600048400M

399. d. 574

Digitized by Google

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE

METHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *ſervant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

Digitized by Google

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE NATURELLE
DES ZOOPHYTES,
OU
ANIMAUX RAYONNÉS,

FAISANT SUITE A L'HISTOIRE NATURELLE DES VERS DE BRUGUIÈRE;

PAR MM. LAMOUROUX, Correspondant de l'Institut royal de France, BORY DE SAINT-VINCENT, Correspondant de l'Institut royal de France, et EUD. DESLONGCHAMPS, Docteur en chirurgie, Président de la Société Linnéenne du Calvados.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez Mme. veuve AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n°. 6.

M. DCCCXXIV.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION.

Les Zoophytes ou animaux rayonnés ont attiré dans tous les temps l'attention des philosophes et des naturalistes; mais ce n'est qu'à la fin du dernier siècle que l'on s'en est occupé d'une manière spéciale; auparavant l'on se bornoit à décrire leur singulière habitation; on ne disoit rien des animaux, ou bien on les prenoit pour des êtres bizarres, inutiles à décrire. Les voyageurs ne faisoient aucune mention des zoophytes mous, ou n'en parloient que vaguement; plusieurs familles étoient regardées comme des plantes ou comme des mollusques. Deux classes entières sembloient ne devoir jamais occuper le zoologiste; l'une à cause de l'existence des animaux dans le corps des autres animaux, l'autre à cause de l'extrême petitesse des êtres qui la composent; on ne peut les apercevoir qu'avec le secours du microscope.

La découverte de Peysonnel ayant rendu aux zoophytes une foule de productions que l'on classoit parmi les végétaux; l'optique ayant donné les moyens d'observer des molécules animées, ayant à peine en diamètre la millionième partie d'une ligne; l'anatomie comparée ayant procuré un nombre infini d'animaux vivant dans le corps d'autres animaux, la zoophytologie prit une marche plus méthodique, et le voile épais qui pendant tant de siècles avoit environné l'existence des rayonnés, commença à se déchirer.

Muller donna l'histoire des infusoires; Trembley, celle des polypes d'eau douce; Ellis, Solander, Cavolini, Pallas, celle des polypiers; Goeze, Zeder, celle des vers intestinaux; Klein, Leske, celle des oursins; Lynck, celle des étoiles de mer; Dicquemare, celle des actinies; Forskaël, Baster et plusieurs autres zoologistes décrivirent un grand nombre de méduses, de polypiers et d'autres zoophytes. Bruguière rassembla tous ces matériaux dans son *Histoire naturelle des vers* pour l'Encyclopédie méthodique et commença ce grand ouvrage : il en publia le premier volume, et partit ensuite avec Olivier en 1792, pour parcourir l'Asie mineure par ordre du gouvernement; et, lorsqu'il revenoit en France, riche des nombreuses observations qu'il avoit faites dans les mers de la Grèce, sur les côtes de Syrie, dans les détroits des Dardanelles et de Constantinople, etc., la mort le frappa au moment de rentrer dans sa patrie, loin de sa famille et de ses amis.

Depuis la mort de Bruguière, on a fait de grands progrès dans l'étude des zoophytes. Peron et Lesueur ont éclairci l'histoire des acalèphes; Rudolphi, celle des vers intestinaux; Desmarest et Lesueur, celle de quelques alcyons; Savigny, celle d'un très-grand nombre de ces animaux, qu'il a réunis aux mollusques.

M. de Lamarck est un des premiers qui se soit occupé de ces êtres d'une manière générale : dans son premier ouvrage sur les animaux sans vertèbres,

Digitized by Google

il en composa une partie de la cinquième classe, la sixième et la septième sous les noms de vers, de radiaires et de polypes. Il a changé cette distribution dans son extrait du cours de zoologie au Muséum d'histoire naturelle en 1812; il a réuni tous les zoophytes dans sa première division, celle des animaux apathiques, composée de quatre classes, les infusoires, les polypes, les radiaires, les vers. Il a conservé cette distribution dans son Histoire générale des invertébrés; mais il l'a modifiée dans un tableau supplémentaire ajouté à son premier volume.

Je ne crois pas devoir adopter la distribution de M. de Lamarck; elle rapproche dans plusieurs sections des espèces qui me paroissent très-différentes les unes des autres : j'ai préféré la classification que M. Cuvier avoit proposée dans les Annales du Muséum d'Histoire naturelle, et qu'il a adoptée dans son grand ouvrage sur le règne animal, distribué d'après son organisation. M. Cuvier partage les animaux en quatre grands embranchemens, sous les noms de *vertébrés*, de *mollusques*, d'*articulés* et de *rayonnés*. Je traiterai uniquement des derniers. Cinq classes composent cette grande division; ce sont les échinodermes, les intestinaux, les acalèphes, les polypes et les infusoires.

Bruguière avoit divisé les vers en six ordres, et, quoiqu'ils eussent à peu près les mêmes noms que les classes de M. Cuvier, leur composition étoit bien différente; je ne parlerai point de ses mollusques, ni des testacés, ils appartiennent au deuxième embranchement de M. Cuvier; mais conservant ce qu'il a fait dans les autres ordres, l'augmentant de nouvelles observations, renvoyant toujours à ses articles, cette histoire des zoophytes sera une suite et non une répétition de l'ouvrage de ce naturaliste.

Bruguière est un des premiers qui ait réuni dans une même classe les mollusques et les rayonnés. Linné l'avoit précédé; il semble que cet homme extraordinaire possédoit au suprême degré le génie de la classification, et une sorte d'instinct pour saisir les vrais caractères des êtres et pour les définir. Presque toujours l'on est forcé de revenir aux principes qu'il a établis; l'on peut modifier ses distributions, mais les bases en sont inaltérables. Enfin, plus on étudie ses ouvrages, et plus on est porté à l'appeler, avec Peron, LE GÉANT DU NORD. Sa distribution du règne animal ne diffère que bien peu de celle que j'ai adoptée depuis plusieurs années; les groupes principaux y sont placés dans le même ordre. M'écartant ainsi des classifications proposées par MM. Cuvier et de Lamarck, j'ai osé en indiquer une nouvelle qui me semble plus naturelle et plus méthodique que les précédentes, en ce qu'elle est basée sur l'organisation tant intérieure qu'extérieure, sur les fonctions des organes et même sur l'habitation.

Je divise les animaux en deux grands embranchemens. Le premier renferme les animaux symétriques : ce sont les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons à squelette interne; les crustacés, les arachnides et les insectes à squelette externe : le deuxième est composé des animaux asymétriques ou non symétriques; tels que les annelides, les cirrhipèdes, les mollusques, les polypes à polypiers, les échinodermes, les acalèphes, les polypes nus et les infusoires. Les vers intestinaux se partagent dans plusieurs classes de ce dernier embranchement. On ne peut en faire un groupe particulier, isolé des autres. J'ai développé depuis six ans les caractères de ces deux grandes divisions du règne animal dans plusieurs cours à la Faculté des sciences de Caen; mais comme ces

Digitized by Google

caractères n'ont pas encore été publiés, je me borne à annoncer cette nouvelle classification, et je suivrai dans le cours de cet ouvrage celle de M. Cuvier, adoptée par la très-grande majorité des naturalistes.

Je crois inutile de faire connoître les méthodes proposées pour classer les zoophytes par quelques zoologues modernes qui souvent font des systèmes dans leur cabinet, au lieu d'étudier la nature, de l'observer dans les animaux vivans; rassemblant des faits vrais ou faux, racontés par les voyageurs, ils bâtissent leurs systèmes d'après ces faits, ou bien sur ces squelettes, ces corps déformés, sans couleur, sans mouvement et sans vie, que l'on conserve dans les collections. C'est une source d'erreurs souvent difficiles à détruire.

Les animaux rayonnés, considérés en général, semblent n'avoir d'autre rapport entr'eux, que par la disposition de leurs parties principales, de leurs organes, autour d'un centre commun : ils se rapprochent des mollusques par un si grand nombre de caractères, qu'il est impossible d'assigner des limites entre ces deux classes, séparées l'une de l'autre par celle des animaux articulés dans les classifications nouvelles. La difficulté deviendra d'autant plus grande que l'on connoîtra mieux l'organisation des polypes à polypiers et celle des mollusques.

Le nom de zoophytes leur fut donné dans l'origine par les premiers naturalistes qui s'occupèrent de leur étude. Ils pensoient qu'on devoit les regarder comme des êtres tout à la fois plantes et animaux. Réaumur proposa le nom de Polypiers pour remplacer celui des zoophytes, vu qu'il ne peut exister des êtres ayant les caractères des deux règnes, et participant de l'un et de l'autre. M. Cuvier a repris de nouveau ce nom de zoophytes, que beaucoup d'auteurs avoient abandonné, pour l'appliquer aux animaux de son quatrième embranchement, qui presque tous rappellent, par la disposition rayonnante de leurs organes, celle des pétales ou des corolles situées autour des pistils et des étamines, parties essentielles des fleurs dans les végétaux.

Les rayonnés varient beaucoup dans leur organisation : les échinodermes paroissent les plus parfaits, dit M. Cuvier; ils ont des organes distincts, des viscères particuliers pour les fonctions vitales, et même un système nerveux ou des filets qui semblent le remplacer. Toutes ces parties sont renfermées dans un test calcaire, ou dans une peau rarement nue, souvent armée d'épines ou de pointes articulées et mobiles.

Les vers intestinaux n'habitent que dans l'intérieur du corps des animaux; c'est là seulement que s'opère le phénomène de leur reproduction; il est presque aussi mystérieux que celui de leur origine. L'un et l'autre ont échappé jusqu'à ce jour aux recherches des helminthologistes.

Les acalèphes, vulgairement orties de mer, ne vivent que dans les eaux marines : les unes, presque sans organes de mouvement, quittent bien rarement les rochers sur lesquels elles s'attachent; ce sont les acalèphes fixes : les autres libres, errantes et vagabondes, promènent leur corps cylindroïde ou en forme d'ombrelle dans toutes les mers du globe, principalement dans les régions équatoréales et tempérées, qu'elles enflamment de lueurs phosphoriques aussitôt que le soleil cesse d'éclairer l'atmosphère. Beaucoup de ces animaux causent une sensation brûlante quand on les touche, d'où leur est venu le nom d'orties de mer.

Digitized by Google

Les polypes offrent en général une bouche entourée de tentacules dont le nombre dans chaque espèce est assez constant ; il ne varie jamais dans les polypes à polypiers. Les uns sont nus et vivent librement au milieu des eaux ; ils semblent lier les acalèphes aux infusoires, et sont intermédiaires entre ces deux classes, comme les polypes à polypiers entre les mollusques et les échinodermes; ces derniers, plus compliqués dans leur organisation que les polypes nus, adhèrent par un sac membraneux qui renferme les principaux organes de la vie, à la masse commune plus ou moins solide, plus ou moins animée, que l'on connoît sous le nom de polypier. Cette adhérence n'a donc point lieu par l'extrémité inférieure du corps, ainsi qu'on l'a toujours dit, laquelle extrémité se change en matière solide, forme l'axe, l'augmente de couches sillonées, superposées et concentriques, etc. C'est une erreur qui s'est constamment répétée sans que personne ait cherché à la corriger.

Les infusoires terminent le règne animal : plus nombreux qu'on ne l'a cru jusqu'à ce jour, ces animalcules microscopiques, presque tous d'une extrême simplicité dans leur organisation, n'offrant souvent qu'un point gélatineux diaphane, invisible à l'œil nu, semblent lier les végétaux aux animaux par des nuances infinies, et la molécule inorganique à la molécule organisée par le mystère de leur premier développement, qui s'opère néanmoins par un corpuscule reproductif, et non par une sorte de génération spontanée, ainsi que l'ont avancé à tort quelques auteurs.

Si nous considérons l'organisation des animaux rayonnés en général, elle nous paroîtra variée à l'infini et beaucoup plus compliquée dans les polypes à polypiers et dans quelques autres familles que les anatomistes ne l'ont prétendu. Les uns ont un tube digestif à deux ouvertures ; les autres n'ont qu'un sac alimentaire sans aucun appendice, ou bien se terminant quelquefois par plusieurs cœcums intestiniformes, dont le nombre est égal à celui des tentacules dans certains groupes. La bouche de ces animaux est rarement armée de corps durs ; ce n'est souvent qu'une simple ouverture, ronde, susceptible de contraction et de dilatation : elle peut s'ouvrir et se fermer, ce qui suppose l'existence de quelques muscles qui nous sont entièrement inconnus. Je crois que dans plusieurs rayonnés, cette bouche n'est que la simple ouverture d'une cavité inerte, dans laquelle viennent s'ouvrir les véritables bouches de ces animaux composés.

Aucun zoophyte ne nous offre des organes séparés et distincts pour la génération, il n'y a point de mâle ni de femelle, il n'y a point d'hermaphrodites, presque tous se multiplient par des corpuscules oviformes qui se développent dans des ovaires, ou dans les tissus du corps de l'animal, et qui semblent le pénétrer et se former dans tous les points, phénomène remarquable qui les rapproche sous ce rapport de certains hydrophytes ulvacés. L'on dit que plusieurs se reproduisent par des espèces de bourgeons qui s'élèvent sur la surface du corps, s'alongent, se détachent, tombent sur les matières solides, y adhèrent et donnent ainsi naissance à de nouveaux individus. Je ne doute nullement de ce fait; mais je pense qu'un corpuscule oviforme est la cause première de cette reproduction gemmipare. L'on dit encore que dans quelques infusoires, les individus se multiplient par scission, c'est-à-dire, que le corps, parvenu à sa grandeur naturelle, se partage en deux ou plusieurs individus parfaitement sem-

blables au premier, mais plus petits; que ceux-ci grossissant à leur tour, se fendent, et ainsi de suite : je ne vois rien d'impossible dans ce phénomène, car tout est facile à celui qui a tout créé. Les intestinaux offrent quelquefois des sexes différens; d'autres sont évidemment hermaphrodites, beaucoup sont agames ou sans sexes; mais tous ces vers remplissant les diverses périodes de leur existence dans le corps des autres animaux, on ne sait rien de précis sur leur mode de multiplication.

Les rayonnés présentent les formes les plus variées et les plus singulières. Des globules arrondis et des boules énormes, des filamens courts plus déliés que des fils d'araignée et des rubans étroits de plus de cent mètres de longueur, des taches calcaires à peine visibles, et des masses pierreuses dont l'étendue effraie l'imagination la plus exaltée; des étoiles, des disques, des images de plantes, de fruits ou d'animaux, s'observent dans les polypiers avec des nuances intermédiaires qui lient tous ces extrêmes; enfin cette classe offre une multiplicité de figures qu'une définition générale ne peut embrasser. Dans les collections où l'on réunit les parties solides, le prétendu squelette de ces animaux, l'œil parcourt sans se lasser, et avec un plaisir toujours nouveau, ces formes singulières qui varient à chaque instant et qui s'éloignent de toutes celles que l'on connoît dans la nature animée.

Les animaux rayonnés vivent constamment dans les eaux soit douces, soit salées, ou bien dans des corps mous, ou dans un air très-chargé d'humidité. L'eau est d'une nécessité absolue pour leur existence : sans ce liquide, sans humidité, il n'y a point de zoophytes. Il en est beaucoup qui périssent dans un air sec, et tous les autres lorsqu'on les prive de leur élément. Quelques infusoires échappent à cette règle générale, mais en offrant un phénomène très-remarquable. Leur vie paroît suspendue pendant la sécheresse; ils sont invisibles même avec les plus forts instrumens. L'air devient humide, la pluie tombe, elle couvre ces animalcules, aussitôt la vie semble renaître, ils deviennent visibles, et l'exercice de toutes les fonctions recommence. L'eau cesse de couler, elle s'évapore, l'animal privé de ce liquide tombe, se fane, se dessèche et disparoît, jusqu'à ce qu'une nouvelle humidité vienne lui donner une nouvelle existence.

Les infusoires ne vivent que dans l'eau ou dans un milieu éminemment humide; les polypes, les acalèphes, les échinodermes ne se trouvent que dans les eaux douces ou salées; les intestinaux que dans les parties molles des animaux. Les annelides, les cirrhipèdes, les mollusques n'existent, comme les rayonnés, que dans un air humide, dans l'eau douce ou dans la mer; et quoiqu'il y ait de ces animaux pourvus d'organes pour la respiration, l'air leur semble inutile, et quelques-uns même peuvent s'en passer pendant une grande partie de leur vie. L'on m'objectera peut-être que des mollusques périssent, si on les plonge dans l'eau, qu'ils se noyent comme les mammifères, etc. Quelques faits isolés ne peuvent détruire un principe général, d'autant que la même famille, le même groupe, renferme souvent des espèces dont les unes vivent constamment dans l'air, les autres dans l'eau, quoiqu'ayant des organes semblables pour la respiration. Les animaux symétriques, au contraire, ont tous, absolument tous des organes pour la décomposition de l'air : le poisson qui nage dans les abîmes de l'Océan en possède comme l'oiseau qui s'élance dans les plus hautes régions de l'atmosphère. Le puceron en présente également; il périt dans le vide. Les crus-

tacés souffrent et meurent dans l'eau de mer privée d'air. Ce fluide gazeux est indispensable à tous ces êtres que la nature a pourvus de moyens puissans pour l'absorber dans toutes les circonstances de leur vie. Les animaux asymétriques au contraire souffrent de l'action de l'air; l'eau leur suffit, c'est leur element naturel, ils ne peuvent s'en passer, ils la trouvent dans les corps mous, dans une atmosphère humide, ils y végètent, ils périssent si elle vient à leur manquer. Ils tapissent le fond des mers, quelle qu'en soit la profondeur; l'animal symétrique semble s'arrêter à une certaine distance de la surface de l'Océan; le poids énorme de la colonne aqueuse, la privation de l'air et l'absence de la lumière ne lui permettent pas de pénétrer jusqu'à ces profondeurs inexplorées, séjour réservé aux mollusques et aux polypiers (*). Enfin, de même que j'ai propose de partager le règne végétal en Géophytes et en Hydrophytes, ne pourroit-on pas diviser de même les animaux en Aërozoons et en Hydrozoons, animaux d'air et animaux d'eau? Ainsi l'habitation offre un nouveau caractère à ajouter à ceux qui servent à distinguer les animaux symétriques des animaux asymétriques.

Le nombre des individus, dans la classe des rayonnés, est immense et hors de toute proportion avec celui des vertébrés : le nombre des insectes, des mollusques, s'en rapproche peut-être, mais je doute qu'il puisse l'égaler, surtout si l'on considère comme un individu particulier chaque polype d'un polypier. Que l'on essaie de calculer le nombre d'infusoires que peut renfermer une goutte d'eau, pour apprécier celui de ces animaux dans des bassins d'une grandeur déterminée que leur présence colore en vert ou en jaune; que l'on redouble d'efforts pour se faire une idée du nombre de corspuscules animés qui enflamment les mers de leur lumière phosphorique, ou qui donnent, dans certains parages, à la masse des eaux marines, dans une étendue de plusieurs degrés, une couleur laiteuse, jaunâtre, verdâtre, etc. Leur petitesse est telle que leur nature animale a été long-temps problématique. Peron, Lesueur et le docteur Suriray en ont décrit plusieurs espèces. Enfin, que l'on tâche seulement de compter les polypes de l'éventail de mer, de quelques madrépores, surtout des millépores, et il sera facile de se convaincre que le nombre des individus, dans cette classe d'êtres, échappe à tous les calculs. Il semble que la nature uniquement attentive à la conservation des espèces, a fait profusion d'individus dans toutes celles qu'elle a laissées sans force et sans armes, ou qu'elle a réduites au plus petit volume, et qu'elle ait voulu les mettre par le nombre à même de résister aux causes de destruction qui les environne pendant la durée de leur vie : les zoophytes en offrent un exemple; leur nombre est hors de toute proportion avec celui des autres animaux. Il n'en est pas de même si on les considère comme genres ou comme espèces.

Gmelin, dans la dernière édition du *Systema Naturæ Linnei*, a décrit soixante genres au plus dans la classe des animaux rayonnés. M. de Lamarck a considérablement augmenté ce nombre dans ses différens ouvrages, et le porte à cent soixante : il est actuellement de plus de deux cents, en y ajoutant les genres nouveaux que M. Bory de Saint-Vincent, notre zélé collaborateur, a établis dans

(*) Si je ne craignois d'augmenter cette introduction, déjà trop longue, je développerois cette idée que je regarde comme entièrement nouvelle, et susceptible d'expliquer une foule de phénomènes de la vie des êtres et de l'existence des fossiles, ainsi que de leur nature.

la classe des infusoires, et les nôtres dans les polypes à polypiers. Ce nombre s'accroîtra encore lorsque les voyageurs porteront leur attention sur des animaux singuliers, que les mammifères, les oiseaux, les poissons, leur avoient fait négliger comme plus intéressans à cause de leurs rapports avec l'homme. Les auteurs n'en ont pas encore décrit six mille espèces, soit vivantes, soit fossiles; les collections en renferment au plus deux mille d'inédites, et néanmoins je crois ne devoir regarder cette quantité, quoique considérable, que comme une fraction de ce qui peut exister dans la nature. C'est un vaste champ de découvertes offert aux naturalistes qui se livreront à l'étude des animaux rayonnés. Pour parvenir à les connoître, on ne doit pas se borner à visiter les collections; il faut parcourir les mers du globe, s'arrêter sur les rochers que les marées découvrent, accompagner les pêcheurs dans leurs courses, principalement ceux qui enlèvent à la mer le corail, sa plus brillante production, les éponges, si utiles dans l'économie domestique, les perles, si précieuses pour la parure, etc. etc. Le pinceau et le microscope sont indispensables pour donner une définition, une image exactes de la plupart de ces êtres, qui se déforment en sortant de la mer, ou qui s'évaporent avec la goutte d'eau dans laquelle ils nagent comme dans un vaste bassin.

Si les zoophytes sont les moins connus de tous les animaux, on doit l'attribuer aux nombreuses difficultés que présente leur étude : de quelle manière, en effet, observer des molécules animées qui échappent à l'œil nu, et que les plus forts instrumens font à peine découvrir? On est certain de leur existence, tout le reste est mystère. Comment transporter au loin des masses gélatineuses, sans consistance, mais vivant dans un milieu dense qui soutient flottantes toutes leurs parties? Le plus léger attouchement les fait périr; balancées, entraînées par les flots, un mouvement contraire un peu violent détruit leur frêle existence. Souvent, comme quelques insectes éphémères, le même jour les voit naître et mourir. L'air leur enlève leur forme arrondie, leurs contours si gracieux, et surtout ces nuances si variées et si brillantes qui reçoivent de l'eau un éclat, une vivacité particulière; le peintre le plus habile ne sauroit imiter ces couleurs diaphanes et légères dont la nature a orné un grand nombre de zoophytes. On ne peut s'en faire une idée que lorsqu'on a vu ces animaux, principalement dans les mers tempérées ou équatoréales, étaler leur étonnante parure au milieu des eaux agitées seulement par un léger zéphyr, ou dans ces petits réservoirs que le sol inégal du rivage présente lorsque la marée se retire. Les oursins armés de leurs piquans, les actinies semblables aux anémones, les étoiles de mer d'un rouge de feu, les polypiers si variés, couvrent d'un tapis richement émaillé les parois de ces bassins; tandis que les méduses, les pennatules, les velelles nagent d'un bord à l'autre parées de tous les rayons de l'arc-en-ciel. La chimie, avec tous ses oxides métalliques et ses vernis, ne sauroit produire de nuances pareilles; elles sont brillantes de la vie qui les anime, de l'eau qui les environne; la matière inorganique ne sauroit les égaler.

Comment conserver des êtres qui ne peuvent quitter sans mourir le milieu dans lequel ils vivent, et sans perdre une très-grande partie de leurs caractères? Les liqueurs alcooliques, les dissolutions salines les altèrent au point de les rendre souvent méconnoissables : beaucoup se contractent et ne peuvent plus reprendre leur forme naturelle. Certains coulent comme du blanc d'œuf quand on les sort

de l'eau, et laissent à nu leur axe phytoïde; d'autres ressemblent alors à une masse informe de gelée dans laquelle tout est confondu : en un mot, tous les moyens de conservation connus sont insuffisans pour un très-grand nombre de zoophytes, tels que les infusoires, les polypes à polypiers, les polypes nus, les acalèphes, etc.

L'anatomie de ces animaux est très-difficile, et souvent impossible, malgré la simplicité de leur organisation, à cause du tissu délicat de leur membrane, de leur mollesse, ou de la petitesse des individus, telle quelquefois qu'on ne peut définir leur forme avec exactitude; ces difficultés augmentent encore lorsque ces animaux ont été conservés dans des liqueurs, et qu'on ne peut les disséquer presque vivans. Il faut donc renoncer à posséder ces animaux dans les collections de manière à leur donner une apparence de vie : on ne peut en avoir que des figures plus ou moins exactes; que de précautions à prendre pour les obtenir! et pourquoi étudier les zoophytes avec tant de soin? Ces animaux ne jouissent d'aucune faculté intellectuelle; la nature semble ne leur avoir donné que le sens du toucher; leur organisation n'a aucun rapport avec celle du corps humain; enfin, de quel avantage, de quel intérêt peut être la connoissance de ces infusoires dont l'existence a été si long-temps ignorée? La réponse est facile : ouvrez les relations des voyageurs, parcourez les bords des mers; dans tous les pays, des échinodermes, des acalèphes, des polypiers servent d'alimens, de parures, de cosmétiques, d'engrais, etc. Le médecin doit étudier les vers intestinaux pour appliquer aux maladies que leur présence occasionne, les remèdes propres à les détruire : ces remèdes doivent varier pour chaque genre de vers, et quelquefois selon les espèces. Les infusoires servent d'alimens à plusieurs animaux dont l'homme se nourrit : leur saveur diffère suivant l'espèce de ces animalcules, qui changent avec les saisons, qui paroissent ou disparoissent suivant les variations de la température. Enfin, tous les êtres dans la nature se liant par des nuances infinies, l'existence des uns étant subordonnée à celle des autres, le naturaliste ne doit en négliger aucun : tous sont égaux à ses yeux, tous méritent de lui le même intérêt, tous doivent être l'objet de ses recherches, et il trouve la plus grande récompense de ses veilles, de ses pénibles travaux, dans la découverte d'une espèce nouvelle utile à son pays, utile à l'humanité. Tel est le but que se proposent les vrais amis de la nature, tel est celui des auteurs de cette histoire des Zoophytes.

HISTOIRE

HISTOIRE NATURELLE
DES ZOOPHYTES,
OU
ANIMAUX RAYONNÉS.

A

ABROTANOÏDE; *abrotanoïdes;* polypier.

Quelques auteurs ont donné ce nom à un polypier madréporique, à cauſe de la forme des branches. *Voy.* MADRÉPORE abrotanoïde, *de Lamk.*

ACALÈPHES; *acalephæ;* CUVIER.

Vulgairement Orties de mer.

Claſſe troiſième des Zoophytes.

Elle renferme ceux dans l'organiſation deſquels l'on aperçoit encore des fibres & quelquefois des vaiſſeaux, qui ne ſont à la vérité, & le plus ſouvent, que des productions des inteſtins creuſées dans le parenchyme du corps.

Le nom d'Acalèphes a été donné à ces animaux par M. Cuvier, à cauſe de la faculté que poſſèdent pluſieurs eſpèces de cauſer, quand on les touche, une ſenſation de piqûre brûlante, analogue à celle que produiſent les orties déſignées par les Grecs ſous les noms de *knidé* ou d'*acalèphé*, qui correſpondent à l'*Urtica* des Latins.

La forme de ces zoophytes eſt toujours circulaire & rayonnante; leur organiſation eſt loin d'être ſimple; l'on ne peut cependant y reconnoître les tiſſus fibreux auſſi diſtinctement que dans les autres animaux; leur obſervation eſt extrêmement difficile. Les organes digeſtifs ſe prolongent ordinairement ſous forme d'inteſtins rayonnans & ſe terminent quelquefois par des eſpèces de filamens creuſés dans le tiſſu cellulaire du corps. Ces productions rameuſes des inteſtins remplacent peut-être les vaiſſeaux dont ces animaux ſemblent dépourvus.

M. Cuvier les a diviſés en trois ordres.

Premier ordre, *Acalèphes fixes, vulgairement Orties de mer fixes.*

Elles s'attachent à volonté par leur baſe ſur tous les corps que la mer couvre de ſes flots; quelquefois elles rampent ſur leur baſe ou bien elles nagent en ſe balançant; d'autres fois elles ſe laiſſent entraîner par les eaux au gré de leur caprice. Leur bouche eſt entourée de tentacules plus ou moins nombreux. Les Actinies ou Anémones de mer, les Zoanthes & les élégantes Lucernaires appartiennent à cet ordre.

Deuxième ordre, *les Acalèphes libres.*

Elles nagent dans les eaux, elles les parcourent dans tous les ſens; leurs brillantes légions couvrent quelquefois une étendue immenſe qu'elles enflamment de lueurs phoſphoriques. Elles s'enfoncent dans les abimes de l'Océan & ſemblent fuir l'éclat du ſoleil lorſqu'il s'élève ſur l'horizon. Leur ſubſtance eſt preſqu'entièrement gélatineuſe. Elles préſentent un mouvement de contraction & de dilatation que des auteurs ont regardé comme analogue à celui que produit la reſpiration dans les animaux à ſang rouge. Leur eſtomac ſe prolonge quelquefois en filamens, que des naturaliſtes regardent comme des eſpèces de vaiſſeaux dans leſquels il n'exiſte point une véritable circulation. Cet ordre eſt compoſé des Méduſes, que l'on diviſe en pluſieurs genres, des Béroés, des Ceſtes, des Diphies, des Porpites & des Velelles.

Troiſième ordre, *les Acalèphes hydroſtatiques.*

M. Cuvier penſe que ces animaux pourront former par la ſuite une claſſe particulière. Ils préſentent une ou pluſieurs veſſies ordinairement remplies d'air, au moyen deſquelles ils peuvent reſter ſuſpendus dans les eaux. Des appendices ſingulièrement nombreux & variés dans leurs formes ſont placés dans différentes parties du corps; les uns ſervent probablement de ſuçoirs & remplacent la bouche dont ces animaux ſemblent

dépourvus; les autres peuvent ſervir d'ovaires, & les plus longs de tentacules. Les Phyſalies, les Phyſſophores, les Rhizophyſes & les Stéphanomies appartiennent à cet ordre.

M. de Lamarck place les Acalèphes dans la troiſième claſſe de ſes animaux invertébrés, celle des Radiaires, & dans les différentes ſections des deux ordres de cette claſſe.

ACAMARCHIS; *acamarchis;* Lamx.

Genre de l'ordre des Cellariées, dans la diviſion des Polypiers flexibles, confondu avec les Cellaires par M. de Lamarck.

Polypier dichotome; cellules unies, alternes, terminées par une ou deux pointes latérales; ovaire véſiculaire en forme de caſque ou de coquille, ſitué à l'ouverture même de la cellule; rarement ſur le côté.

Cellularia; Pallas, Bruguière.

Cellaria; Solander & Ellis.

Sertularia; Gmelin, *Syſt. nat.*

Les polypiers qui conſtituent ce genre diffèrent de toutes les autres Cellariées par pluſieurs caractères eſſentiels, & l'œil le moins exercé les diſtingue facilement au *facies* qui leur eſt particulier, ainſi qu'à la véſicule qui ſe trouve conſtamment à l'ouverture des cellules dans l'état parfait. La figure qu'Ellis en a donnée repréſente aſſez bien une Nérite un peu globuleuſe. Pour me ſervir de l'expreſſion de Bruguière, ces corps ont la forme de caſques militaires. On les a conſidérés comme des opercules que le polype conſtruit à volonté, ſoit pour ſe mettre à l'abri du choc des corps extérieurs, ſoit pour hiverner, ſoit encore pour fermer ſa demeure lorſqu'il a ceſſé de vivre. Il eſt probable qu'aucune de ces hypothèſes, émiſes par les anciens auteurs, n'approche de la vérité, & je penſe que ce ſont des ovaires renfermant les germes de nouveaux individus. J'ai obſervé que ces corps véſiculaires ſont quelquefois très-entiers, & dans ce cas je les ai toujours vus remplis de petits corpuſcules globuleux. Lorſqu'ils préſentent la fente tranſverſale qui les caractériſe, ils ſont toujours vides. Ellis regardoit ces corps véſiculaires ou ces ovaires comme de petites coquilles produites par un animal teſtacé, qui, de polype, s'étoit tranſformé en mollusque lorſqu'il avoit été aſſez fort pour pourvoir lui-même à ſa ſubſiſtance. (*Eſſai ſur les Corall.* p. 49 & ſuivantes.) On conçoit difficilement qu'un homme auſſi bon obſervateur qu'Ellis ait pu commettre une pareille erreur.

Les Acamarchis ont entr'elles des formes preſque ſemblables; elles diffèrent par le nombre des dents qui ſont placées ſur le côté externe des cellules, & par la forme de ces dernières dont le bord eſt uni ou denté.

La ſubſtance de ces polypiers eſt plutôt cornée que crétacée.

Leur couleur eſt un vert ſombre, griſâtre, qui ſe change en fauve plus ou moins brillant par la deſſiccation ou l'expoſition à l'air & à la lumière.

Leur grandeur ne dépaſſe jamais un décimètre (environ 3 pouces).

Elles s'attachent par des fibres nombreuſes aux productions marines qui leur offrent un point d'appui ſolide.

On les trouve dans les mers équatoréales ou tempérées des trois Mondes.

Elles ne ſont d'aucun uſage.

1. Acamarchis néritine.

Acamarchis neritina.

Voyez Cellulaire néritine; Bruc. *Encycl. méth. p.* 449. *n.* 8.

Esper, *Zooph. tab.* 13. *fig.* 1. 2. 3.

Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 135. *n.* 242. *pl.* 3. *fig.* 2. a. B.

Lamx. *Gen. polyp. p.* 6.

2. Acamarchis dentée.

Acamarchis dentata; Lamx.

Acamarchis ſubflabellata; cellulis lateraliter bidentatis; ore dentato.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 135. *n.* 243. *pl.* 3. *fig.* 3. a. B.

Lamx. *Gen. polyp. p.* 6. *tab.* 65. *fig.* 1—3.

Les rameaux de ce polypier ſont plus nombreux & moins contournés que dans l'eſpèce précédente; ils ont un aſpect flabelliforme que la première ne préſente point. Leur couleur eſt plombée. Les cellules ont deux appendices aigus ſur leur côté externe & leur bord eſt denté. Ces caractères ne permettent pas de réunir l'Acamarchis dentée à la Néritine; M. de Lamarck cependant n'en a fait qu'une ſimple variété.

La première ſe trouve dans les mers d'Amérique ainſi que dans la Méditerranée, où elle eſt très-commune. La ſeconde eſt originaire des côtes de la Nouvelle-Hollande.

ACANTHOCÉPHALES; *acanthocephala* (1).

Second ordre des Entozoaires ou Vers inteſtinaux de M. Rudolphi.

Corps cylindroïde, circulaire, utriculaire, élaſtique; extrémité antérieure munie d'une trompe rétractile, garnie de crochets cornés rangés ſymétriquement à l'entour; les ſexes ſont ſéparés ſur des individus différens.

Cet ordre ne renferme qu'un ſeul genre, celui des Echinorhynques. *Voyez* ce mot.

Obſervations. M. Rudolphi, dans ſon *Hiſtoire des Entozoaires*, avoit placé les Tétrarhynques avec les Acanthocéphales; de nouvelles recher-

(1) De ἄκανθα, épine, & de κεφαλὴ, tête.

ches lui ont fait reconnoître que c'étoit aux *Ceſtoïdes* que ce genre appartenoit. Le célèbre profeſſeur de Berlin avoit été précédé dans ce rapprochement par M. Cuvier, qui avoit claſſé les Tétrarhynques dans la famille des Tænioïdes. (*Règn. anim.*, tom. IV.)

C'eſt à l'ordre des Acanthocéphales qu'il faut rapporter le genre *Hæruca*, ſi toutefois on doit regarder comme exacte la figure qu'a donnée le comte de Borcke, de l'animal ſur lequel il a été établi. Ce fut d'après ce deſſin que Goeze forma le genre *Pſeudo-échinorhynque*, que Gmelin a nommé depuis *Hæruca*. *Voyez* ce mot. (E. D.).

ACANTHOPHORE; *acanthophora*; Dox.

Ce nom a été donné par Donati à des Polypiers madréporiques, peut-être à ceux qui compoſent le genre *Madrepora* de M. de Lamarck.

ACANTHURE; *acanthurus*; Acnarius.

Genre de la deuxième claſſe des Zoophytes ou Vers inteſtinaux du deuxième ordre & de la première famille, établi ſur l'Echinorhynque de l'éperlan. MM. Boſc, de Lamarck, Rudolphi & Cuvier ne l'ont point adopté.

Il ne faut pas confondre ce genre avec celui que M. de Lacépède a établi ſous le même nom aux dépens des Chétodons de Linné.

ACCROISSEMENT DES ZOOPHYTES.

La manière dont les animaux rayonnans prennent leur accroiſſement, eſt, pour la plupart de ces êtres, un de ces phénomènes que la nature enveloppe encore des voiles du myſtère; il paroît ſans bornes dans certains genres, tandis que dans les autres groupes cet accroiſſement eſt borné, & ne peut dépaſſer les limites que l'Etre ſuprême a fixées.

Les polypes des polypiers, conſidérés individuellement, parviennent très-promptement au terme de leur croiſſance; il n'en eſt pas toujours de même du polypier ou de leur habitation. Dans les Celluliféres, de nouvelles cellules ſe conſtruiſent à côté des anciennes, ſur un plan uniforme & régulier; dans les uns il n'y a point de communication apparente entre les cellules; dans les autres, cette communication eſt très-viſible, & le polypier reſſemble à un arbre qui ſe couvre ſans ceſſe de nouveaux bourgeons, de nouveaux rameaux. Dans les Corallinées, l'accroiſſement a lieu par de nouvelles articulations qui ſe développent au-deſſus des premières ou ſur les côtés, en général d'une manière ſymétrique ou régulière. Dans les Corticifères, les moyens d'accroiſſement ſont plus compliqués, & cependant plus faciles à obſerver; les polypes ſe prolongent en une ſubſtance mince, membrano-gélatineuſe, qui enveloppe l'axe dont elle augmente conſtamment le diamètre, qu'ils recouvrent d'une écorce plus ou moins épaiſſe, dans laquelle ils ſe réſervent une petite habitation celluliforme. L'accroiſſement paroît borné dans tous ces polypiers; il eſt également dans la plupart des polypiers pierreux; il en exiſte néanmoins quelques-uns qui ſemblent échapper à cette loi générale de la nature par la grandeur incommenſurable à laquelle ils parviennent; les animaux cependant ne varient point; les polypes du Madrépore, qui forme un reſeif d'une hauteur inconnue, ſur plus de cent lieues d'étendue, ne ſont pas plus grands que ceux des Madrépores de nos collections. Ne pourroit-on pas conſidérer le premier comme des réunions de pluſieurs polypiers?

Les animaux de ces productions ſingulières ſemblent communiquer entr'eux par une expanſion preſque gélatineuſe, qui embraſſe toutes les ramifications du polypier, depuis la baſe juſqu'au ſommet; elle pénètre dans les ſillons, dans les pores, entre les lamelles, & paroît deſtinée à ſecréter la partie ſolide de cette ſorte de Zoophytes. Dans les polypiers ſarcoïdes, la maſſe entière étant animée, l'accroiſſement s'opère par un développement général de toutes les parties, comme dans les autres animaux. Il en eſt de même dans les Acalèphes, dans les Entozoaires ou Vers inteſtinaux, ainſi que dans les Echinodermes.

ACÉPHALES; *acephala*; Cuvier.

Claſſe de la diviſion des Molluſques.

Les Acéphales forment la quatrième claſſe des Molluſques de M. Cuvier; il l'a diviſée en deux ordres, les Acéphales teſtacés & les Acéphales ſans coquilles. Ce dernier eſt ſous-diviſé en deux familles; la première renferme les genres dont les individus ſont iſolés & ſans connexions organiques les uns avec les autres, quoiqu'ils vivent ſouvent en ſociété; tels ſont les Biphores & les Aſcidies. La deuxième comprend les genres dont les animaux ſont unis dans une enveloppe commune, de ſorte qu'ils paroiſſent communiquer organiquement enſemble: les Botrylles, les Pyroſomes & les Polyclinés compoſent cette famille. Nous avons réuni aux polypiers ſarcoïdes les premiers & les derniers, parce que leur organiſation a beaucoup plus de rapport avec celle des animaux des polypiers madréporiques & corticifères qu'avec celle des Molluſques.

ACÉPHALOCYSTE; *acephalocyſtis* (1).

Genre de vers inteſtinaux de l'ordre des Véſiculaires.

Une véſicule plus ou moins tranſparente, ſans corps ni tête, ni aucune apparence de fibres.

Obſervations. Beaucoup de naturaliſtes n'ont point adopté ce genre, que M. Laennec a établi; ils regardent les Acéphalocyſtes comme des pro-

(1) De α privatif, de κεφαλη, tête, & de κυστις, veſſie.

ductions accidentelles & morbides, & non comme de véritables animaux : leur opinion eſt fondée ſur l'abſence d'organes viſibles de nutrition & de mouvement. D'autres naturaliſtes, & M. Bremſer eſt de ce nombre, regardent toutes les Hydatides, ſans exception, comme des productions animées & vivantes par elles-mêmes.

On appellera, ſi l'on veut, *hydatides*, ces tumeurs cyſtoïdes qui renferment ſeulement un liquide plus ou moins tranſparent, & dont les parois adhèrent, au moyen de prolongemens celluleux & vaſculaires, aux organes dans leſquels elles ſe ſont développées; mais on ne peut croire qu'elles ſont animées par elles-mêmes, ni les confondre avec les Vers véſiculaires.

Ce qui complique la queſtion, c'eſt que la plupart des Vers véſiculaires, bien reconnus pour tels, ſont contenus dans de pareilles enveloppes; les uns, tels que les Cyſticerques, n'y adhèrent en aucune manière, & en ſont ſéparés par une couche légère de liquide; les Floriceps paroiſſent y adhérer par un point de leur ſurface. Il eſt difficile de ſavoir ſi le kiſte extérieur, quoiqu'adhérent au tiſſu de l'organe dans lequel il s'eſt développé, eſt une dépendance de l'animal qu'il renferme, ou s'il eſt le réſultat de l'irritation produite dans l'organe par la préſence du ver.

Quoi qu'il en ſoit, les Acéphalocyſtes ne ſont point adhérentes aux tiſſus des parties dans leſquelles on les trouve, elles ſont libres dans la poche qui les contient; mais celle-ci eſt adhérente au moyen de prolongemens celluleux & vaſculaires, dans l'organe où elle ſe trouve.

Les Acéphalocyſtes ſont rarement ſolitaires; elles ſont, le plus ſouvent, réunies en grand nombre, & nullement adhérentes entr'elles; leur forme eſt à peu près la même, elles ne diffèrent que par le volume. Un iſolement auſſi complet, une forme auſſi conſtante, font préſumer que ces petites veſſies ſont animées d'une vie propre. Enfin, l'intérieur de la poche où ſont renfermés ces animaux, contient ſouvent un liquide coloré ou bourbeux, & cependant la cavité des Acéphalocyſtes eſt toujours remplie d'un liquide parfaitement limpide & incolore. Ce fait ſemble indiquer, ainſi que l'obſerve judicieuſement M. Laennec, une ſorte d'aſſimilation de la part de ces êtres.

Les animaux qui paroiſſent ſe rapprocher le plus des Acéphalocyſtes, & qui n'en diffèrent peut-être pas, ſont ceux que M. Rudolphi déſigne ſous le nom d'*Echinococques*, & dont voici les caractères : une véſicule arrondie, ſans ouverture extérieure, contenant intérieurement un liquide tranſparent & de petits corps en nombre variable, non adhérens à la véſicule, d'une forme globuleuſe, ovale ou cordiforme, munis d'une ſorte de tête couronnée d'un rang ſimple ou double de crochets, & qui préſente des oſcules peu apparens. Les Echinococques ſe rencontrent chez l'homme & chez quelques animaux, dans les mêmes organes où ſe trouvent les Acéphalocyſtes. M. Rudolphi eſt du nombre des naturaliſtes qui n'admettent point ces dernières; il les réunit aux Echinococques. Cependant MM. Laennec & Cloquet, qui ont décrit les Acéphalocyſtes avec beaucoup de ſoin, ne font pas mention des petits animaux intérieurs. J'ai examiné pluſieurs Acéphalocyſtes trouvées dans le médiaſtin d'un ſinge, & qui m'ont été données par mon ami le docteur Vaſtel; j'ai remarqué dans leur cavité des corpuſcules nageant dans le liquide; j'ai ſoumis ces corpuſcules aux plus fortes lentilles du microſcope compoſé, ils n'avoient aucune forme conſtante, ils ne préſentoient aucune trace de crochets ni d'oſcules, & m'ont paru être des particules d'albumine coagulée par l'action de l'alcool où ces vers avoient été conſervés. M. Rudolphi regarde les corpuſcules armés de crochets comme le caractère eſſentiel des Echinococques, & conſidère la véſicule qui les renferme comme ne jouiſſant pas de la vie. Il n'indique point ſi ces véſicules étoient adhérentes ou non dans les parties où elles ſe ſont rencontrées, ſi elles étoient ſolitaires ou multiples. Ces diſſidences ne viendroient-elles point de ce que les obſervations n'ont point été aſſez ſoignées? M. Cuvier n'admet pas le genre Echinococque & ne parle point des Acéphalocyſtes. Cependant l'exiſtence de ces corps ne peut être révoquée en doute, & il nous ſemble qu'ils ſe rapprochent bien davantage des vers inteſtinaux que des altérations pathologiques.

Les Acéphalocyſtes ſe préſentent ſous la forme de véſicules arrondies ou ovoïdes, dont le volume varie depuis celui d'un grain de chenevis juſqu'à celui de la tête d'un enfant à terme. Les parois de ces veſſies ſont minces, aſſez égales, d'un tiſſu homogène, fragile & ſans fibres. Dans les Acéphalocyſtes de ſinge que j'ai diſſéquées, je les ai trouvées formées de deux membranes faciles à ſéparer; l'extérieure étoit plus mince que l'intérieure.

Les Acéphalocyſtes ſont le plus ſouvent incolores, parfois légèrement griſes, verdâtres ou d'une couleur laiteuſe. Leur cavité eſt remplie par un liquide ayant toutes les propriétés de l'eau pure chargée d'un peu d'albumine. Elles préſentent ſouvent, dans leurs parois, des épaiſſiſſemens de diverſes formes. M. Laennec les regarde comme de jeunes individus, & penſe que lorſqu'ils ſont ſuffiſamment développés, ces vers ſe détachent des parois de leur mère, tombent dans ſa cavité intérieure & y prennent enſuite de l'accroiſſement. Pluſieurs fois il a rencontré de ces animaux qui en contenoient d'autres très-volumineux, & ces derniers en renfermoient eux-mêmes de plus petits. J'ai fait la même remarque ſur les Acéphalocyſtes de ſinge. Il eſt à préſumer que lorſque ces nouveaux vers ont acquis un certain volume, ils finiſſent par faire éclater leur mère en la diſtendant outre meſure, car on trouve preſque

toujours les plus groſſes Acéphalocyſtes rompues.

D'après les différens aſpects que préſentent les corpuſcules développés dans l'épaiſſeur des Acéphalocyſtes, M. Laennec a cru pouvoir admettre trois eſpèces. En effet, ces différens corpuſcules ne ſe rencontrent jamais ſur une même véſicule, & de plus, lorſque ces véſicules ſont réunies dans un même kiſte, toutes préſentent des corpuſcules d'une même forme, & jamais de forme différente. Il eſt néanmoins probable que ce ſont plutôt des variétés d'une même eſpèce que des eſpèces diſtinctes. Cependant, pour ne pas nous écarter de l'opinion de cet habile obſervateur, nous indiquerons les trois qu'il a ſignalées.

1. Acéphalocyste ovoïde.

Acephalocyſtis ovoïdea ; Laennec.

Aceph. corpuſculis rotundatis milii granum ad piſum adæquantibus, veſicæ pariete incluſis.

— *Dict. des Sc. méd. tom. XXII. pl. 2. fig. 5.*

Les parois de la véſicule de cette eſpèce préſentent, dans un ou pluſieurs points de leur étendue, de petits corps ſphériques, blancs, opaques, dont le volume varie depuis celui d'un grain de millet juſqu'à celui d'un petit pois; les plus gros ſont creux, les plus petits abſolument pleins; ils ſont ſerrés les uns contre les autres, & quelquefois diſpoſés ſur deux couches, de manière à ce que les plus gros ſoient ſitués près de la face interne de la veſſie, dans la cavité de laquelle ils ſont ſaillans. On peut les détacher facilement, & l'on voit alors à la place qu'ils occupoient, une petite foſſe hémiſphérique & liſſe.

2. Acéphalocyste granuleuſe.

Acephalocyſtis granuloſa ; Laennec.

Aceph. granulis tranſlucentibus veſicam intùs ſparſis.

— *Dict. des Sc. méd. tom. XXII. p.* 172.

Cette Acéphalocyſte eſt parſemée intérieurement de granulations tranſparentes, adhérentes, de la groſſeur d'un grain de millet & d'un volume égal entr'elles.

3. Acéphalocyste furculigère.

Acephalocyſtis furculigera ; Laennec.

Aceph. furculis polymorphis uncinis carentibus extùs veſicam & intùs adhærentibus.

— *Dict. des Sc. méd. tom. XXII. p.* 172.

Cette Acéphalocyſte préſente à ſes ſurfaces externe & interne des eſpèces de petits bourgeons d'une forme très-irrégulière & très-variée, alongés, cuboïdes, aplatis, à peine viſibles, ou du volume d'un grain de chenevis, creux ou pleins. L'abſence totale de crochets ou de ſuçoirs les diſtingue des Cœnures & des Echinocoques. *Voyez* ces mots.

Hab. On a rencontré les Acéphalocyſtes dans toutes les parties du corps de l'homme, mais plus ſpécialement dans le foie, l'utérus, les reins & le tiſſu cellulaire. M. Laennec en a obſervé dans le poumon du mouton. (E. D.)

ACERVULAIRE; *acervularia ;* Schw.

Genre de l'ordre des Aſtrairées, dans la diviſion des polypiers ſolides ou pierreux, établi par Schweigger aux dépens des Madrépores de Linné & des Aſtrées de M. de Lamarck.

Polypier foſſile, calcaire, compoſé de petits cônes rapprochés, ſimples ou proliſères, formés par des cellules lamelleuſes; les cellules ont leur centre ſaillant lorſqu'elles ſont ſimples, & enfoncé lorſqu'elles ſont proliſères.

Ce genre renferme une ſeule eſpèce décrite & figurée par Linné ſous le nom de *Madrepora ananas.* Pallas l'a confondu avec un autre polypier du genre Aſtrée, que l'on trouve dans les mers des Antilles. Solander dans Ellis, a ſuivi Pallas en figurant le polypier dont ce dernier avoit donné la deſcription d'après des objets vivans figurés par Seba. Ainſi le *Madrepora ananas* de Linné eſt bien une eſpèce diſtincte, dont Schweigger a fait le genre *Acervularia*, que je crois devoir adopter à cauſe de ſes caractères.

Acervulaire de la Baltique.

Acervularia baltica; Schw.

Acervularia foſſilis, globoſa, coni terni è ſingulo cono.

— Schw. *Man.* 172. *p.* 418.

Madrep. ananas ; Linn. *Amœn. acad.* 1. *Corall. Balt. tab.* 4. *fig.* 9. *n.* 2.

Ce foſſile ſe trouve ſur les bords de la mer Baltique; il paroît voiſin des Monticulaires & encore plus des Aſtrées; c'eſt ce qui m'a déterminé à le placer dans l'ordre des Aſtrairées.

ACÉTABULAIRE; *acetabularia ;* Lamx.

Genre de l'ordre des Acétabulariées, dans la diviſion des polypiers flexibles.

Polypier à tige ſimple, terminée par un diſque ou ombelle ſtriée, radiée, plane ou infundibuliforme, à bord perforé & compoſée de tubes accolés & rayonnans.

Corallina ; Pallas.

Tubularia ; Gmelin, Esper.

Acetabulum ; de Lamarck.

Olivia ; Bertoloni.

Les naturaliſtes qui ont parlé des polypiers ont

classé les Acétabulaires, les uns comme Linné parmi les Madrépores, d'autres comme Pallas parmi les Corallines, & beaucoup d'après Gmelin, parmi les Tubulaires. Tournefort & les botaniſtes anciens les regardoient comme des plantes & en ont donné de bonnes figures dans leurs immortels ouvrages. MM. de Blainville, Schweigger & quelques autres naturaliſtes ſuivent encore l'opinion du père de la botanique françaiſe. Cependant, MM. Cuvier, Boſc, Dumeril & de Lamarck n'ont pas balancé à regarder ces êtres comme des productions animales devant former un genre diſtinct; aucun ne l'a établi. Dans mon premier Mémoire ſur les polypiers, préſenté en 1810 à l'Académie royale des ſciences de Paris, alors première claſſe de l'Inſtitut, j'ai donné les caractères qui diſtinguent ce groupe & je l'ai appelé Acétabulaire, à cauſe de la forme que préſentent ces polypiers & de l'épithète que l'on avoit donnée à l'eſpèce la plus commune. Preſque à la même époque, M. A. Bertoloni, profeſſeur à Gênes & naturaliſte célèbre, publia également ce genre ſous le nom d'*Olivia*, dans ſes Décades des plantes rares de l'Italie.

Les Acétabulaires ſe rapprochent de quelques Tubulariées & même de pluſieurs Sertulariées par la ſituation des polypes, placés chacun dans un tube particulier, & participant à une vie commune au moyen de la tige à laquelle l'extrémité poſtérieure de chaque animalcule vient aboutir. Ces tubes, qui ſont très-viſibles & même ſaillans ſur la ſurface inférieure de l'ombelle, ſe prolongent juſqu'à la tige & ſe terminent où cette dernière commence; ils forment des lignes rayonnantes ſur la partie ſupérieure du diſque, qui ſemble perforé par la tige. Gronovius, l'abbé Fortis, & tous ceux qui ont obſervé une grande quantité de ces polypiers, en ont trouvé de proliféres & quelquefois de rameux.

Les Acétabulaires viennent en touffes épaiſſes ſur les rochers & les corps ſolides; à la première époque de leur développement, le tube prend toute ſa croiſſance & l'ombelle a tout au plus une ligne de diamètre; peu à peu cette ombelle s'élargit & bientôt elle acquiert toute ſa grandeur; parvenue à ce point, elle augmente en épaiſſeur & périt bientôt après, car tout me fait croire que ce polypier ne jouit pas d'une longue vie.

Dans la mer, les tiges ſont flexibles, gélatineuſes, d'une couleur verdâtre; les diſques offrent une nuance verte très-brillante. Par la deſſiccation, une partie de ces caractères diſparoiſſent & le polypier devient blanchâtre & très-fragile.

Les Acétabulaires ont rarement un décimètre de hauteur (environ 3 pouces); ordinairement elles ſont beaucoup plus petites.

On les trouve dans la Méditerranée & dans la mer des Antilles. Je n'en connois point des autres pays.

Elles ne ſont d'aucun uſage.

1. Acétabulaire entière.

Acetabularia integra.

Acetabularia ſimplex; peltâ terminali, ſtriatâ, radiatâ; margine regulari integro.

Tubularia acetabulum; Gmel. *Syſt. nat. pag.* 3833. *n.* 6.

Corallina androſace; Pall. *Elench. p.* 430. *n.* 13.

Corallina acetabulum; Cavan. *Icon. & Deſcr. tom.* 2. *p.* 74. *tab.* 191. *fig.* T.

Olivia androſace; Bert. *Dec.* 3. *p.* 117. *n.* 1.

Acetabule mediterranéen; de Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 2. *p.* 150. *n.* 1.

Acétabulaire de la Méditerranée; Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 249. *n.* 384.

Acétabulaire entière; Lamx. *Gen. polyp. p.* 19.

Ce polypier reſſemble à un petit champignon, croiſſant en touffe très-épaiſſe ſur les coquilles & ſur les rochers. Le pédicule ou la tige eſt filiforme, droite, très-grêle & longue d'environ deux pouces. Elle ſupporte un petit chapeau ou une petite ombelle ronde, à bords entiers, & ayant tout au plus quatre lignes de diamètre; ordinairement elle eſt plus étroite. Sa couleur eſt un vert d'herbe brillant, qui ſe fane & devient blanchâtre par la deſſiccation, & même d'un blanc parfait par l'expoſition à l'air & à la lumière.

Elle eſt très-abondante dans la Méditerranée & a été rapportée des Canaries. Je doute cependant qu'elle y ait été trouvée.

2. Acétabulaire crénelée.

Acetabularia crenulata.

Acetabularia culmis prælongis, marginibus umbellarum crenulatis.

Tubularia acetabulum, var. B. Gmel. *Syſt. nat. p.* 3833. *n.* 6.

— Brown, *Jam. Hiſt. p.* 74. *tab.* 40. *fig.* A.

Acétabule des Antilles; de Lamx. *Anim. ſ. vert. tom.* 2. *p.* 151. *n.* 2.

Acétabulaire crénelée; Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 249. *n.* 385. *pl.* 8. *fig.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 20. *tab.* 69. *fig.* 1.

Cette eſpèce ne diffère de la précédente que par la grandeur du polypier en général, plus conſidérable dans toutes ſes parties & par le bord de l'ombelle crénelé d'une manière très-régulière & conſtante. La partie ſaillante eſt ſouvent repliée en deſſous. Les tubes ſont beaucoup plus marqués dans la partie inférieure de l'ombelle que ſur l'Acétabulaire entière.

L'Acétabulaire crénelée ſe trouve ſur les côtes des Antilles; elle n'y eſt pas très-rare; j'en ai reçu de l'île de Cuba & du détroit de Bahama.

3. Acétabulaire à petit godet.

Acetabularia caliculus ; Sp. nov.

Acetabularia pumila, peltâ caliculiforme, margine crenato.

Cette petite Acétabulaire diffère de celles que l'on connoît par la grandeur, l'habitation & surtout par la forme de l'ombelle. Elle repréſente un petit godet à bords crénelés, porté ſur une longue tige filiforme offrant deux ou trois renflemens formés par un rang de pores alongés, ſitués en anneaux autour de la tige. Sa couleur eſt verdâtre; ſa hauteur, deux à trois centimètres (environ 1 pouce).

Elle a été trouvée dans la baie des Chiens marins avec le *Polyphiſa auſtralis* de Lamarck (*aſpergilloſa*, Lamx.) par MM. Quoy & Gaymard.

ACÉTABULARIÉES; *acetabularieæ ;* Lamx.

Ordre de la diviſion des polypiers flexibles.

Polypiers à tige ſimple, grêle, fiſtuleuſe, terminée par un appendice ombellé ou par un groupe de petits corps pyriformes & polypeux.

Les Acétabulariées forment une famille diſtincte dans la diviſion des polypiers flexibles; c'eſt par elles que commence la ſection des polypiers calcifères, c'eſt-à-dire, de ceux qui ſont encroûtés d'une ſubſtance calcaire plus ou moins épaiſſe. L'ordre des Acétabulariées n'eſt encore compoſé que de deux genres; le premier a été appelé *Acétabulaire* & a donné ſon nom à l'ordre; le deuxième a été déſigné ſous le nom de *Polyphyſe* à cauſe de ſa forme. Les eſpèces dont ces genres ſont compoſés ſont très-peu nombreuſes dans les collections, & je ne crois pas qu'elles ſoient très-variées dans la nature. Les uns les regardent comme des plantes, les autres comme des animaux; tantôt on les a claſſées avec les Tubulaires ou les Corallines, tantôt avec des Hydrophytes. Je n'ai pas cru devoir adopter aucune de ces claſſifications; j'ai préféré réunir ces productions marines dans un ordre particulier de la claſſe des polypiers, à cauſe des caractères que préſente leur organiſation, & de leur forme; enfin, parce que des naturaliſtes prétendent en avoir obſervé les animaux.

ACÉTABULE; *acetabulum ;* de Lamk.

M. de Lamarck, dans ſon *Syſtème des animaux ſans vertèbres* (tom. II, pag. 149), a donné ce nom au genre que j'avois appelé *Acétabulaire* en 1810. Il l'a claſſé dans la ſection des polypiers vaginiformes, à la ſuite des Sertulariées & des Cellariées.

Quelques auteurs ont également donné le nom d'*Acétabule* à la Caryophyllie gobelet. *Voyez* ce mot.

ACHILLÉE; *achilleum ;* Schw.

Schweigger, dans ſon ouvrage intitulé *Manuel de l'hiſtoire naturelle des animaux ſans ſquelette & inarticulés*, a donné ce nom à un genre d'Eponges qu'il caractériſe ainſi : *Stirps è fibris reticulatis, lacunoſis. Gelatina ſuperficiei continua aut poris minutis. Polypi nulli.* Il le compoſe du *Spongia officinalis* de Linné & du *Spongia rubicunda* d'Eſper. Les Eponges forment un groupe ſi naturel que je n'ai pas cru devoir adopter le genre propoſé par Schweigger.

ACICULAIRES ou ACICULES.

Noms donnés à des polypiers foſſiles, à des Belemnites, à des pointes d'ourſins.

ACROPORE; *acropora ;* Torrub.

Ce nom a été donné à des polypiers ſolides & pierreux des genres Oculine & Caryophyllie par Torrubia, Gualtieri & quelques autres auteurs. Il n'a pas été conſervé.

ACTINAIRES; *actinaria ;* Lamx.

Ordre de la diviſion des polypiers ſarcoïdes.

Polypiers compoſés de deux ſubſtances, une inférieure, membraneuſe, ridée tranſverſalement, ſuſceptible de contraction & de dilatation; l'autre ſupérieure, polypeuſe, poreuſe, cellulifère, lamelleuſe ou tentaculifère.

Les polypiers actinaires appartiennent à la diviſion des polypiers ſarcoïdes, compoſée d'êtres qui ont les plus grands rapports avec les mollusques par leur organiſation; ils reſſemblent encore plus aux Actinies par leur forme & ſemblent lier les polypiers ſarcoïdes aux Acalèphes fixes de M. Cuvier. Toutes les Actinaires ſont compoſées de deux parties bien diſtinctes par leurs formes & par leurs fonctions. L'inférieure eſt une membrane épaiſſe, ſuſceptible de contraction & de dilatation; elle paroît deſtinée à protéger ou envelopper l'autre partie & préſente des rides tranſverſales plus ou moins fortes, plus ou moins nombreuſes ſuivant la ſituation de l'animal. La ſeconde ou la ſupérieure offre une ſurface ſouvent poreuſe, quelquefois avec un oſcule ou un trou polymorphe au centre. Dans d'autres genres, cette partie eſt cellulifère ou lamelleuſe ou tentaculifère, mais toujours ſéparée de l'inférieure d'une manière bien tranchée; je ne crois pas que cette dernière puiſſe jamais ſe dilater aſſez pour renfermer la ſupérieure comme dans les Actinies.

Preſque tous les polypiers actinaires connus juſqu'à ce jour ſont foſſiles. Le genre *Iſaure* de M. de Savigny, figuré dans le grand ouvrage ſur l'Egypte, & un autre que j'ai trouvé en ſeptembre 1821 ſur les côtes du Calvados, & qui n'eſt pas encore décrit, ſont les ſeuls que l'on connoiſſe vivans. Ces deux genres, & ceux que j'ai nommés *Chenendopore*, *Hippaline*, *Lymnorée*, *Pélagie*, *Montlivaltie*, *Ierée*, compoſent l'ordre des Actinaires.

ACTINIE; *actinia*; Linn.

Genre de l'ordre des Acalèphes fixes dans la troiſième claſſe des Zoophytes ou animaux rayonnés.

Corps cylindracé, charnu, ſimple, très-contractile, fixé par ſa baſe & ayant la faculté de ſe déplacer; bouche terminale bordée d'un ou de pluſieurs rangs de tentacules en rayons.

M. de Lamarck a placé ce genre dans la troiſième ſection de ſes Radiaires échinodermes, compoſée de ſes Fiſſulides; il a peu ajouté à ce qu'ont dit Bruguière & le docteur Spix ſur ces animaux. Le premier de ces auteurs n'ayant rien laiſſé à deſirer ſur leur hiſtoire, il ne nous reſte qu'à parler de leur organiſation éclaircie par le naturaliſte bavarois.

La peau des Actinies en s'étendant préſente un ou pluſieurs bourrelets, juſqu'aux tentacules formés par un prolongement de la peau. Elle ſe renfle pour un autre bourrelet à l'endroit de l'orifice qui remplit les fonctions de la bouche & de l'anus, puis ſe repliant ſur l'intérieur du cylindre, elle finit en ſac, qui deſcend juſqu'à la moitié de la concavité de l'abdomen & dont la fonction eſt celle de canal alimentaire. La peau eſt compoſée de muſcles tranſverſaux & perpendiculaires qui s'entre-croiſent : les mailles de cet entrelacement ſont occupées par une multitude de glandules.

La peau eſt couverte en outre d'une membrane gélatineuſe (*rete Malpighii*) différemment tachetée de pourpre, laquelle s'inſinue dans les tentacules & l'eſtomac. C'eſt la même membrane que l'on voit extérieurement, lorſque le Zoophyte tourne ſon eſtomac en dehors pour en faire découler la mucoſité.

Sur le bord antérieur des muſcles qui courent le long de l'intérieur de l'animal s'étend une membrane tendineuſe (*peritonæum*), comme dans l'Etoile de mer; elle forme des cavités longitudinales renfermant chacune un ovaire, qui s'ouvrent toujours dans deux ou trois tentacules. Chaque ovaire eſt compoſé de trois ou quatre boyaux cylindriques & cohérens qui, vers la baſe, s'alongent dans un tuyau commun, & dont le ſommet s'amincit en pointe à meſure que les œufs deviennent plus petits (chaque ovaire en contient à peu près une ſoixantaine). Les tubes communs des deux ovaires les plus voiſins ſe réuniſſent en ſerpentant dans un ſeul, au moment qu'ils ſortent de la concavité longitudinale; ce dernier ſe réunit à un tube ſemblable & les deux forment l'oviducte, qui eſt conſéquemment commun aux quatre ovaires & s'ouvre dans l'eſtomac; l'inſertion s'y fait en zig-zag, car les uns entrent plus haut & les autres plus bas. C'eſt l'unique ſortie pour les œufs; auſſi tous les obſervateurs ont trouvé de petites Actinies dans l'eſtomac, ſans connoître leur origine. Réaumur penſe que les petits paſſent encore par une autre ouverture, ſavoir, par une fente que l'on voit extérieurement aux deux côtés & au-deſſous du ſecond bourrelet. C'eſt ſimplement un pli de la peau un peu enfoncé, mais jamais percé, & qui ne ſe trouve pas même dans toutes les Actinies. Cependant, comme l'eau entre par les tentacules, il peut arriver qu'elle détache des œufs & les faſſe ſortir par les mêmes organes.

Les œufs ſont ronds, jaunes & ſemblables à des petits grains de ſable. Chaque ovaire eſt couvert d'une membrane gélatineuſe & ſpiriforme, qui paroît ſecréter la ſemence; c'eſt au moins la ſeule partie qui laiſſe ſoupçonner cette deſtination.

Les Actinies ſont vivipares, d'après les obſervations de Réaumur, d'Ellis & de Dicquemare.

Elles ont un ſyſtème nerveux. Il conſiſte en un entrelacement formé de quelques paires de nodules, diſpoſés autour du centre de la baſe & communiquant aux muſcles longitudinaux par pluſieurs filets cylindriques. De chaque nodule, deux filets ſe dirigent en avant; on voit l'un ramper le long du muſcle, l'autre le percer, ſe diviſer en deux branches & enfin ſe perdre dans la cavité longitudinale que forment les muſcles flottans. La ſituation des nodules & des filets au-deſſous de l'eſtomac, ainſi que leur forme cylindrique, ne permettent pas de les confondre avec les muſcles, qui ſont larges, aplatis & en forme de rubans. Leur organiſation eſt très-différente.

MM. Ocken & Leſueur, l'ami & le compagnon de Peron, ſe ſont également occupés des Actinies. Le premier les a diviſées en pluſieurs genres, dont je n'ai pu faire mention parce que je ne connois point l'ouvrage de ce naturaliſte. Le ſecond avoit préparé avec ſon ami un travail ſur ces animaux ſinguliers; il le continue ſeul. Parmi les eſpèces nouvelles qu'il a découvertes, il en eſt une très-extraordinaire; ſon pied eſt garni de veſſies aériennes, à l'aide deſquelles il paroît qu'elle peut nager en pleine mer. Quelques autres forment des eſpèces de croûtes à la ſurface des rochers. M. Leſueur a publié depuis peu, dans le *Journal des ſciences naturelles de Philadelphie*, un nouveau Mémoire très-intéreſſant ſur les Actinies. Il a donné une anatomie détaillée des animaux de ce groupe, dans laquelle il fait voir que l'eſtomac a un autre orifice que celui de la bouche; mais qui ne communiquant point à l'extérieur, ne peut être regardé comme un anus. Dans le genre Zoanthe il fait connoître pluſieurs eſpèces nouvelles, & a établi deux genres diſtincts qui en ſont très-voiſins, ſous le nom de *mamillifera* & de *corticifera*. (*Voyez* ces mots.) N'ayant jamais vu l'ouvrage de M. Leſueur, je regrette d'être forcé à l'indiquer ſans pouvoir en faire l'analyſe ni faire connoître les êtres dont il renferme la deſcription.

Malgré les travaux de ces naturaliſtes, les Actinies ſont encore peu connues, & il doit en exiſter un très-grand nombre d'inédites qui ont échappé

aux

aux recherches des zoologiſtes. Beaucoup de voyageurs les ont négligées à cauſe des précautions qu'il faut prendre pour les conſerver épanouies. Très-peu les ont décrites ſur le vivant, & je ne doute pas que lorſque l'on s'occupera de leur étude, on ne faſſe un groupe de ces animaux, que l'on diviſera en pluſieurs genres ſuivant la poſition des tentacules, à cauſe du grand nombre d'eſpèces qu'il renferme. Dans l'état actuel de nos connoiſſances, une bonne monographie des Actinies ſeroit bien néceſſaire pour guider les voyageurs naturaliſtes dans leurs obſervations.

Bruguière a décrit vingt eſpèces d'Actinies; nous ajouterons les ſuivantes, découvertes depuis cet auteur.

1. Actinie cavernale.

Actinia cavernata; Bosc.

Actinia oblonga, ſtriata, pallida; tentaculis brevibus ſubæqualibus.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 3. *p.* 70. *n.* 16.

Actinia cavernata; Bosc; *Hiſt. des vers, tom.* 2. *p.* 221. *pl.* 21. *fig.* 2.

Cette Actinie eſt oblongue, pâle, ſtriée, avec des tentacules preſqu'égaux & courts; bouche peu ſaillante, brunâtre, entourée d'environ trente tentacules blancs, preſqu'égaux, beaucoup moins longs que le corps n'eſt large. Ce dernier eſt tantôt ovale, tantôt cylindrique; couleur blanc ſale, ſtrié de lignes plus blanches; ſa grandeur 4 centimètres environ ſur 2 de largeur. Cette eſpèce eſt très-commune ſur les côtes de la Caroline, où M. Boſc l'a obſervée. Elle ſe trouve dans les cavités des pierres, des bois & des autres corps que la mer recouvre.

M. de Lamarck place cette eſpèce immédiatement après l'Actinie blanche de Bruguière.

2. Actinie réclinée.

Actinia reclinata; Bosc.

Actinia pallida; ore ad peripheriam violaceo; tentaculis inæqualibus, corpore longioribus, reclinatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 70. *n.* 17.

Actinia reclinata; Bosc; *Hiſt. des vers, t.* 2. *p.* 221. *pl.* 21. *fig.* 3.

Le corps de cette Actinie eſt cylindrique, auſſi haut que large, d'une couleur pâle, légèrement ſtriée par des lignes brunes. La bouche ſaillante, d'un violet vif & foncé ſur ſes bords. Les tentacules ſont cylindriques, terminés en pointe obtuſe, tranſparens, inégaux, beaucoup plus longs que le corps, habituellement pendans. Ils ſont placés ſur deux rangs; les intérieurs, au nombre de neuf à douze, beaucoup plus grands que les extérieurs, au nombre de quinze à vingt.

L'Actinie réclinée, lorſqu'elle eſt étalée, a tout au plus un centimètre de diamètre. M. Boſc l'a trouvée ſur ces prairies flottantes de Fucus nageant & baccifère, ſituées entre les Canaries, les Açores & les Antilles; il l'a décrite & deſſinée ſur le vivant.

M. de Lamarck la place avant l'Actinie pédonculée.

3. Actinie aſter.

Actinia aſter; Ell. & Sol.

Actinia craſſa, carnoſa, ſubcylindrica, lævis, truncata, tentaculis radiata.

— Sol & Ell. *Zooph. p.* 6.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 3. *p.* 71. *n.* 23.

Hydra aſter; Ell. *Tranſ. philoſ. vol.* 57. *p.* 456. *tab.* 19. *fig.* 3.

— *Encycl. méth. pl.* 71. *fig.* 3.

Le corps de cette Actinie eſt épais, charnu, preſque cylindrique, liſſe, tronqué, bordé d'un grand nombre de tentacules courts & aigus, preſque ſemblables à de petites feuilles. Elle a été trouvée ſur les côtes des Antilles.

Les auteurs n'ont parlé de cette eſpèce que d'après Ellis; il eſt le ſeul qui l'ait décrite ſur l'objet même.

4. Actinie anémone.

Actinia anemone; Ell. & Sol.

Actinia carnoſa, complanata; diſco ſubhexagono, tentaculis plurimis cinctо.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 6.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 3. *p.* 71. *n.* 24.

— Ellis, *Tranſ. phil. vol.* 57. *p.* 456. *tab.* 19. *fig.* 4. 5.

— *Encycl. méth. pl.* 70. *fig.* 5. 6.

Ellis eſt le premier qui faſſe mention de cette Actinie, trouvée dans les Antilles comme la précédente. Elle eſt charnue, cylindrique, un peu écraſée; ſon diſque eſt preſque hexagone, entouré d'un très-grand nombre de petits tentacules arrondis & obtus.

5. Actinie héliante.

Actinia helianthus.

Actinia carnoſa, complanata, hypocrateriformis; diſco rotundo, tentaculis plurimis præditо.

— Sol. & Ell. *Zooph. p.* 6. *n.* 8.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 3. *p.* 71. *n.* 25.

— Ellis, *Phil. tranſ. vol.* 57. *p.* 456. *tab.* 19. *fig.* 6. 7.

— *Encycl. méth. pl.* 71. *fig.* 1. 2.

Actinie charnue, comprimée, évaſée en forme de ſoucoupe; ſon diſque eſt preſque couvert en

entier de petits tentacules arrondis, courts & terminés en pointe émouſſée. Ellis l'a décrite d'après des individus qu'il avoit reçus des Antilles. C'eſt une des plus belles & des plus élégantes eſpèces de ce genre.

Eſpèces d'Actinies douteuſes.

Actinia meſembrianthemum ; Sol. & Ellis, *p.* 4. *n.* 4. — Gmelin. *Phil. tranſ. vol.* 52. *p.* 83. *t.* 1. *fig.* 5.

Actinia varians. Zool. dan. tab. 129.

Actinia candida. Idem. tab. 115.

Actinia plumoſa. Idem. tab. 88.

Actinia puſilla ; Gmel. 23. — Ol. Swartz, *Nov. Act. Stockl.* 1788. 3. *n.* 7. *t.* 6. *fig.* 2.

Actinia fiſcella ; Gmel. 22. — *Zool. dan. tab.* 88. *fig.* 3.

Actinia iris ; Gmel. 21. — *Idem. tab.* 82 *fig.* 5. 6.

Actinia cariophyllus ; Gmel. 20. — Mart. *in mer. Ver.* 1. *p.* 1. *tab.* 1. *fig.* 1.

Actinia valva ; Gmel. 19. — Mull. *Zool. dan. prod.* 2801. ?

Actinia bicornis ; Gmel. 18. — Mull. *Zool. dan. prod.* 2800.

Actinia digitata ; Gmel. 12. — Mull. *Zool. dan. prod.* 2796. Bruguière la rapproche de ſon Actinie œillet de mer.

Actinia ſpectabilis ; Gmel. 11. — O. Fabric. *Fn. groel. p.* 351. *n.* 342. b.

ACTINOCRINITE ; *actinocrinites ;* Mill.

Genre de la famille des Crinoïdes ou Encrines de la claſſe des Echinodermes pédicellés, établi par Miller dans ſon *Hiſtoire naturelle des Crinoïdes.*

Animal à colonne cylindrique, formé d'articulations nombreuſes, perforées, & portant un plateau de trois plaques cunéiformes, auxquelles adhèrent cinq plaques à cinq angles, & ainſi de ſuite en augmentant de nombre & diminuant de grandeur, juſqu'à l'extrémité preſque globuleuſe, d'où s'élèvent cinq bras cylindriques, diviſés preſque de ſuite en deux parties avec pluſieurs digitations tentaculées.

Des ramifications cylindriques & ſimples partent à des diſtances irrégulières des côtés de la colonne, qui ſe termine inférieurement par un faiſceau de racines fibreuſes.

1. Actinocrinite à trente doigts.

Actinocrinites triaconta-dactylus ; Miller.

Actinocrinites ſcapo tereti brachiatim ramoſo ; digitis tricenis.

— Miller, *Hiſt. crinoïd. p.* 95. *tab.* 1—6.

— Parkins, *Organ. rem. vol.* 2. *tab.* 17. *fig.* 3.

La deſcription du genre ſe rapporte entièrement à cette eſpèce, dans laquelle l'on voit cinq bras armés chacun de deux mains, pourvues ſeulement de trois doigts. La colonne offre dans ſa longueur pluſieurs ramifications latérales, en général courtes & ſimples, & s'élève d'une baſe compoſée de beaucoup de fibres radiciformes.

L'Actinocrinite à trente doigts ſe trouve dans le calcaire alpin du Yorkshire, près de Briſtol, & dans le calcaire bleu oolithique des environs de Caen.

2. Actinocrinite polydactile.

Actinocrinites polydactilus ; Miller.

Actinocrinites digitis quadragenis ſ equinquagenis.

— Miller, *Hiſt. crinoïd. p.* 103. *tab.* 7. 8.

— Luidii, *Iconogr. tab.* 22. *fig.* 4.

— Lewid's, *Letter in Philoſ. tranſ. n.* 243. *fig.* 16.

Cette eſpèce ne diffère de la précédente que par le nombre des doigts que les bras ſupportent ; au lieu de trois il y en a conſtamment quatre à cinq.

Elle ſe trouve dans le calcaire alpin de Mendiphills & dans l'île de Caldy.

Nota. M. Miller a figuré une troiſième eſpèce de ce genre ſous le nom d'*Actinocrinites lævis, p.* 105, *tab.* 9, ſans en donner la deſcription.

ACTINOMORPHES.

M. de Blainville ſe ſert de ce nom pour déſigner les animaux qui ont une forme déterminée, circulaire, à peu près comme les fleurs des végétaux. Ce nom eſt compoſé de deux mots grecs, *actinos*, rayon, & *morphos*, forme. La plupart des Zoophytes appartiennent aux Actinomorphes.

ADARCE ; *adarces ;* Rafinesque.

Genre de polypiers établi par Rafineſque. Je ne connois aucun ouvrage dans lequel ce naturaliſte ait fait connoître le caractère de ce genre, que j'ai trouvé cité dans le *Journal de Phyſique*, 1819, *t.* 88, *p.* 429.

ADÉONE ; *adeona ;* Lamx.

Genre de l'ordre des Eſcharées, dans la diviſion des polypiers entièrement pierreux.

Tige articulée comme l'axe des Iſidées, ſupportant une ou pluſieurs expanſions pierreuſes & ſolides, flabelliformes ou en forme de feuilles. Les deux ſurfaces ſont couvertes de cellules très-petites.

Frondiculina ; de Lamarck.

J'avois placé les Adéones à la fin des Iſidées, dans mon *Hiſtoire des polypiers flexibles*, à cauſe

de la forme de leur tige; elles commencent l'ordre des Eſcharées dans mon Tableau méthodique des genres de la claſſe des polypiers.

La tige de ces productions ſingulières eſt irrégulièrement cylindrique, quelquefois rameuſe, compoſée d'articulations calcaires, ſans pores ni cellules, auſſi dures que le corail, & ſéparées par des diſques d'une ſubſtance cornée, flexible & fibreuſe. Ainſi cette tige reſſemble parfaitement à l'axe d'une Iſidée dépourvue de ſon écorce.

Les expanſions ſont d'une dureté égale à celle de beaucoup de Madrépores, & ſurpaſſent celle de la plupart des Eſchares. Leur forme, leurs oſcules, les rapprochent de ces polypiers, ainſi que leurs cellules très-nombreuſes, éparſes ſur les deux ſurfaces, & qui pénètrent juſqu'au centre du polypier. Toutes les cellules d'un même côté ſemblent communiquer entr'elles par les pores nombreux dont les cloiſons ſont couvertes. Les polypes des deux ſurfaces paroiſſent iſolés au moyen d'un diaphragme très-épais, parallèle au plan des ſurfaces, & diviſant le polypier en deux lames d'égale épaiſſeur. Cette organiſation ſe retrouve dans toutes les Eſchares.

La différence entre les expanſions & la tige eſt ſi grande, qu'au premier aperçu, les naturaliſtes ſeront tentés de regarder ces deux parties comme des êtres diſtincts. Il eſt facile de démontrer qu'elles appartiennent au même animal. Peron & Leſueur, qui ont vu ces êtres dans le lieu même de leur croiſſance, lorſque chaque cellule étoit ornée de ſon petit polype, ſe ſont aſſurés que c'étoit un ſeul & même polypier.

Dans l'état actuel de nos connoiſſances, il me ſemble impoſſible de donner une explication ſatisfaiſante de la croiſſance des Adéones; on eſt arrêté ſur-le-champ par cette queſtion: d'où vient la différence qui exiſte entre la tige & les expanſions? Il faut attendre, pour expliquer ce phénomène, qu'un naturaliſte explore de nouveau les plages preſque déſertes de la Nouvelle-Hollande, & ſoulève le coin du voile dont la nature couvre cette partie de ſes myſtères.

La couleur des Adéones eſt blanchâtre ou d'un gris de fer quelquefois très-foncé.

Elles acquièrent de 1 à 3 décimètres de hauteur (environ 1 pied).

1. Adéone griſe.

Adeona griſea; Lamx.

Adeona caule brevi, ſimplici; fronde ſuborbiculari vel flabellatâ; oſculis rotundatis.

— Lamx. *Hiſt. des polyp. p.* 481. *n.* 622. *pl.* 19. *fig.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 40. *tab.* 70. *fig.* 3.

Adeona cribriformis; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 180. *n.* 2.

La tige de cette Adéone, toujours ſimple, ſoutient une expanſion flabelliforme preſqu'orbiculaire, dans laquelle elle ſemble ſe prolonger. L'expanſion eſt peu épaiſſe, preſque toujours ſimple, bien rarement prolifère, & percée dans toute ſon étendue d'oſcules nombreux, c'eſt-à-dire, de trous ronds, irréguliers, & de grandeur différente. On pourroit conſidérer ces oſcules comme le réſultat de bandelettes irrégulièrement anaſtomoſées.

L'Adéone griſe a 1 décimètre environ de hauteur; la tige eſt un peu plus groſſe qu'une plume de corbeau.

Elle ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

2. Adéone alongée.

Adeona elongata; Lamx.

Adeona caule tortuoſo, longiſſimo, aliquoties ramoſo; fronde ovato-elongato; oſculis ovoïdeis.

— Lamx. *Hiſt. des polyp. p.* 481. *n.* 623.

La tige de cette Adéone eſt beaucoup plus longue, beaucoup plus tortueuſe que celle de l'eſpèce précédente; preſque toujours elle eſt rameuſe, tandis qu'elle eſt toujours ſimple dans la première. L'expanſion eſt ovale, alongée, plus ondulée que dans l'Adéone griſe; les oſcules ſont irréguliers de forme & de grandeur, mais toujours ovoïdes. Sa couleur eſt blanche. Sa grandeur dépaſſe 2 décimètres (7 à 8 pouces).

Elle ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

3. Adéone foliacée.

Adeona foliacea; Lamx.

Adeona caule elongato, tereti, ſubramoſo; frondibus foliiformibus, vel laciniato-palmatis, ſparſis vel confertis; lobis oblongis, ſubacutis, inæqualibus.

— Lamx. *Hiſt. des polyp. p.* 482. *n.* 624.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 40.

Adeona foliifera; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 179. *n.* 1.

La tige de l'Adéone foliacée eſt longue, cylindrique, raboteuſe & ſouvent un peu rameuſe; elle ſupporte des expanſions éparſes ou ſituées par groupes, découpées à peu près comme les feuilles du *Crataegus azerola*, & parcourues par une apparence de nervure qui n'eſt ſans doute qu'une prolongation de la tige comme dans les eſpèces précédentes. Ces expanſions n'ont jamais d'oſcules.

L'Adéone foliacée ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande; ſa couleur eſt un gris-blanchâtre; ſa grandeur varie de 2 à 3 décimètres.

AEQUORÉE. *Voyez* Equorée.

AÉTÉE; *aetea;* Lamx.

Genre de l'ordre des Cellariées, dans la diviſion des polypiers flexibles.

Polypier à tige rampante & rameuſe; cellules ſolitaires, diſtantes, opaques, tubuleuſes, arquées, & en forme de maſſue; ouverture latérale & ovale.

Cellularia; Pallas, Bruguière, Bosc.

Cellaria; Ellis & Solander.

Sertularia; Gmelin.

Anguinaria; de Lamarck, Cuvier.

Ce petit polypier diffère de toutes les Cellariées, & ſe trouve placé à la fin de cet ordre, parce qu'il ſemble le lier à celui des Sertulariées par ſa tige rampante d'où partent les cellules; mais il diffère encore plus de ce dernier par la forme de ſa tige ondulée, rameuſe & renflée de diſtance en diſtance, ainſi que par la forme des cellules; c'eſt donc une eſpèce vraiment intermédiaire, & ſi elle ſe trouve dans les Cellariées plutôt que dans les Sertulariées, c'eſt uniquement parce que tous les auteurs l'ont regardée comme du genre *Cellaria*.

Il eſt poſſible que cette production marine appartienne à une claſſe différente de celle des polypiers, & que mieux connue, on la réuniſſe à quelques animaux claſſés parmi les Vorticelles. Cette opinion, que je ne préſente que comme une hypothèſe, eſt fondée ſur la forme & l'organiſation des parties que l'on conſidère comme des cellules, ſur leur poſition qui varie à l'infini, &c.

Le genre Aétée n'eſt encore compoſé que d'une ſeule eſpèce très-commune ſur les plantes marines des mers d'Europe. Elle paroît ſe plaire ſur les Plocamies & ſur quelques Ceramiums d'un rouge vif & brillant, qu'elle embellit par la blancheur des cellules, ſemblables à des maſſues nacrées, preſque microſcopiques.

Bruguière a décrit cette eſpèce ſous le nom de *cellulaire traçante*, adopté par Boſc. (*Voyez* ce mot.) Aux ſynonymes donnés par cet auteur, nous ajouterons :

Aétée ſerpent.

Aetea anguina; Lamx. *Hyſt. des polyp. p.* 153. *n.* 262. *pl.* 5. *fig.* 6. A.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 9. *tab.* 65. *fig.* 15.

Anguinaria ſpatulata; de Lamk. *Anim. ſans vert. t.* 2. *p.* 145. *n.* 1.

Cette eſpèce n'eſt pas rare dans les mers européennes; elle diffère un peu de pluſieurs individus que j'ai obſervés ſur des Hydrophytes de la Méditerranée, de l'Amérique & de la Nouvelle-Hollande. Leurs caractères ne m'ont pas paru cependant aſſez eſſentiels pour en faire des eſpèces particulières, peut-être à cauſe de la petiteſſe des objets, qui ne permet pas de reconnoître les différences qui peuvent exiſter.

AGARIC foſſile, polyp.

Knorr & quelques autres auteurs ont donné ce nom à des polypiers foſſiles de l'ordre des Méandrinées & du genre Agarice. *Voyez* ce mot.

AGARICE; *agaricia;* de Lamarck.

Genre de l'ordre des Méandrinées, dans la diviſion des polypiers entièrement pierreux.

Polypier pierreux, à expanſions aplaties, ſubfoliacées, ayant une ſeule ſurface garnie de ſillons ou de rides ſtellifères. Etoiles lamelleuſes, ſériales, ſeſſiles, ſouvent imparfaites & peu diſtinctes.

Madrepora; auctorum; Linné.

Ce genre a été extrait par M. de Lamarck des Madrépores de Linné. Il a les plus grands rapports avec les Pavones, dont quelques individus préſentent quelquefois les caractères. Il eſt néanmoins très-rare qu'un examen attentif ne faſſe pas découvrir quelques portions qui ne ſont point doublées ou pliées en deux, & qui ont alors les deux ſurfaces bien diſtinctes, une ſtellifère, l'autre nue ou ſans étoiles. Les lames qui compoſent les ſillons ou les collines ſont entières & les traverſent de chaque côté. Les animaux ſont inconnus, à l'exception de ceux d'une ſeule eſpèce que M. Leſueur a obſervée ſur les côtes de l'île Saint-Thomas; il l'a nommée Agarice pourpre (*voyez* ce mot); il n'a point fait l'anatomie de ces polypes.

Les Agarices acquièrent quelquefois une grandeur conſidérable; elles ne ſe trouvent qu'entre les deux tropiques ou dans leur voiſinage. Elles ſont peu nombreuſes dans les collections; je n'en connois encore que dix eſpèces de décrites ou de figurées.

Schweigger rapporte à ce genre le *Fungia talpa* de M. de Lamarck, que l'on a ſouvent confondu avec le *Fungia limacina*, ainſi que l'*Explanaria aſpera*. Je crois devoir préférer l'opinion de notre célèbre profeſſeur à celle du naturaliſte allemand; ce dernier fait avec raiſon deux eſpèces des *Madr. ampliata* & *elephantopus*, que M. de Lamarck conſidéroit comme de ſimples variétés. Enfin il y ajoute le *Madrepora boletiformis* d'Eſper.

1. Agarice capuchon.

Agaricia cucullata; de Lamk.

Agaricia foliacea, explanata; frondibus baſi coalitis, criſtatis, ſubconvolutis; rugis tranſverſis flexuoſis, carinatis; ſtellis profundis irregularibus.

Madrepora cucullata; Sol. & Ellis, *p.* 157. *n.* 25. *tab.* 42. *fig.* 1. 2.

— Esper, *Zooph. Suppl.* p. *tab.* 67.

Agarice contournée; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 242. *n.* 1.

Agarice capuchon; Lamx. *Gen. polyp. p.* 54.

Ce polypier offre des expanſions étendues, foliacées ou en forme de crête, ridées; planes & ſe contournant un peu avec l'âge : ſouvent elles ſe réuniſſent par leur baſe comme les pétales d'une fleur. Leur ſurface ſupérieure eſt couverte de rides tranſverſales, irrégulièrement flexueuſes & ſaillantes, parſemées d'étoiles inégales ſituées dans la partie la plus profonde des ſillons. La ſurface inférieure eſt finement ſtriée.

L'Agarice capuchon devient aſſez grande; elle n'eſt pas très-commune dans les collections; je la crois originaire de la mer des Antilles.

2. Agarice ondée.

Agaricia undata; de Lamk.

Agaricia foliacea, explanata; frondibus latiſſimis, rugarum carinis craſſis, rotundatis, tranſverſis; interſtitiis ſtellarum elevatis.

Madrepora undata; Sol. & Ellis, *p.* 157. *n.* 23. *tab.* 40.

— Esper, *Zooph. Suppl.* 1. *tab.* 78.

Agarice ondée; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 242.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 54. *tab.* 40.

Cette eſpèce préſente une expanſion large, comprimée ou aplatie, preſque ſemblable à une grande feuille : la ſurface ſupérieure eſt plane, couverte de petites éminences, ſaillantes, arrondies, de 3 à 4 millimètres de groſſeur (environ 2 lignes), irrégulières, tranverſales, très-flexueuſes, quelquefois rameuſes ou s'anaſtomoſant pluſieurs enſemble. Les étoiles ſont petites, rapprochées, & placées ſur le bord externe des éminences.

L'Agarice ondée eſt plus grande que l'Ag. capuchon; elle acquiert quelquefois plus de 2 décimètres de longueur (environ 8 pouces) ſur 15 centimètres de largeur (environ 6 pouces); ſon épaiſſeur n'eſt pas très-conſidérable; je la crois originaire de la mer des Antilles.

3. Agarice ridée.

Agaricia rugoſa; de Lamk.

Agaricia frondibus brevibus, undato-contortis, rugoſiſſimis; rugis confertis, elevatis, irregularibus, lamelloſo-ſtriatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 243. *n.* 3.

Cette Agarice eſt ſingulièrement ridée en deſſus, & ſes rides ſont élevées, ſerrées les unes contre les autres, inégales, contournées & tranſverſalement ſtriées par de petites lames. Le deſſous de ſes expanſions eſt nu, avec des ſtries fines vers les bords; mais ces expanſions ſe contournent & ſouvent ſe replient de manière que leur ſurface ſupérieure eſt la ſeule apparente. Les étoiles ne paroiſſent point.

Peron & Leſueur ont rapporté ce polypier de leur voyage aux Terres auſtrales; ne l'ayant jamais vu, j'ai copié la deſcription que M. de Lamarck en a donnée.

4. Agarice flabelline.

Agaricia ampliata.

Agaricia foliacea, explanata; frondibus ſubflabellatis, longitudinaliter rugoſis; rugarum carinis, lamelloſo-ſerratis, aſperrimis; ſtellis variuſculis, imperfectis.

Madrepora ampliata; Sol. & Ellis, *p.* 157. *tab.* 41. *fig.* 1. 2.

Agarice flabelline; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 243. *n.* 4.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 54. *tab.* 41. *fig.* 1. 2.

Var.? *Madrepora elephantopus;* Pall. *Zooph. p.* 290. *n.* 168. B.

— Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 18.

L'Agarice flabelline ſe reconnoît à ſes expanſions preſque flabellées, dont le bord eſt déchiré, ondulé ou lobé. Leur ſurface ſupérieure eſt couverte de petites collines ou éminences longitudinales & comme rayonnantes de la baſe au ſommet. Elles ſont un peu flexueuſes, arrondies, quelquefois rameuſes ou anaſtomoſées entr'elles, & compoſées de lamelles libres des deux côtés, dentées & très-rudes. Les étoiles ſont peu nombreuſes & irrégulièrement diſſéminées.

Ce n'eſt qu'avec doute que M. de Lamarck regarde le *Madrepora elephantopus* de Pallas comme la var. B de l'Agarice flabelline. Schweigger en a fait une eſpèce particulière, & regarde la var. A comme intermédiaire entre les Agarices & les Méandrines. N'ayant jamais vu l'*Agar. elephantopus* de Pallas, j'ai dû ſuivre l'opinion du célèbre profeſſeur du Jardin du Roi.

L'Agarice flabelline & ſa variété ſont originaires de la mer des Indes.

5. Agarice papilleuſe.

Agaricia papilloſa; de Lamk.

Agaricia frondibus ſubflabellatis, ſupernè papilloſis; papillis obtuſis, aſperiuſculis, longitudinaliter ſeriatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 243. *n.* 5.

Les expanſions de cette Agarice ſont preſque flabellées & papilleuſes ſur leur ſurface ſupérieure. Les papilles ſont par rangées ſerrées, & ſe réuniſſent ſouvent pluſieurs enſemble. Les

étoiles ſont de petits trous aſſez rares, cachés entre les rides ou les rangées de papilles.

Ce polypier a été rapporté des mers auſtrales par Peron & Leſueur.

6. Agarice lime.

Agaricia lima ; de Lamk.

Agaricia frondibus flabellatis, ſubcucullatis ; ſupernè ſuperficie rugis longitudinalibus, anguſtis, papilloſis aſperatâ ; papillis exilibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 243. *n.* 6.

Cette Agarice offre des expanſions flabellées, preſqu'en forme de capuchon ; leur ſurface ſupérieure eſt couverte de papilles très-fines ſituées en rangées étroites, longitudinales, ſerrées & rudes au toucher. Les étoiles ſont à peine apparentes. La ſurface inférieure, quoique nue, offre quelques boſſelettes éparſes & rares.

Cette eſpèce habite les mers auſtrales, d'où elle a été rapportée par Peron & Leſueur.

7. Agarice explanulée.

Agaricia explanulata ; de Lamk.

Agaricia explanata, partim incruſtans ; ſtellis confertis, inter ſe implexis ; lamellis medio latioribus & craſſioribus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 244. *n.* 7.

Madrepora pileus ; Esp. *Zooph.* 1. *tab.* 6. *Synonymis excluſis.*

Cette Agarice n'a aucun rapport avec le *Madrepora pileus* de Linné, *Fungia pileus* de Lamarck ; elle ſe rapproche un peu des Explanaires. Ses expanſions ſont un peu planes, en partie encroûtantes ; les étoiles dont la ſurface ſupérieure eſt couverte ſont très-rapprochées, non circonſcrites & ſe confondent quelquefois enſemble ; les lamelles ſont plus larges & plus épaiſſes au centre qu'à la circonférence. La ſurface inférieure eſt nue, légèrement ſtriée.

L'on croit que ce polypier ſe trouve dans la mer des Indes.

8. Agarice pourpre.

Agaricia purpurea ; Lesueur.

Agaricia foliacea, incruſtans ; frondibus undulatis, marginibus acutis ; ſtellis profundis ; rugis lamelloſis ; lamellis integris, denticulatis, alternatim magnis & minutis.

— Lesueur, *Mem. du Muſ. d'hiſt. nat. tom.* 6. *p.* 276. *tab.* 15. *fig.* 3. a. b. c.

Le polypier de cette Agarice eſt foliacé, encroûtant, compoſé d'expanſions ondulées, tranchantes ſur les bords. La ſurface ſupérieure eſt couverte d'étoiles profondes ; leurs lamelles ſont placées dans le ſens de la longueur des vallons & oppoſées à celles des collines. Ces derniers forment un réſeau très-irrégulier ; elles ſont compoſées de lames entières, libres au ſommet, denticulées, alternativement grandes & très-petites.

La ſurface inférieure finement ſtriée eſt croiſée par des ondulations concentriques.

La grandeur de ce polypier varie de deux à quatre décimètres (6 à 12 pouces environ).

« Animal à expanſions gélatineuſes, ſans tentacules apparens ; ouverture centrale alongée, » pliſſée intérieurement, bordée d'un cercle » jaune & un peu plus loin par huit points jaunes, » deſquels naiſſent des lignes également d'un » jaune pâle ſe prolongeant juſqu'au rebord. Il » y en a d'autres plus légères intermédiaires » qui ſe diviſent en deux ou trois. A chacun de » leurs points de diviſion eſt une tache jaunâtre.

» La couleur générale eſt d'un beau pourpre au » centre, qui paſſe à une teinte foncée d'un roux » de terre de Sienne, vers les bords de l'animal. »

J'ai cru devoir copier la deſcription donnée par M. Leſueur, parce qu'elle a été faite ſur le vivant.

» L'Agarice pourpre ſe trouve ſur les côtes de l'île Saint-Thomas ; elle recouvre tout ce qui ſe rencontre ſur ſon paſſage. M. Leſueur en a vu une variété entièrement verte qu'il n'a pas eu le temps d'examiner.

Le *Mad. boletiformis* (Espen, tab. 56) eſt une Agarice ſuivant Schweigger. Il rapporte également à ce genre le *Mad. aſpera* d'Ellis & Solander, que M. de Lamarck conſidère comme une Explanaire.

AGASTRAIRES. C'eſt le nom que M. de Blainville, dans l'aperçu cité à l'article ſuivant, a donné plus particulièrement aux Infuſoires. Le nom d'Agaſtraire indiqueroit que ce naturaliſte n'admet point d'eſtomac dans ces animaux. Il en extrait donc les Brachions, les Vorticelles, ainſi que des eſpèces de Tricodes & de Cercaires de Muller, qui en ſont certainement pourvues ; tandis que les Hydres, qu'il ne place point dans les Agaſtraires, ne peuvent point être conſidérés comme munis d'un véritable eſtomac. Ceux-ci ne ſont que des ſacs membraneux qui peuvent être retournés, ſans que l'animal ceſſe de vivre, & que la paroi extérieure, devenue artificiellement l'intérieure, puiſſe être conſidérée comme celle d'un nouvel eſtomac. Je crois cependant, avec M. de Blainville, que certains Infuſoires des auteurs ne jouiſſent d'autres fonctions que de l'abſorption & de l'exhalation extérieures ; mais on verra par la ſuite ce que ſont véritablement ces Infuſoires. (B. de St. V.)

AGASTROZOAIRES. M. de Blainville a, dans ſon *Prodrome d'une nouvelle diſtribution ſyſtématique du règne animal*, déſigné ſous ce nom

les animaux qui forment son treizième sous-règne, & qu'il appelle aussi Hétéromorphes, c'est-à dire, sans forme régulière. Il le divise en deux classes, celle des Spongiaires & celle des Agastraires ou Infusoires. Malgré tout notre respect pour les opinions de M. de Blainville, nous ne pouvons rapprocher des êtres aussi différens, & malgré que, dans une note, ce savant reconnoisse avec raison que Muller a confondu parmi ses Infusoires des animaux de différens degrés d'organisation, nous n'en connoissons aucun parmi ceux-ci qui puisse demeurer voisin des Spongiaires. C'est au mot Infusoire que nous examinerons jusqu'à quel point cette classe entièrement artificielle peut être conservée, ou à quels autres groupes naturels on peut renvoyer les êtres qui la composent.

(B. de St. V.)

AGLAOPHÉNIE; *aglaophenia*; Lamx.

Genre de l'ordre des Sertulariées, dans la division des polypiers flexibles.

Polypier phytoïde, corné; rameaux munis dans toute leur longueur, & toujours sur le même côté, de cellules isolées ou axillaires, garnies souvent d'appendices calyciformes.

Sertularia; *auctorum*.

Plumularia; de Lamarck.

Les Aglaophénies ont été confondues avec les Sertulaires par tous les auteurs qui ont écrit sur les polypiers; aucun même n'avoit pensé à les réunir dans une section particulière, jusqu'en 1810, époque où je fis paroître mon premier Mémoire sur les Polypiers. Elles étoient répandues sans ordre parmi les nombreuses espèces du genre *Sertularia*, malgré les caractères nombreux & constans qui en font un groupe bien distinct.

Les tiges de ces polypiers sont presque triquètres; ainsi, les pinnules qui couvrent les tiges & les rameaux, & même quelquefois ces derniers, partent de la même face & sont plus ou moins rapprochés les uns des autres; il y a même des espèces où les rameaux se touchent à leur origine; en général ils sont situés près des angles, mais toujours sur le même côté.

Les Aglaophénies diffèrent encore des autres Sertulariées par le *facies* général du polypier, par la situation & la forme des cellules. Ces petites loges polypeuses sont quelquefois placées entre deux appendices comme une fleur dans un calice; d'autres fois l'appendice supérieur venant à manquer, l'inférieur peut alors se comparer à la bractée recourbée & plus ou moins longue d'une fleur axillaire & sessile. Il en est dont les cellules sont isolées & régulièrement espacées; enfin d'autres où, par leur rapprochement, elles forment des groupes sur chaque articulation; mais dans toutes les espèces l'on observe constamment le caractère générique, celui d'avoir les cellules sur le même côté des rameaux.

Les Aglaophénies sont d'une substance cornée, membraneuse & flexible.

Leur couleur, d'un fauve qui varie presque du blanc au noir, ne présente pas les brillantes nuances de quelques Sertulariées ou des Corallinées; il est vrai qu'elles l'emportent sur ces polypiers par l'élégance de leur port & par la situation des rameaux se courbant avec grâce les uns au-dessus des autres; ils ressemblent aux plumes flexibles de l'autruche par leurs divisions contournées & par leur inflexion générale.

Leur grandeur varie d'un centimètre à trois ou quatre décimètres (de 6 lignes à 15 pouces environ).

On les trouve dans toutes les mers, à toutes les profondeurs, souvent parasites sur les hydrophytes & les autres productions marines, quelquefois adhérentes aux rochers par des fibres plus ou moins nombreuses, & non par un empatement. En général plus nombreuses & plus variées dans les régions équinoxiales que dans les latitudes tempérées ou froides.

Les Aglaophénies ne sont d'aucun usage.

Obsev. Les Aglaophénies simples ou non rameuses, pinnées, à cellules sans appendices & distantes, pourroient former un genre particulier, auquel l'on donneroit le nom de *Plumulaire*, proposé par M. de Lamarck pour les Aglaophénies.

Donati avoit indiqué depuis long-temps le genre Aglaophénie sous le nom d'*Anisocalyx*; il le regardoit comme faisant partie du règne végétal.

1. Aglaophénie anguleuse.

Aglaophenia anguloſa; Lamx.

Aglaophenia caule anguloſo, paululùm flexuoſo, baſi nudo vel ſubcretaceo; ramis ſparſis pinnatis; cellulis axillaribus, cupulæformibus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 166. *n.* 274.

Plumularia anguloſa; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 126. *n.* 8.?

Espèce remarquable par sa tige droite, anguleuse & fléchie en zig-zags fréquens; elle est simple & garnie de ramuscules épars, ouverts ou ascendans, pinnés ou presque bipinnés. Les pinnules sont courtes, serrées & opposées; les cellules sont cupuliformes avec un appendice inférieur assez long & courbé en arc.

La tige de ce polypier est d'une couleur blanchâtre; les ramuscules sont jaunâtres ou fauves; sa grandeur varie de trois à six décimètres (de 1 à 2 pieds). Il a été rapporté de l'Australie par Peron & Lesueur.

2. Aglaophénie en épi.

Aglaophenia ſpicata; Lamx.

Aglaophenia caule erecto, paululùm cretaceo; ramis alternis, rectis, numeroſis, ſpicatis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 166. *n.* 275.

Cette jolie eſpèce ſe diſtingue par ſa tige ſimple, droite, cylindrique, un peu crétacée & couverte de rameaux alternes, pinnés, nombreux, droits. Les pinnules ſont courtes, ſerrées, & forment une eſpèce d'épi alongé par leur ſituation dans l'état ſec. Leurs cellules campanulées ſemblent renfermées dans un calice à cauſe de la forme de l'appendice inférieur. La tige & les ramuſcules ſont d'une couleur fauve; la grandeur de cette Aglaophénie varie de deux à trois décimètres (7 à 12 pouces). Elle ſe trouve dans l'Océan indien. Je la dois à l'amitié de M. de Juſſieu.

3. Aglaophénie cyprès.

Aglaophenia cupreſſina; Lamx.

Aglaophenia erecta, teres, ſquamata, ramoſiſſima, bipinnata; pinnis pinnuliſque biſeriis, brevibus, rigidis, confertis; ovariis tereti-ovatis ſubſcabris.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 169. *n.* 282.

Plumulaire bipinnée; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 126. *n.* 7.

Cette eſpèce a l'aſpect d'un cyprès ou de certaines fougères. Ses tiges ſont droites, cylindriques, écailleuſes, très-rameuſes & preſque triquètres. Les rameaux oppoſés & pinnés ſont nombreux, principalement dans la partie ſupérieure du polypier; les pinnules courtes, roides, ſerrées, portent des cellules peu profondes, dépourvues d'appendice inférieur. Les ovaires ſont pédiculés, alongés, & cerclés en ſpires échinulées, interrompues par un prolongement de pédicelle. La couleur de cette Aglaophénie eſt un brun olivâtre preſque noir. Sa grandeur varie de douze à quinze centimètres (4 à 7 pouces). Elle n'eſt pas rare dans la mer des Indes.

4. Aglaophénie flexueuſe.

Aglaophenia flexuoſa; Lamx.

Aglaophenia caule flexuoſo & ramoſo; ramis pinnuliſque recurvatis; cellulis dentatis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 167. *n.* 276.

L'Aglaophénie flexueuſe eſt ainſi nommée à cauſe des courbures que la tige préſente; elle eſt cylindrique & rameuſe; les rameaux ſont un peu recourbés ainſi que les ramuſcules; les pinnules dans l'état ſec ſont penchées comme les barbes des plumes; les cellules ſont dentées & plus longues que l'appendice inférieur. Grandeur douze à treize centimètres (environ 4 pouces). Couleur fauve, brillante & foncée. Elle ſe trouve dans la mer des Indes.

5. Aglaophénie arquée.

Aglaophenia arcuata; Lamx.

Aglaophenia ramoſa, dichotoma; ramis parùm numeroſis, arcuatis; cellulis calicularis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 167. *n.* 277. *pl.* 4. *fig.* 4. a. B.

La tige de cette Aglaophénie eſt rameuſe & dichotome: ſes rameaux ſont peu nombreux, courbés en arc avec élégance: les cellules ſont placées entre deux appendices; l'inférieur forme un coude avec deux dents oppoſées placées dans l'angle de la courbure; le ſupérieur eſt très-court. La couleur de ce polypier eſt un fauve brillant & foncé; ſa grandeur varie de douze à quinze centimètres (5 à 7 pouces).

Cette belle Aglaophénie a été rapportée de la mer des Antilles par M. Poiteau.

6. Aglaophénie pennaire.

Aglaophenia pennaria; Lamx.

Aglaophenia volubilis, ramoſa, ſubpaniculata; ramis pinnatis falcato-uncinatis; rachi denticulis ſcabra; pinnulis ſcabris; veſiculis criſtatis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 167. *n.* 278.

Sertularia pennaria; Esper, *Zooph. Suppl.* 2. *tab.* 25. *fig.* 1. 2. 3.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3856. *n.* 26.

— Cavol. *Polyp. mar.* 3. *p.* 134. *tab.* 5. *fig.* 1. 6.

Plumulaire crochue; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 125. *n.* 5.

Cette Aglaophénie ſe contourne autour des Hydrophytes. Ses rameaux ſont plus penniformes que dans l'Aglaophénie plume, avec laquelle on la confond très-ſouvent, quoiqu'elle ſoit beaucoup plus élégante dans ſon port. Les cellules ſont preſque campanulées; leur bord eſt garni de dents aiguës. Les ovaires ont leur ouverture dentée; ils ſont marqués d'anneaux tranſverſes & obliques, dentés également ſur un des bords.

La grandeur de ce polypier varie d'un à trois centimètres; ſa couleur eſt un blanc jaunâtre. Elle n'eſt pas rare dans la Méditerranée, d'où elle m'a été envoyée par mon ami M. Balbis, maintenant profeſſeur de botanique à Lyon.

7. Aglaophénie élégante.

Aglaophenia elegans; Lamx.

Aglaophenia ramoſa; ſurculis ramiſque pinnatis; pinnulis alternis, diſtichis, ſetaceis patentibus; denticulis ſecundis campanulatis ſpinulâ ſuffultis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 169. *n.* 281.

Plumulaire élégante; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 129. *n.* 16.

La tige de l'Aglaophénie élégante eſt dichotome ou rameuſe; les ramifications peu nombreuſes ſont couvertes de pinnules alternes, longues, ſétacées, nombreuſes & eſpacées, larges

&

& ouvertes; les cellules ont un appendice court & aigu. Couleur jaunâtre, vive. Grandeur, environ un décimètre (près de 4 pouces). Se trouve dans la mer des Indes.

8. Aglaophénie cruciale.

Aglaophenia crucialis; Lamx.

Aglaophenia ſtirpe rectâ, baſi nudâ; ramis oppoſito-geminatis, longis pinnatis patentibus; pinnulis tenuibus breviuſculis bifariis ſubappreſſis; ovariis cylindraceis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 169. *n.* 283.

Plumulaire brachiée; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 126. *n.* 9.

Aucune eſpèce d'Aglaophénie ne reſſemble à la Cruciale, dont le facies eſt très-remarquable par la poſition des rameaux. Ils ſont oppoſés, non ſur les côtés de la tige, mais ſur des points communs de cette tige; en ſorte que ces rameaux ſont véritablement géminés; ce caractère s'obſerve ſur toutes les Aglaophénies, mais d'une manière beaucoup moins marquée. Les rameaux très-ouverts viennent par paires écartées. Les inférieurs ſont les plus longs. Couleur fauve clair. Sa grandeur varie de un à deux décimètres (4 à 8 pouces environ). Peron & Leſueur ont rapporté cette eſpèce de leur voyage aux Terres auſtrales.

9. Aglaophénie myriophylle.

Aglaophenia myriophylla.

Aglaophenia ſurculis inarticulatis pinnatis; pinnulis alternis, longis arcuatis confertis ſecundis; cellulis truncatis, baſi ſtipulatis, unilateralibus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 168. *n.* 279.

Sertularia myriophyllum; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3848. *n.* 10.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 44. *n.* 13.

— Ellis, *Corall. p.* 28. *tab.* 8. *fig.* 2. A.

— Barrel. *Icon.* 1292. *fig.* 2.

Plumulaire myriophylle; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 124. *n.* 1.

Cette eſpèce varie beaucoup plus en grandeur que par la forme. Ses tiges ſont droites, ſimples, très-rarement rameuſes, & dans ce cas elles n'offrent au plus qu'un ou deux rameaux ſemblables aux tiges, & pinnés comme elles. Les pinnules ne garniſſent jamais que la partie ſupérieure des tiges; elles ſont longues, filiformes, droites ou courbées, & couvertes de cellules campanulées à bord ordinairement entier. La couleur de ce polypier eſt vert jaunâtre ou fauve; ſa grandeur varie de cinq à quinze centimètres (2 à 7 pouces). Il ſe trouve dans les mers d'Europe. Je l'ai reçu de la Méditerranée par M. Bouchet.

10. Aglaophénie pennatule.

Aglaophenia pennatula; Ellis.

Aglaophenia filiformis, tenella, pinnata; pinnis crebris, aſcendentibus, appreſſis, articulatis; cellulis ſecundis, campanulatis, ſtipulâ corniformi ſuffultis, purpureis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 11. *pl.* 7. *fig.* 1. 2.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 168. *n.* 280.

Sertularia pennatula; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 56. *n.* 31. *tab.* 7. *fig.* 1. 2.

Plumulaire pennatule; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 128. *n.* 15.

Cette eſpèce, que M. de Lamarck a confondue avec l'Aglaophénie glutineuſe, & M. Flemming avec l'Aglaophénie myriophylle, eſt encore peu connue. Sa tige eſt ſimple, légèrement flexueuſe, pinnée, à pinnules recourbées & longues, couvertes de cellules campanulées & tronquées, avec les bords dentés; deux dents ſont plus longues que les autres & oppoſées entr'elles. La couleur de l'Aglaophénie pennatule eſt un fauve verdâtre foncé. Sa grandeur varie de ſept à dix centimètres (3 à 4 pouces). Elle ſe trouve dans l'Océan indien & au Cap de Bonne-Eſpérance.

11. Aglaophénie plume.

Aglaophenia pluma; Linn.

Aglaophenia laxè ramoſa, ſubvolubilis; ſurculis pinnatis, lanceolatis, alternis; cellulis campanulatis, imbricatis; ovariis gibbis, criſtatis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 169. *n.* 284.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 11.

Sertularia plumæ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3850. *n.* 12.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 43. *n.* 12.

— Ellis, *Corall. p.* 27. *tab.* 7. *n.* 12. *fig.* b. B.

— Cavol. *Polyp. mar.* 3. *p.* 210. *tab.* 8 *fig.* 5.

Plumulaire à crête; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 125. *n.* 4.

Cette eſpèce eſt tellement connue qu'une deſcription détaillée me ſemble inutile. Elle varie beaucoup dans ſa grandeur; j'en ai obſervé d'un centimètre & d'un décimètre de hauteur. Son facies change également ſuivant qu'elle a été plus ou moins de temps expoſée à l'action de l'air & de la lumière.

J'ai réuni, peut-être à tort, le *Sertularia echinata* de Gmelin & de Pallas à l'Aglaophénie plume, à cauſe des rapports nombreux qui exiſtent entre ces deux polypiers.

L'Aglaophénie plume eſt très-commune dans les mers d'Europe; ordinairement elle eſt paraſite ſur les grandes hydrophytes qu'elle recouvre quelquefois de ſes nombreux panaches, depuis la tige juſqu'aux dernières ramifications.

12. Aglaophénie pélagique.

Aglaophenia pelagica ; Lamx.

Aglaophenia caule ſimplici ; cellulis ovatis ; ore minuto ; ovariis ovatis, lævibus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 170. *n.* 285.

Eſpèce très-petite, que l'on confond ſouvent avec l'Aglaophénie plume, mais qui en diffère par pluſieurs caractères ; la tige eſt toujours ſimple, pinnée, à pinnules très-courtes, un peu glutineuſes. Les cellules ſont ovales avec une petite ouverture ; les ovaires ſont également ovales, liſſes & luiſans ſur leur ſurface. Couleur fauve ; grandeur un centimètre au plus (environ 4 lignes). Cette Aglaophénie ſe trouve ſur les feuilles du *Fucus natans* Linn.

13. Aglaophénie de Gaymard.

Aglaophenia Gaymardi ; Lamx.

Aglaophenia pinnata, articulata ; pinnulis fortè articulatis ; cellulis brevibus campanulatis ; ore lato ; ovariis elongatis, lævibus, acutis.

J'ai conſacré cette ſingulière Aglaophénie à M. Gaymard, docteur en médecine, un des naturaliſtes de l'expédition commandée par le capitaine Freycinet, en témoignage de conſidération & d'amitié. Pluſieurs tiges non rameuſes s'élèvent du même empatement ; elles ſont pinnées dans preſque toute leur longueur & fortement articulées, ainſi que les pinnules ; elles ſont alternes ; par la deſſiccation elles ſe jettent quelquefois toutes d'un ſeul côté. Les cellules très-courtes & campanulées ont une large ouverture ronde avec un appendice court & aigu à leur baſe. Les ovaires ſont liſſes, ovales-alongés, terminés en pointe. La couleur de ce polypier eſt fauve ; il s'élève à deux centimètres tout au plus (8 à 9 lignes) ; & ſe trouve ſur les grandes hydrophytes du Cap de Bonne-Eſpérance.

14. Aglaophénie ſpécieuſe.

Aglaophenia ſpecioſa ; Pall.

Aglaophenia pinnata, rigida ; pinnis ſubſecundis incurvis, cellulis campanulato-effuſis dentatis, ſtipulaceis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 170. *n.* 286.

Sertularia ſpecioſa ; Pall. *Elench. zooph. p.* 152. *n.* 95.

Sertulaire ſpécieuſe ; Bosc, 3. *p.* 94.

L'épithète de ſpécieuſe ne me paroit pas rendre exactement le *ſpecioſa* latin, ces deux mots ayant une acception différente dans les deux langues ; cependant je l'ai conſervée d'après l'autorité de M. Boſc. L'Aglaophénie ſpécieuſe n'a encore été obſervée que par Pallas ; elle reſſemble à l'Aglaophénie plume par le port ; ſes radicules s'entortillent autour des Gorgones ; les tiges ſont nombreuſes, contournées, pinnées & roides. Les pinnules oppoſées, preſqu'égales, ſe courbent ou ſe plient par la deſſiccation comme dans l'Aglaophénie plume. Les cellules ſont axillaires, preſqu'imbriquées, preſqu'à demi campanulées ; leur bord eſt tridenté de chaque côté ; la dent du milieu, plus longue que les deux autres, eſt ouverte en dehors.

La grandeur de cette Aglaophénie varie de dix à douze centimètres (environ 3 à 4 pouces). Sa couleur eſt jaune foncé ; elle ſe trouve ſur les côtes de l'île de Ceylan.

15. Aglaophénie glutineuſe.

Aglaophenia glutinoſa ; Lamx.

Aglaophenia pinnulis approximatis, alternis ; cellulis minutis inappendiculatis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 171. *n.* 287.

Ses tiges ſont ſimples, furculeuſes & pinnées ; ſes pinnules ſont rapprochées & alternes ; les cellules ſont campanulées, iſolées ou ſans appendice viſible.

Les tiges & les pinnules de cette jolie Aglaophénie ſont couvertes d'une matière gommeuſe & gélatineuſe, qui colle toutes ſes parties enſemble avec une ſi grande ténacité, qu'il eſt très-difficile de les ſéparer & de les développer ; dans cette opération elles perdent la couleur rouge vive & brillante que la mort & la deſſiccation n'ont pu leur enlever.

L'Aglaophénie glutineuſe, haute de ſix à huit centimètres (environ 2 pouces), ſe trouve dans les mers des Indes & de l'Auſtralie.

16. Aglaophénie délicate.

Aglaophenia gracilis ; Lamx.

Aglaophenia ſimplex, pinnata ; cellulis minutiſſimis, diſtantibus, inappendiculatis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 171. *n.* 288.

La tige de l'Aglaophénie délicate, ſimple, pinnée, ſupporte des pinnules peu nombreuſes, ſétacées, éparſes & droites ; les cellules ne peuvent ſe voir qu'à une forte loupe ; elles ſont très-petites ; preſque diaphanes, très-éloignées les unes des autres & ſans appendices. La couleur de ce polypier eſt un roſe brillant ; ſa grandeur, environ un décimètre (3 pouces). Il eſt indiqué comme originaire de l'Océan indien, dans la collection de M. de Juſſieu de qui je l'ai reçu.

17. Aglaophénie ſétacée.

Aglaophenia ſetacea.

Aglaophenia ſimplex, pinnata ; pinnis alternis ſubincurvatis ; cellulis obſoletis, remotiſſimis ; ovariis oblongis axillaribus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 171. *n.* 289.

Sertularia ſetacea ; Sol. & Ellis, *p.* 47. *n.* 17.

— Ellis, *Corall. p.* 117. *tab.* 38. *fig.* 4. D. T.

Plumulaire ſétacée ; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 129. *n.* 17.

L'Aglaophénie ſétacée n'eſt pas la plus petite, la plus courte, mais bien la plus délicate, la plus grêle des nombreuſes eſpèces de ce genre. Elle s'élève à deux ou trois centimètres, tandis qu'elle a tout au plus le diamètre d'un cheveu dans ſes parties les plus fortes. Cette ténuité, la tranſparence & ſa couleur blanchâtre la font échapper ſouvent aux recherches des naturaliſtes, quoiqu'elle ſoit très-commune ſur les côtes de France, principalement en Normandie.

Ses tiges ſimples & pinnées s'élèvent en grande quantité, mais non par touffes, d'une racine rampante qui s'attache ſur la ſurface des rochers ou des plantes marines. Les pinnules ſont très-ouvertes, diſtantes, légèrement courbées ; les cellules ſont très-écartées, ſans appendice ; les ovaires ſont axillaires, alongés.

18. Aglaophénie pinnée.

Aglaophenia pinnata.

Aglaophenia humilis ; ſurculis ſimplicibus pinnatis, ſubarticulatis ; pinnis alternis, laxiuſculis, arcuatis ; cellulis ſemi-campanulatis ; ovariis ovatis, confertis, ore coronatis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 172. *n.* 290.

Sertularia pinnata ; Sol. & Ellis, *p.* 46. *n.* 16.

— Ellis, *Corall. p.* 34. *tab.* 11. *n.* 16. *fig.* a. A.

Sertularia ſetacea ; Pall. *Elench. p.* 148. *n.* 92.

Plumulaire pinnée ; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 127. *n.* 12.

Ce petit polypier, commun ſur les côtes de France & d'Angleterre, s'attache ſur les rochers, les coquilles & même ſur quelques vieux cruſtacés. Ses jets ſimples, pinnés, s'élèvent à peine à cinq centimètres ; les pinnules ſont alternes, diſtantes, courbées en arc ; les cellules ſont à demi campanulées, dentées ſur les bords, un peu éloignées les unes des autres. Les ovaires ont une forme ovale alongée, leur ouverture eſt dentée ou couronnée.

Obſerv. Pallas indique cette eſpèce comme originaire de l'Océan indien ; il a réuni dans ſon *Elenchus* les *Sertularia pinnata* & *ſetacea ;* j'ai peut-être eu tort de les ſéparer, quoique les caractères que m'ont offerts ces polypiers m'aient paru aſſez tranchés pour former deux eſpèces. Il eſt très-poſſible qu'Ellis ait figuré le même animal dans les *tab.* 11 & 38 ; mais les individus que je poſſède appartiennent certainement à deux eſpèces diſtinctes.

19. Aglaophénie ſecondaire.

Aglaophenia ſecundaria.

Aglaophenia minima, alba ; ſtirpe incurvâ ; cellulis campanulatis ; ovariis axillaribus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 172. *n.* 291.

Sertularia ſecundaria ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3854. *n.* 61.

— Cavol. *Polyp. mar.* 3. *p.* 226. *tab.* 8. *fig.* 15. 16.

Cette Aglaophénie n'a encore été vue & décrite que par Cavolini ; ſa ténuité & ſa petiteſſe la font échapper aux recherches des naturaliſtes ; elle a tout au plus un centimètre de hauteur, & le diamètre d'un fil de ſoie ; elle eſt plus petite que l'Aglaophénie ſétacée dans toutes ſes parties. Elle eſt blanchâtre, un peu penchée ; les cellules ſont campanulées, diſtantes ; les ovaires ſont placés dans les aiſſelles des pinnules.

Elle ſe trouve dans la Méditerranée.

20. Aglaophénie fruteſcente.

Aglaophenia fruteſcens.

Aglaophenia ramoſa, tubuloſa, pinnata ; pinnulis ſetaceis, alternis, arrectis ; cellulis cylindrico campanulatis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 175. *n.* 292.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 11. *tab.* 6. *fig.* a. A. A 1. & *tab.* 9. *fig.* 1. 2.

Sertularia fruteſcens ; Sol. & Ellis, *p.* 55. *n.* 29. *tab.* 6. *fig.* a. A. A 1. & *tab.* 9. *fig.* 1. 2.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3852. *n.* 53.

La tige de cette Aglaophénie rameuſe, pinnée, ſemble compoſée de petits tubes réunis enſemble. Les pinnules ſétacées, articulées, alternes, redreſſées, donnent aux rameaux la forme d'une petite plume à barbes ſéparées ; les cellules ſont campanulées avec une petite ſoie au bord externe.

La grandeur de ce polypier, originaire des côtes d'Angleterre, eſt d'environ un décimètre.

Ellis & Solander rapportent à la même eſpèce celle qu'ils ont figurée *tab.* 9, *fig.* 1. 2. Ils l'avoient reçue de Pallas ſous le nom de *Sertularia gorgonia ;* je la crois différente ; ne les ayant jamais vues, j'ai dû ſuivre l'opinion des naturaliſtes anglais.

M. de Lamarck regarda l'*Aglaophenia fruteſcens* d'Ellis & Solander comme voiſine de ſa Plumulaire élégante, dont il ignore l'habitation ; cette dernière diffère de la première par ſes pinnules plus longues, plus lâches & plus ouvertes.

21. Aglaophénie hypnoïde.

Aglaophenia hypnoïdes.

Aglaophenia ramoſa ; ramis pinnatis ; pinnulis creberrimis ; cellulis campanulatis, dentatis, roſtratis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 173. *n.* 293.

Sertularia hypnoïdes ; Pall. *Elench. zooph. p.* 155. *n.* 97.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3849. *n.* 49.

Cette Aglaophénie a des radicules tubuleuſes, grêles & entremêlées ; la tige eſt roide ; les rameaux ſont oppoſés, preſqu'articulés & pinnés ; les pinnules ſont courtes, rapprochées & parallèles ; les cellules ſont très-courtes, à demi campanulées & carinées, avec le bord garni de cinq dents ; celle du milieu eſt ſétacée, plus longue que les autres.

L'Aglaophénie hypnoïde a été trouvée ſur les côtes de l'île de Ceylan ; elle s'élève ſouvent à plus de deux décimètres ; ſa couleur eſt un jaune foncé.

22. Aglaophénie amathioïde.

Aglaophenia amathioïdes ; Lamx.

Aglaophenia caule ramoſo ; cellulis ſimplicibus, ovato-elongatis, 3—6 agglomeratis, ſed diſtinctis ; ovariis pyriformibus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 173. *n.* 294.

La tige de cette Aglaophénie, rameuſe, petite, un peu étalée, eſt couverte de cellules ſimples, ovales-alongées, réunies par groupes de trois à ſix, mais non coaleſcentes entr'elles. Les ovaires ſont pyriformes. La couleur de ce polypier eſt un jaune fauve luiſant. Il ne dépaſſe jamais deux centimètres de hauteur. Il a été trouvé dans la baie de Cadix par M. Laporte mon ami, capitaine de navire.

23. Aglaophénie faucille.

Aglaophenia falcata.

Aglaophenia caule flexuoſo, ramoſo ; ramis alternis, pinnatis ; cellulis tubuloſis, truncatis, ſubimbricatis ; ovariis ovato-oblongis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 174. *n.* 295.

Sertularia falcata ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3849. *n.* 11.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 42. *n.* 11.

— Ellis, *Corall. p.* 26. *tab.* 7. *fig.* a. A. *tab.* 38. *fig.* 5. 6, *& in front. cent.*

— Pallas, *Elench. zoöph. p.* 144. *n.* 90.

Plumulaire en faulx ; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 125. *n.* 3.

L'Aglaophénie faucille eſt une des plus communes dans les mers d'Europe ; ſa tige flexueuſe & comme contournée, ſemble donner aux petits rameaux une poſition ſpirale, quoiqu'ils ſoient alternes. Les cellules ſont tubuleuſes, ventrues, imbriquées ; les ovaires ſont épars & oblongs.

La couleur de ce polypier eſt un jaune aſſez vif, qui ſe ternit & qui devient blanchâtre par la deſſiccation. Sa grandeur dépaſſe quelquefois deux décimètres (environ 8 pouces).

Obſerv. Je crois que Gmelin a eu tort de faire une variété du polypier figuré par Ellis, *tab.* 38, *fig.* 5. Cet auteur dit, pag. 118 : « On y voit de » quelle manière les petits polypiers contenus dans » les denticules de la Coralline à faucille, *tab.* 7, » *fig.* a. A, paroiſſent vivans dans l'eau de mer, » lorſqu'ils étendent leurs bras. » D'après cette phraſe, l'auteur anglais a dû obſerver un rameau de la Sertulaire à faucille & non une variété.

AGLAURE ; *aglaura ;* Per. & Les.

Ce genre de la famille des Méduſes a été publié par Peron & Leſueur, qui lui ont donné pour caractères ; huit organes alongés, cylindroïdes, jaunes, flottant librement dans l'intérieur de la cavité ombrellaire. L'Aglaure hémiſtome trouvée par ces naturaliſtes ſur les côtes de Nice eſt la ſeule eſpèce qui appartienne encore à ce genre ; elle offre une ombrelle tranſparente en forme de ſphéroïde ; un anneau gélatineux au pourtour intérieur du rebord de l'ombrelle ; dix tentacules courts & quatre bras très-courts.

MM. Cuvier & de Lamarck ne parlent point de ce petit zoophyte.

AILE DE MER ou AILE MARINE. *Voyez* Pennatule.

ALARIE ; *alaria ;* Schr.

Ce genre a été établi par Schrank pour placer une eſpèce de douve qui ſe trouve dans les inteſtins du renard & du loup : elle ſe diſtingue des autres eſpèces par deux expanſions membraneuſes qui règnent des deux côtés de ſon corps. Quelque temps après, ce même auteur a rapporté ſon *Alaria vulpis* au genre Feſtucaire, & l'a nommé *Feſtucaria alata*, mais à tort, puiſque les animaux du genre *Feſtucaria* (*monoſtoma* de Zeder & de Rudolphi) n'ont qu'un ſeul pore, & que l'*Alaria* du renard en offre deux bien viſibles.

M. Nitzſch a fait un nouveau genre ſous le nom de *Holoſtomum*, de ce vers & du *Diſtoma excavatum*.

M. Rudolphi n'a adopté aucun de ces deux genres, & a donné le nom de *Diſtoma alatum* à l'Alarie de Schrank.

ALBERGAME ou POMME D'AMOUR ; Rond.

Rondelet donne ce nom à un Zoophyte que certains auteurs regardent comme une véretille ; M. Boſc en fait une holoturie ; je crois devoir le conſidérer, à cauſe de ſa forme & des étoiles alongées qui le couvrent, comme une polyclinée de la la diviſion des polypiers ſarcoïdes.

ALCYON ; *alcyonium.*

Genre de l'ordre des Alcyonées, dans la diviſion des polypiers ſarcoïdes.

Polypier polymorphe en maſſe poreuſe ou cel-

lulaire, épaiſſe, étalée ou ramifiée, quelquefois lobée, d'autres fois en forme de croûte. Subſtance intérieure, ſpongieuſe ou ſubéreuſe, entourée d'un tiſſu tubulé, dur & coriace.

Les poëtes de l'antiquité ont donné ce nom à un géant immortel, tant qu'il reſteroit dans le lieu de ſa naiſſance. Il réſilla au fils d'Alcmène, envoyé par Jupiter pour le combattre, & ne céda qu'à la puiſſance de Minerve. Tantôt ce ſont les jeunes filles (1) de ce géant enfant de la terre, changées en oiſeaux. Elles aiment à jouer au milieu des vagues ſoulevées par les tempêtes, & font entendre leur cri triſte & lugubre, l'effroi du navigateur. Tantôt ce ſont deux époux, l'un fils de Lucifer, l'autre fille d'Eole. Les dieux les changèrent en Alcyons pour récompenſer leur fidélité; ces oiſeaux ont été conſacrés à Thétis; tranquilles dans leurs nids flottans ſur les eaux, ils y bravent les orages ſous la protection de cette divinité.

Les voyageurs déſignent quelquefois ſous ce nom le Martin-Pêcheur, les Salanganes ou Hirondelles de Java, le petit Paille en-queue, le Rouſſerole, &c.

Le nom d'Alcyon étoit connu des philoſophes de l'antiquité; ils l'appliquoient indifféremment à toutes les productions marines de forme arrondie que la mer promène ſur ſes flots ou jette ſur le rivage. Les naturaliſtes modernes, guidés par l'expérience des temps, ont conſervé le nom d'Alcyon à un groupe d'êtres organiſés, attachés au fond de la mer & ſur les corps ſolides lorſque l'animal jouit de la vie, & qui ſouvent vient flotter à la ſurface des eaux après la mort des polypes.

Guettard, en 1786, a publié ſur les Alcyons pluſieurs Mémoires, dans leſquels il a analyſé & diſcuté de la manière la plus lumineuſe ce que les auteurs qui l'ont précédé ont dit ſur ces animaux. Il a décrit beaucoup d'eſpèces nouvelles, principalement des foſſiles; il eſt à regretter que cet auteur juſtement célèbre, mais peu étudié, & dans lequel l'on trouve beaucoup de nos prétendues nouvelles découvertes, n'ait employé ni la nomenclature ni les phraſes de l'école de Linné. Il ſeroit plus ſouvent cité, & ſes nombreuſes obſervations auroient rendu plus de ſervice à la zoologie & à ceux qui ſe livrent à ſon étude.

Pallas eſt un des premiers qui ſe ſoit occupé ſpécialement de l'étude des Alcyons; Bruguière a traduit en partie Pallas; Boſc a copié Bruguière.

Olivi, dans ſa *Zoologia adriatica*, a ſéparé du genre Alcyon les *Alcyonium burſa* & *vermiculare*, qui appartiennent aux végétaux; il en a fait le genre *Lamarckia*, dont j'ai changé le nom en celui de *Spongodium*, parce que le premier a été appliqué à un genre de plantes adopté par les botaniſtes.

(1) Simonides, Ariſtote en comptent 11; Philochore, 9; Demagoras, 7.

Dans les *Icones* de Forskaël, publiées par Niebuhr, il y a quelques productions marines figurées ſous le nom d'*Alcyons*: la première ſous le nom d'*Alcyonium fuſca* (*pl.* 27, *fig.* D) eſt bien évidemment une Aſcidie. La deuxième ſous le nom de *Lythophytum fulvum* (*pl.* 39, *fig.* c. C) eſt un véritable Alcyon, ainſi que la troiſième de couleur de chair (*tab.* 41, *fig.* b. B) qui n'eſt point nommée. Je n'ai pas la deſcription de ces polypiers, & les figures ſont trop incomplètes pour les décrire ſans avoir les objets.

Muller, dans la *Zoologia danica*, a bien décrit & bien figuré pluſieurs Alcyons; je les ai cités à leurs eſpèces reſpectives, à l'exception de celui de la *tab.* 157, *fig.* 1, qui ſe trouve ſans nom. Cette production que je regarde comme végétale plutôt qu'animale, a paru ſans doute à Muller encore plus douteuſe qu'à moi, puiſqu'il s'eſt borné à la nommer *Alcyonium* ſans autre épithète & ſans la décrire.

On a trouvé dans les papiers du célèbre chimiſte Fourcroy les détails d'une analyſe qu'il avoit faite avec M. Vauquelin, d'une production marine pêchée à la ſonde, par trente-cinq braſſes de profondeur, aux environs du cap Léwin, & rapportée en France par Peron, chez qui je l'ai examinée: après la mort de ce naturaliſte, elle a été dépoſée dans les galeries du Muſéum d'hiſtoire naturelle; M. de Lamarck l'a nommée *Alcyonium purpureum*. Peron m'a dit pluſieurs fois qu'il regardoit cette production marine comme un véritable *Alcyonium*, & qu'on devoit lui donner l'épithète de *violaceum*, à cauſe de ſa couleur. L'analyſe faite par MM. Fourcroy & Vauquelin a été publiée dans les *Annales du Muſéum d'Hiſtoire naturelle*, *tom. XVIII*, *pag.* 354.

Schloſſer avoit réuni aux Alcyons une production marine, mal décrite avant lui par Borlace & par Rondelet, que Geſner, Aldrovande & Jonſton ont copiés. Pallas adopta d'abord l'opinion de Schloſſer, mais éclairé par Gærtner, il en fit un genre ſous le nom de *Botryllus*, genre que Bruguière, Cuvier, de Lamarck & Boſc ont adopté dans leurs ouvrages. MM. Deſmareſt, Leſueur & Savigny ſe ſont occupés des Botrylles. Nous donnerons l'analyſe de leurs travaux en traitant de ce genre.

M. de Lamarck conſidère les Alcyons comme un genre très-voiſin de celui des Eponges. Cette opinion a été émiſe d'abord par Pallas; ſes idées ont été ſuivies par tous les zoologiſtes qui n'ont obſervé ces polypiers que dans l'état de mort & de deſſiccation. Ce célèbre profeſſeur a donné dans les *Mémoires du Muſéum d'Hiſtoire naturelle* la deſcription de quarante-ſix eſpèces. Il n'y en a que quarante dans ſon *Hiſtoire naturelle des animaux ſans vertèbres*; il a rapporté les autres aux genres Lobulaire, Thétie (1), &c. Il a diviſé les Alcyons

(1) Les caractères du genre Thétie de M. de Lamarck

en deux groupes d'après les oſcules apparens ou non apparens ſur les polypiers deſſéchés. J'ai mentionné toutes les eſpèces décrites par M. de Lamarck, quoique pluſieurs me ſemblent de véritables Eponges; il eſt poſſible que ce naturaliſte, ſéduit par cette reſſemblance, ait trop accordé au deſir de démontrer que les Eponges étoient produites par des animaux analogues à ceux des Alcyons : l'erreur vient du peu de connoiſſance que nous avons ſur les productions animales auxquelles l'on a donné ce nom, & ſur les êtres qui les conſtruiſent.

M. de Savigny, dans ſes excellens Mémoires ſur les animaux ſans vertèbres, a donné la deſcription & la figure de pluſieurs Alcyons des anciens auteurs, & de beaucoup d'eſpèces nouvelles qu'il a obſervées en Egypte & dans les collections. Il les regarde comme des Aſcidies, & les claſſe dans l'ordre de ſes Thétyes compoſées. Elles forment le groupe des Polyclinées de la diviſion des polypiers ſarcoïdes. Tout en reconnoiſſant combien ſont exactes les deſcriptions de M. de Savigny, tout en lui accordant que les animaux de ſes Thétyes compoſées ont un ſac alimentaire à deux ouvertures, je ne peux m'empêcher de dire que tous les polypiers corticifères, ainſi que les polypiers ſolides ou pierreux, ayant une organiſation analogue, ne peuvent en être ſéparés.

M. Defrance a donné, dans le *Dictionnaire des ſciences naturelles*, la deſcription de douze eſpèces d'Alcyons foſſiles; il en doit poſſéder une quantité beaucoup plus conſidérable dans ſon cabinet ſi riche en produits de l'ancien Monde.

Schweigger, dans ſon *Manuel de l'Hiſtoire naturelle des animaux ſans vertèbres & inarticulés*, n'a point adopté le genre Alcyon; il en diviſe les eſpèces dans ſes onzième & douzième familles, renfermant les Cératophytes ſpongieux & les Cératophytes alcyonés.

Les Alcyons dont les polypes ſont connus, & ceux à qui la nature a donné une figure conſtante facile à caractériſer, ont été diviſés en pluſieurs genres, qui compoſent en grande partie ma diviſion des polypiers ſarcoïdes. De ſorte que le genre Alcyon ne doit être conſidéré maintenant que comme un groupe, une réunion d'êtres diſparates ne préſentant ni polypes, ni forme particulière diſtinctive. Ce genre changera conſtamment; il diminuera à meſure que les naturaliſtes obſerveront ces polypiers. Ils en décriront les animaux, ils les placeront dans leurs genres reſpectifs, ou bien ils en établiront de nouveaux.

Les caractères que j'ai donnés aux Alcyons ſont très-vagues; il étoit impoſſible d'en trouver d'autres. Ce ſont des productions qui ſemblent croître à la manière des polypiers madréporiques, c'eſt-à-dire, qu'elles forment d'abord une petite maſſe percée d'un tube polypeux, autour duquel naiſſent de nouveaux tubes latéraux qui par la ſuite donnent naiſſance à d'autres tubes, ſe dirigeant toujours, ainſi que les premiers, du centre à la circonférence, ou d'une manière rayonnante. Dans les Alcyons deſſéchés, cette direction ne s'obſerve en général que juſqu'à une certaine profondeur. Quelquefois les tubes n'exiſtent qu'à la ſurface, ils la rendent poreuſe, preſque ſemblable à celle d'un millépore; ſouvent les cellules ſont éparſes, rarement on les voit en lignes ou marginales; la maſſe eſt preſque toujours ſubéreuſe & lacuneuſe; les lacunes ou petites cavités ſont plus ou moins grandes, plus ou moins nombreuſes; les parties ſolides ont une contexture ſpongieuſe ou fibreuſe qui ſe rapproche ſingulièrement de celle de certaines Eponges; c'eſt ce qui a engagé M. de Lamarck & les auteurs qui l'ont précédé à rapprocher ces deux claſſes. Cet habile obſervateur a été entraîné par les rapports qu'il a trouvés entre des êtres bien connus comme Alcyons ou comme Eponges; &, de l'analogie entre ces polypiers deſſéchés, il en a conclu que ces deux familles dans l'état de vie devoient offrir des caractères & une manière d'exiſter analogues; il a ajouté que les Alcyons ſont aux Eponges ce que les Gorgones ſont aux Antipathes. Il eſt, je crois, facile de diſtinguer les Eponges des Alcyons, quel que ſoit leur état. Au ſortir de la mer, les polypes ou les cellules qui les renferment ſont toujours viſibles dans les Alcyons, jamais on n'a pu les voir dans les Eponges. Dans ces dernières, il n'y a d'autre mouvement que celui de dilatation ou de contraction, encore eſt-il douteux ou nul, d'après un grand nombre d'auteurs. Dans les Alcyons vivans, au contraire, il y a non-ſeulement un mouvement de contraction, mais encore ceux qui ſont ramifiés peuvent courber plus ou moins leurs rameaux, enſuite les redreſſer : il eſt vrai que ce mouvement eſt très-lent, mais il n'en exiſte pas moins; je l'ai obſervé dans pluſieurs eſpèces. Enfin les Eponges ſont des polypiers corticifères; l'écorce & l'axe ſont diſtincts & peuvent ſe ſéparer; dans les Alcyons il n'y a ni axe, ni écorce diſtincte. Toute la maſſe eſt animée comme dans les mollusques nus. L'on remarque de grandes différences entre les Alcyons & les Eponges coupés tranſverſalement ou longitudinalement; les premiers offrent en général au centre une ſubſtance plus ou moins fibreuſe ou lacuneuſe, ainſi que je l'ai déjà dit, à l'extérieur un écorce membraneuſe plus ou moins épaiſſe, marquée de pores ſouvent

---

ſont bien faciles à reconnoître dans l'Orange de mer & dans quelques autres eſpèces; mais comme l'on obſerve dans beaucoup d'Alcyons la maſſe fibreuſe rayonnante d'une ſi petite épaiſſeur qu'elle eſt à peine ſenſible, qu'on la voit devenir plus conſidérable dans d'autres eſpèces, enfin qu'elle forme dans quelques-unes le corps entier du polypier, tandis qu'elle n'exiſte point dans les autres, l'on eſt porté à rejeter ce caractère comme générique, & à réunir les Thétyes de M. de Lamarck aux Alcyons dont les formes ne ſont point déterminées, juſqu'à ce que l'on connoiſſe les petits animaux qui conſtruiſent ces maſſes ſingulières.

preſqu'imperceptibles, & que l'on doit regarder comme les orifices des tubes ou cellules rayonnans, très-marqués & très-longs dans quelques eſpèces; courts, entremêlés, à peine ſenſibles dans d'autres, quelquefois même bornés à de ſimples cellulofités, mais toujours faciles à voir pour l'œil exercé à ce genre d'obſervations. La ſubſtance ou l'organiſation varie à l'infini dans les Eponges ſous le rapport de la denſité & de l'élaſticité. L'on ne peut confondre avec les Alcyons que les eſpèces dont le tiſſu eſt très-denſe & très-fin, car ce tiſſu eſt fibreux & les fibres ſont très-viſibles, tandis que dans les autres l'on ne diſtingue rien, la maſſe reſſemble preſqu'à du liége. Une coupe verticale ou tranſverſale des Eponges montre partout la même ſubſtance, la même organiſation, & ſi la ſurface offre une eſpèce de membrane, cette dernière partie ſe diſſout dans l'eau & diſparoit, tandis que l'écorce des Alcyons y devient plus apparente. Ces caractères, que tous les amateurs de l'étude des polypiers peuvent obſerver avec facilité, les mettront à portée de diſtinguer des êtres dont la mort & la deſſiccation rapprochent les formes, & qui offrent les plus grandes différences dans l'état de vie.

Les Alcyons varient beaucoup ſous le rapport de la grandeur : quelques-uns s'étendent en plaques plus ou moins épaiſſes ſur la ſurface des corps auxquels ils adhèrent, tandis que d'autres portent leurs rameaux à plus de deux mètres de hauteur.

Il en exiſte qui vivent ſur les plantes marines, d'autres ſe plaiſent dans les terrains vaſeux, & élèvent au-deſſus de leur ſurface leurs tubercules animés; le plus grand nombre s'attache ſur les rochers & les grandes coquilles qu'ils recouvrent quelquefois entièrement de leur maſſe polypeuſe.

On les trouve dans toutes les mers, à toutes les profondeurs; malgré cela, le nombre des eſpèces connues eſt encore peu conſidérable; on doit l'attribuer aux difficultés inſurmontables que préſente l'étude de ces êtres : il faut les étudier dans le lieu même où la nature a fixé leur réſidence, ſur le rocher qu'ils recouvrent, ſur la plante qu'ils enveloppent d'une croûte animée. De ſorte que de long-temps on ne pourra avoir un bon travail ſur les Alcyons.

Les Alcyonites ou Alcyons foſſiles ſe trouvent dans tous les terrains de dépôts. Les ſecondaires, les tertiaires, ceux même d'alluvions en offrent de grandes quantités. Les uns ſemblent particuliers à certaines formations, quelques autres ſont plus répandus; je n'en connois point de communs à tous les terrains.

Malgré la grande quantité de ces productions foſſiles que la terre renferme dans ſon ſein, elles ſont encore mal connues; c'eſt dans les Mémoires de Guettard, & dans l'article Alcyon foſſile de M. Defrance, inſéré dans le *Dictionnaire des ſciences naturelles*, que l'on trouve le plus de renſeignemens ſur les Alcyonites. Il en exiſte une grande quantité d'eſpèces inédites dans les collections, chaque jour l'on en découvre de nouvelles; & comme ces foſſiles ſont plus faciles à étudier que leurs congénères vivans, il en réſulte que bientôt les Alcyons pétrifiés ſeront plus nombreux & mieux décrits, dans les ouvrages de zoologie, que les Alcyons vivans.

1. Alcyon arboreſcent.

Alcyonium arboreum ; Linn.

Voyez Bruguière, *Encycl. méth. p.* 22. *n.* 5.

Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 335. *n.* 462.

De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 28.

Esper, *Suppl.* 2. *tab.* 1. A & *tab.* 1. B.

Nota. Preſque tous les auteurs qui ont parlé de ce polypier l'indiquent comme originaire des côtes de Norwège. Kœlreuter l'a trouvé dans la Méditerranée, & Pallas dit qu'il en a vu de l'Océan indien. D'après la température différente de ces mers, je doute beaucoup de l'identité des eſpèces dont les auteurs cités ont parlé, & je ſerois porté à croire que l'*Alcyonium arboreum* des mers du Nord diffère de celui de la Méditerranée & de celui de l'Océan indien. Les deux derniers ont peut-être plus de rapport entr'eux, la température de ces deux mers étant plus égale.

L'*Alcyonium arboreum* obſervé par Kœlreuter a des polypes à huit tentacules; ce caractère réuni à ceux que la forme, la couleur, l'organiſation préſentent, me portent à regarder ce polypier comme voiſin du *Lobularia digitata* & appartenant au même genre.

Fabricius, dans ſon voyage en Norwège, a vu dans le cabinet du célèbre Gunner un Madrépore entièrement couvert de l'Alcyon arboreſcent.

2. Alcyon couleur de chair.

Alcyonium incarnatum ; Sp. nov.

Alcyonium ramoſum, truncatulum ſeu viticulatum, interne ſpongioſum; cortice incarnati, ſubpapyraceâ, deſſiccatione plicatâ, cellulosâ; cellulis ſtellatis, rariſ; diſtantibus.

L'Alcyon couleur de chair ſe diſtingue de toutes les eſpèces de ce groupe par une foule de caractères. Sa forme eſt celle d'un petit cep de vigne dépouillé de ſes pampres; il eſt compoſé de deux ſubſtances; l'interne de couleur jaunâtre, ſpongieuſe ou ſubéreuſe, eſt remplie de lacunes longitudinales & ſe réduit ſous le doigt en poudre farineuſe : l'externe peut être conſidérée comme une ſorte d'écorce; elle eſt mince, friable, de couleur de chair, pliſſée & n'adhère que par quelques parties à la ſubſtance intérieure; dans l'état frais, elle doit être tendue & remplie d'une matière qui a diſparu par la deſſiccation. Elle préſente çà & là de petites cellules étoilées à ſix rayons, ſans apparence de polypes ni de tubes.

Ce polypier desséché a des rapports avec quelques Gorgones, mais il en diffère par trop de caractères pour être réuni à ce genre. Il s'élève à sept ou huit centimètres sur un à deux centimètres de diamètre dans les parties les plus larges (2 à 3 pouces sur 4 à 9 lignes). Dans l'état frais & de vie, ces dimensions doivent être plus considérables.

Je l'ai reçu du docteur Tilesius sous le nom d'*Alcyonium arboreum*, trouvé sur les côtes du Kamtchatka.

3. Alcyon à grosse tige.

Alcyonium macrocaule ; Lamx.

Alcyonium fossile, dendroïdeum, ramosum ; ramis crassissimis, teretibus, scabris ; poris inæqualibus, spursis, sæpè glomeratis.

Millepora macrocaula; Lamx. *Gener. polyp. p.* 86. *pl.* 83. *fig.* 4.

C'est le plus gros de tous les polypiers rameux que l'on trouve dans le calcaire des environs de Caen. Il se présente toujours en tronçons simples ou rameux, de la longueur de quatre centimètres à trois décimètres (1 à 12 pouces) sur deux à douze centimètres de diamètre (1 à 4 pouces environ). Leur forme est grossièrement cylindrique ou comprimée, droite ou un peu flexueuse; leur surface très-raboteuse est couverte de pores ou cellules arrondies, irrégulières, d'un diamètre très-inégal, éparses ou disposées presque par groupes & pénétrant profondément dans l'intérieur du polypier, où elles forment des canaux flexueux se dirigeant dans tous les sens; ce caractère, que je n'avois pas eu occasion d'observer lorsque j'ai publié mon tableau méthodique des genres de polypiers, m'a décidé à retirer cette production marine du genre Millépore pour la placer parmi les Alcyons, avec lesquels elle a les plus grands rapports.

Elle n'est pas rare dans le calcaire à polypiers des environs de Caen.

4. Alcyon masse.

Alcyonium massa ; Linn.

Alcyonium informe, fulvum, spongiosum, patulum ; stellulis quinque radiatis, centro nigro.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3815. *n.* 13.

— Mull. *Zool. dan.* III. *p.* 1. *tab.* 81. *fig.* 1. 2.

—— *Prod.* 3083.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 338. *n.* 467.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 397.

L'Alcyon masse est une espèce bien distincte qui se rapproche de la Lobulaire conoïde de Lamarck (*Alcyonium cydonium* Muller). C'est une masse informe, presque conique ou étalée, d'une substance spongieuse & d'une couleur fauve. Les cellules polypifères semblent divisées en cinq rayons; leur centre offre un point noir assez étendu. Si le nombre des rayons est en rapport avec celui des tentacules, l'Alcyon masse ne peut appartenir aux Lobulaires dont le caractère essentiel est d'avoir huit tentacules; c'est ce qui m'a décidé à le laisser provisoirement dans le genre Alcyon.

Muller est le seul qui ait observé ce polypier; il l'a trouvé sur les côtes de Norwège; tous les auteurs en ont parlé d'après lui.

5. Alcyon turban.

Alcyonium cidaris ; Linn.

Alcyonium cydonium; Bruc. *Encycl. méthod. p.* 25. *n.* 13.

— Poiret, *Voyag. tom.* 2. *p.* 57.

Alcyon turban ; Lamx. *Hist. polyp. p.* 338. *n.* 468.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 393. *n.* 2.

Nota. Pallas semble avoir réuni dans sa description l'*Alcyonium cotoneum*, cité par Bruguière, pour son *Alcyonium cydonium*, les Alcyons turban, guépier de mer & le pyramidal. Le premier & le dernier se trouvent dans la Méditerranée; le second habite le Cap de Bonne-Espérance & les mers de l'Inde.

6. Alcyon guépier de mer.

Alcyonium vesparium ; de Lamk.

Alcyonium fixum, erectum, maximum, obato-oblongum, apice obtusum, intùs cavernosum ; osculis superficiei localiter acervatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 393. *n.* 1.

— Rumph. *Amb. VI. p.* 256.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 339. *n.* 469.

Ce polypier forme de grandes & grosses masses droites, ovales-oblongues, pyramidales, obtuses ou tronquées au sommet, caverneuses intérieurement & couvertes d'oscules en groupes épars.

Je cite cette espèce d'après M. de Lamarck; il l'indique sur les côtes australes de l'Afrique ou des mers de l'Inde, mais avec un point de doute. Il est très-possible que ce soit le même que l'*Alcyonium cydonium*; d'après la description, la grandeur paroît être la principale différence qui existe entre ces deux polypiers.

7. Alcyon coing de mer.

Alcyonium cydonium ; de Lamk.

Alcyonium ovatum, convexum, supernè lacunis irregularibus rarìs excavatum ; osculis evanidis, vix perspicuis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 396. *n.* 15.

— Bonan. *Mus. kirch. p.* 287. *Figura mediana.*

— Besl. *Mus. tab.* 23. *Alcyonii altera species.*

— Seba,

— Seba, *Thes.* III. *tab.* 99. *fig.* 4.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 396. *n.* 15.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 337. *n.* 466. (*Excl. synon.* Fabric. Muller & Gmel.)

Var. B. *Dorso non lacunoso.*

De Lamk. *Loco citato.*

L'Alcyon coing de mer forme une masse ovale ou elliptique, convexe en dessus, aplatie en dessous; sa surface est couverte de lacunes profondes, rares & irrégulières; les cellules polypifères ne sont un peu visibles que lorsque la croûte n'a pas été détruite par le frottement.

La var. A habite les mers d'Afrique & de l'Inde. La var. B est beaucoup plus petite; sa surface n'est point lacuneuse. Elle a été rapportée par Peron & Lesueur de leur voyage aux Terres australes. Elle pourroit former une espèce particulière.

Nota. Ce polypier a été confondu avec l'*Alcyonium cydonium* de Muller (*Lobularia conoïdea* de Lamarck), & avec l'*Alcyonium cidaris* par plusieurs auteurs. Cependant il est facile de les distinguer d'après les descriptions, & sans le secours des figures.

8. Alcyon enveloppant.

Alcyonium incrustans; Esper.

Alcyonium subturbinatum, lobatum, intùs spongioso-fibrosum; poris parvis consertis, substellatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 397. *n.* 16.

— Esper, *Suppl.* 2. *p.* 47. *tab.* 15.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 339. *n.* 470.

Var. A. *Substantia tenuis, membranacea; cellulis ovalibus, distantibus, minutis; superficie lævi.*

Var. B. *Substantia tenuis, coriacea; cellulis evanidis; superficie lævi.*

Var. C. *Substantia crassa, spongiosa; cellulis evanidis; superficie lævi.*

Var. D. *Substantia tenuis, friabilis; cellulis rotundatis, sparsis, minutis; superficie sublævi.*

Var. E. *Substantia crassiuscula, membranaceo-spongiosa, violacea; cellulis sparsis, paululùm exsertis.*

Var. F. *Substantia crassiuscula, subcretacea, friabilis; cellulis dessicatione evanidis; superficie rugosiusculâ.*

Var. G. *Substantia crassiuscula, subcretacea, friabilis; cellulis dessicatione evanidis; superficie radiatim rugosiuscula.*

Cet Alcyon est un des plus répandus sur les côtes des mers d'Europe. Il enveloppe les Hydrophytes de ses masses blanches, semblables à une croûte épaisse d'une à deux lignes, rarement davantage. Aucune famille, aucun genre, aucune espèce n'est à l'abri de ses attaques; cependant ce polypier n'arrête point la végétation de la plante, il n'en recouvre qu'une partie & se fixe de préférence sur la tige & sur les racines. Les pores ou les cellules sont très-nombreux, un peu en étoiles, quelquefois oblongs, d'autres fois arrondis, réunis en groupes, visibles à l'œil nu ou seulement avec le microscope.

La surface du polypier est lisse ou rude au toucher. Les différences que présentent les cellules dans leur forme, la substance plus ou moins spongieuse, la surface du polypier lisse ou rugueuse, me font croire, avec raison, que plusieurs espèces sont confondues par les naturalistes sous le nom d'*Alcyonium incrustans.* Pour les distinguer, il faudroit en étudier les animaux. Les circonstances ne m'ont pas encore permis de me livrer à ces recherches. Je ne serois pas surpris que plusieurs de ces productions ne fussent reconnues pour des Didèmnes, des Eucélies de Savigny, &c. (*Voyez* ces mots.) J'ai cru devoir les mentionner comme variétés, ne pouvant les distinguer comme espèces dans l'état de mort & de dessiccation.

9. Alcyon lobulaire.

Alcyonium lobularioïdes; Sp. nov.

Alcyonium fossile, incrustans, lobatum; lobis rotundatis, raris; poris creberrimè impressis.

Ce polypier ressemble, soit par la forme, soit par la couleur, ainsi que par les cellules polypifères, à un petit individu de la Lobulaire digitée (*Alcyonium lobatum*, Pall.), lorsqu'elle est desséchée. C'est une masse peu étendue, surmontée de deux ou trois lobes ou appendices arrondis, alongés ou presque hémisphériques, couverts, ainsi que leur base, de petites cellules irrégulières, arrondies, très-rapprochées les unes des autres.

L'Alcyon lobulaire a été trouvé une seule fois dans le calcaire à polypiers des falaises de Luc, à trois lieues de Caen. Il recouvre une partie de la valve supérieure d'une Térébratule.

10. Alcyon pyriforme.

Alcyonium pyriforme; Sp. nov.

Alcyonium fossile, pyriforme, celluloſum; cellulis ab axi ad peripheriam radiantibus, flexuosis, in superficie sparsis, rotundatis, profundis.

Ce fossile ressemble à une poire de huit centimètres de hauteur (environ 3 pouces) sur cinq centimètres de largeur (20 à 22 lignes). Il est un peu écrasé au sommet, & se rétrécit à la base en un pédicule de sept à huit millimètres de diamètre. La substance, dans le polypier vivant, semble avoir été graduellement plus compacte de la circonférence au centre, où elle a formé une espèce d'axe de cinq à six millimètres de largeur,

dans lequel vient aboutir & se perdre l'extrémité des cellules. Elles partent de la surface du polypier & se terminent en pointe insensible dans la partie centrale. Les cellules assez grandes, arrondies, sont éparses sur la surface du polypier; le tube presque conique qu'elles forment est simple, plus souvent flexueux que droit.

L'Alcyon pyriforme a été trouvé dans le calcaire à polypiers des environs de Caen.

11. Alcyon sériatopore.

Alcyonium seriatoporum; Sp. nov.

Alcyonium fossile, pedicellatum, conicum aut sciiforme, fortiter umbilicatum; cellulis inæqualibus, ovatis, longitudinaliter seriatis.

Ce joli fossile a la forme d'un cône renversé ou bien celle d'une figue à sommet tronqué & profondément creusé, mais sans oscule central, ce qui éloigne ce polypier du genre Hallirhoé. Sa surface est couverte de trous assez grands, alongés, ronds ou ovales, rapprochés & situés en lignes longitudinales & droites. Malgré la situation régulière de ces trous & leur forme bien déterminée, ce n'est qu'avec doute que je les nomme des cellules & que je les considère comme des ouvertures polypeuses.

L'Alcyon sériatopore a tout au plus deux centimètres de hauteur (environ 8 lignes). Je ne l'ai trouvé qu'une seule fois à Verson, à une lieue de Caen, dans le calcaire d'Evrecy, riche en Oolithes brunes & en Ammonites.

12. Alcyon rampant.

Alcyonium serpens; de Lamk.

Alcyonium carnosum, tæniatum, repens, undato-tortuosum; osculis prominulis, verruciformibus, subradiatis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 398. *n.* 21.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 340. *n.* 471.

Ce polypier forme des bandelettes charnues & blanchâtres, qui rampent ou serpentent sur les Eponges deltoïde & loricaire, tantôt avec interruption, tantôt avec continuité, sans jamais les envelopper. La surface est couverte de cellules dont les bords sont plissés en rayons; elles sont situées au sommet d'un tubercule peu élevé.

Se trouve dans les mers d'Amérique.

13. Alcyon trigone.

Alcyonium trigonum; de Lamk.

Alcyonium carnosum, cellulosum, subtrigonum, osculis undiquè notatum.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 396. *n.* 13.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 340. *n.* 472?

Cet Alcyon, décrit par M. de Lamarck, existe au Muséum. L'échantillon paroit incomplet. L'on ignore son origine. C'est une masse charnue, assez épaisse, ferme dans l'état sec, trigone, blanchâtre & toute perforée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, par des trous qui ressemblent à des piqûres d'épingle.

14. Alcyon percé.

Alcyonium foratum; de Lamk.

Alcyonium oblongum, teretiusculum; superficie subreticulatâ; foraminibus majusculis sparsis.

— De Lamk. *Mem. tom.* 1. *p.* 78. *n.* 12.

An spongia minor; Sloan. *Jam. Hist.* 1. *tab.* 23. *fig.* 5 ?

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 340. *n.* 473.

M. de Lamarck décrit cette espèce d'après un échantillon incomplet que possède le Muséum. Elle tient un peu de l'Eponge par son tissu, mais sa substance est ferme, non flexible, & ses fibres, extrêmement petites, sont bien encroûtées. Sa forme est oblongue, presque cylindrique. Sa surface est presque réticulée & couverte d'oscules grands & épars.

Nota. Cette description, faite d'après M. de Lamarck, me porte à croire que l'Alcyon percé a plus de rapport avec les Eponges. Je l'avois déja dit dans mon *Histoire des polypiers flexibles;* ne l'ayant trouvé, ni dans le genre Eponge, ni dans le genre Alcyon de l'*Histoire naturelle des animaux sans vertèbres* de M. de Lamarck, j'ai cru devoir en faire mention, afin d'attirer sur lui l'attention des naturalistes.

15. Alcyon bolétiforme.

Alcyonium boletiforme; de Lamk.

Alcyonium sessile, simplex, rotundatum, uno latere planum, altero convexum; cellulis sparsis, prominulis tuberculiformibus.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 394. *n.* 5.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 358. *n.* 512.

Cet Alcyon, ferme & presque solide dans l'état sec, présente assez la forme d'un de ces bolets sessiles que l'on trouve sur les troncs d'arbres. Fixé verticalement sur un morceau de basalte, il offre une masse arrondie, aplatie d'un côté, un peu convexe de l'autre, & chargé sur sa crête & son côté convexe de cellules saillantes comme des tubercules. Largeur, un décimètre (environ 3 pouces). On ignore son habitation.

16. Alcyon alvéolé.

Alcyonium favosum; de Lamk.

Alcyonium incrustans, tenue; superficie alveolatâ; cellulis latis contiguis, subpentagonis, brevibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 394. *n.* 6.

Ce polypier forme une croûte peu épaiſſe, recouvrant des corps marins. Sa ſurface préſente un réſeau alvéolaire compoſé de cellules contiguës, grandes, larges, ſans rebord ſaillant. Dans chaque cellule on voit encore le polype deſſéché qui le remplit, offrant au milieu une ouverture reſſerrée, à bord comme pliſſé & ſans tentacules apparens.

L'Alcyon alvéolé, rapporté par Peron & Leſueur de leur voyage aux Terres auſtrales, & dépoſé au Muſéum d'hiſtoire naturelle de Paris, a été décrit par M. de Lamarck.

17. Alcyon crible.

Alcyonium cribrarium ; de Lamk.

Alcyonium incruſtans, informe vel ſubgloboſum, croceum luteumque recèns, deſſicatione griſeum ; cellulis crebris, irregulariter rotundatis, inæqualibus, oſculis raris majoribus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 394. *n.* 7.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 341. *n.* 474.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 68.

Ce polypier a été décrit pour la première fois par M. de Lamarck; il n'en connoiſſoit point l'habitation. Il ſe préſente en maſſe demi-ovoïde ou groſſièrement ſphérique, enveloppant en partie ou fixé ſur des huîtres ou des fragmens de roche; ſa ſurface eſt criblée d'oſcules non ſaillans; les uns, très-grands, doivent être conſidérés comme des lacunes; les autres, beaucoup plus petits, mais ayant encore une ouverture de deux lignes de diamètre, ſont terminés par des cellules tubuleuſes peu profondes. La maſſe eſt remplie en entier de celluloſités très-irrégulières ſous tous les rapports, à parois épaiſſes au moins d'une demi-ligne. Dans l'état de vie cette maſſe n'eſt point irritable, quoiqu'animée dans toute ſon étendue. Sa couleur eſt un beau jaune vif un peu ſafrané; il ſe change par la deſſiccation en gris plus ou moins foncé. Il acquiert quelquefois un pied de longueur ſur ſix à ſept pouces de largeur & de hauteur. Il ſe trouve dans la Manche, entre la France & l'Angleterre, par ſept braſſes de profondeur au moins. Il paroît rare; jamais il n'eſt jeté ſur la côte; c'eſt aux pêcheurs que l'on doit le peu d'échantillons que l'on poſſède.

Je crois que l'Alcyon crible doit former un genre particulier. Pour en établir les caractères, il faut en étudier les polypes; les circonſtances néceſſaires ne ſe ſont pas encore préſentées, les animaux étant morts depuis pluſieurs jours, dans le peu d'individus de ce beau polypier que j'ai obſervé.

L'*Alcyonium coriaceum* d'Eſper, cité par Lamarck comme ſynonyme de l'Alcyon crible, n'a aucun rapport avec ce dernier; il reſſemble plutôt à celui que Fabricius a décrit dans ſon *Voyage en Norvège*, trad. franç., p. 311. L'on peut en juger par la deſcription qu'en donne cet auteur : *Alcyonium coriaceum. Poris prominentibus, pedunculatis, cylindricis, octovalvibus. Subſtantia coriacea, ſpongioſa, alba, tegens madreporum emittenſque ramulos teretes, erectos ſpithamæos tectos papillis magnis, elevatis, pedunculatis, cylindricis, octovalvibus, cauliculis linearibus obtuſis conniventibus.* Cette deſcription ſe rapproche beaucoup de celle de l'Alcyon arborescent.

18. Alcyon pyramidal.

Alcyonium pyramidale.

Voyez Bruguière, *Encycl. méth. p.* 26. *n.* 15.

Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 341. *n.* 476.

19. Alcyon rayonnant.

Alcyonium radians ; Sp. nov.

Alcyonium foſſile, ſphæricum, fibroſum ; fibris aut cellulis rectis, è centro ad peripheriam radiantibus.

Ce foſſile ſingulier reſſemble à une petite boule de terre glaiſe à ſurface très-raboteuſe. Coupée tranſverſalement, elle paroît compoſée de fibrilles droites, qui partent du centre & qui aboutiſſent à la circonférence. Il n'y a point d'écorce; il n'y a point de maſſe centrale. Les fibrilles, que je conſidère comme des cellules, ſont changées en chaux carbonatée jaunâtre ferrugineuſe, & ſont encroûtées de petits fragmens de chaux carbonatée tranſparente.

Ce polypier a les plus grands rapports avec l'Alcyon orange de mer, par ſon organiſation & par ſa forme ſphérique, mais il eſt beaucoup plus petit; ſon diamètre n'eſt que de deux centimètres (environ 8 à 9 lignes), tandis que l'Orange de mer a quelquefois deux pouces de diamètre. J'ignore où l'on a trouvé l'Alcyon rayonnant.

20. Alcyon orange de mer.

Alcyonium lyncurium ; Linn.

Alcyonium globoſum, corticatum, flavum ; fibris è centro radiantibus, ſuperficie verrucoſâ.

— Bruguière, *Encycl. méthod. p.* 24. *n.* 12.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3812. *n.* 7.

— Muller, *Zool. dan. III. pag.* 5. *tab.* 85. *fig.* 1.

— Poir. *Voyag. tom.* 2. *p.* 58.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 342. *n.* 478.

Tethya lyncurium ; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 386.

Obſervation. Pallas dit que ce polypier n'eſt pas rare au Cap de Bonne-Eſpérance ; Muller l'in-

dique dans la mer du Nord; Donati, Marſigli, Poiret, &c., l'ont vu fréquemment dans la Méditerranée. J'en ai trouvé un individu ſur les côtes du Calvados. La même eſpèce de polypier peut-elle exiſter dans des localités ſi différentes? Je ne le penſe pas. En étudiant les figures & les deſcriptions des auteurs, j'obſerve que les différences exiſtent dans le volume des polypiers & dans le nombre des tubercules polypeux qui ſont plus ou moins rapprochés. Ainſi, l'Orange de mer du Cap de Bonne-Eſpérance ſemble différer de celle de la Méditerranée, & cette dernière eſt plus volumineuſe que celle du Nord & de la Manche qui ſe reſſemblent parfaitement; leurs tubercules ſont moins gros & beaucoup plus nombreux que dans les autres variétés.

21. Alcyon pûlviné.

Alcyonium pulvinatum; de Lamx.

Alcyonium ſubhemiſphæricum, depreſſiuſculum; fibris exilibus, aliis radiantibus, aliis implexis, ad periphæriam faſciculatis & parallelis; cortice craſſo; ſupernâ ſuperficie tomentoſâ.

Tethia pulvinata; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 386. *n.* 3.

Cet Alcyon a ſouvent été confondu avec l'Orange de mer; M. de Lamarck l'a diſtingué le premier, & en a fait une eſpèce particulière, qui diffère par la forme, par la ſurface & par la longueur des fibres rayonnantes. L'Alcyon pulviné eſt preſque hémiſphérique & comprimé; la ſurface ſupérieure eſt velue ou tomenteuſe; les latérales offrent des cellules très-rapprochées, oblitérées ou ouvertes; ces dernières ſemblent quelquefois étoilées; la ſurface inférieure eſt plane & laiſſe voir à nu l'organiſation de ce polypier; l'on diroit qu'il a été partagé en deux parties égales. Son organiſation préſente, dans les individus deſſéchés, les ſeuls que j'aie pû obſerver, au centre, une maſſe ſubero-fibreuſe, d'où partent des fibres rayonnantes, longues de quatre à ſix millimètres; elles viennent s'attacher à une écorce blanche, compacte, épaiſſe au plus de deux millimètres. Dans l'Orange de mer la maſſe eſt beaucoup plus petite & l'écorce eſt à peine ſenſible.

L'Alcyon pulviné a quelquefois un décimètre de longueur ſur cinq centimètres de largeur & ſur deux centimètres d'épaiſſeur (environ 3 pouces ſur 20 lignes & ſur 8 lignes).

Je l'ai reçu des côtes du Provence.

22. Alcyon ocellé.

Alcyonium ocellatum; Sp. nov.

Alcyonium ſubgloboſum, deſſiccatione excavatum & plicatum; ſubſtantiâ fibroſo-ſpongioſâ; cortice ocellato, lateraliter celluloſo; ocellis rotundis, diſtantibus, marginatis; cellulis minoribus approximatis.

L'Alcyon ocellé préſente une maſſe informe, preſque globuleuſe, aſſez volumineuſe, pliſſée & remplie de creux irréguliers produits par la deſſiccation, & qui ne doivent point exiſter dans les individus frais ou jouiſſant de la vie. Ce polypier eſt compoſé de deux ſubſtances; l'intérieure, plus ſpongieuſe au centre qu'à la circonférence, où l'on obſerve quelques fibres parallèles; l'extérieure ou l'écorce eſt liſſe, mince, caſſante, compacte ou preſque crétacée, percée d'oſcules & de cellules; les oſcules occupent la ſurface ſupérieure; ils ſont épars, éloignés plus ou moins les uns des autres, ronds, avec un rebord bien marqué; les cellules, placées ſur les côtés, ſont très-rapprochées les unes des autres, ſans rebords, & beaucoup plus petites que les oſcules.

J'ai reçu ce polypier de M. Bouchet de Montpellier; il l'a trouvé ſur les côtes du Languedoc.

23. Alcyon alburne.

Alcyonium alburnum.

Voyez Bruguière, *Encycl. méth. p.* 21. *n.* 4.

Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 343. *n.* 479.

24. Alcyon pliſſé.

Alcyonium plicatum; de Lamx.

Alcyonium latum, orbiculatum, lamelliferum; lamellis craſſis, ſinuoſo-plicatis, ſubcriſtatis; oſculis minimis ſparſis.

— De Lamx. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 395. *n.* 11.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 341. *n.* 480.

Var. B. *Deformis; lamellis irregulariter erectis.*

Cet Alcyon eſt grand, large de plus de vingt-cinq centimètres (environ 6 à 7 pouces), d'une ſubſtance ferme dans l'état ſec; il offre en deſſus une multitude de lames épaiſſes, tortueuſes, ondées, pliſſées, à bord ſupérieur arrondi. Leur ſuperficie eſt pointillée par des pores ou par des oſcules très-petits & épars. Cette eſpèce a été rapportée de la Nouvelle Hollande par Peron & Leſueur. La var. B me ſemble appartenir à celui que Guettard a gravé *pl.* 2, *tom.* 4, *pag.* 234. Il eſt difforme, à lames irrégulièrement relevées, pliſſées & méſentériformes. Ni Guettard, ni M. de Lamarck n'indiquent ſon habitation.

25. Alcyon ſtalactite.

Alcyonium ſtalactiticum; Sp. nov.

Alcyonium foſſile, ſtalactitiforme, lamelloſum; lamellis contortis erectis, craſſis, ſinuoſo-plicatis, ſuperficie tuberculiferâ, lamelloſâ, nulliporoſâ.

L'Alcyon ſtalactite eſt un des polypiers les plus nombreux de tous ceux que l'on trouve aux environs de Caen. Il ſe préſente en maſſes de un à trois décimètres de largeur ſur un à deux centi-

mètres d'épaiſſeur. Toute cette maſſe eſt couverte d'un nombre infini de gros tubercules entremêlés de lamelles, & ſe termine en lames droites, épaiſſes, tortueuſes, ondées ou pliſſées, ſouvent même preſque contournées & chargées d'un nombre infini de petites coquilles qui ſemblent empatées dans leur ſubſtance. Il n'y a point de Fluſtrée, ni de Celléporée ſur ce foſſile; les Serpules y ſont très-rares; l'abſence de ces corps ainſi que la ſituation des coquilles m'ont fait regarder cet objet comme un polypier nu du groupe des Alcyons. La coupe des lames préſente des ſinuoſités ſemblables à celles de quelques autres eſpèces; de plus il a beaucoup de rapport avec l'Alcyon pliſſé qui précède; mais ce dernier eſt vivant, le premier eſt foſſile; dans l'un les cellules ſont viſibles, dans l'autre elles ne ſont point apparentes ſi elles exiſtent. Ces caractères ne m'ont point permis de réunir ces deux polypiers.

26. Alcyon ſinueux.

Alcyonium ſinuoſum ; de Lamk.

Alcyonium lamellatum ; lamellis erectis, craſſis, tortuoſo-ſinuoſis, cerebri anfractus referentibus ; oſculis crebris marginalibus.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 395. *n.* 10.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 344. *n.* 481.

La partie ſupérieure de cet Alcyon offre des lames droites, courtes, épaiſſes, tortueuſes & ſinueuſes, preſque ſemblables aux circonvolutions du cerveau; elles ſont piquetées d'oſcules en leur bord terminal. Ne ſeroit-ce pas l'Alcyon figuré par Guettard dans ſes *Mémoires ; tom.* 4, *p.* 234, *pl.* 1re.? Ni cet auteur, ni M. de Lamarck n'indiquent l'habitation de ce polypier.

27. Alcyon main de diable.

Alcyonium manus diaboli ; Linn.

Alcyonium deforme, diſtortum, lobato-angulatum ; protuberantiis irregularibus ; oſculis orbiculatis, raris, ſparſis.

Alcyonium diſtortum.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 396. *n.* 12.

— Seba, *Muſ.* 111. *tab.* 97. *fig.* 4.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 344. *n.* 482.

Var. B. *Lobis digitiformibus.*

Alcyonium manus diaboli. Linn.

— Brug. *Encycl. méth. p.* 23. *n.* 7.

— Seba, *Muſ.* 111. *tab.* 97. *fig.* 3.

Alcyonium diſtortum, var. A & B; Esper, *Suppl.* 2. *tab.* 21 & 22.

M. de Lamarck eſt le premier qui ait diſtingué les deux variétés de cet Alcyon; elles ſe reconnoiſſent facilement à la forme des lobes. La var. A offre des maſſes très-difformes, irrégulièrement lobées, ſubanguleuſes, à lobes coaleſcens, obtus, quelquefois comprimés. Sa ſubſtance eſt ferme & coriace dans l'état ſec. Sa ſuperficie préſente des trous épars, rares & orbiculaires. Cette variété pourroit habiter l'Océan indien que M. de Lamarck indique avec un point de doute.

La var. B, à lobes alongés & digitiformes, eſt le véritable Alcyon main de diable de Linné; il ſe trouve dans les mers du Nord. Pourquoi M. de Lamarck le conſidère-t-il comme variété du premier? Pourquoi a-t-il réuni deux êtres ſi différens par leur forme & par leur habitation? Ne les ayant jamais vus que figurés, j'ai dû ſuivre l'opinion du célèbre profeſſeur du Jardin des Plantes.

28. Alcyon diffus.

Alcyonium diffuſum ; de Lamk.

Alcyonium ramoſiſſimum, diffuſum, deforme ; ramis tereti-compreſſis, irregularibus, coaleſcentibus ; oſculis crebris, ſparſis ; foraminibus majoribus, raris.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 397. *n.* 18.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 345. *n.* 483.

Cet Alcyon reſſemble un peu à l'Alcyon main de diable; il en eſt néanmoins très-diſtinct par ſes rameaux nombreux, alongés & diffus, ainſi que par ſes oſcules rares & très-grands. Sa ſubſtance deſſéchée eſt caſſante, un peu friable, très-poreuſe intérieurement. Sa grandeur eſt de vingt-huit à trente centimètres (environ 8 à 9 pouces). On ignore ſon habitation.

29. Alcyon ſceptre.

Alcyonium ſceptrum ; de Lamk.

Alcyonium elongatum, cylindricum, obſoletè clavatum ; ſuperficie tenuiſſimè porоſâ, paſſim foraminoſâ ; foraminibus ſubacervatis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 397. *n.* 19.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 345. *n.* 484.

Cet Alcyon eſt alongé, cylindrique, un peu en forme de maſſue; ſa ſurface eſt couverte de pores très-petits & de nombreux oſcules, les uns épars, les autres rapprochés & comme groupés par places. Les fibres ſont très-fines & encroûtées. L'intérieur du polypier eſt un peu caverneux; ſa couleur eſt blanchâtre; ſa grandeur vingt-ſix centimètres (environ 6 à 7 pouces). On ignore ſon habitation.

L'Alcyon ſceptre paroit avoir des rapports avec le *Spongia clavata*, Eſper, *vol.* 2, *tab.* 19, qui ſe rapproche également de l'Alcyon main de diable, ſans appartenir ni à l'un ni à l'autre.

30. Alcyon enſifère.

Alcyonium enſiferum ; de Lamx.

Alcyonium erectum, ramoſum, punctato-poroſum ; ramis longis, anguſtis, ſubcompreſſis, arcuatis, proliferis ; oſculis ſubſeriatis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 398. *n.* 22.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 345. *n.* 485.

La conſiſtance & le tiſſu de cette eſpèce d'Alcyon ſont preſque ſemblables à ceux du *Spongia palmata*. Sa maſſe eſt droite, profondément diviſée en rameaux fort alongés, étroits, un peu comprimés, courbés en ſabre, les uns ſimples, les autres comme prolifères, c'eſt-à-dire ayant des rameaux courts qui naiſſent ſouvent d'un ſeul côté. Outre les pores punctiformes de la ſurface, on obſerve ſur pluſieurs rameaux des oſcules imparfaits diſpoſés en rangées longitudinales. La couleur de l'Alcyon enfifère eſt blanchâtre; ſa hauteur eſt de quarante-cinq centimètres (plus de 1 pied). Il a été rapporté par Peron & Lefueur de leur voyage aux Terres auſtrales; on le croit originaire de la Nouvelle-Hollande.

31. Alcyon clathre.

Alcyonium clathrum; Sp. nov.

Alcyonium ramoſum; ramis obtuſis, contortis, craſſiſſimis, in maſſam ſubſphæricam clathratam anaſtomoſantibus; cortice tenuiſſimâ, lævi, porofâ; ſubſtantiâ internè ſpongioſo-celluloſâ.

Cet Alcyon reſſemble à une maſſe preſque ſphérique, groſſe comme la tête, compoſée de gros rameaux obtus, courts, contournés, ſe réuniſſant deux ou pluſieurs enſemble, & formant un réſeau groſſier dont les interſtices, un peu arrondis, ſe dirigent dans tous les ſens. Il offre deux ſubſtances. A l'extérieur une écorce très-mince, liſſe, à pores épars, très-nombreux, à peine viſibles; la ſubſtance intérieure eſt ſpongieuſe, celluleuſe; elle forme dans quelques parties des couches concentriques aſſez régulières.

Ce polypier, quoique deſſéché, a conſervé longtemps une couleur roſâtre aſſez vive; elle eſt devenue fauve en le lavant pour le deſſaler; il a été trouvé dans la Méditerranée; il eſt dépoſé dans le cabinet d'Hiſtoire naturelle de la ville de Caen.

32. Alcyon joncoïde.

Alcyonium junceum; de Lamk.

Alcyonium ſurculis ramoſis, gracilibus, prælongis, tereti-compreſſis, obſoletè incruſtatis; oſculis ſparſis ſeptoſis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 399. *n.* 25.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 346. *n.* 486.

Ce polypier forme une touffe de jets blanchâtres, menus, alongés, rameux, dilatés ou comprimés çà & là ou ſous leurs diviſions, ſouvent cylindracés & obtus à leur ſommet; les oſcules ſont épars, quelquefois par ſéries marginales. Sa grandeur eſt de vingt-neuf à trente centimètres (environ 9 pouces). Il a été trouvé par Poivre aux environs de Foule-Pointe, ſur les côtes de Madagaſcar.

M. de Lamarck regarde comme un Alcyon le *Spongia palmata* de Sol. & Ellis, *tab.* 58. *fig.* 6, mais avec un point de doute; il l'a décrit ſous le nom d'*Alcyon opuntioïde*. Je crois que M. de Lamarck poſſède un véritable Alcyon, mais non l'Eponge figurée par Ellis. Elle eſt très-commune ſur les côtes du Calvados.

L'Alcyon joncoïde, dit M. de Lamarck, ne peut être écarté de l'Alcyon opuntioïde, auquel il tient par les plus grands rapports. Si le polypier de M. de Lamarck eſt réellement le *Spongia palmata* de Sol. & Ellis, il faut rapporter au genre Eponge ſon Alcyon joncoïde; ne l'ayant jamais vu, j'ai dû conſerver l'eſpèce décrite par M. de Lamarck dans le genre où il l'a placée, & réunir ſon Alcyon opuntioïde au *Spongia palmata* de Sol. & Ellis, mais avec un point de doute.

33. Alcyon feuilles de chêne.

Alcyonium quercinum; de Lamk.

Alcyonium ſtipitatum, carnoſum, planulatum, frondoſum; explanationibus ſinuato-lobatis, ſublaciniatis; oſculis parvis, ſparſis, ſuperficialibus.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 399. *n.* 26.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 346. *n.* 487.

L'Alcyon feuilles de chêne a l'aſpect de certaines Eponges par ſon port; mais ſon tiſſu charnu eſt tout-à-fait celui des Alcyons. Sa tige courte, roide, ferme, pleine & un peu tortueuſe, ſe diviſe en ramifications qui bientôt ſe dilatent en expanſions aplaties & foliacées. Ces expanſions inciſées, comme laciniées & un peu lobées, imitent groſſièrement des feuilles de chêne. Elles enveloppent ſouvent des hydrophytes finement diviſées, à meſure qu'elles ſe développent. La longueur de ce polypier eſt de quinze centimètres (4 à 5 pouces). Peron & Lefueur l'ont rapporté de leur voyage aux Terres auſtrales.

34. Alcyon asbeſtin.

Alcyonium asbeſtinum.

Bruguière, *Encycl. méthod. p.* 20. *n.* 1.

Espер, *Suppl.* 2. *tab.* 5.

Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 347. *n.* 488.

De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 399. *n.* 27.

35. Alcyon crâne.

Alcyonium cranium; Mull.

Alcyonium tuberiforme, album, ſetoſum; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3815. *n.* 14.

— Mull. *Zool. prod.* 3080.

— Pontop. *Nat. norv.* 1. *p.* 252. *tab.* 13. *fig.* 10.

Stroem. *Fond.* 1, *p.* 148. *n.* 7.

N'ayant jamais vu cet Alcyon, & n'ayant point l'ouvrage de Pontoppidam dans lequel il eſt figuré, je ne peux donner une deſcription un peu étendue d'un être qui m'eſt inconnu. D'après Fabricius (*Voyag. en Norvège, trad. franç. p.* 321) « ce » polypier eſt grand, tantôt rond, tantôt ovale; » ſon intérieur eſt compoſé de fibres longues & » fortes qui reſſemblent preſqu'à des cheveux; » ſa ſurface eſt couverte d'une eſpèce d'écorce » inégale, molle & ſemblable à de la bourre. Il eſt » tout blanc quand il eſt frais, & a l'air d'un » crâne, ce qui lui a fait donner le nom de *cra-* » *nium*. M. Muller le qualifie de *ſetoſum*, quoi- » qu'extérieurement on n'y voie aucune ſoie; il a » voulu parler apparemment de ſa ſubſtance in- » térieure. » (Fabric. *Loco citato.*)

36. Alcyon papillifère.

Alcyonium papilliferum; de Lamk.

Alcyonium ſeſſile, incruſtans, variè lobatum, papilloſum; ſuperficie incruſtatâ; interſtitiis tuberculato-ſpinoſis, echinulatis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 398. *n.* 23.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 348. *n.* 490.

M. de Lamarck regarde comme une variété de cet Alcyon le *Spongia tomentoſa* de Linné, commun dans les mers d'Europe. Ayant examiné ce polypier, je me ſuis aſſuré que c'étoit une véritable Eponge, & je l'ai conſervée dans ſon genre.

L'Alcyon papillifère, que M. de Lamarck nomme Papilleux, eſt ſeſſile, étalé ſur des corps marins ou attaché à ces corps. Sa ſurface offre des papilles liſſes, plus ou moins ſaillantes, quelquefois conoïdes, & percées au ſommet par un trou rond. D'autres trous ſemblables s'obſervent à la ſurface & ne ſont point ſaillie. Les interſtices qui ſéparent les papilles & les parties liſſes qui les entourent ſont ſcabres, réticulés & hériſſés de petits tubercules preſque ſpiniformes. Il ſe trouve dans l'Océan indien, d'où il a été rapporté par Peron & Leſueur.

37. Alcyon tubéreux.

Alcyonium tuberoſum; Ell. & Sol.

Alcyonium flaveſcens, tuberoſum; apicibus ſæpè ſubdiviſis; poris tubuloſis conf. rtis.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 180. *n.* 7.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3815. *n.* 18.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 348. *n.* 491.

Cet Alcyon forme une maſſe tubéreuſe jaunâtre, dont la partie ſupérieure eſt un peu diviſée; elle eſt couverte de pores tubuleux ou de cellules rapprochées les unes des autres. Lorſque le polypier eſt deſſéché, il eſt aſſez friable; ſa ſubſtance eſt analogue à celle de l'écorce de pluſieurs Gorgones. Sa longueur eſt de deux pouces & demi, & ſa hauteur d'un pouce & demi; il paroît adhérer aux rochers. Il a été trouvé ſur les côtes de l'île Saint-Maurice.

38. Alcyon cylindrique.

Alcyonium cylindricum; de Lamk.

Alcyonium teres, albidum, carnoſo-ſpongioſum; ſomminibus majuſculis ſecundis, remotis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 396. *n.* 14.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 349. *n.* 493.

Ce polypier reſſemble à un bâton, de la groſſeur du doigt; il n'eſt point creux intérieurement comme l'*Alcyonium tubuloſum*, Eſper, *Suppl.* 2, *tab.* 11. Ses oſcules placés ſur une rangée unilatérale doivent être regardés comme des ouvertures pour l'entrée de l'eau, communes à pluſieurs cellules.

M. de Lamarck a décrit l'Alcyon cylindrique ſur un exemplaire que poſſède le Muſéum de Paris & dont on ignore l'origine; il croit que c'eſt peut-être une portion d'un Alcyon rameux, conſtituant néanmoins la même eſpèce. Il en exiſte quelques-unes qui offrent comme celle-ci des rameaux cylindriques; elles ſont faciles à diſtinguer par les caractères qu'elles préſentent.

39. Alcyon plexaurée.

Alcyonium plexaureum; Lamx.

Alcyonium dendroideum, ramoſum; ramis teretibus, elongatis, obtuſis; cellulis irregulariter rotundatis, ſubovalibus, ſparſis, diſtantibus; Lamx. *Gener. polyp. p.* 68. *tab.* 76. *fig.* 2. 3. 4.

Ce polypier offre des rameaux cylindriques, de la groſſeur du doigt, alongés, un peu flexueux, obtus à leur extrémité, ayant leur ſurface couverte de cellules éparſes, écartées, profondes, irrégulièrement arrondies ou preſqu'ovales. La ſubſtance eſt dure, caſſante, ſpongieuſe, un peu plus ferme, un peu plus colorée au centre; elle ſemble compoſée, dans l'état ſec, d'un nombre infini de petits corps velus & fuſiformes, entre-croiſés & mêlés enſemble.

La couleur eſt un violet clair & vif, tirant ſur le pourpre. N'ayant que des fragmens de cet Alcyon, je ne peux dire quelle eſt ſa grandeur.

L'Alcyon plexaurée m'a été rapporté de la Havane par le capitaine Thomazi; il reſſemble parfaitement à une plexaurée ſans axe. Ce dernier caractère & ſon organiſation ne permettent pas de le réunir aux Gorgoniées.

La Gorgone briarée me paroît avoir les plus grands rapports avec l'Alcyon plexaurée; & comme elle a des polypes à huit tentacules, il ſeroit poſſible que par la ſuite l'on réunit aux Lobulaires notre polypier, ainſi que la Gorgone briarée, ſi bien figurée dans Solander & Ellis.

40. Alcyon racine.

Alcyonium radicatum ; Lamx.

Alcyonium ſuberoſum, baſi multifidum ; poris ſparſis minimis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 350. *n.* 494.

Gorgonia radicata ; Pallas, *Elench. p.* 190. *n.* 121.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3802. *n.* 29.

— Seba, *Th.* 111. *tab.* 106. *n.* 6.

Gorgone radicate ; Bosc, 3. *p.* 31.

Ce polypier offre une baſe étendue, très-rameuſe & réticulée, d'où s'élève un tronc un peu plus long que large, ayant environ quatre centimètres de diamètre (1 pouce & demi). Il ſe diviſe en rameaux nombreux, inégaux, tortueux, preſque dichotomes ou alternes, atténués aux extrémités. La ſubſtance de cet Alcyon, homogène dans toutes ſes parties, eſt grisâtre, ſubéreuſe, un peu compacte ; la ſurface ſillonnée, rude, crevaſſée, eſt couverte de pores ou de cellules ſimples & très-petites, excepté ſur la baſe & ſur le tronc.

Il a été trouvé ſur les côtes de l'Afrique méridionale.

Les caractères de ce polypier diffèrent tellement de ceux des Gorgones qu'il eſt impoſſible de le laiſſer dans ce genre. Je l'ai donc réuni aux Alcyons avec d'autant plus de raiſon que Pallas ne l'a placé dans les Gorgones qu'à cauſe du *faciès* qui lui a paru analogue.

41. Alcyon papilleux.

Alcyonium papilloſum ; Lamx.

Alcyon tuberculé ; Brug. *Encycl. méth. p.* 23. *n.* 8.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3816. *n.* 22.

— Bosc, 3. *p.* 132.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 351. *n.* 496.

Nota. Si Pallas, en décrivant cette eſpèce ſur un individu conſervé dans le cabinet du prince d'Orange, étoit convaincu qu'elle fût la même que celle figurée par Marſigli, pourquoi dire *locus incertus ?* La production marine, décrite par le naturaliſte italien, me ſemble très-difficile à déterminer ; eſt-ce un *Alcyonium*, eſt-ce une Hydrophyte, eſt-ce une Eponge ? Dans le doute je n'ai rien voulu changer à l'article de Pallas, parce que je n'ai vu ni le polypier dont il parle, ni celui de Marſigli trouvé par lui dans la Méditerranée, aux environs de Caſſidagno, à trente braſſes de profondeur.

M. de Lamarck regarde l'*Alcyonium papilloſum* comme très-voiſin de ſon *Alcyonium diſtortum* (*Alcyonium manus diaboli* Linn.).

42. Alcyon corniculé.

Alcyonium corniculatum ; Gmel.

Alcyonium oſculis quatuor ſtellatis, papillam mediam cingentibus, corniculiſque quatuor erectis terminalibus.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3817. *n.* 28.

— Bommé, *Act. uliſſing.* 3. *p.* 307. *fig.* 6.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 353. *n.* 499.

Ce polypier offre quatre oſcules étoilés, terminés par quatre appendices droits entourant un tubercule central. Telle eſt la deſcription que Gmelin donne de cette production marine trouvée ſur les côtes de la Belgique. N'ayant pu me procurer le Mémoire de Bommé dans lequel il a décrit cet Alcyon & le ſuivant, n'ayant trouvé ces êtres mentionnés dans aucun ouvrage, je n'ai pu rien ajouter à la phraſe de Gmelin. Quoique très-courte, elle ſemble indiquer de grandes différences entre ces animaux & les autres polypiers ſarcoïdes.

43. Alcyon étoilé.

Alcyonium ſtellatum ; Gmel.

Alcyonium oſculis binis ſtellatis terminalibus.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3816. *n.* 27.

— Bommé, *Act. uliſſing.* 3. *p.* 306. *fig.* 5. A. B.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 353. *n.* 500.

Ce polypier, originaire des côtes de la Belgique, eſt auſſi peu connu que le précédent. Il offre deux oſcules étoilés terminaux.

Nota. Gmelin ajoute à la phraſe, mais par note..... *infundibuliforme, ſacco pellucido incluſum ;* ces mots ſemblent indiquer quelques rapports entre cette production marine & les Aſcidies.

44. Alcyon compacte.

Alcyonium compactum ; de Lamx.

Alcyonium tuberiforme, globoſo-pulvinatum ; ſuperficie lævuſculâ.

— De Lamx. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 400. *n.* 29.

— *An Alcyonium bulboſum ;* Esper, *Suppl.* 2. *tab.* 12 ?

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 354. *n.* 502.

Var. B. *Infernâ parte ſubacutâ.*

Alcyonium tuberoſum ; Esper, *Suppl.* 2. *tab.* 13. *fig.* 1. 2. 3.

Ce polypier forme une maſſe globuleuſe un peu irrégulière, & qui paroit libre. Sa ſurface eſt preſque liſſe ſur toute ſon étendue ; ſa ſubſtance eſt ferme & ſubéreuſe dans l'état ſec ; lorſqu'on la déchire, elle paroît un peu fibreuſe, principalement dans les parties éloignées du centre. La couleur eſt un fauve terreux plus ou moins terne ; la grandeur varie de trois à dix centimètres dans tous les ſens (environ 1 à 3 pouces). Cet Alcyon, aſſez commun ſur les côtes de Bretagne, enveloppe preſque toujours des coquilles ſouvent habitées

bitées par des Pagures, comme l'Alcyon domuncule que Bertoloni a placé peut-être à tort dans le genre *Spongia*.

La var. B ne diffère presque point de la var. A. Elle se trouve dans les mêmes lieux.

Nota. L'Alcyon domuncule ne ressemble point à l'Alcyon compacte; ce sont deux espèces distinctes. Je pense également que les *Alcyonium bulbosum* & *tuberosum*, figurés par Esper & cités par M. de Lamarck avec un point de doute, n'appartiennent point à l'*Alcyonium compactum*; mais les figures de l'auteur allemand sont trop vagues pour l'assurer affirmativement.

45. Alcyon pain de mer.

Alcyonium paniceum; de Lamx.

Alcyonium incrustans, irregulare, polymorphum, complanatum, album, subtilissimè reticulatum scrobiculatumque.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 400. *n.* 31.

Alcyon. medulare; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 400. *n.* 30.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 355. *n.* 503.

Spongia panicea; Pall. *Elench. Zooph. p.* 388. *n.* 235. (*Excl. syn. Ell. tab.* 16. *fig.* d. D.)

— Seba, *Thes.* 111. *tab.* 96. *fig.* 4. — *tab.* 99. *fig.* 3.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3823. *n.* 26.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 29. *n.* 31.

Ce polypier présente des masses encroûtantes, informes, irrégulières, comprimées, ayant un millimètre à un centimètre & plus d'épaisseur, sur une étendue qui varie de même, en général subordonnée à la grandeur du corps encroûté par cet Alcyon. Sa surface est lisse, couverte de pores ou de cellules invisibles à l'œil nu, & disparoissant souvent tout-à-fait par la dessiccation. La substance intérieure est blanchâtre, semblable, lorsqu'elle est sèche, à de la moelle végétale froissée, un peu fibreuse & très-lacuneuse.

L'Alcyon pain de mer est très-commun sur les côtes de l'Océan européen; il s'attache à la base des grandes plantes marines, principalement à celle des laminaires qu'il enveloppe souvent en entier.

M. de Lamarck avoit fait deux espèces des *Alcyon. paniceum* & *medullare*; j'ai cru devoir les réunir; ce ne sont pas même des variétés. Cet auteur répète le synonyme d'Ellis, *Corall. tab.* 16. *fig.* d. D, qu'il rapporte précédemment, & avec raison, à la var. B de l'*Alcyonium papillosum*.

46. Alcyon mie de pain.

Alcyonium mica; Sp. nov.

Alcyonium sphæroïdeum, tomentosum, aliquoties paulò squamosum; substantiâ spongiosâ, ad peripheriam gradatim corticeâ aut compactâ; superficie lævi, nulliporosâ.

La substance de cet Alcyon est la même que celle de l'*A. paniceum*, mais plus compacte, principalement à la circonférence. Cette compacité diminue graduellement de la périphérie au centre. Le tissu présente des membranes plus fortes les unes que les autres. L'Alcyon mie de pain ne paroît pas avoir de point d'attache; peut-être est-il libre & doit-il sa forme globuleuse au mouvement des eaux, qui le transportent au gré de leur caprice; le velouté si doux de sa surface s'oppose à cette hypothèse. On le trouve jeté sur la côte en petites masses orbiculaires de vingt-cinq à trente millimètres de diamètre dans tous les sens; il ressemble par la forme & par la couleur à de la mie de pain frais, pétrie & moulée entre les mains. Sa surface présente quelquefois deux ou trois larges écailles. Elle est toujours tomenteuse, lisse & dépourvue de pores & de cellules.

Il habite les côtes du département du Calvados.

47. Alcyon orbiculé.

Alcyonium orbiculatum; de Lamx.

Alcyonium compressum, orbiculatum, crassum; superficie subasperâ, porosissimâ; poris inæqualibus.

— De Lamx. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 401. *n.* 33.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 356. *n.* 505.

Cette espèce, dont on ignore l'habitation, présente une masse assez épaisse, orbiculaire, comprimée, très-poreuse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, & d'une consistance ferme, même dure. Sa surface est rude au toucher; la plupart de ses pores sont très-petits. Largeur 8 à 9 centimètres (2 pouces & demi à 3 pouces).

48. Alcyon rayonné.

Alcyonium radiatum; de Lamx.

Alcyonium orbiculatum, suprà concavum, lævе, plicis ad marginem radiatum; disco tuberculis conoïdeis subsenis prominulo; infernâ superficie convexâ, ruderatâ, costis fibrosis radiatâ.

— De Lamx. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 401. *n.* 34.

— Esper, *Suppl.* 2. *p.* 39. *tab.* 10.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 356. *n.* 506.

Ce polypier est d'un blanc-jaunâtre dans l'état sec. Sa masse présente une forme orbiculaire, à surface supérieure un peu concave, lisse, plissée en rayons vers les bords; au centre se trouve un disque saillant, composé d'environ six tubercules conoïdes, réunis, caverneux. La surface inférieure est convexe, à disque non uni, un peu poreux & à circonférence garnie de côtes inégales, fibreuses, rayonnantes. Largeur soixante-cinq millimètres (plus de 2 pouces). M. Faujas de

Saint-Fond en a recueilli de beaux individus auprès du port de Cette dans la Méditerranée.

49. Alcyon porte-pointes.

Alcyonium cuſpidiferum ; de Lamk.

Alcyonium ſeſſile, erectum, cavum, in plures lobos ſupernè fiſſum ; lobis rectis, pnælongis, cuſpidiformibus ; ſuperficie tenuiſſimè poroſâ.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 401. *n.* 35.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 356. *n.* 507.

Cet Alcyon, qui provient de la collection du Stathouder, a été décrit pour la première fois par M. de Lamarck. C'eſt dans ſa forme un des plus ſinguliers ; il reſſemble à un faiſceau de ſtalactites renverſé. Sa baſe eſt un ſocle épais, creux, diviſé ſupérieurement en lobes droits, fort longs, turriculés, fiſtuleux & pointus. Sa conſiſtance eſt médiocrement coriace. Il a environ trois décimètres de hauteur (près d'un pied). On ne connoit point ſon origine.

50. Alcyon monticulaire.

Alcyonium monticulare ; Sp. nov.

Alcyonium foſſile, informe, monticuliferum ; monticulis ovatis obtuſis, approximatis, 2 ad 6 lineas longis ; ſuperficie celluloſâ.

Cet Alcyon foſſile, changé en ſilice, a été trouvé dans le banc bleu, aux Vaches noires, ſur les côtes du Calvados. Il préſente une maſſe informe, couverte preſqu'en entier de mamelons obtus, aſſez gros, longs de cinq à douze millimètres ; leur ſurface eſt celuleuſe, mais les cellules étant très-rapprochées & inégales, la font paroître ſpongieuſe ; ſeroit-ce une Eponge ?

51. Alcyon granuleux.

Alcyonium granuloſum ; de Lamk.

Alcyonium hemiſphæricum, gelatinoſum, ſemipellucidum, ſubtùs ſulcato-lacunoſum ; ſuperficie lanuginoſâ & granuloſâ.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2, *p.* 401. *n.* 36.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 357. *n.* 508.

Les maſſes de ce polypier, qui peut-être n'appartient point au genre Alcyon, ſont orbiculaires, convexes en deſſus, concaves ou aplaties en deſſous avec quelques lacunes irrégulières & en ſillons. Elles n'ont que trois à ſept centimètres (environ 1 à 2 pouces) & ſont demi-tranſparentes. Par le deſſéchement elles ſe réduiſent en plaques aſſez minces, orbiculaires, ſpongieuſes & couvertes de très-petits grains ſerrés & brillans.

Il habite ſur les côtes de l'Océan européen.

52. Alcyon puant.

Alcyonium putridoſum ; de Lamk.

Alcyonium ventricoſo-globoſum, utrinquè attenuatum, ſubpyriforme ; appendiculis raris, fibroſo-reticulatis, tubuloſis ad ſuperficiem.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 402. *n.* 37.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 357. *n.* 509.

Ce polypier forme une eſpèce bien ſingulière, non-ſeulement par ſa forme, mais encore par ſa ſubſtance ſemblable à celle des autres Alcyons, tandis que ſes appendices offrent celle des Eponges. Il reſſemble à un fuſeau court très-ventru, à une poire ou bien à une grenade. Son intérieur offre des fibres très-fines, ſerrées & mêlées dans toutes les directions comme dans l'*Alcyonium cydonium*. Dans les appendices ſaillans, les fibres ſont beaucoup plus fortes, parallèles entr'elles & en faiſceau. L'intérieur du polypier eſt rempli de cavités oblongues qui aboutiſſent aux appendices tubuleux de l'extérieur.

L'Alcyon puant a été ainſi nommé par Peron & Leſueur, qui l'ont rapporté du port du roi Georges, dans la Nouvelle-Hollande.

53. Alcyon pourpre.

Alcyonium purpureum ; de Lamk.

Alcyonium intenſe purpureum, complanatum, carnoſo-ſpongioſum ; ſuperficie lævi.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 402. *n.* 39.

— Fourcr. & Vauquelin, *Ann. du Muſ. tom.* 18. *p.* 354.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 358. *n.* 510.

L'Alcyon pourpre forme une eſpèce très-ſingulière. Sa ſubſtance, tant interne qu'externe, eſt d'un pourpre foncé un peu violet ou lie de vin. Ce polypier ſe préſente en larges plaques, épaiſſes de dix à douze millimètres (environ 8 lignes), fermes, poreuſes & comme ſpongieuſes intérieurement, ayant leur ſurface aſſez liſſe.

MM. Fourcroy & Vauquelin ont publié une analyſe de ce polypier dans les *Annales du Muſéum d'hiſtoire naturelle* (*loco citato*). D'après leurs expériences, il eſt démontré que cet Alcyon eſt compoſé : 1°. d'une matière colorante rouge, que l'on pourroit rendre propre à la teinture ; 2°. de chaux carbonatée ; 3°. de matière animale ; 4°. de ſable criſtalliſé en petites aiguilles, qui y eſt accidentel ; 5°. enfin, d'un peu de ſel marin.

L'Alcyon pourpre a été rapporté par Peron & Leſueur de leur voyage aux Terres auſtrales. Il a été pêché à la ſonde aux environs du Cap l'Ewin, par trente-cinq braſſes de profondeur.

54. Alcyon morille.

Alcyonium boletus ; de Lamk.

Alcyonium ſubſtipitatum, clavatum ; intùs fibris ramoſis, dilatato-lamelloſis, clathratis ; ſuperficie incruſtatâ, poroſâ, tuberculis ruderatâ.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 402. *n.* 40.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 358. *n.* 511.

Cet Alcyon ſe préſente ſous la forme d'une morille. Son pédicule, court & dur, ſe dilate graduellement en une maſſue ovale, irrégulière, quelquefois un peu comprimée, tronquée obliquement au ſommet. La ſurface de cette maſſue eſt couverte d'un encroûtement inégal, tuberculeux, poreux & qui tombe ou ſe détache facilement. Tout l'intérieur ſe compoſe de fibres lâches, rameuſes, dilatées en lames, & qui ſe réuniſſent en un treillis interne & lacuneux. L'encroûtement reſſemble à une vaſe deſſéchée. La couleur de ce polypier eſt brune; ſa hauteur huit centimètres (environ 2 pouces & demi). Peron & Leſueur l'ont rapporté de leur voyage aux Terres auſtrales.

55. Alcyon concombre.

Alcyonium cucumiforme; Lamx.

Alcyonium foſſile, ſimplex, cucumiforme; poris ſparſis ſubdiſtinctis.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 68. *tab.* 76. *fig.* 1.

Cet Alcyon a été trouvé dans le terrain à polypiers des environs de Caen; il reſſemble parfaitement, tant par ſa forme que par ſa groſſeur, au fruit du *ſolanum melongena*, ou bien à un concombre; il paroit formé de deux ſubſtances, l'une intérieure, l'autre extérieure, épaiſſe d'environ un centimètre. La ſurface eſt blanchâtre, couverte de pores épars, inégaux, à peine diſtincts. La maſſe entière eſt ſiliceuſe. La grandeur de ce polypier eſt de douze à treize centimètres ſur ſept à huit centimètres de largeur (4 pouces ſur 2 pouces & demi).

56. Alcyon à nervures.

Alcyonium nervoſum; Sp. nov.

Alcyonium foſſile, ſubpyriforme, craſſè pedicellatum, longitudinaliter nervoſum; 5 ad 6 nervis ſimplicibus aut biſarcatis; ſuperficie lævi.

Ce foſſile préſente une maſſe ovale, oblongue, portée ſur un pédicelle très-raboteux, cylindrique, preſqu'auſſi long & auſſi gros que la maſſe principale. La ſurface de cette dernière, dépourvue comme les autres parties de pores & de cellules, eſt parcourue par cinq à ſix nervures ſaillantes & larges d'environ deux millimètres, longitudinales, ſimples ou biſurquées inférieurement ou ſupérieurement; elles ſont beaucoup plus larges à leurs extrémités, & paroiſſent ſe fondre, ſoit dans le pédicelle, ſoit dans un appendice ſitué au ſommet de ce polypier. Cet appendice, large à ſa baſe de dix à douze millimètres, eſt tronqué dans l'échantillon que je poſſède.

La hauteur de l'Alcyon à nervures eſt de huit centimètres (environ 3 pouces), ſur trente à trente-cinq millimètres de diamètre (15 lignes). Il a été trouvé aux environs de Tours, & m'a été envoyé par mon ami M. Louyrette, minéralogiſte diſtingué de cette ville.

57. Alcyon bulbiforme.

Alcyonium bulbiforme; Sp. nov.

Alcyonium foſſile, ovatum, pedicellatum; ſuperficie nulliporoſâ aſperuloſâ.

Ce polypier reſſemble ſi parfaitement à un oignon de tulipe renverſé, qu'il m'a été donné par M. D..... comme une véritable pétrification de cet objet, qui avoit mis ſix mois à changer d'état. C'eſt une maſſe ovale, ayant environ trois centimètres de hauteur ſur une largeur proportionnée; elle eſt ſupportée par un pédicelle parfaitement cylindrique d'un centimètre de longueur ſur trois millimètres de diamètre; ſa ſurface ne préſente ni pores ni cellules; elle eſt âpre & rude au toucher. Ayant caſſé ce foſſile pour examiner ſa ſubſtance & ſon organiſation, j'ai trouvé l'intérieur rempli en partie d'un peu d'argile crayeuſe, & les parois, épaiſſes d'un à quatre millimètres, étoient changées en quartz hyalin opaque de la plus grande blancheur.

L'Alcyon bulbiforme a été trouvé dans un banc de craie à Honfleur.

58. Alcyon en entonnoir.

Alcyonium infundibuliformè; Defrance.

Alcyonium foſſile, infundibuliforme, irregulariter cylindricum, ſæpe compreſſum vel flexuoſum; ſuperficie poroſâ.

Alcyon géant; Defrance, *Dict. des ſcienc. natur. tom.* 1. *Suppl. p.* 106.

— Guettard, *Mém. tom.* 2. *p.* 419. *tab.* 8. *fig.* 1. 3.

Ce foſſile n'appartient peut-être pas au genre Alcyon; il a été décrit & figuré par Guettard. M. Defrance l'a nommé *Alcyon géant.* J'ai dû changer cette dénomination, parce qu'il y en a de plus conſidérables dans toutes leurs parties. Sa forme me l'a fait nommer *Alcyon en entonnoir.*

Aucun polypier de ce genre ne mérite cette épithète autant que celui-ci. Il ſe préſente en forme de cône renverſé plus ou moins évaſé; quelquefois il eſt parfaitement cylindrique, d'autres fois il eſt comprimé & même très-flexueux, toujours un peu concave à la partie ſupérieure. Sa ſurface eſt unie & encroûtée; lorſqu'elle eſt dépouillée de cet encroûtement, la ſubſtance paroit avoir été très-fibreuſe comme ſpongieuſe.

La grandeur de ce polypier varie d'un à trois décimètres (3 à 11 pouces environ). Il a été trouvé dans le banc Bleu ſur les côtes du Calvados, à Saint-Hamer près de Lizieux & à Tours.

59. Alcyon marginal.

Alcyonium marginale ; Sp. nov.

Alcyonium foſſile, boletiforme, pedicellatum, ad marginem celluloſum ; ſuperficie lævi.

Peu de polypiers de ce genre reſſemblent à un champignon auſſi parfaitement que celui-ci. Son pédicule eſt bien marqué, mais au lieu d'avoir la forme d'une colonne, il s'élargit en cône graduellement. Les deux ſurfaces de cet Alcyon ſont très-unies & devoient l'être davantage dans l'état vivant ; on ne peut y découvrir ni pores ni cellules. Pendant la vie, elles devoient avoir une molleſſe pâteuſe & facile à pénétrer, puiſque des coquilles entières ou en fragmens ſont incruſtées dans cette maſſe plus ou moins profondément. Le bord du polypier, légèrement arrondi, eſt couvert, ſur une largeur de trois à quatre lignes, de pores ou de cellules nombreuſes, très-rapprochées, très-irrégulières & peu profondes, ſouvent arrondies, quelquefois ſe prolongeant en un ſillon flexueux.

La ſurface ſupérieure eſt plano-convexe, avec un léger enfoncement au centre.

La largeur eſt de dix à onze centimètres (environ 3 pouces & demi). L'épaiſſeur totale, y compris le pédicule, cinq à ſix centimètres (environ 2 pouces) ; celle du bord, un centimètre (environ 3 à 5 lignes).

Cette ſingulière production m'a été communiquée par M. Didier Dutouclet, de Caen ; il l'avoit trouvée dans le cabinet de ſa mère, ſans indication de lieu. Elle a les plus grands rapports avec la partie centrale d'une production marine foſſile, décrite & figurée dans les *Tranſactions de la Société linnéenne de Londres*, tom. XI, pag. 401, tab. 27, 28, 29 & 30, ſous le nom d'*Alcyonium conoïdes*. Il eſt impoſſible que le polypier de M. Dut. appartienne à la même eſpèce que celui de l'auteur anglais, & qu'on puiſſe conſidérer les cellules du bord comme les points d'attache de nombreux tentacules ; leur irrégularité, leur nombre, &c., s'oppoſent à cette hypothèſe ; ainſi je regarde comme un polypier ſarcoïde foſſile l'Alcyon marginal, eſpèce très-ſingulière, dont on pourra faire un genre ſi la nature nous offre des êtres vivans poſſédant les mêmes caractères.

60. Alcyon changeant.

Alcyonium mutabile ; Parkins.

Alcyonium foſſile, ovato-elongatum, pedicellatum, apice truncatum foratum ; ſuperficie porosâ.

— Defrance, *Dict. des ſcienc. natur. tom.* 1. *Suppl. p.* 108. *n.* 6.

— Goett. *Mém. tom.* 2. *pl.* 5. *fig.* 4.

— Parkins, *Organ. rem. tom.* 2. *pl.* 10. *fig.* 6.

Ce polypier préſente une forme ovale ou alongée, ſe rétréciſſant preſque ſubitement aux deux extrémités ; ſupérieurement il eſt tronqué & perforé de trous irrégulièrement cylindriques, aſſez grands & très-profonds ; inférieurement, il forme une eſpèce de pédicelle, dont la longueur varie ſuivant le point où il a été rompu en ſe ſéparant de la baſe. Toute la ſurface eſt parſemée de pores irréguliers. La grandeur de cet Alcyon eſt de douze centimètres (environ 4 pouces), ſur quatre à cinq centimètres de diamètre (environ 2 pouces).

N'ayant vu qu'un ſeul échantillon de ce polypier, j'ignore s'il mérite l'épithète de *mutabile* que lui donne M. Defrance.

61. Alcyon floriforme.

Alcyonium floriforme ; Defrance.

Alcyonium foſſile, floriforme, 12 partitum ; partibus petaliformibus regulariter diviſis, tenuibus.

— Defrance, *Dictionn. des ſcienc. nat. tom.* 1. *Suppl. p.* 108. *n.* 8.

Cet Alcyon eſt très-ſingulier par ſa reſſemblance avec une fleur à douze pétales ; ces expanſions ſont minces, diviſées aſſez régulièrement, ſe recourbant un peu en deſſous, & s'appuyant ſur la gaugue qui les ſoutient. Au centre ſe voit une ſorte de pédicule qui ſervoit de ſupport au polypier. M. Defrance ignore l'origine de ce foſſile, large environ de ſept centimètres (2 pouces & demi).

62. Alcyon noiſette.

Alcyonium avellanum ; Defrance.

Alcyonium foſſile, avellanæforme, ſæpè minutum, tenuiſſimè poroſum, globuloſum.

— Defrance, *Dictionn. des ſcienc. natur. tom.* 1. *Suppl. p.* 109. *n.* 10.

— *Velins du Muſéum*, 48. *fig.* 15.

Cet Alcyon reſſemble à une petite noiſette par ſa forme & par ſa groſſeur, cependant un peu plus petite en général. Il n'a pas de point d'attache ſenſible. Sa ſurface eſt couverte de pores viſibles à l'œil nu, pénétrant profondément dans l'intérieur du polypier.

M. Defrance ajoute d'autres caractères. Je n'ai pas cru devoir en faire mention, parce qu'ils appartiennent à d'autres eſpèces confondues avec celle-ci. Les individus que je poſſède m'ont été envoyés par M. Duheriſſier de Gerville ; il les a trouvés à Gourbeſville, aux environs de Valogne.

Nota. L'épithète de *globuloſum* donnée à ce polypier par M. Defrance ne pouvoit être conſervée, pluſieurs Alcyons offrant le même caractère d'une manière encore plus marquée.

63. Alcyon paraſite.

Alcyonium paraſitum ; Defrance.

Alcyonium foſſile, incruſtans, nulliporoſum, tuberculatum, apiciferum.

— Defrance, *Dict. des ſcienc. natur. tom.* 1. *Suppl. p.* 109. *n.* 11.

N'ayant encore vu aucun Alcyon analogue à celui-ci, je crois devoir copier en entier la deſcription de M. Defrance. Cet auteur dit : « Je » poſſède des coquilles de différens genres, trou- » vées aux environs de Plaiſance en Italie, qui » ſont recouvertes en totalité par cet Alcyon, » mais dont l'ouverture n'eſt pas fermée. Son » épaiſſeur varie depuis cinq juſqu'à neuf milli- » mètres (2 à 4 lignes). Indépendamment des » petites éminences dont il eſt recouvert, il pré- » ſente des pointes obtuſes ou prolongemens, » dont quelques-uns ont juſqu'à vingt-ſept mil- » limètres (1 pouce) de longueur. Il eſt ſans » pores apparens, & dans les endroits où il ſe » trouve briſé, l'on voit beaucoup de petites » cavités intérieures. »

Nota. Quoiqu'un grand nombre d'Alcyons méritent auſſi bien que celui-ci le nom de *paraſite*, je n'ai pas cru devoir le changer ; il faudroit avoir l'objet ſous les yeux pour en donner un moins vague & plus caractériſtique.

64. Alcyon de l'Anjou.

Alcyonium andegavenſe ; Defrance.

Alcyonium foſſile, ovato-globoſum, pediculatum, tenuiſſimè poroſum ; poris approximatis.

— Defrance, *Dict. des ſcienc. nat. tom.* 1. *Suppl. p.* 109. *n.* 12.

— Guett. *Mém. tom.* 2. *p.* 410. *tab.* 4. *fig.* 5.

On trouve à Doué, en Anjou, des Alcyons globuleux de la groſſeur d'un œuf de poule. Leur pédicule étant très-court, ils ont quelque reſſemblance avec un champignon qui n'eſt pas encore développé. Ils ſont couverts de petits pores vides très-rapprochés les uns des autres. La ſurface de quelques-uns eſt unie ; d'autres préſentent de petits mamelons. A Saint-Paul-Trois-Châteaux ſe trouve une eſpèce qui a beaucoup de rapport avec celle-ci.

Nota. N'ayant jamais vu ce polypier, j'ai copié la deſcription donnée par M. Defrance.

65. Alcyon ſtercoraire.

Alcyonium ſtercorarium ; Sp. nov.

Alcyonium foſſile, ſtercus ſimulans ; ſuperficie nulliporoſâ granulioſculâ, paululum oſculoſâ ; oſculis raris.

Ce polypier reſſemble d'une manière particulière à la fiente de quelques animaux ; ce ſont des maſſes ſans forme déterminée, arrondies, ondulées comme des inteſtins, avec des renflemens & des étranglemens alternatifs. Leur longueur varie d'un à ſix centimètres ; ces derniers ſont très-rares ; les plus gros ont à peine trois centimètres de largeur. Leur ſurface eſt un peu granuleuſe, chargée, dans quelques parties, de débris de ſable & de coquilles, ſans pores ni cellules apparens ; l'on remarque quelques oſcules très-petits & très-rares.

Nous avons trouvé, M. Deſlongchamps & moi, cette ſingulière production dans un ſable argileux renfermant beaucoup de coquilles marines & des térébratules, dans la commune de Sanerville près Caen, à Colombelle, à Oueſtbreham, toujours dans un banc plus ou moins argileux, placé au-deſſus du calcaire à polypiers ou du calcaire à oolithes blanches.

L'Alcyon ſtercoraire varie en blancheur & en ſolidité, ſuivant la nature du terrain qui le renferme ; j'en ai un individu implanté ſur une valve d'huître.

66. Alcyon phalloïde.

Alcyonium phalloïdes ; Sp. nov.

Alcyonium foſſile, elongatum, ſubcylindricum, irregulariter turgidum ; extremitatibus rotundatis, centro concavis perforatis ; ſuperficie nulliporoſâ.

— Guett. *Mém. tom.* 4. *p.* 55. *tab.* 1. *fig.* 4.

Cet objet, que je place proviſoirement parmi les Alcyons, préſente une maſſe ſimple, preſque cylindrique, avec quelques renflemens irréguliers, longue de onze à douze centimètres (plus de 3 pouces). Les deux extrémités ſont arrondies. Au centre de celle que je regarde comme la ſupérieure eſt un léger enfoncement, au milieu duquel ſe trouve un petit trou très-profond. La ſurface de ce foſſile eſt entièrement privée de pores ou de cellules. Sa ſubſtance eſt calcaire, très-dure. Il a été trouvé dans le terrain à polypiers des environs de Caen.

67. Alcyon moſaïque.

Alcyonium teſſellatum ; Sp. nov.

Alcyonium foſſile, informe, celluloſum, vel incruſtans, vel in maſſam liberam ; cellulis tenuiſſimis ſerialibus ; ſuperficie ſæpè teſſellatâ, teſſellis angulaſis.

L'Alcyon moſaïque recouvre d'autres polypiers, ou bien il eſt libre. Dans le premier cas, ſa forme eſt ſubordonnée à celle du corps qu'il recouvre ; dans le deuxième, c'eſt une maſſe alongée, auſſi large qu'épaiſſe, groſſièrement anguleuſe, & ne pouvant ſe comparer à aucun objet connu. Sa ſurface eſt diviſée en figures irrégulières par de profondes rainures preſque toujours droites, rarement courbes ou flexueuſes, qui ſe croiſent dans tous les ſens. Des trous plus ou moins profonds, & en petit nombre, s'obſervent quelquefois au

point de réunion de deux ou de plusieurs rainures. Le polypier encroûtant a moins d'épaisseur, sa surface est moins tessellée. Dans l'un comme dans l'autre, la substance paroît composée de petites lamelles percées d'un nombre infini de cellules poriformes qui viennent aboutir à la surface.

L'Alcyon mosaïque a été trouvé dans le calcaire à polypiers des environs de Caen. Il est rare.

68. Alcyon disque.

Alcyonium discus; Defrance.

Alcyonium fossile orbiculatum, disciforme; poris distantibus, rotundatis vel ovalibus.

— Defrance, *Dict. des scienc. nat. tom.* 1. *Suppl. p.* 107. *n.* 4.

Ce polypier ressemble à un champignon sans tige; il est parfaitement orbiculaire & en forme de disque. Sa surface est couverte de pores grands, ronds ou ovales, & très-éloignés les uns des autres. Il acquiert quelquefois deux décimètres de largeur (environ 7 pouces). On l'a trouvé à Mandach, dans le canton de Berne.

ALCYONÉES; *alcyoneæ;* Lamx.

Ordre de la division des polypiers sarcoïdes.

Polypes à huit tentacules au moins ou inconnus; cellules polypeuses, répandues sur toute la surface du polypier.

Les Alcyonées forment le premier ordre de la division des polypiers sarcoïdes; il renferme les genres Alcyon, Lobulaire, Aminothée, Xénie, Anthelie, Polythoé, Alcyonidie, Alcyonelle, Halirhoé (*voyez* ces mots). Les animaux de ces polypiers ne sont connus que dans quelques genres & dans un très-petit nombre d'espèces, eu égard à celui dont les polypes n'ont encore été vus ni observés. Ceux que l'on a étudiés ont offert huit tentacules au moins, souvent davantage, en général pectinés & presque toujours garnis de papilles de deux sortes, qui semblent avoir des fonctions différentes. A la base de chaque tentacule se trouve ordinairement une petite ouverture très-difficile à apercevoir. La bouche est au centre. Le nombre de ces organes ne varie jamais dans les genres ni même dans les espèces; des appendices intestiniformes, attachés ou flottans, en même quantité que les tentacules, & leur répondant par leur situation, s'observent dans le sac membraneux & rétractile qui renferme le corps de l'animal.

La contractilité des polypes des Alcyonées & celle de leurs différens organes varient dans les genres, les espèces, & même dans les individus, suivant l'âge, les saisons, l'exposition à l'air, &c. Le caractère tiré de cette faculté ne doit être employé que lorsque tous les autres viennent à manquer, & seulement pour des êtres que l'on a pu observer à toutes les époques de leur existence.

Quelques genres de cet ordre nombreux appartiennent peut-être à d'autres groupes; ne connoissant pas leurs animaux, je n'ai pu les classer que d'après leur *faciès*. C'est donc pour fixer l'attention des naturalistes sur ces objets singuliers, que j'ai cru devoir en faire mention. Ainsi les Alcyonées renferment, comme le genre Alcyon qui en fait partie, une grande quantité de polypiers qui ne peuvent se classer dans les autres groupes, & qui en formeront peut-être de particuliers lorsqu'ils seront mieux connus.

Les Alcyonées diffèrent des Polyclinées par le nombre des tentacules; ces dernières n'en ont jamais plus de six. Les Actinaires diffèrent de ces deux ordres par la situation des polypes, & surtout par la division des polypiers en deux parties, une supérieure polypeuse & une inférieure membraneuse, susceptible de se contracter & de se dilater.

ALCYONELLE; *alcyonella;* de Lamx.

Genre de polypiers de l'ordre des Alcyonées, dans la division des polypiers sarcoïdes.

Polypier fixé, encroûtant, à masse épaisse, convexe & irrégulière, constitué par une seule sorte de substance, & composé de l'aggrégation de tubes verticaux, ouverts à leur sommet.

Polypes à corps alongé, cylindrique, offrant à son extrémité supérieure quinze à vingt tentacules droits, disposés autour de la bouche en un cercle incomplet d'un côté. De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 100.

M. de Lamarck a le premier établi ce genre sur l'Alcyon fluviatile de Bruguière; il l'a placé dans la section des polypiers fluviatiles, la première de ceux qui n'ont qu'une seule substance. Je ne crois pas devoir séparer les Alcyonelles de l'ordre des Alcyonées, malgré l'autorité du célèbre professeur du Jardin du Roi; les Alcyonelles formant une masse sarcoïde animée, & ayant des polypes à plus de huit tentacules épars sur la surface du polypier, doivent être réunies aux Alcyonées.

Alcyonelle des étangs.

Alcyonella stagnorum.

Alcyonium fluviatile; Bruguière, *Encycl. méth. p.* 24. *n.* 10. *pl.* 472. *fig.* 3. a. b. c. d.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 354. *n.* 501.

Alcyonella stagnorum; Lamx. *Gen. polyp. p.* 71. *tab.* 76 *fig.* 5. 6. 7. 8.

Je ne connoissois ce polypier que par la description qu'en avoient donnée Bruguière & M. de Lamarck. Malgré l'exactitude de ce dernier, je ne pouvois me faire une idée bien précise de cette production animale; c'est ce qui m'avoit engagé, dans le temps, à la laisser provisoirement parmi les Alcyons, sous la dénomination d'*Alcyon fluviatile*, que lui avoit donnée Bruguière.

Au commencement de 1820 je reçus la dernière partie des planches de l'Encyclopédie, relative aux vers, & je vis pour la première fois le deſſin de l'Alcyonelle. En août de la même année, j'ai trouvé ce polypier, ou une de ſes variétés, dans un étang qui s'eſt formé au milieu des éboulemens pittoreſques & alpiformes des falaiſes de Matigny, entre Port-en-Beſſin & Arromanches, mais en maſſes beaucoup plus petites que la figure ne les repréſente. Il y eſt aſſez rare. Fixé ſur les plantes des lacs, comme certains Alcyons ſur les thalaſſiophytes, il vit au milieu des eaux douces, aux dépens des animalcules ſi nombreux parmi les plantes aquatiques.

ALCYONIDIE; *alcyonidium*; Lamx.

Genre de l'ordre des Alcyonées, dans la diviſion des polypiers ſarcoïdes.

Polypier en maſſe encroûtante, pédicellée ou ſeſſile, arrondie ou alongée, ſimple ou rameuſe, polypifère ſur toute ſa ſurface.

Polypes tranſparens à corps infundibuliforme, avec le bord échancré, armé de douze tentacules égaux, longs & filiformes.

Subſtance gélatineuſe, tranſlucide, même dans l'état ſec, & remplie de points ou de globules opaques.

Les Alcyonidies ſont encore peu nombreuſes en eſpèces; il n'y en a même qu'une ſeule de bien connue, c'eſt l'Alcyonidie gélatineuſe, dont Muller a le premier découvert les animaux, très-difficiles à apercevoir, & que j'ai obſervés quelquefois, ainſi que mon ami M. Gaillon. Il faut un concours de circonſtances favorables pour étudier ces petits êtres, très-lents dans leurs mouvemens & ſi délicats qu'ils périſſent s'ils reſtent quelques inſtans expoſés à l'air; ils ne laiſſent aucun réſidu de leur corps diaphane; ainſi l'on ne doit pas être étonné ſi tant de naturaliſtes célèbres ont regardé & regardent encore ces polypiers comme des Hydrophytes.

Les Alcyonidies varient beaucoup dans leur forme; elles ſont encroûtantes, pédicellées ou ſeſſiles, globuleuſes ou alongées, ſimples ou rameuſes.

Leur organiſation préſente de grandes cellules hexagones ou irrégulières, qui diminuent de grandeur en s'approchant de la circonférence, où elles ſont très-petites. Dans une coupe longitudinale, les cellules paroiſſent alongées & forment à la ſurface du polypier un épiderme très-mince, percé de pores nombreux qui ne ſont que les ouvertures par où ſortent les polypes.

La ſubſtance des Alcyonidies eſt conſtamment gélatineuſe, analogue à celle des Noſtochs terreſtres & de pluſieurs *Collema*; elle eſt remplie de grains jaunâtres ou bruns, ſouvent de différentes grandeurs, viſibles dans l'état frais ainſi que dans l'état ſec. Ce caractère les diſtingue des Hydrophytes que l'on confond ſouvent avec ces polypiers.

Leur tiſſu eſt ſi lâche qu'une fois deſſéchés & comprimés, ils ne reprennent jamais leur première forme.

Les Alcyonidies ſont quelquefois phoſphoreſcentes, & conſervent la faculté de paroître lumineuſes deux ou trois jours après qu'on les a ſorties de la mer. Je ne ſais ſi cette phoſphoreſcence eſt due au polypier lui-même, ou bien à des animalcules.

Ces polypiers ſe trouvent dans les mers d'Europe; j'ignore s'il en exiſte beaucoup dans les mers équatoréales; je le préſume; & s'ils ſont encore très-rares dans les collections, on doit l'attribuer à leur décompoſition extrêmement prompte, lorſqu'ils ſont expoſés à l'action des fluides atmoſphériques; leur couleur éprouve peu de changement; ils ſont décompoſés avant que la lumière puiſſe agir ſur ces êtres ſinguliers & peu connus.

1. Alcyonidie encroûtante.

Alcyonidium incruſtans; Sp. nov.

Alcyonidium incruſtans, corticiforme, membranaceum, olivaceum, ad thalaſſiophytas appoſitum.

Cette Alcyonidie, aſſez rare ſur les côtes de Bretagne & de Normandie, recouvre quelquefois les plantes marines, principalement les Chondrus, d'une couche membraneuſe, olivâtre, ſemblable à une écorce tranſlucide; les dernières ramifications des plantes s'échappent ſeules de cette enveloppe animée qui couvre le végétal ſans pénétrer dans ſa ſubſtance.

Je ne connois pas encore la forme exacte des polypes de cette production, & ce n'eſt qu'à cauſe de ſes rapports avec les autres Alcyonidies que je la place dans ce genre.

2. Alcyonidie Noſtoch.

Alcyonidium Noſtoch; Lamx.

Alcyonidium globoſum aut groſſè ſphæricum, extùs membranaceum, intùs cavum, undulatum vèl criſpum, ſeſſile.

Rivularia tuberiformis; *Engl. Bot. tab.* 1956. (Boua.)

Cette production, regardée comme une Ulve par pluſieurs naturaliſtes, comme une Rivulaire par d'autres, toujours confondue parmi les Thalaſſiophytes, me ſemble appartenir aux Alcyonidies par ſes rapports d'organiſation & par les autres caractères qui la rapprochent de l'Alcyonidie gélatineuſe plus que de toute autre production marine, & je ne balance pas à la regarder comme un polypier, quoique les animaux n'en aient pas encore été obſervés.

Sa forme eſt groſſièrement ſphérique, de la groſſeur d'une noix au plus, toujours vide dans ſon intérieur. L'épaiſſeur des parois eſt de deux millimètres environ, & ſe réduit par la deſſiccation

à celle d'une feuille de papier. Sa ſubſtance offre des grains épars & des filamens réunis & entremêlés à leur baſe, enſuite droits, preſque parallèles entr'eux, & aboutiſſant à la ſurface où ils forment quelquefois des points ſaillans; je les conſidère comme les cellules des polypes. Les grains & les filamens ſont environnés d'une matière mucilagineuſe qui diſparoît par la deſſiccation.

Ce polypier, d'une couleur verdâtre, commun ſur les plantes marines du nord de la France & de l'Angleterre, ſe trouve rarement iſolé; ordinairement il eſt en groupes, principalement lorſqu'il a acquis toute ſa croiſſance.

Nota. Le *Rhyſſophyſalis tremelloïdes* de Bertoloni appartient peut-être aux Alcyonidies, & ſe rapproche beaucoup de l'*Alcyon Noſtoch*. Ne l'ayant jamais vu vivant, je n'ai pas cru devoir le ſéparer des Thalaſſiophytes.

3. Alcyonidie gélatineuſe.

Alcyonidium gelatinoſum.

Alcyonium gelatinoſum; Brug. *Encycl. p.* 22. *n.* 6.

— Mull. *Zool. dan. IV. p.* 30. *tab.* 147. *fig.* 1—4.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3814. *n.* 11.

Ulva diaphana; Fl. dan. tab. 1245?

— *Flaveſcens; Fl. dan. tab.* 1244.

Fucus gelatinoſus; Huds. *Fl. angl. ed.* 11. *p.* 570. *n.* 14.

Alcyonidium diaphanum; Lamx. *Gen. thalaſſ. p.* 71. *tab.* 7. *fig.* 4.

— *Gelatinoſum;* Lamx. *Gen. polyp. p.* 71.

Voyez Bruguière pour la deſcription.

Nota. Je crois que les auteurs ont confondu pluſieurs eſpèces enſemble; celle que nous trouvons ſur les côtes du Calvados eſt la même que celle que Muller a figurée. Elle diffère un peu de l'*Ulva diaphana* de la *Flora danica*, que je ne cite qu'avec un point de doute.

Var. B. Rameuſe; cette variété diffère de la première par ſes rameaux ſouvent cylindriques ou comprimés, & très-nombreux. Se trouve au Cap de la Hève, près le Hâvre.

Var. C. Cylindrique; les rameaux de cette variété ſont peu nombreux, alongés & parfaitement cylindriques. Je ne ſerois pas étonné qu'en l'étudiant dans l'état frais & de vie, on lui reconnût des caractères aſſez particuliers pour en faire une eſpèce diſtincte. J'ignore le lieu de ſon habitation.

4. Alcyonidie rameuſe.

Alcyonidium ramoſum; Sp. nov.

Alcyonidium ramoſum, compactum, opacum, rigidum; ramis teretibus, flexuoſis, dichotomis, rarè trichotomis, elongatis; ſuperficie granuloſâ.

Ce polypier adhère par un empatement aſſez large ſur les rochers que la mer recouvre. De cet empatement s'élèvent pluſieurs tiges très-rapprochées les unes des autres, rameuſes preſque dès leur baſe. Les rameaux ſe diviſent deux ou trois fois par dichotomies, rarement par trichotomies, & ſe terminent en pointe alongée. Ils ſont cylindriques, de la groſſeur d'une plume de corbeau ou d'une très-petite plume d'oie; toute leur ſurface eſt couverte de grains ſaillans; dans l'état de vie & de fraîcheur, ces grains devoient être plongés dans une ſubſtance gélatineuſe qui a diſparu par la deſſiccation; la ſurface des rameaux étoit liſſe & unie, & leur groſſeur plus conſidérable. Dans l'état ſec, l'Alcyonidie rameuſe eſt opaque, blanchâtre, haute de treize à quatorze centimètres (environ 5 pouces).

Les polypes n'ont pas encore été obſervés.

Elle a été trouvée ſur les côtes du Languedoc par M. Bouchet de Montpellier, de qui je l'ai reçue.

5. Alcyonidie briſée.

Alcyonidium defractum; With.

Alcyonidium ramoſum; ramis numeroſis, intricatis, defractis, teretibus, pennæ corvinæ craſſitudine.

Ulva defracta; Wither, *vol.* 4. *p.* 124. *tab.* 18.

— *Engl. Bot. tab.* 1626.

Cette production marine a été regardée comme une Ulve par les auteurs anglais, qui les premiers en ont fait mention; je ne la claſſe parmi les polypiers qu'à cauſe de ſes nombreux rapports avec les autres Alcyonidies. Elle ſe préſente ſous la forme de filamens rameux, de la groſſeur au plus d'une plume de corbeau, parfaitement cylindriques, tranſlucides, gélatineux, placés ſur les plantes marines comme les Cuſcutes ſur les bruyères. Par la deſſiccation ils deviennent ſemblables à une ſubſtance gommeuſe, parſemée de points opaques.

Cette Alcyonidie ſe trouve ſur les plantes marines des mers d'Europe & des Antilles. Il ſemble que le diamètre des rameaux augmente à meſure que l'on ſe rapproche des mers équatoréales.

ALCYONIDIÉES; *alcyonidiæ;* Lamx.

Ordre de la famille des Hydrophytes non articulées, il ne doit pas être conſervé; les êtres qui le compoſoient, réunis dans un ſeul genre, appartiennent les uns aux polypiers, les autres aux végétaux. Il eſt facile de les diſtinguer, même dans l'état ſec. Les Alcyonidiées plantes offrent une fructification tuberculeuſe éparſe, mais bien caractériſée. Les Alcyonidiées polypiers ont des points opaques,

opaques, très-nombreux, très-rapprochés, uniformément & presque régulièrement répandus dans toute la masse. (*Voyez* Alcyonides.) Les fructifications diffèrent des points opaques par leur organisation & par leur situation. Les premières ne sont placées qu'à la circonférence & presqu'à la surface, tandis que les seconds remplissent toute la masse. Ainsi la composition & la situation servent à distinguer les Alcyonidies plantes des Alcyonidies polypiers; les premières appartiennent aux Dumontiées, les seconds forment le genre, auquel j'ai conservé le nom d'Alcyonidie. *Voyez* ce mot.

ALCYONITES.

Les naturalistes ont donné ce nom à beaucoup de fossiles, principalement à ceux des différens genres qui composent la division des polypiers sarcoïdes. Le nombre des Alcyonites décrites & figurées est très-peu considérable, eu égard à celui des espèces que l'on découvre chaque jour, & que l'on ne sait comment caractériser. *Voyez* les mots Alcyon, Hallirhoé, Chenendopore, Hyaline, Lymnorée, Pélagie, &c.

ALECTO; *alecto;* Lamx.

Genre de l'ordre des Cellariées, dans la division des polypiers flexibles.

Nota. J'ai appelé ce genre *Alecto*, parce que celui que le docteur Leach avoit établi sous ce nom aux dépens des Astéries, & d'après Nodder, n'a été adopté ni par M. de Lamarck, ni par M. Cuvier.

Polypier fossile, filiforme, rameux, articulé, formé par des cellules situées les unes à la suite des autres, d'un diamètre presqu'égal dans toute leur longueur, avec une ouverture un peu saillante, placée près de l'extrémité de la cellule & sur la surface supérieure; il est adhérent par toute la surface inférieure.

Obsev. Je place ce genre parmi les polypiers flexibles, à côté des Eucratées, auxquelles il ressemble par la position des cellules, l'une à la suite de l'autre; il en diffère par le nombre variable de ces cellules entre chaque dichotomie, ainsi que par leurs parois beaucoup plus épaisses, & par la cloison qui les sépare. Malgré les rapports nombreux qui lient les Alectos aux Cellariées, il est impossible d'assurer que ce soit un polypier flexible, vu son adhérence dans toute son étendue, qui le rapproche de quelques Celléporées.

Ce genre n'est encore composé que d'une seule espèce.

Alecto dichotome.

Alecto dichotoma; Lamx.

Alecto fossilis, adhærens, filiformis, ramosa, dichotoma, articulata; cellulis teretibus, subæqualibus, alterâ supra alteram; ore exserto, ad extremitatem supero.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 84. *fig.* 12. 13. 14.

Il est inutile de donner une description étendue de cette espèce, la seule qui compose le genre Alecto; je ne pourrois que répéter ce que j'ai dit dans la phrase générique de ce polypier, qui se trouve sur les térébratules & sur les autres fossiles du calcaire à polypiers des environs de Caen; il y est assez rare.

ALVÉOLITE; *alveolites;* de Lamk.

Genre de l'ordre des Milleporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux.

Polypier pierreux, soit encroûtant, soit en masse libre, formé de couches nombreuses, concentriques, qui se recouvrent les unes les autres. Couches composées chacune d'une réunion de cellules tubuleuses, alvéolaires, prismatiques, un peu courtes, contiguës, parallèles, & offrant un réseau à l'extérieur. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 184.

Les polypes qui forment les Alvéolites paroissent avoir le corps moins allongé que ceux qui produisent les Tubipores, & même que ceux des Favosites, puisqu'ils donnent lieu à des loges un peu courtes, dont la réunion forme des couches qui se recouvrent les unes les autres.

Ces loges constituent des tubes cylindriques ou prismatiques, courts, parallèles, contigus les uns aux autres; les couches qu'elles forment par leur réunion sont enveloppantes ou recouvrantes, & constituent des masses, soit allongées, soit subglobuleuses ou hémisphériques, plus ou moins considérables.

M. de Lamarck place les Alvéolites dans le groupe des polypiers à réseau; je les ai réunies aux Milleporées, avec lesquelles elles ont beaucoup plus de rapports.

Ce genre a été nommé *Alveolitis* par M. de Blainville, pour le distinguer peut-être de celui auquel M. Defrance a conservé le nom d'*Alveolites*. Ce même nom a été donné par M. Bosc à des mollusques du genre Difcolithe, regardé à tort comme faisant partie des polypiers.

Les espèces d'*Alveolitis* Blainv. & d'*Alveolites* Defrance diffèrent en partie de celles qui ont servi à M. de Lamarck pour établir son genre *Alveolites*; nous l'avons adopté tel qu'il a été publié par ce naturaliste dans son *Histoire des Animaux sans vertèbres*.

La plupart des Alvéolites ne sont encore connues que dans l'état fossile.

1. Alvéolite escharoïde.

Alveolites escharoides; de Lamk.

Alveolites subglobosa; superficie cellulis rhombeis reticulatâ; cellularum margine biporoso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 186. n. 1.*

Ce polypier forme une masse subglobuleuse irrégulière, de la grosseur d'une pomme moyenne, composée de couches assez minces, nombreuses, qui s'enveloppent les unes les autres; des cellules à ouverture rhomboïdale rendent sa surface réticulée; le bord des cellules présente deux pores visibles à l'œil nu.

Cette Alvéolite se trouve fossile aux environs de Dusseldorf.

2. Alvéolite suborbiculaire.

Alveolites suborbicularis ; de Lamk.

Alveolites hemisphærica ; superficie cellulis obliquis subimbricatis perforatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 186. n. 2.*

Les masses de cette Alvéolite sont assez grandes, convexes & presque turbinées d'un côté, aplaties & même un peu concaves de l'autre, hémisphériques, irrégulières & composées de différentes couches assez épaisses, dont les intérieures sont les moins grandes : les tubes qui par leur réunion forment ces couches sont très-inclinés.

Ce polypier se trouve fossile aux environs de Dusseldorf.

3. Alvéolite madréporacée.

Alveolites madreporacea ; de Lamk.

Alveolites ramosa ; ramis teretibus, brevibus, raris, truncatis; superficie reticulatim alveolatâ.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t. 2. p. 186. n. 2.*

— Guett. *Mém. 3. p. 517. tab. 56. fig. 2. 3. 4. 5. 6.*

— Lamx. *Gen. polyp. p. 46. tab. 71. fig. 6. 7. 8.*

Ce polypier fossile ressemble à un Madrépore alongé, roulé, à cellules non saillantes, grandes, éparses, peu profondes, se terminant en tubes cloisonnés, qui se dirigent de la circonférence au centre. Ces tubes peuvent être considérés comme des cellules pentagones ou hexagones, très-souvent cylindriques, paroissant en général par couches superposées les unes au-dessus des autres. Il acquiert quelquefois jusqu'à deux décimètres de hauteur (environ 6 pouces) sur deux à six centimètres de largeur (6 lignes à 2 pouces). Sa couleur est un blanc-jaunâtre crayeux.

Guettard a donné dans ses Mémoires une très-bonne figure de ce polypier, qui n'est pas rare aux environs de Dax, seule localité où on l'ait encore trouvé.

4. Alvéolite encroûtante.

Alveolites incrustans ; de Lamk.

Alveolites corpora marina incrustans ; superficie reticulatim alveolatâ ; cellulis verticalibus, inæqualibus, prismaticis, confertis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t. 2. p. 187. n. 4.*

Cette espèce enveloppe & encroûte des corps marins, tels que des Madrépores, des Gorgones, &c. Son encroûtement se compose d'une seule couche de tubes serrés. A l'extérieur, la surface présente un réseau assez fin de mailles petites, inégales, pentagones ou hexagones. L'habitation de cette Alvéolite, la seule que l'on ait observée vivante, est encore inconnue; il me semble qu'il auroit été facile de la découvrir par celle des polypiers sur lesquels se trouve l'Alvéolite encroûtante.

ALYSELMINTHE; *alyselminthus ; Zén.*

Zéder a proposé ce nom pour remplacer celui de *Ténia* dans le Supplément qu'il a donné en 1800 de l'ouvrage de Goëze, plusieurs années après la mort de ce dernier. Dans un autre ouvrage publié en 1803, il a fait usage du mot *Halysie* à la place de celui d'*Alyselminthe* : aucun de ces noms n'a été adopté, ni par les médecins, ni par les naturalistes.

AMARANTHE DE MER.

Valentin; *Ind. 3, tab. 52, fig. cc*, donne ce nom au *Madrepora arcolea* de Linné, appartenant aux Méandrines de M. de Lamarck, & différant très-peu du genre que Loureiro appelle *Polychroa*.

AMATHIE; *amathia ;* Lamx.

Genre de l'ordre des Sertulariées, dans la première section des polypiers flexibles.

Polypier phytoïde, rameux; cellules cylindriques, alongées, parallèles, réunies en plusieurs groupes séparés sur la tige & les rameaux, ou en un seul groupe, formant une spirale continue depuis la base du polypier jusqu'aux extrémités.

Sertularia ; auctorum.

Seriataria ; de Lamk.

Les Amathies, par leurs nombreuses cellules, ainsi que par leur tige cornée, fistuleuse & remplie, dans l'état de vie, d'une substance gélatineuse irritable; offrent le caractère général à toutes les Sertulariées; elles diffèrent des polypiers de cet ordre par le *facies*, la ramification, la forme des cellules & leur situation respective. Dans quelques espèces, les cellules sont réunies en groupes isolés, qui ressemblent à la flûte de Pan, au syringe à tuyaux cylindriques, de longueur graduellement décroissante (1); dans d'autres, tous les groupes se touchent, mais sont li-

(1) *Est mihi disparibus septem compacta cicutis*
Fistula..... Virg. Ecl. 11, vers. 36.

ciles à diſtinguer à la longueur inégale des cellules; quelques-unes nous préſentent toutes leurs loges polypeuſes réunies par les côtés, & formant des lignes ſpirales & ſaillantes autour des tiges, auxquelles elles adhèrent par leur partie inférieure; enfin il en eſt dans leſquelles ces lignes ceſſent d'être jetées en avant & ſont attachées à la tige par la face poſtérieure des cellules. Ainſi, malgré la différence que l'on obſerve entre les Amathies lendigère & ſpirale, il eſt impoſſible d'en faire des genres particuliers, à cauſe des intermédiaires qui lient entr'elles des eſpèces très-diſparates au premier aperçu.

On ne peut tirer aucun caractère de la diſtance qui ſépare les groupes celluleux les uns des autres; dans l'Amathie lendigère, ſi commune dans nos mers, l'on trouve des individus dont tous les groupes de cellules ſe touchent, & d'autres où ces mêmes groupes ſont éloignés de deux à cinq millimètres (de 1 à 2 lignes). C'eſt dans le nombre & la forme des cellules de chaque groupe, dans leur ſituation, dans la ramification, &c., que l'on doit chercher les caractères des eſpèces.

Les Amathies ſont d'une ſubſtance cornée, très-peu crétacée. Leur couleur eſt un fauve-brun, plus ou moins foncé. Leur grandeur varie d'un à quinze centimètres (6 lignes à 6 pouces environ).

On les trouve ſouvent parasites ſur les Hydrophytes; quelquefois elles adhèrent aux rochers ou aux productions marines ſolides par un empatement fibreux.

Elles ſont plus communes dans les mers équatoréales & tempérées que dans les régions froides & glacées des deux pôles. Elles ne ſont d'aucun uſage.

M. de Lamarck a donné à ce genre le nom de *Sérialaire*; j'ignore ce qui l'a empêché d'adopter celui d'*Amathie* que j'avois propoſé en 1810.

Les Amathies offrent des exemples remarquables de la reſſemblance des formes dans des latitudes analogues; les Amathies lendigère & cornue ſe trouvent, l'une dans l'hémiſphère boréal, l'autre dans l'hémiſphère auſtral, preſqu'à la même diſtance de l'équateur. Les Amathies entaſſée & en chapelet habitent le même hémiſphère, l'une ſur les côtes de France, l'autre ſur celles du Japon; elles offrent preſque les mêmes caractères. Sur les côtes des Antilles & dans la Méditerranée habitent les Amathies dont les groupes tendent à ſe réunir en un ſeul & à ſe contourner autour des tiges.

1. Amathie lendigère.

Amathia lendigera.

Amathia ramoſiſſima, diffuſa; ſubdichotoma, articulata, conglomerationibus cellularum diſtinctis; cellulis maxqualibus, ad geniculo minoribus.

Sertularia lendigera; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3854. *n.* 20.

— Ellis, *Coral. p.* 43. *n.* 24. *tab.* 15. *fig.* 6. B.

— Cav. *Polyp. mar.* 3. *p.* 229. *tab.* 9. *fig.* 1. 2.

Serialaria lendigera; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 130. *n.* 1.

Amathia lendigera; Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 159. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 10.

L'Amathie lendigère eſt la ſeule eſpèce de ce genre dont les auteurs anciens faſſent mention; tous l'ont regardée comme une Sertulaire, malgré les caractères nombreux que ce polypier préſente. Il ſe trouve très-communément dans les mers d'Europe, attaché aux productions marines de tout genre; & malgré les différences qu'il offre très-ſouvent, ſoit dans la groſſeur & la longueur des groupes de cellules, ſoit dans les diſtances qui les ſéparent, je ne ſais qu'une ſeule eſpèce de ces prétendues variétés, que rien de conſtant ne ſemble produire.

2. Amathie cornue.

Amathia cornuta; Lamx.

Amathia ramoſiſſima; ramulis ſecundis ſubincurvis; conglomerationibus cellularum diſtinctis, paulùm approximatis; 2 filamentis ſetaceis ad cellulam primariam.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 159. *n.* 266. *tab.* 4. *fig.* 1. a. B.

Serialaria cornuta; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 131. *n.* 2.

Les filamens de l'Amathie cornue ſont un peu plus forts & beaucoup plus courts que dans l'Amathie lendigère; leur extrémité eſt recourbée. Les groupes de cellules, toujours plus rapprochés que dans l'eſpèce précédente, leur reſſemblent par leur forme; ils en diffèrent en ce que la cellule la plus grande eſt bordée longitudinalement d'un appendice corné, qui ſe diviſe, à la hauteur de l'ouverture de la cellule, en deux filamens ſétacés aſſez longs. Ce caractère ſeul ſuffit pour diſtinguer l'Amathie cornue de l'Amathie lendigère.

J'ai trouvé la première en très-petite quantité ſur des Hydrophytes de la Nouvelle-Hollande.

3. Amathie unilatérale.

Amathia unilateralis; Lamx.

Amathia ramoſiſſima; ramis eleganter arcuatis; conglomerationibus cellularum approximatis unilateralibus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 160. *n.* 267.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 10. *tab.* 66. *fig.* 1. 2.

L'Amathie unilatérale eſt de toutes les eſpèces de ce genre celle dont le *facies* a le plus d'élégance; ſes rameaux, dirigés du même côté, ſe courbent avec grâce les uns au-deſſus des autres,

& ſemblent devoir ſe balancer par le mouvement des eaux, comme les panaches qui ornent les caſques des guerriers.

Le caractère particulier de cette eſpèce s'obſerve dans la ſituation des groupes de cellules, toujours du même côté des rameaux, & très-rapprochés les uns des autres; la forme de ces groupes ne diffère point de celle des eſpèces précédentes.

Ce polypier, d'un fauve aſſez brillant, parvient quelquefois à ſept centimètres de hauteur (près de 3 pouces).

Cette Amathie m'a été donnée par M. Balbis, profeſſeur de botanique à Lyon; il l'avoit trouvée ſur les côtes de la Méditerranée.

4. Amathie alterné.

Amathia alternata; Lamx.

Amathia ramoſiſſima; conglomerationibus cellularum alternatis, approximatiſſimis, ſubcohærentibus; cellulis numeroſis ſubæqualibus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 160. *n.* 268.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 10. *tab.* 65. *fig.* 18. 19.

Cette Amathie eſt facile à diſtinguer de toutes les autres eſpèces par la ſituation des groupes des cellules, ſitués alternativement de chaque côté des rameaux; ces groupes ſont bien diſtincts les uns des autres, mais ils ſont tellement rapprochés, qu'ils ſemblent ſe toucher. Ils ſont compoſés d'un grand nombre de cellules preſqu'égales entr'elles, celles du milieu un peu plus longues.

L'Amathie alterné eſt très-rameuſe, à rameaux preſque dichotomes. Sa tige très-groſſe, longue de près d'un décimètre, eſt formée de tubes nombreux, qui ſe diviſent en groupes pour former les groſſes branches de ce polypier, qui parvient quelquefois à deux décimètres de hauteur (environ 8 pouces).

Il ſe trouve dans la mer des Antilles; je dois cette belle eſpèce à l'amitié de M. de Juſſieu.

5. Amathie à demi-contournée.

Amathia ſemi-convoluta; Sp. nov.

Amathia ramoſa, capillacea; ramis ſparſis; conglomerationibus cellularum longiſſimis, diſtinctis, convolutis vel ſemi-convolutis.

L'Amathie à demi-contournée eſt très-rameuſe; ſes rameaux ſont droits, alongés & couverts de rameaux plus courts; les tiges & les ramifications, toujours filiformes ou capillacées, ſont couvertes de groupes de cellules très-diſtincts, quoique rapprochés, entourant la tige d'une ſpire complète ou d'une demi-ſpire. Les cellules ſont toutes de la même longueur.

Cette eſpèce, haute de quinze centimètres (5 à 6 pouces), m'a été envoyée par M. Bouchet, qui l'a trouvée ſur les côtes de la Méditerranée. Elle réunit les Amathies à groupes de cellules diſtincts ou ſéparés, aux Amathies dont les cellules ne forment qu'un ſeul groupe, une ſeule maſſe non interrompue & en ſpirale autour de la tige & des rameaux.

6. Amathie contournée.

Amathia convoluta; Lamx.

Amathia ramoſa, ſubdichotoma; cellulis coaleſcentibus; conglomeratione cellularum eminente, convolutâ; marginibus criſpis ſubfimbriatis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 160. *n.* 269.

Serialaria criſpa; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 131. *n.* 4.

L'Amathie contournée ſe préſente en touffes, dont les tiges rameuſes preſque dès leur origine ſe diviſent en général par dichotomies irrégulières. Toutes les ramifications, ainſi que la tige, de la groſſeur d'un gros fil, ſont couvertes de cellules fixées par leur baſe & réunies toutes enſemble ſur les côtés; elles ſont preſque perpendiculaires ſur les ramifications, & forment une ſpire qui s'étend, preſque ſans interruption, depuis la baſe du polypier juſqu'au ſommet des dernières ramifications; ſouvent la ſpire eſt lâche, quelquefois elle eſt ſerrée. Ses bords paroiſſent criſpés ou frangés par un effet de la deſſiccation: ce caractère ne doit pas exiſter dans les individus frais ou jouiſſant de la vie.

Cette Amathie, haute d'environ ſix centimètres (2 pouces & quelques lignes), habite les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où elle a été rapportée par Peron & Leſueur.

7. Amathie ſpirale.

Amathia ſpiralis; Lamx.

Amathia ramoſa, ſubdichotoma; cellulis cohærentibus in ſpiram continuam facie internâ axi adhærentem.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 161. *n.* 270. *pl.* 4. *fig.* 2. a. B.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 10. *tab.* 65. *fig.* 16. 17.

Serialaria convoluta; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 131. *n.* 3.

La tige de ce polypier, longue de deux centimètres au plus, ſe diviſe en rameaux nombreux, très-ſouvent dichotomes; les ramifications ſont nombreuſes, filiformes, d'environ deux millimètres (1 ligne). Les cellules forment autour des ramifications, de la baſe aux extrémités, une ſpire non interrompue; elles adhèrent enſemble par les côtés, & par toute leur face interne contre l'axe qu'elles empêchent d'apercevoir, tant la ſpire eſt ſerrée. Les cellules ont preſqu'une ligne de longueur.

L'Amathie ſpirale s'élève à près d'un décimètre de hauteur (environ 4 pouces). Elle habite les mers de l'Auſtralaſie, d'où elle a été rapportée par Peron & Leſueur.

8. Amathie entaſſée.

Amathia acervata ; Sp. nov.

Amathia pumila, parùm ramoſa, ſubdichotoma ; ramis capillaceis, tenuiſſimis ; cellulis ſubſejunctis, in maſſam diſtinctam, diſtantemque congregatis.

Cette Amathie eſt petite, peu rameuſe, preſque dichotome, & ſemble articulée à cauſe des groupes que forment les cellules ; ces groupes, éloignés les uns des autres d'un millimètre au moins, ſont compoſés de près de vingt cellules, entaſſées ſans ordre autour des tiges, & iſolées dans la majeure partie de leur longueur.

La hauteur de ce polypier ne dépaſſe jamais deux centimètres. Il eſt paraſite ſur les fucacées de la mer du Japon. Il reſſemble un peu aux Paſythées par ſon *facies*.

Je l'ai reçu de M. Tileſius.

9. Amathie chapelet.

Amathia precatoria ; Sp. nov.

Amathia ceſpitoſa ramoſiſſima ; ramis elongatis, ramoſis, tenuiſſimis ; conglomerationibus cellularum ovalibus, diſtinctis, precatoriis ; cellulis ſubſejunctis, aliquoties unilateralibus.

Cette Amathie forme des touffes épaiſſes & ferrées, compoſées de tiges & de rameaux nombreux, alongés, diaphanes, très-menus ou capillacés & couverts de groupes de cellules, alongés ou ovales, ſéparés les uns des autres comme les grains d'un chapelet. Les cellules, iſolées dans preſque toute leur longueur, ſont quelquefois ſituées d'un ſeul côté des rameaux, principalement dans les groupes peu nombreux ; ordinairement elles les environnent également ſur toutes les faces.

L'Amathie chapelet, haute de quatre à cinq centimètres (près de 2 pouces), habite ſur des côtes de Bretagne, à Saint-Pol-de-Léon. Je l'ai reçue de M. le marquis Dudreſnay, amateur zélé de la botanique marine.

AMIBE ; *amiba ;* N.

Genre microſcopique du premier ordre de la claſſe des Infuſoires, dont le corps comprimé ou aplati, preſque membraneux, homogène, compoſé de molécules hyalines, tranſparent & preſque ſans couleur, n'a de forme que celle qu'il plaît à l'animal de lui donner.

Obſervations générales. Le nom d'Amibe que nous avons impoſé à ce genre, vient du mot grec qui ſignifie changer, parce que les animaux dont ce genre ſe compoſe paroiſſent ne pas avoir de formes qui leur ſoient propres, & varient à chaque inſtant d'aſpect ſous l'œil de l'obſervateur émerveillé. Le type du genre eſt le *Proteus* de Muller, que le compilateur Gmélin avoit confondu parmi les Vibrions, en y rapportant pour ſynonyme un Brachion de Pallas & de Baker, dont le caractère eſt d'avoir un tentacule très-long & rétractile, avec une bouche ciliée, & le *kleine Proteus* de Roëſel, eſpèce d'Amibe toute particulière. On voit par-là combien le travail de Gmélin, principalement ſur les Infuſoires, étoit ordonné avec peu de diſcernement, puiſqu'on y confondoit dans un même genre des êtres entièrement dépourvus d'organes apparens, & des êtres munis de tentacules ou de cils fort viſibles. Nous avions d'abord, à l'exemple de Muller, confondu avec ſon Protée, celui que découvrit Roëſel, qui donna le premier ce nom de Protée à un être auquel on ne le peut conſerver, parce qu'il jetteroit de la confuſion dans une ſcience où non-ſeulement un genre remarquable de plantes le porte & le donne à une famille naturelle, mais encore un reptile fort remarquable & connu depuis long-temps ſous le nom de *Proteus anguinus*. Nous avons adjoint aux ſinguliers animaux de Roëſel & de Muller tous ceux qui, juſqu'ici jetés comme au haſard dans d'autres genres, ont pour caractère commun un corps ſimple, homogène, formé de molécules hyalines, tranſparent, obrond ou ovale, & s'alongeant ou ſe ramifiant dans les divers ſens où il plaît à l'animal de s'étendre en s'aplatiſſant ; ce corps eſt toujours plus foncé vers le centre ou dans les endroits qui ſe contractent par la réunion d'un plus grand nombre de molécules ; les bords au contraire ſont tellement diaphanes qu'on a ſouvent peine à en diſtinguer les limites. Aucun organe quelconque, ni aucun membre ne s'y aperçoit ; leur compreſſion les diſtingue des *Pupelles*, qui ſont cylindriques & ſujettes auſſi à changer de forme. Les Amibes offrent encore quelques rapports avec les Kolpodes, mais ceux-ci ſont remplis de bulles aériennes, dont pluſieurs ſont fixes & caractériſtiques, tandis que les Amibes ſont entièrement dépourvues de véſicules autres que celles que nous appelons *molécules hyalines*. Ces animaux ſe trouvent la plupart indifféremment dans les eaux pures ou d'infuſion ; les plus fortes lentilles ſeules les rendent viſibles, non-ſeulement à cauſe de leur petiteſſe, mais encore à cauſe de leur tranſlucidité.

Le *Proteus tenax* & l'*Enchelis index* de Muller, que nous avions d'abord rapportés au genre Amibe, en doivent être extraits, puiſque leur forme eſt cylindracée : ces animaux ſeront partie du genre Pupelle. *Voyez* ce mot.

Le genre Amibe ſe compoſe des deux ſections & des eſpèces ſuivantes :

† *Protéides, corps arrondi dans l'état de contraction, ſe répandant dans tous les ſens quand l'animal veut agir.*

1. Amibe de Roëſel. (Paſſant de la forme globuleuſe par des aſpects lagéniformes, tréflés, ondulés en tout ſens, oblongs avec apparence de queue ſimple ou fourchue, à diverſes ramifications excentriques, aiguës.)

Amiba Roeſeli; N.

Der kleine Proteus; Roesel, *Inſ. III. p.* 621. *tab. CI. A—T.*

Eſpèce mal-à-propos confondue avec la ſuivante par Muller, par Gmélin, & autrefois par nous-même.

Deſcription. Cet animal diffère du ſuivant, en ce que, d'une figure parfaitement ſphérique au lieu d'être ovale, les diviſions variables qu'il ſemble ſe plaire à former lorſqu'il étend ſes bords, ſont communément aiguës; deux ou trois ſont quelquefois ramifiées en cornes, ou lobées plus ou moins profondément; une autre, oppoſée à ces ramifications ou à ces lobes, s'alonge en queue. Tout le corps eſt jaunâtre, rempli de globules ſphériques, dont quelques-uns plus gros; ſes bords ſont entièrement perlucides. Il eſt à peine viſible à l'œil nu; on diroit un grain de petit mil dans l'état de contraction.

Cet animal habite les eaux douces.

2. Amibe de Muller. (Paſſant de la forme ovale irrégulière en s'alongeant en trois ou quatre directions, ſans apparence de queue, à diverſes figures, dont les expanſions obtuſiuſcules ne ſe ramifient pas.)

Amiba Mulleri; N.

Amiba divergens. Dict. claſſ. d'hiſt. nat. tom. 1. *p.* 261.

Proteus (*diffluens*) *in ramulos diffluens*; Mull. *Inſ. p.* 9. *pl.* 11. *f.* 1—12. *Syn. Roeſeli excl.*

Encycl. Vers. illuſtr. p. 2. *pl.* 1. *fig.* 1. *a—m.*

Deſcription. Animal ſingulier, dit Muller; maſſe muqueuſe griſâtre, remplie de points globuleux de diverſes tailles & obſcurs: s'étendant en tout ſens. On diroit une goutte d'huile ſurnageant & prenant les formes les plus baroques, qui rappellent quelquefois un V, un Y ou bien un X. Ses prolongemens ſont toujours obtus & jamais rameux.

Cette eſpèce ſe trouve dans l'eau des marais.

3. Amibe de Gleichen. (Paſſant de la forme ronde globuleuſe à l'ovale alongé, ou ſe bilobant par l'une de ſes extrémités.)

Amiba Gleichenii; N. *Dict. claſſ. d'hiſt. nat. tom.* 1. *p.* 261.

Protée déſigné ſous la lettre S dans Gleichen, *p.* 254. *pl. XXVIII. fig.* 18. *b—n.*

Eſpèce beaucoup plus petite & moins diviſée que les précédentes, d'abord parfaitement ſphérique, & s'alongeant, ſe bilobant, ſe trilobant ou ſe courbant en divers ſens. Elle nage aſſez lentement. Gleichen a trouvé cette eſpèce pour la première fois au bout de quinze jours dans une infuſion de pois & d'eau de pluie, à laquelle on avoit ajouté des animalcules obtenus dans l'infuſion de l'orge. Nous l'avons retrouvée depuis dans d'autres eaux gardées.

4. Amibe en botte. (Brunâtre oblongue, s'amincifſant d'un côté, & s'alongeant tranſverſalement par l'autre en forme de pied de botte.)

Amiba ochrea; N.

Kolpoda (*ochrea*) *elongata, membranacea, apice attenuata, baſi in angulum rectum producta.* Moll. *Inſ. f.* 95. *tab. XIII. p.* 9. 10.

Encycl. Vers. ill. p. 18. *pl. V. f.* 7. 8.

Eſpèce un peu plus grande que ſes congénères, s'alongeant avec facilité, ſe contractant en divers ſens, très-flexible, affectant ſouvent ſur un côté la figure d'un pied de botte, obtuſiuſcule vers l'extrémité de ſes prolongemens, leſquels ſont plus tranſparens; comprimée & comme membraneuſe; le centre eſt foncé & rempli d'une multitude de corpuſcules noirâtres d'inégale grandeur. Elle nage lentement à plat en gliſſant au fond des eaux des foſſés & des rivières, où on la rencontre peu fréquemment.

†† *Vibrionides, corps oblong, dans l'état de contraction même, ſe répandant principalement, dans le ſens de ſa longueur, en des appendices qu'on pourroit appeler la tête & la queue.*

5. Amibe anſerine. (Corps diverſement lobé & irrégulier, émettant une queue diſtincte & un prolongement oppoſé en forme de cou, beaucoup plus long & ſe contournant en tout ſens.)

Amiba Anſer; N. *Dict. claſſ. d'hiſt. nat. t.* 1. *p.* 262.

Vibrio (*Anſer*) *ellipticus, collo longo, tuberculo dorſali.* Mull. *Inſ. p.* 73. *pl. X. fig.* 7—11. *Syn. Jobloti excl.*

Gmel. *Syſt. nat. XIII.* 1. *part. VI.* 3898.

Vibrion Jars; *Encycl. Vers illuſt. pl. V. f.* 7—11.

Deſcription. Tronc elliptique, preſque rond dans l'état de contraction, s'alongeant ſinueuſement avec une ſorte de boſſe ou de lobe ſur un côté, que dans la natation de l'animal on ſeroit tenté d'appeler le dos; comme membraneux, brunâtre, hyalin à ſes deux extrémités, conſidéra-

blement étendues, surtout l'antérieure, qui, dans ses mouvemens de fluctuation assez vifs, a un aspect bleuâtre provenant de l'inflexion des rayons lumineux, & que Muller avoit prise pour une teinte naturelle. Cet animal nage lentement & avec une sorte de majesté dans l'eau où croît la lenticule, & n'y est pas fréquent. Il demeure quelquefois assez long-temps immobile, n'agitant que son long cou, qu'on le voit assez fréquemment contourner en spirale.

6. Amibe au long cou. (Corps assez régulièrement myrthiforme, acuminé du côté postérieur dont il n'émet pas une queue bien distincte, mais émettant du côté opposé un prolongement considérable en forme de cou, & que termine un léger renflement.)

Amiba olor; N. *Dict. class. d'hist. nat. t.* 1. *p.* 262.

Vibrio (Olor) ellipticus, collo longissimo apice nodoso. Mull. *Inf. p.* 75. *tom. X. fig.* 12—15.

Vibrio Proteus. Zool. dan. prodr. 2453.

Gmel. *Syst. nat. XIII. part. VI.* 3899. *Syn. Roeseli exclus.* Baker, *Empl. micr. part. II. pl. X. n.* 11.

Vibrion long col. Encycl. Vers. illustr. p. 14. *pl. V. fig.* 12—15.

Description. Cette espèce, plus petite que la précédente, s'en distingue surtout par l'allongement considérable de la partie antérieure, qu'on pourroit nommer le cou, & que termine, dans le plus grand état de développement, comme un bouton transparent ou tête arrondie, se trilobant quelquefois légèrement, d'après Baker. Le corps elliptique, rarement sinueux, rempli de molécules obscures, est quelquefois un peu ventru & turbiné. Les mouvemens sont fort lents dans ce corps, mais ceux du cou sont vifs & rappellent assez exactement ceux d'une sangsue. On diroit une petite trompe qui va tâtant les objets dont l'Amibe veut avoir la connoissance. On trouve cette espèce parmi les lenticules.

7. Amibe Canard. (Corps oblong assez régulier, émettant postérieurement & antérieurement une queue & un cou acuminés, de longueur à peu près égale.)

Amiba Anas; N. *Dict. class. d'hist. nat. t.* 1. *p.* 262.

Vibrio (Anas) oblongus, utrâque fine attenuatus, collo caudâ longiore. Mull. *Inf.* 72. *tab. X. fig.* 3—5.

Encycl. Vers. illustr. pl. V. fig. 3—5.

Description. Plus régulièrement alongée que les espèces précédentes, cette Amibe passe de l'état de contraction elliptique acuminé, à une forme qu'on pourroit comparer à celle d'une navette de tisserand, opaque au centre, parfaitement transparente aux extrémités, dont l'antérieure est sensiblement la plus longue. Elle nage sur son plat dans l'eau des fleuves, où on la rencontre serpentant sinueusement, en donnant quelquefois une inflexion à angle droit à son cou.

β. Variété marine observée par Muller, qui dit qu'elle a le cou plus long que la fluviatile.

8. Amibe Cygne. (Corps ovale assez régulier, marqué de deux échancrures opposées vers le centre, émettant une queue plus courte que le cou.)

Amiba Cygnus; N.

Cygnes de Joblot. *Nouvelles obs. micr. p.* 66. *pl.* 8. *fig.* 8. 8. 8.

Description. Muller avoit rapporté comme synonyme de son *Vibrio Anser*, qui est notre Amibe n°. 5, l'animal de Joblot. Ayant eu occasion de retrouver l'espèce découverte & figurée par cet observateur, nous nous sommes convaincus de la différence qui existe entre deux êtres qui n'habitent d'ailleurs point les mêmes lieux. Dans l'état de contraction, l'Amibe Cygne est ovoïde, légèrement acuminée, & pour peu qu'elle s'allonge, on reconnoît, outre le prolongement postérieur, qu'on peut considérer comme la queue, & qui est le plus aigu, & l'antérieur qui est plus long & plus obtus, deux sinuosités rentrantes vers le milieu du corps, aux deux côtés opposés, sinuosités qui donnent à ce corps un peu la forme d'une feuille du *Rhumex pulcher* de Linnée. L'Amibe dont il est question est fort transparente. Joblot dit en avoir observé de plus obscures; il a fort bien rendu la manière dont elle rentre son cou, ou s'en sert, en le portant à angle droit, en tout sens, quand il rencontre dans l'eau des objets dont il sembleroit qu'il s'effraye. Joblot trouva ce qu'il appeloit des poissons, & qu'il comparoit à des Cygnes (écrit *Sygnes*), dans une infusion de paille; c'est aussi dans une infusion de paille que nous avons retrouvé cet animal, ainsi que dans de l'eau d'une fosse à fumier.

9. Amibe Sole. (Passant de la forme orbiculaire à celle d'un ovale oblong, obtuse aux extrémités, dont le prolongement postérieur est plus large & plus court que l'antérieur.)

Amiba Solea; N.

Soles dorées de Joblot, *loc. cit. p.* 66. *pl.* 8. *fig.* 3, & *Navette de tisserand* du même auteur? *p.* 76. *pl.* 10. *fig.* 13.

Description. Quelqu'alongement que prenne cet animal, qui, sous la lentille d'une ligne de foyer, paroît avoir près de deux pouces, il est toujours fort obtus, plus large d'un côté que de l'autre, un peu ventru, mais fort plat, avec deux sinuosités opposées, légèrement senties sur les côtés, à peu près comme dans l'espèce précédente,

& d'une couleur jaunâtre assez brillante pour lui mériter le nom par lequel Joblot, qui la vit le premier dans une infusion de paille & d'épis de blé, la mentionna; elle y nageoit avec une grande rapidité en avant & en arrière. Il est probable que l'animal appelé *Navette de tisserand* par le même auteur, qui le trouva dans une infusion d'écorce de chêne, est absolument le même être, dans le dessin duquel les molécules organiques intérieures ont été exagérées & mal rendues.

10. Amibe de Joblot. (Toujours fort arrondie à son extrémité postérieure, qui est fort large, s'alongeant antérieurement de manière à devenir comme spathulée.)

Amiba Jobloti; N.

Animaux trouvés dans l'eau des huîtres par Joblot, *loc. cit. p.* 26. *pl.* 4. *fig.* h.

Description. Corps oblong, ovale, obtus & fort arrondi, & plus gros à la partie postérieure, plus aminci, alongé antérieurement, sinueux du côté inférieur; il est moins transparent que dans la plupart des espèces précédentes. Cette espèce change de figure à chaque instant, alonge ou rétracte son cou, qu'elle porte à droite & à gauche, d'une façon inquiète, en s'élevant souvent, comme si quelqu'objet venoit à l'étonner dans sa marche.

11. Amibe cydonienne. (Présentant sur le côté gauche un prolongement obtus, qui lui donne la forme d'un coing.)

Amiba cydonea; N.

Cornemuse trouvée dans une infusion de séné. Joblot, *loc. cit. p.* 17. *pl.* 3. F. P. Q.

Animalcule trouvé dans l'eau des huîtres, p. 26. *pl.* 4. p, *dans une infusion de barbeaux, p.* 32. *pl.* 5. *fig.* 2. G, *& dans une infusion de sauge, p.* 37. *pl.* 5. *fig.* S. Joblot.

Description. Le corps de cette espèce est court, ramassé, très-arrondi dans sa partie postérieure, sinueux surtout du côté gauche, avec un prolongement antérieur courbé de ce même côté. Cette Amibe, commune dans diverses infusions, nage avec assez de vitesse, tourne en tout sens, en affectant depuis la forme du fruit d'un Cognassier, *Pyrus Cydonia*, à celle d'une bourse à jetons, & prend souvent un aspect utriculaire qui commence à l'éloigner du genre où nous la rapportons provisoirement.

β. Variété qui se courbe encore davantage, en forme de cucurbite, ou rend son prolongement plus aigu, d'une couleur dorée; & que Joblot a trouvée, ainsi que nous, dans l'infusion du foin. Il l'appeloit *Cucurbite dorée, p.* 51. *pl.* 6. 4.

Plusieurs autres animalcules infusoires, décrits par les observateurs qui se sont occupés des recherches qu'on fait à l'aide du microscope, nous paroissent devoir rentrer dans le genre dont il vient d'être question, mais ne nous sont pas suffisamment connus pour que nous hasardions de les mentionner ici comme espèces.

(B. de St. Vincent.)

AMMOTHÉE; *ammothea*; Savigny.

Genre de l'ordre des Alcyonées, dans la division des polypiers farcoïdes, établi par M. de Savigny & adopté par M. de Lamarck, qui l'a placé dans l'ordre des polypes tubifères.

Polypier se divisant en plusieurs tiges courtes & rameuses; derniers rameaux ramassés, ovales-conoïdes, en forme de chatons & couverts entièrement de polypes.

Polypes non rétractiles, à corps un peu court, ayant huit tentacules pectinés sur les côtés.

Les Ammothées, dit M. de Lamarck, viennent en tiges rameuses comme les Xénies; mais elles s'en distinguent éminemment par la disposition de leurs polypes, qui ne sortent point par faisceaux ombelliformes ou capituliformes aux extrémités des rameaux. Leurs polypes, au contraire, sont épars & serrés autour des derniers rameaux, les couvrent partout & leur donnent l'aspect de chatons fleuris. La partie saillante & non rétractile du corps de ces polypes est courte & couronnée de huit tentacules assez grands, pectinés sur les côtés. Les pinnules, au nombre de huit ou neuf par rangée, sont tantôt sur un seul rang de chaque côté, & tantôt sur deux ou trois rangs.

M. de Savigny n'a connu qu'une espèce d'Ammothée; M. de Lamarck y a ajouté l'*Alcyonium spongiosum* d'Esper, *Suppl.* 2, *tab.* 3, sous le nom d'*Ammothea phalloïdes*; il croit que l'on peut y rapporter plusieurs autres polypiers confondus parmi les Alcyons.

Schweigger indique comme synonyme du genre *Ammothea* le genre *Ammalpæa* de Savigny.

1. Ammothée verdâtre.

Ammothea virescens; Savign, 1.

Ammothea caulibus pluribus brevibus & ramosis divisa, albidisque; polypis fusco-virescentibus.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 411. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 69.

Cette espèce a été trouvée par M. de Savigny sur les côtes de la Mer-Rouge.

Nota. Voyez les observations sur ce genre pour la description de cette espèce; je crois qu'il n'y a rien à y ajouter.

2. Ammothée phalloïde.

Ammothea phalloïdes; de Lamk.

Ammothea fulcipitata, superne divisa; ramulis

mulis brevibus, conglomeratis, lobulatis; lobulis ſubgloboſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 412. *n.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 69.

Alcyonium ſpongioſum; Espер, *Zooph. Suppl.* 2. *tab.* 3.

Ce n'eſt que par conjecture que M. de Lamarck rapporte aux Ammothées le corps polypifère dont Eſper a donné la figure, d'après un individu deſſéché. Il a le port de l'Ammothée verdâtre; mais ſes derniers rameaux ſont fort courts, conglomérés, lobulés, à lobes preſque globuleux. Ses diviſions ſemblent altérées dans leur forme par l'état de deſſiccation.

L'Ammothée phalloïde habite les Indes orientales.

AMPHICOME.

Mercati donne ce nom à un polypier roulé du genre *Meandrina* de M. de Lamarck : je crois qu'il appartient au *Meandrina cerebriformis.*

AMPHIROÉ; *amphiroa;* Lamx.

Genre de l'ordre des Corallinées dans la diviſion des polypiers flexibles, confondu avec les Corallines par tous les auteurs.

Polypier phytoïde articulé; rameaux épars, ou dichotomes, ou trichotomes, ou verticillés, quelquefois dans le même individu; articulations en général longues, ſéparées les unes des autres; dans les intervalles l'axe eſt découvert, ſa ſubſtance eſt compacte & cornée. Lamx. *Gen. polyp. p.* 26.

Ce genre, long-temps confondu avec les Corallines, eſt très-facile à diſtinguer : dans ces dernières, les articulations calcaires ſe touchent & ſemblent ſouvent imbriquées; dans les Amphiroés, au contraire, elles ſont ſéparées les unes des autres par une ſubſtance cornée, alongée, ou très-courte & diſcoïde, de ſorte que ces polypiers ont quelque reſſemblance avec certaines liſidées dépouillées de leur écorce.

Il exiſte encore des naturaliſtes qui regardent les Corallinées comme des végétaux; je les engage à étudier ſans prévention l'*Amphiroa tribulus;* les pores dont les articulations calcaires ſont couvertes, leur prouveront que cette production marine eſt animale & non végétale. Ainſi, comme les autres Amphiroés ne peuvent ſe ſéparer de celle-ci, comme les autres Corallinées ont la même organiſation que les Amphiroés, & beaucoup d'autres rapports, ils ne pourront s'empêcher de regarder cet ordre comme appartenant aux animaux & non aux plantes. Au reſte, beaucoup d'autres Corallinées offrent, comme les Amphiroés, des pores ou des cellules polypifères viſibles. Les Nullipores ont toujours été regardés comme des polypiers, & cependant les cellules des polypes ſont auſſi difficiles à apercevoir que dans les Corallinées.

La ſubſtance des Amphiroés, tant intérieure qu'extérieure, eſt la même que dans les Corallines; la couleur offre les mêmes nuances, la grandeur eſt la même; mais ces polypiers ont une rigidité & une fragilité que l'on ne peut comparer qu'à celles des Iſis. On ne doit pas s'étonner ſi ce caractère, réuni à celui que préſentent les articulations, a fait confondre enſemble, par quelques naturaliſtes, deux genres ſi éloignés l'un de l'autre.

Les Amphiroés ont des ovaires ou des renflemens ordinairement vides dans leur intérieur, comme les autres Corallinées; ils varient beaucoup plus dans leur forme. Les Corallines n'offrent point de grandes différences dans leurs articulations; les premières, au contraire, préſentent ſouvent ces articulations, cylindriques dans la tige, comprimées dans les rameaux, planes dans les parties ſupérieures, aiguës ou ſpatulées aux extrémités. Elles varient également dans leurs ramifications, épatſes dans quelques-unes, dichotomes dans un petit nombre ou trichotomes, verticillées une ou pluſieurs fois, & les verticilles compoſés de rameaux nombreux; ces caractères ſe rencontrent quelquefois ſur les mêmes eſpèces, ſur les mêmes individus, tant il y a d'irrégularité dans la manière dont les Amphiroés ſe ramifient; elle ne peut ſe comparer en rien ni à la trichotomie conſtante des Corallines, ni à la dichotomie des Janies.

La couleur des Amphiroés offre abſolument les mêmes nuances que celle des Corallines.

Leur grandeur ne dépaſſe point un décimètre (3 à 4 pouces), & n'eſt jamais au-deſſous de trois à quatre centimètres.

Le nombre des eſpèces eſt plus conſidérable dans les latitudes chaudes & tempérées que dans les pays froids; je n'en connois point au-delà de 50 degrés de latitude nord. Elles ſont attachées aux rochers ou à d'autres corps ſolides : on ne les voit jamais paraſites ſur les plantes marines.

La Coralline de Corſe des pharmacies eſt quelquefois compoſée preſqu'en entier des polypiers de ce genre; elle en renferme toujours une certaine quantité.

1. Amphiroé de Gaillon.

Amphiroa Gailloni; Lamx.

Amphiroa dichotoma, rigida; ramis ſubdivergentibus; articulis infernè teretibus, gradatim ſupernè planis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 298. *n.* 440. *pl.* 11. *fig.* 3.

Corallina anceps; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 333. *n.* 23.

—— *Ephedræa;* de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 333. *n.* 24.

Ce polypier offre des touffes peu épaiſſes. La tige, très-courte, ſe diviſe preſque dès ſa baſe en dichotomies nombreuſes, très-roides, un peu divergentes, & compoſées ordinairement d'une ſeule articulation, rarement de deux. Les articulations ſont longues, ſouvent un peu renflées aux extrémités, l'inférieure principalement, cylindriques dans la tige & dans les premières ramifications & comprimées dans les moyennes; elles deviennent preſque planes au ſommet; leur largeur eſt preſque toujours inégale, & leur ſurface quelquefois verruqueuſe.

La couleur de cette Amphiroé eſt agréablement nuancée de rouge, de vert & de violet; elle s'élève à 6 ou 8 centimètres (près de 3 pouces). Elle ſe trouve ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où elle a été rapportée par Peron & Leſueur. Je l'ai dédiée à mon ami & ancien élève M. Benjamin Gaillon, amateur zélé de botanique, à qui l'on doit pluſieurs Mémoires intéreſſans ſur les productions marines.

2. Amphiroé foliacée.

Amphiroa foliacea; Sp. nov.

Amphiroa dichotoma, rigida; articulis infernè teretibus, ſupernè planis, ſubfoliiformibus, marginibus undulatis, nervo medium percurrente.

L'Amphiroé foliacée ſe ramifie par dichotomies irrégulières. Les articulations ſont inégales en longueur, très-rapprochées les unes des autres, rarement droites, cylindriques dans la partie inférieure du polypier, comprimées quelquefois dans ſa partie moyenne, & ſe terminant toujours par une ou deux articulations planes, larges environ de deux millimètres (1 ligne), avec les bords ondulés, & le milieu ſaillant comme s'il étoit partagé par une nervure, ce qui lui donne le *facies* d'une feuille.

Cette Corallinée, d'une couleur blanchâtre, a été trouvée ſur les roches calcaires des îles Mariannes, par MM. Quoy & Gaymard, D. M.

3. Amphiroé de Beauvois.

Amphiroa Belviſi; Lamx.

Amophiroa dichotoma; caule tereti; ramis compreſſis, extremitatibus ſubplanis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 299. *n.* 442.

Cette Amphiroé eſt dichotome comme les Janies; chaque diviſion offre une ou deux articulations; celles de la tige ſont cylindriques, celles des rameaux comprimées, celles des extrémités preſque planes; ces caractères la rendent un peu ſemblable à la précédente: elle en diffère par la grandeur; celle-ci eſt beaucoup plus petite dans toutes ſes parties, & ſurtout par un *facies* particulier qu'il eſt impoſſible de caractériſer. Elle s'élève à quatre centimètres (environ 18 lignes); ſa couleur offre les mêmes nuances que la première, mais plus pâles. Elle a été rapportée des côtes du Portugal par Paliſſot de Beauvois. L'Amphiroé de Gaillon habite dans l'hémiſphère auſtral, preſqu'à la même latitude que l'Amphiroé de Beauvois dans l'hémiſphère boréal.

4. Amphiroé cyathifère.

Amphiroa cyathifera; Sp. nov.

Amphiroa trichotoma ſeu verticillata, rigida, fragilis; articulis longis, teretibus, ad apices cyathiferis.

Amphiroé très-rameuſe, à ramifications dichotomes, trichotomes ou verticillées, très-roides & très-fragiles. Les articulations ont environ un centimètre de longueur; elles ſont cylindriques, droites ou courbées, & garnies à leurs extrémités d'un large bourrelet ſaillant & relevé, ce qui fait reſſembler cette partie, dans une articulation iſolée, à une ſoucoupe ou à un godet porté ſur un pied. Lorſque le polypier eſt entier, il offre une groſſe nodoſité à la jonction des articulations. Sa couleur eſt un violet rougeâtre, qui préſente des nuances de vert, de rouge, de blanc, &c., ſuivant l'influence qu'il a reçue des fluides atmoſphériques; il s'élève à cinq ou ſix centimètres (1 ou 2 pouces), & ſe trouve ſur les roches calcaires des îles Moluques; il y eſt aſſez commun. Il m'a été donné par MM. Quoy & Gaymard, D. M.

5. Amphiroé fuſoïde.

Amphiroa fuſoïdes; Lamx.

Amphiroa dichotoma; articulis fuſiformibus, inferis verrucatis, ſuperis lævibus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 297. *n.* 438. *pl.* 11. *fig.* 2.

La ramification conſtamment dichotome de cette eſpèce ſemble la rapprocher des Janies; mais le diſque très-apparent qui ſépare les articulations, met une grande diſtance entre ces polypiers. Ces articulations ſont fuſiformes, c'eſt-à-dire, renflées dans leur milieu, beaucoup plus étroites aux deux extrémités; leur longueur égale ſept fois au moins leur diamètre; celles des parties inférieures du polypier ſont chargées de verrues, les ſupérieures ſont liſſes.

L'Amphiroé fuſoïde eſt d'un blanc éclatant, quelquefois jaunâtre. Sa hauteur varie de cinq à ſix centimètres (environ 2 pouces). Elle habite la mer des Indes; je l'ai reçue de M. de Juſſieu.

6. Amphiroé très-fragile.

Amphiroa fragiliſſima; Lamx.

Amphiroa dichotoma, rigida, erecta; articulis cylindricis, elongatis, æqualibus, lævibus.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 26. *tab.* 21. *fig.* d.

Corallina rigens ; Pall. *Elench. p.* 429. *n.* 11.

Corallina fragiliſſima ; Gmelin, *Syſt. nat. p.* 3840. *n.* 3.

— Sloane, *Cat. p.* 2 & 4. — *Hiſt.* 1. *p.* 53. *n.* 15. *tab.* 20. *fig.* 1.

L'on a confondu pluſieurs eſpèces ſous le nom de *Corallina très-fragile ;* la ſeule qui mérite cette épithète a été bien décrite par Pallas & bien figurée par Sloane. C'eſt un polypier filiforme, dichotome, à rameaux preſque divergens, droits & roides. Les articulations, uniques à chaque ramification, ſont longues, droites, cylindriques, avec un très-petit bourrelet aux deux extrémités ; la partie nue ou cornée qui les réunit eſt très-caſſante.

Cette eſpèce, haute de cinq ou ſix centimètres (environ 2 pouces), eſt indiquée dans toutes les mers par Boſc, dans la Méditerranée, la mer des Indes & celle d'Amérique par Gmelin, dans les deux dernières par Pallas, &c. L'échantillon que je poſſède vient des Antilles & m'a été envoyé par le docteur Leach.

7. Amphiroé fourchue.

Amphiroa cuſpidata.

Amphiroa ſubtetrachotoma ; articulis cylindricis, geniculis tendinaceo-glutinoſis ; ramulis acutis verrucoſis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 26. *tab.* 21. *fig.* f.

—— *Hiſt. polyp. p.* 300. *n.* 443.

Corallina cuſpidata ; Sol. & Ellis, *p.* 124. *n.* 30. *tab.* 21. *fig.* f.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 334. *n.* 26.

Les Amphiroés ſont plus ou moins fragiles ; celle-ci occupe le premier rang ſous ce rapport, il eſt impoſſible de la conſerver entière. Elle ſe diviſe en deux ou trois rameaux principaux ; ordinairement tétrachotomes, quelquefois trichotomes ; les articulations ſont longues, cylindriques ; celles des extrémités ſont aiguës. Leur couleur eſt roſâtre, ſouvent blanche par l'expoſition à l'air & à la lumière.

L'Amphiroé cuſpidée ou fourchue croît en touffes de cinq à ſix centimètres de hauteur (environ 2 pouces & demi) ſur les côtes des Antilles.

8. Amphiroé verruqueuſe.

Amphiroa verrucoſa ; Lamx.

Amphiroa trichotoma, vel paululùm verticillata ; articulis teretibus, verrucoſis, ventricoſis ; extremitatibus obtuſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 300. *n.* 444. *pl.* 11. *fig.* 4.

L'Amphiroé verruqueuſe eſt trichotome, à rameaux divergens & quelquefois preſque verticillés ; il n'eſt pas rare de voir ces deux caractères ſur le même individu. Les articulations, renflées légèrement aux deux extrémités, ſont cylindriques & couvertes preſqu'en entier de points verruqueux ; il n'en exiſte qu'une ſeule à chaque ramification ; leur longueur eſt conſidérable & inégale ; celles des extrémités ſont très-obtuſes, preſqu'en forme de petite maſſue. La couleur de ce polypier eſt un roſe verdâtre. Sa grandeur trois à quatre centimètres (environ 18 lignes). Il habite les côtes de l'Auſtralie.

Nota. Cette eſpèce ſe rapproche beaucoup du *Corallina gallioïdes* de M. de Lamarck ; c'eſt ce qui m'empêche de faire mention de cette dernière eſpèce.

9. Amphiroé continue.

Amphiroa continua ; Sp. nov.

Amphiroa ceſpitoſa, ramoſa, inarticulata vel continua, rigida, fragilis, cylindrica, tuberculoſa ; articulationibus vix conſpicuis.

Cette eſpèce ſe diſtingue de l'Amphiroé roide par la continuité de l'écorce calcaire ; les articulations ſont très-difficiles à découvrir, quoique conſtantes. Elle eſt plus petite que la ſuivante dans toutes ſes parties ; ſa ſurface eſt plus uniformément verruqueuſe & ſes ramifications ſont beaucoup plus droites. Sa couleur eſt un vert jaunâtre aſſez vif. Sa hauteur ne dépaſſe point deux centimètres (environ 9 lignes). Elle ſe trouve ſur les côtes de la Havane & des îles de Bahama.

10. Amphiroé roide.

Amphiroa rigida ; Lamx.

Amphiroa ramoſa ; ramis ſparſis parùm numeroſis, flexuoſis ; articulis teretibus, approximatis rugoſis ; extremitatibus ſubacutis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 297. *n.* 436. *pl.* 11. *fig.* 1.

Ce polypier reſſemble, très en petit, à un buiſſon privé de fleurs & de feuilles, que la mort a rendu très-caſſant. Les rameaux ſont épars, tortueux, entremêlés ; leur ſurface eſt rugueuſe ; ils ſont plus nombreux dans les parties inférieures ; les derniers ſont plus alongés, nus, & ſe terminent ſouvent en pointe ; rarement ils ſe biſurquent. Les articulations, toujours cylindriques, diminuent de groſſeur en s'éloignant de la baſe.

La couleur de cette eſpèce eſt un blanc grisâtre ou roſâtre ; ſa hauteur varie d'un à quatre centimètres (4 à 18 lignes). Elle ſe trouve dans la Méditerranée, ſur les côtes de France. Je l'ai reçu de MM. Balbis, Bouchet & Riſſo.

11. Amphiroé interrompue.

Amphiroa interrupta ; Lamx.

Amphiroa tenuis, ramoſiſſima, diffuſa; ramulis binis, ternis vel verticillatis; articulis longiſſimè & inæqualiter diſtantibus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 300. *n.* 445. *pl.* 11. *fig.* 5.

Corallina interruptâ; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 334. *n.* 28.

Eſpèce très-rameuſe, diffuſe, étalée & très-menue dans toutes ſes parties; ſes rameaux grêles portent des ramuſcules verticillés à chaque géniculation. Les articulations des principaux rameaux ſont ſéparées par des intervalles longs & inégaux; ils ſe rapprochent dans les ſecondaires & ſe touchent dans les petits. Les articulations ſont cylindriques, très-peu renflées aux deux extrémités, & ſe trouvent plus ou moins écartées vers la baſe des jets. Couleur, vert roſâtre; grandeur, trois à quatre centimètres (environ 18 lignes). Habite les côtes de la Nouvelle-Hollande & non l'Océan atlantique, comme le dit M. de Lamarck.

12. Amphiroé à crinière.

Amphiroa jubata; Lamx.

Amphiroa ramoſiſſima; ramis verticillatis, elongatis, laxis; ramulis ad genicula ſtellatis, radiatis, contortis, numeroſiſſimis; articulis ramorum maximis, verticillorum minimis, inæqualibus, capillaceis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 301. *n.* 446. *pl.* 11. *fig.* 6.

An Corallina ſtelliſera; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 334. *n.* 29?

An Corallina radiata; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 335. *n.* 31?

Amphiroé très-rameuſe, à rameaux 3, 4 ou pentachotomes, ſouvent verticillés, alongés, un peu flexibles. Les ramuſcules partent des géniculations; ils ſont étoilés, rayonnans ou contournés, & très-nombreux; les articulations des principaux rameaux ſont ſept à huit fois plus volumineuſes que celles des ramuſcules; ces dernières ſont très-petites, inégales & capillacées. Couleur, roſe verdâtre; grandeur, quatre à ſix centimètres (environ 18 lignes). Se trouve ſur les côtes de l'Océanique.

Nota. J'ai réuni à cette eſpèce, mais avec un point de doute, les Corallines ſtellifère & rayonnée de M. de Lamarck, qui paroiſſent avoir avec celle-ci les plus grands rapports.

13. Amphiroé charoïde.

Amphiroa charoïdes; Lamx.

Amphiroa polychotoma; ramis ramuliſque ad genicula verticillatis; articulis verticillatis, teretibus; ſuperficie verrucatâ, vel tuberculoſâ.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 301. *n.* 447.

Corallina chara; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 335. *n.* 30.

Cette Corallinée reſſemble parfaitement au *Chara fragilis* pétrifié. Ses rameaux & ſes ramuſcules ſont verticillés comme dans cette plante; les articulations ſont cylindriques, longues, inégales, à ſurface verruqueuſe ou tuberculeuſe; ſa couleur eſt un jaune terreux très-pâle. Elle s'élève à un décimètre (environ 4 pouces). Elle a été trouvée ſur les côtes de l'Auſtralie.

Nota. Ne connoiſſant point les variétés que M. de Lamarck décrit dans ſon ouvrage, & les regardant comme individuelles, j'ai cru inutile d'en faire mention.

14. Amphiroé épaiſſe.

Amphiroa craſſa; Sp. nov.

Amphiroa dichotoma; articulis craſſiſſimis, inæqualibus; ſuperficie verrucoſâ.

Cette Amphiroé eſt aſſez régulièrement dichotome; ſes articulations, peu nombreuſes, ont une longueur d'un centimètre environ ſur un à quatre millimètres de largeur (4 lignes ſur une ligne & demie à demi-ligne), principalement dans la partie inférieure du polypier: celles des extrémités ſont plus étroites & ſe terminent par deux ou trois appendices inégaux, courts, tronqués, iſolés ou réunis. Le diſque corné qui ſépare les articulations eſt beaucoup plus petit & très-mince; quelquefois il eſt recouvert par la matière crétacée des articulations; leur ſurface préſente une grande quantité de petits tubercules ronds & épars. La couleur de ce polypier eſt un violet rougeâtre; il s'élève à quatre ou cinq centimètres & ſe trouve dans la baie des Chiens-Marins. Je l'ai reçu de MM. Quoy & Gaymard.

15. Amphiroé chauſſe-trape.

Amphiroa tribulus.

Amphiroa ſubpentachotoma, ramoſiſſimâ, diffuſa, indurata, muricata; ramulis ad genicula ſtellatis, divaricatis; articulis inferioribus ancipitibus, ſuperioribus cylindricis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 26. *tab.* 21. *fig.* e.

Corallina tribulus; Sol. & Ellis, *p.* 124. *n.* 31. *tab.* 21. *fig.* e.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 334. *n.* 27.

L'Amphiroé chauſſe-trape, très-rameuſe, diffuſe, offre des touffes épaiſſes, hémiſphériques, hériſſées de pointes; c'eſt la plus roide & la plus dure de toutes les eſpèces de ce genre. Ses ramifications ſont divergentes ou étoilées. Les articulations ſont cylindriques, comprimées ou anciptées. La couleur de ce polypier eſt un blanc

jaunâtre, pâle & fale. Sa hauteur eſt de cinq à huit centimètres (2 à 3 pouces). Il ſe trouve dans la mer des Antilles & ſur les côtes de l'Amérique équatoréale.

AMPHISTOME; *amphiſtoma* (1).

Genre de vers inteſtinaux de l'ordre des Trématodes; corps mou, preſque cylindrique; un ſeul pore aux extrémités antérieure & poſtérieure.

Amphiſtoma; Rudolphi, Zeder, de Lamarck, Schweigger.

Holoſtomum (*partim*); Nitzsch.

Strigea; Abilgaard, Cuvier.

Faſciola; Gmelin, &c.

Planaria; Goeze.

Obſerv. Les Amphiſtomes forment un paſſage entre les Monoſtomes & les Diſtomes, avec leſquels les premiers helminthologiſtes les avoient confondus. La poſition des pores, qui ſont l'un & l'autre terminaux, les diſtingue facilement des Diſtomes, dont le pore poſtérieur eſt ventral & ſouvent très-rapproché de l'extrémité antérieure. Les Monoſtomes, n'ayant qu'un pore, doivent ſe diſtinguer par cela même des Amphiſtomes; cependant comme il ſe trouve que des eſpèces de ces derniers ont un des leurs pores ſi petit qu'il échappe facilement aux recherches de l'obſervateur, il eſt facile de les confondre entr'eux.

Abilgaard (*Zool. dan.*) établit le premier ce genre ſous le nom de *Strigea*, d'après une eſpèce (*Amphiſtoma macrocephalum*) qu'il trouva dans les inteſtins de la Chouette & du Hibou commun. Cette dénomination, tirée du nom générique des oiſeaux (*Strix*) dans les inteſtins deſquels ces vers avoient été rencontrés, ſembleroit annoncer qu'on ne les trouve que dans les oiſeaux de proie nocturnes, ce qui eſt loin d'être vrai. Nous croyons devoir préférer la dénomination impoſée depuis par M. Rudolphi. Elle exprime parfaitement le caractère eſſentiel du genre, & n'a pas l'inconvénient de la première.

Les Amphiſtomes ſont en général très-petits; leur couleur eſt blanche, quelquefois jaunâtre ou rougeâtre. Ils peuvent être partagés en deux groupes: dans le premier, la tête eſt diſtincte du corps par un rétréciſſement plus ou moins étendu; dans le ſecond, rien ne diſtingue cette partie du reſte du corps.

La tête, dans les Amphiſtomes du premier groupe, n'a pas de forme conſtante; elle eſt ſouvent lobée & prend divers aſpects ſuivant les mouvemens de l'animal. Le corps eſt preſque toujours cylindrique, l'extrémité poſtérieure ſouvent obtuſe, quelquefois atténuée, plus rarement lobée. Pluſieurs eſpèces ont le pore antérieur ou le pore poſtérieur plus grand que l'autre; une ſeule offre des pores égaux. Dans les eſpèces du ſecond groupe, l'extrémité antérieure eſt conſtamment la plus petite; le corps en général aplati & le pore antérieur toujours plus petit que le poſtérieur.

L'extrémité antérieure eſt aſſez difficile à diſtinguer de la poſtérieure; il ne peut y avoir d'embarras pour les eſpèces où l'on a pu obſerver les œufs excrétés par l'un des pores, parce que, ſans aucun doute, celui-ci étoit le poſtérieur. Mais comme ce phénomène n'a été vu que ſur un certain nombre d'eſpèces, il ſeroit poſſible qu'on ſe fût mépris ſur pluſieurs des autres. Des obſervations nouvelles feront aiſément diſparoître l'erreur, ſi toutefois elle exiſte.

On n'a pu découvrir dans les Amphiſtomes ni nerfs, ni tube digeſtif.

Du pore antérieur part un ſeul ou quelquefois deux vaiſſeaux, qui ſe ramifient bientôt & s'anaſtomoſent dans le corps de l'animal; ils ſont deſtinés probablement à abſorber les ſucs néceſſaires à ſa nutrition. Tous les Amphiſtomes, à l'exception d'un ſeul, ſont ovipares. M. Rudolphi a vu dans l'*Amphiſtoma cornutum*, qu'il a obſervé vivant pendant plus de quatre heures, un petit corps globuleux placé dans l'intérieur de l'animal, près du pore poſtérieur; ce petit corps étoit agité d'un mouvement alternatif & comme convulſif, par lequel il s'éloignoit & ſe rapprochoit de cette ouverture. Après pluſieurs mouvemens de cette nature, ce petit corps pouſſoit au dehors quelques œufs. Au bout d'un temps plus ou moins long, les mêmes mouvemens ſe répétoient, & l'animal rejetoit pareillement quelques œufs. Aucune autre eſpèce de ce genre, obſervée vivante, n'a préſenté rien de ſemblable.

On penſe que les Amphiſtomes ſont hermaphrodites ou peut-être androgynes; l'organe génital mâle n'eſt point connu. L'*Amphiſtoma conicum* préſente un petit mamelon cylindrique placé près du pore poſtérieur, & que quelques auteurs ont regardé comme l'organe génital mâle; M. Rudolphi s'eſt aſſuré par la diſſection que ce petit mamelon étoit rempli d'œufs.

Preſque toutes les eſpèces d'Amphiſtomes habitent les inteſtins; on en a cependant rencontré dans le foie, la cavité abdominale, la veſſie urinaire & dans des hydatides.

§. Ier. *Tête diſtincte du corps.*

1. Amphistome à long col.

Amphiſtoma longicolle; Rud.

Amphiſtoma capite ſubcordato trilobo, collo tenui longiore; corpore teretiuſculo obtuſo; poro antico inæquali majore, poſtico orbiculari.

— Rud. *Syn. p.* 87. *n.* 1.

Vers longs de quatre lignes & demie à huit lignes; tête blanche, petite, ſubcordée, preſque toujours trilobée; deux des lobes ſont en

(1) De ἀμφὶ, des deux côtés, & de στόμα, bouche.

arrière & le troiſième en avant; quelquefois les lobes poſtérieurs ne ſont pas diviſés, alors la tête ne préſente que deux lobes, dont l'antérieur eſt le plus petit. Le col eſt de couleur légèrement fauve, très-long, plus étroit que la tête; le corps, deux ou trois fois plus court & beaucoup plus gros que le col, eſt oblong, inégal, l'extrémité poſtérieure obtuſe. Les pores ſont terminaux, petits & profonds; l'antérieur inégal, plus grand; le poſtérieur plus petit & orbiculaire. Les œufs ſont grands, elliptiques, jaunâtres.

Hab. Les inteſtins du Héron blanc, *Hübner;* de la Mouette rieuſe, de la Mouette à pieds rouges & du Héron étoilé. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

2. Amphistome ſerpent.

Amphiſtoma ſerpens; Rud.

Amphiſtoma capite ſubovato, collo craſſiuſculo, corpore teretiuſculo truncato, poro antico magno obliquo, poſtico exiguo prominulo.

— Rud. *Syn. p.* 88. *n.* 2.

Holoſtomum ſerpens; Nitzsch, *Encycl. hal.*

Vers longs de ſix à huit lignes, à tête ſubovale, ayant le pore antérieur grand, dirigé en deſſous, le col plus long ou auſſi long que le corps, & plus petit; l'extrémité poſtérieure eſt tronquée; le pore poſtérieur eſt ſaillant, petit, preſqu'orbiculaire ou lobé.

Hab. Les inteſtins du Balbuzard. *Nitzſch.*

3. Amphistome à groſſe tête.

Amphiſtoma macrocephalum; Rud.

Amphiſtoma poro capitis ſubgloboſi magno, lobato, caudali exiguo crenato; corpore teretiuſculo incurvo.

— Rud. *Syn. p.* 88. *n.* 3.

Planaria; Goeze, *Naturgeſch. p.* 174. *tab.* 14. *fig.* 4—6.

Feſtucaria ſtrigis; Schrank, *Verzeich. p.* 16. *n.* 55.

Faſciola ſtrigis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3055. *n.* 1.

Strigea....; Abilgaard *in dansk. Selsk. skr. I.* 1. *p.* 37. *vers. p.* 33. *tab. V. fig.* 5. a—c.

Amphiſtoma clavigerum; Zeder, *Naturgeſch. p.* 199. *n.* 2.

Amphiſtoma macrocephalum; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 188. *n.* 1.

Vers longs d'une à trois lignes, d'un tiers à une demi-ligne de diamètre, blancs, quelquefois colorés par les matières inteſtinales dans leſquelles ils ſe trouvent. Leur tête eſt ovale, plus groſſe que le corps, ſéparée par un rétréciſſement; le pore antérieur terminal eſt grand, d'une forme variable, à bords multilobés. Le corps eſt un peu plus long que la tête, preſqu'arrondi, atténué aux deux extrémités, recourbé, convexe à ſa partie ſupérieure. Le pore poſtérieur eſt petit, diſtinct; ſes bords ſont crénelés; les œufs très-nombreux rempliſſent le corps & ſortent, au moyen de la preſſion, par le pore poſtérieur.

Hab. Les inteſtins du Grand-Duc, de l'Effraie, du Hibou commun, de la Boudrée, *Rudolphi;* de la Chouette, *Abilgaard;* de la Creſſerelle, *Fraelich;* du Pygargue, du grand Aigle, du petit Aigle, du Jean-le-Blanc, de la Buſe pattue, du Gerfaut, de la Harpaye, du Milan, du Balbuzard, de la Buſe, de l'Autour, du Faucon pelleriu, du Lanier, du Saint-Martin, de l'Epervier, du Hobereau, du Rochier, de la Creſſerelle, du Hibou à oreilles courtes, de la Hulotte, de la Chevêche. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

4. Amphistome petite bouche.

Amphiſtoma microſtomum; Rud.

Amphiſtoma poro capitis ſubconici parvo orbiculari, poſtico lobato, corpore teretiuſculo.

— Rud. *Syn. p.* 88. *n.* 4.

Vers longs d'une ligne, de couleur de chair, ayant la tête preſque conique, arrondie en arrière, ſe terminant antérieurement en pointe percée par un pore petit & orbiculaire. Le corps eſt deux fois plus long que la tête, un peu arrondi, recourbé, atténué aux deux bouts; le pore poſtérieur eſt petit & crénelé; les œufs ont une forme elliptique.

Hab. L'inteſtin duodenum du Caſſe-noix. *Rudolphi.*

5. Amphistome à pores égaux.

Amphiſtoma iſoſtomum; Rud.

Amphiſtoma poris capitis ſubconici, corporiſque obconici integerrimis ſubæqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 89. *n.* 5.

Strigea candida; Abilgaard, *Zool. dan. vol. IV. p.* 32. *tab.* 148. c. *fig.* 1. 2.

Vers longs de deux lignes, dont la tête eſt preſque conique, oblongue, plus épaiſſe du côté du corps; cette partie eſt trois fois plus longue & deux fois plus groſſe que la tête; elle en eſt ſéparée par un rétréciſſement. Pores égaux à bords entiers.

Hab. Les inteſtins du Tadorne. *Abilgaard.*

6. Amphistome grêle.

Amphiſtoma gracile; Rud.

Amphiſtoma poro capitis elongati lobato, caudali exiguo prominente, corpore utrinque attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 89. *n.* 6.

Vers longs à peu près d'une ligne : leur tête eſt alongée, grêle & de la groſſeur du corps; le pore antérieur muni de lobules oblongs au nombre de deux ou trois. Le corps convexe en deſſus, concave en deſſous, eſt atténué aux deux extrémités. La poſtérieure courte, diſtincte du corps, eſt terminée en pointe percée d'un pore petit & ſaillant.

Hab. Les inteſtins du Harle commun & du petit Harle. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

7. Amphistome erratique.

Amphiſtoma erraticum ; Rud.

Amphiſtoma poro capitis maximi campanulati ſublobato, caudali immerſo, corpore utrinquè attenuato incurvo.

— Rud. *Syn. p.* 89. *n.* 7.

Amphiſtoma erraticum; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 189. *n.* 4.

Vers longs d'une demi-ligne à une ligne, blanchâtres, ayant une tête très-grande, hémiſphérique ou plutôt campanulée, arrondie à ſa baſe, tronquée à ſon ſommet; le pore antérieur eſt grand, ſes bords ſont preſque lobés. Le corps convexe en deſſus, concave en deſſous, eſt trois ou quatre fois plus long que la tête; des œufs le rempliſſent. Son extrémité antérieure eſt plus atténuée que la poſtérieure, qui ſe termine par un ſommet obtus, percé d'un pore petit & échancré en deſſous.

Hab. L'œſophage, l'eſtomac, les inteſtins & la cavité abdominale du petit Plongeon; l'inteſtin de la Bécaſſe commune, *Rudolphi;* l'inteſtin du grand Plongeon & de la Bécaſſe commune. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

8. Amphistome urnigère.

Amphiſtoma urnigerum ; Rud.

Amphiſtoma poro capitis ſubcampanulati magno, crenato, corpore tereti ſubæquali.

— Rud. *Syn. p.* 89. *n.* 8.

Vers blancs, longs d'une à trois lignes. Leur tête, beaucoup plus groſſe que le corps, ſe préſente ſous la forme d'une cloche, d'une urne ou d'un entonnoir; le pore antérieur eſt grand, ſes bords ſont légèrement crénelés, & ſa forme varie ſuivant les divers aſpects de la tête. Le corps eſt cylindrique, preſqu'égal; il préſente, dans quelques individus, des rétréciſſemens irréguliers. L'extrémité poſtérieure eſt tantôt obtuſe, tantôt tronquée. Le pore poſtérieur eſt petit, entier & orbiculaire.

Hab. Se trouve dans l'inteſtin rectum & dans des hydatides viſcérales de la Grenouille commune. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

9. Amphistome corne.

Amphiſtoma cornu ; Rud.

Amphiſtoma capite maximo ſubbilobo, corpore retrorsùm increſcente incurvato, poro poſtico exiguo integerrimo.

— Rud. *Syn. p.* 89. *n.* 9.

Holoſtomum cornu ; Nitzsch, *Encycl. hal.*

Vers longs d'une ligne & demie, de couleur foncée; la tête, plus groſſe que le corps, eſt bilobée ou préſente antérieurement pluſieurs enfoncemens ſuperficiels. Le pore antérieur eſt grand, inégal, difficile à diſtinguer dans l'animal mort & conſervé dans l'alcool. Le corps, très-mince près de la tête, groſſit peu à peu du côté de l'extrémité poſtérieure; il s'atténue enſuite bruſquement & ſe termine par un pore petit, très-entier.

Hab. Les inteſtins du Héron commun, *Nitzſch;* de la petite Aigrette. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

10. Amphistome cornigère.

Amphiſtoma cornutum ; Rud.

Amphiſtoma poro capitis hemiſphærici multilobato, corpore crenato, hinc convexo, illinc concavo, poſticè truncato.

— Rud. *Syn. p.* 90. *n.* 10.

— Rudolphi, *Ent. hiſt. vol. II. pars I. tab. V. fig.* 4—7.

Amphiſtoma cornutum; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 188. *n.* 3.

Vers longs d'une ligne, jaunâtres; leur tête eſt hémiſphérique, arrondie en arrière, tronquée en avant, avec un pore grand, à bords lobés. Les lobes, au nombre de cinq à huit, ſont ſuſceptibles de s'alonger & de ſe raccourcir, ſuivant les mouvemens de l'animal; ils figurent aſſez bien des cornes dont la tête ſeroit armée. Le corps, un peu courbé, convexe du côté du dos, concave du côté de l'abdomen, eſt couvert d'une peau lâche, tranſparente, laiſſant apercevoir un aſſez grand nombre de rides, dont la forme & la poſition varient par les mouvemens du ver. L'extrémité poſtérieure eſt tronquée, ſon pore eſt dirigé en deſſous. M. Rudolphi a vu ſortir par cette ouverture des œufs de forme ovale.

Hab. Ces vers adhèrent fortement à la membrane muqueuſe des inteſtins du Pluvier doré. *Rudolphi.*

11. Amphistome petite ſphère.

Amphiſtoma ſphærula ; Rud.

Amphiſtoma poro capitis ſubgloboſi tumido, multilobato, poſtico integerrimo, corpore oblongo.

— Rud. *Syn. p.* 90. *n.* 11.

Vers jaunâtres longs d'une demi-ligne à une

ligne ; la tête eſt preſque globuleuſe, multilobée antérieurement, avec un pore orbiculaire ou en forme de petite fente tranſverſale. Le corps, deux fois plus long que la tête, eſt cylindroïde, atténué en arrière; le pore poſtérieur eſt orbiculaire & à bords très-entiers.

Hab. Les inteſtins de la Corneille mantelée. *Rudolphi. Catalogue du Muſéum de Vienne.*

12. Amphistome à chapeau.

Amphiſtoma pileatum ; Rud.

Amphiſtoma capite orbiculari depreſſo, corpore anguſtiore tereti, poro poſtico exiguo.

— Rud. *Syn. p.* 90. *n.* 12.

Vers longs d'une à deux lignes, blancs jaunâtres; la tête, d'une demi-ligne de diamètre, eſt orbiculaire, déprimée, un peu convexe en avant; l'on y remarque un pore-petit, dont le bord paroît bilobé. Le corps eſt cylindrique, beaucoup plus petit que la tête & obtus à ſon extrémité poſtérieure; elle eſt percée d'un pore très-petit.

Hab. Les inteſtins de la grande Hirondelle de mer, *Rudolphi ;* de l'Hirondelle de mer noire. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

13. Amphistome denticulé.

Amphiſtoma denticulatum ; Rud.

Amphiſtoma poro capitis lanceolato-ovati immerſo, caudali orbiculari exiguo, corpore tereti, poſticè rotundato, ſubdenticulato.

— Rud. *Syn. p.* 90. *n.* 13.

Vers longs d'une ligne à une ligne & demie. La tête eſt lancéolée-ovale; le pore antérieur eſt ſitué dans un enfoncement; le corps cylindrique, denticulé ſur les côtés, plus mince que la tête antérieurement, ſe groſſit vers ſa partie poſtérieure, dont l'extrémité eſt arrondie & préſente un pore petit, orbiculaire.

Hab. Les inteſtins du Martin-Pêcheur. *Catalogue du Muſéum de Vienne. E. D.*

§. II. *Tête confondue avec le corps.*

14. Amphistome en maſſue.

Amphiſtoma ſubclavatum ; Rud.

Amphiſtoma corpore conico, poſticè obtuſiſſimo, poro antico exiguo, caudali ampliſſimo.

— Rud. *Syn. p.* 90. *n.* 14.

Planaria ſubclavata ; Goeze, *Naturg. p.* 93 & *p.* 178. *tab.* 15. *fig.* 2. 3.

Faſciola ranæ ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3055. *n.* 18.

— Frœlich, *Naturf.* 25. *p.* 69. *tab.* 3. *fig.* 7. 8.

Amphiſtoma ſubclavatum ; Zeder, *Naturg. p.* 198. *n.* 1. *tab.* 3. *fig.* 3.

Hirudo tuba ; Braun, *Hiſt. hirud. p.* 49. *tab.* 5. *fig.* 5—8.

Vers longs d'une demi-ligne à une ligne & demie; le corps, en forme de coin, très-atténué antérieurement, augmente peu à peu vers la partie poſtérieure très-obtuſe. Le pore antérieur eſt très-petit, très-entier, orbiculaire; le pore poſtérieur grand, à bords entiers, ſuſceptible de dilatation & de contraction, paroît comme lobé dans certains mouvemens de l'animal; lorſque ce pore eſt complètement reſſerré, il reſſemble à un tube terminé par un petit pertuis.

Hab. Les inteſtins de la Grenouille rouſſe, du Crapaud commun, de la Rainette commune, *Goeze ;* de la Grenouille rouſſe, de la Grenouille verte, & l'intérieur de la veſſie urinaire du Crapaud brun. *Rudolphi.*

Obſervations. Cette eſpèce eſt vivipare, d'après Zeder.

15. Amphistome tronqué.

Amphiſtoma truncatum ; Rud.

Amphiſtoma corpore depreſſiuſculo, antrorsùm attenuato, poſticè truncato, poris orbicularibus, antico exiguo, caudali majore marginato.

— Rud. *Syn. p.* 91. *n.* 15.

Vers longs d'une ligne, blancs, marqués vers leur partie moyenne d'une tache jaune en devant, brune en arrière. Le corps eſt un peu déprimé, très-atténué antérieurement; il augmente de groſſeur preſque ſubitement, & ſe continue égal ou en groſſiſſant un peu juſqu'à l'extrémité poſtérieure qui eſt tronquée. Le pore antérieur eſt orbiculaire, moins grand que le poſtérieur, dont les bords ſont larges & un peu relevés.

Hab. L'eſtomac & les inteſtins du Veau marin, *Rudolphi ;* le foie du même animal. *Otto.*

16. Amphistome unguiculé.

Amphiſtoma unguiculatum ; Rud.

Amphiſtoma corpore oblongo depreſſo, poro antico exiguo, caudali emarginato majore.

— Rud. *Syn. p.* 91. *n.* 16.

Vers blancs, longs d'une demi-ligne. Le corps eſt déprimé, étroit, oblong; ſes bords ſont ou très-entiers, ou interrompus dans leur partie antérieure. Le pore antérieur terminal, petit, eſt placé au centre de la tête, qui figure une eſpèce d'ongle. Le pore poſtérieur grand, ſouvent émarginé.

Hab. Les inteſtins de la Salamandre des marais. *Rudolphi.*

17. Amphistome conique.

Amphiſtoma conicum ; Rud.

Amphiſtoma corpore tereti, retrorsùm increſcente

cente, obtuſo, poris integerrimis, antico minimo, caudali magno.

— Rud. *Syn. p.* 91. *n.* 17.

— . . . . Daubenton, *Hiſt. nat. gen. & part. tom. IV. p.* 492. *pl. XVI. fig.* 3. (du bœuf).

Faſciola hepatica; Muller, *Im naturf.* 18. *p.* 34. *tab.* 3. *fig.* 11.

Faſciola cervi; Schrank, *In vet. acad. nya handl.* 1790. *p.* 123. *n.* 25.

Faſciola elaphi; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3054. *n.* 7.

Monoſtoma conicum; Zeder, *Naturgeſch. p.* 188. *n.* 1.

Amphiſtoma conicum; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 189. *n.* 7.

Vers longs de deux à ſix lignes, d'une demi-ligne de diamètre en avant, d'une ligne en arrière, d'un rouge clair, rarement blancs. Le corps cylindrique augmente régulièrement de l'extrémité antérieure à la poſtérieure; toutes deux ſont obtuſes. La peau, très-mince & très-unie en dehors, eſt garnie à ſa ſurface interne de corpuſcules ovales, qu'il ne faut pas confondre avec les œufs. Le pore antérieur très-petit, le poſtérieur très-grand & profond, muni d'un ſphincter épais, ſont l'un & l'autre très-entiers. A la diſtance d'une demi-ligne ou d'une ligne du pore antérieur (ſuivant la grandeur de l'animal), on remarque un petit mamelon cylindrique, plus ou moins ſaillant, oblique, auquel des vaiſſeaux pleins d'œufs viennent aboutir.

Hab. L'eſtomac du Bœuf, *Daubenton*, *Rudolphi*, &c.; du Cerf, *Wredow*; du Daim, *Catalogue du Muſéum de Vienne*; œſophage du Mouton, *Treutler.*

18. Amphistome ſubtriquètre.

Amphiſtoma ſubtriquetrum; Rud.

Amphiſtoma corpore depreſſiuſculo, retrorſum increſcente rotundato, poris orbicularibus, antico exiguo, caudali magno infero.

— Rud. *Syn. p.* 91. *n.* 18.

Vers blanchâtres, longs de deux à trois lignes. Le corps, aplati en deſſous, arrondi ou ſubcaréné en deſſus, augmente de volume depuis l'extrémité antérieure juſqu'à la poſtérieure; la première eſt orbiculaire, la ſeconde obtuſe. Le pore antérieur eſt terminal & petit; le pore poſtérieur grand, profond eſt ſitué en deſſous à un quart de ligne de l'extrémité poſtérieure. Les œufs, jaunâtres, ſont raſſemblés ſur les côtés de l'animal.

Hab. Les inteſtins du Caſtor, *Rudolphi*, *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

§. III. *Eſpèces douteuſes.*

19. Amphistome du faucon pelleriu.

Amphiſtoma falconis peregrini.

— Rud. *Syn. p.* 92. *n.* 19.

Hab. Les inteſtins. *Rudolphi.*

20. Amphistome unciforme.

Amphiſtoma unciforme.

— Rud. *Synopſ. p.* 674. *n.* 62.

Hab. Les inteſtins du Cacique huppé. *Natterer.*

21. Amphistome du pitpit bleu.

Amphiſtoma ſylviæ cyaneæ.

— Rud. *Syn. p.* 675. *n.* 64.

Hab. Les inteſtins. *Natterer.*

22. Amphistome du ſeptiocolor.

Amphiſtoma tanagræ tataæ.

— Rud. *Syn. p.* 674. *n.* 63.

Hab. Les cavités pulmonaires. *Natterer.*

23. Amphistome du goeland à manteau gris.

Amphiſtoma lari glauci.

— Rud. *Syn. p.* 92. *n.* 20.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

24. Amphistome de la ſarcelle commune.

Amphiſtoma anatis querquedulæ.

— Rud. *Syn. p.* 92. *n.* 21.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne. E. Deſlongchamps.*

AMPHITOÏTE; *amphitoïtes*; Desm.

Genre établi par M. Deſmareſt mon ami, & que j'ai placé à la ſuite des Sertulariées dans la diviſion des polypiers flexibles.

Polypiers à corps liſé, ſans axe calcaire ni ſolide; branches à tiges & rameaux formés de nombreuſes articulations ou anneaux, emboîtés les uns dans les autres: bord ſupérieur de chaque anneau préſentant une échancrure alternativement oppoſée, & tout autour de ce même bord une ligne de points enfoncés, de chacun deſquels ſort un cil; des boutons gemmifères dans les échancrures de quelques anneaux paroiſſent ſervir au développement de nouveaux rameaux.

— Desm. *Bul. philom. mai* 1811, *n.* 44. *p.* 272.

Telle eſt la deſcription que M. Deſmareſt nous a donnée de ce polypier dans le Bulletin de la Société philomatique. Il a fait précéder cette deſcription d'une diſſertation ſavante & lumineuſe,

dans laquelle il prouve que cet objet ne peut appartenir qu'à la diviſion des polypiers flexibles. Je crois que ſes caractères le placent à la ſuite des Sertulariées, immédiatement après les Cymodocées. M. Léman, qui a déjà démontré que le gyrogonite étoit le fruit d'une *Chara*, penſe que l'Amphitoïtes n'eſt que la tige foſſile d'une Zoliérée voiſine du *Caulinia oceanica*. Je l'ai étudiée de nouveau, & j'ai trouvé en effet les plus grands rapports entre ces deux objets; mais comme ce fait n'eſt pas encore bien prouvé, je crois devoir conſerver le genre *Amphitoïtes* tel que Deſmareſt l'a établi.

Amphitoïte de Deſmareſt.

Amphitoïtes Deſmareſtii; Lamx.

Amphitoïtes ramoſa, articulata; articulis imbricatis, emarginatis, margine ciliato.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 83. *tab.* 81. *fig.* 1. 2. 3. 4. 5.

— Desm. *Nouv. bull. philom. mai* 1811, 2. *fig.* 4. a. b. c. d. e. f.

Ce polypier s'élève à dix ou quinze centimètres de hauteur (4 à 6 pouces). Il a été trouvé aux environs de Paris, par M. Deſmareſt, dans un banc de marne jaunâtre & calcaire, qui ſemble faire le paſſage de la formation calcaire à la formation gypſeuſe.

J'ai cru devoir conſacrer à mon ami M. Deſmareſt la ſeule eſpèce de ce genre ſingulier, que le premier il nous a fait connoître, & qui avoit échappé aux nombreux naturaliſtes qui ont étudié les foſſiles des terrains de Paris.

ANABAINE; *anabaina*; N.

Ce genre, que nous avons établi dans la famille des Arthrodiées, tribu des Oſcillariées, a pour caractères des filamens ſimples, libres, ſe développant dans une muoſité qui les rend comme onctueux au toucher, doués d'un mouvement de reptation très-prononcé ſous le microſcope, dont le ſecours eſt indiſpenſable pour en ſaiſir l'organiſation. Ces filamens ſe compoſent d'un double tube dont l'extérieur, parfaitement byalin, eſt ſouvent fort difficile à diſtinguer, mais dont l'intérieur eſt ſenſiblement formé de globules ovoïdes, diſpoſés comme les grains d'un chapelet, & dont pluſieurs, de diſtance en diſtance, ſont plus gros que les autres.

Les filamens des Anabaines ont le plus grand rapport avec ceux des Noſtocs, qui ſont des plantes, & ſans le mouvement qui leur eſt propre, il faudroit les rapporter au règne végétal; mais ce mouvement, leur développement libre, & que n'enferme aucune membrane, ne permet pas de les éloigner des Oſcillaires, & les range néceſſairement dans le règne animal, en attendant que le règne intermédiaire dont nous avons propoſé l'établiſſement ſoit adopté par les naturaliſtes.

Toutes les eſpèces d'Anabaines qui nous ſont connues juſqu'ici, ſont aquatiques ou ſe développent dans l'humidité; leur couleur eſt d'un vert plus ou moins foncé, qui devient des plus beaux ſous les lentilles groſſiſſantes. Des filamens d'Anabaine qui s'introduiſent entre les Arthrodiées ou parmi les Conferves, qui croiſſent avec elles dans les marais, ont donné lieu à d'étranges mépriſes; ce ſont eux qui ont paru au ſavant algologue M. Agardh, profeſſeur à Lunden, une métamorphoſe animale dont il a donné la figure (*Icon. alg. ined. tab.* 12. *fig.* 3 & 4). Vaucher paroit les avoir pris pour des Noſtocs en déliquéſcence. Leur mouvement offre une eſpèce de rapport avec ceux au moyen deſquels ambulent les lombrics; ils ſont progreſſifs, & les courbures qu'ils déterminent ſont d'une extrême lenteur. C'eſt à l'aide de cette faculté ambulatoire que l'on voit ſurtout les eſpèces aquatiques s'élever à la ſurface de l'eau, le long des Conferves & des débris des végétaux, ramper à la ſurface des roſeaux & des carex, pénétrer la vaſe & les oſcillaires, en les ſurmontant, ce qui leur a mérité le nom tiré du grec, par lequel nous avons propoſé de les déſigner.

Lorſque nous avons préſenté à l'Académie des ſciences le premier Mémoire où nous fîmes connoître une partie de nos obſervations microſcopiques, les ſavans Vauquelin & Chaptal appuyèrent les faits nouveaux que nous expoſions, de leur témoignage déciſif & irréfuſable; ils déclarèrent avoir dès long-temps analyſé l'une des eſpèces qui vont être décrites dans cet article, & lui avoir reconnu tous les caractères chimiques des ſubſtances animales.

† *Eſpèces d'eau douce.*

1. Anabaine fauſſe oſcillaire; N. (Filamens d'un beau vert d'airain foncé, très-muqueux au toucher, dont le tube extérieur eſt fort viſible au microſcope; les articles du tube intérieur d'abord preſque carrés, s'arrondiſſant bientôt par leurs angles, & dont les plus gros ſont toujours parfaitement ovoïdes.)

Anabaina pſeudo-oſcillaria; N. *Dict. claſſ. d'hiſt. nat. t.* 1. *p.* 308. *pl. fig.* 8. *a. b. c.*

Deſcription. Les filamens de cette Anabaine ſont ſenſiblement plus gros que ceux de ſes congénères, encore qu'ils ſoient à peine diſtincts à l'œil déſarmé. Ils forment ſur le fond vaſeux des marais, à quelques pouces de profondeur, une couche fine & muqueuſe, qui, s'élevant le long des filamens des Conferves ou ſur les tiges & les feuilles des renoncules ou graminées inondées, viennent oſciller ou s'étendre en roſettes à la ligne de flottaiſon. Quand des bulles d'air englobées dans leur tiſſu les dirigent vers la ſurface des mares, ils forment par leur enlacement

des expanſions ſemblables à des ficelles, du diamètre d'une plume de petit oiſeau, & qui atteignent quelquefois juſqu'à dix pouces de hauteur perpendiculaire. Vus au microſcope, ils ſont du plus beau vert bleuâtre; leur tube extérieur tranſlucide, laiſſe facilement diſtinguer les articles du tube intérieur, qui ont d'abord l'aſpect de ceux des oſcillaires, mais qui, par leur développement, s'arrondiſſant par leurs angles, deviennent ovoïdes. C'eſt à peu près de dix en dix qu'on en trouve un, dont le volume eſt le double ou le triple des précédens ou des ſuivans.

2. ANABAINE membraniné; N. (Filamens d'un beau vert, moniliformes, dont les petites articulations ſont à peu près globuleuſes, & les grandes ovoïdes; ſe tiſſant en une membrane ulviforme.)

Anabaina membranina; N. *Dict. claſſ. d'hiſt. nat. t.* 1. *p.* 308. *pl. fig. d.*

Oſcillatoria flexuoſa; AGARDH, *Ic. alg. ined. tab. XII. fig.* 4.

Deſcription. Cette eſpèce, d'abord à peine viſible, compoſée de filamens dont les mouvemens de reptation & de courbure ſont très-remarquables, s'élève particulièrement le long des Conferves ou s'entrelace dans leur confuſion, en filets qui ne ſont guère plus gros que des cheveux; elle forme, lorſqu'elle arrive à la ſurface des eaux & ſur les corps immergés, des membranes fort minces, d'un vert obſcur, & tellement ſemblables à des expanſions d'Ulves, que ces membranes ont été évidemment mentionnées par pluſieurs botaniſtes dans leurs Flores, comme l'*Ulva bulloſa* ou l'*Ulva linza*. Vus au microſcope, ces filamens, qui paroiſſent du vert le plus tendre, offrent l'aſpect exactement moniliforme de ceux des Noſtocs qui ſeroient colorés. Le tube extérieur y eſt preſqu'impoſſible à reconnoître. On diroit des ſéries ſymétriques de petites ſphères tranſparentes avec des articles ovoïdes deux ou trois fois plus gros, diſpoſés de dix en dix, de douze en douze, ſouvent plus éloignés, & quelquefois terminaux.

3. ANABAINE thermale; N. (Filamens très-entremêlés, dont les articulations ſont peu diſtinctes, formant des couches épaiſſes, celluleuſes, muqueuſes, d'où s'élèvent des mamelons, qui s'allongent en cordes ſouvent fort épaiſſes.)

Anabaina thermalis; N. *Dict. claſſ. d'hiſt. nat. tom.* 1. *p.* 308.

Tremella thermalis; THORE, *Journ. de ſanté & d'hiſt. nat. tom.* II. *p.* 162. *Chlor. Lan. p.* 448.

Ulva (*labyrinthiformis*) *cellulis labyrinthiformibus prominentiſque clavatis*; VANDELL. *Therm.* 120. *tab.* 2. GMEL. *Syſt. natur. XIII. tom.* 2. *p.* 1391.

Fucus thermalis ſubſtantiâ veſiculari, ſuperficie veſiculari; SECONDAT, *Obſ. de phyſ. & d'hiſt. nat.* 1750.

Tremella thermalis, gelatinoſa, reticulata, veſiculoſa; SPRINGSFELD, *Mem. acad. Berol.* 1752.

Tremella reticulata; HILL.

Conferva thermalis, filamentis ramoſiſſimis, ramis immerſis membranæ ope combinatis; SCHRANK, *Flor. bav.* 556. *n°.* 1594.

Deſcription. Les filamens de cette Anabaine ont leurs articles beaucoup moins diſtincts que ceux des précédentes, par l'effet ſans doute du tube extérieur, qui doit être le plus coloré, & qui leur imprime cette diſpoſition de courbure propre à cette eſpèce, & à l'aide de laquelle on les voit ſe mêler en membranes très-ſerrées, qui, ſe ſuperpoſant en grand nombre, forment une épaiſſeur ſouvent conſidérable. Ces filamens, d'abord d'un beau vert, finiſſent par s'oblitérer dans les membranes inférieures, & y changeant totalement de couleur, deviennent, par l'introduction de matières étrangères, le tiſſu dans lequel s'organiſe une maſſe blanche compacte & onctueuſe, devenant friable par la deſſiccation.

Cette étrange production des eaux thermales les plus chaudes avoit, dès 1750, attiré l'attention du fils de notre grand Monteſquieu, & juſqu'ici les naturaliſtes qui avoient été à portée de la voir, n'avoient ſu à quel genre la rapporter. Thore lui aſſignoit les caractères ſpécifiques ſuivans, qui peignent aſſez bien ſon aſpect. « Subſtance polymorphe, gélatineuſe, véſiculeuſe, » feuilletée, verte, liſſe dans ſa jeuneſſe, jaunâtre, hériſſée, dans un âge avancé, de crêtes » diſpoſées en réſeau, ce qui leur donne de la » reſſemblance avec la tunique intérieure du ſecond eſtomac des ruminans. » Elle tapiſſe les baſſins des eaux thermales; c'eſt particulièrement dans celui de la place publique de la petite ville de Dax, qu'elle forme des expanſions remarquables, d'abord étendues comme un tapis ſur toutes les parois du baſſin, où la chaleur de l'eau atteint à 50 degrés du thermomètre de Réaumur. Dans la jeuneſſe de l'Anabaine, en hiver, il commence à ſe former ſur cette croûte molle des tubercules de quelques lignes de hauteur; mais au printemps & en été, la croûte épaiſſe eſt parſemée de cavités demi-circulaires, ſillonnée d'élévations labyrinthiformes en crêtes, & les tubercules ayant acquis de grandes dimenſions, prennent l'aſpect de tiges cylindriques de trois à cinq lignes de diamètre, qui atteignent juſqu'à un pied d'élévation, & ſe contournent ſouvent comme des cordes ou comme des ſerpens. Ces crêtes, ces cordes, toutes ces figures labyrinthiformes, qui ſe diſtinguent à la ſurface de l'Anabaine thermale, ſont dues au dégagement des gaz ſous forme de bulles, leſquels, en s'élevant vers la ſurface de l'eau, y attirent les filamens microſcopiques, qui, s'organiſant en mem-

branes, ſe ſuperpoſent enſuite & forment ainſi ces feuillets, dont l'Anabaine eſt un amas. L'Anabaine thermale ſe multiplie en ſi grande quantité dans le grand baſſin de Dax, où nous l'avons obſervée, qu'elle l'obſtrueroit ſi l'on ne nettoyoit ce baſſin de temps en temps. Il faut qu'un certain eſpace & la ſtagnation lui ſoient néceſſaires pour proſpérer, car nous ne l'avons pas retrouvée dans les autres ſources thermales du pays, qui n'alimentent pas des baſſins auſſi grands & auſſi profonds que celui qu'on voit ſur la place publique, & qu'encombre l'Anabaine thermale.

4. Anabaine impalpable; N. (Filamens du plus beau vert foncé, à peine viſibles, même au microſcope, imprimant leur couleur à la vaſe des marais, ou aux corps inondés qui croiſſent dans ſon voiſinage.)

Anabaina impalpabilis; N. *Dict. claſſ. d'hiſt. nat. tom.* 1. *p.* 309.

Conferva imperceptibilis; N. *Mém. ſur les Conf. & Biſſ.* an 5.

Deſcription. Le microſcope aide à peine à reconnoître cette eſpèce, dont la ténuité eſt exceſſive. Il démontre dans ſes filamens, dont la fineſſe eſt extrême, un mouvement de reptation ondulatoire, à l'aide duquel l'Anabaine impalpable, élevée dans des vaſes, s'y étend avec une grande rapidité. Sa couleur eſt d'un beau vert d'airain foncé, comme vernie. Elle eſt fort muqueuſe au toucher, colore le limon des eaux ſtagnantes mais pures; s'introduit dans l'Eponge d'eau douce & lui donne dans certains endroits cette couleur verte, qu'elle n'a point quand l'Anabaine ne croît pas dans ſon voiſinage. Préparée ſur le papier, où on a facilité ſon développement, elle eſt de la teinte la plus brillante, tirant ſur celle de l'oxide de cuivre, & luiſante comme ſi on l'eût enduite d'eau de gomme.

5. Anabaine fleur d'eau; N. (Filamens très-fins, parallèles, formant à la ſurface de l'eau, où ils viennent flotter par glomérules muqueux, comme une pouſſière d'un vert tendre.)

Anabaina flos-aquæ; N.

Byſſus (flos-aquæ) filamentis plumoſis natantibus. L. ſp. plant. 11. *p.* 1357.

Deſcription. C'eſt ſur la foi de M. Mertens, ſavant naturaliſte allemand, qui s'eſt beaucoup occupé d'Algues & de Conſerves, que nous regardons notre Anabaine comme le *Byſſus flos-aquæ* de Linné. Tout ce qui fut écrit ſur ces productions ambiguës de la nature, juſqu'à l'inſtant où l'on appela le ſecours des microſcopes, eſt trop incertain & trop vague pour qu'on puiſſe ſavoir poſitivement ce que les auteurs vouloient déſigner par des noms qui peuvent convenir à pluſieurs êtres très-différens. Il eſt certain que de tous les botaniſtes qui après Linné ont mentionné le *Byſſus flos-aquæ* dans leur Flore, il n'en eſt pas un qui l'ait connu. Les uns ont pris pour cette production des pouſſières d'étamine, qui, entraînées par les vents à la ſurface des mares, y flottent en formant par leur réunion une pellicule papyriforme; d'autres l'ont confondue avec la véritable matière verte de Prieſtley, avec des Oſcillaires, avec des Zoocarpes, avec des fragmens d'Ulves ou d'autres Anabaines détruites; & Linné lui-même avoit obſervé bien légèrement ſa prétendue plante, puiſqu'il lui aſſigne pour caractère des filamens plumeux, & dit qu'elle habite toutes les eaux, même celles de la mer.

Notre Anabaine, dont nous devons la première connoiſſance à M. Martens, & que depuis M. Gaillardot, habile botaniſte de Luneville, nous a procuré l'occaſion de revoir, n'a point ſes filamens plumeux; ceux-ci ſont au contraire très-ſimples, fins, englobés parallèlement les uns aux autres dans une légère mucoſité, & flottant par petits amas d'un vert plus ou moins foncé à la ſurface de l'eau douce de certaines mares, non comme une pouſſière, mais comme de petits débris, que leur rapprochement réunit quelquefois en membrane très-mince & fort fragile, où la moindre agitation de l'eau produit des ruptures. Conſervés ſur le talc, les petits glomérules de l'Anabaine fleur-d'eau deviennent d'un vert fort tendre; à peine le microſcope y ſaiſit-il alors l'ancienne organiſation par globules en chapelets, mais l'œil exercé l'y reconnoît toujours. L'Anabaine dont il eſt queſtion diſparoît quelquefois vers la nuit; s'enfonce-t-elle alors ſous l'eau? Elle ſe montre ſurtout durant le jour. Le mouvement de reptation n'y a pas encore été obſervé.

†† *Eſpèces terreſtres.*

6. Anabaine licheniforme; N. (Filamens contenus dans une croûte muqueuſe, & s'étendant contre terre en expanſions arrondies d'un vert obſcur.)

Anabaina licheniformis; N. *Dict. claſſ. d'hiſt. nat. tome* 1. *pag.* 309. Desmazières, *Suppl. à la bot. belg. pag.* 5.

Deſcription. Formant des plaques arrondies, inégales, d'un à trois pouces de diamètre, trémelliformes, humides, muqueuſes, d'un vert noir très-foncé, luiſantes, encroûtant les brins de mouſſe qui croiſſent dans ſon voiſinage, & s'élevant le long de leurs tiges. On pourroit au premier coup d'œil confondre cette eſpèce avec les *Collema;* mais le microſcope indique bientôt à quel genre appartient la production qui nous occupe. Le mouvement de reptation de ſes filamens eſt fort ſenſible; ceux-ci ſont très-entremêlés, aſſez courts, avançant parallèlement les uns aux autres, ſemblables à ceux de l'Anabaine membranine, mais plus forts au moins du double. L'Anabaine licheniforme croît dans les jardins ou

dans les champs dont la terre eſt graſſe, aux lieux frais, ombragés, humides, vers la fin de l'automne. Les premières gelées la détruiſent. Nous l'avons particulièrement obſervée à Lille, où nous la fîmes connoître à M. Deſmazières, naturaliſte inſtruit qui habite cette cité.

(B. DE St. VINCENT.)

ANADYOMÈNE; *anadyomena*; LAMX.

Genre de l'ordre des Gorgoniées dans la diviſion des polypiers flexibles, ſection des Corticifères.

Polypier flabelliforme, ſillonné de nervures ſymétriques & articulées, ſemblables à une élégante & riche broderie, ou aux figures régulières de certaines dentelles. Tiſſu preſque diaphane, enveloppé dans une ſubſtance gélatineuſe.

Une ſeule eſpèce de production marine conſtitue juſqu'à préſent le genre *Anadyomena*, dont la claſſification eſt difficile à déterminer; l'on ne ſait s'il faut le placer parmi les végétaux, ou dans le règne animal. Les plantes marines, ſoit articulées, ſoit inarticulées, ne nous offrent aucune organiſation ayant le moindre rapport avec celle de l'objet qui nous occupe; il n'en eſt pas tout-à-fait de même des polypiers. Il eſt vrai que les individus que j'ai obſervés ne m'ont jamais préſenté ni cellules pour loger les polypes, ni organes particuliers pour la reproduction, mais beaucoup de zoophytes manquent également de cellules polypifères; le genre Anadyomène eſt peut-être de ce nombre. La ſubſtance paroît de la même nature que celle de pluſieurs Sertulariées & Tubulariées, principalement des Antipates. Cet objet eſt fixé par des fibres & non par un empatement; il poſſède une certaine roideur, une certaine tranſparence commune à pluſieurs polypiers, & que l'on ne voit preſque jamais dans les végétaux; enfin la régularité extraordinaire de ſon réſeau & la forme, la ſubſtance gélatineuſe qui recouvre toutes les parties de cet être ſingulier, les fibres qui lui ſervent pour s'attacher aux corps ſolides, & l'abſence totale de tout ce qui pourroit donner l'idée d'une fructification, m'ont décidé à claſſer l'Anadyomène flabellée parmi les polypiers. Les nervures qui décorent cette production marine ont une diſpoſition ſi élégante & ſi régulière, qu'on pourroit la comparer à celle d'une riche broderie, ou à celle de ces tiſſus auxquels on a donné le nom de *dentelle*. Ainſi, la déeſſe de la beauté qui décore quelques végétaux des noms des divers attributs de ſa toilette, tels que le miroir, le peigne, la pantoufle, trouvera au ſein de l'Océan une production conſacrée ſous le nom de ſa dentelle.

ANADYOMÈNE flabellée.

Vulg. Dentelle de Vénus.

Anadyomena flabellata; LAMX.

Anadyomena flabelliformis; nervis articulatis, in modum texti figuris regularibus elegantes diſtinctis.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p.* 365. *n.* 515. *pl.* 14. *fig.* a. B.

— LAMX. *Gen. polyp. p.* 31. *tab.* 69. *fig.* 15. 16.

Je n'ajouterai preſque rien à la deſcription de ce polypier. Sa couleur eſt un vert un peu terne dans l'état de deſſiccation. Il ne dépaſſe jamais trois centimètres de hauteur (environ 1 pouce). Il ſe trouve dans la mouſſe de Corſe des pharmaciens; ſur les côtes de Provence, d'où me l'ont envoyé MM. Bouchet, naturaliſte diſtingué de Montpellier, & de Lalauzière, officier d'infanterie.

ANANAS DE MER.

Nom vulgaire de l'Aſtrée ananas, *Madrepora ananas* de Linné. *Voyez* ASTRÉE.

ANANCHITE; *ananchytes*; KLEIN.

Genre d'Échinodermes, de l'ordre des Pédicellés, indiqué par Klein & par Leske ſous le nom d'*Échinocorytes*, établi & reſtreint dans ſes véritables limites par M. de Lamarck, & adopté par M. Cuvier.

Corps irrégulier, ovale ou conoïde, garni de tubercules ſpinifères dans l'état vivant. Ambulacres partant d'un ſommet ſimple ou double, & s'étendant ſans interruption, ſoit juſqu'au bord, ſoit juſqu'à la bouche. Bouche près du bord, labiée, ſubtranſverſe. Anus latéral, oppoſé à la bouche.

Les Ananchites reſſemblent beaucoup aux Spatangues par leur partie inférieure; elles ont la bouche latérale, labiée, ſubtranſverſe, & l'anus dans le bord oppoſé à celui de la bouche; mais les ambulacres des Ananchites ſont complets, c'eſt-à-dire, qu'ils partent en rayonnant, ſoit d'un ſommet ſimple, ſoit d'un ſommet double, & s'étendent au moins juſqu'au bord ſans interruption, & ſouvent même au-deſſous juſqu'à la bouche. Ainſi, au lieu de repréſenter une fleur à cinq pétales, comme dans les Spatangues, ces ambulacres alongés imitent les courroies qui ſanglent un corps.

Toutes les Ananchites connues ſont dans l'état foſſile, ce qui eſt aſſez remarquable, tandis que dans les Spatangues, l'on en connoît beaucoup de vivantes. Il eſt probable que la bouche des Ananchites n'eſt pas plus armée de pièces ſolides que celle des Spatangues.

M. Defrance, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, ne cite que trois eſpèces d'Ananchites foſſiles. Les deſcriptions qu'il en donne ſont très-courtes & ſans aucune eſpèce de ſynonymie.

1. ANANCHITE ovale.

Ananchytes ovata; DE LAMK.

Ananchytes obovato-conoïdea, lævisuscula, assulata; assulis serialibus, subhexagonis; ano ovato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 25. *n.* 1.

— Defrance, *Dict. Scienc. nat. vol.* 2. *Suppl. p.* 40.

— *Encyl. méth. pl.* 154. *fig.* 13.

Echinocorytes ovatus; Leske *ap. Klein, p.* 178. *tab.* 53. *fig.* 3.

Echinus ovatus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3185. *n.* 56.

Cette espèce est ovale, conoïde, lisse, parquetée; les pièces sont divisées en vingt rangées, dont dix sont plus grandes & dix plus petites, toutes réunies par une suture dentelée; il y en a toujours deux semblables à côté l'une de l'autre. Les plus petites de ces pièces ont leur surface marquée de deux points; les unes & les autres sont presque hexagones. La bouche est ronde & petite; l'anus est ovale ou presqu'ovale.

L'*Ananchytes ovatus* se trouve à Meudon, à Mantes & dans plusieurs autres localités.

2. Ananchite striée.

Ananchytes striata; de Lamk.

Ananchytes ovato-rotundata, elata, multistriata; dorso convexo, subretuso; striis verticulibus arcisque numerosis; assulis obsoletis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 25. *n.* 2.

— *Encycl. méth. pl.* 154. *fig.* 11. 12.

— Leske *ap. Klein, p.* 176. *tab.* 42. *fig.* 4.

Echinus scutatus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3184. *n.* 55. var. a.

Ananchite ovale, arrondie, couverte de stries nombreuses verticales, plane inférieurement, convexe & presqu'arrondie supérieurement. Je rapporte à cette espèce le synonyme de Gmelin (*Echinus scutatus*, var. a.), que M. de Lamarck cite, mais avec un point de doute pour l'Ananchite bombée. La figure de l'*Encyclopédie* répond parfaitement à la description de Gmelin.

L'Ananchite striée se trouve en Picardie.

3. Ananchite bombée.

Ananchytes gibba; de Lamk.

Ananchytes ovato-elata, dorso ventricosa retusa; lateribus infernè depressis; interstitiis ambulacrorum lævibus; vertice duplicato.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 3. *p.* 25. *n.* 3.

An Echynocorys scutatus? Leske *ap. Klein, p.* 175. *tab.* 15. *fig.* A. B.

An Echinus scutatus, var. B? Gmel. *Syst. nat. p.* 3184. *n.* 55.

L'Ananchite bombée est ovale, élevée, ventrue & arrondie sur le dos; la surface inférieure est plane; les côtés sont déprimés inférieurement; les interstices des ambulacres sont lisses. Le sommet est double. Elle se trouve en Normandie, d'après M. de Lamarck.

Je ne vois pas pourquoi cet auteur rapporte le synonyme de Gmelin à cette espèce, quoiqu'il cite Leske *ap. Klein, p.* 176, *tab.* 42, *fig.* 4, pour l'Ananchite striée. Cette dernière ne seroit-elle pas plutôt l'*Echinus scutatus* de Gmelin, qui lui applique le même synonyme de Leske? Malgré mes doutes, je crois ne devoir changer que peu de chose à la synonymie de M. de Lamarck, qui a pu consulter les auteurs & comparer les figures aux objets mêmes.

4. Ananchite pustuleuse.

Ananchytes pustulosa; de Lamk.

Ananchytes ovato-conica, versus apicem attenuata, lateribus depressa, assulata; ambulacrorum lineis biporosis per paria dispositis; vertice impresso, duplicato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. t.* 3. *p.* 25. *n.* 4.

Echinocorytes pustulosus; Leske *ap. Klein, p.* 180. *tab.* 16. *fig.* A. B.

— *Encycl. méth. pl.* 154. *fig.* 16. 17. — *fig.* 14. 15. *Specimen junius.*

Echinus pustulosus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3185. *n.* 57.

Cette espèce est ovale-conique, parquetée, atténuée au sommet & déprimée sur les côtés. Les lignes des ambulacres ont deux rangs de pores & sont disposées par paires; les tubercules des rayons sont peu visibles; les ambulacres ont des trous saillans. Le sommet de cette Ananchite est enfoncé & doublé; M. de Lamarck n'indique pas sa localité; M. Bosc la regarde comme un fossile d'Europe. Le premier de ces naturalistes considère les figures 14 & 15 de la table 154 de l'*Encyclopédie* comme représentant un jeune individu; j'en doute; je ne serois pas étonné qu'on les reconnût par la suite pour appartenir à une espèce particulière.

5. Ananchite bicordée.

Ananchytes bicordata; de Lamk.

Ananchytes obovata, utrâque extremitate subsinuata; dorso lævi; vertice duplicato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 26. *n.* 5.

Spatangites bicordatus; Leske *ap. Klein, p.* 244. *tab.* 47. *fig.* 6.

Echinus recordatus; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3199. *n.* 98.

La deſcription que donne Gmelin de cet ourſin eſt très-laconique ; il dit *vertice duplici ;* pluſieurs autres eſpèces ayant ce caractère, il eſt facile de ſe tromper. La deſcription donnée par M. de Lamarck n'eſt pas beaucoup plus étendue (*voyez* la phraſe latine) : il m'eſt impoſſible d'y ſuppléer, n'ayant pas l'objet ſous les yeux. M. de Lamarck l'indique aux environs du Mans, d'après M. Menard.

6. Ananchite carinée.

Ananchytes carinata ; de Lamk.

Ananchytes cordata, anticè canaliculata, ſinuata ; dorſi medio carinato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 26. *n.* 6.

Spatangites carinatus ; Leske *ap. Klein, p.* 245. *tab.* 51. *fig.* 2. 3.

— *Echinus carinatus;* Gmel. *Syſt. nat. p.* 3199. *n.* 99.

Ananchytes carinatus? Defrance, *Diction. Scienc. nat. tom.* 2. *Suppl. p.* 41.

M. de Lamarck, d'après Leske & M. Defrance, a décrit un ourſin ſous le nom d'*Ananchite carinée.* Eſt-ce la même eſpèce? je ne peux l'aſſurer, la deſcription donnée par M. Defrance étant beaucoup trop courte. La première, celle de Leske, eſt en forme de cœur, ſinueuſe & canaliculée antérieurement, & portant une carène ſur le milieu du dos. Elle a des rapports avec l'Ananchite bicordée; mais elle eſt plus étroite poſtérieurement, la bouche eſt réniforme & l'anus preſque caché. M. Menard l'a trouvée foſſile aux environs du Mans. M. Defrance indique celle qu'il a décrite à Champignelles, près d'Auxerre.

7. Ananchite elliptique.

Ananchytes elliptica ; de Lamk.

Ananchytes ovato-elliptica, pulvinata, integerrima, ſubaſſulata ; verticibus duobus remotis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 26. *n.* 7.

— Knorr. *Pétrif. p.* 2. *tab.* E. 111. *fig.* 6.

— *Encycl. méth. pl.* 159. *fig.* 13. 14. 15.

Cette eſpèce, trouvée foſſile aux environs du Mans par M. Menard, eſt ovale, elliptique, très-entière, parquetée d'une manière aſſez marquée; elle offre deux ſommets écartés; de l'un partent trois ambulacres, & de l'autre deux; ils ſont bordés & formés de deux rangs de pièces preſque carrées ou hexagones.

8. Ananchite en cœur.

Ananchytes cordata ; de Lamk.

Ananchytes cordato-conica, aſſulata ; parte anteriore retuſâ emarginatâ ; ambulacris faſciatis, quadriſariam poroſis ; vertice indiviſo.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 26. *n.* 8.

Spatangus ananchytis? Leske *ap. Klein, p.* 243. *tab.* 53. *fig.* 1. 2.

— *Encyclop. méthod. pl.* 157. *fig.* 9. 10.

Echinus ananchytis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3199. *p.* 97.

— Mercat. *Met. p.* 316. *& App. p.* 19. *Ananchytis S. Synochitis.*

Ananchite oblongue, en forme de cœur quand on la regarde en deſſous, preſque conique vue en deſſus, émarginée antérieurement & inférieurement : la baſe plane & le ſommet entier, parquetée ſur toute la ſurface de pièces inégales preſque carrées. Les ambulacres ſont au nombre de dix, poreux, à dix rayons de tubercules; la bouche ronde & entourée d'un rebord; l'anus eſt ovale. La largeur de cette eſpèce eſt de quatre à cinq centimètres (16 à 20 lignes).

M. de Lamarck & Gmelin n'indiquent point où il a été trouvé. M. Boſc le regarde comme un foſſile d'Europe.

Le premier de ces naturaliſtes cite Leske & l'*Encyclopédie* avec un point de doute ; Gmelin cite Mercati. Les deux planches de Mercati ne diffèrent en rien ; les figures qu'elles renferment ont peu de rapport avec celles de l'*Encyclopédie;* je crois qu'elles repréſentent deux eſpèces diſtinctes ; je n'oſe les établir faute d'objets. Ces deux eſpèces ſont-elles les mêmes que celle de M. de Lamarck? Il faudroit, pour ſe décider, pouvoir comparer enſemble tous ces objets.

9. Ananchite ſpatangue.

Ananchytes ſpatangus ; de Lamk.

Ananchytes cordata, convexa, ſubaſſulata; ambulacris quinis, coloratis, impreſſis; carinâ poſticè ſulco exaratâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 26. *n.* 9.

Ananchite en forme de cœur, convexe, preſque parquetée, offrant cinq ambulacres colorés, ſe continuant juſqu'à la bouche, un peu profonds. M. de Lamarck ne cite point de figure de cette eſpèce indiquée comme foſſile en France. Elle reſſemble par la forme & la taille au *Spatangus cor anguinum.*

10. Ananchite demi-globe.

Ananchytes ſemi-globus ; de Lamk.

Ananchytes ovato-hemiſphœrica, baſi plena; ambulacris anguſtis; lineis decem biporoſis per paria conſtata diſpoſitis; vertice indiviſo.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 27. *n.* 10.

Echinocorytes minor; Leske *ap. Klein, p.* 183. *tab.* 16. *fig.* C. D.

— *Encycl. méth. pl.* 155. *fig.* 2. 3.

Echinus minor; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3186. *n.* 59.

Gmelin décrit trois variétés de cette Ananchite; nous ne parlerons que de la principale, les autres ne lui appartenant peut-être pas. Elle eſt ovale, hémiſphérique, plane inférieurement, & même un peu concave. La ſurface ſupérieure offre dix ambulacres à deux rangs de pores & autant de rayons à tubercules. L'anus eſt ovale; la bouche tranſverſe, preſque ronde. Le ſommet eſt entier. Cette Ananchite peut avoir environ trois centimètres de largeur (à peu près 1 pouce). On la dit foſſile en Europe, mais on n'indique point ſa localité.

11. Ananchite pillule.

Ananchytes pillula; de Lamk.

Ananchytes minima, ovato-globuloſa, ſubtùs convexiuſcula; uno in ſummo margine.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 27. *n.* 11.

Eſpèce très-petite, ovale, globuleuſe, un peu convexe en deſſous, avec l'anus à l'extrémité du bord. Ce foſſile ſe trouve aux environs de Beauvais; ne le connoiſſant que par la deſcription de M. de Lamarck, je ne peux rien y ajouter.

12. Ananchite cœur d'oiſeau.

Ananchytes cor avium; de Lamk.

Ananchytes ſubcordata, convexa; ambulacris quinis laxè ſtriatis; quinto obſoleto.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 27. *n.* 12.

— *Encycl. méth. pl.* 159. *fig.* 5. 6.

An Echinus teres? Gmel. *Syſt. nat. p.* 3200. *n.* 101.

An Spatangus ovatus? Leske *ap. Klein, p.* 252. *tab.* 49. *fig.* 12. 13.

— Seba, *Muſ.* 3. *tab.* 15. *fig.* 27. 28. 29.

Cette eſpèce eſt ainſi nommée à cauſe de la forme convexe, preſqu'en cœur, & un peu plane en deſſous. La ſurface ſupérieure préſente cinq ambulacres, quatre bien marqués, le cinquième à peine ſenſible; Gmelin ne parle que de quatre ambulacres dans ſa deſcription; les figures qu'il cite en offrent cinq, ſemblables à la deſcription de M. de Lamarck; le cinquième a été pris pour une ligne carinée deſcendant du ſommet. Il a trois centimètres de longueur & deux centimètres & demi de largeur (15 lignes ſur 12). Il ſe trouve foſſile en Europe; aucun auteur n'indique la localité préciſe.

Obſerv. M. Defrance a donné une phraſe très-courte pour une eſpèce d'Ananchite qu'il nomme *Ananchytes tuberculoſus;* ne le connoiſſant pas, je me borne à le mentionner.

ANATOMIE DES ZOOPHYTES.

Cette partie de la ſcience eſt encore dans l'enfance, malgré les travaux des hommes juſtement célèbres qui s'en ſont occupés, mais toujours comme un objet ſecondaire & non comme l'objet principal de leurs obſervations. Donati, Ellis, Cavolini, Boſc, Peron, Læſueur, Deſmareſt, Savigny, &c., ont décrit quelques animaux de cette claſſe ſous le rapport de leur anatomie; toutes ces deſcriptions ſont incomplètes, à l'exception de celles que MM. Savigny, Deſmareſt & Leſueur nous ont données de quelques animaux appartenant à une diviſion des polypiers ſarcoïdes. J'ai moi-même figuré & décrit les polypes de la Lobulaire digitée & ceux du Tubipore muſique. Ainſi le nombre des polypiers dont les animaux ſont connus n'eſt rien en comparaiſon de celui de ceux qui nous reſtent à étudier. C'eſt aux naturaliſtes voyageurs à s'en occuper; cette partie de l'hiſtoire naturelle leur offre un vaſte champ de découvertes nouvelles. Dans les autres, il n'y a qu'à glaner; ici la moiſſon de faits nouveaux ſera complète; tout eſt ignoré.

ANDROMÈDE; *andromeda;* Forsk.

Forskaël, dans ſa *Fauna arabica*, a donné ce nom à une belle Méduſe très-commune ſur les côtes de la Mer-Rouge, & appartenant aux Caſſiopées de M. de Lamarck. *Voyez* Cassiopée.

ANDROSACES.

G. Bauhin, Tournefort & beaucoup d'autres naturaliſtes ont donné ce nom à l'Acétabulaire de la Méditerranée. *Voyez* Acétabulaire entière.

ANE MARIN. Mauvaiſe déſignation d'un grand polype.

ANÉMONE DE MER.

Les habitans des bords de l'Océan, les voyageurs, & quelques naturaliſtes donnent ce nom aux Actinies, principalement à l'Actinie rouſſe, *Actinia equina* Linn., ſi commune ſur nos côtes.

Lorſque la mer ſe retire, & qu'il ne reſte qu'un peu d'eau ſur les rochers, les Actinies qui les couvrent, épanouiſſent leurs nombreux tentacules,

cules, & reſſemblent alors aux plus belles fleurs de nos jardins, par l'éclat & la variété des nuances dont la nature a orné ces animaux ſinguliers.

ANÉMONE DE MER A PLUMES.

Animal peu connu des côtes de Saint-Domingue, voiſin des Actinies ſuivant Boſc. Il a été décrit par M. Lefebure-des-Hayes, mais d'une manière trop incomplète pour être déterminé avec exactitude. Je crois qu'il ſe rapproche des Lucernaires plus que des Actinies.

ANGILESTRIQUE.

Donati a donné ce nom à des Cellariées qu'il regardoit comme des plantes.

ANGUINAIRE; *anguinaria*; DE LAMK.

Genre de polypiers établi par M. de Lamarck pour le *Cellaria anguina* d'Ellis, que j'ai ſéparé des Cellaires, ſous le nom d'*Actea*, dans mon Mémoire ſur les polypiers, lu à l'Académie royale des Sciences en 1810.

ANIMAL-FLEUR.

On a donné ce nom à pluſieurs Zoophytes, à cauſe de leur forme & des couleurs brillantes que préſentent ces animaux; c'eſt une mauvaiſe dénomination, il ne peut pas exiſter des êtres tout à la fois plantes & animaux.

ANIMALCULES, c'eſt-à-dire, *animaux en diminutif*. Les premiers obſervateurs qui employèrent le microſcope, appelèrent *Animalcules* la multitude d'êtres nouveaux qu'ils découvroient; & juſqu'à Muller, qui débrouilla ce chaos, on les nommoit *Animalcules du dernier ordre*, *Animalcules du premier* ou *du ſecond ordre*, &c. &c., déſignations impropres autant qu'inſuffiſantes, & qui doivent être bannies de la ſcience, dans laquelle nous ſubſtituerons celle de MICROSCOPIQUES, encore qu'elle ne ſoit guère plus exacte, & qui ne peut être conſidérée que comme proviſoire. *Voyez* INFUSOIRES MICROSCOPIQUES & PSYCHODIAIRES.

(B. DE St. VINCENT.)

ANIMAUX RAYONNÉS. *Voyez* ZOOPHYTES.

ANISOCALYX.

Donati a donné ce nom à un polypier; l'ayant mal étudié, il le regardoit comme une plante; mais à cauſe de ſes caractères il en faiſoit le type d'un genre particulier de productions marines. L'Aniſocalyx de Donati appartient à l'Aglaophénie myriophylle. *Voyez* ce mot.

ANNELIDAIRES; *annelidana*, *annularia*; BLAINV.

M. de Blainville, dans ſon Prodrome, forme ſous ce nom un petit groupe d'animaux qu'il regarde comme intermédiaires entre les articulés & les rayonnans, mais ayant plus de rapports avec ces derniers, principalement avec les Holothuries; il le compoſe des genres *Clavata*, *Thalaſſema*, *Sipunculus*, *Priapulus*. Voyez ces mots.

ANOCYSTES; *anocyſti*; KLEIN.

Ce nom a été donné par Klein à un groupe d'Ourſins qui appartiennent en grande partie aux Cidarites de M. de Lamarck. Ils forment ſa première claſſe de ces animaux.

ANOURELLE; *anourella*; N.

Genre formé aux dépens des Brachions de Muller, dans la famille de nos Brachionides. *Voyez* ce mot. (B. DE St. VINCENT.)

ANTEDON ou ANTHEDON; FREM.

M. de Freminville a établi ſous ce nom un genre d'Echinodermes, compoſé d'une ſeule eſpèce, l'*Antedon gorgonia*. Il n'a pas été adopté par M. de Lamarck, qui regarde cette Radiaire comme la même que ſa Comatule carinée; il l'avoit d'abord rapportée à ſa Comatule méditerranéenne.

ANTENNULAIRE; *antennularia*; DE LAMK.

M. de Lamarck a donné ce nom à un genre de l'ordre des Sertulariées, que j'avois nommé *Nemerteſie* en 1810. *Voyez* ce mot.

ANTHÉLIE; *anthelia*; SAVIG.

Genre de l'ordre des Alcyonées, dans la diviſion des polypiers ſarcoïdes, établi par M. de Savigny, & placé par M. de Lamarck parmi les Polypes tubifères.

Polypier étendu en plaque mince, preſqu'aplatie ſur les corps marins; les polypes non rétractiles, ſaillans, droits & ſerrés, occupent la ſurface d'un corps commun; leur bouche eſt entourée de huit tentacules pectinés.

Les Anthélies rampent & s'étendent en plaques minces & charnues ſur les parties planes des corps marins, comme ſur la baſe des Madrépores, des Gorgones, &c. A la ſurface de ces plaques s'élève une multitude de polypes droits, dont une partie en forme de tube reſte immobile; l'extrémité qui ſoutient les tentacules peut ſeule ſe contracter.

Je trouve ces caractères bien peu eſſentiels comme génériques; cependant je les adopte, à cauſe de l'exactitude des obſervations de M. de Savigny. Ce naturaliſte connoit cinq eſpèces d'Anthélies; il n'en décrit qu'une ſeule dans le Mémoire qu'il a remis à M. de Lamarck. Ce dernier préſume que l'*Alcyonium rubrum*, Mull. *Zool. dan.* 3, *p.* 2, *tab.* 82, *fig.* 1—4, eſt une eſpèce de ce genre.

Anthélie glauque.

Anthelia glauca ; Savign.

Anthelia in maſſam tenuem ſubcomplanatam extenſa ; polypis viridulis, infernè ſubventricoſis.

— De Lamk, *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 408. n. 1.*

— Lamx. *Gen. polyp. p. 70.*

Cette Alcyonée offre des polypes verdâtres, un peu renflés inférieurement ; leur bouche ſemblable à un point octogone s'élève ſouvent en pyramide. Elle habite les côtes de la Mer-Rouge, d'où elle a été rapportée par M. de Savigny.

ANTHOCÉPHALE ; *anthocephalus* (1).

Nom donné par M. Rudolphi à un genre de vers inteſtinaux, de l'ordre des Véſiculaires, établi d'abord par M. Cuvier (*Règne animal, tom. IV, p.* 45) ſous le nom de *Floriceps*. Nous penſons qu'il étoit inutile de changer une dénomination déjà établie par une autre qui n'en eſt que la traduction grecque, & nous renvoyons l'hiſtoire de ce genre au mot Floriceps.

(E. D.)

ANTHOPHYSE ; *anthophyſis ;* N.

Genre microſcopique de la famille de Arthrodiées, tribu des Zoocarpées, qui a pour caractère des filamens ſimples ou diviſés, végétant à la manière des Byſſes ou des Conferves, & de l'extrémité deſquels ſe développent des glomérules de corps hyalins doués d'un mouvement rotatoire, juſqu'à l'inſtant où ces glomérules s'étant détachés pour nager librement & iſolément, ſe diviſent en particules monadiformes qui jouiſſent d'une vie individuelle.

Obſervations générales. Nous avons établi ce genre dans le premier tome du *Dictionnaire claſſique d'hiſtoire naturelle*. Quelque place que les naturaliſtes accordent à la famille des Arthrodiées, dont il fait partie, ſoit entre les animaux, ſoit parmi les plantes, les Anthophyſes n'en ſeront pas moins des êtres microſcopiques, qui, dans un de leurs états, appartiendront à la claſſe d'animaux proviſoirement appelés *Infuſoires*, parce que les glomérules qu'émettent leurs filamens d'apparence végétale, jouiſſent de la plénitude d'une vie animale. Muller d'ailleurs avoit déjà compris dans ſon admirable Traité des Infuſoires, l'une des eſpèces que nous rapportons à notre nouveau genre.

Les Anthophyſes nous paroiſſent des plus intéreſſantes parmi cette nombreuſe ſérie d'êtres inviſibles à l'œil nu, dans leſquels l'obſervateur attentif découvre à chaque inſtant de nouvelles ſingularités. C'eſt ici qu'on trouve l'un des exemples les plus frappans de cette double nature, dont nous indiquerons les merveilles à l'article Psychodiaires. Pendant une partie de leur exiſtence, ce ſont de ſimples plantes ; pendant une autre, elles offrent des groupes d'êtres mouvans, ſubordonnés les uns aux autres dans l'exercice de leurs mouvemens ; enfin arrive l'inſtant d'une émancipation abſolue, à laquelle chaque parcelle du groupe animé doit une vie individuelle ; & cette vie ſe conſerve juſqu'à ce que, comme des ſemences de végétaux, les parcelles animées retournent à la condition végétale. Les roſettes compoſées de corpuſcules hyalins, ſphériques, & reſſemblant à de petites fleurs animées, dans leſquelles ſe montre bientôt un mouvement de rotation ſouvent aſſez rapide, ſe développent par paire ou ſolitaires à l'extrémité de filamens dont le microſcope ſeul peut faire diſtinguer l'organiſation. Quand le mouvement eſt bien établi, les fleurs vivantes ſe détachent, comme ſi, à force de tourner ſur leur axe, elles l'euſſent briſé ; elles errent alors à l'aventure ordinairement ſur leur plat, car elles ſont diſcoïdes. On diroit des Pectoralines (*voyez* ce mot), & dans cet état, les roſettes échappées des tubes de l'Anthophyſe pourroient être priſes pour une eſpèce de ce dernier genre, confondu par Muller avec ſon Gonium. Mais les molécules des roſettes d'Anthophyſe ne tardent pas à ſe diſjoindre quelquefois toutes enſemble, quelquefois une à une, ou deux à deux, & l'on diroit alors des individus du genre Monade. Ce n'eſt que juſqu'à ce dernier état que nos obſervations ont pu atteindre les Anthophyſes, encore ne l'avons-nous pas obſervé dans la première eſpèce récemment découverte. Nous n'avons pu ſurprendre les corpuſcules monadiformes à l'époque où probablement ils ſe fixent ſur quelques corps étrangers pour s'alonger en filamens confervoïdes.

Après la ſéparation des glomérules animés, les filamens qui les émirent ne conſervent plus que l'apparence d'un duvet mou, plus ou moins blanchâtre, étendu ſur la ſurface des corps inondés & mêlés à ceux de diverſes Desmidiées (*voyez* ce mot), & de deux ou trois petites Conferves, avec leſquelles on a pu les confondre. Le *Conferva divergens* de Roth (*Catalecta botanica, III, p.* 180) dans ſa jeuneſſe ne paroît être, ſi l'on s'en rapporte aux échantillons préparés ſur du talc, & préparés par cet auteur même, qu'un débris alongé de notre ſeconde eſpèce, conſidérée dans ſon entier comme un Volvox par Muller. Ainſi deux naturaliſtes diſtingués rapportèrent à deux règnes différens une ſeule production de la nature dont la place demeure en litige.

Toutes les Anthophyſes ſont eſſentiellement aquatiques. Chercher parmi elles des traces de ſexe, ſeroit probablement un travail ſuperflu.

(1) De ἄνθος, fleur, & de κεφαλή, tête.

1. Anthophyse ſolitaire. (Un filament ſimple, terminé par une ſeule glomérule en roſette.)

Anthophyſis ſolitaria ; N.

Deſcription. Cette eſpèce commence à être viſible avec la lentille d'une ligne de foyer du microſcope compoſé ; elle devient parfaitement diſtincte à celle d'une demi-ligne ; elle préſente un filament ou ſtipe ſimple, tellement fin qu'on n'en peut apprécier les dimenſions ; ce filament eſt ſi tranſparent qu'il paroît du verre ; dans le plus fort état de groſſiſſement, ſa longueur apparente eſt de cinq à ſix millimètres. Fixé par un point ſur les Conferves ou autres corps inondés, il ſe développe à l'extrémité oppoſée une roſette dont la figure *a* du *Volvox ſocialis*, pl. I. 8 de cette Encyclopédie même, donne l'idée la plus exacte, mais en grand ; au point que ſi nous n'avions ſouvent obſervé cet animal, que nous rapportons au genre Pectoralin, & apprécié toutes les différences qu'il préſente, nous euſſions pu le croire un état de quelqu'Anthophyſe dont les filamens nous ſeroient encore échappés. Nous n'avons point ſurpris la diſperſion individuelle des molécules de cette eſpèce.

Cette Anthophyſe a été trouvée par nous au mois d'avril, en obſervant des diatomes & autres productions aquatiques qui avoient été recueillies dans le baſſin du Palais-Royal, mais après quatre ou cinq jours de captivité dans les vaſes où nous élevons des infuſoires ; de ſorte que nous ne pouvons encore établir que cette eſpèce ſe trouve, comme les ſuivantes, dans les eaux qui n'ont point été gardées. Il n'en exiſte point de figure.

2. Anthophyse de Muller. (Filamens vaguement diviſés ou rameux, ſociaux ; un ou deux glomérules à chaque extrémité.)

Anthophyſis Mulleri ; N. *Dict. claſſ. d'hiſt. nat.*

Volvox (*vegetans*), *ramulis ſimplicibus & dichotomis, roſulâ globulari terminatis ;* Mull. *Inſuſ.* 22. *tab.* III. *f.* 22—25.

Encycl. méth. vers. pl. 11. *f.* 16—19.

Deſcription. Sociale, à filamens légèrement brunâtres ou griſâtres, tranſparens, un peu rameux, vagues & non dichotomes, comme l'indique la phraſe de Muller, formant un duvet à peine ſenſible à l'œil. Muller découvrit cette ſingulière production dans l'eau des fleuves, ſur des vieux rameaux inondés en 1779 & 1780 dans le mois de novembre. Il admira le mouvement de ſes roſettes, & fut tenté de regarder ce dont il fit un Volvoce, comme une Sertulaire d'eau douce infiniment petite. Nous l'avons depuis retrouvée aſſez fréquemment dans les canaux de la Belgique, vers la fin de l'automne ; elle y perſévéroit juſqu'aux gelées. L'ayant conſervée dans des vaſes où l'eau n'a jamais croupi, nous en avons vu reparoître quelques individus au printemps.

3. Anthophyse dichotome. (Filamens dichotomes, généralement iſolés ; un ou deux glomérules à chaque extrémité.)

Anthophyſis dichotoma ; N. *Dict. claſſ. d'hiſt. nat. planches des Arthrodiées, fig.* 13. *a—d.*

Deſcription. Solitaire, à filamens régulièrement dichotomes, plus grande & plus opaque que dans la précédente, quelquefois même entièrement brune ; inviſible à l'œil nu, ſans doute à cauſe de ſon iſolement. Nous avons vu des individus qui n'avoient que deux ou trois dichotomies, comme celui dont nous avons donné la figure au lieu cité ; mais d'autres étoient tellement dichotomes dès leur baſe, que, pour les obſerver, il falloit les diviſer : c'eſt dans cette eſpèce que nous avons reconnu aux roſettes le plus d'agilité & ſaiſi la diſperſion des corpuſcules monadiformes au mois d'août 1819. Nous l'avons découverte fixée ſur des tubes de Salmacides & ſur des racines de Graminées qui croiſſoient dans les eaux de la Veſdre, rivière qui, après avoir vivifié le vallon de Verviers & de Chaufontaine, ſe jette dans l'Ourthe, non loin du confluent de cette rivière avec la Meuſe près de Liége. (B. de St. Vincent.)

ANTHOPORITE ou ANTHOPORE.

Nom ſous lequel Hofer, dans ſon Traité *de Polyporitis*, déſigne les Encrines foſſiles. *Voyez* Cathoïde.

ANTIPATE ; *antipathes ;* Pall.

Genre de l'ordre des Gorgoniées, dans la diviſion des polypiers flexibles.

Polypier dendroïde, ſimple ou rameux ; axe corné quelquefois hiſpide, ſouvent hériſſé de petites épines, rarement glabre ; écorce polypifère gélatineuſe, gliſſante & diſparoiſſant preſqu'en entier par la deſſiccation.

Le genre Antipate eſt peut-être le ſeul dans la claſſe des Polypiers qui n'ait ſubi ni changement ni retranchement depuis Pallas ; il exiſte encore tel qu'il a été établi par ce naturaliſte célèbre, malgré les travaux d'Ellis & Solander, de Bruguière, de Boſc, de Lamarck, &c. Je n'ajouterai que peu de choſe à ce qu'a dit Bruguière ſur ces êtres que l'on commence à peine à bien connoître.

L'axe des Antipates eſt ou hiſpide, ou hériſſé, ou glabre. Il eſt poſſible que l'exiſtence & la longueur de ces appendices ſoient en rapport avec l'épaiſſeur ou la conſiſtance de l'écorce. Plus elle eſt fluide ou épaiſſe, plus les appendices ſont ſaillans ; dans les eſpèces où cette écorce eſt preſque ſolide ou très-mince, les appendices ſont nuls ou peu ſenſibles : c'eſt aux obſervateurs à vérifier ſi les faits ſont d'accord avec ce que j'avance.

Les pinnules ou les appendices, dans pluſieurs eſpèces, ne couvrent qu'une ſeule ſurface du po-

lypier ; ce caractère eſt très-remarquable, & ſeroit ſuppoſer que dans ces productions ſingulières les polypes ne ſe trouvent également que ſur une ſeule face ; ſi cela eſt ainſi dans la nature, il faut que l'écorce des polypiers corticifères ſoit plus animaliſée qu'on ne le croit en général.

Dans quelques Antipates, principalement dans le plumeux, l'écorce fraîche eſt brûlante & cauſe des éruptions urticaires ſemblables à celles que l'on éprouve par le contact de pluſieurs méduſes.

Les polypes des Antipates paroiſſent n'avoir qu'un petit nombre de tentacules ; ce nombre paroît varier dans les eſpèces, & je ne ſerois point étonné que dans quelques-unes les polypes fuſſent dépourvus de tentacules. Ainſi il y auroit, & il y a en effet les plus grands rapports entre les Antipates réticulés & les Eponges à fibres roides, fortes & lâchement anaſtomoſées. Dans les uns comme dans les autres, un ſquelette fibreux ſert de point d'appui à une enveloppe ou écorce gélatineuſe. Ce ſquelette, informe dans les Eponges, ſoutient une maſſe animée, mais non encore polypeuſe, ou bien dans laquelle la forme des polypes eſt peu déterminée, difficile à obſerver à cauſe de la tranſparence & de la fluidité de cette enveloppe. Dans les Antipates dont le ſquelette préſente une forme plus décidée, l'on trouve des polypes plus caractériſés ou plus viſibles, ayant en général des tentacules plus ou moins nombreux ; peut-être en exiſte-t-il dans les deux groupes de ſemblables à de ſimples filamens ou à des points.

Dans les Gorgones, les polypes ayant une organiſation plus compliquée, ſecrètent pour leur habitation une ſubſtance plus ſolide, plus crétacée & qui varie de nature ſuivant ſa poſition ; ainſi les Eponges, les Antipates, les Gorgones & les Alcyonées forment peut-être une échelle de gradation depuis les êtres les plus ſimples juſqu'aux Molluſques. Le premier échelon renferme des êtres où toute la maſſe gélatineuſe eſt uniformément animée ; dans le ſecond degré, la vie ſe concentre dans quelques points, & l'organiſation de la matière s'y trouve plus compliquée, aſſez même pour déterminer des formes couſtantes ; dans le troiſième, les animaux offrent un ſyſtème beaucoup plus parfait d'organiſation, & déjà l'on aperçoit des organes deſtinés pour la digeſtion, la reproduction, &c. Enfin, le quatrième renferme des êtres encore plus compliqués & qui ſe rapprochent des Molluſques. Je donne au reſte ces rapports comme des hypothèſes ; elles ſont une ſuite naturelle de ce que j'ai obſervé ſur les polypiers privés de leurs petits animaux & de pluſieurs des caractères qu'ils doivent offrir dans l'état de vie, ou au ſortir de la mer.

Les Antipates varient beaucoup dans leur forme ; les uns offrent une tige ſimple ſans aucune eſpèce de ramification, tandis que d'autres ſe ramifient à l'infini, & leurs rameaux s'anaſtomoſent comme ceux des Gorgones flabellées. Tous les intermédiaires entre ces deux extrêmes exiſtent dans les eſpèces de ce genre que je crois très-multipliées dans la nature, quoique les auteurs ne faſſent mention que d'un petit nombre.

La couleur des Antipates jouiſſant de la vie eſt peu connue. On ne poſſède que leur axe dans les collections ; il offre des nuances brunes ou fauves, plus ou moins vives, plus ou moins foncées, quelquefois preſque noires.

Leur grandeur varie beaucoup, & l'on voit de ces polypiers acquérir à peine un décimètre de hauteur, tandis que d'autres s'élèvent à plus de deux mètres.

Ils habitent les mers des régions tempérées & équatoréales, & paroiſſent d'autant plus communs & variés, que la température eſt plus élevée.

D'après Rumphius, les nations indiennes emploient les tiges d'Antipates à faire des baguettes divinatoires, ou des taliſmans que les enchantemens ne peuvent détruire. Les ſceptres des princes de l'Inde ſont faits quelquefois avec ces polypiers, ainſi que les chapelets qui ſervent à compter les prières du faquir ſuperſtitieux ou de l'orgueilleux Bramine.

Je ne connois point d'Antipates foſſiles ; M. Defrance, dans le *Dictionnaire d'hiſtoire naturelle*, dit que l'auteur du Dictionnaire oryctologique a appelé ainſi un zoophyte qu'on trouve foſſile dans une pierre ſiſſile du comté de Neufchâtel, & qu'il ſe rapporte à une Gorgone figurée dans Ellis, *tab.* 26, *fig. N.* Il y a erreur dans la citation ; ce ſeroit plutôt la *fig. P.* Au reſte, cet Antipate foſſile préſente une tige de la groſſeur du doigt, d'où ſortent trois branches courtes. Je ne peux rien ajouter à ces notions, beaucoup trop imparfaites pour établir une eſpèce.

1. Antipate ſpiral.

Antipathes ſpiralis ; Pall.

— *Voyez* Bruguière, *Encycl. méth. p.* 82. *n.* 10.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 373. *n.* 516.

—— *Gener. polyp. p.* 31. *tab.* 19. *fig.* 1. 2. 3. 4. 5. 6.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 305. *n.* 1.

Habite la Méditerranée, les mers de Norwège & de l'Inde.

Nota. J'ai ſuivi l'opinion des auteurs en réuniſſant ſous le même nom des polypiers originaires des mers de Norwège, de la Méditerranée & de l'Inde ; mais d'après les deſcriptions & les figures de l'Antipate ſpiral, données par les naturaliſtes, je ne doute point que l'on n'ait confondu pluſieurs eſpèces que l'on ſéparera lorſqu'elles ſeront mieux connues.

M. Tileſius m'a envoyé un petit fragment d'un Antipate ſous le nom de *ſpiral*, qui vit dans les mers du Kamtchatka.

2. Antipate à écorce.

Antipathes corticata ; de Lamarck.

Antipathes parcè ramoſa ; caule corticato, ſpinis numeroſis echinato ; cortice poris nullis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 306. *n.* 3.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 374. *n.* 517.

Sa tige ſe diviſe en deux ou trois rameaux ſimples, tortueux, épineux & recouverts d'une écorce mince qui n'a ni pores, ni cellules. Cette écorce n'eſt qu'un réſidu perſiſtant & deſſéché de la chair enveloppante qui eſt en grande partie tombée lorſque l'on a retiré le polypier de l'eau. Il s'élève environ à 4 décimètres (15 à 16 pouces). Il habite l'Océan indien d'après l'eſpèce d'huître dont il eſt chargé, très-voiſine de l'*Oſtrea criſta galli.*

3. Antipate triangulaire.

Antipathes triangularis ; Bruc.

— *Voyez* Bruguière, *Encycl. méthod. p.* 82. *n.* 11.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 374. *n.* 518.

Habite la mer des Indes.

4. Antipate dichotome.

Antipathes dichotoma ; Pall.

— *Voyez* Bruguière, *Encycl. méth. p.* 82. *n.* 9.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 374. *n.* 519.

Nota. Cette eſpèce, originaire de la Méditerranée, n'exiſte dans aucune des collections que j'ai pu viſiter; elle n'eſt connue que par l'ouvrage de Marſilli.

Catesby a figuré, planche 73 de ſon ouvrage, un Antipate dichotome ſous le nom de *Keratophytum dichotomum fuſcum*, qui ſe trouve dans les canaux des iles de Bahama, à plus de dix braſſes ſous l'eau; il diffère entièrement de celui de Marſilli, qui avoit été pêché à cent quarante braſſes de profondeur.

M. de Lamarck réunit, mais avec doute, l'*Antipathes dichotoma* de Pallas à ſon *Antipathes ſcoparia ;* ce ſont deux eſpèces bien diſtinctes.

5. Antipate de Boſc.

Antipathes Boſcii ; Lamx.

Antipathes flexuoſa, ramoſa ; ramis divaricatis ; apicibus ſetaceis.

—Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 375. *n.* 520. *pl.* 14. *fig.* 5.

Sa tige eſt flexueuſe, rameuſe ; ſes rameaux épars, un peu flexueux, ſupportent beaucoup de ramuſcules très-divergens. Les extrémités ſétacées ſont courtes & flexibles. La groſſeur de la tige & des principaux rameaux égale à peine un millimètre. La partie ſupérieure des rameaux de ce joli polypier préſente encore les reſtes de l'écorce gélatineuſe dont il étoit encroûté ; elle forme des membranes aſſez étendues. Sa couleur eſt un brun foncé; il ne dépaſſe pas un décimètre de hauteur (environ 4 pouces).

Cette eſpèce a été trouvée par M. Boſc ſur les côtes de la Caroline ; je la lui ai dédiée en témoignage de la plus ſincère amitié.

M. Bouchet, mon ami, naturaliſte diſtingué de Montpellier, m'a envoyé un fragment de cet Antipate trouvé à l'île de Ré, ſur les côtes de France.

6. Antipate alopécuroïde.

Antipathes alopecuroïdes ; Ellis.

Antipathes ramoſa ; ramis arctè paniculatis, hiſpidis, ſetaceis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 375. *n.* 521.

— Sol. & Ellis ; *Zooph. p.* 102. *n.* 5.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3796. *n.* 5.

Un empalement large & étendu ſupporte le tronc de cet Antipate, qui ſe diviſe preſque dès ſa baſe en pluſieurs grandes branches d'environ un centimètre de largeur (4 lignes). Ces branches ſont aplaties ſur une face partagée par un ſillon aſſez profond ; elles ſe diviſent & ſe ſous-diviſent en rameaux aſſez nombreux, en forme de panicule ſerrée, preſque ſemblable à la queue de renard ; elle eſt compoſée de ramuſcules ou de pinnules très-rudes & épineux, deux fois plus longs du côté de la tige que du côté oppoſé.

La couleur de cet Antipate eſt griſâtre extérieurement & noire intérieurement; ſa ſubſtance eſt très-fragile; il s'élève à plus de ſix décimètres (environ 2 pieds); il habite les côtes de la Caroline du Sud.

7. Antipate pyramidal.

Antipathes pyramidata ; de Lamk.

Antipathes olivaceo-luteſcens, nitidula ; caule rigido indiviſo ; ramulis lateralibus, creberrimis, quaquaverſùm ſparſis, in pyramidam diſpoſitis, dichotomis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 306. *n.* 5.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 375. *n.* 522.

Cette eſpèce eſt d'un jaune olivâtre, liſſe à ſa ſurface, ayant preſqu'un luiſant métallique. Sa tige nue & tuberculeuſe inférieurement ſoutient une multitude de rameaux latéraux, dichotomes, d'autant plus courts qu'ils ſont plus voiſins du ſommet, & diſpoſés en une pyramide hériſſonnée. Toutes les parties de ce polypier ſont cornées, aucune n'eſt fiſtuleuſe. Il s'élève à deux décimètres (7 à 8 pouces). Il habite probablement l'Océan des grandes Indes.

8. Antipate bronzé.

Antipathes ænea ; Pallas.

— *Voyez* Bruguière, *Encycl. méthod. p.* 81. *n.* 8.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 376. *n.* 523.

Nota. Cette eſpèce, originaire de la mer des Indes, a beaucoup de rapports avec les Gorgones.

9. Antipate en balais.

Antipathes ſcoparia ; de Lamx.

Antipathes ramoſa, ſupernè paniculato-corymboſa ; ramis ramuliſque teretibus aſperis ; ramulis ultimis, longis, filiformibus, hiſpidulis, ſcabris.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 307. *n.* 7.

An Antipathes virgata ? Esper, *Zooph. tab.* 14.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 376. *n.* 524.

La tige de cet Antipate eſt rameuſe & paniculée ; la panicule eſt lâche, preſqu'en corymbe & compoſée de ramuſcules grêles, longs, filiformes, la plupart droits ; ces ramuſcules ſont hériſſés d'aſpérités courtes & ſerrées. Ce polypier, originaire de la Méditerranée, s'élève à cinq ou ſix décimètres (environ 2 pieds).

Nota. Cette eſpèce, que je poſſède dans ma collection, m'a paru trop différente de la figure citée par Pallas à ſon *Antipathes dichotoma*, pour réunir ces deux eſpèces, ainſi que l'a fait M. de Lamarck.

10. Antipate mélèze.

Antipathes larix ; Esper.

Antipathes ſtirpe ſimplici prælongâ ; ramulis lateralibus ſetaceis, longiſſimis, quaquaverſum ſparſis patentibus.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 308. *n.* 11.

— Esper, *Zooph.* 2. *tab.* 4.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 376. *n.* 525.

Aucune eſpèce n'eſt ni plus remarquable ni plus diſtincte que celle-ci. Ses tiges ſont droites, très-ſimples, longues de plus d'un demi-mètre (environ 2 pieds), peu épaiſſes, ſcabres & garnies de rameaux latéraux, ſétacés, fort longs, ouverts, & qui reſſemblent encore plus à des feuilles de pin que de mélèze. Ces rameaux ſétacés ne ſont point diſtiques, mais épars de tous les côtés. Pluſieurs conſervent une portion de l'écorce enveloppante qui contenoit les polypes.

Cet Antipate a été trouvé dans le golfe de Venise & dans la Méditerranée.

11. Antipate déchiré.

Antipathes lacera ; de Lamx.

Antipathes caule ramoſo, ſpinis echinato ; ramis ſarmentoſis, tortuoſis, ſenſim attenuatis ; ramulis lateralibus, tenuibus, ſublaceris.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 306. *n.* 4.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 377. *n.* 526.

Cette eſpèce remarquable paroit très-diſtincte de toutes celles que l'on a obſervées. Elle eſt ſarmenteuſe, épineuſe, & diviſée en quelques branches tortueuſes, longues, hériſſées de ramuſcules comme laciniés, crépus, épineux. Ses branches s'entortillent les unes avec les autres comme pour ſe ſoutenir.

Ce polypier, originaire probablement de la mer des Indes, s'élève à cinq décimètres au moins (environ 20 pouces).

12. Antipate Ajonc.

Antipathes ulex ; Ellis.

Antipathes ramoſiſſima, ramis ſparſis, patentibus, hiſpidiſſimis, attenuatis.

— Sol. & Ellis ; *Zooph. p.* 100. *n.* 2. *tab.* 19. *fig.* 7. 8.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3795. *n.* 2.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 31. *tab.* 19. *fig.* 7. 8.

Cet Antipate eſt très-rameux ; les branches s'écartent d'une manière lâche & irrégulière, & ſont couvertes de petites épines très-courtes. Cette eſpèce, originaire de la mer des Indes & des environs de Batavia, a été regardée par M. de Lamarck comme analogue de ſon Antipate mimoſelle ; je crois que ces deux eſpèces diffèrent l'une de l'autre ; c'eſt ce qui m'a engagé à les ſéparer.

13. Antipate pinnatifide.

Antipathes pinnatifida ; Lamx.

Antipathes ramoſa, pinnatifida ; ramis patentibus, alternis, pinnatifidis ; ramulis ramuſculiſque echinatis, rectis, rigidis, anticè projectis, diſtichis vel ſubſparſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 377. *n.* 528. *pl.* 14. *fig.* 4. a. B.

Cette eſpèce préſente une tige rameuſe preſque dès la baſe, formant une ſorte de bouquet par ſes rameaux pinnatifides étalés preſqu'en éventail, dirigés dans tous les ſens & formés de petits rameaux & de ramuſcules alternes, ouverts & diſtiques ; tout le polypier eſt hériſſé de petites épines droites, roides, dirigées un peu en avant, éparſes, & ſituées ſeulement ſur la partie antérieure du polypier ; la poſtérieure en eſt dépourvue.

La couleur de cette singulière espèce est noirâtre terne; elle s'élève à quatre ou cinq décimètres (environ 2 pieds); elle est originaire de la mer des Indes.

14. Antipate mimoselle.

Antipathes mimosella ; de Lamx.

Antipathes ramosissima, paniculata, expansa; ramis patentibus alternis, decomposito-pinnatis; pinnulis setaceis distichis, hispidis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 307. *n.* 8.

Cet Antipate, l'un des plus élégans de ce genre, s'élève sous la forme d'un petit arbuste très-rameux, à cime étendue & paniculée. Sa panicule est ample, lâche, un peu aplatie, composée de rameaux alternes, ouverts, pinnés & presque bipinnés comme dans les Sensitives. Les pinnules ou les ramuscules sont sétacés, distiques & chargés d'aspérités très-petites & serrées. Sa hauteur varie de cinq à sept décimètres (20 à 25 pouces). Il a été trouvé dans les mers des Indes, près des Philippines & de l'île de Luçon.

Nota. M. de Lamarck rapporte à cette espèce les synonymes d'*Antipathes ulex de* Solander & d'Ellis, ainsi que celui de Petiver, *Gazoph. tab.* 35, *fig.* 12. Le premier forme une espèce bien distincte, quoique voisine, & le second appartient à l'Antipate myriophylle.

J'avois réuni l'Antipate mimoselle de M. de Lamarck à mon Antipate pinnatifide; un examen plus attentif de ces deux polypiers me les a fait séparer.

15. Antipate myriophylle.

Antipathes myriophylla ; Pall.

— *Voyez* Bruguière, *Encycl. méth. p.* 79. *n.* 4.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 307. *n.* 9.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 378. *n.* 529.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 32. *tab.* 19. *fig.* 11. 12.

— Esper, *Zooph. tab.* 10.

Var. B. *Minus incurva; ramulis pluribus uno latere pectinatis.*

— De Lamx. *Loco citato.*

Cette espèce se trouve, dit-on, dans l'Océan indien, dans la Méditerranée, & peut-être dans l'Amérique, suivant les auteurs qui en ont parlé. Je crois que l'on a confondu plusieurs espèces ensemble, & que le véritable Antipate myriophylle n'habite que la mer des Indes.

La var. B a ses ramifications un peu plus droites & moins larges, ce qui lui donne un aspect particulier : elle s'élève à quatre ou cinq décimètres (15 à 18 pouces).

Cette espèce imite plus le feuillage d'un Thuja que celui d'une Millefeuille.

16. Antipate fenouil.

Antipathes fœniculum ; de Lamx.

Antipathes ramosissima, laxa; ramis inferne spinosis, subcompressis, ramuloso-paniculatis; ramulis ultimis setaceis, lævigatis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 308. *n.* 12.

Fœniculum marinum ; Rumph. *Amb. VI. tab.* 80. *fig.* 3.

Cette espèce, différente de l'*Antipate fenouil* des auteurs, que M. de Lamarck nomme *rayonnant*, n'est pas fort grande; elle se présente sous la forme d'un petit arbuste en buisson lâche, très-rameux & paniculé. Sauf quelques pointes épineuses dans sa base, la surface de ses branches & de ses rameaux est lisse & non hispide. Ses branches ne sont pinnées qu'irrégulièrement & imparfaitement.

Cet Antipate, originaire probablement de la mer des Indes, s'élève à dix-huit centimètres de hauteur (environ 6 à 7 pouces).

17. Antipate plumeux.

Antipathes pennacea ; Pall.

— Bruguière, *Encycl. méth. p.* 79. *n.* 3.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 379. *n.* 531.

Il se trouve dans la mer des Indes.

18. Antipate grande-plume.

Antipathes cupteridea ; Lamx.

Antipathes simplicissima, pinnata; caule subtriquetro; pinnulis setaceis simplicibus, elegunter incurvis.

Cette espèce est la plus belle de ce genre assez nombreux; sa tige est parfaitement simple, presque triangulaire, se contournant légèrement, & garnie, sur une seule de ses faces, de pinnules simples, alternes, longues, & se courbant toutes avec grâce & de la même manière. Ce polypier, par sa grandeur, l'élégance particulière de son port, la forme, la situation & la longueur des pinnules, ressemble à une belle plume de paon décolorée & brunâtre.

J'ai reçu cette espèce de mon ami M. de Saint-Amans, aussi bon littérateur que savant naturaliste, auteur de plusieurs ouvrages, & d'une Flore agénoise très-estimée.

L'Antipate grande-plume habite les côtes de la Martinique; je ne l'ai encore vu dans aucune collection.

19. Antipate preſque pinné.

Antipathes ſubpinnata ; Ellis.

Antipathes ramoſa, pinnulis, hiſpida ; pinnulis, ſetaceis, alternis ; pinnulis aliis, ſed rariis, tranſverſè exeuntibus.

— Sol. & Ellis, *p.* 101. *n.* 3. *tab.* 19. *fig.* 9. 10.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3795. *n.* 3.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 379. *n.* 532.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 32. *tab.* 19. *fig.* 9. 10.

Cet Antipate eſt rameux & pinné; les petites pinnules ſont couvertes de petites épines & diſpoſées alternativement ; d'autres petites pinnules ſont oppoſées aux premières tranſverſalement. Les petites épines ſont longues, ſétacées, & d'une couleur d'ambre.

J'ai reçu ce polypier des environs de Nice & de Marſeille ; Ellis l'indique aux environs de Gibraltar.

20. Antipate cyprès.

Antipathes cupreſſus ; Pall.

— *Voyez* Bruguière, *Encycl. méth. p.* 80. *n.* 7.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 307. *n.* 10.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 380. *n.* 533.

Var. B. *Caule ſupernè diviſo.*

— De Lamk. *Loco citato.*

— Rumph. *Amb. VI. tab.* 80. *fig.* 2.

Les deux variétés de cet Antipate habitent la mer des Indes. La ſeconde diffère de la première par ſa tige, qui ſe diviſe ſupérieurement en deux ou trois branches; elle s'élève à cinq décimètres (environ 18 pouces).

21. Antipate rayonnant.

Antipathes radians ; de Lamk.

Antipathes humilis, in planò ramoſiſſima, ſubſpinoſa ; ramis divaricato-radiantibus, hinc ramuloſis.

Antipathes fœniculacea ; Bruguière, *Encycl. méth. p.* 78. *n.* 1.

— Pall. *Elench. Zooph. p.* 207. *n.* 132.

— Esper, *Zooph. tab.* 7.

Antipathes radians ; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 308. *n.* 14.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 380. *n.* 534.

Cette eſpèce, confondue par les auteurs avec le *Fœniculum marinum* de Rumphius, ſe trouve dans la Méditerranée.

22. Antipate pectiné.

Antipathes pectinata ; de Lamk.

Antipathes in plano ramoſa, flabellata ; ramis compreſſis, pinnato-pectinatis ; ramulis filiformi-ſubulatis, ſubdiviſis ; ſpinis raris.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 306. *n.* 6.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 381. *n.* 535.

Cette eſpèce offre une tige rameuſe, flabellée, compoſée de rameaux comprimés, pinnés, & de petits rameaux preſque diviſés, ſétacés, à épines rares. M. de Lamarck la regarde comme une eſpèce très-remarquable, bien diſtincte, à moins, dit-il, que ce ne ſoit l'*Antipathes pennacea* de Pallas? J'ai comparé ces deux polypiers; ils ſont très-différens l'un de l'autre.

L'Antipate pectiné, dont M. de Lamarck ignore l'habitation, s'élève à trente ou trente-cinq centimètres (environ 8 à 9 pouces.)

23. Antipate éricoïde.

Antipathes ericoïdes.

— *Voyez* Bruguière, *Encycl. méth. p.* 79. *n.* 2.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 308. *n.* 13.

— Esper, *Zooph. tab.* 6. *fig.* 1. 2.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 381. *n.* 536.

Cet Antipate habite la mer des Indes.

24. Antipate ligulé.

Antipathes ligulata ; de Lamx.

Antipathes flabelliformis, clathrata ; ramis compreſſis ; ramulis ligulatis, reticulatim coaleſcentibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 309. *n.* 17.

— Esper, *Zooph.* 2. *p.* 149. *tab.* 5.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 381. *n.* 537.

Cet Antipate eſt aſſez grand, aſſez finement réticulé; ſes petites ramifications, ſurtout les latérales, ſont aplaties comme des languettes, un peu élargies au milieu & s'anaſtomoſent les unes avec les autres; elles forment un réſeau aſſez délicat. Il s'élève à douze ou quinze centimètres (environ 6 à 7 pouces); il habite le golfe du Mexique, autour de l'île de Cuba.

25. Antipate clathre.

Antipathes clathrata ; Pall.

— *Voyez* Bruguière, *Encycl. méth. p.* 80. *n.* 6.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 309. *n.* 15.

— Esper, *Zooph. tab.* 2.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 382. *n.* 538.

Il habite la mer des Indes.

26. Antipate

26. ANTIPATE éventail.

Antipathes flabellum; PALL.

— *Voyez* BRUGUIÈRE, *Encycl. méth. p.* 80. *n.* 5.

— ESPER, *Zooph. tab.* 1.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 309. *n.* 16.

— LAMX. *Hist. polyp. p.* 382. *n.* 539.

Il habite la mer des Indes.

ANTOPHYLLE; *antophyllum*; SCHW.

Schweigger, dans son ouvrage sur les animaux sans vertèbres, a établi ce genre aux dépens des Caryophyllies de M. de Lamarck; il lui donne pour caractères: « *Stirps affixa, è cellulis lamellosis* » *in cylindros acervatis. Cylindri turbinati, aut* » *solita ii, aut in ramos seu fasciculos connexi.* » *Cellula polypifera margine expanso.* » Il le divise en cinq groupes ou sections, suivant les différens aspects des cellules, & le compose des *Madrep. antophyllum, antophyllites, cespitosa, cuspidata, calycularis, flexuosa* & *musicalis*, soit de Linné, d'Ellis ou d'Esper. Je n'ai pas cru devoir adopter ce genre.

ANUS DES ZOOPHYTES.

Cet organe manque dans la plupart des animaux rayonnés. Il existe dans plusieurs Oursins, & varie dans sa situation; presque tous les autres Zoophytes en sont dépourvus: ils n'ont qu'un sac alimentaire à une seule ouverture.

APATHIQUES (Animaux); DE LAMK.

M. de Lamarck appelle *Animaux apathiques* les Zoophytes ou animaux rayonnés de M. Cuvier, par opposition à ceux qu'il a nommés *Animaux sensibles*; ils embrassent ses quatre premières classes. Dans le Supplément à l'*Histoire générale des animaux*, placé à la fin du premier volume de son *Histoire des Animaux sans vertèbres*, ce naturaliste divise le règne animal en deux séries; la première se compose des animaux inarticulés, & la deuxième des animaux articulés. Il a placé dans cette dernière la quatrième classe, celle des vers épizoaires, qu'il faudroit peut-être diviser en plusieurs, à cause des caractères qu'ils présentent; en attendant ce travail, je crois devoir suivre la classification de M. Cuvier, peu différente de celle de M. de Lamarck. Il donne pour caractères des animaux apathiques:

Point de forme symétrique par des parties paires bisériales, ou seulement sur deux côtés opposés; aucun sens particulier pour la sensation; ni moelle longitudinale, ni cerveau; point de véritable squelette.

Le caractère le plus apparent des animaux apathiques est de ne point offrir encore cette forme symétrique des parties paires, dont les animaux de la deuxième série présentent presque tous des exemples. Lorsqu'ils possèdent des parties semblables, elles sont rayonnantes, ou disposées en rond: c'est ce qui a engagé M. Cuvier à donner à ces animaux le nom de *rayonnés*, vulgairement Zoophytes. Tous manquent de tête; quelques-uns ont des nerfs, & quelquefois un commencement d'appareil nerveux. M. de Lamarck pense qu'il n'en existe point, & que ces animaux sont véritablement privés de la faculté de sentir. Etant dépourvus de sentiment, ajoute ce célèbre naturaliste, n'ayant pas même celui de leur existence, c'est-à-dire ce sentiment intérieur que des besoins de sentir peuvent émouvoir; ces animaux ne se meuvent que par leur irritabilité excitée, que par des causes excitantes qui leur viennent du dehors. Aussi ai-je montré, continue cet auteur, que leurs besoins très-bornés n'exigent point qu'ils aient d'autres facultés, qu'ils dirigent eux-mêmes aucun de leurs mouvemens, ce qui leur est nécessaire se trouvant toujours à leur portée. Je ne pense pas que les animaux rayonnés aient une vie aussi bornée que le dit M. de Lamarck; pour voir le contraire, il n'y a qu'à les observer dans la mer où la plupart passent leur vie. Leurs jeux, la manière dont ils se nourrissent, l'influence qu'ils reçoivent des fluides atmosphériques, & une foule d'autres phénomènes, tendent à prouver que s'il y a des Zoophytes qui méritent le nom d'*apathiques*, il en existe beaucoup qui sont très-sensibles; leurs sensations sont tellement délicates, qu'*ils peuvent palper la lumière par toute la surface de leur corps*; idée ingénieuse de M. Duméril, professeur distingué du Jardin du Roi & de l'Ecole de médecine.

M. de Lamarck place maintenant dans les animaux apathiques, 1°. les Infusoires, 2°. les Polypes, 3°. les Radiaires, 4°. les Ascidiens.

APHRODITA QUARTA; HILL. *Hist.*

C'est l'*Holoturia pentacta* de Gmelin. *Voyez* HOLOTURIE.

APIOCRINITE; *apiocrinites*; MILLER.

Premier genre de la famille des Crinoïdes ou Encrines, dans les Echinodermes pédicellés, établi par Miller dans son savant ouvrage sur ces animaux.

Animal pyriforme porté sur une colonne cylindrique qui s'élargit en s'approchant du sommet, & formé de nombreuses articulations; la dernière est marquée de cinq côtes saillantes, à bord tranchant, rayonnant du centre à sa circonférence, & divisant sa surface en cinq parties égales. Elle supporte le bassin composé de cinq pièces cunéiformes, surmontées d'autres pièces semblables. Des dernières, en général au nombre

de dix, s'élèvent les bras & leurs diviſions tentaculées, compoſées d'articulations ſimples, ayant la figure d'un fer à cheval.

Le nom de ce genre vient du grec *Apion*, poire.

Aucune eſpèce n'a encore été vue vivante; c'eſt toujours à l'état foſſile qu'on les obſerve; on les trouve dans les formations juraſiques & au-deſſus. Elles ne ſont pas rares dans le calcaire à polypiers des environs de Caën.

1. APIOCRINITE rond.

Apiocrinites rotundus; MILL.

Apiocrinites ſcapo teretî, ad extremitatem pyriformi; articulis extremis numeroſis, depreſſis.

— MILLER, *Hiſt. crinoïd. p.* 18. *tab.* 1—7.

— JAM. PARKINS. *Org. remain. vol.* 2. *tab.* 16. *fig.* 1—14.

— HŒFER *junior; in Act. helvet. vol.* 4. *tab.* 8. *fig.* 6. 7.

Cette Encrine foſſile, une des plus communes, eſt compoſée d'une colonne cylindrique, formée d'articulations à ſurface ſtriée; les dernières (de 10 à 14) s'élargiſſent graduellement pour former un corps en forme de poire, qui ſupporte le baſſin, les plaques de côté & celles d'où partent les bras & les doigts tentaculés. Sa baſe eſt très-volumineuſe & ſolide.

Elle a été trouvée à Bradfore dans le Wiltshire, à Abbotsbury près Weymouth, aux environs de Soiſſons, de Caën, &c.

2. APIOCRINITE elliptique.

Apiocrinites ellipticus; MILLER.

Apiocrinites ſcapo ovato, ſubramoſo; articulis tranſverſim radiatis; extremitate pyriforme, 2—4 articulatâ.

— MILLER, *Hiſt. crin. p.* 55. *tab.* 8.

— PARKINS. *Org. rem. vol.* 2. *pl.* 13. *fig.* 34. 35 & 75. 76.

Ce Zoophyte eſt compoſé d'une colonne ovale, formée d'articulations minces, également ovales, à ſurface ſtriée tranſverſalement, ponctuée en ſens contraire; de manière à former une ſorte d'étoile. Les dernières articulations s'élargiſſent graduellement, & donnent à la partie ſupérieure de la colonne la forme d'une poire alongée qui ſupporte les plaques, &c. Elle offre quelquefois, dans ſa partie moyenne, deux ou trois ramifications courtes & ſimples. Sa baſe adhère par des fibres nombreuſes.

Elle a été trouvée dans les carrières de craie des comtés de Wilt & de Kent, ainſi que dans le calcaire à polypiers des environs de Caen.

APLIDE; *aplidium*; SAVIGN.

Genre de l'ordre des Polyclinées, dans la diviſion des polypiers farcoïdes, établi par Savigny aux dépens des Alcyons de Linné.

Corps commun ſeſſile, gélatineux ou cartilagineux, polymorphe, compoſé de ſyſtèmes très-nombreux, peu ſaillans, annulaires, ſubelliptiques, n'ayant point de cavité centrale, mais une circonſcription viſible. Animaux (3 à 25) placés ſur un ſeul rang, à des diſtances égales de leur centre, ou de leur axe commun. Orifice branchial diviſé en ſix rayons égaux; l'anal dépourvu de rayons, peu ou point diſtinct. Thorax cylindrique; mailles du tiſſu reſpiratoire pourvues de papilles? Abdomen inférieur, ſeſſile, de la grandeur du thorax. Ovaire unique, ſeſſile, attaché exactement ſous le fond de la cavité abdominale, & prolongé perpendiculairement.

Les Aplides, regardés par M. de Savigny comme des Mollusques compoſés, ont été réunis aux Polyclines par M. Cuvier, qui ne croit pas que l'on doive en faire un genre particulier. J'ai adopté l'opinion de M. de Savigny, afin d'éviter des genres trop nombreux qu'il faudra diviſer de nouveau pour peu que le nombre des eſpèces augmente; mais je ne peux conſidérer ces animaux comme des Mollusques; leur organiſation ne différant preſque pas de celle que l'on a obſervée dans les Polypes des polypiers flexibles & pierreux.

M. de Savigny a diviſé les Aplides en deux tribus.

PREMIÈRE TRIBU.

Animaux oblongs, à ovaire plus court que le corps.

1. APLIDE lobé.

Aplidium lobatum; SAVIG.

Aplidium ſemi-cartilagineum, horizontale, craſſiuſculum, cinereum, gibboſum vel lobatum; lobulis exſertis, inæqualibus, irregulariter rotundatis; ſyſtemis numeroſiſſimis & approximatis.

— SAVIGN. *Mém.* 2. *part.* 1. *p.* 4. 182. *n.* 1. *pl.* 3. *fig.* 4, & *pl.* 16. *fig.* 1.

— LAMX. *Gen. polyp. p.* 74. *tab.* 77. *fig.* 4.

Cette eſpèce, fixée communément ſur les rochers, produit, en ſe développant, des maſſes horizontales, ſouples, peu épaiſſes, relevées en lobes irréguliers couverts d'un nombre infini de points ſaillans ou de tubercules. Chacun de ces tubercules forme une étoile à ſix rayons correſpondans aux cellules de l'intérieur du polypier. Le centre de chaque étoile communique directement à la bouche d'un polype, & le nombre de ces rayons indique celui des tentacules dont cette bouche eſt couronnée.

L'enveloppe, peu transparente, est remplie de petits graviers. La tunique jaune, de même que tous les viscères, est garnie sur le thorax d'une vingtaine de nervures musculaires brunes & très-fines. Les filets tentaculaires sont inconnus. Le tubercule voisin du ganglion est gros & lenticulaire. Le sac branchial à réseau peu distinct, à vaisseaux transverses ondulés, & au nombre de dix à douze, à ce qu'il paroît. L'œsophage est rétréci près du cardia. L'estomac quelquefois moins long que large, comme échancré aux deux bouts, est divisé par des plis profonds en trois cellules longitudinales, ou plutôt en cinq, les latérales étant elles-mêmes subdivisées en deux autres. L'intestin se recourbe tantôt par-devant, tantôt en arrière, monte dans ce dernier cas à l'orifice anal, en passant obliquement sur le côté droit de l'estomac. Ovaire de la longueur de l'abdomen.

La couleur des étoiles est jaunâtre; celle de la masse du polypier est un gris cendré. Le diamètre total varie de un à deux décimètres (4 à 7 pouces). Il habite le golfe de Suez & la Méditerranée, sur les côtes de l'Egypte.

Nota. M. de Savigny, dans la première partie de son Mémoire, décrit très au long l'animal de ce polypier, qui diffère peu de celui des autres espèces. C'est ce qui m'a engagé à copier exactement cette description, analysée par l'auteur même, & à ne donner qu'un abrégé de celle des autres espèces.

2. Aplide figue de mer.

Aplidium ficus; Savign.

Aplidium pulposum, lividum, lobato-compressum, osculis stellatis minimis obductum.

— Savigny, *Mém.* 2. *p.* 1. 3 & 183. *n.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 74.

Alcyonium ficus; Bruguière, *Encycl. méth. p.* 26. *n.* 14.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 348. *n.* 492.

Il habite les mers d'Europe, principalement les côtes de la Manche.

3. Aplide tremblant.

Aplidium tremulum; Savign.

Aplidium gelatinosum, convexum, molle, transluciduum, albescens; systemis approximatis; oribus radiatis, radiis simplicibus obtusis.

— Savign. *Mém.* 2. *p.* 184. *n.* 3. *pl.* 16. *fig.* 2.

Le corps de cette espèce s'élève en masse gélatineuse, un peu convexe, non lobée, molle, demi-transparente, blanchâtre, à systèmes très-serrés. Les rayons des orifices sont simples & obtus; l'enveloppe est transparente, communément salie par un sable fin. Le thorax, d'un jaune ferrugineux, est marqué de deux rangs de taches dorsales brunes. L'abdomen & l'ovaire sont de la même couleur que le thorax. Diamètre total de ce polypier, trois à six centimètres (environ 1 à 2 pouces). Il habite le golfe de Suez, attaché aux Madrépores & aux Fucus.

DEUXIÈME TRIBU.

Animaux filiformes, à ovaire beaucoup plus long que le corps.

4. Aplide étalé.

Aplidium effusum; Savign.

Aplidium subgelatinosum, irregulariter explanatum, crassum, gibbosum, lœve, transluciduum; systemis paululùm sparsis; oribus minutissimis, violaceis.

— Savign. *Mém.* 2. *p.* 185. *n.* 4. *tab.* 16. *fig.* 5.

L'Aplide étalé offre un corps presque gélatineux, étendu en masse très-irrégulière, assez épaisse, inégalement renflée ou prolongée, lisse, demi-transparente, avec une teinture de brun, à systèmes un peu épars. Les orifices très-petits, d'un violet foncé, paroissent avoir leurs rayons simples. L'enveloppe ne reçoit point de graviers. Le thorax & l'abdomen sont jaunâtres. L'ovaire est cylindrique ou conique, droit ou courbé en divers sens, obtus ou pointu à l'extrémité, plus ou moins grêle, souvent une ou deux fois plus long que le corps. Les œufs, d'un jaune foncé, sont disposés sur deux rangs.

Diamètre total, un à deux décimètres (4 à 8 pouces).

Il habite le golfe de Suez, étendu sur les rochers, & souvent liant ensemble différens corps marins.

5. Aplide bosselé.

Aplidium gibbulosum; Savign.

Aplidium subgelatinosum, transluciduum, irregulariter rotundatum; superficie gibbulosâ; systemis paululùm agglomeratis; oribus subconspicuis.

— Savign. *Mém.* 2. *p.* 185. *n.* 5. *pl.* 17. *fig.* 1.

Cet Aplide offre un corps subgélatineux, en masse irrégulièrement arrondie, bosselée à sa surface, d'une transparence mousseuse, avec une légère nuance vert d'eau changeant en jaunâtre, à systèmes un peu groupés; les orifices sont à peine visibles. L'enveloppe transparente est légèrement obscurcie par un sable fin; le thorax blanc & cylindrique; les viscères abdominaux jaunâtres. L'ovaire est cylindrique jaunâtre, communément renflé vers le bout. Le diamètre total de ce polypier varie de cinq à huit centimètres (2 à 3 pouces). Il habite dans la Méditer-

ranée, ſuſpendu, à ce qu'il paroît, par groupes à différens corps marins.

6. Aplide caliculé.

Aplidium caliculatum ; Savign.

Aplidium ſemi-cartilaginoſum, conicum, obtuſum, lævе, flavum, ſubtranſlucidum ; ſyſtemis ſubſparſis ; orificiis caliculatis oculo nudo viſibilibus.

— Savigny, *Mém. 2. p.* 186. *n.* 6. *pl.* 4. *fig.* 1 *& pl.* 17. *fig.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 74. *tab.* 77. *fig.* 5.

Polypier à corps demi-cartilagineux, s'élevant en maſſe verticale conique, obtuſe au ſommet, liſſe, demi-tranſparente, de couleur jaunâtre changeant en vert d'eau ; à ſyſtèmes un peu épars. Les orifices ſont très-viſibles & caliculés. L'enveloppe ne prend point de graviers. Le thorax eſt cylindrique, un peu oblique à la baſe, jaune ainſi que le reſte du corps. Ovaires variant de grandeur & de figure. Hauteur totale, dix à ſeize centimètres (3 à 6 pouces). Il habite les mers d'Europe, fixé par ſa baſe ſur différens corps.

APLORE ; *aplora ;* Rafin.

Genre d'animaux foſſiles de l'ordre des Tubiporées, dans la diviſion des polypiers entièrement pierreux.

Corps pierreux, compoſé de tubes libres ou réunis, ſans articulations, communément ſtriés ; bouche terminale crénelée, centre mamelliforme.

— Rafinesque, *Journ. de phyſ.* 1819. *tom.* 88. *p.* 428.

Ce genre, dit l'auteur, contient pluſieurs eſpèces, telles que *Aplor. fuſca, nodoſa, ſtriatula, rugoſa*, &c. A mon grand regret je ſuis réduit à copier M. Rafineſque ſans pouvoir rien y ajouter, faute d'objets & des ouvrages de ce naturaliſte. Les Aplores ont été trouvées dans les différentes parties de l'Amérique ſeptentrionale.

APOMESOSTOMES.

Klein, dans ſon ouvrage ſur les Ourſins, donne ce nom à ceux dont la bouche n'eſt point centrale : il appelle *Emmeſoſtomes* (*voyez* ce mot), ceux dont la bouche eſt centrale.

APORE POLYMORPHE.

Apora polymorpha ; Gunn. *Act. nidros.* 4. *tab.* 16.

C'eſt le Millepore polymorphe des auteurs. *Voyez* ce mot.

APPENDICULES.

Ce nom a été donné par quelques naturaliſtes aux épines des Aſtéries.

APROCTOME ; *aproctomus ;* Rafin.

M. Rafineſque établit ſous ce nom un genre d'animaux compoſé encore d'une ſeule eſpèce, l'*Aproctome sbrome* des mers de Sicile ; il le place parmi les Infuſoires, quoiqu'il le diſe d'un pied de longueur. Un Infuſoire de ce volume me paroît un peu extraordinaire ; l'erreur vient-elle du naturaliſte ou de ſon traducteur ?

M. Rafineſque donne pour caractères à ce genre : corps flottant, gélatineux, déprimé, mutique, ſans apparence de bouche, mais à canal alimentaire interne ; animal tranſparent, oblong, à extrémités aiguës.

APSENDÉSIE ; *apſendeſia ;* Lamx.

Genre de l'ordre des Méandrinées, dans la diviſion des polypiers entièrement pierreux, appartenant aux Madrépores lamellifères de Linné.

Polypier foſſile, preſque globuleux ou hémiſphérique, couvert de lames ſaillantes de trois à quatre millimètres au moins, droites ou peu inclinées, contournées dans tous les ſens, unies ou liſſes ſur un côté, garnies ſur l'autre de lamelles preſque verticales, variant beaucoup dans leur largeur, leur inclinaiſon & leur forme.

Ce genre ſingulier n'eſt encore compoſé que d'une ſeule eſpèce, que l'on trouve foſſile aux environs de Caen ; il ſe rapproche des Agarices & des Pavones plus que de tout autre genre par ſa ſurface lamelleuſe, & la diſpoſition des lamelles ; mais il en diffère par un grand nombre de caractères, principalement par l'abſence totale d'étoiles polypifères, par ſa petite maſſe preſque globuleuſe, & ſurtout par la forme & les nombreux contours des grandes lames ſaillantes, ainſi que par les très-petites lamelles qui couvrent une ſeule de leurs ſurfaces. La maſſe centrale eſt peu volumineuſe ; ſon point d'attache n'eſt facile à découvrir que lorſque le polypier eſt en bon état.

Apsendésie crêtée.

Apſendeſia criſtata ; Lamx.

Apſendeſia foſſilis, ſubgloboſa vel hemiſphærica ; lamellis exſertis, rectis, diverse convolutis, uno latere lamelluliferis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 82. *tab.* 80. *fig.* 12. 13. 14.

Ce joli polypier dépaſſe rarement deux à trois centimètres de hauteur & de largeur (environ 1 pouce). Il a été trouvé dans le terrain à polypiers des environs de Caen ; dans le parc de Lebiſey, à Luc & à Ranville.

M. de Gerville m'a envoyé une autre eſpèce d'Apſendéſie des environs de Valogne, dans un état trop incomplet pour qu'on puiſſe la décrire.

ARACHNOÏDE ; *arachnoïdes ;* Klein.

Genre établi par Klein aux dépens des Ourſins

de Linné : il n'a pas été adopté, & rentre dans les Scutelles de M. de Lamarck. *Voyez* SCUTELLE ARACHNOIDE.

L'on a également donné le nom d'ARACHNOÏDES à un Madrépore foſſile du genre Aſtrée, figuré par Guettard, *tab.* 49, *fig.* 2. M. de Lamarck n'en fait point mention ; c'eſt le *Madrepora arachnoïdes* de Linné. *Voyez* ASTRÉE ARACHNOIDE.

ARANTIUM.

Imperati & Plancus ont donné ce nom à l'*Alcyonium burſa* des Anciens; je l'ai claſſé avec les Hydrophytes, ſous le nom de *Spongodium burſa*.

ARBRE DE MER ; ROCHEFORT.

Rochefort, dans ſon *Voyage en Amérique*, a donné ce nom à la Gorgone flabellée de Linné. *Voyez* ce mot.

ARÉTHUSE.

L'on a donné ce nom à une eſpèce d'Holoturie. *Voyez* ce mot.

ARMENISTAIRE ; *armeniſtaria*.

L'on donne ce nom aux Méduſes dans quelques pays.

ARMES DES ZOOPHYTES.

Des ſuçoirs, des crochets & des poils arment les Vers inteſtinaux ; les Echinodermes enveloppés d'un teſt couvert de piquans nombreux & mobiles bleſſent celui qui vient les ſaiſir. Les Méduſes ſont enduites d'une humeur âcre & brûlante qui produit, quand on les touche, une ſenſation analogue à celle des Orties : des Éponges, des Antipates, des Gorgones, des Alcyons poſſèdent la même propriété. Les polypes des grands polypiers madréporiques bravent les attaques de leurs ennemis dans leurs cellules calcaires. Ainſi la nature a donné à ces animaux des moyens variés à l'infini, plus nombreux pour la défenſe que pour l'attaque.

AROCARPE ; *arocarpon ;* DON.

Nom donné par Donati à un genre de production marine, que je regarde comme appartenant aux polypiers flexibles, mais trop incomplétement décrit pour pouvoir être déterminé avec exactitude.

ARTHRODIE ; *arthrodia ;* RAFIN.

Ce genre, décrit par Rafineſque comme du règne animal, appartient aux animaux infuſoires ; il diffère du genre Baccillaire de cet ouvrage, & ne peut être claſſé ni parmi les Diatomes, ni parmi les Oſcillaires, auxquels on l'a rapporté. Il eſt poſſible que ce ſoit un état particulier du *Palmella rupeſtris* de Lyngbye, que nous avons placé dans la famille des Cahodinées.

(B. DE ST. VINCENT.)

ARTHRODIÉES. N.

Famille dont la place n'eſt pas définitivement aſſignée entre les règnes maintenant adoptés ; dont nous avons propoſé l'établiſſement dans un Mémoire lu à l'Académie des ſciences au commencement de 1822 ; & ſur laquelle nous avons imprimé une notice, accompagnée de planches, dans le premier volume du *Dictionnaire claſſique d'hiſtoire naturelle*.

Les rapports que nous avons reconnus entre les Arthrodiées, les plantes & les animaux, nous ont fait penſer que l'établiſſement d'un règne intermédiaire pourroit être enfin devenu indiſpenſable (*voyez* PSYCHOMAIRES) ; mais juſqu'à ce qu'on ait adopté cette nouvelle & grande diviſion, où placer des êtres qui préſentent alternativement les apparences du ſimple végétal & de la créature vivante ? & qui ſurtout ne ſe montrent à l'œil de l'obſervateur ſurpris, que dans ces deux états en apparence ſi éloignés, ſans qu'il y ait jamais ſimultanéité des deux vies animale & végétale.

Le nom d'*Arthrodiées*, tiré du mot grec qui ſignifie *articulation*, indique que les créatures à qui nous l'avons impoſé, conſiſtent, du moins durant une partie de leur exiſtence, en filamens eſſentiellement articulés.

La famille naturelle qui nous occupe, eſt ſuſceptible de diviſions ſecondaires encore fort tranchées, & juſqu'ici confondue dans l'un des genres de la Cryptogamie de Linné, & qui, ſi les individus dont elle ſe compoſe préſentent une intime analogie avec les végétaux auxquels on doit réſerver les noms d'Algues aquatiques, d'Hydrophytes ou de Thalaſſiophytes, ſe rapproche néanmoins trop étroitement des Polypiers & des Microſcopiques pour en pouvoir être éloignée.

Nous ſortirions du cadre de cet ouvrage, ſi nous entreprenions de prouver, au ſujet des Arthrodiées, la néceſſité d'établir un règne intermédiaire, & ſi nous prétendions prouver ici que cette diviſion générale des règnes n'eſt pas plus réelle que l'exiſtence de claſſes & de genres, dont les limites ſe confondent au point, qu'il eſt ſouvent impoſſible d'aſſigner auquel des deux groupes voiſins appartiennent certaines eſpèces placées ſur les confins de tant de diviſions arbitraires. L'animalité n'eſt pas une choſe aſſez déterminée ; le point où elle finit, celui où le végétal commence, ne ſont ni l'un ni l'autre aſſez exactement fixés pour qu'on puiſſe en ſaine philoſophie en affirmer l'exiſtence, & rapporter à l'une ou l'autre des grandes diviſions adoptées, des êtres qui ſont tour à tour du domaine de l'une ou de l'autre.

Nous devons nous borner ici à donner un extrait du Mémoire que nous avons préſenté à l'Académie. C'eſt lorſqu'il ſera queſtion de la nouvelle famille des Cahodinées que nous montrerons les premiers rudimens de l'animalité & de la végétation microſcopique ; & par le nom de Cahos, réſervé pour l'un des genres de cette famille, nous n'en-

tendons point cette confuſion de la matière inerte, qui dans pluſieurs mythologies précède une époque improprement appelée *création*, mais ſimplement un genre de productions naturelles dont nous ne ſaurions faire ni un animal, ni une plante, & dans la ſubſtance duquel ſe développent, comme indifféremment, de véritables Infuſoires qui ſont des animaux, de véritables Conferves qui ſont des plantes, ou des Arthrodiées, qui ſont autant des Infuſoires que des végétaux. *Voyez* Canos.

Nous renverrons à quelque ouvrage ſpécial & plus étendu, préparé par vingt ans de travaux minutieux & opiniâtres, l'examen des conſidérations immenſes qui jaillirent pour nous de l'obſervation des plus petites créatures dont il nous ſoit donné de ſaiſir l'exiſtence par les moyens multiplicateurs que fournit le microſcope, &, nous bornant dans ce Dictionnaire à l'expoſition des faits les plus importans, nous indiquerons, afin que chacun puiſſe vérifier nos obſervations, les points eſſentiels de l'hiſtoire des Arthrodiées, avec le prodrome de leur claſſification générale.

C'eſt ici le lieu de remarquer quel prodigieux accroiſſement a pris la ſcience de la nature, à meſure que, ne ſe bornant plus à l'étude des apparences & de caractères extérieurs ordinairement peu eſſentiels, les obſervateurs ſont deſcendus, pour ainſi dire, dans l'organiſation intime de toute choſe, afin d'y trouver la ſeule baſe réelle de toute claſſification. Ainſi, dans un ſeul genre de Linné, genre aſſez obſcur, ou plutôt dans une fraction de l'un de ſes genres long-temps dédaigné, nous avons découvert de nouvelles familles; familles nombreuſes qu'il faudra tôt ou tard diviſer encore, en y créant plus d'un genre que nous n'oſons haſarder, dans l'état actuel de nos connoiſſances. Ce genre linnéen, ſi vaſte, ſi fécond, eſt celui auquel le légiſlateur ſuédois impoſa le nom de *Conferva*. — Bientôt on mit en diſcuſſion l'animalité ou la végétabilité des Conferves; & comme chacun obſervoit de ſon côté les êtres diſparates qu'il rapportoit aux Conferves de Linné, avant qu'on fût convenu de ce que c'étoit qu'une Conferve, la queſtion ne tarda point à devenir fort embrouillée. — La plupart des Conferves d'alors étoient des végétaux; quelques-unes, parmi les eſpèces marines, des Polypiers; enfin le *fontinalis*, le *rivularis* avec le *bulloſa* étoient mixtes, & rentrent actuellement dans la famille que nous établiſſons dans cet article.

Le caractère général des Arthrodiées conſiſte en des filamens généralement ſimples, formés de deux tubes, dont l'un, extérieur & tranſparent, ne préſente à l'œil le plus fortement armé aucune organiſation; on diroit un tube de verre, contenant un filament intérieur, articulé, rempli de la matière colorante, ſouvent preſqu'inappréciable, mais d'autres fois fort intenſe, verte, pourpre ou jaunâtre; ces filamens, ainſi compoſés, offrent à l'œil ſurpris, ſelon les tribus auxquelles appartiennent les eſpèces dont ils dépendent, des phénomènes fort étranges & différens, mais qui tous préſentent un caractère réel de vie animale, ſi ce genre de vie ſe peut déduire de mouvemens indicateurs d'une volonté parfaitement marquée. — Les Arthrodiées habitent généralement, ſoit l'eau douce, ſoit l'eau de mer; pluſieurs ſont communes à l'une & à l'autre. L'une d'elles, encore n'eſt-elle rangée qu'avec doute dans la famille qui nous occupe, le *Conferva ericetorum*, croît ſur la terre; mais ſur la terre très-humide & ſouvent inondée. D'autres, parmi les Oſcillaires, couvrent la ſurface mouillée des rocs, des chaumes, & les interſtices des pavés dans les rues des villes. Il en eſt qui ſe plaiſent dans les eaux thermales dont la température eſt très-élevée.

Quatre tribus, ſuſceptibles de former un jour autant de familles nouvelles très-diſtinctes, renfermant quatorze genres bien conſtatés & ſoixante & quelques eſpèces, conſtituent aujourd'hui la famille des Arthrodiées.

† Les Fragillaires.

Nous empruntons ce nom très-ſignificatif de celui que donne Lyngbye à l'un des genres qui ſe trouvent compris dans cette première tribu, dont les caractères ſont : tube extérieur des filamens moins diſtinct que dans les tribus ſuivantes; corps linéaires ou articles du tube intérieur tranſverſaux, ſe déſunifiant, en briſant le tube extérieur, avec une ſingulière facilité, voguant après leur déſunion en forme de lames iſolées, ou ſe fixant les uns aux autres par leurs extrémités ou par leurs angles, de manière à former un zig-zag ou toute autre figure bizarre. Les filamens des Fragillaires ſont ou entièrement tranſparens & vitrés, du moins dans diverſes périodes de leur exiſtence, ou teints d'une couleur fauve plus ou moins foncée. Tant que leurs ſegmens, réunis par leur tranche, préſentent l'apparence de filamens comprimés ou de petits rubans plus ou moins longs, nous n'y avons découvert aucun mouvement ſpontané; mais dès que la déſunion a lieu, il s'opère une ſorte de gliſſement ou de jet entre les ſegmens de quelques eſpèces (particulièrement parmi les Diatomes), mouvemens que l'on peut comparer à ceux de ce joujou d'enfans formé par de petites planchettes fixées entre deux rubans de fil, auxquelles on fait faire la baſcule, & opérer un changement de face par leur renverſement l'une ſur l'autre. Toutes les eſpèces de cette tribu ſont fragiles, changent de couleur en ſe deſſéchant ſur le papier, où elles prennent un aſpect plus ou moins brillant & micacé; aucune n'eſt parfaitement verte.

I. Diatome, *diatoma*, Decandolle. (*Voyez* la ſeconde liv. des pl. du *Dict. claſſ.*, Arthrodiées, fig. 1.) Segmens formés de lames plus larges que dans les genres ſuivans, demeurant fixés les uns aux autres par deux de leurs angles, quand, par

leur défunion plus ou moins brusque, ils cessent de présenter l'aspect d'un filament comprimé. — Le type des Diatomes est une Conferve de Roth, *Conferva floccosa*, que Decandolle le premier reconnut être fort déplacée dans le vaste genre que l'auteur allemand n'a point tiré de la confusion, malgré les plus louables efforts.

II. Achnanthe, *achnanthes*, N. (*Voyez* la seconde livraison des planches du *Dict. class.*, où la figure est imparfaite, Arthrodiées, fig. 2.) Segmens comprimés, arrondis par leurs angles, ne se défunissant point pour affecter la disposition d'un zig-zag, mais demeurant juxta-posés dans leur sens longitudinal, pour former un filament simple, ténioïde, terminé par un article plus grand, obtus, & fixé sur les corps inondés par un petit pédicule latéral. — Le type de ce genre est le *Conferva armillaris* de Muller, dont ce savant n'avoit observé que les extrémités détachées, tandis que Lyngbye & nous n'avions rencontré que les bases, qui, formées de deux ou trois segmens, présentoient un aspect tout différent; nous avons eu occasion d'observer depuis l'Achnanthe complète sur des Ulves recueillies à Dieppe par M. Gaillon.

III. Nématoplate, *nematoplata*, N. *Fragillaria*, Lyngbye. (*Voyez* la seconde liv. des pl. du *Dict. class.*, Arthrodiées, fig. 3.) Segmens affectant depuis la forme linéaire jusqu'à la plus voisine du carré, disposés parallèlement, de manière à constituer d'assez longs filamens, qui, lorsqu'ils viennent à se défunir, ne le font jamais par fractions aussi voisines de l'unité que dans les genres précédens. — Les *Conferva pectinalis* de Muller, & *bronchialis* de Roth, que divers auteurs ont confondues sous l'un ou l'autre nom, présentent indifféremment l'une & l'autre le type du genre Nématoplate.

†† Les Oscillariées.

Filamens cylindriques; tube extérieur plus ou moins distinct, mais généralement très-visible à l'œil armé, probablement perforé, au moins à l'une de ses extrémités; tube intérieur formé de segmens parallèles plus larges que longs, quelquefois presque carrés (s'arrondissant par leurs angles dans le dernier genre de la tribu, au point de devenir obronds), coloré par une matière verte qui affecte diverses teintes selon les espèces; filamens doués de mouvemens très-distincts & variés: mouvemens volontaires & souvent fort vifs, d'oscillation, de reptation & d'enlacement, à l'aide desquels ils se tissent en membranes ulvoïdes, où tout mouvement cesse bientôt.

IV. Dilwynelle, *dilwynella*, N. (*Voyez* la seconde liv. des pl. du *Dict. class.*, Arthrodiées, fig. 4.) Double tube fort sensible; articulations du tube intérieur presque carrées; filamens libres, rampans, & se coudant quelquefois presque en équerre, pour se coller les uns contre les autres, sans cependant qu'il y ait communication de la matière colorante de l'un à l'autre tube, par la jonction des articles. — Le *Conferva mirabilis*, décrit par Dilwyn, forme le type de ce genre, auquel nous avons donné le diminutif du nom d'un naturaliste qui, par de nombreuses figures publiées, s'est rendu recommandable. Ce genre forme un passage fort marqué entre les Oscillariées & la tribu suivante des Conjugées.

V. Oscillaire, *oscillaria*, N. *Tremella*, Adanson, *Mém. de l'Acad.* 1767, pag. 564. *Oscillatoriæ Spec.* Vaucher. (*Voyez* la seconde liv. des pl. du *Dict. class.*, Arthrodiées, fig. 5.) Tube extérieur plus ou moins visible au microscope; l'intérieur s'alongeant dans son étendue, dont il laisse souvent l'extrémité vide, & conséquemment transparente (extrémité prise par quelques-uns pour la tête de l'animal?), articulé par segmens qui ne dépassent jamais en longueur la forme carrée qu'ils n'atteignent que dans un petit nombre d'espèces. — Filamens doués d'un mouvement d'oscillation extrêmement vif & sensible en diverses circonstances, indépendans les uns des autres, mais agissant dans une mucosité commune, qui fit confondre leurs amas avec les Tremelles, illusion d'optique d'où sont provenues les erreurs les plus étranges sur l'animalité de ces dernières productions de la nature, non moins éloignées des Oscillaires dans la série des êtres, que le sont, par exemple, une Sertulaire d'un Agaric, ou bien un Lycopode d'une Méduse. — Ce sont les espèces les plus grandes & les plus communes d'Oscillaires, qui, déjà remarquées par Dillen & par Micheli, comme des Byssus, devinrent le *Conferva fontinalis* de Linné. Ces êtres ont aussi été confondus avec la matière verte de Priestley. (*Voyez* Matière verte.) Nous en connoissons un assez grand nombre d'espèces, dont plusieurs se plaisent dans les eaux thermales; la plus commune abonde dans les rues de Paris & sur les marches même du Palais de l'Institut: d'autres enfin croissent dans les fontaines les plus froides.

VI. Vaginaire, *vaginaria*, N. *Oscillatoriæ Spec.* Vaucher. *Oscillatoria Chthonoplastes*, Lyngbye. (*Voyez* la seconde liv. des pl. du *Dict. class.*, Arthrodiées, fig. 6.) Filamens semblables à ceux du genre précédent, mais non libres, & se dégageant, par une sorte de mouvement de reptation, de gaines communes qui en réunissent un certain nombre en faisceau. — Vaucher a rangé parmi les Oscillatoires, sous le nom d'*Oscillatoria vaginata*, pl. xv, fig. 13, cette production singulière, dont nous avions communiqué la découverte à Draparnaud, dès 1798.

VII. Anabaine, *anabaina*. (*Voyez* la seconde liv. des pl. du *Dict. class.*, Arthrodiées, fig. 7.) Filamens libres; leur tube intérieur articulé en forme de collier, comme par ovules transparens, dont quelques-uns, plus gros que les autres, se voient de distance en distance. Ces filamens sont doués d'un mouvement de reptation très-prononcé.

L'habitation des eſpèces de ce genre eſt fort variée ; quelques-unes ſe trouvent dans les eaux fraîches, d'autres croiſſent ſur la terre humide, & la plus remarquable dans les eaux thermales. L'Anabaine offre un paſſage fort naturel à la tribu ſuivante, & de tels rapports avec les Trémellaires, qu'il faudra peut-être un jour l'y rapporter. — Lorſque nous avons préſenté à l'Académie des Sciences le précis d'un grand travail ſur les Arthrodiées, en ſignalant leur double nature, les illuſtres Vauquelin & Chaptal, qui depuis plus de vingt ans avoient analyſé la prétendue *Ulva labyrinthiformis* des eaux chaudes de Dax, laquelle n'eſt qu'une Anabaine, déclarèrent, à l'appui de nos opinions, qu'ils avoient reconnu, dans cette ſubſtance, tous les caractères chimiques de l'animalité.

††† Les Conjugées.

Filamens cylindriques; tube intérieur très-diſtinct, rempli dans ſa jeuneſſe d'une matière colorante, parſemé de globules hyalins diverſement diſpoſés. Ce tube eſt articulé par l'effet des interceptations qu'y cauſent des valvules que les modifications, éprouvées par la matière colorante, font paroître plus ou moins diſtantes. Ces filamens, comme ſi chacun étoit un ſeul individu, ſont libres & ſimples; ils ſe cherchent & ſe joignent à une certaine époque de leur vie, &, comme par un mode d'accouplement entièrement animal, s'uniſſent pour ne faire qu'un même être, au moyen de ſtigmates de communication, par leſquels la chaleur colorante paſſe d'un tube dans l'autre, en laiſſant l'un d'eux entièrement vide, tandis que des corps ronds & gemmiformes s'organiſent dans chaque article du filament oppoſé.

C'eſt Muller qui, le premier, obſerva la jonction de deux tubes de Conjugées; &, croyant que cette diſpoſition étoit un caractère d'eſpèce, il appela *Conferva jugalis* (*Flor. dan. t.* 883) l'être qu'un peu auparavant, & dans l'état d'iſolement, il avoit nommé *Conferva nitida* (*Ibid. pl.* 819). Peu après, en l'année 1797, nous obſervions le même phénomène ſur diverſes eſpèces; les ſavans Coquebert de Montbret & Romain Montbret avoient déjà ſignalé, dès 1793, un fait pareil dans le bulletin de la Société phylomatique. Enfin Vaucher, qui, s'il n'eut quelques communications avec Draparnaud, découvrit de ſon côté ce que Muller, Coquebert de Montbret, Draparnaud & moi, avions déjà découvert, a judicieuſement formé, aux dépens du genre *Conferva* de Linné, un genre *Conjugata* devenu la troiſième tribu de notre famille des Arthrodiées, & que Decandolle avec Agardh conſidèrent également comme un ſimple genre; l'un ſous le nom de *Conferva*; l'autre ſous celui de *Zygnema*. Nous avons rejeté le nom de *Conferva* qui ne convient qu'à des végétaux, & reſtreint celui de *Zygnema* au dernier genre de nos Conjugées.

Les Conjugées ne montrent aucun mouvement propre qui les diſtingue des autres végétaux, juſqu'au moment où, par une véritable élection, un filament en recherche un autre, s'en rapproche & ſe réunit à lui au moyen de ſtigmates de communication, devenant des anaſtomoſes. A cet acte de jonction, ſuccède une véritable intromiſſion de ſubſtance fécondante d'un individu dans l'autre : opération après laquelle il y a eu ſéparation, éloignement, répulſion des deux parties qui s'étoient identifiées, & bientôt mort & déſorganiſation, comme s'il en étoit des Conjugées ainſi que des Lépidoptères, dont les amours marquent le terme de l'exiſtence. Les eaux douces ſeules nous ont préſenté juſqu'ici des Conjugées qui flottent, dans leur profondeur, en amas nébuleux, d'un vert plus ou moins foncé, plus ou moins jaunâtre, mais toujours agréable à l'œil juſqu'à l'inſtant où la quantité des bulles d'air qui s'y ramaſſent, les contraignent à ſurnager en grand tapis, dont l'âge ne tarde point à altérer la teinte. Le *Conferva bulloſa* de Linné, ainſi que de la plupart des botaniſtes qui ont traité ſuperficiellement la Cryptogamie aquatique, véritable chaos conſidéré longtemps comme une ſeule eſpèce de végétal, renferme, confondues dans les maſſes qu'elle forme à la ſurface des marais, la plupart des Conjugées.

VIII. Léda, *leda*. (*Voyez* la ſeconde liv. des pl. du *Dict. claſſ.*, Arthrodiées, fig. 8.) Tubes intérieurs remplis d'une matière colorante aſſez homogène qui en occupe d'abord la totalité, & qui, après l'accouplement dont nous n'avons pas ſaiſi l'époque ſur toutes les eſpèces, s'agglomère & forme deux gemmes dans chaque article. Il eſt probable que le *Conferva monilina* de Muller, rapporté au genre *Fragillaria* par Lyngbye, appartient à celui-ci, duquel notre *Conferva ericetorum*, adopté par Roth, eſt probablement l'une des eſpèces.

IX. Tendaridée, *tendaridea*, N. (*Voyez* la ſeconde liv. des pl. du *Dict. claſſ.*, Arthrodiées, fig. 9.) Tube intérieur rempli d'une matière colorante, aſſez homogène, qui en occupe d'abord la totalité, mais qui bientôt s'agglomère en figures diverſes plus ou moins voiſines de celle d'un aſtériſque d'imprimerie; &, dans cet état, paſſant d'un tube dans l'autre par l'accouplement, laiſſe l'un de ces tubes totalement vide pour ſe réunir en une ſeule gemme dans chacun des articles de celui qu'on pourroit conſidérer comme un tube femelle. Le *Conferva ſtellina* de Muller (*Act. Petrop. t. III. p.* 93) eſt le type de ce genre dont fait auſſi partie le *Conjugata pectinalis* de Vaucher.

X. Salmacis, *ſalmacis*, N. (*Voyez* la ſec. liv. des pl. du *Dict. claſſ.*, Arthrodiées, fig. 10.) Matière colorante diſpoſée en filets parſemés de

points hyalins, & affectant les figures les plus variées, mais toujours en spirales, jusqu'à l'instant où, par l'accouplement, cette matière s'oblitère, passe des articles d'un filament dans ceux d'un autre, & forme dans chaque article une seule gemme. Les espèces de ce genre sont assez nombreuses & fort élégantes; la plupart se confondent souvent dans les mêmes amas, ce qui long-temps nous les avoit fait considérer, sous les noms de *Conferva disjuncta* & *variabilis*, comme divers états d'une même plante. Le *Conferva jugalis* ou *nitida* de Muller, qui n'est que le même être désigné sous deux noms, par le même auteur, mais qui n'est pas le *Conjugata Princeps* de Vaucher, peut en être considéré comme le type du genre.

XI. Zygnema, *zygnema*, N. *Zygnemæ Spec.* Agardh. (*Voyez* la seconde liv. des pl. du *Dict. class.*, Arthrodiées, fig. 11.) Matière colorante parsemée à certaines époques de points hyalins, mais remplissant la totalité du tube intérieur sans y affecter la disposition des filamens spiraux, jusqu'à l'instant de l'accouplement, où elle se condense en corpuscules linéaires. Nous n'avons point eu occasion d'observer de gemmes dans ce genre; mais Dilwyn a représenté un fragment de son *Conferva genuflexa*, *Conjugata angulata* de Vaucher, qui en est le type, avec une gemme, laquelle se trouve située au point de jonction des deux filamens accouplés. Si cette disposition est constante, elle offre un caractère de plus pour particulariser le genre Zygnema.

†††† Les Zoocarpées.

Cette tribu mérite toute l'attention des naturalistes; c'est dans plusieurs des espèces qu'elle renferme que nous avons observé le plus singulier des phénomènes révélés par le microscope, l'état purement végétal, & l'état entièrement animal, se succédant l'un à l'autre dans un même être. Giraud Chantrans, d'après des observations incomplètes faites sur des Conferves, sur des Arthrodiées, ou sur diverses substances, réduites à l'état de putréfaction, ayant vu ses infusions remplies d'animalcules, en avoit conclu que les Conferves étoient des amas de petits polypes qui, s'individualisant toutes les fois qu'ils en avoient la faculté, vivoient tantôt en liberté, ou tantôt agglomérés en forme de plantes, s'unissant ou se divisant comme par caprice. Cette idée étoit aussi erronée que celle qu'on eut long-temps au sujet des mouches végétantes, mais approchoit cependant de la réalité. Les Conferves ne sont point des polypiers, dont les animalcules s'éparpillent de temps à autre, quand la dissolution des parties qui les tiennent captifs, leur en laisse la faculté; mais, parmi les Conferves des auteurs, il en est plusieurs qui sont, durant une partie de leur existence, des végétaux produisant, au lieu de gemmes ou semences, des animalcules que nous nommerons *Zoocarpes*; Zoocarpes qui à leur tour s'alongent en filamens végétans quand la nature leur en indique l'époque. Ce phénomène sera développé à l'article de chaque genre de Zoocarpées, selon les particularités qu'il y présente; & tout extraordinaire qu'il nous a paru d'abord, il n'est pas plus surprenant que le passage des Lépidoptères par l'état de Chrysalide, où, dans certaines espèces, la seule vie végétative, s'il est permis de s'exprimer ainsi, paroit se continuer.

Plusieurs Zoocarpées doivent se trouver dans la mer; nous n'en avons constaté l'existence que dans les eaux douces, où la plupart sont assez communes, soit dans les ruisseaux courans, soit dans les rivières, soit dans les eaux des bassins de fontaines. — Trois genres composent cette tribu, véritable lien des deux grandes divisions long-temps désignées sous le nom des *Règnes*, & dans l'une ou l'autre desquelles il nous semble impossible de les ranger exclusivement.

XII. Anthophyse, *anthophysis*, N. (*Voyez* la seconde liv. des pl. du *Dict. class.*, Arthrodiées, fig. 12.) Filamens microscopiques, simples ou divisés, tubuleux, produisant par leurs extrémités des rosettes ou glomérules hyalins, doués d'un mouvement rotatoire: les rosettes ou glomérules, se détachant bientôt de leur support, jouissent d'une faculté locomotive, & finissent par se diviser en une multitude de Zoocarpes ou Monades animés. Ce genre ne contient encore que trois espèces, dont l'une avoit été décrite par Muller comme un Infusoire, *Volvox vegetans*. Elles habitent les eaux douces, & sont les seules rameuses que nous ayons encore observées dans la famille des Arthrodiées.

XIII. Tirésias, *tiresias*, N. *Prolifera?* Vaucher. (*Voyez* la seconde liv. des pl. du *Dict. class.*, Arthrodiées, fig. 13.) Filamens cylindriques, dont le tube intérieur, rempli d'une matière colorante dans laquelle se développent des corpuscules hyalins, est articulé par espaces carrés que séparent des dissépimens. Cette matière colorante finit par s'agglomérer, dans chaque article, en une sphère ou Zoocarpe, d'apparence semblable aux gemmes des Conjugées; & inerte jusqu'au moment où, rompant l'article par son développement, & se mettant en contact avec le fluide environnant, elle commence à se mouvoir en divers sens, & finit par voguer librement en laissant, tout brisé & transparent comme du verre, le tube qui l'avoit produite. Le *Conferva bipartita* de Dilw. (*pl.* 105) est certainement une espèce de Tirésias dans l'état végétal, dont les *Cercaria podura* & *viridis* de Muller sont les Zoocarpes que nous avons vus, après un certain temps de liberté, se fixer, par leur extrémité fiffée, sur des débris de végétaux ou même sur des filamens d'autres Tirésias, & s'y alonger en végétal conferv...de.

Cet état d'allongement a été fort bien vu & figuré par Leclerc dans ſon excellent Mémoire ſur les Proliferes de Vaucher, inſéré dans les *Annales du Muſéum*, ainſi que par Dilwyn ſur ſon *Conferva genuflexa*. Il eſt ſurprenant que ces habiles naturaliſtes n'euſſent pas ſaiſi la métamorphoſe des Enchelis en ce qu'ils appeloient des *Conferves*.

XIV. Cadmus, *cadmus*, N. (*Voyez* la ſeconde liv. des pl. du *Dict. claſſ.*, Arthrodiées, fig. 14.) Filamens cylindriques ou peut-être un peu comprimés; la matière colorante du tube intérieur, homogène, contenue entre des diſſépimens rapprochés de façon à former des articles plus larges que longs, c'eſt-à-dire, n'atteignant point juſqu'à la figure d'un carré, & dans chacun deſquels ſe forment deux Zoocarpes. A une certaine époque, ces Zoocarpes rompent le tube extérieur en tout ſens, s'en échappent, le laiſſent élargi, vide & tranſparent comme du verre, & nagent en grande quantité, avec des mouvemens très-rapides, autour des débris du tube qui les avoit nourris.

Le *Conferva diſſiliens* de Dilwyn eſt un Cadmus, dont les Zoocarpes nous paroiſſent être le *Monas* ou l'*Enchelis pulviſculus* de Muller. On voit ſouvent ces derniers, confondus avec la matière verte de Prieſtley par les naturaliſtes qui ont trouvé cette ſubſtance animale, colorer en nuances du plus beau vert les limites de l'eau qu'on tient dans les vaſes où l'on élève des Conferves, ou certains foſſés dans leſquels ſe développent bientôt de nouveaux *Cadmus*. Nous n'avons point encore obſervé les Zoocarpes de ce genre au moment où ils ſe fixent ſur quelque corps étranger, pour y ſubir la métamorphoſe que nous avons vue ſi diſtinctement dans le genre précédent.

Tels ſont les genres & les tribus que nous avons cru être autoriſés à établir parmi les Arthrodiées; nous entrerons dans quelques autres détails ſur chacun des genres de cette famille dont l'animalité ne ſauroit être conteſtée, aux articles où il en ſera traité en particulier, ainſi qu'à l'article des Pſychodiaires.

Certains *Scytonema* & *Bangia* de Lyngbye nous paroiſſent pouvoir être répartis dans les genres Tirésias & Cadmus, ou devoir fournir, quand les eſpèces en ſeront examinées de nouveau, quelqu'autre genre dans la tribu des Zoocarpes (1).

Le *Conferva annulina* de Roth (*Cat. III. p.* 211. *pl.* 7), nous paroît devoir rentrer encore dans cette tribu, & pourra y former un genre de plus.

Rafineſque a donné le nom d'*Arthrodie* à un genre de Cryptogames, que nous croyons fort étranger à nos Arthrodiées.

(1) C'eſt à tort que nous avions ſoupçonné les Proliféres de Vaucher d'y pouvoir être intercalées.

Quant au genre Amaſperme de cet auteur, on peut préſumer, d'après la deſcription encore imparfaite qui nous en a été donnée, que deux de ſes eſpèces au moins appartiennent à la famille des Arthrodiées.

Le *Conferva Chthonoplaſtes* de Mertens (*Flor. dan. tab.* 1485) eſt peut-être auſſi une Arthrodiée qui, mieux examinée, appartiendroit à la ſeconde tribu, mais qui, à coup ſûr, n'eſt pas la même choſe que le *Chthonoplaſtes* de Lyngbye, évidemment une Vaginaire.

La production ſingulière, décrite par Muller dans les *Actes de l'Académie de Stockholm* (1783. *p.* 80. *t. III. fig.* 6 & 7), ſous le nom de *Conferva annillaris*, eſt, comme nous l'avons vu, une Achnanthe incomplète.

Enfin, Grateloup nous a communiqué, ſous le nom de *Mucida*, un genre de production aquatique qui peut appartenir à la famille que nous venons d'établir; ce ſavant lui aſſigne les caractères ſuivans : filamens très-fins, articulés, oſcillans, renfermés dans un mucilage, & nageant à la ſurface des eaux ſtagnantes en nébuloſités fugaces preſqu'impalpables.

Il eſt probable que beaucoup d'Infuſoires de couleur verte ſont des Zoocarpes, ou l'état animé des Arthrodiées qui ſe reproduiſent par leur moyen. Peut-être auſſi les gemmes, de la tribu des Conjugées, ſont-ils des Zoocarpes; mais ne les ayant point encore ſaiſis dans leur état vivant, nous ne l'affirmerons pas. La manière dont Vaucher a deſſiné leur développement en filets conferviformes, & que nous avions remarquée dès long-temps, nous confirme aujourd'hui dans cette idée.

(B. de St. Vincent.)

ARTICULATIONS DES ZOOPHYTES.

Les articulations des Zoophytes n'ont aucun rapport avec celle des animaux ſymétriques; dans ces derniers, les organes du mouvement ſont articulés avec le tronc ou la charpente ſolide, compoſée elle-même de pièces nombreuſes articulées entr'elles; dans les premiers, ces articulations varient ſuivant les familles & même ſuivant les genres.

Les Aſtéries offrent de véritables articulations dans les rayons de leur corps ſtelliforme; les Crinoïdes dans leurs tiges & dans toutes leurs autres parties, quelques inteſtinaux dans tout leur corps ou dans une partie ſeulement; on n'en obſerve point dans les polypiers ſarcoïdes; le ſeul genre Adéone, dans les polypiers entièrement pierreux, offre une tige articulée & lie cette diviſion à celle des flexibles par les Iſidées, ayant l'axe des tiges & des rameaux articulé. Les Gorgoniées, les Spongiées, les Tubulaires en ſont dépourvues; on les trouve dans les Corallinées, dans preſque toutes les Sertulariées, dans toutes les Cellariées.

Dans les Iſidées, les articulations ſont alternativement cornées & pierreuſes. En général, les premières ſont moins épaiſſes & moins larges que les ſecondes; ſouvent elles ſont diſcoïdes, tandis que les autres ont une longueur conſidérable. Quelquefois la tige & les principaux rameaux ſont articulés; les ramuſcules ne le ſont jamais. Dans l'état de vie & d'intégrité, une écorce animée, plus ou moins épaiſſe, couvrant tout le polypier, empêche d'obſerver les articulations de l'axe.

Les articulations des Corallinées varient dans les différens genres. Nulles dans les Udotées, bien ſenſibles dans les Halimèdes, elles le deviennent encore davantage dans les Amphiroés, qui les ont preſque ſemblables à l'axe des Iſidées. Les Corallinées & les Janies les ont très-rapprochées, quoique bien diſtinctes. Les Neſées ont les filamens de leur tête articulés comme les Janies; & leur tige annelée comme dans les Galaxaures, ou unie comme dans les Acétabulaires & les Tubulaires.

Preſque toutes les Sertulariées ont des articulations bien marquées; la ſubſtance de ces polypiers étant homogène, ces articulations ne reſſemblent en rien à celle des polypiers corticifères. Il ſemble qu'elles ſont formées par une ſorte de prolification, c'eſt-à-dire, par un être qui ſe développe au-deſſus d'un être ſemblable au dernier. Rarement il exiſte des cloiſons horizontales au point des anneaux articulaires.

Dans les Cellariées, les articulations ſont beaucoup plus marquées que dans les Sertulariées, & quelquefois il y en a de deux ſortes, d'abord entre les cellules, enſuite entre les groupes des cellules.

Les Fluſtrées & les Celléporées ne ſont jamais articulées. Quant aux Infuſoires, il faut attendre les ouvrages de notre collaborateur M. Bory de Saint-Vincent, pour connoître les animaux qui forment le dernier échelon des êtres organiſés.

ASCARIDE; *aſcaris.*

Genre de Vers inteſtinaux de l'ordre des Nématoïdes.

Corps alongé, cylindrique, atténué aux deux extrémités; tête munie de trois tubercules; organe génital mâle, extérieur, double.

Aſcaris; auctorum.

Fuſaria; Zeder.

Les Aſcarides forment un genre très-nombreux en eſpèces, & très-naturel autant par leur organiſation interne que par leurs formes extérieures.

On les a rencontrés dans preſque tous les animaux ſoumis aux recherches helminthologiques. La même eſpèce d'Aſcaride ſe trouve ordinairement chez pluſieurs animaux du même genre ou de genres voiſins; ſouvent auſſi le même animal nourrit pluſieurs eſpèces d'Aſcarides. La plupart habitent l'intérieur du canal inteſtinal & peuvent s'y mouvoir librement; quelques-uns ſe rencontrent ſous le péritoine, à la ſurface des organes qu'il recouvre: l'on a trouvé quelques Aſcarides dans des dégénéreſcences tuberculeuſes des organes digeſtifs; enfin on en a obſervé dans les poumons de quelques reptiles, les branchies de quelques poiſſons, & même dans les interſtices des muſcles du dos d'une Perche.

Les Aſcarides ſont alongés, cylindriques, atténués aux deux extrémités, tantôt également, tantôt inégalement. Leur ſurface extérieure eſt unie & parſemée de ſtries circulaires, régulières & très-rapprochées, qui donnent à ces animaux un aſpect annelé. Quelques petites eſpèces en paroiſſent dépourvues; au moins leur peau, examinée au microſcope, ne me les a point préſentées. Une ſeule eſpèce eſt couverte d'aiguillons. Quelques Aſcarides ne parviennent qu'à une demi-ligne de longueur, d'autres atteignent juſqu'à dix-huit pouces; leur couleur varie peu; ils ſont en général demi-tranſparens ou d'un blanc ſale ou roſé. Dans la plupart des eſpèces on peut diſtinguer au travers de la peau le canal digeſtif, toujours de couleur foncée, & les nombreuſes circonvolutions des ovaires ou du conduit ſéminifère, toujours d'un blanc de lait.

La tête des Aſcarides eſt formée par trois tubercules ordinairement égaux; deux correſpondent à la face inférieure de l'animal & le troiſième à ſa face ſupérieure. Le volume & la forme des tubercules ſont conſtans pour tous les individus de la même eſpèce & du même âge, mais ils varient ſuivant les eſpèces, & dans les très-jeunes individus, ils ne ſont quelquefois pas développés. Le plus grand nombre des eſpèces, grandes & moyennes, ont leurs tubercules parfaitement circonſcrits: ceux-ci ſont ronds, ovoïdes, elliptiques, ſubtriangulaires, aplatis, &c. Leur volume n'eſt pas toujours en rapport avec celui de l'animal. Quelques Aſcarides, quoique grands, ont de petits tubercules, & réciproquement. Ces productions, qui couronnent ou plutôt qui forment leur tête, ont reçu différens noms. La plupart des naturaliſtes allemands les nomment *Valvules;* M. Cuvier, *Papilles charnues;* M. de Blainville, *Nodules.* Quoi qu'il en ſoit, elles ſont formées par un repli de la peau, plus épaiſſe dans cette partie, & s'enlèvent avec elle. J'ai conſtaté ce fait pluſieurs fois ſur l'Aſcaride lombricoïde & ſur ceux de la poule & du canard. Les plans muſculeux qui concourent à former l'enveloppe des organes de l'Aſcaride paroiſſent ſe terminer à la portion adhérente des tubercules; du moins, en les enlevant, j'ai toujours entraîné avec eux des lambeaux de ces plans muſculeux. Soumis au microſcope, les tubercules de l'Aſcaride lombricoïde m'ont préſenté, dans leur intérieur, une tache blanche, comme granulée, biſurquée en avant; les tuber-

cules des autres Vers que j'ai examinés étoient entièrement transparens; je n'ai pu y découvrir de fibres musculaires. Par leur bord interne, ces organes sont adhérens au pourtour de la bouche, au moyen d'une membrane. Ils sont susceptibles de s'écarter & de se rapprocher, & sont destinés à protéger probablement l'ouverture du canal intestinal; peut-être aussi sont-ils pour les Ascarides ce que sont les tentacules & les antennes pour d'autres animaux. Dans la plupart des petites espèces, les tubercules ne sont point exactement circonscrits, & ne sont distincts qu'en avant, où ils présentent trois crénelures arrondies.

Entre les tubercules se trouve l'ouverture antérieure du canal intestinal ou la bouche; après la mort, elle est toujours cachée par ces organes qui sont rapprochés; pendant la vie, lorsque ceux-ci sont écartés, on la voit saillir sous la forme d'un petit mamelon percé à son entrée d'une ouverture triangulaire dans l'Ascaride lombricoïde; je n'ai pu distinguer, dans les autres espèces plus petites, si cette forme étoit constante, mais cela me paroît présumable.

Le corps commence immédiatement après les tubercules, & forme la totalité de l'animal, puisque la queue n'en est point distincte, & qu'elle n'est que son extrémité terminée en pointe plus ou moins aiguë; il n'y a qu'un très-petit nombre d'espèces qui présentent une queue distincte du corps. Celui-ci est cylindrique, un peu renflé vers sa partie moyenne; son intérieur offre une cavité longitudinale remplie par les organes digestifs & génitaux. Les parois de cette cavité sont formées par la peau & par deux plans de fibres musculaires.

La peau est assez épaisse, intimement adhérente au plan musculaire sous-jacent. Complétement isolée des muscles, elle paroît tout-à-fait transparente; on n'y voit aucune trace de fibres; les stries circulaires dont nous avons parlé restent imprimées sur la peau, en creux à l'extérieur, en relief à l'intérieur; elle ne m'a paru nullement poreuse, quoiqu'examinée avec les plus fortes lentilles d'un bon microscope. Il est pourtant probable qu'elle est percée d'une multitude de pores, puisque les Ascarides, mis dans l'eau, s'en pénètrent au bout de quelque temps, au point que j'en ai vu dont la peau s'étoit déchirée, tant ils étoient gonflés par l'absorption du liquide. Au reste, ce phénomène est commun à la plupart des Nématoïdes & paroît être un effet cadavérique. La peau présente, dans un petit nombre d'espèces, deux sillons latéraux peu profonds, qui règnent de la tête à la queue, & chez un bien plus grand nombre, deux prolongemens membraneux, plus ou moins saillans, dont la forme varie beaucoup; ils occupent la même place que les sillons. Dans le point où ces sillons ou prolongemens existent, les stries circulaires sont interrompues.

Au-dessous de la peau se trouve un premier plan très-mince de fibres musculaires, disposées circulairement & régnant dans toute la longueur du ver. Il est tellement adhérent à la peau, qu'on l'enlève presque toujours, en tout ou en partie, en détachant cette dernière: il m'a paru interrompu dans les Ascarides qui ont des sillons ou des prolongemens membraneux longitudinaux. Le second plan, composé de fibres musculaires longitudinales, est beaucoup plus épais que le précédent, auquel il adhère intimement par sa surface externe; il s'étend, comme lui, depuis les tubercules jusqu'au bout de la queue. Sa surface interne est libre & couverte d'une infinité de filamens qui la font paroître comme tomenteuse, surtout dans le tiers antérieur, où ces filamens sont beaucoup plus nombreux qu'ailleurs. L'*Ascaris lumbricoïdes* est celui qui en possède le plus; les *Ascar. funiculus*, *crassa*, *collaris*, *simplex*, m'en ont présenté beaucoup moins; peut-être cela tient-il à ce qu'étant plus petits, leurs filamens échappent plus facilement à l'œil, quoiqu'armé du microscope. Un grand nombre de ces filamens adhèrent, par une de leurs extrémités, au tube digestif & aux organes génitaux qu'ils retiennent en place. Sont-ce des vaisseaux absorbans, comme le pense M. Rudolphi? Sont-ce des filamens nerveux ou seulement cellulaires? C'est ce que je ne puis décider.

Toute la longueur de ce plan musculaire interne est parcourue par quatre sillons, dans lesquels sont logés quatre cordons, dont deux sont situés aux extrémités du diamètre transversal & les deux autres aux mêmes points du diamètre vertical.

Les deux premiers qui correspondent aux points où se trouvent à l'extérieur les sillons, ou les membranes latérales, quand ils existent, sont cylindriques & s'étendent depuis les tubercules de la tête jusqu'au bout de la queue; leur volume est assez considérable. D'abord assez ténus, ils grossissent insensiblement jusqu'au tiers antérieur ou jusqu'à la moitié du ver, puis ils diminuent peu à peu, en conservant cependant un certain volume jusqu'au bout de la queue, sans que j'aie pu apercevoir bien distinctement de quelle manière ils s'y terminent. Ils sont solidement fixés au plan musculaire par des filamens qui croisent leur direction & qui les font paroître comme étranglés de distance en distance. Ces cordons sont parcourus par un canal qui contient une matière tantôt blanche, tantôt rouge ou rougeâtre, ou transparente, mais qui n'est point fluide, du moins après la mort. M. Rudolphi, &, d'après lui, plusieurs naturalistes ont regardé ces cordons comme deux muscles; examinés au microscope avec le plus grand soin, ils ne m'ont point offert de fibres musculaires; ils n'ont nullement l'aspect ni la disposition des muscles: des auteurs les ont regardés comme des nerfs, d'autres comme des vaisseaux ou des organes respiratoires: il est beaucoup plus fa-

cile de dire ce qu'ils ne ſont pas, que de déterminer poſitivement leurs uſages. Ces organes ſe voient très-diſtinctement au travers de la peau dans les grandes eſpèces.

Les deux autres cordons (1) règnent de même dans toute la longueur de l'animal; je n'ai pu voir diſtinctement où ils commencent, ni comment ils ſe terminent. Ils ſont très-blancs, beaucoup plus petits que les précédens, légèrement flexueux, très-adhérens au plan muſculaire, qui, dans cet endroit, eſt plus mince qu'ailleurs; ils préſentent de petits renflemens très-rapprochés les uns des autres. En examinant pluſieurs de ces renflemens au microſcope, j'ai cru voir qu'il en partoit une infinité de filamens exceſſivement ténus. M. Otto (*Magazin der Geſellsch' naturf. freunde B. VII. Berlin*, 1816. *p.* 227. *tab. VI. fig.* 6.) regarde ces cordons comme des nerfs. M. Laennec (*Dict. des Scien. méd. tom. II. p.* 342) avoit déjà profeſſé la même opinion; malgré qu'elle ne ſoit pas entièrement partagée par M. Rudolphi, elle me ſemble la plus probable. Celui de ces cordons qui répond à la face abdominale eſt coupé, dans la femelle, par le vagin dans le point où il ſe réunit à la vulve.

La queue de la plupart des Aſcarides, comme je l'ai déjà dit, n'eſt point diſtincte du corps, & l'on déſigne par cette expreſſion la portion qui s'atténue ſubitement & qui ſe termine en pointe plus ou moins obtuſe, plus ou moins alongée, &c. La diſpoſition de cette partie n'eſt ſouvent point ſemblable dans le mâle & dans la femelle de la même eſpèce; la queue des femelles eſt le plus ordinairement droite, celle des mâles eſt preſque toujours courbée du côté de l'abdomen ou infléchie; quelquefois c'eſt tout le contraire. Quelques-unes des petites eſpèces ont la queue diſtincte du corps par un rétréciſſement ou toute autre marque. L'anus eſt aſſez conſtamment placé près du bout de la queue; il ſe préſente ſous la forme d'une fente tranſverſale ſouvent arquée, dont les deux lèvres ſont plus ou moins ſaillantes.

Le tube digeſtif n'eſt point tout-à-fait diſpoſé de la même manière dans les grandes & dans les petites eſpèces. Les premières ont l'œſophage court, à parois muſculeuſes fort épaiſſes, de couleur griſâtre; il eſt parcouru par un canal très-étroit. Un étranglement profond le ſépare de l'inteſtin, qui eſt un peu plus volumineux, mais ſes parois ſont beaucoup plus minces & ſon canal beaucoup plus grand. Il ne forme point de flexuoſités, & s'étend, à peu près droit, depuis l'œſophage juſqu'à l'anus; il eſt un peu aplati & rempli par un liquide de couleur verdâtre ou rougeâtre; il ne préſente aucune dilatation, ſeulement il augmente un peu de volume dans le tiers poſtérieur, puis il ſe rétrécit & ſurtout s'aplatit en approchant de l'anus, où il ſe termine. Le canal inteſtinal eſt formé de deux membranes, une externe, liſſe, tranſparente; l'autre, plus épaiſſe, pliſſée, de couleur verdâtre, ſe déchirant facilement. Dans les petites eſpèces, le canal inteſtinal forme une ou deux dilatations globuleuſes, que les auteurs nomment *eſtomacs*; dans le reſte de ſon étendue, il préſente quelques ſinuoſités, puis ſe rétrécit beaucoup & ſe termine à l'anus, qui parfois eſt placé à une aſſez grande diſtance du bout de la queue.

Quelques auteurs, & Redi entr'autres, avoient cru que les Aſcarides étoient hermaphrodites. Le plus ſimple examen démontre bientôt que ces animaux ont conſtamment les ſexes ſéparés ſur des individus différens; les mâles ſont au moins d'un tiers plus petits & beaucoup moins nombreux que les femelles.

L'appareil génital du mâle ſe compoſe, 1°. d'une verge double, ou plus exactement de deux verges rétractiles; 2°. d'un conduit ſéminal placé dans la cavité du corps, autour de l'inteſtin. Les verges varient beaucoup de longueur & de forme; quelques grandes eſpèces, telles que l'Aſcaride lombricoïde, ont ces organes très-courts, tandis que quelques petites eſpèces en ont de fort longs qui égalent même le quart de la longueur de l'animal, comme dans l'Aſcaride véſiculaire; elles ſont en général arrondies, quelques-unes aplaties, rarement droites, preſque toujours courbées diverſement. Leur ſommet eſt pointu ou terminé par un petit crochet, ou une eſpèce de tubercule; elles ſont quelquefois de longueur inégale. Dans le plus grand nombre des Aſcarides, les verges ſortent par l'anus; dans un petit nombre elles ſortent par une ouverture particulière placée tantôt au devant, tantôt en arrière, mais toujours très-près de l'anus.

Les obſervations qui ſuivent n'ont été conſtatées que ſur l'Aſcaride lombricoïde, dont j'ai diſſéqué pluſieurs mâles. Ses verges, qui n'ont guère qu'une ligne de longueur, ſont groſſes comme un petit crin de cheval; elles ſont placées derrière la fin de l'inteſtin, & enveloppées chacune dans une gaîne membraneuſe particulière qui vient s'ouvrir dans la paroi poſtérieure de l'inteſtin, près de l'anus, ou même dans l'épaiſſeur de ſon rebord poſtérieur; par ſon extrémité oppoſée, la gaîne eſt adhérente à la baſe de la verge. Après en avoir extrait cette dernière, j'ai examiné la gaîne avec le plus fort objectif du microſcope compoſé, je n'ai pu y voir de fibres; cependant il eſt très-probable qu'elle peut ſe contracter, & qu'elle eſt deſtinée à faire ſaillir au dehors l'organe qu'elle renferme. Celui-ci eſt cylindrique, un peu renflé à ſon extrémité adhérente, pointu à ſon extrémité libre; il n'eſt nullement creux; coupé en très-petits morceaux, je n'ai pu y voir de canal; il eſt d'une conſiſtance aſſez conſidéra-

(1) C'eſt-à-dire, ceux qui ſont placés aux extrémités du diamètre vertical.

ble, & fait éprouver, lorſqu'on le coupe entre un morceau de verre & le dos d'un canif, la même réſiſtance qu'un crin de cheval long-temps macéré. A la baſe de la verge ſe voient deux petits prolongemens qui paroiſſent du même tiſſu; chaque prolongement eſt bifurqué & adhère, par cette bifurcation, à des fibres muſculaires, dont on voit les débris lorſque la verge eſt arrachée. Je n'ai pu diſtinguer comment ces prolongemens tiennent aux muſcles; je préſume qu'ils ſont logés dans l'épaiſſeur du plan longitudinal.

Le conduit ſéminifère eſt long de deux à trois pieds; il forme un grand nombre de replis qui s'étendent juſqu'à la partie moyenne du ver. Ces replis ſont placés autour de l'inteſtin, ſans l'entourer en ſpirale, puiſqu'on peut les développer entièrement ſans rompre la continuité de l'inteſtin. Le conduit ſéminifère s'ouvre dans ce canal très-près de l'anus, vis-à-vis l'ouverture par laquelle ſort la double verge. Il eſt d'abord étroit, ſes parois ſont épaiſſes; il s'élargit enſuite inſenſiblement, ſes parois s'amincifſent, il acquiert le volume d'une plume de pigeon, il eſt placé ſous l'inteſtin, & ne forme aucun repli dans l'étendue d'un pouce & demi. Toute cette portion, qu'on pourroit appeler *véſicule ſéminale*, eſt ſéparée du reſte du conduit par un rétréciſſement profond, garni intérieurement d'une valvule. Au-delà du rétréciſſement, le conduit ſéminifère commence à diminuer de volume, ſe replie un très-grand nombre de fois, & devient auſſi ténu qu'un fil de ſoie. Un peu avant ſa terminaiſon, il forme une anſe lâche autour de l'inteſtin ſans y adhérer, & la portion qui paſſe au-deſſus vient entourer celle qui paſſe au-deſſous par un nœud lâche que je n'ai pu défaire, parce qu'il étoit embarraſſé par une matière glutineuſe; l'extrémité de ce long conduit eſt libre, & ſe termine à une ou deux lignes du nœud (1). Cette diſpoſition eſt ſi extraordinaire, que je crus, après avoir diſſéqué un ſeul Aſcaride, qu'elle étoit accidentelle; mais elle s'eſt préſentée de la même manière ſur tous les mâles que j'ai eu occaſion d'obſerver. La capacité du conduit ſéminifère eſt remplie par une matière blanche fluide; en l'examinant au microſcope, on voit qu'elle eſt formée d'une infinité de corpuſcules arrondis, nageant dans un liquide tranſparent; chaque corpuſcule paroît être formé par la réunion d'une multitude de petits grains dont la ténuité eſt extrême; j'ai vu pluſieurs de ces corpuſcules ſe déſagréger & tous leurs grains devenir flottans dans la gouttelette d'eau avec laquelle je les avois humectés. Ils ſont ronds & tranſparens.

L'appareil génital de la femelle ſe compoſe, 1°. d'une ouverture extérieure ou vulve; 2°. d'un petit canal ou vagin; 3°. d'un utérus; 4°. de deux canaux fort longs que l'on nomme les *ovaires*.

La vulve eſt une petite fente tranſverſale ſouvent indiquée par un léger rétréciſſement circulaire. Dans les grandes eſpèces, elle eſt placée au tiers antérieur, ou à la moitié du ver; dans la plupart des petites, elle eſt plus rapprochée de l'anus; dans les unes & les autres, elle ſe voit à la ſurface inférieure. Le vagin eſt très-étroit; ſa longueur varie ſuivant les eſpèces; elle eſt de cinq à ſix lignes dans l'Aſcaride lombricoïde. L'utérus eſt très-court & triangulaire; ſon angle inférieur s'abouche avec le vagin, & ſes deux angles ſupérieurs donnent naiſſance aux ovaires, qui, dans ce point, ont le volume d'une plume de pigeon; ils ſe dirigent vers la queue de l'animal, ſe rétréciſſent inſenſiblement en formant un très-grand nombre de replis, & acquièrent la ténuité d'un fil de ſoie. Quoique j'aie eſſayé, à pluſieurs repriſes, de développer les ovaires de diverſes eſpèces d'Aſcarides, je n'ai pu y parvenir complétement, parce que leurs derniers replis étoient retenus par une matière glutineuſe. D'après MM. Rudolphi & Laennec, les ovaires ſe terminent en s'anaſtomoſant enſemble (1). Ils ſont proportionnellement plus gros & moins longs dans les petites eſpèces que dans les grandes; dans l'Aſcaride lombricoïde, leur longueur eſt de ſix à ſept pieds. Les ovaires ſont formés de deux membranes; une extérieure liſſe, tranſparente, où l'on aperçoit quelques fibres tranſverſales; l'autre inférieure, plus épaiſſe, eſt couverte de lignes opaques entre-croiſées, qui forment un très-grand nombre de pentagones irréguliers.

Preſque tous les Aſcarides ſont ovipares; leurs œufs, exceſſivement nombreux, ſont ovalaires ou ronds; la plupart offrent une ſurface rugueuſe & ſont marqués d'une tache blanche plus ou moins large, plus ou moins irrégulière. Les œufs des petites eſpèces ſont auſſi gros & quelquefois plus

(1) Pour bien connoître la ſtructure des Aſcarides & de la plupart des vers intéſtinaux, il faut abſolument les diſſéquer dans l'eau. On ſe ſert à cet effet d'une tablette de cire, dans laquelle on a incorporé du noir d'ivoire réduit en poudre très-fine. Les bords de la tablette doivent être exhauſſés de quatre à cinq lignes, afin de contenir aſſez d'eau pour que le ver en ſoit recouvert partout. On fixe l'animal par la tête & par la queue, au moyen d'épingles qui s'enfoncent facilement dans la cire; après l'avoir ouvert longitudinalement avec précaution, on écarte à droite & à gauche, & on retient, au moyen d'épingles, les deux bords de l'inciſion. Beaucoup de patience & un peu d'adreſſe ſuffiſent pour développer les organes découverts, dont on détruit les adhérences au moyen de groſſes épingles à pointe mouſſe. Bientôt ces parties flottent dans l'eau, & l'on peut étudier à ſon aiſe l'admirable organiſation de ces êtres, qui ſont, pour la plupart des hommes, des objets de dégoût & d'horreur.

(1) Je regrette beaucoup de n'avoir pu profiter du Mémoire de M. Cloquet ſur l'anatomie des vers intéſtinaux; quoiqu'annoncé depuis long-temps, ce Mémoire n'étoit point encore paru à l'époque (janvier 1822) où cet article a été livré à l'impreſſion.

que ceux des grandes. Deux ou trois eſpèces ſont vivipares.

On n'a point obſervé d'Aſcarides accouplés; ce que dit Goeze de l'accouplement de l'Aſcaride à queue courte eſt une erreur. Ce célèbre helminthologiſte a pris pour le mâle un des ovaires de la femelle, ſorti par une ouverture accidentelle près de la vulve.

L'on préſume que les Aſcarides ont un accroiſſement très-rapide. Lorſqu'ils ſont très-jeunes, ils ſont grêles, eu égard à leur longueur. On n'aperçoit au travers de leur peau que le canal inteſtinal; les organes génitaux internes ne ſont point viſibles; cependant ils exiſtent, mais ils ſont très-grêles, & ſouvent ne contiennent point d'œufs, ou s'ils en contiennent, ceux-ci ſont tranſparens.

M. Rudolphi a partagé les Aſcarides en quatre groupes, dont les trois premiers renferment les eſpèces bien connues, & la quatrième les eſpèces douteuſes.

Le premier ſe compoſe des Aſcarides également atténués aux deux extrémités; il eſt diviſé en deux ſections: la première comprend les eſpèces à tête nue; la ſeconde, les eſpèces dont la tête eſt ailée.

Le ſecond eſt formé par les Aſcarides dont l'extrémité antérieure eſt la plus groſſe; il eſt partagé en deux ſections: la première renferme les eſpèces à tête ailée; la ſeconde, les eſpèces à tête nue.

La troiſième renferme les Aſcarides dont l'extrémité antérieure eſt plus mince que la poſtérieure. Il eſt ſubdiviſé comme les précédens; dans la première ſection ſont réunies les eſpèces à tête nue, & dans la ſeconde les eſpèces à tête ailée.

Enfin, le quatrième groupe n'eſt point ſubdiviſé, & les Aſcarides qui le compoſent ſont rangés d'après l'ordre qu'occupent, dans le *Syſtema naturæ*, les animaux dans leſquels ils ſe rencontrent.

§. I. *Corps également atténué aux deux extrémités.*

a. *Tête nue.*

1. Ascaride lombricoïde.

Encycl. méth. pl. 30. *fig.* 1—3 (du cheval), d'après Goeze.

Aſcaris capite nudo, corpore utrinquè ſulcato, caudâ obtuſiuſculâ.

— Rud. *Syn. p.* 7. *n.* 1.

Lumbricus teres hominis; Redi, *Anim. viv. p.* 33—37. *vers. p.* 49—55. *tab. X. fig.* 1—4.

Aſcaris lumbricoïdes; Linn. *Syſt. nat. ed. XII. p.* 1076. *n.* 2. Muller, *Hiſt. verm. tom. I, pars II, p.* 35 (de l'âne ſauvage). Pallas, *N. nord. beytr. I.* 1. *pl.* 72. (de l'homme & du cheval, les autres eſpèces exclues). Bloch, *Abh. p.* 29. *tab. VIII. fig.* 4—6, qui repréſentent l'Aſcaride du cheval. Werner, *Brev. expoſ. p.* 75—84. *tab. VII. fig.* 153—159. Gmelin, *Syſt. nat. p.* 3029. *n.* 2. Schrank, *Verzeich. p.* 6. *n.* 21. Bosc, *Hiſt. nat. des vers, tom.* 2. *p.* 36. Cuvier, *Règn. anim. tom. IV. p.* 35. Bremser, *Lab. wurm. tab. I. fig.* 13—17. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. III. p.* 207. *n.* 1.

Aſcaris gigas; Goeze, *Naturgeſch. p.* 62—72. *a.* du cheval, *b.* de l'homme, *c.* du cochon, *d.* du veau. Les autres eſpèces exclues, *tab. I, fig.* 1—3, qui repréſentent l'Aſcaride du cheval.

Aſcaris equi; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3032. *n.* 23. Schrank, *Verzeich. n.* 23.

Aſcaris vituli; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3032. *n.* 21.

Aſcaris ſuis. Gmel. *Syſt. nat. p.* 3032. *p.* 24. Schrank, *Verzeich. n.* 24.

Fuſaria lombricoïdes; Zeder, *Nachtrag. p.* 25—31. *a.* du cheval, *b.* de l'homme, *c.* du cochon.

Tout le monde connoît cette eſpèce commune à l'homme & à quelques grands animaux. Sa longueur ordinaire eſt de cinq à huit pouces; ſa plus grande épaiſſeur, qui ſe trouve à la réunion du tiers moyen avec le tiers poſtérieur, eſt d'une ligne & demie à trois lignes; ſa couleur eſt ordinairement blanc grisâtre ou roſé. L'extrémité antérieure, ou la tête, a environ une demi-ligne de diamètre; elle eſt munie de trois tubercules petits, connivens, un peu moins larges que cette extrémité. Le corps cylindrique eſt atténué preſqu'également aux deux bouts; de chaque côté, & depuis la tête juſqu'à la queue, on remarque un ſillon étroit, peu profond, mais très-viſible. La queue de la femelle eſt droite & ſe termine en pointe un peu obtuſe; celle du mâle un peu plus aiguë & totalement infléchie. Dans les deux ſexes, l'anus eſt placé à peu de diſtance du bout de la queue, & donne paſſage, chez le mâle, aux deux verges, qui ſont courtes, preſque droites & rarement ſaillantes à l'extérieur. (*Voyez*, pour de plus longs détails, l'article placé à la tête du genre.)

Hab. Les inteſtins grêles de l'homme, du cheval, de l'âne, du bœuf & du cochon.

2. Ascaride alongé.

Aſcaris elongata; Rud.

Aſcaris capite nudo, corpore gracili utrinquè æqualiter attenuato, caudâ feminæ acutâ depreſſâ.

— Rud. *Syn. p.* 650. *n.* 28.

Ver blanchâtre, long de deux pouces; d'un quart de ligne de diamètre; reſſemblant au premier aſpect à un Echinorhynque. Sa tête eſt très-petite & préſente trois tubercules très-diſtincts; le corps

eſt peu atténué aux deux extrémités ; la queue eſt aplatie & aiguë.

Hab. Les inteſtins de l'Ouarine. *Olfers.*

3. Ascaride diſtant.

Aſcaris diſtans ; Rud.

Aſcaris capite nudo, corpore æquabili, caudâ maris inflexâ acutâ, feminæ rectâ ſubulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 38. *n.* 2.

Cette eſpèce (qui s'éloigne de celles du même genre par le lieu qu'elle habite & par la forme de la queue du mâle & de la femelle) eſt un peu groſſe, relativement à ſa longueur; elle eſt contournée en ſpirale & de couleur rouſſe. Le mâle eſt long d'un pouce & plus grêle que la femelle ; ſa tête préſente trois tubercules ; le corps eſt preſqu'égal dans toute ſon étendue, excepté vers la tête, où il eſt un peu atténué. La queue eſt bruſquement pointue & courbée en forme d'hameçon. Les deux verges ſont ſaillantes au dehors, très-longues, courbées ; une eſt conſtamment plus longue que l'autre. L'œſophage eſt en forme de maſſue ; l'eſtomac ſphérique; le reſte de l'inteſtin eſt droit & égal.

La femelle eſt longue d'un pouce & demi, & deux fois plus groſſe que le mâle ; la tête & le corps ſont diſpoſés comme dans celui-ci, mais la queue, au lieu d'être courbée & bruſquement terminée en pointe, eſt droite & longuement ſubulée. Le canal digeſtif le prolonge juſqu'à l'extrémité de la queue. Les ovaires ſont remplis d'œufs preſque ronds, tranſparens & marqués d'un point obſcur polymorphe.

Hab. M. Rudolphi a trouvé une vingtaine de ces Aſcarides dans le cœcum & le colon d'un Callitriche mort des ſuites d'une affection ſcrophuleuſe.

4. Ascaride véſiculaire.

Aſcaris veſicularis ; Frœlich.

Encycl. méth. pl. 32. *fig.* 24—29 (de l'outarde), d'après Bloch.

Aſcaris capite nudo, corpore utrinquè æqualiter attenuato, caudâ ſubulatâ rectiuſculâ, maris utrinquè alatâ.

— Rud. *Syn. p.* 38. *n.* 3.

Aſcaris papilloſa ; Bloch, *Abhandl. p.* 32. *tab. IX. fig.* 1—6. Gmel. *Syſt. nat. p.* 3034. *n.* 40. Schrank, *Verzeich. p.* 12. *n.* 44.

Aſcaris teres minor; Goeze, *Naturgeſch. p.* 86.

Aſcaris phaſiani ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 30—34. *n.* 40.

Aſcaris veſicularis ; Frœlich, *in Naturf.* 25. *p.* 85—88. *tab. III. fig.* 12—14. De Lamarck, *Anim. ſans vert. tom. III.* 207. *n.* 2.

Fuſaria reflexa; Zeder, *Nachtrag. p.* 33—36. *tab. IV. fig.* 7.

Vers longs de quatre à ſept lignes, demi-tranſparens : leur tête n'eſt point diſtincte du corps ; ſes tubercules ne ſe voient bien que dans les grands individus, & ne ſont diſtincts qu'en avant. Corps également atténué aux deux extrémités : on voit quelquefois à ſa ſurface de petites rides plus ou moins nombreuſes, mais elles ne ſont point conſtantes. La queue, dans les deux ſexes, eſt ſubulée & très-pointue ; elle eſt droite & longue dans la femelle ; dans le mâle, elle eſt courte, quelquefois réfléchie, & l'on diſtingue à ſa baſe deux expanſions membraneuſes, preſque demi-circulaires, tranſparentes, dirigées en deſſous, figurant une eſpèce de véſicule, entre leſquelles ſortent les deux verges, qui ſont longues & dirigées en arrière ; la tranſparence de l'animal permet de voir qu'elles ſe prolongent fort loin dans l'intérieur de ſon corps, & que leur longueur totale égale à peu près le quart de celle du ver. En obſervant l'organiſation de la queue du mâle avec le plus fort objectif d'un bon microſcope compoſé, j'ai vu qu'elle préſentoit conſtamment, en arrière des expanſions membraneuſes, quatre ou cinq petits corps arrondis, diſpoſés circulairement. On ne voit rien de ſemblable à la queue de la femelle.

Le tube inteſtinal eſt diſpoſé comme dans les petites eſpèces ; les ovaires ſont courts & remplis d'œufs gros, elliptiques, tranſparens aux deux bouts.

Hab. Les cœcums du Coq & de la Poule, du Faiſan doré, de l'Outarde, du Paon, de la Caille, *Rudolphi ;* de la Perdrix, du Faiſan ordinaire, *Frœlich ;* du Faiſan noir, de la Pintade, du grand Tétras, de la Gelinotte, de la Bartavelle, *Catalogue du Muſéum de Vienne ;* du Goeland à manteau gris, *Eudes Deslongchamps.*

Obſervations. J'ai été étonné de rencontrer dans le cœcum d'un goeland cet Aſcaride, qui paroît particulier aux Gallinacés. En le comparant avec les Aſcarides que j'ai recueillis dans les inteſtins de la poule & du faiſan ordinaire, je n'ai pu y voir la moindre différence, ſoit dans le mâle, ſoit dans la femelle.

Zeder avoit réuni, à tort, l'*Aſcaris veſicularis* avec un autre beaucoup plus grand, qui ſe trouve auſſi dans le coq, & que j'ai nommé *Aſcaris funiculus ;* il les avoit décrits tous deux ſous le nom de *Fuſaria reflexa.* M. Rudolphi, adoptant l'opinion de Zeder, les avoit décrits comme une ſeule eſpèce, ſous le nom d'*Aſcaris veſicularis* (*Entoz. hiſt. vol.* II, *pars I, p.* 129—132). Dans le premier Supplément de ſon *Synopſis, p.* 268, le célèbre helminthologiſte de Berlin ajoute que de nouvelles obſervations lui ont fait reconnoître que ces eſpèces devoient être ſéparées, & que le grand Aſcaride du coq devoit peut-être

le rapporter au *Fusaria inflexa* de Zeder ; que du reste n'ayant jamais vu les mâles de cet Ascaride, il ne pouvoit décider entièrement la question. J'ai été plus heureux que M. Rudolphi ; j'ai trouvé des mâles du grand Ascaride du coq, & j'ai pu me convaincre que c'est une espèce particulière. Voyez *Ascaris funiculus*.

5. Ascaride strongylin.

Ascaris strongylina ; Rud.

Ascaris capite nudo, corpore utrinquè æqualiter attenuato, caudâ maris alatâ mucronatâ, feminæ subulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 651. *n.* 29.

Vers longs de deux à trois lignes ; tête distincte, à trois tubercules un peu oblongs. Le corps est également atténué aux deux extrémités. La queue du mâle, très-obtuse, est terminée par un appendice mucroné, auquel vient aboutir une ligne saillante placée sur le dos de l'animal ; en dessous & à la base de cet appendice on voit deux prolongemens membraneux arrondis. La queue de la femelle est droite, longue & très-finement subulée.

Hab. Les intestins du *Crypturus tinamus* & du *Tetrao uru* (oiseaux du Brésil). *Natterer.*

6. Ascaride cordelette.

Ascaris funiculus. (E. D.)

Encycl. méth. pl. 30. *fig.* IIA. II, d'après Goeze.

Ascaris capitis paulùm discreti tuberculis rotundato-obtusis, corpore æquali elongato vix attenuato, caudâ acutiusculâ, maris brevissimâ. N.

Ascaris teres galli (major) ; Goeze, *Naturgesch. p.* 76. 85. 86. *tab. fig.* 4. 7. 8.

Ascaris galli, n. 43 ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3034.

Ascaris gallinæ, n. 44 ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3034.

Ascaris galli ; Schrank, *Verzeich. p.* 9. *n.* 31.

Vers longs de deux à quatre pouces, d'un quart à un tiers de ligne de diamètre, demi-transparens, paroissant jaune-verdâtres à cause de la couleur de l'intestin. Les tubercules de la tête sont gros, arrondis, un peu écartés, peu distincts en arrière : corps mince, eu égard à sa longueur, égal & à peine atténué à ses deux extrémités, ce qui lui donne quelque ressemblance avec un fragment de corde à boyau. La queue de la femelle est droite & se termine en pointe peu alongée, un peu aiguë. L'anus, éloigné d'une à deux lignes de cette extrémité, présente une fente transversale dont les bords sont légèrement saillans. Dans le mâle, la queue est plus courte & commence d'une manière plus subite ; elle se termine par un petit mamelon un peu pointu. Au-devant de la queue, le corps offre en dessous une petite surface légèrement aplatie, près des bords de laquelle existent deux sillons courbes, à convexité extérieure ; au milieu d'eux on voit une ouverture par laquelle sortent les deux verges, courtes & divergentes. Plus en avant, on voit une autre petite surface séparée de la première par un troisième sillon transversal. Cette surface présente, à sa partie moyenne, une ouverture ronde ; c'est l'anus. Le canal intestinal est disposé comme dans les grandes espèces. Ses ovaires sont très-grêles, même chez les individus adultes. Les œufs sont ovales & marqués dans leur milieu d'un tache blanche.

Hab. J'ai trouvé cet Ascaride assez fréquemment dans les intestins grêles & quelquefois dans les cœcums du Coq & de la Poule.

J'ai rétabli cette espèce, elle est très-distincte, & avoit été confondue par Zeder avec l'*Ascaris vesicularis*, & par M. Rudolphi avec le *Fusaria inflexa* de Zeder.

7. Ascaride infléchi.

Ascaris inflexa ; Rud.

Ascaris membranâ laterali tenuissimâ, caudâ feminæ inflexâ, subtùs planiusculâ.

— Rud. *Entoz. hist. tom. II. pars I. p.* 132. *n.* 4.

Ascaris teres (anatis) ; Goeze, *Naturgesch. p.* 85.

Ascaris lumbricoïdes ; Bloch, *Beschäft. der Berl. Ges. naturf. fr. IV. p.* 552.

Ascaris anatis ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3033. *n.* 35.

Fusaria inflexa ; Zeder, *Naturgesch. p.* 103. *n.* 3.

Ascaris inflexa ; Rudolphi, *Syn. p.* 38. *n.* 4.

Vers longs de deux à trois pouces ; les femelles (les seules que Zeder ait vues) ont le corps cylindrique, également atténué aux deux extrémités ; sur ses parties latérales se trouve une membrane très-petite, qui se prolonge vers l'anus. La queue est convexe en dessus, plane en dessous ; son sommet est transparent & infléchi.

Hab. Les intestins des Canards sauvage & domestique. *Zeder.*

8. Ascaride épais.

Ascaris crassa. (E. D.)

Ascaris capite discreto, corpore æqualiter attenuato crasso ; caudâ feminæ breviore acutâ, maris inflexâ apice longiore reflexo. N.

Vers longs d'un à deux pouces & demi, très-gros, proportionnellement à leur longueur, grisâtres & demi-transparens lorsqu'ils sont vivans ou frais, blancs & opaques quand ils ont séjourné quelque temps dans l'esprit-de-vin. Leur tête de grosseur moyenne, très-distincte, a ses tubercules ovales & bien circonscripts. Le corps est atténué également & presque subitement aux deux extré-

mités. La queue de la femelle eſt droite & ſe termine par un petit mamelon aigu, très-près duquel ſe trouve l'anus. La queue du mâle eſt fortement infléchie; elle ſe termine par un mamelon aſſez gros, pointu, beaucoup plus long que celui de la femelle & réfléchi du côté du dos. A la baſe de ce mamelon ſe trouve l'anus, par lequel ſortent les deux verges, qui ſouvent ſont tellement rapprochées, qu'on croiroit qu'il n'en n'exiſte qu'une; leur longueur égale à peu près celle du mamelon de la queue. Les autres organes ſont diſpoſés comme dans les grandes eſpèces. Tous les individus que je conſerve dans l'eſprit-de-vin ſe ſont roulés en ſpirale; frais, ils étoient droits & ne préſentoient que quelques légères inflexions.

Hab. J'ai trouvé très-ſouvent une grande quantité de ces vers dans les inteſtins du Canard domeſtique, pendant les mois de mai & juin; j'ai rencontré preſqu'autant de mâles que de femelles.

Obſerv. Je n'ai pu reconnoître dans l'Aſcaride infléchi de Zeder (n°. 7) le ver que je décris ici. La préſence de la membrane latérale dans le premier & ſon abſence dans le ſecond ne permettent pas de les réunir.

Il eſt étonnant que M. Rudolphi, qui a ouvert tant d'animaux, n'ait jamais rencontré d'Aſcarides dans les Canards. J'en ai ſans doute examiné moins que le célèbre profeſſeur de Berlin, & cependant pluſieurs de ces oiſeaux m'ont préſenté l'*Aſcaris cruſſa*. Eſt-ce à la différence de localité qu'il faut attribuer cette ſingularité? Cela eſt préſumable.

9. Ascaride ſubulé.

Aſcaris ſubulata; Rud.

Aſcaris capite nudo, corpore utrinquè æqualiter attenuato, caudâ ſubulatâ, fœminâ rectæ depreſſâ, maris inflexâ utrinquè alatâ.

— Rud. *Syn. p.* 38. *n.* 5.

Aſcaris caprimulgi; Rudolphi, *Syn. p.* 55. *n.* 90.

Le mâle de cette eſpèce eſt long de ſept à huit lignes & la femelle de neuf à dix. La tête n'eſt point diſtincte du corps; ſes tubercules ſont très-petits & difficiles à voir. Le corps, dans la plupart des individus, eſt également atténué aux deux extrémités; quelques-unes ont l'extrémité poſtérieure un peu plus atténuée que l'antérieure. La queue du mâle eſt fortement infléchie; ſa pointe eſt très-longue, ſubulée & ailée des deux côtés. Les verges ſont ſiliformes, aiguës & alongées. La queue de la femelle eſt droite, déprimée & ſubulée. Les œufs, preſque ronds, laiſſent voir dans leur intérieur un fœtus roulé en ſpirale.

Hab. Les inteſtins de l'Engoulevent à col roux (eſpèce d'Eſpagne); *Catalogue du Muſéum de Vienne;* le cœcum de l'Engoulevent d'Europe; *E. Deſlonchamps.*

Obſerv. M. Rudolphi avoit placé parmi les eſpèces douteuſes les Aſcarides trouvés dans les inteſtins de l'Engoulevent d'Europe, & qui ſont partie de la collection des vers inteſtinaux du Muſéum de Vienne; j'ai eu occaſion de rencontrer dans les inteſtins du même oiſeau des Aſcarides qui ne diffèrent nullement de l'Aſcaride décrit ici, & qui doivent lui être réunis.

10. Ascaride crochet.

Aſcaris aduncа; Rud.

Aſcaris capite caudâque utriuſque ſexûs incurvâ, acutâ, nudis, corpore utrinquè æqualiter attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 39. *n.* 6.

Fuſaria aduncа; Zeder, *Naturgeſch, p.* 104. *n.* 9.

Ver long de quatre à dix-huit lignes, de couleur blanche. Les tubercules de la tête ſont aſſez grands; la bouche eſt viſible au milieu d'eux. Le corps eſt également atténué aux deux bouts & ne préſente nulle trace de membrane latérale. La queue, ſemblable dans les deux ſexes, eſt recourbée; ſa pointe eſt un peu obtuſe. Les deux verges ſont longues & courbées.

Hab. L'eſtomac & les inteſtins de l'Aloſe. *Rudolphi.*

11. Ascaride à étranglemens.

Aſcaris conſtrictа; Rud.

Aſcaris capite nudo truncato, corpore utrinquè æqualiter attenuato, caudâ rectiuſculâ obtuſâ.

— Rud. *Syn. p.* 39. *n.* 7.

Vers grêles, blancs, longs de quatre lignes à un pouce, roulés en ſpirale pendant leur vie, un peu courbés aux deux extrémités après leur mort. La tête tronquée offre des tubercules aſſez grands & obtus. Le corps, également atténué aux deux extrémités, préſente çà & là des rétréciſſemens; la membrane latérale ceſſe d'être viſible dans les points où ils exiſtent. Cette circonſtance porte à croire, d'après M. Rudolphi, que ces rétréciſſemens ne ſont point accidentels. La queue, obtuſe dans les grands individus, pointue dans les petits, eſt toujours percée d'une ouverture arrondie. Le canal inteſtinal eſt étroit à la tête & au cou; dans le reſte de ſon étendue il eſt plus ample; & offre de diſtance en diſtance quelques rétréciſſemens.

Hab. Sous la membrane péritonéale qui recouvre l'inteſtin de la Vive. *Rudolphi.*

12. Ascaride à tête ronde.

Aſcaris rotundatа; Rud.

Aſcaris capite rotundato nudo, corpore utrinquè æqualiter attenuato, apice caudæ brevi acuto inflexo.

— Rud. *Syn. p.* 39. *n.* 8.

Vers longs de huit à vingt lignes. La tête eſt arrondie, les tubercules diſtincts & de moyenne grandeur; le corps atténué également aux deux bouts. Quelques individus ont l'extrémité antérieure un peu plus atténuée que la poſtérieure. La pointe de la queue eſt aiguë & infléchie; les ovaires ſont très-grêles & tournés en ſpirale autour de l'inteſtin. M. Rudolphi a remarqué dans deux individus une eſpèce de tubercule placé près de la queue.

Hab. L'eſtomac & les inteſtins du Squale milandre, *Rudolphi*; l'eſtomac du Squale bleu; *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

13. Ascaride tranſparent.

Aſcaris pellucida; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis magnis obtuſis, corpore utrinquè æqualiter attenuato, apice caudæ obtuſo.

— Rud. *Syn. p.* 39. *n.* 10.

M. Rudolphi a décrit cette eſpèce d'après un ſeul individu trouvé ſous la membrane péritonéale du foie de la huppe. Voici la deſcription qu'il en donne : Aſcaride long de vingt-deux lignes, très-blanc, beaucoup plus tranſparent que les autres eſpèces de même volume; tête nue à tubercules grands, obtus, ſéparés; corps atténué également aux deux extrémités; ſommet de la queue obtus, en avant duquel ſe trouve l'anus, par où ſort un corps difficile à diſtinguer, & qui ſemble garni d'aiguillons.

Hab. Sous la tunique péritonéale du foie de la Huppe. *Treutler.*

14. Ascaride à grande bouche.

Aſcaris guloſa; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis elongatis; corpore utrinquè æqualiter attenuato; caudâ fœminæ rectâ ſubulatâ, maris acumine brevi divaricatâ.

— Rud. *Syn. p.* 40. *n.* 11.

C'eſt une des plus petites eſpèces de ce genre ſi nombreux. Il eſt un peu gros relativement à ſa longueur, qui varie de trois à cinq lignes. La tête offre trois tubercules diſtincts, un peu alongés. Une eſpèce de membrane latérale, placée ſur les côtés de la tête, a paru accidentelle à M. Rudolphi, qui n'a obſervé ces vers qu'après leur mort. Le corps eſt également atténué aux deux bouts. Dans la plupart des individus obſervés, la queue étoit courte, aiguë & courbée à droite ou à gauche. Dans quelques-uns, elle étoit droite & ſubulée. Le canal inteſtinal eſt fort remarquable; la bouche, ou plutôt le pharynx eſt grande & préſente une forme ovale lancéolée. L'œſophage eſt petit, cylindrique, plus long que le pharynx. L'eſtomac, preſque rond, eſt partagé par un rétréciſſement, ce qui le fait paroître double. L'inteſtin, plus grand que l'œſophage, eſt cylindrique, droit, renflé dans quelques points de ſon étendue, augmentant beaucoup vers l'extrémité de la queue, revenant antérieurement & ſe terminant à l'anus.

Les organes génitaux préſentent des ſingularités qui rendent très-difficile la détermination du ſexe. Dans quelques individus, les deux verges ſont placées tantôt en avant, tantôt en arrière de l'anus. Dans quelques autres, on voit un corps (eſt-ce la vulve?) grand, s'élevant à angle droit, duquel ſaille une partie bidentée. Ces particularités ſe remarquent indifféremment ſur les individus à queue divergente & à queue droite. L'analogie porte à croire que les premiers ſont des mâles & les ſeconds des femelles.

Hab. Le cœcum & le colon de la Tortue à marqueterie. *Rudolphi.*

15. Ascaride dactylure.

Aſcaris dactyluris; Rud.

Aſcaris capite nudo, corpore utrinquè æqualiter attenuato, caudâ fœminæ longâ, ſubulatâ, maris apice brevi obtuſo, depreſſo.

— Rud. *Syn. p.* 40. *n.* 12.

Très-petite eſpèce. Les mâles, contournés en ſpirale, ont à peine une ligne de longueur; les femelles atteignent une ligne ou une ligne & demie; elles ſont droites ou contractées; tous ſont blancs, & la plus grande partie de leur corps eſt tranſparente. La tête préſente trois tubercules & n'eſt point diſtincte du corps. La queue du mâle ſe termine par un ſommet obtus, déprimé, en avant duquel ſe trouve la double verge, tantôt libre, tantôt enveloppée dans une gaîne frangée comme chez les Spiroptères. La queue de la femelle eſt longue & ſubulée. L'œſophage eſt droit, très-étroit, beaucoup plus long dans le mâle que dans la femelle; il vient aboutir à un premier eſtomac preſque globuleux; un ſecond eſtomac, beaucoup plus grand, fait ſuite à celui-ci & ſe continue inſenſiblement avec l'inteſtin, qui eſt très-petit. Les œufs ſont elliptiques, oblongs, grands, marqués d'un point obſcur, à bords incilés.

Hab. Les gros inteſtins de la Tortue grecque, & s'y trouve quelquefois au nombre de pluſieurs centaines de mille. *Redi, Rudolphi, Bremſer.*

16. Ascaride à queue pointue.

Aſcaris ſpini caudâ; Olfers.

Aſcaris capite nudo ; corpore ſubæqualiter attenuato , caudâ feminæ rectâ ſubulatâ , maris incurvâ , alatâ , cuſpidatâ.

— Rud. *Syn. p.* 40. *n.* 13.

Cet Aſcaride , envoyé du Bréſil à M. Rudolphi par M. Olfers , eſt long de deux lignes à trois lignes & demie. La tête paroît avoir trois tubercules ; elle préſentoit une forme très-extraordinaire dans quelques individus , dont la peau étoit relâchée & ſembloit coiffée d'une eſpèce de *thiare*. Le corps des mâles eſt atténué également aux deux extrémités ; celui des femelles eſt plus gros en avant qu'en arrière ; la queue des premiers eſt courbée avec l'extrémité aiguë , & terminée par une pointe infléchie. Dans la concavité de la courbure ſe voient deux appendices ou ailes , entre leſquelles ſort l'organe génital court & pointu ; la queue de la femelle eſt droite & ſubulée ; à quelque diſtance de ſon extremité ſe trouve la vulve , ſe préſentant ſous la forme d'un cylindre , ou celle d'un gobelet. Les organes de la digeſtion ſont diſpoſés comme dans les petites eſpèces.

Hab. Les gros inteſtins du Monitor ou Sauvegarde d'Amérique. *Olfers.*

17. Ascaride androïque.

Aſcaris maſcula ; Rud.

Aſcaris capite nudo , corpore utrinquè æqualiter attenuato , caudâ maris inflexâ , obtuſiuſculâ ; feminæ rectâ mucronatâ.

— Rud. *Syn. p.* 653. *n.* 32.

Cet Aſcaride eſt long de trois à quatre lignes ; ſa tête nue ſe confond avec le corps ; celui-ci , également atténué aux deux extrémités dans la femelle , ſemble un peu plus gros en arrière dans le mâle ; la queue eſt infléchie , terminée par un ſommet court , un peu obtus , au-devant duquel ſe voient les deux verges courtes & infléchies. La queue de la femelle eſt droite , alongée & un peu pointue.

Hab. L'inteſtin d'une eſpèce de Couleuvre (non décrite) du Bréſil. *Natterer.*

Obſerv. Parmi les individus de cette eſpèce envoyés à M. Rudolphi , ſe trouvoit un ſeul mâle ; il étoit plus gros que les femelles : caractère qui forme une exception dans ce genre , où les dernières ſont plus grandes que les mâles. Les femelles obſervées par M. Rudolphi n'avoient point d'œufs dans leurs ovaires ; elles étoient peut-être dans la première époque de leur accroiſſement ; s'il en étoit ainſi , le caractère que l'on tire de la grandeur plus conſidérable des mâles ſeroit faux , & le nom ſpécifique de *maſcula* , impropre dans un genre où les eſpèces ſont uniſexuelles , le deviendroit encore davantage.

18. Ascaride unguiculé.

Aſcaris unguiculata ; Rud.

Aſcaris capite nudo ; corpore æqualiter attenuato ; caudâ maris unguiculatâ , feminæ rectâ ſubulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 653. *n.* 33.

Vers longs d'une demi-ligne à deux lignes ; leur tête nue , atténuée , eſt munie de trois tubercules aſſez diſtincts. Le corps eſt à peu près également atténué aux deux extrémités. La queue du mâle ſe diſtingue du corps par une légère crénelure , de laquelle on voit ſaillir une verge courte ; le bout de la queue eſt courbé , long , aigu , & figure aſſez bien l'ongle d'un oiſeau de proie. La queue de la femelle eſt droite , aplatie , ſubulée. L'œſophage eſt long , élargi à ſa baſe. L'eſtomac eſt preſque rond ; l'inteſtin , d'abord large , enſuite ſe rétrécit.

Hab. Les inteſtins d'une eſpèce d'Amphisbène (non décrite) du Bréſil. *Natterer.*

19. Ascaride acuminé.

Aſcaris acuminata ; Schrank.

Aſcaris capite nudo , corpore utrinquè æqualiter attenuato ; caudâ obtuſâ mucronatâ , maris rectâ , feminæ inflexâ.

— Rud. *Syn. p.* 40. *n.* 14.

Aſcaris ſubulata ; Goeze , *Naturgeſch. p.* 100. *tab. IV. fig.* 4—9.

Aſcaris ranæ ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3035. *n.* 56.

Aſcaris acuminata ; Schrank , *Verzeichn. p.* 12. *n.* 45.

Fuſaria acuminata ; Zeder , *Nachtrag. p.* 47.

Cet Aſcaride eſt long de quatre à ſix lignes , grêle & de couleur blanche. Sa tête arrondie eſt couronnée par trois tubercules aſſez viſibles. La queue eſt obtuſe , terminée par une pointe longue & grêle ; elle eſt droite dans le mâle & infléchie dans la femelle. Goeze a vu les verges , ſaillantes à l'extérieur. M. Rudolphi ne les a point obſervées dans les nombreux individus qu'il a examinés. Cette eſpèce eſt vivipare ; la femelle a un volume double de celui du mâle.

Hab. L'inteſtin grêle de la Rainette commune & des Grenouilles commune & rouſſe , où elle ſe trouve plus fréquemment.

20. Ascaride à gros œufs.

Aſcaris fœcunda ; Rud.

Aſcaris capite nudo , corpore utrinquè ferè æqualiter attenuato , caudâ feminæ obtuſâ longè cuſpidatâ.

— Rud. *Syn. p.* 654. *n.* 34.

Les individus adultes de cette eſpèce ſont

longs d'une à deux lignes, & les jeunes, d'une demi-ligne à une ligne. Leur tête nue ne laisse apercevoir que difficilement ses trois tubercules. Le corps est atténué presqu'également aux deux extrémités, cependant l'antérieure est un peu plus grosse que la postérieure. La queue est obtuse, terminée par une pointe longue, grêle & égale. Les œufs sont oblongs, elliptiques & plus gros que ceux des plus grandes espèces. Les mâles ne sont pas connus.

Hab. Les gros intestins d'une espèce de Rainette non décrite du Brésil & les intestins du Crapaud cornu. *Natterer.*

B. *Tête ailée.*

21. Ascaride transfuge.

Ascaris transfuga ; Rud.

Ascaris capitis alâ utrinquè lineari longâ, caudæ obtuso-acutæ nullâ, corpore sulcato æqualiter attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 40. *n.* 15.

Les mâles de cette espèce sont longs de deux pouces & demi à quatre pouces, & les femelles, de cinq à huit pouces. La tête est distincte du corps ; ses trois tubercules sont très-apparens & convexes. L'on voit de chaque côté de la tête deux prolongemens membraneux en forme d'ailes, longs d'une ligne & demie, lancéolés. Le corps est également atténué aux deux extrémités ; ses parties latérales sont marquées d'un sillon. La queue du mâle est un peu obtuse, terminée par un mamelon très-petit. Les deux verges sont grêles, droites, longues à peine d'une demi-ligne & placées en avant de l'anus. La queue de la femelle est obtuse ; son extrémité est aiguë & courte.

Hab. Les intestins de l'Ours brun d'Europe & de l'Ours blanc. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

Observation. Cet Ascaride a des rapports avec l'Ascaride lombricoïde, par des sillons fortement exprimés, situés sur ses parties latérales. Il doit être rapproché des Ascarides de la seconde section, par la présence des appendices membraneux de sa tête, & semble former un passage entre les espèces de celle-ci & celles de la première. C'est ce qui lui a valu l'épithète de *transfuga*, que lui a donnée M. Rudolphi.

22. Ascaride à ailes minces.

Ascaris leptoptera ; Rud.

Ascaris capitis alâ utrinquè longâ lineari vel latiusculâ ; caudæ acutiusculæ nullâ ; corpore æqualiter attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 41. *n.* 9.

Ascaris leptoptera ; Rudolphi, *Ent. hist. p.* 137. *n.* 9. *tab. I. fig.* 12. 13.

Vers longs d'un à quatre pouces. La tête est déprimée ; ses tubercules sont très-petits. Le corps est cylindrique, également atténué aux deux extrémités ; la queue, peut-être un peu plus grosse que la tête, est aiguë, quelquefois courbée. Les membranes latérales naissent des deux tubercules inférieurs ; d'abord très-étroites, elles s'élargissent un peu, puis se prolongent très-loin en devenant plus étroites, mais elles ne vont point jusqu'à la queue. Dans les individus jeunes, les membranes latérales ne s'élargissent point vers la tête ; elles sont presque linéaires dans toute leur étendue. Les verges sont placées en avant de l'extrémité de la queue ; elles sont arquées, & l'une est constamment plus longue que l'autre.

Hab. L'estomac & l'œsophage du Lion. *Rudolphi.*

23. Ascaride microptère.

Ascaris microptera ; Rud.

Ascaris capitis alâ utrinquè lineari brevi, caudæ obtusiusculæ nullâ, corpore æqualiter attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 41. *n.* 17.

Vers blancs ou cendrés, longs de neuf lignes à trois pouces & demi. Leur tête est très-petite, garnie de chaque côté d'une membrane linéaire très-courte ; le corps est droit, également atténué aux deux bouts ; il ne présente aucun vestige de membrane latérale. La queue est obtuse.

Hab. L'œsophage & les intestins grêles du Loup. *Rudolphi.*

24. Ascaride marginé.

Ascaris marginata ; Rud.

Encycl. méthod. pl. 30. *fig.* 7—9 (d'après Bloch).

Ascaris capitis alâ utrinquè semilanceolatâ, caudæ obtusiusculæ vix conspicuâ, corpore æqualiter attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 41. *n.* 16.

— Redi, *Anim. viv. p.* 131. *vers. p.* 195.

Ascaris lumbricoïdes ; Bloch, *Abh. p.* 30. *tab. VIII. fig.* 1—3.

Lumbricus canis ; Werner, *Brev. expos. cont. I. p.* 11. *tab. IX. fig.* 38—40.

Ascaris teres canis ; Goeze, *Naturgesch. p.* 81. 3. 84.

Ascaris canis ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3030. *n.* 6.

Ascaris caniculæ ; Schrank, *Verzeich. p.* 1.. *n.* 56.

Ascaris marginata ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom. IV. p.* 208. *n.* 4.

L'on trouve communément ces Aſcarides réunis en aſſez grand nombre & pelotonnés dans les intestins. Leur longueur eſt de deux à ſept pouces; ils ſont grêles, de couleur blanche ou brunâtre; leur tête eſt un peu aplatie; ſes tubercules ſont petits; le corps eſt cylindrique & également atténué aux deux bouts; la queue eſt courte, obtuſe. Les membranes latérales ſont demi-lancéolées & très-larges près de la tête; elles ſe rétrécissent beaucoup ſur le corps & diſparoiſſent à la queue. Les organes génitaux du mâle ont été vus par Bloch & figurés par lui. *Voyez* la ſynonymie de cette eſpèce & la planche 30, figure 7-9 de cet ouvrage.

Hab. Les intestins grêles du Chien, où il eſt commun.

25. Ascaride triquètre.

Aſcaris triquetra; Schrank.

Aſcaris capitis alâ utrinquè ſemiellipticâ, caudæ acutæ latiuſculâ, corpore æqualiter attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 41. *n.* 19.

Aſcaris teres vulpis; Goeze, *Naturgeſch. p.* 84.

Aſcaris vulpis; Frœlich, *Naturf.* 24. *p.* 140. *tab.* 4. *fig.* 30. 31. Gmel. *Syſt. nat. p.* 3031. *n.* 9.

Aſcaris triquetra; Schrank, *in vet. Acad. handl.* 1790. *p.* 120. *n.* 8.

Fuſaria triquetra; Zeder, *Naturgeſch. p.* 107. *n.* 17.

Ce ver eſt long d'un pouce & demi à ſix pouces; ſa tête eſt aplatie & ſes tubercules petits; le corps eſt grêle, blanc, atténué également aux deux bouts. La queue eſt aiguë, plus courte dans le mâle que dans la femelle. Ses membranes latérales ſont d'abord très-étroites; elles augmentent peu à peu, puis ſe rétrécissent ſubitement, de manière à préſenter une forme demi-ovale-elliptique. Elles ſont très-étroites ſur le corps; elles s'élargiſſent un peu à la queue, ſurtout dans le mâle. M. Rudolphi annonce qu'aucun helmintologiſte n'a vu les verges ſaillantes à l'extérieur; j'ai été plus heureux; je les ai vues, elles ſont courtes, droites & plus minces à leur baſe que dans leur partie moyenne; leur ſommet eſt aigu.

Hab. Les intestins grêles du Renard.

26. Ascaride à ailes courtes.

Aſcaris brachyoptera; Rud.

Aſcaris alâ capitis utrinquè lato-elliptică, caudæ papillatæ nullâ, corpore æqualiter attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 41. *n.* 20.

Deux individus de cette eſpèce, l'un mâle & l'autre femelle, ont été envoyés à M. Rudolphi par ſon ami M. Bremſer, conſervateur du Muſéum de Vienne. Ils étoient blancs & un peu gros pour leur longueur, environ de deux pouces & demi dans le mâle & de trois pouces dans la femelle. La tête étoit diſtincte & offroit trois tubercules obtus, très-petits. Les membranes latérales, dans la femelle, avoient la forme d'une demi-ellipſe, courte, inciſée ſur ſes bords; elles paroiſſoient plus étroites dans le mâle; mais celui-ci étoit un peu défiguré par des ampoules phlycténoïdes qu'il préſentoit à la tête & dans différentes parties de ſa ſurface (1). Le corps étoit également atténué aux deux bouts. La queue du mâle étoit déprimée, infléchie, terminée par un petit mamelon très-court; celle de la femelle étoit ronde, terminée, comme dans le mâle, par un mamelon très-court, au-devant duquel étoit l'anus.

Hab. Les intestins de la Genette. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

27. Ascaride à mouſtaches.

Aſcaris myſtax; Rud.

Encycl. méthod. pl. 31. *fig.* 7—12 (d'après Goeze).

Aſcaris alâ capitis utrinquè ſemiovatâ, caudæ acutiuſculæ lineari, corpore æqualiter attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 42. *n.* 21.

Redi, *Anim. viv. p.* 130. *vers. p.* 194. *tab.* 3. *fig.* 10.

Aſcaris teres felis; Goeze, *Naturgeſch. p.* 79—84. *tab.* 1. *fig.* 5. *fig.* 9—15.

Aſcaris felis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3031. *n.* 12.

Aſcaris cati; Schrank, *Verzeichn. p.* 8. *n.* 29.

Aſcaris felis; Frœlich, *Naturf.* 24. *p.* 141.

Fuſaria myſtax; Zeder, *Naturg. p.* 107. *n.* 18.

Aſcaris myſtax; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom. III. p.* 208. *n.* 5.

Aſcaride très-commun, long d'un à quatre pouces, grêle & blanc; ſa tête a trois tubercules petits; le corps eſt atténué également aux deux bouts; la queue du mâle eſt terminée par une pointe petite, aiguë. La membrane latérale, d'abord très-étroite à la région de la tête, augmente de largeur aſſez rapidement dans l'étendue de deux à trois lignes, puis elle ſe rétrécit tout-à-coup, de manière à préſenter, avec celle du côté oppoſé, une eſpèce de plaque cordiforme, un peu alongée, dont la pointe eſt en avant, la baſe en arrière, & dont l'axe ſeroit traverſé par la tête de l'animal. La membrane

(1) Ces ampoules ſurviennent aſſez ſouvent ſur la peau des Aſcarides & de quelques autres vers intestinaux, conſervés depuis quelque temps dans l'eſprit-de-vin.

latérale eſt étroite dans le reſte de la longueur du ver ; dans le mâle, elle s'élargit un peu plus vers la queue: L'organe génital n'a point été vu ſaillant au dehors.

Hab. Les inteſtins grêles du Chat domeſtique, *Redi*, *Goeze*, &c. ; du Chat ſauvage & du Lynx, *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

28. Ascaride à lunettes.

Aſcaris perſpicillum ; Rud.

Aſcaris alâ capitis utrinquè lineari, valvulis marginatis, corpore æqualiter attenuato, caudâ aculâ.

— Rud. *Syn. p.* 42. *n.* 22.

Aſcaris teres, . . Goeze, *Naturgeſch. p.* 85.

Aſcaris gallo pavonis ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3034. *n.* 41.

Fuſaria reflexa ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 102. *n.* 2.

Aſcarides longs d'un pouce à un pouce & demi, grêles & blancs ; leur tête eſt petite, à tubercules grands, ceints d'une membrane étroite. Le corps eſt également atténué aux deux bouts ; la queue de la femelle eſt courbée en forme d'hameçon ; la membrane latérale eſt petite, un peu élargie à la tête ; elle n'eſt point viſible ſur le corps. L'anus, très-voiſin du bout de la queue, ſe préſente ſous la forme d'une ſimple fente ou d'un tubercule percé d'une ouverture longitudinale crénelée. Le canal digeſtif, de couleur jaune, eſt entouré par les ovaires.

Hab. Les inteſtins grêles du Dindon.

29. Ascaride demi-rond.

Aſcaris ſemiteres ; Rud.

Aſcaris alâ capitis utrinquè lineari, corpore æqualiter attenuato ſubtùs planiuſculo, caudâ obtuſiuſculâ.

— Rud. *Syn. p.* 42. *n.* 23.

Fuſaria ſemiteres ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 103. *n.* 4.

Vers longs de huit à vingt-ſept lignes, grêles & blancs ; les tubercules de la tête ſont diſtincts & d'un volume médiocre ; le corps eſt également atténué aux deux extrémités, un peu aplati en deſſous ; la queue eſt courte, un peu obtuſe ; la membrane latérale eſt très-petite, un peu plus large à la tête qu'au corps, où elle eſt à peine viſible ; l'anus eſt placé très-près du bout de la queue ; les organes génitaux des mâles n'ont point été vus ſaillans au dehors.

Hab. Les inteſtins du Vanneau. *Frœlich, Zeder, Rudolphi.*

30. Ascaride aplati.

Aſcaris depreſſa ; Rud.

Aſcaris alâ capitis diſcreti depreſſi, caudâque lineari, corpore æqualiter vel antrorsùm magis attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 42. *n.* 24.

Aſcaris acus (*albicella*) ; Bloch, *Abhandl. p.* 51.

Aſcaris teres milvi ; Goeze, *Naturgeſch. p.* 85.

Aſcaris albicellæ, n. 27 ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3033.

Aſcaris milvi, n. 29 ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3033.

Fuſaria depreſſa ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 103. *n.* 5.

Fuſaria ſpiralis ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 110. *n.* 32.

La longueur de ce ver varie depuis un demi-pouce juſqu'à cinq ; ſa couleur eſt blanchâtre. La tête eſt un peu aplatie, garnie de trois tubercules grands ; elle paroit, dans quelques individus, unie au corps, au moyen d'un renflement peu conſidérable, qui pourroit être appelé col, mais ce caractère n'eſt pas conſtant. Le corps eſt cylindrique, également atténué aux deux extrémités dans les petits individus ; dans les grands, il eſt moins atténué à l'extrémité poſtérieure ; la queue eſt très-peu obtuſe. La membrane latérale eſt un peu élargie à la tête ; au corps elle eſt à peine viſible, & plus rapprochée de l'abdomen que du dos ; elle s'élargit de nouveau dans la région de la queue ; l'anus eſt très-rapproché de la pointe de cette dernière. On n'a encore rencontré que des femelles.

Hab. Les inteſtins du Milan royal, de l'Autour, de la Buſe, de l'Effraye, *Rudolphi ;* du Vautour commun, du Griffon, du Pygargue, de la Bondrée, de la Buſe, du grand Aigle, du Gerfaut, du Saint-Martin, de la Buſe patue, du Lanier, du Milan, du petit Aigle, de l'Epervier, de l'Autour, du Faucon pellerin ; de la Harpaye, de la Creſſerelle, de la Hulotte, du grand Duc, du Hibou commun, *Catalogue du Muſéum de Vienne ;* du Hobereau. (E. D.)

31. Ascaride à queue en épée.

Aſcaris enſicaudata ; Rud.

Encycl. méthod. pl. 31. *fig.* 15—16 (d'après Goeze).

Aſcaris alâ capitis caudæque enſiformis latiori, corporis æqualiter vel antrorsùm magis attenuati vix conſpicuâ.

— Rud. *Syn. p.* 42. *n.* 25.

Aſcaris teres variorum turdorum ; Goeze, *Naturgeſch. p.* 75. *p.* 77. *tab. II. fig.* 1—4 (du Mauvis), *p.* 85 (de la Litorne).

Aſcaris turdi ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3034. *n.* 49.

Aſcaris turdi ; Schrank, *Verzeichn. p.* 9. *n.* 33.

Fuſaria enſicaudata ; Zeder , *Naturgeſch. p.* 104. *n.* 6.

Fuſaria lancea; Zeder , *Naturgeſch. p.* 112. *n.* 39.

Vers longs d'un pouce & demi à trois pouces, un peu gros. Leur tête offre trois tubercules médiocres ; le corps eſt également atténué aux deux bouts ; ſouvent l'extrémité antérieure eſt plus atténuée que la poſtérieure. La queue du mâle eſt très-diſtincte & beaucoup plus étroite que le corps, qui ſe rétrécit ſubitement là où elle commence ; elle eſt ronde , courte, très-aiguë. La queue de la femelle eſt plus longue & un peu obtuſe. La membrane latérale eſt un peu élargie à la tête & à la queue, & à peine viſible dans le reſte du corps ; elle ſe rapproche de l'abdomen en avant, elle eſt plus voiſine du dos en arrière.

Hab. Les inteſtins du Merle , du Mauvis , de la Litorne, *Rudolphi;* de la Draine, de la Grive , du Merle à plaſtron blanc , de la Rouſſerolle, du Merle de roche. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

32. Ascaride crénelé.

Aſcaris crenata ; Rud.

Aſcaris alâ capitis depreſſi corporiſque utrinquè æqualiter attenuati crenatâ , caudæ obtuſæ acutâ , ſpiculis foliaceis.

— Rud. *Syn. p.* 43. *n.* 26.

Aſcaris teres ; Goeze. . . . . *Naturgeſch. p.* 86.

Aſcaris ſlumi; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3034. *n.* 48.

Fuſaria crenata; Zeder , *Naturgeſch. p.* 104. *n.* 8.

Deux à quatre pouces de longueur ; la tête convexe en deſſus, un peu plane en deſſous ; le corps également atténué aux deux bouts ; la queue conique & obtuſe ; la membrane latérale, finement crénelée à la tête & au corps, eſt entière à la queue. Les deux verges ſont très-apparentes, plus groſſes que dans les autres eſpèces & d'une longueur égale ; unies à leur baſe , elles divergent dans le reſte de leur étendue ; elles ſont foliacées & terminées par une eſpèce de nœud.

Hab. Les inteſtins de l'Etourneau commun. *Zeder ; Braun.*

33. Ascaride déguiſé.

Aſcaris fallax ; Rud.

Aſcaris alâ capitis obliteratâ , valvulis obtuſis , corpore utrinquè æqualiter attenuato , caudâ obtuſâ , maris marginatâ deflexâ , feminæ rectiuſculâ.

— Rud. *Syn. p.* 43. *n.* 27.

Les mâles de cette eſpèce ſont longs de quatre à cinq lignes, les femelles de cinq à quatorze ; leur couleur eſt blanchâtre. La tête ne préſente ſouvent que deux tubercules ; le troiſième, quand il exiſte , eſt toujours moins diſtinct que les deux autres. Les deux premiers paroiſſent obtus ou arrondis ; les tubercules s'aperçoivent difficilement quand la membrane latérale eſt étalée. La queue du mâle eſt infléchie & ſa membrane latérale dirigée en ſens contraire. La queue de la femelle eſt un peu droite , aplatie & obtuſe.

Hab. L'eſtomac & les inteſtins du Lézard vert. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

34. Ascaride à bandes noires.

Aſcaris nigro-venoſa ; Rud.

Encycl. méthod. pl. 30. *fig.* 19—21 & *p.* 32. *fig.* 4—7 (d'après Goeze).

Aſcaris alâ capitis caudæque maris reflexæ , feminæ inflexæ latiore , corporis utrinquè æqualiter attenuati tenuiſſimâ.

— Rud. *Syn. p.* 43. *n.* 28.

Aſcaris filiformis caudâ rotundatâ bufonum; Goeze , *Naturgeſch. p.* 95. *tab. V. fig.* 6—7.

Aſcaris filiformis caudâ ſubulatâ bufonum ; Goeze , *Naturgeſch. p.* 98. *tab. II. fig.* 8.

Aſcaris pulmonalis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3035. *n.* 53.

Aſcaris trachealis ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3035. *n.* 55.

Aſcaris dyſpnoos ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3035. *n.* 58.

Aſcaris inſons ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3035. *n.* 59.

Aſcaris bufonis ; Schrank , *Verzeich. p.* 11. *n.* 40.

Aſcaris ſubulata ; Schrank , *Verzeich. p.* 11. *n.* 41.

Fuſaria nigro-venoſa; Zeder, *Nachtr. p.* 48-50. *tab. VI. fig.* 5—7.

Ces vers ſont longs de trois à ſix lignes , de couleur noirâtre ou griſe, avec des ſtries longitudinales noires. La tête offre trois tubercules très-petits , que les mouvemens de l'animal empêchent ſouvent de diſtinguer. L'on aperçoit alors la bouche grande & orbiculaire. Le corps , cylindrique, eſt atténué également aux deux bouts ; la queue du mâle, moins longue que celle de la femelle , eſt terminée par une pointe courte, fortement courbée. La queue de la femelle eſt plus alongée, plus étroite ; ſon extrémité eſt un peu obtuſe & infléchie. La membrane latérale de la tête eſt large , celle du corps eſt étroite ; elle s'élargit enſuite , ſurtout dans les mâles , & ſe prolonge en ſe rétréciſſant juſqu'à l'extrémité de la queue. Le tube inteſtinal eſt noir , l'anus ſaillant. Les ovaires ſont remplis de petits vivans.

Hab.

Hab. Les poumons de l'Orvet, de la Grenouille rouſſe, de la Grenouille commune, du Crapaud commun, *Rudolphi;* du Crapaud vert & du Crapaud brun. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

35. Ascaride aiguille.

Aſcaris acus; Bloch.

Aſcaris alâ capitis tenuiſſimâ, corpore utrinquè æqualiter attenuato, caudâ maris acutâ, fœminæ obtuſâ.

— Rud. *Syn. p.* 43. *n.* 29.

Aſcaris ſeta; Muller, *im Naturf. XIV. p.* 240.

Aſcaris acus; Bloch, *Beſchaff. d. Berl. naturf. fr. IV. p.* 544. = Goeze, *Naturgeſch. p.* 90. = Gmel. *Syſt. nat. p.* 3037. *n.* 71. = Schrank, *Verzeichn. p.* 10. *n.* 37. = De Lamarck, *Anim. ſans vert. tom. III. p.* 208. *n.* 6.

Aſcaris boa; Schrank, *in vet. Handl.* 1790. *p.* 120. *n.* 7.

Fuſaria acus; Zeder, *Naturgeſch. p.* 104. *n.* 7. *tab. II. fig.* 1—3.

Cet Aſcaride eſt long d'un à trois pouces & demi, grêle, toujours blanc. Sa tête eſt obtuſe, ſes tubercules moyens; les mâles & les femelles qui n'ont point acquis tout leur accroiſſement, ont le corps atténué également aux deux extrémités, un peu aplaties en deſſous. Dans les femelles adultes, cet aplatiſſement n'exiſte pas, & l'extrémité poſtérieure eſt un peu plus groſſe que l'antérieure. La queue des mâles eſt très-courte; celle des femelles eſt plus ou moins longue, plus ou moins obtuſe, ſuivant l'âge. La membrane latérale ſe voit très-bien ſur les tubercules inférieurs & des deux côtés de la tête; au corps, elle eſt exceſſivement étroite, elle s'élargit de nouveau à la queue; l'anus ſe trouve très-près de ſon extrémité; le mâle a ſes deux verges longues & courbées.

Hab. Très-commun dans les inteſtins du Brochet; plus rare dans la cavité abdominale de l'Orphie. *Rudolphi.*

36. Ascaride anguleux.

Aſcaris angulata; Rud.

Aſcaris capitis truncati alâ utrinquè exſtante, corpore æqualiter attenuato, caudâ maris rectâ obtuſiuſculâ, fœminæ tenuiore ſubreflexâ.

— Rud. *Syn. p.* 44. *n.* 30.

Vers longs à peu près d'un pouce, très-grêles, blancs. Leur tête, tronquée, préſente trois tubercules, & paroit anguleuſe, à cauſe de la préſence des membranes latérales. Le corps eſt cylindrique, un peu atténué également aux deux bouts. La queue du mâle eſt droite, un peu obtuſe; celle de la femelle, plus atténuée, eſt légèrement courbée. La membrane latérale eſt très-large à la tête & reſſemble à une véſicule vide; elle eſt très-étroite, à peine viſible ſur le corps.

Hab. Le méſentère du Scorpion de mer. *Rudolphi.*

37. Ascaride croſſe.

Aſcaris pedum. (E. D.)

Aſcaris capite diſcreto nudo, caudâ brevi maris acutâ, fœminæ obtuſiuſculâ, ſpiraliter ſubtùs inflexâ; N.

Vers blancs, longs de neuf à quinze lignes, d'un quart de ligne de diamètre, demi-tranſparens: tête diſtincte, garnie de trois tubercules médiocres & arrondis. Le corps eſt peu atténué aux deux extrémités. La membrane latérale commence ſubitement à une petite diſtance de la tête; elle ſe prolonge, en diminuant inſenſiblement, juſque vers la queue, où on ne l'aperçoit que comme un ſeul trait. La queue courte ſe termine par une pointe émouſſée dans la femelle, plus aiguë dans le mâle. Les verges, d'une longueur moyenne, ſont placées à un quart de ligne du bout de la queue. Les deux extrémités de l'animal (après qu'il a ſéjourné quelque temps dans l'eſprit-de-vin) ſe roulent ſur elles-mêmes dans l'étendue de deux à trois lignes (1). Pendant la vie, la queue eſt légèrement infléchie, & le bout antérieur prend diverſes poſitions, ſuivant les mouvemens de l'animal.

Hab. L'eſtomac & l'inteſtin du Maquereau (mois de juin & juillet). *Eudes Deſlongchamps.*

38. Ascaride auriculé.

Aſcaris auriculata; Rud.

Aſcaris capitis obtuſi alis veſicularibus, corpore utrinquè æqualiter attenuato, caudâ acutâ, maris inflexâ, fœminæ divaricatâ.

— Rud. *Syn. p.* 655. *n.* 36.

Vers longs de ſix à onze lignes; la tête obtuſe eſt munie de chaque côté de deux grandes véſicules; les trois tubercules ſont courts, larges & obliquement dirigés en dedans. La queue du mâle, fortement infléchie, eſt terminée par un ſommet court & aigu, au-devant duquel ſe voient deux verges fort longues; l'extrémité de la queue de la femelle eſt courte, aiguë & oblique.

Hab. Les inteſtins d'une eſpèce de Couleuvre non décrite du Bréſil. *Natterer.*

(1) L'animal, ainſi roulé, peut être comparé en quelque ſorte à une croſſe d'évêque; c'eſt ce qui m'a déterminé à lui impoſer le nom ſpécifique de *Pedum.*

§. II. *Partie antérieure plus épaiſſe.*

A. *Tête ailée.*

39. Ascaride récliné.

Aſcaris reclinata ; Rud.

Aſcaris capite obtuſo alato, caudâ maris mucronatâ incurvâ, feminæ ſubulatâ reclinatâ.

— Rud. *Syn. p.* 657. *n.* 39.

Le mâle de cette eſpèce eſt long d'environ quatre lignes, la femelle de ſix. Les grandes différences qui exiſtent entr'eux, néceſſitent pour chacun une deſcription particulière.

La tête du mâle eſt obtuſe, à tubercules inviſibles ; la membrane latérale eſt nulle ou extrêmement petite ; le corps plus atténué en arrière qu'en avant ; la queue, légèrement courbée en deſſous, ſe termine en pointe ſétacée. En avant & dans le point de ſa courbure ſe trouvent deux expanſions membraneuſes, entre leſquelles ſont placées les verges ; une ſeule, courte & droite, eſt ſaillante. Plus en arrière, & à l'origine de la queue, on remarque un tubercule inégal.

La tête de la femelle préſente trois tubercules larges, preſque dentés, avec une membrane latérale ſemi-lancéolée de chaque côté, qui ſe perd ſur la partie antérieure du corps ; celui-ci eſt plus atténué en arrière qu'en avant ; la queue, ſubulée, eſt terminée en pointe ſétacée, courbée en deſſus ; ſur la portion convexe de la courbure ſe voit un tubercule : c'eſt peut-être l'anus ?

Hab. Les inteſtins de l'Ani des paléturiers. *Natterer.*

40. Ascaride émouſſé.

Aſcaris retuſa ; Rud.

Aſcaris capitis retuſi alis tenuiſſimis, corpore anticè craſſiore, caudâ maris obtèr incurvâ, feminæ rectâ acutâ.

— Rud. *Syn. p.* 656. *n.* 38.

Vers longs de trois à quatre lignes. La tête continue avec le corps eſt très-petite, obtuſe & garnie de chaque côté de prolongemens membraneux très-petits ; les tubercules ſont à peine diſtincts. Le corps eſt plus atténué en arrière qu'en avant ; la queue du mâle légèrement courbée & terminée en pointe courte & aiguë. La queue de la femelle eſt aplatie, aiguë ; l'anus placé très-près de ſon extrémité. La vulve forme à l'extérieur une légère ſaillie.

Hab. Les gros inteſtins du Tatou à neuf bandes. *Natterer.*

41. Ascaride véligère.

Aſcaris veligera ; Rud.

Aſcaris capitis depreſſi alis lato-lanceolatis, corpore anticè craſſiore, caudâ maris obtuſâ inflexâ, feminæ attenuatâ acutiuſculâ.

— Rud. *Syn. p.* 656. *n.* 37.

Ver long de quatre à ſept lignes. La tête, déprimée, offre des tubercules très-petits & difficiles à voir ; elle eſt garnie de chaque côté de deux prolongemens membraneux lancéolés ; le corps eſt moins atténué en avant qu'en arrière ; la queue du mâle eſt infléchie & garnie dans une partie de ſa longueur de prolongemens membraneux & lancéolés. La queue de la femelle, nue, légèrement atténuée, eſt terminée par une pointe un peu aiguë. Les œufs ſont grands & oblongs.

Hab. Le cœcum d'une eſpèce de Lièvre du Bréſil. *Olfers, Natterer.*

42. Ascaride très-aigu.

Aſcaris acutiſſima ; Rud.

Aſcaris capitis acuti membranâ lateralilinea-i, caudâ ſubulatâ, longiſſimâ.

— Rud. *Syn. p.* 44. *n.* 33.

Fuſaria acutiſſima ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 108. *n.* 23.

Vers de quatre lignes de longueur ; la tête eſt aiguë & munie de trois tubercules ; le corps eſt atténué aux deux bouts, l'antérieur a plus de groſſeur ; la queue, dont la longueur eſt égale au tiers de celle de l'animal & preque triquètre, eſt tranſparente. La membrane latérale eſt tranſparente & parcourt la longueur du corps juſqu'à l'extrémité de la queue. La vulve ſe préſente ſous la forme d'un tubercule ſaillant, fendu tranſverſalement. Le canal digeſtif eſt très-petit à ſon origine ; il ſe renfle & ſe rétrécit enſuite pluſieurs fois dans le reſte de ſa longueur.

Hab. L'inteſtin cœcum de l'Ecureuil commun. *Zeder.*

43. Ascaride diſparate.

Aſcaris diſpar ; Schrank.

Aſcaris capitis acuti membranâ laterali latiore, reliqui corporis tenuiore, caudâ ſubulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 45. *n.* 34.

Aſcaris diſpar ; Schrank, *Bayerſche reiſe. p.* 94—98. *fig.* 3—6.

Fuſaria diſpar ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 109. *n.* 24.

Vers longs de cinq à huit lignes, grêles ; leur tête eſt très-aiguë & préſente trois tubercules diſtincts. Le corps, plus épais à la partie antérieure qu'à la poſtérieure, eſt atténué aux deux bouts ; la queue eſt ſubulée ; celle de la femelle, plus longue, plus grêle, eſt terminée par une pointe. La membrane latérale eſt large à la tête, étroite au corps ; dans le mâle, elle s'élargit de

nouveau à la queue & préſente un aſpect radié ; près du ſommet de la queue ſe remarque un tubercule d'où ſort l'organe génital. Le tube inteſtinal eſt diſpoſé comme dans les petits Aſcarides.

Hab. Les cœcums des Oies engraiſſées, où ils ſe trouvent en plus grande quantité que dans les autres. *Zeder.*

M. Rudolphi ne l'a jamais rencontré, quoiqu'il l'ait cherché bien ſouvent.

44. Ascaride tacheté.

Aſcaris maculoſa ; Rud.

Encycl. méth. pl. 30. *fig.* 10 (d'après Goeze).

Aſcaris alâ capitis utrinquè ſemi-ellipticâ, corpore anticè craſſiore, caudâ obtuſâ cum acumine, feminæ rectâ, maris obliquè truncatâ.

— Rud. *Syn. p.* 45. *n.* 35.

Aſcaris teres ; Goeze, *Naturgeſch. pag.* 84. *tab.* 1. *fig.* 6.

Aſcaris columbæ ; Gmel. *Syſt nat. p.* 3034. *n.* 46.

Fuſaria maculoſa ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 109. *n.* 26.

Aſcaris maculoſa ; Rudolphi, *Entoz. hiſt. tom. II. p.* 158. *tab.* 1. *fig.* 14—16.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t. III. p.* 209. *n.* 7.

Vers blancs, longs d'un à deux pouces, un peu gros pour leur longueur. La tête offre trois tubercules diſtincts ; la membrane latérale eſt ſemi-elliptique & ſe perd ſur les côtés du corps, qui eſt atténué aux deux bouts, plus épais cependant en avant & créneléà la partie moyenne. La queue, dans l'un & l'autre ſexe, eſt obtuſe & terminée par une pointe courte & grêle ; elle eſt droite dans la femelle ; l'anus eſt très-voiſin de ſon extrémité. Dans le mâle, la queue eſt ſouvent tronquée obliquement. Les deux verges ſont droites & peu diſtantes du bout de la queue.

Au-deſſous de la peau, dans les deux ſexes, l'on remarque des corpuſcules orbiculaires, tranſparens, beaucoup plus grands que les œufs ; ils font paroître le corps comme tacheté & lui donnent un aſpect particulier.

Hab. Les inteſtins grêles du Pigeon domeſtique, de la Tourterelle à collier. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

45. Ascaride tronqué.

Aſcaris truncata ; Rud.

Aſcaris alâ capitis utrinquè lineari ; corpore anticè craſſiore ; caudâ obtuſâ cum acumine, maſculâ incurvâ, feminæ rectâ.

— Rud. *Syn. p.* 45. *n.* 36.

Aſcaris hermaphrodita, Fœlich, *Naturforſch.* 24. *p.* 151—155. *tab.* 4. *fig.* 11—13.

Aſcaris hermaphrodita ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3033. *n.* 31.

Fuſaria truncata ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 105. *n.* 13.

Cet Aſcaride eſt long de dix à douze lignes, un peu gros pour ſa longueur. Les tubercules de la tête ſont diſtincts ; la membrane latérale eſt petite, linéaire. Le corps préſente des corpuſcules arrondis comme dans l'eſpèce précédente. La queue, coupée obliquement, eſt terminée par une papille courte, recourbée. Il diffère de l'Aſcaride tacheté par le peu de largeur de ſa membrane latérale & par la courbure de ſa queue.

Hab. Les inteſtins de l'Aourou-couarou, *Frœlich ;* du Papegeai à bandeau rouge & de l'Amazone à tête blanche. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

46. Ascaride à tenaille.

Aſcaris forcipata ; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis obtuſis, corpore anticè craſſiore ; caudâ mucronatâ, maris inflexâ, feminæ rectâ.

— Rud. *Syn. p.* 659. *n.* 42.

Vers jaunâtres, longs de deux à quatre lignes ; leur tête eſt nue ; chez la plupart on ne peut voir que difficilement les tubercules ; ils paroiſſent obtus. Le corps eſt en général plus atténué en arrière qu'en avant ; dans quelques mâles, on remarque une diſpoſition contraire. La queue de ceux-ci eſt infléchie, aiguë, garnie de deux prolongemens membraneux très-petits, & terminée en pointe mucronée & droite. Les œufs ſont grands & ronds.

Hab. Les inteſtins du Coucou brun varié de roux, du Couas, du Tingazu, du Tamatia, de l'Engoulevent urutau & bacaurau (tous oiſeaux du Bréſil). *Natterer.*

47. Ascaride tentaculé.

Aſcaris tentaculata ; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis oblongis, obtuſis, corpore anticè craſſiore, caudâ maris incurvâ, mucronatâ, feminæ ſtrictâ ſubulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 658. *n.* 41.

Vers blanchâtres, longs de trois à huit lignes. La tête eſt nue ; ſes trois tubercules ſont oblongs, obtus, écartés & très-diſtincts. Le corps eſt droit, plus atténué en arrière qu'en avant. La queue du mâle eſt infléchie, un peu épaiſſe, terminée en pointe grêle, mucronée, au-devant de laquelle ſe voient les deux verges. Elles ſont longues, cylindriques, infléchies, obtuſes à leur extrémité libre, & reſſemblent beaucoup à des tentacules ; ſouvent il n'y en a qu'une de ſaillante. La queue de la femelle eſt longuement ſubulée

& diſtincte du corps par un rétréciſſement. L'œſophage eſt droit; l'eſtomac en forme de pilon; l'inteſtin, d'abord gros, ſe rétrécit en avançant vers la queue.

Hab. L'inteſtin cœcum du Cayopolin; *Olfers.* Le même organe d'une eſpèce de Didelphe, nommé au Brésil *Quouaïquiqua*, qui n'eſt peut-être auſſi que le Cayopolin. *Natterer.*

B. *Tête nue.*

48. Ascaride denté.

Aſcaris dentata; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis exiguis, corpore anticè craſſiore, caudâ maris ſpiraliter involutâ, fœminæ brevi inflexâ.

— Rud. *Syn. p.* 45. *n.* 37.

Fuſaria dentata; Zeder, *Naturgeſch. p.* 109. *n.* 25.

Vers blancs, longs de trois à ſept lignes, très-grêles. La tête eſt très-atténuée & n'offre point de membrane latérale; les tubercules ſont très-petits & oblongs; la queue des femelles eſt légèrement infléchie; celle du mâle eſt roulée en ſpirale & préſente des créneleures qui probablement ſont conſtantes. Les œufs ſont très-petits & globuleux.

Hab. L'eſtomac & les inteſtins du Barbeau commun. *Zeder, Rudolphi.*

49. Ascaride aminci.

Aſcaris gracileſcens; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis latiuſculis, corpore anticè craſſiore, apice caudali depreſſo acuto.

— Rud. *Syn. p.* 45. *n.* 38.

Vers longs de deux à cinq lignes, blancs ou rougeâtres; leur tête, obtuſe ou tronquée, n'eſt point diſtincte du corps; les tubercules larges environnent la bouche viſible. Le corps eſt atténué aux deux extrémités, ſurtout à la poſtérieure; le bout de la queue eſt déprimé, aigu, un peu alongé. Les organes génitaux mâles ne ſont pas connus.

Hab. La tunique péritonéale de l'Anchois & de la Sardine. *Rudolphi.*

50. Ascaride compar.

Aſcaris compar; Schrank.

Aſcaris capitis nudi valvulis latiuſculis, corpore anticè craſſiore, caudâ maris obliquè truncatâ, alatâ; fœminæ rectâ obtuſiuſculâ.

— Rud. *Syn. p.* 46. *n.* 39.

— Redi, *Anim. viv. p.* 148. *vers. p.* 219?

Aſcaris lagopodis; Frœlich, *Naturforſch.* 29. *p.* 46. *n.* 21. *tab.* 2. *fig.* 1—3.

Aſcaris tetraonis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3034. *n.* 45.

Aſcaris compar; Schrank, *in nov. act. Handl.* 1790. *p.* 120. *n.* 4.

Fuſaria compar; Zeder, *Naturgeſch. p.* 110. *n.* 29.

Fuſaria tetraonis; Zeder, *Naturgeſch. p.* 120. *n.* 70.

Aſcaris compar; de Lamarck, *Anim. ſans vert. tom. III. p.* 209. *n.* 8.

Vers longs d'un pouce & demi à trois pouces & demi, blanchâtres; leur tête eſt obtuſe, à trois tubercules grands; le corps eſt un peu atténué en avant, beaucoup plus en arrière; leur queue eſt obtuſe; celle du mâle, oblique; celle de la femelle, droite. La membrane latérale n'exiſte point à la tête; au corps, à peine voit-on une ligne ſaillante; près de l'extrémité de la queue du mâle, la membrane latérale s'élargit, ſes bords ſont crénelés; elle préſente trois rayons, ſuivant Schrank. L'organe génital mâle, très-court, ſitué au niveau de l'élargiſſement de la membrane latérale, a paru unique à Frœlich & à M. Rudolphi. Schrank l'indique comme étant double; l'analogie porte à croire qu'il en eſt ainſi, & que ſi les deux célèbres helminthologiſtes l'ont vu unique, c'eſt qu'une de ſes branches n'étoit point ſortie ou qu'elle avoit été détruite accidentellement. La queue de la femelle ne préſente point d'élargiſſement à ſa membrane latérale.

Hab. Les gros inteſtins du Lagopède. *Schrank, Rudolphi.*

51. Ascaride leptocéphale.

Aſcaris leptocephala; Rud.

Aſcaris capite diſcreti nudi valvulis magnis; corpore antrorsùm craſſiore; caudâ maris obtuſâ, fœminæ acutâ.

— Rud. *Syn. p.* 46. *n.* 40.

Cet Aſcaride a preſque l'aſpect d'un Echinorhynque; il eſt long d'une ligne & demie, blanc & un peu gros pour la longueur. Sa tête eſt longue, grêle, diſtincte du corps; ſes tubercules ſont grands, oblongs & obtus; quelquefois on ne peut en apercevoir que deux; le corps eſt épais en avant & s'amincit vers la queue, pointue dans la femelle & obtuſe dans le mâle; la verge eſt recourbée & plus ou moins rapprochée du bout de la queue. Le tube inteſtinal eſt tout d'une venue & n'offre point les ſéparations ordinaires dans ce genre; des taches noires ſe remarquent à l'entour.

Hab. Dans une hydatide de la rate du Crapaud des joncs, *Gaëde*; eſtomac de la Salamandre

des marais, *Otto*; inteſtin du Crapaud brun. *Catalogue du Muſeum de Vienne.*

52. Ascaride inciſé.

Aſcaris inciſa; Rud.

Aſcaris capite obtuſo nudo, corpore anticè craſſiore, acumine caudæ brevi conico.

— Rud. *Syn. p.* 46. *n.* 41.

Cucullanus talpæ; Goeze, *Naturgeſch. p.* 150. *tab. VIII. fig.* 7. 8. Gmel. *Syſt. nat. p.* 3051. *n.* 1. Schrank, *Verzeich. p.* 14. *n.* 47.

Fuſaria inciſa; Zeder, *Naturgeſch. p.* 108. *n.* 22.

Aſcaris inciſa; de Lamarck, *Anim. ſans vert. tom. III. p.* 209. *n.* 9.

Ver long de quatre lignes, très-grêle; ſa tête eſt arrondie, à tubercules très-petits, à bouche encore plus petite. Le corps eſt un peu plus épais à ſa partie antérieure qu'à la poſtérieure. Sous le microſcope, il préſente des crénelures profondes, qui le font paroître comme articulé. La queue eſt courbée & terminée par une pointe courte & conique. Point de membrane latérale. Le canal inteſtinal, élargi près de la tête, eſt égal dans le reſte de ſon étendue. Les organes génitaux ne ſont point connus.

Hab. Goeze & M. Rudolphi ont trouvé ce ver roulé en ſpirale dans de petites véſicules adhérentes à l'inteſtin & à l'eſtomac de la Taupe vulgaire.

§. III. *Partie poſtérieure plus épaiſſe.*

A. *Tête nue.*

53. Ascaride très-petit.

Aſcaris puſilla; Rud.

Aſcaris capite acutiuſculo nudo, caudæ craſſioris acumine obtuſo.

— Rud. *Syn. p.* 46. *n.* 42.

Fuſaria puſilla; Zeder, *Naturgeſch. p.* 113. *n.* 45.

Vers blancs, tranſparens, longs à peu près d'une demi-ligne, plus petits qu'un cheveu. La tête, quoique fort petite, préſente manifeſtement trois tubercules. Le corps eſt égal; la queue, obtuſe & plus épaiſſe. La membrane latérale eſt inviſible: le canal inteſtinal, renflé près de la tête, eſt égal dans le reſte de ſon étendue.

Hab. Dans de petites véſicules adhérentes au péritoine du Hériſſon. *Rudolphi.*

54. Ascaride unciné.

Aſcaris uncinata; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis longiuſculis obtuſis, corpore antrorsùm craſſiore, caudæ maris inflexæ apice attenuato, feminæ rectæ acutiuſculo.

— Rud. *Syn. p.* 661. *n.* 43.

Vers longs de ſix à huit lignes; leur tête eſt diſtincte, garnie de tubercules un peu longs & obtus; le corps des mâles eſt moins atténué en arrière qu'en avant; celui des femelles eſt également atténué aux deux bouts, mais il eſt à remarquer que dans celles que M. Rudolphi a examinées, les ovaires ne contenoient point d'œufs, probablement elles n'étoient point adultes. La queue du mâle, fortement infléchie, ſe termine par une pointe alongée, atténuée, un peu aiguë, en forme de crochet; dans la partie concave de la courbure ſe voient deux ou pluſieurs tubercules; les verges ne ſont pas ſaillantes à l'extérieur. La queue de la femelle eſt droite, un peu aiguë.

Hab. Les inteſtins de l'Apéréa & le cœcum du Paca. *Natterer.*

55. Ascaride à queue courte.

Aſcaris brevicaudata; Rud.

Aſcaris capite nudo tenuiore, caudæ craſſioris acumine maſculæ incurvo, feminæ ſubreflexo.

— Rud. *Syn. p.* 47. *n.* 43.

— Goeze, *Naturgeſch. p.* 435. *tab. XXXV. fig.* 7—10.

Aſcaris buſonis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3035. *n.* 52. (*En excluant l'autre ſynonyme de Goeze.*)

Aſcaris ani; Schrank, *Verzeich. p.* 12. *n.* 42.

Fuſaria brevicaudata; Zeder, *Nachtrag. p.* 66. *tab. V. fig.* 1—6.

Vers blanchâtres, longs de trois à quatre lignes, un peu gros pour leur longueur. Le mâle, plus mince que la femelle, offre une tête petite, à trois tubercules; le corps eſt plus épais à la partie poſtérieure; la queue eſt obtuſe, ſon extrémité eſt aiguë, arquée; à ſa baſe on voit des eſpèces de crénelures ou verrues. La membrane latérale n'eſt point viſible à la tête; au corps, elle s'élargit & diſparoît vers le bout de la queue; très-près de celle-ci ſe trouve l'anus en forme de tube, court & au-devant duquel ſe remarque un tubercule d'où Zeder a vu ſaillir deux verges triangulaires & fort longues (à peu près le tiers du ver). M. Rudolphi n'a pas vu les verges auſſi longues que Zeder les indique. Le tube inteſtinal eſt diſpoſé comme dans les autres Aſcarides. La femelle eſt plus groſſe & plus longue que le mâle; ſon corps eſt plus atténué en avant qu'en arrière; ſa queue eſt obtuſe & ſe termine par une pointe conique, courte, ſubréfléchie; en avant de cette pointe ſe trouve l'anus dont les bords ſont ſaillans. Cette eſpèce eſt vivipare; les petits ont la queue très-pointue.

Hab. Les inteſtins de la Couleuvre à collier, de l'Orvet, de la Salamandre terreſtre, de la Salamandre ponctuée, des Crapauds commun, variable & brun, dans des hydatides ſituées dans différentes parties du Crapaud variable.

56. Ascaride échiné.

Aſcaris echinata; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis magnis acutiuſculis, corpore retrorsùm craſſiore, aculeis reflexis armato, caudâ obtuſâ mucronatâ.

— Rud. *Syn. p.* 47. *n.* 44.

Eſpèce très-ſingulière, longue à peu près d'une ligne. Sa tête préſente trois tubercules grands, un peu aigus; le corps atténué antérieurement, plus épais à ſa partie poſtérieure, eſt terminé par une queue mucronée, longue, très-grêle, d'abord droite, enſuite courbée, forme qui n'eſt offerte par aucune eſpèce connue. Toute la ſurface du corps eſt couverte de rangées tranſverſales & nombreuſes de petits aiguillons dirigés en arrière. Chaque aiguillon naît d'une baſe large; ils ſe voient plus diſtinctement ſur les côtés de l'animal qu'ailleurs. L'œſophage eſt étroit & court, le premier eſtomac preſque globuleux & petit, le ſecond trois fois plus grand, obtus en avant, & ſe confondant inſenſiblement avec l'inteſtin.

Hab. Trouvé dans le Gecko par M. Bremſer.

57. Ascaride megatyphlon.

Aſcaris megatyphlon; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis acutiuſculis, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ maris truncatâ, fœminæ ſubulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 47. *n.* 45.

Vers longs d'une demi-ligne à trois lignes, un peu gros pour leur longueur. Leur tête eſt munie de trois tubercules un peu aigus; le corps de la femelle, plus gros vers la partie poſtérieure, ſe termine par une queue longue & ſubulée. La partie poſtérieure du corps du mâle eſt tronquée; les verges ſont longues, droites, grêles & placées au-devant de la queue.

Hab. Le gros inteſtin de l'Iguane d'Amérique. *Rudolphi.*

58. Ascaride à col étroit.

Aſcaris tenuicollis; Rud.

Aſcaris capitis nudi diſcreti, valvulis obtuſis longiuſculis, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ maris obliquè truncatâ cuſpidatâ, incurvâ, fœminæ rectâ ſubulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 47. *n.* 45 *bis.*

Ces vers ſont longs de quatre à ſept lignes; la plupart ont la partie antérieure de leur corps brunâtre & la partie poſtérieure blanche; quelques-uns ſont tout-à-fait blancs. La tête eſt nue, diſtincte, & offre trois tubercules obtus un peu grands. Le corps eſt atténué aux deux extrémités, principalement à l'antérieure; la queue du mâle courte, obliquement tronquée, eſt terminée par une pointe courte, très-aiguë. En avant de cette pointe ſe voient deux verges inégales; une d'elles eſt quelquefois cachée; la queue de la femelle eſt droite, aplatie & ſubulée. Dans les deux ſexes, une petite membrane latérale exiſte à la queue.

Hab. Trouvé par M. Tiedman, célèbre anatomiſte, dans des tubercules ſitués dans l'épaiſſeur des tuniques de l'eſtomac d'un jeune Crocodile à muſeau de brochet, diſſéqué à Heidelberg en mars 1818.

59. Ascaride rétréci.

Aſcaris extenuata; Rud.

Aſcaris capitis nudi, valvulis exiguis, corpore retrorsùm craſſiore, caudæ obtuſæ mucrone longo, tenuiſſimo.

— Rud. *Syn. p.* 47. *n.* 46.

Cet Aſcaride eſt long de trois ou quatre lignes; les tubercules de la tête ſont très-petits, & dans quelques individus on ne les voit pas du tout. Le corps eſt atténué aux deux extrémités; la poſtérieure eſt plus groſſe que l'antérieure; la queue obtuſe, dégénère brusquement en une pointe longue & très-grêle. Le canal inteſtinal préſente une diſpoſition particulière. L'œſophage eſt très-petit, droit & court; l'eſtomac preſque globuleux; l'inteſtin, d'abord un peu gros, devient enſuite très-étroit & ſe termine à l'anus, placé à une diſtance aſſez grande de la portion obtuſe de la queue. La vulve n'eſt pas éloignée de la tête & ſe trouve un peu en arrière de l'eſtomac; les ovaires, d'abord gros, s'amincifſent en ſe dirigeant du côté de la queue, où ils forment un grand nombre de circonvolutions. Les œufs ſont fort ſinguliers; aucun Entozoaire connu n'en préſente d'analogues: ils ſont linéaires, très-longs, & reſſemblent en quelque ſorte à un parallélipipède alongé; leurs bords latéraux ſont droits & leurs deux extrémités tronquées, en ſorte que ſi leurs angles étoient garnis de filamens, on pourroit les comparer aux œufs des Squales. Les mâles ne ſont pas connus.

Hab. L'inteſtin rectum du *Lacerta magnitacea*. Catalogue du Muſéum de Vienne.

60. Ascaride à queue déliée.

Aſcaris leptura; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis obtuſis, corpore retrorsùm craſſiore caudâ fœminæ ſubulatâ rectâ, maris inflexâ, acumine longo reflexo.

— Rud. *Syn. p.* 48. *n.* 47.

Vers longs de trois à huit lignes, grêles, preſque

transparens; leur tête eſt diſtincte & préſente trois tubercules obtus, ſouvent très-viſibles, quelquefois cachés par une partie du pharynx qui ſort par la bouche. La tête ſemble alors terminée par une nodoſité. Le corps augmente de groſſeur de la tête à la queue; cette dernière, longue, finement ſubulée, droite dans la femelle, plus épaiſſe, infléchie, terminée par une pointe longue, ſubulée, eſt fortement recourbée dans le mâle. En avant de cette pointe ſe trouvent deux verges droites & courtes; derrière elles ſe voit un corps cylindrique, obtus, plus court & plus épais de moitié. Les ovaires ſont remplis d'œufs oblongs-ovales; l'œſophage eſt long, plus ample vers ſa partie poſtérieure, qui s'ouvre dans un eſtomac preſque rond & petit; à celui-ci ſuccède l'inteſtin, qui ſe rétrécit à meſure qu'il approche de l'anus. Cette eſpèce eſt très-diſtincte par la forme de la queue du mâle & par la diſpoſition de ſes organes génitaux.

Hab. Les inteſtins de la Tortue franche. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

61. Ascaride microcéphale.

Aſcaris microcephala ; Rud.

Aſcaris capite nudo conſtricto, caudæ craſſioris apice breviſſimo incurvo.

— Rud. *Syn. p.* 48. *n.* 48.

Vers blancs, longs de plus d'un pouce, à tête très-petite, comprimée, munie de trois tubercules; corps atténué en avant, plus épais en arrière; queue terminée en pointe aiguë, courte, courbée chez le mâle; au-devant de cette pointe ſont placées deux verges courbées & très-longues, moins cependant que dans l'Aſcaride ſpiculigère.

Hab. La cavité abdominale du Guacco, *Nitzſch;* l'œſophage, entre les tuniques & dans la cavité de l'eſtomac du Bihoreau. *Rudolphi.*

62. Ascaride gibbeux.

Aſcaris gibboſa ; Rud.

Aſcaris capite tenui, collo ſtrumoſo, caudæ craſſioris apice ſubtùs plano.

— Rud. *Syn. p.* 48. *n.* 49.

Fuſaria ſtrumoſa; Zeder, *Naturgeſch. p.* 112. *n.* 41.

Vers longs de ſix à dix lignes, à tête fort petite; le cou préſente, très-près de la tête, une tumeur qui forme une eſpèce de boſſe. Le corps eſt plus épais en arrière qu'en avant; la queue du mâle ſe termine par une pointe conique, obtuſe, aplatie en deſſous; celle de la femelle eſt longue, aiguë, aplatie & courbée. La membrane latérale eſt viſible ſur les deux côtés du corps; à la queue du mâle elle s'élargit en forme d'ailes; c'eſt dans ce point que ſont placées les verges.

Hab. Zeder a rencontré cette eſpèce dans les inteſtins du Coq; il avertit de ne point la regarder comme une variété du *Fuſaria reflexa* (*Aſcaris veſicularis*). (*Voyez* ce mot.) Aucun autre helminthologiſte ne l'a encore obſervé.

63. Ascaride ſillonné.

Aſcaris ſulcata ; Rud.

Aſcaris capitis diſcreti valvulis majuſculis, corpore retrorsùm craſſiore utrinquè ſulcato, caudæ feminæ capite breviſſimo conico.

— Rud. *Syn. p.* 48. *n.* 50.

Vers longs d'un à ſix pouces, d'une groſſeur proportionnée à leur longueur, de couleur blanc ſale. La tête, diſtincte du corps, eſt garnie de trois grands tubercules; le corps eſt atténué aux deux extrémités, mais plus épais à la poſtérieure. La queue du mâle eſt infléchie, celle de la femelle eſt droite; dans l'un & l'autre ſexe elle ſe termine en pointe conique très-courte, au-devant de laquelle ſe trouve l'anus & l'organe génital mâle. Au lieu de membrane latérale, un ſillon règne ſur les deux côtés du corps.

Hab. Les inteſtins de la Tortue franche, *Catalogue du Muſéum de Vienne;* l'inteſtin grêle de la Tortue des Indes. *Rudolphi.*

64. Ascaride différent.

Aſcaris alienata ; Rud.

Aſcaris capitis valvulis obtuſis, corpore retrorsùm craſſiore, caudæ maſculæ inflexæ, feminæ rectiuſculæ apice brevi obtuſiuſculo.

— Rud. *Syn. p.* 661. *n.* 50.

Vers longs de ſeize à vingt-deux lignes, dont la tête préſente trois tubercules obtus, très-diſtincts, plus transparens que le reſte de l'animal. Le corps eſt plus atténué en avant qu'en arrière; la queue du mâle eſt concave en deſſous, infléchie; ſon extrémité très-courte, grêle, un peu obtuſe, eſt diaphane; l'organe génital, qui ſe trouve tout près, eſt formé de deux lamelles courtes, un peu écartées à leur extrémité libre. La queue de la femelle eſt droite, très-obtuſe, très-courte & diaphane. Une fente tranſverſale (l'anus ſans doute) ſe voit un peu en avant du bout de la queue.

Hab. L'inteſtin du Coati roux (jeune). *Olfers.*

Obſervation. Cette eſpèce, dépourvue de prolongemens membraneux à la tête, diffère, par ce caractère, de toutes celles qui vivent dans les mammifères carnaſſiers; M. Rudolphi lui a impoſé, pour cette raiſon, l'épithète *alienata.*

65. Ascaride ſpiculigère.

Aſcaris ſpiculigera ; Rud.

Aſcaris capite nudo, corpore retrorsùm craſſiore, caudæ incurvæ apice breviſſimo, maris acuto, fœminæ obtuſiuſculo.

— Rud. *Syn. p.* 48. *n.* 51.

Vers longs de ſix lignes à deux pouces, un peu gros pour leur longueur. La tête eſt plus étroite que le corps; ſes trois tubercules ſont petits, mais très-faciles à voir, & paroiſſent bordés d'une membrane tranſparente. Le corps eſt aminci dans ſa partie antérieure, plus gros, cylindrique & égal dans le reſte de ſon étendue; toute ſa ſurface eſt couverte de ſtries circulaires très-prononcées. La queue ſe termine en pointe aiguë très-courte; elle eſt infléchie dans le mâle. Les deux verges (*ſpicula*) ſont très-longues (le quart ou le cinquième de l'animal). Elles reſſemblent à deux filamens capillaires flottant à droite ou à gauche, & rendent cet Aſcaride très-facile à diſtinguer. Dans la femelle on voit, à peu de diſtance du bout de la queue, une foſſette, au fond de laquelle eſt l'anus. Les œufs ſont grands, globuleux; & offrent, dans leur milieu, une tache obſcure.

Hab. L'œſophage & l'eſtomac du Pélican, *Andr. Jurine;* du Cormoran, *Rudolphi;* du Cormoran huppé, du Cormoran pygmée, *Catalogue du Muſéum de Vienne;* du *Pelecanus Braſilienſis*, Olfers; de la Frégate, *Natterer;* du Pingouin commun, *Eudes Deſlongchamps.*

66. Ascaride varié.

Aſcaris variegata ; Rud.

Aſcaris capite nudo, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ fœminæ rectâ obtuſiuſculâ, cum acumine brevi.

— Rud. *Syn. p.* 49. *n.* 52.

Vers longs d'un pouce & demi, un peu gros pour leur longueur, variés de blanc & de brun. La tête, petite, munie de trois tubercules, ſe confond avec le corps; celui-ci eſt atténué en avant & plus épais vers la queue, un peu obtuſe; le bout eſt court, aigu & droit. Le canal inteſtinal eſt brun; les ovaires ſont blancs & forment un grand nombre de circonvolutions. Il n'y a point de membrane latérale; le mâle n'eſt point connu.

Hab. L'œſophage du Plongeon. *Rudolphi.*

67. Ascaride ſimple.

Aſcaris ſimplex ; Rud.

Aſcaris capite nudo, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ obtuſâ.

— Rud. *Syn. p.* 40. *n.* 53.

Vers longs d'un à deux pouces, d'un tiers à une demi-ligne de diamètre, blanc-jaunâtres. La tête n'eſt point diſtincte du corps; ſes tubercules, quoique petits, ſont très-viſibles; le corps, parfaitement cylindrique, groſſit inſenſiblement, depuis la tête juſque vers l'origine du tiers moyen; il eſt égal dans le reſte de la longueur & finement annelé; la queue eſt obtuſe, plus ou moins courbée en deſſous dans les femelles (les ſeules que j'aie eu occaſion de recueillir); point de trace de membrane latérale.

Hab. Le premier eſtomac du Marſouin. *Albers, Eudes Deſlongchamps.*

68. Ascaride labié.

Aſcaris labiata ; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis maximis, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ acutâ.

— Rud. *Syn. p.* 49. *n.* 54.

Fuſaria redii ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 111. *n.* 37.

Aſcaris anguillæ ; Albilgaard, *Zool. dan. vol. IV. p.* 32. *tab.* 147. D. 1. 2.

Cette eſpèce très-rare, longue d'un pouce à un pouce & demi, a ſouvent le tiers antérieur de ſon corps de couleur blanche & le reſte jaune. La tête offre trois tubercules très-grands; le corps eſt mince antérieurement, beaucoup plus épais en arrière; la queue oblique eſt terminée par une petite pointe ſubulée. La membrane latérale ſe voit à peine antérieurement; elle s'élargit de la partie poſtérieure au bout de la queue, & fait paroître cette dernière aplatie en deſſous. Les fibres circulaires du plan muſculaire extérieur ſont tellement prononcées, que la peau paroît toute rugueuſe. Le tube inteſtinal eſt diſpoſé comme dans les autres eſpèces; l'anus eſt placé près du bout de la queue, & la vulve dans le point où la couleur jaune commence. M. Rudolphi a vu ſortir de cette ouverture une aſſez grande quantité d'œufs (obſervation qui n'avoit point encore été faite ſur les Aſcarides). Ces œufs ſont globuleux, grands, proportionnellement à l'animal, enveloppés d'une tunique double qui renferme des embryons polymorphes non vivans.

Hab. Les inteſtins de l'Anguille commune, du Congre & du Myre. *Rudolphi.*

69. Ascaride troncatulé.

Aſcaris truncatula ; Rud.

Aſcaris capite nudo truncato, corpore retrorsùm craſſiore, caudæ acumine obtuſo.

— Rud. *Syn. p.* 49. *n.* 55.

Aſcaris acus ; Goeze, *Naturgeſch. p.* 90.

Aſcaris percæ ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3036. *n.* 64.

Fuſaria

Fuſaria percæ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 122. *n.* 78.

Vers longs à peu près d'un pouce, grêles, entièrement blancs ou ayant le tiers antérieur jaunâtre, & le reſte jaune ou roux. Leur tête eſt diſtincte, tronquée, ou plutôt les tubercules ſont tronqués antérieurement; au milieu d'eux on voit diſtinctement la bouche; le corps eſt cylindrique, grêle en avant, plus épais en arrière; le bout de la queue eſt très-court, petit, obtus; la membrane latérale n'exiſte point. Les organes génitaux ne ſont pas connus.

Hab. Les inteſtins, l'intérieur d'hydatides du foie, ſous la membrane péritonéale du foie & dans les interſtices des muſcles du dos de la Perche commune; le péritoine du Sandre. *Rudolphi.*

70. Ascaride à queue épaiſſe.

Aſcaris craſſicauda; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis magnis truncatis, corpore retrorsùm craſſiore; caudâ obtuſiuſculâ.

— Rud. *Syn. p.* 50. *n.* 56.

Vers blancs, longs de cinq à quatorze lignes, d'une groſſeur médiocre. La tête préſente trois tubercules diſtincts, ſouvent écartés, grands & tronqués; quelquefois on aperçoit difficilement le troiſième; le corps eſt atténué aux deux bouts, davantage en avant. La queue eſt un peu obtuſe; elle ſe termine quelquefois par une eſpèce de mamelon très-petit. Près du bout de la queue on voit un gros tubercule dont le volume eſt proportionnellement plus grand dans les grands individus que dans les petits. La vulve ſeroit-elle placée dans ce tubercule? Cette eſpèce préſenteroit, en cela, de l'analogie avec l'Aſcaride à queue épineuſe, n°. 16. Les mâles ne ſont point connus.

Hab. Les inteſtins du *Labrus tinca.* Catalogue du Muſéum de Vienne.

71. Ascaride à corps renflé.

Aſcaris aucta; Rud.

Aſcaris capite acutiuſculo nudo, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ obtuſiuſculâ inflexâ alatâ.

— Rud. *Syn. p.* 50. *n.* 57.

Aſcaris acus; Muller, *Schrift. d. Berl. naturf. fr. I. p.* 216.

Aſcaris Blennii; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3036. *n.* 62.

Fuſaria aucta; Zeder, *Naturgeſch. p.* 112. *n.* 35.

Vers longs d'un demi-pouce à trois pouces & demi, un peu gros pour leur longueur, blancs; la tête eſt un peu aiguë & munie de trois tubercules; le corps eſt renflé en arrière; la queue eſt infléchie & un peu obtuſe. La membrane latérale, à peine viſible en avant, augmentant inſenſiblement de largeur, eſt très-prononcée à la queue, & plus voiſine de la ſurface inférieure que de la ſupérieure. Les organes génitaux mâles ne ſont pas connus.

Hab. Souvent, & en grande quantité, l'intérieur du canal inteſtinal, plus rarement dans le péritoine; il a été trouvé une fois dans les branchies de la Blennie vivipare. *Rudolphi.*

72. Ascaride cunéiforme.

Aſcaris cuneiformis; Rud.

Aſcaris capite tenuiſſimo, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ alatâ, mucronatâ.

— Rud. *Syn. p.* 50. *n.* 58.

Fuſaria cuneiformis; Zeder, *Naturgeſch. p.* 111. *n.* 34.

Vers longs de quatre à cinq lignes, capillaires, tranſparens, à tête fort petite; le corps eſt cylindrique, atténué en avant, plus épais vers la queue, longue, un peu aplatie au-deſſous, terminée par une pointe très-petite, tranſparente. La membrane latérale ſe voit difficilement au corps, mais à la queue elle eſt élargie & bien diſtincte. Le tube inteſtinal augmente d'abord de volume dans une certaine étendue, offre un étranglement dans ſa partie la plus large, préſente enſuite quelques ondulations & s'étend juſqu'au bout de la queue. Les mâles ne ſont pas connus.

Hab. Inteſtin de quelques Cyprins, *Zeder* (rare); inteſtin du Raſoir & de l'Ide. *Catalogue du Muſeum de Vienne.*

73. Ascaride à queue obtuſe.

Aſcaris obtuſo-caudata; Rud.

Aſcaris capite nudo, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ mucronatâ, membranâ laterali anticè dorſo poſticè abdomini approximatâ.

— Rud. *Syn. p.* 50. *n.* 59.

Fuſaria obtuſo-caudata; Zeder, *Naturgeſch. p.* 111. *n.* 35.

Vers longs de quatre à ſept lignes, capillaires & à peine viſibles. Leur tête très-petite, recourbée, eſt munie de trois tubercules; la queue courte, épaiſſe, obtuſe, infléchie, eſt terminée par une pointe très-petite; la membrane latérale ſe rapproche de la face dorſale du ver en avant; elle eſt plus voiſine de la ſurface abdominale en arrière. Le canal inteſtinal eſt extrêmement petit, droit à peu près juſqu'à moitié du ver; il ſe contourne enſuite pluſieurs fois & devient plus ample à la queue, où il ſe termine.

Hab. L'eſtomac & les inteſtins de la Truite ſau-

monnée, *Zeder;* de la Truite ordinaire, *Rudolphi.*

74. Ascaride roide.

Aſcaris rigida ; Rud.

Aſcaris capite nudo diſcreto, corpore retrorsùm craſſiore, apice poſticò papillari, caudâ maris incurvâ, feminæ rectâ.

— Rud. *Syn. p.* 51. *n.* 61.

Aſcaris marina ; Muller, *Schrift. d. Berl. naturf. fr. I. p.* 211.

Aſcaris lophii ; Muller, *Zool. dan. vol. III. tab. CXI. fig.* 1—4. *inferiores.* (*Cum explicatione Abilgaardii.*)

Aſcaris lophii ; Gmel. *Syſt. nat. pag.* 3037. *n.* 77.

Fuſaria lophii ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 124. *n.* 89.

Vers longs d'un à trois pouces, un peu gros pour leur longueur, roides, liſſes, de couleur cendrée; organes intérieurs blancs, tranſparens; leur tête eſt diſtincte; les tubercules, invisibles à l'œil nu, ſuivant Muller, ſont grands & viſibles ſuivant Abilgaard; le corps eſt atténué aux deux extrémités, ſurtout à l'antérieure; la queue eſt épaiſſe; celle du mâle, infléchie & terminée par une pointe grêle; celle de la femelle, aplatie, ſe termine par un petit mamelon; l'anus eſt très-voiſin du bout de la queue. La verge eſt longue & ſimple. M. Rudolphi n'en a vu qu'une de ſaillante au dehors. Le tube inteſtinal eſt viſible ſeulement dans la partie antérieure de l'animal; dans le reſte de ſon étendue, il eſt maſqué par les nombreuſes circonvolutions des vaiſſeaux génitaux.

Hab. Le canal inteſtinal de la Raie pêchereſſe. *Muller. Catalogue du Muſéum de Vienne.*

75. Ascaride aigu.

Aſcaris acuta ; Muller.

Aſcaris capitis diſcreti valvulis rotundatis, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ obtuſâ mucronatâ.

— Rud. *Syn. p.* 51. *n.* 62.

Aſcaris rhombi ; Muller, *Schrift. d. Berl. naturf. fr.* 1. *p.* 213. Gmel. *Syſt. nat. p.* 3036. *n.* 63.

Aſcaris acuta ; Muller, *Zool. dan. vol. III. pag.* 53. *tab. CXI. fig.* 1—5. Gmel. *Syſt. natur. p.* 3051. (*In notâ.*)

Fuſaria rhombi ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 121. *n.* 77.

Ver long de deux pouces & demi environ, rougeâtre; vaiſſeaux génitaux blancs, tranſparens. La tête eſt obtuſe & préſente une eſpèce de nœud; les tubercules ſont arrondis & grands. Le corps eſt atténué aux deux bouts, mais bien davantage en avant; la queue eſt obtuſe. Une des figures de Muller la repréſente terminée par une pointe aiguë; dans une autre, elle eſt plus groſſie & terminée par une pointe mouſſe; au-devant de cette pointe ſe trouve l'anus.

Hab..... La Barbue. *Muller.*

76. Ascaride courbé.

Aſcaris incurva ; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis exiguis, corpore retrorsùm craſſiore, apice caudali longiuſculo ſemi-tereti, acuto-incurvo.

— Rud. *Syn. p.* 51. *n.* 63.

Vers longs de ſept à huit lignes, d'un tiers de ligne de diamètre, plus atténués en avant qu'en arrière, contournés ſur eux-mêmes; les tubercules de la tête, quoique petits, ſont diſtincts; le bout de la queue eſt un peu alongé, demi-cylindrique, aigu & courbé.

Hab. L'intérieur de tubercules développés dans les parois de l'inteſtin de l'Eſpadon empereur. *Rudolphi.*

B. *Tête ailée.*

77. Ascaride en maſſue.

Aſcaris clavata ; Rud.

Encycl. méth. pl. 32. *fig.* 15. 16. (d'après Muller).

Aſcaris alâ capitis utrinquè lineari, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ obtuſiuſculâ.

— Rud. *Syn. p.* 51. *n.* 64.

Aſcaris gadi ; Fabricius, *Faun. groenl. p.* 274. *n.* 255. Muller, *Zool. dan. vol. II. p.* 47. *tab.* 74. *fig.* 6.

Aſcaris clavata ; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom. III. p.* 209. *n.* 10.

Vers longs de deux pouces & demi, de couleur cendrée noirâtre; organes intérieurs de couleur lactée. La tête eſt petite & munie de trois tubercules; le corps, grêle en avant, augmente inſenſiblement de volume juſque vers la partie moyenne. La queue eſt obtuſe, terminée par une pointe très-petite; la membrane latérale, linéaire à la tête, s'élargit & ſe rapproche de la ſurface abdominale en cheminant ſur les côtés du ver; elle diſparoît proche de l'anus.

Hab. L'eſtomac du Gade mollé, *Fabricius;* l'abdomen du Merlan? *Gœde;* le pharinx de l'Egrefin, *Rudolphi;* l'inteſtin & le péritoine de la Morue. *Eudes Deſlongchamps.*

78. Ascaride collier.

Aſcaris collaris ; Rud.

Aſcaris alâ capitis utrinquè lineari, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ obtuſâ mucronatâ.

— Rud. *Syn. p.* 52. *n.* 65.

Fuſaria collaris; Zeder, *Naturgeſch. p.* 108. *n.* 21.

Fuſaria Hoffmanni; Zeder, *Naturgeſch. p.* 112. *n.* 38.

Vers longs d'un à trois pouces, d'une groſſeur proportionnelle à leur longueur; leur tête eſt obtuſe & préſente trois tubercules médiocres; le corps eſt atténué aux deux extrémités, ſurtout à l'antérieure; la queue, dans les adultes, eſt épaiſſe, un peu aplatie en deſſous, obtuſe & terminée par une petite pointe; celle des jeunes eſt plus aiguë. La membrane latérale, étroite à la tête, s'élargit dans pluſieurs individus, vers la partie moyenne du corps; elle ſe rétrécit enſuite & ſe continue juſqu'au bout de la queue; l'anus eſt placé au-devant de cette partie.

Hab. Les inteſtins du Picaud & du Turbot, & ſous la tunique péritonéale du foie du Pleuronecte manchot. *Rudolphi.*

79. Ascaride très-menu.

Aſcaris tenuiſſima; Rud.

Aſcaris alâ capitis tenui, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ ſubulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 52. *n.* 66.

Fuſaria tenuiſſima; Zeder, *Naturgeſch. p.* 111. *n.* 36.

Vers longs de deux à quatre lignes, très-grêles; la tête eſt fort petite; le corps plus atténué antérieurement que poſtérieurement; la queue longue, ſubulée; celle du mâle plus grêle & cylindrique; celle de la femelle eſt plus longue, plus épaiſſe, un peu aplatie en deſſous. La membrane latérale étroite d'abord, s'élargit au niveau de la queue; elle eſt plus rapprochée de la ſurface abdominale dans la femelle. Zeder n'a vu qu'une verge entourée à ſa baſe de tubercules infiniment petits. Il eſt très-préſumable que la verge n'a paru ſimple à Zeder, que parce qu'elle n'étoit pas entièrement ſortie; ſouvent les deux verges ſont tellement rapprochées l'une de l'autre, qu'il ſembleroit qu'il n'y en a qu'une.

Hab. Les inteſtins de la Lotte. *Zeder.*

80. Ascaride mucroné.

Aſcaris mucronata; Schrank.

Aſcaris alâ capitis utrinquè latiuſculâ, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ mucronatâ.

— Rud. *Syn. p.* 52. *n.* 67.

Aſcaris capillaris; Schrank, *In n. vet. handl.* 1790. *p.* 121. *n.* 12.

Aſcaris mucronata; Schrank, *In n. vet. handl.* 1790. *p.* 121. *n.* 13.

Fuſaria mucronata; Zeder, *Naturgeſch. p.* 112.

Vers longs de huit à quatorze lignes, les jeunes de couleur blanche, les adultes de couleur cendrée. Leur tête eſt fort petite, un peu plane en deſſous, diſtante; les tubercules ſont très-viſibles. Le corps augmente inſenſiblement de volume de la tête à la queue; elle eſt arrondie & ſe termine en pointe grêle & droite; les femelles ont la queue plus longue & moins obtuſe. La membrane latérale très-large à la tête, diminue de largeur, à meſure qu'elle s'avance vers la queue, où elle ſe termine.

Hab. L'eſtomac de la Lotte, où Zeder l'a trouvé en grande quantité.

81. Ascaride cuſpidé.

Aſcaris cuſpidata; Rud.

Aſcaris alâ capitis utrinquè tenuiſſimâ, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ obtuſâ cuſpidatâ.

— Rud. *Syn. p.* 52. *n.* 68.

Vers longs d'une ligne & demie à trois lignes, très-blancs; leur tête, très-grêle, n'eſt point diſtincte du corps. Les trois tubercules ſont très-petits. Le corps eſt plus atténué en avant qu'en arrière; la membrane latérale excellivement petite; la queue obtuſe ſe termine ſubitement en pointe longue & grêle. La peau eſt très-finement annelée. L'œſophage, d'abord très-étroit, s'élargit peu à peu & forme un premier eſtomac preſque globuleux; celui-ci s'ouvre dans un ſecond, qui eſt grand, obtus en avant, alongé en arrière, & s'unit avec l'inteſtin, un peu tortueux, preſqu'égal & noirâtre. Les ovaires ſont remplis d'œufs tachés de noir. Les mâles ne ſont pas connus.

Hab. Les gros inteſtins de la larve du Scarabé naſicorne, *Rudolphi;* de la Taupe grillon, de la Blatte orientale, *Eudes Deſlongchamps.*

82. Ascaride coupé.

Aſcaris ſuccinſa; Rud.

Aſcaris alâ capitis utrinquè lineari, corpore retrorsùm craſſiore, caudâ truncatâ.

— Rud. *Syn. p.* 52. *n.* 69.

Ver long à peu près d'un pouce, grêle & blanc. Sa tête préſente trois tubercules; elle eſt entourée d'une membrane très-étroite. Le corps eſt plus atténué en avant qu'en arrière; la queue eſt obtuſe, tronquée & couverte de petits points ronds.

Hab. L'inteſtin de la Raie bouclée, *Trévira-nus;* du Miraillet, *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

83. Ascaride céphaloptère.

Aſcaris cephalopteu ; Rud.

Aſcaris alâ capitis utrinquè ſemi-lanceolatâ brevi, corporis retrorsùm craſſioris nullâ, apice caudali obtuſiuſculo.

— Rud. *Syn. p.* 52. *n.* 70.

Vers longs d'un pouce & demi à deux pouces, d'une demi-ligne de diamètre, blancs ou blanchâtres. La tête & ſes trois tubercules ſont fort petits; le corps eſt atténué en avant, beaucoup moins en arrière. La membrane latérale exiſte de chaque côté de la tête & ne s'étend pas plus loin; elle eſt ſemi-lancéolée ou lunaire. La queue du mâle eſt courbée, un peu obtuſe; les verges ſont courtes & droites; la queue de la femelle eſt très-obtuſe.

Hab. Les inteſtins de la Vipère de Redi; l'eſtomac & les inteſtins de la Couleuvre à quatre bandes. *Rudolphi.*

84. Ascaride holoptère.

Aſcaris holoptera ; Rud.

Aſcaris alâ capitis corporiſque retrorsùm craſſioris tenuis, caudæ inflexæ apice acuto.

— Rud. *Syn. p.* 53. *n.* 71.

Vers longs de trois à cinq pouces, à tête diſtincte, munie de trois tubercules; le corps eſt plus atténué en avant qu'en arrière; la queue infléchie ſe termine par un mamelon court & aigu, au-devant duquel, dans le mâle, ſe trouvent deux verges droites & obtuſes. La membrane latérale eſt étroite & parcourt toute la longueur du corps, diſpoſition indiquée par l'épithète que M. Rudolphi a impoſée à cet Aſcaride.

Hab. Les inteſtins de la Tortue grecque. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

85. Ascaride ſerpentule.

Aſcaris ſerpentulus ; Rud.

Aſcaris alâ capitis corporiſque retrorsùm craſſioris lineari, caudâ inflexâ obtuſâ mucronatâ.

— Rud. *Syn. p.* 53. *n.* 72.

Aſcaris ardeæ ; Frœlich, *Naturforſcher, ſt.* 29. *p.* 44. *n.* 19. *tab.* 1. *fig.* 17. 18.

Ver long de deux pouces, un peu gros pour ſa longueur, blanchâtre, diverſement contourné. La tête eſt obtuſe, infléchie; les tubercules grands; le corps atténué aux deux extrémités, ſurtout à l'antérieure; la queue infléchie, obtuſe, terminée par un petit prolongement étroit, qui paroit pointu à la vue ſimple & obtus au microſcope. La membrane latérale, linéaire à la tête & au corps, eſt plus rapprochée de la ſurface inférieure que de la ſupérieure; à la queue elle ſe voit tout-à-fait en deſſous.

Hab. Les inteſtins grêles du Héron commun. *Braun, Frœlich.*

86. Ascaride oſculé.

Aſcaris oſculata ; Rud.

Aſcaris capitis nudi valvulis orbicularibus marginatis, corpore antrorsùm magis attenuato, utriuſque ſexûs apice caudæ breviſſimo acuto.

— Rud. *Syn. p.* 39. *n.* 9.

Fuſaria oſculata ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 105. *n.* 10.

Vers longs de huit lignes à deux pouces, d'une ligne de diamètre, blancs ou jaunâtres. Leur tête eſt munie de trois tubercules ſuborbiculaires, grands, diſtinctement marginés, changeant de forme dans les mouvemens, & reſſemblant en quelque ſorte aux ſuçoirs des Tenia. Le corps eſt moins atténué en arrière qu'en avant; la queue, groſſe, eſt terminée par une pointe très-aiguë dans les deux ſexes; elle eſt infléchie dans le mâle; à ſa baſe ſe voient deux verges très-longues & courbées; la queue de la femelle eſt droite. La membrane latérale, obtuſe & large près de la tête, ſe rétrécit bientôt & devient à peine viſible ſur le reſte du corps.

Hab. L'eſtomac du Veau marin, *Rudolphi;* du Phoque à croiſſant, *Bremſer.*

§. IV. *Eſpèces douteuſes.*

87. Ascaride de l'Iſatis.

Aſcaris canis lagopodis.

— Rud. *Syn. p.* 53. *n.* 73.

Hab. Les inteſtins. *Viborg.*

88. Ascaride du Chacal.

Aſcaris canis aurei.

— Rud. *Syn. p.* 53. *n.* 74.

Hab. Les inteſtins du Chacal. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

89. Ascaride du Tigre.

Aſcaris tigridis.

— Rud. *Syn. p.* 53. *n.* 75.

Aſcaris tigridis ; Redi, *Anim. viv. p.* 33. *vers. p.* 48. *tab.* 19. *fig.* 4.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3031. *n.* 11.

Fuſaria tigridis ; Zeder, *Naturgeſch. p.* 115. *n.* 52.

Hab. Les inteſtins du Tigre.

Obſervations. Redi n'a point décrit cette eſpèce; il en a ſeulement figuré le tube inteſtinal, muni de deux appendices latérales un peu alongées. Aucun ver connu ne préſente une orga-

niſation ſemblable. M. Rudolphi a vu dans la collection du Muſéum de Vienne un ſeul Aſcaride de Tigre, dont les formes étoient un peu altérées; il étoit long de cinq lignes; il avoit la tête obtuſe, nilée, & la queue un peu aiguë.

90. Ascaride de la Marte & de la Fouine.

Aſcaris muſtelarum.

— Rud. *Syn. p.* 53. *n.* 76.

Aſcaris teres; Goeze, *Naturgeſch. p.* 84.

Aſcaris martis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3031. *n.* 14.

Fuſaria martis; Zeder, *Naturgeſch. p.* 116. *n.* 54.

Hab. Les inteſtins de la Marte, *Goeze, Rudolphi;* de la Fouine, *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

Obſervation. Goeze indique l'Aſcaride qu'il a trouvé comme très-voiſin de l'Aſcaride à mouſtache; il eſt très-probable que celui que M. Rudolphi a obſervé appartient à une autre eſpèce.

Ce ver eſt long de trois à quatre lignes, grêle, blanc; tête tronquée à trois tubercules; corps atténué vers la partie poſtérieure; queue longue, ſubulée; œſophage élargi à ſa baſe; eſtomac en forme de pilon.

91. Ascaride du Glouton.

Aſcaris gulonis.

— Rud. *Syn. p.* 53. *n.* 77.

— Pallas, *Spicil. zool. faſc. XIV. p.* 40.

Hab. L'inteſtin jéjunum du Glouton.

Obſervation. Il ne faut pas confondre l'eſpèce indiquée par Pallas avec l'*Aſcaris gulonis* de Gmelin (*Syſt. nat. p.* 3032. *n.* 8), ou le *Fuſaria gulonis* de Zeder (*Naturgeſch. p.* 117. *n.* 38), qui doivent être rapportés aux Filaires ou aux Strongles trouvés par Redi ſous la peau & dans les poumons de la Fouine, & non pas du Glouton.

92. Ascaride de la Marmoſe.

Aſcaris didelphis murinæ.

— Rud. *Syn. p.* 53. *n.* 78.

Hab. Les inteſtins..... *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

93. Ascaride du Caſtor.

Aſcaris caſtoris.

— Rud. *Syn. p.* 54. *n.* 79.

Perrault & Charras trouvèrent dans les inteſtins d'un Caſtor huit vers longs de quatre à huit pouces, qu'ils comparent aux Lombrics terreſtres. Nul doute que ce ne ſuſſent des Aſcarides.

94. Ascaride du Gerboa.

Aſcaris dipodis ſagittæ.

— Rud. *Syn. p.* 54. *n.* 80.

Hab. Les inteſtins..... *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

95. Ascaride du Mouſon.

Aſcaris ovis domeſticæ.

— Rud. *Syn. p.* 54. *n.* 81.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

96. Ascaride du Dauphin du Gange.

Aſcaris delphini Gangetici.

— Rud. *Syn. p.* 54. *n.* 82.

Hab. Le pharynx & l'eſtomac. *Lebeck.*

97. Ascaride des Pie-grièches.

Aſcaris lanionum.

— Rud. *Syn. p.* 54. *n.* 83.

Hab. Les inteſtins de l'Ecorcheur, *Fmlich;* de la Pie-grièche d'Italie. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

98. Ascaride de la Corneille mantelée.

Aſcaris corvi cornicis.

— Rud. *Syn. p.* 54. *n.* 84.

Hab. L'eſtomac & l'inteſtin grêle. *Sœmmering, Rudolphi.*

99. Ascaride du Geai.

Aſcaris corvi glandarii.

— Rud. *Syn. p.* 54. *n.* 85.

— Viborg, *Ind. Muſ. vet. hafn. p.* 235. *n.* 26.

Hab. Les inteſtins. *Viborg, Otto.*

100. Ascaride de la Frayonne.

Aſcaris corvi frugilegi.

— Rud. *Syn. p.* 54. *n.* 86.

Hab. Les inteſtins. *Schrank. Catalogue du Muſéum de Vienne.*

101. Ascaride de la Pie.

Aſcaris corvi picæ.

— Rud. *Syn. p.* 54. *n.* 87.

Hab. Les inteſtins grêles. *Rudolphi.*

102. Ascaride de l'Alouette pipi.

Aſcaris alaudæ trivialis.

— Rud. *Syn. p.* 54. *n.* 88.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

103. Ascaride de l'Ortolan.

Aſcaris emberizæ hortulanæ.

— Rud. *Syn. p.* 55. *n.* 89.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

104. Ascaride de la Cigogne.

Aſcaris ardeæ ciconiæ.

— Rud. *Syn. p.* 55. *n.* 91.

Hab. Les inteſtins de la Cigogne vulgaire. *Catalogue du Muſéum de Vienne.* Eſtomac de la Cigogne brune. *Roſa.*

105. Ascaride des Hérons.

Aſcaris ardearum.

— Rud. *Syn. p.* 55. *n.* 92.

Hab. Les inteſtins du Guacco & du Héron pourpré.

106. Ascaride des Pluviers.

Aſcaris charadriorum.

— Rud. *Syn. p.* 55. *n.* 93.

Hab. Les inteſtins de l'Echaſſe, du Guignard, du grand Pluvier, du Pluvier doré. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

107. Ascaride du Râle de genêt.

Aſcaris ralli crecis.

— Rud. *Syn. p.* 55. *n.* 94.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

108. Ascaride de la Giarole.

Aſcaris glareolæ auſtriacæ.

— Rud. *Syn. p.* 55. *n.* 95.

Hab. Les gros inteſtins..... *Rudolphi.*

109. Ascaride de l'Hirondelle de mer noire.

Aſcaris hemæ nigræ.

— Rud. *Syn. p.* 55. *n.* 96.

Hab. L'intérieur d'hydatides adhérentes à la ſurface externe des inteſtins. *Rudolphi.*

110. Ascaride des Plongeons.

Aſcaris colymborum.

— Rud. *Syn. p.* 55. *n.* 97.

Hab. Les inteſtins du petit & du grand Grèbe cornus, du Grèbe huppé & du petit Guillemot. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

111. Ascaride de la Mouette cendrée.

Aſcaris lari cinerarii.

— Rud. *Syn. p.* 55. *n.* 98.

Hab. Les inteſtins..... *Bloch.*

112. Ascaride du Morillon.

Aſcaris anatis fuligulæ.

— Rud. *Syn. p.* 56. *n.* 99.

Hab. Les inteſtins. *Bloch.*

113. Ascaride des Harles.

Aſcaris mergorum.

— Rud. *Syn. p.* 56. *n.* 100.

Hab. Les inteſtins des Harles commun & huppé. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

114. Ascaride de la Vipère à muſeau cornu.

Aſcaris viperæ ammodytis.

— Rud. *Syn. p.* 59. *n.* 101.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

115. Ascaride de la Torpille.

Aſcaris torpedinis marmoratæ.

— Rud. *Syn. p.* 56. *n.* 102.

Hab. L'eſtomac. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

116. Ascaride du Requin.

Aſcaris ſquali chacarias.

— Rud. *Syn. p.* 56. *n.* 104.

Hab. Les inteſtins. *Bruguière.*

117. Ascaride de l'Eſturgeon.

Aſcaris acipenſeris helopis.

— Rud. *Syn. p.* 56. *n.* 105.

— Pallas, *Zoogr. roſſo-aſiatica, tom. III. p.* 102.

Hab. L'inteſtin rectum.

118. Ascaride de la Lune de mer.

Aſcaris orthragoriſci molæ.

— Rud. *Syn. p.* 56. *n.* 106.

Hab. Les inteſtins. *Rudolphi.*

119. Ascaride du Cheval marin.

Aſcaris ſignathi hippocampi.

— Rud. *Syn. p.* 56. *n.* 107.

Hab. Les inteſtins. *Rudolphi.*

120. Ascaride de la Bécaſſe de mer.

Aſcaris cintriſci ſcolopacis.

— Rud. *Syn. p.* 57. *n.* 108.

Hab. La cavité péritonéale. *Rudolphi.*

121. Ascaride de la Donzelle.
Aſcaris ophidii barbati.
— Rud. *Syn. p.* 57. *n.* 109.
Hab. Le méſentère. *Rudolphi.*

122. Ascaride de la Donzelle imberbe.
Aſcaris ophidii imberbis.
— Rud. *Syn. p.* 57. *n.* 110.
Hab. Le méſentère. *Rudolphi.*

123. Ascaride du Rapeçon.
Aſcaris uranoſcopi ſcabri.
— Rud. *Syn. p.* 57. *n.* 111.
Hab. Sous le péritoine. *Rudolphi.*

124. Ascaride du Capelan.
Aſcaris gadi minuti.
— Rud. *Syn. p.* 57. *n.* 112.
Hab. La cavité abdominale. *Rudolphi.*

125. Ascaride du Mole.
Aſcaris blennii phycis.
— Rud. *Syn. p.* 57. *n.* 113.
Hab. Les appendices pyloriques. *Rudolphi.*

126. Ascaride du Boulereau bleu.
Aſcaris gobii jozo.
— Rud. *Syn. p.* 57. *n.* 184.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

127. Ascaride du Crabe de Biarritz.
Aſcaris ſcorpænæ ſcrophæ.
— Rud. *Syn. p.* 157. *n.* 115.
Hab. Les inteſtins. *Rudolphi.*

128. Ascaride de la Dorée, poiſſon de Saint-Pierre.
Aſcaris zenis; Fabri.
— Rud. *Syn. p.* 57. *n.* 116.
Hab. L'eſtomac. *Rudolphi.*

129. Ascaride de la Sole.
Aſcaris pleuronectis ſoleæ.
— Rud. *Syn. p.* 58. *n.* 117.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

130. Ascaride du Pleuronecte microchire.
Aſcaris pleuronectis linguatulæ.
— Rud. *Syn. p.* 58. *n.* 118.
Hab. Le méſentère. *Rudolphi.*

131. Ascaride de la Mendole.
Aſcaris ſpari menæ.
— Rud. *Syn. p.* 58. *n.* 119.
Hab. Les inteſtins. *Rudolphi.*

132. Ascaride du Bogue.
Aſcaris ſpari boopis.
— Rud. *Syn. p.* 58. *n.* 120.
Hab. Le méſentère. *Rudolphi.*

133. Ascaride du Spare (nommé par les Italiens *Spicre*).
Aſcaris ſparis ſpicre.
— Rud. *Syn. p.* 58. *n.* 121.
Hab. Sous le péritoine. *Rudolphi.*

134. Ascaride du Picarel.
Aſcaris ſpari ſmaris.
— Rud. *Syn. p.* 58. *n.* 122.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

135. Ascaride du....
Aſcaris labri cynadi.
— Rud. *Syn. p.* 58. *n.* 123.
Hab. Le péritoine. *Rudolphi.*

136. Ascaride du....
Aſcaris labri luſci.
— Rud. *Syn. p.* 58. *n.* 124.
Hab. Sous le péritoine. *Rudolphi.*

137. Ascaride du....
Aſcaris labri novaculæ.
— Rud. *Syn. p.* 58. *n.* 125.
Hab. Sous le péritoine. *Rudolphi.*

138. Ascaride du Corbeau de mer.
Aſcaris ſciæna umbræ.
— Rud. *Syn. p.* 58. *n.* 126.
Hab. Sous le péritoine. *Rudolphi.*

139. Ascaride de l'Epinoche.
Aſcaris gaſteroſtei aculeati.
— Rud. *Syn. p.* 59. *n.* 127.
Hab. L'inteſtin. *Fabricius, Rudolphi.*

140. Ascaride du....
Aſcaris mulli rubeſcentis.
— Rud. *Syn. p.* 59. *n.* 128.
Hab. L'inteſtin. *Rudolphi.*

141. Ascaride du Groneau.
Aſcaris triglæ lyræ.
— Rud. *Syn. p.* 59. *n.* 129.
Hab. Le méſentère. *Rudolphi.*

142. Ascaride de la Loche franche.
Aſcaris cobitis barbatulæ.
— Rud. *Syn. p.* 59. *n.* 130.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſeum de Vienne.*

143. Ascaride du Silure.
Aſcaris ſiluri glanidis.
— Rud. *Syn. p.* 59. *n.* 131.
Aſcaris acus; Bloch, *Abhandl. p.* 31.
Aſcaris ſiluri; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3036. *n.* 67.
Fuſaria ſiluri; Zeder, *Naturgeſch. p.* 123. *n.* 81.
Vers blancs, grêles, longs d'un pouce.
Hab. Les inteſtins. *Bloch, Rudolphi.*

144. Ascaride de la petite Marène.
Aſcaris ſalmonis albulæ.
— Rud. *Syn. p.* 59. *n.* 132.
Hab. Les parois de l'eſtomac. *Koelreuter.*

145. Ascaride du Saumon.
Aſcaris ſalmonis amul.
— Rud. *Syn. p.* 59. *n.* 133.
— Pallas, *Zoogr. aſiatico-roſſica. tom. III.* (*Petrop.* 1813. 4.) *p.* 409.
Hab. L'eſtomac & les appendices pyloriques.

146. Ascaride du....
Aſcaris oſmeri ſauri.
— Rud. *Syn. p.* 59. *n.* 134.
Hab. Le méſentère. *Rudolphi.*

147. Ascaride adipeux.
Aſcaris adipoſa; Schrank.
— Rud. *Syn. p.* 60. *n.* 135.
Hab. Dans les graiſſes des inteſtins du Brochet. *Schrank.*

148. Ascaride de l'Argentine.
Aſcaris argentinæ ſphyrænæ.
— Rud. *Syn. p.* 60. *n.* 135.
Hab. La cavité abdominale. *Rudolphi.*

149. Ascaride du Gras d'eau.
Aſcaris atherinæ hepſeti.
— Rud. *Syn. p.* 60. *n.* 137.
Hab. L'inteſtin & la cavité abdominale. *Rudolphi.*

150. Ascaride des Clupées.
Aſcaris clupearum.
— Rud. *Syn. p.* 60. *n.* 138.
Hab. La cavité abdominale. *Fabricius.*

151. Ascaride du Rotengle.
Aſcaris cyprini eryophthalmi.
— Rud. *Syn. p.* 60. *n.* 139.
Hab. L'inteſtin. *Broun.*

152. Ascaride du petit Cerf-volant.
Aſcaris lucani capreoli.
— Rud. *Syn. p.* 60. *n.* 140.
Hab. Les inteſtins, *Frœlich, Eudes Deſlongchamps.*

ASPEROPORE; *aſperopora;* de Lamk.

Ce genre de polypiers foraminés, mentionné par M. de Lamarck dans ſon *Extrait du cours de zoologie au Jardin des Plantes*, ne ſe retrouve plus dans ſon ſyſtême des animaux ſans vertèbres.

ASPRÉE; *aſprea;* Don.

Genre de Zoophyte propoſé par Donati & nommé *Aſphœa* par les auteurs du *Dictionnaire des Sciences naturelles;* il doit appartenir, d'après la deſcription du naturaliſte italien, à quelque polypier foraminé; ou à quelque Eſcharoïde; malgré l'énorme différence qui exiſte entre ces deux groupes, il eſt impoſſible de déterminer avec certitude dans lequel doit être claſſé l'Aſprée de Donati.

ASSULATÆ; Echinod.

Nom donné par Klein à un genre d'Ourſins, dans ſon ouvrage ſur les Échinodermes; il n'a pas été adopté.

ASTÉRIE; *aſterias;* Linné.

Genre établi par les anciens auteurs pour les *Étoiles de mer*, claſſé parmi les Mollusques par Linné & par beaucoup d'autres naturaliſtes, placé par Bruguière dans un ordre particulier, celui des *Vers échinodermes*, entre les Mollusques nus & les Teſtacés; enfin reſtreint par M. de Lamarck dans ſes véritables limites : il en a fait, ſous le

le nom de *Stellérides*, la première ſection de ſes *Radiaires échinodermes*, & il les a diviſées en quatre genres. M. Cuvier les a adoptés & a mis les Aſtéries à la tête de ſes *Échinodermes pédicellés*; il commence par ces animaux le tableau méthodique de ſes Zoophytes. Il eſt impoſſible de ne pas ſuivre l'opinion de ces deux célèbres profeſſeurs; ainſi l'on ne traitera dans cet article que des Aſtéries proprement dites, & l'on renvoie les autres Etoiles de mer aux mots Comatule, Euryale & Ophiure, noms des genres établis par M. de Lamarck & adoptés par les naturaliſtes.

Les Aſtéries ont pour caractère générique :

Un corps ſuborbiculaire, déprimé, diviſé dans ſa circonférence en angles, lobes ou rayons diſpoſés en étoiles. La face inférieure des lobes ou des rayons eſt munie d'une gouttière longitudinale, bordée de chaque côté d'épines mobiles & de trous pour le paſſage de pieds tubuleux & rétractiles. Leur bouche, inférieure, centrale, eſt placée au point de réunion des ſillons inférieurs.

On donne vulgairement le nom d'*Étoiles de mer* aux animaux de ce genre, parce que leur circonférence offre des angles ou des lobes diſpoſés en rayons divergens, de la même manière que l'on repréſente une étoile.

Leur corps eſt orbiculaire, déprimé, un peu convexe en deſſus, aplati en deſſous, & couvert d'une peau coriace, plus ou moins granuleuſe ou tuberculeuſe, mobile dans tous ſes points. Leur face inférieure préſente autant de gouttières longitudinales qu'il y a d'angles ou de rayons autour du corps de l'animal. Ces gouttières, régulièrement diſpoſées en étoiles, partent de la bouche, placée au centre de leur réunion, & vont aboutir à l'extrémité des rayons, après les avoir traverſés dans leur longueur.

Le long de chaque gouttière on remarque ſur les deux bords pluſieurs rangées d'épines courtes, grêles, mobiles, qui ſouvent ſont ſi nombreuſes, que Réaumur en a compté quinze cent vingt pour une même étoile.

Outre ces nombreuſes épines, les Aſtéries ſont pourvues, le long & près des bords de chaque gouttière, d'une quantité infinie de petits trous pour le paſſage de tubes rétractiles que l'animal fait ſortir lorſqu'il eſt dans l'eau, & qui lui ſervent à ſe fixer ou à ſe déplacer. Ils ſont l'office de ſuçoirs mobiles, ou de ventouſes.

La ſurface ſupérieure des Aſtéries préſente une multitude de tubes contractiles, ſortant par faiſceaux entre les tubercules & les grains, dont le dos des rayons eſt hériſſé. Ils paroiſſent deſtinés à rejeter l'eau, après qu'elle a été introduite dans la cavité générale du corps, par une ſorte d'abſorption, ſans doute par une fonction analogue à une ſorte de reſpiration. Ainſi, les Aſtéries inſpirent l'eau en dilatant leur peau dorſale, & l'expirent en la contractant.

La bouche eſt conſtamment ſituée au centre de la face inférieure de l'animal; elle communique preſqu'immédiatement avec un eſtomac court & large, d'où partent pour chaque rayon deux cœcums ramifiés comme des arbres.

La bouche eſt armée de cinq fourches oſſeuſes; elle ſert également d'anus, de ſorte que l'eſtomac n'eſt qu'un cul-de-ſac extrêmement court.

La charpente oſſeuſe de ces animaux, que l'on a comparés quelquefois, mais à tort, à une colonne vertébrale, eſt compoſée de rouelles ou diſques pierreux, articulés enſemble, d'où ſortent les branches cartilagineuſes qui ſoutiennent l'enveloppe extérieure. Cette ſorte de colonne ne produit jamais de côtes & ne ſert point d'enveloppe à un tronc nerveux : elle a plus de rapport avec une tige d'Encrine qu'avec tout autre objet.

Les Aſtéries préſentent un appareil de vaiſſeaux aſſez compliqué. Des canaux valvulaires très-déliés naiſſent des cœcums ou des petits méſentères qui les accompagnent; ils ſe réuniſſent pour former dix vaiſſeaux principaux, qui règnent dans l'épaiſſeur & la longueur de chaque méſentère, & qui vont aboutir à un vaiſſeau circulaire & commun environnant la bouche. Un autre vaiſſeau forme avec le premier un plexus autour de la bouche, d'où naiſſent quelques troncs particuliers & d'autres vaiſſeaux, qui ſe dirigent vers l'organe reſpiratoire, & ſe rapprochent enſuite du centre.

Aucun obſervateur n'a pu ſuivre la marche du fluide eſſentiel de l'Aſtérie dans les nombreux canaux qu'il parcourt, de ſorte qu'il eſt impoſſible de dire s'il y a ou non une véritable circulation analogiſe à celle des animaux vertébrés, des mollusques, &c.

Les Étoiles de mer ont une puiſſance de reproduction difficile à concevoir; non-ſeulement elles reproduiſent dans trois ou quatre jours les rayons qui leur ſont enlevés iſolément, mais un ſeul rayon bien entier, ou ſeul autour du centre, lui conſerve la faculté de reproduire tous les autres.

M. Spix, naturaliſte bavarois, a publié dans les *Annales du Muſéum, tom. XIII, p.* 438, un Mémoire aſſez étendu ſur l'organiſation de l'Aſtérie rouge; il admet comme appartenant au ſyſtème nerveux, des organes que M. Cuvier avoit indiqués dans ſes leçons d'anatomie comparée, mais de la nature deſquels le docteur Spix s'eſt aſſuré par des expériences galvaniques. La diſpoſition de ces organes eſt en rapport avec la forme de l'animal; à la face inférieure du corps, vers la réunion des deux vaiſſeaux hépatiques de chaque rayon, on trouve pour chacun de ceux-ci deux nodules griſâtres ſemblables à un grain de

mil un peu alongé, communiquant entr'eux par un filet transverſal; il part de chaque double nodule, 1°. deux ou trois filets, qui vont à la face ſupérieure de l'eſtomac, où ils s'anaſtomoſent entr'eux & avec ceux des autres ganglions: le ramuſcule le plus extérieur ſe replie ſur le lobe hépatique de ſon côté; 2°. un filet latéral qui ſe dirige vers le double ganglion voiſin; arrivé à la moitié de l'eſpace qui l'en ſépare, il deſcend par un petit trou du rebord oſſeux, entre le ſillon longitudinal & la ſaillie intermédiaire du rayon, ſe ramifie autour de la bouche, peut-être même dans la peau; 3°. un rameau, le plus long & le plus conſidérable qui ſort de chaque ganglion ſous le lobe hépatique correſpondant, ſe place entre le ſillon longitudinal & les deux rangs de tentacules, à chacun deſquels il fournit un filet, en diminuant ſucceſſivement de groſſeur à meſure qu'il approche davantage de la pointe du rayon.

La ſtructure de ces filets confirme encore M. Spix dans ſon opinion; il admet qu'ils ſont compoſés de trois membranes, une externe très-dure, preſque blanche, ce qui lui donne l'aſpect de fibres tendineuſes, & qu'il compare au névrilème; une ſeconde, plus molle & plus griſe; enfin une troiſième, encore moins conſiſtante & de la même couleur.

Ces animaux, quoique privés d'organes particuliers pour la vue, l'odorat & l'ouie, ſont ſenſibles à la lumière, aux odeurs & au bruit; dira-t-on que ce n'eſt qu'un effet de leur irritabilité? Ils retirent leurs pieds ou leurs tentacules avec la plus grande célérité, à l'approche d'un corps quelconque; ils contractent leur peau lorſqu'on les preſſe entre les doigts.

Quelques auteurs les regardent comme hermaphrodites; je ne partage pas cette opinion, malgré les obſervations du docteur Spix, qui prétend leur avoir découvert des organes ſexuels; on leur a trouvé de véritables ovaires en forme d'une grappe de raiſin, flottant au-deſſus des lobes hépatiques dans chaque rayon de l'animal, & dont tous les ramuſcules, compoſés de véſicules, aboutiſſent à deux grands canaux, qui s'ouvrent chacun près de la réunion de deux rayons. Les œufs rempliſſent les ovaires; ils ſont ronds, de la groſſeur d'un grain de mil, de couleur blanche, jaune ou rougeâtre, ſuivant leur âge. Les autres organes ſont plus que douteux.

Ces animaux marchent très-difficilement, nagent avec peine, & ne peuvent s'élever du fond de l'eau qu'en grimpant contre les rochers; quand ils veulent deſcendre, ils ſe laiſſent tomber ſans faire le moindre mouvement.

La couleur de la ſurface ſupérieure du corps des Aſtéries varie beaucoup plus que celle de l'inférieure. Cette dernière eſt en général d'un blanc jaunâtre ou rougeâtre, caractère qui indique la poſition habituelle de ces animaux; tandis que la première eſt rouge, violette, bleue, orangée, jaunâtre, rouſſâtre, &c., ſuivant les eſpèces.

Les Aſtéries varient beaucoup dans leur grandeur; il en exiſte de microſcopiques & de plus de ſix décimètres de diamètre (environ 2 pieds) de l'extrémité d'un rayon à l'extrémité du rayon oppoſé.

Elles ſont très-voraces & ſe nourriſſent uniquement de vers, de mollusques, &c.; elles ne mangent jamais de plantes marines. Elles ſe plaiſent ſur le ſable dur, ſur les pierres, ſur les rochers; elles s'attachent aux voûtes des grottes ſous-marines, partout, en un mot, où elles ſont à l'abri de l'air, d'une lumière trop vive, ou du choc des courans & des vagues.

Aucune Aſtérie ne peut ſervir à la nourriture de l'homme: on les regarde même comme vénéneuſes dans beaucoup de pays; elles donnent quelquefois aux Moules une qualité malfaiſante; eſt-ce une erreur? L'on n'en fait aucun uſage, ſi ce n'eſt pour fumer les terres; c'eſt un engrais excellent, dont les habitans des bords de la mer, principalement ceux de la Normandie, apprécient toute la valeur.

Les Aſtéries foſſiles ſont aſſez communes dans les terrains de dépôts: on les trouve rarement entières. C'eſt des carrières de la Thuringe, des ſchiſtes de Soleuhofen & de Pappeinheim, des carrières de Pirna, de Chaſſay-ſur-Saône, de Maleſmes, des environs de Cobourg & de Rotembourg ſur la Tauber, que l'on a retiré les Aſtérolithes les mieux caractériſées. L'on croit qu'il en exiſte des débris dans les terrains coquilliers des environs de Paris, à Grignon, à Valognes, à Caen, dans le Jura, en Italie, &c.

L'on trouve dans les auteurs les figures d'un grand nombre d'Aſtéries qui ne ſont point citées dans cet ouvrage, parce que je n'ai pu ni les conſulter, ni étudier les objets qu'elles repréſentent. J'ai préféré fuivre le travail de M. de Lamarck, ſans y faire d'autres changemens que ceux que j'ai crus indiſpenſables; je me bornerai à obſerver que preſque la moitié des eſpèces décrites par M. de Lamarck ſont indiquées dans les mers d'Europe; ſeize à dix-ſept dans l'Océan auſtral & ſur les côtes de l'Aſie; cinq en Amérique & une ſeule en Afrique; l'habitation des autres eſpèces eſt ignorée. Combien doit être conſidérable le nombre des Aſtéries que nous ne connoiſſons pas, puiſque ces animaux, de même que la plus grande partie des rayonnés, ſont plus nombreux dans les pays chauds que dans les pays froids!

Des auteurs ont décrit quelques Aſtéries; elles ne ſont point mentionnées dans ce Dictionnaire, par l'impoſſibilité où j'ai été de conſulter leurs ouvrages; M. de Savigny en a figuré une très-belle, à ſept rayons, dans le grand ouvrage ſur l'Égypte; elle n'eſt point nommée.

M. de Lamarck, que nous ſuivrons en entier pour les eſpèces, a diviſé ce genre en deux ſections.

PREMIÈRE SECTION.

ASTÉRIES SCUTELLÉES.

Corps à angles, lobes ou rayons courts, & dont la longueur n'excède point celle du diamètre du diſque.

1. Astérie parquetée.

Aſterias teſſellata ; de Lamk.

Aſterias complanata, pentagona, utrinquè teſſellata ; teſſellis ſubgranulatis ; margine articulato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 552. *n.* 1.

— *Granularis ;* Gmel. *Syſt. nat. p.* 3164. *n.* 28.

Var. A. *Teſſellis minutiſſimè granuloſis.*

— De Lamk. *Loco citato.*

Pentetagonaſter regularis ; Linck, *Stell. mar. p.* 20. *tab.* 13. *fig.* 22.

— *Encycl. méth. pl.* 96.

— Mull. *Zool. dan. tab.* 92.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 6. *fig.* 5. 6, *& tab.* 8. *fig.* 4.

Var. B. *Teſſellis lævibus, planulatis.*

— De Lamk. *Loco citato.*

Var. C. *Teſſellis convexis ſubgloboſis, graniformibus.*

— De Lamk. *Loco citato.*

— Linck, *Stell. mar. tab.* 24. *fig.* 39.

— *Encycl. méth. pl.* 97. *fig.* 1. 2.

Var. D. *Teſſellis dorſi ſubpapilloſis : papillis conico-cuſpidatis.*

— De Lamk. *Loco citato.*

— Linck, *Stell. mar. tab.* 23. *fig.* 37.

— *Encycl. méth. pl.* 98. *fig.* 1. 2.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 6. *fig.* 9. 10.

Cette Aſtérie eſt plane, pentagone, ſans épines, granulée en moſaïque des deux côtés ; elle eſt remarquable par ſa forme ſimple, par ſes angles courts, par le bourrelet articulé de ſes bords, & par les nombreuſes variétés qu'elle préſente. M. de Lamarck en a diſtingué quatre principales ; trois ſont figurées par Linck &, d'après lui, dans l'*Encyclopédie méthodique ;* je crois que l'on auroit pu les conſidérer comme des eſpèces, à cauſe de leurs caractères, de leur grandeur & de leur habitation. La dernière eſt indiquée par M. de Lamarck d'une manière qui me ſemble un peu vague ; il dit, *mers d'Europe, d'Amérique & des grandes Indes :* d'après les lois qui ſemblent régir les êtres organiſés dans leur diſtribution ſur la ſurface du globe, eſt-il probable que la même eſpèce puiſſe ſe trouver dans des localités ſi différentes & ſi éloignées les unes des autres ?

2. Astérie ponctuée.

Aſterias punctata ; de Lamk.

Aſterias pentagona, inermis, utrinquè teſſellata ; teſſellis dorſi ſinuato-angulatis, punctatis ; margine articulato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 553. *n.* 2.

La forme de cette Aſtérie eſt pentagone ; ſon bord eſt articulé ; ſa ſurface eſt parquetée & liſſe. Les pièces de la face ſupérieure ou du dos ſont ſinueuſes, ou anguleuſes & ponctuées. Cette eſpèce ſe rapproche de la précédente par pluſieurs caractères ; elle en eſt néanmoins très-diſtincte.

Peron & Leſueur l'ont rapportée de leur voyage aux Terres auſtrales.

3. Astérie cuſpidée.

Aſterias cuſpidata ; de Lamk.

Aſterias pentagona, inermis, utrinquè teſſellato-granulata ; angulis porrectis, longis, anguſtis, cuſpidiformibus ; margine articulato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 553. *n.* 3.

Cette Aſtérie ſe rapproche de l'*Aſt. parquetée* par ſa forme pentagone, plane, parquetée également des deux côtés, & par ſon bord articulé ; elle en diffère par les ſurfaces liſſes ou peu granuleuſes, & ſurtout par ſes angles prolongés en longues pointes, comme des cornes droites ou des rayons. Ce caractère ſuffit pour la faire diſtinguer au premier aſpect.

Elle a été trouvée dans les mers auſtrales par Peron & Leſueur.

4. Astérie pléyadelle.

Aſterias pleyadella ; de Lamk.

Aſterias inermis, pentagona, quinqueloba, utrinquè teſſellata ; teſſellis omnibus granulatis ; dorſo ad interſtitia teſſellarum ſpinuminulato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 553. *n.* 4.

Petite Aſtérie très-diſtincte des autres eſpèces, & néanmoins rapprochée de l'Aſtérie parquetée par ſes rapports ; elle offre cinq lobes coniques, aſſez égaux, à ſurface ſans épines ni tubercules ; ſes bords ſe compoſent de deux rangs de pièces granuleuſes comme celles de ſes parquets ; ſon dos eſt piqueté.

Cette eſpèce a à peine un pouce de diamètre.

Peron & Lesueur l'ont rapportée de leur voyage aux Terres australes.

5. Astérie ocellifère.

Asterias ocellifera ; de Lamk.

Asterias inermis, pentagona ; angulis porrectis, corniculatis ; dorso convexo, orbulis granulatis ocellato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 553. *n.* 5.

Cette belle espèce est bien distincte des précédentes, quoiqu'elle y tienne par ses rapports de forme & par sa surface ; les angles sont étendus & corniculés ; le dos est convexe & marqué de taches ocellées granuleuses. Dans l'état sec, elle n'est plus que blanchâtre ; elle est d'un beau rouge dans l'état frais.

Elle habite les mers australes ; elle y a été trouvée par Peron & Lesueur.

6. Astérie vernicine.

Asterias vernicina ; de Lamk.

Asterias inermis, pentagona, subtessellata, vernicinâ splendore undiquè induta ; margine articulato minuto.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 554. *n.* 6.

C'est encore une espèce voisine de l'Astérie parquetée par ses rapports, & qu'il faut en distinguer ; elle est pentagone, presque parquetée, à surface lisse, couverte des deux côtés d'un vernis luisant ; les bords sont articulés. Elle habite les mers australes, suivant Peron & Lesueur.

7. Astérie discoïde.

Asterias discoïdea ; de Lamk.

Asterias inermis, crassissima, pentagona ; angulis brevibus apice bifidis ; paginâ inferiore tessellato-granulatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 554. *n.* 7.

— *Encycl. méth. pl.* 97. *fig.* 3. = *pl.* 98. *fig.* 3, & *pl.* 99. *fig.* 1.

Espèce singulière, très-remarquable, de forme pentagone, presqu'orbiculaire, à angles fort courts, devenant extrêmement épaisse & pesante. Ses angles sont bifides au sommet. La surface inférieure est parquetée de pièces finement granuleuses, chargées d'autres grains plus gros. Son dos est convexe, presque lisse, obscurément réticulé par des nervures, & muni de tubercules coniques, petits, groupés par espaces & rares. Cette Astérie, dont on ignore l'habitation, a l'aspect d'un gâteau d'un diamètre de quatorze à dix-huit centimètres (environ 5 à 6 pouces).

8. Astérie exiguë.

Asterias exigua ; de Lamk.

Asterias minima, pentagona, simplicissima ; dorso convexo, minutissimè poroso ; infernâ superficie concavâ, papillosâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 554. *n.* 8.

— *Encycl. méth. pl.* 100. *fig.* 1. 2. 3.

— Seba, *Mus. III. tab.* 5. *fig.* 13. 14. 15.

Pentaceros plicatus & concavus ; Linck, *Stell. mar. pag.* 25. *tab.* 3. *n.* 20. *An Asterias minuta ?* Gmel. *Syst. nat. p.* 3162. *n.* 4.

— *Transact. Linn. vol.* 5. *p.* 9. *n.* 1.

Etoile de mer à corps roud, convexe, brun, un peu plus grand que la tête d'une épingle ordinaire ; ses rayons sont blancs, velus, ayant environ trois fois le diamètre du corps. Quand on l'examine au microscope, la partie supérieure paroît marquée d'un point jaune-rougeâtre, pentagone, & la partie inférieure, d'un point jaune à cinq divisions. Les rayons sont articulés ; aux deux côtés de chaque articulation se trouvent trois corps pellucides, ovales & pointus, qui lui donnent l'apparence velue.

Cette espèce habite les mers d'Amérique, suivant M. de Lamarck ; la Norwège & le Groenland, *Gmelin ;* les côtes d'Angleterre, *Montégut.* Ne seroit-ce pas autant d'espèces distinctes, ou de jeunes individus d'espèces connues, que ces auteurs auroient décrits ou figurés ?

Nota. La description française est traduite de l'auteur anglais.

9. Astérie pentagonule.

Asterias pentagonula ; de Lamk.

Asterias inermis, orbiculato-pentagona ; angulis brevibus, reflexis, emarginatis ; paginæ inferioris canaliculis latis, ad margines articulato-plicatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 554. *n.* 9.

Cette espèce singulière est presque discoïde & sans épines ; elle ne tient nullement à l'Astérie parquetée par ses rapports. Elle a cinq angles courts, réfléchis en dessus. Son dos est aplati, non parqueté, & couvert de papilles courtes. Elle a huit à dix centimètres de largeur (environ 3 à 4 pouces). Elle a été rapportée des mers australes par Peron & Lesueur.

10. Astérie coussinet.

Asterias pulvillus ; Mull.

Asterias lubrica, margine integro mutico.

— Mull. *Zool. dan.* 1. *p.* 64. *n.* 25. *tab.* 19. *fig.* 1.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3160. *n.* 18.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 555. *n.* 10.

Cette belle eſpèce n'a point de rapports avec les précédentes. La ſurface ſupérieure eſt convexe, de couleur rouge, ſtriée & couverte d'épines molles, obtuſes, blanches, de la grandeur d'un grain de mil & rangées preſqu'en dix ſéries. Le bord n'eſt point articulé & préſente dans les angles dix à vingt papilles aiguës & ſaillantes. La ſurface inférieure eſt fortement concave, liſſe, blanc-roſâtre. Les ſillons de cette Aſtérie ſont preſque cachés par les tentacules dans l'état ſec. Elle acquiert dix à quinze centimètres de diamètre (4 à 6 pouces). Habite les côtes de Norwège; elle y eſt rare.

M. Bolc a copié les figures de l'Aſtérie diſcoïde pour celles de la préſente eſpèce, qu'il nomme *Aſtérie oreiller*. (*Buff. Vers.* 2, *p.* 19.)

11. Astérie pénicillaire.

Aſterias penicillaris; de Lamk.

Aſterias inermis, ſubtomentoſa, dorſo convexa, quinqueloba; paginâ inferiore penicillis confertis tranſverſim ſeriatis rugoſâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 555. *n.* 11.

An Stella obtuſangula; Linck, *Stell. mar. p.* 31. *tab.* 34. *n.* 57?

Cette Aſtérie eſt à peine ſcutellée; elle eſt à cinq lobes, très-convexe & preſque tomenteuſe ſur le dos. La face inférieure eſt rugueuſe & couverte de poils groupés par ſéries tranſverſales. Les lobes ſont preſque lancéolés & émouſſés à leur ſommet. Quoiqu'elle provienne du voyage de Peron & Lefueur aux Terres auſtrales, M. de Lamarck penſe qu'elle vit dans l'Océan atlantique.

12. Astérie équeſtre.

Aſterias equeſtris; de Lamk.

Aſterias pentagona, angulis porrectis; margine articulato; articulis digitato-papilliferis; dorſo mutico, ſubverrucoſo, obſoletè reticulato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 555. *n.* 12.

— *Encycl. méth. pl.* 101 & 102.

Pentaceros planus; Linck, *Stell. mar. p.* 21. *tab.* 12. *fig.* 21. = *tab.* 55. *fig.* 55.

Cette eſpèce eſt marginée, carénée & articulée en ſon bord; mais les écailles marginales portent chacune deux à quatre papilles en forme de digitations, & ſes angles ſont un peu prolongés en cornes lancéolées. Diamètre, douze à quatorze centimètres (environ 4 à 5 pouces). Elle habite les mers d'Europe.

L'Aſtérie équeſtre de M. de Lamarck n'eſt pas la même que celle de Gmelin & de Boſc. Les figures citées par ces deux derniers auteurs ſont rapportées par M. de Lamarck à ſon Aſtérie frangée (*Aſterias aranciaca*, n. 31), qui peut-être renferme deux eſpèces & une variété bien diſtinctes.

13. Astérie carénifère.

Aſterias carinifera; de Lamk.

Aſterias pentagona, angulis porrectis; margine aculeato; dorſo carinis quinque aculeatis muricato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 556. *n.* 13.

Cette Aſtérie reſſemble tellement à la précédente par ſon aſpect, qu'on pourroit préſumer qu'elle n'en eſt qu'une variété. Cependant, au lieu de papilles digitiformes ſur ſes ſcutelles marginales, elle offre une ſérie de piquans ſimples; ſur ſon dos, l'on voit cinq côtes tranchantes & ſpinifères.

Peron & Lefueur ont rapporté cette Aſtérie de leur voyage aux Terres auſtrales.

14. Astérie obtuſangle.

Aſterias obtuſangula; de Lamk.

Aſterias craſſa, depreſſa, quinqueloba; margine teſſellis granuloſis articulato; dorſo granis ſeriatis ſublævibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 556. *n.* 14.

Cette Aſtérie reſſemble par ſa forme générale à celle que l'on voit figurée dans l'*Encyclopédie méthodique*, *pl.* 103; mais ce n'eſt pas la même d'après les détails de la figure citée. L'Aſtérie obtuſangle, diviſée en cinq lobes épais & obtus, porte ſur le dos quelques rangées de grains ſphériques, liſſes, ſéparés les uns des autres, & offre en ſes bords des rangées de plaques granulifères, convexes, preſqu'en forme de fraiſes. Elle a quinze à ſeize centimètres de largeur (environ 5 pouces). Elle provient du voyage de Peron & Lefueur aux Terres auſtrales.

15. Astérie réticulée.

Aſterias reticulata; Linn.

Aſterias quinqueloba, maxima, craſſa; dorſo reticulato, aculeis muricato; centro turgido.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 556. *n.* 15.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3163. *n.* 6.

— Linck, *Stell. mar. tab.* 23. = *tab.* 24. *n.* 36. = *tab.* 41. = *tab.* 42. *n.* 72.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 7. = *tab.* 8. *n.* 1.

— *Encycl. méth. pl.* 100. *fig.* 6. 7. 8.

Var. B. *Eadem quadrilobata.*

— De Lamk. *Loco citato.*

— Rumph. *Muſ. tab.* 15. *fig.* D.

— Linck, *Stell. mar. tab.* 31. *fig.* 51.

Cette eſpèce n'eſt point rare; elle devient fort grande, épaiſſe, à dos réticulé, hériſſé de pointes courtes, irrégulièrement renflé au centre. Ses lobes, au nombre de cinq, rarement de quatre ou de ſix, ſont coniques, épineux & dentés ſur les bords. La face inférieure eſt finement granuleuſe, avec des paquets ſéparés de papilles très-courtes, inégales. Elle acquiert vingt-ſix à vingt-huit centimètres de largeur (9 à 10 pouces) & ſe trouve dans la mer des Indes.

16. Astérie noueuſe.

Aſterias nodoſa; Linn.

Aſterias radiis quinque carinatis, aculeato-muricatis; margine mutico.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3163. *n.* 7.

— *Aſtérie couronnée*; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 557. *n.* 16.

— Linck, *Stell. mar. tab.* 2. = *tab.* 3. *n.* 3. = *tab.* 7. *n.* 8. = *tab.* 25. *n.* 40. = *tab.* 26. *n.* 41.

— *Encycl. méth. pl.* 105. = *pl.* 106. *fig.* 1.

— Rumph. *Muſ. tab.* 15. *fig.* A.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 7. *fig.* 3.

Cette belle Aſtérie eſt remarquable par les épines fortes, cuſpidiformes ou glandiformes qui couronnent le dos de ſon diſque, & qui règnent le long de ſes carènes dorſales. Ces épines ſont toutes très-droites, ou verticales, ou diverſement inclinées. Elle ſe trouve dans la mer des Indes.

Nota. Gmelin cite pour ſes eſpèces pluſieurs figures du Muſéum de Seba, dont M. de Lamarck ne fait aucune mention. Dans le doute, j'ai dû ſuivre l'opinion de ce dernier naturaliſte, quoique je n'aie pas adopté ſes variétés, qui m'ont paru individuelles ou accidentelles, & non des variétés conſtantes.

17. Astérie éperon.

Aſterias calcar; de Lamk.

Aſterias orbiculato-angulata, ſupernè convexa, vermiculis brevibus texturata; inferná ſuperficie papillis cylindricis echinulatâ.

Var. A. *Calcar quinque angula.*

Var. B. *Calcar hexagona.*

Var. C. *Calcar octogona.*

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 557. *n.* 17.

Cette eſpèce eſt anguleuſe, preſqu'orbiculée, convexe en deſſus & préſentant une foule d'appendices vermiformes très-courts; la ſurface inférieure eſt échinulée par des papilles cylindriques. Cette Aſtérie eſt rouge, violette, brillante de couleurs, & reſſemble à une fleur lorſqu'elle eſt vivante. Lorſque l'on examine ſes nombreuſes variétés, on eſt tenté de les conſidérer comme appartenant à trois eſpèces diſtinctes. Elles offrent en effet des différences aſſez remarquables dans leur forme générale; mais les caractères de leurs ſurfaces, en deſſus & en deſſous, ſont à peu près les mêmes dans toutes ces variétés.

Elles habitent les mers de la Nouvelle-Hollande; le port du roi Georges.

18. Astérie membraneuſe.

Aſterias membranacea; Gmel.

Aſterias complanata, ſubmembranacea, utrinquè tuberculis ſubhiſpidis granuloſa; angulis quinque amplis acutis; diſco dorſali ſquamoſo.

— Linck, *Stell. mar. p.* 29. *tab.* 1. *n.* 2.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3164. *n.* 27.

Aſtérie patte d'oie; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 558. *n.* 18.

Cette eſpèce eſt remarquable par ſon grand aplatiſſement & ſon peu d'épaiſſeur. Elle eſt pentagone, plane, preſque membraneuſe, couverte de tubercules preſque hiſpides de chaque côté. La ſurface ſupérieure, ou le dos eſt garni d'écailles: caractère eſſentiel, qui diſtingue cette eſpèce de la ſuivante. La ſurface inférieure offre cinq côtes élevées & convexes. Sa couleur eſt rougeâtre. Elle acquiert huit à dix centimètres de largeur (environ 3 à 4 pouces), & ſe trouve dans la Méditerranée.

19. Astérie roſacée.

Aſterias roſacea; de Lamk.

Aſterias complanata, ſubmembranacea, utrinquè tuberculis minimis & ſubhiſpidis granuloſa; lobis obtuſis breviſſimis; diſco dorſali nudo.

Var. B. *Lobis ſenis.*

Var. C. *Lobis quindenis.*

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 553. *n.* 19.

— *Encycl. méth. pl.* 99. *fig.* 2. 3.

Quoique cette Aſtérie ait les plus grands rapports avec la précédente, & qu'elle ait toujours été confondue avec elle, M. de Lamarck a cru

devoir en faire une eſpèce particulière, à cauſe de la forme de ſes lobes, du défaut d'écailles au centre & ſur les côtés de ſon diſque dorſal. Sa ſurface ſupérieure ou le dos n'offre partout que de petits tubercules, tous ſemblables, qui lui donnent l'aſpect d'une peau de chagrin.

La var. B eſt moyenne; la var. C eſt fort grande & ſingulièrement remarquable, ayant quinze lobes courts, qui la font reſſembler à une roſe des vents.

Les deux premières variétés habitent la Méditerranée; l'on ignore où ſe trouve la troiſième.

20. Astérie hélianthe.

Aſterias helianthus; de Lamk.

Aſterias orbicularis, multiradiata, ſubtùs convexa, papilloſo-echinata; papillis ſeriatis, dorſalibus brevioribus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 558. *n.* 20.

— *Encycl. méth. pl.* 108 & 109.

C'eſt une des Aſtéries les plus ſingulières & les plus curieuſes. Elle eſt orbiculaire, convexe en deſſus, concave en deſſous. Sa circonférence offre trente à trente-ſix rayons étroits, rapprochés, arqués, quelquefois un peu enroulés & hériſſés de petites papilles, diſpoſées par rangées longitudinales. Sa largeur eſt de quatorze à ſeize centimètres (5 à 6 pouces). L'on ne connoit point ſon habitation.

21. Astérie échinite.

Aſterias echinites; Sol. & Ell.

Aſterias orbicularis, multiradiata, ſpinoſo-echinata; ſpinis baſi tomentoſis, ſubarticulatis; dorſalibus validioribus, longioribus & acutioribus.

— Soll. & Ell. *Zooph. p.* 206. = *tab.* 60. 61 & 62.

— *Encycl. méth. pl.* 107, A. 107, B. 107, C.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 559. *n.* 21.

— Cuvier, *Regn. anim. tom.* 4. *p.* 11.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 89. *tab.* 60—62.

L'Aſtérie échinite eſt la plus épineuſe de toutes les Etoiles de mer connues des naturaliſtes. Elle eſt orbiculaire, diſcoïde, légèrement convexe en deſſus, avec le centre un peu enfoncé, & diviſée dans ſa circonférence en ſeize à vingt rayons aſſez épais & très-épineux. Toute ſa ſurface ſupérieure eſt muriquée comme le dos d'un hériſſon. La plupart des épines dorſales ont plus de deux centimètres de longueur (8 à 9 lignes). La largeur de cette Aſtérie varie de ſeize à vingt-deux centimètres (6 à 7 pouces). Elle habite la mer des Indes, ſur les côtes de l'île de Java.

22. Astérie à aigrettes.

Aſterias pappoſa; Linn.

Aſterias dorſo marginibuſque penicillis pappoſis muricata; radiis ſubtridenis, lanceolatis.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3160. *n.* 2.

— Linck, *Stell. mar. tab.* 17. *fig.* 28. = *tab.* 32. *fig.* 52.

Nota. La première figure eſt citée par Gmelin pour la var. B.

— *Encycl. méth. pl.* 107. *fig.* 4. 5.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 8. *fig.* 5.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 559. *n.* 22.

Var. B. *Eadem minor, diſco dorſi concavo.*

— De Lamk. *Loco citato.*

— Linck, *Stell. mar. tab.* 34. *fig.* 54. Figure citée par Gmelin pour la var. A.

— *Encycl. méth. pl.* 107. *fig.* 6. 7.

Cette Aſtérie n'eſt point rare, quoique très-remarquable par ſes caractères. La partie ſupérieure & les bords ſont hériſſés de tubercules ſoyeux. Les rayons, au nombre de douze à quinze, ſont lancéolés & moins longs que le diamètre du diſque. La couleur eſt rouſſâtre ou ferrugineuſe.

D'après M. de Lamarck, j'ai diſtingué deux variétés dans cette eſpèce; la ſeconde diffère de la première par la grandeur, par un enfoncement particulier au centre du dos & par la forme des papilles. Ces différences ne ſont-elles pas aſſez eſſentielles pour établir deux eſpèces, d'autant que l'une ſe trouve dans la mer des Indes, & l'autre dans l'Océan européen?

23. Astérie dactyloïde.

Aſterias endeca; Linn.

Aſterias undiquè aculeis minimis, ſubpectinatis aſpera; radiis novem tortuoſis.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3162. *n.* 22.

— Linck, *Stell. mar. tab.* 15. *fig.* 26. = *tab.* 16. *fig.* 26. = *tab.* 17. *fig.* 27.

— *Encycl. méth. pl.* 114. & 115.

— Rumph. *Muſ. tab.* 15. *fig.* F.

Nota. Gmelin cite cette figure pour la var. B.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 560. *n.* 23.

Var. B. *Eadem radiis octo.*

— Linck, *Stell. mar. tab.* 14. *fig.* 25.

— *Encycl. méth. pl.* 115. *fig.* 3.

La ſurface de cette Aſtérie préſente partout un grand nombre d'aiguillons très-petits & preſque pectinés. Les rayons ſont dactyliformes, ſouvent inégaux en grandeur, preſque cylindriques &

tortueux, principalement vers leur extrémité. Leur nombre varie de cinq à dix, & je ne vois pas pourquoi M. de Lamarck a fait une variété d'un individu qui en offre huit. J'ai dû la conserver par respect pour ce naturaliste. En général cette Astérie a neuf rayons, & je ne pense pas que l'on doive considérer comme des variétés constantes les individus dans lesquels ce nombre diffère en plus ou en moins.

Elle habite les mers du Nord.

DEUXIÈME SECTION.

ASTÉRIES RAYONNÉES.

Corps à rayons alongés, & dont la longueur excède éminemment celle du diamètre du disque.

24. Astérie granifère.

Asterias granifera ; DE LAMK.

Asterias quinqueradiata ; radiis subteretibus, reticulato-graniferis ; granis majoribus piliformibus.

Var. B. *Eadem minor, granis omnibus minimis.*

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 560. *n.* 24.

Tout le dos & les côtés de cette Astérie offrent une sorte de réseau à mailles arrondies, dont les bords soutiennent des papilles graniformes, subsphériques, lisses comme des perles, les unes fort petites, les autres plus grosses, & qui ressemblent à de petits pois ou à de petites perles un peu pédiculées. La variété B est moins grande ; toutes les papilles sont beaucoup plus petites. Ces deux Astéries proviennent du voyage de Peron & Lesueur aux Terres australes.

25. Astérie échinophore.

Asterias echinophora ; DE LAMK.

Asterias quinqueradiata ; radiis subteretibus, undiquè reticulato-aculeatis, superficie poris sparsis pertusâ.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 560. *n.* 25.

— *Encycl. méth. pl.* 119. *fig* 2. 3.

— SEBA, *Muf. III. tab.* 7. *fig.* 4.

Pentadactylosasler spinosus ; LINCK, *Stell. mar. p.* 35. *tab.* 4. *n.* 7.

Cette espèce est bien distincte par ses caractères. Elle est petite, hérissée sur le dos, sur les côtés, & même en dessus, de piquans ou d'aiguillons soutenus par des nervures en réseau ; ces aiguillons ressemblent, par leur forme & leur grandeur, à ceux des rosiers ; en général leur pointe est moins aiguë. Elle a dix à douze centimètres de largeur (environ 4 pouces). Elle habite les côtes de la Virginie.

26. Astérie glaciale.

Asterias glacialis ; LINN.

Asterias radiis quinis longis, tortuosis, costato-angulatis ; costis verrucoso-aculeatis, dorsalibus subtribus.

Var. A. *Asterias glacialis, cancellata ; radiis longissimis, dorso bicostatis ; nervis transversis muticis.*

— LINCK, *Stell. mar. p.* 33. *tab.* 38 & 39. *fig.* 69.

— *Encycl. méth. pl.* 117 & 118.

Var. B. *Asterias glacialis angulosa ; radiis crassis, angulatis, dorso tricostatis ; nervis transversis obsoletis.*

— MULL. *Zool. dan. II. p.* 1. *tab.* 41.

— *Encycl. méth. pl.* 119. *fig.* 1.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 561. *n.* 26.

— GMEL. *Syst. nat. p.* 3162. *n.* 5.

Quoique cette Astérie soit très-commune, M. de Lamarck ne croit pas qu'elle soit assez étudiée pour établir deux espèces des deux variétés qu'elle présente, malgré les grandes différences qu'elles offrent dans leurs caractères. Elles ont de commun ensemble d'avoir cinq rayons anguleux, des épines portées chacune sur une verrue ou un gros renflement, & un petit nombre de côtes dorsales.

La variété A est la plus grande des Astéries connues ; son diamètre, de l'extrémité d'un rayon à celle d'un rayon opposé, est d'un demi-mètre (plus de 18 pouces). Ses rayons sont linéaires-lancéolés, treillissés sur le dos par le croisement de leurs côtes épineuses avec les nervures muticques transverses. Elle vit dans la Méditerranée.

La variété B est bien moins grande ; ses rayons sont épais & plus anguleux, avec des épines portées sur de grosses verrues ; elle n'est presque point treillissée sur le dos de ses rayons ; elle vit dans la mer du Nord ; elle est plus rare que la première.

27. Astérie fine étoile.

Asterias tenuispina ; DE LAMK.

Asterias radiis subseptenis, angustis, costato-spinosis ; costis dorsalibus quinatis ; spinis tenuibus, simplicibus, longiusculis.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 561. *n.* 27.

L'on doit avoir souvent confondu cette espèce avec la précédente, dont elle se rapproche par

ſes rapports; elle en eſt cependant très-diſtincte; elle offre ſept à neuf rayons étroits, munis de cinq côtes dorſales bien épineuſes, les marginales non compris; ſes épines menues & un peu longues, ne ſont pas ſoutenues par des verrues auſſi renflées, auſſi remarquables que celles de l'Aſtérie glaciale. Les gouttières, placées ſous les rayons, ſont aſſez larges. Elle habite l'Océan européen, ſuivant M. de Lamarck.

28. Astérie rouge.

Aſterias rubens; Linn.

Aſterias ſtellata, rubens, radiis quinis, lanceolatis, papilloſo-echinatis; papillis dorſi ſparſis & ſubſeriatis.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3161. *n.* 3.

Aſtérie commune; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 562. *n.* 28.

— Linck, *Stell. mar. tab.* 7. *fig.* 9. = *tab.* 9 & 10. *fig.* 19. = *tab.* 11. *fig.* 15. = *tab.* 14. *fig.* 23. = *tab.* 15 & 16. *fig.* 18. = *tab.* 30. *fig.* 50. = *tab.* 34. *fig.* 55 à 58. = *tab.* 35 & 36. *fig.* 61. = *tab.* 37. *fig.* 67. = *tab.* 40. *fig.* 70.

— *Encycl. méth. pl.* 112. *fig.* 3. 4, & *pl.* 113. *fig.* 1. 2.

Cette eſpèce eſt tellement commune ſur une partie des côtes de France, qu'on la répand ſur les champs pour les engraiſſer. Elle produit plus d'effet que le meilleur fumier. Le docteur Spix, naturaliſte bavarois, a décrit ſon organiſation intérieure dans le treizième volume des *Annales du Muſeum d'Hiſtoire naturelle;* je crois inutile de répéter ici ce que j'ai dit dans les généralités ſur les Aſtéries, & qui ſe rapporte principalement à l'Aſtérie rouge.

Elle ſe rencontre quelquefois avec quatre rayons ſeulement, rarement avec ſix; j'en ai vu un individu à trois rayons. Ces variétés ne ſont qu'accidentelles. Elle ſe trouve dans les mers d'Europe.

29. Astérie clavigère.

Aſterias clavigera; de Lamk.

Aſterias radiis quinis longis, ſemiteretibus undiquè papilliferis; papillis aliis minimis creberrimis lævibus; aliis magnis rariuſculis, clavatis, granuliferis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 562. *n.* 29.

— *Encycl. méth. pl.* 111. *fig.* 1. 2.?

Cette belle & grande eſpèce reſſemble par ſon port au *Pentadactyloſaſter* de Linck, figurée dans la planche de l'Encyclopédie citée avec un point de doute. Elle en diffère, en ce qu'elle n'eſt pas ſenſiblement réticulée. Outre les petites papilles très-nombreuſes dont elle eſt chargée en deſſus, elle en porte de grandes, figurées en maſſue finement glanduleuſe. L'on ignore ſon habitation.

30. Astérie écartée.

Aſterias ſepoſita; Linn.

Aſterias radiis quinis, anguſto-lanceolatis, ſubteretibus; dorſo reticulato, aculeis perparvis aſpero.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3162. *n.* 21.

Aſtérie réſeau-rude; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 562. *n.* 30.

Pentadactyloſaſter reticulatus, &c.; Linck, *Stell. mar. tab.* 4. *fig.* 5. = *tab.* 9. *fig.* 16. = *tab.* 30. *fig.* 62.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 7. *fig.* 5.

Cette eſpèce eſt commune, de taille médiocre, à rayons étroits, preſque cylindracés & réticulés ſur le dos, avec de petites papilles ſur les réticulations, qui les font paroître pectinées. C'eſt avec l'Aſtérie rouge que cette eſpèce a le plus de rapport; mais ſes rayons étroits, à dos bien réticulé, l'en diſtinguent facilement. L'on en obſerve quelques variétés, les unes à rayons courts, les autres à rayons fort alongés & très-aigus.

31. Astérie frangée.

Aſterias aranciaca; Linn.

Aſterias diſco lato; radiis quinis depreſſis lanceolatis; dorſo papillis truncatis & echinulatis tecto; margine articulato, aculeiſque ciliato.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3164. *n.* 8.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 565. *n.* 31.

— Mull. *Zool. dan. III. p.* 3. *tab.* 83. *fig.* 1. 2. 3.

— Linck, *Stell. mar. tab.* 4. *fig.* 14. = *tab.* 5. *tab.* 6. *fig.* 6 & 13. = *tab.* 8. *fig.* 11. 12. = = *tab.* 27. *fig.* 44.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 7. *fig.* 2. = *tab.* 8. *fig.* 6. 7. 8.

— *Encycl. méth. pl.* 110. *fig.* 1. 2. 3. 4. 5. = *pl.* 111. *fig.* 1—6.

Var. B. *Aculeis marginalibus minimis.*

Var. C. *Diſco perparvo.*

Belle eſpèce, fort remarquable par ſes caractères, aſſez commune dans les collections, & qui devient fort grande. Son diſque eſt aſſez large, un peu moins déprimé en deſſous qu'en deſſus; ſa circonférence ſe diviſe en cinq rayons lancéolés, marginés & frangés. Les bords ſemblent partout articulés par l'effet des ſillons tranſverſes qui les diviſent; la frange qui les borde réſulte des épines ſériales dont ils ſont garnis.

Elle habite les mers d'Europe.

Je crois que M. de Lamarck a réuni deux eſpèces bien diſtinctes ſous ce nom, car je ne

peux regarder comme des variétés les Aſtéries figurées dans les deux planches 110 & 111 de l'*Encyclopédie*.

La plupart des figures citées par ce naturaliſte pour cette eſpèce ſont rapportées par Gmelin à ſon *Aſterias equeſtris*. Boſc cite pour ſon Aſtérie aurantiaque les figures 1, 2 de la planche 97 de l'*Encyclopédie*, qui appartiennent à la variété C de l'*Aſterias teſſellata*. Tout ce chaos me fait encore répéter qu'une bonne monographie du genre Aſtérie ſeroit bien néceſſaire.

32. Astérie chauſſe-trape.

Aſterias calcitrapa; DE LAMK.

Aſterias diſco parvo; radiis quinis linearibus ſubulatis; dorſo paxillis truncatis obtecto; margine articulato inermi.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 563. *n.* 32.

Cette Aſtérie ſe rapproche beaucoup de la précédente par ſes rapports; elle en diffère par ſes rayons alongés, linéaires-ſubulés, & par ſon diſque très-petit. Son bord eſt articulé & dépourvu d'épines ou d'aiguillons; la ſurface ſupérieure ou le dos eſt couvert de papilles tronquées.

Elle provient du voyage de Peron & Leſueur aux Terres auſtrales.

33. Astérie acuminée.

Aſterias acuminata; DE LAMK.

Aſterias dorſo convexo inermi; radiis quinis, conicis, acuminatis, longitudinaliter ſtriatis; diſco inferiori concavo.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 564. *n.* 33.

An Aſterias violacea? GMEL. *Syſt. nat. p.* 3163. *n.* 24. = MULL. *Zool. dan. II. tab.* 46. = *Encycl. méth. pl.* 116. *fig.* 4. 5.

Cette Aſtérie eſt particulière par ſa forme & par la diſpoſition de ſes parties. Ses rayons ſont coniques-pointus, finement papilleux ſur le dos, avec des ſtries longitudinales percées de trous en deſſous. Elle a cinq gouttières profondes & un diſque très-concave.

Elle reſſemble à l'*Aſterias rubens* par la grandeur. L'on ignore ſon habitation.

34. Astérie ſtriée.

Aſterias ſtriata; DE LAMK.

Aſterias radiis quinis dorſo longitudinaliter ſtriatis, convexis; ſtriis ſpinoſo-aſperis; paginâ inferiore papillis creberrimis echinulatâ.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 564. *n.* 34.

Cette Aſtérie préſente cinq rayons lancéolés, éminemment hériſſés de papilles en deſſous. La partie ſupérieure ou le dos eſt convexe & reſſemble à une étrille; elle offre des ſtries longitudinales chargées de petites épines. La couleur de cette eſpèce eſt rouſſe; ſa grandeur eſt égale à celle de l'Aſtérie rouge. Elle habite les côtes de l'Ile-de-France.

35. Astérie milléporelle.

Aſterias milleporella; DE LAMK.

Aſterias radiis quinis conico-lanceolatis, dorſo convexis, undiquè teſſellatis; teſſellis planulatis, granulatis, ad interſtitia perforatis.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 564. *n.* 35.

Cette eſpèce a les plus grands rapports avec l'Aſtérie variolée; cependant elle eſt toujours beaucoup plus petite, à rayons plus lancéolés, à pièces de ſes parquets plus aplaties; mais le caractère le plus eſſentiel conſiſte dans les trous ſolitaires & nombreux dont les interſtices ſont percés, & que l'on n'obſerve pas dans l'eſpèce ſuivante. Couleur rougeâtre; diamètre, ſix à dix centimètres (environ 3 à 4 pouces); habite les côtes de la Méditerranée & le golfe de Gaſcogne.

36. Astérie variolée.

Aſterias variolata; DE LAMK.

Aſterias radiis quinis vel ſenis elongatis, ſubteretibus, dorſo teſſellatis; teſſellis inæqualibus, convexis, tenuiſſimè granulatis.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 565. *n.* 36.

— LINCK, *Stell. mar. tab.* 1. *fig.* 1. = *tab.* 8. *fig.* 10. = *tab.* 14. *fig.* 24.

— *Encycl. méth. pl.* 119. *fig.* 4. 5.

Var. B. *Major, teſſellis globuloſis graniformibus.*

Cette eſpèce n'eſt point rare dans les collections; elle offre cinq rayons alongés, preſque cylindriques & atténués en pointe à leur ſommet. La ſurface ſupérieure ou le dos eſt parqueté de pièces ſuborbiculaires, convexes, inégales, & qui reſſemblent à des grains, ou à des boutons de petite-vérole. Ces pièces ſont quelquefois preſque liſſes, plus ſouvent finement granuleuſes, & leurs interſtices enfoncés ſont quelquefois perforés & ſouvent ne le ſont pas.

Le nombre des rayons dans cette Aſtérie, varie de quatre à ſix; ces variétés ſont individuelles & très-rares.

Elle habite les mers d'Europe, dit M. de Lamarck, mais avec un point de doute.

Nota. J'ai vu dans la collection de M. Duclozeau, naturaliſte à Bordeaux, une Aſtérie très-voiſine de celle-ci, & que l'on pourroit nommer

Aſterias puſtuloſa, à cauſe des tubercules arrondis placés ſur le dos, d'une manière aſſez régulière; celui du centre eſt le plus gros; il y en a cinq autour de moins volumineux; les autres diminuent de grandeur en s'approchant de l'extrémité des rayons, & ſont placés en ſérie tranſverſale & couchée; chaque ſérie eſt compoſée de trois tubercules. J'ignore ſon habitation.

37. Astérie multifore.

Aſterias multifora; de Lamk.

Aſterias teſtellato-granulata, & ad interſtitia varia areis multiforis ſubfeneſtrata; radiis quinis cylindraceo-conicis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 565. *n.* 37.

An pentadactyloſaſter oculatus? Linck, *Stell. mar. p.* 35. *tab.* 36. *n.* 62.

Étoile de mer de petite taille, qui paroît voiſine, par ſes rapports, de l'Aſtérie variolée & de l'Aſtérie milléporelle, mais qu'on ne peut pas confondre avec elles. Elle a cinq & rarement ſix rayons cylindracés, atténués vers leur ſommet, & parquetés partout de petites pièces ſuborbiculaires, couvexes, finement granuleuſes. Outre ces pièces variolaires, on voit dans différens interſtices de petits eſpaces arrondis, percés chacun de cinq à huit trous, & qui reſſemblent à de petites fenêtres. Les gouttières inférieures ſont étroites, bordées de papilles extrêmement petites & obtuſes. La grandeur de cette Aſtérie varie de ſix à neuf centimètres (2 à 3 pouces.) M. de Lamarck croit, mais avec doute, qu'elle habite les mers d'Europe.

38. Astérie bicolore.

Aſterias bicolor; de Lamk.

Aſterias radiis quinis cylindraceis, rubentibus; papillis albis, parvis, truncatis, undiquè ſparſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 566. *n.* 38.

Cette eſpèce, très-petite, n'offre rien de remarquable; elle eſt diviſée en cinq rayons cylindracés, rougeâtres, couverts de petites papilles blanches, tronquées & épaiſſes. M. de Lamarck n'indique point ſon habitation.

39. Astérie unie.

Aſterias lævigata; Linn.

Aſterias radiis elongatis, ſemicylindricis, craſſis, undiquè verrucoſis; verrucis milianibus, granuliferis; dorſalibus ſubſparſis, ad paginam inferiorem quincuncialibus.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3164. *n.* 10.

— Rumph. *Muſ. tab.* 15. *fig.* E.

— Linck, *Stell. mar. tab.* 28. *fig.* 47.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 6. *fig.* 13. 14.

— *Encycl. méth. pl.* 120.

Aſtérie miliaire; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 566. *n.* 39.

Var. B: *Eadem radiis gracilioribus, inæqualibus; paginâ inferiore angguſtiore*; vulgairement *la Comète.*

Cette Aſtérie, commune dans les collections, eſt remarquable en ce que, d'un diſque fort petit, partent cinq rayons alongés, demi-cylindriques, épais, couverts de petites verrues, graniformes & granulifères.

Dans la variété B les rayons ſont plus grêles, inégaux, avec la ſurface inférieure très-étroite; elle habite la Méditerranée; la variété A ſe trouve dans la mer des Indes.

40. Astérie ſableuſe.

Aſterias arenata; de Lamk.

Aſterias minima; radiis octonis, biſariis, cylindraceo-conicis, papillis exiguis capituliferis undiquè aſperatis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 2. *p.* 566. *n.* 40.

Cette petite Aſtérie eſt ſingulière par la diſpoſition de ſes rayons. Les papilles petites & capituliſères qui la rendent âpre ſur toute ſa ſurface, la diſtinguent facilement de toutes celles que l'on connoît. Elle a huit rayons, qui ſemblent placés ſur deux rangs, quatre d'un côté & quatre de l'autre; ne ſeroit-ce pas un effet de la deſſiccation? Les gouttières inférieures ſont un peu grandes & profondes. Sa largeur varie de cinq à ſept centimètres (2 pouces à 2 pouces & demi). L'on ignore ſon habitation.

41. Astérie cylindrique.

Aſterias cylindrica; de Lamk.

Aſterias radiis quinis cylindricis, longitudinaliter coſtatis; coſtis verruoſis; papillis externis canalium conicis, longiuſculis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 567. *n.* 41.

Cette eſpèce ne paroît pas devenir auſſi grande que l'Aſtérie miliaire; quoiqu'elle en ſoit bien diſtincte, elle s'en rapproche par quelques caractères. Elle offre cinq rayons cylindracés, munis de huit côtes longitudinales verruqueuſes. La gouttière inférieure de chaque rayon eſt garnie de chaque côté de deux rangs de papilles; les extérieures ſont plus grandes & coniques. La ſurface de cette Aſtérie eſt luiſante; ſa couleur eſt un orangé-roux ou jaunâtre; ſa grandeur varie de dix à douze centimètres (3 à 4 pouces). Peron & Leſueur l'ont rapportée de leur voyage aux Terres auſtrales.

42. Astérie du Sénégal.

Aſterias ſenegalenſis ; de Lamk.

Aſterias novem-radiata, dorſo mutica, ſtriis decuſſatis ſubgranulata ; radiis lineuribus ſupernè canaliculatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 567. *n.* 42.

— *Encycl. méthod. pl.* 121.

Cette belle eſpèce offre neuf rayons linéaires, atténués en pointe mouſſe, légèrement excavés en canal ſur le dos, où ils ſont comme granuleux par des ſillures croiſées qui entaillent leur ſuperficie. La ſurface inférieure préſente une profonde gouttière bordée de ſpinules aplaties. Les deux côtés du deſſous de chaque rayon ſont comme articulés par des coupures tranſverſes & fréquentes. La couleur de cette Aſtérie eſt brune ou bleuâtre ſur le dos, & blanchâtre en ſa face inférieure. Elle a été trouvée par Adanſon ſur les côtes du Sénégal ; ſa grandeur varie de deux décimètres à deux décimètres & demi (environ 7 à 9 pouces).

43. Astérie ophidienne.

Aſterias ophidiana ; de Lamk.

Aſterias radiis quinis longis, dorſo cylindricis, tranſverſè rugoſis, ſubdecuſſatis; canaliculis baſeos latiuſculis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 567. *n.* 43.

Grande & ſingulière eſpèce à diſque petit, & dont les rayons fort alongés reſſemblent à des ſerpens réunis en étoile. Ces rayons, preſque liſſes ſur le dos, avec des rides tranſverſes & ondulées, ont chacun, en deſſous, une gouttière large, bordée de papilles très-petites.

Cette Aſtérie a trois ou quatre décimètres de largeur (plus d'un pied). Son habitation eſt inconnue.

44. Astérie fubulée.

Aſterias ſubulata ; de Lamk.

Aſterias radiis quinis penitùs liſ, tereti-ſubulatis ; dorſo paxillis truncatis obtecto ; canaliculis baſis ſtricliſſimis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 568. *n.* 44.

C'eſt avec l'*Aſterias lævigata* que cette eſpèce paroît avoir des rapports, quoiqu'elle en ſoit très-diſtincte. Ses rayons ſont grêles, cylindriques, ſubulés, tout couverts de papilles tronquées, ſubpinconciales ; de ſemblables papilles, mais échinulées, s'obſervent en deſſous, & ſont auſſi régulièrement diſpoſées. Couleur brune en deſſus, blanchâtre en deſſous ; largeur, deux décimètres (environ 7 pouces) ; habitation inconnue.

ASTÉRIOPHIURE ; *aſteriophiura ;* Lamx.

Genre d'Echinodermes pédicellés, que j'avois propoſé en 1813, dans un Mémoire imprimé dans le tome XX des *Annales du Muſéum d'Hiſtoire naturelle*, en donnant la deſcription de l'Ophiure à ſix rayons. (*Voyez* Euryale à ſix rayons.) Le genre Aſtériophiure eſt maintenant connu des naturaliſtes ſous le nom d'*Euryale*, que lui a donné M. de Lamarck, dans ſon *Hiſtoire naturelle des animaux ſans vertèbres*, publiée en 1816. Ce célèbre profeſſeur n'a pas cité mon Mémoire.

Le genre Aſtrophyton de Linck ne diffère point des Aſtériophiures ou Euryales.

ASTÉRISANTES ; Echinod.

Nom donné par Klein à un genre d'Ourſins, dans ſon ouvrage ſur les Echinodermes. Il n'a pas été adopté.

ASTÉRITES.

L'on a donné ce nom à des articulations foſſiles d'Encrines & d'Iſis, ainſi qu'à des Aſtrées.

ASTRAIRÉES ou ASTRÉES.

Ordre de la ſection des polypiers lamelliféres, dans la diviſion des polypiers entièrement pierreux.

Seconde diviſion. — 2e. ſection. — 15e. ordre.

Étoiles ou cellules circonſcrites, placées en général à la ſurface ſupérieure du polypier.

Les Aſtrairées diffèrent des Méandrinées par la forme des cellules ou étoiles, & par celle de la ſurface du polypier ; elles n'ont aucune reſſemblance avec les Madréporées.

Les noms d'*Aſtraires*, d'*Aſtraires* ou *Aſtries* ont été donnés aux polypiers de cet ordre, à cauſe de la figure de leurs nombreuſes cellules, ſemblables à de petites étoiles par les lamelles rayonnantes qui les diviſent. Ces étoiles ſont placées en général ſur la ſurface ſupérieure du polypier ; ſouvent elles le couvrent en entier, principalement lorſqu'il eſt ſphérique ou rameux ; dans certaines eſpèces elles ſont limitées ; dans quelques-unes, les lamelles ſe croiſent ou s'imbriquent ; dans pluſieurs elles ſemblent ſe confondre ; malgré ces différences dans la forme des cellules, les polypes paroiſſent toujours diſtincts, quoique liés enſemble par une membrane non interrompue.

Les genres Echinopore, Explanaire & Aſtrée (*voyez* ces mots) compoſent l'ordre des Aſtrairées ; je préfère cette dénomination aux deux autres. Je crois devoir y ajouter les genres *Strombodes* & *Acervularia* de Schweigger. *Voyez* ces mots.

ASTRÉE ; *aſtrea ;* de Lamk. & Brown.

Genre de la diviſion des polypiers pierreux, qui a donné ſon nom à l'ordre des Aſtrairées, dans la ſection de polypiers lamelliféres. Il a été établi

par M. de Lamarck, aux dépens du genre *Madrepora* de Linné & des auteurs qui lui ont succédé.

Polypier en masses épaisses, planes, hémisphériques ou globuleuses, quelquefois lobées, bien rarement dendroïdes ou rameuses, encroûtant ordinairement les corps solides. Leur surface est couverte de cellules étoilées & lamelleuses, rondes ou anguleuses, saillantes, unies ou enfoncées, limitées ou confuses.

M. Lelueur est le premier naturaliste qui nous ait fait connoître les animaux des Astrées : il a donné les descriptions des polypes de trois espèces; elles sont si courtes & si vagues, que je n'ai pu en extraire un seul caractère générique.

Le genre Astrée a été établi par Brown, suivant les auteurs du *Dictionnaire des sciences naturelles;* cependant il n'a été généralement adopté que depuis la publication des ouvrages de M. de Lamarck sur les animaux sans vertèbres; le premier, il a fixé ses caractères; j'ai cru devoir les changer, parce que je possède des Astrées à tiges rameuses & cylindriques.

M. de Lamarck divise ce genre en deux sections, suivant que les étoiles sont séparées ou contiguës; d'après mes observations, cette division ne peut être conservée, les étoiles des Astrées se touchent toutes par le prolongement de leurs lames extérieures; ces lames, qui diffèrent quelquefois de celles de l'intérieur des cellules, se joignent & se croisent les unes avec les autres sans se mêler & sans se confondre; & comme le polype couvre toujours l'intervalle entier qui existe entre chaque cellule, & que tous les polypes se touchent, il en résulte que toutes les cellules doivent être contiguës & non isolées. Les lamelles de l'intérieur des cellules se fixent souvent autour d'un axe cylindrique, en général plein & très-petit. Si le diamètre de cet axe augmente, il devient fistuleux, les lamelles se fixent à ses parois, il semble devoir remplacer la cellule; dans quelques espèces il arrive que les lamelles pénètrent dans son intérieur; jamais elles ne s'étendent jusqu'au centre. Cet axe n'existe pas toujours, il est enfoncé, uni ou saillant, suivant les groupes. Les ouvertures des cellules ou des étoiles varient beaucoup, tant dans leur forme que dans leur position respective; je crois que l'on pourroit trouver, dans cette partie, des caractères pour établir des sections dans ce genre peu connu & si nombreux en espèces fossiles.

Les Astrées forment des masses polymorphes quelquefois très-petites, quelquefois d'un volume énorme; les unes sont isolées, les autres recouvrent de leurs nombreuses colonies les rochers, les mollusques & les autres corps marins. Elles ne se trouvent que dans les mers chaudes & tempérées des deux mondes; au-delà du 44e. degré, dans l'hémisphère boréal, il n'en existe plus, du moins à ma connoissance; elles habitent à toutes les profondeurs & périssent lorsqu'elles sont exposées à l'action de l'air & de la lumière. Ces deux agens réunis à l'humidité, donnent au polypier privé de ses habitans cette couleur blanche éclatante que l'on remarque. Ce genre est un des plus répandus dans les mers actuelles, entre les limites que la nature semble lui avoir assignées. Il existoit à toutes les latitudes dans cette ancienne mer, dont les habitans ont produit nos fossiles. Depuis les côtes septentrionales de l'Europe jusqu'à celles de la Nouvelle-Hollande, les terrains de transition, les secondaires, les tertiaires & même ceux d'alluvion offrent une grande quantité d'Astrées fossiles ou d'Astroïtes : les unes, changées en quartz ou en agathe, sont susceptibles de prendre le plus beau poli; les autres, composées de chaux carbonatée plus ou moins pure, ont subi dans leur substance des modifications ou des changemens dont on ignore la cause; certaines sont d'une intégrité parfaite; ailleurs n'ont laissé que l'empreinte de leurs étoiles & ressemblent alors aux Monticulaires à petits cônes. Quelques-unes se présentent comme des rameaux cylindriques & simples, réunis en masse, sillonnés & presque parallèles entr'eux. Cette métamorphose est due à la matière pierreuse qui a rempli les cellules & qui a réuni aux causes qui ont détruit la substance calcaire du polypier; les Astroïtes dans cet état, ont été considérées par quelques naturalistes comme des genres nouveaux très-singuliers, voisins des Tubipores. Enfin, il existe des Astroïtes en masses considérables homogènes & confusément cristallisées. On ne les reconnoît qu'aux étoiles de la surface & à quelques lignes que l'on observe dans la cassure de ces masses, lorsqu'elle a lieu dans le sens de leur longueur.

Je devrois sans doute décrire toutes les Astrées fossiles figurées dans les auteurs, ou que je possède dans ma collection, mais ne pouvant y joindre des figures, on n'ayant que les figures seules des autres, ce travail seroit toujours imparfait. C'est au naturaliste zélé qui désireroit faire une monographie de l'ordre des Astrairées, à donner des noms à tous ces polypiers, impossibles à décrire sur des figures souvent incomplètes, ou sur des échantillons dégradés par les siècles qui se sont écoulés depuis qu'ils sont déposés dans le sein de la terre.

Guettard a figuré des Astroïtes dans les planches 15, 16, 20, 26, 27, 28, 31, 40, 45, 47, 48 à 57, 62 du tome III de ses Mémoires, & dans plusieurs autres qu'il seroit trop long de mentionner.

J'ai étudié des polypiers regardés & décrits comme des Astroïtes, qui me semblent devoir appartenir aux Actinaires; les caractères qu'ils possèdent m'ont décidé à les placer dans cet ordre, malgré l'opinion des autres naturalistes, qui n'ont remarqué que la superficie & non l'intérieur du polypier.

Les Astroïtes sont quelquefois isolées ou mêlées avec d'autres polypiers; d'autres fois, elles re-

couvrent des espaces considérables, ou bien elles composent des masses énormes de rochers.

Les Astrées vivantes (je parle du polypier & non de l'animal) sont employées dans plusieurs pays à faire de la chaux; dans d'autres, on les taille comme des pierres pour en construire des édifices, qui réunissent une grande solidité à une blancheur éclatante.

Je divise les Astrées en plusieurs sections, afin de faciliter leur étude, quoique je sois bien convaincu que cette division n'est pas la plus naturelle, & même, qu'elle renferme beaucoup d'erreurs, par l'impossibilité d'observer toutes les espèces dont les auteurs font mention.

M. de Lamarck a divisé ce genre en deux groupes; le premier renferme les Astrées à étoiles séparées, même dès leur base; le second, celles dont les étoiles sont contiguës.

M. Lesueur divise ces polypiers en deux familles, suivant que les polypes ont ou n'ont pas de tentacules; il place dans les non-tentaculés les *Ast. ananas* & *galaxea*, & l'*Ast. siderea* dans les tentaculés. Ce caractère devroit être préféré à tous les autres, si l'on connoissoit les animaux d'un grand nombre d'Astrées. M. Lesueur n'a décrit que les polypes de trois espèces; les figures qu'il donne ne ressemblent point à toutes celles qu'il cite; je crois que ce naturaliste a confondu des espèces entr'elles. Quant à moi, je me suis borné à l'examen des polypiers, & j'ai cru y reconnoître cinq types principaux, que je caractérise ainsi:

§. 1er. Etoiles confuses, à lamelles communes ou entre-croisées.

§. 2. Etoiles plus ou moins limitées & anguleuses.

§. 3. Etoiles plus ou moins limitées & arrondies.

§. 4. Etoiles séparées ou distantes, arrondies.

§. 5. Etoiles séparées, alongées ou lobées; & irrégulières.

§. Ier.

Etoiles confuses, à lamelles communes ou entre-croisées.

1. Astrée dendroïde.

Astrea dendroïdea; Lamx.

Astrea fossilis, ramosa; ramis, teretibus undulatis, elongatis, rectis, approximatis, obtusis; stellis contiguis, subplanis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 85. *tab.* 78. *fig.* 6. (*fig. mala.*)

Astrée fossile, très-rameuse; rameaux cylindriques, alongés, droits, rapprochés, légèrement ondulés, avec les sommets obtus. Tout le polypier est couvert d'étoiles contiguës ou se confondant entr'elles, très-lamelleuses & presque planes; les lamelles légèrement ondulées. L'Astrée dendroïde se trouve dans le terrain à polypiers des environs de Caen.

Nota. Lorsque mon Tableau méthodique des genres des polypiers a paru, je n'avois encore trouvé qu'un seul fragment de cette singulière Astroite. Plus heureux que moi, M. Lesauvage, professeur à l'Ecole de médecine de Caen, a découvert une masse de ce polypier formée d'un nombre infini de rameaux; il a cru que ce caractère suffisoit pour constituer un genre, dont il a donné la description à l'Académie des sciences de Caen; ne partageant pas son opinion, je n'ai pas cru devoir adopter le genre proposé par ce professeur.

2. Astrée sidérale.

Astrea siderea; Sol. & Ell.

Astrea subglobosa; stellis confertis, subangulatis, multilamellosis; parietibus patulis, centris impressis.

Astrée étoilée; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 267. *n.* 30.

Madrep. siderea; Sol. & Ell. *Zooph. p.* 168. *n.* 66. *tab.* 49. *fig.* 2.

— Gmel. *Syst. nat. pag.* 3765. *n.* 38.

Astrée sidérale; Lamx. *Gen. polyp. p.* 60. *tab.* 49. *fig.* 2.

— Lesueur, *Mém. du Mus. tom.* 6. *p.* 286. *tab.* 16. *fig.* 14. a. b. c.

Espèce presque globuleuse, couverte d'étoiles non limitées ou se confondant ensemble, & presqu'anguleuses; elles ont leurs parois très-ouvertes, multi-rayonnées, à lames étroites, inégales, dentelées. Leur centre est petit & enfoncé; les lamelles sont crénelées, arrondies & libres au sommet.

Ellis, M. de Lamarck, Gmelin, &c., n'indiquent point l'habitation de ce polypier, qui n'est pas rare dans les collections. M. Lesueur dit qu'il est commun aux Antilles; suivant ce naturaliste distingué, l'animal de ce polypier est gélatineux, à disque très-petit, à ouverture centrale ovale, entourée de deux rangs de courts tentacules. Le corps est un peu proéminent, & ses côtés remplissent les intervalles qui sont entre les lamelles. La couleur de ce polype est violette, pointillée de blanc au sommet, & d'un violet plus foncé à la base.

3. Astrée galaxée.

Astrea galaxea; Sol. & Ell.

Astrea incrustans, subglobosa; stellis confertis excavatis, multilamellosis; lamellis serrulatis, majoribus perpaucis ad centrum impressum extensis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 267. *n.* 31.

Madrep. galaxea; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 168. *n.* 67. *tab.* 47. *fig.* 7.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3765. *n.* 39.

Aſtrée galaxée; Lamx. *Gen. polyp. pag.* 60. *tab.* 47. *fig.* 7.

— Lesueur, *Mém. du Muſ. tom.* 6. *p.* 285. *tab.* 16. *fig.* 13. a. b. c. d.

Aſtrée encroûtante ou iſolée, preſque globuleuſe, couverte d'étoiles ſans limites fixes ou confuſes, enfoncées, petites, à lames très-ſerrées, au nombre de vingt-cinq ou de trente, crénelées, arrondies, libres au ſommet; quelques-unes, plus grandes que les autres, s'étendent d'une étoile juſqu'au centre d'une autre étoile. M. de Lamarck l'indique ſur le *Voluta turbinellus* de l'Océan indien; je l'ai reçue de la Martinique ſur le *Strombus gigas*, & de la Havane ſur une autre coquille. Ni Ellis, ni Gmelin n'indiquent d'habitation. M. Leſueur l'a trouvée à la Guadeloupe; il en a obſervé le polype; c'eſt un animal gélatineux, pentagone ou hexagone comme ſes cellules, dont le diſque rayonnant, élevé en cône, préſente une ouverture centrale & oblongue. De petits tubercules ou des plis, formant un ou deux cercles, ſe voient ſur les bifurcations de l'expanſion membraneuſe rempliſſant l'intervalle qui ſépare les lames. La couleur de ce polype eſt un rouge mêlé de violet.

4. Astrée ananas.

Aſtrea ananas; Sol. & Ellis.

Aſtrea ſubhemiſphærica; ſtellis ſubangulatis, inæqualibus, multiradiatis, marginibus convexis lamelloſis; lamellis denticulatis; interſtitiis concavis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 260. *n.* 5.

Madrep. ananas; Sol. & Ell. *Zooph. p.* 168. *n.* 64. *tab.* 47. *fig.* 6.

— Pall. *Elench. Zooph. p.* 321. *n.* 189.

— Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 19.

Aſtrée ananas; Lamx. *Gen. polyp. pag.* 59. *tab.* 47. *fig.* 6.

— Lesueur, *Mém. du Muſ. tom.* 6. *p.* 285. *tab.* 16. *fig.* 12. a. b. c.

Var. B. *Stellis amplioribus.*

Madrep. uva; Esper, *Zooph. Suppl.* 1. *tab.* 43.

Polypier preſque hémiſphérique, à étoiles très-irrégulières, rondes, oblongues & preſqu'anguleuſes; les lamelles libres au ſommet s'imbriquent avec celles de l'étoile voiſine, & ſont tuberculées ſur les deux ſurfaces. L'animal eſt gélatineux, ſans tentacules, à ouverture centrale, ronde & petite, avec un diſque charnu élevé en cône. Il ſe compoſe de rayons pliſſés, qui ſe prolongent & s'étendent en une membrane gélatineuſe, découpée autant de fois qu'il y a de lames à l'étoile, & rempliſſant tous les intervalles ſans couvrir le ſommet des lamelles, dont la blancheur contraſte avec la couleur d'un beau rouge nuancé de violet du polype.

Ce polypier, indiqué par Gmelin dans la Méditerranée, habite l'Océan des Antilles.

Nota. Schweigger, dans ſon ouvrage ſur les animaux invertébrés, a ſéparé de cette eſpèce le ſynonyme de Linné, *Amœn. academ.*, &c.; & a fait un genre particulier du polypier figuré par le botaniſte ſuédois, ſous le nom d'Acervularia. *Voyez* ce mot.

§. II.

Etoiles réunies, plus ou moins limitées & anguleuſes.

5. Astrée maigrine.

Aſtrea emaciata; de Lamk.

Aſtrea foſſilis, glomerata, ſuperficie reticulata; ſtellis ſubpentagonis, cavis, contiguis; lamellis perpaucis ab axe ſeparatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 266. *n.* 29.

Cette Aſtrée offre des maſſes en général peu conſidérables, ſouvent hémiſphériques, couvertes de cellules profondes & irrégulières, à parois communes, légèrement ſtriées; au centre eſt un axe, d'où partent huit lamelles rayonnantes un peu plus profondes que l'axe, moins élevé que les bords. Sur les angles des cellules, l'on obſerve ſouvent des appendices ſaillans, cylindriques & ſillonnés. L'Aſtrée maigrine n'eſt pas rare à Grignon près de Verſailles; on ne l'a encore trouvée que foſſile.

6. Astrée clôturée.

Aſtrea interſepta; de Lamk.

Aſtrea incruſtans, ſuperficie reticulata; ſtellis ſubangulatis, contiguis; margine mutico, lineolis notato; axe centrali.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 266. *n.* 28.

An Madrep. interſepta? Esper, *Zooph. Suppl.* 1. *tab.* 79.

Var. B. *Axe nullo.*

Cette eſpèce forme de larges plaques un peu convexes, & offre à ſa ſurface un réſeau aſſez fin, conſtitué par les bords réunis des cellules. On voit un petit axe au centre de chaque étoile. Il manque dans la var. B, dont les cellules ſont un peu plus grandes. Cette eſpèce habite les mers auſtrales.

7. Astrée calyculaire.

Astrea calyculatis ; de Lamk.

Astrea glomerata, superficie reticulata ; cellulis subpentagonis, contiguis, calyciformibus, ad parietes striatis : fundo papillis senis substellatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 266. *n.* 27.

Astrée agglomérée, à surface réticulée ; les cellules sont presque pentagones, contiguës, en forme de calice. Les stries des parois de chaque cellule sont un peu saillantes au-dessus des bords, & les rendent dentelés. Cinq ou six papilles s'élèvent du fond de chaque cellule, sans atteindre son orifice. Peron & Lesueur ont rapporté cette espèce des mers de la Nouvelle-Hollande.

8. Astrée diffluente.

Astrea diffluens ; de Lamk.

Astrea incrustans, plano-undata ; stellis contiguis, inæqualibus, diffluentibus, majusculis, lamellis integris.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 266. *n.* 26.

Astrée encroûtante, plane ou ondulée ; par leur diffluence, la plupart de ses étoiles se confondent ; elles sont inégales, grandes, difformes & serrées ; leurs lamelles sont entières. Cette espèce, rapportée par Peron & Lesueur de leur voyage aux Terres australes, se rapproche des Méandrinées par sa forme générale.

9. Astrée crépue.

Astrea crispata ; de Lamk.

Astrea incrustans ; stellis subbibiculatis, infundibuliformibus, margine separatis, multilamellosis ; lamellis denticulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 265. *n.* 25.

Cette espèce a des rapports avec l'Astrée héliopore ; mais ses étoiles élégantes, un peu inégales & comme crépues, sont plus petites & plus profondes.

Elle a été trouvée dans l'Océan indien par Peron & Lesueur.

10. Astrée héliopore.

Astrea heliopora ; de Lamk.

Astrea planulata ; stellis orbiculatis, majusculis, multiradiatis, margine separatis ; lamellis extus supernèque incrassatis ; centro pilloso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 265. *n.* 24.

Très-belle espèce, à étoiles peu excavées, élégamment rayonnées, & dont les interstices des bords sont creusés en sillons. Ses lames sont épaisses & comme calleuses en dessus, surtout vers le bord de la cellule. Cette Astrée habite les mers australes.

11. Astrée réseau.

Astrea retiformis ; de Lamk.

Astrea plano-convexa ; stellis angulatis, reticuli instar coalitis, concavis ; parietibus striato-lamellosis ; lamellis perangustis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 265. *n.* 23.

Cette Astrée présente à sa surface un réseau tout-à-fait semblable à celui du *Madrepora retepora* (*Sol.* & *Ell.*, *tab.* 54), mais le polypier d'Ellis est une espèce de Porite & non une Astrée. Les étoiles de celle-ci sont anguleuses, concaves, à parois striées & lamelleuses, à lamelles très-serrées. M. de Lamarck n'indique point son habitation.

12. Astrée abdite.

Astrea abdita ; Ell. & Sol.

Astrea conglomerata, lobata ; stellis angulatis, patulis, margine acutis, multilamellosis ; lamellis crenulato-dentatis.

Astrée anomale ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 265. *n.* 22.

Madrep. abdita ; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 162. *n.* 59. *tab.* 50. *fig.* 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3762. *n.* 22.

— Esper, *Zooph. Suppl.* 1. *tab.* 45. A. *fig.* 2.

Astrée abdite ; Lamx. *Gen. polyp. pag.* 59. *tab.* 50. *fig.* 2.

Espèce très-singulière & bien distincte de l'Astrée alvéolaire, par sa forme irrégulière & lobée, ainsi que par le bord aigu & tranchant de ses étoiles anguleuses, ouvertes, très-lamelleuses, à lames dentelées en scie. Elle forme d'assez grosses masses.

Nota. Il est difficile de rendre en français le mot *abdita* pour une espèce bien distincte, qui n'offre point d'anomalie ; une épithète insignifiante & qui ne change rien au nom latin m'a paru préférable à toute autre.

Ellis n'ayant point indiqué de localité, M. de Lamarck présume que ce polypier existe dans les mers des grandes Indes.

13. Astrée réticulaire.

Astrea reticularis ; de Lamk.

Astrea subglobosa ; stellis angulatis, inæqualibus, difformibus, profundis, centro radiatis ; parietibus subnudis margine lævi.

— De Lamk.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 264. *n.* 21.

Madrepora favoſa ; Linn. *Amœn. acad.* 1. *tab.* 4. *fig.* 16.

Var. B. *Parietibus ſtriato-lamelloſis.*

Quoique cette eſpèce ait des rapports avec l'Aſtrée alvéolaire, elle en eſt bien diſtincte par ſes étoiles moins grandes, très-irrégulières, & dont le bord liſſe n'eſt point lamelleux ; les parois même de ces étoiles ne ſont lamellées que dans leur partie inférieure. Ce polypier ſe trouve foſſile à....

14. Astrée difforme.

Aſtrea deformis ; de Lamk.

Aſtrea ſtellis majuſculis, inæqualibus, irregularibus, multilamelloſis ; lamellis ſuprà marginem elevatis ; ſulco interſtitiali nullo.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 264. *n.* 20.

Le nom de *deformis* a été donné à cette Aſtrée à cauſe de la forme des cellules ; les unes ſont arrondies, les autres ſubanguleuſes, quelques-unes oblongues ou difformes. Elle reſſemble à l'Aſtrée denticulée par ſes lames, & à l'Aſtrée alvéolaire par le bord des cellules. M. de Lamarck croit qu'elle habite la mer des Indes.

15. Astrée alvéolaire.

Aſtrea favoſa ; de Lamk.

Aſtrea ſubgloboſa ; ſtellis majuſculis, inæqualibus, angulatis ; margine ſubacuto ; parietibus multilamelloſis ; lamellis dentatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 263. *n.* 17.

Madrepora favoſa ; Esper, *Zooph. Suppl.* 1. *tab.* 45. *fig.* 1.

— Gualt. *Ind. tab.* 19 *in verſo.*

Cette eſpèce forme de groſſes maſſes hémiſphériques ou ſubglobuleuſes, à grandes étoiles, quoiqu'un peu moins que dans la précédente ; elles ſont inégales, très-anguleuſes, multilamellées, fort excavées, & donnent à la maſſe l'aſpect d'un gâteau alvéolaire ; leur bord eſt un peu aigu & n'eſt point hériſſé ; leur forme eſt en général pentagone.

Ce polypier, que l'on trouve en France près de Givet, dans l'état foſſile, habite l'Océan indien.

16. Astrée dipſacée.

Aſtrea dipſacea ; Sol. & Ellis.

Aſtrea conglomerata ; ſtellis magnis inæqualibus, angulatis ; margine lato echinato ; parietibus multilamelloſis ; lamellis ſerrato-dentatis.

Aſtrée cardère ; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 262. *n.* 16.

Madreppora favoſa ; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 167. *n.* 61. *tab.* 50. *fig.* 1.

— Seba, *Theſ. III. tab.* 112. *fig.* 8. 10. 21.

Aſtrée dipſacée ; Lamx. *Gen. polyp. p.* 59. *tab.* 50. *fig.* 1.

La maſſe de cette Aſtrée eſt convexe ou hémiſphérique ; elle offre de grandes étoiles irrégulières, anguleuſes, à bord large, hériſſé de dents aiguës, & à parois garnies de beaucoup de lames dentelées en ſcie. Elle habite l'Océan des Grandes-Indes.

Nota. M. de Lamarck a ſéparé le *Madrepora favoſa* d'Eſper & de Gualtieri du *Mad. favoſa* d'Ellis. Le premier ſe trouve vivant dans l'Océan indien, & foſſile en France ; il lui applique le ſynonyme de *Madrepora favites*, Pallas. Ce dernier auteur, Ellis & Gmelin, n'avoient fait qu'une ſeule eſpèce de ces deux polypiers, à cauſe de la reſſemblance qu'ils offrent entr'eux. J'ai adopté la diviſion de M. de Lamarck, ſans la regarder cependant comme déciſive, à cauſe du très-petit nombre d'individus de ces deux polypiers que j'ai pu obſerver.

17. Astrée favéolée.

Aſtrea faveolata ; Sol. & Ellis.

Aſtrea aggregata ; ſtellis ſubangulatis, multiradiatis ; parietibus hinc indè ſubduplicatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 58. *tab.* 53. *fig.* 5. 6.

Madrep. faveolata ; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 166. *n.* 57. *tab.* 53. *fig.* 5. 6.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3769. *n.* 64.

Polypier aplati, couvert d'étoiles rondes ou preſqu'anguleuſes, ordinairement rapprochées, ou bien avec un interſtice un peu enfoncé, & très-lamelleuſes. Parois en général peu épaiſſes, & communes quelquefois à deux cellules.

L'on ne connoit point encore l'habitation de cette Aſtrée.

§. III.

Étoiles réunies, plus ou moins limitées & arrondies.

18. Astrée rotuleuſe.

Aſtrea rotuloſa ; Sol. & Ellis.

Aſtrea ſubgloboſa ; ſtellis orbiculatis, prominulis, pauci-radiatis ; lamellis circa marginem erectis acutis ; radiis baſi ſpinulâ erectâ acutis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 259. *n.* 4.

Madrepora rotuloſa ; Sol. & Ellis, *p.* 166. *n.* 59. *tab.* 55.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3770. *n.* 66.

An Madrepora acropora? Espер, *Zooph. Suppl.* 1. *tab.* 38.

Aſtrée rotuleuſe ; Lamx. *Gen. polyp. pag.* 58. *tab.* 55. *fig.* 1. 2. 3.

Cette jolie eſpèce, originaire de l'Océan atlantique américain, forme des maſſes preſque globuleuſes, couvertes d'étoiles orbiculaires, aſſez petites, un peu ſaillantes, peu écartées entr'elles & lamelleuſes ; lames extérieures aiguës & droites, avec une épine à leur baſe ; les étoiles ont quatre à cinq millimètres de largeur (environ 2 lignes).

Nota. M. de Lamarck cite avec un point de doute le *Madrepora acropora* d'Eſper. Ce dernier eſt-il le même que le polypier de même nom du *Syſtema naturæ, p.* 3767, *n.* 54 ? Il cite également, mais ſans point de doute, *Sloane, Jam. hiſt.* 1, *tab.* 21, *fig.* 4, rapporté par Ellis à ſon *Madrepora latebroſa, p.* 170, *n.* 72, & adopté par Gmelin, *p.* 3765, *n.* 43. M. de Lamarck n'a-t-il pas confondu pluſieurs eſpèces entr'elles, ou, ce qui eſt le plus probable, l'Aſtrée rotuleuſe de M. de Lamarck n'eſt-elle pas le même polypier que le *Madrepora rotuloſa* d'Ellis & de Gmelin, que le *M. acropora* de Gmelin & d'Eſper, ainſi que le *Mad. latebroſa* de Sloane, d'Ellis & de Gmelin ?

19. Astrée verſipore.

Aſtrea verſipora ; de Lamk.

Aſtrea incruſtans, convexa ; ſtellis inæqualibus, profundis ; marginibus ſulco ſeparatis ; lamellis ſupra marginem elevatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 264. *n.* 19.

Ce n'eſt preſque qu'une variété de la précédente, & cependant ſon aſpect & la forme de ſes étoiles ſont différens ; ces dernières ſont petites, diverſiformes, profondes, à lames étroites & dentelées. Elle habite l'Océan indien.

20. Astrée denticulée.

Aſtrea denticulata ; Ell. & Sol.

Aſtrea aggregata ; ſtellis inæqualibus, lamellis margine elevatis, majoribus baſi proceſſu auctis, marginum interſtitiis ſulco tenui exaratis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 263. *n.* 18.

Madrepora denticulata ; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 166. *n.* 56. *tab.* 49. *fig.* 1.

Aſtrée denticulée ; Lamx. *Gen. polyp. p.* 59. *tab.* 49. *fig.* 1.

Dans cette Aſtrée, les cellules ſont véritablement contiguës, ſans interſtices à leur baſe ; mais leur bord offre un léger ſillon qui les ſépare. Les lames rayonnantes ſont plus élevées que le bord des cellules, alternativement grandes & petites. Cette eſpèce, originaire de la mer des Indes, forme une maſſe preſque globuleuſe, aſſez conſidérable.

21. Astrée pulvinaire.

Aſtrea pulvinaria ; de Lamk.

Aſtrea incruſtans, undoſa, pulvinata ; ſtellis prominulis, conoïdeis, extùs echinatis, cavis, intùs ſtriatis, interſtitiis ſubnullis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 262. *n.* 15.

Cette eſpèce ſemble preſqu'une variété de l'Aſtrée mille-yeux, mais ſes cellules en dehors ſont arrondies, conoïdes, bien ſéparées à leurs bords & preſque ſans interſtices à leur baſe. Elles ſont d'ailleurs pareillement hériſſées & perforées. L'Aſtrée pulvinaire a été rapportée des mers auſtrales par Peron & Leſueur.

22. Astrée paliſère.

Aſtrea paliſera ; de Lamk.

Aſtrea glomerata, ſubgloboſa, mamillata ; ſtellis cylindricis, prominulis, craſſis, arenuloſis ; oſculo parvo, intùs dentibus perpaucis radiato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 262. *n.* 14.

Ses maſſes ſont globuleuſes, gibbeuſes, à ſurface mamelonnée ou tuberculée par la ſaillie d'une multitude de petits cylindres, courts & épais, ſerrés, mais ſéparés & perforés au ſommet. L'Aſtrée paliſère habite les mers auſtrales.

§. IV.

Étoiles arrondies, ſéparées ou diſtantes.

23. Astrée petits yeux.

Aſtrea microphthalma ; de Lamk.

Aſtrea glomerulata ; ſtellis exiguis, orbiculatis, prominulis, margine dentatis, extùs ſtriatis ; interſtitiis granulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 261. *n.* 10.

Joli petit polypier glomérulé que Peron & Leſueur ont rapporté des mers de la Nouvelle-Hollande ; il ſemble tenir de l'Aſtrée annulaire, mais ſes étoiles ſont plus petites, rondes, ſaillantes, à bords dentés, ſtriés extérieurement ; les interſtices qui ſéparent les étoiles ſont granulés.

24. Astrée oblique.

Aſtrea obliqua ; de Lamk.

Aſtrea explanata, ſubincruſtans; ſtellis tubuloſis, obliquis, extùs ſcabris, ſtriatis; interſtitiis inæqualiter poroſis, ſubexeſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 262. n. 13.*

Elle forme des maſſes aplaties comme encroûtantes, à ſurface preſqu'arénacée, parſemée de cellules un peu ſaillantes, ſubtubuleuſes, inclinées obliquement. Ces cellules n'ont que cinq ou ſix lames en étoiles. L'Aſtrée oblique habite les mers de la Guiane.

25. Astrée ſtellulée.

Aſtrea ſtellulata; Sol. & Ellis.

Aſtrea aggregata; ſtellis orbiculatis, margine elevatis, intùs cavis, ad parietes ſtriatis, diſſantibus; interſtitiis planiuſculis arenoſo-ſcabris.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 261. n. 12.*

Madrepora ſtellulata; Sol. & Ellis, *Zooph. p. 165. n. 52. tab. 53. fig. 3. 4.*

— *Interſtincta;* Espen, *Zooph. Suppl. 1. p. 10. tab. 34.*

Aſtrée ſtellulée; Lamx. *Gen. polyp. p. 58. tab. 53. fig. 3. 4.*

L'Aſtrée ſtellulée, nommée *vermoulue* par M. de Lamarck, paroit former des plaques étendues, épaiſſes, recouvrant des corps marins ſolides. Ces plaques ſont couvertes de cellules diſtantes, preſqu'analogues à celles du Pocillopore bleu. Elles ſont profondes, à peine étoilées, & leurs parois ont des lames étroites qui les font paroître ſtriées; les interſtices entre les étoiles ſont aſſez grands, preſque planes, âpres & raboteux. Ce polypier habite l'Océan atlantique américain?

26. Astrée pléiades.

Aſtrea pleïades; Ell. & Sol.

Aſtrea aggregata; ſtellis orbiculatis; marginibus elevatis, ſubacutis; interſtitiis concavis, læviuſculis, hinc cavernoſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 261. n. 11.*

Madrepora pleïades; Sol. & Ellis, *Zooph. p. 169. n. 68. tab. 53. fig. 7. 8.*

— Gmel. *Syſt. nat. p. 3765. n. 40.*

Aſtrée pleïades; Lamx. *Gen. polyp. p. 58. tab. 53. fig. 7. 8.*

Ce polypier forme une maſſe ſphérique, quelquefois très-comprimée, entièrement couverte de petites étoiles élégantes, ſuborbiculaires, à bords ſaillans preſqu'aigus. Les interſtices qui exiſtent entre les étoiles ſont preſque liſſes & plus ou moins concaves ou enfoncés. La grandeur de cette Aſtrée varie de douze à quinze centimètres ſur cinq à ſix d'épaiſſeur (4 à 6 pouces de largeur ſur 2 environ). Elle habite les mers de l'Inde.

27. Astrée mille-yeux.

Aſtrea myriophthalma; de Lamk.

Aſtrea incruſtans; ſtellis orbiculatis, pmminulis, cavis, extùs echinatis; lamellis internis vix conſpicuis; interſtitiis poroſiſſimis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t. 2. p. 260. n. 9.*

An madrepora muricata, var.? Espen, *Zooph. Suppl. 1. p. 59. tab. 54. B. fig. 2.*

Eſpèce rare, très-remarquable, qui ne reſſemble en aucune manière au *Madrepora muricata* de Linné. Elle forme de larges plaques encroûtantes, très-rudes, inégales & gibbeuſes à leur ſurface. Les cellules ſont creuſes, ſans étoiles, mais à parois ſtriées. Habitation inconnue.

28. Astrée annulaire.

Aſtrea annularis; de Lamk.

Aſtrea ſtellis orbiculatis, remotiuſculis, margine elevatis, extùs ſubradiantibus; interſtitiis plano-concavis, radiatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 259. n. 3.*

Madrepora annularis; Sol. & Ellis, *p. 169. n. 69. tab. 53. fig. 1. 2.*

— *Cavernoſa;* Gmel. *Syſt. nat. p. 3767. n. 55.*

— *Aſtroïtes;* Pall. *Elench. p. 320. n. 188.*

Aſtrée annulaire; Lamx. *Gen. polyp. p. 58. tab. 45. fig. 1. 2.*

Cette Aſtrée forme des maſſes polymorphes, plus petites en général que celles de l'*Aſtrea radiata;* les étoiles ſont un peu concaves; les plus grandes ont tout au plus cinq millimètres de largeur (environ deux lignes): elles varient moins que dans les eſpèces précédentes, & ſont aſſez rapprochées les unes des autres. Les bords ſont un peu élevés & preſque ſtriés. Les interſtices entre les étoiles ne ſont pas très-profonds, & préſentent des lames qui rayonnent du bord des cellules.

Cette eſpèce ſe trouve dans les mers d'Amérique.

Nota. Pallas ne donne point d'autre ſynonyme que Seba; Solander dans Ellis ne cite que Pallas; Gmelin y réunit pluſieurs auteurs; M. de Lamarck a changé cette ſynonymie; je n'ai pas cru devoir l'adopter.

29. Astrée argus.

Aſtrea argus; de Lamk.

Aſtrea ſtellis magnis, orbiculatis, multima-

diatis ; margine elevato obtuſo, extùs, lamellis denticulatis radiato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 259. *n.* 2.

Madrepora cavernoſa ; Esper, *Suppl.* 1. *tab.* 37.

Ce polypier eſt-il le *Madrepora aſtroïtes* de Pallas? M. de Lamarck cite ce ſynonyme avec un point de doute, & Seba également avec un point de doute pour l'Aſtrée annulaire, quoique rapporté par Pallas à ſon *Madrepora aſtroïtes*. Je crois que l'Aſtrée argus de M. de Lamarck n'eſt point le *Madrepora aſtroïtes* de Pallas, que ce dernier eſt figuré par Solander & Ellis ſous le nom de *Madrepora annularis*, & par Seba, *tab.* 112. *fig.* 15. 19. 22.

Les étoiles de l'Aſtrée argus ne ſont pas creuſes & preſque vides comme celles de la précédente. Elles ſont fort grandes, largement rayonnées à l'extérieur ; en ſorte que leurs interſtices ſont remplis par ces rayons externes. On la nomme vulgairement *le grand Aſtroïte*. Elle habite les mers d'Amérique.

30. Astrée rayonnante.

Aſtrea radiata ; Sol. & Ellis.

Aſtrea ſtellis orbiculatis, concavis, margine elevatis ; lamellis peranguſtis ; interſtitiis ſulcato-radiatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 258. *n.* 1.

Madrepora radiata ; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 169. *n.* 71. *tab.* 47. *fig.* 8.

— Pall. *El. zooph. p.* 320. *n.* 188. *Varietas è Muſeo d.m. Cramer.*

Aſtrée rayonnante ; Lamx. *Gen. polyp. p.* 57. *tab.* 47. *fig.* 8.

Pallas eſt le premier naturaliſte qui faſſe mention de cette Aſtrée ; il la regardoit comme une variété du *Madrepora aſtroïtes*. Elle forme des maſſes conſidérables, quelquefois de plus de deux décimètres de largeur (environ 8 pouces). Leur ſurface eſt plane, entièrement couverte d'étoiles irrégulières un peu inégales entr'elles ; elles ſont grandes, preſqu'orbiculaires, profondes ſouvent de ſept à huit millimètres, & ayant un axe central contre lequel les lamelles intérieures viennent s'appliquer. Le bord des étoiles eſt arrondi & très-ſaillant ; elles ſont rayonnantes à l'extérieur, & ont quelquefois près d'un centimètre dans leur plus grande largeur. Cette Aſtrée ſe trouve dans les mers d'Amérique.

Je poſſède pluſieurs variétés de cette eſpèce, qui diffèrent par le plus ou moins de profondeur des étoiles, par la diſtance qui exiſte entr'elles, ainſi que par leur régularité.

§. V.

Étoiles ſéparées, lobées ou alongées & irrégulières.

31. Astrée punctifère.

Aſtrea punctifera ; de Lamk.

Aſtrea globoſa ; ſtellis ſuborbiculatis, inæqualibus, cavis, exiguis ; interſtitiis lævibus poroſo-punctatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 260. *n.* 8.

Cette eſpèce eſt tout-à-fait globuleuſe ou ſphérique comme un petit boulet de canon, & ne montre aucun point de ſa ſurface qui ait été adhérent. Pluſieurs Aſtrées offrent ce caractère ; on ne peut le regarder que comme accidentel, l'animal étant toujours fixé. Ses étoiles ſont petites, inégales, preſque rondes, creuſes, à bords non ſaillans au-deſſus des interſtices. Ces derniers ſont liſſes, couverts de points ou de pores.

L'Aſtrée punctifère habite l'Océan indien.

32. Astrée crevaſſée.

Aſtrea porcata ; de Lamk.

Aſtrea ſubgloboſa ; ſtellis inæqualibus, irregularibus, oblongis, margine elevatis ; interſtitiis granulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 260. *n.* 7.

Madrepora porcata ; Esper, *Zooph. Suppl.* 1. *tab.* 71.

Ce polypier, preſque globuleux, eſt couvert d'étoiles inégales, irrégulières, oblongues, à bords élevés ; elles ſont ſéparées les unes des autres par des eſpaces ou des interſtices granulés.

Habitation inconnue.

33. Astrée uſée.

Aſtrea detrita ; de Lamk.

Aſtrea ſtellis oblongis, inæqualibus, irregularibus ; immerſis ; interſtitiis lævibus ſubdetritis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 260. *n.* 6.

Madrepora detrita ; Esper, *Zooph. Suppl.* 1. *p.* 26. *tab.* 41.

Cette Aſtrée, originaire de l'Amérique, offre des maſſes à demi globuleuſes, couvertes d'étoiles alongées, inégales, irrégulières, creuſes, diſtantes ou ſéparées les unes des autres, avec des interſtices liſſes ou preſqu'uſés.

ASTRICUS.

Nom donné par Bertrand aux Aſtrées foſſiles. *Voyez* Astrée.

ASTROÏTES ou ASTRÉES FOSSILES.

Ces productions de l'ancien Monde ſont peut-être les plus anciennes & les plus généralement répandues; on les trouve dans tous les terrains, depuis ceux de tranſition juſqu'à ceux d'atterriſſement, & dans tous les états. Leur volume varie depuis un mètre & beaucoup plus de grandeur, juſqu'à celui de quelques millimètres. De tous les auteurs, Guettard eſt celui qui a donné les figures d'un plus grand nombre d'eſpèces; malgré leur reſſemblance, les détails ne ſont pas aſſez exacts, pour que ces figures puiſſent ſervir à décrire les eſpèces au défaut des objets. *Voyez* ASTRÉE.

ASTROPHYTE; ASTROPHYTON.

Genre de la claſſe des Échinodermes pédicellés, propoſé par Linck pour un groupe d'Aſtérides que j'avois réunis ſous le nom d'*Aſtériophiures* dans un Mémoire ſur l'Ophiure à ſix rayons. Aucun de ces deux noms n'a été adopté par M. de Lamarck; il a nommé ce genre *Euryale* (*voyez* ce mot), dénomination adoptée maintenant par tous les naturaliſtes.

L'on donne ſouvent le nom d'*Aſtrophytes* aux articulations des tiges de quelques eſpèces d'Encrines. *Voyez* ENCRINE ou CRINOÏDE.

ASTROPODE; *aſtropodium.*

On a donné ce nom à des polypiers madréporiques foſſiles, ainſi qu'à des Encrines.

ANGULARIA; Échinod.

Nom donné par Klein à un genre d'Ourſins, dans ſon ouvrage ſur les Échinodermes; il n'a pas été adopté.

AURELLIE; *aurellia*; PERON & LESUEUR.

Genre d'Acaléphes libres, établi par Peron & Leſueur, adopté par M. de Lamarck, qui le place dans la ſeconde ſection de ſes Médusaires. Il appartient aux Cyanées de M. Cuvier.

Corps orbiculaire tranſparent, ayant quatre bouches au diſque inférieur, quatre eſtomacs, quatre ovaires, quatre bras, une cavité aérienne au centre de l'ombrelle? huit auricules à ſon pourtour.

Les Aurellies manquent de pédoncules ſous leur ombrelle, ainſi que les Caſſiopées; mais elles s'en diſtinguent par le pourtour de leur ombrelle, qui eſt conſtamment garnie de tentacules. Elles en diffèrent en outre en ce qu'elles n'ont pas plus de quatre bras, ni plus de quatre bouches.

Peron, dans ſon Mémoire ſur les Méduſes, a décrit pluſieurs eſpèces d'Aurellies, preſque toutes des mers d'Europe.

Nota. L'on déſigne ſouvent ſous le nom d'AURELLIE les nymphes de la plupart des inſectes, & plus particulièrement celles des Lépidoptères diurnes, à cauſe de leurs couleurs brillantes & dorées.

1. AURELLIE ſuriray.

Aurellia ſuriray; PER. & LES.

Aurellia hemiſphærica, cœruleſcens, margine denticulata; auriculis octo ad periphœriam, tentaculiſque numeroſiſſimis, breviſſimis; brachiis quaternis.

— DE LAMK. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 513. *n.* 1.

— PERON & LESUEUR, *Ann. du Muſ. tom.* 14. *p.* 357. *n.* 86.

Cette Aurellie offre une ombrelle hémiſphérique avec un réſeau vaſculaire rouge à ſa ſurface inférieure; le rebord eſt étroit, denticulé, garni de tentacules très-nombreux, très-courts & bleuâtres. Les ovaires ſont preſqu'annulaires & blanchâtres, avec les auricules bleues; grandeur, dix à douze centimètres de largeur ſur ſept à huit d'épaiſſeur (4 pouces à 4 pouces & demi ſur environ 3 pouces). Elle ſe trouve ſur les côtes du Hâvre & du Calvados.

2. AURELLIE campanule.

Aurellia campanula; PER. & LES.

Aurellia cœruleſcens, campanulæformis, apice depreſſa; margine ampliato, denticulato, tentaculifero; tentaculis numeroſiſſimis breviſſimis; brachiis quaternis.

— DE LAMK. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 513. *n.* 2.

— PERON & LESUEUR, *Ann. du Muſ. tom.* 14. *p.* 358. *n.* 87.

L'ombrelle en forme de petite cloche aplatie à ſon ſommet, avec un rebord très-large, diſtingue cette eſpèce de la précédente, à laquelle elle reſſemble par le réſeau vaſculaire rouge de la face inférieure. Le rebord eſt denticulé, garni de tentacules nombreux, très-courts & bleuâtres; les ovaires ſont preſqu'annulaires & de couleur roſe. La couleur de l'Aurellie campanule eſt hyalino-bleuâtre; ſa largeur varie de quinze à dix-huit centimètres ſur ſix à ſept d'épaiſſeur (6 à 7 pouces ſur 2 à 2 & demi). Elle ſe trouve ſur les côtes du Hâvre & du Calvados.

3. AURELLIE roſe.

Aurellia roſea; PER. & LES.

Aurellia hemiſphærico-depreſſa, margine tentaculis numeroſiſſimis breviſſimiſque ciliata; brachiis quatuor prælongis, membranis undato-criſpis hinc alatis.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 513. *n.* 3.

— PERON & LESUEUR, *Ann. du Muſ. tom.* 14. *p.* 358. *n.* 88.

Meduſa aurita ; Mull., *Zool. dan.* 2. *tab.* 76. *fig.* 1—3. = *tab.* 77. *fig.* 1—5.

— *Encycl. méth. pl.* 94. *fig.* 1—3.

Aurellie à ombrelle ſubhémiſphérique, déprimée, ayant le réſeau vaſculaire coloré en roſe très-pâle, & le rebord ſimple, garni de tentacules très-nombreux, très-courts & rouſſâtres. Ses ovaires ſont ſemi-lunaires & de couleur roſe; ſes auricules brunes. Sa largeur eſt de dix centimètres (environ 4 pouces). Elle ſe trouve dans les eaux de la mer Baltique.

4. Aurellie mélanoſpile.

Aurellia melanoſpila ; Per. & Les.

Aurellia orbicularis, granuloſa, margine tentaculis numeroſiſſimis breviſſimiſque ciliatâ ; brachiis oribuſque quaternis.

Aurélie granuleuſe ; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 513. *n.* 4.

Meduſa aurita ; Baster, *Opuſc. ſubſ.* 3. *p.* 123. *tab. fig.* 3. 4.

Aurellie mélanoſpile ; Per. & Les. *Ann. du Muſ. p.* 358. *n.* 89.

Cette eſpèce offre une ombrelle orbiculaire, très-aplatie, granuleuſe à ſa ſurface, avec un rebord ſimple garni de tentacules très-nombreux, très-courts & d'un blanc de lait : les ovaires ſont preſqu'annulaires, marqués d'une grande tache noire à leur centre; le rebord eſt blanc : le diamètre de l'Aurellie mélanoſpile eſt de quatorze centimètres ſur deux d'épaiſſeur (environ 5 pouces ſur 9 lignes). Elle habite la mer du Nord.

Nota. Gmelin, dans ſon *Syſtema naturæ*, l'a confondue avec la précédente.

5. Aurellie phoſphorique.

Aurellia phoſphorica ; Per. & Les.

Aurellia convexiuſcula, lævis, ad peripheriam fimbriata ; tentaculis octo.

— Peron & Les. *Ann. du Muſ. tom.* 14. *p.* 358. *n.* 90.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 514. *n.* 5.

Meduſa phoſphorica ; Spallanzani, *Viag. al Sicil. tom.* 4. *p.* 192—241.

La faculté éminemment phoſphorique que poſſède cette Méduſe, lui a mérité l'épithète que les naturaliſtes lui ont donnée. Son ombrelle eſt légèrement convexe, très-liſſe à ſa ſurface & frangée à ſon pourtour; elle a huit tentacules, des ovaires argentins & une couleur hyalino-bleuâtre répandue dans toutes ſes parties. Sa largeur varie de huit à douze centimètres (3 à 4 pouces). Elle habite le détroit de Meſſine.

6. Aurellie amaranthe.

Aurellia amaranthea ; Per. & Les.

Aurellia orbicularis, convexa, lævigata, rubro-maculata ; tentaculis longiſſimis ; brachiis oribuſque quaternis.

— Peron & Les. *Annal. du Muſ. tom.* 14. *p.* 358. *n.* 91.

Meduſa tyrrhena ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3155. *n.* 18.

— *Amaranthea ;* Macri, *del polmon. mar. p.* 19.

Aurélie tyrrhénienne ; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 514. *n.* 6.

Jolie eſpèce de Méduſe à ombrelle orbiculaire, convexe, très-liſſe à ſa ſurface, parſemée d'un grand nombre de taches de couleur amaranthe, ainſi que ſes quatre ovaires; le rebord eſt créneléé & les tentacules très-longs. La couleur de cette Aurellie eſt criſtalline; elle ſe trouve dans la mer de Naples.

7. Aurellie flavidule.

Aurellia flavidula ; Per. & Les.

Aurellia ſubhemiſphærica, depreſſa, hyalina; ovariis tentaculiſque luteis.

— Per. & Les. *Annal. du Muſ. tom.* 14. *p.* 359. *n.* 92.

Meduſa aurita ; Fabricius, *Faun. Grœnl. p.* 363. *n.* 356.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3153. *n.* 5.

Gmelin a confondu encore cette eſpèce avec les Aurellies roſe & mélanoſpile. Elle offre une ombrelle preſque hémiſphérique, déprimée, avec une croix inférieure centrale, liſſe & ſaillante, non falciforme, non ciliée. Sa couleur eſt hyaline, avec les ovaires & les tentacules jaunes. Sa largeur varie de huit à dix centimètres (3 à 4 pouces). Elle ſe trouve dans la mer Glaciale.

8. Aurellie pourprée.

Aurellia purpurea ; Per. & Les.

Aurellia orbicularis, ſplendidè purpurea.

— Peron & Les. *Annal. du Muſ. tom.* 14. *p.* 359. *n.* 93.

Meduſa aurita ; Kalm. *Travels int. north. Amer. tom.* 1. *p.* 12.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3153. *n.* 5.

Encore une eſpèce que Gmelin a réunie aux Aurellies flavidule, mélanoſpile & roſe, & qu'il a confondues enſemble; elle ſe trouve ſur les côtes de Biſcaye.

9. Aurellie rouſſâtre.

Aurellia ruſeſcens ; Per. & Les.

Aurellia hemiſphærica, ſubcampanulata; centro cruce ruſeſcente; tentaculis brevibus numeroſiſſimis; brachiis 4 ruſeſcentibus.

— Per. & Les. *Annal. du Muſ. tom.* 14. *p.* 359. *n.* 94.

Meduſa cruciata? Forskael. *Faun. arab. p.* 110. & *Icon. tab.* 33. *fig.* A.

— *Encycl. méth. pl.* 93. *fig.* 5—7.

Meduſa crucigera; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3158. *n.* 37.

Aurélie crucigère; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 514. *n.* 7.

Dans cette Aurellie, l'ombrelle eſt hémiſphérique, preſque campanulée, marquée d'une croix rouſſâtre à ſon centre; le rebord eſt également rouſſâtre, garni de tentacules très-nombreux, très-courts & byalins : les bras ſont rouſſâtres comme le reſte de l'animal, à l'exception des ovaires, qui ſont annulaires & blancs. Cette eſpèce, originaire de la Méditerranée, eſt très-petite; elle a au plus un centimètre de largeur (environ 5 lignes).

10. Aurellie linéolée.

Aurellia lineolata; Per. & Les.

Aurellia convexa, purpuraſcens, lineolis tenuiſſimis radiata; brachiis quaternis.

— Peron & Les. *Annal. du Muſ. tom.* 14. *p.* 359. *n.* 95.

— *Variety of the meduſa;* Borlasse, *Hiſt. nat. of Cornw. p.* 257. *tab.* 25. *fig.* 9. 10.

Aurélie radiolée; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 514. *n.* 8.

Cette Aurellie ſe diſtingue à ſon ombrelle très-convexe, marquée de lignes très-fines, divergentes du centre à la circonférence, & d'une légère nuance de pourpre, ainſi que les bras; ſes ovaires ſont de la couleur pourpre la plus forte; on ne connoît pas encore ſes tentacules. Elle a tout au plus trois centimètres de largeur (environ 15 lignes), & ſe trouve ſur les côtes de Cornouailles.

B

Baandorm ou Baendelorm.

Noms vulgaires du Tænia en Danemarck.

Baccillaire; *baccillaris;* Goeze.

Une eſpèce de Tænia porte ce nom, d'après Goeze.

Bacillaire; *bacillaria;* N. Muller.

Premier genre de la famille des Bacillariées, dans la claſſe des animaux proviſoirement appelés *Infuſoires* ou *Microſcopiques*, & dont le corps très-ſimple, linéaire, cylindrique ou très-légèrement comprimé ſur un ou deux côtés, égal dans toute ſa longueur, ſe collant longitudinalement à quelqu'individu de même eſpèce, ou s'y adaptant, quand il ne vit pas ſolitaire, par l'une de ſes extrémités ou par toutes deux, forme des ſéries ou des filamens diverſement briſés, ainſi que des glomérules, dans leſquels chaque individu diverge comme les rayons d'une demi-ſphère.

Obſervations générales. Le genre Bacillaire, placé ſur les dernières limites de la végétation & de l'animalité, ſert de type à notre famille des Bacillariées. Formé d'abord par Muller pour l'une des eſpèces qu'il renferme de nouveau, cet habile obſervateur le réunit par la ſuite aux Vibrions, ſans que l'on puiſſe en expliquer la cauſe, puiſqu'il n'exiſte aucun rapport naturel entre ces êtres. Les Vibrions ſont des animaux fort agiles; les Bacillaires ne préſentent qu'une animalité douteuſe, au point que nous avons long-temps ſongé à les confondre parmi nos Arthrodiées, entre les Nématoplates & les Diatomes. L'autorité de Muller nous détermine à les laiſſer dans le rang des Infuſoires, où elles demeureront comme les plus imparfaites ébauches de l'exiſtence.

Comme ſi le genre qui nous occupe réuniſſoit tous les rapports les plus incompatibles en apparence, il flotte non-ſeulement entre les règnes animal & végétal, mais plus étrange encore, les individus dont ſe compoſent ſes eſpèces, reſſemblent à des lames métalliques & ſe juxta-poſent parfois comme par une ſorte de criſtalliſation. Fragiles, ils deviennent brillans par la deſſiccation; on diroit des parcelles de mica; & quand on les obſerve dans toute leur force, on ne ſait trop à quel mécaniſme attribuer les mouvemens anguleux & rapides par leſquels ils ſe juxta-poſent, & qui ſuccèdent tout-à-coup à l'inertie la plus complète.

Toutes les Bacillaires, qui prennent, en ſe deſſéchant, une couleur verdâtre, jaunâtre ou glauque, brillante, n'adhèrent qu'imparfaitement au

verre ou au papier, d'où le moindre frottement les fait diſparoître comme une pouſſière ſcarieuſe ou micacée.

1. Bacillaire épaiſſe. (Large, en carré long, ayant le centre brunâtre, avec une ſorte d'étranglement ou d'articulation vers le milieu, tranſparente tout autour; un point hyalin à chaque angle.)

Bacillaria craſſa; N.

Cette eſpèce, qui n'avoit jamais été obſervée, eſt de toutes les Bacillaires celle qui paroît la plus groſſe. Sa forme eſt celle d'un carré fort alongé, toujours ſolitaire; elle ſe balance fort lentement dans l'eau des marais. Elle eſt tranſparente ſur les bords; la ſubſtance colorante, brunâtre, y paroît renfermée dans un tube intérieur, un peu aminci aux extrémités, & comme rétréci ou articulé vers le centre. On diſtingue aux quatre angles quatre points brillans, qui ne ſont peut-être que les ouvertures oppoſées de deux tubes latéraux, par leſquels paſſent peut-être les organes inviſibles de la locomotion.

Nous avons trouvé cette eſpèce parmi des Conferves & des Oſcillaires dans l'eau des marais.

2. Bacillaire à deux points. (Linéaire, un peu obtuſe aux extrémités, avec deux points hyalins vers le milieu, qui ſe confondent quelquefois en un ſeul.)

Bacillaria bipunctata; N.

Vibrio (*bipunctatus*) *linearis, æqualis, utrinque extremitate truncatâ, globulis binis mediis;* Mull. *Inf. p.* 52. *t. VII. fig.* 1.

Vibrion (*biponctué*) *marqué vers le milieu de deux globules; extrémités tronquées; Encycl. Vers. inf. p.* 10. *pl.* 3. *fig.* 14.

Cette eſpèce eſt fort petite, ſimple, linéaire, toujours ſolitaire, un peu obtuſe vers ſes extrémités, fauve & tranſparente; deux globules plus tranſlucides encore que le reſte de ſon corps, & ſe réuniſſant quelquefois en un ſeul, la caractériſent ſuffiſamment pour qu'on la puiſſe reconoître au premier coup d'œil dans l'eau de mer longtemps gardée & devenue fétide. Elle y nage lentement, toujours dans la même direction; elle ne change d'allure qu'anguleuſement, & ne revient jamais en arrière.

3. Bacillaire de Lyngbye. (Tronquée aux deux extrémités, double, tranſparente, avec une tache centrale brunâtre, homogène.)

Bacillaria Lyngbyi; N.

Echinella (*obtuſa*) *maſſâ diſformi, ſubgelatinoſâ, fuſco viridi; granulis internis ſolitariis, rectangulis, elongatis, ad utrumque finem obtuſi;* Lyngb. *Tent. hydr.* 208. *tab.* 69. F.

Cette eſpèce eſt l'une de celles qu'un ſavant algologue danois, M. Lyngbye, avoit confondues dans le genre formé d'êtres diſparates, ſous le nom d'*Echinellæ*, nom que nous avons laiſſé au genre nouveau que nous avons extrait d'un chaos où on ne pouvoit le laiſſer. Un peu moins large que la Bacillaire épaiſſe, elle l'eſt beaucoup plus que les eſpèces ſuivantes. Double, c'eſt-à-dire, formée de deux tubes juxta-poſés, qui reſſemblent au canon d'un fuſil à deux coups, elle paroît ſimple, mais un peu moins tranſparente quand on la voit par l'un de ſes côtés. On diroit un tube de verre dans lequel une matière colorante d'un brun-verdâtre & homogène formeroit une tache centrale; quelquefois cette tache ſe diviſe ou ſe porte ſur l'une des extrémités, en laiſſant le reſte des tubes abſolument vide.

Cette eſpèce, toujours iſolée, ainſi que les précédentes, & ne ſe réuniſſant point en filets ou en faiſceaux, comme celles dont nous allons parler, ne s'en groupe pas moins, dans certains cas, en maſſes diſformes, viſibles à l'œil nu, ſur les Conferves d'eau douce. Elle eſt plus commune en automne. Elle a été trouvée d'abord en Norwège; nous l'avons ſouvent revue en Belgique & dans les environs de Paris.

4. Bacillaire vitrée. (Tronquée aux deux extrémités, double, très-mince, parfaitement tranſparente, ſans aucune eſpèce de glomérules colorans, munie d'une ſorte d'article vers le centre.)

Bacillaria vitrea; N.

Cette eſpèce, beaucoup plus mince que la précédente, parfaitement linéaire, tronquée carrément par ſes deux extrémités, double, & encore plus ſemblable au canon d'un fuſil à deux coups, eſt aſſez communément munie dans ſon milieu d'une articulation ou ſection qu'indique un trait noir ſouvent très-vif, mais quelquefois à peine diſtinct. Parfaitement tranſparente, elle ſemble entièrement vide; on diroit un tube de criſtal. Ce n'eſt que par la réunion de nombreux individus en glomérules, dont chacun, en divergeant, reſſemble aux rayons d'une demi-ſphère, qu'on trouve aux amas hériſſés qu'ils forment, une teinte fauve très-pâle; cette eſpèce, aſſez commune, couvre ſouvent les Conferves d'eau douce: nous l'avons plus particulièrement rencontrée ſur nos ſalmacides.

5. Bacillaire commune. (Tronquée aux deux extrémités, double, contenant une matière colorante parſemée de globules hyalins, & ſe réuniſſant, dans certains individus, en ſéries de glomérules; formant, par la réunion en ſociété de ſes individus, des faiſceaux divergens.)

Bacillaria communis; N.

Cette eſpèce, la plus commune de toutes, ſe trouve éparſe, ou formant ſur les Conferves d'eau douce des faiſceaux plus ou moins ſerrés. Nous l'avons

l'avons retrouvée jusque dans les eaux d'Arcueil; semblable, par la forme, à la B. vitrée, plus étroite conséquemment que celle de Lyngbye, double, tronquée aux deux extrémités, elle paroit même comme un peu élargie & crénelée, mais obscurément, même à travers une lentille d'une demi-ligne de foyer. Elle forme des faisceaux plus serrés qu'aucune autre espèce, se réunit aussi en masses brunâtres assez tenaces, & finit par colorer tout ce qui lui sert de support. Desséchée, elle ressemble plus qu'aucune autre à quelque poudre glauque & brillante, plus ou moins adhérente au papier. Quand elle est vivante, elle paroit remplie d'une substance colorante d'un brun clair, parsemé de globules hyalins depuis un jusqu'à six au plus, disposés comme de petites perles sériales. Quelquefois ces globules font place à des glomérules formés par la substance colorante transparente. On diroit alors des boules jaunâtres ou brunes, flottant dans un tube de baromètre. Les deux extrémités sont toujours translucides dans l'un ou l'autre mode de coloration. Mais, en se desséchant, la matière colorante se porte au contraire vers les extrémités, où elle remplit carrément plus ou moins d'espace, tandis que le reste du tube demeure entièrement translucide.

6. Bacillaire hérissone. (Amincie vers ses extrémités, qui sont colorées, ainsi que quelques parties de son étendue, particulièrement vers le centre; double, formant, par la réunion en société de ses individus, des faisceaux divergens.)

Bacillaria hystrix; N.

Echinella (*fasciculata*) *filis aggregatis, simplicibus, rigidis, strictis, fastigiatis, continuis, ex basi communi radiatim exeuntibus*; Lyngb. *Tent. hyd.* 210. *tab.* 70. A.

Lyngbye rapporte à son Echinelle, qui est bien la Bacillaire dont il est ici question, le *Diatoma fasciculata* d'Agardh. Il regarde comme identiques les corps qui recouvrent, dans la planche 945 de la *Flore danoise*, le *Conferva pennulata* de cet ouvrage. Ne connoissant point suffisamment l'espèce dont Agardh a voulu parler, nous ne prononcerons point à cet égard; mais ce que Lyngbye regarde dans la *Flora danica* comme son Echinelle, ne lui peut en rien convenir & appartient, comme on le verra par la suite, à un autre genre que caractérise la forme conique, & non cylindrique ou linéaire.

La Bacillaire hérissone a les plus grands rapports avec les deux espèces précédentes & avec la suivante; comme elles, on la voit se réunir en faisceaux hémisphériques, formée de deux tubes juxta-posés; elle paroit simple ou double, selon la position où on l'observe; transparente, elle n'est colorée que vers le centre ou vers les extrémités, qui sont amincies & paroissent fermées en pointes au lieu d'être tronquées. Cette espèce couvre les Conferves, les Fucus, les Ulves & autres corps marins; cet *habitat* la distingue encore des *Bacillaria Lyngbyi, vitrea, communis* & *paxillum*.

Nous en avons observé une variété plus courte, mais en tout semblable, à l'Ile-de-France.

7. Bacillaire en pieux. (Linéaire, tronquée antérieurement; se terminant en biseau postérieurement, par où elle s'implante pour former en société des faisceaux très-serrés, divergens.)

Bacillaria paxillum; N.

Cette espèce, que nous avons découverte parasite sur notre *Batrachospermum bambusina*, forme, sur cette plante des eaux douces des îles de France & de Mascareigne, les mêmes faisceaux hémisphériques, composés de rayons divergens, que forment sur les Conferves de l'Europe les trois espèces précédentes. Comme chez celles-ci, la forme générale est linéaire; elle diffère de toutes, parce qu'un seul de ses côtés est tronqué; l'autre, par lequel elle s'implante dans l'état social, est taillé en biseau, & finit ainsi en pointe, comme le font quelquefois les pieux qu'on enfonce en terre. Très-transparens, des corpuscules colorans y sont cependant distribués comme dans la Bacillaire commune.

8. Bacillaire de Muller. (Brunâtre, transparente vers le centre, formant, par la réunion en société de ses individus, des lames, des zig-zags ou des filamens articulés & diversement brisés.)

Bacillaria Mulleri; N.

Bacillaria paradoxa; Mull. *Kleine skriften. t.* 1. *t.* 1. *f.* 1—8; Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *part. IV, p.* 3903.

Vibrio (*paxillifer*) *flavescens, paleis gregariis multifariam ordinatis*; Mull. *Inf.* 54. *tab. VII. f.* 3—7.

Vibrion porte-pieu; Encycl. vers inf. *p.* 11. *pl.* 3. *f.* 16—20.

C'est cette espèce, type du genre, qui a les plus grands rapports avec nos Fragillaires. Composée de corps linéaires, qui, individuellement, offrent une grande ressemblance avec la plupart des espèces précédentes, particulièrement avec la Bacillaire à deux points, n°. 2: elle présente tantôt l'aspect de l'une de nos Nématoplates, d'autres fois celui qu'on a l'habitude de donner dans la peinture aux carreaux de la foudre, enfin la figure d'un long filament articulé. Rien de plus bizarre qu'un tel assemblage, dont la couleur générale est brunâtre, ayant le centre de ses parcelles plus pâle ou translucide, ainsi qu'un point à chaque extrémité.

La Bacillaire à laquelle nous donnons le nom de l'habile naturaliste qui l'observa le premier sur l'*Ulva latissima* des mers septentrionales, vit aussi sur nos côtes, où nous l'avons plusieurs

fois retrouvée, particulièrement en Zélande, dans l'île de Sud-Beveland.

(B. DE St. VINCENT.)

BACILLARIÉES.

Famille nouvelle que nous avons établie dans l'innombrable série d'animaux microscopiques, provisoirement nommés *Infusoires*. En parlant des Arthrodiées, nous avons dit que l'organisation de plusieurs de ces êtres faisoit sentir la nécessité, déjà indiquée, d'établir un règne de plus, règne où seroient compris les créatures qui tour à tour participent de l'animal, ou simplement de la plante, sans que jamais il y ait simultanéité ou coexistence des deux états, ainsi qu'on le voit dans certains polypiers, dont les animalcules ne sont qu'une sorte de floraison vivante. Quelques personnes ont paru croire que nos observations avoient du rapport avec celles de M. Giraud-Chantrans, encore que nous en ayons soigneusement indiqué tous les points de dissemblance. Nos observations n'en ont pas même avec ce qu'a publié sur la métamorphose des Algues le savant professeur Agardh: elles ont pu tout au plus faire naître l'idée de changemens qu'on ne dit nulle part avoir saisis à l'instant même où ils s'opéroient; changemens qui, après tout, ne sont pas plus extraordinaires que ceux au moyen desquels une Chenille devient Papillon, ou le Têtard, Grenouille. M. Giraud-Chantrans, d'après des observations incomplètes faites sur des Conferves, sur des Arthrodiées ou sur diverses substances réduites à l'état de putréfaction, ayant vu ses infusions remplies d'animalcules, en avoit conclu que les Conferves étoient des amas de petits polypes qui, s'individualisant toutes les fois qu'ils en avoient la faculté, vivoient tantôt en liberté, tantôt agglomérés en forme de plantes, s'unissant ou se divisant comme par caprice. Cette idée étoit aussi erronée que celle qu'on eut longtemps au sujet des Mouches végétantes; mais, il faut l'avouer, elle résultoit de la découverte de quelques mystères de la nature, qu'une bonne direction d'expériences ne coordonnoit malheureusement point. Nul être possible ne sauroit se composer d'autres êtres isolément vivans, & s'éparpillant de temps à autre quand la dissolution des parties, qui les tenoient captives, leur en laisse la faculté. On ne peut admettre une telle homéomérie. M. Giraud-Chantraos a pu dans quelques circonstances observer l'un de nos Tirésias ou l'un de nos Cadmus, lorsque les Zoocarpes s'en dégageoient pour s'exercer à la vie: il en a conclu, toutes les fois qu'il a aperçu des Infusoires autour des brins des plantes mis à expérience, que les Infusoires représentoient ces brins se dissolvant en êtres doués de vie. Il a vu, comme le feroit un botaniste qui, apercevant des milliers de graines s'échappant de la capsule d'un pavot, en concluroit que toutes les parties d'un pavot sont composées de petites graines qui s'en dégagent quand elles le peuvent. Pour nous, qui ne voyons pas de la sorte, nous avons vu & fait voir à plusieurs personnes qui sont venues vérifier nos expériences, des animalcules doués de volonté, dont plusieurs ont déjà été décrits par nos devanciers dans l'état vagabond, sortir des articulations d'un tube d'apparence végétale, qui jusqu'alors n'ayant jamais donné signe de vie, tomboient en dissolution après cet enfantement. Nous avons vu ces animalcules se fixer & s'alonger en nouveaux filamens; ainsi l'on voit tous les jours le pepin, extrait de la pomme & confié au sol nourricier, produire un arbre, qui n'est pas plus un pepin que le filament d'une Arthrodiée n'est un Zoocarpe; tandis que le Zoocarpe n'est pas plus la plante qui l'a produit, que le pepin n'est un pommier. Il est vrai que le pepin, pas plus que toute autre semence, n'est doué de la faculté locomotive, de volonté, en un mot des avantages qui caractérisent une vie animale; mais seroit-il prudent d'en conclure que nul être végétant ne peut produire de propagules vivans, & qui oseroit ainsi fixer des bornes aux puissances reproductrices de la nature? Quoi qu'il en soit, lorsque Peyssonel observa le premier les habitans des coraux, on révoqua ses découvertes en doute; lorsque Trembley s'aperçut de la reproduction par boutures ou par déchirement des Hydres qu'il avoit lacérés, on eut beaucoup de peine à revenir de l'idée que ces polypes d'eau douce fussent de petits végétaux; enfin, quand Nebédam devint l'objet des plus violens sarcasmes, pour avoir proclamé l'existence d'un Vibrion qu'il avoit obtenu du blé ergoté, par quel privilége nos observations sur la production de certains animaux, par suite d'une végétation ordinaire, seroient-elles mieux accueillies? Ce n'est que lorsqu'elles auront été vérifiées par tout le monde, & qu'elles seront pour ainsi dire devenues triviales, qu'on trouvera tout simple qu'elles aient été faites. Tel est le sort réservé aux investigateurs de la nature, dont celle-ci paie la patience par quelque révélation; & pourroient-ils s'en plaindre, un simple hasard leur ayant communément livré la vérité, & le temps leur promettant son appui pour accumuler les témoignages en faveur de leurs découvertes?

La création de la famille que nous établissons ici est le résultat des recherches minutieuses, par suite desquelles nous avons déjà formé la famille des Arthrodiées. Nous l'avons trouvée dans les dernières limites du règne animal, fort naturelle, mais obscure; elle prendra provisoirement rang parmi les Microscopiques; elle se composera d'animalcules, dont les uns sont doués de mouvemens individuels très-décidés, & les autres de mouvemens qui ne s'exercent que dans une sorte de réunion sociale d'individus diversement groupés. Nous nommerons cette famille, qui semble composée de petites baguettes animées, celle des *Bacillaires*. Les êtres qui la composent ont de tels rapports d'apparence

avec la première diviſion de nos Arthrodiées, les Fragillaires, qu'il eſt au premier coup d'œil difficile de les en diſtinguer; mais un plus grand développement de vie animale nous paroît légitimer la ſéparation. Leurs caractères conſiſtent dans leur corps tranſparent, roide, & ne pouvant jamais ſe donner de mouvement auguin, mais nageant & agiſſant par balancement & par gliſſement. Ce corps eſt cylindrique ou comprimé ſur un ſeul côté ou ſur les deux, cunéiforme, aigu ou obtus, en général marqué de points globuleux ou de teintes jaunâtres.

Les Bacillaires ſont individuellement inviſibles à l'œil non armé. Leur réunion en grand nombre ſur les Fucus, les Conferves, les Ulves ou la vaſe, produit une teinte biſtrée, qui, par la deſſiccation, prend une couleur brillante, d'un vert-jaunâtre, & préſente comme des fragmens micacés.

La famille des Bacillariées contient juſqu'ici cinq genres bien caractériſés, & qui peuvent être répartis dans les deux ſections ſuivantes.

† *Animalcules parfaitement ſimples.*

a. Dont pluſieurs eſpèces vivent ſouvent en ſociété.

1. Bacillaire; *bacillaria;* Mull.

Animalcules microſcopiques ſimples, à corps linéaire, cylindriques ou très-légèrement comprimés ſur un ou deux côtés, égaux dans toute leur longueur, ſe collant longitudinalement les uns aux autres, ou s'adaptant, quand ils ne vivent pas ſolitaires, ſoit par leurs deux extrémités, ſoit par une ſeule, pour former des filamens diverſement briſés ou des glomérules divergens. *Voyez* Bacillaire.

2. Echiselle; *echinella;* N. (Eſpèces d'Échinelles de Lyngbye.)

Animalcules microſcopiques ſimples, à corps linéaire, aminci par l'une de ſes extrémités, conſéquemment plus ou moins conique, tronqué & même créneté du côté élargi, s'aſſociant en faiſceaux par le côté aminci. *Voyez* Échiselle.

b. Dont toutes les eſpèces vivent ſans ceſſe iſolées.

3. Navicule; *navicula;* N. (Eſpèces de Vibrions de Muller.).

Animalcules microſcopiques très-ſimples, amincis aux deux extrémités en forme de navette de tiſſerand, comprimés au moins ſur un côté, nageant par balancement & toujours iſolés, encore que vivant ſouvent rapprochés en grand nombre. *Voyez* Navicule.

4. Lunuline; *lunulina;* N. (Eſpèces de Vibrions de Muller & d'Échinelles de Lyngbye.)

Animalcule très-ſimple, aminci aux deux extrémités & recourbé en croiſſant. *Voyez* Lunuline.

†† *Animalcule conique porté ſur un ſtipe ſimple ou rameux, dont il ſe détache parfois.*

5. Styllaire; *ſtyllaria;* Draparnaud, *ined.* (Eſpèces du genre Échinelle de Lyngbye, & le ſeul genre de cette ſeconde ſection.) *Voyez* Styllaire. (B. de St. Vincent.)

BAENDELORM. *Voyez* Baandorm.

BALANOÏDES.

Quelques auteurs ont donné ce nom aux pointes d'Ourſins foſſiles.

BALATE.

L'on donne ce nom à une eſpèce inconnue de Zoophyte, que l'on croit appartenir à un genre voiſin des Holoturies. Elle ſe pêche dans la mer des Philippines & ſe porte en immenſe quantité à la Chine. Les habitans de ce vaſte Empire en font une grande conſommation pour leur table, & la recherchent comme un mets des plus délicats. Cuite, elle reſſemble à un pied de cochon déſoſſé. Ce Zoophyte, objet d'un commerce conſidérable, n'eſt pas connu d'une manière exacte. Il en eſt de même de beaucoup d'animaux & de plantes exotiques dont on fait un uſage habituel, & que les naturaliſtes n'ont encore pu étudier.

BANDWURM.

Nom allemand des Tænia.

BARILLETS.

Nom employé par M. Deshori pour remplacer le mot *Spatangi* propoſé par Klein pour un genre de la famille des Ourſins, que MM. Cuvier, de Lamarck, &c., ont adopté ſous le nom de *Spatangus.* (*Voyez* ce mot.) L'on y a réuni les petits Barillets (Spatangoïdes de Klein) de Deshori.

BAROMÈTRE VIVANT ou BAROMÈTRE ANIMAL.

L'abbé Dicquemare a obſervé que les Actinies ou Anémones de mer annonçoient l'état de l'atmoſphère & ſes changemens d'une manière plus ſûre que le baromètre, & que, dans bien des cas, elles devançoient les indications de cet inſtrument. Lorſque les Actinies ſont fermées & contractées, l'on doit craindre une tempête, ou un orage. Si elles ſont fermées ſans être contractées, il y aura du vent, de la pluie ou du brouillard; ſi les Actinies s'ouvrent, le ferment peu & s'étalent peu, le temps ſera variable. Si elles ſont étalées, le

temps ſera beau ; & ſi leur corps eſt alongé avec les tentacules bien ouverts, c'eſt un ſigne d'un temps beau & durable, & d'une mer calme. Quelques habitudes des animaux d'une organiſation plus compliquée, indiquent également les variations de l'atmoſphère.

BASTA MARINA.

Rumphius a donné ce nom à une eſpèce d'Éponge que Pallas a décrite ſous le nom de *Spongia baſta*, & M. de Lamarck ſous celui d'*Eponge panache noir*. Voyez ces mots.

BEENWORM.

Nom danois du Filaire de Médine.

BEIGNETS.

Ce nom a été employé par Desbori pour traduire le mot *Lagana*, propoſé par Klein pour un genre de la famille des Ourſins, qui n'a pas été adopté par les naturaliſtes.

BEINWURM.

Nom allemand du Filaire de Médine.

BÉRÉNICE ; *berenicea* ; Lamx.

Genre de l'ordre des Fluſtrées, dans la diviſion des Polypiers flexibles.

Polypier encroûtant très-mince, formant des plaques arrondies, compoſées d'une membrane crétacée, couverte de très-petits points & de cellules ſaillantes, ovoïdes ou pyriformes, ſéparées ou diſtantes les unes des autres, éparſes ou rayonnantes. L'ouverture polypeuſe eſt preſque ronde, petite & placée près de l'extrémité de la cellule.

Ce genre a été publié pour la première fois dans le ſupplément de mon Tableau méthodique des genres de la claſſe des Polypiers ; quoique peu nombreux en eſpèces, il en offre qui ſe trouvent parmi les êtres du monde antédiluvien, & d'autres qui vivent ſur les Hydrophytes de nos mers. Il ſe rapproche des Celléporés par la forme des cellules ; il en diffère par leur ſituation ſur une membrane encroûtante, caractère qui le place naturellement dans l'ordre des Fluſtrées, mais en première ligne, & comme réuniſſant cette famille à celle des Celléporées.

Les Bérénices ſont toujours encroûtantes ſur des corps marins. Leur couleur eſt blanchâtre ; elles ſont très-petites & ne peuvent être étudiées qu'au moyen d'une forte loupe.

Le nombre des eſpèces connues eſt encore peu conſidérable ; je ne doute pas qu'un examen attentif n'en faſſe découvrir une grande quantité, même dans nos mers, principalement dans la Méditerranée.

Nota. Peron & Leſueur ont donné le nom de Bérénice, *Berenix*, à un groupe de la famille des Méduſes, que M. de Lamarck a réuni aux Équorées. *Voyez* ce mot.

Le *Papilio erippus* de Fabricius & de Gmelin porte la même dénomination de Bérénice dans l'ouvrage de Cramer.

1. Bérénice du déluge.

Berenicea diluviana ; Lamx.

Berenicea foſſilis, orbiculata ; cellulis pyriformibus, ore polypoſo grandiuſculo.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 81. *tab.* 80. *fig.* 3. 4.

Cette Bérénice, aſſez commune ſur les Térébratules & ſur les autres productions marines du terrain à polypiers des environs de Caen, ſe préſente en expanſions arrondies, très-minces, quelquefois de près d'un centimètre de rayon. Les cellules, quoique peu ſaillantes, ſont faciles à diſtinguer à l'œil nu ; elles ſont pyriformes ; leur ouverture eſt plus grande que dans les autres eſpèces.

2. Bérénice ſaillante.

Berenicea proeminens ; Lamx.

Berenicea ſuborbicularis, alba ; cellulis in parte ſuperâ prominentibus.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 80. *tab.* 80. *fig.* 1. 2.

Ce petit polypier forme des taches blanches preſqu'arrondies & peu ſaillantes ſur des déleſſeries de la Méditerranée. Ses cellules alongées ſont beaucoup plus ſaillantes dans leur partie ſupérieure, où ſe trouve l'ouverture polypeuſe, que dans l'inférieure. Je l'ai reçu de M. Bouchet, D. M. & naturaliſte zélé de Montpellier.

3. Bérénice annelée.

Berenicea annulata ; Lamx.

Berenicea craſſiuſcula, irregulariter orbiculata, ſubaſpera ; cellulis ovalibus annulatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 81. *tab.* 80. *fig.* 5. 6.

Cette eſpèce, d'un blanc-griſâtre, ſe trouve ſur les mêmes Hydrophytes que la Bérénice ſaillante ; elle eſt plus épaiſſe & paroit beaucoup plus rude ; les taches qu'elle forme ſont moins régulières dans leur contour ; enfin, les cellules ſont ovales & marquées de pluſieurs anneaux, avec une ouverture polypeuſe ronde & petite.

BÉROÉ ; *beroe* ; Gronov.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, dans la troiſième claſſe des animaux rayonnés de M. Cuvier. M. de Lamarck les place parmi ſes Radiaires anomales de la diviſion des Radiaires mollaſſes.

Corps ovale ou globuleux, garni de côtes ſaillantes, hériſſées de filamens ou de dentelures, allant d'un pôle à l'autre, & dans leſquelles on aperçoit des ramifications vaſculaires, & une ſorte de mouvement de fluide. La bouche eſt à une

extrémité (1); dans ceux qu'on a examinés, elle conduit dans un eſtomac qui occupe l'axe du corps, & aux côtés duquel ſont deux organes, probablement analogues à ceux que l'on appelle *ovaires* dans les Méduſes.

Cette deſcription, priſe dans l'ouvrage de M. Cuvier, nous a paru néceſſaire pour remplacer celle de Bruguière, beaucoup trop incomplète.

Des trois eſpèces que Bruguière rapporte à ce genre, deux en ont été ſéparées par Peron, ſous le nom d'*Eucharis*. Voyez ce mot.

MM. Cuvier & de Lamarck rapportent aux Callianires de Peron, le Béroé hexagone de Bruguière.

M. de Freminville a formé ſon genre *Idya* du *Beroe macroſtomus* de Peron & d'une nouvelle eſpèce de Radiaire qu'il a découverte ſur la côte occidentale d'Iſlande. MM. Cuvier & de Lamarck n'ont point adopté le genre *Idya*.

D'après cette analyſe rapide des travaux des naturaliſtes ſur le genre Béroé, depuis les articles de Bruguière, juſqu'à nos jours, il eſt facile de voir que nos connoiſſances n'ont pas augmenté : il eſt donc inutile de répéter ce qu'a dit l'auteur de l'*Hiſtoire des Vers* de l'Encyclopédie méthodique. Mais comme quelques eſpèces ont été changées de genre, que d'autres ont eu leur ſynonymie rectifiée, & que l'on en a découvert de nouvelles, je crois néceſſaire de donner la deſcription des Béroés que les naturaliſtes ont publiés dans leurs ouvrages.

1. Béroé cylindrique.

Beroe cylindricus ; DE LAMK.

Beroe oblongo-cylindraceus, verticalis, ſuboctocoſtatus, ore amplo.

— DE LAMK. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 469. *n.* 1.

Beroe macroſtomus ; PERON & LESUEUR, *Voy.* 1. *pl.* 31. *fig.* 1.

Idya macroſtomus ; FREMINV. *Nouv. Bull. philom. mai* 1809, *p.* 329. *fig.* c.

Le corps de cette Acalèphe eſt oblong-cylindrique, ſemblable, par ſa forme générale, à celui du Pyroſome; il offre preſque toujours huit côtes peu ſaillantes; ſa bouche eſt très-ample. Il ſe trouve dans l'Océan atlantique auſtral. M. Freminville en a fait ſon genre *Idya*, que les naturaliſtes n'ont point adopté.

2. Béroé à huit côtes.

Beroe octocoſtatus.

Beroe ovato-conoïdeus, octocoſtatus ; ore maximo nudo.

Beroe ovatus ; DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 469. *n.* 2.

— BRUG. *Encycl. méth. p.* 75. *n.* 1. *pl.* 90. *fig.* 1.

— BROWNE, *Hiſt. of Jam. p.* 384. *tab.* 43. *fig.* 2.

Cette eſpèce, très-bien décrite par Bruguière, d'après Browne, me ſemble trop différer de la ſuivante pour ne pas l'en ſéparer comme eſpèce diſtincte; eſt-elle la même que celle que Forskhaël a obſervée dans le détroit de Gibraltar & ſur les côtes de la Mer-Rouge? J'en doute, principalement à cauſe de la grandeur. Le Béroé de Forskhaël eſt plus petit que le Béroé ovale, bien moins grand que le Béroé à huit côtes. Ce dernier ſemble particulier aux mers des Antilles.

3. Béroé ovale.

Beroe ovatus ; BRUG.

Beroe ovatus, pellucidus, coſtis novem ciliatis concoloribus, tentaculis nullis.

— BRUG. *Encycl. méthod. p.* 175. *n.* 1. *pl.* 90. *fig.* 2.

— *Var. B.* DE LAMK. *p.* 469.

— BAST. *Op. ſubſ.* 3. *p.* 124. *tab.* 14. *fig.* 5.

MULL. *Zool. dan. prod. p.* 232.

Je n'ajouterai rien à la deſcription que donne Bruguière de cette eſpèce, que je regarde comme très-diſtincte de la précédente par ſa forme, ſa grandeur, par le nombre de ſes côtes, &c. Elle ſe trouve dans les mers d'Europe.

4. Béroé globuleux.

Beroe pileus ; MULL.

Voyez BRUGUIÈRE, *Encycl. méth. p.* 176. *n.* 2. *pl.* 90. *fig.* 3. 4.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 470. *n.* 3.

— CUVIER, *Règn. anim. tom.* 4. *p.* 59.

Se trouve dans l'Océan atlantique & la Méditerranée.

BESDON ou BOSDON, & BOSSADHON.

C'eſt ainſi que les Arabes, d'après Mercati, nomment le corail. *Voyez* ce mot.

BÉZOARD FOSSILE.

On a donné ce nom à des Alcyonites, à cauſe de leur forme arrondie.

BÉZOARD MARIN.

On a quelquefois donné ce nom au *Millepora calcarea* de Pallas.

(1) M. Cuvier ſoupçonne que la bouche eſt placée à l'extrémité d'où ſortent les tentacules ; Fabricius le dit formellement dans ſa *Faune du Groenland*, page 362.

BICORNE; int.

Le genre Ditrachyceros, découvert par Sulzer, porte le nom générique de *Bicorne* dans quelques auteurs français.

Il ſeroit difficile de le confondre avec le *Planaria bicornis* ou *Faſciola punctata* de Pallas, ou avec l'*Actinia bicornis* de Muller (*Zool. dan.*), quoiqu'ayant à peu près le même nom.

BINNIKE-MASK.

Nom vulgaire du Tænia en Suède.

BOLET DE MER.

Marſigli donne ce nom à l'*Alcyonium papillo-ſum* de Pallas, eſpèce douteuſe & peu connue.

BOLÉTITE; *boletites.*

Aldrovande & Feuillée ont donné ce nom à des Alcyonites.

BONELLIE; *bonellia*; Rol.

Genre d'Echinodermes ſans pieds, établi par M. Rolando, dans un Mémoire préſenté à l'Académie royale des ſciences de Turin.

Corps oblong, cylindrique, très-contractile, avec une bouche très-ſimple à ſon extrémité antérieure; la poſtérieure ſe termine par une queue biſide.

Les Bonellies reſſemblent exactement à un boudin long de trois à quatre pouces, terminé antérieurement par une bouche ronde, petite, très-ſimple, & poſtérieurement, par une queue de huit à dix pouces, diviſée en deux cordons plus minces, plus membraneux, & comme feſtonnés à leur bord antérieur.

Tout le corps de cet animal eſt très-contractile, principalement la queue, qui peut ſe retirer ou ſe raccourcir, de manière à être réduite à un ou deux pouces de longueur, à cauſe de la très-grande contractilité du ſac, qui forme le corps de l'animal & qui renferme les viſcères. Celui-ci tantôt ſe rétrécit en différens endroits & préſente deux, trois ou quatre boſſes; tantôt il s'allonge de manière à prendre la figure d'un gros ver de terre ou d'une ſangſue. La queue, en ſe prolongeant de l'extrémité poſtérieure, forme un pli long d'un demi-pouce; c'eſt au commencement de celui-ci que l'anus eſt pour ainſi dire caché, ayant à ſon côté une autre ouverture qui conduit à un organe particulier, que l'on croit deſtiné à la génération.

Tout le corps de l'animal eſt d'un beau vert, & ce n'eſt qu'avec difficulté qu'on y diſtingue des lignes tranſverſales, qui pourroient le faire croire une Annelide. C'eſt enfin en obſervant avec bien de l'attention qu'on découvre de petits points un peu relevés, qui pourroient être des glandes mucipares, puiſqu'une aſſez grande quantité de mucus verdâtre s'exhale continuellement de tout le corps de l'animal.

Les Bonellies nagent comme les ſangſues. Souvent ils ſe cachent ſous les pierres & dans des trous, & laiſſent flotter leur queue en dehors; ſi on veut les tirer, ils enflent leur corps, qui ne peut plus ſortir, & ſe laiſſent arracher la queue ſans paroître en ſouffrir.

Les Bonellies ſont pourvus d'un ſyſtème vaſculaire, d'un ſyſtème nerveux, d'un appareil alimentaire & de tégumens; toutes ces parties ſont bien diſtinctes les unes des autres.

M. Rolando a dédié ce genre à ſon ami & collègue le profeſſeur Bonelli, célèbre par ſes connoiſſances en zoologie.

1. Bonellie vert.

Bonellia viridis; Rol.

Bonellia corpore æquali, lævi; caudâ longâ complanatâ, laciniis membranaceis margine interno obſcuriori, undulato, lobato.

— Roland. *Journal de Phyſique, de Chimie, &c., juillet* 1822, *p.* 56. *fig.* 1. 2. 4. 5.

Ce que nous avons dit en traitant du genre ſe rapporte principalement à cette eſpèce, qui ne paroît pas rare ſur les côtes de la Sardaigne & de Gênes.

2. Bonellie brunâtre.

Bonellia ſuliginoſa; Rol.

Bonellia corpore fuſiformi tuberculato; caudâ & laciniis terebus apicibus ſubglobioſis.

— Roland. *Journal de Phyſ. de Chim., &c., juillet* 1822, *pl.* 67. *fig.* 3.

M. Rolando n'a pu obſerver cet animal vivant; on le lui a porté conſervé dans l'alcool. Son organiſation reſſemble à celle du Bonellie vert. Son corps eſt fuſiforme, parſemé de très-petits tubercules. Sa queue eſt cylindrique, ainſi que les deux appendices de ſon extrémité, terminés chacun par un globe charnu. La couleur étoit brune. Il a été pêché ſur les côtes de Sardaigne, à peu de diſtance d'Alghero.

BONNET BLANC.

Nom donné à une eſpèce d'Ourſin du genre Anarchite.

BONNET DE NEPTUNE.

On a donné ce nom au *Fungia pileus* de Lamarck, différent du *Madrepora fungites* de Linné, nommé par M. de Lamarck *Fungia agaricoſormis.*

Une Calyptrée porte également le nom de *Bonnet de Neptune.*

BOTHRIOCÉPHALE; *bothriocephalus* (1).

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Cestoïdes.

Corps alongé, aplati, articulé; tête oblongue, subtétragone ou arrondie, munie de deux ou de quatre fossettes opposées.

Bothriocephalus; Rudolphi, Cuvier, de Lamarck, Schweigger.

Rhytis; Zeder.

Tænia; auctorum.

Observations. Les Bothriocéphales & les Tænia ont entr'eux une si grande analogie, que la plupart des auteurs ne les ont pas distingués. Zeder, le premier, les sépara & forma aux dépens des Tænia un nouveau genre, qu'il nomma d'abord *Rhytelminthus*, & ensuite *Rhytis;* mais les caractères qu'il lui assigna étoient vagues & mal déterminés. M. Rudolphi rectifia ces caractères, les basa sur la forme & la position des suçoirs, qui sont très-différens de ceux des Tænia, & donna à ce genre un nom qui exprime cette différence.

La tête des Bothriocéphales consiste en un renflement terminal, dont la forme varie suivant les espèces. Au lieu de suçoirs arrondis & peu mobiles comme dans les Tænia, on y remarque des fossettes susceptibles de se dilater & de se contracter considérablement; elles leur servent à absorber les sucs dont ils se nourrissent. De leur centre naissent deux ou quatre vaisseaux, qui parcourent toute la longueur du corps, & que l'on peut quelquefois distinguer au travers de la peau.

La ténuité de la tête des Bothriocéphales ne permet pas de distinguer son organisation. Sa très-grande mobilité fait supposer qu'elle est entièrement musculeuse. J'ai soumis plusieurs fois à diverses lentilles du microscope composé, des fragmens coupés ou déchirés de leur tête, je n'ai pu apercevoir qu'un tissu homogène sans aucune trace de fibres musculaires.

Le corps est aplati, rubané & formé d'une série plus ou moins nombreuse d'articulations, offrant la plus grande analogie avec celles des Tænia. Les ovaires & leurs dépendances sont placés de la même manière; leur organisation ne paroît nullement différer; aussi, pour éviter les répétitions, nous renvoyons au mot Tænia, pour les détails anatomiques & physiologiques.

Les Bothriocéphales peuvent être partagés en quatre groupes bien distincts; dans chaque groupe, la forme de la tête, le nombre & la figure des fossettes présentent des différences assez grandes pour devoir être décrites séparément.

Dans le premier groupe, la tête plus ou moins aplatie, en général oblongue, quelquefois sagittée ou cunéiforme, n'est point garnie de crochets. Les fossettes, au nombre de deux, sont placées, ou sur les côtés de la tête qui correspondent aux deux faces du ver; alors on dit qu'elles sont latérales; ou bien, elles sont situées sur les côtés de la tête qui correspondent aux bords de l'animal, & alors on les appelle marginales. Elles sont en général oblongues, plus ou moins profondes, quelquefois partagées par une saillie. Pendant la vie, la tête & les fossettes jouissent d'une grande mobilité; elles s'alongent, se raccourcissent, s'étendent ou se contractent partiellement ou en totalité, & prennent une infinité d'aspects; aussi n'est-ce qu'après la mort que l'on peut bien juger quelle est leur véritable forme.

Le second groupe renferme les Bothriocéphales dont la tête subtétragone ou arrondie, est munie de quatre fossettes. Il n'y a point de crochets; la forme & la position des fossettes varient suivant les espèces.

Les Bothriocéphales du troisième groupe ont la tête tétragone & munie antérieurement de crochets cornés, dont la pointe est dirigée en arrière. Les fossettes sont ovalaires; deux correspondent aux faces & deux aux bords de l'animal.

Enfin, les vers du quatrième groupe ont une tête dont la forme s'éloigne beaucoup de celle des animaux du même genre; elle est munie antérieurement de quatre trompes rétractiles, tétragones, garnies sur leurs angles d'un grand nombre de petits crochets dirigés en arrière. Les fossettes sont au nombre de quatre.

Le plus grand nombre des Bothriocéphales habitent les voies digestives des poissons. Un petit nombre d'espèces se rencontrent dans les intestins de quelques oiseaux aquatiques. Jusqu'à présent, on n'a point rencontré de Bothriocéphales dans les reptiles ni dans les mammifères, excepté chez l'homme, où se trouve le Bothriocéphale large, que l'on avoit regardé pendant long-temps comme un Tænia.

PREMIER GROUPE.

Bothriocéphales dibothriés, ou à deux fossettes.

1. Bothriocéphale large.

Bothriocephalus latus; Bremser.

Encycl. méthod. pl. 41. *fig.* 5—9 (d'après Pallas).

Bothriocephalus capite bothriisque marginalibus oblongis, collo subnullo, articulis anticis rugæformibus, insequentibus plurimis subquadratis, ultimis longiusculis.

— Rud. *Syn. p.* 136. *n.* 1.

Tænia vulgaris; Linné, *Diss. de Tænia, fig.* 2.

— Werner, *Brev. exposs. p.* 49—54. *tab.* 3. *fig.* 47—57.

— Gmelin, *Syst. nat. p.* 3065. *n.* 2.

(1) De βοθρος, fossette, & de κεφαλη, tête.

— Joerdens, *Helminth. p.* 47. *tab.* 4. *fig.* 1—4.

Tænia lata ; Linné, *Diſſ. de Tænia, fig.* 3.

— Bloch, *Abh. p.* 17.

— Goeze, *Naturg. p.* 298. *tab.* 21. *fig.* 8.

— Batsch. *Bandw. p.* 111. *fig.* 51. 61. *p.* 52.

— Gmelin, *Syſt. nat. p.* 3072. *n.* 3.

Carlisle, *In Tranſac. Linn. tom.* 2. *tab.* 25. *fig.* 12—14.

Tænia griſea; Pallas, *Elench. Zooph. p.* 408. *n.* 3.

— Schrank, *Verzeich. p.* 33. *n.* 100.

Tænia membranacea ; Pallas, *N. Nord. Beytr. I.* 1. *p.* 59. *tab.* 3. *fig.* 13—16.

— Batsch. *Bandw. p.* 107. *fig.* 33. 50.

Tænia tenella ; Pallas, *N. Nord. Beytr. I.* 1. *p.* 69. *tab.* 2. *fig.* 19. A. B.

Tænia dentata ; Batsch. *Bandw. pag.* 184. *fig.* 110—113.

— Gmelin, *Syſt. nat. p.* 3073. *n.* 51.

Halyſis lata ; Zeder, *Naturg. p.* 357. *n.* 46.

Halyſis membranacea; Zeder, *Naturg. p.* 358. *n.* 47.

Tænia large ; Cuvier, *Règne anim. tom. IV. p.* 44.

Bothriocephalus latus ; Bremser, *Leb. Wurm. im Leb. Menſch. tab.* 2. *fig.* 1—12.

Bothriocéphale de l'homme ; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom. III. p.* 166. *n.* 1 (1).

La longueur la plus ordinaire de ce ver eſt de dix à vingt pieds, mais il s'en trouve de beaucoup plus longs ; Goeze a eu en ſa poſſeſſion un de ces animaux, qui, malgré qu'il ne fût pas entier, étoit long de ſoixante aunes ; ſa largeur varie depuis quelques lignes juſqu'à un demi-pouce. Sa couleur eſt blanche lorſqu'il eſt récent ; elle devient griſe ou jaunâtre par ſon ſéjour dans l'eſprit-de-vin.

La tête eſt plus longue que large. Les foſſettes ſont marginales, oblongues, quelquefois réunies en avant. Le corps eſt aplati ; ſes premières articulations, plus étroites que la tête, ſont très-courtes & reſſemblent à des rides ; elles augmentent peu à peu de longueur, & ſurtout de largeur. Ce ver préſente rarement une largeur uniforme ; on voit ſouvent ſuccéder à une ſérie d'articulations larges, une autre ſérie d'articulations plus étroites ; la dernière eſt obtuſe. Les bords ſont crénelés ou ondulés lorſque l'animal eſt vivant ; ils ſont obtus après ſa mort. Les angles poſtérieurs ſont petits & légèrement ſaillans. La ſurface des articulations eſt tantôt liſſe, tantôt ſtriée tranſverſalement ou longitudinalement. Ces différens aſpects dépendent de leur reſſerrement ou du plus ou moins de développement des ovaires ; ceux-ci ſont placés au centre des articulations, dont ils occupent une aſſez grande partie ; lorſqu'ils ne ſont pas entièrement développés, ils ſe préſentent ſous la forme d'un tubercule unique ; quand ils ont acquis tout leur accroiſſement, il y a alors pluſieurs tubercules diſpoſés régulièrement en roſette ou en fleur de lis ; leur couleur eſt rougeâtre ou brunâtre. On voit quelquefois des Bothriocéphales largues dont les ovaires, parvenus au point de maturation, ſe ſont détachés & ont entraîné avec eux une portion des articulations ; l'animal paroît alors partagé en deux, dans une étendue plus ou moins conſidérable. (*Voyez* la figure de la planche 41 de l'*Encyclop. méth.*)

Au milieu des articulations, exiſtent deux oſcules, placés ſur la même ligne, l'un au-devant de l'autre ; l'antérieur eſt le plus grand & renferme une papille rarement viſible, plus rarement ſaillante ; le poſtérieur, très-petit, occupe le centre de l'articulation, & néceſſite ſouvent l'emploi de la loupe pour être aperçu. Les œufs ſont grands & elliptiques.

(1) Peu d'animaux ont reçu un auſſi grand nombre de noms que celui qui nous occupe ; comme ces noms ont été impoſés d'après des différences individuelles qui avoient été conſidérées comme ſpécifiques, & accompagnés de deſcriptions & de figures plus ou moins exactes, il eſt eſſentiel d'entrer dans quelques détails ſur la ſynonymie de ce ver, afin de rendre moins étendue ſon étude, déjà aſſez difficile par elle-même.

D'abord le *Tænia vulgaris* de Werner n'eſt pas celui de Linné, & doit, ſelon M. Rudolphi, être rapporté au *Tænia ſolium* ; d'après cela, le *Tænia dentata* de Batsch & de Gmelin, établi d'après la figure & la deſcription du *Tænia vulgaris* de Werner, ne peut être rapporté à l'animal décrit ici. Le *Tænia* appelé d'abord *griſea* & enſuite *membranacea* par Pallas, n'eſt autre que le *vulgaris* de Linné. Le *Tænia tenella* de Pallas, regardé par lui comme eſpèce intermédiaire entre les *Tænia lata* & *membranacea* (*vulgaris* Linn.), ne diffère point de ce dernier. Reſtent donc les *Tænia lata* & *vulgaris*, établis par Linné & admis par un grand nombre d'auteurs. Le premier, diſent-ils, n'a qu'un oſcule aux articulations, tandis que chez le ſecond il y en a toujours deux : M. Rudolphi s'eſt aſſuré qu'il y a toujours deux oſcules dans l'un comme dans l'autre ; mais une de ces ouvertures eſt très-petite, & quelquefois difficile à voir, même à la loupe ; d'un autre côté, le grand oſcule peut être bouché par la papille qu'il renferme, & n'être pas aperçu, ſi l'on obſerve légèrement. Le *Tænia vulgaire* eſt moins épais que le *large*. Cette différence eſt de peu d'importance : on voit ſouvent des individus d'une même eſpèce bien moins épais que d'autres ; le *Tænia ſolium* préſente aſſez fréquemment cette diſpoſition ; d'ailleurs, M. Rudolphi a vu des *Tænia vulgaires* très-épais. La différence que Pallas regarde comme la plus eſſentielle, conſiſte en ce que les articulations du *Tænia vulgaire* ſont ſtriées, tandis que celles du *Tænia large* ne le ſont pas ; M. Rudolphi a vu pluſieurs des *Tænia* appelés *vulgaires*, où ces ſtries n'exiſtoient pas, & il penſe que leur préſence ou leur abſence dépend du plus ou moins de développement des ovaires. Ainſi, on doit regarder ces deux animaux comme une ſeule & même eſpèce. C'eſt aux ſavantes recherches de M. Bremſer qu'on doit la connoiſſance exacte de la tête de ce ver, qui n'eſt point un *Tænia*, mais un véritable Bothriocéphale.

Hab.

Hab. Les inteſtins de l'homme. Plus commun que le *Tænia ſolium* en Suiſſe; aſſez rare en France; très-rare en Allemagne & en Angleterre.

2. Bothriocéphale pliſſé.

Bothriocephalus plicatus; Rud.

Bothriocephalus capite depreſſo oblongo-ovato, bothriis lateralibus oblongis, collo nullo, articulis anticis & poſticis anguſtiſſimis, mediis latiſſimis & breviſſimis.

— Rud. *Syn. p.* 136. *n.* 2. *tab.* 3. *fig.* 2.

— Redi, *Anim. viv. p.* 162. = *Vers. p.* 241. *tab.* 19. *fig.* 1.

Echinorhynchus xiphiæ; Muller, *Naturf.* 22. *p.* 58.

— Gmelin, *Syſt. nat. p.* 3047. *n.* 22.

— Zeder, *Naturgeſch. p.* 162. *n.* 42.

Vers longs d'un à ſix pouces, blancs. Leur forme varie beaucoup. Quelques-uns ſont libres dans la cavité de l'inteſtin; d'autres ont leur tête & une partie de leur corps engagées dans des ſinuoſités profondes, calleuſes, creuſées entre ces tuniques. La tête eſt déprimée, ovale, oblongue; ſon extrémité antérieure eſt plane, ſes bords obtus; les foſſettes ſont latérales. Le corps eſt étroit en avant; tantôt il augmente graduellement juſque vers la partie poſtérieure & ſe rétrécit enſuite; tantôt il ſe termine bruſquement ſans offrir de rétréciſſement; tantôt, enfin, la partie antérieure eſt grêle, égale, & la partie poſtérieure large, lancéolée ou ſuborbiculaire. Il eſt formé d'un grand nombre d'articulations très-courtes; les antérieures, en forme de rides ou cunéiformes & très-courtes; quelquefois elles ſont plus diſtinctes, & çà & là infundibuliformes ou alongées; leur partie moyenne eſt droite; leurs angles poſtérieurs ſont ſaillans; les autres articulations ſont très-courtes & très-larges. Leurs angles poſtérieurs (placés ordinairement les uns au-devant des autres) ſont ici alternativement ſupérieurs & inférieurs. Les bords du ver ſont ondulés & criſpés, ou diverſement pliſſés.

Les Bothriocéphales engagés dans des ſinuoſités, ont la partie de leur corps, ainſi emprisonnée, plus ou moins comprimée, arrondie, & paroiſſant dépourvus d'articulations (1); du reſte, ils reſſemblent à ceux qui ſont libres.

Hab. L'inteſtin rectum de l'Eſpadon empereur. *Redi, Spedalieri, Rudolphi.*

3. Bothriocéphale à tête en maſſue.

Bothriocephalus claviceps; Rud.

Encycl. méth. pl. 49. *n.* 1—3 (d'après Goeze).

Bothriocephalus capite oblongo, bothriis marginalibus, collo nullo, articulis anterioribus breviſſimis, mediis oblongis, reliquis ſubquadratis, margine poſtico tumido.

— Rud. *Syn. p.* 136. *n.* 3.

Tænia claviceps; Goeze, *Naturgeſch. p.* 414. *tab.* 33. *fig.* 6—8.

Tænia claviceps; Batsch, *Bandw. pag.* 211. *n.* 46. *fig.* 148—150.

Tænia claviceps; Schrank, *Verz. pag.* 46. *n.* 140.

Tænia anguillæ; Muller, *In Schrift. Berl. n. fr.* 1. *p.* 208.

Tænia anguillæ; Batsch, *Bandw. pag.* 233. *n.* 6.

Tænia anguillæ; Gmel. *Syſt. nat. pag.* 3078. *n.* 74.

Rhytis claviceps; Zeder, *Naturg. pag.* 293. *n.* 14.

Bothriocéphale de l'anguille; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom. III.*

Vers longs de deux pouces à un pied, larges d'une ligne, de couleur blanche. Tête oblongue, ſubtétragone, polymorphe, plus épaiſſe que le corps. Foſſettes marginales oblongues, plus larges en avant qu'en arrière, preſque planes ou profondes, variant de forme ſuivant les mouvemens de la tête. Cou nul. Corps aplati; articulations antérieures très-étroites & courtes; les moyennes plus alongées; les dernières preſque carrées. Chaque articulation eſt plus étroite en avant qu'en arrière, où elle préſente un rebord un peu renflé dont les angles latéraux ſont ſaillans. Bord latéral des articulations poſtérieures, ſouvent muni à ſa partie moyenne d'un oſcule diſtinct. Ovaires en forme de ſac, placés au centre des articulations.

Hab. L'inteſtin de l'anguille commune, & probablement l'inteſtin du Congre de Caſſini. *Rudolphi.*

4. Bothriocéphale à trompe.

Bothriocephalus proboſcideus; Rud.

Encycl. méthod. pl. 49. *fig.* 10. 11 (d'après Goeze).

Capite Bothriiſque marginalibus oblongis, collo nullo, corpore depreſſo medio ſulcato, articulis breviſſimis, antrorsùm attenuatis.

— Rud. *Syn. p.* 137. *n.* 4.

Tænia tetragonoceps; Pallas, *N. Nord. Beyt. I.* 1. *p.* 87. *tab.* 3. *fig.* 31. A—D.

— Batsch, *Bandw. p.* 204. *n.* 43. *fig.* 139—141. 175.

(1) Le Bothriocéphale figuré par M. Rudolphi préſente cette diſpoſition.

Tænia craſſa; Bloch, *In Beſchaft. Berl. N. fr. 4. p. 545. tab. 10. fig. 8. 9.*

Tænia capite truncato; Bloch, *Abh. p. 15. tab. 4. fig. 7—10.*

Tænia rugoſa; Goeze, *Naturg. p. 413.*

Tænia proboſcide ſuilla; Goeze, *Naturg. p. 417. tab. 54. fig. 1. 2.*

Tænia ſalmonis; Muller, *Naturf. 14. p. 179 & 202. Naturf. 18. pag. 22.* Gmel. *Syſt. nat. p. 3080. n. 83.*

Tænia proboſcidea; Batsch, *Bandw. p. 212. n. 47. fig. 151. 152.*

Rhytis proboſcidea; Zeder, *Naturg. p. 293. n. 5.*

Vers ordinairement longs d'un à deux pieds, larges d'une demi-ligne à une ligne, de couleur blanche; ils deviennent quelquefois beaucoup plus longs; Goeze en a vu de neuf pieds. La tête varie de forme dans les mouvemens de l'animal; elle eſt oblongue, ſubtétragone, obtuſe & plus mince en avant qu'en arrière; les ſurfaces dorſale & abdominale ſont un peu planes & larges; ſes ſurfaces latérales, plus étroites, préſentent des foſſettes oblongues & peu profondes. Il n'y a point de cou. Le corps eſt déprimé, étroit à ſa partie antérieure, égal dans le reſte de ſa longueur, atténué en arrière dans les jeunes, parcouru dans toute ſa longueur par un rayon étroit central. Les articulations ſont très-courtes & reſſemblent preſqu'à des rides; elles ſont un peu plus étroites en avant qu'en arrière; les bords latéraux ſont un peu épais, & leurs angles poſtérieurs ſont légèrement ſaillans.

Hab. L'intérieur des appendices pyloriques du Saumon. Le ver s'y trouve placé preſqu'en entier, il n'y a que ſa partie poſtérieure qui ſoit flottante dans l'inteſtin, *Rudolphi;* mêmes parties du Huche. *Catalogue du Muſeum de Vienne.*

5. Bothriocéphale infundibuliforme.

Bothriocephalus infundibuliformis; Rud.

Bothriocephalus capite bothriiſque lateralibus oblongis, collo nullo, articulis variis, primis rugæformibus, ſequentibus ſubinfundibuliformibus, reliquis brevioribus.

— Rud. *Syn. p. 137. n. 5.*

Tænia ſalvelini; Schrank, *In vet. Acad. N. Handl. 1790. p. 125. n. 33.*

Rhytis ſalvelini; Zeder, *Naturgeſch. p. 292. n. 2.*

Long de quelques pouces, large d'une ligne. La tête eſt oblongue; les foſſettes ſont oblongues & latérales. Le cou nul; les articulations antérieures courtes, les ſuivantes plus alongées, ſubinfundibuliformes; les dernières, courtes.

Hab. Les inteſtins & les appendices pyloriques de l'Ombre, *Schrank;* de la Truite de montagne. *Catalogue du Muſeum de Vienne.*

6. Bothriocéphale ridé.

Bothriocephalus rugoſus; Rud.

Encycl. méthod. pl. 48. fig. 20—24 (d'après Goeze).

Bothriocephalus capite ſubſagittato, bothriis lateralibus oblongis, collo nullo, corpore depreſſo medio ſulcato, articulis breviſſimis inæqualibus.

— Rud. *Syn. p. 137. n. 6.*

Tænia tetragonoceps; Pallas, *N. N. Beytr. I. 1. p. 88.*

— Schrank, *Verz. p. 46. n. 139.*

Tænia rugoſa; Goeze, *Naturg. p. 411. tab. 53. fig. 1—5.*

— Batsch, *Bandw. p. 208. n. 44. tab. III. fig. 142—145.*

— Gmel. *Syſt. nat. p. 3078. n. 75.*

Rhytis conoceps; Zeder, *Naturg. p. 292. n. 3.*

Vers longs d'un à trois pieds, larges d'une à deux lignes, de couleur blanche. Leur tête eſt preſque ſagittée (c'eſt-à-dire, atténuée en avant & munie en arrière de deux angles obtus), déprimée, ſubtétragone; les faces latérales ſont étroites; celles qui répondent au dos & à l'abdomen ſont plus larges & plus planes. Au centre de ces dernières ſe trouvent les foſſettes, qui ſont oblongues, aſſez profondes, d'une forme variable. Point de cou. Le corps eſt étroit en avant; ſouvent il augmente inſenſiblement de largeur; quelquefois il s'élargit preſque ſubitement & conſerve la même largeur dans toute ſon étendue. Il offre une épaiſſeur aſſez conſidérable, & ſes deux faces ſont parcourues longitudinalement par un ſillon placé à leur partie moyenne. Les articulations antérieures ſont très-droites, preſque carrées, les ſuivantes ſont beaucoup plus courtes eu égard à leur largeur; elles ſont ſouvent inégales, & çà & là plus étroites. Les bords latéraux ſont obtus & un peu épais.

Hab. Les appendices pyloriques de la Lotte & de la Muſtèle. *Wagler, Goeze, Rudolphi.*

7. Bothriocéphale petite tête.

Bothriocephalus microcephalus; Rud.

Bothriocephalus capite ſagittato, bothriis lateralibus oblongis, collo nullo, articulis primis rugæformibus, tùm ſubquadratis, inſequentibus breviſſimis plurimis, reliquis anguſtis.

— Rud. *Syn. p. 138. n. 7.*

Vers longs de trois à douze pouces; les plus grands larges de deux lignes, blanchâtres. La tête eſt très-petite, ſagittée, terminée par une

papille; les foſſettes ſont latérales & ovales; le cou nul; quelques-unes des articulations antérieures ſont très-courtes, d'autres plus longues, preſque carrées; leurs angles poſtérieurs ſaillans font paroître les bords du ver comme dentés. Les articulations ſuivantes ſont très-courtes, plus larges que les précédentes; leurs angles poſtérieurs obtus; les dernières articulations ſe rétrécilſent un peu, l'ultième eſt aiguë. Les ovaires, placés au centre des articulations, ſe préſentent ſous la forme d'un ou de deux corpuſcules arrondis, d'où part un canal tranſparent, légèrement incliné en arrière, & qui vient aboutir à un oſcule placé à la partie moyenne du bord latéral. Les oſcules ſont irrégulièrement alternes.

Hab. Les branchies, l'eſtomac & le commencement de l'inteſtin de la Lune de mer. *Rudolphi.*

8. Bothriocéphale fragile.

Bothriocephalus fragilis; Rud.

Bothriocephalus capite cuneiformi, bothriis lateralibus orbicularibus, collo tereti articuliſque breviſſimis, corpore depreſſo, medio ſulcato.

— Rud. *Syn. p.* 138. *n.* 8.

Vers longs de cinq à huit pouces, larges d'une demi-ligne à trois lignes, blancs. La tête, ſubtétragone, eſt atténuée en avant & un peu aiguë. Ses faces dorſales & abdominales ſont plus larges & plus planes que les latérales. Les foſſettes, placées au centre des premières, ſont orbiculaires, aſſez profondes & plus petites que dans les eſpèces précédentes. Le cou eſt de la longueur de la tête, plus étroit qu'elle, cylindrique; lorſque le ver eſt contracté, il s'aperçoit à peine. Le corps, très-déprimé, preſque plane & un peu atténué en avant, augmente inſenſiblement de largeur; il devient égal dans ſa partie poſtérieure, & eſt parcouru longitudinalement par un ſillon placé à la partie moyenne de ſes deux faces. Toutes les articulations ſont très-courtes & très-diſtinctes; leurs bords latéraux ſont un peu épais & leurs angles poſtérieurs légèrement ſaillans.

Hab. Les appendices pyloriques de l'Aloſe. *Rudolphi.*

Obſervation. Ce Bothriocéphale, frais ou conſervé dans l'eſprit-de-vin, ſe caſſe avec la plus grande facilité.

9. Bothriocéphale granulaire.

Bothriocephalus granularis; Rud.

Bothriocephalus capite cuneiformi, bothriis marginalibus, collo teretiuſculo, articulis cruſtiuſculis, ſubgloboſis.

— Rud. *Syn. p.* 138. *n.* 9.

Rhytis granulata; Zeder, *Naturgeſch. p.* 296. *n.* 7.

Ver long d'un pouce & demi, large d'une demi-ligne. Sa tête eſt conique, plus groſſe que le corps, convexe en deſſus, plane en deſſous & triangulaire. Les foſſettes marginales, ovales, profondes, renflées, s'étendent juſqu'au ſommet de la tête. Le col eſt un peu arrondi, rugueux, finement créneléé, égalant en longueur une des articulations. Le corps eſt déprimé, formé d'articulations circulaires, très-épaiſſes dans leur centre, aiguës ſur leurs bords, accolées par un ſegment aſſez étendu. Les dernières articulations ſont plus étroites que les autres; l'ultième eſt obtuſe en arrière.

Hab. Les inteſtins d'un poiſſon du genre Cyprin, *Zeder;* du Véron? *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

10. Bothriocéphale rectangle.

Bothriocephalus rectangulus; Rud.

Bothriocephalus capite ſagittato, bothriis lateralibus profundis, articulis anticis breviſſimis, inſequentibus ſensim majoribus, tandem ſubquadratis.

— Rud. *Syn. p.* 138. *n.* 10.

Tœnia rectangulum; Bloch, *Abh. p.* 11. *n.* 3. *tab.* 11. *fig.* 7. 8.

— Batsch, *Bandw. pag.* 159. *n.* 17. *fig.* 83 & 174.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3081. *n.* 84.

Tœnia ſagittiformis; Schrank, *In vet. Ac. nya Handl.* 1790. *p.* 125. *n.* 32.

Rhytis rectangulum; Zeder, *Naturgeſch. p.* 296. *n.* 6.

Vers longs de huit à trente lignes, larges d'une ligne, blancs, grêles, preſque tranſparens. La tête eſt comprimée, ſagittée lors de la contraction des foſſettes, qui ſont latérales, ovale quand celles-ci ſont étalées. Les articulations antérieures ſont très-courtes, preſqu'en forme de rides; les ſuivantes augmentent peu à peu de longueur & deviennent à la fin preſque carrées; on en voit çà & là qui ſont plus longues ou plus courtes, d'autres qui ſont ſtriées; leurs angles poſtérieurs ſont obtus. La dernière articulation eſt longue & ſe termine par un ſommet obtus. Les ovaires, placés au centre des articulations, ſe préſentent ſous la forme d'une tache oblongue, tranſparente, de laquelle partent à angle droit deux conduits tranſparens, dont l'un aboutit au bord latéral & l'autre au bord poſtérieur.

Hab. Les inteſtins du Barbeau commun, *Bloch, Schrank, Zeder, Catalogue du Muſéum de Vienne.*

11. Bothriocéphale ponctué.

Bothriocephalus punctatus; Rud.

Capite bothriiſque marginalibus oblongis,

collo nullo, articulis corporis plani anterioribus elongatis, reliquis ſubquadratis.

— Rud. *Syn. p.* 138. *n.* 11.

Vermis multi membris; Rhombi, *Leeuwenhoek arc. nat. p.* 402.

Tænia ſcorpii; Muller, *Zool. dan. vol. II. p.* 5. *tab.* 44. *fig.* 5—11.

— Fabricius, *Faun. groenl. p.* 319. *n.* 299.

— Batsch, *Bandw. p.* 235. *n.* 9.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3078. *n.* 76.

— Schrank, *Verz. p.* 48. *n.* 145.

Alyſelminthus bipunctatus; Zeder, *Nachtrag. p.* 236. *tab.* 6. *fig.* 1—4.

Halyſis ſcorpii. . . . . Zeder, *Naturgeſch. p.* 355. *n.* 43.

Vers longs d'un à deux pieds, larges d'une à deux lignes, de couleur blanche. Pendant la vie, la tête prend une infinité de formes. Après la mort, elle eſt en général ſubtétragone, tronquée & plus étroite en avant qu'en arrière. Les foſſettes ſont marginales, oblongues, aſſez profondes. Il n'y a point de cou. Le corps eſt aplati; ſes bords ſont finement crénelés; les articulations voiſines de la tête ſont la plupart très-longues, étroites, preſque cunéiformes, leurs angles poſtérieurs peu ſaillans. Contractées, & ſurtout après la mort, elles ſont à peine plus longues que les autres. Les articulations ſuivantes ſont plus courtes & plus larges que les premières; les dernières ſont égales, preſque carrées; la plupart plus larges que longues, & marquées de deux ou trois lignes ſaillantes, peu régulières; les bords ſont légèrement obtus, inciſés çà & là. La dernière articulation eſt obtuſe.

La ſérie des plus grandes articulations eſt parcourue ſur ſes deux faces & dans ſa partie moyenne par une ligne longitudinale formée d'un grand nombre de points blancs, quelquefois noirs ou bruns, légèrement ſaillans, diſpoſés aſſez régulièrement les uns au-devant des autres; la demi-tranſparence de l'animal permet de voir la ligne des deux ſurfaces à la fois; elle paroît ainſi double. Ces points ſont de petits ſacs remplis d'œufs elliptiques & d'une groſſeur médiocre.

Hab. L'inteſtin du Turbot, où il ſe trouve très-fréquemment & en abondance; de la Barbue, du Pleuronecte de Boſc, de la Pégouſe, du Capelan, du Scorpion de mer; de la Torpille, *Rudolphi;* de la Sole, du *Trigla adriatica. Catalogue du Muſéum de Vienne.*

12. Bothriocéphale rétréci.

Bothriocephalus anguſtatus; Rud.

Bothriocephalus capite longiſſimo, cum bothriis lateralibus & articulis anterioribus ſubquadratis.

— Rud. *Syn. p.* 139. *n.* 12.

La tête de cette eſpèce eſt très-longue & très-étroite; les foſſettes ſont latérales & linéaires. Le col nul. Les articulations antérieures ſont alongées, très-étroites, en forme de coin; les angles poſtérieurs ſaillans; les articulations ſuivantes plus courtes, infundibuliformes, & enfin preſque carrées; les ovaires diſpoſés comme dans l'eſpèce précédente, dont celle-ci eſt très-voiſine.

Hab. Les inteſtins du Crabe de Biarritz. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

13. Bothriocéphale à tête épaiſſe.

Bothriocephalus craſſiceps; Rud.

Bothriocephalus capite magno ſubgloboſo, bothriis marginalibus profundis, corpore ſerrato; articulorum inæqualium margine poſtico utrinquè exſtante.

— Rud. *Syn. p.* 139. *n.* 13.

Vers longs de trois lignes à deux pouces, les plus grands larges d'une ligne, blancs; leur tête eſt grande, preſque globuleuſe, légèrement atténuée en avant. Ses foſſettes ſont marginales, grandes & profondes pendant la vie de l'animal, très-petites & ſituées en avant après la mort. Cou nul. Les articulations ſont courtes, inégales, çà & là plus courtes & plus étroites; leur bord poſtérieur eſt épais; ſes angles poſtérieurs ſaillans, ce qui fait paroître le corps denté en ſcie. Les ovaires ſont noirâtres, gros & remplis d'œufs ovalaires.

Hab. L'inteſtin du Merlus. *Rudolphi.*

14. Bothriocéphale coriace.

Bothriocephalus ſolidus; Rud.

Bothriocephalus capite triangulari depreſſo, bothriis lateralibus coſtâ diviſis, corpore planiuſculo obovato-lanceolato, lineâ mediâ impreſſâ utrinquè ſulcato.

— Rud. *Syn. p.* 139. *n.* 14.

Faſciola hepatica; Linn. *Syſt. nat. éd. XII. p.* 1077.

Tænia acutiſſima; Pallas, *N. nord. beytr. I.* 1. *p.* 76—78. *tab.* 3. *fig.* 27.

Tænia gaſteroſtei; Muller, *Im naturf.* 18. *p.* 22—35. *tab.* 3. *fig.* 1—5.

—— Batsch, *Bandw. p.* 224. *n.* 52. *fig.* 170.

—— Abilgaard, *In dansk. Selsk. skriot. I.* 1. *p.* 53—58. *vers. p.* 49—53. *tab.* 5. *fig.* 1. *n.* 1. 2.

—— *ſolida;* Gmel. *Syſt. nat. p.* 3079. *n.* 80.

Rhytis ſolida; Zeder, *Naturg. p.* 297.

Vers longs d'un pouce à un pouce & demi, larges de deux à trois lignes, un peu épais, de couleur lactée. Tête petite, déprimée, triangulaire, plus large en arrière. Foſſettes latérales ſuborbi-

culaires, peu profondes, partagées en deux par une petite saillie longitudinale. Cou nul. Lorsque l'animal eſt contracté, ſa plus grande largeur eſt en avant. Le corps alongé eſt légèrement atténué en avant. Une de ſes faces eſt un peu convexe, l'autre eſt plane; toutes deux ſont parcourues longitudinalement par un ſillon médian, peu profond, & qui ne s'étend point juſqu'aux deux extrémités. Bords un peu épais, dentés en ſcie. La première articulation paroît échancrée en avant lorſque la tête eſt rétractée; celles qui ſuivent ont leur bord antérieur un peu arqué en avant ou tout-à-fait droit; les autres articulations ont ce même bord arqué en arrière. La dernière eſt petite, obtuſe, preſque ronde, quelquefois rétrécie par le point où elle tient au reſte du corps. A l'exception de celles-ci, toutes ſont très-larges & très-courtes; leur nombre varie de 90 à 200. Quelques-unes des articulations préſentent, dans leur partie moyenne, des eſpèces d'oſcules aſſez grands. Aucun ne contient d'œufs ni d'ovaires.

Hab. La cavité abdominale de l'Epinoche, où il eſt preſque toujours ſolitaire. On le rencontre dans l'inteſtin d'animaux qui ont mangé des Epinoches, & il paroît qu'il peut y vivre quelque temps.

Obſerv. Ce ver eſt très-vivace & peut ſe conſerver aſſez long-temps dans l'eau; il s'y alonge, ſes articulations ſemblent ſe développer, & alors il reſſemble beaucoup à l'eſpèce ſuivante.

15. Bothriocéphale noueux.

Bothriocephalus nodoſus; Rud.

Bothriocephalus capite triangulari depreſſo, bothriis lateralibus coſtâ diviſis, corpore plano obovato-lanceolato, ovariis nodoſis.

— Rud. *Syn. p.* 140. *n.* 15.

Tænia lanceolata nodoſa; Bloch, *Abh. p.* 10. *n.* 2. *tab.* 1. *fig.* 9.

Tænia lanceolata β nodoſa; Batsch, *Band. p.* 167.

Tænia lanceolata ß nodoſa; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3075. *n.* 63.

—— *nodularis;* Schrank, *Verz. p.* 39. *n.* 118

Tænia gaſteroſtei; Abilgaard, *In dansk. Selsk. skrivt.* 1. *p.* 56.

Hulyſis lanceolato-nodoſa; Zeder, *Naturg. p.* 340. *n.* 18.

Vers longs de trois à douze pouces, larges de deux à quatre lignes, très-blancs. Tête & foſſettes en tout ſemblables à celles de l'eſpèce précédente. Cou nul. Corps aplati, obtus & large en avant, atténué en arrière. Bords dentés en ſcie par la ſaillie des angles poſtérieurs des articulations. Celles-ci augmentent de largeur juſqu'à la vingtième ou trentième, puis diminuent inſenſiblement juſqu'à la dernière, qui eſt grêle & obtuſe; toutes, excepté les dernières, ſont beaucoup plus larges que longues. Les ovaires commencent à être aperçus vers la douzième ou ſeizième articulation; ils ſont placés à la partie moyenne, & ſont en forme de ſac; ſur l'une des faces ils ne ſont point ſaillans & reſſemblent à une tache; ſur l'autre, ils ſont une ſaillie dont la ſérie forme une ligne noueuſe, droite & ſimple. Les ovaires ſont remplis d'œufs, qui deviennent noirâtres par leur immerſion dans l'eau, couleur qu'ils conſervent dans l'alcool

Hab. Les inteſtins du Grèbe huppé, du petit Plongeon, de la grande Hirondelle de mer, *Rudolphi;* du Héron commun, *Braun;* du petit Harle, du Harle vulgaire, *Bloch;* du Harle huppé & du grand Plongeon. *Abilgaard.*

Obſervation. Cette eſpèce diffère de la précédente par la préſence des ovaires, par moins de ſolidité dans ſon tiſſu & par ſes articulations moins alongées. Néanmoins Abilgaard les regarde comme identiques, & penſe que le ver de l'Epinoche peut vivre dans les inteſtins des oiſeaux qui ſe nourriſſent de ce poiſſon; que là il prend de l'accroiſſement & devient alors un peu différent de ce qu'il étoit auparavant. Pour étayer ſon opinion, il donna, pendant deux jours, à manger à deux Canards, un grand nombre d'Epinoches. Il tua enſuite ces deux animaux, & trouva dans l'inteſtin de l'un d'eux ſoixante-trois vers ſemblables à ceux de l'Épinoche, & dans l'inteſtin du ſecond un ſeul de ces vers. Il eſt à remarquer que le premier des deux Canards avoit l'inteſtin garni d'une grande quantité de muco ſités, tandis que l'autre en étoit preſque dépourvu. Ce qui donne un nouveau poids à l'opinion d'Abilgaard, c'eſt que les helminthologiſtes de Vienne (où l'Épinoche ne ſe trouve point) n'ont jamais rencontré le Bothriocéphale noueux dans l'inteſtin des oiſeaux aquatiques, tandis que Bloch, Abilgaard, Braun & Rudolphi ont trouvé très-fréquemment le même ver dans ces oiſeaux. Mais auſſi l'Épinoche eſt très-commun dans leur pays. Le ſentiment de M. Rudolphi eſt que le Bothriocéphale coriace ſe développe d'abord dans l'Épinoche, où il reſte; & que, paſſant enſuite dans les inteſtins d'animaux à ſang chaud, il prend d'autres caractères ſuſceptibles de ſe reproduire.

DEUXIÈME GROUPE.

Bothriocéphales tétrabothriés, ou à quatre foſſettes.

16. Bothriocéphale macrocéphale.

Bothriocephalus macrocephalus; Rud.

Bothriocephalus capite ſubtetragono magno, anticè brunato, bothriis lateralibus ſubquadran-

gulis utrinquè binis, collo breviſſimo, articulis depreſſis, anticis anguſtiſſimis, reliquis campanulatis.

— Rud. *Syn. p.* 140. *n.* 16.

Tænia immerina; Abilgaard, *In dansk. Selsk. skrivt. I. p.* 58—61. *vers. p.* 52—56. *tab.* 5. *fig.* 2.

Rhytis immerina; Zeder, *Naturg. p.* 297. *n.* 9.

Vers longs d'un à quatre pouces, tantôt preſque capillaires, tantôt larges d'une demi-ligne, de couleur blanche. Tête grande, cunéiforme, ſubtétragone, déprimée, tronquée en avant, inégale. Faces latérales, larges, préſentant chacune, dans la partie moyenne, deux foſſettes peu profondes. Faces marginales plus étroites & légèrement convaves. Cou très-court, épais, large du côté de la tête. Corps aplati, très-étroit en avant, s'élargiſſant vers la partie poſtérieure. Articulations antérieures preſque linéaires; ces dernières plus larges, preſque campanulées; angles poſtérieurs ſaillans. Ovaires en forme de ſac, tranſparens.

Hab. L'œſophage, l'eſtomac & les inteſtins du petit Plongeon, *Rudolphi;* les inteſtins du grand Plongeon. *Abilgaard. Catalogue du Muſéum de Vienne.*

17. Bothriocéphale cylindracé.

Bothriocephalus cylindraceus; Rud.

Bothriocephalus capite ſubtetragono exiguo, anticè truncato, bothriis lateralibus utrinque binis, collo longuſculo, articulis depreſſiuſculis, tùm brevibus, dein ſubquadratis, tandem campanulatis.

— Rud. *Syn. p.* 140. *n.* 17.

Vers preſque cyliudriques, longs d'un à quatre pouces, très-grêles en avant, larges en arrière d'une demi-ligne. Leur tête reſſemble beaucoup à celle du Bothriocéphale précédent, mais elle eſt infiniment plus petite & à peine viſible à l'œil nu. Foſſettes latérales au nombre de deux ſur chaque face. Cou trois fois plus long que la tête, large en avant. Les premières articulations ſont très-courtes & en forme de rides; les ſuivantes s'élargiſſent peu à peu en devenant plus épaiſſes, courtes, arrondies, bientôt preſque carrées, & enfin campanulées.

Hab. Les inteſtins du Goeland à manteau gris & de la Mouette à pieds rouges. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

18. Bothriocéphale auriculé.

Bothriocephalus auriculatus; Rud.

Bothriocephalus bothriis utrinquè duobus patentiſſimis, collo breviuſculo, articulis primis baccillaribus, inſequentibus plurimis ſubquadratis, ultimis elongatis.

— Rud. *Syn. p.* 141. *n.* 18.

Vers longs de huit à dix pouces, tranſparens dans leur moitié antérieure, de couleur laclée dans le reſte de leur étendue. La tête, preſqu'auſſi tranſparente que du verre, eſt formée par quatre auricules très-dilatées en avant, entourées d'un rebord épais & opaque, très-rétrécies en arrière, où elles ſe réuniſſent pour former le cou, court, étroit, & parcouru longitudinalement par deux vaiſſeaux. Les premières articulations ſont les plus longues & les plus étroites, tranſparentes dans leur partie moyenne & entourées d'un rebord opaque; dans les dernières articulations, le rebord renferme des œufs globuleux. Un des bords latéraux de chaque articulation eſt échancré dans ſon milieu, & les échancrures ſont alternes.

Hab. Le gros inteſtin de la Torpille, & peut-être du Squale milandre. *Rudolphi.*

19. Bothriocéphale à tête ronde.

Bothriocephalus ſphærocephalus. (E. D.)

Bothriocephalus bothriis quatuor ſoliaceis, ovato-petiolatis, ſtriatis, ad baſin capitis rotundi, magni, conniventibus; N.

Vers longs d'un à deux pouces, larges d'une demi-ligne, blancs. Tête ſphérique, opaque, unie, ſans aucune ouverture, & beaucoup plus groſſe que le corps. Du point où la tête ſe rétrécit pour former le cou, partent en avant quatre prolongemens membraneux, d'abord étroits, s'élargiſſant enſuite & ſe terminant par un ſommet plus ou moins obtus. Leur ſurface eſt parcourue par une ſtrie longitudinale médiane, ſur laquelle viennent ſe rendre obliquement d'autres ſtries, qui partent des bords de ces prolongemens, à peu près comme les nervures latérales de certaines feuilles aboutiſſent à la nervure principale. Ces prolongemens, plus longs que la tête, peuvent ſe diriger dans tous les ſens, & ſont ſans doute, pour cet animal, ce que ſont les foſſettes pour les autres Bothriocéphales. Le col eſt court & trois ou quatre fois plus étroit que la tête. Les premières articulations ſont en forme de rides; les ſuivantes ſont à peu près carrées. Celles qui leur ſuccèdent ſont plus larges que longues & infundibuliformes; leurs angles poſtérieurs ſont ſaillans; enfin, les dernières ont la forme d'un carré alongé, dont les quatre angles ſont mouſſes & les bords latéraux échancrés dans leur milieu.

Hab. Au mois de ſeptembre j'ai trouvé ſix individus de cette eſpèce dans l'eſtomac d'une jeune raie bouclée. Tous étoient morts & ſe reſſembloient parfaitement.

Obſervation. Ce Bothriocéphale a quelques

rapports avec le précédent & le suivant. La forme de la tête ne permet pas néanmoins de les confondre.

20. Bothriocéphale renflé.

Bothriocephalus tumidulus ; Rud.

Bothriocephalus bothriis utrinquè duobus ovalibus craſſiuſculis, lineâ diviſis, tranſverſim ſtriatis, collo breviſſimo, articulis primis anguſtiſſimis elongatis, inſequentibus ſubquadratis.

— Rud. *Syn. p.* 141. *n.* 19.

. . . . . Tête entièrement cachée par ſes foſſettes, qui ſont ovales, renflées, parcourues longitudinalement dans leur partie moyenne par une ligne ſaillante & couvertes de ſtries tranſverſales. Cou court, rétréci en arrière. Les premières articulations ſont très-étroites ; les ſuivantes ſont plus larges & plus courtes ; les autres ne ſont pas connues.

Hab. Les inteſtins de la Paſtenague commune. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

TROISIÈME GROUPE.

Bothriocéphales onchobothriés, ou à tête armée de crochets.

21. Bothriocéphale couronné.

Bothriocephalus coronatus ; Rud.

Bothriocephalus bothriorum ſingulorum uncinis anticis dichotomis, collo longiuſculo, articulis primis rugæformibus, inſequentibus ſubquadratis variis, ultimis elongatis.

— Rud. *Syn. p.* 141. *n.* 20.

Tænia raiæ batis ; Rud. *Entoz. hiſt. vol. II. pars* 2. *p.* 213. *n.* 116. *tab. X. fig.* 7—10.

Vers longs d'un pouce à un pied ; tête ſubtétragone, tronquée en avant ; foſſettes ovales, écartées en arrière, armées en avant d'un crochet deux fois bifurqué ; cou aplati, long, plus étroit que la tête. Corps d'abord un peu élargi, reſtant bientôt égal, diminuant quelquefois même vers ſa partie poſtérieure. Premières articulations en forme de rides, s'alongeant peu à peu ; les moyennes ſont carrées, les dernières très-longues, oblongo-elliptiques. Ovaires en forme de petites bandes tranſverſales, plus rapprochées des bords que de la partie moyenne du ver, irrégulièrement placées, tantôt à droite, tantôt à gauche. Les dernières articulations ont un trou ſur un de leurs bords. Ce trou laiſſe voir ſouvent une petite papille, longue, filiforme, enfermée dans une gaine, & qui entre & ſort avec vélocité.

Hab. Les inteſtins de la Torpille, du Squale étoilé, *Rudolphi ;* de la Paſtenague, du Squale auge, *Catalogue du Muſéum de Vienne ;* de la Raie blanche, *Braun ;* de la Raie bouclée. (E. D.)

22. Bothriocéphale unciné.

Bothriocephalus uncinatus ; Rud.

Bothriocephalus ſingulorum uncinis utrinquè anticis biſidis, collo breviſſimo, articulis primùm rugæformibus, inſequentibus ſubquadratis variis.

— Rud. *Syn. p.* 142. *n.* 21.

Vers longs de deux à ſept lignes. Tête groſſe, quadrangulaire, à ſommet couronné par quatre papilles. Foſſettes un peu ſaillantes, munies de petites côtes tranſverſales. Crochets très-forts, ſimplement fourchus, au nombre de huit, deux à chaque papille. Cou très-court, preſqu'auſſi large que la tête ; premières articulations plus larges que le cou & en forme de rides ; celles qui ſuivent, plus grandes & quadrangulaires ; les dernières campanulées.

Hab. Le gros inteſtin du Squale milandre. *Rudolphi.*

23. Bothriocéphale verticillé.

Bothriocephalus verticillatus ; Rud.

Bothriocephalus bothriis utrinquè binis anticè uncinatis, collo nullo, articulorum margine poſtico fimbriato.

— Rud. *Syn. p.* 142. *n.* 22.

Vers longs de trois à quatre pouces, blancs ; tête très-petite, tétragone, munie de crochets, grands, bifurqués. Deux foſſettes de chaque côté. Cou nul. Corps exceſſivement mince en avant. Les premières articulations très-longues, linéaires ; le bord poſtérieur de chacune d'elles eſt garni de languettes très-étroites, aiguës, dirigées en arrière, embraſſant l'extrémité antérieure de l'articulation ſuivante. Les autres articulations ſont ſucceſſivement infundibuliformes, cylindracées, alongées, campanulées, oblongo-elliptiques ; elles ſont munies également à leur bord poſtérieur de languettes dont la forme varie ; les dernières en ſont dépourvues ; dans leur centre exiſte un diſque tranſparent.

Hab. Le gros inteſtin du Squale milandre. *Rudolphi.*

QUATRIÈME GROUPE.

Bothriocéphales rhynchobothriés, ou armés de trompes.

24. Bothriocéphale fleur.

Bothriocephalus corollatus ; Rud.

Bothriocephalus capite depreſſo, proboſcidibus uncinatis bothriiſque utrinquè duobus, collo bre-

viſſimo, articulis oblongis, foraminibus marginalibus alternis.

— Rud. *Syn. p.* 142. *n.* 23.

Tænia corollata; Abilgaard, *In dansk. Selsk. skrivt. p.* 60. *vers. p.* 55. *tab.* 5. *fig.* 4.

Halyſis corollata; Zeder, *Naturg. p.* 330. *n* 2.

Bothriocephalus corollatus; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 168. *n.* 5.

Floriceps (1); Cuvier, *Règne animal, tom. IV. p.* 46.

Vers longs d'un à huit pouces, larges d'une demi-ligne, blanchâtres. Tête oblongue, ſubtétragone, déprimée, obtuſe en avant. Foſſettes marginales grandes, oblongues, profondes, à rebords épais & connivens en arrière; de leur extrémité antérieure ſortent quatre trompes rétractiles, tétragones, garnies de vingt ou trente crochets dirigés en arrière; elles ſont plus longues que la tête & peuvent ſe diriger en tous ſens; cou aplati, long, linéaire. Premières articulations en forme de rides; les ſuivantes oblongues, beaucoup plus longues que larges, rétrécies en arrière & en avant, ſe ſéparant avec facilité. Ovaires rameux. Oſcules des articulations marginales, irrégulièrement alternes, communiquant avec les ovaires, au moyen d'un petit conduit tranſverſal.

Hab. L'inteſtin de la Raie blanche, l'eſtomac de la Raie rouſſe, le gros inteſtin du Squale milandre, *Rudolphi;* du Squale aiguillet, *Abilgaard;* du Squale auge. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

25. Bothriocéphale paléacé.

Bothriocephalus paleaceus; Rud.

Bothriocephalus capite depreſſo, proboſcidibus (uncinatis?) bothriiſque utrinquè duobus, collo brevissimo, articulis oblongis, foraminibus marginalibus unilateralibus.

— Rud. *Syn. p.* 142. *n.* 24.

Tænia ſquali; Fabricius, *In dansk. Selsk. skrivt. III.* 2. *p.* 41. *tab.* 4. *fig.* 7—12.

Vers longs de deux pouces, larges d'une ligne. Tête tétragone, obtuſe en avant. Foſſettes marginales oblongues, bordées; de leur partie antérieure ſortent quatre trompes (ſans doute garnies de crochets), grêles, rigides, flexueuſes, deux fois plus longues que la tête. Cou preſque cylindrique. Corps plus étroit que le cou, aplati. Articulations oblongues, preſque carrées, peu adhérentes entr'elles; les oſcules ſont unilatéraux & placés plutôt ſur une des faces du ver que ſur le bord.

Hab. Le gros inteſtin du Squale nez. *Fabricius.*

Obſervation. Cette eſpèce ne diffère eſſentiellement de la précédente que par la poſition unilatérale de ſes oſcules.

CINQUIÈME GROUPE.

Eſpèces douteuſes.

26. Bothriocéphale du Squale bleu.

Bothriocephalus ſquali glauci.

— Rud. *Syn. p.* 143. *n.* 25.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

27. Bothriocéphale de la Raie pêchereſſe.

Bothriocephalus ſophii piſcatorii.

— Rud. *Syn. p.* 143. *n.* 26.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

28. Bothriocéphale du Gade.....

Bothriocephalus gadi.....

— Rud. *Syn. p.* 143. *n.* 27.

.....Redi, *Anim. viv. p.* 164. *vers.* 244. *tom.* 21. *fig.* 5.

Obſervation. On doit peut-être rapporter le ver vu par Redi au Bothriocéphale ponctué.

Hab. Les inteſtins d'une eſpèce de Gade non déterminée. *Redi.*

29. Bothriocéphale du Gade mollé.

Bothriocephalus gadi barbati.

— Rud. *Syn. p.* 143. *n.* 28.

Tænia ſcorpii; Fabricius, *Faun. groenl. p.* 319. *n.* 299.

Doit peut-être ſe rapporter au Bothriocéphale ponctué.

Hab. Les inteſtins. *Fabricius.*

30. Bothriocéphale de la Morue.

Bothriocephalus gadi morrhuæ.

31. Bothriocéphale

(1) D'après la forme ſingulière de la tête de ce ver, M. Cuvier l'avoit ſéparé des Bothriocéphales, & en avoit formé un nouveau genre, ſous le nom de *Floriceps.* Cette ſéparation étoit fondée ſur des caractères aſſez importans pour devoir être conſervée, ſi l'illuſtre profeſſeur du Jardin du Roi n'eût rapporté à ce nouveau genre un autre animal ayant des rapports par la ſtructure de la tête avec celui qui nous occupe, mais en différant beaucoup par celle du corps; il n'eſt point articulé, & eſt conſtamment enveloppé dans une double véſicule. C'eſt ce dernier qui a ſervi de type à M. Rudolphi pour établir ſon genre Anthocéphale, que nous adoptons, en lui conſervant le nom que lui a impoſé M. Cuvier. *Voyez* Floricets.

31. Bothriocéphale du Dorſche.

Bothriocephalus gadi callariæ.

— Rud. *Syn. p.* 143. *n.* 29 & 30.

Tænia tetragonoceps; Pallas, *N. nord. beytr. T.* 1. *p.* 88.

Hab. Les inteſtins. *Pallas.*

32. Bothriocéphale du Ruban rougeâtre.

Bothriocephalus cepolæ rubeſcentis.

— Rud. *Syn. p.* 144. *n.* 31.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

33. Bothriocéphale de la Loche franche.

Bothriocephalus cobitis barbatulæ.

— Rud. *Syn. p.* 144. *n.* 32.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

34. Bothriocéphale du Saumon.....

Bothriocephalus ſalmonis eriocis.

— Rud. *Syn. p.* 144. *n.* 33.

Hab. Les inteſtins. *Pallas.*

35. Bothriocéphale du Saumon.....

Bothriocephalus ſalmonis carpionis.

— Rud. *Syn. p.* 144. *n.* 34.

Hab. Les inteſtins. *Fabricius.*

BOTRYLLAIRES ou TUNICIERS RÉUNIS.

M. de Lamarck, dans ſon *Hiſtoire des Animaux ſans vertèbres*, a donné ce nom à l'ordre premier de la diviſion des Tuniciers, c'eſt-à-dire, à des animaux agglomérés, toujours réunis, conſtituant une maſſe commune par leur réunion, & paroiſſant communiquer entr'eux. Il comprend les Tuniciers réunis, qu'il a diviſés en ſections & ſous-ſections.

§. Ier. Animaux fixés ſur les corps marins.

§§. Ier. Point de ſyſtèmes particuliers formés par la diſpoſition des animaux dans la maſſe commune qu'ils habitent.

(*a*) Un ſeul oſcule (la bouche ou l'anus) apparent au dehors pour chaque animal.

Aplidium.

Eucælium.

Synoïcum.

(*b*) Deux oſcules (la bouche & l'anus) apparens au dehors pour chaque animal.

Sigillina.

Diſtomus.

§§. II. Animaux formant des ſyſtèmes particuliers, ſéparés par leur diſpoſition dans la maſſe commune qu'ils habitent.

(*a*) Animaux diſpoſés en pluſieurs cercles concentriques occupant la maſſe commune.

Diazoma.

(*b*) Animaux formant des ſyſtèmes particuliers, épars & diſpoſés dans chaque ſyſtème autour d'une cavité centrale.

Polyclinum.

Polycyclus.

Botryllus.

§§. III. Animaux flottans avec leur maſſe commune dans le ſein des eaux.

Pyroſoma.

Tel eſt l'ordre qu'a ſuivi M. de Lamarck dans ſa diſtribution des Botryllaires; il diffère de celui de M. de Savigny, que j'ai adopté avec quelques légers changemens.

Dans mon Tableau méthodique des genres de l'ordre des Polypiers, les Tuniciers libres de M. de Lamarck forment l'ordre des Polyclinées, de la diviſion des Polypiers ſarcoïdes, à l'exception du genre Diazome, qui appartient trop évidemment aux mollusques pour qu'on les réuniſſe aux polypiers. Le genre Polycycle de M. de Lamarck appartient aux Botrylles.

BOTRYLLE; *botryllus*; Gærtn.

Genre de l'ordre des Polyclinées, dans la diviſion des polypiers ſarcoïdes, regardé comme un Mollusque acéphale ſans coquille par M. Cuvier, & comme une Aſcidie agrégée, par MM. Deſmareſt Leſueur & Blainville; M. Savigny l'a claſſé parmi ſes Tethyes compoſées, & M. de Lamarck l'a ſéparé des molluſques & des polypiers pour le placer dans le premier ordre de ſa claſſe des Tuniciers, qui renferme les Botryllaires ou Tuniciers réunis.

Caractères. Polypier commun ſeſſile, gélatineux ou cartilagineux, étendu en croûte, compoſé de ſyſtèmes ronds ou elliptiques, ſaillans, annulaires, ayant une cavité centrale & une circonſcription diſtincte; animaux diſpoſés ſur un ſeul rang ou ſur pluſieurs rangs réguliers & concentriques; orifice branchial dépourvu de rayons & ſimplement circulaire; l'inteſtinal petit, prolongé en pointe & engagé dans le limbe membraneux & extenſible de la cavité du ſyſtème.

Tels ſont les caractères que M. de Savigny donne au genre Botrylle, qu'il regarde comme un molluſque, ainſi que MM. Cuvier, Deſmareſt, Leſueur, Blainville, &c.; malgré l'opinion de ces grands naturaliſtes, je conſerve les Botrylles dans la claſſe des polypiers, parce que leur organiſation ſe rapproche davantage de celle des polypes que de celle des molluſques. Il en eſt de même de toutes les Aſcidies; elles ont plus de

rapports avec les animaux des polypiers qu'avec ceux des coquilles, & j'aurai peut-être bien fait de les réunir aux Zoophytes.

Bruguière nous a fait connoître tout ce que l'on savoit jusqu'à lui sur ces Zoophytes; il ne me reste donc qu'à continuer leur histoire, c'est-à-dire, à donner une description plus exacte de ces animaux, & à décrire les espèces dont Bruguière ne fait pas mention. Je crois devoir suivre M. de Savigny pour ces deux objets. Il considère tous les Botrylles comme analogues au polycycle, qu'il décrit ainsi : « Ce Botrylle est en quelque sorte un corps parasite, car il enveloppe de ses expansions, comme d'un manteau, certaines Ascidies & d'autres êtres qui vivent ordinairement fixés au fond de la mer; il les recouvre d'une croûte mince, gélatineuse, demi-transparente, d'un gris-cendré clair, à la surface de laquelle on voit saillir des animaux ovoïdes, un peu claviformes, agréablement tachetés de bleu & de pourpre, & formant différens systèmes proéminens contigus les uns aux autres. Ces systèmes sont composés chacun d'un nombre d'individus indéterminé, quelquefois de deux ou trois, d'autres fois de quinze à vingt, disposés sur un seul rang, en elliple, en ovale, en cercle parfait, autour d'une légère cavité, dont le limbe membraneux & dentelé peut s'élever, se prolonger en tube cylindrique ou conique, & par ses contractions & dilatations successives, agiter & faire tourbillonner l'eau. Le bord extérieur de la croûte gélatineuse offre de petits rameaux vasculaires, renflés en cylindre vers le bout, & terminés par un pore. Ces petits tubes, qui participent de la couleur des animaux, se rencontrent sur toutes les espèces de Botrylles, mais ils ne leur sont pas particuliers; la Diazome en offre de tout semblables.

» Chaque animal est compris dans une cellule, dont le bout le plus étroit se prolonge sous la cavité centrale & commune à tous les individus du même système. Les deux ouvertures de cette cellule sont très-différentes; l'une, placée à la circonférence, est grande, circulaire, à rebord entier ou imperceptiblement crénelé; elle conduit à la bouche; l'autre, située dans la cavité du centre & comprise dans son limbe, est petite, tubuleuse, rétrécie en pointe; elle répond à l'anus, & paroît conformée pour lancer au loin les excrémens. Le corps proprement dit est un ovoïde comprimé par les côtés & incliné en arrière; la grande ouverture occupe le grand bout, & la petite, le milieu de la face supérieure. La tunique muqueuse & peu transparente qui l'enveloppe, est dépourvue de nervures; toutefois elle laisse apercevoir le ganglion, les tubercules & les vaisseaux colorés postérieurs, à leur place ordinaire.

» Le ventricule branchial, qu'on peut examiner en ouvrant la tunique, est grand, à mailles très-visibles, formées par des vaisseaux coriaces, cylindriques, d'un violet foncé. Les vaisseaux transverses sont gros & seulement au nombre de six ou sept de chaque côté; ils sont croisés par des vaisseaux longitudinaux fins & serrés, dont trois sont communément plus gros que les autres. L'entrée de ce ventricule est garnie d'un cercle de huit filets tentaculaires, sétacés & inégaux, que l'animal a la faculté de produire au dehors.

» L'œsophage sort de la partie antérieure & inférieure du sac branchial; il est assez court. L'estomac, auquel il aboutit, est situé transversalement à droite de ce même sac, contre le fond duquel il s'appuie par son bord supérieur, qui m'a paru pourvu d'un petit cœcum. Cet estomac est charnu, ovoïde, marqué de cannelures obliques, moins profondes sur cette espèce que sur quelques autres que je rapporte au même genre. L'intestin, après s'être un peu éloigné du pylore, se recourbe, passe au-dessus de l'estomac, & se dirige vers le pharynx, pour se terminer un peu plus haut sous l'ouverture destinée à l'anus.

» C'est immédiatement au-dessus des intestins, sur les deux côtés du sac branchial, qu'on aperçoit les ovaires, remarquables par leur blancheur; ils sont attachés à la tunique & composés l'un & l'autre d'œufs ou de germes de diverses grosseurs, agglomérés en une masse, tantôt complétement orbiculaire, tantôt incomplète & lunulée, suivant l'âge. Il paroît que les germes, qui se détachent à leur maturité, glissent dans un canal plus ou moins tortueux, car on les trouve plus communément disperses sous différens points de la tunique : néanmoins, ceux du côté droit suivent assez souvent la direction du rectum. Les ovaires, au nombre de deux, & la position un peu latérale de l'abdomen, donnent aux animaux du Botrylle un air frappant de ressemblance avec certaines Ascidies; mais ces Ascidies sont précisément celles dont le sac branchial a de grands plis longitudinaux, tandis que les branchies du Botrylle n'ont aucune sorte de plis. Ce qui est particulier à ce genre, c'est que les ovaires sont infiniment plus gros & plus saillans dans les jeunes individus que dans les adultes. Ces petits individus ont une tunique mince, très-renflée, blanchâtre & incolore, ainsi que leurs autres viscères. A quel âge qu'on les examine, on les trouve toujours intercalés parmi les adultes, ou unis entr'eux; ce qui porte à croire que les animaux du Botrylle ne naissent pas isolés, mais déjà tout assemblés en systèmes. »

D'après cette description, copiée textuellement dans l'ouvrage de M. de Savigny, il est facile de se convaincre que les Botrylles sont aux Polypes des polypiers, ce que sont les Mollusques nus aux Mollusques testacés. Ainsi, on ne peut les séparer de l'ordre des Polypes sans rompre la série naturelle qui lie ces animaux entr'eux.

Les Botrylles ne couvrent jamais de grandes surfaces; on les trouve sur des Hydrophytes, sur

des Mollusques, sur des rochers, rarement sur d'autres polypiers.

Toutes les espèces connues, à l'exception d'une seule, habitent les mers d'Europe; y sont-elles plus communes, plus répandues qu'ailleurs? C'est un fait à vérifier. Je crois cependant que semblables aux autres animaux de la mer, les Botrylles sont plus nombreux dans les parties méridionales de nos mers que dans le Nord. Ils ne sont point phosphoriques, & leur attouchement ne produit point la sensation brûlante que l'on éprouve par le contact de certaines Acalèphes.

Je n'en connois point de fossiles.

§. Ier. *Botrylles étoilés, animaux disposés sur un seul rang.*

PREMIÈRE TRIBU.

Animaux particuliers, cylindriques, à orifices rapprochés.

Limbe de la cavité centrale non apparent après la mort, & probablement très-court.

1. Botrylle rosacé.

Botryllus rosaceus; Savion.

Botryllus semicartilaginosus, tenuis, suborbicularis, hyalinus; tubulis fulvis, inflatis, densis; systematibus vinosis passim numerosis, 7-8 polypis compositis.

— Savign. *Mém. 2. part. 1. pag. 198. n. 1. pl. 20. fig. 3.*

Le corps de ce polype forme une croûte demi-cartilagineuse, mince, sous-orbiculaire, hyaline, fournie de tubes vasculaires roux, renflés & très-pressés. Les systèmes, en petit nombre, sont composés de sept à huit individus, à sommités claviformes & d'un brun vineux sans taches. L'orifice branchial est roussâtre. L'enveloppe est un peu dure. La tunique est muqueuse, brune, sans nervures musculaires apparentes. Filets tentaculaires au nombre de huit, dont quatre plus courts. Le sac branchial offre de chaque côté dix à douze rangs de petites mailles sub-quadrangulaires. L'œsophage est court & arqué. L'estomac incliné en arrière, ovoïde, profondément cannelé sur sa longueur, & couronné vers le cardia de sept à huit grains oblongs & brillans, répondant à ses côtes longitudinales & qui entourent l'insertion de l'œsophage. L'intestin se recourbe en dessus & suit le bord supérieur de l'estomac, pour se rendre à l'orifice anal. Les ovaires sont orbiculaires, blanchâtres; l'ovaire droit, contigu à l'anse de l'intestin, est placé un peu plus haut que l'ovaire gauche. Diamètre total, dix à douze lignes; grandeur individuelle, une demi-ligne. Habite le golfe de Suez; trouvé sur la Cynthia momus.

2. Botrylle de Leach.

Botryllus Leachii; Savign.

Botryllus crustaceus, gelatinosus, crassiusculus, hyalinus, lactèpurpureus; tubulis vasculosis, numerosis, fulvis; systematibus numerosis, densis, summitatibus elevatis luteo & albo variegatis.

— Savign. *Mém. 2. part. 1. p. 199. n. 2. pl. 4. fig. 6, & pl. 20. fig. 4.*

— Lamx. *Gen polyp. p. 76. tab. 77. fig. 9.*

Le corps de ce Botrylle forme une croûte gélatineuse, un peu épaisse, hyaline, avec une teinte de rouge-violet, & garnie d'une infinité de tubes vasculaires de couleur fauve. Les systèmes en grand nombre, très-serrés, sont composés communément de dix à douze individus, & quelquefois de vingt-cinq à trente, à sommités claviformes, variées de fauve & de blanc. L'orifice branchial blanc est entouré d'un collier fauve cerclé de blanc; la ligne radiale, ou passant par les deux orifices, est bordée de cette dernière couleur.

La conformation est la même que celle du précédent; elle diffère par l'enveloppe plus molle, la tunique beaucoup plus pâle, l'estomac plus horizontal & plus court; les grains qui entourent le cardia, sont plus renflés & d'un blanc brillant.

Diamètre total, deux à trois pouces; grandeur individuelle, trois quarts de ligne.

Habite les côtes de l'Angleterre.

DEUXIÈME TRIBU.

Animaux particuliers ovoïdes, à orifices éloignés.

Limbe de la cavité centrale toujours apparent, dentelé.

3. Botrylle de Schlosser.

Botryllus Schlosseri; Savign.

Botryllus gelatinosus, subtransparentes, tubulis marginalibus ochraceis; systematibus numerosissimis, 10 20 polypis compositis, summitatibus clavatis luteo & rufo variegatis.

— Savign. *Mém. 2. part. 1. p. 200. n. 3. pl. 20. fig. 5.*

— Lamx. *Gen. polyp. p. 76.*

Botryllus stellatus; Banc. *Encyclop. méth. p. 187. n. 1.*

Voyez l'article de Bruguière pour la description de ce Botrylle, ainsi que pour la synonymie.

Il est commun sur les côtes de France & d'Angleterre.

4. Botrylle polycycle.

Botryllus polycyclus; Savign.

Botryllus crustaceo-gelatinosus, semitransparentes

cidus, cinereus; tubulis marginalibus rubescentibus; systematibus numerosis.

— Savign. *Mém. 2. part. 1. p. 47. 84 & 202. n. 4. pl. 4. fig. 5 & pl. 21.*

— Lamx. *Gen. polyp. p. 76. tab. 77. fig. 10.*

Botryllus stellatus; Renieri, *Opusc. scelt. tom. 10. p. 256. tab. 1.*

— Lesueur & Desm. *nouv. Bull. philom. mai 1815. pag. 74. pl. 1. fig. 14—19. = Journ. de Phys. juin 1815. fig. 14—19.*

Polycycle de Renier; de Lamk. *Anim. sans vert. tom. 3. p. 106. n. 1.*

Il eſt inutile de répéter la deſcription de ce polype que l'on a donnée au commencement de cet article. M. de Lamarck en a fait un genre particulier; j'ai préféré, je crois avec raiſon, l'opinion de M. de Savigny.

Le Botrylle polycycle ſe trouve aſſez communément dans la Manche, ſur les côtes du Calvados & dans la mer Adriatique; il ſe fixe ſur des animaux ainſi que ſur des plantes marines.

5. Botrylle doré.

Botryllus gemmeus; Savign.

Botryllus cruſtaceo-gelatinoſus, tenuis, ſuborbicularis, ſubcinereus, tubulis marginalibus luteis; ſyſtematibus ſolitariis, parùm numeroſis, ſparſis, 5-12 polypis compoſitis; ſummitatibus ovalibus fulvis vel auratis.

— Savign. *Mém. 2. part. 1. p. 203. n. 5.*

Le corps du Botrylle doré forme une croûte gélatineuſe, mince, ſous-orbiculaire, un peu cendrée, à tubes marginaux jaunâtres. Les ſyſtèmes iſolés, ou en petit nombre & épars, ſont compoſés communément de cinq à ſix individus, de douze au plus; à ſommités ovales, d'un gris-fauve ou doré. Les orifices ſont terminés de blanchâtre, avec une ligne radiale bordée de cette même couleur.

L'organiſation individuelle eſt la même que celle du *Botryllus polycyclus*. Le corps eſt parfaitement ovoïde, avec les deux orifices très-éloignés. La tunique, d'un gris-fauve ſans taches, avec les vaiſſeaux des branchies incolores.

Diamètre total, ſix à douze lignes; grandeur individuelle, un tiers de ligne.

Habite ſur les côtes de la Manche.

6. Botrylle nain.

Botryllus minutus; Savign.

Botryllus cruſtaceo-gelatinoſus, tenuiſſimus, ſuborbicularis, cinereo-obſcurus, ſyſtematibus ſolitariis vel ſparſis, 3-5 polypis compoſitis; ſummitatibus ovalibus ſuliginoſis.

— Savign. *Mém. 2. part. 1. p. 204. n. 6.*

Ce petit Botrylle forme une croûte gélatineuſe très-mince, ſous-orbiculaire, d'un cendré obſcur. Les ſyſtèmes iſolés ou épars ſont compoſés de trois à cinq individus, rarement plus; à ſommités ovales, d'un brun de rouille ou ſuligineux. Les orifices & la ligne radiale ſont blanchâtres.

La tunique eſt d'un brun nébuleux. Les branchies ſont incolores; l'eſtomac alongé, ſubcylindrique, profondément cannelé & incliné en devant, le pylore étant fort élevé. Les ovaires ſont lunulés ou orbiculaires. Diamètre total, quatre à ſix lignes; grandeur individuelle, un ſixième de ligne.

Habite ſur les côtes de la Manche.

§. II. *Botrylles conglomérés, animaux diſpoſés ſur pluſieurs rangs.*

7. Botrylle conglomeré.

Botryllus conglomeratus; Pall.

— *Voyez* Bruguière, *Encycl. méth. p. 188. n. 2.*

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 3. p. 109. n. 2.*

— Savign. *Mém. 2. part. 1. p. 204. n. 7.*

Alcyonium conglomeratum; Gmel. *Syſt. nat. p. 3816. n. 23.*

Il habite les côtes de France & d'Angleterre.

BOTRYOÏDE; *botryoïdes.*

Nom donné par Klein à un genre d'Ourſins, dans ſon ouvrage ſur les Echinodermes; il n'a pas été adopté. Il appartient aux Ananchites de M. de Lamarck.

BOUCLIERS.

Nom donné par Klein à la ſeconde ſection des Ourſins anocyſthes; preſque tous appartiennent aux Ananchites de M. de Lamarck.

BOURSE A BERGER ou BOURSETTE.

Quelques auteurs ont donné ce nom au *Dynamena burſaria* Lamx.; *Cellaria burſaria* de Sol. & Ellis; *Sertularia burſaria* de Linné.

BOURSE DE MER; *burſa marina.*

Le *Spongodium burſa* Lamx. ou *Alcyonium burſa* de Pallas porte ce nom dans quelques auteurs: c'eſt une Hydrophyte & non un polypier.

BOUTURE DES ZOOPHYTES.

Les Zoophytes ſe multiplient-ils par bouture? Cette queſtion, qui paroît très-facile à réſoudre au premier aperçu, me ſemble au contraire auſſi difficile qu'intéreſſante à traiter: elle eſt entière-

ment neuve; du moins je ne connois aucun auteur qui s'en ſoit occupé.

Doit-on conſidérer comme une multiplication par bouture celle des Hydres, des Actinies & de quelques autres animaux analogues que l'on coupe dans toutes les directions, & dont chaque fragment peut produire un nouvel individu? Je ne le penſe pas, d'après la définition que l'on donne du mot Bouture: *branche garnie d'un ou de pluſieurs bourgeons, ſéparée & replantée;* l'on peut encore dire: *bourgeon entier, ſéparé & replanté;* ainſi il faut, non une partie, mais un organe végétal dans ſon intégrité pour produire une bouture; un fragment d'un organe ne peut la former; ſi l'on applique ces principes aux Hydres, aux Actinies, &c., dont un fragment peut devenir un individu entier, cette régénération ne peut s'appeler une *bouture*. Il n'en eſt pas de même dans quelques polypiers; ces productions ſingulières ſe rapprochent des végétaux ſous le rapport de ce mode de multiplication. En effet, ſi l'on caſſe une branche de corail garnie de ſes polypes, que ſa partie inférieure ſe trouve placée contre un corps ſolide, peu importe ſa nature & la direction de la branche, elle s'y fixe, elle y forme un empatement aſſez étendu, & continue enſuite ſa croiſſance (1). Il en eſt de même de la Lobulaire digitée, des Botrylles & des Alcyons; j'ignore ſi tous les polypiers préſenteroient le même phénomène; je me ſuis aſſuré, par des expériences, qu'il en eſt ainſi pour ceux que je viens de citer; & quand on conſidère la grande différence qui exiſte entre ces êtres, l'on eſt porté à croire que beaucoup de polypiers, ſi ce n'eſt la preſque totalité, peuvent ſe multiplier de même.

Le polype étant au polypier ce que le bourgeon eſt à l'arbre, ne peut-on pas lui appliquer ce que l'on dit du bourgeon, c'eſt-à-dire, le conſidérer comme un être particulier, qui, au lieu d'avoir ſa racine dans la terre, la réunit à d'autres racines pour former un corps commun? &, dans ce cas, dire que le polypier eſt immortel comme un arbre, opinion ſi différente de celle qui veut qu'il n'y ait que des plantes annuelles. L'une & l'autre de ces ſingulières hypothèſes peut s'appliquer aux polypiers, qui feront pour les uns des êtres ſans fin, & pour les autres, des êtres dont la durée ſe borne à celle du polype, quoique la maſſe continue de croître ou de s'agrandir. Cette dernière hypothèſe peut s'appliquer à beaucoup de polypiers, aux Fluſtres encroûtantes qui recouvrent quelquefois en entier les larges feuilles des Déleſſeries & des Laminaires, à beaucoup de Sertulariées à rameaux grêles & élancés, à une grande quantité de Gorgones, & ſurtout à ces Madrépores, dont la grandeur ſemble ſans borne, & qui forment des îles, des reſciſs immenſes dans l'Océan magellanique. Regardera-t-on ces énormes maſſes, cette écorce vivante comme un ſeul & même animal, ou comme une réunion d'animaux vivant enſemble, ou enfin comme un produit d'une ſucceſſion de différentes générations d'animaux de la même eſpèce réunis entr'eux?

Quoi qu'il en ſoit, & ſans entrer dans une diſcuſſion très-inutile, l'on ne peut s'empêcher de conſidérer le polype comme un être complet, jouiſſant d'une vie particulière, indépendante de celle de la maſſe; il en eſt de même du bourgeon. Tous les bourgeons d'un arbre ſe reſſemblent; il n'exiſte aucune différence entre les polypes d'un polypier. Si une branche, ſéparée du tronc, reſte expoſée à l'action des fluides atmoſphériques, elle ſe fane & périt; ſi le rameau d'un polypier pourvu de ſes polypes eſt balotté par les flots, ces petits animaux reſtent dans leurs cellules & ne tardent pas à mourir; mais que la branche d'arbre puiſe dans la terre une nouvelle nourriture, que le rameau du polypier puiſſe ſe fixer contre une baſe ſolide & y braver le mouvement des vagues, l'un & l'autre s'attacheront par une racine, un empatement, & continueront de croître, de vivre, juſqu'à ce qu'ils ſoient parvenus au terme que Dieu a fixé à leur développement ainſi qu'à leur exiſtence.

Si l'on coupe un bourgeon en pluſieurs parties, aucune de ces parties iſolées ne pourra donner naiſſance à un nouvel individu. Pour qu'il jouiſſe de la vie & qu'il puiſſe ſe développer, il faut qu'il conſerve ſon intégrité la plus parfaite, car rien n'eſt inutile dans un bourgeon; il en eſt abſolument de même du polype; il faut qu'il ſoit entier dans ſa petite cellule, creuſée dans l'écorce ou dans la maſſe même du polypier, & qu'une portion de cette maſſe l'accompagne toujours, ſans cela il périt ſans que rien puiſſe lui rendre l'exiſtence; il n'en eſt pas de même des Hydres, des Actinies & de quelques autres animaux analogues. Cette différence tend encore à prouver que les polypes ſont plus compliqués dans leur organiſation que les Acalèphes; ces derniers peuvent ſe multiplier par ſections ou fragmens, & les autres par de véritables boutures; phénomène ſingulier que ne préſente aucune autre claſſe d'animaux, & qui pourroit juſtifier en partie le nom de *Zoophytes* que l'on a donné ſi long-temps aux polypiers.

BRACHION; *brachionus.*

Genre formé par Muller, dans la claſſe des Infuſoires que ce genre terminoit, & ſur lequel Bruguière a déjà donné un article fort étendu dans le

(1) La vérité de ce fait eſt démontrée par le conſeil que l'on ne ceſſe de donner aux corailleurs, de rejeter à la mer les petites branches de corail qui ne peuvent être d'aucun uſage, ni d'aucun prix dans le commerce, afin de multiplier & d'accélérer la croiſſance de ce polypier, dont chaque fragment produit un nouvel arbre, pourvu qu'il tombe dans une eau tranquille & qu'il puiſſe ſe fixer à un corps ſolide.

premier volume de ce Dictionnaire. Nous n'en traiterons conséquemment ici que supplémentairement.

M. de Lamarck, dans sa première édition des *Animaux vertébrés*, ouvrage rempli de vues neuves, & duquel datent les méthodes le plus philosophiques en histoire naturelle, sentit combien il existoit de distance entre plusieurs des êtres que l'on avoit jusqu'alors confondus dans le dernier ordre de ce qu'on appeloit *vers*; il y aperçut d'abord deux sections bien distinctes, celle qu'il nomma des *Polypes amorphes*, où il rangea les Infusoires les plus simples, & celle qu'il appela des *Polypes rotifères*, où viennent se ranger les Brachions de Muller, déjà munis d'organes visibles. Dans la seconde édition, très-augmentée, que nous a donnée ce savant, d'un livre qui fait maintenant autorité, les divisions s'étant multipliées en raison de l'accroissement de nos connoissances, les polypes rotifères sont devenus la seconde section de l'ordre des Polypes ciliés, où les Brachions conservèrent leur place. Cuvier ayant adopté la division des Rotifères, telle qu'elle existoit dans la première édition des *Animaux sans vertèbres*, le genre qui nous occupe se trouve mentionné dans son *Règne animal*. Muller, en le formant, avoit déjà senti combien ce genre contenoit d'êtres disparates, & il indiquoit déjà trois coupes possibles, celle des Univalves, celle des Bivalves & celle des Capsulaires. Ces trois divisions étoient loin de porter sur toutes les coupes nécessaires, & nos propres observations nous ont bientôt appris que le genre de Muller formoit à lui seul une famille naturelle bien tranchée, qui doit être éloignée de tout ce dont on l'avoit rapprochée, puisque des êtres munis d'un véritable test le composent, tandis que les autres Rotifères ne présentent rien de semblable; & ce test, dans lequel est renfermé un animal déjà fort compliqué, est tellement caractéristique, que, par un instinct secret, Muller, le considérant comme de première valeur, avoit rangé parmi ses Brachions des espèces où l'on n'a point encore distingué d'organe rotatoire.

C'est au mot Brachionide, nom par lequel nous désignerons la nouvelle famille que nous proposons d'établir, qu'on trouvera l'indication des genres que nous y formons. Nous nous bornerons ici à parler du genre Brachion proprement dit, & tel qu'il doit se trouver scrupuleusement circonscrit.

Caractères. Brachion; *brachionus*. Test transparent, capsulaire, antérieurement denté ou simplement émarginé; postérieurement foraminé, pour donner passage à une queue rétractile, fissée. Organes gastriques centraux; les ciliaires se développent en deux Rotifères radiés, complets.

Ce genre appartient à la première section de la première tribu des Brachionides. *Voyez* ce mot.

Il renferme jusqu'ici trois espèces bien constatées.

1°. Le Brachion grenade; *Encycl. Infus. p.* 82. *pl.* 28. *f.* 22—28. *Dict. n.* 20.

Brachionus urceolaris; Mull. *Inf.* 356. *t.* 50. *f.* 15—21. *&c.*

2°. Le Brachion de Baker; *Encycl. Infus. p.* 83. *pl.* 28. *f.* 29—31. *Dict. n.* 21.

Brachionus Bakeri; Mull. *Inf.* 359. *t.* 50. *f.* 22. 25. *&c.*

3°. Le Brachion baillant; *Encycl. Infus. p.* 85. *pl.* 28. *f.* 32. 33. *Dict. n.* 22. Mull. *Inf.* 361. *t.* 47. *f.* 14. 15.

Une espèce douteuse paroit devoir encore rentrer dans ce genre, du moins Muller l'a-t-il rapportée comme synonyme à l'un des Bachions dont il vient d'être question. Nous n'avons pas encore été à portée de l'observer. C'est un Brachion figuré par Baker, *pl. XII*, *fig.* 4—6, qui ressemble à l'*Urceolaris* qu'on voit encore dans son ouvrage (*ibid. fig.* 11—13), mais la coquille a les dents antérieures de son test autrement disposées. (B. de St. Vincent.)

BRACHIONIDES.

Famille dont nous proposerons l'établissement parmi ce que Muller nommoit *Infusoires*, & que nous détacherons de la division des Polypes de MM. de Lamarck & Cuvier. Nous ne pensons pas que des êtres essentiellement apodes, dépourvus de tout organe locomotif, rappelant l'idée des membres qui valurent le nom de *Polypes* aux animaux auxquels on le donna primordialement, puissent être désignés par une dénomination qui trouve sa racine dans une multitude de pieds. Nos Brachionides auront pour type l'ancien genre Brachion (*voyez* ce mot dans le premier volume de ce Dictionnaire): Ce genre Brachion, devenu fort considérable, renfermoit, comme nous l'avons dit, des êtres fort disparates, dont les uns présentoient des organes fort essentiels qui manquoient à ceux qu'on en avoit rapprochés, dont les autres en présentoient d'une toute autre nature, mais dont tous avoient de commun un test fort remarquable & des parties du corps tellement compliquées, qu'on y saisit au premier coup d'œil les plus grands rapports avec les Crustacés, dont les Brachionides sont comme une famille microscopique; aussi M. de Blainville, considérant les Brachions comme déjà fort élevés dans l'échelle des êtres, plaça ces animaux parmi ses Hétéromorphes, qui correspondent aux Entomostracés de Muller.

Nous présenterons le tableau synoptique de la nouvelle famille des Brachionides ainsi qu'il suit, en renvoyant à l'histoire de chaque genre pour de plus amples détails.

Canillènes. Êtres microſcopiques, inviſibles à l'œil nu, dont le corps contractile eſt recouvert ou environné d'un teſt ſolide, qui laiſſe apercevoir, à travers ſa tranſparence, des organes plus ou moins agités, qui paroiſſent avoir rapport à la digeſtion; évidemment ovipares, émettant des globérules productifs, qu'on a vus enfermés dans leur corps tranſparent plus ou moins de temps avant leur émiſſion.

† Ire. SOUS-FAMILLE. *Munis d'organes ciliaires.*

A. Sans queue.

α. Univalves.

ANOURELLE; *anourella.* Teſt poſtérieurement arrondi, antérieurement denté; organes gaſtriques un peu plus voiſins de la partie antérieure que de celle de derrière; organes ciliaires ne formant pas deux Rotifères radiés & complets.

β. Capſulaires.

KÉRATELLE; *keratella.* Teſt antérieurement & poſtérieurement tronqué, muni en arrière de deux dents prolongées en cornes; organes gaſtriques peu diſtincts; organes ciliaires formant deux Rotifères ciliés, complets.

B. Munis de queues.

α. Queue centrale.

TESTUDINELLE; *teſtudinella.* Teſt univalve, recouvrant, en manière de carapace, un corps qui n'en occupe que le milieu, & dans lequel on diſtingue des organes propres à divers uſages; les ciliaires ſe développant de diverſes façons.

β. Queue terminale bifide.

* *Univalves.*

LÉPADELLE; *lepadella.* Teſt en carapace, indifféremment denté ou échancré par-derrière; organes digeſtifs obſcurs, mais rapprochés de la partie antérieure quand ils ſont diſtincts; les ciliaires ne formant pas de Rotifères radiés, complets.

** *Bivalves.*

MYTILINE; *mytilina.* Teſt fendu longitudinalement, ce qui le rend bivalve, antérieurement & poſtérieurement émarginé ou denté; organes digeſtifs très-rapprochés des ciliaires, qui ne ſe développent point en Rotifères radiés, complets.

*** *Capſulaires.*

SQUATINELLE; *ſquatinella.* Teſt entourant le corps, antérieurement arrondi en chaperon, qui couvre les organes ciliaires, poſtérieurement muni de deux prolongemens en cornes; queue articulée, profondément biſide.

BRACHION; *brachionus.* Teſt tranſparent, capſulaire, antérieurement denté ou ſimplement émarginé, poſtérieurement foraminé, pour donner paſſage à une queue rétractile, fiſſée; organes gaſtriques centraux, les ciliaires ſe développant en deux Rotifères radiés, complets.

γ. Queue terminale ſimple.

SILIQUELLE; *ſiliquella.* Teſt capſulaire, bilobé inférieurement, & donnant paſſage à une queue ondoyante, terminée en une pointe, antérieurement mutique; organes gaſtriques fort viſibles, les ciliaires ſe développant en deux Rotifères radiés, complets.

†† IIe. SOUS-FAMILLE. *Où l'on n'a pas encore reconnu d'organes ciliaires ou rotifères.*

A. *Univalves.*

SQUAMMELLE; *ſquammella.* Teſt ou carapace poſtérieurement obrond, antérieurement échancré; queue terminale, profondément biſide, inarticulée.

B. *Bivalves.*

COLURELLE; *colurella.* Teſt bivalve, antérieurement tronqué, avec deux tentacules; queue terminale, viſiblement articulée, terminée par deux ſoies.

C. *Capſulaires.*

SILURELLE; *ſilurella.* Partie poſtérieure du corps ſenſiblement articulée, terminée par une queue double; bouche antérieure, centrale, accompagnée de deux tentacules latéraaux terminés par une ſoie.

Nous dirons ici, ſupplémentairement, un mot ſur le genre Anourelle, dont l'article eſt déjà paſſé, & nous ajouterons que les eſpèces qui la compoſent ſont les quatre premiers Brachions de Muller, déjà décrits dans le premier volume de ce Dictionnaire, ſous le nom de *Brachions ſtrié, écaille, pèle & bipâle.* (B. DE St. VINCENT.)

BRAINSTONE.

Nom du *Madrepora mæandrites* (*Meandrina labyrinthica* de Lamk.) en Angleterre.

BRECHITES.

Guettard dans ſes Mémoires (*tom. III, p.* 418) a donné ce nom à des foſſiles voiſins des Alcyons, que l'on a quelquefois déſignés, mais à tort, ſous les noms de *Goupillon de mer* ou d'*Arroſoir.* Ne ſeroit-ce pas plutôt des polypiers aſtéroïdes, voiſins du genre LYMNORÉE? *Voyez* ce mot.

BRISSE.

Klein & Leske ont propoſé ce genre dans la famille des Ourſins. M. de Lamarck l'a réuni aux Spatangues. Les *Briſſi* de Davila, le *Briſſus* d'Ariſtote, n'en diffèrent point; ils ont tous un ou pluſieurs ſillons plus ou moins marqués. Il n'en eſt pas de même des Briſſoïdes. *Voyez* ce mot.

BRISSOÏDES ou BRISSITES.

Genre d'Ourſin propoſé par Klein, dans ſon ouvrage ſur les Echinodermes, & qui n'a point été adopté par M. de Lamarck. Il diffère des Briſſes par le teſt, qui n'eſt point ſillonné. Les Briſſoïdes, ainſi que les Briſſes, appartiennent aux Spatangues.

BRONTIES.

Des Ourſins portent ce nom dans *Mercati*.

BULBIPARES.

On a donné ce nom à des animaux de la claſſe des Polypes à polypiers, qui ſemblent quelquefois ſe reproduire par des eſpèces de tubercules ou de bourgeons que l'on a comparés à des bulbes, & qui naiſſent ſur la ſurface de leur corps. Malgré cette apparence, je doute qu'il exiſte de véritables animaux bulbipares. Avant de les regarder comme tels, il faudroit s'aſſurer ſi ces bulbes ou bourgeons n'auroient pas été produits par quelques œufs ou autres corpuſcules reproductifs, qui ſe ſeroient attachés à la ſurface du polypier, après avoir été rejetés par le polype.

BURSAIRE; *burſaria*.

Ce genre appartient à la première famille des Microſcopiques, à celle qui ſe compoſe d'animaux très-ſimples, dépourvus d'organes extérieurs, de poils & de cornes. Il avoit déjà été traité dans cet ouvrage, mais tel que Muller l'avoit formé, c'eſt-à-dire, compoſé de cinq eſpèces, dont deux, l'*Hirondinella* & le *Globina*, ont cependant des caractères fort différens, puiſque la première ayant le corps cloiſonné, ne l'a pas très-ſimple, & la ſeconde, étant entièrement globuleuſe, ne l'a point aplati ou membraneux.

Les caractères du genre Burſaire, tel que nous l'établiſſons, conſiſtent en un corps ſimple, tranſparent, membraneux, prenant, quand l'animal nage, une forme concave, qui devient en général telle, qu'il préſente la figure d'un capuchon ou d'un petit ſac.

Les Burſaires ſont quelquefois viſibles à l'œil nu, & parviennent conſéquemment à la plus grande taille parmi les Microſcopiques de la première ſection; elles diffèrent des Kolpodes, qui ſont toujours aplatis, en ce que ceux-ci ne ſe creuſent jamais en poche ou en forme de bourſe, ou du moins, d'une manière auſſi ſenſible; des Anibes, en ce que leur corps ne rayonne pas ou ne produit pas de longs prolongemens; enfin des Paramécies, en ce qu'elles ne préſentent jamais le repli ou ſaillie membraneuſe longitudinale qui caractériſe ce dernier genre. Néanmoins, c'eſt des Paramécies & des Kolpodes que les Burſaires ſe rapprochent le plus.

Nous conſervons dans le genre Burſaire, le *B. truncatella*, *n.* 3 (voyez *Dict. n.* 1, *Ill. p.* 23, *pl. VII*, *fig.* 1. 14), le *B. drupella*, *n.* 4 (voy. *Dict. n.* 3, *Ill. p.* 23. *pl. VII*, *fig.* 12—15), & le *B. bullina*, *n.* 5 (voy. *Dict. n.* 2, *Ill. p.* 23, *pl. VII*, *fig.* 5—8).

Nous en retranchons, ainſi qu'il a été dit, le *B. hirondinella*, qui devient le type du genre Hirondinelle (*voyez* ce mot), & le *Globina*, qui rentre naturellement parmi les Volvoces. *Voyez* ce mot.

Nous y ajouterons ſix eſpèces, qui porteront à neuf le nombre des Burſaires connues.

1. Bursaire cucule.

Burſaria (*cuculio*) *ovalis*, *anticè ſubſinuata*, *penè concava*; N.

Kolpoda cuculio; Mull. *Inf.* 106. *pl. XV. fig.* 12—16. *Encyc. vers. Illuſt. p.* 20. *pl. VII. fig.* 13—16.

Il eſt difficile de comprendre comment Muller, obſervateur exact, avoit placé cet animal parmi les Kolpodes, & ſurtout comment il y réunit comme variété un animal fort différent, qui ne peut appartenir à la même eſpèce, & qui ſera notre Burſaire hirudinaire.

La Burſaire dont il eſt ici queſtion eſt ovale, oblongue, ayant ſes bords tranſparens comme du verre, fort mobiles, extenſibles, & ſervant à l'animal comme pour tâter les corps environnans; quand elle s'étend, elle eſt toujours un peu ſinueuſe, au moins ſur un côté, & paroît alors abſolument plate; mais ſa reptation & ſa natation s'opèrent par une contraction qui, la creuſant en deſſous & la bombant en deſſus, avec une petite pointe centrale, lui donne en profil l'aſpect d'un vieux bonnet très-évaſé. On trouve cette eſpèce parmi les lenticules dans l'eau des marais, où elle ſemble ſe plaire dans la ſociété des autres animalcules.

2. Bursaire oblique.

Burſaria (*obliquata*) *ovalis*, *poſticè attenuata*, *rotundata*, *latere obliquata*, *marginibus repandis*, *ſubgibboſa*; N.

Cette eſpèce fort tranſparente, ſurtout vers ſes bords, qu'elle relève quelquefois tout autour, eſt obtuſe aux deux extrémités, mais la poſté-

rieure

rieure eſt ſenſiblement amincie; elle eſt fortement oblíquée ſur le côté gauche & arrondie ſur le côté droit, de manière à préſenter un peu la figure des Oreilles de mer. Tantôt on diroit un petit Pleuronecte, d'autres fois une ſemelle de ſoulier, & quelquefois un capuchon. Elle nage avec une certaine gravité, tâtant autour d'elle avec ſon lymbe, qui eſt très-mobile, les corps qui l'entourent. Nous l'avons rencontrée parmi des Batrachoſpermes qui croiſſent dans la Seine, vers le confluent de la Marne, & ſous le pont de Charentou. Elle n'a point encore été gravée.

6. Bursaire à bec.

Burſaria (*roſtrata*) *anticè mucronata;* N.

Cyclidium roſtratum, ovale, anticè mucronatum; Mull. *Inf. p.* 82. *tom. XI. fig.* 11. 12.

Cyclide roſtré. *Encycl. Vers. Ill. p.* 16. *pl.* 5. *fig.* 11. 12. Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* I. *p.* 425.

Animalcule ovale, plane, très-tranſparent, qui a paru à Muller environné de cils, que nous n'y avons pas retrouvés, & qui le rangeroient non-ſeulement dans un autre genre, mais encore dans un ordre différent. Elle eſt gibbeuſe en deſſus, plate en deſſous, affecte parfois une figure véſiculeuſe, & ſemble teinte en bleuâtre. Elle habite les infuſions végétales.

7. Bursaire pédiculaire.

Burſaria (*pediculus*) *ovale, convexum, ſubtùs planum, anticè & poſticè attenuatum;* N.

Cyclidium pediculus, ovale, convexum, ſubtùs planum; Mull. *Inf. p.* 84. *tom. XI. fig.* 15-17. *Encycl. Vers. Ill. p.* 16. *pl. V. fig.* 15.

Trembley & Roeſel ont les premiers obſervé cette petite eſpèce, qui eſt paraſite des Hydres, dont ces naturaliſtes la regardèrent comme le pou. Petite, atténuée aux deux extrémités, marchant toujours ſur ſon côté aplati, on la croiroit douée de pattes, tant elle court ou gliſſe avec rapidité.

8. Bursaire chryſalide.

Burſaria (*chryſalis*) *ovalis, obtuſiſſima, versùs anticè plicata;* N.

Paramæcium cylindraceum, versùs anticè plicatum, poſticè obtuſum; Mull. *Inf. p.* 90. *pl. XII. fig.* 15—20. *Encycl. Vers. Ill. p.* 17. *pl.* 6. *fig.* 1—5.

Extraite du genre Paramæcie, cette eſpèce, plus groſſe que les précédentes, eſt bien caractériſée par ſa forme, qui eſt ovale-obtuſe, & dont les bords, ſe relevant en conſervant leur épaiſſeur, forment comme une petite auge, dont les deux extrémités ſeroient ſemblables. Dans la natation, elle prend ſouvent cette figure, que nous avons comparée à celle d'une ſemelle dans l'une des eſpèces précédentes. Elle habite communément l'eau de mer en automne.

9. Bursaire hirudinoïde.

Burſaria (*hirudinoïdes*) *elongata, ſubmembranacea, poſticè in cuculo deſinens, attenuata aut plana.*

Kolpoda cuculio, varietas membranacea, anticè producta; Mull. *Inf. p.* 106. *tom. XV. fig.* 17—19. *Encycl. Vers. Ill. p.* 21. *tom. VII. fig.* 17—19.

Cette eſpèce, que Muller avoit confondue avec la première, en eſt fort diſtincte par ſa forme & par ſes habitudes; beaucoup plus alongée dans toutes ſes phaſes, membraneuſe & nageant gravement, elle rappelle l'idée d'une fangſue. Des bulles d'air ſe voient ſur l'un des côtés; elle ne contourne en bourſe ou en pochette que ſa partie poſtérieure, qui alors reſſemble à un petit bonnet phrygien. On la trouve parmi les Lenticules.

(B. de St. Vincent.)

C

CABÉRÉE; *caberea;* Lamx.

Genre de l'ordre des Cellariées, dans la diviſion des Polypiers flexibles celluliſères, établi ſur deux eſpèces nouvelles.

Polypier frondeſcent, cylindrique ou peu comprimé; cellules ſur une ſeule face; face oppoſée ſillonnée; un ſillon longitudinal droit & pinné.

J'ai établi ce genre ſur deux eſpèces de polypiers, qui diffèrent des Cellaires, ainſi que des Criſies, par la ſituation des cellules; des Canda, par le facies & par les fibres, qui réuniſſent tous les rameaux de ces dernières & qui manquent aux Cabérées; enfin, des Acamarchis, par l'abſence des véſicules & des caractères qui les diſtinguent de tous les autres genres.

Les Cabérées offrent des formes bien différentes; l'une eſt dichotome, l'autre eſt pinnée: ce peu d'analogie dans le port m'auroit décidé à en faire deux genres diſtincts, ſans la forme des cellules qui eſt abſolument la même, & ſans la préſence des ſillons qu'elles produiſent ſur la face oppoſée à leur ouverture; caractère diſtinctif de ce genre, qui ne permet pas, dans une diviſion ſyſtématique, de ſéparer les êtres ſur leſquels on peut l'obſerver.

La C. dichotome offre une apparence d'articulation dans les rameaux; ils ſont légèrement cunéiformes entre chaque dichotomie; ce caractère ſe trouve également dans la C. pinnée, mais bien moins ſenſible.

La ſubſtance de ces polypiers eſt plus calcaire que membraneuſe.

Leur couleur eſt un jaune fauve plus ou moins brillant.

Leur grandeur varie de quatre à ſix décimètres.

Ils ne ſont jamais paraſites ſur les plantes marines; c'eſt par des fibres nombreuſes, & non par un empatement, qu'ils ſe fixent ſur les rochers ou les polypiers ſolides de l'Auſtralie.

1. Cabérée pinnée.

Caberea pinnata; Lamx.

Caberea caule pinnato-tereti; ramis teretibus alternis, tranſverſaliter ſtriatis.

— Lamx. *Hiſt. des polyp. p.* 130. *n.* 239.

Une tige pinnée & cylindrique ſupporte des rameaux également cylindriques, garnis de pinnules ou de petits rameaux alternes; les cellules ſont accolées, ordinairement au nombre de deux, & placées ſur la même face; la ſurface oppoſée offre des ſillons tranſverſes correſpondans aux bords des cellules & très-marqués. La couleur de ce polypier eſt jaunâtre; ſa grandeur varie de ſept à huit centimètres (environ 3 pouces). Il ſe trouve dans les mers auſtrales, ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

2. Cabérée dichotome.

Caberea dichotoma; Lamx.

Caberea ramis dichotomis, compreſſis, lateraliter piloſis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 5. *tab.* 64. *fig.* 17. 18.

Cette eſpèce diffère de la première par ſa forme générale; elle ſe diviſe par dichotomies aſſez nombreuſes. Les rameaux ſont comprimés; la ſurface antérieure eſt couverte d'une grande quantité de petites cellules, un peu ſaillantes ſur la face poſtérieure, où elles produiſent un ſillon longitudinal avec des ſillons latéraux & alternes correſpondans aux bords des cellules. Le polypier eſt couvert de poils nombreux, aſſez longs & redreſſés, principalement ſur les côtés des rameaux; ſa couleur eſt un blanc-jaunâtre; ſa hauteur varie de quatre à cinq centimètres (environ 2 pouces). Il habite les côtes de la Nouvelle-Hollande.

CADITE.

Quelques oryctographes ont donné ce nom à des articulations d'Encrines foſſiles, rondes & non anguleuſes.

CADMUS; *cadmus;* N. (Pſychodiées.)

Genre de notre famille des Arthrodiées, d'aſpect totalement végétal, formé aux dépens des Conferves de Linné, que long-temps on regarda comme appartenant toutes uniquement au règne végétal. Ce genre appartient à la tribu que nous avons appelée des *Zoocarpées.* Voyez ce mot & Arthrodiées. (B. de St. Vincent.)

CALAMITES.

Nom donné par Guettard, dans ſes Mémoires, à des Aſtrées, ainſi qu'à des Caryophyllies foſſiles, ſemblables à des tuyaux réunis enſemble, telles que le *Caryophyllia muſicalis* & quelques autres. Doit-on regarder les Calamites comme le polypier, ou comme le moule du polypier? Il eſt impoſſible de répondre à cette queſtion pour la majeure partie de ces productions de l'ancien Monde.

CALLIANIRE; *callianira;* Peron.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, propoſé par Peron, qui le regardoit comme un Mollusque; placé par M. de Lamarck dans la première ſec-

tion des Radiaires mollaſſes, & par M. Cuvier, dans la claſſe des Acalèphes, ainſi que par Schweigger.

Animal libre, gélatineux, tranſparent; à corps cylindracé, tubuleux, obtus à ſes extrémités, augmenté ſur les côtés de deux nageoires oppoſées, lamelleuſes, ciliées en leurs bords. Bouche terminale, ſupérieure? nue, ſubtranſverſe.

Le genre Callianire a été d'abord claſſé par Peron parmi les Mollusques ptéropodes, nus, non tentaculés; M. de Lamarck a démontré que l'organiſation de ces animaux les rapprochant des Béroés, il étoit indiſpenſable de les réunir à ce groupe, & plaçant les Callianires à la ſuite des Ceſtes & avant les Béroés, il y réunit le Béroé hexagone de Bruguière, à cauſe de ſes caractères.

Les Callianires ſont des animaux libres, gélatineux, mollaſſes, tranſparens dans toutes leurs parties. Leur corps eſt vertical dans l'eau, preſque cylindrique, comme tubuleux, obtus aux deux extrémités. Il eſt muni ſur les côtés de deux eſpèces de nageoires oppoſées, qui ſe diviſent chacune en deux ou trois feuillets membraneux, gélatineux, verticaux & fort amples. Ces feuillets ſont très-contractiles, bordés de cils, & égalent preſque, par leur étendue verticale, la longueur du corps.

On peut dire que les deux nageoires lamellifères & ciliées des Callianires, ne ſont que les côtes ciliées & longitudinales des Béroés, mais qui ſont très-agrandies en volume & réduites en nombre dans les Callianires, ou rapprochées & réunies en deux corps oppoſés. Ces animaux, par l'organiſation, n'ont point de rapport avec les Mollusques ptéropodes.

1. Callianire triploptère.

Callianira triploptera; de Lamk.

Callianira pinnis utroque latere trilamelloſis, ciliatis; cirrhis duobus tripartitis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 467. *n.* 1.

Beroe hexagonus; Brug. *Encycl. méth. p.* 176. *n.* 3. *pl.* 90. *fig.* 5. 6.

Voyez l'Encyclopédie pour la deſcription de cette eſpèce, qui ſe trouve dans les mers de Madagaſcar. Beaucoup plus grande que la ſuivante, elle en diffère eſſentiellement par ce caractère, & ſurtout par la préſence des tentacules, qui me portent à regarder comme douteux le rapprochement fait par M. de Lamarck.

2. Callianire diploptère.

Callianira diploptera; Peron.

Callianira pinnis utroque latere bilamelloſis, ciliatis; cirrhis nullis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 467. *n.* 2.

— Peron & Les. *Annal. du Muſ. tom.* 15. *p.* 65. *pl.* 3. *fig.* 16.

Cette Callianire n'a point de tentacules, point d'yeux apparens; elle offre une bouche ſimple & tranſverſale, trois nageoires, dont deux latérales & une caudale. Les branchies, en forme de cils, ſont diſtribuées au pourtour extérieur des nageoires latérales. Elle ſe trouve en troupes nombreuſes dans les mers équatoréales, voiſines de la Nouvelle-Hollande.

CALLIRHOÉ; *callirhoe*; Peron & Lesueur.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, établi par Peron & Lefueur dans la première ſection des Méduſes gaſtriques, adopté par M. de Lamarck & placé dans la deuxième ſection de ſes Radiaires mollaſſes. Schweigger le conſidère comme un ſous-genre, & M. le baron Cuvier comme une Cyanée.

Corps orbiculaire, tranſparent, garni de bras en deſſous, mais privé de pédoncule; le plus ſouvent des tentacules au pourtour; bouche unique, inférieure & centrale; quatre ovaires chenillés à la baſe de l'eſtomac.

Les naturaliſtes à qui nous devons l'établiſſement de ce genre, ne nous ont donné aucun détail ſur l'hiſtoire des animaux qui le compoſent. M. de Lamarck n'ajoute preſque rien; il ſe borne à dire que les Callirhoés, comme tous les genres précédens, ſont dépourvues de pédoncule, mais qu'elles ont des bras ſous l'ombrelle; ce qui les diſtingue éminemment.

L'on ne connoît encore que deux Callirhoés.

1. Callirhoé micronème.

Callirhoe micronema; Per. & Les.

Callirhoe ſubſphærica, brachiis quatuor longiſſimis, latiſſimis; tentaculis breviſſimis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 501. *n.* 1.

— Peron & Lesueur, *Annal. du Muſ. tom.* 14. *p.* 341.

Eſpèce de Méduſaire à ombrelle ſubſphérique, offrant un grand nombre de lignes ſimples à ſon pourtour; des ovaires en forme de cœur, diſpoſés en un carré, avec quatre bras très-longs, très-larges, aplatis, ſubſpatuliformes & velus. Le rebord feſtonné eſt garni d'une multitude de tentacules exceſſivement courts & comme ſoyeux. La couleur eſt hyaline, avec quelques légères taches bleues; la grandeur varie de quatre à cinq centimètres (1 pouce & demi à 2 pouces). Elle ſe trouve ſur la côte nord-oueſt de la Nouvelle-Hollande.

2. Callirhoé baſterienne.

Callirhoe baſteriana ; Per. & Les.

Callirhoe orbicularis, plana convexaque, ad marginem tentaculis longis inæqualibus ; ſubtùs brachiis quatuor acutis.

— Per. & Lesueur, *Annal. du Muſ. tom.* 14. *p.* 342.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 501. *n.* 1.

Medusa æquora ; Gmel. *Syſt. nat. pag.* 3153. *n.* 4.

— O. Fabr. *Fn. Groenl. p.* 364. *n.* 357.

— *Encycl. méth. pl.* 94. *fig.* 4. 5.

L'ombrelle de cette Callirhoé eſt orbiculaire, aplatie, polymorphe. Elle poſſède quatre ovaires diſpoſés en forme de croix, quatre bras alongés & pointus ; ſon rebord entier eſt garni d'un grand nombre de longs tentacules & marqué d'un cercle rouge ; ſa couleur eſt hyaline ; ſa grandeur varie de quatre à cinq centimetres (1 pouce & demi à 2 pouces). Elle ſe trouve ſur les côtes de Hollande ; Danemarck, *Muller ;* Groenland, *Fabricius.*

CALLOPILOPHORE.

Donati, dans ſon *Hiſtoire de la mer Adriatique*, a donné ce nom à l'Acétabulaire à bords entiers, originaire de la Méditerranée. *Voyez* Acétabulaire.

CAMPANULAIRE ; *campanularia ;* de Lamk.

M. de Lamarck, dans ſon *Hiſtoire naturelle des Animaux ſans vertèbres*, a donné ce nom à un genre de Sertulariées, que j'avois nommé *Clytie* dans mon premier *Mémoire ſur les Polypiers*, en 1810 ; il y réunit le *Sert. dichotoma* de Linné, que je regarde comme une *Laomédée*. Voyez Clytie.

CANDA ; *canda ;* Lamk.

Genre de l'ordre des Cellariées, dans la diviſion des polypiers flexibles celluliſères.

Polypier frondeſcent, flabelliforme, dichotome ; rameaux réunis par de petites fibres latérales & horizontales ; cellules alternes, accolées, placées ſur une ſeule face & point ſaillantes.

J'ai donné à ce genre le nom de *Canda ;* c'eſt celui d'une jeune Malaiſe, citée dans le Voyage de Peron & Leſueur ; ces naturaliſtes ont rapporté cette élégante Cellariée des côtes de Timor. La deſcription ne peut peindre que d'une manière imparfaite le port agréable de ce polypier & l'effet que font les rameaux, peu diviſés, preſque toujours dichotomes, & réunis par des fibres latérales & horizontales, qui lient entr'elles toutes les parties de cette jolie production polypeuſe.

Dans l'état frais, les couleurs doivent être très-vives ; la deſſiccation leur a enlevé leur éclat, & en a fait diſparoître pluſieurs.

Ce genre diffère des Cabérées & des Acamarchis par la forme des cellules & des rameaux ; il a beaucoup plus de rapport avec les derniers qu'avec les premiers ; cependant il s'en diſtinguera toujours par la forme des cellules.

La ſubſtance eſt membraneuſe, cornée, un peu crétacée & friable.

La grandeur varie de trois à quatre centimètres.

Par l'élégance de ſon port, elle peut ſervir à faire des tableaux pour orner les cabinets des curieux.

Canda arachnoïde.

Canda arachnoides ; Lamk.

Canda frondeſcens, dichotoma, rigida, flabelliformis ; ramis per fibrillas laterales & horizontales inter ſe conjunctis.

— Lamk. *Hiſt. polyp. p.* 132. *n.* 241. *pl.* 2. *fig.* 6. a. B. C. D.

— Lamk. *Gen. polyp. p.* 5. *tab.* 64. *fig.* 19—22.

Le genre Canda n'étant compoſé que d'une ſeule eſpèce, je n'ajouterai rien à ſa deſcription. Elle ſe trouve ſur les côtes de l'île de Timor.

CAPILLARIE ; *capillaria ;* Zeder.

Genre de vers inteſtinaux, établi par Zeder. M. Rudolphi l'a adopté en modifiant ſes caractères, & a changé ſon nom en celui de *Trichoſoma*. Voyez ce mot.

CAPROCHETTA.

Donati, dans ſon *Hiſtoire de la mer Adriatique*, donne ce nom à un genre de production marine qui, dit-il, « ne produit qu'un ſeul rang de baies ovales ſur un pédicule qui leur tient lieu de calice. » D'après cette deſcription, je ne doute point que ces êtres n'appartiennent aux polypiers flexibles celluliſères.

CAPSALA.

Genre de vers inteſtinaux établi par M. Boſc, & que M. Rudolphi a réuni à celui qu'il a appelé *Triſtome*. Voyez ce mot.

CAPSTONE.

Les Anglais donnent ce nom aux foſſiles des genres *Fongite* & *Clypeaſtre ;* l'un appartenant à l'ordre des Polypiers caryophyllaires, & l'autre à l'ordre des Echinodermes pédicellés, famille des Ourſins.

CAPSULAIRE ; *capſularia ;* Zeder.

Genre de vers inteſtinaux propoſé par Zeder

pour placer quelques vers nématoïdes qui ſe trouvent ſous le péritoine de certains poiſſons. M. Rudolphi ne l'a point adopté, & en a claſſé les eſpèces parmi les Filaires & les Aſcarides. *Voyez* ces mots.

Capsulaire; *capſularia*; polyp.

M. Cuvier, dans ſon *Tableau élémentaire de l'Hiſtoire naturelle des Animaux*, a donné ce nom à un genre de polypiers flexibles qui n'a pas été adopté; il ne le cite même point dans ſon dernier ouvrage.

Capsulaire; *capſularia*; polyp.

Ooken a donné ce nom aux polypes du genre Coryne. *Voyez* Coryne glanduleuse, article Coryne.

Capsulaire.

Une Térébratule foſſile a été ainſi nommée par quelques oryctographes.

CARICOÏDE.

Guettard figure & décrit ſous ce nom des polypiers foſſiles, que je claſſe dans la diviſion des Polypiers ſarcoïdes. Ils ſont ſphériques, avec un trou rond plus ou moins profond à leur partie ſupérieure. Des oryctographes les ont regardés comme des Madrépores, d'autres comme des Figues pétrifiées ou foſſiles.

CARYBDÉE; *carybdea*; Per. & Les.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, établi par Peron & Leſueur dans la première ſection de leurs Méduſes gaſtriques, claſſé par M. de Lamarck parmi ſes Radiaires méduſaires, & regardé par M. Cuvier comme un Rhizoſtome.

Corps orbiculaire, convexe, ou conoïde en deſſus, concave en deſſous, ſans pédoncule, ni bras, ni tentacules, mais ayant des lobes divers à ſon bord.

On diſtingue facilement les Carybdées des Phorcynées par les appendices ou les lobes particuliers & divers qui bordent leur limbe; & quoique les unes & les autres n'aient ni pédoncules, ni bras, ni tentacules, la forme générale des Carybdées eſt déjà plus compoſée que celle des Phorcynées, & ſemble annoncer le voiſinage des Equorées. On n'en connoît encore que deux eſpèces.

1. Carybdée périphylle.

Carybdea periphylla; Per. & Les.

Carybdea conica, umbonata, ſubtùs cava, limbo lobis foliiformibus aucto.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 496. *n.* 1.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 332. *n.* 11.

— Voyez *Ann. tom.* 14. *pl.* 5. *fig.* 1. 2. 3.

Elle offre une ombrelle ſubconique, avec le rebord découpé en ſeize folioles triangulaires & pétiolées, dont huit ſont réunies par paires; l'eſtomac eſt très-large à ſa baſe, très-aigu à ſon ſommet, & d'une couleur de brun-capucin. La largeur de cette Méduſe varie de cinq à ſix centimètres (environ 2 pouces); elle habite l'Océan atlantique équatoréal.

2. Carybdée marſupiale.

Carybdea marſupialis; de Lamk.

Carybdea conoïdea, crumeniformibus, margine lobis quatuor linearibus diſtantibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 496. *n.* 2.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 333. *n.* 12.

Meduſa marſupialis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3154. *n.* 8.

—— Planc. *Conch. rar. p.* 41. *tab.* 4. *fig.* 5.

Cette eſpèce, originaire de la Méditerranée, a été figurée & décrite pour la première fois par Plancus, ſous le nom d'*Urtica ſoluta marſupium referens*; Gmelin l'a réunie au genre Méduſe de Linné, & Peron & Leſueur l'ont placée dans le genre Carybdée, adopté par M. de Lamarck. Elle offre une ombrelle ſemi-ovale, crumeniforme, à rebord entier, garni de quatre appendices tentaculoïdes, très-gros & très-courts. Sa largeur varie de trois à quatre centimètres (environ 18 lignes): elle n'eſt pas rare ſur les côtes de France.

CARYOPHYLLAIRES; *caryophyllariæ*; Lamx.

Ordre de la ſection des Polypiers lamellifères, dans la diviſion des Polypiers entièrement pierreux & non flexibles.

Polypiers à cellules étoilées & terminales, cylindriques, turbinées ou épattées, parallèles ou non parallèles, ſimples ou rameuſes, iſolées ou en groupes, jamais à parois communes.

Tels ſont les caractères de l'ordre des Caryophyllaires, polypiers faciles à diſtinguer des autres lamellifères, avec leſquels on les a confondus. Cet ordre eſt compoſé des genres Caryophyllaire, Turbinolopſe, Turbinolie, Cyclolite & Fongie. Il diffère des Méandrinées, des Aſtraires & des Madréporées par la forme des cellules étoilées, par celle des lames, par celle du polypier en général, & par quelques autres caractères moins eſſentiels.

Pluſieurs Caryophyllaires ſemblent libres, c'eſt-à-dire, que l'on n'aperçoit ni empatement, ni aucune partie qui ait adhéré à une maſſe ſolide quelconque; cette apparence eſt-elle réelle, & peut-il exiſter des polypiers madréporiques ſans point d'attache? Je ne le penſe pas. En effet, ſi ces

polypiers étoient libres, ils jouiroient de la faculté locomotive, ils pourroient se fixer ou se mouvoir à leur choix; ou bien, jouets des vagues & des courans, exposés aux balotemens des flots agités par les plus petits mouvemens, ils rouleroient sur le fond de la mer, & seroient jetés sur le rivage avant qu'ils eussent pu acquérir une foible partie de leur grandeur. Les polypes pourroient-ils vivre, se nourrir, se développer au milieu de ce mouvement continuel, eux que la plus petite cause fait rentrer dans leurs cellules étoilées? Si quelques-uns de ces polypiers jouissent de la faculté locomotive, ne faut-il pas les séparer des autres Caryophyllaires? doit-on les considérer comme des Mollusques à coquilles internes? Leur organisation s'oppose à un rapprochement aussi intime. Quel est donc le moyen que le naturel emploie pour fixer les Turbinolies, les Cyclolites, les Fongies, que M. de Lamarck regarde comme libres? Cette question est moins difficile à résoudre qu'on ne le pense. Considérons d'abord les Caryophyllies: il en existe de simples à étoiles de trois à quatre centimètres de diamètre, & dont le pédoncule a au plus, un à deux millimètres de largeur. Elles ne diffèrent presque point de quelques Turbinolies que je possède. Elles ont un pédicelle bien marqué; donc les Turbinolies ne sont pas libres; il en est à peu près de même des Cyclolites & des Fongies; au centre organique ou géométrique de la partie inférieure de ces polypiers, l'on observe un point d'une forme particulière, environné de lignes concentriques: rien ne nous dit que le polypier soit interne, si l'on peut se servir de cette expression en parlant de ces êtres. Au reste, que les Caryophyllaires s'attachent de cette manière ou d'une autre, je ne pourrai jamais considérer comme des animaux libres, des êtres dépourvus de tout organe pour résister à un mouvement qui leur seroit imprimé, ou nécessaire pour se transporter d'un lieu dans un autre.

Les Caryophyllaires varient beaucoup dans leur forme, ainsi que dans leur grandeur: les polypes qui les construisent sont inconnus, & l'on ne sait que le peu que nous en a appris M. Lesueur, dans les deux ou trois descriptions qu'il nous donne; elles sont trop peu étendues pour être d'aucune utilité pour la science.

Les Caryophyllaires vivantes s'observent dans les mers des trois Mondes; en Europe on ne commence à les trouver que vers le quarante-huitième degré de latitude, plus au nord elles n'existent pas. Les Caryophyllaires fossiles se rencontrent dans tout les pays où il y a des productions marines antédiluviennes.

CARYOPHYLLES.

Nom donné par quelques auteurs aux polipiers fossiles du genre Caryophyllie. *Voyez* ce mot.

CARYOPHYLLIE; *caryophyllia*; DE LAMX.

Genre de l'ordre des Caryophyllaires, auquel il sert de type; il appartient aux Lamelliferes dans la division des Polypiers entièrement pierreux; M. de Lamarck l'a établi aux dépens des Madrépores de Linné.

Polypier pierreux, fixé, simple ou rameux, à tige & rameaux subturbinés, striés longitudinalement, & terminés chacun par une cellule lamellée en étoile.

Les Caryophyllies forment un genre bien circonscrit dans ses caractères, quoiqu'il se rapproche beaucoup des Turbinolies ainsi que des Turbinoloplies, mais les caractères qui les séparent sont assez distincts pour empêcher de les confondre.

Ces polypiers s'élèvent en tiges simples ou rameuses; ils forment des touffes plus ou moins épaisses, ou bien ils ne présentent qu'une seule cellule isolée, portée sur un tronc qui varie depuis la forme cylindrique jusqu'à celle d'un cône renversé, à sommet aigu; quelquefois plusieurs cellules sont réunies par leur base; leur nombre n'est jamais considérable. Quelle que soit la forme du polypier, il se termine toujours par une cellule, ce qui lui donne une apparence tronquée; il en est de même de ses divisions. Les tiges de plusieurs Caryophyllies sont fasciculées, rapprochées & comme agglomérées en faisceau; rarement elles sont paralleles & simples; toutes les fois qu'elles sont un peu longues, elles se ramifient, & les rameaux se mêlent & se croisent dans tous les sens.

La surface de ces polypiers est striée longitudinalement; leur base est toujours adhérente par un empatement plus ou moins étendu.

Les polypes sont encore peu connus; Donati est le premier qui en fasse mention; il dit qu'ils ont une bouche polygonale, entourée d'appendices qui se terminent en pince de crabe; à l'orifice se trouve un corps à huit rayons oscillatoires, que Donati nomme leur tête.

La bouche polygonale paroît n'être que l'ouverture terminale d'un fourreau membraneux, bordée d'appendices rayonnans & en forme de pince. Quant au corps à huit rayons oscillatoires, aperçu à l'orifice de cette ouverture, M. de Lamarck pense que c'est celui même du polype; les rayons sont ses tentacules.

Cette description me semble entièrement idéale & sans vraisemblance; un animal ainsi organisé ne se rapporte à aucun polype connu, & diffère complétement de ceux que M. Lesueur a décrits en Amérique. *Voyez* leur description aux articles des CARYOPHYLLIES SOLITAIRE & ARBUSTE.

La grandeur des Caryophyllies varie depuis quelques millimètres jusqu'à celle de plusieurs mètres. Elles se trouvent dans toutes les mers tempérées & chaudes; sur nos côtes, elles com-

mencent à paroître vers les 47 & 48° lat. N., au large, & par trente braſſes de profondeur au moins; elles ſont plus communes à meſure que l'on ſe rapproche des pays chauds. Ces polypiers foſſiles ſont répandus dans preſque toutes les formations marines, principalement dans les ſecondaires, où ils forment quelquefois des maſſes énormes.

Il eſt facile de confondre certaines Aſtroïtes avec quelques Caryophyllies, lorſque l'on n'obſerve point leur organiſation. Dans les premières, les cellules ne ſont jamais nombreuſes, & ſemblent creuſées dans une maſſe. Dans les ſecondes, les cellules ſont rameuſes, rarement parallèles, plus ou moins ſéparées, & ſtriées à leur ſurface. Les Aſtroïtes n'ayant jamais une étoile iſolée, ne peuvent ſe prendre pour des Caryophyllies de la première ſection.

M. de Lamarck les a diviſées en deux ſections; nous ſuivrons cet auteur célèbre, & non ceux du *Dictionnaire des ſciences naturelles*, qui ont propoſé trois ſections : la première renferme les eſpèces à polypier ſimple; la deuxième, les eſpèces dont les polypiers ſont réunis & forment une ſorte de croûte; la troiſième, les eſpèces dont les cellules ſont diviſées ou rameuſes.

Guettard a fait connoître un grand nombre de Caryophyllies foſſiles qu'il eſt difficile de décrire ſur les figures données par cet auteur, à cauſe des détails qui n'y ſont pas aſſez caractériſés; on les voit dans les planches 21=26=34=35=36 37=38=39=57=58, &c. Je crois devoir me borner à les indiquer, laiſſant à ceux qui les poſſèdent en nature à en donner de bonnes deſcriptions.

§. Ier. *Tiges ſimples, ſoit ſolitaires, ſoit faſciculées.*

1. Caryophyllie gobelet.

Caryophyllia cyathus; Sol. & Ellis.

Caryophyllia ſimplex, ſolitaria, clavato-turbinata; ſtellâ concavâ; centro papilloſo.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 226. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 48. *tab.* 28. *fig.* 7.

Madrepora cyathus; Sol. & Ellis, *p.* 150. *n.* 3. *tab.* 28. *fig.* 7.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3757. *n.* 6.

Madrepora antophyllum; Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 24.

Ce polypier ſe préſente en forme de cône renverſé; la partie ſupérieure, évaſée, turbinée, offre une étoile compoſée de quarante lames de différentes grandeurs; le centre eſt couvert de petits mamelons; la baſe eſt aſſez large, irrégulière, & le cône qu'elle ſupporte eſt preſque toujours un peu flexueux, principalement dans ſa partie inférieure.

La Caryophyllie gobelet eſt d'une couleur blanche & d'une ſubſtance très-dure; ſa grandeur varie de quatre à ſix centimètres (18 à 30 lignes). L'étoile dépaſſe rarement trois centimètres de diamètre; ſes bords ſont toujours arrondis.

Quelques auteurs l'ont regardée comme la Caryophyllie rameuſe dans ſon premier âge; elle en diffère par trop de caractères, pour pouvoir être confondue avec cette dernière.

Elle eſt commune dans la Méditerranée, ſur les côtes de France, d'Italie, &c. &c.

2. Caryophyllie géant.

Caryophyllia gigantea; Lesueur.

Caryophyllia foſſilis, arcuatim conica, longitudinaliter ſtriata, tranſverſim ſulcata.

— Lesueur, *Mém. du Muſ. tom.* 6. *p.* 296.

Cette Caryophyllie a la forme d'un cône arqué, ſtrié longitudinalement, avec de légers bourrelets tranſverſes. La ſection offre, vers la baſe, des cloiſons tranſverſes, d'où naiſſent les lamelles. Ces lamelles ſe diviſent dichotomiquement en allant vers le bord. Cette diviſion a également lieu du bas vers le ſommet. Les lamelles ſont aſſez épaiſſes; elles ſont jointes entr'elles par des cloiſons celluleuſes, obliques, arquées, moyennes & irrégulières quand on les voit dans la ſection verticale; mais, conſidérées tranſverſalement, elles ſont aſſez régulières, & diminuent vers le bord, de manière que les plus larges ſont au centre.

Quand elles ſont dépourvues de leurs croûtes extérieures, & que les petites cellules ſont à découvert, on pourroit les prendre pour des portions d'os.

Elle ſe trouve foſſile à Waren, à trente milles d'Utica, aux États-Unis.

3. Caryophyllie cornicule.

Caryophyllia cornicula; Lesueur.

Caryophyllia foſſilis, ſimplex, corniculata, ſtriata, tranſverſim undulata, ad apicem dilatata; ſtellâ concavâ, lamellis denſatis.

— Lesueur, *Mém. du Muſ. tom.* 6. *p.* 297.

Cette Caryophyllie ſe préſente iſolée, en tige ſimple, ſans apparence de baſe pour ſe fixer, d'une forme corniculée, ſtriée longitudinalement, avec de légères ondulations tranſverſes.

L'extrémité ſupérieure eſt large, à bord mince; l'étoile plus ou moins concave, à rayons ſerrés.

On en rencontre beaucoup de roulées ſur le bord du lac Erié. Les individus plus parfaits ſont renfermés dans les bancs les plus compactes, qui ſont partie de ceux à Térébratules.

Elle a environ ſix centimètres de hauteur

(2 pouces), & ſe trouve près du lac Érié, dans le Kentuckey.

Nota. J'ai preſque copié en entier les deſcriptions des trois eſpèces précédentes dans le Mémoire de M. Leſueur, intitulé : *Deſcription de pluſieurs animaux appartenant aux polypiers lamelliſères ;* il le termine par un article ſur les Caryophyllites des États-Unis. On les trouve dans pluſieurs localités, mêlés avec beaucoup d'autres corps marins, tantôt dans un calcaire gris rouſſâtre, ſans Térébratules, tantôt avec un grand nombre de ces mollusques dans le calcaire bleu du lac Érié; il en exiſte encore dans d'autres roches.

4. Caryophyllie ſolitaire.

Caryophyllia ſolitaria ; Leſueur.

Caryophyllia ſolitaria, teres, brevis, truncata; ſtellâ orbiculatâ, 15—16 *lamellis majoribus, denticulatis.*

— Leſueur, *Mém. du Muſ. tom.* 6. *p.* 273. *pl.* 15. *fig.* 1. a. b. c.

Le polypier eſt cylindrique, court, tronqué, empaté à ſa baſe, légèrement ſtrié au ſommet, & terminé par une étoile formée par quinze à ſeize lames principales, placées entre de plus petites; les unes & les autres denticulées.

L'animal de cette Caryophyllie offre vingt-deux tentacules, courts, obtus, d'une couleur diaphane, & parſemés de petites taches d'un blanc mat. Onze de ces tentacules ſont dirigés en haut, & les autres obliquement. Les premiers ſont terminés à leur ſommet par une tache annulaire rouſſe, avec un point blanc au centre. L'ouverture linéaire centrale eſt marquée de chaque côté par trois lignes noirâtres, venant de l'intérieur, & ſe terminant au bord de cette ouverture. De cette bouche naiſſent des rayons qui ſe prolongent entre les tentacules. Le diſque peut s'élever en cône. La bouche ſe dilate & renverſe ſes lèvres ſur les côtés, de manière à former un étranglement entr'elle & le ſommet du cône.

Quand l'animal ſort de ſon polypier, on obſerve, au-deſſous de la baſe des tentacules, les piliers ou lamelles gélatineuſes, qui correſpondent & s'emboîtent entre les rayons denticulés de l'étoile du polypier.

A l'ouverture centrale, on ne voit point les plis ou bourrelets longitudinaux que l'on remarque dans quelques autres animaux de la même claſſe.

Les petites taches d'un blanc mat, particulières aux tentacules tournés en haut, pourroient bien être de petits ſuçoirs analogues à ceux dont les tentacules des Actinies ſont pourvus.

Cette Caryophyllie eſt iſolée parmi les autres corps marins. Sa petiteſſe eſt ſans doute la cauſe qu'elle n'a pas été décrite par les naturaliſtes.

L'animal eſt d'une couleur rouſſe diaphane. Il rentre en entier dans le fond de ſon étoile.

Le polypier eſt rouſſâtre à ſa partie ſupérieure quand il eſt frais, & griſâtre à l'état ſec.

Il habite les plages de la Guadeloupe.

5. Caryophyllie alongée.

Caryophyllia elongata ; Defrance.

Caryophyllia foſſilis, ſimplex, teres, ſubfuſiformis, truncata, tranſverſè ſtriato-annuloſa, lamellis 72 *mamelluliferis.*

— Guett. *Mém. tom.* 3. *p.* 467. *pl.* 26. *fig.* 6.

— Defrance, *Dict. des ſciences nat. p.* 193. *n.* 4.

Polypier ſimple, conique, très-alongé, cerclé, à étoile de vingt-ſept millimètres (1 pouce) de diamètre, & compoſée de ſoixante-douze lames hériſſées de petits mamelons. Longueur, dix centimètres (3 pouces 8 lignes). On a trouvé cette eſpèce dans la ci-devant Lorraine.

6. Caryophyllie de Chaumont.

Caryophyllia Calvimontii ; Defrance.

Caryophyllia foſſilis, ſimplex, elongato-conica, ſtricta ; ſtellâ lævitèr umbilicatâ, 2 *pollicem latâ,* 60 *ferè lamellis alternatim majoribus.*

— Guett. *Mém. tom.* 3. *p.* 463. *pl.* 25. *fig.* 1—5.

Caryophyllie tronquée ; Defrance, *Dict. des ſciences nat. p.* 193. *n.* 3.

Polypier ſimple, alongé, ſubcylindrique, ſe terminant, à ſa partie ſupérieure, par une étoile plate, qui a quelquefois plus de cinquante-quatre millimètres (2 pouces) de diamètre. Elle eſt compoſée d'environ ſoixante lames, qui ſont marquées par des ſtries ſur toute la ſurface extérieure du polypier. Longueur, ſeize centimètres (6 pouces). Cette eſpèce exiſte dans les carrières de Chaumont, près de Verdun. On en trouve une autre à peu près ſemblable, mais moins groſſe, à Pfeffingen.

7. Caryophyllie ſtriée.

Caryophyllia ſtriata ; Defrance.

Caryophyllia foſſilis, ſimplex, elongato-conica, tenuiter ſtriata ; ſubſtantiâ ſpongioſâ.

— Defrance, *Dict. des ſciences nat. tom.* 7. *p.* 192. *n.* 1.

Polypier ſimple, un peu courbé, ayant la forme d'un cône très-alongé. Le dehors eſt couvert de fines ſtries longitudinales; les lames qui garniſſent l'intérieur ne ſont pas diſpoſées comme dans beaucoup d'autres eſpèces : au lieu d'être ſimples & diſpoſées en étoile, de la circonférence vers le centre, elles préſentent le tiſſu ſpongieux

de

de certains os. Longueur, cinquante-quatre millimètres (2 pouces); diamètre de la partie supérieure, vingt millimètres (9 lignes). On trouve cette espèce dans le Parlantin.

8. Caryophyllie de Hauteville.

Caryophyllia Altavillensis; Defrance.

Caryophyllia fossilis, conica, arcuata, lævis; stellâ ampliſſimâ, 60 ferè lamellis.

— Defrance, *Dict. des sciences nat. tom.* 7. *p.* 192. *n.* 2.

Polypier simple, conique, un peu courbé & uni en dessus. L'étoile par laquelle il est terminé est très-évasée & composée de soixante lames environ. Longueur, trente-trois millimètres (15 lignes); diamètre à sa partie supérieure, vingt-sept millimètres (1 pouce).

On trouve cette espèce dans les falunières de Hauteville, département de la Manche.

9. Caryophyllie tronquée.

Caryophyllia truncata; Lamx.

Caryophyllia fossilis, simplex, teres, superne plana, ferè truncata, longitudinaliter fortè striata, præcipuè in parte superâ.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 85. *tab.* 78. *fig.* 5.

Caryophyllie fossile, simple, cylindrique, d'un diamètre presqu'égal dans toute sa longueur; elle est terminée par une étoile plane; la surface est fortement striée, principalement dans sa partie supérieure; les stries semblent liées par des bourrelets transversaux assez nombreux & parallèles. La hauteur de ce fossile varie de quatre à cinq centimètres (environ 20 lignes). Son diamètre, deux à deux centimètres & demi (environ 1 pouce). Il se trouve dans le terrain à polypiers des environs de Caen. Il y est rare en bon état.

10. Caryophyllie pulmonée.

Caryophyllia pulmonea; Lesueur.

Caryophyllia fossilis; substantiâ internâ tenuiter fibrosâ, pulmone assimili.

— Lesueur, *Mém. du Mus. tom.* 6. *p.* 297.

La section de cette Caryophyllie offre un tissu serré, fin, semblable à un poumon. Au centre, & dans la direction de l'axe, il y a plusieurs cloisons transverses éloignées les unes des autres, & entr'elles sont d'autres cloisons serrées, qui diminuent en se rapprochant vers le bord, où elles sont très-fines & petites. Elles se dirigent également vers le haut. Leur forme est plutôt arrondie que carrée.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale.

11. Caryophyllie caliculaire.

Caryophyllia calycularis; de Lamk.

Caryophyllia aggregata; stellis cylindraceis, è crustâ fixâ surrectis, brevibus fuscis, excavatis, centro prominulo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 226. *n.* 2.

Madrepora calycularis; Pall. *Elench. zooph. p.* 318. *n.* 186.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3768. *n.* 57.

— Cavol. *Polyp. mar. tab.* 3. *fig.* 1—5, & 3. *p.* 248.

Elle se présente en masses informes, couvertes de cellules cylindriques de la grosseur d'une plume d'oie, distinctes, & quelquefois plus rapprochées, réunies ensemble par une substance poreuse; elles sont simples, courtes, atténuées inférieurement, & se terminent par une étoile cratériforme, à limbe saillant. Le centre est garni de petits tubercules, ou semble rongé. Les lamelles décroissent vers le limbe de l'étoile; elles sont crénelées, alternativement plus grandes & plus petites.

La couleur de cette Caryophyllie est cendrée, & brun-verdâtre lorsqu'elle est vivante; sa substance est très-poreuse. Elle se trouve dans la Méditerranée, sur les côtes de France.

12. Caryophyllie tronculaire.

Caryophyllia truncularis; de Lamk.

Caryophyllia aggregata; cylindris crassis, extùs reticulatis, crustâ lamellosâ connexis; stellis margine radiatim striato.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 226. *n.* 3.

M. de Lamarck, dans la description de cette espèce, dont il ignore l'habitation, se borne à dire que ses cylindres sont des billots courts, épais, fasciculés, munis en dehors de stries longitudinales lamelleuses, dont les interstices sont occupés par des stries transverses plus petites.

13. Caryophyllie fasciculée.

Caryophyllia fasciculata.

(Vulg. l'Œillet.)

Caryophyllia fasciculata; cylindris clavato-turbinatis, longiusculis, è crustâ surrectis, divergentibus; stellarum lamellis exsertis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 226. *n.* 4.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 48. *tab.* 30. *fig.* 1. 2.

Madrepora fasciculatis; Sol. & Ellis, *p.* 151. *n.* 5. *tab.* 30. *fig.* 1. 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3770. *n.* 69.

— Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 28.

— *Caryophyllites;* Pallas, *Elench. p.* 313. *n.* 183.

Cette Caryophyllie, commune dans les collections, offre une croûte blanche, pierreuſe, inégale, un peu convexe irrégulièrement; elle eſt couverte de nombreux cylindres diſtincts, preſque droits, la plupart comprimés, un peu ſillonnés, plus étroits à la baſe, preſque tronqués, & terminés par des étoiles concaves à lamelles entières, beaucoup plus ſaillantes d'un côté que de l'autre, alternativement grandes & petites.

La couleur eſt très-blanche, la ſubſtance dure; la grandeur du polypier varie; les cellules s'élèvent rarement à deux centimètres (8 à 9 lignes); leur groſſeur égale celle d'une plume d'oie dans leur plus grand diamètre.

Elle habite l'Océan indien & ſe trouve foſſile en Europe.

Nota. Parmi les nombreux ſynonymes que Gmelin cite pour cette eſpèce, il a oublié celui de Solander & d'Ellis.

14. Caryophyllie aſtréenne.

Caryophyllia aſtræata; de Lamk.

Caryophyllia incruſtans, convexa, glomerato-globoſa; cylindris breviſſimis, truncatis, è cruſtâ ſurrectis; lamellis ſtellarum margine eminentioribus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 227. *n.* 5.

An Madrepora muſicalis? Esper, *Zooph. tom.* 1. *tab.* 30. *fig.* 1.

Cette Caryophyllie eſt très-diſtincte de la ſuivante, quoique voiſine par ſes rapports. Ses cellules cylindracées, extrêmement courtes au-deſſus de la croûte commune, ne ſont pas turbinées comme dans la Caryophyllie faſciculée. Des cloiſons lamelleuſes tranſverſes ne les uniſſent point comme dans la Caryophyllie muſicale, mais un empatement utriculaire, partout égal.

On la croit originaire de l'Océan indien.

15. Caryophyllie muſicale.

Caryophyllia muſicalis.

Caryophyllia aggregata, cylindris truncatis, diſtinctis, ſuprà cruſtam prominulis, & infrà per membranas tranſverſas & cruſtaceas contextis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 227. *n.* 6.

Madrepora organum; Pall. *Elench. zooph. p.* 317. *n.* 185.

Madrepora muſicalis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3769. *n.* 62.

— Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 30. *fig.* 2.

— Guett. *Mém.* 3. *tab.* 33.

— Ellis, *Act. angl. vol.* 53. *p.* 432. *tab.* 20. *fig.* 14. (Bona.)

Eſpèce aſſez rare, formant une maſſe compoſée de cylindres de la groſſeur environ d'une plume de cygne, rapprochés preſque parallèlement, néanmoins diſtincts & réunis par des membranes pierreuſes, tranſverſales. Les cylindres ſouvent très-longs, ſimples, ſont atténués inférieurement; pluſieurs ont ſix angles. La ſurface de la maſſe eſt couverte d'une croûte commune inégale, de laquelle ſemblent ſortir les cylindres, terminés par des étoiles planes, à ſix lamelles, rarement neuf ou douze, réunies au centre, placées entre des lamelles plus courtes.

Cette eſpèce, qui paroît devoir acquérir une grandeur conſidérable, habite l'Océan indien; on la trouve foſſile ſur les côtes d'Irlande, d'après Borlaſe & M. de Lamarck. Guettard l'indique dans les carrières de Moleſme, département de la Côte-d'Or; ces foſſiles ſont-ils de la même eſpèce que la Caryophyllie muſicale?

16. Caryophyllie flexueuſe.

Caryophyllia flexuoſa.

Caryophyllia ceſpitoſa; cylindris ramoſis, flexuoſis, ſubcoaleſcentibus, in faſciculum rotundatum aggregatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 227. *n.* 7.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 49. *tab.* 32. *fig.* 1.

Madrepora flexuoſa; Linn. *Amœn. acad.* 1. *p.* 96. *tab.* 4. *fig.* 13. *n.* 5.

— Soll. & Ellis, *tab.* 32. *fig.* 1. *optima, ſed abſque deſcript.*

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3770. *n.* 68.

— Esper, *Zooph. ſuppl.* 2. *tab.* 6.

Cette eſpèce ſe préſente en maſſe arrondie, couverte de cylindres nombreux, courts, un peu rameux, très-flexueux & comme coudés, s'anaſtomoſant quelquefois enſemble, & couverts, juſqu'à une petite diſtance de l'extrémité, d'une ſorte de drap marin granuleux. Les étoiles ſont concaves, avec le limbe un peu arrondi. La groſſeur des rameaux égale en général celle d'une plume de cygne, ſur une longueur de quatre centimètres au plus (18 lignes). Ce polypier habite la Méditerranée, & peut-être l'Océan indien.

Obſervation. Solander & Ellis, ainſi que Pallas, ont réuni les *Madrepora flexuoſa* & *ceſpitoſa* de Linné; cependant les premiers n'ont donné aucune explication de leur planche 32, qui repréſente ſi parfaitement le *Caryophyllia flexuoſa.* Gmelin, Boſc & M. de Lamarck les ont ſéparés avec raiſon, à cauſe des caractères qui diſtinguent ces deux eſpèces. Gmelin, dans ſa phraſe deſcriptive, dit: *ſtellis convexis ſtriatis;* la figure les repréſente concaves: Linné l'indique dans la mer Baltique, & M. de Lamarck dans l'Océan indien, mais avec un point de doute;

pent-on regarder ces différences & ces localités si éloignées comme trop peu eſſentielles pour que l'on doive s'y arrêter, d'autant que Linné, Pallas M. de Lamarck gardent le ſilence ſur la forme des étoiles, & que Gmelin eſt ſujet à commettre des erreurs?

17. CARYOPHYLLIE arbuſte.

Caryophyllia arbuſcula; LESUEUR.

Caryophyllia ramoſa; ramis teretibus flexuoſis, ſtriatis; ſtellæ margine denticulatis, 30-32 lamellis alternatim majoribus.

— LESUEUR, *Mém. du Muſ. tom.* 6. *p.* 275. *pl.* 15. *fig.* 2. a. b. c. d.

La tige de ce polypier eſt preſque droite, rameuſe, à rameaux irrégulièrement contournés, cylindriques, ſtriés, ayant environ deux lignes de diamètre. L'étoile eſt compoſée de trente à trente-deux lames denticulées, alternativement grandes & petites, & correſpondant à des ſtries dentelées à l'extérieur & de grandeur inégale.

L'animal eſt diſcoïde, actiniforme, à bords garnis de trente à trente-deux tentacules coniques, auſſi longs que le diamètre de l'étoile du polypier. Ils ſont roux & verts, avec une tache blanche à leur extrémité, & couverts de petits tubercules ou ſuçoirs analogues à ceux des Actinies.

Quand l'animal ſe développe & ſort de ſa cavité alvéoïde, il élève ſon diſque en cône tronqué, terminé par une ouverture ronde ſans lèvres renverſées; il tient ſes tentacules étendus, dirigés les uns en bas, les autres en haut. Deſſous ſe voient les lamelles gélatineuſes qui embraſſent celles de l'étoile.

La groſſeur de ce polypier égale celle d'une plume d'oie; ſa longueur varie de quinze à dix-huit centimètres (environ 7 pouces). Il ſe plaît dans les endroits ſablonneux. Sa délicateſſe a ſans doute déterminé ſes habitudes, & lui fait préférer les lieux où il a moins à craindre pour ſon exiſtence.

Il habite les côtes de l'île Saint-Thomas.

18. CARYOPHYLLIE arboreſcente.

Caryophyllia arborea.

Caryophyllia dendroïdes; ramis obliquis, ſubpinnatis, aſcendentibus, brevibus, cylindraceo inæqualibus.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 228. *n.* 11.

— LAMX. *Gener. polyp. p.* 50. *tab.* 38, *& tab.* 32. *fig.* 3—8.

Madrepora ramea; GMEL. *Syſt. nat. p.* 3777. *n.* 93.

Madrepora ramea; PALL. *Elench. zooph. p.* 302. *n.* 176.

— SOL. *& ELLIS*, *p.* 155. *n.* 17.

— TOURN. *Inſt. tab.* 340.

— ESPER, *Zooph.* 1. *tab.* 9 *& tab.* 10. A.

C'eſt l'eſpèce la plus grande de ce genre; elle s'élève, ſuivant quelques auteurs, à un mètre & demi, & même au-delà (5 à 6 pieds), avec des tiges de la groſſeur du bras. Quelles que ſoient ſes dimenſions, elle eſt peu rameuſe; ſes rameaux irrégulièrement cylindriques, à ſtries profondes & un peu ondulées, alongés & diffus, ſupportent d'autres rameaux très-courts, preſque latéraux & preſqu'alternes, ce qui donne une apparence pennée aux principales branches. Les étoiles ſont compoſées de lamelles irrégulières, très-flexueuſes, preſque rameuſes, couvertes d'aſpérités & ſe confondant dans un axe celluleux.

L'animal paroît jaune, tacheté de rouge.

Le polypier ſe trouve dans la Méditerranée; en Afrique, *Shaw*; en Norwège, *Linné*; en Portugal & ſur les côtes de Jerſey, *Pallas*; ſur les côtes du Finiſtère, *Bonnemaiſon*, de qui j'en ai reçu un bel individu. La même eſpèce peut-elle vivre dans des localités ſi différentes? J'en doute, & je crois que l'on a confondu trois eſpèces entr'elles; je ne les ai réunies que faute de beaux individus pour les décrire avec exactitude.

Nota. Solander dans Ellis, dit que les figures 3—8, tab. 32, ſont copiées ſur la planche 4, p. 105, vol. 47 des *Tranſactions philoſophiques*; ces figures ont été priſes d'abord dans l'*Hiſtoire de la mer Adriatique* de Donati, tab. 7, p. 50, & non tab. 6, p. 53, comme le cite Pallas, & d'après lui Gmelin & Boſc. Elles repréſentent un animal ſi ſingulier, & tellement compliqué dans ſon organiſation, que je ſuis tenté de le regarder comme un effet de l'imagination de l'auteur. Imperati, Marſilli ſurtout & Shaw paroiſſent avoir obſervé le polype de cette Caryophyllie, mais ils ne nous en ont laiſſé aucune deſcription propre à nous éclairer, & ce qu'ils diſent peut ſe réduire à ces mots; c'eſt un animal gélatineux, de couleur jaune, avec des taches rouges, dont la bouche? eſt environnée de filamens.

19. CARYOPHYLLIE en buiſſon.

Caryophyllia cespitoſa.

Caryophyllia faſciculata; ramis cylindraceis, ſtriatis, ſcabriuſculis, flexuoſis, hinc coalſcentibus; ſtellis concavis, lamellis æqualibus.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 228. *n.* 8.

— LAMX. *Gener. polyp. p.* 49. *tab.* 31. *fig.* 5. 6.

Madrepora flexuosa ; Sol. & Ellis, *p.* 151. *n.* 6. *tab.* 31. *fig.* 5. 6.

Madrepora flexuosa ; Pall. *Elench. zooph. p.* 313. *n.* 184.

— *cespitosa ;* Gmel. *Syst. nat. p.* 3770. *n.* 67.

— *fasciculatis ;* Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 29.

Cette Caryophyllie forme des masses, souvent très-grandes, entièrement composées de rameaux nombreux, cylindriques, longs, flexueux, très-rarement droits & parallèles, distincts, striés, s'anastomosant quelquefois entr'eux, de la grosseur en général d'une petite plume d'oie; les rameaux latéraux, d'abord divergens & plus petits, se redressent ensuite. Étoiles concaves, composées de lamelles alternativement grandes & petites : les premières se réunissent à un axe central; leur nombre varie de douze à seize.

Ce joli polypier n'est pas rare dans les collections; il habite la Méditerranée & se trouve quelquefois fossile.

20. Caryophyllie antophylle.

Caryophyllia antophyllum.

Caryophyllia fasciculata ; ramis elongatis, clavatis, corniformibus, lævigatis, subflexuosis, erectis, hinc coalescentibus ; stellarum lamellis inclusis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 228. *n.* 9.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 49. *tab.* 29.

Madrepora antophyllites; Sol. & Ellis, *p.* 151. *n.* 4.

— Esper, *Suppl.* 1. *tab.* 72.

Antophyllum saxum; Rumph. *Amb. VI. p.* 245. *tab.* 87. *fig.* 4.

Belle espèce de Caryophyllie à rameaux nombreux, fasciculés, en forme de cornes renversées, ou de longs entonnoirs légèrement flexueux & redressés, presque lisses, s'anastomosant quelquefois ensemble, & d'une longueur qui varie de quatre à six centimètres (environ 2 pouces). Les étoiles, profondément concaves, n'offrent point de lamelles saillantes; elles ont six à douze millimètres de diamètre; leur limbe est arrondi & comme renversé en dedans.

Ce polypier habite la mer des Indes.

Nota. M. de Lamarck cite avec un point de doute l'*Antophyllum saxum* de Rumphius, *Amb. VI, p.* 245, *tab.* 87, *fig.* 4; Ellis cite la même figure sans point de doute; Gmelin, dans son *Systema naturæ*, rapporte ce même synonyme au *Madrepora ramea*, espèce entièrement distincte de la Caryophyllie antophyle. Le point de doute mis par M. de Lamarck, doit être effacé, ou bien son *Caryophyllia antophyllum* n'est point le *Madrepora antophyllites* de Solander & Ellis.

21. Caryophyllie cornigère.

Caryophyllia cornigera ; de Lamk.

Caryophyllia laxè ramosa ; ramulis lateribus elongatis, arcuatis, infundibuliformibus, ascendentibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 228. *n.* 10.

Madrepora ramea, var. Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 10.

La Caryophyllie cornigère, regardée comme espèce particulière par M. de Lamarck, & par Esper comme une variété de la Caryophyllie en arbre, se distingue de cette dernière & de l'Antophylle par plusieurs caractères. Elle est lâchement rameuse; ses rameaux sont alongés, en forme d'entonnoir ou de corne renversée, un peu courbés à leur origine, ensuite redressés. Elle ne diffère donc de la Caryophyllie antophylle que par ses ramifications, beaucoup moins serrées. M. de Lamarck croit qu'elle habite l'Océan indien.

22. Caryophyllie fastigiée.

Caryophyllia fastigiata.

Caryophyllia erecta, dichotoma, fastigiata ; ramis crassis, striato-angulatis ; stellis margine plicatis ; lamellis integerrimis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 228. *n.* 12.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 50. *tab.* 33.

Madrepora fastigiata ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3777. *n.* 92.

— Pall. *Elench. zooph. p.* 301. *n.* 175.

— Sol. & Ellis, *p.* 152. *n.* 8.

— Esper, *Suppl.* 1. *tab.* 82.

Var. B. *Madrepora capitata;* Esper, *Suppl.* 1. *tab.* 81.

— Seba, *Thes. III. tab.* 109. *fig.* 1.

Belle Caryophyllie bien figurée dans Solander & Ellis; elle a quelquefois un pied de hauteur sur une largeur presqu'égale. Ses rameaux subdichotomes & fastigiés, ou en cime, égalent au moins la grosseur du doigt, dans leur plus petite partie, ils sont cylindriques inférieurement & peu sillonnés, & se terminent par des étoiles presque turbinées, presque régulières, à lamelles alternativement grandes & petites, & très-entières; caractère essentiel qui distingue cette espèce de la suivante.

Je ne connois point la variété B.

Elles se trouvent, l'une & l'autre, dans les mers de l'Amérique méridionale.

23. Caryophyllie anguleuſe.

Caryophyllia anguloſa.

Caryophyllia fuſtigiata, dichotoma, vel ceſpitoſa; ramis brevibus, erectis; ſtellis irregularibus, turbinato-anguloſis, lamellis dentatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 229. *n.* 13.

Madrepora anguloſa; Pall. *Elench. zooph. p.* 299. *n.* 174.

— Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 8.

— Seba, *Theſ. III. tab.* 109. *fig.* 6.

Var. B. *Stellis margine patulis, echinatis.*

— Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 7?

— Seba, *Theſ. III. tab.* 109. *fig.* 2. 3.

Var. C. *Limbo ſtellarum explanato, ſinuato.*

— Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 25.

— Seba, *Theſ. III. tab.* 109. *fig.* 4.

Ce polypier forme une maſſe courte, épaiſſe, auſſi large que haute, à rameaux groſſièrement dichotomes, un peu plus gros vers l'extrémité; leur ſurface eſt couverte de ſtries longitudinales, dentées, beaucoup moins ſaillantes ſur le tronc; les étoiles ſont terminales & en cime, concaves, turbinées, polymorphes, poreuſes au centre. Les lamelles ſont alongées & preſqu'anguleuſes, droites, ſaillantes au-deſſus des bords, correſpondant aux ſtries, avec les bords dentés ou déchirés, variant dans leur grandeur dans la proportion 1, 2, 3, 2, 1, 2, 3, &c.

Cette Caryophyllie eſt commune dans les mers d'Amérique.

Nota. Je crois inutile de décrire les variétés que je cite d'après M. de Lamarck, & à cauſe des auteurs qui les ont figurées; je les crois plutôt individuelles que conſtantes.

24. Caryophyllie ſinueuſe.

Caryophyllia ſinuoſa.

Caryophyllia ceſpitoſa, ramis brevibus, ſuperne dilatato-compreſſis, ſinuoſis; ſtellis elongatis, compreſſis, flexuoſis, echinatiſſimis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 229. *n.* 14.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 50. *tab.* 34.

Madrepora anguloſa, var. γ; Sol. & Ellis, *p.* 153. *tab.* 34.

— *criſtata;* Esper, *Zooph.* 3. *p.* 150. *tab.* 26.

Cette Caryophyllie forme une maſſe aſſez grande, plus large que haute, compoſée de pluſieurs rameaux ſimples, très-courts, irrégulièrement comprimés, plus larges au ſommet qu'à la baſe, & terminés par une ſeule étoile alongée ou comprimée & ſinueuſe, ſouvent anguleuſe, toujours irrégulière; les lames ſont très-ſaillantes, épineuſes ou fortement dentées & comme crêtées. La longueur des étoiles varie de deux à quinze centimètres, & même au-delà (1 à 6 pouces), ſur une largeur qui ne dépaſſe jamais trois centimètres (environ 1 pouce).

Ce polypier habite les mers d'Amérique, *de Lamarck;* les côtes de la Chine, *Eſper* & *Gmelin.*

Nota. Il diffère du *Madrepora ſinuoſa* décrit par Solander & Ellis, *p.* 160. *n.* 35.

25. Caryophyllie chardon.

Caryophyllia carduus.

Caryophyllia cymoſa, dichotoma; ramis parùm numeroſis, craſſiſſimis, ſulcato-muricatis; ſtellis ſimplicibus, regularibus, maximis, orbiculatis; lamellis ſerrato-dentatis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 2. *p.* 229. *n.* 15.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 50. *tab.* 35.

Madrepora carduus; Sol. & Ellis, *p.* 135. *n.* 10. *tab.* 35.

— Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 25. *fig.* 2, & *tab.* 7?

— Seba, *Theſ. III. tab.* 108. *fig.* 4. = *tab.* 109. *fig.* 5. = *tab.* 110. *fig.* 4 & *fig.* 6. A. = *tab.* 111. *fig.* 9.

Une groſſe tige courte & cylindrique, à baſe arrondie, ſe diviſant en rameaux ſimples, ou une ſeule fois dichotomes, & ſe terminant tous à la même hauteur, caractériſe cette belle eſpèce. Les rameaux, cylindriques comme la tige, ſont couverts, comme elle, de tubercules alongés, preſqu'épineux, ſitués en lignes longitudinales, correſpondant aux lames des étoiles; ils ſe dilatent au ſommet & ſe terminent par des étoiles orbiculaires, à bords arrondis, ombiliquées & garnies de grandes lames fortement dentées; leur diamètre varie de trois à cinq centimètres (environ 2 pouces).

La hauteur de ce polypier eſt de quinze à vingt centimètres (6 à 8 pouces). Il ſe trouve dans les mers d'Amérique.

Nota. Malgré l'autorité de Solander, je crois que le *Madrepora lacera* de Pallas n'eſt point une variété du *Madrepora carduus*, & ce n'eſt qu'avec doute que j'ai cité Pallas. Gmelin ne fait aucune mention du *Caryophyllia carduus.*

Il exiſte dans les collections un grand nombre de Caryophyllies nouvelles; les limites de cet ouvrage m'empêchant de les décrire, j'ai dû me borner à celles dont les auteurs font mention.

CARYOPHYLLITES.

C'eſt ainſi que la plupart des naturaliſtes ont

nommé & nomment encore les polypiers fossiles du genre Caryophyllie. *Voyez* ce mot.

CARYOPHYLLÆUS, CARYOPHILLINUS, CARYOPHYLLUS.

Noms latins du genre Géroflé, de la classe des Vers intestinaux. *Voyez* Géroflé.

CARYOPHYLLOÏDES.

Les Caryophyllées fossiles portent ce nom dans plusieurs ouvrages. M. Bosc dit qu'on les trouve en général avec les Ammonites dans les terrains argileux de seconde formation. Le terrain à polypiers des environs de Caen & le banc bleu, que l'on regarde avec raison comme une variété de calcaire à oolithes brunes, en renferment de bien caractérisés. M. de Gerville m'en a envoyé du département de la Manche; M. Bonnemaison, de celui du Finistère; M. Louyrette, des environs de Tours. Je pourrois citer beaucoup d'autres localités qui prouvent que les Caryophylloïdes se trouvent dans presque tous les terrains où il existe des fossiles marins.

CASSIDES.

Nom donné à une section des Catocystes, classe de la famille des Oursins, dans l'ouvrage de Klein sur ces animaux.

CASSIDULE; *cassidulus;* de Lamk.

Genre de l'ordre des Échinodermes pédicellés de M. Cuvier, adopté par lui & établi par M. de Lamarck dans sa section des Échinides.

Corps irrégulier, elliptique, ovale ou subcordiforme, convexe ou renflé, garni de très-petites épines.

Cinq ambulacres bornés & en étoile.

Bouche subcentrale; anus au-dessus du bord.

Les Cassidules seroient des Clypéastres, si elles n'avoient l'anus évidemment au-dessus du bord, & par-là véritablement dorsal. Quelques Spatangues qui ont l'anus élevé dans le bord, pourroient être considérés également comme ayant l'anus au-dessus du bord; cependant ce seroit à tort, car, dans ces Oursins, l'anus est situé dans le haut d'une facette marginale, mais n'est pas réellement au-dessus du bord.

C'est avec les Nucléolites que les Cassidules ont le plus de rapport, & peut-être devroit-on les réunir en un seul genre. Elles n'en diffèrent effectivement que par les ambulacres, lesquels sont bornés dans les Cassidules, tandis que, dans les Nucléolites, ils ne le sont pas. Mais sur les individus fossiles, il n'est pas toujours aisé de déterminer ce caractère des ambulacres.

L'on ne connoît encore qu'un petit nombre d'espèces de Cassidules presque toutes fossiles.

1. Cassidule scutelle.

Cassidulus scutella; de Lamk.

Cassidulus ellipticus, convexus, maximus; ambulacris quinis, ad latera transversim striatis; ano supra marginem.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 35. *n.* 1.

— Defrance, *Dict. tom.* 7. *p.* 226.

— Knorr, *vol. II. tab.* E. 111.

Grande & belle espèce de Cassidule, ayant la forme d'un Clypéastre, & dont les ambulacres, au nombre de cinq, sont striés transversalement sur les côtés; elle est elliptique, convexe & longue d'environ neuf centimètres sur huit centimètres de largeur (3 pouces & demi sur 3 pouces). Elle a été trouvée dans le Véronais, ce qui lui avoit fait donner le nom de *Cassidulus Veronensis* par M. Defrance.

2. Cassidule de Richard.

Cassidulus Richardi; Lamk.

Cassidulus obovatus, posticè latior, spinis minimis obsitus; vertice excentrico, prominulo, subcarinato; ano ovato transverso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 35. *n.* 2.

— *Encycl. méth. pl.* 143. *fig.* 8. 9. 10.

Cette espèce est ovale, plate en dessous, assez bombée en dessus, un peu échancrée à son bord postérieur; la bouche est un peu plus en arrière qu'en avant. L'étoile est composée de cinq ambulacres; les deux postérieurs beaucoup plus longs que les trois antérieurs. Leur point de réunion est placé au tiers de la longueur & marqué par quatre petits trous formant un carré. La longueur de cet Oursin dépasse rarement trois centimètres (environ 1 pouce). Peron & Lesueur l'ont rapporté de la baie des Chiens-Marins dans la Nouvelle-Hollande; la même espèce a été trouvée longtemps avant dans l'Océan des Antilles, près de Spanis-Town, par le célèbre botaniste Richard, à qui je l'ai consacrée, pour remplacer les deux noms de Cassidule australe & des Caraïbes que lui avoit donnés M. de Lamarck dans deux de ses ouvrages, d'autant qu'il est douteux que la Cassidule de Peron soit la même que celle de Richard.

3. Cassidule pierre de Crabe.

Cassidulus lapis cancri; de Lamk.

Cassidulus ovato-ellipticus, convexus; ambulacris quinis in stellam dorsalem radiantibus; ore quinquelobo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 35. *n.* 3.

— *Encycl. méth. pl.* 143. *fig.* 6. 7.

Echinus lapis cancri; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3201. *n.* 106.

— Leske *apud Klein, p.* 256. *tab.* 49. *fig.* 10. 11.

— Faujas, *Mont. de Saint-Pierre de Maëſt. pl.* 30. *fig.* 1.

La forme de cette Caſſidule eſt ovale elliptique; le dos préſente une étoile à cinq rayons terminés en pointe & formés par les ambulacres; au centre ſe trouvent quatre petits trous formant un carré. La bouche eſt au centre d'une légère concavité unie à cinq lobes aigus, environnée de petits points tuberculeux. La grandeur de cette eſpèce dépaſſe rarement deux centimètres (environ 8 lignes). Elle ſe trouve foſſile dans la Montagne de Saint-Pierre de Maëſtricht.

4. Cassidule aplatie.

Caſſidulus complanatus; de Lamk.

Caſſidulus ellipticus, planulatus, aſſulato-maculoſus; aſſulis ſeriatis è vertice quinque poro radiantibus; ambulacris quinque breviuſculis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 85. *n.* 4.

Elle eſt elliptique, aplatie, à peine un peu convexe ſur le dos, parquetée & élégamment panachée de taches ſériales & rayonnantes; elle ſe rapproche beaucoup de l'*Echinus patellaris*, & ſe trouve foſſile à Grignon.

5. Cassidule lenticulée.

Caſſidulus lenticulatus; Defrance.

Caſſidulus pumilus, marginibus lateralibus infernè ſeriatim punctatis.

— Defrance, *Dict. tom.* 7. *p.* 227. *n.* 3.

Cette Caſſidule eſt remarquable par ſa petiteſſe & par les deux rangées de trous placés en deſſous & près des bords latéraux; ils ont dû ſervir de points d'attache à des épines plus groſſes que celles du reſte du teſt. Elle a au plus huit millimètres de longueur (environ 3 lignes & demie). On la trouve à Parnes, près de Giſors.

CASSIOPÉE; *caſſiopea;* Per. & Les.

Genre de Méduſe de l'ordre des Acalèphes libres, établi par Peron & Leſueur, adopté par MM. Cuvier & de Lamarck. Ce dernier a réuni aux Caſſiopées les Ocyroés de Peron, dont M. Cuvier ne parle point, & les a placées dans la ſeconde diviſion de ſes Radiaires méduſaires.

Corps orbiculaire, tranſparent, muni en deſſous de quatre, huit ou dix bras très-compoſés, arboreſcens, polychotomes, branchiophores? & cotyliſères, qui leur ſont attachés par un ou pluſieurs pédoncules gros & courts, entre leſquels ſont des ouvertures que l'on regarde comme des bouches.

Les Caſſiopées ſont des Méduſes à pluſieurs bouches, ayant ſous l'ombrelle un ou pluſieurs pédoncules gros & courts, ſuivant MM. Cuvier & Blainville, d'où partent quatre, huit ou dix bras, & quelquefois pluſieurs petits. M. de Lamarck prétend que ces animaux manquent de pédoncules & de tentacules; en cela il a ſuivi l'opinion de Peron & Leſueur. N'ayant jamais vu ces animaux, je ne peux dire de quel côté ſe trouve la vérité.

Les Caſſiopées ſont tantôt aplaties, tantôt plus ou moins convexes en deſſus. Le nombre de leurs bouches paroît être en rapport avec celui de leurs bras. La grandeur de ces animaux eſt quelquefois très-conſidérable; il en exiſte dans les mers chaudes & tempérées des deux Mondes. Quoique les eſpèces paroiſſent aſſez nombreuſes, il y en a peu de connues.

1. Cassiopée linéolée.

Caſſiopea lineolata; de Lamk.

Caſſiopea hemiſphærica, lineolis 20 divaricatis intùs radiata; margine ſubcrenato; brachiis quatuor baſi unitis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 511. *n.* 1.

Ocyroé linéolée; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 355. *n.* 81.

Cette Méduſe, regardée par M. de Lamarck comme une Caſſiopée, a été décrite par Peron & Leſueur comme type d'un genre nouveau, que ces naturaliſtes avoient nommé *Ocyroé*, & auquel ils avoient donné pour caractère d'avoir *quatre bouches, quatre ovaires diſpoſés en forme de croix, & quatre bras ſimples confondus à leur baſe.* M. Cuvier ne fait aucune mention de ce genre, que M. de Lamarck n'a pas adopté.

La Caſſiopée linéolée préſente une ombrelle hémiſphérique à rebord légèrement feſtonné. Vingt lignes intérieures, très-fines, partent du centre de l'ombrelle, & vont, en divergeant, ſe terminer à ſon pourtour. Couleur hyalino-bleuâtre, avec des ovaires bruns. Grandeur, environ cinq centimètres (20 lignes).

Elle a été trouvée ſur les côtes de la terre de Witt.

2. Cassiopée dicuphile.

Caſſiopea dicuphila; Per. & Les.

Caſſiopea hemiſphærica, ad periphæriam dentata, centro crucigera; brachiis octo ramoſo-polychotomis cotyliferis.

— Per. & Les. *Ann. du Muſ. tom.* 14. *p.* 356. *n.* 82.

Caſſiopée théophile; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 511. *n.* 2.

Cette eſpèce offre une ombrelle hémiſphérique, tuberculeuſe en deſſus, dentelée à ſon pourtour & marquée à ſon centre d'une croix blanchâtre. Elle poſſède quatre bouches, huit bras, avec des cotyles olivaires pédicellés & blanchâtres. Son diamètre varie de cinquante-cinq à ſoixante centimètres (environ 2 pieds). Sa couleur eſt un brun roux. Elle habite près des îles de l'Inſtitut, à la terre de Witt.

3. Cassiopée Forskaël.

Caſſiopea Forskalea ; Per. & Les.

Caſſiopea orbicularis, depreſſa, pallidè maculoſa, margine crenata: brachiis octo corymbiferis albidis ; cotylis ſubfoliaceis.

— Peron & Lesueur, *Ann. tom.* 14. *p.* 356. *n.* 85.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 511. *n.* 3.

Belle Caſſiopée dédiée au célèbre Forskaël ; ſon ombrelle eſt orbiculaire, aplatie, feſtonnée à ſon rebord & marginée en deſſus de taches polymorphes de couleur pâle. Elle a huit bouches, huit bras corymbifères & blanchâtres, avec des cotyles aplatis en forme de folioles, d'un bleu pourpre liſeré de blanc, réunis en une ſorte de houpe au centre des bras & diſſéminés à leur ſurface. La couleur générale de cette Méduſe eſt brun marron vif. Sa grandeur varie de quinze à trente centimètres (6 à 12 pouces). Elle habite la Mer-Rouge & les côtes de l'île de France.

4. Cassiopée Borlaſe.

Caſſiopea Borlaſea ; Per. & Les.

Caſſiopea orbicularis, planulata, margine dentata ; brachiis octo elongatis, perfoliato-lamelloſis ; oribus octonis ſemi-lunatis.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 357. *n.* 84.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 511. *n.* 4.

Meduſa octopus ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3157. *n.* 27.

— Borlase, *Cornw. p.* 258. *pl.* 25. *fig.* 15. 16. 17.

Très-grande eſpèce à ombrelle orbiculaire, aplatie, liſſe, feſtonnée à ſon rebord. Elle a huit bouches ſemi-lunaires, huit bras perfoliés dans leur longueur, trièdres à leur pointe. A leur centre ſe trouvent vingt-quatre cotyles polymorphes réunis en une ſorte de houppe. La couleur de cette Caſſiopée eſt hyaline, quelquefois verdâtre, avec le rebord bleu. Sa grandeur varie de ſoixante à ſoixante-dix centimètres (24 à 26 pouces). Elle habite les côtes de Cornouailles & dans la Manche.

5. Cassiopée Andromède.

Caſſiopea Andromeda.

Caſſiopea hemiſphærica, margine crenata ; brachiis octo teretibus, ramoſiſſimis, frondoſis.

Meduſa Andromeda ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3157. *n.* 30.

— Forsk. *Fn. arab. p.* 107. *n.* 19. *tab.* 31.

— *Encycl. méth. pl.* 91.

Très-belle eſpèce de Méduſe que M. de Lamarck croit que l'on doit rapporter au genre Caſſiopée. Son ombrelle eſt hémiſphérique, crénelée à ſon pourtour, marquée de rayons blancs, & au centre d'une croix noire. Les bras ſont au nombre de huit, blanchâtres & de la groſſeur d'une plume d'oie à leur baſe. Sa couleur eſt un brun hyalin. Sa grandeur (ſuivant les figures), ſix à huit centimètres (environ 3 pouces). Elle eſt très-commune dans la Mer-Rouge.

6. Cassiopée frondeſcente.

Caſſiopea frondoſa.

Caſſiopea orbicularis, planulata, margine decem-lobata ; brachiis decem ramoſo-frondoſis cotyliferis ; cotylis pedicellatis.

— De Lam. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 512. *n.* 5.

Caſſiopea Pallas ; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 357. *n.* 85.

Meduſa frondoſa ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3157. *n.* 26.

— Pall. *Spic. zool.* 10. *p.* 29. *tab.* 2. *fig.* 1. 2. 3.

— *Encycl. méth. pl.* 92. *fig.* 1.

L'ombrelle de cette Caſſiopée eſt orbiculaire, aplatie, liſſe, marquée de taches polymorphes d'un blanc opaque, avec dix échancrures profondes à ſon pourtour. Elle a dix bouches & dix bras parſemés de cotyles blancs, aplatis & pédicellés. Sa couleur n'eſt pas connue. Sa grandeur varie de ſix à ſept centimètres (2 pouces à 2 pouces & demi). Elle habite la mer des Antilles.

CATENAIRE ; *catenaria ;* de Savign.

Genre de polypiers de la diviſion des flexibles, appartenant aux Cellariées, figuré par M. de Savigny dans le grand ouvrage ſur l'Egypte. C'eſt le même que le genre *Eucratea*, adopté par les naturaliſtes, & que j'avois propoſé en 1810. *Voyez* Eucratée.

CATÉNIPORE ; *catenipora.*

Genre de polypiers de l'ordre des Tubiporées, dans la diviſion des polypiers entièrement pierreux & tubulés, établi par M. de Lamarck & placé par lui dans la ſection des polypiers foraminés. M. Cuvier a adopté ce genre.

Polypier foſſile, pierreux, compoſé de tubes parallèles,

parallèles, inférés dans l'épaiſſeur de lames verticales, anaſtomoſées en réſeau.

Les polypiers de ce groupe ont été regardés comme des Millépores par Linné, & comme des Tubipores par Gmelin. M. de Lamarck en a fait, avec raiſon, un genre particulier, auquel il a donné le nom de *Caténipore*, à cauſe de la ſituation des tubes polypeux; mais je doute que ces foſſiles appartiennent à l'ordre de ſes polypiers foraminés, ainſi qu'à mon ordre des Tubulés. Je ſerois tenté de les regarder, d'après leur deſcription, plutôt comme des Actinaires de la diviſion des Polypiers ſarcoïdes, parce que leur ſurface inférieure n'a aucune reſſemblance avec la ſupérieure; que cette dernière paroît poreuſe, & que les lames ſaillantes renfermant les tubes ont plus de rapports avec des lames oſculées qu'avec des lames à cellules polypifères. Au reſte, pour décider cette queſtion, il faudroit obſerver ces êtres vivans dans les mers, peut-être qu'alors mon hypothèſe me paroîtroit erronée.

L'on n'a trouvé les Caténipores que dans l'état foſſile, & l'on n'en connoît encore que deux eſpèces. M. Defrance en indique une troiſième aux environs de Caen; je crois qu'il a pris l'*Eunomia radiata* (*voyez* ce mot) pour un Caténipore.

1. Caténipore eſcharoïde.

Catenipora eſcharoïdes; de Lamk.

Catenipora tubulis longis, parallelis, ſeriatis, ſubdepreſſis, in laminas anaſtomoſantes connexis; oſculis ovalibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 207. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 65.

Millepora catenulata; Linn. *Amœn. acad.* 1. *p.* 103. *tab.* 4. *fig.* 20.

Tubipora catenulata; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3753. *n.* 2.

— Knorr, *Petr.* 2. *tab. F IX. fig.* 1—3.

— Parkins, *Foſſ. tom.* 2. *tab.* 3. *fig.* 4—6. — *Suppl. tab.* 6. a. *fig.* 1. 2.

Cette eſpèce offre une maſſe compoſée de lames droites & ſaillantes, formant un réſeau à mailles irrégulières; ſur le bord l'on obſerve des pores ou des ouvertures de cellules tuberculeuſes, parallèles & égales entr'elles.

Elle ſe trouve foſſile ſur les bords de la mer Baltique.

Nota. La figure 4 de la table F IX de Knorr doit former, je crois, une eſpèce diſtincte, que l'on pourroit nommer *Catenipora tubuloſa*, à cauſe des tubes bien diſtincts qui forment les parois des cavités ou des oſcules.

Il y a erreur dans les citations de Knorr par M. de Lamarck.

2. Caténipore axillaire.

Catenipora axillaris; de Lamk.

Catenipora tubulis cylindricis, erectis, breviſſimis, diſtantibus, ſubaxillaribus.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 207. *n.* 2.

Millepora..... Linn. *Amœn. acad.* 1. *p.* 105. *tab.* 4. *fig.* 26.

— Knorr, *Suppl. p.* 157. *tab. VI* fig.* 1.

Dans cette eſpèce, il n'y a que le bord ſupérieur des lames qui ſoit en ſaillie, ſous la forme d'une réticulation rampante ſur la maſſe pierreuſe du polypier.

Elle ſe trouve foſſile ſur le rivage de la mer Baltique. Eſt-elle bien du même genre que la précédente?

Nota. Gmelin, que je n'ai pas cru devoir citer, donne à cette eſpèce le nom de *Tubipora ſerpens*; il en a ſingulièrement embrouillé la ſynonymie & l'a confondue avec le *Tubulipora tranſverſa* de M. de Lamarck, qui en diffère beaucoup. Il décrit le *Millepora tubuloſa* d'Ellis, le *Millepora liliacea* de Pallas & le *Tubipora ſerpens*, tantôt comme des eſpèces diſtinctes, tantôt comme des ſynonymes qu'il répète même dans pluſieurs articles.

CATOCYSTES; *catocyſti.*

Nom de la deuxième claſſe des Échinodermes dans l'ouvrage de Klein ſur ces animaux.

CELLAIRE; *cellaria*; Sol. & Ellis.

Genre de l'ordre des Cellariées, auquel il ſert de type, dans la diviſion des polypiers flexibles cellulifères, claſſé par M. de Lamarck dans la troiſième diviſion de ſes polypiers vaginiformes, & nommé *Salicorniaire* par M. Cuvier.

Polypier phytoïde articulé, cartilagineux, cylindrique & rameux: cellules éparſes ſur toute la ſurface.

Parmi les genres publiés par les auteurs modernes, il n'en exiſte peut-être point qui renferme des eſpèces auſſi diſparates que celui auquel on a donné le nom de *Cellaire* ou de *Cellulaire*; il ſemble avoir été formé de tous les polypiers que l'on ne pouvoit claſſer avec les Fluſtres ou avec les Sertulaires. Auſſi me ſuis-je vu forcé, dès 1810, de le diviſer en pluſieurs genres peu nombreux en eſpèces, mais qui le deviendront davantage lorſqu'on s'occupera avec un peu de ſoin de l'étude de ces petits animaux. J'ai conſervé le nom de *Cellaire* au groupe dont les polypiers avoient pour type le *Cellaria ſalicornia*, un des plus remarquables & des plus anciennement connus.

Linné avoit réuni les Cellaires aux Sertulaires, & en avoit fait une ſection de ce dernier genre. Pallas le rétablit ſous le nom de *Cellularia*, employé par Bruguière & Cuvier. Sölander dans

CELLÉPORÉES; *celleporeæ;* Lamx.

Ordre de la diviſion des polypiers flexibles celluliféres, que nous avons établi aux dépens des Fluſtrées, dans notre expoſition méthodique des genres des Zoophytes.

Polypiers membrano-calcaires, encroûtans, à cellules ſans communication entr'elles, & libres ou ne ſe touchant que par leur partie inférieure, à parois non communes, ramaſſées, faſciculées, verticillées, ſériales ou confuſes; ouverture des cellules au ſommet ou ſur le côté; polypes iſolés.

Je dirai peu de choſe des Celléporées, ordre qui n'eſt encore compoſé que de deux genres, *Tubulipora* & *Cellepora;* je l'avois réuni aux Fluſtrées, dans mon *Hiſtoire générale des polypiers flexibles;* des obſervations nouvelles m'ont décidé à les ſéparer. Dans ces deux genres s'obſerve le caractère eſſentiel d'avoir des cellules iſolées, ou à parois non communes, ſans membrane encroûtante. Dans le premier, les cellules ſemblent ne pas avoir de baſe étendue; elles ſe placent à côté les unes des autres ſans que l'on puiſſe apercevoir le corps qui les réunit. Dans le ſecond, cette baſe exiſte, & alors les cellules y ſont placées preſque perpendiculairement, en tas & ſans ordre, ou bien elles ſont couchées, accolées les unes aux autres, & quelquefois comme imbriquées; dans tous les cas elles n'ont jamais des parois communes à deux cellules, ni des ovaires; c'eſt ce qui les diſtingue éminemment des Fluſtrées, avec qui elles ont les plus grands rapports. Il eſt encore bon de remarquer que les Celléporées n'offrent jamais, comme certaines Fluſtres, une membrane couverte de cellules ſéparées par un intervalle quelconque: dans les premières, les cellules ſont ou diſtinctes & droites, ou accolées & plus ou moins couchées ſur le plan qui les ſupporte; on peut les iſoler ſans les briſer.

Ces petits Zoophytes ont une ſubſtance beaucoup plus ſolide que les autres polypiers de la même diviſion; il en exiſte même que l'on pourroit preſque regarder comme entièrement pierreux à cauſe de leur dureté, même dans l'eau, quoiqu'ils y ſoient plus flexibles que dans l'air. Ce caractère, réuni à leur facies, les rapproche des Eſcharées, dont ils diffèrent ſous beaucoup de rapports. Lorſqu'ils ſont deſſéchés, ils deviennent roides & très-fragiles.

Les Celléporées ſont en général microſcopiques; leur couleur n'offre des nuances ni brillantes, ni variées; elles ſe trouvent dans toutes les mers, & adhèrent aux rochers, aux plantes, aux polypiers, aux Cruſtacés & aux Mollusques teſtacés; j'en ai même vu ſur des écailles de tortues. Les mêmes eſpèces ſe développent indifféremment ſur tous ces corps, ſans que l'on puiſſe obſerver aucune modification dans leurs caractères.

Le nombre des eſpèces connues eſt peu conſidérable, relativement à celles qui exiſtent même dans les collections; on pourroit facilement le quadrupler; mais alors le genre Cellépore deviendroit trop nombreux. Il faudroit le diviſer en pluſieurs, & ce travail minutieux, très-intéreſſant ſans doute pour les naturaliſtes, n'avanceroit peut-être pas beaucoup nos connoiſſances générales en hiſtoire naturelle.

L'ordre des Celléporées eſt compoſé des genres Cellépore & Tubulipore. *Voyez* ces mots.

CELLÉPORE; *cellepora;* Fabr.

Genre de polypiers, type de l'ordre des Celléporées, dans la diviſion des polypiers flexibles celluliféres, adopté par les naturaliſtes, claſſé par M. de Lamarck parmi ſes polypiers à réſeau, & par M. Cuvier parmi les polypes à cellules.

Polypier à expanſions cruſtacées, très-fragiles, formées par la réunion d'un grand nombre de cellules urcéolées, ventrues, parallèles, inclinées ou verticales ſur le plan auquel elles adhèrent, à une ou pluſieurs ouvertures étroites, inégales, régulières ou irrégulières, placées au ſommet ou ſur les côtés des cellules; polype iſolé.

Fabricius, dans ſa *Faune du Groenland*, a le premier établi le genre *Cellepora:* Gmelin, dans le *Syſtema naturæ*, a pris les caractères de Fabricius; ils ſont ſi vagues qu'on peut les appliquer à des polypiers de genres très-différens.

M. de Lamarck a cherché à rectifier ces caractères; je les ai modifiés dans mon *Hiſtoire générale des polypiers flexibles*, ainſi que dans mon Tableau méthodique des genres. M. de Blainville y a fait quelques changemens dans le *Dictionnaire des ſciences naturelles*. Des obſervations nouvelles m'ayant mis à portée de mieux apprécier les différences que nous préſentent ces petits animaux, j'ai encore changé leur caractère générique. Je ne doute point que ce groupe n'éprouve encore de nouvelles définitions, & ne ſoit diviſé en pluſieurs genres lorſque les eſpèces ſeront mieux connues. M. de Blainville le partage déjà en trois ſections, d'après la forme du polypier (1re. ſection, Polypier ſubphytoïde; §. 2e. Polypier aggloméré en maſſe plus ou moins conſidérable; §. 3e. cellules incruſtantes). Je n'ai pas cru devoir les adopter. Je crois que par la ſuite l'on pourra diviſer les Celléporés d'après la direction des cellules; ainſi les C. à cellules verticales au plan qui les ſupporte, formeroient la 1re. ſection; les C. à cellules inclinées, la 2e., & les C. à cellules couchées ou parallèles, la 3e.: une 4e. renfermeroit les eſpèces douteuſes, ou qui ne pourroient ſe claſſer dans les trois précédentes. La poſition de l'ouverture des cellules pourroit fournir également de bons caractères pour des ſections dans les genres que nous venons d'indiquer.

Le caractère eſſentiel qui diſtingue les Cellépores des Tubulipores, ſe trouve dans la forme des cellules polypeuſes & dans celle de leur ouverture. Les cellules des Tubulipores reſſemblent à des eſpèces de cornets à grande ouverture : celles des Cellépores ſont de pluſieurs ſortes, mais toujours renflées. Les unes n'ont qu'une ſeule ouverture au ſommet de la cellule; dans ce cas elle eſt unique & régulière, entière & ſans appendice ſaillant, ou bien avec deux tubercules oppoſés, plus ou moins alongés. Quelquefois cette ouverture eſt latérale; alors elle eſt irrégulière & accompagnée en général d'un ou de pluſieurs petits trous, dont nous ignorons la deſtination, & que l'on retrouve dans quelques Fluſtres, mais peu ſenſibles. Il eſt quelques eſpèces dont les cellules à parois très-épaiſſes préſentent ſur leur bord pluſieurs ouvertures qui ſe prolongent plus ou moins dans leur ſubſtance. Ce bord, dans les différentes Cellépores, eſt entier ou armé d'une à ſeize dents qui varient ordinairement dans leur longueur.

Ces différences lient par un ſi grand nombre d'intermédiaires les Cellépores aux Fluſtrées, aux Milléporées & aux Eſcharées, que Pallas, Solander & Bruguière ont cru devoir ſupprimer ce genre, & en placer les eſpèces dans les trois derniers groupes. Moll les a réunis ſous le nom général de *Eſchara*.

Les Cellépores ſont peu remarquables par leurs formes & par leurs couleurs; elles échappent ſouvent à l'œil de l'obſervateur, qui les regarde comme de ſimples dépôts calcaires, à cauſe de leur petiteſſe, ou de leur aſpect à demi tranſparent.

Expoſées à l'action des acides, elles s'y diſſolvent preſqu'en entier, tant eſt petite la quantité de matière animale qui entre dans leur compoſition. Ce caractère, réuni à celui de leur *facies*, les rapproche beaucoup des polypiers entièrement ſolides & pierreux.

Les polypes des Cellépores ne ſont pas encore aſſez connus pour que je puiſſe en donner une deſcription exacte; il en exiſte peu d'auſſi difficiles à obſerver, à cauſe de la rapidité de leurs mouvemens.

Ces polypiers ſe trouvent ordinairement en plaques plus ou moins étendues ſur toutes les productions marines, ſolides ou végétales; ils exiſtent dans toutes les mers & à toutes les profondeurs; on en voit même de foſſiles ſur des Mollusques teſtacés ou des Madrépores; cependant le nombre des eſpèces connues eſt encore peu conſidérable, quoiqu'il y en ait beaucoup d'inédites dans les collections; il le deviendra davantage lorſque les naturaliſtes porteront leur attention ſur ces êtres microſcopiques : alors on pourra multiplier les genres, & prendre pour caractères ceux que l'ouverture des cellules nous offre, & qui doivent être ſubordonnés à la forme de l'animal.

1. Cellépore tranſparente.

Cellepora hyalina ; Gmel.

Cellepora incruſtans ; cellulis ſubimbricatis, ovato-oblongis, diaphanis, lucidis ; ore obliquo, ſimplici.

— O. Fab. *Fn. Groenl. p.* 435. *n.* 442.

— Cavol. *Pol. mar.* 3. *p.* 242. *tab.* 9. *fig.* 8. 9.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3792. *n.* 6.

— Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 1.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 173.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 87. *n.* 168.

Cette eſpèce forme de petites croûtes blanches, tranſparentes, brillantes ſur les Floridées des mers d'Europe, ainſi que ſur d'autres productions marines. Les cellules ſont ovales ou alongées, diaphanes, à ouverture ſimple, un peu oblique & régulière. On ne peut les bien obſerver qu'avec le ſecours d'une forte loupe.

2. Cellépore rameuſe.

Cellepora ramuloſa.

Cellepora dichotoma, faſciculata ; ramulis teretibus, obtuſis ; tubis conſertiſſimis, cylindricis.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3791. *n.* 1.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 88. *n.* 169.

— De Blainv. *Dict. des ſcienc. nat. p.* 354.

Polypier très-rameux & très-fragile comme s'il étoit compoſé de ſable, faſciculé, dichotome, à rameaux arrondis & obtus, couverts de cellules cylindriques très-ſerrées. Telle eſt la deſcription que l'on donne de ce polypier, dont les auteurs parlent d'après Muller, & en le copiant; je ne doute point de ſon exiſtence, mais je ne crois pas qu'il appartienne au genre Cellépore; je n'en fais mention que pour attirer ſur lui l'attention des naturaliſtes qui viſiteront les mers de Norwège où il eſt indiqué.

3. Cellépore brillante.

Cellepora nitida ; O. Fab.

Cellepora cellulis ſubcylindricis, pellucidis, annulatis ; ore ſimplici terminali.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3792. *n.* 7.

— De Blainv. *Dict. des ſc. nat. p.* 355. *n.* 3.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 88. *n.* 170.

Cette petite Cellépore forme des taches blanches & brillantes ſur les Ulvès & les Floridées des mers du Nord. Les cellules ſont preſque tranſparentes & étendues ſur les Hydrophytes; leur forme eſt ſubcylindrique, à ſurface marquée

d'anneaux tranſverſes, à ouverture ſimple & terminale.

4. Cellépore ſillonnée.

Cellepora ſulcata; Lamx.

Cellepora cellulis recurvatis, eminentibus, ſulcatis; ore rotundo.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 88. *n.* 171.

Très-petit polypier à cellules courbées, ſaillantes & ſillonnées longitudinalement; ſa couleur eſt blanchâtre; il a à peine un millimètre de grandeur, & ſe trouve ſur les Fucacées de la Nouvelle-Hollande, d'où il a été rapporté par Peron & Lefueur.

5. Cellépore ovoïde.

Cellepora ovoïdea; Lamx.

Cellepora incruſtans; cellulis ovatis, ore pumilo rotundo.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 89. *n.* 172. *pl.* 1. *fig.* 1. a. B.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 2. *tab.* 64. *fig.* 4. 5.

Elle forme des croûtes arrondies ſur les feuilles des Fucacées; elles ont quelques millimètres de largeur ſur un demi-millimètre d'épaiſſeur. Elles ſont compoſées de cellules ovoïdes, avec une petite ouverture rude au ſommet; leur ſurface eſt liſſe. Elle eſt originaire de la Nouvelle-Hollande.

Nota. Elle reſſemble beaucoup au *Cellepora megaſtoma* de Deſmareſt & Lefueur.

6. Cellépore percée.

Cellepora pertuſa; Esper.

Cellepora incruſtans; cellulis gibbosis, ore minuto rotundato.

— Esper, *Zooph. tab.* 10. *fig.* 1. 2.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 89. *n.* 173.

Cette Cellépore recouvre de ſes plaques rondes & épaiſſes les Hydrophytes des mers d'Europe, principalement celles de la Méditerranée. Ces plaques ont quelquefois deux centimètres de largeur (environ 6 lignes); elles ſont compoſées de cellules gibbeuſes, blanchâtres, ſurmontées d'une petite bouche arrondie.

7. Cellépore labiée.

Cellepora labiata; Lamx.

Cellepora ſubverticillata; cellulis ovoïdeis, radiatis ſeu verticillatis, imbricatis, ore labiato.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 89. *n.* 174. *pl.* 1. *fig.* 2. a. B. C. D.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 2. *tab.* 64. *fig.* 6—9.

Les cellules de cette Cellépore forment de petites roſes ou des verticilles ſur quelques Sertulariées de l'Auſtralie; elles ſont placées de manière à rayonner ou à s'imbriquer, ſuivant le corps auquel elles adhèrent; elles ſont ovales, avec une grande ouverture latérale à deux lèvres; la ſupérieure en voûte, l'inférieure plus courte & redreſſée. Les cellules ont à peine un millimètre de grandeur (environ une demi-ligne).

8. Cellépore de Mangneville.

Cellepora Mangnevillana; Lamx.

Cellepora incruſtans, ſubverticillata; cellulis ovatis, ſuperficie verrucoſâ, ore magno.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 89. *n.* 175. *pl.* 1. *fig.* 3. a. B.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 2. *tab.* 64. *fig.* 2. 3.

Cellépore à cellules couvertes de tubercules inviſibles à l'œil nu, & formant ſur leur ſurface pluſieurs lignes longitudinales; la bouche eſt preſqu'auſſi grande que le diamètre de la cellule, à bords preſque planes, avec quelques petits trous. Les cellules forment, par leur réunion, de petites touffes blanchâtres & très-rudes ſur les Hydrophytes à tige cylindrique de la baie de Cadix.

9. Cellépore mégaſtome.

Cellepora megaſtoma; Desm. & Les.

Cellepora foſſilis, incruſtans; frondibus irregularibus minutis; cellulis diſtinctis, ovoïdeis; ore magno ſubcentrali.

— Desm. & Les. *Nouv. Bull. phil.* 1814. *p.* 54. *tab.* 2. *fig.* 5. K. L.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 90. *n.* 177.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 173.

Cellépore foſſile, encroûtante, à expanſions irrégulières, peu développées. Les cellules ſont très-diſtinctes, ovoïdes, avec l'ouverture preſque centrale & très-grande. Elle ſe trouve ſur les corps foſſiles de la craie des environs de Paris.

10. Cellépore globuleuſe.

Cellepora globuloſa; Desm. & Les.

Cellepora foſſilis, incruſtans; cellulis globuloſis, bene diſtinctis; ore tranſverſali.

— Desm. & Les. *Nouv. Bull. phil.* 1814. *p.* 54. *tab.* 2 *fig.* 7. *p. q.*

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 90. *n.* 178.

Comme la précédente, cette eſpèce eſt foſſile, encroûtante, à cellules globuleuſes bien diſtinctes, avec une ouverture latérale, moyenne & tranſverſe; elle ſe trouve ſur les corps foſſiles de la craie des environs de Paris.

11. Cellépore ponce.

Cellepora pumicoſa ; Pall.

Cellepora incruſtans, aut explanatione convoluta, tubuloſa, ramoſa ; externâ ſuperficie cellulis confuſis, ventricoſis & mucronatis ſcabrâ.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3791. *n.* 3.

— Ellis, *Coral. p.* 90. *tab.* 27. *fig.* f. F. & *tab.* 30. *fig.* d. D.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 91. *n.* 180.

Millepora pumicoſa ; Pall. *Elench. zooph. p.* 254. *n.* 175.

Fluſtra bullata ; Sol. & Ellis, *p.* 16. *n.* 9.

Var. B. *Subinermis.*

Cellépore très-commune dans les mers d'Europe, s'attachant indifféremment aux Hydrophytes, aux polypiers, & même ſur le teſt ſolide de pluſieurs animaux, & variant de forme ſuivant le corps qui la ſupporte. Elle eſt rude au toucher, très-fragile & compoſée de cellules globuleuſes, avec une épine au bord de leur ouverture.

La var. B n'a qu'une épine très-courte, & beaucoup de cellules en ſont dépourvues ; je l'ai trouvée ſur des Hydrophytes du Cap de Bonne-Eſpérance. Ne pourroit-elle pas conſtituer une eſpèce ?

12. Cellépore ailée.

Cellepora alata ; Lamx.

Cellepora verticillata ; cellulis verticillatis, ventricoſis, lateraliter alatis ; ore rotundo tuberculoſo.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 2. *tab.* 64. *fig.* 10 A. 11.

Les cellules de cette Cellépore, réunies en anneaux nombreux, preſqu'imbriqués, forment une ſorte d'écorce ſur les tiges du *Ruppia antarctica*, Labill. ; elles ſont gibbeuſes inférieurement, avec deux appendices ptéroïdes ſur leur partie moyenne & latérale. L'ouverture eſt ronde, avec un tubercule très-gros & mamilliforme de chaque côté. Ce polypier a été rapporté de la terre de Lewin dans l'Auſtralie par M. de Labillardière.

13. Cellépore rouge.

Cellepora coccinea ; Mull.

Cellepora incruſtata, coccinea ; cellulis urceolatis punctatis, ore dente unico brevi ſupero.

— Mull. *Zool. dan.* 4. *p.* 30. *tab.* 146. *fig.* 1. 2.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 92. *n.* 181.

Jolie eſpèce, formant des plaques rouges & planes, compoſées de cellules urcéolées, ponctuées, diaphanes, à bouche ronde, avec une ſeule dent courte, placée dans la partie ſupérieure ; animal en forme d'hydre, de couleur rouge, armé de neuf tentacules égaux.

Ce polypier ſe trouve ſur les Hydrophytes des côtes d'Helgoland.

14. Cellépore caliciforme.

Cellepora caliciformis ; Lamx.

Cellepora cellulis ovoïdeis ; ſuperficie paululùm rugoſâ ; ore magno ſupero dentato.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 92. *n.* 182.

Elle reſſemble, par ſon faciès, à la Cellépore de Mangueville, mais elle en diffère par l'ouverture des cellules, dont le bord eſt garni de pluſieurs dents. Elle n'eſt pas rare ſur les Hydrophytes de la baie de Cadix.

15. Cellépore radiée.

Cellepora radiata ; Moll.

Cellepora cruſtacea, lapideſcens, unilamellata ; cellulis ſubovalibus, ſubradiatis, granulatis, ſubconvexis ; oſculo ſemiorbiculari ſæpè quater vel ſexies dentato.

— Moll, *Eſch. p.* 63. *fig. XVIII.* A. B—I.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 92. *n.* 183.

Cellépore encroûtante, pierreuſe, à cellules preſqu'ovales, rayonnantes, granuleuſes, preſque convexes, avec une ouverture demi-orbiculaire, bordée de quatre à ſix dents. Elle ſe trouve, en plaques arrondies, ſur les Hydrophytes de la Méditerranée.

16. Cellépore ciliée.

Cellepora ciliata ; Pall.

Cellepora cruſtacea, lapideſcens ; cellulis ore ciliato.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3792. *n.* 5.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 92. *n.* 184.

Elle forme, ſur les productions marines, des plaques un peu épaiſſes, peu flexibles, compoſées de cellules convexes, avec l'ouverture armée de pluſieurs dents ou de cils ſubulés, longs, ſe détruiſant facilement, & dont le nombre varie beaucoup. Elle n'eſt pas rare ſur les Hydrophytes des mers d'Europe.

Nota. Les *Cellepora annulata* & *verrucoſa* de Boſc ſont des variétés de la Cellépore ciliée ; elles ne diffèrent entr'elles que par le nombre des dents.

17. Cellépore à ſeize dents.

Cellepora ſedecimdentata ; Moll.

Cellepora cruſtacea, ſublapideſcens (potiùs ſpongioſa ?) unilamellata ; cellulis ſubtubinatis, ſive obversè conicis, ſubalternis, parùm elevatis ; oſculo marginato patulo, longitudinaliter ovali obliquo, ſedecies dentato, membranulo clauſo.

— Moll. *Eſch. p.* 62. *fig. XVI.* A—C.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 93. *n.* 185.

Cette eſpèce n'eſt peut-être qu'une variété de la Cellépore ciliée, dans laquelle le nombre des dents ou des cils eſt de ſeize ; la différence la plus conſidérable conſiſte dans la ſubſtance que Moll indique comme un peu ſpongieuſe, tandis qu'elle eſt preſque pierreuſe dans la Cellépore ciliée; cela peut tenir aux localités, ainſi qu'au corps ſur lequel le polypier adhère. Moll l'indique dans la Méditerranée; je l'ai reçu de M. Miller, auteur d'un excellent & magnifique ouvrage ſur les Encrines; il eſt à la baſe de la feuille de la Deleſſerie ſinueuſe, ſi commune en Angleterre & ſur les côtes de la Manche.

18. Cellépore bipointue.

Cellepora bimucronata ; Moll.

Cellepora cruſtacea, lapideſcens, unilamellata; cellulis oblongo-ſubovalibus, punctatis, tranſversè ruditer ſeriatis; oſculo in apice, ſub-orbiculari, oppoſitè bimucronato.

— Moll, *Eſch. p.* 65. *fig. XVIII. fig.* a. b. c.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 93. *n.* 186.

Cellépore lapideſcente, à cellules oblongues, preſqu'ovales, à ſurface ronde, avec des points ſitués en lignes tranſverſales; l'ouverture preſqu'orbiculaire, avec deux dents oppoſées. Elle ſe trouve ſur les productions marines de la Méditerranée.

19. Cellépore vulgaire.

Cellepora vulgaris ; Moll.

Cellepora cruſtacea, lapideſcens, unilamellata ; cellulibus ovalibus, convexis, ſublœvibus, alternis ; oſculo ſemi-orbiculari, labio inferiori fiſſo; foraminibus duobus ſecundariis.

— Moll, *Eſch. p.* 55. *fig. X.* a. b.

— Lamx. *Hiſt. poylp. p.* 94. *n.* 187.

Cette eſpèce reſſemble aux précédentes par la forme générale des encroûtemens qu'elle forme; les cellules ſont ovales, convexes, alternes, à ouverture demi-orbiculaire, à lèvre inférieure fendue, avec deux trous au-deſſous; elle n'eſt pas rare ſur les productions marines de la Méditerranée.

20. Cellépore à bouche arrondie.

Cellepora cycloſtoma; Moll.

Cellepora cruſtacea, lapideſcens, unilamellata ; cellulis ovalibus, convexis, alternis, minutim punctatis; oſculo orbiculari, integro, & (nox uno, nox duobus) foraminibus ſecundariis.

— Moll, *Eſch. p.* 56. *fig. XII.* a—f.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 94. *n.* 188.

Cette eſpèce diffère des précédentes par des cellules ovales, convexes, alternes, couvertes de petits points. L'ouverture eſt orbiculaire, à bords entiers, avec un ou deux petits points; elle ſe trouve ſur les productions marines de la Méditerranée.

21. Cellépore pallaſienne.

Cellepora pallaſiana ; Moll.

Cellepora cruſtacea, lapideſcens, unilamellata ; cellulis ovalibus, parùm convexis, punctatis ; oſculo ſuprà orbiculari & infrà tranſversè oblongo, ad utrumque latus coarctato.

— Moll, *Eſch. p.* 57. *fig. XIII.* a. b.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 94. *n.* 189.

Eſpèce ſemblable aux précédentes par la forme du polypier; les cellules ſont ovales, peu convexes, ponctuées, avec l'ouverture ronde ſupérieurement, oblongue tranſverſalement dans la partie inférieure, & reſſerrée de chaque côté. Elle recouvre des productions marines de la Méditerranée.

22. Cellépore bornienne.

Cellepora borniana ; Moll.

Cellepora cruſtacea, lapideſcens ; lamellis ſimplicibus, hinc indè accumulatis, criſpato undulatis ; cellulis ovalibus, convexis, alternis, majuſculis, tranſparentibus, rotundis eminentiis ; oſculo ſubquadrato, ovali, utrinquè coarctato, membranulâ ſubtiliter punctatâ clauſo.

— Moll, *Eſch. p.* 58. *fig XIV.* a. b. c.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 95. *n.* 190.

Ce polypier appartient-il au genre Cellépore, ou bien doit-il en conſtituer un nouveau avec l'eſpèce ſuivante? Ne les connoiſſant que par la deſcription & par la figure que Moll en a données, je crois devoir indiquer mes doutes ſans rien décider. La Cellépore bornienne, originaire de la Méditerranée, offre des cellules alternes, tranſparentes, à ouverture preſque carrée, alongée, rétrécie des deux côtés, fermée par une membranule légèrement ponctuée.

23. Cellépore otto-mullerienne.

Cellepora otto-mulleriana ; Moll.

Cellepora cruſtacea, lapideſcens, unilamellata plana ; cellulis ovalibus, alternis, parùm convexis, eminentiis majuſculis convexis, conſertis, non tranſparentibus; oſculo longiuſculo, ſuprà laxiore, membranulâ lœvi clauſo.

— Moll, *Eſch. p.* 60. *fig. XV.* a. b. c.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 95. *n.* 191.

Ce que je dis de la Cellépore bornienne, s'applique à la préſente, dont les cellules ſont opaques, à ouverture ovoïde, un peu alongée, fermée

mée par une membranule unie. Elle ſe trouve avec la précédente.

24. Cellépore ſpongite.

Cellepora ſpongites; Pall.

Cellepora fragiliſſima; cellulis ſeriatis, lamellis ſimplicibus, tubuloſo-turbinatis, variè coaleſcentibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 172. n. 7.*

— Lamx. *Gen. polyp. p. 2. tab. 41. fig. 3.*

Eſchara ſpongites; Pallas, *Elench. zooph. p. 45. n. 11.*

Polypier à baſe encroûtante, couverte d'expanſions tubuleuſes, turbinées, irrégulières, diverſement diviſées & coaleſcentes; les cellules ſont ſériales, un peu ventrues, à ouverture orbiculaire ou ſemi-orbiculaire. La couleur de cette eſpèce eſt blanc-jaunâtre dans l'état de deſſiccation; ſa grandeur varie de quatre à vingt centimètres (1 à 8 pouces). Elle ſe trouve dans la Méditerranée & en Amérique, ſuivant Pallas; au Groënland, ſuivant Gmelin, & ſa variété plus petite & moins épaiſſe dans la mer des Indes, ſuivant M. de Lamarck.

Ne pouvant juger ce polypier que par les deſcriptions & les figures, je doute beaucoup qu'il appartienne à ce genre, & même à l'ordre des Celléporées.

Nota. M. de Lamarck a décrit ſous les noms de *Cellep. incruſſata, oliva, oculata, endivia* & *criſtata*, des polypiers qui me paroiſſent ſi différer de mon genre *Cellepora*, que je n'ai cru devoir les y inférer que comme des eſpèces très-douteuſes.

Cellépore épaiſſe; *cellepora incraſſata;* de Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 170. n. 2. Cellep. ramoſa, lobata, intùs celluloſa; ramis craſſis teretibus fractis; cellulis confuſis, ovatis, muticis.* — Habite la Méditerranée & la mer des Indes.

Cellépore olive; *cellepora oliva;* de Lamx. *n. 3. C. ſimplex, cylindraceo-turbinata; extremitate craſſiore truncatâ, ſuleâ terminata; cellulis confuſis muticis;* mers de l'Auſtralie.

Cellépore oculée; *cellepora oculata;* de Lamk. *n. 4. C. incruſtans, ramoſiſſima, ſubceſpitoſa; ramis ſparsim oculatis; cellulis confuſis echinatis;* mers de l'Auſtralie.

Cellépore endive; *cellepora endivia;* de Lamk. *n. 5. C. complanata, lobato-foliacea, ſubplicata, variè contorta; cellulis confuſis ſubglobuloſis, ore mutico;* mers de l'Auſtralie.

Cellépore à crêtes; *cellepora criſtata;* de Lamk. *n. 6. C. incruſtans, multiloba; lobis verticalibus rotundatis, compreſſis, carinatis, ſubſpiralibus, utroquè latere echinatis;* mers de l'Auſtralie.

Nota. Je poſſède pluſieurs eſpèces inédites de Cellépores; ne pouvant les accompagner de figures, je crois inutile de les décrire.

CELLULAIRE; *Cellularia;* Brug.

Bruguière & M. Bolc ont donné ce nom au genre Cellaire, d'après Pallas. Il n'a pas été adopté par les naturaliſtes modernes; ils ont préféré la dénomination de *Cellaire*, beaucoup plus courte que la première & plus ancienne.

CELLULE.

L'on donne le nom de *cellules* à toutes les parties creuſes qui ſervent d'habitation aux polypes. Une cellule ne renferme jamais qu'un ſeul polype; mais comme cette partie varie prodigieuſement, il eſt impoſſible de la conſidérer en général, il faut l'étudier dans chaque diviſion, dans chaque ordre, afin d'en avoir une idée auſſi exacte que nos connoiſſances peuvent le permettre. Il ſera facile alors de ſe convaincre que la cellule eſt liée au polype ſous tous les rapports, autant au moins que le Mollusque teſtacé à ſa coquille, & que ſon étude préſente le plus grand intérêt.

Les cellules, dans la première diviſion, qui comprend les polypiers flexibles ou non entièrement pierreux, varient plus que dans les deux autres. Elles fourniſſent les caractères des ordres & des genres dans la ſection entière des polypiers à cellules non irritables; leur développement offre un mode particulier que l'on ne retrouve point dans les autres groupes. C'eſt d'abord un point globuleux, qui augmente peu à peu, ſuivant la forme que doit avoir la cellule; bientôt elle ſe teſſine, & de ſuite elle s'ouvre pour donner paſſage au petit polype, qui parvient rapidement à toute ſa croiſſance: à la première époque, la cellule entière eſt tapiſſée intérieurement d'une membrane analogue au manteau des Mollusques; elle ſe deſſèche auſſitôt que le polype ceſſe de croître, & ce dernier n'adhère plus alors au bord de la cellule, mais plus ou moins profondément, ſuivant les genres, & toujours au moyen d'une membrane particulière, formant une ſorte de ſac qui renferme à ſa volonté le corps entier de l'animal, ou ſeulement les organes eſſentiels à la vie.

L'exiſtence des cellules & des polypes qui les habitent eſt regardée comme douteuſe dans la plupart des polypiers calciſères (*voyez* ce mot), que pluſieurs naturaliſtes conſidèrent encore comme des plantes. Cependant les cellules ſont très-apparentes dans les Acétabulaires & les Cymopolies; ainſi point de doute pour ces genres. Mais, dit-on, les Corallines ſont de véritables plantes,

& non des productions animales, puiſque perſonne n'a jamais pu en voir les polypes. D'après ce principe, les Nullipores ſeroient également des végétaux. On les claſſe néanmoins parmi les Millépores, & comme les cellules des Cymopolies ont été parfaitement décrites par Ellis, que ces polypiers ne peuvent ſe ſéparer des Corallines, il s'enſuit que ces derniers ſont de véritables polypiers à cellules inviſibles, que l'animal ferme à volonté, peut-être par un opercule qui ſe confond avec les parties environnantes. Je paſſe ſous ſilence les autres preuves de l'animalité des Corallines.

Les cellules des Corticifères diffèrent de celles dont nous venons de parler; ici les parties ſolides ſont intérieures, les parties molles ſont externes, & c'eſt dans leur ſubſtance que l'animal établit ſa cellule. Elle n'eſt point apparente dans les Spongiées, peut-être même n'en exiſte-t-il point, & toute l'écorce gélatineuſe qui recouvre le tiſſu eſt une maſſe animée, qui exerce des fonctions vitales par tous les points de ſa ſurface.

Les Antipathes ſe rapprochent beaucoup des Eponges par la nature de leur écorce; déjà l'on y voit des cellules & des polypes très-ſimples il eſt vrai, cependant faciles à obſerver. L'écorce prend une conſiſtance terreuſe dans les autres Gorgoniées, ainſi que dans les Iſidées; elle eſt remplie de cellules qui pénètrent preſque juſqu'à l'axe. Le polype a une ſorte de manteau attaché au-deſſous des tentacules, au moyen duquel il ſort & rentre dans ſa petite habitation. Souvent ce manteau eſt ſi court, que l'animal eſt toujours en dehors. La cellule eſt tapiſſée d'une autre membrane, ou bien d'une continuité, ou d'un dédoublement de la première, qui ſe prolonge juſqu'à l'axe; elle l'enveloppe & ſemble deſtinée à faire communiquer entr'eux tous les animaux de ces ruches marines. C'eſt peut-être cette membrane qui ſecrète & nourrit l'écorce par une de ſes ſurfaces, & qui augmente les couches de l'axe par l'autre ſurface.

Les cellules ſont très-apparentes dans la diviſion des polypiers non flexibles & pierreux, & ne varient preſque point, ſi ce n'eſt dans leur forme. Elles reſſemblent à des trous, à des tubes en entonnoir alongé dans la ſection des polypiers foraminés; ces trous augmentent de grandeur, ſe diviſent en nombreuſes vallées, repréſentent des étoiles, &c., & ſont toujours garnis de lames intérieures dans les polypiers lamellifères. Enfin, dans les tubulés, les cellules reſſemblent à des tuyaux réunis & accolés d'une manière plus ou moins parallèle.

Dans la troiſième & dernière diviſion, celle des polypiers ſarcoïdes, les cellules diſtinctes dans les Alcyonées ont les plus grands rapports avec celles des Gorgones; dans les Polyclinées, le polypier ſemble vouloir diſparoître, tandis que le ſac membraneux prend plus de développement & ſe confond avec la cellule, ce qui a engagé pluſieurs naturaliſtes à les conſidérer comme des Mollusques. Enfin, dans les Actinaires, le dernier ordre des polypes à polypiers, il n'y a plus de cellules; le ſac membraneux devient beaucoup plus épais, ne recouvre que la partie inférieure du corps dans quelques genres, & diſparoît dans quelques autres qui ſe lient aux Actinies par de nombreux intermédiaires. Ainſi, la cellule qui ſert de demeure au polype offre, comme tous les autres organes des animaux, un commencement, une apogée, une fin.

CENTRONIES; *centroniæ*; Pall.

Pallas a propoſé de réunir ſous ce nom les animaux appartenans aux Echinodermes & aux Acalèphes; il en fait une claſſe particulière, diſtincte de celle des inteſtinaux, des polypes & des infuſoires, auxquels il conſerve le nom général de *Zoophytes*.

CÉNURE; *cœnurus* (1).

Genre de vers inteſtinaux de l'ordre des Véſiculaires.

Corps alongé, preſque cylindrique, ridé, ſe terminant par une véſicule commune à pluſieurs vers ſemblables; tête munie de quatre ſuçoirs & d'une trompe armée de crochets.

Cœnurus; Rudolphi, Cuvier, de Lamarck, de Blainville, Schweigger.

Polycephalus; Zeder.

Tœnia; *auctorum*.

Ce genre ne renferme qu'une ſeule eſpèce.

Cénure cérébral.

Cœnurus cerebralis; Rud.

Encycl. méth. pl. 40. *fig.* 1—8 (d'après Goeze) *mala*.

Cœnurus corpore elongato, teretiuſculo, rugoſo, in veſicam plurimis vermiculis communem deſinente.

— Rud. *Entoz. hiſt. tom. II. pars II. p.* 243. *tab. XI. fig.* 3. A—E.

Tœnia veſicularis; Goeze, *Naturg. pag.* 248. *tab.* 20. A. *fig.* 1—5. *tab.* 20. B. *fig.* 6—8.

Tœnia cerebralis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3062. *n.* 21.

Hydatula cerebralis; Batsch, *Bandiv. p.* 84. *n.* 1. *fig.* 34. 36.

Polycephalus ovinus; Zeder, *Naturgeſch. p.* 430. *n.* 1.

(1) De κοινος, commun à pluſieurs, & de ουρα, queue.

Ce ſingulier animal ſe préſente ſous la forme d'une véſicule de la groſſeur d'un œuf de pigeon ou de poule, à parois minces, ſuſceptible de contractions, & remplie d'un liquide tranſparent tenant un peu d'albumine en diſſolution; les vers, qui ſont corps avec elle, ſont répandus irrégulièrement à ſa ſurface; contractés, leur longueur eſt à peu près d'une demi-ligne, & leur largeur d'un quart de ligne; étendus par une légère traction, ils peuvent acquérir deux lignes de longueur; leur couleur eſt blanche. Leur tête, autant ou plus groſſe que le corps, eſt tétragone; les ſuçoirs grands, ſubglobuleux, rétractiles, au nombre de quatre, ſont placés aux angles de la tête; ils reſſemblent beaucoup aux pores des diſtomes, qui vivent dans l'intérieur des poiſſons; leur ouverture eſt grande, tantôt orbiculaire, tantôt anguleuſe. La trompe, placée au-devant des ſuçoirs, a ſon extrémité libre quelquefois très-obtuſe, quelquefois en ſaillie conique; elle eſt armée d'une double couronne de crochets recourbés; ceux du premier rang ſont au nombre de treize ou quatorze; les crochets du ſecond rang, plus petits, alternent avec ceux du premier. Le col eſt très-court; étendu, il eſt beaucoup plus étroit que la tête. Le corps, preſque cylindrique, eſt contracté & rugueux; les plus grandes rides ſont inégales, de ſorte que l'on pourroit croire que l'animal eſt articulé; mais lorſqu'il eſt étendu, on n'aperçoit plus de rides, & ſa peau, vue au microſcope, paroît granuleuſe. L'extrémité poſtérieure de l'animal fait corps avec les parois de la veſſie commune, & s'en ſépare avec plus ou moins de difficulté.

Tous ces vers (comme les cyſticerques) peuvent rentrer entièrement dans la véſicule, & le plus ſouvent on les trouve tous rétractés, de ſorte qu'en l'ouvrant, ces animalcules apparoiſſent (ſouvent au nombre de plus de cent) à ſa ſurface interne, comme des villoſités. Une preſſion légère ſuffit pour les développer au dehors; on les trouve quelquefois ainſi développés & enfoncés dans la ſubſtance cérébrale.

Les Cénures ſe rencontrent dans pluſieurs parties de l'encéphale, mais le plus ordinairement ils occupent l'un des ventricules latéraux; alors ils occaſionnent aux animaux qui en ſont attaqués, un accident très-ſingulier, que l'on nomme en France *le tournis*. L'un des côtés de l'animal éprouve une ſorte de paralyſie. Comme les muſcles du côté oppoſé continuent d'agir avec leur énergie accoutumée, l'animal, au lieu de marcher droit, tourne conſtamment du côté ſain. Quand le Cénure ſe trouve dans le quatrième ventricule (ce qui eſt très-rare), la paralyſie préſente une autre forme, l'animal ne peut marcher; il ſemble que, dans ce cas, l'équilibre entre les parties antérieures & poſtérieures eſt rompu. L'on voit quelquefois, dans le même ventricule, deux véſicules, dont l'une eſt plus groſſe que l'autre; il eſt rare qu'il s'en trouve davantage. La ſurface du ventricule habité par l'animal, eſt parfaitement unie, excepté la paroi ſupérieure, que la véſicule diſtend davantage & qui paroit parfois inégale.

Hab. Le cerveau des moutons affectés de tournis, & peut-être le cerveau des bœufs & des antilopes affectés de la même maladie. *E. D.*

CÉPHÉE; *cephea*; Peron. & Les.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, établi par Peron & Leſueur, adopté par M. de Lamarck, & placé par lui dans la ſeconde diviſion de ſes Méduſaires; il y réunit les Rhizoſtomes de Peron. M. Cuvier applique ce nom à une grande ſection du genre Méduſe, dont les Céphées forment le premier groupe.

Corps orbiculaire, tranſparent, ayant en deſſous un pédoncule & des bras, mais ſans tentacules au pourtour de l'ombrelle; le diſque inférieur eſt garni de quatre bouches ou davantage.

Parmi les Acalèphes à pluſieurs bouches, les Céphées ſont les premières qui ſoient munies d'un pédoncule en deſſous; il eſt court & fort épais dans pluſieurs eſpèces, & ce ſont les diviſions de ſon extrémité qui conſtituent les bras de ces animaux. Ces bras ſont au nombre de huit, tantôt très-compoſés, polychotomes & entremêlés de cirrhes, comme dans les Céphées de Peron, & tantôt ſimplement bilobés, comme dans les Rhizoſtomes. Ces dernières ſe diſtinguent des Orythies & des Dianées, parce qu'elles ont pluſieurs bouches, jamais plus de huit, jamais moins de quatre. Elles diffèrent des Cyanées par le défaut de tentacules au pourtour de leur ombrelle.

Les Céphées, originaires preſque toutes des mers chaudes & tempérées, varient de grandeur & de couleur. Il y en a encore peu de connues.

1. Céphée cyclophore.

Cephea cyclophora; Peron. & Les.

Cephea hemiſphærica, tuberculata, fuſco-rufeſcens; brachiis octo diviſis, cotyliferis; ſtylis inter brachia ſuboctonis, prælongis, filiformibus.

— Peron. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 360. *n.* 96.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 515. *n.* 1.

— *Encycl. méth. pl.* 92. *fig.* 3.

Meduſa cephea; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3158.

Ombrelle tuberculeuſe, brun-rouſſâtre, marquée de huit rayons pâles, à rebord feſtonné, avec huit petits lobes bifides & huit bras d'un brun-hyalin & cotyliferes; quatre ovaires alongés forment une eſpèce de cercle au pourtour de

l'ombrelle; huit à dix cirrhes très-longs inter-brachiaux; grandeur, huit à dix centimètres. Habite la Mer-Rouge.

2. Céphée polychrome.

Cephea polychroma; Per & Les.

Cephea orbicularis; centro supernè prominulo; margine octoties diviso, brachiis octo-ramosis, villosulis, cotyliferis.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 361. *n.* 97.

— De Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 2. *p.* 516. *n.* 2.

Meduſa tuberculata; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3155.

Méduſe à ombrelle orbiculaire, légèrement bombée à ſon centre; à rebord marqué de huit échancrures, à chacune deſquelles on obſerve un petit grain fauve; huit bras arboreſcens, parſemés de cotyles campaniformes, entremêlés de villoſités & de quelques cirrhes; grandeur, quinze à vingt centimètres. Habite les côtes de Naples.

3. Céphée ocellée.

Cephea ocellata; Per. & Les.

Cephea orbicularis, planulata, maculis ocellatis adſperſa; margine ampliato pendulo; brachiis octo-villoſis cotyliferis; ſtylis octonis.

— Per. & Les. *Annal. tom.* 14. *p.* 361. *n.* 98.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 2. *p.* 516. *n.* 3.

Meduſa ocellata; Modeer, *Act. nov. haſ. n.* 31.

Cette eſpèce offre une ombrelle orbiculaire, aplatie, parſemée de taches blanches annulées de brun; à rebord très-large & pendant, avec huit bras velus, d'un brun-rougeâtre, parſemés de cotyles en forme de très-petits grains pâles & ovales; huit cirrhes inter-brachiaux & blanchâtres; grandeur, cinq à ſix centimètres. Habitation inconnue.

4. Céphée brunâtre.

Cephea fuſca; Per. & Les.

Cephea hemiſphærica, tuberculata, fuſco-nigricans, albo lineata; margine dentato; brachiis octo arboreſcentibus, cirrhis longis filiformibus intermixtis.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 361. *n.* 99.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 2. *p.* 516. *n.* 4.

Eſpèce nouvelle, rapportée de l'Auſtralie par Peron & Lefueur; ſon ombrelle eſt hémiſphérique, tuberculeuſe, brun-noirâtre, marquée de huit lignes blanches; à rebord profondément denté, avec huit bras arboreſcens d'un brun-jaunâtre, entremêlés de quinze à vingt cirrhes très-longs & filiformes; grandeur, quarante à cinquante centimètres de diamètre. Se trouve à la Terre de Witt, dans l'Auſtralie.

5. Céphée rhizoſtomoïde.

Cephea rhizoſtomoïdea; Per. & Les.

Cephea hemiſphærica, tuberculata, octondiata; margine pendulo, octies diviſo; brachiis octo ramoſis; cirrhis longiſſimis.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14 *p.* 361. *n.* 100.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 2. *p.* 516. *n.* 5.

— *Encycl. méth. pl.* 92. *fig* 4.

Meduſa octoſtyla; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3157. *n.* 29.

Forskaël, dans ſa *Faune d'Arabie*, a figuré & décrit cette Méduſe. Son ombrelle eſt hémiſphérique, tuberculeuſe & marquée de huit rayons tranſparens à ſa ſurface, renfermant un groupe d'organes intérieurs lagéniformes; le rebord eſt marqué de huit échancrures profondes; huit bras rameux; ſeize appendices au pourtour du pédoncule; dix-ſept cirrhes très-longs; grandeur, trente-trois centimètres; couleur, hyalino-bleuâtre. Habite la Mer-Rouge.

6. Céphée rhizoſtome.

Cephea rhizoſtoma; de Lamk.

Cephea hemiſphærica, margine purpuraſcente; brachiis octo bilobis, maximis denticuliferis; dentibus uniporis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 2. *p.* 517. *n.* 6.

Rhizoſtoma; Cuv. *Bull. des ſcienc.* 2. *p.* 69. & *Journ. de Phyſ. tom.* 49. *p.* 436.

Rhizoſtoma Cuvieri; Peron & Lesueur, *Ann. tom.* 14. *p.* 362. *n.* 101.

Rhizoſtoma; Réaum. *Mém. de l'Acad.* 1710. *p.* 478. *pl. XI. fig.* 27—28.

Cette Méduſe, nommée vulgairement *Gelée de mer*, offre une ombrelle ſans étoile ni croix diſtincte, d'un diamètre preſqu'égal à la hauteur totale de l'individu; lobes des bras très-volumineux, deux fois & demie plus longs que la pointe qui les termine; couleur bleue foncée; rebord pourpre; grandeur, quarante, cinquante ou ſoixante centimètres. Se trouve ſur les côtes de France & d'Angleterre, dans la Manche.

7. Céphée d'Aldrovande.

Cephea Aldrovandi; Per. & Les.

Cephea hemiſphærica, margine cæruleſcente; brachiis octo bilobis, lobis brachiorum acumine breviorcus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert tom.* 2. *p.* 517. *n.* 7.

Rhizoſtoma Aldrovandi; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 362. *n.* 102.

Potta marin. Aldrov. *Zooph. lib. IV. p.* 576.

L'ombrelle de cette Céphée eſt hémiſphérique,

marquée d'une eſpèce d'étoile à quatre rayons; d'un diamètre à peine égal aux deux tiers de la hauteur totale de l'individu; lobes des bras peu volumineux, deux fois & demie plus courts que la pointe qui les termine; couleur de chair; rebord de l'ombrelle d'une belle nuance d'azur; grandeur, huit à dix centimètres. Habite les côtes de Nice.

8. Cépnée couronne.

Cephea corona; de Lamk.

Cephea hemiſphærica, cruce cæruleâ notata; brachiis octo ramoſis apice bilobis, baſi utrinquè dentatis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom. 2, p. 517. n. 8.*

Rhizoſtoma Forskaelii; Per. & Les. *Ann. tom. 14. p. 362. n. 103.*

Meduſa corona; Forsk. *Faun. arab. p. 107. n. 20.*

Son ombrelle eſt marquée à ſon centre d'une croix bleu de ciel; huit bras rameux, dentés à leur baſe & bilobés à leur pointe; couleur, hyalino-rouſſâtre; grandeur, dix à douze centimètres. Originaire de la Mer-Rouge.

CÉRATOPHYTES.

Les anciens naturaliſtes donnoient ce nom aux Gorgones, aux Antipathes, aux Pennatules, aux Corallines, aux Tubulaires, aux Fluſtres, aux Cellulaires, aux Sertulaires, aux Cellépores. M. Cuvier, dans la diſtribution du Règne animal, réunit ſous le nom de *Cératophytes*, les Antipathes & les Gorgones; il en fait la première tribu de la troiſième famille des Polypes à polypiers. Je n'ai pas cru devoir adopter ce nom dans la méthode que j'ai propoſée pour la claſſification des polypiers.

CÉRAULOTOS.

Genre propoſé par Donati (*p.* 22), dans ſon *Hiſtoire de la mer Adriatique*, pour des productions marines. Leur caractère eſt d'avoir des capſules alternes aux côtés de la tige & des branches; chaque capſule contient une graine en forme de cœur. Cette deſcription me porte à croire que Donati a décrit quelque Sertulariée du genre Sertulaire, tel que je l'ai défini; il aura pris les cellules pour des capſules, & le polype contracté pour une graine.

CERAUNIES.

Nom donné par les Anciens à des animaux de la famille des Aſtéries. Il n'a pas été adopté.

CERCAIRE; *cercaria.* (Infuſoires.)

Ce genre, déjà traité dans cet ouvrage, & inſtitué par Muller, ne pouvoit demeurer tel que ce grand obſervateur l'établit. Ce ſavant avoit formé ſes diviſions ſur des conſidérations trop artificielles, pour que les progrès de la ſcience n'obligeaſſent à y porter de grands changemens, & M. de Lamarck avoit déjà ſenti la néceſſité de faire des ſouſtractions au genre *Cercaria* de Muller, pour établir à ſes dépens ſon genre Furcocerque, qui doit être adopté. (*Voy.* Furcocerque.) De vingt-deux eſpèces décrites par Muller, & rapportées précédemment par Bruguière, il n'en eſt que deux, *Cercaria girinus* & *gibba*, qui demeurent dans ce genre tel que nous le reſtreignons, & huit qui paſſent, dans d'autres genres, partie de la famille des Cercariées. Le caractère impoſé par l'auteur danois étant (*voyez tom. I, p.* 456, & *Illuſtr. p.* 24) un corps pourvu d'une queue, on n'y pouvoit comprendre des animaux qui en ont deux; au reſte, les eſpèces de Cercaires auxquelles le caractère impoſé par Muller doit exactement convenir, ne ſont pas fort nombreuſes. Nous en connoiſſons onze dont l'exiſtence eſt parfaitement conſtatée.

1. Cercaire comète.

Cercaria (cometa) corpore opaco, caudâ rectâ, conico-elongatâ, diaphanâ; N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.*

Comète; Gleichen, *Animalcul. pl. XIV. B. III. pl. XVII. D. III. b.*

Deſcription. Cette eſpèce a ſa tête, ou plutôt ſon corps parfaitement rond, de la groſſeur d'un grain de plomb à lièvres, quand on la voit avec une lentille de demi-ligne de foyer & un peu opaque; la queue n'en eſt qu'une prolongation conique, très-pointue & diaphane. Cette eſpèce ſe forme dans les infuſions d'orge, y nage gravement ou s'y agite comme le balancier d'une pendule, ſans jamais que ſa queue décrive la moindre ſinuoſité pour faciliter la natation, laquelle a toujours lieu en avant, c'eſt-à-dire, dans le ſens de la tête.

2. Cercaire opaque.

Cercaria (opaca) corpore ſphærico, caudâ ſubrectâ breviuſculâ; N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.*

— Gleichen, *Animalc. pl. XIX. G. III. — E. I. & pl. XX. F. III.*

Deſcription. On diroit une groſſe épingle noire, dont la queue très-aiguë n'auroit que trois fois environ la longueur de la tête. Cette queue décrit quelques légères ſinuoſités dans la natation, & l'animal avance toujours par le côté de la tête. Gleichen en deſſine un individu, formé de trois globules diſpoſés en chapelet, & qui vont en diminuant de diamètre du premier au troiſième. Eſt-ce la manière dont l'animal ſe reproduit? C'eſt ce que nous n'avons encore pu vérifier, & que

Gleichen ne dit pas. Elle s'eſt développée dans une infuſion de pois.

3. Cercaire de Mougeot.

Cercaria (Mougeotii), opaca, parviſſima; corpore ovato; caudâ flexuoſâ vix conſpicuâ; N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.*

Deſcription. Trouvée dans l'eau fétide d'une bouteille fermée hermétiquement, & qui contenoit, au mois de mai, une Oſcillaire récoltée depuis quelques jours. L'Oſcillaire étoit morte, mais la Cercaire étoit pleine de vie; elle reſſembloit, en très-petit, peut-être vingt fois moindre au Cercaire tétard. La queue ſurtout paroiſſoit à peine, & l'animal qui l'agitoit flexueuſement, nageoit indifféremment dans le ſens de la pointe de cette queue ou dans celui de ſa tête. Elle tournoit quelquefois ſur elle-même, & quoiqu'elle ne fît pas beaucoup de chemin, elle ne manquoit pas d'agilité. Elle formoit, en nageant, comme une atmoſphère autour d'elle, qui eût pu la faire ſuppoſer revêtue d'une tunique tranſparente.

4. Cercaire larme.

Cercaria (lacryma) conico-attenuata, ſubopaca, flexuoſa; N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.*

Autre comète; Gleichen, *Animalc. pl. XVII. B. I. b. c. — D. III. a.* Joblot, *pl. 5. fig. 5. R, & 6. X.*

Deſcription. Cette eſpèce, qui a parfaitement la figure d'une larme mortuaire, nage indifféremment comme la précédente, la tête ou la pointe de la queue en avant. Elle eſt un peu opaque, & ſe trouve dans l'infuſion d'orge avec l'eau diſtillée & dans pluſieurs autres.

5. Cercaire giroſle.

Cercaria (caryophyllata) clavata, diaphana, capite diſtincto, caudâ ſubincurvatâ; N.

— Gleichen, *Animalc. pl. XIX. D. I. a. pl. XXI. D. 1.*

Deſcription. Corps parfaitement rond, entièrement diaphane, ainſi que la queue conique & fléchie, qui s'y adapte, comme le calice d'un clou de giroſle s'unit à la petite tête ronde que forme la fleur avant ſon épanouiſſement. Elle a été trouvée indifféremment dans des infuſions de pois & de chenevis.

6. Cercaire tétard.

Cercaria girinus. Voy. tom. I, p. 458 de cette Encyclopédie, & *Illuſtr. p. 24. pl. VIII. fig. 1.* N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.* De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 1. p. 445.* Gmel. *Syſt. nat. XIII. 1. p. 3892.*

Il faut exclure des ſynonymes de cette eſpèce ceux qui ont rapport aux animacules ſpermatiques; les Cercaires, malgré la reſſemblance citée par Muller, différant eſſentiellement des animaux qui forment notre nouveau genre Zooſperme. *Voyez* ce mot.

7. Cercaire poire.

Cercaria (pirula) piriformis, caudâ brevi; N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.*

Flamme; Gleichen, *Animalc. pl. XXI. F. II. b.*

Deſcription. Cette eſpèce eſt remarquable par ſa forme, qui rappelle parfaitement celle d'une poire de bon-chrétien; ſa queue, très-petite, eſt dans les proportions de cette reſſemblance; ſa teinte eſt rouſſâtre. Elle nage avec une certaine gravité dans quelques infuſions de graines. Gleichen, qui l'obſerva le premier, la trouva dans celles de chenevis.

8. Cercaire bombe.

Cercaria (bombus) ſphærica, caudâ brevi obtuſâ; N.

Animalcules of hay-water; Baker, *Employ. for the micr. p. 78. pl. VII. fig. 8.*

Deſcription. Corps parfaitement ſphérique, hyalin, mais viſiblement compoſé, comme celui d'un volvoce, de molécules rondes, muni d'une queue épaiſſe très-courte, obtuſe, preſqu'en forme de mamelon, & qui précède auſſi ſouvent l'animal qu'elle le ſuit. Cette eſpèce eſt continuellement en mouvement dans les infuſions.

9. Cercaire de Baker.

Cercaria (Bakeri) ovoïdea, anticè gibboſa, caudâ longiſſimâ; N.

Animalcules of pepper-water; Baker, *loc. cit. p. 73. pl. VII. fig. 2.*

— Joblot, *Obſ. micr. pl. 7. fig. 4?*

Deſcription. Cette eſpèce qui ſe développe, dès le ſecond jour, dans l'eau où l'on a mis infuſer du poivre concaſſé, a le corps parfaitement obrond, tranſparent, viſiblement moléculaire, antérieurement muni d'un prolongement en forme de mamelon un peu tronqué. La queue eſt de cinq à ſept fois plus longue & fort aiguë, droite pendant le repos, ſinueuſe pendant la natation, qui eſt aſſez rapide. Joblot l'a obſervée dans une infuſion de céleri.

10. Cercaire boſſue.

Cercaria gibba. Voyez tom. I, p. 458 de cette Encyclopédie, & *Illuſtrations, p. 24. pl. 8. fig. 2.* N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.*

11. Cercaire maculée.

Cercaria (maculata) ovato-elongata, anticè appendiculata, in centro fuſcata; N.

Animacules of rain-water; Baker, *loc. cit. p.* 85. *pl. VII. fig.* 11.

Deſcription. Cette eſpèce, trouvée dans diverſes eaux, & particulièrement dans celle qui provient de la pluie, a ſa queue très-aiguë, ſon corps, conique, ſe confondant avec cette queue, antérieurement muni d'un prolongement obtus, plus prononcé que dans les eſpèces 9 & 10. La partie antérieure du corps, au point où s'inſère le prolongement, eſt d'une couleur obſcure.

(B. de St. Vincent.)

CERCARIÉES; N. (Infuſoires.)

Nous propoſons l'établiſſement de cette famille dans le ſecond ordre des Microſcopiques, c'eſt-à-dire, dans celui où les eſpèces, toujours très-ſimples, ſont cependant munies d'une queue, qui facilite la natation & indique déjà un certain degré de complication. On n'y découvre encore ni cils, ni cirrhes, ni organes rotatoires quelconques, qui puiſſent indiquer un appareil digeſtif ou reſpiratoire. Les caractères communs à toutes les Cercariées ſont l'abſence de ces organes, un corps obrond, cylindrique ou comprimé, poſtérieurement muni d'une queue ſimple, inarticulée.

Le genre *Cercaria*, fondé par Muller, reſtreint dans les limites qui lui conviennent, & dégagé des eſpèces incohérentes que cet auteur y avoit artificiellement réunies, ſert de type à cette famille très-naturelle, qui ſe compoſe des ſix genres ſuivans, dont il ſera plus amplement traité à leurs articles reſpectifs.

1. Tripos; *tripos;* N.

Corps non contractile, plat, antérieurement tronqué, aminci poſtérieurement & terminé en queue droite continue; un appendice recourbé en arrière, ſitué de chaque côté du corps.

2. Cercaire; *cercaria;* Mull.

Corps non contractile, cylindrique, antérieurement tronqué, aminci poſtérieurement, & s'y terminant en queue flexueuſe, égale à la longueur du corps ou plus longue.

3. Zooſperme; *zooſperma;* N.

Corps non contractile, ovoïde, très-comprimé, avec une queue ſétiforme, implantée à la partie poſtérieure, qui eſt peu ou point amincie, auſſi longue ou beaucoup plus longue.

4. Virgoline; *virgulina;* N.

Corps très-plat, obrond, non contractile, un peu & tout-à-coup aminci dans la partie poſtérieure que termine une très-petite queue fléchie en virgule ſur le côté, & qui n'égale pas en longueur le quart de celle du corps.

5. Turbinille; *turbinilla.*

Corps ſubpiriforme, obtus aux deux extrémités; l'antérieure plus large, avec un ſillon longitudinal en carène ſur l'un des côtés; queue ſétiforme, implantée, plus courte que le corps.

6. Histrionelle; *hiſtrionella;* N.

Corps ovale-oblong, contractile, polymorphe, aminci antérieurement, avec les rudimens d'yeux ou d'organe buccal, & la queue implantée à la partie la plus obtuſe du corps.

Nous n'avons encore pu ſaiſir le mode de reproduction des Cercariées; cependant on peut croire que cette reproduction s'opère par la diviſion du corps en pluſieurs globules, qui deviennent en peu de temps des animaux complets.

C'eſt dans cette famille que ſe groupent ces nombreux animalcules ſpermatiques dont on a nié l'exiſtence. Il eſt ſingulier que Muller ne les eût jamais obſervés, & n'en ait pas figuré un ſeul dans ſes beaux ouvrages: il ſoutenoit l'identité de ces animaux avec les Cercaires; c'eſt tout ce qu'il en a dit. (B. de St. Vincent.)

CÉREBRISTES ou CÉRÉBRITES.

Eſpèces foſſiles du genre Méandrine (*Madrepora* Linn.), que l'on compare au cerveau de l'homme ou de quelque mammifère.

CERVEAU DE MER ou DE NEPTUNE.

Quelques polypiers de la diviſion des Polypes ſolides & pierreux portent ce nom; ils appartiennent, en général, à l'ordre des Méandrinées.

CESTE; *ceſtum;* Les.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, propoſé par Leſueur, & adopté par les naturaliſtes; M. Cuvier l'a placé parmi ſes Acalèphes libres, & M. de Lamarck parmi ſes Radiaires mollaſſes. M. Leſueur lui donne pour caractères: « corps libre, entièrement gélatineux, très-alongé & comprimé; quatre côtes tranſverſales & ſupérieures, ciliées dans toute leur longueur; bouche ſupérieure, ſituée à égale diſtance des extrémités. »

De tous les vers marins connus, les Beroës ſont ceux qui ſe rapprochent le plus de celui-ci, par leur état de liberté au milieu des eaux, par l'exiſtence d'une ſeule ouverture, ſervant à la fois de bouche & d'anus, ſituée à la partie ſupérieure de l'animal, ainſi que par la préſence de longues ſéries de cils mobiles très-déliés. En effet, ſi l'on retranche les deux prolongemens latéraux qui ſont de chaque côté de la bouche du Ceſte, & ſi, ſur les angles formés par les plans que produiroit cette ſection, on rapporte les cils des prolongemens ſouſtraits, on aura, à peu de choſe près, un Beroë à quatre côtes ciliées,

avec une bouche terminale. De même, ſi l'on prend un Beroë, & qu'on le ſuppoſe tiré latéralement par deux points oppoſés, ſans lui faire perdre de ſa hauteur, on reproduira un animal fort ſemblable au Ceſte.

A travers la ſubſtance même du Ceſte, on aperçoit le ſac ſtomacal, placé au-deſſous de l'ouverture de la bouche, facile à obſerver par ſa couleur plus foncée que celle du reſte du corps : ce ſac préſente, ſur ceux de ſes côtés qui correſpondent aux deux grandes faces de l'animal, une ſorte de lanière appliquée ſur ſes parois. Ces lanières, ſituées vers le milieu de la hauteur totale du Ceſte, ſont contiguës à chacune; il exiſte une autre partie mince & alongée qui prend naiſſance au bord inférieur, & qui eſt légèrement échancrée à l'extrémité par laquelle elle ſe joint à ſa lanière.

Ceste de Vénus.

Ceſtum Veneris; Les.

Ceſtum longiſſimum, gelatinoſum, hyalinum, ad latera complanatum; corpus horizontale; coſtis 4 confertis, tranſverſis, ſuperioribus, ſecundum totum longitudinem ciliatis.

— Lesueur, *Nouv. Bull. philom. juin* 1813, *pl.* 5. *fig.* 1.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 465. *n.* 1.

On ne connoit encore qu'une ſeule eſpèce de cet animal ſingulier. Il eſt d'un blanc laiteux d'hydrophane, avec de légers reflets bleus; les cils ſont irisés.

MM. Peron & Lefueur n'en ont trouvé qu'un ſeul individu; & quoiqu'il ne fût pas entier, ſa longueur étoit de plus d'un mètre & demi (environ 5 pieds); ſa hauteur de huit centimètres, & ſon épaiſſeur d'un centimètre ſeulement (hauteur environ 2 pouces, épaiſſeur 4 lignes). Il étoit flottant dans les eaux de Nice, & nageoit dans une poſition horizontale, la bouche en haut. Son mouvement étoit lent & onduleux. M. Riſſo en a vu une grande quantité dans le port de Villefranche, où les pêcheurs les appellent *Sabres de mer*, nom auquel on doit préférer celui d'une des ceintures de Vénus (*Keſos*), que lui ont donné Peron & Lefueur.

CESTOÏDES. *Ceſtoïdea* (1). Quatrième ordre des Entozoaires de M. Rudolphi, renfermant les vers qui ont un corps alongé, déprimé, mou, continu ou articulé; une tête le plus ſouvent munie de deux ou quatre foſſettes ou ſuçoirs, très-rarement labiée. Tous les animaux de cet ordre ſont androgynes.

L'ordre des Ceſtoïdes renferme les genres Géroſté, Scolex, Gymnorhynque, Tétrarhynque, Ligule, Trianophore, Bothriocéphale & Tænia : il correſpond à la ſection des Vers planulaires de M. de Lamarck & à l'ordre des Planaires de M. Cuvier.

CHAMARIPHE; polyp.

Cluſius (*Exot. lib.* 4, *c.* 12 & 13, *p.* 85) donne ce nom à deux eſpèces de productions marines; la première eſt figurée, & cette figure eſt citée par Pallas pour ſon *Gorgonia palma*; mais elle diffère tellement de ce polypier, que, ſans la deſcription, il ſeroit impoſſible de la reconnoître.

CHAMPIGNON DE MER.

Pluſieurs Hydrophytes, des polypiers & d'autres productions marines ſont ainſi appelées par les voyageurs, & même par les anciens naturaliſtes, à cauſe de leur reſſemblance avec les Champignons terreſtres.

CHAR DE NEPTUNE.

Les marchands d'objets d'hiſtoire naturelle donnent ce nom au *Madrepora palmata* de M. de Lamarck; c'eſt une variété du *Madrepora muricata* de Linné. *Voyez* Madrépore palmi.

CHARDON DE MER.

Les pêcheurs & les marins donnent ce nom à des animaux de la famille des Ourſins.

CHATAIGNE DE MER.

Nom vulgaire des Ourſins, principalement ſur les côtes de Normandie, de Saintonge, &c.

CHELONITE.

Des Ourſins portent ce nom dans l'ouvrage de Mercati.

CHIROTHECA MARINA.

Rumphius a décrit ſous ce nom le *Spongia villoſa* de Pallas, ou Ep. épineuſe de Boſc.

CHLIDONIE; *chlidonia;* Savign.

M. de Savigny donne ce nom à un animal qu'il regarde comme un polypier, & qui me ſemble le même que le *Vorticella polypina* des auteurs; il eſt figuré dans le grand ouvrage ſur l'Égypte.

CHOANA.

Polypier figuré par Gualtieri, *tab.* 42, *in verſ.*, qui ſemble ſe rapprocher du *Madrepora infundibuliformis* de Boſc.

CHOU-FLEUR

(1) Du grec κεστος, par lequel les Anciens ont quelquefois déſigné les vers plats, & de τιδος, forme.

CHOU-FLEUR DE MER.

Nom marchand du Pocillopore corne de Daim. *Voyez* ce mot.

CHRYSAORE; *chryſaora*; Lamx.

Genre de polypiers foſſiles de l'ordre des Milléporées, dans la diviſion des Polypiers entièrement pierreux. Il eſt ainſi caractériſé : polypier foſſile rameux, couvert de côtes ou lignes ſaillantes, à peine viſibles à l'œil nu, rameuſes, anaſtomoſées ou ſe croiſant entr'elles, & ſe dirigeant dans tous les ſens; pores viſibles à la loupe, ronds, épars, ſitués dans les intervalles des côtes, jamais ſur leur tranchant, & rarement ſur leurs pentes.

Ce genre ne ſe diſtingue des Millépores que par les côtes ou lignes ſaillantes dont le polypier eſt couvert. Ce caractère eſt ſi ſingulier, qu'il eſt impoſſible de ne pas faire un groupe particulier de ces Zoophytes de l'ancien Monde; leurs ramifications different de celles des Millépores; elles ont un facies qui leur eſt propre; les côtes ſemblent partir de l'extrémité des pointes ou des aſpérités qui les couvrent & qui les terminent; d'abord elles ſont droites & ſe dirigent enſuite dans tous les ſens; ſouvent elles ſont viſibles à l'œil nu. Les pores ou cellules n'offrent rien de remarquable.

Les Milléporées vivantes ne m'ont encore offert aucune eſpèce voiſine des Chryſaores; néanmoins il eſt poſſible que des analogues exiſtent dans les mers auſtrales, & que leur petiteſſe ou leur rareté les aient dérobées aux recherches des naturaliſtes.

J'ai donné à ce genre le nom de *Chryſaore*, quoique Peron & Leſueur en aient fait uſage pour un groupe de Méduſes, que MM. Cuvier & de Lamarck ont réuni aux Cyanées.

Denys de Montfort, dans ſa *Conchyliologie ſyſtématique*, a donné le même nom à un foſſile très-voiſin des Belemnites.

1. Chrysaore corne-de-daim.

Chryſaora damæcornis; Lamx.

Chryſaora foſſilis, ramoſa; ramis numeroſis compreſſis, ſubpalmatis, infernè coaleſcentibus; coſtis generaliter longitudinalibus, paululùm flexuoſis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 83. *tab.* 81. *fig.* 8. 9.

Cette eſpèce diffère de la précédente par ſes rameaux ou ſes diviſions droites, nombreuſes, comprimées ou palmées, preſque toujours réunies & accolées dans leur partie inférieure; les côtes qui les couvrent, en général longitudinales & peu flexueuſes, ſont plus ſenſibles que dans la Chryſaore épineuſe; les pores ou cellules n'offrent point de différence. La grandeur du polypier eſt de deux à trois centimètres de hauteur, ſur deux de largeur (12 à 15 lignes ſur 6 à 8). Il ſe trouve dans le terrain à polypiers des environs de Caen; je le dois à mon ami M. Deſlongchamps; il eſt auſſi rare que le ſuivant.

2. Chrysaore épineuſe.

Chryſaora ſpinoſa; Lamx.

Chryſaora ſimplex, ſubteres; ſpinis conicis, acutis, numeroſis, brevibus, aliquoties ſubramoſis; coſtis flexuoſis, diverſè directis, irregulariter reticulatis.

— Lamx. *Gen polyp. p.* 83. *tab.* 81. *fig.* 6. 7.

Polypier foſſile, ſimple, preſque cylindrique, couvert d'aſpérités coniques, aiguës, nombreuſes, en général courtes & preſque rameuſes; les côtes qui les couvrent ſont très-flexueuſes, ſe dirigent dans tous les ſens, & forment, par leurs nombreuſes anaſtomoſes, un réſeau aſſez ſerré, à mailles polymorphes. La grandeur de ce foſſile, dont la baſe eſt tronquée, eſt de trois centimètres environ (1 pouce). Il ſe trouve dans le calcaire à polypiers des environs de Caen. Il y eſt très-rare.

CIDARES.

Nom donné à la première ſection des Anocyſtes, dans la famille des Ourſins ou Echinodermes, par Klein.

CIDARIS.

Ce nom a été donné pour la première fois, par Klein, à un groupe d'Ourſins, à forme hémiſphérique ou ſphéroïdale, ayant l'anus dorſal & vertical oppoſé à la bouche; il comprend les genres Ourſin & Cidarite de M. de Lamarck.

CIDARITE; *cidarites*; de Lamx.

Genre d'Echinodermes pédicellés, établi par M. de Lamarck, dans la deuxième ſection de ſes Radiaires Echinodermes ou Echinides.

Corps régulier, ſphéroïde ou orbiculaire, déprimé, très-hériſſé; à peau interne ſolide, teſtacée ou cruſtacée, garnie de tubercules perforés au ſommet, ſur leſquels s'articulent des épines mobiles, caduques, dont les plus grandes ſont baciliformes.

Cinq ambulacres complets s'étendent en rayonnant du ſommet juſqu'à la bouche, & ſont bordés chacun de deux bandes multipores preſque parallèles.

Bouche inférieure, centrale, armée de cinq pièces oſſeuſes, ſurcompoſées poſtérieurement. Anus ſupérieur vertical.

Sans doute les Cidarites ſont très-voiſines des Ourſins par leurs rapports; comme eux, elles ont

l'anus vertical, cinq ambulacres complets & dix bandelettes multipores, qui, deux à deux, bordent chaque ambulacre. Ces Echinides néanmoins ſont très-diſtinctes des Ourſins, non-ſeulement par leur aſpect particulier, les caractères de leurs ambulacres & de leurs épines; mais en outre, par une particularité très-remarquable de leur organiſation.

Ici, en effet, la nature emploie un moyen particulier & nouveau pour mouvoir les épines, ſouvent fort longues, dont ces animaux ſont hériſſés. Elle a percé de part en part le teſt & les gros tubercules ſolides dont il eſt chargé; ce qu'elle n'a fait nulle part dans les autres Echinides; &, au moyen d'un cordonnet muſculaire qui traverſe le teſt & le tubercule qui y correſpond, elle exécute, avec ou ſans l'aide de la peau, les mouvemens dont ces épines doivent jouir.

Ainſi, les tubercules du teſt des Cidarites, ſurtout les principaux, étant conſtamment perforés, ce que l'inſpection de leur ſommet montre facilement, offrent une diſtinction tranchée, qui les ſépare des Ourſins & de toutes les autres Echinides.

Les Cidarites, d'ailleurs, ſe font toutes remarquer par leurs ambulacres, plus étroits que ceux des Ourſins, plus réguliers, plus ſemblables à des allées de jardin, les bandelettes poreuſes qui les bordent étant plus rapprochées & moins divergentes. Elles ſe font auſſi remarquer par pluſieurs ſortes d'épines : les unes, grandes, ſont bacillaires, tronquées au bout, ſont en maſſue ou digitiformes; les autres, fort petites, fort nombreuſes, d'une forme différente de celle des bacillaires & qui recouvrent les ambulacres, ou qui ſouvent entourent la baſe des grandes épines, leur formant une collerette courte & vaginiforme. Enfin, aucune Cidarite connue n'a toutes ſes épines aciculaires, comme on le voit dans la plupart des Ourſins & dans toutes les autres Echinides.

Il eſt difficile de déterminer les eſpèces du genre Ourſin de Linné, à cauſe de la confuſion qui règne dans la nomenclature des parties du teſt; on ne ſait pas toujours diſtinguer les ambulacres des bandelettes, les bandelettes des ſillons, & cependant ce ſont les parties qui fourniſſent ordinairement les caractères des eſpèces. Sans de bonnes figures, il eſt impoſſible de ne pas commettre des erreurs & de ne pas confondre les unes avec les autres.

On diſtingue parmi les Cidarites deux groupes particuliers, qui ſemblent deux familles aſſez remarquables. Le premier embraſſe les vrais turbans; dans le ſecond ſont renfermés les diadèmes.

Les uns & les autres ont les tubercules du teſt perforés, & néanmoins ils fourniſſent dans le genre deux ſections bien diſtinctes.

PREMIÈRE SECTION.

Les Turbans.

Teſt enflé, ſubſphéroïde, à ambulacres ondés; les plus petites épines en languettes, les unes diſtiques recouvrant les ambulacres, les autres entourant la baſe des grandes épines.

1. CIDARITE impériale.

Cidarites imperialis ; DE LAMK.

Cidarites ſubgloboſa, utrinquè depreſſa ; ambulacris ſpiniſque minoribus purpureo-violaceis; ſpinis majoribus cylindraceis, ſubventricoſis, apice ſtriatis, albo annulatis.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 54. *n.* 1.

— SEBA, *Muſ. III. tab.* 13. *fig.* 3.

Variet. major? SEBA, *Muſ. III. tab.* 13. *fig.* 12.

— LESKE *ap. Klein, p.* 126. *tab.* 7. *fig.* A.

— *Encycl. méth. pl.* 136. *fig.* 8.

Cette belle Echinide a été confondue, dit M. de Lamarck, avec l'*Echinus mamillatus*, quoiqu'elle en ſoit très-différente. Son teſt eſt orbiculaire ou preſque globuleux, déprimé en deſſus comme en deſſous. Les ambulacres & les petites épines ſont d'un violet-pourpre; les grandes épines ſont cylindriques, un peu ventrues, ſtriées & annelées de blanc. Elle habite la Mer-Rouge & la Méditerranée.

Nota. Gmelin place les ſynonymes de cette eſpèce dans ſes *Ech. cidaris* & *mamillatus*.

2. CIDARITE piſtillaire.

Cidarites piſtillaris ; DE LAMK.

Cidarites ſubgloboſa, utrinquè depreſſa ; ſpinis majoribus fuſiformi-ſubulatis, granulato-aſperis, collo ſulcatis, apice obtuſo.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 55. *n.* 2.

— *Encycl. méth. pl.* 137. *fig.* 1. 2. A. B.

Cette Cidarite eſt remarquable par la forme de ſes grandes épines, qui reſſemblent à des fuſeaux tronqués & couverts d'aſpérités ſituées en lignes longitudinales; le corps eſt orbiculaire, un peu comprimé. Les épines ont deux ou trois fois le diamètre du teſt en longueur. Cette eſpèce a été rapportée des côtes de l'Ile-de-France par M. Mathieu.

3. CIDARITE porc-épic.

Cidarites hyſtrix ; DE LAMK.

Cidarites ſubgloboſa, utrinquè depreſſa ; areis majoribus lineâ flexuoſâ diviſis ; ſpinis majo-

rum tuberculorum longiſſimis, ſtriatis, ad ſeries quinatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 55. *n.* 3.

— *Encycl. méth. pl.* 136. *fig.* 6. 7.

— Gualt. *Ind. tab.* 108. *fig.* D. E.

— Leske *ap. Klein, p.* 129. *tab.* 7. *fig.* B. C.

Cette Cidarite reſſemble à la précédente par ſa forme, mais elle eſt plus petite. Les grandes épines ſont très-longues, ſtriées & au nombre de cinq à chaque ſérie. Les ambulacres ſont larges & partagés par une ligne flexueuſe. Cette eſpèce appartient à une des nombreuſes variétés de l'*Echinus cidaris* de Gmelin; elle n'eſt pas rare dans l'Océan d'Europe & dans la Méditerranée.

Nota. Cette eſpèce, ainſi que les deux précédentes, me ſemble avoir de grands rapports, & je crois qu'une nouvelle ſynonymie ſeroit néceſſaire; mais pour l'établir, il faudroit un grand nombre d'individus dans différens états & de beaucoup de localités.

4. Cidarite bâtons-rudes.

Cidarites baculoſa; de Lamk.

Cidarites ſubgloboſa, utrinquè depreſſa; ſpinis majoribus ſubteretibus tuberculato-aſperis, apice truncatis, collo guttatis; ſpinarum tuberculis inæqualiſſimis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 55. *n.* 4.

Cette eſpèce reſſemble aux précédentes par la forme générale du corps. Les grandes épines ſont preſque cylindriques, tuberculeuſes, tronquées à l'extrémité, avec le collet tacheté de pourpre. Les tubercules des épines ſont très-inégaux. Elle a été rapportée de l'île de Bourbon par Sonnerat.

5. Cidarite bec-de-grue.

Cidarites geranioïdes; de Lamk.

Cidarites globoſo-depreſſa; ſpinis majoribus fuſiformi-ſubulatis multangulis, ſubſtriatis, ad ſeries novenis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 56. *n.* 5.

— *Encycl. méth. pl.* 136. *fig.* 1.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 13. *fig.* 8.

Ouſin à corps globuleux, un peu déprimé. Ses grandes épines ſont fuſiformes, tronquées au ſommet, d'après la figure de l'Encyclopédie, anguleuſes, à ſtries longitudinales liſſes, & au nombre de neuf à chaque ſérie. Il habite les mers des Indes orientales. Gmelin en a fait une variété de ſon *Echinus cidaris.*

6. Cidarite tribuloïde.

Cidarites tribuloïdes; de Lamk.

Cidarites globoſo-depreſſa; ſpinis majoribus tereti-attenuatis, apice ſubplicatis, obtuſis, ad ſeries octonis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 56. *n.* 6.

— Rumph. *Muſ. tab.* 13. *fig.* 3. 4.

— Leske *ap. Klein. tab.* 37. *fig.* 3.

Knorr. *Del. tab.* D. III. *fig.* 5.

Var. B. *major; ſpinis aliquot brevibus, clavato-capitatis, circa verticem.*

Cidarite aſſez commune dans les collections, de forme globuleuſe, un peu déprimée; les grandes épines, au nombre de huit dans chaque ſérie, ſont cylindriques, atténuées, à ſommet obtus un peu pliſſé. Dans la variété B, les grandes épines ſont plus courtes & ſont en forme de maſſue ovale. Les petites ne diffèrent point de celles de la var. A. L'une & l'autre ſe trouvent dans la mer des Indes.

7. Cidarite porte-quille.

Cidarites metularia; de Lamk.

Cidarites globoſo-depreſſa; ſpinis majoribus cylindricis, granulatis, ſubtruncatis; apice crenis coronato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 56. *n.* 7.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 13. *fig.* 10.

— *Encycl. méth. pl.* 134. *fig.* 8.

— Klein & Leske, *tab.* 39. *fig.* 4.

Var. B. *minor; ſpinis brevioribus.*

— Seba, *Muſ. III. tab.* 13. *fig.* 11.

Cette Cidarite ſe rapproche un peu de la précédente; elle eſt globuleuſe, un peu déprimée comme elle; mais ſes grandes épines ſont cylindriques, granulées, à ſommet tronqué avec le bord crénelé; la variété B eſt plus petite, avec les épines plus courtes. Ces deux variétés habitent la mer des Indes, les côtes de l'Ile-de-France & celles de Saint-Domingue. Gmelin a fait de la première la var. B de ſon *Echinus ſaxatilis.*

8. Cidarite verticillée.

Cidarites verticillata; de Lamk.

Cidarites globoſo-depreſſa; ſpinis majoribus cylindraceis, truncatis, ſubgranulatis, nodoſis; angulis compreſſis ad nodos verticillatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 56. *n.* 8.

— *Encycl. méth. pl.* 136. *fig.* 2. 3.

La forme de cette eſpèce n'offre rien de remarquable & ſa taille eſt médiocre ; mais elle eſt ſingulière par la forme de ſes grandes épines, ſemblables à de petits bâtons cylindriques, tronqués, preſque granuleux, longs de trois centimètres, à trois ou quatre nœuds, offrant chacun huit à dix angles. On ignore ſon habitation.

9. Cidarite porte-trompette.

Cidarites tubaria ; de Lamk.

Cidarites ſubgloboſa ; ſpinis majoribus ſubvioluceis, tuberculato-aſperis, apice truncatis : dorſalibus aliquot brevioribus, apice dilatatis, ſubpeltatis, tubæformibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 57. *n.* 9.

Peron & Leſueur ont rapporté cette Cidarite des mers de l'Auſtralie ; elle eſt preſque globuleuſe, avec les grandes épines violettes, un peu tuberculeuſes, tronquées au ſommet ; quelques-unes du dos ſont plus courtes, dilatées à l'extrémité, preſque peltées & en forme de tube. Son teſt préſente entre deux rangs de gros tubercules qui ſéparent les ambulacres, des enfoncemens ſinguliers & profonds.

10. Cidarite biépineuſe.

Cidarites biſpinoſa ; de Lamk.

Cidarites ſubgloboſa ; ſpinis majoribus albis, ſubulatis, triſariàm aculeatis ; dorſalibus aliquot apice ſubpeltatis ; peltâ rubrâ, inæquali margine ſerratâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 57. *n.* 10.

Nouvelle eſpèce de Cidarite à grandes épines blanches, ſubulées, à trois rangs d'aiguillons ; quelques-unes du dos ſont preſque peltées au ſommet, avec la *pelte* rouge, à bord denté & inégal. Elle habite les mers de l'Auſtralie, d'où elle a été rapportée par Peron & Leſueur.

11. Cidarite annulifère.

Cidarites annuliferа ; de Lamk.

Cidarites ſubgloboſa, ſpinis majoribus longis, tereti-ſubulatis, aſperulatis, albo purpureoque annulatis : dorſalibus aliquot brevioribus, apice truncatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 57. *n.* 11.

Elle eſt ſemblable aux précédentes par la forme générale du corps. Les grandes épines ſont longues, cylindriques & ſubulées, granuleuſes, annelées alternativement de blanc & de pourpre ; quelques-unes de celles du dos ſont plus courtes & tronquées au ſommet ; elle a été trouvée près de l'île des Kanguroos dans l'Auſtralie.

deuxième section.

Les Diadémes.

Teſt orbiculaire, déprimé ; ambulacres droits ; les épines, la plupart, ou le plus ſouvent fiſtuleuſes.

12. Cidarite grand-hériſſon.

Cidarites ſpinoſiſſima ; de Lamk.

Cidarites grandis, ſphæroïdeo-depreſſa, ſpinoſa ſetiferaque ; ſpinis numeroſiſſimis, prælongis, tereti-ſubulatis, fiſtuloſis, longitudinaliter ſtriatis, ſcabris, ſuſco-violaceis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 58. *n.* 12.

Eſpèce très-grande, d'une ſeule couleur, & horriblement hériſſée de longues épines cylindriques, ſubulées, fiſtuleuſes, ſtriées longitudinalement, rudes & d'un violet foncé. On ignore ſa patrie.

13. Cidarite porte-chaume.

Cidarites calamaria ; de Lamk.

Cidarites ſphæroïdeo-depreſſa, ſpinoſa & ſetifera ; ſpinis gracilibus, teretibus, fiſtuloſis, tranſverſim ſtriato-ſcabris, albo & viridi-ſuſco faſciatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 58. *n.* 13.

— *Encycl. méth. pl.* 134. *fig.* 9. 10. 11.

Echinus calamarius ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3173. *n.* 27.

— Leske *ap. Klein, p.* 115. *tab.* 45. *fig* 1—4.

Cette Cidarite n'eſt pas d'un volume conſidérable, cependant elle eſt remarquable & même élégante par ſes épines fiſtuleuſes, tronquées, cylindriques, annelées de vert & de blanc ; elles ſont marquées de ſtries tranſverſales & rudes. Entre les grandes épines ſe trouvent des ſoies fines, fragiles & verdâtres. Elle habite les mers de l'Inde.

14. Cidarite ſubulaire.

Cidarites ſubularis ; de Lamk.

Cidarites ſphæroïdeo-depreſſa, ſpinoſa & ſetifera ; ſpinis gracilibus tereti-ſubulatis, fiſtuloſis, longitudinaliter ſtriato-ſcabris, albo & fuſco annulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 58. *n.* 14.

La Cidarite ſubulaire reſſemble beaucoup à la précédente par ſon élégance & ſes épines marquées d'anneaux alternativement blancs & bruns ; elle en diffère par la forme de ces épines ; elles

ſont ſubulées & ſtriées longitudinalement ; ce caractère la rapproche de la Cidarite grand-hériſſon, quoiqu'elle ſoit beaucoup plus petite.

M. Mathieu l'a rapportée des côtes de l'Ile-de-France.

15. Cidarite diadème.

Cidarites diadema ; de Lamk.

Cidarites hemiſphærico-depreſſa ; ambulacris quinis, anguſtis medio biſariàm verrucoſis; ſpinis longis, ſetoſis, ſubfiſtuloſis, ſcabris.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 58. *n.* 15.

— *Encycl. méth. pl.* 133. *fig.* 10.

— Leske *ap. Klein, p.* 100. *tab.* 37. *fig.* 1. 2.

Echinus diadema ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3173. *n.* 7.

Cidarite à teſt hémiſphérique, déprimé, offrant cinq ambulacres étroits, verruqueux, avec des épines longues, ſoyeuſes, preſque fiſtuleuſes & rudes. Elle habite l'Océan des Grandes-Indes.

16. Cidarite crénulaire.

Cidarites crenularis ; de Lamk.

Cidarites foſſilis, ſubgloboſa ; tuberculis areatum majorum biſariis, magnis, circa papillam crenulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 59. *n.* 16.

— Bourg. *Pétrif. tab.* 52. *fig.* 344—347, 348 ?

Cidarite foſſile, preſque globuleuſe ; les grands ſillons longitudinaux ſont garnis de deux lignes de grands tubercules, créneles autour du mamelon. On la trouve foſſile dans la Suiſſe.

17. Cidarite faux-diadème.

Cidarites pſeudo-diadema ; de Lamk.

Cidarites hemiſphærico-depreſſa ; faſciis poroſis, rectis, biporis ; ſeriebus tuberculorum majorum in areis omnibus binis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 59. *n.* 17.

Cidarite foſſile, hémiſphérique & déprimée, à bandelettes droites à deux rangs de pores ; les grands tubercules ſont en doubles ſéries dans tous les ambulacres. L'on ignore où ce foſſile a été trouvé ; M. de Lamarck le poſſède dans ſa riche collection.

18. Cidarite pulvinée.

Cidarites pulvinata ; de Lamk.

Cidarites orbicularis, convexo-depreſſa ; ambulacris quinque ad latera viridulis, ſtellam magnam ſimulantibus ; faſciis poroſis flexuoſis biporis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 59. *n.* 18.

Belle & grande eſpèce d'un décimètre de largeur (environ 4 pouces), preſqu'orbiculaire, quoiqu'un peu déprimée, ayant cinq ambulacres verts ſur les côtés & figurant une grande étoile ; les bandelettes ſont flexueuſes, à deux rangs de pores. L'on croit que cette Cidarite eſt originaire des mers aſiatiques.

19. Cidarite rayonnée.

Cidarites radiata ; de Lamk.

Cidarites orbicularis, latiſſima, complanata ; craſſiuſcula ; areis ambulacrorum elevato-coſtatis ; faſciis poroſis ſubquadriporis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 59. *n.* 19.

— *Encycl. méth. pl.* 140. *fig.* 5. 6.

— Leske *ap. Klein, p.* 116. *tab.* 44. *fig.* 1.

Echinus radiatus ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3174. *n.* 30.

Belle, rare & grande Echinide, à teſt orbiculaire, très-large, comprimé, un peu épais, avec les aréoles des ambulacres un peu élevés en côtes ; les bandelettes ſont formées de quatre rangs de pores. Cette eſpèce eſt remarquable en ce qu'elle rappelle la figure des Aſtéries placentiformes.

Nota. Il exiſte un grand nombre de Cidarites inédites dans les collections, les unes foſſiles, les autres vivantes ; il y en a pluſieurs de figurées dans l'*Encyclopédie méthodique*, ainſi que dans quelques autres ouvrages. Je n'ai pu en faire mention, étant forcé de me borner à un certain nombre d'eſpèces dans les genres très-nombreux.

CILS.

L'on donne ce nom à tous les appendices analogues par leur forme aux poils qui bordent les paupières de la plupart des mammifères ; ils ſont ſitués ſur le bord du corps, ou des parties du corps, ou des organes particuliers de ces animaux. Ils ſont rares dans les Echinodermes, principalement parmi les pédicellés. Les vers inteſtinaux en offrent, mais en très-petite quantité ; ils mériteroient le nom de *crochets* plutôt que celui de *cils* ; les uns ſont placés ſur la tête, les autres ſur les différentes parties du corps. Dans les Acalèphes, ces appendices ſe confondent avec les tentacules, dont ils ne diffèrent ſouvent que par leur longueur. Les cils des polypes & des polypiers varient prodigieuſement dans leur ſituation & dans leur forme ; il en exiſte ſur le polypier, ſur les cellules & ſur leur bord, ſur les ovaires, à leur ouverture & ſouvent autour des appendices

que certains poſſèdent. Les tentacules des animaux, le tour de leur bouche, leur corps, &c., en eſt quelquefois orné; dans tous ces organes, les cils ne diffèrent preſque jamais des dentelures qu'ils préſentent ſi ſouvent. Quelquefois, principalement dans le polype, ils ſont deſtinés à des fonctions particulières, en raiſon de leur ſituation. Ce que je dis des polypes peut s'appliquer aux infuſoires. Donnera-t-on des noms différens à chacun de ces appendices, ſuivant leurs ſituations diverſes ou leurs fonctions? Ce ſeroit plus exact ſans doute; mais de combien de noms nouveaux la ſcience, déjà ſi vaſte, ne ſeroit-elle pas embarraſſée! Le temps ſe paſſeroit à étudier cette langue nouvelle; employons-le plutôt à connoître les choſes.

CIRCOS.

Quelques oryctographes ont donné ce nom à des pointes d'Ourſins foſſiles faites en forme de poire, quelquefois au teſt de ces animaux; on les regarde en général comme appartenant à des eſpèces du genre *Cidarites* de M. de Lamarck.

CIRCULATION DANS LES ZOOPHYTES.

Le mot *circulation* s'applique, dit-on, au mouvement du ſang ou fluide nutritif qui revient ſans ceſſe au point d'où il étoit parti. Il y a des animaux dont la circulation eſt complète, d'autres chez leſquels elle eſt incomplète, & beaucoup, ajoute-t-on, en ſont dépourvus. Dans ces derniers, le fluide nutritif, élaboré en entier par les organes de la digeſtion, n'ayant pas beſoin d'autre préparation, ſe dirige vers les parties qu'il doit nourrir & augmenter; il pénètre juſqu'aux dernières molécules de ces organes, ſe combine avec elles, en augmente le nombre, s'y dépoſe & remplit ainſi le but auquel la nature le deſtine. D'après cette définition, il n'y a point de circulation dans une partie des animaux invertébrés; le fluide nutritif parvenu aux dernières molécules ne revient plus ſur lui-même. D'autres phyſiologiſtes diſent au contraire que la circulation eſt une fonction indiſpenſable à la vie, que ces deux phénomènes ſont ſi intimement liés enſemble, que l'un ceſſe en même temps que l'autre; ainſi dans tous les êtres organiſés vivans, le fluide nutritif circule d'une manière plus ou moins complète. Je crois que l'on doit adopter cette dernière hypothèſe; les fluides dans les animaux rayonnés ne ſe bornent pas à aller du centre à la circonférence, ils reviennent au centre pour ſe porter de nouveau dans toutes les parties du corps. Cette circulation peut être prouvée d'abord par les mouvemens de contraction & de dilatation que preſque tous les Zoophytes poſſèdent lorſqu'ils s'agitent (1), & que des naturaliſtes célèbres ont conſidérée comme le produit d'une ſorte de reſpiration; deuxièmement, par l'exiſtence d'organes particuliers, qui ne ſont ni tentaculaires, ni propres à la digeſtion ou à la reproduction; troiſièmement, enfin, par la néceſſité abſolue de l'abſorption de l'oxigène, ſoit de l'eau, ſoit de l'air qui ne peut provenir que de la décompoſition de l'un de ces deux fluides; abſorption indiſpenſable à l'entretien de la vie, & qui exige un appareil d'organes particuliers. Ainſi il doit y avoir dans les animaux rayonnés une circulation dans les fluides que l'on ne peut comparer à celle des animaux des claſſes ſupérieures mais qui n'en exiſte pas moins, que la nature a chargée des mêmes fonctions, & que l'on pourroit nommer, à cauſe du voile qui en couvre les agens, fauſſe circulation, *pſeudo-circulatio.*

La croiſſance par intus-ſuſception eſt une des plus grandes preuves qu'il exiſte une circulation.

CIRRHES.

Peron a nommé ainſi les tentacules très-longs de pluſieurs Méduſes, ainſi que leurs diviſions ou appendices.

CLADOCÈRE; *cladocerus;* Rafin.

Genre de polypiers foſſiles dont M. Rafinèſque n'a pu déterminer la famille; ayant pour caractère d'offrir un corps pierreux, rameux, comprimé, à écorce diſtincte, couverte de petites lignes ridées; les pores ſont nuls ou inviſibles. Ce genre eſt compoſé de pluſieurs eſpèces: *C. alcides, arcuatus, clavatus, &c.* — *Journal de Phyſique*, 1819, tom. LXXXVIII, pag. 429.

Je ne peux donner d'autres détails ſur ce genre & ſur les eſpèces qui le compoſent, faute des ouvrages de M. Rafineſque, & des objets qu'il a nommés.

CLADOSTOME; *cladoſtoma;* Rafin.

Genre de polypiers foſſiles, de l'ordre des Encrines ou Crinoïdes.

Baſe branchue; bouches terminales aréolées; articulations à circonférence liſſe; centre tubuleux, ſemi-radié autour du tube.

Les *C. flexuoſa, leioperis, &c.*, appartiennent à ce genre; elles ſe trouvent aux États-Unis. *Journal de Phyſique*, 1819, tom. LXXXVIII, pag. 429.

Je ne pourrai que répéter ici ce que j'ai dit dans pluſieurs articles de cet ouvrage, mentionnés d'après M. Rafineſque, ſur le déſappointement que l'on éprouve de n'avoir que des no-

(1) Elle tend à démontrer les rapports qui exiſtent entre ces êtres & les molluſques, ainſi que je l'ai dit dans ma nouvelle diviſion du règne animal en Animaux ſymétriques & Animaux non symétriques.

tions vagues ſur des êtres que l'on deſireroit étudier.

CLAVÉE; *clava*; Ocken.

Genre de l'ordre des Tubulariées, dans la diviſion des polypiers flexibles, établi par Ocken, pour un petit animal que Muller a figuré dans la *Zoologie du Danemarck*.

Animal contenu dans une enveloppe gélatineuſe, gélatineux lui-même; à corps alongé, terminé en maſſue & couronné par douze tentacules.

Tels ſont les caractères cités par M. de Blainville, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*. Ce genre n'eſt encore compoſé que d'une ſeule eſpèce.

Clavée gélatineuſe.

Clava gelatinoſa; Ocken.

Clava minuta, gelatinoſa, lactea, cylindrica; tentaculis duodecim corpore elongato brevioribus.

Hydra gelatinoſa; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3869. *n.* 16.

— Mull. *Zool. dan.* 3. *p.* 25. *tab.* 95. *fig.* 1. 2.

Ce petit animal, que je regarde comme un polypier celluliſère, intermédiaire entre les Tubulaires d'eau douce & celles de mer, d'après la ſeule deſcription, ſe trouve réuni en famille ſur les Hydrophytes. MM. Cuvier, de Lamarck & Schweigger ne font pas mention du genre *Clavea*.

CLAVICULES.

Quelques oryctographes ont donné ce nom à des pointes d'Ourſins foſſiles.

CLIPEI.

Nom donné à la deuxième ſection des Anocyſtes par Klein, dans ſon ouvrage ſur les Echinodermes.

CLYPÉASTRE; *clypeaſter*.

Genre des Echinodermes pédicellés, établi par M. de Lamarck dans la première ſection de ſes Radiaires Echinodermes ou Echinides, adopté par M. Cuvier & par tous les naturaliſtes.

Corps irrégulier, ovale ou elliptique, ſouvent renflé ou gibbeux, à bord épais ou arrondi, à diſque inférieur concave au centre; épines très-petites.

Cinq ambulacres bornés, imitant une fleur à cinq pétales.

Bouche inférieure, centrale; anus près du bord ou dans le bord.

Les Clypéaſtres avoiſinent ſans doute les Scutelles par leurs rapports; néanmoins on les en diſtingue facilement, non-ſeulement parce que leur corps eſt en général renflé en deſſus, que leur forme eſt elliptique ou ovale dans le plus grand nombre, mais ſurtout parce que leur bord eſt épais ou arrondi, & que leur diſque inférieur eſt preſque toujours concave au centre. C'eſt dans la cavité du diſque inférieur des Clypéaſtres qu'eſt ſituée leur bouche.

Ces Echinides, plus épaiſſes, plus convexes ou plus renflées que les Scutelles, ont plus ſouvent l'anus dans le bord qu'au-deſſous & éloigné du bord; leur bouche eſt pareillement armée de cinq pièces oſſeuſes, cunéiformes, comme bilobées poſtérieurement, & ſtriées d'un côté par des lames étroites & tranſverſales.

Nota. Le nom de Clypéastre a été également donné à un genre d'inſectes nommé *Lépadite* par M. Latreille.

1. Clypéastre roſacé.

Clypeaſter roſaceus; de Lamk.

Clypeaſter ovato-ellipticus, pentagonus, dorſo convexus; margine poſteriore retuſo; paginâ inferiore concavâ; ambulacris ampliſſimis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 14. *n.* 1.

— *Encycl. méth. pl.* 145. *fig.* 5. 6.

Echinus roſaceus; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3186. *n.* 14.

Var. B. *Lineis quinque radiata.*

— *Encycl. méth. pl.* 145. *fig.* 1. 2.

— Leske *ap. Klein, tab.* 19. *fig.* A. B.

Var. C. *Aſſulata.*

Cette eſpèce eſt une des plus communes dans les collections; la forme eſt ovale elliptique, pentagone, convexe en deſſus, un peu concave en deſſous, avec le bord poſtérieur émouſſé. Les ambulacres ſont très-larges & figurent une roſacée à pétales ovoïdes. La variété B eſt marquée de cinq lignes rayonnantes, qui partent de l'extrémité des ambulacres, & qui aboutiſſent à la bouche. La variété C eſt un peu en moſaïque. Ces variétés ſe trouvent dans les mers de l'Inde & de l'Amérique.

2. Clypéastre élevé.

Clypeaſter altus.

Clypeaſter vertice elato, conoïdeo; ambulacris longis; margine brevi, craſſo, rotundato.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 3. *p.* 14. *n.* 2.

— *Encycl. méth. pl.* 146. *fig.* 1. 2.

Echinus altus; Gmel *Syſt. nat. p.* 3187. *n.* 61.

— Leske *ap. Klein, p.* 189. *tab.* 53. *fig.* 4.

Cette eſpèce n'eſt encore connue que foſſile; elle eſt ovale, à ſommet élevé, preſque conique, avec cinq ambulacres alongés; le bord eſt épais, court & arrondi; le diſque inférieur eſt concave

au centre; l'anus eſt petit, en deſſous & près du bord. La plus grande largeur de cet Ourlin eſt d'un décimètre environ (3 à 4 pouces). Il ſe trouve en Italie, à Malte & en Languedoc.

3. Clypéastre à large bord.

Clypeaſter marginatus; de Lamk.

Clypeaſter foſſilis, vertice convexo, ſtellifero; ambulacris brevibus ovato-acutis, margine attenuato, expanſo, latiſſimo.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 3. *p.* 14. *n.* 3.

— *Scilla corp. mar. tab. XI, figure inférieure.*

— Knorr, *Pétrif. p.* 11. *tab.* E V. *fig.* 1. 2.

Ourlin foſſile à ſommet convexe, ſtellifère. Les ambulacres, au nombre de cinq, ſont courts, ovales, aigus. Le bord eſt mince, étendu & très-large; ſur le diſque inférieur très-concave, ſe trouve l'anus, ſitué près du bord. Le corps eſt beaucoup plus long que large; dans le rapport preſque de 4 à 3. Cette longueur varie de dix à douze centimètres (4 pouces à 4 pouces & demi).

Le Clypéaſtre à large bord n'eſt pas très-rare aux environs de Dax & dans la Champagne.

4. Clypéastre ſcutiforme.

Clypeaſter ſcutiformis; de Lamk.

Clypeaſter ellipticus, dorſo planulatus, ſubmarginatus; ano margini vicino.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 3. *p.* 14. *n.* 4.

— *Encycl. méthod. pl.* 147. *fig.* 3. 4.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 15. *fig.* 23. 24.

Ce Clypéaſtre eſt peu connu; il eſt elliptique, aſſez plané en deſſus; ſon bord eſt peu épais; l'anus n'eſt pas auſſi près du bord que dans les eſpèces précédentes, d'après les figures; il en eſt éloigné d'un centimètre environ; le diſque inférieur eſt légèrement concave, & marqué de cinq bandes rayonnantes, linéaires, preſque liſſes. On croit que cette Echinide vient des mers de l'Inde.

5. Clypéastre beignet.

Clypeaſter laganum; de Lamk.

Clypeaſter orbiculato-ellipticus, obſoletè pentagonus, utrinquè planulatus; ore margini vicino.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 15. *n.* 5.

Echinus laganum; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3190. *n.* 71.

— Leske *ap. Klein, p.* 104. *tab.* 22. *fig.* a. b. c.

— Rumph. *Muſ. tab.* 14. *fig.* E.

Ce Clypéaſtre, plus petit & plus orbiculaire que le précédent, eſt un peu elliptique, obſcurément pentagone, aplati en deſſus comme en deſſous; ſon bord eſt cependant plus arrondi que tranchant; les ambulacres ſont ovales arrondis; la partie inférieure eſt marquée de neuf à dix lignes ou ſillons rayonnans; l'anus eſt plus éloigné du bord que dans l'eſpèce précédente. On ignore ſa patrie.

6. Clypéastre excentrique.

Clypeaſter excentricus; de Lamk.

Clypeaſter ſuborbicularis, depreſſus, convexiuſculus; ambulacris quinque anguſtis, à vertice excentrico divaricatis; ano marginali.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 15. *n.* 6.

— *Encycl. méth. pl.* 144. *fig.* 1. 2.

Echinus oviformis, var. γ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3187. *n.* 62.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 10. *n.* 23. *fig.* a. b.

Eſpèce foſſile ſuborbiculaire, déprimée, un peu convexe, portant cinq ambulacres étroits, qui partent du ſommet & qui ſemblent ſe perdre dans le bord; ce dernier eſt arrondi & ſaillant dans le point où ſe trouve l'anus. Largeur, environ ſix centimètres (24 à 28 lignes). On trouve cette eſpèce à Chaumont, département de l'Oiſe.

7. Clypéastre oviforme.

Clypeaſter oviformis; de Lamk.

Clypeaſter obovatus, convexus, ſubtùs planulatus; vertice excentrico; ambulacris quinque anguſtis; ano marginali.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 15. *n.* 7.

Echinus oviformis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3187. *n.* 62.

— Leske *ap. Klein, p.* 191. *tab.* 20. *fig.* c. d.

— Breyn, *Echin. p.* 59. *tab.* 4. *fig.* 1. 2.

Eſpèce preſqu'ovale, convexe, un peu plane en deſſous, à ſommet & bouche excentriques, à cinq ambulacres étroits, avec l'anus marginal. Peron & Lefueur ont rapporté cette eſpèce des mers auſtrales; on la trouve foſſile aux environs du Mans & de Valogne, avec des bords un peu plus larges que dans les individus vivans.

8. Clypéastre uni.

Clypeaſter politus; de Lamk.

Clypeaſter ovatus, inflatus, lævis; ambulacris quinque longis, anguſtis, apice disjunctis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 15. *n.* 8.

Clypéaſtre

Clypéaſtre foſſile à corps ovale, liſſe, enflé, avec cinq ambulacres longs, étroits, qui ne ſont pas joints au ſommet. Elle eſt un peu plus groſſe qu'un œuf ordinaire; elle a été rapportée des environs de Sienne, en Italie, par M. Cuvier.

9. Clypéastre hémiſphérique.

Clypeaſter hemiſphæricus; de Lamk.

Clypeaſter orbiculatus, convexus, ſemiglobo-ſus; ambulacris quinque longiuſculis à vertice excentrico radiantibus; ore marginali.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 3. *p.* 16. *n.* 9.

— *Encycl. méth. pl.* 144. *fig.* 3. 4?

Eſpèce foſſile, orbiculaire, convexe, à demi globuleuſe, avec cinq ambulacres un peu longs, qui s'étendent du centre preſque juſqu'au bord; le ſommet eſt très-excentrique, & l'anus preſque ſur le bord. On ignore le lieu où elle a été trouvée.

10. Clypéastre ſtelliſère.

Clypeaſter ſtelliferus; de Lamk.

Clypeaſter ovatus, tumidus; ambulacris quinque longis, anguſtis, areâ prominulis; ore tranſverſo pentagono.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. tom.* 3. *p.* 16. *n.* 10.

— Knorr, *Pétrif. p.* 11. *tab.* E. 111. *fig.* 5?

Clypéaſtre foſſile dont on ignore la localité ou l'origine, à corps ovale, renflé, avec cinq ambulacres longs, étroits & ſaillans; la bouche eſt tranſverſe & pentagone.

Nota. Le Clypéaſtre trilobé de M. Defrance, d'après la deſcription donnée par cet auteur dans le *Dictionnaire des ſciences naturelles*, me ſemble devoir appartenir à un autre genre.

CLYTIE; *clytia;* Lamx.

Genre de l'ordre des Sertulariées, dans la diviſion des Polypiers flexibles, établi aux dépens des Sertulaires de Linné; M. de Lamarck lui a donné le nom de *Campanulaire*.

Polypier phytoïde, rameux, filiforme, volubile ou grimpant; cellules campanulées, pédicellées; pédicelles longs, ordinairement contournés.

Les Clyties forment un groupe bien diſtinct dans l'ordre des Sertulariées; leurs polypes, fixés dans des cellules campanulées, peuvent chercher leur nourriture à une petite diſtance de leur ruche pélagienne, au moyen du long pédicelle qui ſupporte leur petite habitation. Ce pédicelle élaſtique tranſporte dans un cercle quelquefois de quatre à cinq millimètres de rayon, le polype, qui, ſe contournant ſur lui-même, à la manière des vorticelles, imprime à l'eau un mouvement de rotation néceſſaire pour attirer les animalcules qui lui ſervent de nourriture.

Les Clyties n'ont aucun rapport avec les Cellariées, encore moins avec les Fluſtrées; elles appartiennent aux Sertulariées par la forme des tiges & celle des ovaires, & diffèrent des genres de cette famille par le long pédicelle qui ſupporte les cellules.

Les Sertulaires ovifère & rugueuſe de Linné, que j'ai cru devoir placer parmi les Clyties, pourroient peut-être former un genre particulier; mais comme elles ont plus de rapport avec ces dernières qu'avec les autres Sertulariées, j'ai fait un ſeul groupe de tous ces polypiers, afin de ne point m'attirer le reproche de trop multiplier les genres.

La ſubſtance des Clyties eſt cartilagineuſe; leur couleur, fauve-jaunâtre, varie peu; elles ſont extrêmement petites, quelquefois difficiles à voir à l'œil nu, & toujours paraſites ſur les Hydrophytes des différentes mers du Globe.

1. Clytie verticillée.

Clytia verticillata; Lamx.

Clytia ſtirpe alternè ramoſâ; cellulis campanulatis, dentatis, erectis, longè pedunculatis; pedunculis contortis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 202. *n.* 339.

Sertularia verticillata; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3851. *n.* 15.

— Ellis, *Coral. p.* 39. *n.* 20. *fig.* a. A.

Campanulaire verticillée; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 113. *n.* 1.

Petit polypier un peu rameux, à cellules campanulées, dentées, droites, portées ſur de longs pédoncules, en partie contournés, & au nombre de quatre ou cinq au plus à chaque verticille. Les ovaires ſont ovoïdes. Il habite les mers d'Europe.

J'en ai reçu un échantillon, originaire du Groënland, de mon ami M. Hoffman Bangs, botaniſte diſtingué du Danemarck; il ne diffère de ceux de nos côtes, que par les rameaux un peu moins contournés.

2. Clytie olivâtre.

Clytia olivacea; Lamx.

Clytia ramoſa; celluli margine integro, deſ-ficcatione erroſo; pedicellis prælongis, unitis, ſimplicibus, rarè contortis, rarè contractis; ovariis acutis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 13. *tab* 67. *fig.* 1. 2.

Cette Clytie reſſemble à un arbriſſeau touffu, à rameaux cylindriques, épars, fiſtuleux comme la tige. Les cellules ſont pédicellées, preſque verticillées, à bord entier, paroiſſant comme rongé par la deſſiccation; le pédicelle très-long, quelquefois en partie contourné, ne l'eſt jamais

dans toute ſa longueur. Il offre ſouvent trois ou quatre contractions très-rapprochées, ſemblables à des articulations. Les ovaires ſont épars, ovales, rétrécis à leur baſe & terminés en pointe aiguë; grandeur, environ quinze centimètres; couleur olive, clair & vif.

Le capitaine Laporte a rapporté cette eſpèce du banc de Terre-Neuve.

Nota. Ce polypier, très-voiſin du *Clytia verticillata*, devroit peut-être former avec lui un genre particulier, facile à diſtinguer des Clyties & des Laomédées par la forme des tiges, des rameaux, des pédicelles & des ovaires.

3. Clytie volubile.

Clytia volubilis; Lamx.

Clytia ſtirpe volubili ſubramoſâ; cellulis campanulatis, dentatis, alternis vel ſparſis; pedunculis longiſſimis contortis; ovariis ovatis tranſversè rugoſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 202. *n.* 340.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 13. *tab.* 4. *fig.* e. E. f. F.

Sertularia uniſlora; Pall. *Elen. p.* 121. *n.* 70.

— *volubilis;* Gmel. *Syſt. nat. p.* 3851. *n.* 16.

Campanulaire grimpante; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 113. *n.* 2.

— Ellis, *Coral. p.* 40. *tab.* 14. *n.* 21. *fig.* a. A.

Sa tige eſt grimpante ou volubile, rameuſe, couverte de cellules campanulées, dentées, éparſes plutôt qu'alternes, & portées ſur de longs pédoncules entièrement contournés; les ovaires ſont ovales, rugueux tranſverſalement. On trouve cette eſpèce ſur les Hydrophytes des mers d'Europe, ſuivant Ellis, ainſi que dans la mer des Indes, d'après Pallas.

4. Clytie ſyringa.

Clytia ſyringa; Lamx.

Clytia ſtirpe volubili; cellulis cylindricis, obliquè truncatis, elongatis; pedunculis alternis, contortis; cellulis brevioribus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 220. *n.* 341.

Sertularia ſyringa; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3852. *n.* 17.

Sertularia repens; Sol. & Ell. *p.* 52. *n.* 23.

—— *volubilis;* Pall. *Elench. p.* 122. *n.* 71.

Campanulaire oblique; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 113. *n.* 3.

— Ellis, *Cor. p.* 41. *tab.* 14. *n.* 22. *fig.* b. B.

Cette Clytie s'attache aux Hydrophytes & à d'autres corps marins par des radicules & grimpe ſur leur ſurface; la tige ſupporte des cellules alongées, cylindriques, tronquées obliquement, alternes, quelquefois preſqu'éparſes, plus longues que les pédoncules contournés qui les ſupportent; on ne connoît point les ovaires; elle n'eſt pas rare dans les mers d'Europe.

5. Clytie urnigère.

Clytia urnigera; Lamx.

Clytia caule flexuoſo, ſtoloniſero; cellulis longè pedunculatis, globoſis, truncatis; ovariis ovoïdeis, ore minuto prælongo truncato.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 203. *n.* 342. *pl.* 5. *fig.* 6. a. B. C.

Cette Clytie préſente, comme les précédentes, une tige flexueuſe, ſtoloniſère & rampante; les cellules qu'elle ſupporte, preſque globuleuſes & tronquées, ſont placées à l'extrémité de longs pédoncules non contournés; les ovaires ſont ovales-alongés; leur petite ouverture tronquée ſe voit au ſommet d'un léger prolongement. Elle ſe trouve ſur les Hydrophytes de l'Auſtralie.

6. Clytie à grande cellule.

Clytia macrocyttara; Lamk.

— Quoy & Gaym. *Voy. pl.* 93. *fig.* 4. 5.

Clytia reptans; caule ſimplici; cellulis magnis, campanulatis, ſolitariis, rariſ; ore marginato, quadridentato; pedunculo tortili.

Cette Clytie eſt tellement ſingulière par la grandeur des cellules & par leur pédoncule tordu, que l'on a cru devoir la figurer, malgré la petiteſſe de ce polypier; elle offre une tige ſimple, adhérente dans toute ſon étendue. De cette tige s'élèvent, de diſtance en diſtance, des cellules grandes, roides, campanulées, à ouverture quadridentée, avec le bord garni d'un petit bourrelet; le pédoncule qui les ſupporte eſt entièrement tordu & de la longueur de la cellule. La Clytie à grande cellule a été trouvée ſur le *Zoſtera antarctica* de l'île de Dorre, dans la baie des Chiens-Marins, par MM. *Quoy* & *Gaymard*.

7. Clytie ondulée.

Clytia undulata; Sp. nov.

— Quoy & Gaym. *Voy. pl.* 94. *fig.* 4. 5.

Clytia ramoſiſſima, ſtoloniſera; cellulis longè pedunculatis; pedunculis undulatis; ovariis ovato-lanceolatis.

Cette Clytie, très-voiſine du *Clytia urnigera Lamx.*, préſente, comme elle, une tige rampante, ſtoloniſère, très-rameuſe, à rameaux flexueux. Les cellules campanulées, petites, nombreuſes, à bord entier, ſont portées ſur des pédoncules longs & grêles, ondulés dans toute leur longueur. Les ovaires ſont d'une forme ovale très-alongée, ſans aucune apparence d'ouverture.

La Clytie ondulée a été trouvée ſur les plantes marines du port Jackſon, par MM. *Quoy* & *Gaymard*.

8. Clytie grain de raiſin.

Clytia uva ; Lamx.

Clytia ſubramoſa, reptans, ramis vagis; cellulis obſoletis ; ovariis ovatis racemoſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 203. *n.* 343.

Sertularia uva; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3854. *n.* 19.

— *acinaria;* Pall. *Elench. zooph. p.* 123. *n.* 72.

— Ellis, *Coral. p.* 43. *tab.* 15. *n.* 25. *fig.* c. C. D.

La tige de cette eſpèce eſt rampante, flexueuſe, un peu rameuſe, à rameaux épars ; les cellules ſont preſque ſeſſiles, ovales & pointues ; les ovaires ont une forme moins alongée ; ils ſont rugueux tranſverſalement dans leur partie ſupérieure & très-nombreux. Elle ſe trouve ſur les Hydrophytes des mers d'Europe.

9. Clytie rugueuſe.

Clytia rugoſa ; Lamx.

Clytia ramoſa, ſubarticulata ; cellulis raris, ovatis, rugoſis, alternis vel ſparſis ; ovariis tranſversè rugoſiſſimis, tridentatis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 203. *n.* 344.

Sertularia rugoſa ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3847. *n.* 7.

— Pall. *Elench. zooph. p.* 126. *n.* 75.

— Ellis, *Coral. p.* 42. *tab.* 15. *n.* 23. *fig.* a. A.

Ce petit polypier rampe ſur la ſurface d'autres polypiers & des plantes marines; de ſa tige s'élèvent de petits rameaux courts, flexueux, avec quelques cellules ovales & rugueuſes ; les ovaires ſont deux fois plus gros que les cellules, plus rugueux, avec une ouverture entourée de trois dents aſſez longues. La Clytie rugueuſe n'eſt pas rare dans les mers d'Europe.

Nota. Ces deux dernières eſpèces ſont placées parmi les Clyties, à cauſe des rapports qu'elles ont avec les principales eſpèces de ce genre, dont elles diffèrent par quelques caractères. Quand elles ſeront mieux connues, l'on trouvera peut-être dans la forme des polypes de quoi établir des genres particuliers.

COCARDE DE MER.

Les pêcheurs des départemens de l'ancienne Normandie donnent ce nom aux Aſtéries plates à bords preſqu'entiers, principalement à l'*Aſterias membranacea* de Linné.

CŒUR MARIN ou CŒUR DE MER.

L'*Echinus purpureus* de Linné (Spatangue cœur de mer de M. de Lamarck), porte ce nom dans le catalogue de Davila.

CŒUR D'ANGUILLE.

Pluſieurs Ourſins portent ce nom dans les auteurs anciens.

COING DE MER.

L'*Alcyonium cydonium* eſt ainſi nommé par les Italiens (*Cotognia marina*). Ce polypier appartient maintenant à l'ordre des Alcyonées de la diviſion des polypiers farcoïdes ; M. de Lamarck le claſſe parmi les Lobulaires de M. Savigny, ſous le nom de *Lobularia conoïdea*. Eſt-ce bien le *Cotognia marina* des Italiens ?

COLCHUS.

Nom donné par Zeder à un genre de vers inteſtinaux, nommé depuis, par M. Rudolphi, *Lionhynque*. (*Voyez* ce mot.) Zeder l'avoit établi pour le *Cucullanus aſcarioïdes* de Linné.

COLUMELLI.

Des Turbinolies, des Caryophyllites ſimples & cylindriques, ainſi que des débris de tiges de Crinoïdes ou d'Encrinites, ont été nommées *Columelli* par Linné, Platz, Wolfart & d'autres naturaliſtes anciens.

COLURELLE ; *colurella ;* N. (Infuſoires.)

Genre que nous propoſons d'établir dans la ſection de la famille des Brachionides, où l'on ne diſtingue point d'organes ciliaires. Ses caractères conſiſteront dans un teſt bivalve, qui, recouvrant l'animal, eſt fendu longitudinalement ſur le dos, c'eſt-à-dire, dans un ſens vertical, au lieu de l'être horizontalement, comme il arrive dans les autres Brachions. On ne connoît encore qu'une eſpèce de Colurelle, dont le corps eſt terminé par une queue évidemment articulée & munie de deux ſoies qui la font paroître biſide. Deux tentacules uncinées ſont placées à la partie antérieure, & imitent la figure d'un petit bec tranſparent quand on les voit en profil, diſpoſées l'une devant l'autre, de manière à ſe confondre.

Colurelle uncinée.

Colurella (uncinata) amygdaliformis, anticè truncata, corpore ſubtrilobato contractili ; N.

Brachionus uncinatus ; Mull. *Inf. p.* 360. *tab.* 50. *fig.* 9—11. Voyez tom. I de cette Encyclopédie, *n.* 15, & *Illuſtr. p.* 28. *fig.* 10—12.

Deſcription. Notre Colurelle uncinée eſt l'une des plus petites eſpèces de la famille des Brachinoides. On la trouve dans les eaux ſtagnantes, ſoit douces, ſoit marines ; jamais elle n'a été vue dans les infuſions. Son teſt, fort tranſparent, eſt aminci poſtérieurement, & paroît plus large

vu de profil que vu par-deſſus; il ſe relève un peu par-derrière. Le corps, que forment des molécules hyalines, & qu'on diſtingue très-bien dans la tranſparence du teſt, eſt contractile, comme trilobé, ou formé d'une boule arrondie, qui feroit la tête, d'un ſecond renflement qui correſpond à la poitrine, & d'un troiſième où s'implante la queue, & qui ſemble être un abdomen. Dans la plus grande contraction de l'animal, il n'atteint pas aux deux extrémités de la coquille & n'en occupe guère que le centre, où le rapprochement de ſes parties forme une tache brunâtre après la mort de l'animal. La Coluselle uncinée nage avec aſſez de circonſpection; elle tâte ſouvent avec ſa queue les corps ſur leſquels elle s'arrête, en ſe ſervant de cette queue qu'elle y fixe, comme d'un pivot pour exécuter divers mouvemens circulaires ſur elle-même.

(B. DE St. VINCENT.)

COMATULE; *comatula*; DE LAMK.

Genre de la claſſe des Échinodermes, établi par M. de Lamarck, aux dépens des Aſtéries de Linné, & placé par lui dans la première ſection de ſes Radiaires échinodermes. Ce genre a été nommé *Alecto* par Nodder & Leach, & *Antedon* par M. de Fréminville.

Corps orbiculaire, déprimé, rayonné; à rayons de deux ſortes, dorſaux & marginaux, tous munis d'articulations calcaires. Rayons dorſaux très-ſimples, filiformes, cirreux, petits, rangés en couronne ſur le dos du diſque. Rayons marginaux toujours pinnés, beaucoup plus grands que les rayons ſimples; leurs pinnules inférieures alongées, abaiſſées en deſſous, entourant le diſque ventral. Bouche inférieure, centrale, iſolée, membraneuſe, tubuleuſe, ſaillante.

Les Comatules ſont éminemment diſtinguées de toutes les autres Stellérides, non-ſeulement parce qu'elles ont deux ſortes de rayons diſpoſés comme ſur deux rangs, mais en outre parce que leur bouche eſt ſaillante, membraneuſe, & qu'elle offre un tube en forme de ſac ou de bourſe au centre du diſque inférieur. Ces Stellérides ont d'ailleurs des habitudes qui leur ſont particulières, d'après ce que nous a appris M. Peron, que confirme l'ongle crochu & ſolide qui termine leurs rayons dorſaux. Elles doivent donc former un genre ſéparé des Euryales & des Ophiures, que M. de Lamarck a établi ſous la dénomination de *Comatule*.

Effectivement, les Comatules conſtituent, parmi les Stellérides, un genre non-ſeulement très-diſtinct, mais même ſingulier par ſes caractères.

Le corps de ces Radiaires eſt petit, orbiculaire, déprimé en deſſus & en deſſous, véritablement diſcoïde, éminemment rayonné, & en outre ayant des cirrhes ou des rayons ſimples, les uns ſur le dos du diſque, les autres abaiſſés ſous le ventre, entourant la bouche & à quelque diſtance d'elle. Ces derniers ne ſont que les pinnules inférieures des grands rayons, qui ſont alongées & abaiſſées en deſſous.

Les rayons latéraux, ou grands rayons, ſont conſtamment pinnés, & ont des articulations calcaires, recouvertes, dans le vivant, par une peau mince, tranſparente, qui diſparoit dans les individus deſſéchés. Chacune des articulations de ces rayons eſt épaiſſe d'un côté & mince de l'autre. Par la diſpoſition de ces articulations entr'elles, les côtés épais alternent avec les côtés minces, en ſorte que les futures des articulations ſont obliques & en zig-zag.

Chaque articulation ſoutient une ſeule pinnule, qui s'inſère ſur ſon côté épais, & il en réſulte que les pinnules ſont alternes. Ces pinnules ſont linéaires-ſubulées, articulées comme les rayons & moins calcaires.

On voit ici le contraire de ce qui a lieu dans les Ophiures; car le diſque dorſal des Comatules eſt beaucoup plus petit que le diſque ventral. Il ſoutient une rangée de rayons ſimples, cirreux, terminés chacun par un ongle ou un ergot crochu.

Le diſque inférieur ou ventral offre un plateau orbiculaire, plus large que le dorſal, entouré de rayons ſimples, cirreux. Près de la circonférence de ce plateau on aperçoit un ſillon irrégulièrement circulaire, qui s'ouvre ſur la baſe des rayons pinnés & ſe propage le long de leur face inférieure, ainſi que de celle des pinnules. Ce ſillon, néanmoins, ne s'approche point de la bouche & ne vient point s'y réunir, comme cela a lieu pour la gouttière des rayons dans les Aſtéries.

Au centre du diſque inférieur ou ventral des Comatules, la bouche membraneuſe, tubuleuſe ou en forme de ſac, fait une ſaillie plus ou moins conſidérable, ſuivant les eſpèces. Ce caractère ſingulier, qu'on ne rencontre jamais dans les Euryales ni dans les Ophiures, ſemble rapprocher les Comatules de certaines Méduſaires.

Quant aux habitudes particulières des Comatules, elles conſiſtent en ce que ces Stellérides ſe ſervent de leurs rayons ſimples, dorſaux, pour s'accrocher & ſe ſuſpendre, ſoit aux fucus, ſoit aux polypiers rameux; là, fixées, elles attendent leur proie, l'arrêtent avec leurs grands rayons pinnés, & l'amènent à la bouche avec leurs rayons ſimples inférieurs.

Les Ophiures & les Euryales, n'ayant point de rayons dorſaux, ne peuvent ſe ſuſpendre comme les Comatules, mais ſeulement ſe traîner ſur le ſable ou ſur les rochers, ou s'accrocher aux plantes marines avec leurs rayons.

Le nombre naturel des grands rayons ou rayons pinnés des Comatules eſt de cinq; mais, dans certaines eſpèces, ces rayons diviſés, preſque juſqu'à leur baſe, en deux, trois, quatre & quelquefois cinq branches, ſoutenues ſur un pédicule très-court, paroiſſent bien plus nombreux. Néan-

moins, les diviſions de ces rayons ne forment point de dichotomie ſemblable à celle des Euryales.

Les Comatules ſe rapprochent tellement des Encrinites, que l'on pourroit preſque regarder ces derniers animaux comme des Comatules pédicellées. Il eſt difficile de ne pas les réunir dans la même claſſe, malgré le grand caractère que préſente la faculté locomotive qui manque aux Encrines. Ce rapprochement a déjà été fait par Miller & par d'autres naturaliſtes.

Les eſpèces de Comatules répandues dans les différentes mers du Monde paroiſſent aſſez nombreuſes; il en exiſte pluſieurs d'inédites dans les collections, & beaucoup doivent avoir échappé aux recherches des naturaliſtes.

Ces Echinodermes ſe plaiſent dans les zônes chaudes; elles ſont rares dans les tempérées, & n'ont pas encore été trouvées au-delà du 45e. degré de latitude.

1. Comatule ſolaire.

Comatula ſolaris; de Lamk.

Comatula radiis decem latè pinnatis, dorſo planulatis, ſubtùs ſulcatis & carinis tranſverſis bifariam crenatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 533. *n.* 1.

Grande & très-belle eſpèce, ayant l'aſpect d'un ſoleil à rayons larges, élégamment pinnés; ces rayons ſont au nombre de dix, un peu aplatis en deſſus, ſillonnés en deſſous, & bordés par des carènes tranſverſes doublement crénelées. Lorſque ſes parties ſont bien étendues, elle a au moins trois décimètres de diamètre (environ 1 pied). Elle eſt originaire des mers auſtrales & provient du voyage de Peron & Leſueur.

2. Comatule multirayonnée.

Comatula multiradiata.

Comatula radiis pinnatis, baſi dichotomo palmatis, quinque ad decem fidis, numeroſiſſimis; pinnulis ſubappreſſis; cirrhis dorſalibus majuſculis, apice aduncis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 535. *n.* 2.

Aſterias multiradiata; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3167. *n.* 15.

— Linck, *Stell. mar. tab.* 22. *fig.* 34.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 9. *fig.* 3. 4.

— *Encycl. méthod. pl.* 125. *fig.* 3.

C'eſt de toutes les Comatules connues, celle qui a le plus de rayons pinnés; d'abord au nombre de cinq, ils ſe diviſent enſuite, preſque dès leur baſe, en cinq à douze branches pinnées, quelquefois davantage; les pinnules ſont un peu déprimées; les rayons dorſaux aſſez grands & crochus à la pointe. Elle habite l'Océan indien.

3. Comatule rotalaire.

Comatula rotalaria; de Lamk.

Comatula radiis pinnatis baſi 2-5-*fidis, ſubvigeſinis; pinnulis ſubtùs verticaliter inclinatis; cirrhis infimis numeroſiſſimis.*

— De Lamk *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 534. *n.* 3.

Cette eſpèce offre cinq rayons pinnés, diviſés dès leur baſe en deux à cinq branches. Les pinnules ſont inclinées verticalement en deſſous; les cirrhes inférieurs ſont très-nombreux. Rapportée par Peron & Leſueur, elle habite ſans doute les mers auſtrales.

4. Comatule frangée.

Comatula fimbriata; de Lamk.

Comatula radiis pinnatis, baſi 2 *ad* 5-*fidis, gracilibus; articulis margine ſubciliatis.*

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 534. *n.* 4.

— Petiv. *Gazoph. tab.* 4. *fig.* 6.

— Miller, *Hiſt. nat. Crinoïd.* (*Frontiſp.*)

Dans cette eſpèce, que je crois peu connue, les rayons pinnés, au nombre de 12 à 30, ſont grêles, à peine longs de trois pouces & diviſés juſqu'à la baſe en deux à cinq branches. Leurs articulations ſont un peu ciliées en leurs bords. Elle habite les mers de l'Inde.

Nota. Gmelin réunit, ſous le nom d'*Aſterias pectinata*, pluſieurs Comatules très-différentes les unes des autres, à en juger par la ſynonymie. Je doute, d'après la deſcription de M. de Lamarck, que ſa Comatule frangée ſoit la même que celle de Miller. Cette confuſion rendroit bien néceſſaire une bonne monographie de ce groupe d'Echinodermes.

5. Comatule carinée.

Comatula carinata; de Lamk.

Comatula radiis pinnatis baſi bifidis, denis, dorſo obſoletè carinatis; articulis imbricatis; cirrhis dorſalibus vigeſinis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 534. *n.* 5.

An Antedon gorgonia? Fremiv. *Nouv. Bull. des ſciences, n.* 49. *p.* 349.

Eſpèce très-rare, dont les rayons pinnés, ſeulement bifides, ſont au nombre de dix & obſcurément carénés en deſſous; les articulations ſont imbriquées & les cirrhes dorſaux au nombre de vingt; elle a été rapportée par M. Mathieu, qui l'a trouvée ſur les côtes de l'île de France.

6. Comatule méditerranéenne.

Comatula mediterranea ; de Lamk.

Comatula radiis pinnatis baſi bifidis, denis; pinnulis longiuſculis, ſubulatis ; cirrhis dorſalibus trigeſinis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 535. *n.* 6.

— *Encycl. méth. pl.* 124. *fig.* 6.

Stella roſacea ; Linck, *Stell. p.* 55. *tab.* 37. *fig.* 66.

Cette Comatule offre dix rayons pinnés comme la précédente, mais elle eſt un peu moins grande, avec des articulations moins ſerrées ; ſes pinnules ſont aſſez longues, ſubulées ; les cirrhes dorſaux ou griffes ſont au nombre de trente. On n'a encore trouvé que cette eſpèce dans les mers d'Europe ; elle n'eſt pas très-rare dans la Méditerranée.

Nota. Gmelin l'a confondue avec la Comatule frangée.

7. Comatule de l'Adéone.

Comatula Adeonæ ; de Lamk.

Comatula radiis pinnatis denis, gracilibus, pennæformibus ; pinnulis lanceolatis, ſubtùs complicato-canaliculatis ; cirrhis dorſalibus vigeſinis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 535. *n.* 7.

Comatule petite, délicate, à dix rayons pennaçés, fort grêles ; ſes pinnules ſont lancéolées, comme pliées en deux en deſſous & longitudinalement ; les cirrhes dorſaux ſont au nombre de vingt. Cette eſpèce, que l'on a trouvée accrochée à l'Adéone foliifère, a un décimètre de largeur (environ 3 pouces). Elle habite les mers de l'Auſtralie.

8. Comatule brachiolée.

Comatula brachiolata ; de Lamk.

Comatula radiis pinnatis ſubdenis, incraſſatis, attenuato-ſubulatis, breviuſculis ; pinnis laxis ſubcriſpis ; cirrhis dorſalibus, ſubquinis denis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 3. *p.* 535. *n.* 8.

Aſterias tenella ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3166. *n.* 32.

La grandeur de cette Comatule diffère peu de celle de la précédente ; ſes rayons pinnés, au nombre de dix, ſont aſſez épais, courts, ſubulés ; les pinnules ſont lâches & preſque criſpées ; chaque cirrhe dorſal eſt ſous-diviſé preſqu'en cinq. D'après Retzius, cette eſpèce habite les côtes de l'île Sainte-Croix en Amérique. M. de Lamarck l'indique comme originaire de l'Océan atlantique, mais avec un point de doute.

COMETITE ; *cometites.*

Ce nom a été donné à des polypiers foſſiles du genre Aſtrée, par pluſieurs oryctographes.

CONCOMBRES DE MER.

Pluſieurs Holoturies & quelques autres Echinodermes à forme alongée ſont ainſi nommés par les marins & les pêcheurs de nos côtes.

CONCOMBRES PÉTRIFIÉS.

Des pointes d'Ourſins & des Alcyons foſſiles ont été nommés ainſi par les anciens naturaliſtes.

CONE ; PETITS CONES.

Ce nom a été donné à des Echinodermes de la famille des Ourſins par pluſieurs naturaliſtes.

CONULE ; *conulus ;* Klein.

Nom donné par Klein à un genre d'Ourſins dans ſon ouvrage ſur les Echinodermes ; il n'a pas été adopté. M. de Lamarck l'a réuni au genre Galerite. *Voyez* ce mot.

CONVALLARINE ; *convallarina ;* N. (Infuſoires.)

Genre dont nous propoſerons l'établiſſement dans la famille des Vorticellaires, & qui doit conſéquemment faire partie du grand ordre ou règne que nous établirons par la ſuite ſous le nom de Psychodiées. (*Voyez* ce mot.) Les eſpèces qui le compoſent ſont faciles à reconnoître, & caractériſées par leur corps globuleux, campaniforme dans ſon état de développement, porté ſur un pédoncule plus ou moins contractile. L'ouverture qui ſe voit antérieurement, quand l'animal la dilate, eſt dépourvue de tous cils ou organes rotatoires quelconques. Les Convallarines diffèrent des Dendrelles, parce qu'elles ne préſentent pas, comme celles-ci, des organes ciliaires.

Les Convallarines faiſoient partie du genre Vorticelle de Muller, ſi nombreux en eſpèces diſparates, & qui ſe trouve le type de la famille des Vorticellaires, très-voiſine de celle des Sertulaires, judicieuſement établie entre les polypiers flexibles par notre ſavant ami & collaborateur Lamouroux. Il comprend les eſpèces de Vorticelles de nos prédéceſſeurs qui ſont portées ſur un pédicule, mais qui s'y trouvent ſolitaires ; toutes, fixées ſur les corps inondés avec elles, peuvent, au beſoin, abandonner leur point d'appui & ſe tranſporter d'un lieu à un autre, mais elles uſent rarement de cette faculté locomotive. Elles habitent les eaux, ſoit pures, ſoit fétides, ſoit ſtagnantes, ſoit courantes ; mais très-peu, juſqu'ici, ont été obſervées dans l'eau de mer, où nous

avons remarqué qu'on rencontre en général les eſpèces les plus compliquées de la famille dont les Convallarines ſont partie. Nous en connoiſſons huit eſpèces bien conſtatées.

Le nom de *Convallarine* eſt tiré de la reſſemblance que préſentent la plupart de ces animaux avec les corolles du Muguet.

1. Convallarine putride.

Convallarina (*putrina*) *corpore ovato, poſticè attenuato, pedunculo rigidiuſculo*; N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.*

Vorticella (*putrina*) *ſimplex, apice retractili, pedunculo rigido*; Mull. *Inf. p.* 31 (*abſque icon.*) *Zool. dan. icon. tab.* 35. *fig.* 2.

Vorticelle puante; Encycl. *Vers. Illuſt. p.* 70. *pl.* 24. *fig.* 7—11. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 49.

Deſcription. Son corps, rond dans l'état de contraction, s'alonge quand l'animal s'étend, & reſſemble, quand il en épanouit l'orifice, aux corolles de l'hyacinte muſcarille. Il eſt brunâtre. Le pédicule, rarement flexueux, eſt communément droit. Quand la Convallarine veut changer de direction, elle ſe borne communément à des mouvemens angulaires de flexion plus ou moins lents. Cet animal habite l'eau de mer devenue fétide par la conſervation. Muller prétend lui avoir reconnu des organes ciliaires que nous n'y avons jamais vus, & qu'il n'a pas figurés. Ce ſavant en a repréſenté un individu double.

2. Convallarine nicotianaire.

Convallarina (*nicotianina*) *deflexa, corpore inferne conico, oblongato, pediculo retractili*; N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.*

Vorticella (*inclinans*) *ſimplex, deflexa, pedunculo brevi, capſulo retractili*; Mull. *Inf. p.* 309. *tab.* 44. *fig.* 11. Encycl. *Vers. Illuſt. p.* 70. *pl.* 23. *fig.* 31. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 48.

Deſcription. Muller avoit déjà comparé cette eſpèce à la corolle d'une nicotiane; elle offre en effet, dans ſon développement, l'aſpect de la fleur du *Nicotiana ruſtica*, L. Son corps, pellucide, eſt tronqué antérieurement, alongé en cône par ſa partie inférieure. Il devient deux fois plus long que ſon pédicule, ſur lequel il ſe courbe à droite ou à gauche, vers le point d'inſertion. Ce pédicule eſt obſcurément contractile, mais jamais contortile. On trouve aſſez fréquemment cette eſpèce ſur les racines des lenticules & ſur les potomogétons.

3. Convallarine bilobée.

Convallarina (*bilobata*) *corpore anticè attenuato, ore ſubbilabiato, pedunculo flexuoſo*; N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.*

Vorticella hians; varietas ?; Mull. *Inf. p.* 322. *pl.* 45. *fig.* De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 11. *p.* 50.

Vorticelle bilobée; Encycl. *Vers. Illuſt. p.* 75. *pl.* 24. *fig.* 29.

Deſcription. Cette eſpèce, qui ſe trouve dans les Infuſoires, a ſon pédicule plus court que le corps, même quand celui-ci eſt dans l'état globuleux qui réſulte de ſa contraction, & ſinueux quand ce corps ſe développe; il s'alonge antérieurement de manière à produire une ſorte d'étranglement, à la ſuite duquel l'orifice forme deux lèvres, dont l'une eſt un peu plus prononcée que l'autre, ce qui donne à l'animal la figure de la corolle de certaines labiées.

Muller rapporte comme ſynonymes de ſon *Vorticella hians*, les animaux décrits par Joblot & par Gleichen, leſquels ne ſauroient être identiques. Ceux-ci n'appartiennent pas même au genre dont il eſt queſtion, & ſont, ou des Cercaires, ou de toutes autres Vorticellaires.

4. Convallarine globulaire.

Convallarina (*globularis*) *corpore ſphærico, pediculo longiſſimo retortili*; N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.*

Vorticella (*globularis*) *ſimplex, ſphærica, pedunculo retortili*; Mull. *Inf. p.* 313. *pl.* 44. *fig.* 14. Encycl. *Vers. Illuſt. p.* 71. *pl.* 24. *fig.* 6. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 48.

Deſcription. Son corps, parfaitement ſphérique, même dans ſon plus grand état de développement, reſſemble, quand l'animal en manifeſte l'orifice, au fruit d'un nymphea ou d'un pavot. Le pédicule, fort long, ſe contracte par un mouvement flexueux, qui tient le milieu entre la figure qu'affecte un ſerpent lorſqu'il rampe, ou celle d'un tire-bouchon. On trouve très-fréquemment cette eſpèce parfaitement tranſlucide, dans les marais, fixée çà & là ſur le corps ou ſur les membres des Cyclopes, & autres petits animaux qui vivent au milieu des eaux ſtagnantes.

5. Convallarine penchée.

Convallarina (*nutans*) *turbinata, ore revoluto retortili*; N. *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat.*

Vorticella (*nutans*) *ſimplex, turbinata, pedunculo retortili*; Mull. *Inf. pag.* 316. *pl.* 44. *fig.* 17. Encycl. *Vers. Ill. p.* 72. *pl.* 24. *fig.* 20. De Lamk. *Anim. ſans vert. p.* 49.

L'Aveugle; Joblot, *Obſ. micr. p.* 66. *pl.* 8. *fig.* 7.

Deſcription. Le corps de cette eſpèce a la forme d'une poire dans ſon plus grand état de contraction, & n'affecte jamais une figure par-

faitement sphérique. Dans son développement parfait, il est conique, & l'orifice se contourne comme une lèvre circulaire, souvent presque réfléchie. Cette espèce, dont la couleur est jaunâtre, se trouve parmi les Conferves d'eau douce, sur les Stratiotes, les Potomogétons, & jusque sur les coquilles des Planorbes.

6. Convallarine verte.

Convallarina (viridis) viridis, campanulata, margine reflexo, pedunculo retortili; N. *Dict. class. d'Hist. nat.*

Vorticella (fasciculata) socialis, simplex, viridis, campanulata, margine reflexo, pedunculo retortili; Mull. *Inf. p.* 320. *pl.* 44. *fig.* 5—6. Encycl. *Vers. Illust. p.* 73. *pl.* 24. *fig.* 25—26. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 50.

Description. Le corps de cette charmante espèce, qui ne se contracte pas plus que la précédente en forme de globe, mais qui est toujours plus ou moins piriforme, prend la forme d'une coupe dans son développement complet. Son pédicule, qui est d'une transparence telle qu'on le peut à peine apercevoir, est flexueux. Le reste de l'animal est du plus beau vert. L'orifice, très-ouvert, se réfléchit souvent en dehors comme un bourrelet. La Convallarine verte, observée par Muller au printemps, & que nous avons fréquemment retrouvée en automne, habite les eaux douces. Elle forme sur les Conferves & sur les Arthrodiées, particulièrement sur le *Zygnema genuflexa*, de petites taches du vert le plus brillant. Ces taches résultent de l'association d'un grand nombre d'individus, qui se contractent ou s'élancent tous à la fois, pour peu qu'on les laisse en repos ou qu'on les tourmente. Nous en avons nourri des groupes dans des tasses pleines d'eau, où l'on avoit soin d'empêcher la putréfaction, durant plusieurs semaines.

7. Convallarine Muguet.

Convallarina (convallaria) solitaria, globosa campanulatave, pallida, pedunculo longissimo retortili; N. *Dict. class. d'Hist. nat.*

Vorticella (convallaria) simplex, campanulata, pedunculo retortili; Mull. *Inf. p.* 315. *pl.* 44. *fig.* 16. Encycl. *Vers. Illustr. p.* 71. *pl.* 34. *fig.* 19. De Lamk. *Anim. sans vert. t.* 2. *p.* 49.

Baker, *Act. micr. tom. XIII. fig.* 1. *c. d.* & *Micr. explic. tom.* 6. *n.* 1.

Description. Cette espèce qu'on trouve, soit dans l'eau douce & stagnante des marais, parmi les Conferves, soit dans l'eau de mer parmi les Fucus, soit enfin dans les infusions, vit constamment solitaire; elle est très-transparente, se dilate en forme de cloche régulière, qui ressemble à une demi-sphère, & que munit dans sa plus grande extension une levre en anneau translucide; dans l'état de contraction, elle est parfaitement sphérique, & paroît une agglomération de corpuscules hyalins. Elle est portée sur un pédicule extrêmement long, à peine perceptible tant il est transparent, & qui se contracte sinueusement quand l'animal veut le raccourcir. Ce mouvement est extrêmement rapide & s'exerce un peu moins vite que celui d'alongement, qui est tellement rapide, qu'il échappe souvent à l'œil de l'observateur.

Muller rapporte, comme synonyme de cette espèce, une figure de Lédermuler, qui ne peut lui convenir, puisque cette figure est munie d'organes ciliaires; celle-ci convient au *Vorticella cyatina* du même auteur, qui est l'une de nos Dendrelles. *Voyez* ce mot.

8. Convallarine annulaire.

Convallarina (annularis) infernè conica, anticè truncata, pedunculo extremitate subarticulato; N. *Dict. class. d'Hist. nat.*

Vorticella (annularis) simplex, truncata, pedunculo apice retortili; Mull. *Inf. p.* 318. *pl.* 45. *fig.* 2—3. Encycl. *Vers. Illust. pag.* 72. *pl.* 34. *fig.* 23—24. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 49.

Description. Cette Convallarine, l'une des plus grandes de toutes, & parfaitement visible à l'œil nu, acquiert jusqu'à trois lignes de longueur; on la trouve par faisceaux sur le test de petites coquilles d'eau douce. Son pédicule droit, & non contortile, s'articule sur le corps par deux ou trois anneaux, qui augmentent de volume vers leur insertion. Le corps, piriforme dans l'état de contraction, ressemble, quand il est épanoui, à la tête d'une pipe de terre.

(B. de St. Vincent.)

CORAIL; *corallium;* de Lamk.

Genre qui termine l'ordre des Gorgoniées, dans la section des Polypiers corticifères, la dernière des flexibles ou non entièrement pierreux. M. de Lamarck l'a placé à la tête de ses Polypiers corticifères, & M. Cuvier parmi les Ifis.

Polypier dendroïde, inarticulé, à axe pierreux, plein, solide, strié à sa surface & susceptible de prendre un beau poli, recouvert par une écorce charnue, adhérant à l'axe au moyen d'une membrane intermédiaire très-mince, invisible dans l'état sec. L'écorce devient crétacée & friable par la dessiccation.

Ce genre diffère de ceux qui composent l'ordre des Gorgoniées par la substance de l'axe, d'une nature tellement particulière, que les auteurs l'ont classé tantôt parmi les Madrépores, tantôt parmi les Ifis, quelquefois parmi les Gorgones. M. de Lamarck en a fait un genre sous le nom de *Corallium*. Dans les divers Mémoires que j'ai présentés

tés à l'Inſtitut, le Corail formoit le dixième ou le dernier ordre de mes Polypiers coralligènes flexibles. Eclairé depuis par de nouvelles obſervations, & n'ayant trouvé ſur ce polypier d'autre caractère diſtinctif que celui de l'axe pierreux, je ne l'ai pas cru aſſez eſſentiel pour conſtituer un ordre; j'ai préféré n'en faire qu'un genre de celui des Gorgoniées qu'il termine, & auquel il appartient par l'axe d'une même ſubſtance dans toute ſon étendue : ce groupe de polypiers eſt lié à l'ordre ſuivant par l'analogie qui exiſte entre la matière pierreuſe de cet axe & celui des Iſidées.

Le Corail rouge, ſeule eſpèce du genre CORALLIUM, étoit connu dès la plus haute antiquité, & les Grecs, en le nommant *Korallion*, nom compoſé de deux mots, *koréo*, j'orne, & *hals*, mer, ne l'avoient appelé ainſi, que parce qu'il étoit pour eux la plus belle production de l'empire de Neptune. Malgré cette antiquité, les nombreux auteurs qui ont écrit ſur le Corail ont ignoré long-temps la véritable nature de cette belle ſubſtance.

Théophraſte en fait mention comme d'une pierre précieuſe. Pline en parle dans ſon *Hiſtoire naturelle*, & déſigne les lieux d'où le retiroient les pêcheurs; il fait connoître les propriétés médicinales qu'on lui attribuoit, ainſi que l'uſage qu'on en faiſoit comme objet de luxe. De ſon temps, les Indiens avoient pour les grains de Corail la même paſſion que les Européens ont eue depuis pour les perles. Les aruſpices & les devins conſidéroient ces grains comme des amulettes, & les portoient comme un objet d'ornement agréable aux dieux; les Gaulois ornoient les boucliers, les glaives & les caſques de cette production brillante; les Romains en plaçoient ſur le berceau des nouveau-nés, pour les préſerver des maladies ſi dangereuſes de l'enfance, & les médecins preſcrivoient diverſes préparations de Corail aux malades attaqués de fièvres, d'inſomnie, de crachement de ſang, d'ophtalmies, d'ulcères, &c. Enfin, Orphée, dans ſes chants, a vanté le Corail, & Ovide, dans ſes *Métamorphoſes*, compare à ce polypier les corps qui durciſſent avec le temps ou par le contact de l'air.

Sic & Corallium, quo primùm contigit auras
Tempore, duruſcit : mollis fuit herba ſub undis.

MÉTAM. lib. XV.

Pendant l'état de barbarie dans lequel ſe trouva plongée toute l'Europe, après les beaux temps de Rome, perſonne ne s'occupa de ce polypier intéreſſant : les lettres n'étoient cultivées que par les moines, preſque toujours étrangers aux ſciences, ou qui ne ſe livroient à leur étude que pour ſe plonger dans les erreurs de l'alchimie, & chercher, au milieu des fourneaux, la pierre philoſophale & l'élixir d'immortalité.

Guyſonius, écrivain du quinzième ſiècle, eſt le premier auteur du moyen âge qui faſſe mention du Corail; il le claſſa parmi les ſubſtances minérales. Cette opinion fut d'abord adoptée par Boccone, qui, ayant par la ſuite étudié cette production avec plus de ſoin, crut devoir en attribuer la formation à des animaux analogues à ceux des Gorgones.

Tournefort, le père de la botanique françaiſe, à qui ſon enthouſiaſme pour les plantes faiſoit regarder preſque toute la nature comme appartenant à ce règne, & aux yeux duquel les pierres même végétoient, Tournefort figura le Corail dans ſes *Inſtitutions* comme une plante de la mer.

Marſigli, imbu des principes du botaniſte françois, découvrant les polypes du Corail, les décrivit comme des fleurs, dont la corolle compoſée de huit pétales ciliés, s'épanouiſſoit ſur des branches dépourvues de feuilles, & dont la couleur blanche étoit relevée par le rouge éclatant du rameau ſur lequel cette fleur ſingulière ſe trouvoit fixée.

L'ouvrage de Marſigli ſe répandit avec rapidité dans le monde ſavant, & perſonne ne douta que ce polypier, ſur lequel on avoit déjà tant écrit, n'appartint décidément au règne végétal. Mais bientôt l'heureuſe découverte des polypes marins par Peyſſonnel, celle des polypes d'eau douce par Trembley, ayant ouvert une nouvelle carrière aux naturaliſtes, l'erreur de Marſigli fut reconnue; dès-lors le Corail fut regardé comme le produit & l'habitation d'une foule de petits animaux, réunis enſemble par leurs parties latérales, & ayant tout à la fois une vie commune à tous, & une vie particulière à chacun d'eux. Enfin, les travaux des Réaumur, Bernard de Juſſieu, Donati, Ellis, en éclairant cette partie de la ſcience, fixèrent définitivement le rang de la claſſe des polypiers, & les firent conſidérer comme un des premiers échelons de l'organiſation animale.

L'hiſtoire naturelle marchoit alors à grands pas, les eſpèces connues ſe multiplioient à l'infini, chacun les nommoit à ſa fantaiſie, & l'étude devenoit preſqu'impoſſible, faute du fil qui pût guider l'élève dans le labyrinthe de la ſynonymie, lorſque parut Linné, ſi bien nommé LE GÉANT DU NORD par le ſavant & malheureux Peron. Il diviſa tous les êtres en règnes, claſſes, ordres, genres, &c.; il créa une nouvelle nomenclature & claſſa le Corail parmi les Madrépores, ſous le nom de *Madrepora rubra*. Pallas confondit le Corail avec les Iſis, & l'appela *Iſis nobilis*. Solander & Gmelin ne reconnoiſſant pas dans ce polypier les caractères qui diſtinguent les Iſis, crurent y trouver ceux des Gorgones, & le placèrent dans ce genre, le premier ſous le nom de *Gorgonia pretioſa*, & le ſecond ſous celui de *Gorgonia nobilis*; enfin M. de Lamarck, profeſſeur au Muſéum d'hiſtoire naturelle de Pa-

ris, a fait du Corail un genre particulier, ſous le nom de *Corallium*, adopté maintenant par MM. Cuvier, Boſc & par tous les zoologiſtes modernes.

Le Corail eſt un polypier qui reſſemble parfaitement, mais en petit, à un arbre dépourvu de feuilles & de rameaux, & n'ayant que le tronc & les branches : il eſt fixé aux rochers par un fort empatement, & s'élève tout au plus à trois décimètres (environ 1 pied).

Il eſt compoſé d'un axe calaire & d'une écorce gélatino-crétacée : l'axe égale le marbre en dureté, même au fond de la mer, & c'eſt par un préjugé fondé ſur l'ignorance, que l'on a cru long-temps, & que le vulgaire croit encore qu'il durcit à l'air. Cet axe eſt formé de couches concentriques, faciles à apercevoir par la calcination; ſa ſurface eſt plus ou moins ſtriée; les ſtries ſont parallèles & inégales en profondeur.

Un corps réticulaire formé d'une petite membrane, de nombreux vaiſſeaux & de glandes remplies d'un ſuc laiteux, ſemble lier l'écorce à l'axe; ce corps réticulaire ſe trouve dans tous les polypiers corticifères : l'écorce, d'une couleur moins foncée, d'une ſubſtance molle, eſt formée de petites membranes & de petits filamens très-déliés; elle eſt traverſée par des tubes ou des vaiſſeaux & couverte de tubercules épars, clair-ſemés, à large baſe, dont le ſommet eſt terminé par une ouverture diviſée en huit parties. Dans l'intérieur ſe trouve une cavité dans laquelle ſe retire un polype blanc, preſque diaphane & mou, enveloppé en partie d'un manteau qui renferme les organes deſtinés aux fonctions vitales de l'animal. Sa bouche eſt entourée de huit tentacules coniques, légèrement comprimés & ciliés ſur leurs bords. Cette courte deſcription eſt extraite de celle que Donati a donnée dans ſes ouvrages; elle ne laiſſe rien à deſirer ſous le rapport de l'exactitude, & prouve que le polype du Corail poſſède une organiſation analogue à celle de l'Alcyon lobé; organiſation qui doit exiſter plus ou moins développée dans tous les polypiers corticifères.

On trouve le Corail dans différentes parties de la Méditerranée & dans la Mer-Rouge. Quelques auteurs ont cru qu'il ne s'attachoit jamais qu'aux voûtes des grottes ſous-marines, & que ſes extrémités étoient toujours tournées vers le centre du Globe. C'eſt une erreur; l'on s'eſt aſſuré que le Corail ſe dirigeoit dans tous les ſens, & que chaque tronc étoit perpendiculaire au plan ſur lequel il avoit pris naiſſance. Le Corail s'attache à toutes les roches dures, quelle que ſoit leur nature; on le trouve ſouvent fixé ſur des corps mobiles, mais que leur ſituation a rendus ſtables, tels que des fragmens de laves ou de vaſes de grès & de verre; on en voit même dans quelques cabinets adhérens à des crânes humains.

Le Corail, iſolé & balotté par les flots, perd bientôt ſon écorce polypifère; il faut qu'il ſoit fixé comme une plante, pour que les conſtructeurs de ce brillant édifice travaillent à ſon accroiſſement. Leur ouvrage ne s'avance pas avec autant de rapidité que celui des polypes madréporiques de la mer des Indes ou de l'immenſe Océan oriental, dont les travaux, dans le court eſpace de quelques années, ferment l'entrée des ports ou élèvent à la ſurface des mers des recifs ſur leſquels viennent échouer & périr les navigateurs qui voyagent dans ces contrées lointaines. Huit à dix ans (à une profondeur moyenne) ſont néceſſaires aux polypes du Corail pour donner à leur habitation la hauteur de deux ou trois décimètres, hauteur qui n'eſt jamais dépaſſée, quel que ſoit l'âge du polypier. Parvenu à ce degré d'accroiſſement, il groſſit, mais très-lentement, & bientôt, percé en tout ſens par des vers rongeurs qui attaquent les roches les plus compactes, il perd ſa ſolidité, & le moindre choc le détache de ſon empatement : devenu le jouet des flots, ſes polypes périſſent, laiſſant à nu leur tige brillante; cette dernière, jetée ſur le rivage, perd ſon éclat & ſa belle couleur, ou bien elle eſt réduite en pouſſière par le frottement des corps durs ſur leſquels la vague la promène ſans ceſſe.

Le Corail ſe trouve à différentes profondeurs dans le ſein des eaux, & malgré la denſité du milieu dans lequel il exiſte, toutes les expoſitions ne lui conviennent pas. Sur les côtes de France, il couvre les roches expoſées au midi; il eſt rare ſur celles du levant ou de l'oueſt; celles qui ſont inclinées vers le nord en ſont toujours dépourvues. On ne le voit jamais au-deſſus de trois mètres de profondeur, ni au-deſſous de trois cents.

Dans le détroit de Meſſine, c'eſt du côté de l'orient que ſe plaît le Corail, le midi en préſente peu; les roches du nord & de l'oueſt ſont privées de ce beau polypier. On le pêche à une profondeur qui varie de cent à deux cents mètres. Dans ce détroit, que les chants d'Homère & de Virgile ont immortaliſé, les eaux étant frappées par des rayons ſolaires plus perpendiculaires que ſur les côtes de France, la chaleur pénètre à une plus grande diſtance, & le Corail ſe trouve encore à plus de trois cents mètres; mais alors ſa qualité ne compenſe pas la peine, les riſques & les nombreuſes difficultés que préſente cette pêche.

Sur les côtes de l'Afrique ſeptentrionale, les corailleurs ne commencent à le chercher qu'à trente ou quarante mètres de profondeur, & à une diſtance de trois à quatre lieues de la terre; ils l'abandonnent lorſqu'ils arrivent à deux cent cinquante ou trois cents mètres.

L'influence de la lumière paroît agir d'une manière très-énergique ſur la croiſſance du Corail. Un pied de cette production animale, pour acquérir une grandeur déterminée, a beſoin de huit ans dans une eau profonde de trois à dix braſſes, de dix ans, ſi l'eau a dix à cinq braſſes de

profondeur, de vingt-cinq à trente ans à une diſtance de cent braſſes de la ſurface, & de quarante ans au moins à celle de cent cinquante.

Le Corail eſt généralement d'une couleur plus belle dans les eaux baſſes que la lumière traverſe facilement, que dans celles dont l'épaiſſe colonne, abſorbant tous les rayons lumineux, le prive de l'action énergique qu'exerce ſur tous les êtres animés le fluide bienfaiſant qui émane ſans ceſſe du ſoleil. Dans ce dernier état, ce polypier, par ſa couleur pâle & roſâtre, la foibleſſe & le petit nombre de ſes rameaux, pourroit ſe comparer à une plante étiolée.

Le Corail des côtes de France, mieux choiſi peut-être que celui des autres pays, paſſe pour avoir la couleur la plus vive & la plus brillante; celui d'Italie rivaliſe de beauté avec ce dernier; ſur les côtes de Barbarie, le Corail a plus de groſſeur, mais la nuance dont il eſt coloré eſt moins vive & moins brillante.

On diſtingue dans le commerce juſqu'à quinze variétés de Corail, qui, à raiſon de la beauté de leurs couleurs, portent les noms de *Corail écume de ſang; Corail fleur de ſang; Corail premier, ſecond, troiſième ſang*, &c.

On ſe ſert de pluſieurs eſpèces de filets pour la pêche du Corail; on en trouve la deſcription & la figure dans les beaux ouvrages de Donati, de Marſigli, dans le *Journal de Phyſique*, dans le *Voyage en Barbarie* de M. Poiret, ainſi que dans beaucoup d'autres auteurs. Tous ces filets préſentent un ſi grand nombre de défauts, que l'Académie de Marſeille, ſur la propoſition d'un de ſes membres, qui offrit d'en faire les frais, annonça qu'un prix ſeroit donné à la meilleure machine propre à pêcher le Corail. Pluſieurs Mémoires furent envoyés, & la couronne fut décernée à M. J. J. Béraud, profeſſeur de mathématiques à Marſeille. Dans ſon Mémoire, l'auteur décrit les différens inſtrumens dont ſe ſervent les corailleurs; il en fait voir, avec beaucoup de clarté, les avantages & les nombreux inconvéniens; il preſcrit les moyens de remédier à ces derniers, & termine ſon ouvrage par la deſcription de deux machines: la première, propre à pêcher le Corail qui vient ſur le fond de la mer; la ſeconde, deſtinée à arracher les Coraux qui tapiſſent les voûtes ou les parois des grottes ſous-marines. Malgré l'avantage que préſentent les filets propoſés par M. Béraud, ils n'ont pas été employés, &, comme cela arrive preſque toujours, la routine l'a emporté ſur une bonne théorie.

Le Corail n'eſt plus en uſage en médecine, ſi ce n'eſt comme abſorbant: on s'en ſert encore comme dentifrice, après lui avoir fait ſubir diverſes opérations, qui diffèrent très-peu les unes des autres; elles conſiſtent, preſque toutes, à le réduire en poudre impalpable & à le confectionner en opiat.

Si les médecins ont banni le Corail de leurs ordonnances, la mode capricieuſe s'en eſt emparée de nouveau, & ſemble, depuis pluſieurs années, s'être fixée pour employer cette brillante matière à une foule d'objets qui en ont conſidérablement augmenté le prix. Les diadèmes, les peignes qui ornent, relèvent ou retiennent d'une manière ſi élégante les cheveux des jeunes perſonnes, ſont garnis de grains de Corail unis ou taillés en facettes. Les colliers & les bracelets en ſont quelquefois entièrement compoſés. L'Aſie & l'Afrique recherchent toujours cette ſubſtance avec la même paſſion que du temps de Pline, & l'emploient aux mêmes uſages. Maintenant encore le bramine & le faquir indien s'en ſervent pour compter leurs prières. L'infatigable Bédouin, le dévot Muſulman, le corſaire d'Alger, croiroient livrer aux mauvais génies le corps de l'être chéri qu'on dépoſe dans la tombe, s'il n'étoit accompagné d'un chapelet de grains de Corail. Cette riche production orne toujours le poignard de l'Aſiatique efféminé, fait reſſortir la blancheur de l'eſclave de Circaſſie, ou l'ébène de la noire Africaine; elle embellit la ſouple Bayadère & donne de l'éclat à la couleur olivâtre de ſon teint.

CORAIL rouge.

Corallium rubrum; DE LAMK.

Corallium dendrïdeum, inarticulatum, rigidum; oſſe lapideo ſolido, extùs ſtriato; carne in vivo molli polypiferâ, in ſicco induratâ, cruſtaceâ, porosâ; tentaculis 8, *ciliatis ad os polyporum.*

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 297. *n.* 1.

— LAMK. *Hiſt. polyp. p.* 456. *n.* 612.

— LAMK. *Gen. polyp. p.* 37. *tab.* 13. *fig.* 3. 4.

Gorgonia nobilis; GMEL. *Syſt. nat. p.* 3805. *n.* 33.

Je n'ajouterai rien à ce que j'ai dit ſur ce polypier en traitant de ce genre. C'eſt par erreur que l'on indique le Corail dans les différentes mers des pays chauds; le commerce le tranſporte dans tous les climats, chez tous les peuples; mais ce n'eſt que dans la Méditerranée que croît & ſe développe le plus précieux de tous les polypiers.

Nota. Le Corail poli devient quelquefois blanc & poreux, lorſqu'il eſt porté ſur la peau, dans un lieu très-chaud; quelle que ſoit ſa denſité, quelque belle, quelque foncée que ſoit ſa couleur, elle eſt détruite par la tranſpiration de certaines perſonnes.

CORAIL FOSSILE.

Les oryctographes donnent ſouvent ce nom aux polypiers foſſiles rameux; le vrai Corail n'a pas encore été trouvé foſſile dans la nature.

CORALLAIRES.

M. de Blainville a donné ce nom à un ordre de polypiers qu'il a propoſé, & dans lequel il réunit les genres Corail, Iſis & Gorgone. Il lui donne pour caractère d'avoir des polypiers à huit tentacules penniformes à la bouche, communiquant entr'eux, en plus ou moins grand nombre, au moyen d'une pulpe charnue, contractile, entourant un axe central calcaire ou corné, plein ou articulé, formant un polypier phytoïde fixé aux corps ſous-marins par un empatement de la baſe. Cet ordre n'eſt pas encore adopté par les naturaliſtes.

CORALLIGÈNES SCYTALES.

Quelques auteurs donnent ce nom aux polypes des Coraux.

CORALLINE ; *corallina ;* Linn.

Genre de l'ordre des Corallinées, auquel il ſert de type, dans la diviſion des polypiers flexibles; M. de Lamarck le place parmi ſes polypiers corticifères; M. Cuvier en fait un groupe ſéparé, auquel il conſerve le nom de *Coralline.*

Polypier phytoïde, articulé, rameux, trichotome; axe entièrement compoſé de fibres cornées; écorce crétacée, cellulaire; cellules inviſibles à l'œil nu.

Les polypiers auxquels j'ai conſervé le nom générique de *Corallina*, varient peu & offrent toujours des tiges articulées, plus ou moins comprimées, plus ou moins rameuſes & trichotomes. Leurs couleurs, lorſqu'elles ſont fraîches, ſont en général rougeâtres ou purpurines; expoſées peu de temps à l'action de l'air, de la lumière & de l'humidité, elles préſentent une grande quantité de nuances plus éclatantes les unes que les autres; depuis le roſe tendre & vif juſqu'au brun terne ou verdâtre, on obſerve des gradations infinies. Toutes les Corallinées deviennent blanches aſſez promptement par l'action des fluides atmoſphériques.

Les polypiers de ce genre ſe trouvent à toutes les latitudes, à toutes les profondeurs & ſur les côtes des cinq parties du Monde. On obſerve cependant que dans les mers équatoréales ils ſont plus grands, plus brillamment colorés & d'une forme plus ſingulière ou plus élégante. Fixés ordinairement ſur les rochers ou d'autres corps durs preſqu'immobiles, ils y bravent l'action des vagues & ſont bien rarement jetés ſur les rivages. Deux ou trois eſpèces ſeulement de Corallines ſont paraſites ſur les Thalaſſiophytes, tandis que la preſque totalité des Janies ne croiſſent, ou ne ſe développent que ſur ces végétaux. La grandeur des Corallines varie peu, elle dépaſſe quelquefois un décimètre; en général elle eſt plus petite; je n'en connois point au-deſſous de deux centimètres.

Les Anciens faiſoient un grand uſage de la Coralline officinale comme un puiſſant anthelmintique & un abſorbant; au commencement du dix-huitième ſiècle, l'uſage de ce polypier étoit preſque tombé en déſuétude; depuis, il a été remis en vogue par la réputation que s'eſt acquiſe le *Gigartina helmintochorton* (*Fucus helmintochorton auct.*), vulgairement appelé *Mouſſe de Corſe*, & dont les propriétés paroiſſent les mêmes.

J'ai viſité très-ſouvent la Coralline officinale des pharmacies, & je l'ai trouvée conſtamment mêlée avec une foule de productions marines polypeuſes ou végétales, qui n'altéroient en aucune manière ſon action ſur l'économie animale. Il en eſt de même de la Mouſſe de Corſe, dans laquelle j'ai reconnu plus de cent cinquante eſpèces de productions marines de tout genre.

M. Bouvier de Marſeille a donné une très-bonne analyſe de la Coralline officinale, telle qu'elle exiſte chez les pharmaciens & dans les collections; il l'a trouvée compoſée, ſur mille grains, de :

Sel marin	10 grains.
Gélatine	66
Albumine	64
Sulfate de chaux	19
Silice	7
Fer	2
Phoſphate de chaux	3
Magnéſie	23
Chaux	420
Acide carbonique combiné avec la chaux	196
Idem, avec la magnéſie	51
Eau	141
	1002 grains.

(*Annales de Chimie*, tom. VIII, p. 308 à 317.)

Cette analyſe ne diffère pas eſſentiellement de celle de la Mouſſe de Corſe, publiée par le même auteur; cependant on ne doit rien en conclure, parce qu'elles ont été faites ſur des polypiers dont l'eſpèce n'étoit pas bien certaine, & qui étoient dépouillés par la deſſiccation, le froiſſement, l'expoſition à l'air, à la lumière, à l'humidité, & peut-être encore par les lavages, de beaucoup de ſubſtances animales, diſſolubles ou friables. Il eſt probable qu'une analyſe faite ſur le polypier en bon état, au ſortir de la mer, & dont les polypes ſeroient encore vivans, différeroit beaucoup de celle de M. Bouvier, qui n'a opéré que ſur un ſquelette dépouillé de toutes les parties animales.

1. Coralline officinale.

Corallina officinalis ; Linn.

Corallina trichotoma ; articulis ſtirpium ſub-

compreſſis, ſubunciformibus, ramulorum cylindricis terminalibus, nonnullis capitatis.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3838. *n.* 2.

— Ellis, *Corall. p.* 62. *n.* 2. *tab.* 24. *fig.* a. A. A 1. A 2. B. B 1. B 2.

— De Lamx. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 328. *n.* 1.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 283. *n.* 414.

La Coralline officinale préſente des touffes aſſez épaiſſes, longues de quatre à dix centimètres (1 à 4 pouces), compoſées de pluſieurs tiges trichotomes à rameaux pinnés, à pinnules diſtiques, ſerrées, cylindracées; les articulations des tiges & des rameaux ſont un peu comprimées & cunéiformes.

Aucune Coralline ne varie autant que l'officinale; elle eſt dans ce genre ce qu'eſt le *Fucus veſiculoſus* ou le *Chondrus polymorphus* parmi les Hydrophytes; décrire ces variétés ſeroit inutile, vu qu'elles ne préſentent point de caractères conſtans, & qu'elles ſe lient entr'elles par des nuances inſenſibles. En les figurant, on pourroit y trouver des différences qu'on ne peut définir par les deſcriptions même les plus détaillées.

Je poſſede la Coralline officinale ou ſes variétés des mers d'Europe, du détroit de Gibraltar, de Ténériffe & des côtes de la Nouvelle-Zélande.

Je regarde comme une variété de cette eſpèce la *Corallina lixa* de M. de Lamarck.

2. Coralline cuiraſſée.

Corallina loricata; Sol. & Ell.

Corallina trichotoma; articulis compreſſis, convexiuſculis, cuneiformibus, lateribus angulatis, ultimis ſublobatis; lobis parvis obtuſis.

— Soll. & Ell. *p.* 117. *n.* 19.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3837. *n.* 15.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 284. *n.* 415.

Cette eſpèce eſt peu connue & nous ſemble, d'après ſa deſcription, une grande variété de la Coralline officinale; ſes articulations ſont comprimées, convexes, cunéiformes, anguleuſes ſur les côtés, preſque lobées dans leur partie ſupérieure; les lobes ſont petits & obtus. La Coralline cuiraſſée ſe trouve dans la Méditerranée. Elle eſt beaucoup plus grande & quatre fois plus groſſe que l'officinale.

3. Coralline nodulaire.

Corallina nodularia; Pall.

Corallina ramoſiſſima; articulis craſſis, cuneiformibus, diviſurarum latioribus, terminalibus tricuſpidatis ovatiſve.

— Pall. *Elench. p.* 421. *n.* 3.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3837. *n.* 13.

— Imper. *Hiſt. nat. p.* 652.

— *An* Esper, *Zooph. tab.* 6?

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 284. *n.* 416.

Ne ſeroit-ce pas encore là une variété de la Coralline officinale? Elle eſt très-épaiſſe & très-rameuſe; elle a des articulations ovales, preſque bicornes dans la partie inférieure; celles des diviſions ſont à deux ou trois lobes; les terminales ſont ou à trois lobes aigus ou bien ovales, épaiſſes & ovifères. Elle ſe trouve dans la Méditerranée; c'eſt la plus épaiſſe de toutes les eſpèces de Coralline voiſines de l'officinale.

Nota. Gmelin, dans la deſcription, a mis par erreur *ſeſquipedalis* pour *ſeſquipollicaris*, la Coralline nodulaire ayant tout au plus un pouce & demi de hauteur, & non pas un pied & demi.

4. Coralline alongée.

Corallina elongata; Sol. & Ell.

Corallina ramoſa; articulis ſtirpium ſubteretibus cuneiformibus, ramorum cylindricis, ſummis obtuſiuſculis, nonnullis capitatis.

— Sol. & Ellis, *p.* 119. *n.* 22.

— Ellis, *Corall. p.* 63. *n.* 3. *tab.* 24. *fig.* 3.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3838. *n.* 17.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 285. *n.* 417.

Il eſt facile de confondre cette eſpèce avec la Coralline officinale; dans cette dernière, toutes les articulations ſont plus ou moins cunéiformes; dans la Coralline alongée, il n'y a de cette forme que celles de la tige; les autres ſont cylindriques & les terminales obtuſes; enfin elle eſt toujours plus grande, plus élancée que l'officinale; je crois que c'eſt l'eſpèce nommée *Corallina longicaulis* par M. de Lamarck. Notre polypier habite les côtes du Calvados, de la Manche & de l'Angleterre.

5. Coralline polychotome.

Corallina polychotoma; Lamx.

Corallina articulis ſubtriangularibus, aliquoties ſcutiformibus, undulatis vel crenatis, extremitatum planis, caulium teretibus, ramorum compreſſis, polychotomis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 285. *n.* 418.

Cette eſpèce eſt une des plus ſingulières de ce genre par la variété des formes que préſentent ſes articulations, en général preſque triangulaires, quelquefois ſcutiformes ou ondulées, planes aux extrémités, cylindriques dans la tige, comprimées dans les parties intermédiaires, produiſant ſouvent plus de trois rameaux qui partent des parties latérales, caractère qui m'a engagé à lui donner le nom de Polychotome. Sa hauteur varie de trois à quatre centimètres (en-

viron 1 pouce & demi). Elle habite le détroit de Gibraltar, l'île de Malte & les Canaries.

6. Coralline lobée.

Corallina lobata; Lamx.

Corallina pumila trichotoma; articulis caulium ramorumque ad basin teretibus, extremitatibus latis, compressis vel subplanis, horizontaliter truncatis lobatisque.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 286. *n.* 419.

Les articulations des tiges & des rameaux de cette Coralline sont cylindriques à leur base, cinq à six fois plus larges & comprimées, ou presque planes à l'extrémité, en général tronquées horizontalement & marquées de trois à quatre lobes plus ou moins profonds; les articulations des sommets sont foliformes. La grandeur de cette Coralline varie de deux à trois centimètres (environ 1 pouce au plus). Je l'ai trouvée sur une variété du *Gelidium corneum* des Canaries.

7. Coralline cyprès.

Corallina cupressina; Esper.

Corallina humilis, subbipinnata; ramulis pennaceis, supernè dilatatis compressis; pinnis pinnulisque confertis, distichis.

— Esper, *Zooph. Suppl.* 2. *tab.* 7. *fig.* 1. 2.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 330. *n.* 9.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 286. *n.* 420.

Cette espèce est petite, presque bipinnée, très-rameuse; à rameaux très-rapprochés, presqu'imbriqués, dilatés dans leur partie supérieure; les articulations des tiges & des rameaux sont courtes, cunéiformes, dilatées, tronquées & presque échancrées au sommet, avec les bords latéraux un peu tranchans. Hauteur, trois à quatre centimètres (environ 1 pouce & demi). M. de Lamarck l'indique dans l'Océan atlantique, près de Ténériffe; je l'ai trouvée sur les côtes du Calvados parfaitement semblable à la figure donnée par Esper.

8. Coralline de Cuvier.

Corallina Cuvieri; Lamx.

Corallina crassa, nimiùm ramosissima; ramis bipinnatis; ramulis imbricatis; pinnulis setaceis; articulis globosis, compressis, teretibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 286. *n.* 421. *pl.* 9. *fig.* 8. a. B.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 24. *tab.* 69. *fig.* 13. 14.

Coralline très-rameuse, à rameaux bipinnés, à divisions planes partant de chaque articulation & comme imbriquées entr'elles; les articulations d'abord presque globuleuses dans les tiges, comprimées dans les rameaux & leurs divisions, cylindriques dans les pinnules terminées quelquefois par des ovaires ovoïdes ou globuleux. La couleur de cette belle espèce est un rouge-violacé d'une riche nuance; la grandeur égale un décimètre (environ 3 à 4 pouces). Elle habite les mers de l'Australie, d'où elle a été rapportée par Peron & Lesueur. Je l'ai dédiée à l'Aristote de notre siècle, à M. Cuvier; puisse-t-il recevoir avec bienveillance cet hommage d'un cœur reconnoissant!

9. Coralline écailleuse.

Corallina squamata; Sol. & Ell.

Corallina elongata; articulis stirpium rotundato-compressis, cuneiformibus, ramulorum compressis planis, ultimis complanatis ancipitibus acutis.

— Sol. & Ell. *p.* 117. *n.* 18.

— Ellis, *Cor. p.* 63. *n.* 4. *tab.* 24. *fig.* c. C.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3837. *n.* 14.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 329. *n.* 4.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 287. *n.* 422.

Cette espèce est très-facile à distinguer des nombreuses variétés de la Coralline officinale par son port élancé & gracieux, ainsi que par la forme de ses articulations. Elles sont cunéiformes, comprimées, dilatées & tronquées au sommet, dans les tiges & les rameaux; dans les ramuscules elles sont aplaties, avec le bord un peu tranchant. La grandeur de cette espèce varie de trois à six centimètres (12 à 30 lignes). Elle se trouve dans les mers du nord de l'Europe.

Nota. La Coralline sapinette de M. de Lamarck n'est qu'une petite variété individuelle de la Coralline écailleuse.

10 Coralline granifère.

Corallina granifera; Sol. & Ell.

Corallina subtilissima; articulis stirpium compressis, cuneiformibus, ramulorum subteretibus; ovariis ovalibus, pedunculatis, oppositis, interdùm proliferis.

— Sol. & Ell. *p.* 120. *n.* 24. *tab.* 21. *fig.* c. C.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3838. *n.* 19.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 330. *n.* 8.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 287. *n.* 423.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 24. *tab.* 21. *fig.* c. C.

Jolie petite espèce presque rameuse; les articulations des tiges sont comprimées ou cunéiformes, & celles des rameaux presque cylindriques, avec des ovaires ovales pédonculés, opposés & souvent prolifères ou en chapelet; elle forme des touffes étalées, dont les jets ont au plus quatre centimètres de hauteur (15 à 18 lignes).

Elle habite la Méditerranée ſuivant Ellis, & l'Océan atlantique d'après M. de Lamarck.

11. Coralline fubulée.

Corallina fubulata ; Sol. & Ellis.

Corallina parùm ramoſa, pinnata ; articulis ſtirpium ancipitibus, cuneiformibus, ex apice utrinſque lateris proliferis; ramulis vel pinnulis brevibus ſubularibus, teretibus.

— Sol. & Ellis, *p.* 119. *n.* 23. *tab.* 21. *fig.* b. B.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3838. *n.* 18.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 288. *n.* 424.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 25. *tab.* 21. *fig.* 1. B.

Cette Coralline eſt peu rameuſe & pinnée également dans toute ſon étendue. Les articulations des tiges ſont cunéiformes & à bords tranchans, ſupportant une ou pluſieurs pinnules (ramuſcules) ſubulées & cylindriques, qui partent des angles ſupérieurs des articulations; ſa hauteur eſt d'environ trois centimètres (1 pouce); elle habite la mer des Antilles.

12. Coralline grêle.

Corallina gracilis ; Lamx.

Corallina gracilis, eleganter flexuoſa ; ramis numeroſis, elongatis, flexilibus ; articulis inferne teretibus, ſuperne compreſſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 288. *n.* 425. *pl.* 10. *fig.* 1. a. B.

Coralline remarquable par ſa tige élancée ſe courbant avec grâce, par ſes rameaux nombreux, alongés, penchés d'une manière élégante, & compoſés d'articulations rapprochées, cylindriques dans la partie inférieure du polypier, comprimées dans les ſupérieures. Grandeur, environ un décimètre (3 à 4 pouces). Elle habite les mers auſtrales.

13. Coralline fagittée.

Corallina ſagittata ; Lamx.

— Quoy & Gaym. *Voy. pl.* 95. *fig.* 11. 12.

Corallina dichotoma ; articulis ſagittatis ; extremitatibus acutis, vel ovariferis.

Cette Coralline, ainſi que quelques autres eſpèces de la mer des Indes, eſt toujours dichotome; ſes diviſions ſont nombreuſes, preſſées, & comprimées ou preſque planes. Les articulations reſſemblent à des fers de flèche emboîtés les uns dans les autres, de manière à ce que les ailes ou les côtés ſoient en contact. Les extrémités de ces ailes ſont très-aiguës ou garnies d'un ovaire ovale, ordinairement ſimple, rarement ſurmonté d'un appendice.

La couleur de la Coralline fagittée eſt un brun-violet, verdâtre ou rougeâtre dans l'état de vie, devenant d'une blancheur éclatante par l'action de l'air & de la lumière; elle acquiert environ cinq centimètres (près de 2 pouces), & ſe trouve ſur les rochers de l'Ile-de-France.

Nota. Les Corallines de la mer des Indes offrent ſouvent la ramification dichotome des Janies, mais avec un *facies* particulier qui ſerviroit à les diſtinguer ſi la forme des articulations n'étoit pas toujours celle des autres eſpèces de Corallines.

14. Coralline à petites panicules.

Corallina paniculata ; Lamx.

Corallina ramoſa, dichotoma, rarè trichotoma; articulis compreſſis, ſubulatis, ramuloſis; ramulis paniculatis teretibus.

Cette Coralline offre des caractères remarquables. Ses principales ramifications ſont dichotomes, rarement trichotomes. Les rameaux ſupérieurs ont une forme paniculée produite par la grande quantité de ramuſcules qui partent des articulations & qui ſe recouvrent : ces dernières ſont comprimées, un peu ſaillantes au centre, beaucoup plus minces ſur les côtés; elles ſupportent ſur la même facette deux à quatre ramuſcules compoſés d'articulations cylindriques & filiformes, ſimples ou à ovaires. Il exiſte une très-grande différence entre les articulations, ſous le rapport de la forme & de la groſſeur. Celles des principaux rameaux ſont énormes, eu égard à celles des ramuſcules.

La couleur de cette Coralline eſt verdâtre, rouge ou blanche; ſa hauteur varie de cinq à ſept centimètres (environ 2 pouces). Elle a été trouvée, ainſi que la précédente, ſur les côtes de l'Ile-de-France par MM. Quoy & Gaymard. M. de la Billardière l'a rapportée des îles Moluques.

15. Coralline de Turner.

Corallina Turneri ; Lamx.

Corallina eleganter ramoſa, tripinnata; articulis ramulorum teretibus, ramorum ſubcompreſſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 288. *n.* 426. *pl.* 10. *fig.* 2. a. B.

Coralline très-rameuſe, d'un port élégant, tripinnée, formée d'articulations cunéiformes, comprimées ſur les côtés dans les tiges & les principaux rameaux; celles des petites ramifications & de leurs diviſions ſont parfaitement cylindriques. Grandeur, cinq à huit centimètres (2 à 3 pouces). J'ai dédié cette eſpèce, une des plus élégantes que l'on connoiſſe, à mon ami M. Dawſon Turner, auteur de pluſieurs ouvrages ſur la botanique; elle ſe trouve dans les mers de la Nouvelle-Hollande.

16. Coralline friſée.

Corallina criſpata ; Lamx.

Corallina ramoſiſſima ; filamentis articulatis, contortis, brevibus, quaſi ſparſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 289. *n.* 427. *p.* 10. *fig.* 3.

C'eſt une des plus jolies eſpèces de ce genre; elle eſt très-rameuſe, couverte de filamens articulés, contournés, courts & paroiſſant épars, quoique latéraux; les articulations ſont très-rapprochées; celles des filamens ſont longues & cylindriques, avec des ovaires pédicellés, ovales & mucronés. Grandeur, cinq à huit centimètres (2 à 3 pouces). Se trouve ſur les côtes de l'Auſtralie.

17. Coralline pilifère.

Corallina pilifera ; Lamx.

Corallina articulis caulium ramorumque ſubgloboſis, filamentoſis ; filamentis ſparſis, capillaceis, teretibus, longis ; ovariis pyriformibus ſæpè piliferis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 289. *n.* 428.

Coralline très-jolie, ayant quelques rapports avec certains Lichens. Elle eſt très-rameuſe & diffuſe; les articulations de la tige & des rameaux principaux, preſque globuleuſes, ſont couvertes de filamens épars, capillacés, rameux dès leur origine, articulés, cylindriques, longs quelquefois d'un demi-centimètre; ils ſupportent des ovaires pyriformes, quelquefois pilifères comme les articulations des tiges. Grandeur, quatre à cinq centimètres (environ 2 pouces). Elle habite les mers de l'Auſtralie, d'où elle a été rapportée par MM. de la Billardière, Quoy & Gaymard.

18. Coralline ſimple.

Corallina ſimplex ; Lamx.

Corallina parùm vel ſubramoſa ; articulis compreſſis, latis, polymorphis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 290. *n.* 429. *pl.* 10. *fig.* 4.

Eſpèce ſingulière par le petit nombre de ſes rameaux; ſouvent il n'y en a que deux ou trois, courts, ſimples & compoſés de quatre à ſix articulations. Ces dernières, en général cylindriques dans la partie la plus inférieure de la tige, ſont planes ou comprimées, inégales en grandeur, & variant beaucoup dans leur forme. Grandeur, quatre à cinq centimètres (environ 2 pouces). Elle habite les mers d'Amérique.

19. Coralline du Calvados.

Corallina Calvadoſii ; Lamx.

Corallina pumila, parùm ramoſa ; articulis irregulariter compreſſis, aliquoties zonatis, infernis latis ſubtriangularibus, ſupernis ſubteretibus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 290. *n.* 430.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 25. *tab.* 23. *fig.* 14. 15.

Corallina officinalis, var. Sol. & Ellis, *tab.* 23. *fig.* 14. 15.

Solander dans Ellis, regarde cette eſpèce comme une variété de la Coralline officinale; elle ſe rapproche davantage de la Coralline palmée, originaire d'Amérique; elle diffère de l'une & de l'autre par ſes articulations irrégulièrement comprimées, quelquefois zonées; celles de la tige & des rameaux inférieurs ſont plus larges que longues, preſque triangulaires & marquées de deux ou trois ſillons tranſverſes; celles des extrémités ſont preſque cylindriques. Grandeur, trois à quatre centimètres (18 lignes au plus). Je l'ai trouvée ſur le rocher du Calvados, & dans les environs de Port-en-Beſſin.

20. Coralline palmée.

Corallina palmata ; Sol. & Ellis.

Corallina dichotomo-ramoſa ; articulis compreſſis, convexiuſculis, cuneiformibus, apice ſubcorniculatis, articulis ultimis latis, lobis digitiformibus inſtructis.

— Sol. & Ell. *p.* 118. *n.* 20. *tab.* 21. *fig.* 2. A.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3838. *n.* 16.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 25. *tab.* 21. *fig.* 2. A.

Corallina ſquammata ; Esper, *Zooph. Suppl.* 2. *tab.* 4. *fig.* 1. 2.

Coralline ſapinette ; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 329. *n.* 5.

Coralline en corymbe ; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 331. *n.* 12.

Cette eſpèce eſt facile à diſtinguer de toutes les autres par ſes articulations comprimées, convexes, cunéiformes, les ſupérieures larges & lobées. Elle ſe trouve dans les mers d'Amérique.

Nota. M. de Lamarck cite Eſper avec un point de doute pour la Coralline ſapinette, & Ellis également avec un point de doute pour ſa Coralline en corymbe. Comme je ſuis certain que les *Corallina palmata* d'Ellis & *ſquammata* d'Eſper appartiennent à la même eſpèce, j'ai dû y réunir les *Corallina abietina* & *corymboſa* de M. de Lamarck.

21. Coralline prolifère.

Corallina prolifera ; Lamx.

Corallina parùm ramoſa ; ramulis in ſuperficie articulorum ceranoidorum.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 291. *n.* 432. *pl.* 10. *fig.* 5.

Cette

Cette Coralline eſt très-remarquable par les petites ramifications, rares & éparſes, implantées ſur la ſurface des articulations; elles ſont toutes comprimées, d'environ deux millimètres de largeur, & terminées ſupérieurement par deux pointes, ce qui lui donne la forme d'un croiſſant très-large au centre. Grandeur, un décimètre (3 à 4 pouces). Elle habite les Indes orientales.

Nota. Pluſieurs eſpèces inédites des mers de l'Inde ont des rapports avec celle-ci par la forme des articulations.

22. Coralline pinnée.

Corallina pinnata; Sol. & Ellis.

Corallina ramis pinnatis, continuis, ſurfuraceis.

— Sol. & Ellis, *p.* 117. *n.* 17.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3839. *n.* 20.

Cette Coralline, à rameaux pinnés, rapprochés & jaunâtres, n'eſt connue que par la deſcription très-courte qu'en a donnée Ellis & que Gmelin a copiée.

Nota. Il exiſte beaucoup de Corallines inédites dans les collections que je n'ai pu mentionner dans cet ouvrage.

CORALLINE DE CORSE.

L'on confond ſouvent la Coralline de Corſe avec la mouſſe de Corſe; cette dernière eſt compoſée d'Hydrophytes, & la première de polypiers flexibles; quelquefois ces deux claſſes d'êtres ſont mêlées enſemble de manière à ne pas ſavoir laquelle domine; quoi qu'il en ſoit, il eſt auſſi rare d'avoir la Coralline de Corſe que la mouſſe de Corſe exempte d'autres eſpèces, & cependant ce remède n'en eſt pas moins énergique. J'ai trouvé plus de quatre-vingts eſpèces de productions marines dans la Coralline de Corſe des pharmacies. Leur mélange n'altère en aucune manière ſon action ſur l'économie animale.

CORALLINÉES; *corallineæ*; Lamx.

Ordre de la diviſion des polypiers flexibles, dans la ſection des Calcifères.

Polypiers phytoïdes, formés de deux ſubſtances, l'une intérieure ou l'axe, membraneuſe ou fibreuſe, fiſtuleuſe ou pleine; l'autre extérieure ou l'écorce, plus ou moins épaiſſe, calcaire & parſemée de cellules polypifères, très-rarement viſibles à l'œil nu dans l'état de vie, encore moins dans l'état de deſſiccation.

Les auteurs anciens avoient réuni ſous le nom de Corallines, tous les polypiers flexibles, tels que les Sertulariées, les Tubulariées, &c. Les auteurs modernes ont conſervé cette dénomination à un groupe d'êtres que j'ai cru devoir diviſer en pluſieurs genres, à cauſe des nombreux caractères que l'on y obſerve; en effet, ces polypiers diffèrent par le *facies*, la forme, la diviſion des rameaux & par l'organiſation, caractères eſſentiels qui ne permettent pas de douter que les conſtructeurs de ces élégans édifices, quoique préſentant entr'eux des rapports généraux, n'offrent des différences ſuffiſantes pour conſtituer des genres; je ne penſe même pas qu'un naturaliſte puiſſe attribuer à des animaux de même forme les *Cor. peniculus, tuna, flabellata, officinalis* & *rubens*, Linn.

Tous les polypiers de ce groupe ont été regardés par Linné comme des productions animales, à cauſe de la matière calcaire qui entre dans leur compoſition; le Pline ſuédois avoit fondé ſon opinion ſur ce principe, que tout être organiſé dans lequel la chaux entre comme principe conſtituant, ne peut être qu'un animal. Spallanzani conſidérant cette matière calcaire comme un dépôt des eaux de la mer, place les Corallines parmi les végétaux, & prétend avoir découvert leurs graines. Les auteurs qui regardent, d'après Pallas & Spallanzani, les Corallines comme des végétaux, diſent que la chaux eſt une terre primitive, & qu'elle n'eſt pas due uniquement aux animaux; que tous les efforts que l'on a faits juſqu'à préſent pour découvrir les polypes des Corallines ont été vains, & que s'ils exiſtoient, ils n'auroient point échappé aux Ellis, aux Donati & à tant d'autres zoologiſtes célèbres: mais ſi l'on conſidère les détails anatomiques de l'Halimède raquette, figurés par Ellis, & principalement ceux de la Coralline roſaire, figurés dans Solander & Ellis, il ſera facile de ſe convaincre de l'exiſtence des polypes par celle des cellules qui leur ſervent de demeure. Les Corallines d'Europe ont leurs cellules polypeuſes d'une telle petiteſſe, & ſi ſujettes à s'oblitérer, qu'il n'eſt pas extraordinaire qu'on n'ait pu les découvrir; dans celles des mers équatoréales, les cellules beaucoup plus grandes ſont viſibles ſouvent à l'œil nu, & il ne faut qu'une circonſtance favorable pour faire découvrir les animaux inconnus qui les habitent, & mettre à même d'étudier les divers phénomènes de leur nutrition, de leur croiſſance & de leur reproduction.

En parcourant les côtes du Calvados, j'ai trouvé pluſieurs fois une Coralline très-grande, variété remarquable de la C. officinale; elle étoit couverte de filamens ſimples, longs d'un à deux millimètres, diaphanes, ayant un mouvement particulier, & diſparoiſſant pour peu que l'eau fût agitée, ou qu'on expoſât le polypier à l'air; dans ce dernier cas, je n'ai jamais pu découvrir avec une loupe très-forte les débris de ces filamens, ni leur point d'attache, ni leurs cellules ſi c'étoient des polypes; je n'ai pu obſerver ces filamens que dans la belle ſaiſon, ſeulement ſur quelques individus, & jamais dans l'hiver.

L'on dira ſans doute que ces filamens ſont des Conferves gélatineuſes; en adoptant cette hypo-

thèſe, les débris de ces Hydrophytes devroient exiſter deſſéchés ſur la ſurface des Corallines; bien plus, tous les individus n'en ſeroient pas également pourvus : & comme l'on ne découvre aucun atome de ces filamens, & que, lorſque l'on ſe trouve dans les circonſtances favorables pour les obſerver, on les voit épars ſur le polypier, exécutant des mouvemens particuliers, l'on eſt fondé à les conſidérer comme les conſtructeurs de ces productions. Dira-t-on que les Nullipores, ſi répandus dans toutes les mers, & dont on n'a jamais pu découvrir les animaux, ne ſont pas des polypiers, par la raiſon qu'on n'a pu voir les polypes? Cette manière de raiſonner ſeroit fauſſe, & conduiroit à des erreurs ſans nombre. Dans les rapports des êtres entr'eux, il faut ſouvent avoir recours à l'analogie, & de même que l'on ne peut ſéparer les Nullipores des Millépores, de même l'on doit réunir les Corallinées aux autres polypiers flexibles.

Pallas regarde les Corallines comme des plantes, & les place cependant parmi les Zoophytes douteux; il y a ajouté le *Dictyota pavonia* (*Fucus pavonius auct.*), d'après ſa reſſemblance avec l'Udotée flabelliforme & l'Acétabulaire de la Méditerranée, à cauſe de ſa ſubſtance, quoiqu'il reconnoiſſe dans ces êtres des différences de croiſſance & d'organiſation. Il a également obſervé la compoſition des Corallines tubuleuſes, dont j'ai formé mon genre *Galaxaura*; n'en ayant décrit qu'une ſeule eſpèce, il n'y a pas trouvé des caractères aſſez tranchés pour en faire un genre particulier.

Aucun zoologiſte n'a encore fait connoître les Corallines des mers des Indes; on doutoit même qu'il y en exiſtât. M. Boſc, dirigé par ce génie particulier qui diſtingue le philoſophe naturaliſte du ſimple nomenclateur, a avancé qu'il devoit s'y en trouver, & peut-être en plus grande quantité que dans les autres parties du Monde. En effet, Peron & Leſueur ont rapporté de leur voyage pluſieurs Corallines, plus élégantes & plus ſingulières dans leurs formes qu'aucune de celles que nous connoiſſions. J'en ai reçu de très-belles de pluſieurs autres amateurs, principalement de MM. de Labillardière, Quoy, Gaymard, Leach, &c.

On obſerve quelquefois dans les Corallinées, des genres *Corallina* & *Jania*, de petits globules plus ou moins volumineux & variant dans leur ſubſtance; les tubercules que l'on trouve ſur les Amphiroés, les Halimèdes, les Udotées & les Mélobéſies, me ſemblent analogues. Ellis penſoit que les véſicules des premières étoient uniquement deſtinées à les ſoutenir flottantes dans l'eau; mais ces véſicules ſont rarement vides; je les ai ſouvent trouvées ſolides ou fibreuſes, ou remplies de petits grains, dont la nature m'eſt inconnue. Ne ſeroit-ce pas des ovaires renfermant des germes de nouveaux polypiers? L'opinion d'Ellis n'eſt baſée ſur rien, tandis que celle que je propoſe eſt fondée ſur l'analogie qui lie entr'eux tous les polypiers flexibles, ſe multipliant par des ovaires.

Les Corallinées varient prodigieuſement dans leurs formes, & l'on trouve tous les intermédiaires entre les Janies capillaires & filiformes & les Udotées flabellées, qui offrent une expanſion plane, en forme d'éventail.

La grandeur des Corallinées varie peu, elle dépaſſe quelquefois un décimètre; en général elle eſt plus petite : je n'en connois point au-deſſous de deux millimètres.

La couleur des Corallinées varie beaucoup dans l'état de deſſiccation & de mort, par l'action que les fluides atmoſphériques exercent ſur ces élégans polypiers. Les collections en préſentent de toutes les nuances, depuis le blanc de neige juſqu'au brun le plus ſombre & le plus foncé; en général elles ſont parées de teintes jaunes, rouges, purpurines, vertes & bleues, iſolées ou fondues les unes dans les autres en nombre plus ou moins conſidérable. Ces variations de couleur, très-ſouvent dans les mêmes eſpèces & ſur les mêmes individus, rapprochent ſous ce rapport les Corallinées des Floridées, dont le tiſſu eſt preſqu'auſſi délicat que celui des corolles des plantes; & cependant quelle énorme différence entre ce tiſſu que l'on ne peut toucher ſans l'altérer, & cette écorce pierreuſe preſque ſolide qui recouvre les Corallinées! Il faut donc en faire une nouvelle claſſe d'Hydrophytes, ſi ces êtres appartiennent au règne végétal. Dans l'état de vie, les Corallinées ſont en général roſâtres ou d'un vert d'herbe clair & brillant, avec des nuances intermédiaires entre ces deux couleurs.

Elles habitent toutes les latitudes, à toutes les profondeurs, & ſur les côtes des cinq parties du Monde. On obſerve cependant que dans les mers équatoréales elles ſont plus grandes, plus brillamment colorées, & d'une forme plus ſingulière ou plus élégante. Fixées ordinairement ſur les rochers ou d'autres corps durs preſqu'immobiles, elles y bravent l'action des vagues, & ſont bien rarement jetées ſur les rivages. Quelques eſpèces ſeulement de Corallinées ſont paraſites ſur les Hydrophytes, tandis que la preſque totalité des Janies ne croiſſent ou ne ſe développent que ſur ces végétaux.

Les Corallinées ſe diviſent en trois ſous-ordres : le premier ſe compoſe du genre Galaxaura, à tige & rameaux tubuleux; le ſecond comprend les genres Néſée, Janie, Corallines, Cymopolie, Amphiroé & Halimède, à rameaux articulés; le troiſième n'eſt compoſé que des Udotées, ſans aucune ſorte d'articulations. *Voyez* ces mots.

CORALLINES FOSSILES.

Fortis, dans ſes Mémoires pour ſervir à l'*Hiſtoire naturelle de l'Italie*, tom. I, pag. 45, dit avoir trouvé des rameaux de Coralline foſſiles

dans les montagnes de Brendola en Italie; ce fait eſt très-poſſible, puiſque l'on découvre chaque jour des Fluſtres, des Alcyonées & d'autres polypiers membraneux ou cornés, parmi les débris de l'ancien Monde.

CORALLINITES.

Les oryctographes déſignent ſous ce nom les polypiers foſſiles à petits rameaux; ils appellent Coralites ceux dont les rameaux ſont plus gros.

CORALLIOLE; *coralliola*.

Mercati donne ce nom à quelques polypiers de l'ordre des Milléporées, principalement au *Millepora truncata*. Voyez ce mot.

CORALLODENDRON.

Séba a figuré & décrit ſous le nom de *Corallodendron pertenue*, l'*Eſchara cruſtulenta* de Pallas, & le *Melitea ochracea* ſous le nom de *Corallodendron vulgare rubrum*. Voyez les mots Eschara & Melitea.

CORALLOÏDES.

Guettard dans ſes Mémoires a donné ce nom à pluſieurs foſſiles difficiles à caractériſer, à cauſe d'une reſſemblance groſſière avec des rameaux de corail; ils paroiſſent appartenir à pluſieurs genres.

Des Gorgones ont été nommées Coralloïdes par quelques anciens auteurs.

CORALLOPÉTRES.

Nom appliqué indiſtinctement à tous les polypiers foſſiles par quelques anciens oryctographes.

CORDA ANGUINA ou CORDA MARINA.

Des Ourſins foſſiles, en général du genre Spatangue, portent ce nom dans les ouvrages des anciens naturaliſtes.

CORDA MARINA.

Nom donné par Klein à une ſection des Pleurocyſtes, claſſe de la famille des Ourſins ou Echinodermes, dans ſon ouvrage ſur ces animaux.

CORNE DE DAIM.

Des Millépores grands & rameux portent ce nom dans quelques anciens auteurs, & chez des marchands d'objets d'hiſtoire naturelle; rarement on l'a appliqué aux Madrépores de Linné.

CORNULAIRE; *cornularia*; de Lamk.

Genre de l'ordre des Tubulariées, dans la diviſion des polypiers flexibles celluliféres, établi par M. de Lamarck dans la ſection de ſes polypiers vaginiformes.

Polypier corné fixé par ſa baſe, à tiges ſimples en forme de long entonnoir, contenant chacune un polype; polypes ſolitaires terminaux, à bouche munie de huit tentacules pinnés, diſpoſés ſur un ſeul rang.

Les Cornulaires, quoique placés parmi les Tubulariées, préſentent une organiſation plus compliquée que celle des animaux de cet ordre, & je ne doute point qu'on ne les place avec les Tubiporées lorſque les animaux ſeront mieux connus. D'après la figure que l'on en a donnée, planche 473 de l'*Encyclopédie méthodique*, figure copiée dans Cavolini, les polypes ont une bouche au centre d'un petit diſque entouré de huit tentacules ciliés; ſous le diſque ſe voit un corps cylindrique enfermé dans une large enveloppe, de la baſe de laquelle partent huit filamens qui ſe perdent dans l'intérieur du tube. Cette deſcription ne diffère preſque pas de celle que l'on doit faire du polype des Lobulaires, de celui du Tubipore muſique. Ainſi l'on ne doit pas conſidérer comme exacte la claſſification des Cornulaires. Le polypier préſente une tige rampante, ſtolonifère, qui ſupporte des jets épars, en forme de cornet ou de long entonnoir à ſurface ridée tranſverſalement, de ſubſtance cornée & de couleur jaunâtre. Ces caractères éloignent les Cornulaires de tous les genres connus.

Cornulaire ridée.

Cornularia rugoſa; de Lamk.

Cornularia tubo ſimplici infernè attenuato, flexuoſo, rugoſo.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 112. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 17.

Tubularia cornucopiæ; Cavol. *Polyp. mar. p.* 250. *tab.* 9. *fig.* 11. 12.

— Pall. *Elench. zooph. p.* 80. *n.* 37.

— Esper, *Zooph. Suppl. tab.* 27. *fig.* 3.

Cette eſpèce, la ſeule qui appartienne encore au genre Cornulaire, ſe trouve dans la Méditerranée; Pallas l'indique également dans les mers d'Amérique.

COROLLARES.

Nom donné par Klein à un genre d'Ourſins dans ſon ouvrage ſur les Echinodermes. Il n'a pas été adopté.

CORONALES.

Nom latin donné par Klein à un genre d'Ourſins dans ſon ouvrage ſur les Echinodermes. Il n'a pas été adopté.

CORTICIFÈRE; *corticifera*; Lesueur.

Genre de l'ordre des Acalèphes fixes, établi par M. Leſueur pour des animaux voiſins des Zoan-

thes. Ce ſont des polypiers dont les parois s'encroûtent pour ainſi dire de matière ſabloneuſe, ſe collent les uns contre les autres, & produiſent de larges expanſions à la ſurface des corps ſous-marins. Telles ſont à peu près les expreſſions du rédacteur du *Journal de Phyſique*, en rendant compte du Mémoire de M. Leſueur ſur les Actinies. Ne le connoiſſant pas, je ne peux donner aucun autre détail ſur ce genre, ni ſur les eſpèces qui le compoſent; elles habitent les côtes de l'Amérique ſeptentrionale.

CORTICIFÈRES; polypiers corticifères.

Ils forment la troiſième ſection de la diviſion des polypiers flexibles ou non entièrement pierreux; leur caractère eſt d'être compoſés de deux ſubſtances, une extérieure & enveloppante, nommée *écorce* ou *encroûtement*; l'autre appelée *axe*, placée au centre, ſoutient la première.

Trois ordres appartiennent à cette ſection; ce ſont ceux des Spongiées, des Gorgoniées & des Iſidées. *Voyez* ces mots.

Les Spongiées ne renferment que deux genres, les Ephydaties & les Eponges. La nature des premières eſt encore douteuſe, & je penſe qu'elles appartiennent plutôt aux végétaux qu'aux polypiers. Néanmoins, je les ai conſervées dans cette claſſe, juſqu'à ce que ces êtres ſinguliers ſoient mieux connus.

Les Eponges ſont évidemment des animaux de la claſſe des Zoophytes, & quoiqu'un voile épais couvre encore leur manière d'être, ainſi que leur organiſation, leur place n'eſt point douteuſe dans l'ordre de la nature. Nous ne poſſédons que les fibres plus ou moins ſolides qui ſoutiennent les parties molles. Ces fibres compoſent un réſeau dont la forme & la conſiſtance varient à l'infini. Elles ſont enveloppées d'une ſorte d'écorce gélatineuſe gluante comme du blanc d'œuf, & qui coule comme cette ſubſtance lorſqu'on ſort les Eponges de l'eau; des parties de cette écorce reſtent quelquefois ſur le tiſſu fibreux, & alors les Eponges ſont dites encroûtées. Dans les Antipathes, il en eſt de même; la matière ſeulement eſt moins gluante, elle a plus de ſolidité; néanmoins beaucoup d'Antipathes ſe dépouillent entièrement de leur écorce lorſqu'on les ſort de la mer. L'on a obſervé pluſieurs fois les animaux de ces polypiers, tandis que Renieri eſt encore le ſeul qui faſſe mention de ceux des Eponges; il les compare à des Aſcidies agrégées. Quoique perſonne n'ait certifié l'exactitude de l'obſervation de Renieri, la place des Spongiées ſemble irrévocablement fixée dans le règne animal; elles commencent la nombreuſe ſérie des polypiers corticifères.

Les Gorgoniées renferment les genres *Antipathes* & *Gorgonia* de Linné, que j'ai diviſés, à cauſe des caractères que m'ont préſenté ces polypiers. Les Anadyomènes, à réſeau d'une régularité extraordinaire, précèdent les Antipathes, genre que j'ai conſervé tel que le Pline ſuédois l'a établi. Les Gorgones, les Plexaures, les Eunicées, les Muricées, les Primnoas ſe diſtinguent à la forme des cellules, à l'organiſation de l'écorce; dans la ſolidité de l'axe du corail conſiſte le caractère principal de ce dernier genre.

Les Iſidées, ou les Iſis des anciens zoologues, diviſées en Mélitées, Mopſées & Iſis, compoſent un ordre bien diſtinct par l'axe articulé qui ſupporte l'écorce.

Cette écorce eſt très-compliquée dans les deux derniers ordres, & peut-être devroit-on, ſous ce rapport, ſéparer les Antipathes des Gorgoniées & les réunir aux Spongiées, avec qui ces polypiers ont tant d'autres reſſemblances. C'eſt l'écorce qui caractériſe l'ordre des Corticifères, & qui les diſtingue d'une manière ſi particulière de tous les autres polypiers. Comme elle diffère dans chaque genre, je crois devoir y renvoyer ſa deſcription détaillée, & me borner à dire que toujours elle offre une matière animée plus ou moins ſolide, percée de cellules nombreuſes, ſituées en ſéries régulières ou éparſes, tapiſſées d'une membrane irritable qui renferme le polype, & dont une extrémité s'étend entre l'écorce & l'axe, ſépare ces deux parties, & doit remplir de grandes fonctions dans l'économie de ces êtres: elle eſt plus ou moins apparente. L'organiſation ſi compliquée de la demeure des polypes corticifères pourroit-elle appartenir à des animaux de la dernière claſſe dans l'échelle des êtres?

CORYNE; *coryna*; Bavo.

Genre de l'ordre des polypes nus de MM Cuvier & de Lamarck, établi par Bruguière d'après Gœrtner, nommé *Capſularia* par Ooken; *Clava* par Gmelin, & confondu avec les Hydres par Muller.

Corps renflé en maſſue ou oviforme, charnu, à bouche terminale, ſupporté par un pédicule plus ou moins long & charnu, ſimple ou rameux; alors le polype eſt compoſé de pluſieurs individus. Le corps eſt couvert d'appendices épars & mobiles.

Ce genre, diſent Bruguière, Boſc & de Lamarck, eſt très-voiſin des Hydres par ſes rapports naturels; il exiſte cependant une très-grande différence entre les animaux de ces deux groupes: cette différence eſt telle que je ne les ai réunis dans le même ordre que pour ſuivre l'opinion de nos célèbres profeſſeurs. Dans le premier groupe, des tentacules environnent la bouche; dans le ſecond, ces tentacules n'exiſtent point, ou bien n'étant plus ſitués autour de la bouche ou des parties qui en dépendent, on ne peut les regarder comme tels, quoique Gœrtner diſe expreſſément que ces appendices ſervent aux Corynes à ſaiſir

leur proie & à l'approcher de la bouche : il faut dans ce cas que ces tentacules soient susceptibles de beaucoup de mouvemens, ou que le corps soit éminemment contractile. Bosc, au contraire, pense que ces prétendus tentacules ne sont que la base des bourgeons qui doivent par la suite donner naissance à de nouveaux individus. Cette dernière hypothèse me semble préférable, ne seroit-ce que par les rapports de forme qui existent entre ces appendices & le polype parfait.

Les Corynes sont des animaux presque microscopiques, portés sur un pédicule long & très-souple, qui leur permet toute sorte de mouvemens. Leur bouche, très-apparente, est située au sommet du corps; l'un & l'autre se contractent, se dilatent & s'alongent d'une manière remarquable; les unes sont portées sur un pédicule simple, les autres forment un petit arbuscule par leur réunion; ce pédicule est uni, contourné ou annelé; à la base du corps & des appendices se voient souvent des bourgeons graniformes qui se détachent à des époques inconnues pour produire d'autres animaux.

Les Corynes habitent la mer Atlantique, depuis l'équateur jusqu'aux régions polaires; on ne connoît pas celles des autres parties de l'Océan; elles ne doivent pas en être dépourvues, d'après la dissémination des espèces décrites par les auteurs.

1. Coryne sétifère.

Coryna setifera; Bosc.

Coryna claviformis, sessilis; clavâ oblongâ fuscâ, tentaculis setaceis erectis.

— Bosc, *Vers.* 2. *p.* 240. *tab.* 22. *fig.* 7.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 62. *n.* 5.

Cette Coryne a le corps simple, en massue très-alongée, brun dans son milieu, avec des appendices peu nombreux, filiformes, blancs, épars sur sa surface. Bouche peu apparente. Hauteur, deux millimètres (environ 1 ligne). Trouvée par M. Bosc sur le *Fucus natans.*

2. Coryne amphore.

Coryna amphora; Bosc.

Coryna subpedunculata; clavâ oblongo-turbinatâ maximâ; tentaculis numerosis, apice globosis.

— Bosc, *Vers.* 2. *p.* 240. *pl.* 22. *fig.* 6.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 62. *n.* 4.

Le corps de cette Coryne, à peine pédicellé, tant le support est court, est tantôt en massue plus ou moins alongée, tantôt en cône dont la base fait la pointe; il est couvert de nombreux appendices, très-petits, épars, terminés par un globule. La bouche est susceptible de beaucoup s'évaser. Hauteur, deux millimètres (environ 1 ligne). Couleur, blanc-rougeâtre : elle est très-commune sur les Fucus qui nagent sur la mer entre les Canaries & l'Amérique.

3. Coryne multicorne.

Coryna multicornis; de Lamk.

Coryna pedunculis simplicibus brevibus, clavâ oblongâ terminatis; tentaculis numerosis subcirratis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 62. *n.* 3.

— *Encycl. méthod. pl.* 69. *fig.* 12. 13.

— Fonsk. *Anim. p.* 131. *tab.* 26. *fig.* 1. B.

Coryne très-petite, à pédicule court & simple, un peu en massue, terminé par un corps oblong, couvert de nombreux appendices sétacés. Il a tout au plus deux millimètres de hauteur (environ 1 ligne). Il a été trouvé sur des Fucus, à de grandes profondeurs, dans la Mer-Rouge. Sa couleur est rougeâtre.

4. Coryne écailleuse.

Coryna squamata; Bosc.

Coryna pedunculis simplicibus; clavâ ovato-oblongâ, basi gemmiferâ; tentaculis setaceis.

— Bosc, 2. *p.* 239.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 62. *n.* 1.

— *Encycl. méthod. pl.* 69. *fig.* 10. 11.

Hydra squamata; Mull. *Zool. dan. tab.* 4.

Polype à pédicelle simple, cylindrique, portant un corps ovale paroissant terminé en pointe ou tronqué, suivant la forme que l'animal donne à la bouche. Des bourgeons graniformes ou écailleux sont placés au bas du corps, couvert dans le haut d'appendices sétacés. Il se trouve sur les corps solides dans la mer du Nord.

5. Coryne prolifique.

Coryna prolifica; Bosc.

Coryna pedicellis pralongis, rariſſimè ramosis; capitulis elongatis; tentaculis brevibus globulifens; globis inæqualibus.

— Bosc, *Vers.* 2. *p.* 239. *pl.* 22. *fig.* 8.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 62. *n.* 6.

Le corps de cette jolie Coryne est cylindrique, trois fois au moins plus gros que le pédicelle, en masse alongée, rouge dans son intérieur, & portant un petit nombre d'appendices très-courts, terminés par un globule petit & blanc, ou gros & rouge. La bouche se dilate peu. Le pédicelle est

preſque toujours ſimple, grêle, blanc, demi-tranſparent, long d'environ un centimètre (3 à 4 lignes). M. Boſc l'a trouvé ſur le *Fucus natans*.

Nota. Le *Clava paraſitica*, Gmel. *Syſt. nat. p.* 3131, *n.* 1, eſt regardé par Boſc comme une Coryne. N'ayant pas l'ouvrage de Muller, cité par Gmelin, je n'ai pu le vérifier.

6. Coryne glanduleuſe.

Coryna glanduloſa ; de Lamk.

Coryna filiformis ſubramoſa ; clavâ ovatâ ; tentaculis brevibus apice globoſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 62. *n.* 2.

— *Encycl. méthod. pl.* 69. *fig.* 15. 16.

Tubularia coryna ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3834. *n.* 13.

Cette eſpèce a été décrite par Gœrtner, qui a le premier établi le genre Coryne ; elle offre un pédicelle géniculé filiforme, atténué à ſa baſe, à deux ou trois rameaux ſurmontés d'un corps ovale, terminé par une petite bouche & couvert d'appendices hyalins globuleux au ſommet, ovifères à leur baſe ; ſa couleur eſt rouge. Elle a deux à trois centimètres de hauteur (environ 1 pouce). Elle ſe trouve ſur les Hydrophytes & les Sertulaires de l'Angleterre, du nord de la France & de la Belgique.

Nota. La figure 14, planche 69 de l'*Encyclopédie méthodique*, repréſente une Coryne que M. de Lamarck n'a pas décrite ; on pourroit la nommer *Coryna piſtillaris*.

Le *Conf. ſtipitata* de l'*Engl. bot.* ſe rapproche beaucoup des Corynes dépourvues des appendices gemmifères.

COTOGNIA MARINA.

Les Italiens & quelques autres nations des bords de la Méditerranée donnent ce nom à pluſieurs eſpèces d'Alcyonées, principalement à l'*Alcyonium cydonium* & à quelques Lobulaires.

COTONEUM.

Pallas a donné le nom ſpécifique de *Cotoneum* à l'*Alcyonium pyramidale* de Bruguière, différent de l'*Alcyonium cydonium* de Linné, que des auteurs ont confondu avec le polypier décrit par Pallas.

COTYLÉDON MARIN.

Ce nom a été donné par Lobel & par quelques autres naturaliſtes anciens à l'Acétabulaire de la Méditerranée, *Tubularia acetabulum* de Gmelin. *Voyez* Acétabulaire.

COTYLES ; *cotyles.*

Peron & Leſueur ont donné ce nom à des organes particuliers ſitués ſur les bras de quelques Méduſes, appelés par Pallas *bras cotyliſères*, à cauſe de ces appendices ſemblables à certains Cotylédons végétaux. Ils n'appartiennent qu'à un très-petit nombre d'eſpèces, & ſemblent conſtituer les organes de la génération, ſuivant MM. Peron & Leſueur.

CRANE DE MER.

Quelques voyageurs ont donné ce nom à l'*Alcyonium cranium* de Muller.

CRANOÏDE ; *cranoïdes.*

D'après Bertrand, Scheuzer a donné le nom de *Cranoïde* à un polypier foſſile du genre Méandrine, ou bien à la portion ſupérieure de quelque grand Ourſin également foſſile.

CRINOÏDES ; *crinoïdes ;* Mill.

Famille établie par Miller pour les Zoophytes du genre Encrine de M. de Lamarck, appartenant à la claſſe des Echinodermes.

Animaux à colonnes rondes, ovales ou angulaires, compoſées de nombreuſes articulations, ayant à leur ſommet une ſérie de lames ou de plaques, formant un corps qui reſſemble à une coupe contenant les viſcères : du bord ſupérieur de ce corps ſortent cinq bras articulés, ſe diviſant en doigts tentaculés plus ou moins nombreux, qui entourent l'ouverture de la bouche, ſituée au centre d'un tégument écailleux, qui s'étend ſur la cavité abdominale, & qui peut ſe contracter en forme de cône ou de trompe.

Tous les Crinoïdes adhèrent à des corps ſolides par des appendices radiciformes ; ce ſont des animaux fixes ou dépourvus de la faculté locomotive.

Les colonnes & les fragmens des colonnes des Crinoïdes, ſi communs dans les terrains à foſſiles, ſoit anciens, ſoit modernes, ont attiré l'attention des naturaliſtes dès la plus haute antiquité. Les noms qu'on leur a donnés, fondés ſur des idées ſuperſtitieuſes, ſur leur reſſemblance avec d'autres corps, & ſur leur uſage, varioient beaucoup. On les nommoit *Grains de roſaire, Lames de géans, Pierres de fée, Pierres à roue, Trochites, Entrochites, Aſtéries, Pierres étoilées*, &c. &c.

Agricola conſidéroit ces corps comme des infiltrations inorganiques, ſemblables aux ſtalactites. D'autres les ont regardés comme des articulations vertébrales de poiſſon, comme des coraux, &c. ; & quelques-uns, qui ont plus ſoigneuſement obſervé la colonne & ſa terminaiſon, les ont comparés aux plantes, d'où le nom de *Lys pierreux* a été donné aux extrémités ſupérieures de notre genre *Encrinus*.

Lhuid, je penſe, a été le premier qui les ait conſidérés comme faiſant partie d'un animal étoilé; & quand cette idée fut accueillie par des obſervateurs, quand il fut admis qu'ils appartenoient probablement à une Aſtérie (l'Euryale ſtelléride de M. de Lamarck), & qu'ils pouvoient même exiſter dans des mers non encore explorées, on commença des recherches pour tâcher de les découvrir dans un état de vie, ou au moins récent. Bientôt parut, pour la première fois, le *Pennatula encrinus* de Linné, qu'Ellis décrit comme un Hydre. Mais un plus ſévère examen a prouvé qu'il diffère ſi matériellement des Encrines, qu'il a fourni à M. de Lamarck le type de ſon nouveau genre *Umbellularia*. Peu de temps après, on trouva une portion d'animal qui reſſembloit aux colonnes aſtériales, ſi fréquentes dans les terrains ſecondaires, offrant les mêmes caractères génériques. Linné a improprement claſſé cette eſpèce dans le genre *Iſis*, ſous le nom d'*Iſis aſteria*, erreur que M. de Lamarck a rectifiée en la plaçant dans ſon genre *Encrinus*, ſous le nom d'*Encrinus caput Meduſæ*, & que j'ai reporté dans le genre *Pentacrinites*, en conſervant le nom ſpécifique adopté par M. de Lamarck.

Si l'on obſerve les Crinoïdes ſous le rapport de leur diſtribution géologique, l'on trouvera quelques eſpèces, comme le *Cyathocrinites rugoſus*, &c., parmi les plus anciennes traces des reſtes organiques, dont la gangue eſt une pierre calcaire de tranſition. D'autres eſpèces des genres *Pentacrinites*, *Platycrinites*, *Rhodocrinites*, *Poteriocrinites* & *Cyathocrinites* ſe rencontrent dans les premiers terrains ſecondaires, dans tous ceux qui ont ſuccédé juſqu'à ceux de l'époque actuelle, puiſque l'on en a trouvé une eſpèce encore vivante dans nos mers, mais très-rarement. L'*Apiocrinites rotundus* n'a été obſervé qu'adhérent à un lit de formation oolithique, & l'*Apiocrinites ellipticus* dans la craie & dans le calcaire juraſique.

Il paroît auſſi que beaucoup d'eſpèces de Crinoïdes ont été très-généralement diſtribuées ſur notre Globe, tandis que d'autres ne ſe voient que dans des localités très-circonſcrites.

Le caractère eſſentiellement diſtinctif de la famille des Crinoïdes eſt la colonne formée d'articulations nombreuſes qui la ſéparent des polypes, tandis que les bras & les doigts qui entourent la bouche prouvent ſon affinité avec les *Stellerides*.

Les tégumens des Crinoïdes paroiſſent avoir joui de la faculté de former par ſécrétion un nombre de concrétions calcaires, qui ſont devenues des articulations ou des oſſicules compoſant ce qu'on peut appeler le ſquelette de l'animal. On ne peut pas, il eſt vrai, les nommer ſtrictement des os, depuis que cette dénomination eſt preſque limitée, par l'uſage, aux parties conſtitutives des animaux à vertèbres, au lieu que les concrétions oſſiculaires des Crinoïdes ont, en pluſieurs points (& probablement auſſi dans leur compoſition chimique), une plus grande analogie avec les plaques du teſt des Ourſins & les articulations des Aſtéries. Quelle que ſoit la différence, tant pour la diſpoſition que pour l'arrangement, qui exiſte entre les oſſicules & les os des animaux à vertèbres, ils ſont évidemment deſtinés aux mêmes uſages généraux, à former la charpente ſolide de tout le corps, à protéger les viſcères, &, autant que nous pouvons raiſonnablement le croire aujourd'hui, à former les points d'attache d'un ſyſtème muſculaire régulier. Les dépreſſions & les trous qui ſe voient dans les oſſicules prouvent que le tégument gélatineux qui les recouvroit, étoit doué de l'action muſculaire & pouvoit produire les effets qui réſultent de cette action. Le mouvement des bras, des doigts & des tentacules ne pouvoit avoir lieu que de cette manière.

Sur le ſommet de la colonne ſont placées des ſéries d'oſſicules, que leur poſition & leur uſage ont fait nommer le baſſin, les épaules, les jointures des plaques coſtales & intercoſtales, qui varient de nombre, & qui manquent partiellement dans quelques genres : ils forment (avec les plaques de la poitrine & de la tête) une ſorte de corps ſous-globulaire, ayant la bouche au centre & contenant les viſcères & l'eſtomac de l'animal, d'où les fluides nourriciers ſont portés par un canal alimentaire dans la colonne aux bras & aux doigts tentaculés.

Lorſque ces oſſicules ſont courts & épais, qu'ils ſont liés par des ſurfaces régulièrement articulées, comme dans les *Apiocrinites*, ou, enkiloſés peut-être enſemble, comme dans les *Eugeniocrinites*, M. Miller les nomme des joints; quand ils prennent une forme plus variée & plus plate, & qu'ils n'adhèrent que par des ſutures recouvertes d'un tégument muſculaire, il les appelle *plaques*.

La différence de ces modes de ſtructure a mis à même de former quatre diviſions dans la famille des Crinoïdes; & comme le nombre des plaques ou joints ſur leſquels l'épaule eſt aſſiſe, & auſſi le nombre des doigts & l'arrangement des phalanges varient, ils offrent, avec la forme de la colonne, de bons caractères pour établir des genres & déterminer des eſpèces.

Il eſt à préſumer que les Crinoïdes ſe nourriſſoient d'animaux moins ſolides qu'eux-mêmes, probablement d'infuſoires, de polypes, de méduſes, &c. Ce qui rend la choſe plus certaine, ce ſont leurs nombreux doigts tentaculés, formant un admirable appareil rétiforme pour ſaiſir les corps les plus petits.

M. Miller penſe que les Crinoïdes ne ſe propageoient que par des œufs, leur ſtructure organique ſi compliquée ne leur permettant pas de s'accroître

par la ſéparation des parties de l'animal ou par des bourgeons.

Les accidens multipliés auxquels ſont expoſées les nombreuſes parties conſtituantes des Crinoïdes, font croire qu'ils poſſédoient la faculté de réparer leurs pertes par la reproduction de ces mêmes parties, & l'échantillon du *Pentacrinus caput Meduſæ* que poſſédoit depuis peu feu M. John Tobin, ſemble en donner une preuve évidente.

La manière dont les nombreuſes concrétions oſſiculaires ſont liées enſemble, par une ſubſtance muſculaire gélatineuſe, rend leur ſéparation après la mort de l'animal très-aiſée à expliquer; elle démontre également pourquoi les échantillons parfaits ſont ſi rares dans l'état foſſile.

Les animaux qui compoſent cette famille ſont claſſés par M. Miller dans quatre grandes ſections, diviſées en neuf genres, ſuivant le tableau ci-joint.

Première diviſion. Crinoïdes articulés : genres Apiocrinites, Pentacrinites, Encrinites.

Seconde diviſion. Crinoïdes à demi articulés : genres Poteriocrinites, Cyathocrinites, Actinocrinites, Rhodocrinites, Platycrinites.

Troiſième diviſion. Crinoïdes réunis : genre Eugeniocrinites. *Voyez* ces différens noms.

CRINON ; *crino.*

Nom donné par Chabert à de jeunes individus du Strongle armé & du Filaire papilleux, qui vivent dans quelques animaux domeſtiques : c'eſt encore par ce nom que les vétérinaires français les déſignent. M. de Lamarck, dans la première édition de ſon ouvrage ſur les animaux ſans vertèbres, avoit établi, d'après les obſervations incomplètes de Chabert, un genre de vers inteſtinaux, ſous le nom de *Crinon ;* ce genre avoit été adopté par M. Boſc dans ſon *Hiſtoire des Vers*, faiſant ſuite au *Buffon* de Déterville. M. Rudolphi a démontré que les Crinons de Chabert ne ſont autres que des Strongles ou des Filaires dans le premier âge. Ainſi, le genre Crinon n'eſt plus adopté, même par M. de Lamarck.

Quelques médecins ont appelé *Crinons*, de prétendus vers qui, diſent-ils, s'engendrent ſous la peau de l'homme, & ſurtout des enfans. Des obſervations ſuperficielles ont donné lieu à cette opinion. Ce ſont des poils plus rudes que les autres, ou bien de la matière ſébacée, ſortie, ſous forme de filamens, par l'ouverture des follicules qui la ſécrètent, & dont on favoriſe l'excrétion par des frictions avec des linges ſecs & chauds.

(E. D.)

CRISIE ; *criſia ;* Lamx.

Genre de l'ordre des Cellariées, dans la diviſion des Polypiers flexibles, à polypes placés dans des cellules non irritables, confondu avec les Cellaires par M. de Lamarck.

Polypier phytoïde, dichotome ou rameux, à cellules à peine ſaillantes, alternes, rarement oppoſées avec leur ouverture ſur la même face.

Les Criſies, placées par les naturaliſtes parmi les Cellaires & les Sertulaires, en diffèrent par la forme des cellules, leur ſituation, & par pluſieurs autres caractères tellement tranchés, que l'on peut s'étonner avec raiſon que des zoologiſtes célèbres aient réuni dans le même genre des polypiers auſſi diſparates que le *Cellaria ſalicornia* & le *Criſia ciliata*, ou toute autre eſpèce. Dans la première, les cellules ſont éparſes ſur toute la ſurface; dans la ſeconde, elles ſont alternes, très-rarement oppoſées avec l'ouverture ſur la même face, ce qui fait paroître les cellules ſituées de la même manière, quoique leur poſition ſoit différente.

Toutes les Criſies préſentent des formes analogues entr'elles, & qui rendent les polypiers de ce groupe faciles à diſtinguer; leur ſubſtance eſt en général calcaire, avec des articulations plus ou moins cornées.

La couleur varie peu dans les Criſies; deſſéchées c'eſt un blanc plus ou moins ſale, quelquefois très-pur, d'autres fois tirant ſur le jaune ou le violet.

La grandeur ordinaire eſt de quatre à ſix centimètres; dans quelques eſpèces elle eſt environ d'un décimètre : je n'en connois pas au-deſſus de cette hauteur.

Les Cellaires ne ſont jamais paraſites ſur les Hydrophytes, tandis que la très-grande majorité des Criſies ſemblent ſe plaire excluſivement ſur ces végétaux, qu'elles embelliſſent de leurs petites touffes blanches & crétacées; on les trouve à toutes les époques de l'année dans les mers tempérées de l'hémiſphère boréal; elles ſont rares dans les climats froids, ainſi que dans les mers équatoréales; au-delà du tropique du capricorne, elle ſe repréſentent de nouveau, mais avec trois cellules ſur la même face; très-peu ſe rapprochent de celles d'Europe; leur exiſtence, dans tous les lieux, paroît dépendre de celle de la plante marine ſur laquelle elles ſe fixent.

Elles ne ſont d'aucun uſage ni dans les arts ni dans l'économie domeſtique. J'ai remarqué qu'il ſe trouvoit une grande quantité de ces productions animales dans la mouſſe de Corſe de quelques pharmacies, ſans que ſa qualité en fût altérée.

1. Criſie ivoire.

Criſia eburnea.

Criſia ramis articulatis patulis, cellulis alternis truncatis prominulis; ovariis gibbis noſtratis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 138. *n.* 244.

Sertularia eburnea ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3861. *n.* 39.

Cellaria

Cellaria eburnea ; DE LAMX. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 138. n. 13.*

Cellulaire ivoire ; BRUGUIÈRE, *Encycl. méth. p. 452. n. 14.*

2. CRISIE ciliée.

Criſia ciliata.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p. 138. n. 245.*

Cellaria ciliata ; DE LAMX. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 139. n. 16.*

Cellulaire ciliée ; BRUGUIÈRE, *Encycl. méth. p. 451. n. 13.*

3. CRISIE velue.

Criſia piloſa.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p. 139. n. 246.*

Cellularia piloſa ; BRUGUIÈRE *Encycl. méth. p. 451. n. 11.*

4. CRISIE raboteuſe.

Criſia ſcrupoſa.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p. 139. n. 247.*

Cellulaire raboteuſe ; BRUG. *Encycl. méth. p. 451. n. 12.*

Cellaire raboteuſe ; DE LAMX. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 141. n. 25.*

5. CRISIE épineuſe.

Criſia ſpinoſa ; LAMX.

Criſia dichotoma ; cellulis alternis ſupernè muricatis.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p. 140. n. 248.*

Petite eſpèce à tige articulée, dichotome, avec des cellules alternes pourvues dans leur partie ſupérieure de quelques tubercules aigus; leur ouverture eſt garnie de dents ſoyeuſes. Couleur, blanc terne ; grandeur, environ un centimètre (4 à 5 lignes). Elle ſe trouve ſur le *Fucus Homeri* des mers du Japon.

6. CRISIE rampante.

Criſia reptans.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p. 140. n. 249.*

Cellulaire rampante ; BRUG. *Encycl. méth. p. 450. n. 10.*

Cellaire rampante ; DE LAMX. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 141. n. 24.*

7. CRISIE aviculaire.

Criſia avicularia.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p. 141. n. 251.*

Cellulaire aviculaire ; BRUG. *Encycl. méth. p. 449. n. 9.*

Cellaire aviculaire ; DE LAMX. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 141. n. 23.*

8. CRISIE fluſtroïde.

Criſia fluſtroïdea ; LAMX.

Criſia frondeſcens, plana, dichotoma, apicibus truncatis ; cellulis elongatis bidentatis.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p. 141. n. 252.*

— ELLIS, *Corall. p. 119. tab. 38. fig. 7. G. N.*

Cellularia avicularia, var. B. PALL. *Elench. zooph. p. 68. n. 26.*

Criſie plane & dichotome à cellules alongées, avec deux petites dents au bord antérieur, large de plus d'un millimètre ($\frac{1}{2}$ de ligne). Elle eſt citée par Pallas comme variété de la précédente, quoiqu'elle en diffère beaucoup, non-ſeulement par ſes caractères, mais encore par ſon port. Ellis dit, dans ſa deſcription, que ces deux polypiers ſont très-différens l'un de l'autre, la *Criſia avicularia* n'ayant jamais qu'un ſeul rang de cellules, & celui-ci en ayant au moins deux ; je l'ai trouvé ſur beaucoup de corps marins de nos côtes, même ſur des homars, auxquels ſes petites touffes donnoient un aſpect fort ſingulier.

9. CRISIE ternée.

Criſia ternata.

Criſia ramoſa dichotoma, articulata, repens; articulis angulatis ſubturbinatis ; cellulis ternis unilateralibus.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p. 142. n. 253.*

Cellaria ternata ; SOL. & ELLIS, *p. 30. n. 18.*

Sertularia ternata ; GMEL. *Syſt. nat. p. 3862. n. 75.*

On ne connoit cette eſpèce, originaire des mers d'Écoſſe, que par la deſcription de Solander dans Ellis : elle eſt rameuſe, dichotome, articulée, rampante, avec des articulations anguleuſes, preſque turbinées, compoſées de cellules ternées unilatérales.

10. CRISIE à trois cellules.

Criſia tricyttara ; LAMX.

Criſia frondeſcens articulata ; articulis obliquis ; cellulis ternis, infernè binis, ovato-oblongis, ſupernè latioribus.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p. 142. n. 254. pl. 3. fig. 1. 2. B. C.*

Belle eſpèce frondeſcente, dichotome, articulée ; articulations obliques compoſées de deux ou trois rangs de cellules, ordinairement deux à leur baſe, trois dans les rangs ſupérieurs; cellules oblongues, plus larges ſupérieurement. Couleur, jaune-grisâtre ; grandeur, environ cinq cen-

timètres (1 à 2 pouces). Je l'ai trouvée sur les fucus des mers australes.

Nota. Des espèces analogues à celle-ci se voient dans les mers de l'hémisphère austral; elles ne sont pas rares depuis le 30e jusqu'au 50e degré de latitude sud.

11. Crisie élégante.

Crisia elegans ; Lamx.

Crisia caulibus eleganter ramosis dichotomis; ramis subarticulatis; cellulis lyratis, infernè binis, supernè ternis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 6. *tab.* 65. *fig.* 4—7.

Les tiges de cette Crise se ramifient avec grâce par de nombreuses dichotomies; les articulations ne se distinguent que difficilement. Les cellules sont en forme de lyre antique, au nombre de deux dans les parties inférieures des dichotomies, & de trois dans les supérieures. Grandeur du polypier, trois à quatre centimètres (environ 18 lignes). Couleur, blanc-rosé; il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

12. Crisie plumeuse.

Crisia plumosa.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 142. *n.* 255.

Cellulaire plumeuse ; Brug. *Encycl. méthod. p.* 448. *n.* 7.

Cellaire plumeuse; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 140. *n.* 21.

Nota. Il est possible que cette espèce, que je n'ai pu encore observer, quoiqu'originaire des mers d'Europe, appartienne à un genre différent.

CRISTATELLE; *cristatella;* Cuvier.

Polypiers globuliformes, gélatineux, libres, à superficie chargée de tubercules courts, épars, polypifères.

Du sommet de chaque tubercule sort un polype, dont l'extrémité se divise en deux branches rétractiles, arquées, garnies de tentacules disposés en dents de peigne.

Bouche située au point de réunion des deux branches tentaculaires.

Les animaux que Roesel nous a fait connoître, & dont le genre Cristatelle a été formé, sont des polypes composés très-singuliers, & qui n'appartiennent peut-être pas à l'ordre des polypes à polypier.

Ils nous présentent un très-petit corps globuleux, gélatineux, jaunâtre & muni de quelques tubercules courts & épars. Ces petits corps sont libres, nagent ou se déplacent dans les eaux, & semblent ainsi se mouvoir à l'aide des deux branches tentaculaires de chacun de leurs polypes.

Ces polypes avoisinent considérablement les Vorticelles, & cependant ne sont plus réellement des Rotifères. En effet, sans posséder un organe uniquement rotatoire à leur bouche, les Cristatelles y en présentent un moyen entre celui des Rotifères & les tentacules en rayons des autres polypes, & surtout des Plumatelles, avec lesquelles on sent qu'elles ont déjà des rapports. Ce qui appuie cette considération, c'est que, si les deux branches pectinées des Cristatelles représentent les deux demi-cercles ciliés des Rotifères, elles ne se bornent point aux mêmes fonctions, car ces parties peuvent se contracter & se mouvoir indépendamment les unes des autres, & n'ont que des mouvemens semi-rotatoires.

Le corps globuleux & commun des Cristatelles a une enveloppe mince, submembraneuse & transparente, qui en forme le polypier & qui fournit à chaque tubercule du corps un tube très-court qui est la cellule de chaque polype. Cette considération indique les rapports des Cristatelles avec les Plumatelles, dont le polypier tubuleux est bien connu. Elle montre que les Cristatelles, ainsi que la Difflugie, offrent réellement les ébauches ou les plus imparfaits des polypiers, & en même temps la singulière particularité d'avoir un polypier libre qui nage avec elles.

Les Cristatelles habitent les eaux douces & vives, partout où se trouvent des Conferves & des Ephydaties : leur couleur jaune & leur grosseur égale à celle d'une graine de chou les rendent faciles à observer : elles ne sont pas rares en France.

Cristatelle vagabonde.

Cristatella vagans ; Cuvier.

Cristatella globuliformis gelatinosa ; tuberculis polypiferis, brevibus sparsis separatis, ore in axillis.

— Roes. *Inf.* 3. *p.* 559. *tab.* 91.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 97. *n.* 1.

Habite dans les eaux douces, vives ou stagnantes.

Nota. On ne connoit encore qu'une seule espèce de Cristatelle.

CRYPTOPETRA.

Mercati donne ce nom à des Oursins fossiles appartenant aux Spatangues de M. de Lamarck. *Voyez* Spatangue.

CUCULLAN; *cucullanus ;* intest.

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes, établi par Rudolphi, qui lui donne pour caractères : corps cylindrique, élastique, atténué en arrière; bouche orbiculaire; capuchon strié; organe génital mâle double.

Ce genre établi par Muller, & généralement adopté, renferme un petit nombre de vers qui se rencontrent dans le canal intestinal de quelques poissons.

Les Cucullans sont très-petits; ils se reconnoissent facilement à une espèce d'ampoule striée qui commence l'intestin, & que Muller a comparée à un capuchon, & parce qu'ils sont très-atténués en arrière. Il n'est pas aussi facile de distinguer les espèces entr'elles; plusieurs me paroissent avoir des rapports tels, qu'on sera probablement forcé de les réunir.

La peau des Cucullans est striée transversalement comme celle des Ascarides; sa ténuité ne permet pas d'en distinguer l'organisation. La tête est arrondie, souvent distincte du corps par une dépression large, peu profonde. La bouche est grande, circulaire, quelquefois garnie de papilles. Le corps, d'abord égal ou plus gros que la tête, s'atténue vers son extrémité postérieure, que l'on nomme *la queue*; elle est droite dans la femelle, presque toujours infléchie dans le mâle, & assez souvent garnie sur les côtés de prolongemens membraneux que l'on nomme *ailes*.

L'intérieur de la tête est muni d'une sorte d'ampoule ou de capuchon, qui se continue avec la bouche en avant, & qui, en arrière, donne naissance à l'intestin. Ce capuchon est globuleux ou ovalaire & coloré; les stries longitudinales qui le parcourent sont de la même couleur, mais plus foncées, & tranchent agréablement sur le fond de cet organe singulier. Il est augmenté en arrière par un prolongement transversal uni, se partageant, sur les côtés, en deux appendices assez longs, dirigés en arrière. On les a regardés comme des crochets. M. Rudolphi pense avec plus de vraisemblance que ce pourroient être des vaisseaux. Le capuchon est susceptible de se contracter; M. Rudolphi l'a vu resserré, au point de ressembler à une tache au centre de la tête. C'est sans doute au moyen de ce capuchon que les Cucullans se fixent avec tant de force aux villosités des intestins; ils s'en servent comme d'une ventouse.

En naissant de ce capuchon, l'intestin est très-étroit & libre dans un espace égal à peu près à deux fois la longueur de la tête, & dans lequel il exécute des mouvemens très-marqués; il est bientôt environné par les organes génitaux; il grossit un peu, fait quelques flexuosités, & se termine à l'anus voisin du bout de la queue. L'intestin est presque toujours de couleur de sang.

Dans le mâle, les vaisseaux spermatiques entourent l'intestin. Les verges, au nombre de deux, sortent près du bout de la queue (du côté de sa concavité) d'un petit tubercule en forme de gaine. On ne peut quelquefois distinguer qu'une verge; dans quelques espèces, elles sont aplaties. Les ovaires des femelles, très-longs & très-grands, entourent l'intestin; la petitesse des Cucullans ne permet pas d'avoir des notions précises sur la structure de leurs organes génitaux internes. L'analogie porte à croire qu'ils sont disposés comme la plupart de ceux des autres Nématoïdes, c'est-à-dire, que les ovaires sont doubles & le conduit féminifère unique. Dans les espèces vivipares, les ovaires (pendant la vie de l'animal) éprouvent un mouvement d'oscillation très-remarquable, & l'on peut voir même les petits s'agiter dans leurs enveloppes. La vulve est placée en arrière du milieu du corps; elle ressemble à un tubercule bilobé, très-saillant dans les femelles fécondées, peu apparent dans celles qui n'ont ni petits ni œufs dans leurs ovaires.

Quelques espèces sont ovipares & d'autres vivipares. Les petits Cucullans sont transparens, leur capuchon n'est point visible; ils ont la queue très-aiguë & tiennent fortement par cette partie aux membranes de l'œuf. Les œufs sont grands & marqués d'une tache obscure.

1. Cucullan élégant.

Cucullanus elegans; Zeder.

— *Encycl. méth. pl.* 36. *fig.* 3. 4. 6.

Cucullanus capite obtuso, cucullo globoso; caudâ maris acutiusculâ, inflexâ, utrinque alatâ, feminæ rectâ, obtusâ; Rud. *Syn. p.* 19. *n.* 1.

Cucullanus viviparus; Bloch. *Abhandl. p.* 34. *tab. X. fig.* 1—4.

— Goeze, *Naturg. tab. IX.* B. *fig.* A. B. 4—9.

— *lacustris;* Gmel. *Syst. nat. p.* 3051. *n.* 6.

— *elegans;* Zeder, *Nachtrag. p.* 91.

— De Lamk, *Anim. s. vert. t.* 3. *p.* 205. *n.* 1.

Vers longs de deux à six lignes, grêles, blancs. Tête arrondie, presqu'aussi grosse que le corps. Capuchon globuleux, de couleur rouge, de même que l'intestin. Queue du mâle infléchie, ailée des deux côtés. Queue de la femelle droite, obtuse à son extrémité. *Espèce vivipare.*

Hab. Les intestins de l'Anguille commune, de la Lotte, du Saudre, de la Perche commune, de la petite Perche, du Cingle, du Brochet, de la Raphe, du Turbot.

Observ. Il faut rapporter à cette espèce les Cucullans armé, papilleux & couronné de Zeder.

2. Cucullan tronqué.

Cucullanus truncatus; Rud.

Cucullanus capite obtuso, cucullo ovali; caudâ maris acutâ bialatâ, feminæ attenuatâ, acumine brevi truncato.

— Rud. *Syn. p.* 20. *n.* 2.

Vers longs de trois à cinq lignes. Tête obtuse. Capuchon ovale, armé en avant de petits crochets,

dont la pointe se dirige en arrière. Queue du mâle aiguë, bi-ailée; celle de la femelle atténuée & brusquement tronquée. *Espèce vivipare.*

Hab. L'intestin du Silure. *Rudolphi.*

3. Cucullan ailé.

Cucullanus alatus; Rud.

Cucullanus capite obtuso, cucullo globoso; caudæ maris inflexæ alâ solitariâ.

— Rud. *Syn. p.* 20. *n.* 3.

Un peu plus petit que le Cucullan élégant, dont il ne diffère qu'en ce que la membrane de la queue du mâle n'existe que d'un côté, & qu'elle est plus grande. *Espèce vivipare.*

Hab. L'intestin du Turbot. *Rudolphi.*

4. Cucullan globuleux.

Cucullanus globosus; Zeder.

Cucullanus capite globoso, oris margine tumido, collo gracili, caudâ acutâ maris breviori inflexâ, feminæ longiori rectâ.

— Rud. *Syn. p.* 20. *n.* 4.

Cucullanus lacustris; Gmel. *Syst. nat. p.* 3051. *n.* 6.

Cucullanus truttæ; Fabricius, *in dansk. Selsk. skrivt. III.* 2. *p.* 30. *tab.* 3. *fig.* 9—12.

Cucullanus globosus; Zeder, *Nachtrag. p.* 94.

Vers longs de deux à huit lignes, de couleur de sang. Tête presque globuleuse; bouche entourée d'un rebord saillant, qui forme de chaque côté un tubercule. Col grêle assez long. Corps très-long & égal; queue excavée en dessous, droite, longue & obtuse dans la femelle, courte & infléchie dans le mâle. Verges en forme de sabre.

Hab. Les intestins de la Truite fanonée, *Zeder;* de la Truite, *Catalogue du Muséum de Vienne.*

5. Cucullan à tête noire.

Cucullanus melanocephalus; Rud.

Cucullanus capite obtuso, cucullo globoso; caudâ masculâ incurvâ, obtusâ, bialatâ.

— Rud. *Syn. p.* 20. *n.* 5.

Vers longs de six à huit lignes, grêles, rougeâtres; le bout de la queue de couleur plus foncée que le reste. Tête très-noire; capuchon noir; stries fort peu visibles; son rebord postérieur, rouge ou jaunâtre, est presqu'arrondi; les appendices latérales qui se dirigent en arrière sont noirâtres. Queue du mâle infléchie & ailée des deux côtés; verges très-courtes, sortant d'un petit tubercule. Queue de la femelle obtuse. *Espèce vivipare.*

Hab. Les intestins du petit Maquereau & de la Bonite. *Rudolphi.*

6. Cucullan fovéolé.

Cucullanus foveolatus; Rud.

— *Encycl. méth. tab.* 35. *fig.* 10—15. (d'après Muller).

Cucullanus capite obtuso, collo globoso; caudâ acutâ nudâ, maris incurvâ, feminæ rectâ.

— Rud. *Syn. p.* 21. *n.* 6.

Cucullanus marinus; Muller, *Zool. dan. vol.* 1. *p.* 50. *tab.* 38. *fig.* 1—11.

Cucullanus marinus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3052. *n.* 8.

Vers longs de sept à neuf lignes, jaunâtres. Tête globuleuse & convexe également des deux côtés. Capuchon entouré par les appendices qui sortent de son prolongement. Queue du mâle courte, aiguë; verge unique, longue, très-aiguë & bifurquée. Queue de la femelle droite & subulée. *Espèce ovipare.*

Hab. Les intestins des Gades, *O. Fr. Muller;* du Môle, du Congre de Cassini. *Rudolphi.*

7. Cucullan accourci.

Cucullanus abbreviatus; Rud.

Cucullanus capite obtuso, cucullo subglobosa, apice caudali brevi acuto.

— Rud. *Syn. p.* 21. *n.* 7.

Vers longs de trois à cinq lignes, blancs. Tête obtuse, corps atténué en arrière; bout de la queue aigu; capuchon quelquefois contracté & ressemblant à une tache rouge placée au milieu de la tête. La verge du mâle a paru simple à M. Rudolphi. *Espèce ovipare.*

Hab. L'intestin du *Perca cirrosa. Rudolphi.*

8. Cucullan nain.

Cucullanus minutus.

Cucullanus capite & cucullo globosis; caudâ acutâ, maris inflexâ, feminæ rectâ depressâ.

— Rud. *Syn. p.* 21. *n.* 8.

Vers longs d'une à deux lignes, blancs. Tête globuleuse; corps fusiforme, plus atténué en arrière qu'en avant; queue aiguë; celle du mâle infléchie; celle de la femelle droite; verges longues & aplaties. Ovaires remplis d'œufs grands, ovales, marqués dans leur centre d'une tache blanche, irrégulière.

Hab. Le Moineau de mer, *Catalogue du Muséum de Vienne;* l'intestin du Picaud. *E. D.*

9. Cucullan hétérochrome.

Cucullanus heterochrous; Rud.

Cucullanus capite cuneiformi papilloso, cucullo elliptico; caudâ utriusque sexûs rectiusculâ.

— Rud. *Syn. p.* 21. *n.* 9.

Vers longs d'environ ſix lignes, de couleur lactée. Tête obtuſe, cunéiforme, plus groſſe que le reſte du corps, munie de quatre ou cinq papilles très-petites. Capuchon elliptique à ſtries plus larges que dans les autres eſpèces. Queue un peu aiguë; tube inteſtinal étroit au ſortir du capuchon, bientôt dilaté & formant une ſorte d'ampoule, ſe rétréciſſant enſuite & ſe terminant au bout de la queue. Verges d'une longueur moyenne. Œufs préſentant une tache obſcure dans leur centre.

Hab. L'inteſtin du Picaud. *Rudolphi.*

Obſervation. Je préſume qu'il faudra réunir cette eſpèce à la précédente, & que leurs différences tiennent à des variétés d'âge.

Eſpèces douteuſes.

10. Cucullan de la Vipère commune.

Cucullanus hydri caſpii.

— Rud. *Syn. p.* 21. *n.* 11.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

11. Cucullan de la Tortue orbiculaire.

Cucullanus teſtudinis orbicularis.

— Rud. *Syn. p.* 21. *n.* 10.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

12. Cucullan de l'Eſturgeon.

Cucullanus acipenſeris.

— Rud. *Syn. p.* 22. *n.* 12.

Hab. Les inteſtins de l'Eſturgeon ordinaire, *Abilgaard;* du grand Eſturgeon. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

13. Cucullan de la Plie.

Cucullanus pleuronectis plateſſæ.

— Rud. *Syn. p.* 22. *n.* 13.

Hab. L'inteſtin..... *Tréviranus.*

14. Cucullan de la Sole.

Cucullanus pleuronectis ſoleæ.

— Rud. *Syn. p.* 22. *n.* 14.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

15. Cucullan de la Perche de Norwège.

Cucullanus percæ norvegicæ.

— Rud. *Syn. p.* 22. *n.* 15.

Hab. Les inteſtins. *Abilgaard.*

16. Cucullan de la Mendole.

Cucullanus ſpari mœnæ.

— Rud. *Syn. p.* 22. *n.* 16.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

17. Cucullan de la Tanche.

Cucullanus cyprini tincæ.

— Rud. *Syn. p.* 22. *n.* 17.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

CUCURBITES.

Mercati a donné ce nom au *Clypeaſter altus* de M. de Lamarck. La figure qu'il en donne, page 233 de ſon ouvrage, le rapproche du *Clypeaſter marginatus* du profeſſeur du Jardin du Roi.

CUL-D'ANE, CUL-DE-CHEVAL, CUL-DE-VÉNUS.

Noms vulgaires des Actinies.

CUNOLITES.

Polypiers foſſiles des genres Cyclolite & Hyſtérolithe. (*Voyez* ces mots.) Le nom de Cunolite a été plus particulièrement donné au *Cyclolites elliptica* de M. de Lamarck. *Voyez* ce mot.

CUVIERIE; *cuvieria;* Per. & Les.

Peron & Leſueur ont donné ce nom à un petit groupe de Méduſes, qu'ils conſidéroient comme un genre particulier. M. de Lamarck l'a réuni avec raiſon aux Équorées. *Voyez* ce mot.

CYANÉE; *cyanea;* Per. & Les.

Genre établi par Peron & Leſueur dans la famille des Méduſes, adopté & claſſé par M. de Lamarck dans ſes Radiaires méduſaires, & parmi les Acalèphes libres par M. Cuvier.

Corps orbiculaire, tranſparent, ayant en deſſous un pédoncule perforé à ſon centre, quatre bras plus ou moins diſtincts, plus ou moins chevelus, une ou pluſieurs cavités aériennes & centrales, quatre eſtomacs & quatre bouches au moins au diſque inférieur.

M. de Lamarck a réuni les Chryſaores de Peron aux Cyanées. M. Cuvier a ajouté à ce genre les Callirhoés, les Obélies, les Océanies & les Evagores. J'ai cru devoir ſuivre la méthode de M. de Lamarck, quoique les caractères qui ſéparent les Chryſaores des Cyanées me paroiſſent bien tranchés. En effet, dans les premières, les bras ſont parfaitement diſtincts & non chevelus; ils ſont à peine diſtincts & comme chevelus dans les dernières. Elles ont

un groupe de véſicules aériennes au centre de l'ombrelle. Ces véſicules ſont remplacées par une grande cavité dans les Chryſaores. Telles ſont les différences qui avoient engagé Peron à faire deux genres diſtincts de ces deux groupes. M. de Lamarck a cru devoir les réunir, parce qu'il n'a pas trouvé ces caractères ni aſſez eſſentiels, ni aſſez conſtans pour conſtituer deux genres. N'ayant obſervé qu'un très-petit nombre d'eſpèces, j'ai dû ſuivre l'opinion du célèbre profeſſeur du Jardin du Roi.

Les Cyanées préſentent un aſſez grand nombre d'eſpèces, preſque toutes originaires des mers tempérées; elles ſont rares dans les mers polaires. Les auteurs n'en indiquent point des mers équatoréales. La majeure partie de celles que l'on connoît ſe trouvent dans les mers d'Europe. Leur grandeur eſt moyenne, & ne parvient jamais à trois décimètres (1 pied) de largeur.

1. Cyanée Lamarck.

Cyanea Lamarck; Per. & Les.

Cyanea planulata ſedecim ſiſſa; tentaculis ſaſciculatis cæruleis; orbiculo interno cæruleo.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 363. *n.* 104.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 518. *n.* 1.

Ortie de mer; Dicquemare, *Journ. de phyſ.* 1784, *décembre*, *p.* 451. *pl.* 1.

Eſpèce aſſez commune ſur les côtes qui bordent la Manche; elle a une ombrelle aplatie à ſeize échancrures, dont huit ſuperficielles, huit faiſceaux de tentacules, huit auricules marginales, huit gros troncs de faiſceaux aérifères, des véſicules aériennes au centre de l'ombrelle, une orbicule intérieure à ſeize pointes, & du plus beau bleu d'outre-mer; le rebord de l'ombrelle eſt plane; les tentacules bleus & les bras blanchâtres & arboreſcens. Grandeur, douze à quinze centimètres (5 à 6 pouces).

2. Cyanée arctique.

Cyanea arctica; Per. & Les.

Cyanea convexiuſcula, intùs purpurea crucigera, ſiſſuris 32 marginalibus; brachiis quatuor ſtabelliformibus.

— Per. & Les. *Annal. tom.* 14. *p.* 363. *n.* 105.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 519. *n.* 2.

Meduſa capillata; Fab. *Faun. Groenl. p.* 364. *n.* 358.

Son ombrelle eſt légèrement convexe, à trente-deux échancrures marginales, avec une croix intérieure; elle a quatre bras ſtabelliformes, chevelus & de couleur fauve, ainſi que pluſieurs cercles concentriques, ſans ombrellaires, diviſés en autant d'aires par ſeize petits ſillons; l'intérieur de l'ombrelle eſt de couleur pourpre; ſon diamètre varie de vingt à vingt-deux centimètres (7 à 8 pouces). Cette eſpèce habite les mers du Groënland.

3. Cyanée de la Baltique.

Cyanea baltica; Per. & Les.

Cyanea convexiuſcula, margine ſedecies emarginato; tentaculis faſciculatis capillaceis, orbiculo interno ſedecim radiato.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 363. *n.* 106.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 519. *n.* 3.

Meduſa capillata; Linn. *Reize Wſte-Gothl. p.* 200. *tab.* 3. *fig.* 3.

Cette Méduſe offre une ombrelle légèrement convexe à ſeize échancrures marginales, avec un cercle échiné ou écailleux au-deſſous de l'ombrelle. Elle eſt armée de pluſieurs faiſceaux de tentacules chevelus, avec huit pointes lancéolées, correſpondantes à chacune des huit petites échancrures marginales. La couleur eſt hyaline, avec des bras blancs comme la neige, quelquefois couleur de chair. Diamètre, cinq centimètres (environ 20 lignes). Se trouve dans la mer Baltique.

4. Cyanée boréale.

Cyanea borealis; Per. & Les.

Cyanea planulata, fuſceſcens; margine ſedecies emarginato, brachiis 4 capillaceis; orbiculo interno lineolis notato.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 364. *n.* 107.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 519. *n.* 4.

Meduſa capillata; Baster, *Opuſc. ſubſ. tom.* 2. *p.* 60. *tab.* 5. *fig.* 1.

Eſpèce confondue avec la précédente par pluſieurs auteurs; elle préſente une ombrelle aplatie à ſeize échancrures, avec quatre bras chevelus & d'un blanc de lait. L'orbicule intérieur eſt brun, marqué de petites lignes; l'animal eſt de la même couleur. Largeur, environ trente centimètres (9 à 12 pouces). On le trouve dans la mer du Nord.

5. Cyanée britannique.

Cyanea britannica; Per. & Les.

Cyanea ſubhemiſphærica, lineis per pares octo radiata; ſiſſuris ſedecim marginalibus; appendicibus capillaceo-criſpis.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 364. *n.* 108.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 519. *n.* 5.

The capillated meduſa; Barlent, *The gen. verm. p.* 79. *pl.* 9. *fig.* 3.

Quelques auteurs ont réuni cette Cyanée aux eſpèces précédentes; ſon ombrelle eſt preſque hémiſphérique, à ſeize échancrures, ornée de huit bandelettes doubles, dirigées du centre vers la circonférence, ainſi que d'une grande quantité d'appendices friſées, blanchâtres, & quelquefois rougeâtres; le reſte de l'animal eſt bleu foncé. Sa largeur varie de quatre à cinq centimètres (18 à 24 lignes). Il ſe trouve ſur les côtes du comté de Kent en Angleterre.

6. Cyanée luſitanique.

Cyanea luſitanica; Per. & Les.

Cyanea orbicularis, convexa, ſupernè vaſculis reticulata; fiſſuris duodecim marginalibus.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 364. *n.* 109.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 519. *n.* 6.

Meduſa capillata; Tilesius, *Jarb. naturg. p.* 106—177.

C'eſt la cinquième eſpèce à laquelle on a donné le nom de *Meduſa capillata*; elle a une ombrelle orbiculaire, convexe, à douze échancrures & velue en deſſous, avec un réſeau de vaiſſeaux capillaires bruns-rouges, répandus ſur toute la ſurface convexe de l'ombrelle & réunis à ſon centre. Elle ſe trouve ſur les côtes du Portugal.

7. Cyanée Leſueur.

Cyanea Leſueur; de Lamk.

Cyanea rufa; annulo centrali albo; angulis ſedecim albis annulum obvallantibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 519. *n.* 7.

Chryſaora Leſueur; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 365. *n.* 110.

Cette Méduſaire offre une ombrelle entièrement rouſſe, avec un cercle blanc au centre. Trente-deux lignes blanches & très-étroites forment ſeize angles aigus à ſommet dirigé vers l'anneau central. La largeur de l'animal varie de quinze à vingt centimètres (7 à 8 pouces). Il ſe trouve ſur les côtes du Calvados & de la Seine-Inférieure.

8. Cyanée aſpinolote.

Cyanea aſpinolota; Per. & Les.

Cyanea alba, immaculata; lineis 32 *ruſis, angulos ſedecim ad peripheriam formantibus.*

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 520. *n.* 8.

Chryſaora aſpinolota; Per. & Les. *Annal. tom.* 14. *p.* 365. *n.* 111.

Jolie eſpèce, entièrement blanche, ſans tache ſur l'ombrelle ni de cercle à ſon centre, mais avec trente-deux lignes rouſſes très-étroites, formant ſeize angles aigus à ſon pourtour. Elle a ſept à huit centimètres de largeur (2 à 3 pouces) & ſe trouve ſur les côtes du Calvados & de la Seine-Inférieure.

9. Cyanée cyclonote.

Cyanea cyclonota; Per. & Les.

Cyanea orbicularis, alba; annulo centrali fuſco; lineis 32 *radiantibus angulos ſedecim inverſos figurantibus.*

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 520. *n.* 9.

Chryſaora cyclonota; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 365. *n.* 112.

Urtica marina; Borlas. *Hiſt. of Cornw. p.* 256. *tab.* 25. *fig.* 7. 8.

Méduſaire à ombrelle entièrement blanche, avec un cercle brun à ſon centre. Trente-deux lignes d'un brun-rouſſâtre & très-étroites, formant ſeize angles aigus à ſon pourtour. Ses quatre bras ſont écartés. Largeur de l'animal, huit à dix centimètres. Il habite dans la Manche.

10. Cyanée pointillée.

Cyanea punctulata; de Lamk.

Cyanea griſea, rufo-punctulata; maculâ centrali fuſco-ruſeſcente; angulis vel maculis triangularibus ſedecim versùs peripheriam.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 520. *n.* 10.

Chryſaora ſpilhemigona; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 365. *n.* 113.

Chryſaora ſpilogona; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 365. *n.* 114.

M. de Lamarck a réuni ces deux eſpèces de Peron, malgré les différences qu'elles préſentent. Dans la première, la moitié plus petite que la ſeconde, l'on obſerve trente-deux lignes rouſſes, formant au pourtour de l'ombrelle ſeize angles aigus, à ſommet brun très-foncé. Dans la Cyanée ſpilogone, la moitié plus grande que l'autre, les lignes ſont remplacées par ſeize grandes taches fauves, triangulaires, ſituées au pourtour de l'ombrelle. L'âge plus ou moins avancé de ces animaux peut-il produire ces différences? Je le crois. Leur plus grande largeur eſt de vingt centimètres (environ 8 pouces). Ils habitent les côtes du Calvados & de la Seine-Inférieure.

11. Cyanée pleurophore.

Cyanea pleurophora; de Lamk.

Cyanea alba ; vaſculis 32 internis, coſtas arcuatas periodicè ſimulantibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 520. n. 11.*

Chryſaora pleurophora ; Per. & Les. *Annal. tom. 14. p. 365. n. 115.*

Eſpèce remarquable par les trente-deux vaiſſeaux ou canaux intérieurs qui, à chaque contraction, préſentent l'apparence d'autant de côtes arquées & tranchantes. Largeur de l'ombrelle, cinq à ſix centimètres (environ 2 pouces). Cette Méduſe n'eſt pas rare ſur les côtes du Hâvre.

12. Cyanée de la Méditerranée.

Cyanea mediterranea ; de Lamk.

Cyanea hemiſphærica, alba, glabra, ſtriis fulvis radiata ; brachiis quatuor rubris cruciatim patentibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 520. n. 12.*

Chryſaora mediterranea ; Per. & Les. *Ann. tom. 14. p. 366. n. 116.*

Pulmo marinus ; Belon, *Aquat. lib. 2. p. 438.*

Son ombrelle eſt hémiſphérique, glabre, blanche, marquée de ſtries fauves, rayonnantes, avec quatre bras diſpoſés en forme de croix ou d'étoile, d'une belle couleur de vermillon. Les quatre ovaires ſont de la même couleur. Largeur de l'animal, deux à trois centimètres (12 à 15 lignes). Il habite la Méditerranée.

13. Cyanée pentaſtome.

Cyanea pentaſtoma ; de Lamk.

Cyanea hemiſphærica, rufa ; margine fiſſuris tentaculiſque longiſſimis inſtructo ; brachiis oribuſque quinis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 520. n. 13.*

Chryſaora pentaſtoma ; Per. & Les. *Annal. tom. 14. p. 366. n. 117.*

Méduſe à ombrelle hémiſphérique de couleur capucine, avec trente-ſix à quarante échancrures profondes & autant de tentacules très-longs au rebord. Elle a de plus cinq bras ramifiés, cinq bouches & cinq eſtomacs diſtincts. Sa largeur varie de ſix à ſept centimètres (30 à 35 lignes). Elle a été trouvée ſur les côtes de la terre Napoléon, dans la Nouvelle-Hollande.

14. Cyanée hexaſtome.

Cyanea hexaſtoma ; de Lamk.

Cyanea roſea, margine albo dentato ; brachiis ſex prælongis fimbriatis albidis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t. 2. p. 521. n. 14.*

Chryſaora hexaſtoma? Per. & Les. *Annal. tom. 14. p. 366. n. 118.*

Cette eſpèce, que Peron & Leſueur indiquent avec un point de doute, offre une ombrelle d'une belle couleur roſe à rebord blanc & dentelé, avec ſix bras frangés très-longs & blanchâtres. Sa largeur varie de cinquante à ſoixante centimètres (environ 2 pieds). Elle a été trouvée dans la baie Fleurieu, à la terre de Diemen.

15. Cyanée heptanème.

Cyanea heptanema ; de Lamk.

Cyanea orbicularis hyalino-albida ; centro circuliſero extùs lineis fuſco-rufis radiato ; tentaculis ſeptem tenuiſſimis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t. 2. p. 521. n. 15.*

Chryſaora heptanema? Per. & Les. *Annal. tom. 14. p. 366. n. 119.*

— Rosencr. *Rotzfiſch ;* Martens, *Viag. di Spitzb. p. 261.*

Peron & Leſueur indiquent cette eſpèce avec un point de doute comme la précédente ; elle a une ombrelle orbiculaire, hyalino-blanchâtre, marquée d'un cercle à ſon centre, d'où partent trente-deux lignes d'un brun-rouſſâtre, formant ſeize angles à ſon pourtour, avec trente-deux taches au rebord & ſept tentacules très-fins de couleur brune. Elle habite les mers du Nord.

16. Cyanée macrogone.

Cyanea macrogona ; de Lamk.

Cyanea orbicularis, centro granuloſa, maculis fuſcis radiata ; brachiis quatuor ſimpliciſſimis patentibus.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t. 2. p. 521. n. 16.*

Chryſaora macrogona? Per. & Les. *Annal. tom. 14. p. 366. n. 120.*

Meduſæ, var. Borlas. *Hiſt. of Cornw. p. 257. tab. 25. fig. 11. 12.*

C'eſt la troiſième eſpèce que Peron & Leſueur indiquent avec un point de doute ; elle offre un eſpace granuleux & circulaire au centre de l'ombrelle, d'où partent immédiatement ſeize grandes taches brunes & triangulaires, dont la baſe repoſe ſur le bord même de l'ombrelle dépourvue de tentacules. Sa largeur eſt de vingt-cinq centimètres environ (près de 33 pouces). Elle ſe trouve ſur les côtes de Cornouailles en Angleterre.

CYATHOCRINITE ; *cyathocrinites ;* Miller.

Genre de la famille des Encrines, nommées *Crinoïdes* par M. Miller dans ſon bel ouvrage ſur ces animaux.

Animal

Animal crinoïde, compoſé d'une colonne cylindrique ou pentagonale, formée de nombreuſes articulations, avec des bras épars ſur les côtés. Au ſommet adhère un plateau ou petit baſſin de cinq plaques, ſur lequel ſont placées cinq autres plaques ſurmontées encore de cinq à dix pièces, dont les cinq principales alternant avec les autres qui manquent ſouvent en partie, ont une échancrure à leur extrémité, de laquelle ſort un bras armé de deux mains.

Le nom de ce genre vient de *cyathos*, coupe.

On n'a pas encore obſervé de Cyathocrinites vivans; tous ceux que l'on connoît ont été trouvés dans les calcaires de tranſition ou alpins.

1. Cyathocrinite plane.

Cyathocrinites planus; Miller.

Cyathocrinites ſcapo tereti, articulato; articulis perforatis, ſuperficie radiatâ.

— Miller, *Hiſt. crinoïd. p.* 85. *tab.* 2.

— *Cumberland in Tranſ. geolog. ſociet. vol.* 5. *pl.* 3. *fig.* 1.

C'eſt un animal crinoïde, compoſé d'une colonne ronde, formée de nombreuſes articulations peu épaiſſes, à ſurface rayonnée, perforées au centre. Le canal eſt pentagonal près du plateau, & devient rond à meſure qu'il s'en éloigne. De chacune des échancrures placées au ſommet des dernières plaques qui forment les côtés du baſſin, part un bras armé de deux mains pourvues de deux rangs de doigts. La colonne adhère à ſa baſe par un faiſceau de fibres.

Cette eſpèce a été trouvée dans le calcaire magnéſien à Clevedon ainſi qu'à Woodſpring près de Briſtol, dans la même formation.

2. Cyathocrinite tuberculeux.

Cyathocrinites tuberculatus; Miller.

Cyathocrinites ſcapo tereti; articulis radiatim ſtriatis; brachiis manibuſque externè tuberculatis.

— Miller, *Hiſt. crinoïd. p.* 88. *tab.* 3.

Il reſſemble au précédent par la forme de la colonne compoſée d'articulations comprimées, à ſurface articulée, avec des ſtries rayonnantes; des cinq échancrures des dernières plaques part un bras armé de deux mains; les uns & les autres ſont couverts à l'extérieur de tubercules, ainſi que ſur les côtés de la coupe. Les articulations ſont alternativement grandes & petites.

Il a été trouvé probablement à Dudley dans le calcaire de tranſition.

3. Cyathocrinite rugueux.

Cyathocrinites rugoſus; Miller.

Cyathocrinites teſſellis externè ſtriatis; ſtriis profundis, rugoſis, angulatis.

— Miller, *Hiſt. crinoïd. p.* 89. *tab.* 4.

— Knorr, *Suppl.* 7. *c. fig.* 5.

— Parkins, *Org. rem. vol.* 2. *tab.* 15. *fig.* 4. 5.

Cette eſpèce offre, comme les précédentes, une colonne cylindrique compoſée de nombreuſes articulations peu épaiſſes, à ſurface articulaire ſtriée, percées au centre d'un canal pentagone. Les plaques qui forment la coupe qui ſurmonte la première articulation de la colonne ſont ornées à l'extérieur de ſtries profondes, raboteuſes & angulaires, preſque rayonnantes.

Le Cyathocrinite rugueux a été trouvé dans le calcaire de tranſition, dans le Shropſhire, le Herefordshire, dans les îles d'Œland & de Gothland, & dans la Dalécarlie.

4. Cyathocrinite à cinq angles.

Cyathocrinites quinquangularis; Miller.

Cyathocrinites ſcapo pentagonale; articulis margine eminente ſtriato; centro depreſſo.

— Miller, *Hiſt. crinoïd. p.* 92. *tab.* 5.

Cette eſpèce ſe diſtingue de toutes les autres du même genre par la forme de la colonne; elle eſt pentagone, tandis qu'elle eſt cylindrique dans les précédentes. Les articulations ont le bord ſaillant, ſtrié; elles ont le centre un peu concave & percé d'un trou de la même forme que la colonne.

Elle ſe trouve à Clevedon dans le calcaire magnéſien & dans le calcaire alpin à Blackrock, ſur les bords de l'Avon.

CYCLIDE; *cyclidium.* (Infuſoires.)

Genre établi par Muller & appartenant à la première diviſion de la claſſe des Infuſoires, c'eſt-à-dire, à celle où l'on ne reconnoît aucun membre, poil, cirrhe ou organes rotatoires. Les caractères qui lui ont été aſſignés conſiſtent dans la forme ovoïde du corps, poſtérieurement atténué en pointe, comprimé & preſque membraneux. C'eſt ſurtout dans cette compreſſion qu'exiſte la véritable diſtinction, & par elle que les Cyclides diffèrent ſurtout des Euchélides, avec qui des obſervateurs ſuperficiels les pourroient confondre quelquefois au premier coup d'œil. Malgré la préciſion avec laquelle Muller avoit tracé ces caractères, cet habile obſervateur introduiſit dans ſon genre Cyclide divers animaux qui n'y ſauroient demeurer, & que nous avons renvoyés ailleurs, tandis que nos obſervations nous en ont fourni un grand nombre d'autres eſpèces dans les infuſions végétales; cependant, la difficulté d'obſerver ces animaux avec la facilité qu'on a d'en produire qui varient prodigieuſement dans leur taille, leur agilité, leur tranſparence & leur épaiſſeur, doivent rendre le naturaliſte fort

circonſpect ſur les limites qu'on peut tracer entre ces eſpèces. Nous nous bornerons à rapporter ici ſeulement celles dont nous avons retrouvé les figures dans les auteurs, & dont l'exiſtence nous eſt parfaitement démontrée par la coïncidence des obſervations qui nous ſont propres & de celles qui nous ſont étrangères.

1. Cyclide tranſparente.

Cyclidium (*hyalinum*) *ovatum, poſticè acutum*; Mull. *Inf. p.* 84. *pl. XI. fig.* 14. Encycl. *Illuſt. p.* 16. *pl.* 5. *fig.* 14. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 1. *p.* 426.

Cette eſpèce eſt fort petite, d'une tranſparence parfaite, ovale, aplatie, fort aiguë, & preſque terminée en queue. On la trouve dans diverſes infuſions, particulièrement celles des céréales; c'eſt elle que Gleichen a fort bien connue & qu'on trouve dans pluſieurs de ſes planches, particulièrement aux figures *a II*, *e III* de la quatorzième. Elle eſt fort commune, & l'une des plus faciles à créer. Elle nage en vacillant, ou comme par un tremblement continuel.

2. Cyclide pepin.

Cyclidium (*nucleus*) *ovale, poſticè acuminatum*; Mull. *Inf. p. XI. fig.* 13. Gmel. *Syſt. nat. XIII.* 1. 3896. Encycl. *Ill. pag.* 16. *pl.* 5. *fig.* 16.

On trouve encore quelques individus de cette eſpèce dans Gleichen, *pl. XVII. b I. XXII. e III. XXIII. III. b.* Sa forme eſt parfaitement celle du pepin d'une pomme, & ſa couleur un peu brunâtre, plus foncée par-derrière. On la trouve quelquefois mêlée à la ſuivante, mais elle s'en diſtingue aiſément, étant un peu plus épaiſſe, & paſſant moins promptement de la forme pointue à l'obtuſe dans ſes mouvemens de natation.

3. Cyclide fauſſe-cercaire.

Cyclidium (*cercarioïdes*) *ovato-oblongum, poſticè attenuatum, ſubcaudatum*; N.

Gleichen a auſſi fort bien vu cette eſpèce, *pl. XVI. III. f*, qu'il a rencontrée dans une infuſion de maïs. Nous l'avons vue dans pluſieurs autres infuſions de graines nourricières. Sa forme eſt celle d'une poire fort alongée, & ſa partie poſtérieure s'alonge tellement, que ſinueuſe dans la natation, elle forme un paſſage aux Cercaires. Elle eſt totalement tranſparente.

4. Cyclide enchéloïde.

Cyclidium (*enchelòïdes*) *alba, ſubopaca, craſſiuſcula*; N. *Enchelis tremula*; Mull. *Inf. p.* 30. *tom. IV. fig.* 15. Encycl. *Inf. p.* 7. *tom.* 2. *fig.* 12.

C'eſt l'une des eſpèces que Muller avoit, au mépris des caractères établis par lui-même, rapportées à un genre qui ne lui convenoit pas. La compreſſion de ſon corps la ſéparoit des Enchélides pour la placer ici. Sa figure rappelle aſſez celle du *Nucleus*; mais elle eſt beaucoup plus courte, & conſéquemment comparativement plus renflée. On obſerve fréquemment chez elle la faculté qu'ont les animaux infuſoires de ſe multiplier par ſections.

5. Cyclide noirâtre.

Cyclidium (*nigricans*) *oblongiuſculum, margine nigricante*; Mull. *Inf. pag.* 82. *tom. XI. fig.* 9—10. Encycl. *Ill. p.* 16. *pl.* 5. *fig.* 9—10. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 1. *p.* 425. *Le petit Trait*; Gleichen, *pl. XIX. g II.*

Cette eſpèce eſt alongée, fort pointue d'un côté, obſcure, agile, s'étendant ſouvent beaucoup quand elle nage, & de façon à paroître obtuſe par les deux extrémités. Elle eſt fort commune dans les infuſions; Muller l'a vue dans celle des lenticules; nous, preſque partout, & Gleichen dans l'eau des céréales.

6. Cyclide obtuſante.

Cyclidium (*obtuſans*) *hyalina, piriformis, acuta obtuſave*; N. Gleichen, *pl. XVIII. III. d.*

Cette eſpèce, parfaitement hyaline, & aſſez groſſe par rapport à ſes congénères, eſt piriforme, très-aiguë par ſa pointe, quand elle s'alonge, mais ſouvent ſe contractant de façon à ſe rendre très-obtuſe, tout en gardant ſon aſpect piriforme. Son mouvement, toujours par le côté aminci, eſt prompt, mais flexueux. On la trouve dans les infuſions de céréales.

7. Cyclide variable.

Cyclidium (*mutabilis*) *hyalina, ovato-oblonga, variabilis*; N.

Cette eſpèce eſt l'une des plus vulgaires; toutes les infuſions la produiſent ſouvent en immenſe quantité, ſe preſſant ſur le porte-objet du microſcope avec une célérité peu commune. Nous croyons même l'avoir reconnue juſque dans des infuſions animales. Les planches XX & XXII de Gleichen en ſont toutes remplies, outre qu'on en trouve des individus dans la plupart des autres. Le blé, les pois, les fèves, le chenevis, la donnent en abondance. Tranſparente, agile, ovale, oblongue, quelquefois obtuſe ou aiguë des deux côtés, changeant de forme ſous l'œil de l'obſervateur, elle prend indifféremment l'aſpect de ſes congénères, ou celui d'un animal différent. La quantité en eſt quelquefois ſi grande, dans une petite goutte d'eau, que, pour y nager, les individus ſont obligés de s'alonger & de ſe déformer les uns les autres.

(B. de St. Vincent.)

CYCLOÏDES.

M. de Blainville propoſe ce nom pour remplacer celui de Cylindroïdes, que des naturaliſtes ont donné à des Radiaires & à des Échinodermes.

CYCLOLITE; *cyclolites;* DE LAMK.

Genre de l'ordre des Caryophyllaires, dans la diviſion des polypiers entièrement pierreux, offrant une ou pluſieurs étoiles lamelleuſes. M. de Lamarck l'a placé dans la première ſection de ſes polypiers lamellifères.

Polypier pierreux, orbiculaire ou elliptique, convexe & lamelleux en deſſus, ſublacuneux au centre, aplati en deſſous, avec des lignes circulaires concentriques; une ſeule étoile lamelleuſe, à lames très-fines, entières & non hériſſées, occupe la ſurface ſupérieure.

M. de Lamarck, d'après des auteurs anciens, dit qu'il exiſte une Cyclolite vivante dans l'Océan indien & la Mer-Rouge; ce fait me ſemble douteux, d'autant que ces productions animales ne ſe trouvent foſſiles que dans les terrains de ſeconde formation. Elles ſe rapprochent beaucoup des Fongies, dont elles diffèrent par les lignes circulaires concentriques de leur ſurface inférieure & par les lames à bord uni de leur étoile. Tout porte à croire que chaque polypier eſt formé par un ſeul animal, même ceux où il y a deux lacunes.

Le nombre des eſpèces eſt peu conſidérable, & les quatre de M. de Lamarck devroient peut-être ſe réduire à deux; néanmoins je les ai conſervées, en attendant que je puiſſe en obſerver un plus grand nombre d'individus. Quelques eſpèces de ce genre ont été figurées ou décrites par Guettard & d'autres oryctographes. Le vague qui règne dans les deſcriptions, & même dans les figures, &c., m'a empêché d'en faire mention.

1. CYCLOLITE numiſmale.

Cyclolites numiſmalis; DE LAMK.

Cyclolites orbiculata, ſupernè ſtellâ lamelloſâ convexâ; lacunâ centrali rotunditâ.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 233. n. 1.*

— LAMX. *Gen. polyp. p. 52.*

Madrepora porpita; GMEL. *Syſt. nat. p. 3756. n. 3.*

— ESP. *Zooph. Suppl. pétrif. tab. 1. fig. 1—3.*

Sa forme eſt orbiculaire; l'étoile eſt lamelleuſe, à lacune centrale arrondie; les lignes concentriques de la ſurface inférieure ſont traverſées par d'autres lignes rayonnantes; elle n'eſt pas très-épaiſſe. Sa largeur varie de deux à trois centimètres (environ 1 pouce). On la trouve vivante, dit-on, dans l'Océan indien & dans la Mer-Rouge. Elle eſt foſſile en France.

2. CYCLOLITE hémiſphérique.

Cyclolites hemiſphærica; DE LAMK.

Cyclolites orbiculata, ſupernè convexa; lacunâ centrali oblongâ; ſtellâ tenuiſſimè lamelloſâ.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 233. n. 2.*

— SCHEUCHZ. *Herb. diluv. tab. 13. fig. 1.*

Cette eſpèce eſt beaucoup plus convexe que la précédente & une fois plus grande, ſon diamètre étant quelquefois de ſix centimètres (environ 2 pouces). La lacune centrale eſt oblongue; les lames ſont nombreuſes & très-minces. On la trouve foſſile dans le Dauphiné.

3. CYCLOLITE à crêtes.

Cyclolites criſtata; DE LAMK.

Cyclolites orbiculata, ſupernè convexa lamelloſa; carinis variis criſtatis ſubdecuſſantibus; lacunâ nullâ.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 234. n. 3.*

Elle eſt orbiculaire comme les précédentes, mais elle en diffère eſſentiellement par les crêtes diverſes de ſa ſurface ſupérieure & par l'abſence totale de lacune, caractère particulier à cette eſpèce, & que l'on n'obſerve dans aucune autre. Sa localité eſt inconnue.

4. CYCLOLITE elliptique.

Cyclolites elliptica; DE LAMK.

Vulgair. la Cunolite.

Cyclolites elliptica ſupernè convexa, lamellis obſoletis ſtellata; lacunâ centrali elongatâ.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 234. n. 4.*

— LAMX. *Gen. polyp. p. 52.*

— GUETT. *Mém. 3. p. 452. tab. 21. fig. 17. 18.*

Cette Cyclolite eſt la plus grande de toutes celles que l'on connoiſſe, & la ſeule dont la forme ſoit ovale ou elliptique, caractère qui la diſtingue des autres eſpèces. La lacune centrale n'eſt pas toujours unique; elle eſt quelquefois double; c'eſt une variété individuelle qui n'offre rien de très-remarquable. Les plus grands individus que j'ai obſervés avoient quinze centimètres dans leur grand diamètre & dix dans le petit (5 pouces ſur 3). Elle ſe trouve foſſile dans pluſieurs parties de la France.

CYCLORYTE; *cyclorytes;* RAFINESQUE.

Genre de la diviſion des polypiers ſarcoïdes.

Corps polymorphe à plusieurs grandes ouvertures nues, entourées de rides concentriques.

— Rafinesque, *Journal de physique*, 1819, *tom.* 88. *p.* 428.

Nota. L'auteur prétend que ce genre est très-nombreux en espèces, que déjà il en possède quinze de bien caractérisées. N'en ayant pas une seule, je suis réduit à copier la phrase de M. Rafinesque sans pouvoir rien y ajouter. Les Cyclorytes se trouvent aux États-Unis.

CYDONIUM.

Nom spécifique de l'*Alcyonium cydonium* de Linné, avec lequel on a confondu quelques espèces de polypiers.

CYMATITES.

Bertrand a donné ce nom à des Astraires fossiles.

CYMODOCÉE ; *cymodocea* ; Lamx.

Genre de l'ordre des Sertulariées, dans la division des polypiers flexibles à cellules non irritables.

Polypier phytoïde à cellules cylindriques, plus ou moins longues, filiformes, alternes ou opposées, portées sur une tige fistuleuse, annelée inférieurement, unie dans la partie supérieure dans la majeure partie des espèces, & sans cloison intérieure.

Ces polypiers ont les plus grands rapports avec les Tubulariées; on seroit même tenté de les y réunir, sans le caractère que nous présente la situation des polypes de ces dernières; dans ce groupe nombreux, mais encore peu connu, ils sont toujours placés au sommet des rameaux, tandis que dans les Cymodocées ils sont situés sur ces rameaux ou sur leurs divisions. La tige de celles-ci est un tube continu, corné ou cartilagineux, simple ou rameux, & qui doit être rempli, dans l'état de vie, d'une matière animale irritable, à laquelle viennent aboutir les nombreux polypes placés sur la surface des tiges. C'est ce dernier caractère qui les sépare d'une manière bien tranchée de l'ordre des Tubulariées. Quoique ce genre ait plus de ressemblance avec les Naïs qu'avec les Amathies & les Aglaophénies, on peut le regarder comme réellement intermédiaire entre les Sertulaires & les Tubulariées.

La forme des Cymodocées est simple ou peu rameuse.

Leur substance est cornée, légèrement transparente & fragile.

Leur grandeur varie ainsi que leur couleur, dont la nuance est quelquefois d'un fauve-rougeâtre, & d'autres fois d'un fauve blond & vif.

Elles adhèrent aux corps solides par une base mince & étendue, de laquelle sortent les tiges, ou sur laquelle ces tiges rampent & se contournent avant de s'élever.

Ce genre est encore peu nombreux en espèces, quoiqu'il en existe dans des localités très-différentes sous tous les rapports.

1. Cymodocée chevelue.

Cymodocea comata ; Lamx.

Cymodocea caulibus rectis, teretibus, subsimplicibus; ramusculis capillamentosis, verticillatis, numerosis, flexuosis, articulatis, cellulosis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 15. *tab.* 67. *fig.* 12. 13. 14.

Espèce très-remarquable, à tiges droites, cylindriques, un peu divisées, couvertes de petites ramifications capillacées, nombreuses, verticillées, flexueuses, articulées & polypifères; à chaque articulation s'observe une cellule courte, annelée à sa base, presqu'invisible à l'œil nu. Grandeur, un décimètre environ (près de 4 pouces). M. Leach, de qui je l'ai reçue, l'a trouvée sur les côtes du Devonshire en Angleterre.

2. Cymodocée rameuse.

Cymodocea ramosa ; Lamx.

Cymodocea caulibus dumetosis, parùm ramosis annulatis; cellulis oppositis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 216. *n.* 358. *pl.* 7. *fig.* 1. a. B.

Dans cette espèce, les tiges qui s'élèvent d'un empatement commun sont assez éloignées les unes des autres, un peu rameuses & annelées dans presque toute leur longueur, avec des cellules opposées à chaque anneau, & alternes d'un anneau à l'autre. Sa couleur est un brun-fauve; sa grandeur varie de trois à quatre centimètres (environ 20 lignes). Elle a été trouvée dans la mer des Antilles, par Richard, célèbre botaniste, de qui je l'ai reçue.

3. Cymodocée annelée.

Cymodocea annulata ; Lamx.

Cymodocea simplex, rigida, articulata, pennæ corvinæ crassitie; articulis subspiraliter transversè annulatis.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 15. *tab.* 67. *fig.* 10. 11.

Les tiges de cette Cymodocée ont une grosseur égale à celle d'une plume de corbeau, & ressemblent à de petits tubes simples, roides, articulés; chaque articulation est annelée transversalement, mais un peu en spirale, avec deux petits appendices opposés qui ne sont peut-être que les débris des cellules. Grandeur, six à sept centimètres (environ 2 pouces); couleur brun-

fauve brillant. Je la crois originaire du Cap de Bonne-Eſpérance.

4. Cymodocée ſimple.

Cymodocea ſimplex ; Lamx.

Cymodocea ſetacea ; caulibus ſimpliciſſimis, paululùm undulatis, ſurculoſis ; cellulis filiformibus alternis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 216. *n.* 357. *pl.* 7. *fig.* 2. a. B.

Les tiges de ce polypier ont au plus la groſſeur d'un crin de cheval ; elles ne ſont jamais rameuſes, mais elles s'élèvent en aſſez grand nombre du même empatement ; elles offrent une légère courbure à chaque articulation, ce qui les fait paroître ondulées. Leurs cellules ſont alternes, longues & filiformes. La couleur de la Cymodocée ſimple eſt un fauve jaunâtre ; ſa hauteur varie de dix à douze centimètres (3 à 4 pouces). Elle a été trouvée ſur les côtes d'Angleterre & d'Irlande, par MM. Dawſon Turner & Leach, de qui je l'ai reçue.

CYMOPOLIE ; *cymopolia ;* Lamx.

Genre de l'ordre des Corallinées, dans la diviſion des polypiers flexibles à ſubſtance calcaire, mêlée avec la ſubſtance animale, ou la recouvrant.

Polypier phytoïde, dichotome, moniliforme, avec des articulations cylindriques, diſtantes les unes des autres & couvertes de cellules nombreuſes preſque viſibles à l'œil nu.

Deux polypiers, les *C. barbata* & *roſarium*, m'ont ſervi à établir ce genre, qui diffère de celui des Corallines par la ramification dichotome ; de celui des Galaxaures, par l'épaiſſeur de l'écorce crétacée & la petiteſſe de l'axe tubuleux intérieur ; & des Amphiroés par la régularité des diviſions. Il étoit impoſſible de placer les Cymopolies dans aucun de ces genres, & quoique je n'aie pu les étudier que dans les deſcriptions des auteurs, je me ſuis vu forcé de les ſéparer pour en former un groupe particulier, facile à reconnoître à la forme des articulations & à la diviſion des rameaux.

Aucune Corallinée n'offre des pores auſſi viſibles que les Cymopolies ; Ellis les a parfaitement figurés dans ſes deux ouvrages, & tout fait préſumer que ces pores renferment des polypes, caractère qui les éloigne des Galaxaures, dont les animalcules ſont conſtamment placés aux ſommets des ramifications.

L'organiſation & la couleur paroiſſent ſemblables à celles des Corallines.

La grandeur ne ſemble pas dépaſſer un décimètre.

Les auteurs les indiquent comme originaires de la mer des Antilles, principalement des côtes de la Jamaïque.

1. Cymopolie barbue.

Cymopolia barbata ; Lamx.

Cymopolia cylindrica, apice barbata ; internodiis breviſſimis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 293. *n.* 434.

Corallina barbata ; Pall. *Elench. zooph. p.* 428. *n.* 9.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3841. *n.* 6.

— Ellis, *Corall. p.* 68. *tab.* 25. *fig.* C. C. c 1.

Grande & belle Corallinée, à tiges & rameaux cylindriques & dichotomes ; les articulations courtes ſont très-rapprochées les unes des autres, preſque de la même groſſeur dans toute l'étendue du polypier. Ellis dit qu'elles ſont formées d'un axe central preſque tubuleux, d'où partent de petits tubes liés en anneaux ou verticillés, pénétrant à travers la matière crétacée, & formant les cellules de la ſurface. A l'extrémité de chaque rameau l'on obſerve une touffe de petits tubes capillacés, formant une petite houppe. Seroit-ce des cellules polypeuſes dépourvues de leur enveloppe crétacée ? Ce polypier s'élève à dix ou douze centimètres (environ 4 pouces) ; il ſe trouve ſur les côtes de la Jamaïque.

Nota. L'axe fiſtuleux de cette Corallinée la rapproche des Galaxaures & des Liagores.

2. Cymopolie roſaire.

Cymopolia roſarium ; Lamx.

Cymopolia articulis ſubmoniliformibus ; nervo tenuiori fragiliorique intermedia longiora nectente.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 25. *tab.* 21. *fig.* h. H. H 1—3.

Corallina roſarium ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3842. *n.* 32.

— Sloan. *Jam. cat. p.* 4. *Hiſt. p.* 58. *n.* 18. *tab.* 20 *fig.* 4.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 350. *n.* 10.

Cette Corallinée offre des articulations cylindriques dans la partie inférieure & preſque globuleuſes dans les rameaux ; les unes & les autres ſont ſéparées par un très-petit intervalle. L'axe eſt cylindrique, & paroît formé d'une ſubſtance homogène. Sa ſurface eſt couverte de cellules ou de polypes ſitués en lignes tranſverſales, inviſibles à l'œil nu ; ils ſont turbinés & réunis au nombre de quatre ſur le même pédicelle : au centre ſe trouve l'ovaire. La grandeur du polypier varie de dix à douze centimètres ; il ſe trouve dans la mer des Antilles.

CYNOMORIUM ou CYNOMORION.

Nom ſpécifique d'une pennatule d'Ellis, nommée

Alcyonium epipetrum par Gmelin, & qui fert de type au genre Véretille de M. Cuvier. *Voyez* Véretille.

CYPRÈS DE MER.

Des Antipathes & des Sertulariées portent ce nom.

CYSTICERQUE ; *cysticercus* (1).

Genre de vers inteſtinaux de l'ordre des Véſiculaires, dont les caractères ſont : un kiſte extérieur ſimple, renfermant un animal preſque toujours ſolitaire, libre de toute adhérence, & dont le corps preſque cylindrique ou déprimé ſe termine en arrière par une véſicule remplie d'un liquide tranſparent. Sa tête eſt munie de quatre ſuçoirs & d'une trompe couronnée de crochets.

Cysticercus ; Zeder, Rudolphi, Cuvier, de Blainville, Schweigger.

Hydra ; Linné.

Tænia ; Pallas, Goeze (*partim*), Werner, Gmelin, &c.

Vermis veſicularis ; Bloch.

Hydatigena ; Goeze (*partim*), Batsch.

Veſicaria ; Schrank, Fabricius.

Hydatula ; Abildgaard.

Hydatide (*partim*) ; de Lamarck.

Hydatigère (*partim*) ; de Lamarck.

Obſerv. Les Cyſticerques forment un genre peu nombreux en eſpèces, mais très-naturel.

Un kiſte épais, ſans ouverture, leur ſert de demeure & de priſon ; ils n'y adhèrent en aucune manière ; une couche mince de liquide les en ſépare & leur permet d'exécuter quelques mouvemens. En général ſolitaires, on en voit rarement deux dans la même enveloppe. J'ai trouvé une fois deux Cyſticerques pyriformes (de lapin) renfermés dans le même kiſte ; il n'y avoit point de cloiſon qui les ſéparât, & les deux vers n'étoient point adhérens entr'eux. M. Rudolphi & les helminthologiſtes de Vienne ont rencontré quelques Cyſticerques doubles, mais ils étoient adhérens par leur véſicule caudale, ou plutôt il n'y avoit qu'une véſicule pour deux corps.

L'animal ſe compoſe d'une tête tétragone, munie de quatre ſuçoirs & d'une trompe garnie de crochets, d'un corps cylindrique ou aplati, ridé, inégal, d'une véſicule caudale d'une forme & d'un volume variables, remplie d'un liquide tranſparent, contenant en ſolution une petite quantité d'albumine.

Le kiſte qui enveloppe conſtamment les Cyſticerques n'eſt formé que par un ſeul feuillet membraneux, offrant une réſiſtance aſſez conſidérable. Sa ſurface intérieure eſt liſſe & polie ; l'extérieure adhère de toutes parts au moyen de prolongemens celluleux & vaſculaires ſouvent très-viſibles. Les organes, au milieu deſquels les kiſtes ſont prolongés, ne ſont point détruits dans les points que ces derniers occupent ; leur tiſſu eſt plutôt déplacé & refoulé. Lorſqu'ils ſe rencontrent à la ſurface des viſcères recouverts d'une membrane ſéreuſe, ils ſont ſouvent enveloppés de toutes parts par cette dernière, & ne tiennent que par un mince pédicule. Cette diſpoſition ſe rencontre très-fréquemment pour le Cyſticerque piſiforme. Il eſt préſumable que le kiſte eſt une dépendance de l'animal dans les organes duquel il ſe trouve ; qu'il a une vie commune avec lui, puiſqu'il exiſte entr'eux des communications celluleuſes & vaſculaires, & que le kiſte exhale à ſa ſurface interne un fluide ſéreux deſtiné ſans doute à nourrir le ver renfermé dans ſa cavité.

La tête des Cyſticerques eſt ſuſceptible de rentrer dans le corps, & celui-ci de ſe replier ſur lui-même dans une étendue variable, comme les tentacules des Limaces. Dans quelques eſpèces, le corps peut rentrer dans la véſicule & s'y trouver entièrement caché. Lorſqu'on rencontre des Cyſticerques ſur un animal mort, ils ſont toujours rétractés. La tête reſſemble beaucoup à celle des Ténias armés ; elle eſt tétragone ; ſon ſommet eſt orné d'une trompe rétractile, courte & garnie d'un double rang de crochets dont la pointe ſe dirige en arrière. Les ſuçoirs, au nombre de quatre, placés aux angles de la tête, ſont grands, profonds, bordés d'un anneau muſculeux, & reſſemblent beaucoup aux pores des Diſtomes.

Le col n'eſt qu'une dépreſſion plus ou moins longue, & qui n'exiſte pas dans toutes les eſpèces.

Le corps eſt plus ou moins alongé ; ſa ſurface externe eſt couverte de rides inégales qui lui donnent un aſpect articulé ; il eſt creux intérieurement ; ſa cavité ne communique point avec celle de la véſicule caudale. Il ne faut pas regarder comme faiſant partie du corps la portion de la véſicule qui y adhère, & qui ſe trouve quelquefois alongée en tube ; le corps eſt toujours ridé, & ce qui appartient à la véſicule ne l'eſt point ; le tiſſu qui forme le corps eſt d'un blanc de lait, d'une conſiſtance médiocre, ſans fibres apparentes, & rempli d'une énorme quantité de petits corps véſiculaires arrondis, plus nombreux à la face interne, & ſe détachant facilement ; vus au microſcope, ils ſont entièrement tranſparens. Tous les Cyſticerques que j'ai examinés, c'eſt-à-dire, les *Cyſt. faſciolaire, à col étroit, du tiſſu celluleux* & *piſiforme*, m'ont préſenté également ces petits corps véſiculaires. Ne ſeroit-ce point là les œufs des Cyſticerques, ou du moins des Gemmules internes capables de les reproduire ?

(1) De κυστις, veſſie, & de κερκος, queue.

La véſicule caudale varie de forme & de volume ſuivant les eſpèces; elle renferme un liquide incolore qui tient en ſolution une petite quantité d'albumine. Ses parois ſont beaucoup plus minces que celles du corps à l'état frais.

Si l'on place des Cyſticerques vivans dans l'eau tiède, on voit la véſicule caudale légèrement agitée de mouvemens ondulatoires; elle s'alonge, ſe contracte de la baſe vers ſa partie antérieure, & bientôt le corps & la tête ſe développent à l'extérieur. Dans le moment de la contraction, la ſurface de la véſicule préſente des rides tranſverſales d'une grande régularité.

On ignore le temps que les Cyſticerques peuvent vivre; on ignore également celui qu'ils mettent à ſe développer. Tout porte à croire que ces époques varient ſuivant les eſpèces. Il eſt des Cyſticerques que l'on trouve toujours dans le même état de développement; tel eſt celui *du tiſſu cellulaire*. Le Cyſticerque à col étroit varie depuis le volume d'une noiſette juſqu'à celui du poing, mais l'animal eſt toujours parfaitement conformé, quelle que ſoit ſa grandeur. Le *Cyſticerque faſciolaire* a été obſervé à divers degrés de développement: Goeze a fait ſur ce ſingulier animal une ſérie d'obſervations très-intéreſſantes que le haſard m'a mis à même de répéter, & dont voici le précis.

1°. Une ſimple véſicule renfermée dans le kiſte.

2°. La véſicule avec un point blanc, rudiment du corps du Cyſticerque.

3°. Le point blanc développé, plus ou moins long, mais ſans apparence de tête.

4°. Le corps déjà très-long; la trompe, les crochets & les ſuçoirs reconnoiſſables, mais l'enſemble de la tête eſt plus alongé qu'elle ne doit l'être. Le corps eſt encore liſſe & ſans trace des rides profondes qui par ſuite lui donnent un aſpect articulé.

5°. La tête dans ſes proportions naturelles, le corps couvert de rides très-prononcées, enfin l'animal avec tous ſes attributs, & ne variant plus que dans ſes dimenſions en longueur & en largeur.

Ainſi la véſicule caudale eſt la première développée, & le corps vient enſuite. Si, dans les autres eſpèces, on n'a pas obſervé cette ſucceſſion, c'eſt que probablement elle ſe fait d'une manière bien plus rapide que pour le Cyſticerque faſciolaire.

Les Cyſticerques n'ont encore été trouvés que dans des mammifères. Ils habitent en général un organe particulier, tel que le foie, le méſentère, &c. Une eſpèce (le Cyſticerque du tiſſu cellulaire) les attaque tous indiſtinctement. Le cerveau, le cœur, les poumons, les yeux, les muſcles, &c., en ſont quelquefois tellement pénétrés que les kiſtes ſe touchent. C'eſt à la préſence de ces animaux qu'eſt due cette dégoûtante maladie des porcs que l'on nomme *ladrerie*, & dont l'homme n'eſt pas même exempt. M. Rudolphi rapporte un exemple bien remarquable d'une femme dans le cerveau de laquelle le Cyſticerque du tiſſu cellulaire ſe trouvoit en abondance; pluſieurs muſcles en étoient pénétrés; il en trouva trois dans les colonnes charnues du cœur. (*Voyez* Rudolphi, *Syn. p.* 546.)

1. Cysticerque faſciolaire.

— *Encycl. méthod. pl.* 39. *fig.* 11—7.

Cyſticercus faſciolaris; Rud.

Cyſticercus capite ſubtetragono, collo nullo, corpore elongato depreſſo, veſicâ caudali exiguâ ſubgloboſâ.

— Rud. *Syn. p.* 179. *n.* 1.

Tænia hydatigena; Pall. *N. Nord. Beytr. I.* 1. *p.* 82.

Tænia hydatigena; Werner, *Brev. exp. cont. I. p.* 13. *tab.* 9. *fig.* 22. 23.

Tænia hydatigena; Gmelin, *Syſt. nat. p.* 3060. *n.* 13.

Vermis veſicularis tæniæformis; Bloch, *Abh. p.* 23.

Tænia veſicularis faſciolata; Goeze, *Naturg. p.* 220—247. *tab.* 18. B. *fig.* 10—14. = *tab.* 19. *fig.* 1—14.

Hydatigena tæniæformis, α & β; Batsch, *Bandw. p.* 100. *n.* 8. *fig.* 12—16—58 = 20—29. 30—46—49.

Veſicaria tæniæformis; Schrank, *Verzeichn. p.* 30 *n.* 96.

Cyſticercus tæniæformis; Zeder, *Naturgeſch. p.* 405. *n.* 1. *tab.* 4. *fig.* 6.

Hydatigera faſciolaris; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 154. *n.* 1.

Vers longs d'un à ſept pouces, larges de deux lignes en avant, d'une ligne en arrière, de couleur laétée. Tête grande, à ſuçoirs grands, orbiculaires; trompe cylindrique, épaiſſe, obtuſe, couronnée d'un double rang de forts crochets à pointe dirigée en arrière. Corps alongé, aplati, couvert de rides régulières qui le font paroître comme articulé. Véſicule caudale petite, preſque globuleuſe.

Hab. Le foie de la Souris, du Surmulot, *Rudolphi*; du Campagnol, du Rat, *Pallas*; du Rat d'eau, *Goeze*; d'une Chauve-Souris (eſpèce non déterminée), *Bloch*; de la Chauve-Souris oreillard. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

2. Cysticerque fiſtulaire.

Cyſticercus fiſtularis; Rud.

Cyſticercus capite tetragono, corpore breviſſimo tereti uſculo, veſicâ caudali longiſſimâ.

— Rud. *Syn. p.* 179. *n.* 2.

— Rudolphi, *Entoz. hist. tab.* 11. *fig.* 2.

Hydatigera fistularis ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 154. *n.* 2.

Vers longs de cinq pouces, étroits en avant, larges de trois à quatre lignes en arrière ; tête très-petite ; suçoirs petits, orbiculaires, saillans ; corps plus gros en arrière qu'en avant, à peine long de six lignes, presque cylindrique, très-rugueux ; vésicule caudale cylindrique, longue de quatre à cinq pouces, égale en avant, plus volumineuse & arrondie à son extrémité postérieure.

Hab. Dans le péritoine du Cheval, *Chabert, Rudolphi.*

3. Cysticerque à col étroit.

— *Encycl. méthod. pl.* 39. *fig.* 1—5.

Cysticercus tenuicollis ; Rud.

Cysticercus capite tetragono, collo brevi filiformi, corpore teretiusculo, vesicâ caudali subglobosâ, amplissimâ.

— Rud. *Syn. p.* 180. *n.* 3.

Tænia hydatigena ; Pallas, *Elench. zooph. p.* 413.

Tænia ferarum, &c. ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3061. *n.* 18, &c.

Vermis vesicularis eremita ; Bloch, *In Schrift. d. Berl. n. fr. I. p.* 337. *tab.* 10. *fig.* 1—5.

Hydatigena orbicularis ; Goeze, *Naturg. p.* 194—210. *tab.* 17 A. *fig.* 1—5. = *tab.* 17 B. *fig. I. II. & 6—11.*

Hydatigena globosa ; Batsch, *Bandw. p.* 89. *n.* 3. *fig.* 38—41.

Vesicaria orbicularis ; Schrank, *Verz. p.* 29. *n.* 93.

Cysticercus globosus ; Zeder, *Naturg. p.* 411. *n.* 5.

Hydatis globosa ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 152. *n.* 1.

Vers longs d'un à deux pouces ; tête médiocre ; suçoirs orbiculaires ; col étroit, d'une longueur & d'une forme variables ; corps cylindrique ou déprimé, couvert de rides irrégulières, très-rapprochées, rarement écartées ; vésicule caudale très-grande, presque toujours globuleuse, rarement ovale ou oblongue.

Hab. Sous le péritoine & la plèvre du Mouton, du Bœuf, de la Chèvre, du Cochon, du Sanglier, de l'Aigrette (*Simia aygula*), du Mandrill, *Rudolphi ;* du Mouton, du Cerf, du Chamois, du Kevel, du Callitriche, du Petit-Gris, *Catalogue du Muséum de Vienne ;* de l'Ecureuil, *Klug*, du Chevreau, *Zeder ;* de la Gazelle, *Tyson ;* du Saiga, *Pallas ;* du Renne, *Stenon ;* de l'Axis, *Abilgaard.*

4. Cysticerque du tissu cellulaire.

Cysticercus cellulosæ ; Rud.

Cysticercus capite tetragono, collo brevissimo, antorsùm increscente, corpore cylindrico longiore, vesicâ caudali ellipticâ transversâ.

— Rud. *Syn. p.* 180. *n.* 4.

Finna humana ; Werner, *Brev. expos. conf.* 2. *p.* 2. *tab.* 1. *fig.* 1—8.

Tænia cellulosæ ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3059. *n.* 6.

Tænia finna ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3063. *n.* 27.

— *albopunctata ;* Treutler, *Obs. pathol. anat. p.* 1. T. 1. T. 2. *fig.* 1. 2.

Tænia cellulosæ ; Treutler, *Obs. pathol. anat. p.* 26. *n.* 7. *tab.* 4. *fig.* 4—10.

Vesicaria hygroma ; Schrank, *Bayersche Reise, p.* 137. *n.* 6.

Vesicaria finna ; Schrank, *Bayersche Reise, p.* 137. *n.* 7.

Cysticercus finnæ ; Zeder, *Naturg. p.* 407. *n.* 2.

Cysticercus pyriformis ; Zeder, *Naturg. p.* 414. *n.* 6.

Cysticercus albopunctatus ; Zeder, *Naturg. p.* 421. *n.* 21.

Hydatigera cellulosæ ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 154. *n.* 3.

Vers à peine longs d'un demi-pouce. Tête grande ; suçoirs orbiculaires ; trompe couronnée de crochets d'une grosseur médiocre ; col court, plus épais du côté de la tête & confondu avec elle ; corps plus long que la vésicule caudale, couvert de rides profondes assez régulières, plus étroit en avant qu'en arrière ; vessie caudale presque toujours elliptique transversalement, quelquefois subglobuleuse ou pyriforme.

Hab. Le cerveau, les muscles & même le cœur de l'Homme, *Rudolphi, Laennec*, &c. ; les muscles du Pithèque & du Patas, *Treutler ;* du Moufflac, *Catalogue du Muséum de Vienne.* Se trouve fréquemment & en très-grande quantité dans les chairs & les viscères du Cochon, où il occasionne la maladie connue sous le nom de *ladrerie.*

5. Cysticerque à long col.

Cysticercus longicollis ; Rud.

Cysticercus capite tetragono, collo depresso longiore ; corpore rugoso, vesicâ caudali subglobosâ.

— Rud. *Syn. p.* 180. *n.* 5.

Vers longs à peu près de deux lignes ; tête d'une grosseur médiocre ; suçoirs orbiculaires ; trompe très-courte, large, armée d'une couronne de

de forts crochets ; col déprimé, plus étroit & plus long que le corps ; celui-ci rugueux, flasque, de couleur plus foncée que le reste de l'animal, aplati ; vésicule caudale, de forme très-variable, le plus souvent ovale ou subglobuleuse.

Hab. La cavité thoracique du Campagnol. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

Parmi les individus de cette espèce trouvée à Vienne, il y en avoit un qui présentoit deux corps pour une seule vésicule.

6. Cysticerque pisiforme.

Cysticercus pisiformis ; Zeder.

— *Encycl. méth. pl.* 39. *fig.* 6—8 (d'après Goeze).

Cysticercus capite subtetragono, collo tenui, corpore tereti antrorsùm attenuato rugoso, vesicâ caudali subglobosâ.

— Rud. *Syn. p.* 181. *n.* 6.

Tænia hydatigena; Pallas, *N. nord. Beytr. I.* 1. *p.* 82.

Tænia pisiformis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3061. *n.* 16.

Vermis vesicularis pisiformis; Bloch, *Abh. p.* 25.

Hydatigena pisiformis; Goeze, *Naturg. p.* 210. *tab.* 18. A. *fig.* 1—3. = *tab.* 18. B. *fig.* 4—7.

Hydatigena pisiformis ; Batsch, *Bandw. p.* 96. *n.* 5. *fig.* 44. 45.

Vesicaria pisiformis; Schrank, *Verzeichn. p.* 30. *n.* 94.

Cysticercus pisiformis ; Zeder, *Naturg. p.* 410. *n.* 4.

Hydatis pisiformis ; de Lamarck, *Anim. sans vert. tom. III. p.* 152. *n.* 2.

Vers longs de cinq à huit lignes ; tête moyenne, à suçoirs orbiculaires profonds ; trompe courte, grosse, couronnée de crochets médiocres ; col plus court & plus étroit que la tête ; corps rugueux, légèrement aplati, à peu près de même longueur que la vésicule caudale, qui est subglobuleuse & striée.

Hab. La surface du foie, de l'estomac, le mésentère du Lièvre & du Lapin. On l'a trouvé quelquefois dans la Souris.

Observation. Les auteurs qui ont décrit ce ver lui attribuent une tête arrondie. M. Rudolphi a suivi leur description, en avertissant qu'il n'avoit examiné ce ver que superficiellement (*debitâ attentione non examinato*). Je me suis assuré, en l'étudiant avec soin, frais & conservé dans l'alcool, que sa tête est tétragone, comme toutes celles des autres espèces du genre.

7. Cysticerque sphérocéphale.

Cysticercus sphæracephalus ; Rud.

Cysticercus capite subgloboso, collo nullo, corpore brevissimo, vesicâ caudali oblongâ maximâ.

— Rud. *Syn. p.* 181. *n.* 7.

Vers longs de deux à quatre pouces ; tête en général arrondie (presque tétragone au niveau des suçoirs dans quelques individus), convexe ou presque conique en avant, couronnée de crochets dans cette partie ; corps très-court, ridé, à peine plus long que la tête ; vésicule caudale très-grande, oblongue-ovale.

Hab. Les cavités abdominale & thoracique du Mongoux. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

Observation. M. Rudolphi a distingué de cette espèce & mis au nombre des douteux, sous le nom de *Cysticercus crispus*, un Cysticerque qui se trouve dans la cavité thoracique du Mongoux. Les différences, qui ne portent que sur le volume & la forme de la vésicule caudale, ne me paroissent pas suffisantes pour établir deux espèces. Les naturalistes qui ont dressé les *Catalogues du Muséum de Vienne*, où l'animal a été trouvé, ne les ont pas distingués non plus.

Espèces douteuses.

8. Cysticerque des viscères de l'Homme.

Cysticercus visceralis hominis.

— Rud. *Syn. p.* 181. *n.* 9.

L'existence de cet animal paroît être entièrement hypothétique, & ne repose que sur des descriptions mal faites du Cysticerque du tissu cellulaire, de l'Echinocoque, ou d'Acéphalocystes.

9. Cysticerque du Chien.

Cysticercus canis.

— Rud. *Syn. p.* 181. *n.* 10.

Hab. Derrière le péritoine du Chien, *Chubert.*

10. Cysticerque du Putois.

Cysticercus putorii.

— Rud. *Syn. p.* 181. *n.* 11.

Hab. Le foie, *Goeze.*

11. Cysticerque de la Taupe.

Cysticercus talpæ.

— Rud. *Syn. p.* 181. *n.* 12.

Hab. Le foie. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

12. Cysticerque du Lièvre variable.

Cyſticercus leporis variabilis.

— Rud. *Syn. p.* 182. *n.* 13.

Hab. Le méſentère. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

13. Cysticerque du Dauphin.

Cyſticercus delphini delphis.

— Rud. *Syn. p.* 182. *n.* 14.

Hydatis delphini ; Bosc, *Hiſtoire des Vers, tom.* 1. *p.* 324. *tab.* 9. *fig.* 10—12.

Conique, enfermé dans un double ſac ; la tête griſe, cylindrique & ſans crochets.

Hab. Le lard & ſur les viſcères du Dauphin, *Boſc.* *E. D.*

CYSTIDICOLE ; *cyſtidicola ;* Fisch.

Genre de Vers inteſtinaux établi par Fiſcher, réuni aux Fiſſules de M. de Lamarck, & aux Ophioſtomes par Rudolphi. *Voyez* Ophiostome. *E. D.*

CYSTHOLITHES.

Quelques oryctographes ont donné ce nom à des pointes d'Ourſins foſſiles en forme de maſſue.

CYSTIQUES.

Cinquième ordre des Entozoaires ou Vers inteſtinaux de Rudolphi. *Voyez* Vésiculaires. *E. D.*

D

Dactylites ; *dactylites.*

Ce nom a été donné par les anciens oryctographes à des corps organiſés foſſiles, un peu ſemblables à des doigts par leur forme, & appartenant en général à des pointes d'Ourſins.

Des Orthocératites, des Dentales & des Solens foſſiles ont également porté le nom de *Dactylites.*

DACTYLOPORE ; *dactylopora ;* de Lamk.

M. de Lamarck, dans ſon *Hiſtoire des Animaux ſans vertèbres,* a donné ce nom à un genre de polypiers foſſiles, que M. Boſc avoit nommé, dès 1806, *Rétéporite,* dénomination que nous avons cru devoir adopter. *Voyez* Rétéporite.

DEAD-MAN'S TOES ou DEAD MAN'S HAND.

Ellis dit que les Anglais donnent ce nom à l'*Alcyonium lobatum* de Linné (*Lobularia digitata* de M. de Lamarck). On peut traduire ces mots par *main* ou *orteils de mort.* Voyez Lobulaire digitée.

DÉCACTIS.

L'on a donné ce nom aux Aſtéries foſſiles des ſchiſtes de Solenhofen. Knorr les a figurées pag. 1, tab. 11, fig. 4. Elles ont dix rayons. M. de Lamarck n'en parle point dans ſon *Hiſtoire des Animaux ſans vertèbres.*

DÉFENSE (Moyens de) DES ZOOPHYTES ou ANIMAUX RAYONNÉS.

La nature a-t-elle donné à tous les animaux les moyens de ſe défendre des attaques de leurs ennemis, ou bien les uns en ſont-ils abondamment pourvus, tandis que d'autres en manquent entièrement ? N'eſt-il pas encore poſſible que les parties que nous croyons deſtinées à protéger l'animal aient une fonction entièrement différente, d'autant que tel objet nuit à l'homme, à quelques animaux, tandis qu'il excite les autres à rechercher avec avidité les êtres qui en ſont pourvus ? C'eſt donc par rapport à quelques eſpèces, & non à tous les animaux, que certains êtres ont des moyens de défenſe qui les protègent contre la voracité & les attaques de leurs ennemis. On les obſerve dans les animaux rayonnés comme dans ceux des autres claſſes. Ainſi les Échinodermes hériſſés de poils & de piquans, les Acalèphes couverts d'une humeur âcre & brûlante, les Polypes dans leur cellule cornée ou pierreuſe, échappent ſouvent aux dangers qui les menacent. Les inteſtinaux par leur habitation, les infuſoires par leur petiteſſe, ſont encore plus difficiles à obſerver que les autres zoophytes dans leurs moyens de défenſe, & ſi ces derniers ne nous offrent rien de préciſ ſous ce rapport, que peuvent nous préſenter des êtres inviſibles à l'œil nu, ou qui ne vivent que dans d'autres êtres ?

DENDRELLE ; *dendrella ;* N.

Genre de Pſychodiées, de la famille des Vorticellaires, que nous avons établi aux dépens du genre trop nombreux en eſpèces, & compoſé d'êtres incohérens que Muller avoit réunis ſous le nom de *Vorticella,* dans ſa grande *Hiſtoire des animaux infuſoires.* Les caractères de ce genre ſont : un corps conique s'ouvrant antérieurement

en une bouche ou orifice nu, c'eſt-à-dire, dépourvu de cirres ou autres organes ciliés, & terminé poſtérieurement par un pédicule qui tient à un ſyſtème ramifié, que conſtitue une famille de pluſieurs individus.

Les Dendrelles diffèrent donc principalement des Convallarines parce que leur corps, au lieu d'être campaniforme, s'amincifſant conſidérablement par ſa baſe, imite un cône plus ou moins alongé, & parce qu'elles ne ſont jamais ſolitaires. Elles forment un paſſage encore plus marqué aux Polypiers ſarcoïdes. L'abſence totale de cirres les diſtingue ſuffiſamment des Vorticelles proprement dites. Comme celles-ci, on les voit à une certaine époque de leur vie ſe détacher de l'eſpèce de petit arbuſte dont elles provinrent, & s'échappant ſous l'œil de l'obſervateur, nager librement dans la même eau qui les vit long-temps comme captives ſur leur tige. Chaque individu devient alors comme un propagule vivant, qui va ſans doute choiſir la place ſur laquelle il doit contribuer à la reproduction de l'eſpèce. (*Voyez* Vorticellaires.) Ces petits animaux habitent excluſivement les eaux; ils y ſont paraſites ſur les Conferves, les Potamots, les Cératophylles & autres plantes aquatiques. On les trouve encore contre les piquets immerges; nous n'en avons juſqu'ici rencontré aucune eſpèce fixée ſur d'autres animaux vivans; nous n'en avons pas non plus obſervé dans la mer, qui doit cependant en nourrir. Sept eſpèces compoſent ce genre dans l'état actuel de la ſcience.

† *Pédoncules non contortiles.*

1. Dendrelle de Lyngbye; N.

Dendrella (*Lyngbyi*) *ſtipitibus intra globulis mucoſis implexo-confuſis, apice furcatis;* N.

Echinella geminata; Lyngb. *Tent. alg. dan. p.* 210. *pl.* 70. *f. D.*

Deſcription. Cette eſpèce, où les mouvemens ſont ſi obſcurs que le botaniſte danois Lyngbye l'a priſe pour une plante, a d'abord été découverte dans les ruiſſeaux de l'île de Féroé, où elle adhère contre les pierres des ruiſſeaux en maſſes globuleuſes, de la groſſeur d'un pois à celle d'une noix, & auxquelles le mucus d'un brun-pâle qui les entoure, donne un aſpect trémelliforme. Nous l'avons depuis retrouvée en pluſieurs cantons du Continent européen, dans des expoſitions analogues. Ses filamens ſimples d'abord, & ſe bifurquant enſuite, comme dans la ſuivante, ne ſont pas libres, mais confondus dans la mucoſité qui les environne, s'y mêlent confuſément & n'y ſont viſibles qu'à l'aide du microſcope. Dans cet état, rien n'y indique de vie: c'eſt lorſque les corpuſcules qu'ils ſupportent viennent à ſe détacher, que ceux-ci nagent librement dans les eaux, quoiqu'avec lenteur, & ſans qu'on puiſſe deviner par quel mécaniſme, puiſqu'on ne diſtingue en eux aucun organe propre au mouvement. Avant de ſe ſéparer des filamens qui les ſupportent, on diſtingue dans les petites urnes des points ou globules d'un brun tendre, qui ſont quelquefois diſpoſés de manière à imiter la figure d'un 8. Alors l'orifice de ces urnes, au lieu d'être tronqué & comme ouvert, eſt obtus & paroit fermé.

2. Dendrelle géminelle; N.

Dendrella (*geminella*) *ſtipite elongato apice furcato, corpore ſubcylindrico antice truncato;* N.

Vorticella (*pyraria*) *compoſita, inversè conica, pedunculo ramoſo.* a. Mull. *Inf. p.* 324. *pl. XLVI. f.* 1. = Gmel. *Syſt. nat. XII. t.* 1. *pars VI. p.* 3875.

Vorticelle conjugale. *Vorticella pyraria.* Lamk. *An. ſ. vert. tom.* 2. *p.* 50. *n.* 20. Encycl. Vers. *Ill. p.* 74. *pl.* 25. *fig.* 1.

Deſcription. Non-ſeulement cette eſpèce a été confondue par Muller avec la ſuivante, mais ſa ſynonymie, mal établie par ce ſavant, & conſéquemment par le compilateur Gmelin, a beſoin d'être rétablie. L'eſpèce de Pallas qu'on lui rapporte ne peut être identique, puiſque celle-ci eſt munie d'une paire de cirres de chaque côté de l'orifice. Celle de Roëſel n'y convient pas mieux, puiſqu'elle a également ſon orifice cirreux, que ſes rameaux, fort nombreux, ſont faſciculés, que le corps n'eſt pas cylindrique, mais exactement pyriforme, & qu'elle habite ſur des animaux vivans & non ſur des plantes. En convenant que la Vorticelle de Roëſel ne convenoit pas exactement à la ſienne, Muller, qui n'a pu voir exactement dans ſon *pyraria* des cirres qui n'y exiſtoient effectivement pas, n'en a pas moins maintenu ce faux rapprochement. La Dendrelle géminelle habite ſur les Myriophiles, les Cératophylles & ſur pluſieurs Conferves. Son pédicule très-ſimple, aſſez long, libre, & preſque toujours ſolitaire, ſe fourche à l'extrémité & ſupporte deux urnes, dont le pédoncule propre égale à peu près la longueur, ſubcylindriques, comme tronquées vers leur extrémité élargie, & ouvertes en un orifice parfaitement rond & ſimple. Sa longueur totale eſt preſque d'une ligne, mais on ne peut l'apercevoir à l'œil nu.

3. Dendrelle ſyllarioïde; N.

Dendrella (*ſyllarioïdes*) *ſtirpe dichotomo, capitulis geminatis ſubſeſſilibus, utrinquè ſubanguſtatis;* N.

Vorticella (*pyraria* β) *capitulo verſus apicem utrinquè attenuato, ſtirpeque ſquamulis ſparſis;* Mull. *Inf. p.* 325. *pl. XLVI. fig.* 2—4. Encycl. Vers. *Ill. pl.* 25. *fig.* 2—4.

Macrocercus corpore utrinquè anguſto & truncato, caudâ longiſſimâ ? Hill. *Hiſt. an. tom.* 1. 2. (*Syn. ex Mull.*)

Deſcription. Cette eſpèce, confondue avec la précédente, quoique ſi différente, habite aux mêmes lieux. Sa tige filiforme, une ou deux fois dichotome, n'eſt pas toujours couverte de ces petits corpuſcules qu'ont figurés les auteurs, & dont on a prétendu tirer un caractère. Les urnes ſont géminées & ſeſſiles à l'extrémité des biſurcations, un peu plus pyriformes que celles la Géminelle; leur couleur eſt d'un jaunâtre un peu plus brun, & l'on diſtingue une ligne tranſparente dans l'axe, avec une ſorte d'étranglement en forme de gorge près de l'ouverture, juſqu'à l'époque où celle-ci, prenant un plus grand développement, l'urne a l'aſpect d'un cornet, au milieu duquel a diſparu l'axe diaphane, mais où l'on aperçoit diſtinctement une cloiſon valvulaire & tranſverſe. Il en exiſte des individus fort petits, dont la tige ſimple ne porte qu'une paire d'urnes.

4. Dendrelle de Mougeot; N.

Dendrella (*Mougeotii*) *ſtirpe ſubſimplici, capitulis ſolitariis geminiſve, conicis, ore quadridentato*; N.

Deſcription. Cette eſpèce, beaucoup plus petite & plus commune que les deux précédentes, vit éparſe ſur les filamens des Conferves en grande quantité. Son ſtirpe ſimple ou muni d'un rameau tout au plus, porte des urnes quelquefois ſolitaires, plus ſouvent géminées, ſeſſiles & divergentes. Ces urnes paroiſſent, vers leur ouverture, formées de quatre pièces ou petites valves, qui figurent quatre denticules obſcurément arrondies à l'orifice. Le mouvement ne s'y développe qu'à la ſéparation des urnes, qui alors nagent aſſez doucement, au moyen d'un balancement, durant lequel on diſtingue au centre & vers l'endroit le plus élargi, l'agitation interne d'un organe dont la force de notre microſcope ne nous a pas permis de bien déterminer la nature. Dans cet état, l'urne de la Dendrelle qui nous occupe, ſemble ſe plaire avec des navicules & des lunulines dans les maſſes muqueuſes que forme le genre Chaos. C'eſt là que le botaniſte Lyngbye en obſerva une eſpèce, en la rapportant au règne végétal, ſous le nom d'*Echinella olivacea*, α. (*Tent. alg. dan. p.* 209. *t.* 70. *f. C.*) Cette eſpèce a beſoin d'être mieux examinée pour être exactement décrite. En s'inſinuant dans le mucus du Chaos, les Dendrelles y perdent tout mouvement, ainſi qu'il arrive aux autres animalcules, dont ce végétal rudimentaire eſt preſque toujours rempli & coloré. C'eſt dans cet état d'inertie que nous l'avons ſouvent obſervée, & qu'elle nous a été envoyée par le ſavant Mougeot, qui explore avec tant de fruit l'hiſtoire naturelle des Voſges. En la dégageant du mucus, on lui rend ſouvent le mouvement qu'elle avoit perdu dans ſon épaiſſeur.

5. Dendrelle berberine; N.

Dendrella (*berberina*) *pedicellis ſimplicibus, multifido-faſciculatiſve incraſſatis, capitulis ovato-truncatis, limbatis*; N.

Vorticelle berberine. *Vorticella* (*berberina*) *compoſita, oblongo-ovata, pedicellis ſuperne dilatatis*; Encycl. Vers. *Ill. p.* 79. *pl.* 26. *fig.* 10—17 (*d'après Roëſel*). De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 51. *n.* 28.

Vorticella (*berberina*) *ſimplex ovalis, ſtirpe ramoſa rigida, granis albida*; Gmel. *Syſt. nat. XIII. tom.* 1. *pars VI. p.* 3876.

Vorticella compoſita floribus ovalibus muticis, ſtipite ramoſa; L. *Syſt. nat. XII. tom.* 2. *p.* 1319. *n.* 9.

Brachionus (*berberiformis*) *vegetans, ſtirpe deorsùm attenuata, ſubramoſa, corpuſculis terminalibus oblongis muticis*; Pall. *El. zooph. p.* 103. *n.* 60.

Polypi bipertientis altera ſpecies paulò minor; Trembley, *Act. angl.* 43. *p.* 179.

Pſeudo polypus beriformis; Roesel, *Inſ.* 3. *p.* 613. *tom.* 99.

Animalcules de figure d'Epine-vinette; Ledeam. *tom.* 2. *p.* 101. *pl. LXXXVIII. fig. Q—S.*

Deſcription. Cette élégante eſpèce qui avoit échappé à Muller, que Roëſel a ſi bien figurée, & dont on a copié le deſſin dans les ouvrages publiés depuis cet excellent obſervateur, croît dans les eaux de nos marais. Son pédicule droit, ſimple, biſide, triſide ou produiſant pluſieurs rameaux faſciculés, s'élargit vers l'inſertion des urnes, qui ont parfaitement la forme des baies du Vinettier. Ces urnes parfaitement ovoïdes mais tronquées, préſentent un orifice arrondi, muni d'un rebord en forme d'anneau, & dépourvu de cirres. On voit dans leur centre & à travers leur tranſparence jaunâtre un corpuſcule blanchâtre, arrondi, d'autant plus diſtinct que l'urne plus avancée en âge eſt prête à ſe détacher du ſtirpe qui la ſupporte. Ces urnes ſe ſéparent bientôt pour nager librement dans le fluide, au milieu duquel elles ont végété. Les ſtirpes demeurent alors abandonnés, élargis en cornets pâles, qui conſervent durant quelque temps l'aſpect d'un duvet conferviforme blanchâtre.

6. Dendrelle de Baker; N.

Dendrella (*Bakeri*) *ſtirpe ramoſo, ramis vagis, capitulis conicis, ore limbato*; N.

Cluſtring polypes; Baker, *Empl. micr. pars* II. *p.* 338. *pl. XII. fig. VI. VII.*

Deſcription. Le compilateur Gmelin, qui n'avoit jamais connu les objets dont il cumula un indi-

geſte catalogue, rapporte l'animalcule de Baker comme ſynonyme du *Vorticella umbellata*, qui forme le type de notre genre Meſpiline. (*Voyez* ce mot.) On a peine à concevoir un tel rapprochement, puiſque la Dendrelle dont il eſt queſtion n'eſt pas diſpoſée en ombelle, & qu'elle ne préſente aucune ſorte de cirres à ſa gorge, tandis que la Meſpiline en eſt abondamment garnie tout autour. Notre Dendrelle forme dans les eaux douces de petits arbuſtes dont le tronc montant, rigide & aſſez épais, ſe diviſe en petits rameaux qui chacun portent de quatre à ſix urnes, dont la forme & l'inflexion rappellent abſolument la figure d'une pipe de terre. L'orifice très-ouvert eſt muni d'un petit rebord en forme d'anneau. Au temps de la maturité, ces urnes ſe détachant pour nager librement, prennent la forme d'un petit godet arrondi par la partie poſtérieure, & leurs mouvemens ſont aſſez rapides. Dans cet état on diroit un être tout différent, & l'on ſeroit tenté d'en faire une eſpèce d'Urcéolaire ſans cirres, ſi on la trouvoit, ſous le porte-objet du microſcope, iſolée & loin de la tige qu'ila produiſit.

†† *Pédoncules ſubcontortiles.*

7. Dendrelle de Muller; N.

Dendrella (*Mulleri*) *ſtirpe ſimplici rigido, ramis faſtigiatis, pedunculis contortilibus, capitulis crateriformibus*; N.

Vorticella (*racemoſa*) *compoſita, pedunculo rigido, pedicellis ramoſiſſimis longis*; Mull. *Inſ. p.* 350. *tab. XLVI. fig.* 10. 11. Gmel. *Syſt. nat. XIII. tom.* 1. *pars VI. p.* 3874.

Vorticelle en grappes. *Vorticella racemoſa*; Encycl. Vers. *Ill. p.* 75. *pl. XXV. fig.* 15—17. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 51. *n.* 25.

Deſcription. Cette élégante eſpèce, longue de pluſieurs lignes, facile à diſtinguer à l'œil déſarmé, forme ſur les corps inondés par l'eau douce des lacs du nord de l'Europe, un duvet blanchâtre. On la peut élever & conſerver dans des vaſes; elle y préſente alors, ſous la lentille du microſcope, l'un des plus élégans ſpectacles que puiſſe prodiguer la nature à l'obſervateur émerveillé. Ses rameaux & ſes pédicules s'étendent en partie ou tout à la fois; ils préſentent la figure d'un élégant arbuſte, dont la tige ſimple, droite & rigide, ſe diviſe en petits rameaux reſſemblant à ces plumes friſées, appelées *maraboutes*, & dont nos élégantes embelliſſent ſouvent leur coiffure; les pédicules partiels ſont réunis en petites grappes, où chaque individu s'étend ou ſe contracte avec agilité; quelquefois tout le faiſceau ſe contracte par un mouvement ſpontané en un globule brunâtre, qui ne tarde pas à s'étendre de nouveau. Il arrive rarement que toute la famille s'agglomère à la fois pour renouveler ce jeu brillant. Muller a fort bien ſaiſi la reproduction de cet être ſingulier, dont chaque urne détachée peut reproduire en peu d'heures un arbuſte ſemblable à celui qui ne portoit pas moins de trois ou quatre cents petites urnes animées.

(B. de St. Vincent.)

DENDROÏTES; polyp.

Pluſieurs oryctographes ont donné ce nom à des polypiers foſſiles analogues à des branches d'arbre par leurs formes, leurs groſſeurs ou leur grandeur.

DENGUENI; polyp.

Ce nom, d'après le comte de Marſilli, a été donné au *Millepora truncata* par les pêcheurs & les marins des côtes d'Italie; c'eſt le *Myriozoum* de Donati. *Voyez* Millepora.

DENTELLE DE MER.

Des Millépores, des Eſchares & des Fluſtres portent ce nom.

DENTELLE DE VÉNUS.

L'*Anadyomena flabellata*, par l'élégance & la régularité de ſon réſeau fibreux, mérite ce nom, que nous croyons devoir lui donner; la dentelle manquoit à la parure de la déeſſe de la beauté.

DIANÉE; *dianœa*; de Lamk.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, établi par M. de Lamarck dans la ſection des Radiaires méduſaires.

Corps orbiculaire, tranſparent, pédonculé ſous l'ombrelle, avec ou ſans bras, ayant des tentacules au pourtour de l'ombrelle; une bouche unique, inférieure & centrale.

M. de Lamarck a compoſé ſes Dianées des genres Lymnorée, Géryonie, Océanie, Pélagie & Mélicerte de Peron. M. Cuvier conſidère les Pélagies comme des Méduſes, les Océanies comme des Cyanées, les Géryonies & les Lymnorées comme des Rhizoſtomes. Nous avons cru devoir adopter la claſſification de M. de Lamarck, quoiqu'elle nous paroiſſe ſuſceptible de quelques modifications, qu'une étude approfondie de ces animaux peut ſeule indiquer. Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'obſerver qu'il a réuni dans le même genre des Méduſes que Peron avoit placées, les unes dans ſa diviſion des Agaſtriques, telles que les Lymnorées & les Géryonies; les autres dans ſes Méduſes gaſtriques, telles que les Mélicertes, les Pélagies & les Océanies. Ce beau genre, dit Peron, préſente trois coupes auſſi ſimples que rigoureuſes, les Océanies ſimples, les Proboſcidées & les Appendiculées. Il me paroît bien caractériſé; pourquoi M. de Lamarck l'a-t-il changé?

Les Dianées ſont des Méduſes plus compliquées dans leur forme que ne le ſont la plupart de ces animaux; leur caractère l'indique aſſez, & ces formes, variées à l'infini, ont, je crois, engagé le célèbre profeſſeur du Jardin du Roi à réunir dans un ſeul groupe les animaux qui les poſſedent, par la difficulté que leur définition préſente.

Ces Acalèphes ſemblent plus répandues dans les régions tempérées de l'hémiſphère boréal que dans les autres parties du Monde. La Méditerranée & les côtes de la Manche en nourriſſent pluſieurs eſpèces; & malgré le nombre de celles qui ſont connues, la mer Atlantique & ſes golfes doivent en renfermer encore beaucoup qui ont échappé aux recherches des naturaliſtes.

La grandeur des Dianées n'eſt jamais très-conſidérable.

1. Dianée trièdre.

Dianœa triedra; de Lamk.

Dianœa ſubhemiſphærica, punctato-verrucoſa; margine tentaculis breviſſimis & tenuiſſimis; pedunculo longo trigono ad baſim octo brachiato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 505. *n.* 1.

Lymnorea triedra; Per. & Les. *Ann. du Muſ. tom.* 4. *p.* 329. *n.* 8.

Méduſe à ombrelle preſque hémiſphérique, toute parſemée de petits points verruqueux, dont le rebord entier eſt garni d'une multitude de tentacules très-fins & très-courts; le pédoncule eſt obtus & trièdre: de ſa baſe partent huit bras courts & biſides, garnis de ſuçoirs nombreux en forme de petites vrilles.

Cette eſpèce eſt parée de couleurs élégantes & variées; elle a quatre centimètres de largeur & ſe trouve dans le détroit de Baſs.

2. Dianée dinème.

Dianœa dinema; de Lamk.

Dianœa minima ſubconica; margine tuberculis minimis, tentaculis duobus oppoſitis; pedunculo ſubclavato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 505. *n.* 2.

Geryonia dinema; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 329. *n.* 9.

Dans cette eſpèce l'ombrelle eſt preſque conique, marquée de trois filets ſimples, avec des filets ou des lames au pourtour. Le pédoncule eſt ſubclaviforme, ſans bras, mais avec le rebord garni d'un rang de petits tubercules & de deux tentacules oppoſés.

La couleur de l'animal eſt hyaline; ſa grandeur varie de un à trois millimètres. Il habite les côtes de la Manche.

3. Dianée proboſcidale.

Dianœa proboſcidalis; de Lamk.

Dianœa hemiſphærica, ad peripheriam hexaphilla; margine tentaculis ſex longiſſimis; pedunculo longo, proboſcidiforme, extremitate margine plicato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 505. *n.* 3.

— *Encycl. méth. pl.* 93. *fig.* 1.

Geryonia hexaphylla; Per. & Les. *Annal. tom.* 14. *p.* 329. *n.* 10.

Meduſa proboſcidalis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3158. *n.* 34.

Ombrelle hémiſphérique avec ſix folioles lancéolées à ſon pourtour, & le rebord garni de ſix tentacules très-longs. Le pédoncule eſt très-gros, alongé en longue trompe, avec ſix bandes longitudinales & une large membrane circulaire & plicatile à ſon extrémité. La couleur de cette Méduſe eſt hyalino-bleuâtre, avec quelques foibles nuances de roſe. Sa grandeur varie de ſix à dix centimètres. Elle habite les côtes de Nice.

4. Dianée phoſphorique.

Dianœa phoſphorica; de Lamk.

Dianœa ſubhemiſphærica, pedunculata; tentaculis 32 *ad peripheriam.*

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 14. *p.* 505. *n.* 4.

Oceania phoſphorica; Peron, *Ann. du Muſ. tom.* 14. *p.* 344. *n.* 48.

Son ombrelle eſt preſque hémiſphérique, avec trente-deux glandes & trente-deux tentacules à ſon pourtour. L'eſtomac eſt très-petit, quadrangulaire à ſa baſe; les ovaires ſont pédicellés, très-courts & preſque claviformes. La couleur de cette eſpèce eſt hyaline; ſa grandeur varie de un à trois centimètres. Elle habite les côtes de la Manche.

5. Dianée linéolée.

Dianœa lineata; de Lamk.

Dianœa hemiſphæroïdalis; annulo lineolis compoſito verſus marginem; tentaculis 120 *tenuiſſimis.*

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 506. *n.* 5.

Oceania lineata; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 344. *n.* 49.

Dans cette Dianée, l'ombrelle eſt hémiſphéroïdale, avec un anneau de lignes ſimples vers le rebord, & cent vingt tentacules très-fins à ſon pourtour. Les ovaires, en forme de larges membranes onduleuſes, correſpondent à quatre

échancrures marginales peu profondes. Couleur hyalino-rougeâtre beaucoup plus foncée dans tous les organes intérieurs ; largeur, trois à quatre centimètres. Habite les côtes de Nice.

6. Dianée flavidule.

Dianœa flavidula ; de Lamk.

Dianœa subhemisphærica, margine integerrimo ; tentaculis numerosissimis, longissimis, tenuissimis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 506. *n.* 6.

Oceania flavidula ; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 345. *n.* 50.

Cette espèce offre une ombrelle presque hémisphérique sans échancrure & sans lignes à son rebord ; le pourtour garni de tentacules très-nombreux, très-longs & très-fins. L'estomac est très-court & quadrangulaire ; les ovaires sont en forme de larges membranes flexueuses & en zig-zag. Couleur hyaline, tous les organes intérieurs d'une belle couleur jaune ; grandeur, quatre à cinq centimètres. Habite les côtes de Nice.

7. Dianée Lesueur.

Dianœa Lesueur ; de Lamk.

Dianœa conica, apice acuta ; brachiis quatuor brevissimis, coalitis ; tentaculis numerosissimis, longissimis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 506. *n.* 7.

Oceania Lesueur ; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 345. *n.* 51.

Belle Dianée à ombrelle alongée, presque conique, terminée en pointe à son sommet, offrant quatre bandes longitudinales dentelées sur leurs bords, & ayant le pourtour garni de tentacules très-longs, très-nombreux, aplatis à leur base. Cette Méduse a quatre ovaires & quatre bras très-courts, réunis & presque confondus ensemble. Sa grandeur est de cinq centimètres. Sa couleur est hyaline dans l'ombrelle, jaune d'or dans les tentacules, rose pourprée dans les organes intérieurs. Habite les côtes de Nice.

8. Dianée bonnet.

Dianœa pileata ; de Lamk.

Dianœa ovato-campanulata, supernè globulo mobili hyalino ; brachiis quatuor brevissimis ; marginis tentaculis numerosis, basi fusco-flavis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 506. *n.* 8.

— *Encycl. méth. pl.* 92. *fig.* 11.

Oceania pileata ; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 345. *n.* 52.

Medusa pileata ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3158. *n.* 36.

Méduse de la Méditerranée, décrite pour la première fois par Forskaël ; elle a une ombrelle semi-ovoïde surmontée d'un gros tubercule obtus & mobile, avec quatre bandes longitudinales dentelées sur leurs bords, & des tentacules très-longs, très-nombreux & comme aplatis à leur base au pourtour ; de plus, quatre gros ovaires & quatre bras très-courts, réunis par une membrane flexueuse. Sa couleur est hyaline & d'un roux-brunâtre dans les tentacules & toutes les parties intérieures. Sa grandeur varie de trois à quatre centimètres.

9. Dianée dinème.

Dianœa dinema.

Dianœa subsphæroïdalis, supernè tuberculo mobili acuto ; brachiis quatuor brevissimis ; margine coarctato ; tentaculis duobus.

Dianée diadème ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 506. *n.* 9.

Oceania dinema ; Per. & Les. *Annal. tom.* 14. *p.* 346. *n.* 53.

Méduse très-petite à ombrelle presque sphéroïdale, surmontée d'un tubercule très-mobile & très-aigu, avec le rebord très-contracté, ayant deux tentacules seulement, un estomac court, cylindroïde, renflé à sa base, quatre bras très-courts, & quatre ovaires en forme de petites bandelettes prolongées jusqu'au rebord. Couleur rose dans l'ombrelle, verte à l'estomac & aux bras ; grandeur, deux à trois millimètres. Habite les côtes de la Manche.

10. Dianée viridule.

Dianœa viridula ; de Lamk.

Dianœa subcampaniformis ; pedunculo proboscideo, pyramidali retractili, brachiis quatuor fimbriatis terminato ; tentaculis brevissimis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 506. *n.* 10.

Oceania viridula ; Per. & Les. *Ann. tom* 14. *p.* 346. *n.* 54.

Cette espèce, presque giganteſque eu égard à la précédente, offre une ombrelle subcampaniforme, entourée de soixante à soixante-dix tentacules très-courts. L'estomac se prolonge en une espèce de trompe rétractile, pyramidale, à quatre faces, & terminée par quatre bras frangés. Les ovaires sont très-longs, flexueux & comme articulés. Couleur, vert léger ; grandeur, trois centimètres. Habite les côtes de la Manche.

11. Dianée bossue.

Dianœa gibbosa ; de Lamk.

Dianœa ſubhemiſphœrica, tuberibus quatuor in dorſo; pedunculo probaſcideo, retractili, quadribrachiato; tentaculis breviſſimis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 507. *n.* 11.

Oceania gibboſa; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 346. *n.* 55.

Jolie Méduſe à ombrelle ſubhémiſphérique, déprimée légèrement à ſon centre, avec quatre bolleures autour; le rebord entier garni de cent douze à cent vingt tentacules très-courts & très-fins. Les ovaires ſont grêles, flexueux, prolongés juſqu'au rebord, & placés entre les bolleures. L'eſtomac ſe prolonge en une eſpèce de trompe rétractile, pyramidale, à quatre faces, & terminée par quatre bras courts & frangés. Couleur, hyaline; grandeur, deux à quatre centimètres. Habite les côtes de Nice.

Nota. Peron & Leſueur ayant beaucoup multiplié les eſpèces d'Océanies dans leur ouvrage ſur les Méduſes, je crois devoir me borner à mentionner celles que ces naturaliſtes ont regardées comme douteuſes, ſans copier ou analyſer leurs phraſes deſcriptives. M. de Lamarck ne les cite ni dans ſon genre *Dianœa*, ni dans aucun autre. *Oceania cymballoïdea* des côtes de Hollande, *Oc. tetranema* du même pays, *Oc. ſanguinolenta* des mêmes mers, *Oc. hemiſphœrica* & *danica* des côtes de la Belgique & du Danemarck, que Gmelin a réunies ſous le nom de *Meduſa hemiſphœrica*; *Oc. paradoxa* des côtes de Nice, *Oc. microſcopica* des côtes de Hollande, & *Oc. heteronema* des côtes du Hâvre.

12. Dianée panopyre.

Dianœa panopyra; de Lamk.

Dianœa hemiſphœrica, centrò dorſali depreſſa, verrucoſa; pedunculo quadrifido; tentaculis 8 *longiſſimis.*

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 507. *n.* 12.

Pelagia panopyra; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 349. *n.* 64.

Meduſa panopyra; Per. & Les. *Voy. pl.* 31. *fig.* 2.

Cette eſpèce eſt remarquable par ſa belle couleur roſe, ſon ombrelle ſubhémiſphérique déprimée légèrement à ſon centre, & couverte de petites verrues, avec des lignes très-fines, & huit tentacules très-longs à ſon pourtour. Le rebord eſt entier, garni à l'intérieur de quarante-huit folioles; quatre ovaires cheuillés à la baſe de l'eſtomac; un pédoncule très-long, d'où partent quatre bras très-forts, larges & frangés. Grandeur, cinq à ſix centimètres. Habite l'Océan atlantique équatoréal.

13. Dianée onguiculée.

Dianœa unguiculata; de Lamk.

Dianœa orbicularis ſuprà plana, ſedecim mediata; margine crenato; brachiis quatuor brevibus latiſſimis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 507. *n.* 13.

Pelagia unguiculata; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 349. *n.* 65.

Meduſa unguiculata; Swartz, *Kongl. Vetensk. p.* 198. *tab. VI.*

Meduſa unguiculata; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3159. *n.* 38.

Belle Méduſe par la variété de ſes couleurs. Son ombrelle hémiſphéroïdale eſt aplatie & comme tronquée à ſon ſommet, parcourue par ſeize ſtries longitudinales, avec le rebord marqué de ſeize créneleures peu profondes & garni de ſeize tentacules très-courts. Le pédoncule offre un double rang de taches brunes à ſa baſe; quatre bras courts, très-forts & très-larges. Grandeur de l'animal, un centimètre & demi; couleur de l'ombrelle, bleu de ciel, marquée d'un point pourpre à ſon centre, & parſemée de taches d'un noir-pourpré. Habite les côtes de la Jamaïque.

14. Dianée cyanelle.

Dianœa cyanella; de Lamk.

Dianœa ſubhemiſphœrica depreſſa, pedunculo breviſſimo; brachiis quatuor prælongis ſubulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 507. *n.* 14.

Pelagia cyanella; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 349. *n.* 66.

Meduſa pelagica; Swartz, *Kongl. Vetensk. p.* 188. *tab.* 5.

L'ombrelle de cette Dianée eſt ſubhémiſphérique & déprimée, avec le bord replié en dedans, marqué de ſeize échancrures & garni de huit tentacules rouges. Le pédoncule eſt à peine diſtinct. Les bras, au nombre de quatre, ſont très-longs, très-forts, élargis & comme ailés ſur leurs bords. Couleur, bleu de ciel; grandeur, neuf à vingt-ſept centimètres. Habite l'Océan atlantique ſeptentrional.

15. Dianée denticulée.

Dianœa denticulata; de Lamk.

Dianœa hemiſphœrica; margine denticulato; tentaculis octo brevibus; brachiis fimbriatis, violaceo punctulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 507. *n.* 15.

Pelagia

Pelagia denticulata; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 350. *n.* 67.

Meduſa pelagica; Bosc, *Vers, tom.* 2. *p.* 139. *pl.* 17. *fig.* 3.

Méduſe à ombrelle hémiſphérique, à trente-deux dentelures longues & larges autour du bord, garni intérieurement de huit tentacules aſſez longs. Les organes intérieurs imitent vaguement une étoile à ſix rayons contournés & violets. Les bras ſont au nombre de quatre, frangés, arrondis & pointillés de violet. Couleur hyaline; grandeur, huit à dix centimètres.

Cette eſpèce a été obſervée, décrite & figurée par Boſc dans la haute mer, entre l'Europe & l'Amérique. Elle eſt très-commune & reſſemble pendant la nuit à un globe de feu qui roule ſur la mer.

Nota. M. de Lamarck ne parle point des Pélagies noctiluque & pourprée de Peron & Leſueur, ni des eſpèces incertaines citées par ces auteurs, telles que les Pélagies auſtrale, américaine & guinéenne. J'ai cru devoir imiter M. de Lamarck, ſans affirmer que ces Acalèphes ne conſtituent point de véritables eſpèces; pour s'en aſſurer, il faudroit les obſerver dans l'état de vie.

16. Dianée digitale.

Dianœa digitala; de Lamk.

Dianœa conica; pedunculo elongato, ad extremitatem brachiis filiformibus faſciculatis penicillato; tentaculis introrsùm uncinatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 507. *n.* 16.

Melicerte digitale; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 352. *n.* 72.

Meduſa digitala; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3157. *n.* 25.

Ombrelle conique à bord garni de tentacules crochus en dedans, & de ſtries très-fines qui ſe dirigent vers la baſe de l'eſtomac. Ce dernier, libre & pendant, ſe prolonge en un pédoncule piſtilliforme pourvu d'une multitude de bras, ſe réunifiant en forme de pinceau. Couleur hyaline, & jaune dans les tentacules; grandeur, un centimètre. Habite le Groënland.

17. Dianée campanule.

Dianœa campanula; de Lamk.

Dianœa orbiculato-conica; limbo ampliato tentaculifero; inferna facie concava, cruce ciliata notata; pedunculo ſubluteo.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 508. *n.* 17.

Melicerta campanula; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 352. *n.* 73.

Meduſa campanula; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3156. *n.* 24.

Cette Méduſe offre une ombrelle en forme de petite cloche, à bord large, garni d'un petit nombre de tentacules jaunes & blancs. L'eſtomac eſt deſſiné à ſa baſe par un carré, des angles duquel partent quatre lignes, qui forment une eſpèce de croix toute revêtue de bras très-longs & très-fins. Couleur hyaline; grandeur, huit à dix centimètres. Habite les côtes du Groënland.

18. Dianée perle.

Dianœa perla.

Dianœa ſubhemiſphærica, ſuperficie perlatâ minutè punctatâ; limbo latiſſimo, undulato, 8 tentaculato.

Melicerta perla; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 352. *n.* 74.

Meduſa perla; Slabber, *Phyſ. beluſt. p.* 58. *tab.* 13. *fig.* 1. 2.

Jolie Méduſe à ombrelle ſubhémiſphérique, couverte de tubercules ſemblables à de petites perles entremêlées de points très-petits, & dont le bord très-large, ondulé, eſt marqué de huit lignes ſimples & garnies de huit tentacules courts, terminés par un bouton rond. Couleur perlée & d'un brun-doré ſur le limbe; grandeur, dix à douze millimètres. Habite les côtes de Hollande.

19. Dianée pleuroſtome.

Dianœa pleuroſtoma.

Dianœa ſemi-ovata; limbo 25-30 tentaculato; brachiis longiſſimis numeroſis, capillaceis.

Melicerta pleuroſtoma; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 353. *n.* 75.

Ombrelle ſemi-ovalaire & entourée de vingt-cinq à trente tentacules. L'eſtomac eſt preſque conique & comme ſuſpendu par huit ligamens. Le pédoncule eſt environné de huit ovaires réniformes, & autour de ſon ouverture ſont diſtribués des bras très-longs, très-nombreux & chevelus. Couleur hyaline, terre-d'ombre dans les ovaires; grandeur, deux à quatre centimètres. Habite les côtes de la terre de Witt.

20. Dianée faſciculée.

Dianœa faſciculata.

Dianœa ſubſphæroidalis, limbo internè annulato gelatinoſo, tentaculis 8 faſciatis; brachiis penicellatis violaceis.

Melicerta faſciculata; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 353. *n.* 76.

Cette Méduſe, dont M. de Lamarck ne parle point, ainſi que des deux précédentes, a l'om-

brelle ſubſphéroïdale, avec le bord garni intérieurement d'un anneau gélatineux & de huit faiſceaux de tentacules. L'eſtomac eſt quadrangulaire à ſa baſe : de chaque angle partent quatre vaiſſeaux prolongés juſqu'au bord, quatre ovaires feuilletés & brun-roux, quatre bras en forme de petite houpe violette. Couleur hyaline, une glande rouge-brune à la naiſſance de chaque faiſceau de tentacules; grandeur, quinze à vingt millimètres. Habite la mer de Nice.

21. Dianée clochette.

Dianœa cymbalarioïdes ; de Lamk.

Dianœa convexo-conoïdea ; brachiis quatuor ſubpedicellatis; tentaculis ſedecim baſi bulboſis.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 508. *n.* 18.

— *Encycl. méth. pl.* 93. *fig.* 2. 3. 4.

Meduſa cymbalarioïdes; Slabb. *Nat. tab.* 12. *fig.* 1—3.

Meduſa campanella ; Shaw, *Miſcel. vol.* 6. *tab.* 196.

Peron & Leſueur ne parlent point de cette Méduſe, dont l'ombrelle eſt preſque conique, tant elle eſt convexe; elle eſt garnie à ſon pourtour de ſeize tentacules filiformes aſſez longs, bulbeux à leur baſe ; quatre bras preſque pédicellés ; grandeur, douze à quinze millimètres. Habite l'Océan boréal.

DIASTOPORE ; *diaſtopora ;* Lamx.

Genre de l'ordre des Eſcharées ou Polypiers à réſeau, dans la diviſion des Polypiers entièrement pierreux, à petites cellules non garnies de lames.

Polypier fixé, compoſé de lames planes & polymorphes ou de rameaux fiſtuleux, couverts ſur une ſeule face de cellules tubuleuſes, iſolées, diſtantes les unes des autres & ſaillantes.

Ce genre de polypiers ne préſente encore qu'une ſeule eſpèce, qui ſemble intermédiaire entre les Phérules, les Elzérines & les Eſchares; malgré ſes rapports avec les deux premiers, qui appartiennent aux polypiers flexibles, malgré la diverſité de ſes formes multipliées à l'infini, je le regarde comme une Eſcharée fort extraordinaire ſans doute, & je l'ai placé, à cauſe de ſes caractères, dans la diviſion des polypiers ſolides ou pierreux.

Diastopore foliacé.

Diaſtopora foliacea ; Lamx.

Diaſtopora foliacea, explanata, lobata vel ramoſa, convoluta, uno in latere celluloſa ; cellulis prominulis exerentibus lamellarum in ſuperficie gibbulam ſubelongatam ; ore rotundo.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 42. *tab.* 73. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Ce polypier forme des expanſions minces, planes, lobées ou rameuſes, convolutées ou formant des ramifications fiſtuleuſes, d'un diamètre inégal, ſouvent boſſelé. Il eſt ſouvent fixé ſur d'autres polypiers ou ſur des coquilles; jamais il ne s'élève au-delà de cinq à ſix centimètres, & paroît répandu dans le calcaire à polypiers des environs de Caen, principalement à Ranville & à Blainville.

DIATOME. *Voyez* Arthrodiées.

DICERRATELLE ; *dicerratella ;* N.

Genre de Miſcroſcopiques appartenant à la famille des Trichodiaires, & dont les caractères conſiſtent dans un corps ſimple, libre, muni de poils tout autour, & même à ſa ſurface, armé de deux tentacules en forme de petites cornes ou de crochets. Formé aux dépens des Cercaires & des Leucophres de Muller, il eſt peut-être un peu trop artificiel, & chacune des deux eſpèces que nous y renfermons pourra devenir le type de nouveaux genres que nous n'avons pas hasardés, dans la crainte de trop multiplier les diviſions.

1. Dicerratelle triangulaire ; N.

Dicerratella (triangularis) compreſſa, anticè tentaculata ; N.

Leucophra (cornuta) inversè conica, viridis, opaca ; Mull. *Inſ. p.* 157. *pl. XXII. fig.* 22—26.

Leucophre cornue ; Encycl. Vers. *Ill. p.* 33. *pl. II. fig.* 36—39.

Vorticella cornuta ; Gmel. *Syſt. nat. XII. tom. I. pars VI. p.* 3883.

— Herrmann, *Naturf.* 20. *p.* 155. *tom.* 3. (*Syn. ex Mull.*)

Deſcription. Cette eſpèce, qui ſe rencontre vers le commencement de l'hiver dans l'eau des marais, & dont on trouve les individus qui varient beaucoup pour la taille, pourroit, au premier coup d'œil, être confondue avec les Vorticelles polymorphe & verte de Muller; comme elles on la voit changer de figure à chaque inſtant; mais les molécules véſiculaires qui la compoſent ne ſont pas diſpoſées en ſéries; ſa forme eſt généralement aplatie, & lorſque l'animal lui donne toute ſon extenſion, elle eſt exactement triangulaire, armée de deux cornes aux deux extrémités du bord antérieur, qui eſt le plus petit côté du triangle. Sa partie poſtérieure, atténuée, eſt tantôt aiguë, tantôt obtuſe, bilobée ou même trilide. Sa couleur eſt d'un vert-foncé; on diſtingue dans ſon intérieur trois ou quatre globules ronds, qui ſont probablement des propagules. Les poils qui l'environnent ſont très-courts; l'animal ne les montre pas toujours à la fois ſur les trois cô-

tés de ſon pourtour; quand ils paroiſſent tous, ceux du côté antérieur ſont droits & hériſſés, ceux des deux autres ſont mollement inclinés vers la partie poſtérieure. On le voit ſouvent ſe contracter en boule ou en forme de rein; alors les poils antérieurs ſe montrent ſeuls & affectent un mouvement de vibration qui fait légèrement tourbillonner l'eau. En quelques circonſtances, tous ces cils ſont cachés, la molécule organiſatrice s'agite dans le centre du petit globe; on diroit un gros volvoce d'une teinte obſcure. Quand l'animal s'étend autant qu'il peut le faire, la partie poſtérieure devient tranſparente, & la couleur du corps ſe concentre vers le milieu & les deux angles des cornes. De temps en temps, s'arrêtant tout-à-coup ſous la figure d'un triangle, tous les cils diſparoiſſent; on diroit un Gone. En mourant, tout le corps de ce ſingulier protée ſe décompoſe, & les globules véſiculaires dont il étoit un amas, ſe diſperſant, reſſemblent à des couches de cette matière verte de Prieſtley, qui nous a occupé dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*. Voyez *tom. XXIX, p.* 324.

2. Diceratelle ovoïde; N.

Diceratella (*ovata*) *cylindracea, poſticè tentaculata;* N.

Cercaria (*hirta*) *cylindrica, anticè ſubtruncata, poſticè obtuſa;* Mull. *Inf. p.* 128. *pl. XIX. fig.* 17. 18.

Cercaire hériſſée; Encycl. Vers. *Ill. p.* 25. *pl. IX. fig.* 17. 18. *Dict. n.* 9.

Cette eſpèce marine & fort rare ayant été décrite dans l'ancienne partie de ce même Dictionnaire, au mot *Cercaire*, nous y renverrons le lecteur. (B. de St. Vincent.)

DICÈRE; *diceras;* Rudolph.

Rudolphi, dans ſes ouvrages ſur les vers inteſtinaux, a donné ce nom à un genre de ces animaux, que Sultzer avoit appelé *Ditrachycère*. *Voyez* ce mot.

DICHLOSTOME; *dichloſtoma;* Rafinesque.

Genre voiſin de celui des Méduſes, établi par Rafineſque pour un animal qui vit dans les mers de Sicile, & auquel il donne les caractères ſuivans: corps gélatineux, plat; bouche inférieure ſituée à une des extrémités & accompagnée de deux appendices. Ce genre n'en renferme encore qu'une ſeule eſpèce, le Dichloſtome elliptique.

DICHOTOMAIRE; *dichotomaria;* de Lamx

Genre de polypiers établi par M. de Lamarck dans la troiſième diviſion de ſes polypiers vaginiformes; il le compoſe de mes deux genres *Galaxaura* & *Liagora*; le premier fait partie des Corallinées, le ſecond des Tubulariées; l'un & l'autre offrent des différences tellement tranchées, que l'on eſt étonné de leur réunion par un homme auſſi diſtingué que M. de Lamarck. Aucun naturaliſte n'a adopté le genre Dichotomaire.

DIDEMNE; *didemnum;* Savign.

Genre de l'ordre des Polyclinées, dans la diviſion des polypiers ſarcoïdes, plus ou moins irritables & ſans axe central.

Polypier commun, ſeſſile, ſongueux, coriace, polymorphe, compoſé de pluſieurs ſyſtèmes très-preſſés, qui n'ont ni cavité centrale, ni circonſcription apparente; animaux diſpoſés ſur un ſeul rang, autour de leur centre ou de leur axe commun. Orifice branchial diviſé en ſix rayons égaux; l'anal point diſtinct.

Ce genre a été établi par M. de Savigny dans ſes Mémoires ſur les animaux ſans vertèbres; il le claſſe dans la quatrième ſection de ſes Théthyes compoſées. M. de Lamarck l'a réuni aux Eucélies, & M. Cuvier aux Polyclines; le premier de ces naturaliſtes le claſſe parmi ſes Botryllaires, dans la diviſion des Tuniciers; le ſecond parmi les Acéphales ſans coquilles. Malgré l'opinion de ces hommes célèbres, j'oſe placer les Didemnes avec les polypiers de la diviſion des Sarcoïdes ou Alcyons de Linné; leur forme & leur aſpect s'y rapportent parfaitement; & comme l'obſervation prouve chaque jour que les animaux des polypiers ſont très-voiſins & même analogues aux Molluſques acéphales, j'ai cru devoir conſerver parmi les animaux rayonnés des êtres qui en ont tous les caractères, & qui réuniſſent par des nuances preſqu'inſenſibles les polypiers & les Molluſques.

Les Didemnes ſont peu nombreuſes en eſpèces & n'ont encore été obſervées que dans la Mer-Rouge par M. de Savigny.

1. Didemne blanc.

Didemnum candidum; Savign.

Didemnum tenuiter cruſtaceum, opacum, lœve, planum vel ſubgibboſum; orificiis ſex, radiis acutiſſimis.

— Savigny, *Mém.* 2. *part.* 1. *p.* 14. & 194. *n.* 1 *pl.* 4. *fig.* 3. & *pl.* 20. *fig.* 1.

Mx. *Gen. polyp. p.* 75. *tab.* 77. *fig.* 7.

Enduit opaque toute blanche, thorax d'un jaune ſale, ainſi que les viſcères de l'abdomen, formant un corps étendu en croûte mince, opaque, d'un blanc de lait; orifice jaune, à ſix rayons très-pointus, communiquant à un eſtomac globuleux, très-ſimple. Diamètre du corps, trois à cinq centimètres. Habite le golfe de Suez, ſur les madrépores, les coquillages, &c.

2. Didemne viſqueux.

Didemnum viſcoſum ; Savign.

Didemnum tenuiter cruſtaceum, viſcoſum, ſubdiaphanum ; orificiis griſeis ; polypis vix conſpicuis.

— Savigny, *Mém. p.* 195. *n.* 2.

Dans cette eſpèce le corps eſt étendu en croûte mince, un peu tranſparente, viſqueuſe & d'un blanc-terne, avec les orifices polypeux de couleur griſâtre. Les animalcules ſont au moins la moitié moins grands que dans l'eſpèce précédente ; ils n'ont pas un demi-millimètre de longueur. Grandeur, trois à cinq centimètres. Habite le golfe de Suez, ſur les polypiers, les coquillages, &c.

DIDEMNON.

L'on a donné ce nom, dans le nouveau *Dictionnaire d'hiſtoire naturelle*, au genre Didemne de M. de Savigny. *Voyez* ce mot.

DIGITALES.

Pluſieurs oryctographes ont donné ce nom à des pointes d'Ourſins foſſiles, ainſi qu'à des Bélemnites, des Tubulites, des Dentales, & même des Soleus, également foſſiles.

DIGITALINE ; *digitalina ;* N.

Genre de la claſſe des Pſychodiées microſcopiques, & de la famille des Vorticellaires, formé aux dépens du genre *Vorticella*, trop conſidérable, & compoſé par Muller d'eſpèces incohérentes. Il offre les plus grands rapports avec les véritables Vorticelles rameuſes, mais n'a pas, comme ces animaux, de cils ou organes cirreux à l'orifice, & n'a d'ailleurs jamais ſes pédicules partiels contortiles, ni même rétractiles. Ses caractères conſiſtent dans un ſtirpe fiſtuleux, ſimple, ou le plus ſouvent dendroïde, ſe diviſant dans ce dernier cas en rameaux rigides. Les pédicules partiels ſupportent une urne cylindracée, oblongue, non campaniforme, nue à la gorge & obliquement tronquée, de manière à préſenter dans la troncature la figure plus ou moins régulière d'un cœur. Cette forme diſtingue auſſi le genre, dont il eſt queſtion, des Dendrelles, avec leſquelles il préſente encore d'étroites affinités. Les Digitalines croiſſent le plus ſouvent ſur les petits Cruſtacées aquatiques. Des Cyclopes, des Monocles & des Daphnies en ſont quelquefois couverts, au point d'en ſouffrir & de ne pouvoir nager que difficilement. Comme chez les autres Vorticellaires pédicellées, il arrive une époque où les urnes ſe détachent & voguent librement. Ce fait, que nous avons ſouvent eu occaſion d'obſerver, avoit été fort bien ſaiſi par l'exact Roëſel & par Ledermuller lui-même. On n'a encore trouvé de Digitalines que dans les eaux douces. Muller prétend cependant avoir vu notre troiſième eſpèce juſque dans la mer.

1. Digitaline ſimple.

Digitalina (ſimplex) ſolitaria, ſtirpe lævi, capitulo obovato, ore cordato fiſſo ; N.

L'animalcule pied-de-biche ; Ledermuller, *Recr. micr. pl. LXXXVIII.* M.

Deſcription. Cette eſpèce diffère certainement de la ſuivante par ſon ſtirpe ſimple, par ſon urne plus grande, plus ovale & plus régulièrement tronquée, en forme de cœur alongé. Lorſque cette urne ſe détache, elle nage avec vivacité, l'extrémité ſimple de ſa troncature en avant, & en décrivant des ſpirales qui deviennent de plus en plus grandes, à meſure que l'animal avance.

2. Digitaline de Roëſel.

Digitalina (Roëſelii) compoſita, ſtirpe lævi, capitulo obconico, ore cordato fiſſo ; N.

Vorticella (digitalis) ſimplex, cylindrica, uniſulcata, ſemiclauſa, ſtirpe ramoſo ; Gmel. *Syſt. nat. XIII. tom.* 1. *part. VI. p.* 3876.

Vorticella (digitalis) compoſita, cylindrica, cryſtallina, apice truncata & fiſſa, pedunculo fiſtuloſo ramoſo ; Mull. *Inf. p.* 327. *pl. XLVI. fig.* 6.

Vorticelle digitale ; *Encycl. Vers. III. p.* 74. *pl.* 25. *fig.* 6. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 50. *n.* 22.

Vorticella compoſita, floribus cylindricis uniſulcatis ſemiclauſis, ſtirpe ramoſâ. L. *Syſt. nat. XII. p.* 1319. *n.* 10.

Brachionus (vegetans) ſtirpe umbellatâ, corpuſculis oblongo-truncatis, longitudinaliter uniſulcatis ; Pall. *Zooph. p.* 104. *n.* 61.

Pſeudopolypus corniculum chartaceum referens ; Roesel, *Inſ. tom.* 3. *p.* 607. *pl.* 98. *fig.* 4.

Deſcription. La figure que donne Roëſel de cette eſpèce eſt parfaite. Il la repréſente paraſite ſur le Cyclope à quatre cornes, où nous l'avons également obſervée. Le pédicule commun eſt droit, rigide & aſſez épais. Les rameaux qui s'en échappent nous paroiſſent rendus d'une manière un peu trop lâche dans Muller, mais ſont parfaitement exprimés dans Roëſel, qui les repréſente preſſés, & ayant leurs urnes légèrement réfléchies. Celles-ci ſont oblongues, amincies vers leur baſe, & leur troncature, latéralement fendue, eſt plus triangulaire que dans la précédente, quoique toujours cordiforme. Encore qu'on ne découvre pas de cils à ſon orifice, l'animal y produit ſouvent un tourbillonnement très-ſenſible, qui paroit tenir à la manière dont il rejette l'eau qu'il avoit abſorbée.

3. Digitaline anaſtatique ; N.

Digitalina (anaſtatica) compoſita, ſtirpe ſquamoſâ, capitulo oblongo, ore truncato integro ; N.

Vorticella (anaſtatica) compoſita, oblonga, obliquè truncata, pedunculo ſquamoſo rigido ; Mull. *Inf. p.* 326. *pl. XLVI. fig.* 5. Gmel. *Syſt. nat. XIII. tom.* 1. *part. VI. p.* 387.

Vorticella compoſita, floribus campanulatis, ſtirpe multiflorâ rigeſcens ; L. *Syſt. nat. XII.* 1. *p.* 1317. *n.* 3.

Vorticelle roſe de Jérico ; *Encycl. Vers. Ill. p.* 74. *pl.* 25. *fig.* 5. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 50. *n.* 21.

Deſcription. Cette eſpèce, obſervée par la plupart des naturaliſtes qui ont employé avec ſuccès le microſcope, tels que Trembley, Brody, Degeer, Needham & autres, eſt auſſi l'une des Vorticellaires les plus répandues dans les eaux ſtagnantes. Nous l'avons trouvée juſque ſur de vieilles carpes. Sa forme eſt celle d'un élégant arbuſte. Le ſtirpe & les rameaux ſont comme couverts de petites aſpérités rugueuſes ; les urnes légèrement amincies à leur inſertion, proportionnellement plus courtes que dans les deux eſpèces précédentes, ont leur troncature ovale, cependant un peu plus étroite par le côté antérieur. Nous ne les avons pas ſaiſis dans le moment où ils ſe détachent pour nager librement, mais nous les avons quelquefois vus ſe contracter en petites boules parfaitement ſphériques.

(B. de St. Vincent.)

DINEMURE ; *dinemurus.*

Rafineſque a plutôt indiqué qu'établi ce genre ; M. de Blainville croit, d'après la deſcription, que M. Rafineſque aura pu prendre une larve d'inſecte hexapode pour un animal particulier, qu'il décrit ainſi : corps cylindrique, compoſé de dix anneaux deux fois plus longs que larges. Tête unie, obtuſe ; queue à deux filets latéraux. Habite les eaux douces de la Sicile.

DIOCTOPHYME ; *dioctophyma ;* Callet-Maigret.

Genre de vers inteſtinaux décrit & figuré par Callet-Maigret, dans le *Journal de Phyſique* de 1803, & que l'on a reconnu ne pas différer du Strongle géant, que l'on retrouve ſouvent dans les reins du Chien, du Loup, & même de l'Homme. Ce genre n'a pas été adopté. *Voyez* Strongle.

DIPHIE ; *diphyes ;* Cuvier.

Genre d'Acalèphes libres de la troiſième claſſe des animaux rayonnés ou zoophytes de M. Cuvier.

Subſtance gélatineuſe ferme & très-tranſparente ; forme extérieure en pyramide anguleuſe, à baſe à deux ouvertures ; une petite, ronde, entourée de cinq pointes, eſt regardée comme la bouche & conduit dans un ſac ſans iſſue, qui ſe prolonge juſque vers le ſommet & ſert d'inteſtin ; l'autre, plus grande, donne dans une cavité moins prolongée qui communique en arrière, avec une ſeconde cavité de forme ovale. De celle-ci ſort une grappe de filamens, que l'on conſidère comme l'ovaire.

Ce genre n'eſt encore compoſé que d'une ſeule eſpèce, la Diphie atlantique, que Bory de Saint-Vincent a décrite & figurée dans ſon voyage aux quatre principales îles des mers d'Afrique, ſous le nom de *Biphore biparti*, pl. 6. M. Cuvier en a fait un genre particulier, que les naturaliſtes ont adopté, à cauſe de ſes différences avec les autres animaux de la même famille.

Les Diphies ſe tiennent ordinairement deux à deux, & ſe trouvent dans la mer Atlantique.

DIPLÉRIE ; *diplerium ;* Rafin.

Genre de Polypiers foſſiles de l'ordre des Millépores, dans la diviſion des Polypiers entièrement pierreux, à petites cellules non garnies de lames, propoſé par M. Rafineſque pour des foſſiles qui diffèrent des Millépores & des Cellépores par des foſſettes & par des pores entremêlés : il y en a pluſieurs eſpèces. *Journ. de Phyſ.* 1819, *tom.* 88, *p.* 429.

Il eſt fâcheux que ce naturaliſte ſe ſoit borné à des notions auſſi vagues ſur ce genre de polypier.

DISCOÏDES ; *diſcoïdes ;* Klein.

Nom donné par Klein à un genre d'Ourſins dans ſon ouvrage ſur les Echinodermes ; il n'a pas été adopté.

DISCOPORE ; *diſcopora ;* de Lamk.

Genre de l'ordre des Eſcharées, dans la diviſion des Polypiers entièrement pierreux, à petites cellules non garnies de lames, établi par M. de Lamarck.

Polypier ſuberuſtacé, aplati, étendu en lame diſcoïde, ondée, lapideſcente, à ſurface ſupérieure cellulifère, avec des cellules nombreuſes, petites, courtes, contiguës, preſque campanulées ou ſavéolaires, régulièrement diſpoſées par rangées ſubquinconciales.

Il eſt difficile de ſe faire une idée exacte du genre Diſcopore, qui ſemble lier les Polypiers pierreux aux cellulifères d'un côté par les Cellépores, de l'autre par les Rétépores & les Echares ; il diffère conſtamment des Fluſtres, toujours celluleuſes ſur les deux ſurfaces, lorſqu'elles ne ſont point encroûtantes, tandis que les Diſcopores n'ont de cellules que ſur une ſeule face. C'eſt

avec les Cellépores que ces polypiers ont le plus de rapport : les caractères que préſentent les uns & les autres ſont tellement nombreux, & les différences ſi peu tranchées, qu'il faut toute l'autorité d'un naturaliſte auſſi diſtingué que M. de Lamarck pour me décider à conſerver ce genre, dont les eſpèces, par le peu que j'en ai vu, me paroiſſent appartenir les unes aux Eſchares, les autres aux Cellépores ou aux Fluſtres encroûtantes; c'eſt ce qui m'engage à ne rien changer dans ce moment au genre Diſcopore de M. de Lamarck; j'attends de pouvoir l'étudier ſur les objets en nature, ce que les circonſtances ne m'ont pas encore permis de faire. Maintenant je crois devoir me borner à dire que dans les Cellépores, les cellules ſont toujours libres, au moins dans une partie de leur longueur & ſans intervalles entr'elles à leur baſe; que dans les Fluſtrées, la lame qui ſupporte les cellules eſt toujours flexible lorſqu'elle n'eſt point adhérente, tandis que dans les Diſcopores, elle eſt toujours roide & pierreuſe : ce dernier caractère eſt peut-être le ſeul qui, au premier aperçu, faſſe diſtinguer une Fluſtre d'un Diſcopore.

D'après M. de Lamarck, ce genre eſt compoſé de neuf eſpèces; parmi les principales l'on remarque le Diſcopore verruqueux, décrit par les auteurs ſous le nom de *Cellepora verrucoſa*; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3791, *n.* 4. Il habite les mers d'Europe. Le Diſcopore crible des mers auſtrales, que l'on rapporte à tort au *Fluſtra arenoſa* de Solander & d'Ellis. Le Diſcopore petit-rets des mers d'Europe (*Millepora reticulum*; Esper, tab. 11), que je regarde comme une Fluſtrée.

1. Discopore verruqueux.

Diſcopora verrucoſa.

Diſcopora cruſtacea, lamelliformis, ſuborbiculata, undata; cellulis ſubrotundo-glomeratis, ovatis; ore ſubtridentato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 165. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 42.

Cellepora verrucoſa; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3791. *n.* 4.

— Esper, *Zooph. tab.* 2.

Ce polypier forme des lames ſuborbiculaires, cruſtacées, ondées, aſſez minces, caſſantes & en partie fixées ſur des corps marins. Les cellules s'ouvrent uniquement à la ſurface ſupérieure de ces lames; elles ſont quinconciales, inclinées obliquement, à ouverture peu reſſerrée, & leur bord en devant offre une dent conique quelquefois accompagnée de deux autres plus petites; couleur fauve-blanchâtre. Habite les mers d'Europe.

2. Discopore réticulaire.

Diſcopora reticularis; de Lamk.

Diſcopora cruſtacea, tenuis, undata, ſubconvoluta; cellulis ſuperficialibus ſaveolatis, contiguis, in retem diſpoſitis; ore mutico ſubovali.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 166. *n.* 2.

Cette eſpèce offre, comme la précédente, une expanſion en lame mince, ſuborbiculaire, ondée, quelquefois contournée. Cette lame très-fragile préſente à ſa ſurface ſupérieure un réſeau régulier, formé par des cellules en foſſettes arrondies & ſuperficielles; elle n'eſt fixée que par une portion de ſa ſurface inférieure. Habitation inconnue.

3. Discopore fornicin.

Diſcopora fornicina; de Lamk.

Diſcopora cruſtacea, adnata; cellulis ſeriatis contiguis ſuborbiculatis, labio ſuperiori fornicato, prominulo.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 166. *n.* 3.

Celui-ci préſente encore une lame cruſtacée ſuborbiculaire, en partie fixée ſur les corps marins & cellulifère en ſa face ſupérieure; mais il eſt très-diſtinct par des cellules dont le bord ſupérieur eſt le ſeul apparent, & s'avance en voûte ou en arcade ſaillante. L'enſemble de toutes ces arcades eſt d'un aſpect ſingulier. Habite les mers de l'Auſtralie.

Nota. Cette eſpèce, ainſi que la précédente, a beaucoup de rapport avec les Fluſtres encroûtantes.

4. Discopore crible.

Diſcopora cribrum; de Lamk.

Diſcopora cruſtacea, lamelliformis, alba; ſuperná ſuperficie foraminibus diſtantibus pertuſâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 167. *n.* 4.

Cette eſpèce, dit M. de Lamarck, fait en quelque ſorte douter de ſon genre lorſqu'on la regarde en deſſus; mais en deſſous l'on diſtingue facilement, par la tranſparence de la lame, les cellules contiguës & ſériales de ce Diſcopore; leurs ouvertures ne ſont que des troncatures qui les coupent obliquement, ne laiſſant aucun bord en ſaillie. Il en réſulte que la face ſupérieure de la lame eſt perforée comme un crible. Largeur, quatre à cinq centimètres. Habite les mers auſtrales ?

Nota. Cette deſcription ne convient en aucune manière au *Fluſtra arenoſa* d'Ellis & Solander, cité par M. de Lamarck, il eſt vrai avec un point

de doute. Le *Fluſtra arenoſa*, commun ſur nos côtes, forme un genre particulier.

5. Discopore râpe.

Diſcopora ſcobinata ; de Lamk.

Diſcopora lamelliformis, undata, convoluto-tubuloſa, extùs celluliſera ; cellulis prominulis quincuncialibus diſtantibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 167. *n.* 5.

La ſurface extérieure de ce Diſcopore reſſemble à celle d'une petite râpe, par la petite ſaillie des cellules qui ſont tubuleuſes, diſtantes les unes des autres & quincunciales. La lame que forme cette eſpèce eſt contournée ou roulée en cornet, mince & fragile. Habite les mers auſtrales ?

6. Discopore petits-rets.

Diſcopora reticulum ; de Lamk.

Diſcopora incruſtans, alba ; filis calcareis cancellatim anaſtomoſantibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 167. *n.* 5.

Millepora reticulum ; Gmel. *p.* 3788. *n.* 23.

— Esper, *Zooph. tab.* 11.

Cette eſpèce forme rarement une lame libre, ou en partie libre, comme celles qui précèdent ; elle s'étend & s'applique comme une croûte à la ſurface des corps marins ; elle eſt fort petite, blanche, tout-à-fait rétiforme, & les mailles de ſon réſeau ſont de véritables cellules preſqu'inviſibles dans le polypier jeune, & dont les côtés deviennent plus épais avec l'âge. Habite ſur les productions marines des mers d'Europe.

Nota. Je regarde ce polypier comme une véritable Fluſtre.

7. Discopore coriace.

Diſcopora coriacea ; de Lamk.

Diſcopora lamelliformis, rotundato-lobata, tenuiſſima, pellucida ; cellulis ſeriatis proſtratis apice pertuſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 168. *n.* 7.

Fluſtra coriacea ; Esper, *Zooph. tab.* 7.

Ce polypier, mince & tranſparent comme une pelure d'oignon, n'eſt fixé qu'en partie ſur les corps marins ; la lame qu'il conſtitue eſt compoſée de cellules tubuleuſes, ſériales, couchées, s'ouvrant à leur ſommet par un pore. Habitation inconnue.

8. Discopore arénulé.

Diſcopora arenulata ; de Lamk.

Diſcopora lamelliformis, undata, ſubpellucida ; cellulis parvulis ſeriatis obliquis apice ſemiclauſis ; ore ſemirotundo.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 168. *n.* 8.

Diſcopore à lame libre, arrondie, ondée, aſſez tranſparente, dont la ſurface ſupérieure eſt ornée de cellules quincunciales mutiques. Ces cellules ſont inclinées, comme enfoncées obliquement, & ſe terminent par une ouverture demi-ronde. Habitation inconnue.

9. Discopore rude.

Diſcopora ſcabra ; de Lamk.

Diſcopora lamelliformis, undata, celluloſa, tuberculis apice ſoratis aſperata ; cellulis ovalibus quincuncialibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 168. *n.* 9.

Cette eſpèce ſe diſtingue du Diſcopore verruqueux par ſes cellules plus petites, ovales, dont les bords ou les interſtices portent de petits tubercules élevés, écartés & percés au ſommet comme des tubes. Habitation inconnue.

DISTICHOPORE ; *diſtichopora ;* de Lamk.

Genre de l'ordre des Milléporées, dans la diviſion des polypiers entièrement pierreux & non flexibles, à petites cellules nou garnies de lames.

Polypier pierreux, ſolide, rameux, un peu comprimé ; cellules poriformes inégales, diſpoſées ſur deux lignes latérales oppoſées entr'elles, longitudinales & en forme de ſuture ; verrucoſités ſtelliformes, ramaſſées par place à la ſurface des rameaux.

Ce polypier ne diffère des Millépores que par la ſituation des pores, qui offrent un caractère tellement particulier que M. de Lamarck a cru devoir en faire un genre à part, quoiqu'on ne connoiſſe qu'une ſeule eſpèce de ce Zoophyte auſſi élégant que ſingulier. Il reſſemble à un Millépore par la forme & le port, & ſi les pores n'exiſtoient point, on le prendroit pour une des mille variétés du *Millepora nullipora*. L'irrégularité de ces pores me porte à croire que ce ne ſont point des cellules polypeuſes, mais des lacunes ſériales comme l'on en obſerve quelquefois dans d'autres polypiers. Ces lacunes ſont bordées ſouvent d'une ligne de trous irréguliers de la même nature que les lacunes, mais trois ou quatre fois plus petits, & communiquant ſouvent avec elles, de manière à en paroître un prolongement.

La lame pierreuſe qui ſépare les lacunes n'offre aucun des caractères des parois des cellules ; elle varie beaucoup tant dans ſon épaiſſeur que dans ſes directions. Toute la ſurface du polypier eſt couverte de pores inviſibles à l'œil nu, épars, à ouverture très-petite, ſouvent même oblitérée, & que je regarde comme les véritables cellules

polypeuſes : de ſorte que ce polypier ne ſeroit qu'une eſpèce de Millépore diſtincte des autres par les lacunes ſériales qu'il préſente. En attendant que de nouvelles obſervations faites ſur la nature vivante confirment ou détruiſent mon hypothèſe, je ne changerai rien au genre Diſtichopore tel que M. de Lamarck l'a établi.

Distichopore violet.

Diſtichopora violacea ; de Lamk.

Diſtichopora ramoſa ; ramulis aſcendentibus flexuoſis, tereti-compreſſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 198. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 46. *tab.* 26. *fig.* 3. 4.

Millepora violacea ; Pall. *Elench. p.* 258. *n.* 159.

Millepora violacea ; Sol. & Ellis, *p.* 140. *n.* 17. *tab.* 26. *fig.* 3. 4.

Millepora violacea ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3785. *n.* 12.

Le genre Diſtichopore n'étant compoſé que d'une ſeule eſpèce, je n'ajouterai rien à ſa deſcription ; cependant j'ai cru devoir en donner une ſynonymie un peu étendue, parce que Solander dans Ellis ne cite ni la figure qu'il en donne, ni Pallas, qui le premier a décrit ce polypier d'après Rumphius. Il habite la mer des Indes, les côtes de l'Auſtralie ; il n'eſt pas rare à l'île de Timor.

DISTOME ; *diſtoma.*

Genre de vers inteſtinaux de l'ordre des Trématodes.

Caractères. Corps mou, aplati ou preſque cylindrique ; pores ſolitaires, l'un antérieur & l'autre ventral.

Diſtoma ; Retzius, Abilgaard, Zeder, Rudolphi, Cuvier, Bremser, Swigger.

Faſciola ; Linné, Muller, Schrank, Gmelin, Bosc, de Lamarck, de Blainville.

Planaria ; Goeze.

Obſerv. Le genre Diſtome, très-nombreux en eſpèces, puiſque l'on en connoît déjà près de deux cents, & qu'il en reſte beaucoup à découvrir, eſt néanmoins très-naturel, & les coupes dont il pourroit être ſuſceptible ne ſont baſées que ſur des caractères trop peu eſſentiels pour ſervir à établir d'autres genres.

La poſition des pores ou ſuçoirs des Diſtomes les fait aiſément diſtinguer des autres Trématodes ; leurs caractères ſpécifiques ſont, en général, aſſez tranchés pour que l'étude des eſpèces ſoit moins difficile que ne ſembleroient le faire croire leur très-grand nombre & leur grande affinité génétique.

Les Diſtomes ſont de petits animaux (le plus grand atteint à peine un pouce de long), d'une conſiſtance molle, d'une forme plus ou moins alongée, aplatie ou preſque cylindrique ; de couleurs variées ; ſuſceptibles de s'étendre & de ſe raccourcir, ſoit en totalité, ſoit partiellement, à peu près comme les ſangſues.

Leur organiſation eſt aſſez ſimple : c'eſt un corps parenchymateux, d'une conſiſtance médiocre, contractile dans tous ſes points, ſans fibres muſculaires apparentes, ſans cavité viſcérale, parcouru dans tous ſes points par des vaiſſeaux nourriciers ramifiés à l'infini ; renfermant également des vaiſſeaux oviſères & ſéminifères ; recouvert d'une peau fine intimement unie au tiſſu parenchymateux ; préſentant à l'extérieur deux ouvertures principales appelées Pores, dont un, placé à l'extrémité antérieure, ſert d'orifice aux vaiſſeaux nourriciers, & l'autre, placé à la face inférieure, ſemblable à une ventouſe, ſert à l'animal à ſe fixer à la ſurface des organes dans leſquels il habite ; de plus, une ſorte de mamelon nommé *cirrhe*, rétractile, d'une forme variable, preſque toujours placé au-devant du pore ventral : il paroît être un des principaux organes de la génération.

On donne le nom de *col* à la portion de l'animal placée entre les deux pores, quelle que ſoit ſa forme & ſa longueur ; le reſte prend le nom de *corps*. Dans quelques eſpèces, la partie du col qui ſupporte le pore antérieur eſt diſtinguée par une rainure ou toute autre marque ; on lui donne alors le nom de *tête ;* & dans ce cas elle eſt toujours garnie d'une couronne d'aiguillons. L'extrémité poſtérieure du corps étant quelquefois plus rétrécie que celui-ci, prend le nom de *queue*. La ſurface de quelques eſpèces de Diſtomes eſt couverte partiellement ou en totalité de très-petits aiguillons, dont la pointe ſe dirige en arrière ; d'autres ſont marqués de ſtries circulaires.

Le pore antérieur eſt quelquefois tout-à-fait terminal ; ſouvent il eſt plus ou moins rapproché de la ſurface inférieure : on dit alors qu'il eſt inféré. Il eſt formé par une ſorte d'entonnoir muſculeux, dont la petite extrémité s'abouche avec l'origine des vaiſſeaux nourriciers ; l'extrémité la plus large, à ouverture tantôt circulaire, tantôt triangulaire, fait en dehors une ſaillie plus ou moins conſidérable.

Dans la plupart des eſpèces de Diſtomes, les vaiſſeaux nourriciers remplis de liquides tranſparens ſont peu ou point viſibles ; mais dans celles qui ſe nourriſſent de ſucs colorés, & notamment le Diſtome hépatique, on les obſerve aſſez ſouvent, & on peut aſſez bien en ſuivre la diſtribution. Il eſt néanmoins bien plus avantageux de les injecter avec des liquides fortement colorés. Je me ſuis ſervi avec beaucoup d'avantage d'une ſolution concentrée d'encre de Chine dans l'eau, pouſſée au moyen de la ſeringue oculaire d'*anel.*

Pluſieurs

Pluſieurs grandes eſpèces de Diſtomes pourroient être ſoumiſes à cette préparation : le Diſtome hépatique eſt, je crois, le ſeul ſur lequel on l'ait pratiquée. Nous donnons ici la deſcription des vaiſſeaux nourriciers & génitaux de cette eſpèce.

Le vaiſſeau nourricier, né du pore antérieur, ſe diviſe bientôt en deux branches, qui circonſcrivent le réceptacle du cirrhe & la portion des ovaires placée derrière le pore ventral; ces deux branches ſe rapprochent l'une de l'autre, communiquent entr'elles au moyen d'un rameau tranſverſal, puis continuent de marcher voiſines l'une de l'autre, & à peu près parallèlement, juſqu'à l'extrémité poſtérieure. Depuis ſon origine juſqu'à ſa terminaiſon, chaque branche donne en dehors un grand nombre de rameaux, qui ſe diviſent pluſieurs fois & ſe terminent très-près des bords de l'animal. Il eſt néceſſaire de faire obſerver que ces vaiſſeaux ſont placés à égale diſtance des ſurfaces inférieure & ſupérieure, & que les dernières diviſions ont un calibre preſque égal à celui des premières. L'enſemble de tout cet appareil pourroit, ce me ſemble, être appelé avec plus de juſteſſe *inteſtin rameux* ou *ramifié*. Quoi qu'il en ſoit, il naît, tant des branches que des ſubdiviſions, une infinité de ramuſcules très-fins qui viennent ſe rendre preſque tous à la ſurface ſupérieure, où ils s'anaſtomoſent de mille manières & forment un réſeau à mailles très-ſerrées. Ces petits rameaux ſe réuniſſent à la manière des veines & forment pluſieurs branches dirigées tranſverſalement, qui vont s'ouvrir dans un vaiſſeau longitudinal ſitué ſur la ligne médiane. Celui-ci, plus grand que les autres, prend naiſſance au niveau du pore ventral; il rampe ſous la peau, & chemine en augmentant de volume, juſqu'à l'extrémité poſtérieure du corps, où il ſe termine par un orifice béant qui laiſſe paſſer l'injection lorſqu'on continue de la pouſſer.

La ſurface inférieure de l'animal ne préſente que quelques petits vaiſſeaux épars qui ſemblent ſe perdre dans les ovaires. Deux plus conſidérables que les autres, & placés ſur les côtés du pore ventral, paroiſſent ſe diſtribuer aux parties environnantes.

Lorſqu'on obſerve une certaine quantité de Diſtomes hépatiques, on en voit quelques-uns dont les vaiſſeaux nourriciers, tout-à-fait vides, ne ſont nullement viſibles; & d'autres dont les vaiſſeaux remplis par la bile (nourriture de cette eſpèce), le ſont de la manière la plus évidente, à l'exception toutefois des rameaux formant un réſeau ſous la peau, qui ſont très-rarement apparens & qui ne deviennent viſibles que par l'injection artificielle. Dans ce cas, ces animaux rejettent par leur pore antérieur la matière bilieuſe renfermée dans leurs vaiſſeaux, & ceux-ci ceſſent peu à peu d'être apparens, à meſure que la matière nourricière eſt rejetée au dehors. J'ai vu très-ſouvent ce phénomène, & tous ceux qui ont examiné vivans un certain nombre de Diſtomes hépatiques, l'ont pareillement obſervé.

Maintenant ſi l'on ſe rappelle la diſtribution anatomique établie plus haut, la digeſtion & la nutrition des Diſtomes s'expliquent facilement. Les ſucs animaux au milieu deſquels ils ſont plongés, abſorbés par le pore antérieur, ſont portés dans la première eſpèce de vaiſſeaux, c'eſt-à-dire, dans ceux dont le calibre eſt à peu près égal dans toutes leurs diviſions. Que ces ſucs y éprouvent une élaboration ou non, leurs parties les plus ténues ſont abſorbées par les vaiſſeaux ſecondaires, qui naiſſent de tous les points des premiers, & le réſidu qui n'a pu être abſorbé eſt enſuite rejeté au dehors en parcourant à rebours les voies par leſquelles il étoit entré. Les ſucs abſorbés par les vaiſſeaux ſecondaires parcourent leurs nombreuſes ramifications, & fourniſſent dans ce trajet des molécules nutritives aux différens organes du Diſtome. Ce qui n'a pu être aſſimilé parvient bientôt aux branches réunies à la manière des veines ou des vaiſſeaux excréteurs, & ſort enfin par l'ouverture béante du vaiſſeau longitudinal.

Le pore ventral a une organiſation qui reſſemble à celle du pore antérieur, mais ſon fond n'eſt point percé, au moins on ne peut y faire paſſer aucune injection. Sa grandeur & ſa forme varient ſuivant les eſpèces. Preſque toujours ſon ouverture eſt circulaire, quelquefois elle eſt triangulaire ou ovale. Dans un petit nombre d'eſpèces, ce pore eſt ſupporté par un pédicule. Il ſert à l'animal à ſe fixer, en faiſant le vide à la manière des ventouſes des ſeiches; quelques eſpèces de Diſtomes adhèrent avec une telle force, qu'on arracheroit plutôt le pore lui-même ou le corps ſur lequel il eſt fixé, que de leur faire lâcher priſe.

L'appareil génital eſt très-conſidérable; chaque Diſtome eſt pourvu des deux ſexes. Les ovaires varient de forme & de poſition, ſuivant les diverſes eſpèces; néanmoins, dans toutes celles que l'on a étudiées avec quelque ſoin, on a toujours pu obſerver des œufs à peine ébauchés & d'autres tout-à-fait développés; les premiers ſont preſque toujours blancs & les autres diverſement colorés : ſervons-nous encore du Diſtome hépatique pour étudier les ovaires.

De chaque côté, depuis le col juſqu'à la queue, & dans une largeur d'une à deux lignes, l'on voit un nombre prodigieux de petits grains blancs réunis par grappes alongées tranſverſalement & placés les uns au-devant des autres; quelquefois toutes les grappes ſont mêlées & confondues enſemble : un vaiſſeau blanc, qui paroît communiquer avec tous ces petits grains par des ramifications vaſculaires, mais peu diſtinctes, règne de chaque côté le long de l'extrémité interne des petites grappes; vers le tiers antérieur de l'animal, ces deux vaiſſeaux envoient chacun

une branche transversalement & en dedans; elles s'anastomosent entr'elles; du point de leur réunion naît un vaisseau d'un calibre plus considérable; déjà celui-ci renferme des œufs bien formés, mais ils sont encore blancs. Il forme plusieurs replis en se dirigeant vers le pore ventral; il augmente encore de volume, & les œufs qu'il renferme dans ce point prennent une teinte jaune-rougeâtre; bientôt il forme derrière le pore ventral & le cirrhe plusieurs circonvolutions très-difficiles à développer; elles sont également remplies d'œufs colorés. Je n'ai pu voir bien distinctement la terminaison de ce vaisseau sur les Distomes hépatiques adultes; j'ai cru cependant apercevoir que le canal, après avoir beaucoup diminué de calibre, se terminoit en s'ouvrant dans le cirrhe près de sa base. Mais cette terminaison est très-visible sur de très-jeunes individus du Distome hépatique (1), qui sont entièrement transparens, & dont les œufs contenus dans les ovaires sont fortement colorés. M. Rudolphi a vu pareillement cette terminaison sur les *Distoma clavigerum*, *naja*, & quelques autres.

L'organe mâle est moins connu; M. Rudolphi n'en parle que d'une manière très-superficielle. J'ai dirigé mes recherches spécialement sur cet objet, & cependant je suis loin de le connoître d'une manière parfaite.

Les ovaires, avons-nous dit, aboutissent au cirrhe ou à cette espèce de mamelon alongé, placé presque toujours au-dessus du pore ventral; par sa base il communique avec une vésicule assez considérable, placée derrière lui & le pore ventral. Cette vésicule est remplie d'une matière blanche demi-fluide, qui probablement est de la matière spermatique destinée à féconder les œufs. Le cirrhe est susceptible de se rétracter complétement, de manière à ne laisser voir qu'une petite ouverture dans le lieu qu'il occupoit; M. Rudolphi pense qu'il se rétracte dans la vésicule, & la nomme *réceptacle du cirrhe*. Je ne crois pas qu'elle serve entièrement à cet usage; je doute même qu'elle y soit destinée. L'on voit d'une manière à la vérité peu distincte, de petits vaisseaux blancs ramifiés, placés derrière les circonvolutions des ovaires; je n'ai pu les suivre jusqu'à la vésicule; il est néanmoins probable que ce sont les sources de la matière qui la remplit. Dans quelques individus il se trouve sur le trajet de ces vaisseaux des taches blanches formées par une matière laiteuse. Chez les jeunes Distomes hépatiques l'on voit, pour tout appareil génital mâle, trois ou quatre corps vésiculaires qui communiquent les uns dans les autres, & dont le dernier est adhérent au cirrhe.

Goeze ayant observé deux Distomes hépatiques accolés de manière que le cirrhe de l'un étoit introduit dans le pore ventral de l'autre, & réciproquement, avoit cru que les Distomes étoient androgynes, & qu'ils avoient besoin d'un accouplement réciproque pour se reproduire. La plupart des helminthologistes ont adopté l'opinion de Goeze. Cependant il est beaucoup plus probable que les Distomes sont seulement hermaphrodites. La disposition anatomique du cirrhe & le défaut de communication du pore ventral avec les ovaires rendent cette opinion plus probable que l'autre. L'observation de Goeze peut s'expliquer très-naturellement d'une autre manière: on sait que les Distomes s'accolent, par leur pore ventral, à tous les corps qui se trouvent à leur portée; il est bien possible que deux Distomes se soient accolés ainsi l'un à l'autre, sans que, pour cela, ils fussent véritablement accouplés.

On ne sait rien de positif sur l'accroissement des Distomes; on le croit assez rapide.

Le plus grand nombre des Distomes habite l'intérieur des voies digestives, mais il s'en trouve dans les voies aériennes, les cavités thoraciques, abdominale, dans l'intérieur du foie, de la vessie, des kistes accidentels, & même sous la conjonctive.

M. Rudolphi a groupé ainsi qu'il suit les nombreuses espèces qui composent ce genre: premier groupe, espèces inermes; second, espèces armées; troisième, espèces douteuses. Le premier groupe est partagé en deux divisions: 1°. Distomes à corps aplati; 2°. Distomes à corps cylindroïde. Chacune de ces deux divisions est subdivisée de cette manière: 1°. espèces dont le pore ventral est le plus grand; 2°. espèces dont le pore antérieur est le plus grand; 3°. espèces dont les pores sont égaux.

Ces divisions, surtout les tertiaires, ne sont pas toujours bien tranchées; mais on doit se rappeler que ce sont des coupes tout-à-fait artificielles, faites pour rendre moins embarrassante l'étude pratique de ces singuliers animaux.

PREMIÈRE DIVISION.

Inermes.

1re. SECTION. *Vers aplatis.*

§. Ier. *Pore ventral le plus grand.*

1. DISTOME hépatique.

Distoma hepaticum; ABILGAARD.

(1) Je dis ici *de très-jeunes individus du Distome hépatique*, pour me conformer à l'opinion de M. Rudolphi. Je suis néanmoins convaincu que ce ne sont pas de jeunes *Distomes hépatiques*, mais une autre espèce qui vit pareillement dans les canaux biliaires du mouton, & probablement de quelques autres animaux. Je n'entreprendrai point ici de donner les raisons qui me font penser ainsi, de trop longs détails seroient nécessaires, & la nature de cet ouvrage les repousse entièrement.

— *Encycl. méthod. pl.* 79. *fig.* 1—11 (d'après Schœffer).

Diſtoma obovatum, planum, collo ſubconico, breviſſimo, poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 92. *n.* 1.

Faſciola hepatica; Linn. *Syſt. nat. ed. XII. p.* 1077. *n.* 1.

Faſciola hepatica; Mull. *im Naturf.* 18. *p.* 34. *tab.* 3. *fig.* 11.

Faſciola hepatica; Fabricius, *Faun. Groenl. p.* 327. *n.* 312.

Faſciola hepatica; Bloch, *Abh. p.* 5. *tab.* 1. *fig.* 3. 4.

Faſciola hepatica; Schrank, *Verzeichn. p.* 17. *n.* 56.

Faſciola hepatica; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3053. *n.* 1.

Faſciola humana; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3053. *n.* 2.

Planaria latiuſcula; Goeze, *Naturg. p.* 169.

Vers très-aplatis, d'un pouce de long, de cinq ou ſix lignes de large, d'une forme ovale alongée, de couleur blanche griſâtre, ſouvent variée de brun. L'extrémité antérieure la plus large eſt ſurmontée d'une forte d'appendice aplatie qui porte à ſon ſommet le pore antérieur, orbiculaire & plus petit que le pore ventral : celui-ci, placé dans la partie la plus large de l'animal, & peu éloigné de l'appendice, eſt grand, ſaillant, orbiculaire. Entre les deux pores eſt placé le cirrhe, qui eſt cylindrique, flexueux & quelquefois ſurmonté d'un tubercule rond. Les œufs ſont ovales. Les individus jeunes ont une forme un peu différente; ils ſont lancéolés & obtus aux deux extrémités.

Hab. La véſicule du fiel de l'Homme, les canaux biliaires & quelquefois les inteſtins du Kanguroo géant, du Lièvre, du Lapin, de l'Écureuil, du Chameau, du Cerf, du Chevreuil, du Daim, du Kevel, de la Corinne, du Bœuf, de la Chèvre, du Mouton, du Cheval, de l'Ane & du Cochon.

2. Distome oviforme.

Diſtoma ovatum; Rud.

Diſtoma ovatum, planum, poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 93. *n.* 2.

Vers longs d'une ligne & demie à trois lignes, larges d'une ligne à leur partie poſtérieure, variée de blanc & de noir. Corps plane, mince, atténué en avant, plus large & arrondi en arrière, à bords inégaux ou flexueux. Pore antérieur terminal, orbiculaire, aſſez éloigné du ventral, également orbiculaire & plus grand du double. Le cirrhe eſt aſſez long, peu flexueux & placé près du pore antérieur.

Hab. Les poches pulmonaires de la Pie, du Souchet commun, de la Foulque commune (tous très-jeunes), *Rudolphi;* du Freux, *Meyer;* de la Corneille mantelée. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

3. Distome cunéiforme.

Diſtoma cuneatum; Rud.

Diſtoma depreſſum, cuneatum, poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 93. *n.* 3.

Vers longs d'une ligne & demie à trois lignes, larges d'une ligne en arrière, blancs, variés de brun. Le corps groſſit inſenſiblement depuis l'extrémité antérieure juſqu'à la poſtérieure, qui eſt très-obtuſe. Le dos eſt plat & l'abdomen convexe. Le pore antérieur terminal & très-petit eſt diſtant d'un tiers de ligne du pore ventral, plus grand du double; l'un & l'autre ſont orbiculaires & ſaillans. Les œufs ſont petits. Cette eſpèce a beaucoup de rapports avec la précédente.

Hab. Les inteſtins de l'Outarde. *Rudolphi.*

4. Distome dendritique.

Diſtoma dendriticum; Rud.

Diſtoma planum, lanceolato-ovatum, poris hemiſphæricis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 93. *n.* 4.

Vers longs d'une ligne & demie à deux lignes, blancs, à vaiſſeaux nourriciers bruns & très-apparens, d'une forme ovale lancéolée. Pores hémiſphériques, médiocres, le ventral plus grand. L'extrémité antérieure plus atténuée & plus courte que la poſtérieure. Bords entiers. Une tache ronde, opaque, indique la place du cirrhe qui n'a point été vu ſorti.

Hab. Les inteſtins de l'Eſpadon empereur. *Spedalieri.*

5. Distome à col étroit.

Diſtoma tenuicolle; Rud.

Diſtoma oblongum planum, collo anguſtato, poris hemiſphæricis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 93. *n.* 5.

Vers longs de trois lignes & demie à quatre lignes & demie, larges d'une demi-ligne, oblongs, aplatis, blancs, brunâtres dans leur partie moyenne. Pores demi-globuleux, médiocres; le ventral le plus grand. Col étroit, long d'une ligne, un peu élargi du côté du pore ventral. Extrémité poſtérieure un peu obtuſe, quelquefois garnie d'une papille ou comme percée d'un trou.

Hab. Le foie du Laktak (*Phoca barbata*). *Treutler.*

6. Distome charnu.

Diſtoma carnoſum ; Rud.

Diſtoma depreſſum ovatum, collo conico, poris globoſis, ventrali maximo.

— Rud. *Syn. p.* 93. *n.* 6.

Vers longs d'une ligne & demie à deux lignes, larges d'une ligne en arrière, rougeâtres lorſqu'ils ſont vivans, d'un blanc ſale ou jaunâtre après la mort. Pores globuleux, l'antérieur un peu infère, très-petit, le ventral quatre fois plus grand, à rebord ſaillant. Col, pendant la vie, conique; après la mort, preſque nul. Corps ovale, dos convexe, ventre plat. Œufs globuleux. (Eſpèce très-diſtincte.)

Hab. L'inteſtin du Denté ordinaire. *Rudolphi.*

7. Distome tubulé.

Diſtoma tubulatum ; Rud.

Diſtoma depreſſum, elliptico-ovatum, poris ſemi-globoſis, ventrali majore, prominente.

— Rud. *Syn. p.* 675. *n.* 65.

Vers longs d'une ligne à une ligne & demie, larges d'un tiers de ligne, un peu épais, aplatis, blancs en avant, brunâtres en arrière. Pores ſemi-globuleux, le ventral plus grand, ſaillant, en forme de tube; col large vers le pore ventral; extrémité poſtérieure du corps obtuſe.

Hab. Une eſpèce de Murène non décrite du Bréſil. *Olfers.*

8. Distome bâillant.

Diſtoma hians ; Rud.

Diſtoma planum ſubellipticum, antrorsùm magis attenuatum, poris orbicularibus diſtantibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 94. *n.* 7.

Vers longs de deux à cinq lignes, larges d'une ligne environ. Corps plane, grêle, obtus & atténué aux deux extrémités, moins cependant à la poſtérieure. Pores orbiculaires, diſtans l'un de l'autre de plus d'une ligne; leurs rebords ſont très-écartés (*indè nomen*); l'antérieur preſque terminal, de moitié plus petit que le ventral. Cirrhe très-grêle, preſque droit, très-rapproché du pore antérieur.

Hab. L'œſophage & les inteſtins de la Cicogne brune. *Braun. Rudolphi.*

9. Distome graine de Concombre.

Diſtoma cucumerinum ; Rud.

Diſtoma planum ellipticum, poris orbicularibus approximatis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 94. *n.* 8.

Vers longs de quatre à cinq lignes, larges d'une ligne à leur partie moyenne. Corps elliptique. Pore antérieur tout-à-fait terminal, pore ventral très-rapproché de l'antérieur & plus grand. Cirrhe droit. (Eſpèce voiſine de la précédente.)

Hab. La trachée-artère d'un oiſeau de rivage. (Genre & eſpèce non déterminés.)

10. Distome lucipète.

Diſtoma lucipetum ; Rud.

Diſtoma depreſſum, oblongum, collo elongato, anguſtato, poris orbicularibus diſtantibus inferis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 94. *n.* 9.

Vers longs de deux à trois lignes, larges d'une demi-ligne, aplatis, blancs; une tache rouge derrière le pore ventral. Pores orbiculaires, l'antérieur infère, le ventral diſtant, double du précédent, quelquefois oblong ou ſubelliptique. Col plus étroit que le corps, oblong, à bords convexes. Corps large, très-épais près du pore ventral, plus mince & obtus en arrière.

Hab. Sous la membrane clignotante du Goeland à manteau gris & du Bourguemeſtre. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

11. Distome joli.

Diſtoma pulchellum ; Rud.

Diſtoma depreſſum, ſubellipticum, antrorsùm magis decreſcens, poris globoſis inferis diſtantibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 94. *n.* 10.

Vers longs d'une demi-ligne à une ligne, blancs, avec une tache jaune dans leur centre, aplatis, elliptiques, plus atténués en avant. Pores globuleux, infères, écartés; pore ventral du double plus volumineux que l'antérieur. Un vaiſſeau dorſal en ſpirale; ovaires placés ſur les côtés, très-rameux & d'un aſpect très-élégant.

Hab. L'inteſtin du *Labrus cynœdus. Rudolphi.*

12. Distome inciſé.

Diſtoma inciſum ; Rud.

Diſtoma planum, ovale, poris ſubglobuloſis, ventralis majoris margine poſtico biſido.

— Rud. *Syn. p.* 94. *n.* 11.

Diſtoma anarrichæ Lupi ; Rathke, *in dansk. ſelsk. Skrivt. V.* 1. *p.* 70. *tab.* 2. *fig.* 3. a. b.

Vers longs d'une ligne environ, larges d'une demi-ligne. Corps elliptique, obtus aux deux extrémités. Pore antérieur terminal, globuleux, aſſez grand; pore ventral éloigné, preſque globuleux, à rebord large, biſide en arrière & de couleur écarlate.

Hab. L'eſtomac du Loup (*Anaricha Lupus*). *Rathke.*

13. Distome holoſtome.

Diſtoma holoſtomum ; Rud.

Diſtoma depreſſum, oblongum, retrorsùm decreſcens, anticè truncatum, poris ampliſſimis, terminali orbiculari, ventralis majoris aperturâ tranſverſâ.

— Rud. *Syn. p.* 94. *n.* 12.

Vers longs d'une ligne & demie, larges d'une demi-ligne. Pores très-grands (*indè nomen*); l'antérieur orbiculaire & terminal, le ventral plus grand, à ouverture tranſverſalement elliptique. Corps oblong, plus large en avant, tronqué; extrémité poſtérieure un peu obtuſe; dos légèrement convexe; ventre plane. Vaiſſeaux latéraux de couleur obſcure. Ovaires en grappe, placés au centre.

Hab. L'inteſtin du Râle d'eau. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

14. Distome tranſverſal.

Diſtoma tranſverſale ; Rud.

Diſtoma depreſſum oblongum, collo anguſtato, poro antico, orbiculari, exiguo, ventralis maximi aperturâ tranſverſâ.

— Rud. *Syn. p.* 95. *n.* 13.

Vers longs d'une ligne, larges d'un tiers de ligne, blancs, une tache rougeâtre à la partie poſtérieure. Corps un peu déprimé, oblong, à col étroit, échancré à ſa partie poſtérieure. Pore antérieur terminal, très-petit, à ouverture orbiculaire; pore ventral très-grand, ſaillant; ouverture grande, tranſverſale.

Hab. L'eſtomac de la Loche d'étang, *Rudolphi ;* de la Loche de rivière. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

15. Distome boſſelé.

Diſtoma tumidulum ; Rud.

Diſtoma depreſſum, lineare, utrinquè obtuſum, poris remotis antico globoſo, ventralis majoris aperturâ tranſverſâ.

— Rud. *Syn. p.* 95. *n.* 14.

Vers longs d'une ligne, un peu aplatis, linéaires, obtus aux deux extrémités. Pore antérieur terminal, globuleux, petit; pore ventral placé à peu près au centre du ver, très-ſaillant, à ouverture tranſverſale. Au-devant ſe trouve un petit tubercule, qui probablement renferme le cirrhe. Œufs placés ſur les parties latérales & du côté du dos.

Hab. Les inteſtins du Cheval marin & de la Trompette de mer. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

16. Distome atome.

Diſtoma atomon ; Rud.

Diſtoma oblongum planum, collo anguſtato, poris orbicularibus, antico exiguo, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 95. *n.* 15.

Vers longs de deux tiers de ligne à une ligne & demie, étroits, blancs, marqués d'une tache rouge. Corps plane, oblong. Col rétréci. Pore antérieur terminal, très-petit; pore ventral plus grand & ſaillant; l'un & l'autre ſont orbiculaires. Cirrhe droit, court, placé au-devant du pore ventral; derrière celui-ci, deux marques orbiculaires pellucides, autour deſquelles ſont placés les œufs.

Hab. L'eſtomac du Picaud. *Rudolphi.*

17. Distome polymorphe.

Diſtoma polymorphum ; Rud.

Diſtoma depreſſiuſculum, ſubovatum, crenatum, poſticè emarginatum, pori antici margine tumido, ventralis majoris rectò.

— Rud. *Syn. p.* 95. *n.* 16.

Faſciola anguillæ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3056. *n.* 22.

Diſtoma anguillæ ; Zeder, *Naturg. p.* 222. *n.* 41.

An Diſtoma anguillæ ; Abilgaard, *Zool. dan. vol. IV. p.* 26. *tab.* 142. *fig.* 7—10. ?

Vers longs d'un tiers ou d'une demi-ligne, blancs, marqués d'une tache jaune. Corps preſqu'en forme d'œuf, créneléſur ſes bords, échancré en arrière. Col étroit. Pore antérieur terminal, globuleux, à rebord ſaillant & à ouverture orbiculaire; pore ventral plus grand que le précédent, à rebord droit & élevé, à ouverture tantôt orbiculaire, tantôt triangulaire. Œufs elliptiques placés ſur les côtés du corps.

Hab. Les inteſtins de l'Anguille commune. *Rudolphi.*

18. Distome à pores globuleux.

Diſtoma globiporum ; Rud.

— *Encycl. pl.* 79. *fig.* 19 (d'après Muller).

Diſtoma depreſſiuſculum oblongum, collo ſubtùs excavato, poris globoſis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 96. *n.* 17.

Faſciola brama; Muller, *Zool. dan. vol.* 1. *p.* 33. *tab.* 30. *fig.* 6.

Faſciola brama; Schrank, *Verzeich. p.* 20. *n.* 67.

Fasciola brama ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3038. *n.* 38.

Fasciola longicollis ; Fœlich, *Naturf.* 25. *p.* 75. *tab.* 3. *fig.* 9—11.

Distoma carinatum ; Zeder, *Naturg. p.* 217. *n.* 25.

Distoma bramæ ; Zeder, *Naturg. p.* 218. *n.* 29.

Vers longs d'une demi-ligne à une ligne, blancs ou jaunâtres. Corps un peu déprimé, oblong, obtus en arrière. Col étroit, concave en dessous. Pores globuleux, à ouverture orbiculaire ; l'antérieur très-petit, le ventral plus grand. Œufs placés sur les parties latérales du corps.

Hab. Les intestins de la Brême, du Rotengle, *Rudolphi ;* de la Carpe, *Fœlich, Zeder ;* de la Tanche, *Modeer ;* du Nase. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

19. Distome caudipore.

Distoma caudiporum ; Rud.

Distoma depressiusculum, corpore subelliptico, caudæ retractilis angustioris apice excavato, poris globosis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 96. *n.* 18.

Vers longs d'une ligne & demie, très-extensibles, blancs, une tache brune au centre, convexes en dessus, planes en dessous ; pore antérieur infère, à ouverture orbiculaire lorsqu'il est dilaté, n'offrant plus qu'une petite fente longitudinale lors de sa contraction ; pore ventral éloigné, double du précédent, à ouverture orbiculaire & à rebord saillant ; corps presqu'elliptique, deux fois plus large que le col, tronqué lorsque la queue est rétractée ; ovaires en tire-bouchon & remplis d'œufs globuleux ; queue rétractile beaucoup plus grêle que le corps, extensible, crénelée, longue, à sommet excavé simulant un pore.

Hab. L'intestin de la Dorée poisson de Saint-Pierre. *Rudolphi.*

20. Distome cygnoïde.

Distoma cygnoïdes ; Zeder.

Distoma depressiusculum oblongum, collo angustato teretiusculo, poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 96. *n.* 19.

— Loscige, *in Naturf.* 21. *p.* 10—14. *tab.* 1. *fig. A-G.*

Distoma cygnoïdes ; Zeder, *Naturg. p.* 213. *n.* 13.

Vers longs d'une à trois lignes, larges d'une demi-ligne, blancs ou fauves ; corps un peu aplati, surtout en arrière, linéaire, oblong, à bords arrondis, à extrémité postérieure obtuse ; col étroit, un peu arrondi, très-extensible ; pores globuleux, à ouverture orbiculaire, l'antérieur petit, le ventral très-grand.

Hab. La vessie urinaire de la Grenouille commune, *Zeder, Rudolphi, E. D. ;* du Crapaud brun, *Gaede.*

21. Distome cymbiforme.

Distoma cymbiforme ; Rud.

Distoma depressum, ovatum, collo crenâ discreto angustato, poris globosis remotis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 96. *n.* 20.

Vers longs de deux lignes & demie à trois lignes & demie, larges d'une demi-ligne en avant & d'une ligne en arrière, convexes en dessus, concaves en dessous, très-agiles ; pores globuleux, écartés ; l'antérieur infère, le ventral du double plus volumineux ; col susceptible de s'allonger considérablement, oblong, étroit ; corps ovale, obtus en arrière, séparé du col par une échancrure placée derrière le pore ventral ; ovaires de couleur verdâtre, placés derrière le pore ventral.

Hab. La vessie urinaire de la Tortue franche. *Rudolphi.*

22. Distome feuille.

Distoma folium ; Olfers.

Distoma depressum, corpore ovato, collo angustato, poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 96. *n.* 21.

Distoma folium ; Olfers, *de Vegetativis & animatis, p.* 45. *fig.* 15.

Vers longs d'un tiers à une demi-ligne, blancs, déprimés ; pores orbiculaires, l'antérieur terminal ; col grêle ; corps ovoïde, d'une longueur égale à celle du col, & rempli d'œufs.

Hab. La vessie urinaire du Brochet. *Olfers.*

23. Distome férial.

Distoma feriale ; Rud.

Distoma corpore plano subquadrato, collo angustato, pori antici aperturâ oblongiusculâ, ventralis majoris orbiculari.

— Rud. *Syn. p.* 97. *n.* 22.

Fasciola umblæ ; Fabricius, *in dansk. selsk. Skrivt. III.* 2. *p.* 25—29. *tab.* 3. *fig.* 6—8.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3058. *n.* 35.

Distoma umblæ ; Zeder, *Naturg. p.* 213. *n.* 11.

Vers longs d'une ligne & demie, larges de deux tiers de ligne, blanchâtres, ressemblant à une

bouteille aplatie ; bords & extrémités du col de couleur lactée ; corps plane, presque carré, tronqué en arrière, à bords aigus ; col linéaire, rétractile, égalant presque la longueur du corps, & trois fois plus étroit que lui ; pore antérieur terminal, un peu oblong ; pore ventral orbiculaire, grand, à rebord saillant.

Hab. Les reins de la Truite de montagne. *O. Fabricius.*

Observ. Ces animaux sont singulièrement situés dans les reins (*sanguis dorsalis* de la plupart des auteurs) : ils sont placés à la suite les uns des autres, & pourroient être pris pour un *Tœnia* si l'on n'y prenoit garde.

24. Distome simple.

Distoma simplex ; Rud.

Distoma depressiusculum lineare, collo conico continuo, poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 97. *n.* 23.

Fasciola æglefini ; Mull. *Zool. dan. vol.* 1. *p.* 35. *tab.* 50. *fig.* 4.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3056. *n.* 24.

— Schrank, *Verz. p.* 19. *n.* 64.

Distoma æglefini ; Zeder, *Naturg. p.* 211. *n.* 8.

Vers longs de trois lignes, très-grêles, de couleur cendrée brune ; corps un peu aplati, linéaire, arrondi en arrière ; col conique ; pore antérieur terminal, très-petit ; pore ventral grand, à rebord peu élevé ; l'un & l'autre sont orbiculaires.

Hab. Les intestins de l'Eglefin. *Muller.*

25. Distome divergent.

Distoma divergens ; Rud.

— *Encycl. méthod. pl.* 79. *fig.* 16—18 (d'après Muller).

Distoma oblongum planum, collo conico divergente, poris globosis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 97. *n.* 24.

Fasciola blennii ; Mull. *Zool. dan. vol.* 2. *p.* 53. *tab.* 78. *fig.* 9—12.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3057. *n.* 25.

Distoma blennii ; Zeder, *Naturg. p.* 211. *n.* 9.

Vers longs d'une demi-ligne à une ligne, blancs, transparens ; corps aplati, oblong, un peu obtus en arrière ; col réfléchi ou divergent ; pore antérieur terminal assez grand ; pore ventral plus grand & placé dans l'angle que forme le col avec le corps ; l'un & l'autre sont globuleux ; leur ouverture est orbiculaire ; cirrhe recourbé ; œufs placés sur les parties latérales & postérieures.

Hab. Les intestins du Blennie vivipare, *Zoega, Muller ;* de la Gastrongine, du Blennie cornu & du Nébuleux, *Rudolphi.*

26. Distome fascié.

Distoma fasciatum ; Rud.

Distoma depressum ellipticum, collo attenuato, poris globosis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 97. *n.* 25.

Vers longs d'une à deux lignes, larges d'un tiers de ligne, blancs, marqués au milieu d'une tache jaune, un peu aplatis ; pores globuleux à ouverture orbiculaire, l'antérieur terminal, le ventral éloigné & d'un volume double ; col très-atténué en avant ; corps presqu'elliptique, obtus ; ovaires très-rameux, placés sur les parties latérales ; plusieurs vaisseaux parcourent l'animal suivant sa longueur (*indè nomen*).

Hab. Les intestins du *Labrus tinca*, du Melope & de la Perche marine. *Rudolphi.*

27. Distome sinueux.

Distoma sinuatum ; Rud.

Distoma depressum oblongum, margine sinuatum, collo conico, poris distantibus orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 97. *n.* 26.

Vers longs d'une ligne & un tiers, larges d'un quart de ligne, blanchâtres, marqués à leur partie moyenne d'une tache rousse ; pores presqu'orbiculaires, écartés ; le ventral le plus grand ; col déprimé, conique ; corps aplati, aigu en arrière ; bords entiers & sinués ; œufs nombreux, bruns, placés sur les parties latérales.

Hab. Les intestins de la Donzelle imberbe. *Rudolphi.*

28. Distome fauve.

Distoma fulvum ; Rud.

Distoma depressum, corpore ovali, collo angustato, poris subglobosis marginatis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 98. *n.* 27.

Vers longs d'une ligne environ, aplatis, fauves ; pores demi-globuleux, marginés ; le ventral éloigné & le plus grand ; entre les pores se voit un petit tubercule ; col étroit ; corps large, ovale.

Hab. Les intestins du Lingue, *Rudolphi ;* la Tanche de mer. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

29. Distome à tête aiguë.

Distoma oxycephalum ; Rud.

Distoma planum lineare postice obtusiusculum,

collo antrorsùm angustato, poris orbicularibus inferis, antico exiguo, ventrali maximo.

— Rud. *Syn. p.* 98. *n.* 28.

Fasciola appendiculata; Froelich, *Naturf.* 29. *St. S.* 56. *n.* 29. *tab.* 2. *fig.* 8. 9.

Vers longs de trois à six lignes, les plus grands larges de deux tiers de ligne, les autres proportionnellement à leur longueur, gris-rougeâtres; pore antérieur très-petit, infère & orbiculaire; col très-aplati, court, aigu en avant; cirrhe court, presque droit; pore ventral très-grand, saillant, à ouverture orbiculaire; corps aplati, alongé, linéaire, un peu obtus en arrière; œufs disposés en grappes sur les parties latérales.

Hab. Les intestins du Canard sauvage, *Froelich, Nitzsch;* du Souchet commun, *Catalogue du Muséum de Vienne;* du Canard domestique, *E. D.*

30. Distome canaliculé.

Distoma canaliculatum; Rud.

Distoma elongatum, dorso convexo, ventre concavo, poris orbicularibus non profundis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 676. *n.* 66.

Vers longs de cinq à sept lignes, larges d'un tiers de ligne environ, roulés sur eux-mêmes; pores orbiculaires très-peu profonds, très-voisins l'un de l'autre; col court, convexe en dessus, un peu excavé en dessous; corps très-long, canaliculé, convexe en dessus, très-concave en dessous, à bords latéraux roulés; extrémité postérieure un peu aiguë.

Hab. Les intestins d'une espèce d'Hirondelle de mer non decrite du Brésil. *Natterer.*

31. Distome grand.

Distoma grande; Rud.

Distoma elongatum dorso concavo, ventre convexo, collo rotundato, poro antico orbiculari exiguo, ventrali maximo transverso.

— Rud. *Syn. p.* 676. *n.* 67.

Vers longs d'un pouce, larges d'une ligne & demie à deux lignes, épais, de couleur de chair; pore antérieur terminal, orbiculaire, très-petit, peu profond; pore ventral très-voisin du premier, très-grand, transversalement elliptique, profond; cirrhe aigu, très-court; col conique, long d'une demi-ligne; corps égal dans toute son étendue, concave en dessus, convexe en dessous, à extrémité postérieure obtuse.

Hab. Les intestins de la Spatule rose. *Natterer.*

32. Distome aplati.

Distoma complanatum; Rud.

Distoma oblongum planum, collo angustato, poris magnis, antico orbiculari, ventralis majoris aperturâ longitudinali.

— Rud. *Syn. p.* 98. *n.* 29.

Vers longs d'une ligne & demie à deux lignes & demie, à peine larges d'une demi-ligne, blancs, variés de points noirs; corps oblong, grêle, peu atténué en avant, obtus en arrière; pore antérieur terminal & un peu infère, à rebord saillant, à ouverture orbiculaire & grande; pore ventral éloigné d'un quart de ligne du précédent, & plus grand que lui, à rebord saillant & à ouverture tantôt triangulaire, tantôt oblongue; ovaires placés sur les parties latérales du corps.

Hab. L'œsophage du Héron commun. *Rosenthal.*

33. Distome différent.

Distoma deflectens; Rud.

Distoma depresso-planum, sublanceolatum, poris inferis, antico orbiculari, ventrali oblongo majore.

— Rud. *Syn. p.* 677. *n.* 68.

Vers longs d'une ligne & demie, larges d'un tiers de ligne, sublancéolés, aplatis; pore antérieur orbiculaire, infère; pore ventral longitudinalement elliptique, plus grand que le précédent; col conique, distinct du corps par une créneluré; corps atténué en arrière & un peu obtus.

Hab. Les intestins d'une espèce de Fauvette non décrite du Brésil. *Natterer.*

Obsérv. Cette espèce diffère du Distome des Fauvettes de l'Europe par l'inégalité de ses pores. (*Voyez* Distome macrostome.) C'est cette différence qui lui a valu le nom spécifique assez bizarre que lui a imposé M. Rudolphi.

34. Distome à longue queue.

Distoma macrourum; Rud.

Distoma depressum oblongum, postice attenuatum, collo tenui pori antici aperturâ orbiculari, ventralis majoris longitudinali.

— Rud. *Syn. p.* 98. *n.* 30.

Vers longs de cinq à six lignes, larges d'une demi-ligne dans leur partie moyenne; corps déprimé, oblong, décroissant insensiblement depuis le pore ventral, un peu obtus en arrière; col plus étroit que le corps, presque long d'une ligne; pore antérieur tout-à-fait infère, très-petit, à ouverture orbiculaire & à rebord élevé; pore ventral double du précédent, à rebord élevé & à ouverture longitudinale; cirrhe ressemblant à un petit tubercule, & presque contigu au pore antérieur; ovaires situés derrière le pore ventral, s'étendant irrégulièrement à droite & à gauche.

Hab. Le foie & la vésicule du fiel de la Corneille mantelée. *Jurine.*

35. Distome grillé.

Diſtoma clathratum ; N.

Diſtoma depreſſiuſculum, ovato-oblongum, collo teretiuſculo, poro antico infero ventrali tumido ovali, ovariis clathratis ; N.

Vers longs d'une ligne & demie à deux lignes, de couleur jaunâtre, barrés de noir, oblongs, élargis & plus épais vers le tiers antérieur, un peu atténués en arrière ; pore antérieur infère ; col cylindroïde, moins large que le corps ; cirrhe très-petit, conoïde ; pore ventral placé ſur la partie la plus large & la plus épaiſſe du corps, très-ſaillant, à rebord fort épais, à ouverture longitudinalement ovale ; ovaires remplis d'œufs noirs, diſpoſés en lignes qui ſe croiſent en formant une ſorte de réſeau depuis le pore ventral juſqu'à l'extrémité poſtérieure.

Hab. La véſicule du fiel du Martinet noir (mois de mai). *E. D.*

36. Distome à col blanc.

Diſtoma albicolle ; Rud.

Diſtoma depreſſum, oblongum, utrinquè attenuatum, poris ſemiglobоſis approximatis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 98. *n.* 31.

Vers longs de deux lignes & demie à trois lignes, très-larges, blancs à leur partie antérieure, le reſte de couleur brune ; extrémité antérieure grêle ; col court, de couleur lactée, s'élargiſſant pour former le corps : celui-ci très-large en avant, atténué enſuite d'une manière inſenſible juſqu'à l'extrémité poſtérieure qui eſt un peu obtuſe ; pores demi-globuleux, l'antérieur terminal, le ventral double & voiſin du précédent.

Hab. Le foie & la véſicule du fiel de la Buſe pattue. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

37. Distome naja.

Diſtoma naja ; Rud.

Diſtoma depreſſum, corpore elongato anguſto, collo dilatato ovali, poris globoſis approximatis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 99. *n.* 32.

Faſciola longicollis ; Abilgaard, *Zool. dan. vol. IV. p.* 34. *tab.* 151. *fig.* A. 1. 2.

Vers longs de cinq à neuf lignes, variés de brun & de blanc. On peut conſidérer trois portions dans cet animalcule ; une antérieure longue d'une ligne, large d'une demi-ligne, obtuſe aux deux extrémités, renfermant les pores qui ſont globuleux, grands (le ventral double de l'antérieur), & le cirrhe qui eſt un peu aigu & placé au-devant du pore ventral. La portion moyenne eſt très-rétrécie, longue de quatre lignes, & renferme un vaiſſeau contourné en ſpirale aboutiſſant au cirrhe. La portion poſtérieure, d'une largeur égale à celle de l'antérieure, eſt longue auſſi de quatre lignes ; elle renferme les ovaires. Œufs oblongs, ovales, de couleur brunâtre.

Hab. Les poumons de la Couleuvre à collier, *Abilgaard, Rudolphi.*

§. II. *Pore antérieur le plus grand.*

38. Distome à boîte.

Diſtoma pyxidatum ; Bremser.

Diſtoma depreſſum, elongatum, anguſtiſſimum, poro antico obconico, ventrali ſubgloboſo, illo majore.

— Rud. *Syn. p.* 678. *n.* 69.

Vers longs de cinq à onze lignes, aplatis, très-étroits ; pore antérieur terminal, preſque conique, rétréci en arrière, à ouverture orbiculaire & bâillante (comparé à une boîte) ; pore ventral beaucoup plus petit, ſubglobuleux. Col aplati, court, à peine long d'une ligne : une tache jaune entre les deux pores indique ſans doute la place du cirrhe. Le col & la partie antérieure du corps ſont diaphanes & très-étroits (égalant à peine la huitième partie d'une ligne). Le reſte du corps eſt plus large, légèrement déprimé & un peu obtus à ſon extrémité poſtérieure.

Hab. Les inteſtins du Caïman à lunettes. *Natterer.*

39. Distome varié.

Diſtoma variegatum ; Rud.

Diſtoma depreſſum, elongatum, antrorsùm attenuatum, poris orbicularibus remotis, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 99. *n.* 33.

Vers longs de deux à ſept lignes, & le plus ſouvent de quatre à cinq ; les plus grands, larges d'une demi-ligne au col & d'une ligne au corps, aplatis, à bords un peu obtus. Pores orbiculaires très-écartés l'un de l'autre, l'antérieur le plus grand, infère ; le ventral à ouverture très-petite. Le col forme preſque la moitié de l'animal ; le corps eſt obtus en arrière ; les ovaires ſont en forme de grappes & ſitués ſur les parties latérales du ver. Les œufs ſont très-petits & preſqu'elliptiques.

Hab. Les poumons de la Grenouille commune. *Bremſer, Rudolphi. E. D.*

40. Distome à petite tête.

Diſtoma capitellatum ; Rud.

Diſtoma depreſſum, parte corporis anteriore

ſubellipticâ, poſteriore lineari, poris globoſis, antico majore diſcreto.

— Rud. *Syn. p.* 99. *n.* 34.

Vers longs d'une ligne & demie à deux lignes, larges d'un tiers de ligne, variés de vert & de brun. Pores blancs, globuleux, écartés; l'antérieur diſtinct & offrant l'apparence d'une tête, d'un volume double du ventral. Corps s'élargiſſant inſenſiblement du pore antérieur au pore ventral, & ſe rétréciſſant de même juſqu'à l'extrémité poſtérieure, qui s'atténue tout-à-coup & dont la pointe eſt obtuſe.

Hab. La véſicule biliaire du Rapeçon. *Rudolphi.*

41. Distome délicat.

Diſtoma delicatulum; Rud.

Diſtoma planum, ellipticum, collo ſubtereti, poris orbicularibus, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 99. *n.* 35.

Vers longs d'une ligne environ, grêles, blanchâtres, noirâtres à leur partie moyenne. Corps plane, grêle, elliptique. Col preſque cylindrique, ridé. Pore antérieur terminal, le ventral deux fois moindre, très-petit; l'un & l'autre orbiculaires. Ovaires placés dans la partie poſtérieure.

Hab. La véſicule du fiel du Canard de la Caroline. *Braun.*

42. Distome criſtallin.

Diſtoma cryſtallinum; Rud.

Diſtoma depreſſiuſculum, ſubellipticum, poris globoſis remotis, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 100. *n.* 36.

Vers longs de deux tiers de ligne, larges d'un quart, tranſparens, marqués d'une tache brune au milieu. Corps un peu aplati, atténué en avant, obtus en arrière. Pores globuleux, écartés; l'antérieur plus grand. Œufs de couleur jaune ou brune.

Hab. La véſicule du fiel des Grenouilles commune & rouſſe; l'intérieur de petits kiſtes adhérens au méſentère & au foie des mêmes reptiles & des Crapauds vert & brun, *Gaede;* des kiſtes ſitués autour du cœur de la Vipère commune. *Rudolphi.*

43. Distome tacheté.

Diſtoma maculoſum; Rud.

Diſtoma depreſſum, oblongo-ovatum, poris orbicularibus antici majoris margine tumidulo.

— Rud. *Syn. p.* 100. *n.* 37.

Faſciola hirundinis; Fœlich, *in Naturf.* 25. *p.* 75.

Diſtoma hirundinum; Zeder, *Naturg. p.* 210. *n.* 3.

Vers longs d'une ligne environ, larges d'un quart ou d'un tiers de ligne, jaunâtres, avec une tache rougeâtre & deux ou trois marques tranſparentes en arrière. Corps déprimé, oblong, à bords quelquefois ſinueux. Pore antérieur tantôt terminal, tantôt dirigé en deſſus, globuleux, à rebord ſaillant; pore ventral le plus ſouvent moindre, quelquefois égal, & rarement plus grand que le précédent; ouverture tantôt ronde, tantôt triangulaire. Cirrhe très-long, grêle, placé au-devant du pore ventral. Œufs ſitués ſur les parties latérales du corps.

Hab. Les inteſtins de l'Engoulevent d'Europe, de l'Hirondelle de cheminée, *Rudolphi;* du Martinet noir, *Frœlich;* de l'Hirondelle de fenêtre, *Zeder;* de l'Hirondelle de rivage. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

44. Distome linguatule.

Diſtoma linguatula; Rud.

Diſtoma depreſſo-planum, ellipticum, poris orbicularibus, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 100. *n.* 38.

Vers longs d'une ligne à une ligne & demie, larges d'un tiers de ligne, elliptiques, obtus aux deux extrémités; quelquefois plus étroits en avant qu'en arrière. Pores orbiculaires, l'antérieur terminal & le plus grand. Cirrhe ſous forme de tubercule & placé au-devant du pore ventral. Ovaires diſpoſés en ſpirale & ſitués au milieu du corps.

Hab. L'inteſtin d'une eſpèce de Grenouille non décrite du Bréſil. *Olfers.*

45. Distome monade.

Diſtoma monas; Rud.

Diſtoma depreſſum, ſubovale, poris marimis, antico majore, oblongo, ventrali orbiculari.

— Rud. *Syn. p.* 679. *n.* 71.

Vers longs d'un tiers de ligne environ, larges d'un ſixième, gris-jaunâtres, ovales ou en forme d'œuf, obtus aux deux extrémités, quelquefois légèrement échancrés en arrière. Pores très-grands, écartés, l'antérieur orbiculaire & inférе.

Hab. Les inteſtins d'une eſpèce d'Amphisbène non décrite du Bréſil. *Natterer.*

46. Distome élégant.

Diſtoma elegans; Rud.

Diſtoma depreſſiuſculum, ovale, aperturâ pori antici oblongâ, ventralis orbiculari.

— Rud. *Syn. p.* 100. *n.* 39.

Vers longs d'une ligne, larges d'un tiers de ligne, blancs, très-élégamment variés par des vaiſſeaux remplis de ſang. Corps déprimé, ovale. Pore antérieur terminal, à ouverture ovale, plus grand que le ventral dont l'ouverture eſt orbiculaire. Un tubercule au-devant du pore ventral. Œufs placés ſur les parties latérales du corps.

Hab. Les inteſtins du Moineau, *Rudolphi*; du Pinſon & du Friquet. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

47. Distome à cirrhe alongé.

Diſtoma cirrhatum; Rud.

Diſtoma depreſſiuſculum, ovale, anticè punctatum, aperturâ pori terminalis majoris oblongâ, ventralis orbiculari.

— Rud. *Syn. p.* 100. *n.* 40.

Vers de même grandeur, couleur & forme que le précédent. Cirrhe très-long, grêle, à ſommet renflé & toujours ſaillant, placé au-devant du pore ventral.

Hab. Les gros inteſtins du Choucas & de la Pie. *Rudolphi.*

48. Distome nain.

Diſtoma nanum; Rud.

Diſtoma planum, ovale, medio contractum, aperturâ pori antici duplo majoris oblongâ, ventralis majore.

— Rud. *Syn. p.* 101. *n.* 41.

Vers longs d'une demi-ligne, grêles, blancs, avec une tache rougeâtre. Corps plane, elliptique, rétréci dans ſa partie moyenne. Pores peu éloignés, l'antérieur terminal, à ouverture oblongue; le ventral de moitié moindre, à ouverture orbiculaire. Œufs placés dans la partie poſtérieure du corps.

Hab. Le gros inteſtin de la petite Bécaſſine. *Rudolphi.*

49. Distome petite graine.

Diſtoma micrococcum; Rud.

Diſtoma depreſſiuſculum, ſubellipticum, aperturâ pori antici majoris oblongâ, ventralis orbiculari.

— Rud. *Syn. p.* 101. *n.* 42.

Vers très-petits, reſſemblant à des grains de ſable, blancs, avec un point brun au centre. Pore antérieur inſère, ſubglobuleux, à ouverture oblongue ou orbiculaire, plus grand que le pore ventral placé au centre du corps, & dont l'ouverture eſt orbiculaire. Œufs placés ſur les parties latérales & poſtérieures du corps.

Hab. L'inteſtin de la Giarole. *Rudolphi.*

50. Distome rembruni.

Diſtoma ſuſcatum; Rud.

Diſtoma depreſſiuſculum, oblongum, aperturâ pori antici maximi longitudinali, ventralis orbiculari.

— Rud. *Syn. p.* 101. *n.* 43.

Vers longs d'une ligne & demie, larges d'un quart de ligne environ, blancs, avec une tache noirâtre longitudinale. Tête un peu plus groſſe que le corps, rarement diſtincte; celui-ci oblong, très-peu aplati, obtus aux deux extrémités. Pore antérieur inſère, à ouverture oblongue, double du ventral dont l'ouverture eſt orbiculaire; au-devant de celui-ci ſe trouve un tubercule renfermant le cirrhe. Œufs placés ſur les parties latérales.

Hab. Les inteſtins grêles de la Caille. *Rudolphi.*

51. Distome grimaçant.

Diſtoma ringens; Rud.

Diſtoma depreſſiuſculum, oblongum, poris orbicularibus remotis, antico majore tumido.

— Rud. *Syn. p.* 101. *n.* 44.

Vers longs d'une ligne, larges d'un tiers de ligne, déprimés, un peu épais. Pore antérieur très-grand, tout-à-fait terminal, à rebord ſaillant; pore ventral écarté, d'une dimenſion variable, tantôt très-petit, tantôt égalant preſque l'antérieur. Corps oblong, concave en deſſous, convexe en deſſus, obtus en arrière.

Hab. Les inteſtins de l'Épeiche à trois doigts. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

52. Distome enveloppé.

Diſtoma involutum; Rud.

Diſtoma planum, obovatum, margine inflexo, poris orbicularibus, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 101. *n.* 45.

Faſciola upupæ; Schrank, *in vet. Ac. Nya Handl.* 1790. *p.* 123. *n.* 20.

Diſtoma fuſiforme; Zeder, *Naturg. p.* 210. *n.* 6.

Vers longs d'une ligne environ, larges d'une demi-ligne. Corps plane, un peu aigu aux deux extrémités, plus atténué néanmoins en avant qu'en arrière; bord infléchi; col preſque cylindrique. Pores voiſins à ouverture orbiculaire, l'antérieur plus grand, à rebord élevé; le ventral

très-petit, profond. Cirrhe long, grêle, voisin du pore antérieur.

Hab. L'intestin rectum de la Huppe. *Zeder.*

53. Distome à col épais.

Distoma crassicolle ; Rud.

Distoma planum, corpore retrorsùm decrescente, poris globosis distantibus, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 102. *n.* 46.

Fasciola salamandræ ; Frœlich, *in Naturf.* 24. *p.* 119. *tab.* 4. *fig.* 8—10.

Fasciola salamandræ ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3055. *n.* 17.

Distoma salamandræ ; Zeder, *Naturg. p.* 215. *n.* 17.

Vers longs d'une ligne à une ligne & demie, larges d'un quart ou d'un tiers de ligne, blanchâtres en avant, cendrés en arrière. Pore antérieur terminal, globuleux ; pore ventral distant, plus petit, ouvertures circulaires ; partie antérieure du col obtuse & plus large que la postérieure. Œufs globuleux.

Hab. Les intestins de la Salamandre ponctuée, *Rudolphi ;* de la Salamandre terrestre, *Frœlich. Catalogue du Muséum de Vienne.*

54. Distome à col cylindrique.

Distoma tereticolle ; Rud.

— *Encycl. méthod. pl.* 79. *fig.* 20—23 (d'après Muller).

Distoma depressum, lineare, subcrenatum, collo tereti, poris globosis, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 202. *n.* 47.

Fasciola lucii ; Muller, *Zool. dan. vol.* 2. *tab.* 78. *fig.* 6—8.

Fasciola lucii ; Schrank, *Verz. p.* 18. *n.* 60.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3058. *n.* 36.

Fasciola longicollis ; Bloch, *Abh. p.* 6.

Planaria lucii ; Goeze, *Naturg. p.* 172. *tab.* 14.

Vers longs d'un pouce à un pouce & demi, larges d'une ligne ou une ligne & demie, rouges. Corps aplati, linéaire, aigu en arrière, à bords plus ou moins crénelés. Col cylindrique, long (presque le tiers de l'animal), plus étroit que le corps. Pores globuleux, à ouverture orbiculaire, l'antérieur beaucoup plus grand que le ventral. Cirrhe caché dans un tubercule perforé, placé au-devant du pore ventral.

Hab. L'estomac des vieux Brochets, du Sandre, *Rudolphi ;* de la Truite saumonée, *Jurine ;* de la Truite & du Huche. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

55. Distome gélatineux.

Distoma gelatinosum ; Rud.

Distoma depressiusculum, elongatum, utrinquè obtusum, antrorsùm attenuatum, poris globosis remotis, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 102. *n.* 48.

Vers longs de six à dix lignes, larges d'une demi-ligne ou d'un tiers de ligne, un peu aplatis, atténués en avant, obtus aux deux extrémités, diaphanes presque partout, & d'un aspect gélatineux ; une strie longitudinale d'une teinte jaunâtre. Pore antérieur globuleux, éloigné du ventral, qui présente une forme semblable & un volume deux fois moindre. Entre les deux pores existe une petite tache ronde renfermant le cirrhe. Ovaires oblongs, entremêlés avec les vaisseaux dorsaux. Œufs très-petits.

Hab. Les intestins de la Tortue franche. *Rudolphi.*

56. Distome mégastome.

Distoma megastomum ; Rud.

Distoma depressum, oblongum, utrinquè obtusissimum, collo parùm angustiore, poris globosis remotis, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 102. *n.* 49.

Vers longs de trois à quatre lignes, larges d'une ligne, elliptiques, alongés, blancs-jaunâtres en arrière, obtus aux deux extrémités. Col un peu plus large que le corps, dont il est distingué par un rétrécissement peu considérable. Pores écartés, globuleux, grands, à ouverture orbiculaire & à rebord élevé, l'antérieur infère & plus grand que le ventral. Une tache blanche, renfermant le cirrhe, est placée entre les pores. Œufs situés sur les parties latérales.

Hab. L'estomac du Squale milandre. *Rudolphi.*

57. Distome hétérostome.

Distoma heterostomum ; Rud.

Distoma depressum, oblongum, transversim striatum, collo angustiore, pori antici majoris aperturâ triangulari, ventralis oblongâ.

— Rud. *Syn. p.* 102. *n.* 50.

Vers longs de trois lignes, larges d'une ligne dans leur partie moyenne, de couleur blanchâtre. Corps presqu'elliptique, obtus en arrière, plane en dessous, légèrement convexe en dessus ; bords un peu obtus. Col arrondi en avant, plus étroit que le corps, & formant à peu près le quart de la longueur du ver. Pore antérieur infère, grand, à rebord gonflé, large, & à ouverture triangulaire. Pore ventral presque contigu au précédent, plus petit, plus profond, à rebord non saillant, à ouverture longitudinale presque triangulaire.

Hab. L'œſophage du Héron pourpré. *Jurine, Roſa.*

58. Distome marginé.

Diſtoma marginatum ; Rud.

Diſtoma oblongum, ſuprà convexiuſculum, ſubtùs planum, pori antici majoris aperturâ orbiculari, ventrali triquetrâ.

— Rud. *Syn. p.* 680. *n.* 72.

Vers longs de trois à quatre lignes, larges en avant de trois quarts de ligne, en arrière d'une ligne & demie, oblongs, obtus aux deux extrémités, convexes en deſſus, planes en deſſous, à bords arrondis. Pore antérieur inſère, à rebord plane, large, échancré en arrière; ouverture petite, circulaire, peu profonde. Pore ventral éloigné, preſqu'orbiculaire, épais, à ouverture triangulaire. Œufs placés ſur les côtés du corps.

Hab. Le pharynx, le palais & la langue d'une eſpèce de Héron non décrite du Bréſil. *Olfers.*

59. Distome mentulé.

Diſtoma mentulatum; Rud.

Diſtoma depreſſum, elongatum, pori antici majoris aperturâ oblongâ, ventralis orbiculari, cirrho tenui.

— Rud. *Syn. p.* 103. *n.* 51.

Vers longs d'une à trois lignes, linéaires, aplatis, rougeâtres, obtus aux deux extrémités. Pore antérieur grand, à ouverture oblongue; pore central éloigné de l'antérieur & beaucoup plus petit que lui, à ouverture orbiculaire. Cirrhe très-long, cylindrique & contourné en ſpirale. Œufs jaunâtres, ſitués ſur les parties latérales du corps.

Hab. Les inteſtins de la Couleuvre à collier, du Monitor à tache verte, *Rudolphi ;* du Lézard gris, *Gaede.*

60. Distome cambré.

Diſtoma repandum ; Rud.

Diſtoma depreſſum, oblongum, poſticè repandum, pori antici majoris aperturâ longitudinali, ventralis orbiculari.

— Rud. *Syn. p.* 681. *n.* 73.

Vers longs de deux lignes à deux lignes & demie, aplatis, d'une forme très-variable, tantôt oblongs, avec les bords latéraux preſque droits & obtus aux deux extrémités; tantôt la partie antérieure eſt étroite & la poſtérieure large, ſouvent cambrée ou vaguement ſinueuſe. Pores écartés, l'antérieur le plus grand, à ouverture oblongue, le ventral orbiculaire.

Hab. Les inteſtins d'une eſpèce de Grenouille non décrite du Bréſil. *Natterer.*

61. Distome clavigère.

Diſtoma clavigerum ; Rud.

Diſtoma depreſſum, ovato-ellipticum, antrorsùm anguſtatum, poris orbicularibus, antico majore, cirrho clavato.

— Rud. *Syn. p.* 103. *n.* 52.

Vers longs d'une ligne, larges d'une demi-ligne dans leur partie moyenne, rougeâtres, ovales elliptiques, convexes en deſſus, planes en deſſous, à extrémité antérieure plus étroite. Pores orbiculaires, l'antérieur deux fois plus grand que le ventral. Au côté gauche du pore ventral ſe trouve le cirrhe en forme de maſſue, & qui ſe dirige obliquement du côté du pore antérieur qu'il dépaſſe un peu.

Hab. Les inteſtins grêles du Crapaud vert, *Olfers ;* du Crapaud cendré, des Grenouilles rouſſe & commune, & de la Rainette commune. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

62. Distome cochléariforme.

Diſtoma cochleariforme ; Rud.

Diſtoma depreſſum, lineare, collo excavato, poris orbicularibus, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 681. *n.* 74.

Vers longs d'une ligne & demie à quatre lignes. Pores orbiculaires; l'antérieur à ouverture tranſverſe. Col convexe en deſſus, concave en deſſous, plus large & plus court que le corps. Pore ventral placé à la baſe du col & difficile à diſtinguer. Corps linéaire, un peu aplati, à extrémité poſtérieure un peu obtuſe.

Hab. Les inteſtins du Pélican aigle, de la petite Hirondelle de mer, de l'Hirondelle de mer noire. *Natterer.*

§. III. *Pores égaux.*

63. Distome ſquamule.

Diſtoma ſquamula ; Rud.

Diſtoma depreſſum, ſubcuneatum, poris orbicularibus, exiguis, remotis, æqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 103. *n.* 53.

Vers longs d'une demi-ligne, larges de deux tiers ou de trois quarts de ligne, blancs, avec une tache brune dans leur centre. Corps aplati, ſouvent échancré en arrière. Pore antérieur terminal, très-petit, orbiculaire; le ventral peu diſtinct, éloigné & de même volume que l'antérieur. Ovaires très-rameux placés ſur les côtés du ver. C'eſt la ſeule eſpèce du genre qui ſoit plus large que longue.

Hab. Les inteſtins du Putois. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

64. Distome caudal.

Diſtoma caudale ; Rud.

Diſtoma depreſſum, ſubellipticum, poſticè acuminatum, poris ſubæqualibus, antico obliquo, ventrali angulato.

— Rud. *Syn. p.* 103. *n.* 54.

Diſtoma caryocatactis ; Zeder, *Naturg. p.* 210. *n.* 5.

Vers longs d'une ligne à une ligne & demie, larges d'un quart ou d'une demi-ligne, de couleur cendrée. Corps aplati, ſubelliptique, large & épais en avant, acuminé en arrière, convexe en deſſus, plat en deſſous, à bords amincis. Pores profonds, preſqu'égaux ; l'antérieur infère, oblique ; le ventral profond, anguleux, ſans rebord. Cirrhe court, cylindrique, reſſemblant à une verrue & placé derrière ce pore.

Hab. L'inteſtin rectum du Caſſe-noix, *Zeder ;* du Geai & du Choucas des Alpes. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

65. Distome foleæforme.

Diſtoma foleæforme ; Rud.

Diſtoma planum, ſubellipticum, antrorsùm increſcens, poris ſubæqualibus globoſis.

— Rud. *Syn. p.* 104. *n.* 55.

Vers longs d'une ligne & demie, larges d'une demi-ligne, de couleur cendrée. Corps aplati, ſubelliptique, un peu plus large en avant, atténué en arrière, obtus aux deux extrémités. Pores preſque globuleux, à ouverture orbiculaire ; l'antérieur terminal, à peine plus grand que le ventral, qui n'eſt point placé ſur la ligne médiane, mais du côté gauche.

Hab. L'eſtomac du Gurneau. *Rathke.*

66. Distome petit.

Diſtoma puſillum ; Zeder.

Diſtoma planum, ellipticum, utrinquè obtuſiſſimum, poris diſtantibus orbicularibus, æqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 104. *n.* 56.

Planaria puſilla ; Braun, *in Schrift der Berl. naturf. fr.* 10. *p.* 62—65. *tab.* 3. *fig.* 6. 7.

Faſciola puſilla ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3055. *n.* 12.

Diſtoma puſillum ; Zeder, *Naturg. p.* 210. *n.* 4.

Vers longs d'un quart de ligne environ. Corps plane, elliptique, obtus aux deux extrémités. Pores égaux, médiocres, écartés, à ouverture orbiculaire ; l'antérieur terminal, le ventral placé au milieu du ver. Un corpuſcule placé derrière ce pore renferme probablement le cirrhe.

Hab. Sous la peau du Hériſſon. *Braun.*

67. Distome macroſtome.

Diſtoma macroſtomum ; Rud.

Diſtoma planum, oblongum, antrorsùm increſcens, caudâ appendiculatâ, poris orbicularibus ampliſſimis, ſubæqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 104. *n.* 57.

Vers longs d'une demie ou de deux tiers de ligne, larges d'un tiers, de couleur variée. Corps aplati, plus large en avant qu'en arrière. Pore antérieur très-grand, tantôt globuleux, tantôt en forme de cupule ; pore ventral preſqu'auſſi grand, ſouvent contracté ; l'un & l'autre ont un rebord aigu. L'extrémité poſtérieure du corps eſt terminée par un globule perforé, tantôt pédicellé, tantôt ſeſſile. Œufs placés dans la partie moyenne, ſur une ligne longitudinale.

Hab. L'inteſtin rectum du Roſſignol, *Rudolphi ;* de la Bergeronnette de printemps, de la Bergeronnette griſe, des *Motacilla niſoria* & *fluviatilis. Catalogue du Muſéum de Vienne.*

68. Distome méſoſtome.

Diſtoma meſoſtomum ; Rud.

Diſtoma planum, oblongum, antrorsùm increſcens, poſticè acutiuſculum, poris orbicularibus ampliſſimis, ſubæqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 104. *n.* 58.

Vers longs à peu près d'une ligne, larges d'un quart, de couleur variée. Corps aplati, oblong, arrondi, obtus en avant, un peu aigu en arrière. Pores diſpoſés comme dans l'eſpèce précédente ; point de globule poſtérieurement. Œufs placés ſur les parties latérales du corps.

Hab. L'inteſtin rectum du Mauvis. *Rudolphi.*

69. Distome microſtome.

Diſtoma microſtomum ; Rud.

Diſtoma depreſſum, ſublineare, collo ſubelliptico, poris exiguis ſubgloboſis, æqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 104. *n.* 59.

Vers longs de quatre lignes, larges d'un tiers de ligne. Corps déprimé, linéaire. Col ſubelliptique, plus étroit que le corps. Pore antérieur terminal, à rebord un peu gonflé ; pore ventral éloigné du précédent d'une ligne & demie, l'un & l'autre très-petits & égaux. Ovaires placés derrière le pore ventral, & formant trois tubercules.

Hab. Les inteſtins de la Sole. *Rudolphi.*

70. Distome trilobé.

Diſtoma trilobum ; Rud.

Diſtoma depreſſum, anticè trilobum, retrorsùm decreſcens, poſticè obtuſum, poris orbicularibus exiguis, æqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 104. *n.* 60.

Vers longs d'une demi-ligne, aplatis, très-larges en avant, atténués inſenſiblement juſqu'à l'extrémité poſtérieure, qui eſt obtuſe. Pores orbiculaires, petits, égaux; l'antérieur terminal, le ventral voiſin de celui-ci & peu diſtinct. L'extrémité antérieure de ce ver forme une ſaillie à droite & à gauche, & le pore placé entre-deux lui donne un aſpect trilobé.

Hab. Les inteſtins du Cormoran. *Catalogue du Muſeum de Vienne.*

71. Distome hyalin.

Diſtoma hyalinum; Rud.

— *Encycl. pl.* 80. *fig.* 3. 4 (d'après Muller).

Diſtoma depreſſum, oblongum, utrinquè obtuſum, poris globoſis mediocribus, æqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 105. *n.* 61.

Faſciola eriocis; Muller, *Zool. dan. vol.* 2. *p.* 42. *tab.* 72. *fig.* 4—7.

Faſciola eriocis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3057. *n.* 32.

Diſtoma eriocis; Zeder, *Naturg. p.* 212. *n.* 10.

Vers longs à peu près d'une ligne, grêles, roux au centre, de couleur de verre aux deux extrémités. Corps aplati, oblong, ſubatténué en arrière, obtus aux deux bouts. Pores globuleux, médiocres, égaux, écartés, l'antérieur terminal. Ovaires placés derrière le pore ventral & de couleur verte.

Hab. L'inteſtin de la Salmone érioce. *Muller.*

72. Distome iſoſtome.

Diſtoma iſoſtomum; Rud.

Diſtoma depreſſum, oblongum, utrinquè obtuſum, poris globoſis remotis, æqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 105. *n.* 62.

Vers longs d'une ligne & un quart, larges d'un quart de ligne, de couleur rougeâtre, doués de mouvemens très-vifs. Corps alongé, obtus aux deux extrémités, un peu atténué en arrière, convexe en deſſus, plat en deſſous. Pores égaux, globuleux, médiocres, viſibles à l'œil nu; l'antérieur terminal, le ventral placé au centre du ver.

Hab. Les canaux biliaires de l'Écreviſſe, *Otto;* fixé ſur les ganglions nerveux du même cruſtacé. *Carus.*

73. Distome tacheté.

Diſtoma irroratum; Rud.

Diſtoma depreſſum, ſublineare, utrinquè obtuſum, poris globoſis æqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 105. *n.* 63.

Vers longs de deux à trois lignes, larges d'une demie à un tiers de ligne, ſublinéaires, obtus aux deux extrémités, un peu aplatis, convexes en deſſus, planes en deſſous, de couleur de neige, tachetés de brun & de blanchâtre; taches rameuſes à la face dorſale; très-vivaces. Pores de couleur de chair, globuleux, égaux, éloignés entr'eux du tiers de la longueur totale de l'animal. Pore antérieur ſuſceptible d'une grande dilatation; ouverture tranſverſale.

Hab. L'eſtomac de la Tortue franche. *Rudolphi.*

74. Distome flexueux.

Diſtoma flexuoſum; Rud.

Diſtoma depreſſiuſculum, elongatum, utrinquè attenuatum, poris minutis ſubæqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 105. *n.* 64.

Vers longs de ſix lignes, larges d'une demi-ligne, rougeâtres. Corps aplati, atténué aux deux extrémités, rétréci de place en place, à bords preſqu'ondulés, un peu épais & blanchâtres. Pore antérieur ſubterminal, très-petit, à ouverture orbiculaire; pore ventral diſtant, plus petit que le précédent, à ouverture variable. Au-devant du pore ventral exiſte un tubercule très-petit, qui renferme le cirrhe.

Hab. L'eſtomac de la Taupe. *Rudolphi.*

2e. section. *Vers preſque cylindriques.*

§. Ier. *Pore ventral le plus grand.*

75. Distome en maſſue.

Diſtoma clavatum; Rud.

Diſtoma teres, tranſversìm plicatum, poſticè incraſſatum, poris ſubglobuloſis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 106. *n.* 65.

Faſciola fuſca; Bosc, *Hiſt. des Vers, tom.* 1. *p.* 271. *fig.* 4.

Vers longs de ſix lignes à deux pouces, larges d'une ligne en avant, de deux ou trois en arrière, rougeâtres. Corps cylindrique, preſqu'égal en avant, augmentant ſubitement de volume en arrière. Pores ſubglobuleux; l'antérieur ſubinfère; le ventral très-rapproché & au moins deux fois plus volumineux. Toute la ſurface du ver eſt couverte de plis diſpoſés d'une manière fort élégante.

Hab. L'eſtomac de la Bonite rayée, *Tiléſius, de Chamiſſo, Labillardière*, &c.; du Thon, *Pohl;* les branchies & les inteſtins de la Dorade des navigateurs. *Boſc, Tiléſius.*

76. Distome disproportionné.

Distoma incomtum ; Rud.

Distoma teres, collo longissimo rugoso, corpore conico breviore, poris inferis, ventrali maximo.

— Rud. *Syn. p.* 683. *n.* 76.

Vers longs de deux lignes & demie à quatre lignes, larges d'une ligne & au-delà. Pore antérieur infère, transverse, le ventral très-éloigné, très-grand, saillant, hémisphérique. Col très-long, cylindrique ou un peu aplati, strié transversalement, renflé en arrière. Corps plus court que le col, atténué en arrière & obtus à son extrémité postérieure.

Hab. Les intestins d'une espèce de Chétodon non décrite du Brésil. *Olfers.*

77. Distome cylindracé.

Distoma cylindraceum; Zeder.

Distoma teres, collo conico crassiore, poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 106. *n.* 66.

Distoma cylindraceum ; Zeder, *Nachtrag. p.* 188. *tab.* 4. *fig.* 4—6.

Vers longs de trois à sept lignes, larges d'une demie à une ligne, variés de blanc & de noir-bleuâtre. Corps cylindrique, presqu'égal, obtus en arrière. Col conique, un peu plus gros que le corps, dont la longueur égale à peu près le quart de l'animal. Pore antérieur oblique, plutôt infère que terminal; le ventral éloigné; l'un & l'autre sont orbiculaires & peu profonds. Cirrhe court, cylindrique, situé au-devant & très-près du pore ventral. Ovaires noirâtres.

Hab. Les poumons de la Grenouille rousse, *Rudolphi;* de la Grenouille commune, *Zeder, Braun. E. D.*

78. Distome petit grain.

Distoma granulum ; Rud.

— *Encycl. pl.* 72. *fig.* 12 (d'après Muller).

Distoma teres, utrinquè decrescens, poris globosis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 106. *n.* 67.

Fasciola scorpii ; Muller, *Zool. dan. vol.* 1. *p.* 32. *tab.* 30. *fig.* 1.

Fasciola scorpii ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3057. *n.* 26.

Distoma scorpii ; Zeder, *Naturg. p.* 216. *n.* 21.

Vers longs à peu près d'une ligne, grêles, bruns. Corps cylindrique, obtus aux deux extrémités, mais un peu plus atténué en arrière. Pore antérieur terminal, très-petit; le ventral un peu plus grand & plus saillant que l'antérieur; l'un & l'autre subglobuleux.

Hab. Les intestins du Scorpion de mer. *Zœga, Muller.*

79. Distome infléchi.

Distoma inflexum ; Rud.

Distoma teres, collo tenuiore inflexo, poris globosis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 106. *n.* 68.

— Bloch, *Abh. p.* 11. (*in notâ*) *tab.* 2. *fig.* 10. 11.

Fasciola jejis ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3058. *n.* 39.

Distoma carinatum; Zeder, *Naturg. p.* 217. *n.* 25.

Vers longs à peu près d'une ligne, blanchâtres. Corps cylindrique, obtus en arrière. Col plus mince, infléchi. Pores globuleux, l'antérieur terminal & le plus petit; le pore ventral éloigné, placé dans l'angle rentrant que forme le col avec le corps.

Hab. Les intestins du Barbotteau. *Rudolphi.*

80. Distome divergent.

Distoma varicum ; Zeder.

— *Encycl. pl.* 80. *fig.* 5—8 (d'après Muller).

Distoma teres, collo corpori æquali divergente, poris globosis inferis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 106. *n.* 69.

Fasciola varica; Muller, *Zool. dan. vol.* 2. *p.* 43. *tab.* 72. *fig.* 8—11.

Fasciola varica ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3057. *n.* 31.

Distoma varicum; Zeder, *Naturg. p.* 217. *n.* 24.

Vers longs d'une ligne, grêles, blanchâtres. Corps cylindrique, alongé, lisse lorsqu'il est étendu, un peu rugueux lorsqu'il est contracté. Col presqu'aussi long & aussi gros que le corps, formant avec lui un angle très-prononcé. Pore antérieur infère, globuleux, à ouverture orbiculaire; pore ventral plus grand & placé sur la saillie que forme le corps avec le col.

Hab. L'estomac du Saumon, *Muller, Rudolphi;* de l'Ombre commun. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

81. Distome en forme de botte.

Distoma ocreatum ; Rud.

Distoma teres, collo antrorsùm tenuiore divergente, caudâ retractili, poris globosis, ventrali majore.

— Rud.

— Rud. *Syn. p.* 107. *n.* 70.

Faſciola halecis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3058. *n.* 37.

Vers longs d'une demi-ligne à une ligne, grêles, blanchâtres. Corps cylindrique, droit, appendiculé, c'eſt-à-dire, terminé par une queue, grêle, obtuſe & rétractile. Col plus étroit que le corps & faiſant un angle avec lui. Pore antérieur terminal; le ventral plus grand que le précédent, placé ſur la ſaillie de l'angle formée par le col & le corps, globuleux, à ouverture orbiculaire. Lorſque ce ver eſt en repos, ſa forme approche beaucoup de celle d'une botte.

Hab. Les inteſtins du Hareng. *Rudolphi.*

82. Distome gibbeux.

Diſtoma gibboſum; Rud.

Diſtoma teretiuſculum, abdomine gibboſo, poris ſubglobo ſis, ventrali pedunculato majore.

— Rud. *Syn. p.* 107. *n.* 71.

— Rud. *Entoz. hiſt. tab. VI. fig.* 8.

Vers longs d'une demi-ligne, un peu épais, blanchâtres. Corps preſque cylindrique, un peu convexe en deſſus, très-ſaillant en deſſous, atténué & obtus aux deux extrémités. Pore antérieur inſère; le ventral placé ſur la ſaillie de la face inférieure; l'un & l'autre ſont ſubglobuleux, & le dernier le plus grand.

Hab. L'eſtomac de l'Orphie. *Rudolphi.*

83. Distome fourchu.

Diſtoma furcatum; Brems er.

Diſtoma teres, filiforme, pori ventralis ſubmajoris pedunculo divaricato collum æquante.

— Rud. *Syn. p.* 107. *n.* 72.

Vers longs d'une ligne & demie à quatre lignes & demie, larges à peine d'un quart de ligne, filiformes, blancs. Corps cylindrique, égal ou atténué en avant, obtus en arrière. Pore antérieur terminal, plus long que large, à ouverture comme excifée; pore ventral un peu plus grand, du reſte ſemblable au précédent & porté ſur un long pédoncule, qui dépaſſe parfois l'extrémité antérieure du ver. Ce pédoncule, ſuſceptible de ſe porter directement en avant ou de s'écarter du corps, à angle plus ou moins aigu, donne à ce ver un aſpect fourchu. Œufs noirâtres, ſphériques, placés dans la partie poſtérieure du corps.

Hab. L'inteſtin du Surmulet, *Catalogue du Muſeum de Vienne, E. D.;* du Mulet rougeâtre & du Lingue, *Rudolphi;* de la Dorade des navigateurs, *Natterer.*

84. Distome rompu.

Diſtoma fractum; Rud.

Diſtoma teres, retrorsùm attenuatum, poris remotis, antico oblongo, ventrali globoſo majore ſubpedunculato.

— Rud. *Syn. p.* 107. *n.* 73.

Vers longs d'une ligne & demie à deux lignes & demie, épais, de couleur blanche, tirant ſur le vert. Corps cylindrique un peu aigu aux deux extrémités, & paroiſſant comme rompu dans ſa partie moyenne, parce que le pore ventral & une partie de l'abdomen préſentent en avant une ſaillie, & que le point qui correſpond en arrière au pore ventral offre une échancrure. Pore antérieur infère, oblong, profond; le ventral écarté, ſubglobuleux & plus grand que le précédent.

Hab. Les inteſtins de la Saupe. *Rudolphi.*

85. Distome genou.

Diſtoma genu; Rud.

Diſtoma teres, oblongum, abdomine prominente, poris remotis inferis, ventrali majore globoſo, antico hemiſphærico.

— Rud. *Syn. p.* 107. *n.* 74.

Vers longs à peu près d'une ligne, larges d'un tiers de ligne, blanchâtres, avec une tache fauve au centre. Corps cylindrique, épais, atténué en arrière, comme rompu (par la ſaillie d'un point de la face inférieure), un peu obtus aux deux extrémités. Col long, renflé vers le pore ventral. Pore antérieur infère, hémiſphérique; le ventral ſubglobuleux, plus long que large, & plus grand que le précédent. Cirrhe ſimple, court, placé au-devant du pore ventral.

Hab. Les inteſtins du Labre borgne. *Rudolphi.*

86. Distome ventru.

Diſtoma ventricoſum; Rud.

Diſtoma teres, oblongum, abdomine prominente, poris globoſis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 108. *n.* 75.

Vers longs d'une demie à deux tiers de ligne, blancs en avant, verdâtres en arrière, cylindriques, obtus à leur partie poſtérieure. Abdomen proéminent. Pores globuleux, l'antérieur plus petit & terminal. Cirrhe petit, droit, placé au-devant du pore ventral. Derrière le cirrhe ſe voient deux petits corps globuleux, noirs, pédonculés & très-mobiles. M. Rudolphi penſe que ce ſont des dépendances des ovaires. Œufs globuleux, verts, & placés dans la partie poſtérieure du corps.

Hab. Les inteſtins de l'Aloſe. *Rudolphi.*

87. Distome baccigère.

Diſtoma baccigerum; Rud.

Diſtoma teres, poſticè increſcens, rotundatum, poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 108. *n.* 76.

Vers longs d'une demie à un tiers de ligne, larges d'un quart de ligne, un peu épais, ovalaires, blancs, avec une tache jaunâtre en arrière. Pores orbiculaires, l'antérieur le plus petit. Cirrhe caché dans un petit tubercule. Au-devant de la tache jaune (où ſe trouvent les ovaires) l'on voit deux petits corps globuleux, noirs, pédonculés & diſpoſés à peu près comme dans l'eſpèce précédente.

Hab. Les inteſtins du Gras d'oau. *Rudolphi.*

88. Distome aſcidie.

Diſtoma aſcidia ; Rud.

Diſtoma teres, antrorsùm attenuatum, poſticè obtuſum, ventre prominente, poris hemiſphæricis approximatis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 108. *n.* 77.

Vers longs d'un tiers ou d'une demi-ligne, cylindriques, blancs, avec une tache jaunâtre. Corps court, obtus en arrière. Col plus mince que le corps. Pores globuleux, inſères, rapprochés ; le ventral quelquefois proéminent & d'un volume double de l'autre.

Hab. Les inteſtins du Bogue. *Rudolphi.*

89. Distome labié.

Diſtoma labiatum ; Rud.

Diſtoma teres, antrorsùm attenuatum, poſticè obtuſum, poris inferis ſubglobuloſis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 108. *n.* 78.

Vers longs d'une ligne, cylindriques, blanchâtres. Pores orbiculaires, l'antérieur inſère, & au-devant un appendice ayant l'apparence d'une lèvre. Pore ventral très-ſaillant, plus grand que l'antérieur. Corps plus gros que le col & très-obtus en arrière.

Hab. A la ſurface du foie de la Trompette du Cap. *Rudolphi.*

90. Distome ouvert.

Diſtoma apertum ; Rud.

Diſtoma teres, antrorsùm attenuatum, apice poſtico obtuſo hiante, poris ſubglobuloſis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 108. *n.* 79.

Vers longs d'une demie à une ligne, larges d'un quart, blanchâtres. Col conique, plus étroit que le corps, qui eſt cylindrique & obtus. On voit quelquefois à la partie poſtérieure une ouverture qui cache peut-être la queue rétractée. Pores globuleux, l'antérieur de moitié moindre que le ventral. Œufs placés dans l'abdomen, ſur des lignes longitudinales.

Hab. Les inteſtins du roi des Rougets. *Rudolphi.*

91. Distome microſome.

Diſtoma microſoma ; Rud.

Diſtoma teres, antrorsùm attenuatum, poſticè obtuſum, poris globoſis remotiſſimis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 109. *n.* 80.

Vers longs d'une ligne à une ligne & demie, larges d'un quart de ligne, cylindriques, blanchâtres, jaunâtres en arrière. Pore antérieur inſère, globuleux. Col très-long (les trois quarts de la longueur totale de l'animal). Pore ventral trois fois plus grand que l'antérieur, & placé à peu de diſtance de l'extrémité poſtérieure.

Hab. Les inteſtins de la Perche de mer. *Rudolphi.*

92. Distome globule.

Diſtoma globulus ; Rud.

Diſtoma ſubglobuloſum, abdomine tumido, poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 109. *n.* 81.

Vers longs d'un tiers ou d'un quart de ligne, blanchâtres, avec une tache jaunâtre au centre, globuleux ou pyriformes, & reſſemblant à des grains de ſable. Pore antérieur inſère, ſubglobuleux ; pore ventral éloigné & plus grand que l'antérieur, ſitué dans le point le plus ſaillant de l'abdomen.

Hab. Les inteſtins grêles de la Foulque. *Rudolphi.*

93. Distome excavé.

Diſtoma excavatum ; Rud.

Diſtoma collo ſuprà convexo, ſubtùs concavo, antrorsùm attenuato, longiore ; corpore teretì, poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 109. *n.* 82.

Vers longs d'une demi-ligne environ, très-grêles, blancs. Col convexe en deſſus, concave en deſſous, atténué en avant, plus long & plus étroit que le corps, qui eſt cylindrique. Pore antérieur très-petit, terminal, ſubglobuleux ; pore ventral orbiculaire & plus volumineux que l'autre.

Hab. Les inteſtins grêles de la Cicogne, *Rudolphi ;* du Bihoreau. *Catalogue du Muſeum de Vienne.*

94. Distome ſpathacé.

Diſtoma ſpathaceum ; Rud.

Diſtoma collo planiuſculo ſubovato, breviore; corpore tereti; poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 109. *n.* 83.

Vers longs à peu près d'une ligne. Col en forme de ſpathe, c'eſt-à-dire, ovale, aplati & excavé. Pore antérieur peu diſtinct; pore ventral aſſez grand & orbiculaire, placé à la baſe excavée du col. Corps cylindrique, rempli d'œufs & deux fois plus long que le col.

Hab. Les inteſtins du Goeland à manteau gris. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

95. Distome ſpatulé.

Diſtoma ſpatulatum; Rud.

Diſtoma colli plani antrorsùm increſcentis marginibus lateralibus inflexis, antico truncato, corpore tereti longiſſimo, poris orbicularibus, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 109. *n.* 84.

Vers longs de quatre lignes & demie, blancs en avant, brunâtres en arrière. Col plane, grêle, élargi en avant, tronqué, à bords latéraux infléchis. Corps cylindrique très-long, égal, à extrémité poſtérieure un peu aiguë. Pore antérieur terminal, très-petit; le ventral trois fois plus grand, l'un & l'autre orbiculaires.

Hab. Les inteſtins du Blongios. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

96. Distome appendiculé.

Diſtoma appendiculatum; Rud.

Diſtoma teres, crenatum, caudâ brevi attenuatâ, retractili, poris globoſis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 110. *n.* 85.

— Rud. *Entoz. hiſt. pl. V. fig.* 1. 2.

Vers longs d'une ligne à une ligne & demie, blancs, avec une grande tache fauve au milieu. Col plus étroit que le corps, excavé légèrement en deſſous. Pore antérieur globuleux, infère. Corps épais, à ſurface plus ou moins crénelée, obtus à ſon extrémité poſtérieure, qui préſente à ſon centre une ſorte d'ouverture, & ſouvent une appendice caudale rétractile, qui ſemble ſortir par l'ouverture ci-deſſus déſignée. Pore ventral deux fois plus volumineux que l'antérieur. Cirrhe court, droit, placé entre les deux pores, rarement viſible.

Hab. L'eſtomac de la Torpille, de l'Eſturgeon ordinaire, de la Donzelle, de l'*Ophidium Vaſſali*, de la Dorée ſanglier, du Turbot, du Pleuronecte microchire, de l'Épinoche, du Perlon, du Trigle adriatique, du Saumon, du Saure, de l'Aloſe, *Rudolphi;* du Moineau de mer, de la Sole, *Catalogue du Muſéum de Vienne;* de la Barbue. *E. D.*

97. Distome apparenté.

Diſtoma affine; Rud.

Diſtoma teres, corpore ovato, caudâ elongatâ obtuſâ, poris globoſis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 110. *n.* 86.

Vers longs d'une ligne, cylindriques, jaunâtres, avec une tache plus foncée en arrière. Pores globuleux, le ventral le plus grand. Corps oviforme, à extrémité poſtérieure prolongée & obtuſe. Œufs entaſſés dans la partie antérieure du corps; ils ſont elliptiques, avec un point brun au milieu.

Hab. Les inteſtins de la *Perca cirroſa. Rudolphi.*

98. Distome roux-vert.

Diſtoma ruſo-viride; Rud.

Diſtoma teres, retrorsùm attenuatum, caudâ retractili, poris hemiſphæricis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 110. *n.* 87.

Vers longs de trois lignes, larges d'une demi-ligne, cylindriques, de couleur verte, avec une tache rouſſe à leur partie moyenne. Pore antérieur infère, deux ou trois fois plus petit que le ventral, l'un & l'autre ſemi-globuleux, avec une ouverture orbiculaire. Col court, renflé poſtérieurement & préſentant une ſorte de tubercule d'où ſort un cirrhe droit & court. Corps obtus en arrière lorſque la queue eſt rétractée; lorſqu'au contraire elle eſt ſortie, il eſt atténué depuis le pore ventral & terminé par l'appendice caudale, qui eſt longue & cylindrique.

Hab. L'eſtomac du Congre. *Rudolphi. E. D.*

99. Distome grandipore.

Diſtoma grandiporum; Rud.

Diſtoma teres, retrorsùm attenuatum, caudâ retractili, poris hemiſphæricis, antico exiguo, ventrali maximo.

— Rud. *Syn. p* 110. *n.* 88.

Vers longs d'une ligne & demie, larges d'un tiers ou d'une demi-ligne, cylindriques, de couleur verdâtre, avec des taches brunes ſur le dos. Pores ſemi-globuleux, l'antérieur infère, très-petit; le ventral très-grand, avec une ouverture très-ample. Col variant de forme, ſuivant les mouvemens, parfois très-long. Corps atténué en arrière lorſque la queue eſt ſaillante, très-obtus lorſqu'elle eſt rétractée.

Hab. L'eſtomac de la Murène commune. *Rudolphi.*

100. Distome tourné.

Distoma tornatum ; Rud.

Distoma teres, corpore antrorsùm attenuato ; caudâ longissimâ gracilescente, poris subglobosis, ventrali majore.

— Rud. *Syn. p.* 684. *n.* 78.

Fasciola coryphæna fusc.-caudata ; Bosc, *Hist. des Vers, tom.* 1. *p.* 271. *pl.* 9. *fig.* 5. 6.

Vers longs de deux à sept lignes, transparens, tachetés de brun. Corps cylindrique, atténué en avant, court, presque toujours distinct de l'appendice caudale, qui est étranglée de place en place, presque moniliforme, obtuse en arrière, & deux ou trois fois plus longue que le corps. Pores subglobuleux, l'antérieur infère, plus petit que le ventral, qui souvent est très-saillant & offre un volume double de l'autre. Cirrhe droit & court.

Hab. Les intestins de la Dorade des navigateurs. *Olfers, Natterer, Bosc.*

101. Distome pâlissant.

Distoma pallens ; Rud.

Distoma teretiusculum, elliptico-oblongum, pororum subglobosorum aperturâ antici longitudinali, ventralis majoris transversâ.

— Rud. *Syn. p.* 111. *n.* 89.

Vers longs d'une à deux lignes, larges d'un tiers de ligne, de couleur lactée, avec une tache jaunâtre, souvent à peine sensible au centre. Pore antérieur infère, subglobuleux, à ouverture oblongue ; pore ventral double du précédent, à ouverture transversale. Œufs disposés sur deux lignes parallèles & placés dans la partie postérieure & supérieure du corps.

Hab. Les intestins de la Dorade ordinaire. *Rudolphi.*

§. II. *Pore antérieur le plus grand.*

102. Distome aréolé.

Distoma areolatum ; Rud.

— *Encycl. pl.* 79. *fig.* 26. 27 (d'après Muller).

Distoma teretiusculum, utrinquè obtusum, poris globosis, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 111. *n.* 90.

Vers longs d'une ligne à deux lignes & demie, larges d'un quart ou d'un tiers de ligne, verdâtres, comme pulvérulens, & présentant dans leur centre trois ou quatre aréoles ou taches orbiculaires, transparentes. Corps un peu aplati, obtus aux deux extrémités, souvent atténué en arrière. Pores globuleux, quelquefois égaux ; souvent l'antérieur est le plus grand, infère & muni en avant d'un repli de peau qui lui forme une espèce de casque ; ouverture oblongue. Pore ventral plus distant, à proportion, dans les jeunes que dans les adultes ; ouverture orbiculaire.

Hab. Les intestins de la Plie, *Muller ;* du Pleuronecte manchot, *Rudolphi.*

103. Distome aminci.

Distoma gracilescens ; Rud.

Distoma teres, corpore oblongo, caudâ attenuatâ, poris globosis, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 111. *n.* 91.

Vers longs d'une ligne à une ligne & demie, larges d'un quart de ligne, cylindriques, épais en avant, amincis en arrière, blancs, avec des taches brunes à leur partie moyenne. Pores globuleux ; l'antérieur le plus grand & infère ; le ventral très-petit. Corps crénelé de place en place.

Hab. Les intestins de la Raie pêchereſſe. *Rudolphi.*

104. Distome boſſelé.

Distoma toruloſum ; Rud.

Distoma teres, anticè obtusum, sensim retrorsùm decrescens, poris globosis, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 111. *n.* 92.

Vers longs de deux lignes, larges d'un tiers de ligne, blanchâtres, cylindriques, étranglés de place en place (ce qui les fait paroître boſſelés), atténués en arrière, obtus en avant. Pore antérieur infère ; le ventral distant, un peu plus petit que l'antérieur, l'un & l'autre subglobuleux, à ouverture orbiculaire.

Hab. Les intestins du Silure. *Rudolphi.*

105. Distome tubaire.

Distoma tubarium ; Rud.

Distoma teres, utrinquè attenuatum, poris hemisphæricis, antico majore.

— Rud. *Syn. p.* 111. *n.* 93.

Vers longs d'une ligne à une ligne & demie, grêles, blancs, avec une ligne de couleur noire sur le dos. Corps cylindrique, augmentant de volume depuis le pore antérieur jusqu'au pore ventral, & décroissant ensuite jusqu'à l'extrémité postérieure, qui est un peu obtuse. Pores hémisphériques, l'antérieur d'un volume double & terminal.

Hab. Les intestins du Corbeau de mer. *Rudolphi.*

106. Distome filiforme.

Distoma filiforme ; Rud.

Distoma teres, filiforme, utrinquè obtusum,

pori antici majoris aperturâ oblongâ, ventralis orbiculari.

— Rud. *Syn. p.* 112. *n.* 94.

Vers longs de deux lignes & demie, très-grêles, obtus aux deux extrémités. Pore antérieur le plus grand, oblong; le ventral écarté & à ouverture orbiculaire. Col cylindrique, blanc, long du quart de la totalité de l'animal. Corps cylindrique, égal, jaunâtre, rempli d'œufs ronds & transparens.

Hab. Les intestins du Ruban rougeâtre. *Rudolphi.*

107. Distome échancré.

Distoma excisum; Rud.

Distoma teres, inæquale, collo subtùs concavo, poris globosis, antico majore emarginato.

— Rud. *Syn. p.* 112. *n.* 95.

Vers longs de trois à cinq lignes, larges d'un tiers de ligne. Pore antérieur terminal, grand, profond, presqu'infundibuliforme, échancré en dessous; pore ventral distant de l'antérieur de deux tiers de ligne, globuleux. Col convexe en dessus, concave en dessous. Corps cylindrique, inégal, fortement crénelé pendant la vie de l'animal; extrémité caudale amincie & un peu obtuse. Cirrhe long & droit. Ovaires jaunâtres.

Hab. L'estomac du Maquereau & les intestins du petit Maquereau. *Rudolphi.*

§. III. *Pores égaux.*

108. Distome ailé.

Distoma alatum; Zeder.

Distoma parte anteriore depressiusculâ expansâ, posteriore teretiusculâ, poris orbicularibus, subæqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 112. *n.* 96.

Planaria alata; Goeze, *Naturg. p.* 176. *tab.* 14. *fig.* 11—13.

Fasciola vulpis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3053. *n.* 4.

Alaria vulpis; Schrank, *Verzeich. p.* 52. *n.* 157.

Distoma vulpinum; Abildgaard, *in dansk. selsk. Skrivt. I.* 1. *p.* 65. (*vers, p.* 58.) *tab.* 5. *fig.* 6. a—c.

Distoma alatum; Zeder, *Naturg. p.* 213. *n.* 14.

Vers longs d'une ligne & demie à trois lignes, larges d'une demie à une ligne, jaunâtres en avant, blanchâtres en arrière. Corps un peu aplati, atténué en avant, convexe en dessus, plat en dessous & inégal, à bords bifides, de sorte qu'au premier aspect il sembleroit que la peau de l'abdomen est fendue dans sa partie moyenne & rejetée sur les côtés. Ces bords forment deux sortes d'ailes, qui se réunissent à la base élargie de la queue. Elles disparoissent peu à peu en avant, où se trouve le pore antérieur, qui est très-petit & subglobuleux. Le pore ventral lui ressemble & en est peu éloigné. Derrière celui-ci & entre les ailes se voit un corps linéaire, saillant, sillonné dans son milieu, & qui est l'ovaire; il se prolonge jusqu'à la queue; celle-ci est distincte, cylindrique & obtuse en arrière.

Hab. Les intestins du Renard & du Loup.

109. Distome lacinié.

Distoma laciniatum; de Blainville.

Distoma corporis parte anticâ poriferâ, mediâ latissimâ marginibus denticulatis, posticâ conicâ obtusâ.

Fasciole laciniée; de Blainville, *Dict. des Sciences naturelles, tom. XVI. p.* 202.

Ver long d'un demi-pouce au moins; il offre en arrière de la partie antérieure du corps, où sont les orifices (pores), un aplatissement & un élargissement considérables de près d'un tiers de la longueur totale, & dont les bords sont denticulés; le reste du corps forme une espèce de queue conique & obtuse.

Hab. Le pancréas du Mandrill. *Brogniart.*

110. Distome épais.

Distoma crassiusculum; Rud.

Distoma teres, subovatum, poris semiglobosis æqualibus, approximatis.

— Rud. *Syn. p.* 112. *n.* 97.

Planaria bilis; Braun, *in Schr. Berl. n. fr.* 20. *p.* 61. *tab.* 3. *fig.* 4. 5.

Fasciola bilis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3054. *n.* 8.

Distoma bilis; Zeder, *Naturg. p.* 214. *n.* 16.

Vers longs à peu près d'une ligne & demie, larges d'un tiers de ligne, blanchâtres, avec des taches vertes. Corps cylindrique, atténué & tronqué en avant. Pores semi-globuleux, grands, égaux; l'antérieur terminal; le ventral à ouverture orbiculaire & à rebord proéminent.

Hab. La vésicule biliaire de l'Aigle noir. *Rudolphi.*

111. Distome point.

Distoma punctum; Zeder.

Distoma teres, ovatum, poris semiglobosis distantibus, æqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 182. *n.* 98.

Vers longs d'un tiers à un quart de ligne.

Corps cylindrique, oviforme, plus gros en arrière qu'en avant. Pores grands, orbiculaires, peu profonds, écartés. Cirrhe long, cylindrique, un peu épais, situé au bord droit & inférieur du pore ventral.

Hab. Les intestins du Barbeau commun. *Zeder. Catalogue du Muséum de Vienne.*

112. Distome brunissant.

Distoma fuscescens ; Rud.

Distoma corpore teretiusculo, poris globosis distantibus, æqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 113. *n.* 99.

Vers longs à peu près de deux lignes, larges d'un quart de ligne, cylindriques. Pores globuleux, distans, égaux, l'antérieur terminal, & quelquefois un peu plus grand que l'autre. Col un peu plus épais que le corps, qui est égal & un peu atténué en arrière.

Hab. Les intestins du Denté ordinaire. *Rudolphi.*

SECONDE DIVISION.

Armés.

§. Ier. *Garnis de nodules ou de papilles.*

113. Distome noduleux.

Distoma noduloſum ; Zeder.

— *Encycl. pl.* 79. *fig.* 13. 14 (d'après Muller).

Distoma teres, ovatum, collo tenuiore, poro antico nodulis ſex cincto.

— Rud. *Syn. p.* 113. *n.* 100.

Faſciola percæ ; Muller, *Zool. dan. vol. I. p.* 32. *tab.* 3. *fig.* 2.

Faſciola-lucio percæ ; Muller, *Zool. dan. vol. I. p.* 32. *tab.* 3. *fig.* 3.

Faſciola-lucio percæ ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3057. *n.* 28.

Faſciola percæ ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3057. *n.* 29.

Faſciola lagena ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3057. *n.* 30.

Faſciola percina ; Schrank, *in vet. Ac. N. Handl.* 1790. *p.* 123. *n.* 21.

Faſciola noduloſa ; Frœlich, *in Naturf.* 25. *p.* 76.

Planaria lagena ; Braun, *in Schrift der Berl. n. fr.* 8. *p.* 237. *tab.* 10. *fig.* 1—3.

Distoma noduloſum ; Zeder, *Nachtrag. p.* 190.

Vers longs à peu près d'une ligne, bruns, quelquefois blancs. Corps cylindrique, un peu épais, oviforme. Col cylindrique, court, très-extensible, plus étroit que le corps. Pore antérieur terminal, semi-globuleux, entouré d'une peau lâche, qui forme des nodules tantôt longs & aigus, tantôt courts & larges ; quelquefois ils ne sont point apparens. Pore ventral semi-globuleux, un peu plus grand que le précédent. La partie postérieure du corps est remplie d'œufs elliptiques, marqués d'un point brun.

Hab. Les intestins du Sandre, de la Perche commune, *Rudolphi ;* de la petite Perche, *Zoega, Zeder ;* de l'Apron, *Schrank ;* du Cingle. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

114. Distome orné.

Distoma laureatum ; Zeder.

— *Encycl. pl.* 80. *fig.* 1. 2 (d'après Muller).

Distoma depreſſiuſculum, oblongum, poro antico nodulis ſex cincto.

— Rud. *Syn. p.* 113. *n.* 101.

Faſciola farionis ; Muller, *Zool. dan. vol. II. p.* 42. *tab.* 72. *fig.* 1—3.

Faſciola truttæ ; Frœlich, *in Naturf.* 24. *p.* 126. *tab.* 4. *fig.* 16. 17.

Faſciola farionis ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3058. *n.* 33.

Faſciola truttæ ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3058. *n.* 34.

Distoma laureatum ; Zeder, *Naturg. p.* 219. *n.* 33.

Vers longs d'une ligne environ, grêles, blanchâtres. Corps un peu aplati, crénelé, atténué & un peu obtus en arrière. Col non distinct du corps. Corps globuleux, à ouverture orbiculaire ; l'antérieur le plus petit, entouré de six lobes un peu obtus. Cirrhe droit, à sommet recourbé & placé au-devant du pore ventral.

Hab. Les intestins de la Truite, *Rudolphi ;* de la Truite saumonée, *Frœlich, Zeder ;* de la Truite de montagne, de l'Ombre commun. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

115. Distome linéaire.

Distoma lineare ; Rud.

Distoma planum, lineare, collo tenuiore, poro antico nodulis ſex cincto.

— Rud. *Syn. p.* 113. *n.* 102.

Vers longs de cinq à sept lignes, larges de deux tiers de ligne, rougeâtres. Corps aplati, linéaire, à bords droits, à extrémité postérieure obtuse. Col plus étroit que le corps. Pore antérieur très-petit, subglobuleux, entouré de six papilles fort petites ; pore ventral éloigné, beaucoup plus grand que le précédent. Cirrhe placé au-devant du pore ventral, cylindrique, grand, visible à l'œil nu.

Hab. Les gros inteſtins du Poulet. *Rudolphi.* Très-rare.

§. II. *Armés d'aiguillons.*

116. Distome trigonocéphale.

Diſtoma trigonocephalum ; Rud.

Diſtoma depreſſiuſculum, oblongum, collo antrorsùm attenuato, capite trigono, echinis cinctо poſticèque vagè obſito.

— Rud. *Syn. p.* 114. *n.* 103.

Planaria putorii ; Gœze, *Naturg. p.* 175. *tab.* 14. *fig.* 7. 8.

Planaria melis ; Gœze, *Naturg. p.* 176. *tab.* 14. *fig.* 9. 10.

Faſciola putorii ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3053. *n.* 5.

Faſciola melis ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3053. *n.* 6.

Diſtoma armatum ; Zeder, *Naturg. p.* 220. *n.* 34.

Vers longs d'une ligne & demie à cinq lignes, larges d'un tiers de ligne à une ligne, blancs lorſqu'ils ſont jeunes, de couleur de chair étant adultes. Corps un peu aplati, oblong, à bords obtus. Col plus étroit que le corps, atténué en avant. Tête petite, triangulaire, entourée d'aiguillons droits & courts. Pore antérieur terminal; le ventral beaucoup plus grand. Cirrhe très-long, cylindrique, flexueux, muni d'un petit trou à ſon extrémité libre. Œufs placés ſur les côtés du corps.

Hab. Les inteſtins du Blaireau, du Hériſſon, du Putois, de la Belette & de la Fouine.

117. Distome acanthoïde.

Diſtoma acanthoïdes ; Rud.

Diſtoma depreſſum, ſublineare, poſticè attenuatum, capite conico, echinis cinctо poſticèque cumulato.

— Rud. *Syn. p.* 114. *n.* 104.

Vers longs à peu près de deux lignes, larges d'un tiers de ligne, de couleur blanche. Corps aplati, atténué en arrière. Pores orbiculaires, l'antérieur terminal, très-petit. Tête preſque diſtincte, conique, entourée d'aiguillons, accumulés ſur les parties latérales poſtérieures. Pore ventral beaucoup plus grand que l'antérieur. Cirrhe long, un peu épais, flexueux. Œufs placés ſur les parties latérales du corps.

Hab. L'inteſtin grêle du Veau marin. *Rudolphi.*

118. Distome bilobé.

Diſtoma bilobum ; Rud.

Diſtoma planum, lineare, poſticè obtuſiuſculum, capite bilobo, lobis ſemilunaribus, diſco & margine ſpinoſis.

— Rud. *Syn. p.* 114. *n.* 105.

Vers longs de quatre à cinq lignes & demie, larges d'une demie à deux tiers de ligne. Tête bilobée. Lobes ſemi-lunaires, dont le diſque eſt garni d'aiguillons, & le bord externe, convexe, eſt ciliés d'aiguillons plus longs & plus forts. Pore antérieur petit & infère, placé entre les lobes; pore ventral profond, peu diſtant de l'antérieur & beaucoup plus grand que lui; l'un & l'autre ſont orbiculaires. Corps linéaire, aplati, à extrémité poſtérieure un peu obtuſe.

Hab. Les inteſtins du Courlis d'Italie. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

119. Distome épineux.

Diſtoma echinatum ; Zeder.

Diſtoma planum, elongatum, capite reniformi cinctо echinis alternis.

— Rud. *Syn. p.* 115. *n.* 106.

Planaria teres..... ; Gœze, *Naturg. p.* 174. *tab.* 13. *fig.* 8—11.

Faſciola anatis ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3055. *n.* 13.

Feſtucaria ; Schrank, *Verz. p.* 16. *n.* 54.

Diſtoma echinatum ; Zeder, *Naturg. p.* 220. *n.* 35.

Vers longs de deux à ſept lignes, larges d'une demie à une ligne, de couleur de chair. Tête réniforme, à échancrure inférieure, garnie d'aiguillons courts, droits & forts, qui ſemblent former deux rangs, & qui ſont plus nombreux ſur les parties latérales & poſtérieures qu'ailleurs. Col long, plane, concave en deſſous, atténué en avant. Corps ſublinéaire plus large que le col, convexe en deſſus, plat en deſſous, à bords un peu tranchans. Pore antérieur terminal; le ventral diſtant & d'un volume double; l'un & l'autre ont leur ouverture orbiculaire & le rebord renflé. Cirrhe court, recourbé, très-voiſin du pore ventral. Œufs placés ſur les parties latérales du corps.

Hab. Les inteſtins du Guacco, de la Grue, du petit Guillemot, du Cormoran, du Cormoran pygmée, du Canard ſauvage & domeſtique, du Millouin, du Souchet commun, du Chipeau, du Canard ſiffleur & du Canard nyroca, *Rudolphi;* du Bihoreau. *Natterer.*

120. Distome unciné.

Diſtoma uncinatum ; Zeder.

Diſtoma planum, lineare, collo latiuſculo, capite ſubmaniſonni cinctо echinis, anticè divergentibus.

— Rud. *Syn. p.* 115. *n.* 107.

Vers longs de fix lignes, larges de trois quarts de ligne, blanchâtres ou de couleur de chair. Tête diſtincte, ſemi-lunaire, échancrée en deſſous, couronnée d'aiguillons obtus & droits juſqu'à l'échancrure; les deux derniers, placés aux angles de cette échancrure, ont une direction oblique. Col court, très-large à ſa baſe, & plus étroit que la tête à ſon ſommet. Corps long, linéaire, aplati, à bords obtus, à extrémité poſtérieure arrondie. Pore antérieur très-petit, à bords renflés, placé dans la partie poſtérieure de la tête; pore ventral très-grand, à rebord très-ſaillant. Œufs placés ſur les côtés du corps.

Hab. Les gros inteſtins de la Poule d'eau. *Zeder.*

121. Distome militaire.

Diſtoma militare; Rud.

Diſtoma planum, lineare, collo corpori ſpinuloſo ſubæquali, capite ſubreniformi, echinis cincto.

— Rud. *Syn. p.* 115. *n.* 108.

Vers longs de trois à cinq lignes, larges d'un quart à trois quarts de ligne, rougeâtres, avec une tache blanche au-devant du pore ventral. Tête courte, tranſverſe, légèrement échancrée en deſſous, entourée d'aiguillons droits, un peu obtus & preſqu'égaux. Col court, atténué en avant, preſqu'égal au corps à ſa baſe, légèrement excavé. Corps aplati, linéaire, parſemé preſque partout de petits aiguillons droits, à bords droits un peu obtus, à extrémité poſtérieure obtuſe. Pore antérieur terminal très-petit; le ventral très-grand, à rebord ſaillant; l'un & l'autre ont une ouverture orbiculaire. Cirrhe cylindrique, flexueux, plus long que le col, percé à ſon extrémité libre. Œufs placés ſur les côtés du corps.

Hab. Les inteſtins du Courlis commun, de la petite Bécaſſine, *Rudolphi;* de la Marouette. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

122. Distome échinocéphale.

Diſtoma echinocephalum; Rud.

Diſtoma planum, ſublineare, poſticè attenuatum, capite ſubrotundo, echinis cincto.

— Rud. *Syn. p.* 115. *n.* 109.

Vers longs d'environ une ligne & demie. Tête plus étroite que le corps, preſqu'arrondie, entourée d'aiguillons droits. Pore antérieur beaucoup plus petit que le ventral. Corps linéaire, étroit, peu atténué en arrière; extrémité poſtérieure obtuſe.

Hab. L'inteſtin rectum du Milan. *Treutler.*

Obſervation. Eſpèce peu diſtincte, qui néceſſite un nouvel examen.

123. Distome ceint.

Diſtoma cinctum; Rud.

Diſtoma depreſſiuſculum, oblongum, collo corpori ſubæquali, capite ſuborbiculari, echinis cincto.

— Rud. *Syn. p.* 116. *n.* 110.

Vers longs d'une ligne environ, grêles. Tête diſtincte, ſuborbiculaire, à peine échancrée inférieurement, entourée d'aiguillons droits, un peu obtus, ſerrés & aſſez longs. Col court, rétréci en avant, preſqu'égal au corps par ſa baſe. Corps un peu aplati, oblong, à bords & extrémité poſtérieure obtus. Pore antérieur terminal, très-petit; le ventral grand, à ouverture ſuborbiculaire. Cirrhe très-petit, peu diſtinct.

Hab. Les inteſtins du Vanneau. *Weigel.*

124. Distome apiculé.

Diſtoma apiculatum; Rud.

Diſtoma depreſſiuſculum, oblongum, collo ſubæquali uncinato, capite ſubconico, echinis cincto.

— Rud. *Syn. p.* 116. *n.* 111.

Vers longs de trois à quatre lignes & demie, larges d'une ligne environ, rougeâtres. Tête diſtincte, très-petite, preſque conique, échancrée en deſſous, garnie à l'entour d'aiguillons droits & obtus, excepté à l'échancrure. Col atténué en avant, preſqu'égal au corps par ſa baſe. Corps très-large vers le pore ventral, peu atténué & obtus en arrière. Pore antérieur très-petit; le ventral plus grand; l'un & l'autre ont leur ouverture orbiculaire. Œufs ſitués ſur les côtés du corps.

Hab. Le gros inteſtin du Chat-huant, *Reich;* de l'Effraye. *Rudolphi.*

125. Distome denticulé.

Diſtoma denticulatum; Rud.

Diſtoma teretiuſculum, collo ſubæquali uncinato, capite ſubconico, baſi tumido, echinis cincto.

— Rud. *Syn. p.* 116. *n.* 112.

Vers longs d'une ligne à une ligne & demie, grêles, blanchâtres. Tête preſque conique, à ſommet obtus, entourée d'aiguillons droits, obtus & aſſez forts. Col cylindrique, un peu alongé, atténué en avant, preſqu'égal au corps à ſa baſe, tout couvert de petits aiguillons pointus, droits & dirigés en arrière. Corps preſque cylindrique, oblong, atténué en arrière & obtus. Pore antérieur terminal; le ventral plus grand; l'un & l'autre ont leur ouverture orbiculaire. Œufs placés derrière le pore ventral & ſur les côtés du corps.

Hab.

Hab. Les inteſtins de la grande Hirondelle de mer, *Rudolphi ;* de l'Hirondelle de mer noire. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

126. Distome ſpinuleux.

Diſtoma ſpinuloſum ; Rud.

Diſtoma teretiuſculum, collo corpore tenuiore, capite ſubconico, baſi tumido, echinis cincto.

— Rud. *Syn. p.* 116. *n.* 113.

Vers longs de trois lignes environ, larges d'un tiers de ligne, blancs. Tête preſque conique, renflée à ſa baſe, plus large que le corps, à ſommet obtus, couronné d'aiguillons droits. Col preſque cylindrique, trois fois plus court & deux fois plus étroit que le corps : celui-ci preſque cylindrique, alongé, preſqu'arrondi en arrière. Pore antérieur terminal, très-petit ; le ventral deux fois plus grand ; l'un & l'autre ont leur ouverture orbiculaire. Œufs placés ſur les côtés du corps.

Hab. Les inteſtins du Goeland à manteau noir, de la Mouette cendrée, du petit Plongeon, *Rudolphi ;* du Grèbe huppé. *Catalogue du Muſéum de Vienne. E. D.*

127. Distome ſcie.

Diſtoma priſtis ; N.

Diſtoma depreſſum, lineare, colli marginibus echinatis; poris ſubæqualibus, antico terminali, echinis cincto ; N.

Vers longs d'une ligne & demie à ſept lignes, aplatis, linéaires, blancs, tranſparens, avec quelques taches verdâtres en arrière. Pore antérieur terminal, grand, entouré d'un rang ſimple d'aiguillons droits. Col très-aplati, armé ſur les côtés d'un rang d'aiguillons, dont la pointe eſt dirigée en arrière. Pore ventral ſaillant, un peu moins grand que l'antérieur, circulaire, à ouverture peu diſtincte. En avant & près du pore ventral ſe trouve un tubercule renfermant le cirrhe. Corps un peu aplati, très-long, étroit, égal dans toute ſon étendue, obtus à ſon extrémité poſtérieure, rempli d'œufs verdâtres formant pluſieurs paquets ſéparés par des zônes tout-à-fait tranſparentes.

Hab. Les inteſtins du Merlan. (Juillet.) *E. D.*

128. Distome féroce.

Diſtoma ferox.

Diſtoma planum, lineare, collo ſubgloboſo, capite ſubreniformi exiguo, echinis cincto.

— Rud. *Syn. p.* 116. *n.* 114.

Vers longs de trois lignes environ, un peu épais, blanchâtres ou rougeâtres. Tête très-petite, ſubréniforme, échancrée inférieurement, entourée d'aiguillons droits, obtus, dirigés en arrière, au nombre de trente-deux à trente-ſix. Col grand, deux fois plus court que le corps, mais beaucoup plus épais, ſubglobuleux, aplati à ſa baſe. Corps linéaire, plane, à bords droits, à extrémité poſtérieure obtuſe. Pore antérieur terminal très-petit ; pore ventral beaucoup plus grand, à rebord renflé ; l'un & l'autre ont leur ouverture orbiculaire. Œufs de couleur brune, placés dans le col.

Hab. Les inteſtins de la Cigogne ordinaire & de la Cigogne brune. *Rudolphi.* On les trouve preſque toujours engagés dans des eſpèces de tubercules ouverts à la ſurface interne de la muqueuſe inteſtinale.

129. Distome trompeur.

Diſtoma fallax ; Rud.

Diſtoma teres, ſubæquale, collo tenuiore, capite ſubgloboſo, echinis cincto.

— Rud. *Syn. p.* 117. *n.* 115.

Vers longs d'une ligne & demie à cinq lignes, blanchâtres, avec une ligne noire longitudinale ſur le dos. Pore antérieur le plus petit, entouré d'aiguillons droits. Col cylindrique, court. Pore ventral globuleux, placé ſur le point le plus ſaillant de l'abdomen. Corps cylindrique, preſque égal, à extrémité poſtérieure quelquefois très-obtuſe, quelquefois comme perforée.

Hab. L'eſtomac du Rapeçon. *Rudolphi.*

130. Distome à large col.

Diſtoma laticolle ; Rud.

Diſtoma depreſſum, corpore ſublineari, collo dilatato, utrinquè aculeato, capite ſubgloboſo, echinis cincto.

— Rud. *Syn. p.* 117. *n.* 116.

Vers longs d'une ligne & demie environ, larges d'un quart de ligne, blancs, avec un point fauve au centre. Pore antérieur entouré d'aiguillons ; le ventral plus grand que le précédent. Col très-large, aplati, armé de chaque côté de ſix aiguillons droits & écartés. Corps égal, à extrémité poſtérieure atténuée & obtuſe.

Hab. Les inteſtins du Saurel. *Rudolphi.*

131. Distome couronné.

Diſtoma coronatum ; Rud.

Diſtoma depreſſo-planum, collo excavato, capite ſubreniformi, echinis cincto.

— Rud. *Syn. p.* 686. *n.* 81.

Vers longs de deux à quatre lignes, larges d'une ligne environ. Tête ſouvent diſtincte, tranſverſe, preſque réniforme, garnie d'aiguillons droits, placés ſur les côtés du pore antérieur, qui eſt infère & orbiculaire. Col ſubovale, convexe en deſſus, concave en deſſous. Pore ven-

146. Distome thoracique de la Hulotte.
Diſtoma thoracicum ſtrigis aluconis.
— Rud. *Syn. p.* 119. *n.* 130.
Hab. La cavité thoracique. *Braun.*

147. Distome de l'Écorcheur.
Diſtoma lanii collurionis.
— Rud. *Syn. p.* 119. *n.* 131.
Hab. Les inteſtins. *Schrank.*

148. Distome du Guêpier.
Diſtoma meropis apiaſtri.
— Rud. *Syn. p.* 120. *n.* 132.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

149. Distome du Merle de roche.
Diſtoma turdi ſaxatilis.
— Rud. *Syn. p.* 120. *n.* 133.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

150. Distome des Gros-becs.
Diſtoma loxiarum.
— Rud. *Syn. p.* 120. *n.* 134.
Hab. Les inteſtins du Gros-bec, du Bouvreuil & du Verdier. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

151. Distome erratique.
Diſtoma erraticum.
— Rud. *Syn. p.* 120. *n.* 135.
Hab. Les inteſtins du Sizerain, de la Lavandière, des Méſanges charbonnière, des marais & du Rémiz. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

152. Distome du Roſſignol. (Variété plus grande que l'ordinaire.)
Diſtoma philomelæ.
— Rud. *Syn. p.* 120. *n.* 136.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

153. Distome du Héron étoilé.
Diſtoma ardeæ ſtellaris.
— Rud. *Syn. p.* 120. *n.* 137.
Planaria.....; Goeze, *Naturg. p.* 177. *tab.* 15. *fig.* 1.
Faſciola ardeæ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3055. *n.* 18.
Hab. Les inteſtins. *Goeze.*

154. Distome du Chevalier.
Diſtoma ſcolopacis calidris.
— Rud. *Syn. p.* 120. *n.* 138.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

155. Distome du Vanneau ſuiſſe.
Diſtoma triglæ helveticæ.
— Rud. *Syn. p.* 120. *n.* 139.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

156. Distome du Râle d'eau.
Diſtoma ralli aquatici.
— Rud. *Syn. p.* 120. *n.* 140.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

157. Distome de la double Macreuſe.
Diſtoma anatis fuſcæ.
— Rud. *Syn. p.* 120. *n.* 141.
Hab...... *Abilgaard.*

158. Distome du Canard domeſtique.
Diſtoma anatis domeſticæ.
— *Encycl. méthod. pl.* 52. *fig.* 15—17 (d'après Muller).
— Rud. *Syn. p.* 121. *n.* 142.
Hirudo faſciolaris; Mul. *Zool. dan. vol. II. p.* 17. *tab.* 54. *fig.* 1—3.
Hab. Muller trouva un ſeul individu adhérent à l'extérieur de l'inteſtin; il eſt probable qu'on doit le rapporter au *Diſtoma ovatum*, *n.* 2.

159. Distome du petit Harle.
Diſtoma mergi albelli.
— Rud. *Syn. p.* 121. *n.* 143.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

160. Distome de la Tortue orbiculaire.
Diſtoma teſtudinis orbicularis.
— Rud. *Syn. p.* 121. *n.* 144.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

161. Distome du Lézard à tête bleue.
Diſtoma lacertæ cæruleſcentis.
— Rud. *Syn. p.* 121. *n.* 145.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

162. Distome de la Couleuvre de muraille.
Diſtoma colubri murorum.
— Rud. *Syn. p.* 121. *n.* 146.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

163. Distome de la Couleuvre marquetée.
Diſtoma colubri teſſellati.
— Rud. *Syn. p.* 121. *n.* 147.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

164. Distome d'une eſpèce de Couleuvre non déterminée d'Amérique.
Diſtoma colubri americani.
— Rud. *Syn. p.* 121. *n.* 148.
Faſciola colubri ; Bosc, *Hiſt. des Vers, tom.* 1. *p.* 271. *pl.* 9. *fig.* 1—3.
Hab. Le pharynx. *Boſc.*

165. Distome de la Rainette commune.
Diſtoma hylæ arboreæ.
— Rud. *Syn. p.* 121. *n.* 149.
Hab. La veſſie urinaire. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

166. Distome du Lièvre de mer.
Diſtoma cyclopteri lumpi.
— Rud. *Syn. p.* 121. *n.* 150.
Hab. Les inteſtins. *Fabricius.*

167. Distome du Loup marin.
Diſtoma anarrichæ lupi.
— Rud. *Syn. p.* 121. *n.* 151.
Hab. Les inteſtins. *Rathke.*

168. Distome du Wachnia.
Diſtoma gadi wachniæ.
— Rud. *Syn. p.* 122. *n.* 152.
Hab. Les inteſtins. *Tileſius.*

169. Distome du Crabe de Biarrits.
Diſtoma ſcorpænæ ſcrophæ.
— Rud. *Syn. p.* 122. *n.* 154.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

170. Distome des Spares.
Diſtoma ſparorum.
— Rud. *Syn. p.* 122. *n.* 155.
Hab. Les inteſtins du Pagel & du Picarel commun. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

171. Distome du Caraſſin de mer.
Diſtoma labri rupeſtris.
— Rud. *Syn. p.* 122. *n.* 156.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

172. Distome du Grondin.
Diſtoma triglæ cuculi.
— Rud. *Syn. p.* 122. *n.* 157.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

173. Distome du Brochet.
Diſtoma eſocis lucii.
— Rud. *Syn. p.* 122. *n.* 158.
Hab. Les inteſtins. *Rudolphi.*

174. Distome tronqué.
Diſtoma truncatum ; Abilgaard.
— Rud. *Syn. p.* 122. *n.* 159.
Hab. L'eſtomac du Sandre. *Abilgaard.*

175. Distome binode.
Diſtoma binode ; Zeder.
— *Encycl. méthod. pl.* 79. *fig.* 24 (d'après Muller).
— Rud. *Syn. p.* 123. *n.* 150.
Faſciola binode ; Muller, *Zool. dan. vol. I. p.* 54. *tab.* 30. *fig.* 8.
Faſciola binode ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3036. *n.* 20.
Hab. Les inteſtins des poiſſons. *Zoega.*

176. Distome diſtique.
Diſtoma diſticum ; Zeder.
— *Encycl. méthod. pl.* 79. *fig.* 25 (d'après Muller).
— Rud. *Syn. p.* 123. *n.* 161.
Faſciola diſtica ; Muller, *Zool. dan vol. I. p.* 35. *tab.* 30. *fig.* 9.
Faſciola diſtica ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3036. *n.* 21.
Hab. Les inteſtins des poiſſons. *Zoega.*

DITRACHYCÈRE; *ditrachyceras.*
Genre de vers inteſtinaux de l'ordre des Véſiculaires.
Corps ovale, enveloppé dans une tunique lâche; tête ſurmontée de deux prolongemens en forme de cornes recouverts de filamens.
Ditrachyceras ; Sultzer, Bosc, Laennec, de Lamarck.

Diceras ; Rudolphi.

Cyſticercus ; Zeder.

Obſerv. L'animal ſur lequel ce genre a été établi, eſt encore un objet de diſcuſſion parmi les naturaliſtes. La deſcription & les figures, qu'en a données M. Sultzer, ont paru ſuffiſantes à quelques-uns d'entr'eux qui n'ont point héſité à l'adopter & le faire entrer dans la ſérie des êtres naturels connus : d'autres, plus difficiles, conſidérant 1°. ſa très-grande rareté (il n'avoit été vu qu'une ſeule fois); 2°. que l'auteur n'avoit point fait ſa deſcription ſur l'animal à l'état frais, mais conſervé dans l'eſprit-de-vin; 3°. que ſon organiſation différoit beaucoup de celle de tous les Entozoaires connus; 4°. enfin, que la deſcription laiſſoit pluſieurs choſes à deſirer : ces auteurs, dis-je, ont regardé l'exiſtence du Ditrachycère comme douteuſe, & ont penſé qu'avant de l'admettre ou de la rejeter entièrement, de nouveaux faits devoient éclairer ſon hiſtoire. Tel eſt en particulier le ſentiment de MM. Rudolphi & Bremſer, dont l'autorité eſt d'un ſi grand poids.

L'obſervation de M. Sultzer étoit encore la ſeule connue, lorſque le haſard a offert de nouveau le Ditrachycère à M. Leſauvage, profeſſeur à l'Ecole de médecine à Caen. Il y a quelques années, une malade confiée à ſes ſoins, rendit par les ſelles une très-grande quantité de ces animaux. La garde maladroite les jeta tous, excepté quatre, que l'on conſerva dans un peu d'eau pour les faire voir à M. Leſauvage, qui reconnut bientôt le Ditrachycère de Sultzer. Les vers furent envoyés à la Société de la Faculté de médecine de Paris, qui en a fait mention dans le Bulletin de ſes ſéances, tome VI, page 115.

L'obſervation de M. Leſauvage ajoute peu de choſe à ce que l'on ſavoit ſur le Ditrachycère; mais c'eſt un fait de plus, & s'il n'éclaire pas l'organiſation de cet animal regardé comme douteux, il conſtate d'une manière poſitive ſon exiſtence, & prouve que M. Sultzer ne s'étoit point mépris. L'obſervation de M. Leſauvage détruit la ſuppoſition de M Rudolphi qui penſoit qu'on avoit pu prendre pour un animal particulier les ovaires d'un *Tænia ſolium* détachés des articulations du ver & rendus par les ſelles.

Ditrachycère rude.

Ditrachyceras rudis; Sultzer.

Diſtrachyceras corpore ovato compreſſo tunicâ laxâ involuto, cornu capitis bipartito, filis aſperſo.

— Sultzer, *Diſſertation ſur un ver inteſtinal nouvellement découvert, &c.* Strasbourg & Paris, 1801, in-4°., avec figures.

Diceras rudis; Rudolphi, *Entoz. hiſt. tom. III. p.* 258. *n.* 1. *tab. XII. fig.* 5. A. B.

Cyſticercus bicornis ; Zeder, *Naturg. p.* 241. *n.* 22.

Vers larges de deux lignes & longs de trois, offrant antérieurement une corne bifurquée ou plutôt deux cornes portées ſur un pédoncule commun très-court; elles ſont alongées, aplaties à leur baſe, cylindriques dans le reſte de leur étendue, amincies en avant, obtuſes au ſommet, tantôt arquées, tantôt droites ou divariquées, rudes. Avec leur pédoncule elles forment la moitié de la longueur totale de l'animal; leur ſurface eſt couverte de filamens irréguliers, faſciculés ou ſolitaires, entrelacés, paroiſſant planes & ſubulés au microſcope. Le corps, ovale, ſe termine en avant par le pédoncule qui porte les cornes. Il eſt enveloppé par une membrane blanche, molle, tranſparente, papilleuſe, pliſſée & couverte de filamens nombreux. Elle adhère à l'animal ſeulement dans le point où le pédoncule ſe bifurque. Lorſqu'elle eſt enlevée, on aperçoit le corps, qui eſt de couleur brune, ovale, comprimé. Sa ſurface eſt couverte de petits tubercules denticulés; il ſe termine à l'une de ſes extrémités par une éminence de laquelle ſort le pédoncule & un *proceſſus* cylindrique, grêle, de la longueur du corps, finiſſant par une membrane étroite, tranſparente, qui adhère à la partie moyenne du corps par de très-petites lamelles. Le corps préſente dans ſon épaiſſeur une cavité remplie d'une humeur aqueuſe; ſes parois ſont tuberculeuſes à leurs ſurfaces externe & interne. On remarque en outre dans la cavité une éminence ſaillante, accolée par ſa baſe à l'éminence extérieure, à laquelle elle reſſemble; elle eſt creuſe & fermée à ſa baſe par une cloiſon.

Les parois du corps & de la ſaillie antérieure ſont aſſez épais & conſtamment formés de deux lames; ils ſont celluleux, & les cellules ſont de forme variée; les deux cornes ſont également formées par une ſubſtance ſpongieuſe.

Hab. Les inteſtins de l'Homme, *Sultzer, Leſauvage.* Probablement renfermés dans des kiſtes voiſins des inteſtins, & qui finiſſent par s'ouvrir dans leur cavité.

DIURELLE; *diurella ;* N.

Genre de Microſcopiques de la famille des Trichodiaires, formé aux dépens du genre *Trichoda* de Muller, pour placer les eſpèces, dont le corps comprimé & toujours ſimple, eſt terminé par deux appendices en forme de queue inarticulée. Les Diurelles ſeroient de véritables Furcocerques, ſi des cirres ne garniſſoient leur partie antérieure & n'y indiquoient une forte d'organe buccal. Elles diffèrent des Ratules de M. de Lamarck, en ce que celles-ci n'ont qu'une ſeule queue à l'extrémité d'un corps, qui approche de la forme cylindrique. On ne peut les confondre avec les Furculines & les Trichocerques,

qui ſont auſſi des animaux munis de cirres & terminés par des appendices bifides, mais où tout appendice caudal indique par ſes articulations un ordre d'organiſation beaucoup plus avancé. Nous ne connoiſſons encore que deux eſpèces de Diurelles, qui, l'une & l'autre fort rares, habitent l'eau pure des marais parmi les lenticules.

1. Diurelle lunuline.

Diurella (lunulina) arcuata, anticè obovata, externè rotundata, internè concava denticulo producta; N.

Trichoda (bilunis) arcuata, depreſſa, apice crinita, cauda biſeta; Muller, *Inf. p.* 204. *tab. XXIX. fig.* 4.

Trichode bilunaire; *Encycl. Vers. III. p.* 44. *pl.* 15. *fig.* 14.

Deſcription. Cet animal, fort petit, eſt formé de molécules grisâtres qui s'agitent dans ſon corps comprimé & tranſparent, antérieurement arrondi, courbé en demi-lune, dont le côté extérieur eſt ſemi-orbiculaire, & l'intérieur creuſé en croiſſant irrégulier, avec une dentelure angulaire pointue vers le milieu. Les appendices de la queue ſont de la longueur de la moitié environ du reſte de l'animal. Les cils antérieurs, ſitués à l'extrémité de la partie obtuſe, s'agitent en rond lorſque l'animal nage. Sa démarche eſt grave, & ſa progreſſion a ordinairement lieu en tournant dans le ſens de ſa convexité.

2. Diurelle tigre.

Diurella (tigris) ſubcylindrica, elongata, anticè ſubconica, caudibus reflexis; N.

Trichoda (tigris) ſubcylindrica, elongata, apice crinita, cauda ſetis duobus longis; Mull. *Inf. p.* 206. *pl. XXIX. fig.* 18.

Trichode tigre; *Encycl. Vers. III. p.* 45. *pl.* 15. *fig.* 18.

Deſcription. Cette eſpèce, qui ſe rapproche encore plus des Ratules que la précédente, eſt auſſi plus voiſine de la forme cylindrique. Oblongue & atténuée antérieurement, elle ne prend jamais, en nageant, la figure ſemi-lunaire. La queue, en fourche, équivaut aux deux tiers de la longueur du corps. Les appendices qui la forment ſont légèrement courbés dans leur étendue, & ſont implantés à angle aigu à l'extrémité poſtérieure de l'animal. (B. de St. Vincent.)

DOLIATÆ VALVULÆ; Echinod.

Luid a donné ce nom à des articulations iſolées de Crinoides ou Encrines foſſiles d'une petite épaiſſeur & convexes d'un côté.

DOLICOLITE. Bertrand, dans ſon *Hiſtoire des Foſſiles*, dit que ce nom a été donné tantôt à des vertèbres de poiſſons foſſiles, tantôt à des articulations d'Encrines ou Crinoides également à l'état foſſile.

DOLIOLUM; Echinod.

Ce nom a quelquefois été donné par des oryctographes à des articulations cylindriques de Crinoides ou Encrines foſſiles.

DOUSSIN, DULIN, DOULCIN.

Noms divers des Ourſins dans quelques pays, d'après certains auteurs.

DOUVE; *faſciola.*

Nom vulgaire du Diſtome hépatique & de quelques autres vers inteſtinaux. (*Voyez* Distome hépatique.) M. Cuvier réunit ſous le nom général de *Douves* tous les Trématodes de Rudolphi; il penſe que l'on pourroit en former un ſeul genre ſous-diviſé en Feſtucaires, Strigées, Gerollés, Douves proprement dites, Polyſtomes, Triſtomes, & duquel l'on rapprocheroit même les Planaires. Si ce genre exiſtoit, il faudroit le diviſer en pluſieurs, à cauſe du nombre conſidérable d'eſpèces qu'il renfermeroit, quelque naturel qu'il fût. Ces diviſions ayant été faites depuis long-temps, nous croyons devoir les adopter telles qu'elles ſont dans Rudolphi.

DRACONITES.

Bertrand & des auteurs plus anciens ont donné ce nom à des polypiers foſſiles de l'ordre des Aſtrairées.

DYASMÉE; *dyaſmea.*

M. de Savigny a donné ce nom à un genre de polypiers flexibles de l'ordre des Sertulariées, que j'ai nommé *Dynamène* (*voyez* ce mot) dans mon *Hiſtoire des Polypiers flexibles.* Il renferme les Sertulaires à cellules oppoſées. M. de Savigny en a figuré quelques eſpèces dans le grand ouvrage ſur l'Égypte. Comme il n'en a pas encore donné la deſcription, je ne crois pas devoir en parler.

DYNAMÈNE; *dynamena;* Lamx.

Genre de l'ordre des Sertulariées, dans la diviſion des polypiers flexibles celluliféres.

Polypier phytoïde, cartilagineux, peu rameux, garni dans toute ſon étendue de cellules ſemblables & conſtamment oppoſées entr'elles.

Dans mon premier travail ſur ces animaux, j'avois réuni les Dynamènes aux Sertulaires, que je diviſois en deux ſections, caractériſées par les cellules oppoſées ou alternes. Les nouvelles obſervations que j'ai eu occaſion de faire depuis cette époque, la conſtance des caractères que

m'ont offert ces objets, la différence de leur port, &c., tout m'a décidé à les séparer & à en faire deux genres; le premier, sous le nom de *Dynamène*, que M. de Savigny appelle *Dyasmée*, mais dont il ne donne point la description, & j'ai conservé le nom de *Sertulaire* au second. M. de Lamarck ne les a point adoptés dans son *Histoire des Animaux sans vertèbres*; il les regarde l'un & l'autre comme des Sertulaires.

Les Dynamènes se distinguent de toutes les Sertulaires par leur petitelle, leurs cellules sessiles & opposées, & leur mode de ramification, caractères qui ne s'observent point dans les autres polypiers du même ordre. Les cellules sont quelquefois d'une diaphanéité telle, qu'on ne peut les apercevoir qu'avec une forte loupe, au sortir de la mer & lorsque les polypes sont vivans : on est alors tenté de les regarder comme des polypes nus, fixés à leur tige par un pédicule plus ou moins long; mais on ne tarde pas à reconnoître la cellule qui sert de retraite à ces petits animalcules, & dans les polypiers des collections on les voit souvent au fond de cette cellule, desséchés & formant un petit globule presqu'opaque.

La substance des Dynamènes est membraneuse ou cornée.

Dans le sein des eaux, elles se parent de couleurs brillantes, qui se ternissent ou qui disparoissent par leur exposition à l'air & à la lumière.

Toutes les espèces, à l'exception de l'Operculée, s'élèvent à peine à quelques centimètres de hauteur; cependant, leur croissance ne paroit point très-rapide; elles sont ordinairement parasites sur les Thalassiophytes ou les autres productions marines des différentes mers qui couvrent la surface du Globe.

1. Dynamène operculée.

Dynamena operculata.

Dynamena capillacea, ramosissima; furculis capillaribus, prælongis, alternè ramosis; ovariis obovatis operculatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 176. *n.* 296.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 12.

— Ellis, *Corall. p.* 21. *tab.* 3. *n.* 6. *fig.* b. B.

Sertularia operculata; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3844. *n.* 3.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 118. *n.* 11.

Sertularia usneoïdes; Pallas, *Elench. p.* 132. *n.* 80.

Cette espèce diffère des autres Dynamènes par le facies; mais comme le caractère générique s'y trouve d'une manière tranchée, il est impossible d'en faire un genre particulier; elle se distingue à ses touffes épaisses, composées de rameaux capillacés, très-fins & flexibles. Les cellules sont opposées, l'ouverture obliquement tronquée, avec une petite épine au bord externe. Ovaires ovales & operculés. Grandeur, trois à vingt centimètres; couleur rouge dans l'état de vie, jaunâtre par la dessiccation. Habite les mers d'Europe, d'Amérique & d'Asie.

Nota. Je n'ai jamais vu ce polypier des mers d'Amérique, mais j'en ai reçu de MM. Quoy & Gaymard, qui l'ont rapporté des îles Malouines & du Cap de Bonne-Espérance; il diffère si peu de l'espèce que l'on trouve en Europe, qu'il est impossible d'y découvrir un caractère pour constituer une variété, malgré la grande différence d'habitation.

2. Dynamène à courte cellule.

Dynamena brevicella; Sp. nov.

Dynamena parùm ramosa, dichotoma, capillacea, rigida, cellulis distantibus, vix exsertis, oculo nudo invisibilibus, ore bidentato.

Ce polypier devroit peut-être former un genre particulier, tant il diffère de toutes les Sertulariées connues. Comme il se rapproche davantage des Dynamènes que des autres groupes, j'ai cru devoir le placer provisoirement dans ce genre. Les tiges de ce polypier, réunies en petit nombre sur un empatement, s'élèvent en se dichotomisant au plus trois ou quatre fois; elles ont le même diamètre que les rameaux; les cellules sont opposées, très-éloignées les unes des autres, à peine saillantes & un peu longues; leur bord est garni de deux dents, une supérieure, l'autre inférieure. La couleur & la substance du polypier ressemblent à de la corne; il acquiert environ trois centimètres de hauteur (1 pouce) & se trouve aux îles Malouines, d'où il a été rapporté par MM. Quoy & Gaymard; il y est rare.

3. Dynamène pinastre.

Dynamena pinaster.

Dynamena simplex, pinnata; pinnis altemis; cellulis basi cauli appressis, apice tubulosis incurvis, oppositis; ovariis fecundis majoribus ovato-quadrangulis, angulis mucronatis, ore tubuloso.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 12. *tab.* 6. *fig.* b. B. B 1.

Sertularia pinaster; Sol. & Ellis, *p.* 55. *tab.* 6. *fig.* b. B. B 1.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3853. *n.* 54.

Sertularia pectinata; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 116. *n.* 3.

Sertulaire remarquable par sa forme; ses tiges sont simples, largement pinnées, à pinnules quelquefois très-courtes, ordinairement d'une longueur

longueur moyenne, en général égales ſur chaque individu. Sa couleur eſt un noir-rougeâtre. La grandeur varie de dix à douze centimètres; elle habite l'Océan indien. M. de Lamarck a changé le nom de *Sert. pinaſter* en celui de *S. pectinata*; j'ai cru devoir conſerver l'épithète donnée à ce polypier par Solander dans Ellis.

4. Dynamène d'Evans.

Dynamena Evanſii.

Dynamena ramoſa; ramis celluliſque brevibus oppoſitis; ovariis ramoſis, lobatis, oppoſitis, ex tubulo reptanti enaſcentibus.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 177. *n.* 298.

Sertularia Evanſii; Sol. & Ellis, *p.* 58. *n.* 35.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3853. *n.* 59.

Cette eſpèce très-rare n'a pas encore été figurée; Solander dans Ellis eſt le premier naturaliſte qui en faſſe mention. Elle eſt petite, rameuſe; à cellules & rameaux oppoſés, avec des ovaires ovales à ſommet élargi, paroiſſant lobé par la deſſiccation, s'élevant des tubes ou radicules qui rampent ſur les corps auxquels adhère ce polypier, qui ſe trouve ſur les côtes d'Angleterre, d'où je l'ai reçu.

5. Dynamène ſertularioïde.

Dynamena ſertularioïdes; Lamx.

Dynamena ramoſa, ramis alternis, cellulis margine integro, ſæpè ſubalternis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 178. *n.* 299.

La tige de cette Dynamène eſt très-groſſe & d'une couleur brune-foncée. Ses rameaux ſont alternes; les cellules le ſont également quelquefois, ce qui rapproche ce polypier des véritables Sertulaires. Les ovaires ne ſont pas connus. Grandeur, deux à trois centimètres. Couleur brune. Habite ſur les Hydrophytes & les polypiers de la Nouvelle-Hollande ou Auſtralie.

6. Dynamène tubiforme.

Dynamena tubiformis; Lamx.

Dynamena pinnata; pinnis ſimplicibus alternis; cellulis tubiformibus paululùm arcuatis, ore integro; articulis conoïdeis elongatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 12. *tab.* 66. *fig.* 6. 7.

Dynamène à tige pinnée, avec des diviſions ſimples & alternes, couvertes de cellules en forme de tube preſque cylindrique un peu arqué, à bouche entière. Les articulations qui ſupportent chaque couple de cellules ſont conoïdes & alongées. Couleur, brun foncé. Grandeur, environ deux centimètres. Habite ſur les Hydrophytes de l'Auſtralie.

7. Dynamène roſacée.

Dynamena roſacea.

Dynamena ramoſa; cellulis tubuloſis, truncatis; ovariis coronato-ſpinoſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 178. *n.* 300.

Sertularia roſacea; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3844. *n.* 1.

— Ellis, *Corall. p.* 22. *tab.* 4. *n.* 7. *fig.* a. A. B. C.

Sertularia nigellaſtrum; Pall. *Elench. p.* 129. *n.* 78.

— Esper, *Zooph. tab.* 20. *fig.* 1. 2. 3.

Jolie Dynamène par l'élégance de ſon port, ainſi que par la tranſparence de ſes rameaux, qui augmente graduellement depuis la tige juſqu'aux cellules. Pallas a décrit pluſieurs eſpèces ſous le nom de *Sert. nigellaſtrum*: il l'indique dans les mers d'Europe, de l'Inde, ainſi que ſur le *fucus natans* de l'Océan atlantique. La véritable Dynamène roſacée ne ſe trouve que ſur les côtes d'Europe; je ne l'ai jamais reçue de la Méditerranée.

8. Dynamène barbue.

Dynamena barbata; Lamx.

Dynamena ceſpitoſa, ramoſa, pumila; ore cellularum ovato, marginibus ciliatis, ciliis longiſſimis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 178. *n.* 301.

Sertularia ciliata; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 121. *n.* 23.

Cette eſpèce eſt remarquable par ſa reſſemblance avec les Criſies; elle forme des touffes épaiſſes, paraſites ſur les Hydrophytes, & compoſées de jets nombreux, très-rameux & dichotomes. Les cellules ont une ouverture ovale, à bords garnis de cils très-longs. Couleur blanchâtre. Grandeur, environ deux centimètres. Habite ſur les plantes marines de l'Auſtralie.

9. Dynamène bourſette.

Dynamena burſaria.

Dynamena ramoſa, articulata; cellulis pellucidis carinatis, tubulo adnato ſubclavato acutis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 179. *n.* 302.

Cellaria burſaria; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 140. *n.* 19.

Sertularia burſaria; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3858. *n.* 30.

— Ellis, *Corall. p.* 56. *n.* 8. *tab.* 22. *fig.* a. A.

Quoique ce polypier ſoit claſſé par un grand nombre d'auteurs parmi les Cellaires, j'ai dû le réunir aux Sertulariées à cauſe de la tige que

cette espèce présente, laquelle soutient des cellules opposées, à ouverture horizontale, caractère que l'on n'observe point dans les Cellariées. La Dynamène bourselle est très-petite, un peu transparente, principalement dans ses parties supérieures. Sa couleur est blanchâtre. Elle se trouve sur les plantes marines de l'Océan européen. Elle est assez rare.

10. Dynamène naine.

Dynamena pumila.

Dynamena cespitosa, furculis numerosis, tenellis, simplicibus vel parùm ramosis; cellulis mucronatis recurvatis; ovariis ovatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 179. *n.* 303.

Sertularia pumila; Gmel. *Syst. nat. p.* 3844. *n.* 2.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 119. *n.* 14.

— Ellis, *Corall. p.* 23. *tab.* 5. *n.* 8. *fig.* a. A.

— Esper, *Zooph. tab.* 10. *fig.* 1. 2.

Cette Dynamène, une des plus communes, recouvre souvent de ses jets nombreux les tiges & les feuilles des plantes marines; quelquefois ils forment des touffes épaisses, d'autres fois ces jets sont épars & clair-semés, en général simples ou peu rameux. Les cellules sont campanulées, gibbeuses, à bord inférieur alongé en pointe. Grandeur, dix à quinze millimètres. Couleur, blanc-jaunâtre terne. Habite sur les plantes & les polypiers de l'Océan européen.

11. Dynamène oblique.

Dynamena obliqua; Lamx.

Dynamena simplex, erecta; cellulis ovatis paululùm arcuatis, ore subverticali.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 179. *n.* 304.

Elle ressemble à la précédente par le port, le facies & la grandeur, mais elle en diffère en ce que ses jets sont toujours simples & plus éloignés les uns des autres; de plus, les cellules dans celle-ci sont ovales, un peu arquées, à bouche tellement oblique qu'elle paroit presque perpendiculaire. Couleur, fauve foncé; grandeur, dix à quinze millimètres. Habite sur les Hydrophytes de l'Australie. Elle semble y remplacer la *Dynam. pumila* des mers d'Europe.

12. Dynamène diffante.

Dynamena diffans; Lamx.

Dynamena pygmæa, diaphana; cellulis distantibus, ore integro.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 180. *n.* 305. *tab.* 5. *fig.* 1. a. B.

Je regarde cette espèce comme la plus petite de ce genre assez nombreux. Ses jets sont clair-semés, filiformes & très-fins, diaphanes, simples ou très-peu rameux, & couverts de cellules à bord entier, très-éloignées les unes des autres. Couleur blanchâtre; grandeur, huit à douze millimètres. Sur le *Sargassum vulgare* & quelques autres productions marines de l'Océan atlantique.

13. Dynamène turbinée.

Dynamena turbinata; Lamx.

Dynamena furculòsa, pumila; cellulis paululùm elongatis, ore dilatato, margine integro.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 180. *n.* 306.

D'une racine rampante s'élèvent des jets simples & droits, couverts de cellules un peu alongées, avec l'ouverture évasée comme celle d'un entonnoir & le bord entier; ovaires inconnus. Couleur, fauve-jaunâtre assez vif; grandeur, dix à quinze millimètres. Habite sur les fucacées de l'Australie.

14. Dynamène divergente.

Dynamena divergens; Lamx.

Dynamena fortè flexuosa; ramis divaricatis alternis; cellulis ovatis, margine subdentato.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 180. *n.* 307. *tab.* 5. *fig.* 2. a. B.

Cette singulière Dynamène ressemble aux précédentes par sa racine rampante; elle en diffère essentiellement par ses jets fortement en zig-zag, rameux, à rameaux divergens & alternes, faisant presqu'un angle droit avec la tige. La tige est un peu contournée dans sa partie inférieure entre chaque couple de cellules. Ces dernières sont ovales, avec le bord presque denté. Couleur, fauve-jaunâtre; grandeur, environ un centimètre. Habite sur les floridées de l'Australie.

15. Dynamène distique.

Dynamena districha.

Dynamena pumila, caule simplici, cellulis subtriangularibus, extremitate incurvatâ.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 181. *n.* 308.

Sertulaire distique; Bosc, 3. *p.* 101. *tab.* 29. *fig.* 2.

C'est à M. Bosc que l'on doit la connoissance de cette Sertulariée, parasite sur le *Sargassum vulgare* des hautes mers atlantiques. Ses tiges, droites, simples & presque diaphanes, sortent d'une racine rampante & sont couvertes de cellules à peine visibles, presque triangulaires, avec l'extrémité recourbée; le polype offre un tube long, un peu courbe, sans renflement sensible, & terminé par dix-huit à vingt-quatre tentacules

d'une longueur égale à la moitié de celle du tube. Couleur jaune, pâliſſant beaucoup par la deſſiccation ; hauteur, huit à dix millimètres. Habite ſur les fucus de l'Atlantique.

16. Dynamène criſioïde.

Dynamena criſioïdes ; Sp. nov.

Dynamena pumila, cornea ; ramulis articulatis tranſlucentibus ; cellulis ore dentato elongatis, ad caulem alternis, ſuboppoſitis ad ramos.

— Quoy & Gaym. *Voy. pl.* 90. *fig.* 12. 12.

Il exiſte peu de Dynamènes auſſi petites que la D. criſioïde ; ſa hauteur ne dépaſſe jamais deux centimètres (environ 8 lignes) ; la tige eſt cartilagineuſe & jaunâtre ; les cellules y ſont preſqu'alternes, comme dans les Sertulaires ; les ramuſcules ſont blancs & tranſparens, articulés d'une manière très-marquée ; chaque articulation eſt compoſée de quatre à ſix cellules, très-alongées & adhérentes preſqu'en entier. Leur ouverture ſemble labiée.

Elle ſe trouve aſſez communément ſur des corps marins des iles Moluques, d'où elle a été rapportée par MM. Quoy & Gaymard.

Nota. Ce polypier ſemble lier les Criſies aux Dynamènes & aux Sertulaires, par les caractères qu'il préſente.

17. Dynamène pélagique.

Dynamena pelagica.

Dynamena ramoſa, flexuoſa ; ramis alternis ; cellulis tubuloſis, margine horizontali.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 181. *n.* 309.

Sertularia pelagica ; Bosc, 3. *p.* 102. *tab.* 29. *fig.* 3 (très-groſſie).

Ce polypier, que M. Boſc regarde comme différent des Sertulaires, quoiqu'il le laiſſe dans ce genre, eſt compoſé, ſuivant ce naturaliſte célèbre, de polypes nus, ovales, pédonculés, campanulés, placés ſur deux rangs, & terminés par vingt-quatre ou trente tentacules auſſi longs que le corps. Ces animaux deſſéchés reſſemblent tellement aux cellules des autres polypiers de ce genre, que je n'ai pas cru devoir en ſéparer cette eſpèce, qui, dans l'état de vie, peut avoir ſes cellules aſſez diaphanes pour échapper aux regards de l'obſervateur. Sa couleur eſt un jaune ſale ; grandeur, cinq à ſix millimètres. Habite ſur le *fucus natans* de Linné.

E

ECCLISSE ; *eccliſſa ;* Ocx.

Genre de l'ordre des Polypes nus, établi par Ocken, dans ſon *Syſtème général d'hiſtoire naturelle*, aux dépens des Vorticelles de Linné ; il lui donne pour caractères : corps en forme de petites cloches ; le bord garni de deux rangs de tentacules très-fins ; l'intérieur, placé à l'ouverture de la bouche, eſt large & frangé. Les *Vertic. naſuta* & *viridis* de Muller compoſent ce genre *Eccliſſa*, qu'aucun naturaliſte n'a encore adopté.

ECHARA.

Ce nom a quelquefois été donné aux polypiers du genre Escharе. *Voyez* ce mot.

ECHINANTHE ; *echinanthus* ; Breyn.

Genre de l'ordre des Echinodermes pédicellés, propoſé d'abord par Breynius, le même que le genre *Scutum* de Klein, adopté par Van-Phelſum, & établi définitivement par Ocken dans ſon *Syſtème général d'hiſtoire naturelle*. M. de Lamarck ne l'a point conſervé & en a formé ſes genres Clypéaſtre & Scutelle, adoptés par M. Cuvier & par tous les naturaliſtes modernes. *Voyez* Clypéastre & Scutelle.

ECHINANTITES ; *echinantitæ ;* Echinod.

Ce nom a été donné par des oryctographes & des naturaliſtes à des Ourſins foſſiles des genres Callidule, Spatangue, Clypéaſtre, &c., de M. de Lamarck, ayant ſur la partie ſupérieure du corps des ambulacres pétaliformes plus ou moins étendus.

ECHINARACHNIUS ; Echinod.

Genre peu nombreux de l'ordre des Echinodermes pédicellés, établi par Klein ; aucun naturaliſte ne l'a adopté : les eſpèces dont il eſt compoſé appartiennent aux Clypéaſtres de M. de Lamarck.

ECHINELLE ; *echinella ;* N.

Genre de la famille que nous avons établie parmi les Microſcopiques ſous le nom de *Bacillariées* (*voy.* ce mot), & dont les caractères conſiſtent, ainſi que nous l'avons déjà dit, dans un corps ſimple, laminaire, aminci par l'une de ſes extrémités, conſéquemment plus ou moins conique ; tronqué & même créneté du côté élargi ; s'aſſociant en faiſceaux par le côté aminci. Le nom d'*Echinella* avoit été précédemment employé par le ſavant

Lyngbye pour désigner un genre de l'algologie danoise, dans lequel étoient confondus un grand nombre d'êtres disparates. Nous l'avons adopté pour celui du genre que nous réformons ici, & dont nous citerons les trois espèces le plus communément répandues dans les eaux de l'Europe.

1. Echinelle étroite.

Echinella (*stricta*) *sublinearis, penè dilatata, ore fimbriata;* N.

Description. Cette espèce est représentée dans la *Flore danoise* (*tab.* 945) recouvrant les filamens d'une Conferve, qui n'est que le *Rivularis*, encore que l'on ait pris dans l'ouvrage cité les Echinelles qui couvrent la Conferve pour un caractère d'espèce, & qu'on ait appelé un mélange de deux êtres fort différens *Conferva pennatula*. Elle est parfaitement hyaline & presque linéaire, ce qui lui donne un peu l'aspect d'une Bacillaire & qui la fait confondre par Lyngbye avec son *Echinella fasciculata;* celle-ci appartient à un autre genre.

2. Echinelle éventail.

Echinella (*ventilatoria*) *elongata, dilatata, ore crenulata, maculæ instructa;* N.

Description. Cette espèce remarquable se réunit en faisceaux étalés, qui présentent la figure d'un éventail plus ou moins ouvert. On la trouve sur diverses plantes marines, particulièrement sur les Sertulaires & sur les Batrachospermes marins, dont M. Bonnemaison de Quimper a proposé de faire un genre sous le nom de *Dudresnaya*.

3. Echinelle en coin.

Echinella (*cuneata*) *conica, ore quadridentata, corpusculis fuscis in centro repleta;* N.

Echinella cuneata; Lyngb. *Tent. hidr. dan. p.* 211. *pl.* 70. *fig.* F.

Description. Sa largeur, la régularité des quatre dents arrondies de son orifice, sa taille bien plus courte, sa figure parfaitement cunéiforme, & les corpuscules de couleur ferrugineuse qui se voient vers son milieu, distinguent cette espèce de toutes les autres. On la trouve sur les Céramiaires & sur divers fucus, depuis la baie de Cadix & Ténériffe, où nous l'avons observée, jusqu'en Norwège, où Lyngbye l'a découverte.

(B. de St. Vincent.)

ECHINIDES; *echinideæ;* de Lamk.

Section de la division des Radiaires échinodermes, établie par M. de Lamarck dans son *Histoire des Animaux sans vertèbres*, & renfermant toutes les espèces réunies par Linné & par un très-grand nombre de naturalistes dans le seul genre Oursin (*echinus*), vulgairement *Hérissons de mer*. Il donne à cette section le caractère suivant: « Peau intérieure immobile & solide; » corps subglobuleux ou déprimé, sans lobes » rayonnans, non contracté; un anus distinct de » la bouche; les tubercules spinifères sont immobiles comme le test solide de la peau, mais leurs » épines peuvent se mouvoir. »

M. Cuvier, dans sa distribution du règne animal, n'a point conservé le nom d'*Echinides;* il a préféré celui d'Oursins, plus généralement connu & adopté par la très-grande majorité des naturalistes français; je crois donc devoir renvoyer au mot Oursin les généralités de cette famille d'animaux rayonnans que des caractères tranchés séparent de toutes les autres, malgré quelques rapports qui les rapprochent de plusieurs mollusques.

Les Oursins ou Echinides forment un groupe bien distinct que l'on nommera famille, ordre ou section, &c., suivant la classification zoologique que l'on emploira. *Voyez* Oursin.

ECHINITES.

Ce nom a été donné par Van-Phelsum à un genre d'Oursins, dont le corps est presqu'arrondi ou pentagonal, avec des ambulacres doubles & larges. Leske l'a adopté & l'a composé des Conules de Klein. Les espèces peu nombreuses de ce groupe sont disséminées dans plusieurs genres de la première division des Echinides de M. de Lamarck. *Voyez* Galerite, Clypéastre, &c.

Echinites.

On appelle ainsi les Oursins fossiles qui se trouvent en si grande abondance dans les terrains secondaires, tertiaires & même d'alluvion. Les uns ont conservé toutes leurs formes primitives, les autres ont été comprimés ou brisés; presque tous ont perdu les piquans qui leur servent de défense & d'organes de mouvemens. Ils se trouvent mêlés avec les Ammonites, les Térébratules, les Bélemnites, les Polypiers des terrains les plus anciens, ainsi qu'avec des coquilles fossiles des dernières formations. Quelquefois ils sont rares, d'autres fois leur nombre est si considérable, qu'ils forment des collines tout entières; il y en a de changés en une masse de silex solide ou vide dans son intérieur, ou bien en pierre calcaire extérieurement, tapissés dans leur intérieur de beaux cristaux de carbonate de chaux ou de silice. Souvent le terrain qui les renferme, présente le corps & les piquans dont il étoit couvert, séparés les uns des autres; d'autres fois ces piquans ont entièrement disparu; enfin les Echinites ou les Oursins fossiles varient sous tous les rapports d'état autant que les autres animaux de l'ancien Monde, dont les débris rempliſſent l'écorce solide de notre globe.

ECHINOBRISSES; *echinobrissus;* Breyn.

Genre d'Echinodermes pédicellés proposé par Breynius pour un groupe d'Ourlins dont la bouche occupe presque le milieu de la face inférieure, & dont l'anus, un peu éloigné du sommet, se trouve dans une espèce de sinus opposé obliquement à la bouche. Il est composé des Brisses & des Brissoïdes de Klein, & correspond en grande partie aux genres Spatangue & Nucléolite de M. de Lamarck. *Voyez* ces deux mots.

ECHINOCARDIE; *echinocardium;* Van-Phelsum.

Van-Phelsum a donné ce nom à un groupe d'Echinodermes pédicellés, divisés par Klein en Spatangues & Spatangoïdes; ils appartiennent aux Spatangues de Leske & de M. de Lamarck. *Voyez* Spatangue.

ECHINOCONE; *echinoconus;* Breyn.

Ce nom a été donné par Breynius à un groupe d'Ourlins appartenant aux genres Conule & Discoïde de Klein, Echinonée & Echinite de Leske; ils rentrent dans les Echinonées & dans les Galérites de M. de Lamarck. Ils offrent deux ouvertures inférieures, la bouche placée au centre, & l'anus dans le bord ou près du bord.

ECHINOCOQUE; *echinococcus* (1); Rud.

Genre de Vers intestinaux de l'ordre des Vésiculaires, dont les caractères sont : une vésicule simple ou double, renfermant dans son intérieur de très-petits animaux libres de toute espèce d'adhérence, & dont le corps est obovale, à tête armée d'une couronne de crochets & munie de suçoirs.

Polycephalus; Zeder.

Observ. Les Echinocoques ont les plus grands rapports avec les Acéphalocystes (*voyez* ce mot); ils se rencontrent dans les mêmes organes & avec les mêmes circonstances. La principale différence qui existe entr'eux vient de la présence de petits animaux, à la vérité à peine ébauchés, mais dont l'organisation ne peut être méconnue, puisqu'ils ont des crochets & des suçoirs.

Zeder a réuni sous le nom de *Polycéphales* les Cœnures & les Echinocoques; cette association n'est nullement naturelle. En effet, les animaux des Cœnures sont corps avec leur vésicule; lorsqu'ils sont rétractés à l'intérieur, leurs suçoirs & leur couronne de crochets sont cachés dans leur corps; ce n'est que par leur développement à l'extérieur que ces organes deviennent visibles. Les Echinocoques, au contraire, sont renfermés dans leur vésicule, & ne peuvent en aucune manière faire saillie à l'extérieur; d'ailleurs ils sont complétement isolés de cette vésicule & ne font point corps avec elle. Son organisation est analogue à celle des Acéphalocystes; elle contient de même un liquide transparent légèrement albumineux; elle est quelquefois formée de deux membranes juxta-posées.

Les Echinocoques sont très-rares & trop peu connus pour que leurs caractères spécifiques puissent être clairement énoncés. M. Rudolphi en distingue trois espèces.

1. Echinocoque de l'Homme.

Echinococcus hominis.

— Rud. *Syn. p.* 183. *n.* 1.

Polycephalus hominis; Zeder, *Nachtrag. p.* 309. *tab.* 2. *fig.* 5—7 (*icones Goezii in polythumus*).

Polycephalus humanus; Zeder, *Naturgesch. p.* 451. *n.* 2. *tab.* 4. *fig.* 7. 8 (d'après Goeze).

Polycephalus echinococcus; Zeder, *Naturgesch. p.* 452. *n.* 6.

Echinococcus hominis; Rudolphi, *Entoz. hist. tom. III. p.* 247. *tab. XI. fig.* 4.

Vésicules de la grosseur d'une noix à celle du poing; animaux plus petits que des grains de sable, à corps jaunâtre, arrondi ou pyriforme; tête non distincte du corps, armée d'une couronne simple de crochets; traces de suçoirs peu distincts.

Hab. Ces vésicules furent communiquées à Goeze par Méckel, qui les avoit trouvées dans un cadavre humain. Goeze n'a point indiqué dans quel organe ils s'étoient développés. Zeder a avancé, sans preuves, que c'étoit dans le cerveau. M. Rudolphi présume que c'étoit plutôt dans le foie.

2. Echinocoque du Singe.

Echinococcus simiæ.

— Rud. *Syn. p.* 183. *n.* 2.

Hydatis erratica; Blumenbach, Abbild. *Natur. hist. gegenst.* 8. *heft. n.* 79.

Vésicules de grosseur variable, formées d'une seule membrane transparente; animaux très-petits, de forme variable, globuleux, obtus aux deux extrémités, ovales; tête pyriforme, couronne de crochets simple; point de suçoirs visibles.

Hab. Les viscères thoraciques & abdominaux du Macaque, *Blumenbach;* du Magot. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

3. Echinocoque des Bêtes de somme.

Echinococcus veterinorum.

— Rud. *Syn. p.* 183. *n.* 3.

Tænia visceralis socialis granulosa; Goeze, *Naturg. p.* 258. *tab.* 20. B. *fig.* 9—14.

(1) De ἐχῖνος, hérisson, & de κόκκος, grain.

Tænia granulosa; Gmel. *Syst. nat. p.* 3062. *n.* 23.

— *Encycl. méthod. tab.* 40. *fig.* 9—14 (d'après Goeze).

Hydatigena granulosa; Batsch, *Bandw. p.* 87. *fig.* 17—37.

Vesicaria granulosa; Schrank, *Verz. p.* 31. *n.* 97.

Polycephalus granulosus; Zeder, *Naturgesch. p.* 431. *n.* 4.

— Rudolphi, *Entoz. hist. tom. III. p.* 251. *tab. XI. fig.* 5—7.

Vésicules de la grosseur d'une noisette à celle d'un œuf de poule & au-delà, subarrondies ou alongées, formées de deux membranes, une externe, coriace, brunâtre, l'interne blanche, presque pulpeuse; animaux très-petits, ressemblant à des grains de poussière répandus à la surface interne de la vésicule, d'une forme globuleuse, subglobuleuse, obovale, obcordée, &c., selon que la tête est plus ou moins rétractée; très-obtus, obtus ou aigus en arrière; la couronne de crochets paroit double; les suçoirs sont au nombre de quatre.

Hab. Les viscères thoraciques & abdominaux du Mouton, *Pallas, Goeze;* du Bœuf, *Prochaska;* du Cochon, *Abilgaard, Chabert, Rudolphi, Luders;* du Mouflon, du Chameau, du Dromadaire. *Catalogue du Muséum de Vienne. E. D.*

ECHINOCORYS; *echinocorys;* Breyn.

Ce nom a été donné par Breynius à un genre d'Oursins adopté par Leske, & composant la section des Cassides de Klein, ou ses genres *Galea* & *Galeola*. Ils appartiennent en grande partie aux Ananchites de M. de Lamarck, & se distinguent par la situation de la bouche entre le bord & le milieu de la surface inférieure, & par l'anus très-éloigné situé dans l'autre bord. *Voyez* Ananchite.

ECHINOCORYTE; *echinocorytes;* Leske.

Leske donne ce nom aux Echinocorys de Breynius, genre d'Echinodermes pédicellés, vulgairement *Oursins*. Il rentre dans les Galérites & les Ananchites de M. de Lamarck, ou dans les Cassidules de M. Cuvier. Le genre *Echinocorytes* n'a pas été adopté.

ECHINOCYAME; *echinocyamus;* Van-Phels.

Genre d'Echinodermes pédicellés ou des Oursins, proposé par Van-Phelsum, adopté par Leske, ayant pour caractères la bouche & l'anus inférieurs & très-voisins l'un de l'autre; les ambulacres sont pétaliformes & bornés. Ces Echinodermes appartiennent au genre Fibulaire de M. de Lamarck. M. Cuvier l'a conservé. *Voyez* Fibulaire.

ECHINODACTYLES.

L'on donne souvent ce nom aux pointes fossiles des Oursins des mers antédiluviennes.

ECHINODERMAIRES.

Ce nom a été proposé par M. de Blainville pour remplacer celui d'Echinodermes. *Voyez* ce mot.

ECHINODERMES; *echinodermata;* Zooph.

Première classe des animaux rayonnés ou zoophytes, établie par M. Cuvier dans le règne animal, distribué d'après son organisation.

Peau bien organisée, soutenue souvent par une sorte de squelette, armée de pointes ou d'épines articulées & mobiles, avec une cavité intérieure où flottent des viscères; système vasculaire ne s'étendant pas à tout le corps, mais entretenant une communication avec diverses parties de l'intestin & avec les organes de la respiration, en général très-distincts, ainsi que les viscères; système nerveux très-incomplet, sous forme de filets, que l'on n'observe même pas dans tous les genres.

Tels sont les principaux caractères que M. Cuvier donne à la classe des Echinodermes.

Ce nom a été créé par Klein, en 1734, pour les animaux connus généralement sous le nom vulgaire d'*Oursins* ou *Hérissons de mer*. Bruguière, dans l'Encyclopédie, l'a appliqué à une division zoologique, composée uniquement des Oursins & des Astéries; le docteur Leach l'avoit appelée *Gorgonocéphale*. M. de Lamarck, dans son grand ouvrage sur les animaux sans vertèbres, en a formé le second ordre de ses Radiaires, sous la dénomination de *Radiaires échinodermes;* il a ajouté les Fistulides aux Astéries & aux Oursins de Bruguière, qu'il nomme Stellérides & Echinides. Ses Fistulides sont partagées en *Tentaculées*, Actinie, Holoturie, Fistulaire, & en *Fist. nues*, Priapule & Siponcle. M. Cuvier a adopté le nom d'Echinodermes pour la première classe de ses animaux rayonnés ou zoophytes, à cause de la disposition rayonnante de leurs organes, qui rappellent les pétales des fleurs (1); il l'a divisée en deux ordres, sous les noms d'*Echinodermes pédicellés* & d'*Echinodermes sans pieds*. M. de Blainville, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, critique avec raison le mot *Echinodermes*, qui ne peut s'appliquer exactement qu'aux seuls Oursins, & propose de le remplacer par Polycerodermaires, qui me semble avoir le défaut d'être un peu long,

(1) Définition que M. de Blainville applique à ses Actinomorphes.

& de rappeler cette ancienne nomenclature, où l'on vouloit définir tous les caractères d'une plante dans un seul mot tiré du grec. Comme les autres naturalistes, il fait une classe des Oursins, des Astéries & des Holoturies, qu'il divise en trois ordres, caractérisés par la forme de leur corps. Ce sont les Cylindroïdes, les Sphéroïdes & les Stellérides. Pour avoir de l'uniformité dans sa nomenclature, il a changé le nom d'Echinodermes en celui d'Echinodermaires. *Voyez* ce mot.

Aristote, Pline & la plupart des zoologistes ont considéré les Echinodermes comme des Mollusques testacés. Rondelet les a réunis le premier aux Zoophytes, Jonsthon aux Crustacés. Linné les a placés parmi les Vers mollusques, voisins des Testacés; & le premier il a rapproché les Astéries des Oursins. Quant à nous, ayant adopté la classification de M. Cuvier, nous ne croyons pas devoir la changer. Néanmoins, si jamais l'on divise les animaux en symétriques & non symétriques, ou asymétriques, ainsi que je l'ai proposé dans mon Mémoire sur le polype du Tubipore musique (1), la classe des Echinodermes, telle que M. Cuvier l'a établie, sera placée entre les Polypes à polypiers & les Acalèphes. Nous ne pouvons maintenant nous écarter de la distribution établie par le Pline du dix-neuvième siècle.

Les Echinodermes ont des organes particuliers assez nombreux; des muscles très-distincts leur servent à exécuter des mouvemens compliqués & souvent très-rapides; un système nerveux se distribue dans toutes les parties du corps; quoique peu apparent, il n'en existe pas moins. On peut l'observer avec facilité dans un grand nombre d'Echinodermes, sous forme de quelques ganglions assez gros & de filets nombreux, très-divisés, qui semblent se diriger en rayonnant du centre à la circonférence; il n'y a point de cerveau.

Le système vasculaire n'offre point la complication de celui des animaux vertébrés; il est beaucoup plus simple & semble se borner à entretenir des communications entre le tube digestif & les différentes parties du corps, principalement avec les organes de la respiration, très-distincts dans plusieurs groupes. Ces animaux, dans ce cas, n'offrent jamais les mouvemens isochrones de contraction & de dilatation que l'on distingue dans un grand nombre d'Acalèphes & d'autres Zoophytes; ces mouvemens semblent être remplacés par ceux de l'appareil destiné à la respiration, que l'on observe toujours dans les classes supérieures.

Les Echinodermes ont-ils des sexes séparés, sont-ils hermaphrodites, ou bien encore chacun d'eux possède-t-il la faculté de se reproduire sans le concours des deux organes sexuels? Il est plus facile de répondre à cette dernière question qu'aux deux premières, car personne n'a encore décrit, du moins à ma connoissance, l'organe mâle & l'organe femelle des Echinodermes. Dans ces animaux, tous les individus offrent des ovaires qui se remplissent d'un grand nombre d'œufs ou de corps reproductifs. Leur figure, leur grosseur, leur couleur varient ainsi que celle de leur enveloppe; rien n'indique une fécondation quelconque ni aucun phénomène analogue.

Les Echinodermes ont une grande puissance de reproduction, &, dans plusieurs genres, une seule de leurs parties, isolée du reste du corps, continue à jouir de la vie & s'environne bientôt de tout ce qui constitue l'animal parfait.

L'organe digestif est, en général, fort simple dans ces animaux; quelquefois c'est un canal intestinal à deux ouvertures, la bouche & l'anus; d'autres fois cet organe est en forme de sac à une seule ouverture, qui sert tout à la fois de bouche & d'anus. Cette sorte d'estomac se prolonge souvent dans les différentes parties du corps en cœcums rameux comme les divisions d'un grand arbre. La longueur de l'intestin varie dans les animaux qui en sont pourvus; en général il s'attache aux parties solides, au moyen d'un méfentère bien conformé.

La bouche diffère dans chaque groupe; ordinairement elle est garnie de parties dures & circulaires, que l'on pourroit regarder comme des espèces de dents, qui se durcissent vers leur racine, à mesure qu'elles s'usent par leur pointe.

Plusieurs genres manquent de ces parties, que rien ne remplace, si ce n'est quelquefois des corps tentaculaires plus ou moins développés.

Dans ces animaux, les organes du mouvement sont répandus sur une grande partie de la surface du corps; & comme M. Cuvier a employé ce caractère pour les désigner, je crois ne pouvoir mieux faire que de copier ce grand naturaliste en traitant de ces organes. « Leur enveloppe, » celle des Echinodermes pédicellés, est percée » d'un grand nombre de petits trous placés en » séries très-régulières, au travers desquels » passent des tentacules membraneux, cylindriques, terminés chacun par un petit disque qui » fait l'office de ventouse. La partie de ces tentacules qui reste à l'intérieur du corps est » vésiculaire; une liqueur est épanchée dans toute » leur cavité, & se porte, au gré de l'animal, » dans la partie cylindrique extérieure qu'elle » étend, ou bien elle rentre dans la partie vé- » siculaire intérieure, & alors la partie extérieure

(1) *Animaux symétriques.* — Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Poissons, Crustacés; Arachnides, insectes.

Animaux asymétriques. — Mollusques, Cirrhipèdes, Annellides, Polypiers, Echinodermes, Acalèphes, Polypes nus, Infusoires.

Nota. Les genres nombreux des vers intestinaux appartiennent à plusieurs classes de la deuxième division.

» s'affaiſſe. C'eſt en alongeant ou en raccourciſſant ainſi leurs centaines de petits pieds » ou de tentacules, & en les fixant par les ventouſes, que ces animaux exécutent leurs mouvemens progreſſifs. Des vaiſſeaux, partant de » ces petits pieds, ſe rendent dans des troncs » qui répondent à leurs rangées & qui aboutiſſent vers la bouche. Ils forment un ſyſtème » diſtinct de celui des vaiſſeaux inteſtinaux qui » s'obſervent dans quelques eſpèces. » Tels ſont, d'après M. Cuvier, les caractères des Echinodermes pédicellés, ou du premier ordre. Il a placé dans le deuxième les Echinodermes ſans pieds, ainſi nommés parce qu'ils manquent de pieds véſiculeux; ils ont de grands rapports avec les Holoturies. Leur corps eſt revêtu d'une peau coriace, & leur organiſation intérieure eſt peu connue.

Les Echinodermes ne ſe réuniſſent jamais pour former des animaux compoſés : aucun d'eux ne jouit de facultés phoſphoreſcentes ou lumineuſes; enfin ils ſont répandus dans toutes les mers; en général plus grands, plus variés & plus nombreux en eſpèces entre les deux tropiques ou dans leur voiſinage que dans les zônes froides & tempérées.

L'on trouve des Echinodermes foſſiles dans tous les états & dans tous les terrains, depuis ceux de tranſition juſque dans les alluvions les plus modernes.

1er. Ordre *Echinodermes pédicellés.*

Aſtéries, Encrines, Ourſins, Holoturies.

2e. Ordre. *Echinodermes ſans pieds.*

Molpadies, Miniades, Priapules, Siponcles, Bonellies. *Voyez* ces mots.

ECHINODISQUE; *echinodiſcus;* Breyn.

Genre établi par Breynius pour des Ourſins comprimés, dont la bouche eſt à peu près au centre de la face inférieure, & l'anus entre le milieu & le bord ou dans le bord. Il correſpond aux *Placenta* & aux *Arachnoïdes* de Klein. Il forme le 7e. genre de Leske. M. de Lamarck en a placé les eſpèces dans ſes Scutelles & dans ſes Clypéaſtres. *Voyez* ces deux mots.

ECHINOGLYCUS; Van-Phels.

Genre d'Echinodermes établi par Van-Phelſum pour les Ourſins à têt très-comprimé, percé d'oſcules ovales d'outre en outre; ils appartiennent aux genres *Mellita* de Klein, *Echinodiſcus* de Breynius & de Leske, aux Scutelles de M. de Lamarck. *Voyez* Scutelle.

ECHINOMÈTRE; *echinometra.*

Rumphius, Gualtieri, Seba, ont donné ce nom à des Ourſins claſſés par M. de Lamarck dans ſes genres *Ourſin* & *Cidarite.* Breynius l'avoit reſtreint à ceux dont la bouche eſt oppoſée à l'anus. Ils correſpondent aux *Cidaris* de Klein.

ECHINOMITRA.

Genre d'Echinodermes établi par Van-Phelſum pour les *Cidaris variolata* & *mammillaris* de Klein, dont la bouche eſt placée au centre de la ſurface inférieure, l'anus ſur le bord & dirigé en haut, avec des ambulacres étroits & complets. Ce genre diffère du précédent.

ECHINONÉE; *echinoneus;* Van-Phels.

Genre d'Echinodermes pédicellés.

Corps ovoïde ou orbiculaire, convexe, un peu déprimé; ambulacres complets, formés de dix ſillons, qui rayonnent du ſommet à la baſe; bouche preſque centrale; anus inférieur, oblong, ſitué près de la bouche.

Ce genre a été établi par Van-Phelſum, pour des Ourſins de forme ovoïde ou orbiculaire, avec des ambulacres complets, formés par deux bandes étroites en forme de ſtries diſpoſées par paires, ayant la bouche preſque centrale & l'anus à côté. Ces caractères ne diffèrent point de ceux que M. de Lamarck a donnés à ce genre. Leske l'avoit adopté d'après Van-Phelſum.

Les Echinonées, dit M. de Lamarck, conſtituent évidemment un genre particulier voiſin des Fibulaires & des Galérites. On les diſtingue des premières par leurs ambulacres complets, qui rayonnent du ſommet à la baſe, & des Galérites, parce qu'elles ont l'anus voiſin de la bouche.

Le genre Echinonée eſt peu nombreux en eſpèces; Leske en décrit trois; les deux premières ſont citées par M. de Lamarck, qui en a ajouté une troiſième inédite avant lui. M. Cuvier, en adoptant ce groupe, le compoſe de ſix eſpèces, les trois premières d'après Leske, & les trois dernières, figurées dans l'Encyclopédie, appartiennent aux Galérites de M. de Lamarck.

1. Echinonée cycloſtome.

Echinoneus cycloſtomus; Leske.

Echinoneus ovato-oblongus, ſubdepreſſus, pulvinatus; vertice poris quinis; ore rotundo.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 18. *n.* 1.

— Leske *ap. Klein, p.* 173. *tab.* 37. *fig.* 4. 5.

— *Encycl. méth. pl.* 153. *fig.* 19. 20.

Echinus cycloſtomus; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3183. *n.* 52.

— Breyn. *Echin. p.* 57. *tab.* 2. *fig.* 5. 6.

Cette Echinonée a le corps d'une forme ovale oblongue un peu déprimée, couvert d'un grand nombre de petits tubercules égaux; la bouche eſt ronde, l'anus ovale; au ſommet ſe trouvent cinq petits

petits pores, que la figure de Leske, copiée dans l'Encyclopédie, n'indique point. Longueur du corps, un pouce environ sur neuf lignes de largeur. On le croit originaire des mers asiatiques; l'on ne connoit point ses épines.

2. Echinonée semi-lunaire.

Echinoneus semilunaris; de Lamk.

Echinoneus ovato-oblongus, subdepressus; vertice poris quatuor; ore oblongo, obliquè transverso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 19. *n.* 2.

Echinoneus minor; Leske *ap. Klein, p.* 174. *tab.* 49. *fig.* 8. 9.

— Seba, *Muf.* 3. *tab.* 10. *fig.* 7. a. b. *& tab.* 15. *fig.* 37.

— *Encycl. méth. pl.* 153. *fig.* 21. 22.

M. de Lamarck décrit deux variétés dans cette espèce, à cause de quelques différences dans la grandeur & dans la distance de la bouche à l'anus. Je les ai réunies à cause du peu de constance de ces caractères dans l'Echinonée semi-lunaire. Elle est beaucoup plus petite que la précédente & plus alongée proportionnellement. La bouche est semi-lunaire; ses ambulacres sont formés par deux seules lignes de points au lieu de quatre. Elle n'est pas rare dans l'Océan des Antilles. Je l'ai reçue de la Havane.

3. Echinonée gibbeuse.

Echinoneus gibbosus; de Lamk.

Echinoneus ovatus, turgidus, irregularis; vertice excentrico; ambulacris undatis; ore ovali acuto, obliquè transverso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 19. *n.* 3.

Cette espèce, plus grosse, plus irrégulière dans sa forme que les précédentes, est ovale, renflée, à sommet excentrique, avec des ambulacres ondés. La bouche est ovale, aiguë, oblique transversalement. On la croit originaire des mers d'Amérique.

ECHINOPLACOS.

Van-Phelsum a donné ce nom à un genre d'Echinodermes dans lesquels la bouche est centrale sur la surface inférieure, & dont la circonférence est irrégulière, arrondie ou anguleuse; les ambulacres sont bornés & pétaliformes. Ce genre correspond aux *Mellita* de Klein & aux *Clypeastres* de M. de Lamarck.

ECHINOPORE; *echinopora;* de Lamk.

Genre de l'ordre des Astrairées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, à cellules lamelleuses étoilées.

Polypier pierreux, aplati & étendu en membrane libre, arrondie, foliiforme, finement striée des deux côtés; surface supérieure chargée de petites papilles, ainsi que d'orbicules rosacés convexes très-hérissés de papilles, percés d'un ou de deux trous, recouvrant chacun une étoile lamelleuse; étoiles éparses, orbiculaires, couvertes; lames inégales, presque confuses, saillantes des parois & du fond, obstruant en partie la cavité.

M. de Lamarck a établi ce genre dans son *Histoire des Animaux sans vertèbres*, pour des polypiers singuliers, rapportés des mers de l'Australie par Peron & Lesueur. Leurs cellules sont lamellifères & en étoiles, remplies de lames inégales, en partie coalescentes, presque confuses, constituant des étoiles à peine reconnoissables à cause d'une lame pierreuse qui les recouvre & qui forme sur chacune d'elles une bosselette orbiculaire, convexe, très-hérissée, percée d'un ou de deux petits trous inégaux. Sans la présence de ces étoiles bien déterminées, quoique très-remarquables par leur singularité, les Echinopores auroient été réunies aux Explanaires.

M. de Lamarck n'en connoit qu'une seule espèce.

Echinopore à rosettes.

Echinopora rosularia; de Lamk.

Echinopora explanato-foliacea, suborbiculata; supernâ superficie striis asperis, & orbiculis echinatis obtectâ, infernâ muticâ, striatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 253. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 37.

Ce polypier offre des expansions ondées, larges d'environ trois décimètres (1 pied), couvertes de cellules lamellifères en étoiles & cachées par une lame superficielle. Ces expansions ne paroissent attachées que vers le centre de leur disque inférieur. L'Echinopore se fixe sur les corps marins des mers de la Nouvelle-Hollande.

ECHINORHYNQUE; *echinorhynchus* (1); Zoega.

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Acanthocéphales. Ce genre étant le seul que renferme cet ordre, ses caractères sont les mêmes que ceux de celui-ci. *Voyez* Acanthocéphales.

Echinorhynchus; auctorum.

Acanthocephalum; Koelreuter.

Achanthrum; Acharius.

Les Echinorhynques se distinguent aisément de tous les autres vers intestinaux par un prolonge-

(1) De ἐχῖνος, hérisson, & de ῥύγχος, trompe.

ment antérieur, rétractile, garni de crochets, auquel on a donné le nom de *trompe*; &, ſi le corps ridé de quelques-uns de ces êtres parafites a pu induire en erreur des naturaliſtes habiles & les leur faire regarder comme des Tænia, un examen plus approfondi diſſipe bientôt toute eſpèce de doute.

Les Echinorhynques ſont des vers en général alongés, cylindroïdes, plus ou moins ridés, que l'on trouve ſouvent adhérens à la membrane muqueuſe des inteſtins; il n'eſt pas rare de les rencontrer libres de toute adhérence &, pour ainſi dire, flottans dans le canal inteſtinal. Mis dans l'eau, ils ne tardent pas à y opérer une abſorption, qui ſe manifeſte par l'augmentation en longueur & en largeur du corps; les rides s'effacent, & la trompe, ſi elle n'étoit point développée avant l'immerſion, ne tarde pas à ſe dérouler au dehors.

Nous étudierons dans ces animaux leurs formes extérieures & leur organiſation intérieure.

Conſidérés à l'extérieur, les Echinorhynques offrent à l'examen la trompe, le col & le corps.

De la trompe. Elle termine antérieurement le ver; elle lui ſert à ſe fixer à l'inteſtin, & très-probablement auſſi de moyen de progreſſion. Elle varie ſingulièrement de forme ſuivant les eſpèces; elle eſt ſubglobuleuſe, ovale, fuſiforme, conique, en maſſue ou égale dans toute ſa longueur. Sa ſurface eſt couverte de crochets cornés, aigus, recourbés en arrière, & diſpoſés très-régulièrement en quinconce; ils ſont plus ou moins nombreux, plus ou moins forts, ſuivant les eſpèces. Il eſt des Echinorhynques dont la trompe n'eſt armée que de deux ou trois rangs de crochets, & d'autres ſur laquelle on en compte ſoixante ou quatre-vingts rangées. Dans un petit nombre d'eſpèces, on voit, entre le col & la trompe, une bulle ſphéroïde, beaucoup plus volumineuſe que la trompe & le col; elle eſt liſſe; ſon volume n'eſt pas conſtant dans tous les individus; elle manque quelquefois entièrement.

L'extrémité antérieure de la trompe paroît fermée dans pluſieurs eſpèces; dans d'autres, elle eſt viſiblement perforée. M. Rudolphi a décrit une eſpèce (*Ech. tuba*) trouvée dans l'inteſtin de l'Effraie, dont la trompe préſente à ſon extrémité antérieure une expanſion membraneuſe pliſſée, reſſemblant au pavillon d'une trompette. J'ai trouvé en abondance cet Echinorhynque dans le même oiſeau; aucun des vers trouvés par moi n'offre ce caractère; la deſcription donnée par M. Rudolphi leur convient d'ailleurs parfaitement bien. Je ſuis convaincu que cette expanſion membraneuſe ne vient que de la *protruſion* accidentelle du canal muſculeux, ſitué dans l'épaiſſeur de la trompe & deſtiné à faire rentrer cette dernière, en la retournant comme un doigt de gant. *Voyez* plus bas la deſcription de l'organiſation interne des Echinorhynques.

L'extrémité poſtérieure de la trompe eſt continue avec le col, ou avec le corps, lorſque le premier n'exiſte pas.

Il eſt une eſpèce d'Echinorhynque dont la trompe diffère entièrement des autres, & qu'on ſeroit tenté de regarder comme devant former un genre particulier, ſi l'on ne trouvoit quelques eſpèces qui s'en rapprochent, & ſi l'organiſation interne n'étoit tout-à-fait analogue; je veux parler de l'Echinorhynque à col filiforme.

Le col de ce ſingulier animalcule eſt terminé par une bulle ou ampoule ſphérique, remplie d'un liquide tranſparent, &, à la place d'une trompe, on n'aperçoit, au ſommet de la bulle, qu'un petit diſque, ſur lequel, au lieu de crochets, ſe voient de petits tubercules cornés, oraux, diſpoſés en rayons au nombre de dix-huit ou vingt & convergens de la circonférence au centre, où ſe trouve une petite ouverture. M. Rudolphi ſuppoſe, à tort, que la trompe de l'Echinorhynque à col filiforme eſt toujours rétractée & renfermée dans la bulle. Il n'y a d'autre trompe que le diſque. J'ai diſſéqué pluſieurs fois cet animal; j'ai mis un ſoin extrême à m'aſſurer de l'organiſation de la bulle, en la déchirant par petites portions au moyen d'aiguilles, ſur le porte-objet du microſcope, & en examinant chaque portion avec cet inſtrument; j'ai étudié cet animal ſur des ſujets très-développés, & ſur d'autres qui l'étoient à peine; j'ai toujours vu une bulle, un diſque, & rien autre choſe.

J'entre dans ces développemens, qui paroîtront un peu minutieux, & que j'aurois volontiers ſupprimés, ſi j'euſſe pu omettre de parler d'une diſcuſſion qui s'eſt élevée entre M. Bremſer & M. Rudolphi. Le premier de ces deux helminthologiſtes a prétendu que les Echinorhynques des oiſeaux aquatiques, dont la ſurface du corps eſt armée d'aiguillons, deviennent inermes avec l'âge; que leur trompe, garnie de crochets d'abord, ſe change auſſi, avec le temps, en une bulle liſſe; en un mot, il regarde tous les Echinorhynques armés & à bulle des oiſeaux aquatiques, comme une ſeule & même eſpèce, qu'il a nommée *Ech. polymorphus*. Il a même dreſſé une table, où les dégradations d'une forme à l'autre ſont nuancées. M. Rudolphi s'oppoſa d'abord avec force à ce ſyſtème; il s'eſt depuis rangé à l'opinion de ſon ami, lorſque celui-ci lui a fait voir un Echinorhynque (*Ech. ſphærocephalus*, trouvé dans une eſpèce d'Huitrier & de Goeland du Bréſil) dont les jeunes individus ſont munis d'une trompe ſubglobuleuſe armée de crochets; les adultes n'ont plus de trompe, mais une bulle armée encore de quelques crochets; enfin, les plus gros & les plus vieux ont leur bulle tout-à-fait inerme.

Ces faits ſont poſitifs, on ne peut les conteſter; cependant, je puis affirmer qu'il n'en eſt point ainſi pour l'Echinorhynque a col filiforme.

J'ai obſervé cet animal dans tous ſes degrés de développement, &, je le répète, j'ai toujours vu la bulle, & jamais d'autre trompe que le diſque qui la termine. Au ſurplus, ce fait infirme, ſans la détruire, la loi de M. Bremſer; il prouve ſeulement que ce qui eſt vrai pour une eſpèce ne l'eſt pas toujours pour une autre.

La trompe exécute pluſieurs mouvemens; d'abord elle eſt ſuſceptible de rentrer dans ſa propre cavité & de ſe développer enſuite en ſe déroulant abſolument comme les tentacules des Limaces; de plus, elle peut rentrer & ſortir en maſſe & toute développée dans la partie antérieure du corps de l'animal; ces deux ſortes de mouvemens ſe combinent de diverſes manières, & l'on peut dire que la trompe eſt doublement rétractile.

Du col. On nomme ainſi la partie placée entre l'extrémité poſtérieure de la trompe & le devant du corps; le col ſe diſtingue ordinairement de ces deux parties par une rainure plus ou moins marquée; ſa longueur varie ſuivant les eſpèces: il eſt quelquefois tellement court, qu'il ſe trouve réduit à une ſimple rainure; dans quelques eſpèces, il eſt plus long d'un côté que de l'autre, de ſorte que la trompe ſe trouve, à cauſe de cela, avoir une direction plus ou moins oblique ſur le corps; le col eſt toujours inerme; il ſuit les mouvemens de la trompe & rentre avec elle dans le corps.

Du corps. Tout le reſte de l'animal qui vient après le col porte le nom de *corps*. Preſque toujours aplati & ridé quand on vient de rencontrer l'Echinorhynque dans l'inteſtin d'un animal, il ne tarde pas à le gonfler & ſes rides diſparoiſſent lorſqu'on le laiſſe ſéjourner quelques momens dans l'eau; ſa forme eſt plus ou moins alongée; il eſt quelquefois tout-à-fait filiforme & très-long. Sa ſurface, liſſe dans la plupart des eſpèces, eſt hériſſée dans quelques autres, en totalité ou partiellement, d'aiguillons plus ou moins volumineux, plus ou moins ſerrés. L'extrémité poſtérieure du corps ne paroit pas diſtinctement perforée dans les femelles, mais dans les mâles, lorſque la véſicule ſéminale n'eſt pas ſaillante au dehors, on y voit une ouverture bien manifeſte.

Organiſation des Echinorhynques.

Ces animaux préſentent intérieurement une cavité aſſez ſpacieuſe, deſtinée preſqu'uniquement à renfermer les organes génitaux & les muſcles qui meuvent la trompe. Les parois de cette cavité ſont formées de la peau & de deux plans muſculaires.

La peau, aſſez réſiſtante, eſt percée d'une infinité de pores inviſibles, même aux inſtrumens d'optique, mais démontrés par l'abſorption rapide de l'eau que préſentent ces animaux; elle eſt intimement unie au premier plan muſculaire dont la direction eſt tranſverſale. C'eſt à la face interne de la peau, ou peut-être même dans ſon épaiſſeur, que ſe trouve une infinité de vaiſſeaux dont les principaux troncs ont une direction longitudinale, & qui s'anaſtomoſent entr'eux de mille manières. Ces vaiſſeaux, deſtinés ſans doute à abſorber les fluides qui ſervent à la nourriture de l'animal, n'ont point d'aboutiſſant connu; il eſt probable qu'ils naiſſent des pores de la peau & qu'ils ſe terminent dans les tiſſus. Ils ſont très-viſibles & colorés en rouge dans l'*Ech. vaſculoſus* (*voyez* cette eſpèce). Dans les autres, ils ne ſe voient qu'après avoir ſubi une légère préparation, qui conſiſte à laiſſer macérer pendant quelques jours un Echinorhynque dans de l'eau, de le plonger enſuite, & le laiſſer pareillement pendant quelques jours dans de l'eſprit-de-vin affoibli; alors la peau ſe détache facilement du plan muſculeux externe, & en l'étendant ſur un morceau de verre & en la plaçant entre la lumière & l'œil, on peut voir très-facilement la diſtribution des vaiſſeaux.

Au-deſſous de la peau, un plan muſculeux à fibres tranſverſales règne depuis la baſe du col juſqu'à l'extrémité poſtérieure de l'animal. Il eſt aſſez épais, ſes fibres paroiſſent former un anneau complet, mais non un plan continu; c'eſt plutôt une ſuite d'anneaux placés les uns derrière les autres & ſéparés par un léger intervalle. Cette diſpoſition eſt conſtante & très-marquée dans toutes les eſpèces d'Echinorhynques que j'ai pu examiner. A la face interne du premier plan s'en trouve un autre à fibres longitudinale; celui-ci n'eſt point auſſi épais que le premier & n'eſt point uniformément réparti partout; ſes fibres ſont plus nombreuſes aux deux côtés de l'animal, où il forme deux larges faiſceaux, entre leſquels ſe voit une portion du plan tranſverſal. Les fibres longitudinales ſont luiſantes comme de la ſoie, elles adhèrent aſſez intimement aux tranſverſales; dans pluſieurs points, au lieu d'être parallèles, elles s'écartent, puis ſe rapprochent en formant des eſpèces de mailles, au travers deſquelles ſe voient les fibres du plan extérieur; elles règnent depuis l'extrémité antérieure du corps juſqu'à la poſtérieure.

Organes moteurs de la trompe. On vient de voir que les fibres du plan longitudinal ſont ſpécialement accumulées de chaque côté du ver; de ces deux faiſceaux ſe détachent deux ſortes bandelettes qui, libres de toute eſpèce d'adhérence, viennent ſe fixer en dedans de la rainure qui ſépare le corps d'avec le col. Ces bandelettes ſe détachent de leur plan, à une diſtance qui varie ſuivant les eſpèces, mais toujours aſſez voiſine de l'extrémité antérieure: elles ſont deſtinées à faire rentrer la trompe en maſſe, en produiſant ſon invagination dans le corps; elles exiſtent dans toutes les eſpèces. On voit ſouvent quelques fibres ſe dé-

tacher de ces bandelettes & venir se fixer à quelques points des plans musculeux.

Intérieurement & à la base du col est attachée par son extrémité antérieure une gaine musculeuse à fibres transversales, plus ou moins forte & longue, suivant le volume de la trompe qu'elle est destinée à loger quand celle-ci est rétractée. Cette gaine est creuse; sa cavité est parcourue, de même que celle de la trompe, par un tube musculeux très-mince, à fibres longitudinales, qui s'attache d'une part en dedans de l'extrémité libre ou antérieure de la trompe, & de l'autre à l'extrémité postérieure de la gaine. C'est ce tube musculeux qui fait rentrer la trompe dans sa propre cavité, en la retournant comme un doigt de gant ou comme le tentacule d'une Limace. L'Echinorhynque à col filiforme, qui n'a point de trompe, mais seulement un disque, n'a point de gaine musculeuse, tandis que les autres Echinorhynques, qui ont une ampoule & une trompe en même temps, tels que l'Echinorhynque à col cylindrique, ont une gaine très-manifeste; je me suis assuré plusieurs fois de ces différences. L'extrémité libre ou postérieure de la gaine, flottante dans la cavité de l'animal, donne attache, dans la femelle, à une des extrémités de l'ovaire, &, dans le mâle, à l'une des extrémités du conduit séminal. Dans l'Echinorhynque à col filiforme, qui n'a point de gaine, l'extrémité de l'ovaire m'a paru se continuer avec un petit canal musculeux, qui aboutit à l'ouverture centrale du disque de la bulle. N'ayant point disséqué de mâles de cette espèce, j'ignore où s'attache l'origine du conduit séminal.

A côté de l'insertion de l'ovaire ou de l'organe mâle, adhèrent pareillement deux bandelettes musculaires très-grêles & très-longues qui viennent se terminer & se fixer dans le voisinage de l'extrémité postérieure du corps. Dans quelques espèces, au lieu de deux bandelettes il y en a quatre : deux s'attachent alors un peu plus haut sur le corps de la gaine & se fixent par l'autre extrémité un peu moins en arrière que les deux premières. Les bandelettes sont flottantes dans la cavité de l'animal & retenues seulement en avant par quelques filamens déliés qui se fixent d'autre part à la face interne des parois de la cavité.

Sur les côtés de la gaine de la trompe se trouvent deux corps assez volumineux, le plus souvent alongés, cylindriques, légèrement ridés, un peu renflés à leur partie moyenne, quelquefois aplatis; ils sont fixés par une de leurs extrémités à la face interne de la base du col; l'autre est libre & flottante. Dans l'Echinorhynque à col cylindrique (qui se trouve dans quelques poissons) ils sont très-courts, larges & réniformes. Leurs usages ne sont pas entièrement connus; M. Cuvier les regarde comme des cœcums, & M. de Blainville comme des ovaires ou des glandes salivaires.

J'extrairai entièrement de l'ouvrage de M. Rudolphi (*Entoz. Hist.*) la description de ces organes, faite sur l'Echinorhynque géant, où ils sont très-volumineux, n'ayant pu, jusqu'à présent, me procurer cette espèce. Dans les vers que j'ai disséqués, ces organes, trop petits, ne m'ont présenté qu'une masse homogène & sans trace d'organisation.

« Dans le point du col où les *rubans*, ou » *lemniscques* (*lemnisci*, c'est ainsi que M. Rudolphi les appelle) prennent naissance, on voit, » dans leur partie moyenne, un vaisseau, des » deux côtés duquel naissent de petites branches transversales, se divisant en ramuscules » qui vont dans toutes les directions; il s'avance » ainsi jusqu'au quart à peu-près de la longueur » du lemnisque; il se divise ensuite en deux branches, qui cheminent parallèlement jusque vers » la terminaison de l'organe; elles deviennent » insensiblement plus grêles, puis s'anastomosent » en formant une arcade. Pendant leur trajet, » ces deux branches fournissent des ramuscules, » qui se subdivisent à leur tour & vont dans toutes » sortes de directions. A peu de distance de la » bifurcation, on aperçoit deux corpuscules assez » épais, de forme diverse, subovales ou subtrigones, à surface granuleuse, entourés de » vaisseaux; vus au moyen d'une sorte de loupe, » ils ne paroissent être eux-mêmes qu'un lacis » de vaisseaux; le milieu du lemnisque est constamment plus transparent que le reste; quelques autres points de son étendue paroissent aussi » plus transparens. J'ai quelquefois vu les corpuscules dont je viens de faire mention en » nombre de plus de deux. Je dirai volontiers, » d'après l'autorité de Goeze & l'assentiment de » Zeder, que ces vaisseaux sont destinés à la » nutrition, & les preuves ne manquent point. » Les lemniscques, en effet, se rencontrent dans » les deux sexes; il n'y a point de canal intestinal; & les autres Entozoaires, qui manquent » aussi d'intestin, ont des vaisseaux nourriciers » autant & plus composés.

» Les fluides ingérés par la trompe ou absorbés » par la peau subissent sans doute dans ces vaisseaux une élaboration particulière, ou, ce qui » est plus probable, le liquide que la trompe » seule a absorbé est porté dans leur cavité & » distribué au moyen de filamens (*ope filorum*) » dans toutes les parties; ce qui est introduit » par la surface de la peau ne leur arrive point. »

Les Echinorhynques ont les deux sexes sur des individus différens; les mâles sont plus petits & plus rares que les femelles.

Appareil génital de la femelle. Dans toutes les espèces que j'ai disséquées, c'est-à-dire, les *Echinorhynques transverse, trompette, à col cylindrique* & *à col filiforme*, j'ai toujours remarqué un conduit, grêle à la vérité, qui s'étendoit depuis l'extrémité postérieure de l'animal jusqu'à la gaine de la trompe, & qui, très-probable-

ment, traverſoit cette dernière & venoit ſe terminer à l'ouverture extérieure de la trompe. Ce conduit, renflé vers ſa partie poſtérieure, contenoit une aſſez grande quantité d'œufs. J'ai pu ſuivre ce canal en arrière juſqu'à la peau, où il ſe rétrécit un peu, mais je n'ai pu voir diſtinctement s'il s'ouvroit à l'extérieur (1).

Il paroît, d'après les obſervations de Goeze, de Zeder & de M. Rudolphi, que l'Echinorhynque géant ne préſente point d'ovaires, mais que ſes œufs ſont ſeulement flottans dans l'abdomen. Il eſt conſtant que toutes les femelles d'Echinorhynques, quoique munies d'ovaires ſemblables à ceux que nous avons décrits, ont néanmoins une grande quantité d'œufs dans leur abdomen, & je préſume que, ſi ces auteurs célèbres n'ont point vu d'ovaire dans l'Echinorhynque géant, c'eſt qu'il s'étoit rompu dans la diſſection & qu'il avoit échappé aux recherches par ſa ténuité.

Les œufs des Echinorhynques ſont très-nombreux, d'une forme elliptique très-alongée; ceux qui ont acquis leur maturité offrent une tache obſcure à leur partie moyenne. On trouve parmi les œufs, dans la cavité abdominale, des corps blanchâtres, arrondis, beaucoup plus gros que des œufs, tantôt libres, tantôt légèrement adhérens aux parois de la cavité. Ces corps ſont formés d'une infinité de petits grains agglomérés. M. Rudolphi les regarde comme des placentas ou cotylédons auxquels les œufs auroient d'abord été attachés; peut-être auſſi ſont-ils des œufs non encore développés.

Ainſi les femelles des Echinorhynques nous préſentent des œufs contenus dans leur abdomen, & qui ſont ſans doute tranſmis au dehors après leur maturité, au moyen d'un ovaire ou plus exactement d'un oviducte. Mais comment entrent-ils dans le canal? Je n'ai pu y apercevoir aucune ouverture, aucun appareil deſtiné à cette tranſmiſſion. Par quelle voie l'animal jette-t-il ſes œufs au dehors? Je préſume que c'eſt par l'extrémité poſtérieure, d'après l'eſpèce de renflement ou de réſervoir que préſente l'ovaire en arrière. Cependant Goeze, Zeder & M. Rudolphi ont pu faire ſortir, en preſſant l'Echinorhynque géant, des œufs par ſa trompe, & la diſſection ſemble démontrer que l'ovaire ſe prolonge juſqu'à l'orifice de cette trompe, en paſſant au travers de ſa gaîne.

Appareil génital du mâle. Les Echinorhynques mâles préſentent ſouvent à l'extrémité poſtérieure de leur corps une ampoule en général arrondie, diſtincte de celui-ci par un rétréciſſement profond & accompagnée quelquefois de deux ou d'un plus grand nombre de petits appendices arrondis. Tous les mâles cependant ne préſentent point cette ampoule; il paroît qu'elle ne devient ſaillante que vers l'époque de la fécondation; paſſé ce temps, il eſt très-difficile de diſtinguer le mâle d'avec la femelle, à moins qu'on ne le diſſèque, ou que la tranſparence ne permette de voir dans ſa cavité les teſticules & la véſicule ſéminale.

M. Rudolphi donne (*Syn. p.* 586), d'après M. Nitzſch, la deſcription des organes génitaux mâles de l'Echinorhynque géant. M. de Blainville (*Dict. des Sciences nat.*, art. Echinorhynque) a décrit ceux de l'Echinorhynque de la Baleine (ſans doute l'*Ech. porrigens*; Rud.), mais en les prenant pour un inteſtin avec des renflemens. J'ai diſſéqué deux mâles de l'*Echinorhynque tranſverſe* du Merle. Les deux deſcriptions que je viens de citer, & ce que j'ai remarqué, s'accordent très-bien pour l'enſemble & la diſpoſition des parties.

De l'extrémité poſtérieure de la gaîne de la trompe naît ou s'attache un cordon très-grêle (j'ignore s'il eſt creux), qui bientôt s'unit avec deux corps ovalaires (teſticules) placés l'un derrière l'autre & ſéparés par un étranglement. Ces deux corps communiquent par un canal étroit & de peu de longueur avec un autre canal (la véſicule ſéminale), beaucoup plus large & plus long, qui vient ſe terminer à l'extrémité poſtérieure du corps, en s'ouvrant ſans doute dans l'ampoule extérieure. Dans la deſcription rapportée par M. Rudolphi, au lieu d'un ſeul canal qui communique des teſticules avec la véſicule ſéminale, il y en a pluſieurs, & la véſicule préſente de chaque côté quatre lobes creux ou *diverticulum*. L'ampoule qui ſe développe à l'extérieur, à l'inſtant de la fécondation, n'étoit point encore ſortie; renfermée dans la cavité abdominale, elle communiquoit avec la véſicule ſéminale par un canal court & étroit. Toutes ces parties ſont maintenues dans la cavité abdominale par des filamens très-minces qui s'attachent à ſes parois.

On ignore comment s'accompliſt la fécondation des Echinorhynques; il eſt probable qu'il n'y a point d'accouplement, mais que la liqueur ſéminale du mâle, répandue parmi les mucoſités intеſtinales où les œufs ont été dépoſés, les féconde ainſi par un contact immédiat.

On ne ſait rien de poſitif ſur le temps que ces animaux mettent à ſe développer. Ils ſont très-peu vivaces; leurs mouvemens ſont très-lents, au moins dans ceux que j'ai obſervés; ils conſiſtent en un raccourciſſement & un alongement alternatif du corps, & un mouvement preſque continuel de ſaillie & de rétraction de la trompe. Lorſqu'un Echinorhynque veut ſe fixer dans un point quelconque de l'intеſtin, il enfonce ſa trompe dans la muqueuſe, en la déroulant comme ſe déroulent les tentacules des Limaces. Par ce moyen il traverſe quelquefois l'épaiſſeur de l'intеſtin & vient tomber dans l'abdomen. Lorſqu'il veut ſe détacher, il fait rentrer ſa trompe dans

(1) Je ſerois néanmoins porté à le croire, ayant ſouvent vu une ſorte d'orifice à l'extrémité poſtérieure du corps.

sa propre cavité, comme se rétractent les tentacules des Limaces; alors les crochets de la trompe, dont la pointe cesse ainsi d'être dirigée en arrière, ne retiennent plus l'animal. Quand on veut enlever de vive force un Echinorhynque fixé par sa trompe, on ne peut y parvenir qu'en arrachant une portion de la membrane muqueuse ou en cassant la trompe qui reste implantée.

L'Echinorhynque à col filiforme paroît ne pouvoir se déplacer; il passe sa vie dans le lieu où l'œuf qui le contenoit s'est développé. Son col, très-mince, traverse les membranes muqueuses & musculeuses par un conduit très-étroit; sa vésicule, qui remplace la trompe, forme une grosse saillie arrondie sous le péritoine qui recouvre la membrane musculeuse, & le corps de ce parasite est saillant dans le canal intestinal. Il me semble impossible que la vésicule puisse passer, sans se déchirer, au travers de l'ouverture qui donne passage au col; d'ailleurs on ne trouve jamais cette espèce libre dans l'intestin.

Les Echinorhynques sont très-nombreux en espèces; la plupart ont des formes très-élégantes; ils habitent les voies digestives, & spécialement l'intestin des mammifères, des oiseaux, des reptiles & des poissons; on les trouve quelquefois accidentellement dans la cavité abdominale.

M. Rudolphi a formé deux groupes principaux des Echinorhynques : le premier renferme ceux dont le col & le corps sont inermes; le second, ceux dont le corps ou le col sont armés. Au premier groupe se rattachent les Echinorhynques dont le col est court ou nul & les Echinorhynques dont le col est allongé : la première subdivision comprend, 1°. les Echinorhynques à trompe subglobuleuse; 2°. à trompe ovale; 3°. à trompe oblongue renflée dans sa partie moyenne; 4°. à trompe renflée dans la portion antérieure; 5°. à trompe renflée à sa base; 6°. à trompe cylindrique ou linéaire. Les autres divisions ne sont point subdivisées; enfin les espèces qui ne sont point assez bien connues, sont mentionnées comme douteuses. Ces divisions, peu naturelles à la vérité, sont néanmoins nécessaires pour favoriser la recherche & la connoissance des espèces.

PREMIER GROUPE.

A. *Col et corps inermes.*

a. *Col très-court ou nul.*

α. Trompe subglobuleuse.

1. Echinorhynque géant.

Echinorhynchus gigas; Goeze.

— *Encycl. méth. pl. 37. fig. 2—7* (d'après Goeze).

Echinorhynchus proboscide subglobosâ, collo vaginato, corpore longissimo, cylindrico, retrorsùm decrescente.

— Rud. *Syn. p.* 63. *n.* 1.

Tœnia hirudinacea; Pallas, *N. Nord. Beytr. I. 1. p.* 107.

Echinorhynchus gigas; Bloch. *Abhandl. p.* 26. *tab. VII. fig.* 1—8.

— Goeze, *Naturg. p.* 143—150. *tab. X. fig.* 1—6.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3044. *n.* 3.

— Schrank, *Verzeich. p.* 2. *n.* 72.

— Zeder, *Naturg. p.* 149. *n.* 1.

— Cuvier, *Règne anim. tom. IV.*

— De Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 3. *p.* 198. *n.* 1.

Le mâle est long de trois pouces environ; les femelles atteignent de six à quinze pouces de longueur; couleur blanche; trompe courte, subglobuleuse, armée de six rangs de crochets assez forts, placés en quinconce. Sur le sommet de la trompe est une papille percée d'une petite ouverture; col très-court, grêle, rétractile dans une gaîne courte; corps oblong, atténué en arrière, cylindrique lorsqu'il a trempé quelque temps dans l'eau; aplati, couvert de rides transversales, & présentant l'aspect d'un tænia lorsqu'on vient de l'extraire de l'intestin de l'animal.

Hab. Les intestins grêles du Cochon domestique & du Sanglier.

2. Echinorhynque microcéphale.

Echinorhynchus microcephalus; Rud.

Echinorhynchus proboscide minutâ, subglobosâ; collo nullo; corpore longissimo, inæquali, antrorsùm tenuissimo.

— Rud. *Syn. p.* 665. *n.* 50.

Vers longs de trois pouces; trompe subglobuleuse, très-petite (longue à peine d'un huitième de ligne), armée de six rangs de crochets médiocres; col nul; corps très-long, cylindrique, très-grêle en avant, augmentant insensiblement de volume & surpassant une ligne de diamètre, étranglé dans quelques points, subégal dans le reste de son étendue; extrémité postérieure obtuse.

Hab. Les intestins du Cayopolin. *Olfers.*

3. Echinorhynque spirule.

Echinorhynchus spirula; Olfers.

Echinorhynchus proboscide subglobosâ; collo subnullo; corpore utrinquè attenuato, posticè crassiore incurvo.

— Rud. *Syn. p.* 63. *n.* 2.

Vers longs de dix lignes à trois pouces, d'une ligne de diamètre dans leur plus grande largeur, de couleur noire; trompe ſubglobuleuſe, munie d'une papille & armée de ſix rangs de forts crochets diſpoſés en quinconce; col très-court, preſque nul; corps grêle d'abord, augmentant très-rapidement de volume, puis décroiſſant enſuite juſqu'à l'extrémité poſtérieure, obtuſe & recourbée; ſurface ſtriée.

Hab. Les inteſtins cœcum & colon du Marikina, *Oſſers*; du Sajou, du Coati brun. *Natterer.*

4. Echinorhynque ricinoïde.

Echinorhynchus ricinoïdes; Rud.

Echinorhynchus proboſcide ſubglobosâ, collo breviſſimo vaginato, corpore utrinquè attenuato, anticè craſſiore.

— Rud. *Syn. p.* 64. *n.* 3.

Vers longs d'une ligne & demie à trois lignes, d'un tiers de ligne de diamètre dans leur plus grande largeur, blancs, très-rugueux; trompe ſubglobuleuſe, grande, avec une papille à ſon ſommet, armée de crochets forts, un peu obtus, peu recourbés, diſpoſés ſur ſept rangs; col court, un peu épais, muni d'une gaine; corps atténué aux deux extrémités, davantage à la poſtérieure, qui eſt obtuſe.

Hab. Le méſentère de la Huppe, *Rudolphi*; l'inteſtin du même oiſeau. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

5. Echinorhynque napiforme.

Echinorhynchus napæformis; Rud.

Echinorhynchus proboſcide ſubglobosâ, collo breviſſimo vaginato, corpore antrorsùm craſſiſſimo, retrorsùm attenuato.

— Rud. *Syn.* 64. *n.* 4.

Ver long de trois lignes, large d'une demi-ligne, blanc; trompe ſubglobuleuſe, grande, munie d'une papille à ſon ſommet, armée de forts crochets, courts, un peu obtus, diſpoſés ſur quatre rangs; col preſque nul, muni d'une gaine; corps cylindrique, très-gros en avant, un peu atténué en arrière; extrémité poſtérieure obtuſe.

Hab. A été trouvé une ſeule fois, par M. Rudolphi, dans le colon du Hériſſon.

6. Echinorhynque comprimé.

Echinorhynchus compreſſus; Rud.

Echinorhynchus proboſcide ſubglobosâ, collo breviſſimo vaginato, corpore compreſſo, antrorsùm latiore.

— Rud. *Syn. p.* 64. *n.* 5.

Vers longs de trois lignes, larges de trois quarts de ligne dans leur plus grand diamètre, blancs; trompe ſubglobuleuſe, grande, munie d'une papille à ſon ſommet, armée de crochets forts, très-courts & un peu obtus, diſpoſés ſur ſix ou ſept rangs; col preſque nul, muni d'une gaine; corps comprimé, très-large au voiſinage du col, atténué en arrière; extrémité poſtérieure obtuſe ou émarginée.

Hab. L'inteſtin rectum du Choucas. *Rudolphi.*

7. Echinorhynque rare épine.

Echinorhynchus oligacanthus; Rud.

Echinorhynchus proboſcide ſubglobosâ, uncinorum validiſſimorum ſeriebus tribus, collo breviſſimo, corpore retrorsùm ſubattenuato.

— Rud. *Syn. p.* 64. *n.* 6.

Vers longs de deux lignes environ, un peu épais, de couleur blanche; trompe ſubglobuleuſe, armée de trois rangs de très-forts crochets; col très-court; corps épais en avant, atténué en arrière, préſentant çà & là quelques étranglemens; extrémité poſtérieure obtuſe.

Hab. L'extérieur du gros inteſtin de la Couleuvre à quatre raies. *Rudolphi.*

8. Echinorhynque oligacanthoïde.

Echinorhynchus oligacanthoïdes; Rud.

Echinorhynchus proboſcide ſubquadratâ, uncinorum validiſſimorum ſeriebus quatuor, collo ſubnullo, corpore maris cylindrico, feminæ antrorsùm craſſiore.

— Rud. *Syn. p.* 64. *n.* 7.

Vers longs de trois à quatre lignes; trompe très-courte, tronquée, preſque carrée, armée de quatre rangs de très-forts crochets; corps cylindrique, terminé dans le mâle par une véſicule caudale en forme d'œuf, munie d'un fil très-long; corps de la femelle large en avant, atténué en arrière.

Hab. Sous le péritoine de l'inteſtin de la Couleuvre olivâtre. *Oſſers, Natterer.*

9. Echinorhynque tubéreux.

Echinorhynchus tuberoſus; Zeder.

Echinorhynchus proboſcide ſubglobosâ, uncinorum tenuium ſerie unicâ, collo vaginato breviſſimo, corpore oblongo.

— Rud. *Syn. p.* 65. *n.* 8.

Echinorhynchus rutili; Müll. *Zool. dan. II. p.* 27. *tab.* 61. *fig.* 1–8.

Echinorhynchus rutili; Gmelin, *Syſt. nat. p.* 3050. *n.* 45.

Echinorhynchus tuberoſus; Zeder, *Naturg. p.* 163. *n.* 46.

Vers longs de deux ou trois lignes, grêles; trompe subglobuleuse, un peu rétrécie en arrière, armée en avant d'un seul rang de crochets droits, aigus, grêles & assez longs, supportés sur une base subglobuleuse; col très-court, vaginé; corps oblong, cylindrique, atténué aux deux bouts, mais davantage en avant; extrémité postérieure obtuse.

Hab. Les intestins de la Rosse. *Muller.*

10. Echinorhynque à tête en massue.

Echinorhynchus claviceps; Zeder.

Echinorhynchus proboscide subglobosâ, uncinorum tenium seriebus paucis, collo subnullo, corpore cylindrico, antrorsùm decrescente.

— Rud. *Syn. p.* 65. *n.* 9.

Echinorhynchus cobitis barbatulæ; Goeze, *Naturg. p.* 15. *tab.* 12. *fig.* 7—9.

Echinorhynchus cobitis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3048. *n.* 32.

Acanthocephalus; Koelreuter, *in Nov. Comm. Petrop. tom. XV. p.* 499. *tab.* 26. *fig.* 5.

Echinorhynchus carpionis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3050. *n.* 42.

Echinorhynchus rutili; Gmel. *Syst. nat. p.* 3050. *n.* 44.

Echinorhynchus claviceps; Zeder, *Naturg. p.* 155. *n.* 19.

Vers longs de deux à trois lignes; trompe subglobuleuse, recouverte de toutes parts de crochets grêles & recourbés en arrière; col très-court, presque nul; corps cylindrique, atténué en avant, égal dans le reste de son étendue; extrémité postérieure obtuse.

Hab. Les intestins du Huche, de la Loche franche & de rivière, de l'Able, de la Dorade de la Chine, du Barbeau commun, de la Brême commune, de la Carpe, du Rotengle, du Goujon, du Naze, du Véron, de la Rosse & de la Tanche.

β. Trompe ovale.

11. Echinorhynque globuleux.

Echinorhynchus globulosus; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 38. *fig.* 16—18 (d'après Muller).

Enchinorhynchus proboscide ovali uncinorum seriebus sex vel octo, collo brevissimo, corpore oblongo.

— Rud. *Syn. p.* 65. *n.* 10.

Echinorhynchus anguillæ; Muller, *Zool. dan. vol. II. p.* 38. *tab.* 69. *fig.* 4—6.

Echinorhynchus anguillæ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3046. *n.* 21.

Echinorhynchus anguillæ; Zeder, *Naturg. p.* 150. *n.* 4.

Vers longs de deux à quatre lignes, de couleur blanche; trompe ovale, armée de six à huit rangs de crochets; col court, vaginé; corps oblong, atténué en arrière. Dans le mâle, l'extrémité postérieure est quelquefois terminée par des vésicules globuleuses.

Hab. Les intestins de l'Anguille commune, du Boulereau noir, du Denté ordinaire, du Pleuronecte microchire, du Corbeau de mer, du Spet, *Rudolphi;* du Boulereau blanc, du Boulereau bleu. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

γ. Trompe oblongue renflée dans sa partie moyenne.

12. Echinorhynque nain.

Echinorhynchus pumilio; Rud.

Echinorhynchus proboscide medio incrassatâ, uncinorum brevissimorum seriebus quatuor vel sex, collo nullo, corpore cylindrico.

— Rud. *Syn. p.* 66. *n.* 11.

Vers longs d'une ligne, blanchâtres, rigidules; trompe courte, un peu renflée dans sa partie moyenne, quelquefois subglobuleuse, armée de quatre ou six rangs de crochets très-courts; col nul; corps cylindrique, atténué aux deux bouts; extrémité postérieure tantôt émarginée, tantôt terminée par un sac globuleux simple ou double.

Hab. Les intestins de la Raie pêchereſſe. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

13. Echinorhynque inégal.

Echinorhynchus inæqualis; Rud.

Echinorhynchus proboscide medio incrassati, uncinorum minutissimorum seriebus viginti quatuor, collo brevi, corpore posticè attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 66. *n.* 12.

— Rudolphi, *Entoz. hist. tom. II. p.* 261. *n.* 8. *tab. IV. fig.* 2.

Vers longs d'une ligne & demie; trompe oblongue, à sommet tronqué, renflée dans sa partie moyenne, armée d'environ vingt-quatre rangs serrés de crochets recourbés & très-petits; col court, égalant en diamètre la base de la trompe; corps cylindrique, ovale en avant, atténué en arrière; extrémité postérieure obtuse.

Hab. L'estomac de la Buse. *André Jurine.*

14. Echinorhynque à queue globuleuse.

Echinorhynchus globocaudatus; Zeder.

Echinorhynchus proboscide medio incrassatâ, uncinorum

uncinorum ſeriebus viginti quatuor; collo nullo, corpore longiſſimo, poſticè rotundato.

— Rud. *Syn. p.* 66. *n.* 13.

Vers longs d'un pouce à deux pouces & demi; trompe renflée dans ſa partie moyenne & armée antérieurement d'environ vingt-quatre rangs de crochets recourbés & un peu longs; col nul; corps long, cylindrique, inégal, un peu atténué en avant; extrémité poſtérieure globuleuſe.

Hab. Les inteſtins de la Chevêche, *Zeder*; de la Hulotte. *Nitzſch.*

15. Echinorhynque enveloppé.

Echinorhynchus cinctus; Rud.

Echinorhynchus proboſcide longâ medio inciaſſatâ, uncinulorum minutiſſimorum ſeriebus quadraginta; corpore oblongo, antrorsùm attenuato, poſticè lineari.

— Rud. *Syn. p.* 66. *n.* 14.

Vers longs d'un quart de ligne à deux lignes & demie; trompe très-longue, cylindrique, renflée vers la portion antérieure, armée d'environ quarante rangs très-ſerrés de crochets très-petits & recourbés; col nul; corps oblong, étroit en avant, terminé en arrière par une appendice obtuſe.

Hab. Renfermés dans des kiſtes (*indè nomen*) placés dans le méſentère de la Couleuvre verte & jaune & de la Vipère de Redi. *Rudolphi.*

b. Trompe renflée dans ſa partie antérieure ou en maſſue.

16. Echinorhynque baccillaire.

Echinorhynchus baccillaris; Zeder.

— *Encycl. méth. pl.* 38. *fig.* 2. A—C (d'après Bloch).

Echinorhynchus proboſcide cylindricâ, apice acutâ, uncinorum ſeriebus triginta; corpore longiſſimo, apice caudali inflexo.

— Rud. *Syn. p.* 67. *n.* 15.

Echinorhynchus capite & collo armato; Bloch, *Abh. p.* 27. *tab.* 7. *fig.* 9—11.

Echinorhynchus mergi; Schrank, *Verzeich. p.* 27. *n.* 90.

Echinorhynchus mergi; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3045. *n.* 13.

Echinorhynchus baccillaris; Zeder, *Naturg. p.* 159. *n.* 31.

Vers longs d'un pouce à un pouce & demi, blancs; trompe cylindrique, renflée en avant, armée d'environ trente rangs très-ſerrés de crochets; col nul; corps cylindrique, égal, très-long; extrémité poſtérieure infléchie & obtuſe.

Hab. Les inteſtins du Harle vulgaire. *Bloch.*

17. Echinorhynque agile.

Echinorhynchus agilis; Rud.

Echinorhynchus proboſcide clavatâ, uncinorum ſeriebus tribus; collo breviſſimo, corpore utrinquè attenuato, denſiſſimè tranſverſim ſtriato.

— Rud. *Syn. p.* 67. *n.* 16.

Vers longs d'une ligne & demie à deux lignes & demie, blancs; trompe très-petite, en maſſue, ſubtétragone, armée de trois rangs écartés de crochets, très-grands au premier rang, médiocres au ſecond & très-petits au troiſième; col court; corps atténué aux deux extrémités, couvert de ſtries très-ſerrées; mouvemens très-vifs.

Hab. Les inteſtins du Mulet (*Mugil cephalus*). *Rudolphi.*

18. Echinorhynque fuſiforme.

Echinorhynchus fuſiformis; Zeder.

Echinorhynchus proboſcide ſubclavatâ, uncinorum ſeriebus octo ad duodecim; collo nullo, corpore utrinquè attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 67. *n.* 17.

Echinorhynchus truttæ; Goeze, *Naturgeſch. p.* 157. *tab.* 12. *fig.* 5. 6.

Echinorhynchus truttæ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3049. *n.* 36.

Echinorhynchus fuſiformis; Zeder, *Naturg. p.* 153. *n.* 11.

Vers longs de trois pouces environ, d'une ligne de diamètre; trompe en forme de maſſue, courte, armée d'environ douze rangs de crochets recourbés; de ſon extrémité antérieure ſort un *proceſſus* court & un peu obtus; col nul; corps cylindrique, très-long, atténué aux deux extrémités, mais davantage à la poſtérieure, qui eſt un peu obtuſe.

Hab. Les inteſtins du Saumon, *Goeze, Rudolphi*, &c.; de l'Ombre d'Auvergne, de la Truite, de la Truite ſaumonée, *Catalogue du Muſéum de Vienne*; de l'Anguille commune. *E. D.*

c. Trompe renflée à ſa baſe ou conique.

19. Echinorhynque crampon.

Echinorhynchus hæruca; Rud.

Echinorhynchus proboſcide conicâ, uncinorum ſeriebus ſex vel octo; collo ſubæquali, corpore longo, tereti, antrorsùm craſſiore.

— Rud. *Syn. p.* 67. *n.* 18.

Tænia hæruca; Pall. *N. Nord. Beytr. I.* 1. *p.* 109. *tab.* 3. *fig.* 37.

Echinorhynchus ranæ; Goeze, *Naturg. p.* 158. *tab.* 12. *fig.* 10. 11.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3046. *n.* 19.

Vers longs de quelques lignes à un pouce & au-delà ; trompe conique, courte, à sommet arrondi, armée de six ou huit rangs de crochets recourbés ; col de la longueur de la trompe ; corps cylindrique, long, de forme variable, mais presque toujours plus volumineux en avant ; extrémité postérieure obtuse.

Hab. L'intestin des Grenouilles rousse & commune, du Crapaud brun, *Rudolphi ;* du Crapaud commun. *Catalogue du Muséum de Vienne. E. D.*

ζ. Trompe cylindrique ou linéaire.

20. Echinorhynque rétréci.

Echinorhynchus anguſtatus ; Rud.

— *Encycl. méthod. pl.* 38. *fig.* 3—5. B—C (d'après Muller).

Echinorhynchus proboſcide cylindricâ, uncinorum ſeriebus octo ad viginti ; collo breviſſimo, corpore utrinquè attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 68. *n.* 19.

Echinorhynchus lucii ; Muller, *Zool. dan. vol. I. p.* 45. *tab.* 37. *fig.* 4—6.

— Schrank, *Verzeich. p.* 23. *n.* 78.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3049. *n.* 38.

— Frœlich, *Naturf.* 25. *p.* 100.

Echinorhynchus candidus ; Goeze, *Naturg. p.* 156. *tab.* 12. *fig.* 3. 4.

Echinorhynchus percæ ; Muller, *In ſchriſt. der Berl. geſ. nat. fr.* 1. *p.* 205.

— Goeze, *Naturg. p.* 139.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3046. *n.* 19.

Vers longs de deux lignes à un pouce ; trompe cylindrique, armée de crochets disposés sur plusieurs rangs, dont le nombre varie de huit à vingt ; col très-court ; corps cylindrique, atténué aux deux extrémités ; la postérieure obtuse.

Hab. Les intestins de la Lotte commune, du Picaud, de la Sole, de la Perche commune, de l'Epinoche, du Mal, du Brochet, de l'Orphie, *Rudolphi ;* du Meunier, du Sandre, de la petite Perche. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

21. Echinorhynque simple.

Echinorhynchus ſimplex ; Rud.

Echinorhynchus proboſcide cylindricâ, uncinorum minutorum ſeriebus multis ; collo nullo, corpore tereti, ſubæquali.

— Rud. *Syn. p.* 68. *n.* 20.

Echinorhynchus triglæ gurnandi ; Rathke, *in dansk. ſelsk. Skrivt.* B. V. H. 1. *p.* 72. *tab.* 2. *fig.* 5.

Vers longs de six lignes environ ; trompe cylindrique, un peu grosse, arrondie à son extrémité antérieure, armée de plusieurs rangs de petits crochets ; col nul ; corps cylindrique, presqu'égal, ou à peine atténué aux deux bouts ; extrémité caudale très-obtuse, terminée par un petit sac renfermant des globules transparens.

Hab. Les intestins du Gusneau. *Rathke.*

22. Echinorhynque falciforme.

Echinorhynchus falcatus ; Frœlich.

Echinorhynchus proboſcide cylindricâ, uncinorum tenuiſſimorum ſeriebus ſex vel octo ; collo nullo, corpore tereti æquali incurvo.

— Rud. *Syn. p.* 68. *n.* 21.

Echinorhynchus falcatus ; Frœlich, *im Naturf.* 24. *p.* 117. *tab.* 4. *fig.* 22—24.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3046. *n.* 20.

— Zeder, *Naturg. p.* 155. *n.* 18.

Vers longs de cinq lignes, de couleur blanche ; trompe longue d'une ligne, cylindrique, obtuse, armée de six ou huit rangs de crochets très-petits ; col nul ; corps d'une consistance presque cartilagineuse, égal, courbé en demi-cercle, à extrémité postérieure obtuse.

Hab. Les intestins de la Salamandre terrestre, *Frœlich. Catalogue du Muséum de Vienne.*

23. Echinorhynque grêle.

Echinorhynchus gracilis ; Rud.

Echinorhynchus proboſcide cylindricâ, uncinorum minutorum ſeriebus decem vel duodecim ; collo nullo, corpore cylindrico, retrorsùm attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 68. *n.* 22.

Vers longs d'une ligne environ ; trompe cylindrique, à extrémité antérieure arrondie, armée de dix à douze rangs serrés de petits crochets ; col nul ; corps cylindrique, égal ou un peu renflé en avant, atténué en arrière & obtus à son extrémité postérieure. La surface du corps offre dans plusieurs individus des pores grands, orbiculaires, dont quelques-uns sont échancrés.

Hab. Les intestins du Rollier commun. *Treutler.*

24. Echinorhynque aréolé.

Echinorhynchus areolatus ; Rud.

Echinorhynchus proboſcide cylindricâ, uncinorum minutorum ſeriebus viginti ; collo ſubnullo, corpore utrinquè præſertim retrorsùm attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 69. *n.* 23.

Vers longs de trois lignes environ ; trompe cylindrique comme rétrécie en arrière, à extrémité antérieure arrondie, armée d'environ vingt

rangs ſerrés de petits crochets; col nul ou très-court; corps cylindrique, atténué aux deux extrémités, un peu davantage à la poſtérieure, longue, grêle & obtuſe. Avec le ſecours du microſcope on aperçoit à l'extrémité caudale une foule de taches de formes variées quadrangulaires, triangulaires, &c., qui la rendent comme aréolée.

Hab. Les inteſtins de la Fauvette à tête noire. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

25. Echinorhynque cylindracé.

Echinorhynchus cylindraceus; Schrank.

— *Encycl. méthod. pl.* 37. *fig.* 8—12 (d'après Goeze).

Echinorhynchus proboſcide lineari, uncinorum (ſerratorum?) ſeriebus undecim; collo ſubnullo, corpore longiſſimo, antrorsùm anguſtato.

— Rud. *Syn. p.* 69. *n.* 24.

Echinorhynchus pici; Goeze, *Naturg. p.* 151. *tab.* 11. *fig.* 1—15.

Echinorhynchus pici; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3045. *n.* 9.

Echinorhynchus cylindraceus; Schrank, *Verz. p.* 28. *n.* 73.

Echinorhynchus cylindraceus; Zeder, *Naturg. p.* 151. *n.* 6.

Vers longs d'un pouce environ; trompe linéaire, longue, armée de onze rangs de crochets dentelés ſur leurs bords? col preſque nul; corps cylindrique, atténué en avant, courbé aux deux bouts; extrémité poſtérieure arrondie, émarginée dans la femelle.

Hab. Les inteſtins du Pic varié ordinaire & du Pic vert. *Goeze.*

26. Echinorhynque renflé.

Echinorhynchus tumidulus; Rud.

Echinorhynchus proboſcide lineari, uncinorum tenuiſſimorum ſeriebus triginta; collo nullo, corpore cylindrico, retrorsùm attenuato.

— Rud. *Syn. p* 69. *n.* 25.

Vers longs de douze à dix-ſept lignes, de couleur blanche; trompe à peine longue d'une ligne, un tant ſoit peu renflée dans ſa partie moyenne, renflée de nouveau à ſa baſe, armée de plus de quarante rangs de crochets extrêmement petits; col nul; corps cylindrique de deux à trois lignes de diamètre antérieurement, ſe rétréciſſant enſuite & demeurant égal dans le reſte de ſon étendue.

Hab. Les inteſtins de l'Ani des ſavanes, *Olfers;* de deux eſpèces nouvelles de Faucon & d'une eſpèce nouvelle de Coucou (tous oiſeaux du Brêſil). *Natterer.*

27. Echinorhynque tranſverſe.

Echinorhynchus tranſverſus; Rud.

Echinorhynchus proboſcide lineari, uncinorum mediocrium ſeriebus viginti quatuor ad triginta; collo nullo, corpore utrinquè præſertìm antrorsùm attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 69. *n.* 26.

Vers longs de cinq à ſept lignes, de couleur blanche; trompe linéaire armée de vingt-quatre à trente rangs de crochets médiocres, placée tranſverſalement ou obliquement à l'extrémité antérieure du corps; col nul; corps cylindrique, atténué aux deux bouts, davantage à l'extrémité poſtérieure, qui eſt obtuſe.

Hab. Les inteſtins du Merle bleu, de l'Étourneau commun, du Motteux rouſſâtre, du Merle commun & du Merle de roche. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

28. Echinorhynque micracanthe.

Echinorhynchus micracanthus; Rud.

Echinorhynchus proboſcide ſubcylindricâ, uncinorum minutiſſimorum ſeriebus plurimis; collo nullo, corpore cylindrico, antrorsùm craſſiore.

— Rud. *Syn. p.* 69. *n.* 27.

Vers longs de ſept à dix lignes, de couleur jaune; trompe blanche, longue d'un tiers de ligne, mince, à ſommet aigu, armée de pluſieurs rangs de crochets petits; col nul; corps renflé en avant, égal dans le reſte de ſon étendue; extrémité poſtérieure obtuſe.

Hab. Les inteſtins d'une eſpèce non déterminée de Bec-figue, *Rudolphi;* du Gros-bec, du Pinſon commun, de la Fauvette à tête noire, du Motteux, de l'Alouette commune. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

29. Echinorhynque ſpirale.

Echinorhynchus ſpiralis; Rud.

Echinorhynchus proboſcide lineari, uncinorum ſeriebus triginta; collo nullo, corpore tereti, æquali, longiſſimo.

— Rud. *Syn. p.* 70. *n.* 28.

Vers longs de dix-ſept lignes à cinq pouces, de deux tiers de ligne de diamètre, roulés en ſpirale; trompe linéaire, oblique, armée de trente rangs de crochets très-petits & pointus; col nul; corps cylindrique, égal, très-grêle, eu égard à ſa longueur; extrémité poſtérieure obtuſe, terminée par une papille très-petite.

Hab. Les inteſtins du Blongios (*Ardea minuta*). *Nitzſch, Rudolphi.*

30. Echinorhynque à queue.

Echinorhynchus caudatus; Zeder.

Echinorhynchus proboscide cylindricâ, medio constrictâ, uncinorum seriebus viginti septem; collo nullo, corpore tereti longo.

— Rud. *Syn. p.* 70. *n.* 29.

Echinorhynchus buteonis; Goeze, *Naturg. p.* 154. *tab.* 12. *fig.* 1. 2.

Echinorhynchus buteonis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3045. *n.* 5.

Echinorhynchus caudatus; Zeder, *Naturg. p.* 153. *n.* 12.

Vers longs de deux pouces environ, grêles, courbés aux deux extrémités; trompe cylindrique, longue, resserrée dans sa partie moyenne, armée d'environ vingt-sept rangs de crochets forts & aigus; col nul; corps cylindrique, égal; extrémité postérieure amincie en forme de queue.

Hab. Les intestins de la Buse, *Goeze;* du Faucon à grand bec? *Natterer.*

31. Echinorhynque trompette.

Echinorhynchus tuba; Rud.

Echinorhynchus proboscidis linearis, plurimis uncinorum seriebus armatæ, tubâ apicis incrassatâ; collo nullo, corpore tereti longo.

— Rud. *Syn. p.* 70. *n.* 30.

Echinorhynchus aluconis; Muller, *Zool. dan. vol. II. p.* 39. *tab.* 69. *fig.* 7—11.

Echinorhynchus stridulæ; Goeze, *Naturg. p.* 153. *tab. II. fig.* 8—11.

Echinorhynchus nyctææ; Schrank, *Verzeich. p.* 22. *n.* 75.

Echinorhynchus aluconis, n. 7, *strigis, n.* 8; Gmel. *Syst. nat. p.* 3045.

Echinorhynchus tuba; Zeder, *Naturg. p.* 153. *n.* 14.

Vers longs d'un à deux pouces, d'une demi-ligne de diamètre; trompe linéaire, droite, armée de plusieurs rangs de crochets très-petits, munie à son extrémité libre d'un tube membraneux plissé longitudinalement, élargi en avant & d'une longueur égale à la sienne; col nul; corps cylindrique, presqu'égal, long, à extrémité postérieure très-obtuse.

Hab. Les intestins du grand Duc, *Catalogue du Muséum de Vienne;* de la Hulotte, *Muller, Fuelich;* du Chat-Huant, *Goeze;* de l'Effraye, *Rudolphi, E. D.;* de la Chouette. *E. D.*

32. Echinorhynque égal.

Echinorhynchus æqualis; Zeder.

Echinorhynchus proboscide cylindricâ, uncinorum seriebus plurimis, crassitie corporis longi æquali; collo nullo.

— Rud. *Syn. p.* 70. *n.* 31.

Echinorhynchus strigis auriculatæ; Gotze, *Naturg. p.* 154. *tab. II. fig.* 13.

Echinorhynchus scopis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3045. *n.* 6.

Echynorhynchus otidis; Schrank, *Verzeich. p.* 23. *n.* 76.

Echinorhynchus æqualis; Zeder, *Naturg. p.* 154. *n.* 15.

Vers longs d'un pouce & demi environ; trompe cylindrique, longue, à extrémité libre amincie & tronquée, armée de plusieurs rangs de crochets; col nul; corps cylindrique & partout d'un diamètre égal à celui de la trompe.

Hab. Les intestins du Hibou commun. *Goeze. E. D.*

33. Echinorhynque tarière.

Echinorhynchus terebra; Rud.

Echinorhynchus proboscide cylindricâ, uncinorum seriebus circiter sexaginta; collo nullo, corpore longissimo.

— Rud. *Syn. p.* 668. *n.* 55.

Vers longs de huit à douze lignes, d'un quart de ligne environ de diamètre; trompe très-longue, cylindrique, égale, quelquefois légèrement renflée à son extrémité antérieure ou resserrée à la postérieure, armée de soixante ou quatre-vingts rangs de crochets grêles & longs; col nul; corps d'abord cylindrique & égal, ensuite tellement découpé sur ses bords, qu'on le prendroit facilement pour le corps d'un Tænia.

Hab. L'estomac de la Bonite rayée. *De Chamisso.*

34. Echinorhynque aiguille.

Echinorhynchus acus; Rud.

Echinorhynchus proboscide lineari, uncinorum seriebus viginti; collo nullo, corpore longissimo, retrorsùm subattenuato.

— Rud. *Syn. p.* 71. *n.* 32.

Echinorhynchus candidus; Muller, *Zool. dan. vol. I. p.* 46. *tab.* 37. *fig.* 7—10.

Echinorhynchus lineolatus; Muller, *Zool. dan. vol. I. p.* 48. *tab.* 37. *fig.* 11—14.

Echinorhynchus verspipellis; Fabricius, *Faun. Groenland. p.* 275. *n.* 256.

Tænia lumbricoides; Pall. *N. Nord. Beytr. I. 1. p.* 107. *tab.* 3. *fig.* 36.

Echinorhynchus candidus, n. 23; Gmel. *Syst. nat. p.* 3047.

Echinorhynchus lineolatus, n. 24; Gmel. *Syst. nat. p.* 3047.

Echinorhynchus acus; Zeder, *Naturg. p.* 150. *n.* 5.

Echinorhynchus lineolatus; Zeder, *Naturg. p.* 152. *n.* 10.

Vers longs d'un à trois pouces, d'une ligne de diamètre environ, variant de couleur suivant les matières contenues dans l'intestin des animaux qu'ils habitent; trompe linéaire, longue d'une demi-ligne, oblique, armée d'environ vingt rangs de crochets très-petits; col nul ou très-court; corps très-long, cylindrique, atténué vers la queue; extrémité postérieure obtuse.

Hab. Les intestins de l'Æglefin, du Dorsche, de la petite Morue fraîche, du Merlan, du Lingue, *Rudolphi;* du Sey, du Scorpion de mer, *Muller, E. D.;* de la Raie pêchereſſe, *Rathke;* de la Morue. *E. D.*

35. Echinorhynque moniliforme.

Echinorhynchus moniliformis; Bremser.

Echinorhynchus proboscide cylindricâ, uncinorum tenuissimorum seriebus duodecim; collo nullo, corpore longissimo moniliformi, caudâ tereti.

— Rud. *Syn. p.* 71. *n.* 33.

Vers longs de plus de quatre pouces, de deux tiers de ligne de diamètre, de couleur blanche; trompe très-petite, longue d'un quart de ligne, large d'un sixième, cylindrique, à sommet tant soit peu renflé, armée de douze rangs environ de crochets très-petits; col nul; corps moniliforme dans ses trois quarts antérieurs, cylindrique & égal dans le reste de son étendue.

Hab. Les intestins du Campagnol & du Cricet. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

b. *Col alongé.*

36. Echinorhynque porrigent.

Echinorhynchus porrigens; Rud.

Echinorhynchus proboscidis cylindricæ receptaculo maximo, obconico; collo filiformi, corpore cylindrico antrorsùm attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 71. *n.* 34.

Vers longs de trois pouces & demi à six pouces, blancs; trompe longue d'une ligne environ, cylindrique, supportée sur un réceptacle plane en avant, conique en arrière, & de deux lignes de diamètre; col filiforme, long de plus d'un pouce, d'un tiers de ligne de diamètre environ; corps un peu atténué en avant, cylindrique & égal dans le reste de la longueur, d'une ligne & demie de diamètre; extrémité postérieure obtuse & munie d'une fossette.

Hab. Les intestins grêles de la Baleine à bec. *Walter.*

37. Echinorhynque à col filiforme.

Echinorhynchus filicollis; Rud.

Echinorhynchus collo filiformi desinente in bullâ magnâ sphæricâ, disco tuberculato radiato, loco proboscide, armatâ; corpore fusiformi utrinquè obtusissimo.

— Rud. *Syn. p.* 71. *n.* 35.

Vers longs de quelques lignes à un pouce & demi: le diamètre des plus grands atteint deux lignes & au-delà; il est proportionné à leur longueur dans les autres; couleur blanchâtre; col grêle, filiforme, égal, long de deux à trois lignes, se terminant en avant par une bulle sphérique d'une ou deux lignes de diamètre, présentant en avant & au lieu d'une trompe, un petit disque rayonné, armé de tubercules & percé à son centre; corps oblong, fusiforme, épais, obtus aux deux extrémités.

Hab. Les intestins du Canard sauvage, du Morillon, du Canard de la Caroline, de l'Eider, de la Foulque commune, *Rudolphi;* du Canard domestique. *E. D.*

Obsev. Voyez les observations placées en tête de ce genre.

38. Echinorhynque à col cylindrique.

Echinorhynchus tereticollis; Rud.

Echinorhynchus proboscidis cylindricæ, uncinorum seriebus sedecim ad viginti armatæ collaque tenuioris receptaculo globoso, corpore posticè attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 72. *n.* 36.

Echinorhynchus attenuatus; Mull. *Zool. dan. vol. I. p.* 45. *tab.* 37. *fig.* 1—3.

— Gmelin, *Syst. nat. p.* 3048. *n.* 27.

— Schrank, *Verzeichn. p.* 26. *n.* 86.

— Fab. *in dansk. selsk. Skrivt, III.* 2. *p.* 38.

— Zeder, *Naturg. p.* 155. *n.* 21.

Tænia longicollis; Pall. *N. Nord. Beytr. I.* 1. *p.* 110. *tab.* 3. *fig.* 38.

Echinorhynchus longicollis; Goeze, *Naturg. p.* 162. *tab.* 12. *fig.* 12—14.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3047. *n.* 25.

— Zeder, *Naturg. p.* 156. *n.* 23.

Vers longs de trois à six lignes, de couleur blanche, jaune ou orangée; trompe linéaire, obtuse, armée de seize à vingt rangs serrés de petits crochets; col plus gros que la trompe, cylindrique, égal, lisse, terminé en avant par une ampoule, dans laquelle la trompe peut se rétracter; corps obtus en avant, atténué en arrière; extrémité postérieure un peu obtuse.

Hab. Les intestins de l'Esturgeon ordinaire, de l'Anguille, de la Lotte commune, de la Blennie vivipare, du Scorpion de mer, de la petite Perche, de la Perche commune, du Silure, du Pi-

caud, *Rudolphi;* du Merlan, *Gaede;* du grand Eſturgeon, du Chabot commun. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

39. Echinorhynque noduleux.

Echinorhynchus noduloſus; Schrank.

Echinorhynchus proboſcidis ſubclavatæ uncinorum ſeriebus duodecim ad ſedecim armatæ, receptaculo ſubgloboſo, collo conico, corpore poſticè attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 72. *n.* 37.

Echinorhynchus lævis; Muller, *Zool. dan. vol.* 1. *p.* 45.

Echinorhynchus annularis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3048. *n.* 28.

Echinorhynchus noduloſus; Schrank, *in vet. Ac. N. Handl.* 1790. *p.* 124. *n.* 25.

Echinorhynchus noduloſus; Zeder, *Naturg. p.* 156. *n.* 22.

Vers longs de trois à ſix lignes, blancs ou orangés; trompe cylindrique, un peu plus volumineuſe en avant, armée de douze à ſeize rangs de crochets, dont les plus grands ſont placés à la partie antérieure; col plus long que la trompe, conique, liſſe, le plus ſouvent terminé en devant par une ampoule; lorſque celle-ci manque, le milieu du col offre un rétréciſſement circulaire; corps obtus en avant, atténué en arrière.

Hab. Les inteſtins du Barbotteau, de la Serte, *Rudolphi;* du Meunier, *Zeder;* du Barbeau, de l'Ide, du Véron, du Goujon, *Catalogue du Muſéum de Vienne;* du Dorſche, *Braun;* de la Lotte, *Nitzſch.*

40. Echinorhynque oviforme.

Echinorhynchus ovatus; Zeder.

Echinorhynchus proboſcide ſubclavatâ, uncinorum ſeriebus novemdecim armatâ, anguſtiore; collo cylindrico longiſſimo, corpore obovato.

— Rud. *Syn. p.* 73. *n.* 38.

Vers longs de deux ou trois lignes, rougeâtres; trompe preſqu'en forme de maſſue arrondie à ſon ſommet, armée de dix-neuf rangs de crochets; col plus volumineux que la trompe, cylindrique, très-long, rétréci à ſa baſe; corps ſubovale.

Hab. Rarement l'inteſtin des poiſſons du genre *Cyprinus*, plus fréquemment leur méſentère, & celui de la Truite, de la Lotte & du Brochet. *Zeder.*

41. Echinorhynque ſphérique.

Echinorhynchus ſphæricus; Rud.

Echinorhynchus proboſcide lineari, uncinorum ſeriebus duodecim; collo conico, corpore ſubſphærico.

— Rud. *Syn. p.* 73. *n.* 39.

Vers longs d'une ligne & demie environ, preſque toujours de couleur rouge; trompe linéaire, armée de douze rangs de crochets très-petits; col très-long, épais à ſa baſe, très-mince en avant; corps plus court que le col, ſphérique ou preſque ſphérique, d'une conſiſtance très-conſidérable.

Hab. La cavité abdominale du Scorpion de mer. *Rudolphi.*

SECOND GROUPPE.

B. *Col ou corps armés.*

42. Echinorhynque gibbeux.

Echinorhynchus gibboſus; Rud.

Echinorhynchus proboſcide cylindricâ tranſverſâ, collo nullo, corporis undiquè aculeati parte anticâ ſubgloboſâ, poſticâ tereti.

— Rud. *Syn. p.* 73. *n.* 40.

Vers longs de deux à trois lignes, très-blancs; trompe cylindrique, tranſverſale (c'eſt-à-dire, naiſſant latéralement de l'extrémité antérieure du corps), courte, armée de dix ou douze rangs de forts crochets; col nul; corps ſubglobuleux en avant, plus étroit & cylindrique en arrière, recouvert de toute part de crochets infiniment petits; extrémité poſtérieure obtuſe.

Hab. Le péritoine du Lièvre de mer & de la Vive. *Rudolphi.*

43. Echinorhynque tuméfié.

Echinorhynchus ſtrumoſus; Rud.

Echinorhynchus proboſcide cylindricâ tranſverſâ, collo nullo, corporis parte anticâ ſubgloboſâ, aculeatâ, poſticâ tereti inermi.

— Rud. *Syn. p.* 73. *n.* 41.

Vers longs de deux ou trois lignes, très-blancs; trompe cylindrique, courte, tranſverſale, armée de ſeize rangs environ de crochets petits & ſerrés; col nul; corps ſubglobuleux dans ſa partie antérieure & muni de trente rangs environ de crochets très-petits, cylindrique & inerme dans ſa partie poſtérieure; extrémité caudale obtuſe.

Hab. Les inteſtins du Veau marin. *Rudolphi. E. D.*

44. Echinorhynque ventru.

Echinorhynchus ventricoſus; Rud.

Echinorhynchus proboſcide cylindricâ mediâ, collo conico, corporis parte anticâ ſubgloboſâ, reliquâ tereti, illis undiquè hùc poſticè aculeatis.

— Rud. *Syn. p.* 74. *n.* 42.

Vers longs de deux à trois lignes, très-blancs;

trompe cylindrique, droite, obtuſe en avant, armée de douze rangs de forts crochets; col plus court que la trompe, conique, couvert de crochets très-petits; corps ſubglobuleux en avant, couvert de très-petits crochets; portion poſtérieure cylindrique, inerme, & d'une longueur égale à celle de la trompe, du col & de la portion globuleuſe du corps pris enſemble; extrémité poſtérieure obtuſe & garnie de crochets.

Hab. L'inteſtin grêle du Putois. *Rudolphi.*

45. Echinorhynque ſtrié.

Echinorhynchus ſtriatus; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 37. *fig.* 13. 14 (d'après Goeze).

Echinorhynchus proboſcide ſubclavatâ, collo conico inermi, corporis parte anticâ aculeatâ, poſticâ tenuiore ſulcatâ.

— Rud. *Syn. p.* 74. *n.* 43.

Echinorhynchus ſtriatus; Goeze, *Naturg. p.* 152. *tab.* 11. *fig.* 6. 7.

Echinorhynchus ſtriatus; Schrank, *Verzeichn. p.* 22. *n.* 74.

Echinorhynchus ardeæ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3046. *n.* 15.

Vers longs de cinq à ſix lignes; trompe courte, cylindrique, un peu élargie en avant, armée de douze rangs de crochets médiocres; col conique, inerme; corps d'une forme bizarre. Sa partie antérieure eſt conique & ſéparée du col par une légère rainure; la portion qui ſuit la première eſt ſubglobuleuſe; l'une & l'autre ſont couvertes de crochets courts & ſerrés. Le reſte du corps eſt ſéparé de ces deux portions par une rainure; d'abord il eſt ſubglobuleux, puis cylindrique & ſe termine en pointe; il eſt inerme; on aperçoit ſur ſa ſurface quelques ſtries longitudinales.

Hab. L'inteſtin du Héron commun, *Goeze*; du Cygne à caroncule noire, du Pygargue, *Catalogue du Muſéum de Vienne*; du Goeland à manteau gris. *E. D.*

46. Echinorhynque variable.

Echinorhynchus mutabilis; Rud.

Echinorhynchus proboſcide ad baſin auctâ, collo conico inermi, corporis parte anteriore aculeatâ, poſteriore ſulcatâ.

— Rud. *Syn. p.* 669. *n.* 56.

Vers longs d'une ligne & demie à cinq lignes; trompe élargie à ſa baſe & atténuée preſque ſubitement à ſa partie antérieure; col conique inerme; partie antérieure du corps munie d'aiguillons, le reſte inerme.

Hab. Les inteſtins grêles de deux eſpèces nouvelles du genre Héron (du Brésil), *Olfers*; de la grande Aigrette, du Bihoreau, du Crabier vert, de la Spatule roſe, de la petite Hirondelle de mer. *Natterer.*

47. Echinorhynque à couleurs variables.

Echinorhynchus verſicolor; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 38. *fig.* 1. A. B (d'après Geze).

Echinorhynchus proboſcida ſubovali, collo inermi, corporis oblongi conſtricti parte anticâ aculeatiſſimâ.

— Rud. *Syn. p.* 74. *n.* 44.

Echinorhynchus minutus coccineus; Goeze, *Naturg. p.* 164. *tab.* 13. *fig.* 1. 2.

Echinorhynchus anatis boſcadis domeſticæ; Goeze, *Naturg. p.* 163. *tab.* 13. *fig.* 6. 7.

Echinorhynchus boſcadis; Schrank, *Verzeichn. p.* 27. *n.* 28.

Echinorhynchus boſcadis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3045. *n.* 11.

Echinorhynchus minutus; Zeder, *Naturg. p.* 158. *n.* 27.

Echinorhynchus conſtrictus; Zeder, *Naturg. p.* 158. *n.* 26.

Echinorhynchus collaris; Schrank, *in vet. Acad. N. Handl.* 1790. *p.* 124. *n.* 27.

Vers longs de deux à trois lignes, tantôt blancs, tantôt rouges, quelquefois blancs antérieurement & rouges en arrière; trompe oblongue, linéaire ou ovale, armée de huit à douze rangs de crochets; gaine de la trompe ſtriée plus ou moins longue, ſuivant ſon état de contraction; corps oblong, ſouvent partagé en deux parties par un étranglement placé vers ſa partie moyenne; la portion antérieure eſt couverte d'aiguillons très-petits.

Hab. Les inteſtins du Morillon, de la Foulque commune, *Rudolphi*; de la double Macreuſe, du Canard domeſtique, *Goeze*, *E. D.*; de la Poule d'eau, *Zeder*; du Canard ſauvage, de l'Oie. *Frœlich.*

48. Echinorhynque ſphérocéphale.

Echinorhynchus ſphærocephalus; Bremser.

Echinorhynchus (junior) *proboſcide ſubgloboſâ, collo longo corporiſque parte poſteriore nudis, anteriore aculeatâ.* (Senilis), *proboſcide nullâ, bullâ rotundâ corporiſque parte anteriore parùm annatis, reliquâ & collo nudis.*

— Rud. *Syn. p.* 670. *n.* 57.

(*Jeunes.*) Vers longs de deux lignes & demie à neuf lignes, jaunes; trompe globuleuſe ou ſubglobuleuſe, armée de pluſieurs rangs ſerrés de crochets médiocres; col trois ou quatre fois plus

long que la trompe, & preſque de moitié plus étroit, inerme, tantôt cylindrique, tantôt un peu élargi à ſa baſe; corps préſentant trois portions diſtinctes: la première d'une groſſeur égale au col, mais élargie en arrière & couverte de très-petits aiguillons; la ſeconde ſe renflant & décroiſſant ſubitement; la dernière linéaire, courte, obtuſe en arrière; l'une & l'autre ſont inermes.

(*Adultes ou vieux.*) Trompe remplacée par une bulle terminale, arrondie, peu garnie de crochets; col grêle, filiforme; corps diſpoſé comme dans les jeunes, excepté que ſa partie antérieure eſt moins garnie d'aiguillons.

Hab. Les inteſtins de l'Huitrier (du Bréſil) & d'une eſpèce nouvelle de Goeland (du Bréſil). *Natterer.*

49. Echinorhynque pyriforme.

Echinorhynchus pyriformis; Brembser.

Echinorhynchus proboſcide lineari, collo nullo, corporis obovati parte anticâ aculeatiſſimâ.

— Rud. *Syn. p.* 74. *n.* 45.

Vers longs d'une ligne & demie, de deux tiers de ligne de diamètre, blanchâtres; trompe très-petite, linéaire, armée de crochets peu apparens; col nul; corps obovale, dont la portion antérieure, ſubglobuleuſe, eſt couverte d'un très-grand nombre d'aiguillons petits & ſerrés; portion poſtérieure inerme, atténuée & obtuſe.

Hab. L'inteſtin du Merle commun. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

50. Echinorhynque porc-épic.

Echinorhynchus hyſtrix; Brembser.

Echinorhynchus proboſcidis cylindricæ parte anticâ anguſtatâ, collo nullo, corpore antrorſùm craſſiſſimo aculeato, apice caudali tenui ſubnudo.

— Rud. *Syn. p.* 75. *n.* 46.

Vers longs d'une ligne & demie à trois lignes, d'une ligne de diamètre dans leur plus grande largeur; trompe cylindrique, inégale, plus grêle en avant qu'en arrière, armée d'environ ſeize rangs de crochets, dont la grandeur augmente à meſure qu'ils deviennent plus poſtérieurs; col conique, inerme, plus court que la trompe; corps très-épais en avant, atténué en arrière. Toute ſa ſurface, à l'exception de l'extrémité poſtérieure, eſt couverte de petits aiguillons, dont la pointe eſt dirigée en arrière.

Hab. Les inteſtins du Cormoran. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

51. Echinorhynque ſcie.

Echinorhynchus priſtis; Rud.

Echinorhynchus proboſcide cylindricâ uncinorum ſeriebus triginta ad quadraginta; collo nullo, corpore longiſſimo, filiformi, poſticè obtuſo, anticè aculeato.

— Rud. *Syn. p.* 75. *n.* 47.

Vers longs d'un demi-pouce à trois pouces, de couleur de ſang; trompe linéaire, droite, blanche, armée d'environ quarante rangs de forts crochets; col nul; corps cylindrique, un peu plus gros vers le point de l'inſertion de la trompe, du reſte filiforme, égal, d'un quart de ligne environ de diamètre, armé dans ſa partie antérieure de douze rangs de crochets forts, obliques & écartés; extrémité poſtérieure obtuſe.

Hab. Les inteſtins de l'Orphie, du petit Maquereau, du Maquereau. *Rudolphi.*

52. Echinorhynque ſubulé.

Echinorhynchus ſubulatus; Zeder.

Echinorhynchus proboſcide oblongo-ovali, uncinorum ſeriebus octo, collo breviſſimo parteque corporis anticâ cylindricâ aculeatis, poſticâ ſubulatâ inermi.

— Rud. *Syn. p.* 75. *n.* 48.

Echinorhynchus aloſæ; Hermann, *in Naturf.* 17. *p.* 177—179. *tab.* 4. *fig.* 11. 12.

Echinorhynchus aloſæ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3049 *n.* 40.

Echinorhynchus ſubulatus; Zeder, *Naturg. p.* 159. *n.* 30.

Vers longs de deux pouces, d'une demi-ligne de diamètre, rouges en avant, blancs en arrière; trompe oblongue, ovale, armée d'environ ſeize rangs de crochets; col cylindrique, très-court, muni de deux rangs d'aiguillons; corps cylindrique, plus épais en avant, armé de ſeize rangs environ de petits aiguillons, très-long, ſubulé & inerme dans le reſte de ſon étendue.

Hab. Les inteſtins de l'Aloſe. *Hermann.*

53. Echinorhynque vaſculeux.

Echinorhynchus vaſculoſus; Rud.

Echinorhynchus proboſcide ovali, uncinorum ſeriebus decem, corporis parte anticâ ſubconicâ, aculeatâ, reliquâ cylindricâ, colloque conico nudis.

— Rud. *Syn. p.* 75. *n.* 49.

Vers longs de cinq à ſix lignes, grêles, blancs en avant, d'un rouge tendre dans le reſte de leur étendue, d'une forme très-élégante; trompe ovale, armée de dix rangs de forts crochets; col conique & de même longueur que la trompe; corps ſubconique en avant & couvert dans cette partie d'aiguillons courts & ſerrés; le reſte eſt égal, cylindrique; l'extrémité poſtérieure atténuée & obtuſe; la peau du col & du corps eſt parcourue

longitudinalement

longitudinalement par d'autres vaiſſeaux tranſverſaux qui ſe ramifient & s'anaſtomoſent un grand nombre de fois.

Hab. L'inteſtin & la cavité abdominale de la Caſtagnole. *Rudolphi.*

Eſpèces douteuſes.

54. Echinorhynque de la Belette.
Echinorhynchus muſtelæ vulgaris.
— Rud. *Syn. p.* 75. *n.* 50.
Hab. Le méſentère. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

55. Echinorhynque de la Muſaraigne.
Echinorhynchus ſoricis araneï.
— Rud. *Syn. p.* 76. *n.* 51.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

56. Echinorhynque abdominal du Hériſſon.
Echinorhynchus erinacei europæi abdominalis.
— Rud. *Syn. p.* 76. *n.* 52.
Hab. Le méſentère. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

57. Echinorhynque ſous-cutané du Hériſſon.
Echinorhynchus erinacei europæi ſubcutaneus.
— Rud. *Syn. p.* 76. *n.* 53.

58. Echinorhynque du Souſlik.
Echinorhynchus arctomydis citilli.
— Rud. *Syn. p.* 76. *n.* 54.
Hab. Les inteſtins..... *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

59. Echinorhynque de la Souris.
Echinorhynchus muris muſculi.
— Rud. *Syn. p.* 76. *n.* 55.
Pſeudoechinorhynchus; Goeze, *Naturg. p.* 138. *tab.* 9. B. *fig.* 12.
Hæruca muris; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3050. *n.* 1.
— *Encycl. méth. tab.* 37. *fig.* 1 (d'après Goeze).
— Zeder, *Naturg. p.* 169.
Hab. L'eſtomac de la Souris. *Le comte de Borke.*

60. Echinorhynque du Saint-Martin.
Echinorhynchus falconis cyanei.
— Rud. *Syn. p.* 76. *n.* 56.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

61. Echinorhynque du Balbuzard.
Echinorhynchus falconis haliaëti.
— Rud. *Syn. p.* 76. *n.* 57.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

62. Echinorhynque de l'Ecorcheur.
Echinorhynchus lanii collurionis.
— Rud. *Syn. p.* 76. *n.* 58.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

63. Echinorhynque de la Corneille mantelée.
Echinorhynchus corvi cornicis.
— Rud. *Syn. p.* 76. *n.* 59.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

64. Echinorhynque de la Pie.
Echinorhynchus corvi picæ.
— Rud. *Syn. p.* 76. *n.* 60.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

65. Echinorhynque du Rollier commun.
Echinorhynchus coraciæ garrulæ.
— Rud. *Syn. p.* 77. *n.* 61.
Hab. L'épiploon..... *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

66. Echinorhynque du Loriot commun.
Echinorhynchus orioli galbulæ.
— Rud. *Syn. p.* 77. *n.* 62.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

67. Echinorhynque du Cacique huppé.
Echinorhynchus orioli criſtati.
— Rud. *Syn. p.* 673. *n.* 59.
Hab. Les inteſtins. *Natterer.*

68. Echinorhynque des Alouettes.
Echinorhynchus alaudæ.
— Rud. *Syn. p.* 77. *n.* 63.
Hab. Les inteſtins de la petite Alouette huppée & de l'Alouette pipi. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

69. Echinorhynque du Bruant (eſpèce nouvelle du Bréſil).
Echinorhynchus emberizæ braſilianæ.
— Rud. *Syn. p.* 673. *n.* 60.

Hab. Les inteſtins. *Natterer.*

70. Echinorhynque du Tangara (eſpèce nouvelle du Brésil).

Echinorhynchus tanagræ braſilianæ.

— Rud. *Syn. p.* 673. *n.* 61.

Hab. Les inteſtins. *Olfers.*

71. Echinorhynque du Gobe-mouche à collier.

Echinorhynchus muſcicapæ collaris.

— Rud. *Syn. p.* 77. *n.* 64.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

72. Echinorhynque de la Fauvette à tête noire.

Echinorhynchus motacillæ atricapillæ.

— Rud. *Syn. p.* 77. *n.* 65.

Hab. L'épiploon. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

73. Echinorhynque des Fauvettes.

Echinorhynchus ſylviarum.

— Rud. *Syn. p.* 77. *n.* 66.

Hab. Les inteſtins du Roſſignol proprement dit, du Roſſignol de muraille, du Rouge-gorge, du Traquet, du Troglodyte.

74. Echinorhynque du Tarier.

Echinorhynchus motacillæ rubetræ.

— Rud. *Syn. p.* 77. *n.* 67.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

75. Echinorhynque de la Méſange charbonnière.

Echinorhynchus parí majoris.

— Rud. *Syn. p.* 77. *n.* 68.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

76. Echinorhynque des Hirondelles.

Echinorhynchus hirundinum.

— Rud. *Syn. p.* 77. *n.* 69.

Hab. Les inteſtins du Martinet noir & de l'Hirondelle de cheminée.

77. Echinorhynque de l'Outarde.

Echinorhynchus otidis tardæ.

— Rud. *Syn. p.* 77. *n.* 70.

Hab. Les inteſtins. *Rudolphi.*

78. Echinorhynque de la Grue.

Echinorhynchus ardeæ gruis.

— Rud. *Syn. p.* 78. *n.* 71.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

79. Echinorhynque du Héron pourpré.

Echinorhynchus ardeæ purpureæ.

— Rud. *Syn. p.* 78. *n.* 72.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

80. Echinorhynque du Héron blanc.

Echinorhynchus ardeæ albæ.

— Rud. *Syn. p.* 78. *n.* 73.

Hab. Les inteſtins & les cavités aériennes du thorax. *Redi.*

81. Echinorhynque du Vanneau.

Echinorhynchus tringæ vanelli.

— Rud. *Syn. p.* 78. *n.* 74.

Hab. Les inteſtins. *Goeze. Catalogue du Muſéum de Vienne.*

82. Echinorhynque du Guignard.

Echinorhynchus charadrii morinelli.

— Rud. *Syn. p.* 78. *n.* 75.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

83. Echinorhynque du grand Pluvier.

Echinorhynchus charadrii œdicnemi.

— Rud. *Syn. p.* 78. *n.* 76.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

84. Echinorhynque du Pluvier doré.

Echinorhynchus charadrii pluvialis.

— Rud. *Syn. p.* 78. *n.* 77.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

85. Echinorhynque des Canards.

Echinorhynchus anatum.

— Rud. *Syn. p.* 78. *n.* 78.

Hab. Les inteſtins du Garrot, de la petite Sarcelle, du Nyraca, du Canard ſiffleur, du Canard ſiffleur huppé. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

86. Echinorhynque de l'Hirondelle de mer noire.

Echinorhynchus ſternæ cantiacæ.

— Rud. *Syn. p.* 78. *n.* 79.

Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

87. Echinorhynque du grand Eſturgeon.
Echinorhynchus acipenſeris huſonis.
— Rud. *Syn. p.* 78. *n.* 80.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

88. Echinorhynque du petit Eſturgeon.
Echinorhynchus acipenſeris rutheni.
— Rud. *Syn. p.* 79. *n.* 81.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

89. Echinorhynque de l'Eſturgeon ordinaire.
Echinorhynchus acipenſeris ſturionis.
— Rud. *Syn. p.* 79. *n.* 82.
Hab. Les inteſtins. *Goeze.*

90. Echinorhynque de la Wachnia.
Echinorhynchus gadi wachniæ.
— Rud. *Syn. p.* 79. *n.* 83.
Hab. Les inteſtins. *Tilésius.*

91. Echinorhynque du Chabot commun.
Echinorhynchus cotti gobii.
— Rud. *Syn. p.* 79. *n.* 84.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

92. Echinorhynque du Crabe de Biarritz.
Echinorhynchus ſcorpænæ ſcrophæ.
— Rud. *Syn. p.* 79. *n.* 85.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

93. Echinorhynque de la Dorée poiſſon de Saint-Pierre.
Echinorhynchus zenis ſabri.
— Rud. *Syn. p.* 79. *n.* 86.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

94. Echinorhynque du Turbot.
Echinorhynchus pleuronectis maximi.
— Rud. *Syn. p.* 79. *n.* 87.
Hab. Les inteſtins. *Muller.*

95. Echinorhynque de la Plie.
Echinorhynchus plateſſæ.
— Rud. *Syn. p.* 79. *n.* 88.
Hab. Les inteſtins. *Muller.*

96. Echinorhynque de.....
Echinorhynchus plateſſoidæ.
— Rud. *Syn. p.* 80. *n.* 89.
Hab. L'eſtomac..... *Fabricius.*

97. Echinorhynque du.....
Echinorhynchus labri tincæ.
— Rud. *Syn. p.* 80. *n.* 90.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

98. Echinorhynque du Maigre.
Echinorhynchus ſciænæ aquilæ.
— Rud. *Syn. p.* 80. *n.* 91.
Hab. Le méſentère. *Rudolphi.*

99. Echinorhynque du Trigle adriatique.
Echinorhynchus triglæ adriaticæ.
— Rud. *Syn. p.* 80. *n.* 92.
Hab. Les inteſtins. *Catalogue du Muſéum de Vienne.*

100. Echinorhynque des Saumons.
Echinorhynchus ſalmonum.
— Rud. *Syn. p.* 80. *n.* 93.
Hab. Les inteſtins de la Truite, de l'Ombre, de l'Ombre d'Auvergne, du Huche, *Catalogue du Muſéum de Vienne;* du Saumon ordinaire, *Hermann;* du Lavaret. *Koelreuter.*

101. Echinorhynque de l'Eperlan.
Echinorhynchus ſalmonis eperlani.
— Rud. *Syn. p.* 80. *n.* 94.
Hab. L'abdomen & les inteſtins. *Martin.*

102. Echinorhynque de l'Argentine.
Echinorhynchus argentinæ ſphyrænæ.
— Rud. *Syn. p.* 80. *n.* 95.
Hab. L'abdomen. *Redi.*

103. Echinorhynque du Gras-d'eau.
Echinorhynchus atherinæ hepſeti.
— Rud. *Syn. p.* 80. *n.* 96.
Hab. Les inteſtins. *Rudolphi.*

104. Echinorhynque de.....
Echinorhynchus idbari.
— Rud. *Syn. p.* 81. *n.* 97.
Hab. Les inteſtins. *Muller.*

105. Echinorhynque du Caraſſin.

Echinorhynchus cyprini caraſſini.

— Rud. *Syn. p.* 81. *n.* 98.

Hab. Les intellins. *Braun.* Rud. Desloncch.

ECHINORODUM.

Genre établi par Van-Phelſum pour des Ourſins à ſurface inférieure concave, avec l'anus près du bord ou même dans le bord, & dont les cinq ambulacres ſont pétaliformes & aigus; il correſpond au genre *Scutum* de Klein, ou bien aux Scutelles de M. de Lamarck.

ECHYNORYS.

Voyez Echinocorys & Echinocorytes.

ECHINOSINUS.

Genre d'Echinodermes établi par Van-Phelſum pour des Ourſins dont le teſt, quoiqu'à peu près circulaire, eſt en quelque ſorte irrégulier. Ce ſont des *Clipei* de Klein & de Leske, & des Galérites de M. de Lamarck.

ECHINOSPATAGUS.

Ce nom a été donné par Breynius à un genre de la famille des Ourſins, dans leſquels la bouche eſt placée entre le centre & le bord, & dont l'anus eſt au bord de la partie ſupérieure, oppoſée à la bouche un peu obliquement. Breynius l'a compoſé des Spatangues & des Spatagoïdes de Klein, que Leske a réunis dans ſon genre Spatangue, adopté par M. de Lamarck, qui l'a modifié & augmenté.

ECHINUS.

Nom latin du genre Ourſin. *Voyez* ce mot.

ECHITES; Echinod.

Mercati, dans ſon *Metallotheca*, *p.* 233, a donné ce nom à un Ourſin foſſile du genre Clypéaſtre.

ECUME DE MER.

Les matelots, les habitans des côtes & quelques voyageurs appellent *Ecume de mer* ce que les vagues jettent ſur le rivage; c'eſt un compoſé en général de plantes marines, de polypiers ou de leurs débris, ayant ſouvent un commencement de décompoſition. Quelques Hydrophytes capillacées, articulées & très-gélatineuſes, ſont également nommées *Ecumes de mer* par les marins, pour les diſtinguer des plantes marines plus grandes ou plus fortes dans leur tiſſu.

ECUSSON FOSSILE.

Les oryctographes ont ainſi nommé des fragmens d'Echinites ou d'Ourſins foſſiles qui appartenoient au teſt de ces Echinodermes.

EGELSCHNECKE.

Un des noms allemands du Diſtome hépatique, d'après Rudolphi.

ELAPHOCERATITE.

Mercati (*Métall. p.* 324) a donné le nom d'Elaphocératite à un corps organiſé foſſile, qu'il regarde comme une corne de cerf pétrifiée, & que Bertrand conſidère comme un polypier coralloïde branchu. L'auteur italien fait remonter l'hiſtoire de ce foſſile & de ſes propriétés à Orphée, qui l'a chanté dans ſes vers; Ariſtote en fait également mention. La deſcription un peu vague de Mercati me porte à croire que Bertrand a eu raiſon de claſſer cette production de l'ancien Monde parmi les polypiers foſſiles.

ELECTRE; *electra*; Lamx.

Genre de l'ordre des Fluſtrées, dans la diviſion des Polypiers flexibles & celluliſères, regardé comme une Fluſtre par la plupart des auteurs, & comme une Sertulaire par Eſper.

Polypier rameux, dichotome, comprimé, à cellules campanulées, ciliées en leurs bords & verticillées.

Une ſeule eſpèce compoſe ce genre, qui diffère eſſentiellement des Fluſtrées par la forme des cellules, qui ne ſont plus iſolées comme dans ce dernier ordre, mais qui communiquent entr'elles, de manière que les polypes ſemblent avoir une vie commune; il en diffère également par la ſituation des cellules, qui ſont verticillées autour d'un axe fiſtuleux, ou adhérentes à quelque plante marine ordinairement cylindrique. Les verticilles ſont en général aſſez rapprochés pour faire paroître les cellules imbriquées. Ces caractères ne pouvant appartenir aux Fluſtrées, encore moins aux Sertulariées, qui offrent toujours une tige cornée, fiſtuleuſe, remplie d'une ſubſtance molle, irritable, conſtituent un genre particulier bien diſtinct de tous les autres.

La ſeule eſpèce qui lui appartienne eſt très-commune dans les mers d'Europe; ſa couleur, lorſque les polypes jouiſſent de la vie, eſt un rouge-violet plus ou moins brillant, qui ſe change en blanc terreux par l'expoſition à l'air & à la lumière.

Les Electres, par leur forme ſingulière, embelliſſent les tableaux que les naturaliſtes compoſent avec les polypiers; c'eſt encore le ſeul uſage auquel on puiſſe les employer.

Electre verticillée.

Electra verticillata.

Electra adnata, ſæpè frondeſcens, frondibus

linearibus compreſſis baſi attenuatis ; cellulis turbinatis dentato-ciliatis ; ſeriebus altera ſuper alterum diſpoſitis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 121. *n.* 232. *pl.* 2. *fig.* 2. a. B.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 4. *tab.* 4. *fig.* 2. A.

Fluſtra verticillata ; Sol. & Ellis, *p.* 15. *n.* 7. *tab.* 4. *fig.* 4. a. A.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3828. *n.* 10.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 159. *n.* 11.

Sertularia verticillata; Espen, *Zooph. tab.* 26. *fig.* 1. 2.

Je n'ajouterai rien à ce que je dis de ce polypier, qui ſeul compoſe le genre Electre. Il eſt très-commun ſur les côtes de France, & forme des touffes épaiſſes, dont les rameaux acquièrent quelquefois cinq centimètres de longueur (environ 2 pouces).

ELZERINE ; *elzerina ;* Lamx.

Genre de l'ordre des Fluſtrées, dans la diviſion des Polypiers flexibles & celluliſères.

Polypier frondeſcent, dichotome, cylindrique, non articulé ; à cellules éparſes, grandes, très-peu ou point ſaillantes, avec l'ouverture ovale.

J'ai donné à ce genre le nom agréable d'*Elzerine*, parce que celle qui le portoit, fille de Néas, roi de l'île de Timor, où ſe trouve ce polypier, eſt citée honorablement dans le *Voyage aux terres auſtrales* de Peron & Leſueur.

La ſeule eſpèce dont ce genre ſe compoſe reſſemble à un petit fucus cylindrique, rameux ou dichotome ; elle ſe place naturellement dans l'ordre des Fluſtrées par la forme des cellules, leur ſituation, & par le facies général de ce petit polypier.

Sa ſubſtance eſt preſque membraneuſe.

Sa couleur, un brun plus ou moins foncé.

La grandeur ne dépaſſe jamais quatre centimètres ; le diamètre des rameaux varie d'un à deux millimètres ; les ſupérieurs ſont quelquefois en forme de maſſue.

Elzerine de Blainville.

Elzerina Blainvillii ; Lamx.

Elzerina frondeſcens, dichotoma, teres ; cellulis ſubexſertis, ſparſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 123. *n.* 233. *pl.* 2. *fig.* 3. a. B.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 3. *tab.* 64. *fig.* 15. 16.

La deſcription du genre contient tout ce que je pourrai dire ſur ce polypier. Je l'ai trouvé ſur des Hydrophytes de l'île de Timor & de l'Auſtralie, rapportées par Peron & Leſueur, & je l'ai dédié à M. de Blainville, docteur en médecine, profeſſeur de zoologie, & l'un des naturaliſtes diſtingués dont la France s'honore.

EMMESOSTOMES ; *emmeſoſtomi ;* Echinod.

Klein, dans ſon ouvrage ſur les Ourſins, donne ce nom à ceux dont la bouche eſt centrale ; il nomme Apomesostomes, *Apomeſoſtomi* (*voyez* ce mot), les eſpèces à bouche non centrale.

ENASTROS.

Mercati, dans ſon *Metallotheca*, *p.* 230, a donné ce nom à des articulations de tiges de Crinoïdes ou Encrines à cinq angles, ayant ſur une face une étoile à cinq rayons ovales.

ENASTRUS ; Polyp.

Nom donné par Bertrand à des Aſtraires foſſiles.

ENCÉPHALOÏDES.

Nom donné par les anciens oryctographes aux polypiers foſſiles, appartenant aux Méandrines de M. de Lamarck, aux Madrépores de Linné. Ce nom n'eſt plus employé par les naturaliſtes modernes.

ENCHÉLIDE ; *enchelis ;* Moll.

Genre fort naturel, de la claſſe des Microſcopiques ou Infuſoires, & de l'ordre premier, où nul appendice, cirre ou organes quelconques n'altèrent la ſimplicité d'un corps très-ſimple. Ce genre, formé par Muller, a été adopté par Bruguière ainſi que par M. de Lamarck. Ses caractères conſiſtent dans la grande ſimplicité d'une figure à peu près piriforme & cylindracée. Les Enchélides diffèrent donc des Cyclides, qui ſont également piriformes, en ce que ces dernières ſont aplaties & comme membraneuſes. Les Cyclides d'ailleurs, ordinairement beaucoup plus petites & d'une contexture encore moins compliquée, paroiſſent homogènes & auſſi tranſparentes que du criſtal, tandis que les Enchélides, même celles qui ſont le moins colorées, ſont toujours compoſées de molécules diſtinctes, agglomérées, & auxquelles ſe mêlent des corpuſcules hyalins, tels qu'on en voit dans les filamens des Conferves, mais toujours diſpoſés ſans ordre.

Muller décrivit vingt-ſept eſpèces d'Enchélides ; mais ce ſavant ayant trop ſouvent intercalé dans ſes genres des êtres qui n'en avoient pas les caractères, nous avons renvoyé pluſieurs des Enchélides de l'auteur danois à leur véritable place, & en y joignant quelques eſpèces nouvelles, nous reſtreignons le genre *Enchelis* à dix-ſept, dont nous avons conſtaté l'exiſtence par nos propres obſervations. Il eſt probable que pluſieurs des animalcules piriformes repréſentés par nos prédéceſ-

feurs, & particulièrement par Gleichen, ſont des Enchélides; mais, pour le décider, il faudroit les avoir obſervés de nouveau, afin de juger s'ils étoient cylindriques ou aplatis.

Les animaux du genre qui nous occupe, vivent dans les eaux pures, dans la mer, ou dans les infuſions; c'eſt parmi eux que nous avons découvert les premiers Zoocarpes, c'eſt-à-dire, les propagules, véritablement vivans, de ce que juſqu'alors on avoit regardé comme des Conferves, ſemences animées, deſtinées à reproduire un végétal, & qui effacent à jamais toute limite poſitive entre deux règnes qu'on ne peut plus déſormais adopter que comme diviſions purement artificielles.

† *Eſpèces ovoïdes, très-obtuſes aux deux extrémités & d'un griſâtre obſcur dans toutes les parties de leur étendue.*

1. Enchélide tardive.

— *Encycl. méth. Vers. Ill. p.* 6. *pl.* 2. *fig.* 6. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 1. *p.* 418. *n.* 6.

Enchelis (*ſerotina*) *ovato-cylindracea, interaneis immobilibus;* Mull. *Inf. p.* 26. *pl.* 4. *fig.* 7.

Deſcription. Animalcule ovale, cylindracé, peu rétréci à ſon extrémité antérieure, noirâtre, rempli de molécules griſes immobiles. On trouve cette eſpèce dans l'eau croupiſſante des marais. Muller, ainſi que nous, l'obtint d'une infuſion de mouches.

2. Enchélide nébuleuſe.

— *Encycl. méth. Vers. Ill. p.* 6. *pl.* 2. *fig.* 7. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 1. *p.* 418. *n.* 7.

Enchelis (*nebuloſa*) *ovato-cylindracea, interaneis manifeſtis mobilibus;* Muller, *Inf. p.* 27. *tab.* 24. *fig.* 8.

Gleichen, *tab.* 16. A. II. 17. D. II. C. 20. E. II.

Deſcription. Cette eſpèce, un peu moins ronde que la précédente, eſt auſſi plus groſſe & remplie de molécules qui paroiſſent s'agiter dans ſon obſcure épaiſſeur. Elle nage en élevant ſa partie antérieure comme ſi elle s'en ſervoit pour tâter les objets. On la trouve aſſez fréquemment dans les eaux croupies & dans diverſes infuſions de céréales.

†† *Eſpèces vertes.*

Nous n'héſitons pas à regarder toutes les Enchélides de cette diviſion comme de véritables Zoocarpes. L'une d'elles, le Tirésias, nous a même préſenté ſes ſingulières métamorphoſes, que nous avons pu ſuivre dans tous les états. Quant aux autres qui nous ſont bien connues, mais que nous n'avons pas encore vu s'alonger en filamens, nous en jugeons par analogie, parce que leur organiſation, leur forme & leur couleur préſentent les plus grands rapports & preſqu'identité.

3. Enchélide monadine.

Enchelis (*monadina*) *viresſcens, ſubſphærica;* N.

Monas (*puloiſculus*) *hyalina margine viresſcens;* Mull. *Inf. p.* 7. *tab.* 1. *fig.* 36.

Monade pouſſier; *Encycl. Vers. Ill. p.* 2. *pl.* 1. *fig.* 9. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 412. *n.* 8.

Monas ovulum; Goeze, *Annot. Wittemb. Magaz.* 2. *p.* 2. 1783.

Deſcription. On pourroit, au premier coup d'œil, confondre cette eſpèce avec quelque Monade, mais ſa couleur verdâtre la fait d'abord diſtinguer; & en l'obſervant avec ſoin, on voit qu'elle prend un peu d'alongement dans la natation. La plus petite de toutes, elle eſt preſque ronde, & ne paroit pas à la lentille d'une demi-ligne de foyer plus groſſe qu'une graine de tabac. Tranſparente, ſa teinte eſt plus ſenſible au pourtour. On diſtingue au centre un point agité, qui indique un rudiment d'organiſation. Elle affecte trois ſortes de mouvemens, celui de gyration ſur elle-même, celui de progreſſion, ſoit en avant, ſoit en arrière, & celui que Muller rend par le mot *vacillatoire*. Le ſavant danois a obſervé cet animal principalement au mois de mars, par myriades, dans une goutte d'eau de marais; nous l'avons vue durant tout l'été, non-ſeulement dans les marais, mais dans les vaſes où nous élevions des Conferves; il y formoit, comme l'*amœna* n°. 6, par ſon mélange avec cette dernière & aux bords de l'eau, des liſerés verts. Se preſſant par milliards, les individus dont la réunion formoit ces liſerés ſembloient ſe diſputer à qui atteignant les premiers les limites du petit océan qui les contenoit, mourroient les premiers par l'effet de l'évaporation. Muller a obſervé que l'eſpèce dont il eſt queſtion ſe groupoit par paquets de deux à ſept individus, à la manière de nos Uvelles; cette diſpoſition n'eſt qu'accidentelle, ainſi que les lignes vertes qu'il a diſtinguées à leur ſurface, & qu'il a regardées comme l'indication des ſections par le moyen deſquelles l'Enchélide ſe diviſeroit, ſelon lui, pour ſe multiplier.

4. Enchélide pouſſier.

Enchelis (*pulviſculus*) *elliptica interminum congerie viridis;* Mull. *Inf. p.* 32. *tab. IV. fig.* 18. 19. *Encycl. Vers. Ill. p.* 7. *pl.* 2. *fig.* 14.

Deſcription. Cette eſpèce reſſemble beaucoup à la précédente, mais elle eſt du double plus groſſe, plus foncée & ſenſiblement plus ovale. Elle ſe trouve fréquemment dans l'eau des marais, ſurtout dans ceux où croit la lenticule. On la voit auſſi s'accumuler au bord des vaſes dans leſquels

l'on élève des Conferves, ou former, à la ſurface de l'eau, de petites pellicules d'un vert tendre, qui ont certainement été ſouvent priſes pour le *Byſſus flos aquæ* de Linné par pluſieurs botaniſtes, qui ont mentionné cette production dans diverſes Flores ſans l'avoir jamais que ſuperficiellement connue. En mourant elle s'alonge, devient pellucide & ne conſerve de vert qu'une tache centrale.

5. Enchélide inerte.

Enchelis (*inerta*) *virescens, ſubovata*; N.

Deſcription. Deux, trois & quatre fois plus groſſe que la précédente, & plus alongée en forme ovoïde; elle eſt d'un vert pâle & contient deux ou trois & juſqu'à quatre globules hyalins internes. Ses mouvemens ſont très-lents. La différence de taille, aſſez conſidérable entre les individus, tient-elle à divers degrés de développement? Nous l'avons trouvée aſſez fréquemment dans les eaux ſtagnantes, où elle ſe tient éparſe & ſolitaire.

6. Enchélide aimable.

Enchelis (*amœna*) *lætè viridis, cydoniformis; anticè ſubattenuata, poſticè obtuſiſſima, obſcurior*; N.

Deſcription. Cette jolie eſpèce eſt du vert le plus gai, & paroît beaucoup plus diaphane que les eſpèces ſuivantes. On la diroit compoſée de molécules de matière verte, où ſe confondroient de ces points hyalins dont les tubes des Conferves ſont tous remplis. C'eſt abſolument la même organiſation. Elle s'alonge un peu en nageant & ſe dirige dans le ſens de ſon prolongement; ſon allure eſt grave; elle contourne légérement ſa partie antérieure amincie, mais non pointue, comme pour tâter les objets. On en voit des individus s'appliquer l'un contre l'autre & former un corps parfaitement ſphérique qui reſſemble entièrement alors à un volvoce (*voyez* ce mot). Quand l'Enchélide aimable ſe deſſèche ſur le porte-objet par évaporation, elle conſerve ſa forme en fruit de coing, ou devient ovale & s'aplatit; ſa couleur eſt alors d'un vert homogène, par la diſparition des corpuſcules hyalins, que dans notre travail ſur la matière nous avons conſidérés comme gazeux; mais il ſe développe ſouvent au centre un point obrond parfaitement tranſparent. Nous avons obſervé ſouvent cette eſpèce dans des vaſes où nous élevions des Conferves ou plutôt des Arthrodiées; au bout d'un ou deux jours elle formoit ſur les bords du liquide, & par la réunion de milliers d'individus preſſés, un liſeré du plus beau vert, lequel avoit une odeur ſenſible de marécage.

7. Enchélide Tirésias.

Enchelis (*Tireſias*) *viridis, anticè roſtrato-pellucida, ovata, dein elongato-acuta*; N. Planches du *Dict. claſſ. d'Hiſt. nat. Arthrodiées, fig.* 13, *c, d, d, e, f, g, h, i.*

Deſcription. C'eſt ſur cette eſpèce que nous fîmes pour la première fois la découverte par laquelle nous avons été conduit à la théorie des Zoocarpes. Nous l'avons vue ſe former dans les articles d'une véritable Conferve, briſer ceux-ci, s'eſſayer d'abord à la vie par un mouvement de gyration que lui permettoit ſa forme globuleuſe; bientôt produiſant antérieurement un prolongement tranſlucide, & commençant à nager dans le ſens de ce nouvel organe, elle s'alongea ſous nos yeux, ainſi que ſon eſpèce de bec, & acquit la forme de l'Enchélide pareſſeuſe, n°. 9. Mais, comme la précédente, elle nageoit en tenant ſa partie amincie en avant, tandis que les ſuivantes ſe dirigent dans le ſens de la partie obtuſe. Nous renverrons au mot Zoocarpes pour de plus amples détails ſur l'animal dont il eſt queſtion, animal extraordinaire, qui n'eſt certainement que la graine vivante d'un végétal, & qui, depuis que nous l'avons ſignalé, a été retrouvé par les obſervateurs les plus ſoigneux, entre leſquels nous nous enorgueilliſſons de compter notre ſavant confrère M. Dutrochet.

8. Enchélide punctifère.

Enchelis (*punctifera*) *obſcurè-viridis, piriformis, anticè bipunctata, poſticè attenuata, hyalina*; N.

Enchelis (*punctata*) *viridis, ſubcylindrica, anticè obtuſa, poſticè acuminata*; Mull. *Inf. p.* 24. *pl.* 2. 3.

Enchélide ponctuée; *Encycl. Vers. III. p.* 4. *pl.* 2. *fig.* 2. De Lam. *Anim. ſans vert. tom.* 1. *p.* 418. *n.* 2.

Deſcription. Sa forme eſt celle d'une poire un peu alongée; ſa partie antérieure, c'eſt-à-dire, celle dans le ſens de laquelle on la voit nager, eſt la plus épaiſſe; elle eſt très-obtuſe; & lorſque l'animal eſt en repos, on y remarque un eſpace arrondi, tranſparent, ſur le milieu duquel ſe diſtinguent deux très-petits points clairs, qui diſparoiſſent pendant le mouvement de l'animal, lequel alors paroît opaque & entièrement d'un vert foncé, ſi ce n'eſt à la pointe de la partie poſtérieure, où ſe reconnoît toujours une certaine tranſparence. On la trouve aſſez fréquemment dans l'eau des marais, nageant iſolément, mais ſouvent en aſſez grand nombre, dans chaque goutte d'eau qu'on obſerve, ce qui fait qu'on la rencontre aſſez communément dans les vaſes où l'on élève des Conferves ramaſſées à la campagne, dès que l'on veut étudier celles-ci au microſcope.

9. Enchélide pareſſeuſe.

Enchelis (*deſes*) *obſcurè viridis, oblonga-*

cylindracea, anticè subtruncata, posticè hyalina; N.

Enchelis (defes) viridis, cylindrica, subacuminata, gelatinosa; Mull. *Inf. p.* 25. *pl. IV. fig.* 4. 5.

Enchélide paresseuse; *Encycl. Vers. Ill. p.* 5. *pl.* 2. *fig.* 4.

Description. Cette espèce est, comme la précédente, d'une couleur verte obscure, surtout par le milieu, où elle est également opaque, moins épaisse qu'elle & beaucoup plus alongée, mais nageant aussi le côté le plus obtus toujours en avant. Celui-ci paroit comme tronqué dans certains aspects, & en examinant attentivement cette sorte de troncature, on la reconnoit formée par un cercle, sorte de disque moins foncé que le reste de l'animal. La pointe postérieure est parfaitement hyaline. Dans la pensée où nous sommes que les Enchélides vertes ne sont que des Zoocarpes ou propagules animés de quelques genres d'Arthrodiées, nous croyons que le disque obscurément transparent de la partie antérieure n'est que la marque du point sur lequel doit se développer l'article par lequel le Zoocarpe s'alongera en filament conservoïde, lorsque, arrivé au terme de sa carrière animale, il doit se fixer & prendre racine par le point hyalin de la partie postérieure. L'Enchélide paresseuse a été observée par Muller dans l'eau où il avoit conservé des lenticules; nous l'avons aussi trouvée dans la même saison, plus fréquemment que lui, dans des vases où nous avions auparavant trouvé l'espèce précédente, & qui renfermoient les *Conferva rivularis*, L., & *fracta* de Roth.

††† *Espèces piriformes, grisâtres, avec une extrémité transparente.*

10. Enchélide féminule.

Enchelis (feminulum) obscura, ovato-oblonga, anticè subattenuata, pellucidior; N.

Enchelis (feminulum) cylindracea, æqualis; Mull. *Inf. p.* 27. *tab. IV. p.* 13. 14.

Enchélide semence; *Encycl. Vers. Ill. p.* 6. *pl.* 2. *fig.* 8. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 418. *n.* 8.

Description. La forme ovoïde, un peu alongée & amincie par la partie antérieure de cette espèce, est intermédiaire entre celle du *defes* & du *punctifera*; sa couleur est le grisâtre obscur par la partie postérieure la plus obtuse; elle est plus transparente & quelquefois totalement translucide à son extrémité antérieure; à la couleur près, on diroit alors le *Tiresias*, quand celle-ci commence à s'alonger. On la trouve dans toutes les eaux gardées quelques jours, même quand ces eaux ne sont pas exposées à la lumière, & pour peu que des queues de bouquets y plongent; elle nage en allant, venant, montant & descendant avec assez d'agilité.

11. Enchélide poupée.

Enchelis (pupa) obscura, ventricoso-elliptica, anticè rostrato-hyalina; N.

Enchelis (pupa) ventricoso-cylindrica, apice in papillam producta; Mull. *Inf. p.* 42. *tab.* 3. *fig.* 25. 26.

Enchélide poupée; *Encycl. Vers. Ill. p.* 9. *pl.* 2. *fig.* 31.

Description. Cette espèce, la plus grosse de toutes, surpasse les précédentes de huit ou dix fois en longueur & en épaisseur; sa forme est cependant à peu près la même; il n'y a guère de différence que dans sa couleur grisâtre & les proportions. On la trouve fréquemment dans l'eau des marais, où elle nage vaguement d'un lieu à un autre, avec lenteur & comme avec une certaine timidité. Elle est composée de molécules grisâtres, à travers lesquelles on distingue quelques corpuscules hyalins épars & généralement immobiles.

12. Enchélide piriforme.

Enchelis (piriformis) piriformis, elongata, mutabilis; contractione orbicularis; N.

Kolpoda (pirum) convexa, ovalis, in apice rostrum producta; Mull. *Inf. p.* 108. *tab.* 16. *fig.* 1—5.

Kolpode poire; *Encycl. Vers. Ill. p.* 21. *pl.* 7. *fig.* 25—27.

— Gleichen, *p.* 210. *pl.* 27. *fig.* 18. 19. 20?

Description. Cette espèce se trouve dans l'eau des marais, & Gleichen l'observa dans de l'eau de neige qui s'étoit fondue au milieu d'un appartement chauffé. Ce fait mérite une attention particulière. Nous avons aussi trouvé plusieurs fois des Microscopiques dans l'eau de neige & dans des gouttes d'eau de pluie, parce qu'il en est d'assez petits pour vivre dans les globules d'eau dissoute par évaporation dans l'atmosphère. Quoi qu'il en soit, l'Enchélide piriforme s'étend plus que les précédentes, & sa forme variable est dans tout le développement possible celle de cette variété de poires, vulgairement appelée *verte-longue*. Sa partie postérieure est toujours arrondie & un peu plus obscure que l'antérieure, qui, en s'amincissant, devient un peu membraneuse & nuoie d'une macule plus transparente vers l'extrémité.

13. Enchélide lagénule.

Enchelis (lagenula) inversè conica, lageniformis, posticè hyalina; N.

Enchelis (pirum) inversè conica, posticè hyalina;

lina ; Mull. *Inf. p.* 30. *pl.* 4. *fig.* 12. Gmel. *Syſt. nat. XIII. tom.* 1. *part. VI. p.* 3904.

Enchélide poire ; *Encycl. Vers. Ill. p.* 6. *pl.* 2. *fig.* 11. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 1. *p.* 418. *n.* 9.

Deſcription. Cette petite eſpèce, extrêmement agile, s'obſerve fréquemment parmi les lenticules dans l'eau des marais ; elle y nage avec une vivacité ſurprenante & un air d'inquiétude particulier, la partie la plus épaiſſe en avant. Cette partie eſt formée de corpuſcules griſâtres, tandis que l'extrémité poſtérieure amincie eſt abſolument tranſparente & comme vide. Sa forme eſt parfaitement celle du fruit du *Cucurbita lagenaria*, L.

†††† *Eſpèces preſqu'entièrement tranſparentes ou qui le ſont totalement, & qui, malgré qu'elles ſoient un peu colorées du côté le plus renflé, ne préſentent point du côté aminci une ſorte de bec diaphane.*

Les eſpèces de cette ſection ſont auſſi un peu moins épaiſſes que les précédentes, & s'aplatiſſent quelquefois légèrement par le côté inférieur pendant la natation, lorſqu'elles paſſent, comme en rampant, deſſus ou deſſous les corps ſolides.

14. Enchélide cyclioïde.

Enchelis (cyclioïdes) ovata, obſoletè triangularis, anticè obtuſata, ſubſinuata ; N.

Kolpoda (nucleus) ovata, vertice acuto ; Mull. *Inf. p.* 98. *tab.* 13. *fig.* 18.

Kolpode noyau ; *Encycl. Vers. Ill. p.* 19. *pl.* 6. *fig.* 16. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 1. *p.* 430. *n.* 8.

Deſcription. Cette eſpèce, particulièrement moins épaiſſe que ſes congénères, mais qui avoit à tort été conſidérée comme membraneuſe par Muller, avoit d'abord été confondue par ce grand obſervateur avec le *Kolpoda cuculio.* Plus tard Muller reconnut ſon erreur, mais ne laiſſa pas moins notre Enchélide dans un genre auquel une convexité caractériſtique ne pouvoit convenir. Elle eſt formée ou comme remplie de molécules hyalines, lente dans ſes mouvemens, & elle nage avec une ſorte de prudence dans les infuſions de chanvre. C'eſt l'animalcule mentionné par Spallanzani, *p.* 128, *tab.* 1, *fig.* 1.

15. Enchélide ovule.

Enchelis (ovulum) cylindrico-ovata, ſubarcuata, longitudinaliter ſubſtriata ; N.

Enchelis (ovulum) cylindrico-ovata, hyalina ; Mull. *Inf. p.* 29. *tab.* 4. *fig.* 9—11. Gmel. *Syſt. nat. XIII. tom.* 1. *part.* 6. *p.* 3094. *n.* 5.

Enchélide ovule ; *Encycl. Vers. Ill. p.* 5. *pl.* 2. *fig.* 3. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 1. *p.* 418. *n.* 3.

Larme ; Joblot, *part.* 2. *p.* 77. *pl.* 10. *fig.* 15.

Ce dernier ſynonyme de Joblot eſt mal-à-propos rapporté par Muller à ſon *Kolpoda pyrum*, qui étant pour nous un Enchélis, n'eſt conſéquemment pas membraneux, ce que nous pouvons affirmer, ayant été ſouvent à portée d'obſerver l'animal dont il eſt queſtion.

Deſcription. Cette eſpèce ovoïde, mais légèrement contournée ſur un côté, fort obtuſe même du côté aminci, eſt d'une grande tranſparence. Quand elle eſt très-groſſie à la lentille d'un quart de ligne, on diſtingue dans toute ſa longueur de petites lignes ou ſtries longitudinales & parallèles, avec quelques globules intérieurs & vaguement diſperſés dans la partie la plus épaiſſe de l'animal ; ces globules ſont encore plus tranſparens que le reſte du corps. On trouve communément l'Enchélide ovule dans l'eau des fumiers, confondue avec d'innombrables Monades. Nous l'avons auſſi rencontrée dans diverſes infuſions d'écorces & dans celles des lenticules.

16. Enchélide gallinule.

Enchelis (gallinula) oblonga, anticè arcuato-roſtrata, diaphaniſſima, ſubmembranacea, poſticè obſcuior ; N.

Kolpoda (gallinula) oblonga, dorſo antico membranaceo ; Mull. *Inf. p.* 94. *tab. XIII. fig.* 6.

Kolpode poulette ; *Encycl. Vers. Ill. p.* 18. *pl.* 6. *fig.* 4. De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 1. *p.* 429. *n.* 2.

Deſcription. Cette eſpèce, beaucoup plus alongée que les précédentes, eſt une ſorte de cylindre un peu aminci & légèrement déjeté en bec vers la droite, à ſon extrémité antérieure, où elle eſt en outre aplatie, preſque membraneuſe & d'une grande tranſlucidité ; on diſtingue à travers cette partie les moindres objets ; ſur la partie poſtérieure, renflée & légèrement colorée, on aperçoit, comme dans la précédente, quelques traces de ſtries longitudinales, à l'aide du plus fort groſſiſſement, & des corpuſcules hyalins répandus dans la maſſe du corps. Cette eſpèce ſe trouve dans l'eau de mer devenue très-fétide ; nous l'avons auſſi découverte en innombrable quantité dans de très-vieille infuſion de diverſes eſpèces de noix vertes : elle y nageoit avec une grande vivacité, non-ſeulement en avant, mais ſouvent en décrivant un cercle fort reſtreint dans le ſens de ſa convexité.

17. Enchélide Rafanelle.

Enchelis (Rafanella) elongato-clavata, anticè acuminata, incurvato-ſinuata ; N.

des formes plus élégantes ou des couleurs plus brillantes.

Les Ephydaties offrent rarement des formes conſtantes; leur couleur eſt un vert plus ou moins foncé, qui ſemble varier ſuivant la nature du corps auquel elles adhèrent.

Elles habitent les eaux douces, fraîches & limpides; elles couvrent quelquefois les pierres, les racines & preſque tous les corps qui ſe trouvent à leur portée; elles acquièrent ſouvent une grandeur très-conſidérable.

On n'en fait uſage ni en médecine ni dans les arts.

1. Ephydatie fluviatile.

Ephydatia fluviatilis; Lamx.

Ephydatia ſubincruſtans, ſeſſilis, craſſa, convexa, plana, lobata, ramoſa; oſculis majuſculis ſparſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 6. *n.* 2.

Spongia fluviatilis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3825. *n.* 16.

Spongia lacuſtris; Esper, *Zooph. tab.* 23 & *tab.* 23. A.

Spongilla pulvinata; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 99. *n.* 1.

Spongilla ramoſa; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 100. *n.* 3.

J'ai réuni les Spongilles pulvinée & rameuſe de Lamarck & le *Spongia lacuſtris* d'Eſper à l'Ephydatie fluviatile, parce que je les conſidère comme appartenant à une ſeule & même eſpèce. Je l'ai étudiée aux environs de Caen, où elle eſt très-commune, & j'en ai trouvé de toutes les formes, de ſorte qu'il m'eſt démontré que dans l'Ephydatie fluviatile, le caractère tiré de la figure générale ne peut ſervir en aucune manière à définir cette eſpèce. Elle forme ſur tous les corps qui ſont à ſa portée, des maſſes ſeſſiles, irrégulières, planes, lobées ou rameuſes; à rameaux polymorphes; elle offre des pores, des lacunes, & ſemble compoſée en entier de fibres rameuſes, qui s'entre-croiſent dans tous les ſens, très-viſibles dans l'état frais & à la ſurface du polypier. Sa couleur eſt un vert d'herbe foncé, qui devient jaunâtre & terne avec l'âge ou par l'expoſition à la lumière.

Cette Ephydatie ſe trouve dans les étangs, les lacs, les ruiſſeaux & les rivières de France.

2. Ephydatie des lacs.

Ephydatia lacuſtris; Lamx.

Ephydatia conformis, repens, fragilis, ramoſa; ramis erectis, teretibus, obtuſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 6. *n.* 4.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 28.

Spongia lacuſtris; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3825. *n.* 15.

Je regarde cette Ephydatie comme très-voiſine de l'Ephydatie fluviatile. Le ſeul caractère qui les diſtingue, c'eſt la direction des rameaux, droits dans celle-ci & courbés en tous ſens dans la précédente. Suffit-il pour définir une eſpèce? je ne le penſe pas. Néanmoins, n'ayant jamais reçu ce polypier du nord de l'Europe, où il eſt indiqué par les auteurs, & les phraſes de Ray & de Linné, citées par Gmelin, étant inſignifiantes & vagues, j'ai cru devoir le conſerver comme eſpèce diſtincte.

3. Ephydatie friable.

Ephydatia friabilis; Lamx.

Ephydatia cinerea, friabilis, ſeſſilis, convexa, obſoletè lobulata; fibris laxis rigidis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 6. *n.* 3.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 28.

Spongia friabilis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3826. *n.* 49.

—— Esper, *Zooph. tab.* 62.

Spongilla friabilis; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 100. *n.* 2.

Cette eſpèce ſe diſtingue facilement de la précédente par ſon tiſſu beaucoup plus lâche & la friabilité de ſes fibres, qui ſe réduiſent en pouſſière pour peu qu'on les preſſe entre les doigts. Elle forme des maſſes peu conſidérables, convexes, polymorphes, très-rarement rameuſes, & dans ce cas les rameaux ſont toujours très-courts & ſemblables à des lobes épais; couleur, gris-cendré. Elle eſt rare & ſe trouve dans les lacs.

4. Ephydatie des canaux.

Ephydatia canalium; Lamx.

Ephydatia ramoſa; ramis dichotomis, teretibus, incurvatis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 6. *n.* 1.

Spongia canalium; Schrott. *Naturf.* 23. *p.* 149. *tab.* 2.

—— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3826. *n.* 50.

Cette eſpèce eſt une des moins connues, &, comme le dit Gmelin, ſa place dans ce genre, & même dans le règne animal, eſt très-douteuſe; elle eſt rameuſe ou dichotome, à rameaux arrondis & recourbés; elle a été trouvée dans un aqueduc.

EPHYRE; *ephyra;* Per. & Les.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, dans la claſſe des Acalèphes, vulgairement *Orties de mer* de M. Cuvier.

Corps orbiculaire tranſparent, ſans pédon-

cule, ſans bras, ſans tentacules; quatre bouches ou davantage au diſque inférieur.

Peron & Leſueur ont propoſé ce genre dans leur beau Mémoire ſur les Méduſes; M. de Lamarck l'a conſervé, en y ajoutant le genre Euryale des premiers; M. Cuvier ne le cite point dans ſon grand ouvrage ſur le règne animal. Les Ephyres ſont peu nombreuſes en eſpèces; en général leur volume eſt conſidérable; elles ont quelques rapports de forme avec les Eudores, & ſont pareillement dépourvues de pédoncules, de bras & de tentacules. Elles ont pluſieurs bouches, & l'eſtomac plus compoſé. Les unes ſont aplaties comme des pièces de monnoie, les autres ſont plus ou moins convexes, à peu près comme les Phorcynies. On les trouve dans des lieux très-éloignés les uns des autres, ce qui porte à croire qu'il doit en exiſter dans la nature un grand nombre d'eſpèces que l'on découvrira par la ſuite; maintenant il y en a peu de connues.

1. Ephyre ſimple.

Ephyra ſimplex; Per. & Les.

Ephyra ſuborbicularis, diſcoïdea, obſoletè convexa; margine nudo.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 354. *n.* 78.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 509. *n.* 1.

Meduſa ſimplex; Pennant.....

Meduſæ var. Boalas, *Hiſt. of Cornw. p.* 257. *tab.* 25. *fig.* 13. 14.

Méduſe à ombrelle ſuborbiculaire, diſcoïde, légèrement convexe, ſans tubercules & à rebord nu; eſtomac à quatre ouvertures ſimples & oppoſées deux à deux; couleur criſtalline; largeur, vingt-quatre centimètres (8 à 9 pouces). Habite les côtes de Cornouailles.

2. Ephyre tuberculée.

Ephyra tuberculata; Per. & Les.

Ephyra hemiſphærica, purpurea; margine membranulâ crenatâ auctо; infernâ ſuperficie tuberculatâ, cruce duplici notatâ.

— Per. & Les. *Annal. tom.* 14. *p.* 354. *n.* 79.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 509. *n.* 2.

Son ombrelle eſt hémiſphérique, avec le rebord garni d'une membrane légère & feſtonnée; toute la ſurface inférieure eſt couverte de tubercules polymorphes & marquée d'une double croix; eſtomac à quatre ouvertures ſimples, oppoſées deux à deux; couleur, pourpre-foncé; grandeur, vingt-cinq à trente centimètres (plus de 10 pouces). Habite les côtes de la terre de Witt dans l'Auſtralie.

3. Ephyre antarctique.

Ephyra antarctica; de Lamk.

Ephyra plana, diſcoïdea, roſea; margine quindecim foliolis; infernâ ſuperficie tuberculatâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 509. *n.* 3.

Euryale antarctique; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 354. *n.* 77.

M. de Lamarck a réuni cette Méduſe aux Ephyres; elle offre une ombrelle très-aplatie, ſubdiſcoïde, garnie de quinze folioles à ſon pourtour & de tubercules nombreux à ſa face inférieure; ſon eſtomac offre quinze petites cavités diſtinctes, formant une eſpèce d'anneau au pourtour de l'ombrelle; ovaires au nombre de quinze, en forme de doubles bandelettes; toutes les parties de l'animal d'une belle couleur roſe; largeur, ſoixante-dix à quatre-vingts centimètres (plus de 30 pouces); a été trouvée près des îles Furneaux.

ÉPI DE BLÉ.

M. Defrance, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, donne ce nom à une production foſſile figurée dans Scheuchzer, *Herb. diluvianum, p.* 8, *tab.* 1, *fig.* 1. Il dit qu'elle ſe rapporte à un épi de graminée ou bien à une tête d'Encrine à panache, d'après les nombreuſes articulations dont chacune des barbes paroît formée. N'ayant pas l'ouvrage de Scheuchzer, je n'ai pu examiner l'objet cité par M. Defrance.

EPICILICODE.

Donati, dans ſon *Hiſtoire naturelle de la mer Adriatique*, a donné ce nom à des productions marines, qu'il regarde comme des plantes, ayant pluſieurs capſules à bord épineux, & dont une capſule eſt attachée au bord de l'autre; je crois que ce ſont des polypiers flexibles de l'ordre des Sertulariées; mais de quel genre?

EPICORALLUM; Petiv.

Nom générique donné par Petiver à des Gorgoniées; Pallas le cite parmi les ſynonymes des *Gorgon. flabellum, anceps* & *muricata*. Voyez ces mots.

EPIPETRUM; polyp.

Ocken, dans ſon *Syſtème général de zoologie*, a donné ce nom aux Alcyonidiées, principalement à l'Alcyonidie gélatineuſe, qu'il regardoit comme le type d'un genre particulier, dont la véritable nature lui étoit inconnue. M. de Blainville, en citant ce genre d'Ocken, dit avoir obſervé ſouvent cette production marine ſur les côtes de la Manche, *ſans pouvoir ſe faire une*

idée ſuffiſante de ſa nature. C'eſt maintenant l'*Alcyonidium gelatinoſum*, de l'ordre des Alcyonées, dans la diviſion des Polypiers farcoutes. Il eſt bien figuré avec ſes polypes diaphanes, à douze tentacules, dans la *Zoologia danica* de Muller; j'ai ſouvent obſervé ces animaux, ainſi que d'autres naturaliſtes, principalement M. B. Gaillon de Dieppe, qui les a étudiés avec ſoin.

ÉPONGE; *ſpongia*; Linn.

Genre de l'ordre des Spongiées, dans la diviſion des Polypiers flexibles ou non entièrement pierreux & corticifères (*voyez* ce mot), adopté par preſque tous les naturaliſtes.

Polypier de forme très-variable, oſculé, lacuneux ou perforé, plane, lobé, ramifié, turbiné ou tubuleux, formé de fibres très-rarement ſolides, en général cornées, plus ou moins élaſtiques, toujours d'une extrême ténuité, entrelacées & anaſtomoſées ou agglutinées entr'elles, s'imbibant d'eau avec facilité dans l'état ſec, & enduites, dans l'état vivant, d'une ſubſtance gélatineuſe irritable, ordinairement très-fugace.

Ces productions ſingulières, nommées par les Grecs *ſpoggia* ou *ſpoggos*, d'où les Latins ont fait *ſpongia* & les Français *Éponge*, répandues dans preſque toutes les mers, en uſage dès la plus haute antiquité, ont attiré, dans tous les temps, l'attention des voyageurs & des naturaliſtes. Malgré les recherches nombreuſes dont elles ont été l'objet, elles ſont encore peu connues, & ſans le mémoire de M. de Lamarck, inſéré dans les *Annales du Muſéum d'hiſtoire naturelle*, plus des trois quarts de celles que renferment les collections ſeroit encore à décrire.

Long-temps l'on a douté de leur véritable nature: parmi les Anciens, les uns les regardoient comme des animaux, les autres comme des plantes ou comme des êtres mixtes, ſervant d'habitation à des animalcules, qui entroient dans leurs nombreuſes cellules & qui en ſortoient à volonté.

Pline, Dioſcoride & leurs commentateurs Mathiole, Belon, Barbarus, &c., les ont diviſées en Eponges mâles & en Eponges femelles. Ils leur attribuoient preſqu'un ſentiment volontaire, en diſant qu'elles fuyoient la main qui vouloit les ſaiſir & qu'elles adhéroient au rocher en raiſon de la force que l'on employoit pour les détacher.

Eraſme, critiquant Pline qui a copié Ariſtote & Elien, dit « qu'il faut paſſer l'éponge ſur une partie de l'hiſtoire des éponges de ces auteurs. »

Wormius, Mercati, Pallas, &c., tout en les plaçant à la ſuite des Zoophytes, ne ſe ſont pas prononcés ſur la nature de ces êtres.

Jean Cyprien, en 1712, a publié une liſte des auteurs qui regardoient les Eponges comme appartenant au règne végétal; on peut y ajouter les noms célèbres de Rondelet, des deux Baubin, de Rai, de Tournefort, de Moriſon, de Boerhaave, de Seba, de Vaillant, de Marſigli, &c. Linné lui-même, dans les premières éditions de ſes ouvrages, les claſſe parmi les plantes. Forskaël, un de ſes élèves les plus diſtingués, perſévère dans cette hypothèſe, malgré le changement ſurvenu dans l'opinion de ſon maître, dû aux belles découvertes de Peyſonnel & de Trembley.

Peyſonnel, de 1750 à 1756, reproduiſit l'hypothèſe de l'animalité des Eponges, que Nieremberg avoit ſoutenue en 1635 contre les philoſophes de ſon ſiècle. Il la changea en vérité preſque démontrée par de nombreuſes obſervations, & bientôt après, Linné, Guettard, Donati, Ellis & la preſqu'univerſalité des zoologiſtes adoptèrent l'opinion que Nieremberg avoit propoſée d'après les obſervations & les écrits des Anciens. Cependant il exiſte encore des hommes, tels que Targioni-Tozetti & Raſineſque, qui perſiſtent à regarder les Eponges comme appartenant au règne végétal.

Spallanzani ayant obſervé dans quelques Eponges un mouvement de contraction & de dilatation, conſidère ces eſpèces ſeulement, comme appartenant au règne animal, & place toutes les autres parmi les végétaux.

Donati, en 1750, eſt le premier qui ait propoſé de diviſer les Eponges en pluſieurs groupes; il en a fait quatre genres qu'il nomme *Dactyloſpongia*, *Anevroſpongia*, *Spongiodendros* & *Spongia*.

Turgot, en 1751, a donné des figures médiocres de pluſieurs Eponges ſans nomenclature & ſans deſcription; de ſorte que ſon ouvrage eſt peu utile, ſi ce n'eſt pour conſulter les figures que M. de Lamarck & d'autres auteurs ont eu ſoin de citer.

Guettard, dans la collection de ſes Œuvres, imprimées de 1768 à 1783, a publié deux mémoires ſur les Eponges. Le premier renferme une excellente analyſe de tout ce qu'ont dit les auteurs qui l'ont précédé, ainſi que des généralités ſur l'organiſation & les principaux phénomènes que préſentent ces êtres ſinguliers. Le ſecond mémoire traite de leur claſſification en genres; il en propoſe ſept, qu'il diſtingue par les noms d'*Eponge*, *Mané*, *Trige*, *Pinceau*, *Agaric*, *Tongue*, & *Linze*. Ni les genres, ni leurs noms n'ont été adoptés, quoique pluſieurs méritaſſent de l'être. Ces deux mémoires renferment un grand nombre de figures, en général très-fidèles, & qu'il eſt impoſſible de ne pas conſulter lorſque l'on étudie les Eponges.

Olivi, dans ſa *Zoologie adriatique*, publiée en 1792, nous a donné des obſervations du plus grand intérêt ſur l'organiſation des Eponges; le premier, à ce que l'on croit, il s'eſt le plus approché de la vérité, & ſes idées ſur ces animaux diffèrent peu de celles des naturaliſtes modernes. Il a placé à la fin de ſon ouvrage deux lettres; la première de l'ambaſſadeur de S. M. Britannique, J. Strange, au préſident de la Société royale de Londres; la deuxième du révérend Père Vio, &

non Vico, comme on l'imprime quelquefois, à J. Strange. L'une & l'autre sont relatives aux Éponges; elles renferment les détails de ce que ces zoologistes avoient vu en observant des Éponges vivantes, leur organisation & les fonctions de leurs organes. L'ouvrage d'Olivi, les lettres de Strange & du père Vio mériteroient d'être plus connues des naturalistes. Il me paroît certain que le dernier a confondu des Alcyons avec des Éponges, & que son erreur en a fait naître beaucoup d'autres parmi les hommes qui préfèrent tout croire plutôt que de lire avec réflexion les écrits des Anciens.

Renieri, en 1793, a également parlé des animaux des Éponges & de ceux des Botrylles; il compare les premiers à ceux des Ascidies réunies ou agrégées; c'est à lui que l'on doit la découverte de ces êtres composés dont l'histoire a été développée d'une manière si lumineuse dans les beaux Mémoires de MM. Savigny, Desmarest & Lesueur.

Les naturalistes anglais de nos jours se sont distingués par leurs travaux sur les Éponges, principalement MM. Montagu, Jameson, Sowerby; ils ont décrit plusieurs espèces nouvelles des ces polypiers, trouvées sur les côtes des îles britanniques, dans les ouvrages que publient les Sociétés savantes de l'Angleterre. M. Donavan, riche des découvertes de ses prédécesseurs, a donné en 1812, dans le tome second des *Mémoires de la Société Wernérienne*, une excellente monographie des Éponges de la Grande-Bretagne, rendue encore plus intéressante par de très-bonnes figures. Il s'est également occupé de la physiologie de ces êtres; ses observations se rapportent à celles que j'ai faites sur les mêmes productions, qui n'appartiennent pas toujours au genre qui nous occupe.

M. Raffinesque, dans différens mémoires, a décrit plusieurs Éponges nouvelles. Il ne sait trop s'il doit les regarder comme des animaux ou bien comme des plantes, parce qu'il n'a jamais vu les mouvemens de contraction & de dilatation dont parlent les auteurs dans les espèces des mers d'Europe & d'Amérique qu'il a observées.

M. de Blainville, en 1819, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, a présenté un tableau complet des principales hypothèses que les naturalistes ont émises sur les Éponges. Il les a analysées avec cette sagacité, cette justesse de jugement qui le caractérise. Comparant leurs observations avec celles qu'il a faites lui-même sur différens points des côtes de France, il adopte l'hypothèse la plus probable & la plus généralement reçue sur ces êtres singuliers qu'il nomme *hétéromorphes*. Il termine l'article de chaque auteur dont il fait mention par un *Synopsis* des espèces connues ou nouvelles qu'il a publiées; de sorte que le travail de M. de Blainville, très-intéressant pour les généralités, le devient moins pour les espèces.

Le docteur Schweigger, que la science a perdu par un crime, dans son *Manuel des animaux sans vertèbres*, publié en 1820, a formé une famille des Éponges qu'il divise en plusieurs genres, sous les noms de *Spongilla*, *Achilleum*, *Manon*, *Tragos*, *Scyphia*, *Tethya*, & *Geodia*. Le genre *Spongilla* est le même que celui de M. de Lamarck que j'ai nommé *Ephydatia*; les genres *Achilleum* & *Manon* de Schweigger, ainsi que le genre *Scyphia* de Ocken, ne renferment que des Éponges. Le genre *Tragos* ne doit pas être conservé; l'auteur l'a fait d'après des figures ou des individus de quelques Alcyons encroûtans, si faciles à confondre avec les Éponges lorsqu'ils sont desséchés.

D'après les nombreuses observations des naturalistes que nous venons de citer, l'animalité des Éponges peut-elle être considérée comme une vérité démontrée? Je le pense; mais de quelle nature sont les animaux qui les produisent? quelle est leur forme? quels sont leurs organes? C'est ce que l'on ignore, & que l'on n'apprendra que lorsqu'un bon observateur étudiera ces êtres dans les pays chauds, où les Éponges sont plus grandes & plus nombreuses que dans les pays froids. En attendant, je crois nécessaire de faire connoître les principaux phénomènes qui ont servi de base à l'hypothèse reçue, que ces polypiers appartiennent au règne animal.

Aristote & ses commentateurs ont attribué aux Éponges un mouvement particulier de contraction & de dilatation; on l'a regardé comme une preuve de l'animalité de ces êtres. Imperati en parle dans ses ouvrages & distingue deux sortes de mouvemens; l'un produit par l'Éponge elle-même, & l'autre dépendant de la nature de sa substance. Ellis n'en dit rien dans son *Essai sur les corallines*, ni dans son *Histoire des Zoophytes*, publiée par Solander d'après ses manuscrits, si ce n'est à l'article du *Spongia cristata*, pag. 186, n°. 4; il en fait également mention dans son Mémoire sur la nature des Éponges, inséré dans les *Transactions philosophiques*, année 1765, tome LV. Peron, Lesueur & Bose ont étudié dans leurs voyages, ou pendant leur séjour au bord des mers, une grande quantité d'Éponges: aucune ne leur a offert la moindre trace d'un mouvement quelconque. Donavan sur les Éponges de l'Angleterre, Raffinesque sur celles de la Méditerranée & de l'Amérique, n'ont pu voir aucune sorte de mouvement; cependant Marsigli prétend l'avoir observé; il en est de même d'Ellis, du père Vio, de Jussieu & de M. de Blainville.

J'ai étudié avec la plus scrupuleuse attention toutes les Éponges que la côte du Calvados nourrit sur ses rochers. Jamais je n'ai vu de contraction dans la masse du polypier. Celles qui sont pourvues d'oscules m'ont offert quelquefois, mais bien rarement, un mouvement presqu'imperceptible de systole & de diastole, à l'orifice de ces sortes d'ouverture, jamais ailleurs. Leur tissu, leur substance fibreuse étoit élastique, & ce mouvement, très-irrégulier dans sa durée, pouvoit n'être que mécanique. D'après un examen impartial de ce qu'ont dit les auteurs sur ce phénomène, je pense que beau-

coup d'entr'eux ont confondu des Alcyonées avec des Eponges, & qu'ils ont fait leurs obſervations non ſur de véritables Eponges, mais bien ſur des polypiers ſarcoïdes qui offrent en effet des mouvemens bien marqués dans leur maſſe entière, à plus forte raiſon dans les oſcules dont beaucoup d'eſpèces ſont pourvues. Je vais plus loin, & malgré les opinions des zoologues qui diſent avoir vu des mouvemens de contraction & de dilatation dans ces Zoophytes, j'oſe poſer en principe que les véritables Eponges ne peuvent jamais en avoir, vu leur organiſation. Ces polypiers appartiennent à la grande diviſion des Corticifères, dans leſquels l'axe ou le tiſſu fibreux ne ſert qu'à ſoutenir les parties molles. Dans beaucoup d'eſpèces ce tiſſu eſt roide & très-fragile, dans d'autres il eſt preſque pierreux; il n'offre aucune élaſticité : donc il ne peut y avoir du mouvement là où il n'y a point de flexibilité. Si les Eponges appartiennent aux polypiers corticifères, pourquoi le Corail, les Iſis, les Gorgones, les Antipathes n'offrent-ils point un mouvement analogue à celui que l'on attribue aux Eponges? Si elles poſſédoient ces mouvemens, ſeroient-elles des ruches marines compoſées d'animaux diſtincts ayant une vie particulière indépendante de celle de la maſſe commune? Dans ce cas, les Eponges appartiendroient aux polypiers ſarcoïdes, dont aucune eſpèce n'offre, dans l'état de vie, des parties ſolides propres à ſoutenir les parties molles. Elles ont ces parties, cet axe propre aux polypiers corticifères & qui les caractériſe; il eſt dans quelques eſpèces ſolide & pierreux : donc les Eponges ne ſont pas des polypiers ſarcoïdes; leur axe étant tantôt ſolide, pierreux, roide, & tantôt élaſtique, cet axe ne peut ſe contracter ni ſe dilater; ainſi, & comme je l'ai déjà dit, aucune véritable Eponge ne peut avoir des mouvemens organiques de ſyſtole ou de diaſtole, ſoit dans ſa maſſe, ſoit dans ſes oſcules: les polypiers dans leſquels on a obſervé ces mouvemens doivent être claſſés parmi les Sarcoïdes, nommés Alcyons par les auteurs anciens.

M. de Lamarck regarde l'animal des Eponges comme ayant les plus grands rapports avec les polypes des Alcyons; il baſe ſon hypothèſe uniquement ſur la reſſemblance qui exiſte entre ces polypiers & les Eponges conſervés dans les cabinets d'hiſtoire naturelle. En effet, ces objets deſſéchés, privés de leurs nombreux habitans, offrent ſouvent peu de différence : mais que cette différence eſt grande dans ceux que l'on retire du ſein des eaux! les dernières préſentent une maſſe fibreuſe couverte d'une ſubſtance gélatineuſe qui coule & s'échappe comme le blanc d'œuf; c'eſt une véritable écorce animée, analogue à celle des Antipathes. L'on n'y découvre point des traces d'organiſation, ou plutôt l'on n'y en a point encore découvert; s'enſuit-il qu'il ne doive pas en exiſter? Les polypes des Antipathes n'ont été vus que par deux ou trois naturaliſtes; ils varient dans la deſcription qu'ils en donnent; cependant perſonne ne doute de leur exiſtence ni des rapports qui lient les Antipathes aux Gorgones. Les premiers ſe rapprochent autant des Eponges que des derniers. Les uns & les autres s'éloignent des Alcyons à maſſe entièrement animée, couverte de nombreux polypes; ils n'ont point de fibres ſolides ni cornées, point d'axe à couches concentriques, en un mot ils n'ont jamais, dans l'état de vie, deux ſubſtances diſtinctes, comme les polypiers corticifères. Il n'y a donc aucune reſſemblance entre le polypier Alcyon & le polypier Eponge quand ils ſont vivans. Le premier a des polypes nombreux très-viſibles, très-compliqués dans leur organiſation; l'exiſtence de ceux du ſecond eſt encore hypothétique : & s'il y en a, comme je le penſe, ils doivent être peu apparens & très-ſimples dans leur compoſition : c'eſt donc à tort que M. de Lamarck a rapproché les Eponges des Alcyons.

Au reſte, comme je me ſuis aſſuré que dans les collections les plus claſſiques, il exiſte des Eponges ſous le nom d'Alcyons & réciproquement, l'hypothèſe de M. de Lamarck, quoique non admiſſible, ne prouve pas moins les grandes connoiſſances de notre ſavant profeſſeur dans cette partie intéreſſante de l'hiſtoire naturelle.

Le Père Vio a fait d'une manière détaillée l'anatomie d'une production marine qu'il nomme *Spongia anhelans :* ſa deſcription appartient, depuis le commencement juſqu'à la fin, à une véritable Alcyonée; ce qu'il avance ſur le tiſſu fibreux le prouve de la manière la plus évidente : il dit que chaque fibre eſt tubuleuſe, remplie de matière colorée, d'une ſorte de moelle qui doit jouer un rôle important dans l'économie de ces êtres. Je ne doute nullement de l'exactitude des obſervations du Père Vio; mais que l'on me cite un ſeul polypier corticifère dont l'axe ſoit tubuleux & rempli de ſubſtance molle, gélatineuſe, & de ſuite je regarde l'animal obſervé par le Père Vio, comme une véritable Eponge. Un ſemblable phénomène ſeroit auſſi extraordinaire que celui qui nous montreroit un appareil muſculaire, ou même un ſimple dépôt de tiſſu cellulaire ou médullaire entre deux lames du teſt d'un molluſque teſtacé. La coquille eſt interne ou externe, mais jamais aucun organe n'eſt ſitué dans ſon épaiſſeur. Ces agens des fonctions vitales s'attachent à la ſurface des parties ſolides, y adhèrent avec force, mais ne pénètrent point dans leur intérieur. C'eſt en obſervant les grandes lois phénoméniques de la nature, leur uniformité dans les principales claſſes des êtres, que l'on reconnoit les erreurs de ceux qui nous ont précédés dans la claſſification des animaux, que l'on évite ces erreurs & que l'on parvient à la vérité.

Olivi, tout en rendant juſtice à l'exactitude des obſervations du Père Vio, eſt loin d'en adopter les réſultats ou l'application; il reconnoit trois ſubſtances dans l'organiſation des Eponges; la première

mière eſt le tiſſu fibreux; la deuxième, la ſubſtance mucoſo-gélatineuſe qui enveloppe la première; la troiſième, une matière terreuſe mêlée avec la précédente; elle exiſte en effet, dans beaucoup d'Eponges dont la ſubſtance gélatineuſe encroûtante perſiſte ſur les fibres après la mort des polypes. Cette matière ſubcrétacée, analogue à l'enveloppe des Corticifères, eſt alors inſoluble, & dans cet état elle ſe rapproche ſingulièrement de l'écorce de quelques Gorgoniées : il ſemble que la nature s'efforce dans ces êtres, à leur fournir cette enveloppe crétacée ſi brillante & ſi variée, que nous préſentent les Gorgones : c'eſt ce qui m'a engagé à placer les Eponges à la tête des polypiers corticifères.

Aucun zoologue, aucun voyageur n'a vu juſqu'à préſent les polypes des Eponges; leur exiſtence eſt encore un problème; ne ſeroit-il pas poſſible que ces animalcules fuſſent de la plus grande ſimplicité dans leur organiſation, & que ce ne fût qu'un ſeul point, pourvu des organes les plus indiſpenſables à la vie, à peine ſenſible dans l'encroûtement gélatineux & animé qui recouvre les fibres des Eponges? Cette hypothèſe eſt fondée ſur les caractères que nous préſentent les polypiers corticifère. Quel nombreux appareil d'organes dans les polypes du Corail, des Iſis & des Gorgones! ils deviennent plus ſimples dans les Antipathes, n'ayant quelquefois que deux tentacules, d'autres fois en étant même dépourvus, à ce que l'on prétend. Dans les premiers, le polype habite une cellule creuſée dans une couche épaiſſe de matière crétacée; dans les ſeconds, l'axe ou le ſquelette eſt ſemblable à celui des premiers; mais quelle différence dans la conſiſtance de l'écorce! Cette dernière ne diffère point de celle des Eponges dont l'axe ne ſemble qu'ébauché & dans leſquelles les fibres iſolées peuvent, par leur entrelacement, donner à la maſſe une forme régulière & conſtante, mais non ſe réunir en tiges & en rameaux. Ces différences eſſentielles doivent ſe retrouver dans l'organiſation des polypes & préſenter à l'obſervateur une dégradation analogue à celle des autres parties.

De tout ce qui précède ſur l'organiſation des Eponges on peut déduire trois hypothèſes principales. La première conſidère la ſubſtance gélatineuſe de l'Eponge comme l'animal lui-même, dont la forme eſt ſubordonnée à celle de la maſſe fibreuſe qui lui ſert de ſquelette : la deuxième diffère de la première par la préſence de polypes dans la ſubſtance gélatineuſe, peu importe la ſimplicité de leur organiſation : la dernière conſiſte à regarder les Eponges comme une maſſe entièrement animée que l'on ne peut diviſer ſans détruire le principe vital répandu dans toute ſon étendue, dans laquelle il n'exiſte point d'organes apparens & qui vivent d'animalcules ou bien uniquement des élémens de l'eau qui ſe décompoſe par un phénomène difficile à concevoir. En adoptant l'une ou l'autre des deux premières hypothèſes, les Eponges ſont évidemment des polypiers corticifères; la troiſième les place parmi les Sarcoïdes ou loin de ces polypiers, & parmi les êtres les plus ſimples. Cette dernière me ſemble inadmiſſible, d'autant que les êtres très-ſimples dans leur organiſation ſont toujours molaſſes complètement & en entier. Il faut un appareil d'organes plus conſidérable pour produire des parties ſolides deſtinées à ſoutenir les tiſſus cellulaires, fibreux ou vaſculaires indiſpenſables aux fonctions vitales, & diſtinctes du ſquelette, nom impropre ſans doute, mais qui donne une idée exacte de l'axe des polypiers. Il faut donc revenir aux deux premières hypothèſes, & je crois que, par la ſuite, les obſervateurs qui habitent conſtamment les bords des mers équatoréales, ſi fertiles en Eponges, les changeront en vérités, c'eſt-à-dire qu'ils trouveront, du moins je le penſe, des Eponges dont l'enveloppe gélatineuſe n'offrira que des points d'organiſation, des rudimens de polypes; ou bien des polypes bien apparens & ſe rapprochant de ceux des Antipathes; ou bien encore, cette enveloppe gélatineuſe ſe préſentera ſans aucune apparence d'animalcules, mais chacun de ſes points, quelque petit qu'on le ſuppoſe, ſera doué d'une vie particulière indépendante de celle du polypier entier. Ces points ſeront des polypes dans des polypiers plus compliqués. Quelle que ſoit l'hypothèſe que l'on adopte, les Eponges appartiendront toujours au règne animal.

Quelques zoologues ont claſſé les Eponges parmi les animaux, uniquement à cauſe de l'odeur qu'elles répandent fraîches & au ſortir de la mer, ou bien pendant qu'on les brûle. Ce caractère ne peut ſervir : un grand nombre de plantes marines donnent par l'incinération des odeurs & des produits analogues à ceux des animaux.

Les Eponges ont-elles des ſexes diſtincts? ſont-elles hermaphrodites? ont-elles des ovaires ou des œufs? enfin, ſont-elles des êtres ſuſceptibles ſeulement de ſe multiplier par des bourgeons? Les deux dernières hypothèſes me ſemblent les plus probables, & je crois que, dans ces êtres, la reproduction doit s'opérer tantôt par des corpuſcules reproductifs analogues aux *œufs* de pluſieurs zoophytes, ou bien par une ſorte de ſciſſion, de pullulation de la matière gélatineuſe : ce ſont des eſpèces de bourgeons qui ſe détachent de la ſurface du corps lorſqu'ils ont acquis un certain accroiſſement. Il paroît qu'il en eſt de même du Corail & de pluſieurs autres polypiers corticifères. Ce phénomène n'eſt peut-être qu'apparent; les *œufs* ont pu ſe dépoſer dans l'écorce ou ſur la ſurface, s'y développer & avoir formé cette reproduction pſeudo-gemmipare.

La nourriture des Eponges a donné lieu à pluſieurs hypothèſes. Les uns prétendent qu'elles ſe nourriſſent uniquement d'oxigène qu'elles retirent de la décompoſition de l'air que les eaux de la

mer contiennent, peut-être de la décompoſition des eaux elles-mêmes; que, ſous ce rapport, aucun être ne mérite autant que celui-ci le nom de *Poumon de mer*. Les autres croient qu'elles s'emparent des molécules qui flottent dans le milieu qui les environne, ſans leur faire éprouver le phénomène de la digeſtion : ces molécules ſont toutes préparées, l'animal les abſorbe, & de ſuite elles ſont aſſimilées à ſa ſubſtance. Ces hypothèſes ſont inſoutenables lorſque l'on conſidère les matières qui entrent dans la compoſition des Éponges & leur nature ſi variée; elles néceſſitent une élaboration, un travail digeſtif particulier & des ſécrétions de pluſieurs ſortes. Il eſt plus naturel, je crois, de dire que les Éponges, comme tous les autres animaux, ont des organes propres à la digeſtion; qu'elles ſe nourriſſent de ces infuſoires ſi nombreux dans les mers, & dont le microſcope nous fait voir des légions innombrables dans une ſeule goutte d'eau. Quant aux organes de la digeſtion, ils ſont inconnus, & leur exiſtence eſt ſubordonnée à celle des polypes. Si l'enveloppe gélatineuſe des Éponges eſt pourvue d'animalcules comme celle des Antipathes, ces animalcules auront un ſyſtème particulier d'organes digeſtifs; ſi cette enveloppe ne préſente que de ſimples points d'une organiſation plus compliquée, plus énergiquement vitale, épars ſur ſa ſurface, ces points pourront abſorber les alimens, les changer en matière nutritive, &c.; ſi la ſubſtance eſt homogène dans toute l'enveloppe, il ne peut y avoir qu'une ſimple abſorption, ſans aucune élaboration, &c., ce qui me ſemble impoſſible, vu la compoſition de ces polypiers. Enfin, tout eſt hypothèſe dans la manière de vivre, de ſe nourrir, de ſe développer & de ſe multiplier dans les Éponges : le naturaliſte qui nous feroit connoître l'anatomie & la phyſiologie de ces êtres avec clarté & ſurtout avec exactitude, rendroit un très-grand ſervice à la ſcience.

Les Éponges offrent les formes les plus ſingulières & les plus variées : on peut en prendre une idée en conſultant les catalogues des anciennes collections, où elles ſe trouvent déſignées ſous les noms divers de *Gants de Neptune*, de *Trompettes de mer*, de *Morilles*, de *Manchons*, de *Mitres*, de *Cierges*, de *Gobelets*, de *Cornes de daim*, d'*Éventails*, &c. Malgré cette variété, il eſt très-difficile de définir les caractères qui conſtituent les eſpèces : la forme ſeule ne ſuffit pas, il faut toujours y joindre quelques détails ſur la nature des fibres, leur quantité, leur conſiſtance, leur arrangement, leur couleur, &c. Dans les unes, ces fibres peuvent ſe comparer à des filamens de ſoie ou de coton par leur ténuité & leur molleſſe; elle eſt telle, qu'elles ſont preſque ſans élaſticité; d'autres poſſèdent cette propriété au plus haut point. Quelques Éponges ont des fibres auſſi roides, auſſi fragiles, & preſqu'auſſi dures que celles de la pierre-ponce : ces dernières pourroient ſervir à expliquer l'état ſoſſile dans lequel l'on trouve un grand nombre d'Éponges, s'il étoit prouvé que des polypiers mous ne puſſent ſe pétrifier. Dans pluſieurs Éponges, le réſeau que forment les fibres offre des mailles tellement lâches ou écartées, qu'il eſt facile de les confondre avec des Antipathes, tandis que d'autres au contraire ont ce réſeau ſi ſerré, qu'on ſeroit tenté de le conſidérer comme une maſſe homogène. Qu'il doit exiſter d'intermédiaires entre ces extrêmes! La nature nous les offre tous, & ſa fécondité fatigue le naturaliſte qui voudroit des caractères tranchés pour diſtinguer des êtres qui ſe lient entr'eux par des nuances inſenſibles; les eſpèces s'effacent, il ne voit que des groupes.

Les Éponges offrent dans leur contexture des trous plus ou moins larges, plus ou moins profonds, ſitués régulièrement ou irrégulièrement, & dont la deſtination eſt peu connue : l'on préſume que ces trous, que j'ai nommés Oscules, d'après M. de Lamarck, ſervent à l'introduction de l'eau dans les parties centrales du polypier, afin que les polypes de l'intérieur puiſſent prendre la nourriture qui leur eſt néceſſaire; cela peut être; cependant je regarderai cette deſtination des oſcules comme hypothétique juſqu'à ce qu'elle me ſoit démontrée. Beaucoup d'Éponges ſont privées de ces trous; ainſi leur préſence ou leur abſence, leur grandeur, leur forme, leur ſituation peuvent fournir d'aſſez bons caractères pour faire des ſections ou définir des eſpèces; pluſieurs auteurs en ont fait uſage ſous l'un & l'autre rapport.

Les naturaliſtes qui ont obſervé des Éponges vivantes, prétendent que les couleurs qu'elles préſentent ſont auſſi brillantes que variées : j'en ai vu ſur les côtes du Calvados qui, au ſortir de la mer, étoient d'un beau rouge, d'autres de fauves, de blanchâtres ou d'un jaune citron très-vif. Dans les collections elles offrent toutes les nuances, depuis un blanc ſale juſqu'au noir le plus foncé, en paſſant par le fauve & tous ſes intermédiaires. Les couleurs paroiſſent conſtantes dans chaque eſpèce & peuvent ſervir ſouvent à les caractériſer.

La grandeur des Éponges varie depuis un millimètre ou une demi-ligne juſqu'à quinze décimètres & au-delà (environ cinq pieds); & leur diamètre depuis celui d'un fil ordinaire, juſqu'à celui de pluſieurs décimètres. Leur croiſſance ne paroît pas auſſi rapide que celle des polypiers ſolides & pierreux : elle ſemble ſtationnaire une partie de l'année, dans les pays où les hivers ſont rigoureux.

Les Éponges ſont très-communes entre les tropiques; elles le deviennent moins dans les régions tempérées : leur nombre & leur grandeur diminuent en ſe rapprochant des pays froids; elles diſparoiſſent preſqu'entièrement dans le voiſinage des cercles polaires; bien différentes en cela des plantes marines qui tapiſſent en ſi grande quantité le fond des mers glacées des deux pôles. Ainſi

leur habitation eſt la même que celle des autres polypiers, & ſe trouve ſoumiſe à l'influence des mêmes cauſes. On doit encore obſerver que les Eponges à rameaux cylindriques, à tiſſu denſe & feutré, ſont plus communes que les autres dans les pays froids, où les eſpèces très-volumineuſes, ou en tube alongé, à tiſſu roide & lâche, n'exiſtent point, ou ſont très-rares.

C'eſt preſque toujours ſur les rochers, & dans les lieux les moins expoſés à l'action des vagues ou des courans, que ſe trouvent les Eponges : on les pêche à toutes les profondeurs. On les voit rarement ſur les plages que les marées couvrent & découvrent; cependant elles y exiſtent, elles y croiſſent, elles s'y développent : l'animal qui les produit peut donc, dans quelques eſpèces, réſiſter à l'action de l'air, ou avoir aſſez de conſiſtance pour ſe ſoutenir à l'aide des fibres qui conſtituent le polypier; je les ai examinées ſur nos plages, au moment que la marée les abandonnoit, au moment que le flot commençoit à les couvrir, ſans rien obſerver ſur leur ſurface qui reſſemblât à un polype : l'enveloppe gélatineuſe étoit à peine apparente, elle ſembloit diſparoître au bout de quelques heures d'expoſition à l'air : en ſeroit-il de cette enveloppe comme de ces infuſoires que l'humidité rend à la vie après pluſieurs mois de mort apparente produite par la deſſiccation ?

On ne ſait pas encore ſi ces êtres s'attachent indifféremment ſur tous les corps comme le Corail rouge; tout porte à le croire : les polypiers n'ayant beſoin que d'un point ſolide pour ſe fixer, & non d'une ſubſtance particulière qui aide au développement du germe, ou qui doive fournir une partie de la nourriture comme dans les plantes.

Quelques-unes ſont paraſites; ces dernières ſont très-rares & en général très-petites.

La vie des Eponges paroît varier dans ſa durée, autant que celle des autres polypiers, &, ſi l'on en juge par le volume auquel parviennent quelques eſpèces, il y en a qui ſemblent réſiſter à l'influence du temps, tandis que d'autres vivent, croiſſent, meurent, & diſparoiſſent dans le court eſpace de quelques jours.

Ces productions ont été regardées par les anciens médecins comme propres à la guériſon de beaucoup de maladies; on les employoit alors de toutes les manières : pendant long-temps, les charlatans & les pharmaciens vendoient à l'envi des préparations faites avec l'Eponge calcinée, pour guérir les maladies ſcrofuleuſes, les goîtres, &c. On attribuoit à ces remèdes des propriétés héroïques. Les auteurs des ouvrages modernes ſur la matière médicale, tels qu'Alibert, Schwilgué, &c., gardent le ſilence ſur les propriétés médicinales de l'Eponge : il eſt bon néanmoins d'obſerver que les Eponges produiſent, par l'incinération, une certaine quantité d'iode, qui doit s'y trouver, comme dans les hydrophytes, à l'état d'hydriodate de potaſſe. Cette ſubſtance, regardée comme un remède ſouverain contre les goîtres, pourroit expliquer, par ſa préſence dans les Eponges, l'action énergique des cendres de ces polypiers ſur cette terrible maladie. D'après le docteur Coindet (*Bibl. univerſ.*, juillet 1820, p. 190), Amand de Villeneuve eſt un des premiers qui ait prouvé que les Eponges calcinées étoient un excellent remède contre les goîtres.

Maintenant les Eponges ſont employées pour remédier à certaines affections de la matrice, pour nettoyer les ulcères, pour le panſement des plaies, pour modérer & arrêter les hémorragies, & ſurtout pour la toilette; aucun coſmétique connu ne pourroit remplacer cette production douce & élaſtique, ſuſceptible de s'imboire d'eau & de la rendre ſans l'altérer & ſans perdre de ſes propriétés. D'après Forskaël, les femmes du port de Suez emploient quelques eſpèces d'Eponges à faire du fard. Je ne doute point que ſur les côtes où ces êtres ſe trouvent en abondance, on ne s'en ſerve à pluſieurs autres uſages qui peut-être nous ſeront long-temps inconnus. L'on ignore entièrement à quoi elles peuvent ſervir dans l'économie générale de la nature; les animaux de la mer ne peuvent s'en nourrir; bien peu peuvent leur ſervir d'abri contre la voracité de leurs ennemis, ou les mouvemens des vagues agitées par la tempête.

Je ne répéterai point ici ce que l'on a dit ſur la manière de les préparer, de les pêcher, ſur les dangers de cette pêche, &c. Je me bornerai à citer deux faits mentionnés dans les auteurs, qui prouveront combien cette pêche eſt eſtimée dans les pays où elle ſe fait, à cauſe des difficultés qu'elle préſente; difficultés qui n'empêchent pas cependant les deux ſexes de ſe livrer à ce travail peu lucratif.

Pomet prétend que les garçons de l'île de Nicaria ne peuvent ſe marier que lorſqu'ils ont fait preuve d'adreſſe dans la manière de pêcher les Eponges. Le chevalier Morandi rapporte le même fait. Valmont de Bomare attribue cette hiſtoire à Tournefort qui n'en parle point dans ſes ouvrages : beaucoup d'auteurs ont copié cette erreur de Bomare.

Haſſelquitz, élève de Linné, dans ſon *Voyage au Levant*, prétend que dans une petite île preſqu'inconnue, nommée *Himia*, ſituée près de Rhodes, une jeune fille ne peut ſe marier qu'elle n'ait pêché une certaine quantité d'Eponges, & montré ſon agilité en plongeant à une profondeur qu'on a ſoin de déterminer. Si ce fait eſt vrai, il vient à l'appui du premier, que beaucoup d'auteurs ont conſidéré comme une fable inventée à plaiſir.

Les Eponges ont été long-temps ballotées d'une claſſe dans une autre, même depuis que tout le monde s'accorde à les regarder comme des animaux. Les uns les ont placées à la fin du règne

animal, comme des êtres ambigus, voisins également des végétaux ; les autres les ont comparées à de véritables ruches que leurs habitans, semblables aux abeilles, abandonnoient à volonté pour aller au loin chercher leur nourriture. Depuis qu'on les considère comme des polypiers, on les a mises tantôt avec les polypiers empatés ou sarcoïdes, tantôt avec les Gorgoniées : quelquefois on en a fait une classe à part, à laquelle on a donné différens noms. Quant à moi, après les avoir placées les premières parmi les polypiers, parce que je les croyois les plus simples dans leur organisation, éclairé par l'observation & par l'expérience, j'ai cru devoir les mettre à la tête des polypiers corticifères, qui forment la troisième section de la division des polypiers flexibles. Je ne les diviserai point en genres, à cause des difficultés que présente ce travail. Peron l'avoit tenté dans un tableau manuscrit qu'il me montra en 1809. Il y avoit renoncé. Pour entreprendre un semblable ouvrage, il faudroit les moyens immenses que présentent les collections, les bibliothèques, & surtout la bienveillance que l'on trouve parmi les naturalistes de la capitale de la France, & peut-être ne suffiroient-ils pas, si l'on n'y réunissoit de nombreuses observations sur les Éponges vivantes, faites dans les différentes mers du globe les plus riches en ce genre de productions.

L'on connoit maintenant plus de deux cent cinquante espèces d'Éponges ; le nombre de celles qui ont échappé aux recherches des voyageurs doit être plus considérable, si l'on considère la quantité croissante de ces polypiers des pôles vers les tropiques. Les Faunes d'Angleterre, de France, de la Méditerranée, le prouveront de la manière la plus évidente.

Les Éponges fossiles ne sont pas très-communes dans la nature ; plusieurs zoologues doutent même de leur existence, mais à tort ; les environs de Caen me paroissent jusqu'à présent la plus riche de toutes les localités en ce genre de productions ; celles que l'on a trouvées sont en général d'un petit volume ; je possède les analogues vivans de quelques-unes. Plusieurs ont été figurées dans mon *Exposition méthodique des genres des polypiers*.

M. Donavan a divisé les Éponges en cinq sections, les branchues, les digitées, les tubuleuses, les compactes, les orbiculaires : cette classification me semble trop imparfaite pour être adoptée. Ne pourroit-on pas les diviser en trois grandes sections, les tubuleuses, les osculées, les non-osculées ? Chacune de ces sections seroit partagée en deux sous-sections, les simples & les rameuses ; les unes & les autres en deux groupes, l'un renfermant les espèces à tissu dense, & l'autre les espèces à tissu lâche. Cette distribution ne diffère presque point de celle que Peron m'avoit communiquée. En attendant une bonne monographie du genre Éponge, je crois devoir conserver la classification établie par M. de Lamarck ; elle me semble la plus naturelle de toutes celles que nous connoissons.

PREMIÈRE SECTION.

Éponges en masses sessiles, simples ou lobées, soit recouvrantes, soit enveloppantes.

1. Éponge commune.

Spongia communis ; de Lamx.

Spongia sessilis, subturbinata, rotundata, supernè plano-convexa, mollis, tenax, grossè porosa ; superficie lacinulis rariusculis ; foraminibus magnis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2 *p.* 353. *n.* 1.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 20. *n.* 5.

L'Éponge commune forme des masses assez grandes, aplaties & légèrement convexes en dessus, molles, tenaces, grossièrement poreuses, crevassées & lacuneuses surtout en dessous, & présentant des trous ronds la plupart fort grands. M. de Lamarck en décrit trois variétés, l'Éponge brune commune, l'Éponge blonde & l'Éponge orangée commune ; font-ce bien des variétés ?

L'Éponge commune est indiquée dans la mer Rouge, dans l'Océan indien, dans la Méditerranée & même sur les côtes de Norwège d'après Fabricius. Il est difficile de croire que la même espèce puisse vivre dans des localités si éloignées en latitude, les unes des autres ; & je ne doute point, d'après les Éponges communes que j'ai observées, que l'on ne confonde plusieurs espèces sous ce nom.

2. Éponge pluchée.

Spongia lacinulosa ; de Lamx.

Spongia sessilis, subturbinata, planulata, obsoletè lobata, mollis, tomentosa, porosissima ; superficie lacinulis creberrimis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 353. *n.* 2.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 21. *n.* 6.

Spongia officinalis ; Esper, *Zooph. tab.* 15? 16. 17.

La surface de cette Éponge est assez finement poreuse, hérissée de lacinules nombreuses, molles, qui la rendent tomenteuse. Sa partie supérieure est lobée ou percée de trous de grandeur médiocre, à bords ciliés de lacinules fines. Couleur jaune pâle ou jaune fauve.

Cette espèce, originaire de la mer Rouge & de la mer des Indes, remplace souvent l'Éponge usuelle dans les usages domestiques ou de la toilette. Je crois que l'Éponge officinale d'Esper, *tab.* 15, est une espèce différente de celle qui est figurée

tab. 16 & 17, par la forme, la couleur & le tiſſu. N'ayant pas les objets, je n'ai pu m'en aſſurer.

3. Eponge ſinueuſe.

Spongia ſinuoſa ; Pallas.

Spongia ſeſſilis, ovata, rigida, ſinubus variis lacuniſque inæqualibus undiquè cavernoſa.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 353. *n.* 3.

— Pallas, *Elench. p.* 394. *n.* 243.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3824. *n.* 35.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 21. *n.* 7.

— Esper, *Zooph. tab.* 31.

Eponge ovale, ſeſſile, à tiſſu fibreux, roide, en partie encroûté. Des trous, des crevaſſes, des ſinuoſités profondes & nombreuſes s'obſervent à ſa ſurface. Couleur rouſſâtre; hauteur, dix-huit à vingt-deux centimètres (environ 8 pouces). Habite la mer des Indes.

4. Eponge caverneuſe.

Spongia cavernoſa ; Pall.

Spongia ſeſſilis, ovato-conica, cavernoſa, incruſtata, ſuperficie lobis crebris erectis attenuato-acutis, confertis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 353. *n.* 4.

— Pall. *Elench. p.* 394. *n.* 244.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3824. *n.* 36.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 21. *n.* 8.

Eſpèce plus encroûtée que la précédente, ovale, conoïde, roide, aſſez dure, très-caverneuſe, & offrant en deſſus quantité de lobes droits, pointus, reſſerrés & comme faſciculés; ſuperficie irrégulièrement poreuſe, foraminulée, preſqu'écbinulée. Couleur griſâtre; grandeur, environ douze centimètres en tout ſens (4 à 5 pouces). Habite les mers d'Amérique.

5. Eponge cariée.

Spongia carioſa ; de Lamk.

Spongia informis, ſublobata, rimoſo-lacunoſa, cavernoſa, fulvo-ferruginea; foraminibus variis; fibris inæqualiter reticulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 354. *n.* 5.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 22. *n.* 9.

— Seba, *Theſ. III. tab.* 95. *fig.* 5.

Eponge difforme, irrégulièrement lobée, lacuneuſe, caverneuſe, comme rongée en différens endroits; à tiſſu fibreux, aſſez finement réticulé, mais à mailles inégales, comme drapé par places, offrant des crevaſſes & des trous variables. Grandeur, environ quinze centimètres en tout ſens, (5 à 6 pouces). Habite l'Océan indien.

6. Eponge lichéniforme.

Spongia lichenifornis ; de Lamk.

Spongia glomerato-ceſpitoſa, ſeſſilis, aſperata; fibris laxiſſimis, cancellatim connexis, tenacibus, ſubrameſcentibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 354. *n.* 6.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 22. *n.* 10.

Les nombreuſes variétés de cette Eponge ſont toutes caractériſées par un tiſſu extrêmement lâche, à fibres groſſièrement réticulées, plus ou moins encroûtées, un peu rameſcentes, laiſſant entr'elles & leurs ramuſcules couleſcens des vides irréguliers plus ou moins grands. Les maſſes de cette eſpèce forment des touffes plus ou moins étalées, peu élevées & lichénoïdes. M. de Lamarck mentionne trois variétés; la première lichéniforme & brune; la deuxième à tiſſu plus lâche, preſque pourpre; la troiſième d'un fauve pâle, à fibres très-ténues. Elles habitent différentes mers.

Nota. L'Eponge lichénoïde de Pallas appartient ſans doute à une des nombreuſes variétés de cette eſpèce; néanmoins M. de Lamarck n'a cité ce ſynonyme nulle part.

7. Eponge barbe.

Spongia barba ; de Lamk.

Spongia ſeſſilis; in maſſam ſuberectam & laxiſſimè reticulatam elongata; fibris rameſcentibus partim cruſtâ conglutinatis, apicibus laceris.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 354. *n.* 7.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 23. *n.* 11.

Elle forme une maſſe alongée, réticulée d'une manière très-lâche, & imite une barbe de chèvre ou le *lichen barbatus.* Couleur, blanc-jaunâtre; longueur, environ vingt-cinq centimètres. Habite la Méditerranée? ſur le *ſpondylus gœderopus.*

8. Eponge faſciculée.

Spongia faſciculata ; Pall.

Spongia ſeſſilis, ovato-globoſa, fibroſa, rigidula; faſciculis fibroſis, ramoſis, faſtigiatim confertis; penicillis creberrimis ad ſuperficiem.

— Pall. *Elench. p.* 381. *n.* 227.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3823. *n.* 30.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 354. *n.* 8.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 23. *n.* 12.

— Esper, *Zooph. tab.* 32.

Cette Eponge offre des maſſes ovales-arrondies, compoſées de fibres un peu roides, diſpoſées en faiſceaux rameux & ferrés; la ſurface du polypier eſt hériſſée de petits pinceaux fibreux. Couleur, brune ou rouſſâtre; grandeur, un décimètre (3 à 4 pouces). Habite la Méditerranée.

9. Eponge groſſière.

Spongia groſſa; Esper.

Spongia fuſciculata, ovata, ſubcompreſſa; fibris groſſis, rigidis, adſcendentibus, tenuioribus, laxè reticulatim intertextis, contortis.

— Esper, *Zooph. p.* 232. *tab.* 22.

Eponge en maſſe ovale, preſque comprimée, compoſée de faiſceaux groſſiers de fibres roides, aſcendantes, très-fines, flexueuſes & formant un réſeau lâche. Les fibres ſont couvertes de petites épines divergentes & nues, ainſi que la maſſe. Couleur, fauve-brun foncé; grandeur, douze à treize centimètres ſur un plus grand diamètre (4 pouces ſur 6). Habitation inconnue.

10. Eponge déchirée.

Spongia lacera; de Lamk.

Spongia ſeſſilis, ovata, pulvinata, intùs clathrato-lacunoſa; lobulis terminalibus rameſcentibus laceris.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 355. *n.* 9.

— Lamk. *Hiſt. polyp. p.* 23. *n.* 13.

Elle forme une maſſe ſeſſile, ovale, convexe, fibreuſe, remplie intérieurement de petites lacunes. Sa ſurface offre une multitude de lobes diviſés & laciniés; tiſſu fibreux, réticulé, légèrement encroûté. Couleur, fauve-pâle; grandeur, environ un décimètre (3 à 4 pouces). Habitation inconnue.

11. Eponge Roberge.

Spongia Robergii; Lamk.

Spongia ſeſſilis, ſubſphærica, lacunoſa; ſuperficie appendiculis tubuloſis irregularibus, liberis vel coaleſcentibus, brevibus vel elongatis, marginibus penicillatis tenuioribus.

Eponge très-ſingulière par la forme variable des appendices qui la couvrent dans toute ſon étendue; elle offre une maſſe ſeſſile, groſſièrement ſphérique, avec des appendices tubuleux, plus longs au ſommet que ſur les parties latérales, irréguliers, libres ou réunis pluſieurs enſemble, courts & coniques, ou alongés comme des doigts, variant beaucoup en diamètre, avec le bord très-mince & pénicellé; tiſſu doux, laineux, élaſtique, ſuſceptible de s'imboire d'eau. Couleur, fauve; grandeur, environ deux décimètres (7 à 8 pouces). Habite les côtes de l'île de Cuba.

Nota. J'ai dédié cette belle Eponge à M. Roberge, avocat à Caen, préſident de la Société linnéenne du Calvados, en témoignage d'eſtime & d'amitié.

12. Eponge ſtrobiline.

Spongia ſtrobilina; de Lamk.

Spongia membranacea, ſeſſilis, in maſſam conicam, ſublobatam & echinatam contexta, cavernis inæqualibus intùs concamerata.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 383.

Eponge en maſſe ſeſſile, preſque ſimple, en forme de cône de pin ou de ſapin, à ſurface hériſſée de pointes courtes à baſe élargie, parſemée en divers endroits de petits trous arrondis ou d'oſcules, tantôt rares, tantôt rapprochés, fourniſſant à l'eau des paſſages pour pénétrer dans l'intérieur; ce dernier eſt diviſé en cavités irrégulières par des cloiſons inégales, membraneuſes, diverſement diſpoſées; tiſſu preſque membraneux, quoique formé de fibres empatées & réunies. Couleur, ...; grandeur, onze à douze centimètres (environ 5 pouces). Habite la Méditerranée, ſur le *Chama gryphoides.*

13. Eponge ſolide.

Spongia ſolida; Esper.

Spongia globoſa, ſolida, è lamellis compactis, apicibus acutis, ſubramoſis; Esper.

— Esper, *Zooph. p.* 258. *tab.* 35.

Eponge en maſſe convexe, ou groſſièrement ſphérique, recouvrant ou enveloppant des corps marins ſuivant leur groſſeur, compoſée d'un tiſſu fibreux, tomenteux ou laineux, ſolide à cauſe de ſa denſité & néanmoins lacuneuſe; ſurface hériſſée de papilles ſimples ou polyphylles alongées, ou lamelleuſes & flexueuſes, & offrant ſouvent des ſinuoſités tout-à-fait ſemblables à celles du *Meandrina phrygia* (*voyez* ce mot), quelquefois légèrement encroûtées, très-ſouvent nues, ſaillantes de cinq à ſix millimètres (environ 2 lignes) ſur un à deux millimètres d'épaiſſeur au plus (1 ligne), des oſcules ronds & nombreux dans les intervalles des papilles. Couleur, rouge-violet dans l'état vivant, fauve-terne dans l'état ſec. Grandeur des maſſes, ſix à quinze centimètres de largeur ſur quatre à cinq d'épaiſſeur. Se trouve dans la Méditerranée, d'où elle m'a été envoyée par MM. Robert de Toulon, Roux de Marſeille & Bouchet de Montpellier.

14. Eponge filamenteuſe.

Spongia filamentoſa; de Lamk.

Spongia ſeſſilis, ovata, pulvinata, fibroſo-faſciculata, aurea; faſciculis erectis, creberrimis, diſtinctis, latentibus filamentoſis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 355. *n.* 10.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 24. *n.* 14.

Les maſſes de cette éponge imitent des touffes de *Sphagnum paluſtre*. Elles ſont orbiculaires, d'un roux preſqu'orangé, & offrent en deſſus une multitude de lobes droits, ſéparés dans leur partie ſupérieure, tenant les uns aux autres par des filamens latéraux tranſverſes. Dans les jeunes individus, ainſi que dans une variété blanchâtre mentionnée par M. de Lamarck, les lobes ou les faiſceaux étant plus courts donnent au polypier l'aſpect d'une broſſe. Habite l'Auſtralie.

15. Eponge alvéolée.

Spongia favoſa ; de Lamk.

Spongia ſeſſilis, ovata, pulvinata, citrina ; ſuperficie favis ſubangulatis, confertis, inæqualibus ; parietibus ſubmembranaceis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 355. *n.* 11.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 24. *n.* 15.

L'Eponge alvéolée forme des maſſes ovales ou oblongues, convexes, offrant ſur toute leur ſurface des cavités alvéoliformes, ſubanguleuſes, inégales, à parois preſque membraneuſes. Couleur, d'un jaune-citron; grandeur, dix à douze centimètres (environ 5 pouces). Habite l'île King dans l'Auſtralie.

M. de Lamarck dit que cette eſpèce a beaucoup de rapports avec la ſuivante, mais qu'elle en diffère par ſon tiſſu plus mince, comme membraneux, & par ſes alvéoles plus confuſes.

16. Eponge celluleuſe.

Spongia celluloſa ; Esper.

Spongia ſeſſilis, ovata, ſublobata, fulva, ſuperficie favoſâ ; favis ſubangulatis inæqualibus ; interſtitiis parietibuſque craſſiuſculis poroſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 355. *n.* 12.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 24. *n.* 16.

An — Lamx. *Gener. polyp. p.* 29. *tab.* 54. *fig.* 1. 2.?

An — Sol. & Ellis, *tab.* 54. *fig.* 1. 2. *abſque deſcriptione ?*

An — Esper, *Zooph. tab.* 60. *fig.* 1. 2.?

Eponge formant des maſſes proliféres ou lobées, offrant à ſa ſurface des cavités alvéolaires, moins diffuſes que dans l'eſpèce précédente, quoiqu'inégales & à parois plus épaiſſes mais poreuſes, ainſi que les interſtices, par ſuite de l'enlacement des fibres. Couleur, fauve rembrani; grandeur, dix à quinze centimètres en tout ſens (environ 5 pouces). Habite l'île King dans l'Auſtralie.

Nota. Cette Eponge eſt fort remarquable ſans doute par la forme des cavités qui couvrent ſa ſurface; mais elle n'eſt pas la ſeule qui offre ce caractère, j'en poſſède une eſpèce inédite, originaire de la Havane, qui le préſente également, ainſi que quelques autres, même parmi les tubuleuſes; je penſe même que l'eſpèce figurée par Ellis diffère des unes & des autres : c'eſt ce qui m'a engagé à mettre un point de doute à ce ſynonyme, ainſi qu'à ceux qui ont copié les figures d'Ellis.

17. Eponge cloiſonnée.

Spongia ſeptoſa ; de Lamk.

Spongia ſeſſilis, multi-lamelloſa ; lamellis ſuberectis, decuſſantibus in favos irregulares connatis ; parietibus poroſis ſubaſperis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 355. *n.* 13.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 25. *n.* 17.

Les fibres de cette Eponge ſont toutes encroûtées, formant un réſeau lamelleux, dont les lames ſe croiſent irrégulièrement, & produiſent des alvéoles grandes & inégales. Couleur griſâtre; grandeur indéterminée. Habite les mers auſtrales.

Nota. Suivant M. de Lamarck, elle tient un peu de l'Eponge lichéniforme.

18. Eponge percée.

Spongia feneſtrata ; de Lamx.

Spongia incruſtans, rigida, tonſa, rimis inæqualibus & ſinuoſis feneſtrata ; fibris reticulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 356. *n.* 14.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 25. *n.* 18.

Eponge ſimple, encroûtante, ſans lobes, à ſurface nivelée & irrégulièrement crevaſſée; ſes fibres ſont roides, enlacées en réſeau, preſque nues & ſans encroûtement. Couleur, d'un roux-brun; grandeur, quelques centimètres. Habite l'Océan indien.

19. Eponge à gros lobes.

Spongia craſſiloba ; de Lamk.

Spongia incruſtans, profundè lobata ; lobis erectis, craſſis, compreſſis, conoïdeis, poris crebris ſubmarginalibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 356. *n.* 15.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 25. *n.* 19.

D'une baſe peu étendue, adhérente aux rochers, s'élèvent pluſieurs gros lobes droits, épais, comprimés, preſqu'ovales ou conoïdes & obtus,

d'une consistance assez ferme : sur les deux bords de ces lobes aplatis & presqu'en crêtes, l'on voit une multitude de trous ronds, épars ou par rangées irrégulières. Grandeur des lobes, six à douze centimètres (4 pouces au plus). Habitation inconnue.

20. Eponge planche.

Spongia tabula ; de Lamk.

Spongia plana, oblonga, subindivisa, porosissima ; utroque latere rugis inæqualibus, transversis, supernè osculiferis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 356. n. 16.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 26. n. 20.*

Cette Eponge paroît plate comme une petite planche ; sur ses faces l'on voit des ondes transverses, irrégulières, qui soutiennent des trous osculiformes sur leur talus supérieur ; tissu fibreux, un peu laineux, très-poreux, médiocrement encroûté. Longueur, environ douze centimètres sur six ou sept de largeur (5 pouces sur 3, environ) ; couleur, rousse. Habite le long des côtes de Lewin dans l'Australie.

Nota. Comme il n'existe qu'un morceau fruste de ce polypier au Muséum de Paris, l'on ignore s'il est pédiculé & dans une situation plus ou moins droite.

21. Eponge gâteau.

Spongia placenta ; de Lamk.

Spongia obliquè orbiculata, plano-convexa, rigida, porosissima ; limbo radiatim sulcato, foraminibus raris.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 356. n. 17.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 26. n. 21.*

Eponge orbiculaire, un peu oblique, plus aplatie, plus amincie vers ses bords que dans son disque ; son limbe offre des sillons ou des plis rayonnans ; tissu ferme, très-poreux, fibreux, réticulé ; ses osculs ou trous sont rares, médiocres & peu remarquables. Couleur, fauve-olivâtre ; grandeur, dix-huit à vingt centimètres (environ 7 pouces). Habite les côtes de l'île King dans l'Australie.

22. Eponge byssoïde.

Spongia byssoïdes ; de Lamk.

Spongia sessilis, simplex, prostrata, tumida, pellucida ; fibris nudis laxissimè cancellatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 356. n. 18.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 26. n. 22.*

Var. B. *Massis planulatis.*

Par son tissu très-lâche, transparent, byssoïde & uniquement fibreux, cette Eponge semble tenir à plusieurs autres espèces qui présentent ces mêmes caractères. Elle en diffère par sa forme ; elle offre des masses simples, sessiles, oblongues, plus ou moins renflées, quelquefois presque planes comme dans la variété B, toujours étalées sur les corps marins, & les enveloppant lorsque leur volume n'est pas considérable. Couleur, blonde ou fauve. Habite les côtes de l'Australie.

23. Eponge pulvinée.

Spongia pulvinata ; de Lamk.

Spongia sessilis, ovata, pulvinata, rarè lobata ; fulvo-aurea ; fibris nudis laxè implexis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 357. n. 19.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 27. n. 23.*

Eponge sessile, ovale, pulvinée, à lobes rares ; les fibres sont nues ; leur tissu est moins lâche ; les masses sont moins volumineuses que dans l'espèce précédente. La forme pulvinée exige qu'on la distingue comme espèce. Elle a une couleur fauve dorée ou orangée, quelquefois olivâtre. Longueur, neuf à douze centimètres (4 à 5 pouces). Habite les mers de la Nouvelle-Hollande.

24. Eponge charboneuse.

Spongia carbonaria ; de Lamk.

Spongia informis, subsolida, nigra, superficie incrustatâ ; poris foraminibusque variis irregularibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 357. n. 20.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 27. n. 24.*

Cette espèce porte le nom de *charboneuse* à cause de sa couleur noire ; elle enveloppe de grandes portions du *Millepora alcicornis ;* elle est sans forme, composée d'un tissu fibreux, réticulé & très-poreux ; à pores irréguliers & variables, ainsi que les osculs. La rigidité de son tissu est suprenante, elle ne permet aucune flexion dans ses parties ; quelques autres Eponges présentent ce caractère, au point d'être considérées comme pierreuses.

M. de Lamarck doute si la couleur noire est particulière à ce polypier, ou bien si elle lui a été communiquée par quelque vase colorante. Ayant observé cette couleur sur d'autres Eponges des différentes mers du globe, je regarde la nuance noire de l'Eponge charboneuse comme naturelle à cette production, originaire des mers d'Amérique.

25. Eponge encroûtante.

Spongia incrustans ; de Lamk.

Spongia cruſtacea, tenuis, fucos obtegens; fibroſa, laxè reticulata; foraminibus ſparſis.

— De Lamx. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 357. *n.* 21.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 27. *n.* 25.

Cette Eponge enveloppe & recouvre de tous côtés les feuilles & les ramifications d'un fucus, formant à leur ſurface une couche mince fibreuſe, d'une couleur rouſſe. Son tiſſu ſe compoſe d'un réſeau fibreux, lâche, irrégulier, & offre, outre les mailles du réſeau, des oſcules ronds aſſez grands. Grandeur, fix à douze centimètres (2 à 4 pouces). Habite les mers auſtrales.

26. Eponge agaricine.

Spongia agaricina; Pall.

Spongia compreſſa, lobata, ſeſſilis, tomentoſo-reticulata, extùs villis muricata.

— Pallas, *Elench. zooph. p.* 397. *n.* 248.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3824. *n.* 38.

— Bosc, *Vers, III. p.* 146.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 27. *n.* 26.

— Espер, *Zooph. p.* 216. *tab.* 14.

Eponge en maſſes ſeſſiles, auriculées, comprimées, épaiſſes, un peu lobées; à ſubſtance cotonneuſe molle, ferme dans ſon enſemble, compoſée de faiſceaux de fibres tomenteux & velus qui la rendent biſpide à l'extérieur & en réſeau à l'intérieur. Couleur, d'un jaune-brun; grandeur, ... Habite l'Océan indien.

Nota. Je crois que le *Spongia ſtelliſera* de M. de Lamarck ne diffère point de l'Eponge agaricine.

27. Eponge en crête.

Spongia criſtata; Ellis.

Spongia criſtata, plana, compreſſa, erecta, mollis; poris prominulis ſupernè ſeriatim diſpoſitis.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 186. *n.* 4.

— Ellis, *Tranſ. philoſ. vol.* 55. *p.* 288. *tab.* 11. *fig.* G.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3822. *n.* 22.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 28. *n.* 27.

Alcyonium teſtudinarium? de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 400. *n.* 32.

Cette Eponge eſt plate, droite & tendre, en forme de crête de coq & comprimée, d'une ſubſtance molle; les bords garnis d'une rangée d'oſcules un peu ſaillans; les maſſes de cette Eponge ſont en général aſſez étendues; leur forme générale eſt très-variable. Couleur jaunâtre; grandeur, variant ſuivant le corps qui ſupporte le polypier; épaiſſeur, trois à cinq centimètres (2 pouces au plus). Habite les mers d'Europe, principalement les côtes de la Manche, tant en France qu'en Angleterre.

Nota. « Quand cette Eponge eſt ſortie de la » mer, dit Ellis, & qu'on la met dans un vaſe » rempli d'eau ſalée, l'on aperçoit qu'elle reſpire » & rejette l'eau par les oſcules ou petites bouches » des extrémités, en donnant des ſignes évidens » de vie. » J'ai répété ſouvent cette obſervation, & je n'ai jamais vu le mouvement indiqué par Ellis; il eſt poſſible que l'eſpèce de polypier que j'ai étudiée ne ſoit pas la même que celle du naturaliſte anglais. Si j'avois pu voir la plus légère contraction, j'aurois placé le *Spongia criſtata* parmi les Alcyons.

28. Eponge maiſonnette.

Spongia domuncula; Bert.

Spongia rubro-aurantia, convexa; ſuperficie impervià, ſubpapilloſâ, intùs crebernmè celluloſâ.

— Bert. *Decad.* 3. *p.* 103.

— Olivi, *Zool. adriat. p.* 241.

— Gmn. *Oper. poſt. tom.* 1. *p.* 44. *tab.* 49. *fig.* 104.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 28. *n.* 28.

Alcyonium bulboſum; Espер, *Zooph. p.* 41. *tab.* 12.

Alcyonium tuberoſum; Espер, *Zooph. p.* 41. *tab.* 13.

Alcyonium domuncula; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 394. *n.* 4.

Cette ſingulière production eſt arrondie & tubériforme, enveloppant des coquilles en entier ſans pénétrer dans leur intérieur, qui fournit quelquefois une habitation au Pagure hermite; il ſemble la préférer à toutes les autres; ſouvent elle recouvre comme un parafol le dos du *Cancer dromia.* Sa contexture, dans l'état de deſſiccation, eſt fibreuſe, mais à fibres très-fines, très-ſerrées & très-douces, peu élaſtiques; la ſurface eſt très-liſſe, preſque toujours ſans pores ni cellules, ou bien avec quelques oſcules virguliformes, petits, épars & clair-ſemés. La couleur de ce polypier eſt d'un rouge-orangé ou brun-clair. Sa grandeur varie ſuivant le corps qui le ſupporte. Je l'ai ſouvent reçu de la Méditerranée. M. Bonnemaiſon l'a trouvé aux environs de Breſt.

M. Bertoloni a cru devoir retirer ce polypier du genre *Alcyonium* pour le placer parmi les Eponges, parce qu'il n'a vu aucun polype, aucune cellule polypifère ſur des individus fraîchement ſortis de la mer. J'ai adopté l'opinion de cet habile obſervateur, par la confiance que j'ai dans ſes lumières, & en attendant que je puiſſe étudier ce polypier ſur le vivant. Dans l'état ſec, il me ſemble ſe rapprocher davantage des Alcyons que des Eponges. Les pêcheurs des côtes d'Italie lui

donnent le nom de *Perella di mare ;* on l'a également appelé *le Réclus marin*, à cauſe du pagure qui ſemble en être inſéparable.

29. Eponge globuleuſe.

Spongia globoſa ; Bert.

Spongia tenax, cavernoſiſſima ; ſuperficie adſperſâ papillis ſimplicibus ramuloſiſque, elongatis, rigidulis.

— Bertol. *Decad. III. p.* 101.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 29. *n.* 29.

— Ginn. *Oper. poſt. tom.* 1. *p.* 33. *tab.* 37. *fig.* 77. (*mala.*)

Eponge en maſſes quelquefois conſidérables, très-caverneuſes, fermes, ſubglobuleuſes, irrégulières, compreſſibles, élaſtiques, ſuſceptibles d'abſorber beaucoup d'eau ; à cavités grandes, inégales, diſpoſées ſans ordre ; à ſurface hériſſée entre les cavités de papilles alongées, aiguës, ſimples ou diviſées par ramuſcules épars, un peu roides. La ſubſtance de cette Eponge eſt plus dure que celle de l'officinale. Couleur, brun-fauve ; grandeur, douze à quinze centimètres (5 à 6 pouces). Habite la Méditerranée.

30. Eponge macide.

Spongia macida ; Muller.

Spongia alba, cruſtacea, in aculeos producta.

— Muller, *Zool. danic. prodr.* 3095.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3825. *n.* 47.

— Bosc, *III. p.* 147.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 29. *n.* 30.

Cette eſpèce eſt ſi vaguement décrite par Muller, copié par les auteurs qui l'ont ſuivi, qu'il eſt impoſſible d'en rien dire. Elle ſe trouve dans les mers de Norwège, & peut-être ſe rapproche du *Spongia criſtata* d'Ellis & Solander.

31. Eponge pain.

Spongia panicea ; Pallas.

Spongia amorpha, albida, mollis, tenerrima, ſubtiliſſimè poroſa.

— Pall. *Elench. zooph. p.* 388. *n.* 235. (*Excl. ſyn.* Ell. *tab.* 16. *fig.* d. D.)

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3823. *η.* 26.

— Bosc, *III. p.* 144.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 29. *n.* 31.

— Seba, *Theſ. III. tab.* 96. *fig.* 4. & *tab.* 99. *fig.* 3.

— Esper, *Zooph. p.* 224. *tab.* 18.

Eponge en maſſes informes, étalées, groſſes tout au plus comme le doigt, ſe développant au milieu ou autour des fucus & des polypiers. La ſubſtance eſt molle, ſemblable à de la moëlle, très-finement celluleuſe. La ſurface eſt couverte de petits pores. Couleur blanchâtre. Habite les mers d'Europe.

Nota. C'eſt une véritable Eponge que M. de Lamarck a décrite ſous le nom d'*Alcyonium medullare.*

32. Eponge papillaire.

Spongia papillaris ; Pall.

Spongia cruſtacea, tenera, mollis, papilloſa ; papillis perforatis.

— Pall. *Elench. zooph. p.* 391. *n.* 240.

— Gmel. *Syſt. natur. p.* 3824. *n.* 34.

— Bosc, *III. p.* 145.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 29. *n.* 32.

— Seba, *Theſ. III. tab.* 97. *fig.* 3.

— Esper, *Zooph. p.* 183. *tab.* 2.

Eponge en maſſes cruſtacées étendues ſur les madrépores, les coquilles, les roches, &c., inégales en grandeur ; leur ſurface eſt couverte de papilles coniques plus ou moins alongées, diſtinctes ou réunies en tubercules. Chaque papille eſt percée d'un trou facile à apercevoir, lequel traverſe perpendiculairement toute la croûte ; tiſſu ſemblable à celui du *Spongia dentata*, mais moins ferme, plus denſe & friable dans l'état ſec. Couleur, blanc-griſâtre, brune avec l'encroûtement. Habite les mers d'Amérique.

33. Eponge brûlante.

Spongia urens ; Sol. & Ellis.

Spongia multiformis, poroſa, ſpinulis intertexta, tenerrima, mollis.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 187. *n.* 7.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 30. *n.* 33.

Spongia tomentoſa ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3821. *n.* 12.

— Ellis, *Corall. p.* 95. *n.* 2. *tab.* 16. *fig.* d. d 1. D 1.

Cette Eponge eſt de pluſieurs formes, très-fragile, remplie de pores ou de petites protubérances avec un trou au ſommet, par lequel elle aſpire & rejette l'eau comme par autant de bouches. Quand on la tire de la mer, elle eſt d'une brillante couleur d'orange & remplie d'une chair gélatineuſe ; mais quand elle a reſté quelque temps à ſec ſur le rivage, elle devient blanchâtre & très-légère. Quand on la caſſe, l'intérieur reſſemble à un morceau de mie de pain, & ſe compoſe d'un nombre infini de petites pointes qui, frottées ſur la peau, occaſionnent des éruptions urticaires. Ellis indique cette Eponge comme ſe trouvant ſur les côtes d'Angleterre, d'Afrique, des Indes orientales & de l'Amérique du nord.

Nota. Des localités ſi différentes me portent à croire qu'Ellis a confondu entr'elles pluſieurs productions qui, deſſéchées, pouvoient avoir le même facies, & qui peut-être n'appartenoient aucune au genre Éponge, mais bien à l'ordre des Alcyonées. La deſcription de l'auteur anglais eſt telle qu'elle ne laiſſe preſque point de doute, & que je n'ai conſervé ces polypiers dans les Eponges que pour fixer ſur eux l'attention des voyageurs naturaliſtes.

34. Eponge aciculaire.

Spongia acicularis ; Bertol.

Spongia alba, ſolida, extùs poroſo-ſcabra ; fibris faſciculatis, rectis, nitidis, in centrum convergentibus.

— Bertol. *Decad. III. p.* 102. *n.* 2.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 30. *n.* 34.

— Ginn. *Oper. poſt. tom.* 1. *p.* 35. *tab.* 40. 41. *fig.* 84. 85.

Eponge en maſſe irrégulière, quelquefois globuleuſe, à ſurface ordinairement parſemée de pores très-petits & rudes au toucher. La ſubſtance interne eſt ſolide & compoſée de faiſceaux de fibres ou d'aiguilles, placés horizontalement, droits, dirigés vers le centre, variant de grandeur. Les fibres ſont un peu roides & d'un blanc d'argent brillant. Couleur blanche; grandeur égale à celle d'un œuf de poule ou un peu plus. Habite la Méditerranée.

Nota. Bertoloni n'auroit-il pas pris un Alcyon deſſéché pour une Eponge ?

35. Eponge pliſſée.

Spongia plicata ; Esper.

Spongia fibris raris craſſiuſculis rigidis, tenuioribus intertextis, lobis compreſſis longitudinalibus, convolutis ; Esper.

— Esper, *Zooph. p.* 44. *tab.* 70.

Cette Eponge me ſemble, par ſa forme, une des plus ſingulières qui exiſte; mais ne la connoiſſant que par la figure d'Eſper, je ne peux que l'indiquer, afin de fixer ſur elle l'attention des voyageurs.

DEUXIÈME SECTION.

Eponges en maſſes ſubpédiculées ou rétrécies à leur baſe, ſimples ou lobées.

36. Eponge anguleuſe.

Spongia anguloſa ; de Lamk.

Spongia erecta, ſubturbinata, poroſiſſima ; angulis lateralibus inæqualibus, variis ; foraminibus ad angulorum margines creberrimis, ſubdiſtinctis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 357. *n.* 23.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 31. *n.* 35.

Var. B. *Informis ſublobata.*

— De Lamk. *loco citato.*

Au premier aſpect, l'on croit voir dans cette eſpèce une variété de l'Eponge commune ou de l'Éponge celluleuſe ; elle diffère de l'une & de l'autre ; un léger examen ſuffit pour la diſtinguer. Sa maſſe eſt droite, preſque turbinée & munie ſur les côtés d'angles longitudinaux, comprimés, irréguliers. Ses fibres très-fines, réticulées & preſque ſans encroûtement, la rendent très-poreuſe & moins flexible que l'Eponge commune. Ses trous alvéolaires imitent les cellules d'une Aſtrée; ils ſont orbiculaires, ſéparés, quelquefois à bord un peu ſaillant, & ſont principalement ſitués ſur la crête aplatie des angles. Couleur, d'un fauve-pâle; grandeur, treize à quatorze centimètres (environ 5 pouces).

La variété B, d'une conſiſtance aſſez ferme, eſt informe ou preſque lobée.

Ces deux polypiers habitent les mers de l'Auſtralie, près de l'île de King.

37. Eponge plurilobée.

Spongia pluriloba ; de Lamk.

Spongia erecta, fiſſo-lobata, rigidula, tenuiſſimè poroſa ; lobis compreſſo-planis, variis, obtuſis, ſubtruncatis ; oſculis ſparſis diſtantibus.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 358. *n.* 24.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 31. *n.* 36.

Cette eſpèce a le tiſſu plus fin, plus ſerré que la précédente, & ſe rapproche un peu, ſous ce rapport, de l'Eponge arborescente. Elle eſt droite, rétrécie à ſa baſe, comprimée, profondément & irrégulièrement lobée, à lobes aplatis, obtus & comme tronqués à leur ſommet. Les oſcules ſont épars, diſtans, la plupart un peu ſaillans à leur ſurface. Couleur, fauve-pâle ou griſâtre; grandeur, quinze ou ſeize centimètres (6 à 7 pouces). Il eſt probable qu'elle habite les mers de la Nouvelle-Hollande, d'où elle a été rapportée par Peron & Leſueur.

38. Eponge crevaſſée.

Spongia rimoſa ; de Lamk.

Spongia erecta, elongata, fibroſa, ſublanuginoſa, rigidula ; ſuperficie rimis longitudinalibus excavatâ ; foraminibus ſparſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 358. *n.* 25.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 31. *n.* 37.

Var. A. *Sp. rimoſa columnaris.*

Var. B. *Sp. rimoſa ſubclavata.*

Cette Eponge, entièrement fibreuse & sans encroûtement, est remarquable par les crevasses irrégulières & longitudinales quelquefois obliques de la surface, couverte d'oscules ou de trous épars. Le tissu est rigidule, presque laineux. La variété A, plus grande que la variété B, s'alonge en forme de colonne cylindrique. La variété B ressemble à une masse un peu comprimée. Grandeur, vingt à vingt-cinq centimètres en général (8 à 10 pouces); couleur, roux-brun. Habite les mers de la Nouvelle-Hollande, d'où elle a été rapportée par Peron & Lesueur.

39. Eponge à pinceaux.

Spongia penicillosa; de Lamk.

Spongia substipitata, erecta, obovato-clavata, fibrosa; fibris nudis laxè contextis; superficie penicillis prominulis creberrimis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 358. n. 26.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 32. n. 38.*

Var. A. *Sp. penicillosa clavata.*

Var. B. *Sp. brevior subglobosa.*

La surface de cette Eponge est couverte d'une multitude de petits pinceaux droits & roides. Les fibres sont nues, lâchement entrecroisées; la var. A est en forme de masse ovale arrondie; la var. B ne présente qu'un masse subglobuleuse quelquefois ovoïde, oblique: les deux variétés sont presque sessiles & offrent un à trois grands trous ou oscules à leur sommet. Couleur, roux-brun; grandeur, vingt centimètres (environ 8 pouces). Habite les mers de l'Australie.

40. Eponge enflée.

Spongia turgida; de Lamk.

Spongia substipitata, ovato-turgida, erecta aut obliqua, fibrosa; fibris nudis laxè implexis; foramine terminali.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 358. n. 27.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 32. n. 39.*

Var. A. *Massa erecta, turgido-gibbosa; foraminibus tribus.*

Var. B. *Massa oviformis, obliqua; foramine unico.*

Cette espèce offre une masse un peu pédiculée, renflée ou gibbeuse, de forme un peu variable, droite ou oblique. Les fibres sont nues, lâchement mêlées. La var. A présente une masse droite à sommet percé de trois ou quatre trous ou oscules; cette masse est oviforme, oblique, avec un seul trou au sommet dans la var. B. La couleur de ces polypiers est un roux-brun; leur grandeur varie de dix à quatorze centimètres (4 à 6 pouces). Peron & Lesueur les ont rapportées de leur voyage à la Nouvelle-Hollande.

41. Eponge bombicine.

Spongia bombycina; de Lamk.

Spongia substipitata, erecta, ovato-ventricosa, superne multiloba; fibris nudis laxissimis, ad superficiem hispido-crispis; foraminibus raris subterminalibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 359. n. 28.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 33. n. 40.*

Var. B. *Minus ventricosa, subcompressa.*

La masse de ce polypier est ovale, renflée ou ventrue, divisée dans la partie supérieure en plusieurs lobes courts & droits, presque pédicellés inférieurement. Il offre un tissu lâche, composé de fibres nues, croisées & entrelacées; sa surface est hispide & crépue avec quelques oscules ou trous de communication pour l'entrée de l'eau. La var. B est moins ventrue & presque comprimée; elle a quelques rapports avec l'Eponge pelle. La couleur de l'Eponge bombicine est roussâtre. Sa grandeur varie de vingt-cinq à trente centimètres (10 à 12 pouces). Elle a été trouvée dans les mers de l'Australie.

42. Eponge flammule.

Spongia flammula; de Lamk.

Spongia obsoletè stipitata, erecta, ovata vel ovato-lanceolata, laxissimè fibrosa; fibris nudis, longitudinalibus divaricatis, ad apices crispatis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. tom. 2. p. 359. n. 29.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 33. n. 41.*

Var. B. *Turgida obovata.*

Eponge ovale ou ovale-lancéolée, ordinairement simple & droite, à sommet obtus un peu aplati; sa base plus étroite présente un pédicule très-court, épais, ferme & même dur. Les fibres longitudinales, plus fortes que les transversales, sont ascendantes, divergentes, & ne forment avec les latérales qu'un réseau imparfait à mailles bien plus alongées dans la partie supérieure qu'inférieurement. Couleur du polypier, blonde ou citrine; grandeur, huit à dix centimètres (environ 4 pouces). Habite les mers australes.

La var. B. diffère par sa forme renflée presque ovale. Elle se trouve dans les mêmes lieux que la var. A.

43. Eponge myrobolan.

Spongia myrobolanus; de Lamk.

Spongia stipitata, obliquè ovalis, fusco-fulva; fibris tenuissimis, densè contextis subincrustatis; foraminibus lateralibus.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 359. *n.* 30.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 34. *n.* 42.

Cette eſpèce eſt comme iſolée, & ne tient ni aux précédentes ni à celles qui ſuivent par ſes rapports. Elle eſt petite, portée ſur un pédicule un peu grêle, & préſente une maſſe ovale, légèrement comprimée, plus ou moins oblique, dont le tiſſu eſt fin, ſerré & empaté. Couleur, d'un brun-roux; grandeur, neuf à douze centimètres (3 à 4 pouces). M. de Lamarck n'indique point l'habitation de ce polypier.

44. Eponge pied-de-lion.

Spongia pes leonis; de Lamx.

Spongia ſubſtipitata, ovato-rotundata, compreſſa, mollis, poroſiſſima; margine ſuperiore foraminoſo.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 369. *n.* 31.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 34. *n.* 43.

Son pédicule très-court ſoutient une maſſe ovale-arrondie, comprimée, à tiſſu très-poreux, compoſé de fibres très-molles; ſurface veinée par des filamens fibreux & rampans. Tout le bord ſupérieur eſt occupé par une rangée d'oſcules ou de trous. Couleur orangée ou jaune; grandeur, onze à douze centimètres (4 à 5 pouces). Habite les mers auſtrales, d'où elle a été rapportée par Peron & Leſueur. M. de Lamarck dit que cette Eponge reſſemble un peu par ſon port au *Spongia compreſſa*, Eſper, *Zooph. tab.* 55. Elle en eſt cependant très-différente par ſes autres caractères.

45. Eponge patte-d'oie.

Spongia anatipes; de Lamx.

Spongia ſtipitata, complanata, laxiſſimè fibroſa: explanatione ſubquadratâ, lobatâ; fibris longitudinalibus eminentioribus.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 359. *n.* 32.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 34. *n.* 44.

Cette Eponge offre une maſſe comprimée ou aplatie, preſque carrée & lobée, ſupportée par un pédicule très-court, quoique très-poreux. Elle eſt toute fibreuſe, griſâtre, tranſparente, ne formant qu'un réſeau imparfait à mailles alongées & ayant les fibres longitudinales bien plus apparentes que les autres. Grandeur, deux décimètres (environ 7 pouces). Habite les mers auſtrales.

Nota. Cette Eponge ſe rapproche de quelques Antipathes flabelliformes par le facies de ſon tiſſu, qui reſſemble à l'axe de ces polypiers corticifères.

46. Eponge rouge.

Spongia rubra; Gmel.

Spongia tenax, ſimplex, carioſa, obſcurè rubra, depreſſa, ſubrotunda; tuberculis elevatis; poris æqualibus.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3819. *n.* 19.

— Bosc, *Ill. p.* 141.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 35. *n.* 45.

Elle eſt ſimple, tenace, preſque ronde ou comprimée, à pores égaux avec des tubercules ſaillans. Telle eſt la deſcription que Gmelin donne de ce polypier que Forskaël a trouvé dans la mer Rouge, fixé ſur les rochers aux environs de Suez. Le caractère des *tubercules* ſaillans me porte à croire que c'eſt plutôt un Alcyon qu'une Eponge.

47. Eponge plane.

Spongia plana; Muller.

Spongia expanſa, cruſtacea, flabelliformis.

— Muller, *Zool. danic. prodr.* 3092.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3825. *n.* 44.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 35. *n.* 46.

Cette Eponge, décrite mais non figurée par Muller, n'eſt mentionnée dans cet ouvrage que pour attirer ſur elle l'attention des naturaliſtes qui viſiteroient les mers de Norwège, où elle eſt indiquée.

48. Eponge pezize.

Spongia peziza; Bosc.

Spongia flava, ramoſa; ramis peziæformibus.

— Bosc, *Vers, Ill. p.* 147. *pl.* 30. *fig.* 8. (*magnitudo naturalis.*)

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 35. *n.* 47.

Ce petit polypier ne ſe trouve que dans les cavités des pierres & des bois qui ſont dans la mer; elle en remplit l'intérieur, & ſort par leurs orifices, ſous la forme d'une petite pezize de couleur jaune. Les gravas que l'on jette dans la mer à Charleſtown en ſont quelquefois ſi couverts qu'ils ont l'air d'un lichen tuberculeux. Je crains bien que ce polypier, obſervé par M. Boſc, n'appartienne aux Alcyonées plutôt qu'aux Eponges.

49. Eponge noire.

Spongia nigra; Gmelin.

Spongia tenax, globoſa, æqualis, exteriùs nigra, intùs cinerea.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 36. *n.* 48.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3819. *n.* 20.

— Bosc, *Vers, Ill. p.* 142.

Eponge globuleuſe, tenace, ſolide, noire à l'extérieur, griſâtre intérieurement, & ſe trouvant, d'après Forskaël, dans la mer Rouge, aux environs de Suez. Je regarde encore cette eſpèce comme une Eponge douteuſe, à cauſe des couleurs

différentes que préſentent les parties internes & externes de ce polypier.

TROISIÈME SECTION.

Eponges en maſſes pédiculées, aplaties, flabelliformes, ſimples ou lobées.

50. EPONGE palette.

Spongia plancella ; DE LAMK.

Spongia ſubpediculata, plana, ovato-truncata, tenuiſſimè poroſa ; foraminibus hinc creberrimis, versùs baſim ſubſerialibus.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom* 2. *p.* 360. *n.* 33.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p.* 36. *n.* 49.

Cette Eponge a la forme d'une palette ou d'un battoir aſſez mince, dont le pédicule eſt d'une petite longueur. Elle eſt plate, ovale, tronquée, peu épaiſſe, chargée de quelques inégalités, & un peu courbée en l'un de ſes bords. Son tiſſu eſt légèrement encroûté & finement poreux. L'une des faces de ce polypier eſt criblée d'une grande quantité de petits trous qui ſemblent diſpoſés par ſéries dans ſa partie inférieure. Couleur griſâtre ; grandeur, ſeize centimètres (plus de 6 pouces). M. de Lamarck n'a pas indiqué le lieu de ſon habitation.

51. EPONGE pelle.

Spongia pala ; DE LAMK.

Spongia pedata, ſpathulata, maxima, intùs fibris denſiùs confertis longitudinaliter lineata ; margine ſuperiore foraminoſo, fibris nudis laxiſſimè contextis.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 360. *n.* 34.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p.* 36. *n.* 50.

Var. B. *Superficie proliferâ, lobatâ ; lobis cylindraceis, ſubtubuloſis, longitudinaliter adnatis.*

Var. C. *Spathulâ craſſiore.*

Var. D. *Superficie lacunoſâ, proliferâ.*

Grande & ſingulière Eponge, ayant la forme d'une pelle, & dont le pied dur, roide & un peu comprimé, en imite le manche. Elle eſt droite, toute fibreuſe, ſans encroûtement, & ſon pied s'élargiſſant inſenſiblement, ſe termine par une ample ſpatule, ovale arrondie à ſon ſommet, aplatie comme un éventail. Son bord ſupérieur eſt garni de trous de communication ou d'oſcules arrondis & aſſez grands. Malgré les nombreuſes variétés que préſente cette eſpèce ſi remarquable, elle conſerve toujours ſon tiſſu lâche, & la forme d'une pelle plus ou moins aplatie. Couleur, roux-brun ou noirâtre ; grandeur, cinq à ſix décimètres (environ 2 pieds).

Var. B, à ſurface prolifère & lobée, les lobes cylindriques, preſque tubuleux, fixés dans toute leur longueur.

Var. C, ſpatuliforme & très-épaiſſe.

Var. D, à ſurface lacuneuſe & prolifère.

Peron & Lefueur ont trouvé ces Eponges près de l'île aux Kanguroos, ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

52. EPONGE flabelliforme.

Spongia flabelliformis ; LINN.

Spongia erecta, pediculata, plana, ſuborbiculata ; fibris rigidis, ſubincruſtatis, elegantiſſimè reticulatis ; ſtrigis ſuperficialibus undatis decuſſatis in diſco.

— GMEL. *Syſt. nat. p.* 3817. *n.* 2.

— PALL. *Elench. zooph. p.* 380. *n.* 226.

— SEBA, *Theſ. III. p.* 183. *tab.* 95. *fig.* 2. 4.

— ESPER, *Zooph. p.* 213. *tab.* 13.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 360. *n.* 35.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p.* 37. *n.* 51.

Var. B. *Flabello elliptico ; ſtrigis tenuioribus, laxioribus ;* DE LAMK. *loco citato.*

Var. C. *Flabello parvo fibroſo pellucido utrinquè convexo ;* DE LAMK. *loco citato.*

Cette Eponge commune dans les collections, préſente des maſſes droites, pédiculées, aplaties, flabelliformes, compoſées de fibres roides, réticulées, encroûtées, avec des nervures ſaillantes, rudes, ondées, ſe croiſant irrégulièrement ſur chaque face. Couleur, brun-foncé ou noirâtre ; grandeur, vingt à vingt-cinq centimètres (8 à 10 pouces). Habite les mers de l'Inde.

La var. B, dont l'expanſion eſt elliptique, & la var. C, dans laquelle cette expanſion eſt petite, fibreuſe, pellucide & convexe des deux côtés, ont été rapportées des mers de l'Auſtralie par Peron & Lefueur.

53. EPONGE plume.

Spongia pluma ; DE LAMK.

Spongia pediculata, flabellatim dilatata, albida, tenuiſſimè fibroſa ; fibris nudis laxiſſimis.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 361. *n.* 36.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p.* 37. *n.* 52.

Petite Eponge à maſſe pédiculée, dilatée en éventail & n'offrant néanmoins qu'un léger aplatiſſement. Elle eſt finement fibreuſe, comme plumeuſe, tranſparente comme un brouillard. Ses fibres ſont nues & très-lâches. Couleur, blanc-jaunâtre ; grandeur, un décimètre (environ 4 pouces). Habite les mers auſtrales.

M. de Lamarck dit que l'Eponge qu'il a décrite ſous le nom de *Spongia pluma* n'eſt peut-être qu'un individu acomplétement développé d'une autre eſpèce.

54. Eponge chardon.

Spongia carduus ; de Lamk.

Spongia pediculata, dilatato-flabellata, incruſtata, albida ; flabello rotundato hinc productiore ; utroque latere rugis lamelloſis ſpinoſo-echinatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 361. *n.* 37.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 38. *n.* 53.

Eponge portée ſur un pédicule cylindrique très-dur, aplatie, en éventail arrondi, s'avançant irrégulièrement plus fortement d'un côté que de l'autre. Son diſque, encroûté, eſt chargé ſur chaque face de rides lamelleuſes, courantes, hériſſées de pointes roides & épineuſes; quelquefois il eſt proliſère. Couleur, d'un blanc-griſâtre; grandeur, ſeize centimètres (environ 6 pouces). Habite les mers auſtrales.

Cette Eponge a quelques rapports de forme avec une feuille radicale de chardon ou de certaines eſpèces d'*Eryngium*.

55. Eponge drapée.

Spongia pannea ; de Lamk.

Spongia pediculata, erecta, flabelliformis, craſſa, poroſiſſima ; fibris reticulatis ; margine ſuperiore ſonuminoſo.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 361. *n.* 38.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 38. *n.* 54.

An ſpongia compreſſa ? Esper, *Zooph. p.* 200. *tab.* 55.

Eponge préſentant une maſſe droite, pédiculée, fort épaiſſe, mais aplatie & figurant un éventail arrondi. Son pédicule eſt fort court. Son tiſſu eſt aſſez denſe, fibreux, réticulé, comme drapé à ſa ſurface. Des trous grands & ronds ou des oſcules s'obſervent en ſon bord ſupérieur. Couleur, fauve-griſâtre; grandeur, deux déci..ètres (7 à 8 pouces) ſur une plus grande largeur. Habite les mers d'Amérique, d'après Eſper.

Nota. M. de Lamarck cite une var. B des mers de l'Auſtralie très-épaiſſe, arrondie comme un pain orbiculaire, & dont les oſcules ſe prolongent intérieurement en rayons. Je la regarde comme une eſpèce particulière.

Eſper cite pour ſon *Spongia compreſſa* le *Spongia tubuloſa* de Pallas ou *tubularia* de Gmelin, qui diffère du *Spongia tubuloſa* de M. de Lamarck, & qui pourroit bien être le *Spongia pannea* de ce dernier, d'autant que nulle part, dans M. de Lamarck, l'on ne trouve le ſynonyme du *Spongia tubuloſa* Pallas.

56. Eponge fendillée.

Spongia fiſſurata ; de Lamk.

Spongia pediculata, plana, flabelliformis, corium expanſum ſimulans, ſublobata ; ſuperficie fiſſuris creberrimis notatâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 361. *n.* 39.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 38. *n.* 55.

Var. B. *Inciſa, ſublaciniata ; fiſſuris majoribus & rarioribus.*

Cette Eponge, principalement ſa variété, reſſemble un peu à un bel individu du *Lichen pulmonarius*. Un court pédicule ſoutient une expanſion aplatie, mince, orbiculaire, mais plus large que longue, plus ou moins lobée ou incifée en ſes bords. Sa ſurface eſt couverte d'une multitude de petites crevaſſes irrégulières, dont les interſtices ſaillans ſont finement poreux & fibreux. Couleur, fauve-griſâtre; grandeur, quinze à vingt centimètres (7 à 8 pouces). Se trouve dans les mers de l'Auſtralie.

57. Eponge cancellaire.

Spongia cancellaria ; de Lamk.

Spongia humilis, ſubpediculata, compreſſo-flabellata, rotundata ; ramulis incruſtatis rigidis coadunato-cancellatis ; margine muricato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 361. *n.* 40.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 39. *n.* 56.

Petite Eponge à pédicule court, s'évaſant en éventail arrondi, compoſée de nombreuſes ramifications encroûtées, coaleſcentes, diſpoſées en treillis irrégulier, & dont les extrémités libres rendent le bord muriqué ou hériſſé de pointes. Surface raboteuſe. Couleur blanchâtre; grandeur, ſix centimètres (2 pouces ½ environ). Habitation inconnue d'après M. de Lamarck.

58. Eponge deltoïde.

Spongia deltoïdea ; de Lamk.

Spongia erecta, flabellata, ſupernè truncata, incruſtata ; utràque ſuperficie vermiculis nodoſis criſtaceis irregularibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 362. *n.* 42.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 40. *n.* 58.

Un pédicule épais, dur & très-court, ſupporte une expanſion droite, plane, aſſez mince, encroûtée, deltoïde ou en éventail tronqué au ſommet. Sa ſurface eſt parſemée, des deux côtés, de vermicules alcyoniques, cruſtacés, noueux,

à peine saillans, inégaux, serpentant avec irrégularité. Couleur, fauve-brun; grandeur, douze à quinze centimètres (4 à 6 pouces). Habitation inconnue.

59. Eponge poële.

Spongia fartaginula; de Lamx.

Spongia pediculata, orbicularis, planulata, uno latere concava, altero convexa; graduum scalæ seriebus pluribus obsoletis & osculis subseriatis in convexitate.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 362. *n.* 42.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 40. *n.* 59.

Espèce des plus singulières par sa ressemblance avec une poële à frire à queue très-courte. Face concave peu osculée; la face convexe présente une grande quantité d'oscules, ainsi que des éminences en forme de crête, obliques, fériales, ondées, plus ou moins saillantes, ressemblant à des marches d'escalier. Tissu fibreux, finement réticulé, encroûté, se rapprochant de celui des Alcyons. Couleur roussâtre; grandeur, quinze à vingt-cinq centimètres & au-delà (6 à 12 pouces). Habite les mers de l'Australie.

60. Eponge appendiculée.

Spongia appendiculata; de Lamx.

Spongia subpediculata, oblongo-spathulata, rigidula; appendicibus digitiformibus, erectis, obtusis; superficie porosissimâ; osculis subsecundis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 362. *n.* 44.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 40. *n.* 60.

Var. B. *Texturâ tenuiore, vix incrustatâ.*

Sa base, rétrécie en pédicule, s'alonge en une masse aplatie, spathulée, munie sur les côtés & quelquefois à son sommet, d'appendices ou lobes étroits, plus ou moins longs, subcylindriques, digitiformes, obtus. Son tissu est fibreux, réticulé, peu encroûté, assez roide, & présente une surface très-poreuse, légèrement scabre. Couleur, fauve-grisâtre ou rousse; grandeur, dix à vingt-quatre centimètres (3 à 10 pouces). Habitation inconnue.

La var. B est plus grande que la première; son tissu est plus fin, à peine encroûté, & ses lobes sont plus longs.

61. Eponge en lyre.

Spongia lyrata; Esper.

Spongia erecta, compresso-flabellata, ex tubulis coadunatis composita; margine superiore rotundato, sinuoso.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 361. *n.* 41.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 39. *n.* 57.

— Esper, *Zooph. p.* 41. *tab.* 67. *fig.* 1. 2.

Eponge droite, à base rétrécie en pédicule, flabelliforme, composée de tubes réunis, assez distincts supérieurement, se confondant dans leur partie inférieure. Tissu fibreux, réticulé, très-peu encroûté. Couleur, fauve-grisâtre; grandeur, dix à onze centimètres (environ 4 pouces). M. de Lamarck l'indique dans l'Océan indien, mais avec un point de doute.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Spongia cymosa*, que l'on trouve fossile aux environs de Caen; il est facile de s'en convaincre par la description & en comparant les figures entr'elles.

62. Eponge en cime.

Spongia cymosa; Lamx.

Spongia fossilis, ramosa, pedicellata, cymæformis; ramis numerosis disjunctis vel junctis; ramulis simplicibus ovoïdeis lateraliter adnatis, parùm numerosis; foramine terminali.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 88. *tab.* 84. *fig.* 7.

Eponge fossile, rameuse, pédicellée, à rameaux nombreux, isolés ou joints ensemble, & formant par leur réunion & leur élévation à peu près égale, une sorte de cime. Les divisions des rameaux ou les ramuscules sont simples, alongés ou ovoïdes, accolés latéralement dans presque toute leur longueur, en faisceau de deux, de trois, de quatre, rarement davantage; chaque ramuscule est terminé par un oscule à bord entier. Tissu fin & égal; surface très-finement poreuse. Grandeur, quatre à cinq centimètres (2 pouces au plus). Se trouve dans le terrain à polypiers des environs de Caen.

Cette Eponge est assez rare & a les plus grands rapports avec le *Spongia lyrata* d'Esper, *tab.* 67, *fig.* 1 & 2: elle forme cependant une espèce bien distincte par le mode de ramification.

63. Eponge pistilliforme.

Spongia pistilliformis; Lamx.

Spongia fossilis, ramosa; ramulis simplicibus, teretibus, brevibus, capitatis, ad extremitatem perforatis; osculo paululùm umbilicato, marginibus sublaciniatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 88. *tab.* 84. *fig.* 5. 6.

Eponge fossile, rameuse, à rameaux simples, cylindriques, courts, terminés par une tête arrondie, renflée, avec un oscule au sommet, légèrement ombiliqué, avec les bords un peu déchirés. Tissu fin & serré; surface finement poreuse. Grandeur, environ trois centimètres (12 à 15 lignes).

Se

Se trouve dans le terrain à polypiers des environs de Caen.

Les petits rameaux de cette Eponge reſſemblent par leurs formes à des piſtils à ſtigmates globuleux, fortement groſſis.

64. Eponge lagénaire.

Spongia lagenaria ; Lamx.

Spongia foſſilis, ſimplex, teres, lagenæformis, poroſa, ad baſim ſubpedicellata ; foramine terminali ; pedicelli ſuperficie lævi.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 88. *tab.* 84. *fig.* 4.

Eponge foſſile, ſimple, cylindrique, en forme de gourde renverſée & pédicellée; ſurface poreuſe; pores irréguliers & inégaux ; un oſcule au ſommet du polypier. Tiſſu groſſier & compacte ; la ſurface de la baſe ou du pédicelle eſt liſſe. Grandeur, environ deux centimètres (1 pouce au plus). Se trouve dans le terrain à polypiers des environs de Caen ; elle y eſt très-rare.

Cette petite Eponge diffère de toutes les autres par les deux renflemens qu'elle préſente, celui de la tête ayant au moins un diamètre double du ſecond.

65. Eponge étoilée.

Spongia ſtellata ; Lamx.

Spongia foſſilis, pedicellata, ſimplex, rarè prolifera, irregulariter ſubconoïdea, ſuperne̊ convexiuſcula, oſculata ; oſculis irregularibus, marginibus fortè & longè radiatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 89. *tab.* 84. *fig.* 12. 13. 14. 15.

Eponge foſſile, pédicellée, ſimple, rarement prolifère, variant beaucoup dans ſa forme, en général ſemblable à celle d'un cône renverſé très-irrégulier ; ſurface ſupérieure un peu convexe, avec des oſcules groſſièrement étoilés, par des trous & des ſillons rayonnans & un peu flexueux. Les jeunes individus n'ont qu'un ſeul oſcule ; il y en a d'autant plus que l'Eponge eſt plus âgée ou plus étendue. Grandeur, un à trois centimètres ſur un à cinq centimètres de largeur (12 lignes ſur 20). Se trouve aſſez communément dans le terrain à polypiers des environs de Caen.

Nota. Peu de polypiers ont une forme qui varie autant que celle de ce foſſile. C'eſt bien évidemment une Eponge, j'en ai la certitude par une eſpèce vivante que m'a envoyée M. Roux de Marſeille ; elle offre les plus grands rapports avec notre Eponge ; ſi elle étoit moins étendue, ſi ſa ſurface étoit plus unie, il n'y auroit aucune différence entre ces deux polypiers.

Les Eponges à tiſſu pierreux ne ſont pas très-rares dans les collections ; j'en poſſède deux eſpèces dont la ſubſtance eſt caſſante, fragile & ſans aucune élaſticité ni flexibilité.

66. Eponge mamillifère.

Spongia mamilliſera ; Lamx.

Spongia foſſilis, ſubſeſſilis, in maſſam informem & mamilliferam explanata ; mamillis vel ſubexſertis, vel pedicellatis, ſimplicibus vel ramoſis, perforatis ; foramine terminali ſtellato, unico vel cum foraminulo proximato.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 88. *tab.* 84. *fig.* 11.

Eponge foſſile en maſſe ſeſſile, informe, couverte de gros mamelons plus ou moins iſolés, à peine ſaillans ou alongés & rétrécis dans leur partie inférieure, avec un trou ou un oſcule au ſommet à bord très-fendu, ce qui le fait paroître rayonnant ou étoilé ; quelquefois un ſecond trou, beaucoup plus petit, ſe trouve à côté du premier ; tiſſu groſſièrement réticulé à la baſe & devenant plus fin en ſe rapprochant de l'extrémité des mamelons. Grandeur, environ cinq centimètres (2 pouces). Se trouve dans le terrain à polypiers des environs de Caen.

67. Eponge vermoulue.

Spongia cuniculoſa ; Sp. nov.

Spongia compreſſa, ſubplana, ramoſa, ad apicem penicellata ; maſſâ undiquè cuniculoſâ.

— Quoy & Gaym. *Voy. pl.* 92. *fig.* 1. 2.

Cette Eponge préſente une maſſe informe, comprimée ou preſque plane, ſe diviſant ſupérieurement en quelques rameaux preſque planes, terminés par des appendices pénicilliformes. Toute la maſſe eſt remplie de trous ou de canaux ſinueux, cylindriques, d'une largeur preſqu'égale dans toute leur longueur, aboutiſſant ſouvent à la ſurface du polypier. Sa couleur eſt verdâtre ; elle s'élève à quinze ou ſeize centimètres (5 à 6 pouces), & ſe trouve aſſez communément ſur les rochers des iles Moluques.

QUATRIÈME SECTION.

Eponges à maſſes concaves, évaſées, cratériformes ou infundibuliformes.

68. Eponge uſuelle.

Spongia uſitatiſſima ; de Lamk.

Spongia turbinata, tenax, mollis, tomentoſa, poroſiſſima, lacinulis ſcabriuſcula, ſuperne̊ concava ; foraminibus in cavitate ſubſeriatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 363. *n.* 45.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 41. *n.* 61.

Var. B. *Major, crateriformis ; foraminibus in ſulcos radiatos confluentibus.*

Var. C. *Eadem extùs appendicibus inæqualibus lobata.*

Eponge turbinée, tenace, molle, tomenteuſe. Lorſqu'elle eſt petite, ſon excavation ſupérieure eſt preſque nulle, & alors ſes trous de communication ſont plus ramaſſés; mais, à meſure qu'elle grandit, elle prend la forme d'un cratère, & ſes trous ſont alors diſpoſés par rangées rayonnantes ſur les parois de ſa cavité. Dans la var. B, les rangées de trous ſe fendent en ſillons. La var. C a en dehors & inférieurement des appendices en forme de lobes. Couleur, fauve-rougeâtre ou brune; grandeur, un à trois décimètres (3 à 12 pouces). Habite les mers d'Amérique.

Nota. Cette eſpèce, dit M. de Lamarck, très-diſtincte de l'Eponge commune, n°. 1, fait un objet de commerce, & eſt employée aux uſages domeſtiques; comme elle eſt plus fine, elle eſt plus recherchée & ſert pour des objets plus délicats.

Je ſuis étonné que M. de Lamarck ne cite aucun ſynonyme pour une eſpèce auſſi répandue & dont les auteurs ont dû parler : pluſieurs l'ont confondue avec l'Eponge officinale.

69. Eponge tubulifère.

Spongia tubulifera ; de Lamx.

Spongia ſeſſilis, mollis, poroſiſſima, ſtellatim lobata; lobis tubuliferis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 363. *n.* 46.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 42. *n.* 62.

Eſpèce ſe rapprochant de la précédente par ſon tiſſu; mais au lieu de ſe creuſer en cratère, elle s'étend ſur les côtés en lobes angulaires très-ſaillans & diſpoſés en étoiles. Ces lobes ont leur bord ſupérieur percé de grands trous ronds & profonds, & ſont véritablement tubulifères. Couleur, fauve-pâle; grandeur, trente à trente-cinq centimètres (12 à 14 pouces). Habite probablement les mers d'Amérique.

70. Eponge ſtellifère.

Spongia ſtellifera ; de Lamx.

Spongia turbinata, crateriformis, mollis, tomentoſa, poroſiſſima; foraminibus in parte cavâ ſparſis, crebris, ſtellatis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 363. *n.* 47.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 42. *n.* 63.

Var. B. *Ampliſſima, ſubauriformis.*

Elle eſt grande, turbinée, profondément creuſée en cratère, molle, peu épaiſſe, tomenteuſe & très-poreuſe. Les parois de ſa cavité ſont parſemées de petits trous peu profonds & qui ſemblent conformés en étoile. La var. B forme un cratère fort incomplet, fort ouvert, & preſqu'en forme d'oreille. Elle eſt plus grande que la première. Couleur, gris-rouſſâtre ou fauve; grandeur, vingt à trente centimètres (8 à 12 pouces). Habite probablement les mers d'Amérique.

Nota. M. de Lamarck cite pour ſa var. B la table 14 des *Zoophytes* d'Eſper, qui repréſente le *Spongia agaricina*, eſpèce bien décrite par Pallas, & qui n'a point de rapport avec l'Eponge ſtellifère. Je penſe qu'il y a erreur dans la citation d'Eſper par M. de Lamarck : erreur impoſſible à corriger, il n'y a ni nom d'Eponge, ni numéro de page dans cette citation.

71. Eponge ſtriée.

Spongia ſtriata ; de Lamx.

Spongia turbinata, infundibuliformis, tenuis, incruſtata, nigra; parietibus longitudinaliter ſtriatis; ſtriis aſperis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 363. *n.* 48.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 42. *n.* 64.

Eponge à baſe très-étroite, exactement en entonnoir, légèrement comprimée & tout-à-fait noire. Ses deux ſurfaces ſont couvertes de fortes ſtries longitudinales, munies de petites épines : d'autres ſtries tranſverſes & plus petites la font paroître un peu réticulée; un encroûtement mince cache toutes ſes fibres. Couleur, noire; grandeur, dix-ſept à dix-huit centimètres (5 à 6 pouces). Habite probablement les mers d'Amérique.

72. Eponge cloche.

Spongia campana ; de Lamx.

Spongia turbinata, campanulata, ampliſſima, rigidiſſima; parietibus lamelloſo-reticulatis, mucronibus aſperis, foraminulatis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 364. *n.* 49.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 42. *n.* 65.

Eponge remarquable par ſa grandeur; elle eſt dure, très-roide, à peine flexible, imitant une cloche redreſſée d'une ample cavité. Ses fibres encroûtées ne laiſſent aucun vide, & ſa ſurface offre un réſeau de lames décurrentes, étroites, mucronées dans les points de leur réunion; les parois de ſa cavité ſont parſemées de trous ronds comme des trous de ver. Couleur, brun-noirâtre; grandeur, trois décimètres au moins (plus d'un pied). Habite probablement les îles d'Amérique.

73. Eponge turbinée.

Spongia turbinata ; de Lamx.

Spongia anguſto-turbinata, prælonga, infundibuliformis, rigida, incruſtato-fibroſa, poroſiſſima; cavitate monticulis ſparſis echinulatâ.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 364. *n.* 50.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 43. *n.* 66.

Cette Eponge forme un entonnoir fort alongé, aſſez étroit, roide & très-ſimple. Ses fibres ſont un peu encroûtées, roides, quoique très-fines & en partie découvertes, ſurtout à l'extérieur. Son limbe intérieur eſt ſtrié longitudinalement, & le reſte de ſes parois internes eſt parſemé de monticules oſculifères ſublaciniés. Couleur, fauve; grandeur, cinq décimètres & plus (environ 2 pieds). Habite les mers d'Amérique.

74. Eponge creuſet.

Spongia vaſculum ; de Lamx.

Spongia turbinata infundibuliformis, ſubrigida, incruſtato-fibroſa, poroſiſſima; margine lanuginoſo; internâ ſuperficie lævi.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 364. *n.* 51.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 43. *n.* 67.

Eponge beaucoup plus petite que la précédente, moins dure, à parois plus épaiſſes, reſſemblant à un calice ou à un court entonnoir. Ses ſurfaces, tant externes qu'internes, n'offrent point d'aſpérités; ſon bord eſt laineux. Couleur, ... grandeur, dix à douze centimètres (environ 4 pouces). Habitation inconnue.

Nota. M. de Lamarck dit qu'il y a tant d'Eponges infundibuliformes, qu'il ne voit pas comment deviner quelle eſt celle que Linné a déſignée par ſon *Spongia infundibuliformis.*

Eſper, *Icones zoophytorum, tab.* 11 & *tab.* 57, a figuré deux polypiers ſous ce nom, très-différens l'un de l'autre : le ſecond appartient au *Spongia calyciformis* de M. de Lamarck. Gunner, Mercati, Rumphius, & parmi les Anciens, Baubin, Cluſius, Petiver, &c., ſont cités par Gmelin comme ayant figuré le *Spongia infundibuliformis.* Preſque tous ces deſſins repréſentent des êtres qui ne ſe reſſemblent point. Il auroit été à deſirer que M. de Lamarck, qui a décrit un ſi grand nombre d'Eponges en entonnoir, eût rapporté à ces eſpèces celles que les anciens auteurs ont figurées, du moins autant qu'il auroit pu. N'ayant pu conſulter ſa collection, je n'ai pu ſuppléer à cette partie de ſon travail.

75. Eponge ſcyphiforme.

Spongia ſcyphiformis ; Esper.

Spongia tubuloſa, ſimplex, ſcyphiformis; textura è fibris rigidis reticulatis, extùs muricatis, intùs venoſis.

— Esper, *Zooph. p.* 277. *tab.* 48.

Eponge en forme de verre alongé, tubuleux; les parois peu épaiſſes; tiſſu fibreux, hériſſé & rude au toucher extérieurement, avec des faiſceaux de fibres longitudinales & rameuſes, ſemblables à des nervures intérieurement. Couleur, fauve-brun & rougeâtre aſſez vif; grandeur, un décimètre (environ 4 pouces). Habite. . . . .

76. Eponge braſſicaire.

Spongia braſſicata ; de Lamx.

Spongia incruſtata, cyatho expanſo conformis, ſubfoliacea; lobis planis, amplis, in roſam excavatam diſpoſitis; centro cyathi rimuloſo; ocellis ſparſis prominulis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 364. *n.* 52.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 43. *n.* 68.

Cette belle & ſingulière eſpèce repréſente une large coupe ouverte, compoſée d'expanſions ſemblables à des feuilles radicales de quelques choux. Les fibres ſont encroûtées preſque ſur toutes les ſurfaces, excepté au centre de cette ſingulière roſace, où l'encroûtement fendillé par une multitude de petites crevaſſes divergentes, laiſſe voir les fibres à nu. Oſcules placés à la ſurface ſupérieure des expanſions. Couleur, fauve-jaunâtre; grandeur, trois décimètres au moins (environ un pied). Habite l'Océan des grandes Indes.

77. Eponge cyathine.

Spongia cyathina ; de Lamx.

Spongia incruſtata, turbinata, cyathiformis; cruſtâ ubiquè rimulis tenuiſſimè diviſâ; interſtitiis interruptis; ocellis parvis ſparſis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 364. *n.* 53.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 44. *n.* 69.

Maſſe turbinée en coupe cratériforme ſimple & encroûtée. Son encroûtement eſt partout élégamment & très-finement fendillé. Il offre des oſcules épars, plus petits & moins ſaillans que dans l'eſpèce ci-deſſus. Couleur, fauve-jaunâtre; grandeur, dix à quinze centimètres (4 à 6 pouces). Habite les mers de l'Auſtralie.

Cette Eponge ſe rapproche beaucoup de la ſuivante par ſes rapports, mais elle eſt beaucoup plus grande & beaucoup plus finement crevaſſée dans ſa croûte corticale.

78. Eponge à grande crête.

Spongia criſtata.

Spongia plana, criſtæformis, craſſa, bilamelloſa; lamis disjunctis, intùs poroſis nervoſis, extùs groſſè muricatis, marginibus cuſpidatis.

Spongia foliacea ; Esper, *Zooph. p.* 201. *tab.* 56.

Cette Eponge eſt une des plus ſingulières par ſa forme abſolument ſemblable à la crête d'un coq. Elle eſt compoſée de deux lames iſolées dans la

plus grande partie de leur étendue, quoique très-rapprochées l'une de l'autre. La surface intérieure est poreuse, avec des nervures longitudinales; l'extérieure est couverte de grosses aspérités coniques, presqu'en séries longitudinales, se prolongeant jusque sur les bords qu'elles rendent profondément dentés. Couleur, fauve-grisâtre; grandeur, quinze centimètres sur vingt de largeur (6 pouces sur 8). Habite. . . . .

Nota. Esper n'a figuré qu'une lame isolée & de médiocre grandeur de cette Eponge, que l'on doit classer dans la quatrième section, malgré sa forme aplatie.

79. Eponge de Thaïti.

Spongia othaïtica; Ellis & Soland.

Spongia partim incrustata, cyathiformis, subintegra vel inciso-lobata; crustâ grosse rimulosâ; rimulis longitudinalibus; interstitiis elevatis asperatis; ocellis immersis obsoletis.

— Sol. & Ellis, *Zooph. tab.* 59. *fig.* 1. 2. 3. (*Absque descriptione.*)

— Esper, *Zooph. p.* 209. *tab.* 61. *fig.* 7. 8. (*Copiées dans Sol. & Ellis.*)

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 365. *n.* 54.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 29. *tab.* 59. *fig.* 1. 2. 3.

Eponge en forme d'entonnoir, le cratère entier ou incisé plus ou moins profondément, composé quelquefois de lobes ou même d'expansions presque foliiformes, encroûtée sur les deux surfaces, avec des crevasses grandes, à interstices assez élevés, la plupart hérissés, spongieux, sans encroûtement; oscules peu sensibles, enfoncés dans les crevasses. Couleur, blanc-jaunâtre; grandeur, dix à douze centimètres (3 à 5 pouces). Habite les côtes de Thaïti, des îles de la mer Magellanique & de l'Australie.

Nota. Ce polypier varie prodigieusement dans sa forme générale, mais toutes ces variétés ne sont qu'accidentelles, individuelles, & ne peuvent être mentionnées.

80. Eponge porte-côtes.

Spongia costifera; de Lamk.

Spongia turbinata, cyathiformis, fibrosa, rigida; costis longitudinalibus acutis, sublamellosis, crebris.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 365. *n.* 55.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 44. *n.* 71.

Eponge en forme d'entonnoir orbiculaire, presque semblable à un verre à pied & dont les parois extérieures sont munies d'une multitude de côtes longitudinales un peu tranchantes, ressemblant à des lames étroites. Tissu fibreux sans encroûtement & néanmoins très-roide. Couleur roussâtre; grandeur, seize à vingt centimètres (environ 8 pouces). L'Eponge porte-côtes habite l'Océan austral: elle est facile à distinguer par la présence des côtes.

81. Eponge en cuvette.

Spongia labellum; de Lamk.

Spongia turbinato-ovata, labelliformis, chartacea, nervis longitudinalibus striata; interstitiis cancellatis; margine undato sublobato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 365. *n.* 56.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 45. *n.* 72.

— Turgot, *Mem. instr. pl.* 24. *fig.* C.

Var. B. *Amplior, parietibus undato-plicatis.*

La forme de cette Eponge est semblable à celle d'un vase court, d'un entonnoir ouvert elliptiquement, presqu'en forme de cuvette, à bords ondés & festonnés. Les parois roides, coriaces, ressemblent à du carton, & offrent des nervures longitudinales avec des interstices en treillis; toutes les fibres sont encroûtées ou même empâtées. Couleur grisâtre; grandeur, huit à douze centimètres (3 à 5 pouces). Habitation inconnue.

82. Eponge gobelet.

Spongia pocillum; Muller.

Spongilla substipitata, calyciformis, rigida, tenuissimè porosa & rimosa.

— Mull. *Zool. dan. prodr.* 3091.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3825. *n.* 42.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 45. *n.* 73.

Spongia calyciformis; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 365. *n.* 57.

— Esper, *Zooph. p.* 202. *tab.* 57. (*Sp. infundibuliformis*, var.)

Var. B, *Calyce hinc fisso, subfenestrato;* de Lamk. *loco citato.*

Eponge à pédicule court, s'épanouissant en un calice de moyenne taille, peu régulier, roide, comme drapé, en partie encroûté & très-poreux. Sa surface extérieure est finement fendillée par places; l'intérieure est plus échinulée, presque granulée. Couleur, d'un gris-roussâtre; grandeur, huit centimètres environ (2 à 3 pouces). Se trouve dans les mers du Nord.

83. Eponge veineuse.

Spongia venosa; de Lamk.

Spongia turbinata, cyathiformis, patula, tenuissima; explanatione incrustatâ, venoso-reticulatâ, foraminosâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 366. *n.* 58.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 46. *n.* 74.

— Turgot, *Mem. inſtr. pl.* 24. *fig.* G.

Un pédicule court, cylindracé, non poreux, s'épanouit en un entonnoir fort évaſé, conſtitué par une expanſion très-mince, encroûtée & réticulée, compoſée de fibres très-fortes, longitudinales, formant des eſpèces de nervures ſe réuniſſant d'eſpace en eſpace. Des trous ronds ou ovoïdes & à jour occupent les mailles du réſeau. Couleur, fauve-pâle; grandeur, un décimètre (environ 4 pouces). On croit cette Eponge originaire de l'Océan indien.

84. Eponge corbeille.

Spongia ſportella ; de Lamk.

Spongia ſubturbinata , ſportam vimineam & cyathiformem ſimulans ; nervis albis nudis ſubli-gnoſis reticulatim coaleſcentibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 366. *n.* 59.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 46. *n.* 75.

— Seba, *Theſ. III. tab.* 95. *fig.* 6.

C'eſt une maſſe preſque turbinée, repréſentant une ſorte de corbeille percée à jour. Les parois offrent une réunion d'aſſez fortes nervures preſque ligneuſes, blanchâtres ou jaunâtres, liſſes, dénuées de toute eſpèce d'encroûtement, ſe croiſant en réticulations comme dans certains Rétépores. Ce polypier reſſemble preſqu'autant aux Eponges qu'aux Antipates. M. de Lamarck n'indique ni ſa couleur ni ſa grandeur. Habite l'Océan, près de l'île de Madagaſcar.

85. Eponge burſaire.

Spongia burſaria ; de Lamk.

Spongia burſis cuneatis ſubcompreſſis , flabellatim aggregatis ; externâ ſuperficie tuberculis acuminatis muricatâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 366. *n.* 60.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 46. *n.* 76.

Cette eſpèce conſiſte en trois à cinq bourſes ſpongieuſes, cunéiformes, aplaties & réunies, par leurs côtés étroits, en une maſſe flabelliforme plus ou moins aplatie. La ſurface ſupérieure eſt hériſſée de tubercules acuminés un peu diſtans, dont les ſupérieurs ou marginaux ſont les plus petits & ne ſont plus que des filets comme dans le *Spongia ſoliacea* d'Eſper, *tab.* 56. Couleur, fauve-jaunâtre ; grandeur, ſeize à vingt centimètres ſur une largeur plus grande (7 à 8 pouces). Habitation inconnue.

86. Eponge bilamellée.

Spongia bilamellata ; de Lamk.

Spongia pedata , compreſſa , flabellata , baſi infundibuliformis ; lamellis duabus terminalibus ampliſſimis , rectis , parallelis extùs ſcrobiculatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 366. *n.* 61.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 47. *n.* 77.

Var. B. *Lamellis extùs ſublævigatis.*

Eponge extrêmement remarquable, à baſe portée ſur un pédicule très-court, s'évaſant un peu en entonnoir, ſe terminant par deux grandes lames droites, parallèles, rapprochées l'une de l'autre & donnant à toute la maſſe l'aſpect d'un large éventail. Ces lames ſont ſingulièrement & irrégulièrement lacuneuſes à l'extérieur ; mais dans la variété B, les lacunes ne paroiſſent preſque plus. Dans les deux, les fibres ſont un peu encroûtées. Couleur, fauve-jaunâtre ? grandeur, trois décimètres ſur une largeur égale (environ 1 pied). Habite les mers de l'Auſtralie.

87. Eponge calice.

Spongia calyx ; de Lamk.

Spongia ſtipitata , turbinata , calyciformis , laxè fibroſa , pellucida ; parietibus craſſis , interne ſubgibboſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 366. *n.* 62.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 47. *n.* 78.

Eponge pédiculée, droite, calyciforme, à cavité intérieure rétrécie par les gibboſités irrégulières de ſa paroi interne. Sa ſubſtance eſt toute fibreuſe, réticulée d'une manière lâche & d'une épaiſſeur remarquable. Couleur, rouſſe ou blonde ; grandeur, ſept à quatorze centimètres (3 à 6 pouces). Habite les mers de la Nouvelle-Hollande.

88. Eponge ficiforme.

Spongia ficiformis ; Poiret.

Spongia foraminulenta , rigida , turbinata , apice perforato.

— Poiret, *Voy. en Barbarie, tom.* 2. *p.* 61.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3825. *n.* 48.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 47. *n.* 79.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 29. *tab.* 59. *fig.* 4.

— Sol. & Ellis, *Zooph. tab.* 59. *fig.* 4. (*Abſque deſcriptione.*)

Cette eſpèce reſſemble à une figue ou bien à une petite poire non-ſeulement par la forme, mais encore par la groſſeur, ainſi que par le trou que l'on obſerve dans ſa partie ſupérieure ; ſon tiſſu eſt très-compacte, compoſé de fibres laineuſes

sans encroûtement. Couleur, fauve-brun; grandeur, quatre à cinq centimètres (2 pouces au plus). Se trouve fixée sur les coquilles, les rochers, &c., de la Méditerranée. Je l'ai reçue de Marseille & de Montpellier.

Nota. M. de Lamarck regarde comme un Alcyon le polypier figuré par Ellis, & le nomme, d'après quelques auteurs, *Alcyonium ficus*. Je n'aurois pas balancé à suivre cette opinion, si M. Poiret, qui a consigné d'excellentes observations sur les zoophytes dans son Voyage sur les côtes de Barbarie, ne distinguoit l'Eponge sciciforme de l'Alcyon figue de mer. Je possède le premier de ces deux êtres. L'*Alcyonium ficus* appartient au genre *Polyclinum* de Cuvier, ou *Aplidium* de M. Savigni.

89. Eponge comprimée.

Spongia compressa ; Fabric.

Spongia simplex, compresso-conica, interne rimâ longitudinali fissa.

— O. Fabric. *Faun. Groënl. p.* 448. *n.* 467.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3825. *n.* 41.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 48. *n.* 80.

Je regarde cette espèce comme douteuse; elle est simple, droite, conique, avec une fente longitudinale intérieurement; longue de trois centimètres (environ 1 pouce). Elle se trouve, dit Fabricius, dans les eaux profondes des mers du Groënland.

90. Eponge helvelloïde.

Spongia helvelloïdes ; Lamx.

Spongia fossilis, pedicellata, polymorpha, modò infundibuliformis vel cristeriformis, marginibus undulatis, modò plana flabellata.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 87. *tab.* 84. *fig.* 1. 2. 3.

Eponge fossile pédicellée, dont la forme varie depuis celle d'un entonnoir régulier jusqu'à celle d'une lame plane, étalée en éventail & ressemblant quelquefois à un cratère évasé à bords ondulés; bord épais d'environ trois millimètres (1 ligne $\frac{1}{2}$). Tissu intérieur grossièrement poreux & sans oscule, extérieurement réticulé; à fibres longitudinales plus fortes que les transversales, très-souvent interrompue dans leur longueur; pédicelle court, épais & cylindrique. Grandeur, six centimètres au plus (2 pouces). Se trouve dans le terrain à polypiers des environs de Caen.

91. Eponge pénicillée.

Spongia penicillata ; Esper.

Spongia fossilis, compressa, infundibuliformis, areolè reticulata ; ramificationibus utrinquè fulcatis, villis æqualibus penicilliformibus.

— Esper, *Zooph. p.* 250. *tab.* 30.

La figure donnée par Esper ne se rapporte pas beaucoup à la description du *Spongia penicillata* de cet auteur; de sorte qu'ayant pu étudier cette espèce sur la nature, je crois devoir me borner à la citer.

CINQUIÈME SECTION.

Eponges à masses tubuleuses ou fistuleuses.

92. Eponge lacuneuse.

Spongia lacunosa ; de Lamx.

Spongia tubulosa, simplex, cylindrica, fibrosa, rigida, crassissima ; externâ superficie lacunis sinuosis & irregularibus excavatâ.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 366. *n.* 63.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 48. *n.* 81.

Eponge sans encroûtement, remarquable par son épaisseur & par sa rigidité. Ses fibres sont nues, roides, finement entrelacées; sa surface extérieure présente une multitude de lacunes profondes, sinueuses & irrégulières. Couleur roussâtre; longueur, quatre décimètres & plus (15 à 16 pouces). M. de Lamarck n'indique point son habitation.

93. Eponge percée.

Spongia pertusa ; de Lamx.

Spongia tubulosa ; poris crebris, magnis pertusis ; texturâ è fibris capillaceis ramiusculis, fulvescenti-fuscis.

— Esper, *Zooph. p.* 246. *tab.* 26.

D'une masse plus ou moins étendue, s'élèvent un ou plusieurs tubes simples, à parois très-épaisses, cylindriques, un peu bossélés; leur surface est couverte de creux épars, profonds, ronds ou alongés, en général irréguliers, ne pénétrant presque jamais jusqu'au tube central. Fibres nues, flexueuses, fines & roides, peu cassantes, formant un réseau lâche à mailles flexueuses. Couleur, fauve-rougeâtre; grandeur, un à deux décimètres (4 à 6 pouces). Habite les mers d'Amérique. Elle m'a été envoyée de la Havane par M. Vidal, pharmacien français.

Nota. Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente; il est possible qu'on les réunisse lorsqu'elles seront mieux connues.

94. Eponge roide.

Spongia rigida ; Esper.

Spongia tubulosa ; fibris rigidis, fasciculis reticulatim coalitis, frondibus mucronatis.

— Esper, *Zooph. p.* 247. *tab.* 27.

Cette espèce offre, comme la précédente, une masse plus ou moins étendue, de laquelle s'élèvent deux ou trois tubes simples, à parois peu épaisses,

compoſées de fibres roides, nues, réunies en faiſceaux, formant un réſeau lâche dont la ſurface eſt couverte de lacunes ſe touchant preſque toutes, profondes & irrégulières. Les extrémités des fibres rendent la ſurface de cette Eponge très-rude au toucher. Couleur, fauve-brun jaunâtre; grandeur, environ un décimètre (3 à 4 pouces). Habitation inconnue.

95. Eponge en trompe.

Spongia tubæformis; de Lamx.

Spongia ſubaggregata, tubuloſa, incruſtato-fibroſa, longiſſima; tubis ſimpliciſſimis extùs tuberculoſis; baſi ſubplicatâ.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 367. *n.* 64.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 82. *n.* 82.

Spongia fiſtularis; Pallas, *Zooph. p.* 385. *n.* 232.

— Gmel. *Syſt. nat.* 3818. *n.* 4.

— Sloan. *Cat. p.* 6. = *Hiſt.* 1. *p.* 62. *tab.* 24. *fig.* 1.

— Esper, *Zooph. p.* 228. *tab.* 20. 21.

Cette Eponge forme des tuyaux gros comme le bras, très-longs, très-ſimples, à ſurface extérieure tuberculeuſe & comme granuleuſe. Cette ſurface eſt couverte d'une multitude de tubercules ſemblables à de gros pois. Ses fibres ſont empatées, encroûtées, & ne ſe montrent qu'imparfaitement ſur les tubercules.

La baſe extérieure offre quelques gros plis toujours irréguliers & longitudinaux. Couleur, brun-noirâtre; longueur, plus d'un mètre (3 pieds au moins). Habite les mers d'Amérique.

Nota. M. de Lamarck cite Pallas; ce dernier rapporte à ſon Eponge fiſtulaire le *tab.* 24, *fig.* 1 de Sloane, & les *figures* 1 & 7 du *tab.* 79 de Seba. M. de Lamarck fait trois eſpèces diſtinctes des polypiers figurés par ces auteurs ſous les noms de *Spongia fiſtularis*, *plicifera* & *vaginalis*. Pallas a donc confondu pluſieurs eſpèces entr'elles. J'ai cru devoir ſuivre en partie la ſynonymie de M. de Lamarck, quoique je craigne qu'il n'ait trop multiplié les eſpèces.

Eſper a copié les ſynonymes de Pallas & de Gmelin, & a réuni dans ſes figures deux eſpèces d'après M. de Lamarck.

96. Eponge fiſtulaire.

Spongia fiſtularis; de Lamx.

Vulg. La chandelle de mer.

Spongia aggregata, tubuloſa, pralonga, fibroſa; tubis ſimplicibus, ſensim ampliatis; fibris denudatis reticulatis, laxè contextis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 367. *n.* 65.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 49. *n.* 83.

— Esper, *Zooph. p.* 228. *tab.* 21. A.

— Seba, *Theſ. III. tab.* 95. *fig.* 1.?

Cette Eponge offre des tubes réunis par leur baſe ou agrégés, moins gros, mais auſſi longs que la précédente. Ses fibres ſont roides, nues, entrelacées en un tiſſu lâche & à jour. Couleur, d'un roux-noirâtre; grandeur, un mètre (3 pieds au moins). Habite les mers d'Amérique.

L'Eponge fiſtulaire diffère de la précédente par la groſſeur moins conſidérable & par la nudité des fibres; la pulpe gélatineuſe qui les empâtoit ayant diſparu comme dans les Antipates.

97. Eponge plicifère.

Spongia plicifera; de Lamx.

Spongia tubuloſa, ſubinfundibuliformis, flexilis, luteo-ſulva; extùs plicis tortuoſo-ſinuoſis inæqualiter anaſtomoſantibus; pariete internâ ſubfavoſâ.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 367. *n.* 66.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 49. *n.* 84.

— Seba, *Theſ. III. tab.* 95. *fig.* 7.?

Eponge en forme de tuyau un peu en entonnoir, flexible, éminemment ridé, pliſſé & lacuneux en dehors. Ses fibres finement entrelacées ſont très-apparentes & médiocrement encroûtées; la paroi interne eſt moins raboteuſe & offre des foſſettes alvéolaires, éparſes. Cette eſpèce varie à plis plus courts & plus obtus. Couleur, gris-jaunâtre ou rouſſâtre; grandeur, trois décimètres (environ 1 pied). Habite probablement les mers d'Amérique.

98. Eponge à foſſettes.

Spongia ſcrobiculata; de Lamx.

Spongia turbinato-oblonga, infundibuliformis, flexilis, utrâque ſuperficie ſcrobiculis inæqualibus rotundatis favoſis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 367. *n.* 67.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 50. *n.* 85.

— Tengot, *Mem. inſtr. pl.* 24. *fig.* F.

Eponge oblongue, en entonnoir, moins alongée que la précédente, un peu roide quoique flexible; ſes deux ſurfaces préſentent une multitude de foſſettes arrondies & inégales qui reſſemblent aux cellules d'un gâteau d'abeilles. Couleur, gris fauve; grandeur, environ deux décimètres (6 à 8 pouces). Habitation inconnue.

99. Eponge vaginale.

Spongia vaginalis; de Lamx.

Spongia aggregata, tubulosa, subcompressa, ferruginea, dura; externâ superficie tuberculis compressis asperâ; foraminibus sparsis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 368. *n.* 68.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 50. *n.* 86.

— Sloan. *Hist. Jam. tom.* 1. *p.* 62. *tab.* 24. *fig.* 1.?

— Turgot, *Mem. instr. pl.* 24. *fig.* B.

Cette espèce est un peu encroûtée, dure, cassante, d'une couleur ferrugineuse, & consiste en six à neuf tubes fasciculés, coalescens, légèrement aplatis, hériſſés de tubercules comprimés, un peu pointus, & toute leur superficie est parsemée de trous ronds. Couleur, brun ferrugineux; grandeur, douze à quinze centimètres (5 à 6 pouces). Habite les mers d'Amérique?

Nota. D'après M. de Lamarck, le synonyme de Sloane paroît incertain entre cette espèce & l'Eponge fistulaire; dans ce cas, pourquoi rapporter ici ce synonyme & ne pas le laisser au polypier auquel Pallas & d'autres auteurs l'ont appliqué? J'ai cru devoir rétablir cette synonymie, d'autant que M. de Lamarck ne cite Sloane qu'avec doute, *an Sloan. Jam. hist.* &c.?

100. Eponge digitale.

Spongia digitalis; de Lamx.

Spongia subaggregata, tubulosa, rigida, albida; superficie lacinulis rigidis muricatâ; foraminibus sparsis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 368. *n.* 69.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 50. *n.* 87.

Spongia villosa; Pall. *Elench. zooph. p.* 392. *n.* 242.

— — *Aculeata;* Gmel. *Syst. nat. p.* 3818. *n.* 5.

— Sloan. *Cat. p.* 7. — *Jam. Hist.* 1. *tab.* 25. *fig.* 4.

Var. B. *Tubulis elongatis.*

— Rumph. *Amb. VI. p.* 255, *tab.* 50. *fig.* 2.

Cette Eponge présente un ou deux tubes réunis & courts, un peu aplatis, roides, rudes & presque piquans à l'extérieur par les petites & nombreuses aspérités qui hériſſent sa surface; le fond des tubes n'est point fermé. La surface est parsemée en entier de trous ronds. Couleur blanchâtre; grandeur, sept à dix centimètres (3 à 4 pouces). Habite les mers des Indes & de l'Amérique.

101. Eponge siphonoïde.

Spongia scyphonoïdes; de Lamx.

Spongia tubulosa, mollis, semi-pellucida; tubulis rectis 2. 5. *3-fidis versùs basim sensim attenuatis; fibris reticulatis laxiter incrustatis.*

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 368. *n.* 71.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 52. *n.* 89.

Var. B. *Fibris subnudis.*

Espèce particulière à tubes droits alongés en siphon, mollasses, demi-transparens, bifurqués ou trifurqués, & qui se rétrécissent insensiblement vers leur base. Ils sont légèrement encroûtés. Dans la variété B, l'encroûtement est presque nul. Couleur, fauve-grisâtre; grandeur, vingt à vingt-cinq centimètres (8 à 10 pouces). Habite les mers de la Nouvelle-Hollande, aux îles Saint-Pierre & Saint-François.

102. Eponge quenouille.

Spongia colus; de Lamx.

Spongia stipitata, erecta, clavæformis, tubulosa; externâ superficie lacunosâ.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 369. *n.* 72.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 32. *n.* 90.

Var. B. *Dilatato-spatulata, fibris laxioribus.*

Le pédicule de cette Eponge est dur, poreux, un peu long, & se termine en une masse tubuleuse, fibreuse irrégulièrement, lacuneuse en dehors. La variété B, subprolifère, s'élargit en calice comprimé; ses lacunes sont rares & plus grandes, ses fibres plus lâchement entrelacées. Ces deux polypiers ont une couleur rousse blonde & seize à vingt centimètres de grandeur (6 à 8 pouces). On les trouve dans les mers de l'Australie, à l'île des Kanguroos.

103. Eponge tubuleuse.

Spongia tubulosa; Sol. & Ellis.

Spongia tubulosa ramosa, tenax; tubulis fecundis, arrectis, apicibus attenuatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 29. *tab.* 58. *fig.* 7.

— Sol & Ellis, *p.* 188. *n.* 9. *tab.* 58. *fig.* 7.

— Esper, *Zooph. p.* 196. *tab.* 54.?

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 369. *n.* 73.

Spongia fistigiata; Pallas, *Elench. zooph. p.* 392. *n.* 241.

Eponge bullée, var. 2; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 368. *n.* 70.

Var. B. *Tubulis bullatis inflato-nodosis; foramine terminali constricto marginato.*

Spongia bullata; de Lamx. *loco citato.*

Eponge rameuse, cylindrique, irrégulière, contournée, légèrement hispide, à tubes très-courts, nombreux, diffus, quelquefois distiques, terminés par un trou variant de forme & de grandeur. Tissu fibreux assez finement réticulé.

La

La var. B. offre des tubes noueux plus ou moins coalescens, encroûtés, composés de bulles demi-transparentes, d'un tissu fibreux, très-fin, avec l'ouverture terminale étranglée.

La première variété se trouve dans la mer des Indes; la var. B habite les mers de l'Australie, près de l'île aux Kanguroos.

Nota. M. de Lamarck considère le polypier figuré par Esper comme le même que celui de Linné & de Solander dans Ellis; il les rapporte à la variété B de son Eponge bullée, dont il ne donne aucune synonymie. Je crois que trois polypiers au moins très-distincts sont réunis sous le même nom; le *Spongia tubulosa* de Sol. & Ellis; le *Spongia tubulosa* d'Esper, qui pourroit bien être le même que le *Spongia fastigiata* de Pallas, mais qui diffère bien certainement de celui d'Ellis & Solander; enfin le *Spongia bullata* de M. de Lamarck, qui n'a les caractères ni de l'un ni de l'autre. Si ces polypiers constituent trois ou quatre espèces, pourquoi les avoir réunies? C'est un doute très-fort à la vérité, produit par l'examen des figures & des descriptions; mais n'ayant pu étudier les objets, je dois suivre l'opinion de ceux qui ont consulté la nature.

Je pense que par la suite l'on distinguera dans ces polypiers les espèces suivantes : *Spongia bullata*, de Lamk.; *Spongia tubulosa*, Sol. & Ellis; *Spongia fastigiata*, Pallas, & le *Spongia bullata*, de Lamk., ce qui constitue quatre espèces dont les caractères ne pourront être définis que sur des individus bien conservés.

104. Eponge muricine.

Spongia muricina; de Lamk.

Spongia tubulosa, subramosa, elongata, tuberculis acutis undiquè muricata; osculis nullis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 369. n. 74.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 53. n. 92.*

Var. B. *Aculeis minoribus & crebrioribus.*

Eponge tubuleuse, alongée, presque rameuse, cylindrique; tissu fibreux plus ou moins encroûté, laissant apercevoir les mailles de ses fibres entrelacées; point d'oscules, point de trous particuliers sur la surface, qui est partout hérissée de tubercules épars & aigus. La variété B a ses tubercules plus petits & plus nombreux. Couleur, jaune pâle ou fauve; grandeur, au moins deux décimètres (plus de 8 pouces). Habite les mers de la Nouvelle-Hollande.

105. Eponge confédérée.

Spongia confœderata; de Lamk.

Spongia erecta, crassa, subcompressa; tubulis pluribus connexis; fibris partim incrustatis, luxè reticulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 369. n. 75.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 53. n. 93.*

— Seba, *Thes. III. tab. 97. fig. 2.*

Elle présente un faisceau de tubes droits, la plupart réunis en une masse fort épaisse, un peu comprimée, & dont le bord supérieur se divise en digitations courtes & tubuleuses. Quelques tubes se trouvent isolés & n'adhèrent qu'à la base de la masse. Tissu offrant un réseau lâche assez élégant, poreux, composé de fibres en partie encroûtées. Couleur grisâtre; grandeur, six à neuf centimètres (2 à 3 pouces). Habite les mers de l'Australie.

106. Eponge intestinale.

Spongia intestinalis; de Lamk.

Spongia pluriloba, fibrosa, rigidula, intùs cava; lobis inæqualibus variis, cylindraceis, fistulosis, rimoso-fenestratis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 369. n. 76.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 54. n. 94.*

An spongia cavernosa? Esper, *Zooph. p. 189. tab. 5.*

— Seba, *Thes. III. tab. 96. fig. 2.*

Eponge en masse se divisant en lobes inégaux, diversement disposés, oblongs, cylindracés, tous creux, sans ouverture essentielle à leur extrémité, perforés par une multitude de crevasses irrégulières; en sorte que l'Eponge est à jour de toutes parts. Son tissu est finement fibreux, poreux, sans encroûtement distinct. Couleur rouge, dit-on, dans l'état frais, grisâtre par la dessiccation; grandeur, douze centimètres au plus (4 à 5 pouces). Habite la Méditerranée.

Nota. « Cette espèce, dit M. de Lamarck, » paroît se rapprocher du *Spongia hircina* de » Plancus (*Conch. tab. 14. fig. D*), que j'ai peut-» être eu tort de rapporter à l'Eponge porte-» voûte. »

107. Eponge couronnée.

Spongia coronata; Sol. & Ellis.

Spongia simplex, tubulosa, minima; apice spinulis radiatis coronata.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p. 190. tab. 58. fig. 8. 9.*

— De Lamk. *Anim. sans. vert. tom. 2. p. 370. n. 77.*

— Lamx. *Gen. polyp. p. 30. tab. 58. fig. 8. 9.*

— Esper, *Zooph. p. 208. tab. 61. fig. 5. 6.* (Copié dans Ellis.)

C'est la plus petite de toutes les Eponges de cette section; elle se présente sous forme de tubes

ſimples, hiſpides, terminés par une couronne de petites épines couleur de perle. Les tubes ſont jaunâtres, longs d'un demi-centimètre ſur deux millimètres de largeur environ (2 à 3 lignes ſur 1 ligne tout au plus).

Se trouve dans la Manche, ſur les côtes de France & d'Angleterre, en général fixée ſur des hydrophytes.

Eſt-ce bien une Eponge?

108. Eponge tubulaire.

Spongia tubularia; Gmelin.

Spongia compreſſa, ſeſſilis, rigidula, flaveſcens, tubulis longitudinalibus poroſa.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3825. *n.* 28.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 55. *n.* 96.

Spongia tubuloſa; Pall. *Elench. zooph. p.* 383. *n.* 229.

Eponge offrant une maſſe demi-ovale, comprimée, convexe ſur le bord extérieur; contexture roide, aſſez denſe, celluleuſe, compoſée de fibres nues entrelacées, percée de tubes longitudinaux. Couleur jaunâtre, ou d'un gris pâle, ſouvent noire intérieurement. Habite ſur les rochers des mers d'Amérique; elle eſt ſeſſile.

Nota. En comparant la deſcription de cette eſpèce avec celle de l'Eponge tubulifère de M. de Lamarck, l'on trouve de grands rapports entre ces deux polypiers, & l'on eſt tenté de les regarder comme des variétés l'un de l'autre.

109. Eponge ciliée.

Spongia ciliata; Fabricius.

Spongia ſimplex, tubuloſa, conico-flexuoſa; ſurſùm attenuata, in apicem ciliata.

— O. Fabric. *Faun. Groenl. p.* 448. *n.* 466.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3819. *n.* 18.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 55. *n.* 97.

Eponge compoſée de tubes ſimples, rarement réunis, conique-flexueuſe, mince, ciliée au ſommet, d'un tiſſu ſoyeux, laineux intérieurement. Couleur blanchâtre; longueur, quinze millimètres (environ 8 lignes). Habite les mers du Groënland. Adhère aux Ulves les plus grandes.

Nota. Ce polypier ſemble ne différer que par la grandeur de l'Eponge couronnée.

SIXIÈME SECTION.

Eponges en maſſes foliacées, ou diviſées en lobes aplatis, foliformes.

110. Eponge perfoliée.

Spongia perfoliata; de Lamk.

Spongia caule ſimplici, erecto, fiſtuloſo, foliifero; lobis foliaceis rotundatis, baſi feneſtratis, ſpiraliter confertis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 370. *n.* 78.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 55. *n.* 98.

C'eſt la plus ſingulière & la plus remarquable de toutes les Eponges; elle reſſemble à un *Craſſula.* Une tige droite, ſimple, eſt couverte d'expanſions foliiformes, arrondies, nombreuſes, rapprochées, ſituées en ſpirale autour de la tige qui ſemble les traverſer: elles ſont planes, épaiſſes, encroûtées & percées à leur baſe. La tige eſt nue dans ſa partie inférieure, fiſtuleuſe & percée de petits trous. Couleur, jaune-grisâtre ou terreuſe; grandeur, ſix décimètres (1 à 2 pieds). Habite les mers de l'Auſtralie, d'où elle a été rapportée par Peron & Lefueur.

111. Eponge pennatule.

Spongia pennatula; de Lamx.

Spongia ſtipitata, ſupernè foliaceo-pinnata; lobis foliaceis erectis, rotundato-cuneatis, criſtatis; ſuperficie poroſiſſimâ.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 370. *n.* 79.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 56. *n.* 99.

La tige de cette Eponge arquée & tortueuſe ſoutient des pinnules aplaties, foliacées, toutes redreſſées & rapprochées en un paquet de crêtes. Ces pinnules ont quelques découpures peu profondes qui les rendent un peu lobées. Surface encroûtée & très-poreuſe. Couleur jaunâtre; grandeur, environ deux décimètres (7 à 9 pouces). Habite les mers de la Nouvelle-Hollande.

112. Eponge cactiforme.

Spongia cactiformis; de Lamk.

Spongia frondoſa, pediculata, flabellatim ramuloſa; frondibus planulatis, rotundato-cuneatis, inciſuſlatis, criſpiuſculis; uno latere lacunis ſparſis notato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 370. *n.* 80.

— Lamk. *Hiſt. polyp. p.* 440. *n.* 100.

La baſe de cette Eponge eſt un faiſceau de pédicules ſerrés, un peu coaleſcens, ſe diviſant & ſoutenant des expanſions aplaties, foliiformes, étalées en éventail. Ces eſpèces de feuilles ſont cunéiformes, arrondies ou tronquées à leur ſommet, ſublobées, prolifères, un peu épaiſſes, ſuperficiellement encroûtées, offrant ſur un côté de petites excavations éparſes, & imitant en petit la forme des expanſions du *Cactus opuntia.* Grandeur, vingt à trente centimètres (8 à 12 pouces). Habite les mers de l'Auſtralie.

113. Eponge bouillonnée.

Spongia crispata ; de Lamk.

Spongia explanationibus foliaceis, contortis, bullato-crispis, coalescentibus ; texturâ tenuissimè fibrosâ, foraminulatâ, subpellucidâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 370. *n.* 81.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 56. *n.* 101.

Eponge formant des expansions s'étalant & se divisant en lobes prolifères, conchoïdes, concaves, contournés comme le pavillon de l'oreille. Les expansions sont aplaties en feuilles irrégulières, bouillonnées, divisées, en partie coalescentes, ayant un tissu fibreux très-fin & foraminulées souvent plus d'un côté que de l'autre. Couleur, fauve-pâle; grandeur, neuf à douze centimètres (3 à 5 pouces). Habite les mers de l'Australie.

114. Eponge panache-noir.

Spongia basta ; Pallas.

Spongia substipitata, frondoso-crispata, fibrosa, nigra ; explanationibus convoluto-crispis, confertis ; fibris nudis laxè contextis.

— Pallas, *Elench. zooph. p.* 379. *n.* 225.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3823. *n.* 31.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 371. *n.* 82.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 57. *n.* 102.

— Esper, *Zooph. p.* 244. *tab.* 25.

Cette Eponge présente un certain nombre d'expansions fibreuses, subfoliacées, contournées, comme frisées, laciniées & entassées les unes au-dessus des autres, & ressemblant par leur réunion à un petit panache de couleur noire. Leurs fibres sont nues, un peu roides & disposées en réseau lâche. Grandeur, douze à treize centimètres (3 à 5 pouces). Habite l'Océan indien.

115. Eponge lamellifère.

Spongia lamellifera ; Sp. nov.

Spongia frondosa ; frondibus lamellosis, simplicibus vel parùm divisis, planis, rigidis, erectis, tenuissimè fibrosis ; porosis.

— Quoy & Gaym. *Voyag. pl.* 93. *fig.* 1.

Cette espèce a les plus grands rapports avec l'Eponge lamellaire de M. de Lamarck ; elle en diffère néanmoins par plusieurs caractères : dans celle-ci, les lames sont droites, sans aucune flexibilité, en forme de feuilles minces, ordinairement simples, plus ou moins ovales avec le sommet arrondi, quelquefois tronqué, & dans ce cas entier ou deux ou trois fois incisé, mais peu profondément. Le tissu de cette Eponge est très-fin ; les surfaces présentent quelques sillons longitudinaux & un grand nombre de petits trous ou de pores, épars ou en lignes.

L'Eponge lamellifère est d'une couleur blanche lavée de jaunâtre; elle s'élève à quinze centimètres de hauteur (environ 5 pouces), & se trouve assez abondamment sur les roches polypifères des îles Mariannes. La mer en jette beaucoup sur le rivage.

116. Eponge lamellaire.

Spongia lamellaris ; de Lamk.

Spongia frondosa, sessilis ; lamellis pluribus mollibus, erectis, subparallelis, supernè latioribus ; rimis porisque obsoletis ; fibris tenuissimè contextis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 371. *n.* 83.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 57. *n.* 103.

Var. B. *Laminis incisis subcrenatis diffusiusculis.*

Elle forme un paquet de lames parallèles, droites, rapprochées, molles, & qui ont un tissu fibreux très-fin. La var. B a ses lames légèrement encroûtées, plus inégales, moins serrées, presque diffuses, & un peu incisées en un petit nombre de lobes ou de crénelures; de part & d'autre les lames sont plus ou moins coalescentes. Couleur, fauve-rougeâtre ; grandeur, dix à quinze centimètres (4 à 6 pouces). La var. A se trouve dans les mers australes, la var. B dans celles de l'Inde.

117. Eponge endive.

Spongia endivia ; de Lamk.

Spongia frondosa mollis ; frondiculis numerosis, supernè dilatatis, in rosam dispositis ; limbo rotundato crispo ; foraminibus raris culis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 371. *n.* 84.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 58. *n.* 104.

An spongia lamellosa? Esper, *Zooph. p.* 270. *tab.* 44.

Cette Eponge est fort jolie & ressemble à une chicorée endive, ou bien à une petite laitue un peu frisée. Elle se compose d'une quantité de lames molles, spatulées, arrondies, incisées & comme crépues en leur limbe, disposées comme les pétales d'une rose. Leur tissu est fibreux, sillonné longitudinalement. Couleur jaunâtre ; grandeur, cinq ou six centimètres (20 à 24 lignes). Habitation inconnue.

Nota. En comparant cette description à celle du *Spongia lamellosa* d'Esper, il est difficile de ne pas y reconnoître le même polypier.

118. Eponge polyphylle.

Spongia polyphylla ; de Lamk.

Spongia frondibus pediculatis erectis, rotundato-cuneatis, lobatis, convoluto-plicatis; nervis longitudinalibus, uno latere eminentioribus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 371. n. 85. (Excluſ. var. B & ſynonym.)*

— Lamx. *Hiſt. polyp. p. 59. n. 107.*

Eponge à expanſions foliacées, droites, pédiculées, cunéiformes, arrondies au ſommet, un peu lobées, roulées en cornet, ſouvent coaleſcentes, crevaſſées irrégulièrement, avec des nervures longitudinales plus fortes ſur une face que ſur l'autre. Couleur griſâtre; grandeur, ſept à neuf centimètres (2 à 3 pouces). Habite l'Océan indien.

Nota. Il paroit que M. de Lamarck ne rapporte la variété B que d'après Pallas & Eſper, qu'il cite de nouveau pour ſon *Spongia juniperina*. Ce double emploi m'engage à renvoyer à cette dernière eſpèce la var. B de l'Eponge polyphylle.

119. Eponge queue de paon.

Spongia pavonia; de Lamk.

Spongia ſtipitata, frondoſa; frondiculis rotundatis, ſubproliferis, incruſtatis, tenuibus; uno latere foraminulato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 372. n. 86.*

— Lamx. *Hiſt. polyp. p. 59. n. 108.*

Var. B. *Hinc cruſtâ radiatim rugoſâ.*

D'un pédicule roide & comprimé s'élèvent pluſieurs expanſions foliiformes, arrondies obliquement, preſque prolifères, minces, légèrement encroûtées, & pointillées ſur une ſeule face; la var. B offre en outre des rides ondées & rayonnantes. Couleur de l'encroûtement, griſâtre ou blanchâtre; fibres rouſſâtres & ſerrées; grandeur, quinze à vingt centimètres (7 à 8 pouces). Habite les mers de l'Auſtralie.

120. Eponge ſcarole.

Spongia ſcariola; de Lamk.

Spongia mollis frondoſa, multilamelloſa; lamellis erectis, inciſo-lobatis, baſi lacunoſis, ſubcoſtatis criſpis; fibris tenuiſſimè contextis.

— De Lamk. *Anim ſans vert. tom. 2. p. 372. n. 87.*

— Lamx. *Hiſt. polyp. p. 60. n. 109.*

D'une baſe rétrécie & un peu ferme s'élèvent des expanſions foraminulées ſe diviſant en une multitude de lames droites, molles, inciſées, lobées, diverſement contournées & comme crépues. Couleur, fauve pâle; grandeur, dix à douze centimètres (3 à 5 pouces). Habite les mers auſtrales.

Nota. Cette eſpèce a quelques rapports de forme avec les Eponges lamellaire & bouillonnée.

121. Eponge hétérogone.

Spongia heterogona; de Lamk.

Spongia ſeſſilis, albida, ſubfrondoſa; explanationibus erectis, undato-plicatis, tubos hinc fiſſos ſimulantibus; uno latere nervis ſtriato; altero apiculis majuſculis muricato.

— De Lamk. *Anim ſans vert. tom. 2. p. 372. n. 88.*

— Lamx. *Hiſt. polyp. p. 60. n. 110.*

Spongia aculeata? Esp. *Zooph. p. 193. tab. 7. A.*

Cette Eponge ſemble former par ſes expanſions une réunion de tubes tous incomplets. Elles ſont droites, aplaties en membrane, fibreuſes, à peine encroûtées, & repliées ou contournées de manière à former des tubes imparfaits. Leur face interne eſt rayée par des nervures longitudinales, diſtantes; l'extérieure eſt couverte d'une grande quantité de pointes preſqu'épineuſes & aſſez grandes. Couleur blanchâtre; grandeur, dix à onze centimètres (3 à 4 pouces). Habitation inconnue.

Nota. J'ai reçu de la Havane une Eponge qui ſe rapporte parfaitement à la deſcription que donne M. de Lamarck de l'Eponge hétérogone, ainſi qu'à la figure citée des zoophytes d'Eſper avec un point de doute. Si mon polypier eſt le même que celui de M. de Lamarck, il doit être placé dans la ſection des Eponges en entonnoir. Eſper cite pour ſon eſpèce le *Spongia villoſa* de Pallas, que M. de Lamarck rapporte au *Spongia digitalis* avec toute ſa ſynonymie. Eſper, dont M. de Lamarck ne dit rien, réunit tous ces ſynonymes pour ſon *Spongia aculeata* dont il en donne pluſieurs figures, *tab. 7. = tab. 7. A. = & tab. 7. B.* Au milieu de cette confuſion difficile à éclaircir, je penſe que le *Spongia heterogona* de M. de Lamarck eſt le même que l'Eponge que j'ai reçue de la Havane & qu'Eſper a figurée *tab. 7. A*; qu'elle diffère du *Spongia aculeata* d'Eſper, *tab. 7*, qui n'eſt point la même que le polypier de la planche 7. B, & qu'enfin ces trois eſpèces n'appartiennent point au *Spongia villoſa* de Pallas.

122. Eponge thiaroïde.

Spongia thiaroïdes; de Lamk.

Spongia erecta, frondoſa, molliuſcula, hiſpida; lamellis porroſis ſuperne lobatis; lobis crebris anguſtis erectis, coronam muricatam æmulantibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 372. n. 89.*

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 61. *n.* 111.

An ſpongia fibrilloſa ? Espea, *Zooph. p.* 197. *tab.* 8.

Eſpèce fort ſingulière, compoſée d'un faiſceau de lames droites, un peu épaiſſes, ſouvent coaleſcentes, très-lobées dans leurs parties ſupérieures, à lobes étroits un peu pointus, formant une ſommité conoïde hériſſée de leurs pointes; tout le polypier eſt couvert de petites épines. Couleur, gris-rouſſâtre; grandeur, un décimètre (environ 4 pouces). Habitation inconnue.

Nota. Pallas a décrit trois variétés du *Spongia fibrilloſa* (*p.* 382. *n.* 228.). M. de Lamarck demande ſi l'Eponge thiaroïde n'eſt pas une de ces variétés? Il eſt poſſible que ce ſoit la troiſième, la deſcription des deux premières ne pouvant s'appliquer à l'Eponge thiaroïde.

123. Eponge feuille-morte.

Spongia xerampelina ; de Lamk.

Spongia ramoſa frondoſa, incruſtato-ſtupoſa; frondibus ovatis, inciſo-lobatis; fibris longitudinalibus prominulis reticulatis; poris ſavagineis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 372. *n.* 90.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 61. *n.* 112.

An ſpongia ventilabrum ? Gmel. *Syſt. nat. p.* 3817. *n.* 1.

— Sol. & Ellis, *p.* 188. *n.* 8.

— Ellis, *Phiſoſ. tranſ. vol.* 55. *p.* 289. *tab.* 11. *fig.* H. (*Mala.*)

— Seba, *Theſ. III. tab.* 95. *fig.* 8. (*Bona.*) & *forſan fig.* 6. *Specimen junius.*

— Espea, *Zooph. p.* 209. *tab.* 12.

Spongia ſtrigoſa; Pallas, *Elench. zooph. p.* 397. *n.* 247.

Var. B. *Laxior, frondibus profundè laciniatis.*

Une tige un peu courte & comme ſubéreuſe ſe diviſe en rameaux courts ſe dilatant en expanſions aplaties, foliacées, ovales ou ovales-oblongues, un peu inciſées ou lobées, à ſurface couverte de nervures ſaillantes ſe réuniſſant en réticulations alongées, avec des trous alvéolaires dans leurs interſtices.

La variété B eſt plus étalée, avec des expanſions plus profondément laciniées & des oſcules plus nombreux. Couleur brun-pourpré ou feuille morte; grandeur, quinze à ſeize centimètres (5 à 6 pouces). Habite les mers du Nord d'après Fabricius, Gunner, &c., & l'Amérique ſuivant M. de Lamarck & Gmelin, mais avec doute.

Nota. Les auteurs cités n'auroient-ils pas confondu deux eſpèces entr'elles?

124. Eponge junipérine.

Spongia juniperina ; de Lamk.

Spongia ramoſa, in frondes nervoſas laciniaſas ſeneſtrataſque explanata ; ſuperficie ſcaòroſâ, foraminulatâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 373. *n.* 91.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 62. *n.* 113.

Spongia polyphylla, var. B; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 371. *n.* 85.

Spongia frondoſa ; Pall. *Elench. zooph. p.* 395. *n.* 245.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3824. *n.* 37.

— Espea, *Zooph. p.* 192. *tab.* 51.

Var. B. *Thuyæformis ; frondibus cancellato-ſeneſtratis, poroſiſſimis.*

Dans cette eſpèce, les expanſions foliacées ſont encroûtées, rudes au toucher, ovales ou arrondies, quelquefois trigones, formées d'une multitude de petits rameaux en partie réunis, en partie ſéparés, diſpoſés en éventail. Les expanſions ſont cancellées ou percées & très-poreuſes dans la variété B en forme de thuia. Couleur griſâtre; grandeur, neuf à dix centimètres (environ 4 pouces). Habite l'Océan indien & les mers auſtrales.

125. Eponge raifort.

Spongia raphanus ; de Lamk.

Spongia frondoſa, tomentoſa, foraminulata ; frondibus ovatis, inciſo-lobatis, rotundatis, rugis longitudinalibus utrinquè ſulcatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 373. *n.* 92.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 63. *n.* 114.

Eponge plus roide que les précédentes, mais s'en rapprochant par ſon port; ſes expanſions foliacées ſont très-ſillonnées ſur les deux ſurfaces; leur tiſſu eſt fibreux, laineux & peu encroûté. Couleur griſâtre ou un peu fauve; grandeur, treize à quatorze centimètres (environ 5 pouces). Habite les mers auſtrales, où elle a été trouvée par Peron & Leſueur.

126. Eponge méſentérine.

Spongia meſenterina ; de Lamk.

Spongia erecta, lamelloſo-frondoſa ; lamellis latis, craſſiuſculis, undato-plicatis, gyratis, apico truncatis ; fibris reticulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 373. *n.* 93.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 63. *n.* 115.

Belle eſpèce bien remarquable par ſon port, préſentant une maſſe droite, turbinée, compoſée

de lames larges, ondées, repliées, en tournant les unes sur les autres, tronquées aux extrémités, quelquefois lobées, imitant par leurs ondulations gyratoires le plissement d'une fraise ou d'un mésentère. Leur tissu est fibreux, réticulé, peu encroûté. Couleur, fauve pâle; grandeur, quinze à vingt centimètres (7 à 8 pouces). Habite les mers de l'Australie.

127. Eponge léporine.

Spongia leporina; de Lamx.

Spongia incrustata, profundè laciniata, frondosa; laciniis planis tenuibus oblongis, versùs apicem dilatatis, sublobatis, obtusis.

— De Lamx. *Anim sans vert. tom. 2. p. 373. n. 94.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 63. n. 116.*

Eponge profondément découpée en lanières assez minces, planes, oblongues, s'élargissant un peu dans leur partie supérieure, incisées, lobées ou entières & obtuses; à surfaces encroûtées avec des points très-petits & profonds. Couleur, gris-roussâtre; grandeur, quinze à seize centimètres (5 à 6 pouces). Habite les mers australes.

128. Eponge laciniée.

Spongia laciniata; de Lamx.

Spongia frondosa, subsessilis, mollis, candida; laminis pluribus erectis, confertis, inciso-lyratis; superficie subrimosâ; poris sparsis.

— De Lamx. *Anim sans vert. tom. 2. p. 374. n. 95.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 63. n. 117.*

— Seba, *Thes. III. tab. 96. fig. 6.*

Jolie Eponge composée de lames foliacées, assez minces, droites, découpées presqu'en lyre ou en fer de lance, molles, fibreuses, sans encroûtement; à fibres très-fines, entrelacées, légèrement feutrées, à surface veloutée, fendillée, ou crevassée en divers sens, avec des petits trous épars, ronds & d'une apparence particulière. Couleur très-blanche, ou d'un blanc-grisâtre, avec une teinte rousse au sommet; grandeur, douze à seize centimètres (4 à 6 pouces). Habite l'Océan indien.

Nota. Le *Spongia othaïtica* placé par M. de Lamarck dans la section des Éponges en entonnoir, se rapproche beaucoup de l'Eponge découpée & ne devroit pas en être éloignée dans une division naturelle.

129. Eponge frondifère.

Spongia frondifera; de Lamx.

Spongia subramescens, frondosa, multiloba; lobis proliferis, rotundatis, incrustatis; limbo fibris crispis fimbriato; osculis sparsis substellatis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 374. n. 96.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 64. n. 118.*

— Tuboot, *Mem. instr. pl. 24. fig. E.*

Var. B. *Magis deformis, crustâ compactiore.*

Cette Eponge presque rameuse se divise en lobes qui se surmontent les uns les autres, comme les articulations du *Cactus opuntia*. Ils sont inégaux (les derniers & les supérieurs plus grands, moins irréguliers & plus foliacés), prolifères, encroûtés, comprimés, & comme frangés ou barbus en leur bord supérieur par des fibres crépues assez roides. Oscules épars, presque stelliformes, principalement sur une des deux surfaces. Couleur, fauve-jaunâtre; grandeur, onze à douze centimètres (4 à 5 pouces). Habitation inconnue.

La var. B est plus informe, avec un encroûtement plus épais.

130. Eponge frangée.

Spongia fimbriata; de Lamx.

Spongia stipitata, subramescens, frondosa; frondibus ovato-subrotundis, incrustatis, porosopunctatis; limbo fibris crispis fimbriato.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 374. n. 97.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 64. n. 119.*

Dans cette espèce, les expansions foliacées plus larges, moins encroûtées que dans la précédente, partent d'un pédicule cylindrique, court, un peu ramescent. Leurs surfaces sont couvertes de points inégaux plus marqués par places, & paroissant se confondre avec les trous que laisse l'encroûtement. Couleur, fauve-brunâtre; grandeur, treize à quatorze centimètres (4 à 5 pouces). Habitation inconnue.

Nota. M. de Lamarck dit que le *Spongia fimbriata* ressembleroit un peu au *Spongia papyracea* d'Esper (*tab. 65. A. fig. 1. 2.*), si les lobes foliacés étoient frangés en leur bord.

131. Eponge gercée.

Spongia rimulosa; Sp. nov.

Spongia subincrustans, plana, crassiuscula, rigida, supernè rimulosa, colliculosa; colliculis sæpè sparsis, ad apicem osculatis.

— Quoy & Gaym. *Voy. pl. 94. fig. 2. 3.*

L'Eponge gercée recouvre les corps marins d'une croûte mince, presque plane, peu épaisse & roide, quoique son tissu soit très-fin. La surface supérieure offre beaucoup d'inégalités, les unes coniques, les autres alongées comme de petites collines; chaque monticule, chaque sommet est

percé d'un oſcule très-petit, d'où partent en rayonnant les gerçures très-courtes, éparſes & ſans ordre ſur les autres parties du polypier. La ſurface inférieure eſt beaucoup plus unie; les fibres longitudinales y ſont beaucoup plus fortes que les tranſverſales. Ce polypier d'une couleur verdâtre ou fauve, forme des plaques de cinq à huit centimètres de largeur (2 à 3 pouces) ſur les rochers des iles Moluques.

SEPTIÈME SECTION.

Eponges en maſſes rameuſes, phythoïdes ou dendroïdes. (RAMIFICATIONS DISTINCTES.)

132. EPONGE arboreſcente.

Spongia arboreſcens ; DE LAMK.

Spongia ramoſa, rigida, tenuiſſimè poroſa; ramis ſubcompreſſis, apice palmato-digitatis; foraminibus ſparſis, ſubſeriatis.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom. 2. p.* 374. *n.* 98.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p.* 65. *n.* 120.

Spongia rubens ; PALL. *Elench. zooph. p.* 389. *n.* 238.

— *nodoſa ;* GMEL. *Syſt. nat. p.* 3821. *n.* 11.

— *digitata ;* ESPER, *Zooph. p.* 190. *tab.* 50. (*Specimen junius.*)

Var. B. *Lobis longioribus erectis.*

Spongia lobata ; ESPER, *Zooph. p.* 273. *tab.* 46.

Var. C. *Lobis longis, compreſſis, erectis.*

Tige ferme, un peu contournée, ſubcylindrique, ſe diviſant en rameaux étalés ſur le même plan, un peu comprimés, élargis, palmés & digités à leur ſommet, doux au toucher, ayant quelques rapports avec des cornes d'élan, par leur facies & leur écartement; la tige paroît un peu inclinée. Couleur, brun-rougeâtre; grandeur, ſix décimètres au moins (plus de 2 pieds).

La variété B a ſes ramifications lobées, plus longues & droites.

La variété C offre des digitations alongées, comprimées, étroites, droites & rapprochées, ayant ſur leur bord une rangée de trous de communication qui la rendent remarquable.

L'eſpèce principale, ainſi que ſes variétés, habitent les mers de l'Amérique.

133. EPONGE en maſſue.

Spongia clavata ; ESPER.

Spongia ramoſa, ramis clavatis, fibris ſtupoſis ; poris magnis rotundatis, ſuperficie glabrâ.

— ESPER, *Zooph. p.* 226. *tab.* 19.

Eponge très-voiſine des Alcyons par ſa ſubſtance compacte, rameuſe; à rameaux cylindriques, ondulés ou variant de groſſeur, obtus à l'extrémité; ſubſtance compacte, à fibres ſemblables à de la bourre; ſurface glabre, avec quelques trous ou oſcules épars & bordés. Couleur, fauve clair & grisâtre; grandeur, quinze centimètres (6 pouces); diamètre des rameaux, un à deux centimètres (10 lignes au plus). Habitation inconnue.

134. EPONGE à verges.

Spongia virgultoſa ; DE LAMK.

Spongia ſtipite duro, erecto ramoſa; ramis ſubteretibus, virgatis, erectis, acutiuſculis ; ſuperficie punneâ.

— DE LAMK. *Anim. ſans vert. tom. 2. p.* 375. *n.* 99.

— LAMX. *Hiſt. polyp. p.* 66. *n.* 121.

Var. B. *Ramis flexuoſis divaricatis.*

Spongia virgultoſa ; ESPER, *Zooph. p.* 40. *tab.* 66.

Une tige dure, comme frutiqueuſe, roide, inégalement cylindrique, ſe diviſe en rameaux alongés en forme de verges, droits, ramuleux, inégaux, terminés en pointe émouſſée. Leur ſurface, ainſi que celle de la tige, eſt hériſſée de fibres enlacées courtes qui lui donnent l'aſpect d'un drap velouté, avec une grande quantité de petits trous. Couleur, brun-grisâtre; grandeur, environ ſix décimètres (plus de 2 pieds). Habite les mers du nord de l'Europe.

La variété B ne diffère que par ſes rameaux plus flexueux & plus divergens.

135. EPONGE dactyloïde.

Spongia dactyloïdes ; Sp. nov.

Spongia ramoſa, ad baſim lata, ſubplana, craſſiſſima, ſuperne in ramis compreſſis elongatis obtuſis marginibus ſeriatim oculatis diviſa, tenuiter laxèque fibroſa.

— QUOY & GAYM. *Voy. pl.* 94. *fig.* 1.

Cette eſpèce reſſemble un peu à l'Eponge à longs doigts de M. de Lamarck, quoique les caractères qu'elle préſente ſoient bien différens. Dans l'Eponge dactyloïde, ainſi nommée à cauſe de la forme de ſes rameaux, la baſe ou la partie inférieure eſt en général très-comprimée, très-épaiſſe & large; ſa partie ſupérieure ſe diviſe en rameaux ou digitations nombreuſes, preſque ſimples, comprimées, arrondies à l'extrémité; leur ſurface eſt parſemée de quelques oſcules beaucoup plus nombreux & formant une ligne droite ou preſque droite ſur les deux côtés. Le tiſſu de cette Eponge eſt lin & lâche, ou peu ſerré. Sa couleur eſt verdâtre, devenant fauve par la deſſiccation. Elle dépaſſe quelquefois deux décimètres de hauteur (environ 8 pouces). Elle eſt aſſez abondante ſur les rochers des iles Malouines.

136. Eponge longue-pointe.

Spongia longicuſpis ; de Lamk.

Spongia ramoſa ; baſi ramis clathrato-coadunatis ; ſuperne ramulis ſubcylindricis, erectis, longis, cuſpidiformibus ; ſuperficie lacinulis ſquamoſis reticulatis hiſpidulis minimis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 375. *n.* 100.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 66. *n.* 122.

La baſe de cette Eponge préſente un treillis groſſier, compoſé de cinq à ſix mailles, de laquelle s'élèvent ſix à neuf rameaux droits, longs, quelquefois coaleſcens, formant des digitations grêles ou de longues pointes comme celles d'une fourche, mais plus nombreuſes. Couleur, fauve pâle ou jaunâtre; grandeur, vingt-quatre centimètres (environ 9 pouces). Habite les mers auſtrales.

Nota. Eponge remarquable par la ſingularité de ſon port, & qui tient un peu des Alcyons par ſon encroûtement.

137. Eponge aſperge.

Spongia aſparagus ; de Lamk.

Spongia erecta, multicaulis, ramoſa ; ramis rariſ, teretibus, virgulæformibus, prælongis, incruſtatis ; oſculis ſubſerialibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 375. *n.* 101.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 67. *n.* 123.

Belle eſpèce droite & rameuſe, ſe faiſant remarquer par ſes longs rameaux cylindriques, de groſſeur inégale, un peu obtus aux extrémités, ayant un encroûtement d'une petite épaiſſeur, & offrant dans leur longueur des trous ronds preſque diſpoſés par ſéries; tiſſu fibreux, réticulé. Couleur, d'un gris-fauve; longueur ou grandeur, quarante à quarante-cinq centimètres (15 à 18 pouces). Habite les mers de l'Auſtralie.

138. Eponge dichotome.

Spongia dichotoma ; Linn.

Spongia ramoſa, cauleſcens, ſubdiſticha, tenax ; ramis dichotomis, erectis, tereti-ſubulatis, tomentoſis.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3822. *n.* 14.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 187. *n.* 6.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 375. *n.* 102.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 67. *n.* 124.

Spongia cervicornis ; Pall. *Elench. zooph. p.* 388. *n.* 236.

— Planc. *Conch. tab.* 12.

— Ellis, *Phil. tranſ. vol.* 55. *p.* 289. *tab.* 11. *fig.* 1.

Var. B. *Ramis curvato-tortuoſis, ſæpè anaſtomoſantibus.*

— Esper, *Zooph. p.* 202. *tab.* 4.

Sa tige ſupporte une grande quantité de rameaux & de petits rameaux, pluſieurs fois dichotomes, cylindriques, de la groſſeur d'un tuyau de plume, comprimés aux aiſſelles, un peu atténués aux extrémités. Subſtance un peu roide, ferme, compoſée de fibres ſerrées & droites; ſurface hiſpide, poils aſcendans. Couleur griſâtre; grandeur, quinze à vingt-cinq centimètres (6 à 10 pouces). Habite la Méditerranée & les mers de Norwège.

139. Eponge muriquée.

Spongia muricata ; Linn.

Spongia ſubernſa, ramoſa ; ramis erectis, rigidis, diviſis, tereti-angulatis, acutis, faſciculis villoſis, undiquè muricatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 376. *n.* 103.

Spongia fruticoſa ; Esper, *Zooph. p.* 188. *tab.* 10.

Eponge à rameaux roides, droits, diviſés, cylindriques-pointus, ſubanguleux & tout couverts de petites crevaſſes & de villoſités formant des faiſceaux aigus, ſpiriformes. Couleur, fauve-jaunâtre; grandeur, environ douze centimètres (4 pouces). Habite l'Océan d'Afrique, les côtes de Guinée.

Nota. Cette Eponge eſt très-différente de la ſuivante; ni l'une ni l'autre ne peuvent ſe rapporter à celle que j'ai ſouvent reçue ſous le nom de *Spongia muricata*, très-commune ſur les côtes du Calvados, & qui ſe rapproche beaucoup de *Spongia fruticoſa* d'Eſper, mais qui en eſt diſtincte par pluſieurs caractères. Ainſi préſumant, peut-être à tort, qu'il y a confuſion dans la ſynonymie des auteurs cités par M. de Lamarck, j'ai cru devoir la ſimplifier & ne rapporter au *Spongia muricata* de M. de Lamarck que le ſynonyme d'Eſper, ainſi que je le ferai pour l'eſpèce ſuivante, parce que le naturaliſte français a ſuivi Eſper preſque toujours de préférence aux autres auteurs.

140. Eponge hériſſonnée.

Spongia echidnæa ; de Lamk.

Spongia laxè ramoſa, tenax ; ramis cylindricis caudiformibus, papilloſo-muricatis ; papillis lineari-ſpatulatis, brevibus, confertiſſimis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 376. *n.* 104.

— Esper, *Zooph. p.* 185. *tab.* 3.

Cette Eponge, curieuſe & ſingulière, préſente une tige alongée, diviſée en quelques rameaux lâches,

lâches, ſimples, tenaces, caudiformes. Elle eſt hériſſée, ainſi que ſes rameaux, par une multitude de papilles linéaires, obtuſes, ſpatulées, extrêmement rapprochées les unes des autres. Le tiſſu de ces papilles eſt finement ſpongieux, biſpidule, mou dans l'état frais. Couleur jaunâtre; grandeur, quinze centimètres (environ 6 pouces). Habite probablement les côtes d'Afrique.

Nota. Voyez la note de l'eſpèce précédente.

141. Eponge vulpine.

Spongia vulpina; de Lamk.

Spongia erecta, ramoſa, rigida, incruſtata; ramis caudiformibus, papilloſo-echinatis; papillis confertiſſimis, compreſſis, ramoſo-lobatis, ſubclathratis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 376. *n.* 105.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 69. *n.* 127.

Eponge fort belle, ayant des rapports avec la précédente, mais plus grande, plus encroûtée, plus roide; ſes papilles reſſemblent à de courts appendices, très-rapprochés, comprimés, diviſés, lobés, ſouvent coaleſcens en treillis, irrégulièrement poreux & couvrant tout le polypier. Couleur blanchâtre; grandeur, deux à trois décimètres (8 à 12 pouces). Habite les mers auſtrales.

142. Eponge porte-épis.

Spongia ſpiculifera; de Lamk.

Spongia multipartita, ramuloſa, poroſa, foraminulata; ramulis erectis, tuberculato-muricatis, ſpicæformibus; tuberculis parvis ſubcylindricis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 376. *n.* 106.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 69. *n.* 128.

Cette Eponge, par ſon facies, reſſemble à un bouquet d'épis de blé ou de plantain. Elle préſente une maſſe profondément diviſée en lobes droits, prolifères, ſpiciformes, poreux & oſculés, hériſſés de petits tubercules redreſſés. Couleur blanchâtre; grandeur, quatre à ſix centimètres (18 à 27 lignes). Habite les côtes de l'île King dans l'Auſtralie.

143. Eponge carlinoïde.

Spongia carlinoïdes; de Lamk.

Spongia ramoſiſſima, ſtabellato-cymoſa, incruſtata; ramis angulatis, membranaceo-alatis; laciniis ſubſpinoſis; poroſitate nullâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 377. *n.* 107.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 69. *n.* 129.

Petite Eponge dont le facies rappelle un petit buiſſon épineux, en cime flabellée, dont les ramifications imitent des feuilles de carline ou de chardon; ſurface encroûtée & dépourvue de pores. Couleur, fauve-jaunâtre? grandeur, huit à neuf centimètres (3 pouces à 3 pouces & demi). M. de Lamarck n'indique point l'habitation de ce polypier.

144. Eponge amaranthine.

Spongia amaranthina; de Lamk.

Spongia erecta, ramoſa, poroſiſſima; ramis ſupernè dilatatis, compreſſis, diviſo-lobatis, longitudinaliter ſtriatis; oſculis crebris.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 377. *n.* 108.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 70. *n.* 130.

Cette Eponge à rameaux droits, très-poreux, comprimés, dilatés vers le ſommet, ſtriés longitudinalement, offre un peu l'aſpect d'une grappe de fleurs d'amarante droite & aplatie. Le tiſſu eſt fibreux, ſpongieux, peu encroûté, avec des oſcules nombreux & épars. Couleur, fauve pâle; grandeur, plus d'un décimètre (4 à 5 pouces). Habitation inconnue.

145. Eponge en étrille.

Spongia ſtrigilata; de Lamk.

Spongia ſtipitata, ramoſa, flabellata; ramis planulatis, papilloſo-echinatis; papillis creberrimis, compreſſis, ſubſerialibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 377. *n.* 109.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 70. *n.* 131.

La tige de cette Eponge eſt courte, preſque cylindrique, ſe diviſant en ſix ou huit rameaux aplatis, diſpoſés en éventail & hériſſés de tous côtés de papilles ſimples, très-nombreuſes, un peu comprimées, inégales, formant de petites crêtes plutôt que des pointes, & paroiſſant diſpoſées par rangées longitudinales. Couleur griſâtre; grandeur, ſeize à dix-ſept centimètres (6 à 7 pouces). M. de Lamarck n'indique point ſon habitation.

146. Eponge nerveuſe.

Spongia nervoſa; de Lamk.

Spongia ſtabellatim ramoſa, tenax; ramis nervoſis, ſubreticulatis, versùs apices planulatis, laciniosis, altero latere lævioribus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 377. *n.* 110.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 71. *n.* 132.

— Turgot, *Inſtr. mem. pl.* 24. *fig.* A.

Eponge rameuſe, tenace, preſqu'en éventail;

rameaux ſéparés ou diviſés, en partie coaleſcens, s'aplatiſſant & s'élargiſſant un peu vers le ſommet, où ils ſont preſque laciniés, avec des nervures grêles longitudinales, ſe diviſant & ſe croiſant en réſeau. Une des ſurfaces eſt plus liſſe, moins inégale & moins laciniée que l'autre. Couleur, fauve-griſâtre; grandeur, dix à douze centimètres ſur une largeur un peu plus conſidérable (4 à 5 pouces ſur 5 à 6). On la croit originaire de l'Océan indien.

147. Eponge épine de ronce.

Spongia rubiſpina ; de Lamk.

Spongia flabellatim ramoſa, tenax, cruſtâ coriaceâ obducta; ramis diviſis, ſubcoaleſcentibus, undiquè echinatis, tuberculis crebris acutis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 377. *n.* 110.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 71. *n.* 133.

Cette eſpèce reſſemble à la précédente par le facies; toutes ſes ſurfaces ſont couvertes par un encroûtement coriace & hériſſées de tubercules pointus que termine ſouvent un filet corné. Ses rameaux ſont étalés en éventail & ont quelques rapports de forme avec des branches de ronce. Couleur blanchâtre; grandeur, un décimètre ſur douze à quinze centimètres de largeur (4 pouces ſur 6). Habitation inconnue.

148. Eponge ſapinette.

Spongia abietina ; de Lamk.

Spongia ſtipitata, ramoſa, patula; ramis planulatis incruſtatis, papilloſo-echinatis; papillis acutis filo terminatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 377. *n.* 112.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 71. *n.* 134.

Eponge qui ſe diſtingue facilement de la précédente par ſes ramifications plus étroites, plus liches, plus étalées. Elles ſont couvertes, ſur les deux ſurfaces, de papilles aſſez nombreuſes, aculéiformes, terminées la plupart par un filet corné, & d'un encroûtement fendu ou en partie tombé, & laiſſant dans ſes intervalles le tiſſu fibreux à découvert. Couleur. . . . .; grandeur, neuf centimètres ſur quatorze de largeur (3 pouces & demi ſur 5). Habitation inconnue.

149. Eponge alongée.

Spongia elongata ; de Lamk.

Spongia mollis, fibroſo-poroſa, longiſſima, cylindracea, ſubramoſa ; ramis raris; fibris nudis reticulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 378. *n.* 113.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 72. *n.* 135.

Eponge cylindracée, caudiforme, ne préſentant en général que quelques rameaux courts, ſtriés dans leur moitié ſupérieure, ou de ſimples tubéroſités; tiſſu fibreux, réticulé, ſans encroûtement, poreux ou moni de trous inégaux, particuliers & épars. Couleur rouſſâtre; longueur, plus de cinq décimètres (environ 20 pouces). Habite les mers auſtrales.

150. Eponge ſelagine.

Spongia ſelaginea ; de Lamk.

Spongia ramoſiſſima, diffuſa, rigida; ramis compreſſis, deformibus, ſubcoaleſcentibus, carinato-aſperis; carinis crebrimis, ſpinuloſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 378. *n.* 114.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 72. *n.* 136.

Cette eſpèce offre l'aſpect du *Lycopodium ſelago;* ſa tige eſt très-rameuſe, diffuſe, comprimée, ainſi que ſes rameaux chargés de petites crêtes longitudinales, ſpinuliſères, fort nombreuſes; ils ſont encroûtés, & dans l'état ſec, roides, rudes au toucher, & accrochant les corps mous qui les touchent. Couleur griſâtre; longueur, vingt à vingt-cinq centimètres (7 à 9 pouces). Habitation inconnue.

151. Eponge cornes-rudes.

Spongia aſpericornis ; de Lamk.

Spongia laxè ramoſa, tenax, aſperrima; ramis ſubteretibus elongatis, undiquè aculeatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 378. *n.* 115.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 72. *n.* 137.

Var. B. *Ramis ſubcompreſſis, latioribus.*

Eponge aſſez grande, ſe ramifiant d'une manière lâche; à rameaux nombreux, preſque cylindriques, alongés comme des cornes & hériſſés de tous côtés de tubercules pointus, roides & piquans, paroiſſant poreux à cauſe du croiſement de leurs fibres légèrement encroûtées. Couleur, fauve pâle; longueur, trois à cinq décimètres (11 à 15 pouces). Habite les mers de la Nouvelle-Hollande.

Dans la variété B, les rameaux ſont plus larges & plus comprimés.

152. Eponge hiſpide.

Spongia hiſpida ; de Lamk.

Spongia ramoſa, deformis, mollis, foramínulata, lacinulis ſubulatis hiſpida; ramis ſubcylindricis, proliferis coaleſcentibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 378. *n.* 116.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 73. *n.* 138.

Eponge molle, irrégulière & rameuſe; à rameaux cylindracés, prolifères, coaleſcens par intervalles, à extrémités obtuſes; leur maſſe ſe compoſe de fibres très-fines, entrelacées, preſque nues; la ſurface du polypier offre quantité d'oſcules & de lacinules ſubulées. Couleur jaunâtre ou fauve; grandeur, douze à dix-huit centimètres (4 à 7 pouces). Habite les mers auſtrales.

153. Eponge ſerpentine.

Spongia ſerpentina; de Lamx.

Spongia ramoſiſſima, mollis, irregularis, diffuſa; ramis ramuloſis, teretibus, variè contortis; oſculis ſparſis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 378. *n.* 117.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 73. *n.* 139.

Var. B. *Ramis rectis, ſubcompreſſis, obſoletè incruſtatis.*

Cette eſpèce forme de grandes touffes très-rameuſes, diffuſes & difformes, compoſées de rameaux nombreux, cylindriques, irréguliers, entremêlés & mollaſſes; à tiſſu très-fin, fibreux & à peine encroûté; ſurface couverte d'oſcules épars & un peu diſtans. Couleur, fauve pâle; largeur de la touffe, cinq à ſix décimètres (20 à 24 pouces). Habite les côtes de l'île King dans les mers de l'Auſtralie.

La variété B a ſes rameaux droits preſque comprimés & très-encroûtés.

154. Eponge oculée.

Spongia oculata; Linn.

Spongia ramoſiſſima, mollis; ramis aſcendentibus, tereti-compreſſis, 2 ſ. 3-fidis; oſculis parvis ſubbifariis.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3820. *n.* 9.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 184. *n.* 2.

— Ellis, *Corall. tab.* 32. *fig.* f. F.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2 *p.* 378. *n.* 118.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 73. *n.* 140.

Spongia polychotoma; Esper, *Zooph. p.* 259. *tab.* 36.

Eponge molle & douce au toucher, à tige courte un peu roide, ſe diviſant en ramifications biſides, triſides, quelquefois quadriſides, droites ou aſcendantes, grêles, longues, fourchues, finement veloutées; oſcules petits, placés ſur des côtés oppoſés en ſérie longitudinale, irrégulière ou imparfaite. Couleur variant du jaune-fauve au blanc ſale dans l'état ſec; rouge aſſez vif dans l'état frais. Grandeur, un à trois décimètres (4 à 12 pouces). Se trouve très-communément dans les mers d'Europe, principalement ſur les côtes de la Manche.

155. Eponge furculeuſe.

Spongia furculoſa; Esper.

Spongia frondoſa, tenax; furculis divergentibus connatis.

— Esper, *Zooph. p.* 194. *tab.* 52.

Eponge très-rameuſe, à rameaux touffus, comme des rejetons qui s'élèvent en touffe épaiſſe d'une ſouche commune. Ces rameaux ſont groſſièrement cylindriques, s'anaſtomoſant ſouvent pluſieurs enſemble, ce qui rend la touffe plus tenace & plus compacte; extrémités arrondies ou obtuſes. Couleur, brun-rougeâtre; grandeur, quinze centimètres & plus (6 à 8 pouces). Habite. . . . .

Nota. Eſper cite pour cette Eponge les *figures* 5, 6, 7, *pl.* 97, *tom. III* de Seba, que tous les auteurs rapportent avec raiſon au *Spongia oculata* de Linné.

156. Eponge botellifère.

Spongia botelliſera; de Lamx.

Spongia ramoſa, tenuiſſimè poroſa, incruſtata; ramis erectis, tuberculatis, bullato-lacunoſis, difformibus, foraminibus ſparſis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 379. *n.* 119.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 74. *n.* 141.

Cette eſpèce ſe remarque par la fineſſe de ſon tiſſu. Sa tige, courte & menue, ſe diviſe en rameaux droits, irrégulièrement tuberculeux, lacuneux, bouillonnés, ſemblables à de petites andouilles difformes. Des oſcules épars ou des trous s'obſervent ſur la ſurface tourmentée de cette Eponge. Couleur griſâtre; grandeur, quinze à ſeize centimètres (5 à 6 pouces). Habite les mers de l'Auſtralie.

157. Eponge palmée.

Spongia palmata; Sol. & Ellis.

Spongia erecta, compreſſa, poroſiſſima, ramoſo-palmata; ramulis digitiformibus apice furcatis, ſubacutis; oſculis inordinatis.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 189. *n.* 10. *tab.* 58. *fig.* 6.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3822. *n.* 23.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 379. *n.* 120.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 75. *n.* 142.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 30. *tab.* 58. *fig.* 6.

Spongia oculata; Esper, *Zooph. p.* 180. *tab.* 1.

Var. B. *Ramis longioribus, versùs apicem dilatatis, furcato-acutis.*

Eponge à tige courte, épaiſſe, comprimée, ſe diviſant en ramifications palmées, aplaties, à tiſſu réticulé très-poreux, élargies, lobées, fourchues ou trifides à leur ſommet, mais toujours obtuſes; tiſſu fibreux, réticulé, ſans encroûtement; oſcules épars, tantôt rapprochés par places, tantôt écartés & même rares. Couleur roſâtre dans l'état frais, variant du fauve-jaune au blanc ſale par la deſſiccation; grandeur, un à deux décimètres (4 à 8 pouces). Habite les mers d'Europe.

La variété B, rapportée des mers de l'Auſtralie par Peron & Leſueur, a les rameaux plus longs, dilatés vers le ſommet, avec les extrémités fourchues & aiguës.

Nota. M. de Lamarck, après avoir cité pour ſon Eponge palmée la *figure* 6, *pl.* 58 d'Ellis & Solander, la cite encore, mais avec un point de doute, pour ſon Alcyon opuntioïde, *tom.* 2, *p.* 399. Le polypier figuré par Ellis eſt une véritable Eponge très-voiſine du *Spongia oculata*, qui n'en diffère que par les rameaux plus larges & plus comprimés, ainſi que par la grandeur des oſcules, & qui n'a aucun rapport avec les Alcyons.

158. Eponge laineuſe.

Spongia lanuginoſa; Esper.

Spongia ramoſa, dichotoma, ad diviſuras ſubcompreſſa; ramis teretibus erectis; texturâ è fibris nudis tenuiſſimis lanuginoſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 379. *n.* 121.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 75. *n.* 143.

— Esper, *Zooph. p.* 243. *tab.* 24.

Cette Eponge, que je ſuis tenté de regarder, d'après la figure donnée par Eſper, comme un individu dégradé du *Spongia oculata*, eſt, dit M. de Lamarck, toute fibreuſe, tranſparente & ſans encroûtement. Ses ramifications ſont un peu grêles, droites ou aſcendantes, compoſées de fibres nues, très-fines, entrelacées, croiſées & laineuſes, un peu rudes au toucher. Couleur rouſſâtre; grandeur, ſeize à dix-ſept centimètres (environ 6 pouces). Habitation inconnue.

159. Eponge tiſſine.

Spongia typhina; de Lamk.

Spongia ramoſa, mollis, fuſco-fulva; ramis teretibus erectis, lanuginoſis, fibris aſcendentibus ſubſtriatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 379. *n.* 122.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 75. *n.* 144.

An Spongia tupha? Esper, *Zooph. p.* 261. *tab.* 38. 39.

Cette Eponge ne reſſemble point au *Spongia tupha* de Pallas, qui ſe trouve dans la Méditerranée. Celle-ci eſt rameuſe, molle, à rameaux droits & cylindriques, preſqu'uniquement fibreuſe; ſes fibres par flocons alongés rendent ſa ſurface inégale, un peu lacuneuſe & preſque ſtriée. Couleur, d'un brun-roux; grandeur, neuf centimètres (plus de 3 pouces). Habite les côtes de l'île King dans les mers de l'Auſtralie.

160. Eponge amentifère.

Spongia tupha; Pallas.

Spongia ramoſa, mollis, fibroſo-reticulata, poroſiſſima; ramis cylindraceis, obtuſiuſculis, amentiformibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 380. *n.* 123.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 76. *n.* 145.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3824. *n.* 39.

— Pallas, *Elench. zooph. p.* 398. *n.* 249.

An Spongia ſtupoſa? Esper, *Zooph. p.* 265. *tab.* 40.

Eponge en maſſe ſeſſile ſur les corps marins, ſe développant en rameaux aſcendans, rares, cylindriques ou légèrement comprimés, émouſſés ou obtus à leur ſommet; ces rameaux, en général un peu courts, reſſemblent à des chatons d'arbres. Leur tiſſu eſt légèrement encroûté, réticulé, très-poreux. Couleur, d'un roux ſale ou brun; grandeur, cinq à neuf centimètres (2 à 3 pouces & demi). Se trouve dans la Méditerranée.

161. Eponge porte-voûte.

Spongia fornicifera; de Lamk.

Spongia planulata, mollis, fibroſo-reticulata, ramuloſa; ramulis coaleſcentibus clathratim fornicatis, villoſulis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 380. *n.* 124.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 76. *n.* 146.

An Spongia hircina? Planc. *Conch. app. p.* 116. *tab.* 14. *fig.* D.

D'une baſe qui s'étale en croûte ſur les corps marins, s'élèvent des ramifications qui s'aplatiſſent un peu en s'élargiſſant, ſe réuniſſent les unes aux autres en formant des arcades, des voûtes diverſes, & qui rendent la maſſe entière treilliſſée & caverneuſe. Le tiſſu de cette Eponge eſt doux & ſerré. Couleur, d'un roux ſale; grandeur, cinq centimètres (près de 2 pouces). Habite la Méditerranée.

Nota. Ce polypier, d'après ſa deſcription,

ne diffère que par la grandeur de l'Alcyon clathre trouvé dans la Méditerranée. Seroit-ce la même eſpèce? Dans ce cas, le *Spongia formicifera* doit diſparoître du catalogue des Eponges.

162. Eponge ſemi-tubuleuſe.

Spongia ſemitubuloſa ; de Lamx.

Spongia mollis, ramoſiſſima; ramulis cylindraceis, tortuoſo-divaricatis, ſubcouleſcentibus, interdùm foraìo-tubuloſis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 380. *n.* 125.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 76. *n.* 147.

— Planc. *Conch. app. p.* 116. *tab.* 14. *fig.* C.

Eponge molle, très-rameuſe; rameaux cylindracés, entiers ou perforés, quelquefois à demi ou médiocrement tubuleux; tiſſu fibreux très-fin à la ſurface & formant à l'intérieur une réticulation un peu plus lâche. Couleur, fauve-griſâtre; grandeur..... Habite la Méditerranée.

163. Eponge alcicorne.

Spongia alcicornis ; Espea.

Spongia ceſpitoſa, multicaulis, ramoſa; ramis compreſſis, ſubdichotomis ; apicibus attenuatis ; fibris tenuiſſimis, partìm incruſtatis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 380. *n.* 126.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 77. *n.* 148.

Espea, *Zooph. p.* 248. *tab.* 28.

Spongia verrucoſa ; Espea, *Zooph. p.* 275. *tab.* 47.

Dans cette Eponge les tiges ſont rameuſes, aplaties, élargies à la naiſſance des rameaux, formant des touffes plus ou moins ſerrées, un peu molles, à ramifications irrégulières, s'atténuant en lanières grêles vers leur ſommet; l'on voit des oſcules petits, épars ſur les parties élargies des rameaux. Couleur rouſſâtre; grandeur, dix à douze centimètres (3 pouces à 4 pouces & demi). Habitation inconnue.

Nota. Les verrucoſités de l'Eponge figurée par Eſper ſous le nom de *Spongia verrucoſa* ſont produites par des balanes que le polypier enveloppe de ſa ſubſtance.

164. Eponge cornes de Daim.

Spongia damicornis ; Espea.

Spongia ceſpitoſa, multicaulis, ramoſa; ramis compreſſis, poroſis, uno latere rimoſis; apicibus palmatis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 380. *n.* 127.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 77. *n.* 149.

— Espea, *Zooph. p.* 249. *tab.* 29.

Cette eſpèce a beaucoup de rapports avec la précédente, mais ſes touffes ſont plus étalées, moins hautes; ſes tiges & leurs ramifications ſont plus courtes, plus élargies, palmées aux extrémités & plus crevaſſées en une de leurs ſurfaces. Couleur, fauve-rougeâtre; grandeur, dix à douze centimètres (4 à 4 pouces & demi). Habitation inconnue.

165. Eponge caudigère.

Spongia caudigera ; de Lamx.

Spongia erecta, planulata, palmato-ramoſa, lobis furcatis, ultimis longiſſimis, caudiformibus; fibris laxiſſimè reticulatis.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 381. *n.* 128.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 78. *n.* 150.

Grande Eponge, très-ſingulière par ſa forme; elle eſt droite, comprimée, palmée ou rameuſe; les ramifications ou digitations de ſa partie ſupérieure préſentent de longues queues droites, en réſeau très-clair. Le tiſſu eſt fibreux, mais extrêmement lâche, n'ayant d'encroûtement que vers ſa baſe, qui eſt comme pédiculée & aſſez épaiſſe. Couleur. . . . .; grandeur, ſix à huit décimètres (2 pieds à 2 pieds & demi). Habite l'Océan indien ?

166. Eponge cannabine.

Spongia cannabina ; Espea.

Spongia ramoſa, ramis elongatis divergentibus diſformibus; ſubſtantiâ internè coriaceâ, externè fibris ſtupoſis criſpatâ.

— Espea, *Zooph. p.* 272. *tab.* 45.

Eponge rameuſe, à rameaux divergens, alongés & diſformes, anaſtomoſés quelquefois pluſieurs enſemble; ſubſtance intérieure aſſez ſolide, quoique fibreuſe, & ſurtout très-lamelleuſe, peu élaſtique; la ſurface eſt couverte d'une quantité de bourre très-molle, par plaques irrégulières ou par lambeaux. Dans l'état de vie, cette matière, preſque fibreuſe, devoit être uniformément répandue ſur toute la ſurface du polypier, & comme flottante à cauſe de ſa molleſſe. Couleur, fauve terne; grandeur, deux décimètres au moins (8 pouces). Je l'ai reçue de M. Roux de Marſeille. Habite les côtes de France dans la Méditerranée.

167. Eponge loricaire.

Spongia loricaris ; de Lamx.

Spongia laxè ramoſa, poroſa, fulva, alcyonio ſerpente onuſta ; ramis ſubcompreſſis, raris, elongatis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 381. n. 129.*

— Lamx. *Hist. polyp. p. 78. n. 151.*

Cette Eponge préſente des ramifications lâches, étroites comme des lanières, un peu comprimées, diviſées, irrégulièrement courbées; à ſurface très-poreuſe, fibreuſe, à fibres un peu empâtées, & chargée de l'Alcyon rampant. Couleur, fauve-rougeâtre? grandeur, vingt à vingt-deux centimètres (environ 8 pouces). Habite les mers de l'Auſtralie.

168. Eponge en grillage.

Spongia cancellata; de Lamk.

Spongia ramoſa, flabellata, incruſtata; ramis teretibus, flexuoſis, cancellatim coaleſcentibus; ſuperficie tenuiſſimè reticulatâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 381. n. 130.*

— Lamx. *Hiſt. polyp. p. 78. n. 152.*

Eponge fort remarquable par ſon port, par ſes rameaux cylindriques, fléchis en zigzag, coaleſcens & diſpoſés en un treillis flabelliforme, pédiculé. Le réſeau très-fin de ſa ſurface eſt compoſé de fibres encroûtées, dentelées, comme granuleuſes ou pulvérulentes. Couleur blanchâtre; grandeur, vingt-quatre à vingt-cinq centimètres (environ 9 pouces). Habite les mers auſtrales.

169. Eponge éphydatie.

Spongia ephydatia; Sp. nov.

Spongia ramoſiſſima; ramis ſubteretibus, inæqualibus, ſordidè viridibus, variè lævèque coalitis.

Eponge très-rameuſe, préſentant un large réſeau plane, à grandes mailles, formées par la réunion des rameaux preſque cylindriques, inégaux dans leur largeur, & du diamètre environ d'une plume d'oie; leur couleur eſt un vert d'herbe ſale.

Cette eſpèce paroît très-abondante ſur les rochers calcaires des îles Moluques. Elle reſſemble par ſa couleur & par ſa conſiſtance aux Eponges d'eau douce que j'avois nommées *Éphydaties*, & que M. de Lamarck appelle *Spongilles*.

170. Eponge étoupe.

Spongia ſtupea; Sol. & Ellis.

Spongia ramoſa, teres, ſtupea atque villoſa; ramis brevibus obtuſis.

Spongia ſtupoſa; Sol. & Ellis, *Zooph. p. 166. n. 5.*

— Gmel. *Syſt. nat. p. 3822. n. 21.*

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 381. n. 131.*

— Lamx. *Hiſt. polyp. p. 79. n. 153.*

— Ellis, *Tranſ. phil. vol. 55. p. 288. tab. 10. fig. C.*

Cette Eponge ſe diviſe en rameaux fort courts, cylindriques, un peu encroûtés, preſque dichotomes, velus & de conſiſtance d'étoupe. Couleur, d'un roux-brun; grandeur, ſix à ſept centimètres (environ 30 lignes). Habite les mers d'Europe, les côtes d'Angleterre.

171. Eponge linéiforme.

Spongia linteiformis; Esper.

Spongia cæſpitoſa, ramoſiſſima; ramis faſciculatis, coalitis, compreſſis; fibris ſubcancellatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 381. n. 132.*

— Lamx. *Hiſt. polyp. p. 79. n. 154.*

— Esper, *Zooph. p. 205. tab. 58.*

Var. B. *Ramis ſubmembranaceis, cancellatim coalitis.*

Eponge en touffe arrondie, très-rameuſe; à rameaux plus ou moins étroits, laciniés ou frangés, comprimés, faſciculés, réunis ou anaſtomoſés, rudes & âpres au toucher. Couleur, griſâtre ou brune; grandeur, ſept à dix centimètres (3 à 4 pouces). Habite probablement l'Océan indien.

172. Eponge clathre.

Spongia clathrus; Esper.

Spongia glomerata, mollis, ramoſiſſima; ramis cancellatim coaleſcentibus, foraminulatis, fibroſis; apicibus turgidulis obtuſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom. 2. p. 382. n. 133.*

— Lamx. *Hiſt. polyp. p. 79. n. 155.*

— Esper, *Zooph. p. 200. tab. 9 & tab. 9. A.*

Cette Eponge ſe préſente en touffe glomérulée, preſque globuleuſe, molle & douce au toucher, compoſée d'une grande quantité de rameaux courts, tortueux, qui ſe réuniſſent en treillis d'eſpace en eſpace, & terminés par un renflement obtus, irrégulier, en forme de petite tête. Couleur, pâle ou rouſſâtre (Eſper la figure d'un brun-noirâtre); grandeur, ſept à neuf centimètres (environ 3 pouces). Habitation inconnue.

173. Eponge eſchariforme.

Spongia eſchariformis; Sp. nov.

Spongia ramoſiſſima, plano-compreſſa; ramis tæniatibus, anguſtis, variè coalitis, ſubclathratis.

Cette Eponge forme une maſſe large, plane, épaiſſe, formée de bandelettes très-nombreuſes,

très-ſerrées, anaſtomoſées ou réunies de manière à préſenter un réſeau épais, ſerré, à petits intervalles & inextricable. Sa couleur eſt un vert ſombre analogue à celui des Eponges d'eau douce. Elle n'eſt jamais très-grande; elle paroit aſſez commune ſur les rochers des îles Moluques.

174. Eponge lycopode.

Spongia lycopodium ; Esper.

Spongia baſi dilatata, corpora aliena obvolvens, ramoſiſſima ; ramis tereti-compreſſis, ramuloſis ; ſuperficie fibris appreſſis.

— Esper, *Zooph. p.* 269. *tab.* 43.

Spongia coalita ; Muller, *Zool. dan. p.* 71. *tab.* 120.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3825. *n.* 43.

— De Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 382. *n.* 134.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 80. *n.* 156.

Eponge à baſe un peu dure, s'élargiſſant en membrane qui ſouvent enveloppe différens corps, & ſe diviſant bientôt en ramifications proliſères, cylindriques ou comprimées, molles, aſſez douces au toucher; à ſurface irrégulièrement réticulée, préſentant quantité de fibres plus ſaillantes, ſemblables à des poils aſcendans. Couleur blanchâtre, mais jaune dans l'état frais, ſelon Muller; grandeur, ſept à dix centimètres (environ 4 pouces). Mers du Nord & côtes de Norwège.

175. Eponge fovéolaire.

Spongia foveolaria ; de Lamk.

Spongia ramoſa, elongata, nigricans ; ramis coaleſcentibus, ſubcylindricis, apice conicis ; ſuperficie foveolis inæqualibus margine aſperis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 382. *n.* 135.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 80. *n.* 157.

— Planc. *Conch. append.* C. 31. *tab.* 13.

Eponge rameuſe, alongée, à rameaux grêles, preſque cylindriques, coniques au ſommet, réunis ou coaleſcens dans différens points; toute la ſurface couverte de petites foſſettes inégales qui rendent ce polypier très-remarquable. Couleur noirâtre dans l'état ſec; grandeur, ſix décimètres & au-delà (plus de 2 pieds). Habite la Méditerranée.

176. Eponge à longs doigts.

Spongia macrodactyla ; de Lamk.

Spongia ramoſa, elongata, molliuſcula, fulva ; ramis longis, tereti-compreſſis, attenuatis, inæqualibus ; poris creberrimis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 382. *n.* 136.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 81. *n.* 158.

Cette eſpèce préſente des rameaux ſimples, naiſſant d'une baſe alongée, comme des digitations, quoiqu'un peu alternes. Ces rameaux ſont longs, en partie comprimés, inégaux, atténués au ſommet; droits dans leur partie inférieure, courbés dans la ſupérieure par la molleſſe de leur tiſſu. Couleur fauve; grandeur, vingt-cinq à trente centimètres (environ 1 pied). Habite probablement l'Océan indien.

177. Eponge botryoïde.

Spongia botryoïdes ; Sol. & Ellis.

Spongia tenerrima, ſimplex, ramoſa quaſi racemoſa ; lobulis oblongo-ovatis, cavis, apicibus apertis.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 190. *n.* 12. *tab.* 58. *fig.* 1. 2. 3. 4.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3823. *n.* 25.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 382. *n.* 137.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 30. *tab.* 58. *fig.* 1. 2. 3. 4.

— Esper, *Zooph. p.* 207. *tab.* 61. *fg.* 1—4 (copié dans Solander & Ellis).

Eponge très-petite, quelquefois ſimple, ſouvent rameuſe ou très-rameuſe, à rameaux diffus, chargés de ſpinules triples, & terminés par de petites maſſes ovales-oblongues, fiſtuleuſes, à ſommet ouvert, d'un tiſſu finement poreux & drapé. Couleur blanchâtre; grandeur, deux à trois centimètres (environ 1 pouce). Longueur des maſſes ovales, 3 à 4 millimètres (environ 2 lignes). Elles ſont quelquefois ſimples & ſeſſiles. Habite les côtes du détroit de la Manche, & n'eſt pas rare ſur celles de France.

Nota. Il en exiſte une variété preſque toujours ſimple, petite, plus large que haute, & que j'ai trouvée quelquefois ſur des Hydrophytes des environs de Marſeille. Eſt-ce une eſpèce nouvelle ?

178. Eponge radiciforme.

Spongia radiciformis ; de Lamx.

Spongia ramoſa, informis, rigida, nigricans ; ramis tortuoſis, dichotomis, apice compreſſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 383. *n.* 138.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 81. *n.* 160.

Eponge rameuſe, informe, roide, à rameaux tortueux, dichotomes, comprimés au ſommet. Couleur noirâtre; grandeur, huit à dix cen-

timètres (environ 4 pouces). M. de Lamarck n'indique point son habitation & se borne à dire que cette Eponge semble particulière; que son aspect, sa forme, son tissu, ne permettent de la rapporter à aucune des nombreuses espèces décrites ou figurées.

179. Eponge prolifère.

Spongia prolifera; Sol. & Ellis.

Spongia multoties ramoso-palmata, digitis distinctis.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 189. *n.* 11. *tab.* 58. *fig.* 5.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3822. *n.* 24.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 81. *n.* 161.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 31. *tab.* 58. *fig.* 5.

Cette Eponge est rameuse, à rameaux palmés & prolifères, avec des digitations distinctes; à substance réticulée intérieurement, avec la surface extérieure garnie de petites épines, & de pores très-nombreux & très-petits. Couleur...; grandeur, douze à quinze centimètres (5 à 6 pouces). Habite les côtes du Nouveau-Jersey dans l'Amérique septentrionale.

180. Eponge ossiforme.

Spongia ossiformis; Mull.

Spongia alba, subramosa; apice incrassato lacunoso.

— Muller, *Zool. dan.* 1. *p.* 149. *tab.* 40.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3825. *n.* 46.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 82. *n.* 162.

Eponge blanche presque rameuse, à rameaux renflés & oculés aux extrémités. Habite les mers de Norwège.

Nota. Nous ne pouvons rien ajouter à cette espèce, que nous ne connoissons que par la description très-courte de Gmelin.

181. Eponge membraneuse.

Spongia membranosa; Pallas.

Spongia amorpho-subramosa, membranis cellulosa, extùs muricata, purpurascente nigra.

— Pallas, *Elench. zooph. p.* 398. *n.* 250.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3824. *n.* 40.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 82. *n.* 163.

— Seba, *Thes. III. tab.* 95. *fig.* 3. (*Massa oblonga.*)

— Esper, *Zooph. p.* 256. *tab.* 34.

Eponge en masse informe ou s'alongeant en un seul rameau aminci, de la grosseur du doigt; substance membrano-fibreuse, un peu molle, devenant roide par la dessiccation, remplie de cavités intérieurement, ayant la surface hérissée de pointes triangulaires molles. Couleur, pourpre-noirâtre; grandeur, variant de trois à dix décimètres & plus (3 pieds & demi). Habite l'Océan indien.

182. Eponge fauve.

Spongia fulva; Pallas.

Spongia amorpho-subramosa, rigidissima, fulva.

— Pallas, *Elench. zooph. p.* 383. *n.* 230.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3823. *n.* 27.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 82. *n.* 164.

— Seba, *Thes. III. tab.* 95. *fig.* 9. & *tab.* 96. *fig.* 1.

— Esper, *Zooph. p.* 190. *tab.* 6. (*Spongia cancellata.*)

Eponge en masses informes ou encroûtantes, portant çà & là des rameaux alongés cylindriques, un peu divisés, de la grosseur du doigt ou d'un tuyau de plume; la substance est composée de fibres encroûtées, roides, capillacées, fragiles, sans ordre, ou en faisceaux subascendans, un peu denses. Couleur brune pour l'encroûtement, d'un jaune-fauve pour les fibres; grandeur, deux décimètres au plus (7 à 8 pouces). Habite les mers d'Amérique.

Nota. Cette espèce n'a aucun rapport avec le *Spongia cancellata* de M. de Lamarck.

183. Eponge floribonde.

Spongia floribunda; Pallas.

Spongia amorpha; fasciculis ramosis confluentibus, palaceo-tomentosis, apice crassioribus obtusis.

— Pallas, *Elench. zooph. p.* 378. *n.* 224.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3824. *n.* 32.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 83. *n.* 165.

Eponge ayant l'aspect d'un buisson, composée de rameaux en faisceaux & coalescens, d'une substance tomenteuse compacte; la surface couverte de petites écailles, à sommet renflé & obtus, ce qui donne à ce polypier l'aspect d'un chou-fleur. Couleur grisâtre, parsemée de points rouges; grandeur, deux décimètres & plus (environ 8 pouces). Habite l'Océan indien.

184. Eponge cruciée.

Spongiata crucia; Mull.

Spongia alba, pinnatifido-ramosa, compressa; ramis obtusis villoso-muricatis.

— Muller, *Zool. dan. prodr.* 3093.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3825. *n.* 45.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 83. *n.* 166.

Eponge

Eponge blanche, rameuſe ou pinnatifide, à rameaux oppoſés, comprimés, obtus & velus. Habite les mers de Norwège.

Nota. Cette eſpèce, que Gmelin ſeul nous a fait connoître d'après Muller, n'auroit-elle pas quelque rapport avec l'Eponge laineuſe ?

185. Eponge bacillaire.

Spongia bacillaris ; Mullea.

Spongia conformis, cauleſcens, erecta ; ramis appreſſis poruloſis.

— Mullea, *Zool. dan. prod.* 3086.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3822. *n.* 13.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 83. *n.* 167.

Eponge droite, cylindrique, cauleſcente; tiſſu ſemblable à celui de l'Eponge officinale, mais plus compacte ; rameaux finement poreux ou perforés. Grandeur, quinze à ſeize centimètres (environ 6 pouces) ſur vingt-cinq millimètres de largeur (environ 1 pouce). Habite les mers de Norwège.

186. Eponge céranoïde.

Spongia ceranoïdes ; de Lamk.

Spongia ramoſa, rigida, fuſca ; ramis cylindraceis, ſuperne ſubdigitatis ; texturâ è fibris arctè implicatis reticulatâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 383.

Cette Eponge roide & rameuſe, à rameaux cylindracés, preſque digités dans leur partie ſupérieure, à réſeau formé de fibres fortement mêlées, offre l'aſpect du *Madrepora porites* de Linné. Couleur brune ; grandeur, un décimètre (environ 4 pouces). Habitation inconnue.

Nota. Olivi, dans ſa *Zoologia adriatica*, a donné la deſcription de pluſieurs polypiers ſous les noms de *Spongia calamifera, tuberculoſa, vermiculata, cellularioïdes, ſtricta, turbinata, reticulata, bicolor, floccoſa, carnoſa, urens, anhelans, conilloïdes, cylindracea, arboreſcens* & *bombycina.* Les unes ont été décrites par J. Strange ou le Père Vio, les autres par Olivi ; la plupart ſont de véritables Eponges, mais connues déjà en grande partie ſous d'autres noms. Des Alcyons, des Cellaires, &c., ſont compris dans les Eponges d'Olivi ; ces polypiers auroient néceſſité des explications aſſez longues, incompatibles avec le plan de l'*Encyclopédie méthodique ;* c'eſt ce qui m'a empêché d'en parler ; il en eſt de même des eſpèces que Rafineſque a publiées dans le nouveau journal américain de M. Sillimann.

M. Donavan a inſéré un Mémoire intitulé : *Eſſai ſur les Eponges*, avec la deſcription de toutes les eſpèces qui ont été découvertes ſur les côtes de la Grande-Bretagne, dans le tome II des *Mémoires de la Société wernerienne.* Je ne connois ce travail que par l'analyſe qu'en a donnée M. de Blainville dans le grand *Dictionnaire des Sciences naturelles :* ne pouvant rien y ajouter, je crois devoir y renvoyer les zoologues qui voudroient en avoir une idée.

Le nombre des Eponges inédites qui ſe trouvent dans les collections eſt très-conſidérable ; il en exiſte ſans doute un nombre beaucoup plus grand qui ont échappé aux recherches des naturaliſtes : ainſi, en diſant qu'il y a plus de deux cents eſpèces d'Eponges décrites par les auteurs, plus de cent d'inédites, & plus de trois cents à découvrir, je ne crois pas aller au-delà de la vérité. Quel bel ouvrage que celui qui renfermeroit les figures de ces productions de la mer ! Quel ſervice rendroit aux naturaliſtes l'homme ſtudieux qui nous donneroit une bonne hiſtoire, des deſcriptions exactes & une ſynonymie bien complète de ces polypiers ſi répandus dans les mers du Globe !

ÉQUORÉE ; *æquorea ;* Per. & Les.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, établi par Peron & Leſueur dans la claſſe des Acalèphes de Cuvier, vulgairement *orties de mer.*

Corps libre orbiculaire, tranſparent, ſans pédoncules ni bras, mais garni de tentacules ; bouche unique, inférieure & centrale.

Ce genre eſt dû à MM. Peron & Leſueur, qui l'ont établi les premiers dans leur grand travail ſur les Méduſes. M. de Lamarck l'a adopté en y réuniſſant les Cuvieries, les Berenix & les Fovéolies de ces naturaliſtes. M. Cuvier n'a ſuivi qu'en partie l'opinion de M. de Lamarck ; ſon genre Equorée eſt le même que celui de Peron & Leſueur, augmenté des Pégaſies & des Mélitées. Aucun de ces deux derniers groupes n'eſt conſervé dans les ouvrages des deux profeſſeurs du Jardin des Plantes.

Peron & Leſueur ont diviſé le genre Equorée en trois ſections que nous croyons devoir adopter, quoique M. de Lamarck n'en faſſe point mention ; les caractères qui les diſtinguent pourront ſervir dans la ſuite à former des genres particuliers dans ce groupe, dont les eſpèces inconnues doivent être beaucoup plus nombreuſes que celles qui ſont décrites.

Les faiſceaux de lames qui diſtinguent les eſpèces de la deuxième ſection peuvent être ou réunis par paires ou diſtincts, & ces derniers ſont compoſés ou de deux, ou de pluſieurs feuillets : de ces différences de compoſition dérivent quelques caractères ſecondaires auſſi ſimples que rigoureux dans leur application.

Peron & Leſueur ont donné dans le tome XV des *Annales du Muſéum*, des détails phyſiologiques très-étendus ſur les Equorées ; ces conſidérations générales pouvant s'appliquer à toutes les Méduſes, nous les ferons connoître dans l'article que nous conſacrerons à la famille des Méduſaires.

Les Equorées varient beaucoup dans leur grandeur ainſi que dans leur habitation ; on les trouve dans toutes les mers.

PREMIÈRE SECTION.

Equorées à lignes ſimples.

1. Equorée ſphéroïdale.

Æquorea ſphæroïdalis ; Per. & Les.

Æquorea ſphæroidea, baſi truncata ; umbrella margine crenulato, tentaculifero ; tentaculis 32 longiuſculis.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 335. *n.* 18.

— Lesueur, *Voy. pl.* 7. *fig.* 1. 2.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 500. *n.* 16.

Ombrelle ſphéroïdale, tronquée à ſa partie inférieure, à rebord marqué de trente-deux échancrures & pourvu de trente-deux tentacules ; de plus elle eſt cerclée de trente-deux lignes ſimples. Grandeur, quatre à ſix centimètres (18 à 27 lignes) ; couleur hyalino-criſtalline. Habite la terre d'Endracht dans l'Auſtralie.

2. Equorée amphicurte.

Æquoreà amphicurtà ; Per & Les.

Æquorea hemiſphærica, ſubtùs eminentia centrali, lineis verruciſque annulatim cincta ; tentaculis brevibus.

— Per. & Les. *Annal. tom.* 14. *p.* 335 *n.* 19.

— Lesueur, *Voy. pl.* 7. *fig.* 3. 4.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 500. *n.* 17.

Æquorea bunogaſter ; Per. & Les. *Annal. tom.* 14. *p.* 335. *n.* 20.

— Lesueur, *Voy. pl.* 7. *fig.* 5.

M. de Lamarck a réuni avec raiſon ces deux eſpèces de Peron & Lesueur. Dans l'une comme dans l'autre, l'ombrelle eſt ſubhémiſphérique, avec un cercle de lignes ſimples & de verrues entre l'eſtomac & une protubérance centrale. Le pourtour de l'eſtomac eſt garni de dix-huit tentacules très-courts. Couleur hyaline ; grandeur, quatre à cinq centimètres (18 à 24 lignes). Ces deux eſpèces diffèrent en ce que dans l'Equorée bunogaſtre, la protubérance eſt égale à la hauteur du reſte de l'ombrelle ; dans la première, cette ſaillie égale ſeulement le tiers de l'épaiſſeur de l'ombrelle : cette dernière habite la terre de Witt, & l'autre la terre d'Arnheim ; l'une & l'autre dans l'Auſtralie.

DEUXIÈME SECTION.

Équorées à faiſceaux de lames.

3. Equorée méſonème.

Æquorea meſonema ; Per. & Les.

Æquorea orbicularis, depreſſa ; ſubtùs ſulciâ annulari lamelloſâ, circulo tentaculifero diviſâ ; tentaculis raris.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 336. *n.* 21.

— *Encycl. méth. pl.* 95. *fig.* 4.

Equorée bleuâtre ; de Lamk. *Anim ſans vert. tom.* 2. *p.* 498. *n.* 5.

Meduſa..... Forsk. *Ægyp. icon. tab.* 28. *fig.* B.

L'ombrelle eſt déprimée, diſcoïde, d'une couleur bleu de ciel, renfermant un eſtomac très-étroit, diſpoſé comme une bandelette au pourtour d'une large tubérоſité centrale ; dix-huit tentacules très-courts ſont diſtribués ſur une ligne circulaire qui coupe en deux parties à peu près égales l'anneau lamelleux de l'ombrelle. L'on croit que cette eſpèce habite la Méditerranée.

4. Equorée phoſpériphore.

Æquorea phoſperiphora ; Per. & Les.

Æquorea depreſſa, craſſa, diſcoïdea ; ſubtùs eminentiâ centrali gaſtricâ, annulo lamelloſo cinctâ, circuloque tuberculorum phoſphoricorum ; tentaculis raris, brevibus.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 336. *n.* 22.

— Lesueur, *Voy. pl.* 7. *fig.* 6.

— De Lamk. *Anim ſans vert. tom.* 2. *p.* 500. *n.* 18.

Cette méduſe offre une ombrelle épaiſſe, déprimée, diſcoïde, d'une couleur hyalino-criſtalline, ayant un eſtomac central en forme de large bourſe, entouré d'un anneau compoſé de lames & de tubercules, ſur le bord duquel ſont implantés quatorze tentacules très-courts. Cet animal eſt orné d'un cercle de gros tubercules éminemment phoſphoriques. Grandeur, huit à dix centimètres (3 à 4 pouces). Habite près de la terre d'Arnheim dans la Nouvelle-Hollande.

5. Equorée forskâlienne.

Æquorea forskalea ; Per. & Les.

Æquorea orbicularis, planiuſcula, hyalina ; margine tentaculis numeroſis prælongis ; ſubtùs annulo lato lamelloſo.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 336. *n.* 33.

— De Lamk. *Anim ſans vert. tom.* 2. *p.* 498. *n.* 6.

— *Encycl. méth. pl.* 95. *fig.* 3.

Meduſa æquorea ; Forskael, *Fn. arab. p.* 100. *tab.* 32.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3153. *n.* 4.

Cette eſpèce porte dans les auteurs le nom que Peron a donné à ce genre ; cependant on ne doit pas la regarder comme la mieux caractériſée. Gmelin a réuni à la méduſe de Forskaël des eſ-

pèces très-différentes ſous tous les rapports. L'Equorée forskalienne offre une ombrelle preſque plane, très-grande, hyaline, à lames brunes, avec des tentacules très-nombreux & très-longs. Elle habite la Méditerranée.

6. Equorée eurodine.

— *Æquorea eurodina ;* Per. & Les.

Æquorea hemiſphærica, roſea ; limbo radiatim lineato ; tentaculis numeroſſimis, longiſſimis ad peripharíam.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 336. *n.* 24.

— Lesueur, *Voy. tab.* 9.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 498. *n.* 7.

Ombrelle diſcoïde ſubhémiſphérique, à rebord garni d'un très-grand nombre de tentacules roſes de vingt-cinq à trente centimètres de longueur (10 à 12 pouces); toutes les parties de l'animal d'une belle couleur roſe. Grandeur, dix à douze centimètres (4 à 5 pouces environ). Habite le détroit de Baſs, dans l'Auſtralie.

7. Equorée cyanée.

Æquorea cyanea ; Per. & Les.

Æquorea hemiſphærica, ad peripharíam ſubcoarctata, cærulea ; faſciculis lamellarum ſubclavatis ; tentaculis capillaceis.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 337. *n.* 25.

— Lesueur, *Voy. tab.* 10. *fig.* 1. 2. 3.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 498. *n.* 8.

Son ombrelle eſt ſubhémiſphérique & comme légèrement étranglée vers le milieu de ſon pourtour extérieur; chaque faiſceau lamelleux a l'apparence d'un corps alongé ſubclaviforme. Toutes les parties de l'animal ſont d'une belle couleur bleue. Grandeur, cinq à ſix centimètres (environ 2 pouces). Habite les côtes de la terre d'Arnheim.

8. Equorée viridule.

Æquorea viridula ; de Lamk.

Æquorea depreſſa, centro gibba ; limbo faſciculis lamellarum annulatim lineato ; tentaculis capillaceis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 499. *n.* 9.

Æquorea thalaſſina ; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 337. *n.* 26.

— Lesueur, *Voy. tab.* 10. *fig.* 4. 5. 6.

Petite méduſe à ombrelle déprimée, preſque plane, légèrement relevée en boſſe à ſa partie ſupérieure & centrale; ayant un cercle linéaire à la baſe de l'eſtomac. Faiſceaux lamelleux claviformes & peu ſerrés. Toutes les parties de l'animal d'un vert léger. Grandeur, deux à trois centimètres (environ 1 pouce). Habite les côtes de la terre d'Arnheim.

9. Equorée ſtauroglyphe.

Æquorea ſtauroglypha ; Per. & Les.

Æquorea ſubhemiſphærica, centro depreſſa, crucigera ; tentaculis peripharíæ breviſſimis.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 337. *n.* 27.

— Lesueur, *Voy. tab.* 10. *fig.* 7. 8. 9.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 499. *n.* 10.

Cette eſpèce, un peu plus grande que la précédente, offre une ombrelle ſubhémiſphérique déprimée à ſon centre & marquée d'une large croix à ſa face ſupérieure. Ses faiſceaux lamelleux ſont terminés en pointe. Couleur, d'un roſe léger; grandeur, trois à quatre centimètres (environ 18 lignes). Habite les rivages de la Manche; je l'ai obſervée ſur les côtes du Calvados, à Port-en-Beſſin.

10. Equorée pourpre.

Æquorea purpurea ; Per. & Les.

Æquorea plana, diſcoïdea, purpurea ; limbo ſubtùs radiatim lamelloſo : lamellis polyphyllis faſciculatis ; tentaculis brevibus.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 337. *n.* 28.

— Lesueur, *Voy. tab.* 11. *fig.* 1. 2.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 499. *n.* 11.

L'on diſtingue cette méduſe des précédentes à ſes vingt-quatre faiſceaux de lames polyphyllées, (ces lames ſont diphylles dans les autres eſpèces). Ombrelle très-déprimée, diſcoïde; douze bandelettes à l'eſtomac. Un eſpace circulaire glabre & nu entre l'eſtomac & l'anneau de l'ombrelle. Toutes les parties de l'animal d'une belle couleur pourpre-violet. Grandeur, huit à dix centimètres (environ 4 pouces). Habite les côtes de la terre d'Endracht.

11. Equorée pleuronote.

Æquorea pleuronota ; Per. & Les.

Æquorea diſcoïdea, limbo dorſali coſtellis radiato, lamellis per pares faſciculatis, tentaculis denis diſtantibus.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 338. *n.* 29.

— Lesueur, *Voy. tab.* 11. *fig.* 3. 6.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 499. *n.* 12.

Petite méduſe à ombrelle ſubdiſcoïde, à ur-

face marquée d'un grand nombre de côtes inégales, ornée de dix tentacules blancs. Baſe de l'eſtomac deſſinée par une eſpèce de grande étoile de quatorze à vingt rayons de ſommet; de chaque rayon naît une paire de faiſceaux lamelleux. Couleur hyalino-criſtalline; grandeur, deux à trois centimètres (environ 1 pouce). Habite près de la terre d'Arnheim.

12. Equorée onduleuſe.

Æquorea undulosa; Per. & Les.

Æquorea conoïdea, lineis undulosis, supernè radiata, rosea; tentaculis longissimis.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 338. *n.* 30.

— Lesueur, *Voy. tab.* 12. *fig.* 1—4.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 500. *n.* 14.

Cette eſpèce eſt remarquable par la belle couleur roſe de toutes ſes parties; ſon ombrelle ſubconique eſt marquée à ſa ſurface d'un grand nombre de lignes ondulées; ſon bord eſt garni de nombreux tentacules. La baſe de l'eſtomac eſt deſſinée par une eſpèce de cercle, d'où partent, à des intervalles égaux, vingt-cinq à trente rayons, formant autant de paires de faiſceaux lamelleux. Grandeur, huit à dix centimètres (environ 4 pouces). Habite les côtes de la terre d'Arnheim.

TROISIÈME SECTION.

Equorées à organes cylindroïdes.

13. Equorée allantophore.

Æquorea allantophora; Per. & Les.

Æquorea subsphærica, infernè truncata, hyalino-crystallina; subtùs circulo corporibus cylindraceis numerosissimis formato; tentaculis brevissimis.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 338. *n.* 31.

— Lesueur, *Voy. tab.* 12. *fig.* 5—9.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 499. *n.* 13.

L'ombrelle de cette méduſe eſt ſubſphérique, tronquée à ſa partie inférieure. Le cercle eſt formé par un grand nombre de corps cylindroïdes, boſſelés & prolongés juſqu'au rebord de l'ombrelle; tentacules courts & nombreux. Couleur hyalino-criſtalline; grandeur, quatre à ſix centimètres (environ 2 pouces). Habite les côtes de la Manche.

14. Equorée de Riſſo.

Æquorea Rissoi; Per. & Les.

Æquorea planulata, discoïdea, hyalino-rosea, subtùs radiata; limbo angusto nudo; tentaculis capillaceis longissimis.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 338. *n.* 32.

— Lesueur, *Voy. tab.* 13. *fig.* 1. 2.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 500. *n.* 15.

Peron & Leſueur ont dédié cette méduſe à M. Riſſo, naturaliſte à Nice; elle a une ombrelle très-aplatie, preſque diſcoïde; le fond de l'eſtomac relevé par une large tubéroſité liſſe & brillante. Les tentacules ſont très-longs & très-nombreux. Couleur hyaline, avec une légère teinte de roſe; grandeur, huit à dix centimètres (environ 4 pouces). Habite les côtes de Nice.

15. Equorée roſe.

Æquorea rosea; de Lamk.

Æquorea orbicularis, planiuscula, rosea; supernè vasculis trichotomis & polychotomis; tentaculis capillaceis, longissimis & numerosissimis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 497. *n.* 1.

Cuvieria; Per. & Les. *Voy. ic. pl.* 30. *fig.* 2.

Cuvieria carisochroma; Lesueur, *Voy. pl.* 2. *fig.* 1.

Cette eſpèce, regardée comme un genre particulier par Peron & Leſueur, a été réunie aux Equorées par M. de Lamarck, à cauſe de ſes caractères; elle offre une ombrelle orbiculaire, plane, à tentacules capillacés très-longs & très-nombreux. Couleur roſe. L'on ignore ſon habitation.

16. Equorée euchrome.

Æquorea euchroma; de Lamk.

Æquorea subconvexa, vasculosa; vasculis quatuor dorsi centro crucem referentibus; tentaculis capillaceis longissimis.

— De Lamk. *Anim sans vert. tom.* 2. *p.* 497. *n.* 2.

Cuvieria euchroma; Lesueur, *Voy. tab.* 2. *fig.* 2.

An Berenix euchroma; Per & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 327. *n.* 2?

Des couleurs élégantes & variées ornent cette méduſe à ombrelle aplatie, polymorphe, offrant ſur la face ſupérieure une croix centrale formée par quatre vaiſſeaux ſimples à leur origine commune, ſe terminant à la circonférence de l'ombrelle par trois rameaux principaux garnis de ſuçoirs ailés; le rebord eſt marqué par des eſpèces de côtes arrondies & peu ſaillantes. Grandeur, cinq centimètres (près de 2 pouces). Habite l'Océan atlantique équatoréal.

17. Equorée thalaſſine.

Æquorea thalaſſina; de Lamk.

Æquorea convexiuſcula, vaſculoſa; vaſculis ſex majoribus in dorſo centroque depreſſa permiſcis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 497. *n.* 3.

Berenix thalaſſina; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 327. *n.* 3.

Cette eſpèce, ainſi que la précédente, forment à elles ſeules le genre Berenix de Peron, que M. de Lamarck a peut-être eu tort de réunir aux Equorées; nous l'aurions conſervé, ſi nous ne nous étions fait une loi de ſuivre autant que poſſible l'ouvrage du célèbre profeſſeur du Jardin des Plantes. Il en eſt de même de l'eſpèce ſuivante. L'Equorée thalaſſine, bien différente de la viridule, offre ſix gros troncs de vaiſſeaux, très-dilatés à leur baſe, & ſe confondant tous en une eſpèce de large ſinus à la partie ſupérieure & centrale de l'ombrelle; ſa grandeur eſt de huit à dix centimètres (environ 4 pouces). Couleur, vert léger. Habite près la terre d'Arnheim.

18. Equorée mollicine.

Æquorea mollicina; de Lamk.

Æquorea orbicularis, depreſſa; foveolis tentaculiſque brevibus duodecim ad peripheriam.

— De Lamk. *Anim ſ. vert. t.* 2. *p.* 498. *n.* 4.

— *Encycl. méth. pl.* 95. *fig.* 1. 2.

Meduſa mollicina; Forsk. *Ægyp. arab. p.* 109. *tab.* 33. *fig.* C.

— Gmel. *Syſt. nat. p.* 3158. *n.* 35.

Foveolia mollicina; Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 340. *n.* 38.

L'ombrelle de cette méduſe eſt orbiculaire, aplatie à ſon ſommet, avec ſeize bandelettes au pourtour de l'eſtomac, à rebord garni de douze petites foſſettes ovales & ſimples, & de douze tentacules très-courts. Couleur hyaline; grandeur, quatre centimètres (envion 18 lignes). Habite la Méditerranée.

Equorées incertaines, d'après Peron & Leſueur.

19. Equorée atlantique; *æquorea atlantica.*

Meduſa æquorea; Lœfling, *It. hiſp. p.* 105.

Ombrelle orbiculaire, légèrement plane; rebord infléchi, avec un grand nombre de tentacules & ſans bras. Habite l'Océan atlantique ſeptentrional.

Equorée danoiſe; *æquorea danica.*

Meduſa æquorea; Müll. *Prod. Faun. ſuec. p.* 233. *n.* 2819.

Ombrelle orbiculaire à rebord infléchi, garni de tentacules & de villoſités. Habite les côtes du Danemarck.

Equorée groënlandaiſe; *æquorea groenlandica.*

Meduſa æquorea; Fab. *Faun. groenl. p.* 364. *n.* 357.

Ombrelle orbiculaire plane, à rebord infléchi & cilié. Habite la mer du Groënland.

ERICA MARINA.

Trois polypiers portent ce nom dans Rumphius; ce ſont les *Antipathes pennacea*, *Ant. myriophylla*, & *Ant. flabellum* de Pallas.

EROTYLOS.

Mercati (*p.* 314) a donné ce nom à une Méandrine.

ESCHARE; *eſchara;* de Lamk.

Genre de l'ordre des Eſcharées, dans la diviſion des polypiers entièrement pierreux & non flexibles, à cellules ſubforaminées.

Polypier preſque pierreux, non flexible, à expanſions comprimées ou aplaties, lamelliformes, fragiles, ſimples, rameuſes, clathrées ou en réſeau, couvertes ſur toutes les faces de cellules à parois communes diſpoſées en quinconce, & dont l'ouverture eſt en général plus petite que le corps.

Les anciens naturaliſtes ont donné le nom de *Eſchara* ou *Eſcara* à beaucoup de productions marines, principalement à des polypiers. Linné ne l'adopta point dans ſon *Syſtema naturæ* & plaça la plupart des Eſchares des auteurs qui l'avoient précédé, dans ſon genre Fluſtre; Pallas, peu partiſan de noms nouveaux, crut devoir conſerver celui de *Eſchara* pour un genre dans lequel il réunit des Fluſtres, des Cellépores, des Eſchares & des Millépores; le baron de Moll adopta en partie le genre *Eſchara* de Pallas; Solander dans Ellis le rejeta, & Gmelin le rétablit tel que Linné l'avoit propoſé. Cavolini ayant obſervé les polypes de quelques Eſchares de M. de Lamarck, les conſidère comme des Millépores. En 1810 j'ai diviſé les Fluſtres de Linné en pluſieurs groupes; en 1816, M. de Lamarck en a définitivement ſéparé les Eſchares. En 1820, non-ſeulement j'ai adopté le genre *Eſchara* de M. de Lamarck, mais encore j'en ai fait le type d'un ordre, celui des Eſcharées; maintenant les Eſchares forment donc un genre particulier, adopté par M. Cuvier & par les naturaliſtes modernes. Les caractères que je lui ai attribués ne diffèrent preſque point de ceux de M. de Lamarck.

Les Eſchares ſe diſtinguent des genres qui compoſent l'ordre des Eſcharées par leur forme, ainſi que par celle des cellules polypeuſes qui les couvrent dans tous les ſens. La tige preſqu'articulée

Eschara lamellosa, conglomerata; laminis planiusculis, varie flexuosis & coalescentibus; poris punctiformibus interstitio separatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 175. n. 1.

Eschara fissilis; var. B. Pall. *Elench.* p. 42. n. 9.

Millepora foliacea; Gmel. *Syst. nat. p.* 3786. n. 1. β.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 133. *n.* 6.

— Esper, *Coroll. p.* 86. *n.* 3. *tab.* 30. *fig.* 2. 3. B. C.

Cellepora lamellosa; Esper, *Zooph. tab.* 6.

Cet échare eſt preſque giganteſque, en égard aux autres eſpèces; il acquiert juſqu'à un mètre de largeur en tout ſens (3 pieds). Il eſt formé de lames minces, fragiles, fléchies & réunies enſemble dans toutes les directions; les cellules ſont petites, arrondies, un tant ſoit peu ſaillantes. Couleur du polypier, jaunâtre. Habite les mers d'Europe.

Nota. Cet échare eſt remarquable par ſon extrême ſingularité. Il ne peut vivre que dans les eaux profondes de quatre à cinq braſſes au moins.

2. Eschara cariée.

Eschara cariosa; de Lamk.

Eschara semilamellata, subsimplex; laminis tenuibus magnis, undato-flexuosis, coalescentibus; poris semi-quinquefariis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 175. n. 2.

Les expanſions préſentent un petit nombre de lames grandes, ondées, coalescentes, légères, fragiles, & qui reſſemblent à des pièces de carton roulées ſinguliérement; cellules très-grandes & ouvertes: ce polypier habite les mers de l'Auſtralie. M. de Lamarck n'indique ni ſa couleur, ni ſa grandeur.

3. Eschara ondée.

Eschara undata; de Lamk.

Eschara semilamellata, lamellosa; laminis tenuibus magnis, undatis, varie decussantibus; poris minutis, quinquefariis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 175. n. 3.

Ce polypier eſt compoſé de lames minces, planes, ondées, inégales, ſe croiſant de diverſes manières; les cellules ſont petites & un peu ſaillantes, un peu ſemblables à celles des Cellépores. Il a des rapports avec le *Millepora agaricoformis* par la couleur & par la forme. Il habite les mers de l'Auſtralie.

4. Eschare à bandelettes.

Eſchara fuſcialis ; Pallas.

Eſchara plano-compreſſa, ramoſiſſima; ramis tænialibus, anguſtis, flexuoſis, variè coalitis, ſubclathratis ; poris impreſſis.

— Pall. *Elench. p.* 42. *n.* 9. *var.* A.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 176. *n.* 4.

Millepora fuſcialis ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3785. *n.* 14.

Millepora tænialis ; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 133. *n.* 7.

— Ellis, *Coralł. p.* 87. *tab.* 30. *fig.* 6.

— Marsil. *Hiſt. tab.* 33. *fig.* 160. *n.* 1—3.

Ce polypier forme des touffes larges, élégantes, très-diviſées & ſubcancellées par l'anaſtomoſe des bandelettes & de leurs diviſions; ces bandelettes ſont comprimées, larges au plus d'un centimètre (4 à 5 lignes), couvertes partout de petites cellules arrondies, non ſaillantes, ce qui rapproche beaucoup ce polypier des Millépores. Habite la Méditerranée.

5. Eschare cervicorne.

Eſchara cervicornis ; de Lamk.

Eſchara ramoſiſſima ſubcompreſſa; ramis per-anguſtis ; poris prominulis ſubtubuloſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 176. *n.* 5.

Millepora cervicornis ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3784. *n.* 7.

— Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 134. *n.* 8.

— Marsil. *Hiſt. mar. tab.* 32. *fig.* 152.

Cette eſpèce, ainſi que la précédente, auroient beſoin d'une bonne ſynonymie ; preſque tous les auteurs ont parlé de la première, beaucoup plus commune que celle-ci. Elle eſt facile à diſtinguer par ſes rameaux larges d'une ligne à une ligne & demie au plus, plus fragiles, plus élégans dans leur facies. Je doute que la figure de Marſilli lui appartienne ; je ne la cite que d'après l'autorité de Solander & de M. de Lamarck. Cette eſpèce habite la Méditerrnée.

Nota. J'ai trouvé dans le calcaire à polypiers des environs de Caen une eſpèce foſſile tellement ſemblable à l'Eſchare cervicorne par la forme, qu'il eſt impoſſible de ne pas la regarder comme analogue, malgré une légère différence que préſentent les cellules.

6. Eschare grêle.

Eſchara gracilis ; de Lamk.

Eſchara ramoſa, ſubdichotoma, gracilis, cylindracea ; ramis obſoletè compreſſis ; poris ſix prominulis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 176. *n.* 6.

Millepora tenella ; Esper, *Zooph. tab.* 20.

La tige & les rameaux de ce polypier ſont cylindriques, preſque comprimés; les cellules ſont ou ſuperficielles ou un peu ſaillantes, plus rapprochées entr'elles vers le ſommet que dans les parties inférieures du polypier. Largeur des rameaux, environ une ligne; grandeur, ſix à huit centimètres (3 pouces). Habitation inconnue.

Nota. Ce n'eſt que pour conſerver le genre Eſchare de M. de Lamarck dans ſon intégrité que je rapporte cette eſpèce; elle doit appartenir aux Millépores ; & peut-être n'eſt-elle qu'une forte variété du *Millepora truncata.*

7. Eschare lichénoïde.

Eſchara lichenoïdes ; de Lamk.

Eſchara ceſpitoſa, ramoſiſſima ; ramulis complanatis lobatis, obtuſis ; poris ſuperficialibus aſperulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 176. *n.* 7.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 100. *fig.* 10.

Ce polypier ſe trouve en petites touffes lichéniformes, élégamment découpées & lobées ; les ramifications ſont tortueuſes, quelquefois coaleſcentes, couvertes de cellules ſuperficielles & un peu rudes. Couleur blanchâtre ; grandeur..... Habite l'Océan indien.

8. Eschare lobulé.

Eſchara lobulata ; de Lamk.

Eſchara nana, ſubramoſa, compreſſa, palmato-lobata ; lobis apice dilatatis, obtuſis ; ſuperficiebus utriſque granulato-aſperatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 177. *n.* 8.

La baſe de cet eſchare enveloppe & encroûte les tiges des plantes marines, des polypiers, &c. Il s'en élève des expanſions aplaties, ſubrameuſes, lobées, palmées, élargies & obtuſes à leur ſommet ; les cellules rendent leur ſurface granulée & rude. Grandeur, un à quatre centimètres (4 à 18 lignes); couleur, cendré violâtre ou bleuâtre. Habite les mers de l'Auſtralie.

9. Eschare petite râpe.

Eſchara ſcobinula ; de Lamk.

Eſchara lamelliformis, ovato-rotundata, undata, ſublobata ; cellulis creberrimis, obliquè prominulis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 177. *n.* 9.

D'une baſe encroûtante & médiocre s'élève un lobe lamelliforme, ovoïde, arrondi, ondé, & dont les deux ſurfaces ſont hériſſées par la ſaillie des cellules très-petites, ſerrées, quincunciales, un peu ſemblables à celles des Cellépores. Couleur, grandeur & habitation inconnues.

10. Escharе porite.

Eſchara porites ; de Lamk.

Eſchara lamelloſa, undato-lobata ; lobis rotundatis, cellulis ſuperficialibus in reticulum diſpoſitis, margine denticulato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 177. *n.* 10.

Ce petit polypier dont M. de Lamarck n'a indiqué ni la couleur, ni la grandeur, ni l'habitation, offre des lames aſſez minces, ondées, contournées diverſement, arrondies en crête ; leurs deux ſurfaces ſont garnies de cellules denticulées ſur les bords, diſpoſées en réſeau comme dans le *Celleporа reticularis.*

11. Escharе encroûtant.

Eſchara incruſtans ; de Lamk.

Eſchara incruſtans, deformis, rarè lobata ; poris impreſſis diſtinctis quincuncialibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 177. *n.* 11.

Cette eſpèce appartient-elle à ce genre ? Vu ſa forme encroûtante, il eſt permis d'en douter ; elle enveloppe les tiges & les branches des hydrophytes & leur donne l'aſpect d'incruſtations calcaires. Elle eſt formée de lames aſſez minces, rarement lobées, couvertes de cellules non ſaillantes, diſtinctes & quincunciales. Elle a été rapportée par le capitaine Baudin ; d'où ?.....

12. Escharе lobé.

Eſchara lobata ; Lamx.

Eſchara lobata, incruſtans ; laminis ſimplicibus, marginibus undatis vel lobatis ; cellulis ſubradiatis, ſubpyriformibus, paululùm prominentibus ; ore inferné emarginato.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 40. *tab.* 72. *fig.* 9—12.

Eſchare bien caractériſé, formant des expanſions lamelliformes, ſimples, à bords ondulés ou lobés ; couvertes de cellules en ſéries preſque rayonnantes, ſubpyriformes, un peu ſaillantes, ſéparées par des lignes profondes & ponctuées ; leur ouverture eſt échancrée inférieurement. Grandeur, deux à trois centimètres (environ 1 pouce) ; couleur terreuſe par la deſſiccation, d'un rouge vif & tendre dans l'état de vie. Habite ſur le *Fucus nodoſus* & a été recueilli par le capitaine de navire Laporte, ſur des rochers ſous-marins, à quelques degrés de longitude orientale du banc de Terre-Neuve.

ESCHARÉES ; *eſcharea ;* Lamx.

Ordre de la diviſion des polypiers entièrement pierreux & non flexibles, à cellules perforées ou foraminées.

Polypiers lapidefcens, polymorphes, ſans compacité intérieure ; à cellules petites, courtes ou peu profondes, tantôt ſériales, tantôt confuſes.

Tels ſont les caractères que j'ai donnés à l'ordre des *Eſcharées* ou *polypiers à réſeau*, dans mon Expoſition méthodique des genres de la claſſe des polypiers ; on les trouvera un peu vagues : il étoit impoſſible d'en donner de plus précis pour un groupe que je regarde comme tellement ſyſtématique, que l'on eſt tenté à chaque inſtant d'y faire des modifications & même de l'effacer du tableau pour placer les genres & les eſpèces qui le compoſent, les uns parmi les Fluſtrées, les autres avec les Milléporées. Dans l'état actuel de nos connoiſſances l'on peut indiquer ces changemens, & attendre, pour les effectuer, de nouvelles obſervations faites ſur les animaux vivans & non ſur leur prétendu ſquelette ou le polypier.

Les Eſcharées renferment une partie ſeulement des polypiers à réſeau de M. de Lamarck, les autres appartiennent aux Celluliſères. J'ai réuni aux Milléporées, les Rétéporites, les Ovulites, les Lunulites & les Orbulites que pluſieurs naturaliſtes ont regardés comme des mollusques, principalement M. Denys de Montfort. Ce dernier a décrit dans ſa *Conchyliologie ſyſtématique* des êtres dont l'organiſation n'eſt pas encore bien démontrée : tels ſont ſes genres, *Tiniporus, Siderolites, Numulites, Lycophris, Rotalites, Egeon, Borelis, Miliolites, Clauſulus* & *Diſcolites ;* la plupart appartiennent aux genres déja cités, les autres en approchent beaucoup.

Dans mon Expoſition méthodique, l'ordre des Eſcharées étoit compoſé des genres Adéone, Eſchare, Rétépore, Diſcopore, Diaſtopore, Celléporaire, Kruſenſterne, Hornère & Tiléſie ; dans le tableau des genres, les trois derniers ſont claſſés dans le groupe des Milléporées, parce que leurs cellules ont la forme de trous creuſés dans un corps ſolide, ſans parois diſtinctes, & que ces cellules ne ſont pas uniformément répandues ſur toute la ſurface du polypier.

Ainſi l'ordre des Eſcharées eſt formé maintenant des genres Adéone, Eſchare, Rétépore, Diſcopore, Diaſtopore, Obélie & Celléporaire. *Voyez* ces mots.

ÉTOILES DE MER ; Echinod.

Nom vulgaire des Aſtéries. *Voyez* ce mot.

ÉTOILES DE MER FOSSILES.

Des Aſtroïtes foſſiles, des articulations d'Encrines & une coquille du genre *Sabot*, ſont quelquefois nommées *Étoiles de mer foſſiles* par les oryctographes.

EUCÉLIE; *eucœlium*; Savic.

Genre de l'ordre des Polyclinées, dans la diviſion des polypiers ſarcoïdes.

Corps commun ſeſſile, gélatineux, étendu en croûte, compoſé de pluſieurs ſyſtèmes qui n'ont ni cavité centrale, ni circonſcription apparentes. Animaux diſpoſés ſur un ſeul rang autour de leur centre ou de leur axe commun? Orifice branchial circulaire, dépourvu de rayons; l'inteſtinal plus petit & peu diſtinct.

Ces zoophytes, dit M. de Savigny dans ſes excellens Mémoires ſur les animaux ſans vertèbres, recouvrent les madrépores & les autres corps marins ſur leſquels ils s'étendent en petites plaques d'un blanc laiteux, à leur ſurface ſeulement, car leur intérieur eſt mou & tranſparent comme une gelée; il recèle ſouvent des crevettes auxquels ces Alcyons ſervent de refuge. Leur couleur opaque paroit due à une multitude d'atomes lenticulaires, hériſſés d'épines & comme radiés, d'une ſubſtance crétacée & faiſant partie du polypier. Le thorax eſt oblong, les mailles du tiſſu reſpiratoire dépourvues de papilles; l'abdomen demi-latéral, ſeſſile & de la grandeur du thorax, s'appuie contre le fond de la cavité des branchies; l'ovaire unique, ſeſſile, s'applique ſur le côté de la cavité abdominale.

M. de Lamarck a réuni les Eucélies aux Didemnes dans ſon *Hiſtoire des animaux ſans vertèbres*, à cauſe des rapports qu'il a trouvés entre ces deux genres; je n'ai pas cru devoir adopter ſon opinion; j'ai préféré celle de Savigny, fondée ſur l'organiſation de ces êtres, tellement voiſins des Alcyons, qu'ils ne peuvent être claſſés parmi les mollusques.

M. de Blainville n'a rien ajouté à ce qu'ont dit MM. Savigny & de Lamarck ſur les Eucélies.

M. Cuvier a réuni ce genre aux Polyclinées.

Eucélie hoſpitalière.

Eucœlium hoſpitiolum; Savigny.

Eucœlium cruſtaceum molle, craſſiuſculum, griſeo-punctatum mamilloſum; mamillis ſubovalibus, centro tranſlucidis, leviter incarnatis; orificiis rubeſcentibus.

— Savic. *Mem.* 2. *part.* 1. *p.* 16. 196. *n.* 1. *pl.* 4. *fig.* 4. & *pl.* 20. *fig.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 75. *tab.* 77. *fig.* 8.

Eucèle ſubgélatineux; de Lamx. *Anim. ſans vert. tom.* 3. *p.* 96. *n.* 1.

Ce polypier s'étend en croûte molle, peu épaiſſe, d'un gris pâle pointillé de blanc mat; l'enveloppe eſt tranſparente, tenace, extenſible; thorax blanc; abdomen d'un jaune-pâle; huit à dix filets tentaculaires; ſac branchial très-délicat, compoſé de cinq à ſix vaiſſeaux tranſverſes, égaux, unis par des vaiſſeaux longitudinaux plus fins; ovaire placé ſur le côté droit. Œufs roux. Grandeur, quatre à cinq centimètres (1 à 2 pouces); grandeur du polype, un millimètre. Habite le golfe de Suez, ſur les Madrépores, &c.

EUCRATÉE; *eucratea*; Lamx.

Genre de l'ordre des Cellariées, dans la diviſion des polypiers flexibles & celluliſères.

Polypier phytoïde articulé; chaque articulation compoſée d'une ſeule cellule ſimple & arquée, avec un appendice ſétacé; ouverture oblique.

Ce genre a été confondu avec les Cellulaires par Pallas & Bruguière, avec les Cellaires par Solander dans Ellis & par M. de Lamarck, avec les Sertulaires par Gmelin. M. de Savigny l'a nommé *Catenaria*, dans le grand ouvrage ſur l'expédition d'Égypte. Cependant je l'avois propoſée dès 1810, & il fut publié dans le *Bulletin de la Société philomathique* en 1812.

Les Eucratées diffèrent de toutes les Cellariées par la ſituation & la forme des cellules; elles ont ſi peu de rapport avec les polypiers de cet ordre, qu'on ſeroit tenté de les placer dans celui des Sertulariées, ſi les différences avec ces dernières n'étoient encore plus grandes. Les cellules des Eucratées, toujours ſimples, iſolées, articulées les unes à la ſuite des autres, ont une forme plus ou moins arquée; les courbures qu'elles préſentent, ſoit concaves, ſoit convexes, ſont toujours du même côté dans chaque rameau. L'ouverture eſt oblique & placée dans la partie ſupérieure de la concavité des cellules, qui ſont toutes pourvues d'un appendice filiforme plus ou moins long, dont la ſituation varie ſouvent ſur le même individu: on voit, par cette deſcription, combien eſt grande la différence qui exiſte entre les Eucratées & les autres Cellariées.

Le ſavant A. Bertoloni, profeſſeur à Bologne, a réuni aux Cellaires le *Vorticella polypina* de Muller, de Gmelin & de Bruguière, ſous le nom de *Cellaria pyriformis*. Il eſt bien certain que, ſi l'on examine ce polype deſſéché, il reſſemble parfaitement à une Cellariée du genre *Eucratea*; mais ſi l'on conſidère la deſcription qu'en ont donnée les auteurs célèbres que j'ai cités, ainſi que celle d'Ellis, qui l'a obſervé vivant, il n'y a plus aucune analogie entre ce polype & les Cellariées.

La forme générale des Eucratées eſt aſſez élégante; c'eſt à la courbure des rameaux, ſe diviſant par dichotomies peu nombreuſes, que ces polypiers doivent le port gracieux qui les diſtingue.

Leur ſubſtance peu flexible eſt plutôt calcaire que membraneuſe ; ce caractère, joint à la ténuité de la partie inférieure de la cellule, les rend très-fragiles.

Leur couleur, dans l'état de deſſiccation, eſt un blanc pur, quelquefois nacré.

Leur grandeur ne dépaſſe jamais trois centimètres ; il eſt même très-rare qu'elles préſentent une taille auſſi élevée.

On les trouve ſur les hydrophytes & les autres productions marines, les unes ſur les côtes d'Europe, l'autre ſur le banc de Terre-Neuve ; nouvelle preuve de l'influence des latitudes égales ſur la ſituation géographique des genres.

1. Eucratée cornue.

Eucratea cornuta ; Lamx.

Eucratea ramoſa ; ſetâ ad cellulam longiſſimâ ; cellulis ſimplicibus, curvatis, alteris ſuper alteram.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 149. *n.* 260.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 8.

Cellaria cornuta ; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 139. *n.* 17.

Sertularia cornuta ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3861. *n.* 40.

— Esper. *Zooph. tab.* 19. *fig.* 1—3.

Voyez Bruguière, *Encyclopédie méthodique*, à l'article Cellulaire cornue, pour les autres ſynonymes & pour la deſcription.

2. Eucratée cornet.

Eucratea chelata ; Lamx.

Eucratea ramoſa ; ſetâ ad cellulam breviore, cellulis comiformibus, ore marginato.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 149. *n.* 261. *pl.* 3. *fig.* 5. A.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 8. *tab.* 65. *fig.* 10.

Sertularia loricata ; Gmel *Syſt. nat. p.* 3861. *n.* 41.

— Esper, *Zooph. tab.* 29. *fig.* 1. 2.

Cellaire multicorne ; de Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 140. *n.* 18.

Voyez Cellulaire cornet, Brug. *Encycl. méth. p.* 454, *n.* 18, pour la ſynonymie & pour la deſcription.

3. Eucratée appendiculée.

Eucratea appendiculata ; Lamx.

Eucratea ramoſa ; ſetâ juxta cellulam adhæriente & longiore.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 8. *tab.* 65. *fig.* 11.

Cette jolie eſpèce eſt ſemblable aux précédentes par le port & la grandeur, mais elle en diffère par la forme des cellules. Dans celle-ci, elles ſont en forme de cornet à bouquin, avec un cil ou appendice qui part de la baſe de la cellule, y adhère dans toute ſa longueur & la dépaſſe de beaucoup. L'Eucratée appendiculée a été trouvée ſur des hydrophytes du banc de Terre-Neuve par le capitaine Laporte. Elle ſemble remplacer dans ces mers les eſpèces de nos côtes.

EUDÉE ; *eudea ;* Lamx.

Genre de l'ordre des Milléporées, dans la diviſion des polypiers pierreux, à cellules perforées ou foraminées.

Polypier foſſile pierreux ; extrémité percée d'un oſcule profond à bords très-entiers ; ſurface criblée de pores à peine viſibles, ſitués dans des lacunes ou des trous irréguliers, peu profonds, plus petits, plus nombreux & moins ſenſibles à meſure que l'on approche du ſommet.

Ce genre eſt un des plus ſinguliers de tous ceux que l'on a trouvés dans le calcaire à polypiers des environs de Caen, & quoique compoſé ſeulement d'une ſeule eſpèce, elle eſt tellement caractériſée, qu'il eſt impoſſible de la réunir à aucun des groupes de la nombreuſe famille des Milléporées. Il eſt facile de ſe faire une idée de ce foſſile en ſe figurant un Millépore oſculé au ſommet, recouvert d'une membrane criblée de trous, au travers deſquels l'on aperçoit les pores ou cellules polypeuſes des polypiers foraminés. Il ſemble que ces trous ont été faits dans une enveloppe mince fortement tendue ſur toute la ſurface de cette production remarquable de l'ancien monde. Il n'exiſte aucun rapport entre les Eudées & le Dactylopore cylindracé de M. de Lamarck (*Reteporites digitalis nobis*), dans lequel il ſuppoſe un double réſeau, l'un intérieur & l'autre extérieur. Ce genre ſe place naturellement avant les Alvéolites & près des Mélobéſies.

J'ai dédié ce genre à mon ami M. Eudes Deſlongchamps, docteur en chirurgie, mon fidèle collaborateur, chargé, dans cet ouvrage, de tout ce qui a rapport à l'hiſtoire des vers inteſtinaux, & qui a enrichi cette partie de beaucoup d'obſervations nouvelles & d'un grand nombre d'eſpèces inédites qui avoient échappé au célèbre Rudolphi.

Eudée en maſſue :

Eudea clavata ; Lamx.

Eudea foſſilis, lapidea, clavata, 1-2 capitata, ad extremitatem oſculoſa, oſculo margine integerrimo ; poris vix viſibilibus in lacunis irregularibus ſuperficiei ſparſis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 46. *tab.* 74. *fig.* 1. 4.

Voyez la deſcription du genre. Grandeur,

deux à quatre centimètres (18 lignes au plus). Se trouve dans le terrain à polypiers des environs de Caen; il y eſt rare.

EUDORE; *eudora;* Per. & Les.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, dans la claſſe des Acalèphes de M. Cuvier.

Corps libre, orbiculaire, diſcoïde, ſans pédoncule, ſans bras & ſans tentacules; bouche unique, inférieure & centrale.

Ce genre, propoſé par Peron & Leſueur dans leur beau Mémoire ſur les Méduſes, a été adopté par MM. Cuvier & de Lamarck, tel que les premiers l'ont établi. Les Eudores, dit M. de Lamarck, ſe rapprochent en quelque ſorte des Porpites par leur forme générale; mais, outre qu'elles ne ſont point cartilagineuſes intérieurement, leur organiſation eſt différente. Elles ſont principalement diſtinguées des Ephyres en ce qu'elles n'ont qu'une bouche. Ce ſont des corps gélatineux tranſparens, éminemment veineux ou vaſculeux, & aplatis comme des pièces de monnoie. On n'en connoît encore qu'une ſeule eſpèce.

Eudore ondulenſe.

Eudora undulosa; Per. & Les.

Eudora orbicularis, discoidea; pedunculis brachiis tentaculisque nullis; ore unico, infero, centrale.

— Per. & Les. *Ann. tom.* 14. *p.* 326. *n.* 1.

— Lesueur, *Voy. pl.* 1. *fig.* 1—3.

— De Lam. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 493. *n.* 1.

Cette Méduſe ſe préſente ſous la forme d'un corps diſcoïde. Les vaiſſeaux ſus-ombrellaires & marginaux ſont ſimples, onduleux & concentriques. Les ſous-ombrellaires ſont polychotomes & diſtribués en quatre triangles rectangles par deux troncs vaſculaires qui ſe réuniſſent à angle droit au centre de l'ombrelle. Couleur hyaline; grandeur, huit centimètres (environ 3 pouces). Habite près de la terre de Witt dans l'Auſtralie.

EUGENIACRINITE; *eugeniacrinites;* Miller.

Genre de l'ordre des Echinodermes pédicellés de M. Cuvier & de la famille des Crinoïdes ou Encrines de Miller.

Articulation ſupérieure de la colonne s'élargiſſant en cône renverſé, à baſe preſque pentangulaire; les cinq écailles du réceptacle ſont adhérentes & comme ankiloſées.

Ce genre a été établi par Miller, dans ſon bel ouvrage ſur les Crinoïdes ou Encrines; ſeul il forme la quatrième diviſion, celle des *Crinoïdes coadunata.* Il n'eſt encore compoſé que d'une ſeule eſpèce dont on ne connoît même qu'une partie; comme elle eſt bien caractériſée, il eſt facile de la diſtinguer des autres genres de cette famille ſingulière.

Eugeniacrinite à cinq angles.

Eugeniacrinites quinquangularis; Miller.

Eugeniacrinites foſſilis; articulo ſupero, conico infero, ſubpentangulare; ſquamis adherentibus.

— Miller, *Hiſt. crinoïd. p.* 111. *tab.* 47.

Clove encrinite; Parkins, *vol.* 2. *tab.* 13. *fig.* 70.

Caryophyllite; Knorr, *tab.* 36. *fig.* 29.

Comme il n'y a qu'une ſeule eſpèce de connue, *voyez* la deſcription du genre. Ce Crinoïde a été trouvé dans le Switzerland, ainſi que dans le canton de Zurich & de Schafhouſe.

EULIMÈNE; *eulimenes;* Acal.

Peron & Leſueur ont donné ce nom à un genre de Méduſes compoſé de deux eſpèces, que M. de Lamarck a réunies aux Phorcynies des mêmes auteurs. *Voyez* Phorcynie.

EUNICÉE; *eunicea;* Lamx.

Genre de l'ordre des Gorgoniées, dans la diviſion des polypiers flexibles & corticifères.

Polypier dendroïde, rameux; axe preſque toujours comprimé, principalement à l'aiſſelle des rameaux, recouvert d'une écorce cylindrique, épaiſſe, parſemée de mamelons ſaillans, toujours épars & polypeux.

Les Eunicées, de même que les Plexaures, faiſoient partie du genre *Gorgonia* des auteurs; j'ai cru devoir les en diſtraire à cauſe des caractères que l'on trouve à ce groupe de polypiers. Dans ces êtres, les polypes ſont conſtamment ſitués dans des mamelons ſouvent de pluſieurs millimètres de longueur & de largeur, quelquefois un peu moins volumineux & toujours bien remarquables par leur forme: ce caractère eſt excluſif & ne ſe trouve point dans les autres Gorgoniées. Quelques Gorgones, telles que les *G. verticillaris, pluma, elongata,* offrent également des mamelons polypeux ſaillans, mais ils ſont réfléchis vers la tige ou les rameaux, & ſouvent les branches inférieures ne préſentent que de ſimples tubercules, ou bien ont une ſurface parfaitement unie, tandis que dans les Eunicées, les mamelons ſont toujours droits & de la même longueur dans toute l'étendue du polypier; enfin, la ſubſtance & le facies diffèrent tellement, qu'il eſt impoſſible de confondre les Gorgones avec les Eunicées. L'écorce de ces polypiers paroît organiſée comme celle des Plexaures, & lui reſſemble par l'épaiſſeur, la conſiſtance, l'exiſtence d'une membrane intermédiaire très-apparente, entre l'axe & l'enveloppe charnue, ainſi que par la couleur. Les polypes préſentent

quelque différence, autant qu'il eſt poſſible d'en juger ſur des êtres privés de la vie, depuis long-temps deſſéchés & ſouvent dégradés. Ils ſemblent moins rétractiles ou avoir des tentacules plus alongés que ceux des Gorgones. Si le ſac membraneux, qui enveloppe immédiatement le corps de l'animal, exiſte, il doit être très-court & peu extenſible; les parties inférieures du polype doivent être d'un volume aſſez conſidérable pour remplir la cavité que l'on a toujours regardée avec raiſon comme une cellule; aucune Gorgoniée n'en offre d'auſſi étendue. Les tentacules des polypes des Eunicées, d'une forme cylindracée & aiguë dans l'état de deſſiccation, paroiſſent nombreux & ſe recouvrent les uns les autres ſans ordre déterminé; ils ne peuvent pas rentrer entièrement dans l'intérieur de la cellule. Tous ces caractères, faciles à obſerver avec une loupe ordinaire, prouvent que l'organiſation de ces êtres a été inconnue juſqu'à ce moment, & qu'ils forment un groupe bien diſtinct.

Les Eunicées varient peu dans leur forme; en général elles ſont branchues, avec des rameaux épars & cylindriques. Les mamelons varient davantage; il en exiſte de courts, d'autres ſont en forme de pyramide écraſée, ou très-alongés, avec le ſommet arrondi; en général leur ſurface eſt unie.

Leur couleur eſt la même que celle des Plexaures, c'eſt-à-dire, un fauve-brun rougeâtre plus ou moins foncé; cette couleur varie moins que celle des Gorgones; elle ne devient jamais blanche par l'expoſition à l'air & à la lumière.

Ces polypiers habitent la partie de l'Océan ſituée entre les deux tropiques & s'étendent peu dans les mers tempérées; ils ne ſont pas rares & ſe trouvent dans toutes les collections des naturaliſtes.

1. Eunicée antipate.

Eunicea antipathes.

Eunicea ramoſa; axe compreſſo, nigro; cortice bruneo; poris maximis, ſparſis.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 434. *n.* 600.

Gorgonia antipathes; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3804. *n.* 9.

— Bosc, 3. *p.* 33.

— Poiret, *Voy. tom.* 2. *p.* 55.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 321. *n.* 36.

— Esper, *Zooph. tab.* 23—27.

L'Eunicée antipate eſt remarquable par ſa grandeur & par le diamètre des rameaux; elle s'élève à ſix ou ſept décimètres (plus de 2 pieds), & ſes branches principales ont ſouvent plus de deux centimètres de largeur (environ un pouce); ils ſont couverts de polypes très-grands, épars dans une écorce brune, comme terreuſe & très-épaiſſe: elle eſt tellement friable, que l'on trouve rarement cette eſpèce entière; très-ſouvent l'axe eſt découvert. Il eſt comprimé, preſque plane dans l'angle des rameaux, qui ſe terminent en pointe alongée. M. Poiret dit que « les polypes ſont très-viſibles, approchant de ceux que l'on nomme *orties de mer.* Ils ſont de couleur de cire & y reſſemblent tellement, qu'au premier coup d'œil l'on ſeroit tenté de croire que les branches ont été enduites de cette ſubſtance. » Le polypier obſervé par M. Poiret eſt-il bien le même que l'Eunicée antipate, déſignée par preſque tous les auteurs comme originaire de la mer des Indes? Eſper me ſemble avoir figuré deux eſpèces ſous le nom de *Gorg. antipathes.*

2. Eunicée à petits mamelons.

Eunicea microthela; Lamx.

Eunicea ramoſa, ſubpinnata; ramis incurvatis; mamillis conicis ſubeminentibus; cortice friabili cretaceo.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 435. *n.* 601.

An Gor. papilloſa; Esper, *Zooph. p.* 173. *tab.* 50?

Cette Eunicée a des rameaux courbés, s'élevant d'une tige droite, courte, preſque pinnée, ils ſont couverts de petits mamelons coniques; peu ſaillans. L'écorce eſt épaiſſe, friable, crétacée, d'une couleur fauve-verdâtre très-foncée. La grandeur du polypier varie de ſix à huit centimètres (environ 3 pouces). L'on ignore ſon habitation. Je crois que la Gorgone papilleuſe d'Eſper eſt très-voiſine du *Gorgonia verrucoſa*, & qu'elle n'appartient peut-être point aux Eunicées.

3. Eunicée en forme de lime.

Eunicea limiformis; Lamx.

Eunicea ramoſa vel dichotoma; mamillis conicis numeroſis, acutis, 1-2 millim. longis; cortice craſſo, ſuberoſo, fuſco.

— Lamx. *Hiſt. polyp. p.* 436. *n.* 602.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 36. *tab.* 18. *fig.* 1.

— Tournef. *Act. Gall.* 1700. *p.* 34. *tab.* 1.

Les rameaux de cette eſpèce ſont épars ou dichotomes, couverts de mamelons polypifères, coniques, longs d'un à deux millimètres, épars ſur une écorce épaiſſe ſubéreuſe, d'une couleur brun-rougeâtre preſque noir. L'axe eſt également noir, cylindrique & comprimé aux articulations. Grandeur, deux à trois décimètres (environ 1 pied). Habite les mers d'Amérique.

Nota. Cette eſpèce eſt ſouvent confondue avec la Muricée épineuſe (*Gorgonia muricata* Pall.), qui en diffère par une foule de caractères. La figure publiée par Tournefort dans les Mémoires de l'Académie des ſciences eſt très-bonne.

4. Eunicée molle.

Eunicea mollis ; Lamx.

Eunicea teres dichotoma, ramis flexuoso-recurvatis implexis ; cortice spongioso, fusco ; mamillis numerosis, marginibus laceris.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 436. *n.* 603.

Gorgonia mollis ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3799. *n.* 4.

— Oliv. *Zool. adriat. p.* 233.

— Ginn. *Oper. posth. tom.* 1. *p.* 16. *tab.* 10. *fig.* 23. (*Bona.*)

— Bert. *Decad.* 3. *p.* 96. *n.* 4.

Cette espèce se distingue de la précédente par ses rameaux dichotomes, flexueux, recourbés ; les cellules mamilliformes sont très-rapprochées, obtuses & comme déchirées sur leurs bords, à cause des tentacules toujours plus ou moins saillans. Couleur, brun-foncé ; grandeur, trois à quatre décimètres (plus de 1 pied). N'est pas rare dans la Méditerranée.

5. Eunicée succinée.

Eunicea succinea ; Lamx.

Eunicea teres, flavo-cornea, dichotoma ; cortice undiquè cellulis verruciformibus hiantibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 437. *n.* 604.

Gorgonia succinea ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3799. *n.* 5.

— Esper, *Zooph. tab.* 46.

Pallas, que Gmelin, Bosc & Esper ont copié, n'a vu qu'un seul individu de ce polypier dans le Musée du D. D. Van Hoey. Le caractère de l'axe transparent & coloré comme le succin, s'observant sur d'autres Gorgoniées, me fait considérer celle-ci comme une espèce douteuse, dont les auteurs ont pu parler sous un autre nom.

La figure donnée par Esper n'est pas très-bonne.

Les *Eunic. limiformis, mollis* & *succinea* me paroissent très-rapprochés, & ne sont peut-être que de simples variétés de la même espèce.

6. Eunicée faux-antipate.

Eunicea pseudo-antipathes ; Lamx.

Eunicea ramosa, dichotoma ; ramis ascendentibus ; axe ad axillas compresso ; cortice crasso mamillis echinato.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 437. *n.* 605.

Gorgonia pseudo-antipathes ; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 322. *n.* 40.

Eunicée à tige dichotome, rameuse, avec les rameaux ascendans couverts de mamelons larges à leur base & tronqués au sommet ; l'écorce est très-épaisse, peu adhérente à l'axe : ce dernier est toujours comprimé aux bifurcations. Couleur brune dans l'état sec ; grandeur, deux à trois décimètres (environ 1 pied). Habite les mers d'Amérique.

Nota. M. de Lamarck cite pour cette espèce, mais avec un point de doute, une variété du *Gorgonia muricata*, Esper, *tab.* 39. Cette figure appartient évidemment à cette dernière, que j'ai nommée *Muricea spicifera*. Voyez ce mot.

7. Eunicée clavaire.

Eunicea clavaria ; Lamx.

Eunicea ramosa, crassissima ; ramis teretibus, parùm numerosis, clavato-elongatis ; mamillis inæqualibus, ore magno.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 437. *n.* 606.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 36. *tab.* 18. *fig.* 2.

— Sol. & Ellis, *Zooph. tab.* 18. *fig.* 2. (*Absq. descript.*)

J'ai observé cette belle Gorgoniée dans le cabinet de feu Richard, un des plus grands botanistes du siècle. Ses rameaux sont cylindriques, très-peu nombreux, alongés en forme de massue, entièrement couverts de mamelons épars, variant dans leur grandeur & à large ouverture. L'écorce est noirâtre, très-épaisse ; l'axe paroit avoir diminué par la dessiccation & s'être comprimé. Grandeur, environ deux décimètres (6 à 7 pouces). Diamètre des rameaux dans leur plus grande largeur, deux centimètres à deux centimètres & demi (1 pouce au plus). Richard a trouvé ce polypier dans la mer des Antilles.

8. Eunicée à gros mamelons.

Eunicea mammosa ; Lamx.

Eunicea ramosa, subdichotoma ; mamillis teretibus, 2-5 millimetris longis, ore sublobato.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 438. *n.* 607. *tab.* 17.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 36. *tab.* 70. *fig.* 3.

An Gorgon. muricata ; Esp. *Zooph. tab.* 39. A ?

Cette Eunicée est peu rameuse, presque dichotome, couverte de mamelons cylindriques, très-rapprochés, un peu en massue, de la longueur de deux à cinq millimètres (1 à 3 lignes), avec une ouverture large presque lobée, ou irrégulière par l'effet de la dessiccation. Couleur, carmelite ou puce ; grandeur, environ deux décimètres (6 à 7 pouces). Habite l'Océan des Antilles. Je l'ai reçue de la Havane.

9. Eunicée calicifère.

Eunicea calyculata ; Lamx.

Eunicea dichotoma ; ramulis crassis, arrectis ; papillis truncatis ; carne cinerascente, intùs purpureâ ; osculis majoribus, calyciformibus, con-

fertis, fursùm expectantibus; polypis octotentaculatis, cirratis; osse subfusco corneo.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 438. *n.* 608.

Gorgonia calyculata; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 95. *n.* 21.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3808. *n.* 38.

Solander dans Ellis a décrit cette belle Gorgonide sans la figurer; sa description, il est vrai, est très-détaillée; mais n'ayant jamais vu d'espèce qui s'y rapporte parfaitement, ce n'est qu'avec doute que je place le *Gorg. calyculata* parmi les Eunicées. Solander n'indique ni sa grandeur, ni son habitation.

10. Eunicée scirpe.

Eunicea scirpea; Lamx.

Eunicea simplicissima, recta; basi decompositâ, foliosâ; cortice molli verrucoso.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 439. *n.* 610.

Gorgonia scirpea; Pall. *Elench. zooph. p.* 182. *n.* 113.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3802. *n.* 20.

Cette espèce, dit Pallas, est remarquable par la forme de sa base, composée de membranes nombreuses, minces, foliiformes, déchirées, striées & paroissant crispées par la dessiccation.

N'ayant jamais vu cette Gorgone ni dans les collections, ni figurée, & ne pouvant juger de ses caractères que par la description, je l'ai placée à la fin des Eunicées, parce que son écorce molle & verruqueuse (*cortice molli verrucoso*, Pallas) semble lui donner plus de rapports avec ces polypiers qu'avec les autres Gorgoniées.

L'Eunicée scirpe est originaire de la mer des Indes.

EUNOMIE; *eunomia;* Lamx.

Genre de l'ordre des Tubiporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, composés de tubes distincts & parallèles, à parois internes non lamelleuses.

Polypier fossile en masse informe, composée de tubes rayonnans du centre à la circonférence, sillonnés longitudinalement, annelés transversalement; anneaux saillans à des distances égales les unes des autres; parois des tubes un peu épaisses & solides.

Ce genre a quelques rapports avec les Caténipores, encore plus avec les Favosites, principalement avec celle de l'île de Gothland; la phrase descriptive de cette dernière, donnée par M. de Lamarck, pourroit presque lui être appliquée; mais si l'on rapproche ces deux polypiers, les différences sont telles que le naturaliste le moins exercé ne les confondra jamais ensemble; quoique le *Favosites gothlandica* ressemble davantage aux Eunomies qu'à la Favosite alvéolée.

Dans l'ordre naturel, je pense que les Eunomies doivent se placer avant les Tubipores, & à la suite des Favosites. L'on n'en connoit encore qu'une seule espèce.

Eunomie rayonnante.

Eunomia radiata; Lamx.

Eunomia fossilis, informis; tubulis longis, parallelis, internè longitudinaliter sulcatis, transversè annulatis; parietibus crassiusculis, solidis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 83. *tab.* 81. *fig.* 10. 11.

Ce polypier fossile se trouve en masses, dont la grosseur varie depuis un décimètre jusqu'à trois décimètres de diamètre (3 à 12 pouces). Quelquefois les tubes sont vides, d'autres fois ils sont remplis de chaux carbonatée cristallisée, dont l'éclat & la blancheur tranchent avec la couleur jaunâtre & terne des parois; souvent l'intérieur de ces tubes est légèrement encroûté de terre ochracée; enfin, je possède des échantillons qui présentent sous un petit volume tous ces accidens, qui ne changent rien au caractère du polypier. Il n'est pas rare aux environs de Caen; on le trouve dans les falaises de Benouville, de Luc, &c., principalement dans les carrières de l'Abbaye-aux-Dames.

EURYALE; *euryale;* de Lamx.

Genre de l'ordre des Echinodermes pedicellés, dans la classe des Echinodermes de M. Cuvier.

Corps régulier, très-déprimé, pourvu dans sa circonférence de rayons ou membres articulés, planes en dessous, convexes en dessus, subdivisés d'une manière dichotomique en se terminant par des espèces de cirrhes: la bouche inférieure au centre de cinq rayons en forme de trous, n'allant pas jusqu'à la circonférence du corps & bordés de ventouses papilliformes.

Les Euryales forment un genre bien distinct de la famille des Astéries. Linck l'avoit désigné le premier sous le nom d'*Astrophyton*, qui indique bien son caractère, dans son *Traité sur les étoiles de mer*. Le docteur Leach l'avoit appelé *Gorgonocéphale*: je crois que l'un de ces deux noms auroit dû être choisi par M. de Lamarck, plutôt que d'en proposer un nouveau déjà employé pour un genre de plantes adopté par les botanistes. M'étant fait une loi de suivre autant que possible la nomenclature de M. de Lamarck, je conserve le genre Euryale tel qu'il l'a établi. Il l'a placé dans ses Stellérides, formant la première section de ses Radiaires échinodermes.

Les naturalistes n'ont encore étudié les Euryales que dans les collections. Leur manière de vivre, leur organisation nous sont inconnues; & cependant on les trouve dans toutes les parties du monde,

depuis la baie de Baffin, au-delà du cercle polaire boréal, juſque ſur les côtes de la Nouvelle-Hollande; elles ont toujours attiré l'attention des voyageurs par leur forme ſingulière autant que par leurs mouvemens qu'ils comparent à ceux d'un ſerpent, d'une hydre à mille queues entortillées & mêlées entr'elles.

Les rayons des Euryales partent d'un corps ou d'un diſque en général très-petit, toujours au nombre de cinq à leur origine; ils ſe ramifient par dichotomies nombreuſes & ſe terminent par des filamens ſemblables à ceux que l'on nomme *cirrhe* dans les végétaux. Ces rayons ne peuvent ſe recourber qu'en deſſous dans le voiſinage du corps; leurs mouvemens deviennent plus variés à meſure qu'ils s'en éloignent; leur ſurface ſupérieure eſt convexe, & l'inférieure plane; ils ſont preſque cylindriques aux extrémités. Ils n'offrent jamais bien ſaillans ſur les côtés, les tentacules, les papilles des Comatules, des Ophiures, &c.; très-ſouvent ces organes manquent ou ſont cachés ſous le rayon.

M. de Lamarck dit que ſur la ſurface du diſque des Euryales l'on voit dix ouvertures oblongues, deux entre chaque rayon, diſtantes entr'elles & de la bouche, & ſituées aſſez près du bord; c'eſt, je crois, une erreur pour la majeure partie des eſpèces, M. de Blainville l'a ſignalée. En effet, il n'y a que cinq ouvertures analogues aux ſillons que l'on trouve dans les Aſtéries ordinaires. Ces ouvertures donnent paſſage à des organes rétractiles probablement tentaculaires.

Les Euryales diffèrent eſſentiellement des autres Aſtéries par la manière dont leurs rayons ſe diviſent. Cette diviſion offre quelquefois des dichotomies ou bifurcations tellement multipliées, que l'on a compté juſqu'à huit mille branches ſur le même individu. Cette ramification ſingulière & les articulations de ces rameaux rapprochent ces animaux des Crinoïdes ou Encrines: M. Cuvier a indiqué ces rapports un des premiers; le docteur Miller les a développés dans ſon bel ouvrage ſur les Crinoïdes; il les regarde comme très-voiſins des Euryales, & ſurtout des Comatules; rapprochement ſingulier qui lie des animaux libres dans leurs mouvemens, à d'autres animaux forcés de vivre dans le lieu où ils ont pris naiſſance, mais dont le corps porté ſur une longue tige peut parcourir un eſpace conſidérable. Quelques naturaliſtes, pour rendre plus intimes les rapports qui exiſtent entre les Aſtéries & les Crinoïdes, prétendent que ces derniers, quoique pourvus d'une tige avec une extrémité fibreuſe & radiciforme, ſont libres dans les eaux des mers comme les Pennatules. Eſt-ce une hypothèſe, eſt-ce une vérité? le temps nous l'apprendra.

Quoique très-répandues ſur la ſurface du globe, les Euryales ſont peu nombreuſes ſous tous les rapports.

1. Euryale verruqueuſe.

Euryale verrucoſum; de Lamk.

Euryale diſco lato, ſupernè coſtis verrucoſis radiato; radiis ſubtùs planulatis, biſariàm papilloſis; papillis minimis, hinc pectinatis, ſubmarginalibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 537. *n.* 1.

Aſterias euryale; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3167. *n.* 53.

Aſterias caput Meduſæ; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3167. *n.* 16.

Aſtrophyton ſcutatum; Linck, *Stell. mar. p.* 65. *tab.* 29.

Cette belle Aſtérie eſt remarquable par la largeur de ſon diſque ainſi que par les verrues graniformes qui le recouvrent. Elles ſont placées ſur cinq rangs doubles, ſe dirigeant du centre à la circonférence du diſque: les rayons peu aplatis en deſſous ſont pourvus de chaque côté d'une ſérie de papilles petites, ſubmarginales & pectinées. Habite la mer des Indes.

2. Euryale à côtes liſſes.

Euryale coſtoſum; de Lamk.

Euryale dorſo diſci coſtis decem muticis, per pares digeſtis, apice truncatis; radiis dichotomis, ramoſiſſimis, tranſversìm rugoſis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 538. *n.* 2.

Aſtrophyton coſtoſum; Linck, *Stell. mar. p.* 64. *tab.* 18. 19.

— *Encycl. méth. pl.* 130. *fig.* 1. 2.

— Seba, *Muſ. III. tab.* 9. *fig.* 1.

Cette Euryale, preſqu'auſſi grande que la précédente, en eſt bien diſtincte par ſon diſque moins large, n'offrant jamais de verrues graniformes ni ſur ſes côtes dorſales, ni ſur le dos de ſes rayons, dont le deſſous manque également des deux rangées longitudinales & marginales de papilles pectinées que l'on obſerve dans l'eſpèce précédente. Celle-ci habite les mers d'Amérique. M. de Lamarck en indique une variété à diſque plus petit.

3. Euryale arctique.

Euryale arcticum; Leach.

Euryale corpore ſuprà glabro, radiatìm coſtato; coſtis tuberculatis, radiis longiſſimis, tenuibus, ſuprà granulatis; articulis (apicibus præſertìm) diſtinctiſſimis.

Gorgonocephalus arcticus; Leach, *Journal de Phyſique*, 1819. *tom.* 88. *p.* 467.

Cette eſpèce, qui a deux pieds de diamètre lorſ-

qu'elle eſt entièrement développée, a été trouvée dans la baie de Baffin par le capitaine J. Roſs. M. Leach en a donné la deſcription.

4. Euryale rude.

Euryale aſperum ; de Lamk.

Euryale diſco mediocri ſupernè decemcoſtato ; radiis tuberculis acutis inæqualibus & aculeiformibus aſperatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 538. *n.* 3.

— *Encycl. méth. pl.* 127.

— Seba ; *Muſ. III. tab.* 9. *fig.* 2.

Aſtrophyton ; Linck, *Stell. mar. p.* 66. *tab.* 20. *fig.* 32.

Cette eſpèce eſt comme les précédentes à rayons dichotomes, très-ramifiés, cirrheux ; les rayons ſont moins finement diviſés, hériſſés de dents & de tubercules aculéiformes ; le diſque eſt médiocre & à dix côtes. Habite les mers des Indes.

Peron & Leſueur ont rapporté de leur voyage une variété de cette eſpèce, plus petite, moins épineuſe, avec le diſque concave en deſſus.

5. Euryale muriquée.

Euryale muricatum ; de Lamk.

Euryale dorſo diſci convexo, decemcoſtato ; coſtis aculeato-muricatis ; radiis dichotomis cirratis, dorſo lævibus.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 538. *n.* 4.

— *Encycl. méth. pl.* 128 & 129.

Cette Euryale eſt auſſi remarquable & auſſi diſtincte que les précédentes ; ſon diſque eſt convexe en deſſus, garni de dix côtes. Ses rayons ſont aiguillonnés, alongés, inégaux, dichotomes, très-diviſés & glabres ſur le dos. L'on ignore ſon habitation.

6. Euryale exiguë.

Euryale exiguum ; de Lamk.

Euryale perparvum ; dorſo diſci 5-ſulcato ; radiis dichotomis, ſubtùs tuberculato-dentatis, ſupernè muticis, ſubtiliſſimè granulatis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 539. *n.* 5.

Eſpèce bien remarquable par ſa petite taille, par le dos de ſon diſque, qui n'offre point de côtes rayonnantes, mais ſeulement cinq ſillons divergens, enfin par les tubercules dentiformes de la face inférieure de ſes rayons. Couleur blanchâtre ; grandeur, ſix à ſept centimètres (3 pouces au plus) quand toutes les parties ſont bien étendues. Habite l'Océan auſtral, d'où elle a été rapportée par Peron & Leſueur.

7. Euryale palmifère.

Euryale palmiferum ; de Lamk.

Euryale radiis infernè ſimplicibus, apice dichotomo-palmatis ; dorſo tuberculis biſerialibus muricato.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 539. *n.* 6.

— *Encycl. méth. pl.* 126. *n.* 1. 2.

C'eſt la plus ſingulière & la plus remarquable de toutes les Euryales connues. D'un diſque petit & orbiculaire, partent cinq rayons ſimples dans les trois quarts de leur longueur, & qui ſont ſeulement dichotomes & comme palmés à leur ſommet. Ces rayons, aſſez épais à leur baſe, vont en s'atténuant vers leur extrémité, où ils ſont menus & cirrheux ; ils ont ſur le dos deux rangées longitudinales de tubercules dont les baſes ſillonnent tranſverſalement les rayons. La ſurface ſupérieure du diſque eſt garnie de dix côtes rayonnantes avec des tubercules graniformes entre leurs extrémités. L'on ignore l'habitation de cette eſpèce.

EURYALE ; *euryale ;* Per. & Les.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres de la claſſe des Acalèphes de M. Cuvier, propoſé par Peron & Leſueur pour une eſpèce de Méduſe qu'ils ont nommée *Euryale antarctica ;* M. de Lamarck n'a point adopté ce genre ; il l'a réuni aux Ephyres des mêmes auteurs. *Voyez* Ephyre.

EVAGORE ; *evagora ;* Per. & Les.

Genre d'Acalèphes libres, établi par Peron & Leſueur dans la famille des Méduſes. M. de Lamarck ne l'a point adopté & l'a réuni aux Orythies des mêmes naturaliſtes. *Voyez* Orythie tétracore & Orythie chevelue.

ÉVENTAIL DE MER.

Nom vulgaire de pluſieurs Gorgoniées ; principalement des *Gorgonia flabellum, Antipathes flabellum*, de certaines Iſidées, & même de quelques Eponges. *Voyez* ces mots.

EXPLANAIRE ; *explanaria ;* de Lamk.

Genre de l'ordre des Aſtraires, dans la diviſion des polypiers entièrement pierreux & lamellifères.

Polypier pierreux, développé en membrane libre, foliacée, contournée ou onduleuſe, ſublobée, à une ſeule face ſtellifère ; étoiles éparſes, ſeſſiles, plus ou moins ſéparées.

Ce genre a été établi par M. de Lamarck dans ſon *Hiſtoire générale des animaux ſans vertèbres*, pour un groupe de polypiers qui offrent à toutes les époques de leur vie des expanſions foliacées, libres

libres dans la plus grande partie de leur ſurface inférieure, développées en membrane pierreuſe, fixées inférieurement par une baſe courte, en général peu élargie. Ces expanſions ſont entières ou ſublobées, ordinairement contournées ou onduleuſes, ſtellifères ſur leur face ſupérieure; l'inférieure eſt unie ou ſimplement ſtriée; les ſtries partent du point d'attache & rayonnent juſqu'au bord de l'expanſion.

Les Explanaires ne ſeront jamais confondues avec les Agarices; on les diſtinguera toujours par leurs étoiles circonſcrites, non immergées dans des rides ou des ſillons. Elles ont beaucoup plus de rapports avec les Aſtrées, dont elles diffèrent par la forme des étoiles, & ſurtout par celle du polypier. Les Aſtrées offrent des maſſes encroûtantes plus ou moins épaiſſes, plus ou moins étendues, ou bien des maſſes hémiſphériques ou irrégulièrement globuleuſes, très-rarement cylindriques & rameuſes. Quelle que ſoit leur forme, elles ne laiſſent voir leur ſurface inférieure que dans les très-jeunes individus & comme une choſe accidentelle. Il n'en eſt pas de même des Explanaires dont la face inférieure eſt toujours viſible, unie ou légèrement ſtriée, ſans cellules ni lames.

L'on ne connoît encore qu'un petit nombre d'Explanaires; elles ſont rares dans les collections, peut-être par la difficulté de les tranſporter, vu la fragilité de leurs brillantes expanſions.

1. Explanaire entonnoir.

Explanaria infundibulum; de Lamk.

Explanaria turbinata, infundibuliformis, intùs prolifera.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 255. *n.* 1.

Madrepora infundibuliformis; Gmel. *Syſt. nat. p.* 3781. *n.* 108.

Madrepora crater; Pall. *Elench. Zooph. p.* 332. *n.* 195.

— Esper, *Zooph. tab.* 74. *et tab.* 86. *fig.* 1.

Ce polypier s'attache par une baſe épaiſſe, courte, ſe dilatant peu à peu & prenant la forme d'un entonnoir à bord mince & ſouvent ondulé. La ſurface extérieure eſt finement poreuſe ſuivant M. de Lamarck, finement ſtriée ſuivant Pallas. Eſper l'a figuré avec ce dernier caractère. La ſurface inférieure eſt ſtellifère; les étoiles ſont diſtantes, un peu ſaillantes, éparſes ou en quinconce, ou en ſéries concentriques. Couleur blanche; grandeur, un à trois décimètres (4 à 12 pouces). Habite la mer des Indes.

2. Explanaire méſentérine.

Explanaria meſenterina; de Lamk.

Explanaria variè convoluta, contorta & ſinuoſa; ſtellarum interſtitiis poroſis arenoſo-ſcabris.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 253. *n.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 57. *tab.* 43.

Madrepora cineraſcens; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 157. *n.* 26. *tab.* 43.

— Esper, *Zooph. tab.* 68.

Belle & grande eſpèce avec des expanſions ondées, contournées d'une manière très-variable, ce qui l'a fait comparer au méſentère; les étoiles ſont ſaillantes, à bords arrondis, creuſes, à lames très-étroites & nombreuſes, ſéparées par des interſtices poreux un peu arénacés. Grandeur ou diamètre, deux à ſix décimètres (8 à 24 pouces). Habite l'Océan indien.

3. Explanaire boutonnée.

Explanaria gemmacea; de Lamk.

Explanaria variè expanſa, gibboſula, aſperrima; ſtellis obliquè prominulis, acervatis, extùs & ad interſtitias lamelloſis; lamellis dentato-laceris.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 256. *n.* 3.

Madrepora lamelloſa; Esper, *Zooph. tab.* 58. (*Mala.*)

An madrep. ſcabra; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 156?

Cette Explanaire a ſes expanſions ſingulièrement tourmentées, ondées, comme boſſues: leur ſurface ſupérieure eſt couverte de cellules ſaillantes, éparſes & diſtantes, la plupart obliquement inclinées & renflées comme des boutons, ou plutôt redreſſées vers le bord des lames; leur bord eſt arrondi; les interſtices ſont ſtriés par de petites lamelles dentées, preſque longitudinales, qui ſemblent lier les étoiles entr'elles. Couleur, blanc éclatant; grandeur, un à trois décimètres (4 à 12 pouces). Habite l'Océan indien.

M. de Lamarck en décrit une variété dans laquelle les étoiles ſont fortement hériſſées en dehors.

4. Explanaire rude.

Explanaria aſpera; de Lamk.

Explanaria irregulariter explanata, aſperrima; ſtellis magnis extùs & ad interſtitias lamelloſo-dentatis; ſuperná ſuperficie ſtriatâ.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 256. *n.* 4.

Madrepora aſpera; Sol. & Ellis, *Zooph. tab.* 39.

Dans ce polypier la ſurface ſupérieure eſt rendue très-rude & preſque piquante au toucher, à cauſe des dentelures dont ſont garnies les lamelles ſaillantes qui rempliſſent l'eſpace qui ſe trouve entre

les cellules : celles-ci ſont plus grandes, moins ſaillantes & plus ſéparées que dans l'eſpèce précédente; la ſurface inférieure eſt finement ſtriée. Les expanſions ſont accolées & bien moins foliacées que dans les autres eſpèces déjà décrites. Couleur blanche; grandeur, deux décimètres (environ 8 pouces). Habite l'Océan indien.

5. Explanaire grimaçante.

Explanaria ringens; de Lamk.

Explanaria ſubturbinata, lobata; cellulis irregularibus, ſubconfluentibus, ſinuoſis, contiguis; margine craſſo, convexo.

— De Lamk. *Anim. ſ. vert. t.* 2. *p.* 256. *n.* 5.

Explanaire ſubturbinée & lobée, bien remarquable par l'irrégularité de ſes cellules, par les lames nombreuſes ferrées & dentelées qui en tapiſſent les parois, & par le bord épais, convexe & lamelleux de ces mêmes cellules. La ſurface inférieure du polypier eſt ſtriée. M. de Lamarck ne parle ni de ſa couleur ni de ſa grandeur. Il penſe qu'il habite les mers d'Amérique.

6. Explanaire à crêtes.

Explanaria criſtata; de Lamk.

Explanaria partim incruſtans, plicato-criſtata; ſtellis minimis, ſparſis, non prominulis.

— De Lamk. *Anim. ſans vert. tom.* 2. *p.* 257. *n.* 6.

An madrepora aceroſa; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 159. *n.* 30?

Ce polypier forme des expanſions en partie appliquées ſur les rochers, en partie relevées & repliées en crêtes ſaillantes; leur ſurface ſupérieure eſt couverte de petites étoiles éparſes, non ſaillantes; l'inférieure eſt finement arénacée & ſans ſtries. Cette eſpèce habite les côtes de la Nouvelle-Hollande, d'où elle a été rapportée par Péron & Leſueur.

F

Fabulaire; *fabularia.*

M. Defrance a figuré ſous ce nom des productions marines foſſiles, que M. de Lamarck regardoit comme des polypiers, et qui appartiennent à des mollusques, ſuivant le premier de ces naturaliſtes; il en compoſe un genre auquel il donne le nom de Fabulaire, *fabularia.* Il renferme deux eſpèces, la Fabulaire diſcolithe et la Fabulaire ſphéroïde. Nous croyons devoir nous borner à en faire mention, d'autant que l'hypothèſe de M. Defrance nous paroît préférable à celle de M. de Lamarck.

FADENWURM et FARENTEIL.

Les Allemands donnent ces noms au Filaire de Médine. *Voyez* Filaire. (E. D.)

FAHU.

Les habitans des îles Carolines donnent ce nom à des Madrépores, d'après MM. Quoy et Gaymard, médecins-naturaliſtes de l'expédition autour du Monde, commandée par le capitaine Freycinet.

FALCARIE; *falcaria.*

Genre de polypiers établi par Ocken (*Syſt. génér. d'hiſt. nat.*, p. 99) pour quelques Cellariées qu'il caractériſe ainſi : « Corallines articulées et réunniſſant des véſicules vraiſemblablement ovifères avec les cellules. » Il y rapporte le *Sertularia cornuta* et le *Sert. anguina* de Linné. Pallas, Bruguière, etc., avoient claſſé ces deux polypiers parmi les Cellulaires ou Cellaires. En 1810 j'avois placé le premier dans les Eucratées et le ſecond compoſoit à lui ſeul le genre *Aetea*, que M. de Lamarck a nommé par la ſuite *Anguinaria.* Les *Sert. cornuta* et *anguina* diffèrent par un trop grand nombre de caractères pour qu'on puiſſe les réunir dans un même genre; auſſi le genre Falcarie de Ocken n'a-t-il été adopté par aucun naturaliſte.

FASCIOLE; *fasciola.*

Ce nom a été donné par pluſieurs auteurs à des Vers qui appartiennent maintenant au genre Diſtome. *Voyez* ce mot. (E. D.)

FAUSSES PLANTES MARINES.

Les anciens naturaliſtes nommoient ainſi les polypiers flexibles, principalement les Flustrées, les Sertulariées, les Corallinées, les Gorgoniées, etc.

FAUX-CORAIL.

Quelques voyageurs et des anciens naturaliſtes

ont donné ce nom à de grandes Corallinées, à des Gorgoniées rougeâtres, ainsi qu'à des Madrépores phytoïdes.

FAVAGINE D'ARISTOTELLE.

Imperato, dans son *Histoire naturelle*, pag. 639 et 642, et Gmnani, ont donné ce nom à des productions marines qui se rapprochent beaucoup des Alcyonaires, et qui peut-être appartiennent même au genre Alcyon. Il est difficile de les déterminer avec exactitude sur les descriptions incomplètes des auteurs que nous avons cités.

FAVAGITE.

Des oryctographes ont donné ce nom à des polypiers fossiles de l'ordre des Astrairées, à cause de la forme des étoiles, un peu semblable à celle des cellules dont sont composés les gâteaux que construisent les abeilles dans leurs ruches.

FAVIE; *favia*.

Genre de Zoophytes établi par Ocken dans son *Système général de Zoologie*. Il renferme des polypiers de l'ordre des Astrairées et présente les caractères suivans : « Tubes couchés l'un près de » l'autre, réunis par une espèce de ciment, ou» verts par en haut et sortant comme d'une tige » commune. » L'auteur divise ce genre en trois sections.

1re. *Section*. Masse se rétrécissant à la base. *Madrepor. rotulosa* et *ananas*, Linné.

2e. *Section*. Masse composée de tubes longs et parallèles. *Madrep. annularis*, *radiata*, *pentagona* et *cellula*, Linn.

3e. *Section*. Masse composée de tubes divergens, avec de fortes étoiles déchirées. *Madrep. favosa*, *trugum*, *detrita*, *polygona* et *uva*, Linn.

Parmi les espèces citées par Ocken, il en est plusieurs qu'il a placées dans différentes sections et qui ne forment maintenant qu'une seule espèce; le *Madrepor. ananas* de la première et *Madrepor. uva* de la troisième en offrent un exemple : c'est l'*Astrea ananas* de M. de Lamarck.

Le genre Favia n'a pas été adopté par les naturalistes; il n'a aucun rapport avec les Favosites de M. de Lamarck, ainsi que l'a dit un auteur moderne, et ne renferme que des Astrairées, presque toutes du genre *Astrea*.

FAVONIE; *favonia*.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, proposé par Péron et Lesueur dans leur beau *Mémoire sur les Médusaires*. Ils l'ont ainsi caractérisé : « Mé» duses agastriques ou sans estomac, pédoncu» lées et non tentaculées, avec des bras garnis » de nombreux suçoirs, fixés à la base du pédon» cule. » Ils le composent de deux espèces, *Fav. octanema* et *Fav. hexanema*. M. de Lamarck n'a pas adopté le genre Favonie; il les a réunies à ses Orythies. Ayant suivi l'opinion de ce naturaliste, nous renvoyons au genre Orythie pour connoître l'histoire des Favonies.

FAVONITE.

Nom donné à des Astrées fossiles par des anciens oryctographes.

FAVOSITE; *favosites*.

Genre de l'ordre des Tubiporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux et non flexibles, formés de tubes distincts et parallèles à parois internes lisses.

Polypier pierreux, simple, de forme variable et composé de tubes parallèles, prismatiques, disposés en faisceau, contigus, pentagones ou hexagones, plus ou moins réguliers, rarement articulés.

Ce genre établi par M. de Lamarck diffère entièrement des Tubipores, ainsi que des Caténipores et des Eunomies, quoiqu'appartenant au même groupe, celui des Tubiporées.

Si jamais l'on découvroit les animaux qui construisent ces polypiers, je regarde comme certain que les cinq genres que j'ai réunis dans cet ordre des Tubiporaires, à cause de leur forme extérieure, seroient séparés les uns des autres par de grands intervalles, tant seroit différente l'organisation des polypes; mais ne pouvant observer que leur habitation, ne pouvant même l'étudier presque toujours que dans l'état fossile, c'est-à-dire, lorsqu'elle a perdu une partie de ses caractères, il est impossible de décrire avec exactitude et de classer naturellement des êtres aussi singuliers que les polypiers de l'ordre des Tubiporaires.

Les Favosites se distinguent des Eunomies et des Caténipores par la forme prismatique des tubes; des Microsolènes par leur constante uniformité, et des Tubipores par leur contiguité. En effet, dans les Favosites les tubes sont contigus, parallèles, réguliers dans toute leur longueur, prismatiques, pentagones ou hexagones, formant une masse polymorphe, figurant, mais en petit, les roches basaltiques des terrains volcaniques. La ressemblance est d'autant plus frappante, que ces tubes anguleux et réguliers présentent de nombreuses divisions transversales, et que la masse d'une Favosite est une image en miniature de la chaussée des Géans, dans le comté d'Antrim en Irlande.

Quand on examine ces productions singulières de l'ancien monde, que l'on trouve dans les terrains secondaires et dans ceux de transition, l'on se demande : les Favosites sont-elles bien de la classe des Polypes à polypiers? Si elles n'appar-

tiennent pas à cette classe, à quelle sorte d'animaux doivent-elles leur existence? Il est difficile de répondre à ces questions autrement que par des hypothèses : attendons que de nouvelles observations augmentent la masse de nos connoissances et nous mettent à même de découvrir la vérité.

Les Tubiporites de Rafinesque ne me paroissent pas différer des Favosites. *Voyez* TUBIPORITES.

1. FAVOSITE de Gothland.

Favosites Gothlandica ; DE LAMK.

Favosites prismis solidis, hexaedris, parallelis contiguis.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. t.* 2. *p.* 206. *n.* 2.

— LAMX. *Gen. Zooph. p.* 66.

Corallium Gothlandicum ; LINN. *Amœn. acad.* 1. *p.* 106. *tab.* 4. *fig.* 27.

Ce polypier fossile se présente en masse composée de petits prismes hexaèdres, appliqués les uns contre les autres, parallèles entr'eux et réunis comme des prismes de basalte. Dans les parties fracturées ou cassées, ces prismes offrent des tubes anguleux remplis de matière pierreuse et divisés par des cloisons transverses. Grandeur inconnue. Se trouve dans l'île de Gothland, aux environs de Valognes, etc., dans les anciennes formations.

2. FAVOSITE commune.

Favosites communis ; LAMX.

Favosites prismis irregularibus, rariter regularibus, hexagonis vel pentagonis.

— LAMX. *Gen. polyp. p.* 66. *tab.* 75. *fig.* 1. 2.

Cette espèce offre une masse informe, composée de tubes anguleux, en général irréguliers, très-rarement réguliers, plus souvent hexagones que pentagones, dont le diamètre varie d'un millimètre à un millimètre et demi. Ils sont deux ou trois fois plus grands dans l'espèce précédente, et divisés de la même manière par des cloisons transverses très-rapprochées les unes des autres. Se trouve fossile dans les derniers terrains de transition et dans les premiers terrains secondaires.

3. FAVOSITE alvéolée.

Favosites alveolata ; DE LAMK.

Favosites turbinata, irregularis, extùs transversè sulcata ; tubulis majusculis subhexagonis ; pariete internâ striatâ.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 205. *n.* 1.

— LAMX. *Gen. polyp. p.* 66.

Madrepora truncata ; ESPER, *Zooph. fossil. tab.* 4 ?

« Ce polypier, dit M. de Lamarck, présente » une masse turbinée et comme tronquée au » sommet. Sa surface supérieure offre un plan » de cellules pentagones et hexagones, inégales, » presque contiguës, et qui la font paroître » comme réticulée. » Cette description désigne bien une Favosite ; mais, si on l'applique au polypier figuré par Esper sous le nom de *Madrepora truncata*, cette description s'y rapporte également, et néanmoins on ne peut la regarder comme une Favosite. C'est évidemment une Astraïte et par la forme des étoiles et par la forme de sa base. Cependant je n'ai mis qu'un point de doute au synonyme d'Esper, parce que je n'ai vu cet objet que figuré.

Nota. M. Defrance a décrit plusieurs Favosites dans le *Dictionnaire des sciences naturelles ;* j'en possède quelques-unes dans ma collection que je crois nouvelles ; comme elles n'offrent rien de remarquable j'ai cru devoir les passer sous silence.

FEDERBUSCH POLYPEN.

Suivant Roësel, c'est le nom allemand du *Tubularia gelatinosa* (PALLAS, *Elench. p.* 86) ou *Naïsa campanulata* (LAMX. *Hist. polyp. p.* 224). Voyez *Naïza campanulata*.

FENOUIL MARIN.

Quelques naturalistes ont donné ce nom à un polypier du genre des Antipates (*Antipathes faniculacea*), ainsi qu'à une Fucacée (*Fucus fœniculaceus*). *Voyez* ces mots.

FESTUCAIRE ; *festucaria.*

Ce nom a été donné par Schrank à quelques vers intestinaux du genre Amphistome, que Goëze et Zeder avoient réunis sous la dénomination de *Monostome*. Voyez AMPHISTOME et MONOSTOME.

FIBULÆ.

Nom donné à une section des Catocystes, classe de la famille des Oursins ou Echinodermes, proposé par Klein dans son ouvrage sur ces animaux. Les anciens naturalistes français les appeloient *Oursins boutons*.

FIBULAIRE.

Quelques oryctographes ont donné ce nom à des Oursins fossiles qui avoient la forme d'un bouton. Il est à remarquer qu'aucune de ces espèces n'appartenoit au genre Fibulaire de M. de Lamarck, qui ne renferme que des Oursins vivans.

FIBULAIRE ; *fibularia ;* DE LAMX.

Genre de l'ordre des Echinodermes pédicellés, dans la division des Echinides, à bouche infé-

rieure toujours centrale, avec des ambulacres bornés.

Corps subglobuleux, ovoïde ou orbiculaire, à bord nul ou arrondi et couvert d'épines très-petites; ses ambulacres, au nombre de cinq, sont bornés, courts et étroits. La bouche est inférieure et centrale; l'anus est situé tout auprès, ou entre la bouche et le bord.

Le genre Fibulaire, établi par M. de Lamarck aux dépens des Oursins de Linné, a été adopté par Cuvier et par les naturalistes modernes; Leske l'avoit proposé depuis long-temps sous le nom d'*Echinocyamus*; il est néanmoins douteux que toutes les espèces dont il le composoit appartiennent aux véritables Fibulaires de M. de Lamarck.

Ces dernières sont les plus petites de toutes les Echinides; leur forme, presque globuleuse ou ovoïde, leur avoit fait donner le nom d'*Oursins boutons* par les anciens zoologues français. Elles se rapprochent des Echinonées par leur forme, et des Clypéastres par leurs ambulacres pétaliformes et bornés. La situation de la bouche les distingue des uns et des autres. Le nombre des espèces connues est encore peu considérable, peut-être parce qu'elles n'ont pas attiré l'attention des voyageurs à cause de leur petitesse. M. de Lamarck n'en cite que trois dans son grand ouvrage sur les animaux sans vertèbres, et M. de Blainville, neuf dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, toutes vivantes et originaires des différentes mers du globe. Je ne doute point qu'il n'en existe dans la nature une plus grande quantité, que nous connoîtrons par la suite.

1. Fibulaire noyau.

Fibularia nucleola.

Fibularia globosa, basi angustata, media applanata; lateribus sulcatis; ambulacris pulvinatis; vertice excentrico.

Echinocyamus nucleus cerasi; Van-Phels. *p.* 131. *tab.* 1. *fig.* 1—5.

— Leske *ap. Klein, Echin. p.* 213. *tab.* 48. *fig.* 2 a—2 e.

Fibularia nucleum; de Blainv. *Diction. des scienc. nat.*

Très-petite espèce, globuleuse, plus étroite inférieurement, comprimée à la partie supérieure; au sommet se trouvent quatre pores ouverts; la bouche est arrondie, plus grande que l'anus, de forme alongée. Couleur, jaune-cendré. Habitat. . . .

2. Fibulaire trigone.

Fibularia trigona; de Lamk.

Fibularia exigua, globoso-trigona; ambulacris brevibus apice fissis; ano ori vicino; lateribus subsulcatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 17. *n.* 1.

Cette espèce ne diffère de la précédente que par sa forme trigone, c'est-à-dire, à trois côtés; et non pas globuleuse. Ce caractère suffit-il pour constituer une espèce? Je ne le pense point, surtout lorsqu'on ne l'a observé que sur quelques individus et qu'il est étranger aux autres espèces du genre. C'est une variété individuelle; néanmoins je l'ai conservée telle que M. de Lamarck l'a établie.

3. Fibulaire ovule.

Fibularia ovulum; de Lamk.

Fibularia minima, globoso-ovata, basi subangustata; ambulacris brevibus fissis; ano ori vicino.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 17. *n.* 2.

An Spatagus pusillus? Mull. *Zool. dan.* 3. *p.* 18. *tab.* 91. *fig.* 5. 6.

C'est la plus petite de toutes les Fibulaires; elle est tout au plus de la grosseur d'un pois ordinaire; sa forme est ovale globuleuse, un peu étroite inférieurement; ses ambulacres sont courts et fendus; sa bouche est voisine de l'anus. Se trouve sur les côtes de Norwège.

4. Fibulaire de Tarente.

Fibularia Tarentina; de Lamk.

Fibularia ovato-elliptica, convexiuscula, subtùs plano-concava; ambulacris brevibus, apice disjunctis; ano ori vicino.

— De Lamk. *Anim. sans vert. t.* 3. *p.* 17. *n.* 3.

Cette espèce, ovale-elliptique, un peu convexe en dessus, plane et concave en dessous, n'est point sillonnée sur les côtés comme la Fibulaire trigone; ambulacres courts, séparés au sommet; la bouche voisine de l'anus. La Fibulaire de Tarente est aussi petite que la précédente et moins renflée. Habite le golfe de Tarente dans la Méditerranée.

5. Fibulaire craniolaire.

Fibularia craniolaris.

Fibularia elliptica, anticè globosa, posticè subpentagona, basi subangustata; lateribus sulcatis, petalis pulvinatis, vertice excentrico.

— De Blainv. *Dict. des scienc. nat. tom.* 16. *p.* 512.

Echinocyamus craniolaris; Leske *ap. Klein, p.* 214. *tab.* 48. *fig.* 3 a—3 e.

— Van-Phels. *p.* 132. *tab.* 1. *fig.* 16—20.

— Pall. *Spicil. Zool. tab.* 1. *fig.* 24.

Espèce de forme un peu irrégulière, globuleuse en avant, et comme pentagone en arrière; plus étroite en dessous et elliptique dans sa circonférence; les côtés sillonnés, et les ambulacres pointillés ou granuleux, avec le sommet excentrique marqué par quatre pores. La bouche et l'anus ont une forme orbiculaire. Couleur blanche. Habite les Indes orientales, suivant Pallas.

6. Fibulaire Gesse.

Fibularia Lathyrus.

Fibularia ovata; lateribus vix sulcatis; ambulacris pulvinatis; vertice ferè centrali.

— De Blainv. *Dict. des scienc. nat. tom.* 16. *p.* 512.

Echinocyamus Lathyrus; Leske *ap. Klein, p.* 215. *tab.* 48. *fig.* 1 a — 1 c.

— Van-Phels. *p.* 133. *tab.* 2. *fig.* 1—5.

Petite Echinide de forme ovale; côtés à peine sillonnés et couverts presqu'en entier de petits grains; le sommet est presque central; la bouche et l'anus orbiculaires, presqu'égaux et rapprochés. Grandeur, trois à quatre lignes dans son grand diamètre, rarement davantage. Habitation.....

7. Fibulaire anguleuse.

Fibularia angulosa.

Fibularia ovata, subpentagona, ferè applanata, basi angustata; lateribus sulcatis; ambulacris pulvinatis; vertice centrali.

— De Blainv. *Dict. des scienc. nat. tom.* 16. *p.* 512.

Echinocyamus angulosus; Leske *ap. Klein, p.* 215. *spec. X.*

— Van-Phels. *p.* 134. *tab.* 2. *fig.* 11—15.

— Pall. *Spicil. Zool. p.* 34. *tab.* 1. *fig.* 25.

La forme de cette Echinide est ovale, presque pentagone, étroite à sa base; sa surface est finement granulée; les côtés sont sillonnés avec le sommet central. Il est très-commun dans les sables de la Belgique, mêlé parmi les petites coquilles.

8. Fibulaire ovale.

Fibularia ovalis.

Fibularia obtusè ovata; lateribus vix sulcatis; ambulacris applanatis; vertice prominulo centrali.

— De Blainv. *Dict. des scienc. nat. tom.* 16. *p.* 512.

Echinocyamus ovalis; Leske *ap. Klein, p.* 216. *tab.* 37. *fig.* 6.

— Van-Phels. *tab.* 2. *fig.* 16—20.

Cette petite espèce, de forme ovale un peu déprimée, n'a pas les côtés sillonnés comme les précédentes; vue à la loupe, sa surface paroit granulée; le sommet est central et un peu saillant; sa grosseur ordinaire ne dépasse pas de beaucoup celle d'un pois; sa couleur est un blanc-jaunâtre. Habite....

Nota. La figure de Leske, copiée dans Knorr, est très-augmentée.

9. Fibulaire inégale.

Fibularia inæqualis.

Fibularia ovato-oblonga, subpentagona, anticè gibbosa, posticè applanata; lateribus sulcatis; vertice centrali.

— De Blainv. *Dict. des scienc. nat. tom.* 16. *p.* 512.

Echinocyamus inæqualis; Leske *ap. Klein, p.* 216.

— Van-Phels. *tab.* 2. *fig.* 21—25.

Echinide de forme ovale-oblongue, subpentagone, gibbeuse dans sa partie antérieure, aplatie dans la postérieure et sillonnée sur les côtés, un peu étroite et comme globuleuse à sa base; ambulacres presque granulés; le sommet central. Grosseur et habitation inconnues.

Nota. Van-Phelsum, à qui l'on doit la première idée de ce genre, l'a composé de quatorze espèces, qui n'ont pas été adoptées par les naturalistes. Leske pense que les *Echinocyam. turcicus, vicia* et *ovatus* sont des variétés de l'*Ech. craniolaris*, et les *Ech. cor mnæ*, ainsi que la dernière, sont des variétés de l'*inæqualis*. Ces espèces, ainsi que les variétés décrites par Van-Phelsum, sont originaires de la Méditerranée et des mers d'Amérique.

FICOÏDE ou FICOÏTE.

Les anciens oryctographes ont donné indifféremment l'un de ces noms aux polypiers fossiles de l'ordre des Alcyonées, qui avoient quelque ressemblance avec le fruit du figuier. *Voyez* Alcyon.

FIGUE MARINE ou FIGUE DE MER.

L'on a confondu sous ce nom deux polypiers très-différens l'un de l'autre; l'un appartient aux Alcyonées, c'est l'*Aplidium ficus* de Savigny, qui n'est pas rare sur les côtes de l'ancienne Normandie, et l'autre est le *Spongia ficiformis*, commun dans la Méditerranée.

Les Hottentots donnent le nom de *Figue de*

mer à une espèce de Ficoïde dont ils mangent le fruit.

FIL DE MER.

Ellis (*Coral. p.* 37) donne ce nom au *Sertularia dichotoma* de Linné (*Laomedea dichotoma*). *Voyez* LAOMEDEA.

FILAIRE; *filaria*.

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes. Caractères : corps cylindrique, élastique, fragile, égal, filiforme; bouche orbiculaire; sexes séparés et sur des individus différens; organe génital mâle extérieur double.

Filaria. Muller, Gmelin, Rudolphi, Schrank, Zeder, Bosc, Cuvier, de Lamarck, de Blainville, Schweigger, Bremser.

Gordius. Linné, Bloch, Goeze, Gmelin, Schrank.

Ascaris. Pallas, Bloch, Goeze, Abilgaard.

Cucullanus. Fabricius.

Hamularia. (*Partim.*) Rudolphi.

Tentacularia. (*Partim.*) Zeder.

Linguatula. (*Partim.*) Schrank.

Observ. Le genre *Filaria*, tel qu'il est établi dans le *Synopsis* de M. Rudolphi, c'est-à-dire, comprenant une partie des Capsulaires de Zeder, n'a pas toute l'homogénéité possible.

Les caractères vagues que Zeder avoit donnés à son genre *Capsularia* (dont il n'avoit vu qu'un très-petit nombre d'espèces), la difficulté d'en établir de meilleurs, et surtout l'impossibilité presqu'absolue de distinguer les espèces entr'elles, avoient déterminé M. Rudolphi à ne point adopter ce genre. Il avoit en conséquence placé le plus grand nombre des espèces qui pouvoient s'y rapporter parmi les Entozoaires d'un genre douteux, une espèce dans le genre Ascaride, et quelques autres parmi les Filaires. Peu satisfait néanmoins de ce dernier rapprochement, le savant helminthologiste de Berlin, après avoir indiqué une partie des caractères qui pourroient servir à restituer le genre *Capsularia* et le distinguer des vrais Filaires, a laissé à d'autres le soin de l'exécution.

Ayant eu occasion d'observer les Capsulaires souvent, et sur un grand nombre de poissons, ayant pu les disséquer et étudier leur organisation interne (ce que n'a pas tenté M. Rudolphi), je crois pouvoir rétablir ce genre sur des bases plus solides qu'on ne l'a fait jusqu'ici; et, pour laisser apercevoir le grand rapport qui le lie aux Filaires, qu'on me permette de l'appeler *Filocapsularia*. Voyez ce mot.

Il n'est donc question ici que des Filaires possédant entièrement les caractères énoncés en tête de cet article. L'anatomie de ces vers intéressans laissant encore, dans les ouvrages de M. Rudolphi, beaucoup de choses à desirer, j'ai tâché de remplir une partie de ces lacunes, et pour compléter davantage mon travail, j'y ai joint la description anatomique comparative du *Gordius aquaticus*. La ressemblance extérieure des Dragonneaux et des Filaires a porté beaucoup d'auteurs à les réunir dans un même genre ou du moins dans le même ordre; mes recherches seront peut-être de quelqu'utilité pour résoudre cette question. Il manque sans doute beaucoup de choses à la description du Dragonneau; elle eût probablement été plus complète si j'eusse pu me le procurer vivant ou très-frais. Ceux que j'ai eus à ma disposition étoient ou desséchés depuis quelques jours, ou conservés dans l'alkool depuis plusieurs mois.

Une des plus grandes espèces de Filaires, et celle que j'ai trouvée le plus fréquemment, le *Filaria attenuata*, m'a servi de type pour la description anatomique du genre. Quand j'ai remarqué quelques différences essentielles dans l'organisation des autres espèces que je possède dans ma collection, je les ai indiquées ou j'en ai fait mention dans leur description particulière.

Les Filaires sont en général très-longs, toujours cylindriques, filiformes, peu ou point atténués à leurs extrémités, mous, peu élastiques et se cassant facilement. Leur enveloppe cutanée, transparente, blanche ou incolore, permet d'apercevoir, au travers, l'intestin toujours de couleur foncée, et les organes génitaux contournés à l'entour et de couleur blanche de lait. Mis dans l'eau, les Filaires absorbent ce liquide avec une rapidité telle, qu'en une ou deux minutes on les voit se dérouler, se gonfler, devenir roides, et bientôt leur enveloppe crève en laissant échapper l'intestin et les organes génitaux. Tous ces phénomènes n'ont lieu qu'après la mort.

Plusieurs Filaires habitent la cavité abdominale des animaux, quelques-uns sous la peau ou entre les muscles; très-peu se rencontrent dans les voies digestives.

Organisation. L'enveloppe cutanée est formée, 1°. d'une peau très-mince, transparente, percée d'un grand nombre de pores visibles au microscope, et couverte de stries circulaires très-régulières, excessivement fines et nombreuses; 2°. de deux plans de fibres musculaires intimement unis à la peau; l'externe est transversal, mince, ou, plus exactement, il consiste en une suite de petits anneaux musculeux; chaque anneau répond intérieurement à une des stries extérieures de la peau; le plan interne, longitudinal, beaucoup plus épais, s'étend sans interruption de l'extrémité antérieure à la postérieure; il ne forme point un tube, mais deux bandelettes séparées par deux intervalles très-marqués, où le

plan musculaire transversal se voit à nu, ainsi que les pores de la peau, qui même ne paroissent exister que dans ces intervalles. On voit en outre, dans leur partie moyenne, une sorte de filament qui s'étend de l'extrémité antérieure à la postérieure et que je présume être un cordon nerveux; il adhère intimement à la face interne de la peau; il est peu distinct à cause de sa ténuité.

La bouche est une petite ouverture ronde, tantôt simple, tantôt entourée de papilles plus ou moins nombreuses, placée au centre de l'extrémité antérieure ou tête. L'œsophage fait suite à la bouche, il est long de quelques lignes; sa grosseur égale celle de l'intestin dans le *Filaria attenuata*; dans l'espèce que j'ai nommée *truncato-caudata*, elle est beaucoup moindre. Ses parois sont fermes, très-épaisses, et son canal fort étroit; un rétrécissement très-prononcé distingue l'œsophage de l'intestin. Ce dernier organe s'étend sans faire de replis jusqu'à l'extrémité postérieure où se trouve l'anus, qui est fort petit; il se rétrécit beaucoup avant que d'y arriver. Les parois de l'intestin, fort minces, laissent apercevoir une matière colorée qui le remplit; il a moins de volume que les ovaires, qui le contournent plusieurs fois en l'embrassant étroitement dans toute sa longueur.

Les Filaires femelles se rencontrent plus fréquemment, sont plus grosses, et surtout beaucoup plus longues que les mâles. Les organes génitaux de ceux-ci se composent de deux verges et d'un conduit ou réservoir séminal. Les verges sont longues d'une ou de deux lignes, striées suivant leur longueur, très-aiguës, rétractiles, et sortent par une ouverture située à l'extrémité postérieure de l'animal, très-près de l'anus; chaque verge est plus ou moins engagée dans un petit canal musculeux dont la contraction les fait saillir au dehors; chacune a également un muscle attaché à son extrémité interne et destiné à la faire rentrer dans sa gaîne. M. Rudolphi dit que le *Filaria papillosa* n'a qu'une verge; il est probable que ce Filaire en a deux, mais qu'il n'y en avoit qu'une de sortie dans le cas observé par notre célèbre maître.

Le conduit séminal a son orifice dans l'anus même ou près de cette ouverture. Son volume est d'abord assez grand et surpasse celui de l'intestin; il diminue ensuite insensiblement sans former de rétrécissement ou autres marques particulières, et devient bientôt d'une ténuité extrême; sa longueur surpasse à peine deux fois celle de l'animal; sa couleur est d'un blanc de lait; il entoure l'intestin, mais sans former un grand nombre de contours.

Les organes génitaux des femelles se composent d'une ouverture extérieure ou vulve, d'un vagin, d'un utérus et de deux ovaires.

La vulve est petite, arrondie et très-voisine de l'extrémité antérieure. Dans le *Filaria subulata* elle est éloignée d'une ligne environ de la bouche; dans le *Filaria attenuata* elle n'est séparée de cette dernière que par une cloison à peine mesurable. Le vagin s'étend de la vulve à l'utérus; sa longueur est d'une ligne ou deux; il est plus étroit que les ovaires; son canal est également très-étroit. L'utérus, ou si l'on veut, le confluent des deux ovaires, est à peu près de la longueur du vagin; sa forme est triangulaire et alongée; son angle antérieur s'abouche avec ce canal; ses deux angles postérieurs donnent naissance aux ovaires; ceux-ci sont de couleur blanche lactée, fort longs (cinq ou six fois la longueur de l'animal), et conservent dans leurs quatre premiers cinquièmes le même diamètre (un quart de ligne environ); ils se rétrécissent ensuite subitement, et se terminent par un canal d'une ténuité extrême. Je n'ai pu voir s'ils s'anastomosent entr'eux ou si leur extrémité est libre. Ils sont entortillés avec l'intestin, à peu près comme les trois mèches d'une corde. Leurs parois sont assez épaisses et parcourues dans toutes sortes de directions par des espèces de veines transparentes qui leur donnent, vues au microscope, un aspect marbré.

Quelques espèces de Filaires sont ovipares; leurs œufs sont ovalaires et marqués de taches blanchâtres dans leur centre. Le plus grand nombre est vivipare, et les fœtus, dont la transparence est complète, laissent souvent apercevoir des traces de leur canal intestinal. Les œufs ou les petits des Filaires sont souvent au nombre de plusieurs milliers.

Si l'on compare maintenant l'organisation des Filaires avec celle des autres Nématoïdes, et spécialement des Ascarides, on sera frappé de la grande ressemblance qui se trouve entre ces singuliers animaux, les différences ne portant que sur des points peu essentiels de rapports et de formes.

Maintenant je vais faire connoître ce que la dissection a pu m'apprendre de l'organisation de *Gordius aquaticus*; et quoique cette dissection ne soit pas aussi complète que je l'eusse désiré, je crois qu'elle suffira pour prouver que les rapports des Gordius et des Filaires ne sont qu'apparens.

Le Dragonneau a le corps très-alongé, cylindrique, filiforme, rigide, très-élastique, se cassant très-difficilement, atténué insensiblement de l'extrémité postérieure à l'antérieure; le diamètre de celle-ci est de moitié moindre que celui de la première. L'enveloppe cutanée, de couleur sombre, ne laisse que difficilement apercevoir la couleur des matières, tantôt blanches, tantôt grises, contenues dans l'intestin. Mis dans l'eau après la mort, il ne se déchire point comme les Filaires.

Le Dragonneau vit dans l'eau et les terres humides. On dit cependant qu'il s'introduit quelquefois

quefois dans le corps des animaux. J'ai reçu de la part de M. de Bréhisson père, de Falaise, un Dragonneau desséché, à moitié introduit entre les valves d'une Cyclade cornée. L'on m'a donné un autre Dragonneau qui étoit introduit de la longueur de quelques lignes dans l'anus d'un gros insecte aquatique (Hydrophile). J'ai disséqué ce ver; ce n'étoit certainement point un Filaire d'insecte, mais bien le Dragonneau aquatique.

L'enveloppe cutanée est formée, 1°. d'une peau très-consistante, épaisse, de couleur de corne, demi-transparente, sans rides, et couverte de petites écailles hexagonales qui lui donnent, vue au microscope, l'aspect de la peau de *chagrin* ou du *galuchat*. Le Dragonneau ne paroit annelé ou plutôt plissé que lorsqu'il est contracté. Ces anneaux irréguliers disparoissent lorsque l'animal s'alonge ou qu'on l'étend en tirant sur ses deux bouts : 2°. de deux plans musculaires, d'épaisseur à peu près égale, intimement unis à la peau. L'externe est formé de fibres transversales, quelquefois réunies en anneaux peu distincts; l'interne, à fibres longitudinales, forme une sorte de tube qui parcourt sans interruption toute la longueur de l'animal.

La bouche est une petite ouverture ronde, à peine perceptible; il n'y a point d'œsophage distinct; l'intestin, sans courbures et sans rétrécissemens, est étendu d'une extrémité à l'autre; ses parois minces adhèrent presque partout à la face interne du plan musculaire intérieur; il est rempli d'une matière blanche ou grise, comme pulpeuse. L'anus est une ouverture arrondie, béante, très-visible, placée au centre de l'extrémité postérieure.

Je n'ai pu distinguer dans le Dragonneau aucune partie qui parût destinée à la reproduction.

Le genre appelé par Treutler *Hamularia*, et *Tentacularia* par Zeder, adopté par M. Rudolphi sous la première de ces dénominations, dans son *Histoire des Entozoaires*, a été réuni avec raison aux Filaires dans le *Synopsis*. En effet, quelques mâles de Filaires, observés avec peu de soin, avoient été regardés comme un genre particulier.

Les Filaires ont été trouvés dans un certain nombre d'animaux vertébrés et dans quelques insectes; ils se rencontrent assez rarement, et presque jamais en nombre un peu considérable.

Leurs différences spécifiques sont très-légères, et l'on ne peut se dissimuler que, parmi les espèces établies, il ne s'en trouve quelques-unes qui seroient susceptibles d'un nouvel examen. Les descriptions même les plus minutieuses ne suffisent pas pour constituer invariablement les espèces de ce genre intéressant; il seroit nécessaire de les comparer individuellement, et même de les disséquer, pour savoir au juste jusqu'à quel point la conformation interne se rapporte avec l'externe.

On ne sait rien de bien positif sur la durée de la vie des Filaires; il n'y a que le Filaire de Médine sur lequel on ait quelques données certaines. Cet animal paroit vivre plusieurs mois, et même des années. Mais le Filaire de Médine est-il un véritable Entozoaire? Quoique l'autorité de M. Rudolphi soit d'un très-grand poids en pareille matière, je crois qu'il est encore permis de ne point regarder la chose comme jugée.

On ignore le mode d'accouplement des Filaires.

M. Rudolphi a formé deux groupes des espèces certaines; celles du premier groupe ont la bouche simple ou nue; celles du second ont la bouche garnie de nodules ou de papilles. Le nombre des espèces douteuses est beaucoup plus considérable.

§. I. *Filaires à bouche simple.*

1. Filaire de Médine.

Filaria Medinensis; Gmel.

Filaria longissima capite attenuato, caudâ subulatâ aut acatiusculâ inflexâ.

— Rud. *Syn. p.* 3. *n.* 1.

Gordius Medinensis; Linn. *Syst. nat. ed. XII. p.* 1075. *n.* 3.

— *Encycl. pl.* 29. *fig.* 3.

Filaria Medinensis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3039. *n.* 1.

Vers longs de quelques pouces à plusieurs pieds, d'un tiers à une demi-ligne de diamètre, suivant la longueur; de couleur blanc-sale; tête atténuée; bouche orbiculaire, très-petite; corps égal, un peu plus gros en arrière; extrémité caudale un peu aiguë ou subulée, infléchie; espèce vivipare; petits au nombre de plusieurs millions.

Hab. Dans le tissu cellulaire sous-cutané spécialement des jambes de l'homme, et seulement dans quelques climats intertropicaux.

Observ. Le ver de Médine, connu depuis la plus haute antiquité, observé souvent par les médecins et les voyageurs, est à peine connu sous le rapport de son histoire naturelle. Un grand nombre d'auteurs le séparent des vers intestinaux proprement dits, et le rangent parmi les dragonneaux; d'autres, d'un mérite non moins distingué, prétendent qu'il appartient essentiellement à cette classe d'êtres destinés par la nature à vivre et mourir dans le corps des animaux vivans; les raisons ne manquent point de part et d'autre, mais ce qui manque à la science, c'est une description anatomique faite avec soin et détails, par un helminthologiste de profession qui auroit observé cet animal dans les régions où il est endémique.

2. Filaire grêle.

Filaria gracilis; Rud.

Filaria longissima, caudâ attenuatâ, maris

spiraliter devolutâ, obtusiusculâ, feminæ inflexâ, acutiusculâ.

— Rud. *Syn. p.* 3. *n.* 2.

— Rud. *Entoz. hist. tab.* 1. *fig.* 1.

Vers longs de trois pouces à un pied, de la grosseur d'un fil; tête obtuse; bouche très-petite, arrondie; corps atténué en arrière; queue de la femelle aiguë et infléchie, celle du mâle obtuse et roulée en spirale.

Hab. La cavité abdominale du Saï, *Rudolphi, E. D.*; du Coaïta, du Sajou et du Papion. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

3. Filaire atténué.

Filaria attenuata; Rud.

Filaria longissima utrinquè obtusa, posticè attenuata, caudâ maris apice complanato inflexo.

— Rud. *Syn. p.* 4. *n.* 3.

Filaria cornicis, — strigis, — falconis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3040. *n.* 7. 6. 5.

Filaria cornicis, — strigis, — falconis; Zeder, *Naturg. p.* 39 *et* 38.

Ascaris aquilæ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3033. *n.* 26.

Fusaria aquilæ; Zeder, *Naturg. p.* 118.

Vers longs d'un pouce à un pied, d'une demi-ligne de diamètre, blancs; corps égal, obtus aux deux extrémités, atténué vers la queue; bouche orbiculaire; espèce ovipare.

Hab. L'abdomen et les cavités thoraciques, et quelquefois sous la peau des oiseaux de proie diurnes et nocturnes, et des Corbeaux.

4. Filaire à queue obtuse.

Filaria obtuso-caudata; Rud.

Filaria gracilis, retrorsùm parùm attenuata, capite acutiusculo, apice caudali maris obtusissimo.

— Rud. *Syn. p.* 634. *n.* 1.

Vers longs de quinze lignes, brunâtres; tête un peu aiguë; bouche orbiculaire, nue; corps grêle, un peu atténué en arrière; extrémité caudale très-obtuse, très-courte, au-devant de laquelle saillent deux verges inégales, plusieurs fois plus longues que l'extrémité caudale.

Hab. La cavité thoracique du l'Ouantou (*Picus lineatus*). *Natterer.*

5. Filaire à queue tronquée.

Filaria truncato-caudata; N.

Filaria elongata, corpore æquali, anticè obtusiusculo, posticè truncato, spiculis è medio caudæ emergentibus. N.

Ver long d'un pouce et demi, d'une demi-ligne de diamètre; corps égal; extrémité antérieure un peu obtuse; bouche simple, médiocre; œsophage long de deux lignes, plus grêle que l'intestin; extrémité postérieure tronquée, du centre de laquelle les verges saillent d'une demi-ligne environ, et la transparence de l'animal permet de voir que leur longueur totale est d'une ligne et demie.

Hab. J'ai trouvé au mois d'octobre un mâle de cette espèce dans la cavité abdominale d'un Vanneau, autour du gros intestin.

6. Filaire obtus.

Filaria obtusa; Rud.

Filaria crassiuscula, æqualis, capite acutiusculo, caudâ obtusâ.

— Rud. *Syn. p.* 4. *n.* 4.

Vers longs de deux pouces environ, assez épais, très-élastiques, blancs; corps égal; tête un peu aiguë; bouche orbiculaire petite; queue obtuse.

Hab. La cavité abdominale de l'Hirondelle de cheminée, *Rudolphi*; de l'Hirondelle de fenêtre et de rivage. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

7. Filaire subulé.

Filaria subulata; N.

Filaria crassiuscula, capite subulato obtusiusculo, caudâ obtusâ papillari. N.

An filaria Colymbi? Rud. *Syn. p.* 10. *n.* 45.

Vers longs d'un pouce à un pouce et demi, d'un tiers de ligne de diamètre, blancs; tête subitement amincie, longue d'une demi-ligne, un peu obtuse en avant où se trouve la bouche; la vulve est placée dans le point où le corps s'unit avec la tête, c'est-à-dire à une demi-ligne de la bouche; corps égal; extrémité postérieure obtuse, munie à son centre d'une très-petite papille aiguë.

Hab. J'ai trouvé au mois de mars trois de ces Filaires (femelles) roulés en spirale dans l'abdomen du grèbe huppé.

8. Filaire onguiculé.

Filaria unguiculata; Rud.

Filaria crassiuscula, utrinquè attenuata, capite obtuso, caudâ feminæ reflexâ unguiculatâ.

— Rud. *Syn. p.* 4. *n.* 5.

Vers longs de trois à six pouces, blancs, plus atténués en avant qu'en arrière; tête obtuse; queue réfléchie, onguiculée; ovaires tachés de brun.

Hab. La cavité abdominale de l'Alouette commune. *Goeze, Klug.*

9. Filaire apparenté.

Filaria affinis ; Rud.

Filaria crassiuscula, subæqualis, capite truncato, caudâ feminæ obtusâ.

— Rud. *Syn. p.* 4. *n.* 6.

Vers longs de deux à trois pouces, blanchâtres, transparens, un peu épais, mous, à peine renflés en arrière ; tête tronquée ; bouche ronde, très-petite ; queue obtuse ; ovaires grands, tachetés de noir ; espèce vivipare.

Hab. Une espèce de *Fringilla* non décrite d'Espagne. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

10. Filaire accourci.

Filaria abbreviata ; Rud.

Filaria crassiuscula, æqualis, capite tenuiore obtuso, caudâ maris spiraliter devolutâ ; feminæ rotundatâ.

— Rud. *Syn. p.* 4. *n.* 7.

Vers longs de six à neuf lignes, assez épais eu égard à leur longueur, blancs, à peau très-mince ; tête obtuse ; bouche orbiculaire ; corps égal ou un peu atténué en arrière ; queue du mâle courbée en spirale simple, celle de la femelle droite.

Hab. Autour de l'œil du Motteux roussâtre, les narines et l'œil du petit Aigle, *Catalogue du Muséum de Vienne ;* sous la peau du crâne de la Pie-grièche grise, *E. D.* La place de l'animal étoit empreinte sur le périoste. Communiqué par M. Chesnon, professeur au collége de Bayeux et amateur zélé d'ornithologie.

11. Filaire aminci.

Filaria extenuata ; N.

Filaria corpore elongato, æquali, anticè extenuato, obliquè truncato, caudâ maris inflexâ, acutâ. N.

Vers longs d'un pouce à un pouce et demi, d'un tiers de ligne de diamètre, blancs grisâtres ; corps égal, excepté en avant où il est aminci dans l'étendue d'une à deux lignes ; extrémité antérieure obliquement tronquée ; bouche ronde, très-visible ; queue du mâle infléchie, aiguë.

Hab. L'abdomen du Surmulet. *E. D.*

12. Filaire brun.

Filaria fusca ; Rud.

Filaria crassiuscula, fusca, utrinquè obtusa, caudâ feminæ tenuiore.

— Rud. *Syn. p.* 5. *n.* 8.

Vers longs de deux à quatre pouces, brunâtres, se crevant très-promptement lorsqu'on les plonge dans l'eau ; corps légèrement atténué en arrière ; les deux extrémités sont obtuses ; la bouche assez grande et enfoncée ; intestin volumineux et brun ; ovaires très-grêles ; espèce vivipare.

Hab. L'abdomen du Pleuronecte manchot. *Rudolphi.*

13. Filaire cystique.

Filaria cystica ; Rud.

Filaria crassiuscula, fusca, utrinquè obtusa, caudæ feminæ crassioris apice brevi papilliformi.

— Rud. *Syn. p.* 634. *n.* 2.

Vers longs de trois à quatre pouces et au-delà, d'une grosseur médiocre, brunâtres, rigidules et assez tenaces ; corps égal ou très-peu atténué en avant ; bouche orbiculaire très-distincte ; queue obtuse, munie d'une très-petite papille à laquelle se termine l'intestin qui est très-grêle.

Hab. Des kystes du volume d'une fève de haricot, placés entre le péritoine et les muscles de l'abdomen du *Synbranchus laticaudis.* Olfers.

14. Filaire sanguin.

Filaria sanguinea ; Rud.

Filaria crassiuscula, sanguinea, utrinquè obtusa, caudâ feminæ tenuiore.

— Rud. *Syn. p.* 5. *n.* 9. *tab.* 1. *fig.* 1.

Vers longs....., de couleur de sang ; intestin de couleur brune, obtus aux deux extrémités ; queue de la femelle un peu atténuée ; espèce vivipare.

Hab. Sous la peau qui recouvre les rayons de la queue de la Gibèle. *Rudolphi.*

15. Filaire rougeâtre.

Filaria rubella ; Rud.

Filaria elongata, rubella, antrorsùm tenuior, capite acutiusculo, caudâ obtusâ.

— Rud. *Syn. p.* 5. *n.* 10.

Vers longs d'un à quatre pouces et au-delà, grêles, de couleur rose pâle, atténués en avant ; tête un peu aiguë ; bouche petite ; extrémité postérieure obtuse.

Hab. L'estomac de la Grenouille rousse, *Klug ;* l'intérieur de kystes adhérens à la surface de l'estomac et des intestins de la Grenouille commune. *Rudolphi.*

16. Filaire tronqué.

Filaria truncata ; Rud.

Filaria elongata, capite truncato, caudæ crassioris acumine brevissimo obtusiusculo.

— Rud. *Syn. p.* 5. *n.* 11.

Ver long de cinq pouces, grêle, blanc ; corps égal ; tête très-obtuse, ou plutôt tronquée ; ex-

trémité postérieure un peu plus grosse que l'antérieure, obtuse, à sommet très-court, un peu obtus, presque papillaire.

Hab. L'intérieur de la larve de la Phalène du cerisier. *Nitzsch.*

17. Filaire ovale.

Filaria ovata ; Zeder.

Filaria corpore antrorsùm attenuato, capite ovato, caudâ rotundatâ.

— Rud. *Syn. p.* 5. *n.* 12.

Gordius.....; Goeze, *Naturgesch. p.* 126. *tab. viij. fig.* 1—3.

Ascaris gobionis ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3037. *n.* 74.

— *Encycl. méth. pl.* 29. *fig.* 7—9 (d'après Goeze).

Filaria ovata ; Zeder, *Naturgesch. p.* 36.

Vers longs de trois à quatre pouces, blancs, minces et se rompant facilement ; corps égal, légèrement atténué en avant ; tête ovale ; extrémité postérieure arrondie.

Hab. La cavité abdominale du Goujon, *Goeze ;* du Véron. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

§. II. *Filaires à bouche papilleuse.*

18. Filaire papilleux.

Filaria papillosa ; Rud.

Filaria ore orbiculari colloque papillosis, corpore subæquali, posticè attenuato, caudâ incurvatâ.

— Rud. *Syn. p.* 6. *n.* 14.

Gordius equinus ; Abildgaard, *in Zool. dan. vol. III. p.* 49. *tab.* 109. *fig.* 12. a—c.

Filaria equi ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3039. *n.* 18.

Vers longs de deux à sept pouces, d'un tiers de ligne de diamètre, de couleur cendrée ou brunâtre, élastiques ; corps subégal, atténué en arrière ; tête très-petite, un peu obtuse ; bouche orbiculaire, entourée de papilles ou tubercules ; à peu de distance de la bouche existe un second rang de huit papilles ; extrémité caudale grêle et courbée ; organe génital mâle, grêle.

Hab. Les cavités abdominale et thoracique, sous le péritoine, l'intérieur de l'intestin, entre les membranes du cerveau, et au milieu des humeurs de l'œil du Cheval.

19. Filaire couronné.

Filaria coronata ; Rud.

Filaria capitis nodulis tribus obsoletis, corpore subæquali, caudæ acumine brevi obtuso.

— Rud. *Syn. p.* 6. *n.* 15.

Ascaris acus ; Bloch, *Abh. p.* 31.

— Goeze, *Naturg. p.* 90. *tab.* 2. *fig.* 5.

Ascaris coraciæ ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3033. *n.* 33.

Ascaris coraciæ. Encycl. méth. pl. 30. *fig.* 12—14 (d'après Goeze).

Fusaria coraciæ ; Zeder, *Naturgesch. p.* 119. *n.* 65.

Vers longs d'un à deux pouces, du diamètre d'un fil de grosseur moyenne, blancs, transparens, fragiles ; corps subégal, un peu atténué aux deux extrémités ; tête obtuse, munie de trois papilles ou tubercules peu prononcés ; extrémité caudale courte et obtuse dans les deux sexes ; organe génital mâle, court, cylindrique et obtus.

Hab. Autour des oreilles, sous la peau du cou et entre les muscles du Rollier commun. *Frisch, Bloch, Goeze, Braun.*

20. Filaire acuminé.

Filaria acuminata ; Rud.

Filaria capite quadrinodi corpore æquali, caudæ obtusæ acumine tenui recto.

— Rud. *Syn. p.* 6. *n.* 16.

Gordius ; Goeze, *Naturgesch. p.* 127. *tab.* 8. *fig.* 4—6.

Gordius larvarum. Encycl. méth. pl. 29. *fig.* 10—12 (d'après Goeze).

Filaria lepidopterum. v. Phalænarum. l. Nuptæ. Gmel. *Syst. nat. p.* 3041. *n.* 15.

Filaria uncinata ; Zeder, *Naturg. p.* 37.

Vers longs de deux à trois pouces, un peu gros pour leur longueur ; corps égal, obtus aux deux extrémités ; tête munie de quatre nodules ; queue aiguë à sommet droit et grêle.

Hab. La larve de la Noctuelle fiancée. *Goeze.*

21. Filaire tronquée.

Filaria truncatula ; Rud.

Filaria capitis truncati ore papillis sex cincto, corpore tenuissimo, retrorsùm increscente, caudâ .....

— Rud. *Syn. p.* 6. *n.* 17.

Vers longs de deux pouces environ, très-grêles, blancs ; tête tronquée ; bouche probablement entourée de six papilles ; corps un peu renflé en arrière ; intestin droit, étranglé à une petite distance de la bouche.

Hab. L'abdomen du Faucheur des murailles. *Latreille, de Baer.*

22. Filaire à un pli latéral.

Filaria rytipleurites ; N.

Filaria capite quadrinodi truncato, corpore

elongato ad latus uniplicato, extremitatibus attenuatis. N.

Vers longs de cinq à sept lignes, aussi menus qu'un cheveu, transparens; corps un peu atténué aux deux extrémités; tête tronquée, garnie en avant de quatre nodules peu apparens; intestin étranglé dans sa partie moyenne; queue amincie; anus oblique. A une petite distance de l'extrémité antérieure on remarque, sur l'un des côtés, un pli très-saillant qui rend cette espèce extrêmement remarquable. Je n'ai pu distinguer d'ovaires, ni d'organes génitaux mâles.

Hab. Renfermés dans des kystes à parois doubles qui remplissoient l'abdomen de la larve de la Blatte orientale; il y avoit une centaine de ces kystes, et chacun renfermoit un ver. *E. D.*

23. Filaire plissé.

Filaria plicata; Rud.

Filaria capite attenuato, labio oris plicato, caudâ obtusâ.

— Rud. *Syn. p. 7. n. 18.*

Filaria attenuata; Zeder; *Naturg. p. 33.*

Vers longs de six pouces environ, grêles, bruns-jaunâtres, se cassant avec difficulté; tête tronquée, paroissant munie de papilles; queue plus épaisse, obtuse.

Hab. La chenille du bombix du Saule. *Zeder, Hübner.*

24. Filaire à tête globuleuse.

Filaria globiceps; Rud.

Filaria capitis rotundati papillis obsoletis, corpore æquali, caudâ depressâ obtusissimâ.

— Rud. *Syn. p. 7. n. 19.*

Vers longs d'un pouce à un pouce et demi, grêles, blanchâtres ou bruns; tête arrondie; bouche orbiculaire petite, paroissant munie de valvules ou de papilles; corps égal; queue aplatie, très-obtuse, à peine plus grosse que la tête.

Hab. Sous le péritoine du Rapeçon et du Môle. *Rudolphi.*

§. III. *Espèces douteuses.*

Aux espèces décrites ci-dessus, M. Rudolphi ajoute comme douteuses les espèces suivantes: — 1. Le Filaire bronchial de l'homme. *Glandes bronchiques.* — 2. Le Filaire de la Chauve-souris discolore. *Cavité abdominale.* — 3. Le Filaire du Renard. *Abdomen.* — 4. Le Filaire du Lion. *Sous la peau.* — 5. Le Filaire sous-cutané des Martes. *Sous la peau.* — 6. Le Filaire pulmonaire des Martes. *Poumons.* — 7. Le Filaire du Hérisson. *Les poumons.* — 8. Le Filaire sous-cutané du Lièvre. *Sous la peau.* — 9. Le Filaire pulmonaire du Lièvre. *Bronches.* — 10. Le Filaire de la Souris. *Abdomen.* — 11. Le Filaire du Cerf. *Abdomen.* — 12. Le Filaire du Buffle. *Abdomen.* — 13. Le Filaire sous-cutané des Pie-grièches. *Sous la peau.* — 14. Le Filaire pulmonaire de l'Ecorcheur. *Sous la plèvre et dans les bronches.* — 15. Le Filaire du Martin-pêcheur. *Abdomen.* — 16. Le Filaire du Guêpier. *Le mésentère.* — 17. Le Filaire de l'Etourneau. *Les poumons et les cavités thoraciques.* — 18. Le Filaire des Grives. *Abdomen.* — 19. Le Filaire du Chardonneret. *Autour des hanches.* — 20. Le Filaire des Fauvettes. *Abdomen et autour des oreilles et des joues.* — 21. Le Filaire du Gobe-mouche. *Abdomen.* — 22. Le Filaire de la Cigogne. *Abdomen et sous la peau.* — 23. Le Filaire de la Cigogne brune. *Abdomen.* — 24. Le Filaire du Héron commun. *Sous la peau des jambes.* — 25. Le Filaire du Bruneau. *Sous la peau des oreilles.* — 26. Le Filaire du petit Pluvier. *Sous la peau des narines et des oreilles.* — 27. Le Filaire du Sterna leucopareia. *L'extérieur des intestins.* — 28. Le Filaire du Grèbe huppé. *Abdomen.* — 29. Le Filaire du petit Goëland. *Sous la peau du cou.* — 30. Le Filaire du Cygne. *L'abdomen et les intestins.* — 31. Le Filaire du Canard. *Autour du cœur.* — 32. Le Filaire de la Couleuvre lisse. *L'œsophage.* — 33. Le Filaire du Coluber Americæ. *Les intestins.* — 34. Le Filaire de la Grenouille commune. *Sous la peau.* — 35. Le Filaire de la Dorée, poisson de Saint-Pierre. *Le foie et les intestins.* — 36. Le Filaire de la Daurade ordinaire. *Les ovaires.* — 37. Le Filaire des Coléoptères. *Abdomen.* — 38. Le Filaire du Bouclier obscur. *Abdomen.* — 39. Le Filaire de la Chrysomèle de la Tanaisie. *Abdomen.* — 40. Le Filaire de la Chrysomèle de l'Anne. *Abdomen.* — 41. Le Filaire du Bupreste. *Abdomen.* — 42. Le Filaire du grand Perce-oreille. *Abdomen.* — 43. Le Filaire des Sauterelles. *Abdomen.* — 44. Le Filaire de la Cicadelle écumeuse. *Abdomen.* — 45. Le Filaire de l'Araignée. *Abdomen.* — 46. Le Filaire de l'Apus cancriforme. *Abdomen.* — 47. Le Filaire des Chenilles. *Abdomen.* — 48. Le Filaire des Friganes. *Abdomen.* — 49. Le Filaire de la Tenthrède. *Abdomen.* (E. D.)

FILANDRE.

Les Italiens donnent ce nom au Filaire des oiseaux de proie. (*Filaria attenuata;* Rud.) *Voy.* Filaire.

FILETS.

Certoni donne ce nom aux piquans des Oursins. *Voyez* Oursin.

FILINE; *filina;* N.

Genre de la famille que nous avons établie parmi les Microscopiques sous le nom d'*Urcéolariés* (*voyez* ce mot), dont les caractères sont: une gaine conique, postérieurement atténuée en pointe et que termine un appendice caudiforme;

le corps remplissant entièrement la gaîne dans son état de plus grande extension, où la partie antérieure, alors saillante et obtuse, qu'on peut considérer comme la tête, est garnie de cirrhes vibratiles et de deux appendices cirrheux tentaculiformes beaucoup plus longs. Nous ne connoissons qu'une espèce de ce genre, qui offre quelques rapports avec les Vagimicoles et les Foliculines. *Voyez* ces mots.

Filine de Muller.

Filina Mulleri; N. *Brachionus* (*passus*) *capsularis, testâ cylindraceâ frontis cirris binis pendulis, setâ caudâ unicâ*; Mull. *Inf.* 353. *tab.* 49. *fig.* 14—16. *Encycl. Vers. pl.* 28. *fig.* 14—16.

On voit que cet animal, rapporté par Muller à son vaste genre Brachion, composé d'êtres si incohérens, n'en avoit pas les caractères. Il n'a point de test capsulaire, mais simplement un fourreau ou gaîne, qui diffère principalement du même organe dans les Foliculines et les Vagimicoles, genres avec lesquels notre Filine offre divers rapports, en ce qu'il se termine en queue sétiforme, non susceptible d'alongement ou de contraction, et de servir comme une sorte de pied à fixer l'animal, qui toujours nageant et agitant ses deux soies tentaculaires antérieures, vit dans les bourbiers les plus sales, où il est néanmoins assez rare. On distingue à la partie antérieure, dans son opacité, une marque plus opaque encore, centrale, obovale, et agitée par un genre de mouvement qui indique assez qu'il représente l'organe de la respiration. Il s'agite d'autant plus que les cirrhes vibratiles s'agitent davantage, quand l'animal alongeant la tête ou partie antérieure hors du fourreau, semble se complaire dans leur agitation. Lorsqu'il se contracte on voit la partie antérieure du fourreau demeurer transparente, ce qui prouve que le corps y est contenu, mais non totalement adhérent, du moins antérieurement. (B. de St. Vincent.)

FILOCAPSULAIRE; *filocapsularia*.

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes. Corps cylindrique, alongé, élastique, atténué aux deux extrémités, roulé en disque et contenu dans une membrane; bouche simple; organes génitaux inconnus ou nuls.

Filaria; Rudolphi.

Capsularia; Zeder.

Gordius, *Ascaris*, *Cucullanus*, } *auctorum*.

Observ. Les Filocapsulaires (1) ressemblent aux Ascarides par leur forme générale: comme eux, ils sont atténués aux deux extrémités, plus en avant qu'en arrière. Ils ont de l'analogie avec les Filaires par le lieu qu'ils habitent, par la forme de leur tête et la disposition de leur bouche; ils diffèrent de tous les autres Nématoïdes par leur organisation interne, qui paroît beaucoup plus simple. Ils présentent aussi une particularité bien remarquable, c'est d'être presque constamment roulés en disque et enfermés dans une membrane très-mince qui enveloppe non-seulement le disque à l'extérieur, mais encore forme une sorte de canal ou de seconde peau dans lequel l'animal est contenu; quelquefois, au lieu d'être roulés en disque, ils forment plusieurs replis irréguliers, également enveloppés par une membrane.

Ils habitent la cavité abdominale des poissons, et sont attachés au péritoine qui recouvre les divers organes renfermés dans cette cavité. J'en ai trouvé quelquefois enfermés au milieu des tuniques de l'estomac et de l'intestin.

M. Rudolphi observe avec raison qu'on rencontre également des Ascarides diversement repliés et recouverts par le péritoine des poissons. J'ai constaté ce fait plusieurs fois; il est rare néanmoins, et je n'ai jamais observé qu'alors les Ascarides fussent roulés en disque: ils étoient un peu contournés; ils n'étoient point enveloppés d'une membrane particulière, mais sous le péritoine seulement. Au reste, il est toujours facile de distinguer les Ascarides des Filocapsulaires, au milieu desquels ils peuvent se trouver.

Ainsi renfermés dans leurs enveloppes, les Filocapsulaires ne paroissent susceptibles d'aucun mouvement; ils sont roulés sur un seul plan, l'extrémité postérieure est au centre de la spire. Quand on les a dégagés de leurs enveloppes et qu'on les place dans l'eau, ils se remuent avec activité; leurs mouvemens ressemblent entièrement à ceux des Ascarides. Ils sont très-vivaces; j'en ai conservé de vivans pendant près de huit jours, mais à la fin leurs mouvemens deviennent bien moins marqués.

Les Filocapsulaires sont alongés, cylindriques, très-élastiques, plus atténués en avant qu'en arrière; leur longueur ne dépasse guère un pouce, et leur plus grand diamètre un quart ou un cinquième de ligne. Comme tous les autres Nématoïdes, les parois de leur cavité viscérale sont formées à l'extérieur d'une peau transparente, épaisse et solide, eu égard à la ténuité de l'animal, et d'un plan musculeux à fibres longitudinales, intimement uni à la peau. Je n'ai pu voir s'il existoit un plan de fibres transversales. L'extrémité antérieure ou la tête est un peu aiguë; elle est quelquefois distincte par une légère dépression. L'anus est placé à une petite distance de la queue; il est transversal et très-apparent; il ressemble entièrement à l'anus des Ascarides. J'ai vu plusieurs fois sortir par cette ouverture une matière semblable

(1) Il est bon de consulter, pour l'intelligence parfaite de ce genre, les observations placées en tête du genre Filaire.

à de la gelée transparente. L'intestin s'étend de la bouche à l'anus sans aucune inflexion ; il remplit entièrement la cavité intérieure de l'animal. Ses parois sont blanches et très-épaisses ; son canal est peu apparent. A une petite distance de l'extrémité antérieure se voit une tache d'un blanc beaucoup plus mat que le reste de l'intestin ; elle s'aperçoit très-distinctement au travers de la peau.

J'ai observé plusieurs centaines de ces vers ; j'en ai disséqué un assez grand nombre, je n'ai jamais aperçu aucuns vestiges d'organes génitaux mâles ou femelles, externes ou internes, ni œufs, ni rien qui pût indiquer par quelle voie ces animaux se propagent. J'ai long-temps pensé que ce pouvoit être des vers non entièrement développés, et probablement des Ascarides ; je me fondois sur leur grande ressemblance, et surtout sur cette considération : *que tous les Nématoïdes ont des organes génitaux très-visibles et sur des individus différens.* En observant et en réfléchissant davantage, cette opinion ne me semble pas soutenable, et voici mes raisons : on rencontreroit parmi ces vers, supposés imparfaitement développés, des individus qui approcheroient davantage, ou même qui auroient atteint leur entier développement, et cela n'a pas lieu ; les Ascarides qu'on trouve quelquefois parmi les Filocapsulaires ne sont pas plus grands et sont souvent plus petits que ces derniers ; cependant leurs organes génitaux sont très-développés, les tubercules de leur tête et leurs membranes latérales sont apparens, tandis que l'on ne voit jamais ni tubercules, ni membranes latérales aux Filocapsulaires. Si l'on compare les Filocapsulaires qui se trouvent à l'extérieur de l'intestin avec les Ascarides qui habitent son intérieur (et l'on peut faire fréquemment cette comparaison, puisque le même poisson présente souvent des Ascarides et des Filocapsulaires); si on les compare, dis-je, on observe les mêmes différences indiquées ci-dessus, quoique les Filocapsulaires soient autant et plus volumineux que les Ascarides. La même observation peut être faite à l'égard des Filaires qui se rencontrent quelquefois dans l'abdomen des poissons ; ils sont toujours munis d'organes génitaux, ils se crèvent facilement en les mettant dans l'eau, tandis que les Filocapsulaires n'y crèvent jamais.

Plusieurs espèces de poissons, et notamment le rouget (*Trigla cuculus*), m'ont présenté parfois des productions inanimées ayant à peu près la forme, le volume et la longueur des Fibrocapsulaires parmi lesquelles elles se trouvoient. Quelques-unes étoient roulées en disque, la plupart diversement contournées ; elles étoient pareillement contenues dans une tunique membraneuse ; leur couleur étoit fauve ou rougeâtre : dégagées de leurs enveloppes, elles n'exécutoient aucun mouvement ; en les dilacérant de diverses manières, elles ne m'ont paru formées que par une sorte de matière unguentacée très-consistante. Seroit-ce des Filocapsulaires avortés ou imparfaitement développés ? J'ai rencontré pareillement dans l'abdomen de quelques poissons et même d'oiseaux de rivage, de petits tubercules de grosseur variable enveloppés par le péritoine et remplis tantôt d'une matière toute semblable pour la couleur et la consistance à celle des productions inanimées dont je viens de parler, tantôt d'une matière blanche, laiteuse, plus ou moins consistante, sans aucuns vestiges d'animalcules dans leur intérieur.

Les Filocapsulaires ont été trouvés dans un grand nombre d'espèces de poissons de différens ordres, genres et espèces. J'ai fait tous mes efforts pour reconnoître parmi ces parasites des différences assez tranchées pour établir des espèces, je n'ai pu y parvenir ; tous ont absolument les mêmes formes, ils ne diffèrent que par le plus ou moins de longueur, et cette différence se remarque également entre les individus trouvés dans le même poisson. D'autres seront peut-être plus habiles ; quant à moi je les réunirai tous sous une seule dénomination spécifique ; ce ne sera pas le premier exemple de vers communs à un très-grand nombre d'animaux : le *Scolex polymorphus*, la *Ligula simplicissima*, et quelques autres offrent cette particularité.

Filocapsulaire commun.

Filocapsularia communis ; N.

Filocapsularia corpore cylindrico elongato, extremitatibus attenuatis, posticâ majore ; ore simplici, tenuissimo. Nobis.

Gordius marinus ; Linn. *Syst. nat. ed. XII. p.* 1075. *n.* 4.

Gordius harengum ; Bloch, *Abhand. p.* 35. *tab.* 8. *fig.* 7. 10.

Ascaris halecis ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3037. *n.* 72.

Ascaris marina ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3036. *n.* 61.

Ascaris capsularia ; Rudolphi, *Syn. p.* 50. *n.* 60.

Cucullanus salaris ; Goeze, *Naturg. p.* 135. *tab. VIII. fig.* 9. 10.

Cucullanus lacustris salaris ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3052. *n.* 6.

Capsularia halecis ; Zeder, *Nachtrag. p.* 13. *tab.* 1. *fig.* 1—6.

Capsularia salaris ; Zeder, *Nachtrag, p.* 10.

Filaria marina ; Rathke *in Dansk. Selsk. Skrivt. p.* 6. *n.* 13.

Filaria capsularia ; Rudolphi, *Syn. p.* 6. *n.* 13.

Filaria piscium ; Rudolphi, *Syn. p.* 10. *n.* 52.

Entozoa generis dubii ; Rudolphi, *Syn. p.* 191.

n. 46 : *p.* 192. *n.* 51 *et* 53 : *p.* 193. *n.* 54 *et* 58 : *p.* 194. *n.* 59. 61. 63. 65 *et* 66 : *p.* 195. *n.* 67. 69. 70. 71. 72 *et* 73 : *p.* 196. *n.* 80.

Hab. Ce ver a été trouvé dans l'abdomen d'un grand nombre de poissons : le Hareng, *Linné, Bloch, Schrank;* le Saumon, *Goeze;* le Hareng, le Dorsche, la petite Morue fraiche, la Salmone arctique, la Plie, la Perche de Norwège, *Fabricius;* la Raie pêcheresse, le Lingue, le Brosme, *Rathke;* le Hareng, le Saumon, *Zeder;* la Wachnia, *Tilesius;* la Trompette du Cap, la Fiatole, le Merlus, la Dorée de Saint-Pierre, la Dorée sanglier, le Pleuronecte de Bosc, le Bogue ordinaire, le Dentale, le Spare à queue noire, le Spare alcyon, le Corbeau de mer, le Centronote glauque, la Bonite, le petit Maquereau, le Maquereau, le Maquereau bâtard, le Saurel impérial, le Perlon, le Trigle adriatique, le Spet, le Hareng, le Saumon, *Rudolphi;* l'Anguille, la Vive, la petite Morue fraiche, la Morue, le Flétan, le Turbot, la Plie, le Maquereau, le Maquereau bâtard, le Rouget, le Hareng, le Saumon, la Sèche officinale, *E. D.* (E. D.)

FIMBRIAIRE; *fimbriaria.*

Le naturaliste Frœlich a établi ce nouveau genre parmi les vers intestinaux, pour placer le *Tænia malleus* de Linné. Il n'a pas été adopté par les auteurs modernes. *Voyez* Tenia.

FINNE; *finna.*

Quelques auteurs ont donné ce nom au Cysticerque du tissu cellulaire. *Voyez* Cysticerque.

FISCHIOSOME; *fischiosoma.*

Genre de vers intestinaux proposé par Brera dans son ouvrage sur les vers de l'homme et sur les maladies verminenses, pour quelques animaux du groupe des Hydatides, ou des Cysticerques, ou des Distomes. Ce genre n'a pas été adopté par Rudolphi.

FISSULE; *fissula.*

Ce nom a été donné par Bosc à un ver intestinal que Rudolphi appelle *Spiroptera cystidicola.* Voyez Spiroptère.

FISTULAIRE; *fistularia.*

Genre de l'ordre des Echinodermes pédicellés, dans la classe des Echinodermes.

Corps libre, cylindrique, mollasse, à peau coriace, très-souvent rude et papilleuse; la bouche terminale est entourée de tentacules dilatés en plateau au sommet, et ce plateau est divisé ou denté; anus à l'extrémité postérieure.

Tels sont les caractères que M. de Lamarck donne à ce genre d'Echinodermes, que Forskael paroit avoir proposé le premier, dont M. Cuvier ne parle point, quoiqu'il mérite cependant d'être adopté par les naturalistes; il a été établi aux dépens des Holoturies de Linné. Les Fistulaires ne diffèrent de ces dernières que par la forme particulière des tentacules qui entourent leur bouche; mais cette différence est très-remarquable; elles ont en général le corps plus alongé, plus tuberculeux ou papilleux que les Holoturies. D'après M. de Blainville, c'est évidemment le genre auquel M. Ocken a conservé le nom d'*Holoturia.*

Les Fistulaires connues sont encore peu nombreuses en espèces; je ne doute point qu'il n'en existe beaucoup d'autres qui ont échappé aux naturalistes, vu les différences de localité de celles dont parlent les auteurs.

1. Fistulaire élégante.

Fistularia elegans; de Lamk.

Fistularia tentaculis viginti apice peltato-divisis; corpore papilloso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 75. *n.* 1.

Holoturia elegans; Gmel. *Syst. nat. p.* 3138. *n.* 10.

— Moll. *Zool. dan.* 1. *p.* 1. *tab.* 1. *fig.* 1—3.

— Gunn. *Act. Stockh.* 1767. *tab.* 4. *fig.* 3.

— *Encycl. méth. pl.* 86. *fig* 9. 10.

Cette Fistulaire est remarquable par la surface de son corps couvert de papilles distantes, disposées en six séries longitudinales et dorsales; tentacules charnus, blancs, munis à leur sommet d'un faisceau de fibres noduleux intérieurement. Longueur du corps, deux à trois décimètres (8 à 11 pouces); couleur, varié de rouge et de blanc. Habite les mers de Norwège.

2. Fistulaire tubuleuse.

Fistularia tubulosa; Forskael.

Fistularia tentaculis viginti apice peltato-divisis; corpore papilloso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 75. *n.* 2.

— Forsk. *Faun. ægypt.-arab. tab.* 39. *fig.* A.

Holoturia tubulosa; Gmel. *Syst. nat. p.* 3138. *n.* 3.

Holoturia tremula; Sol. et Ellis, *tab.* 8. *fig.* 4. 5.

— *Encycl. méth. pl.* 86. *fig.* 12.

Dans cette espèce, parfaitement figurée par Ellis et Solander, le corps est alongé, couvert en dessus de papilles ou mamelons coniques épars, et de tubules rétractiles en dessous; la bouche entourée, comme dans la précédente, de vingt tentacules dilatés en plateau et divisés. Grandeur, deux

deux à trois décimètres (8 à 11 pouces); couleur..... Habite le golfe adriatique et la méditerranée suivant Gmelin; la mer Rouge suivant Pallas, et j'ai vu le même animal parfaitement dessiné par le célèbre botaniste Richard, comme originaire des Antilles.

Nota. La figure donnée par Ellis représente l'animal que Richard avoit dessiné d'une manière plus exacte et plus précise; cette figure diffère de celle de Forskaël, et l'une et l'autre de celle de l'Encyclopédie; néanmoins cette dernière se rapproche beaucoup de celle d'Ellis. De ces différences de forme, ainsi que de celles de la localité, je crois pouvoir dire que trois espèces sont confondues sous le nom de *Fistularia tubulosa;* celle de Forskaël, qui se trouve dans la mer Rouge, et sans doute dans la mer des Indes, où elle est pêchée en grande abondance pour être vendue desséchée aux Chinois, qui la regardent comme un mets des plus délicats; celle d'Ellis, originaire des Antilles, et celle que Gmelin indique dans la Méditerranée.

3. Fistulaire impatiente.

Fistularia impatiens; Forsk.

Fistularia tentaculis viginti apice peltâ septemfidâ denticulatis; corpore rigido verrucoso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 76. *n.* 3.

— Forsk. *Faun. ægypt. arab. p.* 121. *n.* 51. *tab.* 39. *fig.* B.

Holothuria impatiens; Gmel. *Syst. nat. p.* 3142. *n.* 21.

— *Encycl. méth. pl.* 86. *fig.* 11.

Cette Fistulaire a le corps roide, couvert de papilles hémisphériques rapprochées les unes des autres, blanches au milieu. Les plateaux des tentacules sont divisés en cinq lobes denticulés et obtus, hyalins et ponctués de noir. Couleur bleuâtre variée de lignes et de taches; grandeur, environ deux décimètres (6 à 8 pouces). Habite dans la mer Rouge sur les pierres et dans les lacunes de l'Eponge officinale.

4. Fistulaire limace.

Fistularia maxima.

Fistularia tentaculis filiformibus apice peltato-laciniatis; corpore rigido, suprà convexo, subtùs plano marginato.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 3. *p.* 76. *n.* 4.

— Forsk. *Faun. ægypt. arab. p.* 121. *n.* 50. *tab.* 38. *fig.* B.

Holothuria maxima; Gmel. *Syst. nat. p.* 3142. *n.* 20.

C'est encore à Forskaël que l'on doit la connoissance de cette espèce, à corps roide comme la précédente, couvert de papilles, convexe en dessus, plane et bordé en dessous; les tentacules sont filiformes, élargis, laciniés au sommet, bleuâtres-hyalins. Longueur, trois décimètres (environ 1 pied). Habite les côtes de la mer Rouge.

FISTULARIA.

Donati, dans son *Histoire naturelle de la mer Adriatique*, p. 40, donne ce nom à un genre de polypiers à cellules cylindriques, situées ordinairement quatre à quatre, six à six, et même en plus grand nombre, comme un double chalumeau. Je pense que l'auteur a voulu parler d'une Cellariée, ou peut-être d'une Amathie, à cause de la figure des masses de cellules que Donati compare à un chalumeau, sans doute celui de Pan, composé de plusieurs tubes de différentes longueurs et réunis ensemble. *Voyez* Amathie.

FISTULE; *fistula.*

Genre établi par Ocken et composé des Eponges en forme de tubes alongés, à tissu feutré et serré. Ce genre n'a pas été adopté par les naturalistes modernes.

FISTULIDES.

Les Fistulides forment la troisième section de l'ordre second, renfermant les Radiaires échinodermes, dans la classification ou distribution des animaux sans vertèbres de M. de Lamarck. Il donne pour caractères: « peau molle, mobile et irritable; corps alongé, cylindracé, mollasse, très-contractile. » Il le divise en deux groupes; le premier se compose des Fistulides tentaculées, telles que les Actinies, les Holothuries et les Fistulaires, et le deuxième, des Fistulides nues, tels que les Priapules et les Siponcles. M. Cuvier n'a pas adopté cette section; il place les Holothuries et les Fistulaires dans l'ordre des Echinodermes pédicellés; les Priapules et les Siponcles dans l'ordre des Echinodermes sans pieds, et les Actinies dans le premier ordre de sa troisième classe, parmi les Acalèphes fixes. Ayant adopté la distribution de M. Cuvier plutôt que celle des autres naturalistes, et le groupe des Fistulides ne pouvant exister, vu les différences que présente l'organisation des animaux réunis par M. de Lamarck, je crois inutile d'analyser les caractères généraux que présente cette section. *Voyez,* pour les caractères des genres, les mots Actinie, Holothurie, Fistulaire, Priapule et Siponcle.

FLABELLA MARINA.

Rumphius, dans son *Herbarium amboniense,* a décrit sous ce nom, tom. VI, p. 205, tab. 89, fig. 1, le *Gorgonia ventilabrum* de Linné. *Voyez* Gorgone.

quels il est contenu. Les quatre ampoules ovalaires qui terminent les petits canaux adhérens aux trompes, sont ici de la plus grande évidence; je les ai soumises isolément aux plus fortes lentilles du microscope; je n'ai pu découvrir de traces d'organisation; je présume néanmoins qu'elles président au mécanisme par lequel les trompes sont rétractées; peut-être servent-elles aussi à la nutrition.

Il est possible que ces deux variétés ne dépendent que de l'âge; j'observerai pourtant que je n'ai jamais rencontré d'intermédiaire; l'animal des vésicules appendiculées est toujours proportionnellement beaucoup plus petit.

Lorsque les Floriceps granulés, dépouillés de leurs enveloppes, sont mis dans l'eau, ils ne tardent point à y périr; ils s'alongent presque de moitié, et leurs trompes sortent de toute leur longueur.

Quoique M. Rudolphi ne fasse point mention, dans l'article Anthocéphale de son *Synopsis*, de l'appareil destiné au mouvement des trompes, que probablement il n'a pas observé par lui-même, cependant il ne lui est pas inconnu; la *figure* 16 de la *planche III* expose très-clairement cet appareil; mais cette figure, ainsi que les *fig.* 12—17 de la même planche, qui représentent le *Floriceps alongé*, ont été dessinées par M. Cuvier lui-même et envoyées à M. Rudolphi, qui les a fait graver dans son ouvrage. On lit seulement dans l'explication de la *pl. III*, *fig.* 16 : « *Idem* (*Antho. elong.*) *apertus quo proboscidum receptacula pateant.* » Le mot *receptacula* n'est point exact; les trompes ne peuvent rentrer dans les ampoules ovoïdes ni même dans les canaux qui viennent y aboutir, elles restent dans l'épaisseur de la tête.

J'exposerai à l'article Tétrarhynque les différences et les rapports que l'on peut établir entre ces animaux et les Floriceps; je me contenterai de dire ici que les Tétrarhynques ont un appareil interne pour leurs trompes semblable en tout à celui des Floriceps; que depuis l'impression de l'article Bothriocéphale de cet ouvrage, j'ai trouvé dans l'intestin de la Raie aigle (*Raja aquila*) le *Bothryocephalus corollatus*, dont la tête est armée de quatre trompes rétractiles comme celles des Floriceps et des Tétrarhynques. L'animal étoit long de deux pouces et son corps composé de plus de deux cents articulations. J'ai pu voir au travers de son col, inarticulé et transparent, que les quatre trompes se continuoient avec autant de petits canaux tournés en spirale, lesquels aboutissent à quatre ampoules ovoïdes. Ainsi ces trois sortes d'animaux se ressemblent, non-seulement par la forme et l'armure de leur tête, mais encore par l'appareil qui la fait mouvoir. *Voyez* Tétrarhynque et Bothriocéphale.

1. Floriceps alongé.

Floriceps elongatus.

Floriceps bothriis duobus ovalibus; collo teretiusculo, crassiore; corpore depresso; vesicâ caudali ovali mediâ subclavatâ, externâ magnâ, variâ.

Anthocephalus elongatus; Rud. *Syn. p.* 177. *n.* 1. *tab. III. fig.* 12—17.

Vésicules variant beaucoup de longueur (de 3 lignes à 17 pouces), alongées; l'extérieure manque quelquefois; la moyenne présente sur ses parties latérales un vaisseau longitudinal; l'interne, très-mince, contient une humeur transparente et visqueuse.

Animal très-alongé, adhérant à la vésicule interne; tête longue d'une ligne, munie de deux fossettes ovales; trompes droites, assez fortes, plus longues que la tête; col long de plus de sept lignes, d'une ligne de diamètre; corps distinct, aplati, de même longueur que le col.

Hab. La surface du foie du Môle, *Cuvier, Rudolphi;* mésentère du Môle, du Centronote glauque, de l'Aigle de mer, *Rudolphi;* foie du Thon, *Pohl.;* mesentère d'une espèce de Silure du Brésil, *Natterer.*

2. Floriceps grêle.

Floriceps gracilis.

Floriceps bothriis duobus ovalibus, collo corporeque tenuiore teretiusculis filiformibus, vesicâ caudali oblongâ, externâ ovato-ellipticâ.

Anthocephalus gracilis; Rud. *Syn. p.* 178. *n.* 2.

Vésicules longues d'une ligne à quatre lignes et demie, de forme ovalaire; l'extérieure épaisse, souvent resplendissante ou de couleur grise; la seconde très-mince, blanche; la troisième plus épaisse que la précédente, blanche, oblongue, ayant ses deux extrémités comme rentrées en dedans, remplie d'une humeur très-limpide.

Animal long de trois à six lignes, adhérant à la vésicule interne; tête bailée; fossettes profondes, une de chaque côté, distantes en arrière; trompes garnies de crochets nombreux; col cylindrique, un peu renflé en arrière; corps de la longueur du col, mais plus grêle et continu avec lui.

Hab. Extérieur des organes abdominaux du *Scomber rochei;* mésentère de la Castagnole, *Rudolphi.*

3. Floriceps granulé.

Floriceps granulus.

Floriceps capite subquadrato, bothriis duobus marginalibus, proboscidibus tetragonis; corpore

elongato vesicæ granulis refertæ non adhærente. Nobis.

Var. 1. *Vesicâ minimâ, duplici, longè appendiculatâ.* Nobis.

Var. 2. *Vesicâ ovali, triplici, inappendiculatâ.* Nobis.

Anthocephalus granulum; Rud. *Syn. p.* 178. *n.* 3.

Vésicules doubles ou triples, remplies de petits grains blancs opaques dans leur centre.

Animal long d'une demi-ligne à sept lignes, non adhérant à la vésicule interne; tête subtétragone; fossettes marginales profondes, bordées; trompes quadrangulaires garnies de crochets inégaux; col court, plus ou moins rétréci; corps alongé, un peu renflé dans sa partie moyenne, tronqué à son extrémité postérieure.

Première variété. Vésicule extérieure très-petite, très-longuement appendiculée; appendice contourné; vésicule interne transparente, de même forme que l'extérieure. Animal très-petit, à tête beaucoup plus grosse que le corps.

Deuxième variété. Vésicules ovoïdes, sans appendice, de la grosseur d'un grain de chenevis; l'extérieure dure, de couleur jaune sale; la seconde consistante, très-blanche; la troisième mince, transparente, se déchirant facilement. Animal long de trois à sept lignes, à tête médiocre, à trompe garnie de forts crochets.

Hab. Estomac et appendices pyloriques du Maquereau bâtard, mésentère du petit Maquereau et du Spare alcyon, *Rudolphi;* mésentère de la Vive, appendices pyloriques du Merlan, de la Morue; extérieur de l'estomac du Flétan, du Turbot; appendices pyloriques du Maquereau, du Maquereau bâtard, tous les organes abdominaux du Rouget, extérieur de l'estomac de l'Eperlan, mésentère de l'Orphie. *E. D.*

4. Floriceps à longue queue.

Floriceps macrourus.

Floriceps bothriis quatuor, collo tenui elongato insidente, receptaculo ovali, terminato, vesicâ longissimâ.

Anthocephalus macrourus; Rud. *Syn. p.* 178. *n.* 4.

Vésicule extérieure.....

Tête à quatre fossettes distinctes, subovales, concaves; trompes armées de trois rangs de crochets disposés en spirale; col long, plus étroit que la tête, renfermant les réceptacles transparens des trompes et se confondant avec le corps; celui-ci est court, ovale, la tête et le corps peuvent rentrer dans sa cavité; il se termine par une vessie caudale très-longue (2 pouces), tandis que le réceptacle égale environ trois lignes et que le reste de l'animal n'atteint pas un demi-pouce.

Hab. Le foie et l'extérieur d'un Spare appelé au Brésil *Cherubinho*, abdomen de la Pirabèbe fasciée. *Olfers.*

5. Floriceps interrompu.

Floriceps interruptus.

Floriceps bothriis quatuor, antrorsùm distantibus, corpore inæquali, interrupto, retrorsùm depresso, vesicâ caudali.... (non exhibitâ).

Anthocephalus interruptus; Rud. *Syn. p.* 178. *n.* 5.

Vésicule extérieure.....

Vers blancs, longs d'un demi-pouce; tête à quatre fossettes ovales, étalées; trompes à trois rangs de crochets tournés en spirale; col grêle et court; corps oviforme, court, se confondant par sa petite extrémité avec la vésicule caudale, oblongue et souvent resserrée.

Hab. L'abdomen de la Ceinture paille-en-cul. *Olfers.* (E. D.)

FLORIFORME.

L'abbé Dicquemare a donné ce nom à la Tubulaire entière (*Tubularia indivisa*), très-commune sur les côtes de France, principalement dans la Manche.

FLUSTRE; *flustra.*

Genre de l'ordre des Flustrées dans la division des Polypiers flexibles ou non entièrement pierreux, à cellules non irritables et membrano-crétacées.

Polypier encroûtant ou foliacé, composé de cellules tubulées, courtes, accolées les unes aux autres dans toute leur longueur, ou creusées dans l'expansion qui les supporte, et séparées les unes des autres, quelquefois paroissant imbriquées.

Ce genre a d'abord été établi par Pallas sous le nom de *Eschara;* mais, renfermant des polypiers qui n'avoient aucun rapport entr'eux, Linné le réforma et lui donna le nom de *Flustra*, que tous les auteurs ont adopté à l'exception de Bruguière, qui crut devoir conserver le nom de *Eschara*, proposé par Pallas. Dans mon ouvrage sur les Polypiers flexibles, j'ai divisé les Flustres de Linné en plusieurs genres; et comme la quantité des espèces connues augmente rapidement par les travaux et les recherches des naturalistes, je ne doute point que bientôt on ne soit forcé de faire des genres particuliers de chacune des sections de ce groupe nombreux.

Les Flustres diffèrent des Phéruses par la forme des cellules et la substance du polypier, des Elzérines par la ramification; leurs rameaux sont dichotomes et cylindriques; des Electres par la

forme des cellules verticillées, et des Bérénices par la situation rayonnante et la forme de la demeure des polypes. D'après ces caractères, que l'on n'observe jamais dans les Flustres, les Zoophytes appartenant dans ce moment à ce genre doivent avoir une expansion plane ou frondescente formée par la réunion des cellules en général quinconciales plutôt que rayonnantes. Je ne parle point de la forme des cellules ni des autres caractères qu'elles possèdent; quoique variant dans chaque espèce, quoique présentant les moyens de faire des sections dans ce groupe nombreux, il est toujours facile de les distinguer des genres que j'ai établis.

M. de Blainville pense que j'ai pris des œufs de Mollusques pour des Flustres. Possédant la plupart des objets cités dans ma collection, les autres ayant été décrits sur des figures faites par des naturalistes dont personne n'a encore blâmé les descriptions, il est facile de vérifier de quel côté l'erreur doit exister.

Les généralités sur les Flustrées étant très-étendues et pouvant s'appliquer en entier aux Flustres, je crois inutile de les répéter. J'ajouterai néanmoins que les Flustres se rapprochent beaucoup des Sertulariées, et plus encore des Tubulariées par leurs radicules tubuleuses, dont chacune semble correspondre dans l'origine à une seule cellule. Cependant, comme les Flustres encroûtantes manquent en général de ces radicules tubuleuses, il est probable que, par la suite, ce caractère aidera à en découvrir d'autres qui serviront à diviser les Flustres en plusieurs genres.

Je divise ce groupe en quatre sections formées sur la situation respective des cellules : la première se distingue par les cellules accolées; la deuxième par les cellules imbriquées; la troisième par les cellules distantes, et la quatrième par les cellules pédicellées.

PREMIÈRE SECTION.

Flustres dont les cellules paroissent imbriquées. (*Flustræ cellulis imbricatis.*)

1. Flustre concentrique.

Flustra concentrica ; Lam.

Flustra incrustans, cellulis in lineas flexuosas concentricas ; ore minuto irregulariter rotundato.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 108. *n.* 208.

Cette espèce forme des plaques qui encroûtent la surface des Hydrophytes : ces plaques sont composées de cellules situées en lignes courbes et concentriques; leur ouverture est petite, irrégulière et arrondie. Elle se trouve sur les fucus de la Nouvelle-Hollande.

2. Flustre perlée.

Flustra baccata ; Lamx.

Flustra incrustans, cellulis elongatis gibbosis ; ore parvulo.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 108. *n.* 209.

Cette Flustre recouvre souvent toute la surface des Hydrophytes, principalement l'inférieure des Padines ou des Dyctiotes; les plaques qu'elle forme sont un peu lapidescentes et composées de cellules alongées, gibbeuses, avec une ouverture très-petite. Le luisant des cellules, ainsi que leur forme, ont mérité à cette espèce le nom de *perlée*. Elle se trouve à la Nouvelle-Hollande ainsi qu'aux Antilles.

3. Flustre tubuleuse.

Flustra tubulosa ; Bosc.

Flustra incrustans, cellulis simplicibus, ovalibus, eminentibus ; ore marginato subpentagono.

— Bosc, *Hist. Vers. tom. III. p.* 118. *tab.* 30. *fig.* 2, grossie.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 108. *n.* 210.

Cette jolie Flustre diffère de celle que Solander dans Ellis a décrite sous le nom de *Fl. tubulosa*, de celle d'Esper et de quelques auteurs. M. Bosc, dans sa description, dit qu'elle offre des cellules simples, ovales, oblongues et saillantes, avec une petite ouverture marginée presque pentagone. Il l'a trouvée sur le *Sargassum vulgare* (*Fucus natans*, Linn.), entre les deux tropiques.

4. Flustre dentée.

Flustra dentata ; Ellis.

Flustra plano-foliacea, adnata, lapidescens, nitida, cellulis subovalibus ; ore multidentato, raro pilifero, inclinato.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 15. *n.* 8.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3828. *n.* 11.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 109. *n.* 211.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 158. *n.* 8.

— Ellis, *Corall. p.* 89. *tab.* 29. *fig.* c. D. D 1.

Cette Flustre, une des plus communes de toutes celles qui existent, se présente en grandes plaques membraneuses, presque frondescentes, un peu pierreuses et luisantes, composées en entier de cellules presqu'ovales, avec une ouverture elliptique ou presque ronde, armée de plusieurs dents, rarement pilifère et donnant passage à un polype à douze tentacules. Elle recouvre les productions marines des mers d'Europe; souvent elle les cache en entier sans leur ôter ni leur forme ni leur flexibilité.

5. Flustre triacanthe.

Flustra triacantha ; Lamx.

Flustra incrustans, cellulis ovato-rotundatis, 2-spinis supernè lateralibus, 1 infernè.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 109. *n.* 213.

Flustre en petites plaques encroûtantes, formées de cellules ovales ou arrondies, ayant deux épines latérales dans leur partie supérieure, et une seule dans l'inférieure.

Se trouve sur des Hydrophytes de la Nouvelle-Hollande.

6. Flustre à plusieurs dents.

Flustra multidentata ; Lamx.

Flustra incrustans, cellulis latis ovato-rotundatis, ore multidentato ; dentibus longis inæqualibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 110. *n.* 214.

Elle forme de petites plaques composées de cellules larges, presque rondes, avec une ouverture garnie de plusieurs dents longues et inégales. Elle se trouve sur des Hydrophytes de la Nouvelle-Hollande.

7. Flustre ériophore.

Flustra eriophora ; Lamx.

Flustra incrustans, cellulis minutis, alternis piliferis ; pilis densis inæqualibus, cum longioribus raris.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 110. *n.* 215. *pl.* 1. *fig.* 6. a. B.

Flustre formant de petites plaques sur des Hydrophytes, composées de petites cellules presque semi-cylindriques, alternes, comme imbriquées, avec une grande ouverture ronde au sommet, bordée de poils nombreux, inégaux, quelquefois très-longs ; ces derniers sont rares. Se trouve sur des hydrophytes de la Nouvelle-Hollande.

8. Flustre à une dent.

Flustra unidentata ; Lamx.

Flustra incrustans, cellulis teretibus, seriatis ; ore magno unidentato.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 111. *n.* 218.

Espèce peu remarquable, encroûtante, à cellules cylindriques, longues et larges, placées à côté les unes des autres en lignes soit parallèles, soit longitudinales, avec une ouverture aussi grande que la cellule ; un seul des côtés est armé d'une dent aiguë, large à sa base.

Je l'ai observée sur des Hydrophytes de la Nouvelle-Hollande.

9. Flustre à collier.

Flustra torquata ; Lamx.

Flustra orbicularis, radians, cellulis subdistantibus, longè ovalibus, superficie granulosâ ; ore rotundato, margine lævi.

— Quoy et Gaymard, *pl.* 89. *fig.* 7. 8.

Cette espèce présente des cellules rayonnantes et disposées en quinconce : elles sont toutes égales entr'elles, parfaitement ovales, à surface finement granuleuse jusqu'à une petite distance de l'ouverture où cette surface devient lisse, et forme une espèce de rebord de collier uni qui borde l'ouverture ronde et assez grande. L'espace entre les lignes des cellules est très-petit et poreux.

La couleur de ce polypier, assez rare, est un violet-pâle.

La coquille sur laquelle il se trouve a été prise sur les côtes des îles Malouines par MM. Quoy et Gaymard.

10. Flustre granuleuse.

Flustra granulosa ; Lamx.

Flustra incrustans, cellulis ovato-elongatis, ore minuto ; ovariis ovato-rotundatis subglobosis, acutè granulosis.

— Quoy et Gaymard, *Voyag. Mss.*

Cette Flustre diffère de toutes les autres par la forme des cellules et surtout par la surface des ovaires. Les premières sont alongées, un peu renflées dans leur partie supérieure ; leur surface est unie, et l'ouverture moyenne plus arrondie inférieurement que supérieurement. Les ovaires sont presque globuleux, très-saillans, un peu ovales et couverts de granulations aiguës, semblables à des aiguillons à large base. La Flustre granuleuse, d'une couleur blanchâtre un peu luisante, forme des plaques arrondies sur les plantes marines des îles Malouines et du Cap de Bonne-Espérance, d'où l'ont rapportée MM. Quoy et Gaymard.

11. Flustre à diadème.

Flustra diademata ; Lamx.

Flustra incrustans, cellulis ovalibus ; ore supernè rotundato, longe ciliato ; 7 ad 8 ciliis radiantibus fragilissimis, nigrescentibus, rarè integris.

— Quoy et Gaymard, *Voy. pl.* 89. *fig.* 3. 4. 5. 6.

Les cellules de cette Flustre sont ovales, assez saillantes, renflées vers leur tiers antérieur, offrant sur un de leurs côtés un trou ou un petit tube dirigé en avant ; quelquefois il n'existe pas. La bouche est presqu'ovale, le bord inférieur est moins arrondi que le supérieur ; ce dernier est garni de sept à huit filamens rayonnans très-fragiles, de couleur noirâtre, rarement entiers. Les cellules sont couvertes de très-petites granulations. Les ovaires, lorsqu'ils existent, recouvrent presque

la moitié des cellules ; leur surface est unie près de la bouche, et sillonnée antérieurement. Les sillons ressemblent, par leur position, aux cils de la bouche des cellules sans ovaires qui ont adhéré à la surface de la membrane qui forme ces derniers ; leur ouverture est presque semblable à la bouche des masques des Anciens. Les cellules à ovaires n'ont jamais ni trous ni appendices tubuleux.

Cette Flustre se trouve sur un *Mytilus* des îles Malouines, d'où elle a été rapportée par MM. Quoy et Gaymard.

12. Flustre à grande ouverture.

Flustra macrostoma ; Lamx.

Flustra incrustans, cellulis brevibus, latis, æqualibus, subimbricatis ; superficie tuberculosâ ; ore maximo compresso, margine lævi.

— Quoy et Gaymard, *Voy. pl.* 93. *fig.* 6. 7.

Cette Flustre forme des plaques sur les coquilles et autres corps marins des îles Malouines : elle est composée de cellules courtes, larges, d'un diamètre égal, un peu aplaties, comme imbriquées et situées en quinconce peu régulier. Leur surface est couverte de tubercules un peu aigus et saillans ; leur ouverture est comprimée et de la grandeur des cellules.

La couleur de ce polypier est un fauve-clair. Il a été trouvé par MM. Quoy et Gaymard.

13. Flustre à petits sillons.

Flustra sulculata ; Lamx.

Flustra incrustans, cellulis ovato-elongatis, transversè sulculatis ; ovariis globulosis, inæqualibus, lucidis.

— Quoy et Gaymard, *pl.* 92. *fig.* 3. 4.

Dans cette Flustre les cellules sans ovaires semblent différer de celles qui en sont pourvues ; les premières, placées à la circonférence et en lignes un peu rayonnantes, sont aplaties ou peu saillantes ; leur forme est un ovale alongé, un peu pointu à l'extrémité inférieure ; leur ouverture est ronde et moyenne ; leur surface est marquée de légers sillons transverses et réguliers. Les cellules à ovaires situées dans la partie centrale des plaques, sont presqu'entièrement cachées par ces ovaires ; ils sont globuleux, très-saillans, inégaux ; leur ouverture est plus grande que celle des cellules ; leur surface est unie, luisante ou nacrée. L'intervalle entre les cellules sans ovaires est visible et uni ; on ne le voit point sur les autres parties de ce polypier, qui a été trouvé sur un *Mytilus* des îles Malouines par MM. Quoy et Gaymard.

14. Flustre globifère.

Flustra globifera ; Lamx.

Flustra incrustans, cellulis minutis ovato-elongatis, lævibus ; ovariis sphæricis, prominentibus.

— Quoy et Gaymard, *Voy. pl.* 89. *fig.* 9. 10.

Les cellules de cette Flustre sont petites, très-alongées, lisses, à ouverture moyenne ; celles qui sont dépourvues d'ovaires forment une petite zône à la circonférence des plaques ; les autres, semblables aux premières dans leur partie inférieure, portent dans leur partie supérieure un globe saillant, à surface lisse et à grande ouverture arrondie.

Cette espèce paroît rare sur un *Mytilus* des îles Malouines. Elle a été trouvée par MM. Quoy et Gaymard.

15. Flustre à cellules carrées.

Flustra quadrata ; Desm. et Les.

Flustra incrustans, cellulis quadrilatis vel parallelogrammibus, marginibus unitis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 109. *n.* 212.

Var. B. *Fossilis.*

— Desm. et Les. *Bull. philom.* 1814. *pl.* 53. *tab.* 2. *fig.* 10. v. x.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 160.

La variété B ne diffère de la variété A que par l'état dans lequel on la trouve ; elle est fossile. La variété A est vivante, et la description de la première peut s'appliquer en entier à la deuxième : elle recouvre les productions marines d'expansions très-régulièrement radiées ; les cellules sont carrées ou parallélogrammiques.

La variété A a été trouvée sur le *Laminaria pyrifera* (*Nobis*), et la variété B sur un moule intérieur de coquille bivalve voisine des Mactres, dont on ne connoît pas la localité.

16. Flustre crétacée.

Flustra cretacea ; Desm. et Les.

Flustra incrustans, crassa, cellulis ovato-elongatis ; ore magno.

— Desm. et Les. *Bull. philom.* 1814. *p.* 53. *n.* 6. *tab.* 2. *fig.* 3. e. f.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 113. *n.* 223.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 161.

Flustre épaisse, incrustante, à cellules ovales alongées, sans doute pourvues d'un tympan membraneux dans l'état de vie, mais en étant dépourvue à l'état fossile. Dans cette espèce, les contours ovales des cellules sont formés par les cadres ou rebords qui supportoient le tympan. Elle a été observée sur une coquille fossile des environs de Plaisance, absolument analogue au *Murex tritonis* de nos mers.

DEUXIÈME SECTION.

Flustres dont les cellules sont simplement accolées entr'elles. (*Flustræ cellulis adnatis.*)

17. FLUSTRE foliacée.

Flustra foliacea ; LINN.

Flustra foliacea, ramosa, inciso-lobata, utrinquè cellulosa, lobis cuneiformibus vel flabellatis, apice rotundatis.

— PALL. *Elench. zooph. p.* 52. *n.* 16. (*Eschara foliacea.*)

— GMEL. *Syst. nat. p.* 3826. *n.* 1.

— ELLIS, *Corall. p.* 85. *tab.* 29. *fig.* a. A.

— SOL. et ELLIS, *Zooph. p.* 12. *tab.* 2. *fig.* 8.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 156. *n.* 1.

— LAMX. *Gener. polyp. p.* 3. *tab.* 2. *fig.* 8.

Une expansion foliiforme s'élève d'une callosité ; simple d'abord, elle se ramifie bientôt en nombreuses divisions, planes, plus ou moins larges, cunéiformes, quelquefois prolifères, et présentant mille formes diverses, avec les extrémités constamment plus larges et arrondies. Les cellules placées sur les deux surfaces ne sont point séparées les unes des autres par une lame ; chacune d'elles a ses parois particulières ; elles sont ovales, avec une petite ouverture dans leur partie supérieure, et armée de deux dents de chaque côté. Les polypes attachés au fond de la cellule ont le corps campanulé, bordé de dix tentacules. La couleur du polypier, d'un jaune assez vif dans l'état vivant, se ternit par la dessiccation. Grandeur, dix à quinze centimètres. Habite les côtes de France et du nord de l'Europe.

18. FLUSTRE tronquée.

Flustra truncata ; LINN.

Flustra foliacea, dichotoma, laciniis linearibus truncatis, margine proliferis, cuneiformibus ; cellulis longissimis ringentibus.

— GMEL. *Syst. nat. p.* 3827. *n.* 2.

— SOL. et ELLIS, *Zooph. p.* 11. *n.* 1.

— ESPER, *Zooph. pl.* 3. *fig.* 1. 2.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 157. *n.* 2.

— LAMX. *Hist. polyp. p.* 103. *n.* 193.

Eschara securifrons ; PALLAS, *Elench. zooph. p.* 56. *n.* 19.

La partie inférieure ou le point d'attache de cette Flustre semble formé de tubes capillaires nombreux et très-serrés ; elle se dilate en divisions nombreuses, linéaires, alongées, comme prolifères, très-étroites à leur base, larges de deux lignes environ à leurs extrémités, qui sont toujours tronquées et souvent bifides dans les jeunes individus. Les cellules sont situées sur les deux surfaces ; les deux lames qu'elles constituent peuvent se séparer sans beaucoup de difficulté : elles sont très-alongées et d'une largeur presqu'égale dans toute leur longueur ; l'ouverture est au sommet. Couleur d'un jaune assez vif, presque rougeâtre dans l'état vivant, se ternissant et devenant un peu fauve par la dessiccation ; grandeur, dix à quinze centimètres. Cette Flustre se trouve dans les mers d'Europe et dans la Méditerranée ; elle semble plus méridionale que la précédente.

19. FLUSTRE bifurquée.

Flustra bifurcata ; DESM. et LES.

Flustra fossilis, foliacea ; fronde dichotomâ, apicibus bifurcatis truncatis ; cellulis hexagonalibus, ore rotundato.

— DESM. et LES. *Bull. philom.* 1814. *p.* 53. *tab.* 2. *fig.* 6. m. n. o.

— LAMX. *Hist. polyp. p.* 114. *n.* 225.

Cette espèce est tellement remarquable par son état fossile, que je crois ne devoir rien changer à ce que disent MM. Desmarest et Lesueur dans leur description. « Libre, à expansions en forme » de fucus dichotomes, bifurquées aux extré» mités et garnies de cellules hexagonales sur » les deux faces. On ne connoît que l'empreinte » de celle-ci ; mais la disposition bifurquée de » ses frondes ou expansions porte à la considérer » comme une espèce voisine de la *Flustra trun*» *cata* d'Ellis, dont les extrémités sont néan» moins tronquées nettes. Cette espèce se trouve » à Grignon, dans un banc de calcaire tendre » appartenant au deuxième système, ou aux cou» ches moyennes de la formation du calcaire à » cérithes. »

20. FLUSTRE pyriforme.

Flustra pyriformis ; LAMX.

Flustra foliacea, dichotoma, apicibus truncatis ; cellulis pyriformibus, infernè acutis.

— LAMX. *Hist. polyp. p.* 103. *n.* 194. *pl.* 1. *fig.* 4 a. B.

Elle est foliacée, dichotome, à sommets presque tronqués, et ressemble par la forme aux variétés les plus communes du *Fucus crispus* des botanistes, que nous avons nommé *Chondrus polymorphus*. Les cellules, formant deux lames appliquées l'une contre l'autre, sont pyriformes, très-aiguës inférieurement, avec une ouverture ronde à leur sommet. Couleur grisâtre dans l'état sec ; grandeur, environ un décimètre ; largeur moyenne des rameaux, deux à trois millimètres. Habite les mers de l'Australie, d'où elle a été rapportée par Péron et Lesueur.

21. Flustre céranoïde.

Flustra ceranoides ; Lamx.

Flustra flaridescens, dichotoma, apicibus bifidis ; extremitatibus obtusis ; cellulis elongatis, ore sublineari, marginibus contortis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 103. *n.* 195.

Dans cette espèce les expansions se développent comme les pétales d'une fleur pleine, c'est-à-dire, en touffes nombreuses ; elles sont dichotomes, à sommets bifides, avec les extrémités obtuses, et formées de deux lames de cellules appliquées l'une contre l'autre. Les cellules ont une forme alongée, avec le rebord contourné ; la bouche, presque linéaire, est placée dans la partie supérieure. Couleur, d'un jaune pâle par la dessiccation ; grandeur, cinq à huit centimètres (1 à 2 pouces) ; largeur moyenne des rameaux, deux à trois millimètres (1 à 2 lignes). Elle a été trouvée dans les mers de l'Australie.

22. Flustre bombycine.

Flustra bombycina ; Ellis et Sol.

Flustra frondescens ; frondibus obtusis, dichotomis et trichotomis confertis, radicantibus, uno tantùm strato cellulosis.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 14. *n.* 6. *tab.* 4. *fig.* 6 B. B 1.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3828. *n.* 9.

— Lamx. *Gener. polyp. p.* 3. *tab.* 4. *fig.* 6 B. B 1.

Cette Flustre se présente sous la forme de feuilles très-délicates, en touffes nombreuses, divisées par dichotomies ou trichotomies, celluleuses d'un seul côté, et légèrement sillonnées sur l'autre côté par la marque des parois des cellules. Ces dernières paroissent comme imbriquées, ovales, avec une ouverture ronde à leur sommet. Le polypier adhère par des filamens tubuleux ; sa couleur est inconnue ; sa grandeur varie de deux à trois centimètres (environ 1 pouce). Elle a été trouvée dans la mer de Bahama.

Nota. M. de Lamarck cite pour cette espèce la fig. 8, tab. 38 des *Corallines* d'Ellis, qui appartient au *Fl. chartacea*, et l'*Eschara papyracea* de Pallas, qui forme une espèce particulière voisine du *Flustra bombycina*.

23. Flustre carbassée.

Flustra carbassea ; Sol. et Ellis.

Flustra foliacea, dichotoma, cespitosa ; laciniis lineari-cuneatis, obtusis ; cellulis uno strato dispositis.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 14. *n.* 5. *tab.* 3. *fig.* 6. 7.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3828. *n.* 8.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 104. *n.* 197.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 4. *tab.* 3. *fig.* 6. 7.

Flustre voile ; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 157. *n.* 4.

Cette jolie espèce vient en touffes comme la précédente ; elle est plus grande et plus épaisse ; ses expansions sont alongées, dichotomes, étroites, quelquefois en forme de cornes de daim, celluleuses sur les deux surfaces ; les cellules sont très-grandes, ovales, alongées, très-étroites à la base ; les ouvertures sont petites et arrondies. Leur substance diffère suivant les côtés ; le supérieur est le plus mince. Couleur, rouge foncé dans l'état de vie, et blanchâtre par la dessiccation ; grandeur, quatre centimètres environ (12 à 18 lignes). Habite les mers du nord de l'Europe.

Nota. M. de Lamarck indique une variété ainsi caractérisée : *Var. laciniis longis, linearibus, raris, truncatis.* Elle nous est inconnue.

24. Flustre cartonnière.

Flustra chartacea ; Gmel.

Flustra papyracea utrinquè cellulifera ; summitatibus securis aciei instar truncatis.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3828. *n.* 7.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 104. *n.* 198.

Flustra papyracea ; Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 13. *n.* 4.

— Ellis, *Corall. p.* 119. *tab.* 38. *fig.* 8. *et fig.* P. O.

Les cellules de cette Flustre ont la forme d'un carré long, un peu renflé vers le centre. Leurs ouvertures ont un opercule en forme de casque, qui n'empêche point les tentacules des polypes de sortir de la cellule. La substance est d'un tissu mince et délicat comme un papier à moitié transparent, quoique formée de deux lames cellulifères. La couleur est d'un blanc-jaunâtre très-clair. Elle n'est pas rare sur les côtes de France et d'Angleterre, principalement sur celles du Calvados.

Nota. Le nom de *Chartacea* ou *Cartonnière* ne convient pas beaucoup à une Flustre dont la consistance ne diffère presque pas de celle d'un papier fin et léger ; cependant ce nom ayant été adopté depuis long-temps, nous n'avons pas cru devoir le changer.

25. Flustre pierreuse.

Flustra petræa ; Lamx.

Flustra foliacea, flabelliformis, prolifera ; apicibus rotundis ; cellulis alternis papilliferis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 104. *n.* 199.

Cette espèce est très-voisine des Eschares de

M. de Lamarck; mais elle en diffère par plusieurs caractères qui la classent absolument avec les Flustres. Elle est foliacée, flabelliforme, avec des rameaux prolifères à sommets arrondis; les cellules sont alternes, couvertes de papilles situées sur deux lignes et opposées. Couleur jaunâtre; grandeur, trois à quatre centimètres (1 pouce au plus). Habite sur les Hydrophytes de la Nouvelle-Hollande.

26. Flustre frondiculeuse.

Flustra frondiculosa; Gmel.

Flustra frondescens; frondibus obtusis trichotomis confertis, uno tantùm strato cellulosis.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3829. *n.* 18.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 105. *n.* 200.

— Seba, *Thes. III. tab.* 96. *fig.* 6.

Eschara frondiculosa; Pall. *Elench. zooph. p.* 55. *n.* 17.

Cette Flustre est encore peu connue; elle se présente, d'après Pallas, en touffes assez volumineuses, formées d'un grand nombre de frondes, qui sortent d'une masse commune. Ces frondes, trichotomes et très-divisées, s'élargissent insensiblement de la base aux extrémités et ont leurs bords légèrement dentelés; les sommets sont obtus; les cellules, placées sur un seul côté, sont oblongues, presque rhomboïdales. La substance du polypier se rapproche de celle de la Flustre tronquée; la couleur est blanchâtre; la grandeur varie de quatre à six centimètres (environ 2 pouces). Habite la mer des Indes.

Nota. La *Flustra papyracea* d'Esper nous semble avoir les plus grands rapports avec cette espèce, très-différente de celle qu'Ellis a figurée *tab.* 38, *fig.* 8, que nous avons citée pour le *Flustra chartacea.* La *Flustra frondiculosa* se rapproche beaucoup du *Pherusa tubulosa* (*voyez* ce mot) et appartient peut-être au genre Phérusе.

27. Flustre hispide.

Flustra hispida; Gmel.

Flustra frondescens, spongiosa; frondibus ramosis, hinc muricatis, ligulis hispidissimis.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3829. *n.* 17.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 105. *n.* 201.

Eschara hispida; Pall. *Elench. zooph. p.* 49. *n.* 14.

Cette Flustre présente des frondes plus épaisses et plus spongieuses que celles de la suivante, peu rameuses et à sommets obtus. Elle n'est celluleuse que d'un côté, qui est hérissé d'épines soyeuses muriquées et très-hispides; l'autre se contourne par la dessiccation et présente quelques radicules tubuleuses. Substance spongieuse; couleur, d'un gris pâle; grandeur, environ trois centimètres (10 à 12 lignes). Habite parmi les Coraux de la mer Méditerranée. Elle est très-rare suivant Pallas, le seul auteur qui en fasse mention.

28. Flustre velue.

Flustra pilosa; Linn.

Flustra foliacea, aut crustaceo-frondescens, variè divisa; cellulis obconicis, ore dentato pilifero.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 13. *n.* 3.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3827. *n.* 3.

— Ellis, *Corall. p.* 88. *tab.* 31. *fig.* a. A. b.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 159. *n.* 10.

— Moll, *Esch. p.* 37. *fig.* V. a—d. = *fig. VI.* a—b.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 105. *n.* 202.

Cette espèce est quelquefois très-velue, presque tomenteuse. Parmi les cellules, les unes sont sans ovaires, les autres en présentent un sous la forme d'un diaphragme mince, qui semble fermer en partie l'ouverture de la cellule. Ses bords ont de très-petites dents, dont une ou deux se terminent en un poil fort long. Couleur, gris-blanchâtre. Habite les mers d'Europe, ordinairement sur les Hydrophytes, qu'elle recouvre quelquefois en entier.

Nota. Moll décrit trois variétés dans cette espèce.

Var. a; *Lœflingiana;* à sept dents.

Var. b; *Ellisiana;* souvent à sept dents; cellules plus longues que dans la première variété.

Var. c; *Reaumuriana;* cellules sur les deux faces.

Je crois que ces variétés sont plutôt accidentelles que constantes. Si l'on observoit qu'elles eussent toujours les mêmes caractères, elles devroient constituer des espèces; mais ces caractères se confondent tellement ensemble, qu'il est presqu'impossible de distinguer ces variétés les unes des autres.

29. Flustre tomenteuse.

Flustra tomentosa; Moll.

Flustra incrustans, mollis, tomentosa; cellulis inconspicuis.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3829. *n.* 14.

— Mull. *Zool. dan. III. pag.* 24. *tab.* 95. *fig.* 1. 2.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 106. *n.* 203.

Cette espèce n'est encore connue que par la figure qu'en a donnée Muller dans la *Zoologia*

danica. Elle recouvre les Hydrophytes des mers du Nord ainsi que des Sertulariées d'expansions molles et velues à cellules à peine visibles.

Nota. Ne seroit-ce pas une variété du *Flustra pilosa* qui précède?

30. Flustre comprimée.

Flustra impressa; Moll.

Flustra lapidescens, membranacea; lamellis simplicibus cumulatis; cellulis seriatis subrhombœis, longiusculis, obliquè impressis.

— Moll, *Esch. p.* 51. *fig. IX.* A—i.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 107. *n.* 205.

On ne connoît cette Flustre que par la description et la figure que Moll en a données. Elle est membraneuse, lapidescente, formée de lames simples accumulées et composées de cellules sériales presque rhomboïdales, alongées et obliquement comprimées. La couleur, la grandeur et l'habitation de ce polypier ne sont pas indiquées par Moll.

31. Flustre membraneuse.

Flustra membranacea; Mull.

Flustra plano-foliacea, indivisa, adnata; hinc cellulis quadrangulis oblongis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 107. *n.* 206.

— Mull. *Zool. dan. III. p.* 63. *tab.* 117. *fig.* 1. 2.

— Mull. *Zool. dan. prodr. n.* 3054.

— O. Fab. *Faun. groenl. p.* 437. *n.* 446.

Flustre encroûtante, plano-foliacée, entière, formée de cellules quadrangulaires et oblongues. Elle habite la mer Baltique et recouvre les Hydrophytes.

32. Flustre mamillaire.

Flustra mamillaris; Lamx.

Flustra incrustans; cellulis subplanis; ore bimammeato; mamillis obtusis, lateralibus; colore bruneo.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 110. *n.* 216. *pl.* 1. *fig.* 6. a. B.

Dans cette espèce, la membrane que forment les cellules est très-mince; elles sont presque planes, carrées, avec deux mamelons obtus, divergens et opposés aux deux côtés de l'ouverture, ronde plutôt qu'ovale. Couleur brune; grandeur peu considérable. Habite sur des Zostères de l'Australie, qu'elle recouvre.

Nota. La direction, la grandeur et la forme des cellules semblent subordonnées aux nervures des feuilles du *Zostera*.

33. Flustre d'Italie.

Flustra italica; Spall.

Flustra membranaceo-calcarea, ramosa; cellulis ovatis, subcompressis, facie unâ porosis; polypis retractilibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 111. *n.* 209.

— Spallanz. *Voyag. tom. IV. p.* 183. *fig.* 9.

C'est au célèbre voyageur Spallanzani que l'on doit la connoissance de cette Flustre. Il a décrit sa manière de croître et de se développer; les polypes à douze tentacules placés sur le bord d'une sorte de cloche, ayant un mouvement de rotation qui attiroit au centre les animalcules dont le polype fait sa nourriture. Il entroit et sortoit de sa cellule par une petite ouverture ronde située au sommet; sa couleur étoit jaunâtre. Ce polypier n'est pas rare sur les productions marines des rivages de l'Italie.

34. Flustre épaisse.

Flustra crassa; Desm. et Les.

Flustra fossilis, incrustans, crassissima; cellulis brevibus rotundatis; ore magno lunato.

Desm. et Les. *Bull. philom.* 1814. *p.* 53. *tab.* 2. *fig.* 1. a. b.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 112. *n.* 221.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 160.

Flustre très-épaisse, incrustante; cellules courtes, arrondies, à cloisons saillantes, avec le dessus déprimé; ouverture grande et en croissant. Ce polypier, remarquable par sa solidité, a été trouvé à Grignon, incrustant une petite Huître, et parmi les fossiles découverts dans les fossés de la citadelle de Caen.

35. Flustre mosaïque.

Flustra tessellata; Desm. et Les.

Flustra fossilis, incrustans, crassa; septis anticè rotundatis; cellulis supernè depressis; ore minuto subrotundo; colore eburneo splendente.

— Desm. et Les. *Bull. philom.* 1814. *p.* 53. *n.* 1. *tab.* 2. *fig.* 2. c. d.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 113. *n.* 222.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 160.

Elle est épaisse, incrustante; les cellules ont des cloisons arrondies antérieurement, avec une petite ouverture presque ronde dans la partie supérieure; le dessus des cellules est plan et épais. Cette Flustre est d'un blanc d'ivoire très-luisant. On la trouve sur les corps fossiles de la craie, tels que les Oursins, les Bélemnites, etc., des environs de Paris.

36. Flustre ondulée.

Flustra undulata ; Lamx.

Flustra incrustans, cellulis elongatis, supernè undulatis ; ore minimo rotundato ; ovariis globulosis, lævibus, ore arcuato.

— Quoy et Gaymard, *Voy. Mss.*

La Flustre ondulée forme des plaques roides, grossièrement arrondies, sur la surface des plantes marines. Ses cellules sont alongées, un peu renflées dans leur partie antérieure; leur partie supérieure présente trois à six ondulations, d'autant plus profondes et larges qu'elles sont plus près de l'ouverture; cette dernière est très-petite, ovale transversalement. Les ovaires sont globuleux, tant soit peu alongés; leur surface est parfaitement lisse. La couleur de ce polypier est blanchâtre. Il se trouve sur les plantes marines des îles Malouines, d'où il a été rapporté par MM. Quoy et Gaymard.

37. Flustre margaritifère.

Flustra margaritifera ; Lamx.

Flustra cellulis approximatis, tuberculosis ; tuberculo prominente, obtuso, vitreo seu margaritaceo, infernè radiato.

— Quoy et Gaymard, *Voy. pl.* 92. *fig.* 7. 8.

Cette Flustre, d'un blanc-jaunâtre, présente des cellules très-tassées, très-saillantes, égales entr'elles; leur ouverture est ovale et transversale; à leur partie inférieure se trouve un tubercule très-saillant, obtus, à sommet très-luisant, semblable à du verre ou à la nacre de perle : de son pourtour partent des stries rayonnantes, qui diminuent peu à peu et se perdent sur la surface de la cellule. Au-dessus de l'ouverture l'on remarque un renflement plus ou moins considérable et limité, que je regarde comme l'ovaire.

Ce polypier se trouve sur un *Mytilus* des îles Malouines, d'où il a été rapporté par MM. Quoy et Gaymard.

38. Flustre en réseau.

Flustra reticulata ; Desm. et Les.

Flustra fossilis, foliacea, crassiuscula ; frondibus utrinquè cellulifers ; cellulis ovato-elongatis ; septis prominulis ; ore subtransverso.

— Desm. et Les. *Bull. philom.* 1814. *p.* 53. *pl.* 2. *fig.* 4. g. h. i.

— Lamx. *Hist. polp. p.* 113. *n.* 224.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 160.

Cette espèce, médiocrement épaisse, forme des expansions libres à deux faces cellulifères; les cellules sont ovales-alongées, avec des cloisons très-saillantes, et l'ouverture polypeuse, médiocre, un peu transversale, placée au sommet de la cellule. On la trouve dans les sables des environs de Valogne, avec les Baculites, les Bélemnites, etc.

39. Flustre utriculaire.

Flustra utricularis ; Desm. et Les.

Flustra fossilis, incrustans ; cellulis obovatis, compressiusculis, infernè latioribus ; ore parvulo.

— Desm. et Les. *Bull. philom.* 1814. *p.* 54. *tab.* 2. *fig.* 8. r. s.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 114. *n.* 226.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 161.

Flustre incrustante à expansions très-développées; cellules ovoïdes, légèrement aplaties, plus larges dans leur partie inférieure, avec l'ouverture placée dans la partie supérieure et antérieure, et assez petite. Cette espèce est une des plus communes sur les Oursins de la craie; elle y est ordinairement en mauvais état, et ne laisse voir que la base des cloisons de ses cellules, qui forment comme un réseau de dentelle assez fin. Il est à remarquer qu'il faut que les Oursins de la craie couverts de Flustres aient perdu leurs piquans, pour que ces polypiers se soient établis sur leur surface.

40. Flustre à petite ouverture.

Flustra microstoma ; Desm. et Les.

Flustra fossilis, incrustans, exilis ; cellulis indeterminatis, ovalibus, subconvexis ; ore rotundato minutissimo in media parte.

— Desm. et Les. *Bull. philom.* 1814. *p.* 54. *tab.* 2. *fig.* 9. t. u.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 114. *n.* 227.

Elle est peu épaisse, incrustante, à cellules peu distinctes, ovales, légèrement bombées, avec une ouverture ronde très-petite au milieu. Elle est rarement en bon état de conservation, et se montre presque toujours dépourvue de la partie supérieure des cellules, de façon qu'il ne reste plus que les cloisons. Elle est assez commune sur les grandes Huîtres fossiles de Sceaux, qui appartiennent à la formation marine supérieure à celle des gypses des environs de Paris.

41. Flustre linéaire.

Flustra lineata ; Mull.

Flustra plano-foliacea, indivisa, adnata ; hinc cellulis ovalibus.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3830. *n.* 6.

— Mull. *Zool. dan. prodr.* 3055.

— O. Fab. *Faun. groenl. p.* 437. *n.* 447.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 106. *n.* 204.

Cette Flustre recouvre les Hydrophytes de

plaques membraneuses formées de cellules en séries transversales, chaque série éloignée l'une de l'autre de la largeur d'une cellule. Les cellules sont ovales, rapprochées, avec une ouverture garnie de huit dents. Couleur jaunâtre. Habite les mers d'Europe.

Nota. Les figures données par Esper, *tab.* 6, sont si mauvaises que je n'ai pas cru devoir les citer.

TROISIÈME SECTION.

Flustres dont les cellules sont plus ou moins éloignées les unes des autres. (*Flustræ cellulis sejunctis.*)

42. FLUSTRE hérissée.

Flustra hirta; GMEL.

Flustra plana, coriacea, adnata, hinc cellulis coarctatis distantibus, ciliatis.

— GMEL. *Syst. nat. p.* 3830. *n.* 19.

— LAMX. *Hist. polyp. p.* 111. *n.* 217.

Flustra hispida; O. FAB. *Faun. groenl. p.* 438. *n.* 448.

Cette Flustre encroûte les Hydrophytes, principalement le *Fucus nodosus*; elle est plane, coriace, fauve, à cellules distantes ciliées, étroites, fragiles par la dessiccation. Elle habite les mers du Groenland.

43. FLUSTRE à petit vase.

Flustra vasculata; LAMX.

Flustra cellulis paululùm distantibus, simplicibus, vasculiformibus; superficie tuberculosâ; ore rotundato, magno.

— QUOY et GAYMARD, *Voyag. pl.* 91. *fig.* 6. 7.

Cette espèce encroûte les corps marins flottans sur les côtes des îles Malouines; elle est formée par des cellules un peu écartées, disposées en quinconce, simples, un peu saillantes, en forme de petit vase, c'est-à-dire, globuleuses avec un léger prolongement dans la partie supérieure, où se trouve l'ouverture, grande et arrondie. La surface des cellules est tuberculeuse; l'intervalle qui les sépare est lisse ou uni. Au-dessus de chaque cellule se trouve un petit trou alongé, dont on ignore la destination.

Je dois cette espèce à l'amitié de MM. Quoy et Gaymard.

44. FLUSTRE à gibecière.

Flustra marsupiata; LAMX.

Flustra incrustans, cellulis distantibus, quincuncialibus, eminentibus, labiatis vel marsupiiformibus; superficie pomsâ lucidâ inter cellulis; poris irregularibus, marginatis.

— QUOY et GAYMARD, *Voy. pl.* 95. *fig.* 1. 2.

Cette Flustre n'est pas rare sur les corps flottans autour des îles Malouines. Elle présente des cellules distantes les unes des autres, assez saillantes, à surface lisse, arrondies inférieurement; leur ouverture très-grande est fermée par une languette arrondie, garnie de chaque côté d'un petit appendice. L'espace entre les cellules est plan, luisant, percé de trous ou pores irréguliers, épars, un peu saillans. La couleur de cette espèce est un blanc-grisâtre.

Elle m'a été donnée par MM. Quoy et Gaymard.

45. FLUSTRE gentille.

Flustra pulchella; LAMX.

Flustra incrustans, cellulis minutis, regularibus, subsparsis, ovato-elongatis, subteretibus; ore rotundo, margine crasso.

— QUOY et GAYMARD, *Voy. pl.* 92. *fig.* 5. 6.

Dans cette espèce, les cellules sont petites, très-régulières, peu saillantes, presque éparses, ovales-alongées, à ouverture ronde, avec un rebord saillant ou épais; les cellules à ovaires sont mêlées avec les précédentes; les ovaires sont presque globuleux et saillans, à ouverture arrondie et plus blancs que les cellules.

La Flustre gentille, d'une couleur blanchâtre, forme des plaques assez grandes sur les coquilles des îles Malouines; elle y a été trouvée par MM. Quoy et Gaymard.

46. FLUSTRE épineuse.

Flustra acanthina; LAMX.

Flustra cellulis planis, concavis, lineâ prominente ciliatâ, limitatis; ciliis seu aculeis radiantibus, rigidis, gracilibus, fragilissimis.

— QUOY et GAYMARD, *Voy. pl.* 89. *fig.* 1. 2.

Les cellules de cette Flustre diffèrent beaucoup de celles des autres espèces; elles sont planes ou concaves, et séparées les unes des autres par un bourrelet ou ligne saillante garnie de cils ou d'aiguillons longs, grêles, roides et très-fragiles. Les cellules sont rarement irrégulières; les ovaires sont encore inconnus.

Elle se trouve sur les coquilles des îles Malouines, d'où elle a été rapportée par MM. Quoy et Gaymard.

47. FLUSTRE à petit nid.

Flustra nidulata; LAMX.

Flustra incrustans, cellulis sportæformibus vel nidulatis, distantibus, superficie lævi.

— QUOY et GAYMARD, *Voy. pl.* 95. *fig* 4. 5.

Cette Flustre, d'un blanc-nacré, offre des cellules en forme de petit nid de pigeon ou de petite hotte, distantes les unes des autres et disposées en quinconce; leur ouverture est demi-circulaire,

quelquefois fermée par un petit opercule ; leur surface est lisse, tandis que l'intervalle entre les cellules est garni de petits tubercules presque épars.

Cette espèce habite sur les coquilles et autres corps flottans des îles Malouines ; elle a été rapportée par MM. Quoy et Gaymard.

48. Flustre déprimée.

Flustra depressa ; Moll.

Flustra crustacea, lapidescens, unilamellata ; cellulis ovalibus, alternis, horizontalibus, subtilissimè punctatis, planis, transversè æqualiter divisis ; osculo semilunari, valvulâ fuscescente clauso.

— Moll, *Esch. p.* 69. *fig.* 21. A. B.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 115. *n.* 228.

C'est un polypier encroûtant, lapidescent, celluleux sur une seule face, à cellules ovales, alternes, horizontales, planes, légèrement ponctuées de lignes transversales et égales ; ouverture semi-lunaire, fermée par une valvule brunâtre. Cette Flustre a été trouvée dans la mer Adriatique.

QUATRIÈME SECTION.

Flustres dont les cellules semblent pédicellées.
(*Flustræ cellulis pedicellatis.*)

49. Flustre patellaire.

Flustra patellaria ; Moll.

Flustra crustacea, lapidescens, unilamellata ; cellulis ovalibus, anticè planis, posticè convexis, subliberis, margine solo partim contiguis, horizontalibus, subalternis, osculo plusquàm semicirculari membranulâ clauso.

— Moll, *Esch. p.* 68. *fig.* 20.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 115. *n.* 229.

Flustre très-remarquable ; elle est encroûtante, pierreuse, celluleuse sur une seule face ; à cellules ovales, planes dans leur partie supérieure, convexes dans l'inférieure, presque libres ou pédicellées, réunies les unes aux autres par un seul point de leur bord. Elles sont placées horizontalement, presqu'alternes, avec un oscule fermé en partie par une membranule semi-circulaire. Cette espèce a été trouvée sur des productions marines de la Méditerranée.

Nota. Elle devroit former, ainsi que la suivante, un genre particulier facile à caractériser par ses cellules presque pédicellées, etc. On pourroit l'appeler *Mollia*, du nom du naturaliste qui le premier a fait connoître ces polypiers. Ne les ayant jamais vus que figurés, je n'ai pas cru devoir les séparer des Flustres.

50. Flustre aplatie.

Flustra planata ; Moll.

Flustra crustacea, lapidescens, unilamellata ; cellulis ovalibus, alternis, planis, remotis, marginatis, membranulâ clausis, galeolis globularibus lævibus in apice cellularum.

— Moll, *Esch. p.* 67. *fig.* 19.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 115. *n.* 230.

Espèce encroûtante, pierreuse, celluleuse sur une seule face ; les cellules sont ovales, alternes, distantes, planes, à bords contournés et fermées par une membranule ; des espèces d'ovaires globuleux et lisses s'observent au sommet des cellules. Ce polypier se trouve sur les productions marines de la Méditerranée.

Espèce douteuse.

51. Flustre aréneuse.

Flustra arenosa ; Sol. et Ellis.

Flustra crustacea, arenosa, lutosa, infundibulata, sublibera ; poris simplicibus subquincuncialibus.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 17. *n.* 10.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3829. *n.* 13.

— *Trans. Linn. tom.* 5. *p.* 230. *tab.* 10.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 4.

Eschara lutosa ; Pall. *Elench. zooph. p.* 37. *n.* 5.

Discopore crible ; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 167. *n.* 4.

Cette production marine se présente comme une membrane grisâtre roulée en entonnoir, entière ou fendue dans sa longueur, en général libre ou sans aucun signe de point d'attache, parsemée de marques rondes presqu'en quinconce, non perforées, mais d'une substance moins épaisse que le reste de la membrane ; on les regarde comme des cellules.

M. Henri Boyle, auteur du Mémoire inséré dans les *Transactions linéennes*, prétend que cet objet est le nid de quelqu'animal marin ; car il a trouvé, dit-il, les cellules entières avec des œufs dans leur intérieur. Malgré cette assertion, j'ai cru devoir conserver cette production marine dans le genre *Flustra*, jusqu'à ce qu'elle soit mieux connue, quoique je sois bien convaincu qu'elle diffère des polypiers de ce groupe, et qu'elle ne peut se rapporter ni aux *Eschares*, ni aux *Discopores*. Je n'en fais mention ici que pour fixer l'attention des naturalistes sur cet être singulier, commun sur les côtes des départemens de la Manche, du Calvados, de la Seine-Inférieure.

FLUSTRÉES ; *flustreæ*.

Ordre de la classe des Polypiers dans la division des flexibles ou non entièrement pierreux, et dont les polypes habitent des cellules non irritables et comme cornées.

Polypiers membrano-calcaires, quelquefois encroûtans, souvent phytoïdes, à cellules sériales plus ou moins anguleuses, accolées dans presque toute leur étendue, mais sans communication apparente entr'elles, et disposées sur un ou deux plans.

Dans mon premier ouvrage sur les Zoophytes j'avois réuni les Celléporées aux Flustrées, à cause de leur facies qui semble les rapprocher ; mais aussitôt que ces polypiers ont été observés, j'ai reconnu la nécessité de les séparer et d'en faire deux groupes distincts. En effet, le caractère essentiel des Celléporées est d'avoir les cellules isolées dans plus de la moitié de leur longueur au moins, et d'avoir une position presque perpendiculaire sur la plante qui les supporte : dans les Flustrées, au contraire, les cellules ne dépassent que bien rarement la lame qu'elles forment par leur réunion ; quelquefois leur extrémité est un peu saillante, ou bien le corps de la cellule forme une légère protubérance sur l'expansion lamelleuse qui constitue le polypier. Il est donc impossible de confondre les Celléporées avec les Flustrées.

Ces dernières, nommées *Escares* (1) par Pallas et Bruguière, varient beaucoup dans leur forme : les unes offrent l'aspect de simples membranes étendues sur des fucus ; les autres s'élèvent en touffes et se divisent en feuilles planes, entières ou lobées, quelquefois en rameaux verticillés. Les cellules toujours contiguës, hexagones ou polygones, ont leurs cloisons perpendiculaires au plan sur lequel elles sont établies ; la partie supérieure, ordinairement convexe ou hémisphérique, est formée d'une substance membraneuse ou calcaréo-membraneuse, plus mince et plus transparente que les parois latérales, et qui s'affaisse ou qui disparoît par la dessiccation ; souvent elle se détruit peu d'instans après par la mort de l'animalcule, ce qui porte à croire qu'elle adhère au corps du polype : peut-être en fait-elle partie. Quelques auteurs l'ont regardée à tort comme un ovaire renfermant les germes de nouveaux individus.

Jussieu, Lœfling, Ellis, etc., ont décrit les polypes constructeurs des Flustrées ; ils les comparent en général à des Hydres d'eau douce. Cette comparaison, d'après les observations que Spallanzani paroît avoir faites avec le plus grand soin, n'est pas exacte. Dans son *Voyage des Deux-Siciles*, il a décrit et figuré une nouvelle espèce de Flustre, sa croissance et l'animal qu'il habite (1). Cet auteur célèbre auroit dû peut-être s'occuper davantage de l'organisation des polypes dont il parle ; mais le peu qu'il en dit, prouve que ces animaux offrent des organes bien plus nombreux que les Hydres d'eau douce. Ses observations m'ont donné la certitude que ces êtres microscopiques et peu connus sous le rapport de l'anatomie, avoient entr'eux une très-grande différence.

Muller a figuré plusieurs de ces polypiers ; il y en a qui me paroissent de simples variétés les uns des autres, à en juger par quelques individus que je possède, et qui réunissent les caractères de plusieurs espèces publiées dans la *Zoologia danica* de cet auteur.

Les polypes des Flustres n'ont pas une vie commune comme ceux des Sertulariées, et chacun de ces petits animaux vit isolé dans sa cellule, tandis que ceux des Sertulariées sont tous attachés à une matière gélatineuse et sensible, placée dans une tige fistuleuse.

Lorsque l'animalcule des Flustres a acquis toute sa croissance, il jette, par l'ouverture qu'il habite, un petit corps globuleux qui s'attache près de cette ouverture, augmente de volume et prend bientôt la forme d'une nouvelle cellule : elle est encore fermée, mais à travers la membrane transparente de la surface on aperçoit les mouvemens du polype qui ne tarde pas à percer les parois de sa petite habitation ; jouissant alors de la vie dans toute sa plénitude, il en exerce les fonctions, et imprimant à l'eau un mouvement de rotation au moyen des douze tentacules qui entourent sa bouche, il entraîne dans le centre de ce petit tourbillon les molécules animées dont il fait sa nourriture. Ces caractères réunis à ceux que nous présentent le facies, la forme des cellules et des ovaires, et autant que j'ai pu l'apercevoir l'organisation des polypes, me portent à croire que ces animaux sont beaucoup plus compliqués dans leur composition qu'on ne le pense généralement. A la vérité le sac alimentaire n'a qu'une seule ouverture, mais la variété des parties qu'offrent ces petits êtres est telle qu'on y découvrira, en les étudiant, des organes destinés à diverses fonctions vitales subordonnées à l'organisation générale. Ces différences doivent influer sur la manière dont les polypiers de ce groupe croissent et se développent. La plupart des Flustrées présente un ovaire sphéroïde, toujours placé dans la partie supérieure de la cellule, le recouvrant souvent en partie ; leur ouverture ainsi que leur surface diffèrent en général de celle des cellules.

(1) M. De Lamarck a fait un genre sous le nom de *Escara*, dans la première section des polypiers entièrement pierreux et non flexibles ; il m'a servi à établir le groupe des Escharées, qui se rapproche beaucoup de celui des Flustrées. On les réunira peut-être par la suite.

(1) *Voyage dans les Deux-Siciles*, etc., par Spallanzani, etc. Paris, an VIII, in-8°., tome IV, pag. 183.

La

La couleur des Flustrées est en général un fauve plus ou moins blanchâtre : il y en a de rougeâtres et de grisâtres ; elles ne présentent jamais les brillantes nuances des Corallinées ou des Sertulariées.

Livrées à elles-mêmes et sans support, aucune des espèces que je connois ne s'élève à deux décimètres ; mais attachées sur les feuilles ou autour des rameaux des grandes Hydrophytes, elles les cachent sous une enveloppe crétacée, qui s'étend quelquefois sur la plante entière sans aucune interruption.

Les Flustres habitent toutes les mers ; on les voit à toutes les profondeurs, sur les plantes marines pélagiennes, ainsi que sur celles qui couvrent les rivages, dans le voisinage des glaces polaires, de même que sous le soleil brûlant des tropiques.

L'antique Océan en renfermoit dans son sein ainsi que des Celléporées, et l'on en découvre les empreintes et les débris dans les terrains calcaires marins, et partout où il y a des coquilles fossiles.

Olafsen et Polvesen, dans leur *Voyage en Islande*, disent que les habitans de cette île se servent pour *chiquer* d'une espèce d'escare en guise de tabac, et qu'ils lui trouvent une amertume aromatique dont le goût est analogue à celui du gingembre. Non-seulement il reste à savoir de quelle espèce ces auteurs ont voulu parler, mais encore si c'est bien une véritable Flustrée. Ces voyageurs ne se servent pas de ce mot, mais de celui d'*escare*, que l'on a donné également à des Rétépores : et comme, d'après ces naturalistes, cette production marine est regardée comme une plante par les Islandais, et les Flustres ont plus de rapport avec les végétaux que les polypiers solides et pierreux, j'ai cru pouvoir parler, dans les généralités sur les Flustrées, de l'usage singulier auquel les habitans de cette île hyperboréenne emploient une espèce qui nous est inconnue, et qui sans doute le sera encore long-temps.

L'ordre des Flustrées se compose maintenant des genres Bérénice, Phérusc, Etérine, Flustre et Electre. *Voyez* ces mots.

FOIN MARIN.

L'on a donné ce nom dans le *Dictionnaire des sciences naturelles* au *fœnum marinum* de Rumphius, que Pallas et les zoologues modernes appellent *Antipathes fœniculacea*, à cause de quelques rapports avec les feuilles de fenouil (*Anethum fœniculum*. Linn.). *Voyez* Antipate.

FOLICULINE ; *foliculina ;* Lamk.

Genre des plus naturels dans notre famille des Urcéolariés, établi dans l'*Histoire des Animaux sans vertèbres* (t. II, p. 29), aux dépens des Vorticelles de Muller, et que nous nous sommes empressés d'adopter dans notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*. Ses caractères sont : corps renfermé dans une capsule transparente qui ne se fixe point sur les corps étrangers au moyen d'un pied, d'une queue ou d'un stipe ; pouvant s'y contracter jusqu'au fond, mais sans y tenir par des adhérences distinctes ; la partie antérieure présentant, quand l'animal la dilate en tête, un organe rotatoire double ou simplement bilobé. Nous en connoissons aujourd'hui deux espèces bien constatées.

1. Foliculine de Baker.

Foliculina (*Bakeri*) *ampullâ obconicâ, posticè attenuatâ obtusâ ; corpore annulato ; rotatoriis pedicellatis, oppositis ;* N.

Bak. *Empl. micr. t.* 2. *p.* 370. *pl. XIV. fig. XI. XII.*

Cette espèce, décrite pour la première fois par le micrographe anglais, a sa capsule de la transparence du verre ; c'est un vrai godet, cylindracé, très-ouvert, et qui doit avoir une certaine consistance ; le corps qui paroît à travers, s'alonge sans paroître y tenir ; il est formé de cinq à six gros anneaux qui lui donnent l'air d'être articulé. Sa tête, fort grosse, arrondie, souvent extérieurement prolongée, semble tronquée et munie d'une sorte de petit bourrelet antérieur annulaire, quand la Foliculine développe ses organes rotatoires qui sont très-distincts, opposés et comme portés à l'extrémité de deux corps pédicellés.

2. Foliculine ampoule.

Foliculina (*ampulla*). *Folliculo ampulaceo, pellucido, capite bilobo ;* De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 30. *Rotatoriis sessilibus ;* N.

Vorticella ampulla ; Mull. *Inf. p.* 283. *tab.* 40. *fig.* 4—7. *Encycl. Vers. pl.* 21. *fig.* 5—8.

Muller découvrit cette belle espèce en 1781, dans de l'eau de mer, en automne. Nous l'avons également retrouvée en hiver. Elle forme comme des taches d'une poussière fine à la surface tranquille ou dans le fond des vases. Grossie, sa capsule présente absolument la forme de la partie arrondie d'une cornue de cristal dont on auroit tronqué le goulot, un peu après l'endroit du rétrécissement. Le corps est souvent tout-à-fait contracté comme une tache beaucoup plus grosse que le goulot, et tout au fond de la partie inférieure élargie en rond. Quand l'animal s'étend, il est ovoïde, un peu aminci postérieurement, non annelé, formé de molécules grisâtres, entre lesquelles on en distingue de quatre à huit, très-grosses vers le milieu ; la tête, qui sort alors par l'orifice rétréci, ne tarde pas à s'y développer en deux lobes, absolument pareils à ceux des véri-

tables Rotifères ; ces lobes ciliés sont des organes rotatoires souvent fort agités.

(B. de St. Vincent.)

FONGIE ; *fungia* ; de Lamk.

Genre de l'ordre des Caryophyllaires, dans la division des Polypiers entièrement pierreux et non flexibles, à étoiles lamelleuses ou à sillons ondés garnis de lames.

Polypier pierreux, simple, orbiculaire ou oblong, convexe et lamelleux en dessus, avec un enfoncement oblong au centre, concave et raboteux en dessous ; une seule étoile lamelleuse, très-rarement prolifère, occupe la surface supérieure ; ses lames sont dentées et hérissées latéralement.

Le genre Fongie a été établi par M. de Lamarck aux dépens des Madrépores de Linné ; les polypiers de ce groupe ne diffèrent des Cyclolites que par leur surface inférieure concave et raboteuse ; on ne peut les confondre avec les Turbinolies, dont la forme est toujours conique. Ces trois genres sont regardés comme des polypiers libres par M. de Lamarck ; je ne crois pas devoir adopter cette opinion. Je possède des Turbinolies fixées à des corps solides ; les autres sont enveloppées par l'animal qui adhère par la partie inférieure de son corps ; il doit en être de même des Cyclolites ainsi que des Fongies. Ces polypiers ont été formés par un seul animal, puisqu'il n'y a qu'une seule étoile, et si quelquefois il y en a deux, c'est un fait isolé qui ne sert à établir ni une espèce, ni une variété ; les parties molles de cet animal enveloppent en entier la masse du polypier, et adhèrent au rocher par leur partie inférieure : ces êtres sont à ceux de la même classe ce que sont les Mollusques à coquilles internes aux Mollusques à coquilles externes. L'animal des Fongies, au lieu de recouvrir seulement la partie supérieure de la base du polypier, l'environne en entier, et se fixe lui-même à la roche. Ainsi les Fongies, les Cyclolites et les Turbinolies sont des polypiers fixés ou adhérens comme tous les autres zoophytes de cette classe.

Si l'on considère la masse énorme de ces polypiers, eu égard à celle de l'animal qui le forme, l'on ne peut refuser à ces derniers des organes très-puissans pour sécréter une si grande quantité de matière calcaire ; et quand on étend son examen aux autres polypiers pierreux ainsi qu'aux Mollusques testacés, l'on est forcé de dire que les eaux de la mer renferment une quantité énorme de *calcium*, ou bien que ce métal n'est pas un élément, mais un composé dû à des êtres doués de la vie. Ainsi Linné a eu raison peut-être en avançant que toute la chaux carbonatée du globe étoit un produit animal ; la soude, la potasse, sont peut-être également des produits des êtres organisés qui ont pour base une seule et même substance qui nous est inconnue, mais qui, élaborée par les plantes et les animaux, prend des caractères différens, etc. etc. Cette idée très-hypothétique peut servir à expliquer la présence du calcium, du potassium, du sodium, etc., dans les corps organisés.

Les Fongies sont assez communes dans les collections ; leur grandeur n'est jamais très-considérable. On les trouve dans les mers équatoréales et tempérées des deux Mondes ; il en existe même de fossiles, mais en petite quantité.

1. Fongie croissante.

Fungia semilunata ; de Lamk.

Fungia fossilis, lateribus compressa, extùs striata ; limbo arcuato, sulco longitudinali exarato ; pediculo brevi.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 235. *n.* 1.

Cette Fongie singulière ressemble à un croissant dont le bord arqué ou arrondi seroit en haut, et qui auroit un pédicule court, inséré dans l'échancrure de sa base ; l'étoile occupe toute la longueur du limbe et se trouve partagée par un sillon. La localité de ce polypier fossile est inconnue.

2. Fongie comprimée.

Fungia compressa ; de Lamk.

Fungia cuneata, compressa, lævis, infernè papillosa ; stellâ elongatâ, angustâ, sulco divisâ ; lamellis inæqualibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 235. *n.* 2.

Cette jolie espèce, comprimée sur les côtés comme la précédente, est conoïde, flabelliforme, à bord supérieur arrondi, offrant une étoile alongée, lamelleuse, partagée par un sillon ; ses lames sont inégales, dentelées, échinulées sur leurs faces ; la partie inférieure ou externe est marquée de légères stries rayonnantes. Cette Fongie confirme par ses rapports le rang de la première espèce. Grandeur, environ un pouce. Habite l'Océan indien.

3. Fongie cyclolite.

Fungia cyclolites ; de Lamk.

Fungia orbicularis, subelliptica, subtùs concava, tenuissimè radiata ; stellâ convexâ ; lamellis inæqualibus, crenulatis, ad latera aspens.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 236. *n.* 3.

Nouvelle espèce fort jolie, dit M. de Lamarck, l'une des plus petites du genre, et qui seroit une Cyclolite si sa face inférieure offroit des cercles concentriques. Elle ressemble en petit, par son aspect, à la Fongie agariciforme, dont elle est néanmoins très-distincte : elle est orbiculaire ou

un peu elliptique, légèrement concave en dessous, avec des stries fines, rayonnantes ; en dessus elle offre une étoile élevée, très-convexe, lamelleuse, ayant au sommet un sinus oblong. Habite les mers de l'Australie, d'où elle a été rapportée par Péron et Lesueur.

4. Fongie patellaire.

Fungia patellaris ; de Lamk.

Fungia orbicularis, simplex, acaulis, subtùs mutica, radiatim stricta ; lamellis latore muricatis subtrichotomis, tertiis indivisis majoribus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 236. *n.* 4.

— Lamx. *Gen. zooph. p.* 52. *tab.* 28. *fig.* 1—6.

Madrepora patella ; Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 148. *tab.* 28. *fig.* 1—6.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3757. *n.* 5.

— Esper, *Zooph. p.* 75. *tab.* 62. *fig.* 1—9.

Cette jolie Fongie d'environ un pouce de diamètre et d'un quart de pouce d'épaisseur, est plane lorsqu'elle est jeune, et devient convexe avec l'âge. Toutes les lames ont le bord denticulé et sont très-épineuses sur les côtés. La lamelle intermédiaire entre deux moyennes trifides est entière et épaisse ; la troisième est beaucoup plus grande que les autres, elle s'étend du centre au bord sans aucune division. Ce polypier indiqué par Ellis et Solander dans la Méditerranée, l'est également dans la mer des Indes par M. de Lamarck, sans doute d'après Rumphius, que les auteurs citent pour le *Fungia agariciformis*, et non pour le *F. patellaris*.

5. Fongie agariciforme.

Fungia agariciformis ; de Lamk.

Fungia orbicularis, subtùs scabra ; stellâ convexâ ; lamellis inæqualibus, denticulatis ; majoribus radiorum longitudine.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 236. *n.* 5.

— Lamx. *Gen. zooph. p.* 52. *tab.* 28. *fig.* 5. 6.

Madrepora fungites ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3757.

— Pall. *Elench. zooph. p.* 281. *n.* 165.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 149. *n.* 2. *tab.* 28. *fig.* 5. 6.

Cette Fongie est une des plus communes dans les collections. Elle est orbiculaire, rude en dessous, à lamelles inégales, denticulées sur les bords, à peine hérissées sur les côtés ; les plus grandes lamelles s'étendent du centre à la circonférence ; les autres sont inégales ; l'étoile est oblongue et convexe. Ce polypier habite l'Océan indien et la mer Rouge.

6. Fongie bouclier.

Fungia scutaria ; de Lamk.

Fungia oblongo-elliptica, utrinquè planulata ; lamellis inæqualibus, undulatis, subintegris ; majoribus radiorum longitudine.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 236. *n.* 6.

— Rumph. *Amb. VI. tab.* 88. *fig.* 4.

— Seba, *Mus. III. tab.* 112. *fig.* 28—30.

Cette espèce fait une sorte de transition entre la précédente et la suivante par sa forme et par ses lames presqu'entières, inégales et ondées. Elle est elliptique, oblongue, un peu aplatie en dessus, avec des lamelles presqu'entières, inégales, ondulées ; les plus grandes sont de la longueur des rayons. Elle habite les mers de l'Inde ; elle a toujours été confondue avec le *Fungia agariciformis*.

7. Fongie limace.

Fungia limacina ; de Lamk.

Fungia oblonga, convexa, subtùs concava et echinata ; stellâ elongatâ ; lamellis inæqualibus, majoribus abruptis, minoribus continuis subanastomosantibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 237. *n.* 7.

— Lamx. *Gen. zooph. p.* 52. *tab.* 45.

Madrepora pileus ; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 159. *tab.* 45.

— Seba, *Thes. III. fig.* 3—5.

— Esper, *Zooph. p.* 77. *tab.* 63.

Var. B. *Lobata, subfurcata.*

— Esper, *Zooph. tab.* 73.

Cette Fongie, qu'on nomme vulgairement *Limace de mer*, devient très-grande ; elle est oblongue, convexe supérieurement, concave et échinulée inférieurement ; elle n'a qu'une seule étoile, alongée comme un sillon longitudinal et composée de lames transversales courtes, inégales, un peu arrondies, continues ou interrompues. Cette espèce, commune dans les collections, habite l'Océan indien.

La var. B, mentionnée par M. de Lamarck d'après Esper, n'offre rien de singulier que sa forme ; ce n'est qu'une variété individuelle.

Nota. Pallas, et Gmelin d'après lui, ont confondu ensemble trois espèces bien distinctes, que M. de Lamarck a séparées sous les noms de *Madrepor. limacina*, *talpa* et *pileus*.

8. Fongie taupe.

Fungia talpa ; de Lamk.

Fungia oblonga, subtùs concava et echinata ;

lamellis dorsalibus, subserialibus, brevissimis, scabris.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 237. *n.* 8.

— Seba, *Thes. III. tab.* 111. *fig.* 6, *et tab.* 112. *fig.* 31.

Cette Fongie, que l'on nomme vulgairement *Taupe de mer*, est bien distincte de la précédente; elle est toujours beaucoup plus petite, oblongue, concave et échinulée en dessous, et le dessus forme une longue étoile composée de lames subsériales très-courtes et scabres. Elle se trouve dans l'Océan indien. Elle est plus rare que la Fongie limacine, avec qui les auteurs anciens l'avoient confondue.

9. Fongie bonnet.

Fungia pileus; de Lamk.

Fungia hemisphærico-conica, subtùs concava; lamellis dorsalibus proliferis; rimâ subnullâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 237. *n.* 9.

On donne à cette Fongie le nom de *Bonnet de Neptune* pour la distinguer des deux précédentes, avec lesquelles Pallas et Gmelin l'avoient confondue. M. de Lamarck l'en a séparée avec raison, d'autant que ses lames amoncelées par places, formant des étoiles nombreuses, éparses, imparfaites ou à peine ébauchées, lient naturellement les Fongies aux Pavones, genre qui leur succède dans une classification méthodique.

La Fongie Bonnet, ainsi qu'une variété oblongue citée par M. de Lamarck, sont originaires de l'Océan des grandes Indes.

FONGIPORES.

Beaucoup de Madrépores portent ce nom dans les anciens auteurs; ils distinguent les Fongipores vivans de ceux qui sont fossiles; ces espèces de Fongipores peuvent se rapporter aux Alcyonaires plutôt qu'aux Fongies et aux Cyclolites de M. de Lamarck. *Voyez* Alcyonaires.

FONGITE ou FUNGITE.

Guettard, dans ses Mémoires, a donné ce nom à des polypiers madréporiques fossiles des genres *Fungia*, *Cyclolites* et *Caryophyllea* de M. de Lamarck. *Voyez* ces mots.

FONTAINE DE MER.

La manière dont l'Actinie rouge et quelques autres, vulgairement nommées *Anémones de mer*, lancent l'eau qu'elles renferment dans leur cavité intérieure lorsqu'on les presse, leur a fait donner le nom de *Fontaine de mer* par les marins et par quelques voyageurs.

FORTALILIA.

Les pointes d'Oursins fossiles, droites, cylindriques, avec une petite cavité à leur base, ont été ainsi nommées par Klein dans ses ouvrages sur les Echinodermes.

FOSSILES (Zoophytes).

Les Zoophytes fossiles se trouvent dans tous les terrains que les eaux ont déposés, depuis les plus anciens jusqu'aux plus modernes, et s'ils ne sont pas antérieurs aux Trilobites, aux Crinoïdes, aux Ammonites et à quelques végétaux monocotylédones, que l'on regarde comme les premiers de tous les êtres qui ont peuplé la terre, du moins ils leur sont contemporains.

Considérons les Zoophytes fossiles sous les rapports de l'état dans lequel on les trouve, de la nature du sol qui les renferme, des classes et des ordres auxquels ils appartiennent; enfin, sous le rapport de leur analogie avec les espèces qui vivent actuellement dans nos mers.

Etat. Les Zoophytes, composés de parties solides et de parties molles, ont toujours perdu ces dernières en passant à l'état solide; il ne reste que le squelette, tout le reste a disparu. L'on ne doit pas s'étonner si ces nombreux animaux rayonnés, d'une substance gélatineuse comme les Méduses, ou composés de membranes légères et d'une foible consistance comme les Acalèphes et les Echinodermes sans pieds, ont été anéantis par les révolutions qui ont tant de fois bouleversé l'ancien Monde. Mais ceux que la nature avoit pourvus d'une enveloppe membraneuse très-coriace, presque crétacée, quoiqu'élastique, ont pu résister à une prompte décomposition, et se sont laissé pénétrer par les sucs pierreux qui les environnoient, ou par les matières qui les ont recouverts : les Actinaires en offrent de nombreux exemples; l'on doit remarquer que ces Zoophytes sont en général bien conservés et d'une intégrité parfaite; leur peau élastique s'est prêtée à la compression, aux mouvemens violens, sans se briser; l'animal a pu se déformer sans perdre de ses parties. C'est ce que l'on observe dans les Actinaires; ces animaux, si rares maintenant dans nos mers, se trouvent fossiles assez communément dans les terrains antérieurs à la craie et postérieurs à ceux de transition.

Les Crinoïdes ou Encrines n'ont presque jamais été trouvées avec leur base et leur tête à l'état fossile; mais leurs articulations, très-communes partout, sont connues depuis long-temps sous les noms de *troques*, d'*entroques*, d'*étoiles de mer pétrifiées*, de *pierres judaïques*, etc. Leur diamètre varie d'une à trente lignes, et leur nombre est quelquefois si grand, que le marbre de Flandre désigné par le nom de *petit granit* en paroît entièrement formé, et que dans la principauté de Salm elles constituent à elles seules

une mine de fer assez riche. Leur base, semblable à une racine fibreuse ou rameuse, se trouve assez souvent dans le calcaire marneux des Vaches-Noires, ainsi qu'aux environs de Valognes.

Les Encrines sont en général pétrifiées; leurs moules ou leurs empreintes sont assez rares; tandis que c'est presque toujours dans cet état que les Astéries se présentent. Ces Zoophytes, nombreux dans nos mers et voisins des Crinoïdes par leur organisation, semblent avoir remplacé les Encrines, si répandues dans l'Océan antédiluvien.

Je ne crois point qu'il existe dans les collections un Oursin armé de ses piquans à l'état fossile; cependant ces piquans ou pointes sont très-communs, et le test est ordinairement bien conservé; l'animal a disparu, son enveloppe solide a seule résisté. Quelques-uns ont été roulés ou brisés avant de se pétrifier; d'autres ont été comprimés, ils sont déformés, et ce phénomène, qui s'observe également dans les coquilles, ne peut s'expliquer qu'au moyen d'une pression et d'une chaleur énorme.

Il en est de même des polypiers que l'on trouve assez souvent d'une belle conservation. Dans quelques localités le moule seul existe, ou bien l'on n'a que leur figure gravée en creux ou en relief.

Les Zoophytes, à quelque classe qu'ils appartiennent, sont quelquefois métallisés ou pyriteux, d'autres sont silicifiés, agathisés ou changés en chaux carbonatée. Presque tous ont perdu leurs couleurs, ils offrent celle de la gangue qui les renferme et qui souvent a rempli leurs cavités; d'autres fois, ces cavités contiennent des cristaux de silice ou de chaux carbonatée, ou bien ces substances cristallisées en masse, et rarement des matières terreuses ou du sable.

Nature du terrain. Les Zoophytes, considérés sous ce rapport, ne diffèrent en rien des Mollusques testacés; et s'il faut absolument étudier les coquilles fossiles que les terrains renferment, pour bien connoître les rapports qui existent dans l'ordre des couches, on peut parvenir au même but au moyen des polypiers; peut-être d'une manière moins sûre, à cause de la faculté locomotive que les premiers animaux possèdent et qui manque aux seconds. Que l'on examine sur une grande étendue les coquilles d'un seul système, d'une seule formation, d'une seule couche de terrain, elles seront à peu près les mêmes partout. Il n'en est pas ainsi des polypiers; ces animaux, fixés, attachés au sol, y végètent comme les plantes; ils présentent de même des espèces sociales, que l'on trouve en abondance dans une localité et que l'on chercheroit vainement à quelques pas de distance, et d'autres espèces vagabondes ou éparses que l'on trouve partout et toujours isolées. Ce phénomène s'opposera encore long-temps à ce que les polypiers puissent servir comme les Mollusques testacés à la classification des terrains; mais du moment que l'on surmontera cette difficulté par la connoissance exacte d'un grand nombre d'espèces, les Zoophytes s'emploieront comme les Mollusques testacés à déterminer l'ordre de la superposition des couches. L'on s'assurera qu'il existe des polypiers particuliers aux différentes sortes de terrains, et d'autres que l'on trouve partout. D'après ces principes, que je regarde comme très-peu hypothétiques, l'on peut dire, sans craindre les erreurs, 1°. qu'il exite des Zoophytes fossiles dans toutes les formations qui renferment les débris de l'ancien Monde.

2°. Que la presque totalité des espèces diffère dans chaque système, dans chaque formation, dans chaque couche, et même dans chaque localité un peu étendue.

3°. Qu'il y a des espèces éparses ou isolées, et de sociales, de sporadiques et d'endémiques.

4°. Enfin, que les polypiers offrent toutes les particularités, tous les phénomènes que présentent les Mollusques testacés, considérés sous le rapport de la nature du terrain.

Classes et familles ou ordres. M. Cuvier a divisé les Zoophytes en cinq classes, et chacune de ces classes en plusieurs ordres; ce sont les Echinodermes, les Intestinaux, les Acalèphes, les Polypes et les Infusoires. Ces derniers, ainsi que les Intestinaux, n'ont jamais été et ne seront jamais trouvés à l'état fossile; il en est sans doute de même des Echinodermes sans pieds et des Polypes nus. Je crois posséder une Acalèphe pétrifiée dans un calcaire oolithique. Ainsi il n'y a de fossiles que dans les Echinodermes pédicellés et dans les Polypes à polypiers. Passons rapidement en revue les principaux groupes de ces deux ordres.

Les Encrines ou Crinoïdes remontent aux premières époques de l'existence des êtres; une espèce a été trouvée dans un calcaire de transition, d'autres dans des schistes et des grès. Ils sont communs dans les terrains secondaires, un peu moins dans les tertiaires. Quelques espèces sont particulières aux calcaires oolithiques, d'autres à la craie.

Les Astéries sont très-rares à l'état fossile; il n'en est pas de même de la nombreuse famille des Oursins: postérieurs aux terrains de transition, très-rares dans les premiers terrains secondaires, ils ne deviennent communs que dans les derniers, et ne cessent pas de l'être dans les tertiaires; ils semblent avoir remplacé les Trilobites, et partout ils sont moins nombreux que les Coquilles, si ce n'est dans trois ou quatre localités.

Des Flustrées assez variées se sont conservées sur les fossiles des formations secondaires et des tertiaires. J'ai trouvé quelques Cellariées, une seule Sertulariée et deux Tubulariées, dans nos

terrains oolithiques. Nulle part je n'ai vu de débris de Corallinées; mais les Eponges fossiles se voient assez souvent, et le calcaire à polypiers des environs de Caen en renferme beaucoup d'espèces, en général petites et à tissu très-dense.

M. Defrance dit qu'il possède dans sa riche collection des Gorgones et des Isis fossiles. Les Escharées sont moins rares; les Milléporées, les Caryophyllaires et les Méandrines sont très-communes, et les Astrées recouvrent quelquefois de vastes étendues, ou forment des masses énormes, des collines tout entières. Près de la Havane on les exploite pour les constructions, c'est une pierre très-blanche et cristallisée comme du marbre.

Les Tubiporées et les Actinaires sont assez répandues, mais beaucoup moins que les Alcyonées, que l'on trouve partout et dans tous les états. Telles sont les familles de Zoophytes qui nous ont présenté des fossiles.

Analogie avec les espèces vivantes. Le nombre de Zoophytes fossiles dont les espèces existent encore dans nos mers est très-borné. L'on ne connoît qu'une seule Crinoïde vivante, et l'analogue fossile remonte aux terrains secondaires. On sait que plusieurs Oursins fossiles ont leurs analogues dans les mers équatoréales ou de l'hémisphère austral, tandis que des genres entiers de cette famille ont disparu. Les Astéries, les Flustrées, les Cellariées, les Sertulariées, les Gorgones, les Isis fossiles, n'ont plus d'analogues vivans. Je possède une Eponge vivante, que je dois à l'amitié de M. Roux de Marseille; elle se trouve fossile aux environs de Caen. Les Escharées offrent quelques espèces dont les analogues vivent dans les mers australes; les Milléporées et les polypiers lamellifères en offrent un grand nombre; les Tubiporées, les Actinaires et les Alcyonées n'en présentent point, à l'exception de la Lobulaire digitée, que je crois posséder à l'état fossile, adhérente à l'huître qui la supporte, et tellement ressemblante, même par la couleur, que placée à côté de ce polypier vivant, après qu'il a été exposé quelques instans à l'action de l'air, il n'offre pas la plus légère différence.

En général, plus les Zoophytes appartiennent à des terrains d'ancienne formation, plus il est rare de trouver leurs analogues vivans.

D'après cet aperçu bien rapide de l'histoire des Zoophytes, considérés comme fossiles, il est aisé de se convaincre qu'ils n'offrent rien de particulier que l'on n'ait déjà observé dans les Mollusques testacés fossiles. Contemporains des coquilles, vivant dans les mêmes lieux, parasites quelquefois les uns et les autres, ils ont été exposés aux mêmes révolutions et doivent présenter les mêmes caractères géologiques.

FOVÉOLIE; *foveolia*; Pér. et Les.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, dans la classe des Acalèphes, vulgairement *Orties de mer*. Ce sont des Méduses gastriques tentaculées, à estomac simple à une seule ouverture, sans pédoncules ni bras, de petites fossettes au pourtour de l'ombrelle. Tels sont les caractères que Péron et Lesueur donnent au genre Fovéolie, que M. Cuvier cite dans son ouvrage, mais que M. de Lamarck n'a pas adopté; il le réunit aux Equorées. En effet, les Fovéolies n'en diffèrent que par les petites fossettes qui se trouvent au pourtour de l'ombrelle; les mœurs, les habitudes, l'organisation, etc., sont absolument les mêmes que celles de ces Zoophytes. Ainsi, adoptant l'opinion de M. de Lamarck, nous avons rapporté aux Equorées tout ce qui regarde les Fovéolies. *Voyez* Equorée.

FRONDICULINE; *frondiculina*.

Genre de polypiers que M. de Lamarck avoit établi dans son extrait du *Cours de zoologie du Muséum d'histoire naturelle*. Dès 1810, je l'avois proposé sous le nom d'*Adeona*, dénomination que M. de Lamarck a adoptée dans son grand ouvrage sur les animaux sans vertèbres. Il le place parmi ses polypiers à réseau avec les Flustres, les Celléporcs, les Eschares, etc. Dans mon Exposition méthodique des genres des polypiers, je réunis les Adéones aux Escharées, ordre dont la composition diffère beaucoup de la section des polypiers à réseau. *Voy.* Adeone.

FRONDIPORE; *frondipora*.

Bonnani a donné ce nom au *Gorgonia flabellum* de Linné; d'autres naturalistes l'ont appliqué à des Madrépores fossiles, ainsi qu'à des Millépores à expansions foliiformes.

FRUTEX MARINUS.

Les anciens auteurs ont donné ce nom à plusieurs Gorgoniées.

FRUTICULUS MARINUS.

Morisson, dans son *Historia plantarum*, a donné ce nom, cité par quelques auteurs, à l'*Antipathes clathrata* de Gmelin. *Voyez* Antipate.

FUCOÏDES.

Ray, dans son *Synopsis methodica Stirpium britannicarum*, a donné ce nom à un groupe de productions marines, dans lequel il réunit des Sertulariées, des Corallinées et d'autres Zoophytes, ainsi que des plantes marines, objets qui n'ont entr'eux aucune espèce de rapport.

FUCUS GALLOPAVONIS.

Quelques oryctographes ont donné ce nom à

des Madrépores fossiles appartenant au genre Fongie, ou s'en rapprochant beaucoup.

FUCUS LINTEIFORMIS.

Nom donné à des Millépores fossiles et au Rétéporite, d'après M. Desmarest. *Voyez* Rétéporite.

FUNGITE ou FUNGIE, ou FUNGOÏDES.

Les anciens oryctographes ont désigné sous ces différens noms des polypiers fossiles assez communs dans tous les terrains, et que je regarde comme des Alcyonaires. *Voyez* Alcyonaires.

FUNICULINE; *funiculina*; de Lamk.

Genre de l'ordre des Zoophytes libres ou nageurs, dans la classe des Polypes à polypiers.

Corps libre, filiforme, très-simple, très-long, charnu, garni de verrues ou papilles polypifères, disposées par rangées longitudinales; au centre, un axe grêle, corné ou subpierreux; polypes solitaires sur chaque verrue.

Ce genre a été établi par M. de Lamarck aux dépens des Pennatules de Linné; ce sont des polypiers flottans ou nageurs, très-voisins des Vérétilles; ils offrent, comme ces dernières, un corps libre très-simple, n'ayant ni crêtes ni papilles polypifères; mais les Funiculines ayant le corps filiforme, grêle et fort long, et les verrues ou papilles qui portent leurs polypes se trouvant par rangées longitudinales, ces caractères paroissent suffisans pour autoriser leur distinction d'avec les Vérétilles.

Ces Zoophytes ayant les mœurs, les habitudes des Pennatules et une organisation presque semblable, on ne doit pas s'étonner si on les a long-temps confondus ensemble. M. de Lamarck en a fait un genre particulier, facile à distinguer par le défaut de cellules polypifères.

Les Funiculines, quoique très-peu nombreuses en espèces, se trouvent à des latitudes très-différentes les unes des autres.

1. Funiculine cylindrique.

Funiculina cylindrica; de Lamk.

Funiculina teres, alba, molliuscula; papillis bifariis, alternis, turbinatis, ascendentibus; axe subcapillari.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 423. *n.* 1.

Pennatula mirabilis; Pallas, *Zooph. p.* 370. *n.* 216.

— Linn. *Mus. reg.* 1. *p.* 96. *tab.* 19. *fig.* 4.

Cette espèce, que l'on a confondue par erreur avec la *Pennatula mirabilis* d'Ellis, présente un corps commun, très-simple, fort alongé, cylindrique, grêle, flexible et ayant l'aspect d'une petite corde blanche. Ce corps est garni, dans presque toute sa longueur, de verrues ou papilles turbinées, courbées, ascendantes, alternes, et disposées sur deux rangées longitudinales. Chaque papille ne soutient qu'un polype; elle a son sommet obtus, et l'on y voit de petites dents conniventes ou des plis en étoiles.

Habite l'Océan atlantique.

Nota. Gmelin dans le *Syst. natur.*, a confondu le *Pennatula mirabilis* de Pallas, avec celui d'Ellis, que M. de Lamarck considère comme une Virguline.

2. Funiculine tétragone.

Funiculina tetragona; de Lamk.

Funiculina stirpe lineari, tetragonâ, longissimâ, uno latere polypiferâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 423. *n.* 2.

Pennatula antennina; Sol. & Ellis, *Zooph. p.* 63. *n.* 5.

— Ellis, *Act. angl.* 53. *p.* 431. *tab.* 20. *fig.* 4.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3865. *n.* 7.

Pennatula quadrangularis; Pall. *Elench. Zooph. p.* 372. *n.* 219.

Cette espèce, dit M. de Lamarck, n'est pas plus une Pennatule que la précédente; ni l'une ni l'autre ne sont garnies de pinnules ou crêtes polypifères. Celle-ci est longue de plus de deux pieds, linéaire, tétragone, couverte sur une seule face de polypes nombreux, très-serrés, disposés sur trois rangées longitudinales. Elle se trouve dans la Méditerranée.

3. Funiculine stellifère.

Funiculina stellifera; de Lamk.

Funiculina stirpe simplici, æquali; versus apicem polypis solitariis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 424. *n.* 3.

Pennatula stellifera; Mull. *Zool. dan.* 1. *p.* 133. *n.* 66. *tab.* 35. *fig.* 1—3.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3866. *n.* 9.

Ce Zoophyte est très-rare, épais et obtus dans la partie inférieure, offrant ensuite une tige simple, égale, de laquelle sortent cinq polypes alternes et isolés ou distincts, n'ayant que six tentacules suivant Muller. Couleur rouge; longueur, environ un décimètre sur trois à quatre millimètres de diamètre (4 pouces sur 2 à 3 lignes). Habite les mers de Norwège et vit enfoncé en partie dans le limon. C'est peut-être une Vérétille, dit M. de Lamarck.

FURCOCERQUE; *furcocerca*; Laux.

Le genre établi sous ce nom par l'illustre auteur de l'*Histoire des Animaux sans vertèbres* (tom. I, p. 446), appartient à notre famille des Urodiés. Ses caractères, tels que nous les avons rectifiés dans notre *Dictionnaire classique*, consistent en un corps ovale, oblong, plutôt membraneux et comprimé que cylindracé, continu, c'est-à-dire, sans articulations, nu, sans gaîne ni test, postérieurement terminé en un appendice caudiforme fourchu, et qui est, comme dans les Cercariées, une continuation du corps même, que nulle implantation ne distingue. Le savant professeur du Muséum, qui n'avoit établi ce genre que d'une manière provisoire, y avoit confondu des espèces trop incohérentes pour qu'elles pussent y demeurer ensemble; induit en erreur par Muller, il y avoit, par exemple, compris le *Cercaria viridis* de cet auteur, qui n'a point, ainsi qu'il l'assure, la queue fourchue, qui est parfaitement cylindrique ou arrondie, et qui appartient conséquemment à notre genre Pupelle. (*Voyez* ce mot.) Nous connoissons en ce moment quatre espèces de Furcocerques bien constatées, qui toutes habitent des infusions.

1. Furcocerque serrée.

Furcocerca (*serrata*) *submembranacea, polymorpha, anticè truncato-serrata. N. Dict. clas.*

Furculaire fourchue; Laux. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 39. *n.* 10.

Vorticella (*furcata*) *cylindrica, aperturâ integrâ; caudâ longiusculâ bifidâ*; Mull. *Inf. p.* 299. *Absq. Icon. Encyclop. Vers. pl.* 22. *fig.* 24—27.

Ledermuller, *Recr. micr. p.* 88. *pl.* 48.

Spallanzani, *Opusc.* 2. *p.* 399. *pl.* 4. *fig.* 6.

Muller n'avoit pas connu cette espèce, et n'en parla que d'après les auteurs divers qui l'ayant observée et dessinée, témoignoient unanimement de son existence; il ne la figura donc point et la supposa cylindrique, ce qui n'est pas exact: elle peut le paroître, lorsque se contractant et changeant singulièrement de forme, elle retire ses queues et arrondit sa partie antérieure ou tête; mais quand elle nage en liberté, elle s'aplatit, devient presque membraneuse, d'abord fort alongée, puis la partie postérieure s'amincit en pointe, qui se fourche bientôt en queue double, tandis que sa tête, comme carrément tronquée, paroît dentée en scie, sans poils ni cirrhes vibratiles. Le centre est fortement moléculaire, mais le pourtour est bien plus homogène et transparent. On trouve quelquefois cette espèce en grande quantité dans les infusions d'écorce, mais plus souvent dans celle de vieux foin faite en hiver à une température douce.

2. Furcocerque trèfle.

Furcocerca (*triloba*) *corpore subcylindraceo, anticè in collo attenuato, capite trilobo. N. Dic. clas.*

Poisson à tête en trèfle; Joblot, *part.* 2. *p.* 79. *pl.* 10. *fig.* 22.

Cette espèce trouvée dans diverses infusions d'écorces, particulièrement dans celle de chêne, est moins membraneuse que la précédente lorsqu'elle s'étend pour nager; ce qu'elle fait en alongeant une sorte de cou très-distinct, fort transparent et flexible, que termine un renflement ou tête antérieurement trilobée, assez régulièrement en tête de trèfle raccourci; la partie postérieure, terminée en fourche, est aussi bien moins amincie.

3. Furcocerque Podure.

Furcocerca Podura; Laux. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 477. *N. Dic. clas.*

Cercaria (*podura*) *cylindracea, posticè acuminata subfissa*; Mull. *Inf. p.* 224. *pl. XIX. fig.* 1—5. *Encycl. Vers. pl.* 9. *fig.* 1—5.

Cette espèce, que Muller a trouvée parmi les lenticules, mais que nous n'y avons rencontrée qu'après les avoir gardées quelque temps dans des vases, change assez fréquemment de forme en nageant, mais non à beaucoup près autant que notre Pupelle urbicole, qui est le *Cercaria viridis* des auteurs. La forme de ces animaux est à peu près pareille; mais outre que la couleur diffère, cette dernière n'est jamais fourchue, et peut être regardée avec nos Amibes comme l'un des êtres les plus polymorphes qui se puisse concevoir. Dans notre Furcocerque, les changemens ne consistent guère que dans un peu plus d'aplatissement ou de raccourcissement, selon qu'elle nage ou se contracte; mais l'intérieur paroît continuellement agité par le mouvement de la molécule, qu'on diroit disposée en petits intestins toujours agités, au point de produire un frémissement sur la surface de l'animalcule, qui le fait paroître au premier coup d'œil comme couvert de petits poils, ainsi que l'est un Leucofre; mais ce n'est qu'une apparence, et l'essai qu'a fait le graveur de Muller pour l'indiquer dans sa figure 3, *f f*, pourroit induire en erreur à cet égard, en faisant supposer trichodé un être véritablement gymnodé.

4. Furcocerque chelonine.

Furcocerca (*chelonina*) *subclavata, anticè dilatato-obtusa, posticè attenuato-furcata*; N.

La Patte d'Ecrevisse; Joblot, *part.* 2. *p.* 75. *pl.* 10. *fig.* 5.

Cette espèce, un peu plus grande que les précédentes, composée de molécules hyalines d'une

teinte

teinte dorée, très-arrondie et obtuse antérieurement, nage avec une certaine gravité dans certaines infusions d'écorce, particulièrement dans celle de chêne. (B. DE St. VINCENT.)

FURCULAIRE; *furcularia*; LAMK.

Genre formé dans l'*Histoire des Animaux sans vertèbres* (tom. II, p. 36), et placé par l'auteur entre les polypes ciliés. Nous l'avions d'abord rapporté à notre famille des Rotifères (*Dict. clas. d'hist. nat.*, tom. 7, p. 84), mais nous avons depuis reconnu qu'il appartient à celle des Urcéolaires. Ses caractères consistent en un corps libre, contractile, contenu dans un fourreau oblong, terminé par une queue fissée qui s'y articule évidemment, et n'est pas comme dans les Furcocerques un prolongement continu. M. de Lamarck remarque avec raison que ces animaux présentent du reste de grandes analogies avec ces derniers, ainsi qu'avec les Tricocerques qu'il nous paroît difficile d'en distinguer, comme les avoit caractérisés cet auteur, et desquels nous avons conséquemment réformé les caractères, ainsi qu'on le verra à l'article où il sera traité de ce genre. Les Furculaires sont en outre fort voisines des Brachionides, mais elles n'ont pas comme eux de véritables organes rotifères; elles se rapprochent enfin du type de leur famille, le genre Urcéolaire, mais leur queue articulée les en sépare complétement. Toutes les espèces qui nous sont connues faisoient partie, pour Muller, du genre si incohérent des Vorticelles.

* *Où l'appendice caudal bifide est inséré immédiatement à l'extrémité postérieure de l'animal.*

1. FURCULAIRE à longues soies.

Furcularia (*longiseta*) *compressa, setis caudalibus binis longissimis*; LAMK. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 39. n. 8. N. Dict. clas. n. 3.*

Vorticella elongata; MULL. *Inf. p. 295. tab. 42. fig. 9. 10.*

Cette espèce, rare dans les eaux pures et douces, est fort remarquable par la longueur des deux appendices caudiformes, égaux à celle du corps durant la natation, pendant laquelle les soies dont l'appendice se compose, et dont l'une est un peu plus courte que l'autre, demeurent parallèlement situées. Quand l'animal se contracte, et dans l'état de repos, ces soies divergent et s'ouvrent en fourche, les cirrhes vibratiles dont se garnissoit la partie antérieure à son orifice, qui est tronqué, disparoissent, et une tache noirâtre ovale, qui étoit située vers ce qu'on pourroit appeler le cou, demeure seule très-visible et ronde vers le milieu sur l'un des côtés.

2. FURCULAIRE lobée.

Furcularia (*lobata*) *conica, posticè attenuato-bifida, anticè truncato-quadriloba; cirrhis centralibus*; N.

Furculaire frangée; LAMK. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 38. n. 5.*

Vorticella (*lacinulata*) *inversè conica, aperturâ lobatâ, setis binis caudalibus*; MULL. *Inf. pag. 292. tab. 42. fig. 1—5. Encycl. pl. 22. fig. 8—12.*

La Furculaire lobée habite les eaux très-pures ainsi que la précédente; sa substance est toute moléculaire; on distingue à travers son épaisseur des corps arrondis, un peu plus opaques, et qui ressemblent à ceux qu'on voit dans quelques Brachionides, où ils sont regardés comme des espèces d'ovaires. Ce n'est que lorsque l'animal est en repos qu'il agite les cirrhes qui sont disposés au centre de sa partie antérieure, qui s'évase en quatre lobes, comme certaines corolles monopétales, à divisions obtuses et peu profondes.

3. FURCULAIRE larve.

Furcularia (*larva*) *cylindrica, aperturâ lunatâ, spinis caudalibus binis*; LAMK. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 37. n. 1. N. Dict. clas. n. 1.*

Vorticella larva; MULL. *Inf. p. 286. tab. 40. fig. 1—3. Encycl. pl. 21. fig. 9—11.*

Cette espèce assez commune dans l'eau de mer, où elle nage éparse, quand elle ne forme pas des associations sur les parois des vases où on la conserve, ressembleroit assez à certaines larves de Coléoptères, si ce n'étoit de sa tête tronquée en croissant rentrant et que garnissent les cirrhes vibratiles; le fourreau cylindracé est fort visible, et le corps moléculaire s'y distingue d'autant mieux au milieu, qu'il est loin d'en remplir la capacité. Les appendices caudiformes, courts et pointus, sont divergens et légèrement recourbés en dehors.

** *Où l'appendice caudal bifide termine une queue simple distinctement implantée.*

4. FURCULAIRE de Joblot.

Furcularia (*Jobloti*) *ovata, corpore compresso; capite ex aperturâ cirrhiferâ lunatâ proeminente obtusatâ; caudâ crassâ in disco corporis insertâ*; N.

Tortue ou poisson à queue ombilicale. JOBL. *Micr. II. p. 72. pl. 10. fig. 1.* L'animal dans tout son développement; la tête saillante hors de l'ouverture.

Second poisson à queue ombilicale, à bouche fermée. JOBL. *loc. cit., fig. 2.* L'animal ayant rentré sa tête, agitant encore ses cirrhes vibra-

tiles, et n'ouvrant pas les appendices fourchus de la queue, ce qui fait paroître celle-ci simple.

Troisième poisson d'une infusion de chêne. Jobl. *loc. cit.* L'animal ayant rentré sa tête et ses cirrhes vibratiles, ce qui fait paroître l'orifice comme doublement cornu.

« La queue de ce poisson, dit Joblot, que l'on voit attachée à son corps, à peu près comme le cordon ombical l'est au nombril d'un enfant qui vient de naître, lui sert comme d'un gouvernail pour lui procurer presque tout le mouvement qu'on lui voit faire. Cette queue est fort grosse vers sa racine et bien aiguë par son extrémité, où elle se divise en deux parties encore plus aiguës, qui se joignent si exactement qu'elles ne semblent alors faire qu'un tout sans aucune séparation. Il arrive quelquefois que ce poisson attache les bouts de sa queue sur le porte-objet, et sur ce centre il tourne tout son corps, en présentant aux yeux du spectateur, tantôt un dos convexe comme le dos d'une tortue, tantôt son ventre, qui est concave. Cet animal est très-transparent. » L'animal figuré par le même auteur (*pl.* 4 G), et que Muller rapporte à son *Brachionus patella*, pourroit bien être encore le même animal dans un autre état, et tous ces êtres singuliers, que nous n'avons pas vus nous-mêmes, pourroient bien aussi être des Testudinelles (*voy.* ce mot), qui ont également l'habitude de s'agiter en prenant leur queue pour centre de rotation.

5. Furculaire plicatile.

Furcularia (*catulus*) *cylindracea, plicata aperturâ muticâ; caudâ perbrevi reflexâ, bicuspi;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 39. *n.* 12.

Vorticella catulus; Mull. *Inf. p.* 299. *tab.* 42. *fig.* 17—20. (*Syn. Jobloti excl.*) *Encycl. Vers. pl.* 22. *fig.* 29—32.

Espèce assez commune dans les eaux marécageuses, où elle s'agite en tout sens en contractant son fourreau membraneux par de gros plis. Sa couleur est brunâtre, fort transparente, la queue toujours infléchie et non terminale; la forme générale ovale, alongée.

6. Furculaire capitée.

Furcularia (*succolata*) *inversè conica, aperturâ lunatâ, trunco posticè bidentato, caudâ elongato-diphyllâ;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 38. *n.* 2.

Vorticella succolata; Mull. *Inf. p.* 287. *tab.* 40. *fig.* 8—12. *Encycl. Vers. pl.* 21. *fig.* 17—19.

Commune dans l'eau de mer ainsi que le *F. larva*, avec laquelle elle offre quelques rapports. On y distingue une sorte de cou fort marqué, un corps moléculaire qui ne remplit pas absolument le fourreau, qui laisse passer la queue à travers une ouverture sensiblement bidentée; une grosse tache brunâtre avec une plus petite se voient vers le milieu, et deux opposées plus claires dans la tête au moment où les cirrhes vibratiles vont se développer: on diroit des ébauches d'organes rotatoires qui disparoissent quand les cirrhes sont en exercice.

7. Furculaire hérissée.

Furcularia (*seuta*) *inversè conica, aperturâ sinuosâ integrâ; caudâ brevi bicuspi;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 38. *n.* 4.

Vorticella seuta; Mull. *Inf. p.* 290. *tab.* 41. *fig.* 8—14. *Encycl. Vers. pl.* 22. *fig.* 1—7.

Cette espèce est remarquable par son corps musculeux, se plissant longitudinalement dans l'intérieur du fourreau, tandis que celui-ci se plisse annulairement dans le sens contraire en anneaux grossiers. De gros paquets brunâtres oblongs s'y distinguent à peu près comme dans le *F. lobata*. L'ouverture par laquelle saille la queue est tricuspidée. Tantôt les cirrhes vibratiles paroissent disposés en trois ou cinq paquets à la partie antérieure où la tête forme, dans son extension, une saillie arrondie en demi-lune; tantôt continus, ils garnissent toute l'ouverture du test.

**** Où l'appendice caudal bifide est inséré sur une queue évidemment formée de deux articles.*

8. Furculaire chauve.

Furcularia (*canicula*) *cylindracea, aperturâ muticâ, caudâ brevi articulatâ, bicuspi;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 39. *n.* 11.

Vorticella canicula; Mull. *Inf. p.* 300. *tab.* 42. *fig.* 21. *Encycl. Vers. pl.* 22. *fig.* 28.

Muller qui observa, décrivit et figura cette espèce, n'a pas indiqué son habitation. Au premier coup d'œil, et d'après le dessin qu'il en fit faire, on croiroit qu'elle manque absolument de cirrhes vibratiles; mais le savant Danois dit positivement que sa partie antérieure offre un mouvement de tourbillon qui indique leur existence et leur agilité fort considérable. Une tache double, transparente, se remarque avec un point noirâtre au rétrécissement que l'on pourroit considérer comme le cou; ce sont des organes de respiration qui ont un mouvement fort remarquable de pulsation: on distingue aussi, vers le centre, un rudiment d'intestin; la forme générale est en amande, fort obtuse en avant, atténuée postérieurement avec la queue très-courte, mais où les deux articles sont très-visibles.

9. Furculaire auriculée.

Furcularia (*aurita*) *cylindrico-ventricosa, aperturâ muticâ, ciliis utrinquè rotantibus;*

caudâ articulatâ biphyllâ. Lamk. *Anim. sans v. tom.* 11. *p.* 38. *n.* 3.

Vorticella aurita ; Mull. *Inf. p.* 388. *tab.* 41. *fig.* 1—3. *Encycl. Vers. pl.* 4. *fig.* 17—19.

Cette belle espèce d'une couleur jaunâtre-dorée, assez opaque, se trouve, mais rarement, dans l'eau des Lenticules et parmi les Conferves. Ovale-oblongue, amincie vers sa queue, elle s'amincit également par-devant en un cou sensible, ou s'évase en coupe pour laisser sortir une sorte de tête obtuse, aux deux côtés opposés de laquelle se montrent les cirrhes vibratiles disposés comme deux oreilles en petits pinceaux ; une tache noire, qui tient au système respiratoire, s'y distingue. Le reste du corps, plissé et variable, semble comme maillé par l'agitation que l'animal donne sans cesse à toutes ses parties.

10. Furculaire brachionide.

Furculaire étranglée ; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 38. *n.* 6.

Vorticella (*constricta*) *elliptico-ventricosa, aperturâ integrâ, caudâ annulatâ biphylla ;* Mull. *Inf. p.* 293. *tab.* 42. *fig.* 6. 7. *Enc. Vers. pl.* 22. *fig.* 13. 14.

Comme la précédente cette espèce se trouve dans les eaux pures et stagnantes, et toujours assez rarement. Ovoïde, son corps se distingue à travers le fourreau qu'il ne remplit pas antérieurement, et à travers lequel se voient deux corps analogues aux ovaires des Brachions. La tête formée d'une sorte de coupe, implantée sur la partie antérieure, et très-distinguée par un cou rétréci, est couronnée de cirrhes vibratiles qui entourent tout l'orifice ; la queue est presqu'aussi longue que les deux tiers du corps.

11. Furculaire à longue queue.

Trichocerca (*longicauda*) *cylindrica, anticè truncata et crinita ; caudâ longâ, biarticulatâ, bisetâ ;* Lamk. *Anim. sans v. tom.* 4. *p.* 75. *n.* 3.

Trichoda longicauda ; Mull. *Inf. p.* 216. *tab.* 31. *fig.* 8—10. *Encycl. Vers. pl.* 16. *fig.* 9—11.

Muller, qui observa le premier cette espèce entre des Conferves, dans l'eau douce et pure des marais, remarque qu'elle offre quelques traits de conformation extérieure avec sa Vorticelle rotifère. En effet, son corps alongé et aminci postérieurement y est terminé par une queue qui l'égale au moins en longueur ; les appendices formant la fourche y sont également très-prolongés, un rétrécissement antérieur y forme un cou, l'orifice y forme en outre une coupe renversée ; c'est comme l'espèce précédente plus longue et en tout plus amincie. Elle se tient généralement étendue, presqu'immobile, mais agitant avec une prodigieuse rapidité ses cirrhes vibratiles.

(B. de St. Vincent.)

FUSAIRE ; *fusaria ;* intest.

Nom donné par Zeder au genre Ascaride de la classe des Vers intestinaux ; il n'a pas été adopté par les naturalistes. *Voyez* Ascaride.

G

GALAXAURE ; *galaxaura ;* Polyp.

Genre de l'ordre des Corallinées, dans la division des Polypiers flexibles ou non entièrement pierreux, à substance calcaire mêlée avec la substance animale ou la recouvrant, apparente dans tous les états.

Polypier phytoïde, dichotome, articulé, quelquefois biarticulé ; cellules toujours invisibles.

Les Galaxaures ont été classées parmi les Corallines par Solander dans Ellis ; tous les auteurs qui se sont occupés de polypiers ont adopté cette classification, à l'exception de Gmelin et d'Esper, qui en ont placé quelques espèces avec les Tubulaires. M. de Lamarck les réunit aux Liagores sous le nom de *Dichotomaires*, quoiqu'il reconnoisse les différences qui existent entre ces deux groupes, car les Liagores ne sont point dichotomes. M. de Blainville rapporte les opinions des auteurs sur ces productions singulières sans se prononcer sur aucune. Ces polypiers se rapprochent presque autant de certains genres des Tubulariées que des Corallinées : comme les premières, ils ont une tige et des rameaux fistuleux, de forme cylindrique, souvent marqués d'anneaux circulaires et parallèles ; comme les dernières, ils sont articulés, ramifiés régulièrement, d'une substance membrano-fibreuse, encroûtée, de matière calcaire, faisant effervescence avec les acides. Il est vrai que ces polypiers n'offrent point la rigidité qui semble particulière aux Coralinées : ils se rapprochent des Liagores (*Tubulariées*) par leur flaccidité, leur substance et la position des polypes. Les animalcules sont placés aux extrémités des ramifications, qui souvent paroissent fermées

par le desséchement du corps de l'animal, formé d'une matière non crétacée, plus cornée, plus gélatineuse que le reste du polypier : quelquefois la substance est la même sur toute la surface de l'objet ; d'autres fois les ramifications sont ouvertes à leurs extrémités. D'après ces faits, je crois que les polypes des Galaxaures, comme ceux des genres précédens, ne peuvent être placés qu'aux sommets des rameaux. Ces polypes ne doivent avoir que très-peu de faculté rétractile que possèdent à un plus haut degré ceux des Sertulariées, des Flustrées, etc. L'animalcule, comme dans les Tubulaires marines, ne peut que se contracter et non rentrer en entier dans une cellule, sans doute parce que le tube qui le renferme fait peut-être partie du corps, et ne sert pas uniquement de demeure au polype comme dans les Tubulaires d'eau douce. Je ne serois pas étonné qu'il en fût de même dans les Eudotées et les Halimèdes.

La forme générale des Galaxaures varie peu ; presque toutes sont dichotomes et d'une grande régularité dans leurs divisions. Il en est de fortement contractées, comme articulées, et d'autres dans lesquelles les articulations sont à peine sensibles. Presque toutes offrent des anneaux très-rapprochés les uns des autres, mais ces dernières les ont plus marqués que les premières ; il semble que la nature veut remplacer par ce moyen les articulations qui leur manquent.

La couleur des espèces que l'on possède dans les collections offre diverses teintes de rouge-violet, de vert, de jaune ou de blanc, quelquefois nuancées de la manière la plus agréable ; je crois que dans le sein des mers, et lorsque les polypes sont en vie, les Galaxaures, de même que les Nésées et les Acétabulaires, sont d'un vert-herbacé plus ou moins brillant, tirant un peu sur le violet.

La grandeur de ces polypiers n'est pas considérable et dépasse rarement un décimètre ; il y en a qui ont à peine trois centimètres de hauteur. C'est par ceux-ci que j'ai terminé la description des espèces de ce genre, qui se lie ainsi de la manière la plus naturelle avec le suivant, intermédiaire entre les Corallines et les Galaxaures.

Ces polypiers semblent étrangers aux zônes froides des deux hémisphères : on commence à les trouver sur les côtes du Portugal ; ils deviennent plus nombreux en se rapprochant des régions équatoréales. J'ignore s'il y en a dans la Méditerranée ; les voyageurs n'en ont pas encore rapporté. Ces polypiers ne paroissent nulle part très-communs ; il seroit possible que cette mer en fût privée.

J'ai divisé les Corallinées en trois sous-ordres : les Galaxaures appartiennent au premier ; elles ne sont d'aucun usage.

1. Galaxaure oblongue.

Galaxaura oblongata.

Galaxaura dichotoma, articulis oblongis, teretibus, dessiccatione compressis ; cortice rubido.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 262. *n.* 393.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 20. *tab.* 22. *fig.* 1.

Corallina oblongata ; Sol. et Ellis, *p.* 114. *n.* 10. *tab.* 22. *fig.* 1.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3841. *n.* 29.

Cette espèce semble intermédiaire entre les Galaxaures obtuses et cylindriques ; elle diffère par la forme des articulations qui sont alongées, également arrondies aux deux extrémités : elle est moins large que la G. obtuse, et plus que la cylindrique. Elle perd sa forme naturelle et devient plane par la dessiccation. Couleur jaune-blanchâtre ; grandeur environ un décimètre (trois à quatre pouces). Habite les mers des Antilles, d'où elle m'a été envoyée par M. Lherminier, botaniste du Roi à la Guadeloupe, et les côtes du Portugal, suivant M. Palisot de Beauvois.

2. Galaxaure ombellée.

Galaxaura umbellata ; Lamx.

Galaxaura dichotoma, ramis corymbosis ; articulis longissimis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 262. *n.* 394.

Tubularia umbellata ; Esper, *Zooph. tab.* 17. *fig.* 1. 2.

Cette Galaxaure est remarquable par la longueur des articulations trois ou quatre fois plus considérables que dans la précédente, quoique leur diamètre soit presqu'égal. Les rameaux se dichotomient à chaque articulation, et s'élèvent presque tous à la même hauteur, ce qui donne à ce polypier l'aspect d'une fausse ombelle ou d'un corymbe. Couleur blanc-jaunâtre ; grandeur environ un décimètre (3 pouces). Se trouve dans la mer des Antilles.

3. Galaxaure obtuse.

Galaxaura obtusata.

Galaxaura dichotoma, articulis oblongo-ovatis, utrinquè rotundatis, teretibus, dessiccatione planis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 21. *tab.* 22. *fig.* 2.

Corallina obtusata ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3841. *n.* 30.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 113. *n.* 9. *tab.* 22. *fig.* 2.

Tubularia obtusata ; Esper, *Zooph. tab.* 5. *fig.* 1. 2.

Dichotomaire obtuse ; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 145. *n.* 2.

Cette Galaxaure se distingue facilement des deux précédentes par la forme des articulations :

elles sont beaucoup plus courtes quoiqu'aussi grosses, et semblent tronquées aux deux extrémités; le polypier est dichotome, très-rameux, à rameaux corymbiformes. Couleur blanchâtre; grandeur environ huit centimètres (25 à 30 lig.). Habite la mer des Antilles, principalement aux îles de Bahama.

4. Galaxaure rugueuse.

Galaxaura rugosa.

Galaxaura dichotoma, articulis annulato-rugulosis, cylindricis, dessiccatione apicibus compressis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 21. *tab.* 22. *fig.* 3.

Corallina rugosa; Gmel. *Syst. nat. p.* 3841. *n.* 26.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 115. *n.* 13. *tab.* 22. *fig.* 3.

Corallina tubulosa; Pall. *Elench. zooph. p.* 430. *n.* 12.

Dichotomaire ridée; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 145. *n.* 3.

— (*Excl. syn. Tubulariæ dichotomæ;* Esper, *Zooph. tab.* 6. *fig.* 1. 2.)

Dichotomaire fragile; de Lamx. *p.* 145. *n.* 1.

— (*Excl. syn. Tubulariæ umbellatæ;* Esper, *zooph. tab.* 17. *fig.* 1. 2.)

Tubularia fragilis; Esper, *Zooph. tab.* 3. *fig.* 1. 2.

— *Dichotoma;* Esper, *Zooph. tab.* 6. *fig.* 1. 2.

Les articulations de la Galaxaure rugueuse sont beaucoup moins apparentes que dans les précédentes; le polypier est moins régulièrement dichotome, et ses rameaux sont quelquefois divergens. Elle est toujours cylindrique, et ne se comprime qu'aux extrémités par la dessiccation; elle est moins large que les deux précédentes. Elle se trouve dans les mêmes mers.

Nota. Gmelin, dans le *Systema naturæ*, a fait deux espèces du *Corallina rugosa* et du *Tubularia fragilis;* il leur a donné cependant la même synonymie. M. de Lamarck a fait la même distinction, mais il a eu soin d'ajouter qu'il ne croyoit pas que l'on eût donné de bonnes figures de sa Dichotomaire fragile. Nous n'avons fait qu'une seule espèce de ces deux polypiers, parce que le *Galaxaura umbellata* que nous possédons, ne peut appartenir au *Corallina tubulosa* de Pallas, et que ce dernier ne diffère en rien du *Corallina rugosa* d'Ellis et Solander. Le *Tubularia dichotoma* d'Esper est une variété de la Galaxaure rugueuse, dont nous avions fait à tort une espèce sous le nom de *Galaxaura annulata.*

5. Galaxaure marginée.

Galaxaura marginata.

Galaxaura dichotoma, ramis subcontinuis, lævibus, dessiccatione complanatis, marginibus subinflexis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 21. *tab.* 22. *fig.* 6.

Corallina marginata; Gmel. *Syst. nat. p.* 3841. *n.* 27.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 115. *n.* 12. *tab.* 22. *fig.* 6.

Dichotomaire bordée; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 146. *n.* 6.

Cette Galaxaure est très-remarquable par la forme de ses rameaux lorsqu'elle est desséchée; elle ressemble à une lame linéaire régulièrement dichotome, avec les bords un peu relevés, presque roulés en dedans, ce qui la fait paroître canaliculée. Les articulations ne sont que très-peu distinctes. Couleur blanchâtre, avec quelques nuances de vert et de rouge. Grandeur sept à huit centimètres (environ 2 pouces). Habite les mers des Antilles.

Nota. Ce polypier est-il cylindrique dans l'état de vie? Nous le pensons, quoiqu'il devienne semblable à une petite lamelle par la dessiccation.

6. Galaxaure lapidescente.

Galaxaura lapidescens.

Galaxaura ramosa, dichotomo-fastigiata, subarticulata, fusco-virens; articulis cylindricis, induratis, tomentoso-hispidis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 21. *tab.* 21. *fig.* 9, *et tab.* 22. *fig.* 9.

Corallina lapidescens; Gmel. *Syst. nat. p.* 3841. *n.* 31.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 112. *n.* 8. *tab.* 21. *fig.* 9, *et tab.* 22. *fig.* 9.

Dichotomaire lapidescente; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 146. *n.* 4.

7. Galaxaure cylindrique.

Galaxaura cylindrica.

Galaxaura dichotoma, articulis cylindricis, subæqualibus, lævibus.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 22. *tab.* 22. *fig.* 4.

Corallina cylindrica; Gmel. *Syst. nat. p.* 3841. *n.* 28.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 114. *n.* 11. *tab.* 22. *fig.* 4.

Cette Galaxaure, que nous ne connoissons que parla description et la figure qu'en a données Solander dans Ellis, se reconnoit à ses articulations alongées, presque filiformes, un peu renflées au sommet, plus larges dans les parties supérieures du polypier que dans l'inférieure. Couleur blan-

châtre ; grandeur environ six centimètres (18 à 24 lignes). Habite les mers des Antilles.

8. Galaxaure fruticuleuse.

Galaxaura fruticulosa.

Galaxaura ramosa, dichotomo-corymbosa, ramis teretibus rigidulis, continuis, ultimis brevissimis attenuatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 22. *tab.* 22. *fig.* 5.

Corallina fructiculosa; Gmel. *Syst. nat. p.* 3840. *n.* 23.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 116. *n.* 16. *tab.* 22. *fig.* 5.

Dichotomaire fruticuleuse ; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 146. *n.* 7.

Dans cette Galaxaure les ramifications sont grêles, cylindriques, un peu roides, blanchâtres et couvertes d'une substance farineuse ; elles diminuent graduellement de grosseur depuis la base jusqu'aux extrémités qui sont presqu'aiguës. Grandeur six à sept centimètres (environ 2 pouces). Habite les côtes des iles de Bahama.

Nota. Je ne connois cette espèce que par la description et la figure qu'en a données Solander d'après Ellis. Il dit formellement qu'elle n'est point articulée. Si des observations exactes, faites sur le vivant, n'y font pas découvrir ce caractère, il faudra réunir ce polypier au genre Liagore, dont il se rapproche par les nombreuses variétés que Solander indique sans les décrire. Les Galaxaures varient très-peu et conservent toujours les mêmes caractères.

9. Galaxaure endurcie.

Galaxaura indurata.

Galaxaura dichotoma, ramis subcontinuis, teretibus, lævibus, divaricatis, apice bifurcatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 22. *tab.* 22. *fig.* 7.

Corallina indurata ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3841. *n.* 24.

Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 116. *n.* 15. *tab.* 32. *fig.* 7.

Cette espèce, plus petite que la précédente, lui ressemble par plusieurs caractères, mais elle en diffère par les articulations que l'on découvre un peu dans quelques parties. Elle se trouve sur les côtes des îles de Bahama, et nous ne la connoissons que par la petite figure et la très-courte description qu'en a données Solander dans Ellis.

10. Galaxaure roide.

Galaxaura rigida ; Lamx.

Galaxaura dichotoma, capillacea, ramis rigidis, fragilibus, annulatis, hispidis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 265. *n.* 402. *pl.* 8. *fig.* 4. a. B.

Les articulations de cette Galaxaure sont invisibles, si elles existent. Elle est dichotome, presque capillacée ; ses rameaux sont roides, cassans ou fragiles, annelés transversalement ; les anneaux sont couverts d'une rangée de poils très-courts et droits. Couleur rouge-verdâtre ; grandeur un à deux centimètres (8 à 10 lignes). Nous l'avons trouvée sur des Hydrophytes de la mer des Indes.

11. Galaxaure lichénoïde.

Galaxaura lichenoides.

Galaxaura dichotoma, intricata, ramis continuis, rugosiusculis, teretibus, dessiccatione superne complanatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 22. *tab.* 22. *fig.* 8.

Corallina lichenoides ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3841. *n.* 25.

— Sol. et Ellis, *Zooph. p.* 116. *n.* 14. *tab.* 22. *fig.* 8.

Dans cette espèce les articulations sont nulles, et tout porte à croire qu'elles n'existent point ; elles seroient remplacées par ces sortes d'anneaux que l'on observe dans la plupart des Galaxaures, qu'elles soient ou non articulées. La Galaxaure lichénoïde est courte, ramassée, rameuse ; les rameaux sont mêlés ensemble, un peu rugueux, cylindriques, aplatis aux extrémités par l'effet de la dessiccation. Couleur vert-rougeâtre très-clair ; grandeur deux centimètres (environ 1 pouce). Habite les côtes des îles de Bahama.

12. Galaxaure janioïde.

Galaxaura janioides ; Lamx.

Galaxaura dichotoma, caulibus cespitosis, ramis filiformibus, paululùm articulatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 265. *n.* 404.

C'est la plus petite de toutes les espèces de ce genre de Corallinées ; ses tiges naissent en touffes et sont mêlées ensemble. Les rameaux sont dichotomes, filiformes, légèrement articulés, et presque semblables à ceux des polypiers du genre Janie. Couleur gris-violet-blanchâtre ; grandeur environ deux centimètres (8 à 10 lignes). Nous l'avons trouvée sur des productions marines de l'Australie.

GALAXÉE ; *galaxea ;* Polyp.

Genre de polypier établi par Ocken, dans ses *Elémens d'histoire naturelle*, p. 72, aux dépens des Madrépores de Linné. Il renferme des espèces classées par les naturalistes dans le genre *Caryophyllia* de M. de Lamarck. Ocken donne à son genre les caractères suivans : tubes simples, courts ; étoiles petites, séparées ou réunies par

l'extrémité en un cercle, mais détachées toutes d'une manière distincte et non complétement enfermées dans un ciment. Il le divise en quatre sections : la première à tubes uniques ; dans la deuxième, les tubes paroissent bourgeonner, ou sont prolifères ; dans la troisième ils offrent quelque ressemblance avec des clous ; enfin, dans la quatrième les tubes semblent naître d'un seul point. Le genre *Galaxea*, éminemment artificiel, n'a été adopté par aucun naturaliste.

GALÉA ; Echinod.

Nom donné par Klein à un genre d'Oursins dans son ouvrage sur les Echinodermes ; il n'a pas été adopté. Les espèces appartiennent au genre Ananchite de M. de Lamarck.

GALÉATULE ou GALÉA.

Quelques Oursins fossiles du genre Galérite de M. de Lamarck, ont porté ces différens noms, d'après Luid et d'autres anciens oryctographes.

GALÉOLA ; Echinod.

Nom donné par Klein à un genre d'Oursins dans son ouvrage sur les Echinodermes ; il n'a pas été adopté ; il diffère de celui que cet auteur a nommé *Galéa*.

GALÈRE ; Zooph.

Les marins donnent ce nom, ainsi que celui de *Frégate*, à l'*Holothuria physalis* de Linné, type du genre *Physalia* de M. de Lamarck, à cause de sa forme et de son habitude de rester flottante à la surface de l'eau dans les temps calmes et beaux. Le Vélelle mutique est quelquefois confondu par les marins avec la Galère ou *Physalis pelagica* de Lamarck, quoique s'en différe par une foule de caractères.

GALÉRITE ; *galerites* ; DE LAMK.

Genre de l'ordre des Echinodermes pédicellés dans la classe des Echinodermes.

Corps élevé, conoïde ou presqu'ovale ; ambulacres complets, formés de dix sillons qui rayonnent par paires du sommet à la base. Bouche inférieure et centrale ; anus dans le bord.

Le genre Galérite, établi par M. de Lamarck aux dépens des Oursins de Linné, et adopté par M. Cuvier, renferme des espèces que Leske, dans son édition de Klein, a disséminées dans ses genres Conulus, Echinites, Echinocorytes et Clypeus. Cependant elles se distinguent des autres Echinides par leur corps à dos élevé, le plus souvent conique ou conoïde, quelquefois presqu'ovale ; leurs ambulacres sont complets et consistent en cinq paires de sillons qui partent du sommet et rayonnent sans interruption jusqu'à la bouche, qui est inférieure et centrale. Les deux rangées de pores qui forment chaque sillon sont presque confondues et ne sont pas toujours au nombre de cinq, il y en a à quatre et à six bandes ; l'anus est dans le bord ou contigu au bord et en dessous : cette situation de l'anus distingue les Galérites des Echinonées.

Les Galérites mentionnées par les auteurs sont toutes à l'état fossile ; on n'en a pas encore décrit de vivantes. On les trouve dans deux états, 1°. avec le test ; 2°. sans le test, il a disparu, ayant laissé son moule siliceux ; ces derniers ne peuvent être décrits que d'une manière imparfaite. Les pointes ou les épines de ces Echinodermes sont inconnues.

Les Galérites communes dans les couches de craie sont plus rares dans les calcaires de seconde formation, et paroissent étrangers à ceux de la troisième, du moins aucun auteur ne les indique dans les dépôts postérieurs à la craie.

M. de Lamarck en décrit seize espèces.

1. GALÉRITE conique.

Galerites albo-galerus ; DE LAMK.

Galerites conicus, ambulacris areisque denis ; arearum tuberculis minimis et creberrimis ; ano submarginali.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 20. *n.* 1.

Echinus albo-galerus ; GMEL. *Syst. nat. p.* 3181. *n.* 46.

Conulus albo-galerus ; LESKE *apud Klein*, *p.* 162. *tab.* 13. *fig.* A. B.

— *Encycl. méth. p.* 152. *fig.* 5. 6. (Figure copiée dans Leske.)

La forme de cet Oursin est conique ; sa surface présente dix ambulacres et dix bandes couvertes de tubercules très-petits, très-nombreux ; les bandes les plus grandes sont bordées de sutures dentées en scie et divisées par des lignes transversales ; les plus petites sont bordées de deux lignes de points ou de pores. La bouche est centrale ; l'anus près du bord. Diamètre trois à quatre centimètres (12 à 18 lignes). Se trouve fossile dans différentes parties de la France.

2. GALÉRITE commune.

Galerites vulgaris ; DE LAMK.

Galerites conoideus, ambulacrorum sulcis denis angustis ; ambitu subovato ; ano marginali.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 20. *n.* 2.

— *Encycl. méth. pl.* 153. *fig.* 6. 7 ?

Echinus vulgaris ; GMEL. *Syst. nat. p.* 3182. *n.* 48.

Echinites vulgaris ; LESKE *apud Klein*, *p.* 165. *tab.* 13. *fig.* c. K ? *et tab.* 14. *fig.* A. K.

Galérite d'une forme conique, offrant cinq ambulacres étroits, bordés de chaque côté d'une ligne de petits tubercules perforés; les bandes intermédiaires varient beaucoup suivant l'état des individus et leur conservation plus ou moins parfaite. Bouche centrale; anus marginal. Se trouve fossile en France, en Angleterre, en Allemagne, etc. C'est un des plus communs; il offre un grand nombre de variétés.

3. Galérite raccourcie.

Galerites abbreviatus; de Lamk.

Galerites conoideus, obtusus; ambitu suborbiculari; ambulacris impressis, subasperis; areis prominulis; ano infrà marginem.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 20. *n.* 3.

Echinites vulgaris; var. Leske *apud Klein, p.* 166. *tab.* 40. *fig.* 2. 3.

Sa forme est celle d'un cône obtus, à base ronde. Les ambulacres sont un peu enfoncés, presque rudes et à deux rangs de pores. Les bandes sont un peu relevées. La bouche est petite; l'anus oblong, placé au-dessous du bord. Diamètre, environ quatre centimètres (2 pouces). Cet Oursin, dont Gmelin n'avoit pas même fait une variété, se trouve fossile en France et dans plusieurs autres parties de l'Europe.

4. Galérite à six bandes.

Galerites sexfasciatus; de Lamk.

Galerites orbiculatus, convexus; ambulacris senis; ano propè marginem.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 21. *n.* 4.

— *Encycl. méth. pl.* 153. *fig.* 12. 13. (Copié dans Klein.)

Echinus sexfasciatus; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3185. *n.* 50.

Echinites sexies fasciatus; Leske *ap. Klein, p.* 170. *tab.* 50. *fig.* 1. 2.

Cette Echinide se distingue facilement de toutes les Galérites par les six ambulacres de son test. Son corps est globuleux, un peu comprimé; les ambulacres, presque tuberculeux, séparent les bandes à surface quelquefois rugueuse. Bouche très-grande, subhexagone; anus presque marginal. Diamètre, environ trois centimètres (18 lignes). Cet Oursin, rare dans les collections, a été trouvé aux environs de Lubeck et dans quelques autres localités.

5. Galérite fendillée.

Galerites fissuratus; de Lamk.

Galerites conoïdeo-depressus, subhemisphæricus; ambitu orbiculari, margine fissuris ennato; sulcis ambulacrorum denis subcrenatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 21. *n.* 5.

Oursin orbiculaire, à dos en cône très-surbaissé; il semble crénelé grossièrement dans sa circonférence. Cette espèce fossile du nord de l'Allemagne, est décrite pour la première fois par M. de Lamarck, qui n'indique ni sa grosseur, ni son diamètre, ni sa nature.

6. Galérite hémisphérique.

Galerites hemisphæricus; de Lamk.

Galerites minor, orbicularis, hemisphæricus, sublævigatus; ambulacris superficialibus biporosis; ano marginali contiguo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 21. *n.* 6.

Echinus subuculus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3185. *n.* 51.

Echinites subuculus; Leske *ap. Klein, p.* 171. *tab.* 14. *fig.* 1—6.

Cette Galérite est très-petite, hémisphérique, à surface lisse; les lignes des cinq ambulacres sont au nombre de dix et biporeuses; la bouche est centrale, petite, orbiculaire, et l'anus, rond, petit, est placé sur le bord.

M. de Lamarck ne cite qu'avec un point de doute le synonyme de Leske. Ce dernier en décrit deux variétés. Gmelin a analysé Leske sans rien y ajouter.

7. Galérite déprimée.

Galerites depressus; de Lamk.

Galerites suborbicularis, hemisphærico-depressus; lineis ambulacrorum decem biporosis; ano ovali maximo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 21. *n.* 7.

— *Encycl. méth. pl.* 152. *fig.* 7. 8.

Echinus depressus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3182. *n.* 47.

Echinites depressus; Leske *ap. Klein, p.* 164. *tab.* 4. *fig.* 5. 6.

La forme de cette Galérite diffère de celle des précédentes espèces par sa dépression. Sa surface est divisée en dix bandes, partagées par une suture médiane et tuberculeuse; les ambulacres sont également au nombre de dix et biporeux; les bandes sont entières et non parquetées. La bouche offre dix crénelures, et l'anus est très-grand et ovale. Le test est calcaire, ferrugineux, d'une couleur jaune-brunâtre. Ce fossile, d'environ deux décimètres de largeur (plus d'un pouce), se trouve aux environs de *Mutterz.*

8. Galérite

8. Galérite rotulaire.

Galerites rotularis ; de Lamk.

Galerites orbicularis, hemisphœricus, minimus ; areis ambulacrorum decem alternè minoribus ; ano suborbiculari ab ore remotiusculo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. t.* 3. *p.* 21. *n.* 8.

Cette espèce est facile à confondre avec la Galérite hémisphérique ; mais elle est plus petite et facile à distinguer par la position et la forme de l'anus. Il est situé sur le bord et rond dans la Galérite hémisphérique, et dans la Rotulaire cet anus est presque rond et peu éloigné de la bouche. Ce caractère me fait rapporter le synonyme de l'*Echinites subuculus* de Leske à l'espèce du n°. 6, et à regarder comme non figurée celle que M. de Lamarck a décrite sous le nom de *Rotulaire*. Elle se trouve fossile dans le département du Gers, etc. ; elle est presque lenticulaire, tant elle est petite.

9. Galérite conoïde.

Galerites conoïdeus ; de Lamk.

Galerites maximus, conoïdeus, assulatus ; ambitu suborbiculari ; ore in cavo, transverso, angulis obtusis obvallato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 22. *n.* 9.

Galérite très-grande, de forme conique, parquetée ou marquée de lignes comme un parquet, avec un contour presqu'orbiculaire ; la bouche dans une cavité transversale, bordée de sinuosités ondulées ou crénelées. C'est un fossile d'Italie.

10. Galérite scutiforme.

Galerites scutiformis ; de Lamk.

Galerites ovato-ellipticus, convexus, subassulatus ; vertice excentrico ; interstitiis ambulacrorum lineâ flexuosâ divisis ; paginâ inferiore subconcavâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 22. *n.* 10.

Le corps de cette Galérite est ovale-elliptique, convexe en dessus et concave en dessous, à sommet excentrique ; les interstices entre les ambulacres sont divisés par une ligne flexueuse.

Cette espèce, dont M. de Lamarck n'indique ni la grandeur ni la localité, se rapporte-t-elle à l'Oursin figuré par Scilla (*tab.* 11. *n.* 2), et que M. de Lamarck cite avec un point de doute, ou à celui de la *table* 42, *fig.* 2 et 3 de Leske, duquel il se rapproche, suivant notre célèbre professeur ? Je crois qu'il diffère de l'un et de l'autre ; celui de Leske n'a aucun rapport avec la description de la Galérite scutiforme ; celui figuré par Scilla a des lignes parallèles et non flexueuses entre les ambulacres ; le sommet est central et non pas excentrique, et le pourtour de la base offre une saillie en avant de l'anus. Ces caractères me font regarder comme trois espèces distinctes, 1°. la Galérite scutiforme de M. de Lamarck ; 2°. celle figurée par Scilla, *tab.* 11, *n°.* 2 ; 3°. celle de Klein, *tab.* 42, *fig.* 2, 3.

11. Galérite ovale.

Galerites ovatus ; de Lamk.

Galerites ovato-conoïdeus, ad latera depressus, assulatus ; ambulacris quinis ; interstitiis ambulacrorum lineâ bipartitis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 22. *n.* 11.

Cette Galérite ressemble à l'*Ananchites ovata* par la forme générale et la taille ; elle est ovale-conique, déprimée sur les côtés et parquetée sur la surface. Les ambulacres, au nombre de cinq, ont leurs interstices partagés par une ligne ; bouche centrale. M. de Lamarck n'indique point sa localité.

12. Galérite demi-globe.

Galerites semi-globus ; de Lamk.

Galerites orbicularis, hemisphœricus, assulatus ; ambulacris quinis longis, biporosis ; vertice excentrico.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 22. *n.* 12.

Galérite fort grande, hémisphérique, parfaitement ronde, avec cinq ambulacres doubles ou dix simples, qui partent du sommet et s'étendent jusqu'à la bouche ; ce sommet est excentrique d'après M. de Lamarck ; il est central dans la figure de Leske. Largeur, huit centimètres (près de 3 pouces). M. de Lamarck l'indique en Italie ; et d'après Leske, c'est un fossile siliceux, d'un rouge-brun, qui se trouve en Angleterre.

13. Galérite cylindrique.

Galerites cylindricus ; de Lamk.

Galerites cylindricus, brevis, dorso retusus ; ambulacrorum lineis porosis denis ; interstitiis assulatis ; ano inferno propè marginem.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 23. *n.* 13.

Galérite cylindrique, courte, presque plane en dessus ; les lignes des ambulacres sont poreuses ; les bandes qui les séparent sont parquetées ; l'anus est infère et près du bord. M. de Lamarck n'indique ni la localité ni la grandeur de ce fossile.

14. Galérite patelle.

Galerites patella ; de Lamk.

Galerites orbiculatus, depressus, convexiusculus; sulcis ambulacrorum eleganter striatis; arearum unâ sinu longitudinali excavatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 23. *n.* 14.

— *Encycl. méth. pl.* 143. *fig.* 1. 2.

Cette Galérite est remarquable par sa grandeur et par sa forme; elle est orbiculaire, comprimée, très-peu convexe; les sillons des ambulacres sont élégamment striés; l'intervalle entre leurs lignes est divisé par des stries transversales. Le sommet est excentrique. Dans la bande la plus courte se trouve une profonde sinuosité longitudinale, qui du pourtour vient aboutir au sommet. La bouche offre cinq fortes échancrures. Grandeur, huit centimètres (environ 3 pouces). M. de Lamarck n'indique point sa localité.

15. Galérite ombrelle.

Galerites umbrella; de Lamk.

Galerites hemisphæricus, subtùs plano-concavus; sulcis ambulacrorum angustis biporosis substriatis; arearum unâ sinu longitudinali excavatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 23. *n.* 15.

Ce n'est qu'avec doute que M. de Lamarck rapporte à cette espèce le synonyme de Leske, *p.* 157, *tab.* 12; cette dernière a été copiée dans l'Encyclopédie, *pl.* 142, *fig.* 7, 8. La description du professeur du Jardin des Plantes s'y rapporte, mais pourquoi le point d'interrogation? Cette Galérite est au moins aussi grande que la précédente; sa forme hémisphérique la distingue de manière à ce qu'on ne puisse les confondre. M. de Lamarck n'indique point la localité de ce fossile.

16. Galérite excentrique.

Galerites excentricus; de Lamk.

Galerites ovatus, convexo-gibbus; ambulacris quatuor è vertice excentrico ortis; paginâ inferiore quinquesulcatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 23. *n.* 16.

C'est la plus singulière de toutes les Galérites, par le nombre de ses ambulacres et par son irrégularité. La forme est ovale, convexe, gibbeuse; quatre ambulacres partent d'un sommet excentrique, et cependant la partie inférieure offre cinq sillons. Ne seroit-ce pas une variété individuelle d'une Galérite à cinq ambulacres?

M. de Lamarck n'indique point la localité de cette Galérite, aussi grande que les deux qui précèdent.

Nota. A ces Galérites, décrites par M. de Lamarck, M. Defrance, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, ajoute comme espèces nouvelles :

La Galérite globuleuse. Parkins, *tom.* 3, *pl.* 2, *fig.* 10. — Des couches de craie.

La Galérite mixte, de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).

La Galérite tronquée (craie).

La Galérite aplatie, qui paroit se rapprocher beaucoup de la Galérite patelle. On la trouve en Italie.

GANTS DE NEPTUNE.

Ce nom a été donné à quelques Eponges par les anciens naturalistes. *Voyez* Eponge.

GASTÉRIPE; *gasteripus;* Rafin.

Genre de polypiers établi par M. Rafinesque dans l'ordre des Echinodermes pédicellés de M. Cuvier.

Corps cylindrique mou; bouche nue; anus terminal; des branchies en forme de tubercules striés sous le ventre.

Gastéripe orné.

Gasteripus vittatus; Rafin.

Gasteripus lævis, rufescens; 2-lineis longitudinalibus bruneis; capite obtuso.

— Rafinesque, *Journal de physique*, 1819, *tab.* 89. *p.* 153.

Le genre Gastéripe n'est encore composé que d'une seule espèce lisse, roussâtre, à deux raies longitudinales brunes; la tête est obtuse; le cou rétréci, et la queue amincie et obtuse. M. Rafinesque n'indique point l'habitation de cette Holothuridie, de laquelle nous ne parlons que d'après le *Journal de physique*, que nous avons cru devoir citer textuellement, n'ayant pas l'ouvrage du naturaliste sicilien.

GATEAUX.

Desbori, dans sa traduction de Klein, nomme Gâteaux ou *placentæ* la quatrième section de sa classe des Oursins catocisthes qu'il divise en trois genres, qu'il appelle *Mellitas, Lagana, Rotulæ.* Voyez ces mots.

GELÉE DE MER.

Réaumur, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* de 1710, pag. 478, pl. XI, fig. 27, 28, donne ce nom à la Céphée rhizostome de M. de Lamarck, à cause de sa ressemblance avec la gélatine ou gelée animale. *Voyez* Céphée.

GEMELLAIRE; *gemellaria.*

M. de Savigny, dans le grand ouvrage sur l'Égypte, a figuré sous ce nom des polypiers

flexibles de l'ordre des Cellariées, que j'avois d'abord regardés comme des Crisies, et dont par la suite j'ai fait un groupe sous le nom de *Loricaria*, dans mon tableau méthodique des genres de l'ordre des Polypiers. *Voyez* Loricaria.

GÉODIE; *geodia.*

Genre de polypier de l'ordre des Alcyonées, établi par M. de Lamarck pour une production marine dont voici les caractères :

Polypier libre, charnu, tubériforme, creux et vide intérieurement, ferme et dur dans l'état sec; à surface extérieure partout poreuse; des trous plus grands que les pores rassemblés en une facette latérale, isolée et orbiculaire.

Observ. Les Géodies, que l'on peut comparer à des Géodes marines, sont des corps subglobuleux, creux et vides intérieurement comme de petits ballons. Ils sont composés d'une chair qui empate des fibres extrêmement fines, et qui, par le dessèchement, devient ferme, dure même, et ne conserve que peu d'épaisseur.

La surface externe de ces corps est parsemée de pores enfoncés, séparés et épars, et en outre l'on voit en une facette particulière, orbiculaire et latérale, un amas de trous plus grands que les pores, qui donnent à cette facette l'aspect d'un crible isolé, et paroissent être les ouvertures des cellules, mais qui ne sont que des issues pour l'entrée de l'eau dans l'intérieur du polypier.

Ce genre ne renferme qu'une espèce.

Géodie bosselée.

Geodia gibberosa; de Lamk.

Geodia tuberosa, rotundata, tumoribus tuberculisque inæqualibus passim obsita.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 388. *n.* 1.

Hab. Les mers de la Guiane?

GÉROFLÉ; *caryophyllæus.*

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Cestoïdes, ayant pour caractères : corps aplati, inarticulé; tête dilatée, frangée, bilobée; une lèvre supérieure et une inférieure.

Ce genre ne renferme qu'une espèce appelée :

Gérofle changeant.

Caryophyllæus mutabilis.

— Rud. *Syn. p.* 127. *n.* 1.

Caractères spécifiques, les mêmes que ceux du genre.

Taenia laticeps; Pallas, *N. Nord. Beytr. I.* 1. *p.* 106. *n.* 16. *tab.* 3. *fig.* 35. a—c. — Batsch, *Bandw. p.* 215. *n.* 49. *fig.* 172. 173. — Gmelin, *Syst. nat. p.* 3081. *n.* 86.

Fasciola fimbriata; Gœze, *Naturg. p.* 180. *tab.* 15. *fig.* 4. 5.

Caryophyllus; Bloch, *Abh. pag.* 34. *tab.* 6. *fig.* 9—13.

Caryophyllæus piscium; Gmel. *Syst. nat. p.* 3052. *n.* 1. — *Cyprinorum;* Zeder, *Naturg. pag.* 252. *tab.* 3. *fig.* 5. 6. — *Mutabilis;* Rudolphi, *Entoz. hist. tom. III. p.* 9. *tab. VIII. fig.* 16—18. — Cuvier, *Regn. anim. tom. IV. p.* 41. — De Lamk. *tom.* 3. *p.* 190. *n.* 1.

Vers longs de quelques lignes, larges d'une demi-ligne environ, de couleur blanche; la tête, aplatie, plus large que le corps de moitié ou des deux tiers, continue avec lui, est assez épaisse, frangée et profondément découpée en avant. Le nombre des découpures varie beaucoup; elles sont plus ou moins saillantes et obtuses; la bouche ne s'aperçoit que très-difficilement et lorsque les franges de la tête sont rétractées; elle est formée par deux petites lèvres, larges, courtes et très-obtuses. Le corps est oblong, plus ou moins atténué vers l'extrémité postérieure, et le plus souvent aplati, rarement très-plat ou cylindrique; sa surface est presque toujours lisse, rarement rugueuse ou crénelée; l'extrémité postérieure est obtuse; elle a paru à M. Rudolphi percée d'une ouverture labiée dans quelques individus; il indique encore une sorte de canal longitudinal parcourant le corps; je ne l'ai point distingué dans les individus que je possède; enfin, M. Rudolphi, d'après Zeder, avoit indiqué (*Entoz. hist. tom.* 1, *p.* 262) des sexes séparés sur deux individus différens; cette opinion lui paroît maintenant erronée (*Syn. p.* 440), et cela est fort probable.

La forme générale de ce ver varie beaucoup; lorsqu'il est vivant, il prend une infinité d'aspects par les mouvemens de dilatation et de contraction de sa tête et de son corps.

J'ai trouvé une fois dans l'intestin d'une Plie un ver abnormal, qui, je crois, peut être rapporté au *Gérofle changeant.* Sa forme générale est absolument la même, mais la tête n'est ni dilatée ni frangée, on aperçoit seulement deux lèvres et la bouche : il sembleroit que c'est un Gérofle dont les découpures de la tête ont été ôtées; cependant l'animal étoit entier et vivant.

Hab. Les intestins de la Bordelière, de la Brême du Carassin, de la Gibèle, *Rudolphi;* de la Carpe, du Barbotteau, de la Tanche, *Bloch;* de l'Able, de la Bouvière, du Barbeau, du Rotengle, du Goujon, de la Vaudoise, du Nase, du Véron, de la Rosse, de la Loche franche, de la Loche de rivière, *Catalogue du Muséum de Vienne;* de la Plie? *E. D.*

GÉRYONIE; *geryonia;* Acal.

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, dans la

classe des Acalèphes de M. Cuvier, proposé par Péron et Lesueur; il appartient aux Méduses agastriques, pédonculées et tentaculées, et offre pour caractères des filets ou des lames au pourtour de l'ombrelle, une trompe inférieure et centrale; point de bras. Ce genre, adopté par M. Cuvier, ne renferme que deux espèces, que Péron et Lesueur ont décrites sous les noms de *Geryonia dinema* & *Ger. hexaphylla*. Cette dernière est le *Medusa proboscidalis* de Forskaël. M. de Lamarck réunit ces deux Méduses au genre Dianæa. *Voyez* Dianæa, Dinema et *Dian. proboscidalis*.

GIROFLADE DE MER; Zooph.

Le *Retepora cellulosa* d'Ellis et de M. de Lamarck est nommé *Giroflade de mer* par les pêcheurs de la Méditerranée, à cause de son odeur semblable à celle de l'œillet. (*Rondelet, 2e. part. p.* 93.) Voyez *Retépore Dentelle de mer*.

GLAND CORNU.

Joblot (*part. 2. pl.* 81. *pl.* 11. *fig.* 1.) donne ce nom à un animalcule fort extraordinaire qu'il observa dans une infusion d'écorce de chêne. Il est transparent, microscopique, en forme de poire, mais fort arrondi à ses deux extrémités, avec deux soies droites, rigides, transparentes, opposées, divergentes, insérées à la partie antérieure et la plus large de l'animal, qui nage avec lenteur. N'ayant point vu par nous-même ce singulier animalcule, nous ne savons à quel genre le rapporter. Mieux observé, il pourroit en constituer un nouveau dans la famille des Trichodés.

(B. de St. Vincent.)

GLANDITES; Echinod.

Quelques oryctographes ont donné ce nom à des pointes d'Oursins fossiles ayant à peu près la forme d'un gland de chêne, ainsi qu'à des Balanites.

GLÈBE; *gleba*; Acalèph.

Bruguière, dans l'*Encyclopédie méthodique, Hist. des Vers*, pl. 89, a figuré sous le nom de *Glèbe*, un animal voisin de la famille des Méduses, peut-être même en faisant partie. Jusqu'à ce moment on ne connoit de ce Zoophyte que sa figure publiée par Bruguière.

GLOBE, PETIT GLOBE; *globulus*; Echinod.

Desbori, dans sa traduction de Klein, *p.* 73, donne ce nom à la troisième espèce de ses Oursins-boutons, qui offre plusieurs variétés; ils appartiennent aux Galérites de M. de Lamarck. *Voyez* Galérite.

GLOMERARIA; Polyp.

Nom donné par Luid, dans sa *Lithographie britannique*, à une espèce d'Alcyon de forme globuleuse.

GOBELET DE MER.

Quelques naturalistes ont donné ce nom à la Caryophyllie gobelet (*voyez* ce mot), *Madrepora cyathus* de Linné, ainsi qu'à des polypiers de la famille des Eponges.

GOEZIA.

Genre de vers intestinaux établi par Zeder, et qui n'a point été adopté. Il contenoit deux espèces, le *G. inermis* (*Liorhynchus denticulatus*, Rudolphi) et le *G. armata*, ver abnormal trouvé une fois par Goeze dans l'estomac d'un Silure.

GONATODE.

Donati donne ce nom à un genre de polypiers noueux ou articulés, dont la substance ressemble en partie à celle des os et en partie à celle de la corne; les cellules ont en dedans la figure d'un petit vase. Je crois que ce genre appartient à quelques Corallinées.

GONE ou GONELLE; *gonium*.

Le genre d'Infusoires établi sous ce nom par Muller, et adopté par M. de Lamarck, ne pouvoit guère être conservé, formé qu'il étoit d'êtres étrangement disparates. Cependant, par respect pour nos illustres devanciers, nous l'avions reproduit en l'amendant dans notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*. On lui assignoit pour caractères un corps très-simple, aplati et anguleux, tandis que l'une de ses espèces, le *Gonium pectorale*, se composoit de plusieurs corps ronds, et qui, ne pouvant même affecter de figure anguleuse, proscrivoient, par leur agglomération, toute idée de simplicité. Eliminant cette espèce agglomérée, et une autre dont nous ne comprenons même pas la possibilité, nous avions réduit le genre aux trois autres espèces de Muller, mais nous ne pouvons définitivement le conserver, et nous le confondrons avec les Kolpodes. *Voyez* ce mot. (B. de St. Vincent.)

GONOPÈRE; *gonopera*; Rafin.

Genre d'animaux fossiles de l'ordre des Tubiporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux.

Corps pierreux, composé de tubes anguleux, à rides transversales formant une légère apparence de cloisons; bouche non crénelée, un peu radiée à la circonférence.

— Rafinesque, *Journal de physique*, 1819, *tom.* 88. *p.* 428.

Gonopère rugueuse.

Gonopera rugosa; Rafin.

Gonopora pentagona, striata.

Cette espèce, la seule dont M. Rafinesque fasse mention, est pentagone et striée. Je suis fâché de ne pouvoir rien ajouter à ce que dit l'auteur, tant sur le genre que sur l'espèce; je n'ai ni ses ouvrages ni cet objet, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale.

GORGONE; *gorgonia.*

Genre de l'ordre des Gorgoniées, dans la division des polypiers flexibles, ou non entièrement pierreux et corticifères.

Polypier dendroïde, simple ou rameux; rameaux épars ou latéraux, libres ou anastomosés; axe strié longitudinalement, dur, corné et élastique, ou alburnoïde et cassant; écorce charnue et animée, souvent crétacée, devenant, par la dessiccation, terreuse, friable et plus ou moins adhérente; polypes entièrement ou en partie rétractiles, quelquefois non saillans au-dessus des cellules, ou bien formant sur la surface de l'écorce des aspérités tuberculeuses ou papillaires.

Les anciens naturalistes avoient classé les Gorgones parmi les plantes, sous les noms divers de Lithophytes, Kérathophytes, Lithoxiles, etc. Boerhaave les appeloit Titanocératophytes; Boccone et Lobel, Corallines frutescentes; Imperato, *Fuci vestiti;* Linné, d'après Pline, les nomma Gorgones, et ce nom a été adopté par tous les naturalistes modernes.

Ces polypiers, par leur grandeur, l'élégance de leurs formes et les brillantes couleurs de leurs enveloppes, ont attiré les premiers l'attention des zoologistes des dix-septième et dix-huitième siècles. Aidés du microscope, inconnu aux Anciens, ces restaurateurs des sciences reconnurent les polypes des Gorgones; mais, imbus de vieux préjugés, ou faute de bons instrumens, et ne faisant leurs expériences que sur les espèces d'Europe, plus petites en général que celles des latitudes élevées en température, ils prirent ces petits animaux pour les fleurs des végétaux pélagiens. Cette erreur subsista plusieurs années après la découverte de Peyssonnel, qui fut oubliée jusqu'au moment que Trembley, en faisant connoître les polypes d'eau douce, rappela à plusieurs membres de l'Académie des sciences les polypes marins de Peyssonnel. Bientôt, grâces aux observations de Bernard de Jussieu et de Guettard, on ne douta plus de la véritable nature des Gorgones ni de celle des autres polypiers.

Depuis cette époque, Linné, Ellis, Pallas, Cavolini, Spallanzani, Bosc et quelques autres savans, ont étudié les polypes des Gorgones, nous ont fait connoître leurs observations et ont enrichi leurs ouvrages de bonnes figures; cependant on ignore encore et la manière de vivre et l'organisation interne de ces animaux, qui doivent se rapprocher de celles des Alcyons, à en juger par leur forme dans l'état de mort et de dessiccation.

Toutes les Gorgoniées sont attachées aux rochers ou autres corps marins par un empâtement plus ou moins étendu, et dont la surface est ordinairement dépouillée de la substance charnue qui recouvre les autres parties du polypier. De cet empâtement s'élève une tige, diminuant graduellement de grosseur jusqu'aux ramuscules, dont l'extrémité est souvent sétacée. Les rameaux varient beaucoup dans leur forme et leur situation respective; ils sont épars ou latéraux, quelquefois distiques, d'autres fois pinnés; il en existe de flexueux, de droits, de courbés, de libres et d'anastomosés; enfin, on en trouve de légèrement comprimés, tantôt presque plans, tantôt anguleux ou tétragones: le plus grand nombre présentent une forme cylindrique.

Toutes les Gorgones offrent deux substances dans leur organisation; une intérieure, cornée et très-dure, ou bien semblable, par sa consistance, à l'aubier mou et cassant de certains arbres et de beaucoup de plantes bisannuelles. Cette substance intérieure paroît composée de couches concentriques formées de fibres longitudinales; je l'appelle *axe*, d'après M. de Lamarck; elle est produite, dit-on, par une sécrétion particulière de la partie inférieure du corps du polype et par le desséchement de l'extrémité de ce corps; on ajoute qu'elle ne possède aucune propriété vitale, même pendant l'existence des animalcules. Je crois qu'il seroit facile de se convaincre du contraire, en examinant avec attention les particularités que présente l'axe des polypiers. Plus l'écorce est épaisse, plus il est petit et compacte; il est d'autant plus grand et d'un tissu plus lâche que l'écorce est plus mince. Dans ce dernier état il est compressible et se rapproche un peu de la substance interne de certains Alcyons desséchés. La surface est en outre marquée de lignes et de pores, au moyen desquels la partie la plus extérieure de la masse animée doit communiquer avec la plus interne. Puisque ce mode d'organisation s'observe dans les Gorgones, dont l'axe a la consistance de l'aubier, il doit en être de même dans les espèces où cet axe est corné et très-dur; peut-être la petitesse des pores les dérobe-t-elle à la vue; peut-être les trouvera-t-on si l'on examine ces êtres avec un peu d'attention et dans l'état de vie; enfin, cet axe, dans les polypiers, doit remplir des fonctions analogues à celles que l'on reconnoît au squelette osseux des animaux vertébrés, à l'enveloppe articulée et cornée des insectes, à celle des Crustacés, etc.; donc, il fait partie de l'animal, puisque cet animal ne peut exister sans lui.

La croissance de l'axe des Gorgones paroît s'opérer par couches posées les unes au-dessus des autres. Ces couches sont formées ou sécrétées par le sac membraneux dans lequel est renfermé le

corps du polype; ce sac, après avoir tapissé la paroi interne de la cellule, se prolonge en forme de membrane entre l'axe et l'écorce, et donne naissance à l'un et à l'autre. C'est le cambium qui se dépose entre l'écorce et l'aubier, et qui produit d'un côté une couche ligneuse et de l'autre une couche corticale; mais dans les Gorgones, cette dernière couche est à peine sensible ou nulle; la première, beaucoup plus considérable, enveloppe souvent dans son intérieur des portions de l'écorce charnue privées de la vie par une cause quelconque. Ce phénomène s'opère de la même manière que le renouvellement de l'écorce et du bois dans les arbres ligneux, où ces parties ont été détruites par les hommes, par les animaux ou par les gelées.

L'écorce enveloppe l'axe dans toute son étendue; en général, elle est charnue dans le polypier vivant, et tout fait présumer qu'elle est irritable et sensible: par la dessiccation elle devient crétacée ou terreuse, friable et susceptible de se dissoudre en plus ou moins grande quantité dans les acides; toujours elle fait effervescence avec eux. Des auteurs ont prétendu qu'elle étoit formée par une sécrétion particulière des parties latérales du corps des polypes qui se réservent une retraite au milieu de cette masse animée, au fond de laquelle ils adhèrent par la partie inférieure du corps; la supérieure est libre et peut, à la volonté de l'animal, s'élever au-dessus de cette petite habitation pour chercher la nourriture, ou y rentrer pour éviter le danger. Je ne pense pas que cela soit ainsi, du moins d'après mes observations.

Dans les Spongiées, la matière gélatineuse recouvre le squelette fibreux; elle est uniformément animée; dans les Antipates, qui viennent ensuite, cette masse, toujours gélatineuse et fugace comme dans les Eponges, présente déjà des parties où se trouvent une réunion d'organes qui constituent un animal peut-être beaucoup plus simple dans son organisation que celui des Gorgones, dans lesquelles la matière encroûtante, beaucoup plus solide, est produite par des polypes d'une organisation très-compliquée; mais à mesure que l'écorce augmente, l'axe diminue; il disparoît dans les Alcyonées. Ces dernières forment le dernier échelon qui réunit les polypes à polypiers aux animaux plus parfaits, aux Mollusques.

L'écorce des Gorgones n'adhère pas immédiatement à l'axe, elle en est séparée par une membrane d'une nature particulière, si mince dans le genre *Gorgonia*, qu'il est très-difficile de l'apercevoir; elle est plus apparente dans les Plexaures et les Eunicées. Je la regarde comme un prolongement de la membrane qui tapisse la cellule, et dans laquelle flottent les parties inférieures du corps du polype; attachée au-dessous des tentacules, elle peut s'étendre et se replier dans beaucoup d'espèces, tandis que dans d'autres, non-seulement elle n'est point contractée, mais encore elle semble collée contre les parois des cellules de manière à en faire partie. D'après ces faits, le corps de l'animal doit ressembler à celui des autres polypes, et offrir un corps dont l'extrémité se divise en autant de cœcums intestiniformes qu'il y a de tentacules. Quelles sont les fonctions de cette membrane, dont aucun auteur ne fait mention? Je présume, d'après sa situation, qu'elle est destinée à lier entr'eux tous les habitans de cette ruche polypienne, et à sécréter, ainsi que je l'ai déjà dit, la matière qui forme l'axe; car cet axe ne peut être produit par le dessèchement de la partie inférieure du polype, puisqu'elle est libre dans la cavité à laquelle on a donné le nom de *cellule*.

Ainsi l'organisation des polypes des Gorgones offre les plus grands rapports avec celles des Alcyons, des Tubipores, des Lucernaires et des Ascidies.

Une Gorgone ne recouvre jamais une autre Gorgone, lorsqu'elle est vivante; il est même très-rare d'en rencontrer placées sur les rameaux d'une espèce différente. Certains naturalistes ont prétendu cependant avoir vu souvent des Gorgones greffées les unes sur les autres; ils avoient confondu des Alcyons avec ces polypiers. Il arrive quelquefois qu'une grande Gorgone s'établit à côté d'une petite; l'empatement de la première croissant avec rapidité recouvre celui de la seconde, mais sans se confondre avec lui, sans même adhérer d'une manière très-forte; car le moindre effort les sépare.

Les polypes, dans les Gorgones à rameaux cylindriques, paroissent épars sur la surface de l'écorce. Lorsque ces rameaux sont comprimés, les polypes sont placés sur les parties latérales. En général, leur forme et leur situation offrent de bons caractères spécifiques. J'ai encore remarqué que souvent l'axe étoit comprimé dans les rameaux cylindriques, et cylindriques dans les rameaux comprimés. Cette règle offre beaucoup d'exceptions.

La forme générale des Gorgones varie beaucoup; les unes n'offrent qu'une tige simple, sans aucune sorte de ramification; les autres présentent des rameaux nombreux, anastomosés ensemble, et formant un réseau à mailles quelquefois très-serrées: entre ces deux extrêmes se trouvent une foule de formes intermédiaires qui les lient entr'eux.

La couleur des Gorgones desséchées présente rarement de brillantes nuances; mais dans le sein des mers il ne doit pas en être de même. Dans les collections on en trouve de blanches, de noires, de rouges, de vertes, de violettes et de jaunes, presque toujours ternies par l'action de l'air et de la lumière, dont l'effet est de la plus grande énergie sur la matière colorante des

polypiers coralligènes, au point même de la changer ou de la détruire presque subitement.

La couleur de l'axe varie beaucoup moins que celle de l'écorce; elle est ordinairement d'un brun foncé, presque noir dans les parties opaques, et devenant brun clair, fauve et même blond aux extrémités, ou dans les parties où cet axe est transparent. En général, la couleur paroît d'autant plus foncée que l'axe est plus corné et plus dur. Dans les Gorgones dont l'axe est alburnoïde, il est blanchâtre ou jaunâtre; cette règle est assez générale.

La grandeur varie autant que la couleur; dans quelques espèces elle est à peine de cinq centimètres, tandis que d'autres s'élèvent à plusieurs mètres de hauteur. Si l'on en juge par l'axe de quelques Gorgoniées inconnues, que j'ai eu occasion d'examiner, et qui avoit plus de cinq centimètres de diamètre (environ deux pouces), il doit y en avoir d'énormes dans les mers équatoréales, d'où ces polypiers étoient originaires.

Les Gorgones habitent toutes les mers, et se trouvent presque toujours à une profondeur considérable; je ne crois pas qu'elles puissent exister dans les lieux que les marées couvrent et découvrent. Comme les autres polypiers, elles sont plus grandes, et plus nombreuses entre les tropiques que dans les latitudes froides ou tempérées. Elles ne sont d'aucun usage ni dans les arts ni en médecine; je crois cependant que l'on pourroit tirer parti de l'axe corné de beaucoup de Gorgoniées, et l'employer à la fabrication d'une foule de petits meubles, pour lesquels on a besoin d'une substance dure et élastique. Jusqu'à présent, on ne recherche ces polypiers que comme objet d'étude ou de curiosité; ils ornent tous les cabinets d'histoire naturelle.

M. de Lamarck a divisé le genre *Gorgonia* en deux sections; la première a pour caractères, cellules superficielles, soit en saillies granuleuses ou tuberculeuses; la deuxième, cellules cylindriques ou turbinées, très-saillantes. Il réunit dans ces deux groupes toutes les Gorgones de Linné, que j'ai divisés en plusieurs genres; ces deux groupes ne peuvent donc plus être adoptés.

J'ai fait quatre sections des polypiers que je conserve dans le genre Gorgone.

La première a pour caractères, polypes internes ou non saillans; écorce unie, très-rarement sillonnée.

La deuxième, polypes saillans, formant par leur dessèchement des excroissances pustuleuses ou verruqueuses; écorce ordinairement sillonnée.

La troisième, polypes très-saillans sur tout le polypier ou sur une partie seulement, toujours recourbés en haut et du côté de la tige.

La quatrième, polypiers qui n'appartiennent peut-être pas au genre Gorgone.

Je conserve ces divisions, que l'on pourroit sous-diviser encore, et dont peut-être on fera des genres par la suite, en modifiant légèrement leurs caractères.

1. Gorgone gladiée.

Gorgonia anceps; Linn.

Gorgonia ramosa, subdichotoma, carne depressâ-ancipiti; marginibus osculosis; osse subtereti, attenuato; substantiâ corneo-subcoriaceâ.

— Sol. et Ell. *p.* 89. *n.* 15.

— Pallas, *Elench. p.* 183. *n.* 115.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3805. *n.* 10.

— Esper, 2. *t.* 7.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 517. *n.* 18.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 395. *n.* 540.

Paniculée, subdichotome; rameaux épars, ascendans, aplatis en forme de lame d'épée; écorce épaisse, violette, jaune ou blanche; cellules polypifères, simples, petites et latérales.

Hab. Les mers de l'Amérique et de l'Europe.

2. Gorgone pinnée.

Gorgonia pinnata; Lamx.

Gorgonia ramosa, pinnata, ramulis suboppositis, compressis, osculis polyphoris, in marginibus seriatim dispositis; carne albido-flavescente, intùs pupurascente; osse corneo.

— Sol. & Ell. *p.* 87. *n.* 11. *t.* 14. *fig.* 3.

Var. A. *Americana; pinnulis semper lateralibus.*

Var. B. *Setosa; pinnulis interdùm sparsis.*

Var. C. *Acerosa; pinnulis elongatis, flaccidis, sparsis.*

Var. D. *Sanguinolenta; pinnulis longissimis; polypis elongatis, atro-purpureis.*

Gorgonia americana; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3799. *n.* 17.

Gorgonia pinnata; Gmel. *Syst. nat. p.* 3806. *n.* 11.

Gorgonia pinnata; Pall. *Elench. pag.* 174. *n.* 106.

Gorgonia acerosa; Pall. *Elench. pag.* 172. *n.* 105.

Gorgonia pinnata; Esper, 2. *t.* 31 *et* 31 A.

Gorgonia setosa; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3807. *n.* 12.

Gorgonia setosa; Esper, 2. *t.* 17.

Gorgonia sanguinolenta; Pall. *Elench. p.* 175. *n.* 107.

Gorgonia pinnata; Lamx. *Hist. polyp. p.* 395. *n.* 541.

Gorgonia pinnata ; DE LAMX. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 316. n. 17.*

Gorgonia pinnata ; LAMX. *Gen. polyp. p. 32. t. 14. fig. 3.*

Tige rameuse, pinnée, presque comprimée et marquée d'un ou de plusieurs sillons opposés; pinnules presque toujours simples, nombreuses, longues, linéaires, sillonnées; polypes alongés, latéraux ou placés sur la partie la plus étroite des pinnules; axe brun; écorce violette ou jaune.

Cette Gorgone, commune dans les collections, présente beaucoup de variétés; la plupart des auteurs les ont distinguées comme espèces.

Hab. Sur les côtes de Norwège, de la Méditerranée, de l'Afrique et des Antilles.

3. GORGONE lâche.

Gorgonia laxa ; DE LAMX.

Gorgonia laxè ramosa, flabellatim explanata; ramis subdepressis lævibus ; ramulis crebris, curvulis ; poris seriatis, submarginalibus.

— DE LAMX. *Anim. sans vert. tom. 2. pag. 314. n. 7.*

— LAMX. *Hist. polyp. p. 98. n. 543.*

Rameaux divisés en palmes libres, presque flabelliformes, lisses; ramuscules serrés, nombreux, un peu courbes; cellules polypifères, presque marginales; écorce orangée.

Hab. Inconnue.

4. GORGONE flexueuse.

Gorgonia flexuosa ; DE LAMX.

Gorgonia ramosissima, flabellata ; ramis ramulisque dichotomo-divaricatis, flexuosis, reticulatim expansis, nodulosis ; carne aurantiâ, crassiusculâ.

— DE LAMX. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 314. n. 8.*

— LAMX. *Hist. polyp. p. 398. n. 544.*

An Gorgonia reticulum; PALL. *Elench. p. 167 ?*

An Gorgonia reticulum; ESPER, *Sup. 1. p. 161. t. 44 ?*

Très-rameuse, flabellée; rameaux et ramuscules dichotomes, divariqués, étalés, noduleux; écorce assez épaisse, de couleur rougeâtre-orangée.

Hab. Océan indien.

5. GORGONE piquetée.

Gorgonia petechizans ; PALL.

Gorgonia ramosa, ramis compressis pinnatis; cortice flavo ; osculis purpureis, seriatis, submarginalibus.

= DE LAMX. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 315. n. 10.*

— LAMX. *Hist. polyp. p. 398. n. 544.*

— LAMX. *Gen. polyp. p. 33. t. 16.*

— PALLAS, *Elench. p. 196. n. 125.*

— ESPER, *2. p. 55. t. 13.*

— GMEL. *Syst. nat. p. 3803. n. 13.*

Gorgonia abietina ; SOL. et ELL. *p. 95. n. 11. t. 16.*

Gorgonia abietina ; GMEL. *Syst. nat. p. 3808. n. 37.*

Rameuse; rameaux comprimés, pinnés; cellules polypifères de couleur rouge, placées sur un ou deux rangs presque réguliers de chaque côté; écorce jaune; axe corné, jaunâtre.

Hab. L'Océan atlantique et la Méditerranée.

6. GORGONE étalée.

Gorgonia patula ; SOL. et ELL.

Gorgonia compressa, tortuosè ramosa, subpinnata, rubernima ; osculis distichis, subrotundis, halone subalbido inclusis ; osse subfusco corneo.

— SOL. et ELL. *p. 88. n. 13. tab. 15. fig. 3. 4.*

— GMEL. *Syst. nat. p. 3800. n. 19.*

— LAMX. *Hist. polyp. p. 399. n. 545.*

— LAMX. *Gen. polyp. p. 33. t. 15. fig. 3. 4.*

Comprimée, tortueuse, rameuse, presque pinnée, de couleur rouge foncée; cellules polypifères sur deux rangs; ouverture de chaque cellule entourée d'un cercle blanchâtre.

Hab. La Méditerranée.

7. GORGONE palme.

Gorgonia palma ; PALL.

Gorgonia compressa, ramosa, subpinnata, coccinea ; osculis parvis sparsis, crebernimis.

— PALL. *Elench. p. 189. n. 120.*

— GMEL. *Syst. nat. p. 3801. n. 25.*

— ESPER, *2. t. 5.*

— LAMX. *Hist. polyp. p. 399. n. 546.*

— LAMX. *Gen. polyp. p. 33. t. 11.*

Gorgonia flammea ; SOL. et ELL. *p. 89. n. 2. t. 11.*

Gorgonia flammea ; GMEL. *Syst. nat. p. 3801. n. 21.*

Gorgonia flammea ; DE LAMX. *Anim. sans vert. p. 315. n. 9.*

Comprimée, rameuse, presque pinnée; rameaux ondulés, cylindriques aux extrémités; axe comprimé, de couleur de corne; écorce écarlate;

écarlate ; cellules polypifères petites, nombreuses et éparses.

Hab. Océan indien.

8. Gorgone sanguine.

Gorgonia sanguinea ; de Lamk.

Gorgonia ramosa, ramis erectis gracilibus, teretì-setaceis ; carne purpureâ ; osculis oblongis, subseriatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 318. *n.* 22.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 400. *n.* 547.

Rameuse, cylindrique ; ramifications effilées, presque simples, ascendantes ; axe brun ; écorce mince, d'un rouge écarlate, parsemée de cellules polypifères oblongues, subsériales.

Hab. L'Océan indien.

9. Gorgone d'Olivier.

Gorgonia Olivieri ; Lamx.

Gorgonia parùm ramosa, teres ; ramis paululùm flexuosis ; cellulis minutis linearibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 400. *n.* 548.

Gorgonia juncea ; Bosc, *Hist. des vers. tom.* 3. *p.* 30. *tab.* 27. *fig.* 1. 2. 3. (*Synon. excl.*)

Peu rameuse, cylindrique ; rameaux légèrement flexueux ; cellules polypifères éparses, très-petites et linéaires ; couleur variant du jaune au rouge ou au violet.

Hab. Mers de l'Amérique septentrionale.

10. Gorgone rhizomorphe.

Gorgonia rhizomorpha ; Lamx.

Gorgonia ramosa, ramis sparsis, elongatis, rhizomorphis ; cortice bruneo ; osse subcorneo.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 401. *n.* 549.

Rameuse ; rameaux épars, alongés, semblables au chevelu des racines ; écorce brune ; axe peu corné ; cellules invisibles à l'œil nu.

Hab. Côtes de Biaritz, près Bayonne.

11. Gorgone miniacée.

Gorgonia miniacea ; Esper.

Gorgonia dichotomo-ramosa, in plano expansa ; ramis subpinnatis ; ramulis teretibus inæqualibus ascendentibus ; carne miniaceâ ; poris subseriatis oblongis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 401. *n.* 550.

— Esper, 2. *p.* 126. *t.* 36.

Gorgonia rosea ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 317. *n.* 20.

Rameuse ; rameaux latéraux, épars, diversement courbés et ascendans ; axe brun-noirâtre ; écorce unie, épaisse ; couleur rouge de minium.

Hab. Mers de la Chine.

12. Gorgone sasappo.

Gorgonia sasappo ; Pall.

Gorgonia dichotoma, teres ; ramis divaricatis virgatis ; cortice rubro ; cellulis undiquè pilosomuricatis.

— Pallas, *Elench. p.* 188. *n.* 119.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3801. *n.* 24.

— Esper, 2. *p.* 49. *t.* 9.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 402. *n.* 551.

Dichotome, cylindrique ; rameaux écartés, peu nombreux ; écorce rouge, épaisse ; cellules éparses, hérissées de poils.

Hab. Océan indien.

13. Gorgone blonde.

Gorgonia flavida ; de Lamx.

Gorgonia ramosa, subpinnata, conferto-cespitosa ; ramulis teretibus, numerosis ; carne flavidâ ; poris crebris, sparsis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 318. *n.* 26.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 402. *n.* 552.

Rameuse, presque pinnée ; rameaux cylindriques, nombreux, un peu courts ; écorce de couleur blonde ; cellules polypifères, éparses et nombreuses.

Hab. L'Océan des Antilles.

14. Gorgone éventail.

Gorgonia flabellum ; Linn.

Gorgonia ramosissima, flabellatim complanata, reticulata ; ramulis creberrimis, subcompressis, coalescentibus ; osculis minimis, sparsis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 313. *n.* 1.

— Pallas, *Elench. p.* 169. *n.* 103.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3809. *n.* 16.

— Esper, 2. *t.* 2. 3. *et* 3 A.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 403. *n.* 553.

Palmée, aplatie en forme d'éventail ; rameaux verticalement comprimés ; ramuscules excessivement nombreux, tous anastomosés et laissant entr'eux des mailles étroites ; écorce jaune, rougeâtre ou violette ; cellules polypifères, très-petites, éparses.

Hab. L'Océan indien, américain et la Méditerranée.

15. Gorgone à filets.

Gorgonia verriculata ; Esper.

Gorgonia ramosa, flabellata, amplissima ; ramulis divaricatis reticulatim coalescentibus ; cortice albido ; poris verrucæformibus sparsis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 313. *n.* 3.

— Esper, 2. *p.* 124. *t.* 35.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 404. *n.* 554.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 33. *t.* 17.

Palmée, flabelliforme ; rameaux cylindriques ; ramuscules grêles, formant par leurs anastomoses des mailles larges et anguleuses ; cellules saillantes, en forme de verrues, éparses ; écorce de couleur grisâtre ; devient très-grande (environ 1 mètre).

Hab. L'Océan indien.

16. Gorgone ventilabre.

Gorgonia ventilabrum ; Pall.

Gorgonia reticulata ; ramis compressis ; cortice ruberrimo, verrucoso.

— Pall. *Elench. p.* 165. *n.* 101.

Gorgonia ventalina ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3808. *n.* 15.

Gorgonia ventalina ; Lamx. *Hist. polyp. pag.* 404. *n.* 555.

Palmée, très-grande, irrégulière ; rameaux subcylindriques, flexueux ; ramuscules très-comprimés latéralement, formant par leurs anastomoses des mailles grandes et irrégulières ; écorce très-rouge. Les cellules polypifères saillantes, ouvertes, excessivement nombreuses, font paroître verruqueuse toute la surface de cette belle Gorgone.

Hab. L'Océan indien.

17. Gorgone réseau.

Gorgonia reticulum ; Pall.

Gorgonia reticulata ; ramulis creberrimis teretibus ; cortice rubro, verrucoso.

— Pall. *Elench. p.* 167. *n.* 102.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 405. *n.* 556.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 313. *n.* 2.

Gorgonia ventalina ; Esper, 2. *tab.* 1 ?

Palmée ; taille médiocre ; rameaux et ramuscules arrondis, anastomosés, flexueux suivant le plan du polypier ; écorce inégale ou légèrement verruqueuse ; couleur rouge, peu intense, quelquefois rosâtre. C'est de toutes les Gorgones la plus pesante.

Hab. L'Océan indien.

18. Gorgone parasol.

Gorgonia umbraculum ; Sol. et Ell.

Gorgonia flabelliformis subreticulata ; ramis creberrimis, teretibus, divergentibus, cane rubrâ verrucosâ obductis.

— Sol. et Ell. *p.* 80. *t.* 10.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3801. *n.* 22.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 405. *n.* 557.

— Lamx. *Gen polyp. p.* 34. *t.* 10.

An Gorgonia granulata ; Esper, 2. *p.* 30. *t.* 4?

Flabelliforme ; rameaux et ramuscules cylindriques, étalés sur le même plan, très-nombreux ; quelques-uns sont anastomosés, les autres libres ; écorce de couleur de brique rougeâtre, couverte de tubercules.

Hab. L'Océan indien.

19. Gorgone clathre.

Gorgonia clathrus ; Pall.

Gorgonia reticulata lignosa ; ramulis teretibus ; cortice lævi ; poris simplicibus.

— Pall. *Elench. p.* 168. *n.* 103.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3809. *n.* 41.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 405. *n.* 558.

Réticulée ; rameaux cylindriques ; écorce mince, lisse, grise-rougeâtre ; cellules polypifères non saillantes, éparses.

Hab. Inconnue.

20. Gorgone raquette.

Gorgonia retellum ; de Lamx.

Gorgonia in plano ramosissima, subreticulata ; ramulis lateralibus brevibus subtransversis ; cortice albido, granuloso.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 314. *n.* 5.

Gorgonia furfuracea ; Esper, *Sup.* 6. *p.* 155. *tab.* 41.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 406.

Flabelliforme, très-rameuse ; rameaux étendus sur un seul plan ; ramuscules, partie libres, partie anastomosés ; écorce blanchâtre, granuleuse ; cellules polypifères petites, éparses et nombreuses.

Hab. L'océan indien.

21. Gorgone granifère.

Gorgonia granifera ; de Lamk.

Gorgonia in plano ramosissima, flabellata ; ramis ramulisque tenuibus, flexuosis, prolifers, subcoalescentibus, graniferis ; cortice albido.

— De Lamk. *Anim sans vert. tom.* 2. *p.* 316. *n.* 13.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 407. *n.* 561.

Flabelliforme, presque réticulée; réseau à mailles irrégulières et alongées; rameaux cylindriques ou comprimés; cellules presque globuleuses, à sommet tronqué, avec une ouverture ronde et régulière; axe brun; écorce mince et blanchâtre.

Hab. L'Océan indien.

22. Gorgone de Richard.

Gorgonia Richardii; Lamx.

Gorgonia ramosissima, ramis sparsis vel subalternis, paululùm flabellatis; polypis exsertis octotentaculatis conoideis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 407. *n.* 562.

Rameaux épars ou presque latéraux et un peu flabellés; axe cylindrique d'une grosseur irrégulière, quelquefois comprimé, d'une consistance molle, semblable à celle des bois blancs les plus tendres, et de couleur blanchâtre; écorce mince, friable, d'une couleur fauve terne, parsemée de cellules polypeuses; polypes externes à huit tentacules, formant une pustule conique et saillante de deux millimètres.

Hab. Mer des Antilles.

23. Gorgone serrée.

Gorgonia stricta; de Lamx.

Gorgonia ramosissima, flabellata, subreticula, rubra; ramis crebris strictis; ramulis lateralibus brevibus patentioribus; granulis mininis creberrimis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 314. *n.* 6.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 408. *n.* 563.

Flabelliforme, très-rameuse, subréticulée; rameaux comprimés; ramuscules latéraux courts, élargis; écorce mince, rouge, velue, couverte de granulations polypifères, très-petites, très-nombreuses et éparses.

Hab. Inconnue.

24. Gorgone saillante.

Gorgonia exserta; Sol. et Ell.

Gorgonia teres, sparsè ramosa; ramulis alternis; osculis octovalvulis alternis; polypis octotentaculatis exsertis; carne squamulis albis vestitâ; osse subfusco corneo.

— Sol. et Ell. *p.* 87. *n.* 12. *tab.* 15. *fig.* 1. 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3800. *n.* 18.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 408. *n.* 564.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 54. *tab.* 15. *f.* 1. 2.

Rameaux cylindriques, peu nombreux, alternes; cellules polypifères latérales, alternes, saillantes; écorce couverte de petites écailles blanches.

Hab. Mers d'Amérique.

25. Gorgone violette.

Gorgonia violacea; Pall.

Gorgonia depressiuscula ramoso-pinnata, cortice violaceo, poris prominulis subquadrangulo.

— Pallas, *Elench. p.* 176. *n.* 108.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3807. *n.* 36.

— Esper, 2. *p.* 54. *tab.* 12.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 408. *n.* 565.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 319. *n.* 27.

Tiges un peu aplaties; rameaux pinnés, souvent bipinnés; rameaux et ramuscules flexibles, étendus presque sur le même plan; écorce violette, un peu épaisse; cellules polypifères un peu saillantes, contiguës, disposées presque régulièrement sur quatre lignes longitudinales; ce qui fait paroître les rameaux et ramuscules comme tétragones.

Hab. Mers d'Amérique.

26. Gorgone tuberculée.

Gorgonia tuberculata; Esper.

Gorgonia arborescens, ramosa, flabellata, subreticulata; ramulis tortuosis, sæpè coalescentibus; tuberculis sparsis inæqualibus.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 315. *n.* 11.

— Esper, 2. *p.* 127. *tab.* 37. *fig.* 2. *et forte fig.* 1.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 409. *n.* 566.

Tige comprimée, très-grosse, à large empatement; rameaux épars, largement anastomosés, irrégulièrement cylindriques, presque flabellés; polypes situés dans de gros tubercules épars, assez nombreux; ouverture grande, très-souvent oblitérée par le corps de l'animal desséché; écorce mince, fauve-rouge-foncé; axe brun, corné, luisant.

Hab. Sur les côtes de l'île de Corse.

27. Gorgone placome.

Gorgonia placomus; Linn.

Gorgonia ramosa flabellatim explanata; ramis teretibus flexuosis, rariùs anastomosantibus; osculis creberrimis, conicis, setaceis, eminentibus, sparsis.

— Pall. *Elench. p.* 201. *n.* 129.

— Sol. et Ell. *p.* 86. *n.* 10.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3799. *n.* 3.

— Esper, 2. *p.* 113. *tab.* 33. 34. 34 A.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 409. *n.* 567.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 316. *n.* 14.

Var. B. *Ramis compressis.*

Rameaux flexueux, cylindriques ou comprimés, étalés presque sur le même plan; ramuscules rarement anastomosés; écorce grisâtre, couverte de cellules polypifères éparses, saillantes, entourées à leur base de petites écailles nombreuses, disposées sur plusieurs rangs; ouverture garnie de huit dents subulées.

Hab. L'Océan septentrional, la Méditerranée, la mer des Indes.

28. Gorgone fourchue.

Gorgonia furcata; de Lamk.

Gorgonia laxè ramosa, dichotoma, humilis; ramis teretibus rimis, variè curvis; cortice albo, obsoletè verrucoso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 316. *n.* 16.

Lamx. *Hist. polyp. p.* 410. *n.* 568.

Rameuse, dichotome; rameaux cylindriques, divergens, diversement courbés, presque latéraux; écorce blanchâtre peu épaisse, couverte de cellules polypifères peu saillantes.

Hab. La Méditerranée.

29. Gorgone amaranthoïde.

Gorgonia amaranthoides; de Lamk.

Gorgonia ramosa, laxa, flabellata; ramis crassis, rarís, teretibus, obtusis; verrucis creberrimis, subimbricatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 316. *n.* 15.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 410. *n.* 569.

Rameuse, presque flabellée; rameaux cylindriques, latéraux, rarement épars; tubercules nombreux, obtus, épars; axe brun, écorce blanchâtre.

Hab. Inconnue.

30. Gorgone verruqueuse.

Gorgonia verrucosa; Linn.

Gorgonia in plano ramosa, flabelliformis; ramis teretibus flexuosis; osculis prominulis, papillosis, albidis; osse tereti; substantiâ lignoso-corneâ.

— Sol. et Ell. *p.* 89. *n.* 14.

— Pall. *Elench. p.* 196. *n.* 126.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3803. *n.* 8.

— Esper, 2. *p.* 61, *tab.* 16. *Mala.*

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 315. *n.* 12.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 411. *n.* 570.

Flabelliforme; rameaux cylindriques, flexueux, étalés sur un seul plan; écorce dure, presque calcaire, blanchâtre; cellules polypifères, conoïdes, obtuses, quelquefois très-rapprochées, souvent assez distantes; ouvertures fermées par une sorte de contraction sur les individus desséchés.

Hab. La Méditerranée et l'Océan américain.

31. Gorgone citrine.

Gorgonia citrina; Esper.

Gorgonia humilis, ramosissima; ramulis cylindraceis, obsoletè depressis, granulatis; cortice albido-flavescente; osculis prominulis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 317. *n.* 19.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 412. *n.* 571.

— Esper, 2. *p.* 129. *tab.* 38.

Tige petite, rameuse; rameaux nombreux, courts, presque cylindriques; écorce jaune ou d'un blanc jaunâtre ou grisâtre; cellules polypifères saillantes, plutôt éparses que sériales.

Hab. Mers d'Amérique?

32. Gorgone à verges.

Gorgonia virgulata; de Lamk.

Gorgonia ramosa, laxissima; ramis teretibus gracilibus, simplicibus, virgatis; osculis subseriatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 317. *n.* 21.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 412. *n.* 572.

An Gorgonia ceratophyta; Esper, 2. *tab.* 19?

Rameuse; rameaux lâches, grêles, cylindriques, presque simples; écorce rouge lilas ou jaune; cellules polypifères, peu saillantes, presqu'éparses.

Hab. Mers de l'Amérique septentrionale.

33. Gorgone sulcifère.

Gorgonia sulcifera; de Lamk.

Gorgonia in plano ramosa, laxa, altissima; ramulis sæpiùs secundis ascendentibus; cortice tenui luteo-rubente, obsoletè verrucoso; sulco ad caulem ramosque decurrente.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 319. *n.* 30.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 412. *n.* 573.

An Gorgonia suberosa; Esper, *Sup.* 1. *p.* 170. *tab.* 49?

Tige rameuse ; rameaux épars, étalés à peu près sur un seul plan, ascendans, alongés, marqués de deux sillons opposés se prolongeant jusqu'aux extrémités ; écorce mince, jaune-rougeâtre ; cellules polypifères peu saillantes, éparses ; ouverture presque ombiliquée, ciliée sur ses bords ; axe blanchâtre.

Hab. L'Océan indien.

34. Gorgone cératophyte.

Gorgonia ceratophyta ; Linn.

Gorgonia dichotoma ; axillis divaricatis ; ramis virgatis ascendentibus, bisulcatis ; carne purpureâ, polypis niveis octotentaculatis, distichè sparsis, osse atro corneo suffultâ.

— Sol. et Ell. *p.* 81. *tab.* 12. *fig.* 2. 3.

— Pall. *Elench. p.* 185. *n.* 117.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3800. *n.* 6.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 413. *n.* 574.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 34. *tab.* 12. *fig.* 2. 3.

Dichotome ; rameaux s'écartant de la tige à leur origine, s'élevant ensuite directement et offrant un sillon longitudinal sur les deux faces opposées ; écorce de couleur poupre éclatante ; polypes d'un blanc de neige, à huit tentacules, placés de chaque côté des rameaux sur deux rangs irréguliers ; axe corné de couleur noire.

Hab. La Méditerranée et l'Océan des Antilles.

35. Gorgone liante.

Gorgonia viminalis ; Pall.

Gorgonia longissima, depressa ; ramis subteretibus, divaricatis, setaceis, sparsis, erectis ; carne flavâ ; polypis albis octotentaculatis, distichis.

— Pall. *Elench. p.* 184. *n.* 116.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3803. *n.* 31.

— Sol. et Ell. *p.* 82. *n.* 5. *tab.* 12. *fig.* 1.

— Esper, 2. *p.* 51. *tab.* 11.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 414. *n.* 575.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 34. *tab.* 12. *fig.* 1.

Gorgonia graminea ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 318. *n.* 23.

Très-longue, rameuse, légèrement comprimée ; rameaux écartés, épars, alongés, droits ; polypes un peu saillans, épars.

Hab. La Méditerranée, mers d'Amérique.

36. Gorgone de Bertholoni.

Gorgonia Bertholonii ; Lamx.

Gorgonia teres, dichotoma ; ramis elongatis, strictissimis, fasciculatis ; integumento sordidè albo, undiquè subverrucoso ; osculis simplicissculis, oblongis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 414. *n.* 576.

Gorgonia viminalis ; Esper, 2. *tab.* 11. A. *Var. singularis.*

Gorgonia graminea, var. B ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 318. *n.* 23.

Cylindrique, dichotome ; rameaux alongés, très-étroits, fasciculés ; écorce presque verruqueuse, avec des cellules simples et oblongues.

Hab. La Méditerranée.

37. Gorgone sarmenteuse.

Gorgonia sarmentosa ; Esper.

Gorgonia ramosa, paniculàta ; ramis tenuibus, teretibus, sulcatis ; carne tenui rubescente ; osculis subseriatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 326. *n.* 32.

— Esper, 2. *tab.* 21. *Sup.* 1. *tab.* 43.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 415. *n.* 577.

Rameaux lâches, flexibles et longs ; axe sétacé ; écorce crétacée, de couleur jaune-orangé, couverte de cellules polypifères mamilliformes, éparses et nombreuses.

Hab. La Méditerranée.

38. Gorgone pustuleuse.

Gorgonia pustulosa ; Lamx.

Gorgonia ramis sparsis ; cellulis pustulosis in duas series sublaterales dispositis ; cortice miniaceo.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 415. *n.* 578. *pl.* 15.

Rameuse ; rameaux et ramuscules épars ; polypes placés au sommet d'excroissances coniques et pustuliformes, saillantes, séparées en deux séries presque latérales par une petite ligne légèrement proéminente ; écorce miniacée ; axe cylindrique.

Hab. Inconnue.

39. Gorgone blanche.

Gorgonia alba ; de Lamk.

Gorgonia ramosa, subcompressa ; ramis subpinnatis, erectis ; ramulis teretibus ; carne candidâ ; osculis sparsis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 320. *n.* 33.

Petite, rameuse, un peu comprimée ; rameaux presque pinnés, droits ; ramuscules cylindriques ; écorce blanc de neige ; cellules polypifères éparses.

Hab. Inconnue.

40. Gorgone pourpre.

Gorgonia purpurea ; Pall.

Gorgonia subdichotoma ; ramis divaricatis, virgatis ; cortice violaceo, subverrucoso.

— Pall. *Elench. p.* 187. *n.* 118.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3801. *n.* 23.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 416. *n.* 579.

Légèrement paniculée, presque dichotome; rameaux étalés, effilés; écorce violette, épaisse, scabre; cellules polypifères alternes, oblongues, saillantes, éparses.

Hab. Mers d'Amérique.

41. Gorgone nodulifère.

Gorgonia nodulifera ; de Lamk.

Gorgonia ramoso-paniculata, planulata ; ramis ramulisque alternis nodulíferis ; carne aurantiâ squamulosâ ; nodulis alternis albis, subspongiosis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 2. *p.* 318. *n.* 25.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 416. *n.* 580.

Rameaux marqués de petits nœuds alternes, un peu distans, arrondis, comme spongieux et formés par les cellules polypeuses; écorce d'un jaune-orangé.

Hab. Mers de la Nouvelle-Hollande?

42. Gorgone pectinée.

Gorgonia pectinata ; Linn.

Gorgonia teres ; ramulis secundis parallelis ascendentibus ; carne rubrâ ; osculis creberrimis, rotundis, prominulis ; osse duro, albo, fragili.

— Sol. et Ell. *p.* 85. *n.* 9.

— Pall. *Elench. p.* 179. *n.* 110.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3808. *n.* 14.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 320. *n.* 31.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 416. *n.* 581.

Rameuse; rameaux principaux cylindriques, inclinés, pectinés du côté supérieur; ramuscules simples, longs, droits, parallèles, aigus à leur sommet; écorce rouge, friable, couverte de cellules polypifères un peu saillantes, éparses et nombreuses; axe roide, fragile, blanchâtre.

Hab. L'Océan indien.

43. Gorgone épis lâches.

Gorgonia laxispica ; de Lamk.

Gorgonia ramosa ; ramis spicæformibus, longiusculis, laxè muricatis ; papillis cylindricis, arrectis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 323. *n.* 44.

Rameuse; rameaux en forme d'épis un peu alongés, couverts de cellules polypifères droites, cylindriques, saillantes et peu serrées.

Hab. L'Océan américain?

44. Gorgone verticillaire.

Gorgonia verticillaris ; Linn.

Gorgonia teres, pinnata, ramosa ; ramulis alternis, parallelis ; osculis verticillatis incurvatis ; carne squamulis albidis vitreis obtectâ ; osse è laminis subtestaceis nitidis composito.

— Sol. et Ell. *p.* 83. *n.* 7.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3798. *n.* 2.

— Esper, *Sup. 1. p.* 156. *tab.* 42.

— De Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 2. *p.* 323. *n.* 46.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 417. *n.* 582.

Gorgonia verticillata ; Pall. *Elench. p.* 177. *n.* 109.

Tige droite, cylindrique, rameuse, pinnée; ramuscules simples ou un peu pinnés; écorce blanchâtre; cellules polypifères très-saillantes, recourbées en dessus et en haut, disposées en anneaux ordinairement de cinq cellules autour des rameaux et ramuscules.

Hab. La Méditerranée et l'Océan atlantique.

45. Gorgone plume.

Gorgonia penna ; de Lamk.

Gorgonia canescens, complanata, laxè ramosa ; ramis furcatis pennaceis, pinnulis distichis confertis filiformibus ; cellulis bifariis, papillaribus ascendentibus.

— De Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 2. *p.* 323. *n.* 47.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 418. *n.* 583.

Rameuse; rameaux peu nombreux, étalés; ramuscules alternes, redressés, parallèles, rapprochés et filiformes; écorce mince, blanchâtre; cellules polypifères ascendantes, alternes et distiques.

Hab. Les mers de la Nouvelle-Hollande.

46. Gorgone alongée.

Gorgonia elongata ; Linn.

Gorgonia dichotoma, divaricata ; ramis longioribus, ascendentibus ; carne tetragonâ, rubrâ, crassâ ; osculis erectis secundùm angulos subimbricatis ; osse tenui, corneo, flavescente.

— Sol. et Ell. *p.* 96. *n.* 23.

— Pall. *Elench. p.* 179. *n.* 111.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3802. *n.* 7.

— Esper, *Sup.* 2. *p.* 35. *tab.* 55.

— De Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 2. *p.* 320. *n.* 35.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 419. *n.* 584.

Tige très-longue, grêle, cylindrique, droite,

dichotome; rameaux ascendans; écorce rouge pâle, couverte de cellules saillantes, presqu'imbriquées sur les bords ou disposées en quinconce.

Hab. L'Océan atlantique.

47. Gorgone jonc.

Gorgonia juncea; Pall.

Gorgonia simplicissima, teres, utrinquè attenuata; osse corneo fusco; carne ochraceâ, bisulcatâ, osculis crebris linearibus notatâ.

— Sol. et Ell. *p.* 81. *n.* 3.

— Pall. *Elench. p.* 180. *n.* 112.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3801. *n.* 20.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 320. *n.* 34.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 419. *n.* 585.

Très-simple, très-longue, cylindrique, atténuée insensiblement vers son extrémité; écorce rouge ou orangée, épaisse, marquée sur deux côtés opposés d'un léger sillon, couverte de toutes parts de cellules polypifères saillantes, petites, comme imbriquées.

Hab. Mers de l'Amérique et de l'Inde.

48. Gorgone queue de souris.

Gorgonia myura; de Lamk.

Gorgonia simplex, filiformis, caudata, albida; papillis oblongis, ascendentibus, incurvatis, subbifariis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 324. *n.* 48.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 420. *n.* 586.

Tige simple, filiforme, coudée, blanchâtre; cellules polypifères claviformes, ridées transversalement, courbées du côté de la tige, placées par doubles rangées dans une disposition alterne sur deux côtés opposés de la tige.

Hab. Inconnue.

49. Gorgone moniliforme.

Gorgonia moniliformis; de Lamk.

Gorgonia simplex, filiformis, erecta; cellulis prominulis turbinatis, apice umbilicatis, subsparsis; carne albidâ membranaceâ.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 318. *n.* 24.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 420. *n.* 586.

Simple, droite, filiforme; cellules polypifères tuberculeuses, alternes ou presqu'éparses, à ouverture ombiliquée; écorce blanche et très-mince.

Hab. Les mers de la Nouvelle-Hollande.

50. Gorgone sétacée.

Gorgonia setacea; Pall.

Gorgonia simplex, rigida; cortice calcareo albo, subverrucoso.

— Pall. *Elench. p.* 182. *n.* 114.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 421. *n.* 588.

Tige presque toujours simple, rarement avec une seule ramification naissant presqu'à angle droit de sa partie moyenne; écorce épaisse, un peu aplatie, calcaire, blanche, couverte de cellules polypifères oblongues, un peu saillantes et éparses.

Hab. Mers d'Amérique.

51. Gorgone briarée.

Gorgonia briareus; Sol. et Ell.

Gorgonia subramosa, teres, crassa, basi supra ripes latè explanata; carne internè subalbidâ, externè cinereâ; polypis majoribus octotentaculatis, cirratis; osse ex aciculis vitreis purpureis inordinatè sed longitudinaliter compactis composito.

— Sol. et Ell. *p.* 93. *n.* 20. *t.* 14. *fig.* 1. 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3808. *n.* 39.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 421. *n.* 589.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 35. *t.* 14. *fig.* 1. 2.

Peu rameuse; rameaux cylindriques, très-gros; écorce épaisse, blanchâtre intérieurement, cendrée en dehors, couverte de cellules polypifères saillantes, hémisphériques, disposées presqu'en quinconce, à ouverture étoilée; polypes grands, saillans, à huit bras frangés; axe formé d'une infinité de petites aiguilles vitrées de couleur pourpre, enchevêtrées les unes avec les autres, mais néanmoins toujours dirigées longitudinalement.

Hab. Mers de l'Amérique méridionale.

52. Gorgone fleurie.

Gorgonia florida; Mull.

Gorgonia cymosa, ramosa; ramis sparsis retroflexis; carne rubicundâ, spongiosâ; osculis ex apice ramorum pedicellatis, urceolatis.

— Muller, *Zool. dan.* 1. *p.* 20. *tab.* 137.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 422. *n.* 590.

Rameuse; rameaux épars, réfléchis; écorce rougeâtre, spongieuse; cellules pédicellées et urcéolées au sommet des rameaux; axe spongieux, osculé et friable.

Hab. Mer de Norwège.

53. Gorgone écarlate.

Gorgonia coccinea; Lamx.

Gorgonia ramosa; ramis brevibus sparsis, cladoniæformibus; cortice coccineo.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 423. *n.* 591.

Rameuse; rameaux courts, épars, ayant la forme des Cladonies (*Lichen*, Linn.); axe corné; écorce écarlate.

Hab. Mers de l'Australie.

54. Gorgone coralloïde.

Gorgonia coralloides; Pall.

Gorgonia lignea, erecta, subdichotoma, difformis; cortice roseo tuberoso; poris verruciformibus stellatis.

— Pall. *Elench. p.* 192. *n.* 123.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3802. *n.* 28.

— Esper, 2. *tab.* 32.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 423. *n.* 592.

Ligneuse, droite; rameaux cylindroïdes, dichotomes, un peu écartés, souvent irréguliers, quelquefois confluens; axe ligneux, grisâtre, fibreux, tenace; écorce de couleur rosée, friable, formant çà et là des nodosités; cellules polypifères éparses, plus ou moins ramassées, verruciformes; ouverture jaune, étoilée.

Hab. Méditerranée.

GORGONIÉES; *gorgoniæ.*

Ordre de la division des polypiers flexibles ou non entièrement pierreux, dans la section des polypiers corticifères, composés de deux substances, une extérieure et enveloppante, nommée *écorce* ou *encroûtement*; l'autre appelée *axe*, placée au centre et soutenant la première.

Polypiers dendroïdes, inarticulés, formés intérieurement d'un axe en général corné et flexible, rarement assez dur pour recevoir un beau poli, quelquefois alburnoïde, ou de consistance subéreuse et très-mou; cet axe est enveloppé dans une écorce gélatineuse et fugace, ou bien charnue, crétacée, plus ou moins tenace, toujours animée et souvent irritable, renfermant les polypes et leurs cellules, et devenant friable par la dessiccation.

Tels sont les caractères de l'ordre nombreux des Gorgoniées; on les observe dans tous ces polypiers, mais d'une manière graduelle par rapport à l'écorce, tandis que l'axe varie peu; ainsi, dans les Anadyomènes, l'existence de l'encroûtement est douteux, et ce n'est que par analogie et provisoirement que ce genre très-naturel, quoique composé seulement de deux espèces, se trouve placé dans les polypiers corticifères.

Les Antipates ont un axe parfaitement semblable à celui des Gorgones; leur écorce est une matière gélatineuse, glissante comme du blanc d'œuf, qui se comporte hors de l'eau absolument de la même manière que l'encroûtement des Éponges, qui offre le même aspect par la dessiccation, mais qui présente une organisation plus parfaite, en ce que l'on y a reconnu des polypes isolés dans leurs cellules et armés de tentacules. Les Gorgones, plus nombreuses en espèces que toutes les autres Gorgoniées, et que l'on divisera peut-être encore en plusieurs genres, ont un axe plus variable que celui des Antipates. Leur écorce est animée, mais d'une vie analogue à celle de l'écorce des végétaux, c'est-à-dire, qu'elle n'est apparente et bien sensible que dans les jeunes individus ou dans les jeunes rameaux; et comme l'axe croît toujours en grosseur, sans que l'encroûtement primitif se fende, il faut qu'il se dilate : la vie doit donc exister dans sa masse entière; s'il en étoit autrement, cet accroissement seroit un phénomène inexplicable.

Les polypes des Gorgones ressemblent par leur organisation, considérée en général, à ceux des Alcyons et des Tubipores. Ce sont de petits animaux, dont le corps est enfermé dans un sac membraneux, contractile ou non, attaché autour des tentacules, et qui, après avoir tapissé les parois de la cellule, se prolonge dans la membrane intermédiaire entre l'écorce et l'axe. Les organes de l'animal sont libres dans le sac membraneux; l'organisation est la même, que la cellule dépasse ou non la surface de l'écorce.

Les Plexaures ne diffèrent des Gorgones que par l'épaisseur de leur encroûtement, sa nature terreuse et la grandeur des cellules, jamais saillantes et souvent inégales et irrégulières. Les Eunicées au contraire ont une écorce épaisse, mais couverte de longs mamelons qui renferment la cellule polypeuse; la surface de ces mamelons est unie, tandis qu'elle est couverte de papilles ou d'écailles subulées et imbriquées dans les Muricées; enfin, dans les Primnoas, les mamelons sont alongés, pyriformes ou coniques, pendans, se recouvrant les uns les autres, et formés d'écailles imbriquées et arrondies. Les mamelons cellulifères de ces polypiers paroissent en général plus animés que le reste de l'encroûtement, et m'ont fait croire long-temps qu'ils faisoient partie intrinsèque du polypo, tandis qu'ils ne sont à l'animalcule que ce qu'est la masse charnue de l'Alcyon au corps du polype.

Le Corail diffère de toutes les Gorgoniées par son axe, d'une brillante couleur et susceptible de prendre un beau poli.

D'après cet aperçu rapide des genres qui composent l'ordre des Gorgoniées, l'on voit que s'il est très-facile de les distinguer les uns des autres, leurs rapports entr'eux sont aussi très-nombreux, et qu'ils se lient d'un côté aux Spongiées par les Antipates, et de l'autre aux Isidées, dont les articulations pierreuses ressemblent quelquefois à l'axe du Corail.

Je ne parlerai point de l'organisation particulière des polypes des Gorgoniées, des couleurs et des formes de ces polypiers, de leur grandeur, de

de leur distribution géographique dans les mers du Globe, je ne pourrois que répéter ce que j'ai dit en traitant des Gorgones, je crois devoir y renvoyer.

L'ordre des Gorgoniées est composé des genres *Anadyomene*, *Antipathes*, *Gorgonia*, *Plexaura*, *Eunicea*, *Muricea*, *Primnoa* et *Corallium*. (*Voyez* ces mots.)

GORGONOCÉPHALE; *gorgonocephalus*; Zooph.

Genre de l'ordre des Echinodermes pédicellés, dans la famille des Astéries ou Stellérides de M. de Lamarck, proposé par Leach et adopté par Schweigger, pour placer l'*Asterias caput Medusæ* de Linné; il correspond au genre Euryale de M. de Lamarck.

GOUPILLON.

Ce nom a été donné par Ellis au *Sertularia thuja* de Linné (*pl. V. fig.* 6. R. *p.* 24. *n.* 9.) ainsi qu'au *Fucus peniculus* de Turner (*Polyphysa aspergillosa*; Lamx. *Gen. p.* 20. *tab.* 69. *fig.* 2—6.). *Voyez* Polypiers.

GRAINS DE ROSAIRE.

Ce nom a été donné par d'anciens auteurs à des articulations fossiles de la colonne des Crinoïdes ou Encrines. *Voyez* Crinoïde.

GRAPPE DE MER; Polyp.

L'on dit que Rondelet a donné ce nom à une Holothurie qu'il a même figurée; je crois plutôt que c'est à un polypier sarcoïde voisin des Botrylles.

Les pêcheurs donnent également le nom de *Grappe marine* aux groupes d'œufs de Sèche qui imitent une grappe de raisins noirs.

Des crustacés portent le nom de *Grappes* sur les côtes du Calvados.

GUINEAWORM.

Nom anglais du Filaire de Médine.

GYGES; *gyges*; N.

Nous proposerons l'établissement de ce genre de Microscopiques fort naturel, dans l'ordre des Gymnodés. Ses caractères consistent dans la forme ovoïde du corps, qui paroit devoir être plus ou moins comprimé, et qu'environne un anneau parfaitement transparent, très-distinct d'un noyau ou corps, qui présente le plus souvent l'organisation moléculaire des Volvoces. On diroit l'un de ces animaux contenus dans une vésicule translucide, dont il n'atteindroit pas les bords. Quatre espèces nous sont connues.

1. Gyges translucide.

Gyges (*translucida*) *ovata*, *pellucidissima*; N.

Cyclidium (*fluitans*) *ovale*, *crystallinum*; Mull. *Inf. p.* 80. *tab.* 11. *fig.* 4. 5. *Encycl. Vers. pl.* 6. *fig.* 4. 5. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 425. *n.* 3.

— Joblot, *part.* 2. *p.* 26. *pl.* 4. *fig.* 1. *l.*

Cette espèce, que nous avons souvent observée dans la vieille eau d'huitres, se trouve communément dans l'eau de mer très-corrompue et devenue fétide. Sa forme est un ovale parfait; un cercle non moins transparent le semble environner, et devient surtout visible en bleuissant légèrement quand l'animal meurt. Il nage avec assez de rapidité, et paroissant faire tourbillonner l'eau par sa partie antérieure. Muller lui avoit supposé des cirrhes vibratiles qui ne paroissent pas y exister.

2. Gyges vert.

Gyges (*viridis*) *ovatus*, *corpore viridi*; N.

Volvox (*granulum*) *sphericus*, *viridis*, *perisphæriâ hyalinâ*; Mull. *Inf. p.* 13. *tab.* 3. *fig.* 3. *Encycl. Vers. pl.* 1. *fig.* 2. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 414. *n.* 2.

Cette espèce pourroit bien n'être qu'un Zoocarpe (*voyez* ce mot), du moins la couleur verdâtre de son corps moléculaire, et son habitation parmi les Conferves dans l'eau des marais, où il nage doucement, semblent l'indiquer.

3. Gyges enchélioïde.

Gyges (*enchelioides*) *obovata*, *fuscata*, *opaca*, *interaneis mobilibus*; N.

Enchelis (*similis*) *obovata*, *opaca*, *interaneis mobilibus*; Mull. *Inf. p.* 25. *tab.* 4. *fig.* 4. 5. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 5. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 418. *n.* 5.

Nous avons, comme Muller, trouvé cette espèce dans de l'eau de mare long-temps gardée. Tous les individus présentoient la même forme et la même taille; ils étoient un peu amincis en avant, du reste ovoïdes, avec l'anneau périsphérique fort mince, et la molécule brunâtre intérieure s'agitoit sans cesse comme dans les Volvoces.

4. Gyges porte-crosse.

Gyges (*lithuatus*) *ovatus*, *maculâ sphericâ posticè continens*; N.

Paramæcium (*marginatum*) *depressum*, *griseum*, *margine duplici*; Mull. *Inf. pag.* 92. *tab.* 12. *fig.* 28. 29. *Encycl. Vers. pl.* 16. *fig.* 13. 14. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 428. *n.* 5.

Il est difficile de concevoir comment, au mépris des caractères imposés aux genres formés

par lui-même, Muller comprit cette espèce parmi les Paramœcies, avec lesquelles on ne lui trouve pas le moindre rapport. Quatre ou cinq fois plus grande que les trois espèces précédentes et blanchâtre, entourée d'un anneau très-marqué, elle nage gravement et comme en glissant dans l'eau des marais. Une tache ronde, plus transparente encore que le corps, et que ne remplit point la molécule globuleuse, est constamment située à la partie postérieure, contre le bord de l'anneau même, et souvent il en sort une sorte d'intestin ou de trace translucide contournée en crosse ou spirale vers le milieu de l'animal.

(B. DE St. VINCENT.)

GYMNODÉS; *gymnodeæ*.

Nous proposons ce nom pour désigner le premier ordre de la classe des Microscopiques, formé de tous les genres dont les espèces ne présentent en aucune partie de leur surface le moindre poil ou d'organe vibratile cirrheux. Ce sont les plus simples des êtres; il en est parmi eux que ne compose aucune sorte de molécule visible, dont les autres sont au contraire une agglomération souvent polymorphe. Telle est leur simplicité, qu'on ne peut même souvent concevoir par quelle force et par les secours de quel agent ils nagent si rapidement, soit dans l'eau pure des marais, soit dans celle de la mer, soit dans celle des infusions. Aucun ne présente de véritable bouche et encore moins de tube alimentaire; on n'y voit encore aucune ébauche d'appareil respiratoire, à plus forte raison, rien qui indique un système nerveux; ce qui n'empêche pas que les microscopiques gymnodés ne vivent, ne sentent et même ne jugent; car, par quelle vertu agiroient-ils souvent avec des allures qui indiquent des essais et des déterminations qui en sont les conséquences? Il en est parmi les plus simples qui se font remarquer par leur prodigieuse agilité. On trouvera au mot Microscopique le tableau des genres qui constituent l'ordre des Gymnodés. (B. DE St. VINCENT.)

GYMNORHYNQUE; *gymnorhynchus* (1).

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Cestoïdes, ayant pour caractères : corps aplati, inarticulé, très-long; réceptacle du col subglobuleux; tête munie de deux fossettes bipartites, et armée de quatre trompes inermes et rétractiles.

Ce genre ne renferme encore qu'une espèce, que M. Cuvier a fait connoître sous le nom de *Scolex gigas*. Malgré l'autorité du savant naturaliste français, nous nous rangerons à l'opinion de M. Rudolphi, et nous pensons comme lui que l'animal dont il est question offre des caractères trop particuliers pour ne point former un genre à part. *Voyez* SCOLEX.

(1) Du grec γυμνός, nu, et ῥύγχος, bec, trompe.

GYMNORHYNQUE rampant.

Gymnorhynchus reptans; ROD.

Caractères spécifiques les mêmes que ceux du genre.

Scolex gigas; CUVIER, *Règn. anim. tom. IV. p.* 48.

Gymnorhynchus reptans; ROD. *Syn. p.* 129. *n.* 1.

Ce ver atteint jusqu'à trois pieds de longueur; sa largeur est d'une à deux lignes; sa couleur blanche, à l'exception du réceptacle du col, qui est jaunâtre. La tête et les trompes, prises ensemble, ont une ligne et demie de longueur; la première est subtétragone, munie de deux fossettes peu profondes, séparées en deux parties par une petite saillie longitudinale; elle ressemble beaucoup à la tête d'un Bothriocéphale. Du rebord antérieur des fossettes sortent quatre trompes plus longues que la tête, tétragones, à angles arrondis, couvertes d'une infinité de très-petites papilles rondes. Ces trompes ne sont point armées de crochets, et leur extrémité libre est perforée. Le col est quelquefois plus long que la tête; il se continue avec un réceptacle long de quatre à cinq lignes, large de trois, de figure sphéroïdale ou ovoïde, presque toujours de couleur jaune et destiné à contenir la tête ou la faire saillir au dehors, suivant la volonté de l'animal. Le corps est continu en arrière avec la partie postérieure du réceptacle, et dans ce point il est presque toujours contracté. Dans le reste de sa longueur il est à peu près égal, un peu aplati ou presque cylindrique, contracté dans quelques points; vers son extrémité postérieure il s'amincit peu à peu et se termine par une très-petite pointe un peu obtuse, et souvent de couleur jaune.

Toute la substance du Gymnorhynque est molle et homogène; coupée ou déchirée par petits fragmens, elle ne présente aucune trace d'organes internes ou d'œufs.

Hab. Au milieu des chairs de la Castagnole, dont il enveloppe les faisceaux de muscles, depuis la tête jusqu'à la queue, par ses nombreux contours; ce qui empêche qu'on ne l'obtienne aisément et sans le casser. M. Rudolphi a observé ce singulier entozoaire à Naples, pendant les mois de juin, juillet et août; il n'a trouvé aucune Castagnole qui en fût exempte.

Observ. Des entozoaires fort singuliers, trouvés au milieu des chairs d'un Hérisson, d'une Musaraigne musquée, d'un Faucon (espèce non déterminée), du *Strix accipitrina*, paroissent avoir des rapports de forme avec le Gymnorhynque; mais comme leur tête n'est pas connue, on ne peut décider jusqu'à quel point l'analogie existe. On trouvera leur description à l'article VERS D'ORGANE DOUTEUX. (E. D.)

H

HAARWURM, HAUTWURM.

Noms allemands du Filaire de Médine.

HABITUS; Zooph.

Les Zoophytes ou animaux rayonnés ont un *habitus*, un aspect particulier, qui ne permet pas de les confondre avec les autres animaux; ce *facies* est si tranché, il domine tellement les autres caractères, qu'il suffit quelquefois seul pour déterminer la classe de ces êtres dans celle des Zoophytes plutôt que dans les autres, sans examiner leurs caractères. On est souvent forcé de s'en rapporter uniquement à cet *habitus*, lorsque l'on étudie ces productions animales dépourvues de leurs petits architectes; il est donc essentiel de se familiariser avec le port, la manière d'être, l'aspect, l'*habitus* enfin des animaux rayonnés, pour distinguer leurs différens ordres, lorsque les caractères particuliers viennent à manquer par une cause quelconque. On parvient à cette connoissance en étudiant dans tous leurs états le plus grand nombre d'individus possible, et l'habitude que l'on acquiert rend leur classification si facile, que certains auteurs ont appelé, bien à tort, cette habitude, cette facilité, l'*instinct de la classification des êtres*. LAMX.

HÆRUCA.

Genre de vers intestinaux établi par Gmelin et adopté par plusieurs auteurs. M. Rudolphi considère l'animal sur lequel ce genre a été établi, comme un Echinorhynque mal observé, mal décrit et mal figuré; il l'a relégué parmi les espèces douteuses de ce dernier genre. *Voyez* ECHINORHYNQUE et ACANTHOCÉPHALES. (E. D.)

HÆRUCULA.

Genre de vers intestinaux établi par Pallas sur une espèce d'Echinorhynque appelé par M. Rudolphi *Echin. hæruca*. Voyez cette espèce.

HAITWORM.

Nom anglais du Filaire de Médine.

HALIMÈDE; *halimeda*; LAMX.

Genre de l'ordre des Corallinées, dans la division des polypiers flexibles ou non entièrement pierreux, à substance calcaire mêlée avec la substance animale ou la recouvrant, apparente dans tous les états.

Polypier phytoïde, articulé; articulations planes ou comprimées, très-rarement cylindriques, presque toujours en peu flabelliformes; axe fibreux; écorce crétacée, en général peu épaisse.

Linné, Pallas, Ellis et les auteurs modernes ont réuni ce genre aux Corallines, malgré les nombreux caractères qui les éloignent. Les Halimèdes, presque semblables à quelques plantes de la famille des Opuntiacées, par leurs articulations planes, larges, éparses ou prolifères, ne peuvent être réunies aux Corallines à divisions trichotomes, et dont les articulations sont tout au plus comprimées; elles diffèrent par des caractères bien tranchés des Amphiroës à articulations séparées, des Janies filiformes et des Galaxaures fistuleuses; ainsi les Halimèdes forment un genre distinct dans l'ordre des Corallinées, auxquelles elles appartiennent par la nature des deux substances tant interne qu'externe. Un auteur célèbre leur trouve quelque rapport avec les Alcyons; cela peut être entre quelques individus desséchés et décolorés, mais au sortir de la mer il n'existe aucune analogie entre ces êtres.

M. de Lamarck, dans son *Mémoire sur les polypiers empatés*, a fait un genre sous le nom de *Flabellaire*, dans lequel il réunit les Udotées aux Halimèdes; je n'ai pas cru devoir l'adopter de préférence à la division que je proposai en 1810, long-temps avant que le savant professeur du Jardin des Plantes s'occupât d'un travail spécial sur cette partie intéressante de l'histoire naturelle. La principale différence qui existe entre les Udotées et les Halimèdes consiste dans les articulations, qui sont toujours très-apparentes dans les dernières et qui n'existent jamais dans les premières; car on ne peut regarder, même comme des rudimens d'articulations, les zônes concentriques et transversales que l'on observe sur les Udotées. Ces lignes zonaires donnent quelquefois à ce polypier tant de ressemblance avec certaines variétés du *Padina pavonia* (*Ulva pavonia auctorum*), que l'on ne doit pas s'étonner que plusieurs naturalistes les aient confondus les uns avec les autres.

Ellis a figuré d'une manière très-exacte les pores ou cellules polypifères de l'Halimède raquette, et leur moyen de communication avec l'intérieur du polypier; ne l'ayant point observé vivant, il n'a pu en découvrir les animaux. Il paroît que cette figure n'a pas satisfait un zoologiste célèbre, M. A. B.; il m'écrivit en 1815, que c'étoit à tort que l'on regardoit l'*Hal. tuna* comme un polypier, que c'étoit une véritable plante, dont il se proposoit de faire un genre nouveau sous le nom d'*Opuntioïdes*. J'ignore les raisons qui ont engagé ce naturaliste à émettre cette opinion; mais sans parler des deux subs-

tances semblables à celles des Corallines, de la couleur verte analogue par sa nuance et sa fugacité à celle des Nésées, des Acétabulaires, etc., l'organisation seule met un grand intervalle entre ces polypiers et les végétaux. Dans ces derniers on observe toujours un tissu cellulaire plus ou moins régulier, et il n'existe rien de semblable dans les premiers; leur croissance n'est pas la même que celle des Hydrophytes, qui ne diffère point de celle des végétaux terrestres, tandis que dans les Halimèdes les articulations se développent les unes à la suite des autres comme les cellules des Flustrées, de sorte que les inférieures semblent privées de la vie et ont perdu leur couleur verte, tandis que de nouvelles articulations s'élèvent sur les disques des extrémités des rameaux. On pourroit presque compter l'âge de ces polypiers par le nombre de leurs articulations; en outre, les Halimèdes se lient par tant de caractères aux autres Corallinées, qu'adopter l'opinion du célèbre zoologiste italien, ce seroit placer tous ces polypiers parmi les végétaux, et renverser les idées que nous avons sur ces êtres encore peu connus.

Les Halimèdes ne se trouvent que dans les mers des latitudes chaudes ou tempérées; rares dans les parties septentrionales de la Méditerranée, elles deviennent plus communes à mesure que l'on s'approche des régions équatoréales; elles sont abondantes aux Antilles. Je n'en connois qu'une espèce dans la mer des Indes; elles paroissent très-rares dans cette partie du Monde.

Quelques espèces sont communes à la Méditerranée et aux Antilles, sans présenter aucune différence bien sensible, soit dans la forme, soit dans la grandeur.

Leur couleur n'offre jamais les nuances brillantes des Corallines; verte dans le sein des mers, elle devient blanchâtre par l'action de l'air ou de la lumière.

La grandeur dépasse rarement un décimètre, et n'est jamais au-dessous de cinq centimètres.

Les Halimèdes, quelquefois parasites sur les Thalassiophytes, adhèrent ordinairement aux rochers ou aux sables solides par des fibres nombreuses plus ou moins longues.

On les trouve mêlées dans la Coralline de Corse des pharmaciens, et elles ne paroissent point altérer les propriétés anthelmintiques ou absorbantes de ce polypier.

1. Halimède collier.

Halimeda monile; Lamx.

Halimeda trichotoma, articulata; articulis inferioribus compressis, convexis, cuneiformibus, oblongis; superioribus subcylindricis.

— Sol. et Ellis, *p.* 110. *n.* 3. *tab.* 20. *fig.* C. (*Corallina.*)

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 306. *n.* 449.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 26. *tab.* 20. *fig.* c.

Corallina monile; Gmel. *Syst. nat. p.* 3857. *n.* 10.

Articulations inférieures comprimées, convexes, cunéiformes, oblongues; les supérieures presque cylindriques.

Hab. Mer des Antilles.

2. Halimède épaisse.

Halimeda incrassata; Lamx.

Halimeda trichotoma, articulata; articulis compressis, convexo-planis, cuneiformibus.

— Sol. et Ell. *p.* 111. *n.* 4. *tab.* 20. *fig.* d. 1—3. *et* D 1—6. (*Corallina.*)

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 307. *n.* 450.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 26. *tab.* 20. *fig.* d. d 1—3. *et* D 1—6.

Corallina incrassata; Gmel. *Syst. nat. p.* 3857. *n.* 11.

Flabellaria incrassata; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 344. *n.* 4.

Articulations comprimées ou un peu convexes, cunéiformes.

Hab. Mer des Antilles.

3. Halimède multicaule.

Halimeda multicaulis; Lamx.

Halimeda stirpibus pluribus incrustatis, articulatis, ramosis; articulis inferioribus subtentibus; superioribus reniformibus, planis, incisolobatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 307. *n.* 451.

Flabellaria multicaulis; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 344. *n.* 6.

Tiges nombreuses, rameuses; articulations inférieures presque cylindriques; les supérieures réniformes, aplaties et lobées.

Hab. Inconnue.

4. Halimède irrégulière.

Halimeda irregularis; Lamx.

Halimeda articulis polymorphis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 307. *n.* 452. *pl.* 11. *fig.* 7.

Articulations polymorphes ayant deux à trois millimètres de longueur ou de largeur; grandeur du polypier, quatre à cinq centimètres.

Hab. Mer des Antilles.

5. Halimède trident.

Halimeda tridens; Lamx.

Halimeda trichotoma, articulata; articulis compressis, planis, trilobis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 308. *n.* 453.

— Lamx. *Gen polyp. p.* 27. *tab.* 20. *fig.* a.

Corallina tridens; Sol. et Ell. *p.* 109. *n.* 1. *tab.* 20. *fig.* a.

Corallina tridens; Gmel. *Syst. nat. p.* 3836. *n.* 9.

Articulations aplaties, constamment trilobées et planes.

Hab. Mers d'Amérique.

6. Halimède raquette.

Halimeda opuntia; Lamx.

Halimeda trichotoma, articulata; articulis compressis, undulatis, reniformibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 308. *n.* 454.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 27. *tab.* 20. *fig.* b.

Corallina opuntia; Sol. et Ell. *p.* 110. *t.* 20. *fig.* b.

— Pall. *Elench. p.* 420. *n.* 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3836. *n.* 1.

— Esper, *Sup.* 2. *tab.* 1.

Flabellaria opuntia; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 345. *n.* 7.

Articulations comprimées, flabelliformes ou réniformes, ondulées à leur bord supérieur.

Hab. Mers d'Amérique, Méditerranée.

7. Halimède tune.

Halimeda tuna; Lamx.

Halimeda trichotoma, articulata; articulis compressis, planis, subrotundis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 309. *n.* 455. *pl.* 11. *fig.* 8. a. b.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 27. *tab.* 20. *fig.* e.

Corallina tuna; Sol. et Ell. *p.* 111. *n.* 5. *tab.* 20. *fig.* e.

Corallina tuna; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3837. *n.* 12.

Flabellaria tuna; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 344. *n.* 5.

Articulations planes, lisses, presque discoïdes.

Hab. La Méditerranée, l'Océan atlantique.

HALLIRHOÉ; *hallirhoa;* Lamx.

Genre de l'ordre des Alcyonaires, dans la division des polypiers sarcoïdes plus ou moins irritables et sans axe central.

Polypier fossile, simple ou pédicellé en forme de sphéroïde plus ou moins aplati, à surface unie ou garnie de côtes latérales; un oscule rond et profond au sommet et au centre; cellules éparses sur toute la surface du polypier.

Les Zoophytes du genre Hallirhoé n'ont pas encore offert d'analogues dans la nature vivante; ils appartiennent à la division des polypiers sarcoïdes par leurs caractères généraux; leur surface, couverte en entier de cellules éparses, les rapproche de la section des Alcyonées, mais ils diffèrent de tous les Alcyons et des autres genres de ce groupe par un oscule rond et profond, à bords tranchés, qui se trouve constamment placé au sommet et au centre organique du polypier, comme dans quelques Eponges, et qui forme le caractère essentiel de ce genre. La plus grande des deux espèces connues a de grands rapports avec les Lobulaires. Dans ces dernières, des lobes polymorphes en nombre variable composent la masse du polypier. Les Hallirhoés ont également des lobes, mais toujours latéraux et en forme de côtes verticales et saillantes, dont le nombre varie de trois à dix; je n'en connois point au-delà: leur grandeur ainsi que leur grosseur diffèrent peu sur le même individu. La masse cilière de ce Zoophyte étant animée, ses lobes ont des mouvemens obscurs et lents comme ceux des Lobulaires: ce qui explique les légères irrégularités dans la forme de la partie la plus saillante des lobes. Il ne paroît pas que l'âge influe sur le nombre de ces éminences; je possède des individus très-volumineux ayant quatre lobes, et d'autres plus petits à six et à sept. Le pédicelle qui soutient la masse lobée est en forme de cône renversé et tronqué, d'un à trois pouces de longueur sur un pouce environ de diamètre. Le genre Hallirhoé n'est encore composé que de deux espèces. Lamx.

1. Hallirhoé à côtes.

Hallirhoa costata; Lamx.

Hallirhoa fossilis, pedicellata, sphæroidea, verticaliter compressa, lateraliter costata; costis prominentissimis, crassis, rotundatis, basi parùm strictis; fornmine terminali præalto rotundoque, marginibus diffissis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 72. *tab.* 78. *fig.* 1.

Alcyon; Guettard, *Mémoires* 3. *p.* 6. *fig.* 6. 7.

Fossile; changé en silex; forme d'un sphéroïde aplati de haut en bas, garni sur ses côtés de côtes très-saillantes, irrégulièrement arrondies ou un peu comprimées, légèrement rétrécies dans le point où elles tiennent au corps du polypier, variant de trois à neuf et même au-delà; pédicule cylindrique, gros et court; un oscule rond, profond, grand et à bords rongés, au centre de la surface supérieure.

Hab. Les Vaches-Noires, dans le banc de craie chloritée.

2. Hallirhoé lycoperdoïde.

Hallirhoa lycoperdoides; Lamx.

Hallirhoa fossilis, pediculo elongato, tenui; capite subgloboso; osculo marginibus integerrimis; poris sparsis.

— Lamx. *Gen. polyp. p. 72. tab. 78. fig. 2.*

Fossile; changé en carbonate calcaire; corps sphéroïdal, un peu aplati de haut en bas, sans apparence de côtes latérales; oscule profond, à bords très-entiers; pores inégaux, irréguliers, épars sur la surface du polypier; pédicule long et cylindrique.

Hab. Calcaire à polypiers des environs de Caen.

HALYSIS.

Nom générique substitué par Zeder à celui de Tænia. Il n'a pas été adopté.

HAMULAIRE; *hamularia*.

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes, établi par Treutler et adopté par M. Rudolphi dans son *Histoire des Entozoaires*. De nouvelles observations ont appris à ce savant que les espèces le mieux caractérisées de ce genre n'étoient que des mâles de Filaires. Aussi l'a-t-il rejeté de son *Synopsis*, et placé les espèces qu'il contenoit dans les genres Filaire et Trichotome. *Voyez* ces mots. (E. D.)

HARSENSTEEN.

Nom belge du *Madrepora nœandrites* de Linné et de Pallas.

HEAUMES ou CASQUES.

Desbory dans sa traduction de l'*Histoire des Oursins* de Klein, a donné ce nom aux Echinides que ce dernier avoit nommés *Galeæ*. Voy. ce mot.

HÉLIOLITHE ou PIERRE DU SOLEIL; Zooph.

Quelques oryctographes, d'après Patrin, ont donné ce nom à des Madrépores fossiles, principalement à des Astraires.

HELMINTHES.

Quelques auteurs, et particulièrement M. Duméril, donnent ce nom aux animaux qui vivent dans l'intérieur d'autres animaux vivans. *Voyez* Entozoaires, et spécialement Vers intestinaux. (E. D.)

HELMINTHOLITHES; Zooph.

Des vermicules et des bippurites fossiles sont quelquefois désignées sous ce nom par les naturalistes.

HELMINTHOLOGIE.

L'on a depuis long-temps donné ce nom à la partie de l'histoire naturelle qui s'occupe de l'étude des vers; mais alors l'on réunissoit sous cette dénomination des animaux très-différens les uns des autres, et dont on a même composé plusieurs classes. Quelques auteurs ont par la suite appliqué le mot helminthologie à la seule partie de la science qui traite spécialement des intestinaux; mais il n'a pas été adopté, et c'est ce qui nous engage à renvoyer au mot Vers intestinaux l'histoire de ces êtres singuliers, dont la manière de vivre et de se multiplier est encore si peu connue. *Voyez* Vers intestinaux.

HELMYTON; Polyp.

Genre de production marine établi par Rafinesque dans la famille des Hydrophytes ulvacées; il lui donne pour caractère : corps alongé, vermiforme ou cylindrique, gélatineux, élastique, assez transparent pour laisser voir les granules situés dans l'intérieur. — Deux espèces composent ce genre, l'Helmyton agglomeré, vulgairement vermicelle de mer en Sicile, et l'Helmyton spirale. La première a des filamens cylindriques, filiformes, très-longs, fixés par une de leurs extrémités, avec des séminales ou gingyles arrondis, disposés en grappes. Dans la seconde les filamens sont roulés en spirale et fixés par un côté sur des plantes ou des polypiers; les séminules sont épars dans la substance de la plante. Tels sont les caractères que M. Rafinesque donne à ce genre et aux deux espèces dont il le compose. J'ai examiné des productions marines analogues trouvées en France et en Angleterre; je les ai observées sur les côtes du Calvados; j'en ai reçu de M. Roux de Marseille, conservées dans l'alcool; je les ai étudiées avec soin, et je me suis convaincu que ces productions ne pouvoient se séparer des Alcyonidies, du moins lorsqu'on les considère sans les polypes. Leur organisation est la même; les uns et les autres ont une transparence obscure, une translucidité qui permet de voir dans leur substance une foule de grains épars plus ou moins opaques; ils sont fort peu gluans ou gélatineux dans l'état frais; enfin leur forme varie beaucoup; mais l'existence des polypes est prouvée dans les Alcyonidies, et nous ne faisons que le soupçonner dans les Helmytons de Rafinesque. Néanmoins nous pensons qu'on doit les réunir, et n'en faire qu'un seul groupe de l'ordre des Alcyonées, dans la division des polypiers sarcoïdes à substance plus ou moins irritable et sans axe central. — Si les polypes des Helmytons diffèrent de ceux des Alcyonidies, ce genre méritera d'être conservé; en attendant qu'ils soient observés, nous ne faisons qu'un seul genre de ces polypiers, à cause des caractères communs qu'ils présentent; ils ne dif-

fèrent que par la forme et l'habitus ou le *facies*. Voyez Alcyonide.

HEPATOXYLON.

Nom générique donné par M. Bosc à une espèce de Tétrarhynque. *Voyez* Tétrarhynque.

HÉRISSON DE MER ; Echinod.

C'est le nom vulgaire des Oursins, principalement de ceux qui sont armés de leurs piquans, et des espèces les plus communes sur les côtes de France. Quelques oryctographes l'ont également donné aux Oursins fossiles.

HEXATHIRIDIUM.

Genre de vers intestinaux établi par Treutler et réuni par M. Rudolphi au genre Polystome. *Voyez* ce mot.

HIMANTOPE; *himantopus.*

Le genre formé sous ce nom par Muller, entre les Infusoires, ne nous paroît pas devoir être conservé; il n'est pas assez distingué des Kérones, où nous renverrons la description des espèces qui le composoient. (B. de St. Vincent.)

HIPPALIME; *hippalimus.*

Genre de l'ordre des Actinaires, dans la division des polypiers sarcoïdes plus ou moins irritables et sans axe central.

Polypier fossile, fongiforme, pédicellé, plane et sans pores inférieurement, couvert en dessus d'enfoncemens irréguliers peu profonds, ainsi que de pores épars et peu distincts. Oscule grand et profond au sommet du polypier, sans pores dans son intérieur; pédicelle cylindrique, gros et court.

Telle est la description de l'Hippalime fongoïde, la seule espèce connue qui appartienne à ce genre; elle a environ sept centimètres de grandeur sur un décimètre de largeur, et se trouve dans le calcaire bleu oolithique des falaises du Calvados; il paroît très-rare. — L'Hippalime se rapproche beaucoup des Hallirhoés par l'oscule de sa partie supérieure et par le pédicelle qui supporte sa masse; mais il en diffère essentiellement par l'absence de pores sur la surface inférieure et sur le pédicelle, ainsi que par la forme qui indique que dans les Hippalimes les masses offrent des mouvemens plus étendus, plus variés que ceux des Alcyonées. Les pores présentent également quelques caractères qui portent à croire que ce ne sont point de cellules polypeuses comme ceux des Hallirhoés. Ce sont ces caractères qui m'ont engagé à faire un genre particulier de l'Hippalime fongoïde.

Hippalime fongoïde.

Hippalimus fongoides; Lamx.

— Caractères spécifiques, les mêmes que ceux du genre.

— Lamx. *Gen. polyp. p. 77. tab. 79. fig. 1.*

Hab. Fossile de la Marne bleue des falaises du Calvados.

HIPPOTHOÉ; *hippothoa.*

Genre de l'ordre des Cellariées dans la division des polypiers flexibles et non entièrement pierreux, à polypes situés dans les cellules non irritables.

Polypier encroûtant, capillacé, rameux; rameaux divergens, articulés; chaque articulation composée d'une seule cellule en forme de fuseau ou de navette. Ouverture polypeuse ronde, très-petite, située sur la surface supérieure et près du sommet de la cellule.

Une seule espèce compose ce joli genre de polypiers que sa petitesse avoit fait échapper aux recherches des naturalistes. Il diffère de tous les genres connus par les nombreux caractères qu'il présente; mais il se rapproche des Lafœes par sa composition (une seule cellule à chaque article); et des Aétées par la situation de l'ouverture de la cellule. Sa manière de se ramifier est des plus singulières; c'est de la partie la plus large de la cellule que sortent deux autres cellules presque toujours opposées entr'elles, et forment un angle presque droit avec la première. Elles sont à peine visibles à l'œil nu, quoiqu'elles aient la couleur et l'éclat de la nacre de perle.

Hippothoé divergente.

Hippothoa divergens; Lamx.

— Caractères spécifiques, les mêmes que ceux du genre.

— Lamx. *Gen. polyp. Supp. p. 82. tab. 80. fig. 15. 16.*

Hab. La Méditerranée, sur les fucus.

HIPPURIS.

On a souvent donné ce nom à plusieurs Isidées, principalement à l'*Isis hippuris*, *Isis dichotoma* et *Isis ochracea* de Linné. Quelques Conferves ont également porté ce nom. *Voyez* Isis hippuris.

HIPPURITE.

Guettard a donné ce nom à quelques polypiers fossiles.

HIRONDINELLE; *hirundinella*; N.

Nous proposons l'établissement de ce genre dans la classe des Microscopiques, pour y renfermer un animal fort remarquable, confondu par Muller avec les Bursaires. (*Voyez* ce mot.) Ses caractères, qui le placent dans l'ordre des Gymnodés, c'est-à-dire, de ceux qui, de compo-

sition fort simple, paroissent dépourvus de poils, cirres ou organes rotatoires quelconques, sont : corps membraneux, comprimé, muni inférieurement d'une duplicature en bourse, quadricuspidé.

La duplicature en bourse de cet animal le rapprochoit effectivement des Bursaires, mais sa forme est si distincte et le particularise si bien, qu'il en devoit être génériquement distingué. Nous n'en connoissons qu'une espèce.

Hirondinelle quadricuspide.

Hirundinella quadricuspis ; N. *Bursaria* (*hirundinella*) *utrinquè laciniata, extremitatibus productis ;* Mull. *Inf.* 117. *pl.* 16. *fig.* 9—12. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom. I. p.* 3895. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 451. Bursaire hirondeau ; *Encycl. Dict. n°.* 3. *Ill. pl.* 8. *fig.* 9—11.

Description. Le plus grand des Microscopiques, cet animal a près de trois quarts de ligne de largeur à l'œil nu, et sa forme y peut être même assez aisément distinguée ; il suffit d'un grossissement de six à dix fois pour en reconnoître les moindres parties : ovale, oblong, il se termine antérieurement et postérieurement en pointe ; sur les côtés sont deux autres appendices également pointus, tournés en arrière, ce qui lui donne une figure étrange et comme s'il portoit de petites nageoires ou ailes, qui du reste n'ont pas de mouvement bien sensible dans la natation, laquelle s'opère par une progression assez grave. Sa couleur est d'un gris-ferrugineux ou brunâtre. On la trouve dans les eaux douces, parmi les lenticules ; elle meurt dans les infusions, et pour peu que l'eau se corrompe.

(B. de St. Vincent.)

HIRUDINELLA.

Garsin a donné ce nom au *Distoma clavatum* de Rudolphi. *Voyez* le mot Distome.

HIRUDO.

Ce nom a été donné par plusieurs auteurs à quelques espèces de vers intestinaux du genre Distome, à cause de leur ressemblance extérieure avec les Sangsues.

HISTEROLITHOS ou HISTERAPETRA.

Bertrand donne ce nom aux polypiers du genre Cyclolites. *Voyez* ce mot.

HISTRICES ou HISTRIX.

Quelques Oursins fossiles, à mamelons saillans entourés d'un anneau relevé, composé de très-petits mamelons, ont été nommés *Histrices* par Imperati dans son *Histoire naturelle*.

HISTRIONELLE ; *histrionella ;* N.

Le sixième des genres que nous avons établis dans la famille des Cercariées (*voyez* ce mot pour les caractères qui s'y trouvent indiqués). Ici l'organisation se complique, car on distingue déjà dans l'étendue d'un corps très-prononcé, un globule transparent, fort distinct de la molécule constitutive, et qui ressemble dans certaine position à un trou rond qu'on auroit fait à la partie postérieure de l'animal ; une queue non-seulement prononcée, mais même articulée assez distinctement dans l'une des espèces, y facilite une contractilité qui suppose un appareil sinon musculaire, du moins formé de moteurs, au moyen desquels l'extension et le rappel des parties ont alternativement lieu. Muller a même cru y distinguer des yeux rudimentaires, mais ce savant naturaliste nous paroît s'être mépris. Du reste, la forme générale de ces animaux rappelle assez, mais en beaucoup plus grand, celle des Zoospermes, dont l'habitat est si différent, puisque les Histrionelles vivent dans les eaux douces ou de mer, soit pures, soit putrides, et jamais dans aucun liquide qui appartienne à quelqu'être animé. Nous signalerons les quatre espèces constatées de ce genre, que nous croyons être des moins nombreux, et comme faisant, à la queue près, un passage naturel aux Planaires.

1. Histrionelle fourchue ; N. *Diction. clas. d'hist. nat. tom. VIII. p.* 252.

Histrionella (*fissa*) *ovato-oblonga, posticè mucronato-setacea, anticè fissa ;* N.

Description. Nous donnerons la figure de cette espèce dans notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, où nous la fîmes connoître. Brunâtre ; son corps est ovale, très-alongé vers la queue, où cette partie, assez courte et légèrement flexueuse, sétiforme, sert à fixer l'animal, qui, lorsqu'il le veut, se contracte par son moyen comme le font la plupart des Vorticellaires. La partie antérieure, légèrement obtuse, se fourche au besoin ; ce qui la fait paroître assez profondément bifide quand l'histrionnelle se présente sur le plat. Le globule transparent est situé immédiatement sous la bifurcation ; quelquefois il s'alonge en ovale, et sa transparence est telle, qu'on distingue les moindres objets au travers comme à travers un verre de lunette. Sa natation a souvent lieu par un mouvement giratoire sur l'axe de la longueur du corps. Nous avons découvert l'Histrionnelle fissée dans les eaux douces de la vallée de Montmorency, en août 1815.

2. Histrionelle poupée ; N. *Dict. clas. d'hist. nat. loc. cit.*

Histrionella (*pupula*) *pyriformis, obtusata ; caudâ brevi ;* N. *Enchelis* (*pupula*), *inversè conica, apice papillari ;* Mull. *Inf. p.* 41. *pl. V. fig.* 21—24. *Encycl. Vers Ill. p.* 8. *pl.* 2. *fig.* 5.

Description. Son corps est épais, en poire, mais

mais très-obtus en tout sens, et particulièrement renflé du côté de la queue qui est fort courte, et que l'animal replie quelquefois de côté comme les Virgulines. (*Voyez* ce mot.) Le globule transparent est situé sur le bord de la partie la moins épaisse, opposée à la queue. On la rencontre aux premiers dégels dans l'eau des fumiers, nageant la queue en avant, et souvent comme la précédente, comme par un mouvement de rotation dans le sens de l'axe longitudinal de son corps.

3. Histrionelle inquiète; N. *Histrionella inquieta; Dict. clas. loc. cit.*

Cercaria (*inquieta*) *mutabilis, convexa; caudâ lævi;* Mull. *Inf. p.* 121. *tab.* 18. *fig.* 3—7. *Encycl. Vers. Ill. pag.* 24. *pl. VIII. fig.* 3—7. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 445.

Voyez, pour ce qui concerne cette espèce, le mot Cercaire inquiète, n°. 3, dans le premier volume, intitulé *Vers*, du Dictionnaire de cette Encyclopédie.

4. Histrionelle annulicaude; *histrionella annulicauda;* N. *Dict. clas. loc. cit.*

Cercaria (*lemna*) *mutabilis subdepressa; caudâ anulatâ;* Mull. *Inf. p.* 122. *tab.* 18. *fig.* 8—12. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 8. *fig.* 8—12. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3892. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 445.

Voyez encore, pour ce qui concerne cette espèce, le mot Cercaire lemne, n°. 4, dans le premier volume, intitulé *Vers*, du Dictionnaire de cette Encyclopédie.

(B. de St. Vincent.)

HOLOTHURIE; *holothuria.*

Genre de la classe des Echinodermes pédicellés.

Corps libre, cylindrique, épais, mollasse, très-contractile, à peau coriace, le plus souvent papilleuse; la bouche est terminale, entourée de tentacules divisés latéralement, subrameux ou pinnés, armée de cinq dents osseuses ou calcaires; anus situé à l'extrémité postérieure.

Les Holothuries sont des animaux dont la forme singulière a attiré dans tous les temps l'attention des naturalistes. Les Anciens les connoissoient sous les noms de *Purgamenta maris*, de *Pudenda marina*, à cause d'une ressemblance grossière avec les organes de la génération de l'homme.

Linné en fit d'abord le genre *Priapus*, qu'il nomma ensuite *Holothuria*. Cette dénomination fut adoptée par Bruguière; l'un et l'autre classèrent les Holothuries parmi les vers mollusques.

Hill, Brown et Baster, les réunirent aux Actinies; il en fut de même de Gærtner et de Boadsch; ces deux derniers les nommèrent *Hydres*. Pallas, adoptant le genre des premiers, lui conserva le nom d'*Actinie*, mais il les divisa en deux sections, l'une composée des Actinies proprement dites, et l'autre des Holothuries; il paroit avoir été le premier à indiquer les rapports qui existent entre ces animaux et les Oursins. Forskaël sépara les Holothuries en Fistulaires et Priapes.

M. de Lamarck, adoptant l'opinion des naturalistes qui l'avoient précédé, fit une seule section des Actinies et des Holothuries, sous le nom de *Fistulides;* c'est la troisième de ses Radiaires échinodermes. Il a divisé les Holothuries en quatre genres.

M. G. Cuvier les met dans sa classe des Echinodermes, et place les genres de M. de Lamarck, qu'il adopte, dans ses deux ordres des Echinodermes pédicellés et d'Echinodermes sans pieds.

M. de Blainville, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, a rétabli le genre Holothurie, tel que Gmelin l'a décrit dans le *Systema naturæ* de Linné; mais il l'a divisé en cinq sections, dont les caractères sont très-étendus, de sorte qu'il n'a adopté aucun des genres proposés par les naturalistes qui l'ont précédé.

Les travaux des zoologues que nous venons de citer ont éclairci l'histoire des Holothuries, et loin de proposer de nouvelles idées, nous croyons devoir nous borner à adopter la classification de M. Cuvier, avec les genres que M. de Lamarck a établis dans ce groupe d'êtres si remarquables par leur forme, et que plusieurs caractères semblent lier aux mollusques et aux vers.

Les Holothuries ont un corps cylindrique, épais, mollasse, recouvert d'une peau dure, coriace, mobile, plus ou moins hérissée de tubercules ou papilles, ainsi que de tubes, les uns et les autres rétractiles et servant à l'animal d'organes d'absorption, d'attache et de mouvement.

L'enveloppe de l'Holothurie est formée par une peau épaisse très-contractile, et dans laquelle on trouve un derme celluleux fort épais, en dehors duquel est le réseau muqueux coloré, avec son épiderme fort peu sensible, et en dessous la couche musculeuse, qui dans l'espèce que j'ai disséquée, forme cinq doubles bandes étendues d'une extrémité à l'autre. C'est dans les intervalles qui séparent ces bandes que se voient les tentacules, rétractiles à l'intérieur et pouvant agir à la manière des ventouses, en s'appliquant sur les corps; ils forment aussi cinq doubles bandes dans toute la longueur de l'animal. Dans d'autres espèces, ils se rassemblent dans des lieux particuliers, et alors ne donnent plus à l'animal la forme radiaire. A l'extrémité antérieure et ordinairement terminale du corps, se trouve une sorte d'entonnoir, dans le fond duquel est la bouche: celle-ci est bordée à l'extérieur par un cercle de tentacules fort singuliers, ramifiés et se dichotomisant d'une manière variable; ils

étoient au nombre de dix dans l'individu que j'ai disséqué. Ils sont formés par le redoublement de la peau, qui, après avoir tapissé le fond de l'entonnoir et s'être amincie, forme le pédicule de chacun; dans ce pédicule, qui est creux, est un vaisseau à parois fort minces. Ces tentacules se subdivisent ensuite, d'une manière irrégulière, en branches plus ou moins nombreuses, plus ou moins alongées, coniques, toujours formées par une membrane blanche fibreuse, et à l'extrémité desquelles on voit enfin de petites ramifications blanchâtres, qu'on ne peut mieux comparer qu'aux folioles des sensitives.

Dans l'intérieur de cette enveloppe, qui est blanche, fibreuse et nacrée comme le derme lui-même, existe un canal formé par une membrane fort mince, qui se répand dans toutes les ramifications, et ce canal n'est qu'un appendice de la bouche.

La bouche proprement dite, placée au fond de l'entonnoir, qui est bordé par les tentacules, est ronde; ses bords sont assez minces, formés en dehors par la peau noire qui a tapissé l'entonnoir, et en dedans par la membrane buccale.

Tout ce bord est creux, c'est-à-dire, qu'un canal rond, assez grand, règne dans toute sa circonférence. On trouve dans ce canal cinq espèces de culs-de-sac ou poches aveugles.

Il n'y a certainement aucune trace de dents autour de cette bouche; on y aperçoit bien des espèces de replis sigmoïdes dirigés en arrière, au nombre de cinq, mais qui appartiennent à la membrane buccale.

Après ce premier orifice, on arrive dans une cavité buccale assez grande, ovale, toujours ouverte par la disposition de certaines pièces extérieures comme cartilagineuses; elle est libre dans la cavité viscérale, un peu comme la masse buccale des Mollusques céphalés, et elle a en effet des muscles propres à la mouvoir. On dit qu'il y a des espèces de glandes salivaires, mais j'avoue n'en avoir pas vu.

Le canal intestinal qui en naît est fort long et d'un diamètre égal; il fait un assez grand nombre de replis, qui sont attachés aux parois de la cavité par une sorte de mésentère ou de membrane hyaline fort mince, qui se termine vers la moitié du corps. L'estomac forme un renflement assez peu considérable; il se termine en arrière et dans la ligne médiane par un orifice arrondi, qui s'ouvre dans une sorte de cloaque: c'est une vessie ovale, dont les parois sont épaisses, musculaires, contractiles, et qui est fortement attachée à la partie postérieure du corps.

Dans ce cloaque se termine également ce que l'on regarde comme l'appareil de la respiration; il est formé par une sorte d'arbre creux extrêmement ramifié, et dont les rameaux se réunissent successivement en branches et en tronc, en allant d'avant en arrière: celui-ci s'ouvrant dans le cloaque. Il paroît que cet organe peut, à la volonté de l'animal, se remplir ou se vider d'eau; ce qui, sans doute, peut aussi servir à sa locomotion.

M. Tiedman admet de plus une espèce de circulation bornée qui appartiendroit uniquement au canal intestinal, et qui seroit exécutée par un double système de vaisseaux fort compliqués, et avec les ramifications duquel s'entrelaceroit l'un des arbres circulatoires.

D'après le même observateur, les Holothuries seroient pourvues des deux sexes. L'ovaire est évidemment formé par un nombre extrêmement considérable de petits tubes qui, en se réunissant par faisceaux plus ou moins nombreux, finissent par aboutir à la bouche par un oviducte unique. A une certaine époque de l'année, ces ovaires acquièrent un développement extrêmement considérable, et se remplissent d'une matière de couleur rouge un peu granuleuse, formée sans doute par une quantité innombrable de petits œufs.

Ces organes sont fort aisés à voir, et l'analogie porte à les considérer comme des ovaires. Il n'en est peut-être pas tout-à-fait de même de ceux que M. Tiedman pense être les organes mâles, de manière que ces animaux seroient hermaphrodites. Ce sont des organes également filiformes et qui sont susceptibles d'une grande extension et d'un grand développement, à l'époque, il est vrai, où les ovaires acquièrent le leur.

Les Holothuries se nourrissent d'animaux de tous genres, quelquefois d'une grosseur considérable; elles paroissent douées d'une grande faculté digestive. Quoique dépourvues de nageoires, elles nagent avec assez de facilité; elles rampent, elles s'attachent aux rochers, elles s'enfoncent dans la vase au moyen des ventouses, des papilles ou des tubes qui se trouvent sur certaines parties de leur corps, suivant les espèces.

Elles habitent toutes les mers, et si les espèces des régions froides et tempérées de l'Europe paroissent plus nombreuses que celles des autres pays, on doit peut-être l'attribuer aux difficultés que présente l'étude de ces animaux, soit pour s'en procurer, soit pour les conserver. En effet, ils se tiennent en général à une grande profondeur; on ne les trouve presque jamais à moins de vingt à trente brasses d'eau; c'est à trois cents pieds qu'elles sont les plus communes, dans les fonds vaseux ou dans les anfractuosités des rochers, suivant les espèces. Ne seroit-ce pas ces causes qui rendent si rares dans nos collections les Holothuries de l'hémisphère austral de l'Océan magellanique, de la mer Atlantique, etc.? Les espèces sont très-peu nombreuses, quoiqu'on en trouve dans les mers les plus éloignées les unes des autres. (Lamx.)

1. Holothurie feuillée.

Holothuria frondosa ; O. Fab.

— *Encycl. méth. pl.* 85. *fig.* 7. 8.

Holothuria tentaculis frondosis ; corpore lævi.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 73. *n.* 1.

— O. Fabric. *Faun. groenl. p.* 353.

Ovale-oblongue ; extrémité antérieure renflée ; tentacules longs et ramifiés comme les nervures de certaines feuilles ; corps lisse.

Hab. Mers du Nord.

2. Holothurie phantape.

Holothuria phantapus ; Mull.

— *Encycl. méth. pl.* 86. *fig.* 1—3.

Holothuria tentaculis racemosis ; corpore posteriùs attenuato, subtùs punctis scabro.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 73. *n.* 2.

— Mull. *Zool. dan. t.* 112. 113.

Fusiforme ; extrémité antérieure rétrécie ; tentacules longs, gros, finement ramifiés ; corps atténué en arrière, garni en dessous de papilles disposées sur trois rangs.

Hab. Mers d'Europe.

3. Holothurie pentacte.

Holothuria pentacta ; Mull.

— *Encycl. méth. pl.* 86. *fig.* 5.

Holothuria tentaculis denis pinnatifidis ; corpore quinquefariàm verrucoso.

— De Lamk. *Anim. s. vert. tom.* 3. *p.* 73. *n.* 3.

— Mull. *Zool. dan. tab.* 31. *fig.* 8, *et t.* 108. *fig.* 1—4.

Alongée, presqu'égale ; tentacules courts, pinnatifides, au nombre de dix ; corps orné longitudinalement de cinq rangs doubles de papilles.

Hab. Mers d'Europe.

4. Holothurie barillet.

Holothuria doliolum ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 86. *fig.* 6—8.

Holothuria tentaculis bipartitis villoso-granulatis ; corpore pentagono, quinquefariàm papilloso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 74. *n.* 4.

Actinia doliolum ; Pall. *Misc. zool. tab.* 9 *et tab.* 10.

Fusiforme, un peu alongée ; tentacules gros, courts, divisés en deux à leur extrémité ; corps légèrement atténué en arrière, orné de cinq rangs doubles de papilles.

Hab. .....

5. Holothurie fuseau.

Holothuria fusus ; Mull.

— *Encycl. méth. pl.* 87. *fig.* 5. 6.

Holothuria tentaculis denis ; corpore fusiformi tomentoso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 74. *n.* 5.

— Mull. *Zool. dan. t.* 10. *fig.* 5. 6.

Fusiforme ; tentacules au nombre de dix, grêles, simples à leur attache, garnis de cils nombreux à leur extrémité libre ; corps couvert d'une sorte de duvet.

Hab. Mers d'Europe.

6. Holothurie inhérente.

Holothuria inhærens ; Mull.

— *Encycl. méth. pl.* 87. *fig.* 1—4.

Holothuria tentaculis duodenis ; corpore papilloso sexfariàm lineato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 74. *n.* 6.

— Mull. *Zool. dan. p.* 35. *tab.* 31. *fig.* 1—7.

Alongée ; tentacules au nombre de douze, courts, grêles, garnis de quelques franges à leur extrémité libre ; corps papilleux, marqué de six bandes longitudinales.

Hab. Mers d'Europe.

7. Holothurie glutineuse.

Holothuria glutinosa ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 87. *fig.* 7.

Holothuria tentaculis duodenis, pinnato-dentatis ; corpore papillis minimis, glutinosis undiquè tecto.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 74. *n.* 7.

Fistularia reciprocans ; Forsk. *Ægypt. p.* 121. *tab.* 35. *fig.* A.

Très-alongée, cylindroïde ; tentacules au nombre de douze, pinnés de chaque côté sur toute leur longueur ; corps couvert sur toute sa surface de très-petites papilles glutineuses.

Hab. Mer Rouge.

8. Holothurie à bandes.

Holothuria vittata ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 87. *fig.* 8. 9.

Holothuria tentaculis duodenis, pinnato-den-

talis; corpore molli laxo, vittis albis, fusco punctatis vario.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 74. *n.* 8.

Fistularia vittata; Forsk. *Ægypt. pag.* 121. *tab.* 37. *fig.* E. F.

Très-longue, cylindroïde, ondulée; tentacules au nombre de douze, pinnés de chaque côté dans toute leur longueur; corps mou, lâche, marqué de bandes longitudinales blanches, ponctuées de brun.

Hab. Mer Rouge.

9. Holothurie écailleuse.

Holothuria squamata; Mull.

— *Encycl. méth. pl.* 87. *fig.* 10—12.

Holothuria tentaculis octonis subramosis; corpore suprà scabro, subtùs molli.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 74. *n.* 9.

— Mull. *Zool. dan. tab.* 10. *fig.* 1—3.

Ovalaire; tentacules presque rameux, au nombre de huit; corps scabre en dessus, mou en dessous.

Hab. Mers d'Europe.

10. Holothurie pinceau.

Holothuria penicillus; Mull.

— *Encycl. méth. pl.* 86. *fig.* 4.

Holothuria tentaculis racemosis octo; corpore osseo pentagono.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 74. *n.* 10.

— Mull. *Zool. dan. tab.* 10. *fig.* 4.

Un peu alongée, subatténuée en arrière; tentacules au nombre de huit, ramifiés en grappes; corps très-ferme, à cinq angles.

Hab. Mers d'Europe.

HORNÈRE; *hornera.*

Genre de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux et non flexibles, à cellules petites perforées, presque tubuleuses et non garnies de lames.

Polypier pierreux, dendroïde, fragile, comprimé et contourné irrégulièrement; la tige et les rameaux sont garnis de cellules seulement sur la face extérieure; les cellules sont petites, éloignées les unes des autres, situées presqu'en quinconce sur des lignes diagonales; la face opposée est légèrement sillonnée.

Les Hornères forment un genre bien distinct parmi les polypiers de l'ordre des Milléporées; Linné, et d'après lui tous les naturalistes, les avoient confondues avec les Millépores. M. de Lamarck les a classées avec les Rétépores, avec qui elles ont les plus grands rapports; mais elles en diffèrent par la position des cellules ainsi que par les sillons qu'elles produisent sur la face interne du polypier. Ces caractères, joints à ceux que présentent les cellules polypeuses dans leur forme, nous ont engagé à faire un genre particulier de ce Zoophyte; nous l'avons dédié à M. Horner, astronome de l'expédition autour du Monde, commandée par le capitaine Krusenstern, à la prière de son ami le docteur Tilesius, qui m'avoit envoyé ce polypier recueilli par lui sur les côtes du Kamtchatka.

Les Hornères varient beaucoup dans leur forme, quoiqu'elle soit toujours plus ou moins flabellée. Leur substance est très-fragile, poreuse et calcaire; leur couleur, dans l'état vivant, est un bleu-cendré ou rougeâtre; elle devient d'un blanc mat et laiteux par l'action de l'air et de la lumière.

Hornère frondiculée.

Hornera frondiculata; Lamx.

— *Encycl. méth. pl.* 480. *fig.* 4.

Hornera proclinans, in plano dichotoma, ramulis flexuosis subparallelis, denticulatis; suprà poris prominulis, subtùs striatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 41. *tab.* 74. *fig.* 7. 8. 9, *et tab.* 26. *fig.* 1.

Millepora lichenoides; Pall. *Elench. p.* 145. *n.* 150.

Millepora lichenoides; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3785. *n.* 11.

Millepora lichenoides; Esper, 1. *tab.* 3.

Millepora tubipora (1); Sol. et Ell. *p.* 139. *n.* 16. *tab.* 26. *fig.* 1.

Retepora frondiculata; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 182. *n.* 3.

Flabelliforme, croissant presque toujours parallèlement aux rochers sur lesquels il adhère par sa base seulement; rameaux très-nombreux, presque parallèles, un peu flexueux, en général dichotomes; surface supérieure couverte de pores tubuleux, plus saillans sur les parties latérales; surface inférieure légèrement striée.

Hab. La Méditerranée, les mers de Norwège et du Kamtchatka.

HUGHÉE; *hughea.*

Genre de l'ordre des Acalèphes fixes, dans la

(1) Il ne faut pas confondre avec le polypier décrit ici le *Millepora lichenoides* de Sol. et Ell., qui appartient à un autre genre.

classe des Acalèphes, vulgairement Orties de mer de M. Cuvier.

Corps subpédicellé, simple, très-contractile, fixé par sa base; bouche centrale, garnie de quatre filamens mobiles, et entourée de quinze à vingt tentacules pétaloïdes de couleur jaune.

Il est impossible de reconnoître avec exactitude à quelle classe, à quel ordre, à quel genre, appartient l'animal que Solander dans Ellis a décrit et figuré d'après Hugues, sous le nom de *Actinia calendula*. Comme il diffère du genre *Actinia*, dans lequel Ellis l'a placé, ainsi que du genre Tubulaire, avec lequel il lui trouve des rapports, et qu'aucun auteur n'en a fait mention depuis, j'ai cru pouvoir en faire un genre nouveau que j'ai consacré à celui qui le premier nous a révélé l'existence de ce singulier Zoophyte. Le naturaliste anglais nous dit que lorsqu'on trouble ces animaux, ils se retirent dans le trou du rocher qu'ils habitent, tandis que les Actinies se bornent à s'envelopper de leur manteau; mais beaucoup s'enfoncent et disparoissent dans la vase qui les recouvre, en attendant que le silence et le repos les engage à s'alonger de nouveau et à étaler leurs brillans tentacules à la surface de cette vase : ainsi la différence entre ces animaux n'est pas très-grande sous ce rapport. L'auteur ajoute qu'il a observé de plus quatre fils noirs assez longs, semblables à des pattes d'araignée, sortant du centre de ce qu'il appelle *la fleur*, ayant des mouvemens très-vifs et s'élançant avec rapidité d'un côté à l'autre de la fleur : ce sont, ajoute-t-il, des espèces d'armes ou de tentacules qui servent à l'animal à saisir sa proie, à l'envelopper et à l'entraîner vers la bouche; il replie en même temps ses pétales discoïdes pour l'empêcher de s'échapper. Cette description s'éloigne de celle des polypes des Tubulaires encore plus que des Actinies; en outre, l'existence d'un tube dans la masse du rocher est plus que douteuse. La forme des tentacules du centre, les divisions pétaloïdes de la circonférence, multiplient les différences, de sorte que je ne doute point que les Hughées ne forment un genre bien distinct, dont il est difficile de connoître les rapports naturels, d'après la courte description et la figure copiée par Ellis dans l'*Histoire de la Barbade* de Hugues. En attendant que quelque voyageur naturaliste nous donne une description complète de cet animal faite sur le vivant, je crois qu'on doit le placer à la suite des Actinies et avant les Zoanthes. On n'en connoit qu'une seule espèce, l'Hughée souci; Lamx. *Hist. polyp. pag.* 89. *tab.* 1. *fig.* 3.

HYDATIDE; *hydatis.*

Les auteurs anciens et quelques modernes ont donné ce nom à des vers intestinaux vésiculaires. Il faut le réserver, si toutefois on doit le conserver, aux seules productions morbides formées par un kyste sécréteur, contenant dans sa cavité une humeur limpide. Comme toutes les autres tumeurs enkystées, ce sont des organes accidentels soumis à la vie générale de l'animal qui les renferme, et qui n'ont point l'individualité des vers vésiculaires, véritables animaux doués d'une vie particulière et vivant dans un autre animal. *Voy.* Acéphalocyste, Cysticerque, Cœnure, Echinocoque. (E. D.)

HYDATIGENA.

Nom générique imaginé par Bloch et adopté par quelques auteurs, pour des vers vésiculaires du genre Cysticerque. *Voyez* ce mot. (E. D.)

HYDATIGÈRE.

Nom générique appliqué par M. de Lamarck à quelques espèces de Cysticerques. (E. D.)

HYDATITES; Polyp.

Nom donné par Bertrand à des Astraires fossiles.

HYDATULA.

Nom donné par quelques helminthologistes à des vers vésiculaires. (E. D.)

HYDNOPHORE; *hydnophora*; Polyp.

M. Fischer, dans les *Mémoires de la Société des naturalistes de Moscou*, a réuni sous le nom d'*Hydnophore* un groupe de polypiers madréporiques la plupart fossiles, appartenant au genre Monticulaire de M. de Lamarck, que nous avons adopté. Le nombre des espèces fossiles dans ce genre est maintenant plus considérable que celui des espèces vivantes; peut-être qu'il offrira par la suite moins de différence, si, comme nous le soupçonnons, des moules ou des empreintes d'Astrées fossiles ont été prises pour des Monticulaires par des naturalistes qui n'ont pu observer que la superficie des masses et non leur intérieur.

HYDRA.

Nom par lequel on a désigné quelques vers vésiculaires. (E. D.)

HYDRE; *hydra*; L.

Le genre ainsi nommé par la plupart des naturalistes, d'après Linné, doit désormais porter le nom de Polype, pour éviter toute confusion, un genre d'Ophidiens étant définitivement appelé *Hydre*, et les expériences de Trembley et de Roësel ayant donné une grande célébrité aux polypes d'eau douce, qui feront le sujet de l'article où nous déduirons toutes les raisons qui nous ont décidé à adopter la nomenclature de M. Cuvier. *Voyez* Polype. (B. de St. Vincent.)

I

IDIE; *idia;* Lamx.

Genre de l'ordre des Sertulariées, dans la division des polypiers flexibles ou non entièrement pierreux, à polypes contenus dans des cellules non irritables.

Polypier phytoïde, pinné, à rameaux alternes comprimés, garnis de cellules alternes, distantes, saillantes, à sommet aigu et recourbé.

Le genre Idie est composé d'une seule espèce, une des plus singulières de l'ordre des Sertulariées, et que Péron et Lesueur ont rapportée de leur voyage aux Terres australes. Ce genre diffère de tous les autres par la forme et la situation des cellules, qui rendent ses rameaux parfaitement semblables à la mâchoire supérieure du Squale scie (*Squalus pristis*, Linn.), armée de ses dents.

Sa couleur est un fauve-jaunâtre assez vif. Sa hauteur ne dépasse point un décimètre. Sa base est fibreuse, et semble, par sa nature, devoir adhérer à des corps durs plutôt qu'à des plantes marines.

Nous avons donné le nom d'Idie squale scie, *Idia pristis*, à la seule espèce de ce genre; elle est figurée dans notre *Histoire des polypiers*, *pl.* 5, *fig.* 5 a, B, C, D, E, et dans notre *Genera polyparíorum*, *tab.* 66, *fig.* 10, 11, 12, 13 et 14.

IDMONÉE; *idmonea;* Lamx.

Genre de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers pierreux et non flexibles, à petites cellules perforées ou presque tubuleuses, et non garnies de lames.

Polypier fossile, rameux; rameaux très-divergens, contournés et courbés, à trois côtés ou triquètres; deux côtés sont couverts de cellules saillantes, coniques ou évasées à leur base et tronquées au sommet, distinctes ou séparées les unes des autres, et situées en lignes transversales parallèles entr'elles; le troisième côté est légèrement canaliculé, à surface très-unie, presque luisante, et sans aucune apparence de pores.

Ce genre n'est encore composé que d'une seule espèce, dont la grandeur est inconnue. Les rameaux ont environ deux millimètres de largeur; les cellules ont au plus un demi-millimètre de saillie. Ce polypier doit être très-rare; nous n'en avons encore trouvé que deux ou trois fragmens dans un banc très-dur du calcaire à polypier des environs de Caen. L'Idmonée triquètre, figurée et décrite dans notre *Gener polypar.*, *p.* 80, *tab.* 79, *fig.* 13, 14, 15, a les plus grands rapports avec les Spiropores, principalement avec le *Spiropora tetragona*; mais la forme des cellules et leur absence sur un des trois côtés, sont des caractères trop essentiels pour ne pas constituer un genre particulier.

IDYE; *idya;* Freminv.

Genre de l'ordre des Acalèphes, proposé par M. de Freminville et adopté par M. Ocken dans son *Système de zoologia*, pour un groupe de Méduses, dont il forme une famille particulière avec les Stéphanomies et les Pyrosomes. Il donne aux Idyes le caractère suivant : corps cylindrique, lisse, en forme de sac allongé, sans aucun tentacule à la bouche; parois composées de longs tubes garnis de cloisons transverses.

Ocken compose ce genre de trois espèces, savoir, l'*Idya infundibulum*, l'*Idya macrostoma* et l'*Idya islandica*, observée et décrite par M. de Freminville.

IÈNE.

Les habitans des îles des Papous donnent ce nom aux Éponges, d'après MM. Quoy et Gaymard, médecins naturalistes de l'expédition autour du Monde commandée par le capitaine Freycinet.

IÉRÉE; *ierea;* Lamx.

Genre de l'ordre des Actinaires, dans la division des polypiers sarcoïdes, plus ou moins irritables et sans axe central.

Polypier fossile, simple, pyriforme, pédicellé; le pédicule, très-gros, cylindrique, s'évase en une masse arrondie à surface lisse : un peu au-dessus commencent des corps de la grosseur d'une plume de moineau, longs, cylindriques, flexueux, solides, plus nombreux et plus prononcés à mesure que l'on s'éloigne de la base, et formant la masse de la partie supérieure du polypier; le sommet semble tronqué transversalement et présente la coupe horizontale des corps cylindriques observés à la circonférence.

Tels sont les caractères du seul individu que nous connoissions de cette singulière production de l'ancien Monde, que possède le cabinet de la ville de Caen. Il est d'autant plus difficile de déterminer la classe à laquelle elle appartient, qu'il n'existe plus de surface; elle a été usée par le frottement, l'objet ayant été roulé par les eaux comme un galet. Les corps cylindriques qui semblent former la partie supérieure de ce polypier, peuvent être considérés comme des tentacules ou comme des tubes polypeux : dans le premier cas, ces tentacules étant différens de ceux des Actinies, éloignent de ce genre le polypier qui nous occupe; dans le second cas, la forme et la position des tubes le distinguent des Alcyonées

et des Polyclinées. Nous avons donc cru devoir en faire un genre particulier, que nous avons placé provisoirement parmi les polypiers actinaires, et quoique l'Idrée pyriforme ait perdu la majeure partie de ses caractères, elle en présente encore assez pour fixer l'attention des naturalistes. Nous l'avons figurée dans notre *Genera polyparionum, tab.* 78, *fig.* 3; elle a été trouvée aux Vaches-Noires, et comme elle est siliceuse, elle doit appartenir aux terrains de craie ou supérieurs à la craie.

Le polypier figuré par M. Defiance sous le nom d'*Idrée pyriforme*, a beaucoup plus de rapport avec l'*Alcyonium mutabile* qu'avec notre Zoophyte. Ce sont deux espèces bien distinctes de deux genres peut-être différens, que M. Defrance a confondus ensemble.

INFUSOIRES; *infusoriæ.*

Lorsque Linné entreprit d'assigner aux êtres créés qui lui étoient connus le rang qu'ils devoient occuper dans l'ensemble de la nature, les ébauches de l'existence animale, qu'on appela depuis *Infusoires*, n'étoient pas alors suffisamment connues pour que ce grand homme les pût répartir selon leurs rapports dans les classes qu'il avoit instituées. Il les rejeta donc sous le nom de *chaos* à la fin de ses Vers. La plupart de ceux dont quelques micrographes avoient reconnu l'existence ayant été observés dans des infusions, Muller, en consacrant un beau travail à leur histoire, forma, pour les renfermer, l'ordre des Infusoires, que se hâtèrent d'adopter Gmelin et Bruguière. C'est sous ce titre que, dans cette Encyclopédie même, où notre illustre prédécesseur rendit de si éminens services à la science, l'on vit les animaux que nous devons continuer de faire connoître, commencer la classe des vers dans l'Illustration des planches (jusqu'à la 28e.). Nos observations suivies sur cette importante partie de l'histoire naturelle, nous ayant convaincu que non-seulement les animaux appelés *Infusoires* ne vivent pas en totalité dans les infusions, que beaucoup au contraire y périssent et ne peuvent subsister que dans l'eau la plus pure, soit des marais, soit de la mer, tandis qu'au contraire des larves et des animaux bien différens vivent dans les eaux corrompues, qui ne sont que des infusions en grand, nous avons cru devoir adopter, comme une désignation plus conséquente, le nom de *Microscopiques*. En effet, il n'est pas un seul des Infusoires de Muller et des autres naturalistes, qui puisse être, ou distingué ou étudié autrement qu'avec le secours des verres dont le grossissement est le plus fort. C'est donc au mot Microscopiques que nous donnerons les généralités et le tableau des genres dont se compose cette classe.

(B. de St. Vincent.)

INTESTINAUX. *Voyez* Vers intestinaux.

INTRICAIRE; *intricaria.*

Genre de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux et non flexibles, à cellules petites, perforées, presque tubuleuses, non garnies de lames.

Polypier pierreux, solide intérieurement, à expansions composées de rameaux cylindriques anastomosés en îlots; cellules des polypes hexagones, alongées, à bords relevés et couvrant toute la surface des rameaux.

Ce genre a été établi par M. Defrance pour une seule espèce de polypier, à laquelle il donne le nom d'*Intricaria Bajocencis*, à cause de sa localité. Elle lui a été envoyée par M. de Gerville, naturaliste de Valogne, qui l'a trouvée à Saint-Floxel, près Bayeux. Ce polypier étoit déposé dans une ochre ferrugineuse contenue dans une cavité de calcaire oolithique. Le fragment envoyé à M. Defrance avoit un pouce de longueur sur neuf lignes de diamètre; il étoit composé de rameaux anastomosés en différens sens, et formant un réseau à mailles d'une à cinq lignes d'ouverture. Ces rameaux, d'une demi-ligne de diamètre, étoient couverts de cellules de moitié plus longues que larges, à bords relevés et formant une sorte d'écorce raboteuse. La forme du polypier, celle des cellules, et leur position, les rapprochent beaucoup des Eschares, mais la consistance solide de la masse du polypier ne permet pas de les séparer des Milléporées, principalement du genre Millépore, dont il ne diffère que par la forme hexagonale des cellules. Ce polypier paroît très-rare; nous ne le connoissons que par la figure et la description qu'en a données M. Defrance. Lamx.

ISAURE; *isaura.*

Genre de l'ordre des Actinaires, dans la division des polypiers sarcoïdes, plus ou moins irritables et sans axe central, proposé par M. de Savigny, qui en a figuré plusieurs espèces (*pl.* 2, *Polypes*, H N, *Zoologie*) dans le grand ouvrage sur l'Égypte. Nous ne faisons qu'indiquer ce genre, quoiqu'il mérite d'être adopté, M. de Savigny n'en ayant pas encore donné la description.

ISIDÉES; *isideæ.*

Ordre de la première division des polypiers flexibles ou non entièrement pierreux, dans la section des polypiers corticifères composés de deux substances, une extérieure et enveloppante, nommée *écorce* ou *encroûtement*; l'autre, appelée *axe*, placée au centre et soutenant la première.

Polypiers dendroïdes, formés d'une écorce analogue à celle des Gorgoniées, et d'un axe articulé à articulations alternativement calcareo-pierreuses et cornées, solides ou spongieuses, presque subéreuses.

Linné, dans son *Hortus Cliffortianus*, a le premier établi le genre Isis, auquel il avoit réuni le Corail rouge sous le nom d'*Isis nobilis*. Pallas et quelques autres zoologistes ont suivi l'opinion du naturaliste suédois, et l'on voit encore, dans les cabinets où l'on a conservé l'ancienne nomenclature, les Isidées sous le nom de *Coraux articulés*, pour les distinguer du vrai Corail, qui n'est point articulé. Cette différence n'est pas la seule qui existe entre ces deux groupes de polypiers; la substance tant interne qu'externe, le port, la couleur, etc., en offrent d'autres bien caractérisées.

Les Isidées sont composées, comme tous les polypiers corticifères, de deux parties, une centrale qui porte le nom d'*axe*, et une enveloppe charnue qu'on appelle *écorce*, comme dans les Gorgoniées. L'axe est formé d'articulations alternativement pierreuses et cornées, variant dans leur grandeur et leur diamètre; les premières sont blanches, un peu translucides, marquées de sillons plus ou moins profonds et longitudinaux, quelquefois plus grandes, souvent plus petites que les secondes articulations ou les cornées. Ces dernières, toujours opaques, d'une couleur foncée et brunâtre, se séparent des premières avec une grande facilité, à cause de la différence qui existe dans leur composition; elles semblent destinées à donner aux Isidées les moyens de se prêter aux mouvemens des eaux de la mer, et suppléer par un peu de flexibilité à la solidité qui leur manque. Cette flexibilité disparoît lorsque ces polypiers sont desséchés, et leur fragilité est telle, qu'il est impossible de les fléchir pour les conserver dans un herbier. En général, les Isidées sont d'autant plus fragiles, qu'il y a plus de différence entre les deux substances qui composent l'axe.

L'écorce ou l'enveloppe extérieure est d'une consistance molle et charnue dans le polypier vivant; par la dessiccation elle devient crétacée et friable, en général n'adhérant point à l'axe et s'en séparant avec tant de facilité, que des auteurs ont prétendu que l'écorce des Isidées n'étoit jamais entière. Il est très-rare en effet d'en trouver de telle dans les collections; mais dans la nature il n'en est pas ainsi, la tige et les rameaux de ces polypiers articulés sont garnis dans toute leur étendue d'une enveloppe charnue, vivifiée par une foule de petits animaux à couleurs brillantes. Cette enveloppe ou écorce est quelquefois très-épaisse, d'autres fois elle est très-mince; elle varie souvent par l'exposition à l'air et par la dessiccation. Il n'est pas inutile de remarquer dans les Isidées une particularité que nous présentent également les Gorgoniées, c'est que dans les espèces à écorce mince, cette écorce adhère toujours à l'axe; elle s'en sépare avec d'autant plus de facilité qu'elle est plus épaisse. Ainsi les Isis et les Plexaures, les Gorgones et les Mélitées, nous offrent une grande analogie, sous le double rapport de l'épaisseur de l'écorce et de son adhérence avec l'axe.

Il est difficile d'expliquer la manière dont s'opère la croissance des Isidées : chaque articulation doit-elle être considérée comme une famille particulière, isolée des autres, ou bien tous les polypes communiquent-ils entr'eux comme dans la majeure partie des polypiers coralligènes flexibles? M. Cuvier dit que « lorsque l'arbre des » Isis grandit, les articulations cornées de la tige » disparoissent, parce que l'animal les recouvre » de couches pierreuses, en sorte qu'il n'en reste » plus qu'aux branches. » J'ai observé généralement le contraire dans les nombreuses Isidées que j'ai examinées, à l'exception toutefois de l'*Isis elongata*, à laquelle la description de M. Cuvier semble appartenir. En effet, les articulations cornées manquent dans les parties inférieures de ce polypier; rien n'indique qu'elles aient existé, et l'on n'en voit aucune trace dans les coupes longitudinales ou transversales des tiges. Ainsi, ou les polypes changent avec le temps la matière cornée en matière calcaire, ce qui est contraire à ce que l'on observe sur les Isidées en général, ou bien il existe une vie très-active dans les tiges. De toutes les hypothèses, la plus probable est que l'écorce et la tige possèdent une vie particulière, indépendante de celle qui appartient à chaque polype; que cette vie existe essentiellement dans la membrane placée entre l'écorce et l'axe; que c'est elle qui renferme les organes destinés à l'accroissement et à la formation de la partie solide interne, et qu'enfin, quoique l'écorce des parties inférieures du polypier soit dépourvue de polypes, la vie n'y existe pas moins et d'une manière très-énergique. Au moyen de cette hypothèse, on explique avec la plus grande facilité l'accroissement des tiges et des rameaux, ainsi que celui de l'empatement.

Si les polypes étoient placés par séries transversales sur les Isidées, on pourroit attribuer à chacune de ses séries la formation d'une articulation pierreuse et d'une cornée; mais ces animaux sont épars et placés d'une manière si uniforme, que souvent rien n'indique sur l'écorce les parties correspondantes aux disques cornés ou calcaires.

Lorsque l'on examine avec attention ce squelette polypeux, on ne peut s'empêcher d'être étonné que des animaux regardés comme très-simples dans leur organisation puissent sécréter des matières aussi nombreuses que celles dont il est composé, ou mieux encore, puissent modifier les substances animales de manière à former une écorce épaisse et charnue, et une tige composée de parties alternativement pierreuses et cornées, les premières quelquefois d'une dureté assez grande pour recevoir un beau poli. La transition de l'une à l'autre ne se fait pas graduellement, elle est subite; il semble même que ces deux corps n'adhèrent entr'eux que par leur surface et qu'ils n'ont

n'ont aucune communication, car jamais je n'ai pu découvrir aucun vaisseau, aucune fibre, qui pénétrât dans leur intérieur; quelquefois cependant les disques cornés m'ont paru composés de faisceaux de fibres qui s'arrêtoient à la surface des disques pierreux: c'est peut-être par eux que se sécrète la matière calcaire?

Au reste, je ne pense pas que dans l'état actuel de nos connoissances, il soit possible de donner une explication satisfaisante de la manière dont croissent les Isidées. Il est facile de bâtir des hypothèses sur un sujet aussi intéressant; mais tant que l'on ne connoîtra pas parfaitement l'organisation interne et la manière de vivre des polypes qui construisent ces polypiers, l'on sera exposé à des erreurs sans nombre.

J'ai divisé le genre Isis des anciens auteurs en trois groupes, faciles à distinguer par la nature de l'écorce ou de l'enveloppe charnue, et par la forme de l'axe et de ses articulations. J'ai conservé le nom d'*Isis* à celui qui renferme l'espèce la plus anciennement connue, l'*Isis hippuris*, Linn.

On ne connoît point les polypes des Isidées; les auteurs qui en ont parlé les ont regardés comme les mêmes que ceux du Corail, parce qu'ils plaçoient dans le genre Isis cette production brillante de la mer. Ainsi, et quoiqu'aucun naturaliste n'ait publié la description des animaux des Isidées, nous les regardons comme analogues à ceux des Gorgones; ils peuvent offrir des différences génériques, mais ils se ressemblent par les rapports généraux qui doivent lier entr'eux les polypiers corticifères.

Leur écorce est-elle sèche ou molle lorsque les polypes sont vivans? Quoiqu'animée, elle peut, je crois, avoir une apparence de mort; alors la vie sensible n'existe que dans la membrane qui se trouve entre l'axe et l'écorce, et qui se prolonge dans chaque cellule, comme le *cambium* et le *liber* entre les couches corticales et l'*aubier*. Il n'y auroit de polypes que dans la partie de l'écorce encore molle, les polypes disparoîtroient à mesure qu'elle se dessèche; mais la membrane dont nous avons parlé portant la vie et la nourriture depuis la base jusqu'au sommet, les polypiers continueront de croître et de grossir. Cette hypothèse me semble la plus probable et peut s'appliquer à tous les polypiers corticifères.

M. Defrance prétend avoir trouvé des Isidées fossiles; n'ayant jamais vu les objets sur lesquels il fonde son opinion, je crois devoir me borner à l'indiquer.

Les Isidées pourvues de leur écorce ont tant de ressemblance avec les Gorgones, qu'il est facile de confondre les unes avec les autres; mais privées de cette enveloppe, la différence de l'axe est telle qu'il n'y a plus d'autre rapport que celui de la forme, la composition de cet axe offrant les plus grandes dissemblances.

Ces polypiers ne se trouvent que dans la zône équatoréale et dans le voisinage des tropiques, à l'exception de l'*Isis hippuris*, que des naturalistes ont indiqué dans presque toutes les mers; en Islande, en Norwège, dans la Méditerranée, dans la mer des Indes, en Amérique, etc.

L'ordre des Isidées se compose des genres Mélitée, Moplée et Isis. *Voyez* ces mots.

ISIDIS LAPIS ou PIERRE D'ISIS.

L'on a donné ce nom à des Oursins fossiles du genre Cidarite, à cause des mamelons dont ils sont couverts, et qui rappellent les nombreuses mamelles de l'Isis égyptienne.

ISIDIS PALMA.

Mercati (*p.* 132) donne ce nom à la Gorgone verruqueuse. *Voyez* ce mot.

ISIDIS PLOCAMOS.

Axe de quelques Gorgoniées dépouillées de leur écorce, que Mercati (*pag.* 126 et suiv.) a figuré et décrit sous ce nom.

ISIS; *isis*.

Genre de l'ordre des Isidées, dans la division des polypiers flexibles ou non entièrement pierreux, dans la section des corticifères, c'est-à-dire, composés de deux substances, une extérieure et enveloppante, nommée écorce ou encroûtement; l'autre appelée axe, placée au centre et soutenant la première.

Polypier dendroïde; articulations pierreuses, blanches, presque translucides, séparées par des entre-nœuds cornés et discoïdes, quelquefois inégaux; écorce épaisse, friable dans l'état de dessiccation, n'adhérant point à l'axe et s'en détachant avec facilité; cellules éparses, non saillantes.

Nous dirons fort peu de chose sur ce genre qui sert de type à l'ordre des Isidées; nous ne pourrions que répéter ce que nous avons dit dans les généralités de ce groupe de polypiers.

Les Isis varient peu dans leur forme; elles sont toujours cylindriques avec des rameaux épars.

Leur couleur n'offre point de grandes différences; elle est blanchâtre dans le polypier revêtu de son écorce; celle de l'axe présente deux nuances bien tranchées; dans les articulations calcaires elle est blanche, semblable au marbre salin ou à l'albâtre par son éclat et par sa demi-transparence; dans les articulations cornées, elle est brune, plus ou moins foncée, quelquefois presque noire, d'autres fois jaunâtre.

La grandeur varie d'un à cinq décimètres.

Ces polypiers, répandus dans toutes les mers, se trouvent sur les côtes d'Islande, ainsi que dans les mers équatoréales; la majeure partie des auteurs les indiquent comme originaires de l'Océan

3. Janie petite.

Janie pumila ; Lamx.

Janie ramis subulatis ; articulis supernè longissimis, infernè brevioribus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 269. *n.* 407. *pl.* 9. *fig.* 2.

Rameaux subulés; articulations des extrémités deux ou trois fois plus longues que dans la partie inférieure ; couleur blanche.

Hab. Mer Rouge, Océan indien, sur le *Fucus turbinatus.*

4. Janie adhérente.

Janie adhœrens ; Lamx.

Janie ramis divaricatis, intertextis, fragilibus, capillaribus, dessicatione chartæ adhœrentibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 270. *n.* 408.

Rameaux divergens, mêlés, fragiles, de la grosseur au plus d'un cheveu, adhérens au papier par la dessiccation.

Hab. Méditerranée ?

5. Janie pédonculée.

Janie pedunculata ; Lamx.

Janie articulis brevibus ; ramis truncatis ; ovariis pyriformibus, stipitatis, nunquàm appendiculatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 270. *n.* 409. *pl.* 9. *fig.* 3. a. B.

Articulations courtes ; extrémités des rameaux tronquées ; ovaires pyriformes, stipités, jamais appendiculés ; couleur blanc-rosâtre.

Hab. Mers de l'Australie.

6. Janie verruqueuse.

Janie verrucosa ; Lamx.

Janie ramis rigidis, parùm numerosis ; articulis elongatis, rugosis vel verrucosis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 270. *n.* 410. *pl.* 9. *fig.* 4. a. B.

Rameaux peu nombreux et roides ; articulations alongées, couvertes de pustules verruqueuses ; couleur verdâtre.

Hab. Mers de l'Amérique méridionale.

7. Janie à petites articulations.

Janie micrarthrodia ; Lamx.

Janie articulis brevibus, approximatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 271. *n.* 411. *pl.* 9. *fig.* 5. a. B.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 23. *tab.* 69. *fig.* 7. 8.

Articulations très-courtes et rapprochées les unes des autres ; couleur rouge-verdâtre.

Hab. Mer de l'Australie, sur les fucus.

8. Janie rouge.

Janie rubens ; Lamx.

Janie articulis stirpium teretibus, dichotomis clavatis ; ovariis polymorphis, appendiculatis vel conoatenatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 271. *n.* 412. *pl.* 9. *fig.* 6. 7.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 24. *tab.* 69. *fig.* 11. 12.

Corallina rubens ; Sol. et Ell. *p.* 123. *n.* 28.

— Ell. *Corall. p.* 64. *n.* 5. *t.* 24. *fig.* e. E.

— Pall. *Elench. p.* 426. *n.* 7.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3839. *n.* 3.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 332. *n.* 20.

Corallina cristata ; Sol. et Ell. *p.* 121. *n.* 26.

— Ell. *Corall. p.* 65. *n.* 7. *tab.* 24. *fig.* f. F.

— Pall. *Elench. p.* 425. *n.* 6.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 333. *n.* 21.

Corallina spermophoros ; Sol. et Ell. *p.* 122. *n.* 27.

Corallina spermophoros ; Ell. *Corall. p.* 66. *n.* 8. *tab.* 24. *fig.* g. G.

Corallina spermophoros ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3840. *n.* 22.

Corallina spermophoros ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 332. *n.* 18.

Articulations des dichotomies en forme de massue, toutes les autres cylindriques ; ovaires polymorphes, solitaires ou en chapelet ; ceux de l'extrémité toujours avec un ou deux appendices.

Hab. Mers d'Europe et d'Amérique.

Obs. Cette Janie varie beaucoup ; la plupart des auteurs en ont fait plusieurs espèces.

9. Janie corniculée.

Janie corniculata ; Lamx.

Janie dichotoma ; articulis stirpium bicornibus, ramulorum teretibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 273. *n.* 413.

Corallina corniculata ; Pall. *Elench. p.* 424. *n.* 5.

Corallina corniculata ; Sol. et Ellis, *p.* 121. *n.* 25.

Corallina corniculata ; Ell. *Corall. pag.* 65. *n.* 6. *tab.* 24. *fig.* d. D.

Corallina corniculata; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3840. *n.* 4.

Corallina corniculata; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 332. *n.* 17.

Articulations des tiges et des rameaux légèrement comprimées dans leur partie supérieure, les côtés se terminant en appendices sétacés plus ou moins longs.

Hab. Mers d'Europe.

JANIRE; *janira.*

Genre de l'ordre des Acalèphes libres, dans la classe des Acalèphes, proposé par Ocken dans son *Système de zoologie*, aux dépens des Béroés, pour deux espèces de ce groupe qui ont des nageoires longitudinales, la bouche pédiculée et deux tentacules branchiaux; ce sont les *Ber. priscus* et *hexagona*, qui appartiennent, du moins le dernier, aux Callianires de Péron et Lesueur.

JASMIN DE MER.

Quelques marchands d'objets d'histoire naturelle donnent ce nom au Millépore tronqué. *Voy.* Millépore.

JET D'EAU MARIN.

Quelques auteurs ont donné ce nom aux Ascidies, à cause de l'eau qu'elles jettent lorsqu'on les comprime. Cette eau est quelquefois irritante et produit des pustules ou d'autres éruptions sur les parties du corps qu'elle frappe.

JONC DE PIERRE; *juncus lapideus.*

Mercati donne ce nom à une Caryophyllie fossile.

JONCS DE PIERRE.

Des oryctographes ont appelé ainsi quelques Tubiporées fossiles.

JUDAÏQUES.

Voyez Pierres judaïques, nom que l'on donne à des pointes d'Oursins fossiles, ainsi qu'à des articulations d'Encrine.

K

KÉRATELLE; *keratella*; N.

Second genre de la famille des Brachionides, dont les caractères ont été établis à la page 159 de ce volume. Nous n'en connoissons qu'une espèce constatée.

Kératelle carrée; *keratella quadrata*; N.

Brachionus (*quadratus*) *capsularis; testâ quadrangulâ apice bidentatâ, basi bicorni; caudâ nullâ*; Mull. *Inf. p.* 354. *tab.* 49. *fig.* 12. 13. *Encycl. Vers. Ill. p.* 28. *pl.* 28. *fig.* 17. 18.

Nous renverrons, pour ce qui concerne ce Microscopique, au mot Brachion carré, n. 18, dans le premier volume de ce Dictionnaire, où il a été décrit par Bruguière. (B. de St. Vincent.)

KÉRATOPHYTES.

Ce nom, qui signifie *plante de corne*, a été donné par les naturalistes du moyen âge à la plupart des polypiers flexibles, et spécialement aux Gorgones et aux Antipates.

KÉROBALANE; *kerobalana*; N.

Genre de Microscopiques dont nous proposerons l'établissement dans la famille des Urodiés, où cependant il ne peut guère demeurer qu'artificiellement. Les formes des espèces qui le composent sont absolument celles des Urcéolaires; ce sont de véritables godets, de petits sacs vivans, mais absolument dépourvus de cirres ou d'organes vibratiles quelconques. La privation totale de ces parties les rejette conséquemment parmi les Gymnodés, quand on seroit tenté de les placer, d'après leur aspect, entre les Urcéolariés. Cet aspect devroit encore les rapprocher des Bursaires, puisque, de même que ces animaux, elles présentent dans certaines positions la figure d'une petite bourse ouverte; mais, outre que leur corps ne s'alonge jamais à la manière de celui des Kolpodes et des autres genres voisins, deux appendices en manière de queue ou de cornes ajoutent à la bizarrerie de leur conformation, et déterminent le rang où nous les plaçons. Nous connoissons deux Kérobalanes. Le Gland cornu de Joblot (*voyez* ce mot) appartient peut-être à ce genre.

1. Kérobalane de Muller.

Kerobalana (*Mulleri*) *posticè cornuta*; N. *Vorticella* (*cirrata*) *ventrosa, aperturâ sinuatâ, cirro utrinquè ventrali*; Mull. *Inf. pag.* 268. *pl.* 37. *fig.* 18. 19. *Encycl. Vers. Ill. pag.* 61. *pl.* 20. *fig.* 14. 15. *Urceolaria cirrata*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 43. *n.* 17.

Description. Muller, qui a fait connoître cette espèce et l'a parfaitement figurée, reconnoît n'avoir jamais pu y apercevoir aucuns cils, et cependant il l'a placée dans un genre dont les cils rotatoires forment le caractère essentiel; mais il remarque avec raison, que sans cette nudité et sans les appendices qu'il appelle à tort *cirres*, ce seroit, pour tout le reste, son *Vorticella sacculus*, véritable Urcéolaire, munie de cils vibratiles parfaitement distincts. Cet animal, assez rare dans les eaux pures, ressemble à un petit sac fort court, très-arrondi et un peu dilaté postérieurement, où sur chacun des deux côtés opposés est implanté un appendice rigide, pointu, légèrement arqué, dont la longueur égale environ la moitié de celle de l'animal, et qui ressemble à deux cornes tournées en arrière. La partie antérieure, très-dilatée, est souvent tellement béante, qu'il s'opère comme une sorte d'étranglement entre le limbe et le corps. La substance de celui-ci est moléculaire, et sa couleur brunâtre ou grisâtre.

2. Kérodalane de Joblot; N.

Kerobalana (*Joblotti*) *anticè cornuta*; N.

Bourse ou Pot au lait; Joblot, *Micr. part.* 2. *p.* 67. *pl.* 68. *fig.* 10.

C'est dans une infusion de paille de blé que Joblot a trouvé cette espèce, qui n'y est pas fort rare dans certaines circonstances, tandis qu'en d'autres nous n'avons jamais pu l'y reproduire. Très-transparente, obronde, ondulant légèrement sur ses bords; quand elle s'arrête pour s'ouvrir, elle dilate sa gorge de manière à présenter la figure d'une marmite dépourvue de pieds. Deux cornes pareilles à celles de l'espèce précédente, mais tournées en avant et placées en opposition sur les bords de l'ouverture, représentent comme des anses. Quand l'animal nage, ce qu'il fait lentement, il se ferme, ses cornes disparoissent, et il devient ovale.

(B. de St. Vincent.)

KÉRONE; *Kerona*; Mull.

Genre formé par Muller dans son ordre des Infusoires, adopté exactement par Bruguière ainsi que par Lamarck, qui cependant y réunit, avec raison, celui que ses prédécesseurs avoient appelé *Himantopus*. Ses caractères : ver invisible, avec des cornes : nous paroissent insuffisans, et doivent être réformés. Nous le définirons : à corps déprimé, muni de cirres vibratoires sur l'un de ses côtés ou tout autour, avec des appendices en dentelures aiguillonnés et rigides, ou bien en manière de soies flexueuses. Ce genre rentrera conséquemment dans l'ordre des Trichodés, et les Himantopes s'y confondront, ainsi que Lamarck l'avoit pensé. Il sera également nécessaire d'y faire rentrer certains Trichodes de Muller, qui, sous ce nom, composa un groupe formé d'espèces trop incohérentes. Nous en détacherons le *Kerona rastellum*, qui, dépourvu de tous indices d'organes et de cirres, simple membrane épineuse, doit être renvoyé dans l'ordre des Microscopiques nus ou Gymnodés. Les cornes, ou appendices en dent de scie ou en herse, que M. Losana, naturaliste italien, a donnés à plusieurs des Infusoires qu'il a récemment figurés, sous le nom de *Kolpodes*, dans les *Mémoires de Turin*, nous font supposer que ces animaux pourroient bien être des Kérones, si toutefois leur existence étoit suffisamment constatée, les descriptions de cet auteur étant bien succinctes et ses lithographies très-médiocres. Quoi qu'il en soit, notre genre ne laisse pas que d'être nombreux; la plupart des espèces en sont agiles; l'agitation de leurs cirres donne souvent un brillant fort remarquable à leurs bords; leur corps est peu ou point contractile; elles vivent dans l'eau douce et dans l'eau de mer, mais très-rarement dans les infusions; quelques-unes sont fort rares.

† Kérones *proprement dites, ayant leurs appendices rigides ou en aiguillon.* (*Kerona*, Mull.)

1. Kérone carrée.

Kerona (*lyncaster*) *subquadrata, rostro obtuso; disco corniculis micantibus*; Mull. *Inf. p.* 234 (sans figure). *Zool. dan. tab. IX. fig.* 3. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 17. *fig.* 3–6. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 443. *n.* 2. *Trichoda lyncaster*; Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3889.

Description. Cette espèce est à peu près carrée quand on la voit par le dos, qui est lisse et légèrement convexe; vue de profil, elle paroît hérissée de dents en herse, recombées, particulièrement vers l'arrière, outre les appendices droits et rigides qui saillent à la partie postérieure. On pourroit la considérer comme un passage aux Pulicaires par son aspect, surtout lorsque, considérée de côté, elle réunit tous ses appendices, comme pour marcher à l'aide de deux faisceaux opposés. On la trouve fréquemment dans l'eau de mer gardée plusieurs jours.

2. Kérone Silure.

Kerona (*Silurus*) *oblonga, anticè et postice crinita; dorso ciliato*; Mull. *p.* 244. *tab.* 34. *fig.* 9. 10. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 15. 16. *Trichoda Silurus*; Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3886.

Description. Son corps est ovale, plus ou moins oblong, aplati et lisse en dessous, légèrement bombé en dessus, où il est hérissé de cornes en herse, qui s'agitent et lui donnent du brillant; les cirres vibratiles antérieurs s'agitent aussi avec vivacité; les appendices caudiformes, lorsqu'ils

sont développés, sont rigides et fort droits. Cette espèce est, ainsi que les deux suivantes, presque visible à l'œil. On la trouve assez abondamment parmi les Conferves, quand on élève celles-ci pendant quelques jours dans des vases, pour les observer.

3. Kérone chauve.

Kerona (*calvitum*) *latiuscula, oblonga, anticè corniculis micantibus;* Mull. *p.* 243. *tab.* 34. *fig.* 11—13. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 21—23. *Trichoda calvitium;* Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3886.

Description. Corps ovale, oblong, à peu près en forme de semelle de soulier, obtus aux deux extrémités, aplati, mais cependant légèrement convexe en dessus, muni antérieurement de trois cirres mobiles, rigides, courts, recourbés et fort transparens; ceux de derrière, au nombre de deux, sont droits, bien plus longs et parallèles. Ordinairement l'animal paroît totalement glabre; mais veut-il accélérer sa natation, ou faire tourbillonner l'eau autour de lui, il agite vivement d'autres cirres courts et marginaux, dont il paroît être entièrement environné. En mourant, cet animal se dissout entièrement sous l'œil de l'observateur, et sa molécule constitutrice se désunit. Il se trouve assez fréquemment dans l'eau de mer. On lui rapporte la figure 1 de Spallanzani, pl. 1. du tome premier des *Opuscules de physique.*

4. Kérone Moule.

Kerona (*Mytilus*) *subclavata, utràque extremitate latiori hyalina ciliata, corniculisque anticis setisque posticis instructa;* Mull. *Inf. tab.* 34. *fig.* 1—4. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 11—14. (On lui rapporte la figure E, tab. 5 d'Eichorn.) *Trichoda Mytilus;* Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3886.

Description. L'une des plus grandes de toutes les espèces d'animalcules, son corps s'arrondit ou se rétrécit sinueusement selon sa volonté. D'ordinaire elle est plus obtuse par-devant que par-derrière, où l'on distingue en dessus, à quelque distance du bord, deux cirres courbés antérieurement en cornes; à l'opposé sont deux appendices droits, inflexibles, bien plus longs, à la base desquels on en distingue quelquefois deux beaucoup plus petits, également droits et parallèles. Des cirres vibratiles se développent, soit tout autour du corps et à la fois, comme dans l'espèce précédente, soit sur un seul côté, soit aux deux extrémités. Cette Kérone n'est pas rare dans l'eau douce qui a séjourné quelque temps dans des vases. On distingue ordinairement dans sa transparence cinq globules assez grands, et qui se disposent quelquefois sérialement sur l'un des côtés du corps.

5. Kérone masquée.

Kerona (*Histrio*) *ovato-oblonga, anticè punctis mucronatis nigris, posticè pinnulis longitudinalibus instructa;* Mull. *Inf. p.* 235. *tab.* 33. *fig.* 3. 4. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 7. 8. Lamk. *tom.* 1. *p.* 443. *n.* 3. *Paramecium Histrio;* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3895.

Description. Le corps de cette espèce n'est qu'une membrane ovoïde-oblongue, transparente, formée de molécules entre lesquelles on distingue de trois à cinq globules ronds ou ovoïdes, fort gros et variant pour la forme et la place qu'ils occupent; outre ces corps hyalins, on distingue à l'extrémité antérieure cinq petits points noirs toujours fort agités, et qui parfois se développent en cinq crochets courbes, courts et vibratiles. Un autre crochet, plus long et solitaire, se remarque vers le milieu et sur l'un des côtés du corps, vers les deux tiers duquel en dessus, se trouve un faisceau de cirres droits, parallèles, rigides, bien plus longs que les crochets, mais qui cependant ne dépassent pas la circonférence postérieure de l'animal. La Kérone masquée se rencontre assez fréquemment parmi les Conferves des rivières et des marais; elle nage par un mouvement convulsif, rétractile, interrompu, mais accéléré à chaque mouvement dans une progression croissante, en vertu de l'impulsion qu'elle se donne comme avec une nageoire, en s'aidant de son faisceau de cirres droits.

6. Kérone pustuleuse.

Kerona (*pustulata*) *ovalis convexa, posticè altero margine sinuata, utràque extremitate crinita, corniculisque anticis;* Mull. *Inf. p.* 246. *pl.* 34. *fig.* 14. 15. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 34—36.

Description. Cette espèce, qui ressemble assez aux précédentes par ses crochets opposés à un faisceau de cirres droits, a sa partie antérieure remplie de globules bien plus considérables que la molécule grisâtre dont son corps est formé; ses autres cirres vibratiles sont disposés sur une ligne rayonnante, qui s'étend comme en crête par le milieu jusque vers la moitié. On distingue aussi dans cette partie une pustule transparente. Cet animal vit dans l'eau de mer.

7. Kérone cypride.

Kerona (*Cypris*) *obovata, versùs postica sinuata, anticè mucronata, posticè crinita;* Mull. *Inf. pag.* 236. *pl.* 33. *fig.* 5. 6. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 9. 10. Lamk. *tom.* 1. *p.* 443. *n.* 4. *Trichoda Cypris;* Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3885.

Description. Cette espèce qu'on a comparée à quelque petit Monocle pour la forme, et que Muller soupçonnoit être bivalve, est comprimée, pyriforme, avec une carène dorsale quand on la voit en dessus, lobée du côté du dos quand on

l'aperçoit de profil. On la trouve dans l'eau où croissent les lenticules.

8. Kérone Sébile.

Kerona (*Haustrum*) *orbiculata, corniculis mediis, anticè membranacea, ciliata, posticè setosa;* Mull. *Inf. pag.* 257. *pl.* 33. *fig.* 7—11. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 11—15. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 443. *n.* 5.

Description. Cette espèce singulière est à peu près ronde, mais se dessinant légèrement en poire par l'un de ses côtés, où saillent de cinq à sept appendices transparens, longs et un peu flexueux. Ce côté est obscur et formé de molécules brunâtres pressées; le reste du disque est membraneux et d'une translucidité complète, et toute la circonférence translucide est bordée de cirres vibratiles fort longs et dont le mouvement rapide répand une sorte d'éclat. Deux appendices courbés en crochets se voient sur la surface du corps, aux limites de sa transparence et de son opacité. On trouve cette Kérone dans l'eau de mer, mais elle y est fort rare; elle y est comme un rudiment microscopique de ces Acalèphes libres, qui ont aussi des appendices bizarres et de ces cirres vibratiles qui décomposent si brillamment la lumière.

9. Kérone échancrée.

Kerona (*erosa*) *suborbicularis, anticè emarginata;* N. *Trichoda erosa;* Mull. *Inf. p.* 227. *pl.* 32. *fig.* 3—6. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 39—42.

Description. On ne voit pas comment Muller avoit éloigné cette espèce, ainsi que la suivante, du genre Kérone, pour porter l'une et l'autre ailleurs; celle-ci, membraneuse et à peu près discoïde comme la précédente, n'étale dans sa partie postérieure que trois à cinq appendices aigus, alongés et flexueux; on n'y voit pas de crochets; la partie antérieure est diversement échancrée selon la volonté de l'animal; les cirres vibratiles qui s'agitent ordinairement sur l'un des côtés, semblent parfois se répartir en deux ou trois groupes. On trouve cette Kérone dans l'eau des fleuves et des ruisseaux; nous l'avons particulièrement observée dans la Marne, parmi les plantes aquatiques, sous le pont de Charenton.

10. Kérone à bec.

Kerona (*rostrata*) *depressa, mutabilis, subpyriformis orbicularisve; cirrhis rigidis quatuor;* N. *Trichoda rostrata;* Mull. *Inf. p.* 227. *tab.* 32. *fig.* 7—9. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 1—3.

Description. Son corps, qui change fréquemment de forme, est déprimé, quelquefois totalement orbiculaire, souvent pyriforme, et quand il se développe sous cette figure il se recourbe quelquefois en bec transparent, fort prononcé par le côté aminci. Sa couleur est d'un brun-jaunâtre, que remplissent des globules plus hyalins; quatre cirres courbés en crochets, implantés en dedans de la marge, assez longs, y ont la figure des dents d'une fourchette; une seule série peu étendue de longs cirres vibratiles se voit un peu au-dessous et de côté. On la trouve dans l'eau où croît la lenticule.

11. Kérone Soucoupe.

Kerona (*Haustellum*) *orbicularis, corniculis mediis, anticè membranacea, ciliata, posticè mutica;* Mull. *Inf. tab.* 238. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 16. 17. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 443. *n.* 6.

Description. Cette espèce offre quelque ressemblance avec le n°. 8; mais outre que ses cirres vibratiles sont des deux tiers moins longs, et que sa partie transparente est bien moins étendue que l'opaque, elle est dépourvue postérieurement des grands appendices; néanmoins deux crochets se distinguent encore à sa surface. Elle est extrêmement rare dans l'eau où croît la lenticule, et dans laquelle la découvrit Muller en 1784, au mois d'octobre.

12. Kérone tronquée.

Kerona (*truncata*) *oblonga, subcylindracea, antice truncata, posticè setosa, in medio rostellata;* N. *Trichoda Augur;* Mull. *Inf. p.* 202. *pl.* 28. *fig.* 20. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 9.

Description. Cette espèce qui ressemble à une larve, très-obtuse postérieurement où, sur un côté, son corps porte un pinceau de cirres couchés en arrière, est tronquée en avant avec une sorte de petit appendice en bec sur l'une des marges; trois cirres rigides, courbés en crochet et disposés sur une ligne, la pointe tournée en arrière, se voient sur l'un des côtés, vers le milieu de l'animal, qui est extrêmement rare, que nous n'avons jamais observé, et dont Muller découvrit un seul individu trouvé au mois d'octobre dans l'eau des marais.

13. Kérone appauvrie.

Kerona (*depauperata*) *ovato-oblonga, pluriuscula, anticè tridentata, posticè ciliata;* N. *Trichoda foveata;* Mull. *Inf. t.* 182. *pl.* 26. *fig.* 6—8. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 26—28.

Description. Cette espèce a quelques rapports pour la forme avec le n°. 3, surtout par ses trois cornes ou dents antérieures, mais elle n'a point ces autres appendices qui rendent le *Kerona calvitum* si remarquable, ni cirres vibratiles tout autour du corps; il n'en existe ici qu'une petite série sur l'un des côtés de la partie postérieure. Elle est la plus lente des Kérones, et se trouve, mais rarement, dans l'eau de mer devenue fétide.

14. Kérone

14. Kérone dentée.

Kerona (*fimbriata*) *subhemisphærica, posticè truncato-serrata; cirrhis anticis longioribus;* N. *Trichoda fimbriata;* Mull. *Inf. p.* 201. *tab.* 28. *fig.* 17. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 6.

Description. Cette espèce, qui se trouve dans l'eau des marais, mais assez rarement, est remarquable par sa forme hémisphérique et par sa troncature postérieure, qui est garnie de dents serrées comme une scie un peu irrégulière, mais légèrement courbées par le côté; une série de cirres vibratiles très-brillans, presqu'aussi longs que le corps, règne à sa partie antérieure. Ce corps est un peu comprimé et rempli, surtout du côté des cirres, de molécules brunâtres.

15. Kérone pectinée.

Kerona (*pectinata*) *mutabilis, reniformi-triangularis, in centro maculata, posticè cirrhibus pectinata;* N. *Trichoda ciliata;* Mull. *Inf. p.* 221 (sans figure). *Zool. dan. tab.* 73. *fig.* 13—15. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 27—29.

Description. Cette Kérone, qui se trouve dans l'eau de la Moule comestible, est variable, affectant, tantôt la forme d'un rein, d'autres fois celle d'un triangle dont chaque sommet seroit obtusé. Une tache plus foncée et parallèle aux bords se voit au centre; les cirres vibratiles qui garnissent toute sa surface sont fort courts; les postérieurs, durs, alongés et parallèles, imitent la figure d'un peigne.

†† Himantopes *ayant leurs appendices fins, flexibles et alongés en soies.* (*Himantopus*, Mull.)

16. Kérone larvoïde.

Kerona (*larvoides*) *elongata; dorso cirrato;* N. *Himantopus larva;* Mull. *Inf. p.* 152. *tab.* 34. *fig.* 21. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 6.

Description. Son corps, un peu déprimé, est ovale-oblong, aminci par ses deux extrémités, surtout en avant, entouré de cils ou cirres vibratiles dans les deux tiers de son pourtour, et formé de molécules pressées, ayant la partie supérieure munie de cirres, au nombre de neuf environ, plus longs, plus épais et divergens. Cette espèce assez rare se trouve dans l'eau des marais.

17. Kérone Puceron.

Kerona (*Acarus*) *pyriformis, anticè acuminata, postice cirrosa;* N. *Himantopus Acarus;* Mull. *p.* 248. *tab.* 34. *fig.* 16. 17. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 1. 2. (On y rapporte la *fig.* R de la *planche* 2 d'Eichorn.) *Trichoda Acarus;* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3888.

Description. Son corps pyriforme et renflé, atténué et transparent par-devant, composé de molécules brunâtres, n'a de cirres vibratiles que sur un des côtés antérieurs, et porte à sa partie postérieure, épaissie et opaque, trois à quatre cirres flexueux plus longs. On la trouve dans l'eau où croît la lenticule.

18. Kérone Bouffon.

Kerona (*Sannio*) *incurvata, subemarginata, posticè subangulata, penicillata; cirri elongatis à latere capitis utrinquè duo, mobiles penduli;* N. *Himantopus Sannio;* Mull. *Inf. pag.* 250. *tab.* 34. *fig.* 19. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 4.

Description. Elle a son corps bizarrement contourné, avec un gros globule hyalin vers le milieu; un faisceau de quatre cirres rigides et courts à sa partie postérieure; une série de cirres vibratiles sur l'un des côtés antérieurs seulement, et deux soies longues et flexueuses aux côtés de la tête, vers l'échancrure qui s'y voit. On la trouve dans l'eau où croît la lenticule, où elle n'est pas commune.

19. Kérone baladin.

Kerona (*ludio*) *contorta; caudâ reflexâ, bifidâ;* N. *Himantopus ludio;* Mull. *Inf.* 249. *tab.* 34. *fig.* 18. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 3. *Trichoda ludio;* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3890.

Description. La forme de cette espèce se contourne et devient baroque par la vivacité de ses mouvemens sautillans et très-vifs. Les cirres vibratiles se développent tout le long du côté droit; six autres, longs, flexibles comme de petites soies noires, sont disposés sans symétrie du côté opposé, et toujours vivement agités. On la trouve toujours vacillant en zig-zag dans l'eau stagnante des forêts, où elle paroît être fort rare.

20. Kérone Couronne.

Kerona (*Corona*) *membranacea, pellucidissima, semilunaris, versùs sublobata crenata, cirris tres æquales in medio, setis marginalibus binis;* N. *Himantopus Corona;* Mull. *Inf. pag.* 253. *tab.* 24. *fig.* 23. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 8.

Description. Cette espèce assez rare, qui se trouve dans l'eau fluviatile, est fort mince, cristalline, demi-ronde, avec des cirres vibratiles sur toute sa rondeur; la troncature qui forme le diamètre de l'arc, en est dépourvue et obtusément crénelée; trois cirres en cornes fléchies se voient sur le dos, contre lequel elles sont ordinairement couchées; deux autres bien plus minces, bien plus longs et sétiformes, sont implantés sur le bord arrondi en cercle.

(B. de St. Vincent.)

KOLPODE; *kolpoda.*

Genre de la classe des Microscopiques et de

l'ordre des Gymnodés, établi par Muller dans la classe des Infusoires, où ce savant lui donnoit pour caractères : un corps invisible, très-simple, transparent, aplati et sinué. Bruguière et Lamarck l'adoptèrent : celui-ci, qui ne le distinguoit qu'imparfaitement des Paramécies, le trouvoit plus avancé dans l'organisation, parce que les animaux qui en font partie, irréguliers et sinueux, paroissoient avoir plus de vie pour changer de forme. Les caractères imposés par Muller nous paroissant insuffisans, nous définirons donc les Kolpodes : des animalcules microscopiques, ayant leur corps membraneux, transparent, offrant des globules plus gros que leur molécule constitutive, atténués, au moins vers l'une de leurs extrémités, plus ou moins variables, mais sans étendre hors d'eux-mêmes de prolongement qui les défigure du tout au tout, et nageant sans qu'il se forme de repli quelconque ou de cavité en bourse dans aucune de leurs parties. Ce genre sera ainsi parfaitement distinct des Amibes, des Paramécies et des Bursaires, avec lesquelles on pourroit en confondre presque toutes les espèces, si l'on s'en tenoit à la définition de nos prédécesseurs. Nous éliminerons plusieurs des espèces de Muller, qui doivent passer à d'autres genres, tandis que nous y comprendrons divers Infusoires que ce savant avoit dispersés parmi les Enchélides, les Vibrions et les Paramécies ; ce grand observateur n'ayant pas toujours été fidèle aux règles qu'il posoit lui-même dans l'établissement de ses coupes génériques. Eclairés par l'expérience, nous rapporterons encore ici trois des Microscopiques mentionnés par nous dans ce Dictionnaire même comme des Amibes, mais que nous avons eu occasion de rencontrer vivantes depuis, et que par conséquent nous avons pu mieux connoître : ce sont nos *Amiba ochrea*, n°. 4, *Anas*, n°. 7, et *Jobloti*, n°. 10, qui prendront naturellement leur rang dans cet article, après les *Kolpoda limacina*, *Zigena* et *Solea*, sous les n°s. 5, 14 et 22.

† Vibrionides *ayant leur corps plus ou moins spathulé et alongé d'un côté, comme en bec, ou en forme de cou auquel il manqueroit une tête.*

1. Kolpode tronqué.

Kolpoda (*truncata*) *anticè truncatus in collo attenuatus, posticè mitriformis* ; N. *Vibrio utriculus* ; Mull. *Inf. p.* 68. *tab.* 19. *f.* 15. (*Syn. de Gleichen exl.*) *Encycl. Vers. III. pl.* 4. *fig.* 28. Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3898.

Description. Le cou et la marge du corps sont pellucides ; le centre de ce corps est formé de molécules brunâtres, mais non bombé comme sembleroit l'indiquer le nom qu'avoit imposé Muller à cet animal. Un globule transparent se voit à la partie postérieure. Il vit dans l'eau stagnante, dans celle de rivière gardée long-temps, même dans l'eau de mer putréfiée, où il agite assez rapidement en tout sens son prolongement antérieur.

2. Kolpode planariforme.

Kolpoda (*planariformis*) *complanatissimus, ovato-oblongus, anticè posticèque attenuatus, obtusatus* ; N. *Vibrio intermedius* ; Mull. *Inf. p.* 77. *tab. X. fig.* 19. 20. *Encyl. pl.* 5. *fig.* 19. 20.

Description. Cette espèce est extrêmement mince et parsemée de globules dont quelques-uns s'alongent, mais dont aucun n'est régulièrement disposé comme dans le suivant. Sa partie antérieure est un peu plus longuement atténuée que la postérieure. On l'a découverte dans l'infusion de l'*Ulva linzâ*, L.

3. Kolpode à deux bulles.

Kolpoda (*bibullata*) *incrassata, anticè in collo attenuata, posticè rotundata, duobus globulis pellucidis notata* ; N. *Vibrio fallax* ; Mull. *Inf. p.* 76. *tab.* 10. *f.* 16—18. *Encycl. p.* 14. *pl.* 5. *fig.* 16—18. Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3899.

Description. Les deux globules parfaitement transparens, situés l'un à la partie postérieure et arrondie du corps, l'autre à l'endroit où ce corps se rétrécit en forme de cou ou de languette, rendent cette espèce facile à reconnoître parmi les lenticules où elle se rencontre.

4. Kolpode limacine.

Kolpoda (*limacina*) *infra medium sulcis dilatata, anticè elongata, posticè acuminata* ; N. *Vibrio Cygnus* ; Mull. *Inf. p.* 72. *tab.* 10. *f.* 6. *Encycl. pl.* 5. *f.* 6. Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3898. (On y rapporte la fig. C de la tab. 37, d'Eichorn.)

Description. Cet animal ressemble à une petite lame transparente qui auroit une dilatation sur l'un de ses côtés, un peu après la moitié de sa longueur, vers la partie postérieure. On le trouve, mais rarement, dans les étangs et l'eau stagnante.

5. Kolpode Canard. Voyez *Amiba Anas*.

6. Kolpode fasciolaire.

Kolpoda (*fasciolaris*) *oblongo-ovata, anticè elongata, posticè lanceolata* ; N. *Vibrio faciola* ; Mull. *Inf. p.* 69. *pl.* 19. *f.* 18—19. *Encycl. pl.* 4. *f.* 29. 30. Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3898.

Description. Cette espèce est d'une transparence de verre par tout à l'entour et parallèlement à ses bords ; le centre est grisâtre et formé de molécules, parmi lesquelles il en est de rondes et

très-distinctes par leur transparence. La partie antérieure est un peu plus alongée que la postérieure, sans quoi ce seroit une losange obtusangle parfaite. On la trouve dans l'eau de rivière gardée, ainsi que dans celle où croit la lenticule, et quelquefois double, s'appariant comme bec à bec, ce qu'a fort bien représenté la figure 19 de Muller, copiée sous le n°. 31, dans les planches de cette Encyclopédie même.

7. Kolpode en larme.

Kolpoda (*lacrimiformis*) *posticè rotundata, obscura; anticè attenuata, pellucidissima;* N. *Vibrio fasciola;* var. Mull. *Inf. p.* 70. *pl.* 19. *fig.* 20. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 31.

Description. Cette espèce, confondue par les auteurs avec la précédente, ne se trouve cependant pas dans l'eau douce, mais bien dans l'eau de mer. Sa forme est toute différente, et le caractère de *posticè acutus*, employé par Muller pour son *Vibrio fasciola*, ne pouvoit lui convenir, puisqu'elle est non-seulement obtuse, mais parfaitement ronde par l'extrémité postérieure. Elle n'est d'ailleurs pas transparente tout autour, mais seulement du côté où elle s'atténue en cou ou en bec.

8. Kolpode Nacelle.

Kolpoda (*Lenter*) *ovato-oblonga, subinflata clavæformis;* N. *Vibrio Lenter;* Mull. *Inf. p.* 68. *pl.* 9. *fig.* 12—14. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 27.

Description. Cette espèce, qui est quelquefois très commune dans l'eau des lenticules, ressemble à la précédente, mais elle est bien plus courte, et les molécules hyalines qui s'y mêlent en grand nombre à la molécule grisâtre constitutrice, sont bien plus visibles et parfaitement transparentes: ce qui prouve que l'animal n'est pas cylindrique, comme l'indiqueroit le *ventricoso-ovatus* de Muller.

†† Kolpodes *proprement dits, qui, pour être atténués antérieurement, ne se prolongent jamais de manière à s'éloigner de la forme anguleuse ou arrondie.* Ce sont en général les plus variables.

9. Kolpode cosmopolite.

Kolpoda (*cosmopolita*) *ovata, apice uncinato-rostrata, subpyriformis;* N. Il faut rapporter sans exception à cette espèce les animalcules de toutes sortes d'infusions, ou trouvés dans des eaux corrompues quelconques, et représentés par Gleichen, *pl.* 28, *fig.* 8, 9, et par Joblot, *pl.* 4. *a. b. c. d. fig.* 1. *fig.* 2. A. *pl.* 5. *fig.* 4. O. P. *pl.* 5. *fig.* 6. V. *fig.* 6 et *fig.* 7. Y. *pl.* 6. *fig.* 2 et *fig.* 6. *pl.* 7. *fig.* 2.

Description. Cette espèce fut certainement confondue bien des fois par Muller lui-même avec ce que les micrographes appeloient des *Cornemuses* ou des *Pandeloques*, et qui sont des états de notre *Amiba cydonea* ou de notre Bursaire protéoïde, qui étoient pour Muller une simple variété de son *Kolpoda Cucullus*. On vit le même animal dans tous ces petits êtres, cependant ils sont très-faciles à distinguer. Les Cornemuses et Pandeloques sont très-variables, et malgré un certain rapport d'aspect avec le Kolpode cosmopolite, elles sont toujours plus grandes, remplies de molécules hyalines bien plus distinctes, et elles sont obtusées en tous sens, ne s'acuminent jamais vers les extrémités de leurs courbures ou prolongemens, tandis que dans notre Kolpode, le corps, constamment et assez régulièrement en forme de poire, s'acumine en bec pointu légèrement déjeté par sa partie antérieure. On en a trouvé de toute taille, tantôt transparens comme du cristal, tantôt légèrement moléculaires, jaunâtres ou grisâtres, indifféremment dans l'eau des huîtres quand elle commence à se corrompre, dans les infusions de viande, de paille, de fleurs diverses, de feuilles de basilic, de marc de vinaigre et de verjus, de melons et autres fruits, de tiges de céleri, en un mot presque partout où la putréfaction commence et où l'organisation s'essaie.

10. Kolpode crénelé.

Kolpoda (*crenulata*) *amigdaliformis, apice uncinatus, margine antico dextro ad medium usquè crenulato;* N. *Kolpoda assimilis;* Mull. *Inf. p.* 101. *pl.* 15. *fig.* 6. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 28. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 430. *n.* 11.

Description. Les crénelures qui règnent du côté où son corps s'alongeant un peu en bec se recourbe vers la droite, rendent cette espèce fort reconnoissable, outre la tache obronde de molécules grisâtres qui occupe un côté de la partie plus renflée du corps, où se distinguent à l'opposé quatre lignes ou stries courbes. On l'a trouvée dans l'eau des mers de Suède et du Danemarck.

11. Kolpode Pintade.

Kolpoda (*Meleagris*) *variabilis, subrepanda, ovato-triangulata, apice uncinato-rostrata, margine dextro crenulata;* N. *Kolpoda Meleagris;* Mull. *Inf. pag.* 99. *tab.* 14. *fig.* 1 6. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 17—22. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 430. *n.* 9. *Kolpoda Meleagris;* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3894.

Description. La forme générale de cette singulière espèce, extrêmement variable, et qui forme un passage très-marqué aux Amibes, est celle d'une poire dont la queue seroit très-recourbée, ou d'un isocèle très-alongé, dont tous les angles seroient arrondis. Membraneuse, elle

présente cependant dans sa mince épaisseur des globules ovoïdes assez gros, noirâtres ou transparens selon les circonstances, toujours disposés sur l'un des côtés, tantôt confusément, tantôt en ligne comme un chapelet. Il y existe en outre parfois deux globules plus gros encore, et rapprochés l'un de l'autre par le milieu. Dans le développement parfait, le côté que nous considérons comme la partie gauche de l'animal, paroît le plus mince et crénelé; tous les globules se retirent vers l'autre pour s'y disposer à l'extrémité les uns des autres. On trouve cette espèce dans l'eau où croît la lenticule; elle y nage en glissant prudemment à la manière des Planaires.

12. Kolpode hirudinoïde.

Kolpoda (*hirudinoïdes*) *elongato-membranacea, secundum longitudinem substriato-lineata, et globulis pellucidis in centro subserialibus margine dextrâ nodulosa;* N. *Kolpoda Meleagris;* Mull. *Inf. pag.* 100. *pl.* 15. *fig.* 1—3. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 23—25.

Description. Cette espèce, confondue avec la précédente par tous les copistes de Muller, en est cependant fortement distincte; sa forme, qui n'est guère ou point variable, est à peu près celle d'une sangsue ordinaire qui seroit mince comme une feuille de papier, et qui, au lieu d'être annelée, présenteroit cinq à six stries légères ou lignes longitudinalement. Ses bords sont d'ailleurs transparens tout autour; le centre seul est un peu grisâtre et moléculaire; des globules parfaitement sphériques, transparens, ordinairement au nombre de neuf, sont sérialement et longitudinalement disposés vers le milieu, au lieu de l'être sur un côté; un ou deux autres globules pareils se distinguent à droite de la rangée mitoyenne, comme rejetés vers la partie postérieure de l'animal. Cette espèce de Kolpode nous a présenté un fait des plus singuliers qui n'avoit pas échappé à l'infatigable Muller, et que nous avons observé dans plusieurs autres Microscopiques. La molécule constitutrice de son corps s'étant dissoute sous nos yeux en globules épars, la partie antérieure, transparente, sous forme d'un triangle obtusé, et qu'on peut considérer comme la tête, resta vivante, et continuant de nager dans cet état, eût peut-être été prise pour une espèce très-différente par quiconque n'eût pas été témoin d'un tel phénomène. Tout le long de l'une des marges latérales paroît régner une suite de crénelures peu distinctes, produite par une série de renflemens bulleux alongés et que leurs pôles mettent en contact. Muller n'avoit jamais vu qu'un individu de cette espèce, que durant le temps de notre exil nous avons retrouvé parmi les plantes aquatiques et les lenticules, dans l'étang supérieur de Scarbek, le plus rapproché du bois de la Cambe aux environs de Bruxelles: il n'étoit pas rare.

13. Kolpode Zigène.

Kolpoda (*Zigena*) *anticè attenuata, posticè deflexa in figuram malei producta; margine sinistrâ nodulosâ;* N. *Kolpoda Meleagris;* Mull. *Inf. p.* 101. *tab.* 15. *fig.* 4. 5. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 26. 27.

Description. Cette espèce, encore plus différente du véritable *Meleagris* que la précédente, avoit cependant encore été confondue sous le même nom. Sa forme extraordinaire auroit cependant dû éloigner toute idée de rapprochement, et sa partie postérieure, dilatée en croissant, en couperet ou en tête de marteau, rappelleroit dans certaines positions la tête du poisson appelée *Squalus Zigena*, si l'animal marchoit dans le sens de sa courbure au lieu de la traîner après lui. Nous ne l'avons jamais rencontrée; elle a été découverte en hiver dans de l'eau marécageuse.

14. Kolpode Botte. Voyez *Amiba ochrea.*

15. Kolpode triangulé.

Kolpoda (*triangulata*) *angulosa, penè uncinata, virescens, globulis pellucidis in centro approximatis;* N.

α. (*Rectangula*) *anticè obtusiuscula; posticè rectangulata;* N. *Gonium rectangulum;* Mull. *Inf. p.* 113. *tab.* 6. *fig.* 17. *Encycl. pl.* 7. *fig.* 9. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *pag.* 424. *n.* 4. *Gonium lunulatum;* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3893.

β. (*Obtusangula*) *anticè acutiuscula, posticè obliquata;* N. *Gonium obtusangulum;* Mull. *Inf. p.* 114. *tab.* 16. *fig.* 18. *Encycl. pl.* 7. *fig.* 10. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 424. *n.* 5. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3893.

Description. On a peine à concevoir comment, lorsque les trois espèces précédentes, si distinctes, avoient été confondues en une seule, les deux variétés de celle-ci, si ressemblantes, ont pu être séparées. Ce sont de petites lames formées de molécules d'un vert plus ou moins intense, au centre desquelles se voient deux globules ronds transparens, plus ou moins distincts, et dont le pourtour présente trois angles plus ou moins obtus ou aigus. Les deux variétés sont également fréquentes dans les eaux douces, soit qu'on les y rencontre confondues, soit qu'on les y trouve séparément. Nous avons fréquemment rencontré l'une et l'autre dans les herbages de la Marne sous le pont de Charenton, et dans les anciens fossés de la Bastille.

16. Kolpode mucroné.

Kolpoda (*mucronata*) *dilatata, membranacea, anticè angustata, altero margine incisa;* Mull. *Inf. p.* 96. *tab.* 13. *fig.* 11. 12. *Encycl.*

pl. 6. *fig.* 9. 10. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 429. *n.* 5.

Description. Cette espèce, qui forme une sorte de triangle irrégulier comme la précédente, est un peu plus grande, transparente dans tout son pourtour, moléculaire et comme charnue vers le centre, dans une étendue en tout parallèle aux bords. Elle a été observée, comme le Kolpode planiriforme, dans une infusion d'*Ulva linza*.

17. Kolpode dilaté.

Kolpoda (*dilatata*) *posticè cylindracea, obtusa, anticè dilatata, membranacea, sinuato-truncata, angulis aliquantisper in auriculâ reflexis;* N. *Enchelis spathulata;* Mull. *Inf. p.* 40. *pl.* 5. *tab.* 19. 20. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 27. 28. Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3904.

Description. Dans son état de contraction, et quand elle est immobile, on pourroit effectivement ne pas regarder cette espèce comme un Kolpode; elle paroît alors oblongue, obtuse aux deux bouts et comme cylindrique; mais qu'elle agisse, on la voit aussitôt s'alonger et s'aplatir en avant, se dilater dans cette direction, y devenir membraneuse, mince et transparente; on la diroit chargée de petites stries longitudinales, mais presqu'imperceptibles; deux globules transparens se distinguent comme dans le *Kolpoda bibullata*, l'un à la partie postérieure, l'autre vers le milieu du corps.

18. Kolpode rusé.

Kolpoda (*versuta*) *subcylindracea, anticè posticèque obtuso-rotundata virescens;* N. *Paramœcium venustum. Paramœcium versutum;* Mull. *Inf. p.* 90. *tab.* 10. *fig.* 21—24. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 6—9. De Lamk. *Anim. sans vert. p.* 427. *n.* 3.

Description. Cette espèce varie bien moins que toutes les autres, et ne prend guère de ces formes singulières qui établissent tant de ressemblance entre les Kolpodes et les Amibes; mais comme elle ne se plisse jamais en aucun sens, elle ne pouvoit demeurer dans le genre où Muller l'avoit intercalée: obtuse aux deux extrémités, mais plus épaissie par la partie postérieure, elle est légèrement courbée sur un côté et formée d'une molécule verdâtre. On ne voit pas sur quel fondement Muller lui rapporte les *figures* 15—17 de la *planche* 27 de Muller, qui représente un animalcule trouvé dans une infusion de pois, et dont il est difficile de déterminer l'espèce. Celle-ci se rencontre dans les fossés marécageux.

19. Kolpode Rein.

Kolpoda (*Ren*) *crassa, medio sinuata, anticè et posticè æquali;* Mull. *Inf. p.* 107. *tab.* 14. *fig.* 20—22. *Encycl. pl.* 7. *fig.* 20—22. *Kolpoda Ren;* Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *pag.* 3891. Gleichen, *pl.* 28. *fig.* 6. (Les figures de Joblot, rapportées à cette espèce, ne peuvent lui convenir, et appartiennent à divers états de notre *Amiba cydoniæa*, n. 11. *Voyez* Amibe.)

Description. Cette espèce de Kolpode, l'une des plus larges, presqu'entièrement arrondie, à peine sinueuse sur un côté et amincie en avant, est jaunâtre et brillante. On la trouve dans l'infusion de foin, au bout de dix ou douze heures; elle y devient quelquefois excessivement commune.

20. Kolpode ovifère.

Kolpoda (*ovifera*) *ovata, depressa, intùs septem bullis ovalibus majoribus sparsis;* N. *Paramœcium oviferum;* Mull. *Inf. pag.* 91. *tab.* 12. *fig.* 25—27. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 10—12. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 427. *n.* 4. Gleichen, *pl.* 28. *fig.* 15? *pl.* 27. *fig.* 6. 7?

Description. Commune dans toutes les eaux, et même dans quelques infusions tant que ces infusions ne sont pas fétides, cette espèce, mince, grisâtre, ovale-irrégulière, seroit un Paramécie, si elle offroit la moindre trace de replis membraneux sur sa surface; sept globules ovoïdes, transparens, fort gros dans l'animal parfait, et dispersés dans toute l'étendue de son corps, la rendent très-reconnoissable.

21. Kolpode Sole.

Kolpoda (*Solea*) *lageniformis, posticè rotundato-dilatata, anticè subattenuata, obtusa;* N. La Semelle; Joblot, *part.* 2. *p.* 49. *pl.* 6. A. B. C. La Massue, du même auteur, *p.* 51. *pl.* 6. *fig.* 5. D. — Gleichen, *pl.* 23. *fig. a. b?* *pl.* 9. *fig.* 7?

Description. Cette espèce, observée dans des infusions végétales, et que nous avons souvent retrouvée dans les vases où l'on met tremper des bouquets, présenteroit la forme de certaines Courges si elle n'étoit évidemment aplatie; cependant elle se renfle quelquefois en poire ou se contracte en boule. Elle est toujours plus épaisse en arrière qu'en avant, fort transparente, cependant offrant des globules moléculaires internes, et nageant tantôt gravement, tantôt avec rapidité, sans trop changer d'aspect.

22. Kolpode de Joblot.

Nous regardons comme fort rapprochée de cette espèce, et devant être rapportée au même genre, l'animalcule de Joblot, *pl.* 4. *fig.* 4, dont nous avions fait notre *Amiba Joblotii*. La *figure* 11 de la *planche* 8 du même auteur, qui représente sa petite Sole, en est un état, et les *figures* 4, 5 et 6 de la *planche* 9 de Gleichen lui peuvent également convenir.

M. Losana, naturaliste italien, a récemment

publié, dans les *Annales de Turin*, une monographie du genre Kolpode, où ce micrographe a considérablement augmenté le nombre des espèces. Les figures qui accompagnent ce travail sont fort grossières; elles représentent des formes tellement bizarres et peu naturelles, outre que les descriptions qui sont jointes à ces figures sont tellement incomplètes, qu'il nous est impossible d'en adopter aucune. (B. DE St. VINCENT.)

KONDYLIOSTOME; *kondyliostoma*; N.

Genre de Microscopiques de l'ordre des Trichodés, caractérisé par un corps cylindracé, avec un orifice buccal latéralement situé à la partie amincie antérieure, garni tout autour de cils vibratiles, plus longs que ceux qui se montrent quelquefois tout autour ou sur quelqu'autre partie de l'animal. Muller, qui a connu et fort bien figuré les deux espèces que nous rapportons à ce genre, les confondoit parmi ses Trichodes, où étoient placés tant de Microscopiques qu'on ne pouvoit laisser ensemble. Ce sont des animaux assez vifs, et que nous avons vu engloutir des Monades et des Volvoces, attirés dans leur ouverture buccale par le mouvement rapide des cirres, dont ce que l'on pourroit appeler les lèvres sont garnies.

1. KONDYLIOSTOME lagénule.

Kondyliostoma (*lagenula*) *ventricosa, posticè obtusa; corpus ciliatus*; N. *Trichoda patula*; MULL. *Inf. pag.* 81. *tab.* 26. *fig.* 3—5. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 13. *fig.* 23—25.

Description. Cette espèce est courte, ramassée en forme de petite courge épaisse, et composée de molécules pressées qui la rendent opaque: dans certains aspects elle paroît obscurément ciliée tout autour, comme un Leucophre ou une Pérytrique; son orifice buccal est grand, en forme de pepin de poire, dont la pointe seroit tournée vers le bas; elle nage en se balançant de droite à gauche, en avant et assez vite, faisant vibrer ses cirres avec agilité. On la trouve, mais assez rarement, dans l'eau de mer corrompue, et jusque dans celle des rivières long-temps gardée.

2. KONDYLIOSTOME limacine.

Kondyliostoma (*limacina*) *elongata, posticè attenuato-acuminata, subglabra*; N. *Trichoda patens*; MULL. *Inf. pag.* 181. *tab.* 26. *fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 21. 22.

Description. Celle-ci est alongée, également remplie de molécules obscures, à travers lesquelles on en distingue d'hyalines: amincie en queue un peu plus diaphane, cette partie se contourne assez rapidement dans la natation, surtout quand l'animal veut se retourner. La tête est un peu dilatée en cure-oreille, où l'ouverture buccale rend la ressemblance parfaite. Les cirres des lèvres brillent durant leur agitation, qui est très-rapide. On la trouve dans l'eau de mer fraîche et gardée. (B. DE St. VINCENT.)

KRUSENSTERNE; *krusensterna* (1).

Genre de polypiers de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux.

Caractères. Polypier dendroïde, en forme de coupe ou d'entonnoir, à expansions grossièrement treillissées, couvertes en dessus de protubérances planes, irrégulières, criblées de pores; lisses ou légèrement striées en dessous.

Millepora auctorum. Rétépore; DE LAMK.

Ce genre, établi par Lamouroux dans son *Genera polyparionum*, ne renferme encore qu'une espèce qui ne parvient qu'à une taille médiocre. D'une sorte d'empatement, par lequel ce polypier se fixe aux rochers, s'élèvent une ou plusieurs expansions aplaties, irrégulièrement contournées, formées d'un très-grand nombre de rameaux courts, épais, constamment anastomosés entr'eux, et représentant un réseau grossièrement maillé. Chaque petit rameau est comprimé latéralement; il est lisse ou légèrement strié en dessous, plus ou moins ondulé sur ses côtés, et sa surface supérieure est couverte de grosses verrues aplaties, tantôt séparées par des sinuosités assez profondes, tantôt confluentes entr'elles; chaque verrue est criblée de petits pores anguleux, inégaux; ces pores sont les orifices de cellules tubuleuses polygones, perpendiculaires à l'axe des rameaux, et qui, pénétrant dans la substance du polypier, rendent celui-ci très-léger et peu solide.

La couleur des Krusensternes est d'un blanc-grisâtre dans l'état de dessiccation; elle est verte ou rosâtre au sortir de la mer.

KRUSENSTERNE verruqueuse.

Krusensterna verrucosa; LAMX.

Krusensterna ramosa, in planum expansa, ramis dichotomis bifariàm anastomosantibus, suprà scabris poris asperis; subtùs lævibus.

— LAMX. *Gen. polyp. p.* 41. *tab.* 26. *fig.* 5, *et tab.* 74. *fig.* 10—13.

Retepora reticulata; DE LAMX. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 182. *n.* 1.

Millepora reticulata; SOL. et ELL. *p.* 158. *n.* 13. *t.* 26. *fig.* 5.

Millepora reticulata; GMEL. *Syst. nat. p.* 3786. *n.* 20.

— ESPER, 1. *tab.* 2.

---

(1) Ce genre est dédié au célèbre amiral russe Krusenstern.

Millepora frondipora; Pall. *Elench. p.* 241. *n.* 147.

— Marsilli, *Hist. mar. p.* 150. *t.* 34. *fig.* 165. *n.* 1—3, *et fig.* 166. *Malè.*

Voyez pour la description de cette espèce, les observations placées en tête du genre.

Hab. La Méditerranée, les mers des Indes, du Groënland et du Kamtchatka.

L

Lacrimatoire; *lacrimatoria*; N.

Genre de Microscopiques de l'ordre des Gymnodés, dans lequel il termine la famille des Moléculaires, comme pour faire, par l'alongement du corps cylindracé des espèces qui le composent, le passage aux Vibrionides. Ses caractères consistent dans l'alongement en forme de cou de la partie antérieure, que termine un renflement sensible en manière de tête, et en forme de spatule ou de bouton. Le *Vibrio Olor* de Muller, que nous avions rapporté au genre Amibe (*voyez* ce mot), sous le nom d'*Amibe à long cou*, et que nous avions eu occasion d'observer depuis, doit rentrer dans notre nouveau genre, dont la forme des espèces, quand elles prennent leur entier développement, rappelle celle de ces petits vases en verre, connus des antiquaires sous le nom de *lacrimatoires*, et que nous retrouvons dans les tombeaux des Anciens. La plupart étoient des Vibrions pour Muller; nous en connoissons six espèces, qui toutes offrent des rapports avec les Planaires, et dans leur natation une certaine ressemblance avec la reptation des Limaces.

† *Corps postérieurement aigu ou aminci.*

1. Lacrimatoire aiguille.

Lacrimatoria Acus; N. *Vibrio* (*Acus*) *linearis; colli apice obtuso; caudâ setaceâ*; Mull. *Inf. p.* 59. *tab.* 8. *fig.* 9. 10. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 4. *fig.* 8.

Description. Son corps est fort alongé en aiguille postérieurement, légèrement dilaté vers le milieu, où la molécule constitutrice le rend brunâtre. On y distingue une ligne longitudinale transparente, qui, dans certains aspects, lui donne l'air triquètre; le cou, très diaphane, est marqué latéralement d'un point rougeâtre ou quelquefois noircissant; la tête est obtuse et en spatule. Cet animal nage lentement parmi les Paramécies, avec lesquels il se trouve rarement, et dans l'eau stagnante de quelques fossés.

2. Lacrimatoire flèche.

Lacrimatoria Sagitta; N. *Vibrio* (*Sagitta*) *sublinearis; colli apice truncato atro; caudâ setaceâ*; Mull. *Inf. pag.* 59. *tab.* 8. *fig.* 11. 12. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 9.

Description. Assez semblable à la précédente, cette espèce est plus dilatée; sa tête, plus distincte, est aussi bien plus noire. On la rencontre dans l'eau de mer.

3. Lacrimatoire à long cou.

Lacrimatoria Olor; N. (*Voyez* Amibe.) Nous avions rapporté à cette belle espèce le *Proteus* de Baker, *Empl. micr. tom.* 2. *pag.* 260. *pl. X. fig. XI*; mais ce n'est point elle que ce micrographe a figurée, ainsi que le prouve la *fig.* 4 de cet animal, où l'on voit des cirres vibratiles, dont le *L. Olor* est entièrement dépourvu. Le synonyme de l'auteur anglais convient au *Trichoda proteus*. Voyez Taichode.

4. Lacrimatoire delphiniforme.

Lacrimatoria delphiniformis; N. *Enchelis* (*rotragadæ*) *hyalina, anticè angustata, apice globularis*; Mull. *Inf. pag.* 36. *tab.* 5. *fig.* 4. 5. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 19.

Description. Cette espèce, qui se trouve dans les infusions végétales, est de forme lancéolée oblongue, avec son cou court; une tête transparente prononcée; le corps obscur, muni d'un globule parfaitement diaphane à la pointe postérieure. Quand elle s'apprête à nager, elle change totalement de forme, se contourne sinueusement, et sa tête se confondant ainsi que le cou avec le corps, on diroit la figure de ce dauphin imaginaire qu'on représente dans certaines armoiries.

†† *Postérieurement très-obtus.*

5. Lacrimatoire grêle.

Lacrimatoria stricta; N. *Vibrio* (*strictus*) *elongatus, linearis, anticam versus attenuatus, apice obtuso*; Mull. *Inf. p.* 71. *tab. X. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 1. 2.

Description. Cette très-petite espèce, lorsqu'elle se contracte, a la forme de quelque Cyclide, d'un Enchélide ou d'un pepin de pomme;

il paroît alors obscur; s'alongeant d'autres fois, on diroit une simple ligne un peu élargie, obtuse et noirâtre postérieurement, et dont la partie antérieure seroit alongée en forme d'épingle avec sa tête bien marquée, mais transparente. On la trouve, mais rarement, dans l'eau des rivages.

6. Lacrimatoire cheville.

Lacrimatoria epistomium ; N. *Enchelis (epistomium) cylindrico-elongata, apice gracili subgloboso ;* Mull. *Inf. pag.* 34. *tab.* 5. *fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 17. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *pag.* 3905. Flacon ; Gleich. *Diss. pl.* 19. *fig.* C. III, *et pl.* 22. *fig.* A. III.

Description. Cette espèce fort petite, qui se développe dans l'eau fétide et dans plusieurs infusions, a la forme d'un petit flacon, comme l'a fort bien dit Gleichen; elle est transparente, avec un point plus transparent encore à la partie postérieure élargie : de la tête, renflée en globule, à ce point, règne une ligne ou intestin à peine visible, un peu plus foncé, et qui s'agite sinueusement quand l'animal est en repos.

(B. de St. Vincent.)

LAFŒÉ; *lafœa* (1).

Genre de polypier de l'ordre des Cellariées, dans la division des polypiers flexibles, établi par Lamouroux dans son *Genera polyparium.* Caractères : polypier phytoïde, rameux ; tige fistuleuse, cylindrique ; cellules éparses, alongées, en forme de cornet à bouquin.

Observ. Ce genre, que Lamouroux place entre les Eucratées et les Aétées, n'est composé que d'une seule espèce, dont il ne possédoit qu'un échantillon long à peine de deux pouces. La tige est un peu rameuse, creuse intérieurement, et de la grosseur d'un gros crin de cheval. Les cellules sont très-nombreuses, éparses, visibles à l'œil nu, plus étroites à leur origine qu'à leur extrémité libre, où l'on voit une ouverture circulaire sans aucunes dentelures. La substance du polypier est entièrement cornée et flexible; sa couleur, olivâtre.

1. Lafœe cornet.

Lafœa cornuta ; Lamx.

Lafœa ramosa ; caule tereti flexuoso ; cellulis sparsis elongatis, cornu musicarum figuratis.

— Lamx. *Gen. polyp. pag.* 8. *tab.* 65. *fig.* 12—14.

Voyez la description du genre.

Hab. Mers de l'Amérique septentrionale, sur le banc de Terre-Neuve.

(1) Dédié à M. de Lafoye, maintenant professeur de physique à la Faculté des sciences de Caen.

LAGANA; Echinod.

Nom donné par Klein à un genre d'Oursins, dans son ouvrage sur les Echinodermes. Il n'a pas été adopté.

LAMELLINE; *lamellina ;* N.

Nous proposerons sous ce nom significatif de sa figure, l'établissement d'un genre de Microscopiques dans l'ordre des Gymnodés et de la famille des Monadaires, c'est-à-dire, parmi les plus simples, et qui se composera d'animalcules invisibles à l'œil, non-seulement à cause de leur petitesse, mais par leur grande transparence, qui les rend fort difficiles à apercevoir, même au microscope, où ils paroissent comme des petits fragmens du verre le plus pur, aplatis en lames, dont la forme, approchant de celle d'un carré long, présente quatre angles droits au pourtour, l'animal étant tronqué aux deux extrémités. Les Lamellines seroient des Bacillariées si elles n'étoient pas beaucoup plus larges et membraneuses, et si des mouvemens sinueux sur la longueur, quelqu'obscurs qu'ils soient, n'indiquoient une faculté de reptation dont les Bacillariées ne jouissent pas. Ce genre, où la vie est encore fort obscure, quoique manifeste, se compose de cinq espèces, qui toutes se développent dans les infusions ou dans les liquides corrompus.

1. Lamelline imparfaite.

Lamellina (imperfecta) subobtusata, margine nigro interrupta ; N.

Monas tranquilla ; Mull. *Inf. pag.* 6. *tab.* 1. *fig.* 18. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 1. *fig.* 7. De Lam. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 412. *n.* 7.

Description. A peine visible, si elle n'étoit limitée d'un trait vif qui manque en général d'un côté où l'animal semble ne pas être fini, et quelquefois aux deux extrémités opposées à la fois, cette espèce à peu près carrée, mais où les angles sont la plupart du temps un peu émoussés, se trouve dans l'urine long-temps gardée et fétide; elle y a un mouvement perpétuel de tremblement et erre par milliers.

2. Lamelline monadaire.

Lamellina (monadea) oblongiuscula, sublactea, margine obscura ; N.

Monas lamellula ; Mull. *Inf. pag.* 7. *tab.* 1. *fig.* 16. 17. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 8.

Description. Très-petite, et présentant l'aspect d'un point quand elle est médiocrement grossie, elle se montre comme un petit carré long qui nage en vacillant; lorsqu'on l'observe avec une forte lentille, elle a une teinte sensiblement laiteuse. On la trouve dans l'eau de mer gardée.

3. Lamelline

3. Lamelline linéaire.

Lamellina (linearis) linearis, pellucidissima, rectangula; N.

Petit poisson d'une infusion de barbeaux; Jobl. *Micr. part.* 2. *pl.* 33. *fig.* 2. M.

Description. Ce n'est qu'une lame alongée, parfaitement translucide, tronquée aux deux extrémités, et nageant fort lentement en se donnant des mouvemens sinueux à peine distincts. Joblot l'observa le premier dans des infusions de fleurs.

4. Lamelline équiangulée.

Lamellina (æquiangulata) lateralè concava convexaque; N.

Poisson assez semblable au corbillon d'un Oublieur; Joblot, *part.* 2. *p.* 18. *pl.* 3. *fig.* K. L.

Description. Cette espèce, trouvée par Joblot dans une infusion de séné, après quelques jours, est aussi translucide que la précédente, mais bien plus large; ses côtés se cavent souvent sur sa longueur, ou d'autres fois un seul est concave et l'autre convexe, sans que la troncature antérieure et la postérieure cessent d'être droites et parallèles. Sa natation est fort lente.

5. Lamelline carrée.

Lamellina quadrata; N. *Gonium pulvinatum*; Mull. *Inf. p.* 112. *tab.* 16. *fig.* 12. 14. 15. *Encycl. pl.* 7. *fig.* 4. 6. 7. (Les *figures* 13 de Muller et 5 de l'Encyclopédie sont autre chose.) De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *pag.* 425. *n.* 2. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3894.

Description. Cette espèce, qu'on trouve fréquemment dans l'eau des fosses à fumier, est un carré complet, dont un angle cependant, un peu plus senti, et comme la partie antérieure, est celle par où se dirige l'animal par un mouvement de vibration assez lent. On voit des individus sur la surface desquels se manifestent des traits parallèles aux quatre côtés, ce qui forme des carrés assez exactement arrêtés. Il est probable que chacun de ces carrés forme un animal complet en se séparant, mais nous n'avons jamais aperçu d'individus composés de trois cylindres longitudinalement juxtaposés comme les représentent Muller à la figure 15 et Bruguière, d'après lui, à la figure 5; et de telles figures doivent représenter toute autre chose qu'un état de notre Lamelline carrée. (B. de St. Vincent.)

LAOMÉDÉE; *laomedea*.

Genre de polypiers de l'ordre des Sertulariées, dans la division des polypiers flexibles, et dont voici les caractères :

Polypier phytoïde, rameux; cellules stipitées ou substipitées, éparses sur les tiges et les rameaux.

Sertularia auctorum.

Obsev. Ce genre, établi par Lamouroux, renferme dix espèces, dont les formes générales n'ont pas toujours beaucoup d'analogie entr'elles; le seul caractère fondamental consiste dans le peu de longueur du pédoncule qui supporte les cellules; plusieurs même ont ce pédoncule assez alongé, ce qui les rapproche de Clyties, dont quelques Laomédées diffèrent à peine.

Les unes ont des tiges roides, branchues, se fixant aux rochers par des radicules filiformes; d'autres sont volubiles, grimpantes et parasites sur les Thalassiophytes et autres productions marines; il y en a d'articulées, d'autres qui ne le sont point. La forme des cellules varie suivant les espèces; elles sont en général campanuliformes, à ouverture entière ou dentée; deux ou trois espèces ont leurs cellules presque tubuleuses; les pédoncules sont simples, annelés ou contournés en vis; les ovaires sont gros, vésiculeux et presque toujours axillaires.

La substance des Laomédées est membrano-cornée, quelquefois légèrement crétacée; leur grandeur varie beaucoup; leur couleur est fauve ou brunâtre. Elles se trouvent dans toutes les mers.

1. Laomédée antipate.

Laomedea antipathes, Lamx.

Laomedea caule ramoso, rugoso, sublignoso; cellulis campanulatis, numerosis.

— Lamx. *Hist. polyp. pag.* 206. *n.* 345. *pl.* 6. *fig.* 1. a. B.

Sertularia antipathes, de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 115. *n.* 1.

Tige raboteuse, rameuse, comme ligneuse; rameaux pinnés; cellules campanuliformes, éparses sur les rameaux et les ramuscules; pédicule très-court, s'élevant d'un point aplati. Couleur, rouge-brun, quelquefois grisâtre; grandeur, environ trois pouces.

Hab. Mers de l'Australie.

2. Laomédée de le Sauvage.

Laomedea Sauvagii; Lamx.

Laomedea alternè ramosa; cellulis alternis, tubulosis, remotis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 206. *n.* 346.

Sertularia fruticosa; Esper, *Supp.* 2. *tab.* 34.

Sertularia laxa; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 116. *n.* 2.

Tiges grosses, longues, peu rameuses, fistuleuses; cellules presque tubuleuses, à ouverture un peu dentée, à pédicules très-courts, éloignées les unes des autres et alternes; couleur jaunâtre; grandeur, six à huit pouces.

Hab. L'Océan indien.

3. Laomédée simple.

Laomedea simplex; Lamx.

Laomedea caule simplici; cellulis sparsis, elongatis, campanulatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 206. *n.* 347.

Tige simple; cellules alongées, campanulées, éparses; couleur, brun foncé; grandeur, environ huit lignes.

Hab. Sur les fucus de l'Australie.

4. Laomédée de Lair.

Laomedea Lairii; Lamx.

Laomedea cellulis sparsis, divaricatis, longè pedunculatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 207. *n.* 348.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 24. *tab.* 67. *fig.* 5.

Empâtement sarmenteux; tige simple ou peu rameuse; cellules éparses, divergentes, portées sur de longs pédoncules; couleur, rouge-brun; grandeur, cinq ou six lignes.

Hab. Mers de l'Australie.

5. Laomédée dichotome.

Laomedea dichotoma; Lamx.

Laomedea longissima, ramosa, dichotoma; cellulis campanulatis; pedunculis annulosis; ovariis ovatis axillaribus; pedunculis contortis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 207. *n.* 349.

Campanularia dichotoma; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 113. *n.* 4.

Sertularia dichotoma; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3855. *n.* 22.

Sertularia dichotoma; Sol. et Ell. *p.* 48. *n.* 19.

Sertularia longissima; Pall. *Elench. p.* 119. *n.* 69.

Sertularia longissima; Ellis, *Corall. pag.* 37. *n.* 18. *tab.* 12. *fig.* a. c. A. C.

Tige très-longue, grêle, peu rameuse, dichotome, un peu géniculée; cellules campanulées, tombant facilement par la dessiccation du polypier, portées sur des pédoncules assez longs et annelés; la tige est également ruselée au-dessus de l'origine de chaque cellule; ovaires axillaires, de forme ovale, tantôt fermés, tantôt ouverts, portés sur des pédoncules contournés.

Hab. Mers d'Europe.

6. Laomédée épineuse.

Laomedea spinosa; Lamx.

Laomedea mollis, ramosa, pellucida; ramulis creberrimis, teneris dichotomis; spinis terminantibus; cellulis obsoletis, secundis, distantibus; ovariis vesiculæformibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 208. *n.* 350.

Sertularia spinosa; Sol. et Ell. *p.* 48. *n.* 18.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3855. *n.* 23.

— Esper, *Suppl. tab.* 28.

Sertularia cornea; Pall. *Elench.*

— Pall. *Corall. p.* 35. *t.* 11. *fig.* b. d. B. C. D.

Tige molle, peu rameuse; rameaux grêles, flexueux ou subgénichulés; ramuscules excessivement fins, dichotomes, alternes; cellules très-petites, éparses, alongées, rétrécies à leur ouverture, portées par un pédicule très-court; ovaires en forme de vésicules; couleur, gris-jaunâtre; grandeur, six à huit pouces.

Hab. Mers d'Europe.

7. Laomédée géniculée.

Laomedea geniculata; Lamx.

Laomedea cellulis alternis, calyciformibus; pedunculis contortis; ovariis ovato-truncatis, axillaribus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 208. *n.* 351.

Sertularia geniculata; Pall. *Elench. p.* 117. *n.* 68.

Sertularia geniculata; Sol. et Ellis, *pag.* 49. *n.* 20.

Sertularia geniculata; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3854. *n.* 21.

Sertularia geniculata; Ell. *Corall. pag.* 37. *tab.* 12. *n.* 19. *fig.* b. B.

Sertularia geniculata; Linnæus, *Act. Stockh.* 1758. *p.* 114. *tab.* 3. *fig.* 5—10.

Tige courte, rampante, stolonifère, interrompue par de petits nœuds arrondis; cellules campanulées, alternes, portées sur des pédoncules assez longs, contournés; ovaires alternes, axillaires, ovales-tronqués, portés sur de courts pédoncules également contournés.

Hab. Mers d'Europe.

8. Laomédée gélatineuse.

Laomedea gelatinosa; Lamx.

Laomedea scriposo-gelatinosa, ramosissima; ramis decompositis, divaricatis, sparsis; calyculis campanulatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 208. *n.* 352.

Sertularia gelatinosa; Pall. *Elench. p.* 116. *n.* 67.

Sertularia gelatinosa; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3851. *n.* 51.

Tige alongée, épaisse, gélatineuse, lisse en dehors, fibreuse intérieurement, formée de plusieurs tubes réunis; rameaux nombreux, bifurqués, épars, divariqués, très-atténués à leur

sommet; ramuscules également bifurqués, annelés à leurs divisions; cellules campanulées, crénelées à leur ouverture, portées sur un pédicule assez long, annelé.

Hab. Côtes de la Belgique.

9. Laomédée muriquée.

Laomedea muricata.

Laomedea articulata; cellulis pedunculatis, ex singulis articulis alternis; ovariis subglobosis, cristatis, muricatis, pedunculatis, ex tubulis radiciformibus enascantibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 209. *n.* 553.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 14. *tab.* 7. *fig.* 3. 4.

Sertularia muricata; Sol. et Ellis, *pag.* 36. *tab.* 7. *fig.* 3. 4.

Sertularia muricata; Gmel. *Syst. nat. p.* 3853. *n.* 60.

Sertularia muricata; Esper, *Syn.* 3. *tab.* 3.

Tige rameuse; cellules pédonculées, alternes; ovaires pédonculés, ovoïdes, épineux, naissent sur les racines et les rameaux.

Hab. Côtes d'Ecosse.

10. Laomédée rampante.

Laomedea reptans; Lamx.

Laomedea caulibus setaceis, reptantibus, tenuibus, ramosis; cellulis campanulatis, margine integro; pedicellis brevibus conicis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 14. *tab.* 67. *fig.* 4.

Tige rampante, à peine visible, cylindrique et rameuse; cellules éparses, campanulées, à bords entiers; pédicelle conique, très-court, fixé sur une sorte de plateau. Couleur jaunâtre.

Hab. Sur les feuilles du *Ruppia antarctica* de la Terre de Lewin. (D. D.)

LAPILLUS NUMISMALIS.

On a donné ce nom au *Fongia agaricoïdes* de Lamarck.

LAPIS SPONGIÆ.

On a donné ce nom au *Cellepora spongites.*

LAPIS CUCUMERINUS, L. GRANDARIUS, L. JUDAICUS.

Les anciens oryctographes désignent souvent par ces différens noms des pointes d'Oursins fossiles.

LARMES DE GÉANTS.

Ce nom a été donné par d'anciens auteurs à des articulations de la colonne des Crinoïdes ou Encrines. *Voyez* Crinoïde.

LARVAIRE; *larvaria.*

Genre de polypiers pierreux, fossiles, appartenant à l'ordre des Milléporées ou peut-être à celui des Eschartées, et dont voici les caractères: polypier libre, cylindrique, percé dans son centre, diminuant de grosseur aux deux bouts, couvert de pores simples, disposés par rangées circulaires ou régulières, et composé d'anneaux qui tendent à se détacher les uns des autres.

Larvaria; Defrance.

Obsero. M. Defrance a établi ce genre pour de petits corps cylindriques, fragiles, percés dans leur centre, que l'on trouve fossiles dans les couches du calcaire grossier des environs de Paris, à Bracheux, et près de Beauvais, au milieu d'un sable quartzeux rempli de coquilles analogues à celles du calcaire grossier. Ces corps ne paroissent point avoir été adhérens, et semblent être formés d'anneaux qui tendent à se détacher à la manière des pièces articulaires de la colonne des Crinoïdes; leur surface externe est couverte de pores disposés régulièrement par rangées circulaires; ces pores traversent l'épaisseur du polypier et s'aperçoivent également dans l'intérieur du canal qui le parcourt suivant sa longueur.

1. Larvaire réticulée.

Larvaria reticulata; Def.

Larvaria crustâ tenui, foramine magno, annulis granulis rotundatis obtectis.

— Defrance, *Diction. des sc. natur. tom.* 25. *p.* 287.

Long de deux lignes et demie, d'une demi-ligne de diamètre, presque toujours fracturé; test mince; canal grand; pores très-rapprochés les uns des autres; anneaux paroissant composés de petites perles arrondies.

2. Larvaire à manchettes.

Larvaria limbata; Def.

Larvaria crustâ crassiusculâ, foramine parvo, annulis striis radiantibus obtectis.

— Defrance, *Diction. des sc. natur. tom.* 25. *p.* 287.

Test plus épais et canal plus petit que dans l'espèce précédente; pores moins visibles; surface aplatie des anneaux détachés couverte de petits plis rayonnans.

3. Larvaire encrinule.

Larvaria encrinula; Def.

Larvaria crustâ crassâ, foramine minimo, annulis strictis.

— Defrance, *Diction. des sc. natur. tom.* 25. *p.* 288.

Cette espèce, qu'on trouve à Mauleville (Manche), est très-remarquable par les étranglemens de ses anneaux, qui sont marqués comme les articulations de certaines Encrines, et par son trou central très-petit. (E. D.)

LATÉPORE; *latepora*.

Genre de polypiers fossiles de l'ordre des Tubiporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux.

Corps pierreux, composé de tubes cloisonnés; cloisons à plusieurs rangs réguliers de pores latéraux. — Rafinesque, *Journal de physique*, 1819. *tom.* 88. *p.* 429.

Latépore blanche.

Latepora alba; Raf.

Latepora tubulis agglomeratis, lævibus, penta- vel hexagonis.

Cette espèce, la seule dont l'auteur fasse mention dans son Mémoire, est de couleur blanche, avec les tubes soudés, lisses, à cinq ou six côtés. Elle est originaire des Etats-Unis d'Amérique. (E. D.)

LÉIODINE; *leiodina*; N.

Genre de Microscopiques formé de quelques espèces des genres Furcocerque et Tricocerque de Lamarck, aux dépens du genre *Cercaria* de Muller, il faut en convenir, bien singulièrement composé. Le plus avancé des Gymnodés dans l'organisation, un orifice buccal s'y reconnoit déjà, et il ne manque à cet orifice que des cirres vibratiles pour appartenir à l'ordre des Trichodés, où l'animalité prend un caractère si prononcé. Les caractères des Léiodines sont : corps évidemment enfermé dans un fourreau ou sac musculeux, obscurément annelé, antérieurement tronqué, sans que nuls cirres garnissent cette ouverture contractile; ce corps est postérieurement terminé par une queue bifide. Les espèces de ce genre sont au nombre de trois.

1. Léiodine en bourse.

Leiodina Crumena; N. *Cercaria Crumena*; Mull. *Inf. p.* 129. *tab.* 20. *fig.* 4—6. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 9. *fig.* 19—21. *Furcocerca Crumena*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 447. *n.* 3.

2. Léiodine vermiculaire.

Leiodina vermicularis; N. *Cercaria vermicularis*; Mull. *Inf. p.* 133. *pl.* 20. *fig.* 8—20. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 30—32. *Tricocerca vermicularis*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 25. Chenille aquatique; Joblot, *p.* 80. *pl.* 11. *fig.* S. X. Z, seulement, les autres appartenant à un Rotifère. On doit remarquer que Muller a trouvé cet animal dans les ruisseaux où croît la lenticule, tandis que Joblot et nous l'avons rencontré dans des infusions d'écorce.

3. Léiodine porte-pince.

Leiodina forcipata; N. *Cercaria forcipata*; Mull. *Inf. p.* 134. *pl.* 20. *fig.* 21—23. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 23—35. *Tricocerca forcipata*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 25.

On peut consulter, pour la description de ces trois espèces, l'article Cercaire du tome premier de ce Dictionnaire même, où Bruguière en avoit parlé d'après Muller, sous les nos. 10, 14 et 15. (B. de St. Vincent.)

LÉPADELLE; *lepadella*; N.

Genre de Microscopiques de l'ordre des Crustodés, que nous avons établi dans la famille des Brachionides. (*Voyez* ce mot, où l'on en trouvera les caractères.) Les espèces qui le composent sont au nombre de quatre.

1. Lépadelle glumiforme.

Lepadella (*glumiformis*) *suprà convexa, subtùs plana, anticè emarginata*; N. *Trichoda cornuta*; Mull. *Inf. p.* 208. *tab.* 30. *fig.* 1—3. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 15. *fig.* 24—26.

Description. On a peine à concevoir comment l'exact Muller avoit pu confondre cette espèce, évidemment munie d'un test, avec ses Trichodes, qui, du reste, ne formoient pas un genre moins incohérent que ses Brachions. On la trouve parmi les charagnes et les conserves des marais. La forme de sa petite carapace bombée est ovoïde, un peu plus amincie antérieurement, où elle s'échancre en croissant; c'est par-là que l'animal développe ses cirres vibratiles. Sa queue est un peu longue et très-finement bifide : il s'en sert souvent à la manière des Testudinelles pour se fixer, et tourner ensuite en pivotant ainsi sur lui-même. Il est fort transparent, et son corps demeure confusément limité dans la molécule hyaline dont le test est tout rempli.

2. Lépadelle plicatile.

Lepadella plicatilis; N. *Brachionus plicatilis*; Mull. *Inf. tab.* 56. *fig.* 1—8. *Encycl. Ill. pl.* 27. *fig.* 33—37.

3. Lépadelle Patelle.

Lepadella Patella; N. *Brachionus Patella*; Mull. *Inf. pl.* 48. *fig.* 15—19. *Encycl. pl.* 27. *fig.* 26—30.

4. Lépadelle lamellaire.

Lepadella lamellaris; N. *Brachionus lamella-*

nis; Müll. *Inf. pl.* 47. *fig.* 8—11. *Encycl. pl.* 27. *fig.* 22—25.

Voir, pour la description de ces trois dernières espèces, l'article Brachion, dans le tome premier de ce Dictionnaire, où Bruguière en avoit traité d'après Muller, sous les nos. 10, 8 et 7.

(B. de St. Vincent.)

LÉPOCÈRE; *lepocera*.

Genre de polypiers de l'ordre des Caryophillaires, dans la division des polypiers entièrement pierreux; caractères : écorce très-distincte; intérieur et bouche à peine radiés. M. Rafinesque, à qui l'on doit l'établissement de ce genre (*Journal de physique*, 1819, tom. 88, p. 429), y rapporte les espèces suivantes : *L. amblocra*, *xylopris*, *rugosa* et *lævigata*. Il n'en donne pas la description. Il est présumable qu'elles se trouvent dans les Etats-Unis.

LEUCOPHRE; *leucophra*; Müll.

Genre fort naturel et composé de beaucoup d'espèces appartenant à l'ordre des Trichodés dans la classe des Microscopiques, fondé par Muller. Ce savant lui donnoit pour caractères : corps imperceptible, transparent, cilié en tout sens. Nous adopterons cette définition si claire, en faisant remarquer cependant que le judicieux M. de Lamarck ne l'a pas crue suffisante pour séparer les Leucophres des Trichodes, très-différentes toutefois; et si jusqu'ici les genres d'Infusoires ont été incertainement divisés ou réunis par les auteurs des Traités généraux d'Histoire naturelle, c'est qu'aucun d'eux n'ayant étudié les Microscopiques que sur les figures de Muller ou de notre Encyclopédie même, qui, toutes parfaites qu'elles sont, ne suffisent pas pour donner une idée exacte des objets qu'on y fit représenter. On est également surpris que Muller, qui ne s'étoit pas borné à faire de la science avec des estampes, et qui, le premier, nous apprit avec tant de sagacité à classer, d'après la nature même, les créatures révélées par le microscope, ait si souvent été infidèle aux caractères que lui-même avoit tracés, qui tous en général excellens, se trouvoient ensuite démentis par l'admission dans chaque genre d'animaux qui n'y pouvoient convenir. C'est ainsi qu'après avoir établi la villosité totale des corps pour les Leucophres, il fait un *Leucophra candida* qui, absolument membraneux et glabre sur toute sa surface, n'est cilié que sur sa marge; un *Leucophra heteroclita* muni de véritables tentacules, et que la première inspection eût dû lui faire reconnoître pour des propagules de Tubulaires et Alcyonelles des eaux douces, si communes dans les lacs remplis de joncs, de l'Europe boréale; enfin, un *Leucophra conflictor*, qui, étant absolument glabre, devient un Volvoce.

Les Leucophres sont en général des animaux cylindracés, dont le corps est composé de molécules pressées, entre lesquelles il en est de plus grosses et d'hyalines. Les poils dont ils sont tout couverts ne doivent pas être confondus avec des cirres vibratiles dont ils sont privés, si ce n'est chez l'espèce no. 22, qui encore pourra quelque jour devenir le type d'un nouveau genre : ces poils soyeux donnent à l'animal, vu sous certains aspects, quelque chose de brillant et de blanchâtre qui détermine peut-être le nom imposé par Muller. C'est bien encore ici même un passage aux Beroés et autres animaux d'un ordre plus élevé, que garnissent des cirres lumineux, ou de moins décomposant la lumière, quoiqu'ici cette décomposition soit en partie l'effet de l'agitation du liquide où nage la Leucophre agitant son poil. Le plus grand nombre des espèces de ce genre sont marines; quelques-unes préfèrent l'eau de mer corrompue et les infusions végétales; peu sont d'eau douce; elles rappellent presque toutes par leur forme d'autres espèces de l'ordre des Gymnodés, dont elles ne diffèrent souvent que par leur duvet, de sorte que si elles étoient glabres, la plupart rentreroient dans les encadremens déjà établis : cette particularité nous a déterminé à les répartir en sections, qui porteront le nom des genres auxquels ressemble le mieux chaque espèce.

* Enchélidiennes *ayant le corps plus ou moins pyriforme.*

1. Leucophre en poire.

Leucophra (*acuta*) *ovata, teres, apice acuto, mutabilis, flavicans*; Müll. *Inf. tab.* 151. *pl.* 22. *fig.* 10—12. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 11. *fig.* 3—5. *Trichoda*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 437. *n.* 15.

Description. Cette espèce a totalement la forme de l'*Enchelis pyriformis*, N. (*voyez* Enchélide, *p.* 317), et n'en diffère que par les poils qui la recouvrent; elle est comme gélatineuse, épaisse, un peu variable. Quand le liquide du porte-objet se dessèche, elle s'aplatit en sphère, ou les molécules hyalines se dilatent en ronds bien plus considérables qu'ils ne l'étoient durant la vie de l'animal, qu'on trouve dans l'eau des rivages parmi les Ulves.

2. Leucophre turbinée.

Leucophra (*turbinata*) *inversè conica, subopaca*; Müll. *Inf. pag.* 151. *tab.* 22. *fig.* 8. 9. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 1. 2. *Trichoda*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 437. *n.* 14.

Description. On diroit, pour la figure, l'Enchélide lagénule (*voyez* Enchélide, *pag.* 320). Elle se trouve dans l'eau de mer gardée au point de devenir très-fétide.

* * Volvocienne *ayant le corps plus ou moins arrondi en sphère ou en ovale, égal aux deux extrémités.*

3. Leucophre conspiratrice.

Leucophra (*conspirator*) *spherica, subopaca, interanea motitibus*; Mull. *Inf. p.* 140. *tab.* 20. *fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 1. 2. *Trichoda*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *pag.* 435. *n.* 1. *Kibria*; Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3907.

Description. Animalcule, ou plutôt anarchie d'animalcules, dit Muller, sphérique, subtranslucide, brunâtre, inerte, composé de molécules innombrables de diverses grosseurs, s'agitant dans l'intérieur du globule, qui n'a de mouvement qu'une rotation sur soi-même, et souvent en sens contraire de celui des molécules internes. Si des poils distincts ne couvroient cette créature singulière, ce seroit un de ces gros Volvoces qui se rompent pour produire d'autres êtres semblables à eux, comme le *V. globator*, ou comme nos Pandorines. (*Voyez* ce mot.) On trouve ce singulier animal dans l'eau des fumiers, assez communément au printemps.

4. Leucophre mamillaire.

Leucophra (*mamilla*) *spherica, opaca; papillâ exertili*; Mull. *Inf. p.* 141. *tab.* 21. *fig.* 3—5. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 3—5. *Trichoda*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 435. *n.* 2.

Description. Gros globule opaque, brunâtre, vulgaire dans certaines eaux douces, montrant comme un mamelon plus diaphane en avant, quand il nage de profil; roulant en tout sens par l'effet de ses poils, qu'il agite et qui sont distinctement courbes.

5. Leucophre hérissée.

Leucophra horrida; N.

Trichoda (*horrida*) *subconica, anticè latiuscula truncata, posticè obtusa, setis radiantibus cinctis*; Mull. *Inf. p.* 169. *tab.* 24. *fig.* 5. *Linnæi pl.* 12. *fig.* 26. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 439. *n.* 33.

Description. Cet animal, qu'on trouve dans l'eau des Moules, est fort vif, nageant brusquement, s'agitant ou girant en tout sens, couvert de poils épars bien plus longs que dans tous les autres et courbés d'avant en arrière, obtus aux deux extrémités; ces parties paroissent être glabres. C'est sûrement à tort que Muller l'a supposé crateriforme.

6. Leucophre posthume.

Leucophra (*posthuma*) *globularis, opaca, reticulo pellucenti*; Mull. *Inf. p.* 144. *tab.* 144. *fig.* 3. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 13. *Trichoda*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 436. *n.* 5.

Description. Espèce ronde, mais un peu sinueuse & opaque, remarquable par le réseau treillissé qui la couvre, à travers les mailles duquel seulement on distingue un peu de transparence. Elle est fort rare et n'a encore été trouvée que dans l'eau de mer corrompue.

7. Leucophre vésiculifère.

Leucophra (*vesiculifera*) *ovata, interanea vesiculis*; Mull. *Inf. p.* 148. *tab.* 22. *fig.* 2. 3. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 23. 24. *Trichoda*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 436. *n.* 11. L'Ovale; Joblot, *part.* 2. *p.* 13. *pl.* 2. *fig.* B—S.

Description. Qu'on imagine un œuf légèrement couvert d'un duvet de petits poils agités, transparent comme du cristal et rempli d'autres petits œufs ou globules de verre, et l'on aura eu grand la figure de cet animal, qui habite toutes les infusions végétales poussées à un certain point de corruption. Nous l'avons, ainsi que Joblot, trouvé jusque dans une infusion de poivre.

8. Leucophre dorée.

Leucophra (*aurea*) *ovalis, fulva, utrinque extremitate æquali obtusâ*; Mull. *Inf. tab.* 45. *fig.* 14. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 14. *Trichoda*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 436. *n.* 6.

Description. Ovale, très-obtuse à ses extrémités, brillante comme un globule d'or ou de succin, avec quelques corpuscules hyalins dans son intérieur, dont deux, trois ou quatre, sont fort grands. Cette espèce se trouve dans l'eau de mer.

9. Leucophre globulifère.

Leucophra (*globulifera*) *cristallina, ovato-oblonga*; Mull. *Inf. pag.* 149. *tab.* 22. *fig.* 4. *Encycl. pl.* 22. *fig.* 4. *Trichoda*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 437. *n.* 12.

Description. Cette espèce cristalline et d'assez petite taille, parfaitement ovale, égale aux deux extrémités, s'agite avec rapidité dans l'eau des marais. Elle a été retrouvée jusque dans l'estomac et dans l'intestin de grenouilles, qui en avoient avalé plusieurs sans qu'aucune eût cessé de vivre et de s'agiter avec autant de liberté qu'au dehors. Trois globules un peu plus gros que la molécule constitutive se voient sur un côté et y sont disposés en ligne.

10. Leucophre pustulée.

Leucophra (*pustulata*) *ovato-oblonga, posticè obliquè truncata*; Mull. *Inf. pag.* 150. *tab.* 22. *fig.* 5—7. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 26—28. *Trichoda*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 437. *n.* 13.

Description. Deux ou trois fois plus grosse que la précédente, elle est aussi plus amincie en avant et un peu opaque; mais le caractère de *posticè obliquè truncata* ne nous paroit pas exact, l'animal ne se tronquant ainsi que dans quelques positions nécessitées par la natation; aussi avons nous eu d'abord de la peine à la reconnoître la première fois que nous la trouvâmes dans l'eau des marais, où elle n'est pas rare. Elle diffère surtout des trois précédentes en ce qu'elle est un peu plus alongée, et que la molécule hyaline y est moins grosse proportionnellement à la constitutive.

*** Paranéciennes *ayant le corps ovoïde, un peu aminci par l'extrémité antérieure.*

11. Leucophre verte.

Leucophra (*viridis*) *ovalis, opaca;* Mull. *Inf. p.* 143. *tab.* 21. *fig.* 9—11. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 9—11. *Trichoda;* de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 436. *n.* 4.

12. Leucophre verdâtre.

Leucophra (*virescens*) *cylindracea, opaca, posticè crassiore;* Mull. *Inf. pag.* 142. *tab.* 21. *fig.* 6—8. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 6—8. *Trichoda;* de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *pag.* 435. *n.* 3.

Description. Ces deux espèces se ressemblent par la couleur et la forme, au point que Muller étoit tenté de les regarder comme de simples variétés de la même espèce; l'une et l'autre sont ovoïdes, plus obtuses et plus épaisses par-derrière que par-devant; mais la première est bien plus grosse que la seconde, qui n'en est à peu près que le tiers. La *Viridis* est d'un vert foncé et se trouve dans l'eau des rivages, le long des fleuves ou des marais saumâtres. La *Virescens* n'est que verdâtre et vit sur les plages de la mer, dans les petits enfoncemens de vase ou de sable où reste de l'eau après le reflux. Nous avons vu celle-ci mêlée à l'autre, et l'on pouvoit alors les bien distinguer, entre Sainte-Marie et le fort Santa-Catalina, vis-à-vis Cadix, remplir si abondamment les petits enfoncemens cautés sur la plage humide par des pieds des hommes et des chevaux, que l'eau y étoit verte comme celle des ruisseaux de nos villes, que remplit l'infusoire si improprement nommé *Cercaria viridis* par Muller. Ces Leucophres donnoient à l'eau une odeur particulière et un léger goût qui rappeloit celui des Huîtres parquées.

13. Leucophre marquée.

Leucophra (*notata*) *ovata, lœves, puncto marginali atro;* Mull. *Inf. pag.* 152. *tab.* 22. *fig.* 13—16. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 6—9. *Trichoda;* de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 437. *n.* 16.

Description. Ovale-oblongue, se courbant un peu sur un côté quand elle nage, transparente en avant, où elle est amincie et où l'on distingue au milieu une linéole interne, courte, diaphane, qui est peut-être un rudiment d'intestin; un point noir très-marqué se voit sur un côté de l'animal, à la hauteur de cet intestin. Cette espèce habite l'eau de mer.

14. Leucophre de Joblot.

Leucophra (*Joblotii*), *ovato-subsimuosa, anticè producta;* N.

Poisson en forme de bouteille; Joblot, *part.* 2. *p.* 84. *pl.* 12. *fig.* Y.

Description. Elle a la figure de certains états des *Kolpoda cucullus* et *ren* de Muller, quand ces animaux ne se déforment pas trop. Cette figure tient de celle du fruit du coignassier; la molécule hyaline est sensible et la remplit en totalité, si ce n'est vers la partie antérieure amincie, qu'elle fait souvent rentrer en elle-même dans la natation, rappelant alors un peu l'espèce suivante. Elle a été observée dans l'infusion de l'écorce de chêne.

**** Kolpodiennes *ayant le corps plus ou moins triangulé ou variable.*

15. Leucophre trigone.

Leucophra (*trigona*) *crassa, obtusa, angulata, flava;* Mull. *Inf. p.* 155. *tab.* 22. *fig.* 20. 21. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 22. 23. *Trichoda;* de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 437. *n.* 19.

Description. Globule subtrigone et se déformant sous l'œil de l'observateur, ne paroissant souvent cilié que sur un côté, encore qu'il soit tout couvert de poils; rempli de fort gros corpuscules hyalins; sa couleur est généralement fauve ou brunâtre. Habite l'eau des marais.

16. Leucophre fossulée.

Leucophra (*fossulata*) *posticè dilatata, capore subtriangulato, laterali impresso;* N. *Leucophra pertusa,* Mull. *Inf. p.* 145. *tab.* 21. *fig.* 15. 16. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 15. 16. *Trichoda;* de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 436. *n.* 7.

Description. Le nom de *pertusa* (percée), sous lequel Muller désigne cette espèce, ne lui sauroit convenir, car elle n'a rien qui ressemble à quelque trou; elle n'est pas non plus trouquée, c'est une petite vésicule triangulaire, obtusée en tout sens, ou plutôt un cœur, vers la pointe duquel, qui est la partie postérieure, se voit une excavation ou plutôt une dépression ovale; sa couleur est jaunâtre. Elle habite l'eau de mer.

17. Leucophre versatile.

Leucophra (*fluxa*) *sinuata, reniformis, fla-*

vicans; Mull. *Zool. dan. fasc.* 2. *pag.* 73. *fig.* 7—10. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 30—33. *Trichoda*; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 438. *n.* 20.

18. Leucophre fluide.

Leucophra (*fluida*) *subreniformis, ventricosa, variabilis*; Mull. *Zool. dan. fasc.* 2. *tab.* 73. *fig.* 1—6. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 24—29. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 438. *n.* 20.

Description. Ces deux espèces vésiculeuses, longitudinalement plissées ou sulquées, très-velues, variables, gélatineuses, s'ouvrant aisément pour répandre leur molécule et s'évanouir. Elles sont assez communes dans l'eau de la Moule commune.

***** Protéoïdes *dont le corps est variable et de forme à peu près indéterminée, légèrement comprimé.*

19. Leucophre dilatée.

Leucophra (*dilatata*) *complanata, mutabilis, marginibus sinuatis*; Mull. *Inf. pag.* 147. *pl.* 21. *fig.* 19—21. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 436. *n.* 9.

Description. Cette espèce a de grands rapports, dit Muller, avec le Kolpode pintade; cette ressemblance ne nous a pas frappé, et cet animal, un peu aplati, sinueux, alongé, ovale, en cœur, en coin, triangulaire et fiss. selon sa volonté, seroit plutôt une Amibe s'il étoit membraneux et glabre. Il nage en rampant, à la manière des Planaires, et se trouve dans l'eau de mer.

20. Leucophre disloquée.

Leucophra (*fracta*) *elongata, sinuato-elongata, subdepressa*; Mull. *Inf. p.* 146. *pl.* 21. *fig.* 17. 18. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 17. 18. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *pag.* 436. *n.* 8.

Description. En général alongé, légèrement émarginé en avant, tronqué, ou à peu près, en arrière, un peu aplati, quoique toujours cylindracé, cet animal se coude vers le milieu en nageant, et souvent de la façon la plus étrange. On le trouve dans l'eau où croît la lenticule.

****** Bursariées *dont le corps paroît crousé en forme de bourse.*

21. Leucophre chenille d'eau.

Leucophra (*hydrocampa*) *pyriformis elongataque, subamorpha, sacata; ore nudo*; N. La Chenille, la Chausse, la Guêtre, le Cornet-à-bouquin, etc.; Joblot, *part.* 2. *pag.* 83. *pl.* 12. A—X.

Description. Cette singulière espèce, qu'on pourroit qualifier d'admirable, fut découverte par Joblot, en 1717, dans une infusion d'écorce de chêne, qui étoit depuis quinze jours en expérience. C'est précisément cent ans après, en janvier 1817, que nous l'avons retrouvée dans une infusion d'autres écorces, où il y avoit du charme et du hêtre. Dans l'état de repos c'est une vésicule en forme de coin ou de rein, couleur de succin ou jaunâtre, où l'on distingue une grande quantité de molécules hyalines à travers un duvet ciliaire serré. L'animal s'alonge-t-il pour nager, ces molécules paroissent disposées sérialement et former un réseau transparent qui change de forme sous l'œil émerveillé, et que l'on peut comparer aux figures les plus bizarres, comme l'a fort bien dit notre vieux micrographe: on diroit tantôt une guêtre, tantôt un chausson, une jambe avec sa cuisse, un entonnoir, un panier, une masse, une chenille velue. En mourant elle se contracte en forme de poire et devient transparente comme du verre.

22. Leucophre en bourse?

Leucophra (*bursata*) *viridis, ovalis, antice truncata*; Mull. *Inf. pag.* 143. *tab.* 21. *fig.* 11. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 10—12.

Description. C'est avec doute que nous laissons cette espèce dans le genre Leucophre; elle a les plus grands rapports avec les Urcéolariés; ovoïde, tronquée antérieurement, visiblement cratériforme et creusée en poche, on distingue encore à son orifice des cils plus longs et plus épais que ceux dont le corps est couvert et vibratiles; mais la surface velue de cet animal nous a déterminé à le laisser à la place où l'avoit mis Muller. On le trouve dans l'eau marine. Sa couleur est d'un vert plus ou moins foncé.

******* Hétéroclites *alongés, de forme telle, que mieux examinés, les animaux de cette section, ainsi que ceux de la précédente, pourroient un jour devenir types de genres distincts.*

23. Leucophre poupée.

Leucophra (*pupella*) *elongata, obtusata, undiquè villosa, subtùs ad medium usque crinita*; N. *Trichoda crinita*; Mull. *Inf. p.* 195. *tab.* 27. *fig.* 21. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 18.

Description. On voit ici Muller, infidèle aux lois qu'il avoit lui-même tracées, placer parmi ses Trichodes un animal qu'il dit être lui-même *undiquè villosa*. Cet animal habite l'eau de mer.

24. Leucophre nodulée.

Leucophra (*nodulata*) *ovato-oblonga, depressa, serie nodulorum duplici*; Mull. *Zool. dan. fasc.* 2. *tab.* 80. *fig.* 1—1. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 13—21.

Description

Description. Cet animal, aplati, transparent, presque destitué de toute molécule constitutive, ressemble, dans certaines positions, à une petite lame de verre ovale, parcourue longitudinalement par un tube ou petit intestin, à gauche et à droite duquel règne une série de petits globules hyalins, au nombre de trois à cinq de chaque côté; quand il nage, sa partie antérieure paroît souvent tronquée et tout le corps semble glabre; mais d'autres fois il se montre cilié sur un côté, et tout-à-coup, d'autres fois, sa surface entière se hérisse de poils courts, dont l'agitation procure un aspect laiteux ou blanchâtre; alors la partie antérieure finit par se fourcher légèrement. C'est dans cette espèce, qu'on n'a pas encore trouvée nageant dans l'eau des marais, mais dans celle dont l'intérieur des Naïs est rempli, qu'on peut distinguer souvent la propagation tomipare, qui paroît le mode habituel chez les Microscopiques simples.

25. Leucophre Goelan.

Leucophra (*Larus*) *subteres, capite nudo subrostrato, posticè fissa;* N. *Trichoda Larus;* Mull. *Inf. pag.* 215. *tab.* 31. *fig.* 5–7. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 6–8. Gmel. *Syst. nat. XIII. pag.* 3884.

Description. Cette singulière espèce, d'un aspect tout particulier, et qui rappelle l'idée de certains poissons, est alongée, cylindracée, un peu renflée vers le ventre ou partie mitoyenne, qui est remplie de molécules grisâtres; entièrement velue à sa surface quand il lui convient de se hérisser. La partie antérieure se rétrécit d'abord en cou, puis se dilate un peu en tête transparente comme du cristal, entièrement et toujours glabre, avec une sorte de bouton ou de petit prolongement en bec. La partie postérieure ou queue est assez profondément fissée et chaque lobe est pointu; cette fente paroît régner sur le sens transverse de l'animal, qui, vu de profil, paroît un peu aplati et strié transversalement sous le ventre, par où il semble ramper. On le trouve dans l'eau de rivière.

(B. de St. Vincent.)

LIAGORE; *liagora.*

Genre de polypiers de l'ordre des Tubulariées, dans la division des polypiers flexibles. Caractères: polypier phytoïde, rameux, fistuleux, lichéniforme, encroûté d'une légère couche de matière crétacée.

Fucus; Turner, Gmelin, Desfontaines, Esper, Roth.

Tubularia; Gmelin, Esper.

Dichotomaria (*partim*); de Lamk.

Observ. Beaucoup de naturalistes ont regardé comme des plantes marines les êtres que Lamouroux range dans son genre *Liagora*, et qu'il croit devoir rapporter au règne animal.

Les Liagores ont le port, la forme et même la couleur de certains lichens; elles sont couvertes d'une légère incrustation de carbonate calcaire; leur substance intérieure est gélatineuse et assez ferme; leurs tiges et leurs rameaux sont cylindroïdes dans l'état de vie ou après qu'on les a mis tremper dans l'eau; ils se resserrent, s'aplatissent et se plissent de différentes manières par la dessiccation.

Lamouroux attribue à toutes les Liagores une tige fistuleuse: je ne sais si ce caractère existe dans les espèces que je n'ai point examinées, mais je l'ai vainement cherché sur les *Liagora versicolor* et *articulata* que j'ai pu étudier; leur tige est pleine. J'ai soumis ces espèces à différens essais, pour reconnoître leur organisation: mises dans l'acide nitrique très-affoibli, leur croûte calcaire ne tarde pas à être enlevée avec une effervescence assez vive; il reste un axe gélatineux assez solide, ayant tout-à-fait l'aspect de certaines plantes marines décolorées et macérées dans l'eau de la mer, après avoir été détachées depuis quelque temps. En examinant au microscope des fragmens de Liagores dépouillées de leur incrustation crétacée, on aperçoit à la surface, et spécialement aux extrémités des rameaux, des espèces de bouquets branchus infiniment petits, implantés dans la substance gélatineuse de l'axe; ils ont de la ressemblance avec ce que l'on remarque à la surface des grandes Corallinées, dépouillées aussi de leur matière crétacée par les acides, mais ils sont beaucoup moins distincts. Mises sur les charbons allumés, les Liagores, dépouillées ou non de leur incrustation, ne donnent en brûlant aucune odeur animale. On n'aperçoit sur leur surface aucune trace de pores; leur couleur varie; elle est blanche, rougeâtre, jaune ou verte: elles vivent dans les mers des climats chauds.

Lamouroux a rapporté les Liagores aux Tubulariées; il me semble qu'elles auroient plus de rapports avec les Corallinées, si toutefois elles appartiennent véritablement au règne animal.

1. Liagore à plusieurs couleurs.

Liagora versicolor; Lamx.

Liagora fronde ramosissimâ; ramis compressis, divaricatis, apice furcatis, uncinatis, globuliferis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 237. *n.* 376.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 18.

Dichotomaria corniculata; de Lamk. *Anim. sans vert. p.* 147. *n.* 11.

Var. A. *Ramis sparsis.*

Fucus lichenoides; Def. *Flor. atl. tom.* 2. *p.* 427.

Fucus lichenoides; Turn. *Hist. Fuc. n.* 118. var. a. *n.* 119.

Fucus viscidus; Forsk. *Flor. ægyp. arab. p.* 193. *n.* 57.

Var. B. *Ramis compressis, dichotomis, flexibilibus.*

Fucus lichenoides; Esper, *Icon. Fucor. p.* 102. *tab.* 50.

Fucus lichenoides; Gmel. *Hist. Fucor. p.* 120. *tab.* 8. *fig.* 1. 2.

Tige très-rameuse; rameaux comprimés, dichotomes, divariqués, fourchus et aigus à leurs extrémités. Couleur variant du blanc au jaune, au rouge et au vert.

Hab. Mers du midi de l'Europe.

2. Liagore céranoïde.

Liagora ceranoides; Lamx.

Liagora caule dichotomo; dichotomiis numerosis, approximatis; extremitatibus bifurcatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 239. *n.* 377.

Tige dichotome; dichotomies nombreuses et rapprochées les unes des autres; rameaux de la grosseur d'un poil de sanglier, terminés par bifurcation; couleur blanchâtre; grandeur, un à deux pouces.

Hab. Sur les côtes de l'île Saint-Thomas.

3. Liagore physcioïde.

Liagora physcioides; Lamx.

Liagora ramosa, lævis; ramis sparsis, parùm numerosis; colore bruneo.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 239. *n.* 378.

Tige rameuse et unie; rameaux épars, peu nombreux; couleur brunâtre.

Hab. Méditerranée.

4. Liagore orangée.

Liagora aurantiaca; Lamx.

Liagora ramosa; ramis numerosis, sparsis, leviter spinosis; colore aurantiaco.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 239. *n.* 379.

Tige rameuse, garnie, ainsi que les rameaux, de petits filamens assez nombreux et épars. Couleur orangée.

Hab. Méditerranée.

5. Liagore farineuse.

Liagora farinosa; Lamx.

Liagora caule ramoso, subspinoso; colore olivaceo, pulverulento.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 240. *n.* 381.

Tige très-rameuse et comme épineuse; rameaux épars; petits rameaux alongés, filiformes, quelquefois dichotomes, couverts d'une poussière blanchâtre qui donne à ce polypier l'aspect farineux. Couleur, vert-olive foncé; grandeur, trois à six pouces.

Hab. Mer Rouge.

6. Liagore blanchâtre.

Liagora albicans; Lamx.

Liagora caule ramoso; ramis sparsis; colore albido.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 240. *n.* 381. *pl.* 7. *fig.* 7.

Dichotomaria alterna; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 146. *n.* 5.

Tige rameuse; rameaux épars; couleur d'un blanc-grisâtre et uniforme; grandeur, environ quatre pouces.

Hab. Mer des Indes.

7. Liagore étalée.

Liagora distenta; Lamx.

Liagora caule teretiusculo, filiformi, æquali, gelatinoso, ramosissimo; ramis ramulisque distentis, apicibus furcatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 240. *n.* 382.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 18.

Fucus distentus; Roth, *Cat. bot. III. p.* 165. *tab.* 2.

Tige cylindrique, filiforme, très-rameuse; rameaux et ramuscules étalés, à sommet bifurqué.

Hab. Baie de Cadix.

8. Liagore articulée.

Liagora articulata; Lamx.

Liagora caule ramisque teretibus, sparsis; cortice crasso, dessiccatione diversè articulato.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 19. *tab.* 68. *fig.* 9.

Tige et rameaux cylindriques, épars; encroûtement crétacé, épais, paroissant comme articulé par la dessiccation; grandeur, environ quatre pouces; couleur, blanc de lait.

Hab. Ile de Bourbon. (E. D.)

LICHÉNOPORE; *lichenopora.*

Genre de polypiers de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères: polypier pierreux, fossile, fixé, orbiculaire, avec ou sans pédicule, poreux à sa partie supérieure, où se trouvent des crêtes ou rangées de tubes rayonnantes.

Lichénopore; Defrance.

Observ. M. Defrance a réuni sous ces caractères génériques de petits polypiers qui se trouvent dans les couches de calcaire coquillier tertiaire ou de craie, et qui adhèrent ou ont adhéré aux coquilles ou autres corps marins de l'ancien Monde. La forme de ces polypiers varie un peu suivant les espèces, mais ils n'ont de pores que sur leur surface supérieure, où l'on remarque des crêtes rayonnantes également poreuses ou tubifères, qui ne forment point de véritable étoile comme les lames rayonnantes des polypiers lamellifères.

1. Licrénopore turbiné.

Lichenopora turbinata; Def.

Lichenopora cyathiformis, extùs lævis, margine integro, poris magnis approximatis.

— Defrance, *Diction. des sc. natur. tom.* 26. *p.* 257. *pl.* 4. 4 a.

Cette jolie espèce a la forme d'un verre à patte; elle est lisse extérieurement et sur son bord; ses pores sont larges et très-rapprochés les uns des autres.

Hab. Les falunières de Hauteville et d'Orglandes, département de la Manche.

2. Licrénopore crépu.

Lichenopora crispa; Def.

Lichenopora cupuliformis, suprà poris lamelloso-tubulosis, margine elevato.

— Defrance, *Diction. des sc. natur. tom.* 26. *p.* 257.

Un peu moins grand que le précédent, s'attache par toute la largeur de sa surface inférieure, et la supérieure est couverte de petites aspérités formées par le prolongement des pores, qui sont tubuleux; le bord est quelquefois relevé et forme un encadrement autour du polypier.

Hab. Les falunières d'Orglandes et de Hauteville, département de la Manche.

3. Licrénopore des craies.

Lichenopora cretacea; Def.

Lichenopora verruciformis; lamellis radiantibus, inæqualibus, margine superiori porosis.

— Defrance, *Diction. des sc. natur. tom.* 26. *p.* 257.

Cette espèce forme de jolies rosaces sur les Echinites et autres corps marins qu'on rencontre dans les craies. Les crêtes de sa surface supérieure sont petites, inégales, non formées de tubes, et poreuses seulement en leur bord supérieur.

Hab. Les couches de craie de Meudon, Maestricht et Néhou. (E. D.)

LIGULE; *ligula.*

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Cestoïdes. Caractères : 1°. avant le développement complet, corps aplati, continu, très-long, parcouru sur ses deux faces par un sillon longitudinal et médian; point de tête ni d'organes génitaux visibles; 2°. après l'entier développement, corps aplati, continu, très-long; tête munie de deux fossettes latérales très-simples; ovaires formant une ou deux séries longitudinales, avec des lemnisques saillans (organes génitaux mâles) situés sur la ligne médiane.

Ligula auctorum.

Tænia; Pallas.

Fasciola; Linné, Goeze.

Observ. L'organisation des Ligules est d'une extrême simplicité. Lorsque l'on examine celles qui vivent dans les poissons, ou, d'après l'hypothèse de M. Rudolphi, celles dont le développement n'est pas complet, il semble que l'on ait sous les yeux une longue bandelette d'albumine coagulée, dont la surface, plus ou moins ridée, est parcourue sur chacune de ses faces par un sillon longitudinal et médian. Que l'on dissèque cette masse, qu'on la soumette à la macération, qu'on examine des portions minces au microscope, quelques recherches que l'on puisse faire, on ne trouve toujours qu'une substance blanchâtre, assez ferme, sans aucunes fibres, vaisseaux, organes quelconques, enfin sans trace d'organisation; cependant les Ligules, même en cet état, sont des animaux vivans dont les mouvemens sont très-sensibles : lorsqu'on les met dans l'eau ils se meuvent de diverses façons et nagent à la manière des sangsues.

La portion que l'on regarde comme la tête est en général plus épaisse et plus pointue que la postérieure; on ne peut y apercevoir rien qui ressemble à des suçoirs; les plis y sont plus réguliers que sur le reste du corps; les bords sont épais, plissés et souvent ondulés. Même dans cet état, les Ligules parviennent à de très-grandes dimensions; on en a observé de plus de trois pieds de long et d'un demi-pouce de large. L'organisation de ces grands individus n'étoit pas plus apparente que dans les plus petits.

Il n'est pas rare de trouver dans les intestins des oiseaux aquatiques des Ligules absolument semblables à celles des poissons, c'est-à-dire, dont la structure n'est pas plus complexe; souvent aussi elles présentent, dans une étendue plus ou moins considérable de leur corps, une série d'ovaires très-distincts. Ces ovaires ont la forme d'un petit sac; ils sont placés très-près les uns des autres sur une ou deux rangées longitudinales, qui occupent toujours le centre du corps; chaque ovaire paroit communiquer à l'extérieur par une petite ouverture, et toutes ces ouver-

tures sont placées du même côté. M. Rudolphi a observé sur le *Ligula sparsa* un petit corps cylindrique sortant du milieu de chaque ovaire : il le regarde comme l'organe génital mâle. On distingue facilement la présence des ovaires dans les Ligules, par une ligne brune longitudinale plus apparente du côté où sont placées les ouvertures de communication avec l'extérieur; du côté opposé, on aperçoit ordinairement sur la ligne médiane une bandelette saillante, très-étroite, limitée de chaque côté par un petit sillon. Les œufs sont ovalaires, de couleur brune, et très-nombreux.

La plupart des Ligules des oiseaux sont marquées antérieurement de lignes transversales, rapprochées, régulières; quelques Ligules paroissent véritablement articulées dans cette partie; le reste du corps est ou irrégulièrement ridé ou tout-à-fait lisse.

M. Bremser a observé sur une Ligule trouvée dans le Cormoran commun (*Ligula interrupta*), une tête distincte, où l'on remarquoit une fossette linéaire sur chaque côté. Ces fossettes ressembloient à celles des *Bothriocéphales solida* et *noueux*. La tête étoit très-mince, presque triangulaire et aiguë en avant. J'ai trouvé dans la même espèce d'oiseau une Ligule qui offroit également à son extrémité antérieure deux fossettes linéaires. C'est la seule espèce où l'on ait encore remarqué ces organes. Si l'on excepte les ovaires et les suçoirs de l'extrémité antérieure, la structure des Ligules des oiseaux ressemble en tout à celle des Ligules des poissons.

Ces seules différences d'organisation entre les Ligules des poissons et celles des oiseaux, la circonstance d'habitation, constamment dans l'abdomen chez les poissons, dans l'intérieur des voies digestives chez les oiseaux aquatiques, de plus, une observation singulière relative aux *Bothriocéphales solide* et *noueux* (*voyez* ces espèces), ont porté M. Rudolphi à avancer que les Ligules étoient destinées par la nature à passer une partie de leur vie dans les poissons; que là elles étoient constamment dépourvues d'organes génitaux et par conséquent infécondes; que, parvenues dans les voies digestives des oiseaux qui s'étoient nourris de poissons affectés de Ligules, elles y prenoient un nouveau degré d'accroissement, leurs organes génitaux se développoient, et qu'elles pouvoient alors se multiplier par germes. Cette hypothèse, quoique fondée sur des faits d'observation exacte, paroît fort étrange, et si elle est l'expression d'une loi de la nature relative à ces êtres, c'est une nouvelle singularité ajoutée à toutes celles que nous présentent les vers intestinaux.

Il paroît certain également que les Ligules des poissons, arrivées à une époque de leur existence, sortent de ces animaux en s'insinuant entre les muscles du dos et en perforant la peau.

L'on a dit que l'on a vu des Ligules encore vivantes dans des poissons cuits et servis sur table. C'est une exagération d'observateurs superficiels. Il n'y a pas d'êtres vivans qui puissent résister à l'action prolongée de l'eau bouillante; d'ailleurs, la vie des Ligules est assez fugace, elles ne tardent pas à mourir lorsqu'on les place dans l'eau à une température modérée.

Les Ligules ont été trouvées dans l'abdomen des poissons qui vivent passagèrement ou habituellement dans l'eau douce, et particulièrement les espèces du genre Cyprin. On les trouve également dans les voies digestives des oiseaux aquatiques et piscivores. On a trouvé une Ligule dans un Veau marin nourri depuis quelque temps avec des Brêmes. Il existe dans un lac du royaume de Naples, nommé *Lago Fucino*, une espèce de Cyprin voisin du Barbeau, et que l'on nomme dans le pays *Lasca* et *Lascagna*. Ce poisson contient assez fréquemment des Ligules rapportées au *Ligula simplicissima* par M. Rudolphi; on nomme ces vers *Macaroni piatti;* on les mange avec délices.

Les espèces de Ligules sont peu nombreuses et assez difficiles à distinguer entr'elles; leurs différences spécifiques ne consistent guère que dans la position des ovaires pour celles qui en sont pourvues; quant aux autres, M. Rudolphi les réunit toutes sous le nom de *Ligula simplicissima*.

1. Ligule unisériale.

Ligula uniserialis; Rud.

Ligula parte anticâ rugosâ, crassiusculâ; corpore reliquo, retrorsùm attenuato, ovariorum serie solitariâ regulari.

— Rud. *Syn. p.* 132. *n.* 1.

Vers de longueur variable (3 à 20 pouces), de couleur blanc sale, épais, couverts de rides irrégulières, transversales, larges de trois lignes en avant, lisses, minces, et larges à peine d'une ligne en arrière; extrémité antérieure obtuse et sans suçoirs apparens; extrémité postérieure tronquée; bords légèrement ondulés. La ligne médiane dorsale ne commence à être apparente qu'à quelques pouces de l'extrémité antérieure; elle est limitée de chaque côté par un léger sillon. L'on aperçoit sur la face abdominale les ovaires situés très-régulièrement sur une seule ligne longitudinale; ils sont très-rapprochés les uns des autres, saillans, et ressemblent à des petits tubercules ovalaires, aplatis, comme perforés dans leur milieu, et dont le grand diamètre est transversal.

Hab. Les intestins de l'Aigle commun, *Braun;* du Pygargue, *Catalogue du Muséum de Vienne.*

2. Ligule alternante.

Ligula alternans; Rud.

Ligula parte anticâ rugosâ, crassiusculâ, reliquâ attenuatâ; ovariorum serie duplici alternante.

— Rud. *Syn. p.* 133. *n.* 2.

Vers longs de onze à dix-huit pouces, larges à peu près partout de deux à trois lignes, de couleur blanc-jaunâtre; extrémité antérieure assez épaisse, atténuée à son sommet, un peu obtuse et sans suçoirs apparens, ridée presque régulièrement dans l'étendue d'un pouce et demi à deux pouces. Le reste de l'animal est lisse, plus mince et un peu atténué vers l'extrémité postérieure; les bords sont obtus et épais, surtout antérieurement. Les ovaires, rangés sur deux lignes longitudinales voisines sur le milieu de la surface abdominale, commencent à être apparens à un pouce et demi ou deux pouces de l'extrémité antérieure; ils alternent dans toute leur étendue, mais irrégulièrement, c'est-à-dire, que l'on en voit un, ou deux, ou trois, ou davantage sur la ligne du côté droit, suivis de la même disposition sur la ligne gauche, et sans aucune régularité; mais ils ne sont que très-rarement opposés. Les ovaires sont de couleur brune, en forme de sac, arrondis, rapprochés; l'on aperçoit sur quelques uns un point enfoncé qui pourroit être un orifice excréteur.

Hab. Les intestins de la Mouette à trois doigts, *Hübner;* du Labbe à longue queue, de la Mouette rieuse et à pieds rouges, *Catalogue du Muséum de Vienne.*

3. Ligule interrompue.

Ligula interrupta; Rud.

Ligula anticè crassiuscula, posticè attenuata, utrinquè lævis et obtusiuscula, ovariis oppositis interruptis.

— Rud. *Syn. p.* 133. *n.* 3.

Ligula avium; Bloch, *Abh. p.* 4.

— Schrank, *Vers. p.* 3. *n.* 12.

Ligula intestinalis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3042. *n.* 1.

Ligula intestinalis; Zeder, *Naturg. pag.* 263. *n.* 4.

Vers longs de cinq à quatorze pouces, larges d'une à trois lignes, de couleur blanche ou jaunâtre; corps aplati partout, le plus souvent lisse et sans rides, quelquefois ridé et presqu'articulé en avant, où il est plus large qu'en arrière; partie antérieure plus ou moins atténuée et légèrement obtuse à son sommet. (C'est à cette espèce que M. Rudolphi rapporte la Ligule qui se trouve dans le Cormoran ordinaire et qui a présenté une tête munie de fossettes distinctes.) L'on voit à la face dorsale, et sur la ligne médiane, une bande brunâtre, un peu saillante, limitée de chaque côté par un sillon légèrement enfoncé; elle est due à la présence des ovaires, que l'on aperçoit plus distinctement à la surface abdominale; ils ne commencent à être apparens qu'à un pouce et demi ou deux pouces de l'extrémité antérieure; ils sont arrondis, placés deux à deux, toujours opposés et très-rapprochés; de place en place la série est interrompue, de sorte que ces points de l'animal paroissent dépourvus d'ovaires, ou que ceux-ci ne sont pas encore en maturité.

Hab. Les intestins du petit Grèbe cornu, *Bloch, Hübner;* du Harle huppé, du petit Harle, du Cormoran, du Cormoran pygmée, *Catalogue du Muséum de Vienne;* du Harle vulgaire, *Nitzsch;* du Cormoran, *E. D.*

4. Ligule éparse.

Ligula sparsa; Rud.

Ligula parte anticâ compressâ, crassiusculâ; corpore depresso, subæquali, lævi; caudæ apice tenuissimo; ovariorum serie irregulari, solitariâ vel alternante.

— Rud. *Syn. p.* 133. *n.* 4.

Ligula colymbi cristati; Rud. *Entoz. Hist. III. p.* 26. *n.* 12.

Ligula colymbi immeris; Rud. *Entoz. Hist. III. p.* 27. *n.* 13.

Vers longs de trois à vingt pouces et au-delà, larges de deux à trois lignes, de couleur blanche, assez épais en avant, aplatis et lisses dans le reste de leur étendue; ovaires de couleur noirâtre, placés sur une seule ligne longitudinale, ou irrégulièrement alternes; leur forme est ovalaire; ils présentent une petite ouverture transversale, de laquelle sort quelquefois un petit tentacule alongé, cylindrique, que l'on a regardé comme l'organe mâle.

Hab. Les intestins de la Cigogne, *Hildebrandt;* de la grande Aigrette, du Bihoreau, du Chevalier aux pieds verts, de la grande Hirondelle de mer, de l'Hirondelle du mer noire, du petit Plongeon, du grand Plongeon, du Grèbe huppé, du Grèbe à joues grises, du Canard sauvage, *Catalogue du Muséum de Vienne.*

5. Ligule noueuse.

Ligula nodosa; Rud.

Ligula linearis, lineâ totius corporis punctis exarata; appendicis caudalis apice nodoso.

— Rud. *Syn. p.* 134. *n.* 5.

Ligula truttæ; Schrank, *in vet. Ac. Nya. Handl.* 1790. *p.* 119. *n.* 2.

— Zeder, *Naturg. p.* 264. *n.* 6.

Vers longs de quatre pouces environ, larges d'une demi-ligne. Il règne sur toute leur longueur

une ligne enfoncée, marquée de points qui indiquent la présence des ovaires.

Hab. La cavité abdominale de la Truite, entre les appendices pyloriques, *Schrank.*

Observ. Ce ver, décrit superficiellement par les auteurs qui l'ont observé, auroit besoin d'être examiné de nouveau. C'est la seule Ligule trouvée jusqu'à présent dans les poissons, où l'on ait remarqué les ovaires développés.

6. Ligule très-simple.

Ligula simplicissima; Rud.

Ligula corpore depresso, lineâ mediâ longitudinali impressâ.

— Rud. *Syn. p.* 134. *n.* 6.

Ligula piscium; Bloch, *Abh. p.* 2.

Ligula abdominalis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3043. *n.* 2.

Tænia cingulo; Pall. *N. Nord. beytr. I.* 1. *p.* 95. 96. 97. 100.

Fasciola abdominalis; Goeze, *Naturg. pag.* 187—189. *tab.* 16. *fig.* 4—9.

Ligula contortrix; Rud. *Entoz. Hist. III. pag.* 18. *n.* 6.

Ligula vimbæ; Zeder, *Naturg. p.* 265. *n.* 7.

Ligula cingulum; Rud. *Entoz. Hist. III. pag.* 20. *n.* 7.

Ligula brannæ; Zeder, *Naturg. p.* 263. *n.* 3.

Ligula constringens; Rud. *Entoz. Hist. III. p.* 22. *n.* 8.

Ligula carassii; Zeder, *Naturg. p.* 162. *n.* 2.

Ligula acuminata; Rud. *Entoz. Hist. III. p.* 24. *n.* 9.

Ligula petromyzontis; Zeder, *Naturg. p.* 164. *n.* 5.

Ligula cobitidis; Rud. *Entoz. Hist. pag.* 18. *n.* 14.

Ligula cobitidis; Zeder, *Naturg. p.* 266. *n.* 12.

Ligula Salvelini; Rud. *Entoz. Hist. III. pag.* 18. *n.* 15.

Ligula Salvelini; Zeder, *Naturg. p.* 162. *n.* 1.

Ligula salmonis Wartmanni; Rud. *Entoz. Hist. III. p.* 29. *n.* 16.

Ligula carpionis; Rud. *Entoz. Hist. III. pag.* 29. *n.* 17.

Ligula tincæ; Rud. *Entoz. Hist. III. p.* 30. *n.* 18.

Ligula tincæ; Zeder, *Naturg. p.* 265. *n.* 9.

Ligula gobionis; Rud. *Entoz. Hist. III. p.* 30. *n.* 19.

Ligula gobionis; Zeder, *Naturg. p.* 265. *n.* 8.

Ligula alburni; Rud. *Entoz. Hist. III. p.* 31. *n.* 20.

Ligula alburni; Zeder, *Naturg. p.* 266. *n.* 11.

Ligula Leucisci; Rud. *Entoz. Hist. pag.* 31. *n.* 21.

Ligula Leucisci; Zeder, *Naturg. p.* 265. *n.* 10.

Vers longs d'un pouce à plusieurs pieds, larges en proportion de leur longueur, aplatis, atténués à leurs extrémités, couverts de rides transversales nombreuses, rapprochées, peu régulières, quelquefois peu distinctes. Une ligne longitudinale, médiane et enfoncée, parcourt les deux faces de l'animal d'une extrémité à l'autre.

Hab. La cavité abdominale de la Brême, du Carassin, du Rotengle, de l'Able, du Silure, du Brochet, de la Perche d'eau douce, du Sandre, *Catalogue du Muséum de Vienne;* du Goujon, de la Gibèle, de la Brême, et d'une espèce nouvelle de Cyprin voisin du Barbeau, des lacs du royaume de Naples, *Rudolphi;* de la Bordelière, *Goeze;* de la Vaudoise, *Pallas;* de la Rose, *Hübner;* du Lamprillon, *Schrank;* de la Loche de rivière, *Frisch, Bloch;* de l'Ombre, *Schrank;* de l'Ombre bleu, *Froelich.*

7. Ligule crépue.

Ligula crispa; Rud.

Ligula parte anticâ tenui, posticâ parùm latiore, margine laterali passim undulato; substantia mollis, homogena.

— Rud. *Syn. p.* 134. *n.* 7.

Ver long de quinze pouces, blanc; partie antérieure grêle, large d'une ligne environ; partie postérieure un peu plus large; portion moyenne large de trois lignes; bords ondulés de place en place; substance molle, homogène.

Hab. Les intestins grêles du Veau marin, *Rudolphi.*

Observ. D'après le texte de M. Rudolphi, il est présumable que la seule Ligule qu'il trouva dans les intestins d'un Veau marin que l'on avoit nourri avec des Brêmes, n'est qu'une Ligule de ces poissons qui n'avoit pas été digérée. (E. D.)

LILIUM LAPIDEUM; Lys de pierre.

Les anciens oryctographes ont donné ce nom à l'*Encrinites moliniformis* de Miller. *Voyez* Encrinite. (E. D.)

LIMACE PIERREUSE, LIMACE DE MER.

Ce nom a été donné à une variété du *Madrepora pileus* de Linné, dont M. de Lamarck a fait son *Fongia limacina.* (E. D.)

LINGUATULE; *linguatula.*

Genre de vers intestinaux établi par Frœlich

et adopté par M. de Lamarck; il renferme quelques animaux dont la tête est munie de suçoirs. Zeder, et après lui M. Rudolphi, ont appelé ce genre *Polystome*. (*Voyez* ce mot.) Schrank a également décrit sous le nom de *Linguatula* quelques Entozoaires, que M. Rudolphi rapporte aux genres Filaire et Trichocéphale. (E. D.)

LINT-CORAAL.

Nom belge de l'*Eschara fascialis* de Lamarck.

LINDWORM.

Les Hollandais donnent ce nom au Bothriocéphale large et au *Tænia solium*.

LINZE.

Genre établi par Guettard dans la famille des Eponges, ainsi caractérisé par cet auteur : « C'est » un genre de corps marins composé de fibres » longitudinales qui se ramifient et forment, » par leurs ramifications, des mailles; qui est » membraneux et parsemé de petits trous vi- » sibles seulement à la loupe. » (Guettard, *Mém. tom.* 4. *p.* 140.) Ce genre n'a pas été adopté par les naturalistes.

LIORHYNQUE; *liorhynchus* (1).

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes. Caractères : corps élastique, cylindrique; tête dépourvue de tubercules, munie d'une trompe rétractile et lisse.

Liorhynchus; Rudolphi, Cuvier, de Lamarck, etc.

Observ. Ce genre, établi par M. Rudolphi, ne renferme que trois espèces, dont deux sont imparfaitement connues; peut-être même devroit-il être supprimé, ou au moins rétabli avec d'autres caractères. Dans son *Synopsis*, M. Rudolphi ne se dissimule point que ce genre est très-artificiel; il n'a pas jugé à propos cependant de rien changer à ce qu'il avoit institué dans l'*Histoire des Etozoaires*. La plupart des auteurs l'ont adopté tel qu'il est; je suivrai leur exemple.

L'animal sur lequel ce genre a d'abord été établi, est un petit Nématoïde long de deux ou trois lignes, et pas plus gros qu'un cheveu. M. Rudolphi l'a trouvé une fois en abondance dans les intestins grêles d'un Blaireau; personne ne l'a retrouvé depuis. Tout ce qu'il put observer, c'est que cet animalcule avoit un intestin de couleur noirâtre, et que sa tête étoit munie d'une trompe courte et lisse qu'il faisoit rentrer et sortir, et au moyen de laquelle il se fixoit aux villosités des intestins. Il a rapporté à ce genre un autre ver trouvé dans l'estomac d'un Phoque et décrit avec peu de détails, comme un Ascaride, par Muller et Fabricius; Gmelin et Zeder en ont fait un Echinorhynque : il est douteux à quel genre il appartient véritablement. Enfin, M. Rudolphi rapporte encore aux Liorhynques un ver trouvé par Zeder dans l'estomac de l'Anguille commune. Ce dernier auteur le nomma d'abord *Goezia inermis*, ensuite *Cochlus inermis*, et la description qu'il en a donnée est loin d'être exacte. Celle qu'en a donnée M. Rudolphi dans son *Synopsis* (pag. 307) est beaucoup meilleure; il regrette de n'avoir pu observer ce ver vivant. Je l'ai trouvé deux fois, et en abondance, dans l'estomac d'anguilles pêchées dans l'Orne; je l'ai observé vivant, j'ai étudié son organisation autant que m'a pu le permettre la délicatesse de ces animaux; je puis ainsi ajouter quelques observations à celles de M. Rudolphi.

Les plus grands que j'aie vus ont un pouce de longueur, et leur diamètre égale celui d'un fil de grosseur moyenne; ils sont blancs, rigides et difficiles à casser; leur grosseur est à peu près égale dans toute leur étendue; ils sont néanmoins un peu atténués à leurs extrémités. La peau est couverte d'anneaux nombreux, très-finement et très-élégamment denticulés en arrière; dans les quatre cinquièmes postérieurs de l'animal, ces anneaux forment à peine une saillie sur la peau; mais en avant, où ils sont plus écartés et moins nombreux, ils sont beaucoup plus saillans et leurs denticules plus évidentes; ils jouissent également d'une plus grande mobilité. Lors des mouvemens de l'animal, on les voit s'écarter et se rapprocher continuellement; ils forment des anneaux complets et non des tours de spirale, comme l'a cru Zeder, qui, pour cela, avoit nommé ce ver *Cochlus*. Je n'ai pu découvrir de fibres musculaires dans l'enveloppe cutanée; mais l'analogie de mouvemens et de ressemblance avec les autres Nématoïdes ne permet pas de douter qu'il n'existe deux plans de fibres, un extérieur transversal, l'autre sous-jacent et longitudinal.

Au-devant du premier anneau antérieur se trouve la tête, ou, si l'on veut, la trompe; elle est de forme conique, tout-à-fait lisse, nue et très-mobile; on la voit s'alonger en pain de sucre, ou se raccourcir et prendre une forme hémisphérique; mais elle ne rentre point dans le corps comme la trompe des Echinorhynques; elle n'est point rétractile, mais seulement très-contractile. La bouche, très-petite ouverture arrondie, punctiforme, située à l'extrémité antérieure de la tête, n'a point de lèvres, comme l'a cru Zeder, et après lui M. Rudolphi. La queue des femelles est droite et terminée par une petite papille très-aiguë; celle des mâles est roulée en spirale, et son extrémité est plus obtuse.

L'intestin s'étend sans courbures de la bouche à l'anus; il est d'abord très-étroit, et, dans la

(1) De λισσος, lisse, et ρυγχος, trompe.

partie antérieure de la cavité viscérale que les organes génitaux ne remplissent point, il ne paroît nullement adhérent, on le voit suivre les mouvemens de la tête; il s'élargit ensuite et vient, après s'être rétréci de nouveau, se terminer à l'anus, petite ouverture transversale placée à peu de distance de l'extrémité postérieure.

Les mâles sont moins longs que les femelles, et, toutes proportions gardées, beaucoup plus grêles. La verge (*spiculum*) est unique, courbée, longue, cylindrique, et sort à une très-petite distance de l'extrémité postérieure; je n'ai pu distinguer si c'est par l'anus ou par une ouverture particulière. Je n'ai pu voir non plus les replis de la peau, en forme d'ailes, que M. Rudolphi dit exister sur les parties latérales de la queue, et entre lesquels la verge feroit saillie; je n'ai rien aperçu qui pût en faire soupçonner l'existence, et cependant j'ai examiné au moins une vingtaine de mâles. L'organe génital mâle intérieur se compose d'une vésicule séminale peu longue, et d'un conduit préparateur plus gros à son origine que la vésicule, et qui finit en s'amincissant d'une manière insensible. Ces deux parties se distinguent l'une de l'autre par un rétrécissement très-prononcé : réunies, elles ont à peine deux fois la longueur de l'animal et forment plusieurs replis autour de l'intestin.

Les organes génitaux de la femelle sont disposés comme dans tous les Nématoïdes. Je n'ai pu voir extérieurement de vulve, elle est sans doute cachée par le repli d'un des anneaux; mais en ouvrant l'animal et en suivant les ovaires, je les ai vus se réunir pour former l'utérus, qui se termine par un vagin assez long. Ces deux derniers organes sont toujours situés dans la partie antérieure de la cavité viscérale. Je n'ai pu voir encore à quel point le vagin aboutit intérieurement, car il s'est toujours trouvé détaché dans les manœuvres que j'ai faites pour ouvrir, au moyen d'une aiguille émoussée, la peau qui est fort résistante. Les ovaires sont très-blancs, assez gros, et d'une dimension égale dans les deux tiers de leur étendue, puis ils se rétrécissent subitement et se terminent par un conduit filiforme excessivement ténu; leur longueur égale à peu près trois fois celle de l'animal; ils ne diffèrent point pour la forme des ovaires des Filaires. Les œufs sont elliptiques, transparens sur leurs bords, et marqués d'une grande tache opaque dans leur milieu.

1. Lionhynque tronqué.

Liorhynchus truncatus; Rud.

Liorhynchus capitis truncati lobulo elabiato; corpore utrinquè attenuato; caudâ acutissimâ.

— Rud. *Syn. p.* 62. *n.* 1.

Vers longs de deux ou trois lignes, de la grosseur d'un cheveu, un peu roides, courbés; tête tronquée, munie en avant d'un tube court, cylindrique, lisse, rétractile; corps un peu atténué aux deux extrémités; queue très-aiguë; intestin de couleur noire et très-visible au travers de la peau; organes génitaux externes ou internes, inconnus.

Hab. Les intestins du Blaireau, où ils ont été trouvés une seule fois, et en abondance, par M. Rudolphi; ils adhéroient par leur trompe aux villosités des intestins.

Observ. Ces vers étoient tous courbés, mais très-peu l'étoient en spirale.

2. Lionhynque aminci.

Liorhynchus gracilescens; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 32. *fig.* 9. 10 (d'après Muller).

Liorhynchus capitis truncati tubulo elabiato; corpore retrorsùm attenuato; caudâ acutâ.

— Rud. *Syn. p.* 62. *n.* 2.

Ascaris tubifera; Fabr. *Faun. groenl. p.* 273. *n.* 251.

— Mull. *Zool. dan. II. p.* 46. *tab.* 74. *fig.* 2.

Echinorhynchus tubifer; Gmel. *Syst. nat. p.* 3044. *n.* 2.

Echinorhynchus tubifer; Zeder, *Naturg. p.* 160. *n.* 36.

Vers longs à peine d'un pouce, épais en avant d'une demi-ligne, glabres partout, de couleur blanchâtre; tête tronquée; trompe cylindrique, tronquée, courte, étroite; corps atténué en arrière; queue aiguë.

Hab. L'estomac du Lakiak (*Phoca barbata*), *Fabricius.*

Observ. Cette espèce auroit besoin d'être étudiée de nouveau; il est douteux si sa trompe est ou n'est pas armée de crochets.

3. Lionhynque denticulé.

Liorhynchus denticulatus; Rud.

Liorhynchus capitis tubulo contractili, ore simplici, punctiformi; corpore annulato; annulis posticè denticulatis, anticis majoribus; caudâ maris spirali, fœminæ rectâ; N.

— Rud. *Syn. p.* 62. *n.* 3.

— Rud. *Entoz. Hist. II. pag.* 249. *n.* 3. *tab. XII. fig.* 1. 2.

Goezia inermis; Zeder, *Nachtrag. p.* 101.

Cochlus inermis; Zeder, *Naturgesch. p.* 50. *tab. I. fig.* 6.

Vers longs de trois lignes à un pouce, de couleur blanche; tête munie d'une trompe conoïde,

non rétractile; bouche petite, punctiforme; corps couvert d'anneaux denticulés en arrière, plus grands et plus mobiles en avant; queue de la femelle droite, aiguë; celle du mâle roulée en pirale.

Hab. L'estomac de l'Anguille, *Zeder, Hübner, E. D.*

LIRIOZOA.

Voyez Tulipaire et Pasythée.

LIRIOZOON ou LIRIOZOUM.

Genre de polypiers établi par le baron de Moll, et dans lequel il place : 1°. le Lis de pierre ou Encrine, *Lirio. encrinum;* 2°. le Palmier marin de Guettard ou *Isis asteria*, Linn., *Lirio. pentacrium;* 3°. les Entroques, *Isis entrocha*, Linn., *Lirio. rotarium.* Voyez Encrinite, Pentacrinite et Actinocrinite. (E. D.)

LITHODENDRON.

Genre de polypiers établi par Schweigger. Caractères : polypier calcaire, rameux, portant des cellules lamelleuses; rameaux écartés, cylindriques; cellules cyathiformes.

Il comprend les Oculines et les Cariophyllies à tiges rameuses de M. de Lamarck. (E. D.)

LITHODENDRUM.

Nom ancien des polypiers coralloïdes et des Cératophytes. *Voyez* ces mots.

LITHOPHYTE, LITHOXYLE.

Les anciens auteurs désignent communément par ces mots les polypiers dendroïdes pierreux.

LITHOPHYTES.

M. Cuvier (*Règn. anim.*) réunit sous cette dénomination un groupe de polypiers dont l'axe intérieur est de substance pierreuse et fixé. Il comprend les Isis, les Madrépores et les Millépores.

LITHOPORE. *Voyez* Millépore.

LOBULAIRE; *lobularia.*

Genre de polypiers de l'ordre des Alcyonées, dans la division des polypiers sarcoïdes. Caractères : corps commun, charnu, élevé sur sa base, rarement soutenu par une tige courte, simple ou munie de lobes variés; surface garnie de polypes épars; polypes entièrement rétractiles, ayant huit cannelures au dehors et huit tentacules pectinés.

Lobularia; Savigny, de Lamarck, Lamouroux, Schweigger.

Alcyonium auctorum.

Ce genre, établi aux dépens des Alcyons par M. Savigny, ne renferme encore que trois espèces, qui vivent dans les mers de l'Europe.

Les animaux habitant ces masses polypeuses ont été observés et décrits par plusieurs auteurs; Lamouroux a donné une description détaillée, avec figures, de celui du *Lobularia digitata* (*Alcyonium lobatum*), dans son *Histoire des polypiers*, p. 328 et suivantes. Les figures données par Ellis, Spix et Lamouroux, ne se ressemblent guère; je pense néanmoins que cette différence ne peut être rapportée à aucune inexactitude, mais dépend de l'état du polype à l'instant où il a été dessiné. Ainsi, par exemple, la figure d'un polype, du *Lobularia digitata*, donnée par le docteur Spix et copiée par Lamouroux, *pl. XIV, fig.* 1 A, me semble représenter le polype comme je l'ai observé lorsqu'il est déjà mort depuis quelque temps, mais nullement desséché et encore saillant hors de sa cellule, ses tentacules sont contractés, on ne peut plus les dérouler sans dilacération.

Les polypes des Lobulaires sont placés à la surface du corps charnu qui les soutient; ils sont très-nombreux, entassés sans ordre, et logés dans des cellules à ouverture créuelée et profondes de quelques lignes; elles communiquent par leur fond avec des canaux longitudinaux plus étroits, qui parcourent toute la longueur du polypier. Le corps du polype est renfermé dans un sac membraneux, fortifié à l'extérieur par huit bandelettes filiformes, longitudinales, fixées d'une part au bord de la cellule, et de l'autre à la base des tentacules. Par sa contraction, le sac peut faire saillir au dehors le corps du polype, dont l'extrémité antérieure est munie de huit tentacules couverts, sur une de leurs faces, de papilles mobiles. Au milieu des tentacules se trouve la bouche, petite ouverture arrondie, entourée d'appendices très-irritables.

Toute cette partie supérieure de l'animal est fixée à un corps cylindrique beaucoup plus petit, se terminant en arrière par huit filamens tortueux, intestiniformes, dont l'extrémité paroit libre et flottante dans le fluide qui remplit le sac. Les mouvemens de ces polypes sont très-lents. Les œufs sont gros, sphériques et rougeâtres lors de leur maturité.

Il me semble que c'est à tort que M. de Lamarck pense que le corps mollasse qui supporte les polypes des Lobulaires, ne doit point être regardé comme un polypier. Son tissu a le plus grand rapport avec l'écorce des Gorgones. Comme cette écorce, il est formé d'une substance gélatineuse empâtant une infinité de petits grains calcaires. Si l'on place dans l'acide nitrique affoibli un fragment de *Lobularia digitata* frais ou desséché, il se produit une effervescence assez vive, et bientôt la portion gélatineuse, plus considérable que la portion calcaire, reste à nu; je n'ai pu y découvrir de traces de fibres, et moins encore de

ces filamens roides que l'on voit dans l'intérieur des Alcyons desséchés. L'ouverture des cellules est crénelée ou étoilée comme celle de plusieurs Gorgones; mais au lieu d'un axe corné, la partie centrale des Lobulaires est composée de canaux irréguliers, longitudinaux, dont les parois sont formées d'une substance semblable à celle qui est à l'extérieur du polypier; elle contient néanmoins une plus petite quantité de granulations calcaires. Dans l'état vivant, ces tubes sont remplis d'un liquide transparent. Ajoutons que les polypes des Lobulaires ont les plus grands rapports de forme et d'organisation avec ceux des Gorgones, et que la masse qui les soutient est, comme l'écorce et l'axe de ces dernières, le résultat évident du travail des polypes.

1. Lobulaire digitée.

Lobularia digitata; Savigny.

Lobularia albida, carnoso-spongiosa, lobata, osculis stellatis undiquè notata.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 69. *tab.* 1. *fig.* 7, *et tab.* 75. *fig.* 1—8.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 413. *n.* 1.

Alcyonium lobatum; Pall. *Elench. p.* 351. *n.* 205.

Alcyonium lobatum; Lamx. *Hist. polyp. pag.* 336. *n.* 464. *pl. XII. fig.* 4. a. B. *pl. XIII et pl. XIV. fig.* 1. A. B.

Alcyonium digitatum; Sol. et Ell. *pag.* 175. *n.* 1. *tab.* 1. *fig.* 7.

Alcyonium digitatum; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3812. *n.* 5.

Alcyonium exos; Spix, *Ann. du Mus. tom. XIII. p.* 451. *tab.* 33. *fig.* 8—14.

Masse tubériforme, rétrécie à sa base, terminée par des lobes digitiformes peu nombreux et irréguliers. Couleur blanc-rosé ou jaune-orangé.

Hab. Mers d'Europe.

2. Lobulaire conoïde.

Lobularia conoidea; Savigny.

Lobularia sessilis, indivisa, conoidea, extùs flava, intùs rubra pulposa; polyporum tentaculis octo ciliato-pectinatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 413. *n.* 2.

Alcyonium cydonium; Moll. *Zool. dan.* 3. *tab.* 81. *fig.* 3—5.

Alcyonium cydonium; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3813. *n.* 9.

Alcyonium cydonium; Lamx. *Hist. polyp. p.* 337. *n.* 466.

Masse ovale ou elliptique, convexe en dessus, aplatie en dessous, lacuneuse ou crevassée irrégulièrement. Couleur jaune.

Hab. Mer du Nord.

3. Lobulaire palmée.

Lobularia palmata; de Lamk.

Lobularia coriacea, stipitata, supernè ramoso-palmata; ramulis subcompressis; cellulis prominulis papilliformibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 414. *n.* 3.

Alcyonium palmatum; Pall. *Elench. p.* 349. *n.* 203.

Alcyonium palmatum; Lamx. *Hist. polyp. p.* 335. *n.* 463.

Alcyonium exos; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3810. *n.* 2.

Alcyonium exos; Esper, *Sup.* 2. *tab.* 2.

Tige aplatie, coriace, rougeâtre, terminée supérieurement par des lobes digitiformes, couverts de papilles nombreuses percées de pores étoilés.

Hab. Méditerranée. (E. D.)

LORICAIRE; *loricaria.*

Genre de polypiers de l'ordre des Cellariées, dans la division des polypiers flexibles. Caractères: polypier phytoïde, comprimé, articulé, très-rameux; rameaux nombreux, presque dichotomes; chaque articulation composée de deux cellules adossées, jointes dans toute leur longueur; ouvertures latérales situées dans les parties supérieures des cellules, semblables à une cuirasse très-étroite à sa base.

Loricaria; Lamouroux.

Cellularia; Pallas, Bauoulère, Cuvier.

Cellaria; Solander et Ellis, de Lamarck.

Sertularia; Gmelin, Esper.

Observ. Ce genre, que Lamouroux a distingué des Crisies à cause de la forme singulière des cellules des polypiers qu'il y rapporte, ne renferme encore que deux espèces.

1. Loricaire d'Europe.

Loricaria europæa; Lamx.

Loricaria ramosissima, dichotoma, articulata; cellulis oppositis obliquè truncatis; ore marginato.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 7.

Cellularia loriculata; Pall. *Elench. pag.* 64. *n.* 2.

Cellaria loriculata; Sol. et Ell. *p.* 24. *n.* 8.

Cellaria loriculata; DE LAMK. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 136. n. 6.*

Sertularia loriculata; GMEL. *Syst. nat. p. 3858. n. 31.*

Sertularia loriculata; ESPER, *Sup. 2. t. 24.*

Crisia loriculata; LAMX. *Hist. polyp. p. 140. n. 250.*

Rameaux nombreux, déliés, flexibles et blanchâtres; ouverture de la cellule garnie d'un bourrelet.

Hab. Mers d'Europe.

2. LORICAIRE d'Amérique.

Loricaria americana; LAMX.

Loricaria ramis rigidis, crassis; articulis basi strictis; cellularum ore simplicissimo.

— LAMX. *Gen. polyp. p. 7. tab. 65. fig. 8. 9.*

Rameaux très-nombreux, roides, assez gros; articulations très-étroites à leur base; ouverture des cellules sans renflement ni prolongement. Couleur, olive fauve foncé.

Hab. Banc de Terre-Neuve. (E. D.)

LUCERNAIRE; *lucernaria.*

Genre de Zoophytes de la classe des Acalèphes et de l'ordre des Acalèphes fixes, ayant pour caractères : un corps gélatineux, subconique, ayant sa partie supérieure alongée et atténuée en queue dorsale terminée par une ventouse; l'inférieure plus ample, plus large, ayant son bord divisé en lobes ou rayons divergens et tentaculifères; bouche inférieure et centrale; des tentacules courts, nombreux, à l'extrémité de chaque rayon.

Lucernaria auctorum.

Obsery. Le genre Lucernaire a été établi par O. F. Muller, pour un animal qu'il découvrit dans la mer du Nord et qu'il fit connoître sous le nom de *Luc. quadricornis.* Tous les naturalistes ont adopté ce genre. Gmelin le range parmi les vers mollusques, entre les Seiches et les Méduses! M. Cuvier le rapproche des Actinies et le place dans le premier ordre de ses Acalèphes ou Acalèphes fixes; M. de Lamarck le classe avec les Radiaires, dans la division des Radiaires mollasses anomales; Schweigger le place entre les Zoanthes et les Astéries, dans la classe des Radiaires.

Muller, Fabricius, Montagu, Fleming, ont successivement fait connoître leurs observations sur les Lucernaires; mais le travail le plus complet et le plus intéressant sur ces animaux a été donné par Lamouroux dans un Mémoire inséré parmi ceux du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Les Lucernaires, fixées par l'extrémité de leur queue aux corps sous-marins, et spécialement aux Thalassiophytes, peuvent néanmoins se déplacer pour s'attacher ailleurs; elles sont ordinairement pendantes la bouche en bas, mais elles peuvent prendre toutes sortes de situations. Leur corps, aplati ou concave en dessous, est conique en dessus, et se termine par une portion rétrécie, cylindroïde ou anguleuse, quelquefois contournée, que l'on a nommée queue, et dont l'extrémité est munie d'une sorte de ventouse qui leur permet de s'attacher d'une manière assez intime aux corps sous-marins. La peau de cette surface supérieure est lisse ou légèrement plissée; sa transparence laisse voir à travers les organes contenus dans l'intérieur de l'animal. La surface inférieure est plane ou concave, lisse ou plissée suivant les mouvemens; au centre existe un tube diaphane, saillant, quadrifide, au fond duquel est une ouverture ronde, et derrière celle-ci une autre ouverture arrondie, dont la circonférence est garnie de plusieurs corps opaques discoïdes, placés de champ et liés ensemble par une substance membraneuse irritable; cette sorte d'anneau paroit faire l'office de mâchoires : tout cet appareil constitue la bouche.

Le bord de la portion élargie du corps des Lucernaires, ou le limbe, est divisé plus ou moins profondément en huit rayons, portant à leur extrémité et inférieurement un grand nombre de tentacules disposés en bouquet et terminés par un renflement semi-globuleux. Une espèce a son limbe divisé en huit parties d'égale longueur; une autre n'a que quatre divisions principales, et chacune est subdivisée en deux près de son extrémité.

Les rayons tentaculifères des Lucernaires sont susceptibles de se contracter et de se replier vers la bouche ensemble ou séparément; ils servent, conjointement avec les tentacules, à saisir les petits animaux dont les Lucernaires se nourrissent.

On trouve, en ouvrant le corps des Lucernaires, un sac ou estomac, étendu de la bouche jusque vers l'extrémité de la queue; de la surface de l'estomac partent des canaux ondulés, intestiniformes, se dirigeant vers les rayons du limbe jusqu'à l'origine des tentacules; ils n'ont point d'orifice excréteur dans cette partie et sont de véritables cœcums; ils sont attachés sur des bandelettes de nature fibreuse, et le tout est enveloppé par une membrane très-mince. Ils sont au nombre de huit dans une espèce, de quatre seulement dans l'autre, mais peut-être sont-ils doubles.

Lamouroux admet, d'après les descriptions des auteurs, cinq espèces de Lucernaires; mais il paroit constant qu'elles doivent se rapporter aux deux suivantes.

1. LUCERNAIRE à quatre rayons.

Lucernaria quadricornis.

— *Encycl. méth. p.* 89. *fig.* 13—16.

Lucernaria corpore infernè dilatato, subcampanulato; radiis quatuor bifidis, apice tentaculatis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 474. *n.* 1.

— Mull. *Zool. dan.* 1. *pag.* 51. *tab.* 39. *fig.* 13—16.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3151. *n.* 1.

— Lamx. *Mém. cit. p.* 12. *n.* 2.

Var. ? *Major, limbo subcampanulato.*

Lucernaria fascicularis; Fleming, *Mém. Soc. Wern. tom.* 2. *p.* 248. *tab.* 18. *fig.* 1. 2.

— Lamx. *Mém. cit. p.* 11. *n.* 1.

Queue ridée transversalement; divisions du limbe au nombre de quatre, subdivisées en deux à leur extrémité; cœcums au nombre de quatre.

Hab. Les mers du Nord.

2. Lucernaire à huit rayons.

Lucernaria octo-radiata; de Lamk.

Lucernaria corpore infernè campanulato; radiis octo æqualiter distantibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 474. *n.* 2.

Lucernaria auricula; Gmel. *Syst. nat. p.* 3151. *n.* 2.

Lucernaria auricula; C. Muller, *Zool. dan. tom. IV. pag.* 35. *t.* 152. *fig.* 1—3.

Lucernaria auricula; Montagu, *Act. Soc. Linn. tom. IX. p.* 113. *tab.* 7. *fig.* 5.

Lucernaria auricula; Lamx. *Mém. cit. p.* 12. *n.* 3.

Lucernaire campanulée; Lamx. *Mém. cit. p.* 13. *n.* 4.

Divisions du limbe au nombre de huit, de même grandeur et régulièrement espacées; cœcums au nombre de huit. Quelquefois et accidentellement le limbe n'offre que sept divisions.

Hab. La mer du Nord, la Manche. (E. D.)

LUCIES; *luciæ.*

M. Savigny donne ce nom à la seconde famille de ses Ascidies téthydes. Caractères: corps flottant; orifices diamétralement opposés, et communiquant ensemble par la cavité des branchies; cavité branchiale ouverte aux deux extrémités; l'entrée supérieure dépourvue de filets tentaculaires, mais précédée par un anneau dentelé; branchies séparées.

Cette famille est divisée en deux sections:

La première ou *Lucies simples*, entièrement systématique, ne renferme aucun genre. La seconde ou *Lucies composées*, renferme le genre *Pyrosome*. Voyez ce mot. (E. D.)

LUNULINE; *lunulina;* N.

Genre de la famille des Bacillariées (*voyez* ce mot, *pag.* 138 de ce volume), dans l'ordre des Gymnodés de la classe des Microscopiques, dont les caractères consistent dans un corps très-simple, non contractile, aminci aux deux extrémités, et recourbé en croissant sur l'un des côtés. Cette courbure, qui donne aux Lunulines la forme qui leur mérita le nom par lequel nous les désignons, les distingue suffisamment des Navicules (*voyez* ce mot). Ce sont de très-petits animaux, presqu'inertes, dont la natation, fort lente, s'opère par une sorte d'oscillation; l'on n'y distingue aucun organe et guère d'autre mouvement qu'un balancement obtus. Toutes celles que nous connoissons vivent dans l'eau douce des marais, parmi les Conferves et les Characées, où pénétrant dans le mucus primordial dont nous avons formé le genre Chaos (*voyez* notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, tom. III), elles y perdent alors tout mouvement en épaississant et colorant cette étrange substance, soit en vert, soit en jaunâtre. Dans cet état elles ont été prises pour des parcelles de végétaux par d'habiles algologues.

Les espèces constatées de ce genre sont les suivantes:

1. Lunuline diaphane; N.

Lunulina (diaphana) acutima, vitræa, in centro articulata; N. *Echinella (acuta) massâ deformi, subgelatinosâ, sordidè flavescenti; granulis internis solitariis, elongatis, ad utrumque finem acutis;* Lyngb. *Tent. p.* 209. *n.* 3. *tab.* 69.

Description. Cette espèce, qui n'est pas rare dans certaines eaux douces, y échappe souvent au microscope par sa grande transparence; mais on la rencontre en général dans des masses de mucus qui sont souvent aussi grosses que des noix, et auxquelles leur intromission donne la consistance et l'aspect d'une tremelle; elles y sont par milliers. Sa forme est linéaire, très-aiguë aux deux extrémités, étroite, un peu plus longue et grêle que ses congénères, d'une transparence comparable à celle du verre, sans que nulle molécule en remplisse la moindre partie; un trait noir, comme une petite cloison transverse, la sépare en deux parties égales par le milieu.

2. Lunuline olivacée; N.

Lunulina (olivacea) obtusata, in centro ferruginea; N. *Echinella olivacea (β dilutior); fronde albescente; granulis internis curvatis;* Lyngb. *loc. cit. p.* 209. *n.* 4. *tab.* 70.

Description. Ce que Lyngbye a pris pour une Fronde n'est que le chaos où s'introduit cette

espèce. On la trouve dans les marais, autour des tiges de carex et de scirpes plongés dans l'eau, dans la partie où le tact dénote une certaine mucosité. M. Mougeot, savant et scrupuleux naturaliste, qui a fait tant de découvertes dans les Vosges, nous l'a envoyée parmi des amas de son *Oscillaria investiens*. Ce sont de petits croissans bien plus épais que ceux de l'espèce précédente, bien plus courts, plus courbes et un peu obtus aux extrémités; sous certains aspects, on les croiroit comprimés dans la courbure avec un trou au milieu, autour duquel se groupe, en forme de tache transparente, une molécule de couleur ferrugineuse..

3. Lunuline de Mougeot.

Lunulina (*Mougeotii*) *sublinearis, ferrugineo-flava, globulis hyalinis in serie longitudinali dispositis;* N. *Vibrio Lunula;* Mull. *Inf. p.* 57. (*minores, cristallinas*) *pl.* 7. *fig.* 8. *Encycl. pl.* 3. *fig.* 1. (Les autres figures appartiennent à notre espèce n°. 5.)

Description. C'est encore au savant M. Mougeot que nous devons la connoissance de cette espèce, excessivement commune aux mêmes lieux que la précédente, et que nous avons retrouvée depuis dans plusieurs mares des environs de Paris. Elle est mince, ferrugineuse, avec une série de corpuscules hyalins régnant dans toute sa longueur. Quand on l'aperçoit dans le sens qui n'est pas celui de la courbure, elle a l'air d'un individu de la Bacillaire commune.

4. Lunuline vulgaire.

Lunulina (*vulgaris*) *viridis, moleculis hyalinis sparsis, in centro diaphana;* N.

Description. Cette espèce, plus grande que les précédentes, un peu plus petite que la suivante, est d'une belle couleur verte, où la molécule hyaline est éparse; vue sur son plat, on diroit un losange parfait; dans tous les sens elle présente une marque diaphane ovale au centre, dans le sens transverse. Elle est fort commune dans la vallée de Montmorency, parmi les Ectospermes des moindres pièces d'eau.

5. Lunuline porte-collier; N.

Lunulina (*moniliphora*) *viridis, moleculis in serie longitudinali dispositis;* N. *Vibrio Lunula;* Mull. *Inf. pag.* 55. *tab.* 7. *fig.* 9—12. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 22. 25. 27. (Les autres figures de Muller et de l'Encyclopédie doivent en être exclues.)

Description. Cette espèce, plus grande que la précédente, en diffère principalement en ce qu'elle n'est pas en losange, mais ovale-linéaire quand on la voit par le dos, et que la molécule hyaline y est disposée longitudinalement en une série de globules par le milieu; la marque diaphane centrale manque d'ailleurs presque toujours; elle est plus ronde et moins décidée quand elle existe. On la trouve surtout parmi les charagnes. (B. de St. Vincent.)

LUNULITE; *lunulites.*

Genre de polypiers de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux. Caractères: polypier pierreux, libre, orbiculaire, aplati, convexe d'un côté, concave de l'autre; surface convexe, ornée de stries rayonnantes et de pores entre les stries; des rides ou des sillons divergens à la surface concave.

Lunulites auctorum.

Observ. Ce genre, établi par M. de Lamarck, ne renferme encore que les deux espèces suivantes.

1. Lunulite rayonnée.

Lunulites radiata; de Lamk.

Lunulites latere concavo, striis radiata; superne porosa.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 195. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 44. *tab.* 73. *fig.* 5—8.

Surface convexe, striée et poreuse; bord uni; stries rayonnantes, souvent dichotomes; pores très-grands, en forme de carré alongé, peu nombreux; surface concave, garnie de côtes arrondies, en général rayonnantes, couverte de très-petits pores épars, différens de ceux de la surface supérieure; bord denté irrégulièrement.

Hab. Fossile de Grignon.

2. Lunulite urcéolée.

Lunulites urceolata; de Lamk.

Lunulites cupuliformis; latere convexo clathrato porosissimo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 195. *n.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 44. *tab.* 73. *fig.* 9—12.

En forme de cupule; surface supérieure parsemée de pores en losange, très-grands, disposés en quinconce, très-rapprochés, et augmentant de grandeur du centre à la circonférence; surface concave, unie.

Hab. Fossile de Grignon, Parnes et Liancourt.

(E. D.)

LYCOPERDITES.

Guettard a décrit sous ce nom plusieurs Alcyons ou Eponges fossiles, dont la forme présente quelque ressemblance avec les cryptogames du genre Vesse-loup.

LYMNORÉE ; *lymnorea*.

Genre de Médusaires établi par Péron et Lesueur, dans leur division des Méduses agastriques, pédonculées et tentaculées. Ils lui donnent pour caractères : des bras bifides, groupés à la base du pédoncule et garnis de suçoirs nombreux en forme de petites vrilles. Ce genre n'a point été adopté. M. Cuvier le réunit aux Rhizostomes, et M. de Lamarck aux Dianées. *Voyez* ces mots.

YMNORÉE ; *lymnorea*.

Genre de polypiers de l'ordre des Actinaires, dans la division des polypiers sarcoïdes. Caractères : polypier fossile, en masse irrégulière sublobée ou presque globuleuse, adhérant par sa base ; présentant en dessous une sorte de tégument membraniforme peu épais, irrégulièrement plissé en travers et ondulé ; dans son intérieur un tissu spongieux, grossier, très-serré et finement lacuneux ; et à sa surface supérieure de gros mamelons de même tissu que l'intérieur, plus ou moins nombreux et saillans, percés à leur sommet d'un oscule peu profond, arrondi ou fendu en étoile.

Lymnorea ; Lamouroux.

Observ. L'espèce unique qui constitue ce genre, n'est pas très-rare dans certaines localités du calcaire à polypiers des environs de Caen ; elle est entièrement calcaire, mais non changée en spath ; sa grandeur est peu considérable (de cinq ou six lignes à un pouce et demi). Sa forme varie considérablement ; il n'y a peut-être pas deux individus semblables : tantôt elle se présente en masse presque globuleuse, le tégument inférieur est alors peu étendu ; tantôt elle est presque digitée et le tégument la recouvre jusque près des mamelons : on trouve entre les deux extrêmes tous les intermédiaires.

L'espèce d'enveloppe extérieure ou tégument membraniforme est, comme tout le reste, entièrement calcaire, très-peu épais, sans aucunes porosités, irrégulièrement plissé en travers ; il embrasse intimement le tissu spongieux intérieur ; sur quelques échantillons il semble s'interrompre, puis reparoître par zônes : on voit dans ces espaces le tissu intérieur à nu. On peut se faire une idée de celui-ci, en le comparant à la substance spongieuse des os, mais il est beaucoup plus serré, les vacuoles plus petites, les fibrilles et les lamelles courtes et presque confluentes ; en dessus, cette structure lui donne un aspect poreux, mais en l'examinant attentivement on s'aperçoit que ces porosités n'ont rien de régulier.

La forme extrêmement variable des Lymnorées, et la présence d'une sorte de membrane extérieure, avoient porté Lamouroux (qui a créé ce genre) à croire que ces polypiers étoient mollasses, charnus et contractiles ; aussi les a-t-il rangés dans l'ordre des polypiers actinaires.

Cette opinion me semble peu probable : il faudroit d'autres preuves pour faire admettre la pétrification calcaire de corps tout-à-fait charnus ; il faudroit que ces animaux eussent été saisis, englobés, pénétrés instantanément par la gangue qui les entoure ; on les trouveroit *en place*, sur les corps où ils étoient attachés ; tandis qu'ils sont toujours confusément mêlés avec des polypiers ou autres corps marins plus ou moins cassés par le déplacement. Ils sont quelquefois couverts de serpules, de plaques de polypiers encroûtans de la famille des Escharées, de petites coquilles, et spécialement de l'*Ostrea terebratuloides*.

Lamouroux pensoit que cette sorte de tégument membraniforme que l'on remarque à la surface des Lymnorées, étoit analogue à l'enveloppe musculaire extérieure des Actinies, et propre à remplir les mêmes usages. Un examen attentif de la structure des Lymnorées détruit bientôt cette supposition. D'ailleurs, on peut également remarquer que la surface inférieure de quelques polypiers lamellifères vivans ou fossiles, présente une apparence de membrane calcaire plissée transversalement ; j'ai vu cette disposition sur des Astrées qui avoient produit des expansions latérales ; la surface inférieure de ces expansions offroit d'une manière très-manifeste cet aspect membraneux dont je parle.

Quant à la forme excessivement variée des Lymnorées, que Lamouroux attribuoit aux divers états où se trouvoient ces polypiers lorsqu'ils avoient été saisis, on peut objecter qu'un grand nombre de polypiers pierreux actuellement vivans dans les mers, offrent cette particularité. La plupart des polypiers fossiles des environs de Caen, bien reconnus par Lamouroux lui-même pour avoir été pierreux, sont dans ce cas. Plusieurs Millépores de cette localité se présentent sous des aspects tellement diversifiés et bizarres, que l'on ne pourroit croire qu'ils appartiennent aux mêmes espèces, si l'on ne trouvoit tous les intermédiaires entre les formes les plus opposées.

Si les remarques que je soumets sur ce genre sont fondées, les Lymnorées ne doivent point rester parmi les polypiers actinaires ; mais à moins de les rapprocher des Milléporées, avec lesquelles elles n'ont toutefois que fort peu d'analogie, je ne connois point de polypiers auxquels on puisse les réunir. A la vérité, en comparant attentivement les Lymnorées avec les corps pétrifiés que Lamouroux a décrits et figurés comme des Eponges dans son *Genera polyparium*, on trouve entr'eux les plus grands rapports de structure ; mais ses Eponges pétrifiées n'ont point l'enveloppe membraneuse plissée des premières, et si celles-là ont de la ressemblance avec quelques Eponges vivantes, les Lymnorées ne paroissent plus se rapporter à celles-ci.

Lymnorée mamelonnée.

Lymnorea mamillosa; Lamx.

Lymnorea fossilis, polymorpha, subglobosa aut subdigitata, suprà mamillosa, intùs spongiosa, infernè legumento membraniformi transversè plicato obtecta.

— Lamx. *Gen. polyp. p. 77. tab. 79. fig. 2—4.*

Voyez la description du genre. (E. D.)

M

Madrépore; *madrepora.*

Genre de polypiers de l'ordre des Madréporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, et dont voici les caractères : polypier pierreux, fixé, subdendroïde, rameux, à surface garnie de tous côtés de cellules saillantes, à interstices poreux; cellules éparses, quelquefois sériales, distinctes, cylindracées, tubuleuses, saillantes, à étoiles presque nulles, à lames très-étroites.

Madrepora auctorum.

Observ. M. de Lamarck ayant formé aux dépens du grand genre Madrépore de Linné, Pallas et Gmelin, un assez grand nombre de genres particuliers, a réservé le nom de *Madrépore* aux polypiers lamellifères, dendroïdes, dont la surface est hérissée de cellules saillantes, et les espèces, au nombre de neuf, que M. de Lamarck y rapporte, sont presque toutes formées des variétés d'une seule espèce des auteurs précités, le *Madrepora muricata.*

La plupart des Madrépores parviennent à une grandeur assez considérable; l'on assure même que les récifs des mers australes, si remarquables par leur accroissement rapide, sont dus au développement prodigieux d'une des espèces de ce genre, le *Madrepora abrotanoides.*

Les formes générales des Madrépores sont assez variables; les uns présentent des expansions aplaties, profondément divisées, quelquefois subpalmées; d'autres forment une masse oblongue, couverte de petites branches courtes, cylindriques, dont la réunion simule parfois une sorte de corymbe au sommet du polypier; d'autres enfin se développent en longs rameaux cylindriques branchus, figurant assez bien des cornes de cerf. Si les Madrépores diffèrent entr'eux par leurs formes extérieures, ils se ressemblent beaucoup par leur structure interne, par la disposition et l'aspect des cellules; ce qui explique pourquoi les auteurs n'en avoient formé qu'une seule espèce. Ces cellules sont cylindroïdes, nombreuses, serrées, éparses ou disposées presque régulièrement sur une ligne longitudinale, obliquement placées sur les tiges et les rameaux; à l'extérieur elles sont striées longitudinalement ou échinulées, suivant les espèces; l'ouverture est arrondie et leur intérieur garni de douze lamelles longitudinales, alternativement grandes et petites, mais toutes peu saillantes. La cavité des cellules se prolongeant dans l'intérieur du polypier, et les espaces compris entre leurs parois étant creusés de petites cellulosités irrégulières communiquant entr'elles, il en résulte que le tissu des Madrépores, quoique très-ferme et très-solide, est néanmoins spongieux.

On n'a que fort peu de notions sur les animaux qui construisent les Madrépores. M. Lesueur, qui a observé vivans ceux du *Mad. palmata*, rapporte que ce sont des animaux gélatineux presque diffluens, astéroïdes, pourvus de douze tentacules courts, placés autour de l'ouverture centrale; ces tentacules ont à l'extérieur et au sommet une tache blanchâtre en forme de larme, entourée de roux, et à leur base un petit bourrelet. (*Mém. du Mus. 3e. ann. 4e. cahier, p. 290.*)

1. Madrépore palmé.

Madrepora palmata; de Lamx.

Madrepora latissima, complanata, basi convoluta, profundè divisa, utrinquè muricata; ramis laciniato-palmatis.

— De Lamx. *Anim. s. vert. t. 2. p. 278. n. 1.*

Madrepora muricata, var. γ; Pall. *Elench. p. 327. n. 149.*

Madrepora muricata, var. ι; Gmel. *Syst. nat. p. 3775. n. 91.*

Madrepora muricata, var. *infudibuliformis*; Esper, *Sup. 1 tab. 51. (excl. synon. Pallasii) et tab. 83.*

Grande et belle espèce, à expansions aplaties, plus ou moins larges, obliques, profondément divisées, presque palmées et muriquées des deux côtés. Vulgairement *Char de Neptune.*

Hab. Mers d'Amérique.

2. Madrépore éventail.

Madrepora flabellum; de Lamx.

Madrepora explanato flabellata, erecta; margine superiore diviso ramuloso; cellulis subprominulis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 279. n. 2.*

Selon M. de Lamarck, cette espèce est rare, distincte de la précédente, moins grande, droite, tout-à-fait flabelliforme, non enroulée à sa base.

Hab. Probablement l'Océan américain.

3. Madrépore en corymbe.

Madrepora corymbosa; de Lamk.

Madrepora ramosissima, orbiculata; ramis ascendentibus, ramulosis; ramulis creberrimis, in corymbum latissimum et obliquum digestis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 279. n. 3.*

Madrepora muricata, var. β? Pall. *Elench. p. 327. n. 149.*

Madrepora muricata, var. γ? Gmel. *Syst. nat. p. 3775. n. 91.*

Grand, très-rameux, en masse orbiculaire; rameaux ascendans, couverts de ramuscules nombreux, courts, subconiques, hérissés de cellules inégales, subinfundibuliformes, serrées et striées en dehors.

Hab. L'Océan indien.

4. Madrépore plantain.

Madrepora plantaginea; de Lamk.

Madrepora cespitosa; ramis numerosis, erectis, spicæformibus, subproliferis; cellulis tubuloso-turbinatis, margine incrassatis, rotundatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 279. n. 4.*

Madrepora muricata, var.; Esper, *Suppl. 1. tab. 54.*

Rameaux nombreux, droits, courts; spiciformes, en gerbe ou en touffe; cellules turbinées, obtuses, inégales.

Hab. Mers de l'Inde.

5. Madrépore pocillifère.

Madrepora pocillifera; de Lamk.

Madrepora ramosa; ramis teretibus, ascendentibus, proliferis, apice perforatis; cellulis confertis, prominulis, cochleariformibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 280. n. 5.*

Rameux; haut de quatre à cinq pouces; rameaux cylindriques, ascendans; cellules du tronc très-peu saillantes, celles des rameaux entassées, saillantes, en forme de cuiller; chaque rameau est terminé par une grande cellule profonde et orbiculaire.

Hab. L'Océan austral.

6. Madrépore lâche.

Madrepora laxa; de Lamk.

Madrepora laxè ramosa; ramis teretibus, undiquè expansis, apice proliferis; cellulis tubulosis, inæqualibus, extùs echinulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 280. n. 6.*

Rameaux formant une touffe lâche, étalés, cylindriques, prolifères vers leur sommet et couverts de cellules saillantes. Grandeur, environ sept pouces.

Hab. Les mers australes.

7. Madrépore abrotanoïde.

Madrepora abrotanoides; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl. 487.*

Madrepora ramosa, erecta; ramis compositis, pyramidato-attenuatis; ramulis lateralibus brevibus, sparsis, crebriusculis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 280. n. 7.*

— Lamx. *Gen. polyp. p. 63. tab. 57.*

Madrepora muricata, var. α; Pall. *Elench. p. 327. n. 149.*

— Soll. et Ell. *p. 171. n. 76. tab. 57.*

— Gmel. *Syst. nat. p. 3775. n. 91.*

Droit, rameux; rameaux épais, pyramidaux, chargés de ramuscules latéraux, courts, épars, chargés de cellules tubuleuses, et entre celles-ci, de cellules non tubuleuses, étoilées. Grandeur, douze à dix-huit pouces.

Hab. L'Océan indien.

8. Madrépore corne de cerf.

Madrepora cervicornis; de Lamk.

Madrepora ramosa; ramis subsimplicibus, teretibus, acutis, crassis, variè curvis; papillis stelliferis, brevibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 281. n. 8.*

Madrepora muricata, var. α; Pall. *Elench. p. 327. n. 149.*

— Var. α. Gmel. *Syst. nat. p. 3775. n. 91.*

— Esper, *Suppl. 1. tab. 49.*

Rameux; rameaux simples ou peu divisés, cylindriques, épais, pointus à leur sommet, couvert de cellules tubuleuses courtes, fortement striées, sans étoiles dans les interstices.

Hab. Les mers d'Amérique.

9. Madrépore prolifère.

Madrepora prolifera; de Lamk.

Madrepora ramosa; ramis longis, gracilibus, teretibus, ad apices proliferis; papillis tubulosis, longiusculis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 281. *n.* 9.

Madrepora muricata; Esper, *Suppl.* 1. *tab.* 50.

Rameux; rameaux longs, grêles, prolifères au sommet, couverts de cellules tubuleuses, longues, ascendantes, un peu courbes, striées.

Hab. Mers d'Amérique et de l'Inde.

(E. D.)

MADREPORÉES.

Ordre établi par Lamouroux dans la section des polypiers pierreux lamellifères. Il lui attribue pour caractères : étoiles ou cellules circonscrites répandues sur toutes les surfaces libres du polypier; il y rattache les genres Porite, Sériatopore, Pocillopore, Madrépore, Oculine, Styline et Sarcinule. *Voyez* ces mots. (E. D.)

MAIN DE DIABLE, MAIN DE JUDAS, MAIN DE LADRE, MAIN DE LARRON, MAIN DE MER.

Noms vulgaires de l'*Alcyonium manus diaboli.* Voyez cette espèce.

MALUM INSANUM MARINUM.

Nom fort étrange donné par Rondelet à une production marine, du genre Vérétille, *Veretillum cynomorium,* Lamk. (E. D.)

MAMMAIRE; *mammaria.*

Genre d'animaux invertébrés encore peu connus, ayant pour caractères : corps libre, nu, ovale ou subglobuleux, terminé au sommet par une seule ouverture; point de tentacules à l'oscule.

Mammaria; Muller, Fabricius, Gmelin, de Lamarck, Schweigger.

Observ. On ne sait sur ces animaux autre chose que ce qui est énoncé dans leurs caractères génériques. Muller, auquel on doit l'établissement de ce genre, Fabricius, qui en fait connoître une espèce, se sont bornés à des descriptions trop succinctes pour que l'on puisse fixer positivement leur place dans un cadre zoologique. Muller et Gmelin les rapprochent des Actinies. M. de Lamarck les place à la fin de son second ordre des Tuniciers libres ou ascidiens; Schweigger les classe parmi les mollusques, dans le voisinage des Ascidies.

1. Mammaire blanche.

Mammaria mamilla; Mull.

— *Encycl. méth. pl.* 66. *fig.* 4.

Mammaria conico-ventricosa, alba,

— Mull., *Zool. dan. prodr.* 2718.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3135. *n.* 1.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 129. *n.* 1.

Conique, ventrue, blanche.

Hab. La mer de Norwège.

2. Mammaire bigarrée.

Mammaria varia; Mull.

Mammaria ovata, albo et purpureo varia.

— Mull. *Zool. dan. prodr.* 2719.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3135. *n.* 2.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 130. *n.* 2.

Ovoïde, variée de blanc et de pourpre.

Hab. L'Océan septentrional.

3. Mammaire globule.

Mammaria globulus; Fabr.

Mammaria globosa, cinerea, libera.

— O. Fabr. *Faun. groenl. p.* 329. *n.* 315.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3136. *n.* 3.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 130. *n.* 3.

Globuleuse, gélatineuse, lisse, à peau très-mince, d'une ligne et demie de diamètre.

Hab. Mers du Groenland, parmi les fucus.

(E. D.)

MANCANDRITE.

On a donné ce nom à quelques espèces d'Alcyons fossiles, dont la configuration approche de celle de l'*Alcyonium ficus.* (E. D.)

MANCHETTE DE NEPTUNE.

On a donné ce nom au *Retepora cellulosa* de Lamarck, et même à des polypiers fossiles d'un genre indéterminé.

MANCHONS DE NEPTUNE.

Ce nom a été donné par quelques anciens naturalistes à des polypiers de la famille des Eponges.

MANÉ.

Genre formé par Guettard aux dépens des Eponges, et qu'il caractérise ainsi : corps marins composés de fibres longitudinales simples ou ramifiées, séparées les unes des autres par des filets entrelacés les uns dans les autres sans ordre ni symétrie, qui n'ont point de cavités ou de trous, ou qui sont imperceptibles. (Guett. *Mém. tom. IV. p.* 139.) Ce genre n'a pas été adopté.

MARSUPITE; *marsupites.*

Genre d'Echinoderme fossile de l'ordre des pédicellés, ayant pour caractères : un corps subglobuleux, libre, formé de plaques calcaires contiguës par leurs bords; celle du centre, ou la base, supportant cinq plaques (costales); celles-ci, cinq autres (intercostales), qui donnent à leur tour insertion à une troisième série de plaques encore au nombre de cinq (les scapulaires), desquelles naissent cinq bras. L'espace circonscrit en dessus par les plaques scapulaires est couvert par une sorte de tégument protégé par des plaques calcaires petites et nombreuses; la bouche se trouve au centre de ce tégument.

Marsupites; Mantell, Miller, Brongniart, Defrance.

Encrinites; Parkinson.

Obsev. La seule espèce qui constitue ce genre a la forme d'un ovoïde tronqué; on l'a comparée à une bourse (*marsupium*), d'où lui vient son nom. On ne l'a point encore trouvée complète; on n'en connoit que le corps, sur lequel on a remarqué l'origine des bras, mais on n'a point encore découvert ceux-ci; il paroit également que les échantillons, munis d'un tégument supérieur recouvrant la cavité limitée par les plaques, sont fort rares, et que ce fossile intéressant est presque toujours mutilé ou incomplet.

La plaque qui occupe le centre du corps a cinq côtés à peu près égaux; sa surface extérieure est un peu convexe : elle est couverte de stries rayonnantes subcrénelées; elle n'est point percée dans son centre; on n'y remarque aucune dépression qui puisse indiquer qu'elle fût articulée à une tige ou colonne.

Cinq plaques (costales), également à cinq côtés, viennent s'appliquer par l'un de leurs bords sur la plaque centrale, et s'articulent entr'elles par deux de leurs bords correspondans; elles sont striées à l'extérieur comme la plaque centrale. Cinq autres plaques (intercostales) viennent s'articuler sur les bords de celles-là et entr'elles; elles ont six côtés et sont striées comme les précédentes; de plus, elles offrent quelques gros cordons rayonnans du centre à la circonférence (1). Viennent enfin les cinq plaques scapulaires à cinq côtés; elles s'articulent sur les intercostales et entr'elles, et sont marquées à l'extérieur de deux gros cordons saillans, en fer à cheval, qui s'embranchent avec ceux des plaques intercostales.

Le bord supérieur de chaque plaque scapulaire est marqué d'une dépression ou échancrure destinée à recevoir l'implantation des bras. Les débris de ceux-ci, remarqués sur quelques échantillons, étant de forme anguleuse, ont porté M. Miller à penser qu'ils se divisoient dès leur origine, et, par analogie, qu'ils continuoient de se bifurquer comme les bras des Euryales. La présence des rugosités extérieures des plaques du Marsupite fait également présumer à M. Miller que cet animal étoit couvert d'un tégument membraneux susceptible de contraction et de dilatation.

L'intervalle que circonscrivent supérieurement les plaques scapulaires est occupé par de petites plaques polygonales et nombreuses, analogues à celles que l'on remarque dans le genre Actinocrinite; elles indiquent, suivant M. Miller, qu'il existoit un tégument protégé par ces plaques, dans le centre duquel étoit la bouche, et qu'il recouvroit la cavité abdominale contenant les viscères.

Le Marsupite n'a encore été trouvé que dans les couches de craie, à Lewes, à Hurstpoint (Sussex), à Brighton, dans le comté de Kent, et à Warminster. Les plaques, d'épaisseur médiocre, sont changées en spath calcaire, à cassure oblique particulière aux Echinodermes pétrifiés; l'intérieur de la poche formée par l'union des plaques est rempli de craie.

D'après M. Miller, le Marsupite se rapproche des Actinocrinites et des Cyatocrinites par ses formes et l'arrangement de ses plaques, mais il en diffère par l'absence de colonne; il le regarde également comme voisin des Euryales par la forme de ses bras, et pense qu'il forme un passage des Crinoïdes inarticulées aux Stellérides; de même que les Comatules, par la présence de leurs rayons dorsaux, semblent faire le passage des Stellérides aux Crinoïdes articulées.

Marsupite orné.

Marsupites ornatus; Miller.

Marsupites corpore subgloboso, truncato; laminis angulatis radiato-striatis.

— Miller, *Crinoides, p.* 134. *pl.* (*in conspectu*).

— Mantell, *Southdown fossils, t. XVI. fig.* 6.

Tortoise encrinite; Parkinson, *Organic remains, vol. II. pl. XIII. fig.* 24.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placées en tête du genre. (E. D.)

MASSETTE.

Quelques zoologues français ont donné ce nom aux Scolex, genre de vers intestinaux. *Voyez* Scolex.

MASTIGODES.

Zeder a donné ce nom à un genre de vers intestinaux admis par la plupart des auteurs sous le nom de *Trichocéphale*. Voyez ce mot.

(1) M. Miller en indique quatre dans son texte, mais sa planche en exprime distinctement six.

MASTRÈME ; *mastrema.*

Genre de polypier de l'ordre des Tubiporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux. Caractères : corps pierreux, fossile, composé de plusieurs tubes articulés, libres ou réunis ; articulations imbriquées ; bouche terminale, campanulée ; centre mamilliforme.

Observ. Ce genre, établi par M. Rafinesque (*Journal de Physique*, 1819, *tom.* 88, *p.* 428), renferme plusieurs espèces trouvées dans l'Amérique septentrionale. L'auteur les indique nominativement sans en donner de description.

(E. D.)

MÉANDRINE ; *meandrina.*

Genre de polypiers de l'ordre des Méandrinées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, fixé, formant une masse simple, convexe, hémisphérique ou ramassée en boule ; surface convexe, partout occupée par des ambulacres plus ou moins creux, sinueux, garnis de chaque côté de lamelles transverses, parallèles, qui adhèrent à des crêtes collinaires.

Madrepora auctorum.

Observ. La plupart des zoologues modernes ont adopté ce genre, établi aux dépens des Madrépores par M. de Lamarck. En effet, les Méandrines se distinguent de tous les autres polypiers lamellifères par la présence de sillons alongés, sinueux ou presque droits, plus ou moins creux ou irréguliers, séparés par des crêtes collinaires plus ou moins saillantes, qui se remarquent à la surface supérieure de ces polypiers.

Les sillons ou vallons présentent dans leur centre ou partie la plus profonde, une sorte de lame très-poreuse ou plutôt caverneuse, qui suit les contours du sillon et qui s'enfonce dans l'épaisseur du polypier ; il part des deux côtés de cette lame une infinité de lamelles qui viennent se rendre perpendiculairement sur la crête ou lame collinaire, toujours saillante, non poreuse comme celle du vallon, et s'enfonçant comme elle dans l'épaisseur de la substance du polypier. Les lamelles, souvent inégales, ont leurs surfaces lisses ou couvertes d'aspérités ; leur base est oblique, tantôt entière, tantôt denticulée. Il résulte de cette disposition, que les vallons des Méandrines sont de véritables étoiles souvent fort alongées, droites ou tortueuses.

Ces polypiers se présentent en masses presque toujours simples, convexes, hémisphériques ou en boule ; quelques-uns acquièrent de fort grandes dimensions. Dans leur premier âge ils ressemblent à un corps turbiné, calyciforme, fixé par un pédicule central très-court. Leur surface supérieure est seule alors couverte de sillons lamellifères ; l'inférieure est lisse ou simplement striée.

On doit à M. Lesueur la connoissance des animaux de plusieurs espèces de Méandrines : les *M. sinuosa* (*Madrepora sinuosa?* Sol. et Ell.), dont il admet quatre variétés ; *M. dædalea*, Lamk., *labyrinthica?* Lamk. et *areolata*, Lamk.

Ces animaux sont situés dans les vallons, rarement isolés, presque toujours réunis latéralement et en nombre d'autant plus grand, que les vallons sont plus étendus en longueur ; ils sont mous, gélatineux, subactiniformes ; ils présentent en dessus un disque charnu, au centre duquel est une ouverture ronde ou ovale, à bords plissés, entourée ou non d'un cercle diversement coloré. Les côtés de ce disque s'alongent en une sorte de manteau ou expansion gélatineuse, recouvrant la base des lamelles du polypier, et s'étendant jusqu'au sommet des collines sans les dépasser. En dessous, cette expansion gélatineuse se divise en autant de petites membranes verticales qu'il y a d'intervalles de lamelles qu'elle recouvre, et s'y insinue jusqu'à une certaine profondeur. Lorsque l'animal est inquiété, il se resserre sur lui-même et se colle pour ainsi dire au fond du vallon.

Dans les trois premières espèces observées par M. Lesueur, la bouche se trouve au centre d'un petit plateau couvert de stries rayonnantes, de la circonférence duquel naissent une vingtaine de tentacules gros ou déliés, longs ou courts, lisses ou tuberculés suivant les espèces. Quand les animaux sont isolés, ils sont munis de tentacules dans tout leur pourtour, et lorsqu'il y en a plusieurs dans le même vallon, les tentacules manquent au point de contact des animaux entr'eux, et paroissent rejetés sur les côtés. Dans ces trois espèces, le manteau naît en dehors, à la base des tentacules.

L'animal du *Meandrina areolata* a son disque uni, sans tubercules ni tentacules.

Les différentes parties de ces animaux sont diversement teintes des couleurs les plus belles, et souvent nuancées et combinées d'une manière fort élégante. Ces couleurs varient suivant les espèces, et même sur chaque individu. *Voyez* le *Mémoire sur les animaux des polypiers lamellifères*, par M. Lesueur, inséré dans le tome III des *Mémoires du Muséum*, *p.* 171.

Les Méandrines se trouvent abondamment dans les mers intertropicales.

1. Méandrine labyrintiforme.

Meandrina labyrinthica ; de Lamk.

Meandrina hemisphærica ; anfractibus longis, tortuosis, basi dilatatis ; collibus simplicibus subacutis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 246. *n.* 1.

— Lamk. *Gen. polyp. p.* 54. *tab.* 46. *fig.* 3. 4.

Madrepora labyrinthica, Gmel. *Syst. nat. pag.* 3760. *n.* 18.

— Sol. et Ell. *p.* 160. *n.* 34. *tab.* 46. *fig.* 3. 4.

Madrepora labyrinthiformis; Espea, 1. *tab.* 3.

Madrepora meandrites; Pall. *Elench. p.* 292. *n.* 171.

Hémisphérique; surface supérieure couverte de sillons et d'éminences longues, tortueuses, simples ou peu rameuses, se dirigeant dans tous les sens, à base large, à sommet étroit presqu'aigu, formées par des lames denticulées étroites.

Hab. Mers d'Amérique.

2. Méandrine cérébriforme.

Meandrina cerebriformis; de Lamk.

Meandrina subsphærica; anfractibus tortuosis, prælongis; lamellis basi dilatatis, denticulatis; collibus truncatis, subbicarinatis, ambulacriformibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 246. *n.* 2.

— Seba, *M.* 3. *tab.* 112. *fig.* 1—5. 6.

Masse subsphérique; surface supérieure couverte de sillons longs et tortueux; lamelles dilatées à leur base et denticulées; collines tronquées, presque bicarinées, en forme d'ambulacres.

Hab. Mers d'Amérique.

3. Méandrine dédale.

Meandrina dædalea; de Lamk.

Meandrina hemisphærica; anfractibus profundis, brevibus; lamellis dentatis, basi laceris; collibus perpendicularibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 246. *n.* 3.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 55. *tab.* 46. *fig.* 1. 2.

Madrepora dædalea; Sol. et Ell. *p.* 163. *n.* 43. *tab.* 46. *fig.* 1. 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3762. *n.* 26.

— Esper, *Suppl.* 1. *tab.* 57. *fig.* 1—3.

Masse hémisphérique; vallons profonds, courts; lamelles dentées, déchirées à leur base; collines perpendiculaires.

Hab. L'Océan indien.

4. Méandrine pectinée.

Meandrina pectinata; de Lamk.

— *Encycl. méth. tab.* 485. *fig.* 1.

Meandrina hemisphærica; anfractibus profundis, angustis; collibus pectinatis; lamellis latis, remotis, subintegris.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 247. *n.* 4.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 55. *tab.* 48. *fig.* 1, et *tab.* 51. *fig.* 1.

Madrepora meandrites; Gmel. *Syst. nat. pag.* 3761. *n.* 20.

— Sol. et Ell. *p.* 161. *n.* 37. *tab.* 48. *fig.* 1.

Madrepora labyrinthica; Pall. *Elench. p.* 297. *n.* 172.

Masse subhémisphérique; vallons profonds, larges; tissu solide; lames grosses, épaisses; lamelles assez épaisses, distantes, à peine denticulées ou entières.

Hab. Les mers d'Amérique.

5. Méandrine aréolée.

Meandrina areolata; de Lamk.

Meandrina turbinato-hemisphærica; anfractibus latis, ad extrema dilatatis; lamellis angustis, denticulatis; collibus passim duplicatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 247. *n.* 5.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 55. *tab.* 47. *fig.* 4. 5.

Madrepora areolata; Pall. *Elench. p.* 295. *n.* 171. B.

— Sol. et Ell. *p.* 161. *n.* 56. *tab.* 47. *fig.* 4. 5.

Madrepora areola; Gmel. *Syst. nat. p.* 3761. *n.* 21.

Turbinée, plus ou moins ouverte, calyciforme dans ses premiers développemens, ondulée sur ses bords; vallons larges, profonds, dilatés à leurs extrémités; lamelles minces, denticulées, couvertes de rugosités.

Hab. L'Océan des deux Indes.

6. Méandrine crépue.

Meandrina crispa; de Lamk.

Meandrina turbinato-hemisphærica; anfractibus latis, ad extrema dilatatis, lamelloso-crispis; lamellis serrato-spinulosis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 247. *n.* 6.

Masse turbinée hémisphérique; vallons larges, dilatés aux extrémités, lamelleuses, crépues; lamelles dentées et spinuleuses.

Hab. L'Océan indien.

Observ. D'après la description de M. de Lamarck, copiée ici, cette espèce sembleroit ne point différer de la précédente; mais il avertit qu'il ne faut pas les confondre, *les dents et les lames étant fort différentes.*

7. Méandrine sinueuse.

Meandrina gyrosa; de Lamk.

Meandrina hemisphærica; anfractibus longis,

latiusculis ; lamellis foliaceis, basi latioribus, muticis ; collibus truncatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 247. *n.* 7.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 55. *tab.* 51. *fig.* 2.

Madrepora gyrosa ; Sol. et Ell. *p.* 163. *tab.* 51. *fig.* 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3763. *n.* 17.

— Esper, *Suppl.* 1. *tab.* 80. *fig.* 1.

Hémisphérique ; vallons longs, assez larges ; lamelles foliacées, larges à leur base, sans aspérités ; collines tronquées.

Hab. Localité inconnue.

8. Méandrine ondes étroites.

Meandrina phrygia ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 485. *fig.* 2.

Meandrina subhemisphærica ; anfractibus perangustis, longis, nunc rectis, nunc tortuosis ; lamellis parvis remotiusculis ; collibus perpendicularibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 248. *n.* 8.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 56. *tab.* 48. *fig.* 2.

Madrepora phrygia ; Sol. et Ell. *p.* 162. *n.* 40. *tab.* 48. *fig.* 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3762. *n.* 23.

Madrepora filograna ; Esper, 1. *tab.* 22.

Masse subhémisphérique ; sillons très-étroits, longs, tantôt droits, tantôt tortueux ; lamelles petites, un peu écartées ; collines perpendiculaires.

Hab. L'Océan des grandes Indes et la mer Pacifique.

9. Méandrine filograne.

Meandrina filograna ; de Lamk.

Meandrina globosa, subgibbosa ; anfractibus superficialibus, angustissimis, tortuosis ; lamellis parvis, remotis ; collibus filiformibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 248. *n.* 9.

— Gualt. *tab.* 97. *in verso.*

Masse globuleuse ou subgibbeuse ; vallons superficiels excessivement étroits, tortueux ; lamelles petites, écartées ; collines filiformes.

Hab. Mers de l'Inde. (E. D.)

MÉANDRINÉES.

Ordre établi par Lamouroux dans la section des polypiers entièrement pierreux lamellifères. Il lui attribue pour caractères : *étoiles ou cellules latérales, ou répandues à la surface, non circonscrites, comme ébauchées, imparfaites ou confluentes ;* il y rapporte les genres Pavone, Apsendésie, Agarice, Méandrine et Monticulaire. *Voyez* ces mots. (E. D.)

MÉANDRITE.

On nomme quelquefois ainsi les Méandrines fossiles.

MEDINAWURM.

Nom allemand du Filaire de Médine.

MÉDUSAIRES.

Famille d'animaux invertébrés de la classe des Radiaires, établie par M. de Lamarck et désignée par la plupart des auteurs sous le nom de *Méduses*. Voyez ce mot.

Les Médusaires sont tous des animaux marins entièrement gélatineux, transparens ; ils ont des formes très-régulières, élégantes, des couleurs variées et brillantes. Leur corps, que l'on nomme *ombrelle*, est circulaire, plus ou moins convexe en dessus, plat ou concave en dessous. La bouche, toujours placée à la surface inférieure, est simple ou multiple, quelquefois sessile ou portée sur un appendice central nommé *pédoncule :* celui-ci, plus ou moins long, plus ou moins volumineux, offrant des formes excessivement variées, est tantôt simple, tantôt divisé plus ou moins profondément, et ces divisions, dont le nombre varie, ont reçu le nom de *bras ;* enfin, le pourtour du corps des Médusaires, ou la circonférence de l'ombrelle, est tantôt entière, tantôt divisée en filets plus ou moins longs que l'on a nommés *tentacules*.

On trouve les Médusaires dans toutes les mers, dans tous les climats ; ils habitent en général les hautes mers, cependant ils ne sont pas rares près des côtes. Leurs espèces sont très-variées et très-nombreuses, et la plupart semblent confinées dans certains parages, dont elles ne s'écartent que fort peu ; dans les climats chauds, on les rencontre en toute saison ; dans les climats froids ou tempérés, elles ne paroissent que vers la fin du printemps et pendant l'été.

Il est des Médusaires que l'on ne peut apercevoir qu'à l'aide du microscope, et d'autres qui parviennent à plusieurs pieds de diamètre et pèsent cinquante à soixantes livres.

L'anatomie des Médusaires est presque bornée à la connoissance de leurs formes extérieures. A peine sortis de l'eau, ces animaux ne tardent pas à se fondre, pour ainsi dire, en un liquide transparent, analogue à l'eau de la mer ; ils ne paroissent constitués que par une enveloppe membraneuse et un tissu celluleux rempli d'eau. Dans quelques espèces pourtant on a distingué un

ou plusieurs estomacs, des vaisseaux ramifiés, des cavités contenant de l'air, et des ovaires.

Les Méduses exécutent des mouvemens assez rapides et long-temps soutenus; ils nagent avec grâce, en contractant et relâchant alternativement la circonférence de leur ombrelle. La plupart répandent une lueur phosphorescente dans l'obscurité; plusieurs produisent sur la main qui les touche, une douleur brûlante, occasionnée sans doute par une sécrétion particulière. On ignore leur mode de respiration et de génération. Les Méduses se nourrissent de toutes sortes d'animaux marins et même de poissons; ceux qui sont munis de bras s'en servent pour attraper leur proie; leur digestion est très-rapide et leur reproduction prodigieuse.

Les variétés de forme des Méduses, le grand nombre d'espèces qui s'y rapportent, ont nécessité plusieurs divisions et l'établissement de plusieurs genres dans cette famille intéressante d'animaux.

Péron et Lesueur, auxquels on doit sur les Méduses un excellent travail inséré dans le 14e. volume des *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, prenant pour base de leurs coupes principales l'absence ou la présence de l'estomac, ont établi deux grandes divisions : les Méduses agastriques et les Méduses gastriques. Les Méduses agastriques sont subdivisées en plusieurs sections, d'après l'absence ou la présence d'un pédoncule, l'absence ou la présence des tentacules; les genres Eudore, Bérénice, Orythie, Favonie, Lymnorée et Geryonie sont compris dans cette division, et se rattachent aux subdivisions d'après leurs caractères. Les Méduses gastriques sont subdivisées d'après la présence d'une ou de plusieurs bouches, l'absence ou la présence d'un pédoncule, l'absence ou la présence de bras, l'absence ou la présence de tentacules, et à chaque subdivision se rapportent un ou plusieurs des genres Carybdée, Phorcynie, Eulimène, Equorée, Fovéolie, Pégasie, Callirhoé, Mélitée, Evagore, Océanie, Pélagie, Aglaure, Mélicerte, Euryale, Ephyre, Obélie, Ocyroé, Cassiopée, Aurellie, Céphée, Rhizostome, Cyanée, Chrysaore.

M. de Lamarck forme également deux divisions dans les Méduses. La première renferme les Méduses à bouche unique; la seconde, ceux qui en présentent plusieurs. Il restreint à plus de la moitié les genres établis par Péron; ses subdivisions sont fondées à peu près sur les mêmes caractères, c'est-à-dire, d'après l'absence ou la présence du pédoncule, des bras et des tentacules. On trouve dans la première division les genres Eudore, Phorcynie, Carybdée, Equorée, Callirhoé, Orythie, Dianée, et dans la seconde, les genres Ephyre, Obélie, Cassiopée, Aurellie, Céphée.

M. Cuvier établit trois genres dans cette famille, qui fait partie de ses Acalèphes libres: 1°. les Méduses propres, qui ont une vraie bouche sous le milieu de la surface inférieure, soit simplement ouverte à la surface, soit prolongée en pédicule; 2°. les Cyanées, toutes les Méduses à bouche centrale et à quatre cavités latérales; 3°. les Rhizostomes, qui ont quatre ovaires dans des cavités ouvertes comme les Cyanées, et au milieu un pédicule plus ou moins ramifié suivant les espèces. M. Cuvier admet comme sous-genres une partie des genres de Péron, soit avec les caractères indiqués par Péron lui-même, soit avec les modifications admises par M. de Lamarck, soit enfin en les considérant sous une autre acception.

Voyez, pour plus de détails, les mots qui expriment tous ces genres. (E. D.)

MÉDUSE; *medusa*.

Linné créa sous ce nom un genre qui réunissoit les animaux rayonnés à corps libre et gélatineux. Plusieurs auteurs ont adopté ce genre tel qu'il avoit été institué. Péron, qui a établi aux dépens des Méduses un grand nombre de genres, conserve la dénomination Linnéenne seulement comme nom de famille, et y comprend encore les Béroés, les Porpites et les Physalies. M. Cuvier se sert également du nom de *Méduse* comme nom de famille ou de section; il y rattache de plus les Béroés, les Cestes et les Diphies. M. de Lamarck réunit sous le nom de *Radiaires mollasses* tous les animaux qui pouvoient se rapporter au genre Méduse de Linné, et il les divise en Radiaires anomales et Radiaires médusaires, ou simplement Méduses. Cette dernière section comprend les Méduses proprement dites, c'est-à-dire, les animaux réguliers, orbiculaires, gélatineux, transparens, lisses, plus ou moins convexes en dessus, aplatis ou concaves en dessous, avec ou sans appendice en saillie, munis d'une bouche inférieure simple ou multiple.

Il me semble que l'on doit préférer, comme nom de famille, la dénomination employée par M. de Lamarck; celle de *Méduse* entraînant quelqu'indécision par l'usage plus ou moins étendu que les auteurs en ont fait. *Voyez* Méduses. (E. D.)

MÉLANELLE; *melanella*.

Genre dont nous proposons l'établissement dans l'ordre des Gymnodés et dans la famille des Vibrionides, parmi les Microscopiques, aux dépens des Vibrions de Muller, où cet auteur réunissoit un si grand nombre d'espèces incohérentes. Ses caractères consistent dans la forme linéaire du corps, parfaitement simple comme un fil, et complétement opaque. On diroit de certaines espèces, qu'elles sont des Dragonneaux (*Gordius*) microscopiques. Toutes, sans exception, se développent dans les infusions fétides et

sont des êtres de la plus grande simplicité. Nous en connoissons quatre espèces.

1. Mélanelle atome.

Melanella (*atoma*) *minutissima*, *linearis*, *recta*; N. *Vibrio Lineola*; Mull. *Inf. pag.* 43. *tab.* 6. *fig.* 1. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 3. *fig.* 2. Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3902. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 421. *n.* 1.

Description. Cet animal est, avec le *Monas Termo* (*voyez* Monade), le plus petit de tous ceux qui nous sont connus. Au grossissement de cinq cents fois il est à peine perceptible; à mille, ou environ, il paroît comme une linéole parfaitement noire, droite, s'agitant en tremblant sans qu'on puisse distinguer de sinuosités dans sa longueur, qui n'égale pas même encore, en apparence, le quart d'un millimètre. On le rencontre par milliers dans certaines infusions végétales fétides, particulièrement dans celle de foin: c'est ordinairement au bout d'un mois que cet animal commence à paroître; il le faut quelquefois attendre jusqu'à trois.

2. Mélanelle monadine.

Melanella (*monadinà*) *linearis*, *crassiuscula*, *brevis*; N. *Monas punctum*; Mull. *Inf. pag.* 3. *tab.* 1. *fig.* 4. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 3. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 412. *n.* 3.

Description. On peut regarder comme représentant cet infiniment petit, les traits ou points noirs dont sont parsemées les figures *d* et *e* II, *f* III, *g* II et III de la *planche* 19 de Gleichen. Son opacité complète et son alongement ne permettoient pas de le laisser parmi les Monades, éminemment transparentes et rondes. Environ huit ou dix fois plus gros que le précédent, un grossissement au-dessus de cinq cents fois fait paroître ce Microscopique long de trois quarts de millimètre, et assez épais. Il nage lentement, en vacillant, dans les infusions fétides. Muller l'a observé dans celle de poires et de mouches; Gleichen, dans celle de pois, et nous l'avons retrouvé jusque dans l'eau de mer très-corrompue et longtemps gardée.

3. Mélanelle flexueuse.

Melanella (*flexuosa*) *elongata*, *recta*, *in natatione flexuans*; N. *Vibrio Rugula*; Mull. *Inf. p.* 44. *tab.* 6. *fig.* 2. *Encycl. pl.* 3. *fig.* 3. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 420. *n.* 2.

Description. Cette espèce se montre dans les infusions de tout genre, et dans l'eau de pluie qu'on laisse séjourner dans des baquets jusqu'à devenir fétide. Elle y seroit presqu'invisible, si son opacité ne l'y faisoit distinguer. On l'y aperçoit comme une petite linéole noire, droite dans l'état de repos, flexueuse dès qu'elle s'agite, ce qu'elle fait comme par caprices sur place, pour avancer ensuite de sa longueur et s'arrêter ensuite en reprenant sa rectitude. Comme le *Monas Termo*, on la voit plus sensiblement qu'aucun autre Microscopique, se presser pour former à la superficie des infusions, des pellicules sensibles.

4. Mélanelle Spiruline.

Melanella (*spirillum*) *flexuoso-spiralis*; N. *Vibrio*; Mull. *Inf. p.* 49. *tab.* 6. *fig.* 9. *Encycl. pl.* 3. *fig.* 8. De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *pag.* 421. *n.* 5.

Description. La figure citée de Muller est tellement celle d'une espèce dont la découverte nous causa la plus grande admiration, qu'il n'est pas possible de douter de l'identité; cependant la description qu'en donne ce grand observateur n'y convient pas entièrement. Muller trouva son Vibrion dans l'infusion du *Sonchus arvensis*; il peint à merveille sa manière de s'agiter, et le rapport qui existe entre ce singulier être et la fibre animale, mais il le dit des plus petits. Nous avons trouvé le nôtre en énorme quantité dans un vase de verre rempli d'eau, où s'étoient corrompues des testicules de grenouilles, sur les Zoospermes desquelles nous faisions des expériences. Nous l'avons revu dans une autre circonstance, où c'étoient les mêmes parties d'un assassin nommé Brochetti, mort en place de Grève. Nous l'avons revu plusieurs fois dans des infusions de chair. Au grossissement de trois ou quatre cents fois il paroissoit à peine, mais à celui de cinq il égaloit en grandeur les figures citées de Muller; il ne paroissoit point transparent, mais opaque. Souvent immobile et invisible alors, il devenoit tout-à-coup perceptible par son agitation, s'alongeant en tire-bouchon, absolument comme le laiton de la partie élastique d'une brotelle, ou comme ces ressorts en fil d'archal qu'on place dans certains flambeaux de décoration pour pousser les lumières à mesure qu'elles se consument. Ces comparaisons d'objets tout grossiers qu'ils sont, donnent une idée de la forme étrange de notre singulier Microscopique, qu'on seroit presque tenté de regarder comme de la fibre vivante dans un état d'isolement et d'indépendance, dont les parcelles seroient individualisées par la modéfaction. (B. de St. Vincent.)

MÉLICERTE; *melicerta*.

Genre de Médusaires établi par Péron et Lesueur dans la division des Méduses gastriques, monostomes, pédonculées, brachidées et tentaculées. Caractères: bras très-nombreux, filiformes, chevelus, formant une espèce de houppe à l'extrémité du pédoncule.

Ce genre a été réuni aux Dianées par M. de Lamarck. *Voyez* Dianée. (E. D.)

MÉLITE.

M. de Lamarck nomme ainsi le genre de polypiers appelé par Lamouroux *Mélitée*. Voy. ce mot.

MÉLITÉE; *melitea*.

Genre de polypiers de l'ordre des Isidées, dans la division des polypiers corticifères, ayant pour caractères : polypier fixé, dendroïde, noueux, à rameaux souvent anastomosés; articulations pierreuses, striées, à entre-nœuds spongieux et renflés; écorce crétacée, très-mince, friable dans l'état de dessication, et couverte de cellules polypifères, éparses, quelquefois saillantes.

Melitea; Lamouroux, de Lamarck, Cuvier, Schweigger, de Blainville.

Isis auctorum.

Observ. Quoique formées, comme les Isis, de cylindres ou articulations calcaires joints par une substance de structure différente, les Mélitées se distinguent facilement des Isis par leur port, l'aspect, la couleur et le tissu de leurs cylindres calcaires, la structure et la forme du moyen d'union de leurs articulations, la persistance et le peu d'épaisseur de l'écorce sur le polypier dans l'état de dessication.

Les Mélitées sont des polypiers fort élégans, et dont le port rappelle certaines Gorgones. Quelques espèces parviennent à plusieurs pieds de hauteur; leurs rameaux sont très-nombreux, ascendans, plus ou moins sinueux, presque tous étalés sur le même plan et souvent anastomosés entr'eux. Les entre-nœuds, ou moyens d'union des pièces calcaires, sont renflés, saillans, d'un tissu spongieux, et assez mous pour se couper facilement. Les articulations calcaires sont fermes, solides, cassantes, souvent striées à l'extérieur; on voit même sur les jeunes rameaux des enfoncemens qui correspondent aux cellules de l'écorce; intérieurement elles sont parcourues, suivant leur longueur, par quelques canaux capillaires remplis d'une matière semblable à celle des entre-nœuds: leur couleur varie du blanc-rosé au rouge de corail le plus vif.

L'écorce des Mélitées est très-mince, et, quoique friable, elle persiste constamment sur les polypiers desséchés. Celle des Isis, au contraire, est fort épaisse et tellement friable, que les échantillons que l'on voit dans les collections ne l'offrent presque jamais. La couleur de l'écorce des Mélitées varie suivant les espèces, et même suivant les individus; elle passe du blanc-jaunâtre au rouge-pinceau. Les cellules polypifères sont petites, nombreuses, éparses, quelquefois saillantes, entourées d'un cercle rouge quand l'écorce est jaune, et d'un cercle jaune quand celle-ci est rouge.

Les Mélitées habitent les mers de l'Inde et de l'Australie.

1. Mélitée ochracée.

Melitea ochracea; Lamx.

Melitea stirpe erosa-striata, lapidea, nuda; dichotoma, explanata, ramosissima, articulata; articulis nodosis spongiosis, fulvis; carne flavescente; cellulis sterilibus, polypos octo tentaculatos obducentibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 462. *n.* 1.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 299. *n.* 1.

Isis ochracea; Pall. *Elench. p.* 230. *n.* 144.

— S. L. et Ell. *p.* 105. *n.* 1.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3793. *n.* 3.

— Esper, 1. *tab.* 4. *tab.* 4ª. *Supp. tab. XI. fig.* 1—3.

Grande et belle espèce, qui atteint jusqu'à deux et trois pieds de haut, très-rameuse, subdichotome; rameaux étendus sur le même plan, ascendans, flexueux, non anastomosés; entre-nœuds saillans; couleur variant du jaune-rougeâtre au rouge minium.

Hab. L'Océan indien.

2. Mélitée de Risso.

Melitea Rissoi; Lamx.

Melitea pumila, variè ramosa; ramulis divaricatis; osse articulato lineari substriato, ruberrimo; internodiis brevibus, spongiosis, fulvis; carne intùs pallidè roseâ, extùs cellulis elevatis verruciformibus coccineis; osculis minimis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 463. *n.* 614.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 38. *tab.* 12. *fig.* 5.

Melitea coccinea; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 300. *n.* 4.

Isis coccinea; Sol. et Ell. *pag.* 107. *n.* 3. *tab.* 12. *fig.* 5.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3794. *n.* 6.

— Esper, 1. *tab.* 3. A. *fig.* 5, *et Supp.* 2. *tab.* 10.

Rameaux divergens, souvent anastomosés, tortueux; entre-nœuds peu saillans; cellules polypifères verruciformes. Couleur rouge, jaune ou presque blanche.

Hab. L'Océan indien.

3. Mélitée rétifère.

Melitea retifera; de Lamk.

Melitea caule crasso, ramoso, ad geniculo nodoso; ramis in plano ramulosis; ramulis divaricatis, flexuosis, subreticulatis, creberrimè verrucosis.

Var. a. *Rubra; maxima.*

Var.

Var. b. *Purpurea ; articulis nodosis subtruncatis.*

Var. c. *Petechizans ; cortice luteo ; polypis ruberrimis.*

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 463. *n.* 615.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 299. *n.* 2.

Isis aurantia ; Esper, *Supp.* 2. *tab.* 9.

Rameuse, presque dichotome ; rameaux flexueux, souvent anastomosés ; articulations éloignées ou nulles dans les ramuscules, bien apparentes dans les rameaux et rapprochées dans la tige. Cette espèce est remarquable par ses nombreuses variétés et ses vives couleurs.

Hab. L'Océan des Grandes-Indes.

4. Mélitée textiforme.

Melitea textiformis ; de Lamk.

Melitea caule brevi nodoso, in flabellum tenuissimum explanato ; ramulis numerosis, filiformibus, reticulatim coalescentibus ; catenarum annulis elongatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 465. *n.* 616. *pl.* 19. *fig.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 38. *tab.* 71. *fig.* 5.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 300. *n.* 3.

Tige courte, noueuse, peu rameuse, se divisant subitement en ramuscules très-menus, filiformes, verruqueux, anastomosés, et présentant un réseau flabelliforme, simple ou lobé, à mailles alongées ; couleur variant du blanc ou jaune à l'orangé et au rouge.

Hab. Les mers de l'Australie.

MÉLITÉE ; *melitea.*

Genre de Médusaires établi par Péron et Lesueur, dans la division des Méduses gastriques, monostomes, pédonculées, brachidées et non tentaculées. Caractères : huit bras supportés par autant de pédicules et réunis en une espèce de croix de Malte ; point d'organes intérieurs apparens.

Ce genre a été réuni aux *Méduses propres* par M. Cuvier, et aux *Orythies* par M. de Lamarck. *Voyez* Orythie.

MELLITA.

Genre d'Oursins établi par Klein. Il n'a point été adopté, et rentre dans le genre *Scutelle* de M. de Lamarck.

MÉLOBÉSIE ; *melobesia.*

Genre de polypiers de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux. Caractères : polypier pierreux, en plaques minces, plus ou moins grandes, étendues sur la surface des Thalassiophytes ; cellules très-petites, situées au sommet de petits tubercules épars sur les plaques.

Observ. Lamouroux, à qui l'on doit la création de ce genre, l'avoit placé, dans son *Histoire des polypiers flexibles*, à la suite des Corallinées, en avertissant néanmoins qu'il ne regardoit point ce rapprochement comme naturel. Dans l'Exposition méthodique des polypiers, le genre Mélobésie est placé parmi les Milléporées.

Personne, je pense, autre que Lamouroux, ne s'étant occupé de l'étude de ces êtres singuliers, l'on ne sait sur leur compte que ce qu'il en a dit dans son *Histoire des polypiers flexibles*, et que je vais transcrire ici.

Les Mélobésies forment des plaques plus ou moins grandes, quelquefois rondes et régulières, d'autres fois irrégulières. Il en est qui couvrent les plantes marines d'une couche calcaire, au point de ne laisser apercevoir ni la forme ni la couleur des feuilles, tandis que d'autres rendent la surface de ces plantes comme poudreuse ou furfuracée, suivant la grandeur des plaques, semblables à de petites écailles ou à des atomes de poussière. On observe ordinairement sur ces plaques quelques tubercules plus ou moins saillans ; dans leur centre existe un trou ou cellule, qui sert d'habitation au polype constructeur de cette demeure pierreuse.

La substance des Mélobésies ressemble parfaitement à celle de l'écorce des Amphiroés et des Corallines ; il ne leur manque qu'un axe membraneux ou corné pour être de véritables Corallinées. Ces polypiers paroissent solides ; les espèces ne présentent pas le même degré de dureté ; il y en a de très-dures, tandis que d'autres se réduisent en poussière par le moindre frottement. Tout me porte à croire que ces dernières, dans l'état de vie, ne s'éloignent pas beaucoup des Alcyonées. Quoi qu'il en soit, il me suffit d'avoir attiré sur ces êtres l'attention des naturalistes ; le temps et l'observation pourront nous dévoiler le mystère de leur organisation et de leur véritable place dans l'échelle naturelle des êtres.

Les Mélobésies offrent les mêmes couleurs que les Corallines, soit fraîches, soit desséchées.

On les trouve sur les Thalassiophytes des différentes mers du Globe, ordinairement sur les mêmes espèces. On diroit que ces polypiers, comme certains insectes, ne peuvent vivre que sur un seul genre de plantes absolument nécessaire à leur existence.

1. Mélobésie membraneuse.

Melobesia membranacea ; Lamx.

Melobesia laminis suborbicularibus exilibus ; in centro cellulis eminentibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 315. *n.* 458.

Corallina membranacea; Esper, *Supp.* 2. *tab.* 12.

Plaques très-minces, presqu'orbiculaires; quelques cellules saillantes dans le centre, invisibles à l'œil nu.

Hab. Côtes occidentales de France, sur les Floridées.

2. Mélobésie pustuleuse.

Melobesia pustulata; Lamx.

Melobesia laminis orbicularibus convexis; cellulis oculo nudo visibilibus, eminentibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 315. *n.* 459. *tab.* 12. *fig.* 2. a. B.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 46. *tab.* 73. *fig.* 17. 18.

Plaques orbiculaires relevées en bosse; cellules visibles à l'œil nu et saillantes.

Hab. Sur les Floridées des côtes de France.

3. Mélobésie farineuse.

Melobesia farinosa; Lamx.

Melobesia laminis polymorphis exilibus, minutissimis, distinctis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 315. *n.* 460. *pl.* 12. *fig.* 3.

Plaques polymorphes très-minces, en général très-petites et rendant les surfaces des feuilles des fucus comme couvertes de poussière blanchâtre; cellules invisibles à l'œil nu, situées au sommet de petits mamelons.

Hab. Sur le *fucus linifolius,* Turn.

4. Mélobésie verruqueuse.

Melobesia verrucata; Lamx.

Melobesia laminis fragilibus; superficie inæquali, verrucatâ.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 316. *n.* 461.

Plaques fragiles, à surface inégale; cellules situées au sommet de petites élévations en forme de verrues.

Hab. Sur les fucus de la Méditerranée.

MÉNIPÉE; *menipea.*

Genre de polypiers de l'ordre des Cellariées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères: polypier phytoïde, rameux, articulé; cellules ayant leur ouverture du même côté, et réunies plusieurs ensemble en masses concaténées.

Menipea; Lamouroux.

Cellularia; Pallas, Bruguière.

Cellaria; Sol. et Ellis, de Lamarck.

Sertularia; Gmelin.

Tubularia; Esper.

Observ. Lamouroux a réuni dans ce genre un petit nombre de polypiers celluliféres, articulés et flexibles, remarquables par la situation de leurs cellules.

Les Ménipées naissent d'une multitude de petits filamens flexibles, fixés aux corps sous-marins; les premières articulations paroissent bientôt sur ces petits filamens, et le polypier s'élève en se ramifiant par dichotomies très-nombreuses et très-rapprochées, chaque articulation donnant constamment naissance de sa partie supérieure à deux autres articulations; celles-ci ont en général la forme d'un coin à sommet tronqué, et dont la base est en haut; elles sont d'une substance presqu'entièrement calcaire, luisante, et se cassant facilement; elles sont réunies entr'elles par des faisceaux fort courts de petits tubes capillaires, flexibles, et qui se rompent difficilement. Ces articulations sont aplaties; une de leurs faces est légèrement convexe et striée longitudinalement; l'autre est plane ou un peu concave, et présente les ouvertures des cellules; celles-ci sont ovalaires, quelquefois fermées par une membrane diaphane: dans les espèces où il y a plusieurs cellules sur une articulation, elles sont placées sur deux ou trois rangs transversaux, et se prolongent dans l'épaisseur de l'articulation qui semble constituée par la réunion de leurs parois. Il est nécessaire de remarquer que les faces des articulations où se trouvent les ouvertures des cellules, sont toutes tournées du même côté.

Presque toutes les Ménipées ont leurs rameaux crépus et recourbés en panache du côté de l'ouverture des cellules, et loin de se redresser dans l'eau, elles s'y courbent encore davantage: elles vivent dans les mers équatoréales, attachées sur les fucus ou autres corps marins.

1. Ménipée cirreuse.

Menipea cirrata; Lamx.

Menipea lapidea, articulata, ramosa, dichotoma, incurvata; articulis subciliatis, ovato-truncatis, uno latere planis, celluliferis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 145. *n.* 256.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 7. *tab.* 4. *fig.* d. D. D 1.

Cellaria cirrata; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 141. *n.* 27.

— Sol. et Ell. *p.* 29. *tab.* 5. *fig.* d. D.

Cellularia crispa; Pall. *Elench. p.* 71. *n.* 28.

Sertularia crispa; Gmel. *Syst. nat. p.* 3860. *n.* 68.

Sertularia cirrata; Gmel. *Syst. nat. p.* 3862. *n.* 74.

Tubularia cirrata; Espen, *tab.* 7. *fig.* 1—3.

Très-rameuse; rameaux crépus, courbés du côté de l'ouverture des cellules; articulations ovales, tronquées, à cellules disposées sur deux rangs, trois au premier, deux au second; bords des articulations armés d'une ou deux épines. Couleur blanche; grandeur, un à deux pouces.

Hab. La mer des Indes.

2. Ménipée éventail.

Menipea flabellum; Lamx.

Menipea lapidea, articulata, ramosa, dichotoma; articulis subcuneiformibus, utrinquè truncatis, uno latere cellulosis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 146. *n.* 257.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 7. *tab.* 4. *fig.* c. c 1. C. C 1.

Cellaria flabellum; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 142. *n.* 28.

— Sol. et Ell. *p.* 28. *n.* 16. *tab.* 4. *fig.* c. C.

Sertularia flabellum; Gmel. *Syst. nat. p.* 3862. *n.* 73.

Rameuse; rameaux droits; articulations cunéiformes tronquées, à bords entiers; cellules disposées sur trois rangs, trois au premier, et deux aux deux autres. Couleur blanche; grandeur, environ deux pouces.

Hab. Mers d'Amérique.

3. Ménipée pelotonnée.

Menipea floccosa; Lamx.

Menipea ramosissima, dichotoma; articulis subcuneiformibus, margine obsoletè serratis, anticè celluliferis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 146. *n.* 258.

Cellularia floccosa; Pall. *Elench. pag.* 70. *n.* 27.

Sertularia floccosa; Gmel. *Syst. nat. p.* 3860. *n.* 70.

Très-rameuse; rameaux un peu courbés du côté de l'ouverture des cellules; articulations subcunéiformes, légèrement denticulées sur leurs bords; cellules ovales situées sur deux rangs. Couleur très-blanche. Cette espèce devient très-grande.

Hab. L'Océan indien.

4. Ménipée hyale.

Menipea hyalæa; Lamx.

Menipea articulis posticè convexis, lævibus, nitidis, anticè planis vel concavis, subcuneiformibus; marginibus attenuatis, supernè aculeatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 146. *n.* 259. *pl.* 3. *fig.* 4. a. B. C. D.

Articulations convexes, unies et luisantes postérieurement; planes ou concaves du côté de l'ouverture des cellules; subcunéiformes, minces sur les bords, terminées supérieurement par deux appendices aculéiformes. Couleur fauve-jaunâtre; grandeur, environ trois pouces.

Hab. La mer des Indes.

MICROSCOPIQUES.

Nous proposons ce nom pour désigner la première ou dernière classe du règne animal, selon qu'on adopte, pour l'étudier, les méthodes qui suivent la progression du simple au composé, c'est-à-dire ascendantes, ou celles qui descendent de l'homme aux créatures les plus simples. Les êtres dont elle est formée devroient se restreindre à ceux que M. de Blainville désigna sous le nom d'*Amorphes* ou *Agastraires*, qui sont naturellement répartis dans l'ordre que nous établirons sous le nom de *Gymnodés*. Mais ces dénominations d'Amorphes ou d'Agastraires ne sauroient être admises, car si l'on en excepte les Amibes et quelques autres Microscopiques, il en est parmi les moins compliqués, dont la forme est peut-être plus déterminée et mieux arrêtée que celle des créatures des premiers ordres; et quant à la privation d'un estomac ou d'un tube alimentaire, il seroit téméraire de prononcer à cet égard; les verres grossissans, qui nous font connoître les infiniment petits, n'en multipliant sans doute point assez le volume pour permettre à notre foiblesse d'y apercevoir des organes qui peuvent fort bien exister dans leur transparence. En effet, on ne peut pas nier l'existence d'organes qui nous échappent dans les Microscopiques, avec plus de fondement qu'on n'auroit pu nier l'existence de ces êtres même, avant l'invention du précieux instrument qui nous les révéla.

Il en est de même pour la dénomination d'*Infusoires*, long-temps adoptée; elle est plus impropre encore que toute autre, puisqu'elle indiqueroit comme habitation exclusive des êtres qui nous vont occuper, les infusions seules, c'est-à-dire, l'eau dans laquelle on laisse se corrompre des matières végétales ou animales. C'est cependant Muller, observateur exact et judicieux, qui introduisit cette dénomination; et ce savant, donnant à une classe établie par lui-même, un nom qui sembloit devoir la caractériser par l'origine des êtres dont elle étoit composée, y décrivoit beaucoup plus d'animaux des eaux pures, étrangers aux infusions dans lesquelles on les voit au contraire mourir, que d'animaux développés dans ces infusions mêmes.

Le nom d'*Animalcule* n'étoit pas plus convenable; il signifie proprement un diminutif d'animal, et les êtres qu'il est question de définir ne sont point des diminutifs, mais des

créatures aussi parfaites qu'aucune autre, jouant un grand rôle dans la nature, formées par elle du premier jet, sans passer par aucune métamorphose. Nous avons donc préféré, comme la moins insuffisante, la désignation de *Microscopiques* pour les infiniment petits de la création, parce que, s'il s'en trouve un certain nombre qu'un œil excellent puisse distinguer sans le secours d'aucun verre, ils ne paroissent que sous la forme incertaine d'un point où rien, pas même le mouvement, ne sauroit être appréciable. Le microscope seul peut nous aider à déterminer leurs contours, ainsi qu'à discerner les apparences de leur organisation rudimentaire, en nous enseignant ce qu'on peut savoir sur leurs habitudes.

Nous conviendrons avant tout, avec M. de Blainville, qu'il est parmi les Microscopiques des êtres déjà fort compliqués, qui présentent certains rapports avec des animaux de classes plus élevées; mais comme il seroit prématuré de les rapporter définitivement à ces classes d'après des ressemblances extérieures, nous les laisserons provisoirement parmi nos Microscopiques, en nous bornant à indiquer soigneusement leurs affinités: la précipitation qu'on met trop souvent aujourd'hui à établir des rapprochemens ou des différences que l'observation ne confirme pas toujours, nous paroissant être un des plus grands obstacles qui se puisse opposer au progrès des sciences naturelles.

Nous définirons les Microscopiques : des animaux invisibles à l'œil nu, ou du moins, dont un grossissement considérable peut seul révéler les formes; plus ou moins translucides, mais jamais complétement opaques; dépourvus de membres (les appendices, ou queue, qu'on aperçoit chez plusieurs, ne pouvant être réputés tels); où l'on n'a pu encore découvrir d'yeux véritables, même rudimentaires; contractiles en tout ou en partie; éminemment doués du sens du tact; se nourrissant par absorption; dont la génération paroît s'opérer par sections ou par l'émission de gemmules quand elle n'est pas spontanée; vivant sans exception dans les eaux.

Parmi les Microscopiques se trouveront, non-seulement des êtres qui n'offrent par leur forme aucun rapport avec le reste des animaux, et ne paroissent que des amas de molécules agitées, non encore asservies en apparence à un plan d'organisation déterminé, mais on trouve chez eux les êtres par lesquels la nature semble s'être essayée à produire la vie, en la modifiant ensuite selon toutes les formes qui, une fois imprimées à la matière, sont demeurées propres à transmettre ce précieux résultat des plus inconcevables facultés. On trouve encore chez les Microscopiques, non-seulement des ébauches où se reconnoissent les sources de diverses classes animales plus élevées, mais encore celles de la végétation rudimentaire et primitive.

Il sera donc essentiel d'indiquer les embranchemens par lesquels on peut remonter des Microscopiques aux Acalèphes libres de M. Cuvier, à ses vers intestinaux qui sont les Entozoaires, aux crustacés, aux radiaires, et vers ces êtres ambigus, qui tenant également de la plante et de l'animal, ont mérité que nous leur appliquassions le nom de *Psychodiaires*. (*Voy.* ce mot.) Quand les hommes auront trouvé des moyens plus efficaces d'observation que ceux dont ils se servent aujourd'hui, il est probable que les genres de Microscopiques qui s'embranchent ainsi, devront être déplacés et portés dans les classes dont ils semblent être l'origine ou l'ébauche en miniature; mais nous avouons notre insuffisance pour prononcer sur un point aussi important de classification; nous préférons laisser à des successeurs plus avancés le soin de lever nos doutes, exposés de bonne foi, que de nous hâter d'établir quelque système dont l'expérience ne confirmeroit point les principes.

C'est à la Hollande que le monde savant doit la découverte de ce microscope qui servit de moyen à la classification provisoire dont nous allons nous occuper. Hartzoeker et Leuwenhoeck se disputèrent l'invention de ce merveilleux instrument. Nous ne déciderons pas quel fut entr'eux le Colomb ou l'Américo Vespuce. Ces hommes habiles n'en ouvrirent pas moins la route d'un nouveau Monde, où les merveilles sont innombrables, et rendues plus grandes encore par leur petitesse même.

Le microscope ne fut pas d'abord apprécié autant qu'il méritoit de l'être, et les premiers observateurs qui s'en servirent n'y paroissent avoir cherché qu'un moyen de divertissement. Les instrumens employés d'abord, étant d'ailleurs très-imparfaits; on n'en obtint souvent que de mauvais résultats, et l'on étoit loin de se douter, quand on discouroit sur les prétendues plumes de papillons, sur les anguilles de vinaigre, sur des pattes de mouche ou sur des brins de soie effilée, que les micrographes étoient parvenus vers les limites du néant et de l'être, et s'il est permis d'employer cette expression, jusque vers les confins de l'infini. Cependant un grand nombre de curieux se procurèrent des microscopes et les perfectionnèrent. Les mystères qu'ils avoient révélés à Leuwenhoeck paroissoient inexplicables; une classe de savans qu'épouvante toute nouveauté, ou de ces esprits superficiels qui font profession de mépriser ce qu'ils n'ont pas étudié, préférèrent nier des vérités nouvelles, au parti plus raisonnable de la vérification; cependant, les découvertes microscopiques furent attestées et accrues par Hill, Baker, Joblot, Ledermuller, Goëze, Wrisberg, Eichorn, Gleichen, Roësel, Pallas, Spallanzani, Needham, et surtout par O. F. Muller. Jusqu'à ce dernier on observoit néanmoins sans méthode, et les nouveaux

faits acquis à l'aide des lentilles grossissantes, souvent contradictoirement exposés, tournés en ridicule par des hommes entièrement étrangers aux sciences physiques, mais justement célèbres à d'autres égards, tombèrent dans le discrédit. Spallanzani, qu'on cite à tout propos dès qu'il est question de microscope, fut peut-être, outre ceux qui employèrent cet instrument, l'un des observateurs qui s'en servirent le moins bien, et dans les ouvrages duquel nous avons trouvé le plus d'erreurs ou de données vagues; mais il n'en fut pas moins aussi celui qui le premier obtint (quelque confiance, et qui ramena le public sur des idées qu'on s'étoit faites des travaux de ce Leuwenhoek, toujours sur le chemin de la vérité. Roësel et Gleichen sont encore des micrographes sur les découvertes desquels on doit faire fonds, relativement aux formes positives des êtres; ce Needham, que Voltaire choisit pour objet de ses plaisanteries, fut de même un observateur excellent et de bonne foi, bien supérieur à Spallanzani dont on ne se moquoit pas. Mais Muller apparut, comme étoit apparu Linné dans le reste des sciences naturelles, pour débrouiller la confusion d'une branche des connoissances humaines bien plus importante à cultiver qu'on ne l'avoit supposé jusqu'à lui. Cet habile zoologiste interrogea les eaux, soit pures, soit croupies, soit altérées par des infusions; consultant tout ce qu'on avoit écrit depuis un siècle environ sur ce qu'il nommoit *Infusoires*, il ajouta au règne animal une classe que se hâtèrent d'adopter tous les naturalistes. Linné n'avoit guère admis qu'accessoirement ces Infusoires dans son *Systema naturæ*, qui avoit, dans les premières éditions de cet immortel ouvrage, relégué à la fin de sa classe des Vers, dans un genre dont le nom de *Chaos* indiquoit seul le vague, ce que ses prédécesseurs avoient appelé animalcules du dernier ordre, poissons des infusions, anguilles de pâte, etc. etc. Cependant, habitué à compter sur l'exactitude de Roësel, dans ses dernières éditions il adopta, avec Pallas, le genre *Volvox*, où n'entroient cependant que deux espèces, qui depuis n'appartiennent plus aux Volvoces; mais dès que Muller eut publié son *Histoire des Vers* et son *Prodrome de la Zoologie danoise*, Gmelin s'empara de la totalité des travaux de ce savant, et dans la treizième édition du *Systema*, où l'ordre des Lithophytes fut réuni à celui des Zoophytes sous ce dernier nom, un cinquième ordre, sous le nom d'*Infusoires*, compléta et termina la classe des Vers.

Cependant on ne possédoit que peu de figures, la plupart grossières, de tant d'êtres ajoutés au catalogue des êtres vivans, et qui ne peuvent être réputés connus qu'autant qu'on en a parfaitement constaté l'existence par de parfaites représentations. Le magnifique Traité du naturaliste danois parut en 1786, mais après sa mort, et l'histoire des Microscopiques ne fut plus une partie hypothétique de la science. Cinquante planches, offrant d'excellentes images de trois cent soixante-dix espèces gravées sous divers points de vue, accompagnoient ce beau travail, dont notre collaborateur Bruguière enrichit cette Encyclopédie même, non-seulement en l'y transportant tout entier, mais en le complétant avec les figures que Muller avoit omises dans son Traité de *Animalcula infusoria, fluviatilia et marina*, parce qu'elles se trouvoient déjà dans la Zoologie danoise, ainsi qu'avec les figures non moins exactes empruntées de Roësel.

La 46e livraison du grand ouvrage que nous sommes appelés à compléter ici, contient donc ce qui existe de plus satisfaisant sur les Microscopiques. On y trouve dans quatre-vingt-trois pages de texte en deux colonnes, un *species* explicatif de vingt-huit planches, contenant près de onze cents figures, où sont représentées trois cent quatre-vingt-cinq espèces, vues sous toutes les faces.

Muller, dans son *Histoire des Infusoires*, institua une classe nouvelle pour des animaux qui, jusqu'à lui, n'avoient jamais été méthodiquement étudiés, la divisa de la sorte en dix-sept genres.

Ordre Ier. Sans nul organe extérieur.

* *Epaissis.*

1. *Monas;* corps punctiforme. (10 espèces.)
2. *Proteus;* corps variable. (2 espèces.)
3. *Volvox;* corps sphérique. (12 espèces.)
4. *Enchelis;* corps cylindracé. (27 espèces.)
5. *Vibrio;* corps alongé. (31 espèces.)

** *Membraneux.*

6. *Cyclidium;* corps ovale. (10 espèces.)
7. *Paramæcium;* corps oblong. (5 espèces.)
8. *Kolpoda;* corps sinueux. (16 espèces.)
9. *Gonium;* corps anguleux. (5 espèces.)
10. *Bursaria;* corps excavé. (5 espèces.)

Ordre II. Ayant des organes externes.

* *Nus.*

11. *Cercaria;* glabres, ayant une queue. (22 espèces.)
12. *Trichoda;* velus ou ciliés. (89 espèces.)
13. *Kerona;* ayant des appendices corniculés. (14 espèces.)
14. *Himatopus;* ayant des appendices cirreux. (7 espèces.)

15. *Leucophra;* velus à toute la surface. (16 espèces.)

16. *Vorticella;* ciliés à l'orifice. (75 espèces.)

** *Munis de test.*

17. *Brachionus;* ciliés à l'orifice. (22 espèces.)

Gmelin, qui publia la VIe. partie du tome I de son édition du *Systema naturæ* avant l'apparition du travail posthume de Muller, et qui n'avoit eu pour guide, sans sa compilation, que les premiers essais de ce grand naturaliste, ne mentionne, dans un ordre contraire, c'est-à-dire descendant, que les genres *Brachionus, Vorticella, Trichoda, Cercaria, Leucophra, Gonium, Colpoda* (*Kolpoda*), *Paramœcium, Cyclidium, Bursaria, Vibrio, Enchelis, Bacillaria* (compris ensuite dans le genre *Vibrio* de Muller), *Volvox* et *Monas.*

De tels genres sont en général artificiels et insuffisans. Muller et son imitateur, en faisant connoître une si considérable série nouvelle d'êtres animés, craignirent sans doute d'effrayer les naturalistes, en multipliant trop les divisions destinées à les renfermer. De là ce grand nombre de Microscopiques compris par eux dans des groupes dont ils n'ont en rien le caractère, et où leur présence forme disparate.

Dès l'an 1815, le savant de Lamarck sentit la nécessité de réformer la méthode de celui qui ayant ouvert la route, n'avoit pu y marcher d'un pas sûr. Ce grand naturaliste jugea, d'après les excellentes figures prodiguées par son devancier, que beaucoup d'entr'elles représentoient des êtres déjà fort avancés dans l'organisation, et qui ne devoient point demeurer confondus avec de simples ébauches, où l'on ne sauroit distinguer le moindre organe. En adoptant la classe des *Infusoires* comme la première de sa méthode, il caractérisa de la sorte les êtres qu'il supposa y devoir demeurer : animaux microscopiques, gélatineux, transparens, polymorphes, contractiles; n'ayant point de bouche distincte, aucun organe intérieur, constant, déterminable; où la génération est fissipare ou subgemmipare. « Ainsi, poursuit le Linné de la France : ces animaux n'ayant point de bouche, point de sac alimentaire, ne se nourrissent que par l'absorption qu'exercent leurs pores extérieurs ou par imbibition interne; ainsi leur organisation, qui est la plus simple de toutes celles qu'offre le règne animal, présente par son caractère un degré particulier qui les distingue éminemment de tous les autres animaux. Je me suis assuré qu'il en existe de semblables, car j'en ai observé moi-même plusieurs; et quand même il n'en existeroit qu'un petit nombre, j'en eusse fait une classe à part, d'après la considération du caractère éminent qui la distingue. » (*Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 393.)

Nous avons cité ce passage d'un célèbre et scrupuleux naturaliste, pour répondre à ceux qui ne jugeant pas à propos de faire la dépense d'un microscope, et qui n'ayant jamais employé cet instrument pour interroger la nature sur ses plus singuliers mystères, ont établi des systèmes ou écrit sur les Infusoires, sans en avoir vu autre chose que des figures gravées, ou ce qu'en écrivirent les micrographes. Nous l'avons surtout cité pour ceux qui affectent de révoquer en doute les découvertes de ces micrographes laborieux, tenant d'ailleurs un être pour méprisable s'il n'est aussi grand qu'une autruche ou qu'un éléphant fossile, et qui assurent qu'un animalcule ne sauroit jouer un rôle aussi important dans la nature qu'un mollusque ou qu'un poisson. Ce précieux passage répond à l'un des grands naturalistes dont les opinions sur toute autre matière nous paroissent du plus grand poids quand il demande en parlant des Infusoires : « Mais sont-ce réellement des animaux, c'est-à-dire, une certaine combinaison d'organes affectant une forme déterminée, et agissant d'une manière également déterminée sur les corps extérieurs? » Si, au lieu de se prononcer pour la négative, le savant qui élève un tel doute se fût procuré un microscope, afin de vérifier les faits, ainsi que n'avoit pas dédaigné de le faire l'illustre professeur du Muséum, il eût émis des idées plus justes, et ne se fût pas mis en contradiction avec l'exact Muller, et vingt auteurs qui ont tous vu les mêmes choses à peu près de la même manière.

L'animalité des Microscopiques est une chose beaucoup plus réelle que tant de rapprochemens désavoués par la nature, employés pour établir certains systèmes, dont les traces auront disparu, que le microscope sera toujours là pour attester l'existence d'êtres si gratuitement rayés du catalogue des créatures vivantes par une simple supposition. Nier aujourd'hui l'existence des Infusoires ou leur animalité, n'est plus que déguiser l'aveu d'une ignorance qui se complaît dans son orgueil; la mettre en problème, c'est afficher une sorte de mépris pour les assertions de quiconque dit en avoir vu. D'autres naturalistes hautains, prétendant forcer le vulgaire à juger de l'importance de leurs travaux par le volume des choses dont ils s'occupent, prétendent aussi nier l'utilité des recherches microscopiques, en insinuant qu'une grande partie des résultats qu'on obtient du microscope sont hypothétiques. Nous espérons démontrer un jour, dans un ouvrage préparé déjà par plus de vingt ans de recherches, combien, au contraire, ces résultats sont certains et surtout importans. Notre ouvrage, dont cet article n'est qu'une sorte de prodrome, prouvera que dans toutes les choses qu'on veut bien connoître, c'est par leur commencement qu'on les doit étudier, et que si les détracteurs de la micrographie se fussent adonnés à cette partie

de la science, ils auroient acquis des idées plus conformes à la vérité qu'ils n'en ont sur l'animalité, la vie, et l'esprit de méthode dans lequel on doit procéder en histoire naturelle, pour ne pas métamorphoser cette branche de nos connoissances en une pure science de mots. Ce dédain pour le microscope, d'hommes fort savans d'ailleurs, et pour les naturalistes qui l'emploient, a quelque chose de cette aversion que manifeste le vulgaire pour tout ce qui ne lui est pas familier ou qu'il ne comprend pas d'abord. M. de Lamarck, que sa haute philosophie et la profondeur de son savoir ont mis en tout hors de la ligne de ce vulgaire, qui comprend plus d'un savant, a senti que les Infusoires n'étoient pas si méprisables, et que selon la méthode qu'on adoptoit en histoire naturelle, ils ouvroient ou terminoient les cohortes animées. Cet illustre naturaliste ne s'est pas borné à les étudier sur les planches de notre Encyclopédie, il les a voulu voir vivans: aussi s'en est-il fait une idée très-juste, et, le premier, il a senti la nécessité de réformer la classification de Muller. Il établit, dans son *Histoire des animaux sans vertèbres*, une première classe toujours appelée des *Infusoires*, dont il repousse les espèces ou les genres chez lesquels on peut reconnoître quelqu'organe vibratile. Plusieurs Trichodes, les Vorticelles et les Brachions, deviennent pour lui l'ordre premier de sa seconde classe, sous le nom de *Polypes ciliés* (*tom.* 2. *p.* 18). Réunissant les genres Kérone et Himantope en un seul, divisant les Cercaires en deux, sa première classe répond à peu près aux quinze premiers genres de son prédécesseur; elle est divisée en deux ordres: celui des Infusoires nus et celui des Infusoires appendiculés.

En reconnoissant l'excellence de telles bases, nous devons cependant faire remarquer combien les animaux appelés *Polypes ciliés*, qui forment bien réellement un ordre, au moins, dans la nature, sont déplacés parmi les Polypes, dont l'étymologie du nom est dans le grand nombre de pieds ou appendices qui furent primitivement comparés à ces organes. On verra par la suite que si la plupart doivent être définitivement extraits de la classe des Microscopiques, ce sera pour commencer celles des Entozoaires, des Radiaires et des Crustacés.

M. Cuvier (*Règn. anim. tom. IV, p.* 89) ne forme des Infusoires qu'une division de son quatrième embranchement des animaux, qu'il appelle *Zoophytes* ou *Animaux rayonnés*. Sans examiner si le nom de Zoophytes (animaux-plantes) convient à la généralité des êtres que le savant professeur considère comme formant son quatrième embranchement; nous pouvons assurer que le nom de *rayonnés* ne peut, sous aucun prétexte, convenir à nul de ces véritables Infusoires de la première classe de M. de Lamarck, où ne se reconnoissent ni cirres, ni tentacules, ni membre, ni quoi que ce soit dont on puisse inférer le moindre rapport avec un organe rayonné quelconque. M. Cuvier paroit d'ailleurs avoir rejeté la cinquième et dernière classe de son quatrième embranchement à la fin de son excellent ouvrage, sans attacher beaucoup d'importance aux êtres qu'il y comprend; et, comme fatigué par l'immensité de son travail, il s'est borné, en diminuant arbitrairement le nombre de genres qu'il n'avoit probablement pas examinés dans la nature même, à conserver la section des Rotifères de M. de Lamarck, en l'élevant à la dignité d'ordre, appelant *Infusoires homogènes* tous ceux où l'on ne reconnoit pas d'organes distincts. Il extrait en outre les Vorticelles de sa dernière classe, pour les rapporter dans le voisinage des polypes à bras, rendus célèbres par les travaux de Trambley, mais qui n'y ont guère de rapports.

Si l'on en excepte M. de Lamarck, tous les naturalistes qui, depuis Gmelin, ont donné des systèmes et des méthodes où le règne animal est compris tout entier, paroissent n'avoir pas observé eux-mêmes d'Infusoires vivans; ils en ont jugé d'après Muller, et, soit qu'ils aient dans leur travail établi des genres, ou soit qu'ils en aient supprimé, c'est en général d'après des figures gravées que sont fondées leurs augmentations ou leurs réductions.

Nous étant, dès notre première jeunesse, habitué à l'usage du microscope; n'ayant cessé depuis d'employer en tous lieux cet instrument pour la recherche des êtres singuliers qu'il décèle; certain par les dessins sans nombre que nous en avons faits, et d'après les notes que nous avons tenues, de la constance des formes qui s'y manifestent; peu des animaux décrits par Muller, ou par la plupart des micrographes antérieurs, nous ont échappé; nous en avons découvert un nombre bien plus considérable qu'on n'en avoit encore trouvé; et en acquérant, par une expérience de vingt-cinq ans, la certitude des résultats que nous avons obtenus, nous croyons pouvoir fonder sur les Microscopiques une classification moins imparfaite que celles qu'on avoit tentées jusqu'ici. Nous sommes loin de donner cependant cette classification comme définitive, ni même comme bonne; mais nous avons fait tous nos efforts pour la rendre aussi naturelle que possible, dans l'état actuel de nos connoissances, et si elle suffit pour aider à reconnoître facilement les objets que nous prétendons y comprendre, nous aurons atteint le but où tendirent tous nos efforts.

CLASSIFICATION RECTILIGNE DES MICROSCOPIQUES.

ORDRE PREMIER.

GYMNODÉS. Très-simples, de forme parfaitement déterminée et invariable, où l'on ne recon-

noît aucun organe, ni cirres vibratiles, ni même la moindre apparence de poils ou de cils quelconques.

§. Ier. *Dépourvus d'appendices caudiformes.*

Ier. *FAMILLE DES MONADAIRES.*

Corps diaphane, ne présentant pas même au grossissement le plus considérable qu'on puisse obtenir, l'apparence d'une molécule organique intégrante, et de forme arrêtée non contractile. (Les Monadaires sont les plus simples de tous les êtres qui nous soient connus, et que l'on puisse même concevoir. Leur petitesse est d'ailleurs extrême. Les infusions seules les produisent en abondance. On diroit cette matière vivante, dont chaque particule s'individualise par l'agent madéfacteur qui a détruit les liens secrets de l'être organisé, dans la composition duquel entroient les Monadaires. Nous n'avons jamais pu y saisir de mode de reproduction, même *tonipare*. Ce sont de véritables générations spontanées, dans le sens raisonnable du mot.)

Genre 1. LAMELLINE, *Lamellina;* N. Corps simple, oblong ou carré, présentant toujours quatre angles plus ou moins aigus dans sa circonscription. — *EXEMPLES. Lamellina monadæa;* N. *Encycl. Dic. Monas;* MULL. *tab.* 1. *fig.* 16. 17. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 8. — *Lamellina linearis;* N. *Encycl. Dic.* JOBLOT, *pl.* 2. *fig.* M. — *Lamellina æquiangulata;* N. *Encycl. Dic.* JOBLOT, *pl.* 3. *fig.* K. L. — (Ce genre, dont les espèces sont presqu'inertes, mais où des mouvemens sont néanmoins assez distincts pour que tous les observateurs qui en ont vu, n'aient point hésité à les regarder comme des animaux, formé un passage à la famille des Bacillariées, que nous avons établie dans notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, tom. II, p. 127, comme appartenant à la classe des Infusoires, mais que nous avons reconnue depuis comme faisant partie d'un règne différent. D'un autre côté il est, aux dimensions près, identique à ce genre singulier d'Acalèphes libres, récemment institué par Quoy et Gaymard (*An. des sc. nat.* tom. VI. p. 85. pl. 2. fig. 1.), sous le nom de *Lemnisque.*)

Genre 2. MONADE, *Monas;* MULL. Corps simple, parfaitement rond ou légèrement ovoïde, cristallin. — *EXEMPLES. Monas Termo;* MULL. *tab.* 1. *fig.* 1. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 1. — *Monas Punctum;* N. *Encycl. Dic. Volvox;* MULL. *tab. III. fig.* 2. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 1. — *Monas Bulla;* N. *Encycl. Dic. Cyclidium;* MULL. *tab. XI. fig.* 1. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 1. — (Beaucoup de figures, données par les divers micrographes, sont accompagnées de points qui représentent de ces animaux, si petits, qu'il en est des espèces qu'un grossissement de mille fois, qui seul les rend perceptibles, ne les représente pas plus considérables que la piqûre que feroit l'aiguille la plus fine dans une feuille de papier mince. Leur mobilité est extrême, leur nombre prodigieux; en s'insinuant dans la matière muqueuse qui se développe dans les infusions, ils en forment de véritables membranes devenant de plus en plus opaques, où cesse bientôt tout mouvement. En mourant sur le porte-objet du microscope, par dessèchement, les Monades semblent affecter de se presser en dispositions sériales, sur les bords de la goutte d'eau, où elles nageoient, ainsi que le font ordinairement les globules du sang; il en résulte comme de petits chapelets, qui finissent par se confondre en lignes minces presqu'invisibles, mais continues en apparence. On peut les considérer comme la matière vivante dans son plus grand état de simplicité.)

Genre 3. OPHTHALMOPLANIDE, *Ophthalmoplanis;* N. Corps simple, parfaitement rond ou légèrement ovoïde, avec un point au centre ou vers l'une des extrémités. — *EXEMPLE. Ophthalmoplanis monadina;* N. *Encycl. Dic. Monas Ocellus;* MULL. *tab.* 1. *fig.* 7. 8. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 4. — (Le point caractéristique de ce genre manifeste déjà une légère complication.)

Genre 4. CYCLIDE, *Cyclidium;* MULL. Corps simple, ovoïde, antérieurement atténué en pointe, comprimé et submembraneux. — *EXEMPLES. Cyclidium hyalinum;* MULL. *tab. XI. fig.* 14. *Encycl. pl. V. fig.* 4. — *Cyclidium mutabilis;* N. *Encycl. Dic.* Représentée dans beaucoup des planches de Gleichen, particulièrement pl. XX, II et III *d*, et pl. XXII. — (Les Cyclides, encore dépourvus d'organes, d'appendices et de molécule intégrante, commencent cependant à manifester, dans leur natation et dans les légères variations de mouvemens qu'ils donnent à leur partie antérieure, une vie plus décidée; ils sont d'ailleurs les plus gros des Monadaires.)

IIe. *FAMILLE DES PANDORINÉES.*

Corps simple, sphérique des Monades, mais réuni en une association d'individus qui exercent, dans leur réunion, une vie commune, sous une forme déterminée et fixe, qui éloigne toute idée de contractilité. (Les Pandorinées présentent ce fait extraordinaire, qu'individualisées par molécules, chacune de ces molécules est un animal doué d'un mouvement propre et qui s'accroissant, devient un assemblage d'animaux en glomérule vivant aussi, et dans lequel la volonté de chacune des parties constitutives semble agir en raison de sa force propre, pour causer des perturbations bizarres dans les mouvemens généraux de la masse. On ne peut pas dire que les Pandorinées soient des Infusoires, encore que nous en ayons souvent rencontré dans certaines infusions, puisque nous

avons retrouvé les mêmes espèces dans toutes les eaux stagnantes et dans les mares, où, comme on va le voir quand il sera question du genre 5, la plupart ne sont probablement que des propagules animés de nos Arthrodiées. (*Voyez* ce mot dans cette Encyclopédie et dans notre *Dictionnaire classique.*)

Genre 5. Uvelle, *Uvella;* N. Où nulle membrane commune ne réunit les molécules simples, vivantes et groupées en petites masses globuleuses. — *Exemples. Uvella Chamæmoru;* N. *Encycl. Dic. Monas Uva;* Mull. *tab.* 1. *fig.* 12. 13. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 10. Spallanz. *Opusc.* 1. *pl.* 2. *fig.* 15. B. C. D. — *Uvella virescens;* N. *Encycl. Dic. Volvox Uva;* Mull. *tab. III. fig.* 17. 21. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 11. 15. — (Nous avons des raisons de croire que ces animaux ne sont que des Zoocarpes, c'est-à-dire, les gemmules vivantes d'êtres dont la condition fut purement végétale jusqu'à l'émission de ces gemmules. Le *Volvox vegetans* de Muller, *pl.* 3, *fig.* 22. 25, dont nous avons formé le type du genre Anthophyse de cette Encyclopédie même et de notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, lequel est bien évidemment une petite plante confervoïde, jusqu'à l'instant où l'extrémité de ses rameaux vient à produire des glomérules de petits corps transparens, nous présente dans ces glomérules une espèce d'Uvelle véritable, qui, se détachant de la tige qui la produisit, s'en va nageant absolument à la manière de notre *Chamæmorus*, avec qui on pourroit la confondre, si les individus agglomérés n'y étoient plus petits. Les animaux de ce genre offrent encore, à la taille près, une grande analogie avec ceux du genre Polytome, établi par Quoy et Gaymard (*Ann. des sciences nat.* tom. VI. p. 87. pl. 2. fig. 13. 14.), mais qui n'est pas microscopique.)

Genre 6. Pectoraline, *Pectoralina;* N. Où les molécules vivantes, simples, se groupant à plat et non en masses globuleuses, exercent leurs mouvemens communs sur le sens vertical de la petite lame qui résulte de leur agglomération. — *Exemple. Pectoralina hebraica;* N. *Encycl. Dic. Gonium pectorale;* Mull. *tab. XVI. fig.* 9. 11. *Encycl. pl.* 7. *fig.* 1. 3.

Genre 7. Pandorine, *Pandorina;* N. Où les molécules vivantes, soit indépendamment les unes des autres, soit réunies en groupes, sont contenues dans une enveloppe commune, transparente, qui en fait un tout exerçant une vie commune, tant qu'un déchirement n'y donne pas la liberté à chaque molécule captive. — *Exemples. Pandorina Louwenhoekii;* N. *Encycl. Dic. Volvox globator;* Mull. *tab. III. fig.* 12. 13. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 9. — *Pandorina Mora;* N. *Encycl. Dic. Volvox Morum;* Mull. *tab. III. pl.* 14. 16. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 10. — (Ces animaux ont excité l'admiration de tous les observateurs qui les rencontrèrent et qui les ont surpris se brisant pour donner le jour, par une succession sans terme, à de nombreuses générations qu'on distingue dans leur transparence, laquelle néanmoins commence à se colorer en vert de diverses nuances, selon chaque espèce et l'âge des individus associés.)

III°. *Famille des Volvociens.*

Corps ovoïde ou cylindracé, déjà constitué par des molécules visibles, astreint à une forme constante, qu'il n'est pas donné à l'animal de défigurer à son gré, de manière à rendre cette forme comme indéterminable. (Ici chaque molécule constitutrice paroît cesser de jouer un rôle individuel, et demeure asservie au mode de vie commune qu'elle conservera désormais, c'est-à-dire, à mesure que l'on s'élèvera dans l'ordre des complications; mais il est possible que la plupart des Volvociens, sinon tous, soient encore des Zoocarpes. Il est constant que plusieurs Enchélides, par exemple, bien connues des micrographes nos prédécesseurs, que long-temps nous avions observées comme eux, sans imaginer qu'il pût y avoir rien de végétal dans aucune phase de leur existence, sont cependant sorties sous nos yeux, comme des corpuscules reproducteurs inertes, des locules de ce que nous avions long-temps observé à l'état végétant sous le nom de *Conferves;* ces propagules vivans ont ensuite commencé à s'agiter, ils ont plus tard manifesté peu à peu une vie réelle de plus en plus active, et enfin, après avoir ainsi vécu en liberté plus ou moins long-temps, ils se sont fixés sur des corps étrangers inondés, pour y redevenir des plantes par un développement purement végétal. (*Voyez* le mot Enchélide dans ce Dictionnaire et dans notre *Dict. clas. d'hist. nat.*) C'est probablement à cette famille que doit appartenir le *Volvox Lunula* de Muller (*tab. III. fig.* 11. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 6); mais comme nous n'avons jamais vu cet animal singulier, dont nous ne concevons pas même l'organisation, nous attendrons que de nouvelles recherches nous l'aient fait rencontrer, pour déterminer la place qui lui doit être assignée.)

Genre 8. Gygès, *Gyges;* N. Où la molécule interne est contenue dans une double enveloppe, que manifeste l'anneau transparent qui règne autour d'un corps de forme ovoïde. — *Exemple. Gyges viridis;* N. *Encycl. Dic. Volvox Granulum;* Mull. *tab. III. fig.* 3. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 2.

Genre 9. Volvoce, *Volvox;* Mull. Molécule constitutive remplissant un corps obrond ou sphérique sans anneau circulaire, dans lequel cette molécule semble s'agiter indépendamment des mouvemens de l'animal. — *Exemples. Volvox Globulus;* Mull. *tab. III. fig.* 4. *Encycl. pl.* 1.

fig. 3. — *Volvox sintillans ;* N. *Encycl. Dic. Leucophra ;* Mull. *tab.* 22. *fig.* 1. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 22. — *Volvox bursarioides ;* N. *Encycl. Dic. Bursaria globina ;* Mull. *tab.* 17. *fig.* 15. 17. *Encycl. pl.* 8. *fig.* 14. 16. — *Volvox Glaucoma ;* N. *Encycl. Dic. Cyclidium ;* Mull. *tab. XI. fig.* 6. 8. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 6. 8. — (Les Volvoces sont des Gygès, moins la double enveloppe qui forme l'apparence d'un anneau autour du corps de ces animaux. Leur figure est encore celle des Monades, mais déjà bien plus considérables et volumineuses; ils ne sont plus cristallins, mais offrent une molécule constitutrice. La plupart vivent dans les infusions. Joblot, *pl.* 3, *fig.* 2, F, en représente une espèce qui s'étoit déjà manifestée au bout de deux heures dans une infusion de fleurs de *Centaurea Cyanus*, L.)

Genre 10. Enchélide, *Enchelis ;* Mull. Corps cylindracé, plus ou moins pyriforme, toujours sensiblement atténué à son extrémité antérieure. (Les Enchélides, vues de profil, seroient des Cyclides, mais celles-ci, toujours plus petites et cristallines, sont comprimées et presque membraneuses, tandis que les Cyclides cylindracées, sont composées d'une molécule intégrante visible, et remplies de bulles ou corps hyalins, tels qu'on en retrouve dans les tubes des Conferves, particulièrement dans celles que nous avons détachées du genre Linnéen, pour en former plusieurs genres d'Arthrodiées.)

* Espèces les plus ovoïdes, très-obtuses aux deux extrémités, et d'une teinte grisâtre obscure dans toute leur étendue. — *Exemple. Enchelis nebulosa ;* N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. IV. fig.* 8. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 7. Gleichen, *tab.* 16. A. II. 17. D. II. *c*, etc.

** Espèces vertes qui sont évidemment des Zoocarpes, dont l'une particulièrement, est le propagule de l'une des espèces de notre genre *Tiresias*, de l'ordre des Arthrodiées. — *Exemples. Enchelis punctifera ;* N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. IV. fig.* 2. 3. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 2. — *Enchelis Doses ;* N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. IV. fig.* 4. 5. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 4.

*** Espèces parfaitement pyriformes, grisâtres, avec une extrémité transparente. — *Exemples. Enchelis Pupa ;* N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. V. fig.* 25. 26. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 31. — *Enchelis Ovulum ;* N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. IV. fig.* 9. 11. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 3. Larme ; Jobl. *pl.* 10. *fig.* 15. — *Enchelis Gallinula ;* N. *Encycl. Dic. Kolpoda ;* Mull. *tab. XIII. fig.* 6. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 4.

IV°. *Famille des Kolpodinées.*

Corps plus ou moins membraneux, jamais cylindracé, où des globules hyalins plus visibles, se prononcent dans la masse de la molécule constitutrice, et qui, évidemment contractile, varie de forme selon la volonté de l'animal. (Les Kolpodinées où la volonté se manifeste au point de modifier la forme du corps, sont des lames vivantes, selon l'expression de M. de Lamarck, déjà contractiles, extensibles, agiles, bien plus grandes que la plupart des animaux qui sont compris dans les genres précédens. Elles sont évidemment tomipares, et se reproduisent sous l'œil de l'observateur par division ou par dédoublement. On les trouve dans toutes les eaux, depuis celle des infusions jusque dans la mer, et parmi les lenticules. Les Kolpodinées se dissolvent avant de mourir par dessèchement, ainsi que les polypes d'eau douce de Trembley, sans que les molécules dont elles sont composées manifestent une vie individuelle, comme les molécules qu'émettent les Pandorinées ou les Volvociens, ce qui est déjà l'indice d'une vie plus compliquée.)

Genre 11. Triodonte, *Triodonta ;* N. Corps membraneux, antérieurement tridenté, peu ou point variable dans son contour, se renflant quelquefois et élargi en avant. — *Exemple. Triodonta kolpodina ;* N. *Encycl. Dic. Kolpoda Cuneus ;* Muller, *tab. XVI. fig.* 6. 8. *Encycl. pl.* 7. *fig.* 28. 30.

Genre 12. Kolpode, *Kolpoda ;* Mull. Corps parfaitement membraneux, atténué au moins vers l'une de ses extrémités, très-variable, mais jamais au point d'étendre hors de lui-même des prolongemens qui les déforment entièrement, et n'offrant en aucune partie de sa surface de replis longitudinaux ou de cavités en forme de bourse. (Très-contractiles, mais jamais diffluens, les Kolpodes, transparens, rampent sur leur plat, et présentent déjà des rapports avec les Planaires par leur manière de nager. Selon leur forme générale on peut les répartir en deux sous-genres.)

* *Vibrionides*, ayant la partie antérieure prolongée en cou. — *Exemples. Kolpoda truncatus ;* N. *Encycl. Dic. Vibrio Utriculus ;* Mull. *tab. IX. fig.* 15. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 28. — *Kolpoda planeriformis ;* N. *Encycl. Dic. Vibrio intermedius ;* Mull. *tab. X. fig.* 19. 20. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 19. 20. — *Kolpoda Anas ;* N. *Amiba, Encycl. Dic. Vibrio ;* Mull. *tab. X. fig.* 3. 5. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 3. 5.

** *Kolpodes proprement dits*, non prolongés antérieurement en cou. — *Exemples. Kolpoda cosmopolita ;* N. *Encycl. Dic.* — L'un des infusoires les plus répandus, représenté dans Joblot, particulièrement pl. VI, fig. 2 et 6, pl. VII, fig. 2, 4, 6, etc., et dans Gleichen, pl. 28, fig. 8 et 9. — *Kolpoda Meleagris ;* N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. XIV. fig.* 1. 6. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 17. 22. — *Kolpoda Zigæna ;* N. *Encycl.*

Dic. Meleagridis varietas; Mull. *tab. XV. fig.* 4. 5. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 26. 27. — *Kolpoda ocrea;* N. *Amiba, Encycl. Dic.* Mull. *tab. XIII. pl.* 9. 10. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 7. 8. — *Kolpoda triangulata,* α et β; N. *Encycl. Dic. Gonium rectangulum* et *obtusangulum;* Mull. *tab. XVI. fig.* 17. 18. *Encyl. pl.* 7. *fig.* 9. 10. — *Kolpoda ovifera;* N. *Encycl. Dic. Paramœcium;* Mull. *tab.* 12. *fig.* 25. 27. *Encycl. pl.* 6 *fig.* 10. 12.

Genre 13. Amibe, *Amiba;* N. Corps membraneux, tellement diffluent et contractile tour à tour, que l'animal n'a de forme que celle qu'il veut se donner. (Êtres bien singuliers par l'étrange faculté qu'ils ont de s'étendre en tous sens, sans qu'on puisse déterminer quelle forme leur convient mieux de toutes celles qu'ils savent prendre, et sans qu'on distingue par quel mécanisme.) — *Exemples. Amiba Roeselii;* N. *Encycl. Dic. Der kleine Proteus;* Roesel, *Ins. III. tab. CI.* A. T. — *Amiba Mulleri;* N. *Encycl. Dic. Proteus diffluens;* Mull. *tab.* 11. *fig.* 1. 12. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 1. (Synon. de Roësel exclus.) — *Amiba Anser;* N. *Encycl. Dic. Vibrio;* Mull. *tab. X. fig.* 7. 11. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 7. 11. — *Amiba cydonea;* N. Bursaire protéoïde, *Encycl. Dic. Kolpoda Cuculus;* Mull. *tab. XIV. fig.* 7. 14. *Encycl. pl.* 7. *fig.* 1. 7. Pandeloques; Gleichen, *pl.* 15. 20 et 21. Cornemuses; Joblot, *pl.* 2. *fig.* 2; *pl.* 6. *fig.* 6; *pl.* 8. *fig.* 3, etc.

Genre 14. Paramécie, *Paramœcium;* Mull. Corps membraneux, ovoïde, alongé, avec un pli longitudinal, qui devient très-sensible sur le corps de l'animal quand il nage et qu'il veut changer de direction. — *Exemples. Paramœcium Colymbus;* N. *Encycl. Dic. Vibrio;* Mull. *tab. IX. fig.* 16. 17. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 32. — *Paramœcium Aurelia;* Mull. *tab. XII. fig.* 1. 14. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 1. 12 (fig. 7 exclue). — *Paramœcium Lamella;* N. *Encycl. Dic. Kolpoda;* Mull. *tab. XIII. fig.* 1. 5. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 1. 3. (Passage aux Planaires.)

V°. *FAMILLE DES BURSARIÉES.*

Corps membraneux, soit constamment soit quand l'animal se replie sur lui-même, prenant la forme d'une bourse, d'un sac, ou d'une petite coupe. (Les animaux de cette famille forment un passage naturel des Kolpodinées encore si simples, aux Urcéolariées déjà très-compliquées par les cirres vibratiles qu'on voit à leur orifice. On y trouve depuis les formes des Kolpodes, jusqu'à celles des Urcéolaires où la figure en coupe est la mieux arrêtée.)

Genre 15. Bursaire, *Bursaria;* Mull. Corps membraneux des Kolpodinées, destitué d'appendice, prenant dans la natation une forme concave ou plus ou moins excavée en capuchon ou en poche, mais non en urcéole invariable. — *Exemples. Bursaria truncatella;* N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. XVII. fig.* 1. 4. *Encyl. pl. VIII. fig.* 1. 4. — *Bursaria rostrata;* N. *Encycl. Dic. Cyclidium;* Mull. *tab. XI. fig.* 11. 12. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 11. 12. — *Bursaria Chrysalis;* N. *Encycl. Dic. Paramœcium;* Mull. *tab. XII. fig.* 16. 19. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 2. 4. — *Bursaria hirudinoïdes;* N. *Encycl. Dic. Kolpoda Cucullo;* Mull. *pl. XV. fig.* 17. 19. *Encycl. pl.* 7. *fig.* 17. 19. — *Bursaria calceolus;* N. *Ined.* Le Chausson; Joblot, *pl.* 10. *fig.* A. B. C.

Genre 16. Hirondinelle, *Hirundinella;* N. Corps membraneux, concave inférieurement avec une demi-cloison, et deux appendices latéraux. — *Exemple. Hirundinella quadricuspis;* N. *Encycl. Dic. Bursaria Hirundinella;* Mull. *tab. XVII. fig.* 9. 12. *Encycl. pl.* 8. *fig.* 9. 11.

Genre 17. Cratérine, *Craterina;* N. Corps membraneux, cylindracé, complétement urcéolé. (Les Cratérines seroient de véritables Urcéolaires, si leur orifice était cirreux, et sont comme des enveloppes vivantes d'animaux qui semblent y manquer. Elles composent un genre assez naturel, mais presqu'artificiellement placé parmi nos Bursariées.) — *Exemples. Craterina margarina;* N. *pl. du Dic. clas.* En coupe ovale, oblongue, obtuse d'un côté, tronquée et ouverte de l'autre; nageant assez vivement, et indifféremment par un côté ou par l'autre, mais plus ordinairement le côté ouvert en avant, tournant souvent sur elle-même dans le sens de son axe; formée de molécules rondes, distinctes, longitudinalement sériales, en côtes de melon, et en même temps disposées en anneaux circulaires d'une manière plus ou moins distincte. Nous avons trouvé cette espèce dans de l'eau assez pure, où depuis un an nous élevions des Oscillaires. Sa couleur est d'un gris tirant sur le blond. — *Craterina viridis;* N. *Enchelis;* Mull. *tab.* 4. *fig.* 1. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 1. — *Craterina Fritillus;* N. *Enchelis;* Mull. *tab.* 4. *fig.* 22. 23. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 9. — *Craterina Lagenula;* N. Urinal; Joblot, *pl.* 8. *fig.* 2. Bouteille dorée, Joblot, *pl.* 8. *fig.* 4. 4. 5. et *pl.* 7. *fig.* 13. Obronde, légèrement contractile, s'amincissant en cou antérieurement, où elle est ouverte, et par où elle s'applique quelquefois à de petits corps étrangers qui la bouchent et qu'elle emporte ensuite en nageant. Elle se trouve dans diverses infusions végétales, particulièrement dans celle du céleri. — *Craterina stentorea;* Joblot, *pl.* 7, *fig.* 6; N. Oblongue, conique, amincie postérieurement, tantôt en pointe, tantôt obtuse; s'évasant souvent beaucoup antérieurement, où elle est ouverte en coupe, ou s'étrangle quelquefois en cou de bouteille, variant de forme encore plus que la précédente; fort transparente, très-délicate, et mourant assez promptement sur le porte-objet,

Elle a été trouvée avec la précédente dans une infusion de céleri.

VI°. *FAMILLE DES VIBRIONIDES.*

Corps cylindracé, alongé, flexible, plus ou moins anguiforme. (Les Vibrionides commençant à présenter dans leur alongement et dans leur mouvement quelque ressemblance avec certains Entozoaires et divers Annélides, semblent être des ébauches de ces deux classes. Chez la famille qui nous occupe, on distingue déjà dans l'épaisseur de plusieurs espèces quelques traces de viscères formés par des globules où certains observateurs ont cru voir des œufs, tandis que d'autres ont prétendu que les Vibrions étoient vivipares. Sans prétendre nier qu'ils soient l'un ou l'autre, ni même l'un et l'autre, car la nature emploie dans ses créations beaucoup plus de modes de génération qu'on ne l'a cru jusqu'ici; nous avons observé sur plusieurs espèces un phénomène que nous n'oserions rapporter à la reproduction, mais qui mérite l'attention la plus sérieuse. En se desséchant sur le porte-objet, le corps des espèces anguiformes se divise en étranglemens qui le font paroître composé de globules disposés pôle à pôle comme de petits colliers de perles; on diroit les filamens de certaines Conferves, ou ceux de nos Anabaines, ou encore de ces petites suites de globules formées par les espèces du genre Monade, qui en mourant affectent une disposition sériale, qu'a fort bien saisie Muller en *a*, *a*, *fig.* 11 de sa planche première. Il y a donc déjà articulation, mais tellement microscopique, que le desséchement est nécessaire pour divulguer cette disposition organique et pour confirmer le soupçon où nous sommes que les Vibrionides peuvent être les Annélides, ou comme des Filaires (*Gordius*) rudimentaires, qui seroient une complication des Monades globuleuses, astreintes par quelque loi qui nous reste inconnue, à mener une vie commune, laquelle seroit différente de celle dont jouissent les Pandorinées, en ce que la disposition des Monades seroit ici sériale, au lieu d'être en glomérules.)

Genre 18. Spiruline, *Spirulina*; N. Corps filiforme, égal d'une extrémité à l'autre, se roulant en spirale de manière à présenter le plus souvent la forme d'un disque. — *Exemples. Spirulina Mulleri*; N. *Encycl. Dic. Volvox Grandinella*; Mull. *tab. III. fig.* 6. 7. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 7. — *Spirulina Ammonis*; N. *Encycl. Dic.* Volute; Joblot, *pl.* 11. *fig.* 3.

Genre 19. Mélanelle, *Melanella*; N. Corps filiforme, linéaire ou égal d'une extrémité à l'autre, complétement opaque, non roulé en disque. — *Exemples. Melanella Atoma*; N. *Encycl. Dic. Vibrio Lineola*; Mull. *tab. VI. fig.* 1. *Encycl. pl.* 3. *fig.* 2. — *Melanella monadina*; N. *Encycl. Dic. Monas Punctum*; Mull. *tab.* 1. *fig.* 4. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 3. — *Melanella Spirillum*; N. *Encycl. Dic. Vibrio*; Mull. *tab. VI. fig.* 9. *pl.* 3. *fig.* 8. — (C'est particulièrement dans des infusions de substances animales que nous avons observé les principales espèces de ce genre, dont quelques-unes se retrouvent néanmoins dans l'eau des mares. L'une d'elles s'est développée jusque dans de l'urine long-temps gardée. Extrêmement petites, la plupart sont comme des Monades, mais linéaires et opaques, s'agitant ou nageant par des mouvemens sinueux; on diroit des portions de fibrine jouissant d'une vie d'autant plus sensible, que les individus sont plus grands. Dans le *Spirillum*, par exemple, dont la découverte ne causa pas moins de surprise à Muller qu'elle ne nous en a causé, les mouvemens sont instantanés et consistent dans un développement ou une contraction en tire-bouchon, qu'on ne peut mieux comparer qu'à celui du laiton dont se forme la partie élastique d'une bretelle: on diroit une modification de la matière vivante qui tend à passer à l'état de fibre musculaire.)

Genre 20. Vibrion, *Vibrio*; Mull. Corps cylindracé, anguiforme, sensiblement aminci à ses extrémités, transparent, à travers lequel on commence à distinguer quelques rudimens d'organe intestinal outre la molécule constitutrice, quand la taille de l'animal n'est pas trop petite. — *Exemples. Vibrio Bacillus*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. VI. fig.* 3. *Encycl. pl.* 3. *fig.* 4. — *Vibrio aceti*; N. *Encycl. Dic. Anguillula α*; Mull. *Inf. p.* 63. Anguille du vinaigre des micrographes. — *Vibrio glutinis*; N. *Encycl. Dic. Anguillula β*; Mull. *tab. IX. fig.* 1. 4. *Encycl pl.* 4. *fig.* 16. 19. Anguilles de la colle des micrographes. (Entre les animaux de ce genre et les véritables Entozoaires, il n'existe peut-être d'autre différence réelle que la taille, et déjà les Vibrions proprement dits sont les plus grands et les plus agiles de tous les Gymnodés.)

Genre 21. Lacrimatoires, *Lacrimatoria*; N. Corps cylindracé, subrectiligne, antérieurement aminci en cou, que termine une dilatation en manière de tête. — *Exemples. Lacrimatoria Acus*; N. *Encycl. Dic. Vibrio*; Mull. *pl. VIII. fig.* 9. 10. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 8. — *Lacrimatoria Olor*; N. *Amiba. Encycl. Dic. Vibrio*; Mull. *tab.* 10. *fig.* 12. 15. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 12. 15. — *Lacrimatoria stricta*; N. *Encycl. Dic. Vibrio strictus*; Mull. *tab. X. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 1. 2. — *Lacrimatoria Epistomiam*; N. *Encycl. Dic. Enchelis*; Mull. *tab. V. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 17. — (Dans ce genre, se dessine déjà un organe analogue à une tête, par lequel l'animal nageant, interroge les obstacles qui s'opposent à son ambulation, et quelques traces d'un intestin se reconnoissent dans la longueur du corps.)

Genre 22. Pupelle, *Pupella*; N. Corps cylindracé, épais, obtusé à ses deux extrémités, contractile, non anguiforme, ni terminé par un renflement assez distinct pour être comparé à une tête; légèrement polymorphe dans la natation. — *Exemples. Pupella Lutræ*; N. *Encycl. Dic. Enchelis Larva*; Mull. *tab. V. fig.* 18. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 32. — *Pupella Pupa*; N. *Encycl. Dic. Enchelis truncatus*; Mull. *tab. V. fig.* 15. 17. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 33. 35. — *Pupella annulata*; N. *Vibrio Vermiculus*; Mull. *tab. VI. fig.* 10. 11. *Encycl. pl.* 3. *fig.* 1. — (Ce genre est plus facile à reconnoître qu'à définir. Les espèces qui se conviennent par un aspect particulier, sont néanmoins fort différentes les unes des autres, et ne pouvant rentrer dans aucun des précédens, ne peuvent cependant en former de nouveaux; ce sont des Vibrions obtusés, plus épais, non anguiformes.)

VII°. *Famille des Cercariées.*

Corps obrond, cylindracé ou comprimé, muni d'un appendice caudiforme, et faisant immédiatement suite à ce corps, dont il n'est qu'un prolongement, sans y être articulé. (Dans cette famille, on ne distingue encore nulle apparence de viscères ou d'organes quelconques, puisqu'une simple atténuation de la partie postérieure ne peut guère être considérée comme une vraie queue, mais seulement comme un appendice en forme de queue. Cependant plusieurs espèces présentent dans la molécule qui les constitue, des corps hyalins plus ou moins grands, dont on ne peut pas mieux expliquer les fonctions chez les Cercariées, que dans les animaux que nous avons vu précédemment en être munis. Ces nombreux animaux spermatiques dont on a long-temps nié l'existence, mais dont il n'est pas plus permis de douter aujourd'hui, que de l'animalité des plus petits Microscopiques, appartiennent à la famille des Cercariées.)

† *Corps cylindracé.*

Genre 23. Raphanelle, *Raphanella*; N. Corps cylindracé, contractile au point d'être quelquefois polymorphe; aminci postérieurement, mais où l'appendice, qui n'est qu'une prolongation du corps, n'est jamais flexueux, ni comme implanté.

* *Protéides.* Très-contractiles et de forme extrêmement variable. — *Exemples. Raphanella Proteus*; N. *Proteus tenax*; Mull. *tab. II. fig.* 13. 18. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 2. — *Raphanella urbica*; N. *Cercaria viridis*; Mull. *tab. XIX. fig.* 6. 13. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 6. 13. — (M. de Lamarck, induit en erreur par les figures de Muller et de Bruguière, où cette dernière espèce est représentée à tort, avec l'appendice caudal bifide, en avoit fait une Furcocerque. Les Raphanelles protéides sont pour ainsi dire des Pupelles; où se prononce une queue, et forment un passage très-naturel des Vibrionides aux Cercariées. Elles ont peut-être aussi quelqu'analogie avec le règne végétal, mais nous n'avons pas encore saisi ce rapport avec assez de certitude pour l'établir en fait.)

** *Pupellines.* Moins contractiles et ne changeant point de forme. — *Exemples. Raphanella raponculoides*; N. *Enchelis caudata*; Mull. *tab. 4. fig.* 25. 26. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 16. — *Raphanella geminata*; N. *Encycl. Dic. Enchelis*; Mull. *tab. V. fig.* 3. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 18.

Genre 24. Histrionelle, *Histrionella*; N. Corps plus ou moins contractile, cylindracé, oblong, où l'appendice caudiforme est déjà fort distinct du corps. — *Exemples. Histrionella Pupula*; N. *Encycl. Dic. Enchelis*; Mull. *tab. V. fig.* 21. 24. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 30. — *Histrionella annulicauda*; N. *Encycl. Dic. Cercaria Lemna*; Mull. *tab. XVIII. fig.* 8. 12. *Encycl. pl.* 8. *fig.* 8. 12. — (Un globule hyalin considérable et tellement distinct au milieu de la molécule organique, qu'on le prendrait pour un trou ou pour un petit miroir rond, caractérise encore ces animaux, dans l'un desquels Muller croyoit, mais probablement à tort, avoir découvert des rudimens d'yeux qui en eussent fait une Planaire; la polymorphie de quelques espèces forme un passage très-naturel des Kolpodinées aux Cercariées.)

Genre 25. Cercaire, *Cercaria*; N. Corps non contractile, arrondi antérieurement et très-obtus, à la partie postérieure duquel s'implante un appendice caudiforme à qui l'animal peut donner un mouvement flexueux. — *Exemples. Cercaria Lacrima*; N. *Encycl. Dic.* Comète; Gleichen, *pl. XVII.* D. III. *b*, etc. Joblot, *pl.* 5. *fig.* 5. R. et 6. X. — *Cercaria Girinus*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. XVIII. fig.* 1. *Encycl. pl.* 8. *fig.* 1.

Genre 26. Turbinelle, *Turbinella*; N. Corps subpyriforme, obtus aux deux extrémités, avec un sillon en carène sur l'un des côtés; queue sétiforme, implantée et très-distincte du corps. — *Exemple. Turbinella maculigera*; N. *Encycl. Dic. Cercaria Turbo*; Mull. *tab. XVIII. fig.* 13. 16. *Encycl. pl.* 8. *fig.* 13. 16. — (Nous n'avons jamais vu que l'espèce qui sert de type à ce genre soit ciliée comme le soupçonnoit Muller; ce qui la rejeteroit dans un autre ordre de Microscopiques que celui où nous la plaçons.)

†† *Corps comprimé.*

Genre 27. Zoosperme, *Zoosperma*; N. Corps non contractile, ovale, comprimé ou discoïde; appendice caudiforme, implanté et très-distinct du corps; qu'il égale ou surpasse ordinairement de beaucoup en longueur. — *Exemples. Zoo-*

sperma japetica ; N. *Encycl. Dic.* Animalcules du sperme de l'homme ; Gleichen, *p.* 115. *pl.* 1. *fig.* 1. Baker, *Exempl. micr. pl. XII. fig.* 1 (la meilleure). — *Zoosperma Pasiphæ ;* N. *Encycl. Dic.* Animalcules spermatiques du taureau ; Gleichen, *p.* 165. *pl. IX.* — *Zoosperma ranarum ;* N. *Encycl. Dic.* Animalcules spermatiques de la grenouille ; Gleichen, *p.* 169. *pl. XII.* Baker, *Exempl. micr. pl. XII. fig.* 2. — (Des observateurs superficiels seroient exposés à prendre le même Zoosperme pour deux espèces, selon qu'il nage sur le plat, ou selon qu'il se présente de profil. Dans ce premier cas, c'est l'aspect d'une Cercaire proprement dite ; dans le second, celui d'un Vibrion : ce qu'a fort bien représenté Gleichen dans le Zosperme de la grenouille, tandis que Baker n'en a saisi que le profil ; ce qui explique la dissemblance des deux figures qui cependant conviennent bien au même animal. Nous avons observé plus de quatre-vingts espèces de Zoospermes appartenant à des animaux mâles de diverses classes, depuis l'homme jusqu'aux Mollusques. M. Dumas en a fait lithographier environ vingt-cinq espèces dans les *Annales des sciences naturelles ;* mais les figures données par cet observateur nous paroissent portées à un grossissement que nous ne croyons guère possible d'obtenir par le microscope composé. Il seroit à desirer que M. Léon Dufour, qui s'occupe avec tant de succès des organes génitaux des insectes, les y recherchât, Ledermuller prétendant en avoir trouvé chez le *Bombix mauri* (papillon du ver à soie). Nous avons des raisons de croire qu'ils ne sont pas identiques chez toutes les espèces que nous avons reconnues dans ce genre humain : ce seroit un fait de la plus haute importance à vérifier. Le rôle que jouent les Zoospermes dans la génération ne nous paroît pas encore positivement déterminé, malgré les belles expériences qui ont été faites récemment à ce sujet. L'habitude que nous avons acquise de ce genre de recherche, nous rend tellement circonspects que nous n'adoptons, comme démontré pour nous, que ce que nous avons vu nous-mêmes, sans trouver mauvais qu'on se montre aussi sévère à notre égard.)

Genre 28. Virgoline, *Virgulina ;* N. Corps oblong, membraneux, aminci par sa partie postérieure, en une très-petite queue fléchie en virgule sur l'un des côtés de l'animal. — *Exemples. Virgulina Pleuronectes ;* N. *Encycl. Dic. Cercaria ;* Mull. *tab.* 19. *fig.* 19. 21. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 1. 3. — *Virgulina Cyclidium ;* N. *Encycl. Dic. Cercaria ;* Mull. *tab. XX. fig.* 2. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 6.

Genre 29. Tripos, *Tripos ;* N. Corps non contractile, plat, antérieurement tronqué, aminci postérieurement en triangle, et terminé en queue droite non flexueuse, avec un appendice antérieur de chaque côté du corps. — *Exemple. Tripos Mulleri ;* N. *Encycl. Dic. Cercaria Tripos ;* Mull. *tab. XIX. fig.* 22. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 4.

VIIIe. *famille des urodiées.*

Corps se terminant en fourche au moyen d'un appendice caudiforme, bifide ou composé de deux parties qui déjà s'articulent sur la partie postérieure du corps. (Cette famille n'est plus aussi naturelle que les précédentes. L'organisation des animaux s'y compliquant, les Urodiées présentent des formes qui sont déjà celles qu'on va retrouver dans les ordres suivans ; mais comme on n'y découvre ni cils, ni cirres vibratiles, ni rotifères, on est contraint de les laisser parmi les Gymnodés, dont ils sont les plus avancés, offrant déjà des points de contact avec nos Crustodés et nos Urcéolariées.)

Genre 30. Furcocerque, *Furcocerca ;* Lamk. Corps oval, oblong, sans anneaux, ni articulations, ni fourreau, postérieurement terminé en une queue fourchue qui lui est continue. — *Exemples. Furcocerca Podura ;* N. *Encycl. Dic.* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 447. *n.* 1. *Cercaria ;* Mull. *tab. XIX. fig.* 2. 4. 5. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 2. 4. 5. Les figures 1 de Muller et de l'Encyclopédie représentent une Raphanelle, et la 3e. étant velue ne peut représenter qu'un Leucophre. — *Furcocerca serrata ;* N. *Encycl. Dic. Vorticella furcata. Encycl. pl.* 22. *fig.* 24. 27, copiée de Ledermuller, *Recr. micr. pl. XLVIII. a. Furcularia furcata ;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 39. *n.* 10. — (Encore que Muller dise que cette dernière espèce, qu'il ne figure pas, soit ciliée antérieurement, nous n'y avons rien vu de pareil, et les figures que nous citons la représentent comme nous l'avons observée, c'est-à-dire parfaitement glabre, et conséquemment gymnodée.)

Genre 31. Trichocerque, *Trichocerca ;* N. Corps oblong, non contractile, subcrustacé, muni postérieurement de deux appendices caudiformes, infléchis, qui n'en sont point un prolongement immédiat, mais qui semblent s'y articuler. — *Exemples. Trichocerca Orbis ;* N. *Encycl. Dic. Furcocerca ;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 448. *n.* 7. *Cercaria ;* Mull. *tab. XX. fig.* 7. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 8. — *Trichocerca Luna ;* N. *Encycl. Dic. Furcocerca ;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 448. *n.* 7. *Cercaria ;* Mull. *tab. XX. fig.* 8. 9. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 9. 10. — (Ce genre forme déjà un passage aux Crustacés par nos Crustodés : les animaux qui le composent ayant comme un test rudimentaire. Nous avons emprunté le nom qui le désigne de M. de Lamarck. Cet auteur avoit appliqué ce nom à l'un des démembremens des Cercaires, dont il avoit senti la nécessité de former un genre à part ; mais l'examen des êtres vivans ne nous a pas permis

d'adopter le genre tel que l'avoit formé le savant professeur.)

Genre 32. Ty, *Ty;* N. Corps globuleux, sur lequel s'implante un appendice, fissé de manière à représenter la figure des lettres T et Y. — *Exemple. Ty puteorum;* N. *Encycl. Dic. Vibrio Malleus;* Mull. *tab. VIII. fig.* 7. 8. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 7. — (Une seule espèce très-extraordinaire forme ce genre, tellement différent du reste des Vibrions de Muller, qu'on a peine à concevoir comment ce savant l'y avoit compris : cette espèce abonde dans l'eau de quelques citernes et de certains puits.)

Genre 33. Céphalodelle, *Cephalodella;* N. Corps musculaire, comme vaginé, se plissant dans les divers mouvemens de l'animal, à l'extrémité antérieure duquel se forme un étranglement qui en sépare comme une sorte de tête, dans laquelle néanmoins ne se distingue encore ni orifice buccal, ni apparence de cils ou de cirres. — *Exemples. Cephalodella Catellus;* N. *Furcocerca;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 448. *n.* 4. *Cercaria;* Mull. *tab. XX. fig.* 10. 10. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 22. 23. — *Cephalodella Catellina;* N. *Furcocerca;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 448. *n.* 5. *Cercaria;* Mull. *tab. XX. fig.* 12. 13. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 24. 25. — *Cephalodella fœni;* N. Animal d'une infusion de foin vieux; Joblot, *p.* 53. *pl.* 6. *fig.* 9. — *Cephalodella Lupus;* N. *Furcocerca;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *pag.* 448. *n.* 6. *Cercaria;* Mull. *tab. XX. fig.* 14. 17. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 26. 29. — (Les animaux de ce genre offrent déjà une composition, où se prononce une véritable tête, comme l'avoit fort bien remarqué Muller sur la première espèce. On les trouve indifféremment dans les eaux douces et dans les infusions.)

Genre 34. Léiodine, *Leiodina;* N. Corps musculeux, subannelé, cylindracé, contractile, vaginiforme, avec un orifice buccal antérieur parfaitement sensible. — *Exemples. Leiodina Crumena;* N. *Encycl. Dic. Furcocerca;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 447. *n.* 3. *Cercaria;* Mull. *tab. XX. fig.* 4. 6. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 19. 21. — *Leiodina vermicularis;* N. *Encycl. Dic. Trichocerca;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 25. *n.* 1. *Cercaria;* Mull. *tab. XX. fig.* 18. 20. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 30. 32. — *Leiodina forcipata;* N. *Encycl. Dic. Trichocerca;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 25. *n.* 2. *Cercaria;* Mull. *tab. XX. fig.* 21. 23. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 33. 35. — (Ce genre pourroit être divisé en deux, dont le premier auroit pour type le *Leiodina Crumena*, où l'orifice buccal est dépourvu de l'espèce de tentacule bifide, mais encore non cirreux, qu'on distingue dans les deux autres espèces. Ici se prononcent déjà des formes d'Ascidiens, ou plutôt des larves de certains insectes.)

Genre 35. Kérobalane, *Kerobalana;* N. Corps cylindracé, parfaitement et constamment urcéolé, ouvert en bourse, avec deux appendices latéraux opposés. — *Exemples. Kerobalana Mulleri;* N. *Urceolaria cirrata;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 43. *n.* 17. *Vorticella;* Mull. *tab. XXXVII. fig.* 18. 19. *Encycl. pl.* 28. *fig.* 14. 15. — *Kerobalana Joblotii;* N. *Encycl. Dic.* Bourse ou Pot au lait; Joblot, *p.* 67. *pl.* 8. *fig.* 10. — (Les deux espèces constatées de ce genre seroient des Bursaires sans leurs appendices, qui sont postérieurs dans la première et antérieurs dans la seconde. Elles seroient des Urcéolaires si des cils ou cirres vibratiles en garnissoient l'orifice, qui au contraire est parfaitement glabre. Le Glaucoma cornu de Joblot, *p.* 81, *pl.* 11, *fig.* 1, y doit peut-être appartenir.)

IX°. *Gymnodés*, dont nous ne pouvons assigner la place dans les huit familles qui viennent d'être caractérisées.

Genre 36. Tribuline, *Tribulina.* Corps complétement membraneux, transparent, hérissé inférieurement d'appendices qui ne sont ni des poils ni des cirres, et qui lui donnent l'aspect d'une herse. — *Exemple. Tribulina Rastellum;* N. *Encycl. Dic. Kerona;* Mull. *tab. XXXIII. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 1. 2. — (Ce genre, dont la seule espèce est complétement diaphane, d'une organisation tellement simple, qu'on ne distingue dans la membrane qui la compose que quelques globules hyalins, forme le passage des Gymnodés à l'ordre suivant par les Kérones, dont elle diffère principalement par sa nudité, étant parfaitement glabre, et n'offrant rien de vibratile en aucune partie de sa surface ou de ses bords. Elle habite indifféremment l'eau des fleuves et celle de la mer.)

ORDRE II.

TRICHODÉS, où nulle ouverture buccale, ni organes internes déterminés ne se prononcent encore positivement, mais présentant des poils ciliaires ou des cirres non vibratiles sur la totalité ou sur quelques parties d'un corps simple, contractile.

Les animaux qui composent cet ordre ne sont guère plus compliqués que ceux du précédent; on n'y distingue encore nettement aucun organe; les corpuscules hyalins s'y multiplient seulement et y deviennent en général beaucoup plus considérables. Du reste, ce sont toujours les mêmes formes de corps, analogues pour la plupart à celles des genres précédemment établis, dont beaucoup sont variables, quelquefois avec des appendices non encore très-distinctement articulés, et l'on peut dire que chaque Gymnodé a

son représentant parmi les Trichodés; cependant des cils ou des poils s'y montrent, soit répandus sur toute la surface des individus, soit distribués sur quelques-unes de leurs parties; mais quelque mouvement que leur donne l'animal, on ne peut encore comparer ces cils, soit immobiles, soit agités, avec ces cirres vibratiles qui acquièrent tant d'importance dans les ordres suivans, où l'observateur les voit insensiblement s'organiser en rotatoires complets, terme de l'organisation rudimentaire, puisqu'où ces rotatoires se développent, apparoit immédiatement un appareil circulatoire, et bientôt enfin des ovaires reproducteurs. Ici la génération ne paroit plus être ce qu'on peut appeler spontanée, dans l'acception raisonnable du mot, mais les espèces ne paroissent encore s'y reproduire que par division ou dédoublement. Dispensé d'y emprunter les caractères des formes du corps, on peut choisir ces caractères dans la disposition des cils, additions organiques d'une haute importance.

Quatre genres de Muller, les Leucophres, les Trichodes, les Kérones et les Himantopes, sont les types de cet ordre, mais ne pouvoient être adoptés tels que les caractérisa l'auteur danois, car *ciliatus*, *crinitus*, *corniculatus* et *cirratus*, par où il singularisoit ses quatre genres, ne suffisent pas pour les faire suffisamment distinguer les uns des autres. M. de Lamarck en laissa une partie dans l'ordre deuxième de sa classe des Infusoires, en les nommant *Appendiculés*, et en porta quelques autres dans sa classe suivante, parmi les Polypes ciliés. Mais nous ne trouvons encore rien dans les Trichodés qui en puisse faire des polypes, selon l'idée que nous nous formons de la véritable signification de ce mot.

Les Trichodés habitent les mêmes lieux que les Gymnodés et peuvent se diviser en deux familles, un peu arbitrairement circonscrites à la vérité, mais faciles à distinguer par le *facies*, et dont ce *facies* ou aspect est suffisant pour aider à répartir les genres, et faciliter l'étude.

I°. *FAMILLE DES POLYTRIQUES.*

Chez lesquels des poils très-fins et non distinctement vibratiles sont répandus en villosités sur toute la surface du corps, ou en cils sur l'intégrité de sa circonférence. (Les animaux de cette famille semblent être des ébauches de ce genre Béroë, placé par M. de Lamarck dans l'ordre premier de ses Radiaires, et par M. Cuvier entre ses Acalèphes libres, dans la famille des Médusaires; plusieurs n'en diffèrent guère que par les dimensions, et l'agitation de leurs poils les fait quelquefois paroître brillans, comme pour compléter la ressemblance.)

Genre 37. Leucophre, *Leucophra*; Mull. Corps non appendiculé, paroissant cilié dans quelqu'aspect qu'il se trouve, étant entièrement couvert de poils brillans très-fins.

* *Enchélioïdes*; ayant la forme de corps des Enchélides. — *Exemple. Leucophra turbinata*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. XXII. fig.* 8. 9. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 1. 2.

** *Volvoïdes*; ayant la forme des Volvoces. — *Exemples. Leucophra Conflictor*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. XXI. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 1. 2. — *Leucophra posthuma*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. XXI. fig.* 13. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 13. — *Leucophra aurea*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. XXI. fig.* 14. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 14.

*** *Paramæcioïdes*; ayant les formes des Paramæcies. — *Exemples. Leucophra vinescens*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. XXI. fig.* 6. 8. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 6. 8. — *Leucophra Joblotii*; N. *Encycl. Dic.* Poisson en forme de bouteille; Joblot, *p.* 84. *pl.* 12. *fig.* Y.

**** *Kolpodioïdes*; ayant les formes des Kolpodes. — *Exemples. Leucophra fluxa*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *Zool. Dan. fasc.* 2. *pl.* 73. *fig.* 7. 10. *Encycl. pl.* 11, *fig.* 30. 33. — *Leucophra fluida*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *Zool. Dan. tab.* 73. *fig.* 1. 6. *Encycl. pl.* 11, *fig.* 24. 29.

***** *Protéides*; prenant des formes analogues à celles des Amibes. — *Exemples. Leucophra dilatata*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. XXI. fig.* 19. 21. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 19. 21. — *Leucophra fracta*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. XXI. fig.* 17. 18. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 17. 18.

****** *Bursarioïdes*; ayant la forme des Bursaires. — *Exemple. Leucophra Hydrocampa*; N. *Encycl. Dic.* Chenille; Chausse; Cornet-à-Bouquin, etc.; Joblot, *p.* 83. *pl.* 12. *fig.* A. X. — *Leucophra bursata*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *tab. XXI. fig.* 12. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 12.

******* *Hétéroclytes*; dont chaque espèce seroit susceptible de former un sous-genre et peut-être un genre. — *Exemples. Leucophra Pupella*; N. *Encycl. Dic. Trichoda cornuta*; Mull. *tab. XXVII. fig.* 21. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 18 (dont la forme est celle des Pupelles). — *Leucophra nodulosa*; N. *Encycl. Dic.* Mull. *Zool. Dan. pl.* 80. *fig. a. l. Encycl. pl.* 11. *fig.* 13. 21 (qui semble être un véritable Béroë microscopique).

Genre 38. Diceratelle, *Diceratella*; N. Caractères des Leucophres, avec une extrémité bifide ou munie de deux appendices. — *Exemples. Diceratella Larus*; N. *Leucophra. Encycl. Dic. Trichoda Larus*; Muller, *tab. XXXI. fig.* 5. 7. *Encycl. pl. XVI. fig.* 6. 8. — *Diceratella triangularis*; N. *Encycl. Dic. Leucophra cornuta*; Mull. *tab. XXII. fig.* 23. 26. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 30. 39. — *Diceratella ovata*; N. *Encycl. Dic. Cercaria hirta*; Mull. *tab.*

tab. XIX. fig. 17. 18. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 17. 18. — (Ce genre est entièrement artificiel; comme dans les Leucophres hétéroclytes, chaque espèce pourroit légitimement devenir le type d'un genre particulier. La dernière semble surtout être un Béroë microscopique.)

Genre 39. Péritrique, *Peritricha*; N. Corps cilié, n'ayant de poils qu'au pourtour et non sur toute sa surface.

* *Hélioïdes*; ayant le corps rond et les poils longs comme rayonnans. — *Exemples. Peritricha sol*; N. *Encycl. Dic. Trichoda*; Mull. *tab. XXIII. fig.* 13. 15. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 13. 15. Joblot, *p.* 64. *pl.* 7. *fig.* 15. — *Peritricha polypiarum*; N. *Encycl. Dic.* Rozsel, *Ins. tom. III. pl.* 83. *fig.* 2. Ledermuller, *tom. II. pl.* 82. *fig.* 1. — *Peritricha Parhelia*; N. *Encycl. Dic. Vorticella stellina*; Mull. *tab. XXXVIII. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 21. 22. *Urceolaria*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 43. *n.* 19.

** *Pupelloïdes*; ayant les formes des Pupelles, et les poils rigides et hérissés. — *Exemple. Peritricha farcimen*; N. *Encycl. Dic. Trichoda*; Mull. *tab. XXVII. fig.* 17. 20. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 14. 17.

*** *Paramœcioïdes*; ayant les formes des Paramœcies, et les poils courts, très-fins. — *Exemple. Peritricha candida*; N *Encycl. Dic. Leucophra*; Mull. *tab. XXII. fig.* 17. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 10. — (La *figure* 20, *tab. XII* de Muller, et 5, *pl.* 6 de l'Encyclopédie, données comme un état du *Paramœcia Chrysalis* avec les *figures* 9, *tab.* 12 de Muller, et *fig.* 7 de la 5e de l'Encyclopédie, données comme un état de *Paramœcia Aurelia*, représentent évidemment deux espèces de Péritriques de ce sous-genre.)

Genre 40. Stravolène, *Stravolœma*. Corps cylindracé, cilié à son pourtour, antérieurement atténué en cou membraneux, variable, que termine un bouton en tête et cirreux. — *Exemple. Stravolœma Echinorhynchus*; N. *Encycl. Dic. Trichoda Melitea*; Mull. *tab. XXVIII. fig.* 5. 10. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 32. 37. — (Ce genre est un passage très-naturel aux Vers intestinaux ou Entozoaires par les Echinorhynques, à qui il ressemble tellement qu'il n'y a guère de différence que par l'*habitat*.)

IIe. *Famille des Mestacinées.*

Dans cette seconde famille, les cils ne couvrent pas ou n'environnent point la totalité du corps; ils y sont distribués par petits faisceaux ou séries, qui varient en nombre d'une à trois, et qui sur le même animal ne sont pas toujours de même nature; ceux d'un faisceau ou série étant quelquefois très-courts et très-fins, tandis que ceux de l'autre sont longs, durs et comme en peigne. On y voit quelquefois même comme des appendices durs, en cirres ou en manière de piquans, mais jamais de véritables queues ou rien qui puisse y ressembler.

Genre 41. Phialine, *Phialina*; N. Un seul faisceau de cils disposés sur un bouton en forme de tête, qu'un rétrécissement en manière de cou rend très-sensible. — *Exemples. Phialina versatilis*; N. *Encycl. Dic. Trichoda*; Mull. *tab. XXV. fig.* 6. 10. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 6. 10. — *Phialina Proteus*; N. *Encycl. Dic. Trichoda*; Mull. *tab. XXV. fig.* 1. 5. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 1. 5. Baker, *Empl. micr. pl. X. fig. XI.* — (Ce genre diffère du précédent par son corps qui est glabre et non cilié; il se rapproche encore plus des Echynorhinques. Le *Trichoda Pupa*, Mull. *pl. XXVIII. fig.* 12. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 10, qui s'y rapporte, pourroit devenir le type d'un genre particulier, dont le caractère seroit d'avoir la tête vide et en poche.)

Genre 42. Trichode, *Trichoda*; Mull. Un seul faisceau de poils ou cils non vibratiles à la partie antérieure d'un corps postérieurement glabre, et qui en avant ne se termine par aucun bouton en manière de tête.

* *Triquètres*; ayant le corps à trois faces. — *Exemple. Trichoda Naviculu*; Mull. *tab. XXVII. fig.* 11. 12. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 1. 4.

** *Volvoïdes*; ronds, moléculaires, avec les formes et l'organisation des Volvoces. — *Exemples. Trichoda Cometa*; Mull. *tab. XXIII. fig.* 4. 5. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 4. 5. — *Trichoda Bomba*; Mull. *tab. XXIII. fig.* 17. 20. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 17. 20.

*** *Cylindracés*; plus ou moins variables. — *Exemples. Trichoda fœta*; Mull. *tab. XXV. fig.* 11. 15. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 16. 20. — *Trichoda lichenorum*; N. *Encycl. Dic. Trichoda linter a*; Mull. *tab. XXVII. fig.* 24. 26. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 21. 23.

**** *Paramœcioïdes*; submembraneux. — *Exemples. Trichoda piscis.* Mull. *tab. XXXI. fig.* 1. 3. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 2. 5. — *Trichoda Anas*; Mull. *tab. XXVII. fig.* 14. 15. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 11. 12. — *Trichoda Urnula*; Mull. *tab. XXVII. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 22. 23. — *Trichoda S*; Mull. *tab. XXVII. fig.* 7. 8. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 48. 49. — *Trichoda Delphinus*; Mull. *tab. XXX. fig.* 11. 10. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 33. 34.

Genre 43. Ypsistome, *Ypsilomon*; N. Une seule série latérale de cils situés sur l'un des côtés d'un corps turbiné, antérieurement ouvert et creusé, suburcéolé, avec un appendice terminal et deux autres appendices latéraux en forme de petites cornes dirigées en arrière. — *Exemple. Yp-*

sistomon salpina; N. *Encycl. Dic. Trichoda ignita;* Mull. *tab. XXVI. fig.* 17. 19. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 39. 41. — (Genre fort remarquable en ce qu'il rentreroit dans les Urcéolariées, si son ouverture antérieure étoit ciliée, et qu'il fait un passage aux Tuniciers libres ou Ascidiens de M. de Lamarck par les Biphores (*Salpa*); comme ces animaux, les Ypsistomes peuvent former des associations, un individu introduisant sa partie postérieure amincie, dans l'ouverture antérieure d'une autre.)

Genre 44. Plagiotrique, *Plagiotricha;* N. Poils ou cils disposés en une série longitudinale sur l'un des côtés du corps, plus ordinairement vers l'extrémité supérieure. — *Exemples. Plagiotricha annularis;* N. *Encycl. Leucophra;* Mull. *Zool. Dan. fas.* 2. *tab.* 75. *fig.* 11. 12. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 34. 35. — *Plagiotricha vibrionides;* N. *Encycl. Dic. Trichoda barbata;* Mull. *tab. XXVII. fig.* 16. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 13. — *Plagiotricha viridis;* N. *Urceolaria;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 41. *n.* 1. *Vorticella;* Mull. *tab. XXXV. fig.* 1. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 1. 3. — *Plagiotricha aurantia;* N. *Encycl. Dic. Trichoda;* Mull. *tab. XXVI. fig.* 15. 16. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 33. 36. — *Plagiotricha Phœbe;* N. *Encycl. Dic.* Le Pirouetteur; Joblot, *pl.* 11. *fig.* 2. — (Le *Cercaria setifera;* Mull. *tab. XIX. fig.* 14. 16. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 14. 16, doit rentrer dans ce genre, encore que les cils latéraux y soient plus près de la queue que de la partie antérieure.)

Genre 45. Mystacodelle, *Mystacodella;* N. Corps antérieurement terminé par une fissure plus ou moins prononcée, formant comme des lèvres inégales qui sont munies de cils en manière de moustaches.

* Postérieurement glabres. — *Exemples. Mystacodella oculata;* N. *Encycl. Dic. Trichoda Uvula;* Mull. *tab. XXVI. fig.* 11. 12. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 31. 32. — *Mystacodella Bipes;* N. *Trichoda forfex;* Mull. *tab. XXVII. fig.* 3. 4. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 44. 45. — *Mystacodella Forceps;* N. *Encycl. Dic. Trichoda;* Mull. *tab. XXVII. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 42. 43.

* * Postérieurement ciliées. — *Exemples. Mystacodella Cyclidium;* N. *Encycl. Dic. Trichoda;* Mull. *tab. XXXI. fig.* 22. 23. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 32. 33. Araignée aquatique ou Goulue, Joblot, *pl.* 8. *fig.* 9. et *pl.* 10. *fig.* 19. — (Joblot représente, *pl.* 2. *fig.* 3—5, un animal tout semblable, mais qu'il dit cilié tout autour, ce qui en feroit un Leucophre.)

Genre 46. Oxitraique, *Oxitricha;* N. Non antérieurement fissés; des cils ou poils disposés en deux séries ou faisceaux.

* *Paramæcioïdes.* Faisceau de cils aux deux extrémités opposées d'un corps, non excavé en bourse. — *Exemples. Oxitricha Lepus;* N. *Encycl. Dic. Kolpoda;* Mull. *tab. XXXIV. fig.* 5. 8. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 17. 20. — *Oxitricha pellionella;* N. *Trichoda;* Mull. *tab. XXXI. fig.* 21. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 31.

* * *Bursarioïdes.* Faisceaux de cils aux deux extrémités d'un corps qui est membraneux, et se repliant latéralement des deux côtés de manière à imiter parfaitement une Bursaire. — *Exemple. Oxitricha Bulla;* N. *Encycl. Dic. Trichoda;* Mull. *tab. XXXI. fig.* 20. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 30.

* * * *Pupoïdes.* Un faisceau de cils à l'une des extrémités du corps, et l'autre disposé en série sur l'un des côtés. — *Exemples. Oxitricha Gibba;* N. *Encycl. Dic. Trichoda;* Mull. *pl. XXV. fig.* 16. 20. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 11. 15. — *Oxitricha Joblotii;* N. *Encycl. Dic.* Poisson en forme de navette; Joblot, *pl.* 2. *fig.* 6. — *Oxitricha Felis;* N. *Encycl. Dic. Trichoda;* Mull. *tab. XXX. fig.* 15. *Encycl pl.* 16. *fig.* 1. — (La Poule huppée de Joblot, *pl.* 2. *fig.* 1, est notre *Oxitricha Joblotii*, se doublant pour se reproduire.)

* * * *Diplagiotriques.* Les deux séries de cils sur deux côtés du corps. — *Exemples. Oxitricha ambigua;* N. *Encycl. Dic. Trichoda;* Mull. *tab. XXVIII. fig.* 11. 16. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 1. 5. — (Cette section est susceptible de former un genre particulier, si, comme le représente Muller dans l'individu figuré sous le n°. 16, ce que nous n'avons jamais pu apercevoir, un troisième faisceau de cils se développe à l'extrémité antérieure.)

Genre 47. Ophrydie, *Ophrydia;* N. Des faisceaux de cils opposés et implantés aux deux côtés de la partie antérieure d'un corps arrondi, cylindracé ou turbiné. — *Exemples. Ophrydia biota;* N. *Encycl. Dic. Trichoda;* Mull. *tab. XXIV. fig.* 3. 4. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 24. 25. — *Ophrydia Trochus;* N. *Encycl. Dic. Trichoda;* Mull. *tab. XXIII. fig.* 8. 9. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 8. 9. — *Ophrydia Vorticellina;* N. *Encycl. Dic. Urceolaria versatilis;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 44. *n.* 26. *Vorticella;* Mull. *tab. XXXIX. fig.* 14. 17. *Encycl. pl.* 21. *fig.* 1. 4. — (Les espèces de ce genre ont la forme extérieure des véritables Urcéolaires et les faisceaux de cils disposés à la même place, comme pour y former un passage très-naturel; mais elles ne sont pas urcéolées ou vidées en godets, et leurs cils ne sont pas véritablement vibratiles.)

Genre 48. Trinelle, *Trinella;* N. Corps membraneux, aminci et glabre antérieurement, dilaté, variable et muni de deux ou de trois faisceaux de poils non vibratiles à la partie postérieure. — *Exemple. Trinella Pacha;* N. *Encycl. Dic. Trichoda Floccus;* Mull. *tab. XXIV. fig.* 19. 21. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 40. 42.

Genre 49. Kérone, *Kerona*; Lamk. Ayant, outre des cils mobiles disposés sur un côté ou tout autour du corps, des appendices particuliers en dentelures, en cirres fort longs ou en cornes sur quelques parties de leur étendue.

* *Kérones*; Mull. Corps subcrustodé, dont les appendices rigides sont en dentelures ou en cornes pectinées. — *Exemples. Kerona Lincastèr*; Mull. *Zool. Dan. tab.* 9. *fig.* 3. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 3. 6. — *Kerona calvitum*; Mull. *tab. XXXIV. fig.* 11. 13. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 21. 23. — *Kerona Haustrum*; Mull. *tab. XXXIII. fig.* 7. 11. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 11. 15. — *Kerona ensa*; N. *Encycl. Dic. Trichoda*; Mull. *tab. XXXII. fig.* 3. 6. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 39. 42. — (Les espèces de ce sous-genre ne sont guère membraneuses comme le reste des Trichodés, mais semblent être formés d'une sorte de test ou carapace, qui en fait un passage très-naturel à nos Crustodés, qui sont des Crustacés rudimentaires.)

** *Himantopes*; Mull. Corps contractile, dont les appendices cirreux sont plus longs et plus flexibles que les cils. — *Exemples. Kerona larvoides*; N. *Encycl. Dic. Himantopus Larva*; Mull. *pl. XXXIV. fig.* 21. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 6. — *Kerona Ludio*; N. *Encycl. Dic. Himantopus*; Mull. *tab. XXXIV. fig.* 18. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 3. — (C'est M. de Lamarck qui a réuni les Himantopes de Muller aux Kérones.)

Genre 50. Kondyliostome, *Kondyliostoma*; N. Corps cylindracé, avec un orifice buccal latéralement situé, garni tout autour de cils subvibratiles, plus longs que ceux qui semblent se montrer sur quelques parties de l'animal. — *Exemples. Kondyliostoma Lagenula*; N. *Encycl. Dic. Trichoda patula*; Mull. *tab. XXVI. fig.* 3. 5. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 23. 25. — *Kondyliostoma limacina*; N. *Encycl. Dic. Trichoda patens*; Mull. *tab. XXVI. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 21. 22. — (Il faut ajouter à ces espèces le *Kondyliostoma Cyprœa*; N. *Trichoda sulcata*; Mull. *Zool. Dan. fasc.* 2. *pl.* 75. *fig.* 16. 20. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 6. 10, que nous avons récemment retrouvé dans l'eau des Moules, et que nous avons reconnu appartenir à ce genre.)

III°. *famille des urodées.*

Les Microscopiques de cette famille sont, parmi les Trichodés, ce que sont les Cercariées et les Urodiées parmi les Gymnodés, c'est-à-dire, que leur corps est terminé par un ou deux appendices caudiformes; mais ces animaux se sont déjà compliqués au moyen d'un faisceau de cils antérieurs, qui toutefois n'y garnissent point encore un orifice buccal comme dans les genres de l'ordre suivant. M. de Lamarck, qui établit l'un des genres que nous y comprenons, sentit la nécessité de séparer ce genre de sa classe des Infusoires, pour le porter en tête de ses Polypes ciliés, par lesquels commence sa seconde classe des animaux sans vertèbres.

Genre 51. Ratule, *Ratulus*; de Lamk. Corps alongé, glabre, antérieurement cilié, aminci en un appendice caudiforme simple. — *Exemples. Ratulus cercarioides*; N. *Encycl. Dic. Ratulus Clavus*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 24. *n.* 2. *Trichoda Clavus*; Mull. *tab. XXIX. fig.* 16. 18. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 23. — *Ratulus lunaris*; N. *Encycl. Dic. Trichoda*; Mull. *tab. XXIX. fig.* 1. 3. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 11. 13. — *Ratulus Musculus*; N. *Encycl. Dic. Trichoda*; Mull. *tab. XXX. fig.* 5. 7. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 28. 30. — *Ratulus Mus*; N. *Encycl. Dic.* Rat d'eau; Joblot, *pl.* 10. *fig.* 4. — (Il est possible que la Grande-Gueule du même Joblot, *pl.* 10, *fig.* 20, regardée par Muller comme une fantaisie du graveur, qui auroit ajouté une queue à son *Trichoda Cyclidium*, l'une de nos Mystacodelles, soit une espèce fort réelle du genre Ratule, laquelle seroit caractérisée par sa partie antérieure fendue en deux lèvres.)

Genre 52. Diurelle, *Diurella*; N. Corps alongé, glabre, antérieurement cilié, aminci en un appendice caudiforme double. — *Exemples. Diurella lunulina*; N. *Dic. clas. tom.* 5. *Trichoda bilunis*; Mull. *tab. XXIX. fig.* 4. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 14. — *Diurella Tigris*; N. *Dic. clas. tom.* 5. *Trichoda Tigris*; Mull. *tab. XXIX. fig.* 8. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 18. — (On croit distinguer une sorte de fourreau autour du corps des Diurelles, particulièrement de la seconde espèce; ce qui forme un passage naturel aux principaux genres de l'ordre suivant.)

ORDRE III.

STOMOBLÉPHARÉS, où se distingue antérieurement une ouverture buccale, munie de cils ou cirres vibratiles, mais non d'organes rotatoires doubles, c'est-à-dire évidemment conformés en roue; corps non testacé. — (Les Microscopiques de ce troisième ordre, toujours formés d'une molécule constitutrice transparente, où se voient des corps hyalins plus gros, sont encore fort simples, c'est-à-dire qu'on n'y distingue aucun organe interne dont on puisse assigner positivement l'usage. Le corps, soit nu, soit déjà recouvert d'une sorte de fourreau, mais jamais d'un véritable test, est également contractile, et conséquemment susceptible d'une certaine polymorphie; nulle enveloppe consistante ne le restreignant dans des formes invariables et rigoureusement symétriques. On peut en quelque sorte comparer à un tube intestinal la vacuité du corps, qui souvent demeure en forme de sac, ce qui offre

beaucoup de rapport avec ces Polypes de Trembley, bien plus avancés dans l'échelle animale, et n'offrant cependant, comme nos Stomoblépharés, qu'une sorte d'estomac vivant, isolé. Mais les cils ou cirres vibratiles dont l'ouverture est garnie, compliquent singulièrement l'organisation de ces animaux. De ce que les mobiles qui font agir ces cirres échappent à notre vue, on auroit tort de conclure qu'ils n'existent pas; au contraire, si l'on en juge par la rapidité des mouvemens donnés à leurs cirres par les Stomoblépharés, il faut que le mécanisme qui occasionne de si rapides mouvemens soit très-puissant. C'est particulièrement cette faculté de faire vibrer si fort les cirres de leur orifice, outre la vacuité de leur corps, qui distingue notre troisième ordre de celui des Trichodés, où l'on trouve des poils ciliaires et des cirres, mais où ces parties ne sont pas positivement propres à la vibration.

La première section du premier ordre des Polypes de M. de Lamarck, que ce savant désigne sous le nom de *Vibratiles*, est l'ordre que nous établissons ici, quant aux caractères par lesquels le savant professeur l'a désigné; mais des trois genres *Ratule*, *Tricocerque* et *Vaginicole* qu'il y comprend, le dernier seul y convient tel qu'il fut constitué. Le second se démembre, et a dû être transporté aux simples Trichodés, tandis que des genres importans, *Furcularia* et *Urceolaria* de M. de Lamarck, placés par ce savant dans sa deuxième section, ou des Rotifères, n'y sauroient demeurer, et doivent être transportés parmi nos Stomoblépharés, vu que dans ces deux genres, ainsi que dans le reste de nos Stomoblépharés, les cirres vibratiles ne se développent jamais en organes rotatoires complets. Les animaux de cet ordre sont moins fréquens dans les infusions que les précédens. Ils doivent encore se substanter par absorption. On a regardé leurs cirres vibratiles comme destinés à attirer leur proie à l'aide du tourbillonnement que ces cirres déterminent dans l'eau. Nous avons effectivement vu ce tourbillonnement attirer parfois des Monades et autres Microscopiques minimes, et les engloutir dans la cavité interne; mais nous nous sommes convaincus que ces petits êtres engloutis étoient aussitôt rejetés, la plupart toujours vivans, par le même mécanisme, et conséquemment ne servoient pas à la nutrition des Stomoblépharés; nous regardons ces cirres comme étant plutôt l'ébauche des organes de la respiration, qui les premiers se montrent après l'appareil intestinal gastrique nutritoire.)

I°. *FAMILLE DES URCÉOLARIÉES,*

Où le corps, entièrement nu, sans gaîne, et ne servant de gaîne à quoi que ce soit, n'est jamais terminé par une queue qui s'y articule, non plus que par un appendice caudiforme, encore qu'il se puisse atténuer postérieurement; il présente absolument la forme d'un cornet ou d'une cupule vide, antérieurement ouverte, ayant aux deux côtés du limbe des cirres vibratiles disposés en faisceaux opposés. (Il arrive souvent que dans le mouvement donné à ces cirres par l'animal, on croiroit ce limbe entièrement cilié, mais ce n'est qu'une apparence, et lorsque l'animal se repose, ou lorsqu'il se prépare à faire tourbillonner l'eau, on y reconnoît bien distinctement l'existence de deux faisceaux de cirres distincts.)

Genre 53. Myrtiline, *Myrtilina;* N. Corps en coupe, parfaitement vide, submembraneux, avec un ou deux cirres vibratiles de chaque côté; plusieurs individus s'agrégeant en glomérules sessiles par leur extrémité postérieure. — *Exemples. Myrtilina fraxinina;* N. *Encycl. Dic. Vorticella;* Mull. *tab. XXXVIII. fig.* 17. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 37. — *Myrtilina crataegina;* N. *Encycl. Dic. Vorticella;* Mull. *tab. XXXVIII. fig.* 18. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 38. Roesel, *Ins. T. III. pl. XCVIII. fig.* 3. — (M. de Lamarck avoit déjà indiqué par une note, l'établissement de ce genre à la suite de ses Tubicolaires (*Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 53), place où cependant ce genre ne pouvoit demeurer, aucune espèce n'y ayant d'organe rotatoire, et la capsule qui constitue les Myrtilines ne servant à renfermer aucune partie de l'animal, conformé en corps comme sert le fourreau des Tubicolaires. C'est avec les Cellépores de M. de Lamarck, qui ne sont pas positivement pierreux, comme le dit ce savant, mais bien plutôt membraneux, comme l'a fort bien remarqué Lamouroux, que les Myrtilines offrent le plus de rapports, particulièrement avec l'*ovoidea* et le *Magnevillana*, Lamx. *Polyp. flex. pl.* 1. *fig.* 1 et 3. — Le *Tubulipora orbiculus*, Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *pl.* 165. *n°.* 3. *Encycl. pl.* 479. *fig.* 3, ressemble encore beaucoup aux Myrtilines, seulement tous ces animaux sont un peu plus grands; mais nous sommes persuadés que lorsqu'ils auront été observés vivans, on y trouvera des cirres au limbe; alors tous seront du même genre, et un passage très-naturel sera établi des Stomoblépharés aux Flustrées. Les Myrtilines vivent parasites sur les tentacules des mollusques fluviatiles, ou sur les petits crustacés; ce qui pourroit faire supposer que ce ne sont que les animaux-fleurs de certains Psychodiaires croissant sur ces mêmes crustacés, et qui étant devenus libres, conservent encore dans leur nouvel état des habitudes sociales.)

Genre 54. Rinelle, *Rinella;* N. En coupe non totalement évidée, avec un corps interne dans le fond qui se prolonge par le centre en un mamelon saillant du milieu de ce limbe; ne s'associant jamais en glomérules. — *Exemples. Rinella myrtilina;* N. *Encycl. Dic.* Semblable

pour la forme à une baie du *Vaccinium Myrtilus*; L. — *Rinella mamillaris*; N. *Urceolaria bursata*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 41. *n°.* 5. *Vorticella*; Mull. *pl. XXXV. fig.* 9. 12. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 12. 15. — *Rinella Nasus*; N. *Encycl. Dic. Urceolaria nasuta*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 43. *n°.* 18. *Vorticella*; Mull. *tab. XXXVII. fig.* 20. 24. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 16. 20.

Genre 55. Urcéolaire, *Urceolaria*; Lamk. Corps complétement urcéolé, évidé, contractile, plus ou moins variable, postérieurement obtus, toujours libre et jamais terminé en queue. — (Il ne faut pas confondre avec les Urcéolaires les animaux-fleurs des Vorticellaires, lorsqu'ils sont devenus libres, et, qu'emportant avec eux une partie de leur pédoncule, on y croit voir une sorte de queue, qui trahit leur origine psychodiaire : tels sont, par exemple, les *Vorticella tuberosa* et *citrina* de Muller.)

* *Vorticelloïdes*, ayant les deux faisceaux de cirres vibratiles sensiblement distincts. — *Exemples. Urceolaria Sacculus*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 43. *n°.* 16. *Vorticella*; Mull. *tab. XXXVII. fig.* 14. 17. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 10..13. — (Les espèces de ce sous-genre seroient exactement des Bursaires ou des Cratérines, si elles n'étoient munies de cirres vibratiles.)

* * *Péribléphares*, où les cils vibratiles paroissent garnir tout le tour du limbe.

a. Les unes sont en forme de cupule ou de sac, c'est-à-dire, toujours ressemblant à des Bursaires ou à des Cratérines. — *Exemples. Urceolaria discina*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 44. *n°.* 20. *Vorticella*; Mull. *tab. XXXVIII. fig.* 3. 5. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 23. 25. — *Urceolaria truncatella*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 44. *n°.* 23. *Vorticella*; Mull. *tab. XXXVIII. fig.* 14. 15. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 34. 35.

b. Les autres sont difformes. — *Exemples. Urceolaria papillaris*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 43. *n°.* 15. *Vorticella*; Mull. *tab. XXXVII. fig.* 13. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 9. — *Urceolaria valga*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 43. *n°.* 14. *Vorticella*; Mull. *tab. XXXVII. fig.* 12. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 8.

Genre 56. Stentorine, *Stentorina*; N. Corps évidé, contractile, polymorphe, postérieurement atténué en pointe, de manière à donner à l'animal développé la forme d'un entonnoir ou d'un cornet à bouquin.

* *Solitaires-errantes*. Elles sont foncées en couleur, soit que leur teinte tire sur le brun, soit qu'elle tire sur le vert; très-polymorphes, elles sont aussi bien plus grandes que tous les animaux précédens, et on peut en distinguer la plupart à l'œil désarmé, comme des points agités dans l'eau des marais. — *Exemples. Stentorina Infudibulum*; N. *Encycl. Dic. Urceolaria nigra*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 42. *n.* 10. *Vorticella*; Mull. *tab. XXXVII. fig.* 1. 4. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 44. 47. — *Stentorina polymorpha*; N. *Urceolaria*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 42. *n.* 8. *Vorticella*; Mull. *tab. XXXVI. fig.* 1. 13. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 21. 23. — *Stentorina hyerocontica*; N. *Vorticella stentorea*; Mull. *tab. XLIII. fig.* 6. 12. *Encycl. pl.* 23. *fig.* 6. 12. Roesel, *Ins. T. III. tab. XCIV. fig.* 8. Lederm. *pl.* 88. *fig.* I. K.

* * *Sociales* : c'est-à-dire, se plaisant à se réunir en groupes, en rapprochant leur partie postérieure qu'elles fixent sur les lenticules ou autres corps inondés. Elles sont grisâtres et transparentes. — *Exemples. Stentorina Roeselii*; N. *Encycl. Dic.* Roes. *Ins. T. III. tab. XCIV. fig.* 5. 6. Lederm. *pl.* 88. *fig. f. g. h.* — *Stentorina biloba*; N. *Encycl. Dic.* Roesel, *Ins. T. III. tab. XCIV. fig. IV. tab. XCV. et tab. XCVI.* — (Ces deux dernières espèces, mal-à-propos rapportées par Muller à ses *Vorticella stentorea* et *socialis*, en sont bien différentes, et devroient peut-être constituer un genre distinct. S'évanouissant quelquefois sous l'œil de l'observateur en molécules, et susceptibles de se reproduire de leurs propres fragmens, ainsi que nous l'avons expérimenté, on diroit des Polypes d'eau douce de Trembley dépourvus de tentacules. Un point agité au centre, quelquefois d'un rouge de sang, et que nous regardons comme un cœur rudimentaire, avec des globules internes qui pourroient bien déjà remplir les fonctions d'ovaires, les avancent beaucoup dans l'échelle animale.)

Genre 57. Sinanthérine, *Sinantherina*; N. Corps cupuliforme, atténué postérieurement en appendice candiforme, ayant un double rang de cirres vibratiles à son orifice qui est oblique, avec une espèce de tentacule bifide au centre. — *Exemple. Sinantherina socialis*; N. *Encycl. Dic. Vorticella*; Mull. *tab. XLIII. fig.* 13. 15. *Encycl. pl.* 23. *fig.* 13. 15. — (Cet animal, encore plus grand que ceux du genre précédent, forme un passage très-naturel aux polypiers vaginiformes de M. de Lamarck par les Plumatelles, dont il ne diffère que parce qu'il présente des cirres vibratiles au lieu de tentacules. Il faut se garder de le confondre avec les Stentorines sociales, qu'il surpasse encore par les dimensions, ayant jusqu'à deux lignes de long. Très-visible à l'œil nu; il se réunit en familles, et forme de petites touffes sur la vase des marais.)

II°. *Famille des Tuikidées*.

Où le corps, obscurément urcéolé, ouvert antérieurement, ayant le plus souvent l'orifice buccal cirreux tout autour, et terminé par une véritable queue, est contenu dans un fourreau ordinairement membraneux et toujours très-distinct,

à travers lequel ses mouvemens contractiles se distinguent aisément. (On commence à reconnoître dans plusieurs espèces des genres qui constituent cette famille, un point mobile durant la vibration des cirres, et situé vers la partie que l'on peut considérer comme un cou; ce point agité représente, selon nous, une ébauche de cœur; l'évidement du corps en urcéole étant considéré comme l'ébauche de l'appareil digestif, qui a nécessairement précédé l'appareil circulatoire.)

Genre 58. Filine, *Filina*; N. Gaine conique postérieurement, atténuée en pointe caudale filiforme, qui n'y est pas articulée, simple, entière, et que remplit le corps; tête obtuse dans l'état de dilatation de l'animal, garnie d'un faisceau central de cirres vibratiles, et munie de deux appendices tentaculaires alongés. — *Exemple. Filina Mulleri*; N. *Encycl. Dic. Brachionus passus*; Mull. *tab. XLIX. fig.* 14. 16. *Encycl. pl.* 28. *fig.* 14. 16. — (Sans les cirres vibratiles, les appendices tentaculiformes et la gaine prononcée qui contient le corps, ce seroit un Ratule.)

Genre 59. Monocerque, *Monocerca*; N. Fourreau musculaire postérieurement atténué en un appendice caudiforme simple qui y est évidemment articulé; orifice dépourvu d'appendices tentaculiformes, cirreux tout autour. — *Exemples. Monocerca verticellaris*; N. *Encycl. Dic. Vorticella tremula*; Mull. *tab. XLI. fig.* 4. 7. *Encycl. pl.* 21. *fig.* 20. 23. — *Monocerca longicauda*; N. *Encycl. Dic. Ratulus carinatus*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 24. *n.* 1. *Trichoda Rattus*; Mull. *tab. XXIX. fig.* 5. 7. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 15. 17.

Genre 60. Furculaire, *Furcularia*; Lamk. Fourreau musculeux postérieurement atténué et garni d'un appendice caudiforme double ou bifide qui s'y articule évidemment; orifice dépourvu d'appendices tentaculiformes, cirreux tout autour. — *Exemples. Furcularia longiseta*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 39. *n.* 8. *Vorticella*; Mull. *tab. XLII. fig.* 9. 10. *Encycl. pl.* 22. *fig.* 16. 17. — *Furcularia lacinulata*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 38. *n.* 5. *Vorticella*; Mull. *tab. XLII. fig.* 1. 5. *Encycl. pl.* 22. *fig.* 8. 12. — *Furcularia Larva*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 57. *n.* 1. *Vorticella*; Mull. *tab. XL. fig.* 1. 3. *Encycl. pl.* 21. *fig.* 9. 11. — *Furcularia longicauda*; N. *Encycl. Dic. Trichocerca*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 25. *n.* 5. *Trichoda*; Mull. *tab. XXXI. fig.* 8. 10. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 9. 11. — *Furcularia Felis*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *pag.* 13. *n.* 13. *Vorticella*; Mull. *tab. XLIII. fig.* 1. 5. *Encycl. pl.* 23. *fig.* 1. 5. — (Les *Vorticella senta* de Muller, *tab. XLI. fig.* 8. 14. *Encycl. pl.* 22. *fig.* 1. 7, et *aurita*, Mull. *fig.* 1. 3. *Encycl. pl.* 21. *fig.* 17. 19, que nous rapportons d'après M. de Lamarck à ce genre, pourroient bien en former de distincts, que caractériseroient les cirres vibratiles disposés en deux et en trois faisceaux très-séparés, et situés diversement, ou aux deux côtés opposés de l'orifice qui saille hors du fourreau en manière de tête.)

Genre 61. Trichocerque, *Trichocerca*; Lamk. Corps et fourreau très-musculeux, terminés par une queue articulée et composée. — *Exemple. Trichocerca Pocillum*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 26. *n.* 4. *Trichoda*; Mull. *tab. XXIX. fig.* 9. 12. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 19. 22. *Furcularia stentorea*; N. *Encycl. Dic.* — (Le genre créé par M. de Lamarck est ici réformé, et ne contient plus que les espèces qui demeureroient des Furculaires, si leur queue plus fortement articulée encore, n'étoit composée et pour ainsi dire rameuse, munie qu'elle est, de cinq appendices, dont deux latéraux et un terminal. On diroit la partie postérieure de l'abdomen de certains insectes libelluloïdes.)

Genre 62. Vaginicole, *Vaginicola*; Lamk. Corps subturbiné ou alongé, terminé par une queue qui n'y est pas articulée, et contenu dans une gaine ou capsule cylindracée, vitrée, libre, et que ce corps ne remplit pas tout entier. — (Ce genre, que Bruguière, long-temps avant M. de Lamarck, avoit senti la nécessité d'établir, forme un passage aux Foliculines, et se confondroit avec celles-ci, si de simples cirres vibratiles, et non de véritables organes rotatoires, n'en garnissoient seulement l'orifice buccal.)

* *Péribléphares*, où les cirres vibratiles paroissent garnir tout le tour de l'orifice. — *Exemples. Vaginicola innata*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 27. *n.* 3. *Trichoda*; Mull. *tab. XXXI. fig.* 16. 19. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 21. 24. — *Vaginicola inquilina*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 27. *n.* 1. *Trichoda*; Mull. *Zool. Dan. tab. IX. fig.* 2. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 14. 17.

* * *Oxitriques*, où les cirres vibratiles sont situés aux deux côtés opposés de l'orifice, que dans leurs mouvemens rotatoires ils ne paroissent jamais garnis tout autour. — *Exemples. Vaginicola vorticellina*; N. *Encycl. Dic. Foliculina vaginata*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 30. *n.* 2. *Vorticella*; Mull. *tab. XLIV. fig.* 12. 13. *Encycl. pl.* 23. *fig.* 32. — *Vaginicola ingenita*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 27. *n.* 2. *Trichoda*; Mull. *tab. XXXI. fig.* 13. 15. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 18. 20.

ORDRE IV.

ROTIFÈRES. Corps non couvert d'un test intimement adhérent, éminemment contractile, s'alongeant antérieurement en une sorte de tête bilobée, dont les deux lobes, entourés de cirres

violemment vibratiles, présentent, à la volonté de l'animal, l'apparence de véritables roues indépendantes qui font tourbillonner l'eau.

Cet ordre fut créé par M. de Lamarck comme une simple section, la deuxième, entre ses Polypes vibratiles. Il y confondoit les Vorticelles, les Furculaires et les Urcéolaires, qui n'ayant que des cirres vibratiles, ne présentent pas de véritables organes rotatoires, avec les Brachions, dont plusieurs ont bien effectivement des rotatoires, mais qui étant aussi munis de tests très-évidens, comme les Crustacés branchiopodes, avec lesquels ils présentent les plus grands rapports, se dirigent vers une classe toute différente de celle vers laquelle tendent les Rotifères véritables ou non testacés. Qu'on substitue, par l'imagination, des appendices tentaculiformes aux cirres vibratiles des rotatoires de ces animaux, on aura des Cristatelles, des Alcionelles, des Plumatelles, des Tubulariées, en un mot de ces véritables Polypes, par lesquels on arrive à la vaste classe des tribus Pyschodiaires pour s'élever aux Rayonnés.

« En arrivant à cette section, dit le Linné français, les progrès de l'animalisation sont si marqués, que tous les doutes sur le caractère classique cessent complétement à l'égard de ces animaux. En effet, tous les Rotifères ont une bouche éminemment distincte quoique contractile; elle est même tellement ample, qu'il semble que la nature ait fait de grands efforts pour commencer l'organe digestif par cette ouverture essentielle. » En reconnoissant avec M. de Lamarck une bouche caractérisée dans les Rotifères, nous ne croyons pas que leurs rotatoires y soient positivement appropriés. Ces rotatoires, en faisant tourbillonner l'eau autour de la bouche, attirent à la vérité de plus petits Microscopiques, formant la nourriture habituelle des Rotifères; mais, comme pendant leur agitation on voit un organe intérieur de plus en plus dessiné, et très-distinct de ce qu'on peut regarder comme un tube intestinal qui parcourt la longueur du corps, être soumis à un mouvement prononcé de systole et de diastole, nous regardons cet organe comme un véritable cœur central, et les rotatoires comme des organes respiratoires, c'est-à-dire, comme des ébauches de branchies par paires symétriques. Ainsi, les Rotifères sont plus avancés à cet égard que les insectes, qui n'ont pas de cœur véritable, quelque fonction qu'on attribue à leur vaisseau dorsal.

On sent bien que des êtres déjà si compliqués ne peuvent plus être l'effet de ces générations spontanées, que doivent déterminer nécessairement de merveilleuses, mais simples lois d'affinités auxquelles obéissent les molécules des diverses espèces de matières primitives. On sent encore que pour se perpétuer, les Rotifères ne sauroient être réduits à la condition de tomipares, et si des sexes ne s'y montrent point encore, on doit commencer à y voir des ovaires et des gemmules propagatrices, que l'animal produit en lui-même et qu'il émet pour se ressemer, s'il est permis d'employer cette expression.

L'ordre des Rotifères ne contient encore pour nous qu'une seule famille.

Genre 63. Foliculine, *Foliculina*; Lamk. Corps contractile, dépourvu de tout appendice tentaculaire, moléculairé, non musculeux, contenu, sans y adhérer intimement, dans un fourreau en forme d'ampoule, parfaitement transparent et libre, par l'ouverture antérieure duquel l'animal fait saillir une tête largement bilobée, sur le limbe de laquelle se développent les rotatoires. — *Exemple. Foliculina Ampulla*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 30. *n.* 1. — *Vorticella*; Müll. *tab. XL. fig.* 4. 7. *Encycl. pl.* 21. *fig.* 5. 8.

Genre 64. Bakérine, *Bakerina*. Corps contractile, comme annelé, contenu dans un fourreau en ampoule, auquel on ne lui voit point d'adhérences, dépourvu de tout appendice tentaculaire, ayant une tête bien marquée, aux côtés opposés de laquelle sont disposés extérieurement deux rotatoires indépendans, composés de longs et robustes cirres vibratiles implantés en faisceaux à l'extrémité d'un pédicule. — *Exemple. Bakerina dipteriphora*; N. *Foliculina Bakeri. Encycl. Dic.* Baker, *Empl. micr. tom.* 2. *pl. XIV. fig. XI. XII.* — (On peut certainement rapporter à ce genre bien caractérisé, ou du moins en rapprocher, un autre animalcule très-visible à l'œil désarmé, contenu dans un fourreau membraneux brunâtre, qu'on trouve fréquemment adhérant aux filamens du *Lemanea Corallina*; N. *Ann. du Mus. tom.* 12. *pl.* 21. *fig.* 2, sur les Fontinales ou sur l'*Hypnum ruscifolium* dans les eaux pures. Les faisceaux rotatoires de ces animaux semblent établir, d'un côté, un passage aux antennes des Cyprides ou des Cythérées, ou bien à ce que Straus, dans un magnifique travail sur les Daphnies, appelle *pieds antérieurs*, et d'un autre côté, peut-être aux cirres de certaines Amphitrites, vers qui ce genre forme un passage très-naturel.)

Genre 64. Tubicolaire, *Tubicolaria*; Lamk. Corps contractile, oblong, sans nulle apparence d'articulations en aucune de ses parties, contenu dans un tube fixé sur les corps inondés, antérieurement tronqué, et par l'ouverture duquel l'animal développe une tête munie vers le cou de deux appendices tentaculaires, et développant un rotatoire que l'animal fait paroître bilobé ou quadrilobé à volonté. — *Exemple. Tubicolaria quadriloba*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 53. *n.* 1. *Rotifera quadricularis*;

Dutrochet, *Ann. Mus. t. 19. pl. 18. fig. 1. 4.* Polypes à fleurs; Schoeff. *Ins. tab. 1. fig. 2. 10.* — (On a cru distinguer des yeux analogues à ceux des Mollusques dans ces animaux, que nous avons soigneusement examinés, mais il nous a constamment été impossible d'y apercevoir de tels organes.)

Genre 65. Mégalotrochе, *Megalotrocha;* N. Corps oblong, atténué en queue simple, subulée, annulée mais non articulée, n'étant contenu dans aucune ampoule, étui ni fourreau; sans tête distincte, mais se développant antérieurement en deux vastes lobes bordés de rotatoires considérables. — *Exemple. Megalotrocha socialis;* N. *Encycl. Dic. Vorticella flosculosa;* Mull. *tab. XLIII. fig. 16. 20. Encycl. pl. 23. fig. 16. 20.* — (Cet animal est assez grand pour que les glomérules que forment les associations de plusieurs individus, en se fixant par leur queue sur les feuilles des plantes aquatiques, se distinguent aisément. Il est surprenant qu'on ait confondu les Mégalotroches avec les Vorticellés, puisqu'ils ne sont ni urcéolés ni renfermés dans aucune enveloppe en urcéole.)

Genre 66. Eséchièlinе, *Esechièlina;* N. Corps alongé, cylindracé, évidemment contenu dans un fourreau musculeux, postérieurement terminé par une queue subarticulée, engainante, rétractile et tricuspidée, antérieurement muni d'appendices tentaculaires, avec une tête distincte, qui se montre parfois entre les deux lobes rotatoires, tellement manifestes, que ces rotatoires paroissent souvent sous la forme de deux roues indépendantes qui tournent avec une grande vélocité. — *Exemple. Esechièlina Mulleri;* N. *Vorticella rotatoria;* Mull. *tab. XLII. fig. 11. 16. Encycl. pl. 22. fig. 18. 23. Furcularia rediviva;* Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 39. n. 9*, qui n'est certainement pas la Rotifère de Spallanzani : cylindracée, alongée, s'amincissant en une très-longue queue, avec un tentacule très-distinct sous le cou, que ne forme pas un collier distinct, et deux autres tentacules rudimentaires en dessous; faisant saillir sa tête en pointe mousse entre les deux lobes rotatoires, qui paroissent ne jamais former deux roues séparées, mais que l'animal relève quelquefois en dessus comme deux petites crêtes. C'est l'espèce que Muller a fort bien observée, mais pour laquelle il a entassé des synonymes, qui la plupart ne lui conviennent point. On la trouve fréquemment dans l'eau des fossés ou croit la lenticule, et dans les vases où l'on conserve cette plante pour y étudier les Microscopiques. — *Esechièlina Bakeri;* N. *The Wheel Animal in its several postures;* Baker, *Empl. p. 288. pl. XI. fig. 1. XII.* Espèce très-distincte de la précédente, et que nous avons souvent observée dans l'eau où nous élevions des Conferves, par son corps bien plus épais, court et ventru, prenant une forme turbinée dans la contraction et le repos, ou s'alongeant en forme de vers pour marcher à la manière des Chenilles arpenteuses, ayant la queue beaucoup moins longue; un cou souvent fort étranglé, marqué d'un collier sous lequel ne se voit qu'un appendice tentaculaire, sans autres tentacules rudimentaires; ne faisant point saillir une tête en pointe obtuse entre les deux rotatoires, qui la plupart du temps sont fort éloignées, imitant deux petites roues distinctes, comme pédicellées, dans la distance desquelles se distingue l'orifice buccal comme un petit trou. — *Esechièlina Leuwenhoekii;* N. Rotifère; Leuwen. *Contin. arc. nat. p. 386. fig. 1. 2*, reproduite par Dutrochet. *Ann. Mus. tom. 9. pl. 18. fig. 12. 16.* Chenille aquatique; Joblot, *p. 56. pl. 5. fig. K?* Ayant le corps ovoïde, atténué en queue, où se distinguent jusqu'à six articles, dont le dernier est tridenté et le pénultième bidenté, avec le cou marqué d'un collier sensible comme dans la précédente, sur lequel se développent deux appendices tentaculaires; faisant comme le *Mulleri* saillir sa tête en pointe obtusée, au centre des deux lobes rotatoires. Cette espèce se trouve fréquemment dans les infusions végétales. — *Esechièlina capsularis;* N. Baker, *Empl. micr. tom. 2. pl. XII. fig. 3.* — *Esechièlina gracilicauda;* N. Baker, *loc. cit. fig. 1.* Muller, en rapportant ces deux figures, *Inf. p. 297*, à son *Vorticella rotatoria*, avoit pressenti avec sa sagacité ordinaire qu'elles représentoient deux espèces différentes, dont nous avons reconnu l'existence. — (Ce genre renferme les plus extraordinaires des Microscopiques, tant par leur singulier aspect que par la bizarrerie de leur composition et la variété du spectacle qu'ils présentent sous le microscope. On y voit bien distinctement un cœur toujours en action, et rien n'approche de la rapidité avec laquelle, éminemment polymorphes, les Eséchièlines montrent leurs organes les plus essentiels, ou les font disparoître et changer de forme. M. Dutrochet a essayé de résoudre le problème du mécanisme de leurs rotatoires, mais il seroit peut-être possible d'en donner une autre démonstration. Quant à la célébrité qu'on leur a faite sous ce nom de Rotifères, qui ne pouvoit demeurer celui d'un seul genre, et d'après la faculté qu'on leur a supposée de recouvrer l'existence long-temps après qu'on les avoit laissées se dessécher, nous pouvons assurer que ce dernier point est absolument dénué de fondement et établi d'après des observations mal faites. De telles résurrections ne peuvent avoir lieu, surtout chez des animaux d'une organisation si compliquée, où existe une circulation de fluides déterminée par les mouvemens d'un cœur évident, et qui ayant une fois cessé, ne peut conséquemment se rétablir. De tels animaux sont au contraire aisément mis à mort par la moindre lésion; car les êtres deviennent plus facilement périssables à mesure qu'ils se compliquent. Les plus parfaits sont

les

les plus fragiles, et non-seulement une Eséchièline, ni aucun Rotifère, ne pourroient être rappelés à l'existence par l'humidité après avoir une fois cessé de vivre réellement par dessiccation, mais nous avons expérimenté qu'en divisant ces animaux, aucune de leurs parties ne reproduit d'animal nouveau, comme il arrive dans les Gymnodés, où l'expérience se fait naturellement sous les yeux de l'observateur, et dans les Polypes de Trembley, où on peut la faire soi-même en divisant ces êtres singuliers, qui sont conséquemment moins avancés dans l'animalité que les Rotifères cependant relégués dans les classes inférieures.

Il existe un grand nombre d'espèces d'Eséchièlines, soit dans les eaux douces des marais, où elles vivent de proie parmi les lenticules, soit dans diverses infusions; mais il leur est arrivé, comme à ces grandes créatures que rapproche quelque caractère tranché, qu'on les a toutes confondues en une seule; il est probable que chacune de celles que nous ont vaguement décrites et plus vaguement figurées divers micrographes, sont autant d'espèces différentes. On a prétendu apercevoir des yeux dans plusieurs d'entr'elles; nous n'avons jamais pu y distinguer de tels organes.

ORDRE V.

CRUSTODÉS. Corps protégé par un véritable test capsulaire, bivalve ou univalve, invariable dans ses formes spécifiques, et dans la transparence duquel on distingue la conformation interne moléculaire et contractile, qui rend le corps variable. (On diroit que dans le test des Crustodés la nature a voulu essayer les formes des enveloppes plus dures et souvent si bizarres des Malacostracés. Les animaux compris dans cet ordre sont généralement un peu moins petits que ceux des trois premiers, mais moins grands que la plupart de ceux des deux précédens. L'aspect que leur donne le test dont ils sont environnés ou couverts, les rend reconnoissables au premier coup d'œil, mais nul autre caractère commun ne les unit intimement; ainsi, les uns présentent des organes rotatoires très-complets, d'autres de simples cirres vibratiles, et il en est de parfaitement glabres dans toutes leurs parties. Ceux-ci sont munis de queues ou d'appendices caudiformes, ceux-là ne portent d'appendices d'aucune espèce. Aucuns cependant ne sont polymorphes dans l'étendue du mot. La plupart présentent, à travers des ébauches d'organes internes, une sorte de cœur qu'on a cru, mal-à-propos, avoir rapport à la déglutition; et comme leur test ne permet pas qu'ils se divisent pour se reproduire par la voie tomipare, on y distingue des ovaires ou gemmules reproductrices: ce qui n'en fait pas encore des Ovipares, mais les rapproche, ainsi que le reste de leur contexture, de cette sous-classe des Crustacés, établie d'abord par Muller sous le nom d'*Entomostracés*, et appelée plus récemment des *Branchiopodes*. Tous sont fort agiles, toujours transparens, et vivent évidemment de proie, l'absorption ne suffisant plus pour les substanter. On peut déjà les considérer comme des êtres symétriques, c'est-à-dire, dont une moitié est parfaitement semblable à l'autre, l'animal étant supposé divisé dans le sens vertical de sa longueur.)

§. Ier. *Des appendices postérieurs, soit en queue, soit en cornes.*

Ire. *FAMILLE DES BRACHIONIDES.*

Corps ou test postérieurement muni de queue ou d'appendices, et antérieurement de cirres vibratiles, que l'animal fait saillir en déterminant un grand tourbillonnement dans l'eau. (Nous avons proposé l'établissement de cette famille, formée toute entière aux dépens du genre Brachion de Muller, dans cette Encyclopédie même et dans notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, tom. II, p. 470. Nous y répartissions alors les genres dont elle se compose d'une manière trop artificielle, y comprenant des êtres que nous n'y pouvons plus laisser aujourd'hui, que nous avons tenté d'établir une méthode naturelle pour la classification des Microscopiques. Les espèces privées de queue, et celles qui ne présentent point de cirres vibratiles, doivent d'ailleurs en être distraites.)

†. *Où les cirres vibratiles se développent en deux organes rotatoires complets et parfaitement distincts.* (Ce sont des Rotifères testacés et fixés intimement à leur fourreau ou à leurs valves, dont ils ne peuvent se détacher comme le font quelques Vaginicoles et toutes les Tubicolaires.)

a. Test capsulaire urcéolé.

Genre 68. Brachion, *Brachionus;* Mull. Test antérieurement denté, postérieurement dilaté et ouvert pour donner passage à une queue bifide.

* *Mutiques* ayant le test postérieurement arrondi et simplement foraminé. — *Exemples. Brachionus urceolaris;* Mull. *tab. L. fig.* 15. 21. *Encycl. Dic. n.* 20, *pl.* 28. *fig.* 22. 28. Grenade aquatique couronnée et barbue? Joblot, *pl.* 9. — *Brachionus bicornis;* N. Baker, *Empl. plat. XII. fig.* 4-6, qu'il ne faut pas plus que le suivant confondre avec l'*urceolaris*, ainsi que l'a fait Muller. Le test, beaucoup moins élargi en arrière, ne présente point en avant et en dessus six dents à peu près égales et légèrement recourbées en dehors de chaque côté, mais seulement quatre à peu près droites, et dont les deux mitoyennes très-prononcées s'alongent en cornes. Cette espèce est l'intermédiaire du précédent et du *Bakeri.* — *Brachionus octo-dentatus;* N.

Baker, *Empl. plat. XII. fig.* 7. 10, ayant son test antérieurement crénelé tout autour, c'est-à-dire, en dessus et en dessous, les crénelures par paires, au nombre de huit, courtes et droites.

** *Armés* ayant le test postérieurement très-ouvert et les côtés de l'échancrure s'alongeant en cornes. — *Exemples. Brachionus patulus;* Mull. *tab. XLVII. fig.* 14. 15. Brug. *Encycl. Dic. n.* 22. *pl.* 28. *fig.* 32. 33. — *Brachionus Bakeri;* Mull. *tab. XLVII. fig.* 13, et *tab. L. fig.* 22. 23. Brug. *Encycl. Dic. n.* 21. *pl.* 28. *fig.* 29. 31. Baker, *Empl. plat. XII. fig.* 11. 13.

Genre 69. Siliquelle, *Siliquella;* N. Test antérieurement mutique, postérieurement arrondi, subbilobé, centralement foraminé, pour donner passage à une queue parfaitement simple et sublée. — *Exemple. Siliquella Bursa-pastoris;* N. *Encycl. Dic. Brachionus impressus;* Mull. *tab. L. fig.* 12. 14. *Encycl. pl.* 28. *fig.* 19. 21.

Genre 70. Kératelle, *Keratella;* N. Test presque carré, tronqué postérieurement, où il est armé de deux appendices prolongés en cornes opposées; ouvert, mais ne donnant point passage à une queue, l'animal en étant dépourvu. — *Exemple. Keratella quadrata;* N. *Encycl. Dic. Brachionus quadratus;* Mull. *tab. XLIX. fig.* 12. 13. *Encycl. pl.* 28. *fig.* 17. 18.

β. Test univalve ou en carapace.

Genre 71. Tricalame, *Tricalama;* N. Test oblong, antérieurement tronqué et denté; corps terminé par une queue bifide; l'animal émettant, outre ses rotatoires, un troisième corps cirreux, qu'il peut diviser en trois petits faisceaux pénicillés. — *Exemple. Tricalama plicatilis;* N. *Lepadella; Encycl. Dic. n.* 2. *Brachionus;* Mull. *tab. L. fig.* 1. 8. *Encycl. pl.* 27. *fig.* 33. 37.

Genre 72. Proboskidie, *Proboskidia;* N. Test arrondi, n'étant échancré ou denté en aucune partie de son limbe, sous lequel le corps, terminé par une queue obtuse et muni de deux appendices cirreux latéraux, n'occupe guère que le centre; rotatoires se prolongeant longuement en cornets ou petites trompes. — *Exemple. Proboskidia Patina;* N. *Encycl. Dic. Brachionus;* Mull. *tab. XLVIII. fig.* 6. 10. *Encycl. pl.* 27. *fig.* 13. 16. — (Ce genre singulier présente de très-grands rapports avec l'Argule foliacé de Jurine, *Ann. Mus. tom.* 7. *pl.* 26. Il semble ne manquer ici, pour rendre la ressemblance complète, que les yeux et les parties articulées; du reste, les deux rotatoires prolongés en cornets représentent les deux ventouses des pieds de devant: chose digne d'être notée, parce qu'elle confirme notre opinion sur des organes que dans nos Microscopiques nous croyons affectés bien plus à la respiration qu'à la déglutition.)

†† *Où les cirres vibratiles, disposés en faisceaux, plus ou moins fournis à l'orifice buccal, ne s'y développent jamais en deux rotatoires complets et parfaitement distincts.* (Ce sont des Trichodés attachés à un test, et auxquels certaines espèces de Kérones forment un passage.)

α. Test univalve en carapace.

Genre 73. Testudinelle, *Testudinella;* N. Ayant les caractères du genre *Proboskidia*, si ce n'est que les cirres vibratiles n'y forment antérieurement qu'un faisceau et non deux rotatoires en cornets, et que la queue est subcentrale. — *Exemples. Testudinella Argula;* N. *Encycl. Dic.* A carapace parfaitement ronde, comme discoïde et à peine convexe, de près d'une ligne de diamètre, ce qui fait de cet animal le plus grand des Brachionides; l'ouverture buccale est garnie en dessous de deux dentelures pointues, entre lesquelles vibrent les cirres; la queue est très-distinctement annelée. — *Testudinella cl peata;* N. *Encycl. Dic. Brachionus;* Mull. *t. XLVIII. fig.* 11. 14. *Encycl. pl.* 27. *fig.* 18. 21. A carapace ovoïde, oblongue, légèrement repliée en dessous par les côtés dans la longueur de l'animal. — (Des observateurs superficiels pourroient au premier coup d'œil regarder les Testudinelles comme des têtards d'Argules véritables; mais on doit les prévenir d'avance que dans ces animaux, ainsi que dans le reste de la sous-classe des Entomostracés, des pattes qu'on ne voit pas ici, accompagnent le jeune animal dès sa naissance, et que les Entomostracés, loin de se compliquer pour parvenir à l'état parfait, s'appauvrissent au contraire en quelque sorte de plusieurs membres, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en considérant de jeunes Cyclopes, par exemple, qui présentent deux paires de pattes bifides, tandis que les adultes n'en ont plus d'aucune sorte; d'ailleurs, les Argules ont des yeux dès leur naissance, et les Testudinelles, non plus que les Proboskidies, n'en n'ont jamais.)

Genre 74. Lépadelle, *Lepadella;* N. Test antérieurement ou postérieurement denté ou échancré, subovalaire; queue bifide. — *Exemples. Lepadella Patella;* N. *Encycl. Dic. Brachionus;* Mull. *tab. XLVIII. fig.* 15. 19. *Encycl. pl.* 27. *fig.* 26. 30. — (Ce genre un peu artificiel, à cause de l'aspect divers des espèces que nous sommes réduits à y réunir, telles que le *Trichoda cornuta* et le *Brachionus lamellaris* de Muller, pourra être un jour divisé.)

β. Test bivalve.

Genre 75. Mytiline, *Mytilina;* N. Test fendu longitudinalement, ce qui le rend bivalve, antérieurement et postérieurement échancré ou

denté; queue bifide. — *Exemples. Mytilina Lepidura;* N. *Encycl. Dic. Brachionus ovalis;* Mull. *tab. XLIX. fig.* 1. 3. *Encycl. pl.* 28. *fig.* 1. 3. — *Mytilina Limnadina;* N. *Brachionus tripos;* Mull. *tab. XLIX. fig.* 4. 5. *Encycl. pl.* 28. *fig.* 4. 5. — *Mytilina Cytherea;* N. *Encycl. Dic. Brachionus dentatus;* Mull. *tab. XLIX. fig.* 10. 11. *Encycl. pl.* 28. *fig.* 6. 7. — *Mytilina Cypridina;* N. *Brachionus mucronatus;* Mull. *tab. XLIX. fig.* 8. 9. *Encycl. pl.* 28. *fig.* 8. 9. — (De ce genre à la petite famille des Ostropodes, établie par l'infatigable et sagace M. Straus, à qui la science doit de si beaux travaux sur les Entomostracés, il n'existe presque plus aucune distance, et la famille des Brachionides se lie si intimement à la classe des Crustacés par ce passage, qu'on pourroit la détacher de celle des Microscopiques, pour l'y rapporter comme une troisième et dernière sous-classe, si l'absence de pattes n'étoit regardée comme un obstacle à cette transposition.)

γ. Test capsulaire.

Genre 76. Squatinelle, *Squatinella;* N. Test capsulaire, non denté antérieurement, postérieurement armé de deux appendices, et foraminé pour donner passage à une queue articulée, dont l'extrémité est bifide. — *Exemple. Squatinella Caligula;* N. *Encycl. Dic. Brachionus cirratus;* Mull. *tab. XLVII. fig.* 12. *Encycl. pl.* 28. *fig.* 13. — (Les Squatinelles présentent certainement de grands rapports avec les Caliges, et paroissent être l'ébauche de la petite famille qu'on pourroit former avec ce genre et ces Lernées, sur lesquelles M. de Blainville a récemment publié un si beau travail.)

I^o. *Famille des Gymnostomées.*

Corps postérieurement muni d'appendices caudiformes articulés, antérieurement tout-à-fait glabres, c'est-à-dire, dépourvus de rotatoires et de cirres vibratiles. (Les êtres que nous plaçons dans cette famille sont plus avancés dans l'organisation que ceux du premier ordre, puisqu'on y voit un test et des appendices caudiformes évidemment articulés avec un orifice buccal sensible; mais le sont-ils beaucoup plus que les Trichodés, dans lesquels les cirres et poils ciliaires sont déjà une complication si notable? Ils sont certainement inférieurs aux Stomoblépharés, mais n'en ont pas moins de grands rapports avec les Brachionides, parmi lesquels nous les avions confondus d'abord; ce qui, malgré leur nudité buccale, nous force à les comprendre dans l'ordre des Crustodés, comme une ébauche ou un appendice de cette famille.)

Genre 77. Silurelle, *Silurella;* N. Test capsulaire, antérieurement obtus, muni centralement d'un orifice buccal glabre, situé entre deux appendices tentaculaires; partie postérieure du corps articulée, terminée par deux queues, qui finissent chacune par un filet simple. — *Exemples. Silurella Cyclopina;* N. *Encycl. Dic.* Ayant l'orifice buccal très-petit, évidemment muni de six petites dentelures; les deux tentacules terminés par un petit poil ciliforme; le corps ovale-oblong et vert. Cette espèce est de nos eaux douces. — *Silurella Boscii;* N. *Encycl. Dic. Cercaria cornuta;* Bosc, *Dict. de Déterville, tom.* 4. *pl.* A. 28. *fig.* 11. Ayant l'orifice buccal grand, rond, sans dentelures apparentes; les tentacules obtus, sans cils; le corps ovoïde, avec la queue plus courte que dans la précédente. Cette espèce est marine. — (Ce genre présente absolument l'aspect de Cyclopes, et particulièrement celui de l'espèce appelée *quadricornis,* Mull. *Entom. tab. III. fig.* 1. Variété verdâtre de Jurine, *Monoc. pl.* 7. *fig.* 1. Mais on n'y voit point d'antennes ni d'antennules articulées. Les deux appendices, qui dans les Silurelles ont quelques rapports de position avec ces organes, ne sont ici que de simples mais bien réelles tentacules. La queue, qui est véritablement double et non bifide, n'est point terminée à l'extrémité de ses deux branches par des appendices velus, comme digités, au nombre de quatre; et quant au point central antérieur, situé entre les tentacules, nous devons le regarder comme une bouche et non comme un œil, ayant vu ses dentures se contracter ou s'élargir selon la volonté de l'animal; ce qui n'arrive pas dans les stémates ou yeux sessiles.)

Genre 78. Colurelle, *Colurella;* N. Test bivalve, à travers lequel on distingue un corps contractile et une tête légèrement distincte, munie au centre de deux tentacules courts, qui souvent paroissent se confondre en un petit bec que l'animal fait saillir au dehors; queue terminale, annelée, terminée par deux filets simples. — *Exemple. Colurella uncinata;* N. *Encycl. Dic. Brachionus;* Mull. *tab. L. fig.* 9. 11. *Encycl. pl.* 28. *fig.* 10. 12. — (Muller croit y avoir aperçu des cirres vibratiles, mais peu distincts: nous ne les avons jamais vus.)

Genre 79. Squamelle, *Squamella;* N. Test univalve, antérieurement échancré, arrondi par-derrière; corps postérieurement muni de deux appendices latéraux, tentaculaires, dirigés en arrière, et terminé par une queue profondément bifide, comme composée de deux branches épineuses. — *Exemples. Squamella limulina;* N. *Encycl. Dic. Brachionus Bractea;* Mull. *tab. XLIX. fig.* 6. 7. *Encycl. pl.* 27. *fig.* 31. 32. — (On distingue déjà dans ce genre cet organe que nous regardons comme un rudiment de cœur, et non comme destiné à la déglutition: des ovaires y sont également sensibles. Il offre quelques rapports avec les Lépa-

delles, mais l'absence de cirres vibratiles quelconques l'en distingue suffisamment.)

§. II. *Pas d'appendices postérieurs ni de queues.*

III°. *FAMILLE DES CITHAROÏDÉES.*

Test ou enveloppe membraneuse recouvrant un corps muni, soit antérieurement, soit aux deux extrémités opposées, de cirres vibratiles ou servant parfois à faciliter les mouvemens de locomotion de l'animal, qu'il nage ou qu'il marche. — (Les Microscopiques que nous réunissons dans cette famille, sont comme des Brachionides de la seconde division, c'est-à-dire, dont les cirres vibratiles antérieurs, quoique bien visibles, ne se développent pas en rotatoires complets; mais ils sont totalement dépourvus de queue; ils rappellent encore les Kérones, qui semblent présenter une ébauche de test. Les cirres qui en garnissent les deux extrémités paroissent indifféremment remplir les fonctions d'organes vibratiles ou de petites pattes.)

Genre 80. ANOURELLE, *Anourella;* N. Test en carapace, denté en avant; corps muni antérieurement d'un à trois faisceaux de cirres vibratiles, qui commandent l'ébauche d'un cœur. — *EXEMPLES. Anourella Luth;* N. *Brachionus squamula;* MULL. *tab. XLVII. fig.* 4. 7. *Encycl. pl.* 27. *fig.* 4. 7. *Dic. n.* 2. — *Anourella Cithara;* N. *Brachionus Pala;* MULL. *tab. XLVIII. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 27. *fig.* 8. 9. *Dic. n.* 3. — *Anourella Lyra;* N. *Brachionus striatus;* MULL. *tab. XLVII. fig.* 1. 3. *Encycl. pl.* 27. *fig.* 1. 5. *Dic. n.* 1. — *Anourella pandurina;* N. *Brachionus bipalium;* MULL. *tab. XLIII. fig.* 3. 5. *Encycl. pl.* 27. *fig.* 10. 12. *Dic. n.* 4. — (C'est par erreur que nous avons autrefois supposé les Anourelles douées de rotatoires complets; les cirres vibratiles n'y sont bien certainement disposés qu'en faisceaux. L'*habitus* de ces animaux les rapproche néanmoins des Tricalames; on diroit aussi les carapaces microscopiques de malacostraces brachiures enlevées à leur animal, et dépourvues de leurs membres.)

Genre 81. PLŒSCONIE, *Plœsconia;* N. Corps moléculaire, adhérent au fond d'un test cristallin, évidé et conformé par ses bords et en manière de petite barque, l'animal nageant avec agilité, le côté concave toujours en dessus; cirres vibratiles aux deux extrémités, et se prolongeant parfois sur l'un des côtés du corps. — *EXEMPLES. Plœsconia Vanus;* N. *Encycl. Dic. Kerona;* MULL. *tab. XXXIII. fig.* 19. 20. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 6. 7. — *Plœsconia Charon;* N. *Encycl. Dic. Trichoda;* MULL. *tab. XXXII. fig.* 12. 20. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 6. 14. — *Plœsconia Arca;* N. *Encycl. Himantopus Charon;* MULL. *t. XXXIV. fig.* 22. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 7. — (Muller prétend avoir surpris ces animaux s'accouplant; nous les avons aussi vus se joignant deux à deux par celle de leur extrémité où les cirres ne s'étendent point sur un côté pour y vibrer; mais une telle jonction étoit-elle un accouplement chez des êtres où l'on ne distingue aucune trace d'ovaires, et dont le corps se réduit en molécules modanaires par la mort? Les Plœsconies nageant bien certainement sur le dos, offrent par-là un rapport frappant avec les Entomostracés, qui la plupart nagent aussi de cette manière.)

Genre 82. COCCUDINE, *Coccudina;* N. Corps moléculaire, adhérant au fond d'un test cristallin, évidé et libre sur les bords, en forme de petit capuchon; l'animal employant ses cirres pour nager ou pour marcher, le côté concave toujours en dessous. — *EXEMPLES. Coccudina Keronina;* N. *Kerona Patella;* MULL. *tab. XXXIII. fig.* 16. 17. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 1. 4. — *Coccudina clausa;* N. *Kerona patella, minor;* MULL. *fig.* 18. *Encycl. fig.* 5. — *Coccudina Cimex;* N. *Trichoda;* MULL. *tab. XXXII. fig.* 21. 23. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 15. 18. Petite araignée aquatique; JOBLOT, *pl.* 10. *fig.* 15. — *Coccudina Cicada;* N. *Trichoda;* MULL. *tab. XXXII. fig.* 25. 27. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 18. 20. — (Ces animaux, qui diffèrent surtout des précédens en ce que leurs cirres semblent leur servir principalement à marcher, à la manière des insectes aquatiques, sur les corps inondés, et qu'ils ne nagent pas sur le dos, ont aussi été surpris se réunissant par leur partie postérieure. Lorsque retirant leurs cirres, ils s'appliquent par leur partie inférieure, ou leur ventre contre le limon des marais, ou les plantes mises en infusion pour leur donner naissance, on diroit de petits Coccus. M. de Lamarck, dont ils seroient indifféremment des Trichodes ou des Kérones, n'en a mentionné aucune espèce, ayant sans doute jugé que leur conformation testacée les éloignoit de sa première classe, tandis que leurs cirres ne remplissoient pas dans leur existence des fonctions organiques assez importantes pour les transporter parmi ses Polypes vibratiles. On n'y distingue d'ailleurs aucune trace de cœur, ni d'ovaires. Ils ne doivent cependant, non plus que les précédens, être ovipares.)

Il est plusieurs Microscopiques décrits par nos devanciers, et qui, ayant échappé à nos recherches, n'ont pu être compris dans cet essai méthodique. Parmi ces animaux, nous citerons les suivans, comme ceux qu'il seroit le plus important de retrouver et d'observer de nouveau, pour savoir quelle place on leur doit assigner dans l'ordre naturel, parce qu'ils touchent au premier degré de l'organisation rudimentaire de la matière vivante.

1°. Ce que Gleichen nomme tantôt *Jeux de la nature*, et d'autres fois *Balles-ramées*, et qu'il figure *pl. XIV.* A. III. *c;* B. I. *b; pl. XVII.* B.

I. *a*; D. I. *b*; II. *d*; *et pl. XIX.* D. I. *b. c. d. e. f*; E. I. On diroit deux individus des *Monas Punctum* ou *Bulla*, N., placés à deux ou trois de leur diamètre, et unis par un corps filiforme qui les tiendroit assujettis et dans la dépendance l'un de l'autre. Les deux globules ainsi liés, se dirigent en avant et en arrière, selon la volonté de l'un ou de l'autre, comme on suppose que le devoit faire cet Amphisbène fabuleux de l'antiquité, serpent dont les deux extrémités avoient une tête qui dirigoit à son tour la reptation de l'animal.

2°. Ce que le même micrographe appelle *Chaos*, et qu'il représente *pl. XV.* A. I. *a*; *pl. XVII.* B. II et III; *pl. XXI.* A. II; G. I. Ce sont des masses sans formes déterminées, composées de molécules confuses et inégales, où l'on ne voit rien qui puisse faire supposer une organisation quelconque, mais qui cependant n'en manifestent pas moins tous les symptômes de la vie, allant, venant spontanément, et nageant en tout sens.

3°. Le *Vorticella cincta* de Muller, *pag.* 256. *tab. XXXV. fig.* 5. 6. A. B. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 6. 9, où existent certainement deux espèces d'un même genre, mais dont nous ne pouvons nous former une idée juste. Il est impossible d'y voir une Urcéolaire avec M. de Lamarck, et nous y verrions plutôt un Crustodé.

Ce que Muller nomme *Leucophra heteroclita*, *tab. XXII. fig.* 27. 34, reproduit dans cette Encyclopédie, *pl.* 11. *fig.* 40. 46, n'appartient point aux Microscopiques; ce sont de jeunes individus d'une espèce de Tubulariée d'eau douce, ou de Polypes vaginiformes de M. de Lamarck, que le savant danois a négligé de comparer avec les individus adultes, si communs par masses de la grosseur d'une noix, sur les chaumes inondés des scirpes dont se couvrent les plages des étangs dans l'Europe septentrionale, où nous en avons souvent observé. On a lieu d'être surpris que les tentacules, non moins visibles dans ces animaux que dans les Plumatelles, aient pu être confondues par un aussi grand observateur avec les simples poils ou cirres dont se couvrent les Leucophres.

Quant aux Vorticelles composées, ou simplement pédicellées, figurées dans les planches XLIV, XLV et XLVI de Muller, ainsi que dans les 24°., 25°. et 26°. planches de cette Encyclopédie, elles n'appartiennent point à la classe des Microscopiques, dont elles s'éloignent même beaucoup, quoiqu'elles y confinent avec les Urcéolaires. Simples végétaux durant une partie de leur existence, elles produisent à certaines époques de leur développement, des boutons qui, au lieu de s'épanouir en fleurs, deviennent de véritables animaux communiquant leurs facultés vitales aux rameaux qui les produisirent. Devenus adultes ou mûrs, car ces deux expressions conviennent également ici, ces animaux-fleurs se détachent de leur pédoncule au temps prescrit pour jouir enfin d'une liberté absolue; on ne sauroit qu'arbitrairement contraindre de telles créatures, plantes durant la moitié de leur vie, animaux pendant l'autre, à rentrer dans l'un des vieux règnes adoptés jusqu'ici par les naturalistes, pour renfermer la totalité de la création organique. Il étoit donc indispensable d'établir un règne nouveau pour contenir ces Vorticelles avec les autres productions de l'inépuisable nature, qui présentent comme elles des phases végétales et des phases animales durant le cours de leur existence. Nous l'avons définitivement fondé ce règne nouveau, mais dès long-temps indiqué, et dans notre Dictionnaire classique, tome VIII, page 246, il est appelé Psychodiaire, et caractérisé de la sorte dans le tableau joint à l'article HISTOIRE NATURELLE: Où chaque *individu* apathique se développe, et croît à la manière des minéraux et des végétaux jusqu'à l'instant où des propagules animés répandent l'espèce dans des sites d'élection. (*Voyez* le mot PSYCHODIAIRE dans le présent volume de cette Encyclopédie.)

Après avoir indiqué quels sont les rapports par lesquels les Microscopiques se rapprochent des animaux compris dans les classes supérieures, et dont ils sont pour ainsi dire comme la matière première ou la donnée créatrice, il nous reste à parler d'une propriété que la plupart des naturalistes semblent leur avoir généralement reconnue sans difficulté. Cette propriété est une phosphorescence qu'on a regardée comme la cause de celle de la mer. « Depuis Aristote et Pline, dit M. Péron (*Voyage de découverte aux Terres australes, tom. I. p.* 121), ce phénomène a été pour les voyageurs et pour les physiciens, un égal objet d'intérêt et de méditation. » L'auteur dont nous empruntons ces paroles, peint à son tour: la surface de l'Océan étincelante dans toute son étendue, comme une étoile d'argent électrisée dans l'ombre, ou déployant ses vagues en nappes immenses de soufre et de bitume enbrasé; ailleurs, ajoute-t-il, on diroit une mer de lait dont on n'aperçoit pas les bornes. « M. Péron donne ensuite une longue liste d'auteurs, entre lesquels l'Escarbot ne lui échappe point, et chez qui il emprunte les traits de feu dont il illumine ses images; il parle de boulets rouges de vingt pieds de diamètre, de cônes de lumière pirouettans, de guirlandes éclatantes, de serpenteaux lumineux, qu'il a vus comme tous les écrivains qu'il cite, et conclut en s'étayant du témoignage de Bernardin de Saint-Pierre, qui, décrivant avec enthousiasme ces étoiles brillantes qui semblent jaillir par milliers du fond des eaux, assure que celles de nos feux d'artifices n'en sont qu'une bien foible imitation. « Pour l'explication de ces prodiges, s'écrie M. Péron, combien de théories n'ont pas été émises! » Il les passe en revue; une seule, selon lui, *n'est pas absurde*; il ne dit positivement pas laquelle en cet endroit, mais il assure que dans ses journaux de météorologie, il a eu occasion de ré-

soudre le problème. Malheureusement la partie de ces journaux où le problème fut résolu, n'a pas été publiée, ou du moins ne nous est point connue; nous savons seulement que l'observation suivante est l'une de celles que cite M. Péron comme lui étant propre.

« Le phénomène de la phosphorescence de la mer est d'autant plus sensible, que l'obscurité de la nuit est plus profonde. » (5°. *p.* 125. *loc. cit.*) Ce que nous ne prétendons point contester, attendu que nous savons, sans qu'on l'ait jamais imprimé, que les étoiles ne sont pas visibles en plein midi quand le soleil brille. M. Péron dit ensuite (7°. *p.* 125. *loc. cit.*) : « Tous les phénomènes de la phosphorescence des eaux de la mer, quelque multipliés, quelque singuliers qu'ils puissent être, peuvent cependant être rapportés tous à un principe unique, la *phosphorescence propre aux animaux, et plus particulièrement aux mollusques.* »

En attendant un travail sur la phosphorescence de la mer, que nous comptons incessamment soumettre à l'Académie des sciences, nous nions positivement ce fait, quelle que soit l'autorité des témoignages qui l'appuieroient.

Nous n'irons pas chercher nos raisons dans Stravorinus, Bourzeils, Béal, Alder, Rothges, Dagelet, Morogue, Van-Neck, ni dans l'Escarbot lui-même, en convenant, dût-on nous accuser d'ignorance, n'avoir pas lu de telles autorités; nous conviendrons même n'avoir jamais vu au sein de ces mêmes mers, où nous voyageâmes avec M. Péron, d'étoiles plus belles que celles de nos feux d'artifices, de cônes pirouettans, de boulets rouges, de guirlandes ni de serpenteaux; mais, armés d'un microscope, nous avons soigneusement et minutieusement examiné les eaux de bien des parages, dans l'espoir de nous initier, par le secours de cet instrument, au mystère de la phosphorescence que M. Péron suppose, dans cinq ou six pages, pittoresque et sonore, mais sans alléguer un seul fait positif, être occasionnée par des animalcules marins, etc. Il se trouve précisément que, dans la longue liste d'autorités appelées au secours de son éloquence, les résultats positifs de nos observations sont demeurés inconnus à M. Péron, encore que nous les eussions publiées dès l'année 1804, c'est-à-dire, avant le retour en Europe des restes de l'expédition Baudin, et que l'ouvrage où elles furent consignées, nous eût déjà valu le titre honorable de correspondant de l'Institut.

Encore que le tableau que nous avons alors tracé d'une mer phosphorescente ne soit pas aussi animé que celui qu'en fit M. Péron, nous croyons pouvoir le reproduire en terminant cet article. On trouvera peut-être dans sa simplicité des traits de ressemblance qui eussent disparu sous un coloris trop brillanté; on y verra surtout, qu'un amas de vaine érudition ne vaut pas mieux qu'un amas de phrases vaines, lorsqu'il est question de rechercher la vérité, et qu'il est plus efficace d'interroger la nature même, quand on prétend suspendre ses secrets, que certains livres à peu près inconnus, et que ceux du précepteur d'Alexandre-le-Grand, ou d'un compilateur des premiers temps du vieil empire des Césars.

Dans toutes les régions de l'Océan, dès que le jour disparoit, une nouvelle lumière semble jaillir du sein des eaux, comme pour tempérer la lugubre tristesse dont se frappe l'immense étendue. Aux crêtes des vagues qui retombent sur elles-mêmes; dans le remous continuel opéré autour du gouvernail des grandes comme des moindres embarcations; dans les lames qu'entr'ouvre la proue du vaisseau; enfin, dans les flots tumultueux qui se brisent sans interruption sur les rochers et les recifs, ou se déroulent sur de longues plages, les parties écumantes ou agitées des eaux brillent d'une multitude de points scintillans. Ces points, quoiqu'éblouissans, sont souvent presqu'imperceptibles; d'autres fois on diroit les éclairs précurseurs de la foudre. Cependant, un vaisseau poussé par les vents impétueux au sein des mers et de la nuit, laisse au loin derrière lui une trace éclatante qui s'efface avec lenteur. Des rivages sablonneux baignés par l'onde amère, des algues ou autres productions de l'Océan qu'on vient d'en retirer, paroissent tout-à-coup lumineuses dans l'obscurité, pour peu qu'on les touche ou qu'on les agite; de sorte que le pied ou la main de l'homme posés sur l'arène, y impriment des vestiges qui brillent d'une lueur semblable à celles des Lampyres. Il existe des parages, et particulièrement ceux des pays chauds et de la ligne, où de telles bluettes sans nombre produisent un éclat très-remarquable, à l'extérieur même de l'Océan. Un baquet d'eau de mer, puisé pendant le jour, et dans lequel on s'est assuré par le secours d'un verre grossissant qu'il n'existe aucun être animé, produit de même dans l'obscurité, quand on le remue, des points lumineux, et laisse jusque sur les corps qu'on y plonge, des indices de phosphorescence. Si l'on garde cette eau, si on la laisse se corrompre, elle perd sa qualité étincelante.

Outre ces étincelles lumineuses dont il vient d'être parlé, les grandes eaux sont remplies par une multitude d'êtres qui répandent des lueurs inhérentes à leur organisation. Nous avons le premier décrit un animal chez lequel cette propriété est éminente (le *Monophora noctiluca*, N. *Pyrosoma* de M. Péron). Ces êtres lucifères appartiennent tous à la classe des vers diaphanes et gélatineux, tels que les Méduses, les Béroës et les Biphores, flottans dans le vaste sein des mers, où ils sont, comme le disoit Linné, semblables à des astres suspendus dans ses obscures profondeurs; ils pa-

roissent maîtres d'une lueur dont, à leur gré, ils augmentent ou diminuent l'intensité, et qu'ils font cesser totalement quand ils paroissent le vouloir.

S'il n'étoit pas démontré que de tels animaux sont dépourvus de sexe, on pourroit présumer qu'en leur donnant le pouvoir de manifester leur existence, au moyen d'une lumière qui leur est propre, la nature permit qu'ils pussent faire de cette lumière un signal d'amour, et qu'un sexe se servit de ses feux pour allumer les feux de l'autre.

Il semble d'abord que des animaux à peine organisés, jetés sans défense et sans moyen d'échapper au sein d'un élément dont les chocs sont terribles, d'un élément habité par des créatures voraces et monstrueuses, auxquelles une immense quantité de nourriture sans choix est nécessaire pour alimenter leur masse bizarre; il semble, disons-nous, que ces animaux n'ont reçu de la nature une organisation diaphane, qu'afin que, confondus par leur transparence avec les fluides où ils vivent, les ennemis qu'ils ont à redouter ne puissent profiter de leur inertie pour en détruire les races entières. Cependant, par quelle vue, en apparence contradictoire, la nature leur a-t-elle donné une qualité opposée à celle qui leur permet de se confondre avec ce qui les environne? Pourquoi dans le silence et durant les ténèbres les voit-on, en quelque sorte, s'élancer hors d'eux-mêmes, et répandre au loin les indices de leur fragile existence? Il y a plus, c'est à l'instant même où se présente un péril, que les animaux phosphoriques répandent leurs lumières humides; ils semblent avertir par leur émission qu'ils sont là; et loin que le timide sentiment de leur extrême foiblesse les porte à se tenir obscurément épars dans les flots qui les balancent confondus, ils brillent au milieu des dangers. En effet, ce n'est que lorsqu'on tourmente un animal pareil qu'il lance ses feux dans l'obscurité, et c'est seulement entre les vagues qui les froissent en se heurtant, ou par le choc d'un corps résistant, ou bien au sillage d'un vaisseau dont le remous les fatigue, qu'on voit tout-à-coup scintiller leur masse incandescente.

« L'analogie des vers mollusques, qui forment une famille naturelle très-remarquable, disions-nous (*Voyage en quatre îles d'Afrique*, tom. I, p. 112) il y a plus de vingt ans, et des microscopiques, appelés provisoirement *Infusoires*, est si marquée, qu'on a cru pouvoir en conclure que comme les mollusques gélatineux, les myriades d'animaux imperceptibles que contiennent les eaux de la mer ont la faculté de briller également à volonté, qu'ils déploient de même cette faculté dans les mêmes circonstances, et que c'est à cette phosphorescence des microscopiques marins qu'il faut attribuer celle de l'Océan. Le plus grand nombre d'étincelles phosphoriques, dans les amas de plantes marines qui servent de retraite à un plus grand nombre d'infusoires marins, seroit une présomption en faveur de cette opinion à peu près reçue. Mais pourquoi les Paramœcies, les Cyclides, les Bursaires et les Vorticelles d'eau douce ne sont-elles pas aussi phosphoriques? pourquoi dans les grands marais, où le microscope nous montre une aussi grande quantité d'animaux imperceptibles à l'œil désarmé que d'eau marécageuse? pourquoi ne voyons-nous rien de semblable, même en diminutif, aux lueurs jaillissantes de la mer immense, mais non moins peuplée? Disons le franchement, on n'a encore publié aucune observation microscopique dont on puisse appuyer l'opinion de ceux qui expliquent la phosphorescence de la mer par les animalcules dont elle est remplie. Ce n'est que sur l'analogie, souvent trompeuse, qu'on a bâti de tels systèmes et brodé des canevas à déclamations. Personne n'a jamais dit avoir vu de ses yeux briller un mollusque invisible à l'œil nu, pas plus qu'un infusoire. »

Quant à nous, qui durant notre voyage dans un autre hémisphère avons scruté toutes les eaux, nous n'avons que par hasard trouvé quelques Microscopiques dans les eaux scintillantes, et ils n'y scintilloient pas. Nous avons d'autres fois éteint la lampe astrale, dont l'éclat nous servoit pendant des nuits entières à éclairer le porte-objet de notre microscope, quand son champ embrassoit des milliers de petits animaux dans une goutte d'eau de mer, et nous avons alors cessé d'y distinguer quoi que ce soit. Pour peu que les Microscopiques mis en expérience eussent été lumineux, ils fussent demeurés visibles. Il nous demeure conséquemment démontré que les animalcules marins ne sont pour rien dans un phénomène qu'on leur attribue cependant aujourd'hui, par analogie, d'un commun accord, et principalement sur l'autorité de M. Péron. Ce qui confirme cette maxime du grand Bacon : que l'analogie et le consentement unanime des hommes ne sont pas toujours des preuves suffisantes de la réalité des choses. (B. DE St. VINCENT)

MICROSOLÈNE; *microsolena*.

Genre de polypiers de l'ordre des Tubiporées, dans la division des polypiers pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, fossile, en masse turbinée ou informe, composé de tubes capillaires, cylindriques, rarement comprimés, parallèles et rapprochés, communiquant fréquemment entr'eux par des ouvertures latérales d'un diamètre à peu près égal à celui des tubes.

Microsolena; LAMOUROUX.

Observ. Les Microsolènes ne sont pas très-rares dans le calcaire à polypiers des environs de Caen; les petits échantillons ont une forme en général turbinée, les gros sont tout-à-fait irréguliers et presque toujours détériorés. Le plus souvent l'in-

térieur des tubes est rempli d'une matière calcaire spathique ; je n'ai trouvé qu'une seule fois ce polypier avec ses tubes vides. Les parois de ceux-ci sont confondus dans la masse, ou plutôt les tubes paroissent creusés dans la substance du polypier : ils sont très-petits, capillaires, cylindroïdes, perpendiculaires, parallèles, séparés par des intervalles pleins, irréguliers et d'un volume à peu près égal à celui des tubes. Ces intervalles sont percés, suivant la longueur, d'une infinité de trous qui font communiquer de toutes parts les tubes les uns avec les autres, et cette disposition rend la masse du polypier autant celluleuse que tubuleuse. On ne peut reconnoître l'arrangement des tubes qu'à la surface supérieure, où l'on aperçoit qu'ils forment de petites aires rayonnantes dont les limites ne sont point distinctes ; la grandeur des aires et le diamètre des tubes varient un peu sur les divers échantillons que j'ai observés, mais je n'ai pu découvrir de différences assez tranchées, et surtout assez constantes pour établir plusieurs espèces.

Microsolène poreuse.

Microsolena porosa ; Lamx.

Microsolena tubulis capillaribus cylindricis aut subcompressis, sparsis seu radiatis, inter se consociatis oris lateralibus.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 65. *tab.* 74. *fig.* 24. 25. 26.

Voyez pour la description de l'espèce, les observations placées en tête de ce genre.

MILLÉPORE ; *millepora.*

Genre de polypiers de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, solide intérieurement, polymorphe, rameux ou frondescent, muni de pores simples, non lamelleux. Pores cylindriques, en général très-petits, quelquefois non apparens, perpendiculaires à l'axe et aux expansions du polypier.

Millepora auctorum.

Observ. M. de Lamarck a séparé avec raison du genre Millépore de Linné un assez grand nombre de polypiers dont il a formé plusieurs genres ; malgré cette élimination, le genre Millépore ainsi restreint, est encore très-artificiel, et les espèces qu'il renferme n'ont entr'elles que fort peu d'analogie.

L'on est étonné, en effet, de voir encore figurer parmi les Millépores ces productions marines singulières que M. de Lamarck en avoit d'abord séparées sous le nom de *Nullipores*, et qu'il y a réunies dans son grand ouvrage sur les animaux sans vertèbres. Elles doivent former un genre à part, et n'appartiennent peut-être pas à la division des polypiers foraminés ou Milléporées, comme j'espère le démontrer. *Voyez* Nullipore.

Débarrassé des Nullipores, le genre Millépore reste encore composé d'élémens assez hétérogènes, que l'on divisera sans doute encore quand les animaux des espèces qui le composent seront mieux connus.

Ainsi le *Mill. alcicornis* des auteurs, avec lequel M. de Lamarck forme ses *Mill. squarrosa, complanata*, et peut-être le *Mill. aspera*, sont remarquables par leurs pores petits, inégaux, ronds, à ouverture subdenticulée, épars, en général assez nombreux à l'extrémité des rameaux, rares sur le reste du polypier ; par leur surface finement rugueuse et criblée de lacunosités extrêmement petites, mais visibles à la loupe. Tous les auteurs attribuent à ce polypier une substance intérieure solide ; cependant elle n'est point compacte, en l'examinant avec de très-fortes loupes, on s'aperçoit qu'elle est lacuneuse ; on l'entame très-facilement avec le burin : j'en ai plusieurs fois extrait, au moyen de cet instrument, des serpules, des balanes ou autres coquilles, souvent sans les casser, quoiqu'elles fussent presqu'entièrement englobées dans cette substance. La plupart des pores, d'un diamètre égal à celui de l'ouverture, ne pénètrent qu'à une petite profondeur dans la substance : en la fracturant, on s'aperçoit que quelques pores pénètrent jusqu'au centre des expansions, et ceux-ci présentent de petites cloisons dont le nombre varie de deux ou trois à sept ou huit. Ces polypiers croissent par toute leur surface par couches d'un tiers de ligne à une ligne d'épaisseur, souvent faciles à reconnoître par leurs nuances différentes, et démontrées plus certainement encore par les corps étrangers qu'elles recouvrent et englobent de leur substance pierreuse.

Les formes de ces Millépores sont peu arrêtées ; ils ont une tendance à croître en expansions aplaties, et les espèces très-rameuses ont constamment leurs rameaux plus ou moins comprimés. Ils sont souvent parasites sur les divers corps submergés. Il est assez commun de trouver des Gorgones dépouillées de leur écorce, recouvertes de toutes parts par ces polypiers : on en a vu sur des bouteilles, des briques, des tuiles, des morceaux de bois, des noix de coco, etc.

On pourroit former un genre de ces polypiers, auxquels on réuniroit le Pocillopore bleu de M. de Lamarck (*Madrepora interstincta* de Linné, *Millepora cærulea* de Pallas), dont la structure se rapproche intimement des Millépores dont je parle, et qui n'en diffèrent que par la grandeur des cellules.

Le Millépore tronqué se distingue de tous les autres par ses rameaux toujours cylindriques ; par ses pores petits, ovalaires, disposés en quinconce presque régulier et constamment recouverts par un opercule corné ; par ses cellules, dont la cavité est plus grande que les pores auxquels elles aboutissent. Son tissu est plus compacte que celui des Millépores de la section précédente ; sa surface extérieure

extérieure est comme vernie ; cependant, examiné avec de très-fortes loupes, son tissu paroit lacuneux ou plutôt poruleux, et d'un aspect tout particulier.

Ce Millépore ne s'accroît que par l'extrémité des rameaux ; les cellules de la circonférence sont perpendiculaires à l'axe du polypier ; il y a au centre quelques cellules obliques ou droites, qui se rapprochent de la direction de l'axe. Ce polypier n'encroûte jamais les corps marins, et sa forme ne varie point.

Donati et Cavolini ont observé l'animal du Millépore tronqué : il est alongé, renflé dans sa partie moyenne, aminci en arrière dans le point par lequel il s'attache au fond de sa cellule, aminci également en avant, où il se termine par une sorte d'entonnoir évasé, au fond duquel est la bouche ; du col de cet entonnoir naissent deux petits muscles qui s'attachent à l'opercule et le ferment quand l'animal rentre dans sa cellule. Cette organisation paroît très-singulière dans un animal de la famille des Polypes.

Le Millépore rouge présente une autre manière d'être. Sa surface plane, lobée ou légèrement rameuse, est couverte de pores très-petits, anguleux, irrégulièrement disposés et tout-à-fait superficiels ; il croît par toute sa surface et semble formé de lames poreuses, superposées, dont les pores ne se correspondent point d'une manière exacte, de sorte que lorsqu'on le casse dans le sens vertical, on ne voit qu'une substance comme spongieuse, où l'on remarque pourtant des traces de couches. J'en ai fracturé dans ce sens plusieurs échantillons, dans lesquels j'ai remarqué entre les couches, une lame mince, blanche, due à la présence d'une couche de Nullipore qui avoit recouvert accidentellement ces polypiers pendant leur croissance. Lorsqu'on les fracture dans le sens horizontal, c'est-à-dire, suivant la direction des couches, on retrouve les pores très-distincts et disposés comme à la surface, mais ils sont plus profonds.

Je ne connois les Millépores tubulifère et pinné que par les figures qu'en a données Marsilli et les descriptions de Pallas ; mais je crois pouvoir avancer qu'ils n'ont que fort peu de rapports avec les polypiers ci-dessus mentionnés ; peut-être même devroit-on les rapporter aux Tubulipores.

Quant aux Millépores fossiles, et spécialement ceux du calcaire des environs de Caen, que Lamouroux a rapportés à ce genre, ce sont bien les Millépores par excellence, mais ils ont encore un aspect qui leur est particulier : leurs pores très-petits, excessivement nombreux, ont des formes anguleuses, souvent hexagonales ; ils sont arrangés entr'eux comme les ouvertures des rayons d'abeilles. Leurs cellules ont la même forme, elles sont perpendiculaires à l'axe du polypier, et séparées les unes des autres par des cloisons excessivement minces. Ces polypiers croissent par toute leur surface, en alongeant leurs cellules ; quand celles-ci, par leur croissance excentrique, venoient à s'écarter de leurs voisines, de nouvelles cellules ou plutôt de jeunes polypes s'interposoient dans les interstices agrandis de ces cellules et croissoient accolées à leurs mères. C'est à cette circonstance qu'est due la présence de petits pores entourant de plus grands, disposition qui se voit très-fréquemment sur les Millépores du calcaire des environs de Caen. Ils affectent diverses formes ; ce sont des masses diversement lobées ou branchues, plus ou moins anastomosées ; quelquefois des rameaux alongés et fort élégans : ils encroûtent souvent des serpules ou des coquilles.

Tant qu'on ne connoîtra pas mieux les animaux des Millépores, on peut les laisser réunis dans un genre caractérisé par la petitesse des pores et le défaut de lames internes en étoiles ; mais je suis convaincu que la découverte des animaux fera établir de nouvelles divisions génériques, que l'étude seule des polypiers rend déjà évidentes.

1. Millépore squarreux.

Millepora squarrosa ; de Lamk.

Millepora compressa, subfoliacea ; frondibus erectis, basi verrucosis, utrâque superficie lamellosis ; lamellis longitudinalibus, verticalibus, distantibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 200. *n.* 1.

Aplati ; expansions aplaties, subfoliacées, ascendantes, contournées, couvertes sur les deux faces de lames longitudinales élevées et peu distantes.

Hab. Les mers d'Amérique ?

2. Millépore aplati.

Millepora complanata ; de Lamk.

Millepora compressa, latissima, lævis ; lobis erectis, planis, apice divisis, subplicatis, rotundato-truncatis ; poris sparsis, obsoletis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 201. *n.* 2.

Millepora alcicornis ; var. γ. Pall. *Elench. p.* 261.

B. *Eadem lobis angustis, elongatis.*

Millepora alcicornis ; Esper, 1. *tab.* 8.

Grand, élevé, large, aplati ; expansions foliacées, droites, plissées, plus ou moins divisées à leur sommet.

Hab. Les mers d'Amérique.

3. Millépore corne d'Elan.

Millepora alcicornis ; Linn.

Millepora lævis, multifrons ; frondibus laci-

niato-palmatis, subramosis; laciniis acutis; poris sparsis minimis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 201. *n.* 3.

Var. *α.* Pall. *Elench. p.* 261.

— Esper, 1. *tab.* 5. 6. 7, *et Sup.* 1. *tab.* 26.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3782. *n.* 1.

B. *Eadem frondibus tenuiter divisis, ramosissimis.*

Var. *β.* Pall. *Elench. p.* 261.

En touffes épaisses, élégantes, à expansions foliacées, palmées, multifides, anastomosées, quelquefois très-rameuses; rameaux épars, subulés, subdivisés.

Hab. Les mers d'Amérique.

4. Millépore rude.

Millepora aspera; Mull.

Millepora ramosissima, subcompressa; ramulis brevibus, tuberculosis et muricatis; poris hinc fissis prominulis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 201. *n.* 4.

— Mull. *Zool. dan. prodr.* 3045.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3783. *n.* 3.

— Esper, *Sup.* 1. *tab.* 18.

Très-rameux; rameaux droits, subcomprimés, à ramifications un peu flabellées, mais sur plusieurs plans; pores saillans, fendus en dessous.

Hab. Les mers Méditerranée et de Norwège.

5. Millépore tronqué.

Millepora truncata; Linn.

Millepora ramosa, dichotoma; ramis teretibus truncatis; poris quincunculibus operculatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 202. *n.* 5.

— Pall. *Elench. p.* 249. *n.* 153.

— Ellis et Sol. *pag.* 141. *n.* 18. *tab.* 23. *fig.* 1—8.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3783. *n.* 5.

— Cavol. *Pol.* 1. *tab.* 3. *fig.* 9. 11. 21, *et tab.* 9. *fig.* 7.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 47. *tab.* 23. *fig.* 1—8.

Touffes rameuses; rameaux diffus, dichotomes, cylindriques, quelquefois anastomosés, tronqués à leur extrémité; pores disposés en quinconce, couverts d'un opercule corné.

Hab. La Méditerranée, celle de Norwège (d'après Pallas).

6. Millépore tubulifère.

Millepora tubulifera; Pall.

Millepora ramosa, solida; poris tubulosis sparsis; ramis confluentibus extremo attenuatis, scabris.

— Pall. *Elench. p.* 259. *n.* 160.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3785. *n.* 13.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 202. *n.* 6.

— Marsilli, *Hist. tab.* 31. *fig.* 147. 148.

Rameux, solide, blanc; rameaux cylindroïdes, atténués, quelquefois anastomosés, flexueux, très-scabres, et diversement courbés aux extrémités; le tronc et les vieux rameaux sont lisses; la plupart présentent çà et là de petits tubes assez épais, saillans, cylindriques, tronqués, percés au sommet d'un très-petit trou.

Hab. La Méditerranée.

7. Millépore pinné.

Millepora pinnata; Pall.

Millepora dichotoma erecta; poris tubulosis pinnulatim digestis.

— Pall. *Elench. p.* 247. *n.* 151.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3790. *n.* 32.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 202. *n.* 7.

— Marsilli, *Hist. tab.* 34. *fig.* 167. *n.* 1. 3. 5, *et fig.* 168. *n.* 1—3.

Polypier haut d'un pouce au plus, de la grosseur d'un gros fil, presque droit, fragile, blanc, tubuleux intérieurement, strié en dehors, quelquefois dichotome; rameaux étalés, écartés, égaux; pores tubuleux, situés d'un seul côté et sur plusieurs rangs transversaux; les pores extérieurs les plus longs, inclinés en dehors et rendant le polypier comme bipectiné.

Hab. La Méditerranée.

8. Millépore rouge.

Millepora rubra; Sol. et Ell.

Millepora minima, sublobata, poris crebris minutis punctata.

— Sol. et Ell. *p.* 37. *n.* 12.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 202. *n.* 8.

Millepora miniacea; Pall. *Elench. pag.* 251. *n.* 154.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3784. *n.* 6.

— Esper, 1. *tab.* 17.

Très-petit, formant sur les Madrépores et les coquilles, des plaques irrégulières d'une belle

couleur rouge ; sa surface est souvent lobée ; plus rarement elle donne naissance à de petits rameaux ; elle est toute couverte de pores très-petits, anguleux et à peine enfoncés.

Hab. Les mers de l'Inde, d'Amérique et Méditerranée.

Observ. Pallas a cru remarquer que les échantillons provenant de la Méditerranée sont de couleur rose pâle ; ceux de la mer des Indes, d'une belle couleur de cinabre, et ceux de l'Océan américain, d'une couleur plus foncée encore : cela peut être ; mais j'ai observé des nuances plus ou moins foncées sur divers échantillons de polypier adhérant au même Madrépore ou à la même coquille.

9. Millépore en buisson.

Millepora dumetosa ; Lamx.

Millepora fossilis, acaulis ; ramis dumetosis subæqualibus, numerosis, teretibus ; extremitatibus subcompressis rotundatis, bifidis, sublobatis aut emarginatis ; poris oculo nudo invisibilibus, inæqualibus.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 87. *tab.* 82. *fig.* 7. 8.

Rameaux nombreux, étalés, cylindriques, naissant d'un petit empatement et s'élevant à la même hauteur ; extrémités arrondies, comprimées ou bifides, quelquefois sublobées ; pores inégaux, invisibles à l'œil nu.

Hab. Calcaire à polypiers des environs de Caen.

Observ. L'aspect de ce polypier et les nervures que l'on voit souvent à l'extrémité des rameaux, le rapprochent des Chrysaores (Lamx.). Il faudra probablement le réunir à ce genre.

10. Millépore pyriforme.

Millepora pyriformis ; Lamx.

Millepora fossilis, ramosa, tores ; ramis simplicibus, pyriformibus.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 87. *tab.* 83. *fig.* 5.

Rameux ; rameaux simples, rarement isolés, presque toujours ne formant qu'une seule masse en forme de poire, avec un oscule peu sensible au sommet.

Hab. Calcaire à polypiers des environs de Caen.

11. Millépore conifère.

Millepora conifera ; Lamx.

Millepora fossilis, dendroidea, ramosa ; ramis parùm numerosis, subsimplicibus, crassis, teretibus, bifurcatis ; extremitatibus conoideis, inæqualibus, obtusatis, divergentibus ; poris oculo armato visibilibus, subrotundis, inæqualibus.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 87. *tab.* 83. *fig.* 6. 7.

Dendroïde, rameux ; rameaux peu nombreux, cylindriques, très-gros eu égard à leur longueur, peu divisés, terminés en cônes courts, obtus, inégaux et divergens ; pores visibles à la loupe, presque ronds et inégaux entr'eux.

Hab. Calcaire à polypiers des environs de Caen.

12. Millépore en corymbe.

Millepora corymbosa ; Lamx.

Millepora fossilis, dendroidea, caulescens, ramosa ; ramis numerosissimis, lævibus, teretibus, sparsis, corymbosis ; poris oculo armato visibilibus, angulosis, subæqualibus, tubulosis ; tubulis radiantibus.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 87. *tab.* 83. *fig.* 8. 9.

Dendroïde, caulescent, rameux ; rameaux très-nombreux, formant une masse corymbiforme, cylindriques, épars, à surface lisse ; pores visibles à la loupe, anguleux, d'une grandeur presqu'égale, tubuleux ; tubes rayonnans du centre à la circonférence.

Hab. Calcaire à polypiers des environs de Caen. (E. D.)

MILLÉPORÉES.

Ordre établi par Lamouroux dans la section des polypiers pierreux foraminés. Il lui attribue pour caractères : polypiers pierreux, polymorphes, solides, compactes intérieurement ; cellules très-petites ou poriformes, éparses ou sériales, jamais lamelleuses, quelquefois cependant à parois légèrement striées. Il y rapporte les genres Orulite, Rétéporite, Lunulite, Orbulite, Ocellaire, Mélobésie, Eudée, Alvéolite, Distichopore, Hornère, Krusensterne, Tilésie, Théonée, Chrysaore, Millépore, Térébobaire, Spiropore, Idmonée. *Voyez* ces mots. (E. D.)

MILLÉPORITES.

On a quelquefois donné ce nom aux Millépores fossiles. (E. D.)

MINIADE ; *minyas.*

Genre d'Echinodermes à corps sans pieds, établi par M. Cuvier (*Règn. anim.*, tom. IV, p. 24). Caractères : corps sans pieds, ouvert aux deux bouts, ayant la forme d'un sphéroïde déprimé aux pôles et sillonné comme un melon ; bouche non armée.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce d'une forme très-élégante et d'un bleu foncé. M. Cuvier la nomme *Minyas cyanea ;* elle est figurée *pl. XV. fig.* 8 de l'ouvrage cité ; elle vit dans l'Océan atlantique.

MITRE DE NEPTUNE, MITRE POLONAISE.

On a donné ces noms à une variété du *Madre-*

pora pileus de Linné, dont M. de Lamarck a fait une espèce sous le nom de *Fongie bonnet*. Voyez cette espèce. (E. D.)

MITRES DE MER.

Ce nom a été donné par les anciens naturalistes à des polypiers de la famille des Eponges. (E. D.)

MOLPADIE; *molpadia*.

Genre d'Echinodermes sans pieds, établi par M. Cuvier (*Règn. anim.*, tom. IV, p. 23). Caractères : corps coriace, en forme de gros cylindre ouvert aux deux bouts; organisation intérieure assez semblable à celle des Holothuries; bouche privée de tentacules et garnie d'un appareil de pièces osseuses moins compliqué que celui des Oursins.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, dont l'extrémité, où est l'anus, finit en pointe. M. Cuvier l'a nommée *Molpadia holothurioides*. Elle vit dans la mer Atlantique. (E. D.)

MONADE; *monas*; Mull.

Genre type de la famille des Monadaires, dans l'ordre des Gymnodés, de la classe des Microscopiques, caractérisé par son extrême simplicité, ayant le corps parfaitement sphérique, cristallin, où ne se distingue aucune molécule constitutrice plus petite, lors même que par le plus fort grossissement on parvient à distinguer la forme de chaque espèce et leur transparence. Ces sortes d'atomes vivans méritent toute l'attention des naturalistes philosophes, et nous les recommandons à leur examen, s'ils veulent voir des merveilles : premières modifications de la matière, passant à l'existence animale, les différences qui en singularisent les espèces sont presqu'imperceptibles; aussi les espèces de Monades sont-elles fort difficiles à déterminer; cependant nous en avons distingué plusieurs. Beaucoup de figures données par les micrographes sont accompagnées de points qui en représentent plusieurs. Leur mobilité est prodigieuse; on diroit que la plupart roulent les unes sur les autres. En mourant sur le porte-objet du microscope par dessèchement, elles semblent, avons-nous déjà dit ailleurs, affecter une disposition sériale, comme l'a fort bien représenté Muller, *tab.* 1. *fig.* 11. *a. a.*

1. Monade Principe; N.

Monas (*Termo*) *sphærica, bullata, continuo motu quasi in olla igni superposita discurrens*; N. Bonami, *Observ. p.* 174. — *Monas* (*Termo*) *gelatinosa*; Mull. *Inf. p.* 1. *tab.* 1. *fig.* 1. *Encycl. Vers. pl.* 1. *fig.* 1. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3908. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 411. *n°.* 1. Animalcules semblables à des points, et animalcules du dernier ordre; Spall. *Opusc. phys. tom.* 1. *p.* 35 *et* 36.

Description. Cet être, terme ou principe de l'existence, est le premier dans la méthode de Lamarck et le dernier dans le système de Linné. « Quelque substance animale que l'on mette en infusion dans de l'eau pure, avons-nous dit dans un essai sur la matière (voyez *Dict. clas. d'Hist. nat.*), on ne tarde point à voir se former à la surface de cette eau une pellicule presqu'impalpable, qui, ne présentant d'abord aucune organisation, est encore de la matière muqueuse; en même temps le fluide devient trouble, et cette altération de couleur est due à la présence d'une seconde modification de la matière : celle-ci est composée de globules d'une petitesse telle, que leur volume n'équivaut pas, après un grossissement de mille fois, à celui du trou que l'on feroit dans du papier avec l'aiguille la plus déliée. Chaque globule, parfaitement rond, s'agite, monte, descend, nage en tous sens, comme par un mouvement involontaire de bouillonnement. Ces globules sont si petits, que Muller, qui en a fort bien rendu un amas, les a représentés par un simple pointillé très-fin, encore qu'il eût employé comme nous, pour les bien observer, la plus forte des lentilles de son puissant microscope composé. Entre la Monade dont il est question et les animaux qui viennent ensuite, il existe une distance incalculable, soit pour ses dimensions, soit dans le développement des facultés vitales. Il est difficile de concevoir que ces petits corps, dont on ne peut mieux comparer le mouvement qu'à celui des bulles d'air qui se heurtent à la surface de l'eau poussée au dernier degré d'ébullition, soient des êtres doués de volonté, et conséquemment d'une vie complète. Il leur manque sans doute des organes propres à régulariser la perception par le tact dont ils doivent être doués. De-là cette agitation tumultueuse que rien de rationnel ne peut déterminer, qui semble être commune à la masse des globules roulant irrégulièrement sur eux-mêmes, souvent avec une vélocité qui fatigue l'œil; et la quantité de globules agités devient d'autant plus considérable que ces globules se développent sur les bords des vases, ou plutôt vers les limites de l'eau qui les tient en suspension; soit que l'évaporation, soit qu'une attraction particulière porte ces particules mobiles vers un lieu plutôt que vers un autre, on diroit qu'un instinct irrésistible les conduit. Ainsi, dans une goutte d'eau remplie de Monades ou matière vivante, mise sur un porte-objet, on voit chacun des globules fuir le centre et nager avec un empressement extraordinaire vers les bords d'un petit océan dont le dessèchement doit déterminer la cessation de toute vie : on diroit qu'ils disputent à qui mourra plus tôt. Cet instinct ou cette force est probablement ce qui détermine l'affluence des globules de matière vi-

vante vers les pellicules ou les glomérules de matière muqueuse développées dans les infusions ; c'est autour de cette matière muqueuse qu'on les voit surtout s'agiter, se heurter, se pousser, combattre en quelque sorte. Bientôt, par la pression continuelle que leur agitation produit les uns sur les autres, ces globules animés s'incorporent à la matière muqueuse et lui donnent une certaine consistance, en perdant dans son épaisseur tout mouvement individuel. Alors des pellicules, d'abord presqu'inappréciables, deviennent jaunâtres, consistantes au point d'offrir quelque résistance, et, dans cet état, soumises au microscope, tout globule y a disparu ; mais la confusion des globules agglomérés altérant la simplicité de l'état muqueux, on découvre comme une membrane à laquelle ne semble manquer, pour constituer un corps vivant, qu'un réseau nerveux dont l'impuissance humaine ne saisira jamais probablement l'introduction rudimentaire, encore qu'on le puisse concevoir, en supposant l'opération qu'on a sous les yeux, déterminée dans les corps organisés par des circonstances qu'il ne nous est pas encore donné de provoquer. Ce n'est qu'après avoir produit durant un temps quelconque, et probablement subordonné aux principes de matière muqueuse et de matière vivante qu'elle renferme, qu'une infusion fournit de ces animaux appelés *infusoires*. Jamais aucun être organisé n'y précède les deux existences primitives. On peut s'en convaincre surtout en examinant l'eau contenue dans les huitres. Si l'on remplit un verre de cette eau, elle deviendra laiteuse, d'autant plus promptement que l'atmosphère sera plus chaude. Avant même que cette eau ait acquis l'odeur insupportable qui dénote la putréfaction, on verra la surface du vase couverte par la pellicule muqueuse, et notre *Monas* s'y agiter en si énorme quantité, que ses mouvemens pourront troubler la vision. A ces globules si simples, mais animés, succéderont bientôt avec l'odeur de pourriture qui s'exhale de l'eau mise en expérience, des animaux divers bien plus compliqués. Non-seulement les Monades se développent promptement dans l'eau des huitres et dans celle où l'on met infuser des substances animales, mais des substances végétales l'offrent en grande quantité avec les mêmes phénomènes, et ce fait s'explique aisément par l'analogie chimique qu'on a découverte entre certaines plantes et les animaux ; et si la matière animale entre dans l'ensemble de plusieurs végétaux comme élément constitutif, on sent qu'elle devient un motif de plus pour proscrire l'établissement absolu des limites qu'on suppose exister entre les deux règnes organiques tels qu'on les avoit jusqu'ici conçus. Il arrive donc que cette matière vivante, dont les particules individualisées jouissent d'une sorte de vie qui leur est propre, perd cette vie de détail pour contribuer à une vie commune, lorsque ces mêmes particules se coordonnent de telle ou telle façon ; elles peuvent être contraintes à une existence purement végétative dans certains cas, lorsque, essentiellement mobiles dans l'état d'individualisation, elles semblent cependant appelées par leur nature à produire des êtres doués de volonté et de mouvement. Au premier degré on trouve parmi ces êtres les Pandorinées (*voyez* ce mot), où la vie s'exerce tantôt moléculairement, tantôt en commun. »

2. Monade Poussier.

Monas (*Pulvisculus*) *hyalina, margine vivente ;* Mull. *Inf. p.* 7. *tab.* 1. *fig.* 5. 6. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 9. *a. c.* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 412. *n°.* 8.

Description. Un peu plus grosse que la précédente, obronde, vacillant en courant sur le porte-objet, déjà comme compliquée avec de la matière verte, elle en paroît légèrement colorée par les bords, et pourroit être rapprochée de quelque Enchélide si elle n'étoit complétement ovoïde. On la trouve surtout au printemps, dans l'eau des marais ; développée dans les vases où l'on élève ou fait infuser des Conferves, elle y pénètre bientôt, comme le *Termo*, la matière muqueuse qui se dépose sur les parois. Elle forme alors des petites membranes vertes qui, sous le microscope, présentent absolument l'organisation et l'aspect des Ulves, et qui en sont véritablement, dont nous sommes parvenus à conserver sur le papier ou le talc, des fragmens qu'on ne pourroit en aucune manière distinguer de l'*Ulva lubrica* et autres espèces d'eau douce. C'est à Goëze qu'on doit cette observation, que Muller a vérifiée aussi bien que nous, longtemps avant l'époque où M. Agardh, qui n'a point cité d'antécédens, publia son Mémoire sur les métamorphoses des Algues.

3. Monade enchélioïde.

Monas (*enchelioides*) *ovata, solitaria, geminata, oblongaque ;* N. *Enchelis intermedia ;* Mull. *Inf. p.* 28. *pl. IV. fig.* 24. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 10.

Description. Moins petite encore que la précédente, elle ne bouillonne pas pour ainsi dire par milliards comme le *Termo*, qu'elle accompagne souvent dans les infusions végétales. Elle erre dans l'eau avec rapidité ou lenteur, selon que le liquide qui la contient est plus ou moins épais. Sa forme est ronde, mais très-souvent, sous les yeux de l'observateur, deux individus s'accolent et nagent ainsi appariés, jusqu'à ce que, s'unissant en un seul et même individu, ils n'en forment plus qu'un seul oblong, au milieu duquel toute trace de séparation finit par disparoître, ce que Gleichen a figuré comme Muller, mais en réunissant jusqu'à trois animalcules globuleux en un seul, *pl. XVI*, A. III.

4. Monade en chapelet.

Monas (*precatoria*) *ovata*, *oblongatave*, *serialis*; N. Animalcules d'une infusion d'orge; Gleichen, *pl. XVII.* D. III. c. *et* G. I.

Description. Cette espèce qui, au même grossissement que les précédentes, paroit de la grosseur d'un grain de plomb à lièvres, est ordinairement sphérique, mais s'alonge quelquefois en forme d'œuf; trois à cinq individus se réunissent ordinairement pôle à pôle pour nager ainsi sous la forme d'un chapelet dont les grains varient de forme et parcourent le champ du microscope avec plus ou moins de vitesse.

5. Monade lente.

Monas (*lens*) *obovata*, *hyalina*; N. Mull. *p.* 4. *pl.* 1. *fig.* 9. 11. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 5. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 412. *n°.* 5. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3908. Animalcules d'une infusion de blé de Turquie; Gleichen, *pl. XVI.* B. II *et* B. III?

Description. Obronde ou ovoïde, cette espèce cristalline, et qu'on diroit de verre, se trouve fréquemment dans les eaux pures, les marais et les infusions; elle y nage en tremblant et s'arrêtant comme par caprice, à moins que deux individus paroissant se rechercher et jouer l'un avec l'autre, tournent autour l'un de l'autre, jusqu'à ce que, s'unissant, chaque paire qui ne se confond pas en un seul individu, roule au hasard sur le porte-objet.

6. Monade point.

Monas (*punctum*) *solitaris*, *sphærica*, *pellucidissima*; N. *Volvox punctum*; Mull. *Inf. p.* 12. *pl. III. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 1. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 414. *n°.* 1. Animalcules d'une infusion de blé; Gleichen, *pl. XIV.* A. II. *et* D. II. D'une infusion d'orge, *pl. XV.* E. I. etc.

Description. Parfaitement sphérique, chaque individu de cette espèce, assez grande proportionnellement aux précédentes, roule sur lui-même ou nage en tremblant, soit dans les infusions végétales, soit dans l'eau de mer corrompue et fétide.

7. Monade bulle.

Monas (*bulla*) *globosa*, *bullata*, *hyalino-fuscescens*; N. *Cyclidium* (*bulla*) *orbiculare*, *hyalinum*; Mull. *Inf. p.* 78. *tab. XI. fig.* 1. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 1.

Description. Deux ou trois fois plus grosse encore que la précédente, on diroit une petite bulle d'eau de savon, et si elle ne s'agitoit dans les infusions de foin, où on la trouve en grand nombre, on diroit de ces bulles d'air dont la salive paroit remplie, vue au microscope. Ses bords seulement sont un peu brunâtres. Plusieurs des globules représentés dans les micrographes peuvent convenir à cette espèce autant qu'au *Punctum*.

Malgré leur taille considérable par rapport aux espèces qui viennent d'être décrites, on peut encore rapporter au genre Monade les Poissons de figure sphéroïde d'une infusion de céleri, de Joblot, *p.* 64, *pl.* 7, *fig.* 9, 12; d'une infusion de verjus, *pl.* 5, *fig.* 7, et d'une infusion d'épine-vinette, *pl.* 5, *fig.* 6. T. (B. de St. Vincent.)

MONOCERQUE; *monocerca*.

Genre de Microscopique de la famille des Thikidées, de l'ordre des Stomoblépharés, voisin des Furculaires, dont il diffère en ce que la queue par laquelle se termine le corps postérieurement, est simple et non double; du reste les caractères sont les mêmes. Le corps libre, contractile, est contenu dans un fourreau. La queue, qui consiste en un seul appendice, est évidemment articulée vers l'extrémité postérieure et amincie du fourreau. Nous n'en connoissons encore que deux espèces constatées, où l'orifice buccal est circulairement garni de cirres vibratiles.

1. Monocerque vorticellaire.

Monocerca (*voticellaris*) *ore lobato*, *caudâ brevi*; N. *Vorticella tremula*; Mull. *Inf. p.* 289. *tab.* 41. *fig.* 4—7. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 21. *fig.* 20—23.

Description. Fort voisine, quant à la forme générale, de la Furculaire frangée, n°. 5 de ce Dictionnaire: elle en diffère principalement par son appendice caudal, simple, court, d'ordinaire infléchi en virgule; l'ouverture antérieure lobée. Au-dessous, vers une sorte de rétrécissement, se distingue un point noir toujours agité, qui semble avoir quelque rapport à la circulation. Fort contractile, cette espèce se déforme en nageant avec rapidité: on la trouve dans les infusions de plantes marines, particulièrement dans celle de l'*Ulva linza*.

2. Monocerque à longue queue.

Monocerca (*longicauda*) *ore integro*, *caudâ elongatâ inflexâ*; N. *Trichoda Rattus*; Mull. *Inf. p.* 205. *tab.* 39. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 15. *fig.* 15—17. *Rattulus carinatus*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 24.

Description. Voisine, quant à la forme générale, de la Furculaire à longues soies, sous le n°. 3 de ce Dictionnaire; ayant le corps cylindracé, en cône alongé, dont l'orifice très-ouvert, quand l'animal ne se ferme point, formeroit la base du côté tronqué; postérieurement atténuée en pointe, que termine une queue sétiforme, plus longue d'un tiers que le corps, et fléchie sur un côté selon un angle de cinquante degrés environ. Cette espèce se trouve dans l'eau douce des fossés marécageux. (B. de St. Vincent.)

MONOSTOME; *monostoma*.

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Trématodes, ayant pour caractères : corps mou, aplati ou cylindroïde; pore antérieur, solitaire.

Monostoma; Zeder, Rudolphi, Baemser, de Lamarck, Schweigger.

Festucaria; Schrank, Cuvier, de Blainville.

Fasciola; Muller, Frolich, Gmelin.

Observ. Les Monostomes ressemblent beaucoup aux Amphistomes par leurs formes et leur organisation, seulement ils n'ont qu'un suçoir ou pore qui est antérieur; il est même incertain si, parmi les Monostomes, il n'y a point quelques espèces qui ne soient de véritables Amphistomes, mais dont on n'a pu distinguer le pore postérieur à cause de sa petitesse, ou parce qu'il étoit fortement contracté. Comme tous les Trématodes, ce sont des animaux mous, contractiles dans tous leurs points, couverts d'une peau mince renfermant un parenchyme parcouru par trois sortes de vaisseaux diversement disposés suivant les espèces. Les uns, destinés à la nutrition, ont une communication directe avec le pore antérieur; ils sont en général grêles, très-nombreux et souvent anastomosés; ils ne sont pas toujours entièrement visibles, on n'aperçoit que leurs principales branches, à moins qu'ils ne soient remplis par des matières colorées. Les deux autres sortes de vaisseaux sont destinées à la génération; les uns, et ce sont les plus grands, renferment des œufs à différens degrés de maturité; ils sont plus ou moins repliés et tortueux, et en général colorés, ou plutôt ce sont les œufs qu'ils contiennent; les vaisseaux séminifères sont également repliés; les uns et les autres aboutissent probablement au cirre qui dans les Monostomes est placé à peu de distance du pore et rarement sorti; il ressemble à une petite papille diversement configurée. Le pore est conformé comme celui des Distomes et des Amphistomes; il est affermi par un anneau musculeux; sa forme varie suivant les espèces, et lors des mouvemens; dans quelques espèces, il est tout-à-fait terminal, et dans d'autres, quoique placée à l'extrémité antérieure, son ouverture est située en dessous; on dit alors qu'il est infère.

Le corps des Monostomes est souvent tout d'une venue ou sans aucunes marques particulières. Il y a quelques espèces dont la tête est distinguée du corps par un rétrécissement ou un renflement qu'on désigne alors sous le nom de *col*.

Les Monostomes ne parviennent qu'à de petites dimensions; la plus grande espèce connue (le *M. filicolle*) atteint environ quatre pouces; ils sont hermaphrodites ou peut-être androgynes. Ils sont en général assez rares; on les trouve dans les intestins, les cavités abdominale et thoracique, et même entre les muscles des animaux vertébrés. M. Rudolphi les partage en deux sections, les Monostomes à pore infère ou Hypostomes, et ceux dont le pore est terminal; on doit ajouter les espèces douteuses.

§. Ier. *Espèces à pore infère ou Hypostomes.*

1. Monostome caryophyllin.

Monostoma caryophillinum; Rud.

Monostoma capite obtuso; ore amplissimo rhomboidali infero; corporis depressi apice postico acutiusculo.

— Rud. *Syn. p.* 82. *n.* 1.

— Rud. *Entoz. Hist. tom. II. pag.* 325. *n.* 1. *tab. IX. fig.* 5.

— Zeder, *Naturg. p.* 189. *n.* 5.

Vers longs d'un demi-pouce environ, larges d'une demi-ligne, blancs; tête un peu large, obtuse, continue avec le corps; pore inférieur grand, rhomboïdal; corps aplati, un peu atténué en arrière, bords un peu crénelés en avant; extrémité postérieure obtuse. On aperçoit au travers de la peau une infinité de points qui sont probablement des œufs.

Hab. L'intestin de l'Epinoche, *Rudolphi*.

2. Monostome à chapeau.

Monostoma petasatum; N.

Monostoma capite discreto subtrigono, pore maximo orbiculari infero; corpore æquali elongato; N.

Vers longs de deux lignes, larges d'un tiers de ligne, de couleur vert sale; tête distincte, d'une nuance plus foncée que le corps, presque triangulaire; l'angle antérieur obtus et très-arrondi, les latéraux dépassant le corps et également arrondis; pore très-grand, orbiculaire, profond et tout-à-fait inférieur; corps allongé, aplati, mou, égal dans toute sa longueur; bords droits; extrémité postérieure obtuse; la partie centrale du corps est occupée, dans presque toute sa longueur, par des vaisseaux nourriciers contournés en spirale; les œufs sont arrondis et situés sur les côtés du corps.

Hab. Les cœcums de l'Huîtrier, *E. D.*

3. Monostome grêle.

Monostoma gracile; Rud.

Monostoma capite obtusiusculo; ore ovali infero; corporis depressi apice postico acuto.

— Rud. *Syn. p.* 82. *n.* 2.

Hirudo; Acharius, *in vet. Ac. Nya. Handl.* 1780. *p.* 53. *tab.* 2. *fig.* 8. 9.

Vers très-blancs, de trois à six lignes de lon-

gueur, larges d'une demi-ligne dans leur milieu, un peu aplatis, lisses ou à peine rugueux, atténués aux deux extrémités, davantage à la postérieure; pore ovale, situé en avant et en dessous.

Hab. La cavité abdominale de l'Eperlan, *Acharius.*

4. Monostome cochléariforme.

Monostoma cochleariforme; Rud.

Monostoma capite obtuso discreto; ore ovali infero; corpore teretiusculo.

— Rud. *Syn. p.* 82. *n.* 3.

Festucaria cyprinacea; Schrank, *Samml. natur. Hist. Aufs. p.* 334. *tab.* 5. *fig.*.....

Ver long d'un demi-pouce environ, large au corps d'une demi-ligne; tête ovale, très-obtuse à son sommet, convexe d'un côté, concave de l'autre; bouche profonde, ovale; corps de moitié moindre que la tête, cylindroïde; extrémité postérieure un peu obtuse.

Hab. Les intestins du Barbeau commun, *Schrank.*

§. II. *Espèces à pore terminal.*

5. Monostome foliacé.

Monostoma foliaceum; Rud.

Monostoma pore minimo rotundo, rariùs papillæformi; corporis ovalis utrinquè obtusi; ventre plano; dorso convexiusculo.

— Rud. *Syn. p.* 83. *n.* 4.

Vers longs de trois lignes à un pouce, larges d'une ligne à quatre lignes, blancs, transparens en leurs bords; corps oblong elliptique, convexe en dessus, concave ou plat en dessous, plus épais au milieu que sur les bords, qui sont minces et transparens; extrémité antérieure obtuse, avec un pore terminal très-petit, quelquefois remplacé par une papille; extrémité postérieure quelquefois échancrée; ovaires tortueux, situés dans la partie moyenne ou renflée du corps; œufs ronds.

Hab. La cavité abdominale de l'Esturgeon ordinaire, *Rudolphi, Bremser.*

6. Monostome orbiculaire.

Monostoma orbiculare.

Monostoma pore oblongo-ovato; corpore orbiculari hinc convexo, illinc concavo.

— Rud. *Syn. p.* 83. *n.* 5.

Vers longs d'une ligne environ et d'une dimension égale sur la largeur, blanchâtres, orbiculaires, convexes d'un côté, concaves de l'autre, rarement planes; pore terminal, antérieur, ovale-oblong; corps également réticulé par des vaisseaux, et contenant dans son centre quelques corpuscules opaques.

Hab. Les intestins de la Saupe, *Rudolphi.*

7. Monostome creuset.

Monostoma crucibulum; Rud.

Monostoma pori crucibuliformis profundi margine exstante; corpore subelliptico antrorsùm attenuato; ventre planiusculo; dorso convexo.

— Rud. *Syn. p.* 83. *n.* 6.

Vers longs d'une ligne et demie, larges d'une demi-ligne, blancs, avec une tache fauve-brunâtre sur le dos; pore tout-à-fait terminal, en forme de creuset, marginé; corps aplati, convexe en dessus, un peu plane en dessous, atténué en avant, et susceptible pendant la vie de s'alonger plus ou moins; extrémité postérieure un peu aiguë; œufs globuleux, épars, situés derrière le pore : on aperçoit quelques vaisseaux jaunâtres vers l'extrémité postérieure.

Hab. Les intestins du Congre commun et du Congre de Cassini, *Rudolphi.*

8. Monostome capitellé.

Monostoma capitellatum; Rud.

Monostoma poro subgloboso; corpore teretiusculo lineari, apice postico obtuso.

— Rud. *Syn. p.* 83. *n.* 7.

Vers longs de deux à cinq lignes et demie, larges d'un tiers de ligne environ, blancs, cylindroïdes, ou plutôt un peu aplatis, linéaires, un peu élargis et obtus en arrière; tête arrondie, un peu épaisse; pore presque circulaire.

Hab. Les intestins de la Saupe, *Rudolphi.*

9. Monostome linéaire.

Monostoma lineare; Rud.

Monostoma poro orbiculari exiguo; corpore depresso lineari, posticè obtusissimo.

— Rud. *Syn. p.* 83. *n.* 8.

Vers longs de deux lignes, larges d'une demi-ligne, de couleur blanche; pore terminal très-petit, orbiculaire; corps linéaire, à bords droits; extrémité postérieure très-obtuse; l'antérieure un peu moins. On voit au milieu du corps un vaisseau de couleur jaune contourné en spirale.

Hab. Les intestins du Vanneau, *Bremser.*

10. Monostome crénulé.

Monostoma crenulatum; Rud.

Monostoma poro crenulato; corpore teretiusculo, antrorsùm gracilescente, posticè obtuso.

— Rud.

— Rud. *Syn. p.* 84. *n.* 9.

Vers longs d'une demi-ligne, blanchâtres; pore terminal à bords légèrement crénelés; corps cylindroïde, un peu renflé en arrière; extrémité postérieure obtuse.

Hab. Les intestins du Rossignol de muraille, *Rudolphi.*

11. Monostome atténué.

Monostoma attenuatum, Rud.

Monostoma poro orbiculari; corpore depressiusculo, antrorsùm attenuato, postice rotundato.

— Rud. *Syn. p.* 84. *n.* 10.

Vers longs d'une ligne et demie, larges d'un tiers de ligne, roussâtres; corps un peu aplati et atténué en avant, renflé et cylindrique en arrière; pore terminal très-petit, orbiculaire; œufs placés sur les côtés du corps.

Hab. Les cœcums de la Bécassine commune, *Rudolphi;* du Souchet commun, *Braun.*

12. Monostome en forme de botte.

Monostoma ocreatum; Zeder.

Monostoma poro orbiculari; corpore teretiusculo longissimo, apice postico divaricato.

— Rud. *Syn. p.* 84. *n.* 11.

— Zeder, *Naturg. p.* 189. *n.* 4.

Fasciola ocreata; Goeze, *Naturgesch. p.* 182. *tab.* 15. *fig.* 6. 7.

Cucullanus talpæ; Muller, *im. Naturf.* 22. *p.* 77.

Cucullanus ocreatus; Schrank, *Verzeichn. p.* 14. *n.* 47, *et p.* 95.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3051. *n.* 2.

Vers longs d'un pouce et demi à deux pouces, larges d'un quart ou d'une demi-ligne; tête tronquée; pore terminal orbiculaire, profond; corps allongé, presque linéaire, un peu renflé en arrière; queue divariquée, formant avec le corps un angle très-prononcé.

Hab. Les intestins de la Taupe commune, *Goeze, Zeder, Nitzsch, Catalogue du Muséum de Vienne.*

13. Monostome verruqueux.

Monostoma verrucosum; Zeder.

Monostoma poro orbiculari; corpore oblongo-ovato, depressiusculo, papillarum ventralium serie triplici.

— Rud. *Syn. p.* 84. *n.* 12.

— Zeder, *Naturg. p.* 189. *n.* 7.

Fasciola verrucosa; Frœlich, *im. Naturf.* 24. *p.* 112. *tab.* 4. *fig.* 5—7.

Fasciola anseris; Gmel. *Syst. nat. p.* 3055. *n.* 14.

Festucaria pedata; Schrank, *Samml. Natur. Hist. Aufs. p.* 335—340.

Vers longs d'une à deux lignes, larges d'un quart à trois quarts de ligne, de couleur ochracée; pore terminal, dont le bord s'étend quelquefois au-delà de la tête; corps ovale-oblong, convexe en dessus, concave en dessous; bords fléchis en dessous et pellucides; extrémité antérieure obtuse-aiguë, la postérieure arrondie. A quelque distance du pore on observe une petite fossette, de laquelle sort un cirre cylindrique, grêle, très-long et contourné en spirale; derrière le cirre, sur le reste de la surface abdominale, on aperçoit trois rangées longitudinales de papilles sessiles et subglobuleuses.

Hab. Les gros intestins de l'Oie, de la Sarcelle, *Zeder;* du Canard de basse-cour et du Canard des moissons, *Catalogue du Muséum de Vienne.*

14. Monostome elliptique.

Monostoma ellipticum; Rud.

Monostoma poro orbiculari; corpore depressiusculo retrorsùm incrassato.

— Rud. *Syn. p.* 84. *n.* 13.

Monostoma bombynæ; Zeder, *Naturg. pag.* 190. *n.* 8.

Vers longs d'une ligne et demie à trois lignes; plus larges en arrière qu'en avant (on observe quelquefois une disposition contraire), de couleur blanche variée de lignes noires et jaunes; pore terminal médiocre, orbiculaire; corps oblong, dilaté en arrière et obtus dans cette partie; surface dorsale un peu convexe; surface abdominale plane; bords droits.

Hab. Les poumons du Crapaud brun, *Zeder, Gaede;* du Crapaud cendré, *Catalogue du Muséum de Vienne.*

15. Monostome corne.

Monostoma cornu; Rud.

Monostoma poro oblongo subintegerrimo; corpore teretiincurvo, retrorsùm decrescente.

— Rud. *Syn. p.* 85. *n.* 14.

Amphistoma cornu; Rud. *Entoz. Hist. II. p.* 346. *n.* 7.

Distoma cornu; Zeder, *Nachtrag. pag.* 181. *tab. II. fig.* 1—3.

Vers longs d'une à deux lignes, blancs, cylindriques, courbés, plus gros en avant qu'en arrière; pore terminal oblong.

Hab. Les intestins du Héron commun, *Goeze;* du Biboreau, *Catalogue du Muséum de Vienne.*

16. Monostome prismatique.

Monostoma prismaticum ; Zeder.

Monostoma poro orbiculari exiguo ; corpore subtriquetro utrinquè obtuso.

— Rud. *Syn. p.* 85. *n.* 15.

— Zeder, *Naturg. p.* 188. *n.* 2.

Vers longs de trois lignes, larges de deux, un peu épais, jaunâtres; pore terminal oblique, très-petit; corps obtus aux deux extrémités, convexe en dessus, subcariné en dessous; bords latéraux planes et minces.

Hab. La cavité abdominale du Freux, *Zeder.*

17. Monostome changeant.

Monostoma mutabile ; Zeder.

Monostoma poro orbiculari ; collo conico ; corpore oblongo, hinc plano, illinc convexo, posticè rotundato.

— Rud. *Syn. p.* 85. *n.* 16.

— Zeder, *Naturg. p.* 189. *n.* 6. *tab. III. fig.* 1.

Vers longs de quatre lignes et demie, larges d'une ligne trois quarts, de couleur de chair; pore terminal oblique; col conique, long, cylindrique à son extrémité, aplati à sa base, se continuant avec le corps, qui est oblong, un peu large, plane sur une de ses faces, et parcouru par un sillon longitudinal médian, subconvexe sur l'autre face et lisse; bords obtus; extrémité postérieure arrondie; cirre court, cylindrique, un peu recourbé, presque contigu au pore antérieur.

Hab. L'abdomen de la Poule d'eau, *Zeder;* les intestins du même oiseau, *Catalogue du Muséum de Vienne.*

18. Monostome à col étroit.

Monostoma tenuicolle ; Rud.

Monostoma poro orbiculari ; collo tereti, retrorsùm attenuato, breviore ; corpore maximo suprà convexo, subtùs planiusculo.

— Rud. *Syn. p.* 85. *n.* 17. *tab.* 2. *fig.* 1—4.

Vers longs de vingt-trois à vingt-neuf lignes, larges, au corps, de trois lignes; pore terminal orbiculaire, petit; col variant de longueur du quart à la moitié de l'animal, cylindrique, se renflant près du pore, puis se rétrécissant jusqu'au corps, et ayant à peine une demi-ligne de largeur dans ce point; corps très-épais, oblong, concave et contracté en dessus, convexe et renflé en dessous; extrémité postérieure obtuse. L'intérieur du corps est rempli de trois sortes de vaisseaux diversement ramifiés; les uns paroissent destinés à la génération, et, de ceux-ci, les plus grands sont remplis d'œufs globuleux et petits; les autres contiennent sans doute la matière spermatique; les vaisseaux de la troisième sorte, très-grêles, blanchâtres, forment un réseau à mailles très-serrées, et sont destinés, sans doute, pour la nutrition.

Hab. Au milieu des chairs de l'Opah ou poisson Lune, *Bakker;* dans les branchies du même poisson, *E. D.*

19. Monostome à col filiforme.

Monostoma filicolle ; Rud.

Monostoma poro orbiculari ; collo longissimo, filiformi ; corpore crasso, suprà convexo, subtùs planiusculo.

— Rud. *Syn. p.* 85. *n.* 18.

Vers longs d'un à quatre pouces, larges de trois pouces au corps, de couleur blanche; pore peu distinct, petit, presque terminal, oblong; col excessivement long (quatre à six fois plus que le corps), très-grêle, égal, presque capillaire, pellucide; corps épais, blanc, oblong, convexe en dessus, un peu aplati en dessous, rempli de vaisseaux dont les uns contiennent des œufs ovalaires et sont de couleur jaune; les autres, de couleur lactée, très-nombreux et repliés un grand nombre de fois, paroissent destinés pour la nutrition.

Hab. L'intérieur de kystes ovales à parois très-minces, situés entre les fausses épines des vertèbres dorsales de la Castagnole (chaque kyste ne renferme qu'un ver), *Rudolphi.*

20. Monostome ventru.

Monostoma ventricosum ; Rud.

Monostoma capite discreto, subconico, tenui ; corpore anticè crassissimo, subgloboso, posticè cylindrico.

— Rud. *Syn. p.* 86. *n.* 19.

Vers longs d'une ligne et demie à deux lignes, larges d'une demi-ligne, de couleur variée; tête petite, subconique; pore terminal petit, orbiculaire; col très-épais, subglobuleux; corps cylindrique, atténué et obtus en arrière; vaisseaux ovifères, sinueux, de couleur noire.

Hab. L'abdomen du Rossignol, *Rudolphi.*

21. Monostome trigonocéphale.

Monostoma trigonocephalum ; Rud.

Monostoma capite discreto trigono ; corpore tenuiore, suprà convexo, subtùs concavo.

— Rud. *Syn. p.* 86. *n.* 20.

Vers longs d'une à deux lignes, larges d'un tiers de ligne, blanchâtres ou rougeâtres; tête

presque triangulaire, presque cordiforme, à angles postérieurs peu saillans et obtus; pore terminal orbiculaire; corps égal, convexe en dessus, concave en dessous; bords et extrémités latéraux, et extrémité postérieure, obtus; cirres visibles dans quelques individus.

Hab. L'estomac et les intestins de la Tortue franche, *Braun*, *Rudolphi*.

22. Monostome à casque.

Monostoma galeatum; Rud.

Monostoma capitis discreti subtetragoni, margine superiori sexdentato; corpore tereti, retrorsùm attenuato.

— Rud. *Syn. p.* 86. *n.* 21.

Vers longs d'une demi-ligne, cylindriques, très-grêles, blancs; tête distincte, subtétragone, tronquée en avant, plane ou concave en dessous, à bords latéraux et supérieurs munis de six à sept papilles coniques; pore subinfère, en forme de creuset, entouré par quelques fascies de la peau, rendue plus ferme dans ce point; corps un peu atténué en arrière; extrémité postérieure tantôt émarginée, tantôt atténuée ou alongée, quelquefois munie d'un appendice ovale.

Hab. Les intestins du Centronote glauque, *Rudolphi*.

23. Monostome sillonné.

Monostoma sulcatum; Rud.

Monostoma capite discreto ovali; corpore angustiori lineari depresso, hinc sulcato.

— Rud. *Syn. p.* 86. *n.* 22.

Vers longs d'une demi-ligne à deux lignes, larges d'un tiers de ligne; tête ovale, presque cylindrique; pore terminal saillant, rétréci à sa base; corps aplati, plus étroit que la tête, linéaire, à bords droits, marqué sur l'une de ses faces d'un sillon longitudinal; extrémité postérieure obtuse.

Hab. L'intestin de la Grenouille mugissante, *Rudolphi*.

24. Monostome macrostome.

Monostoma macrostomum; Rud.

Monostoma capite ovali discreto; corpore tenuiore hinc convexo, illinc concavo.

— Rud. *Syn. p.* 86. *n.* 23.

Vers longs d'une demi-ligne à deux tiers de ligne, très-grêles, blancs; tête distincte, ovale; pore terminal très-grand, béant, formé par deux lèvres, dont l'inférieure plus longue, est quelquefois terminée par une papille; corps convexe en dessus, concave en dessous, pellucide, rempli de corpuscules ovales, qui sont probablement des œufs.

Hab. Les intestins de la petite Mouette cendrée, *Rudolphi*.

§. III. *Espèces douteuses.*

Les espèces douteuses rapportées par M. Rudolphi à ce genre, sont: le Monostome de la petite Marène, *parois de l'estomac*; le M. de l'Ide, *intestins*; le M. de la Chauve-souris grande aile, *intestins*; le M. du Vanneau, *cavité thoracique*; le M. de l'Echasse, *intestins*; le M. du Milouinan, *intestins*; le M. du Môle, *entre les muscles du dos*. (E. D.)

MONOSTROÏTES.

Nom donné par Mercati à un Echinoderme fossile, qui doit probablement se rapporter à la var. 2 du *Clypeaster oviformis* de M. de Lamarck. (E. D.)

MONTICULAIRE; *monticularia*.

Genre de polypiers de l'ordre des Méandrinées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères: polypier pierreux, fixé, encroûtant les corps marins, ou se réunissant soit en masse subglobuleuse, gibbeuse ou lobée, soit en expansions subfoliacées, à surface supérieure hérissée d'étoiles élevées, pyramidales ou collinaires, étroites, élevées en cône ou en colline, ayant un axe central solide, soit simple, soit dilaté, autour duquel adhèrent des lames rayonnantes.

Monticularia; de Lamarck, Cuvier, Lamouroux, Schweigger, de Blainville, Defrance.

Hydnophora; Fischer.

Madrepora auctorum.

Observ. Les polypiers de ce genre ont beaucoup de rapports avec les Méandrines; leur structure est analogue; seulement les lamelles, par leur réunion, forment des cônes saillans ou monticules étoilés, au lieu de former des collines alongées, comme dans les Méandrines, et les enfoncemens qui les séparent, forment autour des monticules, des sillons circulaires, profonds, et non des vallons prolongés. Au premier aspect on prendroit les Monticulaires pour des Astrées à étoiles saillantes; mais la position présumée des polypes des premières, ne permet pas d'établir ce rapprochement: tout porte à croire, en effet, qu'ils sont placés dans les vallons, autour des monticules, tandis que dans les Astrées, ils sont situés au centre de l'étoile.

On ne connoît qu'un très-petit nombre de Monticulaires vivantes, qui viennent probablement de la mer des Indes.

M. Fischer de Moscou, avoit également distingué ce genre, et l'avoit nommé *Hydnophora*; il y rattache quelques espèces fossiles que M. de La-

marck a mentionnées également, et à ce qu'il paroit, d'après M. Fischer. M. Defrance (*Dic. des sc. nat. XXXII. p.* 499) observe très-judicieusement, qu'il est plus que probable que l'on a commis une erreur à l'égard de ces espèces, au moins pour celles que l'on rapporte aux figures de Guettard, et que l'on a pris « pour des Monticu-» laires fossiles, des morceaux pétrifiés, qui n'é-» toient que le moule en relief ou l'empreinte » d'Astrées ou autres polypiers stellifères, dont » les étoiles étoient concaves, et qui ont disparu » depuis que la pâte s'est moulée ou pétrifiée sur » leur surface. »

Il suffit de jeter les yeux sur les figures citées de Guettard, et sur le texte qui s'y rapporte, pour rester convaincu que les objets décrits par cet auteur n'étoient que des empreintes. Ces prétendues Monticulaires fossiles ne sont pas rares aux environs de Caën, et j'ai vu plusieurs fois des fragmens de calcaire à polypiers de cette localité, où l'on remarquoit, sur le même morceau, des empreintes en forme de monticules et des fragmens reconnoissables de l'Astrée qui les avoit produits. Je suis certain que Lamouroux s'est également mépris au sujet de sa *Monticulaire obtuse*, décrite p. 86, et figurée tab. 82, fig. 13, 14, de son *Exposition méthodique des genres des polypiers*. J'ai vu et revu cent fois dans sa collection l'échantillon figuré; les étoiles saillantes et lamelleuses existent seulement à la surface; la masse est compacte et sans la plus légère apparence de lamelles prolongées dans l'intérieur; quelques-uns des monticules sont plus ou moins usés par le frottement: il est facile de se convaincre, en les examinant attentivement, que leur coupe ne présente aucun vestige de lamelles, et qu'ils ne sont que des empreintes.

1. Monticulaire feuille.

Monticularia folium; de Lamk.

Monticularia explanato-foliacea, orbiculato-lobata, subconcava; conulis inæqualibus, in disco minoribus, ad periphœriam dilato-compressis; infernâ superficie radiatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 250. *n.* 1.

An Hydnophora Demidovii? Fischer, *Rech. n.* 1.

Très-belle espèce, formant une expansion foliacée, ondée, large, subtrilobée, un peu concave en dessus; monticules stelliformes, inégaux, petits au centre, plus larges et comprimés à la circonférence; surface inférieure libre, lisse, avec des stries rayonnantes et légères.

Hab. L'Océan des Grandes-Indes?

2. Monticulaire lobée.

Monticularia lobata; de Lamk.

Monticularia conglomerata, supernè gibboso-lobata; conulis confertis, dilatato-compressis; lamellis laxis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 250. *n.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 56.

Grande et belle espèce, formant une masse glomérulée, gibbeuse, fortement lobée, fixée par sa base, et qui ne laisse apercevoir nulle part la face inférieure de ses expansions; ses monticules sont élargis, comprimés, serrés, inégaux, à lames lâches, subserrulées.

Hab. L'Océan des Grandes-Indes?

3. Monticulaire polygonée.

Monticularia polygonata; de Lamk.

Monticularia glomerato-lobata, subramosa; conulis confertis, compressis, inæqualibus; lamellis serrulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 250. *n.* 3.

Masse glomérulée, lobée, presque rameuse; monticules serrés, comprimés, inégaux; lamelles subserrulées. Cette espèce ne paroit presque pas différer de la précédente, si l'on ne tient compte que des caractères que lui attribue M. de Lamarck; mais cet auteur ajoute que son aspect est différent, et qu'on doit la considérer comme espèce particulière.

Hab. Inconnue.

4. Monticulaire petits cônes.

Monticularia microconos; de Lamk.

Monticularia incrustans; conulis parvis, confertis, obsoletè compressis; lamellis serrulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 251. *n.* 4.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 56. *tab.* 49. *fig.* 3.

Hydnophora Pallasii; Fisch. *Rech. n.* 2.

Madrepora exesa; Pall. *Elench. pag.* 290. *n.* 169.

— Sol. et Ell. *p.* 161. *n.* 38. *tab.* 49. *fig.* 3.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3759. *n.* 17.

— Esper, 1. *tab.* 31. *fig.* 3.

Masse encroûtante, peu épaisse; monticules petits, coniques, serrés, presqu'égaux, quelquefois comprimés ou réunis deux ensemble; lamelles scabres; anfractuosités profondes et très-étroites.

Hab. L'Océan indien.

5. Monticulaire méandrine.

Monticularia meandrina; de Lamk.

Monticularia incrustans; colliculis compressis,

elongatis, flexuosis, inæqualibus; lamellis subserratis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 251. *n.* 5.

An Hydnophora Esperi? Fisch. *Rech. n.* 3.

Madrepora cæsa; Esper, 1. *tab.* 31. *fig.* 1. 2.

Cette espèce se rapproche des Méandrines; ses monticules sont comprimés, en général alongés, flexueux et inégaux; les lamelles sont subserrulées.

Hab. Inconnue. (E. D.)

MONTLIVALTIE; *montlivaltia.*

Genre de polypiers de l'ordre des Actinaires, dans la division des polypiers sarcoïdes, ayant pour caractères: polypier fossile presque pyriforme, composé de deux parties distinctes; l'inférieure ridée transversalement, terminée en cône tronqué; la supérieure presqu'aussi longue que l'inférieure, un peu plus large, presque plane en dessus, légèrement ombiliquée et lamelleuse; lames verticales, rayonnantes, au nombre de plus de cent.

Montlivaltia (1); Lamouroux.

Observ. Ce que Lamouroux désigne dans ces polypiers sous le nom de *partie inférieure*, est une sorte de tunique extérieure, ridée transversalement, peu épaisse, quelquefois interrompue et laissant apercevoir dans les intervalles le bord des lames perpendiculaires qui se remarquent à la surface supérieure. Ces polypiers paroissent avoir adhéré aux corps sous-marins par un point peu étendu de leur extrémité inférieure; toutes leurs parties sont changées en spath calcaire; souvent l'intérieur est creux et tapissé de cristaux: j'ai observé quelques échantillons, à la surface desquels se trouvent des serpules.

Lamouroux étoit persuadé que ces polypiers étoient entièrement mous et contractiles à l'état vivant; il les compare aux Isaures de M. Savigny. Je ne puis regarder cette opinion comme probable, et je renvoie à l'article Lymnorée, où j'indique les principales raisons (entièrement applicables aux Montlivalties) qui me portent à rejeter l'idée que des corps entièrement mous aient pu se conserver dans les terrains calcaires. Je crois plus probable que les Montlivalties étoient des polypiers lamellifères, qui peuvent se rapporter aux Caryophyllies, et qui ne diffèrent pas essentiellement de celle que Lamouroux a nommée *Car. truncata*, que l'on trouve fossile dans les mêmes localités que les Montlivalties.

1. Montlivaltie caryophyllie.

Montlivaltia caryophyllata; Lamx.

Montlivaltia fossilis, subpyriformis, infernè transversè rugosa, conica, supernè planiuscula, umbilicata, lamellosa.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 78. *tab.* 79. *fig.* 8—10.

Caryophylloïde; Guett. *Mém.* 3. *p.* 466. *pl.* 26. *fig.* 4. 5.

Voyez pour la description de l'espèce, les caractères établis en tête du genre.

Hab. Fossile des environs de Caen, *Lamouroux;* de Mortagne, *Guettard.* (E. D.)

MOPSÉE; *mopsea.*

Genre de polypiers de l'ordre des Isidées, dans la division des polypiers corticifères, ayant pour caractères: polypier dendroïde à rameaux pinnés; écorce mince, adhérente, couverte de mamelons très-petits, alongés, recourbés du côté de la tige, épars ou subverticillés.

Mopsea; Lamx.

Isis auctorum.

Observ. Lamouroux est le seul auteur qui ait distingué des Isis les deux espèces dont il a formé son genre Mopsée. Elles pourroient se rapprocher des Mélitées par le peu d'épaisseur & la persistance de leur écorce, mais les entre-nœuds des articulations sont cornés et peu saillans, au lieu d'être saillans et subéreux comme dans celles-ci: par la nature cornée de leurs entre-nœuds, les Mopsées se rapprochent des Isis, dont semble les éloigner leur écorce mince et persistante; elles forment conséquemment un passage naturel entre ces deux genres.

Les articulations pierreuses, de couleur fauve ou blond terne, ont une dureté assez grande pour recevoir un beau poli; leur surface est couverte de stries fines et longitudinales. Les cellules polypifères de l'écorce sont saillantes, recourbées en dessus, et présentent quelque ressemblance avec celles de la Gorgone verticillée.

1. Mopsée verticillée.

Mopsea verticillata; Lamx.

Mopsea ramosa; ramis pinnatis et subpinnatis; ramulis filiformibus papilliferis; papillis sparsis ascendentibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 467. *n.* 617. *pl.* 18. *fig.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 39.

Isis encrinula; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 302. *n.* 4.

Rameaux pinnés; ramuscules simples et alongés; cellules polypifères saillantes, recourbées en dessus, éparses ou verticillées.

Hab. Mers de la Nouvelle-Hollande.

(1) Dédié à M. le comte de Montlivault, préfet du département du Calvados.

2. Mopsée dichotome.

Mopsea dichotoma ; Lamx.

Mopsea articulata, filiformis, dichotoma, diffusa ; cortice fulvo verrucoso.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 467. *n.* 618.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 38.

Isis dichotoma ; Pall. *Elench. p.* 239. *n.* 143.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3793.

— Esper, 1. *tab.* 5.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 302. *n.* 3.

Polypier haut au plus d'un demi-pied ; rameaux assez nombreux, grêles, cylindriques, se bifurquant à chaque articulation ; écorce rougeâtre, unie sur la tige ; cellules polypifères mammilliformes sur les rameaux supérieurs, tubiculiformes sur les moyens, superficielles dans les inférieurs.

Hab. L'Océan indien. (E. D.)

MORILLES DE MER.

Ce nom a été donné, par d'anciens naturalistes, à des polypiers de la famille des Eponges. (E. D.)

MOUSSE DE MER.

On a quelquefois appliqué cette dénomination aux polypiers flexibles à tissu corné. (E. D.)

MURICÉE ; *muricea.*

Genre de polypiers de l'ordre des Gorgoniées, dans la division des polypiers corticifères, ayant pour caractères : polypier dendroïde, rameux ; axe corné, cylindrique, souvent comprimé à l'aisselle des rameaux ; écorce cylindrique, d'une épaisseur moyenne ; cellules en forme de mamelons saillans, épais, couverts d'écailles imbriquées et hérissées ; ouverture étoilée, à huit rayons.

Muricea ; Lamouroux.

Eunicea ; Lamouroux.

Gorgonia auctorum.

Observ. Ce genre a été établi par Lamouroux (*Expos. méth. des Polyp.*) pour le *Gor. muricata* d'Ellis et Solander ; il y rapporte une espèce voisine, qui n'est peut-être qu'une variété. Je dis le *Gor. muricata* d'Ellis et Solander, parce qu'il ne me paroît pas certain que le polypier auquel les autres auteurs donnent ce nom, appartienne à la même espèce, au moins n'ont-ils pas fait mention de la structure singulière des cellules, dont les parois sont constituées par de petites écailles fusiformes, imbriquées. Il est présumable que les auteurs ont réuni sous le nom de *Gor. muricata* toutes les espèces à cellules tubuleuses, redressées, nombreuses et éparses, ressemblant, comme le dit Pallas, aux cellules du *Madrepora muricata*, sans distinguer celles qui sont formées d'écailles imbriquées et celles dont la surface est lisse. Sans discuter ici si ce caractère est suffisant pour constituer un genre, j'observerai que Lamouroux ne rapporte aux Muricées que les espèces qui offrent des écailles imbriquées, et que dans la description de la Gorgone muriquée, Solander, dans Ellis, indique positivement ce caractère : *Full of cylindrical little mouths, which stand erect, and defended by* stony spicolæ or spines, et qu'il ne cite pas de synonymes. La *planche* 39 d'Esper représente une variété de la Gorgone muriquée, où les cellules grossies sont munies d'écailles imbriquées, et qui, je pense, doit être rapportée au genre *Muricea* de Lamouroux ; mais M. de Lamarck rapporte cette figure, quoiqu'avec doute, à sa Gorgone faux-antipate (*Eunicea pseudo-antipathes*, Lamx.), et cite, également avec doute, pour sa Gorgone muriquée, la *planche* 39 A d'Esper, qui représente encore une variété de Gorgone muriquée, mais dont les cellules grossies n'indiquent point d'écailles. Quand la science possédera-t-elle une bonne monographie des Gorgones, avec une synonymie critique assez bien faite pour ne plus laisser cette incertitude et cette fluctuation que l'on éprouve lorsqu'on veut étudier la plupart des espèces de ce genre intéressant ?

L'axe des Muricées est légèrement aplati, davantage aux bifurcations et aux extrémités des rameaux, qui sont presque régulièrement dichotomes. L'écorce est assez épaisse, de couleur blanche ou jaunâtre dans l'état de dessiccation, et toute couverte de cellules tubuleuses, petites, serrées, éparses, redressées, munies en dehors d'écailles fusiformes, imbriquées, qu'on n'aperçoit distinctement qu'au moyen d'une loupe. Ces écailles sont de grosseur inégale ; les plus volumineuses, vues au microscope, sont demi-transparentes et couvertes de petites aspérités.

1. Muricée spicifère.

Muricea spicifera ; Lamx.

Muricea compressa, ramosa, dichotoma ; carne crassâ, subalbidâ ; osculis cylindricis, arrectis, muricatis ; osse uncipiti, corneo, nigricante.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 36. *tab.* 71. *fig.* 1. 2.

Eunicea muricata ; Lamx. *Hist. polyp. pag.* 439. *n.* 609.

Gorgonia muricata ; Sol. et Ell. *p.* 82. *n.* 6.

— Pall. *Elench. p.* 198. *n.* 127 ?

— De Lamx. *p.* 302. *n.* 43 ?

Rameaux presque distiques, étalés sur le même

plan, cylindriques, roides, en forme d'épi à leurs extrémités; cellules droites, coniques, nombreuses.

Hab. Mer des Antilles.

2. Muricée alongée.

Muricea elongata; Lamx.

Muricea ramis sparsis, elongatis seu virgatis, paululùm flexibilibus; cellulis ovato-elongatis, arrectis, ad basim contractis.

— Lamx. *Gen. polyp. p. 37. tab. 71. fig. 3. 4.*

Rameaux épars, alongés, un peu flexibles; cellules alongées, ovales, rétrécies à leur base, redressées.

Hab. Côtes de l'île de Cuba.

MUSCUS LAPIDOSUS.

Imperato a donné ce nom au Millépore agariciforme.

MYCÉCITES.

Bertrand a donné ce nom à des polypiers fossiles.

MYCÉDIUM.

Hill et Browne ont réuni sous cette dénomination générique quelques polypiers lamellifères, rangés par M. de Lamarck dans les genres Méandrine, Pavone et Monticulaire.

MYRIOPHYLLUM.

On a donné ce nom à quelques espèces de polypiers flexibles.

MYRIOZOUM.

Nom donné par Donati au Millépore tronqué.

MYRTILINE; *myrtilina;* N.

Genre de la famille des Urcéolariées, dans l'ordre des Stomoblépharés, de la classe des Microscopiques, que caractérise un corps en coupe, parfaitement vide, submembraneux, avec un ou deux cirres vibratiles de chaque côté; plusieurs individus s'agrégeant en glomérules par leur base. (*Voyez* pour plus de détails l'article Microscopiques de ce volume, à la page 515.) Les espèces connues de ce genre sont :

1. Myrtiline fraxinine.

Myrtilina fraxinina; N. *Vorticella (fraxinina) gregaria, cylindracea, obliquè truncata, ciliis bigeminis, apice margine fissa;* Mull. *Inf. p. 276. tab. XXXVIII. fig. 17. Encyl. pl. 20. fig. 37.*

Description. Cette espèce est rare, et habite sur les petits Entomostracés, aux queues desquels plusieurs individus se fixent par leur pointe inférieure en petites associations; on diroit les animaux-fleurs de nos Digitalines simples ou de Roësel (*p.* 252 de ce vol.), détachés du pédoncule où ils s'étoient développés, si des cirres vibratiles, disposés par paires, n'en garnissoient l'orifice qui est échancré en cœur à trois pointes.

2. Myrtiline limacine.

Myrtilina limacina; N. *Vorticella (limacina) cylindrica, truncata, ciliis bigeminis;* Mull. *Inf. p. 275. tab. XXXVIII. fig. 16. Encycl. pl. 20. fig. 36.* Gmel. *Syst. Nat. XIII. tom. 1. p. 3885.*

Description. Plus petite que la précédente, ne s'agglomérant pas en paquets, mais habitant solitaire, ou deux et trois à la fois, éparses sur les coquilles des Mollusques d'eau douce et jusque sur leurs parties molles, préférant surtout s'attacher aux tentacules. Son orifice est légèrement ovale ou rond, selon la volonté de l'animal, qui fait vibrer ses cirres avec tant de vitesse qu'on a bien de la peine à discerner s'il en agite un seul ou deux de chaque côté.

3. Myrtiline Aubépin.

Myrtilina cratægaria; N. *Vorticella (cratægaria) subglobosa, gregaria;* Mull. *Inf. p. 277. tab. XXXVIII. fig. 18. Encycl. pl. 20. fig. 38.* Gmel. *Syst. Nat. XIII. tom. 1. p. 3882. Vorticella composita;* L. *Syst. Nat. XII. t. 1. p. 1318.* Animalcules de figure des baies de Nerprun; Ledeam. *pl. 88. fig. 0.* Roes. *Ins. III. pl. 93. fig. 3.*

Description. On diroit les animaux-fleurs de quelque Dendrelle ou Vorticelle jouissant de leur liberté, nageant au hasard comme de petites Urcéolaires, et se réunissant, pour se reposer en société, sur les queues des Cyclopes ou autres Branchiopodes, en groupes qui figurent en petit le fruit d'une mûre. (B. de St. Vincent.)

MYSTACODELLE; *mystacodella;* N.

Genre de la famille des Mystacinées, de l'ordre des Trichodés, dans la classe des Microscopiques, caractérisé par un corps antérieurement terminé par une fissure plus ou moins prononcée, formant comme des lèvres inégales, qui sont munies de cils en manière de moustaches. Ce sont des animaux agiles, de forme ovoïde ou alongée, mais à qui leur sorte de bouche, qui cependant ne communique point à un sac ou canal alimentaire, donne une apparence baroque. Muller les comprenoit dans son genre des Trichodes, composé de tant d'espèces incohérentes. La molécule constitutrice y est très-distincte, et des globules bya-

lins, plus gros et parfaitement diaphanes, la diaprent d'une ou de plusieurs marques sans couleur. Leurs cils, qui ne sont point vibratiles, s'agitent seulement comme pour faciliter la natation, et l'animal semble aussi les employer comme pour tâter les objets.

* *Espèces postérieurement glabres, n'ayant de poils qu'aux moustaches.*

1. Mystacodelle oculée.

Mystacodella (*oculata*) *planiuscula, elongata, ore clausa*; N. *Trichoda uvula*; Mull. *Inf. p.* 184. *tab. XXVI. fig.* 11. 12. *Encycl. Vers. pl.* 13. *fig.* 31. 32.

Description. Cette espèce, six fois environ plus longue que large, postérieurement obtuse, contient vers le milieu de son étendue un globule ovoïde d'une transparence parfaite, en arrière de la commissure que forme la fissure en manière de bouche. Elle nage un peu flexueusement en voguant sur le porte-objet. On la trouve surtout dans les confins de la pellicule muqueuse dont se couvrent les infusions putrides de foin.

2. Mystacodelle Bipède.

Mystacodella (*Bipes*) *ventricosa, ore forcipata, posticè papillâ duplici instructa*; N. *Trichoda forfex*; Mull. *Inf. p.* 189. *tab. XXVII. fig.* 3. 4. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 44. 45.

Description. Corps épais, subovoïde, atténué antérieurement, où il se fend en bouche ciliée, dont les lèvres sont ordinairement en pointe. Une petite protubérance, formée comme de deux appendices mamelliformes, donne à cette espèce l'apparence singulière d'un petit bipède. On la trouve dans l'eau de rivière.

3. Mystacodelle Index.

Mystacodella (*Index*) *obovata, margine antico in digitum producto*; N. *Trichoda index*; Mull. *Inf. p.* 190. *tab. XXVII. fig.* 5. 6.

Description. Obtuse et arrondie postérieurement, l'une des deux divisions antérieures qui lui forment une sorte de bouche, s'alonge beaucoup plus que l'autre, et prend, dans ses diverses distensions, la forme d'un doigt, que les cils garnissent en dedans. Les cils de la seconde série s'étendent sur tout le côté gauche du corps. On trouve cette Mystacodelle dans l'eau de mer.

4. Mystacodelle Forceps.

Mystacodella (*Forceps*) *ovata, posticè rotundata, labiis acutis*; N. *Trichoda Forceps*; Mull. *Inf. p.* 188. *tab. XXVII. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 42. 43.

Description. L'une des plus grandes espèces entre les Stomoblépharés, cette espèce, jaunâtre ou bistrée, est ovoïde et arrondie postérieurement, antérieurement fendue jusque vers le tiers de son disque en deux appendices labiaux intérieurement ciliés, s'alongeant en pointes que l'animal a l'habitude de croiser l'une sur l'autre par une suite de mouvemens qui le font reculer et nager aussi fréquemment en arrière qu'en avant. On la trouve en hiver, dans l'eau des marais couverte de lenticules.

** *Ayant des poils ou cils non-seulement sur les prolongemens labiaux, mais encore postérieurement.*

5. Mystacodelle cyclidienne.

Mystacodella cyclidium; N. *Trichoda*; Mull. *Inf. p.* 223. *tab. XXXI. fig.* 22. 23. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 32. 33. Gmel. *Syst. Nat. XIII. t.* 1. *p.* 3885.

Description. Cette espèce très-remarquable n'avoit pas échappé à Joblot, qui, sous le nom d'*Araignées aquatiques* et *Goulues*, en a figuré plusieurs individus, *pl.* 2, *fig.* 3, 4, 5; *pl.* 8, *fig.* 9, et *pl.* 10, *fig.* 19. Ces derniers sont représentés velus sur tout leur pourtour, ce qui nous paroît être une erreur de celui qui les dessina, et qui en feroit des Leucophres si la représentation étoit exacte. Ce sont de gros animalcules ovales, membraneux, remplis d'une molécule bistrée, plus foncée sur le derrière de l'animal, où brillent un certain nombre de globules hyalins épars, fissés antérieurement en deux lèvres obtuses, garnies de poils rigides; arrondis par-derrière, ils y sont également hérissés de poils droits, sans lesquels l'animal dont il est question ne différeroit presqu'en rien du précédent. On voit souvent cette Mystacodelle, dans les infusions végétales qu'elle habite, engloutir entre ses lèvres hérissées des Paramœcies et des Kolpodes, ou autres petits Microscopiques, mais elle les rend comme elle les avoit pris.

(B. de St. Vincent.)

MYTILINE; *mytilina*.

Genre de la famille des Brachionides, de l'ordre des Crustodés, dans la classe des Microscopiques, et de la section où les cirres vibratiles disposés en faisceaux, plus ou moins fournis à l'orifice buccal, ne se développent jamais en deux rotatoires complets et parfaitement distincts. Il est caractérisé par un test fendu longitudinalement, ce qui le rend bivalve, antérieurement et postérieurement échancré ou denté, et par une queue bifide. Les espèces connues de ce genre sont les suivantes:

1. Mytiline

1. Mytiline Lépidure.

Mytilina Lepidura ; N. Décrite dans le premier volume de ce Dictionnaire, par Bruguière, entre les Brachions, n°. 11.

2. Mytiline limnadine.

Mytilina limnadina ; N. *Voyez* Brachion, tom. 1 de ce Dictionnaire, n°. 12.

3. Mytiline Cythérée.

Mytilina Cytherea ; N. *Voyez* Brachion, t. 1 de ce Dictionnaire, n°. 13.

4. Mytiline cypridine.

Mytilina cypridina ; N. *Voyez* Brachion, t. 1 de ce Dictionnaire, n°. 14.

(B. de St. Vincent.)

N

Naïs ; *naisa.*

Genre de polypiers de l'ordre des Tubulariées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères : polypier fixé, à tige grêle, membraneuse, souvent ramifiée, terminée, ainsi que ses rameaux, par un polype dont le corps peut rentrer entièrement dans la tige, et dont la bouche est entourée d'un seul rang de tentacules ordinairement ciliés.

Naisa ; Lamouroux.

Plumatella ; de Lamarck, Bosc.

Tubularia auctorum.

Les petits animaux de ce genre, que l'on désigne ordinairement sous le nom de *Tubulaires d'eau douce*, ne diffèrent pas seulement des Tubulaires marines par la nature du milieu dans lequel ils vivent, mais encore par la disposition des tentacules qui sont entièrement rétractiles et disposés sur un seul rang autour de la bouche, tandis que les tentacules des Tubulaires marines forment deux rangs et ne sont point rétractiles dans le tube.

Les polypiers des Naïs n'atteignent que de petites dimensions, un à deux pouces, et quelques-uns beaucoup moins ; ils ont la forme d'un petit arbrisseau rameux, souvent filiforme, de nature subcornée ou presque gélatineuse ; ils adhèrent, sur leur longueur, à la surface des corps qui séjournent dans l'eau ; la plupart se ramifient par dichotomies ; chaque petit rameau ou cellule est court, tronqué à son extrémité libre, et comme échancré en dessous ; il renferme dans son intérieur un polype gélatineux, transparent, qui vient étaler, à l'entrée de son ouverture, ses nombreux tentacules ciliés par verticilles ou latéralement, et qui rentrent subitement dans le tube à la moindre secousse, au moindre attouchement. On voit quelquefois ces tentacules se mouvoir circulairement et faire tourbillonner l'eau ; souvent aussi ils paroissent immobiles. J'ai observé la Naïs campanulée, que j'ai trouvée plusieurs fois à la surface des feuilles de l'*hydrocharis morsus ranæ ;* je ne l'ai point vue agiter ses tentacules, ils étoient immobiles, et figuroient, ainsi étalés, une sorte de cloche, dont une partie de la circonférence, rejetée en dedans, formeroit une large sinuosité.

Les Naïs se multiplient par des œufs ou gemmules oviformes enfermées dans la cavité des tubes. Ces gemmules rejetées par l'animal, ou devenues libres lorsque le tube de celui-ci se trouve détruit après sa mort, vont se fixer sur les corps solides submergés, et ne tardent pas à éclore en se fendant longitudinalement. Les gemmules varient de forme suivant les espèces.

1. Naïs rampante.

Naisa repens ; Lamx.

Naisa cristata, cirris utrinquè radiatis, vaginâ porrectâ ; tubulo opaco procumbente.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 223. *n.* 361.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 16. *tab.* 68. *fig.* 2.

Tubularia repens ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3835. *n.* 18.

— Vaucher, *Bull. des sc. n.* 81. *pl.* 18. *fig.* 1—5.

Plumatella repens ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 108. *n.* 3.

Tige rameuse, filiforme, rampante, subdichotome ; tubes presque cylindriques, noirâtres ; tentacules subfasciculés, garnis de cils verticillés ; gemmules vésiculeuses alongées.

Hab. Dans les eaux douces, sous les feuilles de nénuphar.

2. Naïs couchée.

Naisa reptans.

Naisa mollis, hyalina, multifido-palmata ; laciniis polypiferis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 223. *n.* 362. *pl.* 6. *fig.* 4. A.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 17. *tab.* 68. *fig.* 3. 4.

Tubularia crystallina; Pall. *Elench. p.* 85. *n.* 42.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3835. *n.* 19.

— Blumenb. *Naturg. p.* 440. *n.* 1.

Plumatella cristata; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 107. *n.* 1.

Polype à panache; Trembley, *Mém.* 3. *p.* 227. *tab.* 10. *fig.* 8. 9.

Tige courte, ramassée, rameuse; tubes minces, entièrement transparens, rétractiles; tentacules très-nombreux, étalés en forme de cloche, dont une partie de la circonférence présenteroit une sinuosité.

Hab. L'eau des étangs.

3. Naïs lucifuge.

Naisa lucifuga; Lamx.

Naisa stirps ramosa, filiformi repente; tentaculis subfasciculatis, verticillato-ciliatis, gemmarum vesiculis suborbiculatis complanatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 224. *n.* 363. *pl.* 6. *fig.* 5. A.

Plumatella lucifuga; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 108. *n.* 4.

Tubularia lucifuga; Vaucher, *Bull. des sc. n.* 81. *pl.* 19. *fig.* 6—10.

Tige rameuse, filiforme, rampante; tentacules au nombre de vingt-cinq à trente-deux, garnis de cils subverticillés; gemmules suborbiculaires aplaties, s'ouvrant parallèlement au corps sur lequel elles reposent.

Hab. A la surface inférieure des pierres gisantes au fond des eaux douces.

4. Naïs campanulée.

Naisa campanulata; Lamx.

Naisa cristâ lunatâ; orificiis vaginæ annulatis; corpore intra vaginam abscondito.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 224. *n.* 364.

Tubularia gelatinosa; Pall. *Elench. p.* 85. *n.* 43.

Tubularia campanulata; Gmel. *Syst. nat. p.* 3834. *n.* 8.

Plumatella campanulata; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 108. *n.* 2.

Tige filiforme, rameuse; rameaux alternes, tronqués à leur extrémité, d'où sortent des tentacules courts, étalés en cloche échancrée et recourbés en dehors, naissant d'un pédicule commun et étroit.

Hab. Dans les eaux douces stagnantes, sous la Lenticule. (E. D.)

NAVICULE; *navicula;* N.

Nous avons proposé l'établissement de ce genre de la famille des Bacillariées dans ce même volume (p. 139), pour y comprendre des Psychodiaires que nous caractérisons ainsi: êtres microscopiques très-simples, amincis aux deux extrémités, en forme de navette de tisserand, comprimés au moins sur un côté, nageant par balancement et toujours isolés, encore que vivant souvent rapprochés en grand nombre. Nous avons reconnu depuis que ces mêmes êtres ne sont pas toujours libres à la manière des microscopiques, qui sont en tout temps des animaux, mais que, durant une partie de leur existence, privés de mouvement, ils sont fixés, à la manière des Vorticellaires à tige simple, par un prolongement de l'une de leurs extrémités, et ce prolongement est tellement fin et transparent, que le plus fort grossissement est nécessaire pour le reconnoître dans les espèces, cependant les plus grandes. Fixée aux corps étrangers par ce stipe, la Navicule végète jusqu'à l'instant où ses formes et sa couleur se manifestant, elle se détache et vogue libre par un mouvement fort lent de balancement qui ressemble aux oscillations de l'aiguille aimantée, dont les Navicules ont au reste à peu près la forme quand elles ne présentent pas la figure d'une navette de tisserand, instrument d'où leur nom fut tiré. Quelques individus traînent encore à leur suite, durant un certain temps, ce stipe à peine visible; d'autres fois il demeure fixé sur les corps où il se développa: dans aucune circonstance il ne nous a paru contractile; nous n'en avons point encore observé de rameux. Cependant plusieurs espèces de Navicules ayant l'habitude de se grouper en se fixant très-proche les unes des autres par l'une de leurs extrémités, de manière à produire de petits hémisphères hérissés à la circonférence, il se pourroit que ce rapprochement fût une sorte de réminiscence d'une ancienne végétation commune dans ces espèces. Les Navicules habitent indifféremment les infusions et les eaux, soit douces, soit marines ou saumâtres; elles s'y développent souvent avec une telle profusion, qu'elles colorent le liquide où elles végètent et vivent à la fois. Muller en avoit connu plusieurs espèces, mais il plaçoit les principales parmi ses Vibrions, au mépris des caractères qu'il avoit lui-même imposés à ce genre, où la vie est si développée, les mouvemens si rapides, et des formes anguines tellement prononcées, qu'on diroit de petits serpens. Ici, au contraire, le corps est tout d'une pièce, jamais on n'y voit de ces mouvemens qui rappellent ceux de l'anguille ou des larves de cousins. La progression a lieu comme par glissement ou par balancement, sans qu'on distingue rien de sinueux dans les mouvemens du Psychodiaire passé à l'état définitif d'animal. Les Navicules diffèrent des Bacillaires proprement dites, dont elles ont du

reste l'aspect et les habitudes, en ce qu'elles ne sont pas exactement linéaires et tronquées à leurs deux extrémités. Elles diffèrent des Lunulines en ce qu'elles ne sont jamais infléchies en forme de croissant. Chaque jour nous révèle l'existence de nouvelles espèces de Navicules, entre lesquelles nous ferons connoître les suivantes.

1. Navicule transverse; N.

Navicula (*transversa*) *ovato-oblonga, obtusiuscula, transversè lineata, subarticulata;* N. *Vibrio tripunctatus;* Mull. *Varietas, pl. VII. fig. 2. c. Encycl. pl. 3. fig. 15. c.*

Description. On a lieu d'être surpris que Muller ait pu confondre avec un animal qu'il caractérisoit par le nombre des points globuleux dont il est noté, et qui d'ailleurs a ses extrémités fort aiguës, un corps légèrement obtus de côté et d'autre, qui ne présente aucun globule interne, et qui paroit articulé par l'effet des quatre petites lignes transverses qui se voient sur son corps. Cette petite espèce, parfaitement transparente, se trouve dans les eaux pures.

2. Navicule à un point.

Navicula (*unipunctata*) *ovata, extremitatibus obtusa mucronatave, puncto centrali ferrugineo notata;* N.

Description. Proportionnellement plus courte et plus renflée que la précédente, elle est aussi beaucoup plus petite. Sa forme variable présente presque celle d'un grain de riz, mais elle s'alonge quelquefois en pointe mucronée à chacune des extrémités. Elle est parfaitement transparente. Un seul point en globule, de couleur ferrugineuse, se voit au centre. Nous devons la connoissance de cette espèce à M. Mougeot, l'ayant trouvée parmi les filamens de l'*Oscillaria investiens* de ce savant cryptogamiste, Psychodiaire qui croit dans les eaux des Vosges.

3. Navicule obtuse.

Navicula (*obtusa*) *ovato-oblonga, fuscata, puncto centrali hyalino notata, cum lineâ pellucidâ longitudinali;* N.

Description. L'une des plus grandes espèces, elle est presqu'arrondie à ses extrémités. Sa couleur est d'un bistre tirant sur le blond. Outre un point ou globule hyalin, placé au centre, on distingue dans toute la longueur, et de ce globule aux extrémités, une petite ligne longitudinale également transparente. Elle nage très-lentement entre les Conferves des marais, où nous l'avons observée plusieurs fois dans le mois d'octobre.

4. Navicule à deux points.

Navicula (*bipunctata*) *oblonga, hyalina, utrinquè attenuata, globulis intermediis binis;* N. *Vibrio tripunctatus, varietas;* Mull. *tab. VII. fig. 2. d. Encycl. pl. 3. fig. 15. d.*

Description. Vitrée ou légèrement jaunâtre, mais toujours transparente; deux globules encore plus transparens, ovoïdes, égaux, disposés vers le milieu, à quelque distance l'un de l'autre, et dont aucun n'occupe le centre, caractérisent cette espèce, que cependant Muller appeloit encore tripunctuée, encore qu'elle ne le soit pas. Nous l'avons observée dans les infusions végétales et parmi les lenticules des marais.

5. Navicule des huîtres.

Navicula (*ostrearia*) *ovato-linearis, utrinquè acutissima, subbipunctata, viridis;* N.

Description. Intermédiaire par le nombre et la disposition des points ou globules qui s'y remarquent entre la précédente et la suivante, cette espèce se distingue de l'une et de l'autre par sa forme beaucoup plus mince, et surtout par ses extrémités extrêmement aiguës. Sa couleur est constamment un vert assez vif. Nous avions négligé de figurer cette espèce fort commune dans les eaux saumâtres des marais salans qu'elle colore, et des lagunes du rivage de la mer de Gascogne; mais M. Gaillon de Dieppe, micrographe fort instruit et observateur excellent, a suppléé à notre inadvertance. Nous lui en devons un dessin parfait, où nous reconnoissons entièrement l'animal que nous avions observé à Marène et sur les côtes d'Arcachon. Il vit particulièrement dans les parcs où l'on place les huîtres réservées pour les tables somptueuses des grandes villes, vers le temps où la matière verte qui s'y développe en abondance en colore l'eau; et de ce développement de la matière verte vient peut-être la couleur de la Navicule, ainsi que celle de la plupart des corps inondés dans le même liquide. Cette couleur n'est donc pas un caractère de l'espèce qui nous occupe, car avant l'époque de ce que M. Gaillon nomme le développement de la viridité, c'est-à-dire, de la matière verte, les hommes qui soignent les parcs remarquent ce qu'ils nomment une *bruneur*, c'est-à-dire, une teinte bistrée, s'étendant sur les huîtres et sur d'autres corps plongés dans l'eau. Cette bruneur est causée par l'abondance des Navicules naissantes qui précèdent la viridité, et qui bientôt y contribuent en s'en pénétrant elles-mêmes. Un fait pareil s'observe sur l'espèce suivante, où, loin des parcs d'huîtres, dans toutes les eaux douces saturées de matière verte, le *Navicula tripunctata* devient vert, comme l'*Ostrearia*: c'est donc sa forme très-aiguë à ses deux extrémités qui caractérise cette espèce.

6. Navicule tripunctuée.

Navicula (*tripunctata*) *oblonga, utrinquè acutiuscula, globulis hyalinis tribus, centrali majore, extremis minoribus;* N.

α. *Flavescens ;* N. *Vibrio tripunctatus ;* Mull. *tab. VII. fig.* 2. *a. a. a. Encycl. pl.* 3. *fig.* 15. *a.*

β. *Viridis ;* N. *Vibrio tripunctatus viridi materiâ farctum ;* Mull. *tab. VII. fig.* 2. *b. Encycl. pl.* 3. *fig.* 15. *b.*

Description. Cette espèce est la plus commune de toutes, et la variété α est encore plus répandue que l'autre. Sa forme est positivement celle d'une navette, un peu plus rhomboïdale encore que ne la figure Muller. Vue de plat, on distingue au centre un globule parfaitement rond, immobile, non ovoïde comme ceux du *Bipunctatus*, et deux globules moitié plus petits, également hyalins, occupent les deux extrémités pointues ; le reste est, selon l'une ou l'autre variété, teint en jaunâtre ferrugineux ou en vert tendre. Ce Psychodiaire nage en se balançant ; c'est chez lui que nous avons le plus souvent observé les traces d'un stipe à l'une des extrémités. Elle est aplatie dans sa longueur sur un côté, et l'autre est convexe. C'est au centre du côté convexe qu'existe sans doute comme un trou, ce qui nous paroît un globule hyalin quand l'animal est vu dans son travers. Sans doute il nage alors sur le côté plat, et nous avons vu quelquefois deux individus se collant par cette surface inférieure, former une sorte de losange alongée qui rappeloit assez bien, au moyen de la ligne de séparation, l'*Oat animal* de Baker (*Empl. micr. t.* 2. *plat. X. fig. VII.* 1—8), qui convient certainement au genre dont il est question. D'autres fois, des individus de cette espèce se disposent bout à bout comme les Diatomes, et forment dans ce genre d'association en zigzag, comme des filamens brisés et immobiles. Cette disposition est peut-être l'état végétal de ces petits êtres, et les individus munis d'un débris de stipe que nous avons surpris, étoient peut-être ceux par qui l'association avoit été attachée au support. La variété β est la plus rare ; nous l'avons rencontrée dans certaines infusions qu'avoit colorées de la matière verte : l'autre est la plus commune ; c'est elle qui, aux approches de l'hiver, couvre le fond de certains marais, et colore en teinte de bistre très-foncée la surface de la vase unie et de petites pierres jusque dans les eaux un peu courantes : s'éparpillant ensuite, on trouve des individus de cette Navicule verts ou brunâtres errant parmi les Conferves.

7. Navicule grammite.

Navicula (*grammitis*) *tripunctata, longissima, linearis ;* N.

Description. Comme dans l'espèce précédente, on trouve ici un globule hyalin central plus gros que ceux qui occupent les deux extrémités, mais la forme de la Navicule est bien plus alongée et parfaitement linéaire. Sa couleur est blonde, surtout autour du globule central, qui en paroît d'autant plus brillant. Cette espèce nage plus vite que les autres, en s'alongeant encore sensiblement sous l'œil de l'observateur, quand elle est pressée d'avancer. Sa longueur alors lui permet de se donner de légers mouvemens de flexion qu'on n'observe dans aucune autre espèce. Nous avons observé le *Navicula linearis* parmi les Conferves dans le mois d'octobre, en plusieurs endroits de l'Europe septentrionale, particulièrement dans les fossés de Bruxelles.

8. Navicule lignée.

Navicula (*lineata*) *puncto centrali in lineâ longitudinali diaphana, elongata ;* N.

Description. Cette espèce, qu'on trouve fréquemment confondue avec le n°. 6, en diffère essentiellement en ce qu'elle n'a pas de globules aux extrémités, et que celui du centre est remplacé par une ligne translucide et fort mince qui, parallèlement aux bords, règne dans toute la longueur de l'animal.

9. Navicule nootkanienne.

Navicula (*nootkana*) *ovata, trapeziformis, utrinquè acuminata, quinque septemque punctata ;* N.

Cette espèce, qui vit parmi les Conferves de nos ruisseaux, diffère principalement des précédentes en ce qu'elle passe sous l'œil de l'observateur de la forme d'un ovale à celle d'un losange. Le globule central suit alors le même mouvement, et de rond qu'il paroissoit d'abord, devient trapéziforme. Outre ce globule on en voit deux ou trois autres à chaque extrémité, dont un plus grand ovale et transversalement disposé. Les barques des habitans de la côte septentrionale d'Amérique, telles qu'on les représente dans certaines relations de voyage, avec les trous qui s'y trouvent pratiqués pour placer les rameurs, donnent l'idée la plus exacte de la forme de l'espèce qui vient d'être décrite.

10. Navicule de Gaillon.

Navicula (*Gaillonii*) *hyalina, linearis, elongata, acutissima, punctis vitreis longitudinalisparsis ;* N.

Description. Nous devons à M. Gaillon la connoissance de cette espèce que nous trouvâmes en grande quantité et encore vivante, dans un petit flacon contenant l'Arthrodiée que nous avons dédiée à ce savant (*Gaillonella moniliformis*), et qu'il nous avoit adressée de Dieppe. Elle est linéaire, très-aiguë par les deux extrémités, parfaitement vitrée, cependant parfois un peu teinte en brunâtre-pâle, ornée de deux à huit globules ronds encore plus transparens, disposés longitudinalement sans ordre régulier. Cette espèce est sociale ; l'on voit un grand nombre d'individus se

réunir par l'une de leurs pointes, comme la plupart des Bacillaires, pour former un petit faisceau, dont les pointes extérieures divergent. Nous avons depuis retrouvé cette espèce en abondance sur les Ulves et les Achnantes des côtes du Calvados.

11. Navicule Biceps.

Navicula (*Biceps*) *quadrato-elongata ; corpusculis hyalinis sphæricis quadratisve ; extremitatibus obtusata ;* N.

Description. Cette espèce doit être conformée comme un petit coffre en carré long, plus mince en hauteur qu'en largeur, puisque, lorsqu'elle se retourne sur le côté, elle paroît presque linéaire ; on y distingue alors deux globules hyalins à chaque extrémité, tandis que celui du centre est à peine visible ; mais, vue sur le plat, le point central présente comme des vibrations qui en rendent les bords vagues. Puis vient de chaque côté un corps hyalin à peu près quadrilatère et transverse, puis deux corpuscules sphériques à côté l'un de l'autre, entre le carré et l'extrémité que termine comme un petit bouton translucide. La teinte générale de cette Navicule, que nous avons trouvée entre des Conferves dans la Marne, sous le pont de Charenton, est légèrement ferrugineuse.

12. Navicule Amphisbène ; N.

Navicula (*Amphisbæna*) *ovata, subbivalvis, extremitatibus dilatato-obtusis ;* N.

Description. C'est non loin de cette espèce que doit être placé l'*Oat animal* de Baker, si toutefois l'être représenté par ce micrographe ne convient pas plutôt à certains Conchifères naissans, tels que nous en avons une fois surpris se développant par milliers dans un *Unio* des environs de Paris. Quoi qu'il en soit, notre Navicule est parfaitement ovale, plus large conséquemment qu'aucune des précédentes ; on distingue au centre, non un globule hyalin, mais un organe sensiblement agité, comme si quelque chose y vibroit, mais l'ensemble de l'être n'en demeure pas moins à peu près immobile. Une ligne, souvent fort marquée, coupe cet organe et toute la Navicule longitudinalement comme si elle étoit bivalve, et vers les deux extrémités, à l'endroit où cette section présumée atteint le limbe, s'étendent comme en dehors deux corps ovoïdes, transparens, en manière de bouton, distingués par un étranglement. Le reste de la Navicule est bistré, si ce n'est deux globules parfaitement hyalins qui sont alternes dans l'intérieur aux deux extrémités, comme si la ligne médiane ne permettoit pas qu'ils puissent s'aligner sur l'organe central. Nous avons encore trouvé cette espèce dans la Marne, au même lieu que la précédente.

13. Navicule Fuseau.

Navicula (*Fusus*) *ovato-oblonga, utrâque extremitate angustiore truncata, lineâ longitudinali subflexuosâ ;* N. *Enchelis Fusus ;* Mull. *Inf. p.* 32. *tab. IV. fig.* 20. 21. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 15.

Description. Cette espèce, qui se trouve errante dans les eaux les plus pures, paroît être cylindracée. Elle est hyaline, mais la décomposition des rayons lumineux la fait paroître souvent bleuâtre, du moins en plein jour, ce qui avoit fait supposer à Muller que telle étoit sa couleur. Nous l'avons effectivement vue ainsi, mais à la lumière d'une lampe elle paroissoit rougeâtre. Quoi qu'il en soit, une ligne longitudinale flexueuse, que l'on a considérée comme un intestin, la caractérise suffisamment.

L'*Enchelis festinans* de Muller (*Inf. p.* 36. *tab. V. fig.* 6. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 20.), que nous n'avons jamais retrouvée, encore que le savant danois la dise vivre dans l'infusion d'ulves, souvent l'objet de nos expériences, pourroit bien être encore une Navicule. M. Hooker, dans son magnifique ouvrage sur les Jungermannes, a aussi figuré une Navicule trouvée dans l'infusion de ces plantes. (B. de St. Vincent.)

NÉMATOÏDES.

M. Rudolphi nomme ainsi le premier ordre des vers intestinaux, renfermant les vers à corps cylindrique, élastique, ayant un canal intestinal complet, terminé en avant à la bouche, et en arrière à l'anus ; les organes génitaux sont distincts et séparés sur des individus différens.

Cet ordre très-naturel, réunissant les Entozoaires le mieux organisés, comprend les genres Filocapsulaire, Filaire, Trichosome, Trichocéphale, Oxyure, Cucullan, Spiroptère, Physaloptère, Strongle, Ascaride, Ophiostome et Liorhynque. *Voyez* ces mots. (E. D.)

NEMERTE ; *nemertes.*

M. Cuvier nomme ainsi, et range provisoirement parmi les vers intestinaux cavitaires, un ver à corps filiforme, cylindrique, extrêmement alongé, mou et contractile, que l'on trouve assez fréquemment sur nos côtes lors des grandes marées ; il est caché sous les pierres et insinue, dit-on, son extrémité antérieure dans les Anomies pour les sucer.

Montagu a fait de ce ver un *Gordius ;* Sowerby, un genre particulier qu'il nomme *Lineus ;* Oken et Schweigger le nomment *Borlasia* et le rangent parmi les Annélides ; il est de couleur brune, quelquefois marqué de lignes noirâtres longitudinales ; il se casse facilement ; sa surface est lisse et sans traces d'articulations, excepté quand il se contracte fortement, que l'on aperçoit des plis transversaux presque réguliers. Son extrémité antérieure présente une petite pointe mousse, percée d'un petit trou qui est la bouche ; en arrière, le

corps, plus épais, se termine par une sorte de ventouse. L'intestin traverse toute la longueur du corps. Il existe autour de ce canal un autre conduit, que M. Cuvier regarde comme destiné à la génération; il vient aboutir à un tubercule situé au bord de l'anus.

Nemerte de Borlase.

Nemertes Borlasii ; Cuv.

Nemertes corpore longissimo, in discum membranaceum posticè terminato ; ore et ano distinctis.

— Cuv. *Règn. anim. IV. p. 37.*

Borlasia Angliæ ; Ocken, *Zool. II. p.* 365.

— Schweigger, *Handb. p.* 591.

Lineus longissimus ; Sowerby, *Brit. Miscell. tab.* 8.

— Davies, *Trans. Linn. Soc. vol. XI. p.* 292.

Gordius marinus (non Linn.); Montagu, *Trans. Linn. Soc. vol. VII. p.* 72.

Sea long-worm ; Borlase, *Cornw. tab.* 26. *fig.* 13.

La longueur de ce ver est ordinairement de quatre à six pieds; il y en a qui atteignent jusqu'à douze pieds; mais comme il est excessivement extensible et contractile, sa longueur varie beaucoup, suivant qu'on le mesure contracté ou alongé, soit en totalité, soit partiellement.

Hab. Il est assez commun sur les côtes du département du Calvados. (E. D.)

NEMERTÉSIE ; *nemertesia.*

Genre de polypiers de l'ordre des Sertulariées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères : polypier phytoïde corné, garni dans toute son étendue de petits cils polypifères, recourbés du côté de la tige & verticillés ; cellules situées sur la partie interne des cils.

Nemertesia ; Lamx.

Antennularia ; de Lamarck, Schweigger.

Sertularia auctorum.

Observ. Les Némertésies, que Lamouroux sépara le premier des Sertulaires, ont un aspect et une structure toute particulière qui les fait distinguer au premier coup d'œil ; leurs tiges de nature cornée, assez grosses, simples ou rameuses, sont creuses à l'intérieur, et couvertes extérieurement de nombreux cils cellulifères, verticillés, ordinairement au nombre de six ou huit sur chaque verticille. Les cils capillaires, ascendans, articulés, recourbés du côté de la tige, portent à leur côté interne seulement de petites cellules, à peine saillantes et en nombre égal à celui des articulations de chaque cil; les ovaires petits, ovalaires, à pédicule court, naissent du point d'insertion des cils sur la tige.

La grandeur des Némertésies varie de deux à trois pouces à un pied et au-delà; elles ne sont point parasites sur les plantes ou sur les autres polypiers ; elles naissent sur les pierres ou les vieilles coquilles par une multitude de filamens capillaires tubuleux, contournés et diversement ramifiés. Elles se trouvent dans les mers d'Europe.

1. Némertésie antennée.

Nemertesia antennina ; Lamx.

Nemertesia surculis fasciculatis, simplicibus, prælongis ; setulis verticillorum brevibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 163. *n.* 271.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 10.

Antennularia indivisa ; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 123. *n.* 1.

Sertularia antennina ; Pall. *Elench. p.* 146. *n.* 91.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3850. *n.* 14.

— Esper, *tab.* 23.

— Ellis, *Corall. tab.* 9. *fig.* a.

Tiges simples, rarement prolifères, longues, nombreuses, naissant en faisceau d'une infinité de radicules qui les fixent aux corps sous-marins; cils cellulifères courts, serrés contre la tige.

Hab. Mers d'Europe.

Observ. La plupart des auteurs n'ont pas distingué cette espèce de la Némertésie rameuse, n°. 3.

2. Némertésie de Janin.

Nemertesia Janini ; Lamx.

Nemertesia caulibus parùm ramosis, verticillis distantibus, seticulis longissimis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 163. *n.* 272. *pl.* 4. *fig.* 3. a. B. C.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 11. *t.* 66. *fig.* 3. 4. 5.

Tiges peu rameuses ; verticilles très-éloignés les uns des autres ; cils cellulifères très-longs.

Hab. Baie de Cadix.

3. Némertésie rameuse.

Nemertesia ramosa ; Lamx.

Nemertesia caulibus ramosis ; verticillis approximatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 164. *n.* 273.

Antennularia ramosa ; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 123. *n.* 2.

— Ellis, *Corall. tab.* 9. *fig.* b.

Tiges rameuses; cils cellulifères, longs, peu serrés.

Hab. Mers d'Europe. (E. D.)

NÉOMÉRIS; *neomeris.*

Genre de polypiers de l'ordre des Tubulariées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères : polypier simple ou non rameux; encroûtement celluleux dans la partie supérieure, bulleux dans la partie moyenne, écailleux dans l'inférieure.

Neomeris; Lamouroux, Schweigger.

Obsev. J'ai examiné avec une extrême attention le singulier corps décrit par Lamouroux, sous le nom de *Neomeris;* j'ai pu m'assurer que sa description est très-exacte. L'échantillon unique qui se voit dans sa riche collection que la ville de Caen vient d'acquérir, présente trois tiges partant d'un petit empatement; chaque tige a dans son centre un petit tube qui paroît membraneux, recouvert d'une couche épaisse de matière crétacée blanche et très-fragile. Le quart supérieur de cette espèce d'écorce est criblé de petites cellules peu profondes, très-rapprochées les unes des autres, nombreuses et disposées régulièrement : le tiers moyen a une structure toute différente; cette étendue est hérissée de petits globules presque réguliers, très-nombreux, et qui paroissent portés sur un court pédicule; le reste de la longueur de l'écorce est couvert de petites écailles très-nombreuses, perpendiculaires à l'axe tubuleux; ces écailles paroissent formées de tubes accolés latéralement, et dont on aperçoit l'ouverture sur la base qui est tournée en dehors. On voit au sommet des tiges des Néoméries un petit bout de l'axe desséché; mais, est-ce l'animal, comme l'a cru Lamouroux?

Il reste bien des choses à connoître sur ce singulier corps, mais on ne pourra savoir à quoi s'en tenir sur ses rapports avec les autres êtres, que lorsqu'on aura pu l'étudier sur un grand nombre d'échantillons, et surtout dans l'état de vie.

Néoméris en buisson.

Neomeris dumetosa; Lamx.

Neomeris caulibus simplicibus, dumetosis, crustatis; crustâ cretaceâ, supernè cellulosâ, mediatim bullosâ, infernè squamosâ.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 243. *n.* 383. *pl.* 7. *fig.* 8. a. B.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 19. *tab.* 68. *fig.* 10. 11.

Caractères spécifiques, les mêmes que ceux du genre.

Hab. Océan des Antilles. (E. D.)

NÉSÉE; *nesea.*

Genre de polypiers de l'ordre de Corallinées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères : polypier en forme de pinceau, à tige simple, quelquefois bifurquée, remplie intérieurement de fibres nombreuses et cornées, terminée par des rameaux articulés, dichotomes, cylindriques, réunis en tête.

Nesea; Lamouroux, de Blainville.

Penicillus; de Lamarck, Schweigger.

Corallina auctorum.

Obsev. Quoique plusieurs naturalistes aient décrit, d'après l'intuition, les beaux polypiers de ce genre, ayant eu également occasion d'en examiner toutes les espèces, tant sur de nombreux échantillons recueillis sur le banc de Bahama par le capitaine Thomassi de Caen, que dans la collection de feu Lamouroux, je puis ajouter quelques faits à leur histoire.

On doit établir deux sections dans ce genre; l'une contenant les *Nesea phœnix, eriophora, penicillus, dumetosa* et *nodulosa,* et l'autre le *Nesea annulata.*

Les espèces de la première section ont toutes à la base de leur tige un faisceau de fibres radiciformes, molles et flexibles, ramifiées irrégulièrement en filets excessivement ténus, presque constamment couvertes d'un sable blanc, calcaire, très-fin, intimement collé à ces fibres, dont on ne le sépare qu'avec difficulté. La tige est ordinairement assez grosse, presque cylindrique, ou irrégulièrement comprimée par la dessiccation; elle est couverte à l'extérieur d'une sorte de croûte calcaire peu épaisse, où l'on aperçoit, au moyen d'une forte loupe, des porosités nombreuses analogues à celles que l'on remarque sur le *Halemeda monile,* mais moins distinctes; cette écorce est assez flexible pour se laisser aplatir entre les doigts en la comprimant d'une certaine force. A l'intérieur on trouve un gros faisceau de fibres longitudinales, molles, comme feutrées, dont les racines semblent être la continuation; la tige est amincie dans sa partie supérieure; cette portion qui forme ordinairement le tiers ou le quart de la longueur totale, donne naissance à un grand nombre de rameaux promptement divisés eux-mêmes, par dichotomies, en ramuscules plus ou moins nombreux. A leur origine les rameaux ne sont pas plus volumineux que leurs divisions; les uns et les autres sont formés par une série de petits cylindres plus ou moins longs, articulés de place en place, et souvent d'une manière irrégulière; à leur extrémité libre ces ramuscules sont clos, arrondis et couverts, comme dans toute leur étendue, d'une couche très-mince de substance calcaire fragile, percée, comme une écumoire, d'une multitude de petits trous, très-visibles au microscope sur les espèces à rameaux un peu gros, tels que le *N. dumetosa.* L'intérieur des rameaux est rempli par une substance membraneuse, co-

riace, de couleur verdâtre, qui paroît creuse intérieurement.

Les espèces de cette section ont beaucoup d'analogie entr'elles, au point qu'il est assez difficile de les distinguer lorsqu'on les étudie sur un grand nombre d'échantillons; le *N. phœnix* même, qui semble si différent des autres, dans les descriptions et dans les figures, n'en diffère véritablement que par l'agglutination latérale de ses ramuscules, encore se trouve-t-il des échantillons où les ramuscules décollés accidentellement lui donnent l'aspect du *N. penicillus*.

Leur couleur dans l'état de vie est d'un vert-cendré; elles deviennent blanches ou blanchâtres par la dessiccation et l'exposition à l'air; leur grandeur varie d'un à quatre pouces. Les Nésées viennent presque toutes de l'Océan qui baigne les Antilles; une seule espèce, le *N. nodulosa*, a été trouvée sur les côtes des Moluques.

La seule espèce comprise dans la seconde section se distingue d'une manière bien tranchée des autres Nésées. Ses racines sont beaucoup plus grosses, fistuleuses et contournées; la tige n'a guère qu'une demi-ligne ou deux tiers de ligne de diamètre; elle est presqu'égale dans toute sa longueur, creuse intérieurement et non cloisonnée; elle ne renferme point de faisceau de fibres, et paroît entièrement vide; ses parois sont très-minces, non encroûtées, régulièrement et élégamment annelées comme certaines Tubulaires; on n'y aperçoit aucunes porosités; la tige n'est point amincie à son extrémité supérieure; les rameaux prennent tous naissance à son sommet; ils sont très-nombreux, très-grêles, et se divisent irrégulièrement par dichotomies fréquentes; leur intérieur est creux, et cloisonné à chaque bifurcation; ils sont enchevêtrés les uns avec les autres, de manière à former par leur réunion une sorte de feutre, tantôt arrondi en boule, élargi en disque ou creusé en entonnoir; ils ne m'ont point paru encroûtés; leur substance, comme celle de la tige, est molle et flexible, leur couleur verdâtre ou blonde; leur grandeur varie d'un à trois pouces.

1. Nésée phénix.

Nesea phœnix; Lamx.

Nesea stipite simplici, incrustato; fronde phlongâ; ramis undiquè fasciculatis, erumpentibus, complanato-connatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 256. *n.* 387.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 22. *tab.* 25. *fig.* 2. 3.

Penicillus phœnix; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 341. *n.* 3.

Corallina phœnix; Sol. et Ell. *p.* 126. *n.* 34. *tab.* 25. *fig.* 2. 3.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3843, *n.* 37.

Empatement composé de radicules fines et nombreuses souvent agglutinées; tige cylindroïde, de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire; rameaux très-nombreux, formant une touffe oblongue à la partie supérieure de la tige, composés chacun d'un assez grand nombre de ramuscules dichotomes, articulés, agglutinés par leurs bords, de manière que chaque rameau ressemble à une plaque triangulaire, plane, dont la base est en dehors et le sommet fixé sur la tige. On trouve souvent de petites Serpules et des Spirorbes collés sur ces plaques. Longueur, deux à trois pouces.

Hab. Banc de Bahama; Antilles.

2. Nésée pinceau.

Nesea penicillus; Lamx.

Nesea stipite simplici, incrustato; ramis fasciculatis, fastigiatis, dichotomis, filiformibus, articulatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 257. *n.* 390.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 23. *tab.* 25. *fig.* 4.

Penicillus capitatus; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 341. *n.* 1.

Corallina penicillus; Pall. *Elench. p.* 428. *n.* 10.

— Sol. et Ell. *p.* 125. *n.* 33. *tab.* 25. *fig.* 4.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3843. *n.* 7.

Var. *Ramulis crassioribus.*

Nesea pyramidalis; Lamx. *Hist. polyp. p.* 258. *n.* 391.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 23. *tab.* 25. *fig.* 5. 6.

Corallina penicillus; Sol. et Ell. *p.* 125. *n.* 35. *tab.* 25. *fig.* 5. 6.

Tige de grosseur et longueur variables; rameaux nombreux, en tête; ramuscules nombreux, dichotomes, articulés, non agglutinés latéralement, variant un peu de grosseur; plus gros et moins nombreux dans la variété.

Lamouroux avoit formé deux espèces du *Corallina penicillus* de Solander et Ellis; il avertit néanmoins que c'est d'après une des figures données par ces auteurs qu'il établit son *N. pyramidalis*. En examinant les objets en nature, il est impossible de ne pas les regarder comme une légère variété l'une de l'autre.

Hab. Banc de Bahama; Antilles.

3. Nésée en buisson.

Nesea dumetosa; Lamx.

Nesea caule simplici seu bifurcato, ramis numerosis; ramulis dichotomis, crassis, irregulariter articulatis.

— Lamx.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 258. *n.* 392. *pl.* 3. *fig.* 3. a. b.

Tiges variant de longueur et de grosseur, souvent simples, quelquefois bifurquées au sommet; rameaux nombreux, formés de ramuscules assez gros, dichotomes, à articulations longues ou courtes, se succédant régulièrement.

La figure donnée par Lamouroux présente les articulations trop régulières, et d'une forme trop elliptique.

Hab. Banc de Bahama; Antilles.

4. Nésée ériophore.

Nesea eriophora; Lamx.

Nesea caule teretì, vel compresso, brevi, lavi; ramis lanosis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 257. *n.* 389.

Tige cylindrique ou légèrement comprimée, courte et à surface unie; rameaux déliés comme des filamens de laine.

Hab. Antilles.

5. Nésée noduleuse.

Nesea nodulosa; Lamx.

Nesea caule brevi crasso, subconico; ramulis capillaceis, numerosis, dichotomis, articulatis; articulis nodulosis inæqualiter moniliformibus.

— *Voyage de l'Uranie, pl.* 91. *fig.* 8. 9.

Tige simple ou subbifurquée, courte, grosse; rameaux et ramuscules très-nombreux, presque capillaires, dichotomes, articulés, formant à la partie supérieure de la tige une sorte de tête presque globuleuse; articulations de longueur inégale, quelquefois subglobuleuses, souvent alongées, se succédant irrégulièrement.

Hab. Côtes des Moluques.

6. Nésée annelée.

Nesea annulata; Lamx.

Nesea stipite simplici, membranaceo, annulato; ramis fasciculatis fastigiatis, dichotomis articulatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 256. *n.* 388.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 23. *tab.* 7. *fig.* 5—8, *et tab.* 25. *fig.* 1.

Penicillus annulatus; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 341. *n.* 2.

Corallina peniculum; Sol. et Ell. *p.* 127. *n.* 36. *tab.* 7. *fig.* 5—8, *et tab.* 25. *fig.* 1.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3843. *n.* 38.

Radicules fistuleuses peu nombreuses; tige grêle, annelée; rameaux capillacés, dichotomes, tubuleux, comme feutrés, formant une touffe plus ou moins volumineuse, située au sommet de la tige.

Les figures 5—8 de la planche 7 d'Ellis et Solander représentent le *Nesea annulata* avec ses rameaux commençant à se développer; ce n'est point une espèce particulière comme Lamouroux le soupçonnoit; j'ai vu des échantillons ainsi disposés, partant des mêmes radicules d'où naissoient des tiges chargées à leur sommet de rameaux longs, nombreux et touffus.

Hab. Océan des Antilles. (E. D.)

NIADARVETTURE.

Les Islandais donnent ce nom à une espèce d'Eponge.

NOCTILUQUE; *noctiluca.*

Genre de Radiaires mollasses ou Acalèphes libres, ayant pour caractères: corps très-petit, gélatineux, transparent, subsphérique, réniforme dans ses contractions, et paroissant enveloppé d'une membrane chargée de nervures très-fines; bouche inférieure contractile, infundibuliforme, munie d'un tentacule filiforme.

Noctiluca; Suriray, de Lamarck, Schweigger.

Obsev. La seule espèce de ce genre n'a encore été observée que par M. Suriray, médecin au Havre. En étudiant la cause de la phosphorescence de la mer, M. Suriray a trouvé, à certaines époques de l'année, ce petit animal en abondance telle, qu'il formoit une croûte assez épaisse à la surface de l'eau. Il est transparent comme du verre, gros comme une tête de petite épingle; sa forme est sphérique, mais en se contractant il prend quelquefois celle d'un rein.

Au milieu de sa partie inférieure, existe une ouverture de laquelle sort un tentacule filiforme qui paroit tubuleux, et à côté, une espèce d'œsophage en entonnoir; dans les contractions, le tentacule disparoit quelquefois.

L'intérieur des Noctiluques est garni de petits corps ronds, groupés, qui sont, sans doute, des œufs ou des gemmules reproducteurs. A l'extérieur on aperçoit des vaisseaux très-fins, ramifiés presqu'en réseau dans une membrane très-mince.

Noctiluque miliaire.

Noctiluca miliaris; de Lamx.

Noctiluca minimum, gelatinosum, hyalinum, subsphæricum, cute pellucidâ venis tenuissimis nervosâ vestitum.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 471. *n.* 1.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placées en tête de ce genre.

Hab. Océan européen.

NUCLÉOLITE ; *nucleolites.*

Genre d'Echinodermes de l'ordre des Pédicellés, ayant pour caractères : corps ovale ou cordiforme, un peu irrégulier, convexe ; ambulacres complets, rayonnant du sommet à la base ; bouche subcentrale ; anus au-dessus du bord.

Nucleolites ; DE LAMARCK.

Observ. Ce genre diffère à peine des Cassidules, et les espèces qu'il renferme ont également l'anus à la surface supérieure, plus ou moins près du bord ; toute la différence consiste en ce que les ambulacres des Nucléolites sont complets, et s'étendent jusqu'à la bouche, et qu'ils sont bornés à la surface supérieure dans les Cassidules ; les espèces sont peu nombreuses, d'assez petite taille, et n'ont encore été trouvées qu'à l'état fossile.

1. NUCLÉOLITE écusson.

Nucleolites scutata ; DE LAMK.

— *Encycl. méth. pl.* 157. *fig.* 5. 6.

Nucleolites elliptica, subquadrata, convexo-depressa, posticè latior ; ambulacris quinis completis ; ano dorsali.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 36. *n.* 1.

Spatangus depressus ; LESKE *ap. Klein. p.* 238. *tab.* 51. *fig.* 1. 2.

Echinobrissus ; BREYN. *Echin. p.* 63. *tab.* 6. *fig.* 1. 2.

Var. *Dorso elatiore, areis assulatis.*

Elliptique, presque carré, légèrement aplati et un peu convexe en dessus, plus large en arrière ; bords arrondis ; ambulacres au nombre de cinq et complets ; anus tout-à-fait dorsal. La variété est un peu plus élevée en dessus, et ses ambulacres sont parquetés.

Hab. Inconnue.

2. NUCLÉOLITE colombaire.

Nucleolites columbaria ; DE LAMK.

Nucleolites obovata, turgida, posticè latior ; lineis ambulacrorum denis biporosis, substriatis ; ore pentagono.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 37. *n.* 2.

Presqu'ovale, renflé, plus large postérieurement ; bandelettes des ambulacres au nombre de dix, légèrement striées et bordées de deux rangées de pores ; ouverture de la bouche pentagonale.

Hab. Fossile des environs du Mans.

3. NUCLÉOLITE ovule.

Nucleolites ovulum.

Nucleolites ovata, pulvinata ; tuberculis superficialibus sparsis, et annulo impresso circumdatis ; lineis ambulacrorum denis, subbiporosis.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 37. *n.* 3.

Ovale, un peu renflé, en forme de coussin ; tubercules superficiels, épars, circonscrits par une impression circulaire ; bandelettes des ambulacres au nombre de dix, bordées de deux rangs presque réguliers de pores.

Hab. Inconnue.

4. NUCLÉOLITE amande.

Nucleolites amygdala.

Nucleolites ovata gibbosula ; vertice prominente ; ambulacris quinquè perangustis ; ano suprà marginem, lobo prominulo obumbrante.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 37. *n.* 4.

Ovale, un peu bossu, à dos élevé ; ambulacres au nombre de cinq et très-étroits ; anus au-dessus du bord, caché par une petite saillie.

Hab. Fossile des provinces du nord de la France. (E. D.)

NULLIPORE ; *nullipora.*

Genre de productions marines de l'ordre des Millépores ? dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier solide, inarticulé, polymorphe, rameux, subfoliacé, encroûtant ou en masses informes, formé d'une substance calcaréo-gélatineuse, à surface presque toujours lisse et sans pores apparens, ou couverte çà et là de granulations tuberculeuses.

Millepora auctorum.

Observ. Quoique plusieurs auteurs aient regardé ces productions singulières comme de simples concrétions calcaires inorganiques, tous les avoient réunies avec les Millépores, sans doute par analogie d'aspect. M. de Lamarck, dans son *Système des animaux sans vertèbres, p.* 374, distingua ces productions des Millépores, et les nomma Nullipores ; mais dans l'*Histoire des animaux sans vertèbres*, il a réuni les Nullipores aux Millépores. Ce nouveau rapprochement ne me semble pas naturel ; je doute même que les Millépores appartiennent à la famille des Milléporées.

Outre l'absence du caractère essentiel (des pores à la surface), la structure intérieure des Nullipores bien vue, bien décrite et bien figurée par Ellis, ne permet pas de les laisser avec les Millépores. (*Voyez* ce mot.) Je sais que la plupart des auteurs soutiennent qu'Ellis s'est trompé, qu'il a cru voir plutôt qu'il n'a vu réellement

la structure de ces êtres; que s'il a cru remarquer des porosités, c'étoit des porosités de matières organiques; ni l'une ni l'autre de ces assertions ne sont vraies, Ellis a vu la réalité, et les Nullipores ne sont point des corps inorganiques.

En suivant le procédé qu'indique Ellis, c'est-à-dire en fracturant obliquement et par écailles des fragmens de Nullipores, j'ai pu observer autant que je l'ai voulu cette structure sur les *M. agaritiformis*, Lamarck, et ses nombreuses variétés, *M. calcarea*, Ellis, Lamarck, et sur le *M. fasciculata*, Lamarck, var. *B*. Je ne puis en donner une idée plus exacte qu'en la comparant pour l'aspect à la structure interne de l'os ou coquille de la Sèche officinale. Ce sont de petites lames transversales entre lesquelles existent une infinité de petites colonnes perpendiculaires; mais les proportions sont beaucoup plus petites dans les Nullipores que dans la coquille de la Sèche. L'on ne peut presque jamais observer cette structure sur tous les points d'un même échantillon, mais sur quelques-uns seulement, et plus facilement à l'extrémité des branches ou lames qu'ailleurs. Il y a plusieurs espèces ou variétés sur lesquelles je n'ai pu apercevoir cette structure en aucun point, ce sont en général les plus compactes.

Dans les points où l'on peut distinguer la structure interne, on voit qu'elle est recouverte à l'extérieur par une lame mince qui paroît entièrement compacte et sans porosité; cette lame est ordinairement colorée de rose pâle, verdâtre ou jaunâtre; elle est rarement blanche.

En soumettant à l'action de l'acide nitrique affoibli de petites plaques des espèces ou variétés membraniformes, et les laissant ensuite sécher sur de petits morceaux de verre, la structure interne se voit assez bien; elle ressemble alors tout-à-fait à ce que l'on obtient en soumettant à la même expérience des fragmens de Coralline.

Il n'y a aucun doute pour moi que les Nullipores ne doivent être rapprochés des Corallines, et que leur affinité est beaucoup plus grande qu'on ne le croiroit au premier aperçu. C'est la même consistance, la même composition chimique, les mêmes variétés et nuances de couleurs. J'ajoute que toutes les fois que j'ai pu observer la Coralline officinale, et espèces qui s'en rapprochent le plus, fixées sur les corps solides où elles se sont développées, il y a toujours alors un large empatement, une sorte de croûte de matière en tout semblable à certaines variétés de Nullipores; les grains articulés de Corallines en naissent immédiatement; enfin il me semble qu'on pourroit regarder une Coralline comme un Nullipore articulé, ou un Nullipore comme une masse de matière de Coralline sans articulation.

Rien n'est plus variable que la forme de ces productions marines : tantôt elles sont élégamment ramifiées, et leurs rameaux cylindriques, plus ou moins gros, souvent dichotomes, s'anastomosent quelquefois entr'eux; tantôt leurs ramifications sont irrégulières, inégales, bosselées, tortueuses; elles ne paroissent pas toujours avoir été fixées à quelque corps solide, mais leur ensemble forme une masse irrégulièrement arrondie, couverte de tous côtés de rameaux courts; tantôt les Nullipores sont étendus en membranes larges, minces, prolifères, à bords irrégulièrement arrondis, et paroissant s'être développés non sur des corps solides, mais sur quelque chose de mou qui auroit disparu; on trouve souvent entre ces lames de la vase et du sable; d'autres fois les lames sont assez épaisses, solides et moins larges que dans le cas précédent, elles se croisent et se coupent dans toutes sortes de directions. Le plus souvent les Nullipores encroûtent, sous la forme de membranes plus ou moins épaisses, et adhèrent quelquefois intimement à la surface des pierres, des coquilles vivantes ou mortes, des polypiers pierreux, des fucus, etc. On ne peut se faire une idée de toutes ces formes et de leurs variétés qui sont infinies, qu'en voyant rassemblés dans un même lieu des Nullipores de tous les pays, et en même temps on ne peut méconnoître que ces formes si diverses n'appartiennent à des êtres que l'on doit réunir dans un même genre; et peut-être ne se tromperoit-on pas en avançant qu'ils ne forment qu'une seule espèce, tant on trouve de nuances qui mènent des unes aux autres et semblent tout confondre.

Aussi règne-t-il la plus grande confusion dans la définition des espèces de Nullipores, et sur leur synonymie; ne pouvant entrer ici dans la discussion critique des espèces, je me contenterai de citer celles admises par M. de Lamarck, dans son *Histoire des Animaux sans vertèbres*.

Les Nullipores se trouvent dans toutes les mers et à toutes les latitudes; c'est une des productions les plus répandues dans la nature; il en existe également de fossiles.

1. Nullipore informe.

Nullipora informis.

Nullipora irregularis, glomerata, solida; ramulis grossis, brevibus, obtusis, subnodosis.

Millepora informis; de Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 203. n. 9.*

Millepora polymorpha, var. Linn.

Polypier informe, à rameaux grossiers, courts, comme noueux, irrégulièrement ramassés.

Hab. Différentes mers.

2. Nullipore grappe.

Nullipora racemus.

Nullipora cespitosa, racemum compositum et densissimum simulans; ramulis inæqualibus apice globiferis.

Millepora racemus ; DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 203. *n.* 10.

Polypier en forme de grappe dense, très-composée, à rameaux terminés par des tubercules globuleux.

Hab. Mers de la Guiane.

3. NULLIPORE fasciculé.

Nullipora fasciculata.

Nullipora glomerata, densè cymosa ; ramis erectis, fasciculatis, confertis, apice incrassatis, obtusis.

Var. A. *Fasciculus densissimus ; ramis obsoletè divisis.*

Var. B. *Fasciculus cymosus, laxiusculus ; ramis polychotomis.*

Millepora fasciculata ; DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 203. *n.* 11.

Polypier à ramifications serrées, en faisceau plus ou moins dense, régulièrement nivelées au sommet, en cime ou en masse convexe.

Hab. Différentes mers.

4. NULLIPORE byssoïde.

Nullipora byssoides.

Nullipora glomerata, cespitoso-pulvinata, tenuissimè divisa ; ramulis brevissimis compressis, apice lobatis, subverrucosis.

Var. A. *Fasciculus globosus, ramulis minùs compressis.*

Var. B. *Fasciculus pulvinatus, ovatus vel oblongus, incrustans ; ramulis mininis compressis.*

Millepora byssoides ; DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 203. *n.* 12.

Polypier formé de rameaux très-nombreux, très-petits, rassemblés en masses arrondies ou ovales ; rameaux comprimés à leur sommet, presque verruqueux.

Hab. Différentes mers.

5. NULLIPORE calcaré.

Nullipora calcarea.

Nullipora laxè ramosa, polychotoma, solida ; ramulis gracilibus infernè coalescentibus, apice obtusis.

Millepora calcarea ; DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 204. *n.* 13.

Rameaux peu nombreux, lâches, polychotomes, un peu atténués à leur sommet.

Hab. La Méditerranée.

6. NULLIPORE agariciforme.

Nullipora agariciformis.

Nullipora lamellata ; laminis sessilibus semicircularibus, variè congestis.

Millepora agariciformis ; DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 204. *n.* 14.

Polypier en masses lamelleuses, sessiles, demi-circulaires, diversement groupées.

Hab. Différentes mers. (E. D.)

O

OBÉLIE ; *obelia.*

Genre de Médusaires de l'ordre des Acalèphes libres, ayant pour caractères : un corps orbiculaire, transparent, sans pédoncules et sans bras ; des tentacules au pourtour de l'ombelle ; un appendice court à son sommet ; quatre bouches.

Obelia ; PÉRON et LESUEUR, DE LAMARCK.

Observ. Ce genre établi par Péron et Lesueur, adopté par M. de Lamarck, réuni aux Cyanées (*voyez* ce mot) par M. Cuvier, ne se distingue des Ephyres (*voyez* ce mot) que par la présence de tentacules au pourtour de l'ombrelle, et d'un appendice globuleux situé à sa surface supérieure. Il ne renferme qu'une espèce microscopique observée sur les côtes de la Hollande.

OBÉLIE sphéruline.

Obelia sphærulina ; PÉR. et LES.

Obelia orbiculata, tentaculis sexdecim brevibus marginalibus, appendice globulo terminato.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 510. *n.* 1.

— PÉR. et LES. *Ann.* 14. *p.* 355. *n.* 80.

See-Nesselchen ; SLABBER, *Phys. delust. p.* 40. *tab. IX. fig.* 5—8.

Ombrelle orbiculaire, garnie de seize tentacules courts ; appendice sus-ombrellaire terminé par une espèce de petit globe ; taille microscopique.

Hab. Côtes de la Hollande. (E. D.)

OBÉLIE ; *obelia*.

Genre de polypiers de l'ordre des Escharées, dans la division des polypiers pierreux, ayant pour caractères : polypier encroûtant, subpyriforme, presque demi-cylindrique ; surface couverte de petits points et de tubes redressés, presqu'épars au sommet, ensuite rapprochés en lignes transversales régulières ou irrégulières ; un sillon longitudinal semble les partager en deux parties égales.

Obelia ; Lamouroux.

Obsery. Tels sont les caractères que Lamouroux a donnés à ce genre, qui ne me paroit pas différer essentiellement des Tubulipores de M. de Lamarck. J'ai cru suffisant de rapporter ici ce que Lamouroux a dit de ce polypier dans son *Exposition méthodique des polypiers ;* j'avertis seulement que ces caractères génériques ont été établis sur une seule espèce ; je renvoie pour de plus amples détails au mot Tubulipore.

Obélie tubulifère.

Obelia tubulifera ; Lamx.

Obelia incrustans, tubulifera ; tubulis erectis ad extremitatem subsparsis, deindè in lineas transversales approximatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 81. *tab.* 81. *fig.* 7. 8.

Voyez, pour la description de l'espèce, les caractères indiqués en tête du genre.

Hab. La Méditerranée, sur les Délesseries.

(E. D.)

OCÉANIE ; *oceania.*

Genre de Méduses établi par Péron et Lesueur dans la division des Méduses gastriques, monostomes, pédonculées, brachidées et tentaculées. Caractères : quatre ovaires alongés qui, de la base de l'estomac, descendent vers le rebord de l'ombrelle, en adhérant à sa base inférieure ; quatre bras simples.

Ce genre a été réuni aux *Dianées* par M. de Lamarck, et aux *Cyanées* par M. Cuvier. *Voyez* ces mots. (E. D.)

OCELLAIRE ; *ocellaria.*

Genre de polypiers de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, aplati en membrane, diversement contourné, subinfundibuliforme, à superficie aréolacée, muni sur ses deux faces de trous disposés régulièrement en quinconces ou en carrés, ayant souvent dans leur centre un axe solide.

Ocellaria ; de Lamarck, Schweigger, Lamouroux.

Obsery. M. de Lamarck rapporte ce genre à la section des polypiers à réseau, Lamouroux à la famille des Millépores ; ces deux rapprochemens me semblent également peu naturels ; mais les Ocellaires ont un aspect et une structure particulière qui rend difficiles à découvrir leurs rapports avec les autres êtres.

On ne les connoit qu'à l'état fossile : il n'y en a que deux espèces de décrites, au moins sous ce nom, mais il en existe un plus grand nombre. Le cabinet d'histoire naturelle de la ville de Caen possède, outre les *O. nuda* et *inclusa*, six ou sept autres espèces, dont l'une vient du calcaire à polypiers (*forest-marbre*), une de la craie supérieure, et les autres de la craie inférieure. Ne pouvant donner ici les figures de ces espèces nouvelles, je ne les décrirai point, et ne parlerai que de celles décrites par M. de Lamarck, et qui sont figurées dans plusieurs ouvrages.

Les Ocellaires sont aplaties en lames, quelquefois irrégulières, affectant le plus souvent la forme d'un entonnoir ; leur épaisseur est en général d'une à deux lignes ; leur grandeur varie ; quelques-unes paroissent avoir été fixées par la petite extrémité, comme certaines éponges infundibuliformes. Les deux surfaces sont garnies de trous assez grands, disposés régulièrement en quinconces ou en carrés ; dans une espèce, les trous paroissent traverser l'épaisseur du polypier, *O. inclusa ;* dans les autres, ils pénètrent plus ou moins profondément sans la traverser, *O. nuda*, etc. On s'est singulièrement mépris sur la nature de l'axe solide qui remplit assez généralement les trous ; on a cru qu'il faisoit partie du polypier même, tandis que ce n'est que la gangue qui s'est moulée dans ces trous, et qui s'est cassée au niveau de la surface du polypier, lorsque celui-ci a été détaché de la masse qui le renfermoit. Le tissu des Ocellaires n'est point compacte, mais finement lacuneux, ou, comme l'on dit, aréolacé ; c'est ce qui fait paroître irrégulièrement étoilée la circonférence des trous.

1. Ocellaire nue.

Ocellaria nuda ; Lamx.

Ocellaria infundibuliformis, variè expansa et ramosa.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 188. *n.* 1.

— Ramond, *Voyage au Mont-Perdu, p.* 128. *pl.* 2. *fig.* 1, *et p.* 545.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 45. *tab.* 72. *fig.* 4. 5.

Irrégulièrement infundibuliforme, en portion de cylindre ou en plaques irrégulières diversement pliées ; trous peu grands, ne traversant point l'épaisseur des plaques, plus petits à la surface interne, disposés en carrés ou en quinconces.

Hab. Fossile du sommet du Mont-Perdu (Pyrénées), dans un calcaire noirâtre micacé fort dur.

2. Ocellaire inclusc.

Ocellaria inclusa ; Lamx.

Ocellaria conica, silice obvelata.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 188. *n.* 2.

— Ramond, *Voyage au Mont-Perdu ; pl.* 2. *fig.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 45. *tab.* 72. *fig.* 1. 2. 3.

— Guettard, *Mém.* 3. *pl.* 41.

Presque conique, régulièrement infundibuliforme ; trous assez grands, disposés en quinconce, traversant l'épaisseur du polypier, souvent enveloppé d'une substance siliceuse, moulée sur sa superficie.

Hab. Fossile de l'Artois, dans les terrains crayeux.

OCULINE ; *oculina.*

Genre de polypiers de l'ordre des Madréporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, le plus souvent fixé, rameux, dendroïde, à rameaux lisses, épars, la plupart très-courts ; étoiles, les unes terminales, les autres latérales et superficielles.

Oculina ; de Lamarck, Cuvier, Lamouroux.

Lithodendron (*partim*) ; Schweigger.

Madrepora auctorum.

Observ. Les Oculines ont beaucoup de rapports avec les Caryophyllies, et spécialement le *Cary. ramea*, Lamk., mais leur tissu intérieur est entièrement compacte dans les intervalles des étoiles, et leur surface extérieure lisse est sans porosités, à l'exception des cellules qui sont toujours grandes, étoilées et souvent saillantes. Un polypier, rangé parmi les Oculines par M. de Lamarck, *O. echidnœa*, s'éloigne beaucoup des autres par ses caractères ; son tissu intérieur est finement celluleux, et sa surface, poreuse entre les cellules ; il me sembleroit mieux placé avec les Madrépores, dont il ne diffère que par ses cellules plus rares et plus alongées.

Schweigger (*Handbuch der naturgeschithte, p.* 415) a réuni, je crois avec raison, les Oculines et les Caryophyllies dans un genre qu'il nomme *Lithodendron*, et dans lequel il établit deux sous-genres, les Lithodendres à surface lisse (*Oculina*, Lamk.), et les Lithodendres à surface sillonnée (*Caryophyllia*, Lamk.).

M. Lesueur (*Mém. du Mus. d'hist. nat.*) a figuré et décrit très-succinctement l'animal d'une espèce d'Oculine des Antilles, qu'il nomme *O. varicosa*, et qui pourroit bien être celle que M. de Lamarck a nommée *O. diffusa*. Il lui donne pour caractères : « Animal actiniforme ; disque entouré de trente à trente-deux tentacules ; ouverture centrale linéaire, ayant de petits plis ou bourrelets à l'intérieur ; disque s'élevant en cône. »

Les Oculines habitent les mers intertropicales ; on en trouve quelques-unes fossiles dans les terrains tertiaires.

1. Oculine vierge.

Oculina virginea ; Lamx.

— *Encycl. méth. pl.* 488.

Oculina ramosissima, subdichotoma, lactea ; ramis tortuosis, coalescentibus, stellis sparsis, aliis immersis, aliis prominulis, lamellis inclusis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 285. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 63. *tab.* 36.

Madrepora virginea ; Pall. *Elench. p.* 310. *n.* 180.

— Sol. et Ell. *p.* 154. *tab.* 36.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3779. *n.* 95.

— Esper, 1. *tab.* 13.

Madropora oculata ; Pall. *Elench. p.* 308. *n.* 179.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3778. *n.* 94.

— Esper, 1. *tab.* 12.

Cette espèce, que l'on connoît vulgairement sous le nom de *Corail blanc*, est très-rameuse, à rameaux étendus presque sur un seul plan, fréquemment coalescens. Les cellules sont saillantes et alternes sur les petits rameaux, irrégulièrement espacées et à peine saillantes sur les tiges, qui contiennent presque toujours dans leur intérieur des serpules, des coquilles et même des tubes membraneux de Néréides encroûtés par la substance pierreuse du polypier ; les lames des étoiles sont courtes, le centre de la cellule enfoncé et sans axe.

Hab. Océan indien, américain ; Méditerranée.

2. Oculine hirtelle.

Oculina hirtella ; Lamx.

Oculina ramosissima, dichotoma, diffusa ; basi caulescente ; stellis omnibus prominulo echinulatis ; lamellis exsertis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 285. *n.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 63. *tab.* 37.

Madrepora hirtella ; Pall. *Elench. p.* 313.

— Sol. et Ell. *p.* 155. *n.* 16. *tab.* 37.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3779. *n.* 97.

— Esper, *vol.* 1. *tab.* 14.

Très-rameuse; rameaux diffus coalescens; étoiles saillantes sur tous les points du polypier; lamelles inégales, saillantes; cellules munies d'un axe granuleux.

Hab. Océan indien.

3. Oculine diffuse.

Oculina diffusa; de Lamk.

Oculina ramosissima, dichotoma, diffusa; caule nullo; stellis prominulis echinulatis; lamellis exertis, serrulatis; centro papilloso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 285. *n.* 3.

Cette espèce, qui ne paroît adhérer à aucun corps solide, forme des touffes libres, diffuses, très-rameuses, d'environ trois pouces de hauteur; étroites, nombreuses, petites, assez régulièrement espacées sur tous les points des rameaux; lamelles inégales saillantes; centre papilleux.

Hab. Océan américain.

4. Oculine axillaire.

Oculina axillaris; de Lamk.

Oculina dichotoma; ramis brevibus, divaricatis; stellis terminalibus turbinatis, axillaribus compressis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 286. *n.* 4.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 64. *tab.* 13. *fig.* 5.

Madrepora axillaris; Sol. et Ell. *p.* 153. *n.* 11. *tab.* 13. *fig.* 5.

Rameuse, dichotome; rameaux courts, divergens; étoiles terminales turbinées, axillaires, comprimées; axe central des cellules dilaté et saillant.

Hab. Océan indien.

5. Oculine prolifère.

Oculina prolifera; de Lamk.

Oculina ramosa, subdichotoma; stellis turbinatis, magine proliferis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 286. *n.* 5.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 64. *tab.* 32. *fig.* 2.

Madrepora prolifera; Pall. *Elench. p.* 307. *n.* 178.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3780. *n.* 101.

— Esper, 1. *tab.* 11.

Rameuse; rameaux souvent coalescens; étoiles grandes, infundibuliformes, à circonférence évasée; lamelles entières, courtes; point d'axe distinct; les rameaux naissent preque constamment des bords des étoiles.

Hab. Mers de Norwège.

6. Oculine hérissonnée.

Oculina echidnæa; de Lamk.

Oculina ramosa; ramulis lateralibus creberrimis, cylindricis, spiniformibus; stellis parvis, aliis terminalibus, aliis immersis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 286. *n.* 6.

Madrepora rosea; Esper, 1. *tab.* 15.

Rameuse; rameaux assez gros, couverts de tous côtés de ramuscules cylindriques, tubuleux, souvent prolifères; étoiles petites, presque toujours placées au sommet des ramuscules; quelques-unes peu ou point saillantes, se remarquent sur les tiges; surface du polypier finement hispidule.

Hab. Mers des Indes?

Ce polypier diffère beaucoup des autres Oculines, sa substance intérieure étant celluleuse, et sa surface finement lacuneuse au lieu d'être lisse; il me sembleroit mieux placé parmi les Madrépores, dont il ne diffère véritablement que par ses cellules moins nombreuses, tubuleuses et plus alongées; les lamelles des étoiles sont à peine visibles tant elles sont courtes. La figure citée d'Esper donne à ce polypier une couleur jaune rougeâtre; M. de Lamarck lui attribue une couleur blanche. Le cabinet de la ville de Caen possède un très-bel échantillon de ce rare polypier; sa couleur est blanche, comme l'indique M. de Lamarck.

7. Oculine infundibulifère.

Oculina infundibulifera; de Lamk.

Oculina ramosissima, subflabellata; ramulis ultimis minimis, flexuosis; stellis infundibuliformibus, interne striatis; margine crenulato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 286. *n.* 7.

Rameaux et ramuscules étalés presqu'en éventail, coalescens; étoiles infundibuliformes crénelées en leurs bords, élégamment striées en leurs parois internes, situées sur les côtés des ramuscules qui sont disposés en zigzag.

Hab. L'Océan indien.

8. Oculine flabelliforme.

Oculina flabelliformis; de Lamk.

Oculina ramosissima, flabellata; ramulis ultimis minimis, brevissimis, crebris, stelliferis; stellis minutis vix perspicuis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 287. *n.* 8.

Madrepora gemmascens? Esper, *Sup.* 1. *tab.* 55.

Flabelliforme; tiges grosses, à surface un peu inégale; rameaux subdichotomes, les uns et les autres sans cellules; ramuscules petits, très-élégans, naissant latéralement des tiges et des rameaux, portant de chaque côté de petites cellules striées antérieurement, alternes, et faisant paroître comme dentelés en leurs bords les ramuscules qui ne sont point coalescens comme dans l'espèce précédente.

Hab. Océan oriental.

9. Oculine rose.

Oculina rosea; de Lamk.

Oculina pumila, ramosissima, rosea; ramis attenuatis verruciferis; stellis inæqualiter sparsis; aliis lateralibus sessilibus, aliis terminalibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 287. *n.* 9.

Madrepora rosea; Pall. *Elench. p.* 312. *n.* 181.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3779. *n.* 96.

— Esper, *Sup.* 1. *tab.* 36.

De petite taille; tiges grosses et courtes; rameaux petits, subdichotomes, irrégulièrement groupés sur l'extrémité des tiges; cellules à peine saillantes, étoilées intérieurement, éparses; entremêlées de petites éminences arrondies, verruciformes; couleur rose, violacée ou jaunâtre.

Hab. L'Océan américain. (E. D.)

OCYROE; *ocyroe.*

Genre de Médusaires établi par Péron et Lesueur, dans la division des Méduses gastriques, polystomes, non pédonculées, branchidées et sans tentacules; caractères: quatre bouches; quatre ovaires disposés en forme de croix; quatre bras simples, confondus à leur base. Réuni par M. de Lamarck aux Cassiopées. *Voyez* ce mot.

(E. D.)

ŒILLET DE MER.

Nom vulgaire de la Caryophyllie fasciculée. *Voyez* Caryophyllie.

ŒUFS DE MER.

Les anciens naturalistes ont quelquefois désigné ainsi les Oursins. *Voyez* ce mot.

OLIVES PÉTRIFIÉES.

Quelques anciens oryctographes ont désigné ainsi des épines fossiles d'Echinodermes appartenant probablement au genre Cidarite.

OLIVIE; *olivia.*

Bertholoni (*Decas III, p.* 117) a désigné sous ce nom générique une production marine organisée et vivante qu'il regarde comme végétale, et que la plupart des auteurs modernes considèrent comme un polypier de l'ordre des Corallinées. C'est l'*Acetabularia integra* de Lamouroux, le *Tubularia acetabulum* de Linné et de Gmelin, le *Corallina androsace* de Pallas, l'*Acetabulum mediterraneum* de Lamarck, etc., que Bertholoni a nommé ainsi, et dédié à l'auteur de la *Zoologie adriatique*, Giuseppe Olivi. Les naturalistes sont partagés d'opinion sur la nature des Corallines, et cette grande question me paroît loin d'être résolue. Sans chercher à entrer ici dans aucune discussion sur ce sujet difficile, je renvoie à l'article Acétabulaire de cet ouvrage, où l'on trouvera la description de l'objet mentionné ici. (E. D.)

OMBELLULAIRE; *umbellularia.*

Genre de polypiers de l'ordre des polypiers flottans ou nageurs, ayant pour caractères: corps libre constitué par une tige simple, très-longue, polypifère au sommet, ayant un axe osseux, inarticulé, tétragone, enveloppé d'une membrane charnue; polypes grands, réunis en ombelle, ayant chacun huit tentacules ciliés.

Umbellularia; de Lamarck, Cuvier, Schweigger.

Verticella; Linné.

Observ. Il paroît qu'Ellis (*Essai sur les Corallines*) est le seul auteur qui ait vu, décrit et figuré, d'après nature, ce singulier animal, qu'il nomme *Polype de mer en bouquet*, et que M. de Lamarck nomme *Ombellulaire*; mais la description donnée par Ellis est si précise, son exactitude si grande, si minutieuse, qu'on peut admettre sans examen tout ce qu'il en rapporte.

Ce polypier fut pris proche les côtes de Groenland, et se trouva attaché à une sonde de 236 brasses de profondeur. Sa tige, longue de plusieurs pieds, blanche et ressemblant à de l'ivoire, est fort mince, aplatie, et forme un tour de spirale près de la base, d'où naissent les polypes; elle se termine en pointe à l'extrémité opposée; elle est à peu près quadrangulaire dans le reste de sa longueur; elle est de consistance solide et composée d'une substance calcaire pénétrée de matière gélatineuse; elle n'offre aucunes traces d'articulations, ce qui sépare nettement les Ombellulaires des Crinoïdes, qui en diffèrent encore par beaucoup d'autres caractères, et notamment celui d'être constamment fixées.

Une membrane mince enveloppe la tige de l'Ombellulaire, depuis le disque musculeux sur lequel les polypes sont fixés, jusqu'à l'extrémité opposée qui se termine en pointe; dans cette dernière partie elle est épaisse, comme cartilagineuse; elle est mince et collée sur le reste de la tige.

tige. En se rapprochant de la base des polypes, cette membrane se sépare de la tige et forme une sorte d'entonnoir ou de vésicule remplie d'air, qui sert sans doute à l'animal à pouvoir s'élever et s'enfoncer dans la mer à son gré.

Les polypes, dont le nombre varie, à ce qu'il paroit, de 25 à 30, sont fixés par leur base sur une sorte de disque charnu qui termine antérieurement la tige; leur longueur est d'environ deux pouces : ils sont cylindroïdes, bien distincts les uns des autres; leur surface est inégale; ils se terminent en avant par huit tentacules ciliés sur leurs bords, longs d'un demi-pouce environ, et de couleur jaune pendant la vie. La bouche est située au milieu des tentacules. En ouvrant longitudinalement le corps d'un des polypes, Ellis y trouva de petites particules arrondies, semblables à des semences, qui étoient contenues dans les cavités celluleuses d'un muscle fort et ridé qui composoit toute la longueur inférieure.

Ce genre ne renferme encore qu'une espèce.

Ombellulaire du Groenland.

Umbellularia Groenlandica; de Lamx.

Umbellularia stirpe longissimâ supernè attenuatâ; polypis apice in umbellam congestis.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 436. *n.* 1.

Vorticella encrinus; Linn. *Syst. nat. ed.* 12, *p.* 1317.

— Espen, *tab.* 2 (d'après Ellis).

Pennatula encrinus; Sol. et Ell. *p.* 67. *n.* 10.

— Ellis, *Corall. tab.* 37. *fig.* a. b. c.

Voyez pour la description de l'espèce, les observations qui suivent l'énoncé des caractères génériques.

Hab. L'Océan boréal. (E. D.)

OPERCULINE; *operculina.*

Genre de Vorticellaires appartenant au règne Psychodiaire, et dont Muller ne parla point dans son immortel ouvrage de *Animalcula infusoria*, encore que Roësel et Baker en eussent fait connoître deux espèces, dont ils donnèrent de suffisantes figures. Ses caractères sont : capsules se terminant en pédoncule articulé pour s'implanter sur le stirpe, et dont l'ouverture, glabre et comme munie d'un anneau, se peut fermer par l'opercule cirrifère, marginalement vibratile, que forme la dilatation de la partie antérieure ou tête de l'animal qui s'y trouve contenu. On diroit des Foliculines ou des Tubicolaires portées sur un pédoncule comme les fruits d'un Vinetier (*Berberis*), mais où le rotatoire seroit unique, central et disposé pour clorre au besoin le fourreau. Nous ne connoissons encore que des Operculaires plus ou moins rameuses, dont le stirpe offre en miniature l'organisation de celui des Sertulariées; elles sont d'eau douce et très-élégantes lorsqu'on les observe à un assez fort grossissement.

1. Operculine de Roësel.

Operculina (*Roëselii*) *stirpe ramosissimo, capsulis ovoïdeis, alternatis; operculo cirrifero è centro affixo*; N. *Pseudo-Polypus operculatus*; Roesel, *Ins. tom. III. tab. XCVIII. fig.* 5. 6. Animalcule à couvercle; Lederm. *tom.* 2. *pl. LXXXVII.* W—Z. *Brachionus vegetans, stirpe articulatâ ramosissimâ, corpusculis ovalibus pistillo ciliato operculatis*; Pall. *El. zool. p.* 104. *n.* 62. *Vorticella operculata*; Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3875. (*Syn. Bakerii exclus.*) *Vorticella opercularia. Encycl. Vers. III. p.* 76. *pl.* 26. *fig.* 8. 9. (Copiée de Roësel.) Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 51. *n.* 27.

Description. Cette espèce presque visible à l'œil nu, mais qui, pour être bien observée, doit être fort grossie, forme sur les tiges inondées des plantes aquatiques un petit arbuste confusément rameux, où chaque insertion est sensiblement articulée comme dans les Sertulaires. Des pédoncules simples et alternes, implantés sur chaque ramule, produisent une capsule parfaitement ovoïde et jaunâtre dans sa transparence, au milieu de laquelle on distingue bientôt des capsules moléculaires de la glomération desquelles résulte un animal informe, contractile, fixé au fond, s'atténuant vers l'extrémité de la capsule qui s'alonge d'abord en mamelon; cette capsule finit par s'ouvrir, une sorte d'anneau se distingue sur les bords de son ouverture, par où l'Operculine complétement développée, fait sortir un organe en disque, pédonculé centralement au-dessous, et tout environné de cirres vibratiles. Au moyen de ce disque, l'animal qui peut à son gré le faire saillir ou rentrer, ferme sa capsule comme par un opercule, autour duquel les cirres contribuant à vibrer, produisent un petit tourbillon, comme dans la plupart des Urcéolariées et des Rotifères. Comme chez le reste des animaux Psychodiaires, les capsules ou fleurs vivantes se peuvent détacher quand la vie y est complétement développée, et nageant alors en liberté, peuvent être prises pour des Microscopiques libres; mais dans cet état d'individualisation nous ne les avons plus vu faire saillir leur rotatoire operculaire.

2. Operculine de Baker; N.

Operculina (*Bakerii*) *stirpe bi-trifurcatâve, capsulis elongatis, operculo cirrifero lateraliter affixo*; N. *Clustering polypus*; Bak. *Empl. micr. tom. III. p.* 341. *plat. XIII. fig.* 13. 14.

Description. C'est mal-à-propos que le compilateur Gmelin avoit rapporté l'animal de Baker à l'espèce précédente : il en diffère considérablement. Les capsules très-alongées se ramifient au

nombre de deux, trois ou quatre seulement sur chaque stirpe; plusieurs tiges pareilles partent à la vérité parfois d'un centre commun, ou plutôt se réunissent par leur base sur les corps inondés, ce qu'a fort bien représenté Baker, mais ne forment pas un seul assemblage d'Operculines. L'ouverture est aussi un peu alongée en col de bouteille; le rotatoire qui le ferme, quand l'animal ne l'alonge pas en dehors, est latéralement stipité au lieu de l'être centralement; l'organe qui le tient fixé et qui le rapproche ou l'éloigne au besoin, est grêle, et se distingue dans la transparence de la capsule, comme un filament flexueux jusqu'à son élargissement en un corps moléculaire, situé tout au fond, et qui, malgré sa grande transparence, se reconnoît fort bien, encore que le micrographe anglais ait négligé de le faire sentir, et qu'il ait un peu exagéré la figure de l'attache. (B. DE St. VINCENT.)

OPHIOSTOME; *ophiostoma* (1).

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes, ayant pour caractères : corps cylindrique, élastique, atténué aux deux extrémités; tête bilabiée; une lèvre en dessus, l'autre en dessous.

Ophiostoma; RUDOLPHI, ZEDER, CUVIER, BREMSER, SCHWEIGGER.

Observ. Ce genre peu nombreux en espèces se distingue facilement des autres Nématoïdes par la forme de la tête, qui tantôt est distincte par un rétrécissement, tantôt est continue avec le corps; elle présente à son extrémité antérieure une fente transversale ou bouche plus ou moins profonde, toujours munie de deux lèvres peu mobiles, de même longueur ou de longueur inégale; la lèvre supérieure est quelquefois renflée. Le corps très-alongé, cylindrique, est atténué aux deux extrémités, mais spécialement à la postérieure; l'intestin, étendu de la bouche à l'anus, présente quelques renflemens et rétrécissemens dont la situation varie. On n'a point disséqué ces animaux, et l'on n'a pu juger de leurs organes intérieurs qu'au travers de leur peau qui est plus ou moins transparente; leurs organes génitaux internes sont de couleur blanche lactée. Une espèce d'Ophiostome (*Oph. mucronatum*) est vivipare; les autres sont ovipares; l'une de celles-ci (*Oph. sphærocephalum*) a ses œufs fort alongés. La vulve est un petit tubercule bilabié presque toujours saillant à l'extérieur, et situé tantôt vers le tiers postérieur, tantôt vers le tiers antérieur de l'animal. Les mâles, plus grêles et plus petits que les femelles, ont leur organe génital extérieur situé près de l'extrémité postérieure ou queue; il est double dans quelques espèces, il a paru simple dans d'autres. La peau ou enveloppe générale du corps paroît organisée comme dans les autres Nématoïdes.

Les espèces rapportées à ce genre n'ont encore été trouvées que dans quelques mammifères et quelques poissons.

1. OPHIOSTOME à crête.

Ophiostoma cristatum; RUD.

Ophiostoma capitis rotundati labio superiore galeato, inferiore depresso, truncato; collo denticulato; caudâ feminæ obtusâ mucronatâ.

— RUD. *Syn. p.* 60. *n.* 1.

Rictularia cristata; FRŒLICH, *Naturf.* 29. *p.* 7. *tab.* 1. *fig.* 1—3.

Vers longs de onze à treize lignes, blanchâtres, subatténués aux deux extrémités; tête non distincte, arrondie, bilabiée; bouche inférieure; lèvre supérieure renflée en casque, l'inférieure tronquée; corps égal, crénelé après la mort; queue courte, conique, obtuse; anus en forme de fente transversale.

Hab. Les intestins grêles du Muscardin, *Frœlich;* du Loir et du Dryade. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

2. OPHIOSTOME mucroné.

Ophiostoma mucronatum; RUD.

Ophiostoma capitis obtusi labiis depressis æqualibus; caudâ feminæ obtusâ mucronatâ.

— RUD. *Syn. p.* 61. *n.* 2.

Vers longs d'un pouce environ, grêles, de couleur blanche; tête obtuse; bouche bilabiée; lèvres supérieure et inférieure égales, aplaties; corps égal; queue obtuse, terminée par une petite pointe subulée; anus très-voisin du bout de la queue; vulve à lèvres saillantes, placée dans le tiers antérieur de l'animal; espèce vivipare.

Hab. Les intestins de la Chauve-souris oreillard, *Rudolphi;* des Chauves-souris ordinaire et grande aile. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

3. OPHIOSTOME sphérocéphale.

Ophiostoma sphærocephalum; RUD.

Ophiostoma capitis rotundi labio superiore tumido, inferiore minore, utroque sed hoc minùs fisso; caudâ maris incurvâ alatâ, feminæ rectiusculâ depressâ.

— RUD. *Syn. p.* 61. *n.* 3.

Vers longs de sept à quinze lignes, grêles, de couleur blanche; tête distincte, gibbeuse en dessus, bilabiée; bouche transversale; lèvre supérieure grande, renflée, bifide; lèvre inférieure pareillement bifide, mais fendue moins

(1) Ὄφις, serpent, et de στόμα, bouche.

profondément ; corps peu atténué aux deux extrémités ; queue du mâle infléchie, munie sur les côtés de prolongemens aliformes de longueur médiocre, terminée par une papille aiguë au-devant de laquelle sortent deux verges stiliformes ; queue de la femelle droite, comprimée, aiguë ; vulve saillante, située au tiers postérieur du corps ; œufs alongés.

Hab. Les gros intestins de l'Esturgeon ordinaire, *Rudolphi.*

4. Ophiostome dissemblable.

Ophiostoma dispar ; Rud.

— *Encycl. méth. tab.* 32. *fig.* 8 (d'après Muller).

Ophiostoma capitis obtusi labio superiore longiore ; caudâ maris mucronatâ, feminæ obtusiusculâ.

— Rud. *Syn. p.* 61. *n.* 4.

Ophiostoma bifidum ; Zeder, *Naturg. p.* 128. *n.* 2.

Ascaris bifida ; Fabr. *Faun. Groenl. p.* 273. *n.* 252.

— Muller, *Zool. dan. vol.* 11. *p.* 47. *tab.* 74. *fig.* 3.

— Gmelin, *Syst. nat. p.* 3030. *n.* 5.

Vers longs de deux à trois pouces, d'une ligne à une ligne un quart de diamètre, transparens et laissant apercevoir leurs viscères entortillés, et de couleur blanche lactée ; tête bilabiée ; lèvres de longueur inégale ; corps plus atténué en arrière qu'en avant ; queue un peu obtuse, terminée dans le mâle par une papille alongée, au-devant de laquelle saille l'organe génital extérieur.

Hab. Les intestins des Phoques à croissant et puant, *O. Fabricius.*

5. Ophiostome lepture.

Ophiostoma lepturum ; Rud.

Ophiostoma capitis angustati labio inferiore longiore ; caudâ tenuissimâ.

— Rud. *Syn. p.* 61. *n.* 5.

— Rud. *Entoz. Hist. II. p.* 121. *n.* 3. *tab. VII. fig.* 1. 2.

Ver long de plus de trois pouces, de deux tiers de ligne de diamètre dans sa partie moyenne ; tête épaisse à sa base, prolongée en avant, bilabiée ; lèvre supérieure courte, l'inférieure deux fois plus longue ; une tache imitant un œil à la base de la tête ; corps atténué aux deux extrémités, mais beaucoup plus en arrière qu'en avant.

Hab. Les intestins de la Dorade des navigateurs, *Tilesius.*

6. Ophiostome de Pontier.

Ophiostoma Pontierii ; Hip. Cloquet.

Ophiostoma capite obtusiusculo, labio inferiore longiore, caudâ obtusâ inermi ; corpore longissimo, fusco, annulato.

— Hip. Cloquet, *nouveau Journal de médecine,* 1822, *février, p.* 98.

Ver long de neuf pouces, d'une demi-ligne de diamètre dans sa partie la plus large, ressemblant à une corde à violon ; peau brunâtre finement annelée de cercles plus clairs ; bouche bilabiée ; lèvre inférieure plus longue que la supérieure.

Hab. L'estomac de l'Homme ; vomi par un cultivateur des environs d'Uzerches, sujet depuis quelques années à des attaques d'épilepsie, qui cessèrent après la sortie de ce ver. (E. D.)

OPHIURE ; *ophiura.*

Genre d'Echinodermes de l'ordre des Pédicellés, ayant pour caractères : corps orbiculaire, déprimé, à dos nu ; ayant dans sa circonférence une rangée de rayons alongés, grêles, cirreux, simples, papilleux ou épineux sur les côtés, presque pinnés ; face inférieure des rayons aplatie et sans gouttière ou canal ; bouche inférieure et centrale ; des trous aux environs de la bouche.

Ophiura ; de Lamarck, Cuvier, Schweigger.

Asterias auctorum.

Obsery. Les Ophiures, séparées par M. de Lamarck du grand genre Astérias de Linné, comprennent toutes les espèces dont le corps est petit, aplati, discoïde, et dont les rayons, au nombre de cinq seulement, sont alongés, grêles, non divisés, formés de pièces solides articulées, et garnis d'écailles qui fortifient et soutiennent les pièces principales. Beaucoup d'Ophiures ont sur les parties latérales de leurs rayons plusieurs rangées de pointes mobiles, cylindroïdes ou aplaties, articulées seulement à leur base et comparables aux pointes qui revêtent l'enveloppe calcaire des Oursins ; d'autres sont glabres ou au moins dépourvues de pointes articulées. La face inférieure des rayons n'a jamais de sillon longitudinal : ce caractère sépare nettement les Ophiures des Astéries (*Lamk.*) ; leurs rayons non divisés les distinguent des Euryales ; elles se distinguent également des Comatules par l'absence des rayons dorsaux, et parce que leurs épines, quand il y en a, ne sont point formées de plusieurs pièces ; le mouvement des rayons peut servir aussi de moyen de distinction ; ils se meuvent latéralement en formant des ondulations, et ne se roulent point vers la bouche.

Dans les espèces dont les rayons sont munis d'épines articulées et mobiles, il existe entre ces épines de petits pieds charnus, rétractiles, très-

nombreux, qui servent à l'animal à se mouvoir et à se cramponner sur les corps solides; celles dont les rayons n'ont point d'épines latérales, n'ont point également de pieds charnus sur les rayons, mais seulement dans cinq sillons courts qui forment une étoile autour de la bouche. Leur disque central ou corps a de plus, dans chaque intervalle des rayons, quatre trous qui pénètrent dans l'intérieur, et qui servent probablement à la respiration. L'estomac ne se prolonge point en cœcum dans les rayons, puisque ceux-ci ne sont pas creux.

Les Ophiures se trouvent dans toutes les mers.

§. Ier. *Rayons arrondis ou convexes sur le dos.*

1. Ophiure nattée.

Ophiura texturata ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 123. *fig.* 2. 3.

Ophiura radiis tereti-subulatis lævigatis ; infernâ superficie squamis trifariis contextâ ; papillis laterum minimis appressis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 542. *n.* 1.

Stella lacertosa ; Linck, *Stell. p.* 47. *tab.* 2. *n.* 4.

Espèce de taille médiocre, à rayons subulés, peu alongés et glabres; vus en dessous, ils présentent l'aspect de cinq petites tresses.

Hab. Les mers d'Europe.

2. Ophiure lézardelle.

Ophiura lacertosa ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 123. *fig.* 1.

Ophiura radiis elongatis, tereti-subulatis sublævigatis ; papillis laterum breviusculis, sæpiùs appressis, transversim seriatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 542. *n.* 2.

Stella longicauda ; Linck, *Stell. p.* 47. *tab. XI. n.* 17.

Plus grande que l'espèce précédente; rayons fort alongés, cirreux, glabres ou un peu échinulés par leurs papilles ouvertes, tantôt d'une couleur uniforme, tantôt panachés d'orangé ou de brun.

Hab. Mers d'Europe.

3. Ophiure épaissie.

Ophiura incrassata ; de Lamk.

Ophiura disco latiusculo ; radiis crassis elongatis, tereti-subulatis, ad latera spinosis ; spinis latitudine radii subæqualibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 542. *n.* 3.

Belle et assez grande espèce, à disque un peu large, subpentagone, ayant cinq plaques presque rhomboïdales autour de la bouche; ses rayons épais vers leur base, sont ensuite atténués, alongés, cirreux, épineux sur les côtés, convexes sur le dos; couleur jaunâtre.

Hab. Mers australes?

4. Ophiure annuleuse.

Ophiura annulosa ; de Lamk.

Ophiura subfusca ; radiis longis, tereti-subulatis, ad latera spinosis ; spinis annulosis, subappressis ; dorso disci echinulato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 543. *n.* 4.

Espèce bien remarquable par ses épines, qui semblent articulées, et par les anneaux colorés et transverses dont elle est bigarrée. Ces mêmes épines sont un peu plus longues que la largeur du rayon qui les porte; la plupart sont couchées sur leur rayon.

Hab. Mers australes?

5. Ophiure marbrée.

Ophiura marmorata ; de Lamk.

Ophiura albo fuscoque varia ; radiis dorso convexis, ad latera spinosis ; spinis latitudine radii brevioribus ; dorso disci decemlineato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 543. *n.* 5.

Espèce remarquable par le caractère de son disque, qui présente en dessus dix stries divergentes; rayons épineux sur les côtés; épines plus courtes que la largeur du rayon; couleur blanche variée de brun.

Hab. Mers australes?

§. II. *Rayons aplatis en dessus et en dessous.*

6. Ophiure hérissée.

Ophiura echinata ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 123. *fig.* 6. 7, *et pl.* 124. *fig.* 2. 3.

Ophiura nigricans, disco supernè granulato ; radiis echinato-spinosis ; spinis crassis patentibus ad latera quadrifariis, latitudine radii sublongioribus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 543. *n.* 6.

Stella granulata ; Linck, *Stell. p.* 50. *tab.* 26. *n.* 43.

Rosula scolopendroides ; Linck, *Stell. p.* 52. *tab.* 26. *n.* 42.

2. Var. *Dorso lævi ; spinis tenuioribus.*

3. Var. *Radiis versus extremitates magis attenuatis.*

Asterias nigra ; Mull. *Zool. dan.* 3. *p.* 20. *tab.* 93.

Noirâtre, disque granuleux en dessus; rayons spinifères; épines épaisses, larges, disposées sur quatre rangs de chaque côté, et surpassant en longueur l'épaisseur du rayon.

Hab. L'Océan atlantique et américain.

7. Ophiure scolopendrine.

Ophiura scolopendrina ; de Lamk.

Ophiura disco orbiculato ; dorso punctis prominulis scabro ; radiis longis echinato-spinosis ; articulis spinisque maculato-variegatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 544. *n.* 7.

Belle et grande espèce, à rayons très-hérissés d'épines ouvertes; les articles des rayons et les épines sont tachetés et bigarrés; la longueur des rayons est de quatre à cinq pouces; couleur générale rembrunie ou roussâtre.

Hab. Côtes de l'Ile-de-France.

8. Ophiure longipède.

Ophiura longipeda ; de Lamk.

Ophiura dorso disci orbiculati areis decem cuneiformibus sculpto ; radiis longissimis echinato-spinosis ; articulis perangustis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 544. *n.* 8.

Espèce très-distincte par l'extrême longueur de ses rayons; disque petit, orbiculaire, marqué sur le dos par dix facettes cunéiformes, disposées en rosette; épines blanches et ouvertes, égalant en longueur la largeur du rayon; ceux-ci ont huit à dix pouces de largeur, et sont très-cirreux.

Hab. Côtes de l'Ile-de-France.

9. Ophiure néréidine.

Ophiura nereidina ; de Lamk.

Ophiura cœrulescens, disco minimo pentagono ; radiis longissimis spinoso-ciliatis ; articulis angustissimis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 544. *n.* 9.

Autre espèce très-remarquable par l'extrême petitesse de son disque qui est pentagone, et dont le dos est marqué de cinq sillons; les rayons sont déprimés, ciliés par les épines, et ont au moins cinq pouces de longueur. Toutes les parties de cet animal sont d'une couleur bleuâtre.

Hab. Les mers australes.

10. Ophiure ciliaire.

Ophiura ciliaris ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 124. *fig.* 4. 5?

Ophiura radiis subplumosis ; spinis ciliiformibus, patulis, latitudine radii longioribus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 545. *n.* 10.

Asterias ciliaris ; Mull. *Zool. dan. prod.* 2841.

Stella pentaphyllum ; Linck, *Stell. p.* 52. *tab.* 37. *fig.* 65.

Taille médiocre ou petite; épines menues comme des poils, assez longues, ouvertes, et faisant paroître les rayons éminemment ciliés ou frangés. Dans les petits individus, les rayons paroissent plumeux.

Hab. Mers d'Europe et Océan austral.

11. Ophiure écailleuse.

Ophiura squamata ; de Lamk.

Ophiura disco orbiculato lœviusculo ; dorso radiorum squamis latis imbricato ; spinis latitudine radii brevioribus, ad latera quadrifariis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 545. *n.* 11.

An Asterias aculeata? Mull. *Zool. dan. III. p.* 29. *t.* 99.

Plus grande que l'espèce précédente; rayons plus larges; écailles très-prononcées, celles du dos entières et transverses, celles du dessous des rayons petites et quadrangulaires; épines plus courtes que l'épaisseur des rayons, disposées sur quatre rangs de chaque côté.

Hab. Mers d'Europe.

12. Ophiure cassante.

Ophiura fragilis ; de Lamk.

Ophiura dorso disci spinis muricato ; radiis lineari-subulatis, ad latera echinato-pectinatis ; spinis serrato-asperis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 546. *n.* 12.

Asterias fragilis ; Mull. *Zool. dan. III. p.* 28. *tab.* 98.

Espèce de petite taille, grisâtre, à rayons linéaires subulés, bien hérissés d'épines sur les côtés, et à dos imbriqué d'écailles en demi-losange. Le disque est orbiculaire, à dos divisé par dix lignes épineuses, dont cinq plus étroites; les épines sont serrulées.

Hab. Mers de Norwège.

13. Ophiure pentagone.

Ophiura pentagona ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 123. *fig.* 4. 5.

Ophiura disco regulari pentagono ; radiis ad latera hispidis ; spinis brevibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 546.

Stella regularis ; Linck, *Stell. p.* 51. *tab.* 27. *fig.* 46.

Taille médiocre ; disque régulier pentagone, bordé en dessus ; rayons épineux sur les côtés ; épines courtes peu nombreuses.

Hab. Inconnue.

14. Ophiure filiforme.

Ophiura filiformis ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 122. *fig.* 1. 2. 3.

Ophiura disco squamoso ; aculeis latitudine radii æqualibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 546.

Disque arrondi, à cinq crénelures, écailleux ; rayons filiformes très-étroits, sinueux ; épines égalant en longueur l'épaisseur des rayons.

Hab. Inconnue.

15. Ophiure tricolore.

Ophiura tricolor ; de Lamk.

Ophiura radiis quinque articulatis, ad latera pectinatis ; dentibus scabris ; disco hispido.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 546.

Asterias tricolor ; Mull. *Zool. dan.* 3. *p.* 28. *tab.* 97.

Rayons articulés, pectinés sur les côtés ; dents scabres ; disque hispide.

Hab. Inconnue.

16. Ophiure lombricale.

Ophiura lumbricalis ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 124. *fig.* 1.

Ophiura disco lævi subcrenato ; radiis lineari-subulatis ad latera spiniferis ; spinis gracilibus, numerosissimis, latitudine radii longioribus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 547.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 9. *fig.* 6 ?

Espèce d'assez grande taille, à disque aplati, lisse, offrant cinq crénelures à sa circonférence ; rayons linéaires, subulés ; épines grêles très-nombreuses, plus longues que l'épaisseur des rayons.

Hab. Inconnue.

17. Ophiure porte-pointe.

Ophiura cuspidifera ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 122. *tab.* 5—8.

Ophiura disco pentagono emarginato, suprà tuberculato ; radiis rectis, subulatis, graniferis, hispidis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 547.

Espèce de petite taille, à disque émarginé à sa circonférence, granuleuse en dessus ; rayons droits, subulés, garnis sur la face supérieure de deux rangs de granulations arrondies ; épines latérales, petites et peu nombreuses.

Hab. Inconnue. (E. D.)

OPHRYDIE ; *ophrydia ;* N.

Genre de Microscopiques de la famille des Mystacinées, dans l'ordre des Trichodés, caractérisé par des faisceaux de cils opposés, et implantés aux deux côtés de la partie antérieure d'un corps arrondi, cylindrique ou turbiné. Les animaux qui le composent présentent les formes extérieures des véritables Urcéolaires, et les faisceaux de cils disposés de la même façon comme pour y former un passage ; mais ils ne sont point évidés en manière de godet ou de capsule, et leurs cils ne sont pas aussi distinctement vibratiles. On conçoit en conséquence qu'on en eût pu comprendre plusieurs dans le genre indigeste des Trichodes, tel qu'on le conçut lors de sa formation ; mais on ne voit pas comment quelques-uns furent regardés comme des Vorticelles par le judicieux Muller, puisque leur corps ne présente point d'excavation qu'on puisse regarder comme le rudiment d'un sac alimentaire ou digestif. Les espèces d'Ophrydies qui nous sont connues offrent beaucoup de ressemblance entr'elles ; à l'exception d'une seule, elles sont toutes d'eau douce, et aucune ne vit habituellement dans les Infusoires. Ces espèces sont :

1. Ophrydie lagénulée.

Ophrydia (lagenulata) lutescens, anticè aliquantùm angustius, posticè ventricosum obtusumque ; N. *Trichoda (diota) urceolaris, anticè angustata, ora apicis utrinquè crinita ;* Mull. *Inf. p.* 168. *tab. XXIV. fig.* 3. 4. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 12. *fig.* 24. 25.

Description. Cet animal qui se trouve parmi les lenticules des marais, est composé de molécules hyalines jaunâtres, mais non urcéolaire, comme le dit la phrase de Muller ; c'est un globule au contraire tellement rempli qu'il en est presque inerte. La partie antérieure se rétrécit comme pour former le goulot de ces sortes de grandes bouteilles appelées *Dames-Jeanne*, auxquelles notre Microscopique ressemble parfaitement. Aux deux côtés opposés du goulot, tronqué en avant, sont les faisceaux de cils qui demeurent distinctement séparés dans toutes les circonstances où l'animal les fait agir. Il n'en montre parfois qu'un seul. Il se contracte souvent en boule parfaite, et demeure assez longtemps dans cet état, où l'on diroit alors quelque Volvoce immobile.

2. Ophrydie Gyrin.

Ophrydia (*Gyrinus*) *ovata, crystallina, minima*; N. *Trichoda* (*gyrinus*) *ovalis, teres, crystallina, anticè crinita*; Mull. *Inf. p.* 163. *tab. XXIII. fig.* 10—12. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 10—12.

Description. Cette très-petite espèce fort agile, nage en zigzag et par saccades dans l'eau de mer, où elle est quelquefois excessivement commune parmi les Fucacées et les Céramiaires. Elle se développe aussi de temps en temps dans les infusions de ces plantes, notamment dans celle de notre *Iridæa edulis*. On diroit, par les allures, ces petits Gyrins qui se jouent sur la surface des marais, où l'enfance les désigne souvent sous le nom de *Punaises d'eau*. La plus petite espèce du genre, elle est parfaitement ovoïde, transparente comme un *Monas*, sans qu'on puisse distinguer avec un quart de ligne de foyer sa molécule constitutrice. Son corps, en s'évanouissant sur le porte-objet par dessèchement, laisse après lui les deux faisceaux de cils confusément épars vers la place qu'ils occupoient dans l'animal vivant, fait, selon nous, très-remarquable, et qui n'avoit pas échappé au grand Muller. Quand l'Ophrydie gyrin les fait agir, elle s'en sert avec une telle vélocité que l'on seroit souvent tenté de croire qu'il n'en existe qu'un seul faisceau.

3. Ophrydie Toupie.

Ophrydia (*Trochus*) *piriformis, posticè attenuata*; N. *Trichoda* (*trochus*) *subpiriformis, pellucida, anticè utrinquè crinita*; Mull. *Inf. p.* 163. *tab. XXIII. fig.* 8. 9. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 8. 9.

Description. Composée de molécules hyalines toujours agitées dans son petit corps en forme de poire ou de toupie, cette espèce nage avec la plus grande vélocité, soit à la manière des Gyrins, soit en pirouettant sur elle-même par le côté postérieur aminci; les deux faisceaux de cils situés aux côtés opposés de la partie antérieure, qui est la plus épaisse, sont plus longs que dans les autres espèces, et constamment distincts, ne paroissent pas en former un seul, quelque position que prenne l'animal, qui se trouve dans l'eau des marais parmi les lenticules.

4. Ophrydie en massue.

Ophrydia (*clavata*) *cylindraceo-clavata, elongata, posticè attenuata*; N. *Vorticella albina*; Mull. *Inf. p.* 272. *tab. XXXVIII. fig.* 9. 10. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 29. 30.

Description. Voici encore un de ces animaux que, contre les caractères imposés par lui-même à son genre Vorticelle, Muller y avoit rapporté. Il n'est cependant point évidé, et présente au contraire la figure d'une petite massue blanchâtre, transparente, toute composée de molécules hyalines de la plus grande ténuité. Elargie par sa partie antérieure, beaucoup plus grande et alongée que les précédentes, cette Ophrydie change souvent de forme sous l'œil de l'observateur, et se raccourcit quelquefois en forme de poire; c'est alors surtout que ses deux faisceaux de cils opposés deviennent parfaitement distincts, tandis qu'ils semblent se réunir dans l'état d'alongement, de manière à faire paroître la partie antérieure comme entièrement ciliée. On diroit alors un Trichode. On la trouve toujours parmi les lenticules, entre lesquelles on la voit nager avec une certaine agilité.

5. Ophrydie à nez.

Ophrydia (*nasuta*) *ovato-elongata, cylindracea, anticè margine aliquanto deflexo sæpè in papillulam acuminatam productam*; N. *Vorticella versatilis*; Mull. *Inf. p.* 281. *tab. XXXIX. fig.* 17 (14—16 *exclusis*). *Encycl. pl.* 21. *fig.* 4 (1—3 excluses).

Description. Cette espèce assez variable, puisqu'elle prend souvent la forme d'un pois, d'un œuf ou d'un petit cylindre, et même d'une toupie, avoit été confondue dans le genre Vorticelle par Muller, avec une singulière Raphanelle. (*Voyez* ce mot.) Ce grand observateur avoit néanmoins eu soin de noter qu'elle n'étoit que peu ou point urcéolée. Elle offre en petit quelques traits de ressemblance avec notre *Rinella Nasus*, dont elle diffère en ce qu'à l'exception de ses deux faisceaux de cils opposés, elle est parfaitement glabre dans toute sa surface, et qu'elle n'est d'ailleurs évidée en aucune partie de sa masse, présentant à son extrémité antérieure et élargie dans le plus grand état de développement, une petite saillie centrale qui se fait remarquer entre les deux paquets de cirres. On la voit nager avec agilité dans l'eau de certains marais, où elle s'imprègne de matière verte, et parmi les amas de Raphanelles des rues et autres espèces de Microscopiques, ce qui avoit fait croire à Muller qu'elle en étoit une sorte de métamorphose.

(B. de St. Vincent.)

OPHTHALMOPLANIDE; *ophthalmoplanis*; N.

Genre de la famille des Monadaires, dans l'ordre des Gymnodés, et de la classe des Microscopiques, ainsi caractérisé : corps simple, parfaitement ou légèrement ovoïde, avec un point au centre ou vers l'une de ses extrémités. Le point caractéristique qui sert à distinguer les Ophthalmoplanides des vraies Monades, manifeste déjà une certaine tendance à l'organisation. On peut considérer comme suffisamment connues les espèces suivantes.

1. Ophthalmoplanide petit œil.

Ophthalmoplanis (*Ocellus*) *sphœrica, puncto centrali ater, notata;* N. *Monas;* Mull. *Inf. p.* 3. *tab. I. fig.* 7. 8. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 4.

Description. Notre animal est certainement celui de Muller, encore que cet observateur dise le sien transparent, et que le nôtre soit un peu foncé; mais le savant danois comparant son *Monas* à une petite graine noirâtre, il ne reste aucun doute sur l'identité. C'est un petit globule brunâtre, marqué d'un point très-noir au centre et errant parmi les Conferves. Nous l'avons surtout rencontré dans celles que nous avions longtemps élevées dans des assiettes pour en observer l'accroissement. Il n'y étoit jamais très-commun.

2. Ophthalmoplanide Cyclope.

Ophthalmoplanis (*Cyclopus*) *albida, ovata, puncto variabili notata;* N. *Monas Atomus;* Mull. *Inf. p.* 2. *tab.* 1. *fig.* 2. 3. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 2.

Description. Cette espèce extrêmement petite, cristalline, ovoïde, très-agile quand elle nage en tremblant par milliers dans l'eau de mer fort long-temps gardée, a son petit point noir situé postérieurement. Dans certaines positions, on le diroit double, ce qui vient d'une illusion optique, le point faisant ombre sur un côté du petit animal.

3. Ophthalmoplanide Polyphœme.

Ophthalmoplanis (*Polyphœmus*) *ovata, puncto pellucido variabilis, notata;* N. *Monas mica;* Mull. *Inf. p.* 6. *tab. I. fig.* 14. 15. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 6.

Description. Brillante et cristalline, sa marque caractéristique, variable dans sa forme et encore plus translucide que le reste du corps, est assez grande, et tantôt sur l'un des bords ou vers le centre. Elle est extrêmement petite. Vue avec une lentille d'une ligne de foyer, on diroit un *Monas Termo* égaré; mais lorsqu'on la retrouve avec un verre de demi-ligne, on commence à voir le point hyalin, qui se dessine parfaitement avec la lentille d'un quart de ligne, laquelle porte le grossissement à près de mille fois. Cette espèce, commune dans toutes les eaux pures, persiste dans certaines infusions.

(B. de St. Vincent.)

ORBITOLITE; *orbitolites.*

Genre de polypiers de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères: polypier pierreux, libre, orbiculaire, plane ou un peu concave, poreux des deux côtés ou dans le bord, ressemblant à une Nummulite; pores très-petits, régulièrement disposés, très-rapprochés, quelquefois à peine apparens.

Orbulites; Lamarck, Lamouroux.

Orbitolites; Defrance, etc.

Observ. Les Orbitolites sont de petits polypiers libres, dont quelques-uns ressemblent beaucoup aux Nummulites, avec lesquelles on les a quelquefois confondus; ils sont constamment orbiculaires, planes des deux côtés, ou convexes d'un côté et concaves de l'autre; leurs pores très-petits et régulièrement disposés occupent les deux surfaces, ou une seule, ou même la circonférence. On en connoit une espèce vivant actuellement dans les mers; toutes les autres sont fossiles.

1. Orbitolite marginale.

Orbitolites marginalis; de Lamk.

Orbitolites utrinquè plana; margine porosa.

Orbulites marginalis; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 196. *n.* 1.

— Lamk. *Gen. polyp. p.* 44.

Plane des deux côtés, poreuse sur les bords; plus petite que l'espèce suivante, à laquelle elle ressemble beaucoup.

Hab. Océan européen et austral.

2. Orbitolite plane.

Orbitolites complanata.

Orbitolites tenuis, fragilis, utrinquè plana et porosa.

Orbulites complanata; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 196. *n.* 2.

— Lamk. *Gen. polyp. p.* 45. *tab.* 73. *fig.* 13—16.

— Guettard, *Mém.* 3. *p.* 434. *tab.* 13. *fig.* 30—32.

Mince, fragile, plane, plus épaisse à la circonférence qu'au centre; pores anguleux disposés en losange, très-rapprochés les uns des autres, plus grands à la circonférence qu'au centre, traversant l'épaisseur du polypier, visibles des deux côtés lorsqu'une espèce de couche calcaire très-mince est enlevée; ils communiquent entr'eux par de petits canaux latéraux.

Hab. Fossile de Grignon et des dépôts tertiaires du département de la Manche.

3. Orbitolite lenticulée.

Orbitolites lenticulata.

Orbitolites lentiformis, supernè convexa, subtùs planiuscula.

Orbulites lenticulata; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 197. *n.* 3.

— Lamk.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 45. *tab.* 72. *fig.* 13—16.

En forme de lentille; surface supérieure un peu convexe, avec des pores nombreux, rapprochés, peu profonds, irrégulièrement arrondis, disposés en lignes courbes, rayonnantes et croisées; surface inférieure presque plane et sans pores.

Hab. Fossile de la perte du Rhône, près le fort l'Écluse.

4. Orbitolite soucoupe.

Orbitolites concava.

Orbitolites uno latere convexa, subantiquata; altero concava.

Orbulites concava; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 197. *n.* 4.

Surface supérieure convexe, assez saillante, et souvent couverte de cercles concentriques d'accroissement; surface inférieure concave.

Hab. Fossile des environs du Mans.

5. Orbitolite macropore.

Orbitolites macropora.

Orbitolites complanata, centro depressa; poris utroque latere majusculis.

Orbulites macropora; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 197. *n.* 5.

Aplatie, déprimée à son centre; les deux surfaces couvertes de pores très-grands.

Hab. Fossile; localité inconnue.

6. Orbitolite calotte.

Orbitolites pileolus.

Orbitolites uno latere convexa, altero concava; margine sulco exarato.

Orbulites pileolus; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 197. *n.* 6.

Convexe d'un côté, concave de l'autre; point de pores apparens sur les deux surfaces; circonférence creusée d'un sillon.

Hab. Fossile; localité inconnue. (E. D.)

ORBULITE.

Ce nom a été donné par M. de Lamarck à un genre de coquilles à cloisons sinueuses, très-voisines des Ammonites, et à un genre de polypiers foraminés; la plupart des auteurs qui ont écrit depuis M. de Lamarck, en adoptant ce dernier genre, ont changé le nom d'*Orbulite* en celui d'*Orbitolite*. Voyez Orbitolite. (E. D.)

ORGUE DE MER.

Nom vulgaire du *Tubipora musica*. Voyez Tubipore.

ORTEIL DE MER.

Un des noms vulgaires du *Lobularia digitata*. Voyez Lobulaire.

ORTIE DE MER.

La plupart des animaux rayonnés qui font éprouver une sensation de chaleur plus ou moins vive lorsqu'on les touche, ont été nommés *Orties de mer* par les anciens naturalistes et par quelques voyageurs. Ces êtres forment la troisième classe des Zoophytes de M. Cuvier, sous le nom d'*Acalèphes*. Voyez ce mot. (E. D.)

ORYTHIE; *orythia.*

Genre de Médusaires ayant pour caractères: corps orbiculaire, transparent, ayant un pédoncule avec ou sans bras sous l'ombrelle; point de tentacules; bouche unique inférieure et centrale.

Orythia; de Lamarck.

Orythia (*partim*); Péron et Lesueur.

Obsery. Le genre Orythie, tel que l'entend M. de Lamarck, n'est point tout-à-fait le même que celui qu'avoient établi Péron et Lesueur (1) (*Ann. du Mus.*), qui ne comprenoit que les « Méduses agastriques, pédonculées, non tentaculées, sans bras, sans suçoirs, munies seulement d'un pédoncule simple, comme suspendu par plusieurs bandelettes. » En réunissant aux Orythies de Péron et Lesueur quelques-unes des Favonies, les Evagores et les Mélitées (*voyez* ces mots) de ces auteurs, M. de Lamarck a dû établir d'autres caractères génériques, ceux énoncés en tête de cet article. Ainsi les Orythies dont il est ici question, ont toujours sous leur ombrelle un pédoncule avec ou sans bras; il n'y a point de tentacule autour de l'ombrelle, ce qui les distingue des Dianées; enfin, comme elles n'ont qu'une seule bouche, on ne les confondra point avec les Céphées.

Les Orythies se trouvent dans toutes les mers.

1. Orythie verte.

Orythia viridis; Pér. et Les.

Orythia hemisphærica, ad periphæriam subangulata; margine octodentato; pedunculo nudo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 502. *n.* 1.

— Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 327. *n.* 4.

— Lesueur, *Voyage, pl.* 3. *fig.* 1.

Ombrelle subhémisphérique, marquée de huit

(1) Le genre Orythie de Péron et Lesueur a été réuni aux Rhizostomes par M. Cuvier.

petites dents à son rebord, et de huit bandelettes qui, de chacune de ces dents, vont, en se recourbant le long de la face inférieure de l'ombrelle, se rattacher à la base d'un pédoncule en forme de trompe cylindroïdo-subconique; couleur vert foncé; grandeur, quatre à cinq centimètres.

Hab. Côtes de la terre d'Endracht.

2. Orythie minime.

Orythia minima; Pér. et Les.

Orythia depressa, discoidea; maculis octo petaliformibus emarginatis notata; pedunculo clavato, nudo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 503. *n.* 2.

— Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 328. *n.* 5.

— Lesueur, *Voyage, pl.* 3. *fig.* 2.

Medusa minima; Baster, *Op. subs. tom.* 2. *p.* 62.

Ombrelle aplatie, discoïde, marquée d'une espèce de fleur à huit pétales, échancrés à leur bord; pédoncule en forme de petite massue; grandeur, un centimètre.

Hab. Côtes de la Belgique.

3. Orythie octonème.

Orythia octonema; de Lamk.

Orythia hemisphærica, punctulata, crucigera; brachiis octo bifidis ciliatis, rubris ad basim pedunculi.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 503. *n.* 3.

Favonia octonema; Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 328. *n.* 6.

— Lesueur, *Voyage, pl.* 3. *fig.* 3.

Ombrelle subhémisphérique, légèrement pointillée à sa surface, marquée d'une croix rousse à son centre; huit bras bifides, garnis de suçoirs arillés; couleur bleuâtre; grandeur, trois à quatre centimètres.

Hab. Côtes de la terre d'Arnheim.

4. Orythie hexanème.

Orythia hexanema; de Lamk.

Orythia subhemisphærica, glabra, dorso crucigera; brachiis sex filiformibus, indivisis, ciliatis ad basim pedunculi.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 503. *n.* 4.

Favonia hexanema; Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 328. *n.* 7.

— Lesueur, *Voyage, pl.* 3. *fig.* 4.

Ombrelle subhémisphérique, glabre à sa surface, marquée d'une croix bleuâtre à son centre; six bras simples, garnis de suçoirs arillés; couleur d'un gris sale; grandeur, quatre à cinq centimètres.

Hab. L'Océan atlantique austral.

5. Orythie tétrachire.

Orythia tetrachira; de Lamk.

Orythia hemisphærica; pedunculo crasso brevi, brachiis quatuor lanceolatis terminato.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 503. *n.* 5.

Evagora tetrachira; Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 343. *n.* 46.

Medusa persea; Forsk. *Faun. arab. p.* 107. *n.* 21. *tab.* 3. *fig.* B. b.

Ombrelle hémisphérique, hyaline; quatre ovaires blancs, striés de brun, formant une espèce d'anneau; quatre bras forts et lancéolés; grandeur, cinq ou six centimètres.

Hab. La Méditerranée.

6. Orythie pourpre.

Orythia purpurea; de Lamk.

Orythia hemisphærica; brachiis octo pediculatis, ad pediculos coalitis, supernè cruciatim divaricatis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 503. *n.* 6.

Melitea purpurea; Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 343. *n.* 45.

Ombrelle hémisphérique; estomac large, profond, ouvert et subconique; toutes les parties de l'animal d'une couleur pourpre foncé; grandeur, quarante à cinquante centimètres.

Hab. Côtes de la terre de Witt.

7. Orythie chevelue.

Orythia capillata; de Lamk.

Orythia subcampaniformis, intùs cruce notata; pedunculo brevi, brachiis capillaribus fasciculatim terminato.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 504. *n.* 7.

— Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 343. *n.* 7.

Ombrelle subcampaniforme, marquée d'une croix intérieure; rebord légèrement festonné; pédoncule court, terminé par un gros faisceau de bras capillaires; couleur hyalino-bleuâtre, le rebord et les bras fauves.

Hab. Côtes de la terre d'Endracht.

(E. D.)

OURSIN; *echinus.*

Genre d'Echinodermes de l'ordre des Pédi-

cellés, ayant pour caractères : corps régulier, enflé, orbiculaire, globuleux ou ovale, hérissé, à peau interne solide, testacée, garnie de tubercules imperforés, sur lesquels s'articulent des épines mobiles, caduques; cinq ambulacres complets, bordés chacun de deux bandes multipores, divergentes, qui s'étendent en rayonnant du sommet jusqu'à l'ouverture centrale inférieure; bouche inférieure, centrale, armée de cinq pièces osseuses surcomposées postérieurement; anus supérieur vertical.

Echinus; DE LAMK.

Echinus (*partim*) *auctorum.*

Observ. Les Oursins, connus vulgairement sous le nom de *Hérissons* ou *Châtaignes de mer*, à cause des fortes épines dont leur corps est couvert, se distinguent facilement des autres Echinodermes par la présence de ces fortes épines, et parce que leur anus est vertical et diamétralement opposé à la bouche. D'après M. de Lamarck, on doit distinguer les Oursins des Cidarites, parce que les tubercules de ceux-ci sont perforés à leur centre, et que leurs ambulacres sont plus étroits, plus réguliers que ceux des Oursins.

Le corps des Oursins est régulier, enflé, globuleux, hémisphérique, presque conique et même ovale suivant les espèces, et toujours plus ou moins aplati en dessous; il consiste en une coque calcaire, en général peu épaisse, formée d'une infinité de petites pièces polygones, régulières ou irrégulières, qui se joignent toutes exactement par leurs bords. Cette espèce de mosaïque, véritablement admirable, a été nommée *parquetage;* elle se distingue quelquefois à l'extérieur par des lignes enfoncées qui correspondent aux points d'union des pièces entr'elles. Les espèces offrant cette disposition ont particulièrement été appelées *parquetées;* mais, que cette structure soit apparente ou non, elle existe toujours, et tous les Oursins sont véritablement parquetés. Le sommet de la coque calcaire est percé d'un trou plus ou moins grand; pendant la vie il est bouché par une membrane couverte de pièces calcaires qui ne se joignent pas aussi exactement que celles du corps : aussi manquent-elles souvent dans les échantillons desséchés et conservés avec peu de soin. Au centre de cette membrane existe une ouverture où vient se terminer l'intestin, et à sa circonférence cinq trous béans, auxquels aboutissent les ovaires.

Au milieu de la base ou face inférieure du test calcaire l'on voit une ouverture arrondie ou subpentagone, toujours plus grande que la supérieure qui lui est opposée verticalement; elle est également fermée dans l'état frais par une membrane contractile couverte de très-petites écailles calcaires imbriquées. Au milieu se trouve la bouche, qui laisse voir cinq dents dont sont armées les mâchoires des Oursins.

A la surface externe de la coque calcaire l'on aperçoit dix bandelettes poreuses qui se rendent de l'ouverture supérieure à l'inférieure comme les méridiens d'un globe; elles circonscrivent ainsi dix espaces d'étendue inégale, et qui alternent régulièrement; les plus étroits sont nommés *ambulacres*, les plus grands *aires interstitiales*. Les bandelettes poreuses sont percées d'une infinité de trous qui traversent l'épaisseur de la coque, et qui se voient également à la surface interne. Chacune d'elles est formée de deux, trois, quatre, cinq et même six rangées longitudinales de trous, disposés par paires transversales ou obliques; ces bandelettes sont droites, sinueuses, festonnées, suivant les espèces, et souvent d'une manière fort élégante. Tous les trous ne traversent pas directement l'épaisseur de la coque calcaire; plusieurs sont obliques, de sorte que l'espèce de dessin qu'ils forment à l'extérieur est presque toujours plus compliqué qu'à l'intérieur. Pendant la vie, l'animal fait sortir par ces trous une infinité de petits tentacules charnus, rétractiles, susceptibles de s'alonger autant que les épines; il paroît qu'ils servent à l'animal à se fixer sur les corps solides.

La surface externe des ambulacres et des aires interstitiales est garnie de tubercules plus ou moins gros, plus ou moins nombreux, et presque toujours disposés régulièrement, mais variant beaucoup suivant les espèces. Le sommet de ces tubercules est formé par une surface arrondie, circonscrite, très-lisse, sur laquelle s'articulent les épines dont la base présente une facette concave qui s'adapte parfaitement sur le sommet des tubercules. Les épines sont de nature calcaire; leur forme et leur volume varient beaucoup; il y en a de longues, de courtes, d'aiguës, d'obtuses, de striées, de denticulées, etc. Leur grosseur est en général proportionnée à celle des tubercules, et chaque espèce en a de diverses dimensions. Ce sont surtout les Oursins à test ovale où l'on voit les disproportions les plus grandes. Chaque épine présente à sa base et au-dessus de la cavité articulaire, un rétrécissement circulaire en forme de gorge courte surmontée d'un rebord saillant.

La surface externe du corps des Oursins est couverte pendant la vie par une membrane contractile dans tous ses points, exactement appliquée sur le test, et percée d'autant d'ouvertures qu'il y a de trous aux bandelettes poreuses, et de tubercules sur les ambulacres et sur les aires interstitiales. Les trous correspondans aux bandelettes poreuses laissent passer les tentacules, et ceux qui correspondent aux tubercules embrassent circulairement le rebord situé au-dessus de la portion articulaire des épines; c'est par la contraction de cette membrane que les épines peuvent se mouvoir, et servir à la locomotion de l'animal. Ce mouvement progressif est fort lent.

Les mâchoires des Oursins sont fort singulières,

très-compliquées et composées de trente pièces calcaires articulées, formant par leur ensemble une espèce de cône renversé que l'on désigne vulgairement sous le nom de *lanterne d'Aristote*. Elles sont armées de cinq dents (comprises dans le nombre des trente pièces) alongées, dont les pointes fort dures sont seules visibles par l'ouverture de la bouche. Cet assemblage de pièces est fixé par des muscles à cinq lames calcaires qui bordent intérieurement l'ouverture inférieure du corps. L'intestin est fort long et attaché en spirale aux parois intérieures du test par un mésentère; un double système vasculaire règne le long de ce canal, et s'étend en partie sur le mésentère; on trouve également dans l'intérieur des Oursins cinq ovaires qui viennent aboutir aux cinq ouvertures situées autour de l'anus.

Les Oursins se trouvent dans toutes les mers; leurs espèces sont nombreuses et difficiles à distinguer entr'elles.

§. Ier. *Test orbiculaire dans son pourtour.*

1. Oursin comestible.

Echinus esculentus; Linn.

— *Encycl. méth. pl.* 132. *fig.* 1.

Echinus hemisphærico-globosus; fasciis porosis indivisis, obsoletè verrucosis; spinis brevibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 43. *n.* 1.

Var. a. *Subglobosus, spinis violaceis.*

— Leske *apud Klein, p.* 74. *tab.* 38. *fig.* 1.

Var. b. *Idem, spinis albis.*

Var. c. *Globoso-elongatus subviolaceus.*

Cette espèce acquiert des dimensions assez considérables; elle peut servir d'aliment; son goût approche de celui de l'écrevisse : elle est subglobuleuse, un peu aplatie en dessous; ses bandelettes poreuses ne se divisent point; les tubercules de sa surface sont petits, nombreux et peu saillans; ses épines sont courtes, assez grosses et striées longitudinalement; sa couleur varie du violet pâle au violet presque bleu. Cette espèce présente de nombreuses variétés qui rendent difficile la détermination de ses limites.

Hab. Méditerranée, Océan atlantique.

2. Oursin ventru.

Echinus ventricosus; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 132. *fig.* 2. 3.

Echinus hemisphærico-elatus, ventricosus, granulis serialibus scaber; fasciis porosis seriebus triplicibus divisis, ad interstitias verrucosis; basi pulvinatâ.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 3. *p.* 44. *n.* 2.

Cidaris miliaris; Leske *ap. Klein. p.* 11. *tab.* 1. *fig.* A. B.

Rumphius, *Mus. tab.* 13. *fig.* B. C.

Espèce au moins aussi grande que la précédente, large, ventrue, plutôt pulvinée qu'aplatie en dessous; tubercules petits, assez saillans, disposés sur des lignes presque régulières; bandelettes poreuses sur trois rangs, à intervalles verruqueux.

Hab. L'Océan des grandes Indes.

3. Oursin granulaire.

Echinus granularis; de Lamk.

Echinus hemisphærico-depressus, granulis creberrimis undiquè scaber; fasciis porosis, indivisis, verrucosis et irregularibus; basi planulatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 44. *n.* 3.

Cet Oursin paroit avoisiner l'*Echinus esculentus*, mais il est hémisphérique, déprimé, plus éminemment granuleux; ses bandelettes poreuses sont simples, verruqueuses et irrégulières.

Hab. Inconnue.

4. Oursin flammulé.

Echinus virgatus; de Lamk.

Echinus hemisphærico-elatus, subventricosus, assulatus, violaceo-virgatus; areârum medio denudato; fasciis porosis seriebus triplicibus, divisis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 44. *n.* 4.

Test élevé, hémisphérique, un peu ventru, à parquetage apparent, flambé de violet; ambulacres lisses dans leur partie moyenne; bandelettes poreuses divisées sur trois rangs. Cette espèce avoisine les *Echinus ventricosus* et *sardicus*.

Hab. Inconnue.

5. Oursin globiforme.

Echinus globiformis; de Lamk.

Echinus sphæroideus, assulatus, aurantius aut ruber, tuberculis albis oculatus; fasciis porosis subquadriporis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 44. *n.* 5.

An Echinus sphæra? Gmel. *p.* 3169.

Presque globuleux, à parquetage apparent; couleur orangée ou rouge; tubercules blancs; bandelettes poreuses à quatre pores.

Hab. Inconnue.

6. Oursin à bandes.

Echinus fasciatus; de Lamk.

Echinus hemisphæricus, subglobosus; fasciis ambulacrorum quinque poris indivisis; spinis tenuibus, albis, fasciatim dispositis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 45. *n.* 6.

Hémisphérique, subglobuleux; bandelettes des ambulacres à cinq pores, non divisées; épines grêles, blanches, disposées par faisceaux.

Hab. Côtes de l'Ile-de-France.

7. Oursin calotte.

Echinus pileolus; de Lamk.

Echinus orbicularis, convexus; subtùs concavus, rubro et viridi albescente variegatus; fasciis sex poris; seriebus obliquatis; spinis brevibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 45. *n.* 7.

Orbiculaire, convexe en dessus, concave en dessous, varié de rouge et de vert blanchâtre; bandelettes à six pores disposés obliquement; épines courtes.

Hab. Côtes de l'Ile-de-France.

8. Oursin melon de mer.

Echinus melo; de Lamk.

Echinus globoso-conicus, assulatus, ex luteo et rubro variegatus et fasciatus; fasciis porosis, angustis, flexuosis; pororum paribus transversè binis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 45. *n.* 8.

Echinometra; Gualt. *Ind. tab.* 107. *fig.* E. (*Non benè.*)

Une des plus grandes espèces connues, que l'on a confondue avec la suivante; test globuleux, presque conique, parqueté, varié et fascié de rouge et de jaune; bandelettes poreuses étroites, flexueuses, formées de deux paires de pores situés transversalement sur la même ligne.

Hab. La Méditerranée.

9. Oursin enflé.

Echinus sardicus; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 141. *fig.* 1. 2.

Echinus orbicularis, ventricosus, conoideus, assulatus, luteo-purpurascens; fasciis porosis rectis; pororum paribus transversè ternis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 45. *n.* 9.

Cidaris sardica; Leske *ap. Klein, p.* 146. *tab.* 9. *fig.* A. B.

Taille moindre que l'espèce précédente; plus ventru, un peu conoïde en dessus, parqueté, de couleur jaune rougeâtre; bandelettes poreuses droites, formées de trois paires de pores disposés transversalement.

Hab. La Méditerranée.

10. Oursin pointu.

Echinus acutus; de Lamk.

Echinus orbiculato-conicus, subpyramidatus, assulatus, ex albo et rubro radiatim fasciatus; vertice subacuto; areis bifariàm verrucosis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 45. *n.* 10.

Orbiculaire, conique, presque pyramidal, parqueté, varié de bandes blanches et rouges disposées en rayons; sommet presqu'aigu; ambulacres ornés de tubercules disposés deux à deux.

Hab. Inconnue.

11. Oursin pentagone.

Echinus pentagonus; de Lamk.

Echinus globoso-depressus, pentagonus, aurantio-fulvus; fasciis porosis, seriebus triplicibus divisis, ad interstitias verrucosis; spinis exiguis albidis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 46. *n.* 11.

Globuleux, aplati, pentagone, de couleur orangé foncé; bandelettes sur trois rangs distincts, rameuses; interstices verruqueux; épines petites, blanchâtres.

Hab. Inconnue.

12. Oursin obtusangle.

Echinus obtusangulus.

— *Encycl. méth. pl.* 133. *fig.* 7.

Echinus hemisphæricus, subpentagonus, subtùs concavus; ambulacrorum fasciis trifariàm porosis; areis supernè nudiusculis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 46. *n.* 12.

Cidaris angulosa; Leske *ap. Klein, p.* 29. *tab.* 2. *fig.* F. 13.

2. Var. *Testâ pentagonâ, depressiore.*

3. Var. *Minor, testâ orbiculari multiradiatâ.*

Hémisphérique ou un peu aplati, presque pentagone, concave en dessous; bandelettes poreuses des ambulacres disposées sur trois rangs; interstices presque lisses en dessus.

Hab. Mer des Indes.

13. Oursin polyzonal.

Echinus polyzonalis.

Echinus hemisphærico-depressus, subpenta-

gonus, viridulus; zonis albidis, transversis, radios porosos et albidos decussantibus; paginâ inferiore concavâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 46. *n.* 13.

Echinometra..... Gualt. *Ind. tab.* 107. *fig.* M.

Echinometra..... d'Argenville, *pl.* 25. *fig.* H.

Hémisphérique, aplati, presque pentagone, de couleur vert-jaunâtre, varié de zônes blanchâtres, transversales, croisant les rayons poreux également de couleur blanchâtre; surface inférieure concave.

Hab. L'Océan indien.

14. Oursin maculé.

Echinus maculatus; de Lamk.

Echinus hemisphæricus, albidus; maculis luteo-viridulis in zonas transversas dispositis; fasciis porosis, subverrucosis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 46.

Espèce voisine de la précédente, hémisphérique, blanchâtre, variée de taches jaunes-verdâtres disposées en zônes transversales; bandelettes poreuses légèrement verruqueuses.

Hab. Océan indien?

15. Oursin variolaire.

Echinus variolaris; de Lamk.

Echinus globoso-depressus, fusco-virens, subtùs albido-rubellus; areis majoribus, verrucis latis bifariàm ornatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 47. *n.* 15.

Globuleux, un peu aplati, brun-verdâtre, d'un blanc rosé en dessous; intervalles des ambulacres ornés de tubercules larges, disposés deux à deux.

Hab. Les mers australes.

16. Oursin perlé.

Echinus margaritaceus; de Lamk.

Echinus hemisphærico-depressus, assulatus, ruber, verrucis albis eleganter ornatus; arearum majorum verrucis fasciatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 47. *n.* 16.

An Echinus toreumaticus? Leske *apud Klein, tab.* 10. *fig.* D—E.

Hémisphérique, aplati, parqueté, de couleur rouge, élégamment orné de tubercules blancs; intervalles des ambulacres munis de tubercules disposés sur des lignes transversales.

Hab. Mers australes?

17. Oursin sculpté.

Echinus sculptus; de Lamk.

Echinus orbiculatus, conicus, cinereus; fasciis tessulisque impresso-sculptis; verrucis basi crenatis, circulo granuloso cinctis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 3. *p.* 47. *n.* 17.

An Echinus toreumaticus? Gmel. *Syst. nat. p.* 3180.

Arrondi, conique, de couleur cendrée; bandelettes poreuses, enfoncées de même que les jointures des pièces parquetées, ce qui fait paroître cet Oursin comme sculpté; tubercules crénelés à leur base, et entourés d'un cercle granuleux.

Hab. L'Océan indien.

18. Oursin piqueté.

Echinus punctulatus.

Echinus orbicularis, convexo-conoideus, assulatus, purpurascens; assulis punctulatis; fasciis pororum coloratis, nudis, biporis; verrucis dorsalibus perpaucis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 47. *n.* 18.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 10. *fig.* 10. a. b.

Espèce fort jolie et fort remarquable, à laquelle il faut peut-être rapporter la variété du *Cidaris pustulosa* de Leske, tab. XI, fig. D. Son test est petit, orbiculaire, un peu conoïde, d'un cendré rougeâtre; à cinq paires de bandelettes biporeuses, étroites et purpurines, à aires interstitiales parquetées, finement piquetées, ayant de chaque côté une seule rangée de tubercules. Vers la base de ces aires, les tubercules forment quatre et à la fin six rangées.

Hab. Océan des grandes Indes.

19. Oursin œuf.

Echinus ovum; de Lamk.

Echinus elatus, oviformis, fragilissimus, luteo-viridulus; assulis obsoletis; tuberculis ranunculis, minimis punctiformibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 48. *n.* 19.

Espèce fort remarquable par sa forme élevée, ressemblant à un œuf; très-fragile, de couleur jaune-verdâtre; parquetage peu apparent; tubercules peu nombreux, très-petits, punctiformes.

Hab. Mers de la Nouvelle-Hollande.

20. Oursin pâle.

Echinus pallidus.

Echinus globoso-depressus, cinereus, decemradiatus; fasciis porosis sex poris pallidè fulvis; areis elegantissimè verrucosis; verrucis minimis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 3. *p.* 48. *n.* 10.

Globuleux, aplati, cendré, à dix rayons; bandelettes poreuses d'un fauve pâle, à six rangs de pores; aires interstitiales ornées de tubercules forts petits, disposés d'une manière fort élégante.

Hab. Inconnue.

21. Oursin subanguleux.

Echinus subangulosus; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 133. *fig.* 5. 6.

Echinus hemisphærico-depressus, subangulosus, viridulus; fasciis porosis, indivisis, subverrucosis; pororum paribus alternè porrectis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 48. *n.* 21.

Cidaris angulosa, varietas minor; Leske *ap. Klein, p.* 94. *tab.* 3. *fig.* A. B.

— Knorr, *Delic. tab.* D. *fig.* 4. 5.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 10. *fig.* 20.

Hémisphérique, aplati, subanguleux, de couleur verdâtre; bandelettes poreuses non divisées, subverruqueuses; pores disposés par paires alternant sur chaque côté des bandelettes.

Hab. Océan oriental.

22. Oursin panaché.

Echinus variegatus; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 141. *fig.* 4. 5.

Echinus orbicularis, hemisphærico-globosus, assulatus, ex viridi et albo variegatus; pororum paribus ad latera fasciarum alternè porrectis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 48. *n.* 22.

Cidaris variegata; Leske *ap. Klein, p.* 149. *tab.* 10. *fig.* B. C.

— Knorr, *Delic. tab.* D. II. *fig.* 3.

Var. *Valdè depressus; areis majoribus et minoribus lineâ flexuosâ divisis.*

An Gualt. *Ind. tab.* 107. *fig.* F.

Orbiculaire, hémisphérique, presque globuleux ou très-aplati, parqueté; varié de vert et de blanc; pores disposés par paires alternant sur chaque côté des bandelettes; épines vertes.

Hab. Côtes de Saint-Domingue.

23. Oursin bleuâtre.

Echinus subcæruleus; de Lamk.

Echinus orbicularis, globoso-depressus, assulatus, subcæruleus; fasciis porosis denis albis; pororum seriebus subtriplicibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 49. *n.* 23.

Jolie espèce rapprochée de la précédente par ses rapports, mais qui en est bien distinguée par ses ambulacres et ses couleurs; de forme orbiculaire, globuleuse, un peu aplatie, parquetée, de couleur bleuâtre; bandelettes poreuses au nombre de dix, et de couleur blanche; pores disposés par séries presque toujours triples.

Hab. Mers australes?

24. Oursin pustuleux.

Echinus pustulosus; de Lamk.

Echinus hemisphæricus, assulatus, albido-rubellus; ambulacris angustis, verrucarum seriebus transversis versus marginem numero increscentibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 49. *n.* 24.

Cidaris pustulosa; Leske *ap. Klein, p.* 150. *tab. XI. fig.* D.

Hémisphérique, parqueté, de couleur blanche rougeâtre; ambulacres étroits; tubercules disposés par séries transversales, et augmentant en nombre vers les bords.

Hab. Inconnue.

25. Oursin négligé.

Echinus neglectus; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 133. *fig.* 3. A. B.

Echinus hemisphærico-depressus, albidus vel flaveolus; fasciis porosis, flexuosis, biporis, verrucosis; spinis albidis striatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 49. *n.* 25.

An cidaris hemisphærica? Leske *ap. Klein, p.* 90. *tab.* 2. *fig.* E.

Var. 2. *Testa flavo-fulva.*

Hémisphérique, aplati, blanchâtre ou jaunâtre; bandelettes poreuses flexueuses, tuberculeuses, à deux rangs de pores; épines blanchâtres, striées.

Hab. Mers d'Europe.

26. Oursin miliaire.

Echinus miliaris; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 133. *fig.* 10.

Echinus parvulus, hemisphærico-depressus, assulatus, albo rubroque fasciatus; fasciis porosis, flexuosis, verrucosis; spinis albido-rubellis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 49. *n.* 26.

Cidaris miliaris saxatilis; Leske *ap. Klein*, *p.* 82. *tab.* 2. *fig.* A. B. C. D. *et tab.* 38. *fig.* 2. 3.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 10. *fig.* 1—4.

Espèce de petite taille, hémisphérique, aplatie, parquetée, variée de blanc et de rouge; bandelettes poreuses flexueuses, tuberculeuses; épines de couleur blanc-rougeâtre.

Hab. Mers d'Europe.

27. Oursin rotulaire.

Echinus rotularis; de Lamk.

Echinus fossilis, parvulus, hemisphærico-depressus; fasciis porosis, rectis, biporis; tuberculis arearum majorum irregularibus transversè elongatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 50. *n.* 27.

— Lang. *Lap. fig. tab.* 35.

Espèce fossile, de petite taille, hémisphérique, aplatie; bandelettes poreuses droites, à deux rangs de pores; tubercules des aires interstitiales irréguliers, alongés transversalement.

Hab. Fossile des environs de Vendôme, de Toul, etc.

28. Oursin livide.

Echinus lividus; de Lamk.

Echinus hemisphærico-depressus; fasciis porosis, flexuosis, subverrucosis; spinis aciculatibus, longiusculis, striatis, livido-fuscis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 50. *n.* 28.

Espèce fort commune, qui ne devient jamais aussi grande que l'Oursin comestible; de forme hémisphérique, aplatie; bandelettes poreuses flexueuses, légèrement tuberculeuses; épines aciculaires, longues, striées, de couleur brun livide.

Hab. Méditerranée.

29. Oursin tuberculé.

Echinus tuberculatus; de Lamk.

Echinus semi-globosus, basi planus; fasciis porosis, verrucosis, subsexporis; arearum lineâ mediâ, impressâ, flexuosâ; tuberculis mamillatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 50. *n.* 29.

Semi-globuleux, aplati du côté de la base; bandelettes poreuses tuberculeuses, presque partout de six rangs de pores; aires interstitiales marquées au milieu d'une ligne enfoncée, flexueuse; tubercules en forme de mamelons.

Hab. Les mers australes.

30. Oursin bigranulaire.

Echinus bigranularis; de Lamk.

Echinus fossilis, hemisphærico-depressus; fasciis porosis, subnudis, quadriporis; tuberculorum majorum seriebus undiquè binis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 50. *n.* 30.

Fossile, hémisphérique, aplati; bandelettes poreuses très-peu tuberculeuses, à quatre rangs de pores; les plus grands tubercules disposés deux à deux, et par séries sur toute la surface.

Hab. Inconnue.

31. Oursin sablé.

Echinus arenatus; de Lamk.

Echinus fossilis, hemisphæricus; fasciis porosis, subquadriporis; tuberculis majoribus, perparvis; aliis arenulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 50. *n.* 31.

Fossile, hémisphérique, presque pentagone; bandelettes poreuses formées presque partout de quatre rangées de pores; tubercules peu volumineux, les plus petits à peine saillans et comme arénacés.

Hab. Inconnue.

§. II. *Test ovale ou elliptique.*

32. Oursin forte épine.

Echinus lucunter; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 134. *fig.* 3. 4. 7.

Echinus hemisphærico-ovatus; basi puloinatus; verrucarum majorum ad areas seriebus duplicatis; spinis conico-subulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 50. *n.* 32.

Cidaris lucunter; Leske *ap Klein*, *p.* 109. *tab.* 4. *fig.* c. d. e. f.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 10. *fig.* 16—18. *et tab.* XI. *fig.* 11.

— Breyn. *Ech. tab.* 1. *fig.* 6.

— Sloan. *Jam.* 2. *tab.* 244. *fig.* 1.

Var. 2. *Spinis albido-viridulis.*

Hémisphérique, oblique, à base un peu enfoncée; deux rangs longitudinaux de tubercules plus grands que les autres, sur chaque aire interstitiale; épines coniques subulées, vertes ou blanchâtres.

Hab. Mers d'Amérique et de l'Inde.

33. Oursin artichaut.

Echinus atratus; Linn.

— *Encycl.*

— *Encycl. méth. pl.* 140. *fig.* 1—4.

Echinus hemisphærico-ovalis, depressus, violaceo-niger; spinis dorsalibus imbricatis, brevissimis, obtusissimis, ad periphæriam subspathulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 51. *n.* 33.

Cidaris violacea; Leske *ap. Klein, p.* 117. *tab.* 47. *fig.* 1. 2.

— D'Argenville, *tab.* 25. *fig.* G.

Espèce très-singulière et très-remarquable, hémisphérique, elliptique, aplatie, de couleur violette très-foncée; épines dorsales, imbriquées, très-courtes, très-obtuses, presque spatulées à la circonférence.

Hab. Océan indien.

34. Oursin mamelonné.

Echinus mammillatus; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 138.

Echinus hemisphærico-ovalis; fasciis porosis, flexuosis; areis verrucoso-mammillatis; spinis periphæriæ oblongis, crassis, subclavatis, apice subtrigonis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 51. *n.* 34.

Echinometra..... Rumph. *Mus. tab.* 13. *fig.* 1. 2.

Cidaris mammillata; Leske *ap. Klein, p.* 121. *tab.* 6. *fig.* 34 (*spinæ*), *et tab.* 39. *fig.* 1.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 13. *fig.* 1. 2.

Très-belle espèce, remarquable par ses baguettes digitiformes et par les gros tubercules de son test qui est hémisphérique et ovale; bandelettes poreuses flexueuses; aires interstitiales ornées de tubercules mamelonnés; épines de la circonférence oblongues, épaisses, presqu'en massue, triangulaires à leur sommet.

Hab. L'Océan des Indes orientales, la mer Rouge, etc.

35. Oursin trigonaire.

Echinus trigonarius; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 139.

Echinus hemisphærico-ovalis; fasciis porosis, flexuosis; tuberculis mammillatis; spinis longis, trigonis, sensim attenuatis, obtusis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 51. *n.* 35.

Cidaris mammillata, var. 4; Leske *ap. Klein, p.* 124.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 13. *fig.* 4.

— D'Argenv. *pl.* 25. *fig.* A.

Espèce voisine de la précédente; test hémisphérique, ovale; bandelettes poreuses flexueuses; tubercules mamilliformes; épines longues, trigones, atténuées peu à peu, obtuses au sommet.

Hab. La Méditerranée? (E. D.)

OVULITE; *ovulites.*

Genre de polypiers de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères: polypier pierreux, libre, ovuliforme ou cylindracé, creux intérieurement, souvent percé aux deux bouts; pores très-petits, régulièrement disposés à la surface.

Ovulites; de Lamarck, Lamouroux, Schweigger.

Obs. Les Ovulites sont de petits corps très-remarquables par la régularité de leurs formes; les uns sont ovoïdes, d'autres alongés; leur intérieur est creux, leurs parois très-minces et très-fragiles. Ils sont presque toujours percés aux deux extrémités de leur grand diamètre; leur surface externe, vue à la loupe, paroît criblée d'une infinité de petits pores régulièrement disposés: c'est d'après ce caractère qu'on les a considérés comme des polypiers. Les Ovulites ne sont connues qu'à l'état fossile.

1. Ovulite perle.

Ovulites margaritula; de Lamk.

Ovulites ovalis; poris minutissimis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 194. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 43. *tab.* 71. *fig.* 9. 10.

Tout-à-fait oviforme, longue d'une ligne environ; test très-mince; pores très-petits.

Hab. Fossile de Grignon.

2. Ovulite alongée.

Ovulites elongata; de Lamk.

Ovulites cylindraceæ; alterâ extremitate truncata.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 194. *n.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 43. *tab.* 71. *fig.* 11. 12.

Alongé, très-étroit, cylindrique, renflé à l'une des extrémités; longueur, environ une ligne.

Hab. Fossile de Grignon. (E. D.)

OXITRIQUE; *oxitricha;* N.

Genre de Microscopiques de la famille des Mystacinées, dans l'ordre des Trichodés, dont les caractères sont: corps simple non antérieurement fissé, et muni de cils disposés en deux faisceaux distincts, ou sur deux séries. C'est principalement

l'absence de fissure antérieure et comme buccale qui distingue les Oxitriques des Mystacodelles, puisqu'il en est parmi celles-ci où les cils sont également disposés en deux paquets. Ce genre se divise en quatre sections qui pourront, au besoin, devenir autant de genres nouveaux, si le nombre des espèces s'y multiplie assez pour rendre une telle séparation nécessaire.

Nous avons encore donné le nom d'Oxitrique au second sous-genre de Vaginicoles. *Voyez* ce mot.

* Paramæcioïdes. Faisceaux de cils situés aux deux extrémités opposées du corps, qui, plus ou moins arrondi, n'est jamais excavé d'aucune manière. Le faisceau antérieur est composé de poils bien plus fins et plus courts que le postérieur, et ces poils y sont beaucoup plus agités, et comme déjà vibratiles, tandis que les autres demeurent droits, et paroissent d'une moindre utilité à l'animal.

1. Oxitrique Lièvre.

Oxitricha (*Lepus*) *ovata, compressiuscula, anticè pellucidissima subrotatoria;* N. *Kerona* (*Lepus*) *apice crinito, basi setosâ;* Mull. *Inf. p.* 243. *tab. XXXIV. fig.* 5—8. *Encycl. Il. Vers. pl.* 18. *fig.* 17—20. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3885.

Description. Les figures citées de Muller conviennent parfaitement à cette espèce d'Oxitrique, que nous avons très-souvent rencontrée dans diverses infusions végétales et dans l'eau des fosses à fumier : elles représentent un animal ovoïde, un peu plus élargi dans sa partie postérieure, munie de cils droits et roides, composée de molécules grisâtres et très-pressées, à travers lesquelles on distingue de trois à huit globules parfaitement ronds, hyalins, avec quelques petits points dans leur intérieur, épars, sans ordre, changeant souvent de place dans les mouvemens que se donne l'Oxitrique, assez gros, et qu'on seroit tenté de regarder comme des Volvoces qui ont pénétré dans sa substance, mais qu'il n'auroit pu avaler, puisqu'il n'a aucune ouverture buccale, et qu'il seroit au moins hasardé de regarder comme des ovaires ou propagules internes; nul être n'a moins besoin de tels organes pour se reproduire, puisqu'il se dédouble très-fréquemment sous les yeux de l'observateur, comme pour l'initier aux procédés qu'emploie la nature pour le perpétuer. Les figures citées représentent encore fort bien la partie antérieure plus amincie, mais toujours fort obtuse, devenant de plus en plus dégagée de molécules constitutrices apparentes, et finissant par se montrer comme vitrée au point où s'agitent avec presqu'autant de rapidité qu'un organe rotatoire, les cils antérieurs; c'est bien là ce que nous avons toujours parfaitement reconnu. Mais dans sa description, Muller parle de deux corps solides obscurs placés au centre, de deux ou trois points antérieurs mobiles, luisans, enfin d'ovules pellucides disposés en séries, etc. : caractères que nous n'avons jamais observés, qui ne se trouvent point dans les excellens dessins donnés par le savant danois; ce qui nous fait croire que la description ne convient pas à la planche, et qu'il y aura eu quelque désordre dans cette partie d'un immortel ouvrage qui, sur presque tous les autres points, mérite la plus aveugle confiance. Quoi qu'il en soit, l'Oxitrique Lièvre nage avec gravité, et souvent en si grande quantité dans une goutte d'eau de fumier, que le porte-objet en est obscurci; c'est alors qu'on en voit se dédoubler, de l'extrémité postérieure opaque à l'antérieure translucide; et comme cette opération a lieu peu à peu, l'animal fendu au tiers, à la moitié, et jusqu'aux deux tiers, déjà presque double, nage en obéissant à la tête comme obéissant à une seule volonté, jusqu'à ce que la ligne de partage arrivant à la partie translucide, les deux corps s'écartent avec un effort visible, et tirent en divergeant chacun de leur côté, jusqu'à ce qu'une moitié du faisceau de cils vibratiles antérieur restant à chacune des deux moitiés, celles-ci, qui sont aussi grosses qu'auparavant, s'en vont chacune de leur côté, devenues qu'elles sont, des êtres indépendans qui ne se connoîtront plus.

2. Oxitrique Puce; N.

Oxitricha (*Pulex*) *oblongata, cylindraceo-ventricosa, anticè incisa, moleculis griseo nigricantibus;* N. *Trichoda Pulex;* Mull. *Inf. p.* 225. *tab. XXXI. fig.* 26 (*sola*). *Encycl. pl.* 16. *fig.* 35 (seule). Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3888.

Description. Sous le nom de *Trichoda Pulex*, qui convient parfaitement à la figure du petit animal dont il est ici question, Muller a évidemment confondu deux espèces. Celle-ci est oblongue, avec le côté qu'on peut considérer comme le dos, à peu près droit, tandis que l'autre est ventru. Tout le corps est rempli d'une très-fine molécule constitutrice d'un gris terreux, paroissant noirâtre dans les individus les plus épais. Vers la partie postérieure seulement, qui est obtuse, avec quelques cils roides, on voit trois à quatre corpuscules globuleux inégaux de taille, plus transparens que le reste de l'animal, devenant assez gros et disposés sans ordre. Vers la partie antérieure du côté ventru se voit un enfoncement ou échancrure peu profonde, à partir de laquelle règnent, seulement jusqu'à la moitié de ce qu'on pourroit appeler la tête, les cils mobiles, bien plus fins que les postérieurs et non rigides comme eux. On trouve cet Oxitrique parmi les lenticules.

3. Oxitrique Pullicine.

Oxitricha (*Pullicina*) *obovata, compressiuscula, in medio latere incisa, moleculis albicantibus;* N. *Trichoda* (*Pulex*) *varietas magis obtusam, et profundiùs sinuatam candidioremque;* Mull. *Inf. p.* 225. *tab. XXXI. fig.* 26. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 36.

Description. Plus rare que la précédente, avec laquelle elle fut confondue, encore qu'elle en diffère beaucoup, cette espèce se trouve également parmi les lenticules, mais nous ne les avons jamais rencontrées qu'au bout de quelques jours de conservation dans des vases de cristal. De la même taille que le *Pulex*, elle est bien plus large et plus plate; sa fissure latérale beaucoup plus profonde ne se trouve pas vers l'extrémité antérieure, mais vers le milieu; le côté opposé est légèrement sinueux au lieu d'être droit; la molécule dont tout le corps est rempli, est blanchâtre, et l'on y distingue, au lieu de trois ou quatre globules considérables rassemblés vers la partie postérieure, de petits corpuscules hyalins, comme ceux des Conferves, souvent assez nombreux et répandus comme au hasard dans toute l'étendue de la masse. Les cils mobiles de devant garnissent tout le pourtour de cette partie, et sont bien plus prononcés.

4. Oxitrique pélionelle.

Oxitricha (*pelionella*) *cylindracea, crassiuscula, oblongata, obtusa;* N. *Trichoda* (*pelionella*) *cylindracea, anticè crinita, posticè setosa;* Mull. *Inf. p.* 22. *tab. XXXI. fig.* 21. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 31. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3888.

Description. Cette espèce est un petit cylindre, un peu ventru, très-obtus à ses deux extrémités, dont l'antérieure est même comme tronquée, avec des cils brillamment agités, très-courts et fins, tandis que la partie postérieure est comme hérissée par des soies droites, rigides et assez longues. Nous l'avons trouvée assez fréquemment dans les infusions de foin, et une fois jusque dans celle de poivre.

5. Oxitrique Poule.

Oxitricha (*Gallina*) *anticè elongato-sinuata, ventricosa, posticè acuminata, penicillata;* N. *Trichoda* (*Gallina*) *elongata, anticè sinuata, fronte crinitâ, caudâ pilosâ;* Mull. *Inf. p.* 209. *tab. XXX. fig.* 4. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 27.

Description. L'amincissement en pointe de sa partie postérieure à la suite d'un corps arrondi, et que terminent des soies fasciculées comme divergentes, en manière de pinceau, rend cet Oxitrique remarquable. La partie antérieure obtuse s'alonge en se rétrécissant et en se courbant par le côté où règnent seulement les cils agités, qui ne font pas tout le tour de cette sorte de tête. Dans la partie épaissie du corps que compose une molécule grisâtre, on distingue de cinq à huit (le plus souvent sept) ovules assez gros, disposés sans ordre, et qui pourroient bien être des propagules, ou des Oxitriques se formant intérieurement pour prendre l'essor par la rupture de la mère. Muller dit que cette espèce est rare dans l'eau des fleuves : nous l'avons cependant trouvée quelquefois en abondance parmi les plantes inondées de la Marne, sous le pont même de Charenton.

6. Oxitrique Poulardc.

Oxitricha (*Pullaster*) *ovata, anticè elongato-sinuata et quasi in collum curvatum producta, cirris longissimis serialibus;* N. *Kerona* (*Pullaster*) *subovata, anticè sinuata, fronte corniculatâ, basi crinitâ;* Mull. *Inf. p.* 241. *tab. XXXIII. fig.* 21—23. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 8—10. *Trichoda Pullaster;* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3887.

Description. En comparant cet animal aux précédens, on conçoit difficilement comment le judicieux Muller, après avoir lui-même indiqué l'affinité qui les unit, ait pu le transporter loin et dans un genre différent : ce sont cependant les mêmes habitudes, le même aspect et la même habitation qui les rapprochent, seulement ici la partie antérieure se prolonge un peu davantage en manière de cou. Quelques globules assez considérables, et de grosseur inégale, sont également répandus sans ordre, comme des Volvoces internes, dans la masse que compose une molécule grisâtre. Il y en a trois, quatre, six, dix, plus ou moins. Les cirres antérieurs et les soies rigides postérieures, dont l'alongement est beaucoup plus considérable, ne s'éloignent cependant pas de la disposition pennicillaire; ils forment deux séries opposées garnissant chacune environ un quart du pourtour sur les deux côtés opposés. L'animal réunit quelquefois tous ceux de derrière en un seul faisceau, qui présente alors l'aspect d'une queue roide et fléchie de droite à gauche. On les trouve parmi les lenticules à l'entrée de l'hiver.

7. Oxitrique Transfuge.

Oxitricha (*Transfuga*) *latiuscula, anticè rotundata, posticè obliquè truncata;* N. *Trichoda* (*Transfuga*) *latiuscula, anteriùs crinita, posteriùs setosa, altero latere sinuata, altero mucronata;* Mull. *Inf. p.* 221. *Zool. dan. tab. IX. fig.* 1. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 25. 26. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3889.

Description. Cette espèce, perceptible à l'œil désarmé, se trouve en hiver dans l'eau de mer gardée quelque temps. Épaisse, subglobuleuse, comme marquée d'une côte sur le dos, elle est

un peu sinueuse et obliquement tronquée postérieurement, de manière à paroître terminée sur un côté par une sorte d'appendice en queue de travers. Les soies à côté de ce petit prolongement sont plus courtes, comme en peigne, et moins prononcées que les cils mobiles antérieurs, qui sont bien plus épais que dans les autres espèces, et presque de la consistance des appendices rigides qui caractérisent les Kérones.

** Bursarioïnes. Le corps est comme membraneux dans ce sous-genre, se repliant longitudinalement par ses deux côtés sur le milieu, de manière à présenter l'apparence d'une sorte de bourse à jetons ouverte. Les faisceaux de cils mouvans, opposés et pareils, sont situés aux deux extrémités du corps, aux points où se terminent les deux replis. Nous ne connoissons qu'une espèce de ce sous-genre, fort rare dans l'eau des marais, parmi les lenticules, et qui seroit une véritable Bursaire (*voyez* ce mot), sans les deux faisceaux cirreux qui s'y voient.

8. Oxitrique Bulle; N.

Oxitricha Bulla; N. *Trichoda* (*Bulla*) *membranacea, lateribus inflexis, anticè et posticè crinita*; Mull. *Inf. p.* 222. *tab. XXXI. fig.* 20. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 30.

*** Puppoïdes. Le corps toujours plus alongé dans les Oxitriques de ce sous-genre, cylindracé, ou du moins bombé ou bossu sur un côté, ne présente de véritable faisceau de cirres qu'à l'extrémité antérieure; les autres organes ciliaires sont disposés en une série qui n'est pas opposée aux cirres, et qui règne le long de l'un des côtés du corps.

9. Oxitrique bossu; N.

Oxitricha (*gibbosa*) *oblonga, ventre excavato, setifero, dorso gibboso, extremitatibus obtusis, compressis, pellucidissimis*; N. *Trichoda gibba*; Mull. *Inf. p.* 179. *tab. XXV. fig.* 16—20. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 11—15.

Description. Cette espèce fort commune sur toutes les plages et sur les rivages où l'eau s'accumule dans de petits trous, forme un passage fort naturel entre le sous-genre précédent et celui-ci; il appartiendroit même au premier, se creusant parfois en capuchon du côté qu'on peut considérer comme le ventre, puisque c'est par ce côté que l'animal a l'habitude de ramper ou plutôt de glisser quand il ne nage pas; mais il n'existe pas de faisceau de soies à l'extrémité postérieure: celles-ci sont disposées longitudinalement sur le ventre même, où on les voit briller en s'agitant, quand l'animal nageant, se présente de profil.

10. Oxitrique Sauteur.

Oxitricha (*Volutator*) *crystallina, incurvata, longitudinaliter ciliata, subtùs anticè cirris saltatoriis quatuor instructa*; N. *Himantopus Volutator*; Mull. *Inf. p.* 251. *tab. XXXIV. fig.* 20. *Encycl. pl.* 18. *fig* 5 (beaucoup trop noire).

Description. Muller rapporte à cette espèce, dont il n'indique pas l'habitation, la figure 2 de la planche II de Joblot, qui pourroit bien ne pas lui convenir; nous l'avons quelquefois retrouvée dans de l'eau de rivière gardée, et une fois dans des vases où trempoient des queues de bouquet. Il n'entre guère que par force dans le genre où nous nous voyons contraint de le comprendre, afin de ne pas trop multiplier les divisions. Alongé, obtus aux deux extrémités, qui sont parfaitement arrondies, il paroit être aplati et composé de molécules si petites, qu'il demeure, surtout par le côté cilié, transparent comme du verre. Nous ne le croyons pas triquètre, ainsi que le soupçonne être Muller; affectant une forme courbée comme en croissant, des cils tournés d'avant en arrière garnissent le côté extérieur dans toute sa longueur. En avant et par-dessous, ou plutôt en dedans, se voient quatre cirres très-forts, durs, courbes, et qu'on diroit être de véritables petites ébauches de pattes articulées, à l'aide desquelles il sautille plutôt qu'il ne nage, car son allure est fort extraordinaire, brusque, inégale, et très-différente de celle des autres microscopiques.

11. Oxitrique de Joblot; N.

Oxitricha (*Joblotii*) *ovato-oblonga, utrinquè attenuata, obtusata, subtùs longitudinaliter villosa, extremitate pilis rigidis instructa*; N. Poisson en forme de navette de tisserand, ayant des poils longs par-derrière qui lui servent de nageoires; Joblot, p. 14. pl. 2. fig. 6.

Description. Cette espèce qui a échappé à Muller, mais que Joblot avoit trouvée dans une infusion de poivre en grain, se rencontre assez fréquemment dans l'eau où l'on met macérer des semences quelconques. La Poule huppée du même auteur (p. 14. pl. 2. fig. 1), qui nage par des mouvemens circulaires, et qui se trouvoit avec elle, est toujours cet animal; mais lorsque se dédoublant d'arrière en avant, il paroît bifide, ou plutôt double, ainsi qu'il arrive si souvent à l'*Oxitricha Lepus*, n°. 1. Joblot s'est seulement trompé sur la position du faisceau de poils rigides qui ne sont point à la queue. Cette erreur vient de ce que cet Oxitrique nage avec autant de facilité dans un sens que dans l'autre. Ceux qui garnissent longitudinalement tout un côté, et qui paroissent brillans de temps à autre, sont très-fins, et à peine perceptibles par le plus fort grossissement.

12. Oxitrique Chat; N.

Oxitricha (*Felis*) *curvata, subcylindracea,*

anticè capitato-cirrosa, posticè in caudam incurvata, subtùs longitudinaliter ciliata; N. *Trichoda Felis;* Mull. *Inf. p.* 213. *tab. XXX. fig.* 15. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 1.

Description. Nous ne connoissons cet animal que par ce qu'en rapporte Muller, qui le représente comme rempli de molécules très-fines avec la partie antérieure rétrécie en cou transparent, à l'extrémité duquel se prononce comme une tête où les cirres disposés en une petite série sont de la même nature que ceux qui règnent en dessous, et tout le long de la partie gibbeuse du corps, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est courbée et obtuse. On distingue depuis les cirres antérieurs jusque dans l'épaisseur du corps, où il se perd, une sorte d'intestin ou canal alimentaire, sans qu'on puisse apercevoir que ce rudiment d'organe aboutisse à quelque ouverture buccale.

13. Oxitrique variable; N.

Oxitricha (variabilis) membranacea, pellucidissima, anticè in collum producta, altero margine protuberante mutico, altero arcuato, pilis longis in medio instructo; N. *Trichoda (Præceps) membranacea, sublunata, medio protuberante, extrorsùm crinita;* Mull. *Inf. p.* 175. *tab. XXIV. fig.* 23—25. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 44—46.

Description. Cette espèce est assez inconstante dans les formes qu'elle présente; l'un de ses côtés toujours glabre, plus ou moins bombé et comme bossu, paroit tout rempli de molécules grisâtres; l'autre en demi-cercle saillant, transparent comme du verre, est muni longitudinalement vers sa partie postérieure, qui se relève quelquefois en manière de queue, de cils aussi longs que le corps est large. En avant l'animal se prolonge en une sorte de cou très-mobile, à l'extrémité duquel se développent au besoin des cirres agités, sur le même côté seulement où règnent les grands poils latéraux postérieurs. On trouve l'Oxitrique variable dans l'eau des marais, et comme il y vit isolé, on ne le rencontre que par hasard.

**** Déplagiotriques. Dans ce sous-genre les cirres disposés en séries opposées, s'étendent sur deux côtés du corps, et nous ne connoissons qu'une espèce qu'on y puisse comprendre, encore n'y pourroit-elle demeurer, s'il étoit vrai, comme le représente en *d*, fig. 16 de Muller, qu'il existât des cirres à la pointe de l'extrémité antérieure, ce que nous ne sommes point encore parvenu à distinguer, et que nous croyons n'être pas exact. Il faudroit alors former un genre particulier pour le Microscopique singulier que nous allons décrire.

14. Oxitrique ambigu.

Oxitricha (ambigua) linearis, cylindrica, utrâque extremitate hyalina, anticè subproboscidea, posticè subspathulata; N. *Trichoda ambigua;* Mull. *Inf. p.* 200. *tab. XXVII. fig.* 11—16. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 1—5.

Description. Cette espèce, vue au simple grossissement d'une lentille ordinaire, ressemble à un petit cylindre long de deux à trois lignes, grisâtre vers le centre, et vitré ou comme vide aux deux extrémités. Vu avec des verres de plus grande force, le milieu du corps paroit effectivement tout farci d'une molécule de la plus extrême finesse, et les deux extrémités en sont absolument vides. L'antérieure paroit d'abord simplement obtuse, mais on voit bientôt l'animal la prolonger en une sorte de petite trompe qu'il émet ou qu'il retire fréquemment, ce qu'on ne distingue pas aisément, à cause de l'extrême transparence de ces parties. Nous n'avons jamais pu découvrir de cirres quelconques à l'extrémité de cet organe, tandis que de chaque côté du corps, le long de la portion pleine de molécules, on en voit un rang où tous sont presqu'égaux en longueur à la largeur de l'animal, droits, fort mobiles, brillans quand il les agite, en les faisant tourner indifféremment la pointe soit en avant, soit en arrière. On diroit des cirres de Béroës décomposant la lumière. La partie postérieure s'aplatit en spatule durant la natation, et servant à l'accélérer par une sorte de battement, on pourroit la comparer soit pour la forme, soit pour l'usage, à celle des Castors ou des Plagiures. On trouve l'Oxitrique dont il est question très-fréquemment, à l'entrée de l'hiver, dans l'eau marine, dans les moindres trous du rivage où s'accumule l'eau, ainsi que parmi les hydrophytes.

(B. de St. Vincent.)

OXYURE; *oxyuris.*

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes, ayant pour caractères: corps cylindrique, élastique, subulé en arrière (dans les femelles seulement); bouche orbiculaire; organe génital mâle extérieur enveloppé dans une gaîne.

Oxyuris; Rudolphi, Bremser, de Lamarck, Cuvier, Schweigger.

Obsery. Le nom générique (qui signifie queue aiguë) par lequel les Oxyures sont désignés, ne convient qu'aux femelles de ces animaux, car les mâles ont toujours la queue plus ou moins obtuse. Ces vers se distinguent des Trichocéphales parce que ceux-ci sont amincis antérieurement; c'est le contraire pour les Oxyures: ils se distinguent également des Ascarides parce que leur tête n'est point garnie de trois tubercules comme ces derniers. Il est probable néanmoins que parmi les petites espèces rangées par M. Rudolphi avec les Ascarides, il s'en trouve plusieurs qui devront être rapportées aux Oxyures, et déjà M. Bremser a

réuni à ce genre les *Asc. vermicularis* et *obvelata*, qui n'ont point de tubercules distincts à la tête.

Quoi qu'il en soit, les Oxyures dont l'organisation générale est celle de tous les Nématoïdes, ont le corps cylindrique et épais antérieurement; leur bouche est une petite ouverture ronde, à bords unis ou crénelés; quelques espèces ont, sur les côtés de la tête, la peau renflée en manière de vésicules; l'intestin présente quelques dilatations dans son trajet, et se termine à l'anus qui est situé plus près du bout de la queue dans les mâles que dans les femelles : celles-ci ont cette partie mince, subulée et droite; une portion des ovaires y est logée, et l'on peut apercevoir les œufs au travers de la double enveloppe de la peau et des ovaires. La queue des mâles n'est point subulée, mais assez grosse, obtuse et fortement infléchie; on a observé que l'organe génital mâle, qui a paru simple, est enveloppé dans une gaine membraneuse analogue à celle que l'on voit dans les Trichocéphales. Du reste les mâles sont infiniment plus rares que les femelles; il y a des espèces très-communes dont les mâles ne sont pas connus.

Ce genre n'est composé que d'un petit nombre d'espèces qui habitent les gros intestins de quelques mammifères.

1. Oxyure curvule.

Oxyuris curvula; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 33. *fig.* 5 (d'après Goeze).

Oxyuris capite nudo, parte subulatâ oviferâ.

— Rud. *Syn. p.* 18. *n.* 1.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 215. *n.* 2.

Trichocephalus equi; Goeze, *Naturg. p.* 117. *tab. VI. fig.* 8.

— Schrank, *Verzeich. p.* 4. *n.* 15.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3038. *n.* 2.

Mastigodes equi; Zeder, *Naturg. p.* 70.

Vers longs d'un à trois pouces, d'une demi-ligne à deux tiers de ligne de diamètre en avant, très-minces en arrière, de couleur grisâtre; tête obtuse non distincte du corps; bouche orbiculaire entourée d'un petit rebord; partie antérieure du corps cylindrique et égale; queue longue, atténuée sensiblement jusqu'à la pointe, et offrant presque toujours une légère courbure dans le point d'union avec le corps; œufs elliptiques marqués d'un point noir.

Hab. Intestin cœcum du Cheval.

2. Oxyure ailée.

Oxyuris alata; Rud.

Oxyuris capite alato, parte subulatâ oviferâ.

— Rud. *Syn. p.* 19. *n.* 2.

Vers longs de trois lignes; tête amincie, obtuse, ailée de chaque côté; ailes décroissant en arrière; bouche simple, orbiculaire, sans traces de tubercules; corps assez épais, se terminant en une queue subulée qui contient des œufs oblongs.

Hab. Les gros intestins du Blaireau. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

3. Oxyure ambiguë.

Oxyuris ambigua; Rud.

Oxyuris parte crassâ oviferâ, maris caudâ incurvâ ante apicem penem vaginatum emittente.

— Rud. *Syn. p.* 19. *n.* 3.

Les mâles de cette espèce sont longs de deux à trois lignes et de couleur jaunâtre; tête atténuée; bouche orbiculaire médiocre; corps un peu renflé vers la partie postérieure; queue grêle et courbée à son extrémité; organe génital extérieur simple et assez long. Les femelles atteignent jusqu'à six lignes de long, et sont de couleur plus blanche que les mâles; le corps est atténué aux deux extrémités; la queue, qui forme à peu près le quart de la longueur totale, est droite, capillaire et aiguë; œufs elliptiques et très-gros.

Hab. Les gros intestins du Lièvre et du Lapin. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

4. Oxyure vermiculaire.

Oxyuris vermicularis; Bremser.

— *Encycl. méth. pl.* 30. *fig.* 25—29 (d'après Goeze).

Oxyuris capitis obtusi membranâ utrinquè vesiculari, corpore anticè crassiore, caudâ maris inflexâ obtusâ, feminæ rectâ subulatâ.

Ascaris vermicularis; Rud. *Syn. p.* 44. *n.* 31.

— Muller, *Hist. verm. vol.* 1. *part. II. p.* 34.

— O. Fab. *Faun. Groenl. p.* 271. *n.* 248.

— Bloch, *Abhandl. p.* 31.

— Goeze, *Naturgesch. p.* 102—106. *tab. V. fig.* 1—5.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3029. *n.* 1.

Fusaria vermicularis; Zeder, *Naturg. p.* 107. *n.* 19.

Oxyuris vermicularis; Bremser, *Traité des Vers intest. trad. fr. p.* 149. *pl.* 1. *fig.* 3 (le mâle), *et pl.* 11. *fig.* 1 (la femelle).

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 214. *n.* 1.

Les mâles de cette espèce sont longs d'une ligne et demie à deux lignes; tête petite, garnie de

chaque côté d'ailes membraneuses en forme de petites vésicules; corps grêle et droit dans sa partie antérieure, plus épais et roulé en spirale postérieurement; queue obtuse, terminée par une petite papille creuse, dans laquelle est située la verge. Les femelles sont longues de deux à cinq lignes; leur tête est conformée comme celle des mâles; corps atténué en arrière; queue longue, subulée et droite; œufs elliptiques.

Hab. L'intestin rectum de l'homme, et spécialement des enfans; gros intestins du Coaita. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

5. Oxyure voilée.

Oxyuris obvelata.

Oxyuris capitis obtusi membranâ utrinquè vesiculari, corpore anticè crassiore, acumine caudæ masculæ incurvæ, fœminæ rectæ brevi obtusiusculo.

Ascaris obvelata; Rud. *Syn. p.* 44. *n.* 32.

Fusaria obvelata; Zeder, *Naturgesch. p.* 108. *n.* 20.

Vers longs de deux à quatre lignes, grêles, blancs; tête obtuse, garnie de chaque côté d'un appendice membraneux, en forme de vésicule, et qui l'enveloppe souvent comme une sorte de voile; corps cylindrique, atténué aux deux extrémités, et surtout postérieurement; queue courte, un peu obtuse, celle du mâle infléchie.

Hab. Les gros intestins de la Souris, *Frœlich, Rudolphi*, etc.; du Rat d'eau, du Campagnol, du Souslik, *Catalogue du Muséum de Vienne;* intestin grêle du Mulot. (E. D.)

P

Palythoé; *palythoa.*

Genre de polypiers de l'ordre des Alcyonées, dans la division des polypiers sarcoïdes, ayant pour caractères : polypier en plaque étendue, couverte de mamelons nombreux, cylindriques, de plus d'un centimètre de hauteur, réunis entr'eux; cellules isolées, presque cloisonnées longitudinalement, et ne contenant qu'un seul polype.

Palythoa; Lamouroux.

Alcyonium auctorum.

Observ. Sous cette dénomination générique, Lamouroux a cru devoir distraire du genre cahotique des Alcyons deux productions marines, figurées et décrites par Solander et Ellis, comme faisant partie de ce dernier genre, et que les auteurs n'en ont point distinguées non plus. Ces polypiers composés de mamelons de deux à trois lignes de diamètre sur cinq à sept lignes de hauteur, forment des masses ou croûtes peu considérables recouvrant les corps marins; les mamelons sont réunis et adhèrent ensemble presque jusqu'à l'extrémité qui est saillante, et percée au centre d'une ouverture arrondie ou étoilée; l'intérieur des mamelons est creux, et leurs parois sont marquées en dedans de dix à douze lames saillantes, longitudinales. Desséchés, leur couleur est d'un gris terreux, et leur consistance analogue à celle des Alcyons desséchés. Les animaux ne sont pas connus.

1. Palythoé ocellée.

Palythoa ocellata; Lamx.

Palythoa ferruginea, coriacea; cellulis subcylindricis, rugosis; apicibus radiatis et ocellatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 70. *tab.* 1. *fig.* 6.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 361. *n.* 514.

Alcyonium ocellatum; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 395. *n.* 8.

— Sol. et Ell. *p.* 180. *tom.* 1. *fig.* 6.

— Sloan, *Jam. Hist.* 1. *tab.* 21. *fig.* 1.

Var. *Ocellis retusis;* Espen, *Supp.* 2. *tab.* 23?

Mamelons déprimés, bordés à leur circonférence; ouverture centrale arrondie; couleur ferrugineuse; surface extérieure rugueuse.

Hab. Côtes de Saint-Domingue, sur les rochers.

2. Palythoé étoilée.

Palythoa stellata; Lamx.

Palythoa albida, coriacea; mamillis convexis, centro cavo substellato coadunatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 70. *tab.* 1. *fig.* 4—5.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 361. *n.* 513. *pl.* 13. *fig.* 2.

Alcyonium mammillosum; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 395. *n.* 9.

— Sol. et Ell. *p.* 179. *tom.* 1. *fig.* 4—5.

— Sloan, *Jam. Hist.* 1. *tab.* 21. *fig.* 2. 3.

Mamelons arrondis; ouverture déprimée et

étoilée au centre; couleur blanchâtre pendant la vie; surface extérieure lisse.

Hab. Côtes de la Jamaïque, sur les rochers. (E. D.)

PANDORINE; *pandorina*; N.

Genre de Microscopiques, type de la singulière famille des Pandorinées, dans l'ordre des Gymnodés, où, comme on l'a vu page 521 de ce volume, les molécules vivantes dont se composent les êtres que nous y comprenons, sont contenues dans une enveloppe commune, soit qu'elles y demeurent intérieurement indépendantes les unes des autres, soit qu'elles s'y groupent, toujours intérieurement, en glomérules agités. Cette enveloppe commune dévoile, par sa transparence, les mystères étranges d'une organisation où chaque individualité persiste, c'est-à-dire, où la molécule semble exercer une vie propre, tandis qu'elle concourt à une vie d'ensemble. Mais, comme lorsque la boîte de Pandore s'ouvrit pour répandre sur la terre ce qui s'y trouvoit contenu, si l'enveloppe générale qui retient les molécules combinées vient à se briser, celles-ci se répandent sur le porte-objet du microscope, continuant de se mouvoir en vertu d'une volonté propre à chacun des globules devenus libres. La découverte de tels phénomènes confondit en admiration les premiers observateurs, et ceux qui les voient de nouveau partagent toujours les mêmes sentimens de surprise. Les espèces constatées de ce genre sont les suivantes : le mouvement général y est obscur; il consiste dans une sorte de rotation que l'association globuleuse exerce sur elle-même.

1. Pandorine de Leuwenhoeck; N.

Pandorina (*Leuwenhoeckii*) *sphærica, subaspera*; N. *Volvox sphæricus, globosus, globulis sparsis*; Mull. *Inf. pag.* 18. *tab. III. fig.* 12. 13. *Encycl. Ill. vers. pl.* 1. *fig.* 9. Gmel. *Syst. nat. XIII. tab.* 1. 3906. *Volvox globulus*; L. *Syst. nat.* 3. Pall. *El. zool. p.* 417. *n.* 1. Leuwen. *Cont. arc. nat.* 149. 145. *fig.* 2. Bak. *Empl. micr. p.* 222. *plat. XII. fig.* 27. Roesel, *Ins. tom. III. pl.* 101. *fig.* 1—3. Spall. *Op. phys.* 1. *p.* 193. *pl.* 2. *fig.* 11.

Description. Globule diaphane, verdâtre, rempli de plus petits globules plus verts, devenant blanchâtres ou jaunâtres avec l'âge, et selon les saisons de l'année où on le rencontre, tournant lentement sur lui-même dans le sens de son axe, d'une ligne au moins de diamètre à l'œil désarmé : grossi, il paroît sous l'aspect d'une sphère membraneuse, dont la superficie est pourvue d'aspérités, au point d'en devenir comme scabre; ce qui la fit supposer velue par divers auteurs. Les globules internes qu'on y distingue paroissent autant de petites Pandorines complètes, qui ne diffèrent de celle qui les tient captives que par le volume. Les plus petits de ces rudimens d'individus emprisonnés sont très-nombreux; les plus gros varient en nombre depuis trois jusqu'à vingt et trente, dispersés sans ordre : ceux-ci sont également remplis de molécules plus petites qui doivent grossir à leur tour, de sorte que la membrane se brise, et que chacune des Pandorines délivrées peut grossir ensuite en liberté. Le même phénomène intérieurement préparé se reproduit sans cesse : mode admirable de reproduction, dit Muller, au moyen duquel chaque individu tient enfermée dans son sein, toute formée, la succession de ses fils, de ses petits-fils et de ses arrière-petits-fils, déjà existans et visibles. On trouve en abondance cet étrange animal dans les petits fossés et l'eau stagnante des bois, que remplissent des feuilles mortes, particulièrement celles des aulnes. Il y est plus particulièrement verdâtre au commencement de l'hiver et du printemps, tirant sur l'orangé dans la saison plus chaude. On le rencontre jusque dans les infusions de foin; mais ces infusions ne doivent pas être à l'état de fétidité pour en produire.

2. Pandorine Mûre; N.

Pandorina (*Mora*) *obovata, lævis*; N. *Volvox* (*Morum*) *membranaceus, orbicularis, centro moleculis sphæricis viridibus*; Mull. *Inf. p.* 20. *tab. III. fig.* 14—16. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 10.

Description. Plus petite que la précédente, son enveloppe commune est d'une transparence vitrée, non parsemée de molécules externes qui la fassent paroître comme rugueuse; quelques reflets verts se distinguent notamment par les bords, mais ils viennent de la couleur réfléchie des corpuscules internes. Ceux-ci paroissent d'abord dans la petite Pandorine comme un glomérule de sphérules herbacées de la figure d'une mûre. Chacun des globules agglomérés grossissant, s'isole et devient bientôt un glomérule lui-même, semblable, à la taille près, à celui dont il fit originairement partie. L'enveloppe commune s'est alors étendue en œuf pour contenir tous ces êtres nouveaux ainsi développés dans son sein; elle ne tarde pas à se briser, et chaque Pandorine qui s'en échappe va devenir mère à son tour, de sorte que de tels animaux se développant et se reproduisant sans mourir, peuvent être considérés comme éternels. On trouve cette espèce aux mêmes lieux que la précédente, principalement à la fin de l'automne; ses allures sont les mêmes.

(B. de St. Vincent.)

PARAMŒCIE; *paramœcium*.

Genre de Microscopiques de la famille des Kolpodinées, dans l'ordre des Gymnodés, fondé par Muller et caractérisé de la sorte : corps membraneux, ovoïde alongé, avec un pli longitudinal, qui devient très-sensible sur le corps de l'animal quand il nage, et que surtout il veut changer de direction.

direction. C'est avec son exactitude accoutumée que M. de Lamarck dit : « les Paramœcies n'offrent que de très-petites lames, alongées, vivantes, animalisées. » Elles diffèrent des vrais Kolpodes en ce que ceux-ci sont sinueux sur leurs bords, et peuvent la plupart modifier leur forme indécise, tandis qu'au pli près qui se prononce longitudinalement sur le corps des Paramœcies, celles-ci ont des contours parfaitement arrêtés, et qui ne variant plus, semblent annoncer une organisation définitivement arrêtée et transmissible sans aberrations. Leur figure générale est ovale et représente quelquefois celle de la semelle d'un soulier. Toutes sont fort transparentes, et même comme vitrées sur les bords. La plupart, du moins les plus grandes espèces, présentent dans le milieu une molécule constitutrice qu'on diroit un amas de Monades et de Cyclides, avec des corpuscules hyalins, ou globules gazeux. Elles nagent gravement à plat comme les Pleuronectes, souvent en grand nombre dans les infusions ou dans l'eau des marais; on peut les y voir se dédoubler ou se partager pour se reproduire, cette opération ayant lieu très-fréquemment, et se faisant sans que l'animal interrompe ses habitudes. Les espèces constatées de ce genre sont les suivantes.

1. Paramœcie oriziforme.

Paramœcium (*oriziformis*) *abbreviatum, subcordatum, albidum, posticè dilatato-depressum, subplicatum;* N. *Gonium corrugatum;* Mull. *Inf. p.* 112. *tab. XVI. fig.* 16. *Encycl. pl.* 7. *fig.* 8. Gone ridé; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* I. *p.* 424. *n.* 3.

Description. Nous ne trouvons aucun rapport avec les animalcules figurés comme informes dans Gleichen, et dont Muller fait un synonyme de l'animal qui nous occupe. Nous ne voyons pas davantage ce qui pouvoit avoir décidé ce profond naturaliste à le confondre dans un même genre avec les Pectoralins, qui en sont si considérablement différens, soit sous le rapport des formes, soit sous celui de l'organisation, soit enfin sous celui des habitudes. Le *Paramœcium oriziformis* habite le plus communément les infusions de fruits, et particulièrement celles de la pulpe des poires. Il s'y développe en peu de jours par centaines, mais n'y persiste pas fort long-temps. Il nage en vacillant. Le nom que nous lui avons donné indique un peu sa figure, qui est à peu près celle d'un grain de riz postérieurement épaissi; mais s'il eût été un peu moins raccourci et obtus antérieurement, nous l'eussions comparé au pepin du raisin qui seroit aplati en lame ou membraneux, en conservant sa dilatation postérieure et le sillon qui s'y voit.

2. Paramœcie douteuse.

Paramœcium (*dubium*) *ovatum, anticè angustior, dorso carinato, sublùs convexum;* N. *Trichoda prisma;* Mull. *Inf. p.* 187. *tab. XXVI. fig.* 20. 21. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 37. 38.

Description. N'y ayant jamais pu découvrir le moindre indice de poils, c'est avec doute, et en se demandant si cet animal ne pourroit pas devenir le type d'un genre nouveau, que Muller le plaçoit parmi ses Trichodes, dont le caractère consistoit dans la présence des poils. Quoi qu'il en soit, nous croyons, pour ne pas trop multiplier les coupes génériques, devoir le placer ici, en convenant que s'il y est moins mal que parmi les Trichodes, il n'y doit cependant pas être irrévocablement placé. Sa structure est véritablement anomale et bizarre. D'une transparence de verre, malgré quelques molécules distribuées çà et là de temps à autre dans sa masse ovoïde, oblongue et atténuée aux extrémités néanmoins obtuses, la partie inférieure ou ventre est unie et légèrement convexe; mais tout le long du dos, qui est plus aplati, et de bout en bout, règne un pli saillant en carène très-sensible et presque prismatique, d'où vient que nous avons cru pouvoir en faire une Paramœcie. Cet animal se trouve assez fréquemment et en grande quantité dans l'eau de mer quelque temps gardée.

3. Paramœcie Plongeon.

Paramœcium (*Colymbus*) *anticè in collo acuminatum, corpore subtriquetrum, posticè acuminatum;* N. *Vibrio Colymbus;* Mull. *Inf. p.* 70. *tab. IX. fig.* 16. 17. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 32. *Vibrio columbus;* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* I. *p.* 3898.

Description. Cette espèce des plus grandes, nage très-gravement sur son plat dans l'eau de mer, où elle n'est pas commune. Son cou, très-diaphane, est généralement courbé sur la gauche, et le corps, à peu près myriforme, est tout rempli de molécules qui l'obscurcissent; le dos est relevé longitudinalement par un pli qui le fait paroître comme triquètre, en s'amincissant postérieurement en pointe.

4. Paramœcie Aurélie.

Paramœcium (*Aurelia*) *versùs anticè plicatum, obtusato-rotundatum, posticè acutiusculum;* N. *Paramœcium Aurelia;* Mull. *Inf. p.* 86. *tab.* 12. *fig.* 1—14. (9 *exclusa*). *Encycl. pl.* 5. *fig.* 1—12 (7 exclue). Gmel. *Syst. nat. XIII. fig.* 1. *p.* 3895. Hermann, *Naturf.* 20. *tab.* 3. *fig.* 37. *c?* 41. *a?* Gleichen, *pl.* 23. B. 1?... *Pl.* 23. *b. fig. a. b. g. h. Pl.* 29. *fig.* 1—7?

Description. Nous avons quelquefois trouvé cette espèce vivant en société nombreuse dans les amas de Conferves que nous élevions dans des vases pour les observer; elle s'y développoit par centaines en peu de jours, encore que nous

n'en eussions pas trouvé d'abord un seul individu. Nous l'avons trouvée aussi quelquefois dans de l'eau de mare prise au hasard, avec des lenticules. On la rencontre indifféremment, et en plus ou moins grande quantité, dans l'eau fraiche et dans les infusions; mais de tous les *habitat*, le plus singulier est l'intérieur de certains animaux, qui en ayant avalé en contiennent dans leurs intestins; c'est du moins ce que prétend avoir observé Gleichen dans un lombric. La Paramœcie Aurélie est l'une des plus grandes espèces du genre; très-aplatie, obtuse en avant, d'où part latéralement le pli caractéristique, se rétrécissant un peu vers le milieu pour se rélargir ensuite et finir en pointe; c'est chez elle que la figure d'une semelle est surtout reconnoissable. Elle se contracte quelquefois au point de s'en rendre presqu'ovale, et tellement obtuse postérieurement, que, conservant néanmoins toujours son pli antérieur, on diroit le n°. 6. Les globules hyalins, très-multipliés, en sont presque brillans au milieu de la molécule constitutrice qui est grisâtre. Muller pense qu'elle pourroit bien être couverte de villosités, qu'il représente même dans sa figure 7, reproduite sous le n°. 9 des planches de cette Encyclopédie. C'est une erreur; la figure velue, confondue parmi les autres qui sont parfaitement exactes, est celle de notre *Peritricha Pleuronectes*. Voyez Péritrique.

5. Paramœcie Sole.

Paramœcium (*Solea*) *ovato-oblongum, posticè obtusissimum, anticè sulcato-deflexum;* N. *Kolpoda rostrum;* Mull. *Inf. p.* 94. *tab. XIII. fig.* 7. 8. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 5. 6. *Colpoda rostrum;* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 95.

Description. Assez grande, et toute grisâtre, cette espèce nage parmi les lenticules, où on la rencontre fréquemment. Généralement aplatie et comme membraneuse, elle paroit cependant jouir de la faculté de renfler quelques parties de son corps, où se développent souvent des points hyalins qui n'y sont cependant pas toujours visibles ou persistans. On n'y distingue quelquefois nulle apparence de pli; la partie postérieure est alors parfaitement arrondie, et l'antérieure obtuse, légèrement repliée sur un côté; mais l'animal veut-il agir, changer de direction, ou, ce qui lui arrive parfois, se retourner sur lui-même, pour nager indifféremment sur l'un de ses deux côtés, le pli se prononce très-fortement d'avant en arrière diagonalement sur la partie antérieure, au point de la faire paroître triquètre.

6. Paramœcie Chrysalide.

Paramœcium (*Chrysalis*) *posticè ventricosum, rotundatum, anticè complanatum, versùs anticè plicatum;* N.

Description. Nous rapportons à cette espèce, en conservant le nom de *Chrysalis* donné par Muller à l'une de ses Paramœcies, que nous croyons être une Bursaire (*voyez* ce mot), la seule figure 15 de la *planche XII*, les autres, depuis 16 jusqu'à 20, nous paroissant entièrement étrangères à l'espèce de Microscopique dont il est question. Nous l'avons trouvée dans l'eau de mer, et nous l'eussions peut-être confondue avec l'espèce précédente, dont elle prend un peu la forme en s'alongeant, si notre Paramœcie ne demeuroit toujours obtuse, plus courte et plus ou moins renflée postérieurement.

7. Paramœcie paradoxale.

Paramœcium (*paradoxum*) *ovatum, suprà convexum, subtùs cavatum;* N. *Cyclidium dubium;* Mull. *Inf. pag.* 85. *tab. XI. fig.* 18. 21. *Encycl. pl.* 5. *fig.* 16—19.

Description. Cette espèce ne nous étant pas connue, nous ne pouvons trop nous prononcer à son égard; elle nous offre des rapports avec les Bursaires par sa concavité, mais les figures citées lui donnant un pli sublatéral très-prononcé, nous avons cru la devoir placer ici provisoirement. Si des poils couvrent sa surface, comme le soupçonne Muller, elle deviendra un Leucophre; mais alors pourquoi l'auteur danois la place-t-il parmi les Cyclides, avec lesquelles on ne lui distingue pas le moindre rapport? Muller dit qu'elle se trouve au mois de novembre parmi les lenticules.

8. Paramœcie kolpodine.

Paramœcium (*kolpodinum*) *posticè rotundatum, infra apicem obliquè incisum;* N. *Kolpoda Cucullulus;* Mull. *Inf. pag.* 105. *tab. XV. fig.* 7—11. *Encycl. pl.* 7. *fig.* 8—12. Gleichen, *pl. XVII. fig.* 11—14?

Description. Nageant par milliers dans certaines infusions végétales, c'est particulièrement dans l'eau où pourrissoit du *sonchus oleraceus* que Muller trouva cette espèce, qui ressemble aux formes raccourcies que prennent les grandes espèces précédentes, mais qui moins longue, se bombe par le dos, et se creuse en avant au-dessous du pli caractéristique, de manière à se rapprocher encore des Bursaires, dont elle se distingue néanmoins par sa physionomie ou *facies;* grisâtre, sa partie postérieure est remplie de molécules entre lesquelles se distinguent des corps hyalins parfaitement diaphanes, comme de verre, de grandeur diverse et inégalement dispersés. La partie antérieure, infléchie à droite, est également diaphane, et l'on diroit qu'elle est l'extrémité d'une double enveloppe, que l'animal laisseroit vide en se contractant vers la partie postérieure arrondie. L'animal de Gleichen, que nous rapportons à cette espèce, avoit été trouvé dans l'infusion de graines de foin.

9. Paramœcie lamelline.

Paramœcium (*lamellinum*) *sublineare, utrinquè obtusatum, submembranaceum, crystallinum*; N. *Kolpoda lamella*; Mull. *Inf. p.* 93. *tab. XIII. fig.* 1—5. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 1—3.

Description. Cet animal consiste en une membrane excessivement mince, une vraie lame de verre oblongue, mais arrondie à ses deux extrémités. Il affecte en nageant des ondulations qui le font paroître convexe ou onduleux; les moindres objets se distinguent au travers; une strie, ou plutôt un pli longitudinal en manière de ligne, règne sur le milieu, et indique à quel genre appartient cet être singulier, que nous avons rencontré assez fréquemment à Charenton dans l'eau de la Marne, encore que Muller le dise rare. Il nage en vacillant d'une manière toute particulière.

Gmelin cite comme appartenant au genre dont il vient d'être question, les *Paramœcium caudatum*, *Naturf.* 20, *tab.* 3, *fig.* 38; *anceps*, *fig.* 39, et *acutum*, *fig.* 40. Nous n'y reconnoissons en rien les caractères des Paramœcies, et nous ne prononcerons pas sur la réalité d'animalcules trop imparfaitement décrits et figurés par Hermann. (B. de St. Vincent.)

PAS DE POULAIN.

D'Argenville et d'autres anciens naturalistes ont donné ce nom au Spatangue cœur de mer, *Spatangus purpureus*, de Lamk. *Voyez* Spatangue.

PASYTHÉE; *pasythea*.

Genre de polypiers de l'ordre des Sertulariées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères: polypier phytoïde, un peu rameux, articulé; cellules ternées ou verticillées, sessiles ou pédicellées à chaque articulation.

Pasythea; Lamouroux.

Cellaria; Solander et Ellis.

Sertularia; Gmelin.

Liriozoa; de Lamk.

Observ. Lamouroux a réuni dans ce genre deux petits polypiers fort élégans, mais, comme il l'observe lui-même, qui n'ont que peu de rapports entr'eux. Celui qu'il nomme *P. tulipifera*, me paroîtroit mieux placé dans l'ordre des Cellariées, à cause de la nature de sa substance qui est plus calcaire que cornée; le *P. quadridentata*, par une raison contraire, doit rester parmi les Sertulariées, dans le voisinage du genre Dynamène du même auteur. C'est à peu près ainsi qu'en a jugé M. de Lamarck, puisqu'il a fait de la première de ces espèces, un genre voisin des Cellaires, sous le nom de *Liriozoa*, et qu'il a laissé l'autre parmi ses Sertulaires, quoique les cellules réunies quatre à quatre dans chaque articulation, doivent distinguer cette espèce des véritables Sertulaires.

1. Pasythée à quatre dents.

Pasythea quadridentata; Lamx.

Pasythea simplex, articulata, repens; denticulis quaternis, oppositis, ventricosis; articulis subturbinatis, basi contortis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 9. *tab.* 5. *fig.* g. G.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 156. *n.* 264. *pl.* 3. *fig.* 8. a. B.

Sertularia quadridentata; Sol. et Ell. *p.* 57. *n.* 33. *tab.* 5. *fig.* g. G.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3853. *n.* 57.

— Esper, *Supp.* 2. *tab.* 32. *fig.* 1—5.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 121. *n.* 21.

Radicule rampante; rameaux courts; articulations les unes à la suite des autres, formées de quatre cellules ventrues, sessiles, opposées, deux de chaque côté, séparées par un axe creux cloisonné; pédicule des articulations contourné en vis; substance cornée.

Hab. Océan atlantique, sur les fucus *natans* et *baccifer*.

2. Pasythée tulipier.

Pasythea tulipifera; Lamx.

Pasythea stirpe articulatâ, lapideâ, subdiaphanâ; articulis clavatis; cellulis ternis, dentatis, connexis, ex apicibus articulorum exeuntibus, et sæpè terminantibus.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 9. *tab.* 5. *fig.* a. A.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 155. *n.* 263. *pl.* 3. *fig.* 7. A.

Liriozoa caraïbœa; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 133. *n.* 1.

Cellaria tulipifera; Sol. et Ell. *p.* 27. *n.* 15. *tab.* 5. *fig.* a. A.

Sertularia tulipifera; Gmel. *Syst. nat. p.* 3862. *n.* 72.

Radicule filiforme décurrente; rameaux courts; articulations alongées en forme de massue, réunies par une substance moins solide qu'elles; cellules alongées, également en forme de massue, réunies trois à trois par leur bords, et portées sur un pédicelle commun, très-court, naissant de chaque côté près du sommet des articulations; substance calcaréo-cornée.

Hab. Mer des Antilles. (E. D.)

PAVONAIRE.

M. Cuvier (*Règn. anim.*, tom. IV, p. 85) dé-

signe ainsi un sous-genre de polypiers nageurs ou Pennatules, qu'il caractérise ainsi : corps libre, alongé, grêle, n'ayant des polypes que d'un seul côté, où ils sont serrés en quinconce. Il rattache à ce sous-genre deux espèces ; l'une figurée par Bohadsch (*Mar.*, p. 112. tab. 9. fig. 4. 5), sous le nom de *Penna piscis pavonis piscatorum* : c'est le *Pennatula antennina* de Solander et Ellis, et de Gmelin, ou *Penn. quadrangularis* de Pallas ; l'autre, le *Penn. scirpea* de Pallas et de Gmelin. M. de Lamarck n'a pas distingué cette coupe du genre qu'il désigne sous le nom de Funiculine. *Voyez* ce mot. (E. D.)

PAVONE ; *pavonia*.

Genre de polypiers de l'ordre des Méandrinées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, fixé, frondescent ; à lobes aplatis, subfoliacés, droits ou ascendans, ayant les deux surfaces garnies de sillons ou de rides stellifères ; étoiles lamelleuses, sériales, sessiles, plus ou moins imparfaites.

Pavonia ; de Lamarck, Cuvier, Lamouroux, Schweigger.

Madrepora auctorum.

Observ. Les Pavones sont de jolis polypiers lamellifères, formés d'expansions foliacées plus ou moins épaisses et irrégulières, ayant leurs deux surfaces constamment couvertes de rides ou sillons. Ce dernier caractère sert à les distinguer des Agarices, dont la forme générale est à peu près la même, mais qui n'ont de sillons que d'un seul côté. Les étoiles ou cellules des Pavones, quoique lamelleuses, ne sont point circonscrites, et sont tellement imparfaites qu'elles ne présentent que des trous ou des enfoncemens lamelleux et irréguliers ; elles varient de grandeur sur le même individu, et surtout suivant les espèces ; les Pavones ne forment point des masses considérables, elles se trouvent dans les mers intertropicales. On ne connoît point les animaux qui les forment.

1. Pavone agaricite.

Pavonia agaricites ; de Lamk.

Pavonia frondibus brevibus, crassis, semirotundis, diffusis ; rugis stelliferis, acutis, transversis, flexuosis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 239. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 53. *tab.* 63.

Madrepora agaricites ; Pall. *Elench. p.* 287. *n.* 167.

— Sol. et Ell. *p.* 159. *n.* 32. *tab.* 63.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3759. *n.* 13.

— Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 20.

Expansions foliacées épaisses, arrondies, courtes, diffuses, souvent confluentes par leurs bords, couvertes de sillons transversaux irréguliers interrompus, au fond desquels sont des étoiles peu circonscrites, à lamelles petites et nombreuses.

Hab. Mers d'Amérique.

2. Pavone à crêtes.

Pavonia cristata ; de Lamk.

Pavonia frondibus oblongis, erectis, lobatis ; lobis rotundatis, cristatis ; rugis transversis, sinuosis, obtusis, stelliferis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 239. *n.* 2.

An Knorr, *Delic. p.* 25. *tab.* A. x. *fig.*

Grande et belle espèce, formant des touffes foliacées à expansions oblongues, droites et lobées ; lobes arrondis à crêtes nombreuses ; sillons transverses sinueux, obtus, au fond desquels sont situées les étoiles.

Hab. Mers d'Amérique.

3. Pavone laitue.

Pavonia lactuca ; de Lamk.

Pavonia frondibus tenuissimis, subplicatis, laciniosis, lamelloso-striatis ; stellis magnis irregularibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 239. *n.* 3.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 53. *tab.* 44.

Madrepora lactuca ; Pall. *Elench. p.* 289. *n.* 168.

— Sol. et Ell. *tab.* 44.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3758. *n.* 9.

— Esper, *Sup.* 1. *tab.* 33. A. R.

Grande, belle et très-rare espèce, à expansions foliacées très-minces, comme plissées, à bords laciniés ; les deux surfaces striées par de petites lamelles longitudinales ou obliques légèrement dentées, souvent crénelées ; étoiles grandes, irrégulières, à peine distinctes.

Hab. Mers d'Amérique ?

4. Pavone bolétiforme.

Pavonia boletiformis ; de Lamk.

Pavonia frondibus erectis, planulatis, undatis, cristatis ; stellis serialibus impefectis, centro impressis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 240. *n.* 4.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 53. *tab.* 31. *fig.* 3. 4.

Madrepora cristata ; Sol. et Ell. *p.* 158. *n.* 27. *tab.* 31. *fig.* 3. 4.

Madrepora agaricites, var. β; Pall. *Elench. p.* 287. *n.* 167.

Madrepora boletiformis; Esper, *Supp.* 1. *tab.* 56.

Expansions droites, presque planes, petites, ondulées ou crêtées; étoiles sériales peu circonscrites; centre légèrement enfoncé.

Hab. Océan indien et austral, *de Lamarck*; mers d'Amérique, *Pallas*.

5. Pavone divergente.

Pavonia divaricata; de Lamk.

Pavonia frondibus erectis, lobatis, flexuoso-divaricatis, angularibus; lamellis laxis; stellis difformibus.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 240. *n.* 5.

Espèce voisine de la précédente par ses rapports, mais qui s'en distingue néanmoins par ses expansions lobées, confuses, multangulaires, divergentes et à bords aigus; ses étoiles sont irrégulières, à lamelles peu nombreuses.

Hab. L'Océan indien.

6. Pavone plissée.

Pavonia plicata; de Lamk.

Pavonia frondibus erectis, lobatis, flexuoso-plicatis; lamellis minimis, arenulosis, confertis; stellis minutis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 240. *n.* 6.

Madrepora contigua; Esper, *Sup.* 1. *tab.* 66.

Expansions droites, lobées, flexueuses, plissées, réunies en touffes; étoiles très-petites, presqu'analogues à celles des Porites, paroissant disposées par rangées, lâches, longitudinales; lamelles presqu'imperceptibles, serrées et aréna-cées.

Hab. L'Océan indien.

7. Pavone obtusangle.

Pavonia obtusangula; de Lamk.

Pavonia frondibus erectis, flexuoso-plicatis, multilobatis, obtusis; lamellis perparvis, extremitatibus coalescentibus; stellis superficialibus.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 240. *n.* 7.

Espèce un peu plus petite que les trois précédentes, et formant des touffes arrondies et denses; expansions droites, flexueuses, plissées, multilobées, très-obtuses; étoiles superficielles, à lames très-petites, réunies à leurs extrémités.

Hab. L'Océan indien?

8. Pavone frondifère.

Pavonia frondifera; de Lamk.

Pavonia erecta, divisa, ramoso-lobata; lobis explanatis, foliiformibus, ovatis, undato-plicatis, acutè striatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 241. *n.* 8.

Cette Pavone, dit M. de Lamarck, semble avoir des rapports avec l'Agarice flabelline; mais elle est divisée en expansions foliacées, multicarinées et stellifères sur les deux faces. Ses frondicules sont droits, diversement contournés, à stries cariniformes longitudinales, échinés, très-rudes. Hauteur, quinze centimètres.

Hab. Mers australes. (E. D.)

PECTORALINE; *pectoralina*.

Genre de Microscopiques de la famille des Pandorinées, dans l'ordre des Gymnodés, caractérisé par l'agglomération de molécules sphériques vivantes, se juxta-posant pour former à plat comme une lame, dont le mouvement s'exerce sur le sens vertical ou mince. Une membrane à peine visible à force de transparence, y enveloppe, pour former un seul animalcule, une collection d'animalcules plus petits. Les Pectoralines diffèrent des Pandorines en ce que celles-ci sont globuleuses, et que les molécules intérieurement vivantes y sont encore de petites agglomérations à l'infini. Muller en avoit fait des Gones, genre auquel ce savant donnoit pour caractères un corps très-simple, aplati, anguleux par ses bords. Cependant il convenoit que l'espèce dont nous avons formé un genre nouveau n'avoit pas d'angles bien marqués, ou que du moins ceux-ci y étoient comme tronqués et arrondis. Muller fut plus heureux dans le choix d'un nom spécifique que nous élevons à celui de genre. L'être auquel il l'appliquoit représente effectivement, quand il est vu sur son plat, la figure du pectoral des pontifes d'Israël, dont il est parlé au chapitre XXVIII de l'Exode. Nous n'en connoissons qu'une espèce constatée.

Pectoraline hébraïque.

Pectoralina hebraïca; N. α. *Virescens. Gonium* (*pectorale*) *quadrangulare, pellucidum, globulis sedecim*; Mull. *Inf. p.* 110. *tab. XVI. fig.* 9—11. *Encycl. pl.* 7. *fig.* 1—3. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3894. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 423.

β. *Flavescens minor*; N.

Description. Qu'on imagine, au grossissement de trois cents fois environ, douze grains de plomb à perdrix, transparens comme du verre, disposés sur quatre lignes formées chacune de trois grains et en carré, au centre duquel quatre autres grains répondant aux quatre angles du carré seroient inscrits de manière à ce que se touchant à peine, ils laissent entr'eux de petits espaces sur

lesquels règne la membrane commune très-diaphane, qui tient le tout aggloméré en un petit corps laminaire, d'un verdâtre pâle dans la variété α, plus petit et d'une couleur rousse dans celle que nous désignons par la lettre β. Cet animal présente un merveilleux spectacle. Lorsqu'on le distingue à plat, on diroit de petites perles enchassées par la main d'un habile orfévre pour former la plaque d'une agraffe ou d'une bague élégante. Le Pectoralin veut-il agir, on le voit rouler sur le tranchant comme la petite roue d'un cabriolet. Nous avons vu les glomérules se briser, chaque molécule s'échappoit alors indépendante, mais ce cas est rare; d'autres fois l'agglomération s'ouvroit, et ne formoit plus que des fragmens en colliers, doués également de mouvement. Enfin, comme Muller, nous avons vu chacun de ces glomérules devenir un petit Pectoralin complet, où les molécules étoient à peine perceptibles. Grossissant alors en commun, ils finissoient par se désunir, et chaque individu nouveau alloit rouler pour son compte et recommencer les mêmes transmutations. Nous avons trouvé la variété α très-commune dans certains fossés en été, et β dans des vases où nous élevions des Conferves qu'on avoit soin de ne pas laisser se corrompre; elle s'y trouvoit parfois en quantités innombrables; d'autres fois elle y étoit assez rare; enfin, il arrivoit qu'on n'en trouvoit que des fragmens, qui, ne cessant pas d'agir, redevenoient sans doute plus tard des animaux complets.

Gmelin mentionne, d'après Schranck, une espèce de son genre *Gonium*, qu'il nomme *Polysphærium*, et qui, formée d'une multitude de globules disposés en disque, assez semblable, au nombre près de ces globules, au *Gonium pectorale* de Muller, peut en être rapprochée. Elle est infiniment plus petite, d'un vert-jaunâtre, et a été trouvée dans une eau stagnante très-pure, au mois de juin. (B. DE St. VINCENT.)

PÉGASIE; *pegasia.*

Genre de Médusaires établi par Péron et Lesueur dans la division des Méduses gastriques, non pédonculées, sans bras et tentaculées. Les caractères génériques sont, suivant les auteurs: « point de faisceaux lamelleux; point de fossettes au pourtour de l'ombrelle; des bandelettes prolongées jusqu'à l'ouverture de l'estomac. »

Ce genre n'a pas été adopté. (E. D.)

PÉLAGIE; *pelagia.*

Genre de Médusaires établi par Péron et Lesueur dans leur division des Méduses gastriques, monostomes, pédonculées, brachidées et tentaculées. Caractères: point d'organes prolongés de la base de l'estomac vers le rebord; quatre bras très-forts terminent un pédoncule fistuleux.

Adopté comme sous-genre par M. Cuvier; réuni aux Dianées par M. de Lamarck. *Voyez* DIANÉE. (E. D.)

PELAGIE; *pelagia.*

Genre de polypiers de l'ordre des Actinaires, dans la division des polypiers sarcoïdes, ayant pour caractères: polypier fossile, simple, pédicellé; surface supérieure étalée, ombiliquée, lamelleuse; lames saillantes, rayonnantes, simples ou se dichotomant une fois, rarement deux; surface inférieure unie ou légèrement ridée circulairement, plus ou moins plane; pédicelle central, en cône très-court, situé à la surface inférieure.

Pelagia; LAMOUROUX.

Obsery. Le polypier nommé ainsi par Lamouroux, est sans doute une pétrification fort singulière, mais il est bien difficile de croire qu'elle ait été charnue avant de devenir fossile. L'aspect membraneux de sa surface inférieure ne me paroit pas suffire pour engager à adopter une pareille opinion; j'ai prouvé ailleurs (*voyez* LYMNORIE, MONTLIVALTIE) que plusieurs polypiers entièrement pierreux, actuellement vivans dans les mers, offroient, dans quelques points de leur surface inférieure, cet aspect membraneux d'une manière très-prononcée. Ce genre paroîtroit mieux placé parmi les polypiers lamellifères, dans le voisinage des Fongies et des Cyclolites.

La forme alongée du pédicule central des Pélagies peut faire présumer que ces polypiers étoient fixés aux corps solides sous-marins, quoiqu'on ne les ait encore trouvés que détachés.

PÉLAGIE bouclier.

Pelagia clypeata; LAMX.

Pelagia fossilis, simplex, pedicellata, supernè plus minùsve expansa, umbilicata, lamellosa; lamellis radiatis exerentibus, rarè simplicibus, sæpè dichotomis, infernè subplana, lævi vel circiniter rugosa; stipite brevissimo tenui conoideo.

— LAMX. *Gen. polyp. p.* 78. *tab.* 79. *fig.* 5. 6. 7.

Voyez pour la description de l'espèce les observations placées en tête du genre.

Hab. Calcaire à polypiers des environs de Caen. (E. D.)

PÉNICILLE.

M. Cuvier (*Règn. anim.*, tom. IV, p. 76) désigne ainsi un genre de polypiers que M. de Lamarck appelle *Pinceau* (*Penicillus*); c'est le même genre que Lamouroux a nommé *Nésée*. Voyez ce mot. (E. D.)

PENNATULE; *pennatula.*

Genre de polypiers nageurs, ayant pour caractères: corps libre, charnu, penniforme, ayant

une tige nue inférieurement, ailée dans sa partie supérieure, et contenant un axe cartilagineux ou osseux; pinnules distiques, ouvertes, aplaties, plissées, dentées et polypifères en leur bord supérieur; polypes ayant des tentacules en rayons.

Pennatula; DE LAMARCK, SCHWEIGGER.

Pennatula (*partim*) *auctorum.*

Observ. Le nom générique de *Pennatule* avoit été donné par Linné à quelques polypiers libres, ressemblans à une plume d'oiseau; par suite on a réuni sous cette dénomination tous les polypiers nageurs, quoique la plupart ne ressemblent nullement à l'objet comparé. M. de Lamarck a réservé ce nom aux seuls polypiers de cet ordre, ayant deux rangs opposés de pinnules polypifères. La tige renferme dans son intérieur un axe ou os de nature calcaire et inorganique, aminci à ses deux extrémités; elle est dépourvue de polypes dans une partie de sa longueur, et couverte d'une membrane charnue, épaisse, coriace, qui persiste en se desséchant, après la mort de l'animal. Dans quelques espèces elle se termine par une sorte de renflement que l'on nomme *bulbe*. La portion de la tige garnie de pinnules polypifères est plus ou moins longue suivant les espèces, et ordinairement élargie dans son milieu. Les Pinnules plus ou moins nombreuses, implantées des deux côtés de la tige comme les barbes d'une plume, sont soutenues par des espèces de soies roides, couvertes d'une peau charnue, mais non articulées avec l'axe calcaire de la tige; les cellules nombreuses et serrées, rangées sur les pinnules, ont leurs ouvertures dirigées toutes du même côté, et armées de dents plus ou moins nombreuses; elles contiennent un polype à corps alongé, ayant huit tentacules ciliés en leurs bords.

Linné et la plupart des auteurs ont décrit sous le nom de *Pennatula sagitta*, un épizoaire penniforme qui vit implanté dans les chairs de plusieurs poissons; son organisation diffère entièrement de celle des Pennatules : ce n'est point un animal composé. M. Cuvier le rapporte aux *Calyges*, et M. de Blainville à un genre de Lernées; il le nomme *Lerneopenna sagitta*. (*Journ. de Phys.*, cahier de novembre et décembre 1822.)

Les Pennatules flottent librement dans les mers, et nagent par la contraction simultanée de tous leurs polypes; la plupart répandent pendant la nuit une vive lueur phosphorescente.

Elles se trouvent dans les mers des climats chauds et tempérés.

1. PENNATULE luisante.

Pennatula phosphorea; LINN.

Pennatula stirpe tereti, carnosâ, longiusculâ; rachi subtùs papillis scabrâ, sulco-exaratâ; pinnarum margine calyculis dentato-setaceis pectinato.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 426. *n.* 1.

— GMEL. *Syst. nat. p.* 3864. *n.* 2.

— ESPER, *Sup.* 2. *tab.* 3.

Pennatula britannica; SOL. et ELL. *p.* 61.

Penna rosea; BOHADSCH, *Mar. tab.* 8. *fig.* 5.

Var. 2. *Albida.*

Cette espèce, assez commune, atteint une longueur de quatre pouces; sa couleur est pourpre, rougeâtre ou blanchâtre; son pédicule est cylindrique, assez grêle, non bulbeux, marqué d'un sillon longitudinal, situé du côté opposé à l'ouverture des cellules, et hérissé de petites papilles entre les pinnules : pendant la vie elle répand une lueur très-vive dans la mer.

Hab. Les mers d'Europe.

2. PENNATULE granuleuse.

Pennatula granulosa; DE LAMK.

Pennatula stirpe carnosâ; rachi dorso dilatato, ad latera granulato; margine pinnarum calyculis dentato-setaceis pectinato.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 426. *n.* 2.

Pennatula italica; SOL. et ELL. *p.* 61.

Pennatula rubra; PALL. *Elench. p.* 368. *n.* 215.

— GMEL. *Syst. nat. p.* 3864. *n.* 4.

— ESPER, *Sup.* 2. *tab.* 2.

Penna rubra; BOHADSCH, *Mar. tab.* 8. *fig.* 1—3.

Var. 2. *Albida.*

Cette Pennatule parvient à une longueur de six pouces; sa couleur est d'un rouge plus ou moins foncé, blanche dans une variété; la tige est élargie dans le point qui correspond aux pinnules, et du côté opposé à l'ouverture des cellules; elle est marquée d'un sillon longitudinal, et très-granuleuse sur les côtés seulement.

Hab. Méditerranée.

3. PENNATULE grise.

Pennatula grisea; DE LAMK.

Pennatula stirpe carnosâ, subbulbosâ; rachi dorso lævi; pinnis limbo tenuiori, subverrucoso; nervis pinnarum exsiccatione prominulis, spinæformibus.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 427. *n.* 3.

— ESPER, *Sup.* 2. *tab.* 1.

Espèce voisine de la suivante, de couleur grisâtre, ayant son extrémité terminée par un petit bulbe; le rachis ou la portion de la tige qui cor-

respond aux pinnules est lisse, large et lancéolé; les pinnules sont peu serrées, minces en leur bord polypifère, garnies de verrues ou de glandes séparées.

Hab. Méditerranée.

4. Pennatule épineuse.

Pennatula spinosa; Sol. et Ell.

Pennatula stirpe carnosâ, bulbosâ; rachi dorso lævi; pinnis margine incrassato, verrucoso, crispo; nervis pinnarum exsiccatione prominulis, spinæformibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 427. *n.* 4.

— Sol. et Ell. *p.* 62.

Pennatula grisea; Pall. *Elench. p.* 367. *n.* 214.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3863. *n.* 1.

— Esper, *Sup.* 2. *tab.* 1.

Penna grisea; Bohadsch, *Mar. tab.* 9. *fig.* 1—3.

Celle-ci atteint huit pouces de longueur et au-delà; sa tige est cylindrique, lisse et bulbeuse à sa base; elle paroît épineuse, comme la précédente, lorsque, par la dessiccation de la partie charnue, les nervures cartilagineuses et sétacées des plis deviennent apparens; les pinnules sont nombreuses, serrées, plissées, imbriquées, à bord polypifère épais, charnu, crépu, verruqueux. Cette espèce est très-brillante dans les eaux pendant la nuit.

Hab. Méditerranée.

5. Pennatule argentée.

Pennatula argentea; Sol. et Ell.

Pennatula angusto-lanceolata, prælonga; stirpe lævi teretî; pinnis creberrimis, imbricatis, dentatis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 427. *n.* 5.

— Sol. et Ell. *p.* 66. *tab.* 8. *fig.* 1—3.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3867. *n.* 15.

— Esper, *Sup.* 2. *tab.* 8.

Très-belle espèce longue de plus d'un pied, de couleur blanche argentée; tige grosse, lisse, bulbeuse à son extrémité; pinnules courtes, nombreuses, dentées, imbriquées: elle répand beaucoup de clarté dans la mer pendant la nuit.

Hab. L'Océan des grandes Indes. (E. D.)

PENNE ou PLUME MARINE. *Voyez* Pennatule.

PENTACEROS.

Genre formé par Linck aux dépens des Astéries; non adopté par les naturalistes. *Voyez* Astérie.

PENTACRINITE; *pentacrinites.*

Genre d'Echinodermes de l'ordre des Crinoïdes, ayant pour caractères: animal muni d'une colonne formée de pièces calcaires nombreuses, pentagones, articulées, se touchant par des surfaces partiellement striées; stries régulières simulant une fleur à cinq pétales; articulation supérieure supportant un bassin formé de cinq pièces, sur lesquelles s'appuient cinq premières plaques costales; celles-ci soutiennent cinq autres plaques costales; cinq plaques nommées *scapulaires* succèdent aux secondes plaques costales; chaque plaque scapulaire supporte deux bras, chaque bras deux mains pourvues de plusieurs doigts; les bras, les mains et les doigts munis d'un très-grand nombre de tentacules disposés sur deux rangs; colonne garnie de bras auxiliaires; base inconnue.

Pentacrinites; Miller.

Obsery. Le genre Pentacrinite, dont une espèce existe à l'état vivant dans les mers actuelles, se distingue facilement des autres Crinoïdes par la figure pentagone de sa colonne, la disposition pétaloïde des stries de ses articulations, les bras accessoires qui naissent sur ses côtés, et les nombreuses divisions de sa partie supérieure. Aucune espèce vivante ou fossile observée jusqu'à ce jour n'a conservé sa base, de sorte que l'on ignore si elle est ramifiée comme dans la plupart des Crinoïdes, ou disposée autrement. On ne peut cependant présumer que les Pentacrinites fussent des animaux libres, comme l'Ombellulaire par exemple; l'analogie que les Pentacrinites ont avec les autres Crinoïdes fixés, ne permet pas cette supposition. M. Miller, en observant que les échantillons de l'espèce vivante ont tous l'extrémité inférieure de leur colonne fracturée, fait remarquer que cette rupture suppose une adhérence aux corps sous-marins; ils eussent été retirés entiers de la mer s'ils y eussent été libres et flottans.

La colonne est d'une longueur assez considérable, et d'un volume à peu près égal dans toute son étendue; elle a cinq côtés et cinq angles également distans, disposés en étoile. Les pièces calcaires ou articulations sont peu épaisses, alternativement plus grandes et plus petites dans quelques espèces, égales entr'elles dans d'autres; chacune offre sur ses deux faces supérieure et inférieure, cinq espaces pétaloïdes, circonscrits par des stries courtes et obliques, et ces espaces sont plus ou moins alongés ou ovalaires suivant les espèces. Un trou petit, exactement circulaire, existe au centre de chaque articulation; il en résulte, lorsqu'elles sont réunies, un petit canal central parcourant la colonne dans toute son étendue, tapissé par une membrane très-fine,

et destiné à loger une partie des viscères de l'animal.

Dans la superposition des pièces articulaires, les stries des surfaces contiguës s'engrènent les unes dans les autres, ce qui donne déjà une certaine solidité à la colonne; pendant la vie, une membrane charnue, mince, interposée entre les pièces et adhérant à leurs surfaces, rend cette union très-solide, et permet en même temps de légers mouvemens; à l'extérieur elle est recouverte d'une membrane molle qui devient mince et peu évidente par la dessiccation. La colonne des Pentacrinites est garnie sur sa longueur de bras accessoires disposés par verticilles plus ou moins écartés suivant les espèces; les bras sont grêles, redressés, cylindroïdes, non divisés ni tentaculés, formés par un grand nombre de pièces calcaires arrondies ou ovales, unies par un substance charnue, mince. La portion supérieure des Pentacrinites ou Corps, est formée de différentes pièces articulées que nous allons indiquer d'après M. Miller.

Sur la dernière pièce articulaire de la colonne repose le bassin formé de cinq pièces cunéiformes, dont les pointes se joignent près du canal situé au centre de la colonne; au-dessus des pièces du bassin se trouvent les premières pièces costales, au nombre de cinq, arrondies en dehors, coupées obliquement en dedans, de manière à former par leur réunion une sorte d'entonnoir qui mène au canal central de la colonne; elles se terminent en dessous par un appendice plus ou moins prolongé : les secondes pièces costales s'appuient sur les premières, mais elles ne se touchent point entr'elles par les côtés; elles ont à peu près la forme d'un sabot de cheval, de sorte qu'à l'extérieur elles sont arrondies, échancrées en dedans, planes en dessus et en dessous. Les épaules ou pièces scapulaires ont une forme analogue à celle des secondes plaques costales sur lesquelles elles s'appuient; seulement leur surface supérieure est divisée en deux par une côte saillante, d'où il résulte deux facettes obliques sur lesquelles les bras sont articulés; ceux-ci, au nombre de dix, partent des cinq épaules (deux de chaque); ils sont formés de plusieurs pièces en forme de sabot de cheval, superposées. Sur les dix bras sont articulées vingt mains formées d'un certain nombre de pièces de même figure que les précédentes; les autres divisions ultérieures qui s'opèrent également par dichotomies, portent le nom de *doigts* : leur forme est la même que celle des épaules, des bras et des mains; seulement toutes leurs pièces articulaires diminuent graduellement de volume à mesure qu'elles se divisent davantage. Les bras, les mains et les doigts sont garnis en dedans de deux séries de tentacules d'autant plus longs qu'ils sont plus inférieurs; ils sont attachés un sur chaque pièce, de manière à alterner entr'eux; les pièces qui soutiennent une bifurcation, et dont la forme diffère un peu des autres, sont seules dépourvues de tentacules; ceux-ci sont formés de petites articulations calcaires, tétrécies à leur base, et unies entr'elles au moyen d'une substance charnue.

L'espèce d'entonnoir formé à la partie supérieure de la colonne par le bassin, les deux rangs de plaques costales et les plaques scapulaires, est couverte par une membrane fortifiée à l'extérieur par de petites plaques calcaires, anguleuses, qui la recouvrent comme des écailles; la bouche est située au centre, elle est probablement tuberculeuse et rétractile. C'est dans cette cavité que M. Miller appelle *abdomen*, que sont situés les principaux viscères.

Les Pentacrinites étoient susceptibles comme tous les Echinodermes stellérides, de reproduire leurs parties mutilées : l'échantillon du *Pent. Caput Medusæ*, que possède le Muséum britannique, montre deux de ses bras beaucoup plus petits que les huit autres; ils commençoient à repousser lorsque l'animal a été retiré de la mer.

Les Pentacrinites vivans n'ont été recueillis que très-rarement; ceux que l'on connoît ont été trouvés dans les parages des Antilles; ils paroissent vivre à de grandes profondeurs. Les espèces fossiles sont au contraire très-abondantes, et se trouvent particulièrement dans les diverses couches des terrains secondaires; elles sont presque toujours dépourvues de leur portion supérieure; ce sont des fragmens de colonnes ou des articulations détachées. Les naturalistes anciens les désignoient vaguement sous le nom de *pierres étoilées*, de *trochites*, d'*entroques*, etc.

1. Pentacrinite tête de Méduse.

Pentacrinites caput Medusæ; Miller.

Pentacrinites stirpis pentagoni articulis æqualibus; superficie articulorum in petalis subovalibus eleganter striatâ; verticillis brachionum auxiliarium remotis; manuum digitis ter bifurcatis.

— Miller, *Crin. p.* 46—55. *n.* 1. *tab.* 14. 15 (1).

Encrinus caput Medusæ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 435. *n.* 1.

— Parkinson, *Organic remains, vol.* II. *tab. XVII. fig.* 6—8, *et tab. XIX. fig.* 1.

Il existe deux beaux échantillons de cette espèce à l'état vivant; l'une dans le Muséum de Paris, et l'autre à Londres. La colonne acquiert

(1) M. Miller n'ayant numéroté ses planches que lorsqu'il s'en trouvoit plusieurs pour la même espèce, il devenoit très embarrassant d'indiquer un renvoi par leurs chiffres, puisque l'on ne pouvoit savoir de quoi il s'agissoit. Je les indique d'après leur position dans l'ouvrage, en les comptant de la première à la dernière.

un assez grand volume (huit à dix lignes de diamètre) ; les articulations sont égales entr'elles, et leurs surfaces contiguës marquées de cinq espaces ovalaires, pétaloïdes, bornés par des stries ; leurs bras latéraux accessoires, au nombre de cinq, naissent par verticilles du milieu de l'intervalle qui sépare les angles de la colonne ; les verticilles sont séparées par l'intervalle de douze à quinze articulations ; le corps de l'animal, en y comprenant toutes ses divisions pelviennes, costales, brachiales, etc., est de cinq à six pouces de long, et toutes ces parties sont rapprochées en bouquet ; les mains se bifurquent en doigts par trois fois seulement.

Il existe à l'état fossile des fragmens de colonnes plus petites, plus nettes que celles de l'espèce vivante ; comme on ne connoît point la disposition de leur partie supérieure, on les a rangées provisoirement sous la même dénomination spécifique.

Hab. A l'état vivant, les mers des Antilles ; fossiles, l'Oolite inférieure, le Forest-marbre en France et en Angleterre.

2. Pentacrinite briarée.

Pentacrinites briareus ; Miller.

Pentacrinites stirpis pentagoni articulis inæqualibus ; superficie articulorum in petalis angustis semistriatâ ; verticillis brachiorum auxiliarium crebris, approximatis ; manuum digitis multoties divisis.

— Miller, *Crin. p.* 56—58. *n.* 2. *tab.* 16—17.

— Parkinson, *Organic remains*, 11. *tab.* 17. *fig.* 15—17, *et tab.* 18. *fig.* 1—3.

— Knorr, *Recueil de monumens, Sup. tab.* 11—6.

Cette espèce que l'on ne connoît que fossile, est une des plus grandes ; sa colonne atteint plusieurs pieds de longueur, et a au moins un pouce de diamètre ; les articulations sont alternativement grandes et petites, et les stries de leurs surfaces contiguës simulent cinq pétales très-étroits ; les angles de la colonne sont plus aigus que dans l'espèce précédente ; les bras latéraux auxiliaires naissent par verticilles de toutes les grosses articulations, et cachent la colonne presqu'en entier ; la portion supérieure de l'animal, qui a au moins sept pouces de hauteur, est disposée suivant les caractères du genre ; le nombre des divisions des doigts est beaucoup plus nombreux que dans la première espèce, et parvient quelquefois jusqu'à seize.

Hab. Fossile du lyas à Lyme, Watchet, Keynsham, etc.

3. Pentacrinite subangulaire.

Pentacrinites subangularis ; Miller.

Pentacrinites stirpis pentagoni articulis obsoletis inæqualibus ; superficie articulorum in petalis subovalibus striatâ, marginatâ ; verticillis brachiorum auxiliarium, crebris, approximatis, propè angulum dextrum et sinistrum alternatim emergentibus ; manuum digitis multoties divisis.

— Miller, *Crin. p.* 59—61. *n.* 3. *tab.* 18—19.

— Parkinson, *Org. rem. vol.* 11. *tab. XIII. fig.* 48—51 *et* 60.

— Knorr, *Recueil de monumens, Sup. tab.* 11. c.

Briefe aus der Schweis geschrieben im Jare 1763. *t.* 2. *fig.* h. *and t.* 6.

Cette espèce est aussi grande que la précédente ; les angles de sa colonne sont arrondis, ses articulations alternativement grandes et petites, et les stries de leurs surfaces contiguës simulent cinq pétales ovoïdes ; leur circonférence est marquée d'une strie saillante ; les bras auxiliaires naissent par verticilles de chaque grande articulation ; mais au lieu de naître du centre de l'espace situé entre les angles, ils sont rapprochés d'un des angles, mais alternativement, de sorte que l'articulation inférieure produisant ses bras auxiliaires près de son angle gauche, celle qui succède produit ses bras proche de son angle du côté droit, et ainsi de suite ; de sorte que les cinq faces de la colonne paroissent parcourues chacune par deux rangs de bras auxiliaires ; la portion supérieure de l'animal, plus grande encore que dans l'espèce précédente, est disposée suivant les caractères du genre ; les doigts se divisent jusqu'à seize fois.

Hab. Fossile du lyas du comté de Dorset ; dans une ardoise noire venant du royaume de Wurtemberg en Allemagne.

4. Pentacrinite basaltiforme.

Pentacrinites basaltiformis ; Miller.

Pentacrinites stirpe exquisitè pentagono, articulis æqualibus ; superficie articulorum in petalis ovatis striatâ.....

— Miller, *Crin. p.* 62. 63. *n.* 4. *tab.* 19.

— Parkinson, *Organic remains, vol.* 11. *tab.* 13. *fig.* 54.

M. Miller n'a pu découvrir encore que des fragmens de la colonne de cette espèce ; ses angles sont très-nets, et les faces qui les séparent sont un peu enfoncées dans les jeunes individus, planes dans ceux plus gros et plus âgés ; les articulations sont égales ; les intervalles pétaloïdes striés des surfaces contiguës sont ovales.

Hab. Fossile du lyas et de la craie à Lyme.

5. Pentacrinite tuberculé.

Pentacrinites tuberculatus ; Miller.

Pentacrinites stirpe pentagono tuberculis minutis obtecto ; articulis æqualibus ; superficie articulorum in petalis ovatis striatâ ; brachiis auxiliaribus prælongis, crassis.....

— Miller, *Crin. p.* 64. 65. *n.* 5. *tab.* 20.

— Parkinson, *Organic remains, vol.* II. *pl. XVII. fig.* 11 (cette figure n'exprime point de tubercules), *et pl. XIX. fig.* 2?

— Whitehurst's, *Inquiry into the original state and formation of the earth, pl. VII. fig.* 1. 2.

Comme la précédente, cette espèce n'a point encore été trouvée munie de sa partie supérieure; on ne connoît que des fragmens de la colonne; elle a des rapports avec celle du *P. caput Medusæ*, mais elle est plus grêle; ses faces sont couvertes de petits tubercules, ses stries pétaloïdes ovales, et ses bras auxiliaires latéraux fort longs et gros.

Hab. Fossile du lyas, à Pyrton-passage. (E. D.)

PENTADACTYLOSASTER.

Genre établi par Linck aux dépens des Astéries; non adopté par les naturalistes. *Voyez* Astérie. (E. D.)

PENTASTOME; *pentastoma.*

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Trématodes, ayant pour caractères : corps subcylindrique ou aplati; bouche située en dessous près de l'extrémité antérieure, accompagnée de chaque côté de deux pores disposés sur une ligne demi-circulaire, munis chacun d'un crochet rétractile.

Pentastoma; Rudolphi, Braunser, Schweigger.

Prionodermus; Cuvier.

Observ. Il est assez difficile de décider à quel ordre l'on doit précisément rapporter les vers nommés Pentastomes par M. Rudolphi. Les deux naturalistes qui peuvent faire autorité à cet égard sont partagés d'opinion, et les descriptions qu'ils ont données des viscères de l'espèce la mieux connue de ce genre, diffèrent dans plusieurs points essentiels. Comme je n'ai pu encore me procurer de Pentastome, et que je ne puis ajouter aucune observation nouvelle, je rapporterai succinctement ce qu'ils en ont dit, et si j'ai suivi l'opinion de M. Rudolphi sur le nom et la place à donner à ce genre, ce n'est pas qu'elle me paroisse plus probable, mais seulement parce que j'ai constamment suivi la classification de ce grand helminthologiste.

M. Cuvier nomme ces vers *Prionodermes*, nom emprunté de M. Rudolphi, qui l'avoit employé (*Hist. entoz.* tom. III, p. 254) pour un genre de vers d'un ordre indéterminé; il a supprimé ce genre dans son *Synopsis*. Selon le premier de ces auteurs, les Prionodermes ont le corps un peu déprimé, et tranchant sur les côtés, où les rides transversales se marquent par de fortes et nombreuses crénelures; la tête est large et aplatie; la bouche percée en dessous, et à chacun de ses côtés sont deux fentes longitudinales, d'où sortent de petits crochets; l'intestin est droit; les vaisseaux génitaux longs et entortillés. Les uns et les autres ont leur issue à l'extrémité postérieure. Près de la bouche sont deux cœcums comme dans les Echinorhynques; ils ont deux filets nerveux libres et très-distincts, et un nœud cérébral près de l'œsophage. M. Cuvier range ses Prionodermes à la fin de ses intestinaux cavitaires, qui correspondent aux Nématoïdes.

M. Rudolphi rapporte aux Trématodes ses Pentastomes (genre nouveau établi dans le *Synopsis*, mais dont les espèces formoient la première division du genre Polystome dans l'*Histoire des Entozoaires*); la description des parties externes de ces vers ne diffère point de celle qu'a donnée M. Cuvier; il en est de même de celle des ovaires; toutefois M. Rudolphi doute qu'ils se terminent en arrière par une ouverture extérieure. Les filamens considérés par M. Cuvier comme des nerfs, paroissent de nature différente à M. Rudolphi, qui ne leur assigne cependant aucun autre usage; il s'étonne qu'un Entozoaire aussi peu volumineux que le Pentastome tænioïde (espèce sur laquelle les dissections ont été faites) ait des nerfs plus apparens que le Strongle géant; on sait du reste qu'il a long-temps nié l'existence des nerfs dans les vers intestinaux, et que, forcé par l'évidence, il ne les admet qu'avec une sorte de restriction.

M. Rudolphi attribue aux Pentastomes des vaisseaux nutritifs ramifiés comme ceux des autres Trématodes, et non un canal droit se terminant à l'anus; il admet également que ces animaux ont les deux sexes réunis sur le même individu, mais sans indiquer la forme ni la position des organes mâles. Les viscères internes des Pentastomes sont libres dans la cavité du corps, et pourroient se distinguer par ce caractère des autres Trématodes qui ont ces parties plus ou moins embarrassées dans une espèce de parenchyme; mais M. Rudolphi cite l'exemple de l'Amphistome cornu, qui présente, sous ce rapport, une disposition analogue à celle des Pentastomes.

Aucun de nos deux célèbres naturalistes n'a fait connoître l'organisation de l'enveloppe cutanée des animaux qui nous occupent; cette enveloppe est-elle fortifiée par une ou deux couches musculaires? en est-elle privée entièrement? Ce point me paroît important, et pourroit mettre sur la voie pour décider à quel ordre les Pentastomes doivent être rapportés, ou s'ils en constituent un à part.

Ces vers sont peu nombreux en espèces, et celles-ci peu distinctes entr'elles; elles habitent les sinus frontaux, le parenchyme des poumons

et l'intérieur de la cavité péritonéale de quelques mammifères et reptiles.

1. Pentastome tænioïde.

Pentastoma tænioides ; Rud.

Pentastoma depressum, oblongum, posticè attenuatum, transversè plicatum, margine crenatum.

— Rud. *Syn. p.* 123. *n.* 1.

Polystoma tænioides ; Rud. *Entoz. Hist. tom.* II. *p.* 441. *n.* 1. *tab.* 12. *fig.* 8—12.

Ténia lancéolé ; Chabert, *Maladies vermineuses, ed.* 2. *p.* 39—41.

Linguatula tænioides ; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 174. *n.* 6.

Prionoderma tænioides ; Cuv. *Règn. anim. tom. IV. p.* 35.

Vers longs de deux à cinq pouces, larges en avant de trois ou quatre lignes, d'une ligne seulement en arrière, épais d'une demi-ligne environ, et de couleur blanche ; corps alongé, aplati, subcaréné sur le dos et en avant, un peu convexe en dessous, d'une largeur presqu'égale dans sa moitié antérieure, très-rétréci dans le reste de son étendue ; peau mince, lisse, plissée transversalement, crénelée sur ses bords ; pores au nombre de cinq, situés en dessous, à peu de distance de l'extrémité antérieure, et rangés en demi-cercle, dont la convexité seroit en avant ; le pore central ou la bouche proprement dite est situé à une demi-ligne environ de l'extrémité antérieure ; sa forme est suborbiculaire ou presque carrée, à angles peu marqués, à bords peu saillans et arrondis ; les pores latéraux sont plus petits, enfoncés, en forme de fente alongée, et munis chacun d'un petit crochet rétractile à pointe dirigée en arrière. Des ovaires de couleur ferrugineuse, fort longs, plusieurs fois repliés sur eux-mêmes et libres, occupent la partie moyenne du corps, et se prolongent en arrière sous forme de filamens ténus. M. Rudolphi ne leur connoît point d'issue extérieure ; M. Cuvier, au contraire, prétend qu'ils aboutissent, conjointement avec l'intestin, à une ouverture située à l'extrémité postérieure du corps. Les œufs sont elliptiques, grands et de couleur jaune.

Hab. Les sinus frontaux du Chien, *Chabert, Rudolphi ;* du Loup, *Catalogue du Muséum de Vienne ;* du Cheval, *Chabert ;* du Mulet, *Greve.*

2. Pentastome denticulé.

Pentastoma denticulatum ; Rud.

Pentastoma depressum, oblongum, retrorsùm decrescens, seriatim transversè denticulatum.

— Rud. *Syn. p.* 124. *n.* 2. *p.* 447.

Polystoma denticulatum ; Rud. *Entoz. Hist. tom.* II. *tab. XII. fig.* 7.

Tænia caprœa ; Abilgaard, *Zool. dan. vol. III. p.* 52. *tab.* 110. *fig.* 4. 5.

Tænia caprina ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3069. *n.* 89.

Vers longs d'une ligne et demie à quatre lignes, larges d'un tiers ou un quart de ligne, de couleur blanchâtre ; corps aplati, oblong, un peu convexe en dessus, plane ou concave en dessous, très-épais et arrondi en avant, se rétrécissant insensiblement en arrière, et terminé en pointe mousse ; peau couverte de plis transverses très-nombreux et très-irréguliers ; pores disposés en demi-cercle près de l'extrémité antérieure, et tellement enfoncés, que le pore central paroît se prolonger jusque sur le rebord antérieur ; les pores latéraux sont petits et oblongs, le central est plus grand et presqu'orbiculaire ; tous sont munis d'un crochet.

Hab. La surface du foie de la Chèvre, *Abilgaard ;* de la Chèvre d'Amérique, *Flomann.*

3. Pentastome émarginé.

Pentastoma emarginatum ; Rud.

Pentastoma depressum, oblongum, anticè emarginatum, retrorsùm decrescens, seriatim transversè denticulatum.

— Rud. *Syn. p.* 124. *n.* 3.

Tetragulus caviæ ; Bosc, *Nouv. Bull. de la Soc. phil.* 1811. *n.* 44. *p.* 269. *tab.* 2. *fig.* 1.

Vers longs d'une demi-ligne à une ligne et demie, larges à peine d'un quart de ligne, de couleur lactée ; corps un peu aplati, diminuant en arrière, plissé en travers ; extrémités antérieure et postérieure échancrées ; pore central simple, grand et orbiculaire ; pores latéraux peu distincts, armés chacun d'un crochet corné assez gros.

Hab. Les poumons du Cochon d'Inde, *Legallois.*

4. Pentastome denté.

Pentastoma serratum ; Rud.

Pentastoma planum, subellipticum, seriatim transversè denticulatum.

— Rud. *Syn. p.* 124. *n.* 4.

Linguatula serrata ; Frœlich, *Naturforsch.* 24. *p.* 148. *tab.* 4. *fig.* 14. 15.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3052. *n.* 1.

Polystoma serratum ; Zeder, *p.* 230. *n.* 1.

Vers longs de deux lignes, larges en avant de trois quarts de ligne, d'une demi-ligne en arrière, de couleur blanche ; corps plane, presqu'elliptique, obtus aux deux extrémités, épais en avant,

transparent sur ses bords ; peau couverte de plis transversaux, petits, nombreux et serrés ; pore central voisin de l'extrémité antérieure, distinct, orbiculaire, les latéraux un peu éloignés, peu distincts, marqués d'un point noir dans leur centre, d'où paroît naître un vaisseau qui se prolonge en arrière. Au milieu du corps existe une tache oblongue, obscure, autour de laquelle on aperçoit des œufs punctiformes.

Hab. Les poumons du Lièvre commun, *Fœlich.*

5. Pentastome à trompe.

Pentastoma proboscideum ; Rud.

Pentastoma teres, subclavatum, utrinquè obtusum, transversè rugosum, ore fisso protractili.

— Rud. *Syn. p.* 124. *n.* 5, *et p.* 687.

Porocephalus crotali ; de Humboldt, *Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparée, fasc.* 5 *et* 6. *Paris*, 1809. 4. *n. XIII. p.* 298—304. *tab.* 26.

Vers longs de trois lignes à deux pouces, larges d'une à deux lignes, d'un blanc jaunâtre ; corps subcylindrique un peu aplati en dessous, allongé, presque claviforme, obtus en arrière, rugueux transversalement, à bord légèrement crénelé ; pores situés en dessous et rangés en demi-cercle ; celui du centre muni d'une petite papille charnue, les latéraux armés chacun d'un petit crochet brunâtre ; ovaires très-longs.

Hab. Les poumons de la cavité abdominale du Crotale de la Guyane, *de Humboldt* ; les poumons du Caïman à lunettes, *Natterer.*

(E. D.)

PENTETAGONOSTER.

Genre établi par Linck aux dépens des Astéries ; non adopté par les naturalistes. *Voyez* Astérie. (E. D.)

PERELLA DI MARE.

Les pêcheurs des côtes d'Italie donnent ce nom au *Spongia domuncula*, que plusieurs naturalistes ont classé parmi les Alcyons. *Voyez* Eponge domuncule. (E. D.)

PÉRITRIQUE ; *peritricha* ; N.

Genre de la famille à laquelle il sert de type dans l'ordre des Gymnodés et de la classe des Microscopiques, dont les caractères consistent dans les cils dont tout le corps est circulairement environné, mais qui ne recouvrent pas la totalité de sa surface, comme il arrive dans les Leucophres, qui sont entièrement velus. Malgré cette différence, et que Muller, en caractérisant ces derniers, y eût bien spécifié cette villosité complète, ce savant plaça dans le genre Leucophre plusieurs des espèces que nous avons dû en extraire, pour former, avec plusieurs de ses Trichodes, celui qui va nous occuper. Nous entrevoyons déjà dans les Péritriques des rapports marqués avec les Béroés, de la famille des Médusaires, par la disposition sériale des cirres ; mais cette disposition a lieu ici sur une seule ligne circulaire, tandis que chez les Béroés, plus avancés, elle a lieu sur plusieurs, en manière de côtes de melon. Ainsi la nature, qui passe dans la succession de ses produits du simple au compliqué, procède encore par l'économie des moyens jusque dans les rangs inférieurs.

† Héliotdes *ayant le corps rond, et les cils de la circonférence comme rayonnans.*

1. Péritrique Comète.

Peritricha (*Cometa*) *sphærica, lutescens, deses, pedicellato-caudata* ; N. *Trichoda fixa* ; Mull. *Inf. pag.* 217. *tab. XXVI. fig.* 11. 12. *Encycl. Vers. III. pl.* 16. *fig.* 12. 13.

Description. Nous n'avons jamais eu occasion d'observer cette singulière espèce, qu'à son pédicule et à son inertie nous eussions été tenté de regarder comme un Psychodiaire, voisin des Vorticellaires à stipe simple, si Muller, qui la fit connoître, ne l'avoit placée comme un être vivant en tout temps, dans son genre Trichode. Sa forme est parfaitement sphérique. Des molécules jaunâtres la remplissent, au point de la rendre presqu'opaque vers son milieu ; des cils très-visibles, dont la longueur équivaut au tiers du diamètre, et qui ne sont pas trop serrés, en occupent le pourtour. Un pédicule, deux ou trois fois plus long que ce diamètre, parfaitement transparent et sensiblement bifide à son extrémité, s'y implante et sert à fixer l'animal, qui paroît se plaire dans un continuel état de repos, où le mouvement des cils qu'il émet ou retire à volonté, est le principal indice de vie. La Péritrique Comète se trouve dans l'eau des rivages, où Muller vit une fois son *Leucophra signata* (l'une de nos espèces de Péritriques, n°. 8) l'environner en se repliant contre lui, et en en lui causant sans doute une frayeur ou des douleurs qui le faisoient se contracter en retirant ses cils.

2. Péritrique Méduse.

Peritricha (*Medusa*) *sphærica, cirris crassiusculis, curvato-subflexuosis, longis, distantibus* ; N. *Trichoda solaris* ; Mull. *Inf. p.* 166. *tab. XXIII. fig.* 16. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 16.

Description. Cette espèce a le corps hyalin, rond, prenant cependant parfois un peu la forme ovoïde, présentant dans sa masse plusieurs globules translucides, et comme un rudiment central d'intestins imitant la forme de la lettre S. Les cirres du pourtour, égaux presqu'au diamètre de

l'animal, distans, assez gros, s'agitent en prenant des mouvemens de flexion qui les font souvent paroître comme courbes ou sinueux. On trouve la Péritrique Méduse dans les infusions marines et l'eau de mer gardée.

3. Péritrique Soleil.

Peritricha (*Sol*) *globularis, cirris longissimis radiatis;* N. *Trichoda Sol;* Mull. *Inf. pag.* 164. *tab. XXIII. fig.* 13—15. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 13—15. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3889.

β. *Joblotii;* N. Poisson extraordinaire d'une infusion de céleri; Joblot, *part.* 2. *p.* 64. *pl.* 7. *fig.* 15.

Description. Plus grande que les précédentes, cette espèce ne nage pas non plus avec rapidité, en changeant beaucoup de place. Ses mouvemens consistent bien plus dans l'agitation de ses cirres, qui sont fort nombreux, pressés, très-longs, surpassant en étendue le diamètre du corps, droits, rayonnans et comme rigides, quoique toujours très-fins. Le corps globuleux est cristallin, cependant composé d'une molécule très-distincte, entre laquelle on aperçoit comme une papille, ordinairement voisine du centre et vivement agitée. Muller a remarqué qu'après la mort de l'animal par dessèchement, le point où l'on voyoit cette papille agitée, demeuroit lumineux, comme s'il eût été un trou sur le porte-objet. Il a également saisi cette espèce s'alongeant un peu pour se diviser par le milieu, et se séparer en deux individus. On la trouve dans l'eau de mer très-long-temps gardée, ou dans les infusions d'ulves.

La variété β est encore plus transparente; la longueur des cirres n'y outre-passe pas celle du diamètre du corps. On la trouve dans les infusions végétales faites au moyen de l'eau douce; elle y reste stationnaire, mais en tournant comme par caprice sur elle-même, souvent avec une grande vivacité.

4. Péritrique des Polypes.

Peritricha (*Polyporum*) *fuscata; è centro usquè marginibus nudians, cirris distantibus;* N.

Description. On trouve cette espèce figurée dans la *planche LXXVII* du tome III de Roësel, et copiée par Ledermuller en 1, *pl. LXXXII.* Dans l'un et dans l'autre nous reconnoissons parfaitement ce que nous avons observé plusieurs fois en examinant les polypes d'eau douce; ce sont des corps sphériques d'un brun-roussâtre, plus foncés au centre, où la molécule intérieure paroît rayonner, et que des cirres beaucoup moins fournis que dans le n°. 3, et distans presque comme dans le n°. 2, mais un peu plus courts, garnissent au pourtour. Ces sphères se meuvent assez lentement, comme en roulant sur elles-mêmes, quand elles s'échappent sur le porte-objet du corps même des petits Hydres, dont la Péritrique qui nous occupe paroît être un parasite dangereux. Roësel observa le premier cette particularité, que n'avoit pas connue Trembley, en remarquant que lorsque les corps étrangers qu'il dessinoit venoient à s'échapper des polypes, ceux-ci ne tardoient pas à succomber. « C'est une excroissance qui vient au ventre ou au corps de cet animal, dit Ledermuller (*Recr. micr.* tom. 2, p. 85), laquelle annonce sa mort prochaine, étant une maladie de cette créature. » Nous avons récemment retrouvé cette espèce bien plus grosse et bien plus foncée en couleur, répandue en assez grande quantité entre les filamens de l'une de nos Vaucheries très-commune aux environs de Paris, sur les parois de ces barriques qu'on enterre dans les jardins pour y contenir l'eau destinée aux arrosemens, et qu'on a soin de tenir toujours remplies. S'y étoit-elle réfugiée après avoir causé la destruction d'Hydres, dont on ne trouvoit pas un seul, ou notre Vaucherie est-elle un habitat où elle puisse se développer sans que des Hydres soient nécessaires à son développement?

5. Péritrique Grenade.

Peritricha (*Granata*) *sphærica, centro opaco, periphæriâ annulatâ, crinitâ;* N. *Trichoda Granata;* Mull. *Inf. p.* 162. *tab. XXXIII. fig.* 6. 7. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 6. 7. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3888.

Description. Cette singulière espèce, tantôt fort rare, tantôt assez commune parmi les lenticules à la surface des fossés tranquilles, a son corps sphérique un peu plus petit que celui des espèces précédentes. Opaque vers le centre, qui est rempli par une molécule constitutrice imperceptible, et qui laisse au pourtour un espace translucide, on diroit une espèce du genre Gyges, si des cirres droits, pressés, rayonnans, presqu'égaux au diamètre, n'en garnissoient la circonférence. Mais comme si l'animal les pouvoit faire rentrer partiellement en lui-même, pour n'en laisser apercevoir que des faisceaux distincts, on le voit tout-à-coup ne plus présenter vers l'un de ses bords qu'un seul pinceau cirreux, prenant alors exactement cette figure qu'on donne quelquefois aux comètes dans les planches d'astronomie. Dans cet état, on diroit un véritable Trichode. D'autres fois, notre Péritrique présente deux ou trois faisceaux pareils; enfin, comme par caprice, il recommence à rayonner tout autour.

6. Péritrique Parhélie; N.

Peritricha (*Parhelia*) *sphærica, centro opaco, annulato, periphæriâ translucidâ cirris limitatâ;* N. *Vorticella stellina;* Mull. *Inf. p.* 270. *tab. XXVIII. fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 21. 22. *Urceolaria;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 45. *n.* 19.

Description. Nous avons eu plusieurs fois occasion d'observer cette élégante espèce dans l'eau des rivages; elle persistoit assez long-temps dans celle que nous conservions dans des vases. On ne conçoit guère comment, ne présentant ni cavité ni forme de capsule, Muller en eût pu faire une Vorticelle et Lamarck une Urcéolaire. L'une des plus grandes dans le sous-genre des Hélioïdes, son corps est formé par une molécule grisâtre très-serrée, dans la masse de laquelle errent parfois, entre un plus grand nombre de très-petits points translucides, deux globules hyalins de grosseur inégale : un anneau plus transparent se voit autour du corps moléculaire, comme dans l'espèce précédente; mais ce qui rend celle-ci fort remarquable, c'est un espace parfaitement transparent, dans lequel on ne distingue quoi que ce soit, et dont il seroit impossible de soupçonner l'existence autour de l'animal, si l'implantation de cirres circulaires, pressés, dont la longueur égale la largeur de cet espace, ne venoit y faire distinguer un second anneau, qui a l'air de séparer entièrement les cirres de l'être autour duquel on les voit rayonner en s'agitant. Ces cirres ont donc l'air d'être absolument distincts du corps de notre Péritrique, comme l'anneau de Saturne l'est du corps de sa planète.

† † Pupelloïdes *ayant les formes des Pupelles, et les poils rigides hérissés, mais non rayonnans.*

7. Péritrique cylindracée.

Peritricha (*cylindracea*) *oblongata, cylindraceo-torulosa, anticè obtusissima, contractile, cirris posticè versus incurvatis;* N. *Trichoda Farcimen;* Mull. *Inf. pag.* 194. *tab. XXVII. fig.* 17—20. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 14—17.

Description. Cette Péritrique, qu'on trouve dans l'eau que contiennent divers coquillères, et les moules entr'autres, est fort lente dans ses mouvemens, qui consistent dans une contraction qui la raccourcit au point de la rendre presqu'obtusément carrée, alongée en cylindre très-obtus aux deux extrémités, ou s'amincissant par le côté postérieur en forme de massue grossièrement épaissie. Elle se bossèle ou se courbe quelquefois, même en nageant, ce qu'elle fait avec lenteur. On diroit une vésicule alongée, remplie de matière muqueuse, à travers laquelle on ne distingue aucune molécule. Mais ce qui rend son animalité très-sensible, ce sont les cirres dont tout le pourtour est environné, et qui, brillans par leur mobilité, sont légèrement courbes et dirigés d'avant en arrière.

8. Péritrique marquée.

Peritricha (*signata*) *oblongata, obtusissima, margine nigricante in medio lineolâ hyalinâ in S curvatâ notata;* N. *Leucophra;* Mull. *Inf. p.* 154. *tab.* 22. *fig.* 19. 20. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 11. 12.

Description. Très-obtuse à ses deux extrémités, cependant sensiblement plus mince en avant, comme en forme de concombre; plus transparente vers le milieu que par son pourtour, faisant disparoître ou mouvoir les cirres très-fins dont elle sait s'environner; une linéole parfaitement hyaline, ébauche d'intestin, mais sans issue, particularise cette espèce, et s'y contourne souvent en commencement de spirale par son extrémité postérieure. On la trouve par milliers dans l'eau de mer, où sa teinte est un peu noirâtre.

† † † Paramœcioïdes *ayant les formes des Paramœcies, et les cirres courts, plus fins que dans les deux sous-genres précédens.*

9. Péritrique blanche.

Peritricha (*candida*) *membranacea, hyalina, obovato-oblongata, cirris exilissimis;* N. *Leucophra;* Mull. *Inf. p.* 155. *tab. XXII. fig.* 17. *Encycl. pl.* 11. *fig.* 10.

Description. Parfaitement membraneuse et cristalline, sans qu'on puisse discerner dans son étendue la moindre trace de molécule constitutrice, on aperçoit cependant dans cette espèce deux globules hyalins, qui se rapprochent parfois vers le milieu durant les mouvemens de natation. Cette natation a lieu à plat, comme un glissement, la partie moins large du corps se repliant et se contournant par moment, comme si l'organe du tact y existant plus particulièrement, l'animal s'en servoit pour interroger ce qui l'environne. Les cirres, d'une excessive ténuité, ne se distinguent qu'à l'aide du plus fort grossissement. On trouve cette espèce dans les infusions marines; elle n'y est pas rare. Malgré l'opinion où nous sommes que les animalcules ne sont pas la cause de sa phosphorescence, nous l'avions d'abord cru phosphorique; nous avons reconnu notre erreur dans de nouvelles observations.

10. Péritrique Pleuronecte.

Peritricha (*Pleuronectes*) *ovato-compressa, anticè attenuata, obtusa, posticè dilato-acuminata;* N.

Description. Nous regardons comme fort différente du *Paramœcium Aurelia* cette espèce, que Muller avoit cependant confondue avec elle, encore que l'*Aurelia* appartienne à un tout autre genre, et même à un ordre de Microscopiques fort différent, puisqu'il est totalement dépourvu de poils, ce qui en fait un Gymnodé, tandis que celui-ci est évidemment Trichodé. Il présente du reste les formes générales de la Paramœcie,

avec laquelle on le confondit, et en affecte même parfois les allures. Mais lorsqu'au moyen d'un fort grossissement, on y distingue tout autour des cils brillans et très-manifestes, quoiqu'excessivement fins et courts, la différence devient frappante. Nous y rapportons l'une des petites espèces représentée par Baker, ainsi que la *figure* 9 de la *planche XII* de Muller, et la *figure* 7 de la *planche* 5 de cette Encyclopédie. On la trouve dans les infusions où se détruisent des Conferves.

11. Péritrique Ovule.

Peritricha (Ovulum) ovata, cirris posticè longiusculis, globulis hyalinis repleta; N.

Description. Cette espèce avoit été, comme la précédente, confondue avec une Paramœcie par Muller. Les cirres dont elle est environnée au pourtour, encore plus distincts que dans le n°. 10, sensiblement plus longs dans la partie postérieure, qui est là plus épaissie que vers l'extrémité antérieure, la distinguent parfaitement du *Paramœcium Chrysalis*. Elle est fort reconnoissable dans la *figure* 20 de la *planche XII* de Muller, ainsi que dans la *figure* 5 de la *planche* 6 de l'Encyclopédie. On la trouve dans l'eau de mer, mais plus rarement que le Microscopique avec lequel la confondit Muller. (B. de St. Vincent.)

PHÆNICITÆ.

Quelques oryctographes ont donné ce nom à des pointes d'Oursins fossiles. (E. D.)

PHÉRUSE; *pherusa.*

Genre de polypiers de l'ordre des Flustrées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères: polypier frondescent, multifide; cellules oblongues un peu saillantes et sur une seule face; ouverture irrégulière; bord contourné; substance membraneuse et très-flexible.

Pherusa; Lamouroux.

Flustra auctorum.

Obsery. Dans son *Histoire des polypiers coralligènes flexibles*, Lamouroux avoit placé le genre Phérusa en tête de l'ordre des Cellariées; il l'a mis avec les Flustrées dans son exposition méthodique des genres de polypiers; il n'y rapporte qu'une seule espèce qui présente le port de certaines Flustres, mais d'une consistance plus molle et plus flexible. Les cellules sont tubuleuses, saillantes dans leur partie supérieure, comprimées et larges dans l'inférieure, par où elles communiquent entr'elles; leur ouverture est grande, arrondie, ordinairement irrégulière; elles ne sont situées que sur l'une des faces du polypier, l'autre est plane, luisante et marquée de nervures correspondantes aux cloisons qui séparent les cellules. La couleur des Phérusses est ordinairement d'un brun foncé, et leur grandeur peu considérable; on les trouve sur les plantes marines.

Phérusse tubuleuse.

Pherusa tubulosa; Lamx.

Pherusa adnata, membranacea; cellulis simplicibus, ovato-oblongis; osculis tubulosis erectis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 3. *tab.* 64. *fig.* 12—14.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 119. *n.* 23.

Flustra tubulosa; Sol. et Ell. *p.* 17. *n.* 11.

— Esper, *Zooph. tab.* 9. *fig.* 1. 2.

Voir pour la description de l'espèce les observations placées en tête du genre.

Hab. Mers d'Amérique, la Méditerranée, l'archipel de la Chine. (E. D.)

PHIALINE; *phialina;* N.

Genre de la famille des Mystacinées, de l'ordre des Trichodés, dans la classe des Microscopiques, caractérisé par un seul faisceau de cils disposés sur un bouton en forme de tête, qu'un rétrécissement en manière de cou rend très-sensible. Il diffère du genre Stravolœme de la famille des Péritrichiées, en ce que le corps y est glabre et non cilié à son pourtour. Les animaux qui le composent offrent dans leur physionomie générale de grands rapports avec les Echinorhynques, vers de la classe des Entozoaires; mais, outre qu'ils sont microscopiques, ils n'habitent pas comme eux les viscères à l'intérieur de plus grands animaux. Ils nagent dans les eaux, soit marines, soit des fleuves ou des marais. Nous n'en connoissons aucune espèce qui soit propre aux infusions; ce qui est une preuve de plus de l'impropriété du nom d'*Infusoires*, que certaines personnes prétendent cependant être préférable à la désignation de Microscopiques. Les Phialines sont de petits êtres fort curieux par leur polymorphie, souvent telle, qu'ils deviennent méconnoissables sous l'œil de l'observateur; les uns ont le cou fort alongé et contractile; ils le meuvent en tous sens, comme pour tâter les corps immergés comme eux, au moyen du petit bouton renflé et terminal, qui semble être le rudiment d'une tête. Le cou n'est indiqué dans les autres que par un simple étranglement.

* *Ayant le cou très-alongé.*

Malgré l'analogie des formes, les observateurs les moins attentifs ne confondront jamais avec les espèces de cette section l'*Amiba Anser*, qui est submembraneuse et non cylindracée, ou le *Lacrymatoria Olor*, qui présente un bouton à l'extrémité d'un long cou; ces animaux ne présentant de cirres en aucune de leurs parties, et appartenant conséquemment à un autre ordre de Microscopiques que ceux-ci.

1. Phaline

1. Phaline versatile.

Phialina (*versatilis*) *corpore oblongo, posticè acuminato, puncti hyalini notato; collo retractili infrà apicem crinito;* N. *Trichoda;* Mull. *Inf. p.* 178. *tab. XXV. fig.* 6—10. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 13. *fig.* 6—10.

Description. Cette espèce a son tronc oblong, cylindracé, renflé par le milieu, rempli de molécules d'un grisâtre foncé, légèrement acuminé, mais non pointu postérieurement, où se voit un point hyalin oblong. Le cou, parfaitement transparent, ne s'étend jamais au point de surpasser le corps en longueur. Dans l'état complet de développement, le bouton en tête qui le termine est ovale, et les cirres tournés vers l'arrière en garnissent un seul côté. La Phaline versatile nage avec rapidité dans les gouttes d'eau de mer où on la rencontre, principalement en automne.

2. Phaline Protée.

Phialina (*Proteus*) *corpore contractili, ovalis; posticè obtusiuscula; collo elongato retractili sinuosa, cirris in extremitate sphœricâ subterminalibus;* N. *Trichoda;* Mull. *Inf. pag.* 176. *tab. XXV. fig.* 1—5. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 1—5. *Vibrio Proteus;* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3899. (*Syn. Bakerii excl.*)

Description. Cette espèce ressemble beaucoup au n°. 1, mais son corps est bien plus arrondi, et jamais postérieurement aussi acuminé ni marqué de corpuscules hyalins, du moins nous n'y en avons pas aperçu; l'animal lui donne même parfois une forme parfaitement sphérique; il est rempli de molécules pressées, qui le rendent plus obscur. Nous avons trouvé des individus tout verts, ou qui l'étoient devenus dans les vases où nous les avions élevés, et qu'avoit pénétrés de la matière verte. Le cou demeuroit, ainsi que la tête qui est sphérique, parfaitement translucide et sans couleur. Ce cou, proportionnellement plus long que dans l'espèce précédente, n'est seulement pas contractile et rétractile, il se fléchit, se plie, se contourne en tous sens : on diroit celui d'un canard. Cette espèce se trouve dans l'eau des fleuves; comme elle est agile, elle s'y disperse, ce qui fait qu'on ne la trouve pas fréquemment; elle y est cependant commune, car nous en avons découvert un grand nombre en quelques circonstances. Le compilateur Gmelin avoit rapporté comme synonyme de cette espèce, l'Amibe représentée par Roësel dans la planche 101 de son tome III, depuis la lettre A jusqu'à T. Il faut qu'il n'eût jamais vu la planche de Roësel, car, outre son monstrueux rapprochement, le compilateur dit que son Vibrion est vert, tandis que le Protée de Roësel est jaunâtre et d'ailleurs diffluent.

3. Phaline Cygne.

Phialina (*Cygnus*) *corpore cylindraceo-ellipico, in contractione turbinato; collo longissimo, sinuoso; capite minuto;* N. *Proteus;* Baker, *Empl. micr. tom.* 2. *p.* 260. *plat. X. fig. XI.*

Description. Cette espèce, très-caractérisée, avoit été rapportée à la précédente par le savant Muller, et par Gmelin à la suivante; elle en diffère par la forme de son corps, qui dans son plus grand état de contraction n'affecte jamais la forme sphérique, mais qui alors devient turbinée ou en cœur. Dans la natation, ce corps, beaucoup moins foncé que celui des numéros 1 et 2, prend un peu la figure d'une feuille de myrte légèrement obtusée dans son profil. Le cou s'étend à une longueur deux ou trois fois plus considérable; l'animal le contourne très-diversement avec une certaine grâce, et le bouton qui le termine étant ovale, alongé, et prononcé dans la proportion d'une tête de cygne, rappelle les mêmes parties dans ce bel oiseau. Baker, qui a fort bien représenté cette espèce, n'y a marqué de cirres que dans l'un des états de contraction, *fig.* 4; mais l'animal les fait également vibrer dans toutes les positions qu'il affecte.

4. Phaline Hirudinoïde.

Phialina (*Hirudinoïdes*) *contractilis, cylindraceo-sinuosa, elongata, posticè obtusa globuli hyalini notata; collo brevissimo;* N. *Trichoda vermicularis;* Mull. *Inf. p.* 198. *tab. XXVIII. fig.* 1—4. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 27—30.

Description. Son corps très-contractile, et qui dans son plus grand raccourcissement affecte diverses figures, toujours voisines du cylindre, s'alonge plus que celui d'aucune des précédentes, et ressemble alors à une sangsue gorgée de sang. Il est comme tout gonflé de mucosité, que des effets d'ombre font paroître obscur vers le pourtour, de sorte que le milieu demeure beaucoup plus diaphane. Renflé en arrière, légèrement aminci en avant, le cou qui termine l'animal dans cette direction est fort court, et souvent ne se développe point, de sorte que le bouton qui représente une tête, est alors comme sessile, distingué seulement par un étranglement. Les cirres paroissent y être disposés tout autour, et quelquefois semblent se séparer en deux faisceaux, qui sont néanmoins toujours peu distincts. Cette espèce, qu'on trouve dans l'eau douce, nage lentement, et ses allures sont paresseuses.

* * *Où le cou ne s'alongeant jamais, n'est indiqué que par l'insertion de la tête sur un corps épaissi au point de contact.*

La seule Phaline que nous comprenions dans cette division pourra devenir le type d'un genre nouveau, si la découverte d'un plus grand nombre

d'espèces nécessite une telle séparation pour soulager la mémoire.

5. Phialine Poupée:

Phialina (*Pupa*) *cucullata, caudâ inflexâ, obtusâ; capite subgloboso-sessili, anticè crinito;* N. *Trichoda;* Mull. *Inf. p.* 203. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 10. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3891.

Description. Cette espèce, très-différente pour l'aspect des précédentes, est d'une forme baroque. Son corps cylindracé, transparent, comme courbé, se termine postérieurement par une sorte de queue obtuse, fléchie sur le côté; la tête, grande, ronde, est très-distincte de la partie antérieure, qui est comme évidée. Sa transparence est parfaite; des cils très-courts la garnissent en avant, et sur les côtés est une vésicule hyaline, que Muller compare à l'enveloppe qui renferme les pattes dans la larve des cousins. On trouve par hasard cet animal dans l'eau des lenticules, où il paroit n'être pas commun. Sur le porte-objet du microscope, où peut-être il ne trouve pas assez d'eau pour nager autrement que de profil, on le voit s'agiter en décrivant lentement un cercle sur lui-même, la tête en avant.

(B. de St. Vincent.)

PHORCYNIE; *phorcynia.*

Genre de Médusaires ayant pour caractères: corps transparent, orbiculaire, convexe, rétus et comme tronqué en dessus, concave en dessous; à bord ou limbe large, obtus, nu et entier; point de pédoncule, ni de bras, ni de tentacules.

Phorcynia; Péron et Lesueur, de Lamarck.

Méduses propres; Cuvier.

Observ. Le genre *Phorcynia*, tel que nous l'exprimons d'après M. de Lamarck, n'est pas tout-à-fait le même que celui de Péron et Lesueur, puisqu'il comprend en outre les Eulimènes de ces deux naturalistes; les Phorcynies sont principalement distinguées des Eudores par leur forme générale, étant convexes en dessus, concaves en dessous, et ayant l'estomac distinct, quelquefois en saillie; elles ne sont point aussi veineuses que les Eudores, et par leur bord nu, sans appendices quelconques, elles diffèrent éminemment des Carybdées; elles sont peu nombreuses en espèces, et viennent toutes des mers de l'Australie.

1. Phorcynie cudonoïde.

Phorcynia cudonoidea; Pér. et Les.

Phorcynia crassa, supernè latior, retusa; limbo magno, rotundato; stomacho prominulo, inversè pyramidato.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 494. *n.* 1.

— Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 333. *n.* 13.

— Lesueur, *Voyage, etc. pl.* 5. *fig.* 5 *et* 6.

Ombrelle subconique, marquée de six protubérances à son rebord supérieur; estomac en forme de pyramide hexaèdre renversée, pourvue de six bandelettes bleues et de six filets; rebord de l'ombrelle épais, obtus, avec six dents et six échancrures profondes; grandeur, cinq centimètres; couleur hyalino-bleuâtre.

Hab. Terre de Witt.

2. Phorcynie petaselle.

Phorcynia petasella; Pér. et Les.

Phorcynia subconica, truncata, hyalina; margine integerrimo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 494. *n.* 2.

— Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 333. *n.* 14.

— Lesueur, *Voyage, etc. pl.* 6. *fig.* 1—3.

Ombrelle déprimée subpétasiforme; bouche petite et circulaire; trois bandelettes à l'estomac; rebord entier; couleur hyaline; grandeur, quatre à cinq centimètres.

Hab. Côtes des iles Furneaux.

3. Phorcynie istiophore.

Phorcynia istiophora; Pér. et Les.

Phorcynia supernè convexa; limbo lato, pendulo; margine integro subcriseo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 495. *n.* 3.

— Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 333. *n.* 15.

— Lesueur, *Voyage, etc. pl.* 6. *fig.* 4.

Ombrelle légèrement convexe; six bandelettes; rebord entier, formant comme un large voile au pourtour de l'ombrelle; couleur hyaline; grandeur, quatre à cinq centimètres.

Hab. Côtes des iles Hunter.

4. Phorcynie cyclophylle.

Phorcynia cyclophylla; de Lamk.

Phorcynia supernè convexo-retusa; margine integro; limbo subtùs radiato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 495. *n.* 4.

Eulimenes cyclophylla; Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 334. *n.* 17.

— Lesueur, *Voyage, pl.* 6. *fig.* 6 *et* 7.

Ombrelle subhémisphérique, légèrement étranglée à son pourtour extérieur; estomac large, flexueux et frangé à son rebord; un cercle de faisceaux lamelleux diphylles, courbes, sinueux

et jaunâtres; bord obtus et entier; couleur gris violacé; grandeur, cinq à six centimètres.

Hab. L'Océan atlantique austral.

5. Phorcynie sphéroïdale.

Phorcynia spheroidalis; de Lamk.

Phorcynia sphæroidea; supernè infernèque depressiuscula; costellis longitudinalibus, minimis ad peripheriam.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 495. *n.* 5.

Eulimenes sphæroidalis; Pér. et Les. *Ann.* 14. *p.* 334. *n.* 16.

— Lesueur, *Voyage, pl.* 6. *fig.* 5.

Ombrelle en forme de sphéroïde aplati vers ses pôles, couvert de petites côtes longitudinales, peu saillantes; estomac subconique, élargi à sa base, et garni de seize côtes intérieures plus courtes et plus fortes que celles de l'ombrelle; rebord contracté; couleur hyaline avec quelques nuances de rouge et de bleu; grandeur, deux à trois centimètres.

Hab. L'Océan atlantique austral.

(E. D.)

PHYSALIE; *physalia.*

Genre d'Acalèphes hydrostatiques ayant pour caractères : corps libre, gélatineux, membraneux, irrégulier, ovale, un peu comprimé sur les côtés, vésiculeux intérieurement, ayant une crête sur le dos et des tentacules divers sous le ventre; tentacules nombreux, inégaux, de diverses sortes; les uns filiformes, quelquefois très-longs, les autres plus courts et plus épais; bouche inférieure subcentrale.

Physalia; de Lamarck, Bosc, Cuvier, Schweigger.

Arethusa; Brown, Oken.

Observ. Ce genre établi par M. de Lamarck, qui le range parmi ses Radiaires mollasses anomales, est composé d'un petit nombre d'espèces pélagiennes désignées communément par les navigateurs sous le nom de *frégates* ou *galères.* Leur corps, d'une forme peu régulière, consiste en une grande vessie oblongue remplie d'air, ayant en dessus une crête saillante qui sert à l'animal comme de voile lorsqu'il flotte à la surface de la mer dans les temps calmes; en dessous, le corps est muni d'un grand nombre de tentacules cylindriques, de longueur et grosseur inégales, diversement colorés, quelques-uns bifurqués, d'autres terminés par de petits filamens. A l'intérieur existe un organe digestif constitué par une seconde vessie plus petite que la première, à parois plus minces, ayant des cœcums qui se prolongent en partie dans les cavités de la crête; la bouche est située en dessous, sans être tout-à-fait centrale; elle est entourée de tentacules.

Lorsqu'on saisit un de ces animaux, il fait éprouver à la main qui le touche une sensation brûlante, une douleur vive qui se prolonge assez long-temps; si l'on marche dessus lorsqu'il est à terre, sa vessie se crève en produisant un bruit semblable à celui que rend une vessie natatoire de poisson que l'on écrase avec le pied.

1. Physalie rougeâtre.

Physalis pelagica; de Lamk.

Physalis ovata, subtrigona; cristâ dorsali prominente, subrubellâ, venosâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 480. *n.* 1.

Holothuria physalis; Linn. *Amœn. Acad.* 4. *p.* 254. *t.* 3. *f.* 6.

Urtica marina; Sloan, *Jam. Hist.* 1. *tab.* 4. *fig.* 5.

Arethusa..... Brown, *Jam. p.* 386.

Medusa caravella; Gmel. *Syst. nat. p.* 3156. *n.* 21.

Ovale, subtrigone; crête dorsale saillante, sémilunaire, rougeâtre, comprimée, sillonnée de lignes rameuses.

Hab. L'Océan atlantique, les mers d'Amérique, le golphe du Mexique.

2. Physalie tuberculeuse.

Physalis tuberculosa; de Lamk.

Physalis irregularis, ovata, obsoletè cristata; extremitate anteriore tuberculis cæruleis, seriatis confertis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 480. *n.* 2.

— Bosc, *Hist. des Vers, tom.* 2.

Irrégulière, ovale; crête aiguë, médiocre; tubercules nombreux, d'un beau bleu, situés à l'extrémité antérieure.

Hab. L'Océan atlantique et les mers d'Amérique.

3. Physalie bleue.

Physalis megalista; Pér. et Les.

Physalis ovata; extremitate anteriore longiore rectâ rostriformi; cristâ prominulâ plicatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 481. *n.* 3.

— Péron et Lesueur, *Voyage,* 1. *pl.* 29. *fig.* 1.

Ovale; extrémité antérieure alongée, droite, rostriforme; crête saillante, plissée.

Hab. L'Océan atlantique austral.

4. Physalie alongée.

Physalis elongata ; de Lamk.

Physalis oblonga, utrinquè acuta, subhorizontalis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 481. *n.* 4.

..... James Forbes, *Mém. orientaux, vol.* 2. *p.* 200 (*Méduse*), *et vol.* 4. *fig.*

Oblongue, pointue aux deux extrémités, subhorizontale.

Hab. Les mers de Guinée. (E. D.)

PHYSALOPTÈRE; *physaloptera.*

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes, ayant pour caractères : corps cylindrique, élastique, atténué aux deux extrémités; bouche orbiculaire; queue du mâle munie de chaque côté d'une membrane en forme de vésicule aplatie; verge unique, sortant d'un tubercule placé entre les deux vésicules caudales.

Physaloptera ; Rudolphi, Bremser, Schweigger.

Observ. Les espèces peu nombreuses de ce genre ont beaucoup de rapport avec les Spiroptères et les Strongles; cependant la forme de la queue des mâles suffit pour les en distinguer facilement. *Voyez* Spiroptère, Strongle.

Leurs dimensions sont peu considérables (quelques lignes à deux pouces), leurs formes épaisses, c'est-à-dire qu'ils sont gros eu égard à leur longueur, et leur organisation générale est celle de tous les Nématoïdes. La tête, quelquefois nue, ou garnie de petites membranes latérales, n'est point distincte du reste du corps; la bouche est simple dans quelques espèces, d'autres l'ont garnie de papilles; le corps est plus atténué en avant qu'en arrière; le plan musculaire externe transversal, excessivement mince, ne s'aperçoit qu'avec difficulté; le plan musculaire interne et longitudinal est au contraire très-épais, et partout continu. Il existe intérieurement, aux deux extrémités du diamètre transversal du corps, un cordon longitudinal analogue à ce que l'on observe dans les Ascarides. L'intestin est droit et fort gros; les vaisseaux génitaux mâles et femelles sont au contraire peu considérables, et disposés du reste comme dans tous les Nématoïdes; la vulve est située vers le tiers antérieur du corps.

Ce qui distingue le mieux les Physaloptères, c'est la forme de la queue des mâles; elle est plus ou moins infléchie dans la plupart des espèces; à une petite distance de son extrémité, la peau se prolonge de chaque côté en forme d'ailes, ou plutôt de vésicules, tantôt un peu renflées, tantôt très-plates, qui s'étendent plus ou moins près de l'extrémité de la queue, et qui la dépassent même dans deux espèces; elles sont transparentes. Sur la région dorsale elles ne forment, par leur réunion avec la portion de la queue qui leur correspond, qu'une convexité à peine sensible; mais en dessous, il y a toujours entr'elles une dépression ovale longitudinale, assez profonde, au centre de laquelle existe un tubercule coloré qui porte la verge unique (*spiculum*); en avant et en arrière de la dépression, les deux vésicules paroissent unies l'une à l'autre, de sorte qu'elles limitent cette petite cavité par un rebord mousse et non interrompu; dans l'intérieur de chaque vésicule on remarque cinq à six rayons transversaux, d'un blanc mat, qui paroissent tirer leur origine de la fin des deux cordons latéraux dont j'ai parlé au commencement de cette description. Toutes les espèces que l'on a disséquées étoient ovipares.

Les Physaloptères ont été trouvés dans les intestins et l'estomac d'un petit nombre de mammifères, d'oiseaux et de reptiles.

1. Physaloptère fermé.

Physaloptera clausa ; Rud.

Physaloptera ore nudo, caudæ feminæ depressæ apice incurvo papillato, masculæ vesiculæ infèra utrinquè serifera.

— Rud. *Syn. p.* 29. *n.* 1. *tab.* 1. *fig.* 2. 3.

Vers longs de six à trente lignes, de couleur blanche ou rougeâtre; tête non distincte; bouche nue, orbiculaire; corps cylindroïde un peu aplati en dessous, plus atténué en avant qu'en arrière; vésicules latérales de la queue des mâles fermées en dessous, et contenant un liquide transparent; queue de la femelle infléchie, terminée par une petite papille.

Hab. L'estomac du Hérisson d'Europe. *Catalogue du Muséum de Vienne, Rudolphi.*

2. Physaloptère enflé.

Physaloptera turgida ; Rud.

Physaloptera ore nudo, caudæ masculæ vesicâ planâ utrinquè turgidâ, feminæ obtusissimæ apice inflexo.

— Rud. *Syn. p.* 644. *n.* 17.

Vers longs de huit à quinze lignes, larges d'une demi à une ligne; tête non distincte; bouche orbiculaire nue; corps un peu atténué en avant, très-peu en arrière; queue du mâle toute droite, aplatie; vésicules latérales fermées, ovales-lancéolées, remplies d'un liquide transparent, se prolongeant jusqu'au-delà de l'extrémité de la queue qui est rétuse et comme émarginée; queue de la femelle très-obtuse, à sommet très-court et un peu infléchi.

Hab. L'estomac du Cayopollin, *Olfers.*

3. Physaloptère dilaté.

Physaloptera dilatata ; Rud.

Physaloptera capite alato, caudæ masculæ vesicâ latissimâ apertâ apicem haud attingente, fœminæ apice obtusiusculo depresso.

— Rud. *Syn. p.* 644. *n.* 18.

Vers longs de trois à six lignes ; tête un peu obtuse, munie de membranes latérales, tronquées en avant et très-courtes ; corps atténué insensiblement depuis l'extrémité postérieure jusqu'à l'antérieure ; vésicules caudales du mâle très-larges, très-obtuses en avant, et n'atteignant point jusqu'à l'extrémité de la queue ; dans la femelle, le bout de la queue est un peu obtus et déprimé.

Hab. L'estomac du Mariakina, *Natterer.*

Obsev. Ces vers ont été observés accouplés, et la liqueur dans laquelle ils ont été placés ne les a pas désunis ; le mâle entoure avec les ailes de sa queue le corps de sa femelle dans le point où se trouve la vulve, c'est-à-dire à la réunion du tiers antérieur avec les deux tiers postérieurs ; les femelles désunies d'avec leur mâle montrent dans le point embrassé du corps une dépression circulaire, et une fossette orbiculaire à la place qu'occupe la vulve ; elle est sans doute le résultat de la présence du tubercule saillant qui porte la verge du mâle.

4. Physaloptère ailé.

Physaloptera alata ; Rud.

Physaloptera capitis alati ore papilloso, caudæ masculæ vesicâ apertâ apicem haud attingente, fœminæ rectæ apice brevi depresso.

— Rud. *Syn. p.* 29. *n.* 2.

Vers longs de six à quinze lignes, de couleur blanche ; tête munie de chaque côté de petites membranes longitudinales plus larges en avant qu'en arrière ; bouche orbiculaire, munie de quatre ou six papilles ; corps atténué aux deux extrémités, davantage en avant ; queue du mâle aplatie, légèrement infléchie ; vésicules alaires latérales, demi-lancéolées, et n'atteignant point jusqu'à l'extrémité de la queue qui est un peu obtuse ; queue de la femelle droite, un peu aplatie, un peu obtuse.

Hab. L'estomac de l'Epervier, *Catalogue du Muséum de Vienne, E. D. ;* intestin du Jean-le-Blanc. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

5. Physaloptère strongylin.

Physaloptera strongylina ; Rud.

Physaloptera capite papillato, caudæ masculæ vesicâ apice reclinatâ, fœminæ apice obtuso depresso.

— Rud. *Syn. p.* 646. *n.* 20.

Vers longs de trois à neuf lignes, blanchâtres et de grosseur médiocre ; tête papilleuse ; corps peu atténué aux deux extrémités ; queue du mâle presque relevée, de sorte que ses vésicules latérales ont l'apparence de la bourse des Strongles, mais elles ne sont point terminales, et l'on voit entr'elles un tubercule roux duquel sort une verge longue : l'ensemble de cette organisation ne permet point de placer ce ver parmi les Strongles, auxquels il fait pourtant un passage ; queue de la femelle obtuse, déprimée en dessous.

Hab. L'estomac et les intestins du Coua des palétuviers, *Natterer.*

6. Physaloptère accourci.

Physaloptera abbreviata ; Rud.

Physaloptera ore subpapilloso, caudæ fœminæ obtusæ acumine brevissimo conico, masculæ vesiculâ apertâ apicem haud attingente.

— Rud. *Syn. p.* 30. *n.* 3.

Vers longs de quatre à neuf lignes, épais, durs et très-blancs ; bouche orbiculaire, munie de papilles peu distinctes ; corps atténué aux deux extrémités, davantage antérieurement ; queue du mâle infléchie, garnie de chaque côté d'une membrane latérale large, épaisse, qui n'atteint point l'extrémité de la queue ; queue de la femelle obtuse, terminée par un sommet très-court et conique ; œufs ovales-elliptiques ou presque ronds.

Hab. L'estomac et les intestins du Lézard perlé. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

7. Physaloptère rétus.

Physaloptera retusa ; Rud.

Physaloptera ore papilloso, caudæ fœminæ apice brevissimo conico, masculæ vesiculâ patentissimâ retusâ.

— Rud. *Syn. p.* 30. *n.* 4.

Vers longs de six lignes à deux pouces ; tête distincte, papilleuse ; papilles au nombre de deux ou quatre ; bouche orbiculaire ; corps plus atténué en avant qu'en arrière ; vésicules de la queue très-larges, très-ouvertes, étendues jusqu'à l'extrémité de la queue, et la dépassant quelquefois ; queue de la femelle terminée par un sommet très-court, conique et le plus souvent infléchi.

Hab. L'œsophage, l'estomac et les intestins du Sauvegarde d'Amérique, *Olfers, Natterer, E. D.*

8. Physaloptère à col étroit.

Physaloptera tenuicollis ; Rud.

— Rud. *Syn. p.* 30. *n.* 5.

On ne connoît qu'une femelle de cette espèce,

remarquable par l'extrême rétrécissement de son extrémité antérieure.

Hab. Les intestins du Balbuzard. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

9. Physaloptère saginé.

Physaloptera saginata ; Rud.

— Rud. *Syn. p.* 647. *n.* 23.

On ne connoit encore que les femelles de cette espèce ; elles sont fort grosses eu égard à leur longueur ; leur bouche est transversalement oblongue, leur corps fortement annelé, et leur queue terminée par une papille très-obtuse.

Hab. Les intestins d'un oiseau de proie nocturne non spécifié, du Brésil, *Natterer.*

(E. D.)

PHYSSOPHORE ; *physsophora.*

Genre d'Acalèphes hydrostatiques ayant pour caractères : corps libre, gélatineux, vertical, terminé supérieurement par une vessie aérienne ; lobes latéraux distiques, subtrilobés, vésiculeux ; base du corps tronquée, perforée, entourée d'appendices soit corniformes, soit dilatés en lobes subdivisés et foliiformes ; des filets tentaculaires plus ou moins longs en dessous.

Physsophora ; Forskael, Péron, de Lamarck, Cuvier, Schweigger.

Obsery. Les Physsophores sont des animaux pélagiens, gélatineux, un peu alongés, terminés à leur partie supérieure par une vessie remplie d'air, et inférieurement par un paquet de tentacules de forme et de longueur diverses, coniques, cylindriques, filiformes et susceptibles de s'alonger beaucoup. Entre la vessie supérieure et les tentacules il se trouve quelques autres vessies de forme irrégulière, situées de chaque côté, et les unes au-dessus des autres. Les Physsophores nagent suspendus verticalement ; on suppose qu'ils peuvent chasser l'air contenu dans leurs vésicules lorsqu'ils veulent s'enfoncer dans la mer, et les remplir lorsqu'ils veulent remonter à la surface.

1. Physsophore hydrostatique.

Physsophora hydrostatica ; Forsk.

— *Encycl. méth. pl.* 39. *fig.* 7—9.

Physsophora ovalis, vesiculis lateralibus trilobis ; pluribus extrorsùm apertis ; intestino medio, et tentaculis quatuor majoribus rubris.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 476. *n.* 1.

— Forsk. *Ægypt. p.* 119. *et ic. tab.* 33. *fig.* E. e 1. e 2.

Ovale ; vésicules latérales trilobées, plusieurs ouvertes en dehors ; intestin situé au centre ; les quatre plus grands tentacules de couleur rouge.

Hab. La Méditerranée.

2. Physsophore muzonème.

Physsophora muzonema ; Pér. et Les.

Physsophora oblonga, lateribus distichè lobifera ; basi ampliore multifidâ, tentaculatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 476. *n.* 2.

— Péron et Lesueur, *Voyage, pl.* 29. *fig.* 4.

Oblongue, lobée de chaque côté ; base élargie, multifide, tentaculée.

Hab. L'Océan atlantique. (E. D.)

PIERRE D'ISIS.

L'on a quelquefois donné ce nom à des Oursins fossiles du genre Cidarite, à cause des mamelons dont ils sont couverts, et qui rappellent les nombreuses mamelles de l'Isis égyptienne.

(E. D.)

PIERRES A ROUES.

Ce nom a été donné par d'anciens auteurs à des articulations de la colonne des Crinoïdes ou Encrines. *Voyez* Crinoïdes. (E. D.)

PIERRES DE FÉES.

Ce nom a été donné par d'anciens auteurs à des articulations de la colonne des Crinoïdes ou Encrines. *Voyez* Crinoïdes. (E. D.)

PINAME.

Les habitans des îles des Papous donnent ce nom aux Holothuries, d'après MM. Quoy et Gaymard, médecins naturalistes de l'expédition autour du Monde, commandée par le capitaine Freycinet. (E. D.)

PINCEAU ; *penicillus.*

M. de Lamarck appelle ainsi un genre de polypiers que Lamouroux a nommé *Nésée.* Voyez ce mot. (E. D.)

PLACENTÆ.

Nom donné à une section des Catocystes, classe de la famille des Oursins, dans l'ouvrage de Klein sur les animaux. (E. D.)

PLAGIOTRIQUE ; *plagiotricha.*

Genre de la famille des Mystacinées et de l'ordre des Trichodés, dans la classe des Microscopiques, caractérisé de la sorte : poils ou cils disposés en une série longitudinale sur l'un des côtés du corps, plus ordinairement vers l'extrémité supérieure. La plupart des petits animaux dont ce genre se compose avoient été dispersés par Muller et par ses copistes parmi les Trichodes

et les Vorticelles; une espèce étoit aussi l'un de ses Kolpodes, encore que les Kolpodes soient glabres, et une autre fut décrite parmi les Leucophres, encore qu'elle ne soit pas velue. Les Plagiotriques diffèrent des Trichodes véritables en ce que leurs cirres ne forment point de faisceau antérieur, mais une série marginale. Nous n'en connoissons que deux espèces qui méritent le nom d'*Infusoires;* toutes les autres vivent dans les eaux pures, soit douces, soit de la mer. Leur natation est souvent circulaire, la disposition sériale des cirres, déterminant un mouvement particulier qui porte la partie antérieure de l'animal en avant, mais en même temps sur un côté.

* *Cylindracées ou ventrues; la plupart marines.*

1. Plagiotrique Cercarioïde.

Plagiotricha (*Cercarioïdes*) *cylindracea, anticè angustior obtusata, corpore ventricoso, posticè acuminato, subcaudata;* N. *Cercaria setifera;* Mull. *Inf. p.* 127. *tab. XIX. fig.* 14—16. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 9. *fig.* 14—16.

Description. Cette espèce est extrêmement petite; sa forme est, à peu de chose près, celle d'une Raphanelle; cylindracée, oblongue, sa partie antérieure, amincie en cou, forme un prolongement distinct, très-obtus et transparent; le corps est un peu plus renflé, plein de molécules grisâtres; la partie postérieure est atténuée en queue un peu pointue. Sur l'un des côtés, et vers le point où l'amincissement commence, l'animal fait souvent paroître une petite série de cirres agités, assez longs, ce qui n'avoit pas empêché Muller de le placer parmi les Cercaires, qu'il caractérisoit cependant par leur nudité? On la trouve dans l'eau de mer, où elle est rare.

2. Plagiotrique annulaire.

Plagiotricha (*Armilla*) *cylindracea, utrinquè obtusa, in annuli formam curvato farcimen referens;* N. *Leucophra Armilla;* Mull. *Zool. dan. fasc.* 2. *tab.* 73. *fig.* 11. 12. *Encycl. Vers. pl.* 11. *fig.* 34. 35. Gmel. *Syst. nat. XIII. p.* 3902.

Description. On trouve cette Plagiotrique dans l'eau des Moules, où elle est assez rare. Sa forme est celle d'un ver blanchâtre, parfaitement rond et obtus, qui se contourneroit en rapprochant ses deux extrémités, de manière à figurer un anneau ouvert ou brisé, les deux extrémités obtuses se rapprochant souvent presque à se toucher. Par les positions qu'il prend, ce Microscopique paroît cilié tantôt en dedans, tantôt en dehors, c'est-à-dire, indifféremment à droite ou à gauche. Les cils occupent, sur une seule ligne latérale, la moitié de la longueur du corps.

3. Plagiotrique vibrionide.

Plagiotricha (*vibrionides*) *cylindracea, posticè crassiuscula, anticè attenuata, ab apice ad medium crinita;* N. *Trichoda barbata;* Mull. *Inf. p.* 194. *pl. XXVII. fig.* 16. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 13.

Description. Les allures de cette Plagiotrique lui méritent le nom de *vibrionide.* Elle nage en donnant de la sinuosité à sa partie antérieure transparente, qui pour être obtuse n'en a pas moins quelque chose du cou de certaines Phialines, mais où ne se voit pas de bouton en manière de tête. La partie postérieure, un peu plus renflée, est remplie de molécules grisâtres. Les cirres latéraux, disposés de l'avant jusqu'à la moitié du corps sur un côté, vont en décroissant de longueur. Cette espèce se trouve dans l'eau des rivages, et n'y est pas fréquente.

4. Plagiotrique verte.

Plagiotricha (*viridis*) *ovato-cylindracea, posticè attenuata, viridis, opaca;* N. *Vorticella viridis;* Mull. *Inf. p.* 254. *tab. XXXV. fig.* 1. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 1. 3. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3883. *Urceolaria viridis;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 41. *n.* 1.

Description. Cette Plagiotrique, parfaitement ovoïde, un peu alongée, cylindracée, épaisse, sans nulle apparence d'excavation, étoit fort déplacée parmi les Urcéolaires, où Lamarck ne la rangea probablement que sur l'autorité de Muller, qui en faisoit une Vorticelle. Visible à l'œil comme un point obscur, elle habite souvent en quantité parmi les lenticules dans l'eau pure de certains marais ou des fossés, particulièrement en automne. Vue au microscope, elle est d'un vert sombre, surtout à la partie antérieure, qui est renflée; cette teinte devenant plus pâle vers la partie postérieure, qui ne cesse pas d'être obtuse, quoique amincie. Les cirres qui se développent sur l'un des côtés, depuis l'extrémité renflée, qu'ils garnissent, jusqu'à la moitié environ de sa longueur, sont en général tellement agités, qu'on les diroit des vibratiles: ce qui, avec un point lucide qui se montre quelquefois en avant avec l'apparence d'une violente agitation, avoit fait soupçonner à Muller l'existence de rotatoires, que leur petitesse extrême ne permettoit pas de distinguer, même avec les plus forts grossissemens. La Plagiotrique verte ne change jamais de forme et nage assez lentement, quelquefois en ligne droite, et souvent circulairement, le gros bout en avant dans le sens de la série cirreuse.

5. Plagiotrique Bouteille.

Plagiotricha (*Lagena*) *ventricosa, rostro producto, posticè setosa;* N. *Trichoda;* Mull. *Inf. p.* 228. *tab. XXXII. fig.* 10. 11. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 4. 5.

Description. La Plagiotrique dont il est question

présente cette particularité, que les cirres, plus longs que dans toutes les autres, sont vers la partie postérieure, au lieu de partir du devant. Elle est à peu près piriforme, ou plutôt elle présente la figure d'une petite courge ou poire, la partie antérieure étant fort atténuée et le derrière renflé et en rond. La pointe demeure transparente, tandis que tout le corps est rempli de molécules grisâtres, parmi lesquelles on distingue quelques globules hyalins épars. On la trouve dans l'eau des lenticules, même après que cette eau a été gardée quelque temps.

* * *Plus ou moins déprimées sur l'un des côtés du corps.*

6. Plagiotrique sinuée.

Plagiotricha (*sinuata*) *oblonga, depressa, altero margine sinuato crinita, posticè obtusa;* N. *Trichoda;* Mull. *Inf. pag.* 175. *tab. XXIV. fig.* 22. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 43.

Description. En forme de concombre, un peu amincie antérieurement, élargie et arrondie par-derrière, convexe d'un côté, un peu concave de l'autre, cette espèce, qu'on diroit formée d'une lymphe fauve, contenue dans une membrane vitrée, paroit un peu épaissie par le côté convexe, qui est un peu jaunâtre au bord épaissi, et au contraire aplati en lame vitrée au côté concave, où règnent longitudinalement les cirres qui nous paroissent être tournés de l'arrière à l'avant. On la trouve dans l'eau de rivière assez rarement; elle y persiste lorsqu'on garde cette eau, dans laquelle on l'a rencontrée par hasard.

7. Plagiotrique striée.

Plagiotricha (*striata*) *oblonga, altero margine cursum sinuata et ciliata, utràque extremitate obtusa;* N. *Trichoda;* Mull. *Inf. p.* 183. *tab. XXVI. fig.* 9. 10. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 29. 30.

Description. Rare comme la précédente dans l'eau des fleuves et des rivières, elle lui ressemble trop pour qu'on ne soit pas surpris de voir combien Muller l'en avoit éloignée en décrivant ses Trichodes. Epaissie en arrière, comme convexe d'un côté, où elle paroit être carinée, elle est cependant moins convexe de l'autre, où elle paroit même sinueuse et plissée durant la natation, où se développent des cirres plus longs, tournés en arrière et régnant du même côté de l'extrémité antérieure jusqu'au milieu du corps seulement. Sa couleur est un fauve brillant; on distingue dans sa transparence comme des stries obliques formées par une molécule longitudinale, à travers laquelle se distinguent quelques globules internes, opaques, rapprochés les uns des autres vers la partie la plus épaisse, où on les a pris pour des ovaires ou propagules.

8. Plagiotrique orangée.

Plagiotricha (*aurantia*) *subsinuata, ovato variabilis, anticè patula, apice ad medium crinita;* N. *Trichoda;* Mull. *Inf. p.* 185. *tab. XXVI. fig.* 13—16. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 33—36.

Description. D'une couleur dorée, transparente et d'un certain éclat, cette Plagiotrique n'est ni rare ni fréquente dans l'eau des lenticules, où on la rencontre par hasard en automne, nageant avec vivacité et en vacillant dans tous les sens. Toujours fugitive, il faut, pour la bien observer, la restreindre dans un petit espace du porte-objet, par évaporation; alors elle s'y glisse comme à plat et paroit ovoïde, tantôt arrondie et renflée postérieurement, tantôt s'y amincissant en capuchon, mais sans cesser d'être obtuse. La partie antérieure est comme déprimée ou obscurément tronquée sur un côté, et les cirres, vivement agités, se développent le long de la dépression en série qui règne sur toute la moitié du corps, un peu plus translucide dans cette partie. A travers la molécule constitutrice orangée, se distinguent, outre des corpuscules hyalins qui varient en nombre, plusieurs globules bien plus considérables, parfaitement translucides comme du verre, dont deux deviennent quelquefois fort gros, comme s'ils se fussent formés aux dépens de tous les autres qui ont disparu. Muller surprit une fois deux individus qui se tenoient étroitement réunis par le côté déprimé, mais de façon néanmoins à ce que les cirres, demeurant étrangers à la cohésion, continuoient à s'agiter comme pour déterminer la natation, qui n'étoit que ralentie.

9. Plagiotrique Kolpodin.

Plagiotricha (*Kolpodina*) *obovata, depressa, altero margine retuso;* N. *Kolpoda triquetra;* Mull. *Inf. p.* 97. *Encycl. pl.* 6. *fig.* 11—13.

Description. Cette espèce, qui se trouve dans l'eau de mer, ne nous est connue que par ce qu'en rapporte Muller, et par la figure qu'il en a donnée. Les cirres dont il représente une série à la partie élargie (*fig.* 14. *e. Nitor fluctuans*), l'éloignent des Kolpodes, qui sont des Gymnodés. On diroit par-dessus une Bursaire dans la figure 15. Sa couleur est jaunâtre, et sa forme seroit en dessous celle d'un rein un peu alongé et aminci par un côté. Cet animal, dit Muller, est composé de deux membranes; obovoïde, la page supérieure est enfoncée, l'inférieure convexe. L'une des extrémités obtuses est très-élargie, comme marginée, distinguée sur l'un des côtés par un sinus. Ce n'est point une molécule globuleuse qui paroit entrer dans son organisation, mais des stries longitudinales assez visibles. Cet animal nage tantôt comme en glissant, tantôt librement, en agitant l'extrémité amincie.

10. Plagiotrique

10. Plagiotrique Chameau.

Plagiotricha (*Camelus*) *anticè crinita, médio utrinquè acuminata;* N. *Trichoda;* Mull. *Inf. p.* 202. *tab. XXVIII. fig.* 18. 19. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 7. 8. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3888.

Description. Du très-petit nombre des espèces de ce genre qui vivent dans les infusions, celle-ci paroit un peu épaisse postérieurement du côté très-élargi, où se développent, sur près de la moitié de sa circonférence, des cirres très-longs, presqu'équivalens au diamètre du corps, et se jouant pour faciliter la natation, qui est grave et lente. La partie postérieure, obtuse et arrondie, est bien moins large que celle où règnent les cirres, qui d'ailleurs change assez de forme sous l'œil de l'observateur, se creuse ou se bossèle, sans que néanmoins le nom imposé par Muller soit pleinement justifié par aucune de celles des figures qu'on lui voit prendre. Elle est assez rare.

11. Plagiotrique Succise.

Plagiotricha (*Succisa*) *ovalis, depressa, margine crinito, posticè in crurâ inæquali erosa;* N. *Trichoda;* Mull. *Inf. pag.* 192. *tab. XVII. fig.* 13. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 5.

Description. Cet animal, légèrement déprimé, rempli d'une molécule grisâtre, présenteroit presque le profil d'un plat à barbe, si l'un des angles de l'échancrure, se prolongeant considérablement, ne formoit une sorte de queue sur l'un des côtés. Les cirres règnent sur la plus grande partie du pourtour, depuis l'angle de l'échancrure, qui ne s'alonge pas, jusque vis-à-vis sur celle qui s'alonge, et dont l'extrémité, avec l'échancrure latéralement postérieure, demeurent seules parfaitement glabres. On trouve cette Plagiotrique parmi les lenticules, principalement en automne.

12. Plagiotrique Diane.

Plagiotricha (*Diana*) *lunata, exteriùs convexa, crinito-radiata, interiùs emarginata-glabra angulis acutis;* N. Le Pirouetteur; Joblot, *part.* 2. *p.* 81. *pl.* 11. *fig.* 2.

Description. Joblot trouva le premier cet animal dans une infusion d'écorce de chêne, qu'il avoit fait sécher au feu avant de la mettre dans de l'eau de la Seine. On la retrouve dans plusieurs autres préparations d'écorces et de bois, encore qu'elle ne nous y ait jamais paru commune. Sa forme est absolument celle d'un croissant un peu large par le milieu; des cils presqu'aussi longs que le diamètre du corps vers l'échancrure, rayonnent tout autour du bord convexe. L'échancrure au côté concave est au contraire parfaitement glabre. Des molécules grisâtres remplissent l'épaisseur de ce corps, qui paroit vitré, et pourroit bien être un peu déprimé par le côté convexe. Quelques-uns des cirres paroissent être un peu plus longs et plus rigides vers l'un des angles du croissant : ce qui produit sans doute le mouvement de tournoiement assez vif qui caractérise la manière de nager de cette Plagiotrique, appelée, d'une manière assez pittoresque, *Pirouetteur* par l'observateur qui la découvrit.

13. Plagiotrique Phœbé.

Plagiotricha (*Phœbe*) *viridis, lunata, angulis obtusatis, cirris breviusculis;* N. *Vorticella lunifera;* Mull. *Inf. pag.* 257. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 10. 11. *Urceolaria;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 41. *n.* 4.

Description. Nous ne voyons rien dans cet animal qui puisse justifier son admission parmi les Urcéolaires; nous n'y avons jamais pu distinguer cette ouverture que Muller dit être si rarement visible, et qu'il n'a point d'ailleurs fait représenter dans les deux figures très-exactes qu'il en donne. La Plagiotrique dont il est question, que nous avons aussi trouvée dans l'eau de mer, nous a paru renflée, convexe d'un côté, doublement échancrée de l'autre, de manière à figurer un peu le croissant de la lune, avec sa protubérance en nez qu'on lui prête dans les almanachs; ayant les extrémités de l'échancrure et la protubérance centrale obtuses, tandis que les angles sont fort aigus dans la précédente. Les cirres, très-courts, ne règnent d'ailleurs point d'une extrémité à l'autre du côté convexe, mais seulement vers le milieu, en une petite série équivalante au tiers de la longueur. Sa couleur est d'un vert sombre; elle est toute remplie de molécules très-fines.

(B. de St. Vincent.)

PLATYCRINITE; *platycrinites.*

Genre de l'ordre des Crinoïdes, ayant pour caractères : animal ayant une colonne elliptique ou pentagone (dans une espèce seulement), formée de nombreuses articulations; bras auxiliaires latéraux naissant de la colonne à des intervalles irréguliers; bassin en forme de soucoupe, formé de trois pièces aplaties, inégales, sur lesquelles sont appuyées cinq larges plaques scapulaires aplaties; base pourvue de fibres radiciformes servant à fixer l'animal.

Platycrinites; Miller.

Observ. Une foule de caractères distinguent ce genre des autres Crinoïdes, mais le défaut de plaques costales, suppléées par de larges plaques scapulaires, suffiroit pour le distinguer au premier aperçu.

Dans ce genre la colonne, proportionnellement très-grêle, est formée de nombreuses pièces articulaires, elliptiques dans la plupart des espèces, pentagones dans une seule. Les articulations elliptiques ont leur centre percé d'un petit trou circulaire; elles sont peu épaisses; aux extrémités

de leur grand diamètre existe souvent une petite facette qui donne attache aux bras latéraux auxiliaires. Les surfaces par lesquelles elles sont articulées ont une côte saillante suivant la longueur du grand diamètre; elles ne se touchent que par ce point; de sorte que pour que leur union fût solide, il existoit nécessairement pendant la vie de l'animal une substance charnue ou cartilagineuse qui remplissoit l'intervalle que laissoient nécessairement entr'elles des pièces qui ne se touchoient que par un point; il devoit résulter de cette disposition que la colonne jouissoit d'une grande flexibilité. Les pièces articulaires ne se touchoient même pas par toute l'étendue de la côte élevée de leur grand diamètre, mais par un point seulement, leurs grands diamètres se croisant plus ou moins; cette disposition permettoit à la colonne de se fléchir dans tous les sens; si, dans leur réunion, les pièces articulaires eussent été juxta-posées de manière à ce que les côtes saillantes de leurs grands diamètres respectifs se fussent touchées dans toute leur étendue, on sent que la colonne n'eût pu se fléchir que dans deux directions opposées. Près du bassin les pièces articulaires sont à peu près circulaires, elles ne se touchent plus au moyen d'une côte transverse, mais par une surface plate striée en rayons; à mesure que les pièces articulaires s'éloignent du bassin, elles prennent peu à peu la forme elliptique et leur côte transverse. Dans l'espèce de Platycrinites dont la colonne est à cinq angles, les moyens d'union sont disposés autrement, les surfaces articulaires sont striées en rayons, et se touchent par toute leur étendue; les articulations sont alternativement plus grandes et plus petites, et leur centre est percé d'un trou étoilé.

Les bras auxiliaires de la colonne naissent aux extrémités du grand diamètre des articulations; ils sont formés de nombreuses pièces articulaires arrondies, perforées dans leur centre, adhérant entr'elles par des surfaces striées en rayons.

Le bassin, dont la figure approche de celle d'une soucoupe, est formé de trois pièces aplaties, inégales, dont la réunion simule un plateau légèrement concave en dessus, à cinq côtes et à cinq angles. Sur les cinq côtés viennent s'articuler par leur bord inférieur cinq grandes plaques scapulaires; elles se touchent entr'elles par leurs bords latéraux; leur bord supérieur présente dans son milieu une petite échancrure en fer à cheval, dans laquelle s'articulent les bras; la cavité formée par le bassin et les épaules est recouverte par un tégument protégé par de nombreuses écailles calcaires; ce tégument se prolonge sur les sillons des bras, des mains, des doigts et des tentacules.

Il y a cinq bras qui naissent chacun dans l'échancrure des épaules; ils sont fort courts, presque toujours formés d'une seule pièce échancrée en dedans, arrondie en dehors, ayant en dessus deux facettes obliques sur lesquelles s'appuient deux mains; celles-ci sont formées de deux pièces courtes échancrées en dedans; la supérieure a deux facettes obliques qui supportent les doigts. Ces derniers, au nombre de deux ou de trois pour chaque main, sont très-longs, et constitués par deux séries de pièces nombreuses de même forme, articulées entr'elles et se touchant latéralement, ou plutôt se recouvrant en partie les unes les autres; elles sont du reste disposées comme les pièces articulaires des doigts de l'Encrinite moniliforme.

Les tentacules fort nombreux, dirigés en dedans, formés de plusieurs petites pièces calcaires, naissent, sur deux rangs, des mains et des doigts, comme dans tous les autres Crinoïdes.

1. Platycrinite lisse.

Platycrinites lævis; Miller.

Platycrinites stirpe gracili; articulis ellipticis costâ transversâ junctis; brachiis auxiliaribus cylindricis è stirpe inordinatè ortis; pelvi scapulisque lævibus; manibus bidigitatis.

— Miller, *Crinoïdes*, p. 74—78. *n.* 1. *pl.* 25. 26.

— Parkinson, *Organic remains, vol.* II. *tab.* 17. *fig.* 12.

— G. Cumberland, *in Trans. of geol. soc. vol. V. tab.* 5. *fig.* 8.

La colonne de cette espèce est très-petite, eu égard à son corps; elle est formée de pièces articulaires elliptiques, superposées de manière à ce que leurs grands diamètres ne se correspondent point; le bassin est assez grand, en forme de soucoupe; les épaules plus longues que larges, ont une échancrure assez marquée; les mains sont formées de deux pièces articulaires, dont la supérieure a deux facettes obliques; elle soutient deux doigts égaux, fort longs, et conformés suivant les caractères du genre; les bras auxiliaires sont cylindriques et formés de pièces articulées par des surfaces sillonnées en rayons.

Hab. Fossile du Mountain limestone de Mendip hills, du Black rock, près Bristol, Dublin et Cork.

2. Platycrinite rugueux.

Platycrinites rugosus; Miller.

Platycrinites stirpe mediocri; articulis ellipticis costâ transversâ junctis; brachiis auxiliaribus è stirpe inordinatè ortis; pelvi scapulisque rugosis, manibus tridigitatis.

— Miller, *Crinoïdes*, p. 79. 80. *n.* 2. *tab.* 27.

— G. Cumberland, *in Trans. of. geol. soc. vol. V. tab.* 5. *fig.* 10.

La colonne de cette espèce a une forme semblable à celle de la précédente, mais ses dimen-

sions sont plus considérables; les articulations sont elliptiques, et se touchent par une ligne saillante suivant leur grand diamètre; le bassin est aplati, très-large; les plaques scapulaires à peu près carrées ont une échancrure en fer à cheval, assez prononcé à leur bord supérieur pour l'articulation du bras; celui-ci est formé d'une seule pièce, ayant deux facettes sur lesquelles s'implantent deux mains, formées elles-mêmes de deux pièces articulées, dont la supérieure est munie de deux facettes obliques; sur l'une de ces facettes naît un doigt conformé comme l'indique le caractère générique; sur l'autre facette sont deux pièces articulaires conformées comme celle de la main, la supérieure ayant deux facettes obliques, desquelles naissent deux doigts conformés suivant le type du genre; il en résulte que les trois doigts de cette espèce ne naissent pas à la même hauteur, qu'il y en a un plus inférieur d'origine que les deux autres.

Hab. Fossile du Mountain limestone, dans l'île de Caldy, sur la côte sud de Wales, et à Mendip hills.

3. Platycrinite tuberculé.

Platycrinites tuberculatus; Miller.

Platycrinites stirpe..... articulis..... brachiis auxiliaribus..... pelvi quinque tuberculis, scapulis tuberculis pluribus in tribus seriebus ornatis.

— Miller, *Crinoïdes*, *p.* 81. *n.* 3. *tab.* 28.

On ne connoît que le corps de cette espèce; le bassin est en forme de soucoupe, et orné de cinq tubercules; les épaules sont plus longues que larges; elles sont marquées de plusieurs tubercules disposés sur trois rangs.

Hab. Fossile des couches de Mountain limestone.

4. Platycrinite granulé.

Platycrinites granulatus; Miller.

Platycrinites stirpe..... articulis..... brachiis auxiliaribus..... pelvi scapulisque granulosis.

— Miller, *Crinoïdes*, *p.* 82. *n.* 4. *tab.* 28.

On ne connoît que le corps de cette espèce qui est élégante et petite; l'échancrure en fer à cheval des épaules est peu prononcée; les granulations dont le corps est couvert sont disposées régulièrement; sur les épaules elles s'écartent en rayonnant, de l'échancrure en fer à cheval à la circonférence.

Hab. Fossile du Mountain limestone de Mendip hills.

5. Platycrinite strié.

Platycrinites striatus; Miller.

Platycrinites stirpe..... articulis..... brachiis auxiliaribus..... pelvi appendiculato, striato, scapulis radiatim striatis.

— Miller, *Crinoïdes*, *p.* 82. *n.* 5. *tab.* 28.

On ne connoît que le corps de cette espèce; le bassin, aplati et formé comme à l'ordinaire de trois pièces, présente en dessous une petite apophyse centrale au moyen de laquelle il s'articule avec sa colonne; cinq crêtes saillantes s'étendent du centre aux angles de la circonférence; les intervalles situés entre ces crêtes sont striés longitudinalement; les stries des épaules partent en rayonnant de l'échancrure en fer à cheval peu prononcée, et se rendent à la circonférence.

Hab. Fossile de Black rock, proche la rivière Avon, Bristol.

6. Platycrinite pentangulaire.

Platycrinites pentangularis; Miller.

Platycrinites stirpe pentagono, articulis inæqualibus stellatim perforatis; superficie articulorum radiatim striatis, pelvi pentagono, manibus bidigitatis.

— Miller, *Crinoïdes*, *p.* 83. 84. *n.* 6. *tab.* 28.

Cette espèce diffère des autres par plusieurs caractères: sa colonne est à cinq angles, et l'on pourroit la considérer comme celle d'un Pentacrinite, si ses stries, au lieu d'être disposées en rayons à la circonférence, formoient des espaces pétaloïdes; l'ouverture centrale, au lieu d'être arrondie comme dans les Pentacrines, est figurée en étoile dont les angles correspondent aux côtés de la colonne, et non à ses angles; les articulations sont alternativement plus grandes et plus petites, la différence est néanmoins peu considérable; le corps est en forme de verre à vin. Le bassin se compose de trois pièces comme à l'ordinaire; il supporte cinq épaules alongées, ayant une échancrure en forme de fer à cheval; les cinq bras sont composés de six articles en fer à cheval, dont le dernier à deux facettes obliques. On ne connoît ni les mains ni les doigts de cette espèce.

Hab. Fossile du Mountain limestone de Mendip hills, à Weston super-mare, dans le Black rock de Bristol, et à Mitchel Dean. (E. D.)

PLEUROCYSTES; *pleurocystis.*

Nom de la troisième classe des Oursins ou Echinodermes, dans l'ouvrage de Klein sur ces animaux. (E. D.)

PLEXAURE; *plexaura.*

Genre de polypiers de l'ordre des Gorgoniées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères: polypier dendroïde, rameux, souvent dichotome; rameaux cylindriques et roides; axe légèrement comprimé; écorce (dans l'état de

dessiccation) subéreuse, presque terreuse, très-épaisse, faisant peu d'effervescence avec les acides, et couverte de cellules non saillantes, éparses, grandes, nombreuses et souvent inégales.

Plexaura; Lamouroux.

Gorgonia auctorum.

Observ. Le nombre considérable d'espèces comprises dans le genre *Gorgonia* des auteurs, les difficultés qu'on rencontre dans l'étude de ces espèces, portèrent Lamouroux à établir plusieurs coupes génériques dans les Gorgones, et il distingua sous le nom de *Plexaure* celles qui, avec un axe petit ou médiocre, ont une écorce très-épaisse, charnue dans l'état vivant, faisant peu d'effervescence avec les acides, et dont les pores ou cellules grands et béants ne forment point de saillie à la surface.

C'est surtout dans les Plexaures que l'on peut facilement distinguer cette substance membraneuse, en général de couleur violette, qui paroît unir l'écorce des Gorgoniées à leur axe; dans l'état de dessiccation on la voit adhérer tantôt à ces deux parties à la fois, tantôt à l'une ou à l'autre seulement; elle est striée longitudinalement sur ses deux faces; elle joue probablement un rôle important dans la formation de l'écorce, et surtout de l'axe, qui sans aucun doute est inorganique et formé de couches superposées, dont les plus extérieures enveloppent les plus internes. Les Plexaures varient beaucoup dans leurs formes et leur grandeur; la plupart sont dichotomes, quelques-unes ont leurs rameaux épars ou presque pinnés; il y en a qui parviennent à une taille considérable; on en trouve dont le diamètre ne dépasse pas celui d'une plume de corbeau, et d'autres qui atteignent un pouce et au-delà. Les couleurs de ces polypiers sont peu brillantes; elles varient du blanc jaunâtre au brun olivâtre ou rouge terne; ils sont peu nombreux en espèces, vivent dans les mers intertropicales, et surtout celles de l'Amérique.

1. Plexaure bétéropore.

Plexaura heteropora; Lamx.

Plexaura ramosa, dichotoma, crassa; ramis cylindricis raris; cortice crasso, poris oblongis variè sitis pertuso.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 429. *n.* 593.

Gorgonia heteropora; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 321. *n.* 39.

Rameuse, dichotome, cellules distantes, éparses; ouverture alongée, aiguë aux deux extrémités, irrégulière, se dirigeant dans tous les sens; couleur fauve-roux.

Hab. Mers des Antilles.

2. Plexaure à grandes cellules.

Plexaura macrocythara; Lamx.

Plexaura subdichotoma; cellulis inæqualibus approximatis, irregularibus, amplis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 429. *n.* 594.

Tige rameuse; rameaux presque dichotomes, couverts de cellules grandes, inégales, et se touchant presque toutes; couleur fauve.

Hab. Inconnue.

3. Plexaure épaisse.

Plexaura crassa; Lamx.

Plexaura teres, dichotoma; ramis crassis, virgatis, divaricatis, ascendentibus; carne violaceâ, crassâ; osculis prominulis æquidistantibus, polypos octotentaculatos marginibus ciliatis exserentibus; osse subfusco corneo.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 429. *n.* 595.

Gorgonia crassa; Sol. et Ell. *p.* 91. *n.* 17.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3806. *n.* 34.

— Bosc, *Buff. tom. III. p.* 33.

Gorgonia multicauda? de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 321. *n.* 39.

Cylindrique, dichotome; rameaux épais, écartés, droits; cellules éparses; écorce violette.

Hab. Mers d'Amérique.

4. Plexaure friable.

Plexaura friabilis; Lamx.

Plexaura dichotoma; cellulis rotundatis, inæqualibus, distantibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 430. *n.* 596.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 35. *tab.* 18. *fig.* 3.

Gorgonia porosa? Esper, 2. *tab.* 10.

Gorgonia vermiculata? de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 319. *n.* 29.

Tige et rameaux dichotomes; cellules rondes, de grandeur inégale, assez éloignées les unes des autres; couleur fauve terne.

Hab. L'Océan indien.

5. Plexaure liége.

Plexaura suberosa; Lamx.

Plexaura ramosa, subdichotoma; ramis longioribus, crassis, teretibus, ascendentibus; carne miniaceâ spongiosâ; osculis substellatis, in quincunces ferè dispositis; osse pallidè rubro suberoso.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 430. *n.* 597.

Gorgonia suberosa; Sol. et Ell. *p.* 93. *n.* 19.

— Pall. *Elench. p.* 191. *n.* 122.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3802. *n.* 37.

— Bosc, *Buff. III. p.* 31.

— Espen, *Zooph. tab.* 30.

Dichotome ou rameuse; rameaux longs et diffus; cellules subétoilées et presque disposées en quinconce; couleur miniacée; axe presque ligneux.

Hab. Mers des Indes et d'Afrique.

6. Plexaure penchée.

Plexaura homomalla; Lamx.

Plexaura ramosissima; ramis teretibus, dichotomis, ascendentibus et subcernuis; cortice crasso; osculis sparsis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 430. *n.* 598.

Gorgonia homomalla; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 319. *n.* 28.

— Esper, 2. *tab.* 29. *fig.* 1. 2.

Rameaux nombreux, épars, souvent penchés; cellules éparses; écorce brune ou rougeâtre.

Hab. Mers d'Amérique.

7. Plexaure olivâtre.

Plexaura olivacea; Lamx.

Plexaura ramosissima; ramis sparsis vel subpinnatis; cortice olivaceo; cellulis sparsis distantibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 431. *n.* 599. *pl.* 16.

Très-rameuse; rameaux épars ou presque pinnés; écorce olivâtre; cellules éparses et clair-semées.

Hab. Indes orientales.

8. Plexaure flexueuse.

Plexaura flexuosa; Lamx.

Plexaura ramis sparsis, brevioribus, flexuosis; cellulis sparsis, distantibus; cortice transversè sulcato.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 35. *tab.* 70. *fig.* 1. 2.

Rameaux épars, courts et flexueux; cellules éparses, distantes, à ouvertures rondes et égales entr'elles, placées dans un léger enfoncement de l'écorce, qui paroit presque sillonnée transversalement; couleur fauve clair et brillant.

Hab. Côtes de Cuba.

PLŒSCONIE; *plœsconia.*

Genre de la famille des Citharoïdées, dans l'ordre des Crustodés, de la classe des Microscopiques, que caractérise un corps composé de molécules, adhérant au fond d'un test cristallin, univalve, évidé par les bords et conformé en manière de petite barque; l'animal nageant avec agilité, le côté concave toujours en dessus. Les cirres vibratiles sont situés aux deux extrémités et se prolongent sérialement sur un côté du test en nacelle. L'on a vu à l'article Microscopique combien les Plœsconies, qui nagent constamment sur le dos, c'est-à-dire, ayant la convexité de leur test en dessus, offrent de rapports avec ceux des Entomostracés, qui nagent de la même manière. Nous n'en connoissons que de marines; elles persistent même dans les infusions où cette eau devient fétide.

1. Plœsconie Van.

Plœsconia (*Vannus*) *ovalis, subdepressa, margine altero flexo, opposito ciliato, cirris anticis rigidiusculis quatuor, posticis quinque longiusculis*; N. *Kerona*; Mull. *Inf. p.* 240. *tab. XXXIII. fig.* 19. 20. *Encycl. pl.* 18. *fig.* 6. 7.

Description. La forme de ce petit animal est parfaitement celle de l'instrument auquel on l'a comparé; on diroit un van en cristal, dont le fond seroit rempli de sable grisâtre jusque vers la moitié. Durant la natation, qui est souvent très-rapide, l'animal fait paroître sur le bord déprimé une série de cirres marginaux très-agités et tournés vers l'arrière, bien plus courts que ceux des deux extrémités, qui en avant sont au nombre de quatre, un peu plus courts et courbés, et par-derrière au nombre de cinq plus longs et plus soyeux. On diroit ces cirres sortant de bulbes hyalines.

2. Plœsconie Charon.

Plœsconia (*Charon*) *cymbiformis, sulcata, anticè lateraliter ciliata, posticè crinita*; N. *Trichoda Charon*; Mull. *Inf. pag.* 229. *tab. XXXII. fig.* 12—20. *Encycl. pl.* 17. *fig.* 6—14. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3887.

Description. Plus régulièrement que la précédente en forme de barque, son test rudimentaire présente en dehors cinq stries longitudinales; les bords sont un peu rabattus en dedans, et le corps moléculaire occupe tout le fond. Les cirres antérieurs se prolongent beaucoup sur l'un des côtés seulement, quand l'animal ne les réunit pas vers le milieu, comme pour les faire vibrer en deux faisceaux à droite et à gauche; ceux de derrière, plus droits, occupent toujours le milieu, et rappellent par leur disposition les appendices de certaines Kérones.

3. Plœsconie Arche.

Plœsconia (*Arca*) *cymbiformis, sulcata, in foveâ ventrali cirratâ*; N. *Himantopus Charon*; Mull. *Inf. p.* 252. *tab. XXXIV. fig.* 22.

Description. Cette espèce, plus grande et plus rare que la précédente, en diffère surtout en ce que ses bords sont très-rabattus en dedans, de

sorte qu'elle forme un bateau encore plus fermé, au milieu duquel le corps paroît en forme ovalaire noirâtre. On voit sur la carapace, qui est presque membraneuse, les mêmes stries parallèles et longitudinales, avec les cirres antérieurs pareillement disposés, mais moins prolongés sur un côté. Par-derrière, les soies, qui sont beaucoup plus longues, écartées, flexueuses et disposées des deux côtés jusque vers le milieu, avoient décidé Muller à reporter cet animal dans son genre Himantope, confondu par Lamarck parmi les Kérones. (B. DE St. VINCENT.)

PLUMATELLE; *plumatella*.

M. de Lamarck nomme ainsi un genre de polypiers d'eau douce que Lamouroux a appelé *Naïs*. Voyez ce mot. (E. D.)

PLUMET D'AMPHITRITE.

Dénomination vulgaire du *Spongia basta* des naturalistes. (E. D.)

PLUMULAIRE; *plumularia*.

M. de Lamarck a donné ce nom à un genre de polypiers flexibles que Lamouroux a nommé *Aglaophénie*. Voyez ce mot. (E. D.)

POCILLOPORE; *pocillopora*.

Genre de polypiers de l'ordre des Madréporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, fixé, phytoïde, rameux ou lobé; à surface garnie de tous côtés de cellules enfoncées, ayant les interstices poreux; cellules éparses, distinctes, creusées en fossettes, à bord rarement en saillie et à étoiles peu apparentes, leurs lames étant étroites et presque nulles.

Pocillopora; DE LAMARCK, LAMOUROUX.

Madrepora auctorum.

Observ. Si l'on excepte le *P. cærulæa*, qui paroît se rapprocher des Millépores, ou devoir former un genre à part, les autres Pocillopores forment un genre naturel et facile à distinguer par l'*habitus* et l'aspect de leurs cellules qui sont petites, très-nombreuses, rapprochées, peu profondes, non saillantes et à peine stellifères; les espèces, basées presqu'uniquement sur la forme des rameaux qui est très-susceptible de varier, sont souvent difficiles à distinguer entr'elles.

Ces polypiers constituent des masses assez considérables, plus ou moins rameuses ou touffues, pesantes et sonores lorsqu'on les frappe; leur tissu intérieur est assez solide, mais non compacte : à mesure que le polypier croît par l'exhalation de nouvelles couches à sa surface, les polypiers abandonnent le fond des cellules, où ils laissent de petites cloisons d'espace en espace; de sorte que lorsqu'on casse un morceau de ce polypier, on aperçoit sur la cassure de petits canaux cloisonnés qui pénètrent plus ou moins profondément dans son intérieur; ceux qui proviennent des cellules les premières formées sur les tiges et les rameaux, pénètrent jusqu'au centre; on ne connoît point les polypes. Tous les auteurs s'accordent à dire que les Pocillopores viennent exclusivement de l'Océan indien, mais il est certain qu'il en existe également dans les mers d'Amérique; nous possédons au cabinet de Caen de beaux échantillons du *P. damicornis*, recueillis sur les côtes de l'île de Cuba.

1. POCILLOPORE aigu.

Pocillopora acuta; DE LAMK.

Pocillopora ramosissima; ramis divisis, attenuatis; ramulis acutis; stellis crebris, cavis, obsoletè lamellosis.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 274. n. 1.*

Madrepora damicornis; SOL. et ELL. *p. 170 n. 73.*

— PALL. *Elench. p. 334. var. γ.*

Très-rameux; rameaux profondément divisés et amincis; rameaux secondaires terminés en pointe; étoiles nombreuses, rapprochées, creuses, à lamelles rayonnantes peu prononcées.

Hab. L'Océan indien.

2. POCILLOPORE corne de daim.

Pocillopora damicornis; DE LAMK.

Pocillopora ramosissima; ramis subtortuosis, crassiusculis, variè divisis; ramulis brevibus, obtusis, subdilatatis.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 275. n. 2.*

Madrepora damicornis? PALL. *Elench. p. 334. var. β.*

— ESPER, *Supp. 1. tab. 46, et 46. A.*

— GUALT. *Ind. tab. 104. in verso.*

Var. *Ramis crassioribus, apice turgescentibus, lobatis.*

Très-rameux; rameaux diversiformes, comme tordus, assez gros, divisés de diverses manières; ramuscules courts, obtus, dilatés, quelquefois refendus et lobés. Vulgairement le *Chou-fleur.*

Hab. L'Océan indien, mers des Antilles.

3. POCILLOPORE verruqueux.

Pocillopora verrucosa; DE LAMK.

Pocillopora ramosa; ramis supernè compressis, dilatatis, obtusis; ramulis brevibus, simplicibus, verrucæformibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 275. *n.* 3.

Madrepora verrucosa ; Sol. et Ell. *p.* 172. *n.* 78.

Madrepora damicornis ; Pall. *Elench. p.* 334. var. *a.*

Tiges grosses plus ou moins nombreuses, peu rameuses, élargies, comprimées et obtuses à leur sommet ; surfaces couvertes de ramuscules courts, simples, verruciformes, garnies d'étoiles comme tout le reste du polypier.

Hab. L'Océan indien.

4. Pocillopore brévicorne.

Pocillopora brevicornis ; de Lamk.

Pocillopora multicaulis, cespitosa ; caulibus brevibus, dichotomo-ramulosis, subcompressis ; stellis cavis, margine denticulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 275. *n.* 4.

Base formant un empâtement duquel s'élèvent une multitude de petites tiges divisées, lobées, un peu comprimées, à peine hautes d'un pouce ; cellules creuses, presque nues, denticulées en leurs bords et à interstices chargés de pointes graniformes.

Hab. L'Océan indien.

5. Pocillopore fenestré.

Pocillopora fenestrata ; de Lamk.

Pocillopora dichotomo-ramosa ; ramis crassis, subgibbosis, obtusissimis ; stellis cavis, profundis, subangulatis, intùs filiferis ; parietibus fenestratis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 275. *n.* 5.

Rameux, dichotome ; rameaux épais, presque gibbeux, très-obtus ; étoiles creuses, assez profondes, contiguës, subanguleuses et à parois criblées de petits trous. De ces parois naissent des filets pierreux qui tiennent lieu de lames, et dont les inférieures seulement se réunissent dans le fond de la cellule. Ce beau polypier atteint une assez grande taille.

Hab. Les mers australes.

6. Pocillopore stigmataire.

Pocillopora stigmataria ; de Lamk.

Pocillopora ramosa ; ramis cylindricis, apicibus plerisque coadunatis, stellis obliquis, spursis ; interstitiis rudibus, porosis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t.* 2. *p.* 276. *n.* 6.

Madrepora muricata? Esper, *Supp.* 1. *tab.* 54. A. *fig.* 1.

Rameux ; rameaux cylindriques non divisés, la plupart agglutinés entr'eux par leurs sommets ; cellules obliques éparses ; interstices rugueux et couverts de pores.

Hab. Inconnue.

7. Pocillopore bleu.

Pocillopora cærulea ; de Lamk.

Pocillopora compressa, frondescens, in lobos erectos et complanatos divisa, intùs cærulea ; poris cylindricis, parietibus lamelloso-striatis, interstitiis scabris.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 276. *n.* 7.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 62. *tab.* 12. *fig.* 4, *et tab.* 56. *fig.* 1. 2. 3.

Madrepora interstincta ; Sol. et Ell. *tab.* 56.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3766. *n.* 46.

Millepora cærulea ; Pall. *Elench. p.* 256. *n.* 158.

— Sol. et Ell. *p.* 142. *tab.* 12. *fig.* 4.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3783. *n.* 2.

Polypier comprimé, frondescent, divisé en lobes aplatis et relevés ; cellules éparses, cylindriques, non saillantes, à parois striées par des lames étroites ; surface externe gris-bleuâtre, couverte de petites papilles arénacées ; substance interne de couleur bleue.

Hab. L'Océan indien.

POLYCÉPHALE ; *polycephalus.*

Zeder (*Naturgesch.*) a désigné sous cette dénomination générique quelques Entozoaires vésiculaires, ayant plusieurs corps sur un vésicule unique. *Voyez* Echinocoque et Cœnure.

(E. D.)

POLYPE ; *Polypus.*

Genre de la famille des Hydrines dans l'ordre des Polypes ; animaux végétans dans le sens rigoureux du mot végéter, et qui pourroit être indifféremment du domaine de la botanique ou de celui de la zoologie, comme circonscrivent encore aujourd'hui l'une ou l'autre science, les naturalistes qui ne veulent pas reconnoître la nécessité d'un règne organique de plus. Les caractères que nous lui assignerons sont : corps très-contractile, conique, postérieurement aminci, formé de molécules confusément agglomérées dans un mucus épaissi que ne contient aucune peau ; constituant un sac alimentaire dont l'ouverture est marginalement environnée de tentacules rayonnantes disposées sur une seule série. Ce n'est point Trembley qui découvrit ces êtres singuliers, ainsi que l'impriment habituellement

toutes les personnes qui en écrivent en copiant de Dictionnaires en Dictionnaires, ce qui en fut imprimé par M. de Lamarck dans l'*Histoire des animaux sans vertèbres*. Dès l'an 1703, Leuwenhoek et un anonyme anglais les avoient fait connoître; on trouve dans les *Transactions philosophiques*, *n°.* 283, *art. IV, et n°.* 288, *art. I*, que ces observateurs avoient fort bien constaté l'une des plus étranges propriétés des Polypes, celle qui consiste dans leur reproduction par bourgeons végétatifs, et notre Bernard de Jussieu en avoit non-seulement trouvé depuis, mais en avoit fait dessiner la figure, selon que nous l'apprend Réaumur (*Préf. du tome VI, p.* 54). C'est seulement dans l'été de 1740, que Trembley trouva aux environs de la Haye, à Sorgvliet, dans les eaux d'une maison de campagne appartenant au comte de Bentinck, une première espèce de Polype d'eau douce, qu'il fut d'abord tenté de prendre pour de petites plantes parasites, parce qu'elle étoit d'un assez beau vert. « Cette idée de plantes, dit Trembley, est aussi la première que les Polypes ont réveillée dans l'esprit de plusieurs personnes, qui les ont vus pour la première fois dans leur attitude la plus commune. Quelques-uns, en les voyant, on dit que c'étoit des brins d'herbes. » Voltaire qui plaisanta sur les Polypes, et qui probablement n'en avoit pas vu, étoit de cet avis, et se moqua de ceux qui n'en étoient pas. Quant à nous qui avons vu et nourri des Polypes de toutes sortes, nous avons peine à concevoir qu'on les ait pu prendre pour des herbes parasites, encore qu'il y eût quelque chose de végétal dans leur couleur et dans leur nature. Quoi qu'il en soit, on discuta d'abord sur leur animalité; il fallut, pour convaincre Trembley qu'il n'avoit pas affaire à des végétaux ordinaires, que Réaumur, auquel des Polypes avoient été adressés à Paris, décidât, en mars 1741, qu'ils étoient des animaux, et bientôt on les vit avaler et digérer des proies vivantes, ce qui ne laissa plus de doute sur leur animalité. Cependant c'est l'année suivante, en avril et en juillet 1741, que les eaux de Sorgvliet fournirent deux autres espèces de Polypes qui devinrent l'objet de recherches faites avec autant d'exactitude que de sagacité, et qui donnèrent des résultats auxquels on étoit loin de s'attendre.

Ces Polypes, où les uns voyoient des plantes tandis que les autres y voyoient des animaux, furent trouvés, pour ainsi dire, l'un et l'autre à la fois. Animaux par leur irritabilité, leur voracité, leur manière de se procurer leur nourriture et la locomotion; plantes par leur façon de se semer au moyen de véritables bulbines ou œufs, et surtout par la faculté de se reproduire par division, comme si chaque division de leur corps étoit une bouture. Rien n'égale l'importance des observations de Trembley, si ce n'est la modestie et la précision qu'il a mises à les exposer. Son travail est un modèle en ce genre, et mérite la plus aveugle confiance. Nous avons vérifié tout ce qu'il y rapporte, nous n'avons absolument trouvé rien à y ajouter, la matière est épuisée; aussi révoquons-nous en doute qu'on ait trouvé récemment, et par une première inspection, chez des Polypes d'eau douce, des choses que Trembley n'y avoit pas vues. En vain l'on a avancé qu'ils avoient plus d'un orifice, et qu'on avoit distingué des ovaires dans leur intérieur: rien de ces choses n'y existe. Les Polypes n'ont ni sexe ni rien qui puisse y ressembler; ils ne se rapprochent jamais les uns des autres pour se féconder; le sac vivant dont ils sont composés ne contient nulle part la moindre trace d'organes reproducteurs; la partie postérieure est absolument fermée, encore que Baker eût supposé le contraire; enfin l'orifice du sac ne peut pas être plus exactement appelé la bouche que l'anus, puisque, si les alimens entrent par cette ouverture buccale, les excrémens sortent par la même ouverture, qui alors devient anale. Il y a plus: les Polypes n'ont à la rigueur ni dehors ni dedans, puisqu'on peut les retourner comme le doigt d'un gant, sans qu'ils cessent de vivre, de se reproduire, d'avaler et de digérer. Leurs parois intérieures ne seroient donc pas même celles d'un sac alimentaire, et nulles racines nutritives n'y seroient distribuées, puisque sa face externe devenant interne, est apte aux mêmes fonctions; rapport de plus avec ces végétaux qu'on a plantés à l'envers, et dont les branchages sont devenus les racines.

Dès que les belles découvertes de Trembley, vérifiées par Réaumur, qui étoit alors l'oracle de l'histoire naturelle, eurent transpiré, tous les savans de l'Europe s'occupèrent de Polypes. Bonnet, Lyonet, Baker, et surtout l'exact Roësel, y donnèrent la plus sérieuse attention. Ces découvertes renversèrent beaucoup d'idées fausses et ouvrirent la carrière d'une physiologie nouvelle. Personne n'osa nier l'existence des faits extraordinaires qui causoient l'admiration de tous. Il est vrai que nul observateur maladroit ne jeta de folies au milieu de la nouveauté, et n'imagina de dire que les Polypes, qui se régénéroient à la manière des plantes, ou digéroient à la manière des animaux, fussent alternativement, selon leur caprice et quand bon le leur semblait, tour à tour des animaux et des plantes. De telles singularités étoient réservées pour l'époque où l'on devoit imaginer des transsubstantiations en histoire naturelle. « J'avoue pourtant, dit Réaumur, que lorsque je vis pour la première fois des Polypes se former peu à peu de celui que j'avois coupé en deux, j'eus de la peine à en croire mes yeux, et c'est un fait que je ne m'accoutume même pas à voir, après l'avoir vu et revu cent fois. » Réaumur étoit cependant préparé par un habile correspondant à cette singularité. Qu'on se figure, si l'on peut, la surprise que dut éprouver celui qui, pour la première fois, ayant coupé un

Polype

Polype transversalement à coups de ciseaux, en deux, trois, quatre morceaux, et en ayant même presque haché, vit renaître de chaque tronçon, de chaque parcelle, un animal complet, bientôt pareil en tout à celui aux dépens duquel on l'avoit artificiellement formé. La fable mythologique de l'hydre de Lerne se réalisoit. Quant à nous, qui, après vingt ans environ d'observations microscopiques, avons trouvé un fait non moins inattendu dans l'émancipation de nos Zoocarpes ou graines vivantes, et qui n'en pouvions d'abord croire nos yeux, nous sentons fort bien quelle dut être l'admiration de Trembley, quand il trouva que des êtres vivans pouvoient se multiplier d'autant mieux qu'on les divisoit davantage.

Avant de soumettre au lecteur le résumé des excellentes observations de Trembley, auxquelles, avons-nous dit, on ne sauroit plus rien ajouter, nous devons faire connoître les espèces du genre qui nous occupe, et qui toutes habitent l'eau douce; car nous ne regardons pas comme appartenant à ce genre les *Hydra lutea* et *Corynaria* de Bosc, qui, en attendant que l'augmentation de nos connoissances nécessite la multiplication des genres dans la famille des Hydrines, doivent rentrer parmi les Corynes. Nous décrirons les quatre espèces de Polypes d'eau, dans l'ordre qu'établit entr'elles la longueur de leurs tentacules, mais non leur nombre, qui est trop variable pour qu'on en puisse tirer des caractères valables, comme on avoit tenté de le faire jusqu'ici. Ce nombre n'est même pas toujours pareil dans chaque individu. « Tous les Polypes, dit Trembley, n'ont pas le même nombre de bras lorsqu'ils se séparent de leur mère; il en vient encore plus ou moins aux uns et aux autres après leur séparation.... C'est surtout sur les Polypes de la seconde espèce (*Polypus Briareus*, N.) que j'ai observé un tel accroissement du nombre des bras, parce que ce sont ceux que j'ai nourris le plus long-temps. J'ai vu, dans quelques-uns, ce nombre augmenter plus d'une année après leur naissance, et parvenir peu à peu jusqu'à celui de dix-huit et de vingt. Je n'ai jamais pu trouver dans les fossés des Polypes qui eussent un si grand nombre de bras; je ne l'ai remarqué que dans ceux que j'ai nourris. J'ai aussi observé quelquefois que le nombre des bras diminuoit. » Il arrive encore que des bras, ou plutôt des tentacules, poussent comme au hasard épars sur diverses parties du corps, et finissent par tomber plus tard.

1. Polype vert.

Polypus (*viridis*), *corpore cylindraceo postice pene attenuato, tentaculis brevioribus subobtusatis*; N. Roesel, *Ins. t. III. pl.* 83. *fig.* 1 *a—f. et* 6. *pl.* 89. *fig.* 6—8. (4 excl.) copiées dans Ledermuller, *Recr. micr. pl.* 67.

Hydra (*viridis*) *tentaculis subdenis brevioribus.* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *pag.* 38. Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *pag.* 60. *Encycl. Ill. Vers. pl.* 66. *fig.* 4—8. (1—3. excl.) *Hydra* (*viridissima*) *corpore viridissimo, cirris viridibus, corpore brevioribus.* Pall. *El. Zooph. pag.* 31. *n°.* 3. Polype de la troisième espèce. Bak. *Polyp. trad. fr. p.* 26. *pl. IV. fig.* 7. Polype de la première espèce. Tremoley, *Polyp. pl.* 1. *fig.* 1.

Description. Cette espèce, connue de Leuwenhoek (*Act. angl. n°.* 283. *pag.* 1494. *n°.* 4.), fut la première que rencontra Trembley, et qu'on trouve dans quelques eaux marécageuses, parmi les lenticules, ou, se fixant par sa partie postérieure, aux tiges inondées des *Carex*, des *Equisetum* et des Cérathophylles. Sa longueur, dans le plus grand état de développement, est de cinq à six lignes; son diamètre au plus large, c'est-à-dire vers son extrémité antérieure, atteint au plus à une demi-ligne. Dans sa plus grande contraction, il prend une forme globuleuse, comme pédicellée. Également aminci d'avant en arrière, il se termine en pointe. Ses tentacules varient au nombre de 3 à 10; ils sont le plus communément au nombre de huit: quelques individus en ont jusqu'à douze. Ces tentacules, bien plus courts que le reste de l'animal, souvent un peu plus élargis vers leur extrémité, ne s'étendent guère au-delà de trois lignes. Dans l'état de repos, le Polype les tient souvent ouverts à angle droit, c'est-à-dire dans le plan de l'ouverture buccale; d'autres fois il les dispose comme en entonnoir, leur donnant avec les mêmes parties une inflexion de vingt à quarante-cinq degrés; d'un beau vert plus ou moins intense, comme le sac alimentaire; un liséré transparent semble néanmoins environner chacun de ces tentacules, ce qui donne à leur réunion l'aspect d'une petite fleur d'ornithogale vue à l'envers. Les Polypes verts sont les plus agiles dans leurs mouvemens, la longueur de leurs bras ne les embarrassant jamais. Trembley, après en avoir conservé plusieurs individus, sans qu'il les eût vus prendre de nourriture, ils disparurent dans ses vases. Nous en avons également élevé; nous leur donnions des Daphnies, dont ils paroissoient moins friands que des Microscopiques verts et des Zoocarpes, qu'alimentoient les Arthrodiées nourries dans les mêmes vases. Nous avons observé que, selon la saison et diverses circonstances, leur couleur augmentoit ou diminuoit. Ainsi des Polypes de cette espèce devenoient blanchâtres en été, et presque sans teinte visible lorsqu'il n'existoit aucune élaboration de matière verte autour d'eux, tandis qu'ils revinrent du plus beau vert en automne, lorsque les Conferves et les Arthrodiées émettoient le plus de cette modification de la matière, et de Zoocarpes, ce qui arrive au commencement du printemps et de l'arrière-saison, où

les eaux et les lieux humides se colorent en vert dans toute la nature.

2. Polype Isochire.

Polypus (*Isochirus*) *corpore posticè obtusato-subinflato, anticè attenuato; tentaculis subæqualibus;* N. Roesel, *Ins. tom. III. tab.* 76. *fig.* 1—4. (grandeur naturelle.) *pl.* 77. *fig.* 1—3. (grossi.)

Hydra (*pallens*) *tentaculis subsenis mediocribus.* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *pag.* 3871. *Encycl. Vers. III. pl.* 68. *fig.* 1—8. (copiées de Roësel.) Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 60. *n.* 4. *Hydra* (*attenuata*) *corpore flavescente sursùm attenuato.* Pall. *El. zooph. p.* 32. *n°.* 4. *Hydra* (*pallida*) *cirris corporis longitudine.* Mull. *Zool. Dan. prodr.* 2785.

Nous n'hésitons point à regarder comme appartenant à cette espèce, 1°. les figures de la planche III de Trembley, que cet habile observateur rapporte à sa troisième espèce, qui est notre quatrième; 2°. le Polype de la deuxième espèce de Baker (trad. franç.), pag. 25. pl. 4. fig. 1—3; enfin 3°. la figure assez médiocre d'Ellis, *Corall.* pl. XXVIII C, également rapportée par les auteurs à notre quatrième espèce.

Description. Ce Polype qui n'est pas plus rare que les autres, comme on l'a dit, et que nous avons même trouvé le plus fréquemment, au moins dans les environs de Gand, durant le temps d'exil, se tient fixé aux racines des lenticules dans les marais et les fossés des lieux bas de la Flandre, où les eaux sont tranquilles, mais très-pures. Ils y multiplient surtout dans la saison où la longueur des jours permet au soleil d'échauffer le plus fortement ces eaux, et ils se sont conservés en abondance pendant tout l'hiver de 1817 à 1818 dans de grandes jarres de verre que nous tenions au milieu de la serre du jardin de botanique de Bruxelles, dont le professeur Dekin avoit alors la direction. Ils y multiplièrent sans qu'on prit d'autre soin d'eux que de remplacer chaque jour la quantité de liquide qu'avoit enlevé l'évaporation. C'est sur cette espèce que nous vérifiâmes la plupart des belles expériences de Trembley; plusieurs de nos individus avoient fini par devenir d'une couleur presque laiteuse, et n'avoient plus rien de cette couleur de paille, donnée comme l'un des caractères de l'espèce, lorsque de la matière verte s'étant développée vers le milieu de février, ceux que l'altération de l'eau ne fit pas mourir devinrent verts, au point que nous eussions eu de la peine à les distinguer de l'espèce précédente, s'il n'eût existé quelques différences dans leurs formes. Le Polype dont il est question, un peu plus grand que les autres, s'étend jusqu'à dix et même quinze lignes. Son corps, très-obtus, est un peu renflé à l'extrémité postérieure, qui est parfaitement arrondie, sans le moindre rétrécissement qui lui donne l'air d'un pied ou d'une petite bulbe. Quand il se contracte, il paroit même être à peu près globuleux, excepté en avant, où il est alors comme tronqué en coupe, avec un rebord circulaire sensible, qui fait mieux distinguer la dilatation de l'ouverture. Dans l'alongement, où cette ouverture est en général fort sensible et béante, l'animal, qui d'ordinaire a la teinte jaunâtre de la paille, s'atténue en avant vers l'insertion des tentacules, qui sont au nombre de cinq, six ou sept, parfaitement incolores, égaux dans leur plus grand développement, à la longueur du corps.

3. Polype Briarée.

Polypus (*Briareus*) *corpore subventricoso, posticè attenuato subbulboso; tentaculis longiusculis,* N. Roesel, *Ins. tab. III.* 78—83. Copiées en partie par Ledermuller, *tab.* 67. *fig.* m.

Hydra (*grisea*) *tentaculis subseptenis longionibus.* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *pag.* 3870. *Encycl. Vers. III. pl.* 67. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *pag.* 60. *n°.* 2. *Hydra* (*vulgaris*) *corpore posticè attenuato griseo, cirris vix duplo longionibus.* Pall. *El. Zooph. p.* 30. *n°.* 2. *Hydra* (*aurantia*), *cirris corpore vix duplo longioribus.* Mull. *Zool. Dan. prodr.* 2784. Polypes de la deuxième espèce. Trembley, pl. 1. fig. 2 et 5. (contracté) pl. 2. fig. 2. pl. 6. fig. 2. 7. 8. (renflé et repu) pl. 7. fig. 6. (se dégorgeant) pl. 10. (malade et couvert de parasites), et généralement toutes les figures des planches du quatrième Mémoire, sur lesquelles ont été faites les expériences par division et retouchement. — Polype de la première espèce. Baker, Trad. franç. pag. 23. pl. IV. fig. 4—6. pl. VIII. fig. 1 et 2, ainsi que la plupart des figures qui représentent des Polypes divisés par cet observateur.

β. Briareus viridis; N. Roes. *pl.* 88. *fig.* 1—3. (grandeur naturelle.) *pl.* 89. *fig.* 4. (grossi.) *Encycl. pl.* 66. *fig.* 1—3. Représenté comme des états de notre première espèce.

Description. Nous ne pouvions conserver le nom de *Polype gris* à cette espèce, qui, changeant de couleur presque sous les yeux de l'observateur, pour prendre celle des corps dont elle se nourrit, est ordinairement d'une teinte orangée. Nous avons dû la singulariser par une dénomination qui indiquât que le nombre de ses tentacules ou bras est plus considérable que dans ses congénères. Ces bras, jamais plus courts que le corps, qui lui sont égaux dans le repos, mais qui peuvent atteindre au double dans leur plus grand état de développement, sont grêles vers leur extrémité, où se prononce comme un petit renflement en bouton ovale. Leur nombre varie de cinq dans la première jeunesse, jusqu'à douze, dix-huit et même vingt, surtout quand on nourrit bien l'animal. Nous en avons

possédé un individu qui, outre vingt-un bras pressés autour de l'ouverture buccale, en avoit jusqu'à cinq épars sur le reste de sa surface, et dont trois devinrent par la suite des Polypes pareils au tronc. Le Polype Briarée a six, dix, quinze et jusqu'à dix-huit lignes de long. Son corps se renfle légèrement vers le milieu, et atténué postérieurement, s'y termine comme par une petite bulbe. Le plus commun, il est aussi le plus vorace. On le trouve fréquemment fixé à la partie inondée des tiges de plantes de marais; nous en avons rencontré une fois en si grande quantité contre le *Scirpus lacustris*, qu'ils y formoient un enduit muqueux. En d'autres occasions nous avons vu des revers de feuilles de nénuphar qui en étoient tapissés; enfin, en quelques endroits, ils se fixent en tel nombre aux racines d'une lenticule, qu'ils la font plonger. C'est particulièrement des individus de cette espèce, dont nous avons une fois élevé un très-grand nombre, qui se teignirent en vert par le développement de la matière verte dans les grands vases où ils vivoient, comme s'ils eussent été en liberté; ce qui nous a démontré que plusieurs des belles figures données par les auteurs comme appartenant au *Polypus viridis*, appartenoient au Briarée, qui s'étoit coloré par absorption du liquide environnant, comme il arrive à beaucoup d'autres animaux d'organisation aussi simple. *Voyez* Microscopiques, page 515 de ce volume, et l'article Matière du tome X de notre *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*.

4. Polype Mégalochire.

Polypus (*Megalochirus*) *corpore subinflato, postice attenuato substipitato; tentaculis longissimis;* N. Roesel, *Ins. tab. III. pl.* 84—87.

Hydra (*fusca*) *tentaculis suboctonis longissimis.* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3870. *Encycl. Vers. III. pl.* 69. *fig.* 1—9. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 6. *n°.* 3. (*Syn. Ellisii excl.*) *Hydra* (*oligactis*) *corpore caudato griseo, cirris multoties longioribus.* Pall. *El. Zooph. p.* 29. *n°.* 1. Polypes de la troisième espèce. Trembley, pl. 1. fig. 1—4 et 6. (contracté.) pl. 2. fig. 1—4. pl. 3. fig. 11. (dans un bocal.) pl. 5. fig. 1. (grossi, avec détail des tentacules.) pl. 6. fig. 3—6. 9. 10. pl. 7. fig. 3—5. 8. pl. 8. fig. 8—11. pl. 9. Polypes de la quatrième espèce. Baker, Trad. franç. pag. 25. pl. V. fig. 1—3.

Description. Le corps dans cette espèce, la plus grande de toutes, et dont la couleur varie du gris au fauve-brunâtre, n'a jamais guère moins d'un pouce de long et en atteint quelquefois deux. L'extrémité antérieure, un peu renflée en tête, a son ouverture moins béante que dans la précédente, mais non moins susceptible de dilatation; la postérieure est au contraire fort atténuée et se termine comme en queue pointue, et non par un renflement ou une petite bulbe, de sorte que l'animal se fixe aux corps inondés, non par la pointe, mais par un côté de son extrémité qui se recourbe un peu. Dans la contraction, cette queue devient encore plus sensible, et le corps alors parfaitement ovoïde ou sphérique, gros comme un petit pois, paroit stipité, ce qui fait le passage aux Corynes. Les tentacules, assez constamment au nombre de six, rarement de huit, sont un peu robustes à leur insertion; ils vont en s'amincissant vers leur pointe, qui finit par être d'une ténuité extraordinaire, et que termine un petit bouton ovoïde, comme dans l'espèce précédente. Leur longueur est toujours plus considérable que celle du corps, même quand ils se contractent le plus, et dans leur grand état de développement, ils ont jusqu'à huit pouces. Trembley en cite d'un pied, et nous en avons nous-mêmes vu d'aussi étendus. Le Polype Mégalochire est celui qui se couvre le plus de bourgeons reproducteurs. Roësel en figure un individu sur lequel ont poussé jusqu'à une quinzaine d'autres Polypes, et cette figure est exactement reproduite sous le n°. 9 dans la planche 69e. de la présente Encyclopédie. Il est également plus social, s'il est permis d'employer cette expression en parlant de Polypes, comme si, ayant vécu en plus grand nombre sur le même tronc maternel, chaque individu nouveau recherchoit ses pareils même après la séparation de la famille: aussi rien de plus singulier et même de plus beau, qu'un amas de ces animaux figuré dans la planche 9e. de Trembley; nous en avons trouvé de semblables dans certains fossés profonds et dans quelques étangs des environs de Bruxelles, et les ayant conservés et nourris, nous avons souvent admiré comment les milliers de tentacules de six à dix pouces de longueur, fins comme de la soie, et qui sembloient former une chevelure pâle, s'agitoient, se retiroient, se mêloient sans confusion, sans se pelotonner, surtout quand quelque proie s'y venoit jeter.

Gmelin (*Syst. nat. XIII. tom.* 1. *pag.* 3869) et M. de Lamarck (*Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 60. *n.* 50.) mentionnent d'après Muller (*Zool. dan. tab.* 95. *fig.* 1. 2.), une cinquième espèce de Polype sous le nom d'*Hydra* (*gelatinosa*) *minuta, gelatinosa, lactea, cylindrica, tentaculis duodecim, corpore elongato breviori-bus.* Nous ne l'avons jamais rencontrée, et comme on la dit marine, il est douteux qu'elle appartienne au genre dont il vient d'être question; nous soupçonnons qu'elle doit rentrer parmi les Corynes.

Le genre Polype pouvant être considéré comme le type de l'ordre des Polypes, c'est au mot Polypes que sera traitée l'histoire des singularités qui caractérisent ces créatures ambiguës, et que nous rapporterons les expériences de Trembley.

(B. de St. Vincent.)

POLYPES; *Polypi.*

Le nom de *Polype*, qui vient du grec, signifie : *ayant plusieurs pieds.* L'antiquité l'appliquoit aux Sépiaires, que, par corruption, le vulgaire appelle encore Poulpes, et qui appartiennent aux Céphalopodes des naturalistes modernes, c'est-à-dire, ayant la tête aux pieds ou des pieds à la tête. Il n'étoit pas bien exact d'appeler *pieds* les membres de tels Polypes, encore qu'ils servissent, en beaucoup de cas, à l'ambulation; le mot *bras* eût été peut-être un peu moins impropre, car le Poulpe se sert de ses vigoureux appendices pour enlacer sa proie, et si l'on s'en rapportoit à Denys Montfort, on diroit le terrible géant Briarée; l'usage a prévalu, et quand Trembley fixa le premier, vers le milieu du dix-huitième siècle, l'attention du monde savant sur des petites créatures qui présentoient des bras analogues, Réaumur n'hésita point à nommer ceux-ci des Polypes d'eau douce. Ce nom se trouvoit d'autant meilleur, que les premiers animaux qui l'avoient anciennement porté, en prenoient un autre en devenant des Mollusques. Cependant les Polypes d'eau douce, bientôt célèbres par la facilité qu'ils ont à reproduire leurs parties coupées, on les appela des Hydres, par allusion à ce monstrueux serpent qui infestoit les marais de Lerne, et dont les têtes repoussoient à mesure qu'un demi-dieu parvenoit à les abattre. Ce déplacement de signification étoit heureux; il n'a cependant point prévalu : les Hydres actuels sont les serpens d'eau (1), les Hydres de l'école d'Upsal sont les Polypes dont il sera question dans cet article, et les Polypes d'Aristote, d'Ovide ou de Rondelet, sont le *Sepia octopus* des premiers systématiques, ou l'*Octopus vulgaris* de Lamarck, représenté dans la *planche 76, figures* 1 et 2 de cette Encyclopédie.

Les Polypes sont pour Lamarck la seconde classe des animaux sans vertèbres; il les caractérise ainsi : « Animaux gélatineux, à corps allongé, contractile, n'ayant aucun autre viscère intérieur qu'un canal alimentaire, à une seule ouverture; bouche distincte, terminale, soit munie de cils mouvans, soit entourée de tentacules ou de lobes en rayons; aucun organe connu pour le sentiment, la respiration ou la fécondation; reproduction par des gemmes tantôt extérieures, tantôt internes, quelquefois amoncelés; la plupart adhérens les uns aux autres, communiquant ensemble et formant des animaux composés. » Circonscrite de la sorte, la classe des Polypes est divisée par Lamarck en cinq ordres, ainsi qu'il suit :

I. Polypes ciliés (*Polypi ciliati*), non tentaculés, mais ayant près de leur bouche ou à son orifice, des cils vibratiles ou des organes ciliés et rotatoires qui agissent ou font tourbillonner l'eau. Cet ordre rentre pour nous dans la classe des Microscopiques (*voyez* ce mot), parce que nous ne pouvons consentir à regarder comme des organes pareils ni même analogues, des poils ou cirres, vibratiles qu'ils soient, mais rigides, non contractiles, probablement privés de toute irritabilité, et de véritables tentacules extensibles ou contractiles, composés de façon à ce que la sensibilité la plus exquise s'y manifeste évidemment.

II. Polypes nus (*Polypi denudati*), tentaculés; ne se formant point d'enveloppe ou de polypier, et fixés, soit constamment, soit spontanément. Cet ordre contient quatre genres : Hydre, *Hydra* (*Polypus*, N.), Coryne, *Coryne*, Pédicellaire, *Pedicellaria*, Zoanthe, *Zoantha.* Tous ceux-ci, ainsi que les suivans, sont pour nous des Polypes véritables.

III. Polypes a polypiers (*Polypi vaginati*), tentaculés, constamment fixés dans un polypier inorganique qui les enveloppe, et formant, en général, des animaux composés. Cet ordre est divisé en deux tribus, les Polypes d'une seule substance, et ceux que forment des substances séparées et très-distinctes. Ce sont encore pour nous des Polypes véritables, à l'exception des

(1) Nous croyons devoir dire ici un mot de ces animaux, mieux connus depuis la publication de la partie erpétologique du présent ouvrage, et dont une espèce est représentée parmi les serpens, pl. 9, fig. 36, sous le nom de *large queue*; on ne savoit point alors que c'étoit un animal marin. Nous empruntons conséquemment ce passage au tome VIII de notre *Dictionnaire classique.* « Hydre, *hydrus.* L'antiquité donna ce nom à l'un des monstres dont l'allégorique Hercule délivra la Grèce; il signifie proprement serpent d'eau, et Linné le retirant de la classe des amphibies, le transporta dans celle qu'il appeloit des vers.... Les Erpétologistes modernes s'en étant tenus à la signification primitive du mot hydre, l'ont appliqué à un genre d'Ophidiens qui vit effectivement dans l'eau, et dont les plus belles espèces se plaisent dans les mers de la nouvelle Hollande et des contrées voisines. Pour éviter toute confusion en nomenclature, nous renverrons au mot Polype, et à cause de l'antériorité de désignation, l'*Histoire des hydres* de Linné, en nous occupant exclusivement ici des Hydres serpens d'eau. Leurs caractères communs, bien observés depuis fort peu de temps, consistent dans leurs mâchoires organisées à peu près comme celles des couleuvres, mais avec des crochets très-venimeux dont les blessures sont terribles. Ils ont en outre la partie postérieure du corps et la queue très-comprimées et conformées en rame, ce qui leur donne la faculté de nager au plus haut point de perfection : aussi se tiennent-ils perpétuellement dans les eaux; on ne les voit jamais au rivage comme notre *Natrix*, et Lesson qui en a observé un très grand nombre dans les parages de la nouvelle Zélande, en a même distingué qui ne pouvoient pas plonger, et qui se tenoient sans cesse à la surface de la mer. Tous se nourrissent exclusivement de poisson. La plupart réunissent à l'élégance des allures la plus brillante variété de couleurs; quelques-uns atteignent une assez grande taille. Cuvier les reunit en trois sous genres; savoir : les Hydrophydes, les Palamides et les Chersydres. » (B.)

Spongiles, que, sous le nom d'*Eplydaties*, nous plaçons, avec les Spongiaires, dans un ordre fort distinct, et des Dichotomaires qui répondent au *Liagora* de Lamouroux, et que nous croyons appartenir uniquement au règne végétal. Mais les animaux de tous les polypiers ne nous étant pas suffisamment connus, nous nous trouvons réduits à les classer selon les caractères que présentent les parties qu'on en a pu conserver. A cet égard les naturalistes sont réduits au même embarras que les conchiliologistes, qui, lorsque les Mollusques et les Conchifères, habitans des trésors de leurs collections, seront mieux connus, verront beaucoup des genres qu'ils se pressent d'établir sur le moindre tour de spire, ou sur une légère différence dans la disposition de la columelle et de la bouche, s'effacer ou changer totalement. Nous sommes également, par rapport aux Polypes à polypiers, dans la position où seroient des botanistes à qui l'on rapporteroit d'une terre lointaine des herbiers où ne seroient conservées que des tiges, des feuilles et quelques débris de capsules vides et mutilées. Ces botanistes seroient réduits à la méthode grossière de Sauvage, et conséquemment exposés à de monstrueux rapprochemens. Quoi qu'il en soit, M. de Lamarck forme dans cet ordre les sections suivantes, où il reporte soixante-un genres.

1°. *Polypiers fluviatiles.* Difflugie, Cristatelle, Spongile et Alcyonelle.

2°. *Polypiers vaginiformes.* Plumatelle, Tubulaire, Cornulaire, Campanulaire, Sertulaire, Antennulaire, Plumulaire, Sérialaire, Tulipaire, Cellaire, Anguinaire, Dichotomaire, Tibiane, Acétabule et Polyphyse.

3°. *Polypiers à réseaux.* Flustre, Tubipore, Discopore, Celléporc, Eschare, Adéone, Rétépore, Alvéolite, Ocellaire et Dactylopore.

4°. *Polypiers foraminés.* Ovulite, Lunulite, Orbulite, Distichopore, Millépore, Favosite, Caténipore et Tubipore.

5°. *Polypiers lamellifères.* Styline, Sarcinule, Caryophyllie, Turbinolie, Cyclolite, Fongie, Pavone, Agarice, Méandrine, Monticulaire, Echinophore, Explanaire, Astrée, Porite, Pocillipore, Madrépore, Sériapore et Oculine.

6°. *Polypiers corticifères.* Corail, Mélite, Isis, Antipate, Gorgone et Coralline.

7°. *Polypiers empatés.* Pinceau, Flabellaire, Eponge, Tuétie, Géodie et Alcyon.

IV. Polypes tubifères (*Polypi tubiferi*). Polypes réunis sur un corps commun, charnu et vivant, mais constamment fixé et jamais libre, sans polypier véritable qui le constitue, ni axe, ni fibres cornées qui en soutiennent la masse. Ici l'organisation se complique, et le passage des polypiers empatés aux polypiers flottans a naturellement lieu. C'est au savant M. Savigny qu'on doit la connoissance approfondie de ces collections singulières d'animaux qui n'en forment qu'un, et qui sont réparties dans les quatre genres Anthélie, Xénie, Ammothée et Lobulaire.

V. Polypes flottans (*Polypi natantes*). Polypes tentaculés ne formant point de polypiers, et réunis en un corps libre, commun, charnu, vivant, axigère, mais dont les masses semblent nager dans les eaux. Les genres de cet ordre sont: Vérétille, Funiculine, Pennatule, Rénille, Virgulaire, Encrine, Ombellulaire. Nous ne croyons pas que les Ombellulaires et les Encrines puissent être considérés comme des polypiers libres; ils sont ou ont été bien certainement fixés par une espèce de stipe, et s'ils ne font pas partie de l'ordre quatrième, il seroit peut-être nécessaire d'en établir un distinct pour les y placer.

Pour M. Cuvier, les polypiers ne sont qu'une section de son quatrième embranchement des Animaux rayonnés ou Zoophytes; et ce dernier nom, emprunté de Linné, qui le premier lui avoit donné une signification positive, est des plus convenables, parce que les Zoophytes de M. Cuvier sont des animaux végétans dans toute l'étendue du mot, encore que ce savant n'en donne point cette définition. « Les Polypes, dit-il, ont été ainsi nommés, parce que les tentacules qui entourent leur bouche les font un peu ressembler au Poulpe, que les Anciens appeloient *Polypus*. La forme et le nombre des tentacules varient; le corps est toujours cylindrique ou conique, souvent sans autre viscère que sa cavité, souvent aussi avec un estomac visible, duquel pendent des intestins ou plutôt des vaisseaux creusés dans la substance du corps, comme ceux des Méduses; alors on voit ordinairement aussi des ovaires. Tous ces animaux sont susceptibles de former des animaux composés, en poussant de nouveaux individus comme des bourgeons; néanmoins ils se propagent aussi par des œufs. » Cette définition est exacte; elle convient à l'universalité des Polypes, si ce n'est quant au mot *œuf*, qui n'est pas ici bien exact, et qui doit être remplacé par celui de *propagules* ou *ovaires*. L'auteur de l'excellente *Histoire du règne animal* divise ensuite sa classe des polypiers en deux ordres.

I. Polypes nus, qui sont les mêmes que ceux auxquels M. de Lamarck avoit, bien auparavant, donné le même nom, c'est-à-dire les Hydres ou Polypes à bras, les Corynes et les Pédicellaires; seulement M. Cuvier y comprend les Vorticelles qui nous y paroissent complétement déplacées, et les Cristatelles qui nous semblent y convenir.

II. Polypes a polypiers, qui forment cette nombreuse suite d'espèces que l'on a long-temps regardées comme des plantes marines, et dont les individus sont en effet réunis en grand nombre pour former des animaux composés, pour la plu-

part fixés, comme des végétaux, soit qu'ils forment une tige ou de simples expansions, par le moyen des appuis solides qui les revêtent à l'extérieur ou les soutiennent à l'intérieur. Les animaux particuliers plus ou moins analogues aux Polypes à bras, sont tous liés par un corps commun, et en communauté de nutrition; de sorte que ce que l'un des Polypes mange, profite au corps général de tous les autres Polypes. Ils ont même une communauté de volonté. Les Polypes à polypiers sont répartis dans trois familles.

1°. *Polypes à tuyau*, qui habitent des tubes dont le corps gélatineux commun traverse l'axe, comme feroit la moelle d'un arbre, et qui sont ouverts, soit au sommet, soit aux côtés, pour laisser passer les Polypes. Cette famille renferme les genres Tubipore, Tubulaire et Sertulaire.

2°. *Polypes à cellules*, où chaque Polype est adhérent dans une cellule cornée ou calcaire, à parois minces, et ne communique avec les autres que par une tunique extérieure très-ténue, ou par les pores déliés qui traversent les parois des cellules. Ces Polypes, qui ressemblent généralement à ceux que l'auteur nomme *Hydres*, sont compris dans les genres Cellulaire, Flustre, Cellépore et Tubipores, entre lesquels nous sommes contraints d'avouer que nous n'entrevoyons guère de convenance. M. Cuvier, indécis sur l'animalité des genres qu'il réunit sous le nom de *Corallinées*, les comprendroit dans cette seconde famille, si l'existence des Hydres y étoit démontrée.

3°. *Polypes corticaux*, où les Polypes se tiennent tous par une substance commune, épaisse, charnue ou gélatineuse, dans les cavités de laquelle ils sont reçus, et qui enveloppe un axe de forme et de substance variables. Ces Polypes, plus avancés dans l'échelle de l'organisation, présentent déjà quelques rapports avec les Actinies, et se subdivisent en quatre tribus.

† Les *Cératophytes*, où l'axe intérieur, d'apparence de bois ou de corne, croît fixé à la surface des rochers : ce sont les genres nombreux en espèces, Antipate et Gorgone.

†† Les *Lithophytes*, où l'axe intérieur, fixé au fond des mers, est de substance pierreuse : ce sont les genres Isis, Madrépore et Millépore, non moins considérables et variés.

††† Les *Polypiers nageurs*, qui forment en commun un corps libre de toute adhérence : ce sont les genres Pennatule, Virgulaire, Scirpéaire, Pavonaire, Réniller, Vérétille et Ombellulaire.

†††† Les *Alcyons*, où une écorce animale ne renferme qu'une substance charnue, sans axe osseux ni corné. M. Cuvier place les Eponges à la suite de ces animaux, mais nous persistons à ne pas voir de Polypiers dans les Spongiaires.

Avant les deux illustres professeurs dont nous venons d'analyser les méthodes, les Polypes n'avoient guère qu'accessoirement occupé les naturalistes; les Anciens les avoient dédaignés. Marsilli fut le premier, parmi les Modernes, qui leur accorda quelque attention; mais on ne lui doit point, comme nous le trouvons imprimé quelque part, la découverte des Polypes du corail, et nous saisirons, pour rectifier cette erreur qui pourroit se propager sous l'égide d'un nom célèbre dans l'Histoire des polypiers, un excellent passage de l'article Corail de M. de Blainville (*Dict. de Levrault*, tom. X, pag. 352) : « Le comte Marsilli, en 1703, ayant eu occasion d'observer cette substance sortant immédiatement de la mer, et ayant aperçu, dans différens points de la surface, des petits corps rayonnés à peu près comme la corolle des fleurs régulières, il en fit les fleurs de cet arbre auquel, par conséquent, il ne manqua plus rien pour être un arbre véritable. Alors tous les auteurs de botanique, n'ayant aucun doute sur la nature du corail, le rangèrent dans le règne végétal, jusqu'au moment où Peysonel (en 1723), devenu justement célèbre par cette seule découverte, étendit au corail ce qu'il avoit observé sur une foule d'autres êtres organisés également complexes, et fit voir, par des preuves sans réplique, que ce qu'on regardoit comme des fleurs du corail, étoit de véritables animaux. Cette découverte n'eut cependant pas tout le succès qu'elle méritoit, et Réaumur, qui étoit alors en France le chef de toutes les personnes qui s'occupoient d'histoire naturelle, soutint encore quelque temps l'ancienne opinion. Cependant la découverte, jusqu'à un certain point analogue, du Polype d'eau douce par Trembley, fit revenir sur l'opinion de Peysonel. » Nous avons récemment et le premier observé sur des êtres regardés jusqu'à ce jour comme des végétaux, un phénomène dans le genre de celui que découvrit Peysonel. Les Réaumur de l'époque ne peuvent consentir à l'admission des conséquences que nous en avons tirées; mais chaque jour quelque observateur vient confirmer notre première découverte par la découverte de quelque fait qui la confirme. Il faudra bien, tôt ou tard, revenir sur notre opinion, comme on revint sur celle de Peysonel. Quoi qu'il en puisse être, on peut regarder comme presque inutile, même à consulter, ce qu'avant l'auteur italien, qui prenoit un polypier pour un arbre, avoient écrit de quelques-unes de ces productions naturelles Aldrovande, Gesner, Imperatus, Lécluse, les Bauhin, Boccone, Morison, Plukenet, Rai, Pétiver, Barelier, et surtout Tournefort, qui, dans son zèle pour la science où il marqua, voyoit des plantes dans tout ce qui se ramifioit, et qui rangeoit jusqu'aux Madrépores parmi les végétaux. Guettard est le premier auteur dont on puisse encore avec fruit étudier les écrits sur les créatures qui nous occupent; enfin Linné, avec son regard d'aigle et cette sorte de prévision qui

lui fut propre, commença vers 1744 à débrouiller le chaos de leur histoire : il leur conserva le nom de *Zoophytes*, et il les regardoit comme étant d'une nature intermédiaire entre les plantes et les animaux. « Le premier, dit Lamouroux, il fit connoître les principes qui devoient servir de base à l'étude des polypiers ; il les classa d'après une méthode particulière, type de toutes celles qu'on a suivies depuis ; il détermina les principaux genres et augmenta considérablement le nombre des espèces ; enfin il rendit à cette partie de la zoologie un aussi grand service qu'à la botanique, en la dépouillant de tout cet appareil de phrases fatigantes qui en rendoit l'étude si laborieuse et si difficile. » On aime à trouver une telle déclaration dans les ouvrages du naturaliste qui de nos jours s'est occupé des Polypes avec le plus de succès, et qui, ne déguisant pas les rapports que sa méthode peut avoir avec celles du législateur de l'histoire naturelle, ne s'efforce jamais de rabaisser le mérite de ses maîtres. C'est dans le même esprit honorable de reconnoissance que Lamouroux ajoute au passage que nous venons de citer, l'éloge d'Ellis, qui publia en 1755 un Essai sur l'histoire naturelle des Corallines, ouvrage qui, traduit l'année suivante en français, s'est répandu dans toutes les bibliothèques, où il est d'un usage journalier; les planches en étoient fort bonnes pour le temps, et ont été très-citées; cependant il faut avouer qu'on les feroit bien autrement aujourd'hui. Ellis ne dessinoit d'ailleurs pas lui-même, et nous croyons que tout naturaliste qui n'est pas en état de faire ses dessins, doit renoncer à rien publier sur les corps naturels, dont le microscope seul peut révéler les caractères. Nul peintre, à moins que ce ne soit un Turpin, ne rendra les descriptions d'un autre observateur parfaitement compréhensibles, et les Turpin sont des hommes très-rares.

C'est à dater de la seconde partie du siècle dernier que l'étude des Polypes commença à faire de grands progrès. Pallas, qui s'occupa de cette branche de l'histoire naturelle avec cette supériorité qui caractérise toutes ses productions, réunit, vers 1766, dans son *Elenchus Zoophytorum*, tout ce que ses prédécesseurs avoient écrit sur les Zoophytes; et nous ne croyons pas que ce soit parce qu'il étoit *imbu de préjugés* qu'il repoussa à la fin de son travail les Corallines, comme étant d'une animalité douteuse. Pallas avoit raison, et nous sommes de l'avis du naturaliste qui, en adressant au savant de Pétersbourg des reproches à ce sujet, déclare néanmoins que son *Elenchus* « doit être considéré comme le *Bréviaire* des zoologistes qui s'occupent de la même partie des sciences naturelles. »

Depuis Pallas, beaucoup d'observateurs se sont occupés de Polypes et de Polypiers, mais bien peu l'ont fait sur la nature vivante. On doit voir avec peine trop d'écrivains de la capitale, dont la plupart ont à peine entrevu la mer ou ne la connoissent pas, s'occuper de ses productions, qui, lorsqu'on les observe vivantes, ne ressemblent presqu'en rien à ce que deviennent leurs dépouilles. Il ne résulte de leurs travaux, faits sur d'informes débris, que des idées fausses, des noms presqu'impossibles à prononcer et qui écrasent les plus belles mémoires, avec des conjectures hasardées, dont ces auteurs ne se vantent pas quand des observations nouvelles en viennent démontrer la légèreté, mais qu'eux-mêmes ou leurs amis proclament comme d'admirables découvertes lorsque le hasard vient à les confirmer. On doit néanmoins excepter du nombre des naturalistes que nous venons de signaler : 1°. Spallanzani, qui s'est trompé en beaucoup de choses touchant les Microscopiques, mais qui a fort bien vu les Polypes de quelques Alcyons et d'une Gorgone; qui a fort bien senti que les Eponges n'étoient pas des Polypiers, et qui n'a pas considéré la matière crétacée des Corallines comme une preuve de leur animalité; 2°. Solander, dont nous aurons occasion de parler au sujet des travaux de Lamouroux; 3°. Olivi, qui a donné beaucoup de figures des Zoophytes de l'Adriatique; 4°. Bosc, qui dans ses traversées d'un Monde à l'autre, nous a fait connoître diverses espèces nouvelles; 5°. Savigny, que le monde savant voit avec tant de regret ne pouvoir achever ses beaux travaux, dans le grand ouvrage fruit de l'immortelle expédition d'Egypte; 6°. M. de Moll, à qui l'on doit une *Histoire des Eschares*, publiée à Vienne en 1803; 7°. Lesueur, dont l'admirable pinceau fait bien mieux connoître les objets observés par lui, que ne le font de verbeuses et emphatiques descriptions, et qu'on doit enfin cesser de mettre en seconde ligne dans des travaux où le principal mérite appartient au dessinateur naturaliste; 8°. Desmarest, auquel nulle branche de l'histoire naturelle n'est étrangère, et qui, avec Lesueur, entreprit sur les Sertulariées un travail des plus curieux, et que les savans doivent regretter qu'on n'ait point publié; 9°. enfin M. Risso, habile naturaliste de Nice, dont on publie en ce moment une Histoire des productions de la Méditerranée, remplie d'une multitude de découvertes en tous genres.

Lamouroux, notre collaborateur, notre compatriote et notre ami, très-versé dans toutes les branches de l'histoire naturelle, mais plus particulièrement entraîné par un goût dominant vers les productions de la mer, étudia les Polypes et leur demeure, non-seulement dans les collections, mais encore dans leur propre élément. Il n'en jugea pas seulement sur des images, des dépouilles mal desséchées, ou des morceaux altérés dans l'esprit-de-vin ; il observa la plupart à l'état vivant. Un heureux hasard, qui secondoit sa passion pour les Hydrophytes et les Polypiers, ayant fixé son séjour au voisinage d'une rive qui

n'est pas sans richesse, il put avec avantage s'occuper de l'histoire des Polypiers; il y débuta en 1816 par la publication d'un excellent ouvrage sur les Coralligènes flexibles, et ce traité fit époque. Etendant ses recherches sans interruption jusqu'à la fin de ses jours, c'est en 1821 qu'il a publié comme le *Synopsis* d'un travail général, sous le titre d'*Exposition méthodique des genres de l'ordre des Polypiers;* ce grand et important ouvrage, modestement annoncé comme une simple édition d'un livre d'Ellis et de Solander, n'est véritablement recommandable que par les additions qu'y fit Lamouroux, et par la beauté des planches, tellement nombreuses, que dans l'état actuel de la science un naturaliste ne peut se passer du livre où elles sont jointes à une savante classification : classification que l'on peut considérer comme ce qu'il étoit possible de tenter en ce genre, dans l'état actuel de nos connoissances, et à laquelle on pourra bien faire subir des déplacemens de genre, et même des modifications plus importantes, mais qui demeurera comme une source d'excellentes coupes et de divisions très-heureuses. Dans la méthode de Lamouroux, les Polypes et Polypiers sont disposés de la manière suivante :

§. Ier. *POLYPIERS FLEXIBLES OU NON ENTIÈREMENT PIERREUX.*

† *Polypiers cellulifères*, c'est-à-dire où les Polypes sont contenus dans des cellules non irritables.

1°. CellépoRées. Polypiers membrano-calcaires, encroûtans; cellules sans communication entr'elles, ne se touchant que par leur partie inférieure ou seulement par leur base; ouverture des cellules au sommet, latérale ou resserrée; polypes isolés. Les genres compris dans cet ordre sont : Tubulipore et Cellépore.

2°. Flustrées. Polypiers membrano-calcaires, quelquefois encroûtans, souvent phytoïdes; à cellules sériales, plus ou moins anguleuses, accolées dans presque toute leur étendue, mais sans communication apparente entr'elles, et disposées sur un ou plusieurs plans. Les genres de cet ordre sont : Bérénice, Phéruse, Elzérine, Flustre et Electre.

3°. Cellariées. Polypiers phytoïdes, souvent articulés, planes, comprimés ou cylindriques; cellules communiquant entr'elles par leur extrémité inférieure; ouverture en général sur une seule face; bord avec un ou plusieurs appendices sétacés sur le côté externe; point de tige distincte. Les genres de cet ordre sont : Cellaire, Cabérée, Canda, Acamarchis, Crisie, Ménipée, Loricaire, Eucratée, Lafœe et Aétée.

4°. Sertulariées. Polypiers phytoïdes, à tige distincte, simple ou rameuse, très-rarement articulée, presque toujours fistuleuse, remplie d'une substance gélatineuse animale, à laquelle vient aboutir l'extrémité inférieure de chaque Polype, contenu dans une cellule dont la situation et la forme varient ainsi que la grandeur. Les genres de cet ordre sont : Pasythée, Amathie, Némertésie, Aglaophœnie, Dynamène, Sertulaire, Idie, Clytie, Laomédée, Thoée, Salacie et Cymodocée.

5°. Tubulariées. Polypiers phytoïdes, tubuleux, simples ou rameux, jamais articulés, ordinairement d'une seule substance cornée ou membraneuse, ni celluleuse ni poreuse, et recouverte quelquefois d'une légère couche crétacée; Polypes situés aux extrémités des tiges, des rameaux et de leurs divisions. Les genres de cet ordre sont Tibiane, Naïsa, Tubulaire, Cornulaire, Télesto, Liagore et Néoméris.

†† *Polypiers calcifères.* Substance calcaire mêlée avec la substance animale ou la recouvrant, apparente dans tous les états.

6°. Acétabulariées. Polypiers à tige simple, grêle, fistuleuse, terminée par un appendice campanulé ou par un groupe de petits corps pyriformes et polypeux. Les genres de cet ordre sont : Acétabulaire et Polyphyse.

7°. Coralliniées. Polypiers phytoïdes, formés de deux substances, l'une intérieure ou axe, membraneuse ou fibreuse, fistuleuse ou pleine; l'autre extrémité ou écorce plus ou moins épaisse, calcaire et parsemée de cellules polypifères, très-rarement visibles à l'œil nu dans l'état de vie, encore moins dans la dessiccation. Les genres de cet ordre sont tubuleux, Galaxaure; articulés, Nésée, Janie, Coralline, Cymopolie, Amphiroë et Halimède; enfin, inarticulés et en éventail, Udotée.

††† *Polypiers corticifères*, composés de deux substances, une extérieure et enveloppante, nommée *écorce* ou *encroûtement;* l'autre, appelée *axe*, placée au centre et soutenant la première.

8°. Spongiées. Polypes nuls ou invisibles. Polypiers formés de fibres entre-croisées en tout sens, coriaces ou cornées, jamais tubuleuses, et enduites d'une humeur gélatineuse très-fugace et irritable suivant quelques auteurs. Les genres appartenant à cet ordre sont : Ephydatie et Eponge.

9°. Gorgonièes. Polypiers dendroïdes, inarticulés, formés intérieurement d'un axe en général corné et flexible, rarement assez dur pour recevoir un beau poli, quelquefois de consistance subéreuse et très-mou, enveloppé d'une écorce gélatineuse et fugace, ou bien charnue, crétacée, plus ou moins tenace, toujours animée et souvent irritable, renfermant les Polypes et leurs cellules. Les genres de cet ordre sont : Anadiomène, Antipate, Gorgone, Plexaure, Eunicée, Muricée et Corail.

10°. Isidées. Polypiers dendroïdes, formés d'une écorce analogue à celle des Gorgoniées, et d'un

d'un axe articulé, à articulations alternativement calcaréo-pierreuses et cornées, quelquefois solides ou spongieuses, ou presque subéreuses. Les genres appartenant à cet ordre sont : Mélitée, Mopsée et Isis.

§. II. *Polypiers pierreux, jamais flexibles.*

† *Polypiers foraminés*, où sont de petites cellules perforées ou semblables à des pores, presque tubuleuses et sans aucune apparence de lames.

11°. Eschanées. Polypiers lapidescens, polymorphes, sans compacité intérieure ; cellules petites, courtes ou peu profondes, tantôt sériales, tantôt confuses. Cet ordre, remarque Lamouroux, est formé d'une partie seulement des polypiers à réseau de M. de Lamarck ; les autres appartiennent à la première division, composée des polypiers flexibles. Les genres qui s'y viennent grouper sont : Adéone, Eschare, Rétépore, Krusensterne, Hornère, Tilésie, Discopore et Celléporaire.

12°. Millépordes. Polypiers pierreux, polymorphes, solides, compactes intérieurement ; cellules très-petites ou poriformes, éparses ou sériales, jamais lamelleuses, quelquefois cependant à parois légèrement striées. Les genres compris dans cet ordre sont : Ovulite, Rétéporite, Lunulite, Orbulite, Ocellaire, Mélobésie, Eudée, Alvéolite, Distichopore, Spiropore et Millépore.

† † *Polypiers lamellifères*, pierreux, offrant des étoiles lamelleuses, ou des sillons ondés garnis de lames.

13°. Caryophyllaires. Polypiers à cellules étoilées et terminales, cylindriques et parallèles, soit cylindriques, soit turbinées, soit épatées, mais non parallèles. Les genres suivans rentrent dans cet ordre, Caryophillie, Turbinolie, Cyclolite et Fongie.

14°. Méandrinées. Etoiles ou cellules latérales, ou répandues à la surface, non circonscrites, comme ébauchées, imparfaites ou confluentes. Cet ordre renferme les genres Pavone, Agaricie, Méandrine et Monticulaire.

15°. Astrées. Etoiles ou cellules circonscrites, placées à la surface du polypier. Les genres de cet ordre sont : Echinopore, Explanaire et Astrée.

16°. Madréporées. Etoiles ou cellules circonscrites, répandues sur toutes les surfaces libres du polypier. Les genres de cet ordre sont : Porite, Sériatopore, Pocillopore, Madrépore, Oculine, Styline et Sarcinule.

† † † *Polypiers tubulés*, pierreux, formés de tubes distincts et parallèles, à parois internes lisses.

17°. Tubiporées. Polypiers composés de tubes parallèles, en général droits, cylindriques et quelquefois anguleux, plus ou moins réguliers, réunis et accolés dans toute leur longueur, ou ne communiquant entr'eux que par des cloisons externes et transversales. Les genres appartenant à cet ordre sont : Microsélène, Caténipore, Favosite et Tubipore.

§. III. *Polypiers sarcoïdes*, plus ou moins irritables et sans axe central, ici les Polypes sont encore placés dans des cellules, mais ces cellules ne sont plus contenues dans une masse cornée flexible, ou pierreuse et dure ; elles sont à la surface d'une masse plus ou moins charnue, entièrement amincie. Lamouroux n'a point formé de section parmi les Polypes sarcoïdes, qui sont seulement divisés en trois ordres.

18°. Alcyonées, où les Polypes connus ont huit tentacules souvent ponctués, ou plutôt garnis de papilles quelquefois de deux sortes différentes. Les genres appartenant à cet ordre sont : Alcyon, Ammothée, Xénie, Anthélie, Polythoé, Alcyonelle, Halliroé.

19°. Polyclinées, où les Polypes ont une ou deux ouvertures formées par six divisions tentaculiformes. Ce sont les Téthyes composées de M. Savigny, dont M. de Lamarck, qui n'y voit plus de Polypes, a formé l'ordre des Botryllaires dans sa quatrième classe, appelée *des Tuniciers*, laquelle suit celle des Radiaires. Il est cependant difficile de concevoir que des êtres qui par leur réunion exercent encore une vie commune, indépendamment de celle de chaque individu, puissent être transportés, dans l'échelle de l'organisation, au-delà des créatures où l'individualité devient l'essence de l'existence. Quoi qu'il en soit, les genres appartenant à l'ordre des Polyclinées sont les suivans : Distome, Sigilline, Synoïque, Aplide, Didemne, Encélie et Botrylle. Lamouroux en exclut le genre Pyrosome sans en donner les motifs.

20°. Actinaires. Polypiers composés de deux substances, une inférieure, membraneuse, ridée transversalement, susceptible de contraction et de dilatation ; l'autre supérieure, polypeuse, poreuse, cellulifère, lamelleuse ou tentaculifère. Ici existe le passage des Polypiers sarcoïdes aux Acalèphes fixes de M. Cuvier, qui sont en partie les Radiaires de M. de Lamarck. Les genres de cet ordre sont : Chénendopore, Hippalime, Lymnorée, Montlivaltie et Iérée.

Telle est la méthode de Lamouroux la plus généralement adoptée, suivie dans le cours de cet ouvrage, et à laquelle probablement le temps et l'accroissement des découvertes n'apporteront point de changemens notables, la classe entière des Polypes subit-elle une transposition dans l'ordre naturel, pour former la plus grande partie d'un règne intermédiaire que nous nous

proposons d'établir sous le nom de *Psychodiaires*. Et par Psychodiaires nous entendons des êtres chez lesquels la vie est de deux natures, double, complexe, soit que les créatures de cette sorte présentent dans la durée de leur existence des phases purement végétales et purement animales alternativement, soit qu'après avoir végété, la vie s'y développe sous la forme d'animaux-fleurs, soit que, toujours animale, il y ait dans leur ensemble une vie commune composée de vies individuelles, soit enfin qu'à quelque chose d'animal, les Psychodiaires joignent de tels rapports avec le règne inorganique, que l'existence vitale n'y soit guère qu'un moyen à l'aide duquel se forment des agglomérations de substances calcaires qui, sans ces singuliers appareils vivans, fussent peut-être demeurées éternellement à l'état de dissolution, dans l'immensité des eaux, où la vie les vient élaborer pour en former plus tard des couches de la terre. *Voyez* PSYCHODIAIRES.

On voit que dans sa méthode, Lamouroux adopte pour titre de ses divisions, des mots dont il intervertit la signification sans motifs suffisans. Ainsi ce qu'il nomme ordres, doit être considéré comme familles, ses sections sont des tribus, ses divisions sont les véritables ordres. C'est encore à tort, selon nous, qu'il comprend les genres Liagore et Coralline au rang des Polypiers. On n'y a jamais vu d'animaux, nous n'avons jamais pu y en découvrir, ce qui néanmoins n'établit pas que ce soit des plantes, comme nous l'expliquerons par la suite; enfin nous ne saurions non plus voir des Polypiers dans les Eponges, dont nous avons eu occasion d'examiner un grand nombre dans toute leur fraîcheur, et qui ne nous ont en aucun temps présenté quoi que ce soit qui puisse y être considéré même comme analogue. Y voir, avec certains naturalistes qui étendent leurs méthodes de classification à des choses qu'ils n'ont peut-être jamais regardées, des *commencemens d'estomac* manifestés par les oscules, nous paroît une manière de voir plus singulière encore que les Eponges elles-mêmes, quelqu'étrange que soit l'organisation de ces bizarres productions. Lamouroux ne donnoit pas à la vérité dans ces idées baroques; mais ne condamne-t-il pas lui-même l'introduction des Spongiées dans une classe dont les Polypes forment le caractère principal, par sa phrase descriptive même qui commence par ces deux mots, *Polypes nuls*, en contradiction manifeste avec l'idée d'un polypier qui cesseroit d'en être un dès qu'il ne serviroit plus de domicile aux animaux dont il emprunte uniquement son nom?

Tout ce qu'on appelle aujourd'hui Polypes, avec quelques autres créatures maintenant rejetées plus ou moins loin de cette classe, étoit, dans les premiers ouvrages de Linné, compris dans la classe des vers, et terminoit le système en deux ordres; savoir: le quatrième, des *Lithophytes*, qui comprenoit trois genres, *Tubipora*, *Millepora* et *Madrepora*; le cinquième, des Zoophytes, qui en renfermoit onze; savoir: *Isis*, *Gorgonia*, *Alcyonium*, *Tubularia*, *Eschara*, *Corallina*, *Sertularia*, *Hydra*, *Pennatula*, *Tænia* et *Volvox*. Les Tænia sont depuis long-temps des intestinaux; les Volvoces appartiennent à nos Microscopiques, et Linné n'admettoit point alors les Eponges dans le règne animal; c'est plus tard, qu'entraîné dans cette manière de voir par l'opinion commune des zoologistes, il les y comprit; et finalement Gmelin, en donnant une treizième édition du *Systema naturæ*, réunissant les deux ordres des Lithophytes et des Zoophytes sous ce dernier nom, y comprit tous les Polypes, en définissant ainsi son ordre quatrième: êtres composés, vivant de deux manières, à la façon des plantes et des animaux, où plusieurs ont comme des racines avec des tiges, où se voient des rameaux qui se chargent de fleurs animées, etc. Linné avoit le premier, avec son ordinaire sagacité, appelé fleurs, les Hydres de ses Zoophytes. L'ordre des Zoophytes contenoit, dans l'édition de Gmelin, quinze genres; savoir: *Tubipora*, *Madrepora*, *Millepora*, *Cellepora*, *Isis*, *Antipathes*, *Gorgonia*, *Alcyonium*, *Spongia*, *Flustra*, *Tubularia*, *Corallina*, *Sertularia*, *Pennatula* et *Hydra*. Ces genres sont aujourd'hui autant de familles. Il devient inutile de citer d'autres méthodes, où les Polypes sont rangés à peu près dans le même ordre, seulement sous des noms différens; ces méthodes ne sont d'aucun usage, et ne sont même fondées sur aucune vue nouvelle.

Il nous reste à parler des propriétés naturelles qui singularisent les Polypes. Dans tous il n'existe, à proprement parler, aucune existence qu'on puisse appeler individuelle. C'est là leur grand caractère, dont l'influence entraîne la possibilité de supporter des déchiremens, non-seulement sans que la mort s'ensuive, pour le fragment enlevé à la masse commune, ou pour cette masse même, mais encore sans que ce déchirement puisse être considéré comme une lésion pour l'une ou pour l'autre, puisqu'au lieu d'une destruction, il en résulte des augmentations dans les parties déchirées où se développent des individus nouveaux. Trembley, comme on l'a vu lorsqu'il a été question du genre Polype, découvrit cette merveilleuse propriété, dont on étoit loin jusqu'ici d'avoir même entrevu les conséquences énormes. Le premier s'étant avisé de partager un Polype de la seconde espèce (*Polypus Briareus*; N.) avec des ciseaux, il vit avec admiration chaque moitié devenir en peu de temps un Polype complet. Des tentacules ne tardèrent pas à garnir tout autour, pour en former une nouvelle bouche, la partie antérieure du tronçon de derrière, tandis que le tronçon de devant où les tentacules primitifs étoient demeurés, se ferma et s'alongea en manière de corps parfaitement semblable à celui qui terminoit auparavant le Po-

lype entier. Dans sa surprise, il ne croyoit pas au témoignage de ses yeux ; il raconte avec la plus noble et la plus élégante naïveté, comment il n'ajouta foi à ses propres observations qu'après les avoir répétées de toutes les manières. Enhardi par le succès, il ne s'en tint bientôt plus à un simple partage, il coupa des Polypes en plusieurs morceaux ; chaque morceau redevint en tout semblable à celui dont il avoit fait partie ; il finit par les hacher en quelque sorte, et chaque parcelle se reproduisit. Il en coupa plusieurs longitudinalement, et, soit qu'il les eût partagés en long, obliquement ou en travers, il obtint toujours les mêmes résultats.

La singularité de ces faits produisit une grande sensation dans toute l'Europe, et parmi les observateurs qui en vérifièrent l'exactitude, nul n'y a porté plus de soin que le sage Roësel, dont le beau travail est accompagné d'admirables figures. Cet observateur s'occupa en outre de la composition d'un être si bizarre, dont chaque fragment étoit une possibilité d'individu indépendante de la masse, quoiqu'asservie à l'existence commune tant qu'elle n'en étoit pas distraite. Il vit que les Polypes, essentiellement privés d'organes internes, n'étoient formés que d'une molécule globuleuse, monadiforme, agglomérée dans un mucus, mais où nulle enveloppe solide ou même pelliculaire ne contenoit et n'asservissoit irrévocablement l'une à l'autre la molécule et la mucosité ; de sorte que, lorsque par l'effet de l'âge, qui amène aussi la mort jusque dans les Polypes individualisés, ou par quelqu'autre cause, cette mucosité venant à se dissoudre, la masse des Polypes s'évanouissoit sur le porte-objet de son microscope, un nuage moléculaire, qu'il a parfaitement représenté, mais où chaque petit grain sphérique, qu'on diroit un Monas, ou ce que Turpin nomme une *Globuline*, n'est plus apte à reproduire un Polype, parce que les conditions vitales y ont cessé. Mais à notre tour, quelle a été notre surprise, lorsque, dans les verres de montre remplis d'eau, où nous avons laissé mourir et se dissoudre des Polypes, nous avons trouvé après, et lorsque la dissolution a été complète, notre matière agissante partout développée? Etoit-ce la molécule, la globuline du Polype retournant à sa forme élémentaire? Nous laissons ce point à la décision des bons esprits qui savent distinguer les transmutations des transsubstantiations (*voyez* à ce sujet l'article MÉTAMORPHOSES dans notre *Dictionnaire classique d'hist. nat. tom. X*). Comme Roësel, Baker, Ellis et plusieurs autres, nous avons répété toutes les expériences de Trembley, et nous les avons étendues à beaucoup d'autres Polypes marins, parce que nous avons très-souvent, long-temps et en beaucoup de mers, vu autrement que dans des herbiers, dans l'esprit-de-vin, ou dans les étagères d'un Muséum. Nous avons trouvé que tous les Polypes jouissent des mêmes facultés reproductives que ceux de Trembley. De là la multiplication extraordinaire des polypiers, où nulle parcelle animale n'est perdue ; de sorte qu'un morceau, tant que ses parties vivantes n'y sont pas dissoutes en molécules, croit pour son compte et devient un polypier nouveau, semblable à celui dont il fut détaché, s'il tombe dans une localité et dans des circonstances favorables à sa végétation. Nous tenons de M. Risso un fait parfaitement confirmatif de ce que nous venons d'avancer. Dans la mer de Nice, que ce savant semble avoir épuisée, les pêcheurs de corail ne se procurent cette précieuse substance qu'au moyen de dragues imparfaites qui vont en mutiler les rameaux à d'assez grandes profondeurs. Ces mutilations, dont il ne revient qu'une bien petite partie à celui qui les fait subir, ne nuisent en rien à la reproduction du corail ; au contraire, ceux des morceaux chargés de Polypes que ne ramène pas la drague, tombant autour des vieux pieds, se fixent aux mêmes roches et deviennent à leur tour des arbres pareils à ceux dont ils avoient fait partie. La faculté reproductive des Polypes est donc leur essence ; ils la transmettent jusqu'à leur support lorsqu'ils en ont, et lorsqu'ils n'en ont pas, leur mollesse n'en présente pas moins une puissance végétative. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit d'examiner comment se reproduisent naturellement les Polypes d'eau douce, lorsqu'on n'aide point à leur multiplication en les divisant soi-même. Un Polype complet que vous ramassez dans un marais ou dans un étang, se charge en tout temps de bourgeons, où le microscope vous fait reconnoître la même organisation que dans le corps même du Polype. D'abord fort petits et globuleux, on diroit de petites pustules, où, bien examinées, on reconnoît un vide intérieur communiquant avec celui du Polype même, qui est une espèce de cylindre ou sac vivant, dont la tubérosité, si cette expression nous peut être permise, s'étend jusque dans les tentacules buccales, du moins assez avant vers l'insertion de celle-ci ; si l'hiver approche, et si le froid qui semble engourdir les Polypes empêche les bourgeons de se développer davantage, la base de ces bourgeons s'étrangle, ils prennent la figure d'une petite verrue, se détachent, et tombant au fond des eaux, où la gelée ne doit point atteindre, ils y demeurent en réserve comme des semences pour le printemps prochain, quand l'influence de la saison de vie pénétrera jusque dans la vase des marécages. Mais ce ne sont là ni des œufs, ni des graines. La nature, avant d'introduire dans son immensité de tels dépositaires d'une végétation et d'une vie compliquées, devoit compliquer la végétation et la vie. Elle n'avoit besoin, pour conserver la lignée de l'être le plus simple, que d'un mode très-simple de propagule ; de quelle utilité y eût été une enveloppe ? il n'en devoit pas sortir de créature contenue dans un test, dans une peau, ou dans une tunique quelconque ;

qu'y eût servi un embryon? nul organe ne s'y devant développer, une bulbine suffisoit pour reproduire un être capable de s'accroître par absorption externe ou interne, et qui ne devoit jamais se compliquer, quelque forme que la molécule constitutrice dût prendre dans la matière muqueuse qui en étoit la base. Et cette voie de reproduction, ou plutôt de perpétuation par bulbines, persista dans les créatures d'ordre fort élevé, même après que la nature eut ajouté à ses productions des moyens reproducteurs qui sembloient les rendre inutiles. C'est ainsi que des végétaux, dont le plus grand luxe floral accompagne les amours, et qui se multiplient par graines et par bulbes, se peuvent toujours reproduire par des bulbines bien plus analogues qu'on ne l'a soupçonné jusqu'ici à celles des Polypes, puisqu'elles sont également homogènes.

Si la saison est chaude, si des conditions favorables protègent la multiplication des Polypes, les bulbines ou bourgeons qui se sont développés à sa surface ne s'en détacheront point pour être léthargiquement mis en réserve au fond des eaux, mais sous l'œil de l'observateur ils s'alongent, deviennent en tout semblables à l'individu qui les émit, et en peu de temps, pouvant se suffire à eux-mêmes, ils se détachent sous la figure de Polypes complets, et vont exercer une vie individuelle, d'où ne tardent pas à résulter des bourgeons et des Polypes semblables à ceux qu'on a vu poindre et devenir des individus parfaits. Un Polype vigoureux peut ainsi produire jusqu'à vingt Polypes semblables à lui dans la durée d'un mois. Il arrive souvent qu'il se développe dans toute son étendue de trois à six et même dix bourgeons qui, ayant apparu les uns après les autres, deviennent des Polypes de tailles diverses sur la souche qu'on ne peut qualifier de père ni de mère; et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que, présentant alors véritablement la figure de l'hydre de l'antiquité, le groupe jouit d'une vie commune, puisque ce que chaque Polype mange tourne au profit de tous, tandis que chacun de ces Polypes manifeste une volonté indépendante de celle du tout, en pêchant pour son compte, et en disputant souvent une proie à l'un de ceux qu'on peut indifféremment nommer ses frères, et ses morceaux.

En raison de leur âge et de leur taille, ces Polypes cessant de s'appartenir, se séparent successivement les uns des autres. Cette séparation a lieu quand chaque rameau vivant, étant assez fort pour n'avoir plus besoin de l'appui producteur, se rétrécit par le point d'attache; alors le tube interne qui communiquoit à celui du tronc, qui en recevoit des sucs vivifères, ou lui en communiquoit, selon que la souche ou le rameau avoit mangé séparément, alors le tube interne se ferme et il y a indépendance. Le Polype jeune ne communiquant plus par son sac alimentaire avec le sac alimentaire du vieux, tout rapport est rompu, les membres de la famille se déjoignent. Chacun agira, mangera, digérera pour lui, jusqu'à ce que la force végétatrice qui partage son existence, lui fasse émettre à son tour des bulbines et des rameaux.

On nous dit que des personnes qui ont récemment trouvé des Polypes d'eau douce, prétendent y avoir découvert des propagules internes qu'ils nomment *ovaires*. Si ces personnes n'ont pas pris une chose pour une autre, il faut convenir que la nature, qui leur révéla du premier coup un fait échappé à la persévérance de Trembley, à Réaumur, à Baker, à Ellis, à nous, à la sagacité de Roësel surtout, les traite en enfans gâtés.

Outre la propriété reproductive par végétation, on a signalé comme un autre caractère chez eux, l'existence d'une seule ouverture qui, mettant leur intérieur ou sac stomacal en rapport avec ce qui les environne, remplit les fonctions de bouche lorsqu'il est question d'avaler, et celle d'anus quand, après que le Polype a extrait de sa proie ce qui étoit utile à sa nutrition, il en rejette le superflu. Baker croyoit à tort voir une ouverture postérieure dans les Polypes qu'il observa; en vain l'on a récemment reproduit cette idée pour faire preuve de sagacité, après tant de gens qui avoient vu des Polypes sans y apercevoir deux ouvertures. Le caractère de ce qu'on pourroit nommer *monophorisme* est encore des plus positifs, et c'est à lui que les Polypes doivent même la singulière faculté de vivre en commun et séparément, selon les temps et leurs besoins. Tant qu'il n'a pas lieu, les jeunes sont dans la dépendance des vieux, qui les nourrissent par une ouverture de communication, parce qu'ils ne se peuvent pas entièrement sustenter eux-mêmes; mais dès que cette seconde ouverture de communication se ferme, le monophorisme avertit les Polypes développés à la surface de leur prédécesseur, qu'ils peuvent se passer de tout secours étranger; et la chose est rendue sensible par le fait que nous avons observé sur des Tubulariées, soit de mer, soit d'eau douce, et des Sertulariées, qu'on peut considérer comme un ensemble de Polypes analogues à ceux de Trembley et de Roësel, mais qui, s'étant compliqués de tubes protecteurs, soit simples, soit rameux, y vivent en commun, communiquant tous les uns aux autres par leur sac alimentaire, capillairement prolongé à l'intérieur des pédicules individuels: de là cette subordination de chaque individu dans la vie commune, où existent autant de bouches-anus que d'individus béans et étendant leurs tentacules pour saisir une nourriture qui doit profiter à tous. Mais que, dans un des individus, le pédicule s'étrangle, et que, par cet étranglement, la communication qui existoit entre cet individu et le tronc sur lequel il vivoit en communauté vienne à ces-

ser, le petit Polype se trouve libre et va se fixer ailleurs pour végéter, se ramifier et donner lieu à de nouvelles floraisons vivantes. Tel est le mode constant de reproduction de tout véritable Polype. Il échappa à l'habile Muller, qui cependant vit de jeunes Tubulariées émancipées, au moment où venant de se détacher de la masse qui les avoit produites, ces jeunes Tubulariées alloient chercher un site d'élection pour se fixer, croître, se ramifier et perpétuer l'espèce; il les prit pour des Leucophres, crut y voir des poils et des intestins, et les décrivit sous le nom d'*heteroclita*. (*Infus. p.* 158. *tab.* 17 1.) Cependant le hasard avoit mis Muller sur la voie d'une découverte qu'il n'eût pas dû nous abandonner. C'est dans un vase où ce grand observateur tenoit des Tubulaires, qu'il trouva son *Leucophra heteroclita*, et il le soupçonna même d'avoir quelques rapports avec ces Tubulaires; mais il renonça à cette idée, qui s'est changée en réalité pour nous.

Lorsqu'après la paix de Tilsitt, qui fut la conséquence de la brillante victoire de Friedland, le cinquième régiment de dragons, où l'auteur de cet article avoit l'honneur de commander un escadron, vint prendre ses cantonnemens aux environ de Marienwerder et dans l'île de la Nogat, nous rencontrâmes en abondance une espèce non décrite, assez grande, du genre *Naisa* de Lamouroux, ou Plumatelle de Lamarck, qui, conjointement avec le *campanulata*, habitoit à la base inondée des grands scirpes, le long des étangs, si fréquens dans la Prusse ducale. Ces deux Tubulariées y formoient soit distinctement, soit confusément, des masses grosses comme des cerises et des noix, ou rampoient en couches plus ou moins épaisses; entre celles que nous élevâmes durant deux mois d'été, plusieurs émirent de ces sortes de propagules si bien rendues par Roësel, dont beaucoup devinrent, sous nos yeux, des êtres distincts selon chaque espèce, mais toujours ressemblans au prétendu Leucophre de Muller, tandis que de ces êtres, que nous avions rencontrés nageant individuellement en d'autres parties des marais, devinrent de véritables Tubulariées.

Nous avons observé néanmoins dans plusieurs polypiers flexibles, notamment dans des espèces de Flustrées et de Sertulariées, sur l'un des côtés de chaque capsule, ou au-devant, au-dessous du grand orifice antérieur par lequel se développoit l'animal, un pore ou petit trou que nous avions d'abord considéré comme une ouverture anale; mais comme cette observation n'a pas été faite sur le vivant, et que des espèces très-voisines n'offroient pas de trou pareil, il faut attendre qu'on ait, par de nouvelles recherches, décidé quel rôle ce trou joue dans l'économie animale, où nous n'hésitons pas à le considérer comme fort différent d'une ouverture anale.

Se sustentant uniquement par absorption, les Polypes, tant qu'ils ne se sont pas compliqués d'une enveloppe soit cornée, soit solide et calcaire, absorbent indifféremment à l'extérieur et à l'intérieur. Ils peuvent vivre conséquemment très-long-temps sans rien dévorer, et trouvent dans la matière muqueuse que l'eau tient en dissolution, de suffisans élémens d'entretien; cependant, s'ils en sont réduits là, ils languissent sans couleur et se teignent tout au plus de la matière verte qui vient à se développer autour d'eux; mais à l'approche d'une proie vivante qu'ils perçoivent fort distinctement, soit au mouvement que celle-ci communique au fluide environnant, soit de toute autre manière, on les voit étendre leurs bras tentaculiformes autant qu'ils le peuvent; l'Entomostracé, le Naïs, s'y trouvent saisis, et demeurent aussitôt comme frappés de stupéfaction. Veulent-ils un instant résister? un autre bras ou plusieurs autres viennent au secours de celui qui a fait la capture, entortillent la victime, et, en se contractant, la portent vers la bouche, qui se dilate de manière à la recevoir. Le sac l'engloutit, et on la distingue dans son intérieur se décomposant, pour que ce qui en doit être digéré soit assimilé par le Polype. En raison de la couleur de ce qu'il a avalé, celui-ci se colore en rose si l'objet mangé contient un fluide circulateur de cette nuance; en noirâtre si c'est une petite Planaire noire; en gris, en brun, en fauve et même en rouge si c'est un petit poisson; car l'on a vu des Polypes avaler jusqu'à de jeunes goujons bien plus gros qu'eux, et de trois à quatre lignes de longueur. Ainsi remplie, la petite bête vorace retire ses tentacules, et plongée dans un état de torpeur qu'on peut comparer à celui qu'éprouvent les grands Boas et les Couleuvres, qui, ayant fait effort pour avaler des animaux plus gros que leur tête, sont obligés de se remettre, en digérant, des fatigues d'une dilatation buccale. Un Polype ordinaire a avalé de suite jusqu'à trois Naïs ou bien douze Daphnies, et les ayant digérées dans vingt-quatre heures, en a rejeté le résidu. A peine un autre venoit d'être partagé, que ses tentacules étendus ne laissoient pas que de saisir une proie, de la porter à leur bouche et de l'avaler, sauf à ce qu'elle s'échappât par le côté de la section qui n'étoit pas cicatrisée. Mais de toutes les expériences faites par Trembley sur la manière dont les Polypes digèrent, l'une des plus délicates et en même temps des plus surprenantes, est le retournement de ces animaux végétans. Comme on a vu des arbres plantés par leur cime convertir leurs racines en branchage feuillé, et au contraire leurs rameaux devenir des racines, de même un Polype dont on saisira adroitement le sac intérieur à sa pointe, et qu'on parviendra à retourner comme on retourneroit un doigt de gant, convertit sa face externe en face interne digérante. Il fera bien quelques efforts pour se *déretourner*, selon l'expression de Trembley; il y parviendra même en tout ou en

partie ; mais si, avant qu'il tente de se remettre dans sa forme première, on lui livre quelque animalcule à dévorer, il semble oublier aussitôt l'état de gêne où l'a mis d'abord l'opération, il saisit, attire, dévore, et aussitôt concentré dans les délices qu'il trouve à digérer, une fois qu'il a digéré ainsi à l'envers, il demeure retourné comme s'il étoit dans son état naturel, sans songer à se remettre comme il fut. Enfin il est des Polypes qui, retournés, déretournés, et retournés encore, ont pris les habitudes de l'état inverse qu'on leur avoit donné et redonné. Les Polypes donc sont des végétaux par la manière dont ils croissent et absorbent, mais des végétaux agames, c'est-à-dire sans sexe ; ils sont tomipares, bulbipares, et plusieurs même sont gemmipares, mais nul n'est ovipare ni vivipare dans le vrai sens de ces deux mots. Cependant ils sont aussi des animaux, car ils se meuvent, agissent, se déplacent, en manifestant la conscience du bien-être. Ils ne se trompent pas sur le choix de leurs alimens : essentiellement carnivores, ils repoussent ce qui n'a pas vie, et ne conservent dans leur sac alimentaire que ce qui les peut convenablement sustenter ; ils savent à propos tendre des embûches, diriger leurs bras vers le point où s'agite un foible animal ; ils n'attaquent pas les êtres qui, par leur force, pourroient se débarrasser de leurs lacs et les rompre. Aimant la lumière, non-seulement ils se tournent vers elle comme les fleurs, mais ils s'y portent et accourent à l'éclat de ses rayons, en voyageant à la manière des chenilles arpenteuses, quand ils ne sont pas captifs dans quelque agrégation qui leur interdit tout déplacement, et c'est de cette faculté de discerner la lumière et de venir à elle, selon le degré d'intensité qui lui convient, que résulte l'élection du site que fait chaque espèce pour se propager. Chaque Polype individualisé voyage en se fixant par son extrémité inférieure au fond, contre quelque corps résistant, puis se courbant, il pose l'extrémité de ses tentacules, qui alors ne sont plus des bras, mais font les fonctions de pieds, à la plus grande distance possible, et en rond sur le plan où sa pointe le retient, puis détachant celle-ci, il la porte au centre du rond formé par les tentacules, qu'il porte ensuite plus loin, et ainsi de suite, jusqu'à parcourir la distance de quelques pouces dans vingt-quatre heures. C'est par ce mécanisme qu'aidés par les courans, les petits Polypes des Sertulariées et des Flustrées, après s'être individualisés, vont choisir le fucus, ou quelqu'autre polypier sur lequel leur progéniture se plaira ; les nombreuses tribus madréporiques ne se propagent pas autrement, et de cet asservissement à une vie commune qui, dès le développement de chaque rangée de Polypes, fit le fond de l'existence de l'être complet, résulte cette sorte d'état social nécessaire, qui fait que les polypiers se recherchent en quelque sorte, et se confondent les uns dans les autres comme dans un dessin de protection mutuelle contre la fureur des flots, finissent, tout foibles qu'ils sont, par triompher des tempêtes mêmes, qui ne sauroient les empêcher d'envahir l'Océan, en tirant de sa masse même les élémens des rochers qu'ils préparent pour usurper son lit.

Nous ajouterons aux caractères qui doivent singulariser les Polypes, et qu'on avoit jusqu'ici négligé de leur assigner, l'absence totale d'yeux et de branchies, ou autre système respiratoire quelconque. Ils ne voient donc pas, ils ne respirent donc pas? cependant la lumière et l'air leur sont indispensables pour vivre ; on ajoute qu'ils sont sensibles au son. Les sangsues, qui sont cependant des animaux bien avancés, et qui ont jusqu'à du sang rouge, respirent et éprouvent l'influence de la lumière à la façon des Polypes, c'est-à-dire par toute leur surface. Les Polypes, s'ils étoient entièrement des animaux, seroient donc les plus simples de la nature, puisqu'il est impossible de rien découvrir en eux qui ressemble non-seulement aux organes des sens, mais encore on n'y trouve ni cerveau, ni moelle longitudinale, ni ganglions, ni nerfs, ni cirres vibratiles ou rotatoires, ni la moindre trace d'appareil respiratoire, ni système de circulation, ni intestins proprement dits. Ils vivent uniquement par absorption, soit externe, soit interne. La sensation de la lumière, l'influence du son, l'air qui leur est nécessaire, leur sont transmis comme la nourriture par leur surface ; ils sont donc encore plus sensibles que les plantes même les moins compliquées, à l'exception de nos Chaodinées (*voyez* ce mot dans notre *Dictionnaire classique*), qui sont au règne végétal, comme les Polypes seroient à la zoologie, si l'on continuoit de les y comprendre. Linné qui paroissoit indécis à cet égard, et qu'on eût dit cependant être, sous d'autres points, dans la confidence du Créateur, les appeloit des animaux-plantes, des animaux-pierre. C'est au mot Psychodiaire que nous examinerons jusqu'à quel point Linné avoit tort ou raison. En attendant, les Polypes formeront pour nous, dans ce règne, un ordre de la troisième classe.

Les premiers observateurs qui s'occupèrent de recherches sur les Polypes d'eau douce, type de l'ordre des Polypes, étendoient ce nom aux Cristatelles et aux Plumatelles, qu'ils appeloient *Polypes à bouquets* et *Polypes à panaches*.

(B. de St. Vincent.)

POLYPHYSE ; *polyphysa*.

Genre de polypiers de l'ordre des Acétabulariées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères : polypier à tige simple, fistuleuse, filiforme, surmontée de huit à douze corps bulloïdes, inégaux, pyriformes, ramassés en tête et partant du même point.

Polyphysa ; DE LAMARCK, LAMOUROUX, etc.

Fucus ; DAWSON-TURNER.

Observ. L'espèce unique rapportée à ce genre présente une des nombreuses modifications de formes que nous offrent les corps marins connus sous le nom de *Corallines ;* elle a beaucoup de rapports avec ceux compris dans le genre Acétabulaire. Quoique les Polyphyses soient presque toujours réunies plusieurs ensemble, et partent du même pied ou mieux de la même base, leur tige est toujours simple et sans ramifications ; elle est grêle, fistuleuse, fragile dans l'état de dessiccation, égale dans toute son étendue, de la grosseur d'un fil, longue d'un pouce à un pouce et demi, et terminée par un bouquet de corps pyriformes, creux, de même substance que la tige, remplis de corpuscules blanchâtres, sphériques ; pendant la vie ces productions marines sont de couleur verte. M. Dawson-Turner les place parmi les Fucus ; MM. de Lamarck, Lamouroux et Cuvier les regardent comme des polypiers. La nature des Corallines me semble encore trop peu connue pour que l'on puisse adopter ou rejeter l'un ou l'autre de ces rapprochemens.

POLYPHYSE goupillon.

Polyphysa aspergillosa ; LAMX.

Polyphysa caule terete, filiformi, fistuloso, erecto, simplice, fragili ; apice coronato vesiculis plurimis, oblongo-ovatis, granula plurima sphærica, muco nullo immixto, includentibus.

— LAMX. *Gen. polyp. p.* 20. *tab.* 69. *fig.* 2—6.

— LAMX. *Hist. polyp. p.* 252. *n.* 586. *pl.* 8. *fig.* 2. a. B. C. D.

Polyphysa australis ; DE LAMX. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 152. *n.* 1.

Fucus peniculus ; DAWSON-TURNER, *Hist. fuc. tom. IV. p.* 77. *tab.* 228. *fig.* a. b. c. d. e.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placées en tête du genre.

Hab. Mers de l'Australie. (E. D.)

POLYPIERS ; *polyparii.*

On entend proprement par ce mot l'habitation de ceux des Polypes qui vivent en agrégations composées d'un nombre plus ou moins considérable d'individus. « Le polypier, dit M. de Lamarck (*Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 73), est tout-à-fait distinct des animaux qu'il contient, comme le guêpier l'est des Guêpes qui l'habitent ; il leur est de même toujours et tout-à-fait extérieur, et, quelle que soit la configuration de ce polypier et sa consistance, il n'offre dans sa nature qu'une production animale, ce que l'analyse atteste et ce que constate sa structure, qui n'offre aucune trace d'organisation. » De ceci, M. de Lamarck conclut que Linné et Pallas eurent tort d'adopter une opinion mixte entre l'ancienne erreur qui consistoit à regarder les polypiers comme des plantes, et les idées des modernes qui voyoient en eux uniquement des animaux. « Linné, et ensuite Pallas, ajoute notre illustre professeur, considérant de nouveau la configuration rameuse de la plupart des polypiers, la gemmation des Polypes à la manière des plantes, et croyant reconnoître dans différens polypiers une écorce et des racines, introduisirent une nouvelle erreur à leur égard, prenant un terme moyen entre l'opinion ancienne qui considéroit les polypiers comme des productions purement végétales et l'opinion nouvelle de leur temps qui plaçoit ces objets parmi les productions uniquement animales, se persuadèrent que les objets dont il s'agit participoient de la nature de l'animal et de celle de la plante. En conséquence ils donnèrent à ces mêmes objets le nom de *Zoophytes*, qui veut dire animaux-plantes, et ils les regardèrent effectivement comme des animaux végétans et fleurissans, croissant sous les formes et à peu près par les mêmes voies que les plantes, en un mot, comme des êtres dont la nature participe en partie de celle de la plante et de celle de l'animal. » Nous ne voyons rien dans cette opinion du Linné d'Upsal et de Pallas qui ne soit parfaitement exact, et nous nous rangerons de leur avis contre le Linné français, lorsque celui-ci regarde comme une erreur importante pour les progrès de la zoologie et de l'histoire naturelle ce que l'observation des polypiers vivans démontre pourtant être vrai. Habitué à regarder M. de Lamarck comme un guide sûr, pénétré d'admiration pour ses ouvrages immortels, n'hésitant pas à le placer seul entre tous les naturalistes sur la même ligne que le législateur suédois, il nous faut être soutenu par une bien intime conviction pour oser être d'un autre avis que lui sur l'un des points les plus essentiels de la science. Nous ne croyons pas que la nutrition et des mouvemens spontanés, sans locomotion, soient des caractères suffisans pour constituer un animal ; car les plantes se nourrissent par absorption et respirent à la manière des Polypes, outre que plusieurs présentent, dans certaines de leurs parties, des mouvemens bien plus déterminés que ceux qu'on observe par exemple dans l'enduit gélatineux des Nudipores, dans les Eponges et dans la masse de la plupart des Sarcoïdes. La composition des polypiers fût-elle exclusivement animale par sa substance, ne feroit pas plus des animaux de ces polypiers, que les bases calcaires des tribus madréporiques n'en font des pierres ; d'ailleurs, selon M. de Lamarck lui-même, la structure des polypiers *n'offre aucune trace d'organisation ;* or, comme un animal est nécessairement organisé d'une manière quelconque, un polypier qui ne l'est pas, pourroit-il être un ani-

mal? enfin, s'il est aussi distinct de l'être qui l'habite que la Guêpe l'est de sa demeure, doit-on le confondre avec ses domiciliers, et personne a-t-il jamais avancé qu'un guépier fût des Guêpes? Il nous paroît que les Polypes sont bien plus liés à leurs polypiers que les Himénoptères ne le sont aux alvéoles qu'ils se construisent; mais ce n'est pas seulement dans les formes végétales de ceux des polypiers qui les affectent, ni dans leurs racines, ni même dans l'espèce d'écorce qu'on trouve sur plusieurs d'entr'eux, que nous reconnoissons l'existence végétale non moins developpée que l'animale pour les polypiers: la composition chimique n'y fait rien. Il faut, avant tout, se rappeler cet axiôme infaillible de M. Cuvier. « La *forme* du corps vivant lui est plus essentielle que sa *matière*. » Il entre beaucoup de matière animale dans la composition des crucifères, et nul pourtant ne s'est avisé d'avancer qu'un chou, par exemple, fût un animal. Quelle que soit la substance qui les compose, la plupart des polypiers végètent aussi parfaitement que ce même chou, peut-être plus éminemment encore, car non-seulement les rameaux des polypiers, mais encore leurs habitans se peuvent multiplier par division, ce qui n'arrivoit pas aux fleurs d'un végétal quelconque, si on les séparoit de leur tige pour les planter; et vers le temps prescrit les Polypes, soumis comme les fleurs qu'ils surpassent en vitalité, à l'influence d'un épanouissement, remplissent le même rôle propagateur, à certains égards, comme nous l'expliquerons ailleurs. *Voyez* Vorticellaires.

Les polypiers, dont il est presqu'impossible de conserver les animaux-fleurs ou corticaux, sont tout ce que nous pouvons posséder dans nos collections de ces êtres ambigus, généralement de la plus grande élégance, et d'après lesquels on est, dans les capitales, réduit à les étudier et à les classer. Nous avons, au mot Polype, indiqué d'après quelles méthodes ils y peuvent être rangés le plus naturellement; nous indiquerons, en parlant du règne où nous croyons pouvoir les reléguer, leur mode de croissance. Il nous reste à dire un mot du rôle important qu'ils jouent dans la composition de notre planète.

Ce sont eux qui, probablement formés les premiers dans la nature, lorsque les eaux couvroient la totalité du globe, y furent comme des essais de vie et de végétation, que la puissance créatrice sépara ensuite l'une de l'autre, quand elle vit, selon l'expression consacrée par le style sacré, *que cela étoit bon*, et que l'une des deux combinaisons pouvoit se développer et se perpétuer sans le secours de l'autre. Dès-lors les dépouilles des polypiers se superposèrent et les couches calcaires préparèrent les continens. Ils contribuent puissamment encore aujourd'hui au départ des matières calcaires, que des facultés vitales appropriées à cette grande opération leur donnent les moyens de continuer sans effort comme sans relâche; ils sont conséquemment les principaux agens de la diminution graduelle des eaux; leur superposition élève le fond des mers, augmente la masse des écueils, et dans certaines parties du globe, dans la Polynésie et l'Océan pacifique surtout, l'effet de leur entassement est tellement rapide, que la navigation y devient fort difficile. Les dangers qu'ils présentent, dit M. de Labillardière (*Voyage, tom.* I. *pag.* 213), sont d'autant plus à craindre, que les polypiers forment des rochers escarpés couverts par les flots, et qui ne peuvent être aperçus qu'à une très-petite distance; si le calme survient, et que le vaisseau y soit porté par les courans, sa perte est presqu'inévitable; on chercheroit en vain à se sauver en jetant l'ancre, elle ne pourroit atteindre le fond, même tout près de ces murs de corail élevés perpendiculairement du fond des eaux. Ces polypiers, dont l'accroissement continuel obstrue de plus en plus le bassin des mers, sont bien capables d'effrayer les navigateurs; et beaucoup de bas-fonds qui offrent encore aujourd'hui un passage, ne tarderont pas à former des écueils extrêmement dangereux. » C'est ainsi que des îles madréporiques préparent des continens, et les architectes de ces parties futures du globe, sont cependant les plus frêles des créatures qui végètent et vivent dans son étendue.

(B. de St. Vincent.)

POLYSTOME; *polystoma*.

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Trématodes, ayant pour caractères: corps subcylindrique ou aplati; pores céphaliques ou antérieurs au nombre de six; un pore ventral et un pore postérieur solitaires.

Polystoma; Rudolphi, Zeder, Cuvier, Brzsser, etc.

Observ. Ce genre, tel que l'admet maintenant M. Rudolphi dans son *Synopsis*, paroît naturel, et n'est composé que d'un petit nombre d'espèces, parmi lesquelles celles qui ont été trouvées dans l'homme auroient besoin d'être examinées de nouveau, et laissent même douter de leur nature comme véritables Entozoaires; le genre Polystome du *Synopsis* diffère de celui que M. Rudolphi avoit nommé ainsi, d'après Zeder, dans l'*Histoire des Entozoaires*, en ce qu'il ne renferme plus les espèces n'ayant que cinq pores antérieurs qui forment maintenant un genre à part sous le nom de *Pentastome*. Voyez ce mot.

Les Polystomes sont de petite taille, ont l'aspect et la consistance ordinaire des Trématodes, et sont fort remarquables par le nombre et la disposition des pores de leur extrémité antérieure ou tête: ces pores sont au nombre de six, disposés circulairement autour de la tête dans deux espèces, en demi-cercle et placés en dessous dans deux autres; il existe également un pore ventral

tral et un pore postérieur plus petits et moins distincts que les antérieurs; le corps est pourvu de vaisseaux nourriciers, rameux, analogues à ceux des autres Trématodes. On ne sait rien autre chose sur ces vers singuliers, qui n'ont été trouvés que très-rarement.

1. Polystome très-entier.

Polystoma integerrimum; Rud.

Polystoma depressum, oblongum, posticè obtusiusculum, poris sex anticis, uncinis duobus intermediis.

— Rud. *Syn. p.* 125. *n.* 1.

— Rud. *Entoz. Hist. II. p.* 451. *n.* 4. *tab. VI. fig.* 1—6.

Planaria uncinulata; Braun, *in Schrift. der Berl. ges. natf. fr.* 10. *p.* 58. *tab.* 3. *fig.* 1—3.

Linguatula integerrima; Froelich, *Naturf.* 25. *p.* 103.

Fasciola uncinulata; Gmel. *Syst. nat. p.* 450. *n.* 19.

Polystoma ranæ; Zeder, *Nachtrag. p.* 203. *tab.* 4. *fig.* 1—3.

Vers longs d'une ligne à trois lignes et demie, larges d'une ligne à une ligne et demie, blancs ou transparens; tête plus large que le corps, paroissant continue avec lui, ou distincte par un rétrécissement suivant les mouvemens de l'animal; pores antérieurs ou céphaliques au nombre de six, hémisphériques, parfois campanulés, ayant leur ouverture orbiculaire, béante, bordée, variant de situation et de forme suivant les mouvemens de l'animal; tantôt entourant circulairement la tête, également espacés, ou réunis deux à deux en trois séries; tantôt paroissant disposés en demi-cercle, ou bien deux en avant et quatre en arrière, etc.; corps aplati, de forme obovale ou subelliptique; pore caudal terminant l'extrémité postérieure du corps, subglobuleux, de moitié moindre que ceux de la tête, à ouverture également orbiculaire; pore ventral situé en dessous, voisin du pore caudal, à ouverture encore plus petite, et souvent peu distincte. Entre les deux pores antérieurs qui correspondent à la face inférieure du ver, existent deux aiguillons droits, cylindriques, parallèles, à pointes divergentes.

La portion du ver comprise entre les pores céphaliques et le pore ventral présente de chaque côté, dans son intérieur, un vaisseau de couleur brune, qui envoie en dehors et en dedans plusieurs branches; celles-ci s'anastomosant avec celles du côté opposé, forment plusieurs arcades fort élégantes; les deux vaisseaux latéraux se rapprochent ou s'anastomosent à peu de distance de la tête, et fournissent de nombreux rameaux qui aboutissent probablement aux pores céphaliques.

Hab. Dans l'intérieur de la vessie urinaire de la Grenouille rousse, *Zeder, Rudolphi;* de la Grenouille commune, *Braun;* du Crapaud variable, *Catalogue du Muséum de Vienne.*

2. Polystome ocellé.

Polystoma ocellatum; Rud.

Polystoma depressum, ovatum, apice postico obtusiusculo, poris sex anticis aggregatis inermibus.

— Rud. *Syn. p.* 125. *n.* 2.

Vers longs d'une ligne et demie, larges de plus d'une demi-ligne, de couleur de chair; corps de forme variable, le plus souvent ovalaire, convexe en dessus, plane ou concave en dessous; pores antérieurs au nombre de six, disposés comme dans l'espèce précédente, mais ayant un autre aspect, ce qui dépend surtout de la grande mobilité de leur bord: en avant et au centre des pores existe un *point*, duquel naissent six replis saillans de la peau qui se prolongent entre les pores, et disparoissent bientôt sur la peau du corps; cette espèce n'a point d'aiguillons comme la précédente. Le pore ventral très-petit est plus éloigné des pores antérieurs que du postérieur; celui-ci plus gros que le précédent, moindre que les antérieurs, est terminal, peu mobile, fendu sur le côté, et paroît souvent comme une simple feute; au-devant du pore caudal sont deux taches rondes pellucides, une de chaque côté.

Hab. Le pharynx de la Tortue d'eau douce d'Europe, *Rudolphi.*

3. Polystome pinguicole.

Polystoma pinguicola; Zed.

Polystoma depressum, oblongum, anticè truncatum, posticè acuminatum, poris sex anticis lunatim positis.

— Rud. *Syn. p.* 125. *n.* 3.

— Zeder, *Naturg. p.* 230. *n.* 2.

Hexathyridium pinguicola; Treutler, *Obs. pathol. anat. p.* 19—22. *tab.* 3. *fig.* 7—11.

Ver long de huit lignes environ, large de trois, de couleur jaunâtre; corps aplati, convexe en dessus, concave en dessous, alongé, presque tronqué en avant, un peu contracté sur les côtés du col, acuminé en arrière; partie antérieure tronquée, un peu épaisse, simulant une sorte de lèvre rétractile, se prolongeant jusque sur les côtés du col, munie en dessous de la lèvre de six pores orbiculaires situés en demi-lune; col obscurément rugueux; dos jaune sur les bords, ayant un pli semilunaire à droite et une échancrure à gauche; bord de l'abdomen laissant apercevoir des viscères jaunâtres, transparens; quelques rides superficielles sur le milieu de l'abdomen; un pore

papilleux plus grand que les autres, situé en avant de la queue; celle-ci acuminée, courte, presque bordée, inclinée légèrement à gauche, munie à son sommet d'un petit trou.

Hab. Treutler, en injectant les vaisseaux lymphatiques de l'utérus d'une jeune paysanne de vingt ans, morte d'une apoplexie sanguine après un accouchement laborieux, trouva dans le tissu cellulaire graisseux de l'ovaire gauche un tubercule dur, de couleur rouge et du volume d'une grosse aveline, formé d'une graisse endurcie et creux intérieurement. Treutler trouva dans la cavité de ce tubercule, qui eût pu contenir un gros pois, le ver décrit ici, libre de toute adhérence; mis dans de l'eau, il parut exécuter quelques mouvemens.

Observ. En 1817, M. Rudolphi étant à Dresde, et visitant la collection helminthologique de Treutler, celui-ci remit au savant naturaliste de Berlin une fiole dans laquelle il croyoit que pourroit se trouver le Polystome pinguicole. Treutler, à ce qu'il paroît, avoit négligé de conserver exactement les vers humains qu'il avoit fait connoître autrefois. En examinant avec beaucoup d'attention ce que contenoit la fiole, M. Rudolphi trouva un corpuscule noir, contracté, dur, n'offrant aucune trace d'organisation.

4. Polystome à pores doubles.

Polystoma duplicatum; Rud.

Polystoma depressum, oblongum, anticè rotundatum, corpore utrinquè attenuato, poris sex bifaribus anticis lunatim positis, papillis duabus intermediis.

— Rudolphi, *Syn. p.* 125. *n.* 4. *tab.* 2. *fig.* 6.

Polystoma thymi; de Laroche, *Nouv. Bul. de la Soc. philom.* 1811. *n.* 44. *tab.* 2. *fig.* 3.

Ver long de sept lignes environ, de couleur grise; lisse, de consistance molle, aplati, oblong, arrondi en avant, rétréci à peu de distance de l'extrémité antérieure; le reste du corps de figure ovale, aminci et un peu obtus en arrière; pores au nombre de six, situés en avant et en dessous, disposés en demi-lune, à concavité postérieure; chaque pore divisé en deux cavités par une cloison transversale, et le fond de chaque cavité présente un trou distinct, ce qui donneroit à ce ver l'apparence d'avoir douze pores. Entre les deux pores moyens existent deux tubercules coniques ou tentacules très-courts, peu distincts; l'extrémité postérieure présente une petite fente longitudinale.

Hab. Les branchies du Thon, *de Laroche.*

Espèce douteuse.

5. Polystome des veines.

Polystoma venarum; Zeder.

Polystoma depressum, lanceolatum, poris anticis sex.

— Rud. *Syn. p.* 126. *n.* 5.

— Zeder, *Naturg. p.* 231. *n.* 4.

Hexathyridium venarum; Treutler, *Obs. p.* 23. *tab.* 4. *fig.* 1—3.

Hab. Trouvé par Treutler dans la veine tibiale antérieure d'un homme, chez lequel elle s'étoit rompue pendant qu'il se baignoit dans une rivière.

Observ. Je ne donne point ici la description détaillée de ce ver, car il y a tout lieu de croire que Treutler s'y est lourdement trompé. M. Rudolphi pense qu'il faut le regarder comme une espèce de Planaire, et les raisons qu'il en donne sont très-plausibles. (E. D.)

PORITE; *porites.*

Genre de polypiers de l'ordre des Madréporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères: polypier pierreux, rameux, ou lobé et obtus; surface libre, partout stellifère; étoiles régulières, subcontiguës, superficielles ou excavées; bords imparfaits ou nuls; lames filamenteuses, acéreuses ou cuspidées.

Porites; de Lamarck, Lamouroux, Lesueur.

Madrepora auctorum.

Observ. Ce genre paroît intermédiaire entre les Madrépores proprement dits et les Astrées; en effet l'aspect des étoiles de la plupart des Porites rappelle celles de certaines Astrées; cependant celles-ci ne forment point de masses rameuses, tandis que les Porites sont presque toujours ramifiés. On pourroit confondre les Madrépores à expansions aplaties avec les espèces de Porites ayant également cette forme, mais les étoiles tubuleuses et saillantes des Madrépores les distinguent suffisamment. En considérant avec attention les étoiles des Porites, on leur trouvera une disposition particulière, que l'on ne retrouve plus dans aucun genre de polypiers lamellifères: elles sont en général petites, non circonscrites, ou ne le sont qu'imparfaitement; leurs lames ne sont point complètes, ce sont plutôt de petits filamens calcaires, aplatis, couverts d'aspérités, naissant des parois de chaque cellule sans se réunir au centre; il en naît également du fond des cellules; la circonférence des étoiles est ornée de petites épines calcaires; nul interstice ne sépare les étoiles, elles sont continues les unes aux autres; toutes communiquent au moyen de porosités avec celles qui les entourent, de sorte que la masse des Porites est éminemment lacuneuse et légère pour son volume.

Ces polypiers varient beaucoup dans leur forme générale; leurs rameaux s'élèvent peu, et sont le plus souvent dichotomes, à lobes obtus, quelque-

fois un peu comprimés sur les côtés ; il y en a d'aplatis en lames, d'autres étalés en croûte sur les corps marins ; leur couleur quelquefois blanche est le plus souvent brunâtre. Les Porites sont nombreux en espèces ; ils se trouvent dans les mers intertropicales adhérens aux rochers, aux coquilles ou aux Madrépores, et quelquefois implantés dans le sable. On n'en a point décrit de fossiles, mais je crois qu'il en existe à cet état, et notamment à Dax ; mais les échantillons que j'ai observés provenant de cette localité, étoient roulés et trop frustres pour pouvoir être suffisamment caractérisés.

M. Lesueur (*Mém. du Mus. tom. III*) a décrit les animaux de plusieurs espèces de Porites des Antilles, et parmi ces espèces, il s'en trouve trois regardées comme nouvelles, et qui ne sont point mentionnées dans l'ouvrage de M. de Lamarck. Il résulte des observations de M. Lesueur, que les animaux des Porites sont gélatineux, orbiculaires, qu'ils peuvent s'élever au-dessus de leurs cellules d'environ la hauteur de leur diamètre, que leur bouche centrale est placée au milieu d'un petit disque entouré de douze tubercules tentaculiformes, et que leurs couleurs sont agréablement variées de roux, de blanc, de jaune, de bleu, suivant les espèces.

1. Porite réticulé.

Porites reticulata ; de Lamk.

Porites glomerato-globosa ; stellis angulatis, reticulatim coalitis ; parietibus dentatis, fenestratis ; margine erecto denticulis scabro.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 269. n. 1.*

— Lamx. *Gen. polyp. p. 60. tab. 54. fig. 3, 4. 5.*

Madrepora retepora ; Sol. et Ell. *p. 166. tab. 54. fig. 3—5.*

— Gmel. *Syst. nat. p. 3770. n. 65.*

Masse concave, subglobuleuse ; étoiles anguleuses à parois dentées et fenestrées, à bords dressés et denticulés, formant par leur réunion une surface réticulée semblable à celle d'un gâteau d'abeilles.

Hab. Inconnue.

2. Porite conglomeré.

Porites conglomerata ; de Lamk.

Porites glomerata, globoso-gibbosa, sublobata ; stellis parvis, angulatis, contiguis, acoroso-scabris.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 269. n. 2.*

— Lamx. *Gen. polyp. p. 60. tab. 41. fig. 4.*

Madrepora conglomerata ; Esper, *Supp. 1. tab. 59. A.*

Var. 2. *Nana ; ramulis brevissimis, lobatis, subcapitatis.*

Madrepora conglomerata ; Sol. et Ell. *tab. 41. fig. 4.*

Var. 3. *Ramosa, subdichotoma.*

— Esper, *Supp. 1. tab. 59.*

Espèce de forme variable, mamelonnée ou arrondie ; mamelons agglomérés, plus ou moins alongés, simples, lobés ou rameux ; étoiles petites, anguleuses, excavées, contiguës et en réseau.

Hab. Mers d'Amérique.

3. Porite astréoïde.

Porites astreoides ; de Lamk.

Porites incrustans, undato-gibbosula ; stellis parvis, profundis, contiguis ; parietibus lamelloso-striatis, denticulatis ; margine scabro.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 269. n. 3.*

— Lesueur, *Mém. du Mus. 3e. année*, etc.

Masse aplatie encroûtant les corps marins, relevée quelquefois en bosses irrégulières ; étoiles petites, profondes, contiguës, à parois striées, lamelleuses, denticulées, à circonférence scabre.

Animaux de couleur d'un beau jaune soufré, à tentacules roux, avec leur sommet jaune et marqué d'un point noir imitant une ouverture ; ces polypes ont quelques rapports avec ceux du Madrépore muriqué. Sa teinte jaune est nuancée de vert.

Hab. Mers d'Amérique.

4. Porite arénacé.

Porites arenacea ; de Lamk.

Porites incrustans, simplicissima ; stellis superficialibus perparvis, contiguis, subconcavis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 270. n. 4.*

An Madrepora arenosa ? Gmel. *Syst. nat. p. 3766. n. 45.*

— Esper, *Supp. 1. tab. 65.*

Masse encroûtante, très-simple ; étoiles superficielles, très-petites, contiguës, un peu concaves.

Hab. La mer Rouge, l'Océan indien.

5. Porite droit.

Porites recta ; Les.

Porites ramosa ; ramis rectis, subcompressis, apice rotundato, obliquo divisis ; stellis parvis, cavis, radiis denticulatis.

— Lesueur, *Mém. du Mus. III.*

Polypier de deux à trois pouces de haut, à tiges assez grêles, peu tortueuses, redressées, écartées, subcomprimées; divisions du sommet écartées, arrondies, obliques; étoiles petites, profondes, à rayons épineux ou denticulés.

Animaux cylindriques, gélatineux, actiniformes, ayant douze tentacules courts; ouverture centrale entière, au milieu d'un petit disque. Les animaux couronnent le sommet des tiges, leur base en étant dépourvue; le corps du polype peut sortir de son étoile d'environ son diamètre en hauteur; le corps et les tentacules sont teints de roux, avec des lignes blanches qui naissent de la base de l'animal, et remontent entre les tentacules. La jonction du corps de l'animal avec le polypier se reconnoît par une ligne blanchâtre qui forme une figure à douze côtés; le sommet des rayons est blanc, avec un demi-cercle couleur de terre de Sienne.

Cette espèce aime les eaux tranquilles; elle se détache facilement du fond sablonneux qui enveloppe son pied.

Hab. Mers des Antilles, Saint-Barthélemi, Saint-Christophe.

6. Porite étendu.

Porites divaricata; Les.

Porites ramosa; ramis gracilibus, distantibus, subcompressis, divaricatis, ad latera incumbentibus, apice bilobatis.

— Lesueur, *Mém. du Mus. III.*

Espèce voisine de la précédente, à rameaux plus grêles, divergens et obliques au lieu d'être ramassés en groupes droits comme dans l'espèce précédente; sa hauteur est de deux pouces au plus; elle est très-délicate.

Hab. La Guadeloupe.

7. Porite flabelliforme.

Porites flabelliformis; Les.

Porites ramosa; ramis apice flabelliformibus, divergentibus, oppositis, caule ramoso horizontaliter emergentibus; stellis parvis, contiguis, echinatis, pentagonis.

— Lesueur, *Mém. du Mus. III.*

Espèce haute d'un à deux pouces, à rameaux flabelliformes au sommet, divergens, opposés, horizontalement disposés sur une tige subcomprimée; étoiles petites, contiguës, échinées, pentagones. Animaux recouvrant le polypier jusqu'à sa base.

Hab. La Guadeloupe.

8. Porite clavaire.

Porites clavaria; de Lamk.

Porites dichotomo-ramulosa; ramulis crassis, subclavatis, obsoletè compressis; stellis latis, planulatis, contiguis, superficialibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 270. n. 5.*

— Lamx. *Gen. polyp. p. 61. tab. 47. fig. 1. 2.*

— Lesueur, *Mém. du Mus. 3e. année*, etc.

Madrepora porites; Pall. *Elench. p. 324. n. 192.*

— Sol. et Ell. *p. 172. n. 77. tab. 47. fig. 1. 2.*

— Gmel. *Syst. nat. p. 3774. n. 87.*

— Esper, *vol. 1. tab. 21.*

Polypier dichotome ou rameux; rameaux quelquefois grêles et assez longs, ordinairement courts, gros, élargis en forme de massue ou de tubérosités; étoiles larges presque planes, contiguës, non saillantes.

Animaux actiniformes; disque roux entouré de douze tentacules blanchâtres, coniques, courts; bouche centrale bordée de blanc. Quand les animaux se développent, ils sortent de leurs étoiles et s'élèvent d'environ la hauteur du diamètre de l'étoile; ils ont cela de commun avec les Astrées; le corps est sillonné de même; l'ouverture est simple, bordée de blanc et oblongue; le disque s'élève un peu en cône; le corps et le disque sont d'un roux de terre de Sienne; la base des tentacules en est légèrement teinte, et leur sommet est blanc.

Hab. Mers d'Amérique et de l'Inde.

9. Porite scabre.

Porites scabra; de Lamk.

Porites dichotomo-ramulosa; ramulis subclavatis, obsoletè compressis; stellis distinctis, prominulis, sexdentatis; margine superiore fornicato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 270. n. 6.*

Madrepora digitata; Pall. *Elench. p. 326. n. 193.*

— Sol. et Ell. *p. 170. n. 74.*

Polypier dichotome, rameux; rameaux presque en massue, légèrement comprimés; étoiles distinctes, un peu saillantes, à six dents; bord supérieur relevé en voûte. Cette espèce ressemble beaucoup, par son port, à la précédente, mais elle en diffère beaucoup par la forme de ses étoiles.

Hab. L'Océan indien.

10. Porite alongé.

Porites elongata; de Lamk.

Porites ramulosa; ramulis elongatis, cylin-

dricis, erectis; stellis distinctis, sexdentatis; margine superiore subprominente.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 270. n. 7.*

Polypier un peu rameux; rameaux alongés, cylindriques, droits; étoiles distinctes, à six dents, à bord supérieur à peine proéminent. Espèce fort rapprochée de la précédente.

Hab. L'Océan indien?

11. Porite fourchu.

Porites furcata; de Lamk.

Porites cespitosa, multicaulis, dichotomo-ramulosa; ramis brevibus furcatis; stellis contiguis, perparvis, excavatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 271. n. 8.*

Polypier fourni d'un grand nombre de tiges rameuses, dichotomes, formant de larges touffes; rameaux courts, fourchus; étoiles contiguës, très-petites, enfoncées.

Hab. Inconnue.

12. Porite anguleux.

Porites angulata; de Lamk.

Porites ramis contortis, compressis, angulatis; stellis in fossulis immergis; margine denticulis scabro.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 271. n. 9.*

Espèce singulière par son port; rameaux contournés, lobés, comprimés, anguleux; étoiles situées au fond de petites fossettes dont le bord est garni de petites dents.

Hab. L'Océan austral.

13. Porite subdigité.

Porites subdigitata; de Lamk.

Porites cespitosa, lobato-ramulosa; ramis brevibus subdigitatis; stellis sexdentatis; interstitiis prominulis echinulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 271. n. 10.*

Espèce voisine de la précédente par la forme de ses étoiles, mais en différant par son port; formant une masse touffue, rameuse, lobée; rameaux courts, presque digités; étoiles à six dents, à interstices saillans, échinulés.

Hab. Mers des Indes.

14. Porite cervine.

Porites cervina; de Lamk.

Porites pumila, gracilis, dichotomo-ramulosa; stellis distinctis; margine prominulo ciliato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 271. n. 11.*

Espèce petite, ne s'élevant qu'à la hauteur d'un pouce environ, et formant un petit buisson à ramifications grêles, en corne de cerf, un peu pointues au sommet; étoiles distinctes, à bord saillant et cilié.

Hab. L'Océan des grandes Indes.

15. Porite verruqueux.

Porites verrucosa; de Lamk.

Porites explanata, undato-gibbosa, verrucifera; stellis immersis, profundis, separatis; interstitiis porosis, convexis, variis, verrucæformibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 271. n. 12.*

An Madrepora spongiosa? Sol. et Ell. *n.* 49.

Très-belle espèce à expansion large, aplatie, onduleuse, bosselée; étoiles enfoncées, séparées, pocilliformes, à lames rayonnantes et très-petites au fond; interstices des étoiles poreux, comme écumeux, convexes, le plus souvent élevées en verrues inégales, quelquefois même assez grandes.

Hab. Inconnue.

16. Porite tuberculeux.

Porites tuberculosa; de Lamk.

Porites incrustans, rudis, indivisa; stellis exiguis, ad interstitia tuberculis echinatis, prominentibus, columniformibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom. 2. p. 272. n. 13.*

Espèce encroûtante, facile à distinguer par les tubercules graniformes ou columniformes dont sa surface est parsemée. Ces tubercules sont souvent réunis plusieurs ensemble, et forment des crêtes ou des collines en différentes places; étoiles très-petites.

Hab. Inconnue.

17. Porite aplati.

Porites complanata; de Lamk.

Porites in laminam partim liberam explanata; supernâ superficie subundatâ, stelliferâ; stellis exiguis, immarginatis.

— De Lamk. *Anim. s. vert. t. 2. p. 272. n. 14.*

On ne connoît de cette espèce qu'un seul fragment de la largeur de la main, mais suffisant pour constater une espèce distincte, aplatie, à surface supérieure un peu onduleuse, stellifère; étoiles très-petites, confluentes.

Hab. Inconnue.

18. Porite rosacé.

Porites rosacea ; de Lamk.

Porites convoluta, subinfundibuliformis, rosæ instar lobis foliaceis composita ; stellis exiguis, ad marginem interstitiaque verrucosis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 272. *n.* 15.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 61. *tab.* 52.

Madrepora foliosa ; Pall. *Elench. p.* 333. *n.* 196.

— Sol. et Ell. *p.* 164. *n.* 50. *tab.* 52.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3766. *n.* 48.

— Esper, *Zooph.* 1. *tab.* 58 A. *et* 58 B.

Espèce formée de lames peu épaisses, contournées, arrangées en roses, plus ou moins incisées en leurs bords ; étoiles petites, éparses, séparées par des intervalles verruqueux.

Hab. L'Océan indien.

19. Porite écumeux.

Porites spumosa ; de Lamk.

Porites lobato-ramosa ; ramis brevibus, inæqualibus, crassis, obtusis, subcompositis, tuberculato-gibbosis ; stellis parvis interstitiisque echinulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 273. *n.* 16.

— Knorr, *Delic. tab.* A. 1. *fig.* 4.

Masse rameuse, lobée ; rameaux courts, inégaux, épais, obtus, sub-composés, couverts de gros tubercules ; étoiles petites, séparées par des intervalles échinulés.

Hab. Inconnue. (E. D.)

POROCÉPHALE ; *porocephalus.*

M. de Humboldt (*Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparée, fasc.* 5 *et* 6) a établi sous ce nom un genre d'Entozoaires pour un ver qu'il trouva dans le Crotale de la Guyane. M. Rudolphi le réunit à son genre Pentastome. *Voyez* ce mot. (E. D.)

PORPITE ; *porpita.*

Genre d'Acalèphes libres, ayant pour caractères : corps orbiculaire, déprimé, gélatineux à l'extérieur, cartilagineux intérieurement, soit nu, soit tentaculifère à la circonférence ; à surface supérieure plane, subtuberculeuse, et ayant des stries en rayons à l'inférieure ; bouche inférieure et centrale.

Porpita ; Lamarck, Bosc, Cuvier, Schweigger, etc.

Medusa auctorum.

Obsery. M. de Lamarck a séparé des Méduses les espèces ayant intérieurement un cartilage qui soutient leurs parties molles ; il en a formé deux genres, les Porpites et les Vélelles, adoptés par la plupart des naturalistes. Les Porpites se caractérisent par la forme orbiculaire de leur cartilage, qui offre des stries concentriques et d'autres rayonnantes ; ce cartilage est couvert en dessus d'une membrane très-mince ; en dessous et au centre est la bouche en forme de petite trompe saillante, qui s'ouvre et se ferme presque continuellement ; la surface inférieure est garnie d'un grand nombre de tentacules simples, et plusieurs espèces ont à leur circonférence d'autres tentacules plus longs que les premiers, munis de petits cils terminés chacun par un globule. Les Porpites sont de petits animaux pélagiens que l'on voit flotter à la surface de la mer, et qui ressemblent à des pièces de monnaie emportées par les eaux. D'après M. Cuvier, les espèces de Porpites connues ou mentionnées doivent être réduites à une seule, que ses variétés ou différens degrés de mutilation ont fait regarder comme plusieurs espèces.

1. Porpite nue.

Porpita nuda ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 90. *fig.* 3—5.

Porpita orbicularis, planulata, subnuda.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 484. *n.* 1.

Medusa porpita ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3153. *n.* 1.

Animal ayant la forme d'une pièce de monnaie, plane en dessus, un peu convexe en dessous, avec quelques sillons rayonnans du centre à la circonférence. M. Cuvier pense que ce n'est point un animal complet, mais le cartilage intérieur du *Porpita glandifera.*

Hab. Mers des Indes.

2. Porpite appendiculée.

Porpita appendiculata ; Bosc.

Porpita orbicularis, margine appendicibus acuto.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 484 *n.* 2.

— Bosc, *Hist. des vers, tom.* 2. *p.* 155. *pl.* 16. *fig.* 5. 6.

Espèce de couleur blanche, glabre, avec trois appendices bleus sur les bords. L'appendice antérieur est très-large ; les deux postérieurs sont plus étroits. M. Cuvier pense que cette espèce doit faire un genre à part, si toutefois ce n'est pas un individu altéré.

Hab. L'Océan atlantique.

3. Porpite glandifère.

Porpita glandifera ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 90. *fig.* 6. 7.

Porpita cærulea, radiata; tentaculis disci nudis ; radiis trifariàm glandiferis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 485. *n.* 3.

Holothuria nuda ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3143. *n.* 22.

Holothuria denudata ; Forsk. *Ægypt. p.* 103. *n.* 14. *tab.* 26. *fig.* L l.

Medusa umbella ; Muller, *Besch. der Berl. Naturf.* 2. *p.* 295. *tab.* 9. *fig.* 23.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3156. *n.* 22.

Espèce d'une belle couleur bleue, d'un demi-pouce de diamètre, marquée de stries concentriques en dessus ; tentacules du disque courts et nus, ceux de la circonférence plus longs, inégaux, munis de trois rangs longitudinaux de papilles terminées par un globule.

Hab. La Méditerranée.

4. Porpite géante.

Porpita gigantea ; Pér.

Porpita tentaculis ad periphæriam longis, tenuissimis et cæruleis comosa ; subtùs suctoriis numerosissimis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 485. *n.* 4.

— Pér. et Les. *Voyage*, 1. *pl.* 31. *fig.* 6.

Tentacules de la circonférence longs, très-grêles, de couleur bleue ; ceux de la surface inférieure très-nombreux, munis chacun d'un suçoir. M. Cuvier pense que cette espèce ne diffère point du *Porpita glandifera.*

Hab. L'Océan atlantique. (E. D.)

POTÉRIOCRINITE ; *poteriocrinites.*

Genre d'Echinodermes de l'ordre des Crinoïdes, ayant pour caractères : animal supporté par une colonne formée de pièces articulées, minces et nombreuses, percée dans son centre d'un canal assez grand, circulaire, destiné à loger l'intestin ; pièces articulaires striées en rayons sur les surfaces par lesquelles elles se touchent ; bras auxiliaires latéraux naissant irrégulièrement sur la colonne ; bassin formé de cinq plaques pentagones, supportant cinq plaques intercostales hexagones, sur lesquelles s'appuient cinq plaques scapulaires ; une ou deux plaques interscapulaires appuyées sur une des plaques intercostales ; chaque plaque scapulaire supporte un bras ; base de la colonne probablement adhérente et fasciculée.

Poteriocrinites ; Miller.

Observ. Ce genre de Crinoïdes, composé de deux espèces fossiles, se reconnoît à sa colonne cylindrique, à ses articulations minces, égales et assez largement percées d'une ouverture ronde, striées en rayons ; à son corps figuré en verre à vin, creux, formé de plusieurs séries de plaques minces, articulées de champ ; à la présence de deux plaques surnuméraires, situées d'un seul côté entre les plaques scapulaires ; et par la forme des plaques scapulaires, qui présentent en leur bord supérieur une échancrure de laquelle naissent les bras, formés d'un seul article alongé ; deux doigts naissent de chaque bras. M. Miller n'a point eu occasion d'examiner des échantillons assez parfaits pour compléter les caractères génériques. Du reste, ce que l'on connoît suffit pour distinguer nettement les Potériocrinites des autres Crinoïdes.

1. Potériocrinite épais.

Poteriocrinites crassus ; Miller.

Poteriocrinites stipo crasso, laminis corporis inter se rugis crassis elevatis adhærentibus.

— Miller, *Crinoïdes, p.* 68—70. *tab.* 22.

— G. Cumberland, *in Trans. of the geological Society, vol. V. p.* 90. *pl.* 3. *fig.* 2.

Cette espèce, dont on ne connoît qu'une portion de la colonne et le corps privé de bras, est distinguée de la suivante par sa forme générale moins élégante, sa colonne plus grosse, et les stries fortes et élevées au moyen desquelles les diverses séries de plaques du corps sont articulées.

Hab. Se trouve dans la pierre à chaux de diverses localités d'Angleterre.

2. Potériocrinite mince.

Poteriocrinites tenuis ; Miller.

Poteriocrinites stirpe gracili, laminis corporis inter se rugis minutis adhærentibus.

— Miller, *Crinoïdes, p.* 71. 72. *tab.* 23.

Cette espèce, plus élégante que la précédente, a la forme d'un petit verre à vin ; les stries des surfaces articulaires des diverses plaques qui constituent son corps, sont plus petites que celles du *Poteriocrinites crassus.* Ses bras sont formés d'un seul article alongé, grêle, arrondi en dehors, creusé en gouttière en dedans ; les doigts, de même forme et de même longueur que les bras, naissent deux à deux du sommet bifacié de ceux-ci. On n'en connoît que les premières pièces articulaires.

Hab. Se trouve dans la pierre à chaux de Mendip Hills, et dans la roche noire (*Black Rock*) proche la rivière Avon, Bristol.

(E. D.)

POUMON MARIN, POUMON DE MER.

Nom vulgaire de plusieurs espèces de Méduses.

PRIAPE DE MER.

Quelques anciens naturalistes ont donné ce nom à des Holothuries, des Alcyons et des Vérétilles. (E. D.)

PRIAPULE; *priapulus*.

Genre de l'ordre des Echinodermes sans pieds, ayant pour caractères : corps allongé, cylindracé, nu, annelé transversalement, à extrémité antérieure glandiforme, presqu'en massue, striée longitudinalement, rétractile; bouche terminale, orbiculaire, munie de dents cornées à son orifice; anus à l'extrémité postérieure; un filament papillifère sortant près de l'anus.

Priapulus; de Lamk., Cuvier, Schweigger.

Holothuria auctorum.

Observ. Ce genre ne renferme qu'une espèce que l'on avoit rangée parmi les Holothuries, mais qui s'en distingue éminemment par le défaut de petits pieds rétractiles; elle se trouve dans la mer du Nord. Sa longueur varie de deux à six pouces. Son corps est cylindrique, marqué transversalement de rides annulaires profondes, terminé en avant par une masse elliptique, légèrement ridée en longueur, percée de la bouche, et en arrière de l'anus, d'où sort un gros faisceau de filamens qui, suivant M. Cuvier, pourroient être des organes de la génération, et que M. de Lamarck croit destinés pour la respiration. L'intérieur de la bouche est garni d'un grand nombre de dents cornées très-aiguës, placées en quinconce et dirigées en arrière; l'intestin va droit de la bouche à l'anus. Le système musculaire ressemble à celui des Holothuries.

Priapule à queue.

Priapulus caudatus; de Lamk.

Priapulus corpore cylindraceo nudo, anticè longitudinaliter striato, ore terminali orbiculato, denticulis corneis armato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 77. *n.* 1.

— Cuvier, *Règn. anim. IV. p.* 24.

Holothuria Priapus; Müll. *Zool. Dan. III. p.* 27. *tab.* 96.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3140. *n.* 9.

Voyez la description du genre.

Hab. Mers du Nord. (E. D.)

PRIMNOA; *primnoa*.

Genre de polypiers de l'ordre des Gorgonées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères : polypier dendroïde, dichotome; mamelons allongés, pyriformes ou coniques, pendans, imbriqués et couverts d'écailles également imbriquées.

Primnoa; Lamouroux.

Gorgonia auctorum.

Observ. Tous les auteurs ont laissé parmi les Gorgones le polypier appelé *Primnoa* par Lamouroux, et que la forme bien particulière de ses cellules a déterminé à regarder comme un genre distinct. Aucune Gorgone, en effet, n'a ses cellules conformées d'une façon aussi singulière : elles sont dirigées en bas, pendantes comme des stalactites, rétrécies à leur base, ovalaires, assez volumineuses et couvertes à l'extérieur d'écailles anguleuses imbriquées. Je doute néanmoins que Lamouroux ait été bien fondé à regarder ces cellules écailleuses comme le corps desséché des polypes. Cette supposition, fondée sans doute sur l'idée qu'il s'étoit faite que les cellules de toutes les Gorgones faisoient partie constituante du corps de leurs polypes, ne me paroît pas s'accorder avec ce que l'observation apprend sur ces animaux.

L'axe du Primnoa lépadifère est solide, blanchâtre, presque pierreux dans la tige et les branches principales, corné et flexible dans les rameaux; ceux-ci sont nombreux, dichotomes ou irréguliers; l'écorce est peu épaisse et de couleur blanc sale ou jaunâtre.

Primnoa lépadifère.

Primnoa lepadifera; Lamx.

Primnoa dichotoma; osculis confertis, reflexis, campanulatis, imbricatis; carne squamulis albis obductâ; osse in ramulis majoribus testaceo, in minoribus corneo.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 37. *tab.* 13. *fig.* 1. 2.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 442. *n.* 611.

Gorgonia lepadifera; Sol. et Ell. *p.* 84. *n.* 8. *tab.* 13. *fig.* 1. 2.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 323. *n.* 45.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3798. *n.* 1.

— Esper, *Zooph. tab.* 18. *fig.* 1. 2.

Gorgonia reseda; Pallas, *Elench. p.* 204. *n.* 131.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placées en tête du genre.

Hab. Mers de Norwège. (E. D.)

PRIONODERME; *prionoderma*.

Genre de vers intestinaux d'un ordre indéterminé, que M. Rudolphi avoit institué (*Hist. Entoz.*)

Entoz.) pour une espèce anomale de vers trouvés dans le Silure Mal. Il lui donnoit pour caractères : corps aplati, plissé transversalement; bouche munie de lèvres inégales. Il a été supprimé dans le *Synopsis* du même auteur, et regardé néanmoins comme devant appartenir à l'ordre des Nématoïdes. M. Cuvier (*Règn. anim. tom. IV*) a établi sous le nom de *Prionoderme* un genre de vers intestinaux qui diffère de celui de M. Rudolphi, et qui rentre dans le genre que celui-ci a nommé *Pentastome*. Voyez ce mot. (E. D.)

PROBOSCIDE; *proboscidea*.

Genre de vers intestinaux établi par Bruguière (*Encycl. méth.*) et adopté par quelques auteurs. Il renfermoit cinq à six espèces que M. Rudolphi a réparties dans les genres Ascaride, Ophiostome, Liorhynque et Echinorhynque. *Voyez* ces mots. (E. D.)

PROBOSKIDIE; *Proboskidia*.

Genre de la famille des Brachionides, de l'ordre des Crustodés, dans la classe des Microscopiques, et de la division de ceux qui ont leur test univalve; ce test est arrondi, n'étant échancré ou denté en aucune partie de son limbe, sous lequel le corps, terminé par une queue obtuse et munie de deux appendices cirreux et latéraux, n'occupe guère que le centre. Les rotatoires, très-complets lorsque l'animal les développe entièrement, s'allongent en forme de petites trompes ou de cornets coniques, dont le sommet est à l'insertion et la base ouverte en dehors, où les cirres vibratiles semblent garnir le pourtour d'une ventouse. Ce genre a de grands rapports avec les Argules, il n'y manque guère que des yeux pour établir l'identité : il est très-voisin de celui que nous avons établi sous le nom de *Testudinelle* (*voyez* ce mot). Nous n'en connoissons qu'une espèce.

Proboskidie Patène.

Proboskidia Patina; N. *Brachionus*; Mull. *Inf. pag. 357. tab. XLVIII. fig. 6—10. Encycl. pl. 27. fig. 13—16.* Ehr. *Micr. 22. tom. 1. fig. 2—4?*

Description. L'un des plus grands Microscopiques, ce petit animal fort agile se rencontre rarement sur le porte-objet, ce qui l'a fait supposer peu répandu dans la nature; cependant nous l'avons surpris assez souvent en été parmi les lenticules, où nous le crûmes d'abord un petit crustacé; n'y découvrant nul appendice ou membre articulé, et le voyant développer ses singuliers rotatoires, nous le reconnûmes enfin pour ce qu'il étoit. Il nous parut, comme à Muller, le plus brillant des Brachionides; on diroit un petit éclat du plus beau cristal, nageant de droite à gauche ou perpendiculairement avec une sorte de vacillation inquiète, s'appliquant aux corps inondés, les abandonnant comme par caprice, après avoir fait tourbillonner l'eau. La carapace est parfaitement ronde, si ce n'est en avant, où nous n'avons pas vu bien clairement qu'elle fût échancrée, comme le dit Muller. Pendant que la Proboskidie nage, les rotatoires ne se montrent pas dans cette partie, ou du moins n'y font l'objet que de deux faisceaux vibratiles, disposés aux deux côtés; mais s'il alonge ces organes, leur forme en cornets ou en trompe d'acoustique d'un éclat particulier, attire l'attention; on y reconnoit le rudiment de ces ventouses, à l'aide desquelles des animaux d'un ordre plus avancé s'appliquent contre les corps. A la base de ces cornets, on distingue deux sortes de crochets qu'on a regardés comme des mandibules ou le rudiment d'une mâchoire, et qui ont effectivement rapport à la déglutition. Le corps contractile et moléculaire prend souvent la forme de deux lobes inégaux, d'entre lesquels sort un prolongement caudal évidemment annelé quand il se contracte; il existe en outre vers l'insertion des cornets et sur les côtés, deux autres prolongemens tentaculaires que l'animal agite sinueusement, qui finissent en pointe, n'excèdent pas en longueur le rayon de la sphère formée par la carapace, et entre l'insertion desquels se distingue bien clairement un petit cœur rudimentaire toujours agité. (B. de St. Vincent.)

PSEUDOCORALLIUM.

Fossile madréporique à branches, ainsi nommé par Bertrand. (E. D.)

PSEUDOECHINORHYNCHUS.

Genre de vers intestinaux établi par Goeze. Le savant Rudolphi regarde le ver sur lequel ce genre a été formé, comme un Echinorhynque mal observé et probablement mutilé; il l'a rangé parmi les espèces douteuses, sous le nom d'*Echinorhynchus muris*. C'est le même genre que Gmelin et Zeder ont nommé *Hæruca*, et que la plupart des naturalistes avoient adopté. *Voyez* Hæruca. (E. D.)

PSYCHODIAIRE. (Règne.)

Nous avons depuis quelques années, mais plus particulièrement dans le tome VIII de notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, proposé sous ce nom l'établissement d'une grande division de plus dans la classification des êtres organisés : de temps immémorial, y disions-nous, les hommes remarquèrent autour d'eux trois grandes modifications de l'existence, qui, par leur aspect général, frappent d'abord jusqu'aux moins attentifs : l'état brut ou inanimé, la végétation et la vie proprement dite. Soumis à l'assentiment commun, les naturalistes adoptèrent les divisions primaires qui résultoient de ces trois modifications,

et le grand Linné lui-même n'en imagina pas d'autres; mais il supposoit la possibilité d'une quatrième coupe : les corps naturels, selon lui, sont tous ceux qui sortirent de la main du Créateur pour composer notre terre; ils sont constitués en trois règnes, aux limites desquels se confondent les Zoophytes.

Ces trois règnes étoient ainsi caractérisés par le législateur des sciences naturelles :

Le Minéral, *Regnum lapideum*, formé par de simples agrégations qui ne vivent ni ne sentent.

Le Végétal, *Regnum vegetabile*, composé de corps organisés vivans qui ne sentent pas.

L'Animal, *Regnum animale*, composé de corps organisés vivans et sentans, se mouvant spontanément.

Entre ces trois règnes, le premier étoit le mieux tranché; les corps dont il se compose, essentiellement inertes, ne constituent pas seulement les monts, les terrains, les roches, les minéraux, les cristaux, les éjections volcaniques, mais nous les voyons encore entrer comme bases indispensables dans la composition des êtres organisés : ceux-ci ne semblent même être doués de la faculté nutritive et assimilatrice en vertu de laquelle ils croissent, se conservent et se perpétuent, que pour préparer, par le mécanisme de leur existence, des augmentations au règne minéral, comme nous l'avons déjà indiqué à l'article Polypiers du présent volume. Cependant, malgré la subordination des règnes organiques au règne minéral, et quoiqu'il existe des minéraux qui présentent dans la juxtaposition de leurs molécules quelqu'analogie avec une sorte de végétation, aucun des corps bruts qui nous sont connus n'a été confondu avec les plantes ou les animaux par qui que ce soit; mais les animaux et les plantes ont été moins bien distingués. A la vue d'un chameau et d'un palmier, d'un brochet et d'une renoncule, d'un oiseau et d'un champignon, avons-nous dit encore quelque part, chacun sans doute distinguera à l'instant l'animal du végétal, et beaucoup de gens ne croiront même pas qu'il soit possible qu'on manque de caractères absolus pour les séparer d'une manière évidemment tranchée; cependant, en descendant aux limites des deux règnes, le scrutateur de la nature éprouvera bientôt de grandes difficultés pour établir la séparation : il trouvera ces êtres ambigus, animaux parce qu'ils éprouvent évidemment quelques sensations incitatrices de mouvemens spontanés; plantes puisqu'ils se reproduisent par boutures, sans jouir de cette faculté de locomotion que Linné donnoit pour complément des caractères de son troisième règne; créatures mixtes, transportées par les uns du domaine de la botanique dans celui de la zoologie, par les autres de la zoologie dans la botanique, et qui, depuis Linné et Pallas, ont été généralement désignés sous le nom ingénieusement équivoque de *Zoophytes*, c'est-à-dire animaux-plantes. Ces Zoophytes ont jeté la confusion sur les confins de deux empires et mis à la torture l'esprit des naturalistes, qui attachent beaucoup d'importance à distinguer le végétal de l'animal; distinction aussi vaine, aussi peu nécessaire à connoître, que celle qu'on supposeroit exister entre deux bandes des couleurs de l'arc-en-ciel.

Les êtres organisés ne constituent qu'une seule et grande cohorte composée d'un nombre immense d'individus, dont les uns sortis évidemment des autres et procréés à leur ressemblance, peuvent être rapprochés dans ces groupes que nous appelons espèces; ces groupes spécifiques se rapprochent, se lient et se confondent à leur tour, en vertu de certaines affinités plus ou moins prononcées, de manière à former, par leur juxta-position, un immense et mystérieux réseau, de la nature entière; réseau où les espèces peuvent être considérées comme les mailles, tandis que le règne inorganique fournit la matière du tissu pompeux dont la puissance créatrice voulut que l'Univers fût paré. Il seroit ridicule, à notre sens, de pousser trop loin les recherches par lesquelles on prétendroit prouver que les côtés communs des mailles d'un pareil tissu appartiennent plutôt exclusivement aux unes qu'aux autres. Autant vaudroit argumenter pour résoudre à laquelle des deux alvéoles contiguës d'un gâteau de cire appartient la cloison qui les sépare l'une de l'autre. Les êtres sont, dans l'ensemble de la création, comme ces cloisons communes à deux cellules; il n'en est peut-être pas un qu'on y rencontrât isolé et qui ne pût être pris indifféremment pour point de départ d'une classification systématique, ainsi que le premier méridien se marque sur le globe par Fer, Ténériffe, Greenwich, ou l'Observatoire illustré par Arago, sans beaucoup d'inconvéniens pour les progrès de la géographie.

Toutes ces divisions de règnes, d'ordres, de classes, de familles et de genres, introduites dans l'étude de la nature, sont conséquemment plus ou moins arbitraires; si l'on en considère les objets pris comme types, leurs différences frappent les premiers regards; mais comme par des nuances qui se fondent vers leurs bords, les plus distinctes finissent par rentrer les unes dans les autres, on a imaginé, pour aider la mémoire, de tracer entre elles des limites que la nature n'y avoit pas posées. Avec l'augmentation de nos connoissances il a fallu augmenter le nombre des cases, où, s'il est permis d'employer une telle comparaison, on plaçoit des assortimens plus ou moins bien combinés. Les trois règnes étoient les seules de ces grandes cases mnémoniques auxquelles on sembloit craindre de toucher; on aimoit mieux discourir sans fin sur l'animalité d'une conferve, d'une coralline ou d'une éponge, porter comme d'un terroir à un autre de telles productions, que de convenir qu'aucune d'elles ne pouvoit demeurer parmi les

animaux, puisque toutes végétoient à la manière des plantes, mais qu'en même temps on ne pouvoit les regarder comme des plantes, puisqu'on y remarquoit des indices d'animalité. Quelques bons esprits qui sentoient l'inconvénient de cette fluctuation, manifestoient le desir de voir, pour la faire cesser, établir un règne de plus, où pussent définitivement se ranger des corps naturels qu'il n'est plus permis de reléguer parmi les êtres inanimés, et qu'on ne peut non plus laisser parmi ceux qui jouissent de facultés locomotrices. Nos recherches microscopiques sur un grand nombre de telles créatures durant leur état de fraîcheur, nous conduisirent à proposer cette innovation; et comme le règne minéral lui-même avoit jusqu'alors renfermé également des corps auxquels la définition qu'on donnoit de ce règne paroissoit ne pas convenir, nous traçâmes le tableau ci-joint de la distribution des corps naturels en cinq règnes au lieu de trois.

CORPS NATURELS *NATURALIA* *Corpora cuncta Creatoris manu composita tellurem constituentia.* Lin. *Syst. nat.*	INORGANIQUES *éternels*, où chaque molécule représente un corps complet et chez qui la forme entièrement accessoire ne sauroit être qu'une agglomération inerte, soumise à des lois mécaniques d'où ne peut résulter rien qui ressemble à la vie et qui établisse un individu.			Règne Etuéré. — *Molécules* invisibles, quelque grossissement qu'on emploie pour les découvrir, de forme inappréciable, pénétrantes, ne se manifestant à tel ou tel de nos sens que par certaines de leurs propriétés. (Les fluides impondérables, tels que la lumière, le feu, l'électricité, peut-être le fluide magnétique, etc.)
				Minéral. — *Molécules* de forme déterminable ou du moins aisément perceptibles à la plupart de nos sens, soit qu'on les rencontre naturellement agglomérées en masses homogènes ou mélangées, soit qu'on les retrouve éparses ou déguisées dans le reste de la nature et servant de base aux corps organisés. (Les sels, les roches, les substances minérales, etc.)
	ORGANISÉS *périssables*, où toute base moléculaire obéissant à des lois d'assimilation dont le mouvement paroît être le premier principe, est asservie à des formes spécifiques de la complication desquelles résultent des individus jouissant proportionnellement de facultés végétatives et vitales.	VÉGÉTANS.		Végétal, où chaque *individu* insensible, sans conscience de son être en aucun temps, entièrement privé de la faculté locomotive, meurt sur la place où il végéta. (Tout ce que les botanistes regardèrent comme des plantes, moins quelques-unes de leurs cryptogames.)
		VÉGÉTANS ET VIVANS	successivement.	Psychodiaire, où chaque *individu* apathique se développe et croît à la manière des minéraux et des végétaux, jusqu'à l'instant où des propagules animés répandent l'espèce dans des sites d'élection. (Les Arthrodiées, les Spongiaires, la plupart des Polypiers.)
			simultanément.	Animal, où chaque *individu* sensible, ayant la conscience de son être et doué de la faculté locomotive, choisit, pour y vivre, le site convenable à son espèce. (Les Rayonnés, les Mollusques, les Articulés, les Vertébrés.)

Le règne Psychodiaire, dont l'étymologie (ψυχὴ et δίω) indique le principal caractère, étant formé aux dépens du végétal & de l'animal, pour contenir la plupart des êtres à la description desquels le présent volume est consacré, c'est lui seul qui devra conséquemment nous occuper ici; il s'étendra sur des créatures véritablement ambiguës, végétant à peu près à la manière des plantes, soit qu'en même temps elles aient la faculté d'agir et de se déplacer comme les polypes d'eau douce, soit qu'on ne distingue de mouvemens spontanés que dans telle ou telle de leurs parties, qui sont une floraison animée, comme dans les Sertulariées; une écorce sensible, comme dans les Gorgoniées; enfin, une graine agissante, comme dans nos Arthrodiées, etc.....

De même que dans l'animal véritable, une force végétative est le principe du Psychodié, mais la vie n'y prend pas autant de prépondérance, parce qu'elle n'y est point le résultat du jeu de nombreux organes ajoutés les uns aux autres par l'action des développemens successifs; cependant l'introduction de l'animalité, c'est-à-

dire d'un sens dans le Psychodié, l'élève aussitôt bien au-dessus du végétal, en le laissant cependant bien au-dessous de la bête : ce sens est celui du tact, prodigieusement développé à la surface entière, comme dans l'épaisseur des parties animées du Psychodié; et comme ce tact s'exerce de toutes parts et qu'il pénètre la masse, sans qu'aucune autre combinaison vitale y intervienne, l'être où cette faculté est répartie de la sorte, se peut lacérer impunément; il est essentiellement tomipare; chaque fragment animé, détaché de la masse, deviendra un être complet, attendu qu'il emporte avec lui toutes les conditions requises d'existence, lesquelles se bornent à la force végétative présente dans ses moindres molécules, augmentée du sens du tact qui s'y trouve également réparti.

Nous appellerons donc Psychodié tout être végétant, mais ayant au-dessus du végétal un sens suffisant pour y introduire aussitôt un premier degré d'animalité, mais non cette animalité complète qui résulte de l'intellect ajouté au simple instinct. Pour faire comprendre ceci, il est nécessaire d'établir ce que l'on doit entendre par les mots *instinct* et *intellect*.

Dans l'instinct consiste la première conséquence vitale de l'organisation, et pour ainsi dire l'essence de l'individualité. Dès que l'organisation commence, disions-nous dans notre *Dictionnaire classique*, l'instinct en résulte nécessairement et proportionnellement à la complication organique. Ce n'est point, à proprement parler, une faculté, mais un effet indispensable d'où provient toute stimulation intérieure : il est d'ailleurs comme la conséquence de cette forme essentielle, l'entéléchie des anciens, qui constitue l'être et détermine celui-ci vers les fins qui lui sont convenables. L'instinct est donc aux êtres organisés comme le son ou la pesanteur est aux corps bruts. En effet, il ne peut se faire que tel ou tel arrangement de molécules métalliques, par exemple, ne produise tel ou tel bruit par la percussion, ou ne fasse pencher le bassin d'une balance, lorsqu'il s'y trouve en opposition avec un corps plus léger; de même il ne se peut faire qu'un être organisé n'appète aux choses d'où sa conservation dépend, et n'évite, autant qu'il lui est possible, ce qui lui pourroit nuire. C'est ce que l'instinct enseigne d'abord, parce qu'il est en quelque sorte l'ame organique, ou la première action, dont l'organisation même est le moteur; cet instinct est si bien un effet nécessaire de l'organisation, qu'il peut se manifester avant qu'aucun résonnement ait pu avoir lieu, même chez les êtres qui, parvenus à leur plus grand état de développement, sont destinés, en vertu de leur complication, à s'élever aux plus hautes capacités intellectuelles. Ainsi le fœtus de l'homme s'agite dans l'utérus pour y chercher et prendre la situation où ses membres encore flexibles se sentiront à l'aise. Ce sont les animaux communément regardés comme les moins parfaits, qui nous offrent les effets les plus extraordinaires de cet instinct que l'existence d'un sens unique suffit pour développer à un degré très-élevé. Le lecteur a pu, au mot Polype, admirer par quel instinct les polypes d'eau douce, pris d'abord pour de petits brins d'herbe végétant en bouquets, se reproduisant par boutures ou bulbines, et privés de toute autre faculté vitale que celles qui proviennent du tact, paroissent être sensibles au son, recherchent la lumière, tendent des piéges à quelque proie bien mieux dotée qu'eux de sens, saisissent cette proie intelligente, l'enlacent et la dévorent si elle est de leur goût, car l'instinct apprend déjà aux Polypes à rejeter ce qu'ils auroient englouti par mégarde, quand les sucs n'en seroient pas assimilables à leur nature.

L'instinct peut donc se développer avec d'autant plus d'énergie, que nulle intelligence n'y cause encore de perturbation. A mesure que l'être organisé s'élève en complication et que des sens s'y viennent cumuler, ses effets se fondent pour ainsi dire parmi ceux que produisent de nouvelles facultés, à l'aide desquelles l'instinct, comme fécondé par là même qu'il se trouve mis en rapport avec un plus grand nombre d'objets extérieurs, devient de plus en plus attentif à ces objets, et susceptible alors, par la combinaison des incitations intérieures qui lui sont propres et des idées venues du dehors, de comparaison, de jugement et de combiner des pensées. Il s'élève insensiblement de la sorte par la mémoire, pour devenir l'intelligence, laquelle n'est pas l'attribut de l'homme seul, puisqu'il est des hommes à qui la nature la refusa, et qu'on la voit se développer sans exception dans tous les animaux, mais en proportion seulement du nombre des sens départis à chacun, et de l'exercice qu'il leur appartient d'en faire relativement à leurs besoins. Au reste, l'instinct que la présence d'un sens unique suffit pour étendre à toute sa portée, dénuée des secours que lui pourroit fournir la cumulation d'autres organes pour en faire l'un des élémens de l'intelligence, n'entraîne point la conscience du soi. Cette conscience plus ou moins intime ne peut résulter que de la complication de l'instinct par l'addition d'autres sens ajoutés à celui dont il étoit résulté comme nécessité physique.

Lamarck qui entrevit partout la vérité quand il ne la saisit et ne la proclama pas, avoit fort bien senti ce qui vient d'être dit lorsqu'il réunit la plupart des êtres que nous comprendrons dans notre règne Psychodiaire, sous le nom d'*Animaux apathiques*. Il reconnut que des créatures qui manquent évidemment d'organes respiratoires, locomoteurs, générateurs, circulatoires, et dans lesquels on ne distingue point d'appareil nerveux, étoient aussi distincts de l'animal que le sont les plantes, où quelques personnes ont pourtant prétendu avoir

découvert des nerfs. Il avoit donc avant nous comme essayé l'établissement du règne nouveau, que nous proposons seulement sur les traces de ce grand-homme; mais M. de Lamarck n'y avoit pas rapporté beaucoup d'êtres qu'on laissoit par habitude dans le domaine de la Flore, tandis qu'il y comprit de véritables animaux. La désignation d'*apathiques* pouvoit-elle d'ailleurs être admise, puisque ce mot signifie : qui n'est *sensible à rien?* Or, est-il possible de supposer que des créatures qui jouissent de la faculté de choisir un site d'élection pour y vivre à l'abri de ce qui leur pourroit nuire, qui se contractent au moindre danger, et même par l'effet d'un grand bruit, qui paroissent trouver des jouissances dans tel ou tel reflet du jour ou dans l'ombre, et dont la plupart préfèrent telle nourriture à telle autre, puissent être réputées ne pas sentir? Ces philosophes d'un siècle d'*ergotage*, qui poussèrent la science jusqu'à soutenir que les animaux, si ce n'est l'homme, étoient de simples machines, non-seulement dépourvues d'intelligence, mais encore de sensibilité, pouvoient seuls soutenir un tel paradoxe. Les animalcules dont s'anime une Sertulaire, ne sont probablement pas sensibles à la manière dont M. de Lacépède entendoit le mot sensibilité, qu'il employoit presqu'à chaque ligne; ils ne le sont même pas à la manière des plus obtus Mollusques, mais ils peuvent l'être à leur façon, et il y auroit quelqu'imprudence à prétendre qu'il n'existe qu'une manière de sentir. Les douleurs et les jouissances d'un Limaçon doivent être des sensations fort différentes sans doute des douleurs et des jouissances d'une petite maîtresse sentimentale, mais n'en sont pas moins tout aussi réelles. Il peut exister des degrés analogues de différence et la même réalité entre les sensations du Limaçon et du Polype; et l'on ne doit jamais, en pareille matière, calculer d'après des bases qui ne sauroient être en rapports, c'est-à-dire imaginer, par exemple, parce que le genre humain, les Grenouilles, les Scarabés, jusqu'à de petites bêtes plus méprisées encore, des plantes même sont pourvues de sexes, que tous les êtres en doivent avoir également. Long-temps on ne conçut pas d'autre mode de propagation; il a fallu se rendre à l'évidence et reconnoître l'existence d'êtres agames et privés de sexes. On vouloit aussi des œufs, ou du moins des germes partout. Il est bien démontré maintenant qu'il existe des créatures végétantes et même très-vivantes qui peuvent naître spontanément sans œufs, ni germes, sauf à disparoître sans se reproduire, ou bien à se reproduire par division. Aujourd'hui encore, malgré que M. de Lamarck eût reconnu que ses Apathiques manquoient de système nerveux, il est des physiologistes qui ne veulent point admettre qu'il puisse y avoir de perceptions sans nerfs; d'idées soit, mais de perceptions?

Nous pouvons affirmer n'avoir rien vu d'analogue à des nerfs dans un grand nombre d'êtres jouissant du mouvement spontané et de la faculté de locomotion au plus haut degré. Il n'en existe dans aucune des créatures que nous proposons de renfermer dans notre nouveau règne, et dont les caractères généraux seront : l'absence d'un système nerveux et de ganglions quelconques; la privation totale d'yeux, d'appareil respiratoire, de cœur et même de bouche organisée (des orifices destinés à engloutir quelque proie dans un sac alimentaire informe, ainsi qu'à rejeter les excrémens, ne pouvant être réputés bouches); sans sexe, conséquemment sans œufs, ni même d'ovaires; ne présentant dans leur ensemble rien qui puisse être considéré comme des membres; absorbans et se nourrissant par toute leur surface; exclusivement aquatiques, tomipares, se reproduisant par boutures et par bulbines ou propagules inertes comme chez les plantes, ou vivans comme des Microscopiques; irritables et doués éminemment du sens du tact; comme diffluens, la partie vivante étant composée de molécules globuleuses contenues dans un mucus plus ou moins épais, que n'enveloppe ou ne contient aucune peau, ni rien qu'on puisse considérer comme tel. Cette partie vivante n'est, à proprement parler, composée que de trois des formes primitives que dans nos travaux sur la matière nous y avons cru reconnoître; la muqueuse, la vésiculaire et l'agissante. Dans la plupart des Psychodiés, elle entre pour la moitié de l'être, l'autre moitié absolument inerte n'y servant que de support végétal, corné ou pierreux, qui ne paroit point aussi propre à se reproduire quand on le casse, que la partie vivante quand on la déchire : fait digne de remarque, et que nous avons souvent eu occasion d'observer sur des polypiers corticifères et sur des arthrodiées.

La définition que nous venons de donner du règne Psychodiaire en éloigne beaucoup plusieurs des Apathiques de M. de Lamarck, mais y appelle des créatures long-temps regardées comme des plantes; elle convient à tous les êtres, que diverses personnes déterminées à ne pas quitter les vieux sentiers, aiment mieux porter, selon leur goût, de la zoologie dans la botanique, ou de la botanique dans la zoologie. Pour les naturalistes qui voudront bien un jour adopter la marche que nous proposons, les Spongiaires, les Corallines, les Liagores et beaucoup d'autres productions pareilles ne se promeneront plus de règne en règne, elles auront le leur.

En admettant avec le grand Lamarck que tous les êtres végétans et vivans ne furent pas introduits à la fois et tels que nous les voyons aujourd'hui dans le vaste ensemble de la nature (grande vérité que reconnoissent tous les observateurs de bonne foi, et que nous avons appuyée de tant de preuves dans nos divers ouvrages), il faut

dans celle de l'écorce de chêne, prenant diverses formes, très-épaisse et obtuse aux extrémités, alonge cependant l'antérieure en forme de pointe lorsqu'elle veut nager en avant.

3. Pupelle Loutre.

Pupella (*Lutra*) *cylindraceo-elongata, grisea, anticè obtusa, hyalina, posticè attenuata, subcaudata, medio papillulâ utrinquè notata*; N. *Enchelis larva*; Mull. *Inf. p.* 40. *tab. V. fig.* 18. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 32.

Description. Cette espèce, très-rare dans l'eau des marais, est alongée, cylindracée, antérieurement obtuse et légèrement renflée en manière de tête transparente; le reste du corps est grisâtre sur les côtés; vers le milieu de la longueur sont deux papilles ou petites protubérances opposées, inclinées d'arrière en avant en forme de verrues; la partie postérieure est comme atténuée en queue, avec un, deux ou trois points hyalins.

4. Pupelle Poupée.

Pupella (*Pupa*) *anticè subcapitato-rotundata, posticè obtusa, grisea, subopaca*; N. *Enchelis truncus*; Mull. *Inf. pag.* 39. *tab. V. fig.* 15—17. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 33—35.

Description. Le corps oblong, cylindracé, obtus postérieurement, renflé en globe ou en manière de tête antérieurement, est presqu'opaque, la molécule grisâtre dont il est formé, paroissant pressée dans un mucus épais. Des corps hyalins mobiles, assez nombreux, mais moins visibles que dans les autres espèces, sont confusément épars dans le milieu. Quelquefois l'animal se contracte en un corps ovoïde égal et pareil aux deux extrémités, et où ne se reconnoît pas le renflement arrondi en tête; d'autres fois, et quand il est dans le plus grand état de développement, on distingue sur l'un des côtés, près du renflement, jusqu'à trois dentelures ou papilles obtuses placées sur la même ligne longitudinale, et dont il est difficile de deviner l'usage. On trouve la Poupée dans l'eau des marais, parmi les lenticules.

5. Pupelle Index.

Pupella (*Index*) *subopaca, polymorpha, globosa, ovoidea, aut inversè conico-elongata, extremitatibus obtusis emarginatisve*; N. *Enchelis* (*Index*) *inversè conica, apicis altero angulo producto*; Mull. *Inf. pag.* 38. *tab. V. fig.* 9—14. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 21—26.

Description. Cette espèce, variable pour la forme, se contracte en sphéroïde, ou s'alongeant en cylindre également atténué aux deux bouts, paroît composée d'une multitude de globules, ce qui la rend presqu'opaque et d'une couleur grisâtre; quand elle prend la forme qui lui est le plus habituellement propre, la partie atténuée semble s'émarginer, et le côté opposé, qui l'est encore bien plus, présente deux papilles obtuses très-prononcées, dont la plus longue a parfaitement la figure du doigt index légèrement infléchi. La Pupelle dont il s'agit se trouve dans l'eau des marais, parmi les lenticules.

6. Pupelle annulante.

Pupella (*annulans*) *albicans, gelatinosa, posticè attenuata, toruloso-cylindracea*; N. *Vibrio vermiculus*; Mull. *Inf. pag.* 50. *tab. VI. fig.* 10. 11. *Encycl. pl.* 3. *fig.* 1. Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3899. *n°.* 11. *Animalculus stercoris ranarum*; Leuwen. *Arcan. nat. pag.* 18. *fig.* 5.

Description. Cette Pupelle, d'assez grande taille pour être facilement distinguée avec les plus foibles lentilles du microscope, qui se trouve dans l'eau des marais, et que Leuwenhoek observa jusque dans de la fiente de grenouilles, est blanchâtre et comme laiteuse, en forme de massue, plus renflée à sa partie antérieure, mais toujours obtuse par les deux côtés; transparente néanmoins, et nageant sinueusement, elle s'étrangle souvent en trois ou quatre endroits dans sa longueur, de manière à former comme cinq à six globules décroissant de volume et juxta-posés, ou comme des rudimens d'anneaux. On distingue dans certains individus un rudiment de canal intestiniforme longitudinal, mais sans ouverture visible par laquelle ce canal puisse communiquer à l'extérieur.

7. Pupelle en massue.

Pupella (*clavata*) *lactea, gelatinosa, elongato-clavata, cylindracea, anticè attenuata vel spathulata*; N. *Vibrio intestinum*; Mull. *Inf. pag.* 51. *tab.* 6. *fig.* 12—15. *Encycl. pl.* 3. *fig.* 10—13. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3899. *n°.* 9

Description. Cette espèce, qui nage fort lentement dans l'eau des marais, parmi les lenticules, est d'un blanc laiteux, alongée, cylindrique, épaissie postérieurement, où elle est toujours fort obtuse, avec deux, trois à cinq corpuscules hyalins rapprochés et groupés diversement. La partie antérieure de l'animal est d'ordinaire atténuée, mais il arrive cependant quelquefois que venant à s'élargir, il la fait paroître comprimée en manière de spatule.

8. Pupelle en boudin.

Pupella (*Farcimen*) *gelatinosa, cylindracea, utrinquè æqualis, truncato-obtusa*; N. *Enchelis farcimen*; Mull. *Inf. pag.* 37. *tab. V. fig.* 7. 8. (*Syn. Joblotii exclus.*) *Encycl. pl.* 2. *fig.* 29. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *pag.* 3905. *n°.* 10. Gleichen, *Inf. tab.* 14. *F. III.*

Description. C'est mal-à-propos qu'on a rapporté à cet animal épais et cylindracé, une figure de

de Joblot que nous avons rapportée au genre Lamelline (*voyez* ce mot). La Pupelle dont il est question, gélatineuse, épaisse, obtuse aux deux extrémités, blanchâtre, nage très-lentement dans l'eau long-temps gardée; elle s'y courbe diversement, mais n'y prend pas précisément la figure d'un S, comme on l'a dit.

(B. DE St. VINCENT.)

Q=R

RAMIPARES.

Bonnet a donné ce nom aux polypiers.

RAPHANELLE; *raphanella.*

Genre de Microscopiques de la famille des Cercariées, dans l'ordre des Gymnodés, caractérisé par un corps cylindracé, contractile au point d'être quelquefois polymorphe, aminci postérieurement, mais où l'appendice caudiforme, qui n'est qu'une prolongation du corps, n'est jamais flexueux ni comme implanté. On y peut disposer les espèces en deux sections. Le nom donné à ce genre vient de la forme habituelle du corps de chaque espèce, qui rappelle plus ou moins celle d'une petite rave.

* PROTÉIDES. Très-contractile et de forme extrêmement variable sous l'œil même de l'observateur. Les Raphanelles de ce sous-genre seroient de véritables Amibes si leur corps, presque diffluent dans sa longueur, l'étoit en tout sens, et si au lieu d'être sphérique ou cylindracé, selon ses changemens, il étoit comprimé ou membraneux. Deux espèces très-remarquables s'y viennent grouper.

1. RAPHANELLE Protée.

Raphanella (*Proteus*) *pallens, clavata, aut cucurbitæformis;* N. *Proteus* (*Tenax*) *in spiculum diffluens;* MULL. *Inf. pag.* 10. *tab.* 11. *fig.* 13—18. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 1. *fig.* 2.

Description. Cette espèce qui se trouve indifféremment, mais assez rare parmi les Conferves d'eau douce ou celles de mer, paroît avoir son corps gélatineux, rempli d'une molécule grisâtre, contractile dans sa masse; de sorte qu'on diroit quelque morceau d'un Polype d'eau douce. On la voit souvent se présenter en forme de massue très-alongée, dont la queue seroit parfaitement cristalline et la tête toute remplie par la molécule concentrée; elle prend ensuite la forme qu'on donne aux larmes funéraires, ou se raccourcissant assez brusquement, elle devient ronde aux deux extrémités et amincie vers le milieu; d'autres fois, se renflant vers le milieu, il en sort par-derrière comme une queue quelquefois assez longue, fort aiguë, et en avant un prolongement épais, obtus et considérable; d'autres fois enfin, on diroit une Courge, une Cornue ou un trèfle mal dessiné. Quelque forme que se donne cet être singulier, la partie caudale demeure toujours hyaline, et l'antérieure demeure toujours remplie par les molécules, que l'on voit cependant se porter sur les points de flexion durant ses mouvemens, et s'y grouper aux lieux épaissis.

2. RAPHANELLE urbicole.

Raphanella (*urbica*) *viridis, sphærica, ovato-linearis aut lageniformis;* N. *Cercaria* (*viridis*) *cylindracea, mutabilis, posticè acuminata, fissa;* MULL. *Inf. pag.* 126. *tab.* 19. *fig.* 6—13. *Encycl. pl.* 9. *fig.* 6—13. *Furcocera viridis;* LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 447. On doit encore rapporter à cette espèce les figures 14, 15 et 16 *c. d.* de la pl. 39 de Muller, qui l'a confondue avec son *Vorticella versatilis*, qui est notre *Ophrydia nasuta.* Voyez OPHRYDIE.

Description. Ce Microscopique, l'un des plus singuliers, mérite toute l'attention des philosophes, et nous ne concevons pas que, répandu comme il est autour de nous, il n'ait pas davantage occupé les observateurs, qui l'ont pris plus d'une fois pour de la matière verte. Qui n'a remarqué dans les bourbiers, aux lieux où ne séjournent sur la boue que quelques lignes d'eau croupie, dans les ornières des chemins de village, dans des trous des rues mal tenues, des faubourgs de toutes les villes, dans les petits fossés d'écoulement autour des fermes, dans les recoins de nos cours où se corrompt l'eau de quelque gouttière mélangée de celle de l'égout d'une cuisine, surtout en automne ou au printemps, une teinte d'un vert foncé plus ou moins étendue, s'épaississant au point de rendre presque pâteux le liquide où elle s'est développée et accrue? Elle s'attache aux corps étrangers qu'on y plonge; elle teint le linge assez solidement, et finit par acquérir une odeur de poisson fort sensible. Cette teinte, verte d'abord, répandue dans la masse de l'eau, finit par s'épaissir encore à sa surface, au point d'y former une pellicule, une croûte qui se ride et qui ressemble à une membrane étendue; on peut alors l'enlever,

en passant par-dessous du papier blanc sur lequel elle s'applique à la manière des Ulves ou autres Hydrophytes : en s'y desséchant, elle devient d'un vert d'iris ou de vessie foncé, mais luisant, et peut orner des collections cryptogamiques à côté de l'*Ulva lubrica* ou des Palmelles de Lyngbye. Pour en avoir des échantillons remarquables par leur élégance, sans que le papier conservateur demeurât sali tout autour, nous avons souvent mis dans une tasse ou dans une soucoupe pleine d'eau, une cuillerée ou deux d'eau croupie et colorée en vert par la Raphanelle urbicole ; cette eau verte se mêlant à l'eau pure, la coloroit d'abord légèrement et en proportion du mélange ; mais comme à vue d'œil et par la multiplication très-prompte des Raphanelles, si le tout est convenablement exposé, la couleur se fonce, et dans les vingt-quatre heures une pellicule membraneuse des plus épaisses est formée à la surface du vase, qu'il faut alors plonger dans un vase beaucoup plus grand, où la pellicule soulevée par l'eau ambiante, quand on a eu la précaution de la détacher des parois par ses bords, flotte comme une ulve ronde qu'il est facile alors de recueillir sur un carré de papier sans la déchirer. Vues au microscope, de telles membranes paroissent formées de matière muqueuse entièrement pénétrée de corps sphériques gros comme un plomb de lièvre au grossissement de trois cents fois, formés par l'agglomération d'une molécule verte où se distinguent des points hyalins ; ces corps sphériques se pressent tellement les uns les autres par une force de cohésion qui nous demeure inexplicable, qu'ils finissent par devenir hexagones pour composer une lame qu'il est alors impossible de distinguer d'un fragment parenchymateux ou cellulaire de certains végétaux ; mais on trouve de ces sphères vertes, individus contractés et immobiles de la Raphanelle, qui n'étant pas encore emprisonnés dans la matière muqueuse, ou qui s'en étant échappés, s'étendent sous l'œil du micrographe, prennent une forme alongée qu'on pourroit comparer à celle d'un petit poisson, et se mettent à nager assez vîte, sinueusement ou en vacillant sur le porte-objet, tâtant les objets de l'extrémité antérieure qui est obtuse, et paroissant diriger sa natation par le moyen de la postérieure plus mobile, apointie en queue. Sa longueur paroit alors être de cinq à huit lignes ; c'est cet état qui est parfaitement représenté dans la figure 16 de la planche 39 de Muller. Sa couleur est du plus beau vert, et l'on distingue dans sa transparence des molécules et même des places vésiculeuses hyalines, dont une plus grande, et variant de place et de forme, se reconnoît toujours, quelque figure qu'affecte l'animal. C'est durant cette natation qu'on la voit avec admiration adopter les figures les plus étranges, dont l'une des plus curieuses est celle d'une boule, à l'un des pôles de laquelle est un prolongement cylindracé, obtusé en tête, et à l'autre un prolongement en queue. D'autres fois on croiroit voir un gland avec son pédicule, une nèfle, une poire, un navet, deux globules contigus ; il n'est guère de polymorphie plus admirable ; mais la Raphanelle, après avoir ainsi épuisé toutes les formes qu'il lui est donné de prendre, et repassé plusieurs fois par l'état de contraction globuleux, finit par s'introduire dans la mucosité d'où elle ne pourra plus s'échapper, et où elle sera contrainte de devenir quelque maille d'une membrane commune. Son rôle animal paroit alors fini, ou du moins suspendu. On peut opérer à son gré la contraction instantanée de milliers de Raphanelles se jouant sur le porte-objet, en y introduisant tout-à-coup quelques gouttes d'une eau pure et plus froide ; toutes alors se mettent en boule sur place avec une inconcevable célérité, et demeurent ainsi comme mortes, jusqu'à ce que, s'étant accoutumées au nouveau degré de température, elles se remettent à nager en variant leurs formes. Muller, qui le premier signala cet étrange animal, représente son extrémité caudale fourchue, ce qui a sans doute décidé M. de Lamarck à le rapporter parmi ses Furcocerques ; nous n'avons jamais pu apercevoir cette bifurcation, même au grossissement de cinq cents fois, où la Raphanelle devient très-difficile à observer, étant trop grande et sortant conséquemment trop vîte du champ de l'instrument. Nous sommes tentés de regarder l'espèce qui vient de nous occuper comme une sorte de Zoocarpe ; il faudroit alors la rapporter au règne Psychodiaire, mais nous n'avons point assez constaté la durée de l'état végétal qu'elle seroit destinée à constituer, pour pouvoir prononcer à cet égard.

** Pupellines. Les Raphanelles de ce sous-genre sont beaucoup moins contractiles que les précédentes, et ne changent pas de forme comme elles.

3. Raphanelle Podure.

Raphanella (*Podura*) *anticè obtusato-rotundata, in medio cylindraceo-inflata, posticè acuminato-acutiuscula* ; N.

Description. On doit rapporter à cette espèce la figure 1 seulement de la planche 19 de Muller, reproduite de nouveau sous le même numéro dans la planche 9 de cette Encyclopédie, et regardée à tort comme un état à queue simple du *Cercaria podura*, qui pour nous est devenue une Furcocerque (*voyez* ce mot) alongée, obtuse et transparente en avant, et présentant comme une sorte de tête, un corps renflé, grisâtre et une queue pointue. On la trouve dans les marais, assez rarement parmi les lenticules, mais assez souvent nageant entre les filamens de nos Salmacides.

4. Raphanelle de Joblot.

Raphanella (*Joblotii*) *anticè acuminata*,

posticè dilatato-obtusa ; N. Poisson d'une infusion de séné. Jobl. *pag.* 19. *pl.* 3. *fig.* II.

Description. C'est aussi dans une infusion de séné que nous avons cherché et retrouvé cet animal, assez mal figuré par Joblot, et nous croyons que la figure G R du même auteur, à laquelle le graveur a donné une tête de carpe, n'est que la même créature défigurée. La Raphanelle de Joblot est jaunâtre ou blanche, remplie d'une molécule pâle et de quelques points hyalins, a son corps assez gros et large, et agite sa partie antérieure amincie pour faciliter ses mouvemens.

5. Raphanelle raponculoïde.

Raphanella (*rapunculoides*) *elongata, subclavata, anticè obtusa, posticè in caudam hyalinam attenuata ;* N. *Enchelis caudata ;* Mull. *Inf. pag.* 34. *tab.* 4. *fig.* 25. 26. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 16.

Description. On la trouve dans l'eau des marais, solitaire et nageant gravement, transparente ; son corps, parfaitement cylindrique, est néanmoins grisâtre et rempli de molécules qui lui donnent l'air d'un Polype d'eau douce qui seroit privé de ses tentacules. Sa partie antérieure est obtuse, mais la postérieure, à partir des deux tiers de la longueur, s'amincit en une queue très-distincte, ce qui la sépare des Pupelles.

6. Raphanelle obscure.

Raphanella (*obscura*) *clavata, obscura, posticè acuminata ;* N.

Description. Nous rapportons à cette espèce, que nous avons trouvée dans diverses infusions, et notamment dans celles où entroient des céréales, l'animalcule d'une infusion de blé figuré par Gleichen, pl. 8. G. III. Elle est arrondie, obtuse en avant, décroissant régulièrement jusqu'à sa pointe caudale, bien plus petite que les précédentes et noirâtre.

7. Raphanelle perlée.

Raphanella (*gemmata*) *cylindracea, serie globulorum duplici, in collum hyalinum producta ;* N. *Enchelis gemmata ;* Mull. *Inf. p.* 36. *tab.* 5. *fig.* 3. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 18.

Description. Cette Raphanelle est encore plus petite que la précédente, renflée postérieurement, amincie en avant en cou droit très-diaphane ; deux séries longitudinales et parallèles de six à sept gros corpuscules hyalins la distinguent. On la trouve parmi les lenticules.

(B. de St. Vincent.)

RAQUETTE DE MER.

Quelques naturalistes anciens ont donné ce nom à l'*Udotea flabellata* et l'*Halimeda tuna*. Voyez ces mots.

RATULE ; *ratulus.* Lamk.

Genre de Microscopiques de la famille des Urodées, dans l'ordre des Trichodés, établi par M. de Lamarck (*Anim. sans vert. tom.* 2. *pag.* 23) dans son premier ordre des Ciliés de sa classe des Polypes. Ses caractères consistent dans la forme d'un corps plus ou moins alongé, aminci postérieurement en queue simple, glabre dans toute sa surface, muni de cils mobiles seulement à l'extrémité antérieure obtuse. Les Ratules sont parmi les Trichodés, à peu près ce que sont les Cercaires parmi les Gymnodés. Nous en connoissons six espèces constatées.

1. Ratule cercarioïde.

Ratulus (*cercarioides*) *corpore cylindraceo in caudam flexuosam attenuato ;* N. *Ratulus* (*clavus*) *anticè rotundatus, crinitus, posticè acuminato-caudatus ;* Lamk *Anim. sans vertèb. tom.* 2. *pag.* 24. *n°.* 2. *Trichoda clavus ;* Mull. *Inf. pag.* 208. *tab.* 29. *fig.* 16—18. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 15. *fig.* 23.

Description. La forme de cette espèce est celle qu'on donne aux larmes funéraires, mais un peu plus alongée ; sa teinte est obscure ; elle agite souvent les cils qui garnissent la partie antérieure renflée : sa queue est fort pointue. On la trouve dans les marais.

2. Ratule Dauphin.

Ratulus (*Delphis*) *clavato-incurvata, anticè plicato-ciliata, caudâ acuminatâ subreflexâ ;* N. *Trichoda Delphis ;* Mull. *Inf. pag.* 201. *tab.* 30. *fig.* 8. 9. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 31. 32.

Description. Cette espèce, qui se trouve dans l'eau courante des rivières, rappelle, qu'on nous passe cette comparaison, la forme d'un gigot. Très-élargie en avant, épaissie et transparente, ses cils, plus longs que dans ses congénères, bordent une partie de son pourtour, et brillent par les mouvemens qu'elle leur sait donner ; amincie et infléchie postérieurement, elle se termine en queue assez aiguë.

3. Ratule lunariée.

Ratulus (*lunaris*) *arcuata, inflata, cucumiformis, caudâ subsetaceâ inflexâ*, N. *Trichoda lunaris ;* Mull. *Inf. pag.* 204. *tab.* 29. *fig.* 1—3. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 11—13.

Description. Grosse espèce de la forme d'un concombre, très-épaissie et arrondie antérieurement, où se distinguent à peine des cils très courts et roides ; transparente, légèrement courbée sur un côté, et s'amincissant postérieurement pour se terminer en une queue cristalline très-infléchie au côté où l'animal s'excave, et fort pointue, dont la longueur équivaut à peu près au tiers de la longueur totale. Le dos présente quelquefois comme

une carène transparente. On la trouve parmi les lenticules.

4. Ratule petit rat.

Ratulus (*musculus*) *ovato-oblonga, anticè compressiuscula, attenuata, posticè incrassata, subtùs caudata;* N. *Trichoda musculus;* Mull. *Inf. pag.* 210. *tab.* 30. *fig.* 5—7. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 28—30.

Description. Corps ovale, épaissi postérieurement, avec quelques corpuscules hyalins épars dans l'intérieur; antérieurement alongé, vitré, et paroissant aplati quand l'animal s'alonge pour nager. La queue, quand on voit le Ratule dans un certain sens, paroit fixée sur l'un des côtés, au-dessous du renflement postérieur; elle se dispose à angle droit pour opérer un changement de direction. On trouve cette espèce dans les infusions de foin, où se distinguent des individus de toute taille, dont un grand nombre sont beaucoup plus petits que les autres.

5. Ratule robin.

Ratulus (*togatus*) *subquadratus, obscurus, cauda spinescens bipartita?* N. *Vorticella togata;* Mull. *Inf. pag.* 294. *tab.* 42. *fig.* 8. *Encycl. pl.* 22. *fig.* 15. *Furculuria togata;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *pag.* 38. *n°.* 7.

Description. Nous n'avons jamais rencontré cette espèce, que Muller dit être fort rare, dans l'eau des marais, parmi les lenticules, et qui pourroit bien appartenir au genre Diurelle, s'il est vrai que sa queue soit formée de deux spinules distinctes, parallèles et presque toujours se collant en un seul appendice. Cette queue, double ou unique, est implantée au milieu de la partie postérieure d'un corps bizarrement carré, convexe et rempli de molécules obscures. On distingue sur l'un des côtés, vers le derrière, comme un repli longitudinal ou carène transparente, qui n'en occupe pas toute la longueur.

6. Ratule Lynée.

Ratulus (*Lynceus*) *subquadratus, rostro adunco, basi setosâ;* N. *Trichoda;* Mull. *Inf. pag.* 225. *tab.* 32. *fig.* 1. 2. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 37. 38.

Description. Nous ne connoissons pas plus cette espèce que la précédente; aussi ne l'admettons-nous que provisoirement dans le genre qui nous occupe. Muller pense qu'elle pourroit bien être un Entomostracé, et la trouva dans de l'eau où il avoit conservé des lenticules pendant plusieurs semaines.

Le Rat d'eau de Joblot (*pag.* 73. *pl.* 10. *fig.* 4.) trouvé par ce micrographe dans une infusion d'écorce de chêne, et la Grande-Gueule du même auteur (*loc. cit. fig.* 20.) pourroient bien appartenir à ce genre; mais ce dernier animal, fixé antérieurement en deux lèvres, n'est, selon Muller, que son *Trichoda cyclidium*, l'une de nos Mystacodelles (*voyez* ce mot), auquel le graveur auroit ajouté une queue de fantaisie.

(B. de St. Vincent.)

RECLU MARIN.

L'on a quelquefois donné ce nom au *Spongia domuncula*, à cause du Pagure hermite qui habite presque toujours les coquilles que ce polypier recouvre. *Voyez* Eponge domuncule.

RÉNILLE; *renilla.*

Genre de polypiers nageurs ayant pour caractères : corps libre, aplati, réniforme, pédiculé, ayant une de ses faces polypifère et des stries rayonnantes sur l'autre; polypes à six rayons.

Renilla; de Lamarck, Cuvier, Schweigger.

Pennatula auctorum.

Observ. Ce genre ne comprend qu'une espèce qui paroit particulière aux mers des Antilles; sa tige est cylindrique, marquée d'un sillon étroit, soutenant, à l'une de ses extrémités, un disque réniforme, aplati et marqué de stries rayonnantes sur l'une de ses faces; l'autre un peu convexe, couverte de polypes à six tentacules contenus dans des cellules calyciformes à six angles et à six divisions. La couleur du polypier est d'un beau rouge, et l'ouverture des cellules jaune.

Rénille d'Amérique.

Renilla americana; de Lamk.

Renilla reniformis, altero latere polypifera, stipite lumbriciformi.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 429. *n.* 1.

Pennatula reniformis; Pall. *Elench. p.* 374. *n.* 222.

— Sol. et Ell. *Zooph. p.* 65.

Penna marina, etc. Ellis, *Act. Angl. vol.* 55. *p.* 427. *tab.* 19. *fig.* 6—10.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placées en tête du genre.

Hab. Les mers d'Amérique. (E. D.)

RÉSÉDA MARIN.

Nom vulgaire du *Primnoa lepadifera.* Voyez Primnoa.

RETE PHILIPPENSE.

Petiver a désigné ainsi l'*Éponge flabelliforme.*

RÉTÉPORE; *retepora.*

Genre de polypiers de l'ordre des Escharées, dans la division des polypiers entièrement pier-

reux, ayant pour caractères : polypier pierreux, poreux intérieurement, à expansions aplaties, minces, fragiles, composées de rameaux quelquefois libres, le plus souvent anastomosés en réseau ou en filet; cellules des polypes disposées d'un seul côté, à la surface supérieure ou interne du polypier.

Retepora; DE LAMARCK, CUVIER, SCHWEIGGER, LAMOUROUX, etc.

Millepora auctorum.

Observ. Les Rétépores sont de petits polypiers fort élégans, de nature entièrement pierreuse, mais très-fragiles, parce que leur substance est celluleuse intérieurement; ils forment des expansions minces, tantôt trouées régulièrement comme de la dentelle, tantôt ramifiées, à rameaux souvent anastomosés entr'eux. Ce que ces polypiers offrent de bien remarquable, c'est que leurs cellules, qui sont très-petites, n'existent que d'un seul côté; l'ouverture de chacune d'elles est surmontée d'une petite épine calcaire, et la surface où elles se trouvent est rude comme une râpe. On ne connoit point les animaux qui les produisent.

Il existe dans les collections un assez grand nombre de polypiers fossiles qui doivent être rapportés à ce genre, dont ils offrent les principaux caractères; on les trouve particulièrement dans la craie.

LAMOUROUX a distrait des Rétépores deux espèces dont il a formé deux nouveaux genres. *Voyez* KRUSENSTERNE et HORNÈRE.

1. RÉTÉPORE dentelle de mer.

Retepora cellulosa; LAMK.

Retepora explanationibus submembranaceis, tenuibus, reticulatim fenestratis, turbinatis, undato-crispis, basi tubulosis; internâ superficie porosâ.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 182. *n.* 2.

— LAMK. *Gen. polyp. p.* 41. *tab.* 26. *fig.* 2.

Millepora retepora; PALL. *Elench. p.* 243. *n.* 148.

Millepora foraminosa; SOL. et ELL. *tab.* 26. *fig.* 2.

Millepora cellulosa; GMEL. *Syst. nat. p.* 3787. *n.* 21.

— ESPER, *Zooph.* 1. *tab.* 1.

Polypier formé d'expansions membraniformes, minces et fragiles, naissant d'un empâtement peu étendu, représentant tantôt un entonnoir presque régulier, tantôt crispées, ondulées, prolifères, coalescentes et formant une masse caverneuse; expansions percées de part en part et régulièrement de trous ovales; pores un peu saillans, situés sur l'une des surfaces.

Hab. La Méditerranée, l'Océan indien, la mer de Norwège.

2. RÉTÉPORE versipalme.

Retepora versipalma; LAMK.

Retepora nana, ramosissima; ramis ramuloso-palmatis; palmis brevibus variè versis; internâ superficie poris prominulis scabrâ; externâ sublævigatâ.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 183. *n.* 4.

Espèce petite, très-rameuse, droite; rameaux terminés par des ramules presque palmées, diversement contournées; pores saillans sur l'une des surfaces du polypier, l'autre presque lisse et non sillonnée.

Hab. Mers australes.

3. RÉTÉPORE rayonnant.

Retepora radians; LAMK.

Retepora pumila; ramis è basi radiatim divaricatis, patentissimis, dichotomo-ramulosis; latere superiore spinis serialibus muricato.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 183. *n.* 5.

Espèce très-petite, fort jolie, à rameaux dichotomes, étalés élégamment en une étoile rameuse, épineuse et celluleuse en sa surface supérieure. Couleur rougeâtre ou bleuâtre.

Hab. Mers de la Nouvelle-Hollande.

4. RÉTÉPORE frustulé.

Retepora frustulata; LAMK.

Retepora frustulis explanatis, fenestratis, uno latere poriferis.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 184. *n.* 6.

On ne connoît que de petits fragmens de ce polypier; ils sont aplatis, fenêtrés, et n'ont de pores que d'un seul côté.

Hab. Fossile des environs d'Angers.

5. RÉTÉPORE ambigu.

Retepora ambigua; LAMK.

Retepora membranacea, concava, irregularis, reticulatim fenestrata; internâ superficie poris magnis quincuncialibus; externè gibbosula, tenuissimè porosa.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 184. *n.* 7.

Expansions de forme variables, percées en crible; de grandes ouvertures arrondies; surface extérieure des expansions bosselées finement poreuse; des grains oviformes se trouvent

en grand nombre sur la surface intérieure, en certains temps, et contiennent probablement des germes reproducteurs des polypes.

Hab. Mers australes? (E. D.)

RÉTÉPORITE; *reteporites.*

Genre de polypier fossile de l'ordre des Millépores, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, cylindracé, ovale, alongé, mince, d'une épaisseur presqu'égale, entièrement vide dans l'intérieur, fixé au sommet d'un corps grêle qui s'est décomposé et qui a produit l'ouverture inférieure; cellules en forme d'entonnoir traversant l'épaisseur du polypier, ouvertes aux deux bouts; ouvertures disposées régulièrement en quinconce, plus grandes et presque pyriformes à l'extérieur, beaucoup plus petites & irrégulièrement arrondies à l'intérieur.

Reteporites; Bosc, Lamouroux.

Dactylopora; de Lamarck.

Observ. Quoique M. de Lamarck cite comme synonyme de son Dactylopore cylindracé le Rétéporite dactyle de M. Bosc, les caractères qu'il donne à son genre sont différens de ceux du Rétéporite, puisqu'il lui attribue des pores très-petits sur les mailles du réseau formé par ces ouvertures assez grandes que M. Bosc nomme simplement *cellules.* Lamouroux a déjà fait cette observation dans son *Exposition des genres des polypiers, pag.* 44. Je n'ai jamais vu d'autre échantillon de ce fossile que celui que possédoit Lamouroux, et qui est en tout conforme à la description qu'en a donnée M. Bosc (*Journal de physique, juin* 1806, *pag.* 433, *pl.* 1, *fig.* A). Je n'ai pu apercevoir sur les cloisons des cellules les pores dont parle M. de Lamarck.

Rétéporite dactyle.

Reteporites digitalis; Bosc.

Reteporites cylindraceo-acuta; cellulis quincuncialibus, infundibulosis, ad extremitates apertis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 44. *tab.* 72. *fig.* 6. 7. 8.

— Bosc, *Journal de physique*, 1806, *p.* 433. *pl.* 1. *fig.* A.

Dactylopore cylindracé; de Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 189. *n.* 1.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placées en tête du genre.

Hab. Fossile de Grignon. (E. D.)

RETICULUM MARINUM.

Nom donné par J. Bauhin à l'*Eschara fascialis.*

RHIZOPHYSE; *rhizophysa.*

Genre d'Acalèphes hydrostatiques ayant pour caractères : corps libre, gélatineux, transparent, vertical, alongé ou raccourci, terminé supérieurement par une vessie aérienne; plusieurs lobes ou tentacules latéraux, oblongs ou filiformes, disposés soit en série longitudinale, soit en rosette; une ou plusieurs soies tentaculaires pendantes en dessous.

Rhizophysa; Péron, de Lamarck, Cuvier, Schweigger.

Physsophora; Forskal.

Observ. Ce genre encore peu connu, et qui n'est composé que de deux espèces, a beaucoup de rapports avec les Physsophores, dont Forskal ne les a point séparés. Péron qui a établi ce genre, n'en a point publié les caractères; MM. de Lamarck & Cuvier le distinguent par la présence d'une vessie aérienne antérieure et l'absence de vessies aériennes latérales.

1. Rhizophyse filiforme.

Rhizophysa filiformis; Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 89. *fig.* 12 (d'après Forskal).

Rhizophysa filiformis; lobis lateralibus oblongis, pendulis, seriatis, subsecundis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 478. *n.* 1.

Rhizophysa planestoma; Péron et Lesueur, *Voy. pl.* 29. *fig.* 3.

Physsophora filiformis; Forsk. *Ægypt. p.* 120. *n.* 47. *tab.* 33. *fig.* E.

Espèce filiforme, longue d'un pouce et demi, un peu élargie en avant; lobes latéraux oblongs, pendans, situés les uns au-dessus des autres. Cet animal peut se contracter et se raccourcir en une masse presque globuleuse.

Hab. La Méditerranée.

2. Rhizophyse rosacée.

Rhizophysa rosacea; Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 89. *fig.* 10. 11 (d'après Forskal).

Rhizophysa orbicularis, depresso-conica; lobulis lateralibus, foliaceis, in rosam densam imbricatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 478. *n.* 2.

Physsophora rosacea; Forsk. *Ægypt. p.* 120. *n.* 46. *tab.* 43. *fig.* B. b.

Espèce de forme orbiculaire, aplatie, un peu conique; lobes latéraux foliacés, nombreux, réunis en rose. Largeur, un pouce.

Hab. La Méditerranée. (E. D.)

RHIZOSTOME; *rhizostoma.*

Genre d'Acalèphes libres établi par M. Cuvier (*Journal de physique, tom. XLIX, p.* 456, et *Règ. anim. tom. IV, p.* 37) et adopté par Péron et Lesueur dans leur intéressant travail sur les Méduses. Ces derniers auteurs rangent le genre Rhizostome dans la division des Méduses gastriques, polystomes, pédonculées, brachidées et sans tentacules. Ils lui attribuent pour caractères : huit bras bilobés, garnis chacun de deux appendices à leur base, et terminés par un corps prismatique; huit auricules au rebord; point de cirres; point de cotyles.

Réuni aux Céphées par M. de Lamarck. *Voyez* Céphée. (E. D.)

RHODOCRINITE; *rhodocrinites.*

Genre d'Echinodermes de l'ordre des Crinoïdes, ayant pour caractères : animal à colonne cylindroïde ou subpentagone, formée de nombreuses articulations percées dans leur centre d'une ouverture à cinq sinuosités pétaloïdes; bassin formé de trois pièces supportant cinq plaques intercostales carrées, laissant entr'elles cinq angles rentrans où viennent s'insérer cinq premières plaques costales; de chaque épaule naît un bras supportant deux mains.

Rhodocrinites; Miller.

Observ. Quoique M. Miller ne rapporte qu'une seule espèce à ce genre, il soupçonne qu'il pourroit bien en exister plusieurs, d'après quelques différences qu'il a observées sur les échantillons de colonne qu'il a eu occasion d'examiner. Il y en a de cylindriques à articulations égales, d'autres subpentagones à articulations inégales. Parmi les premières il s'en trouve dont les stries des surfaces articulaires partent de l'ouverture centrale et arrivent jusqu'à la circonférence, d'autres où ces stries n'existent que près de la circonférence, la surface centrale étant lisse; les secondes, qui viennent particulièrement de *Mitchel-Dean*, sont alternativement plus grandes et plus petites, ou bien il s'en trouve deux plus petites après une plus grande; leurs bords sont un peu sinueux et ont une configuration réciproque. Dans toutes ces variétés de colonne, l'ouverture centrale de chaque articulation présente toujours cinq sinuosités en étoiles, ou mieux pétaloïdes.

Les bras auxiliaires latéraux ne paroissent exister que sur les colonnes subpentagones qui sont toujours plus ou moins tuberculeuses, et c'est de ces tubercules que naissent irrégulièrement les bras formés de pièces articulaires cylindriques, se touchant par des surfaces striées en rayons et percées d'une ouverture circulaire qui devient peu à peu elliptique en approchant de la tige.

Le bassin, en forme de soucoupe, se compose de trois plaques de grandeur inégale; il est déprimé au centre et percé d'une ouverture pentapétaloïde. Cinq plaques intercostales quadrilatères s'appuient sur le bassin, et laissent entr'elles cinq angles rentrans qui reçoivent cinq premières plaques costales à sept côtés; sur celles-ci s'articule une seconde série de cinq plaques costales à six côtés, et chacune d'elles supporte une plaque scapulaire à cinq angles. En s'élevant ainsi depuis les plaques intercostales, les plaques costales et scapulaires laissent entr'elles cinq intervalles remplis par plusieurs séries de plaques nommées encore intercostales, toutes hexagones, un peu irrégulières et décroissantes; elles forment trois rangs longitudinaux; ces plaques viennent enfin se confondre avec celles qui fortifient le tégument recouvrant la cavité abdominale.

De chacune des plaques scapulaires ou épaules naissent deux premières articulations des bras, et de celles-ci une seconde échancrée en dessus. Entre les angles rentrans résultant de la disposition articulaire de ces quatre pièces brachiales est située une plaque claviculaire hexagone. Chaque bras supporte deux mains, et chaque main est pourvue de deux doigts.

La disposition compliquée des plaques du corps des Rhodocrinites est une des plus difficiles à saisir, et ne peut guère être conçue qu'en l'étudiant au moyen du plan ingénieux que M. Miller a mis en tête de ce genre, comme de tous les autres genres de Crinoïdes, et que je regrette de ne pouvoir présenter ici.

Rhodocrinite vrai.

Rhodocrinites verus; Miller.

Rhodocrinites stirpe subcylindrico aut subpentagono, canali pentapetaloideo perforato; brachiis decem, manibus viginti, digitis numerosis.

— Miller, *Crin. p.* 106. *tab.* 45. 46.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placées en tête du genre.

Hab. Fossile du Mountan-Lime-Stone des bords de la rivière Avon, près Bristol, de Mendip Hills, de Mitchel Dean; du Lime Stone de transition à Dudley. (E. D.)

RHYTELMINTHUS. Intest.

Nom donné par Zeder à un genre de vers intestinaux, nommé depuis *Bothriocéphale* par Rudolphi, et adopté sous cette dernière dénomination par la plupart des zoologistes. *Voyez* Bothriocéphale. (E. D.)

RHYNCOLITHES.

On a donné ce nom à des pointes d'Oursin pétrifiées.

RHYTIS. Intest.

Autre nom générique employé par Zeder pour désigner les Bothriocéphales. (E. D.)

RICTULARIA.

Genre de vers intestinaux nématoïdes établi par Frœlich, réuni aux Ophiostomes par M. Rudolphi. *Voyez* Ophiostome. (E. D.)

RONDE WORM, ROUND WORM, RUNDWURM.

Noms vulgaires hollandais, anglais et allemand de l'Ascaride lombricoïde. (E. D.)

ROTIFÈRES.

Quatrième ordre de la classe des Microscopiques, qui ne contient qu'une famille, et trop naturel, outre qu'il n'est pas assez nombreux en espèces, pour que nous ayons cru la devoir subdiviser pour en faciliter l'étude. Pour ne pas grossir ce volume par des répétitions inutiles, nous renvoyons à ce qui a été dit à la page 534 et suivantes. (B. de St. Vincent.)

ROTULE; *rotula.*

Genre d'Oursin établi par Klein dans son ouvrage sur les Echinodermes; il n'a point été adopté. (E. D.)

S

SABRE DE MER.

Nom vulgaire du Ceste de Vénus, sur les côtes de Nice et des environs. *Voyez* Ceste. (E. D.)

SACHONDRE; *sachondrus.*

Genre d'Acalèphes libres ayant pour caractères: corps déprimé, libre, cartilagineux sous le dos; bouche sans tentacules, mais entourée par un rebord étoilé; anus terminal.

Sachondrus; Rafinesque.

Obsery. On ne connoit autre chose sur ce genre établi par M. Rafinesque, qui le rapporte aux polypiers, que la caractéristique très-laconique que nous venons de citer. Autant qu'il est permis de juger sur des notions si peu précises, ce genre doit être rapporté aux Acalèphes libres, dans le voisinage des Porpites et des Vélelles, dont le cartilage interne le rapproche, mais qui s'en distingue par l'absence de tentacules. L'auteur n'y rapporte qu'une espèce qu'il nomme:

Sachondre varioleux.

Sachondrus varioiosus; Raf.

Sachondrus ellipticus, obtusus, albescens, fusco variolosus.

— Raf. *Journ. de phys.* 1819. *tom.* 89. *p.* 153.

Voyez, pour la description de l'espèce, les caractères du genre.

Hab. Inconnue. (E. D.)

SAGITTULE; *sagittula.*

Prétendu genre de vers intestinaux trouvé dans l'homme, que, sur l'autorité du docteur Annibal Bastiani, M. de Lamarck avoit adopté et rangé dans la troisième section de ses Vers, les *Hétéromorphes.* Il est hors de doute que ce nouveau parasite de l'homme n'est autre chose que l'appareil hyo-laryngien d'un oiseau, avalé, non digéré, et qui fut rendu par les selles après quelques accidens occasionnés sans doute par une indigestion. Il est figuré dans la planche première de l'appendice de l'Atlas annexé à la traduction française de *Traité des Vers intestinaux de l'homme* du docteur Bremser, par MM. Grundler et de Blainville. (E. D.)

SALACIE; *salacia.*

Genre de polypiers de l'ordre des Sertulariées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères: polypier pétoïde, articulé; cellules cylindriques, longues, accolées au nombre de quatre, avec leurs ouvertures sur la même ligne et verticillées; ovaires ovoïdes tronqués.

Salacia; Lamouroux.

Obsery. Ce genre ne contient qu'une espèce à tige comprimée, légèrement flexueuse, peu rameuse, roide et cassante, supportant des rameaux formés de cellules longues et cylindriques, accolées quatre à quatre, ayant leurs ouvertures sur la même ligne, comme verticillées et un peu saillantes; souvent cette ouverture paroît située à côté des tubes. Les rameaux sont placés sur la partie plane de la tige; leurs divisions, toujours alternes, offrent dans leur longueur une ou deux articulations. Les ovaires presque sessiles, souvent axillaires, quelquefois épars, ressemblent à un vase antique. La substance du polypier est cornée, sa couleur fauve terne.

J'ai

J'ai rapporté textuellement sur ce genre les considérations exposées par Lamouroux dans son *Histoire des polypiers coralligènes flexibles*. Je ferai remarquer cependant, qu'après avoir étudié pour la rédaction de cet article le genre *Salacia* dans sa belle et riche collection que possède la ville de Caen, je n'ai pu apercevoir les cellules accolées quatre à quatre et comme verticillées que Lamouroux indique et que le dessin qu'il en a donné exprime; il m'a semblé voir des cellules alongées, à ouvertures un peu saillantes, situées les unes au-dessus des autres sur les deux côtés des rameaux, opposées et séparées par un axe continu, creux, à peu près de même grosseur qu'elles. Il me semble que ce genre, très-distinct par la description, ne l'est pas autant dans la nature, et que l'espèce que Lamouroux y rapporte pourroit bien être une Sertulaire à cellules très-alongées et opposées, ou mieux, d'après la distinction qu'il a établie entre les vraies Sertulaires ou à cellules alternes, et les Sertulaires à cellules opposées ou dynamènes, une espèce de ce dernier genre.

Salacie à quatre cellules.

Salacia tetracythara; Lamx.

Salacia cellulis teretibus, elongatis, quaternatim coalescentibus; oribus annulatis, quasi verticillatis; ovariis ovoideis truncatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 214. *n.* 356. *pl.* 6. *fig.* 3. a. B. C.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 15. *tab.* 67. *fig.* 7. 8. 9.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placées en tête du genre.

Hab. Mers de l'Australie? (E. D.)

SARCINULE; *sarcinula.*

Genre de polypiers de l'ordre des Madréporées, dans la division de polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, formant une masse simple et épaisse, composée de tubes réunis; tubes nombreux, cylindriques, parallèles, verticaux, réunis en faisceau par des cloisons intermédiaires et transverses; des lames rayonnantes dans l'intérieur des tubes.

Sarcinula; de Lamk. Lamouroux, Schweigger.

Obsery. D'après M. de Lamarck qui a formé ce genre, les Sarcinules sont des masses pierreuses, imitant un gâteau d'abeilles, composées d'une multitude de tubes droits, parallèles, séparés les uns des autres, mais réunis ensemble soit par des cloisons intermédiaires, transverses et nombreuses, soit par une masse non interrompue et celluleuse; les tubes sont, en quelque sorte, disposés comme des tuyaux d'orgue; ces polypiers paroissent n'avoir point été fixés.

M. de Lamarck pense que ce genre avoisine les Caryophyllies, mais que le polypier libre, et le parallélisme de ses tubes, l'en distingue suffisamment.

N'ayant jamais vu de Sarcinules, je ne puis rien statuer sur la valeur des caractères qu'on leur attribue, mais la circonstance de n'avoir point été fixés me semble singulière pour des polypiers conformés comme la caractéristique les annonce. Les objets décrits par M. de Lamarck étoient-ils bien entiers et bien conservés? Le Muséum de la ville de Caen renferme un grand nombre d'Astrées vivantes ou fossiles, dont les lames en étoiles des cellules ont été détruites plus ou moins, soit par une longue exposition à l'air ou par toute autre cause, auxquelles les caractères attribués aux Sarcinules pourroient convenir.

1. Sarcinule perforée.

Sarcinula perforata; de Lamk.

Sarcinula tubis in massam planulatam aggregatis, erectis, utrinquè perforatis; internâ pariete lamelloso-striata.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 223. *n.* 1.

Polypier en masses aplaties, un peu épaisses, ressemblant à des gâteaux d'abeilles, résultant de l'agrégation d'une quantité de tubes droits, parallèles, presque contigus ou à interstices pleins sans interruption; ces tubes sont percés à jour, par suite ouverts aux deux bouts et semblent vides; mais leur surface interne est striée par des lames longitudinales, rayonnantes et étroites; il y en a quelques-unes qui forment l'étoile, et qui sont sur le point de se réunir.

Hab. Océan austral.

2. Sarcinule orgue.

Sarcinula organum; de Lamk.

Sarcinula tubis cylindricis erectis, separatis, in massam crassam aggregatis; septis externis transversisque tubos connectentibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 223. *n.* 2.

Madrepora organum; Linné, *Amœn. Acad.* 1. *p.* 96. *tab.* 4. *fig. VI.* 1.

— Forsk. *Faun. ægypt. p.* 134. *n.* 11.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3769. *n.* 60.

Polypier en masses larges et épaisses, formé de tubes verticaux rangés comme des tuyaux d'orgue, distincts, réunis par une matière celluleuse disposée en cloisons transverses; des lames longitudinales rayonnantes remplissent leur cavité, et présentent aux deux extrémités de ces tubes, des étoiles lamelleuses complètes.

Hab. Mer-Rouge, et fossile sur les bords de la mer Baltique. (E. D.)

SAULE MARIN.

Plusieurs espèces de Gorgones ont été désignées ainsi par d'anciens naturalistes et par quelques voyageurs. (E. D.)

SCHISTURE; *schisturus.*

Dans son *Histoire des Entozoaires*, M. Rudolphi avoit désigné sous ce nom un genre de Vers intestinaux, d'après ce qu'en avoit dit et figuré Rédi (*Anim. viv. p.* 168 *et* 249. *tab.* 20. *fig.* 1—4.), qui avoit trouvé une vingtaine de ces vers dans l'estomac de l'*Orthragoriscus mola*. Depuis, M. Rudolphi a eu occasion de retrouver le même ver dans un poisson semblable, et il a reconnu que c'étoit un Distome à pore ventral pédonculé qu'il a nommé *D. nigroflavum*, et non un animal à organisation paradoxale, comme on pouvoit le croire d'après la description et les figures de Rédi, qui s'étoit mépris dans la désignation des organes de ce ver. (E. D.)

SCIRPÉAIRES.

M. Cuvier (*Règn. anim. tom. IV*) donne ce nom à un sous-genre de polypiers nageurs, ayant le corps très-long et très-grêle, et les polypes alternativement des deux côtés. Le type de ce sous-genre est le *Pennatula mirabilis* de Linné et Pallas, que M. de Lamarck a placé dans son genre Funiculaire, sous le nom de *Funicula cylindrica*. Voyez Funiculaire. (E. D.)

SCOLÈCE; *scolex.*

Genre de Vers intestinaux de l'ordre des Cestoïdes, ayant pour caractères : corps aplati, non articulé; tête munie de quatre fossettes.

Scolex auctorum.

Observ. Ce genre n'est composé que d'une espèce très-petite, puisqu'elle ne dépasse guère une ligne et demie de long; son corps est en général un peu alongé et aplati; son extrémité antérieure présente quatre petites fossettes superficielles, très-mobiles, et souvent deux taches de couleur de sang. Extrêmement contractile dans tous ses points, ce ver affecte toutes les formes, ou plutôt on ne peut lui en assigner aucune : sa couleur est ordinairement d'un blanc de lait et sa substance formée de granulations opaques très-fines, réunies par une matière comme gélatineuse; il est tout-à-fait dépourvu d'articulations, ce qui peut le faire distinguer des très-jeunes ténias, avec lesquels il est facile de le confondre; ceux-ci sont cependant un peu moins mobiles dans toutes leurs parties. La plupart des naturalistes qui ont observé le Scolèce ont cru y voir plusieurs espèces, et M. Rudolphi lui-même en avoit admis six dans son *Histoire des Entozoaires*. Depuis la publication de cet ouvrage, ce naturaliste à eu de fréquentes occasions d'observer cet animal dans un grand nombre d'espèces de poissons; il est resté convaincu qu'il n'y a point de caractère assez constant pour établir plusieurs espèces : aussi n'en admet-il qu'une seule.

Scolèce polymorphe.

Scolex polymorphus; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 38. *fig.* A—X.

Scolex corpore depresso continuo mutabili, capite bothriis quatuor instructo.

— Rud. *Syn. p.* 128. *n.* 1.

Scolex quadrilobus; Rud. *Entoz. hist. II. p.* 3. *n.* 1. *tab. viij. fig.* 1—15.

Scolex bilobus; Rud. *Entoz. hist. II. p.* 5. *n.* 2.

Scolex Lophii; Rud. *Entoz. hist. II. p.* 7. *n.* 4.

Scolex Cyclopteri; Rud. *Entoz. hist. II. p.* 8. *n.* 5.

Scolex Percæ; Rud. *Entoz. hist. II. p.* 8. *n.* 6.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placées en tête du genre.

Hab. Les intestins et quelquefois la cavité abdominale de la Torpille marbrée, du Squale nez, de la Baudroie, de la Donzelle, de la Fiatole, du Merlus, du Porte-écuelle de Gouan, du Boulereau noir, du Boulereau blanc, du Chabot commun, de la Rascasse, du Turbot, du Bogue ordinaire, du roi des Rougets, de l'Anchois, du Poulpe commun, *Rudolphi;* de la Barbue, de la Plie, du Pleuronecte microchire, *Muller;* de la Sole, *O. Fabricius;* du Miraillet, de la Pastenague, de la Trompette de mer, du Rapeçon, de la Blennie ocellée, du Ruban rougeâtre, du Boulereau bleu, de la Dorée de Saint-Pierre, de l'Orphie. *Catalogue du Muséum de Vienne.* (E. D.)

SCUTÆ.

Nom donné par Klein à une section de la famille des Oursins. (E. D.)

SCUTELLE; *scutella.*

Genre d'Echinodermes pédicellés, ayant pour caractères : corps aplati, elliptique ou suborbiculaire, à bord mince, presque tranchant, et garni de très-petites épines; ambulacres bornés, courts, imitant une fleur à cinq pétales; bouche inférieure centrale; anus entre la bouche et le bord, rarement dans le bord.

Scutella; de Lamarck, Cuvier.

Echinus; Linné.

Observ. Les Scutelles se reconnoissent avec facilité à leur grand aplatissement et à leurs bords

plus ou moins tranchans. Leur test est en général épais et solide; toute sa surface est couverte de petits tubercules graniformes, de même volume à peu près partout; leurs épines sont très-petites et claviformes. La surface supérieure est légèrement élevée; les ambulacres, au nombre de cinq, sont en général ovalaires et formés de deux lignes de petits trous, rapprochées en dehors; dans quelques Scutelles ces lignes restent écartées sans se réunir. La surface inférieure est tout-à-fait plane; la bouche est toujours située au centre, et l'anus plus ou moins voisin du bord postérieur; la surface inférieure est presque toujours marquée de cinq sillons plus ou moins ramifiés qui vont, en rayonnant, de la bouche à la circonférence. La plupart des Scutelles atteignent une assez grande taille : leur forme est circulaire, ovalaire ou subpentagone, et approche de celle d'un bouclier ou d'un disque. Le bord est tantôt entier, tantôt entaillé ou profondément et régulièrement sinueux dans une portion de sa circonférence; enfin quelques Scutelles sont percées à jour de trous oblongs ou arrondis, disposés régulièrement. Les trous traversent l'épaisseur des deux tables du test et ne communiquent point avec la cavité qui est peu spacieuse. Des colonnes de même nature que le test, verticales et irrégulières, s'observent dans l'intérieur des Scutelles entre les deux tables. La bouche est armée de cinq pièces calcaires à deux branches en forme de V; la face interne de chacune de ces branches est lamelleuse.

On trouve ces Echinodermes dans les mers intertropicales seulement; il y en a quelques espèces fossiles.

1. Scutelle dentée.

Scutella dentata; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 151. *fig.* 1. 2.

Scutella orbicularis, depressa; disco integro; margine posteriore serrato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 8. *n.* 1.

Echinodiscus dentatus; Leske *apud Klein, p.* 212. *tab.* 22. *fig.* E. F.

Echinus orbiculus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3192. *n.* 17.

— Rumph. *Amb. tab.* 14. *fig.* 1.

— Breyn. *Echin. tab.* 7. *fig.* 3. 4.

Var. *Minor.*

— Leske *apud. Klein, p.* 212. *tab.* 49. *fig.* 6. 7.

L'espèce a environ un pouce et demi de diamètre et la variété un peu moins d'un pouce; l'une et l'autre sont très-aplaties, leur figure à peu près circulaire; leur disque n'est point perforé; le parquetage est très-évident sur l'une et l'autre. La partie postérieure de la circonférence est entière, l'antérieure est assez profondément dentée, et les dents plus ou moins obtuses; elles varient de nombre dans l'espèce et sont au nombre de dix dans la variété. Les ambulacres ont une forme lancéolée. La base aplatie est marquée de sillons. La bouche est ronde et l'anus ovale.

Hab. Mers des Indes.

2. Scutelle digitée.

Scutella digitata; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 150. *fig.* 5. 6. Var. *id. pl.* 150. *fig.* 3. 4.

Scutella orbicularis, depressa; disco anteriore foraminibus binis vel quaternis pervio; margine posteriore inciso, subpalmato, digitato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 8. *n.* 2.

Echinodiscus decies digitatus; Lesk. *ap. Klein, p.* 209. *tab. XXII. fig.* A. B.

Echinus decadactylos; Gmel. *Syst. nat. p.* 3191. *n.* 75.

— Gualt. *Test. tab. CX. fig.* H.

— Séba, *Thes. III. tab. XV. fig.* 17. 18.

Var. *Minor.*

Echinodiscus octies digitatus; Leske *apud Klein, p.* 211. *tab. XXII. fig.* C. D.

Echinus octodactylos; Gmel. *Syst. nat. p.* 3192. *n.* 76.

— Breyn. *Echin. tab. VII. fig.* 5. 6.

— Gualt. *Test. tab. CX. fig.* F?

L'espèce a environ deux pouces de diamètre et la variété un peu moins d'un pouce; l'une et l'autre sont à peu près circulaires, très-aplaties et percées de deux trous ovalaires près le bord antérieur; l'espèce a souvent deux autres trous plus petits, situés un peu plus en arrière et très-près du bord. La moitié de la circonférence en arrière présente des digitations séparées par des sinuosités profondes et inégales; il y en a dix dans l'espèce et huit dans la variété. Face inférieure marquée de sillons bifurqués.

Hab. Inconnue.

3. Scutelle émarginée.

Scutella emarginata; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 150. *fig.* 1. 2.

Scutella orbiculato-elliptica, depressa; foraminibus sex, quinque marginem attengentibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 9. *n.* 3.

Echinodiscus emarginatus; Leske *apud Klein, p.* 200. *tab. L. fig.* 5. 6.

Cette espèce atteint plus de quatre pouces de

diamètre; elle est un peu plus longue que large et très-aplatie. Des six ouvertures qui traversent son disque, cinq atteignent le bord et paroissent plutôt des échancrures très-sinueuses; la sixième est un peu plus distante du bord; l'anus est assez éloigné de la bouche.

Hab. L'Océan austral et les côtes de l'île Bourbon.

4. Scutelle à six trous.

Scutella sexforis; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 149. *fig.* 1. 2.

Scutella orbicularis, depressa, hinc obsoletè truncata; foraminibus sex, oblongis; ano ori vicino.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 9. *n.* 4.

Echinodiscus sexies perforatus; Leske *apud Klein, p.* 199. *tab. L. fig.* 3. 4.

Echinus hexaporus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3189. *n.* 66.

— Knorr, *Delic. tab.* D. I. *fig.* 17.

— Séba, *Mus. tab.* 15. *fig.* 7. 8.

Espèce très-aplatie, suborbiculaire, de deux pouces à deux pouces et demi de diamètre, subtronquée en avant; ambulacres petits, lancéolés, six trous oblongs, les trois antérieurs un peu rapprochés, celui du milieu situé un peu plus en arrière. Anus voisin de la bouche.

Hab. Mers des Indes et d'Amérique.

5. Scutelle à cinq trous.

Scutella quinquefora; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 149. *fig.* 3. 4.

Scutella orbiculata, subreniformis, depressa; foraminibus quinque oblongis; ano ori proximo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 9. *n.* 5.

Echinodiscus quinquies perforatus; Leske *ap. Klein, p.* 197. *tab XXI. fig.* C. D.

Echinus pentaphorus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3189. *n.* 65.

— Séba, *Thes. III. tab. XV. fig.* 9. 10.

— Argenv. *Conch. p. II. tab. VII. fig.* C. *p.* 63.

— Gualt. *Test. tab.* 110. *fig.* E.

— Knorr, *Delic. tab.* D. I. *fig.* 16.

Espèce un peu moindre que la précédente, dont elle semble être une variété, suborbiculaire ou presque réniforme, très-aplatie; ambulacres ovoïdes; cinq trous alongés dont quatre sont peu distans du bord et le cinquième un peu plus éloigné; anus voisin de la bouche.

Hab. Inconnue.

6. Scutelle à quatre trous.

Scutella quadrifora; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 148. *fig.* 1. 2.

Scutella suborbicularis, sinuosa, subbifissa, foraminibus quatuor pertusa; ano ori vicino.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 9. *n.* 6.

Echinodiscus quater perforatus; Leske *apud Klein, p.* 204.

Echinus tetraporus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3190. *n.* 70.

— Séba, *Mus.* 3. *tab.* 15. *fig.* 5. 6.

Espèce presque circulaire, grande d'environ trois pouces de diamètre, à disque percé de quatre trous, dont le postérieur est le plus grand et de forme alongée; deux échancrures assez profondes en arrière; ambulacres pétaloïdes obtus à leur sommet; surface inférieure marquée de dix sillons branchus; anus voisin de la bouche. Couleur jaune cendrée.

Hab. Inconnue.

7. Scutelle à deux trous.

Scutella bifora; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 147. *fig.* 5. 6. 7. 8.

Scutella obtusè trigona, depressa; foraminibus duobus oblongis ad disci partem posticam; ano ab ore remoto.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 10. *n.* 7.

Echinus biforus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3188. *n.* 64.

Var. 2. *Orbiculata, margine sinuato; foraminibus brevibus, subovatis.*

Echinodiscus bis perforatus; Leske *ap. Klein, p.* 196. *tab.* 21. *fig.* A. B.

Var. 3. *Foraminibus subrotundis.*

Espèce presqu'arrondie ou subtrigone, à circonférence un peu sinueuse, moins aplatie que les précédentes; disque percé en arrière de deux trous arrondis ou alongés; ambulacres pétaloïdes courts, ovalaires; surface inférieure marquée de lignes onduleuses partant de la bouche et bifurquées à leur extrémité; anus éloigné de la bouche.

Hab. Inconnue.

8. Scutelle double entaille.

Scutella bifissa; Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 151. *fig.* 5. 6, *et pl.* 152. *fig.* 1. 2.

Scutella cordato-orbiculata, depressa; latere latiore incisuris binis : lobo intermedio promulo, truncato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 10. *n.* 8.

Echinodiscus inauritus; Leske *apud Klein, p.* 202. *sp. VI.*

Echinus inauritus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3190. *n.* 69.

— Rumph. *Mus. tab.* 14. *fig.* F.

— Seba, *Mus. tab.* 15. *fig.* 3. 4.

Var. 2. *Lobo truncato ad angulos aurito.*

Echinodiscus auritus; Leske *ap. Klein, p.* 202. *sp. V.*

Echinus auritus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3189. *n.* 68.

— Seba, *Mus. III. tab.* 15. *fig.* 1. 2.

Grande et belle espèce presque trigone ou subcordiforme, considérablement aplatie, large de cinq à six pouces, à bord postérieur le plus large et presque droit, offrant deux sinuosités étroites et assez profondes, circonscrivant entr'elles un lobe tronqué, à angles saillans ou auriculés dans la variété 2; ambulacres ovalaires; surface inférieure marquée de dix sillons rayonnans, bifides à leur extrémité; anus éloigné de la bouche.

Hab. Mers des Indes.

9. Scutelle lenticulaire.

Scutella lenticularis; de Lamk.

Scutella orbicularis, convexiuscula; ambulacris quinque brevibus, apice fissis; ano marginali.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 10. *n.* 9.

Espèce fossile, orbiculaire, un peu convexe; ambulacres courts, au nombre de cinq, fendus à leur sommet; anus marginal.

Hab. Fossile de Grignon.

10. Scutelle orbiculaire.

Scutella orbicularis; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 147. *fig.* 1. 2.

Scutella circularis versus marginem depressa, centro dorsi convexiuscula; ambulacris ovato-acutis; ano intrà os et marginem.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 11. *n.* 10.

Echinodiscus orbicularis; Leske *apud Klein, p.* 208. *tab. XLV. fig.* 6. 7.

Echinus orbicularis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3191. *n.* 75.

— Gualt. *Test. tab.* 110. *fig.* B.

— Breyn. *tab.* 7. *fig.* 1. 2.

Espèce de petite taille, tout-à-fait orbiculaire, à circonférence très-entière peu tranchante; surface supérieure un peu convexe dans sa partie moyenne, marquée de cinq ambulacres ovales aigus; surface inférieure marquée de lignes enfoncées; bouche centrale; anus petit, circulaire, placé entre la bouche et le bord.

Hab. Mers des Indes.

11. Scutelle fibulaire.

Scutella fibularis; de Lamk.

Scutella orbicularis, depressa, crassiuscula, minima; margine rotundato; ano intrà os et marginem.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 11. *n.* 11.

Espèce fossile très-petite, orbiculaire, aplatie, un peu épaisse, à bord arrondi; anus situé entre la bouche et le bord.

Hab. Localité inconnue.

12. Scutelle arachnoïde.

Scutella placenta; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 143. *fig.* 11. 12.

Scutella orbicularis, complanata, centro dorsi subprominula; ambulacris quinis, assulatis, apice divaricatis; ano marginali.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 11. *n.* 12.

Echinarachnus; Leske *apud Klein, p.* 218. *tab.* 20. *fig.* A. B.

Echinus placenta; Gmel. *Syst. nat. p.* 3195. *n.* 76.

— Breyn. *Echin. tab.* 7. *fig.* 7. 8.

— Gualt. *Test. tab. CX. fig.* G.

Grande et belle espèce très-aplatie, un peu relevée dans la partie centrale de la surface supérieure; circonférence circulaire ou obscurément pentagone; ambulacres imparfaits, c'est-à-dire formés chacun de deux lignes de points qui ne se réunissent pas en dehors et restent écartés; surface inférieure marquée de cinq sillons droits; anus marginal.

Hab. L'Océan austral.

13. Scutelle rondache.

Scutella parma; de Lamk.

Scutella orbicularis, dorso convexiuscula; ambulacris quinis subovatis, apice disjunctis: subtùs sulcis quinque ramosis; ano marginali.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 11. *n.* 13.

An Rumph. *Mus. tab.* 14. *fig.* G?

Espèce de figure orbiculaire, un peu convexe

en dessus; cinq ambulacres presqu'ovales, disjoints en dehors; sillons de la surface inférieure rameux; anus marginal.

Hab. Océan des Indes.

14. Scutelle ronde.

Scutella subrotunda; de Lamk.

Scutella orbicularis, dorso convexiuscula; ambulacris quinis subovatis, apice coarctatis, ano infrà marginem.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 11. *n.* 14.

Echinodiscus subrotundus; Leske *apud Klein, p.* 206. *tab.* 47. *fig.* 7.

— Scilla, *Corp. mar. tab.* 8. *fig.* 13.

Espèce fossile orbiculaire, un peu convexe en dessus; cinq ambulacres subovales, fermés en dehors; anus en dessous du bord.

Hab. Les environs de Douai, de Malte, etc.

15. Scutelle placunaire.

Scutella placunaria; de Lamk.

Scutella elliptica, depressa, anticè latior; ambulacris angustis linearibus, apice disjunctis; ano margini vicino.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 12. *n.* 15.

Espèce de forme elliptique, aplatie, plus large en avant qu'en arrière; ambulacres étroits, linéaires, disjoints à leur sommet en dehors; anus voisin du bord.

Hab. L'Océan austral.

16. Scutelle large plaque.

Scutella latissima; de Lamk.

Scutella maxima, depressa, elliptica, subpentagona, posticè truncata; ambulacris oblongo ovalibus; ano margini vicino.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 12. *n.* 16.

Espèce très-grande, très-aplatie, elliptique, à cinq côtés peu distincts, tronquée en arrière; ambulacres ovales oblongs; anus voisin du bord.

Hab. L'Océan austral?

17. Scutelle ambigène.

Scutella ambigena; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 145. *fig.* 3. 4.

Scutella ovato-elliptica, dorso convexiuscula; ambulacris ovato-oblongis, pulvinatis; ano margini vicino.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 12. *n.* 17.

An echinanthus? . . . Leske *ap. Klein, p.* 188. *tab.* 19. *fig.* C. D.

— Seba, *Mus. III. tab.* 15. *fig.* 13. 14.

Espèce voisine des Clypéastres, de taille médiocre, ovale elliptique, subpentagone, un peu convexe en dessus, à bords un peu sinueux; ambulacres ovales oblongs, un peu renflés; anus voisin du bord.

Hab. Inconnue. (E. D.)

SÉRIALAIRE; *serialaria.*

M. de Lamarck a nommé ainsi un genre de polypiers flexibles que Lamouroux appelle *Amathie.* Voyez ce mot. (E. D.)

SÉRIATOPORE; *seriatopora.*

Genre de polypiers de l'ordre des Madréporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, fixé, rameux, à rameaux grêles, subcylindriques; cellules perforées, lamelleuses et comme ciliées sur les bords, disposées latéralement par séries, soit transverses, soit longitudinales.

Seriatopora; Lamk. Lamouroux, Schweigger.

Madrepora auctorum.

Obsev. Les Sériatopores sont des polypiers d'un aspect élégant, voisins des Madrépores, dont ils diffèrent par leurs formes plus déliées et par la disposition régulière de leurs cellules, dont l'intérieur est presque complétement dépourvu de lamelles. Le tissu de ces polypiers est compacte et fragile; les cellules ont peu de profondeur et sont ordinairement surmontées d'un rebord cilié ou denticulé, plus saillant en dessus qu'en dessous; la surface externe des branches et des rameaux est finement granuleuse et rude. On n'en connoît qu'un petit nombre d'espèces.

1. Sériatopore piquant.

Seriatopora subulata; de Lamk.

Seriatopora ramosissima, ramis attenuato-subulatis; stellis longitudinaliter seriatis; margine prominulo ciliato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 282. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 61. *tab.* 31. *fig.* 1. 2.

Madrepora seriata; Pall. *Elench. p.* 336. *n.* 198.

— Sol. et Ell. *p.* 171. *n.* 75. *tab.* 31. *fig.* 1. 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3780. *n.* 102.

Millepora lineata; Linn. *syst. nat. ed. XII.* 2. *p.* 1283. *n.* 46.

— Esper, *Supp.* 1. *tab.* 19.

Polypier très-rameux; rameaux cylindri-

ques de la grosseur d'une plume à écrire, atténués et pointus à leur extrémité, épars, diffus, souvent anastomosés; cellules disposées en séries longitudinales à bords saillans et ciliés.

Hab. Mers des Indes.

2. Sériatopore annelé.

Seriatopora annulata; de Lamk.

Seriatopora gracilis, laxè ramosa; ramis teretibus, scabris, annulatis; stellulis prominulis, transversim seriatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 283. *n.* 2.

Polypier petit, grêle, rameux, de deux à trois pouces de hauteur, à rameaux cylindriques, scabres, annelés; cellules saillantes, placées en séries transversales.

Hab. Mers australes.

3. Sériatopore nu.

Seriatopora nuda; de Lamk.

Seriatopora gracilis, laxè ramosa; ramis teretibus, nudis, apice obtusis; poris cellulis impressis, punctiformibus, transversim seriatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 283. *n.* 3.

Cette espèce a le port de la précédente et ses cellules placées de la même manière, mais elles ne sont point saillantes, et les rameaux sont obtus à leur extrémité.

Hab. Mers australes. (E. D.)

SERTULAIRE; *sertularia.*

Genre de polypiers de l'ordre des Sertulariées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères : polypier phytoïde, rameux; tige ordinairement flexueuse ou en zig-zag; cellules alternes.

Sertularia; Lamouroux. *Partim auctorum.*

Obsev. On sait que la plupart des naturalistes, depuis Linné, avoient nommé *Sertulaires* une foule de productions marines animales, ayant l'aspect de plantes, dont la tige tubuleuse et cornée porte des cellules qui renferment de petits animaux à tentacules rayonnés, tenant par leur base à une sorte de moelle vivante renfermée dans la tige, et qui se multiplient par des gemmules ou œufs contenus dans des vésicules particulières, distinctes des cellules; c'est avec ces êtres, dont Pallas a si bien analysé et fait connoître les caractères (*Elench. zooph p.* 106—113), que Lamouroux a formé l'ordre ou famille qu'il nomme *Sertulariées*, et qu'il a divisé, pour en faciliter l'étude, en un assez grand nombre de genres. *Voyez* Sertulariées.

M. de Lamarck et quelques autres naturalistes ont également divisé les Sertulariées en plusieurs genres qui correspondent plus ou moins directement à ceux établis par Lamouroux.

Ce dernier a réservé le nom de *Sertulaires* aux seuls polypiers de cette famille qui offrent la caractéristique de genre énoncée en tête de cet article, et l'on voit qu'elle consiste entièrement dans la situation alterne des cellules. Ce caractère, purement artificiel, suffit à peine pour distinguer quelques Sertulaires des Dynamènes du même auteur, dont les cellules sont opposées. Il est souvent très-difficile de décider, en examinant certaines espèces de Sertulaires, si leurs cellules sont alternes ou opposées; d'ailleurs cette situation n'est pas très-constante, le même échantillon offre quelquefois des cellules alternes dans une partie et opposées dans d'autres. Lamouroux lui-même a laissé dans son genre Sertulaire des espèces à cellules tout-à-fait et partout opposées.

Quoi qu'il en soit, nous donnerons ici quelques détails sur la structure des polypiers du genre Sertulaire, tel que l'entend Lamouroux.

La tige est rameuse, simplement pinnée ou plusieurs fois divisée par dichotomies; elle est attachée sur les corps marins par des radicules tubuleuses, contournées et entrelacées entr'elles; souvent elle est formée d'un tube unique corné, cylindrique ou un peu comprimé, tantôt plus gros et plus épais que les rameaux qu'il supporte, tantôt de même diamètre qu'eux : dans le premier cas, les cellules qui se remarquent sur la longueur de la tige sont à peine apparentes ou même n'existent point; dans le second, elles sont aussi développées que sur les rameaux. D'autres Sertulaires ont leurs tiges formées de petits tubes accolés qui semblent se continuer avec ceux des racines et s'écarter pour former les rameaux. Dans tous les cas cette tige est presque toujours flexueuse, et les rameaux naissent sur les saillies des flexuosités; ils sont toujours alternes, tantôt écartés, tantôt ramassés en panicule; les tiges et les rameaux paroissent rarement articulés. Les cellules sont situées aux extrémités du diamètre transversal des tiges et des rameaux; elles sont presque toujours alternes, rarement opposées; leur forme est un peu oblongue; elles sont ventrues à leur base, plus ou moins rétrécies à leur ouverture ordinairement coupée obliquement, entière ou garnie de dents obsolètes plus ou moins nombreuses et distinctes. Ces cellules sont toujours sessiles et plus ou moins adnées au tube qui les supporte, quelquefois même il n'y a que l'ouverture de libre; dans quelques espèces elles paroissent dirigées sur la même face du polypier.

Les ovaires sont des vésicules en général ovoïdes, pédicellées, plus grandes que les cellules; leur ouverture est presque toujours rétrécie, garnie de denticules ou operculée.

La substance des Sertulaires est de nature cornée, plus ou moins flexible; sa couleur varie du brun noirâtre au jaune blanchâtre ou verdâtre.

On trouve les Sertulaires dans toutes les mers, adhérant aux fucus, aux coquilles, au madrépores, etc.

1. Sertulaire sapinette.

Sertularia abietina; Linn.

Sertularia alternatim pinnata; denticulis subopposititis, ovato-tubulosis; ovariis ovalibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 186. *n.* 310.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 116. *n.* 4.

— Pall. *Elench. p.* 133. *n.* 81.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3845. *n.* 5.

— Ellis, *Corall. tom.* 1. *n.* 2. *fig.* b. B.

— Esper, *Supp.* 2. *tab.* 1.

Cette espèce, fort commune, parvient à sept ou huit pouces de hauteur. Sa base est formée de petits tubes cornés, contournés, adhérant aux pierres et aux coquilles; ses tiges, simples ou branchues, ont leurs rameaux constamment pinnés et alternes aux deux côtés opposés de la tige principale; les cellules sont rapprochées, alternes, sessiles, ventrues en dessus à leur base, terminée en tube court, rétréci, à ouverture oblique et entière; les ovaires sont ovales alongés, à peine deux fois plus gros que les cellules.

Hab. Mers d'Europe.

2. Sertulaire pectinée.

Sertularia pectinata.

Sertularia caule simplici, pinnato; ramis longissimis; cellulis minutis, margine integro.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 187. *n.* 311.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 116. *n.* 3?

Cette espèce est attachée aux corps sous-marins par un empâtement surculeux; sa tige est simple, pinnée; ses rameaux très-longs; ses cellules très-petites et à bord entier; ses ovaires sont ovoïdes et assez volumineux; sa couleur est d'un brun foncé.

Hab. Inconnue.

3. Sertulaire tridentée.

Sertularia tridentata; Lamx.

Sertularia cellulis ad marginem tridentatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 187. *n.* 312.

Cette espèce naît d'un empâtement surculeux; sa tige est droite, simple, pinnée; ses pinnules divergentes; les cellules ont leur bord garni de trois dents et l'ouverture oblique; couleur jaunâtre.

Hab. Mers australes.

4. Sertulaire tamarisque.

Sertularia tamarisca; Linn.

Sertularia alternatim ramosa; denticulis oppositis tubulosis, crenatis; ovariis ovato-truncatis, bidentatis, ore tubuloso.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 188. *n.* 313.

— Pall. *Elench. p.* 129. *n.* 77.

— Sol. et Ell. *p.* 36. *n.* 1.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3845 *n.* 4.

— Ellis, *Corall. p.* 17. *tab.* 1. *n.* 1. *fig.* a. A.

Cette Sertulaire acquiert environ quatre pouces de hauteur; elle naît de radicules tubuleuses vermiformes, rampantes sur les coquilles. Sa tige est droite, et supporte quelques rameaux alternes; les cellules sont opposées, non rétrécies à leur ouverture qui offre trois ou quatre dents peu distinctes. Les ovaires sont grands, ovales, tronqués, avec une épine de chaque côté et une ouverture tubuleuse au milieu de la portion tronquée.

Hab. Mer du Nord, Méditerranée, etc.

5. Sertulaire filicule.

Sertularia filicula; Sol. et Ell.

Sertularia ramosissima, pinnata; stirpe flexuosâ; ramulis ex angulis alternis; denticulis ovato-tubulosis; singulo ad axillam arrecto; ovario obversè ovatis, apice tubulatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 188. *n.* 314.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 12. *tab.* 6. *fig.* c. C. C. 1.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 119. *n.* 15.

— Sol. et Ell. *p.* 57. *n.* 32. *tab.* 6. *fig.* c. C. 1.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3853. *n.* 56.

Tige très-rameuse, flexueuse; rameaux pinnés, articulés, naissant des angles formés par les flexuosités de la tige; cellules opposées, ventrues à leur base, rétrécies à leur ouverture qui est entière et oblique; ovaires obovales, terminés par une tubulure.

Hab. Mers d'Europe.

6. Sertulaire dentée.

Sertularia dentata; Lamx.

Sertularia caule ramoso; cellulis pyriformibus, marginibus dentatis; ovariis ovatis; ore magno, margine rubro.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 188. *n.* 315.

Espèce à tige rameuse; cellules pyriformes à bord

bord denté; ovaires ovales; bords de l'ouverture noirâtres.

Hab. Baie de Cadix.

7. Sertulaire alongée.

Sertularia elongata; Lamx.

Sertularia caule simplici, elongato, pinnato, rarè bipinnato; cellulis minutis approximatis; marginibus ciliatis; ovariis ovatis, truncatis, lateraliter cornutis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 189. *n.* 316. *pl.* 5. *fig.* 3. a. B. C.

An Sertularia lycopodium? de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 117. *n.* 6.

Empâtement surculeux; tige ordinairement simple, pinnée, rarement bipinnée; rameaux situés dans la partie supérieure de la tige, jamais dans l'inférieure; cellules rapprochées, petites, à bord cilié; ovaires ovales, tronqués au sommet, comprimés, avec deux appendices latéraux aculéiformes; couleur vert rougeâtre foncé.

Hab. Mers australes.

8. Sertulaire grimpante.

Sertularia scandens; Lamx.

Sertularia caule filiformi, scandente, nudo; cellulis ad marginem dentatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 189. *n.* 317.

An Sertularia nullefolium? de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 116. *n.* 5.

Tige principale filiforme, dégarnie de cellules et grimpante sur les Gorgones et autres productions marines; tiges secondaires nombreuses, simples, éparses et pinnées; cellules à bord denté; ovaires ovales, tronqués et bicornes; couleur rosâtre.

Hab. Mers australes.

9. Sertulaire polyzone.

Sertularia polyzonias; Linn.

Sertularia sparsè ramosa; denticulis ovatis, alternis; ovariis obovatis, transversè rugosis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 190. *n.* 318.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 117. *n.* 7.

— Sol. et Ell. *p.* 37. *n.* 3.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3856. *n.* 25.

Sertularia ericoïdes; Pall. *Elench. p.* 127. *n.* 76.

— Ellis, *Corall. tab.* 2. *n.* 3. *fig.* a. b. A. B.

— Esper, *Supp.* 2. *tab.* 6.

Espèce petite, simple ou peu rameuse, un peu flexueuse et subarticulée; cellules alternes, ovales, tronquées au sommet, à ouverture obscurément tridentée; ovaires grands, ovales, très rugueux, marqués de zônes transverses.

Hab. Mers d'Europe.

10. Sertulaire roide.

Sertularia rigida; Lamx.

Sertularia dichotoma; ramis divaricatis fragilibus; cellulis distantibus conicis; ore ovato mucronato.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 190. *n.* 319.

An Sertularia divaricata? de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 117. *n.* 8.

Tige dichotome, à rameaux divergens fragiles; cellules distantes assez grandes, coniques; ouverture ovale, avec une pointe au bord extérieur; couleur grise verdâtre.

Hab. Mers australes.

11. Sertulaire distante.

Sertularia distans; Lamx.

Sertularia cellulis campanulatis, distantibus, gibbosis; margine dentato; ore stricto.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 190. *n.* 320.

Tige peu rameuse; cellules campanulées, très-éloignées les unes des autres, gibbeuses; ouverture rétrécie et dentée.

Hab. Mers australes.

12. Sertulaire luisante.

Sertularia splendens; Lamx.

Sertularia caule ramoso, articulato; cellulis tridentatis; ovariis subteretibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 191. *n.* 321.

Tige rameuse, articulée; deux cellules alternes à chaque articulation; cellules presque cylindriques; ouverture à trois dents, celle du bord extérieur beaucoup plus longue que les latérales; ovaires presque cylindriques.

Hab. Baie de Cadix.

13. Sertulaire arbrisseau.

Sertularia arbuscula; Lamx.

Sertularia cellulis minutis, campanulatis, gibbosis; ore integro.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 191. *n.* 322. *pl.* 5. *fig.* 4. a. B. C.

Racine formant un gros empâtement; tige grosse, courte, rameuse dès sa base; rameaux et ramuscules nombreux, courts et épars; cellules petites, campanulées, ventrues, à bord entier; ovaires ovoïdes, alongés, avec une petite ouverture au sommet; couleur brun foncé.

Hab. Mers australes.

14. Sertulaire cyprès.

Sertularia cupressina.

Sertularia denticulis subopositis, obliquè truncatis; ramis paniculatis, sparsis, longioribus; ovariis obovalibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 192. *n.* 323.

— De Lamk. *Anim. sans vert. p.* 118. *n.* 10.

— Pall. *Elench. p.* 141. *n.* 89.

— Sol. et Ell. *p.* 38. *n.* 5.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3847. *n.* 6.

— Ellis, *Corall. p.* 21. *tab.* 3. *n.* 5. *fig.* a. A.

— Esper, *Supp.* 2. *tab.* 3.

Tige très-rameuse, paniculée; rameaux capillaires dichotomes, disposés presqu'en spirale sur la tige; cellules petites, presqu'opposées, couchées, obliquement coupées, à ouverture entière; ovaires redressés, souvent très-nombreux, ovales oblongs, dentés à leur sommet.

Hab. Mers d'Europe.

15. Sertulaire argentée.

Sertularia argentea.

Sertularia denticulis subopositis, mucronatis; ovariis ovalibus; ramis alternis, paniculatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 192. *n.* 324.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 117. *n.* 9.

— Sol et Ell. *p.* 38. *n.* 4.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3847. *n.* 48.

— Ell. *Corall. p.* 20. *tab.* 2. *n.* 4. *fig.* c. C.

— Esper, *Zooph. supp.* 2. *tab.* 27.

Espèce divisée dès sa base en une multitude de branches alongées, foibles, garnies de rameaux paniculés; cellules presqu'opposées, oblongues, brillantes, coupées très-obliquement et terminées en dehors par un sorte de bec; ovaires très-grands, obovés, à ouverture étroite, bordée.

Hab. Mers d'Europe et d'Amérique.

16. Sertulaire de Gay.

Sertularia Gayi; Lamx.

Sertularia caule tereti, scabro, parùm ramoso; ramis sparsis divergentibus, subpinnatis; ramulis subsimplicibus, alternis, inæqualiter elongatis; cellulis gibbosis, subinflexis, margine quadridentato.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 12. *tab.* 66. *fig.* 8. 9.

Tige cylindrique, rude, peu rameuse; rameaux épars, divergens, paroissant presque pinnés; petits rameaux en général simples, alongés et alternes; cellules gibbeuses à leur base; ouverture presque verticale, garnie de quatre dents; couleur fauve blanchâtre.

Hab. Côtes de la Manche.

17. Sertulaire de Gaudichaud.

Sertularia Gaudichaudi; Lamx.

Sertularia arbusculata, ramis ramulisque capillaceis gracilibus, alternis; cellulis distantibus, ore quadridentato; ovariis subpedicellatis, transversè rugosis.

— *Voyage de l'Uranie, pl.* 90. *fig.* 4. 5.

Très-rameuse; rameaux capillacés, grêles et flexibles, de la même grosseur dans presque toute leur étendue; cellules alternes, distantes, campanulées, à ouverture quadridentée; ovaires presque globuleux, pédicellés, marqués de lignes transverses presque spirales. Couleur verdâtre; hauteur environ deux pouces. Dans l'état vivant la couleur de cette Sertulaire est un vert bleuâtre et celle des polypes un bleu clair.

Hab. Côtes des iles Malouines.

18. Sertulaire unilatérale.

Sertularia unilateralis; Lamx.

Sertularia pumila, flexuosa, inæqualiter teres, parùm ramosa; articulis longiusculis; cellulis ad unam faciem conversis; ovariis ovatis, pedicellatis.

— *Voyage de l'Uranie, pl.* 90. *fig.* 2. 3.

Tige très-petite, un peu flexueuse, très-inégale dans sa largeur; cellules petites, munies d'une pointe alongée dans la partie inférieure de leur ouverture, et se dirigeant toutes vers le même côté; ovaires pédicellés, ovales, remplis de corpuscules visibles et terminés en pointes tronquées; grandeur quatre à cinq lignes; couleur fauve-brun foncé.

Hab. Côtes des iles Malouines, sur les fucus.

19. Sertulaire tuya.

Sertularia tuya; Linn.

Sertularia denticulis distichis, alternis, appressis; ovariis ovatis, marginatis; caule angulato, rigido, paniculato; ramulis creberrimis, dichotomis, attenuatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 193. *n.* 325.

— Pall. *Elench. p.* 140. *n.* 88.

— Sol. et Ell. *p.* 41. *n.* 9.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3848. *n.* 9.

— Ell. *Corall. p.* 24. *tab.* 5. *n.* 9. *fig.* b. B.

— Esper, *Zooph. tab.* 22. *fig.* 1. 2. 3.

Radicules petites, adhérentes aux coquilles et aux pierres; tige droite, roide, un peu anguleuse.

haute de quatre à six pouces, nue dans ses cinq sixièmes inférieurs; rameaux courts, alternes ou épars, plusieurs fois bifurqués; cellules sur un seul rang aux extrémités des rameaux, alternes ailleurs, resserrées à leur ouverture et adnées à leur support; ovaires ovales, pédonculés, obtus en dessus, à ouverture petite, bordée, operculée.

Hab. Mers d'Europe.

20. Sertulaire cupressoïde.

Sertularia cupressoïdes; Gmel.

Sertularia paniculata; ramis dichotomis, sparsis; calyculis vix osculo prominulo, simplicibus, obliquè truncatis; vesiculis ovatis; osculo subtubuloso, trunco ramisque articulatis; commissuris biannulatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 173. *n.* 326.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3846. *n.* 47.

— Lepechin, *Act. Petrop.* 1780. *p.* 224. *tab.* 9. *fig.* 3. 4.

Tige paniculée; rameaux dichotomes, épars; cellules simples, obliquement tronquées, à ouverture à peine saillante; ovaires ovales, à ouverture subtubuleuse.

Hab. Mer Blanche.

21. Sertulaire de Misène.

Sertularia Misenensis; Gmel.

Sertularia ramosissima, dichotoma; denticulis alternis tenuissimis, divaricatis; vesiculis ovalibus, pedunculatis, axillaribus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 193. *n.* 327.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3854. *n.* 62.

— Cavol. *Polyp. mar.* 3. *p.* 187. *tab.* 7. *fig.* 1. 2.

Espèce très-rameuse; dichotome; cellules alternes, très-petites, divariquées; ovaires ovales, pédonculés, axillaires.

Hab. Méditerranée, près du cap de Misène.

22. Sertulaire lichenastre.

Sertularia lichenastrum; Linn.

Sertularia ramosa pinnataque; calyculis distichis, adpressis; ovariis secundis, ovato-campanulatis, minoribus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 194. *n.* 328.

— Pall. *Elench. p.* 138. *n.* 85.?

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3857. *n.* 27.

Sertularia sonchitis; Soll. et Ell. *p.* 42. *n.* 10.

— Ell. *Corall. p.* 25. *n.* 10. *tab.* 6. a. A.

— Esper, *Zooph. tab.* 35. *fig.* 1. 3.

Tige droite, roide, simple, articulée, un peu aplatie; rameaux simples, alternes, placés des deux côtés de la tige; cellules alternes, petites, situées près du bord, adnées dans toute leur longueur aux tiges et aux rameaux; ouverture oblique, entière.

Hab. Côtes d'Irlande.

23. Sertulaire à grappes.

Sertularia racemosa; Gmel.

Sertularia stirpe erectâ, tereti, ramosâ, opacâ, corneâ; denticulis sparsis, pellucidis; vesiculis racemosis, ramis subarcuatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 195. *n.* 329.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3854. *n.* 63.

— Cavol. *Polyp. mar.* 3. *p.* 160. *tab.* 6. *fig.* 1. 2.

Tige rameuse, droite, cylindrique; cellules éparses, transparentes; ovaires disposés en grappes.

Hab. La Méditerranée.

24. Sertulaire brunâtre.

Sertularia fuscescens; Gmel.

Sertularia pinnata, fuscescens; calyculis subopositis, tubulosis; ovariis crebris secundis, minutis, tritubercalatis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 195. *n.* 330.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3846. *n.* 44.

Sertularia pinnata; Pall. *Elench. p.* 136. *n.* 83.

— Baster, *Opus. sub.* 1. *l.* 1. *tab.* 1. *fig.* 6.

Cellules presqu'opposées, tubuleuses; ovaires rapprochés, très-petits, à trois tubercules.

Hab. Côtes de Cornouailles.

25. Sertulaire noire.

Sertularia nigra; Pall.

Sertularia pinnata, nigricans; calyculis subopositis, minutis; ovariis magnis, secundis, ovato-quadrangulis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 196. *n.* 332.

— Pall. *Elench. p.* 135. *n.* 82.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3846. *n.* 43.

Racines tubuleuses, intestiniformes, jaunâtres, entrelacées, s'élevant jusqu'à l'origine des rameaux; tige haute au plus de quatre pouces, de la grosseur d'une paille d'avoine environ, comprimée, donnant de ses côtés des rameaux comprimés, linéaires, souvent très-longs; portant sur les côtés des cellules très-petites, subtubuleuses; ovaires presque quadrangulaires, fermés.

Hab. L'Océan indien ou américain.

(E. D.)

SERTULARIÉES.

Lamouroux nomme ainsi le quatrième ordre ou famille de la division des polypiers flexibles; il lui

donne les caractères suivans : polypiers phytoïdes à tige distincte, simple ou rameuse, très-rarement articulée, presque toujours fistuleuse, remplie d'une substance gélatineuse animale à laquelle vient aboutir l'extrémité inférieure de chaque polype, contenu dans une cellule dont la situation et la forme varient ainsi que la grandeur. Cet ordre renferme quatorze genres : Pasythée, Amathie, Némertésie, Aglaophénie, Dynamène, Sertulaire, Idie, Entalophore, Cytie, Laomédée, Thoéa, Salacie, Cymodocée, Amphitoïte. *Voy.* ces mots. (E. D.)

SILIQUELLE ; *siliquella.*

Genre de la famille des Brachionides, de l'ordre des Crustodés, dans la classe des Microscopiques, dont les caractères ont été établis page 538 du présent volume, et dont nous ne connoissons qu'une espèce, déjà décrite par Bruguière dans le tome I de ce Dictionnaire, à l'article Brachion, sous le nom de *Brachionus impressus*, n°. 19, où nous renverrons le lecteur. Les changemens survenus dans l'étude des Microscopiques nous ayant mis dans la nécessité de séparer cet animal des Brachions véritables, en lui donnant un nom générique nouveau, nous nous sommes vus dans la nécessité de lui en donner encore un spécifique, et nous le désignerons sous celui de *Siliquelle Bourse-à-pasteur* (*Siliquella Bursa-pastoris*), qui donne une idée assez exacte de la figure du test urcéolé, qui, abstraction faite des deux rotatoires et de la queue, rappelle assez exactement la silicule de l'une des espèces les plus vulgaires du genre Thlaspi parmi les plantes crucifères.

(B. de St. Vincent.)

SILURELLE ; *silurella.*

Genre de la famille des Gymnostomés, de l'ordre des Crustodés, dans la classe des Microscopiques, et dont nous avons établi les caractères à la page 539 du présent volume. Nous y avons dit que les espèces qu'on y peut renfermer présentent absolument l'aspect des Cyclopes, très-petits Entomostracés par lesquels s'ébauche la classe des Crustacés dans le grand embranchement des animaux articulés. L'espèce de Silurelle que nous avons examinée avec soin, et d'après laquelle nous avons proposé l'établissement du genre, nous avoit d'abord paru appartenir à quelqu'état de la variété verte du *quadricornis* de Muller, décrite dans Jurine (*Monogr. pl. 7. fig. 1*) ; mais n'y trouvant absolument que deux appendices antérieurs au lieu de quatre, ne découvrant pas la moindre trace d'articulation dans ces appendices, dont la conformation faisoit plutôt des espèces de tentacules que des antennes, nous nous décidâmes à laisser encore parmi les Microscopiques un animal dont les parties postérieures présentent cependant les indices manifestes du passage à une autre classe. Nous avons surtout cru reconnoître un orifice buccal entre les deux tentacules, là même où les Cyclopes ont leur œil ; mais M. Straus, auquel nous avons communiqué le dessin que nous avons fait d'un être si voisin de ceux qu'il étudia avec autant de sagacité que de patience, ayant cru y voir un organe de vision, nous sommes prêts à nous ranger de l'avis d'un observateur qui mérite une aveugle confiance sur tout ce qu'il affirme. En attendant que nous retrouvions nos Silurelles pour prononcer définitivement sur ce qui en est, nous décrirons les deux espèces que nous rapportâmes à ce genre encore incertain.

1. Silurelle petit Cyclope.

Silurella (*cyclopina*) *oblongata, viridis, ore subsexdentata? tentaculis attenuatis piliferis*; N.

Description. Cet animalcule presque perceptible à l'œil, paroissoit long d'un pouce au grossissement de trois lignes de foyer. Son test antérieurement arrondi, ovoïde, alongé, est postérieurement muni de deux dentelures et tout rempli de molécules vertes souvent pressées au point que le corps paroît opaque au centre. Trois segmens diminuant de largeur y forment comme une large queue articulée, que terminent deux appendices sétiformes simples, translucides, et de même formés de trois articles ; deux tentacules opposés, cylindriques, verts, terminés par une petite soie en forme de cil, garnissent la partie antérieure du test : entre les deux est un point d'un brun rougeâtre manifestement contractile, et comme bordé de six dentelures. Nous l'avons jusqu'ici regardé comme un orifice buccal. L'animal dont ce point, s'il est un œil, seroit un vrai Cyclope, nage par élancemens ou petits sauts de trois ou quatre fois sa longueur, dans l'eau pure, autour des conferves. Nous l'avons particulièrement rencontré en été, le long des bords du bassin, dans le Palais-Royal.

2. Silurelle de Bosc.

Silurella (*Boscii*) *ovata, ore integra, tentaculis obtusis muticis* ; N. Cercaire cornue ; Bosc, *Dict. de Deterville, tom. V. p.* 511. *pl. A. 28 fig.* 11.

Description. Nous ne connoissons cette espèce que par le passage suivant de M. Bosc. « J'ai rapporté d'Amérique une nouvelle espèce du genre Cercaire, que j'appellerai *C. cornue.* On la trouve dans l'eau de mer. Ses caractères sont : animalcule ovale, avec deux cornes antérieures, une queue à trois articles cordiformes, le dernier terminé par deux soies. » Le savant auquel nous devons ces indications, ne parle ni de la taille, ni de la couleur de la prétendue Cercaire.

(B. de St. Vincent.)

SIPONCLE; *sipunculus.*

Genre d'Echinodermes sans pieds, ayant pour caractères : corps alongé, cylindracé, nu, se rétrécissant postérieurement, avec un renflement terminal, et ayant antérieurement un col étroit, cylindrique, court et tronqué. Bouche orbiculaire, terminant le col; une trompe cylindrique, finement papilleuse à l'extérieur, rétractile, sortant de la bouche. Anus latéral placé vers l'extrémité antérieure.

Observ. Les animaux de ce genre, encore très-peu connus, sont fort remarquables par la faculté dont ils jouissent de faire saillir de leur extrémité antérieure et rentrer à volonté une sorte de trompe au sommet de laquelle est la bouche; on retrouve une organisation et une faculté analogue dans un ordre de vers intestinaux, les Acanthocéphales : deux grands muscles situés dans l'intérieur du corps sont les principaux moteurs de cette trompe, l'intestin part de la bouche, va jusque vers l'extrémité opposée, et revient en se roulant en spirale autour de sa première partie : on n'y trouve que du sable ou des fragmens de coquilles. De nombreux vaisseaux paroissent s'unir à l'enveloppe extérieure, et il y a de plus, le long d'un des côtés, un filet qui pourroit être nerveux. Deux longues bourses situées en avant, ont leurs orifices extérieurs un peu au-dessous de l'anus, et l'on voit quelquefois intérieurement, près de ce dernier orifice, un paquet de vaisseaux branchus qui pourroit appartenir à la génération.

Ces animaux se tiennent dans le sable à peu de distance des côtes.

1. Siponcle nu.

Sipunculus nudus; Linn.

Sipunculus epidermide strictâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 78. *n.* 1.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3094. *n.* 1.

— *Syrinx;* Bohadsch. *Anim. mar. p.* 93. *tab.* 7. *fig.* 6. 7.

Cette espèce se distingue par son épiderme attaché à la surface du corps.

Hab. Les mers d'Europe.

Observ. M. Cuvier présume que cette espèce ne diffère point du *Sip. edulis.*

2. Siponcle tuniqué.

Sipunculus saccatus; Linn.

Sipunculus epidermide laxâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 79. *n.* 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3095. *n.* 2.

Nereis sacculo induta; Linn. *Amœn. acad.* 4. *p.* 454. *tab.* 3. *fig.* 5.

Var. 2. *Lumbricus phalloides;* Pall. *Spicil. zool.* 10. *p.* 12. *tab.* 1. *fig.* 8.

Cette espèce se distingue par son épiderme lâche, qui ne paroît point adhérer à la surface du corps.

Hab. Les mers de l'Inde & celles d'Amérique.

Observ. M. Cuvier présume que cette espèce a été établie sur un individu où l'épiderme s'est détaché accidentellement.

3. Siponcle comestible.

Sipunculus edulis; Cuv.

Sipunculus ex albido carneus, posteriùs subclavatus, anteriùs dilatatus, papillosus; ore terminali papillari, rugâ villosissimâ cincto.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 79. *n.* 3.

— Cuv. *Règn. anim. IV. p.* 25.

Lumbricus edulis; Pall. *Spicil. zool. p.* 10. *tab.* 1. *fig.* 7.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3085. *n.* 11.

Cette espèce atteint environ un pied de long; sa grosseur égale celle d'une plume d'oie; l'extrémité postérieure est un peu en massue, l'antérieure dilatée et papilleuse; la bouche est entourée de rides villeuses. Sa couleur est d'un blanc rosâtre.

Hab. L'Océan des grandes Indes, dans le sable. On le mange. (E. D.)

SPATANGUE; *spatangus.*

Genre d'Echinodermes pédicellés, ayant pour caractères : corps irrégulier, ovale ou cordiforme, subgibbeux, garni de très-petites épines; quatre ou cinq ambulacres bornés et inégaux; bouche inerme, transverse, labiée, rapprochée du bord; anus latéral, opposé à la bouche.

Spatangus auctorum.

Echinus; Linn. Gmel.

Observ. Les Spatangues et les Ananchites (*voy.* ce mot) offrent beaucoup de rapports entr'eux; leurs formes sont en général très-analogues, et les deux genres se distinguent des autres Echinides par la situation de leur bouche qui n'est point au centre de la surface inférieure, mais rapprochée du bord.

Les Spatangues ont une forme symétrique si on compare leur côté droit à leur côté gauche, mais il n'y a plus de régularité lorsqu'on compare la moitié antérieure avec la postérieure; la plupart sont renflés, cordiformes ou ovalaires, quelques-uns assez aplatis; leur parquetage est souvent fort singulier et mériteroit une étude particulière. Les

tubercules sont petits, à peu près égaux, excepté dans quelques espèces; les épines sont petites et foibles. La bouche, ovale transversalement, a son bord postérieur ou lèvre situé un peu plus bas que l'antérieur; elle n'est point armée de mâchoires comme la bouche des autres Oursins; l'anus est situé en arrière, sur le bord et souvent au haut d'une surface plus ou moins aplatie; les ambulacres sont tantôt au nombre de cinq, tantôt au nombre de quatre, suivant les espèces; ils s'étendent rarement jusqu'à la circonférence et n'arrivent jamais jusqu'à la bouche; ils sont tantôt enfoncés, tantôt au niveau du test. Quelques Spatangues présentent sur le dos et au bord antérieur une gouttière plus ou moins profonde, prolongée jusqu'à la bouche.

Il en existe de vivans et de fossiles.

§. I. *Quatre ambulacres.*

1. Spatangue plastron.

Spatangus pectoralis ; Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 159. *fig.* 2. 3.

Spatangus ovato-ellipticus, depressus, maximus ; ambulacris quaternis ; interstitiis eleganter granulatis ; assulis elongatis ad marginem.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 29. *n.* 1.

Echinus spatagus, var. β (*grandis*); Gmel. *Syst. nat. p.* 3199. *n.* 12.

Echinospatagus ; Gualt. *Ind. tab.* 109. *fig.* B. B.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 14. *fig.* 5. 6.

Belle et grande espèce, longue de cinq pouces, large de quatre, ovale elliptique, un peu aplatie; ambulacres au nombre de quatre; interstices élégamment granulés; plaques situées près du bord, de forme alongée.

Hab. Inconnue.

2. Spatangue ventru.

Spatangus ventricosus ; de Lamk.

Spatangus ovatus, inflatus, obsoletè assulatus; ambulacris quaternis oblongis, impressis, canaliculatis ; tuberculis majoribus in zig-zag positis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 29. *n.* 2.

Brissus maculosus, var. *ventricosus ;* Klein, *Echin. trad. franç. p.* 106. *tab. XIV. fig.* B. — *Id. édit. de* Leske, *p.* 29. *tab.* 26. *fig.* A.

Spatangus brissus ; Leske *apud Klein, p.* 246. *tab. XXIV. fig.* A. B. *et tab.* 26. *fig.* A.

Echinus spatagus et var. α. *maculosus;* Gmel. *Syst. nat. p.* 3199.

— Rumph. *Amb. p.* 36. *tab.* 14. *fig.* 1.

— *An* Scilla, *Corp. mar.? tab.* 4. *fig.* 2. 3.

Espèce un peu moindre que la précédente, à corps ovale, enflé, à parquetage peu distinct; ambulacres au nombre de quatre, oblongs, enfoncés; les plus grands tubercules disposés en zig-zag.

Hab. L'Océan des Antilles.

3. Spatangue cœur de mer.

Spatangus purpureus ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 157. *fig.* 1—4.

Spatangus cordatus ; ambulacris quaternis, lanceolatis, planis; tuberculis majoribus in zig-zag positis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 29. *n.* 3.

— Leske *apud Klein, p.* 233. *tab.* 43. *fig.* 3—5. *et tab.* 45. *fig.* 5.

Echinus purpureus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3197. *n.* 93.

Pas de poulain; d'Argen. *Conch. pl.* 25. *fig.* 3.

— Scilla, *Corp. mar. tab.* 2. *n.* 1. *fig.* 1.

Cordiforme, un peu déprimé; une gouttière large et peu profonde partant du centre de la surface supérieure et se rendant à la bouche; ambulacres lancéolés, planes, au nombre de quatre; tubercules les plus grands disposés en zig-zag.

Hab. Mers d'Europe.

4. Spatangue ovale.

Spatangus ovatus; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 158. *fig.* 7. 8.

Spatangus ovatus, semi-cylindricus, antice retusus; ambulacris quaternis ovato-canaliculatis, anticis obliquis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 30. *fig.* 4.

Spatangus brissus unicolor, var. II; Leske *apud Klein, p.* 248. *tab. XXVI. fig.* B. C.

Echinus spatangus, var. ι (*unicolor*); Gmel. *Syst. nat. p.* 3199. *n.* 12.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 10. *fig.* 22.

Ovoïde, semi-cylindrique, obtus en avant; ambulacres au nombre de quatre, enfoncés, les deux antérieurs obliques.

Hab. Mers d'Amérique.

5. Spatangue caréné.

Spatangus carinatus ; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 158. *fig* 11. *et pl.* 159 *fig.* 1.

Spatangus ovato-inflatus, ad latera turgidulus; ambulacris quaternis : anticis divaricato-transversis; areâ dorsali posticâ carinatâ, obtusè prominulâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 30. *n.* 5.

Spatangus brissus latè carinatus, var. IV. Leske *apud Klein, p.* 249. *tab.* 48. *fig.* 4. 5.

Echinus spatagus, var. κ (*carinatus*); Gmel. *Syst. nat. p.* 3199. *n.* 12.

Echinospatagus; Gualt. *Ind. tab.* 108. *fig.* G. G.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 14. *fig.* 3. 4.

Ovoïde, renflé sur les côtés; ambulacres au nombre de quatre, les antérieurs dirigés transversalement; aire dorsale postérieure carénée et un peu saillante.

Hab. Côtes des îles de France et de Bourbon.

6. Spatangue colombaire.

Spatangus columbaris; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 158. *fig.* 9. 10.

Spatangus ovalis; vertice retuso; ambulacris quaternis brevibusculis; posticis rectis.

— De Lamk. *Anim sans vert. tom.* 3. *p.* 30. *n.* 6.

Echinus... Sloan. *Jam.* 2. *tab.* 242. *fig.* 3—5.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 10. *fig.* 19.

Ovale, à sommet un peu déprimé; ambulacres courts, au nombre de quatre, les postérieurs droits.

Hab. L'Océan américain.

7. Spatangue comprimé.

Spatangus compressus; de Lamk.

Spatangus minor, ovatus, ad latera compressus, immaculatus; dorso carinato; ambulacris quaternis impressis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 30. *n.* 7.

Espèce petite, ovale, comprimée latéralement, immaculée; dos caréné; ambulacres enfoncés, au nombre de quatre.

Hab. Les mers de l'île de France.

8. Spatangue croix de Saint-André.

Spatangus crux Andreæ; de Lamk.

Spatangus ovatus, depressus; ambulacris quaternis lanceolatis, obliquè divaricatis; interstitiis ocellatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 31. *n.* 8.

Ovale, aplati; ambulacres au nombre de quatre, lancéolés, obliquement disposés en croix; interstices ocellés.

Hab. L'Océan austral.

9. Spatangue sternal.

Spatangus sternalis; de Lamk.

Spatangus ovatus, assulatus, maculatus; ambulacris quaternis; sterno paginæ inferioris carinato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 31. *n.* 9.

Ovale, tacheté, parqueté; ambulacres au nombre de quatre; aire postérieure de la surface ventrale carénée.

Hab. Mers australes.

10. Spatangue planulé.

Spatangus planulatus; de Lamk.

Spatangus ellipticus, depressus; ambulacris quaternis, angusto-lanceolatis, obliquè divaricatis; interstitiis subocellatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 31. *n.* 10.

Elliptique, aplati; ambulacres étroits, lancéolés, obliquement disposés en croix; interstices subocellés.

Hab. Mers australes.

11. Spatangue orné.

Spatangus ornatus; Defr.

Spatangus cordato-ellipticus, depressus; ambulacris quaternis, ovato-elongatis; tuberculis majoribus ad interstitiis ambulacrorum inordinatè positis.

— Brongniart *apud* Cuvier, *Oss. foss. tom.* 2. 2e. *part. p.* 604. *pl.* 5. *fig.* 6. A. B. C.

Cordiforme, déprimé, avec une gouttière antérieure large et peu profonde; quatre ambulacres au niveau du test, et les lignes de pores qui les marquent dessinant plutôt des angles que des fleurons; intervalles des ambulacres garnis de points ocellés ou de tubercules plus ou moins nombreux, plus ou moins grands et toujours irrégulièrement disposés; anus situé sur le haut de la facette marginale postérieure.

Hab. Fossile de la craie tufeau des environs de Bayonne et du Vicentin.

12. Spatangue suborbiculaire.

Spatangus suborbicularis; Defr.

Spatangus ovoidæus, subdepressus, posticè subcarinatus; ambulacris quaternis; obsoletis, elongatis, divaricatis.

— Brongniart *apud* Cuvier, *Oss. foss. tom.* 2. 2e. *part. p.* 604. *pl. V. fig.* 5. A. B. C.

Ovalaire, un peu déprimé, à gouttière antérieure étroite et assez profonde; ambulacres peu marqués et assez prolongés, formés par deux lignes de pores qui s'écartent insensiblement l'une de l'autre sans tendre à se rapprocher; l'espace inter-ambulacraire postérieur est légèrement caréné, ce qui relève la facette marginale sur le milieu de laquelle est percé l'anus.

Hab. Fossile de la craie tufeau des environs de Dives.

§. II. *Cinq ambulacres.*

13. Spatangue à gouttière.

Spatangus canaliferus; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 156. *fig.* 3.

Spatangus cordato-oblongus, basi posticâ gibbus; ambulacris quinis impressis patulis; antico profundiore canaliformi.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 31. *n.* 11.

Spatangus. . . . Leske *apud Klein, tab.* 27. *fig.* A ?

Spatangus lacunosus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3196. *n.* 13.

— Rumph. *Amb. tab.* 14. *fig.* 2.

— Scilla, *Corp. mar. tab.* 25. *fig.* 2.

Cette espèce et les deux suivantes ont été confondues par la plupart des auteurs, sous le nom d'*Echinus lacunosus*. Celle-ci est oblongue, cordiforme, renflée en dessous et en arrière; ses ambulacres sont enfoncés, quatre plus petits sont disposés en croix oblique; le cinquième, plus profond, se prolonge jusqu'à la bouche.

Hab. Mers des Indes.

14. Spatangue tête-morte.

Spatangus atropos; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 155. *fig.* 9—11.

Spatangus ovato-globosus, gibbus; ambulacris quinis angustatis, profundè impressis; antico magis excavato, subcavernoso.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 32. *n.* 12.

An Spatangus lacunosus? Leske *apud Klein, tab.* 23. *fig.* A. B. *Foss.*

Spatangus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3196. *n.* 13.

— Knorr, *Delic. tab.* D. III. *fig.* 3.

Ovale globuleux, bossu; cinq ambulacres étroits, profondément enfoncés, le cinquième ou antérieur plus profond encore que les autres, presque caverneux.

Hab. L'Océan européen, la Manche?

15. Spatangue arcuaire.

Spatangus arcuarius; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 156. *fig.* 7. 8.

Spatangus cordatus, inflatus, posticè gibbus; ambulacris quinis, lateralibus, acus duplicatos æmulantibus; ore subcentrali.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 32. *n.* 13.

Spatangus pusillus; Leske *apud Klein, p.* 230. *tab.* 24. *fig.* c. d. e. *et tab.* 38. *fig.* 5.

— Argenv. *Conch. tab.* 25. *fig.* 1.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 10. *fig.* 21. A. B.

— Knorr, *Delic. tab.* D—I. *fig.* 14.

Cordiforme, renflé, gibbeux en arrière et en dessus; ambulacres au nombre de cinq, les latéraux presque superficiels, larges, formant de chaque côté une sorte d'arc à concavité extérieure; le postérieur large, creusé en gouttière, se prolongeant presque jusqu'à la bouche.

Hab. L'Océan atlantique austral, les côtes de Guinée?

Observ. Je soupçonne que M. de Lamarck a fait une erreur dans la désignation de la localité de cette espèce et de la précédente; en effet, on trouve très-communément le Spatangue arcuaire sur les côtes de la Manche, tandis que le Spatangue tête-morte ne s'y trouve point.

16. Spatangue ponctué.

Spatangus punctatus; de Lamk.

Spatangus cordatus, convexus, subassulatus, dorso posticè carinatus; tuberculis minimis punctiformibus; ambulacris crenulatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 32. *n.* 14.

An Spatangus cor anguinum? Leske *apud Klein, tab.* 23*. *fig.* G.

— Var. a. Gmel. *Syst. nat. p.* 3195. *n.* 91.

Cordiforme, convexe, à parquetage peu prononcé, caréné en arrière sur la surface dorsale; tout le test couvert de très-petits tubercules punctiformes; ambulacres crénelés.

Hab. Fossile. Localité inconnue.

17. Spatangue cœur d'anguille.

Spatangus cor anguinum.

— *Encycl. méth. pl.* 155. *fig.* 4—6. et var. *pl.* 155. *id. fig.* 7. 8.

Spatangus cordatus, subconvexus; ambulacris quinis impressis, quadrifariàm porosis; poris triserialibus ultra ambulacra extensis.

— De Lamk.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 31. *n.* 15.

— Leske *apud Klein, p.* 221. *tab.* 23. *fig.* A. B. C. D. *et tab.* 45. *fig.* 12.

Echinus cor anguinum, var. ε et ζ. Gmel. *Syst. nat. p.* 3195. *n.* 91.

2e. Var.? *Oblongo-cordatus.*

— Leske *apud Klein, p.* 225. *tab.* 23. *fig.* e. f.

Cordiforme, subconvexe, à gouttière supérieure médiocrement profonde, s'étendant jusqu'à la bouche; ambulacres au nombre de cinq, enfoncés, formés par deux lignes doubles de points, qui se prolongent au-delà de l'enfoncement des ambulacres.

Hab. Fossile des terrains crayeux.

18. Spatangue écrasé.

Spatangus retusus; de Lamk.

Spatangus cordiformis, dorso postico elatus, convexus et angustior, anticè depressus, canaliculatus; ambulacris quinis; quinto in lacunâ dorsi.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 33. *n.* 16.

Echinospatagus; Breyn. *Echin. tab.* 5. *fig.* 3. 4.

Echinus complanatus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3198. *n.* 95. (*Syn. excl.*)

Cordiforme, élevé, convexe et anguleux en dessus et en arrière, aplati et caniculé en avant; ambulacres au nombre de cinq, dont le cinquième est situé dans la gouttière dorsale.

Hab. Fossile. Localité inconnue.

19. Spatangue subglobuleux.

Spatangus subglobosus; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 157. *fig.* 7. 8.

Spatangus cordato-orbiculatus, utrinquè convexus, assulatus; ambulacris quinis, duplicato-biporosis; ano ovato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 33. *n.* 17.

— Leske *apud Klein, p.* 240. *tab.* 54. *fig.* 2. 3.

Echinus subglobosus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3198. *n.* 96.

Cordiforme-orbiculaire, convexe des deux côtés, parqueté; ambulacres au nombre de cinq, bordés de deux lignes à deux rangs de points; anus ovale.

Hab. Fossile de Grignon.

20. Spatangue bossu.

Spatangus gibbus; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 156. *fig.* 4—6.

Spatangus cordato-abbreviatus; convexus, subgibbosus, anticè retusus; vertice elato; ambulacris quinis duplicato-biporosis; ano ovato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 33. *n.* 18.

Cordiforme, accourci, convexe, subgibbeux, tronqué en avant; sommet élevé; ambulacres au nombre de cinq, bordés de deux lignes à deux rangs de points; anus ovale.

Hab. Fossile. Localité inconnue.

21. Spatangue prunelle.

Spatangus prunella; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 158. *fig.* 3. 4. (*junior.*)

Spatangus subglobosus, posticè gibbosus; ambulacris quinis brevibus, quadrifariàm porosis; ano ad aream marginalem altissimo.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 33. *n.* 19.

Subglobuleux, bossu en arrière; ambulacres au nombre de cinq, courts, marqués de quatre rangs de pores; anus situé au haut de l'aire marginale.

Hab. Fossile de Maestricht.

22. Spatangue crapaud.

Spatangus bufo; Brong.

Spatangus subglobosus, posticè truncatus; ambulacris quinis impressis brevibus; ano ad aream marginalem altissimo.

— Brongniart *apud* Cuvier, *Oss. foss. tom* 2. *part.* 2e. *p.* 604. *pl. V. fig.* 4. A. B. C.

Il est presque globuleux, sans gouttière antérieure, ayant les ambulacres courts et enfoncés, l'anus très-relevé dans une face marginale large.

Hab. Fossile de la craie chloritée des environs du Hâvre.

Observ. Cette espèce ne paroit pas différer essentiellement de la précédente.

23. Spatangue lisse.

Spatangus lævis; de Luc.

Spatangus cordatus, depressus, suprà turgidulus, posticè truncatus; ambulacris quinis elongatis, antico vix impresso.

— Brongniart *apud* Cuvier, *Oss. foss. tom.* 2. 2e. *part. p.* 604. *tab. IX. fig.* 12. A. B. C.

Cordiforme, un peu déprimé et légèrement bombé en dessus; sa partie postérieure étant largement tronquée. Cinq ambulacres à fleur de test, se prolongeant jusqu'aux bords, sans que les lignes de pores qui les forment paroissent tendre à se rapprocher. Gouttière antérieure à peine indiquée.

Hab. Fossile de la craie chloritée de la perte du Rhône.

24. Spatangue de Maestricht.

Spatangus radiatus; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 156. *fig.* 9. 10.

Spatangus ovatus, elatus, anticè canaliferus, retusus; ambulacris quinis; quinto lacunali obsoleto.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 33. *n.* 20.

Spatangus striato-radiatus; Leske *apud Klein, p.* 234. *tab.* 25.

Echinus radiatus; Gmel. *Syst. nat. p.* 3197. *n.* 92.

— Knorr, *Petr. p.* 11. *tab.* E. IV. *fig.* 1. 2.

Espèce grande, ovale, élevée, munie d'une gouttière en avant; ambulacres au nombre de cinq, le cinquième peu distinct, situé dans la gouttière.

Hab. Fossile des environs de Maestricht.

(E. D.)

SPIRILINE; *spirilina.*

Genre de la famille des Vibrionides de l'ordre des Gymnodés, dans la classe des Microscopiques, et dont les caractères ont été établis page 524, sous l'orthographe vicieuse de *Spiruline.* De tels animaux sont-ils des Vibrionides véritables ou des Volvociens? Leur figure discoïde et leurs allures les rapprochent de ces derniers au premier coup d'œil, mais on croit y découvrir que le corps est formé d'une linéole, laquelle est la partie contournée en hélice, dont la spire semble revêtue par une enveloppe membraneuse transparente, ce qui l'empêche de s'alonger pour nager à la manière des anguilliformes. Cette disposition linéaire nous a donc décidé sur le choix de la famille, où les Spirilines ne sont néanmoins que provisoirement placées. Nous en mentionnerons deux espèces.

1. Spirilne de Muller.

Spirilina (Mulleri) sphærica, opaca, lineolis circularibus adpressis notata; N. *Volvox (grandinella) sphæricus, opacus, interaneis immobilibus;* Mull. *Inf. p.* 14. *tab.* 3. *fig.* 6. 7. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 1. *fig.* 7.

Description. Nous ne voyons pas le moindre rapport entre cet animal et la figure de Gleichen (*tab.* 14. A. I. a) qu'y rapporte Muller. On le trouve pendant l'été et l'automne parmi les lenticules, où sa natation varie soit en ligne droite, soit dans une ligne très-flexueuse, soit enfin par des mouvemens de rotation sur elle-même ou en rond autour d'un centre.

2. Spirilne corne d'Ammon.

Spirilina (Ammonis) discoidea, diaphana, Ammonis cornu referens; N. Volute; Jobl. *part.* 2. *p.* 8. *pl.* 11. *fig.* 3.

Description. Cet animal trouvé d'abord par Joblot, qui l'appelle un poisson, dans une infusion d'écorce de bois flotté, « est, dit ce micrographe, nommé *volute,* à cause qu'il est tourné spiralement, de même que le ressort qui est renfermé dans le barillet d'une montre de poche. Tout son corps est attaché à une membrane très-fine, blanche et transparente, se terminant en pointe du côté de la tête et se mouvant circulairement avec assez de lenteur. »

Il se pourroit que le *Volvox Lunula,* Mull. *Inf. p.* 17. *tab.* 3. *fig.* 11. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 6, être singulier que nous n'avons pas eu occasion d'observer, dût rentrer dans le genre dont il vient d'être question. (B. de St. Vincent.)

SPIROPORE; *spiropora.*

Genre de polypiers de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier fossile, pierreux, rameux, couvert de pores ou de cellules placées en lignes spirales, rarement transversales; cellules se prolongeant intérieurement en un tube parallèle à la surface, se rétrécissant graduellement et se terminant à la ligne spirale située immédiatement au-dessous; ouverture des cellules ronde et un peu saillante.

Spiropora; Lamouroux.

Observ. Parmi les nombreux polypiers fossiles si fréquens dans les dépôts des anciennes mers, il en est peu de plus beaux et de plus remarquables que ceux auxquels Lamouroux a donné le nom de *Spiropores.* Tous sont élégamment ramifiés, et toutes leurs divisions, principales et secondaires, ont partout le même diamètre. Il est difficile de juger précisément quel étoit leur port ou facies, puisqu'ils sont toujours engagés plus ou moins dans une gangue calcaire dont on ne peut les débarrasser entièrement; ils devoient pourtant offrir quelques ressemblances par le port avec le *Millepora truncata* ou les *Sériatopores,* mais ils formoient des touffes plus petites et plus délicates. Leurs cellules ou pores ne sont point perpendiculaires à l'axe du polypier, elles sont au contraire très-obliques; néanmoins l'ouverture de la cellule ne conserve point sa direction, elle se courbe un peu, et fait une légère saillie en dehors de la tige. On peut considérer les cellules comme de petits tubes, ayant chacune des parois qui leur sont propres, mais fortement unies entr'elles latéralement, excepté au point où se trouve l'ouverture, le tube étant libre dans une petite étendue. On peut reconnoître facilement cette disposition sur les échantillons bien conservés du Spiropore élé-

gant, où l'on voit des stries ou lignes très-apparentes qui limitent chaque cellule. Elles tournent autour de la tige en formant une spirale plus ou moins régulière, ou plutôt elles constituent ainsi cette tige, car il n'y a point de substance entre les parois des cellules; dans certains points, au lieu d'une spirale, elles forment des anneaux. L'intervalle qui sépare le retour des spires varie suivant les espèces; il est plus grand dans le Spiropore élégant que dans les deux autres; la ligne spirale est également moins fournie de cellules dans cette espèce. Ces polypiers s'accroissoient par l'extrémité des rameaux et non par toute leur surface.

1. Spiropore élégant.

Spiropora elegans; Lamx.

Spiropora eleganter ramosa, subdichotoma, teres; spiris latitudine ramorum distantibus.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 47. *tab.* 73. *fig.* 19—22.

Tiges et rameaux élégamment ramifiés, et à peu près de même diamètre, régulièrement cylindriques; pores saillans, rapprochés entr'eux, disposés en spirale très-régulière autour des ramifications; tours de spires éloignés les uns des autres d'une distance égale au diamètre des rameaux. Grandeur, un à trois pouces.

Hab. Fossile du Forest-Marbre (calcaire à polypiers) des environs de Caen.

2. Spiropore tétragone.

Spiropora tetragona; Lamx.

Spiropora ramis irregulariter tetragonis subflexuosis; cellulis serialibus subtransversalibus.

— Lamx. *Gen. polyp. supp. p.* 85. *tab.* 82. *fig.* 9. 10.

Rameaux irrégulièrement trétragones, un peu flexueux; cellules saillantes, serrées en lignes presque transversales. Grandeur, un à deux pouces.

Hab. Fossile du Forest-Marbre (calcaire à polypiers) des environs de Caen.

3. Spiropore en gazon.

Spiropora cespitosa; Lamx.

Spiropora caulibus dumetosis, ramosis; ramis teretibus intricatis; cellulis minutissimis, subexsertis, spiraliter serialis.

— Lamx. *Gen. polyp. supp. p.* 86. *tab.* 82. *fig.* 11. 12.

Tiges très-grêles, rameuses, anastomosées, égales dans toute leur longueur, partant en grand nombre d'une même base et formant une touffe dense, haute d'un pouce à un pouce et demi; pores très-petits, saillans, très-serrés les uns contre les autres, formant des lignes spirales peu régulières, très-rapprochées.

Hab. Fossile du Forest-Marbre (calcaire à polypiers) des environs de Caen. (E. D.)

SPIROPTÈRE; *spiroptera.*

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes, ayant pour caractères : corps cylindrique, élastique, atténué aux deux extrémités; bouche orbiculaire; queue du mâle roulée en spirale, garnie d'ailes latérales entre lesquelles sort un organe génital unique.

Spiroptera; Rudolphi, Brerser, Schweigger, de Blainville.

Observ. Ce genre, qui comprend un grand nombre d'espèces, paroit voisin des Strongles; ses caractères sont, comme dans ceux-ci, tirés de la forme de la queue des mâles seulement; les Spiroptères en diffèrent néanmoins par leur queue toujours contournée en spirale et par deux appendices membraneux en forme d'ailes, qui ne forment point une bourse comme dans les Strongles. Ils ont encore de très-grands rapports avec les Physaloptères, ces derniers n'en différant que parce que leur queue n'est point contournée en spirale.

Les Spiroptères sont tous de petite taille; les plus grands atteignent à peine trois pouces, et la plupart sont beaucoup plus petits. On les trouve très-rarement dans l'intérieur des voies digestives, mais beaucoup plus souvent entre les tuniques de l'estomac des mammifères, et surtout des oiseaux, ou bien dans l'intérieur de tubercules situés dans l'épaisseur des parois de cet organe. Le corps, dans les deux sexes, est atténué aux deux extrémités, davantage antérieurement; sa surface est finement annelée; il est rarement droit, mais plus ou moins contourné; du reste ces courbures varient suivant les mouvemens, qui sont en général très-lents. La tête est rarement distincte du corps par quelque rétrécissement ou par des saillies de la peau; la bouche est orbiculaire, tantôt nue, tantôt pourvue de papilles arrondies dont le nombre n'est pas constant. La queue des femelles est le plus souvent droite, ou légèrement infléchie ou relevée; l'intestin paroit très-peu flexueux. Il m'a paru qu'il n'y avoit qu'un ovaire; je n'ai pas, au reste, disséqué avec assez de détails ces petits parasites pour connoître parfaitement leur organisation intérieure; j'ignore également le point du corps où est située la vulve; l'anus est une petite fente transversale placée un peu en avant du bout de la queue : toutes les espèces connues sont ovipares. Les mâles, plus petits et plus rares que les femelles, ont leur queue, ou extrémité postérieure du corps, roulée en spirale et formant un à trois tours suivant les espèces; on trouve toujours sur les parties latérales de cette portion contournée, deux petits prolongemens membraneux ou ailes plus ou moins larges; l'organe génital extérieur est unique, très-grêle et plus ou

moins long; il sort près du bout de la queue entre les ailes; dans plusieurs espèces il sort au travers d'une petite gaîne qui paroît quelquefois divisée à son sommet.

Les espèces de Spiroptères sont rangées par M. Rudolphi en deux sections : la première comprend les espèces à tête nue, la seconde celles à tête munie de papilles.

§. I. *Espèces à bouche nue.*

1. Spiroptère mégastome.

Spiroptera megastoma; Rud.

Spiroptera capitis discreti ore magno nudo, caudâ fœminæ rectiusculâ acutâ, maris simpliciter spirali, corpusculis rotundis ad basin penis styliformis.

— Rud. *Syn. p.* 22. *n.* 1.

Vers longs de quatre à cinq lignes, grêles, blancs; tête distincte, plus mince que le corps; bouche grande, orbiculaire, nue; corps atténué aux deux extrémités; queue de la femelle à peu près droite, aiguë; anus situé près de la pointe; queue du mâle convolutée, ayant son sommet fortement infléchi, garni de deux ailes; verge saillante entre les deux corpuscules arrondis.

Hab. Au milieu de tubercules morbides de l'estomac du Cheval. *Reckleben.*

2. Spiroptère à queue roide.

Spiroptera stercura; Rud.

Spiroptera ore orbiculari nudo, caudæ fœmineæ rectæ apice rigido styliformi, rotundato, masculæ simpliciter spiralis, vaginâ penis monophyllâ.

— Rud. *Syn. p.* 23. *n.* 2.

Vers longs de six à huit lignes, gros eu égard à leur longueur, plus atténués en avant qu'en arrière; bouche orbiculaire nue; queue du mâle formant un tour de spirale concentrique, grêle et rétrécie à son sommet, et terminée par une espèce de nodule; en avant du bout de la queue se trouve l'organe génital mâle, réfléchi en arrière et enveloppé dans une gaîne non divisée; queue de la femelle droite, aplatie, à sommet roide styliforme, arrondi vers son extrémité.

Hab. Sous la membrane clignotante et dans le conduit auditif du petit Aigle. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

3. Spiroptère strongylin.

Spiroptera strongylina.

Spiroptera ore orbiculari nudo, caudæ fœmineæ apice depresso acutiusculo, masculæ simpliciter spiralis, alis latis radiatis, pene longissimo.

— Rud. *Syn. p.* 23. *n.* 3.

Vers longs de cinq à sept lignes, grêles, blancs; tête très-petite, non distincte du corps; bouche orbiculaire; corps atténué, principalement en avant; queue du mâle formant un tour ou un tour et demi de spire; ailes latérales, larges, ne se prolongeant point jusqu'au bout de la queue; verge très-longue, sortant entre les ailes; queue de la femelle presque droite, aplatie et un peu aiguë.

Hab. L'estomac du Sanglier. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

4. Spiroptère grêle.

Spiroptera gracilis; Rud.

Spiroptera ore orbiculari nudo, caudæ fœmineæ apice depresso acuto, masculæ spirâ subtriplici, alis latiusculis, pene longo.

— Rud. *Syn. p.* 641. *n.* 12.

Vers longs de trois à six lignes, très-grêles, contournés comme les Trichosomes; tête amincie; bouche orbiculaire, nue; queue du mâle formant environ trois tours de spire tellement serrés, qu'on ne peut apercevoir le bout; verge longue; membranes latérales assez larges, mais néanmoins peu distinctes; queue de la femelle aplatie, aiguë.

Hab. Les intestins de l'Aï. *Natterer.*

5. Spiroptère nasute.

Spiroptera nasuta; Rud.

Spiroptera capitis acuti ore nudo, caudæ fœmineæ apice acuto inflexo, masculæ spirâ subtriplici.

— Rud. *Syn. p.* 23. *n.* 4.

Vers longs de deux lignes et demie à quatre lignes, blancs; les mâles très-peu amincis aux deux extrémités; tête aiguë; bouche simple; queue formant deux ou trois tours de spire, ailée des deux côtés, à sommet un peu aigu. Femelles plus longues et surtout plus épaisses que les mâles, infléchies aux deux extrémités, plus atténuées en avant qu'en arrière; pointe de la queue courbée en crochet.

Hab. L'estomac du Moineau. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

6. Spiroptère dénudé.

Spiroptera denudata; Rud.

Spiroptera capite rotundato, ore nudo, caudæ fœmineæ apice obtuso, depresso, masculæ spirâ duplici laxâ.

— Rud. *Syn. p.* 641. *n.* 13.

Vers longs de cinq à sept lignes; tête arrondie, dépourvue de papilles; corps peu atténué, mais davantage en avant qu'en arrière; queue du mâle formant deux tours lâches de spire; membranes

latérales très-étroites, ne se prolongeant point jusqu'au bout; queue de la femelle aplatie, obtuse.

Hab. Les intestins d'une espèce de Tanagra non déterminée du Brésil. *Natterer.*

7. Spiroptère très-aigu.

Spiroptera acutissima; Rud.

Spiroptera capitis ore orbiculari nudo, caudæ femineæ apice acutissimo, masculæ spirâ duplici lato-alatâ.

— Rud. *Syn. p.* 642. *n.* 14.

Vers longs de quatre à six lignes et demie; tête nue; bouche orbiculaire; corps peu atténué, davantage pourtant en avant; queue du mâle formant deux tours de spire; ailes latérales larges, ne s'étendant point jusqu'à l'extrémité qui est obtuse; queue de la femelle droite, aplatie, très-aiguë

Hab. L'estomac d'une espèce de Faucon non décrite du Brésil. *Olfers.*

8. Spiroptère à tête large.

Spiroptera laticeps; Rud.

Spiroptera capite alis subsagittato, ore nudo, caudæ femineæ apice depresso obtusiusculo, masculæ spirâ subtriplici.

— Rud. *Syn. p.* 23. *n.* 5.

Vers longs de quatre à six lignes; tête ailée, subsagittée par l'élargissement des membranes latérales; bouche nue; corps plus atténué en avant qu'en arrière; queue du mâle formant environ trois tours de spire; membranes latérales petites; queue de la femelle aplatie, un peu obtuse.

Hab. L'œsophage de la Buse pattue. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

§. II. *Espèces à bouche papilleuse.*

9. Spiroptère ailé.

Spiroptera alata; Rud.

Spiroptera ore papilloso, capite caudâque utriusque sexûs alatis, femineâ apice brevi depresso, masculâ in spiram triplicem deflexa.

— Rud. *Syn. p.* 23. *n.* 6.

Vers longs de trois à quatre lignes, grêles; tête et col munis d'une membrane latérale un peu élargie en arrière; corps plus atténué dans sa partie antérieure; queue aplatie dans les deux sexes, celle du mâle formant trois tours de spire, et garnie de membranes latérales très-larges, étendues jusqu'au sommet; celle de la femelle munie de membranes latérales au sommet seulement.

Hab. L'intestin et entre les tuniques de l'estomac du Héron commun. *Braun, Frœlich, Catalogue du Muséum de Vienne.*

10. Spiroptère à queue large.

Spiroptera laticauda; Rud.

Spiroptera capite papilloso, colli dente utrinquè breviusculo, caudæ femineæ apice depresso acutiusculo, masculæ rotundato-alatæ spirâ simplici.

— Rud. *Syn. p.* 24. *n.* 7.

Vers longs de six à douze lignes; tête simple, obtuse, munie de papilles peu visibles, distincte du corps par deux espèces de dents latérales obtuses; corps plus atténué en avant qu'en arrière; queue de la femelle terminée par une pointe aiguë, courte et aplatie; celle du mâle formant un tour de spire, arrondie à son extrémité par la présence d'une membrane latérale large.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac de l'Outarde.

11. Spiroptère à deux dents.

Spiroptera bidens; Rud.

Spiroptera capite papilloso discreto, colli denticulo utrinquè laterali, caudæ femineæ apice brevi incurvo, masculæ spirâ duplici.

— Rud. *Syn. p.* 24. *n.* 8.

Vers longs de trois à six lignes, excessivement grêles; tête papilleuse, distincte du corps par deux papilles latérales simulant deux dents; corps plus atténué en avant qu'en arrière; queue du mâle formant deux tours de spire et ailée latéralement; celle de la femelle terminée par une pointe courte, infléchie.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac du Guêpier ordinaire. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

12. Spiroptère à deux pointes.

Spiroptera bicuspis; Rud.

Spiroptera capite papilloso, colli cuspide utrinquè laterali, caudæ femineæ apice recurvo, masculæ spirâ duplici.

— Rud. *Syn. p.* 24. *n.* 9.

Vers longs de deux à quatre lignes; tête petite, papilleuse, distincte du corps par deux pointes latérales ou dents aiguës, droites ou dirigées en arrière; corps beaucoup plus atténué en avant qu'en arrière; queue du mâle formant deux tours de spire, munie d'une membrane latérale étroite; celle de la femelle terminée par une pointe courte, aplatie, recourbée en arrière.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac du Vanneau suisse.

13. Spiroptère goitreux.

Spiroptera strumosa ; Rud.

Spiroptera capite papilloso, tuberculo sub basi colli, caudæ femineæ apice depresso obtuso, masculæ spirâ duplici.

— Rud. *Syn. p.* 24. *n.* 10.

Vers longs d'un pouce environ, grêles, blancs; tête obtuse, munie de papilles peu distinctes; bouche orbiculaire; col muni d'ailes latérales très-petites et en dessous d'un tubercule; queue du mâle formant deux tours de spire, munie d'ailes latérales qui n'atteignent point jusqu'au sommet qui est obtus et infléchi; verge longue, infléchie; queue de la femelle terminée par un sommet court, obtus et aplati.

Hab. L'estomac de la Taupe commune.

14. Spiroptère quadrilobé.

Spiroptera quadriloba ; Rud.

Spiroptera capitis utrinquè bilobi ore papilloso, caudæ femineæ apice acuto. (*Mas ignotus.*)

— Rud. *Syn. p.* 25. *n.* 11.

Vers longs de quatre à cinq lignes, blancs, un peu épais, atténués en avant, courbés en arc; tête aplatie, munie de quatre lobes oblongs, deux en dessus, deux en dessous; bouche orbiculaire, munie de papilles très-petites et peu distinctes; queue atténuée, plus grosse que la tête, et terminée par un sommet aigu.

Hab. L'œsophage du Pic vert. *Rudolphi.*

15. Spiroptère contourné.

Spiroptera contorta ; Rud.

Spiroptera capite papilloso, femineæ corpore spiraliter contorto, caudâ depressâ, inflexâ, apice acutiusculo. (*Mas ignotus.*)

— Rud. *Syn. p.* 25. *n.* 12.

Vers longs de deux lignes à trois lignes et demie; tête munie de tubercules dont le nombre paroît varier de trois à six, mais qu'il est difficile de préciser à cause de la ténuité de l'animal; bouche orbiculaire; corps atténué en avant, contourné en spirale; queue aplatie, infléchie, à sommet un peu aigu.

Hab. L'intérieur de tubercules des parois de la Tortue d'Europe. *Rudolphi.* Les vers sont plusieurs ensemble dans les tubercules et enlacés les uns avec les autres.

16. Spiroptère anthure.

Spiroptera anthuris ; Rud.

Spiroptera ore papilloso, caudæ femineæ apice depresso incurvo, obtusiusculo, masculæ spirâ simplici, vaginâ penis longi tetraphyllâ.

— Rud. *Syn. p.* 25. *n.* 13.

Vers longs de quatre lignes à un pouce et demi, grêles, blancs; tête munie de trois papilles comme celle des Ascarides; corps peu atténué, davantage cependant à l'extrémité antérieure; queue du mâle aiguë, formant un tour de spire, munie d'ailes latérales entre lesquelles sort une verge longue, garnie à sa base d'une gaine striée en tétraphylle; queue de la femelle légèrement courbée, aplatie, un peu obtuse.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac du Corbeau commun, de la Corbine, de la Corneille mantelée, du Casse-noix, de la Pie, du Choquard, du Loriot. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

17. Spiroptère atténué.

Spiroptera attenuata ; Rud.

Spiroptera capite papilloso, caudæ femineæ apice attenuato excavato, masculæ spirâ simplici, vaginâ penis compositâ.

— Rud. *Syn. p.* 25. *n.* 14.

Vers longs de trois à cinq lignes; tête munie de papilles; corps plus atténué en avant qu'en arrière; queue du mâle formant un seul tour de spire, ayant deux ailes latérales très-étroites; gaine de la verge à plusieurs divisions peu distinctes; queue de la femelle aplatie, excavée, terminée par une petite membrane étroite et obtuse.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac des Hirondelles de fenêtre, de cheminée et de rivage. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

18. Spiroptère cystidicole.

Spiroptera cystidicola ; Rud.

Spiroptera capite papilloso, caudæ femineæ apice inflexo obtusiusculo, masculæ spirâ duplici, pene longiusculo.

— Rud. *Syn. p.* 25. *n.* 15.

Ophiostoma cystidicola ; Rud. *Entoz. Hist. tom.* 2. *p.* 122. *n.* 4.

— Zeder, *Naturg. p.* 129.

Fissula cystidicola; Bosc, *Hist. des Vers, tom* 2. *p.* 37.

Vers longs de cinq à huit lignes, très-grêles, très-blancs; bouche orbiculaire, munie de papilles; corps plus atténué en avant qu'en arrière; queue du mâle formant un tour de spire, garnie d'ailes latérales de grandeur médiocre, à sommet grêle, infléchi; verge d'une longueur médiocre; queue de la femelle plus épaisse que celle du mâle, aplatie, un peu obtuse.

Hab. La vessie natatoire de la Truitte, *Fischer, Brenser, Otto;* de l'Ombre d'Auvergne. *Rudolphi.*

19. Spiroptère unciné.

Spiroptera uncinata ; Rud.

Spiroptera capite papilloso, caudæ femineæ apice deflexo unciformi, masculæ spirâ simplici, pene breviusculo.

— Rud. *Syn. p.* 26. *n.* 16.

Les mâles de cette espèce sont longs de trois à quatre lignes et très-grêles; les femelles, longues de quatre à sept lignes et demie, sont au contraire très-épaisses, leur diamètre étant d'environ un tiers de ligne; bouche orbiculaire, entourée de six papilles; corps plus atténué en avant qu'en arrière; queue du mâle roulée en spirale, bialée; verge courte; queue de la femelle aplatie, à sommet unciforme.

Hab. L'intérieur de tubercules situés dans les parois de l'œsophage de l'Oie domestique. *Klug.*

20. Spiroptère alongé.

Spiroptera elongata ; Rud.

Spiroptera capite papilloso, femineæ longissimæ, caudâ apice deflexo uncinato. (*Mas ignotus.*)

— Rud. *Syn. p.* 26. *n.* 17.

Vers longs de dix à dix-huit lignes, d'un quart de ligne environ de diamètre; tête papilleuse, les papilles moyennes plus grandes que les latérales; corps plus atténué en arrière qu'en avant; bout de la queue courbé en crochet, plus grand que dans l'espèce précédente.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac de l'Hirondelle de mer noire. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

21. Spiroptère revoluté.

Spiroptera revoluta ; Rud.

Spiroptera capite papilloso, caudæ femineæ apice depresso divaricato, masculæ revoluto, spirâ duplici.

— Rud. *Syn. p.* 26. *n.* 18.

Vers longs de trois à sept lignes; tête munie de papilles; corps plus atténué en avant qu'en arrière; queue du mâle formant deux tours de spire; ailes latérales larges, sommet roulé; celle de la femelle atténuée, à sommet aplati, recourbé en dessus.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac de l'Echasse.

22. Spiroptère leptoptère.

Spiroptera leptoptera ; Rud.

Spiroptera capite papilloso, caudæ femineæ apice acuto depresso, masculæ tenuissimæ alatæ spirâ duplici.

— Rud. *Syn. p.* 26. *n.* 19.

Ascaris anceps; Frœlich, *in Naturf. st.* 29. *p.* 36. *n.* 13.

Vers longs de trois à sept lignes; tête unie; bouche orbiculaire munie de papilles peu distinctes; corps plus atténué en avant qu'en arrière; queue du mâle formant presque deux tours de spire, garnie d'ailes latérales excessivement étroites; queue de la femelle aplatie, droite, terminée par une pointe aiguë.

Hab. L'estomac de la Buse, du Gerfaut, de l'Epervier, de la Cresserelle. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

23. Spiroptère euryoptère.

Spiroptera euryoptera ; Rud.

Spiroptera capite papilloso subdiscreto, caudæ femineæ apice obtusiusculo, masculæ latissimè alatæ spirâ triplici.

— Rud. *Syn. p.* 26. *n.* 20.

Ascaris collurionis; Frœlich, *in Naturf. st.* 29. *p.* 40. *n.* 16.

Vers longs de deux lignes et demie à quatre lignes; tête obtuse, très-petite, munie de papilles; corps plus atténué en avant qu'en arrière; queue du mâle formant deux tours et demi de spire; membranes latérales très-larges, prolongées jusqu'au bout de la queue; celle de la femelle un peu obtuse.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac de l'Ecorcheur, de la Pie-grièche grise, de la Pie-grièche d'Italie. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

24. Spiroptère sanguinolent.

Spiroptera sanguinolenta ; Rud.

Spiroptera capite papilloso, caudæ femineæ apice depresso obtusiusculo, masculæ spirâ subduplici, vaginâ penis filiformis monophyllâ.

— Rud. *Syn. p.* 27. *n.* 21.

Vers longs d'un pouce et demi à trois pouces; tête atténuée, non ailée; bouche grande, orbiculaire, munie de plusieurs papilles ou ondulée à sa circonférence; corps plus atténué en avant qu'en arrière; queue du mâle formant un ou deux tours de spire, bialée; verge filiforme, ayant une gaine cylindrique, courte; queue de la femelle aplatie, un peu obtuse.

Hab. L'intérieur de tubercules morbides de l'estomac et l'intérieur du duodénum du Loup. *Rudolphi.*

25. Spiroptère obtus.

Spiroptera obtusa ; Rud.

Spiroptera capite papilloso, caudæ femineæ apice brevi conico, masculæ spirâ duplici, pene inflexo.

— Rud. *Syn. p.* 27. *n.* 22.

— Frœlich, *Naturf. XXV. p.* 88—93. *tab. III. fig.* 16. 17.

Ascaris teres; Goeze, *Naturgesch. p.* 86.

Ascaris muris; Gmel. *Syst. nat. p.* 3032. *n.* 20.

Lumbricus muris; Wern. *Brev. exp. cont.* 1. *p.* 10. *tab. VIII. fig.* 1—7.

Fusaria muris; *Naturg. p.* 106. *n.* 15.

Vers longs de six lignes à deux pouces, très-gros, les plus grands ayant une ligne de diamètre; tête garnie de six papilles; bouche orbiculaire; corps un peu plus atténué en avant qu'en arrière; queue du mâle formant deux tours de spire; ailes latérales petites; verge de longueur médiocre, privée de gaîne; queue de la femelle cylindrique, à sommet conique.

Hab. L'estomac de la Souris. *Goeze, Rudolphi, E. D.*

§. III. *Espèces douteuses.*

26. Spiroptère de l'Homme.

Spiroptera hominis.

— Rud. *Syn. p.* 27. *n.* 23.

Hab. La vessie urinaire. *Barnett.*

Obsery. Si cet ouvrage n'étoit point exclusivement consacré à l'histoire naturelle, j'aurois rapporté avec détail l'observation singulière donnée par Lawrence, du ver que j'indique ici; on la trouvera dans le *Medico-chirurgical transactions*, etc., vol. 2. p. 385—395; dans le *Synops.* de Rudolphi, p. 250—253, et dans la traduction française du *Traité des Vers intestinaux de l'homme*, par Bremser, p. 258—262.

27. Spiroptère du Singe.

Spiroptera simiæ.

— Rud. *Syn. p.* 27. *n.* 24.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac du Mandrill. *Albers.*

28. Spiroptère du Lion.

Spiroptera leonis.

— Rud. *Syn. p.* 27. *n.* 25.

Hab. Des tubercules de l'œsophage. *Redi.*

29. Spiroptère du Tigre.

Spiroptera tigris.

— Rud. *Syn. p.* 28. *n.* 26.

Hab. L'estomac. *Duhalde.*

30. Spiroptère de l'Ours.

Spiroptera ursi arcti.

— Rud. *Syn. p.* 28. *n.* 27.

Hab. L'œsophage de l'Ours brun d'Europe. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

31. Spiroptère du Porc-épic.

Spiroptera histricis cristatæ.

— Rud. *Syn. p.* 28. *n.* 28.

Hab. L'intérieur de tubercules de l'œsophage. *Redi.*

32. Spiroptère du Souslik.

Spiroptera citilli.

— Rud. *Syn. p.* 28. *n.* 29.

Hab. L'estomac. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

33. Spiroptère du Faucon à pieds roux.

Spiroptera falconis rufipedis.

— Rud. *Syn. p.* 28. *n.* 30.

Hab. Sous la peau du pied. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

34. Spiroptère du Petit-duc.

Spiroptera strigis scopis.

— Rud. *Syn. p.* 28. *n.* 31.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

35. Spiroptère de la Huppe.

Spiroptera upupæ.

— Rud. *Syn. p.* 28. *n.* 32.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

36. Spiroptère du Merle d'eau.

Spiroptera sturni cinclí.

— Rud. *Syn. p.* 28. *n.* 33.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

37. Spiroptère du Courlis d'Italie.

Spiroptera tantali falcinelli.

— Rud. *Syn. p.* 28. *n.* 34.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

38. Spiroptère de la petite Bécassine.

Spiroptera scolopacis gallinulæ.

— Rud. *Syn. p.* 28. *n.* 35.

Hab. L'œsophage. *Rudolphi.*

39. Spiroptère du Vanneau.

Spiroptera vanelli.

— Rud.

— Rud. *Syn. p.* 29. *n.* 36.

Hab. Les intestins, *Schrank;* entre les tuniques de l'estomac. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

40. Spiroptère de la Foulque.

Spiroptera fulicæ atræ.

— Rud. *Syn. p.* 29. *n.* 37.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

41. Spiroptère du Râle.

Spiroptera ralli.

— Rud. *Syn. p.* 642. *n.* 15.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac d'une espèce de Râle non déterminée du Brésil. *Natterer.*

42. Spiroptère de la grande Hirondelle de mer.

Spiroptera sternæ hirundinis.

— Rud. *Syn. p.* 29. *n.* 38.

Hab. Entre les tuniques de l'œsophage. *Rudolphi.*

43. Spiroptère du petit Plongeon.

Spiroptera colymbi septentrionalis.

— Rud. *Syn. p.* 29. *n.* 39.

Hab. L'intérieur de tubercules de l'estomac. *Rudolphi.*

44. Spiroptère du Canard de Terre-Neuve.

Spiroptera anatis glacialis.

— Rud. *Syn. p.* 29. *n.* 40.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac. *Catalogue du Muséum de Vienne.* (E. D.)

SPONGIÈES.

Ordre de la section des polypiers corticifères, dont les caractères sont : polypes nuls ou invisibles ; polypiers formés de fibres entre-croisées en tout sens, coriaces ou cornées, jamais tubuleuses, et enduites d'une humeur gélatineuse, très-fugace et irritable suivant quelques auteurs.

Cet ordre renferme deux genres, *Ephydatie* et *Eponge.* Voyez ces mots. (E. D.)

SPONGILLE ; *spongilla.*

Nom donné par M. de Lamarck à un genre de polypiers nommé par Lamouroux *Ephydatie.* Voy. ce mot.

SPRINGWURM.

Nom vulgaire allemand de l'Oxyure vermiculaire.

SPULWURM.

Nom vulgaire allemand de l'Ascaride lombricoïde. (E. D.)

SQUAMELLE ; *squamella.*

Genre de la famille des Gymnostomées, dans l'ordre des Crustodés de la classe des Microscopiques, et dont les caractères ont été établis à la page 539 du présent volume. Il ne contient encore qu'une espèce avérée, le *Squamella limulina*, N., ainsi nommée de ce que son test univalve présente en diminutif quelque ressemblance de forme avec celle du Limule, et qui se trouve anciennement décrite par Bruguière dans cette même Encyclopédie, sous le nom de *Brachionus bractea*, n°. 9. La figure copiée de Muller (*Inf. tab.* 49. *fig.* 6 *et* 7) est représentée (*pl.* 27. *fig.* 31. 32) dans l'*Illustration des Vers* de cet ouvrage. (B. de St. Vincent.)

SQUATINELLE ; *squatinella.*

Genre de la famille des Brachionides, dans l'ordre des Crustodés de la classe des Microscopiques, et dont les caractères ont été établis à la page 539 du présent volume. Il ne contient encore qu'une espèce constatée, *Squatinella Caligula*, N., ainsi nommée de ce que sa forme rappelle celle du *Caligus Mulleri* de Léach, et qui se trouve anciennement décrite par Bruguière dans cette même Encyclopédie, sous le nom de *Brachionus cirratus*, n°. 16. La figure copiée de Muller (*Inf. tab.* 47. *fig.* 12) est représentée (*pl.* 28. *fig.* 13) dans notre *Illustration des Vers.* Le synonyme de chenille aquatique, Joblot, *part.* 2. *p.* 54. *pl.* 6. *fig.* 10. 10, ne peut absolument lui convenir, et doit appartenir à un animal de genre fort différent. (B. de St. Vincent.)

STENTORINE ; *stentorina.*

Genre de la famille des Urcéolariées, dans l'ordre des Stomoblépharés de la classe des Microscopiques, et dont les caractères ont été établis à la page 533 du présent volume, avec ceux des deux sous-genres qu'on y peut distinguer sous les désignations d'*errantes* et de *sociales.* Ce genre est ainsi nommé de la forme des espèces que nous y rangeons, et qui rappelle celle d'un cornet à bouquin. Ces espèces sont de grande taille dans leur classe, puisqu'elles sont perceptibles sans loupe, mais comme de gros points dont on ne distingue pas les caractères.

* *Solitaires, errantes.*

1. Stentorine Entonnoir.

Stentorina (*Infundibulum*) *nigra, trochiformis, obconica;* N. *Vorticella nigra;* Mull. *Inf. p.* 253. *tab.* 27. *fig.* 1. 4. *Encycl. Ill. pl.* 19. *fig.*

44—47. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3884. *Urceolaria nigra*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 40. *n.* 10.

Description. Cette espèce paroît à l'œil nu comme un point noir nageant à la surface de l'eau, au-dessus des amas de conferves, dans les fossés des prés inondés; elle est surtout commune en été, où l'on en peut réunir sur le porte-objet des quantités innombrables de toute taille. Vue au microscope, elle présente de profil la forme d'un triangle obtusé, celle d'une toupie ou d'un entonnoir, et même elle se contracte en poire; vacillante, elle fait agir ses cirres, très-difficiles à distinguer, autour de son ouverture qu'elle évase en coupe. Quelquefois, par une tendance à l'état social, on en trouve cinq ou six individus se réunissant par leur partie amincie, faisant alors comme l'effet d'un pédicule, et qui nagent ainsi réunis pendant quelques instans.

2. Stentorine Capuchon.

Stentorina (*Cucullus*) *elongata, cylindracea, aperturâ obliquè truncatâ*; N. *Vorticella Cucullus*; Mull. *Inf. p.* 264. *tab.* 37. *fig.* 5—8. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 1—4. *Urceolaria Cucullus*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 42. *n.* 11.

Description. L'une des plus grandes Stentorines, elle a presqu'une ligne de longueur à l'œil nu. Sa couleur est le fauve-brun. Cylindracée, amincie postérieurement, quand elle ferme son orifice, elle prend la figure d'une petite massue. Cet orifice s'ouvre obliquement, et dans son état de dilatation, échancré du côté inférieur, on distingue que les cirres vibratiles y sont implantés en dedans du limbe, que leur longueur n'atteint pas, ce qui fait qu'ils ne sont jamais visibles sur le profil extérieur. On la trouve dans l'eau de mer.

3. Stentorine polymorphe.

Stentorina (*polymorpha*) *viridi-atra, subopaca, moleculis serialibus, subamorpha*; N. *Vorticella polymorpha*; Mull. *Inf. p.* 260. *tab.* 36. *fig.* 1—13. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 21—33. *Urceolaria polymorpha*; Lamk. *Anim. sans vert. t.* 2. *p.* 42. *n.* 8.

Description. Un peu plus grande que le n°. 1, un peu plus petite que le n°. 2, elle présente à l'œil nu un point oblong noirâtre et opaque; au microscope elle paroît d'un beau vert très-foncé, avec quelques globules de taille très-différente et souvent assez gros, plus brillans à cause de la transparence. Nul être, pas même nos Amibes, ne change aussi rapidement et aussi souvent de forme que cet animal singulier. Nous ne lui avons pas trouvé une seule figure caractéristique. Elle se contracte souvent en sphère parfaite, qui tournant sur elle-même, présente l'idée d'un gros Volvocien presque noir. S'ouvrant ensuite par un côté pour faire vibrer ses cirres, on diroit, à la couleur près, une Urcéolaire en forme de petite jarre; alongeant encore le côté postérieur, elle imite plus tard une oublie; puis infléchissant obliquement son ouverture, elle affecte les airs de l'espèce précédente; d'autres fois on diroit notre première Stentorine (*S. infundibulum*); d'autres fois encore elle prend la figure d'une large massue, ou d'une poire, faisant indifféremment rentrer ou vibrer ses cirres. S'ouvrant tout-à-coup, elle devient semblable à une petite trompette ou bien à un long cornet à bouquin; après avoir pris cette attitude, elle se raccourcit brusquement, faisant rentrer la partie qu'on pourroit appeler sa queue, rabattant son limbe en dehors, et se rétrécissant vers le milieu; enfin se redoublant longitudinalement par quelqu'alongement nouveau, on croiroit y voir deux cornets d'acoustique distincts longitudinalement unis. Dans toutes ces phases, des taches transparentes qui varient tout-à-coup de forme et de nuance, apparoissent ou s'effacent, diminuent ou augmentent en changeant de place; deux cependant, les plus grosses, persistent néanmoins le plus ordinairement dans la partie renflée, où l'animal émet de temps à autre, à droite ou à gauche, des espèces de cornes courtes, translucides et recourbées. Ordinairement entière et obtuse à son extrémité postérieure, elle peut s'y appointir, et même se bifurquer sensiblement, outre qu'elle émet un appendice latéral dont il est difficile de deviner l'usage. Dans toutes ces variations on reconnoît que la substance de la Stentorine polymorphe se compose de globules un peu plus gros que des Monades pénétrés de matière verte, et rangés en lignes longitudinales, disposition que Muller, dans sa phrase spécifique, a exprimée par *pustulis serialibus*, mais qui n'est nullement rendue dans les figures grossies qu'il a données de cet animal. On trouve la Stentorine polymorphe dans les grands fossés et dans les marais, se jouant sur les feuilles inondées des potamots, autres plantes aquatiques, particulièrement dans l'arrière-saison. Elle est notamment assez commune dans les environs de Lille, où nous en avons dessiné beaucoup plus de formes qu'on n'en trouve dans les micrographes, et où ses mutations nous ont fort occupé. En mourant sur le porte-objet, nous avons vu toute ses molécules s'individualiser et se répandre dans le champ du microscope, à peu près comme Roësel a représenté l'évanescence d'un polype d'eau douce.

4. Stentorine multiforme.

Stentorina (*multiformis*) *viridi-atra, subopaca, moleculis sparsis, subamorpha*; N. *Vorticella multiformis*; Mull. *Inf. p.* 262. *tab.* 36. *fig.* 14—22. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 34—42. *Urceolaria multiformis*; Lamk. *Anim. sans vert. t.* 2. *p.* 42. *n.* 9.

Description. Aussi variable dans ses formes que la précédente, et de la même couleur, elle s'en distingue surtout par la disposition confuse de la molécule verte qui la compose, et qui n'est jamais disposée en séries longitudinales imitant de petits chapelets. Du reste, des globules plus gros, épars, et d'un vert tendre à cause de la transparence, s'y montrent sous plusieurs aspects ou y disparoissent tour à tour : elle ne se fourche jamais à son extrémité postérieure, n'émet aucun appendice extérieur, prend plus habituellement et d'une façon plus régulière, la figure de cornet à bouquin, ne présente pas son orifice dans un sens oblique, semble parfois y être munie d'un liséré transparent autour duquel rayonnent les cirres vibratiles, et qui d'un côté produit de temps à autre comme une papille saillante ou comme une échancrure. On la trouve sur les rivages de la mer; nous l'avons particulièrement observée une fois dans la baie de Cadiz, entre Sainte-Marie et le port de Santa Cathalina, où elle coloroit en vert foncé de l'eau qui à la marée basse remplissoit des pas de chevaux imprimés dans l'arène humide de la plage. Elle nous parut communiquer à cette eau une odeur sensible de poisson ou de plantes marines, lorsque celles-ci entrent en décomposition.

5. Stentorine Stentor.

Stentorina (*Stentorea*) *albido-pellucida, elongata, tubæformis, limbo subrevoluto;* N. *Vorticella Stentorea;* Mull. *Inf. p.* 302. *tab.* 43. *fig.* 6—12. *Encycl. pl.* 23. *fig.* 6—12. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3880. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 47. *n.* 1. *Brachionus nudus, simplex, infundibuliformis, limbo ciliato;* Pall. *Elench. zooph. p.* 95. *n.* 52. *Hydra tentaculis ciliaribus, corpore subinfundibuliformi;* Linn. *Syst. nat. XII. tom.* 2. *p.* 1321. *n.* 6. *Animalculum infundibuliforme;* Baker, *Empl. micr. tom.* 2. *pl.* 13. *fig.* 9. *Pleudo-polypus tubæformis;* Roesel, *Ins. tom.* 3. *tab.* 94. *fig.* 8. Animalcules à trompette ou chalumeau; Ledermuller, *tom.* 2. *p.* 100. *pl.* 88. *fig. d—k.*

Description. Cette espèce que Muller signale comme se plaisant dans certains fossés de sa patrie, est assez commune dans les nôtres parmi les lenticules, dont elle garnit souvent la page inférieure, ainsi que l'a fort bien rendu Ledermuller en *d* et *e*. Elle y paroit à l'œil nu d'un quart à une demi-ligne de longueur, et comme de petites linéoles de mucosité fixée par la côte amincie, et se contracte en une pustule blanchâtre, au moindre contact. Vue avec une lentille d'un foyer médiocre, elle présente exactement la figure d'un cornet à bouquin, mais elle déforme quelquefois son limbe en lui donnant diverses inflexions. Transparente et blanchâtre ou jaunâtre, formée de molécules absolument pareilles à celles d'un polype d'eau douce, on diroit quelquefois l'un de ces animaux, dépourvu de tentacules ou bras, si des corps hyalins souvent assez gros n'apparoissoient çà et là dans sa masse, et si les cirres très-agités ne se montroient presque sans cesse à son pourtour.

* * *Sociales.*

6. Stentorine de Roësel.

Stentorina (*Roëselii*) *tubæformis, pixidata, limbo subreflexo, horizontaliter aperto;* N. *Pseudo-polypus tubæformis;* Roesel, *Ins. tom.* 3. *tab.* 94. *fig.* 5. 6. Animalcules du limon en forme de massue; Ledermuller, *Micr. pl.* 88. *fig. f. g. h.*

Description. Cette espèce ayant été représentée par Roësel parmi les figures de la suivante, et comme l'un de ses états, Muller, et le compilateur Gmelin d'après ce savant, ne l'en ont pas distinguée; cependant c'est par erreur qu'on la prendroit pour un état de jeunesse, elle est bien certainement distincte. Un peu plus petite que ses congénères, elle n'est que peu ou point polymorphe; sa forme est celle d'un entonnoir ou d'un cône fort alongé et régulier, très-pointu à son extrémité caudale, par laquelle l'animal se fixe avec un grand nombre de ses pareils sur les corps inondés pour y former des masses globuleuses d'un blanc pâle tellement transparent, qu'on a peine à les distinguer. Le limbe, qui n'est jamais oblique ni lobé, est parfaitement discoïde, avec un léger bourrelet ou lèvre tout autour, sur lequel il est fort difficile de distinguer les vibratiles, qui sont tellement fins, que Roësel ne les a même pas figurés, mais dont Ledermuller d'après Roësel a fait sentir l'effet tourbillonnant dans sa figure 9. Ce micrographe a fort bien rendu en outre la disposition de la molécule constitutrice. Au centre du disque paroit un point agité, d'abord blanchâtre et même presqu'opaque, mais qui tend à se colorer en rouge; nous croyons y reconnoître un cœur. On trouve ce petit animal sur les myriophilles ou autres plantes des marais, et même sur la vase.

7. Stentorine bilobée.

Stentorina (*biloba*) *pallida, tubæformis, torulosa, limbo obliquè bilobo;* N. *Brachionus aggregatus, corpore toruloso mutabili, cordato, obliquè truncato; disco reniformi;* Pall. *El. zooph. p.* 96. *n.* 53. *Hydra mutica torulosa, rugosa;* L. *Syst. nat. XII. tom.* 2. *p.* 1321. *n.* 7. *Pseudo-polypus socialis, clavæformis;* Roesel, *Ins.* 3. *p.* 585. *tab.* 94. *fig.* 4. *et tab.* 95 *et* 96.

Description. Plus grande que la précédente, également sociale et formant, par la réunion d'individus sur la vase et sur les corps inondés, des globules où chacun rayonne, très-toruleuse, sensiblement amincie en queue, à partir de la

moitié de sa longueur, elle est surtout caractérisée par la manière dont son limbe se développe dans un plan très-oblique à sa coupe. Ce limbe, quand l'animal développe entièrement son ouverture, se bilobe et finit par présenter la figure d'un rein ou deux disques ovales, qui seroient des rotatoires distincts, si l'on y distinguoit les cirres; mais à peine voit-on ces cirres, ce qui vient sans doute de la grande rapidité de leur mouvement, puisque l'eau tourbillonne très-vivement autour de la Stentorine développée. Au-dessous du limbe, du côté de l'échancrure, se voit un cœur très-agité, et que sa couleur rougeâtre rend fort sensible. Un certain nombre de corps ovoïdes, jaunâtres, et que nous regardons comme des propagules ou ovaires rudimentaires, se distinguent dans l'intérieur de certains individus des plus gros, à certaines époques, et sont rejetés par l'ouverture qui sert en même temps de bouche, de sorte que les Stentorines sociales nous ont paru devoir se reproduire à la manière de ces Plumatelles placées parmi les polypiers par M. de Lamarck.

(B. de St.-Vincent.)

STÉPHANOMIE; *stephanomia*.

Genre d'Acalèphes libres ayant pour caractères : animaux gélatineux, agrégés, composés, adhérens à un tube commun, et formant par leur réunion une masse libre très-longue, flottante, qui imite une guirlande feuillée, garnie de longs filets. A chaque animalcule, des appendices divers, subfoliiformes; un suçoir tubuleux, rétractile; un ou plusieurs filets simples, longs, tentaculiformes; des corpuscules en grappes ressemblant à des ovaires.

Stephanomia; Péron et Lesueur, de Lamarck, Cuvier, Schweigger.

Obsery. MM. Péron et Lesueur paroissent être les seuls naturalistes qui aient observé les animaux dont il est ici question; d'après ce qu'ils ont appris, le corps très-frêle des Stéphanomies est extrêmement long, et l'on ne peut guère s'en procurer que des portions telles que celles qu'ils ont représentées.

1. Stéphanomie hérissée.

Stephanomia amphytridis; Pér.

Stephanomia echinata; appendicibus foliaceis acutis; tentaculis raris, roseis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 462. *n.* 1.

— Péron et Lesueur, *Voyage, vol.* 1. *p.* 45. *pl.* 29. *fig.* 5.

Elle se montre sous la forme d'une belle guirlande de cristal, couleur d'azur, se promenant à la surface des flots. Elle soulève successivement ses folioles diaphanes qui ressemblent à des feuilles de lierre; ses beaux tentacules de couleur de rose s'étendent au loin pour envelopper leur proie, et alors des milliers de suçoirs, semblables à de longues sangsues, s'élancent du dessous des folioles qui les cachoient, pour la sucer.

Hab. L'Océan atlantique austral.

2. Stéphanomie grappe.

Stephanomia uvaria; Lesueur.

Stephanomia mutica, subcyanea; appendicibus foliaceis rotundatis; tentaculis numerosis concoloribus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 462. *n.* 2.

— Lesueur, *Voyage, etc. pl. dernière.*

Espèce non hérissée, bleuâtre; appendices foliacés arrondis; tentacules nombreux de même couleur que la masse animée.

Hab. La Méditerranée. (E. D.)

STOMOBLÉPHARÉS.

Nous avons proposé ce nom, qui signifie que l'ouverture buccale est munie de cirres, pour désigner l'ordre troisième de la classe des Microscopiques. Afin d'éviter toute répétition inutile, nous renverrons, pour de plus amples détails, à la page 531 du présent volume.

(B. de St. Vincent.)

STRAVOLÆME; *stravolæma*.

Genre de la famille des Politriques, dans l'ordre des Trichodés de la classe des Microscopiques, et dont les caractères ont été établis à la page 529 du présent volume. Nous n'en connoissons qu'une espèce qui habite l'eau de mer.

Stravolæme Echinorhynque.

Stravolæma Echinorhynchus; N. *Trichoda (melitea) oblonga, ciliata, colli dilatabilis, apice globoso, pilifero;* Mull. *Inf. p.* 199. *tab.* 28. *fig.* 5—10. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 14. *fig.* 32—37.

Description. Cet animal d'une forme très-bizarre, et que nous comparons à celle des Entozoaires du genre Echinorhynque, a son corps épais, ovoïde oblong, renflé en arrière, se bosselant et se dilatant diversement, grisâtre, cilié tout autour, s'amincissant par-devant, d'où part, en s'infléchissant, un cou membraneux transparent, dépourvu de cils, et susceptible, en se dilatant ou en se contractant, de présenter, selon le caprice de l'animal, diverses dentelures ou autres formes bizarres. Un bouton terminal y forme comme une tête toute environnée de cirres, non moins mobiles et brillans quand ils s'agitent, que ceux du pourtour du corps.

(B. de St. Vincent.)

STRIGÉE; *strigea.*

Plusieurs auteurs ont adopté cette dénomination générique pour des vers intestinaux que nous appelons avec M. Rudolphi *Amphistomes.* Voyez ce mot. (E. D.)

STRONGLE; *strongylus.*

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes, ayant pour caractères : corps cylindrique, élastique, atténué aux deux extrémités; queue du mâle terminée par une bourse, du milieu de laquelle sort une verge unique.

Strongylus auctorum.

Observ. Les espèces réunies dans ce genre se conviennent assez quant à leurs formes extérieures; il n'en est pas tout-à-fait de même quant à l'organisation intérieure, où l'on trouve quelques différences remarquables. Il deviendra probablement nécessaire de diviser ce genre par la suite; mais comme on n'a disséqué qu'un petit nombre d'espèces, il seroit prématuré d'établir de nouvelles coupes avant que l'on n'ait des notions précises sur l'anatomie de toutes les espèces comprises aujourd'hui sous le nom de *Strongles.*

Leur tête, quelquefois munie de membranes latérales, est rarement distinguée du corps par un rétrécissement; la bouche située au centre, toujours orbiculaire, est tantôt munie de cils roides, tantôt de nodules ou papilles dont le nombre varie, tantôt d'une sorte de rebord de la peau; le plus souvent elle est tout-à-fait nue. Quelques espèces ont dans la tête une bulle cornée, à parois très-minces, ayant deux ouvertures, dont l'une fait suite à la bouche et l'autre donne naissance à l'œsophage.

Le corps est le plus souvent atténué aux deux extrémités, et l'enveloppe cutanée est formée de la peau extérieure et de deux couches de fibres musculaires. Le seul caractère bien constant et essentiel du genre Strongle, se tire de la forme de la queue des mâles : la peau, dans ce point, s'élargit circulairement et forme un organe particulier que M. Rudolphi nomme *bourse;* elle est tantôt entière dans sa circonférence, comme le pavillon d'une trompette, quelquefois échancrée ou coupée obliquement : le plus ordinairement elle est divisée en plusieurs lobes par des scissures plus ou moins profondes, et radiée par des lignes opaques, divergentes, que M. Rudolphi regarde comme des vaisseaux. L'organe génital mâle extérieur ou la verge est toujours unique; c'est une petite soie roide, très-fine, souvent très-longue, rétractile, qui sort du fond de la bourse par une petite ouverture distincte de l'anus; celui-ci en est séparé par une cloison et se trouve également dans la bourse. La queue des femelles n'a rien de particulier; elle est toujours amincie, tantôt droite, tantôt diversement fléchie; l'anus est situé à une petite distance du bout de la queue, et la position de la vulve varie suivant les espèces; dans la plupart elle avoisine l'anus, dans d'autres elle en est assez éloignée.

Le tube digestif des Strongles est en général droit et forme rarement quelques courbures; de nombreux filamens l'unissent au plan musclaire interne, disposition analogue à celle que l'on remarque dans les Ascarides, et probablement dans tous les Nématoïdes.

Le Strongle géant a présenté un système nerveux bien distinct : il consiste en un nerf unique qui s'étend de la tête à la queue, et qui fournit dans son trajet plusieurs ganglions d'où naissent une foule de filets qui se distribuent aux parties environnantes; on ignore si les autres Strongles ont des nerfs. L'organe génital mâle interne est formé d'un canal unique, assez alongé, très-mince à l'une de ses extrémités; M. Rudolphi dit qu'il se termine par l'autre à la verge. La plupart des Strongles femelles ont deux ovaires fort longs qui aboutissent à l'utérus; ces ovaires sont différemment disposés suivant les espèces; l'une d'elles, le *Strongylus inflexus,* m'a présenté une suite de renflemens séparés par des strictures qui les faisoient ressembler à une sorte de chapelet; le Strongle géant femelle n'a qu'un seul ovaire en forme de long tube. Quelques espèces sont vivipares, la plupart produisent des œufs. On a observé plusieurs espèces de Strongles pendant l'accouplement : la bourse du mâle est étalée et fortement appliquée contre le corps de la femelle, dans le point où se trouve la vulve; ils sont unis assez intimement pour ne point se séparer l'un de l'autre lorsqu'on les plonge dans l'esprit-de-vin.

La plupart des Strongles sont de taille petite ou médiocre; une espèce, le Strongle géant, atteint pourtant jusqu'à trois pieds de long et égale en grosseur le petit doigt; quelques-uns de ces vers se trouvent dans les voies digestives, d'autres dans les voies aériennes, d'autres dans des tubercules morbides et dans le parenchyme des organes de quelques mammifères, oiseaux et reptiles.

§. I. *Strongles à bouche orbiculaire armée ou sclérostomes.*

1. Strongle armé.

Strongylus armatus; Rud.

— *Encycl. méth. tab.* 36. *fig.* 7—15.

Strongylus capite globoso truncato, oris aculeis rectis densis, bursâ maris trilobâ, caudâ feminæ obtusiusculâ.

— Rud. *Syn. p.* 50. *n.* 1.

Strongylus equinus; Muller *Zool. dan. vol.* 11. *p.* 2. *tab.* 42. *fig.* 1—12.

— Schrank, *Verzeich. p.* 15. *n.* 51.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3043. *n.* 1.

— Zeder, *Naturgesch. p.* 90.

Strongylus; Gœze, *Naturg. p.* 137. *tab. IX.* B. *fig.* 10. 11.

Cette espèce, une des plus intéressantes à connoître, offre deux variétés pour la taille et pour le lieu qu'elles habitent.

La première, plus grande, se trouve dans les gros intestins et particulièrement le cœcum; sa longueur est d'environ deux pouces à l'état adulte; sa couleur brune, variée de blanc par la couleur des organes génitaux que l'on aperçoit au travers de la peau. Le mâle est plus grêle que la femelle; sa tête est globuleuse, tronquée en avant, plus grosse que le corps et marquée de quelques stries circulaires; la bouche est située au centre, orbiculaire et ciliée; le corps est finement annelé et marqué d'environ douze stries longitudinales, peu atténué en avant, un peu plus gros dans sa partie moyenne; il se rétrécit un peu du côté de la bourse qui est large : celle-ci est longue d'un tiers de ligne, divisée profondément en trois portions minces, les latérales plus grandes, la moyenne plus petite; elles sont convexes en dehors, concaves en dedans; leur bord libre est entier et arrondi; elles sont étalées, transparentes et fortifiées par quelques rayons obscurs. Du fond de la bourse sort l'organe génital mâle extérieur, filiforme et long d'environ une ligne.

La femelle, plus grosse que le mâle, lui ressemble par la tête et le corps, mais sa queue droite, un peu obtuse et privée de bourse, l'en fait distinguer facilement.

En disséquant ce ver on trouve sous les tégumens de la tête une bulle cornée, globuleuse, dont l'ouverture antérieure qui forme la bouche, est garnie dans son pourtour de cils roides, droits, qui sont de véritables aiguillons. En arrière cette bulle se continue avec l'intestin qui paroît de couleur brune, parce qu'il est rempli d'une matière noirâtre; il ne forme point d'inflexions dans son trajet jusqu'à l'anus, situé, dans le mâle, en arrière de la verge, dans la bourse, et dans la femelle, au-devant du bout de la queue. Les vaisseaux séminifères du mâle entourent l'intestin et viennent se terminer à la verge. La vulve, dans la femelle, est située environ à un pouce de l'anus; l'utérus se bifurque en deux ovaires fort longs, entourant l'intestin; les œufs sont globuleux, avec une tache obscure au centre. La peau de ce Strongle est grisâtre et assez ferme.

La seconde variété n'atteint guère qu'un pouce et se trouve constamment au milieu des tumeurs anévrismatiques des artères mésentériques, tumeurs auxquelles sont sujets les animaux qui nourrissent ces vers; ils sont fort blancs, à l'exception de la tête qui est fort rouge par la présence du sang qu'ont sucé ces Parasites. Du reste ces deux variétés n'offrent point d'autres différences essentielles.

Hab. La première variété, les gros intestins du Cheval, de l'Ane et du Mulet; la seconde, l'intérieur de tumeurs anévrismales des mêmes animaux et surtout du Cheval.

Observ. Le Muséum de Vienne possède un Strongle armé mâle, accouplé avec sa femelle; la liqueur dans laquelle on les conserve ne les a point séparés.

2. Strongle denté.

Strongylus dentatus; Rud.

Strongylus capitis obtusi dentibus anticis recurvis, bursâ maris trilobâ, caudâ feminæ subulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 31. *n.* 2.

Vers longs de cinq à sept lignes, à peine d'un tiers de ligne de diamètre; tête plus petite que le corps, obtuse, presque tronquée; bouche grande, entourée de dix à douze aiguillons courts, recourbés; corps atténué aux deux extrémités, garni de chaque côté, depuis la tête jusqu'à la queue, dans les deux sexes, d'une membrane étroite, un peu plus large dans sa partie moyenne; bourse du mâle obtuse, trilobée, le lobe moyen plus petit; queue de la femelle subulée; vulve placée sous un tubercule, située en avant et à peu de distance de l'anus.

Hab. Les intestins du Cochon et du Sanglier. *Rudolphi.*

3. Strongle à côtes.

Strongylus costatus; Rud.

Strongylus capite obtuso costato, bursâ maris subtrilobâ, caudâ feminæ obtusâ.

— Rud. *Syn. p.* 647. *n.* 24.

Vers longs de cinq à six lignes, de grosseur médiocre; tête paroissant contenir dans son intérieur une bulle *armée?* munie de huit côtes peu saillantes; corps plus atténué en avant qu'en arrière; bourse subtrilobée, les deux lobes latéraux plus grands, le troisième inférieur plus petit; queue de la femelle obtuse, ayant un tubercule ovalaire à une ligne en avant de son extrémité.

Hab. Les intestins d'une espèce de Couleuvre non décrite du Brésil. *Natterer.*

§. II. *Strongles à bouche orbiculaire noduleuse ou papilleuse.*

4. Strongle géant.

Strongylus gigas; Rud.

Strongylus capitis obtusi ore papillis sex planiusculis cincto, bursâ maris integrâ truncatâ, caudâ feminæ rotundatâ.

— Rud. *Syn. p.* 31. *n.* 3.

— Brenser, *Traité des Vers intest. trad. fr. p.* 253. *pl.* 3. *fig.* 3. 3 a. 3 b. 3 c. 3 d.

— Cuv. *Règn. anim. tom. IV. p.* 34.

— Pallas, *Spicil. zool. fasc. XIV. p.* 39.

Ascaris visceralis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3031. *n.* 7.

— *Renalis;* Gmel. *Syst. nat. p.* 3032. *n.* 16.

Fusaria visceralis; Zeder, *Naturg. p.* 114. *n.* 49.

— *Renalis;* Zeder, *Naturg. p.* 116. *n.* 56.

Cette espèce varie de longueur depuis cinq jusqu'à trente-deux pouces et au-delà; le diamètre dans les plus grands égale celui du petit doigt, et est du reste proportionné à la grosseur : extraits récemment du lieu qu'ils habitent, ces vers ont ordinairement une couleur rouge dépendant du sang qu'ils ont absorbé; ils prennent une couleur brunâtre ou blanche dans la liqueur. Le mâle, plus petit que la femelle, est légèrement atténué aux deux extrémités; sa tête est obtuse, la bouche orbiculaire, entourée de six petites papilles circulaires et aplaties; la queue légèrement courbée se termine par une bourse petite, eu égard à la grandeur du ver, entière, tronquée, du centre de laquelle sort l'organe génital mâle extérieur, sous forme d'une soie roide, longue de quelques lignes; en arrière du point où sort cet organe se trouve une petite papille percée à son sommet, où vient se terminer l'intestin. Outre un plus grand volume, la femelle se distingue encore du mâle par la forme de sa queue qui est plus droite et obtuse; l'anus est une ouverture oblongue, presque triquètre, située près du sommet de la queue en dessous; la vulve est placée plus ou moins près de l'extrémité antérieure, suivant la grandeur des individus; dans les plus grands, elle en est éloignée d'environ trois pouces. En disséquant ce ver, on trouve un intestin droit, de couleur cendrée, ridé transversalement, adhérant à l'intérieur de la peau par une multitude de filamens que M. Rudolphi regarde comme des vaisseaux nourriciers, et que MM. Otto et Spédalieri considèrent, à tort, comme des trachées; des deux côtés de l'intestin l'on voit une certaine quantité de corpuscules brunâtres à peu près également distans entr'eux : vus au microscope, ils paroissent formés de granulations fort petites; M. Rudolphi est porté à les regarder comme un foie à l'état rudimentaire. Le système nerveux est très-évident : il se compose d'un nerf principal dont l'origine se trouve vers le commencement de l'œsophage, où il forme un anneau suivant M. Rudolphi, un ganglion alongé suivant M. Otto; il continue son trajet sous l'intestin, en donnant de place en place de petits ganglions qui fournissent les filets nerveux aux parties environnantes; il se termine vers le bout de la queue par un ganglion alongé.

Il paroît que l'on n'a point encore disséqué de Strongle géant mâle, au moins aucun helminthologiste ne donne la description des organes génitaux intérieurs. La femelle a un ovaire simple qui aboutit à la vulve et se termine en pointe à l'autre extrémité, qui se trouve dans la partie postérieure de l'animal; les œufs sont grands, elliptiques et excessivement nombreux.

Hab. L'intérieur des reins de l'Homme, du Chien, du Loup, du Renard, du Loup rouge, de la Marte, du Cheval et du Taureau (*il fait gonfler cet organe et finit par en détruire le parenchyme en occasionnant de cruelles douleurs et la mort*); dans l'épiploon du Glouton; les intestins de la Loutre; les poumons, le foie et les intestins du Veau marin.

5. Strongle papilleux.

Strongylus papillosus; Rud.

Strongylus capitis obtusi ore papillis sex conicis cincto, corpore crenato, bursâ maris integrâ oblongâ patente, caudâ feminæ obtusâ.

— Rud. *Syn. p.* 31. *n.* 4.

— Rud. *Entoz. hist. tom.* 2. *p.* 214. *n.* 4. *tab. III. fig.* 11. 12.

Vers longs d'un pouce environ, grêles, jaunâtres; tête obtuse, couronnée de six papilles coniques, très-mobiles; bouche grande, orbiculaire; corps fortement crénelé, presque plissé transversalement; bourse du mâle entière, oblique, striée longitudinalement; verge très-longue, filiforme; queue de la femelle obtuse; canal intestinal droit et brun.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac du Casse-noix. *Rudolphi.*

6. Strongle tubicole.

Strongylus tubifex; Nitzsch.

Strongylus capitis obtusi ore papillis sex conicis cincto, corporis crenati parte mediâ inflatâ, bursâ maris integrâ, obliquâ, contractâ, caudâ feminæ obtusâ.

— Rud. *Syn. p.* 31. *n.* 5.

Strongylus elegans; Olfers, *de vegét. et animat. p.* 56. *fig.* 8—14.

Vers longs d'un pouce à un pouce et demi, munis de six papilles coniques, dressées; bouche noirâtre; corps atténué aux deux extrémités, contourné et très-renflé dans sa partie moyenne, couvert de rides transversales; queue de la femelle obtuse; bourse du mâle oblique, contractée; verge longue, droite.

Hab. L'œsophage du petit Plongeon, du grand Plongeon, du Grèbe huppé, du petit Guillemot, du Harle vulgaire, du petit Harle, du Harle huppé, du Canard domestique, de la petite Sar-

celle, du Cormoran et du Cormoran pygmée. Cette espèce paroît fixée à demeure entre les tuniques de l'œsophage; sa tête et sa queue sortent chacune par une ouverture particulière, dans la cavité de ce canal; toute la longueur du corps est environnée d'un tube mince de matière jaunâtre, assez solide, qui paroît être le résultat d'une exsudation particulière du corps du ver, car ce tube se prolonge par les ouvertures qui font communiquer le ver avec la cavité œsophagienne.

7. Strongle à casque.

Strongylus galeatus; Rud.

Strongylus capite rotundato galeato, bursâ maris monophyllâ crenatâ, caudâ feminæ mucronatâ.

— Rud. *Syn. p.* 648. *n.* 25.

Vers longs de deux à trois lignes; tête arrondie; une aile membraneuse transversale, courte et large, placée sur la nuque, rappelle assez bien la forme de l'armet de Mambrin dont le célèbre Don Quichotte couvroit sa tête; corps contracté derrière la tête, moins atténué en arrière; bourse bossue en dessus, creuse en dessous, monophylle, crénelée plutôt que lobée et radiée; queue de la femelle mucronée; près de l'anus est un tubercule saillant où se trouve la vulve.

Hab. Les intestins du Sauvegarde d'Amérique. *Natterer.*

8. Strongle contourné.

Strongylus contortus; Rud.

Strongylus capitis obtusi ore subtrinodi, bursâ maris compressâ quadrilobâ, caudâ feminæ acutâ recurvâ.

— Rud. *Syn. p.* 32. *n.* 6.

Strongylus ovinus; Fabricius, *in Dansk. selsk. Skrivt. III.* 2. *p.* 5—12. *tab.* 1. *fig.* 1. 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3044. *n.* 2.

— Zeder, *Naturgesch. p.* 93.

Vers longs de cinq lignes à un pouce et demi, filiformes; tête obtuse, munie de trois papilles peu distinctes; bouche orbiculaire médiocre; une membrane latérale très-petite sur les côtés du col; corps plus atténué en avant qu'en arrière, peu flexueux; bourse du mâle quadrilobée, les lobes latéraux trois fois plus grands que les deux autres, connivens et se touchant par leur bord libre; lobes dorsal et ventral très-courts, un peu courbés en dedans, de sorte que les lobes latéraux circonscrivent une espèce de trou, et qu'en regardant la bourse en dessus ou en dessous, elle paroît former un anneau; queue de la femelle aiguë, à sommet recourbé; dans l'angle rentrant qu'elle forme, existe la vulve; l'anus est au petit bout de la queue; ovaires blancs, contournés autour de l'intestin qui est rouge; œufs elliptiques avec une tache obscure.

Hab. L'estomac et les intestins du Mouton. *Fabricius, Rudolphi.*

9. Strongle à col filiforme.

Strongylus filicollis; Rud.

Strongylus capitis alati ore subtrinodi, collo capillari longissimo, bursâ maris integrâ, hinc productâ, caudâ feminæ obtusiusculâ.

— Rud. *Syn. p.* 32. *n.* 7.

Fusaria filicollis; Zeder, *Naturgesch. p.* 110. *n.* 31.

Vers longs de quatre à dix lignes, capillaires, blancs ou rougeâtres; tête obtuse, munie de trois papilles peu distinctes; bouche orbiculaire, médiocre; de chaque côté de la tête existe une membrane latérale, large en avant et quelquefois connivente avec celle du côté opposé, et paroissant envelopper la tête d'une sorte de capuchon; col plus long que le corps, capillaire, formant plusieurs contours; corps plus gros que le col; bouche entière, ovale-alongée, convexe, rayonnée en dehors; verge filiforme, grêle, assez longue; queue de la femelle droite, terminée par une pointe obtuse; œufs ovales, très-grands.

Hab. Les intestins grêles du Mouton, *Rudolphi*; du Daim. *Nitzsch.*

§. III. *Strongles à bouche nue.*

10. Strongle filaire.

Strongylus filaria; Rud.

Strongylus capite obtuso, corpore subæquali, bursâ maris integrâ obliquâ, caudâ feminæ acutâ.

— Rud. *Syn. p.* 32. *n.* 8.

Vers longs d'un pouce à trois pouces et demi, filiformes; tête obtuse, presque tronquée; corps un peu plus atténué en avant qu'en arrière; bourse du mâle entière, comprimée, terminée en pointe oblique, convexe et rayonnée en dehors; verge filiforme, longue; queue de la femelle aiguë, presque subulée.

Hab. La trachée-artère et les bronches du Mouton, *Sick, Flörman;* du Mouflon. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

11. Strongle hypostome.

Strongylus hypostomus; Rud.

Strongylus capitis suglobosi gibbi ore semi-infero, corpore subæquali, bursâ maris integrâ truncatâ, caudæ femineæ apice brevi acuto.

— Rud. *Syn. p.* 33. *n.* 9.

Vers longs de six à dix lignes, grêles; tête suglobuleuse,

subglobuleuse, bossue; bouche orbiculaire, entière, nue, un peu dirigée en dessous; corps peu atténué aux extrémités; queue de la femelle terminée par une papille courte et aiguë; bourse du mâle rétrécie en dessous, tronquée, patelliforme, radiée en dehors; organe génital mâle assez long, un peu large et paroissant formé par deux lamelles adossées.

Hab. L'intestin cœcum du Chamois. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

12. Strongle radié.

Strongylus radiatus; Rud.

Strongylus capite obtuso, bursâ maris bilobâ, lobis inæqualibus, rotundatis, caudâ feminæ subulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 33. *n.* 10.

Vers longs de trois lignes à un pouce et demi, filiformes, blancs ou de couleur de sang; tête obtuse, subtronquée; bouche grande; corps plus atténué en avant qu'en arrière; bourse du mâle bilobée, radiée; l'un des lobes plus grand et obcordé, enveloppant en partie le second qui est plus petit et obtus; verge très-longue, courbée; queue de la femelle subulée.

Hab. Les intestins grêles du Taureau. *Rudolphi.*

13. Strongle vénuleux.

Strongylus venulosus; Rud.

Strongylus capite obtuso, bursâ maris subbilobâ truncatâ, caudâ feminæ obtusiusculâ.

— Rud. *Syn. p.* 33. *n.* 11.

Vers longs d'un pouce environ, un peu épais, blanchâtres; tête de forme variable, obtuse; bouche orbiculaire, grande, présentant quelquefois des vésicules latérales assez grandes; corps plus atténué en avant qu'en arrière; bourse du mâle subbilobée, tronquée, radiée; verge de longueur médiocre; queue de la femelle un peu obtuse.

Hab. Les intestins grêles du Bouc. *Rudolphi.*

14. Strongle ventru.

Strongylus ventricosus; Rud.

Strongylus capite attenuato alato, maris posticè incrassato, bursâ obtusâ, feminæ antrorsùm acutæ caudâ subulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 33. *n.* 12.

Vers longs de six ou huit lignes, très-grêles, rougeâtres; dans le mâle, la tête est grêle, munie de chaque côté de petites ailes membraneuses; le corps est très-grêle jusque vers sa partie moyenne; bientôt il grossit, et la partie voisine de la queue est très-épaisse; la bourse est obtuse, radiée, multilobée; dans la femelle, les ailes membraneuses de la tête sont plus larges; le corps se renfle beaucoup vers le tiers antérieur, puis il se rétrécit en avançant vers la queue qui est subulée.

Hab. Les intestins grêles du Cerf, *Rudolphi;* du Daim. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

15. Strongle auriculaire.

Strongylus auricularis; Zeder.

— *Encycl. méth. tab.* 32. *fig.* 1—3.

Strongylus capite obtuso alato, bursâ maris bilobâ, feminæ caudâ subulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 33. *n.* 13.

— Zeder, *Nachtrag. p.* 77—81. *tab. V. fig.* 7—10.

Vers longs de trois à six lignes, très-grêles, blanchâtres; tête obtuse, ailée latéralement; col un peu rétréci; corps atténué à peu près également aux deux extrémités; bourse du mâle bilobée, radiée (Zeder lui trouve quelque ressemblance avec l'oreille humaine!); verge très-grêle, assez longue, queue de la femelle subulée.

Hab. Les intestins du Lézard à tête bleue, du Lézard vert, du Lézard gris, de l'Orvet, de la Rainette commune, des Grenouilles rousse et commune, des Crapauds commun, variable et brun, de la Salamandre des marais et terrestre.

Observ. J'ai observé cette espèce accouplée et vivante; elle avoit été trouvée dans le Crapaud variable. La bourse de la queue du mâle embrassoit le corps de la femelle à la réunion des deux cinquièmes postérieurs avec les trois cinquièmes antérieurs du corps; il étoit solidement fixé: ces deux animaux se mouvoient en différens sens; mis dans l'esprit-de-vin, ils ne se sont point séparés.

16. Strongle subauriculaire.

Strongylus subauricularis; Rud.

Strongylus capite truncato nudo, bursâ maris bilobâ, caudâ feminæ acutâ.

— Rud. *Syn. p.* 649. *n.* 26.

Vers longs de quatre à six lignes, grêles; tête tronquée, nue, ayant en avant une sorte de papille peu distincte; corps très-atténué en avant; bourse du mâle bilobée, radiée; queue de la femelle aiguë, aplatie.

Hab. Les intestins de la *Rana musica* du Brésil. *Natterer.*

17. Strongle dénudé.

Strongylus denudatus; Rud.

Strongylus capite nudo, oris orbicularis margine tumidulo, caudâ feminæ subulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 34. *n.* 14.

Vers longs de deux à quatre lignes; tête nue; bouche orbiculaire, à bord renflé; corps plus atténué en avant qu'en arrière; queue subulée.

Hab. Les poumons de la Couleuvre parquetée. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

18. Strongle strié.

Strongylus striatus; Zeder.

Strongylus maris collo, feminæ toto corpore transversim striatis, margine denticulatis, bursâ illius hemisphæricâ, hujus caudâ acutâ.

— Rud. *Syn. p.* 34. *n.* 15.

— Zeder, *Nachtrag. p.* 83—85.

Vers longs de trois à six lignes; tête obtuse, atténuée, munie de membranes latérales oblongues; corps fortement strié en travers (dans le mâle, le col seul paroît strié); bourse hémisphérique biradiée; verge de longueur médiocre; queue de la femelle courte et aiguë. Espèce vivipare.

Hab. Les poumons du Hérisson d'Europe. *Zeder, Rudolphi, E. D.*

19. Strongle infléchi.

Strongylus inflexus; Zeder.

Strongylus capite obtuso, corpore retrorsùm attenuato, bursâ maris inflexâ, caudâ feminæ unguiculatâ.

— Rud. *Syn. p.* 34. *n.* 16.

Vers longs d'un à huit pouces, très-grêles pour leur longueur, ressemblant à un bout de corde à violon; blancs, marqués d'une ligne longitudinale noire, due à la couleur de l'intestin qu'on aperçoit au travers de la peau; tête obtuse; bouche orbiculaire, médiocre; corps plus atténué en arrière qu'en avant; bourse du mâle petite, entière, infléchie, multiradiée; deux petites membranes latérales sur les côtés de la queue, en avant de la bourse; queue de la femelle obtuse, munie d'une longue papille déjetée en arrière; sur cette portion réfléchie de la queue est un petit tubercule saillant où se trouve la vulve; intestin de couleur noire, formant quelques circonvolutions; ovaires au nombre de deux, présentant une suite de renflemens qui leur donnent l'aspect d'un chapelet; vésicule séminale du mâle unique. Espèce vivipare.

Hab. La cavité du tympan et les bronches du Marsouin. *Klein, Camper, Albers, E. D.*

20. Strongle rétortiforme.

Strongylus retortæformis; Zeder.

Strongylus capillaris, capite obtuso, ore orbiculari, bursâ maris bilobâ, caudâ feminæ subulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 34. *n.* 17.

— Zeder, *Nachtrag. p.* 75.

Vers longs d'une à cinq lignes, capillaires; tête obtuse, ailée dans le mâle, nue dans la femelle; bourse subglobuleuse, bilobée, multiradiée; queue de la femelle subulée; œufs ronds.

Hab. Les intestins du Lièvre et du Lapin, *Zeder, Braun, Rudolphi;* les bronches du Lièvre. *Treutler.*

21. Strongle nodulaire.

Strongylus nodularis; Rud.

Strongylus capite truncato discreto, bursâ maris obliquâ bilobâ, caudâ feminæ subulatâ.

— Rud. *Syn. p.* 35. *n.* 18.

Strongylus anseris; Zeder, *Naturgesch. p.* 92.

Ascaris mucronata; Froelich, *Naturforsch.* 25. *p.* 97—99.

Vers longs de trois à quinze lignes, blanchâtres ou rougeâtres; tête globuleuse, tronquée en avant, munie sur les côtés de deux petits vésicules, distincte du corps par un rétrécissement; bourse subelliptique, oblique, bilobée, radiée; queue de la femelle subulée.

Hab. L'œsophage, l'estomac et les intestins de l'Oie domestique, *Rudolphi;* entre les tuniques de l'estomac de l'Oie des moissons. *Nitzsch.*

22. Strongle capitellé.

Strongylus capitellatus; Rud.

Strongylus capite globoso discreto, caudæ feminæ apice obtuso incurvo.

— Rud. *Syn. p.* 35. *n.* 19.

Vers d'une longueur indéterminée (les individus observés n'étoient point entiers), mais ne dépassant pas sept à huit lignes; tête globuleuse; bouche très-petite, orbiculaire; col grêle, court; corps atténué en avant; bout de la queue court, obtus et courbé en crochet.

Hab. Les intestins de l'Engoulevent d'Europe. *Treutler.*

23. Strongle leptocéphale.

Strongylus leptocephalus; Rud.

Strongylus capitis ore orbiculari, bursâ maris obliquâ multilobâ, caudâ feminæ acutiusculâ.

— Rud. *Syn. p.* 649. *n.* 27.

Vers longs de six à quinze lignes; tête petite; bouche orbiculaire; corps plus atténué en avant qu'en arrière; bouche multilobée; verge longue; queue de la femelle terminée par un sommet court et un peu aigu.

Hab. Les gros intestins de l'Aï. *Olfers.*

24. Strongle trigonocéphale.

Strongylus trigonocephalus ; Rud.

Strongylus labio capitis trigono, bursâ maris bilobâ, caudâ feminæ obtusiusculâ.

— Rud. *Syn. p.* 35. *n.* 20.

— Rud. *Entoz. hist. tom.* 2. *p.* 231. *n.* 16. *tab. II. fig.* 5. 6.

Vers longs de six à douze lignes, grêles; tête petite, tronquée, à bords trigones et saillans; bouche orbiculaire; corps atténué aux deux extrémités; bourse du mâle subglobuleuse, bilobée, multiradiée; queue de la femelle un peu obtuse.

Hab. L'estomac du Chien. *Chabert.*

25. Strongle tétragonocéphale.

Strongylus tetragonocephalus.

Strongylus labio capitis tetragono, bursâ maris bilobâ, caudâ feminæ acutâ inflexâ.

— Rud. *Syn. p.* 35. *n.* 21.

Strongylus vulpis ; Zeder, *Nachtrag. p.* 73.

Uncinaria vulpis ; Froelich, *Naturf.* 24. *p.* 137—139. *tab.* 4. *fig.* 18. 19.

Vers longs de cinq à neuf lignes, grêles; tête tronquée, munie antérieurement d'une sorte de lèvre tétragone; bouche petite; corps peu atténué aux deux extrémités; bourse cordiforme, bilobée, radiée; queue de la femelle droite, aiguë.

Hab. Les intestins du Renard. *Froelich, Zeder, Treutler.*

26. Strongle criniforme.

Strongylus criniformis ; Rud.

— *Encycl. méth. tab.* 31. *fig.* 1—4.

Strongylus labio capitis tetragono, bursâ maris bilobâ, inæquali, caudâ feminæ obtusiusculâ.

— Rud. *Syn. p.* 35. *n.* 22.

Strongylus melis; Muller, *Naturforsch.* 22. *p.* 55.

Uncinaria melis; Froelich, *Naturforsch.* 24. *p.* 136.

— Gmel. *Syst nat. p.* 3041. *n.* 1.

Ascaris criniformis; Goeze, *Naturgesch. p.* 106. *tab. III. fig.* 1—4.

Vers longs de deux lignes et demie à quatre lignes, grêles, blanchâtres; tête obtuse; bouche grande, entourée d'une lèvre un peu gonflée et tétragone; corps un peu plus atténué en avant qu'en arrière; bourse subglobuleuse, radiée, bilobée, un des lobes plus grand que l'autre; queue de la femelle un peu obtuse.

Hab. Les intestins grêles du Blaireau. *Rudolphi.*

27. Strongle trompette.

Strongylus tubæformis; Zeder.

Strongylus labio capitis tetragono, bursâ maris obconicâ, caudâ feminæ acutâ.

— Rud. *Syn. p.* 36. *n.* 23.

— Zeder, *Naturgesch. p.* 91. *tab.* 2. *fig.* 4. 5.

Vers longs de trois à quatre lignes, de couleur cendrée; tête tronquée; bouche grande, entourée d'une lèvre tétragone; corps atténué aux deux extrémités, renflé vers la bourse; celle-ci en forme de pavillon de trompette, tronquée, triradiée de chaque côté, bilobée. Deux ailes latérales naissent vers la partie postérieure du corps et se terminent à la bourse; queue de la femelle courte, conique, aiguë.

Hab. Le duodénum du Chat. *Zeder.*

§. IV. *Espèces douteuses.*

28. Strongle du Loup.

Strongylus lupi.

— Rud. *Syn. p.* 36. *n.* 24.

Hab. Les intestins. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

29. Strongle glandulaire du Renard.

Strongylus vulpis glandularis.

— Rud. *Syn. p.* 36. *n.* 25.

Hab. Dans les glandes du mésentère. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

30. Strongle œsophagien du Renard.

Strongylus vulpis œsophageus.

— Rud. *Syn. p.* 36. *n.* 26.

Hab. L'œsophage. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

31. Strongle du Loir.

Strongylus myoxi gliris.

— Rud. *Syn. p.* 36. *n.* 27.

Hab. Les intestins. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

32. Strongle du Cochon.

Strongylus suis.

— Rud. *Syn. p.* 36. *n.* 28.

Hab. Les bronches du Sanglier, *Ebel;* du Cochon domestique. *Modeer.*

33. Strongle de l'Eléphant.

Strongylus elephanti indici.

— Rud. *Syn. p.* 36. *n.* 29.

Hab. Le foie. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

34. Strongle des Chameaux.

Strongylus camelorum.

— Rud. *Syn. p.* 36. *n.* 30.

Hab. Les poumons du Chameau et du Dromadaire. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

35. Strongle du Chevreuil.

Strongylus cervi capreoli.

— Rud. *Syn. p.* 36. *n.* 31.

Hab. Des tubercules des reins. *Rédi.*

36. Strongle de la Gazelle.

Strongylus antilopes dorcadis.

— Rud. *Syn. p.* 37. *n.* 32.

Hab. Les poumons. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

37. Strongle du Mouflon.

Strongylus ovis ammonis.

— Rud. *Syn. p.* 37. *n.* 33.

Hab. Les intestins. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

38. Strongle des Veaux.

Strongylus vitulorum.

— Rud. *Syn. p.* 37. *n.* 34.

Hab. La trachée-artère et les bronches.

39. Strongle de l'Outarde.

Strongylus otidis turdæ.

— Rud. *Syn. p.* 37. *n.* 35.

Hab. Les intestins. *Rudolphi.*

40. Strongle du Butor.

Strongylus ardeæ stellaris.

— Rud. *Syn. p.* 37. *n.* 36.

— *Hab.* L'estomac. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

41. Strongle de la Vipère de Rédi.

Strongylus viperæ Redi.

— Rud. *Syn. p.* 37. *n.* 37.

Hab. Les intestins. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

42 Strongle de la Couleuvre lisse.

Strongylus colubri austriaci.

— Rud. *Syn. p.* 37. *n.* 38.

Hab. Les intestins. *Catalogue du Muséum de Vienne.* (E. D.)

STYLINE; *stylina.*

Genre de polypiers de l'ordre des Madréporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, formant des masses simples, hérissées en dessus; tubes nombreux, cylindriques, fasciculés, réunis, contenant des lames rayonnantes et un axe solide : les axes styliformes, saillans hors des tubes.

Stylina; de Lamarck, Lamouroux, Schweigger.

Obser. Les Stylines constituent des masses pierreuses, épaisses, composées de tubes verticaux, cylindriques et réunis. Chacun de ces tubes est sans doute la cellule d'un polype, et néanmoins leur intérieur est rempli de lames rayonnantes autour d'un axe central, plein, solide et cylindrique, qui laisse aux lames très-peu d'espace entre lui et la paroi interne du tube. Cet axe, strié longitudinalement à l'extérieur, fait une assez grande saillie hors du tube; ce qui est cause que la surface du polypier paroit hérissée d'une multitude de cylindres séparés, tronqués et styliformes.

Styline échinulée.

Stylina echinulata; de Lamk.

Stylina crassa, fasciculata, sessilis, superne stylis truncatis echinata.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 221. *n.* 1.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placées en tête du genre.

Hab. L'Océan austral. (E. D.)

STYLLAIRE; *styllaria.*

Genre d'êtres ambigu, appartenant à cette famille des Bacillariées que long-temps nous crûmes appartenir au règne animal, à l'extrémité rudimentaire duquel nous le placions avec nos Microscopiques, mais qui a dû rentrer dans le règne intermédiaire dont nous avons proposé l'établissement sous le nom de *Psychodiaire.* (*Voyez* ce mot.) Dès notre enfance, pour ainsi dire, les Bacillariées avoient attiré notre attention, et nous en avions communiqué la découverte à Draparnaud, qui leur imposa, dans sa correspondance, le nom que nous conservons ici avec un respect religieux; Draparnaud n'y voyoit qu'un genre. Nos connoissances s'étant agrandies à ce sujet, nous avons reconnu successivement la nécessité de séparer des Styllaires de notre savant ami, divers genres distincts, et il n'y est définitivement demeuré qu'un être qui nous étoit resté inconnu du vivant de Draparnaud; les autres étant devenus des Bacillaires proprement dites, des Diatomes, des Echinelles, des Naviculées et des Dendrelles. (*Voyez* tous ces mots.) Il se pourroit

même que les Styllaires ne fussent pas assez distinctes de ces dernières pour n'en pas être détachées, et que ces Dendrelles fissent le passage intime des Bacillariées aux Vorticellaires. Quoi qu'il en soit, l'espèce qui se trouve maintenant servir de type au genre dont il est question, est le *Styllaria paradoxa*, N. *Echinella paradoxa*, Lyngb. *Tent. p.* 211. *tab.* 70, production des mers du Nord, que le savant algologue danois a bien voulu nous mettre en état d'observer par l'envoi qu'il nous en a fait. Cette espèce consiste en un filament long d'une ligne tout au plus, transparent, rigide, inarticulé, et qui se fourche ou se ramifie deux ou trois fois; à l'extrémité des rameaux, ou plutôt des pédicules qui résultent de cette division, se développent comme des capsules cunéiformes, translucides, d'un fauve pâle, au milieu desquelles sont des corpuscules plus foncés, séminiformes. Ces capsules sont fort ressemblantes à l'*Echinella cuneata*, dont les corpuscules n'en diffèrent que parce qu'au lieu d'être stipités et émanés d'un filament rameux, ils gissent individualisés et sans appendice pédiculaire, dans cette mucosité que nous regardons comme la matrice des premières existences animales et végétales, et dont nous avons proposé de former le genre Chaos. *Voyez* ce mot dans notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*.

(B. de St. Vincent.)

SYCITES.

Quelques oryctographes ont donné ce nom à des pointes d'Oursins fossiles. (E. D.)

SYNANTHÉRINE; *synantherina*.

Genre de la famille des Urcéolariées, dans l'ordre des Stomoblépharés de la classe des Microscopiques, et dont les caractères ont été établis à la page 533 de ce volume, où, par erreur, nous avons écrit *Sinanthérine*. Nous n'en avons encore observé qu'une seule espèce.

Synanthérine sociale.

Synantherina socialis; N. *Vorticella socialis*; Mull. *Inf. p.* 304. *tab.* 45. *fig.* 13—15. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 23. *fig.* 13—15. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 47. *n.* 2.

Description. Muller qui a fort bien figuré cet animal, y ayant rapporté des synonymes qui n'y sauroient convenir, et qui appartiennent aux deux espèces sociales de Stentorinés (*voyez* ce mot), le compilateur Gmelin est tombé dans la même confusion. La Synanthérine sociale se distingue particulièrement de notre *Stentorina biloba* en ce que son ouverture n'est ni oblique ni bilobée, en ce qu'on y distingue fort bien les cirres évidemment disposés sur deux rangs concentriques, ce qui, durant leur agitation, donne au Microscopique absolument la figure d'une petite composée, telle qu'une fleur de seneçon sans demi-fleuron, ou d'une paquerette double. L'ensemble du corps a d'ailleurs bien moins la forme d'une massue. La Synanthérine sociale, très-visible à l'œil nu, est gélatineuse, blanchâtre, diaphane; elle n'a pas moins de deux à quatre et même cinq lignes de longueur: sa figure est celle d'une poire au moment où elle se noue, c'est-à-dire, lorsqu'après la floraison, les pétales étant tombés, le fruit commence à se manifester à l'extrémité d'un long pédoncule. Evidemment creusée en sac, comme les polypes d'eau douce, son orifice présente, outre les cirres et vers le centre, deux appendices courts, opposés, courbes en dehors, au centre, et qui paroissent être des espèces de tentacules; des gemmules s'y voient intérieurement comme dans les Stentorines sociales, avec lesquelles le genre dont il est question présente d'ailleurs les plus grands rapports. Les agglomérations formées par une multitude de Synanthérines qui s'attachent par leur extrémité caudale contre quelque feuille de cératophylle ou de potamot, sont quelquefois composées de plus de soixante individus rayonnans, qui, en se contractant, forment comme une goutte de gelée assez tenace, de la grosseur d'un petit pois. (B. de St. Vincent.)

T

TAUPE DE MER.

Séba a donné ce nom à un polypier que M. de Lamarck appelle *Fungia talpa*. Voyez FONGIE.

(E. D.)

TÉCOLITHES ; Echin.

Quelques oryctographes ont donné ce nom à des pointes d'Oursins fossiles. (E. D.)

TÉLESTO ; *telesto*.

Genre de polypiers de l'ordre des Tubulariées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères : polypier phytoïde, rameux, fistuleux, crétacéo-membraneux, opaque, strié longitudinalement.

Telesto ; LAMOUROUX.

Synoicum ; DE LAMARCK.

Obs. Ce genre est très-peu connu et ne devroit peut-être pas rester parmi les polypiers. M. de Lamarck ne le distingue pas du genre Synoïque, et le range dans l'ordre de ses Tuniciers, adoptant ainsi, jusqu'à un certain point, l'opinion de M. Savigny, qui regarde les Synoïques comme des Ascidies composées. Lamouroux a eu connoissance de ces diverses opinions ; il a néanmoins laissé son genre Télesto parmi les polypiers. A l'état de dessiccation, il est difficile de prononcer sur la nature de ces êtres ; ils forment de petites touffes rameuses, les rameaux et les tiges sont peu volumineux, plissés et comme fanés ; on n'y voit point de pores ; leur substance est flexible et d'un aspect subéreux ; leurs couleurs varient du violet au jaune ou jaune-orangé et au vert.

Ils se trouvent attachés aux rochers et aux plantes marines dans les mers de l'Australie et dans l'Océan atlantique, entre les tropiques.

1. TÉLESTO-jaune.

Telesto lutea ; LAMX.

Telesto ramis laxis, diffusis, parùm striatis ; corpore luteo.

— LAMX. *Hist. polyp. p.* 234. *n.* 375.

Rameaux lâches et diffus, peu striés ; couleur jaune d'or très-brillant.

Hab. Mers de l'Australie.

2. TÉLESTO orangée.

Telesto aurantiaca ; LAMX.

Telesto parùm ramosa ; colore aurantiaco.

— LAMX. *Hist. polyp. p.* 234. *n.* 374. *pl.* 7. *fig.* 6.

— LAMX. *Gen. polyp. p.* 18. *tab.* 68. *fig.* 8.

Synoicum aurantiacum ; DE LAMX. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 98. *n.* 2.

Espèce haute d'un à deux pouces, un peu plus rameuse que la précédente, formant des touffes plus épaisses et ne devenant point aussi grande ; stries longitudinales profondes et nombreuses ; couleur orange, avec une nuance violette à la base de quelques rameaux.

Hab. Côtes de la Nouvelle-Hollande.

3. TÉLESTO pélagique.

Telesto pelagica ; LAMX.

Telesto stirpibus ramosissimis, cylindricis, substriatis, viridulis.

— LAMX. *Hist. polyp. p.* 234. *n.* 375.

— LAMX. *Gen. polyp. p.* 18.

Synoicum pelagicum ; DE LAMX. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 98. *n.* 3.

Alcyonium pelagicum ; Bosc, *Hist. des Vers, tom.* 3. *p.* 131. *pl.* 30. *fig.* 6. 7.

Espèce très-rameuse, à rameaux cylindriques légèrement striés ; couleur verte.

Hab. L'Océan atlantique, sur le *Fucus natans*.

(E. D.)

TÉNIA ; *tænia*.

Genre de vers intestinaux, de l'ordre des Cestoïdes, ayant pour caractères : corps allongé, déprimé, articulé ; tête munie de quatre suçoirs.

Tænia auctorum.

Alyselminthus, Halysis ; ZEDER.

Observ. Les vers intestinaux auxquels on a donné ce nom, se rencontrent très-fréquemment dans les voies digestives des animaux vertébrés, et se caractérisent très-facilement. On ne pourroit les confondre qu'avec les Bothriocéphales, les Triænophores et quelques Cysticerques ; ils se distinguent aisément des deux premiers genres par la forme de leur tête et de leurs suçoirs ; des derniers par l'absence d'une vésicule caudale.

Les Ténias fournissent l'exemple de la plus grande différence observée dans les proportions entre les espèces d'un même genre. Il y a des Ténias longs à peine d'une ligne ; il n'est pas rare d'en trouver de trente à quarante pieds ; mais que seroit-ce, si l'on pouvoit ajouter foi au dire de quelques auteurs, qui parlent de Ténias de quarante à cinquante aunes, et même de huit cents aunes de long !

Ces animaux sont très-alongés, aplatis, rubanés, rétrécis en avant, formés de nombreuses

articulations situées à la suite les unes des autres, et plus ou moins solidement unies entr'elles. Quelques naturalistes et médecins avoient supposé, d'après des observations inexactes, et guidés par une analogie trompeuse, que les Ténias étoient des animaux composés, comparables, sous ce rapport, aux polypes et à quelques autres *Zoophytes*; que chaque articulation étoit un individu ayant ses moyens d'existence particuliers, mais vivant d'une vie commune avec toutes les autres articulations constituant la masse animée nommée *Ténia*; on supposoit également que ces parasites étoient privés de tête : cette supposition découloit naturellement de la première. Ces opinions ne sont plus adoptées par personne; l'organisation des Ténias mieux connue, mieux appréciée, ne laisse sur ce point matière à aucun doute.

Quelle que soit la longueur qu'atteignent les Ténias, leur largeur n'excède pas un pouce, et le plus grand nombre reste bien au-dessous de cette dimension. Ils sont, dans tous les cas, très-amincis en avant, où se trouve une partie distincte, un peu renflée, qui est la tête. Contractile dans tous ses points, la tête, pendant la vie de l'animal, se montre sous une foule d'aspects, mais après la mort elle affecte en général une forme particulière qui paroit assez constante pour chaque espèce; elle a quelquefois la forme d'une tablette carrée plus ou moins épaisse, d'un coin tronqué ou arrondi; elle est oblongue, cordiforme, obcordée, hémisphérique, pyramidale, elliptique, etc.

On trouve constamment à la tête des Ténias quatre oscules ou suçoirs, orifices externes de conduits nourriciers qui parcourent la longueur de l'animal : ils sont le plus souvent circulaires, rarement elliptiques ou à contours anguleux, munis d'un rebord ou anneau plus opaque que le reste, et qui a paru dans les grandes espèces être de nature musculaire. La situation la plus ordinaire des oscules est la suivante : deux correspondent à l'une des faces du ver, et les deux autres à la face opposée; plus rarement deux correspondent aux faces et deux aux bords : ils sont quelquefois dirigés tout-à-fait en avant; la tête alors prend une figure carrée, dont les oscules occupent les angles; leur grandeur varie par rapport à celle de la tête; ils sont plus ou moins voisins des uns des autres, plus ou moins rapprochés de l'extrémité antérieure. Pendant la vie on peut voir, sur les grandes espèces, que l'intérieur des oscules a la forme d'un entonnoir, dont le sommet se continue avec des vaisseaux dont nous parlerons plus bas; après la mort, il est rare que le creux soit apparent, on n'aperçoit que l'anneau saillant extérieur qui en est l'orifice.

Beaucoup de Ténias n'ont à la tête que les quatre oscules dont nous venons de parler; beaucoup aussi sont munis d'une trompe rétractile nue ou armée de crochets. La trompe est située en avant et surmonte la tête; elle peut rentrer dans l'intérieur en se retournant comme un doigt de gant. On aperçoit dans le point qu'elle doit occuper, un petit enfoncement ou une légère saillie, suivant qu'elle est plus ou moins rétractée : lorsque la tête est demi-transparente, on distingue fort bien la trompe retirée dans son intérieur. En la supposant saillante au dehors autant qu'elle est susceptible de l'être, il existe, suivant les diverses espèces, un certain nombre de variétés de formes qui aident souvent à les caractériser; il est des Ténias dont la trompe est plus longue que la tête, aussi longue, ou plus courte; elle peut être conique, cylindrique, en massue, terminée par un renflement, etc. Beaucoup d'espèces ont un double rang circulaire de crochets au sommet de leur trompe; il n'y a quelquefois qu'un seul rang : ces crochets paroissent de nature cornée, leur pointe est dirigée en arrière, et leur grosseur, variable suivant les espèces, paroit assez constante pour tous les individus d'une même espèce.

On nomme *col* l'intervalle situé entre la tête et les premières articulations; cette partie qui manque souvent, et qui en général est plus étroite que la tête, n'offre d'ailleurs rien de remarquable que sa longueur plus ou moins considérable, et qu'on emploie souvent comme caractère spécifique; il n'est pas rare que la transparence du col permette de distinguer les quatre vaisseaux naissant des suçoirs, et qui se rendent dans le corps.

Toute la portion articulée des Ténias porte le nom de *corps*, et constitue à elle seule presque toute leur masse. Ses articulations antérieures sont souvent peu distinctes et ressemblent à des rides; à mesure qu'elles se rapprochent de l'extrémité postérieure, leurs dimensions augmentent et leurs formes se prononcent. En considérant la série d'articulations composant le corps d'un Ténia, on les voit affecter diverses figures, leur aspect change insensiblement et comme par gradation; il n'y a que peu de Ténias ayant des articulations de même forme, ne différant que par le volume. Elles adhèrent plus ou moins fortement entr'elles, suivant les espèces, et dans toutes, les dernières, moins solidement fixées que les autres, se détachent avec la plus grande facilité. Il est difficile de se procurer des Ténias pourvus de toutes leurs articulations; il est presqu'impossible même d'être assuré qu'il n'y en manque point.

Quelle que soit la forme des articulations, on peut y distinguer quatre bords et deux faces. Le bord antérieur, uni avec l'articulation qui précède, est toujours plus mince que le postérieur, et presque constamment plus étroit; le bord postérieur qui s'unit avec l'articulation suivante, est en général épais, souvent renflé, et recouvre une étendue plus ou moins considérable des deux faces de l'articulation qui suit, au point qu'il y a des Ténias que cette disposition fait paroître

comme imbriqués : il est droit ou un peu échancré en arrière. Les bords latéraux, rarement droits et parallèles, sont souvent un peu inclinés l'un sur l'autre, convexes, ondulés ou diversement échancrés ; presque toujours ces bords, ou l'un des deux seulement, présentent une petite ouverture ordinairement bilabiée, à lèvres un peu saillantes, que nous nommerons *pore génital*, et dont nous parlerons ci-après. Les bords latéraux, en se réunissant avec le bord postérieur, forment un angle plus ou moins saillant, arrondi ou aigu, dont la série fait paroître les deux côtés des Ténias comme dentelés ; dans quelques espèces, cet angle se prolonge considérablement en forme de petite lanière, quelquefois d'un seul côté : il ne faut pas confondre ce prolongement avec ce que nous nommerons *lemnisque*.

Les deux faces des articulations sont dans la plupart des cas planes et unies, quelquefois légèrement ridées longitudinalement ou transversalement ; elles sont parfois un peu convexes dans leur milieu aux dernières articulations, cela dépend de la présence des ovaires remplis d'œufs en maturité. Une ou deux espèces ont leur pore génital placé sur les faces près du bord antérieur. Quand les articulations sont translucides, on peut souvent distinguer la structure des ovaires.

Les formes des articulations sont assez variables ; on peut les rapporter aux suivantes : beaucoup plus larges que longues, c'est la figure la plus ordinaire ; presque carrées ; plus longues que larges ; cunéiformes (rétrécies en avant) ; infundibuliformes (semblables aux précédentes, le bord postérieur échancré) ; cyathiformes (la figure précédente, mais beaucoup plus courte) ; cordiformes ; elliptiques ; moniliformes, etc. Quoique la figure des articulations soit employée comme caractère spécifique, il ne faut pas y attacher trop d'importance, car souvent telle ou telle forme dépend, dans la même espèce, d'un degré plus ou moins considérable de contraction où elles se trouvoient lors de la mort de l'animal, et plus encore de la manière dont on les place pour les étudier : en tiraillant légèrement sur le corps des Ténias, j'ai vu changer du tout au tout la figure des articulations tiraillées. La dernière articulation a souvent une forme toute différente des autres.

Les différentes parties dont se compose un Ténia, sont recouvertes d'une pellicule très-mince, transparente, intimement adhérente partout au tissu sous-jacent, et qu'on ne peut parvenir à enlever par lambeaux que sur les articulations d'un certain volume. On dit que l'on trouve au-dessous quelques fibres musculaires longitudinales qui ne sont pas interrompues sur le point de jonction des articulations ; je n'ai pu les apercevoir. La tête, le col et le corps des Ténias paroissent formés d'une matière ayant un aspect gélatineux, opaque ou demi-transparente, au milieu de laquelle on aperçoit quelquefois des granulations plus opaques que le reste, et qu'il ne faut pas confondre avec les œufs ; j'ignore si cette substance est douée de la propriété contractile, mais il est certain que toutes les parties des Ténias sont douées de cette propriété ; si celle-ci dépend de l'action des fibres musculaires, il faudroit que le système musculaire fût très-compliqué dans les Ténias. Examinés vivans et encore au milieu des mucosités intestinales, on voit ces animaux exécuter des mouvemens ondulatoires, et une partie de leurs articulations se resserrer, tandis qu'une autre partie s'alonge ; j'ai vu de petits Ténias, mis dans l'eau tiède, nager à la manière des sangsues, en faisant des ondulations assez rapides.

Le système digestif des Ténias consiste en quatre petits vaisseaux qui naissent des suçoirs et qui se prolongent dans le col ; ils ne tardent point à se réunir et à n'en former que deux qui parcourent toute la longueur de l'animal ; ils marchent parallèlement et sont situés près des bords latéraux. Au niveau du bord postérieur de chaque articulation, ils communiquent entr'eux au moyen d'une branche transversale. Je n'ai point eu l'occasion de me procurer des Ténias assez gros et assez frais pour pouvoir les injecter (1), mais je doute que le système de vaisseaux nourriciers soit aussi simple qu'on le dit ; ce que j'ai observé en injectant le distome hépatique, que l'on peut comparer aux Ténias sous le rapport de l'organe digestif, me porte à croire qu'il existe d'autres ramifications.

Il est difficile de savoir si les Ténias sont androgynes ou hermaphrodites ; tous les individus parvenus à un certain degré de développement ont toujours présenté des ovaires ; les premières articulations, dans une série plus ou moins longue, en sont dépourvues, mais ils existent dans les dernières, d'autant plus développés en général que ces articulations sont plus voisines de l'extrémité postérieure ; ils sont situés dans la portion moyenne, et leur aspect varie suivant les espèces. Ils paroissent tantôt comme une tache opaque ou plus translucide que ce qui les entoure, tantôt comme un petit nodule ovale ou arrondi, ayant une cavité intérieure, ou ils sont ramifiés en grappe, en arbrisseau, etc.

J'ai déjà indiqué l'existence d'un pore génital qui se trouve presque constamment sur les bords latéraux, et beaucoup plus rarement sur la ligne moyenne des articulations. De ce pore naît un petit canal qui se bifurque bientôt ; l'une de ses

(1) On ne peut injecter les Ténias que par les oscules de la tête, et fort peu en ont d'assez volumineux pour se prêter à cette préparation. Carlisle a essayé d'injecter les vaisseaux latéraux d'arrière en avant, mais l'injection ne put passer, sans doute à cause de la présence des valvules.

branches

branches va directement à l'ovaire ; l'autre, plus petite, se dirige vers le bord antérieur de l'articulation, où elle paroit se terminer dans une petite ampoule. La situation des pores génitaux latéraux varie suivant les espèces : quelques-unes ont deux pores à chaque articulation, opposés sur chaque bord ; d'autres en ont d'un côté seulement ; chez d'autres, les pores génitaux sont alternes, c'est-à-dire une articulation ayant son pore génital du côté gauche ; celle qui suit a le sien sur le bord droit, et ainsi de suite ; enfin il y a des Ténias où l'on trouve une suite d'articulations qui ont leur pore génital du même côté, et la série suivante sur le côté opposé, sans qu'il y ait d'ordre régulier pour le nombre d'articulations de chaque série : on désigne cette disposition par l'expression de *pores vaguement alternes*.

On trouve quelquefois des Ténias par le pore génital desquels sort un petit appendice, en général cylindrique, que M. Rudolphi nomme *lemnisque* : cette partie est regardée comme l'organe génital mâle ; rarement toutes les articulations sont munies de lemnisques, il arrive plus fréquemment que quelques-unes seulement en sont pourvues ; on trouve également la même espèce avec ou sans lemnisques.

Quelques auteurs ont considéré le pore que nous nommons génital comme un suçoir ou bouche destinée à absorber des sucs nutritifs nécessaires à chaque articulation. La très-grande longueur des Ténias, la petitesse excessive des conduits par lesquels les sucs nutritifs doivent passer avant de parvenir aux articulations, surtout aux dernières qui sont en même temps les plus volumineuses, toutes ces considérations ne laissent pas que de donner une sorte de probabilité à cette opinion, et l'on peut ajouter encore que les pores génitaux peuvent s'appliquer, à la manière des ventouses, avec une certaine force aux parois intestinales. Cependant le rapport direct des canaux naissant de ces pores avec les ovaires, et le défaut d'anastomoses avec ceux qui, naissant de la tête, parcourent la longueur de l'animal, nous font penser avec M. Rudolphi, que l'on doit les regarder comme appartenant aux organes générateurs.

On a trouvé des Ténias repliés sur eux-mêmes, et ayant dans cette situation quelques uns de leurs pores génitaux accolés et comme anastomosés ; j'ai trouvé dans l'intestin d'une Bécasse deux Ténias (*Tenia filum*) entortillés, et ayant dans plusieurs points leurs pores génitaux accolés de cette manière et unis assez fortement. Est-ce ainsi qu'ils se fécondent, eux-mêmes ou réciproquement ? ou n'est-ce qu'une circonstance fortuite ? On peut disserter là-dessus, mais non, je crois, donner une solution définitive.

Tous les Ténias sont ovipares ; leurs œufs, en général très-petits et en nombre incalculable, ont ordinairement plusieurs enveloppes ; la plupart sont arrondis ou ovalaires ; quelques espèces ont leurs œufs fort alongés et pointus aux deux bouts.

Les articulations chargées d'œufs en maturité se détachent très-facilement, surtout les dernières ; en ouvrant des animaux contenant des Ténias, on trouve souvent, en même temps que ces vers, quelques articulations détachées, souvent aussi elles sortent avec les excrémens. On avoit pris ces articulations détachées pour des vers particuliers, que l'on nommoit *cucurbitains*. Il est probable que c'est là le mode le plus ordinaire par lequel les Ténias répandent leurs œufs ; la vie ne tarde pas à s'éteindre dans ces articulations, elles se détruisent peu à peu, et les œufs qu'elles contiennent sont mis en liberté. On a également observé sur quelques espèces, que les ovaires se détachent et tombent en totalité avec la peau qui les recouvre, laissant, percées dans leur centre, les articulations dont ils faisoient partie encore unies entr'elles : c'est encore là sans doute un moyen de parturition des Ténias. Enfin il est permis de présumer que les œufs peuvent sortir par le petit canal qui s'étend des ovaires au pore génital. Ce mode de parturition n'a été observé qu'une seule fois par Goëze.

Les Ténias, comme tous les êtres vivans, sont sujets à des monstruosités : une des plus communes est celle dont on a fait une espèce sous le nom de *Ténia marteau*. Un assez grand nombre de ses articulations antérieures sont très-rapprochées d'un côté et écartées de l'autre, comme un éventail étendu ; les autres articulations sont dans l'état normal ; la partie difforme du corps de l'animal est placée transversalement sur celle qui a conservé la forme ordinaire ; de sorte que cette monstruosité simule assez bien un marteau arrondi par un bout et pointu par l'autre. Le Muséum de Vienne possède un Ténia dont la tête est munie de six oscules au lieu de quatre ; il a été trouvé dans les intestins d'un Chat. Le même Muséum possède un morceau de *Tenia solium* (de l'homme), dont l'un des bords est simple et l'autre double, ou plutôt il semble que ce soit deux Ténias soudés par un côté. J'ai trouvé dans l'intestin d'un Cigne un assez grand nombre de Ténias, dont la plupart avoient les premières articulations très-élargies dans un intervalle de quelques lignes de longueur ; elles étoient séparées en deux portions latérales par une pellicule mince non articulée.

Les espèces de Ténias sont très-nombreuses et se trouvent pour la plupart dans les intestins des animaux vertébrés ; ils sont rares néanmoins dans les poissons, où ils semblent remplacés par les Bothriocéphales. L'étude des espèces, comme dans tous les genres très-naturels, est fort difficile et laisse souvent de l'incertitude. M. Rudolphi les partage en trois sections : la première comprend les Ténias dépourvus de trompe ; la seconde, ceux qui en sont pourvus, mais où elle n'est point armée de crochets ; la troisième, les

espèces à trompe armée : il ajoute, en forme d'appendice, un assez grand nombre d'epèces douteuses.

§. I. *Tête dépourvue de trompe.*

1. Ténia étendu.

Tœnia expansa ; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 45. *fig.* 1—12. (d'après Goëze.)

Tœnia capite obtuso, collo nullo, articulis anterioribus brevissimis, reliquis subquadratis, foraminibus marginalibus oppositis.

— Rud. *Syn. p.* 144. *n.* 1.

Tœnia ovina ; Goeze, *Naturg. p.* 369. *tab.* 28. *fig.* 1—12.

— Batsch, *Bandw. p.* 183. *n.* 28. *fig.* 109—162.

— Schrank, *Verz. p.* 38. *n.* 115.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3074. *n.* 55.

Halysis ovina ; Zeder, *Naturg. p.* 332. *n.* 7.

Vers d'une longueur très-variable ; les plus jeunes observés ont a peine un pouce de long, et à l'état adulte ils parviennent à une longueur de cent pieds et au-delà ; leur largeur moyenne, à l'état adulte, est d'un pouce. Tête très-petite, obtuse ; oscules subglobuleux, dirigés en avant, presque contigus et formant la tête presqu'à eux seuls ; col presque nul : partie antérieure du corps très-étroite, commençant par des articulations en forme de rides ; le reste est plus ou moins large, mais toujours mince et aplati. Articulations plus larges que longues, à bord postérieur crénelé, recouvrant toujours le bord antérieur de l'articulation suivante ; un pore génital placé au milieu de l'articulation et opposé sur chaque face ; une petite papille sort souvent par cette ouverture ; œufs globuleux, assez gros, placés au milieu des articulations.

Hab. Les intestins grêles du Mouton et surtout des Agneaux, *Rudolphi ;* du Chamois, de la Gazelle, *Catalogue du Muséum de Vienne ;* du Chevreuil, *Nitzsch.*

2. Ténia denticulé.

Tœnia denticulata ; Rud.

Tœnia capite tetragono, collo nullo, articulis brevissimis, foraminibus marginalibus oppositis, lemniscis dentiformibus.

— Rud. *Syn. p.* 145. *n.* 2.

Tœnia ovina bovis ; Carlisle, *Transact. Soc. Linn. II. tab.* 25. *fig.* 15. 16.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3074. *n.* 55.

Vers longs de quinze à seize pouces, larges en avant de deux à cinq lignes, en arrière de près d'un pouce ; couleur blanchâtre ou grise. Tête petite, tétragone, un peu plus étendue dans le sens de la largeur que de l'épaisseur ; oscules dirigés en avant, presque connivens et subglobuleux ; col nul ; articulations voisines de la tête un peu étroites, les autres beaucoup plus larges que longues ; bord postérieur des articulations ondulé et recouvrant une partie de l'antérieur ; un pore génital au milieu des articulations, opposé sur chaque face, laissant sortir un lemnisque aigu, un peu recourbé.

Hab. Les intestins du Bœuf. *Camper, Chabert, Havemann.*

3. Ténia pectiné.

Tœnia pectinata ; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 44. *fig.* 7—11. (d'après Goëze.)

Tœnia capite obtuso, collo articulisque brevissimis, foraminibus marginalibus oppositis papillosis.

— Rud. *Syn. p.* 145. *n.* 3.

— Goeze, *Naturg. p.* 363—368. *tab.* 27. *fig.* 7—13.

— Batsch, *Bandw. p.* 168. *n.* 21. *fig.* 89 *et* 168.

— Schrank, *Verz. p.* 38. *n.* 114.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3073. *n.* 54.

Tœnia acutissima ; Pallas, *N. nord. Beytr. I.* 1. *p.* 75. *tab.* 3. *fig.* 25.

Halysis pectinata ; Zeder, *Naturgesch. p.* 332. *n.* 6.

Vers longs d'un à huit pouces, larges d'une ligne et demie à quatre lignes ; tête petite, un peu épaisse, déprimée, obtuse en avant ; oscules latéraux, elliptiques, un peu saillans ; col court, aplati, plus large en arrière qu'en avant ; articulations voisines du col très-étroites, les autres plus longues, mais dans toutes la largeur surpasse plusieurs fois la longueur ; bord postérieur crénelé et recouvrant l'antérieur, formant en arrière, avec le bord latéral, un angle saillant, du milieu duquel sort une papille percée d'un petit trou ; œufs globuleux.

Hab. Les intestins grêles du Lièvre, du Lapin et de la Marmotte.

4. Ténia lancéolé.

Tœnia lanceolata ; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 45. *fig.* 15—24. (d'après Goëze.)

Tœnia capite ovali, collo articulisque brevissimis, posticorum angulis obtusis, lemniscis marginalibus oppositis.

— Rud. *Syn. p.* 145. *n.* 4.

— Goeze, *Naturg. p. 377. tab. 29. fig. 3—12.*

— Batsch, *Bandw. p. 165. n. 20. fig. 88 et 167.*

— Schrank, *Verz. p. 39. n. 117.*

— Gmel. *Syst. nat. p. 3075. n. 63.*

Tænia acutissima; Pallas, *N. nord. Beytr. I. 1. p. 78. tab. 3. fig. 26.*

Halysis lanceolata; Zeder, *Naturg. p. 338. n. 17.*

Vers longs de trois à six pouces, larges de deux à quatre lignes, un peu épais; tête ovale; oscules orbiculaires, très-petits, dirigés en avant; col très-court, très-étroit, filiforme; corps augmentant assez rapidement de largeur, égal dans le reste de son étendue; articulations plus larges que longues, montrant sur quelques individus des lemnisques assez longs, situés sur les bords latéraux des articulations; œufs subglobuleux, assez grands.

Hab. Les intestins de l'Oie, du Millouin, du Nyraca, du Grèbe à joues grises. *Rudolphi.*

5. Ténia plissé.

Tænia plicata; Rud.

— *Encycl. méth. pl. 43. fig. 13. 14.* (d'après Pallas et Chabert.)

Tænia capite tetragono, corpori utrinquè incumbente, collo articulisque brevissimis, horum angulis lateralibus acutis.

— Rud. *Syn. p. 145. n. 5.*

Tænia equina; Pallas, *N. nord. Beytr. I. 1. p. 73. tab. 3. fig. 20.*

Tænia equi; Chabert, *Malad. vermin. tab. 2. fig. c.*

Tænia magna; Abilgaard, *Zool. dan. III. p. 50. tab. 110. fig. 1. a—d.*

— Gmel. *Syst. nat. p. 3069. n. 87.*

Halysis plicata; Zeder, *Naturgesch. p. 331. n. 5.*

Vers longs de six à trente pouces, larges de trois à huit lignes, les plus grands épais d'une ligne; tête la plus grande de tous les Ténias connus, discifforme, tétragone, tronquée en avant, très-courte, eu égard à sa largeur, contractée et plissée en arrière; oscules antérieurs placés aux angles de la tête, séparés par un espace en forme de croix, à orifices médiocres et orbiculaires; col très-court, plane; corps atténué aux deux extrémités, égal dans la plus grande partie de sa longueur; articulations six fois plus larges que longues, un peu rétrécies en avant, à bords aigus, le postérieur recouvrant une partie de l'articulation suivante; pores génitaux situés d'un seul côté.

Hab. L'estomac et les intestins grêles du Cheval.

6. Ténia perfolié.

Tænia perfoliata; Goeze.

— *Encycl. méth. pl. 43. fig. 6—12.* (d'après Goëze et Pallas.)

Tænia capite tetragono, posticè utrinquè bilobo, collo nullo, articulis perfoliatis.

— Rud. *Syn. p. 145. n. 6.*

— Goeze, *Naturg. p. 353. tab. 25. fig. 11—13.*

Tænia equina; Pallas, *N. nord. Beytr. I. 1. p. 71. tab. 3. fig. 21—24.*

— Batsch, *Bandw. p. 201. fig. 137. 138.*

— Gmel. *Syst. nat. p. 3074. n. 56.*

Tænia quadrilobata; Abilgaard, *Zool. dan. III. p. 51. tab. 110. fig. 2. 3.*

Tænia quadriloba; Gmel. *Syst. nat. p. 3069. n. 88.*

Halysis perfoliata; Zeder, *Naturg. p. 330. n. 3.*

Vers longs d'un à trois pouces, larges d'une ligne et demie à quatre lignes, un peu épais; tête presque cubique, plus grosse que le reste du corps, prolongée en arrière en quatre petits lobes; oscules dirigés en devant, orbiculaires, grands, profonds; col nul; articulations très-courtes, à bord postérieur recouvrant l'articulation suivante au point qu'ils paroissent empilés les uns sur les autres ou perfoliés.

Hab. L'intestin cœcum et colon du Cheval.

7. Ténia élégant.

Tænia festiva; Rud.

Tænia capite tetragono antrorsùm incrassato, collo nullo, articulis anterioribus rugæformibus, reliquis bacillaribus.

— Rud. *Syn. p. 146. n. 7.*

Vers longs de huit à dix pouces, larges de deux à trois lignes, minces, pellucides; tête tétragone, renflée en avant; oscules antérieurs suborbiculaires, rapprochés; col nul; articulations antérieures étroites, en forme de rides, les autres beaucoup plus larges que longues; bords latéraux aigus, le plus souvent surmontés d'un lemnisque; ovaires en forme de lignes transversales sur les articulations; œufs petits, globuleux, très-nombreux.

Hab. La vésicule du fiel et les canaux hépatiques du Kanguroo géant. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

8. Ténia anthocéphale.

Tænia anthocephala; Rud.

Tænia capite subtetragono, lobis angularibus antrorsùm eminentibus acuto, collo articulisque brevissimis.

— Rud. *Syn. p.* 146. *n.* 8.

Tænia phocarum ; Fabricius, *in Dansk. selsk. Skrivt. I.* 2. *p.* 153—155. *tab.* 10. *fig.* 3.

Tænia phocæ ; Batsch, *Bandw. p.* 232. *n.* 2.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3073. *n.* 52.

Halysis lanceolato-lobata ; Zeder, *Naturg. p.* 329. *n.* 1.

Vers longs de trois pieds environ, larges de deux lignes, de couleur jaunâtre ; tête très-grande, plus large que le corps, tronquée en avant, couverte de tubercules, se prolongeant par ses angles en quatre lobes oblongs, lancéolés, dirigés en avant et plus longs que la tête ; col court ; corps très-aplati ; articulations plus larges que longues, les antérieures très-rapprochées, les postérieures plus écartées.

Hab. L'intestin rectum du Phoque lactak. *Fabricius.*

9. Ténia omphalodes.

Tænia omphalodes ; Hermann.

Tænia capite subtetragono, posticè contracto, collo nullo, articulis anticis brevissimis, reliquis subcuneatis, angulis acutis.

— Rud. *Syn. p.* 146. *n.* 9.

— Hermann, *im Naturforscher.* 19. *p.* 34. *tab.* 2. *fig.* 1 a—d.

— Batsch, *Bandw. p.* 270.

Halysis omphalodes ; Zeder, *Naturg. p.* 371. *n.* 62.

Vers longs de six pouces environ, larges d'une ligne ; tête grande, subtétragone, contractée en arrière ; oscules subglobuleux, antérieurs, rapprochés ; col nul ; articulations antérieures près de vingt fois plus larges que longues, contractées en avant et formant un angle saillant en arrière ; articulations suivantes moins étroites dans le sens de la longueur.

Hab. Les intestins du Campagnol, *Hermann ;* du Rat d'eau. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

10. Ténia diminué.

Tænia diminuta ; Rud.

Tænia capite obconico, collo longo, tenui ; articulis anticis brevissimis, reliquis subcuneatis obtusis.

— Rud. *Syn. p.* 689. *n.* 87.

Vers longs de six à neuf pouces ; tête obconique ; oscules assez grands, dirigés en avant ; col long et grêle ; articulations antérieures en forme de rides, augmentant peu à peu, mais toujours plus larges que longues, à angles postérieurs obtus ; les dernières irrégulières et courtes ; œufs subglobuleux, médiocres.

Hab. Les intestins d'un Rat femelle en état de gestation et recueillis au Brésil par *Olfers.*

11. Ténia perlé.

Tænia perlata ; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 48. *fig.* 5—11. (d'après Goëze.)

Tæna capite tetragono, collo longiusculo, articulis subcuneatis, posticis medio nodosis.

— Rud. *Syn. p.* 146. *n.* 10.

— Goeze, *Naturgesch. p.* 403. *tab.* 32. B. *fig.* 17—21.

— Batsch, *Bandw. p.* 146. *n.* 14. *fig.* 73—75.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3075. *n.* 59.

Halysis perlata ; Zeder, *Naturg. p.* 33. *n.* 8.

Vers longs d'un pied environ, ayant à peu près trois lignes dans leur plus grande largeur, de couleur nacrée ; tête tétragone ; oscules subelliptiques, deux en dessus, deux en dessous ; col long, ponctué ; articulations subcunéiformes, c'est-à-dire rétrécies en devant.

Hab. Les intestins grêles de la Buse. *Goëze.*

12. Ténia crucifère.

Tænia cruciata ; Rud.

Tænia capite lineâ cruciatâ diviso, collo nullo, articulis anterioribus brevibus, reliquis moniliformibus.

— Rud. *Syn. p.* 690. *n.* 88.

Vers longs d'une à quinze lignes ; tête divisée antérieurement par une ligne en croix ; oscules grands, angulaires ; col nul ; articulations antérieures très-courtes, fortement contractées, les autres à divers états de contraction, plus ou moins moniliformes, à bords latéraux et postérieurs renflés.

Hab. Les intestins de l'Ouantou. *Natterer.*

13. Ténia à longue tête.

Tænia longiceps ; Rud.

Tænia capitis elongati osculis anticis, collo nullo, articulis brevissimis, insequentibus cuneatis longioribus, reliquis latissimis.

— Rud. *Syn. p.* 691. *n.* 89. *tab.* 3. *fig.* 21.

Vers longs de huit à dix-huit lignes ; tête ovale-oblongue, aplatie en avant ; oscules angulaires, dirigés en avant ; col nul ; articulations antérieures très-courtes, les suivantes s'alongeant peu à peu, rétrécies en avant, à bord postérieur un peu renflé, les dernières s'élargissant graduellement.

Hab. Les intestins du Cacique huppé. *Natterer.*

14. Ténia crénelé.

Tænia crenata ; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 47. *fig.* 3. 4. (d'après Goëze.)

Tænia capite hemisphærico, anticè nodulo acuto, collo longissimo, articulis transversis obtusis.

— Rud. *Syn. p.* 146. *n.* 11.

— Goeze, *Naturgesch. p.* 395. *tab.* 31. B. *fig.* 14. 15.

— Batsch, *Bandw. p.* 187. *n.* 30. *fig.* 114. 115.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3075. *n.* 62.

Vers longs de trois à dix pouces, larges d'une ligne; tête hémisphérique, ayant en avant un nodule obtus; oscules orbiculaires, grands, écartés, situés deux en dessus et deux en dessous; col très-long, ponctué; articulations plus larges que longues, à bords latéraux formant avec le bord postérieur un angle obtus, dont la suite fait paroître le corps comme crénelé.

Hab. Les intestins des Pics.

15. Ténia nasute.

Tænia nasuta; Rud.

Tænia capite subhemisphærico apiculato, collo brevi, articulis anterioribus brevissimis, reliquis subinfundibuliformibus, variis.

— Rud. *Syn. p.* 147. *n.* 12.

Halysis pari; Zeder, *Naturg. p.* 349. *n.* 32.

Vers longs d'un pouce à quatre pouces et demi, larges d'une demi-ligne environ, un peu aplatis; tête subhémisphérique, souvent un peu alongée, obtuse en avant, munie d'un tubercule saillant dans sa partie moyenne, et qu'il ne faut pas confondre avec une trompe; oscules orbiculaires, marginés, grands, écartés, dirigés en avant; col quatre à six fois plus long que la tête; articulations antérieures plus larges que longues, les autres se montrant d'une manière variable, tantôt de dimensions égales, tantôt plus longues que larges; toutes sont un peu rétrécies en avant; leurs angles postérieurs sont arrondis; ovaires disposés en grappes.

Hab. Les intestins de la Mésange charbonnière, *Zeder, Rudolphi;* des Mésanges bleue, petite charbonnière, de marais et huppée. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

16. Ténia tripointé.

Tænia tripunctata; Braun.

Tænia capite obconico, collo brevi, articulis anterioribus capillaribus, reliquis latioribus obtusis.

— Rud. *Syn. p.* 147. *n.* 13.

Vers longs de trois à neuf pouces, capillaires en avant, larges en arrière d'une ligne à une ligne et demie; tête obconique, un peu obtuse en avant; oscules orbiculaires, grands, dirigés en arrière et un peu saillans; col court, cylindroïde, crénelé transversalement en arrière; partie antérieure du corps capillaire; articulations très-courtes et planes; le reste du corps, plus élargi, a ses articulations trois ou quatre fois plus larges que longues, marquées ordinairement de trois points situés sur la même ligne transversale, et qui sont occasionnés par la présence des ovaires.

Hab. Les intestins du Hérisson d'Europe.

17. Ténia cucumérin.

Tænia cucumerina; Bloch.

— *Encycl. méth. tab.* 41. *fig.* 21. 22. (d'après Wagler.)

Tænia capite antrorsùm attenuato obtuso, collo brevi continuo, articulorum ellipticorum foraminibus marginalibus oppositis.

— Rud. *Syn. p.* 147. *n.* 14.

— Bloch, *Abh. p.* 17. *tab.* 5. *fig.* 6. 7.

Tænia canina; Pallas, *N. nord. Beytr. I.* 1. *p.* 57. *tab.* 2. *fig.* 10—12.

Tænia cateniformis; Goeze, *Naturg. p.* 311. *tab.* 23. *fig.* A—C.

— *α. Canina;* Gmel. *Syst. nat. p.* 3066. *n.* 4.

Tænia elliptica; Batsch, *Bandw. p.* 129. *n.* 7.

Tænia moniliformis; Schrank, *Verz. p.* 34. *n.* 104.

Halysis elliptica; Zeder, *Naturgesch. p.* 361. *n.* 49.

Vers atteignant environ un pied de longueur, larges en arrière d'une ligne et davantage, de couleur blanche; tête de forme variable, en général ovale-oblongue ou subcunéiforme, subtronquée en avant; oscules orbiculaires; col aplati, plusieurs fois plus long que la tête; articulations antérieures très-courtes, de plus en plus longues jusqu'aux dernières, qui atteignent souvent trois lignes de longueur; articulations antérieures circulaires ou presque carrées, les autres oblongues ou plus ou moins elliptiques, à bord postérieur droit; chaque articulation présente au milieu des deux bords latéraux un pore génital, orifice d'un canal transversal qui paroît aboutir aux ovaires; œufs rougeâtres, globuleux.

Hab. Les intestins du Chien, très-fréquemment.

18. Ténia opuntioïde.

Tænia opuntioides; Rud.

Tænia (capite colloque non adhùc visis) articulis anterioribus subinfundibuliformibus, reli-

quis elliptico-ovatis, foraminibus marginalibus alternis.

— Rud. *Syn. p.* 147. *n.* 15.

Articulations antérieures subinfundibuliformes, les autres ovales-elliptiques; pores génitaux marginaux et alternes; articulations pleines d'œufs, très-peu adhérentes entr'elles.

Hab. Les intestins grêles du Loup. *Rudolphi.*

19. Ténia écrit.

Tænia litterata; Batsch.

Tænia capite obconico, truncato, osculis oblongis, collo brevi, articulorum subellipticorum foraminibus marginalibus alternis.

— Rud. *Syn. p.* 148. *n.* 16.

— Batsch, *Bandw. p.* 128. *fig.* 36.

Tænia vulpina; Schrank, *Verzeichn. p.* 34. *n.* 103.

Tænia cateniformis δ. litterata; Gmel. *Syst. nat. p.* 3067.

Halysis litterata; Zeder, *Naturgesch. p.* 351. *n.* 36.

Vers atteignant à peine un pied de longueur, larges d'une ligne environ, de couleur blanche; tête plus grosse que celle de l'espèce précédente, subtétragone, obconique, très-obtuse en avant, presque tronquée; oscules oblongs, légèrement courbés; col court, aplati, rétréci en arrière; corps plane; articulations antérieures très-courtes, les autres plus ou moins oblongues, subcunéiformes ou subelliptiques, rétrécies en avant; pores génitaux marginaux et alternes; ovaires colorés, disposés en lignes irrégulières et situés dans les plus grosses articulations.

Hab. Les intestins grêles du Renard.

20. Ténia dendritique.

Tenia dendritica; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 41. *fig.* 25—26. (d'après Goëze.)

Tænia capite globoso, osculis hemisphæricis, collo longiusculo plano, articulorum oblongorum foraminibus marginalibus alternis.

— Rud. *Syn. p.* 148. *n.* 17.

— Goeze, *Naturg. p.* 352. *tab.* 25. *fig.* 1—4.

— Schrank, *Verzeich. p.* 35. *n.* 103.

Tænia floribunda; Batsch, *Bandw. p.* 137. *n.* 10. *tab.* 2. *fig.* 6.

Tænia cateniformis ζ. sciuri; Gmel. *Syst. nat. p.* 3067. *n.* 4.

Tænia dendritica; Zeder, *Naturgesch. p.* 350. *n.* 35.

Vers longs de quatre à sept pouces, larges de deux tiers de ligne environ; tête subglobuleuse; oscules circulaires, écartés, latéraux; col court, capillaire; articulations antérieures très-courtes, cunéiformes, les suivantes oblongues, les dernières très-alongées; pores génitaux vaguement alternes, ovaires occupant la longueur des dernières articulations en forme d'arbrisseaux très-élégans.

Hab. Les intestins de l'Ecureuil commun.

21. Ténia difforme.

Tænia difformis; Rud.

Tænia capite subgloboso, collo nullo, articulis anterioribus difformibus, insequentibus brevibus æqualibus, reliquis angustatis.

— Rud. *Syn. p.* 148. *n.* 18.

Tænia brevicollis; Froelich, *in Naturf. st.* 29. *p.* 83. *n.* 48.

Vers longs de trois à six pouces, ayant à peine une ligne de large, de couleur blanche; tête subglobuleuse; oscules grands, suborbiculaires, marginés, distans; col nul; articulations antérieures difformes, prolongées tantôt d'un côté, tantôt de l'autre d'une façon irrégulière; d'autres sont courtes, avec des angles postérieurs saillans et obtus, les suivantes deviennent de plus en plus grandes; vient ensuite une longue série dont les articulations sont égales, courtes, à bord postérieur obtus et saillant; enfin les dernières, en petit nombre, sont plus étroites en arrière qu'en avant.

Hab. Les intestins du Coucou commun. *Rudolphi.*

22. Ténia étroit.

Tænia angustata; Rud.

Tænia capite obcordato, collo elongato, articulis anterioribus brevissimis, insequentibus subquadratis, reliquis oblongis inæqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 148. *n.* 19.

Vers longs de sept à neuf lignes, très-étroits; tête obcordée, médiocre; oscules grands, orbiculaires; col long, aplati, grêle, un peu élargi vers la tête; articulations antérieures un peu plus larges que le col, courtes, à peu près carrées, à angles arrondis; les autres articulations oblongues, inégales, tantôt élargies d'un côté, tantôt contractées.

Hab. Les intestins du Blaireau. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

23. Ténia à col filiforme.

Tænia filicollis; Rud.

Tænia capite subgloboso discreto, collo longissimo filiformi, articulis ovariisque quadratis.

— Rud. *Syn. p.* 148. *n.* 20.

Tænia gasterostei; Muller, *im Naturf. st.* 18. *p.* 28. *tab.* 3. *fig.* 6. 7.

— Batsch, *Bandw. p.* 241. *n.* 14.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3079. *n.* 81.

Halysis gasterostei; Zeder, *Naturg. p.* 334. *n.* 10.

Vers longs de deux à trois pouces, larges d'une ligne environ, très-blancs; tête subglobuleuse, distincte; oscules orbiculaires, grands; col filiforme, très-long; corps plane; articulations antérieures petites, les autres égales, carrées, la dernière arrondie; ovaires quadrangulaires, à angles prolongés aigus, opaques.

Hab. Les intestins de l'Epinoche. *Goëze, Rudolphi.*

24. Ténia à long col.

Tænia longicollis; Rud.

Tænia capite truncato, collo longissimo, articulis subquadratis, ovariis racemosis.

— Rud. *Syn. p.* 149. *n.* 21.

Tænia salmonis Wartmanni; Froelich, *im Naturf.* 24. *p.* 124. *tab.* 4. *fig.* 20. 21.

Tænia Froelichii; Gmel. *Syst. nat. p.* 3080. *n.* 91.

Halysis longicollis; Zeder, *Naturg. p.* 333. *n.* 9.

Scolex tetrastomus; Rud. *Entoz. hist. III. p.* 6. *n.* 3.

Vers longs d'un à sept pouces, larges d'une demi-ligne à une ligne; tête aplatie, tronquée, très-petite; oscules orbiculaires, voisins de l'extrémité antérieure; col formant le tiers de la longueur totale du ver; corps aplati; articulations antérieures très-courtes, les autres presque carrées, à bords latéraux un peu arrondis; ovaires noirâtres ou bleuâtres, rameux.

Hab. Les intestins du Lavaret, de la petite Marène, de l'Eperlan, *Rudolphi;* de l'Ombre bleu, *Froelich;* de la Truite, *Zeder;* de l'Ombre commun, *Catalogue du Muséum de Vienne;* dans le foie de la Truite de montagne et de la Truite ordinaire, *Martin.*

25. Ténia ocellé.

Tænia ocellata; Rud.

Tænia capite hemisphærico, osculis profundis, collo longiusculo rugoso, articulis subquadratis lineolatis.

— Rud. *Syn. p.* 149. *n.* 22.

Tænia cystica; Pallas, *N. nord. Beytr. I.* 1. *p.* 101. *tab.* 3. *fig.* 33.

Tænia percæ; Muller, *Zool. dan. vol.* 2. *p.* 5. *tab.* 44. *fig.* 14.

— Batsch, *Bandw. p.* 234. *n.* 7.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3079. *n.* 77. (*Excl. var.* β.)

Halysis percæ; Zeder, *Naturg. p.* 355. *n.* 42.

Vers longs de deux à cinq pouces, larges d'une ligne; tête petite, hémisphérique; oscules circulaires, profonds, très-mobiles; col assez long, ridé transversalement; articulations antérieures courtes, les postérieures presque carrées, à bords latéraux un peu arrondis; ovaires disposés en lignes ayant diverses directions.

Hab. Les intestins de la Perche commune, *Rudolphi;* de la petite Perche, *Pallas;* de la Perche de Norwège, *Muller.*

26. Ténia toruleux.

Tænia torulosa; Batsch.

Tænia capite truncato, osculis orbicularibus marginatis, collo mediocri, articulis crassiusculis subrotundis.

— Rud. *Syn. p.* 149. *n.* 23.

— Batsch, *Bandw. p.* 181. *n.* 27. *fig.* 105—108.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3081. *n.* 55.

Tænia simplex; Froelich, *im Naturf.* 25. *p.* 58—61. *tab.* 3. *fig.* 4—6.

Halysis torulosa; Zeder, *Naturgesch. p.* 352. *n.* 39.

Vers longs de deux pouces à un pied, larges d'une demi-ligne; tête tronquée, aplatie; oscules circulaires, concaves, bordés; col aplati, médiocre, plus mince que la tête; articulations serrées.

Hab. Les intestins du Barbotteau, *Bloch, Rudolphi;* de l'Orphie, *Froelich;* de la Vaudoise, *Zeder.*

27. Ténia dissemblable.

Tænia dispar; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 50. *fig.* 1—6. (d'après Goëze.)

Tænia capite obtuso, osculis hemisphæricis, collo longissimo, articulis anterioribus suborbiculatis, posticis oblongis tenuioribus.

— Rud. *Syn. p.* 150. *n.* 24.

— Goeze, *Naturg. p.* 425—429. *tab.* 25. *fig.* 1—6.

— Batsch, *Bandw. p.* 216. *n.* 50. *fig.* 155—160 *et* 165.

Tænia bufonis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3077. *n.* 73.

Halysis obvoluta; Zeder, *Naturgesch. p.* 351. *n.* 38.

Vers longs de trois à six pouces, larges d'une demi-ligne, de couleur blanche; tête obtuse; oscules orbiculaires, marginés; col très-long; articulations antérieures suborbiculaires, les autres oblongues et plus étroites; ovaires jaunâtres, globuleux, épars.

Hab. Les intestins grêles du Gecko commun, *Rudolphi*; de la Rainette commune, des Crapauds vert et cendré, *Goëze*; du Crapaud brun, *Catalogue du Muséum de Vienne*; de la Salamandre terrestre, *Froelich*.

28. Ténia tuberculé.

Tænia tuberculata; Rud.

Tænia capite subgloboso, osculis orbicularibus, collo brevissimo, articulis planis subquadratis, foraminibus marginalibus papillaribus vagè alternis.

— Rud. *Syn. p.* 150. *n.* 25.

Vers longs d'un pouce et demi à trois pouces, larges de deux tiers de ligne; tête ovale, globuleuse; oscules antérieurs, orbiculaires, médiocres, un cinquième plus petit, situé au centre de la tête; col très-court, presque nul; articulations presque carrées, plus larges que longues; pores génitaux marginaux, saillans, vaguement alternes; ovaires peu distincts.

Hab. Les intestins d'une espèce de Lézard non décrite, d'Espagne. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

§. II. *Tête munie d'une trompe nue.*

29. Ténia osculé.

Tænia osculata; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 49. *fig.* 4—9. (d'après Goëze.)

Tænia osculis hemisphæricis, rostelli apice excavato, collo nullo, articulis anterioribus brevissimis, reliquis subquadratis, foraminibus marginalibus vagè alternis.

— Rud. *Syn. p.* 150. *n.* 26.

— Goeze, *Naturg. p.* 415. *tab.* 33. *fig.* 9—10.

— Batsch, *Bandw. p.* 209. *n.* 45. *fig.* 146.

Tænia siluri; Gmel. *Syst. nat. p.* 3080. *n.* 82.

Halysis siluri; Zeder, *Naturgesch. p.* 353. *n.* 40.

Vers longs d'un pouce à trois pieds, larges d'une ligne et demie environ; tête subglobuleuse, petite; oscules petits, profonds; trompe centrale, très-courte, paroissant souvent comme un cinquième oscule; articulations antérieures de forme variable, tantôt en forme de rides, tantôt moniliformes; les autres sont quadrilatères, presque égales, à bords latéraux droits; ovaires oblongs, paroissant comme une tache demi-transparente au milieu des articulations.

Hab. Les intestins du Silure mâle. *Goëze, Rudolphi.*

30. Ténia sphérophore.

Tænia sphærophora; Rud.

Tænia capite obcordato, rostelli maximi apici subgloboso, collo longo capillari, articulis anterioribus brevissimis, insequentibus subquadratis, reliquis elongatis.

— Rud. *Syn. p.* 151. *n.* 27.

Vers longs de deux à trois pouces, antérieurement capillaires, larges postérieurement d'une ligne environ; tête obcordée, médiocre; oscules antérieurs orbiculaires, petits; trompe centrale plus longue que la tête, grêle à sa base et subglobuleuse à son sommet, qui est percé d'un trou plus grand que les oscules; col capillaire, assez long; articulations antérieures très-courtes et très-étroites, inégales, les dernières longues et étroites, à bord antérieur droit et arrondi; œufs globuleux.

Hab. Les intestins du Courlis commun. *Rudolphi.*

31. Ténia variable.

Tænia variabilis; Rud.

Tænia capite subrotundo, rostello exiguo obtuso, collo brevissimo, articulis anterioribus angustissimis, insequentibus moniliformibus, infundibuliformibus, cyathiformibus, ultimis elongatis.

— Rud. *Syn. p.* 151. *n.* 28. *tab.* 3. *fig.* 3—6.

Tænia serpentiformis; Batsch, *Bandw. p.* 180. *n.* 25.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3070. *n.* 40.

Halysis vanelli; Zeder, *Naturgesch. p.* 375. *n.* 76.

Vers longs de quatre à huit pouces, larges à peine d'une ligne; tête presqu'arrondie; oscules orbiculaires, voisins du sommet de la tête; trompe centrale, courte et obtuse; col très-mince et très-court; articulations de formes très-variées; une première série les montre très-étroites, une seconde moniliformes, une troisième infundibuliformes et de diverses grandeurs, une quatrième courtes et aiguës, une cinquième cyathiformes, à bords postérieurs renflés et à angles prolongés; quelques échantillons ont une sixième série d'articulations de même forme que celles de la précédente, mais plus longues et plus étroites; œufs linéaires, ayant leurs deux extrémités excessivement prolongées.

Hab. Les intestins du Vanneau, de la Guignette,

guette, du Courlis commun, de la Bécassine commune, du Chevalier. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

32. Ténia lisse.

Tænia lævigata; Rud.

Tænia capite subgloboso, rostello cylindrico obtuso, collo elongato latiusculo, articulis anterioribus brevioribus, reliquis longioribus, omnium angulis rotundatis.

— Rud. *Syn. p.* 151. *n.* 29.

Vers d'une longueur indéterminée; tête subglobuleuse; oscules grands; trompe cylindrique, obtuse; col long, un peu plus large que la tête; articulations d'abord plus larges que longues, et devenant insensiblement deux fois plus longues que larges, ayant tous leurs angles arrondis; œufs globuleux.

Hab. Les intestins du petit Pluvier à collier et du Pluvier doré. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

33. Ténia amphitrique.

Tænia amphitrica; Rud.

Tænia capite subrotundo, rostelli cylindrici apice nodoso, collo breviusculo; articulorum brevium longiorumque margine postico tumido, lemniscis alternis rectis.

— Rud. *Syn. p.* 152. *n.* 30.

Vers longs d'un à cinq pouces, d'une ligne de large; tête renflée et comme tronquée en avant quand la trompe est rétractée, subarrondie lorsqu'elle est saillante; trompe plus longue que la tête, cylindrique, se terminant par un nodule; oscules grands; col court, dilaté en avant; articulations tantôt plus longues que larges, tantôt plus larges que longues, suivant leur degré de contraction, à bord postérieur épais, droit et prolongé en angles latéraux, ayant leur centre demi-transparent; articulations suivantes de même forme, mais constamment plus courtes; d'abord plus larges, elles diminuent peu à peu à mesure qu'elles deviennent plus postérieures, au point de devenir presque capillaires; lemnisques alternes droits et cylindriques.

Hab. Les intestins du Bruneau. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

34. Ténia changeant.

Tænia mutabilis; Rud.

Tænia capite subgloboso, collo breviusculo, articulis anterioribus brevissimis, insequentibus angustioribus et longioribus, reliquis campanulatis, foraminibus marginalibus alternis.

— Rud. *Syn. p.* 152. *n.* 31.

Vers longs de quelques pouces; tête subglobuleuse, ayant en avant une petite saillie tronquée qui contient probablement la trompe rétractée; oscules elliptiques; col trois fois plus long que la tête; articulations antérieures très-courtes, les suivantes plus étroites et plus longues, les autres subcampanulées et enfin campanulées, à bord postérieur renflé; pores génitaux alternes.

Hab. Les intestins de l'Ani des savanes. *Olfers.*

35. Ténia cyathiforme.

Tænia cyathiformis; Froelich.

Tænia capite subcordato æquali, rostello obtuso, collo articulisque anterioribus brevissimis, reliquis cyathiformibus.

— Rud. *Syn. p.* 152. *n.* 32.

— Froelich, *Naturf.* 25. *p.* 55—58. *tab.* 3. *fig.* 1—3.

Tænia hirundinis; Schrank, *Verzeich. p.* 51. *n.* 155.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3072. *n.* 49.

Halysis hirundinis; Zeder, *Naturg. p.* 375. *n.* 80.

Vers longs d'un à cinq pouces, ayant à peine une ligne de largeur; tête subcordée; oscules orbiculaires; trompe de la longueur de la tête; col court, grêle, cylindracé; articulations très-courtes, les autres cyathiformes ou subcampanulées; ovaires arrondis.

Hab. Les intestins de l'Hirondelle de cheminée et de rivage, *Rudolphi;* de l'Hirondelle de fenêtre, *Goëze;* du grand Martinet à ventre blanc, *Catalogue du Muséum de Vienne;* du Martinet noir, *Froelich, Nitzsch.*

36. Ténia campanulé.

Tænia campanulata; Rud.

Tenia capite subrhombeo, rostello obtuso, collo brevi, articulis anticis brevissimis, reliquis campanulatis.

— Rud. *Syn. p.* 693. *n.* 92.

Vers longs d'un à deux pouces; tête subrhomboïdale; oscules situés plus ou moins près de l'extrémité antérieure; col court; articulations antérieures très-courtes, en forme de rides, les suivantes augmentant peu à peu, à angles postérieurs saillans, et devenant graduellement campanulées.

Hab. Les intestins du Caudec et d'un autre Gobe-mouche non décrit du Brésil. *Natterer.*

37. Ténia infundibuliforme.

Tænia infundibuliformis; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 49. *fig.* 4—9. (d'après Goëze.)

Tænia capite subrotundo, rostello cylindrico obtuso, collo brevissimo, articulis anterioribus brevissimis, reliquis infundibuliformibus, foraminibus vagè alternis.

— Rud. *Syn. p.* 152. *n.* 33.

— Goeze, *Naturgesch. p.* 386. *tab.* 31. A. *fig.* 1—6.

— Batsch, *Bandw. p.* 172. *n.* 23. *fig.* 31. 91—93.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3071. *n.* 46.

Halysis infundibuliformis; Zeder, *Naturg. p.* 345. *n.* 27.

Vers longs de quelques pouces à un pied, larges d'une ligne environ; tête presqu'arrondie, aplatie; oscules orbiculaires, très-grands, rapprochés; trompe cylindrique, rétrécie en avant; col très-court, égal, ponctué, un peu ridé; articulations antérieures très-courtes, les suivantes s'alongeant insensiblement et devenant enfin infundibuliformes, à bord postérieur épaissi, se prolongeant un peu de chaque côté; ovaires en forme de tache elliptique, situés sur les dernières articulations; pores génitaux marginaux, vaguement alternes, très-rarement visibles.

Hab. Les intestins du Coq, de l'Outarde, des Canards domestique et sauvage, de l'Oie ordinaire.

38. Ténia villeux.

Tænia villosa; Bloch.

— *Encycl. méth. pl.* 44. *fig.* 2—6. (d'après Bloch.)

Tænia capite subrotundo, rostello cylindrico, collo brevissimo, articulis anterioribus brevissimis, insequentibus longiusculis, reliquis infundibuliformibus, marginis posterioris angulo altero protracto, subulato.

— Rud. *Syn. p.* 153. *n.* 34.

— Bloch, *Abh. p.* 12. *tab.* 2. *fig.* 5—9.

Tænia otidis; Werner, *Brev. expos. p.* 54. *tab.* 3. *fig.* 58—63.

Tænia fimbriata; Batsch, *Bandw. p.* 163. *n.* 19. *fig.* 86. 87.

Tænia tardæ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3077. *n.* 70.

Halysis villosa; Zeder, *Naturgesch. p.* 336. *n.* 14.

Vers longs d'un à quatre pieds, très-grêles, capillaires en avant, larges à peine d'une ligne en arrière, aplatis; tête presqu'arrondie; oscules orbiculaires; trompe cylindrique ou oblongue; col très-court; articulations voisines du col un peu élargies, très-courtes; les suivantes très-étroites et un peu alongées, quelquefois presque moniliformes, les autres infundibuliformes; toutes les articulations, hormis les premières, ont leur angle postérieur d'un seul et même côté, prolongé en une sorte d'appendice subulé et fort long.

Hab. Les intestins de l'Outarde. *Bloch, Rudolphi.*

39. Ténia sétigère.

Tænia setigera; Froelich.

Tænia capite obcordato, rostello pyriformi, collo articulisque anticis et posticis brevissimis, intermediis infundibuliformibus, marginis posterioris angulo altero protracto, truncato.

— Rud. *Syn. p.* 153. *n.* 35.

— Froelich, *im Naturf.* 24. *p.* 106—111. *tab.* 3. *fig.* 1—4.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3076. *n.* 90.

Halysis setigera; Zeder, *Naturgesch. p.* 344. *n.* 26.

Vers longs de quelques pouces à trois pieds, très-étroits en avant, larges en arrière de deux à trois lignes; tête (y compris la trompe) pyriforme, arrondie en arrière; oscules grands, orbiculaires; col court, pellucide; articulations antérieures ressemblant à des rides, les suivantes infundibuliformes, les dernières trois fois plus larges, à bord postérieur saillant; à une certaine distance de la tête, l'angle postérieur de chaque articulation se prolonge d'un seul et même côté en un appendice grêle, court et tronqué.

Hab. Les intestins de l'Oie. *Froelich.*

40. Ténia vaginé.

Tænia vaginata; Rud.

Tænia capite ovato rostelloque exiguis, collo nullo, articulis anterioribus plurimis brevibus, posticè utrinquè acutis, reliquis subquadratis, lemniscis alternis vaginatis.

— Rud. *Syn. p.* 153. *n.* 36.

Tænia serpentiformis; Batsch, *Bandw. p.* 180.

Tænia charadrii; Gmel. *Syst. nat. p.* 3070. *n.* 40.

Halysis charadrii; Zeder, *Naturgesch. p.* 374. *n.* 74.

Vers longs d'un à sept pouces, larges de deux à trois lignes, un peu épais; tête petite, déprimée, renflée en arrière, très-étroite en avant, arrondie sur les côtés; trompe petite, en forme de nodule; oscules circulaires, situés en arrière; col nul; articulations antérieures très-courtes, beaucoup plus larges que longues, à angles postérieurs aigus; les autres presque carrées, à bord postérieur recouvrant une partie de l'articulation

suivante; pores génitaux, marginaux, alternes, saillans, de chacun desquels sort un lemnisque cylindrique, court et assez ferme; œufs oblongs.

Hab. Les intestins de l'Echasse. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

41. Ténia polymorphe.

Tænia polymorpha; Rud.

Tænia capite angulato rostellato, collo brevissimo, articulis latiusculis brevibus acutis, lemniscis oppositis recurvis.

— Rud. *Syn. p.* 154. *n.* 37.

Vers longs d'un à quatre pouces, variant beaucoup dans leur largeur; quelques échantillons atteignent trois ou quatre lignes, d'autres ne dépassent point une ligne; tête anguleuse ou discoïde; oscules orbiculaires; trompe petite et obtuse; articulations toujours plus larges que longues, mais variant considérablement en largeur; lemnisques opposés, recourbés, un peu fermes; œufs très-petits.

Hab. Les intestins de l'Avocette. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

42. Ténia sphérocéphale.

Tænia sphærocephala; Rud.

Tænia capite rostelloque subglobosis, collo brevisculo, articulis brevissimis, lemniscis brevibus acutiusculis.

— Rud. *Syn. p.* 695. *n.* 94.

Vers longs de quelques lignes à deux pouces, d'une ligne de large; tête subglobuleuse; trompe arrondie; col un peu court; articulations antérieures en forme de rides, formant une série longue d'un demi-pouce; les suivantes plus distinctes, très-courtes, très-étroites, à angles latéraux aigus, grossissant peu à peu et devenant bacillaires; les dernières à bords latéraux arrondis, à angles postérieurs saillans; lemnisques courts, un peu aigus; œufs globuleux.

Hab. Les intestins de la Chrysochlore du Cap. *Rudolphi.*

43. Ténia bacillaire.

Tænia bacillaris; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 43. *fig.* 18. 19. (d'après Goëze.) *et pl.* 44. *fig.* 1.

Tænia capite subrotundo, rostello pyriformi, collo elongato, articulis brevissimis, subcuneatis obtusis.

— Rud. *Syn. p.* 154. *n.* 38.

— Goeze, *Naturg. p.* 359. *tab.* 27. *fig.* 4. 5.

— Batsch, *Bandw. p.* 191. *n.* 34. *fig.* 122. 123.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3073. *n.* 53.

Halysis bacillaris; Zeder, *Naturgesch. p.* 342. *n.* 21.

Tænia filamentosa; Goeze, *Naturg. p.* 360. *tab.* 27. *fig.* 6.

— Batsch, *Bandw. p.* 260. *n.* 18. *fig.* 84. 85.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3068. *n.* 55.

Halysis filamentosa; Zeder, *Naturg. p.* 342. *n.* 22.

Vers longs de trois à huit pouces, très-grêles en avant, larges d'une ligne en arrière; tête subarrondie ou obconique; oscules orbiculaires, petits, profonds; trompe pyriforme; col plusieurs fois plus long que la tête; articulations plus larges que longues, plus étroites en avant qu'en arrière; lemnisques vaguement alternes, naissant du bord postérieur des articulations près l'angle postérieur; ovaires elliptiques.

Hab. Les intestins de la Taupe commune.

44. Ténia pyramidé.

Tænia pyramidata; Rud.

Tænia capite subrhombeo, antrorsùm protracto, collo brevi, articulis brevissimis, inæquentibus inæqualibus rotundatis, illis lemniscatis.

— Rud. *Syn. p.* 690. *n.* 95.

Vers d'une longueur non déterminée; tête subrhomboïdale, prolongée en avant, étroite et tronquée; col court; articulations antérieures très-courtes, pourvues d'un seul côté de lemnisques courts, droits et obtus.

Hab. Les intestins d'une espèce de Grive non décrite du Brésil. *Natterer.*

45. Ténia sphénocéphale.

Tænia sphænocephala; Rud.

Tænia capite subtriangulo, rostello cylindrico, collo longissimo, articulis brevissimis obtusis.

— Rud. *Syn. p.* 154. *n.* 39.

Tænia serpentiformis turturis; Gmel. *Syst. nat. p.* 3070. *n.* 40.

Halysis columbæ; Zeder, *Naturgesch. p.* 343. *n.* 24.

Vers longs de deux à six pouces, larges d'une demi-ligne; tête cunéiforme ou subtriangulaire; oscules grands, orbiculaires; trompe cylindrique; col capillaire très-long; articulations courtes, surtout les antérieures, à angles postérieurs obtus; ovaires paroissant comme des taches circulaires; œufs ronds, très-petits.

Hab. Les intestins de la Tourterelle commune, *Goëze, Zeder;* du Pigeon de roche. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

46. Ténia platycéphale.

Tænia platycephala ; Rud.

Tænia capite disciformi tetragono, rostello obtuso, articulis anterioribus brevissimis, subcuneatis obtusis, ultimis elongatis infundibuliformibus.

— Rud. *Syn. p.* 154. *n.* 40.

Vers longs d'un à trois pouces, larges d'une demi-ligne ; tête aplatie, tétragone ; oscules suborbiculaires ; trompe cylindrique, obtuse ; articulations antérieures très-courtes, les suivantes peu à peu plus larges et plus longues, les dernières alongées, infundibuliformes ; lemnisques épais, courts, obtus, situés d'un seul côté.

Hab. Les intestins du Rossignol, *Rudolphi ;* du Motteux roussâtre, du Bruant à tête noire, de l'Alouette des champs, de l'Alouette pipi, du Cochevis cendré, des Fauvettes babillarde, ordinaire, grisette, de la Bergeronnette de printemps, du Motteux, de la Fauvette à tête noire, du Rossignol de muraille, du Rouge-gorge, *Catalogue du Muséum de Vienne ;* de l'Alouette commune, *Braun.*

47. Ténia anguleux.

Tænia angulata ; Rud.

Tænia capite subgloboso, rostello crasso obtusissimo, collo subnullo, articulis brevissimis cuneatis.

— Rud. *Syn. p.* 155. *n.* 41.

Tænia maculata ; Batsch, *Bandw. p.* 193. *n.* 35. *fig.* 124. 125.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3077. *n.* 72.

Halysis maculata ; Zeder, *Naturgesch. p.* 340. *n.* 19.

Vers longs d'un pouce à un pied, larges d'un tiers de ligne ; tête subglobuleuse ou subtétragone ; oscules grands, orbiculaires, profonds ; trompe grosse, très-obtuse ; col très-court ou nul, ridé transversalement ; articulations plus ou moins contractées, mais toujours plus larges que longues, cunéiformes, plus étroites en avant, ayant leurs angles postérieurs saillans.

Hab. Les intestins de la Litorne, du Merle commun, *Rudolphi ;* du Mauvis, *Braun ;* de la Draine, de la Grive, du Merle à plastron blanc, du Merle de roche. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

48. Ténia lisse.

Tænia lævis ; Bloch.

Tænia capite cylindrico, rostello pyriformi, collo longissimo, articulis brevissimis acutis.

— Rud. *Syn. p.* 155. *n.* 42.

— Bloch, *Abh. p.* 15. *n.* 11. *tab.* 4. *fig.* 4—6.

— Batsch, *Bandw. p.* 194. *n.* 36. *fig.* 126. 127.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3076. *n.* 66.

Halysis lævis ; Zeder, *Naturgesch. p.* 341. *n.* 20.

Vers longs d'un pied environ, capillaires en avant, à peine larges d'une demi-ligne en arrière ; tête cylindrique ; oscules orbiculaires, petits, écartés ; trompe pyriforme ; col très-long, capillaire ; articulations très-courtes, six fois plus larges que longues, à angles postérieurs aigus, tellement rapprochées les unes des autres, que l'animal paroît lisse à la vue simple.

Hab. Les intestins du Garrot et du Souchet commun. *Bloch.*

49. Ténia égal.

Tænia æquabilis ; Rud.

Tænia capite subrotundo, rostello obovato, collo articulisque brevissimis, horum plurimis acutis, posticis obtusiusculis.

— Rud. *Syn. p.* 155. *n.* 43.

Vers longs de six pouces à un pied, très-étroits en avant, larges d'une ligne et demie en arrière, un peu épais, très-blancs ; tête subglobuleuse ou subrhomboïdale ; oscules orbiculaires, grands, écartés ; trompe forte, obtuse, presqu'ovale ; col très-court ; articulations antérieures très-grêles, les suivantes grossissant peu à peu, les dernières presqu'égales, toutes subcunéiformes, plus étroites en avant, trois fois plus larges que longues ; angles postérieurs plus ou moins aigus.

Hab. Les intestins du Cigne sauvage. *Rudolphi.*

50. Ténia ténuirostre.

Tænia tenuirostris ; Rud.

Tænia capite subrotundo, rostello tenui subclavato, collo longiusculo, articulis anterioribus angustissimis brevissimis, insequentibus longioribus, reliquis brevibus utrinquè acutis.

— Rud. *Syn. p.* 156. *n.* 44.

Vers longs de quelques pouces, larges d'une ligne et demie en arrière ; tête petite, subarrondie ou presque cordiforme ; oscules orbiculaires ; trompe grêle, obuse et renflée à son extrémité ; col d'une longueur médiocre ; articulations antérieures étroites, très-courtes, les suivantes plus alongées ; les dernières ont leurs angles postérieurs aigus.

Hab. Les intestins du petit Harle. *Rudolphi.*

51. Ténia inverse.

Tænia inversa ; Rud.

Tænia capite subrotundo, rostello minimo ob-

tuso, collo articulisque anterioribus brevissimis, insequentibus angustatis, tùm plurimis latis, rotundatis, ultimis elongatis.

— Rud. *Syn. p.* 156. *n.* 45.

Vers longs à peine d'un pouce, larges d'une demi-ligne environ; tête subarrondie; oscules orbiculaires, antérieurs; trompe petite, grêle, paroissant souvent comme un petit nodule oblong et obtus; col très-court; articulations disposées ainsi qu'il suit : les premières peu nombreuses, très-courtes, suivies d'autres plus étroites, plus ou moins alongées, quelquefois excessivement rétrécies, toutes plus larges en arrière et atténuées en avant; les suivantes s'élargissent peu à peu et forment la plus grande longueur de l'animal; les dernières sont alongées.

Hab. Les intestins de l'Hirondelle de mer noire. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

52. Ténia capillaire.

Tœnia capillaris; Rud.

Tœnia capite subgloboso, rostello obovato, collo longissimo, articulis brevissimis, anterioribus inæqualibus.

— Rud. *Syn. p.* 156. *n.* 46.

Vers longs de deux à quatre pouces, très-étroits en avant, larges d'un tiers de ligne en arrière; tête subglobuleuse; oscules orbiculaires; trompe obovale ou obconique; col très-long, beaucoup plus fin qu'un cheveu; articulations antérieures très-petites, inégales, les autres très-courtes, à angles postérieurs peu saillans.

Hab. Les intestins du petit Grèbe cornu, *Braun;* du Grèbe à joues grises. *Catalogue du Muéum de Vienne.*

53 Ténia capitellé.

Tœnia capitellata; Rud.

Tœnia capite subgloboso, rostello filiformi capitato, collo brevi, articulis anterioribus angustis longiusculis, reliquis brevibus utrinquè acutis, lemniscis unilateralibus.

— Rud. *Syn. p.* 256. *n.* 47.

Tœnia rostellata; Abilgaard, *in dansk. selsk. Skrivt. I.* 1. *p.* 59 et 62. *Vers. p.* 54. et 56. *tab.* 5. *fig.* 3. a. b.

Halysis rostellata; Zeder, *Naturg. p.* 337. *n.* 15.

Vers longs de deux à quatre pouces, larges en arrière de deux tiers de ligne; tête subglobuleuse ou subcordée; oscules orbiculaires; trompe longue, filiforme, terminée par un nodule arrondi; col court, élargi en avant, rétréci en arrière; articulations antérieures assez alongées, étroites, à angles postérieurs proéminens, les autres insensiblement plus courtes et plus larges; lemnisques unilatéraux.

Hab. Les intestins du grand Plongeon. *Abilgaard. Catalogue du Muséum de Vienne.*

54. Ténia unilatéral.

Tœnia unilateralis; Rud.

Tœnia capite brevissimo, rostello capitato, collo nullo, articulis cuneatis uno latere lemniscatis.

— Rud. *Syn. p.* 696. *n.* 96.

Vers longs de deux à sept pouces; tête très-courte, de forme variable; oscules orbiculaires, dirigés en avant; trompe globuleuse antérieurement; col nul; articulations très-courtes, cunéiformes, ayant des lemnisques d'un seul côté.

Hab. Les intestins du Héron crabier vert et de l'Aigrette. *Natterer.*

55. Ténia fascié.

Tœnia fasciata; Rud.

Tœnia capite hemisphœrico compresso, rostello cylindrico acuto, collo longissimo, articulis brevissimis obtusis.

— Rud. *Syn. p.* 157. *n.* 48.

Halysis crenata; Zeder, *Naturg. p.* 334. *n.* 11. (*Syn. excl.*)

Vers longs de quatre à six pouces, larges d'une ligne; tête hémisphérique, arrondie en avant, comprimée sur les côtés, échancrée en arrière; oscules saillans, rapprochés, situés en arrière; trompe de la longueur de la tête, cylindrique, transparente, ayant son sommet aigu et perforé; col cylindrique, plus étroit que la tête, ponctué; corps aplati, aminci sur les bords qui sont transparens, opaque au milieu; articulations six fois plus larges que longues, ayant un angle obtus au milieu des bords latéraux.

Hab. Les intestins de l'Oie engraissée avec de la farine. *Zeder.*

56. Ténia fil.

Tœnia filum; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 47. *fig.* 11—17. (d'après Goëze.)

Tœnia capite subgloboso, rostello cylindrico apice incrassato, collo longissimo, articulis subcuneatis, utrinquè acutis.

— Rud. *Syn. p.* 157. *n.* 49.

— Goeze, *Naturg. p.* 398. *tab.* 32. *fig.* 1—7.

— Batsch, *Bandw. p.* 175. *n.* 24. *fig.* 27. 94. 95.

— Gmel. *Syst. nat p.* 3071. *n.* 45.

Halysis filum; Zeder, *Naturg. p.* 368. *n.* 45.

Vers longs de deux à sept pouces, capillaires en avant, larges d'une demi-ligne en arrière; tête globuleuse ou presque quadrilatère, suivant l'état de contraction des oscules qui sont orbiculaires; trompe cylindrique, à sommet renflé, arrondi; col très-long, capillaire; articulations antérieures très-étroites, les suivantes s'élargissant peu à peu, les dernières presqu'égales, entremêlées cependant de quelques-unes plus étroites; toutes sont cunéiformes, plus larges que longues, à angles postérieurs aigus.

Hab. Les intestins de la Bécasse commune, de la petite Bécassine, *Rudolphi*; du Bécasseau, du Combattant. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

57. Ténia microcéphale.

Tænia microcephala; Rud.

Tænia capite exiguo continuo, rostello cylindrico, collo elongato, articulorum brevium angulis posticis acutis, reflexis.

— Rud. *Syn. p.* 157. *n.* 50.

Vers longs d'un à deux pouces, larges en arrière d'une demi-ligne à une ligne; tête courte, continue; trompe cylindrique, obtuse, quelquefois plus longue que la tête; oscules très-grands; col long, atténué en arrière; articulations toutes semblables, courtes, à bords latéraux arrondis, à angles postérieurs un peu aigus, réfléchis.

Hab. Les intestins du Courlis d'Italie. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

58 Ténia linée.

Tænia linea; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 47. *fig.* 18—22. (d'après Goeze.)

Tænia capite subgloboso, rostello obtuso, collo capillari, articulis anterioribus rugæformibus, insequentibus plurimis infundibuliformibus ultimis campanulatis.

— Rud. *Syn. p.* 157. *n.* 51.

— Goeze, *Naturg. p.* 399. *tab.* 32. *fig.* 8—22.

— Batsch, *Bandw. p.* 194. *n.* 37. *fig.* 28. 128. 129.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3077. *n.* 71.

Halysis linea; Zeder, *Naturg. p.* 343. *n.* 23.

Vers longs de quatre pouces à un pied, larges au plus d'une ligne; tête subglobuleuse; oscules orbiculaires, écartés; trompe souvent rétractée, oblongue, obtuse; col long, capillaire; articulations antérieures très-petites, puis plus alongées, ensuite accourcies, subinfundibuliformes et ensuite subcampanulées, marquées de lignes longitudinales parallèles; œufs grands, elliptiques.

Hab. Les intestins de la Perdrix, *Goëze*; de la Caille, *Rudolphi*.

59. Ténia elliptique.

Tænia elliptica; Batsch.

— *Encycl. méth. pl.* 41. *fig.* 15—20. (d'après Goëze.)

Tænia capite subgloboso, rostello pyriformi, collo articulisque anterioribus brevissimis, medio subquadratis, reliquis moniliformibus.

— Rud. *Syn. p.* 158. *n.* 52.

— Batsch, *Bandw. p.* 129. *n.* 7. *fig.* 7. 8. 24—26. 57. 65. 161.

Tænia cateniformis; Goeze, *Naturg. p.* 311. *tab.* 22. B. *fg.* 13. 22.

— 1. *Felis*; Gmel. *Syst. nat. p.* 3066. *n.* 4.

Tænia felis; Werner, *Brev. expos. cont. I. p.* 17. *tab.* 9. *fig.* 34—37.

Halysis elliptica; Zeder, *Naturgesch. p.* 361. *n.* 49.

Halysis cuneiceps; Zeder, *Naturgesch. p.* 344. *n.* 25.

Vers longs d'un pied environ, larges d'une ligne; tête subglobuleuse; oscules orbiculaires; trompe en massue ou pyriforme; col très-court; articulations antérieures très-courtes, les suivantes subcarrées, qui deviennent ensuite moniliformes, les dernières elliptiques; pores génitaux, marginaux, opposés; ovaires globuleux, rassemblés en paquets longitudinaux au milieu des articulations.

Hab. Les intestins du Chat domestique.

60. Ténia à grappes.

Tænia racemosa; Rud.

Tænia capite obconico, collo brevi, angustissimo, articulis planis elongatis, foraminibus marginalibus alternis, prominulis.

— Rud. *Syn. p.* 692. *n.* 90.

Vers longs de six pouces environ; tête dilatée en avant ou obconique; oscules orbiculaires ou hémisphériques, dirigés en avant; col court, très-étroit; articulations plus longues que larges; pores génitaux, marginaux, alternes; ovaires en forme de grappes.

Hab. Les intestins d'une Couleuvre non décrite du Brésil. *Natterer.*

61. Ténia globifère.

Tænia globifera; Batsch.

— *Encycl. méth. pl.* 48. *fig.* 1—4. (d'après Goëze.)

Tænia capite subgloboso, rostello obtuso, collo subnullo, articulis anterioribus elongatis margine postico tumido, insequentibus subcuneatis, reliquis obovatis aut orbicularibus.

— Rud. *Syn. p.* 158. *n.* 53.

— Batsch, *Bandw. p.* 199. *n.* 41. *fig.* 134—136.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3074. *n.* 58.

Tænia cylindracea ; Bloch, *Abh. p.* 14. *n.* 9. *tab.* 3. *fig.* 5—7.

Tænia brachium globulosum ; Goeze, *Naturg. p.* 401. *tab.* 32. A. *fig.* 13—16.

Halysis globifera ; Zeder, *Naturg. p.* 334. *n.* 12.

Vers longs d'un pied environ, larges de plus d'une ligne; tête subglobuleuse; oscules grands, orbiculaires; trompe courte, obtuse; col presque nul; articulations antérieures presque carrées, à bord postérieur un peu renflé, entremêlées d'autres plus courtes; les suivantes courtes, cunéiformes, élargies en avant, rétrécies en arrière; les dernières ovales ou subcirculaires.

Hab. Les intestins de la Cresserelle, *Gaede ;* de la Buse, du Lanier, de la Buse pattue, du Hobereau, du Jean le blanc, du Milan noir, du Saint-Martin, de la Soubuse, du Rochier, du Faucon pellerin. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

62. Ténia nymphéa.

Tænia nymphæa ; Schrank.

Tænia capite subgloboso, rostello cylindrico obtuso, collo nullo, articulis anterioribus oblongis, reliquis brevissimis.

— Rud. *Syn. p.* 158. *n.* 54.

— Schrank, *Naturh. Samml. p.* 325—332. *tab.* 5. *fig.* 14—15.

Halysis nymphæa ; Zeder, *Naturg. p.* 349. *n.* 33.

Vers longs d'un pied environ; tête subglobuleuse; oscules hémisphériques, très-grands, écartés; trompe cylindrique, longue, arrondie, obtuse; col nul; articulations antérieures étroites et longues, peu aplaties, à bord postérieur renflé, à angles postérieurs saillans; les suivantes courtes, les dernières de nouveau alongées.

Hab. Les intestins du Corlieu. *Schrank.*

63. Ténia grêle.

Tænia gracilis ; Rud.

Tænia capite subgloboso, rostello tenui, collo brevissimo, articulis anterioribus infundibuliformibus, reliquis subquadratis.

— Rud. *Syn. p.* 158. *n.* 55.

Tænia collo longissimo ; Bloch, *Abh. p.* 14. *n.* 8. *fig.* 3. 4.

Halysis gracilis ; Zeder, *Naturgesch. p.* 347. *n.* 28.

Vers longs de dix pouces environ, ayant presqu'une ligne de large; tête subglobuleuse, très-obtuse; oscules orbiculaires; trompe grêle; col très-court; partie antérieure du corps très-grêle et très-longue; articulations infundibuliformes, devenant peu à peu presque carrées, à mesure qu'elles deviennent postérieures.

Hab. Les intestins du Canard commun et du Canard siffleur. *Bloch.*

64. Ténia petit.

Tænia pusilla ; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 42. *fig.* 1. 2. (d'après Goëze.)

Tænia capite rostelloque rotundatis, collo brevi antrorsùm angustato, articulis oblongis, posterioribus subparabolicis.

— Rud. *Syn. p.* 159. *n.* 56.

— Goeze, *Naturg. p.* 335. *tab.* 23. *fig.* 5. 6.

— Batsch, *Bandw. p.* 134. *n.* 8. *fig.* 58.

Tænia cateniformis glirium ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3067. *n.* 4.

Halysis pusilla ; Zeder, *Naturgesch. p.* 347. *n.* 29.

Vers longs d'un à six pouces, larges d'un tiers à deux tiers de ligne; tête petite, arrondie en avant, tétragone; trompe cylindrique; col large, plane, rétréci en avant; articulations antérieures un peu alongées, plus étroites en avant, les postérieures elliptiques; pores génitaux, marginaux, vaguement alternes.

Hab. Let intestins de la Souris, *Rudolphi ;* du Rat, *Goëze.*

65. Ténia à col court.

Tænia brevicollis ; Rud.

Tænia capite subgloboso, rostello exiguo obtuso, collo brevi latiusculo, articulis anterioribus inæqualibus, insequentibus subquadratis, ultimis elongatis.

— Rud. *Syn. p.* 159. *n.* 57.

Vers longs de six lignes; tête suborbiculaire; trompe petite, aiguë; oscules orbiculaires, médiocres; col très-court, plus large que la tête; articulations antérieures étroites, très-courtes, inégales; les suivantes plus grandes, devenant peu à peu presque carrées; les dernières alongées, étroites, presque parallélipipèdes, un peu épaisses; pores génitaux vaguement alternes; plusieurs sont munis de lemnisques longs et linéaires.

Hab. Les intestins de l'Hermine. *Gaede.*

66. Ténia à col étroit.

Tænia tenuicollis ; Rud.

Tænia capite subrotundo, rostello truncato, collo elongato tenui, articulis anterioribus brevibus obtusatis, insequentibus subcuneatis, reliquis angustis longioribus.

— Rud. *Syn. p.* 159. *n.* 58.

Tænia serrata; Goeze, *Naturg. p.* 350.

Tænia mustelæ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3068. *n.* 34.

Halysis putorii; Zeder, *Naturgesch. p.* 372. *n.* 65.

Vers longs de quelques pouces; tête petite, subarrondie; trompe inerme, droite, tronquée, courte; oscules orbiculaires, médiocres; col assez long, grêle; articulations antérieures courtes, obtuses; les suivantes plus grandes, devenant peu à peu subcunéiformes; les denières longues et étroites; pores génitaux vaguement alternes.

Hab. Les intestins de la Belette et du Putois. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

67. Ténia crassipore.

Tænia crassipora; Rud.

Tænia capite tetragono, rostello obtuso, collo plano breviusculo, articulorum brevium antrorsùm angustiorum angulis rotundatis.

— Rud. *Syn. p.* 697. *n.* 97.

Vers longs d'un pouce et demi à quatre pouces et demi; tête grande, tétragone, comprimée de l'avant à l'arrière; oscules grands, angulaires, à bords épais, à ouverture oblongue; trompe courte, obtuse; col court, plane, pellucide, plus étroit que la tête et le corps, crispés sur les côtés, laissant apercevoir quatre vaisseaux nourriciers longitudinaux; articulations uniformes, courtes, rétrécies en avant, à angles postérieurs arrondis.

Hab. Les intestins du Coati roux. *Natterer.*

68. Ténia obtus.

Tænia obtusata; Rud.

Tænia capite subrotundo, rostello tenui, articulis obtusatis, anterioribus longioribus, reliquis latioribus.

— Rud. *Syn. p.* 159. *n.* 59.

Halysis vespertilionis; Zeder, *Naturg. p.* 371. *n.* 63.

Vers longs de quatre à huit lignes, capillaires en avant, larges d'un tiers de ligne en arrière; tête subarrondie, plus large que longue; oscules subglobuleux, profonds; trompe transparente, petite, grêle, inerme; col court; toutes les articulations à bords convexes, à angles obtus, rarement campanuliformes, les antérieures plus longues que larges, les postérieures disposées en sens inverse; pores génitaux alternes, saillans.

Hab. Les intestins de la Chauve-souris commune. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

69. Ténia candélabre.

Tænia candelabraria; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 48. *fig.* 12—15. (d'après Goëze.)

Tænia capite antrorsùm attenuato, rostello obtuso, collo longissimo, articulis anterioribus brevissimis obtusis, mediis campanulatis, reliquis oblongis, medio contractis.

— Rud. *Syn. p.* 160. *n.* 60.

— Goeze, *Naturg. p.* 405. *tab.* 32. B. *fig.* 24—27.

— Batsch, *Bandw. p.* 144. *n.* 13. *fig.* 70—72.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3075. *n.* 61.

Halysis candelabraria; Zeder, *Naturg. p.* 349. *n.* 31.

Vers longs de quelques pouces; tête grande; oscules suborbiculaires, situés en arrière; trompe rétractée, mais reconnoissable à sa transparence dans la partie antérieure de la tête qu'elle rend obtuse; col assez long et large; articulations antérieures très-courtes, en forme de rides, augmentant peu à peu de volume et devenant subcunéiformes, et laissant apercevoir des vaisseaux longitudinaux transparens; les suivantes s'alongent insensiblement et deviennent campanulées, le plus souvent contractées dans leur milieu; quelquefois il y a deux contractures; les angles postérieurs saillans s'effacent petit à petit, et les bords latéraux des articulations finissent par être droits; la peau reste constamment mince et laisse apercevoir le canal central et les ovaires, mais non aussi réguliers que Goëze les a figurés.

Hab. Les intestins de la Chouette, *Goëze;* du Hibou à oreilles courtes, du grand Duc, du Hibou commun, du petit Duc. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

70. Ténia parallélipipède.

Tænia parallelipipeda; Rud.

Tænia capite subgloboso, rostello obtuso, collo mediocri, articulis anticis brevissimis, insequentibus subcampanulatis, reliquis parallelipipedis, passim medio constrictis.

— Rud. *Syn. p.* 160. *n.* 61.

Vers longs de deux à six pouces; tête subglobuleuse ou un peu ovale; trompe courte, un peu épaisse; oscules grands, semi-globuleux, rapprochés, situés en arrière; col court; articulations antérieures très-courtes, en forme de rides, les suivantes un peu plus longues, subinfundibuliformes ou subcampanulées; les dernières alongées, à bords latéraux droits, souvent contractées dans leur milieu.

Hei

Hab. Les intestins de l'Ecorcheur, *Kreplin*; de la Pie-grièche d'Italie, du Schet-bé. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

71. Ténia farci.

Tœnia farciminalis; Batsch.

— *Encycl. méth. pl.* 47. *fig.* 8—10. (d'après Goëze.)

Tœnia capite tetragono, rostello basi cylindrico, apice ovato, collo articulisque anticis brevissimis, insequentibus subcuneatis, tùm ovalibus, ultimis elongatis repandis.

— Rud. *Syn. p.* 160. *n.* 62.

— Batsch, *Bandw. p.* 198. *n.* 40. *fig.* 132. 133.

Tœnia farciminosa; Goeze, *Naturg. p.* 397. *tab.* 31. B. *fig.* 19—21.

Halysis farciminosa; Zeder, *Naturg. p.* 351. *n.* 37.

Vers longs de cinq pouces environ, très-étroits; tête tétragone, très-petite; oscules orbiculaires, antérieurs, rapprochés; trompe moyenne, cylindrique, à sommet subovale; col très-court, élargi en avant; articulations antérieures très-courtes, presqu'égales, obtuses aux deux extrémités; les suivantes étroites en avant, à angles postérieurs obtus, ponctués; celles qui viennent après, ovales, les dernières alongées, à angles postérieurs saillans.

Hab. Les intestins de l'Etourneau commun. *Goëze, Braun. Catalogue du Muséum de Vienne.*

72. Ténia stylifère.

Tœnia stylosa; Rud.

Tœnia capite subgloboso, rostello cylindrico, collo nullo, articulis anterioribus brevissimis, insequentibus linearibus, posticis infundibuliformibus.

— Rud. *Syn. p.* 160. *n.* 63.

Tœnia serpentiformis; Goeze, *Naturg. p.* 393.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3069. *n.* 40.

Halysis glandarii; Zeder, *Naturgesch. p.* 374. *n.* 73.

Vers longs de six pouces environ, grêles; tête subglobuleuse; oscules orbiculaires, antérieurs; trompe cylindrique, styliforme, à sommet diaphane; col nul; articulations antérieures très-courtes et larges, celles qui leur succèdent deviennent plus longues, puis se raccourcissent; les dernières sont presqu'infundibuliformes.

Hab. Les intestins du Geai. *Hildebrandt.*

73. Ténia paradoxal.

Tœnia paradoxa; Rud.

Tœnia capite subcordato, rostello subclavato, basi vaginato, collo brevissimo, articulis anterioribus brevissimis, latiusculis, reliquis difformibus.

— Rud. *Syn. p.* 161. *n.* 64.

— Rud. *Entoz. Hist. III. p.* 155. *n.* 52. *tab. X. fig.* 2.

Vers longs d'une à quatre lignes, d'un tiers de ligne de large; tête subcordée, plus large que longue, très-obtuse en avant, échancrée en arrière; oscules orbiculaires, planes; trompe deux fois plus longue que la tête, très-grêle, renflée en avant, entourée à sa base d'une gaine distincte; col plus étroit que la tête et à peine plus long qu'elle; articulations antérieures très-courtes, rétrécies en avant, les suivantes plus longues et plus étroites, presque cunéiformes, les dernières orbiculaires.

Hab. Les intestins de la Bécasse commune. *Rudolphi.*

74. Ténia interrompu.

Tœnia interrupta; Rud.

Tœnia capite subgloboso, rostello subclavato, collo brevissimo, articulis anterioribus angustissimis, insequentibus latioribus, ultimo rotundato maximo.

— Rud. *Syn. p.* 161. *n.* 65.

Vers longs de quelques lignes et même plus petits que l'espèce précédente; tête subglobuleuse; oscules ne paroissant que comme de petites taches diaphanes; trompe comme dans l'espèce précédente, mais dépourvue de gaine; col très-court et très-étroit; articulations antérieures très-étroites, les suivantes plus larges, mais inégales et courtes, la dernière très-grande, orbiculaire.

Hab. Les intestins de la petite Bécassine. *Rudolphi.*

75. Ténia oligotome.

Tœnia oligotoma; Nitzsch.

Tœnia capite rostelloque exiguo subglobosis, collo articulisque anterioribus brevissimis, reliquis majoribus, tandem subrotundis.

— Rud. *Syn. p.* 136. *n.* 66.

Vers longs d'une ligne et demie à deux lignes, très-étroits en avant, larges d'un quart de ligne en arrière; tête subglobuleuse, un peu épaisse; oscules très-grands, brunâtres; trompe courte, subglobuleuse, supportée par une apophyse courte; col très-court, plus grand que la première articulation, plus large que la tête; articulations antérieures très-courtes, les suivantes plus alongées, mais toujours plus larges que longues; les dernières de forme variable, presque campanulées ou arrondies.

Hab. Les intestins de l'Hirondelle de mer fissipède. *Nitzsch.*

76. Ténia fouet.

Tœnia flagellum ; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 48. *fig.* 12—15. (d'après Goëze.)

Tœnia capite subgloboso, rostello (*non viso*), *collo longissimo, corpore antrorsùm capillari, subitò increscente, articulis anterioribus subcuneatis, reliquis brevissimis.*

— Rud. *Syn. p.* 161. *n.* 67.

— Goeze, *Naturgesch. p.* 405. *tab.* 32. B. *fig.* 28—31.

— Batsch, *Bandw. p.* 170. *n.* 22. *fig.* 90 *et* 169.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3075. *n.* 60.

Halysis flagellum ; Zeder, *Naturgesch. p.* 335. *n.* 13.

Vers longs de deux pouces, capillaires en avant, larges d'une demi-ligne en arrière ; tête subglobuleuse ; oscules grands ; col long, renflé près de la tête ; articulations antérieures très-étroites, subcunéiformes, rétrécies en avant, à angles postérieurs obtus ; le reste du corps s'élargit subitement ; les articulations sont toutes égales, très-larges et très-courtes, à angles postérieurs obtus.

Hab. Les intestins du Milan royal. *Goëze.*

77. Ténia marteau.

Tenia malleus ; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 46. *fig.* 1—3. (d'après Goëze.)

Tœnia capite subgloboso, rostello cylindrico vaginato, collo articulisque obtusis brevissimis, corporis parte anteriore posteriori transversùm impositâ.

— Rud. *Syn. p.* 162. *n.* 68.

— Goeze, *Naturgesch. p.* 383. *tab.* 30. *fig.* 1—3.

— Batsch, *Bandw. p.* 221. *n.* 51. *fig.* 153. 154. 166.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3076. *n.* 65.

Halysis malleus ; Zeder, *Naturgesch. p.* 337. *n.* 16.

Vers longs de quatre lignes à six pouces, larges d'une demi-ligne à deux lignes ; tête subglobuleuse ; oscules grands ; trompe cylindrique, munie d'une gaine à sa base ; col très-court ; corps formé de deux parties ; l'antérieure, plus courte, comprenant la tête, le col et un certain nombre d'articulations, est située en travers par rapport à la postérieure ; celle-ci est longue, plane et égale ; toutes les articulations, très-courtes et très-larges, simulent des rides.

Hab. Les intestins des Canards domestique et sauvage, *Goëze ;* de la Sarcelle, de l'Oie & du Harle vulgaire, *Zeder ;* du Canard siffleur, du Pic varié à tête rouge, *Rudolphi.*

Observ. M. Rudolphi soupçonne, avec raison, que cette espèce dont la forme est si extraordinaire, est une monstruosité.

§. III. *Tête munie d'une trompe armée de crochets.*

78. Ténia solium.

Tœnia solium ; Linné.

— *Encycl. meth. pl.* 40. *fig.* 15—22. *et pl.* 41. *fig.* 1—4. (d'après Pallas et Goëze.)

Tœnia capite subhemisphærico, discreto, rostello obtuso, collo antrorsùm increscente articulisque anterioribus brevissimis, insequentibus subquadratis, reliquis oblongis, omnibus obtusiusculis, foraminibus marginalibus vagè alternis.

— Rud. *Syn. p.* 162. *n.* 69.

— Linn. *Syst. nat. ed. XIII. p.* 1323. *n.* 1.

— Werner, *Brev. exp. p.* 18—49. *tab.* 1—3. *fig.* 1—46.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3064. *n.* 1.

— Carlisle, *in Trans. Soc. Linn. vol.* 2. *tab.* 25 *fig.* 1—8.

— Jordens, *Helminth. p.* 40. *tab.* 3. *fig.* 1—7.

— Brenser, *Trait. des Vers intest. trad. franç. p.* 178—198. *tab.* 6. 7.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 164.

Tœnia cucurbitina ; Pallas, *N. nord. Beytr. I.* 1. *p.* 46—57. *tab.* 2. *fig.* 4—9.

— Bloch, *Abh. p.* 20—23.

— Goeze, *Naturg. p.* 269—296. *tab.* 21. *fig.* 1—7. 9—12.

— Batsch, *Bandw. p.* 117—123. *fig.* 1—6. 9—11. 21—23. 53. 64. a.

Tœnia humana armata ; Bremser, *Vorles. p.* 9. *tab.* 1. *fig.* 1—3. 8. 10. 11. *tab.* 2. *fig.* 1—3.

Ténia de la seconde espèce ; Andry, *Vers solitaires, tab.* 6. B. *tab.* 8. *tab.* 9. *tab.* 12. *tab.* 15. *fig.* 13. *tab.* 16. *tab.* 19.

Ténia à longs anneaux ; Cuvier, *Règn. anim. IV. p.* 45.

Halysis solium ; Zeder, *Naturgesch. p.* 339. *n.* 48.

Vers longs de plusieurs pieds, larges en avant à peine d'un quart de ligne, de trois à quatre lignes en arrière, d'épaisseur variable, tantôt fort minces, tantôt assez épais, mais toujours aplatis ;

tête petite, polymorphe, le plus souvent hémisphérique et aplatie, tantôt subglobuleuse ou subtétragone; oscules orbiculaires, plus ou moins saillans, rapprochés et voisins de l'extrémité antérieure; trompe très-courte, terminée par une petite papille, couronnée d'un double rang de petits crochets à pointe dirigée en arrière; col trois à six fois plus long que la tête, aplati; articulations antérieures très-courtes, simulant des rides; dans la série suivante, ils augmentent peu à peu de largeur et de longueur, et deviennent à peu près carrés; les dernières sont deux à trois fois plus longues que larges et de forme parallélipipédique; du reste elles sont sujettes à varier, surtout d'après l'état plus ou moins grand de leur contraction; pores génitaux, marginaux, vaguement alternes.

Hab. Les intestins de l'Homme, spécialement en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, souvent en France.

79. Ténia marginé.

Tœnia marginata; Batsch.

— *Encycl. méth. pl.* 41 *fig.* 10—14. (d'après Goëze.)

Tœnia capite subrotundo, discreto, rostello obtuso, collo plano æquali, articulis anterioribus brevissimis, insequentibus subquadratis, posterioribus oblongis, angulis obtusis, foraminibus marginalibus vagè alternis.

— Rud. *Syn. p.* 125. *n.* 70.

— Batsch, *Bandw. p.* 163. *n.* 4.

Tœnia catenisormis lupi; Goeze, *Naturg. p.* 307. *tab.* 22. A. *fig.* 1—5.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3066. *n.* 4.

Halysis marginata; Zeder, *Naturg. p.* 365. *n.* 52.

Vers longs d'un à deux pieds, larges de trois lignes; tête subarrondie; oscules orbiculaires; trompe subconique, obtuse, munie d'une double couronne de forts crochets; col court, plane, égal, ponctué; articulations antérieures courtes, obtuses; les suivantes presque carrées, un peu plus longues que larges, légèrement rétrécies en avant et en arrière au devant du bord postérieur qui est renflé; angles postérieurs saillans et obtus; les dernières deux à trois fois plus longues que larges, rétrécies comme les précédentes; ovaires dendroïdes; pores génitaux vaguement alternes.

Hab. Les intestins du Loup. *De Boike, Rudolphi.*

80. Ténia intermédiaire.

Tœnia intermedia.

Tœnia capite subhemisphærico, rostello crassissimo, collo plano æquali articulisque anterioribus brevissimis, mediis subcuneatis, posticè acutis, reliquis oblongis, foraminibus marginalibus vagè alternis.

— Rud. *Syn. p.* 163. *n.* 71.

Tœnia serrata; Goeze, *Naturg. p.* 350.

— Batsch, *Bandw. p.* 143.

Tœnia mustelæ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3068. *n.* 34.

Halysis martis; Zeder, *Naturgesch. p.* 372. *n.* 66.

Vers longs de six pouces environ, larges d'une ligne en arrière, minces, planes; tête hémisphérique, plus longue que large; oscules orbiculaires, médiocres; trompe courte, très-épaisse, surmontée d'une papille, entourée d'une double couronne de forts crochets; col très-court, égal, plane; articulations antérieures très-courtes, en forme de rides; les suivantes plus longues que larges, subcunéiformes, un peu rétrécies en avant, à angles postérieurs petits, aigus, saillans; les dernières presque parallélipipédiques, deux à trois fois plus longues que larges, à bords presque droits; ovaires dendroïdes; pores génitaux vaguement alternes.

Hab. Les intestins de la Marte. *Rudolphi.*

81. Ténia scie.

Tœnia serrata; Goeze.

Tœnia capite subhemisphærico, rostello obtuso, collo æquali plano articulisque anterioribus brevissimis, reliquis subquadratis, posticè utrinquè acutis, foraminibus marginalibus vagè alternis.

— Rud. *Syn. p.* 163. *n.* 72.

— Goeze, *Naturg. p.* 337. *tab.* 25. A. *fig.* A—D.

— β. *Canis;* Batsch, *Bandw. p.* 142. *fig.* 62.

— α. *Canis;* Gmel. *Syst. nat. p.* 3067. *fig.* 31.

Tœnia cucurbitina; Pallas, *N. nord. Beytr. I.* 1. *p.* 47. *tab.* 2. *fig.* 3.

Tœnia canina; Bloch, *Abh. p.* 17. *n.* 15. *tab.* 2. *fig.* 6—8.

— Carlisle, *Trans. Soc. Linn. vol.* 2. *tab.* 25. *fig.* 9. 10.

Tœnia canina solium; Werner, *Brev. expos. p.* 56. *tab.* 3. *fig.* 70—76.

Halysis serrata; Zeder, *Naturgesch. p.* 365. *n.* 50.

Vers longs de deux à quatre pieds, larges en arrière de deux à trois lignes; tête grande, hémisphérique, plus large que longue, aplatie; oscules orbiculaires; trompe obtuse, très-courte, couronnée d'un double rang de crochets; col très-court, égal; articulations antérieures très-

courtes, en forme de rides; les suivantes presque carrées, presque toujours plus larges que longues, à bord postérieur un peu épais, recouvrant le bord antérieur de l'articulation qui vient immédiatement après, à angles postérieurs courts, aigus; les dernières subcunéiformes, rétrécies en avant, à bords latéraux irrégulièrement minces et épais; pores génitaux vaguement alternes.

Hab. Les intestins du Chien.

82. Ténia à tête épaisse.

Tænia crassiceps; Rud.

Tænia capite subcuneiformi, rostello obtuso, collo subattenuato articulisque anterioribus brevissimis, reliquis subquadratis obtusis, foraminibus marginalibus vagè alternis.

— Rud. *Syn. p.* 163. *n.* 73.

Tænia cateniformis; Goeze, *Naturg. p.* 310. *tab.* 22. A. *fig.* 6–9.

— γ. *Vulpis;* Gmel. *Syst. nat. p.* 3067. *n.* 4.

— *Tænia cratægaria;* Batsch, *Bandw. p.* 126. *n.* 5. *fig.* 55.

Halysis crassiceps; Zeder, *Naturg. p.* 364. *n.* 51.

Vers longs de deux à huit pouces, larges en arrière d'une ligne et demie à deux lignes; tête grande, aplatie, subcunéiforme, obtuse en avant, plus ou moins rétrécie en arrière; oscules orbiculaires; col très-court, plane, un peu rétréci en avant; articulations antérieures courtes, les suivantes subcunéiformes, rétrécies en avant, presqu'aussi larges que longues, à angles postérieurs obtus; rétrécies en avant, presque aussi larges que longues, à angles postérieurs obtus; les dernières presque de même figure, mais plus grandes et plus épaisses, à bords latéraux crénelés; pores génitaux vaguement alternes; ovaires dendroïdes.

Hab. Les intestins du Renard.

83. Ténia à col large.

Tænia laticollis; Rud.

Tænia capite crasso discreto, rostello cylindrico, collo crassiusculo, articulis anterioribus brevissimis, insequentibus subquadratis, ultimis oblongis, foraminibus marginalibus vagè alternis.

— Rud. *Syn. p.* 164. *n.* 74.

Vers longs de deux à trois pouces, larges d'une ligne et un tiers; tête épaisse, longue d'une demi-ligne; trompe armée de forts crochets; oscules grands; col long d'une ligne et demie, un peu épais, un peu moins large que la tête et les articulations antérieures; celles-ci très-courtes, les suivantes subcarrées ou un peu alongées, à bords latéraux plus ou moins convexes, et à bord postérieur droit; pores génitaux, marginaux, très-saillans, vaguement alternes.

Hab. Les intestins du Lynx. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

84. Ténia à col épais.

Tænia crassicollis; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 42. *fig.* 4–13.

Tænia capite crassiusculo colloque brevissimo continuis, rostello cylindrico, articulis anticis transversis, insequentibus cuneiformibus postice acutis, reliquis oblongis; foraminibus marginalibus vagè alternis.

— Rud. *Syn. p.* 164. *n.* 75.

Tænia collo brevissimo; Bloch, *Abh. p.* 19. *n.* 18. *tab.* 6. *fig.* 1–3.

Tænia serrata felis; Goeze, *Naturg. p.* 337. *tab.* 24. *fig.* 1–6. *tab.* 25. *fig.* 1–5.

— Batsch, *Bandw. p.* 138. *fig.* 19. 32. 61. 63. 67.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3067. *n.* 31.

Tænia globulata; Goeze, *Naturgesch. p.* 350. *tab.* 26. *fig.* 1–4.

Tænia moniliformis; Batsch, *Bandw. p.* 135. *n.* 9. *fig.* 59.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3068. *n.* 32.

Tænia felis; Carlisle, *Trans. Soc. Linn. II. tab.* 25. *fig.* 11.

Halysis serrata; Zeder, *Naturg. p.* 363. *n.* 50.

Vers longs de quelques pouces à deux pieds, larges de deux à trois lignes en arrière; tête hémisphérique en avant, se continuant en arrière avec le col, qui est très-court et épais; oscules orbiculaires, souvent tubuleux, tronqués; trompe grosse, cylindrique, obtuse, armée d'une double couronne de très-forts crochets; articulations antérieures très-courtes, les suivantes subcunéiformes, rétrécies en avant, à angles postérieurs aigus et saillans, striées longitudinalement, à bords postérieurs presque plissés, les latéraux crénelés ou émarginés; les dernières le plus souvent alongées, plus rarement arrondies; pores génitaux, marginaux, vaguement alternes; ovaires dendroïdes.

Hab. Les intestins du Chat domestique, du Chat sauvage. *Rédi, de Borke, Catalogue du Muséum de Vienne.*

85. Ténia compacte.

Tænia compacta; Rud.

Tænia capite colloque brevissimo continuis crassiusculis, rostello (non viso), corpore retrorsùm angustiore, articulis subcuneatis.

— Rud. *Syn. p.* 164. *n.* 76.

Tœnia collo brevissimo ; Bloch, *Abh. p.* 19. *n.* 18. *fig.* 4. 5.

Tœnia erinacei ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3069. *n.* 36.

Halysis erinacei ; Zeder, *Naturgesch. p.* 366. *n.* 53.

Vers longs de trois ou quatre pouces, larges de plus de deux lignes en avant ; tête un peu épaisse, continue avec le col ; oscules petits ; col très-court ; articulations antérieures les plus larges de toutes, très-courtes, les suivantes se rétrécissant peu à peu, les dernières très-étroites ; toutes plus larges que longues, rétrécies à leur partie antérieure, à angles postérieurs aigus.

Hab. Les intestins du Hérisson d'Europe. *Bloch.*

86. Ténia carré.

Tœnia quadrata ; Rud.

Tœnia capite quadrato, rostello brevi, collo nullo, articulis anticis brevissimis, reliquis longioribus, obtusis, foraminibus marginalibus vagè alternis.

— Rud. *Syn. p.* 164. *n.* 78.

Vers longs de..... tête carrée en avant ; trompe courte, armée de crochets assez forts ; articulations antérieures très-courtes, les autres plus longues, à bord postérieur renflé, à angles postérieurs saillans et obtus ; pores génitaux vaguement alternes.

Hab. Les intestins des Gobe-mouches ordinaire, à calotte noire et à collier. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

87. Ténia à oreilles.

Tœnia aurita ; Rud.

Tœnia capitis subrhombei osculis mediis, rostello obtuso, collo nullo, articulis brevissimis, insequentibus cuneatis, reliquis oblongis, foraminibus marginalibus alternis.

— Rud. *Syn. p.* 698. *n.* 98.

Vers longs de neuf lignes à trois pouces ; tête subrhomboïdale ; oscules saillans, en forme d'oreilles ; trompe grosse, armée d'une couronne de crochets ; col nul ; articulations antérieures très-courtes, les suivantes cunéiformes, les dernières oblongues ; pores génitaux, marginaux, alternes, voisins de l'angle postérieur de l'articulation qui précède.

Hab. Les intestins d'une espèce de Héron non décrite, du Brésil, *Olfers ;* du Héron crabier bleu, *Natterer.*

88. Ténia macrorhynque.

Tœnia macrorhyncha ; Rud.

Tœnia capite transverso, rostello cylindrico maximo, collo nullo, articulis brevissimis latissimisque, angulis lateralibus elongatis, reflexis.

— Rud. *Syn. p.* 165. *n.* 79.

— Rud. *Entoz. Hist. tom. III. p.* 177. *n.* 63. *tab. X. fig.* 5.

Vers longs de trois pouces, larges de deux lignes ; tête transverse, trois fois plus large que longue ; oscules orbiculaires ; trompe très-grande, deux fois plus longue que la tête, cylindrique, très-obtuse, presque tronquée, armée d'une double couronne de crochets courts, très-larges à leur origine ; col nul ; articulations antérieures plus étroites que la tête, s'accroissant ensuite, puis devenant inégales ; toutes sont aplaties, très-courtes et très-larges, à bord antérieur convexe, le postérieur concave, presque coupé en demi-lune ; angles postérieurs extrêmement alongés, aigus, réfléchis ; œufs arrondis.

Hab. Les intestins du petit Guillemot. *Rudolphi.*

89. Ténia octolobé.

Tœnia octolobata ; Rud.

Tœnia capite tetragono octolobato, rostello cylindrico, articulis brevissimis, angulis lateralibus papillaribus, reflexis.

— Rud. *Syn. p.* 165. *n.* 80.

Tœnia erythrini ; Fabricius, *Faun. groenl. p.* 317. *n.* 297.

— Batsch, *Bandw. p.* 235. *n.* 8.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3079. *n.* 78.

Halysis octolobata ; Zeder, *Naturg. p.* 331. *n.* 4.

Ver atteignant jusqu'à six pieds, large de quatre lignes ; tête renflée, à quatre angles bifides en arrière ; trompe très-courte, étroite, garnie de points saillans ; articulations très-courtes, beaucoup plus longues que larges, à angles postérieurs papilliformes, dirigés en arrière ; ovaires de couleur grise-violacée.

Hab. Les intestins de la Perche de Norwège. *O. Fabricius.*

90. Ténia paillé.

Tœnia straminea ; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 43. *fig.* 15—17. (d'après Goëze.)

Tœnia capite subgloboso, rostello pyriformi, collo longissimo, articulis brevissimis acutiusculis.

— Rud. *Syn. p.* 165. *n.* 81.

— Goeze, *Naturg. p.* 357. *tab.* 27. *fig.* 1—3.

— Batsch, *Bandw. p.* 188. *n.* 31. *fig.* 161—163.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3069. *n.* 37.

Halysis straminea ; Zeder, *Naturg. p.* 348. *n.* 50.

Vers longs d'un à huit pouces, capillaires en avant, larges en arrière d'une demi-ligne à une ligne; tête globuleuse ou subrhomboïdale; oscules orbiculaires, écartés; trompe pyriforme, un peu alongée, armée d'une couronne de crochets très-petits; col très-long, égal; articulations uniformes très-courtes, augmentant peu à peu, rétrécies en avant, à angles postérieurs un peu aigus.

Hab. Les intestins du Hamster ordinaire. *Goëze, Hildebrandt.*

91. Ténia aigu.

Tœnia acuta ; Rud.

Tœnia capite subgloboso, rostello magno cylindrico, collo longiusculo, articulis anterioribus brevissimis, insequentibus sensim majoribus, tandem subcampanulatis, omnium angulis posticis acutis.

— Rud. *Syn. p.* 166. *n.* 82.

Vers longs d'un demi-pouce à un pouce et demi; tête subglobuleuse; oscules orbiculaires, petits, rapprochés; trompe grande, forte, armée d'une double couronne de crochets médiocres; col plusieurs fois plus long que la tête, droit et égal; articulations antérieures en forme de rides, très-courtes, de la largeur du col; celles qui viennent ensuite plus contractées, à bords latéraux convexes, à angles postérieurs aigus; celles qui suivent, de même forme mais plus larges; une autre série a ses bords latéraux convexes, concaves ou droits et à angles postérieurs aigus; ovaires en forme de tache opaque, arrondie; pores génitaux, marginaux, unilatéraux.

Hab. Les intestins de la Chauve-souris grande aile. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

92. Ténia filiforme.

Tœnia filiformis ; Rud.

Tœnia capite subrotundo, rostello (retracto viso), collo longissimo, corpore filiformi, articulis brevissimis.

— Rud. *Syn. p.* 166. *n.* 83.

Tœnia longissima ; Goeze, *Naturg. p.* 406.

Tœnia psittaci ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3069. *n.* 38.

Halysis psittaci ; Zeder, *Naturgesch. p.* 372. *n.* 69.

Vers atteignant jusqu'à quatorze pieds de long, ayant à peine un quart de ligne dans leur plus grande largeur; tête subarrondie, munie d'une couronne de crochets; col très-long; corps filiforme; articulations très-courtes, invisibles à l'œil nu.

Hab. Les intestins du Perroquet gris. *Goëze. Catalogue du Muséum de Vienne.*

93. Ténia multistrié.

Tœnia multistriata ; Rud.

Tœnia capite pyriformi, rostello brevi, obtuso, collo longo, undulato, articulis brevissimis obtusis, lemniscis unilateralibus brevibus, subclavatis.

— Rud. *Syn. p.* 166. *n.* 84.

— Rud. *Hist. entoz. III. p.* 183. *n.* 67. *tab. X. fig.* 6.

Vers longs d'un pouce et demi à deux pouces, larges d'un quart de ligne à une demi-ligne; tête pyriforme; oscules profonds, circulaires, écartés; trompe courte, un peu épaisse, obtuse, munie d'un seul rang circulaire de crochets; col long, à bords ondulés; articulations antérieures en forme de rides, les suivantes augmentant peu à peu, mais toujours très-courtes; le col est orné de trois stries longitudinales de couleur brune; le corps en présente cinq; lemnisques unilatéraux, un peu alongés, en forme de massue.

Hab. Les intestins du petit Guillemot. *Rudolphi.*

94. Ténia enflé.

Tœnia inflata ; Rud.

Tœnia capite obovato, rostello subgloboso, collo longo tenuissimo, passim inflato, articulis anterioribus brevissimis et angustissimis, reliquis subcuneatis acutis, lemniscis unilateralibus, capillaribus longissimis.

— Rud. *Syn. p.* 166. *n.* 85.

Vers longs d'un à trois pouces, larges en arrière de deux tiers de ligne; tête grande, obovale ou presqu'en massue; oscules grands, orbiculaires, dirigés en avant; trompe forte, subglobuleuse, armée d'une simple couronne de crochets; col long, très-grêle, renflé de place en place dans quelques individus; articulations antérieures fort nombreuses, courtes et très-étroites, les suivantes élargies tout d'un coup, très-courtes, à angles postérieurs aigus; lemnisques unilatéraux, très-longs; le col est orné de quatre stries longitudinales, et le corps en offre cinq.

Hab. Les intestins de la Foulque commune. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

95. Ténia sinueux.

Tœnia sinuosa ; Rud.

*Tœnia capite subrotundo, rostello obtuso colloque crenulato longiusculis, articulis brevis-

mis acutis, lemniscis unilateralibus brevissimis, truncatis.

— Rud. *Syn. p.* 166. *n.* 86.

Tænia collaris niger; Bloch, *Abh. p.* 16. *n.* 13. *tab.* 4. *fig.* 11—13.

Tænia collaris; Batsch, *Bandw. p.* 197. *n.* 39. *fig.* 131.

Tænia torquata; Gmel. *Syst. nat. p.* 3070. *n.* 43.

Halysis sinuosa; Zeder, *Naturg. p.* 368. *n.* 57.

Vers longs de six à douze pouces, capillaires en avant, larges d'une ligne en arrière; tête distincte, subglobuleuse, très-petite; oscules circulaires; trompe grande, obtuse, armée d'une simple couronne de crochets; col très-grêle, assez long, égal, créneté, ponctué; articulations antérieures de la largeur du col, très-courtes, formant une série longue de quelques pouces; les autres plus grandes, un peu rétrécies en avant, à bord postérieur droit, à angles postérieurs aigus; ovaires en forme de tache opaque, inégale, située vers le milieu des articulations, et dont la série forme une sorte de ligne longitudinale, sinueuse, interrompue; d'autres taches plus petites, situées vers les bords des articulations, font paroître le ver comme marqué de deux ou trois lignes; lemnisques droits, courts, tronqués, marginaux, alternes.

Hab. Les intestins du Canard domestique, *Rudolphi;* du Canard sauvage, *Nitzsch;* du Pilet, *Goëze.*

96. Ténia à trois lignes.

Tænia trilineata; Batsch.

Tænia capite subgloboso, rostello cylindrico longo, collo articulisque brevissimis, horum angulis posterioribus reflexis.

— Rud. *Syn. p.* 167. *n.* 87.

Tænia lineata; Bloch, *in Beschäft. der Berl. ges. n. fr.* 4. *p.* 555. *tab.* 14. *fig.* 5—7.

Tænia trilineata; Batsch, *Bandw. p.* 196. *n.* 38. *fig.* 130.

Tænia anatis, β. lineata; Gmel. *Syst. nat. p.* 3076. *n.* 65.

Halysis trilineata; Zeder, *Naturg. p.* 370. *n.* 60.

Vers longs d'un à quatre pouces, larges d'une demi-ligne à une ligne; tête subglobuleuse, quelquefois subcunéiforme; oscules orbiculaires, médiocres; trompe cylindrique, alongée, armée à son sommet de crochets foibles et assez longs; col très-court ou nul; articulations toutes très-courtes, quatre fois plus larges que longues; angles postérieurs aigus; la partie antérieure du corps de l'animal est marquée de trois lignes brunes.

Hab. Les intestins du Pilet, de la Sarcelle d'été, *Bloch, Rudolphi;* du Souchet, du Canard sauvage, *Rudolphi, Nitzsch.*

97. Ténia ondulé.

Tænia undulata; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 46. *fig.* 10—12. *et pl.* 47. *fig.* 1. 2. (d'après Goëze.)

Tænia capite antrorsùm increscente, rostello obtuso, collo nullo, articulis brevissimis, angulis lateralibus obtusis, lemniscis unilateralibus setosis.

— Rud. *Syn. p.* 167. *n.* 88.

Tænia serpentiformis non collaris; Gozze, *Naturg. p.* 391. *tab.* 31. A. *fig.* 7—9.

Tænia serpentiformis, α et γ; Batsch, *Bandw. p.* 176. *n.* 25. *fig.* 96—98. 101. 102.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3069. *n.* 40.

Halysis undula; Zeder, *Naturg. p.* 366. *n.* 54.

Vers longs de quatre à huit pouces, larges d'une ligne en arrière; tête tronquée ou arrondie; oscules circulaires, très-petits, à bord renflé; trompe cylindrique, atténuée en avant, armée d'une double couronne de crochets; col nul; articulations courtes, un peu rétrécies en avant, à bord postérieur droit, à angles latéraux arrondis; lemnisques très-grêles, longs.

Hab. Les intestins de la Corbine, *Goëze, Zeder;* du Corbeau commun, *Froelich;* de la Corneille mantelée, *Nitzsch.*

98. Ténia serpentule.

Tænia serpentulus; Schrank.

— *Encycl. méth. pl.* 46. *fig.* 13. 14. (d'après Goëze.)

Tænia capite antrorsùm attenuato, rostello conico, collo longiusculo, articulis anticis brevissimis, mediis infundibuliformibus, posticis subcampanulatis.

— Rud. *Syn. p.* 167. *n.* 89.

Tænia serpentiformis collaris; Gozze, *Naturg. p.* 391. *tab.* 31. A. *fig.* 10. 11.

Tænia serpentiformis, β. Batsch, *Bandw. p.* 176. *n.* 25. *fig.* 99. 100.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3070. *n.* 40.

Halysis serpentulus; Zeder, *Naturg. p.* 367. *n.* 55.

Vers longs de neuf pouces, à peine larges d'une ligne en arrière; tête atténuée en avant, obtuse et épaisse en arrière; oscules orbiculaires, grands, écartés; trompe cylindrique, conique ou à sommet obtus un peu renflé, entourée d'une couronne

de crochets fort petits; col un peu long, égal, ponctué; articulations antérieures très-courtes, en forme de rides, peu nombreuses, les suivantes qui forment une longue série, devenant peu à peu infundibuliformes, les dernières subcampanulées, à angles postérieurs obtus; œufs épars.

Hab. Les intestins de la Corbine, *Zeder;* de la Corneille mantelée, de la Pie, du Geai, du Loriot commun. *Rudolphi.*

99. Ténia poreux.

Tænia porosa; Rud.

Tænia capite subgloboso, rostello conico, collo articulisque anterioribus brevissimis, his latis, reliquis longioribus et angustioribus, variis.

— Rud. *Syn. p.* 168. *n.* 90. *tab. III. fig.* 7. 8.

— Rud. *Entoz. Hist. III. p.* 197. *n.* 71. *tab. X. fig.* 1.

Vers longs d'un à trois pouces, grêles, étroits; tête subglobuleuse; oscules grands, à bords doubles; trompe droite, conique, munie d'un seul rang circulaire de crochets longs et minces, situé au-dessous du sommet; col très-court, large, ponctué; articulations antérieures très-courtes, en forme de rides, de la largeur du col; les suivantes plus longues que larges; les dernières plus ou moins alongées, infundibuliformes ou subcampanulées; œufs elliptiques, alongés, pointus aux deux bouts.

Hab. Les intestins de la petite Mouette cendrée, *Rudolphi;* du Bourguemestre, de la Mouette rieuse. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

100. Ténia cratériforme.

Tænia crateriformis; Goeze.

— *Encycl. méth. pl.* 47. *fig.* 5. A. B.

Tænia capite rotundo, rostello cylindrico apice globoso, collo longiusculo, articulis anterioribus brevissimis, insequentibus sensim infundibuliformibus, campanulatis, crateriformibus.

— Rud. *Syn. p.* 168. *n.* 91. *tab.* 3. *fig.* 9.

— Goeze, *Naturg. p.* 396. *tab.* 31. B. *fig.* 16—18.

— Batsch, *Bandw. p.* 180. *n.* 26. *fig.* 103. 104.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3070. *n.* 42.

Halysis crateriformis; Zeder, *Naturg. p.* 369. *n.* 58.

Vers longs de deux à cinq pouces; tête arrondie; oscules grands; trompe cylindrique, à sommet globuleux, armée d'une couronne de crochets; col de longueur variable; articulations antérieures en forme de rides, étroites; les suivantes plus larges que longues, devenant peu à peu plus volumineuses, à bord postérieur renflé, à angles postérieurs saillans; les dernières campanulées, ensuite cratériformes; œufs grands, globuleux, marqués d'une tache obscure.

Hab. Les intestins du Pic varié commun, du Pic vert, du Torcol, *Rudolphi;* l'abdomen de la Huppe, *Treutler;* du Pic noir, du Pic blanchâtre, du Pic varié à tête rouge. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

101. Ténia à grandes épines.

Tænia megacantha; Rud.

Tænia capite subgloboso, rostello cylindrico capitato, collo brevissimo, articulis prioribus brevissimis, reliquis subcampanulatis.

— Rud. *Syn. p.* 701. *n.* 100.

Vers longs d'une à neuf lignes, larges de deux tiers de ligne; tête subglobuleuse; oscules un peu dirigés en avant; trompe cylindrique, épaisse, à sommet arrondi, armée d'une couronne simple de crochets longs, forts & recourbés; col nul ou très-court; articulations antérieures courtes, augmentant peu à peu de volume; les dernières subcampanulées, un peu étranglées à leur partie moyenne, à bord postérieur renflé, à angles postérieurs saillans.

Hab. Les intestins de plusieurs espèces d'Engoulevent non décrites, du Brésil. *Olfers, Natterer.*

102. Ténia longirostre.

Tænia longirostris; Rud.

Tænia capite subrotundo, rostello cylindrico longissimo, collo articulisque anterioribus brevissimis, insequentibus subcampanulatis, ultimis elongatis.

— Rud. *Syn. p.* 168. *n.* 92.

Vers longs de quatre lignes à trois pouces; tête subcordée ou presque pyramidale; oscules orbiculaires ou oblongs; trompe cylindrique, longue, tantôt aiguë, tantôt noduleuse à son extrémité, armée d'une couronne de crochets; col très-court; articulations antérieures très-courtes d'abord, s'élargissant peu à peu, les suivantes subcampanulées, les dernières alongées.

Hab. Les intestins de la Giarole. *Rudolphi.*

103. Ténia crassule.

Tænia crassula; Rud.

Tænia capite ovali, rostello obtuso, collo longiusculo, tenui, articulis prioribus brevissimis, insequentibus acutis, reliquis subinfundibuliformibus, depressis.

— Rud. *Syn. p.* 702. *n.* 101. *tab. III. fig.* 19.

Vers longs de douze à quinze pouces; tête ovale; oscules orbiculaires, grands, rapprochés; trompe obtuse, armée de crochets peu distincts; col

col assez long, grêle, offrant quelques stries longitudinales; articulations antérieures très-courtes, parfois inégales, formant une longue série; les suivantes de même forme, augmentant peu à peu de volume; les dernières plus alongées, subinfundibuliformes, à bords obtus; œufs très-grands, adhérens à un réseau de vaisseaux très-fins qui semblent former les articulations.

Hab. Les intestins du Pigeon commun, individu qui avoit été transporté de la côte d'Afrique au Brésil. *Olfers.*

104. Ténia capito.

Tænia capito; Rud.

Tænia capite globoso, rostello obtuso, collo brevissimo, articulis prioribus brevibus, latis, reliquis longioribus angustatis.

— Rud. *Syn. p.* 704. *n.* 102.

Vers longs d'une à trois lignes; tête grande, déprimée-globuleuse; trompe grosse, obtuse, armée d'une couronne de forts crochets; col très-court; articulations antérieures courtes, un peu plus larges que le col, les suivantes plus longues et plus étroites que les premières, irrégulières.

Hab. Les intestins de la Spatule rose. *Natterer.*

105. Ténia scoléciforme.

Tænia scolecina; Rud.

Tænia capite subgloboso, rostello obtuso (parùm exserto viso), collo brevi, articulis anterioribus rugæformibus lemniscatis, posterioribus subquadratis ovigeris.

— Rud. *Syn. p.* 169. *n.* 93.

Vers longs d'une à deux lignes et demie, très-étroits; tête deux fois plus large que le corps, polymorphe, subglobuleuse ou obcordée, quelquefois resserrée dans sa partie moyenne; oscules au nombre de quatre, souvent il n'y en a que deux distincts; trompe presque toujours rétractée, ressemblant à une tache où l'on aperçoit quelques crochets assez grands; articulations antérieures (formant la majeure partie du corps) très-courtes, à bords égaux, pourvues d'un seul côté de lemnisques courts et tronqués; les dernières plus larges et plus longues, un peu irrégulières, renfermant des œufs très-petits et arrondis.

Hab. Les intestins du Cormoran. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

§. IV. *Espèces douteuses.*

Ténia de la Chauve-souris oreillard. *Intestins.* — Ténia de l'Isatis. *Intestins.* — Ténia de la Panthère. *Intestins.* — Tænia lineata; Goeze. *Intestins du Chat sauvage.* — Ténia de l'Ours polaire. *Intestins.* — Ténia des Musaraignes. *Intestins de la Musaraigne commune, de la Musaraigne d'eau.* — Ténia de la Marmose. *Intestins.* — Ténia des Loirs. *Intestins du Loir vulgaire, du Loir Dryade.* — Ténia de la Souris. *Cavité abdominale.* — Ténia des Rats. *Intestins du Rat ordinaire et du Surmulot.* — Ténia du Lemming. *Intestins.* — Ténia du Cricet. *Intestins.* — Ténia du Daman du Cap. *Gros intestins.* — Ténia de la Chèvre. *Intestins.* — Ténia du Zèbre..... — Ténia du grand Aigle..... — Ténia de l'Épeiche. *Intestins.* — Ténia de la Sitelle d'Europe. *Intestins.* — Ténia du Guêpier ordinaire. *Intestins.* — Ténia de la Huppe. *Intestins.* — Ténia des Corbeaux. *Intestins du Casse-noix et du Choucas.* — Ténia du Rollier commun. *Intestins.* — Ténia du Bec-croisé. *Intestins.* — Ténia du Gros-bec. *Intestins.* — Ténia des Fringilles. *Intestins du Moineau, de la Linotte des vignes, du Pinson, du Friquet, du Pinson des Ardennes, du Tarin.* — Ténia des Bruants. *Intestins du Bruant commun, du Bruant du Sénégal, de l'Ortolan ordinaire.* — Ténia du Pitchou de Provence. *Intestins.* — Ténia du grand Tétras. *Intestins.* — Ténia du Pit-pit bleu. *Intestins.* — Ténia de la Gélinote..... — Ténia du Faisan. *Intestins.* — Ténia de l'Autruche..... — Ténia onguiculé; Braun. *Intestins du Héron commun, de la Cigogne, du Héron pourpré, du Bihoreau.* — Ténia de la Bécassine commune. *Intestins.* — Ténia silicule; Schrank. *Intestins du petit Chevalier aux pieds verts.* — Ténia des Bécasses. *Intestins de la Barge rouge, de la Barge brune, de la Barge aboyeuse.* — Ténia des Chevaliers. *Intestins des Chevaliers aux pieds jaunes et des étangs.* — Ténia du Tournepierre. *Intestins.* — Ténia du Vanneau à collier. *Intestins.* — Ténia du Râle de genêt. *Intestins.* — Ténia de la grande Hirondelle de mer. — *Intestins.* — Ténia du Grèbe huppé. *Intestins.* — Ténia du Grèbe cornu. *Intestins.* — Ténia de la Mouette aux pieds rouges. *Intestins.* — Ténia du Tadorne. *Intestins.* — Ténia du Pingouin commun. *Intestins.* — Ténia armillaire; Rudolphi. *Intestins du Pingouin commun.* — Ténia du Lézard Cordyle. *Intestins.* — Ténia du Lien. *Intestins.* — Ténia de l'Orphie. — Ténia de l'Éperlan. *Cavité abdominale.* — Ténia du Saumon Omul. *Estomac.* — Ténia de l'Ide..... (E. D.)

TENTACULAIRE; *tentacularia.*

Genre de vers intestinaux établi par M. Bose (*Bull. phil.*, 1797, n°. 2, p. 9, fig. 1) et adopté par quelques naturalistes. Réuni aux Tétrarhynques par M. Rudolphi, sous le nom de *Tetr. macrobothrius.* Voyez cette espèce. (E. D.)

TÉRÉBELLAIRE; *terebellaria.*

Genre de polypiers de l'ordre des Milléporées,

dans la division des polypiers entièrement pierreux ; ayant pour caractères : polypier fossile, dendroïde, à rameaux cylindriques, épars, contournés en spirale de gauche à droite ou de droite à gauche indifféremment ; pores saillans, presque tubuleux, nombreux, situés en quinconce, plus ou moins inclinés suivant leur position sur la spire.

Terebellaria ; Lamouroux.

Observ. Ce genre de polypiers fossiles est un des mieux caractérisés de ceux qui se trouvent aux environs de Caen. On ne peut le confondre avec les Spiropores : ces derniers ont leurs pores seulement contournés en spirale et sur une seule rangée. Dans les Térébellaires, c'est la substance du polypier qui paroît tourner sur son axe, et chaque tour forme un bourrelet saillant inférieurement ; on ne peut mieux comparer cette structure, pour l'apparence, qu'à la spire de certaines coquilles turriculées, notamment aux *Turritelles imbriquée* et *imbricataire ;* seulement on conçoit que dans le polypier, l'accroissement s'est fait par la pointe et même par la surface. On peut s'assurer de cette structure non-seulement en examinant des échantillons où existent des rameaux qui commençoient à se former, mais encore en sciant ou en usant une branche sur sa longueur.

Toute la surface des Térébellaires est couverte de petits pores faciles à distinguer à l'œil nu, disposés régulièrement en quinconce, et très-voisins les uns des autres. Ces pores, étudiés sur des échantillons bien conservés, présentent une disposition fort singulière : en dessous du petit bourrelet formé par la saillie des tours de spire, les pores sont plus serrés que partout ailleurs ; ils ne sont point saillans, et leur ouverture est béante ; sur la convexité du bourrelet, les pores sont tubuleux, saillans et ouverts ; enfin, sur la portion inclinée de la spire, jusqu'au bourrelet de la spire qui succède, les pores, bien indiqués, paroissent bouchés par un opercule. Quelque bizarre que semble une pareille structure, ce n'est point une illusion, je l'ai constatée sur un grand nombre d'échantillons ; les pores tubuleux du bourrelet sont souvent cassés, les autres sont presque toujours bien distincts.

Les Térébellaires naissent d'un petit empâtement. La tige, courte, plus grosse que les branches et proportionnée, pour la grosseur, au nombre et au volume de celles-ci, se ramifie beaucoup dans l'une des espèces et peu dans l'autre ; c'est la seule différence essentielle. Peut-être n'y auroit-il pas d'inconvénient à les réunir. Je les laisse néanmoins comme Lamouroux les a instituées ; ces curieux fossiles ne sont pas très-rares.

1. Térébellaire très-rameuse.

Terebellaria ramosissima ; Lamx.

Terebellaria fossilis, dendroïdea ; ramis numerosis, divaricatis, sparsis, teretibus, obtusis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 84. *tab.* 82. *fig.*

Tige courte, grosse et très-rameuse ; rameaux courts, épars, écartés, étalés, de la grosseur d'une plume d'oie dans leur partie inférieure. Grandeur, un à trois pouces.

Hab. Fossile du Forest-Marble (calcaire à polypiers) des environs de Caen.

2. Térébellaire antilope.

Terebellaria antilopè ; Lamx.

Terebellaria ramis parùm numerosis, rectis, vel subrectis et acutis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 84. *tab.* 82. *fig.* 2. 3.

Tige peu rameuse, quelquefois simple ou seulement bifurquée ; rameaux droits, amincis à leur extrémité.

Hab. Fossile du Forest-Marble (calcaire à polypiers) des environs de Caen. (E. D.)

TESTUDINELLE ; *testudinella*.

Genre de la famille des Brachionides, de l'ordre des Crustodés, dans la classe des Microscopiques, et dont les caractères ont été établis à la page 538 du présent volume. L'une des deux espèces qu'on y doit comprendre se trouvoit déjà décrite anciennement par Brugnière, sous le nom de *Brachionus clypeatus*, n°. 6, dans le premier volume de cet ouvrage, et représentée dans l'*Illustration*, *pl.* 27, *fig.* 18—21, d'après Muller, *Inf. tab.* 48, *fig.* 11—14. La seconde, que nous avons découverte dans les eaux marécageuses, mais pures des environs de Paris, est notre *Testudinella Argula*, qui n'a point encore été gravée. Cet animal, le plus gros des Brachionides, a été caractérisé au mot Testudinelle de notre article Microscopique. Il nage avec rapidité, retirant sa queue centrale et annelée sous sa carapace elliptique, mais qui, vue de profil, est fort plate ; on diroit de profil une de nos Lunulines. Cette espèce s'arrêtant tout à coup sur le porte-objet, y fixe l'extrémité de sa queue sur quelque point du verre ou sur tout autre corps inondé, se fait un centre de rotation du point où elle a jeté l'ancre, et se met à tourner sur elle-même par un mécanisme analogue à celui qui fait tourner la pierre dans la fronde, et elle le fait souvent avec une grande rapidité.

(B. de St. Vincent.)

TÉTHIE, TÉTHYE, THÉTYE ou THÉTHYE.

Il semble que les auteurs se soient entendus pour varier de toutes les manières possibles l'orthographe de ce malheureux nom, qui a, de plus, reçu deux applications différentes.

M. de Lamarck (*Anim. sans vert. tom. II, p.* 384) a formé le genre *Téthie* aux dépens des Alcyons ; il le place dans la section de ses polypiers empâtés, entre les Eponges et les Géodies. Pour lui les Téthies sont des polypiers tubéreux, subglobuleux, très-fibreux intérieurement ; à fibres subfasciculées, divergentes ou rayonnantes de l'intérieur à la circonférence, et agglutinées entr'elles par un peu de pulpe ; à cellules dans un encroûtement cortical, quelquefois caduc, les oscules rarement perceptibles. Ainsi le caractère essentiel des Téthies seroit d'avoir à l'intérieur des fibres divergentes ou rayonnantes : l'auteur ne parle point des animaux constructeurs.

M. Cuvier (*Règn. anim. tom. IV, pag.* 88) considère les *Thethyes* à peu près de la même manière que M. de Lamarck ; il les place entre les Alcyons et les Eponges, dans sa quatrième tribu des polypiers, où l'écorce animale ne renferme qu'une substance charnue sans axe osseux ni corné, et réunit sous ce nom : divers corps marins de tissus variés, mais toujours *sans polypes visibles*, et dont l'intérieur plus ou moins fibreux est entouré d'une croûte de consistance variable suivant les espèces. Il avertit, en note, qu'une grande partie des Alcyons de M. de Lamarck appartiennent réellement à ses *Téthies*.

M. Savigny (*Mém. sur les anim. sans vert. 2e. partie*) emploie le nom de *Téthyes* comme nom d'ordre ou de famille d'animaux, soit simples, soit agrégés, que leur organisation fait rapprocher des *Mollusques acéphales sans coquille ou Ascidiens*. Il est à remarquer que les Téthyes agrégées de M. Savigny avoient été confondues avec les Alcyons, dont elles ont l'aspect, surtout quand elles sont desséchées, et qu'il est très-probable qu'il reste encore dans le genre Alcyon beaucoup de productions marines, connues seulement à l'état de dessiccation, qu'il faudra rapprocher de ses Téthyes quand leurs animaux seront connus.

Ainsi le nom de *Téthie*, de quelque manière qu'on le considère et qu'on l'écrive, a servi à désigner des espèces dégagées du genre Alcyon. Lamouroux, qui écrit *Téthyes* et *Thétyes*, n'a point adopté ce genre tel que l'entendent MM. de Lamarck et Cuvier ; il en a réuni les espèces à son genre Alcyon (*voyez* pag. 21 de cet ouvrage) ; il n'a point non plus conservé le nom de *Téthyes composées* aux genres établis par M. Savigny, et qu'il adopte ; mais il les réunit à ses polypiers sarcoïdes. (E. D.)

TÉTRAGULE ; *tetragulas.*

Genre de vers intestinaux établi par M. Bosc (*nouv. Bull. phil.* 1811, *n.* 44, *p.* 269, *tab.* 2, *fig.* 1), réuni par M. Rudolphi aux Pentastomes. *Voyez* ce mot. (E. D.)

TÉTRARHYNQUE ; *tetrarhynchus.*

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Cestoïdes, ayant pour caractères : corps aplati, non articulé ; tête munie de deux fossettes bipartites et de quatre trompes rétractiles garnies de crochets.

Tetrarhynchus ; Rudolphi, Brembser, Cuvier, etc.

Observ. Les espèces de ce genre ont, par la structure de leur tête et la forme de leur corps, beaucoup de ressemblance avec les Floriceps ; ils n'en diffèrent essentiellement que par l'absence d'une vésicule caudale ; de plus, ils ne sont presque jamais contenus dans une enveloppe particulière, mais libres au milieu des chairs. Pour rendre plus intelligible ce que je dirai ici des Tétrarhynques en général, et pour ne pas grossir inutilement ce volume, je renvoie à l'article Floriceps, où l'on pourra prendre une idée exacte de la tête et de ses accessoires. J'ajouterai que les fossettes des Tétrarhynques sont en général plus grandes, divisées en deux parties par une lame longitudinale ou striées dans le même sens ; les trompes sont beaucoup plus fortes, le corps est plus court, plus opaque et terminé par une sorte d'appendice ou de queue très-mobile. Les mouvemens des Tétrarhynques sont beaucoup plus vifs que ceux des Floriceps ; leurs trompes sortent et rentrent avec une grande rapidité ; leur queue est toujours en mouvement. M. Rudolphi observe judicieusement que pour bien connoître ces êtres, il faut les avoir vus vivans. On n'a pu leur découvrir d'organes génitaux ni d'œufs. Ils se rencontrent rarement dans les voies digestives ; c'est au milieu des viscères qu'ils habitent. Jusqu'ici on ne les a trouvés que dans quelques poissons et mollusques céphalopodes.

1. Tétrarhynque mégacéphale.

Tetrarhynchus megacephalus ; Rud.

Tetrarhynchus capitis conici bothriis subovatis profundis marginatis, corpore depresso, retrorsùm decrescente, apice truncato papillato.

— Rud. *Syn. p.* 129. *n.* 1. *tab.* 2. *fig.* 7. 8.

Ver long de sept lignes, large à la tête de trois lignes, de deux seulement au corps ; tête conique ; trompes subulées, atténuées en avant, cylindriques, armées de crochets durs, disposés par séries ; fossettes au nombre de deux, subovales, à bords saillans, divisées par une ligne longitudinale ; corps aplati, linéaire, rugueux, deux fois plus long que la tête, à bords latéraux obtus, terminé en arrière par une papille très-petite.

Hab. Les parois abdominales du Squale étoilé. *Rudolphi.*

2. Tétrarhynque épais.

Tetrarhynchus grossus ; Rud.

Tetrarhynchus capitis ovalis discreti bothriis oblongis profundis marginatis, corpore depresso recto apice papillari.

— Rud. *Syn. p.* 129. *n.* 2. *tab.* 2. *fig.* 9. 10.

Ver long de seize lignes, large de trois lignes en arrière, de deux en avant ; tête ovale, plus épaisse que le corps, longue de quatre lignes et demie ; trompes rétractées, contenues à l'intérieur de la tête dans leurs réceptacles ; fossettes latérales au nombre de deux, très-étroites, divisées par une ligne longitudinale ; corps un peu rétréci en avant, alongé, rugueux à sa surface, obtus en arrière, terminé par une papille suborbiculaire.

Hab. Inconnue. *Tilésius.*

3. Tétrarhynque atténué.

Tetrarhynchus attenuatus ; Rud.

Tetrarhynchus capitis obtusi bothriis obconicis, corpore longissimo tenui, posticè acutiusculo.

— Rud. *Syn. p.* 130. *n.* 3.

Vers longs d'un à trois pouces, larges d'une ligne à une ligne et demie ; tête obtuse, plus épaisse et plus large que la tête ; fossettes latérales au nombre de deux, élargies en avant, étroites en arrière, divisées par une ligne longitudinale ; trompes dures, courtes, cylindriques, obtuses, munies de plusieurs rangs de crochets ; corps grêle, sublinéaire, atténué en arrière, terminé par une papille de forme variable.

Hab. Les branchies de l'Espadon empereur, *Fischer ;* les parois abdominales du même poisson, *Rudolphi.*

4. Tétrarhynque discophore.

Tetrarhynchus discophorus ; Rud.

Tetrarhynchus capitis rotundati bothriis profundis orbicularibus, corpore abbreviato depresso, obtuso.

— Rud. *Syn. p.* 130. *n.* 4.

Vers longs d'une à quatre lignes ; tête grande, arrondie ; fossettes latérales grandes, orbiculaires, divisées par une cloison longitudinale ; lorsque les trompes sont rétractées, les fossettes sont saillantes et comme pédonculées ; lorsqu'elles sont saillantes, les fossettes paroissent aplaties et sessiles ; trompes cylindriques, armées de plusieurs séries de crochets ; corps variant de forme suivant qu'il est étendu ou contracté : étendu, il est plane, linéaire et plus étroit que la tête ; contracté, il est presque de même largeur et longueur qu'elle.

Hab. Les branchies et l'estomac de la Castagnole. *Rudolphi.*

5. Tétrarhynque à col étroit.

Tetrarhynchus tenuicollis ; Rud.

Tetrarhynchus capitis subcordati bothriis bilobis, collo tereti posticè attenuato, corpore ovato.

— Rud. *Syn. p.* 130. *n.* 5.

Vers longs de quatre lignes environ ; tête subcordée ; fossettes bilobées ; trompes filiformes, très-grêles, munies de crochets recourbés, disposés trois à trois et verticillés ; col cylindrique, atténué en arrière ; corps ovale, convexe des deux côtés, crénelé sur ses bords.

Hab. Les tuniques de l'estomac de la Pégouse et de la Raie pêcheresse. *Rudolphi.*

6. Tétrarhynque mégabothrié.

Tetrarhynchus megabothrius ; Rud.

Tetrarhynchus capitis corpore depresso, posticè papillato, majoris bothriis latissimis costatis, bilobis, exstantibus.

— Rud. *Syn. p.* 130. *n.* 6. *tab.* 2. *fig.* 14.

Vers longs d'une ligne environ, larges en avant d'une demi-ligne, un peu aplatis ; tête très-grande, arrondie en avant, subsagittée en arrière ; fossettes bilobées, très-grandes, saillantes ; trompes longues, filiformes, armées de plusieurs séries de crochets ; corps plus court et plus étroit que la tête, terminé en arrière par une petite papille.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac de la Bonite et de la Seiche officinale, *Rudolphi ;* du Calmar commun ; *Martin.*

7. Tétrarhynque macrobothrié.

Tetrarhynchus macrobothrius ; Rud.

Tetrarhynchus capitis corpore teretiusculo majoris bothriis longissimis costatis appressis, appendice posticâ bilobâ.

— Rud. *Syn. p.* 131. *n.* 7. *fig.* 11—13.

Tentacularia coryphænæ ; Bosc, *Hist. des Vers, tom.* 2. *p.* 11—13. *tab. XI. fig.* 2. 3.

Echinorhynchus coryphænæ ; Zeder, *Naturg. p.* 160. *n.* 34.

Vers longs d'une à quatre lignes ; fossettes très-grandes et très-longues, striées longitudinalement ; trompes petites ; corps beaucoup plus court que la tête, muni en arrière d'une petite papille bifide.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac de la Tortue franche, *Rudolphi ;* de la Dorade des navigateurs, *Bosc, Olfers ;* de la Bonite rayée, *Tilésius.*

8. Tétrarhynque appendiculé.

Tetrarhynchus appendiculatus ; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 38. *fig.* 25. A—C. (d'après Goëze.)

Tetrarhynchus capitis corpore depresso, posticè appendiculato, brevioris bothriis oblongis angustis.

— Rud. *Syn. p.* 131. *n.* 8.

Echinorhynchus quadrirostris; Gozze, *Naturg. p.* 165—167. *tab.* 13. *fig.* 3—5.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3049. *n.* 35.

Echinorhynchus conicus; Zeder, *Naturg. p.* 159. *n.* 33.

Vers longs de trois à quatre lignes; fossettes longues, étroites, striées longitudinalement; trompes grêles, un peu alongées; corps atténué en arrière, terminé par une papille tronquée.

Hab. Le foie du Saumon commun, *Wagler*; les muscles du même poisson, *Goëze*.

9. Tétrarhynque scolécin.

Tetrarhynchus scolecinus; Rud.

Tetrarhynchus capite exiguo subrotundo, bothriis lato-ellipticis auriculato, corpore depressiusculo constricto, obtuso.

— Rud. *Syn. p.* 131. *n.* 9.

Vers longs de trois lignes lorsqu'ils sont étendus, d'une ligne seulement lorsqu'ils sont contractés; tête petite, subarrondie; fossettes elliptiques; trompes rarement saillantes, plus longues que la tête, garnies de crochets verticillés; corps alongé, aplati, terminé par une petite papille: cette espèce est quelquefois enfermée dans une vésicule.

Hab. Les chairs des Squales étoilé et centrine, et de la Raie oxyrhynque. *Rudolphi*.

10. Tétrarhynque grêle.

Tetrarhynchus gracilis; Rud.

Tetrarhynchus capite exiguo, bothriis lato-ellipticis auriculato, corpore depressiusculo lineari constricto, posticè acutiusculo.

— Rud. *Syn. p.* 132. *n.* 10.

Vers longs de deux à cinq lignes; fossettes elliptiques; trompes longues, armées de crochets; corps plus court que la tête, tantôt uni, tantôt offrant quelques strictures, un peu aigu en arrière.

Hab. Les intestins de l'Ammodytes cicereli. *Rudolphi*.

11. Tétrarhynque du Squale.

Tetrarhynchus squali.

— Rud. *Syn. p.* 132. *n.* 11.

Hab. Le foie d'une espèce non déterminée de Squale. *La Martinière*.

12. Tétrarhynque du Turbot.

Tetrarhynchus pleuronectis maximi.

— Rud. *Syn. p.* 132. *n.* 12.

Hab. Sous la langue. *Cuvier*. (E. D.)

THAMNASTÉRIE; *thamnasteria*.

Genre de polypier fossile établi par M. le Sauvage (*Mém. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris*, tom. I. part. 2. pag. 241. pl. XIV). Il lui donne pour caractères: polypier pierreux, rameux; surface des rameaux couverte d'étoiles lamelleuses, sessiles, à lames linéaires arrondies. Il est rapporté à l'ordre des Madréporées, et placé immédiatement avant le genre Porite. Lamouroux, qui a connu ce polypier, n'a point adopté le genre Thamnastérie; il rapporte l'espèce sur laquelle ce genre a été établi, aux Astrées, sous le nom d'*Astrea dendroidea*. Elle se trouve décrite à la page 126 de ce volume. (E. D.)

THÉLAZIE; *thelazia*.

Genre de vers intestinaux établi par M. Bosc (*Journ. de Phys.* tom. 98, p. 214), d'après la description et la figure faites par M. Rhodes, vétérinaire à Plaisance, département du Gers, sur une espèce de ver qu'il trouva sous les paupières d'un bœuf affecté d'ophtalmie. Ce genre est caractérisé ainsi: corps alongé, cylindrique, atténué aux deux bouts, terminé antérieurement par une bouche à trois valvules, entourée de quatre stigmates ovales, et postérieurement en dessous par une fente longue bilabiée; canal aérien multilobe. Outre la caractéristique de ce genre, on trouve (*loc. cit.*) une description détaillée et une figure très-grossie de l'animal.

Je ne puis croire qu'on ne se soit point mépris en donnant la description des parties intérieures de ce ver: *quatre canaux aériens noirâtres, naissant de quatre stigmates voisins de la bouche, se réunissant, au tiers de la longueur de l'animal, en un seul canal pourvu, des deux côtés opposés, d'environ soixante appendices creux, terminés en pointe, et venant se terminer à l'anus*; voilà quelque chose de bien étrange dans un ver intestinal nématoïde, et ceux qui ont disséqué un certain nombre de vers intestinaux, et pour qui il est démontré que ces animaux n'ont point d'organes respiratoires, au moins appréciables, auront peine à ajouter foi à une pareille description. Ils observeront qu'en décrivant ce ver, on parle d'un intestin, de canaux aériens et nullement d'organes génitaux; or, ils savent que dans les Nématoïdes, les organes génitaux mâles ou femelles sont prodigieusement développés et se remarquent avant toute chose; ils ne pourront s'empêcher de penser que ce que l'on a pris pour des canaux aériens, étoient des organes génitaux, et qu'avant d'adopter le genre

Thelazia, il devient nécessaire de disséquer de nouveau l'animal sur lequel ce genre a été établi.

(E. D.)

THÉONÉE; *theonoa*.

Genre de polypiers de l'ordre des Milléporées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier fossile en masse conique grossièrement cylindrique et ondulée, simple ou lobée; surface couverte de trous ou enfoncemens profonds, nombreux, très-irréguliers dans leur forme, épars; pores à ouverture presqu'anguleuse, très-petits, épars, toujours placés sur la partie unie du polypier, jamais dans les enfoncemens, remplis seulement de légères rugosités.

Theonoa; Lamouroux.

Théonée clathrée.

Theonoa clathrata; Lamx.

Theonoa fossilis, conica, crassè et illepidè teres undulataque, simplex vel lobata; lobis brevibus, obtusis; lacunis irregularibus, sparsis, profundè depressis; poris subangulosis minutissimis, sparsis, nunquàm in lacunis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 82. *tab.* 80. *fig.* 17. 18.

Lobes peu nombreux, courts, très-obtus ou arrondis. Grandeur, cinq centimètres.

Hab. Fossile du Forest-Marble (calcaire à polypiers) des environs de Caen. (E. D.)

THIKIDÉES; *thikideæ*.

Seconde famille de l'ordre des Stomoblépharis de la classe des Microscopiques, dont les caractères ont été établis à la page 533 du présent volume, et qui se compose des genres Filine, Monocerque, Furculaire, Trichocerque et Vaginicole. *Voyez* tous ces mots.

(B. de St. Vincent.)

THOÉE; *thoa*.

Genre de polypiers de l'ordre des Sertulariées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères : polypier phytoïde, rameux; tige formée de tubes nombreux, entrelacés; cellules presque nulles; ovaires irrégulièrement ovoïdes; polypes saillans.

Sertularia auctorum.

Thoa; Lamouroux.

Observ. Les polypiers du genre Thoa, très-voisin des Tubulariées, appartiennent néanmoins aux Sertulariées par la présence des ovaires, la forme des cellules et plusieurs autres caractères; ils ont un facies qui leur est propre; ils ressemblent à une racine de substance roide et cornée, cassante dans sa partie inférieure, un peu plus flexible dans la supérieure et garnie d'une grande quantité de fibres droites, courtes et roides; la substance des Thoées est membrano-cornée, leur couleur fauve plus ou moins foncée. Tels sont les caractères que donne Lamouroux au genre Thoée, qui ne contient que deux espèces.

1. Thoée halécine.

Thoa halecina; Lamx.

Thoa ramosa, pinnata; ramulis alternis; denticulis tubiformibus, biarticulatis; ovariis ovalibus, pedunculis lateraliter coadunatis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 14.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 211. *n.* 354.

Sertularia halecina; Pall. *Elench. p.* 113. *n.* 64.

— Sol. et Ell. *p.* 46. *n.* 15.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3848. *n.* 8.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 119. *n.* 16.

— Esper, *Zooph. sup.* 2. *tab.* 21. *fig.* 1. 2.

— Ellis, *Corall. p.* 32. *n.* 15. *tab.* 10. *fig.* 2. A. B. C.

Rameuse, pinnée; rameaux alternes; cellules tubiformes, très-petites ou presque nulles, ayant deux articulations à leur base; ovaires ovales, irréguliers, réunis par leurs pédoncules.

Hab. Les mers de l'Europe et de l'Inde.

2. Thoée de Savigny.

Thoa Savignyi; Lamx.

Thoa tubis compositis, ramosis; ramis ramulisque alternis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 15. *tab.* 67. *fig.* 5. 6.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 212. *n.* 355. *pl.* 6. *fig.* 2. a. B. C.

Tubularia ramea; Pall. *Elench. p.* 85. *n.* 40.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3831. *n.* 10.

Radicules tubuleuses, se réunissant pour former un tronc qui se décompose bientôt en rameaux épars et en ramules alternes; ovaires en grappes rarement isolés.

Hab. La Méditerranée. (E. D.)

TIBIANE; *tibiana*.

Genre de polypiers de l'ordre des Tubulariées, ayant pour caractères : polypier phytoïde, fistuleux; rameaux flexueux ou en zig-zag, avec des ouvertures polypeuses latérales, alternes, rarement éparses.

Tibiana; de Lamarck, Lamouroux, Schweigger.

Observ. Ces polypiers sont formés de tubes plus ou moins nombreux, agglutinés et liés ensemble sans être anastomosés; à une hauteur qui varie, les tubes se séparent, s'écartent et forment des branches peu ou point ramifiées, en général flexueuses ou en zig-zag; les cellules ou ouvertures dans lesquelles sont situés les polypes, se trouvent placées à l'extrémité de chaque flexuosité des branches; ces ouvertures sont dirigées vers la base du polypier ou latéralement; les tubes des tiges et de leurs divisions sont fistuleux, sans cloisons internes. La substance des Tibianes est de nature cornée, peu flexible, cassante, quelquefois légèrement crétacée.

1. Tibiane rameuse.

Tibiana ramosa; de Lamx.

Tibiana tubo membranaceo subflexuoso, superne ramoso albo; cellulis prominulis sacciformibus.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 149. *n.* 2.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 219. *n.* 360.

Tige de la grosseur d'une plume d'oie, rameuse à l'extrémité, flexueuse avec de gros tubes polypeux épars, sacciformes.

Hab. Mers de la Nouvelle-Hollande.

2. Tibiane fasciculée.

Tibiana fasiculata; Lamx.

Tibiana tubis plurimis, infernè coalitis, supernè distinctis, flexuoso-angulatis; osculis ad basim angulorum.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 149. *n.* 7.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 219. *n.* 359. *pl.* 7. *fig.* 5. a.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 16. *tab.* 68. *fig.* 1.

Rameaux de la grosseur d'une plume de moineau, réunis à leur base, fortement flexueux; cellules latérales, alternes, situées à l'extrémité des angles que forment les flexuosités, quelquefois dirigées en dessous.

Hab. Inconnue. (E. D.)

TILÉSIE; *tilesia.*

Genre de polypiers de l'ordre des Escharées, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères: polypier fossile, pierreux, cylindrique, rameux, tortueux, verruqueux; pores ou cellules petites, réunies en paquets ou en groupes polymorphes, saillans et couvrant en grande partie le polypier; intervalle entre les groupes lisse et sans pores.

Tilesia; Lamouroux.

Observ. Ce polypier doit être très-rare, je ne l'ai jamais rencontré dans mes recherches autour de Caen où Lamouroux l'avoit recueilli; il ne s'est pas même retrouvé parmi les polypiers de sa collection, dont le Muséum de la ville de Caen a fait l'acquisition.

Tilésie tortueuse.

Tilesia distorta; Lamx.

Tilesia fossilis, lapidea, teres, ramosa, distorta, verrucosa; ramis brevibus, truncatis; cellulis minutis in fasciculos prominentes collectis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 42. *tab.* 74. *fig.* 5. 6.

Rameaux courts et tronqués; pores ou cellules à ouverture parfaitement ronde; grandeur trois à quatre centimètres; diamètre des rameaux, environ quatre millimètres.

Hab. Fossile du Forest-Marble (calcaire à polypiers des environs de Caen. (E. D.)

TITANOKÉRATOPHYTE.

Nom un peu trop grec par lequel Boerhaave a désigné les Gorgones. (E. D.)

TRÉMATODES.

M. Rudolphi désigne par ce mot, qui signifie *suceur*, le troisième ordre des vers intestinaux. Les caractères sont: corps aplati ou cylindroïde, mou; suçoirs en forme de pores; tous les individus androgynes. Cet ordre renferme les genres *Monostome, Amphistome, Distome, Tristome, Pentastome* et *Polystome.* Voyez ces mots.

(E. D.)

TRICALAME; *tricalama.*

Genre de la famille des Brachionides, dans l'ordre des Crustodés de la classe des Microscopiques, dont les caractères ont été établis à la page 538 de ce volume. Il ne contient encore qu'une espèce qui fut anciennement décrite par Bruguière dans le tome premier de l'Encyclopédie, sous le nom de *Brachionus plicatilis*, n°. 2, et représenté dans l'*Illustration, pl.* 36, 37, d'après Muller, *Inf. p.* 344. *tab.* 50. *fig.* 1–8.

(B. de St. Vincent.)

TRICHOCÉPHALE; *trichocephalus.*

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes, ayant pour caractères: corps cylindrique, élastique, capillaire dans sa partie antérieure, renflé et cylindrique dans sa partie postérieure; bouche orbiculaire; verge du mâle unique, renfermée dans une gaîne.

Trichocephalus auctorum.

Mastigodes; Zeder.

Observ. L'extrémité antérieure amincie et capilliforme du corps des Trichocéphales et l'extrémité opposée subitement renflée, rendent ce genre facile à distinguer parmi ceux de l'ordre des Nématoïdes. On reconnoit également les mâles avec facilité, parce que la partie renflée de leur corps est contournée en spirale, tandis que dans les femelles, cette partie n'est que légèrement arquée; dans l'un et l'autre sexe, tout le corps est couvert d'anneaux excessivement ténus, disposition commune à tous les Nématoïdes. La bouche est une petite ouverture arrondie, très-difficile à voir à cause de la ténuité de l'extrémité antérieure; dans une espèce elle est entourée de petits crochets dirigés en arrière. On ne connoit des organes intérieurs que ce que l'on peut apercevoir au travers de la peau : l'intestin très-étroit dans la portion capillaire du corps, se renfle un peu dans la partie postérieure; les organes génitaux internes, mâles ou femelles, paroissent l'entourer. Dans la femelle, l'anus et la vulve semblent confondus dans une petite ouverture qui termine le corps en arrière; dans le mâle, l'extrémité postérieure du corps présente une petite gaine cylindrique dans laquelle est située une verge unique, ordinairement plus longue que la gaine. Les œufs sont gros, eu égard au volume de ces vers, elliptiques et terminés aux deux bouts par un petit nodule arrondi; forme très-singulière que l'on retrouve néanmoins dans les espèces du genre *Trichosome*.

Les Trichocéphales habitent les gros intestins, et particulièrement le cœcum de quelques mammifères. Une seule espèce a été trouvée dans l'estomac du Bipède (*lacerta apus*, Lin.); elle se distingue en outre des autres Trichocéphales par quelques caractères qui nécessiteront de la placer dans un genre à part.

1. Trichocéphale dissemblable.

Trichocephalus dispar; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 33. *fig.* 1—4. (d'après Goëze.)

Trichocephalus parte capillari longissimâ, capite acuto, corpore maris spiraliter involuto, feminæ subrecto, vaginâ penis obovatâ.

— Rud. *Syn. p.* 16. *n.* 1.

— Brenser, *Traité des Vers intest. trad. franç. p.* 144—149. *pl. I. fig.* 1. 1. a. b. *fig.* 2. 2. a. b.

Trichocephalus hominis; Goeze, *Naturg. p.* 112—116. *tab. VI. fig.* 1—5.

— Werner, *Brev. expos. p.* 84—87. *tab. VI. fig.* 138—143.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3038. *n.* 1.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 3. *p.* 212.

— Cuv. *Règn. anim. tom. IV. p.* 31.

Mastigodes hominis; Zeder, *Naturg. p.* 69.

Vers longs d'un à deux pouces; la portion étroite formant les deux tiers de la longueur, la portion postérieure large d'un tiers de ligne; le mâle est un peu plus petit que la femelle, et sa tête est tellement mince qu'on ne peut apercevoir la bouche. La portion postérieure du corps se renfle subitement; elle est contournée en spirale lâche et striée en travers, de même que l'antérieure; queue terminée par une petite gaine en forme d'entonnoir, qui donne passage à la verge; dans la femelle, la portion postérieure du corps est presque droite; son extrémité est obtuse et perforée.

Hab. Les gros intestins et spécialement le cœcum de l'Homme.

2. Trichocéphale pelle.

Trichocephalus palæformis; Rud.

Trichocephalus parte capillari longissimâ, capite acutiusculo, corpore maris spiraliter involuto, feminæ subrecto, vaginâ penis basi cylindricâ, apice lato, truncato.

— Rud. *Syn. p.* 16. *n.* 2.

Vers longs de quinze à vingt-une lignes, blancs; bouche orbiculaire; extrémité de la tête moins grêle que dans l'espèce précédente. Ces deux espèces se ressemblent assez, à l'exception de l'organe génital de celle-ci; la gaine qui renferme la verge est d'abord cylindrique et égale, puis elle s'élargit et son extrémité est tronquée; la verge est très-longue et courbée.

Hab. Les gros intestins et spécialement le cœcum du Papion, de l'Alouate ourson, du Magot, du Patas, du Callitriche. *Rudolphi.*

3. Trichocéphale apparenté.

Trichocephalus affinis; Rud.

Trichocephalus parte capillari longissimâ, capite acuto, corpore maris subspirali, feminæ rectiusculo, vaginâ penis brevi, cylindricâ, obtusâ.

— Rud. *Syn. p.* 16. *n.* 3.

— Rud. *Entoz. hist. II. p.* 92. *n.* 4. *tab. I. fig.* 7—10.

Mastigodes affinis; Zeder, *Naturg. p.* 70.

Vers longs d'un à deux pouces, ressemblant beaucoup à l'espèce qui se trouve dans l'homme; le corps du mâle est néanmoins moins fortement contourné en spirale; la bouche est visible et orbiculaire; la gaine de la verge du mâle est courte, grêle et obtuse.

Hab. Les gros intestins du Cerf, du Daim, du Chevreuil, de la Gazelle, du Chamois, du Bœuf, du Mouton et du Moufflon.

4. Trichocéphale

4. Trichocéphale contourné.

Trichocephalus contortus ; Rud.

Trichocephalus parte capillari longiore, corpore maris subspirali, feminæ contorto, vaginâ penis brevi, truncatâ.

— Rud. *Syn. p.* 637. *n.* 7.

Vers longs de dix-huit à vingt-deux lignes; mâles à peine roulés en spirale; femelles diversement contournées; partie capillaire ou col court relativement au corps qui grossit subitement et qui offre de gros plis aux endroits de ses courbures; queue du mâle très-obtuse, ayant en avant une gaine tubuleuse courte, un peu élargie et tronquée, d'où sort une verge grêle et courbée; queue de la femelle un peu aiguë.

Hab. Le cœcum du Cricet. *Rudolphi.*

5. Trichocéphale unguiculé.

Trichocephalus unguiculatus ; Rud.

Trichocephalus parte capillari longissimâ, capite unguiculato, corpore maris spirali, feminæ rectiusculo, vaginâ penis longissimâ, tenuissimâ, truncatâ.

— Rud. *Syn. p.* 17. *n.* 4.

Mastigodes leporis ; Zeder, *Naturgesch. p.* 71. *tab.* 1. *fig.* 3—5.

Vers longs d'un pouce et demi environ ; tête grêle, onguiculée, infléchie; col capillaire très-long; corps des mâles roulé en spirale, celui des femelles presque droit; gaine de la verge très-longue, très-grêle, tronquée à son extrémité.

Hab. Les gros intestins et spécialement le cœcum du Lièvre commun, du Lièvre variable, du Lapin sauvage, du Soulisk.

6. Trichocéphale aplati.

Trichocephalus depressiusculus ; Rud.

Trichocephalus parte capillari longissimâ, capite attenuato, corpore maris spirali, feminæ rectiusculo, vaginâ penis tenui, cylindricâ.

— Rud. *Syn. p.* 17. *n.* 5.

Trichocephalus vulpis ; Froelich, *in Naturf.* 24. *p.* 142—145. *tab. IV. fig.* 25—29.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3039. *n.* 5.

Mastigodes vulpis ; Zeder, *Naturg. p.* 70.

Vers longs de deux pouces; tête atténuée; col un peu aplati, formant les trois quarts de la longueur totale; corps du mâle contourné en spirale, celui de la femelle presque droit, un peu aplati; verge très-longue, enveloppée à sa base d'une gaine grêle, cylindrique.

Hab. L'intestin cœcum du Chien et du Renard.

7. Trichocéphale crénelé.

Trichocephalus crenatus ; Rud.

Trichocephalus parte capillari longissimâ, capite acutiusculo, corpore maris spirali, feminæ rectiusculo, vaginâ penis cylindricâ, truncatâ, brevi, cinctâ vesiculâ bilobâ.

— Rud. *Syn. p.* 17. *n.* 6.

— Goeze, *Naturg. p.* 122. *tab.* 4. *fig.* 6. 7.

Trichocephalus apri ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3038. *n.* 3.

Mastigodes apri ; Zeder, *Naturgesch. p.* 70.

Vers longs d'un pouce à un pouce et demi; tête un peu aiguë; bouche punctiforme; col très-long, strié; corps légèrement crénelé, contourné en spirale dans le mâle, presque droit dans la femelle; queue du mâle terminée par une vésicule grande, bilobée, contenant un tube de moitié moins long qu'elle, rétrécie à sa base, tronquée à son sommet et duquel sort une verge grêle, cylindrique, plus longue que la vésicule.

Hab. Les gros intestins du Cochon et du Sanglier.

8. Trichocéphale petit.

Trichocephalus minutus ; Rud.

Trichocephalus parte capillari longissimâ, capite acutiusculo, corpore maris spirali obtuso, posticè attenuato, feminæ incurvo papillato.

— Rud. *Syn. p.* 638. *n.* 8.

Vers longs de huit à dix lignes; col ou partie capillaire beaucoup plus longue que le corps; tête aiguë; bouche non distincte; corps du mâle légèrement contourné en spirale, atténué à l'extrémité postérieure qui est obtuse; organe génital non apparent; corps de la femelle un peu courbe, terminé en arrière par une papille.

Hab. Le cœcum du Cayopolin. *Olfers.*

9. Trichocéphale noueux.

Trichocephalus nodosus.

— *Encycl. méth. tab.* 33. *fig.* 6—10. (d'après Goëze.)

Trichocephalus parte capillari longiore, corpore maris spirali, feminæ rectiusculo, capite acuto, vaginâ penis infundibuliformi truncatâ, cinctâ vesiculâ rotundatâ.

— Rud. *Syn. p.* 17. *n.* 7.

Trichocephalus muris ; Goeze, *Naturg. p.* 119—121. *tab.* 7. A. *fig.* 1—5.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3038. *n.* 4.

Mastigodes muris ; Zeder, *Naturgesch. p.* 70.

Vers longs d'un pouce environ; tête aiguë; col plus long que le corps et non distinct de

celui-ci; queue du mâle terminée par un tube infundibuliforme, couvert de très-petits crochets et tronqué à son extremité qui est élargie; verge plus longue que le tube.

Hab. L'intestin cœcum du Rat d'eau, du Campagnol, de la Souris, du Rat et du Mulot.

10. Trichocéphale hérissé.

Trichocephalus echinatus; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 33. *fig.* 11. 12. (d'après Goëze.)

Trichocephalus capite echinato, parte capillari corpore spirali breviore.

— Rud. *Syn. p.* 18. *n.* 8.

Trichocephalus lacertæ; Gœze, *Naturgesch. p.* 123. *tab.* 7. A. *fig.* 6. 7.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3039. *n.* 6.

Mastigodes lacertæ; Zeder, *Naturg. p.* 71.

Vers longs de deux pouces environ, d'une consistance presque cornée; tête distincte, aplatie en avant, entourée d'aiguillons dirigés en arrière; bouche située au centre; col capillaire moins long que le corps, qui est roulé en spirale et couvert de rides peu prononcées.

Hab. L'estomac du Bipède (*lacerta apus* Lin.).

11. Trichocéphale du Mongoux.

Trichocephalus lemuris; Rud.

— Rud. *Syn. p.* 18. *n.* 9.

Hab. Le cœcum. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

12. Trichocéphale du Castor.

Trichocephalus castoris.

— Rud. *Syn. p.* 18. *n.* 10.

Hab. Les gros intestins. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

13. Trichocéphale grêle.

Trichocephalus gracilis; Rud.

— Rud. *Syn. p.* 638. *n.* 9.

Hab. Le cœcum de l'Agouti. *Olfers.*

14. Trichocéphale des Chameaux.

Trichocephalus cameli.

— Rud. *Syn. p.* 18. *n.* 11.

Hab. Les gros intestins du Chameau et du Dromadaire. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

15. Trichocéphale gibbeux.

Trichocephalus gibbosus; Rud.

— Rud. *Syn. p.* 639. *n.* 10.

Hab. La vésicule du fiel du Thon? *Pohl.*

(E. D.)

TRICHOCERQUE; *trichocerca.*

Genre de la famille des Urodiées, dans l'ordre des Gymnodés de la classe des Microscopiques, dont les caractères ont été exposés à la page 526 du présent volume, et que nous avons détaché du genre Furcocerque, formé par M. de Lamarck aux dépens des Cercaires de Muller, dont les Trichocerques diffèrent principalement en ce que leur appendice caudal est double, et leur corps présentant une ébauche de test. On en connoît trois espèces toutes d'eau douce.

1. Trichocerque Orbe.

Trichocerca (*Orbis*) *orbicularis, integerrima, setibus caudalibus duplici-longissimis, inflexis;* N. *Cercaria Orbis;* Mull. *Inf. p.* 138. *tab.* 20. *fig.* 7. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 10. *fig.* 8. *Furcocerca orbicularis;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 448.

Description. Cette espèce que Muller dit être fort rare, se trouve isolée, nageant parmi les lenticules des marais. Son corps, très-aplati et orbiculaire, paroît rempli d'une molécule opaque quand elle s'agglomère vers le milieu ou vers les parties postérieures. Sa queue est composée de deux très-longues soies courbées et divergentes, que l'animal ouvre en fourche quand il nage.

2. Trichocerque Lune.

Trichocerca (*Luna*) *orbicularis, anticè emarginata, setibus caudalibus duplici-brevioribus, rectis;* N. *Cercaria Luna;* Mull. *Inf. p.* 139. *tab.* 20. *fig.* 19. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 9. 10. *Furcocerca Luna;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 448. *n.* 8.

Description. Cette espèce diffère de la précédente en ce qu'elle s'échancre antérieurement en croissant, comme un plat à barbe, et que ses deux soies caudales, bien plus courtes que le corps, sont droites et transparentes. L'animal les fléchit souvent sur l'un des côtés, à un angle de vingt-cinq à quarante degrés.

3. Trichocerque de Joblot.

Trichocerca (*Joblotii*) *ovata, substriata, setibus caudalibus duplici-brevissimis, oppositè incurvatis;* N. Espèce de limace, etc. Joblot, *part.* 2. *p.* 30. *pl.* 5. *fig.* 1. A—D.

Description. « Je découvris, dit Joblot, cet animal le second jour, au mois de septembre, avec une lentille d'environ une ligne de foyer, dans une infusion à fruit, composée d'un bouquet de roses, d'œillets et de jasmin. Toute sa longueur, dans laquelle je distinguai trois parties considérables, me parut d'environ dix à douze lignes, et sa plus grande largeur de six à sept. La première en est la tête, qu'elle retire et avance par secousses lorsqu'elle va lentement, ce qu'elle

ne fait pas quand elle nage assez vîte. La seconde est le tronc; la troisième est la partie de derrière, que cet animal retire souvent, et à l'extrémité de laquelle on aperçoit comme deux poils blancs qui lui servent de nageoires. Tout son corps, qui est blanc et transparent, semble n'être qu'une masse charnue composée de muscles et de filets presque imperceptibles, qui s'alongent et se raccourcissent si aisément, que d'une forme ovale assez longue, cet animal se change souvent en boule. »

(B. DE St. VINCENT.)

TRICHODE; *trichoda*.

Genre type de l'ordre des Trichodés et de la famille des Politriques, dans la classe des Microscopiques, ayant pour caractères : un seul faisceau de poils ou cils non vibratiles à la partie antérieure d'un corps postérieurement glabre, et qui en avant ne se termine par aucun bouton en manière de tête. Le genre Trichode fut établi par Muller, chez lequel il étoit le plus nombreux, mais aussi l'un des plus disparates. Nous en avons repoussé toutes les espèces où les poils sont autrement disposés qu'en un seul faisceau, et il n'en demeure pas moins encore assez chargé d'espèces, ce qui nous a déterminé à répartir celles-ci dans les quatre sous-genres suivans.

* *Triquètres*, où le corps comprimé présente trois faces.

1. TRICHODE Navicule.

Trichoda (*Navicula*) *triquetra, anticè truncata, ciliata, posticè acuta, prominula*; MULL. *Inf. p.* 191. *tab.* 27. *fig.* 9—12. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 14. *fig.* 1—4.

Description. Cet animalcule est transparent, cristallin, élargi en avant, aminci et se courbant légèrement en arrière, où se carinant d'une manière prononcée, il devient triquètre. Ses cils antérieurs se distinguent très-difficilement et garnissent le côté tronqué qui est plat, et conséquemment bien plus translucide que la pointe triquètre, où se distingue une molécule grisâtre. On le trouve dans toutes les eaux douces en évaporation; il y nage d'une manière vacillante.

** *Volvoïdes*, où le corps est rond, et formé d'une molécule qui en feroit de véritables Volvoces, s'il ne s'y distinguoit un faisceau de cils.

2. TRICHODE Comète.

Trichoda (*Cometa*) *sphærica, anticè comuta, globulo appendente*; MULL. *Inf. p.* 161. *tab.* 23. *fig.* 4. 5. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 4. 5. GMEL. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3888. LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 438. *n.* 24.

Description. C'est un fort singulier animal, parfaitement sphérique, rempli de globules souvent assez gros, garni antérieurement d'un beau faisceau de cils divergens aussi longs au moins que son diamètre, et qui lui donneroient parfaitement l'aspect de certaines comètes à queue, si un filament imperceptible ne se distinguoit postérieurement, comme pour conduire à la remorque un ou deux globules qui sont peut-être des propagules. Le Trichode Comète nage lentement dans l'eau la plus pure, où il n'est pas fort commun. On le rencontre le plus ordinairement en automne.

3. TRICHODE sphéroïde.

Trichoda (*sphæroidea*) *cylindrico-globosa, obovata, viridi-opaca*; N. *Vorticella sphæroidea*; MULL. *Inf. p.* 255. *tab.* 35. *fig.* 2. 4. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 4. 5. *Urceolaria sphæroidea*; LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 41. *n.* 2.

Description. Cette espèce perceptible mais à peine à l'œil désarmé, où elle paroît comme un point obscur; vue au microscope, son corps cylindracé, et qui seroit sphérique s'il n'étoit pas un peu alongé en forme d'œuf, est égal et très-obtus aux deux extrémités. Sa couleur est d'un vert foncé sombre, à travers laquelle on distingue des corps ou corpuscules plus foncés encore. On ne conçoit pas ce qui a pu décider Muller à placer cette espèce parmi les Vorticelles, et Lamarck parmi les Urcéolaires, nulle trace de cavité en cupule n'y pouvant même être soupçonnée. Elle se rencontre assez fréquemment en hiver parmi les lenticules qui ont persisté dans l'eau des marais, aux lieux où cette eau n'est pas gelée. On la voit même quelquefois s'évanouir sur le porte-objet du microscope en globules infiniment petits, pénétrés de matière verte.

4. TRICHODE Bombe.

Trichoda (*Bomba*) *ventricosa, mutabilis, flavicans*; N. *Trichoda Bomba, ventrosa, mutabilis, anticè pilis sparsis*; MULL. *Inf. p.* 166. *tab.* 23. *fig.* 17—20. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 17—20. GMEL. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3888. LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 349. *n.* 29.

Description. Cette espèce, l'une des plus grosses, est d'une couleur jaunâtre, et son épaisseur est remplie de molécules qui paroissent plus ou moins foncées, selon qu'elle prend les formes qu'elle sait se donner. Tantôt arrondie, tantôt s'alongeant en capuchon, le côté antérieur demeure toujours comme tronqué ou échancré, avec des cils assez longs mais peu fournis, un peu flexueux et comme épars. La partie postérieure est toujours très-obtuse, lors même que le Trichode l'alongeant, prend à peu près la forme d'un capuchon ou d'un bonnet phrygien. Tournant sur lui-même avec rapidité, on diroit parfois qu'il présente l'apparence d'un Planorbe.

*** *Cylindracées*, plus ou moins variables dans leurs formes.

5. Trichode enceinte.

Trichoda (*fœta*) *oblonga, dorso protuberante, anticè ciliata, extremitatibus obtusis*; N. Mull. *Inf. p.* 180. *tab.* 25. *fig.* 11—15. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 16—20. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *pag.* 441. *n.* 45.

Description. Cette espèce seroit une Raphanelle, si des cils n'en garnissoient la partie antérieure; elle se donne diverses formes, depuis celle d'un globule jusqu'à celle d'une Courge ou d'une Pupelle alongée, ventrue, amincie aux deux extrémités, qui demeurent toujours obtuses mais transparentes, tandis que le milieu, renflé, est ventru et coloré par l'agglomération de la molécule constitutrice qui s'y agglomère. On la trouve dans l'eau de mer.

6. Trichode Tinéique.

Trichoda (*Tinæa*) *clavata, incurvata, anticè attenuata, posticè incrassata*; N. *Trichoda Tinæa, clavata, anticè crinita, posticè grossa*; Mull. *Inf. p.* 172. *tab.* 24. *fig.* 11. 12. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 32. 33. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3887.

Description. Muller compare cette espèce aux Phalènes du genre Teigne, par la position qu'elle affecte ordinairement. Quoique cette ressemblance ne soit pas bien marquée, nous avons conservé le nom spécifique imposé par ce savant. L'animal qui le porte se trouve dans les vieilles infusions de foin.

7. Trichode de Joblot.

Trichoda (*Joblotii*) *variabilis, obovata lunatave, tardigrada*; N. Nouveau poisson d'une infusion de céleri; Joblot, *p.* 63. *pl.* 7. *fig.* 7. 8.

Description. Cette espèce que l'on retrouve dans diverses infusions, particulièrement dans celles des ombellifères, nage très-lentement, n'agitant ses cils que de temps à autre, et prenant dans ses allures des formes sinueuses qui rappellent quelquefois celle d'une Lunuline, et d'autres fois celle d'un Kolpode Rein.

8. Trichode des Lichens.

Trichoda (*Lichenorum*) *oblonga, cucumiformis, longitudinaliter albo fasciata*; N. *Trichoda Linter*; Mull. *Inf. p.* 197. *pl.* 27. *fig.* 24—26. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 21—23. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3885.

Description. Sa forme est oblongue, légèrement courbée; on diroit celle d'un cornichon: sa partie postérieure est la plus obtuse; vue en dessus, on y distingue deux fascies longitudinales parfaitement hyalines, et l'on n'en voit qu'une en profil, tandis que le reste de l'animal est formé d'une molécule un peu cendrée. Il nage avec rapidité en se balançant. Muller l'avoit rencontrée dans l'infusion d'un lichen venu du Groenland. Nous l'avons souvent revue dans les infusions de Parmélies, de Peltidées et de Néphromes du Nord.

9. Trichode vitré.

Trichoda (*vitrea*) *ovato-oblonga, subincurvata, cristallina*; N. *Trichoda Linter*; Mull. *Inf. p.* 197. *tab.* 27. *fig.* 27—29. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 24. 26.

Description. Muller regardoit cette espèce, qu'il rencontra dans une infusion de Graminées, comme un état ou une variété de la précédente. Elle en diffère essentiellement en ce qu'elle est plus courte et d'une transparence parfaite, sans qu'on y distingue jamais la moindre molécule qui puisse y faire reconnoître de fascies longitudinales plus transparentes que le reste. Nous l'avons aussi rencontrée dans les fosses de certaines prairies souvent inondées.

10. Trichode en pieux.

Trichoda (*Baccillus*) *linearis, depressa, anticè truncata crinitaque, posticè obtusa*; Mull. *Inf. p.* 198. *tab.* 29. *fig.* 13—15. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 31.

Description. Cette petite espèce qu'on trouve assez fréquemment dans l'eau de mer, parmi les Hydrophytes, y paroît grisâtre: elle se contracte quelquefois comme un grain de riz; mais quand elle nage, elle est oblongue, linéaire, très-obtuse postérieurement, cylindracée et remplie d'une molécule souvent foncée qui la fait paroître brunâtre.

**** *Paramœcioïdes*, où le corps aplati, submembraneux, alongé et sinueux, seroit celui des Paramœcies, s'il y régnoit toujours un repli longitudinal, et si l'on n'y voyoit un faisceau de cils à la partie antérieure.

11. Trichode Poisson.

Trichoda (*Piscis*) *oblonga, anticè obtuso-rotundata, posticè in caudam attenuatâ*; N. *Trichoda Piscis*; Mull. *Inf. p.* 214. *tab.* 31. *fig.* 1. 4. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 2—5. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3890.

Description. Cette espèce alongée, membraneuse, presque concave en dessous, formée d'une molécule jaunâtre, nage lentement, à la façon des Planaires, dont elle seroit une espèce absolument microscopique, si l'on n'y reconnoissoit pas de cils antérieurs et si l'on y découvroit jamais des yeux. Elle se rencontre parmi les lenticules; elle

s'alonge quelquefois beaucoup, et sa partie postérieure s'apointit en queue très-aiguë, ce qui proscrit toute ressemblance avec la figure 6 de la 10e. planche de Joblot qu'en rapproche Muller, et qui représente l'une de nos Enchélides, n°. 18.

12. Trichode Canard.

Trichoda (*Anas*) *elongata, anticè in collo hyalino attenuata, posticè rotundato-obscura;* N. *Trichoda Anas;* Mull. *Inf. p.* 193. *tab.* 27. *fig.* 14. 15. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 11. 12. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3884. Bec de Corbin; Joblot, *Micr. p.* 77. *pl.* 10. *fig.* 14.

Description. La figure de Joblot que nous rapportons à cette espèce est exacte, et nous avons peine à comprendre comment Muller qui l'a dédaignée, a cité comme synonyme la figure 4 de la même planche de cet auteur, qui représente évidemment notre *Ratulus Musculus* n°. 4, qui est un animal cylindracé et muni d'un appendice caudiforme, dont les Trichodes manquent absolument. On trouve cette espèce dans les eaux pures et jusque dans les infusions, particulièrement dans celles de l'écorce de chêne.

13. Trichode pot de nuit.

Trichoda (*Urinarium*) *ovata, rostro brevissimo cirrato;* Mull. *Inf. p.* 170. *tab.* 24. *fig.* 6. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 27. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3885.

Description. Il ne faut pas rapporter, avec Muller, à cette espèce les figures 2 et 4 de la planche 8 de Joblot, qui, représentant notre *Craterina lagenula* (pag. 523 de ce volume), appartiennent à un Gymnodé de la famille des Bursariées : celle-ci, déprimée et non évidée, se trouve également dans les infusions de foin, où elle est rare et se meut lentement par des mouvemens de vacillation. Elle est toute remplie d'une molécule grisâtre.

14. Trichode noire.

Trichoda (*nigra*) *ovalis, compressa, nigricans, anticè latior;* N. *Trichoda nigra;* Mull. *Inf. p.* 172. *tab.* 24. *fig.* 13—15. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 34. 36.

Description. Cette espèce, noirâtre, agile, ovoïde, plus mince postérieurement qu'en avant, oblongue, se courbant quelquefois en rein, ou s'alongeant en forme d'olive très-mince quand elle nage, est assez commune dans l'eau de mer, parmi les Hydrophytes.

15. Trichode Orbe.

Trichoda (*Orbis*) *orbiculata, anticè subemarginata;* N. *Trichoda Orbis;* Mull. *Inf. p.* 167. *tab.* 23. *fig.* 21. *Encycl. pl.* 22. *fig.* 21. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3887.

Description. Cet animal très-plat, rempli d'une molécule grisâtre pâle, dans la masse de laquelle sont répandus beaucoup de corps hyalins, rappelleroit, avec son échancrure antérieure, la forme de la palette des peintres, s'il y existoit un trou. Les cils divergens et recourbés en dehors des deux côtés, sont situés au fond de cette échancrure. On le rencontre par hasard dans toutes les eaux marécageuses.

16. Trichode petite urne.

Trichoda (*Urnula*) *anticè truncata, posticè dilatata, punctis hyalinis majoribus notata;* N. *Trichoda Urnula;* Mull. *Inf. p.* 168. *tab.* 27. *fig.* 1. 2. *Encycl. Dic. pl.* 12. *fig.* 22—25. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3886.

Description. Cet animal membraneux, très-plat, n'est point urcéolé, comme le dit Muller, et comme le répète le compilateur copiste Gmelin : tronqué, cristallin et cilié en avant, renflé au centre, où il est grisâtre et rempli de gros corpuscules parfaitement hyalins. Il nage très-lentement, à la façon des Planaires, parmi les lenticules, où il est fort rare.

17. Trichode demi-lune.

Trichoda (*Semiluna*) *semiorbicularis, anticè subtùs crinita;* N. *Trichoda Semiluna;* Mull. *Inf. p.* 170. *tab.* 24. *fig.* 7. 8. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 28. 29. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3886.

Description. On trouve cette espèce dans l'eau où l'on a long-temps gardé des lenticules de marais. Il y nage fort lentement, en tournant souvent sur lui-même par son côté échancré, qui lui donne l'air d'une demi-lune où les extrémités des croissans seroient obtuses, surtout à la partie postérieure qui est un peu plus épaisse et colorée que l'antérieure, que les cils garnissent un peu en dessous.

18. Trichode pubère.

Trichoda (*pubes*) *ovato-oblonga, gibba, anticè depressa, subplicato-cava;* N. *Trichoda pubes;* Mull. *Inf. p.* 173. *tab.* 24. *fig.* 16—18. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 37—39. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3885. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 1. *p.* 440. *n.* 38.

Description. Cette espèce qui habite parmi les lenticules des marais, est oblongue, grossièrement ovoïde, un peu dilatée par sa partie postérieure, plane, même affectant une disposition concave par-dessous, comme pour se gonfler en dessus; d'autres fois elle semble se plisser longitudinalement par deux ou trois sillons, et sa partie antérieure, s'étranglant un peu pour se dilater ensuite, représente le profil d'une sacoche ou d'une bourse à jetons. Transparente et composée

d'une molécule très-fine grisâtre, elle est remplie, vers le centre, de globules byalins fort gros, et dont les contours paroissent mal terminés.

19. Trichode petit Lapin.

Trichoda (*Cuniculus*) *oblonga, anticè obtusa, posticè acuminata;* N. *Trichoda Cuniculus;* Mull. *Inf. p.* 213. *tab.* 30. *fig.* 14. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 37. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3890.

Description. Ce Trichode commun dans toutes les eaux pures, où il vogue, a le corps comprimé, transparent, rempli d'une molécule noirâtre, parmi laquelle se distinguent ordinairement de trois à quatre globules assez gros vers la partie postérieure, qui est terminée en feuille de myrte. Les cils de la partie antérieure qui est arrondie, et par où l'animal se plisse quelquefois un peu en nageant, pour changer de direction, sont très-courts et à peine visibles.

20. Trichode S.

Trichoda (*S*) *striata, anticè ciliata, extremitatibus in oppositum flexis;* N. Mull. *Inf. p.* 190. *tab.* 27. *fig.* 78. *Encycl. pl.* 13. *fig.* 48. 49.

Description. Assez fréquent parmi les lenticules, ce Trichode, qui semble formé de deux membranes longitudinalement striées, appliquées l'une contre l'autre, est jaunâtre, transparent, passablement agile, élargi et arrondi en avant, où il est garni, dans une assez grande étendue, des cils très-visibles. La partie postérieure, un peu atténuée, se termine par une légère fissure en deux petits lobes arrondis; dans les contours que prend cet animal en nageant, il présente le plus souvent la figure du signe alphabétique dont Muller lui imposa le nom.

21. Trichode Massue.

Trichoda (*Clava*) *subclavata, anticè grossa, posticè attenuato-obtusa, reflexilis;* N. Mull. *Inf. p.* 212. *tab.* 30. *fig.* 12. 13. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 35. 36. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3891.

Description. Animalcule épaissi en avant, plus étroit par-derrière, mais obtus à l'une et à l'autre extrémité, s'alongeant en forme de massue grossièrement bosselée, en infléchissant parfois la pointe sur l'un des côtés. Les cils antérieurs, assez longs, sont rares, et ne dépassent guère le nombre de cinq à six. Il les agite souvent avec agilité. On le trouve surtout vers la fin de l'automne, dans l'eau des marais.

22. Trichode Trigoné.

Trichoda (*Trigona*) *convexa, subcordiformis, anticè attenuata, posticè incrassata, subemarginato-biloba;* N. *Trichoda* (*Trigona*) *convexa, anticè ciliata, posticè emsa;* Mull. *Inf. p.* 171. *tab.* 24. *fig.* 9. 10. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 30. 31. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3887.

Description. Cette espèce assez épaisse, surtout postérieurement, s'atténue en pointe obtuse par-devant, où elle est translucide, garnie de cils courts qui agitent en vacillant, et à travers laquelle on distingue comme un rudiment de tube intestinal, mais qui, n'aboutissant pas à l'extrémité, ne s'étend pas au tiers de la longueur. Par-derrière l'animal est bilobé, au moyen d'une sorte d'échancrure arrondie, et l'un des lobes est bien plus gros que l'autre. Une molécule grisâtre, à travers laquelle se distinguent des globules byalins de divers volume, remplit le renflement postérieur. On la rencontre communément nageant sous les lenticules dans les marais.

23. Trichode petit angle.

Trichoda (*Angulus*) *teretiuscula, utrinquè obtusa, per mediâ parte infracto-angulata;* N. *Trichoda* (*Angulus*) *angulata, apice crinita;* Mull. *Inf. p.* 196. *tab.* 27. *fig.* 22. 23. *Encycl. pl.* 14. *fig.* 19. 20. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3887.

Description. Ce Trichode est rare; il se trouve par hasard dans les infusions de foin, où, nageant d'une manière gauche et comme incertaine, il semble être composé de deux petits cylindres brunâtres ou jaunâtres, arrondis et obtusés à l'une de leurs extrémités, et dont l'autre s'unit à angle droit ou à peu près, pour former une figure baroque qu'on ne sauroit mieux comparer qu'à celle que présente le coude formé par un tuyau de poêle. La partie antérieure, dont les cils garnissent l'extrémité arrondie, est un peu plus courte que la postérieure, et détermine souvent dans la natation un mouvement de rotation dans le sens de l'angle interne.

24. Trichode Dauphin.

Trichoda (*Delphinus*) *oblongo-ovata, compressiuscula, anticè dilatata, posticè attenuata, elongata, in caudam obtusam reflexa;* N. *Trichoda Delphinus;* Mull. *Inf. p.* 211. *tab.* 30. *fig.* 10. 11. *Encycl. pl.* 15. *fig.* 33. 34. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3890.

Description. Cette espèce qui se trouve encore dans les vieilles infusions de foin, est transparente, avec de plus gros points byalins distribués dans son intérieur: élargie en avant, où se voient les cils, elle s'alonge en arrière en une sorte de queue obtuse qu'elle porte toujours redressée sinueusement sur un côté, à peu près, comme on représente les dauphins dans les armoiries. Sa natation a lieu sur son plat; elle est grave et vacillante. (B. de St.-Vincent.)

TRICHODÈS.

Ordre deuxième de la classe des Microscopiques, dont les caractères se trouvent établis dans l'article qui concerne cette classe, page 527 du présent volume. (B. DE St. VINCENT.)

TRICHOSOME; *trichosoma*.

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes, ayant pour caractères : corps cylindrique, élastique, excessivement grêle, grossissant un peu et insensiblement vers sa partie postérieure; bouche punctiforme; verge du mâle unique, renfermée dans une gaine à sa base.

Trichosoma; RUDOLPHI, SCHWEIGGER, BREMSER.

Capillaria; ZEDER.

Observ. Les Trichosomes ressemblent, au premier aspect, à un bout de cheveu ou à un poil blanc plus étroit en avant qu'en arrière; de tous les Entozoaires ce sont ceux dont le diamètre est le plus petit. Ils ne diffèrent des Trichocéphales (*voyez* ce mot) qu'en ce que ceux-ci sont subitement renflés en arrière et dans une certaine étendue, tandis que les Trichosomes le sont beaucoup moins et d'une manière insensible. La bouche, l'intestin et les organes génitaux paroissent conformés de la même manière dans les deux genres; les œufs sont également elliptiques et terminés aux deux bouts par un nodule arrondi. Quoique beaucoup plus minces que les Trichocéphales, les Trichosomes ont leurs œufs de même volume que ceux des premiers; ils sont peu nombreux et placés à la file dans les ovaires.

Les Trichosomes se trouvent particulièrement dans les gros intestins des oiseaux; on en trouve néanmoins quelques-uns dans les mammifères et même dans les reptiles. Les espèces sont excessivement difficiles à distinguer entr'elles, et leurs caractères presque nuls; aussi la plupart des Trichosomes mentionnés par M. Rudolphi sont-ils rangés dans les espèces douteuses, ou mieux sont désignés du nom de l'animal dans lequel elles ont été trouvées.

1. TRICHOSOME à col court.

Trichosoma brevicolle; RUD.

Trichosoma; arte capillari corpore curvato breviori, caudâ feminæ obtusâ.

— RUD. *Syn. p.* 13. *n.* 1.

Trichocephalus anatis; SCHRANK, *in vet. Acad. N. Hanld.* 1790. *p.* 119. *n.* 3.

Capillaria tumida; ZEDER, *Naturg. p.* 61. *tab.* 1. *fig.* 8. 9.

Vers longs d'un demi-pouce environ, aussi minces qu'un cheveu; la partie antérieure plus atténuée que la postérieure, est également plus courte; queue de la femelle obtuse.

Hab. Les cœcums de l'Oie et de la Sarcelle.

2. TRICHOSOME obtusiuscule.

Trichosoma obtusiusculum.

Trichosoma parte capillari corpore incurvo subæquali, caudâ feminæ obtusiusculâ.

— RUD. *Syn. p.* 13. *n.* 2.

Vers longs de douze à dix-huit lignes; la moitié antérieure du corps plus étroite que la postérieure; extrémité caudale un peu obtuse, courbée.

Hab. Entre les tuniques de l'estomac de la Grue. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

3. TRICHOSOME obtus.

Trichosoma obtusum; RUD.

Trichosoma parte capillari corpori subæquali, caudâ obtusâ, vaginâ penis dupló longioris rectâ.

— RUD. *Syn. p.* 13. *n.* 3.

Filaria strigis; FROELICH, *in Naturf. st.* 29. *p.* 21—23. *tab.* 1. *fig.* 10—12.

Vers longs de six à douze lignes; queue du mâle très-obtuse, ayant en avant de son extrémité un petit tube court, cylindrique, qui renferme une verge deux fois plus longue; femelle deux fois plus longue que les mâles, ayant la queue simplement obtuse.

Hab. Les cœcums de la Hulotte, du grand Duc, du Hibou commun, de la Chevêche.

4. TRICHOSOME infléchi.

Trichosoma inflexum; RUD.

Trichosoma parte capillari corporis subæquali, caudâ inflexâ et vaginâ penis brevi obtusis.

— RUD. *Syn. p.* 13. *n.* 4.

Vers excessivement ténus, longs d'un pouce environ, un peu renflés en arrière, ayant le sommet de la queue obtus et infléchi.

Hab. Les intestins du Merle bleu. *Catalogue du Muséum de Vienne.*

5. TRICHOSOME à long col.

Trichosoma longicolle; RUD.

— *Encycl. méth. pl.* 29. *fig.* 4—6. (d'après Goëze.)

Trichosoma parte capillari corpore longiori, caudâ feminæ obtusâ emarginatâ.

— RUD. *Syn. p.* 14. *n.* 5.

Gordius gallinæ; GOEZE, *Naturgesch. p.* 126. *tab.* 7. B. *fig.* 8—10.

Filaria gallinæ; GMEL. *Syst. nat. p.* 3040. *n.* 9.

Capillaria semiteres; ZEDER, *Naturg. p.* 61.

Vers longs de huit lignes à deux pouces, ressemblant à un crin de cheval; queue de la femelle obtuse, émarginée.

Hab. Les gros intestins du Coq et du Faisan, du grand et du petit Tétras, de la Perdrix.

6. Trichosome plique.

Trichosoma plica; Rud.

Trichosoma parte capillari corpore incurvo longiori, caudâ fœminæ obtusâ.

— Rud. *Syn. p.* 14. *n.* 6.

Vers d'une longueur indéterminée, entortillés les uns avec les autres de manière à ne pouvoir être entièrement séparés; partie antérieure très-grêle et très-longue; extrémité de la queue obtuse, légèrement infléchie.

Hab. La vessie urinaire du Loup. *Rudolphi.*

Espèces douteuses.

Trichosome de la Chauve-souris grande aile. *Intestins.* — Trichosome du Putois. *Duodénum.* — Trichosome du Hérisson. *Intestins grêles.* — Trichosome des Faucons. *Gros intestins.* — Trichosome des Corbeaux. *Intestins.* — Trichosome des Pies. *Intestins.* — Trichosome de l'Alouette commune. *Gros intestins.* — Trichosome de la Draine. *Intestins.* — Trichosome du Pinçon. *Intestins.* — Trichosome de l'Hirondelle de cheminée. *Intestins.* — Trichosome de l'Engoulevent d'Europe. *Intestins.* — Trichosome du Pigeon. *Gros intestins.* — Trichosome du Vanneau. *Intestins.* — Trichosome de l'Echasse. *Entre les tuniques de l'estomac.* — Trichosome du Cormoran. *Intestins.* — Trichosome du Crotale de la Guyane. *Intestins.*

(E. D.)

TRICHOTRIE; *trichotria.*

Genre de la famille des Thikidées, dans l'ordre des Stomoblépharés de la classe des Microscopiques, caractérisé de la sorte n°. 61, à la pag. 534 du présent volume, où, par erreur typographique, nous avons écrit Trichocerque (*voyez* ce mot): corps en fourreau très-musculeux, terminé par une queue articulée et composée. Cette queue rappelle, par sa conformation, la partie postérieure de certaines larves de Libelluloïdes. Nous n'en connoissons qu'une espèce constatée, qui présente déjà, par ses formes, quelques rapports avec certains Rotifères du genre Exechiéline. *Voyez* ce mot, page 536 du présent volume.

Trichotrie Gobelet.

Trichotria Pocillum; N. *Trichoda (Pocillum) oblonga, anticè truncata, crinita; caudâ articulatâ bisetâ;* Moll. *Inf. p.* 206. *tab.* 29. *fig.* 9. 12. *Encycl Vers. Ill. pl.* 15. *fig.* 19. 21. *Trichocerca Pocillum;* Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 26. *n.* 4. *Furcularia Stentorea; Dic. class. d'hist. nat. n.* 5.

Description. Cette espèce a son corps gros et membraneux, tout réticulé par des stries ou rides évidemment musculaires. Evidée et tronquée en avant, elle y présente aussi, quand elle s'ouvre, une sorte de gorge au-dessous de laquelle, vers le milieu, se distingue un organe toujours agité, que nous prenons pour un cœur. Sa queue, composée de trois articles, lui donneroit plus de ressemblance avec un verre à pied, sans les deux appendices très-ouverts qui terminent le second anneau à droite et à gauche, et qui sont plus courts que ceux qui terminent le quatrième et dernier de la même manière. On trouve cet animal déjà fort compliqué dans l'eau pure des marais.

(B. de St. Vincent.)

TRICHURE.

Nom donné par Wagler et adopté par quelques auteurs, à un genre de vers intestinaux nommé depuis, avec plus de raison, *Trichocéphales.* Voyez ce mot. (E. D.)

TRICUSPIDAIRE.

Nom donné par M. Rudolphi à un genre de vers intestinaux qu'il a nommé depuis *Triénophore.* Voyez ce mot. (E. D.)

TRIÉNOPHORE; *triænophorus.*

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Cestoïdes, ayant pour caractères: corps allongé, déprimé, subarticulé; bouche bilabiée; lèvres armées chacune de deux aiguillons à trois pointes.

Triænophorus; Rudolphi, Bremser.

Observ. Ce genre qui ne renferme qu'une espèce, se distingue facilement parmi ceux qui composent l'ordre des Cestoïdes. On n'a encore trouvé les Triénophores que dans quelques poissons, tantôt libres dans le canal intestinal, tantôt renfermés dans des kystes contenus eux-mêmes dans les viscères de l'abdomen. La longueur de ces vers varie d'un pouce à deux pieds, leur largeur d'une demi-ligne à une ligne et demie; la tête, toute d'une venue avec le corps, est aplatie, presque carrée, tronquée en avant; la bouche a deux lèvres, une supérieure, l'autre inférieure, armées chacune de deux aiguillons à trois pointes ressemblant en quelque sorte à un trident; le corps est aplati ou un peu cylindroïde, plus étroit dans sa partie antérieure, qui conserve le même diamètre transversal dans une grande partie de son étendue. Pendant la vie, cette partie du corps se renfle de place en place et devient alors noduleuse; la partie postérieure, plus large, est plutôt ridée transversalement que véritablement articulée; ses bords sont crénelés. C'est sur cette dernière portion que sont situés les ovaires, qui

qui ont la forme d'un petit sac arrondi et sont rangés sur une ligne longitudinale; ils contiennent une grande quantité d'œufs ovales.

Taénophore noduleux.

Triænophorus nodulosus ; Rud.

— *Encycl. méth. pl.* 49. *fig.* 12—15. (d'après Goëze.)

Triænophorus corpore elongato, depresso, subarticulato, ore bilabiato, utrinquè aculeis binis tricuspidatis armato.

— Rud. *Syn. p.* 135. *n.* 1.

Tænia nodulosa ; Pallas, *N. nord. Beytr. I.* 1. *p.* 90. *tab.* 3. *fig.* 32. 32. C.

— Goeze, *Naturg. p.* 418. *tab.* 34. *fig.* 3—6.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3072. *n.* 50.

Tænia nodosa ; Batsch, *Bandw. p.* 148. *n.* 15. *fig.* 76—79.

Rhytelminthus lucii ; Zeder, *Nachtrag. p.* 217.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placées en tête de ce genre.

Hab. Les intestins de la Perche d'eau douce, du Brochet, de l'Epinoche, du Syngnathe hippocampe, *Rudolphi ;* renfermés dans des kystes contenus dans le foie et le mésentère de la Perche d'eau douce, de l'Epinoche et du Brochet, *Rudolphi ;* du Chabot commun, de la Truite, du Huche, de l'Ombre d'Auvergne, de la Truite saumonée, *Catalogue du Muséum de Vienne ;* de l'Orphie. *O. Fr. Muller.* (E. D.)

TRINELLE; *trinella.*

Genre de la famille des Mystacinées, dans l'ordre des Trichodés de la classe des Microscopiques, caractérisé par un corps membraneux, aminci et glabre antérieurement, dilaté, variable et muni de deux ou trois faisceaux de poils non vibratiles à la partie postérieure. Nous n'en connoissons qu'une espèce constatée.

Trinelle Pacha.

Trinella Pacha ; N. *Trichoda* (*Floccus*) *membranacea, anticè subconica, posticè papillis tribus crinitis ;* Mull. *Inf. p.* 174. *tab.* 24. *fig.* 19—21. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 12. *fig.* 40—42.

Description. Grossièrement triangulé, avec ses angles obtusés, cet animalcule, qui se trouve en automne dans l'eau des marais, est aplati, membraneux, comme musculeux, lent dans ses mouvemens, antérieurement aminci et glabre, postérieurement dilaté, faisant saillir sur ses bords deux ou trois lobules, garnis chacun de trois à quatre poils qui ne paroissent jouer qu'un bien foible rôle dans la natation, durant laquelle ces poils sont peu ou point agités. Au centre est une molécule noirâtre qui forme une grande tache sombre parallèlement aux contours de la Trinelle, c'est-à-dire dans une forme à peu près triangulaire. (B. de St. Vincent.)

TRIODONTE; *triodonta.*

Genre de la famille des Kolpodinées, dans l'ordre des Gymnodés de la classe des Microscopiques, caractérisé par un corps membraneux, antérieurement trident, peu ou point variable dans son contour, se renflant quelquefois et élargi en avant. Nous n'en connoissons qu'une espèce constatée.

Triodonte Kolpodine.

Triodonta Kolpodina ; N. *Kolpoda* (*Cuneus*) *clavata, teres, apice dentata ;* Mull. *Inf. p.* 109. *tab.* 16. *fig.* 6—8. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 7. *fig.* 28—30.

Description. Ce Microscopique, l'un des plus grands de sa classe, puisqu'on en distingue déjà les caractères avec une lentille d'un foyer médiocre, échappe cependant encore à l'œil désarmé, sans doute à cause de sa grande transparence et de sa teinte blanchâtre. On le trouve dans l'eau des marais en tout temps, et il n'est pas arrondi, comme l'indique la phrase caractéristique de Muller, puisqu'au contraire il est parfaitement aplati et membraneux : gélatineux, composé d'une molécule pâle à peine perceptible, sans globules hyalins internes, il présente ordinairement un contour grossièrement pyriforme, aminci, mais toujours obtus postérieurement, renflé en avant, où deux ou trois dentelures brillantes se dessinent sur le profil. Nous n'avons jamais pu parvenir à y reconnoître de cirres ou poils vibratiles, malgré un aspect presque tournoyant qu'on observe parfois aux alentours. Une sorte de pustule parfaitement hyaline, obronde et longitudinalement striée, dont l'usage nous est inexplicable, se distingue sur l'un des côtés de la partie antérieure, au point où l'animal est le plus élargi. (B. de St. Vincent.)

TRIPOS; *tripos.*

Genre de la famille des Cercariées, dans l'ordre des Gymnodés de la classe des Microscopiques, caractérisé par un corps non contractile, plat, antérieurement tronqué, aminci postérieurement en triangle et terminé en queue droite non flexueuse, avec un appendice antérieur de chaque côté du corps. Nous n'en connoissons qu'une espèce constatée.

Tripos de Muller.

Tripos Mulleri ; N. *Cercaria* (*Tripos*) *subtriangularis, brachiis deflexis, caudâ rectâ ;* Mull. *Inf. tab.* 19. *fig.* 22. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 10. *fig.* 14. *Cercaria Tripus ;* Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3892.

Description. Cet animalcule, qu'on trouve comme au hasard dans l'eau de mer, parmi les Fucacées et les Céramiaires, est plat, transparent et d'une forme bizarre; son corps est une sorte de triangle, dont le grand côté formeroit la partie antérieure, qui est comme tronquée en ligne droite. Les deux angles latéraux sont prolongés chacun en un appendice linéaire, déjetés en courbe vers l'arrière. Le troisième angle postérieur se prolonge en une sorte de queue également linéaire, obtusée, mais droite. Durant sa natation, qui est grave, il ne semble faire agir aucun de ses trois prolongemens.

(B. DE St. VINCENT.)

TRISTOME; *tristoma.*

Genre de vers intestinaux de l'ordre des Trématodes, ayant pour caractères : corps aplati; deux pores antérieurs simples, le troisième postérieur radié, un organe particulier cirrhiforme entre les pores antérieurs.

Tristoma; CUVIER, RUDOLPHI, BREMSER.

Observ. Genre établi par M. Cuvier, renfermant deux espèces assez grandes, dont le corps est aplati, orbiculaire, les bords minces et plus ou moins sinueux. Antérieurement (1), ces vers présentent un lobule distinct du reste du bord par deux échancrures au fond desquelles existe un pore orbiculaire, tourné vers la face inférieure, d'une ligne de diamètre, imperforé, tenant au corps de l'animal par un pédicule court et étroit. Sur le lobule ou à sa base existe une ouverture de laquelle sort un organe peu distinct qui paroit être un cirrhe ou organe génital mâle; il est inerme dans une espèce, garnie de petits aiguillons dans l'autre; à une certaine distance de l'extrémité postérieure et en dessous, existe un autre pore de plus de deux lignes de diamètre, suborbiculaire, pédicellé comme les deux pores antérieurs; sa substance, plus ferme que celle du corps, est presque cartilagineuse : dans son centre existe un disque orbiculaire duquel partent sept rayons saillans qui se rendent à la circonférence, laquelle est épaisse, bordée et un peu ondulée; les rayons sont lisses, mais le disque et les intervalles des rayons sont couverts de granulations petites et élevées. Des vaisseaux parcourent le corps et se dirigent, en se divisant, vers la circonférence. Ces êtres singuliers ont été trouvés sur quelques espèces de poissons.

1. TRISTOME rouge.

Tristoma coccineum; CUVIER.

Tristoma corpore suborbiculari complanato, rubro, immaculato, marginibus undulatis, cirrho lævi.

— RUD. *Syn. p.* 123. *n.* 1.

— CUVIER, *Regn. anim. t. IV. p.* 42. *tab. XIV. fig.* 10.

Irrégulièrement circulaire, à bords un peu ondulés, d'un pouce environ de diamètre, de couleur rouge vif; cirrhe lisse.

Hab. Les branchies du Môle, de l'Espadon empereur et de quelques autres poissons de la Méditerrannée. *Cuvier.*

2. TRISTOME maculé.

Tristoma maculatum; RUD.

Tristoma corpore suborbiculari complanato, sordidè albo, dorso maculis exiguis ovalibus lividis conspersо, cirrho aculeato.

— RUD. *Syn. p.* 123. *n.* 2. *tab.* 1. *fig.* 9. 10.

Phyllina diodontis; OKEN, *Lehrbuch der naturgesch. Leipz.* 1825. 8. *th. III.* 1. *abth. p.* 181. *et* 370.

Capsala martinieri; BOSC, *Nouv. Bull. de la Soc. phil.* 1811. *p.* 384.

— LAMARTINIÈRE, *Journ. de phys. sept.* 1787. *p.* 207. *tab.* 2. *fig.* 4. 5.

— LAMARTINIÈRE, *Voy. de Lapeyrouse, tom. IV. p.* 79. *tab.* 20. *fig.* 4. 5.

D'un pouce de diamètre environ, de couleur blanc sale, marqué en dessus de petites taches de couleur lie de vin; cirrhe armé d'aiguillons.

Hab. Adhérent au corps d'une espèce non déterminée de Diodon. *Lamartinière.* (E. D.)

TROCHITES.

Nom donné anciennement à des pièces séparées des Crinoïdes. *Voyez* CRINOÏDES. (E. D.)

TROQUES.

On a donné ce nom à des articulations séparées ou à des portions plus ou moins considérables de colonnes de Crinoïdes. *Voyez* CRINOÏDES. (E. D.)

TUBICOLAIRE; *tubicolaria.*

Genre de la famille des Rotifères, qui, à elle seule, constitue un ordre entier dans la classe des Microscopiques, établi par M. de Lamarck dans le tome II de son immortel *Traité des animaux sans vertèbres.* Ses caractères sont : corps contractile, oblong, sans nulle apparence d'articulation en aucune de ses parties, contenu dans un tube fixé sur les corps inondés, antérieurement tronqué, et par l'ouverture duquel l'animal développe une tête munie vers le cou de deux appendices tenta-

(1) Il paroît, d'après la figure qu'a donnée M. Cuvier du Tristome rouge, qu'il considère comme antérieures les parties que M. Rudolphi regarde comme postérieures.

culaires, avec un rotatoire que l'animal fait paroître bilobé ou quadrilobé à volonté. Schœffer avoit déjà décrit de tels animaux comme des polypes à fleurs, mais ce fut M. Dutrochet qui, dans un excellent Mémoire inséré dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle de Paris*, appela l'attention des savans sur leur compte. Il y indiqua des organes fort importans, en décrivit trois espèces qu'il figura au trait; mais il crut y reconnoître des yeux portés par de petits tentacules, à la manière de certains mollusques. Quelque grossissement que nous ayons employé pour y apercevoir de tels organes, nous devons avouer n'y être jamais parvenu; ce qui ne veut pas dire que ce soit M. Dutrochet qui se trompa. Les trois espèces de Tubicolaires établies par M. de Lamarck d'après ce savant, sont visibles à l'œil nu; elles habitent les eaux douces, fixées individuellement contre les racines, les tiges et les feuilles des renoncules aquatiques, ou sur les tubes des conferves. Une quatrième espèce découverte il y a plus de trente ans par feu notre ami Thore, et qui nous avoit été communiquée, forme parmi les Cératophylles de petits amas souvent assez épais.

1. Tubicolaire de Thore.

Tubicolaria (*Thorii*) *cæspitosa, subintricata, violaceo-pallida*; N.

Description. Les fourreaux des individus de cette espèce, deux ou trois fois plus gros que ceux des suivantes, finissent par s'entremêler à peu près à la manière du *Lemna trisulca* ou des Ricciées flottantes parmi les feuilles et les rameaux des Cératophylles dans quelques eaux des Landes aquitaniques, particulièrement aux environs de Dax. Ils sont d'une teinte violette tendre ou lilas, s'élargissant un peu et devenant plus jaunâtre vers l'orifice. Quand l'animal en a déserté ou qu'il est mort sans doute par l'effet de l'entassement des fourreaux, les paquets formés par ceux-ci prennent un aspect particulier qui rappelle celui de certains *Liagora* (*voyez* ce mot), genre de Psychodiés marins dans lequel Lamouroux vouloit placer ces petites dépouilles, avant que nous lui eussions expliqué l'origine.

2. Tubicolaire à quatre lobes.

Tubicolaria (*quadriloba*) *tubo spadiceo, organo rotatorio quadrilobo, lobis inæqualibus*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 53. Rotifère quadricirculaire; Dutr. *Ann. Mus. tom.* 19. *p.* 375. *pl.* 18. *fig.* 1. 8. Polype à fleurs; Schœff. *Ins.* 1. *p.* 333. *pl.* 1. *fig.* 1—10.

Description. Le tube de cette espèce peut avoir deux millimètres au plus de longueur et une couleur de paille très-pâle. L'animal, qui paroît pouvoir l'abandonner quand il le juge à propos, s'y fixe vers le fond par la partie postérieure de son corps aminci en queue, et s'y met à l'abri de toute injure en s'y contractant: translucide, il se dilate en massue antérieurement, où il est comme tronqué, et formé par une sorte de fourreau musculeux dont il fait saillir une sorte de tête, rétrécie d'abord en manière de cou, s'élargissant ensuite un peu, et présentant extérieurement cinq à six dentelures sur son bord. Dans le plus grand état de développement, deux véritables tentacules ouverts à angle droit et opposés aux deux côtés du cou, sont ce que M. Dutrochet a regardé comme les organes de la vision, et l'animal émet un vaste rotatoire dans le genre de celui des Mégalotroches (*voyez* ce mot), mais qu'il a la facilité de faire varier de forme, tantôt en le bilobant, d'autres fois en le faisant paroître quadrilobé. Quand le Tubicolaire retire cet organe, sa tête, avant de rentrer dans le fourreau, devient conique, les deux tentacules latéraux s'y redressent comme ceux d'un limaçon, et trois dentelures courbes, dont la moyenne est la plus courte, s'y distinguent sur le profil. Ce que l'on a regardé comme l'organe de la déglutition dans l'animal qui nous occupe, nous paroît devoir être un cœur, ou du moins avoir rapport à quelque système circulatoire.

3. Tubicolaire blanche.

Tubicolaria (*alba*) *tubo albido, organo rotatorio latere inclinato subsinuato*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 53. Rotifère à tube blanc, *Albi-vestitus*; Dutr. *loc. cit. p.* 375. *fig.* 9. 10.

Description. Cette espèce plus petite, plus linéaire encore que la précédente, s'en distingue surtout en ce que son organe rotatoire s'étend en rond comme un soleil, ou se bilobe tout au plus, encore même assez imparfaitement.

4. Tubicolaire des Conferves.

Tubicolaria (*Confervicola*) *tubo frustulis confervarum obtecto, organo rotatorio indiviso*; Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 53. Dutr. *loc. cit. p.* 369 *et* 375. *fig.* 11.

Description. Cette espèce, la plus petite de toutes, a son tube filiforme, flexible selon les mouvemens que se donne l'animal, et M. Dutrochet le croit velu. La tête qui en sort, ne présente que deux échancrures antérieurement, où elle n'est pas dilatée. Les deux tentacules latéraux y affectent la même disposition à angle droit sur chaque côté, quand l'organe rotatoire, qui est entier et jamais lobé, se développe.

(B. de St. Vincent.)

TUBIPORE; *tubipora*.

Genre de polypiers de l'ordre des Tubiporées, ayant pour caractères: polypier pierreux, composé de tubes cylindriques, droits, parallèles,

distincts, réunis de place en place par des cloisons transversales de même nature que le polypier; animaux exsertiles à huit tentacules frangés.

Tubipora auctorum.

Observ. La belle couleur rouge du Tubipore musique, ses tubes cylindriques, parallèles, assez volumineux, les cloisons extérieures presque régulièrement espacées qui les unissent entr'eux, rendent ce genre très-facile à reconnoître; et quoique l'on trouve dans les divers échantillons des différences assez sensibles dans la grosseur et la longueur des tubes, l'intervalle des cloisons et l'intensité de la couleur, les naturalistes s'accordent à regarder ces différences comme individuelles ou locales; et les réunissent sous une seule dénomination spécifique.

Quelques auteurs avoient pensé que le Tubipore musique étoit construit par un animal voisin des Annelides : Banks et Solander, Péron et Lesueur, M. de Chamisso, qui l'observèrent vivant, annoncèrent que l'animal constructeur de cette belle production marine étoit un polype, mais ils ne donnèrent point de détails sur son organisation. Ce n'est que depuis peu d'années que Lamouroux a fait connoître le polype du Tubipore, dans un Mémoire lu à l'Académie royale des sciences, et inséré dans la *Relation du voyage autour du Monde* par le commandant Freycinet.

Quelques échantillons recueillis et conservés dans l'alcool par MM. Quoy et Gaymard, médecins de l'expédition, furent remis à Lamouroux; je les disséquai et dessinai sous ses yeux : c'est un extrait de ce travail que je reproduis ici.

Les polypes susceptibles de sortir de leurs tubes et de s'y retirer étoient tous dans ce dernier état. L'ouverture du tube, de couleur jaune verdâtre (1), molle et membraneuse, étoit plus ou moins complétement fermée par la membrane retournée sur elle-même qui venoit s'attacher circulairement au niveau de la base des tentacules. Depuis ce point jusqu'à celui où elle se recourbe à l'entrée du tube, la membrane est mince et très-flexible; elle est sans doute contractile, et c'est de sa contraction ou de celle de quelques bandelettes longitudinales qui la fortifient extérieurement que dépend la faculté qu'a le polype de saillir hors de son tube.

A partir du point où la membrane commence à s'introduire dans le tube, et en la suivant jusqu'à ce dernier, avec lequel elle se continue, on la voit peu à peu augmenter d'épaisseur et de consistance jusqu'à devenir calcaire comme le reste du tube; cependant sa surface interne ne paroit pas se pénétrer de matière calcaire, de sorte que toute la longueur de l'intérieur du tube est tapissée d'une pellicule molle et mince, intimement adhérente à la paroi solide. Il est facile de concevoir que le tube s'augmente en longueur par l'*ossification* progressive de la membrane. Les cloisons transversales se forment par une sorte d'hypertrophie de la membrane (1); comme la plupart des tubes croissent également, leurs cloisons se développent en général à la même hauteur, et, venant à se rencontrer par leurs bords octogones, elles se soudent par ces mêmes bords lorsqu'elles sont encore molles, et ressemblent, après l'entière consolidation, à une cloison commune traversée par les tubes. Le polypier du Tubipore est moins consistant que la plupart des produits calcaires des autres polypes; les parois des tubes sont même évidemment poreuses. Du reste, la manière dont ils s'accroissent et tiennent à l'animal, a la plus grande ressemblance avec ce que l'on remarque dans quelques grands polypiers, et notamment les Tubulaires; on voit également combien ce mode d'accroissement diffère de celui des Annelides.

Au point où la membrane génératrice du tube tient au polype, se trouve une partie membraneuse épaisse, sorte de disque qui sépare pour ainsi dire l'animal en deux parties, une supérieure qui porte les tentacules et qui peut se montrer au dehors, l'autre inférieure, toujours cachée dans le tube. Les tentacules, au nombre de huit, sont épais, garnis de chaque côté d'un grand nombre d'appendices dirigés en avant, d'une forme lancéolée et couverts de petites granulations. Les tentacules se divisent facilement, suivant leur longueur, en deux moitiés qui sont comme soudées sur la ligne médiane. Le disque paroit concave supérieurement; au centre j'ai cru distinguer une petite ouverture arrondie.

Au-dessous du disque on voit au centre une petite masse molle, dont il a été impossible de débrouiller l'organisation. A la circonférence existent huit faisceaux triangulaires, bien distincts les uns des autres, libres dans une certaine étendue, s'amincissant graduellement, bientôt s'attachant à la membrane interne qui tapisse le tube, et finissant par devenir capillaires et se confondre avec elle; ces faisceaux alternent par leur attache au disque, avec les tentacules, et sont comme eux formés de deux moitiés accolées et facilement séparables; elles se continuent avec celles des tentacules, de façon pourtant que les deux moitiés qui forment un faisceau entier, se séparent pour aller former chacune une moitié des deux tentacules qui lui correspondent, et que ces deux tentacules sont complétés par une autre moitié appartenant aux faisceaux voisins, et ainsi de suite; de manière que les tentacules supérieurs

(1) D'un beau vert pendant la vie.

(1) Pour bien concevoir cette description, que je suis forcé de présenter le plus laconiquement possible, il deviendroit nécessaire de jeter les yeux sur la planche 85 de l'Atlas du *Voyage de l'Uranie*.

et les faisceaux inférieurs paroissent formés, dans leur ensemble, de seize pièces réunies deux à deux, mais en sens inverse dans les uns et dans les autres.

Une foule de corpuscules ronds (probablement des œufs ou des ovaires), de grosseur différente, sont attachés aux faisceaux par de minces et courts pédicules; ils sont plus nombreux près du disque qu'ailleurs. Au fond des tubes dont l'animal paroît avoir acquis tout son accroissement, on voit une petite sphère creuse, calcaire, à parois minces, d'un diamètre égal à celui de l'intérieur du tube, surmontée d'une petite tige creuse qui se termine par une sorte de godet, à la circonférence duquel les faisceaux se terminent: rien de semblable ne s'observe dans les tubes qui n'ont point acquis tous leur accroissement; les faisceaux sont implantés à la cloison sur laquelle le jeune animal s'est développé. Les très-jeunes polypes ont leur tube excessivement court et entièrement mou; son diamètre est néanmoins presqu'égal à celui qu'il acquerra étant adulte, et les plis de la membrane génératrice du tube sont bien marqués à son ouverture. (Consultez la fig. M. 3. de la planche citée.)

Tubipore orgue de mer.

Tubipora musica.

Tubipora ruberrima; septis transversis, tubos perpendiculares connectentibus.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 67. *tab.* 27.

— Lamx. *Voy. de l'Uranie..... tab.* 84.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 209. *n.* 1.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3753. *n.* 1.

— Sol. et Ell. *p.* 144. *n.* 1. *tab.* 27.

Tubipora purpurea; Pall. *Elench. Zooph. p.* 339. *n.* 199.

Voyez, pour la description de l'espèce, les observations placés en tête du genre.

Hab. Océan indien, Mer-Rouge. (E. D.)

TUBULAIRE; *tubularia.*

Genre de polypiers de l'ordre des Tubulariées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères: polypier simple ou rameux, tubulé, d'une substance presque cornée, transparente; polypes solitaires à l'extrémité des rameaux.

Tubularia auctorum.

Observ. De tous les polypiers flexibles, les Tubulaires paroissent être ceux dont la structure est la plus simple: des tubes cornés, grêles, minces, fixés par leur base, lisses ou couverts de rétrécissemens et de dilatations annulaires, simples ou peu rameux, souvent réunis plusieurs ensemble, sans cellules latérales et ovaires extérieurs; voilà ce que présentent à l'observation ces polypiers peu nombreux en espèces, si l'on en distrait les corps hétérogènes qu'ont entassés dans ce genre Pallas, Gmelin et Esper. Il n'y a qu'un polype au sommet de chaque tube, tenant à celui-ci par une membrane molle qui en est le prolongement. L'animal n'est point rétractile; il est orné d'un grand nombre de tentacules disposés sur deux rangs; l'interne est dirigé en avant, l'extérieur se réfléchit du côté du tube; les ovaires sont extérieurs et sortent, dit-on, entre les tentacules extérieurs et le tube.

1. Tubulaire à anneaux.

Tubularia annulata; Lamx.

Tubularia tubis simplicibus, annulatis, pennæ corvinæ crassitie.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 229. *n.* 366. *pl.* 7. *fig.* 4.

Tubes simples, de la grosseur au moins d'une plume de corbeau, marqués d'anneaux saillans et rapprochés.

Hab. Côtes de Catalogne.

2. Tubulaire corne d'abondance.

Tubularia cornucopiæ; Pall.

Tubularia tubo simplici, infernè attenuato, flexuoso rugosoque.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 229. *n.* 367. *pl.* 7. *fig.* 5.

— Pall. *Elench. p.* 80. *n.* 37.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3830. *n.* 9.

Tubes cornés, de couleur jaune, épars ou agrégés, presque droits ou un peu flexueux, atténués à la base, se dilatant insensiblement jusqu'à l'extrémité libre, ridés et légèrement annelés sur toute leur surface.

Hab. Mers d'Amérique et Méditerranée.

3. Tubulaire indivise.

Tubularia indivisa; Lamx.

Tubularia tubulis simplicissimis, aggregatis, sursùm leviter dilatatis, basi attenuato implexis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 230. *n.* 368.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 17.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 110. *n.* 1.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3830. *n.* 1.

— Sol. et Ell. *p.* 31. *n.* 1.

Tubularia calamaris; Pall. *Elench. p.* 8. *n.* 38.

— Ellis, *Corall. p.* 46. *n.* 2. *tab.* 16. *fig.* C.

— Espen, *Zooph. tab.* 10. *fig.* 1. 2. 3.

Tubes simples, lisses, rarement atténués, droits

ou légèrement flexueux, réunis ou soudés ensemble dans leur partie inférieure.

Hab. Mers d'Europe. Très-commune.

4. Tubulaire géante.

Tubularia gigantea; Lamx.

Tubularia tubulis rectis, simplicissimis, ad basim attenuatis, gradatim dilatatis, deindè æqualibus, lævibus nitidisque.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 17. *tab.* 68. *fig.* 5.

Tubes droits, très-simples, étroits à leur partie inférieure, augmentant graduellement jusqu'à la moitié de leur hauteur et conservant le même diamètre jusqu'à leur extrémité; surface lisse et luisante; grandeur, trois décimètres et au-delà; couleur fauve clair et brillant.

Hab. Côtes de Norfolck. Très-rare.

Observ. Cette espèce n'est peut-être qu'une variété gigantesque de la précédente.

5. Tubulaire muscoïde.

Tubularia muscoides; Linn.

Tubularia culmis subdichotomis, totis annuloso-rugosis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 17. *tab.* 68. *fig.* 6. 7.

— Linn. *Faun. Suec.* 2230.

Capillacée, entièrement annelée, rameuse; rameaux presque bulbeux à leur base, plutôt épars que dichotomes; grandeur, quatre à six centimètres; diamètre, un millimètre environ; couleur, jaune-verdâtre foncé.

Hab. Mer Baltique.

6. Tubulaire trichoïde.

Tubularia trichoides; Pall.

Tubularia tubulis parùm ramosis, annulatis, filiformibus, æqualibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 231. *n.* 370.

— Pall. *Elench. p.* 84. *n.* 41. (*Excl. syn. Linn.*)

— Ellis, *Corall. tab.* 16. *fig.* a.

Tubes peu rameux, en touffes épaisses, annelées, et d'un diamètre égal dans toute leur longueur; grandeur, environ un décimètre et demi.

Hab. Mers d'Europe.

7. Tubulaire rameuse.

Tubularia ramosa; Linn.

Tubularia tubulis ramosis, axillis ramulorum contortis.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 231. *n.* 370.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 17.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 231. *n.* 3.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3831. *n.* 2.

— Sol. et Ell. *p.* 32. *n.* 3.

— Ellis, *Corall. p.* 47. *n.* 3. *tab.* 17. *fig.* a. A.

— Esper, *Zooph. tab.* 9. *fig.* 1. 2. 3.

Tubes très-rameux, formant une sorte de feutre inextricable; ramifications atténuées à leur origine et annelées dans une longueur plus ou moins grande, quelquefois contournées; grandeur, cinq à six centimètres.

Hab. Mers d'Europe.

8. Tubulaire pygmée.

Tubularia pygmæa; Lamx.

Tubularia tubulis solitariis, annulatis, paululùm flexuosis, parùm ramosis; ramis brevibus.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 232. *n.* 372.

Tubes isolés, annelés, légèrement flexueux, peu rameux; rameaux très-courts; grandeur, environ un centimètre.

Hab. Mers de l'Australie, sur l'*Amphiroa dilatata.* (E. D.)

TUBULARIÉES.

Cinquième ordre des polypiers flexibles, dans la classification de Lamouroux. Ses caractères sont : polypiers phytoïdes, simples ou rameux, jamais articulés, ordinairement d'une seule substance cornée ou membraneuse, ni cellulense, ni poreuse, et recouverte quelquefois d'une légère couche crétacée; polypes situés aux extrémités des tiges, des rameaux et de leurs divisions. Cet ordre renferme les genres Tibiane, Naïs, Tubulaire, Cornulaire, Telesto, Liagore et Néoméris. *Voyez* ces mots. (E. D.)

TUBULIPORE; *tubulipora.*

Genre de polypiers de l'ordre des Celléporées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères : polypier parasite ou encroûtant, à cellules submembraneuses, ramassées, fasciculées ou sériales, et en grande partie libres; cellules alongées, tubuleuses, à ouverture orbiculée, régulière, rarement dentée.

Tubulipora; de Lamarck, Cuvier, Lamouroux, etc.

Observ. Ce genre renferme des petits polypiers voisins des Cellépores par la nature de leur tissu qui est mince et fragile; ils s'en distinguent par leurs cellules alongées, tubuleuses, d'un diamètre égal dans leur longueur, libres ou accolées à leurs voisines dans quelques points de leur étendue : leur ouverture est ronde et régulière; les cellules sont fasciculées, verticillées ou disposées par

rangs lâches, suivant que la forme générale du polypier est discoïde ou alongée.

Le genre Obélie de Lamouroux ne diffère point des Tubulipores.

1. Tubulipore transverse.

Tubulipora transversa ; de Lamk.

Tubulipora cellulis tubulosis, serialiter coalitis serieibus transversis ; crustâ repente.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 162. *n.* 1.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 1. *tab.* 64. *fig.* 1.

Millepora tubulosa ; Sol. et Ell. *p.* 136. *n.* 11.

Millepora liliacea ; Pall. *Elench. p.* 248. *n.* 152.

Tubipora serpens ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3754. *n.* 3.

— Ellis, *Corall. tab.* 27. *fig.* e. E.

Polypier très-petit, fragile, de couleur blanche ; rampant et se ramifiant sur les corps marins ; ses tubes sont redressés, droits, courts, disposés par rangées transverses et réunis entre eux dans leur partie inférieure.

Hab. Les mers d'Europe, sur les madrépores, coquilles, fucus, etc.

2. Tubulipore frange.

Tubulipora fimbria ; de Lamk.

Tubulipora cellulis tubulosis, longis, distinctis, longitudinaliter seriatis ; crustâ repente.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 163. *n.* 2.

Cellepora ramulosa ; Gmel. *Syst. nat. p.* 3791. *n.* 1.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente, mais ses tubes sont plus longs, plus libres, et forment plutôt des franges longitudinales que des rangées transverses.

Hab. Méditerranée, Océan d'Europe et de l'Inde.

3. Tubulipore orbiculé.

Tubulipora orbiculata ; de Lamk.

Tubulipora subincrustans, cellulis tubulosis in orbiculum hemisphæricum aggregatis ; osculo subdentato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 163. *n.* 3.

Madrepora verrucaria ; Esper, 1. *tab.* 17. *fig.* B. C.

Cette espèce offre des amas orbiculaires et convexes de tubes droits, libres et distincts dans leur moitié supérieure, et dont l'orifice est tantôt muni d'une à trois dents, et tantôt n'en présente aucune.

Hab. Mers d'Europe, sur les fucus.

4. Tubulipore foraminulé.

Tubulipora foraminulata ; de Lamk.

Tubulipora incrustans, tubulis creberrimis coalitis, radiatim inclinatis, ad latera foraminulosis ; ore mutico.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 163. *n.* 4.

Espèce voisine de la précédente par sa disposition en plaques suborbiculaires et encroûtantes, mais très-singulière en ce que ses tubes, cohérens les uns aux autres, inclinés et divergens de tous côtés comme des rayons, sont foraminulés latéralement et offrent quelquefois des côtes transverses et latérales, ou des cils lorsque les tubes sont usés latéralement.

Hab. La Méditerranée, etc., sur de *Retopora cellulosa.*

5. Tubulipore patène.

Tubulipora patina ; de Lamk.

Tubulipora crustâ tenui, suborbiculatâ, concavâ, indivisâ, supernè striatâ ; disco tubulis aggregatis et infernè coalitis obtecto.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 163. *n.* 5.

Madrepora verrucaria ; Pall. *Elench. p.* 280. *n.* 164.

— Sol. et Ell. *p.* 137. *n.* 13.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3756. *n.* 1.

— Esper, 1. *tab.* 17. *fig.* A.

Polypier discoïde, de la largeur de l'ongle du petit doigt, formant une expansion crustacée, mince, presqu'orbiculaire, concave en dessus comme une soucoupe, et dont le disque est occupé par une masse de tubes réunis inférieurement. Ses bords sont ondés, souvent irréguliers, à limbe intérieur strié.

Hab. Mers d'Europe, etc., sur les plantes marines, les eschares, etc.

6. Tubulipore patellé.

Tubulipora patellata ; de Lamk.

Tubulipora turbinato-explanata, orbiculata, margine laciniis fimbriato ; disco tubulis confertis, contortis, clausis, difformibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 164. *n.* 6.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente ; elle s'en distingue par ses bords la-

ciniés et par ses tubes contournés, qui ressemblent aux serpens d'une tête de Méduse.

Hab. Mers de la Nouvelle-Hollande.

Le Tubulipore annulaire de M. de Lamarck est évidemment un Cellépore. (E. D.)

TULIPAIRE.

Nom donné par M. de Lamarck à un genre de polypiers flexibles, établi par Lamouroux sous le nom de *Pasithée*. Voyez ce mot. (E. D.)

TURBINELLE; *turbinella*.

Genre de la famille des Cercariées, dans l'ordre des Gymnodés de la classe des Microscopiques, caractérisé à la page 525 du présent volume, et dont nous avons proposé l'établissement pour un animalcule que nous n'avons jamais eu occasion d'observer, mais que Muller décrivit et figura sous le nom de *Cercaria* (*Turbo*) *globosa, medio contractula, caudâ unisetâ. Inf. p.* 125. *tab.* 18. *fig.* 13. 16. Ces figures sont reproduites dans notre Encyclopédie même, *Vers, Ill. pl.* 8. *fig.* 15. 16. La Turbinelle Toupie se trouve dans l'eau douce des ruisseaux, parmi les lenticules. Elle seroit véritablement pyriforme avec sa queue, si l'un de ses côtés n'étoit relevé d'une sorte d'arête qui, par le côté où cette arête règne longitudinalement, lui donne un aspect prismatique. On distingue intérieurement dans sa transparence, des globules de taille différente, qui rappellent ceux de l'intérieur des Pandorinées. (*Voyez* ce mot.) Deux points noirs très-foncés, mais si petits qu'il est fort difficile de les distinguer, opposés et situés en avant à la partie la plus élargie, pourroient bien être des yeux, selon Muller, qui soupçonne également l'existence de cirres, qui alors nécessiteroient le déplacement du genre dont il vient d'être question. (B. DE St. VINCENT.)

TURBINOLIE; *turbinolia*.

Genre de polypiers de l'ordre des Caryophyllaires, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, libre ou quelquefois adhérent, simple, turbiné ou cunéiforme, pointu à sa base, strié longitudinalement en dehors et terminé par une cellule lamellée en étoile, quelquefois oblongue.

Turbinolia; DE LAMARCK, etc.

Madrepora auctorum.

Observ. Les Turbinolies forment un genre intermédiaire entre les Caryophyllies simples et les Fongies : la forme de leur étoile et les stries de leur surface extérieure les rapprochent des premières; elles ont des rapports avec les secondes en ce qu'elles paroissent n'avoir point été fixées par leur base; telle est au moins l'opinion de M. de Lamarck. Lamouroux a émis une opinion contraire, fondé sur quelques échantillons de sa collection qui lui parurent offrir des traces d'une base fixée.

On ne connoît les Turbinolies qu'à l'état fossile; elles se trouvent dans plusieurs sortes de terrains, mais particulièrement dans les couches tertiaires. Ce sont des polypiers peu volumineux, simples, turbinés ou cunéiformes, striés longitudinalement en dehors et qui n'ont qu'une seule étoile terminale, dont les lames sont rayonnantes. D'après cette structure, on ne peut douter que le polype des Turbinolies ne fût solitaire.

1. TURBINOLIE patellée.

Turbinolia patellata; DE LAMK.

Turbinolia brevis, turbinato-truncata; stellâ orbiculari plano-concavâ; lamellis radiantibus tenuissimis.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 231. *n.* 1.

Courte, turbinée, tronquée; étoile orbiculaire plane, concave; lamelles rayonnantes très-minces.

Hab. Fossile des environs du Mans.

2. TURBINOLIE turbinée.

Turbinolia turbinata; DE LAMK.

Turbinolia turbinato-concava, extùs substriata; stellæ margine recto; centro discoideo.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 231. *n.* 2.

— LAMK. *Gen. polyp. p.* 51.

Madrepora turbinata; LINN. *Amœn. Acad.* 1. *tab.* 4. *fig.* 2. 3. 7.

Turbinée, concave, substriée extérieurement; bord de l'étoile droit, discoïde.

Hab. Fossile de.....

3. TURBINOLIE cyathoïde.

Turbinolia cyathoides; DE LAMK.

Turbinolia brevis, stellâ maximâ; margine expanso; centro discoideo.

— DE LAMK. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 231. *n.* 3.

Madrepora turbinata; LINN. *Amœn. Acad.* 1. *tab.* 4. *fig.* 1.

— ESPER, *Supp.* 2. *tab.* 2.

Courte; étoile très-grande; bord étalé; centre discoïde.

Hab. Inconnue.

4. TURBINOLIE comprimée.

Turbinolia compressa; DE LAMK.

Turbinolia brevis, turbinata, compressa, stellâ oblongâ; lamellis inæqualibus denticulatis.

— DE LAMK

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 231. *n.* 4.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 51. *tab.* 74. *fig.* 22. 23.

Courte, turbinée, comprimée; étoile alongée; lamelles inégales, denticulées.

Hab. Fossile de.....

5. Turbinolie crépue.

Turbinolia crispa; de Lamk.

Turbinolia cuneata, extùs sulcis longitudinalibus crispis exarata; stellâ oblongâ; lamellis latere asperis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 231. *n.* 5.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 51. *tab.* 74. *fig.* 14. 15. 16. 17.

En forme de coin, un peu comprimée, couverte de vingt-quatre sillons longitudinaux, ondulés dans leur partie supérieure; étoile oblongue.

Hab. Fossile de Grignon.

6. Turbinolie sillonnée.

Turbinolia sulcata; de Lamk.

Turbinolia cylindraceo-turbinata; sulcis longitudinalibus elevatis, ad interstitia transversè striatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 231. *n.* 6.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 51. *tab.* 74. *fig.* 18. 19. 20. 21.

Cylindrique, turbinée, vingt-quatre côtes longitudinales droites, striée transversalement dans les interstices.

Hab. Fossile de Grignon.

7. Turbinolie clou.

Turbinolia clavus; de Lamk.

Turbinolia turbinato-clavata, recta, basi acuta; striis longitudinalibus, granulatis, subdentatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 232. *n.* 7.

Turbinée, claviforme, droite, pointue à sa base; stries longitudinales granulées, subdentées.

Hab. Fossile des environs d'Agen et d'Aix-la-Chapelle.

8. Turbinolie géroflé.

Turbinolia caryophyllus; de Lamk.

Turbinolia teretì-turbinata; striis externis simplicibus.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 232. *n.* 8.

Cylindrique, turbinée, longue de cinq à six lignes; stries extérieures simples.

Hab. Fossile d'Angleterre.

9. Turbinolie celtique.

Turbinolia celtica; Lamx.

Turbinolia fossilis, subcylindrica, longitudinaliter undulata; lamellis octodecim disjunctis, marginibus partìm disjunctis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 85. *tab.* 78. *fig.* 7. 8.

Fossile, presque cylindrique, conique, un peu ondulée longitudinalement; lames presque isolées et tranchantes, au nombre de dix-huit, composées de deux feuillets plus ou moins distincts et séparés à la surface supérieure du polypier. Grandeur, environ trois décimètres.

Hab. Fossile du département du Finistère, dans un schiste argileux de transition.

(E. D.)

TURBINOLOPSE; *turbinolopsis.*

Genre de polypiers de l'ordre des Caryophyllaires, dans la division des polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier fossile, en forme de cône renversé et sans point d'attache distinct; surface extérieure plane, marquée de lames rayonnantes réunies ensemble à des intervalles courts et égaux; ces lames produisent latéralement des stries longitudinales très-flexueuses, dont les angles saillans, en opposition entr'eux et très-souvent réunis, forment des trous rayonnans, irréguliers et situés en quinconce; tous ces trous ou lacunes communiquent ensemble par une grande quantité de pores de grandeur inégale.

Turbinolopsis; Lamouroux.

Ce genre ne renferme que l'espèce suivante :

Turbinolopse ochracée.

Turbinolopsis ochracea.

Turbinolopsis fossilis, conica, extùs longitudinaliter striata; striis flexuosis.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 85. *tab.* 32. *fig.* 4. 5. 6.

Voyez, pour la description de l'espèce, la caractéristique du genre.

Hab. Fossile du Forest-Marble des environs de Caen. (E. D.)

TY; *ty.*

Genre de la famille des Urodiées, dans l'ordre des Gymnodés et de la classe des Microscopiques, caractérisé par un corps globuleux, sur lequel s'implante un appendice, fixé de manière à re-

présenter la figure des lettres T et Y. Une seule espèce fort extraordinaire forme ce genre, tellement différente du reste des Vibrions de Muller, avons-nous dit ailleurs, qu'on a peine à concevoir à quel titre ce savant la comprit dans un genre qui ne sauroit appartenir même à une famille pareille. Cette espèce est notre Ty des puits, *Ty puteorum*; N. *Vibrio* (*Malleus*) *linearis, basi globosâ, apice lineari transversâ*; Mull. *Inf. p.* 58. *tab.* 8. *fig.* 7. 8. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 7. On la trouve parfois en immense quantité dans les citernes, les puits et autres réservoirs d'eau douce : on est émerveillé d'y voir un globule auquel se fixe comme une broche antérieurement fendue en deux branches qui s'ouvrant à angle droit, figurent la lettre T, ou se fermant à angle aigu, représentent l'Y. On ne pourroit croire qu'une figure si régulière, qui rappelle un peu celle de certains hiéroglyphes qu'on dit avoir représenté des instrumens pour mesurer le Nil, puisse être celle d'un animal; mais des mouvemens très-marqués, une natation par secousses, résultant de l'ouverture ou de la fermeture des deux branches de l'appendice antérieur, ne laissent aucun doute sur la vie de l'animalcule translucide qui vient d'être décrit.

(B. de St. Vincent.)

U

Udotée; *udotea*.

Genre de polypiers de l'ordre des Corallinées, dans la division des polypiers flexibles, ayant pour caractères : polypier non articulé, flabelliforme; écorce crétacée non interrompue et marquée de plusieurs lignes courbes, concentriques, parallèles et transversales.

Udotea; Lamouroux.

Flabellaria (*partim*); de Lamx.

Corallina auctorum.

Obsev. Les Udotées ont les plus grands rapports avec les Nésées, et malgré que le port soit un peu différent, la structure est la même. Leur tige simple, encroûtée à l'extérieur de matière calcaire presque friable, est formée intérieurement d'un gros faisceau de fibres verdâtres entrelacées, se terminant inférieurement par une sorte de racine chevelue qui se continue avec le faisceau intérieur; cette tige se développe à la partie supérieure en une expansion aplatie, mince, flabelliforme, simple ou lobée, quelquefois prolifère, formée de fibrilles entre-croisées, imitant une sorte de feutre dont la texture devient très-apparente, lorsqu'on déchire l'expansion après l'avoir fait macérer dans l'eau; ces fibres sont couvertes d'une couche calcaire excessivement mince, et se continuent avec celles contenues dans la tige; les lignes concentriques plus ou moins distinctes qui se voient à la surface des Udotées sont des traces de leur accroissement; leur couleur dans l'état de vie est d'un assez beau vert : elles blanchissent par l'action de l'air.

Dans les Nésées, les fibres de la partie supérieure du polypier, plus grosses et quelquefois articulées, au lieu de se feutrer comme dans les Udotées, restent libres ou s'accollent partiellement en restant parallèles, ainsi qu'on le remarque dans le *Nesea phenix*; voilà en quoi consiste la principale différence.

On ne peut méconnoître, quoi qu'on en ait dit, la grande ressemblance qu'offrent les Udotées avec l'*Ulva pavonia* (*Dyctiota pavonia*, Lamx.); et si les Udotées sont des polypiers (ce dont il est permis de douter), elles forment un des passages immédiats des animaux aux plantes.

Ce genre renferme deux espèces qui pourroient sans inconvénient n'en former qu'une.

1. Udotée conglutinée.

Udotea conglutinata; Lamx.

Udotea stipite simplici, subincrustato; ramis dichotomis, omnibus conglutinatis; fronde flabelliformi nudâ.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 28. *tab.* 23. *fig.* 7.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 512. *n.* 457.

Flabellaria conglutinata; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 343. *n.* 1.

Corallina conglutinata; Sol. et Ell. *p.* 125. *n.* 33. *tab.* 25. *fig.* 7.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3843. *n.* 36.

Tige simple, à racine fibreuse; expansion simple, flabelliforme.

Hab. Banc de Bahama.

2. Udotée flabelliforme.

Udotea flabellata; Lamx.

Udotea stipite simplici, incrustato; ramis omnibus conglutinatis; fronde flabelliformi, incrustatâ, subundulatâ.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 27. *tab.* 24. *fig.* A. B. C. D.

— Lamx. *Hist. polyp. p.* 311. *n.* 456. *pl.* 12. *fig.* 1.

Flabellaria pavonia; de Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 343. *n.* 2.

Corallina flabellum; Sol. et Ell. *p.* 124. *n.* 32. *tab.* 24. *fig.* A. B. C. D.

— Gmel. *Syst. nat. p.* 3842. *n.* 35.

Corallina pavonia; Espen, *tab.* 8 et 9.

Tige simple, à racine fibreuse; expansion aplatie, divisée en rameaux flabellés, rarement prolifères.

Hab. Océan des Antilles. (E. D.)

UNCINAIRE; *uncinaria.*

Genre de vers intestinaux établi par Froelich et adopté par Gmelin; il renferme deux espèces que Rudolphi a réunies aux Strongles sous le nom de *St. tetragonocephalus* et *crinifomis.* Voyez ces espèces. (E. D.)

URCÉOLAIRE; *urceolaria.*

Genre type de la famille des Urcéolariées, dans l'ordre des Stomoblépharés de la classe des Microscopiques, établi par M. de Lamarck (*Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 40), qui lui donnoit pour caractères : corps libre, contractile, urcéolé, quelquefois alongé, sans queue et sans pédoncule; bouche terminale, dilatée, garnie de cils rotatoires. Nous avons (pag. 533 du présent volume) adopté, en la modifiant, cette définition, et remarqué combien il est important de ne pas confondre les Urcéolaires, qui sont des animaux dans l'étendue du mot, avec les animaux-fleurs des Vorticellaires lorsque ceux-ci sont devenus libres, et qu'emportant avec eux une partie de leur pédoncule, on y voit une sorte de queue qui trahit leur origine psychodiaire. M. de Lamarck remarque aussi, avec pleine raison, que les Urcéolaires tiennent néanmoins beaucoup des Vorticelles, que ce sont des animaux très-petits, vagabonds, nageant dans l'eau avec liberté, et faisant rentrer intérieurement ou sortir, comme à leur gré, leurs organes ou cirres vibratiles. Ces cirres vibratiles sont distinctement disposés en deux faisceaux opposés comme les cils des Ophrydies, qui ont l'aspect et les formes des Urcéolaires, mais qui ne sont pas évidées comme elles, et qui, dans les mouvemens qu'elles donnent quelquefois à leurs deux faisceaux de cirres, ne peuvent leur imprimer cette rapidité de rotation qui fait paroître le pourtour de l'orifice des Urcéolaires comme entièrement cilié. On peut diviser les Urcéolaires en deux sous-genres, selon que les cirres y sont constamment visibles sous l'aspect de deux faisceaux, ou qu'au contraire ils paroissent le plus souvent ou toujours garnir le pourtour de l'ouverture.

* *Vorticelloïdes* ayant les deux faisceaux de cirres sensiblement vibratiles.

1. Urcéolaire Gobelet.

Urceolaria (*Scyphina*) *crateriformis, cristallina, anticè dilatata, hians, medio sphærulâ opacâ;* N. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 44. *n.* 21. *Vorticella;* Mull. *Inf. p.* 272. *tab.* 38. *fig.* 6—8. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 20. *fig.* 26—28.

Description. Cette espèce est parfaitement cristalline, si ce n'est dans le fond ou au milieu où se voient quelques globules agglomérés. On diroit un gobelet d'escamoteur en verre, avec sa base un peu obtusée sur les côtés. L'ouverture est fort évasée, les cils y sont en faisceaux opposés, conséquemment assez distans. On la trouve nageant isolément, et communément parmi les lenticules. *

2. Urcéolaire petit sac.

Urceolaria (*sacculus*) *cylindracea, aperturâ patulâ, margine reflexo;* Lamx. *loc. cit. p.* 43. *n.* 16. *Vorticella;* Mull. *Inf. p.* 267. *tab.* 37. *fig.* 14—17. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 10—13.

Description. C'est un petit animal épais et parfaitement de la forme d'un sac, soit qu'il se présente en nageant sous l'aspect d'un cylindre postérieurement obtus et comme tronqué en avant, soit que s'ouvrant le plus qu'il peut, il renverse légèrement ses bords en dehors, ce qui forme une sorte d'anneau transparent à l'orifice bâillant, où les faisceaux de cirres paroissent toujours fort distans. Il est parfois aussi large que long, et assez régulièrement cratériforme. Le plus souvent il est deux ou trois fois plus long que large, et quelquefois il imprime diverses dentelures à sa partie postérieure. Sa couleur est légèrement verdâtre; des globules hyalins, en divers nombre et variant de place, se voient dans son épaisseur. On le trouve assez fréquemment dans l'eau des marais.

3. Urcéolaire cornet.

Urceolaria (*fritillina*) *cylindrica, vacua, apice truncatâ; ciliis prælongis;* Lamx. *loc. cit. p.* 44. *n.* 22. *Vorticella;* Mull *p.* 273. *tab.* 38. *fig.* 11—13. *Encycl. pl.* 21. *fig.* 31—33.

Description. Cette Urcéolaire, qu'on rencontre nageant en vacillant dans l'eau de mer quelque temps gardée, est une petite poche vide, parfaitement transparente et cristalline, arrondie postérieurement, deux fois à peu près plus longue que large, cylindrique, comme tronquée en avant dans le sens de l'ouverture, aux deux côtés de laquelle paroissent deux faisceaux de cirres bien plus longs et plus fournis que dans les autres espèces. Quelques globules ou molécules noirâtres se voient quelquefois au fond dans l'intérieur de l'animal.

4. Urcéolaire Cyclope.

Urceolaria (*Cyclopus*) *variabilis, grisea, in centro mamillam emittens, vesiculo hyalino notata*; N.

Description. Nous avons plusieurs fois et assez fréquemment rencontré cette espèce dans l'eau bourbeuse des ornières dans les villages et les faubourgs, soit qu'elle n'y fût que trouble, soit que des Raphanelles la colorassent en vert le plus épais. Elle prend plusieurs formes, depuis la sphérique jusqu'à celle des espèces précédentes, qui lui est la plus habituelle durant la natation. Tantôt elle figure un godet, tantôt elle ressemble à un petit sac, avec son orifice déjeté, mais beaucoup moins que dans le n°. 2. Elle se bilobe parfois postérieurement, où elle est le plus souvent arrondie; dans son plus grand développement, elle émet ordinairement, vers le centre de son ouverture, un mamelon transparent, obtus, peu saillant, et qui en feroit une Rinelle s'il se montroit plus constamment, et si les cirres garnissoient entièrement le pourtour de l'orifice. Mais il est bien constant que ces organes sont disposés en deux faisceaux opposés, quoique dans la vivacité de leur mouvement ils paroissent souvent être circulaires. La couleur de cette espèce, toute composée d'une molécule très-fine, est grisâtre, plus foncée vers la partie postérieure. Quelques globules hyalins s'y distinguent, mais il en est un fort gros par rapport aux autres, parfaitement translucide, et qui, variant de position, se fait néanmoins toujours remarquer; parfois venant à se fixer à la partie la plus terminale, ce globule y produit l'effet d'un second orifice postérieur, et l'on diroit une ouverture anale, ce qui n'est qu'une apparence, où des observateurs superficiels pourroient se laisser prendre.

5. Urcéolaire godet.

Urceolaria (*crateriformis*) *subquadrata; ciliorum fasciculis binis, altero postico*; Lamk. *loc. cit. p.* 44. *n.* 25. *Vorticella*; Mull. *Inf. p.* 278. *tab.* 39. *fig.* 7—13. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 45—51.

Description. De la même forme que la précédente, et variable comme elle; elle habite en quantité les fossés autour des prés, l'eau des marais entre les lenticules, et se retrouve jusque dans les infusions de foin, avant qu'elles deviennent fétides. Elle y nage en vacillant avec beaucoup de vivacité, s'y contracte et s'y arrondit en agitant ses cirres tout autour, s'y alonge en godet, sur les bords duquel se distinguent alors un peu mieux les deux faisceaux, et montre alors, mais pas toujours, des cirres à la partie mitoyenne dont l'extrémité semble vibrer vers la base. Ayant observé des individus de cet animal qui se dédoubloient, et qui ayant passé de la figure représentée en 10 par Muller, passoient à celle qu'il a fait graver en 12, pour se séparer ensuite, nous pensons que ces cirres postérieurs dont Lamarck forme un caractère, ne sont que ceux de la moitié qui s'apprête à devenir un individu à part. Sa couleur est jaunâtre.

6. Urcéolaire grandinelle.

Urceolaria (*grandinella*) *sphærico-turbinata, cristallina*; N. *Trichoda*; Mull. *Inf. p.* 160. *tab.* 23. *fig.* 1—3. *Encycl. pl.* 12. *fig.* 1—3.

Description. Cette espèce habite indifféremment l'eau pure et les infusions qui ne sont pas trop vieilles. Muller remarque, que lorsqu'on laisse sécher le liquide où il nageoit, il ne revient point à la vie quand on renouvelle ce liquide, mais son petit cadavre, parfaitement reconnoissable, se retrouve flottant, sans mouvement, sur le porte-objet. C'est un globule cristallin, un peu aminci en toupie par-derrière, présentant la forme évidée d'une soucoupe parfaitement ronde quand on le voit de face ou faisant vibrer ses cirres, dont on distinguoit les deux faisceaux sur le profil; tout l'orifice paroît rayonnant, avec l'apparence d'un mouvement de rotation.

* * *Péribléphariés*: où les cirres vibratiles paroissent constamment garnir tout le tour du limbe.

a. Les unes sont en forme de cupule ou de sac, c'est-à-dire toujours ressemblant à des Bursaires ou bien à des Cratérines.

7. Urcéolaire tasse.

Urceolaria (*discina*) *orbicularis; margine ciliato, subtùs convexo ansata*; Lamk. *loc. cit. p.* 44. *n.* 20. *Vorticella*; Mull. *Inf. p.* 271. *tab.* 38. *fig.* 3—5. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 23—25.

Description. Vue de face, cette espèce représente absolument la forme d'une petite assiette, dont le fond seroit un peu plus grisâtre que le rebord, lequel seroit garni de cils courbés en rayonnant tout autour, la pointe tournée du même côté: un soleil de feu d'artifice donne l'idée, à l'éclat et à l'étendue près, de cette disposition. Le profil est encore celui d'une assiette creuse, ou bien d'une soucoupe un peu profonde plutôt que celle d'une tasse. On trouve fréquemment cet animal dans l'eau de mer, où sa manière de nager est vacillante.

8. Urcéolaire hérissée.

Urceolaria (*hamata*) *polymorpha, bursæformis, cava; cirris rigidis aculeiformibus*; N. *Urceolaria tubæformis; cava, margine aperturæ aculeis rigidis cincto*; Lamk. *loc. cit. p.* 44. *n.* 24. *Vorticella*; Mull. *loc. cit. p.* 278. *tab.* 39. *fig.* 1—6. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 39—44.

Description. Muller ne donne point l'*habitat*

de cette espèce, que nous avons reconnue dans l'eau des marais, et notamment trouvée dans les environs de Lille, en décembre 1820, en y recherchant des Oscillaires avec M. Desmazières; botaniste distingué, auquel, à cette époque, nous inspirâmes le goût des recherches microscopiques. Nous étions d'abord tenté de former pour elle un genre distinct, car c'est une particularité fort étrange, à notre avis, que des cils durs, immobiles au lieu de cirres, hérissant, sans paroître y remplir aucune fonction vibratile, le pourtour de l'ouverture d'un Microscopique, dont toutes les allures et les formes sont pour le reste celles des Urcéolaires suivantes, si bien caractérisées par leur évidement en forme de coupe. Sa mobilité est extrême; elle change de forme avec une vitesse incroyable; d'autres fois elle conserve très-longtemps la même sur le porte-objet. Sa couleur est grisâtre; nous en avons observé des individus qui passoient au vert.

9. Urcéolaire crachoir.

Urceolaria (*sputarium*) *ventrosa, aperturâ orbiculari dilatata; ciliis longis raris, excentricis;* Lamk. *loc. cit. p.* 42. *n.* 7. *Vorticella;* Mull. *loc. cit. p.* 259. *tab.* 35. *fig.* 16. 17. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 10 (pour 19) et 20.

Description. Nous n'avons jamais eu occasion d'observer cette espèce, qui paroit être fort rare, parmi la petite lenticule où elle habite. Muller s'exprime ainsi sur ce qui la concerne. « Etrange animal, auquel rien ne se peut comparer dans l'admirable monde invisible. Son ouverture orbiculaire a sa marge très-dilatée, transparente, avec de très-longs cils, implantés, non sur la marge, mais sur le disque, et qui rayonnent tout autour. Il est inférieurement contracté en une masse globuleuse, formée d'une molécule granuleuse et d'un vert foncé. Dans cet état, les cils vibrent, se donnent des mouvemens divers. Bientôt, changeant de forme, l'animal s'alonge en un cylindre blanchâtre, dilaté et déprimé en avant, où les cils cessent de se montrer. »

10. Urcéolaire noirâtre.

Urceolaria (*nigrina*) *cylindrica, posticè rotundata, anticè truncata, opaca nigricans;* N. *Urceolaria varia;* Lamk. *loc. cit. n.* 6. *Vorticella varia;* Mull. *loc. cit. p.* 258. *tab.* 35. *fig.* 13—15. *Encycl. pl.* 19. *fig.* 16—18.

Description. L'une des moins petites espèces du genre, sa couleur noirâtre très-foncée la fera facilement reconnoître; dans son état de développement, elle affecte toujours la même forme, qui est à peu près celle d'un dé à coudre. Les auteurs l'avoient cependant nommée *variable*, parce qu'elle se contracte quelquefois en boule, dont un côté se lobe diversement lorsque l'animal veut se développer de nouveau. Cette espèce est encore l'une de celles que nous avons rencontrée dans les eaux des environs de Lille, en décembre 1820.

11. Urcéolaire tronçatelle.

Urceolaria (*truncatella*) *cylindrica, disserta, apice truncata, ciliis brevisculis;* Lamk. *loc. cit. p.* 44. *n.* 23. *Vorticella;* Mull. *loc. cit. p.* 274. *tab.* 38. *fig.* 14. 15. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 34. 35. Baker, *Micr. expl. p.* 79. *plat.* 5. *fig. VIII.* 1. 2.

Description. Assez commune parmi les lenticules, cette espèce offre encore à peu près la forme d'un dé, mais un peu alongé, étant cylindracée, obtuse postérieurement, et comme tronquée antérieurement, où les cirres qui garnissent le pourtour de l'ouverture brillent dans le mouvement qu'elle se donne. C'est un animal épais, que nous n'avons jamais vu changer de forme comme la plupart des précédens, composé d'une molécule grisâtre très-transparente vers l'orifice, plus foncée postérieurement, contenant quelques corpuscules hyalins.

12. Urcéolaire utriculée.

Urceolaria (*utriculata*) *viridis, ventricosa, productilis, anticè truncata;* Lamk. *loc. cit. p.* 42. *n.* 12. *Vorticella;* Mull. *loc. cit. p.* 264. *tab.* 37. *fig.* 9. 10. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 5. 6.

Description. Cette espèce est postérieurement ventrue et arrondie en sac; la partie supérieure s'alonge en goulot de bouteille; l'orifice termine la partie amincie, et les cirres vibratiles y brillent tout autour. Une molécule verdâtre obscure compose tout le corps, et l'on y distingue des corpuscules que Muller compare à des ovaires. On la trouve dans la mer, où elle ne varie guère de forme qu'en s'alongeant, son pourtour demeurant toujours fort arrêté et arrondi.

13. Urcéolaire rembrunie.

Urceolaria (*fuscata*) *brunea, ventricosa varia, anticè attenuata, ore parvo;* N.

Description. Cette Urcéolaire offre quelques rapports avec la précédente, mais outre qu'elle se trouve dans l'eau des ornières, parmi les Raphanelles, sa couleur est brunâtre, surtout vers la partie postérieure et renflée du corps, où des corpuscules hyalins épars se mêlent à la molécule constitutrice brunâtre. Dans la natation, elle change souvent de forme; la plus habituelle est l'ovale, un peu amincie en avant, où l'ouverture est très-petite, entourée de cirres courts et rayonnans. On la voit se contracter diversement, affecter la forme globuleuse, et diverses figures, où la partie postérieure demeure toujours la plus renflée. Elle cache alors ses cirres, et ressemble à une Amibe qui ne seroit pas aplatie et membraneuse.

8. Les Urcéolaires de cette subdivision sont difformes.

14. Urcéolaire mamelonnée.

Urceolaria (*papillaris*) *ventricosa, anticè truncata, papillâ posticè et laterali hyalinâ;* Lamk. *loc. cit. p.* 43. *n.* 15. *Vorticella;* Mull. *loc. cit. p.* 266. *tab.* 37. *fig.* 13. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 9.

Description. Cette espèce, dont le corps est épais, auroit son profil presque carré, si deux mamelons, dont l'un est surtout très-hyalin et comme brillant, ne formoient une proéminence en manière de verrue, sur deux de ses côtés; la molécule qui la constitue paroît intérieurement agitée, comme celle de certains Volvoces, surtout quand l'animal fait vibrer les cirres qui garnissent le pourtour de son orifice. On la trouve assez fréquemment nageant en vacillant entre les filamens des salmacis, dans l'eau des marais.

15. Urcéolaire bottine.

Urceolaria (*ocreata*) *subcubica, infrà angulum obtusum producta;* Lamk. *loc. cit. p.* 43. *n.* 13. *Vorticella;* Mull. *loc. cit. p.* 265. *tab.* 37. *fig.* 11. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 7.

Description. Peu d'animaux se montrent sous une forme plus baroque. Epaisse, composée d'une molécule brunâtre, elle présente absolument de profil, la figure du pied d'une botte, dont la partie postérieure seroit la sole, et l'antérieure ou buccale arrondie et ciliée dans toute son étendue, l'ouverture de la tige; très-rare, et gênée dans ses mouvemens. On la trouve parmi les potamots, dans les rivières.

16. Urcéolaire jambarde.

Urceolaria (*valga*) *cubica, infrà divaricata;* Lamk. *loc. cit. p.* 43. *n.* 14. *Vorticella;* Mull. *loc. cit. p.* 266. *tab.* 37. *fig.* 12. *Encycl. pl.* 20. *fig.* 8.

Description. Cette espèce qui n'est pas moins rare que la précédente, et qui se trouve dans les marécages, a sa partie antérieure ou buccale légèrement arrondie; assez courte, presque carrée, vue de profil, elle se bilobe postérieurement en s'y dilatant, et l'un de ses lobes, moins épais et plus long que l'autre, saille légèrement en forme de doigt. (B. de St. Vincent.)

URCÉOLARIÉES.

Nous avons proposé ce nom pour désigner la première famille de l'ordre des Stomoblépharés dans la classe des Microscopiques, et dont les espèces déjà compliquées de cirres où le mouvement vibratoire est très-prononcé, forment le passage aux Vorticellaires que nous avons transportées dans le règne Psychodiaire. (*Voyez* ce mot et Microscopiques.) Les genres qui la composent, sont: Myrtiline, Rinelle, Urcéolaire, Stentorine et Synanthérine. *Voyez* tous ces mots.

(B. de St. Vincent.)

URODÉES.

Troisième famille de l'ordre des Trichodés dans la classe des Microscopiques, dont les caractères ont été exposés page 531 du présent volume, et qui se compose des genres Ratule et Diurelle. *Voyez* ces mots.

(B. de St. Vincent.)

URODIÉES.

Huitième famille de l'ordre des Gymnodés dans la classe des Microscopiques, dont les caractères ont été exposés page 526 du présent volume, et qui se compose des genres Furcocerque, Trichocerque, Ty, Céphaladelle, Léiodine et Kérobalane. *Voyez* tous ces mots.

(B. de St. Vincent.)

UVELLE; *uvella.*

Genre de la famille des Pandorinées, dans l'ordre des Gymnodés de la classe des Microscopiques. Les animaux qui le composent sont un composé de molécules, ou plutôt de globules diversement groupés, que n'environne aucune membrane commune, et qui, attachés les uns aux autres par des liens que nous ne saurions discerner, exercent une vie commune, mais qui, venant à se détacher de la masse, deviennent à leur tour autant d'Uvelles complètes, après avoir erré durant le temps qui leur est prescrit sous forme de Volvoces ou de grosses Monades. Les Uvelles nous ont déjà occupé dans le présent volume. Nous renverrons le lecteur à ce qui en a été dit page 521. Ce que Gleichen nomme Informes *pl. XIV.* D. III. *a; pl. XV.* A. III. *a;* B. II; *pl. XVI.* A. II; *pl. XIX.* B. III. *et pl. XXII.* E. II. nous paroît appartenir à ce genre, dont les espèces constatées sont les suivantes.

1. Uvelle Fausse-Mure.

Uvella (*Chamæmorus*) *rotundata, moleculis sphæricis, hyalinis;* N. *Monas hyalina;* Mull. *Inf. p.* 8. *tab.* 1. *fig.* 12. 13. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 1. *fig.* 10. Spallanzani, *Opusc. phys.* 1. *p.* 209. *tab.* 2. *fig.* 15. B. C. D. Prélude, Gleichen, *Inf. pl. XIV.* A. I. *b;* B. I. *a;* C. III. *a; et pl. XIX.* C. III. *a.*

Description. Ce singulier animal ressemble à une mure de baies, étant composé de grains arrondis, groupés en sphère irrégulière, et sa transparence est parfaite. Une nuance brunâtre très-pâle l'altère parfois; il roule dans l'eau pure d'une manière irrégulière en tout sens, comme si chacun

des grains dont il se forme avoit une volonté particulière, et que le mouvement fût le résultat du balancement des forces individuelles. On le surprend parfois se divisant, c'est-à-dire lorsque chacun des globules s'individualisant, vogue pour son compte, et présente absolument la figure du *Monas Bulla*, dont on ne le pourroit distinguer, si l'on n'eût vu soi-même de quelle masse il se détache; mais on peut, en conservant l'eau où les globules se sont répartis, voir ceux-ci grossir, se bosseler, et devenir en peu de temps des Uvelles semblables à celles dont ils sortirent. On retrouve l'espèce dont il est question dans certaines infusions de foin, où elle persiste tant que la corruption n'y est pas prononcée.

2. Uvelle verdâtre.

Uvella (*virescens*) *polymorpha, moleculis ovoideis virescentibus;* N. *Volvox* (*uva*) *globosus, moleculis sphæricis virescentibus nudis;* Moll. *loc. cit. p.* 20. *tab.* 3. *fig.* 17—21. *Encycl. pl.* 2. *fig.* 11—13.

Description. Beaucoup plus considérable que la précédente, et la surpassant huit à dix fois en volume, l'Uvelle verdâtre, dont le nom indique la teinte, a les globules aussi beaucoup plus gros et de forme ovoïde. Ils ressemblent parfaitement à plusieurs de nos Zoocarpes, dont on ne les distingue que très-difficilement quand on les surprend isolés. Ils constituent des masses de quatre à vingt, et même quarante, dont le mouvement est encore plus irrégulier et plus bizarre que chez le *Chamæmorus*. Cette espèce, qui ressemble à une agglomération de petites Enchélides vertes, se trouve assez fréquemment errante parmi les lenticules. Nous l'y avons vue souvent en immense quantité; conservée soigneusement dans des vases, tous les globules ne tardoient pas à s'y individualiser au point de colorer sensiblement l'eau. C'est surtout en automne qu'on la rencontre.

3. Uvelle rosacée.

Uvella (*rosacea*) *sphærica, cristallina, moleculis sphæricis regulariter dispositis;* N. *Volvox* (*socialis*) *sphæricus, moleculis cristallinis, æqualibus, distantibus;* Mull. *loc. cit. p.* 15. *tab.* 3. *fig.* 8. 9. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 8. Baker, *Empl. micr. tab.* 2. *plat. XIII. fig. XV.* 1. 2. 3. Gleich. *pl. XVI.* G. 1.

Description. La forme régulièrement arrondie de cette espèce, qui représente comme une rosace ou une cocarde, la rapproche déjà de celle des Pectoralines. Les globules en sont parfaitement ronds et hyalins, et ceux des bords sont sensiblement plus gros que ceux du centre, ce qui indique dans l'ensemble une disposition légèrement discoïde. On diroit que chaque globule est fixé par un filament central sur un centre commun, car on y reconnoît une sorte d'agitation individuelle d'où résulte le mouvement général, qui est une rotation capricieuse, où des tiraillemens intérieurs dans la masse causent des titubations. Nous en avons vu rouler ainsi par milliers dans l'eau de fontaine et de rivière, ou dans un baquet où on avoit eu été l'habitude de mettre tremper des légumes, et quand cette eau étoit renouvelée, on y retrouvoit, vingt-quatre ou quarante-huit heures après, des Uvelles par milliers. Leur transparence les faisoit ressembler à du cristal. On en distinguoit où des globules s'étant séparés, laissoient des brèches, et la forme générale de la rosace devenant alors irrégulière, on eût pu la confondre avec l'*Uvella Chamæmorus*. En mourant par dessèchement sur le porte-objet, l'animal y demeure encore visible comme une petite cocarde, et prend la nuance d'un morceau de talc qui seroit collé au verre. On le trouve aussi dans les marais, parmi les Conferves.

(B. de St. Vincent.)

V

Vaginicole; *vaginicola.*

Genre de la famille des Thikidées, dans l'ordre des Stomoblépharés de la classe des Microscopiques, établi par M. de Lamarck (*Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 26), et dont Bruguière avoit entrevu la nécessité. Les animaux qui le composent étoient si déplacés dans le genre Trichode, qu'on a peine à concevoir comment Muller les y comprit; leurs caractères consistent dans un corps turbiné et alongé, terminé par une queue qui n'y est pas articulée, et contenu dans une gaine ou capsule cylindracée, vitrée, libre, que le corps ne remplit pas toute entière; ils sont parmi les Stomoblépharés, ce que les Tubicolaires sont dans l'ordre des Rotifères. Les espèces qui nous sont connues sont toutes marines.

1. Vaginicole innée.

Vaginicola (*innata*) *folliculo cylindrico, postice perforato; caudâ extra folliculum exertâ;*

N. Lamk. *loc. cit. p.* 27. *n.* 3. *Trichoda;* Mull. *Inf. p.* 220. *tab.* 31. *fig.* 16. 19. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 16. *fig.* 21—24.

Description. L'espèce de capsule cristalline et comme de verre qui contient cet animal, est alongée en cloche et tellement transparente, qu'on n'en distingue pas même les bords, postérieurement arrondis; la Vaginicole s'y tient fixe; et sa queue transparente, passant par un trou central, est sensiblement trifide et lui sert à se fixer sur les débris inondés. Son corps, qu'elle contracte jusqu'à lui donner la forme d'une olive au fond de la follicule, présente un peu la figure d'un clou de girofle dans son grand développement; on y distingue un renflement antérieur, au centre duquel l'ouverture buccale, garnie de cirres agités, est assez large. Jamais cette sorte de tête ne dépasse l'entrée de la loge vitrée qui protège l'animal, tout formé d'une molécule grisâtre, à travers laquelle on distingue des bulles hyalines, en nombre et de forme variables, dont les unes sont parfaitement sphériques, tandis que d'autres sont alongées. Cette espèce est assez rare parmi les Hydrophytes.

2. Vaginicole Vorticelle.

Vaginicola (*Vorticella*) *turbinata, anticè dilatata, truncata; folliculo elongato, posticè attenuato;* N. *Vorticella vaginata;* Mull. *Inf. p.* 310. *tab.* 44. *fig.* 12. 13. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 23. *fig.* 32. *Foliculina;* Lamk. *loc. cit. p.* 30. *n.* 2.

Description. Cette espèce étant dépourvue de rotifères, ayant ses cirres vibratiles en deux petits faisceaux effacés sur le bord même de son limbe, on ne voit pas ce qui put décider M. de Lamarck à la rapporter dans un genre duquel il avoit lui-même fixé les caractères, dont le principal consistoit dans la présence d'organes rotatoires complets. On diroit une véritable Vorticelle, en forme de toupie, munie de son pédicule postérieur qui lui forme comme une queue transparente, placée à l'extrémité d'un long tube de verre, un peu élargi en avant, où se tient l'animal; celui-ci se fixe souvent sur les corps étrangers par l'autre extrémité de ce tube, qui n'est point contractile ni extensible. On la trouve vers la fin de l'automne parmi les Ulves et les Varecs.

3. Vaginicole locataire.

Vaginicola (*inquilina*) *folliculo cylindrico, posticè obtuso; pedicello intrà folliculum flexilis;* N. Lamk. *Anim. sans vert. loc. cit. n.* 1. *Trichoda inquilinus;* Mull. *Inf. p.* 218. *Zool. dan. tab.* 9. *fig.* 2. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 14. 17.

Description. Plus alongée, plus étroite, mais de même forme que dans l'espèce n°. 1, la follicule ne donne point passage à la queue. Celle-ci, qui termine l'animal, assez ressemblant à celui de l'espèce n°. 2, est subulée, rétractile et flexueuse, quand le corps, qui a la forme d'un godet de Vorticelle, se tient à l'orifice; il la retire souvent, de sorte qu'il paroît n'être plus attaché à son étui, tandis que lorsqu'il la fixe au fond, elle sert à le rappeler au fond. On trouve cette espèce durant tout l'hiver dans l'eau salée pure, soit qu'on vienne de la recueillir, soit qu'elle ait été longtemps gardée.

4. Vaginicole propriétaire.

Vaginicola (*ingenita*) *folliculo depresso; bari latiore; animalculo infundibuliformi, in caudam attenuato;* N. Lamk. *loc. cit. n.* 2. *Trichoda;* Mull. *loc cit. p.* 219. *tab.* 31. *fig.* 13—15. *Encycl. pl.* 16. *fig.* 18—20.

Description. La follicule est élargie postérieurement, où elle paroît comme arrondie, se rétrécissant un peu vers l'orifice, dont le contour ou limbe échappe à la vue. L'animal est comme un cornet alongé, se terminant en une pointe fixée au fond de la follicule, et sur laquelle il se contracte quelquefois en poire. L'ouverture très-ouverte forme souvent, comme dans le n°. 1, une sorte de bourrelet. Cette espèce est assez commune avec la précédente.

Le *Vorticella* (*folliculata*) *oblonga, folliculo cylindraceo* de Muller, *loc. cit. p.* 285, qui n'a jamais été figurée et que M. de Lamarck regarde comme appartenant au genre Folliculine, pourroit bien appartenir à celui-ci.

(B. de St. Vincent.)

VÉLELLE; *velella.*

Genre d'Acalèphes libres, ayant pour caractères: corps libre, gélatineux extérieurement, cartilagineux à l'intérieur, elliptique, aplati en dessous, et ayant sur le dos une crête élevée, insérée obliquement.

Velella; de Lamarck, Cuvier, Schweigger.

Observ. Les Vélelles ont beaucoup de rapports avec les Porpites; elles ont comme elles un cartilage intérieur de forme ovale, couvert de stries concentriques; elles ont de plus une crête cartilagineuse, mince, assez élevée, posée obliquement sur la face supérieure du cartilage principal, destinée à supporter une membrane molle et mince qui sert comme de voile à l'animal. Le corps des Vélelles est aplati en dessous, et au centre de la surface inférieure on observe la bouche, qui tantôt paroît nue, tantôt offre de nombreux tentacules, selon les espèces.

Les Vélelles sont phosphoriques pendant la nuit; elles causent des démangeaisons lorsqu'on les touche; on dit néanmoins qu'on les mange après les avoir fait frire: elles flottent et voguent à la surface des eaux comme les Porpites, les Physalies, etc.

1. Vélelle mutique.

Velella mutica; de Lamk.

Velella oblongo-ovata, subnuda; margine ciliato; cristâ membranaceâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom* 2. *p.* 482. *n.* 1.

Medusa velella; Gmel. *Syst. nat. p.* 3153. *n.* 12.

Phyllidoce..... Brown, *Jam.* 387. *tab.* 48. *fig.* 1.

Ovale-oblongue, presque nue; bord cilié; crête membraneuse.

Hab. L'Océan atlantique.

2. Vélelle à limbe nu.

Velella limbosa; de Lamk.

— *Encycl. méth. pl.* 90. *fig.* 1. 2.

Velella ovalis, obliquè cristata; tabulâ inferiore limbo nudo obvallatâ; disco margine tentaculis longis crinito.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 482. *n.* 2.

Holothuria spirans; Forsk. *Ægypt. p.* 104. *n.* 15. *tab.* 26. *fig.* K.

Ovale; crête dirigée obliquement; disque inférieur couvert de suçoirs blancs, et bordé de tentacules bleus, longs, filiformes. Au centre de ce disque, la bouche offre une saillie subtubuleuse.

Hab. La Méditerranée.

3. Vélelle scaphidienne.

Velella scaphidia; Péron.

Velella ovalis, obliquè cristata; cristâ dorsali tenuissimâ, angulatâ; tabulâ inferiore tentaculis cæruleis numerosissimis echinatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 482. *n.* 3.

— Péron et Lesueur, *Voyag.* 1. *p.* 44. *pl.* 30. *fig.* 6.

Ovale; crête dorsale blanchâtre, transparente, extrêmement mince, située obliquement; surface inférieure hérissée jusqu'en son bord de tentacules d'un beau blanc.

Hab. Océan atlantique austral. (E. D.)

VÉRÉTILLE; *veretillum.*

Genre de polypiers nageurs, ayant pour caractères: corps libre, simple, cylindrique, charnu, polypifère dans sa partie supérieure, ayant sa base nue, plus ou moins coriace; polypes sessiles et épars autour du corps commun; huit tentacules ciliés à leur bouche.

Veretillum; Cuvier, de Lamarck, Schweigger.

Pennatula auctorum.

Obsev. Le genre Vérétille, séparé par MM. Cuvier et de Lamarck du genre *Pennatula* des auteurs, comprend deux espèces de polypiers charnus, cylindroïdes, sans ramifications, ayant dans leur centre un corps solide linéaire qui soutient une chair molle, caverneuse et comme fibreuse; une partie de leur surface est couverte de polypes assez grands, situés sans ordre; l'autre en est dépourvue: ils sont phosphorescens pendant la nuit.

Les Vérétilles se distinguent des Funiculines en ce qu'elles sont plus courtes, plus épaisses, et principalement parce que leurs polypes sont épars, tandis que ceux des Funiculines sont disposés par rangées longitudinales.

1. Vérétille phalloïde.

Veretillum phalloides; Cuv.

Veretillum stirpe cylindricâ, subclavatâ, seminudâ, supernè polypos minutos exerens; ossiculo subulato.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 421. *n.* 1.

Pennatula phalloides; Pallas, *Elench. p.* 373. *n.* 220.

— Pallas, *Misc. zool. p.* 179. *tab.* 13. *fig.* 5—9.

Cylindrique, longue de près de six pouces, nue et un peu amincie dans sa partie inférieure, obtuse, ponctuée, et de tous côtés polypifère dans sa moitié supérieure; elle contient un osselet linéaire subulé et quadrangulaire.

Hab. L'Ocean indien.

2. Vérétille cynomoire.

Veretillum cynomorium; de Lamk.

Veretillum stirpe cylindricâ, crassâ, basi nudâ, subgranulosâ, supernè polypos majusculos exerens.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 421. *n.* 2.

Pennatula cynomorium; Pall. *Elench. p.* 373. *n.* 221.

— Pall. *Misc. zool. tab.* 13. *fig.* 1—4.

Longue de quatre pouces environ, de la grosseur du pouce, de couleur blanchâtre, inférieurement dépourvue de polypes et subgranuleuse, couverte dans sa partie supérieure de polypes cylindriques munis de huit tentacules pennatifides; osselet très-petit.

Hab. La Méditerranée. (E. D.)

VERS INTESTINAUX.

On désigne par ce nom un groupe d'animaux

invertébrés, dépourvus de membres, d'organes de circulation et de respiration, dont les seuls caractères communs sont de naître, vivre, engendrer et mourir dans le corps d'autres animaux vivans.

Pendant fort long-temps on n'a guère connu qu'un très-petit nombre de Vers intestinaux, et cette connoissance se bornoit aux espèces les plus communes, qui vivent dans l'homme et dans quelques animaux domestiques. On n'avoit sur leur compte que des données extrêmement vagues; on ne les considéroit que sous le rapport des maladies qu'ils occasionnent, ou qu'on les supposoit occasionner.

Ce n'est que vers la fin du siècle dernier que l'on s'est occupé d'une manière spéciale de l'étude et de la *recherche* des Vers intestinaux. Un grand nombre d'ouvrages publiés dans diverses parties de l'Europe, et surtout en Allemagne, ont successivement fait connoître une multitude d'Entozoaires et avancé beaucoup leur histoire naturelle. Mais ce qui reste encore à découvrir est immense; il reste à examiner dans ce but une foule d'animaux exotiques; et quoique les indigènes, plus à notre portée, aient été, pour la plupart, soumis fréquemment aux recherches helminthologiques, on y découvre encore chaque jour de nouvelles espèces.

Le nombre des espèces de Vers intestinaux connus est à peu près de douze cents; il est supposable que ce nombre pourra être décuplé par la suite. Ainsi ces êtres, déjà si remarquables par leurs formes, leur organisation et le lieu qu'ils habitent, jouent encore dans la nature un rôle plus important qu'on ne le pourroit croire au premier abord. Ce n'est guère que dans les animaux vertébrés que l'on a trouvé des Entozoaires; mais il est plus que probable que les animaux invertébrés ne sont point exempts de ces parasites, puisqu'on en a déjà découvert quelques-uns par hasard, et presque sans les chercher, dans plusieurs insectes et mollusques.

Si l'on excepte les os, les cartilages, les ligamens et autres tissus organiques d'une contexture dense et serrée, les Entozoaires peuvent habiter dans toutes les parties des animaux; néanmoins les organes creux, et surtout les voies digestives, sont les lieux où on les rencontre le plus souvent, et où se trouve le plus grand nombre de genres et d'espèces. Ainsi on en a observé dans le cerveau, les yeux, les cavités nasales, les oreilles, dans le tissu de la langue, sous la peau, dans les branchies et la vessie natatoire des poissons, dans la trachée-artère, les bronches et le parenchyme du poumon, dans l'intérieur de la cavité abdominale, sous le péritoine, au milieu du mésentère, dans la cavité du canal digestif et l'épaisseur de ses parois, dans le parenchyme du foie, la vésicule du fiel et les canaux biliaires, dans la rate, le pancréas, les reins, les organes génitaux, dans l'épaisseur des muscles, au milieu du tissu cellulaire, dans des tubercules, des kystes et autres dégénérescences organiques.

Chaque espèce d'animal nourrit un certain nombre de vers appartenant à divers ordres et genres; les animaux soumis le plus fréquemment aux recherches helminthologiques, sont ceux où on en a trouvé davantage. Ainsi il y en a seize espèces dans l'Homme, huit dans le Chien, neuf dans le Putois, treize dans le Hérisson, onze dans la Souris, six dans le Lapin, neuf dans le Cochon, douze dans le Mouton, onze dans le Bœuf, autant dans le Cheval, neuf dans la Corneille, six dans le Coq, huit dans le Héron commun, neuf dans le petit Plongeon, quatorze dans l'Oie, onze dans le Canard domestique, huit dans le Crapaud commun, douze dans la Grenouille commune, huit dans l'Anguille, sept dans le Turbot, dix dans la Perche, six dans la Truite, etc. etc.

Un assez grand nombre de Vers intestinaux sont particuliers à quelques espèces d'animaux, ou plus exactement sans doute n'ont point encore été trouvés dans d'autres; mais il est beaucoup plus fréquent de voir une même espèce commune à plusieurs animaux de genre ou d'espèce voisins, et même d'organisation assez différente. Ainsi le *Strongle géant* se trouve dans les reins de l'Homme, du Chien, du Loup, du Renard, de la Marte, du Cheval, du Taureau, dans l'épiploon du Glouton, dans les intestins de la Loutre et les poumons du Veau marin; l'*Ascaride lombricoïde* dans les intestins de l'Homme, du Cochon, du Bœuf, du Cheval et de l'Ane; l'*Echinorhynque globuleux* dans les intestins de l'Anguille, du Boulereau noir, du Denté vulgaire, du Pleuronecte microchire, du Corbeau de mer, du Brochet de mer; l'*Echinorhynque à col cylindrique* dans les intestins de l'Esturgeon ordinaire, du grand Esturgeon, de l'Anguille commune, de la Lotte commune, de la Blennie vivipare, du Scorpion de mer, du Chabot commun, de la petite Perche, de la Perche commune, du Silure commun, du Picaud et du Merlan; le *Distome hépatique* dans la vésicule biliaire de l'Homme, du Kanguroo géant, du Lièvre, du Lapin, de l'Ecureuil commun, du Chameau, du Cerf, du Chevreuil, du Daim, du Kevel, de la Corione, du Bœuf, de la Chèvre, du Mouton, du Cheval, de l'Ane et du Cochon; le *Distome appendiculé* dans l'estomac de la Torpille, de l'Esturgeon ordinaire, de la Donzelle, de la Dorée de Saint-Pierre, du Turbot, de la Barbue, du Pleuronecte microchire, de l'Epinoche, du Rouget, du Perlon, du Saumon, de l'Alose, du Moineau de mer et de la Sole; le *Scolex polymorphe* dans les intestins et parfois dans l'abdomen de la Torpille, du Miraillet, de la Pastenague commune, du Squale nez, de la Raie pêcheresse, de la Trompette de mer, du Lièvre de mer, de la Donzelle, de la Fiatole, du Rapeçon, du Merlan, de la Blennie ocellée, du Ruban ron-

geâtre, du Boulereau blanc, du Boulereau bleu, du Boulereau noir, du Porte-écuelle, du Chabot commun, de la Rascasse, de la Dorée de Saint-Pierre, du Pleuronecte microchire, du Turbot, de la Plie, de la Sole, de la Barbue, du Bogue ordinaire, du Roi des rougets, du Poulpe commun; le *Cysticerque à col étroit* sous le péritoine et la plèvre du Mouton, du Bœuf, de la Chèvre, du Cochon, du Sanglier, du Mouflon, du Cerf, du Petit-gris, de l'Ecureuil commun, de la Gazelle, du Saïga, du Chamois, du Kevel, de l'Axis, du Callitriche; le *Cysticerque ladrique* dans le cerveau, le cœur et les muscles de l'Homme, du Pithèque, du Patas, du Moustac et du Cochon.

L'organisation des Entozoaires, assez complexe dans les plus parfaits, devient d'une extrême simplicité dans les derniers êtres de ce groupe, et ces divers degrés de complication dans la structure, nécessitent de les partager en plusieurs divisions plus ou moins naturelles, et qui n'ont souvent entr'elles que fort peu d'analogie.

Il est assez facile de reconnoître que les Vers intestinaux appartiennent aux dernières séries du règne animal; mais où doit être leur place naturelle dans un cadre zoologique? là gît la difficulté. Les modifications organiques nécessitées par leur singulière habitation, établissent des différences essentielles entr'eux et les animaux qui paroissent leur ressembler le plus; l'analogie se réduit aux formes extérieures seulement, et n'a pas plus de valeur que celle qui existe entre un Serpent et une Anguille, une Hydre (*Hydra*) et une Seiche. Soit qu'on rapproche isolément chaque coupe d'Entozoaires des animaux avec lesquels ils semblent avoir de l'affinité, soit qu'on en fasse une classe distincte, ils formeront toujours un groupe latéral et hors de rang.

Linné, qui n'a connu qu'un très-petit nombre de Vers intestinaux, et les auteurs qui ont suivi sa classification, les ont placés en tête de la classe des Vers. M. Cuvier en forme la seconde classe des Zoophytes; il y réunit les Lernées et les Planaires. M. de Lamarck en fait les deux premiers ordres de sa classe cinquième; il y joint les Planaires et les Dragonneaux. M. Rudolphi pense qu'une partie des Entozoaires, les Nématoïdes, pourroit être rapprochée des Annélides, et le reste rejeté *in chaoticum regnum zoophytorum*, sans leur assigner de place particulière. Enfin M. de Blainville forme plusieurs classes des Vers intestinaux, et les rattache à différens types de la série animale. La première, celle des Entozoaires apodes, est réunie au type troisième du premier sous-règne; la deuxième, celle des Subannélidaires ou Gastrorhyzaires, au deuxième sous-règne; la troisième, celle des Monadaires, est placée dans le troisième sous-règne.

Les auteurs de classifications générales des animaux, et ceux de traités particuliers sur l'helminthologie, ont divisé les Entozoaires en différens ordres, et se sont efforcés, avec plus ou moins de succès, à rendre ces divisions et subdivisions naturelles et faciles pour l'étude. Ne pouvant les présenter toutes ici avec les détails suffisans pour mettre à portée de les apprécier, je me bornerai à mentionner celle qu'a suivie M. Rudolphi dans son *Synopsis*, la même dont on a fait usage dans cet ouvrage; elle me semble la plus simple, la plus commode, la meilleure enfin pour l'étude. Dans cette division, empruntée à Zeder, les Entozoaires sont distribués en cinq ordres.

I. Les Nématoïdes. Vers à corps alongé, cylindrique, élastique, ayant un canal intestinal avec deux orifices, bouche et anus; et les organes génitaux mâle et femelle sur des individus différens. Cet ordre renferme les genres: Filocapsulaire, Filaire, Trichosome, Trichocéphale, Oxyure, Cucullan, Spiroptère, Physaloptère, Strongle, Ascaride, Ophiostome et Liorhynque.

II. Les Acanthocéphales. Vers à corps cylindroïde, utriculaire, élastique, ayant à leur extrémité antérieure une trompe rétractile, garnie de crochets cornés; les organes génitaux mâle et femelle sur des individus différens. Cet ordre ne renferme que le seul genre Echinorhynque.

III. Les Trématodes. Vers dont le corps est mou, aplati ou cylindroïde; ils ont des suçoirs en forme de cupule, dont le nombre et la position varient suivant les genres; les organes sexuels mâle et femelle sont distincts, mais réunis sur le même individu. Cet ordre renferme les genres: Monostome, Amphistome, Distome, Pentastome et Polystome.

IV. Les Cestoïdes. Vers dont le corps est alongé, aplati, mou, articulé ou non articulé; quelques-uns ont la tête ornée de franges ou lèvres; dans la plupart elle est munie de suçoirs en forme de fossette ou de cupule, dont le nombre est de deux ou de quatre; les organes génitaux sont réunis sur le même individu. Cet ordre ne renferme que les genres: Géroflé, Scolex, Gymnorhynque, Tétrarhynque, Ligule, Triénophore, Bothriocéphale et Ténia.

V. Les Cystiques. Vers dont le corps aplati ou cylindroïde est muni en avant de fossettes ou de cupules et de quatre trompes garnies de crochets, et se termine en arrière par une vésicule remplie d'un liquide incolore et transparent; point d'organes sexuels distincts. Cet ordre renferme les genres: Floriceps, Cysticerque, Cœnure et Echinococque.

Nous renvoyons la description détaillée des ordres, et surtout des genres, aux mots respectifs qui les expriment; on pourra y prendre une idée exacte de la structure des animaux qu'ils réunissent, de leurs formes, de leurs fonctions et du

degré d'analogie qui peut exister entre les divers êtres de ce groupe.

Un des points le plus obscur dans l'Histoire des Vers intestinaux, c'est de savoir ou d'expliquer comment ils parviennent dans le corps d'un animal; s'ils viennent du dehors, ou s'ils se forment dans les animaux, et, dans ce cas, s'ils peuvent se communiquer d'un animal à un autre, et comment se fait cette communication. Ces questions compliquées et difficiles à résoudre, sont traitées avec soin et détails dans l'ouvrage de M. Rudolphi, intitulé: *Entozoorum historia naturalis*, et dans le *Traité des Vers intestinaux de l'homme*, par M. Bremser (traduction française). Quiconque voudra approfondir la matière, doit nécessairement consulter ces deux excellens ouvrages. On se contentera de rapporter sommairement ici les principaux argumens qui peuvent servir à baser une opinion à cet égard.

Les Entozoaires sont-ils des animaux extérieurs?

On a prétendu que les mêmes espèces de vers qui vivent dans les animaux se trouvent également sur la terre ou dans l'eau. Un examen superficiel a pu seul conserver cette méprise, à l'égard de quelques Nématoïdes qui présentent l'apparence de certaines Annélides, et pour quelques Distomes que l'on aura confondus avec les Planaires; mais la plupart des Entozoaires ont des formes, et tous ont une structure intérieure particulières qui ne permettent pas de les confondre avec les vers extérieurs. On les trouveroit en abondance sur la terre ou dans l'eau, puisqu'ils ne seroient qu'accidentellement dans les animaux; et cela n'est pas..... Tous les vers extérieurs introduits dans les voies digestives meurent promptement et sont digérés, etc.

On a supposé encore que les vers extérieurs, introduits dans le corps des animaux, soit développés, soit à l'état de germe ou d'œuf, y subissoient un changement d'organisation, ou des transformations, et prenoient l'aspect et l'organisation que l'on reconnoît aux Vers intestinaux.

Cette hypothèse qui pourroit s'appuyer, jusqu'à un certain point, sur ce qui arrive à la plupart des insectes et à quelques reptiles, n'est prouvée, pour les Entozoaires, par aucune observation directe; d'ailleurs il est de fait bien connu qu'aucun des animaux de la classe des vers ne subit de transformations pendant le cours de son existence. Les helmintbologistes de Vienne, qui ont disséqué plus de cinquante mille animaux dans le but de découvrir des Entozoaires, M. Rudolphi, beaucoup d'autres helmintbologistes, moi-même, qui avons fait également dans ce but un grand nombre de dissections, n'avons jamais rencontré, dans les animaux, de vers vivans qui n'eussent tous les caractères des vrais Entozoaires; jamais nous n'en avons rencontré un seul pendant l'œuvre d'une transformation quelconque..... Certains genres et espèces ne se trouvent jamais que dans les mêmes organes..... Les Vers intestinaux se conservent et engendrent au milieu des organes où ils sont placés; ils meurent presqu'aussiôt qu'ils en sont sortis, etc.

Les œufs d'Entozoaires sortis du corps des animaux, soit après la mort de ceux-ci, soit par leurs déjections, peuvent-ils se communiquer à d'autres par la voie des alimens, des boissons ou de la respiration?

Cette hypothèse ne peut être soutenue, si l'on veut tenir compte des observations suivantes..... Il est des Vers intestinaux qui n'ont point d'œufs, ni de moyens de reproduction connus..... Les animaux carnassiers qui mâchent à peine leurs alimens, devroient être plus exposés aux Entozoaires que ceux qui se nourrissent de plantes et qui broient avec soin leur nourriture; et cela n'est pas..... Comment les œufs des Entozoaires, si délicats et qui se pourrissent si promptement par l'humidité, pourroient-ils se conserver dans les eaux qui servent de boisson aux hommes et aux animaux?.... Comment pourroient-ils, étant desséchés par l'air, être encore susceptibles d'éclore?... Comment pourroient-ils rester suspendus dans l'atmosphère, eux qui sont spécifiquement plus pesans que l'eau?.... Il y a des Entozoaires qui sont vivipares, comment pourroient se transmettre ceux-ci?.... Par quelle voie enfin pourroient s'introduire ceux qui ne doivent se développer que dans des organes sans communication avec l'extérieur?.... De tous les hommes, ceux qui étudient et disèquent des Vers intestinaux, devroient, sans contredit, être le plus exposés à en être affectés. Je ne pense pas qu'aucun helmintbologiste s'en soit plaint, et je puis affirmer que, pour mon compte, je n'en ai ressenti aucune atteinte, quoique j'aie disséqué et manié depuis six ans un grand nombre de Vers intestinaux..... On a nourri pendant quelque temps des animaux avec des Entozoaires seulement; on les a tués, ils se sont trouvés exempts de vers, etc.

Les animaux reçoivent-ils de leurs parens, soit par l'acte de la fécondation, soit par la nutrition dans le sein de leur mère ou par l'allaitement, les germes des vers qu'ils pourront contenir par la suite?

Pour soutenir cette hypothèse, il faut d'abord admettre que les premiers animaux créés renfermoient en eux toutes les espèces de vers particuliers à leur race; et si l'on considère combien d'espèces on rencontre chez quelques animaux, les parens primitifs de ceux-ci auroient été de véritables magasins d'Entozoaires. Comme il est d'observation que l'on ne rencontre certains vers que très-rarement, il faudroit admettre que leurs germes eussent pu se conserver et passer sans se développer dans le corps de plusieurs individus, pendant plusieurs générations successives.... Pour qu'ils pussent être transmis par l'acte de la fécondation, il faudroit qu'ils existassent dans le sperme

du mâle ; et comment pourroient-ils s'introduire au travers des membranes de l'œuf fécondé ? Comment y parviendroient les espèces d'Entozoaires vivipares et celles qui n'ont point de germes ?.... Pour supposer que les vers proviennent de la mère et sont portés à son embryon ou dans ses ovaires, il faudroit admettre que les œufs des vers qui peuvent séjourner dans les différens organes de la mère, seroient d'abord absorbés par ses vaisseaux lymphatiques, portés ensuite dans le torrent de la circulation, puis exhalés à la surface du placenta, absorbés ensuite par les vaisseaux de cet organe, portés dans le système circulatoire du fœtus, et après tout ce tortueux circuit, arriver enfin dans les organes où ils devront se développer plus tôt ou plus tard. Cette théorie, spécieuse jusqu'à un certain point, en l'appliquant aux animaux qui font leurs petits tout formés, devient bien plus improbable pour les animaux ovipares. Mais la plupart des Entozoaires ont des œufs d'un volume assez considérable pour être aperçus facilement à la vue simple ; comment pourroient-ils traverser les vaisseaux exhalans, dont le diamètre est infiniment plus petit que celui de ses œufs ? Les Entozoaires vivipares présentent dans cette hypothèse une difficulté insurmontable. Enfin on ne pourroit s'empêcher d'admettre qu'il n'y auroit que le plus petit nombre d'œufs absorbés qui parviendroient à leur destination ; il devroit y en avoir beaucoup dans les fluides circulatoires. Jamais on n'en a vu dans le sang ou dans la lymphe. Les mêmes difficultés se présentent dans toute leur force pour la communication par l'allaitement, encore ce mode de communication ne pourroit-il avoir lieu que chez les mammifères, etc. etc.

Aucune de ces hypothèses ne peut donc rendre raison de l'origine et de la communication des Vers intestinaux. Il en est une dernière, admise presque généralement en Allemagne, ardemment soutenue par notre savant collaborateur M. Bory de Saint-Vincent, et par quelques naturalistes des autres régions de l'Europe, je veux parler de la génération spontanée ou primitive, à laquelle on est pour ainsi dire amené par l'exclusion nécessaire des autres. Cette question, l'une des plus hautes et des plus ardues de la physiologie transcendante, ne se rapporte pas seulement aux Entozoaires, mais à plusieurs autres groupes des derniers êtres organisés. Il est à peu près impossible d'isoler la part qui peut se rapporter aux Vers intestinaux, et il deviendroit nécessaire d'entrer dans des développemens que repousse la nature de cet ouvrage, uniquement consacré aux faits dont se compose la science, et non aux hypothèses. Je renvoie aux auteurs originaux, tels que la Biologie de Tréviranus, la Dissertation de Braun sur l'origine des Vers intestinaux, l'Histoire des Entozoaires de Rudolphi, le Traité des Vers intestinaux de l'homme, par Bremser, ainsi qu'à plusieurs articles généraux insérés dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, notamment Création et Genre.

On a beaucoup exagéré les maladies occasionnées par la présence des Vers intestinaux. Tous les jours on découvre, en ouvrant des animaux, des quantités énormes de vers qui ne paroissoient les incommoder en aucune façon. Cependant ils occasionnent souvent chez l'homme des accidens assez graves, qui réclament toute l'attention des médecins. Dans tous les cas, leurs efforts doivent tendre à chasser et à prévenir la multiplication de ces hôtes incommodes et souvent dangereux.

Chaque espèce de vers nécessite presque toujours un traitement prophylactique et curatif particulier. Une infinité de moyens ont été proposés pour parvenir à ce double but. Je suis encore obligé de renvoyer sur ce point aux ouvrages des médecins, et spécialement aux excellens Traités déjà cités de MM. Rudolphi et Bremser. Ce sont des sources où l'on pourra puiser des connoissances solides, basées sur des faits les mieux observés, et sur une pratique exempte d'esprit de système et d'exagération. (E. D.)

VIBRION ; *vibrio*.

Genre type de la famille des Vibrionides, dans l'ordre des Gymnodés et de la classe des Microscopiques, établi par Muller, qui le caractérisoit ainsi : vers invisible, très-simple, arrondi, alongé. Malgré cette définition, l'auteur danois y comprenoit des espèces comprimées qui n'étoient conséquemment pas arrondies, d'autres ovoïdes qui n'étoient point alongées, et le Vibrion du vinaigre qui est plus connu, loin d'être invisible, se distingue parfaitement à l'œil désarmé. Nous avons donc cru devoir changer les caractères du genre Vibrion pour les établir ainsi : corps cylindracé, anguiforme, sensiblement aminci à ses extrémités, transparent, à travers lequel on commence à distinguer quelques rudimens d'organe intestinal outre la molécule constitutrice, quand la taille de l'animal n'est pas trop petite. Tel qu'il se trouve alors restreint, ce genre devient très-naturel, et les espèces s'y ressemblent même si fort, qu'il est extrêmement difficile de les bien distinguer les unes des autres. Nous avions déjà pensé avec l'illustre Lamarck, que les véritables Vibrions s'élevoient beaucoup au-dessus des Infusoires par leur complication, et dit : entre les animaux de ce genre et les véritables Entozoaires, il n'existe peut-être d'autre différence réelle que les proportions, et déjà les Vibrions proprement dits sont les plus agiles et les plus grands de tous les Gymnodés ; M. A. Dugès, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, vient de lever tous les doutes à cet égard. Les Vibrions ont été pour lui un objet d'étude comparative avec les Oxyures, qui tous sont des parasites vivant dans les intestins ou autres parties des animaux d'ordre supérieur, et il

en est résulté un excellent Mémoire inséré dans le tome IX des *Annales des sciences naturelles*, recueil précieux que nous devons au zèle de MM. Audouin et Adolphe Brongniart. Ce travail est accompagné de fort bonnes figures, où l'on voit combien se ressemblent l'Oxyure vermiculaire et le Vibrion du vinaigre, l'Oxyure du crapaud et le Vibrion de la colle. Ces Oxyures, dont une espèce est extrêmement commune chez l'homme, particulièrement dans les enfans, étoient des Ascarides pour Linné. Ce sont toujours des animaux fort petits, dont la structure ne peut bien être appréciée qu'au microscope, et qui, pour les formes, sont des Vibrions. Les uns et les autres sont anguilloïdes, cylindriques, très-atténués en pointe postérieurement, agiles, aimant à se tortiller en tout sens; ayant la peau lisse, unie et plus ou moins translucide, contractile, ce qui se reconnoit surtout quand on les déchire; munis d'organes digestifs assez distincts, et surtout de moyens de reproduction parfaitement visibles, ce qui ne fait pourtant pas que les Vibrions et les Oxyures ne puissent en certains cas résulter d'une génération spontanée, mais qui fait qu'une fois produits dans les milieux qui les nourrissent, ils peuvent s'y reproduire à leur tour par la voie ordinaire de la génération, puisque des observations modernes ne permettent pas de révoquer en doute l'existence des sexes dans les animaux qui nous occupent. Le genre *Gordius* présente aussi des rapports assez intimes avec les Vibrions, mais les espèces en sont peut-être moins organisées, quoique bien plus grosses. Il résultera probablement avant peu, du rapprochement de ces diverses créatures, que la famille des Vibrionides pourra passer à la classe des Entozoaires qu'elle ouvrira, et dont elle semble être l'ébauche, avons-nous dit dans le présent volume, au mot Microscopique. En attendant que cette idée se réalise, nous faisons des vœux pour que les savans continuent à s'occuper de ces Vibrions si répandus dans la nature, où ils habitent indifféremment l'eau pure et les liquides en fermentation; peut-être c'est de ce qu'ils vivent dans ces liqueurs que les animaux plus avancés en reçoivent dans leur corps, où ils se modifieroient en Oxyures ou autres vers, et cet aperçu qui pourra d'abord paroître baroque au premier coup d'œil, nous semble cependant mériter qu'on ne le repousse pas. En effet, les Vibrionides sont peut-être aussi répandus que les Monadaires dans l'Univers; l'eau, le vinaigre, en fourmillent, et il s'en développe à l'infini dans plusieurs substances alimentaires. La farine, dont l'homme tire son principal aliment, en fournit une immense quantité; pour peu que certains fruits s'altèrent, leur suc en est rempli; il n'est pas jusqu'à la truffe, qui dans l'état d'amollissement, où devenant un peu aqueuse, son parfum acquiert plus d'intensité, ne nourrisse aussi ses Vibrions, dont les ovules peuvent fort bien ne pas devenir inféconds par la cuisson, et qui s'introduisant ainsi dans les viscères des classes d'hommes, qu'on dit être subordonnés au ventre, y deviennent sans doute la source d'une foule de désordres. C'est par de telles considérations que M. le professeur Dugès termine son beau Mémoire sur les Vibrions et les Oxyures en ces termes. « La médecine n'en pourroit-elle tirer quelques conséquences utiles : 1°. faire proscrire plus soigneusement, par exemple, l'usage des bouillies et autres alimens farineux si souvent nuisibles aux enfans; 2°. faire remédier à la formation des mucosités intestinales qui servent de nourriture et peut-être de berceau aux Oxyures, si pourtant ceux-ci n'en sont pas la cause plutôt que l'effet; 3°. faire prescrire des injections propres à dissoudre ces mucosités (alcalis) qui servent d'abri à ces vers et les empêchent d'être entraînés, etc. »

Les Vibrions furent au nombre des animaux à la vue desquels s'émerveillèrent les premiers micrographes; on les appela d'abord *anguilles*, et dans plus d'une figure qu'on en fit graver, on leur donna des têtes de poisson pour rendre la ressemblance plus complète. Leur apparition dans la colle de farine fut pour Needham un objet d'admiration, et, pour certains savans superficiels, un sujet de doute et de mauvaises plaisanteries. Aujourd'hui on ne tombe pas en extase à la vue d'un Vibrion, mais l'on ne s'en moque point, et c'est à force de les bien observer qu'on est parvenu à faire leur histoire d'une manière presque complète. On y a reconnu une ouverture buccale très-prononcée, où nous croyons avoir distingué comme deux lèvres qui sont parfaitement rendues dans la figure 2 de la planche 47 (cahier de novembre 1826) des *Annales des sciences naturelles*. Un tube interne règne d'une extrémité à l'autre du corps, à partir de cette ouverture, et doit être un intestin réduit à la plus simple expression, puisqu'on n'y voit pas le moindre renflement; nous n'avons pu découvrir qu'il aboutisse à aucune ouverture anale. Un orifice qu'on distingue sur l'un des côtés de la partie postérieure des Vibrions, qui paroit être un trou simple dans les uns, que recouvre une sorte de lèvre dans les autres, n'est point un anus, mais bien l'ouverture génitale, par où le mâle émet une sorte de frêle pennis, et par où la femelle, après la fécondation, produit des petits vivans. Chez elle le mode de reproduction est analogue à celui des Vipères et de certaines Blennies, où les œufs éclosent dans le corps de la mère et sortent au dehors sous la forme qu'ils doivent désormais conserver, sauf à grandir. Dans la transparence des femelles, qui sont trois ou quatre fois plus grosses que les mâles, on distingue de chaque côté du tube intestinal, chez les espèces les mieux observées, deux séries d'ovules. Ces ovules, d'abord très-transparens, deviennent de plus en plus ternes; en les arrachant au sujet

qui les porte; on distingue dans l'intérieur de petits Vibrions roulés, semblables à la mère. Peu après on voit à travers la peau de la mère ces Vibrions captifs éclore intérieurement; alors ils nagent visiblement dans le corps même qui les a procréés, et finissant par trouver l'issue ou oviducte qui communique à la petite vulve, ils sortent les uns après les autres, ce qui paroît fatiguer beaucoup la mère. Joblot (*Mic. nat.* 2. *p.* 76) avoit dès long-temps observé ce fait. Ledermuller a également représenté (*tab. XVII*) ses Vibrions de la colle coupés en deux, et laissant échapper par la séparation, des ovules non encore éclos, avec de petits Vibrions déjà dégagés et vivans. Les mâles n'ayant point à contenir de progéniture, n'offrent pas de traces d'ovules internes, cristallins; ces animaux sont aussi bien plus petits, ce qui en a fait prendre plusieurs pour des espèces différentes. Ils paroissent être aussi beaucoup plus rares, et l'on n'en trouve guère que dans le commencement des infusions, où les Vibrions se développent; plus tard, sur des milliers d'individus, on ne trouve plus guère que des femelles à ovules. M. Dugès a été assez heureux pour saisir le mode d'accouplement; le mâle se tortille autour de la partie postérieure de la femelle, à peu près comme le serpent l'est autour du caducée, et de manière à ce que son organe fécondant pénètre dans la petite vulve. Durant cette jonction, qui dure quelquefois deux ou trois minutes, la femelle ne cesse de nager, jusqu'à ce que, comme épuisé par l'acte de la reproduction, le mâle tombe au fond de l'eau, toujours contourné, et demeure quelque temps immobile dans cet état, qui dénote un grand affoiblissement.

L'on a dit que les Vibrions desséchés, après avoir même passé hors de l'eau un temps très-considérable, recouvroient l'existence quand on les remouilloit. Linné avoit adopté cette opinion, ce qui motiva le nom de *Chaos redivivus* qu'il donnoit au Vibrion de la pâte. De nos jours elle vient d'être reproduite comme un fait indubitable par M. Francis Bauer, qui prétend que son *Vibrio tritici* peut demeurer trois années desséché. M. Dugès paroît être d'un autre avis, et nous n'hésitons pas à nous ranger au sien. Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons, fortifié de son témoignage; il nous a été de toute impossibilité, quelque précaution que nous ayons prise, de rappeler à la vie des êtres qui l'avoient une fois perdue. Si quelques observateurs, et Spallanzanni entr'autres, ont cru faire revenir des animalcules, et surtout des Rotifères, en les remouillant, c'est qu'il étoit demeuré assez d'humidité dans ces animaux ou autour d'eux, pour qu'ils ne fussent pas morts tout de bon. Le froid empêche les Vibrions de se développer, dit le professeur de Montpellier; il les engourdit, mais on prétend qu'ils peuvent être congelés sans perdre la vie. Une chaleur de soixante à quatre-vingts degrés les tue irrévocablement eux et leurs embryons, et leurs cadavres sont alors étendus en ligne droite; ils ne tardent pas à se déformer et à se détruire, quelle que soit la durée de leur vie naturelle. Nous n'avons guère trouvé de cadavres dans la colle que trois semaines après leur première apparition. La colle qu'ils habitent est nécessaire à leur nutrition, car dans l'eau pure ils cessent de croître et ne vivent que sept à huit jours; si l'eau ne suffit pas à leur nutrition, du moins elle est nécessaire à leur existence. Mis à sec, les Vibrions se contournent, puis restent immobiles. Tant que l'intérieur du corps n'est pas desséché, l'humidité leur rend la vie, mais cet effet une fois produit, ils sont morts sans retour. Le plus long espace de temps qu'un Vibrion du vinaigre ait passé sans périr à l'air libre, dans une saison sèche et chaude, est d'un quart d'heure; il a pu vivre après une heure de dessiccation et de mort apparente dans une saison froide et humide. (*An. des sc. phys. tom. IX. pag.* 238 *et* 239.) On a vu dans ce volume, à l'article Microscopique, quel phénomène nous ont présenté des Vibrions en se desséchant. Il est surprenant que M. Dugès, dont les observations sont si exactes et si conformes pour tout le reste à ce que nous avons vu nous-même, n'ait fait mention de rien de pareil. « Quoique privés de nerfs apparens, ainsi que la majeure partie des Entozoaires, nos Vibrions, poursuit M. Dugès, ne sont pourtant pas insensibles, et le nom d'*apathiques* donné par M. de Lamarck à la classe d'êtres vivans à laquelle ils appartiennent, me paroît au moins trop significatif. La vivacité de leurs mouvemens s'accroît quand on les tourmente; ils se détournent quand ils rencontrent des obstacles, et il nous a semblé même qu'ils fuyoient la lumière et la chaleur trop forte. Enfin, si on les blesse, on voit l'extrémité du corps la plus voisine du mal, se tordre, se tourner vers la blessure, la palper, et chercher à repousser cette cause de douleur. Tout tronçon, quelle que soit la région à laquelle il appartienne, continue ainsi de vivre pendant plusieurs heures, s'il a une longueur convenable; seulement nous avons remarqué qu'à longueur égale, le tronçon de la tête vivoit plus long-temps que celui de la queue, et celui-ci plus long-temps qu'un tronçon du milieu du corps. Le Vibrion de la colle semble aussi mieux résister aux blessures que celui de la colle. »

Le genre Vibrion, tel qu'il se trouve maintenant circonscrit, contient les douze espèces suivantes.

† *Lamellinaires*, où l'on ne distingue aucun rudiment d'intestin ni d'ovules.

1. Vibrion Baguette.

Vibrio (*Baccillus*) *linearis, cristallinus, æqualis, utrinquè truncatus*; N. Mull. *Inf. p.* 45. *tab.* 6.

fig. 3. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 3. *fig.* 2. Lamk. *An. s ins vert. t.* 1. *p.* 420. *n.* 3. Animal de couleur d'eau; Jobl. *Mic. p.* 67. *pl.* 8. *fig.* 12 *et* 14. Leuwenhoeck, *p.* 40. *fig.* F. *et p.* 315. *fig.* C. et D.

Description. Comme les Monades, cette espèce, l'une des plus simples qu'on puisse imaginer, se multiplie souvent d'une manière incroyable dans les eaux douces, soit pures entre les lenticules, soit gardées dans des baquets avec ou sans mélange de foin ou autres débris végétaux tenus en infusion. Muller la trouva d'abord dans de l'eau où il avoit mis du foin venu de Groenland; nous l'avons reconnue par toutes les parties du globe où nous nous sommes servis du microscope. Après sa mort, son petit cadavre persiste au point que nous en avons retrouvé par milliers, immobiles dans des fioles où nous avions laissé durant plusieurs années des conferves parfaitement bouchées. Ce Vibrion consiste en une linéole qu'avec raison Joblot dit lui avoir semblé mille fois plus fine qu'un cheveu. Au grossissement d'une ligne du microscope composé, c'est-à-dire à près de cinq cents fois, on en trouve de toute grandeur, depuis l'apparence d'une ou deux lignes, jusqu'à plus d'un pouce. On n'y découvre aucun viscère, et l'on diroit un fil de cristal tronqué aux extrémités. Il nage flexueusement, et la plupart du temps avec lenteur; d'autres fois pourtant il s'agite tout-à-coup avec une certaine vivacité en se tortillant, mais sans néanmoins changer sensiblement de place. Quelquefois élevant ce qu'on peut regarder comme son extrémité antérieure à la surface de l'eau, cette extrémité, plus rapprochée de l'œil, paroit plus grosse, arrondie en petite tête, noirâtre, et le reste du corps qui fuit, jusqu'à disparoître, prend un mouvement de rotation très-lent autour du point qu'on diroit être dilaté. C'est dans cette espèce que nous avons vu le desséchement produire sans exception l'effet d'un rameau d'anabaine, c'est-à-dire comme un petit chapelet de globules bout à bout. C'est d'elle que nous avons dit : « Il y a donc des articulations dans la longueur du corps, mais tellement microscopiques, que le desséchement est nécessaire pour dévoiler cette disposition organique et pour confirmer le soupçon où nous sommes, que les Vibrionides peuvent être comme des Annélides ou des Filaires (*Gordius*) rudimentaires qui seroient une complication de Monades globuleuses, astreintes par quelque loi qui nous demeure inconnue, à mener une vie commune, laquelle seroit différente de celle dont jouissent les Pandorinées, en ce que la disposition des Monades seroit ici sériale, au lieu d'être en glomérules.

2. Vibrion ondoyant.

Vibrio (*undula*) *filiformis, cristallina, posticè acutiuscula;* N. Müll. *Inf. p.* 46. *tab.* 6. *fig.* 4—6. *Encycl. pl.* 3. *fig.* 5—7. Lamk. *loc. cit. n.* 4.

Description. Cette espèce que nous avons trouvée comme Muller en immense quantité dans la déliquescence des champignons corrompus, qu'on rencontre dans l'eau des cadavres, dans plusieurs infusions, autour des lenticules qu'on garde longtemps dans des vases, entre les conferves pourrissantes, est plus épais que le précédent vers le milieu, ou du moins paroît tel parce qu'il est aminci comme une petite anguille, vers les extrémités et surtout par la queue qui se termine en une pointe acérée. On n'y distingue encore l'apparence d'aucuns viscères, et sa transparence est parfaite. S'agitant en serpentant comme le feroit une véritable couleuvre, ce Vibrion nage épars par milliards, ou se réunit à des milliers d'autres pour former des globules agités dans des amas de mucosité, et prennent une teinte générale jaunâtre par un tel rapprochement.

L'Anguille d'une infusion de thé, représentée par Joblot, *pl.* 5, *fig.* 3, paroît être un Vibrion ondoyant exagéré.

†† *Gordioïdes.* L'on y distingue un tube alimentaire ou son rudiment, mais où ne se montrent pas encore d'ovules.

3. Vibrion Filaire.

Vibrio (*Gordius*) *æqualis, elongatus, anticè obtusus, caudæ apice tuberculato;* N. Müll. *Inf. p.* 60. *tab.* 8. *fig.* 13. 14. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 11. 12.

Description. Cette espèce, bien plus grande que les précédentes, présente absolument la forme de la Filaire commune, dont elle est un vrai diminutif, et dans le genre de laquelle on la pourroit peut-être rejeter. Linéaire, hyaline, quoique composée d'une molécule très-distincte, parfaitement égale d'un bout à l'autre, sa partie antérieure est obtusément arrondie, sans qu'on y puisse découvrir l'ouverture buccale, qui doit néanmoins exister, un tube intérieur d'une nuance bleuâtre aboutissant au point où on en peut supposer l'existence, et s'effaçant vers le milieu du corps. A l'extrémité de sa queue s'observe un petit bouton tuberculeux transparent. Cet animal, qui nage flexueusement avec une certaine lenteur, se trouve souvent en assez grande quantité dans l'eau de mer gardée, et dans les infusions qu'on y fait; il se roule sur lui-même lorsque l'évaporation lui cause la mort.

4. Vibrion Serpent.

Vibrio (*Serpens*) *linearis, æqualis, undulans, elongatus;* N. *Vibrio* (*Serpens*) *filiformis, ambagius in angulum obtusum productus;* Müll. *Inf. p.* 48. *tab.* 6. *fig.* 7. 8. *Encycl. pl.* 3. *fig.* 9.

Description. Cette espèce qui est rare dans l'eau de rivière, est linéaire et régulièrement flexueuse d'un bout à l'autre, à l'aide d'un mouvement d'ondulation dont les courbes sont très-courtes.

courtes. Le plus fort grossissement ne suffit pas pour faire distinguer la manière dont elle se termine à ses deux extrémités, qu'on diroit être tronquées à force de transparence, mais on y voit une ligne médiane noirâtre régnant d'un bout à l'autre, flexueuse comme les deux côtes de l'animal, auxquels elle demeure constamment parallèle, et qui doit être un tube alimentaire.

5. Vibrion Couleuvre.

Vibrio (*Coluber*) *filiformis, elongatus, subæqualis, setâ caudali geniculatâ*; N. Mull. *Inf. p.* 62. *tab.* 8. *fig.* 16—18. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 13—15.

Description. Cette espèce est longue, grêle; son ouverture buccale est très-distincte à la partie antérieure qui semble tronquée; il en part un tube transparent très-visible qui se prolonge jusqu'au quart de la longueur de l'animal, où il se remplit de molécules grisâtres, pressées, de sorte qu'on diroit un filament intérieur coloré, régnant entre deux lignes de cristal. La queue, qui est amincie, se termine par un prolongement sétiforme, opaque et rigide, qui s'y implante anguleusement. On trouve le Vibrion Couleuvre dans les eaux pures, mais il y est rare. Nous l'avons rencontré notamment parmi des conferves recueillies en été sous le pont de Charenton.

††† *Oxyuroïdes*, où les ovules, distincts, s'ajoutent au tube alimentaire.

6. Vibrion fluviatile.

Vibrio (*fluviatilis*) *pellucidissimus, absque interaneis conspicuis, caudâ acutissimâ*; N. *Vibrio Anguillula γ. fluviatilis*; Mull. *Inf. p.* 65. *tab.* 9. *fig.* 5—8. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 20—23. *Vibrio Anguillula α*; Gmel. *Syst. nat. XIII. t.* 1. *p.* 3900. *n.* 13. Les anguilles d'infusion d'écorce représentées par Joblot, pl. 10, doivent appartenir à cette espèce, et avoient sans doute persévéré dans l'eau de rivière où l'écorce infusoit.

Description. Muller, qui a fort bien vu et figuré cette espèce, dont il ne faisoit qu'une variété de son *Vibrio Anguillula*, y rapporte comme synonymes, toutes ces petites anguilles du blé ergoté dont avoient parlé ses prédécesseurs, encore que pas un ne lui puisse convenir et ne doive appartenir à l'espèce dont il sera question dans cet article sous le n°. 11. Le Vibrion fluviatile habite l'eau douce des fleuves, des rivières et des marais; il s'y développe surtout quand elle est gardée, particulièrement parmi les enduits de matière muqueuse qui se forment à la superficie ou contre les parois des vases. Il persévère parfois dans les infusions végétales les plus fétides; il y nage en se tortillant avec une extrême vivacité, se repliant en spirale après s'être fort tourmenté quand le dessèchement le menace de la mort, et se distendant en forme d'une ligne irrégulièrement courbée, quand il a cessé de vivre. Sa queue est très-pointue; le corps anguiforme va en diminuant jusqu'à l'extrémité de celle-ci d'une manière égale; quand l'animal développe son ouverture buccale, qui est très-ouverte, il a l'air d'être tronqué en avant; un tube alimentaire très-visible au moyen de la transparence, surtout dans les mâles, parcourt toute la longueur du Vibrion, depuis cette ouverture jusqu'à l'extrémité caudale. On diroit un filet de verre dans un tube de verre. La femelle présente vers le milieu très-rarement plus de deux ovaires, qui consistent chacun en un corps ovoïde d'abord translucide comme dans tout le Vibrion, mais que nous avons vu plusieurs fois se gonfler et s'obscurcir par le développement interne d'ovules grisâtres qui finissent par faire rompre l'enveloppe commune. Alors chaque ovule flotte errant, dans la transparence du corps qui paroît alors absolument comme les figures X, A, B, de la planche X de Baker, lesquelles peuvent aussi bien qu'une Anguille de vinaigre représenter la femelle du Vibrion fluviatile dans cet état, où persiste, vers le point où fut l'ovaire tompu, une marque translucide. Nous n'avons pas vu les jeunes sortir de ces ovules dans leur mère, mais on ne sauroit douter que la chose n'eût lieu ainsi. Le Vibrion fluviatile est le plus grand de tous. Malgré son extrême transparence, un œil exercé le peut reconnoître dans son lieu natal, n'ayant pas moins de trois à six lignes de longueur, mais sa finesse est excessive.

C'est encore à tort, selon nous, que Muller regarde comme la même chose que son *Vibrio fluviatilis*, le ver microscopique découvert dans un Lumbric terrestre par Goëze. Ce savant a trouvé dans son Lumbric quelque Oxyure extrêmement petit et non des Vibrions; il le regarde comme un Ascaride, genre duquel a été effectivement démembré l'Oyure; un fait analogue a été observé par M. le docteur Dugès, qui trouva dans le vaisseau dorsal d'un Scarabé un autre animal assez ressemblant au Vibrion de la farine, et qu'il a fait représenter dans la pl. 47, fig. 5, des *Annales des sciences naturelles*.

7. Vibrion petit Serpent.

Vibrio (*Serpentulus*) *æqualis, utrinquè obtusatus, seriâ unicâ ovulorum moniliformis*; N. Mull. *Inf. p.* 61. *tab.* 8. *fig.* 15. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 10. Spall. *Micr. p.* 189. *fig.* 2 et 12? Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3900. *n.* 12.

Description. Ce Vibrion qu'on trouve quelquefois dans l'eau des marais, se développe souvent en très-grande quantité parmi certaines infusions végétales; il paroît être cependant bien moins répandu dans la nature que le fluviatile et que celui de la colle: un peu plus épais que l'un et l'autre, et néanmoins plus court, il a parfaitement la forme d'un serpent, ayant son extrémité antérieure ob-

tuse, un peu plus arrondie que la queue qui s'amincit sans être pourtant fort aiguë. On peut le considérer comme divisé en trois parties; un tiers ou la moitié de la longueur totale de l'animal, présente comme un œsophage, suivi d'un tube intestinal rempli de molécules grisâtres; vient ensuite une série d'ovules qui forme comme un véritable chapelet ou collier de perles enfilées, au nombre de dix à quinze; puis vient la région caudale, dont la longueur équivaut au tiers du total, et qui devient de plus en plus pellucide vers la pointe. Les mouvemens de cette espèce, qui se tient quelquefois toute droite, consistent dans des torsions circulaires, comme chez les Lumbrics terrestres.

8. Vibrion Anguille marine.

Vibrio (*Anguillula-marina*) *anticè obtusatus, posticè acutus, utroquè cristallinus, interaneis griseis, intestino luteo;* N. Gmel. *loc. cit. n.* 15. *Vibrio Anguillula ♂. marina;* Mull. *Inf. p.* 66. *tab.* 9. *fig.* 9—11. *Encycl. pl.* 24. *fig.* 26.

Description. On trouve le Vibrion parmi les productions marines du rivage, sur les pieux de bois qui en forment les épis et les jetées, et dans l'eau de mer conservée pure durant quelque temps; mais il périt dans les infusions, où l'on en retrouve souvent les petits cadavres, soit isolés, soit par centaines. Muller rapporte qu'ayant mêlé un peu d'eau douce à la goutte salée dans laquelle il observoit cette espèce, dont les mouvemens sont vifs, elle fut comme frappée de mort et demeura quelque temps sans mouvement; mais elle reprit, après le mélange complet, ses allures habituelles. Les deux extrémités y sont parfaitement translucides et cristallines. L'œsophage avec son prolongement en tube alimentaire qui règne presque vers les trois quarts de la longueur, est très-visible et d'une couleur jaunâtre. Un peu après le point où il paroît s'effacer, se distingue en profil dans certains mouvemens des femelles, lesquelles sont plus courtes que les mâles, mais plus grosses, la vulve consistant en une petite fente que protége un léger renflement en forme de lèvre, ce qui occasionne un rétrécissement assez considérable à l'insertion de la queue, au point d'où cette queue devient entièrement diaphane. Deux séries d'ovules, l'une en dessus, l'autre en dessous du tube alimentaire, se distinguent parfaitement dans la partie du corps que composent des molécules très-fines, mais dont on distingue nettement les mouvemens internes.

9. Vibrion du vinaigre.

Vibrio (*aceti*) *anguiformis, posticè acutissimus, ore bilabiato parvo;* N. *Vibrio* (*aceti*) *subrigidus, caudâ longiore tenuiore acuminatâ, mucrone retractili ad basim prominente;* Gmel. *loc. cit. p.* 14. *Vibrio Anguillula a. aceti;* Mull. *Inf. p.* 63. *pl.* 9. *fig.* 1. (mal-à-propos rapportée au V. de la colle.) *Encycl. pl.* 4. *fig.* 16. Anguilles du vinaigre; Leuwen. *pl.* 3. *fig.* 1.—O. Fabr. *Micr. tab. X. fig.* 8. 9? Joblot, *part* 2. *pl.* 1. (où c'est la seule figure passable, le graveur ayant fait aux autres de petites têtes de poisson.) *Ann. gén. des sciences physiques, tom.* 9. *pl.* 48. *fig.* 51. *et pl.* 47. *fig.* 2.

Description. Cette espèce qui est avec la suivante la plus connue, abonde dans le vinaigre qu'on laisse exposé à l'air, à mesure qu'il s'y affoiblit. Moitié moins grande que le Vibrion fluviatile, on la distingue cependant à l'œil désarmé s'agitant flexueusement, particulièrement au bord des vases. Au grossissement de quatre à cinq lignes, qui en rend déjà les individus fort grands, on n'y distingue encore aucune organisation; on diroit une jeune anguille à qui l'on auroit coupé la tête, l'ouverture buccale étant assez étroite, et à l'opposé la queue fort pointue. Les mâles, plus rares, et toujours moitié moins longs à peu près que les femelles, n'offrent à un grossissement plus fort qu'un tube alimentaire qui règne d'une extrémité à l'autre de leur corps. Les femelles présentent en outre deux séries latérales d'ovules disposés en chapelet. Nous en avons vu se développer dans la bière, où nous n'avons pas rencontré le *Vibrio glutinis*. Le desséchement par évaporation les tue sans ressource. Nous sommes parvenus à nous assurer qu'ils ne pouvoient pas être impunément blessés sans mourir, et que le séjour dans l'eau douce leur étoit funeste. Le sel les tue également, ce qui empêche les amateurs de salade d'être exposés à en avaler de vivans. Muller avoit confondu cette espèce avec les nos. 6, 8 et 11, comme de simples variétés; il n'en distinguoit pas même notre dixième. Il est maintenant bien constaté que toutes sont suffisamment différenciées les unes des autres, pour qu'à l'exemple de Gmelin on les doive séparer.

10. Vibrion ministériel.

Vibrio (*ministerialis*) *ore dilatato, subhyant; caudâ acutissimâ;* N.

Description. Cette espèce abonde dans l'eau des truffes qui tombent en déliquescence; sa petitesse est telle qu'elle peut circuler et nager dans les interstices de la fongosité souterraine qui le nourrit. Les mâles, deux fois plus petits que les femelles, sont parfaitement hyalins; à peine y distingue-t-on un canal alimentaire. Dans les femelles, qui s'agitent brusquement et se contournent quelquefois à la façon du Vibrion Filaire, l'ouverture buccale est très-grande et se dilate au point que l'animal paroît alors brusquement tronqué en avant; le tube alimentaire est alors fort large; il va en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité du corps, deux chapelets d'ovules devenant très-sensibles longitudinalement des deux côtés, jusqu'à la vulve, dont l'ouverture est très-sensible,

une sorte de protubérance en forme de lèvre s'y faisant remarquer à la partie antérieure. Ce Vibrion ressemble beaucoup à celui de la colle, mais il n'est pas aussi gros, et sa couleur est d'ailleurs laiteuse.

11. Vibrion du blé.

Vibrio (*tritici*) *subtorulosus, caudâ brevi mucronatâ, ore articuloso retractili;* N. *Vibrio tritici;* Bauer, *Ann. des sciences phys. tom.* 2. *pl.* 8. *Vibrio Anguillula* δ et γ; Gmel. *loc. cit. p.* 3900. L'Anguille du blé ergoté, etc., des premiers micrographes et de Rozier.

Description. M. Francis Bauer, dont l'intéressant Mémoire sur cet animal a été traduit dans les Annales de MM. Audouin et Brongniart (tom. 2. pag. 154), nous représente cette espèce comme la plus grosse de toutes. Il faut que ceux qui la confondirent avec notre sixième, n'eussent pas eu occasion de la lui comparer. Elle habite dans la substance même des céréales, du blé particulièrement, avant que cette substance devienne dure et cornée. L'humidité, qui fait alors des graines une pâte molle, suffit à l'existence des ovules, qui ayant pu également y être portés par la végétation, ou s'y développer par une génération spontanée, altèrent la semence, et déterminent en elle un genre de développement monstrueux, comme les piqûres de certains insectes commandent des galles sur certaines feuilles. Dans leur dernier degré de développement, le Vibrion qui cause au blé cette maladie qu'on a nommée *ergot* et *carie*, devient fort visible, et pour peu qu'on mette dans l'eau les grains qui l'ont produit, il s'agite et nage comme par secousses, en se tourmentant et se repliant en tous sens brusquement, à l'instar d'une foule de petites larves d'articulés, que l'on rencontre souvent sur le porte-objet du microscope lorsqu'on s'adonne à l'observation de l'eau où les Typules entr'autres ont coutume de déposer leurs œufs. La présence des Vibrions dans les céréales attira de bonne heure l'attention des savans. Needham et Baker s'en occupèrent beaucoup, et dans ce temps-là les amateurs du microscope s'envoyoient du blé ergoté pour y chercher de tels animaux. On pensa que les germes de ces animaux introduits dans le sol par des graines qui en étoient infectées, et qui communiquoient la contagion dans les environs, étoient absorbés par les racines, circuloient avec la sève dans toute l'économie du végétal, et passoient de canaux en canaux jusqu'à l'épi pour y éclore et y porter le ravage. M. Bauer a renouvelé cette idée, et pense l'avoir démontrée; il prétend que certains individus éclosent même avant d'aller si loin, et que s'étant développés en route, ceux qui causent l'ergot ou carie ne sont que la troisième génération. Il ajoute même qu'ils vont en diminuant de taille à mesure qu'ils se vent, et que ceux qu'il avoit trouvés dans la tige étoient bien plus gros que ceux qu'il observa dans le fruit. « Ayant ouvert quelques grains de blé altéré, dit-il, je trouvai leurs cavités remplies d'une matière fibreuse blanche, dont les parties sembloient cimentées entr'elles par une substance gélatineuse; cette matière étoit de forme arrondie, et pouvoit être facilement extraite intacte de la graine. Plongée dans l'eau, cette substance s'y dissolvoit instantanément, et vue au microscope, on distinguoit des centaines de vers extrêmement petits et parfaitement organisés, qui en moins d'un quart d'heure se mettoient tous en mouvement. » Les plus petits Vibrions du blé n'ont guère qu'une demi-ligne de longueur, mais il est des femelles qui parviennent jusqu'à un quart de pouce; alors elles sont lourdes, s'agitent fort lentement et s'épaississent beaucoup. Leur corps est tout annelé, les ovules fort gros y règnent d'un bout à l'autre, de sorte que dans nulle espèce, quand elle se dessèche, la division par globules en collier n'est plus visible. En mourant, ils s'alongent le plus qu'ils peuvent et prennent l'aspect d'un filament de nostoc. La queue, aiguë, est fort courte. Comme celle des Serpens, elle est très-distinguée du corps à partir de la vulve, où se termine la série des ovules. L'extrémité antérieure annelée, mobile comme une petite trompe, a été comparée, par la manière dont elle s'alonge ou se retire, à une lorgnette d'Opéra. M. Bauer ne marque point de tube alimentaire ni d'ouverture buccale dans ceux qu'il a figurés à un grossissement tellement fort, que nous sommes tentés de le croire un peu exagéré. Ce naturaliste prétend, « qu'ayant laissé pendant cinq jours quelques-uns de ces animaux sur un fragment de verre, et sans aucune quantité d'humidité, ils semblèrent ne plus exister; mais que lorsqu'on jetoit dessus un peu d'eau, ils redevenoient en moins d'une demi-heure aussi vivaces qu'auparavant. » Nous avons si souvent essayé de rappeler à la vie, non-seulement des Vibrions, mais d'autres Microscopiques agames et bien plus simples, sans y avoir jamais réussi, lorsque ces petites créatures avoient été réellement desséchées, que nous sommes forcés de déclarer qu'il doit y avoir eu dans les expériences de M. Bauer quelque cause d'erreur; mais nous n'aurons garde de révoquer en doute que ce savant ne soit parvenu, en mettant des Vibrions dans « la rainure de la partie postérieure de graines bien saines, » à faire produire à ces graines des épis ergotés. Nous engageons les micrographes à vérifier ce fait, qui nous paroit des plus extraordinaires, mais qui, dit-on, a été expérimenté pendant cinq ans et huit mois consécutifs, sans que jamais l'auteur des recherches ait été trompé dans son attente. Il prétend que les petits Vibrions qu'il a obtenus dans les grains de blé provenant d'autres grains infectés, ont reçu la vie au bout de six ans quand on mouilloit les graines attaquées; six ans nous paroissent plus longs encore

pour des Vibrions, que le sommeil d'Epiménide pour un homme; mais M. Bauer convient que les gros individus une fois desséchés ne revivent plus.

12. Vibrion de la colle.

Vibrio (*glutinis*) *medio granulis repletum, extremitatibus pellucidissimis, anticè subtruncatum, posticè acutissimum*; N. Gmel. *Syst. nat. loc. cit. n.* 15. Dugès, *loc. cit. pl.* 47. *fig.* 4. et 48. *fig.* 40 et 41. (représentant l'accouchement.) *Vibrio Anguillula β. glutinis*; Mull. *Inf. p.* 64. *tab.* 19. *fig.* 1—4. *Encycl. pl.* 4. *fig.* 17—19. L'Anguille de la pâte, ou de la colle de Rozier, et de divers auteurs.

Description. Ce Vibrion se trouve dans ce qu'on peut appeler l'infusion de farine, car ce n'est que dans la vieille colle qu'il se développe. On l'obtient surtout en abondance et promptement, en mettant tremper de celle qui, ayant été desséchée, s'est presque réduite en corne sur les bords des écuelles et vieux pots où les relieurs et les afficheurs la mettent. La figure que donne Ledermuller comme celle de ses Anguilles de la colle (*pl.* 17. *fig.* 2 et 3), nous paroît très-différente; l'animal y est représenté très-obtus et épaissi en avant, et la queue bifide détruit toute idée d'identité. Celles que donne Baker (*Empl. tom.* 2. *plat.* 10. *fig. IX et X.*) est un peu moins vicieuse; nous n'avons cependant jamais vu les petits naître de leur mère, comme le représente ce micrographe. M. Dugès a beaucoup mieux saisi cette opération; dans ses dessins comme dans la nature, on voit une multitude d'ovules éclore dans l'ovaire qui les tient renfermés, épars ou moins régulièrement réunis en chapelet que dans la plupart des espèces précédentes. Cet ovaire, qui règne conjointement avec le canal alimentaire tout le long du corps, nous a paru unique et non double, comme dans les *Vibrio aceti*, *tritici* et *marina*. Il se termine vers la vulve, en y produisant un petit renflement supérieur en lèvre comme dans le n°. 8. On voit souvent tous ces ovules émettre le petit qui s'y tenoit roulé; alors ceux-ci se distinguent parfaitement dans le corps de leur mère, et y nagent avec autant de facilité que s'ils étoient dehors, ce qui paroît incommoder beaucoup cette mère, qui meurt quelquefois pendant que ses petits se succèdent et se pressent pour sortir de leur captivité. (B. de St. Vincent.)

VIBRIONIDES.

Nous avons (pag. 524 du présent volume), à l'article Microscopiques, établi sous ce nom une famille dans l'ordre des Gymnodés, dont le genre type paroît devoir être transporté dans la classe des Entozoaires; elle ne demeuroit alors plus composée que des Spirulines, des Mélanelles, des Lacrimatoires et des Pupelles. *Voyez* tous ces mots.

(B. de St. Vincent.)

VIRGULAIRE; *virgularia*.

Genre de polypiers nageurs, ayant pour caractères: corps libre, linéaire ou filiforme, très-long, entouré en partie de pinnules embrassantes et polypifères, et contenant un axe subpierreux; pinnules nombreuses, petites, distiques, transverses, arquées, embrassant ou entourant le rachis, à bord supérieur polypifère.

Virgularia; de Lamarck, Cuvier, Schweigger.

Pennatula auctorum.

Obsery. Les espèces de ce genre diffèrent des Pennatules par leur aspect et leurs habitudes; elles sont bien plus alongées que celles-ci; leur corps est proportionnellement beaucoup plus grêle; leurs pinnules polypifères sont fort petites, transverses, embrassant ou entourant la tige, de sorte qu'elles ressemblent plus à une verge ou à une petite baguette qu'à une plume.

Les Pennatules flottent vaguement dans les eaux; les Virgulaires s'enfoncent en partie dans le sable ou dans la vase; la partie de leur tige couverte de polypes est seule dans l'eau.

1. Virgulaire à ailes lâches.

Virgularia mirabilis.

Virgularia stirpe filiformi; rachi distichè pennatâ; pinnis transversis, arcuatis, laxis, margine polypiferis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 430. *n.* 1.

Pennatula mirabilis; Mull. *Zool. p.* 11. *tab. XI.*

Tige filiforme; rameaux grands, transverses, arqués, lâches, polypifères sur leurs bords.

Hab. Mers de Norwège.

2. Virgulaire juncoïde.

Virgularia juncea; de Lamk.

Virgularia stirpe filiformi, rectâ, longissimâ; basi vermiformi, crassiore; pinnis rugæformibus, obliquè transversis, minimis, crebrimis, rachi adpressis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 431. *n.* 2.

An Pennatula mirabilis? Linn. Sol. et Ell. *p.* 63. *n.* 4.

Pennatula juncea; Esper, *Suppl.* 2. *tab.* 4. *fig.* 1. 2. 3. 4. 5. 6.

Tige grêle, filiforme, longue d'un pied environ, un peu contournée et épaissie inférieurement, garnie dans les trois quarts de sa longueur de rides transverses très-nombreuses, en demi-anneaux, serrées contre l'axe, et qui paroissent disposées sur deux rangées longitudinales. Ces rides noduleuses en leurs bords sont des pinnules

polypifères très-petites et embrassantes ; elles laissent à nu un côté de la tige dans toute sa longueur ; axe de nature pierreuse, atténué aux deux bouts.

Hab. Mers d'Europe.

3. Virgulaire australe.

Virgularia australis ; de Lamk.

Virgularia osse lapideo, tereti-subulato ; extremitate crassiore, truncatâ.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 432. *n.* 3.

Sagitta marina alba ; Rumph. *Mus. p.* 43. *n.* 1. *et Amb.* 6. *p.* 256.

— Seba, *Mus.* 3. *tab.* 114. *fig.* 2.

On ne connoît de cette espèce que l'axe pierreux qui ressemble à une baguette cylindrique, subulée, fort longue, blanche, droite, cassante, tronquée à son extrémité la plus épaisse, et qui présente des stries rayonnantes à sa troncature.

Hab. L'Océan des grandes Indes.

Observ. M. Cuvier pense que cette espèce ne diffère point de la précédente. (E. D.)

VIRGULINE ; *virgulina.*

Genre de la famille des Cercariées, dans l'ordre des Gymnodés et de la classe des Microscopiques, dont nous avons proposé l'établissement aux dépens des Cercaires de Muller, et dont les caractères sont : corps obrond, membraneux, aminci par sa partie postérieure, en une très-petite queue fléchie en virgule sur l'un des côtés de l'animal, qui est très-comprimé.

1. Virgulinе Pleuronecte.

Virgulina (Pleuronectes) albida, suborbicularis, globulis hyalinis in disco sparsis ; N. *Cercaria (Pleuronectes) orbicularis, caudâ uniseta ;* Mull. *Inf. p.* 135. *tab.* 19. *fig.* 19—21. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 10. *fig.* 1—3. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3891. *n.* 1.

Description. Cet animal consiste en une véritable membrane blanchâtre, qui devient verdâtre après la mort ; arrondie, et dont on ne peut mieux comparer la forme qu'à celle d'une raquette dont le manche seroit fort court et pointu. Il nage en vacillant et en fléchissant à droite et à gauche cette queue, et le reste du corps suit le mouvement d'ondulation, ce qui rappelle, avec plus de lenteur seulement, les allures des poissons auxquels Muller l'a comparé. On distingue sur le limbe de la partie la plus arrondie, à l'opposé de la queue, deux très-petits points noirs fort rapprochés, et qui, s'ils étoient des yeux, en feroient une Planaire. Quelques corps hyalins parfaitement ronds, sont répandus çà et là vers le milieu de la Virguline Pleuronecte, et l'un d'eux, transparent comme du verre, est toujours trois à quatre fois plus gros que les autres. On la trouve dans l'eau douce longtemps gardée, au bout de six semaines seulement. C'est la plus grande de tout le genre.

2. Virgulinе disque.

Virgulina (Discus) pellucida, interanea, indistincta ; N. *Cercaria ;* Mull. *Inf. p.* 138. *tab.* 20. *fig.* 3. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 7.

Description. Cette espèce, trois ou quatre fois plus petite que la précédente, est parfaitement translucide, sans globules hyalins. Sa queue est toujours infléchie sur un côté et ne fluctue point ; elle nage en vacillant dans l'eau des marais, où elle est assez rare.

3. Virgulinе Pepin.

Virgulina (Pirenula) parvula, subpiriformis ; N. *Cercaria (tenax) membranacea, anticè crassiuscula, truncata, caudâ triplo breviore ;* Mull. *Inf. p.* 136. *tab.* 20. *fig.* 1. Gmel. *loc. cit. n.* 2. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 5.

Description. C'est cette espèce qu'on dit avoir trouvée dans le tartre des dents humaines mal tenues et sales. N'ayant jamais eu occasion de l'observer, nous nous bornerons à renvoyer à Muller pour ce qui concerne son histoire.

4. Virgulinе brévicaude.

Virgulina (brevicauda) ovalis, posticè subemarginata, caudâ exsertili ; N. *Cercaria cyclidium ;* Mull. *Inf. p.* 137. *tab.* 20. *fig.* 2. Gmel. *loc. cit. n.* 3. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 6.

Description. Corpuscule ovale, aplati, membraneux, très-transparent, ayant sa marge noirâtre, paroissant quelquefois émarginée postérieurement, où l'animal émet de temps à autre sa petite queue à peine visible, et qui n'a pas l'air d'être fixée au limbe même, mais un peu sur le disque en dessous. On distingue de petits globules hyalins dans son épaisseur. La Virguline brévicaude parcourt les gouttes d'eau pure soumises au microscope en vacillant et avec rapidité.

(B. de St. Vincent.)

VOLVERELLE ; *volverella.*

Genre de la famille des Vorticellaires, dans le premier ordre de la classe des Phytozoaires, la seconde du règne Psychodiaire (*voyez* ce mot). Ses caractères sont dans la forme des animalcules se développant à l'extrémité des rameaux de stirpes phytoïdes, et qui, au lieu d'être évidés en coupe, à la manière des Vorticelles, sont élargis et simplement lobés en avant, où un faisceau de cirres vibratiles se distingue à l'extrémité de chaque lobe. Une seule espèce de genre nous est connue.

Volvérelle astome.

Volvérella astoma ; N. *Vorticella* (*tuberosa*) *simplex, turbinata, apice bituberculata ;* Müll. *Inf. p.* 308. *tab.* 44. *fig.* 8. 9. *Encycl. Vers III. pl.* 25. *fig.* 28. 29. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 48. *n.* 5. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3875. *n.* 12. *Brachionus vegetans, stirpe dichotomâ, corpusculis turbinatis, bi vel tri-tuberculatis ;* Pall. *El. Zooph. p.* 105. *n.* 63. *Clusterings Polypes ;* Baker, *Empl. micr. tom.* 2. *p.* 341. *plat.* 15. *fig. X—XII.*

Description. Cette espèce qu'on trouve dans l'eau des marais, fut observée d'abord en Angleterre par Baker, qui a fort bien figuré les jolis petits arbustes qu'elle forme, et qui peuvent avoir un millimètre de hauteur ou un peu plus. Muller qui la rencontra dans les eaux du Danemarck, et qui remarqua qu'on en trouve des individus errans ou des agrégations, ne la désigne pas moins comme simple, et en a fait graver deux animalcules seulement ; enfin nous avons eu occasion de la retrouver dans plusieurs étangs de la Prusse ducale, aux environs de Marienwerder, ainsi que dans plusieurs pièces d'eau mal tenues, et dans les fossés de ville autour de Bruxelles. Les pédoncules ne s'y contournent en tire-bouchon, ni ne se contractent ; on ne leur remarque guère que des mouvemens de flexion, et quand l'animalcule s'émancipe, il les emporte avec lui, et ils lui forment un prolongement en manière de queue. Cet animalcule, postérieurement aminci, affecte tantôt la forme d'un cône renversé, dont la base échancrée en croissant est flanquée de deux tubercules en mamelon, tantôt assez régulièrement celle d'un cœur, toujours très-échancré vers le haut, tantôt enfin, celle d'un clou de girofle ; une molécule grisâtre ou jaunâtre, cristalline cependant, le compose ; on n'y distingue ni globules hyalins comme dans les Vorticelles, ni rudimens de viscères.

(B. de St. Vincent.)

VOLVOCIENS.

Nous avons (pag. 521 du présent volume), à l'article Microscopiques, établi sous ce nom une famille de l'ordre des Gymnodés, qui se compose des genres Gygès, Volvoce et Enchélide. *Voyez* ces mots. (B. de St. Vincent.)

VORTICELLAIRES ; *vorticellaria.*

En proposant l'établissement d'un règne de plus pour perfectionner la méthode naturelle qu'il nous paroît conséquent d'adopter dans l'état actuel de nos connoissances en histoire naturelle, nous avons été contraint, malgré la répugnance que nous éprouvons pour les innovations de ce genre, à introduire dans les sciences, pour désigner les classes et les familles dont il étoit question de former le règne nouveau, des noms inusités jusqu'ici. Cédant à cette impérieuse nécessité, nous avons tâché de rendre ces noms moins rebutans et faciles à retenir, en leur conservant le plus de ressemblance possible avec ceux qu'on avoit précédemment employés dans la désignation des mêmes objets. C'est ainsi qu'après avoir divisé le règne Psychodiaire (*voyez* ce mot) en trois classes, et subdivisé sa seconde classe, celle des Phytozoaires, en trois ordres, nous avons appelé Vorticellaires, dans le premier de ces ordres, une famille très-naturelle, dont le genre *Vorticella* de Muller renfermoit un grand nombre d'espèces, et fut particulièrement celui qui servit de type à notre nouvelle famille.

Les Vorticellaires ne sont point des Polypes, selon la définition qu'on donne de ces créatures, car il n'y existe pas de ces tentacules ou autres ébauches d'organes de préhension qu'on a comparés à des pieds ainsi qu'à des bras ; elles offrent beaucoup plus de rapports avec les Stomoblépharés, de la classe des Microscopiques, puisque des cirres vibratiles, organes tout différens de ceux qui, chez nos Ichnozoaires, représentent les tentacules, s'y remarquent et même y remplissent des fonctions vitales de la plus haute importance ; et ces rapports sont si intimes, qu'il existe des circonstances où certaines Vorticellaires et plusieurs Urcéolariées ne peuvent guère se distinguer les unes des autres. Mais les Urcéolariées, jouissant de la faculté locomotive dès les premiers degrés de leur développement, sont libres à toutes les époques de leur durée, en vertu de cette existence individuelle qui caractérise l'animal, tandis que les Vorticellaires commencent par une réelle végétation, que chaque animalcule y étant produit à des époques de croissance déterminées, fait partie d'un individu multiple jusqu'au moment où toutes les parties qui lui sont nécessaires pour s'émanciper y étant ajoutées, il se détache du rameau ou filament qui le porta pour devenir individu indépendant. Un tel fait se reproduit si communément sous les yeux des micrographes, il fut si bien observé et représenté par nos prédécesseurs, et surtout dans l'exact Roësel, que nous avons peine à concevoir qu'il n'ait pas plus tôt dessillé les yeux de ceux que révolte l'idée de ne point admettre de démarcation absolue entre l'animal et la plante. Si la végétation, sans le moindre indice de sensibilité, ou de quoi que ce soit qui offre un rapport quelconque avec ce qu'on appelle *sens*, si l'impossibilité de changer de place, si la faculté de se ramifier et de développer successivement des parties où ne se manifeste aucun mouvement volontaire, sont des choses propres à la plante, les Vorticellaires sont des plantes, car on les voit d'abord croître absolument à l'instar des Byssus et des Conferves, sur les corps où leurs propagules furent abandonnées ; dans ce premier état, il seroit la plupart du temps impossible de les distinguer de telles plantes, sur l'animalité desquelles on a si burlesquement discuté dans ces

derniers temps ; et pour peu que le Vorticellaire, pendant qu'il végète, vienne à se ramifier et qu'il présente des articulations dans ses filamens, l'identité devient complète. Lorsque les extrémités de ces filamens commencent à éprouver une sorte de turgescence, la ressemblance augmente encore, mais la différence essentielle commence à se prononcer aussitôt ; car cette turgescence, qui d'abord est comme une fructification de Sphacélaire, d'Ectosperme, ou de tout autre Hydrophyte à gongyles terminaux, est le rudiment de l'animalité ; dès qu'elle est parvenue à son terme, elle se développe, non pas en fleur, mais en expansion vivante. Aussitôt que son épanouissement a lieu, c'est-à-dire qu'une ouverture centrale s'y est manifestée, les cirres vibratiles qui garnissent les bords de cette ouverture entrent en exercice, deviennent les agens d'une respiration qui métamorphose aussitôt en être vivant ce qui fût demeuré un mode floral, si l'introduction d'une nouvelle puissance n'y fût venue déterminer des besoins nouveaux ; alors l'animalculeese trouve captif sur la tige qui lui fut originairement tutélaire ; il éprouve certainement le desir d'être libre, et dès-lors il s'agite en tous sens, jusqu'à ce qu'il parvienne à rompre le lien qui le tient attaché ; alors il témoigne la satisfaction qu'il en éprouve par une agitation vagabonde, dont les premiers essais dénotent l'inexpérience, mais bientôt il régularise ses allures, et il finit par adopter le mode de natation que nécessitent sa forme et ses besoins ; d'autres fois, il communique son animalité au filament qui lui servoit de pédoncule tant qu'il faisoit partie d'un ensemble inerte et végétant, mais qui lui devient une queue ou plutôt un pied, lorsque, parvenu à quitter la souche natale, il se jette dans l'immensité des eaux, que compose pour lui une goutte étendue sur le porte-objet du microscope.

La nature offre peu de spectacle plus merveilleux que celui dont les Vorticellaires sont le sujet : *Noctes insomnes hrevesque qui transire amat, Vorticellas inquirat*, dit Muller. En effet, on ne peut se lasser d'admirer ces petits êtres, se pressant par milliers autour de quelqu'objet inondé, en jaillir pour ainsi dire comme des fusées d'artifice, en développant tout-à-coup leur pédoncule, ou se contracter en repliant celui-ci en tire-bouchon : tantôt leurs mouvemens semblent présenter la rapidité de l'étincelle électrique quand on la voit passer d'un corps électrisé à un corps qui s'électrise, tantôt ils sont mous et ralentis. L'eau que font tourbillonner autour de milliers de petits globules ouverts en godets, les cirres vibratiles de chacun d'eux, ajoute à la singularité de leur ensemble, où les uns agissent, où d'autres se reposent, où règne enfin la variété la plus complète qui se puisse concevoir. Il n'y manqueroit que la multiplicité des couleurs pour en faire le kaléidoscope vivant; cependant toutes les Vorticellaires sans exception sont cristallines ; quelques-unes se teignent légèrement en fauve ou en vert, mais leurs nuances n'ajoutent rien à la magie de leurs mutations. Il en existe de simples, c'est-à-dire, où chaque pédoncule ne supporte qu'un animal-fleur; celles-là nous paroissent être généralement propres aux infusions végétales, car nous n'avons pas en mémoire que les infusions animales nous en aient encore présenté, et nous soupçonnons même que ces Vorticellaires simples ont appartenu à des espèces composées dont elles emportèrent leur pédoncule en s'affranchissant. Les espèces composées qu'on trouve dans les eaux douces ou marines, sont dendroïdes ou en ombelle ; celles-là sont presque des Sertulariées, la taille ne suffiroit pas pour les en séparer, et nous les eussions sans difficulté rapportées à la même famille, si des tentacules dans le genre de ceux des Polypes ne remplaçoient dans celle-ci les cirres vibratiles des Vorticellaires.

Il paroît que plusieurs des genres établis entre les polypiers par nos prédécesseurs, sont des Vorticellaires ; de ce nombre sont les Clyties, les Laomédées, les Thoa, les Salacies, et même les Cymodocées (*voyez* tous ces mots), dont les capsules, qui furent les seules parties de ces Psychodiés qu'on ait examinées, sont articulées sur le stype de façon à faire croire qu'elles s'en peuvent détacher lorsque l'animalcule, porté à l'extrémité de ce pédoncule, qui n'est qu'un prolongement du stype, est parvenu au degré d'animalité qui le détermine à prendre l'essor. En attendant que ceci soit constaté par des observations faites sur le vivant, nous proposons de répartir les Vorticellaires dans les genres suivans, distribués dans trois tribus.

† Les *Gymnostomées*, où l'on ne distingue point de cirres vibratiles à l'ouverture de la capsule. 1°. Convallarine, *Convallarina*, N., où la manière dont les capsules sont articulées sur le pédoncule dans l'*annularis*, forme un rapprochement très-remarquable avec les prétendus polypiers cités ci-dessus comme devant se ranger parmi les Vorticellaires. 2°. Dendrelle, *Dendrella ;* N. 3°. Digitaline, *Digitalina ;* N.

† † *Stomoblépharées*, où le limbe de l'animalcule présente des cirres vibratiles. 4°. Vorticelle, *Vorticella ;* Mull. 5°. Zoothamnie, *Zoothamnia ;* N. 6°. Volverelle, *Volverella ;* N.

† † † *Proboscidées*, où la capsule, une à son orifice, contient un animalcule qui, dilaté intérieurement, la ferme en s'y contractant. 7°. Operculine, *Operculina ;* N. *Voyez* tous ces mots.

(B. de St. Vincent.)

VORTICELLE ; *vorticella*.

Genre très-nombreux, type de la famille des Vorticellaires, dans l'ordre premier de la seconde classe du règne intermédiaire dont nous avons

proposé l'établissement. (*Voyez* Pseudodiaire.) Il présente les mêmes caractères que celui auquel nous avons donné le nom de *Convallarine* (*voyez* ce mot), à cause de la forme d'une corolle de muguet qu'affectent ordinairement les animalcules-fleurs qui le composent; mais les Vorticelles proprement dites y ajoutent des cirres vibratiles à la manière des Urcéolaires, disposés en deux faisceaux opposés au limbe de l'ouverture par où l'animalcule se dilate, fait tourbillonner l'eau et paroît engloutir les petits corps microscopiques plus petits que lui, qui nagent dans l'eau où vivent les Vorticelles. Il existe encore cette différence entre les deux genres, que les Convallarines (si elles ne sont pas des animalcules émancipés) apparoissent constamment simples ou solitaires sur un pédoncule que chacun traine après soi comme une queue ou un pied pour se fixer, tandis que s'il est aussi des Vorticelles simples, les plus remarquables sont dendroïdes, c'est-à-dire ramifiées en manière d'arbuste.

* *Styllarioïdes*, espèces simples ou solitaires sur leur pédoncule; ce sont comme des Convallarines munies de cirres vibratiles.

1. Vorticelle ringente.

Vorticella (*ringens*) *simplex, obovata, pedunculo minimo, orificio contractili;* Mul. *Inf. p.* 309. *tab.* 44. *fig.* 10. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 23. *fig.* 30. Gmel. *Syst. nat. XIII. tom.* 1. *p.* 3878. *n.* 24. Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 48. *n.* 6.

Description. Le pédoncule de cette espèce est trois ou quatre fois plus court que le corps, qui est cylindracé, alongé et ouvert en forme de calice dans le plus grand état de dilatation de l'ouverture buccale, où l'on ne distingue des cirres vibratiles qu'un de chaque côté, avec un organe central qui paroît jouer le rôle d'un opercule. Quand l'animalcule se ferme et se contracte, il s'arrondit et prend parfois la figure d'un fruit de citronier. On le trouve voguant dans l'eau des marais, où il se fixe par son pédoncule sur les feuilles des naïades et autres végétaux aquatiques.

2. Vorticelle citrine.

Vorticella (*citrina*) *simplex, multiformis, orificio contractili, pedunculo brevi;* Mull. *Inf. p.* 306. *tab.* 44. *fig.* 2. 3. 4. 6. 7. *Encycl. pl.* 22. 23. 24. 26. 27. Gmel. *Syst. nat. XIII.* 1. *p.* 3879. *n.* 26. Lamk. *loc. cit. n.* 4.

Description. Le pédoncule est un peu plus long dans cette espèce que dans la précédente, et quelques individus n'en présentent aucune trace, ce qui nous confirme dans l'idée que la Vorticelle citrine est l'animal-fleur de quelques dendroïdes, dont, en se détachant, certains individus entraînent le lien qui les tenoit asservis à l'ensemble sur lequel ils végétèrent, tandis que d'autres l'y laissent. Son corps, assez gros lorsqu'il est contracté en globule, prend alors la forme d'un citron ou d'une poire qui seroit penchée sur son pédoncule, très-transparente et cristalline à sa partie postérieure amincie. Le reste est rempli d'une molécule tirant sur le vert-jaunâtre, avec parfois quelques corps hyalins. L'orifice, qui s'évase en forme de gobelet, se réfléchit quelquefois un peu en dehors et devient alors cristallin comme du verre; les cirres vibratiles y sont nombreux sur les deux côtés. Les individus où ne persiste aucune trace de pédoncule, un peu obtus postérieurement, rappelant, quand ils se dilatent, la figure d'un capuchon, sont absolument semblables à des Urcéolaires. On trouve assez fréquemment cette espèce dans l'eau stagnante des marais. Il nous est démontré que les figures 3 et 5 de la planche 44, que Muller y rapporte, ne lui conviennent pas, et représentent, la première une Urcéolaire, la seconde un Plagiotrique.

3. Vorticelle en baie.

Vorticella (*acinosa*) *simplex, subpiriformis, nutans, granis nigricantibus, pedunculo rigido elongato;* N. Mull. *Inf. p.* 309. *tab.* 44. *fig.* 4. *Encycl. pl.* 24. *fig.* 22. Lamk. *loc. cit. n.* 17.

Description. Nous avons peine à concevoir comment Muller, observateur si exact, a pu regarder comme identiques cette espèce qu'il a si bien décrite et figurée, et le *Brachionus acinosa* de Pallas, qui est la belle Vorticelle représentée par Roësel dans sa planche 100, Vorticelle qui sera décrite dans cet article sous le nom de *Vorticella umbellula*. L'espèce dont il est question a son pédoncule très-long, rigide, non contortile ni contractile; l'animalcule y est ordinairement penché, et assez semblable, par cette disposition et par sa forme, à l'urne du *Bryum pomiforme* L., qui est maintenant un *Barthramia;* il est seulement un peu plus en poire, très-évasé dans son grand développement, mais rétrécissant son orifice, où les cirres vibratiles cessant de s'agiter, produisent l'effet des dents très-fines du péristome de certaines mousses. On la trouve dans les marais, isolée ou vivant en société sur les feuilles des plantes aquatiques.

4. Vorticelle du limon.

Vorticella (*limosa*) *simplex, erecta, hemisphærica, socialis, pedunculo rigidiusculo sinuosoque;* N. Roesel, *Ins. III. pl.* 97. *fig.* 4. 5. Animaux du limon; Ledermuller, *pl.* 88. *fig. l.*

Description. Nous avons, comme Roësel, trouvé cette espèce sur le limon et la vase des marais, sur les glomérules terreux qu'emportent en surnageant les touffes d'oscillaires, sur des cailloux vaseux et même sur des coquilles de mar-

cage. Cristalline, elle a son pédoncule droit, rigide, supportant un animalcule parfaitement arrondi postérieurement, et tellement tronqué par son ouverture, qu'on diroit un petit gobelet hémisphérique; les deux faisceaux opposés de cirres sont très-saillans en dehors. Les individus de cette espèce dont les pédoncules varient de longueur, vivent par groupes souvent très-nombreux, qui semblent rayonner du monceau de vase sur lequel ils se fixent.

5. Vorticelle patelline.

Vorticella (*patellina*) *simplex, hians, patinæformis, pedunculo elongato, retortili;* N. Mull. *Inf. p.* 312. *Zool. dan. tab.* 35. *fig.* 3. *Encycl. pl.* 24. *fig.* 12. 17. Lamk. *loc. cit. n.* 11. Gmel. *loc. cit. n.* 29.

Description. Cette espèce qu'on trouve dans l'eau de mer gardée, nage avec vélocité : agile dans ses mouvemens, elle traîne son pédoncule comme une longue queue, ou se fixant par son extrémité, elle peut le contourner sinueusement pour se rapprocher et s'éloigner du point où elle se fixe. Son petit corps s'évase prodigieusement, au point de s'aplatir en disque, en imitant alors la figure d'un Acétabulaire. Elle est cristalline ou jaunâtre, et offre dans sa molécule trois ou quatre globules hyalins de diverse taille.

6. Vorticelle lunaire.

Vorticella (*lunaris*) *simplex, globosa et hemisphærica, pedunculo retortili;* N. Mull. *Inf. p.* 314. *tab.* 44. *fig.* 15. *Encycl. pl.* 24. *fig.* 18. Gmel. *loc. cit. n.* 21. Lamk. *loc. cit. n.* 12. L'Entonnoir; Joblot, *pl.* 10. *fig.* 10. (dans l'état de dilatation.) *pl.* 5. *fig.* 2. (dans la contraction, où l'animal est globulaire.)

Description. Au volume près, qui est au moins double, et dans l'état de contraction, on diroit le *Convallarina globularis;* mais dès que l'animalcule se développe, son ouverture dilatée le fait paroître comme hémisphérique, campaniforme ou même sinué au limbe, ce qui présentant quelque ressemblance avec les caractères qui désignent les phases de la lune dans les almanachs, lui a mérité le nom qui la désigne; les deux faisceaux de cirres vibratiles opposés y étant d'ailleurs très-apparens. On trouve ce Psychodié dans l'eau des marais, parmi les lenticules, ou se fixant sur les rameaux des naïades par son long pédoncule, qu'il alonge ou raccourcit en y imprimant les plus molles sinuosités.

7. Vorticelle cyathine.

Vorticella (*cyathina*) *simplex, crateriformis, limbo dilatato, pedunculo retortili;* N. Mull. *Inf. p.* 311. *Zool. dan. tab.* 35. *fig.* 1—6. *Encycl. pl.* 24. *fig.* 1—5. Lamk. *loc. cit. n.* 8. Gmel. *loc. cit. n.* 27.

Description. Cette espèce qu'on trouve dans l'eau de mer long-temps gardée, est cristalline, et l'on distingue dans sa capacité des globules hyalins encore plus clairs que le reste. Elle ne s'est jamais contractée en globules sous nos yeux, prenant dans ses divers mouvemens, et pendant la natation qui est errante, toutes les formes intermédiaires entre celles d'un petit pot de beurre de la Prévalaye ou de ces crachoirs à large bord dont on se sert communément en Hollande : elle traîne après elle une véritable queue deux ou trois fois plus longue qu'elle, bien aiguisée en pointe presqu'invisible, et qu'elle agite sinueusement. Dans ces diverses positions on n'y distingue pas de cirres, et l'on diroit, aux nuances près, les *Convallarina nutans* ou *viridis*, ayant abandonné leur support et parcourant le porte-objet du microscope. Mais lorsque la Vorticelle cyathine le juge à propos, la pointe caudale lui sert à se fixer; alors la queue s'alonge en un pédoncule quatre ou cinq fois plus long qu'on ne l'avoit supposé, qui jouit de la propriété de se contracter en tire-bouchon. C'est lorsqu'elle est ainsi fixée qu'on la voit agiter ses cirres vibratiles, qui sont au nombre de deux de chaque côté : elle se montre alors le plus souvent hémisphérique ou en forme de cône, et étend beaucoup moins son rebord que dans la natation.

8. Vorticelle nébuleuse.

Vorticella (*nebulifera*) *simplex aut rarissimè geminata, ovato-campaniformis, pedunculo longiore reflexili;* N. Mull. *Inf. p.* 317. *tab.* 44. *fig.* 1. *Encycl. pl.* 24. *fig.* 21. Gmel. *loc. cit. n.* 20. Lamk. *loc. cit. n.* 15.

Description. Cette espèce ressemble beaucoup, dans plusieurs des figures qu'elle affecte, au *Vorticella lunaris*, n°. 6; mais, outre que le pédoncule y est beaucoup plus long, l'animalcule, qui, dans ses divers développemens, prend le plus souvent la forme d'une clochette, s'alonge aussi en un petit cylindre et rejette en dehors son limbe, qui lui forme alors comme une lèvre en anneau parfaitement cristallin autour de l'ouverture. Entièrement translucide, mais avec des globules moléculaires distincts dans sa transparence, n'ayant, comme la précédente, que deux cirres à chaque faisceau vibratile, cette espèce fut découverte par Muller, formant autour des brins des conferves marines et des fucus un petit nuage imperceptible à l'œil nu, mais où le microscope découvroit des merveilles. Nous avons rencontré communément cette espèce sur les Hydrophytes de toutes nos côtes; mais un fait digne de remarque, c'est que presque toutes les fois que, pour les ramollir et en examiner l'organisation, nous avons fait macérer des Hydrophytes rappor-

tés du Chili par MM. Durville et Lesson, la Vorticelle nébulifère s'est développée à leur surface jusque dans l'eau douce d'infusion; nous l'avons également observée sur des espèces de la Nouvelle-Hollande, ramassées trente ans au moins auparavant par l'illustre voyageur Labillardière. Cette espèce est sur les plantes marines ce que le *Convallarina nutans* est sur les conferves des eaux douces.

9. Vorticelle double.

Vorticella (*gemella*) *simplex, sphærica, capitulo gemino;* Mull. *Inf. p.* 375. *tab.* 44. *fig.* 8. 9. *Encycl. pl.* 24. *fig.* 27. 28. Gmel. *loc. cit. n.* 19. Spal. *Opusc. tom.* 1. *pl.* 1. *fig. VII. et pl.* 2. *fig.* 13 *et* 14?

Description. Cette espèce que nous adoptons d'après Muller, mais sans la regarder comme valide, nous paroît être un simple état de trois ou quatre des précédentes, où le pédoncule se fourche antérieurement pour supporter deux animalcules. C'est un passage des Vorticelles simples, ou du moins que nous trouvons habituellement individualisées, à celles du sous-genre suivant.

** *Dendroïdes.* Espèces composées, où plusieurs animalcules sont réunis par un pédoncule propre sur un stirpe commun. Ce sont des Dendrelles munies de cirres vibratiles.

10. Vorticelle admirable.

Vorticella (*spectabilis*) *stirps erectus, ramis rigidis, pedunculis contortissimis, numerosissimis; animalculis crateriformibus, globulo hyalino notatis;* N. Roesel, *Ins. tom.* 3. *tab.* 97. *fig.* 3.

Description. Lorsque nous observâmes cette merveilleuse créature pour la première fois, nous crûmes avoir retrouvé le *Vorticella racemosa* de Muller, que nous avons reconnu depuis être une Dendrelle dépourvue de ces cirres vibratiles dont l'existence est ici évidente. Il est surprenant que notre espèce ait échappé à Muller : elle doit habiter les eaux du Danemarck, puisque nous l'avons rencontrée depuis les étangs de la Prusse ducale jusque dans certaines pièces d'eau de la Hollande, et depuis les fossés de ville, les égouts et les remparts de Kœnisberg, jusque dans ceux de Bruxelles et de Lille en Flandre. Roësel, qui l'a passablement figurée, l'avoit observée en Allemagne : elle forme sur les pailles ou sur les chaumes et menus branchages morts et tombés au bord des eaux, jusqu'à trois et cinq pouces de profondeur, un duvet d'un jaune blanchâtre ou grisâtre très-visible à l'œil, muqueux au tact et long d'une ligne. En élevant la Vorticelle qui nous occupe dans une assiette remplie d'eau, elle a acquis jusqu'à deux lignes, et nous l'avons même vue croître sur le porte-objet du microscope. Son stirpe semble s'élever d'un petit empatement ou pied appliqué aux corps dont elle est parasite. Vers le quart de la hauteur de l'arbuste que forme cette belle espèce, il se divise en une gerbe de rameaux transparens, dichotomes, divergens, que terminent des pédoncules nombreux très-contortiles, et qui portent des animalcules s'ouvrant en forme de clochette, tantôt solitairement, tantôt géminés, et alors s'y insérant comme à angle droit. C'est une chose merveilleuse de voir ces petits êtres cristallins et presque sans couleur, s'agiter en tout sens, s'étendre le plus possible, et tout à coup se contracter en glomérules par le mécanisme de leur pédoncule bien plus éminemment contortile que dans toute autre espèce. Ce mécanisme s'exerce tout à coup avec une incroyable rapidité, ou doucement avec une certaine grâce; on en distingue aisément les ressorts à l'aide d'un très-fort grossissement. Les pédoncules sont des tubes membraneux, parcourus par un filament articulé, ou du moins qui semble, dans la transparence des tubes, être composé de globules disposés pôle à pôle, et que le Psychodié a la faculté de contracter, ce qui oblige les tubes à la contorsion qui s'opère avec la plus parfaite régularité de spires. Après avoir vu le *Vorticella spectabilis* rivaliser avec les girandes des feux d'artifice, par la manière dont elles s'éparpillent tout-à-coup quand elles veulent passer de la disposition glomérulée au plus grand étalement excentrique et suivi leurs évolutions, on en voit les animalcules-fleurs se détacher. Leur séparation est probablement une chose douloureuse, puisqu'on les voit s'y préparer en se contractant quelques instans d'avance; et quand tout lien s'est rompu, chaque individu demeure immobile en forme de petite boule, vers un des bords de laquelle se distingue un globule parfaitement transparent, et qu'on diroit être un trou rond. Bientôt la boule commence à s'agiter, elle fait quelques tours sur elle-même, s'alonge un peu, s'ouvre en forme de coupe, présente une bouche, aux deux côtés de laquelle nous n'avons distingué habituellement qu'un cirre vibratile, mais où nous en avons vu par paires, ainsi que l'a dessiné Roësel. Le globule hyalin occupe alors le centre de l'animalcule, qui se met à nager en tout sens avec rapidité. Il devient, dans cet état de liberté, une Urcéolaire, ce qui peut faire supposer qu'un jour la plupart des Microscopiques de ce dernier genre seront reconnus pour être des animaux-fleurs émancipés de quelques espèces de Vorticelles dendroïdes. Les animalcules de la Vorticelle admirable peuvent aussi prendre diverses formes à l'extrémité des rameaux où ils sont fixés, et c'est peut-être par leurs mutations sur place qu'ils s'exercent à l'indépendance : ils affectent toutes les figures que nous ont offertes les précédentes; d'autres fois ils se trilobent : il en est qui émettent latéralement vers leur base et

contre le point d'insertion, une sorte de protubérance obtuse qui rappelle l'éperon d'une fleur de ces fumeterres dont les botanistes ont récemment fait leur genre *Corydalis*. Quand le plus grand nombre des animalcules s'est détaché de l'arbuste nourricier, les filamens dont ils se détachèrent, semblent se cicatriser; ils conservent encore durant quelque temps des mouvemens de sinuosité assez marqués, mais bien foibles, et par une merveille bien digne d'attention, on peut, si l'on a la patience de suivre pendant plusieurs heures leur observation, en ne laissant jamais évaporer l'eau du porte-objet, qu'il faut tenir scrupuleusement à la même température, on peut voir ces extrémités se renfler, et porter de nouveau des capsules vivantes, comme un arbre porte des fruits nouveaux, lorsque ceux de la récolte précédente en ont été détachés. Ce fait est l'un des plus concluans pour prouver la nécessité d'établir un règne mixte. Muller l'avoit entrevu sur une seule espèce, et n'en tira aucune induction pour éclairer la science. Il se trouve de ces capsules animées qui avortent avant de venir à terme, c'est-à-dire de s'ouvrir en clochette et d'émettre leurs cirres vibratiles; leur pédoncule ne s'est conséquemment jamais montré contortile, et cette propriété qui procure un si curieux spectacle ne se manifeste jamais avant l'épanouissement de l'animalcule.

11. Vorticelle petite poire.

Vorticella (*pyraria*) *composita, inversè conica, pyriformis, pedunculis rigidis in stirpe communi fasciculato radiantibus;* N. Roesel, *Ins.* 3. *tab.* 98. *fig.* 1. 2. *Brachionus* (*pyriformis*) *vegetans, stipite setaceâ extremitate dichotoma, fastigiata, corpusculis ovatis, utrinquè bi-tentaculatis;* Pall. *El. Zool. pag.* 109. *n.* 59. *Vorticella pyraria;* Gmel. *loc. cit. n.* 5?

Description. Le Psychodié décrit et figuré par Muller (*Micr. p.* 324. *tab.* 46. *fig.* 1–4) sous le nom de *Vorticella pyraria*, n'est pas le nôtre; il a été déjà décrit au mot Dendrelle, comme deux espèces différentes que nous y avons reconnues, et nous avons peine à concevoir comment le savant observateur danois avoit rapporté la Vorticelle si bien figurée par Roësel, dont il cite la planche, à son Microscopique, où manquent des cirres vibratiles, et dont le *facies* est d'ailleurs si différent. L'espèce qui nous occupe ici est l'une des plus jolies, et Roësel y remarqua, comme nous l'avons fait depuis, le détachement des animaux-fleurs. D'un stirpe commun, court, droit, simple et transparent, naissent des rameaux droits qui partent en divergeant d'un point commun, comme les rayons d'une Ombelle, fourchus ou un peu dichotomes, et de trois à quatre fois plus longs que le stirpe, rigides et non contortiles; ils s'amincissent en pédoncules qui supportent un seul animalcule pyriforme, et qui ressemble absolument aux urnes des *Bryum pyriforme, cernuum* L., et de plusieurs autres mousses. Deux paires opposées de cirres vibratiles très-apparens s'y distinguent au limbe d'une ouverture parfaitement circulaire. Lorsque ces animalcules sont émancipés, nous n'y trouvons plus aucune différence avec les Myrtilines, genre des Microscopiques dont les espèces, quand on les aura observées dans toutes les périodes de leur existence, seront peut-être reconnues pour les animaux-fleurs de quelque Vorticelle voisine de celle-ci.

12. Vorticelle ombellule.

Vorticella (*umbellula*) *stirpe composito, ramis rigidis, bi vel tri-furcatis, fasciculato-umbellatis; animalculis rotundatis;* N. *Vorticella* (*umbellaria*) *composita, pedunculo rigido, pedicellis longis racemosis; Encycl. Ill. p.* 75. *pl.* 25. *fig.* 16. 17. Copiée de Roësel, *Ins.* 3. *tab.* 100. *fig.* 1–9. Lamk. *loc. cit. n.* 26. *Brachionus* (*acinosus*) *vegetans, stirpe rigido dichotomo, corpusculis truncatis fimbriato-ciliatis, acinis opacis;* Pall. *El. Zool. p.* 100. *n.* 37. Ledermuller, *p.* 101. *pl.* 88. *fig. t. u.*

Description. Il est difficile de deviner les motifs qui ont pu déterminer Muller à rapporter au *Vorticella acinosa* (n°. 3.) la figure de Roësel, qui représente si bien l'espèce dont il est ici question. La Vorticelle en baie est l'une des plus constamment simples que nous connoissions. Celle-ci, toujours composée, est une association d'individus également disposés en ombellules dont les pédoncules ne sont pas très-longs, ni simples, mais une ou deux fois fourchus, ou dichotomes et agrégés. L'animalcule, beaucoup plus rond qu'aucun autre du même genre, est diaphane, jaunâtre, avec des granules noirâtres épars à l'intérieur, et quelquefois une marque sinueuse plus transparente dans le milieu, mais à laquelle Roësel a un peu trop régulièrement donné la figure d'un S. La forme de ces animaux-fleurs est absolument celle d'une baie d'aubépine, dont l'ombilic seroit environné de cirres vibratiles. Cette ouverture, ciliée, très-régulière et parfaitement ronde, se bilobe parfois légèrement, et l'on reconnoit alors que les cirres y sont disposés en deux faisceaux. On trouve cette belle Vorticelle parmi les naïades, les cératophylles, les myriophylles et autres plantes inondées des marais herbeux.

13. Vorticelle polypine.

Vorticella (*polypina*) *stirpe rigido simplici, ramis dichotomis, pedunculis flexuosis, animalculis amplis, campanulatis;* N. *Vorticella* (*polypina*) *composita, ovato-truncata, pedunculo flexili ramosissimo;* Mull. *Inf. p.* 328. *tab.* 46. *fig.* 7–9. *Encycl. pl.* 25. *fig.* 7–9. Gmel. *loc. cit. n.* 2. Lamk. *loc. cit. n.* 25. Ellis, *Contll. tab. XIII.*

B. C? *Brachionus* (*ramosissimus*) *vegetans, stirpe retortili ramosissimo, corpusculis campanulatis;* Pall. *El. Zool. n.* 56.

Description. Cette espèce, la plus grande de toutes, est visible à l'œil nu et forme un duvet blanchâtre ou jaunâtre très-sensible sur les fucacés et autres Hydrophytes des côtes européennes. Le stipe est droit, divisé en dichotomies rigides, dont les extrémités se terminent en pédoncules flexueux qui supportent de très-gros animalcules subpyriformes ou plutôt évasés en capuchon conique, à travers la molécule duquel on distingue des nuances plus foncées et des corpuscules alongés de diverses formes.

14. Vorticelle ombelle.

Vorticella (*umbellata*) *stirpe erecto umbellato, ramis dichotomis, articulatis, animalculis nasutis, globulo hyalino notatis;* N.

Description. Cette belle espèce, que nous avons découverte dans les fossés de la Belgique et de la Flandre, est très-visible à l'œil nu, avec lequel on la distingue déjà en petits groupes élégamment formés en parassol, longs d'une à deux lignes et demie, et d'une couleur élégamment blanchâtre, qui se contractent en un globule pédicellé pour peu qu'on les tourmente. Vus au microscope, ces jolis Psychodiés sont formés d'un petit empatement au disque arrondi par lequel ils adhèrent. Il s'en élève comme une colonne cornée qui va en se dilatant jusqu'à une certaine longueur, où commencent à émettre en rayonnant des rameaux dichotomes, dont les dichotomies se répandent par étage, et qui s'étendent de manière qu'on diroit les baleines d'un parapluie. Ces rameaux sont articulés comme des filamens d'Oscillaires décolorés, ou des tubes de verre avec des cloisons. Après trois ou quatre rangs de dichotomies, et en s'alongeant chaque fois davantage, les derniers rameaux deviennent des pédoncules légèrement flexueux, à l'extrémité desquels sont groupés de trois à quatre et cinq animalcules qui affectent des formes non moins variées que dans le *Vorticella spectabilis*, et qui portent également un globule hyalin très-prononcé. Il y existe de plus un corps interne que l'animal fait parfois saillir en mamelon du centre de son ouverture, qui se dilate considérablement; dans cet état, et quand la Vorticelle est émancipée, on diroit un Microscopique du genre Rinelle. *Voyez* ce mot.

L'animalcule rameux représenté par Baker (*Empl. micr. plat.* 13. *fig. IV. V.*) sous le nom de *Clustrings polypes*, est encore une Vorticelle, qui n'a pas été suffisamment étudiée pour qu'on en puisse rien dire ici. (B. de St. Vincent.)

X

Xénie; *xenia.*

Genre de polypiers de l'ordre des Alcyonées, dans la division des polypiers sarcoïdes, ayant pour caractères : corps commun, produisant à la surface d'une base rampante, des tiges un peu courtes, épaisses, nues, divisées à leur sommet; à rameaux courts, polypifères à leur extrémité. Polypes non rétractiles, cylindriques, fasciculés, presqu'en ombelle, et ramassés au sommet des rameaux, en têtes globuleuses, comme fleuries, ayant huit grands tentacules profondément pectinés.

Xenia; Savigny, de Lamarck, Lamouroux, Schweigger.

1. Xénie bleue.

Xenia umbellata; Savigny.

Xenia polypis cœruleis, umbellato-capitatis; tentaculis longis, profundè pectinatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 410. *n.* 1.

Xenia cœrulea; Lamx. *Gen. polyp. p.* 69.

Ombelles légèrement étagées, d'un bleu foncé en dessus, glauques en dessous, rapprochées en tête arrondie; pinnules des tentacules grêles, profondes, serrées et disposées sur deux rangs de chaque côté.

Hab. La Mer-Rouge.

2. Xénie pourpre.

Xenia purpurea; de Lamk.

Xenia polypis purpureis, cymosis; fasciculis polyporum globosis, numerosissimis, ramis compressis divaricatis.

— De Lamk. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 410. *n.* 2.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 70.

Alcyonium floridum; Esper, *Supp.* 2. *p.* 49. *tab.* 16.

Polypes de couleur pourpre, disposés en cymes, formés de faisceaux globuleux très-nombreux; rameaux comprimés, divergens.

Hab. Inconnue.

Y

YPSISTOME; *ypsistomon*.

Genre de la famille des Mystacinées, dans l'ordre des Trichodés de la classe des Microscopiques, dont nous avons proposé l'établissement aux dépens des Trichodes de Muller, en lui imposant pour caractères : une seule série latérale de poils situés sur l'un des côtés d'un corps turbiné, antérieurement ouvert et creusé, subur-céolé, avec un appendice terminal et deux autres appendices latéraux en forme de petites cornes dirigées en arrière. Ce genre est fort remarquable, avons-nous dit, en ce qu'il rentreroit dans les Urcéolaires si son ouverture antérieure étoit ciliée, et qu'il fait un passage aux Tuniciers libres ou Ascidiens de M. de Lamarck par les Biphores. Comme ces animaux, les Ypsistomes peuvent former des associations, un individu introduisant sa partie postérieure amincie dans l'ouverture antérieure de l'autre. Nous ne connoissons qu'une espèce constatée de ce genre.

Ypsistome Salpine.

Ipsistoma (*Salpina*) *ovata, apice acuminatâ obtusâ, subtùs sulcatâ, sulco crinito*; N. *Trichoda Ignita*; Mull. *Inf. p.* 186. *tab.* 26. *fig.* 17—19. *Encycl. Vers. Ill. pl.* 13. *fig.* 39—41.

Description. La couleur de cet animal est unique entre tous les Microscopiques. Elle est tantôt pourpre, tantôt orangée, néanmoins transparente, surtout vers l'extrémité amincie mais obtusée, vers laquelle se dirigent les deux appendices ou petites cornes qu'on voit vers le point où cesse le sillon longitudinal où se termine la rangée de cirres. Muller n'avoit trouvé qu'une fois l'Ypsistome parmi les lenticules, dans l'hiver de 1777 à 1778 : nous avons eu plusieurs fois occasion de le retrouver parmi les masses flottantes d'Oscillaires.

(B. de St. Vincent.)

Z

ZOANTHE; *zoanthus*.

Genre d'Acalèphes fixes ayant pour caractères : corps charnu, subcylindrique, grêle inférieurement, épaissi en massue à son sommet, et fixé constamment par sa base, le long d'un tube charnu et rampant qui lui donne naissance; bouche terminale, entourée de tentacules en rayons et rétractiles.

Zoanthus; Cuvier, Bosc, Lamouroux.

Zoantha; de Lamarck, Schweigger.

Actinia; Ellis.

Hydra; Gmelin.

Observ. Les Zoanthes se rapprochent beaucoup des Actinées par la forme de leur corps entièrement charnu, de leur bouche et de leurs tentacules; ils en diffèrent en ce qu'ils sont réunis en nombre plus ou moins considérable sur une base commune. Cette dernière disposition a engagé M. de Lamarck à rapprocher les Zoanthes des polypes nus; la plupart des auteurs les rangent parmi les Acalèphes. Du reste on connoit fort peu l'organisation de ces animaux; on n'en sait que ce qu'en a dit Ellis, soit dans les *Transactions philosophiques*, vol. 57, p. 436, tab. 19, fig. 1 et 2, soit dans l'*Histoire des Zoophytes*, mise en ordre par Solander, p. 5, tab. 1, fig. 1 et 2.

Zoanthe d'Ellis.

Zoanthus Ellisii; Bosc.

— *Encycl. méth. pl.* 70. *fig.* 1.

Zoanthus tenuis, tubæformis, capitulo subgloboso tentaculato, ex tubulo carnoso adhærenti prolifera.

— Lamx. *Gen. polyp. p.* 89. *tab.* 1. *fig.* 1. 2.

— De Lamx. *Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 65. *n.* 1.

— Bosc, *Hist des Vers, tom.* 2. *p.* 224.

Actinia sociata; Sol. et Ell. *p.* 5. *n.* 5. *tab.* 1. *fig.* 12.

Hydra sociata; Gmel. *Syst. nat. p.* 3868. *n.* 9.

En forme de massue fistuleuse, attachée à un tube qui rampe, se contourne et se ramifie aux voûtes des cavités des rochers.

Hab. Mers d'Amérique.

ZOOCARPÉES.

Nous avons ainsi appelé une tribu de la famille naturelle dont nous proposâmes l'établissement sous le nom d'*Arthrodiées* (*voyez* ce mot), lorsque moins avancé, après vingt ans de travaux assidus dans l'étude des êtres dont le microscope peut seul faire connoître la véritable nature, nous n'avions point acquis l'expérience que dix ans de plus environ nous ont donnée. Maintenant les Arthrodiées constituent pour nous un ordre dans le règne Psychodiaire, où les Zoocarpées ont été élevées au rang de famille. On a vu précédemment (page 81 de ce volume) que ces créatures si long-temps méconnues, et d'abord confondues parmi les Conferves, consistent en des filamens tubuleux, articulés, végétant dans l'étendue des eaux, où, par leur physionomie générale, leur manière de croître et leur coloration, il est impossible de les distinguer de la plupart des plantes dont se compose la vaste tribu des Hydrophytes cloisonnés, capillaires et privés de tout caractère quelconque d'animalité. Durant les diverses phases de leur développement, ce sont, à proprement parler, des végétaux; mais lorsque des propagules destinés à perpétuer de tels végétaux par la dissémination, s'y sont développés, un phénomène digne d'admiration vient, par un genre de métamorphose auquel nos yeux refusoient d'abord d'ajouter foi, élever ces Zoocarpes au mode d'existence animale, qui pour eux est le résultat des fonctions végétales qui seules les régirent dans l'origine. Les propagules conçus entre les cloisons qui divisent les tubes de telles productions, vont jouir de la vie dans toute sa plénitude, et cette vie se manifestera par le mouvement spontané nécessaire à l'exercice d'une faculté, dont la volonté est un caractère certain.

Lorsque nous annonçâmes notre découverte, après avoir acquis la certitude qu'elle en étoit une, nous trouvâmes des incrédules; et beaucoup de personnes, que n'avoient pas révoltées les singulières doctrines de M. Girod-Chantrans, s'empressèrent d'attaquer la nôtre. M. Girod-Chantrans, d'après quelques observations incomplètes, faites sur diverses productions aquatiques et autres substances réduites à l'état de putréfaction dans les vases où il les laissoit croupir, imagina, en voyant ses infusions remplies d'animalcules, que les Conferves étoient des amas de petits polypes qui s'individualisant toutes les fois qu'ils en avoient la faculté, vivoient tantôt en liberté et tantôt agglomérés en forme de plantes, s'unissant ou se dispersant comme par caprice; cette idée, avons-nous déjà dit, étoit aussi erronée que celle qu'on eut long-temps au sujet des mouches végétantes. Nous la repoussâmes; mais au fond elle approchoit de la réalité. Cependant d'autres naturalistes qui se complaisoient dans le système des transmutations, et qui voyoient dans leur microscope comme avoit cru voir le micrographe de la Côte-d'Or, crurent trouver en nous un disciple, et s'empressèrent de citer notre témoignage à l'appui de leur système. Ce fut en vain que dans tous nos écrits on nous vit protester contre des choses que nous tenions pour impossibles. Ce que nous avions regardé comme les propagules vivans et les filamens qui leur avoient donné le jour, ne furent que des Conferves qui se dissolvoient en animaux, ou des animaux qui s'associoient en Conferves. Celui qui soutint le plus vivement ces façons de voir, en fit le sujet d'un article pseudonyme, auquel nous avons répondu de la manière suivante dans le tome XI du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*.

« M. Gaillon, receveur des douanes à Dieppe, profitant de la position maritime où le met son emploi, pour observer avec le microscope les productions malheureusement peu nombreuses des parages qu'il habite, imaginant que des Navicules étoient la même chose que des Bacillaires et des Vibrions (*voyez* ces mots), crut voir ces êtres se transmuter de l'un en l'autre pour former des filamens de Conferves, qui, devenues ainsi filamens, n'en étoient pas moins des animaux, lesquels pouvoient s'individualiser de nouveau et se dissoudre en Navicules et en Bacillaires, sauf à se recoller encore en filamens quand bon leur sembloit. Il appela Némazoones ces républiques d'animalcules alternativement dispersées ou de forme confervoïde, et c'est sous ce nom que dans le tome XXXIV de Levrault, on trouve un article de cet observateur, auquel, par hasard sans doute, a été apposée l'initiale d'une signature plus connue et justement célèbre dans les sciences naturelles. Depuis ce temps, l'auteur de l'article adopta le nom de *Némazoaires*, dont la signification est la même, en étendant beaucoup le nombre des êtres qu'on doit comprendre dans cette famille, ordre, classe ou règne, comme on voudra l'appeler, puisque, si l'on en juge par ce que rapporte M. Desmazières dans ses *Cryptogames du nord de la France* (n°. 101, au sujet des Mycodermes), des Champignons, les Moisissures et les Charagnes même sont aussi des animaux ou des agrégations d'animaux? Il paroît que c'est l'une de nos Gaillonelles qui est devenue la base de ce système, s'il est vrai que ce que M. Gaillon entend par *Conferva comoides*, soit bien ce que Dilwin, auteur anglais, appela ainsi. Quoi qu'il en soit, nous avons depuis notre enfance observé ce *Conferva* si mal nommé *comoides*, sur dix à douze rivages, sans y voir rien d'animal; nous en avons à la vérité trouvé les rameaux souvent couverts de diverses Navicules et Bacillaires, mais nous n'avions pas cru que ces espèces fissent plus partie de la plante, que le *Sphyx ligustri* ne fait partie du troëne, lorsque, pour en sucer le suc mielleux, cet animal enfonce sa trompe dans la petite corolle du *Ligustrum vulgare*. L'habitude des Echinelles, des Navicules, des Bacillaires en général,

est de pénétrer dans la matière muqueuse en quelque lieu que se développe celle-ci ; c'est ainsi qu'on voit de ces animalcules épaissir la gelée sous forme de laquelle se manifeste notre genre *Chaos*. De même que le fait la Globuline du savant Turpin, en vertu de cette tendance à choisir un habitat qui procure à chaque créature la substance assimilable avec un abri convenable ; de tels êtres pénètrent dans les touffes de toute Conferve, Céramiaire ou Fucacée, dont beaucoup de mucosité transsude, et si M. Gaillon eût examiné à certaines époques la substance ramollie, épaisse et glaireuse des Laminaires entr'autres, où des Bacillaires s'empâtent en innombrable quantité, il en eût sans doute conclu que ces grands végétaux marins étoient aussi des Némazoaires, où les animalcules se disposoient en lames ou rubans. Ne comprenant pas bien la théorie de M. Gaillon, d'après ce que nous en avons lu, nous n'aurons garde d'en raisonner. Parler de ce qu'on ne sait pas sur ce qu'on en préjuge, ou sur des jalons épars qu'auroit comme plantés dans de petites notices l'auteur de quelque méthode nouvelle, nous paroît une grande imprudence, en ce qu'on s'expose à créer des chimères pour les combattre, ou bien à louer des aperçus qui se trouvent ensuite contraires à ce qu'on y crut d'abord distinguer. Il nous suffira seulement de repousser toute communauté de vues entre nous et ceux à qui nous renvoyons la qualification d'*Ovide de l'algologie*, qu'on eût voulu nous rendre applicable.

L'inventeur des Némazoaires (pag. 373) corroborant son opinion sur le détachement *des individus composant les ramules* de ses Némazoaires, d'une observation de M. Mertens sur le *Draparnaldia mutabilis*, ajoute : « Des effets à peu près analogues ont aussi été observés par M. Bory de Saint-Vincent dans plusieurs espèces de sa tribu des Arthrodiées », et cite en preuve ce que nous avons déjà rapporté au sujet des Zoocarpées (*voy.* pag. 81 du présent volume), où il voit une conformité d'idées entre nous et M. Agardh, professeur suédois, parce que le filament de l'Arthrodiée est pour nous un végétal, tandis que le Zoocarpe qui en émane est un animal. D'abord nous n'avons jamais, depuis que nous observons, distingué rien de semblable ni même d'analogue à ce que M. Gaillon prétend avoir vu, et qui nous paroît être dans le genre de ce que Girod-Chantrans imagina plus de vingt ans avant M. Gaillon. Nous n'avons jamais été assez favorisés de la nature pour surprendre des Monades et des Volvoces formant des Salmacides, pas plus que des Navicules ou des Bacillaires formant des Gaillonelles ; mais nous persistons à croire que des plantes véritables, c'est-à-dire végétant sans conscience de leur être, parce qu'elles ne sont douées d'aucun sens, productions apathiques de l'eau, tant qu'elles n'ont point atteint l'époque où elles deviennent aptes à se reproduire, peuvent préparer des propagules qui, dès qu'ils sont sortis de la petite matrice cloisonnée où ils se formèrent, et qu'ils se sont mis en contact avec le fluide environnant, jouissent d'une vie très-décidée. Il n'y a pas là transmutation de plante en animal, mais simplement une plante qui émet une graine animée. Des naturalistes qui trouvent tout simple qu'un œuf non vivant, dans le sens du mot *vivre*, provenu d'un oiseau, devienne à son tour un oiseau vivant dans toute l'étendue du mot, et qu'un œuf inerte, venu d'un papillon pour devenir papillon en passant par l'état d'inertie et presque de graine appelé *chrysalide*, ces naturalistes ne veulent pas admettre de métamorphoses tout aussi naturelles, peut-être, moins extraordinaires encore, et qu'on pourroit appeler *inverses*, parce qu'elles consistent dans le passage d'une existence végétale à une autre de même nature, par l'intermède d'un propagule agissant. Cette incrédulité, avons-nous dit à l'article Métamorphose de notre *Dictionnaire classique*, s'explique de deux manières : la première est que l'éducation des poulets et des vers à soie a rendu la merveille des métamorphoses d'oiseaux et de lépidoptères tout-à-fait triviale ; la seconde, qu'il est difficile à certains savans, chez qui toutes les cases de la mémoire se trouvent occupées, d'y admettre des idées avec lesquelles ils n'auroient pas vieilli, ou bien qu'eux ou leurs amis n'auroient pas mises au jour avant tout autre ; cependant les incrédules qui traitent avec un certain mépris l'idée de propagules ou œufs vivans, capables, pour disséminer les espèces dont ils sortirent, de choisir un site convenable à son développement, et qui ne sauroient consentir à voir un Zoocarpe passer à l'état léthargique analogue à celui d'une chrysalide, pour s'alonger en temps et lieu sous la forme d'un tube confervoïde, voient des choses bien autrement incompréhensibles. Ils trouvent des Enchélides, des Vibrions, des Navicules, des Bacillaires, êtres qui ne se ressemblent guère plus, selon nous, que ne se ressemblent des Colibris, des Perroquets, des Murènes, des Tortues ou des Crocodiles, qui sont absolument un même être, seulement sous des formes diverses qu'il est donné à ces êtres polymorphes de prendre selon des *prédispositions* inhérentes à leur nature ; ils assurent qu'un tel Protée, tantôt sphérique, tantôt membraneux, tantôt anguilloïde et contractile, tantôt en forme de navette, coriace, pointu aux deux bouts, tantôt enfin en forme de bâton cylindrique tronqué par les extrémités, ne vit que pour décevoir tout micrographe qui seroit tenté de reconnoître dans les Enchélides, les Vibrions, les Navicules et les Bacillaires, des espèces distinctes appartenant à des genres différens ; et comme tout est extraordinaire dans cette manière de voir, les animaux constitués en classe, sous le nom de *Microscopiques*, ans le présent volume, ainsi que nos Arthrodiées

qui ne seroient que la même chose, produiroient une mucosité dans l'épaisseur de laquelle chaque individu du Protée qui s'est si fort joué de nous, s'associe à des individualités de même forme pour constituer des filamens simples ou ramifiés, lesquels végètent au point d'avoir été jusqu'ici pris pour des plantes, qui cependant, tout végétans et sans vie qu'ils puissent paroître, ne sont pas des végétaux, mais sont des animaux véritables. C'est à ce sujet que M. Mertens écrivoit à M. Gaillon: « J'ai fait voir à un grand nombre de personnes le *Conferva mutabilis* dans son état de plante le 3 août, se résoudre le 5 en molécules douées de locomobilité, lesquelles se sont réunies le 6 en forme de simples articulations, et ont reconstitué le 10 la forme primitive de la Conferve. » On voit qu'il n'est plus question, après la citation d'un tel fait, de métamorphoses, mais de transmutations, auxquelles nous avons déclaré ne pas croire, parce que ce n'est pas seulement depuis le 25 février que nous observons et que nous raisonnons. Ce sont toujours les idées renouvelées de Girod-Chantrans, presque textuellement reproduites; ce sont celles du professeur Agardh, qui appelle également à son secours l'histoire du *Conferva mutabilis*, espèce de notre genre *Draparnaldia*, à laquelle nous n'avons pas conservé le surnom de *mutabilis*, parce qu'il indique ses changemens prétendus d'animalcules en Conferves et de Conferves en animalcules, mais simplement parce que la plante est aussi capricieuse dans ses formes que le *Broussonetia* par exemple, où nous commençons à nous étonner qu'on n'ait pas encore eu recours pour prouver qu'un figuier peut devenir un murier, car les feuilles du *Broussonetia*, selon l'âge, ressemblent à celles de l'un ou de l'autre arbre. Agardh, dans un petit ouvrage assez mal imprimé, en 1820, et intitulé *Dissertatio de metamorphosis algarum*, est, après Girod-Chantrans, le premier qui se soit égaré dans la fausse route des transmutations ou transsubstantiations qui, nous le répétons, ne sont pas des métamorphoses, mais de pures impossibilités. Très-adonné à l'étude des Conferves, le professeur de Lund a vu des Conferves partout, et la nature entière se réduit pour lui à des Conferves travesties. Un petit Fucus bien coriace, compacte dans son tissu et fortement coloré en pourpre, croit-il parasite à la base du tube d'une Conferve filamenteuse, bien verte, capillaire et fragile? c'est la Conferve qui, sous le nom de *mirabilis*, se change en Fucus, ou le Fucus qui, toujours *mirabilis*, se change en Conferve. Un *Telephora* ou toute autre fongosité naissante apparoît-elle sous une figure byssoïde? c'est une Conferve qui se métamorphose en champignon. D'après cette manière d'envisager les choses, on finiroit par voir le même être dans un chêne et dans son gui, et la baguette de Circé ne produisoit pas des effets plus abasourdissans que n'en crée le microscope de quelques observateurs. Le nôtre nous a montré les choses tout autrement.

Dès long-temps nous soupçonnions de l'animalité dans certaines Conferves de nos prédécesseurs, et nous cherchions à l'y reconnoître par quelques indices d'irritabilité ou de locomotion, mais n'ayant jamais, quelque soin que nous y eussions apporté, distingué rien d'analogue, nous fûmes tenté d'y renoncer; cependant, à force d'élever des Conferves dans des vases, pour suivre les progrès de leur développement ou de leur destruction, de construire de petites mares factices pour perpétuer de tels êtres et rechercher leurs modes de reproduction, nous acquîmes la certitude que plusieurs espèces se décoloroient et se désorganisoient par la disjonction de leurs filamens aux points où des cloisons les coupent, et qu'elles le faisoient en proportion du nombre des animalcules-vers, qui se retrouvoient toujours les mêmes dans les vases, lorsque les mêmes Conferves y étoient mises en expérience. Ce point étoit constaté pour nous, quand nous découvrîmes qu'à certaines époques les animalcules tombés comme engourdis au fond des vases, ou s'étant fixés sur quelques corps inondés, des filamens, d'abord presqu'invisibles, se développoient de toute part, et que ces filamens ayant formé des masses floconneuses de Conferves pareilles à celles que nous avions vues se détruire, l'état de vigueur de celles-ci alternoit avec l'apparition des animalcules, souvent si nombreux, que l'eau s'en teignoit, ou du moins qu'il se formoit, par leur rapprochement, des lisérés de la teinte la plus aimable, passant au foncé sur les limites de cette eau. La végétation alternoit avec la vie, nous n'en trouvions pas davantage, et nous n'avions garde d'en conclure que les Conferves s'étoient dissoutes en animalcules, ni que les animalcules s'étoient subordonnés les uns aux autres pour former des filamens, en renonçant à leur liberté individuelle. C'est en 1817 seulement, qu'errant et proscrit, dans les environs de Liége, où le microscope étoit la seule consolation de notre exil; c'est en 1817 seulement, qu'observant ces masses capillaires verdâtres qui flottent dans le cours des ruisseaux, et dans lesquelles les botanistes confondent cinq ou six objets différens, sous le nom suranné de *Conferva rivularis*; c'est au mois d'août que nous surprîmes enfin nos animalcules rompant les cloisons, où d'abord captifs, ils s'étoient présentés en forme de chapelet. Nous les vîmes avec un transport de surprise se délivrer des filamens conferroïdes et nager en liberté, et dans moins de quinze jours nous reconnûmes ainsi positivement qu'une demi-douzaine d'infusoires de Muller, qui dès long-temps nous étoient parfaitement connus, n'étoient que des propagules animés, provenus de filamens inertes, de plantes véritables. A peine nous en croyions nos yeux: cinquante dessins faits avec la plus minutieuse attention, nous

forent des verbaux de la découverte, que nous ne nous hâtâmes pas de publier et que nous gardâmes silencieusement cachée, voulant vérifier le fait un grand nombre de fois avant d'en occuper le monde savant. Cependant nous ne retrouvions plus ce qui nous avoit tant intéressé; en vain nous observions sans cesse des Conferves, des animalcules n'en sortoient plus. Ce ne fut que l'année suivante où nous en retrouvâmes d'analogues dans un bassin de jardin à Bruxelles, mais en une seule occasion, et nous commençions à craindre quelque illusion optique, ou quelque méprise, lorsque, dans l'été de 1820, toujours dans les environs de Liége, au vallon de Chaufontaine, nous revîmes mieux et plus que jamais ce que nous y avions trouvé trois ans auparavant. Nous reconnûmes alors que, selon les espèces, l'émission n'a pas lieu aux mêmes époques, et qu'en observant celles qui ne sont point encore au point de produire, on n'y trouveroit rien qui pût faire présumer la singularité de leur mode de propagation. Nous introduisîmes alors dans la science le nom de *Zoocarpes*, pour désigner des semences qui jouissoient d'une vie animale très-prononcée, et qui, de la condition d'inertie où elles étoient réduites tant qu'elles faisoient partie du tube végétal qui les contenoit, passoient presque subitement à la condition de petites bêtes douées de mouvemens où l'on reconnoissoit le résultat de volontés bien prononcées. Nous fûmes assez favorisés par les circonstances pour pouvoir montrer de ces Zoocarpes sortant de leur tube, à diverses personnes, dont plusieurs s'occupoient d'histoire naturelle, et récemment l'existence de propagules animés vient d'être constatée par plusieurs savans micrographes de différens pays. Nous lisons dans un Examen des recherches de M. Gaillon par le savant Lyngbye, examen dont l'analyse a été insérée au *Bulletin des sciences naturelles* du mois de mai 1826, que le professeur Hoffmann a vu le *Conferva zonata* se métamorphosant en animalcules, c'est-à-dire qu'il a saisi ce Psychodié émettant ses Zoocarpes. Sans avoir jamais vu le *Conferva zonata* au moment où l'émission de tels propagules animés pouvoit appuyer nos observations antérieures, nous disions, vers le commencement de 1823, dans notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* (tome IV, pag. 392): « Les *Conferva compacta*, *zonata*, *fugacissima* et *dissiliens*, pourront peut-être rentrer parmi les Zoocarpées, dont elles ont parfaitement l'aspect, avant l'époque où ces dernières préparent intérieurement et émettent leurs gemmules vivantes. » Or, le *Conferva zonata* ne nous a point trompé. Enfin, un témoignage qui l'emporte sur tout autre, est celui de M. le docteur Mougeot, botaniste des plus instruits, observateur scrupuleux (conjointement avec M. Nestler, autre savant distingué), auteur de cette excellente collection des Cryptogames des Vosges, où ses recherches ont ajouté tant de végétaux qu'on croyoit être étrangers à la Flore française. M. Mougeot nous écrivoit dernièrement: « Vous avez parfaitement raison de vous prononcer contre ces transsubstantiations dont on veut introduire le système chez nous, c'est une absurdité en histoire naturelle; l'école allemande s'abandonne trop à ces rêveries, une Conferve y devient une mousse et puis un chêne. Ce que vous avez vu est bien mieux vu; le docteur Gaillardot et moi l'avons vérifié, et nous avons vu cent fois, comme vous, des Zoocarpes s'échapper des filamens où vous les avez découverts. Vos observations sont parfaitement exactes et conformes à la nature, et tous les partisans possibles des Némazoaires ne pourront rien contre ce que vous avez publié. » Il devient conséquemment aujourd'hui fort indifférent que certains esprits routiniers, ou préoccupés de leurs visions, nient l'existence de ce qui se trouve constaté par d'habiles gens; mais il est essentiel d'étudier l'histoire des Zoocarpées, sur laquelle nous appelons l'attention des naturalistes, et dont nous avons énuméré les genres dans l'article Arthrodiées du présent volume. On en trouvera les figures explicatives dans celle des planches de notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, où sont représentés les genres Anthophyse, Cadmus et Tirésias. *Voyez* également les mots Microscopiques et Enchélide.

(B. de St. Vincent.)

ZOOCARPES. *Voyez* Zoocarpées.

ZOOPHYTES.

Nous avons dit dans un Essai sur le mot Histoire naturelle (*Dict. class. t. VIII. p.* 245): « De temps immémorial, les hommes remarquèrent autour d'eux trois grandes modifications de l'existence, qui par leur aspect général frappent d'abord les plus inattentifs: l'état brut ou inanimé, le végétal et le vivant. Soumis à l'assentiment commun, les naturalistes adoptèrent les trois divisions primaires qui résultoient de ces trois modifications, et le grand Linné lui-même n'en imagina pas d'autres; mais il soupçonnoit la possibilité d'une quatrième coupe. Les corps naturels, disoit-il, sont tous ceux qui sortirent de la main du Créateur pour composer notre terre; ils sont constitués en trois règnes, aux limites desquels se confondent les Zoophytes. » En effet, d'après la définition que le législateur suédois donnoit du mot heureusement ambigu de *Zoophyte*, il est clair que de tels êtres, comme il les concevoit, n'étoient pas plus des animaux que des plantes. Il leur donnoit pour caractère: une double vie, *végétale*, résultante d'une tige munie de racines susceptibles de se ramifier, inerte et produisant une véritable floraison; *animale*, ajoutée par la floraison, qui consistoient en petites créatures vivantes, puisqu'elles jouissent de la faculté de

se mouvoir spontanément. Si les Zoophytes étoient de simples plantes, ajoutoit Linné, ils seroient dépourvus de sens et de mouvemens; s'ils étoient des animaux, ils ne végéteroient pas privés de facultés locomotives. Les Zoophytes ainsi définis devinrent le quatrième ordre de la classe des vers dans les dernières éditions du *Systema Naturæ*, et dans la treizième on les trouve divisés en genres de la manière suivante :

ZOOPHYTA. *Animalia composita, vegetabilium more efflorescentia.*

* *Stirpe calcareâ* LITHOPHYTA.

336. TUBIPORA. *Corallium tubis cylindricis.* (Spec. 10.)

337. MADREPORA. *Corallium stellis concavis.* (Sp. 118.)

338. MILLEPORA. *Corallium poris subulatis.* (Sp. 34.)

339. CELLEPORA. *Corallium cellulis cavis.* (Sp. 8.)

340. ISIS. *Stirps lapidea.* (Sp. 6.)

** *Stirpe molliori* ZOOPHYTA.

ANTIPHATES. *Stirps cornea, spinulis obsita, carne gelatinosâ tecta.* (Sp. 13.)

341. GORGONIA. *Stirps cornea, carne cellulosâ vel vasculosâ.* (Sp. 41.)

342. ALCYONIUM. *Stirps suberosa.* (Sp. 28.)

343. SPONGIA. *Stirps stuposa.* (Sp. 50.)

344. FLUSTRA. *Stirps porosissima.* (Sp. 19.)

345. TUBULARIA. *Stirps fistulosa.* (Sp. 24.)

346. CORALLINA. *Stirps articulis filiformibus calcareis.* (Sp. 38.)

347. SERTULARIA. *Stirps articulis filiformibus fibrosis.* (Sp. 77.)

350. PENNATULA. *Stirps coriacea penniformis.* (Sp. 16.)

349. HYDRA. *Stirps medullosa nuda.* (Sp. 17.)

Ces quinze genres de Zoophytes ne contenoient pas plus de quatre cent quatre-vingt-neuf espèces. A la marche qu'on suit dans la multiplication des genres, le nombre de telles coupes pourroit bien, à la fin, égaler celui des espèces mentionnées par Gmelin, et qui ne tardera point à être décuplé, maintenant que les polypiers fossiles sont devenus, non moins que les vivans, l'objet d'une étude sérieuse. Le nombre des genres établis par les Modernes, aux dépens des genres linnéens, peut être évalué actuellement à cent soixante au moins.

On a vu au mot POLYPES de ce volume (p. 637), que M. Cuvier donna au mot *Zoophyte* une signification tout-à-fait différente de celle qu'avoit consacrée l'usage, et qu'établissoit l'étymologie. Les Zoophytes formèrent pour ce savant (*Règne animal, tom. IV*) le quatrième embranchement ou grande division des animaux; il adopta comme synonyme le nom de *Rayonnés*, qui peut bien convenir à de véritables Zoophytes, mais qui nous paroît être bien impropre pour désigner les Entozoaires ou vers intestinaux, lesquels, malgré la place que leur assigne le savant professeur, entre les Echinodermes et les Polypes, n'ont jamais présenté à qui que ce soit le moindre rapport avec des animaux végétans. Il eût été, ce nous semble, plus conséquent, en instituant un vaste groupe pour y jeter les genres obscurs qu'on avoit le moins bien examinés, de ne pas étendre à tout le groupe une désignation qui indiquoit des attributs positifs entièrement différens de ceux qui caractérisent les deux tiers d'un amalgame où, nous sommes contraint de le déclarer, nous trouvons peu ou point de rapports naturels! De cette perturbation dans la valeur d'un mot collectif de premier ordre, est dérivée une erreur radicale dans la partie terminale du système de M. Cuvier. « Les animaux composés, dont nous avions déjà vu quelques exemples parmi les derniers Mollusques, dit l'auteur du *Règne animal* (tom. IV, pag. 3), sont très-multipliés parmi les Zoophytes, et leurs agrégations y forment des troncs et des expansions de toute sorte de figures. Cette circonstance, jointe à la simplicité d'organisation de la plupart des espèces, et à cette disposition rayonnante de leurs organes, qui rappellent les pétales des fleurs, est ce qui leur a valu le nom de Zoophytes, *animaux-plantes*, par lequel on ne veut indiquer que ces rapports apparens; car les Zoophytes jouissent de la sensibilité, du mouvement volontaire, et se nourrissant, pour la plupart, de matières qu'ils avalent ou qu'ils sucent, et qu'ils digèrent dans une cavité intérieure, sont bien certainement des animaux. » Nul doute que les Astéries, les Oursins, les Ascarides, les Ténias et les Méduses, dont M. Cuvier fait des Zoophytes, jouissant en tout temps de la sensibilité, du mouvement volontaire et de la faculté de sucer, en digérant dans une cavité alimentaire, ne soient à tous égards des animaux; mais nous pouvons affirmer que rien de semblable n'a lieu dans les Eponges, dans les Corallines ni dans les tribus madréporiques, où la nutrition ne peut s'opérer qu'en vertu d'une absorption corticale qui ne nécessite ni appareil buccal, ni cavité interne, en un mot quoi que ce soit où l'on pût reconnoître la moindre trace d'organes digestifs. Les troncs et les expansions des Zoophytes ne se forment pas plus par agrégation chez ces Zoophytes, que les

mêmes parties ne le font dans un végétal quelconque. Ce mot d'*agrégation* ne peut donner que de fausses idées, employé de la sorte. Une multitude de petits animaux qui, libres de leur nature, viennent, obéissant à l'impulsion d'un instinct spécifique, établir leur domicile à côté les uns des autres, s'agrègent, parce qu'ils n'avoient pas, avant leur rapprochement volontaire, de liaisons naturelles qui les subordonnassent nécessairement les uns aux autres; mais il n'en est pas de même d'un corps qui, pour croître et s'étendre, doit précisément se désagréger. Qu'à l'extrémité des rameaux résultant d'une division de parties qui commencèrent par n'être qu'un tout homogène, se développent, dans les véritables Zoophytes, des animalcules: ceux-ci, pour être des fractions d'un corps multiple, ne formeront pourtant pas une agrégation, parce qu'agrégation implique la volonté de s'agréger chez des individualités qui sembloient formées pour devoir demeurer distinctes. S'il étoit vrai, comme le supposoient Girod-Chantrans et, depuis, l'inventeur des Nématoïdes, que des animalcules pussent s'incorporer les uns dans les autres pour exercer une vie commune, il existeroit sans doute des agrégations réelles dans la nature; mais jusqu'ici nous n'en avons trouvé de ce genre que dans la mythologie, où la nymphe Salmasis ayant enlacé un berger entre ses bras amoureux, ne forma qu'un corps avec son amant. Nous avons vu beaucoup d'animaux microscopiques jouir de la faculté de se diviser en fragmens qui deviennent autant d'animaux complets, mais nous n'en connoissons point qui s'agrègent en un seul; nous invoquons ici le témoignage de plusieurs observateurs très-scrupuleux, que nous avons interrogés à cet égard, et qui nous assurent n'avoir jamais pu saisir un fait de ce genre. Quant aux Microscopiques qui ne végètent pas, dont aucun ne présente de formes rayonnées, qui jouissent d'une indépendance individuelle manifestée par des mouvemens si vifs, nous ne comprenons pas comment on y a trouvé avec les Madrépores et le Corail, par exemple, des rapports suffisans pour qu'on pût les rapprocher sous un nom commun. Il eût été préférable, selon nous, de renoncer, avec M. de Lamarck, à ce nom de *Zoophyte* qu'on dénaturoit. Ce grand-homme, ainsi que feu Lamouroux, n'ont pas adopté l'ordre des Zoophytes; ils en ont réparti les genres dans leur classe des Polypes, et nous renvoyons à ce mot pour voir la manière dont les Zoophytes y sont distribués.

(B. de St. Vincent.)

ZOOSPERME; *Zoospermos.*

Genre de la famille des Cercariées, dans l'ordre des Gymnodés et de la classe des Microscopiques, dont les caractères sont: corps non contractile, ovale, comprimé ou discoïde, terminé par un appendice caudiforme implanté et très-distinct, qui égale au moins ou surpasse ce corps en longueur. Les Zoospermes diffèrent des Cercaires qui ont en général l'appendice caudiforme proportionnellement plus court, en ce qu'ils sont aplatis, tandis que les Cercaires ont leur corps ovoïde ou cylindracé. Il en résulte que, vus de profil, on croiroit les Zoospermes semblables à des Vibrions, conséquemment de figure anguiforme, tandis que vus par leur plat, où ils se présentent le plus communément, ils ont toute l'apparence de Cercaires véritables; d'où vient que Muller, qui au reste n'a fait que mentionner comme synonyme de son *Cercaria Girinus* le Zoosperme le plus important, n'en distingua pas cet animalcule. Un caractère non moins essentiel que l'aplatissement du corps, et qui se tire de l'*habitat*, singularise les êtres qui vont faire le sujet de cet article. On ne les a trouvés jusqu'ici que dans la liqueur spermatique des animaux mâles. Des observations incomplètes de Buffon, qui employoit, à ce qu'il paroît, fort maladroitement le microscope, firent supposer que les femelles en produisoient également; mais une telle erreur n'a pu supporter l'examen.

Ce fut vers le commencement de l'année 1678 que Hartsoeker, dans son *Traité de Dioptrique*, annonça que le *semen masculinum* observé par lui, depuis une vingtaine d'années, au microscope, lui avoit présenté chez plusieurs animaux une infinité d'animalcules extraordinairement petits, et semblables à des têtards de crapauds ou de grenouilles. Leuwenhoeck revendiqua une si importante découverte, et dans une lettre datée du 13 janvier 1678, déclara que l'année précédente, et dès 1674, il en avoit fait part à la Société royale de Londres. Que la découverte appartienne à Leuwenhoeck ou à Hartsoeker, que ces savans l'aient faite et publiée à peu près simultanément, il n'importe guère; le microscope trouvé et perfectionné, la liqueur séminale devoit, comme toute autre substance, y être examinée tôt ou tard, et des animalcules devoient conséquemment s'y montrer au curieux qui le premier auroit l'idée de ce genre d'investigation; mais ce qui nous paroît fort étrange, c'est qu'après qu'on eut indiqué le phénomène dont il est question, on en déraisonna longuement, en attribuant aux Zoospermes une importance qui fit révoquer en doute leur réalité. L'on vit premièrement le genre humain en raccourci dans ces animalcules qui réunissoient les conditions nécessaires pour devenir des images de Dieu sur terre, et l'on ne demandoit pas comment, de plusieurs milliards de Zoospermes que contenoient les organes génitaux d'un homme bien constitué, un ou deux seulement, prédestinés, pouvoient, après l'accouplement, fournir les matériaux d'un monarque, d'un pontife ou d'un manant. L'esprit de système nuisit à la découverte. Tandis que les uns nioient l'existence des animalcules du sperme, ils devinrent pour

d'autres le sujet d'assez mauvaises plaisanteries. Des raisonneurs à qui on les montra, ne pouvant en nier la réalité, leur contestèrent la vie. Il ne reste plus rien de ces controverses, et il en sera de même de toutes les vaines phrases que desserrent incessamment contre les découvertes microscopiques, des écrivains auxquels le microscope n'est pas familier. Nous négligerons conséquemment tout-à-fait, et comme inutiles à reproduire, les théories bizarres et les disputes verbeuses auxquelles ont donné lieu les animalcules spermatiques : le naturaliste doit se borner à en étudier les nombreuses espèces, afin de les bien caractériser; tandis que le physiologiste recherchera quel rôle les Zoospermes peuvent remplir dans le mécanisme de la génération, où leur présence semble devoir être indispensable. Il devient seulement nécessaire de dire un mot sur la conformation des organes destinés à préparer le fluide où se développent et vivent les Zoospermes. On peut distinguer jusqu'à cinq siéges de sécrétion qui paroissent tous concourir dans cette opération.

Le premier, qu'on retrouve dans le plus grand nombre des créatures connues, est le testicule, organe binaire dans les animaux vertébrés, mais dont la forme et le nombre varient dans les autres classes. Chez les Mammifères, les testicules consistent, comme on sait, en une masse de vaisseaux spermatiques entortillés, liés entr'eux par un tissu cellulaire parenchymateux, au milieu duquel viennent se répandre les vaisseaux sanguins. Ils percent en petit nombre la membrane albuginée, et se réunissent en un endroit unique, connu sous le nom d'*épididyme*, qui se continue lui-même avec le canal déférent : celui-ci amène dans l'urètre le liquide fourni par le testicule, et le verse dans la partie connue des anatomistes sous le nom de *vérumontanum*.

Cette cavité reçoit aussi les aboutissans de divers organes sécréteurs. L'un des plus remarquables, que l'on a pourtant considéré jusqu'à ce jour comme un simple lieu de dépôt pour la liqueur fournie par le testicule, porte le nom de *vésicule séminale*, par analogie avec la vésicule du foie, à laquelle on la compare d'ordinaire. On verra qu'il est peut-être convenable d'établir quelques restrictions aux fonctions qu'on lui attribue généralement. D'ailleurs, un grand nombre de Mammifères se trouvent privés de ce réservoir, quel que soit son emploi. La prostate verse dans le même lieu le liquide qu'elle sépare du sang. Cette glande que peu d'animaux possèdent, ne se trouve pas dans certaines espèces très-rapprochées par le reste de leur organisation de celles qui en sont munies. Enfin, on a distingué dernièrement un appareil vésiculeux plutôt que glandulaire, qu'on a considéré comme l'adjuvant des vésicules séminales, et auquel, en conséquence, on a donné le nom de *vésicules accessoires*. Il existe fort rarement. L'urètre recevroit les matières que chacun de ces organes est habile à produire, s'il étoit possible que leur existence fût simultanée; mais les trois derniers manquent trop fréquemment pour qu'on puisse imaginer que leur coopération soit nécessaire à la production de l'agent fécondateur. La vésicule séminale elle-même peut être éliminée avec facilité, soit qu'on ne voie en elle qu'un simple lieu de dépôt, soit qu'on lui accorde le rôle d'organe sécréteur. Dans l'une et l'autre supposition, son absence fréquente démontre assez qu'elle ne joue qu'un rôle secondaire. Le testicule paroît donc l'organe essentiel à cette formation, et rien ne confirme mieux la vérité d'une telle conclusion, que l'exemple d'une foule d'animaux qui n'en possèdent pas d'autres, outre que la suppression des testicules entraîne l'infécondité. Les oiseaux, ainsi que beaucoup d'animaux à sang froid, n'ont réellement que des testicules dont le liquide est porté jusqu'au lieu de l'émission par un canal droit ou fréquemment replié sur lui-même.

C'est par conséquent dans les organes soit sécrétoires, soit de dépôt, qu'on doit chercher les animalcules spermatiques; on les trouvera également soit dans le liquide obtenu par éjaculation, soit dans celui qui fait encore partie de l'être même qu'on choisit pour sujet d'expériences. Une gouttelette de cette matière, provenue d'un animal adulte, exposée au microscope, en est tellement remplie, qu'on n'y distingue d'abord aucun individu; un mouvement général, une sorte de petit bouillonnement trahit seul la merveille, qui se manifeste si l'on étend la gouttelette avec un peu d'eau, tiède quand on examine le sperme des vertébrés à sang chaud, à la température de l'atmosphère quand on s'occupe des animaux à sang froid. Aussitôt que le délaiement a lieu et que les animalcules ne se trouvent plus comme empâtés les uns contre les autres, on les voit se répandre dans le petit océan qu'on a sous les yeux; ils s'y agitent avec une grande vélocité, leur corps ou renflement antérieur s'élève vers la surface du liquide, où l'appendice caudiforme s'enfonce obliquement, de sorte que la pointe n'en est pas toujours visible. Cette sorte de queue s'agite sinueusement, ayant ses ondulations souvent très-rapides, l'animal avance pourtant fort lentement; nous n'en avons jamais vu qui rétrogradassent; quelquefois, malgré la rapidité des mouvemens de sa queue, le Zoosperme ne change pas de place; on le diroit fixé contre quelque corps glutineux, dont il chercheroit à se dégager. Nous en avons distingué qui, ayant comme heurté de leur partie antérieure quelque corps étranger plongé dans la liqueur, ont tourné l'obstacle pour continuer leur route. Ils ont constamment donné sous nos yeux des signes tellement évidens de volonté, que nous sommes encore à comprendre comment des auteurs qui disent s'être servis du microscope pour en observer, ont

pu nier leur animalité. En général, la manière dont les Zoospermes nagent, rappelle l'allure des larves des Batraciens. A la couleur près, on peut se faire une idée très-exacte d'une goutte délayée de liqueur prolifique, grossie d'un millier de fois, en jetant les yeux sur certains recoins de mares, ou sur des trous d'eau stagnante dans lesquels nagent des milliers de petits têtards. Nous avons plusieurs fois trouvé dans le sperme que contenoit le canal déférent, une si énorme quantité de ces imitations de têtards, qu'il est probable, comme l'avoit déjà soupçonné Leuwenhoeck, que leur quantité y surpassoit celle de la liqueur même.

Le sperme des adultes seuls contient des animalcules; on n'en trouve point dans cette liqueur avant l'âge de puberté : ils disparoissent dans tous les mâles, sans exception, quand ceux-ci perdent la faculté de se reproduire. Ce fait bien constaté, pourroit fournir, dans certains cas, un moyen légal pour constater de quelle part vient l'impuissance dans certaines unions mal assorties, et ce moyen eût été beaucoup plus sûr et moins malhonnête que ce congrès qu'ordonnoient encore naguère nos tribunaux.

Il n'existe point de Zoospermes chez les mulets inféconds, provenus du croisement des chevaux et des ânes. Nous avons eu plus d'une fois occasion de vérifier ce fait, connu de Gleichen, et qui depuis a été constaté par MM. Prevost et Dumas, auteurs d'excellens travaux sur la génération. Il existe des exemples de mules devenues mères après leur accouplement avec des ânes ou avec des chevaux; Gleichen en cite plusieurs, nul n'en doute en Espagne, où l'on s'adonne plus qu'ailleurs à l'éducation de tels animaux. Nous avons vu notamment dans un engagement duquel eut beaucoup à souffrir Oviédo, capitale des Asturies, une mule qui, ayant été tuée d'un coup de canon, contenoit un fœtus parfaitement ressemblant à un ânon, et âgé de trois ou quatre mois au moins. La grosseur de cette mule, qui avoit la tête brisée d'un boulet, nous frappa; nous ordonnâmes qu'on l'ouvrit sur-le-champ, et nous reconnûmes que ce qu'on nous avoit assuré à ce sujet étoit de toute vérité; mais quelque soin que nous ayons mis à nous informer s'il existoit des ânesses ou des jumens qui eussent été fécondées par des mulets, nous n'en avons pu trouver le moindre exemple. Cependant nous avons vu de ces mulets donner des signes non équivoques de puissance et couvrir des ânesses avec vigueur; il n'en est jamais rien résulté : il étoit beaucoup plus difficile de les unir aux mules, qui les repoussoient avec une sorte de fureur, comme si elles eussent connu l'inutilité de telles caresses, tandis que ces mêmes mules avoient plusieurs fois reçu sans difficulté des étalons.

Nous avons encore observé depuis très-long-temps, et MM. Prevost et Dumas ont également reconnu depuis, que chez les animaux sujets au rut, chez les petits oiseaux surtout, les testicules, comme flétris pendant la morte saison, ne contiennent que très-peu de sérosité, où nuls Zoospermes ne se manifestent; mais dès que le temps des amours approche, ces organes se gonflent du sperme qu'ils sécrètent, les animalcules s'y développent, s'y multiplient, et finissent par remplir la liqueur. Chez les Tritons ou Salamandres aquatiques, les Grenouilles, les Moineaux et les Serins, l'observation ne s'est jamais démentie; mais tandis que les petits oiseaux, chez qui le besoin de se reproduire ne s'éprouve qu'à des époques fixes, ne contiennent de Zoospermes qu'à ces époques, le coq, associé par l'homme à sa domesticité, et faisant comme lui l'amour en tout temps, a ses testicules constamment remplis d'animalcules, ainsi que le peuvent être ceux de ses maîtres.

De tels faits ne permettant pas de méconnoître un rapport intime entre l'existence des Zoospermes et la fécondation, on a voulu deviner en quoi ils concouroient dans ce grand acte de la nature. « L'appareil mâle produit l'animalcule spermatique, a-t-on dit; l'appareil femelle produit un ovule, sur un point particulier duquel se trouve une lame membraneuse que Rolando désigne sous le nom de *lame vasculaire*. Si, dans l'accouplement, les ovules sont sortis de l'ovaire, comme chez les Batraciens et les Poissons, l'animalcule spermatique pénètre dans l'ovule et se greffe sur la membrane cellulo-vasculaire; si les œufs ne se détachent pas de l'ovaire avant ou pendant l'accouplement, mais après, les animalcules sont reçus dans les cornes, dans l'oviductus ou dans la vésicule d'Audouin, selon chaque classe, et ils se greffent sur l'ovule à mesure que celui-ci, détaché de l'ovaire, vient traverser l'organe qui le renferme. Le développement du fœtus, observé avec soin, nous montre que l'animalcule n'est autre chose que le rudiment du système nerveux, et que la lame membraneuse sur laquelle il s'implante, fournit, par les diverses modifications qu'elle éprouve, tous les autres organes du fœtus. »

En rendant justice à la sagacité qu'a montrée l'auteur de ce passage, en beaucoup d'autres parties du beau Mémoire qu'on lui doit sur la génération, nous sommes contraints de nous élever contre le système qu'il propose dans ce qui vient d'être transcrit. Le Zoosperme seroit, dans cette hypothèse, un système nerveux rudimentaire, doué d'une existence propre et individuelle qui en feroit un véritable animal; nulle part l'auteur ne lui conteste ce titre d'animal qui emporte avec soi l'idée d'indépendance. Mais un animal peut-il devenir autre chose que lui-même? Dans quelque circonstance qu'on le suppose placé, changera-t-il de formes et de condition du tout au tout? Une graine confiée au sol qui lui convient, produira à la vérité une plante, un arbre, où se mon-

treront bien des parties qui n'étoient pas en elle, mais le sol qui lui fournira les bases assimilables ne lui donnera point les organes non plus que des formes. Cependant M. Dumas paroît rendre, après l'accouplement, le rôle de la lame cellulo-vasculaire analogue à celui du sol; cette lame ne seroit qu'un support; et comment existeroit-il chez tous les animaux à sang chaud un si petit nombre d'ovules à féconder, en comparaison d'une si prodigieuse quantité de petits systèmes nerveux fécondateurs? Si l'on s'en rapporte au calcul de Leuwenhoeck, un grain de sable, qui répond par le volume à un ovule, équivaut à celui de plus de deux mille Zoospermes; un seul de ces Zoospermes, privilégié, pourra se faire un berceau de l'ovule, y pénétrer et s'y développer en un animal nouveau; mais à quoi les dix-neuf cent quatre-vingt-dix-neuf autres auront-ils été bons? et qu'on ne croie pas que chez les poissons où une femelle produit une si prodigieuse quantité d'œufs, la disproportion du nombre des Zoospermes aux ovules vienne à s'effacer; au contraire elle augmente, car les Zoospermes y deviennent tellement petits, que Leuwenhoeck a calculé que dix mille de ces animalcules équivaloient à peine, chez le Merlus par exemple, à un grain de sable qui est du volume d'un œuf. La laite de cette espèce de Gade renfermeroit, selon le père de la micrographie, plus d'animalcules que l'Univers ne contient d'habitans, puisque leur nombre s'y éleveroit à cent cinquante mille millions. Le même observateur, qui évaluoit à un peu plus de neuf millions le nombre des ovules qu'on pouvoit découvrir dans une Grenouille, portoit à quatre-vingt-treize mille quatre cent quarante millions les Zoospermes que devoient élaborer les testicules d'un seul mâle. Une telle différence nous paroît être un argument très-puissant contre l'opinion de Buffon, reproduite par le savant dont nous avons transcrit tout-à-l'heure quelques lignes. La sorte d'accouplement d'un seul animalcule actif avec un ovule passif, opéré à la suite de l'accouplement d'un mâle et d'une femelle, à l'exclusion de plusieurs milliers d'individus ses pareils, mais rejetés, est une idée qui nous semble choquante, et dont nous ne trouvons pas qu'on ait fourni de bonnes preuves. L'argument le plus fort qu'aient employé les auteurs du système adopté par MM. Dumas et Prevost, consiste dans la propriété fécondante trouvée exclusivement chez les Zoospermes après filtration du liquide où ces animalcules s'étoient développés, et dont le sérum dépouillé ne produisoit plus les mêmes résultats. Spallanzani avoit déjà indiqué ce procédé. Pour bien comprendre l'importance des expériences de ce micrographe et celles de M. Dumas, nous emprunterons à ce dernier l'exposé des phénomènes qui se passent à l'instant de la fécondation dans les Mammifères, les Oiseaux, les Poissons et les Batraciens. Dans ces derniers on s'aperçoit, au premier coup d'œil, que la grappe des ovaires renferme réellement des ovules très-différens. Les uns sont extrêmement petits, d'une couleur jaune-clair, et ne doivent être pondus qu'à des époques fort éloignées. Il en est d'autres qui se sont déjà colorés en brun et qui ont acquis un diamètre d'un tiers ou d'un quart de millimètre; ce sont les ovules de la saison prochaine. Enfin, la presque totalité de l'ovaire se trouve remplie par des œufs sphériques partagés, sous le rapport de la couleur, en deux hémisphères égaux, l'un clair et l'autre d'un beau jaune. Ils ont un millimètre et demi ou deux millimètres de diamètre; et si on les considère avec attention, on observe d'abord qu'ils sont composés de deux sacs membraneux concentriques, l'un intérieur, rempli de cette bouillie opaque, colorée, qui caractérise l'œuf; l'autre extérieur, très-mince, fort transparent et appliqué sur le précédent d'une manière si intime, qu'on ne peut les bien distinguer qu'après la destruction ou le déchirement de l'ovule. On remarque ensuite qu'il existe au centre de l'hémisphère brun une tache circulaire, très-régulière, jaune et marquée d'un point fort opaque dans son milieu : celui-ci provient d'un petit trou dont les deux membranes sont percées, ce qui met à découvert la bouillie brune que renfermera l'ovule. Pour s'en assurer, il suffit de vider et d'examiner à la loupe les membranes transparentes qui sont restées intactes dans toutes leurs parties, sauf l'endroit qu'on a piqué pour faire évacuer la pulpe qu'elles contenoient. Tel est l'état des organes à l'époque des amours. Les œufs sont prêts à sortir des ovaires, les trompes ont accumulé le mucus qui doit les recouvrir, il ne manque plus qu'une circonstance pour déterminer les organes à se mettre en jeu. Il est bon de faire observer que bien souvent la femelle se débarrasse toute seule de ce poids incommode qui gêne tous ses mouvemens, et qui distend d'ailleurs son abdomen de manière à rendre la respiration très-difficile. Bien entendu qu'alors les œufs restent complétement stériles et pourrissent au bout de quelques jours. Mais cette observation, qui se présente assez fréquemment, nous indique la cause prochaine de la ponte. Lorsque la femelle, au lieu d'être isolée, se trouve avec des mâles de son espèce, l'accouplement ne tarde pas à avoir lieu. L'un d'eux se place sur son dos, la saisit sous l'aisselle avec ses pattes antérieures et se cramponne fortement au moyen des callosités qu'on remarque à la base des pouces de tous les mâles. Il la serre avec beaucoup de force et reste dans cette position pendant plusieurs jours. Il est très-probable que la femelle éprouve alors un surcroît de gêne auquel se joint aussi sans doute l'excitation naturelle des organes générateurs. Ces deux causes réunies amènent le déchirement progressif des petits sacs de l'ovaire; et les ovules qui se détachent sont saisis par les trompes, amenés en

à un dans la partie qui doit les recouvrir de mucus, puis enfin déposés à la base de ces organes dans les dilatations qui s'y observent. La masse de mucosité est régulièrement distribuée à leur surface, et elle a un millimètre d'épaisseur. Lorsque cette opération est terminée, l'accouchement commence, les œufs sortent de leur réservoir et sont évacués par l'anus peu à peu, c'est alors seulement que le mâle répand sa liqueur séminale dont il les arrose à mesure. Toutes ces conditions sont donc parfaitement nettes et distinctes, et le phénomène se divise en deux parties bien caractérisées : la chute des ovules et leur arrivée dans la dilatation des trompes; leur expulsion hors du corps de la femelle, qui coïncide avec la fécondation. Nous avons vu que la femelle pouvoit, sans le concours du mâle, reproduire tous ces actes; mais, dans ce cas, les œufs qu'elle pond se gâtent au bout de quelques jours.

Les expériences par lesquelles MM. Prevost et Dumas ont cherché à établir les conditions de la fécondation sont nombreuses, et la plupart ont été répétées jusqu'à huit ou dix fois. Il devient important d'en rapporter quelques-unes : d'abord, disent les deux observateurs, nous avons séparé deux Grenouilles accouplées. Les œufs étoient rassemblés dans les trompes, et prêts à sortir. On en a mis une partie dans l'eau pure pour observer les changemens qu'ils y éprouveroient. Le premier phénomène qui s'est offert à nous, consiste en une absorption d'eau que le mucus opère, et de laquelle résulte un gonflement considérable de cette portion de l'œuf. Il est probable que celui-ci se trouve lui-même dans des conditions analogues, mais nous sommes forcés d'avouer qu'il ne nous a pas été possible de percevoir aucune altération dans son diamètre. Voici la table des dimensions de l'œuf enveloppé de sa couche de mucus, prise d'après une moyenne de vingt mesures.

Midi. A leur sortie de l'ovaire, on les plonge dans l'eau.....	2 mill.	5
1 h. 30 min.....	5	»
2 30.....	6	3
3 30.....	7	1
4 30.....	7	2
5 30.....	7	1
6 30.....	7	3

Il suit de là qu'au bout de quatre heures d'immersion, l'absorption étoit complète et que le mucus étoit saturé d'eau. Depuis ce moment, l'œuf n'a plus offert de changement de cette espèce, et pendant quelques jours on n'a pu reconnoître aucune altération dans ses diverses parties. Mais alors le mucus a commencé à perdre de sa consistance, et les matières renfermées dans l'œuf ont paru subir une décomposition chimique. On voyoit d'abord paroître des taches blanchâtres sur la membrane d'enveloppe, la bouillie colorée que celle-ci renferme disparoissoit ensuite à sa partie supérieure, où elle étoit remplacée par un liquide transparent et par quelques bulles gazeuses. Enfin, la presque totalité de cette matière éprouvoit une altération analogue, et au bout de quinze à vingt jours, il en restoit à peine quelques flocons suspendus dans le liquide clair qui l'avoit remplacée. Il est probable que ce sont ces divers phénomènes qui, par une observation trop superficielle, ont fait croire que l'œuf des Grenouilles pouvoit acquérir un commencement de développement, même dans le cas où il n'avoit pas été soumis à l'influence du liquide fécondateur. Sa putréfaction étoit perceptible à l'odorat au bout de quinze jours, quoique l'on eût eu le soin de changer l'eau qui baignoit les œufs, deux fois par jour.

Nous avons répété la même expérience sur une autre portion des œufs que nous avions trouvés dans cette femelle, et nous en choisissons l'histoire de préférence, parce qu'elles ont été strictement comparatives. Dans ce cas, au lieu d'employer de l'eau pure, nous avons fait usage d'une liqueur qui renfermoit le suc exprimé des deux testicules de mâle. Mais avant de décrire les phénomènes que nous avons observés, nous rappellerons qu'au centre de la partie brune de l'œuf, il existe, ainsi que nous l'avons déjà dit, une tache jaune circulaire. Après la ponte ou la chute dans les trompes, cette tache semble différer un peu de l'état sous lequel elle se présente lorsque l'œuf est encore dans l'ovaire. En effet, la ligne qui en dessine le contour, au lieu d'être nettement circulaire, se trouve découpée irrégulièrement, comme frangée et d'un aspect très-nuageux. A l'intérieur de celle-ci, on remarque un autre cercle concentrique plus net et surtout plus régulier. Son centre est occupé par un point coloré dont nous avons fait connoître la cause. Nous insistons sur ces détails, et l'on en verra bientôt la raison. Cette partie n'est autre chose que la cicatricule, et doit servir de siége au développement du fœtus. En comparant avec soin les œufs que nous avions plongés dans l'eau pure et ceux qui avoient été mis en rapport avec le liquide exprimé des testicules, il nous a été d'abord impossible d'y reconnoître aucune différence; mais au bout de trois quarts d'heure ou une heure, ces derniers ont commencé à s'en distinguer par un petit sillon qui part de la cicatricule ou d'un point très-rapproché d'elle, et se dirige vers la circonférence de l'hémisphère brun, comme le feroit le rayon d'un cercle. A peine s'est-il manifesté, qu'il se prolonge également vers la partie opposée, et dans peu de minutes on le voit couper l'hémisphère en forme de diamètre. Bientôt il se continue à ses deux extrémités et attaque la partie inférieure du jaune de l'œuf, mais il ne tarde pas à s'arrêter. Cette ligne, qui d'abord ne se dessinoit à la surface de l'œuf que par une très-légère dépression, se creuse avec une inconcevable rapi-

dité et détermine la formation d'un nombre considérable de petites rides parallèles entr'elles et perpendiculaires à sa propre direction, qui prennent naissance dans le sillon qu'elle produit. Celui-ci devient toujours plus profond et l'œuf se trouve bientôt divisé en deux segmens très-prononcés. A peine cette forme s'est-elle bien déterminée, qu'on voit les rides s'effacer pour la plupart, excepté toutefois deux d'entr'elles situées à peu près vers le milieu du premier sillon, et par conséquent sur la cicatricule ou dans son voisinage. Celles-ci, dans un espace de temps très-court, deviennent plus profondes, plus marquées, se dirigent vers l'hémisphère jaune qu'elles ne tardent pas à atteindre. La portion brune se trouve alors coupée en quatre segmens égaux par ces deux lignes qui dessinent une croix sur sa surface. Bientôt la dernière devient tellement semblable à l'autre, qu'il seroit impossible de les distinguer. Il se manifeste alors une nouvelle ligne, mais celle-ci passe à peu près sur la limite qui sépare les deux hémisphères brun et jaune, et coupe l'œuf circulairement comme une espèce d'équateur. Elle réunit ainsi les extrémités des précédentes, mais ce nouvel arrangement n'est pas plus stable que les autres, et à peine est-il achevé, que de tous côtés il se passe de nouveaux phénomènes. L'hémisphère brun est partagé en quatre portions égales; chacune d'elles se divise en deux au moyen de nouvelles dépressions parallèles au sillon qui s'étoit montré le premier. L'hémisphère jaune encore intact se trouve bientôt envahi par les lignes primitives qui se prolongent rapidement et se rencontrent bientôt de manière à reproduire sur cette surface la forme que nous avons observée dans l'autre. Au même instant, deux nouveaux sillons parallèles à celui qui s'étoit montré le second sur la partie brune viennent se dessiner sur elle, d'abord sous la forme d'une trace légère, et bientôt ils atteignent une profondeur analogue à celle de leurs prédécesseurs. Cet hémisphère se trouve alors divisé en seize parties égales ou à peu près. La portion jaune continue à suivre la même série de changemens de forme, mais elle se trouve toujours devancée par l'autre qu'elle se borne pour ainsi dire à exposer. A dater de cette époque, il se développe une quantité considérable de lignes qui apparoissent presque toutes à la fois: les unes partent du premier sillon et courent parallèlement au second; les autres prennent naissance dans celui-ci et se dirigent dans le même sens que le premier; enfin il en est plusieurs qui, sous forme de rayons, parcourent l'hémisphère du centre à la circonférence. Dès-lors la partie brune de l'œuf se trouve divisée en un certain nombre de granulations analogues à celles d'une framboise, et dans lesquelles on ne pourroit reconnoître rien de régulier, si l'on n'avoit suivi soigneusement toutes les circonstances de leur production. On en compte d'abord trente ou quarante, mais au bout de deux heures, elles se sont elles-mêmes sous-divisées, et leur nombre s'élève à plus de quatre-vingts. Sa fécondation avoit été opérée à deux heures après midi, il étoit neuf heures du soir, et tous ces singuliers accidens avoient eu lieu d'une manière uniforme, continue, sans qu'il fût possible de saisir un intervalle de repos. Les œufs se trouvoient alors gonflés complétement, et ils avoient atteint le même diamètre que ceux dont nous avons donné la mesure dans l'observation précédente. Afin d'être bien assurés de ne pas perdre aucune des modifications qui pourroient survenir dorénavant, nous avons suivi ces œufs d'heure en heure pendant trois jours et trois nuits, en les éclairant au moyen d'une loupe qui concentroit la lumière d'une lampe, lorsque nous étions privés de soleil. A l'œil nu on peut aisément reconnoître et suivre toutes les lignes que nous venons de décrire, mais on les distingue mieux lorsqu'on s'arme d'une loupe foible et pure. A minuit, la division des granulations étoit encore plus avancée et l'on ne pouvoit pas les compter. L'hémisphère jaune se trouvoit précisément au point où nous avions vu, vers dix heures, la partie brune elle-même. A deux heures du matin, la surface de l'œuf n'offroit qu'un aspect chagriné, et les petits sillons qui lui donnoient cette apparence sembloient s'effacer progressivement. A quatre heures ils s'étoient presqu'entièrement oblitérés, et l'on n'en retrouvoit les traces que dans une multitude de petites lignes sinueuses, courtes et irrégulières, qui n'avoient pas le moindre rapport avec les formes précédentes. Enfin à six heures, celles-ci s'étoient également effacées et l'œuf avoit repris son apparence ordinaire; mais en l'examinant à la loupe, on le trouvoit marqueté d'une foule de petits points noirs qu'on n'auroit pu distinguer à l'œil nu et qui n'ont pas tardé à disparoître à leur tour à mesure que les changemens subséquens se sont effectués. La cicatricule que nous avions perdue au travers de tous ces bouleversemens reparoissoit alors avec sa forme primitive, mais elle n'avoit pas même la netteté. Elle consistoit, pour ainsi dire, en une simple tache jaune circulaire, de laquelle partoit une petite ligne brune qui passoit par son axe. Cette ligne n'est autre que le rudiment de la moelle épinière autour duquel vont se développer tous les organes de l'animal futur, ainsi qu'on peut aisément s'en convaincre, en suivant leur évolution pendant le troisième et le quatrième jour. Mais il seroit difficile de décrire ces phénomènes sans entrer dans des détails que la nature de cet ouvrage nous interdit. Le cinquième jour, toute l'organisation se trouve encore plus avancée, et l'animal est devenu susceptible de mouvemens spontanés. Ce seroit encore sortir de notre sujet que de le suivre plus loin.

On a pris deux testicules qu'on a brisés et délayés dans dix grammes d'eau pure. Cette liqueur

a été divisée en cinq parties qu'on a employées de la manière suivante :

Poids des œufs.	Poids de la liqueur.	Eau ajoutée.	Rapport des œufs développés, à ceux qui ont péri.
2 gram.	2 gram.	0 gram.	1 : 8
id.	*id.*	2	1 : 5
id.	*id.*	4	1 : 2
id.	*id.*	6	2 : 2,5
id.	*id.*	8	2 : 1

Ce tableau montre suffisamment qu'il est indispensable de délayer la liqueur fécondante dans une certaine quantité de véhicule, si l'on veut lui faire produire son plus grand effet. Mais il ne nous apprend pas dans quelles circonstances la fécondation s'opère complétement, ou à peu près comme nous le voyons dans l'acte de l'accouplement. Nous avons donc essayé d'augmenter encore la proportion du véhicule, en conservant d'ailleurs les conditions énoncées ci-dessus.

Poids des œufs.	Poids de la liqueur.	Eau ajoutée.	Rapport des œufs développés, à ceux qui ont péri.
2 gram.	2 gram.	12 gram.	6 : 1
id.	*id.*	18	9 : 1
id.	*id.*	24	10 : 1
id.	*id.*	48	10 : 1
id.	*id.*	96	10 : 1

Ces expériences montrent que la quantité de véhicule doit être en poids douze fois plus considérable que celle des œufs sortant de la trompe; elles établissent encore que cette proportion peut aller jusqu'à cinquante fois le poids, sans qu'on éprouve une diminution notable dans le nombre des fécondations. Nous observerons ici que les œufs fécondés naturellement suivent à peu près la même proportion, et qu'on trouve toujours huit, dix ou douze pour cent qui restent stationnaires, soit qu'ils n'aient pas été fécondés, soit qu'ils aient subi quelqu'altération organique.

Nous avons vu que le mucus absorboit la liqueur dans laquelle il étoit plongé; nous avons même pu nous convaincre de l'importance de cette fonction relativement au phénomène de la fécondation. Il étoit nécessaire d'entrer plus avant dans les particularités de cette action, ou bien si le mucus refusant le passage aux particules solides qu'elle renferme, ne s'approprioit que sa partie aqueuse seulement. Du sang mêlé à l'eau pure en proportion convenable pour lui donner une teinte rouge intense, nous a servi dans un second essai. Le mucus s'est gonflé comme à l'ordinaire, mais il a pris une couleur rouge très-vive, et l'on n'a pu la lui enlever par des ablutions répétées d'eau pure, et même par un long séjour dans ce liquide. On y distinguoit au microscope beaucoup de fragmens de matière colorante, mais nous n'avons pu y découvrir un seul globule de sang entier. Ce résultat ne doit pas surprendre lorsqu'on se rappelle la grosseur considérable des globules du sang de grenouille dont nous avions fait usage.

La facilité avec laquelle nous avions obtenu ce résultat, nous fit espérer que nous n'aurions pas trop de peine à réussir avec la liqueur fécondante elle-même; nous avons donc répété sur des œufs de grenouille l'opération que nous venons de décrire en faisant usage d'eau spermatisée, et nous avons trouvé de même le mucus pénétré à l'intérieur d'animalcules vivans. Ils s'agitoient dans cette situation, mais ne pouvoient changer de place, à cause sans doute de la résistance que leur offroit la matière muqueuse.

Il étoit néanmoins possible, quoique les expériences précédentes parussent nous démontrer le contraire, il étoit possible que l'œuf saturé d'eau fût susceptible d'être fécondé. Pour éclairer ce point de vue, nous avons fait les épreuves suivantes : nous avons pris des œufs que nous avons fait séjourner dans l'eau pure pendant des temps déterminés, et que nous avons plongés ensuite dans la liqueur fécondante. Voici nos résultats :

Œufs fécondés en sortant de l'ovaire.....	25 féc.	3 inf.	8 : 1
Œufs après un séjour de 1 heure dans l'eau.....	17	19	1 : 8
Œufs après un séjour de 2 heures.....	7	23	1 : 30
Œufs après un séjour de 3 heures.....	2	33	1 : 16
Œufs après un séjour de 4 heures.....	0	47	0 : 47

Ces résultats nous montroient avec évidence la diminution progressive que nos œufs avoient éprouvée dans leur aptitude à la fécondation, par leur séjour dans l'eau pure; mais pour la mettre à l'abri de toute objection, nous avions senti d'avance la nécessité d'établir par expérience la durée de cette faculté dans les œufs que l'on sépare du corps des femelles. Une partie de ceux que nous avions extraits dans les recherches ci-dessus a été mise dans une capsule qu'on plaça dans un appartement à 12° sous une cloche dont on mouilloit de temps en temps les parois intérieures, à l'effet de prévenir la dessiccation des œufs. Nous avons vu qu'en sortant de l'ovaire, ils avoient été fécondés dans le rapport de 8 à 1.

Après 12 h.....	29 féc.	2 inf.	14 : 1
24.....	27	3	9 : 1
36.....	6	21	1 : 3,5
48.....	0	17	0 : 0,17

Ces faits suffisent pour lever tous les scrupules qu'on auroit pu conserver sur les véritables conséquences de nos résultats précédens, en nous prouvant que la durée de l'aptitude à la fécondation dépasse de beaucoup le temps pendant lequel nous avions maintenu nos œufs dans l'eau pure.

Les faits que nous venons de parcourir suffisent pour démontrer jusqu'à l'évidence la nécessité du contact matériel entre les œufs et la liqueur prolifique, pour qu'il en résulte une fécondation; cependant nous avons dû chercher à nous convaincre par des preuves plus positives encore. Spallanzani, dans ses expériences, cite un cas par lequel il établit assez clairement l'inefficacité de la vapeur spermatique pour produire la fécondation. Il prend deux verres de montre susceptibles de s'adapter l'un sur l'autre, place dans l'inférieur dix à douze grains de semence, et fixe dans la cavité de l'autre une vingtaine d'œufs. Au bout de quelques heures la liqueur a subi une évaporation sensible, et les œufs se trouvent humectés, mais ils restent entièrement inféconds, quoique le résidu de la semence soit encore très-propre à vivifier d'autres œufs. On sent qu'il se présente ici une objection assez grave qui se déduit de nos expériences précédentes. On a vu que la fécondation n'étoit bien assurée que lorsque la liqueur qu'on vouloit essayer suffisoit pour gonfler le mucus jusqu'à son entière saturation. Guidés par cette donnée essentielle, nous avons repris cette recherche sous une autre forme. En opérant avec soin et sur des quantités plus considérables, les résultats montrent que la liqueur retirée par la distillation de la semence à de basses températures, est entièrement inhabile à la fécondation, tandis que le résidu conserve encore ses propriétés sous les mêmes circonstances. Ils prouvent aussi que les œufs ou la liqueur spermatique subissent peu ou point d'altération lorsqu'ils sont placés dans un air humide, quoiqu'il soit raréfié d'une quantité correspondant à une demi-pression. Si l'on poussoit l'exhaustion plus loin, il surviendroit peut-être des accidens.

Nous avons vu plus haut la marche décroissante qu'éprouvent les œufs relativement à leur aptitude à la fécondation, lorsqu'on les conserve hors de l'ovaire pendant un certain temps. Il convient de rapporter ici les tentatives analogues qui nous ont servi à fixer la durée du pouvoir fécondateur dans la semence. On a préparé cinquante grammes de liqueur prolifique de la même manière que dans l'expérience précédente, et on en a fait cinq parties égales. Chacune d'elles, mise en contact avec quinze œufs, a fourni les résultats ci-dessous :

Après 0 h.....	12 féc.	3 stér.	4 : 1
12.....	10	5	2 : 1
18.....	9	6	3 : 2
24.....	4	11	1 : 3
36.....	0	15	0 : 15

La température de l'appartement varia de 18 à 20° centigrades. La liqueur des trois premières expériences fourmilloit d'animalcules très-agités; celle de la quatrième en conservoit encore quelques-uns; enfin, dans la dernière ils étoient tous privés de mouvement spontané.

Mais on pourroit penser avec raison que l'altération de la semence tenoit encore à d'autres causes, et que le temps nécessaire pour amener la mort des animalcules seroit bien suffisant pour décomposer tout autre principe fécondateur dont on supposeroit l'existence dans la liqueur. C'est dans le but de nous éclairer sur ce point, que nous avons examiné les divers moyens propres à tuer les animalcules ou à les séparer de la semence. Il est aisé de les priver de la vie, comme nous l'avons vu dans le précédent Mémoire, mais la plupart des agens qui amènent leur mort sont trop violens pour être de nature à servir dans de telles recherches. Les acides, par exemple, qui tuent si vite les animalcules, sont également funestes aux œufs, en sorte qu'on ne pourroit tirer aucune conclusion de leur emploi. Il falloit donc trouver un principe assez puissant pour détruire leur faculté locomotrice, et en même temps assez transitif pour que le liquide ne changeât pas de nature après en avoir éprouvé l'effet. Nous avons vu que l'étincelle d'une bouteille de Leyde remplissoit toutes cet conditions lorsqu'elle étoit forcée de passer au travers du liquide. On a préparé vingt grammes de liqueur prolifique; on en a prélevé la moitié qu'on a placée à part; le reste a reçu six explosions électriques dans l'appareil dont nous avons déjà donné la description, et nous avons cessé lorsque nous avons vu que tous les animalcules étoient privés de vie. Pour s'en assurer, on examinoit quelques gouttes du liquide au microscope avec le plus grand soin. On a mis alors cette liqueur et celle qu'on avoit réservée, chacune en contact avec quinze œufs dans des vases séparés; la première n'avoit produit aucune fécondation; la seconde a fourni quatorze têtards. On a répété trois fois l'expérience avec un résultat semblable.

Toutes ces recherches étoient bien favorables à l'opinion qui place le principe prolifique dans les animalcules spermatiques; nous avions bien vu aussi que lorsque la semence avoit été doucement évaporée à siccité, puis délayée avec précaution dans l'eau, on n'obtenoit point de fécondation; mais nous étions persuadés qu'il étoit facile d'imaginer des objections et d'en expliquer les résultats d'après d'autres vues. Nous avons repris alors les tentatives que nous avions précédemment faites, et qui sembloient propres à fournir des données plus concluantes dans un sens ou dans l'autre.

Lorsqu'on filtre la liqueur prolifique composée en délayant la matière des vésicules séminales dans l'eau, on ne parvient pas à séparer la totalité des animalcules qu'elle renferme, bien que leur nombre diminue sensiblement. Nous avons essayé diverses méthodes; d'abord en la filtrant au travers d'une couche de verre très-fin, et nous n'avons pas été plus heureux. Alors on a pris des filtres sur lesquels on avoit rassemblé un dépôt assez épais de silice précipitée récemment, et lavée

avec beaucoup de soin. Il est probable que ce moyen eût réussi, mais nous avons abandonné cette idée, nous étant aperçus qu'il suffisoit de multiplier les filtres pour parvenir au résultat que nous avions en vue.

En effet, la liqueur qui passe au travers d'un seul filtre contient beaucoup d'animalcules, mais si l'on en combine deux, elle en renferme bien moins; ils deviennent très-rares lorsqu'on en met trois ensemble, et l'on n'en retrouve plus dès qu'on en emploie quatre à la fois. Cette donnée suffisoit; cinq filtres emboîtés l'un dans l'autre ont été lavés avec de l'eau distillée pendant plusieurs jours; on a attendu qu'ils fussent vides, et on a préparé cent grammes de liqueur fécondante avec douze testicules et autant de vésicules séminales.

Celle-ci a été jetée sur le filtre, et l'on a eu soin d'y verser de nouveau les premières portions qui se sont écoulées; enfin on en a recueilli dix grammes dans l'espace d'une heure, et on les a reçus au fond d'un vase très-propre. Nous avons cherché à y découvrir des animalcules, mais tous nos soins ont été inutiles. Alors cette portion a été mise en contact avec quinze œufs d'un côté, et la liqueur restée sur les filtres a été versée sur une masse d'œufs très-considérable de l'autre. Ces derniers, au nombre de plusieurs centaines, ont été fécondés comme à l'ordinaire; les autres se sont tous gâtés au bout de quelques jours. L'expérience a été répétée deux fois avec le même succès, et nous avons par la suite vu avec étonnement qu'elle avoit eu le même résultat entre les mains de Spallanzani. Il l'a consigné dans son ouvrage comme une note de peu d'importance, ce qui nous avoit empêché de la remarquer auparavant. Si nous l'eussions connue, elle nous auroit épargné beaucoup d'inutiles essais. L'expérience de Spallanzani est très-importante en ce qu'il a remarqué que les naissances diminuoient avec le nombre des filtres employés, et qu'enfin elles devenoient entièrement nulles, quoique la liqueur exprimée des papiers conservât les propriétés fécondantes. Ces données précieuses sont en rapport avec ce que nous avons vu du nombre décroissant des animalcules sous les mêmes circonstances, et ne peuvent plus laisser de doute sur leur rôle actif dans l'acte de la génération. Après avoir constaté d'une manière aussi satisfaisante la nécessité des animalcules relativement aux fécondations artificielles, on a dû chercher s'il étoit possible d'évaluer le nombre des œufs qu'on peut féconder avec une quantité connue de ces singuliers êtres. Ces expériences demandoient de la délicatesse et du soin; nous avons lieu d'espérer que l'habitude d'en exécuter de ce genre nous a permis de surmonter les difficultés qu'elles présentent. Chacun pourra d'ailleurs former son jugement sur ce point en parcourant les détails dans lesquels nous allons entrer. On a pris un mâle accouplé; ses vésicules séminales, gorgées de semence, ont été délayées dans quinze grammes d'eau. Le mélange étant bien opéré, la liqueur a été jetée sur une gaze claire pour la débarrasser des débris qui eussent pu tromper l'œil. On en a placé alors une gouttelette sur un micromètre divisé en carrés. Elle en occupoit soixante, et les animalcules jouissoient tous d'un mouvement très-vif. On a compté ceux qui se trouvoient dans plusieurs carrés, et on a eu pour résultat:

$6, 7, 6, 7, 5, 5, 6, 5, 8, 5, 5, 7, 6, = \frac{77}{14} = 6.$

pour chacun des carrés. On a plongé de suite le micromètre dans quarante grammes d'eau pure pesée d'avance, et après avoir agité doucement le liquide avec une baguette jusqu'à ce que le mélange parût complet, on l'a partagé en fractions de cinq grammes. Il est aisé de voir qu'elles devoient contenir $\frac{6 \times 60}{8} = 45$ animalcules chacune. On les a mises alors séparément en contact avec un certain nombre d'œufs, et la table suivante indique les résultats obtenus:

Eau ajoutée aux 5 grammes de liquide fécondé.	Nombre des œufs employés.	Œufs fécondés.	Œufs stériles.
5 gram.	10	8	2
10	20	12	8
20	40	17	23
30	60	15	45
40	80	12	68
40	80	7	73
40	80	10	70
40	80	17	63
Total pour ces cinq expériences..	380	61	319

En comparant les résultats des cinq dernières expériences, on trouve que deux cent vingt-cinq animalcules n'ont fécondé que soixante-un œufs sur trois cent quatre-vingt. Il est donc bien prouvé que le nombre des œufs fécondés est de beaucoup inférieur à celui des animalcules existans dans la liqueur prolifique. Cela paroîtra plus positif encore, lorsque nous ajouterons qu'après avoir répété l'expérience à plusieurs reprises, nous avons toujours trouvé des nombres inférieurs à ceux que nous venons de citer. Mais nous donnons la préférence à ce tableau, parce qu'il a été fait sur des quantités plus considérables que les autres.

Des expériences qui viennent d'être rapportées nous conclurons: 1°. que les œufs pris dans la dilatation de l'oviducte éprouvent à l'instant de leur immersion dans l'eau, une imbibition qui gonfle le mucus dont ils sont entourés. Si le liquide qu'on emploie renferme du sang, la matière colorante pénètre sans difficulté toutes les enveloppes. S'il contient des animalcules spermatiques, ceux-ci ne sont point arrêtés à la surface, et parviennent jusqu'à l'ovule lui-même, sans perdre leur mouvement spontané.

2°. Que gonflés d'eau pure, les œufs ne tardent pas à se décomposer; mais lorsque celle-ci se trouve mélangée de semence, ils éprouvent des phénomènes de plissement fort singuliers, et qu'au bout de quelques heures, on distingue dans la région de la cicatricule un corps linéaire, renflé à sa partie antérieure. C'est le rudiment de la moelle épinière, autour de laquelle on voit s'opérer l'évolution de tous les organes.

3°. Que la liqueur spermatique a besoin d'être étendue d'eau dans certaines proportions pour jouir de tout son effet. Concentrée et pure, son action est moins assurée; trop délayée, elle s'affoiblit et finit par disparoître. Il en est de même si on l'évapore doucement à la siccité, sans employer la chaleur. Quoiqu'on la dissolve de nouveau dans l'eau, elle ne reprend plus son pouvoir.

4°. Que l'œuf saturé d'eau n'est plus apte à la fécondation, et que la diminution de cette faculté paroît proportionnelle au séjour qu'il a fait dans ce liquide.

5°. Qu'après l'extraction du corps de l'animal, les œufs perdent progressivement leur état moral, mais que ce genre d'altération n'est pas sensible avant la vingt-quatrième heure, à une température de 12° ou 15 c.

6°. Que la semence subit elle-même des modifications analogues, et qu'à mesure que les animalcules meurent, elle devient inerte. L'effet total a lieu vers la trentième heure de la préparation; il commence à se faire sentir déjà au bout de dix ou douze heures.

7°. Qu'en distillant à de basses températures la liqueur fécondante, on voit la partie qui s'est réduite en vapeur rester tout-à-fait inerte, tandis que le résidu conserve toutes les propriétés du sperme.

8°. Que l'explosion d'une bouteille de Leyde tue des animalcules, et détruit la faculté prolifique de la liqueur qui les renferme.

9°. Qu'un filtre suffisamment redoublé, arrête tous les animalcules. La liqueur qu'il laisse écouler n'est pas propre à vivifier les œufs; celle qu'il conserve, produit au contraire les résultats particuliers au fluide séminal.

10°. Que le nombre des œufs fécondés est toujours inférieur à la quantité d'animalcules que l'on emploie; et que si l'on compare les expériences étonnantes de Spallanzani, avec la valeur qui exprime le nombre des animalcules qui se trouve dans une liqueur fécondante déjà très-délayée, on demeure convaincu que leur résultat n'a rien d'exagéré.

11°. Qu'enfin la fécondation des œufs ne peut avoir lieu, tant qu'ils sont encore dans l'ovaire. Nous insistons sur ce résultat, à cause de ses conséquences, relativement à la classe des Mammifères.

Si l'on poursuit maintenant l'étude de la génération dans les autres classes des animaux vertébrés, l'on retrouvera des phénomènes analogues à ceux que les Batraciens ont présentés, avec des différences cependant qu'on peut regarder comme spécifiques et qui n'atteignent pas le point fondamental de l'acte. En effet, dans les Mammifères, la fécondation n'a point lieu dans l'ovaire, puisqu'à aucune époque on ne rencontre les animalcules spermatiques dans la poche qui renferme cet organe d'après les observations précédentes. En admettant ce premier résultat, il est aisé de voir que le moment de la fécondation est beaucoup postérieur à celui de l'accouplement; car alors l'œuf n'est réellement fécondé que lorsqu'il parvient dans la trompe ou la corne, et qu'il se trouve en contact avec la liqueur séminale. Les capsules de l'ovaire s'ouvrent, les ovules qu'elles renfermoient sont mis en liberté, ils sont reçus par le pavillon et amenés dans les cornes.

Pour chaque ovule, ces divers mouvemens doivent avoir lieu dans un temps fort court; mais il n'en est pas de même lorsqu'il est question d'ovules différens, car il paroît, d'après les observations de de Graaf et les nôtres, que, dans le lapin et le chien, il faut deux jours au moins pour que tous les œufs d'une portée se détachent des ovaires. Les ovaires d'une femelle en folie ne diffèrent de l'état naturel que par une circulation plus abondante. Les œufs possèdent un volume peu considérable, et tel qu'on le remarque sur des animaux qui ne sont pas disposés à s'accoupler. Il n'en est pas de même après la copulation. Quelques œufs prennent alors un accroissement rapide, et l'on voit leur diamètre devenir en quelques jours trois ou quatre fois plus considérable. Enfin, le tissu de l'ovaire se déchire, et l'on trouve à la place occupée par chaque œuf, une cavité remplie de sérosité albumineuse. La fente se cicatrise avec rapidité, la cavité s'oblitère, et le tissu voisin devient le siége d'un dépôt muqueux, jaunâtre, qui sert à reconnoître les corps jaunes. Les ovules qu'on rencontre dans les cornes sont remarquables par leur petitesse. Ils ont, en effet, un ou deux millimètres de diamètre au plus, tandis que les vésicules de cet organe en possèdent un de sept ou huit millimètres au moins. Ce sont donc deux choses qu'il ne faut pas confondre, et très-probablement les vésicules et les œufs de l'ovaire contiennent dans leur intérieur les petits ovules des cornes qui s'y trouvent environnés d'un liquide destiné peut-être à faciliter leur arrivée dans l'utérus. Il nous est arrivé deux fois, en ouvrant des vésicules très-avancées, de rencontrer dans leur intérieur un petit corps sphérique d'un millimètre de diamètre; mais il différoit des ovules que nous observions dans les cornes par sa transparence qui étoit beaucoup moindre. Il seroit donc nécessaire de rechercher avec soin quel est le rapport qui existe entre les vésicules de l'ovaire et les ovules des cornes. Cela paroîtra plus important encore,

si l'on réfléchit à l'influence singulière que cette circonstance inaperçue a toujours exercée dans les travaux relatifs à la génération des Mammifères. On a dit et répété mille fois que ce phénomène offroit un mystère inextricable. Il l'auroit été sans doute, si l'on s'étoit obstiné à chercher, le lendemain de l'accouplement, des œufs dans l'utérus, tandis que l'ovaire n'en avoit point encore fourni. Enfin, quelques jours plus tard, à l'époque où les ovules se trouvent déjà dans les cornes, on en auroit toujours perdu l'observation, si l'on avoit cru les trouver égaux en volume à ceux que l'on apercevoit dans l'ovaire. Pour éviter dorénavant cette confusion d'idées qui a tant influé sur les recherches anatomiques, nous desirerions qu'on donnât le nom de *vésicules* aux corps particuliers renfermés dans l'ovaire jusqu'à ce qu'on ait mieux étudié leur nature. On pourroit peut-être supposer que ces vésicules contiennent la liqueur séminale des femelles; cela paroîtroit encore plus probable, si l'on accordoit quelque confiance à l'observation faite par Buffon sur des ovaires de chienne. Mais, en premier lieu, nous remarquerons que c'est dans les corps jaunes que Buffon a cru connoître des êtres semblables à ceux que l'on trouve dans la liqueur spermatique du chien. Nous avons examiné, sous ce rapport, un grand nombre de vésicules plus ou moins avancées, et la liqueur limpide qu'on en retire ne nous a jamais offert, non-seulement des animalcules, mais même des globules, comme on en observe dans le plus grand nombre des fluides animaux. Il est donc évident que les femelles ne coopèrent pas à l'acte de la génération au moyen d'une liqueur semblable à celle que les mâles fournissent. L'observation de Buffon, si elle étoit exacte, prouveroit seulement que la semence du mâle pourroit parvenir jusqu'à l'ovaire. Mais sous ce point de vue, nos résultats, constatés avec soin et répétés à plusieurs reprises, ne sont point d'accord avec le sien. Le liquide des corps jaunes ne nous a pas offert plus d'animalcules que celui des vésicules. D'ailleurs la négligence avec laquelle la dissection fut pratiquée dans l'expérience citée par Buffon, laisse concevoir aisément la possibilité d'un mélange entre la liqueur des cornes et celle des corps jaunes.

Les ovules des cornes sont d'abord ellipsoïdes; ils grossissent ensuite et deviennent pyriformes, et à mesure qu'ils s'accroissent, ils montrent un prolongement à chacun de leurs bouts. Ils conservent cette troisième modification jusqu'à ce qu'il se produise de nouvelles membranes qui altèrent alors l'aspect général, mais l'œuf primitif peut encore se reconnoître à sa forme au bout d'un temps assez long. Dans le premier état, on ne peut encore y reconnoître le fœtus. Peut-être se trouve-t-il situé à l'intérieur de la tache blanche circulaire qui s'observe sur leur enveloppe. A la seconde période on le voit tout de suite. Sa position est déterminée par celle d'une espèce d'aire subcordiforme dans l'intérieur de laquelle il se montre comme une ligne à peu près droite, plus opaque que la membrane qui l'environne.

Cette ligne s'allonge, s'entoure de diverses productions membraneuses qui proviennent d'un plissement de la membrane propre de l'aire. Son extrémité antérieure marque la place des vésicules cérébrales, son bout postérieur se dilate pour produire le ventricule rhomboïdal, et dans sa partie moyenne, elle occupe la position propre à la moelle épinière. La ligne primitive n'est donc autre chose que le rudiment du système nerveux. La plupart de ces résultats, qui ont été obtenus avec beaucoup de difficultés sur des femelles de chien et de lapin, se trouvent appuyés avec une rare netteté par d'anciennes observations faites sur les Marsupiaux. C'est à M. Geoffroy Saint-Hilaire, qu'on est toujours sûr de rencontrer quand on attaque les questions élevées de la philosophie naturelle, c'est à ce profond anatomiste qu'étoit réservé le soin d'en apprécier l'importance. Il a saisi l'occasion de les rappeler aux amis de la science en écrivant l'article Marsupiaux du *Dictionnaire des sciences naturelles*, et il a donné en même temps sa Théorie de la génération. Les vues ingénieuses qu'il a publiées à ce sujet sont tout-à-fait en harmonie avec nos expériences, relativement aux époques de l'existence fœtale.

Quant à la manière dont il conçoit la fécondation, nous différons de lui dans l'expression, puisqu'il n'a pas pris en considération les animalcules spermatiques; mais il est possible que le fond de nos idées soit tout-à-fait le même d'ailleurs.

Dans les oiseaux, nous retrouverons les mêmes points de la doctrine fondamentale, avec quelques variations dans les détails. Les expériences ont été faites sur des œufs de poule ou de canard, et elles ont conduit aux résultats suivans. La cicatricule de l'œuf pris dans l'ovaire présente une tache blanche, circulaire, due à une membrane épaisse placée entre le vitellus et sa membrane d'enveloppe. Au centre de la cicatricule, on observe un point de couleur jaune, et d'après les observations récentes de notre excellent ami le docteur Prevost de Genève, celui-ci est dû à une petite vésicule transparente, entièrement semblable à celle qui se rencontre dans la corne des Mammifères, dès les premiers jours de l'accouplement. Si l'œuf se détache de l'ovaire et qu'il reçoive le contact de la liqueur fécondante dans l'oviductus, on retrouve toutes les formes que nous venons de décrire; mais la membrane blanche de la cicatricule s'est dilatée et frangée sur les bords; d'un autre côté, la vésicule porte sur la surface externe une petite ligne facile à observer, et qu'on reconnoît aisément pour le rudiment de la moelle épinière, en suivant pendant vingt-quatre heures seulement le développement de l'œuf; car entre la vingtième

et la vingt-quatrième, on voit apparoître sur ses côtés les premiers points vertébraux. Mais si l'œuf a été privé de l'influence fécondante, la cicatricule change tout-à-fait de forme et d'aspect. Son point central s'efface; elle devient irrégulière et paroit criblée de petits trous. En la regardant au microscope, on voit qu'elle consiste alors en une membrane blanche opaque, plus épaisse au centre que vers ses bords, et percée de petites ouvertures qui lui donnent l'apparence d'une dentelle. D'ailleurs, les animalcules pénètrent dans l'organe femelle à l'instant de l'accouplement; ils parviennent dans l'oviductus, où il est facile de les observer, mais n'arrivent jamais jusqu'à l'ovaire. Mais, chose remarquable, ces petits êtres qui, conservés à l'air ou dans des vases fermés, même à une température analogue à celle de l'animal qui les fournit, ne tardent point à perdre leur mouvement spontané, se conservent au contraire dans l'oviducte pendant quinze ou dix-huit jours. Ce fait important, observé par notre ami Prevost, qui consacre si noblement ses loisirs aux progrès de la physiologie, nous fournit une explication simple des expériences rapportées par Dutrochet, et desquelles il résulte qu'une poule reste propre à pondre des œufs féconds vingt jours après l'accouplement.

C'est ici une sorte de diminutif du fait remarqué par Hubert sur la reine Abeille, qui conserve pendant si long-temps la propriété de produire des œufs féconds, sans renouveler l'acte de l'accouplement; phénomène mystérieux, dont rien ne sembloit annoncer une solution prochaine, lorsqu'un des collaborateurs de ce Dictionnaire est venu l'expliquer, avec un rare bonheur, par une observation fort simple. L'appareil génital femelle des insectes se compose essentiellement de deux ovaires qui possèdent chacun un canal particulier pour la chute des œufs. Ces deux tubes se réunissent au sommet du vagin. Auprès de leur point de réunion se remarque une poche qui aboutit également dans le vagin par un canal particulier. Avant la découverte d'Audouin, tous les anatomistes avoient cru que le pénis du mâle se dirigeoit droit dans le vagin et épanchoit sa liqueur à la base des oviductes, d'où elle arrivoit dans les ovaires. Il n'en est rien pourtant, et le pénis vient au contraire s'engager dans cette poche latérale qui reçoit et conserve la liqueur fécondante sans en fournir aux ovaires. Les animalcules s'y observent pleins de vie et doués d'un mouvement actif. De ce fait il résulte, comme conséquence évidente, que la fécondation n'a point lieu dans l'ovaire, qu'elle se produit au contraire au moment où les œufs qui en sortent viennent passer au-devant de l'orifice de la poche que notre confrère nomme *copulatrice*, et pour laquelle nous proposerons le nom de *vésicule d'Audouin*. Il en résulte encore que si les animalcules peuvent se conserver dans cette poche, la fécondation des œufs pourra se faire bien long-temps après l'acte même de l'accouplement. Ces diverses conséquences n'ont point échappé à la sagacité de l'investigateur, et son observation est un des faits les plus dignes de méditation que la science ait acquis depuis long-temps.

Dans tout ce qui tient aux détails anatomiques, ainsi qu'au mode de fécondation, les observations de M. Dumas qui viennent d'être citées nous paroissent exactes; mais dans tout ce qui tient aux expériences de filtrement et de distillation, nous croyons que les physiologistes qui les ont renouvelées ont manqué le but. Les faits qu'ils rapportent ne prouvent point que les Zoospermes jouissent seulement de la faculté fécondante, et qu'un individu prédestiné entre plusieurs milliers de tels animaux, vienne ajouter sa moitié vivante à l'animal futur dont la femelle fourniroit une autre moitié inerte. Il résulte seulement pour nous, de tant d'appareils et de filtres divers mis en jeu pour séparer les élémens dont se compose la semence, qu'on a altéré les propriétés de celle-ci, dont quelques restes se sont conservés où les animalcules étoient demeurés eux-mêmes, sans doute parce que ce qui dans la semence constitue sa vertu, n'avoit pas plus passé que les Zoospermes, lesquels n'ont pas été faits pour traverser des cornets de papier gris ou du verre pilé. Est-il raisonnable de supposer qu'une matière si éminemment animale qu'est le sperme, puisse subir sans perdre ses propriétés hors des organes sécréteurs qui l'élaborent, les opérations extérieures et manuelles qu'on fait subir à des groseilles ou bien à des pois verts dont on veut faire du sirop ou de la purée? On pourra filtrer le sang pour évaluer la proportion dans laquelle s'y trouvent les globules rouges avec les fluides où ces globules roulent, mais il ne résultera jamais de ce sang ainsi décomposé, et qui aura conséquemment perdu sa vie, la moindre lumière sur les causes qui font de sa circulation le premier des élémens d'existence; on pourra regarder au microscope, et soumettre à tous les examens manuels qu'on puisse imaginer, les molécules dont se composent la substance cérébrale et les nerfs, mais l'on n'en trouvera pas davantage pourquoi et comment l'encéphale et le système qui en dépend sont en nous les agens des sensations et le siége du raisonnement. Dans le cas où l'on seroit tenté d'adopter les idées de MM. Prevost et Dumas sur le rôle que jouent les Zoospermes dans la génération, nous demanderions comment dans ces petits insectes où la fécondation d'une femelle influe sur deux ou trois générations, les animalcules spermatiques émis par le mâle durant l'accouplement passent à travers deux ou trois progénitures? En attendant que cette difficulté soit levée, nous croyons qu'il est des résultats de l'organisation intime des êtres dont il ne nous sera jamais donné de trouver l'explication, et la sagesse dans les sciences consiste

à ne pas pousser l'investigation au-delà du possible. Si, après avoir émis nos doutes et tenté de réfuter le système qu'on veut rajeunir par la démonstration tirée du filtrement de la liqueur spermatique, nous osions hasarder quelques conjectures, nous dirions :

1°. Qu'à notre sens les Zoospermes qui, du consentement unanime de ceux qui en ont vu, sont bien réellement des animaux, ne nous paroissent pas devoir leur origine à la sécrétion ; on ne peut, en bonne physique, adopter l'idée d'animaux qui doivent leur existence à un tel mécanisme ;

2°. Que ces Zoospermes se développent dans la semence des mâles, comme tant d'Entozoaires se développent dans la matière muqueuse des intestins, ou dans mille autres substances animales dans l'intérieur d'autres êtres vivans ;

3°. Qu'ils n'y apparoissent que lorsque celle des humeurs animales où se trouvent réunies les conditions de leur existence, ont été sécrétées ;

4°. Que par leur agitation continuelle ils contribuent au mélange de tous les élémens chimiques qui doivent constituer à tel ou tel point de mixtion un sperme fécondant ;

5°. Qu'après avoir contribué à l'achèvement de la liqueur séminale, l'engorgement que les Zoospermes doivent nécessairement produire par leur multiplication prodigieuse, dans les organes génitaux, y cause probablement la pléthore, d'où résultent le rut, l'érection et autres symptômes amoureux, conséquences de cette pléthore ;

6°. Enfin, qu'après l'acte de l'accouplement, il se pourroit, que vivant encore quelque temps dans les organes femelles où l'éjaculation les translata, ils contribuassent à l'imprégnation des ovules par le sperme qu'ils doivent entraîner partout avec eux, et comme dans la caprification, les cinips vont au fond des figues porter sur les stigmates le pollen des étamines dont ils se sont chargés en pénétrant dans le calice turbiné qui sert de berceau commun à une association de fleurs, dont les mâles se tiennent à l'entrée.

Telles sont les conjectures que nous hasardons sur le rôle que jouent les animalcules de la semence dans l'acte de la génération. Il nous reste, avant de décrire les espèces de Zoosperme observées jusqu'à ce jour, à relever une erreur qu'ont tenté de donner pour une vérité certains auteurs qui trouvèrent plus simple, dès l'origine, de nier l'existence des animaux qui nous font le sujet de cet article, que de rechercher à les voir. Ils prétendoient que toutes les substances qui concoururent à la formation d'un être organisé étant corrompues, produisoient des animalcules, et que c'étoit en laissant corrompre le sperme que des animalcules y étoient apparus. Le sperme, au contraire, ne présente les animalcules qui lui sont propres, que dans son plus grand état de fraîcheur et pour ainsi dire de vie. Il suffit, pour s'en convaincre, de placer dans un petit vase du cette substance obtenue par éjaculation ou par l'expression des parties qui la préparent ou la recèlent, après avoir enlevé ces parties sur un mâle qui n'est pas mort, ou du moins qui ne passe pas encore à la décomposition. On y verra d'abord, comme on l'a dit plus haut, si l'animal est pubère, en état de santé surtout, ou bien en rut, une innombrable quantité de Zoospermes tellement nombreux et pressés, qu'il sera difficile d'en distinguer aucun individu ; si l'on étend subitement la semence avec de l'eau plus froide que cette semence ne l'est dans les animaux à sang chaud, les Zoospermes y demeureront d'abord immobiles et comme étonnés d'une sensation nouvelle ; mais si l'on emploie de l'eau tiède ou dégourdie, on voit les animalcules s'éparpiller et profiter d'une liberté qu'ils mettent à profit tant que le sperme ne se corrompt pas ; la température de la liqueur ne tardant pas à descendre au niveau de l'air ambiant, les Zoospermes, dont les mouvemens se ralentissent seulement un peu en proportion du refroidissement, n'en continuent pas moins à donner des signes de vie tant qu'il n'y a pas corruption dans le liquide où ils furent nourris. C'est ainsi qu'en plaçant du sperme de lapin, d'homme et de coq, entre deux lames de verre où nulle évaporation ne pouvoit avoir lieu, et dans le tiroir d'un secrétaire, à l'abri des altérations qu'y eussent pu porter le grand air et trop de lumière, nous avons encore distingué quelques individus s'agitant au milieu de milliers de petits cadavres, quarante-huit heures après leur emprisonnement ; après vingt-quatre heures, la moitié d'entre nos captifs vivoit encore. La putréfaction du sperme se manifeste selon l'élévation de la température atmosphérique, environ de cinq à soixante heures après l'extraction ; elle se manifeste par une transparence jaunâtre qu'acquiert la liqueur et qu'accompagne une odeur particulière qui, sans être très-forte, n'en est pas moins des plus nauséabondes qu'on puisse concevoir : tout Zoosperme y disparoît alors, et loin que cette époque de corruption soit celle du développement de ces animalcules, nul autre Microscopique ne se développe dans le sperme pourrissant. Ce n'est qu'en le délayant dans une assez grande quantité d'eau, qu'on peut en obtenir ensuite des Monades et des Mélanelles (*voyez* ces mots) ; mais si l'on n'y ajoute rien, la matière muqueuse ne tarde point à surnager pour devenir le sol où viendront croître des filamens conservoïdes qui sont peut-être des Microdermes ou des Hygrocrocis, et des cristaux de diverses sortes, soigneusement représentés par Gleichen (*pl. II*), se formeront soit en dépôt vers le fond du vase, soit entre la couche muqueuse et les filamens de la surface. Tels ont été constamment les résultats de nos observations.

Les espèces de Zoospermes jusqu'ici suffisamment examinées pour qu'on les puisse décrire et figurer, sont au nombre d'une trentaine environ.

I. *Zoospermes des Mammifères.*

Leur taille ne paroît pas être en raison de celle des animaux qu'ils habitent, puisque ceux du Lapin sont absolument du volume de ceux du Belier. Il seroit de la plus haute importance de rechercher de tels animalcules dans les Baleines et dans les grands Pachydermes. Par quelle fatalité inconcevable, lorsqu'on a possédé des Eléphans, des Rhinocéros et des Chameaux dans beaucoup de ménageries royales, n'est-il pas venu dans l'idée des zoologistes commis à leur direction d'en rechercher la principale singularité? De telles observations vaudroient bien celles qu'on publie sur les mœurs des bêtes dépravées par l'esclavage, et prises pour canevas de lieux communs en métaphysique. Il seroit très-essentiel principalement d'examiner les Zoospermes de tous les Singes, et surtout de ceux qui se rapprochent le plus des Bimanes. On en a la facilité, car les Singes abondent au Jardin du Roi. Il est fâcheux que les voyageurs qui nous racontent des choses si merveilleuses sur les Orangs et sur leurs amours avec des négresses, n'aient pas imaginé de chercher dans la figure de leurs animalcules spermatiques les raisons du penchant que montrent en général tous les anthropomorphes pour les femelles des diverses espèces d'homme. Enfin, puisque les poux du nègre, ou mieux de l'Ethiopien, ne sont pas les mêmes que ceux dont tant de blancs misérables deviennent la pâture au milieu des plus riches cités, ne seroit-il pas possible que chaque espèce humaine eût son Zoosperme? C'est ce que malheureusement nous avons négligé de vérifier, lorsque, dans un autre hémisphère, nous en aurions eu la facilité.

1. Zoosperme japétique; *Zoospermos japeticus.* Animaux du sperme de l'homme; Gleichen, *Anim. p.* 155. *pl.* 1, reproduite dans les *Annales des sciences naturelles*, tom. I, pl. 12. fig. H'. Petits animaux *in semine masculinum*; Baker, *Empl. pl. XII. fig.* 1 (grossissement de trois cents fois, figure excellente, et *fig.* 7 (d'après Leuwenhoeck), reproduite dans la détestable édition du *Buffon de Sonnini* (exagérée à un grossissement impossible). Animalcules spermatiques de Buffon, dont la figure médiocre est encore reproduite dans les *Annales des sciences naturelles*, tom. I. pl. 12. fig. H.

Ainsi s'exprime Gleichen (*loc. cit.*) au sujet de cette espèce : « Le sperme qui vient de l'homme, mort ou vif, est une humeur visqueuse; conservée dans un vase et refroidie, il devient fluide en quinze ou vingt minutes, et prend la couleur et la consistance de colle de parchemin. Avec la lentille n°. 2, je n'ai pu y voir que de très-petits points noirs mobiles; mais avec une lentille qui agrandit le diamètre de quatre à cinq cents fois, on les voit tels que je les représente. Quand le sperme est encore visqueux, leur marche est lente et trainante; mais si on le rend coulant avec de l'eau tiède, leur mouvement devient plus dégagé et plus vif, mais ils décrivent toujours dans leur marche, une ligne tortueuse, comme je l'ai remarqué, jetant toujours leur corps d'un côté à l'autre, et paroissant ramer avec leur queue; quand la goutte est un peu trop grosse et trop épaisse, on ne voit que ceux qui s'élèvent du fond, et autant que l'œil peut en juger, ils vont une ligne ou deux en avant et se renfoncent ensuite. De tout cela, il ne paroît ordinairement à la vue qu'une petite partie de la queue la plus voisine du corps; son extrémité demeure toujours au-dessous du fluide, et quelquefois elle est traînée, en pendant de haut en bas, ainsi que je l'ai remarqué quelquefois. En général, les queues sont si fines, que, même au grossissement le plus fort, elles ne paroissent pas avoir l'épaisseur d'un cheveu le plus fin. Ainsi il faut l'attention la plus exacte pour les voir, et ne suivre de l'œil que ceux qui s'élèvent assez pour que leur queue soit en pleine vue. Il en est quelques-uns qui s'enfoncent au point de ne paroître que comme une ombre; d'autres tournent quelquefois le dessous de leur corps de manière qu'il paroît par le plat et clair comme le dessus. Ces corps ont été représentés trop ronds par la plupart des observateurs; leur forme approche plus de l'elliptique, elle est un peu pointue à la partie antérieure; je leur ai vu souvent la même vivacité jusqu'à la troisième heure; mais à la quatrième ils étoient languissans, et ensuite je n'en ai plus vu du tout. J'ai eu occasion d'observer le sperme de différens cadavres qui étoient encore chauds, et j'ai répété ces observations assez souvent pour être pleinement convaincu de la certitude de ce que j'en dis et de la manière dont je les ai représentés. »

Nous avons eu, comme Gleichen, occasion d'observer les Zoospermes japétiques sur des hommes vivans et sur d'autres hommes récemment expirés. Deux fois, les sujets mis en expérience paroissant avoir perdu leur puissance génératrice, nous n'avons pas trouvé de Zoospermes, et deux autres fois, les deux morts (dans la force de l'âge et de la santé cependant) étoient des guillotinés encore tout chauds qui ne présentoient pas non plus de Zoospermes. Les peines d'esprit provenues des remords et des privations qu'avoient éprouvés ces coupables durant une longue captivité, la violente émotion qu'ils durent ressentir en écoutant leur sentence, ou par l'horrible appareil du supplice, avoient-elles influé sur l'une des plus importantes sécrétions, au point de lui ôter la propriété de nourrir des animalcules?

2. Zoosperme de l'Ane; *Zoospermos Mydas.* Animalcules du sperme de l'Ane; Gleich. *p.* 160. *pl.* 4. (médiocre.) *Ann. des scienc. nat. tom.* I. *pl.*

pl. 12. *fig.* A. (meilleure, mais comme toutes celles du même ouvrage, d'un grossissement exagéré.) Un peu plus gros que le Zoosperme japétique, celui-ci a son corps antérieurement beaucoup plus obtusé, ovoïde, avec une marque plus transparente au centre, également ovoïde et amincie postérieurement. L'appendice caudiforme n'ondule jamais comme dans le précédent, il ne s'agite que par des mouvemens de flexion plus ou moins étendus et arrondis, quand l'animal ne le tient pas droit. Les allures de cette espèce sont assez lentes, et ses mouvemens peu visibles s'exercent par une sorte de vibration.

3. Zoosperme du Cheval; *Zoospermos Ooliba*. Animalcules du sperme du Cheval; Gleichen, *p.* 161. *pl.* V. (médiocre.) *Ann. des scienc. nat. tom.* 1. *pl.* 12. *fig.* 2. Celui-ci paroît être un peu plus petit que le précédent, encore que le cheval soit plus grand que l'âne. Son corps est aussi beaucoup plus rond, encore que Gleichen l'ait représenté tant soit peu aminci à ses deux extrémités : une marque centrale plus transparente s'y remarque; cette marque est parfaitement sphérique au lieu d'être ovoïde. L'appendice caudiforme est aussi plus épais, un peu plus flexueux, mais jamais comme dans le Zoosperme japétique : aussi le Zoosperme d'Ooliba ou du Cheval ne nage-t-il que lentement et par un mouvement de trépidation peu distinct, quoique cependant manifesté. Gleichen dit que cet animalcule est d'une foible constitution, et qu'il n'a pas vécu plus de deux heures dans une fiole où il conservoit le sperme du cheval; M. Dumas, au contraire, assure que les testicules et les canaux déférens des chevaux lui ont toujours fourni de nombreux animalcules qui étoient très-vivans douze heures encore après l'extirpation des organes où ils étoient en abondance.

4. Zoosperme du Taureau; *Zoospermos Pasiphaæ*. Animalcules du sperme du Taureau; Gleichen, *p.* 165. *pl.* 9. (bonne.) *Ann. des scienc. nat. tom.* 1. *pl.* 12. *fig.* T. (médiocre.) Ce Zoosperme est le plus gros de ceux qui furent observés jusqu'ici chez les Mammifères, et nous a paru être au moins quatre fois plus long que le japétique. Le corps assez alongé, obtus en avant et en arrière, est sensiblement aminci dans le milieu de son étendue, de sorte qu'avec la longue queue filiforme et droite qui s'y implante assez brusquement, elle présente la figure de ces panduros antiques à long manche. Selon Gleichen, un côté du corps est sombre et opaque, tandis que l'autre côté est translucide; de sorte que lorsqu'on voit l'animal en dessus, il semble être noirâtre, tandis que lorsqu'il se présente de profil, une moitié est longitudinalement foncée et l'autre claire. Vu du côté clair, il ne présente plus aucune teinte sombre, et c'est dans cet état que M. Dumas paroît l'avoir représenté, sans avoir assez fait sentir le rétrécissement mitoyen. Cette queue si longue qu'on a peine à en distinguer l'extrémité, presque toujours plongée dans le fluide séminal, paroît être rigide et droite; on diroit un cheveu : la pointe tout au plus se fléchit parfois, et pour agir, le Zoosperme tortille son corps en zigzag sur son insertion même. C'est un animalcule dont la vie est dure et tenace, puisqu'il persiste plusieurs heures dans le sperme exposé au froid, qu'on peut pousser à dix ou douze degrés au-dessous de 0 du thermomètre de Réaumur. Lorsqu'à une basse température on a soin de ne pas laisser corrompre ce sperme, ses animalcules peuvent vivre jusqu'à trois jours au moins, mais leurs mouvemens se ralentissent de plus en plus.

5. Zoosperme du Bouc; *Zoospermos Amaltheæ*. Animalcules spermatiques du Bouc; Gleichen, *p.* 166. *pl.* 11. *Ann. des scienc. natur. tom.* 1. *pl.* 12. *fig.* B. (médiocre; queue trop longue.) On trouve cette espèce en quantité innombrable dans les canaux déférens. Ces animalcules sont d'une vivacité extraordinaire, nageant en avant, mais avec des mouvemens d'interruption qui ressemblent à de petits sauts. Leur corps nous paroît avoir la forme d'un grain de seigle; l'appendice caudiforme est tout au plus d'une longueur double et droit, l'animal ne le courbant guère que rarement et pour changer de direction.

6. Zoosperme du Belier; *Zoospermos Arietinus*. Animalcules de la semence du Belier; Baker, *Empl. pl.* 12. *fig.* 6. (mauvaise; copiée de Leuwenhoeck et reproduite dans le détestable *Buffon de Sonnini*.) *Ann. des scienc. nat. tom.* 1. *pl.* 12. *fig.* O. Le corps, fort aplati dans cette espèce, y est aussi fort dilaté, et par la manière discoïde dont il est fait avec l'implantation de sa queue, on diroit la férule désespoir des écoliers. On y a représenté des points hyalins que nous n'y avons pas vus, ce qui nous fait préférer la figure de M. Dumas, où les diverses inflexions que prend l'appendice caudiforme sont d'ailleurs fort bien exprimées. Leuwenhoeck, en découvrant ces Zoospermes, crut leur reconnoître un penchant à nager à la suite les uns des autres, et comme les brebis amoncelées en troupeau ont l'habitude de suivre un guide, ce phénomène qu'il montra, dit-il, à diverses personnes que ses exclamations admiratives avoient attirées, ce phénomène étoit pour lui la preuve d'un instinct qui agissoit déjà dès avant la naissance des brebis et des béliers. De telles idées eussent fini par discréditer les découvertes de Leuwenhoeck, si, sous d'autres rapports, ce grand-homme n'eût été un observateur irréprochable et des plus exacts qui aient jamais existé.

7. Zoosperme du Chien; *Zoospermos Anubis.* Animalcules du sperme du Chien; Gleichen, *p.* 159. *pl.* 3. *fig.* 1. *a. b.* (bonne.) *Ann. des scienc. nat. pl.* 2. *fig.* 6. (passable.) Baker, copiée de Leuwenhoeck, *pl.* 12. *fig.* 4. (si mauvaise qu'elle paroit être faite d'après quelque Cercaire ou d'imagination.) Cette espèce est l'une de celles dont on trouve le moins d'individus dans le sperme d'éjaculation, mais elle abonde dans les testicules, dont il suffit de couper des tranches qu'on met dans l'eau, pour en voir sortir des milliards, puisque, selon les micrographes, un million équivaut à peine à la grosseur d'un grain de sable. Ce calcul nous paroît un peu exagéré, du moins quant aux Zoospermes de chien que nous avons eu plusieurs fois occasion d'examiner, et qui tous provenoient de ces épagneuls et autres roquets qui courent les rues, et que des pourvoyeurs de dissection livrent au martyre pour quelques pièces de petite monnoie. Cependant la figure donnée par Gleichen, qui a été faite d'après les Zoospermes d'un chien de forte race, est parfaitement conforme à ce que nous avons vu; celle de M. Dumas est bonne, mais paroit cependant un peu différente, le corps y étant un peu trop arrondi, et l'appendice caudiforme proportionnellement épaissi. Seroit-ce que M. Dumas eût dessiné les Zoospermes de quelqu'autre race de chiens que ceux dont nous avons eu connoissance, et que plusieurs de ces races de chiens ayant des animalcules différens, dussent être élevées au rang d'espèce? Quoi qu'il en soit, ceux des Zoospermes de chien que nous avons vus, nous ont paru de la taille des japétiques; seulement leur queue étant un peu moins déliée, ne s'agitoit jamais par ses mouvemens d'ondulation aussi rapides, elle affectoit une ou deux courbures au plus, ou s'agitant tout d'une longueur, il en résultoit dans la natation, du reste assez vive, quoique sans véritable locomotion en avant, un balancement d'un côté à l'autre, dont le pivot seroit au point où le corps se confond avec l'appendice caudiforme, et dont les lignes extrêmes eussent formé l'ouverture des deux jambages d'un X. « Ayant gardé, dit Baker, un peu du sperme d'un chien, pendant sept jours, dans un tuyau de verre, on y trouva plusieurs de ces animaux qui étoient encore vivans et vigoureux. »

8. Zoosperme du Chat; *Zoospermos Cati.* Animalcules spermatiques du Chat; *Ann. des scienc. nat. tom.* 1. *pl.* 9. *fig.* 3. « Dans toute la famille des chats, dit M. Dumas, les organes de la génération ont un développement foible comparativement à la taille et à la puissance musculaire remarquable dont se trouvent pourvus les animaux qui la composent. La sécrétion du liquide spermatique est elle-même fort languissante hors de la saison des amours, et bien souvent il nous est arrivé de ne rencontrer aucun animalcule dans les testicules du chat domestique, bien que les individus que nous avions sacrifiés à nos recherches fussent adultes, forts et vigoureux. Aux époques favorables même, tout l'appareil est encore bien moins gorgé de liqueur que dans les autres Mammifères. Cependant on en trouve dans le testicule, l'épididyme et les canaux déférens, et elle montre alors une foule d'animalcules en mouvement, de même taille que ceux du lapin. Leur tête est plus arrondie, marquée d'un point lumineux dans son centre; ils s'agitent quelquefois sans fléchir leur queue, mais bien souvent aussi les flexions qu'elle décrit montrent qu'elle est utile à leur pouvoir locomoteur. »

9. Zoosperme du Lapin; *Zoospermos Cuniculi.* Animalcules spermatiques du Lapin; Baker, *Empl. pl.* 12. *fig.* 5, d'après Leuwenhoeck. La figure donnée par MM. Prevost et Dumas (A A de la planche 3 des *Annales des sciences naturelles*) ne présente aucun rapport avec celle qu'on doit aux micrographes antérieurs, et si ce n'est dans les diverses inflexions qu'y présente l'appendice caudiforme, elle ne nous paroît pas absolument exacte; on y a oublié les globules hyalins, qui, au nombre de deux à six, se reconnoissent dans le corps qui est arrondi, surtout par-devant, et qui est très-considérable comparativement à celui des autres espèces. On trouve ces Zoospermes en plus ou moins grande quantité, selon la saison, mais en tout temps dans les testicules des lapins domestiques; nous n'en avons pas observé dans ceux de plusieurs lapins sauvages tués en été.

10. Zoosperme du Hérisson; *Zoospermos Histricis.* Animalcules spermatiques du Hérisson; *Ann. des scienc. nat. pl.* 10. *fig.* 3. Cette espèce est beaucoup plus grande que la précédente. Le corps y est parfaitement rond, ou plutôt discoïde, avec une marque hyaline au centre, de même forme, assez grosse, et qui fait paroître le reste de ce corps comme un anneau grisâtre. L'appendice caudiforme est huit à neuf fois plus long, et ses flexions sont intermédiaires pour les diverses figures qui en résultent pendant la natation, à celles des Zoospermes du chat et du belier. Ce sont à peu près les mêmes allures que dans l'espèce du lapin.

11. Zoosperme du Putois; *Zoospermos Putorii.* Animalcules spermatiques du Putois; *Ann. des scienc. nat. pl.* 1. *fig.* 3. La représentation de ces Zoospermes que nous n'avons jamais eu occasion d'observer, est si pareille à celle de l'espèce précédente dans les planches de M. Dumas, que nous n'eussions pas hésité à supposer un double emploi de dessin, si l'exactitude de cet observateur ne nous étoit bien connue.

12. Zoosperme du Cobaye; *Zoospermos Caviæ*. Animalcules spermatiques du Cochon d'Inde; *Ann. des scienc. nat. pl.* 11, *fig.* 4. Tout le monde connoît ce rongeur, qui, depuis la découverte du Nouveau-Monde, semble se plaire dans la domesticité, et qu'on voit s'y apprivoiser sans que l'homme fasse rien pour son éducation. Nul animal ne change autant dans ses penchans et dans ses mœurs, lorsque d'une liberté dont il ne paroît guère se soucier, il passe sous la domination de l'homme qu'il semble rechercher. C'est de la bêtise du Cobaye que vient ce penchant à renoncer à lui-même pour se complaire dans une sorte de dégradation, et son peu d'intelligence fourniroit au besoin un puissant argument aux physiologistes qui veulent voir dans les replis du cerveau le siége des facultés du raisonnement. Il n'existe nulle circonvolution dans cette partie du cochon d'Inde, véritable automate qui, lorsque le sommeil ne l'engourdit pas, ne sait employer sa vivacité naturelle qu'à manger rapidement et à faire l'amour sans relâche. Dans l'état sauvage, vivant le long des fleuves de l'Amérique méridionale, entre la Plata et le fleuve des Amazones, dans les buissons qu'il ne quitte jamais pour entrer au bois, le cobaye, appelé *Aparea*, est peu farouche. La femelle, qui n'a que deux mamelles, ne porte aussi que deux petits par an, sa conformation lui permettant difficilement d'en nourrir davantage; elle ne se livre au mâle qu'autant qu'il n'en doit pas résulter une progéniture plus considérable, et ce mâle, occupé de pourvoir à son existence ou bien à sa sûreté, ne fatigue pas sa compagne de ses lubriques poursuites. En domesticité au contraire, les deux sexes, au besoin desquels l'homme a pourvu, semblent, pour ne plus songer qu'aux voluptés de l'accouplement, abandonner leur sûreté et la conservation de l'espèce au maître qui les tient captifs. La femelle, apte à concevoir dès l'âge de deux mois, toujours pressée de solliciter les caresses du mâle, se donne à peine le temps d'allaiter de cinq à six petits qu'elle éloigne, qu'elle tue même, s'ils s'opiniâtrent autour de ses mamelles après le quinzième jour de leur naissance. Le père montre la même fureur contre une progéniture nuisible au seul plaisir qu'il connoisse. Il faut le voir au milieu du plus nombreux sérail, répondre à toutes les avances et satisfaire tous les desirs; il cherche à jouir autant qu'à manger, et il mange indifféremment à toute heure du jour et de la nuit. Cependant on a soigneusement comparé des crânes de cobayes sauvages si continens avec ceux des cobayes domestiques si débordés, on n'y a trouvé nulle différence; la bosse de l'amour physique n'existoit pas plus dans les uns que dans les autres; mais ne se peut-il pas qu'un régime abondant dans la domesticité y augmentant les sécrétions dans le cobaye trop nourri, les Zoospermes s'y multiplient aussi davantage, et ne deviennent, par l'augmentation infinie de leur nombre à toutes les époques de l'année, les véhicules de la lubricité? Ces animalcules sont dans le cobaye proportionnellement beaucoup plus grands que dans les autres rongeurs; ils équivalent presqu'à six Zoospermes japétiques et sont à peu près deux fois plus grands que ceux du cheval, dont ils ont au reste la forme et la marque hyaline arrondie au centre du corps, ce qui fait paroître celui-ci comme une sorte d'anneau.

13. Zoosperme du Surmulot; *Zoospermos decumanus*. Animalcules spermatiques du Surmulot; *Ann. des scienc. nat. pl.* 12. *fig.* 5. Ces Zoospermes ont une longueur beaucoup plus considérable que celle d'aucune autre espèce du même genre observée chez les Mammifères; ils sont de vingt à vingt-cinq fois plus grands que ceux de l'homme; et comme leur corps, quoique fort distinct, termine un appendice caudiforme très-alongé, il ne paroît pas d'abord dans les proportions naturelles; on diroit la tête un peu grosse d'un serpent, où quatre ou cinq macules hyalines forment comme les plaques qui dans les Ophidiens recouvrent cette partie. On peut évaluer la taille de ces animalcules au cinquième d'un millimètre, c'est-à-dire à celle de certains Vibrions des plus agiles. Ils se tortillent vivement en tous sens, et leurs mouvemens ont quelque rapport avec ceux des Dragonneaux (*Gordius*).

14. Zoosperme des Souris; *Zoospermos musculinus*. Animalcules de la Souris blanche et de la Souris grise; *Ann. des sc. nat. pl.* 12. *fig.* S. B. et S. G. Cette espèce a tout-à-fait les formes de la précédente, mais elle est de moitié moins courte environ, et l'on n'y compte que trois marques hyalines, ou quatre tout au plus, au corps qui, vu de profil, est à peine renflé et se courbe légèrement en crosse par-devant. Dans cette direction, l'animalcule se contourne souvent assez brusquement d'une manière anguleuse, et rappelle la figure de plusieurs espèces de Zoospermes qu'on observe dans les oiseaux de basse-cour.

Nous avons eu anciennement, à l'île de France, occasion d'observer les Zoospermes du Tenrec, *Erinaceus acaudatus* L., mais nous avons égaré la description et le dessin que nous avions faits de cette espèce.

II. *Zoospermes des Oiseaux.*

Nous avons vu plus haut que chez les animaux sujets au rut, c'est-à-dire où les amours ont leur saison, on ne trouvoit qu'alors des Zoospermes dans ceux des organes qui élaborent la liqueur prolifique. Chez la presque totalité des oiseaux qui sont soumis à des alternatives nettement tranchées d'impuissance et d'ardeur, on trouve, dès que le besoin de se reproduire vient à se mani-

fester, les testicules gros, volumineux, blancs, et gorgés d'une semence où pullulent des Zoospermes peu différens, quant aux formes et aux dimensions, de ceux des Mammifères. Il n'en est plus de même durant le reste de l'année, où l'organe préparateur de la semence, réduit au dixième de son volume, n'offre plus qu'une petite masse grisâtre et comme flétrie, qui ne contient absolument aucun liquide, et dans laquelle on chercheroit vainement les moindres indices d'animalcules quelconques. On peut donc considérer les oiseaux comme pubères seulement au printemps.

15. Zoosperme pringillaire; *Zoospermos fringillarius*. Animalcules spermatiques du Moineau; *Ann. des sc. nat. pl.* 19. *fig.* M. Cette espèce, l'une des plus faciles à se procurer au printemps, et jusqu'assez avant dans l'été, ressemble pour sa forme à une épingle, le corps étant arrondi, et l'appendice caudiforme droit, fort alongé. Elle s'agite par balancement et tout d'une pièce. Nous n'y avons que très-rarement discerné quelques mouvemens de flexion ou des sinuosités à peine senties. Nous n'avons trouvé aucune différence notable, ou du moins telle qu'une description suffise pour la faire sentir, entre ces animaux et ceux que nous avons observés chez le Pinson, le Serin et la Linotte. Tous, vus de profil, avoient l'apparence d'une linéole presque sans épaisseur, et ne différoient absolument en rien de ce Vibrion ondoyant (pag. 176 du présent volume) que nous avons observé soit dans l'eau qui provient des champignons, soit dans celle qui s'échappe des cadavres, lorsque les uns et les autres tombent en déliquescence.

16. Zoosperme Anatin; *Zoospermos Anatinus*. Animalcules spermatiques du Canard; *Ann. des sc. nat. pl.* 19. *fig.* A. Le corps est oblong dans cette espèce; il présente un peu la forme d'un grain de vinetier commun (*Berberis*), dont le pédoncule deux fois plus long, se termineroit en une pointe acérée. Ce corps est susceptible de quelques mouvemens de courbure, et l'appendice caudiforme s'agite en ondulant avec rapidité, comme il arrive chez le Zoosperme japétique.

17. Zoosperme colombaire; *Zoospermos columbarius*. Animalcules spermatiques du Pigeon; *Ann. des sc. nat. pl.* 19. *fig.* P. Un peu plus grande que l'espèce précédente, dont elle reproduit assez exactement les formes, le corps y est un peu plus épaissi et proportionnellement plus court. Les mouvemens ondulans de l'appendice caudiforme sont aussi moins réguliers et moins analogues à ceux de l'espèce japétique.

18. Zoosperme gallinaire; *Zoospermos gallinarius*. Animalcules spermatiques du Coq; Gleichen, *pag.* 171. *pl.* 13. Cette espèce, l'une de celles qu'il est le plus facile de se procurer, l'une des plus nombreuses en individus dans la nature, puisque l'oiseau qui la fournit en est continuellement comme rempli, fut observée des premières par Leuwenhoeck, dont Baker reproduit la figure (*pl.* 12. *fig.* 3.), figure qu'on retrouve dans la détestable édition de Buffon, dite *de Sonnini*, et qui nous paroît non-seulement imparfaite, mais même totalement méconnoissable. Cependant M. Dumas, avec lequel nous sommes d'accord en tant de manières de voir, donne une représentation du Zoosperme du Coq à peu près semblable dans les *Annales des sciences naturelles* (*pl.* 9. *fig.* T.). Ce qui nous fait croire qu'il a pu se glisser quelqu'erreur sur ce point dans le beau travail du savant genevois, c'est que le même auteur avoit représenté le Zoosperme gallinaire d'une manière tout-à-fait différente dans un Mémoire précédent (*pag.* 19. *pl.* 11. *fig.* 2.); encore que le grossissement de cette figure, qu'on portoit à trois mille fois, nous ait paru, ainsi que celui de toutes les autres planches du même travail, singulièrement exagéré et hors de toute possibilité; elle ressembloit bien davantage à la réalité, et se rapprochoit conséquemment du dessin de Gleichen, que nous citons ici comme excellent, ou du moins comme rendant parfaitement ce que nous avons vu nous-même en plusieurs occasions. Ainsi que Leuwenhoeck, nous avons trouvé le Zoosperme qui nous occupe d'une agilité prodigieuse, mais il ne nous a pas plus offert de ressemblance avec l'Anguille que les figures qu'il en a publiées; comme Gleichen, nous y avons trouvé le corps fort oblong et arrondi par-devant, diminuant insensiblement vers l'arrière, pour se terminer en un appendice caudiforme d'une excessive finesse, et qui ne nous a pas semblé très long. En s'agitant, l'animal se courbe constamment sur l'un des côtés en figure de virgule, ce qu'avoit très bien saisi et figuré le scrupuleux observateur allemand, avec lequel nos observations se sont constamment trouvées d'accord depuis que nous faisons usage du microscope.

Nous avons eu l'occasion d'examiner les Zoospermes du Paon, qui nous ont offert la plus parfaite ressemblance avec ceux du Coq; nous avons aussi vu ceux de la Grue, de la Cigogne, du Bihoreau et du Coucou, mais les circonstances de guerre où nous nous trouvions ne nous ont pas permis d'en dessiner les figures, ni même d'en faire de suffisantes descriptions.

III. *Zoospermes des Reptiles.*

Les animaux de cette classe des reptiles, surtout les Batraciens, commençant à s'éloigner des vertèbres des classes supérieures pour se lier aux poissons, leurs Zoospermes passent aux

formes de ceux qui remplissent la laite de ces derniers. L'appendice caudiforme y devient de plus en plus long et mince, tandis que le corps y diminue proportionnellement de volume. Ces Zoospermes ne ressemblent donc point autant qu'on l'a dit à ceux des Mammifères.

19. Zoosperme engrottin ; *Zoospermos engrottinus.* Nous adoptons, pour désigner cette espèce, un nom dérivé de celui d'Engrotte, qu'on donne vulgairement au Lézard gris dans certains cantons de la France. Nous ne pouvions l'appeler Zoosperme du Lézard, puisque toutes les espèces de Sauriens devant fournir leur animalcule à mesure que l'histoire des Microscopiques se complétera, chacun de ces animalcules eût également mérité le même nom. Le Zoosperme qui nous occupe paroit être presque vibrionide, le corps y étant assez peu prononcé. Nous l'avons quelquefois trouvé singulièrement agile, et chez d'autres individus presqu'inerte, sans que nous ayons rien découvert qui nous puisse autoriser à former la moindre conjecture sur de telles variations. M. Dumas dit avoir observé les animalcules spermatiques du Lézard gris, mais il n'en donne ni descriptions ni figures.

Nous avons eu dans plusieurs espèces de Lézards et de Serpens occasion de vérifier combien la saison influoit sur l'apparition et la disparition des Zoospermes dans les animaux qui ne s'accouplent pas à toutes les époques de l'année. Lorsqu'au siége de Badajoz, ville d'Estramadure, dont la prise fut si glorieuse pour M. le maréchal Soult, nos troupes étoient obligées de brûler des oliviers pour leur chauffage (les environs de la place ne produisant au loin aucun autre bois), on ordonna, pour que la consommation journalière causât moins de tort aux propriétés de ceux même à qui l'on faisoit la guerre, de ne couper un arbre qu'après la consommation complète des arbres déjà abattus, dont les racines se fussent inutilement pourries sous terre. C'étoit en hiver, et quoique la température ne fût pas rigoureuse sous un tel parallèle, on ne voyoit pas un seul reptile dans la campagne, tous s'étoient retirés pour s'engourdir, ou du moins pour attendre la belle saison, dans les trous et dans les petites grottes dont les racines d'olivier offrent un grand nombre. Il n'étoit pas autour de la hutte où se tenoit notre quartier-général, une souche déracinée d'olivier qui n'eût ses hôtes en léthargie. Nous employions les momens que nous laissoit un service très-actif, à l'examen de ces animaux qui passoient du sommeil à la mort sans en avoir la moindre connoissance, mais dont quelques-uns conservés autour du foyer, revenant à la vie, étoient pour plusieurs braves des objets de curiosité et d'amusement. Nous fûmes d'abord surpris du nombre d'espèces ou de variétés remarquables, différentes et non décrites, qui s'offrirent à nos recherches. Les descriptions et les esquisses que nous en avons faites ont été perdues par l'une de ces chances de guerre qui privent si souvent le vainqueur de ses plus légitimes conquêtes. Ce qui ne nous surprit pas moins, parce que nous n'avions pas encore réfléchi sur l'influence de la saison dans la sécrétion de la liqueur séminale, c'est que tous les reptiles que nous ouvrimes alors pour leur chercher des Zoospermes, ne nous en présentèrent d'aucune sorte dans leurs organes flétris. Il n'en eût pas été de même un mois plus tard, car dès la fin de février, le soleil, selon l'expression usitée dans le midi de l'Espagne, acquiert tant de force, que tous les Lézards et les Serpens sortent de terre pour faire l'amour à l'ardeur de ses rayons.

20. Zoosperme vipérin ; *Zoospermos viperinus.* Animalcules spermatiques de la Vipère; *Ann. des sc. nat. pl.* 20. *fig.* V. Nous ne connoissons cette espèce que d'après la figure qu'en donne M. Dumas, qui nous dit avoir également observé celui de l'Orvet (*Anguis fragilis*) et de plusieurs autres Couleuvres, mais qui n'en donne ni description ni dessin.

21. Zoosperme de l'accoucheur ; *Zoospermos obletricans.* Animalcules spermatiques du Crapaud accoucheur; *Ann. des sc. nat. pl.* 20. *fig.* C. C'est encore d'après M. Dumas que nous mentionnons cette espèce, nous n'avons jamais trouvé l'occasion d'en examiner aucun individu ; il paroît qu'elle ne s'est pas montrée sur son côté tranchant à l'observateur genevois, puisqu'il ne représente aucun de ses animalcules sous la forme linéaire. Cependant, dans le Crapaud commun, dont nous avons vu les animalcules sans avoir pu les figurer, nous nous souvenons qu'il s'y montroit autant d'individus sur le côté que sur leur plat.

22. Zoosperme ranin ; *Zoospermos raninus.* Animalcules spermatiques de la Grenouille; Gleichen, *pag.* 169. *pl.* 12. Ce que nous représente le savant micrographe allemand, et ce qu'il nous dit des Zoospermes qui vont nous occuper, est parfaitement conforme à ce que nous en avons vu en beaucoup d'occasions, car il est peu d'animalcules plus faciles à observer au printemps que ceux de la Grenouille. Leuwenhoeck avoit déjà dit (*Arc. nat. tom.* 1. *part.* 1. *pag.* 51.), que lorsque ces animaux engendrent leurs petits, si l'on ouvre les testicules d'un mâle, et qu'on applique au microscope un peu de la matière séminale qui s'y trouve, on verra une multitude de petites bêtes d'environ la millième partie de l'épaisseur d'un cheveu de l'homme, autant qu'on a pu le calculer; d'où il suit que mille millions de ces animaux n'égaleroient qu'un globe dont le diamètre seroit l'épaisseur d'un de ces cheveux, et il sembleroit qu'il y en a dix mille au moins pour chaque œuf de fe-

melle. Sans garantir l'exactitude des évaluations du patriarche de la micrologie, nous adoptons comme non moins bonne que celles de Gleichen, la figure qu'il donne des Zoospermes ranins, et que reproduit Baker (*pl.* 12. *fig.* 11); le Zoosperme ranin s'y trouve représenté de profil et linéaire, soit durant la natation, soit lorsque mourant par dessèchement, ou qu'embarrassé dans l'épaisseur du sperme, il recourbe en dessous et en forme de crosse d'évêque chrétien ou litus augural du paganisme, son extrémité antérieure; on n'y peut distinguer l'élargissement du corps. Gleichen a représenté cette position en *a*. « Les reins de l'homme et ceux des quadrupèdes, dit-il, ne sont destinés qu'à la séparation de l'urine; mais Swammerdam a découvert que la Grenouille fait une exception à cette règle, et il a trouvé que les reins et les vaisseaux déférens ont dans cet animal une double fonction, et qu'ils servent, soit à l'évacuation de l'urine, soit à l'émission du sperme. » Mes observations s'accordent avec les siennes, puisque je lui ai trouvé les mêmes animalcules dans les reins que dans les vésicules spermatiques. Tout le long de l'hiver, jusqu'au temps de l'accouplement en mars, on n'en trouve que dans les reins, au lieu que je n'en ai trouvé dans les vésicules spermatiques que dans les Grenouilles qui s'étoient déjà accouplées, et dans celles dont j'interrompois l'accouplement. Les animalcules ne fourmillent pas moins dans les vésicules spermatiques des mâles ainsi séparés de leurs femelles que dans les reins; et quand le sperme est mêlé avec de l'eau, on y voit tant de mouvement, qu'il seroit difficile à l'observateur de distinguer ce qui n'a qu'une vie apparente de ce qui vit réellement, si les gros grumeaux du sperme, entremêlés de globules sanguins, ne faisoient apercevoir et juger qu'il y a un mouvement intérieur. Leur tournoiement et leurs allées et venues paroissent être la cause du mouvement rapide des petits corps globuleux, quoiqu'on ne puisse nier, que s'il étoit de plus longue durée, et s'il ne se faisoit point par secousses, il ne ressemblât beaucoup à un mouvement spontané. Celui des animalcules spermatiques est d'une toute autre nature. Quant à leur corps long et pointu aux deux extrémités (l'animal étant de profil), et à raison des tours qu'ils font dans l'eau, on ne sauroit mieux les comparer qu'à des truites: comme elles, ils demeurent immobiles, et ils oscillent dans la même place ainsi qu'une nacelle sur l'eau; comme elles, ils nagent en traçant aussi une ligne tortueuse, dont ils donnent pareillement la forme à leur corps, se mouvant tantôt plus, tantôt moins vite; tantôt ils s'élèvent, tantôt ils se plongent de nouveau, et se dérobent à la vue. Après l'évaporation du fluide, ils ne deviennent pas aussi invisibles que beaucoup d'autres animalcules spermatiques. Gleichen ajoute qu'il a vu communément parmi les animalcules de la Grenouille, une autre sorte qu'il représente en *b*, et qui ressemble à une spatule dont la queue seroit acérée. Le savant micrographe se demande s'il n'en seroit pas des Zoospermes dont il est question, comme des poissons « qui se tiennent verticalement tant qu'ils sont en vigueur, et ne montrent que leur côté étroit, mais qui, s'abattant quand ils languissent ou meurent, présentent leur côté large. » Nous ajouterons à ce que nous venons d'emprunter à Gleichen, que nous avons vérifié ce qu'il conjecturoit; la véritable forme des Zoospermes ranins, vus en dessus ou par leur plat, est à peu près celle que leur donne M. Dumas (*Ann. des sc. nat. pl.* 20. *fig.* G.), seulement nous n'y avons jamais bien distingué le point hyalin qu'il y représente sur le disque. Nous sommes surpris que la position latérale où l'animalcule se montre sous forme linéaire et sinueuse ait échappé à M. Dumas. Nous avons vu en nombre immense les Zoospermes ranins s'agitant confusément en présentant l'un ou l'autre de leurs côtés, ce qui d'abord nous fit soupçonner qu'il y existoit deux espèces, l'une anguiforme se recourbant parfois en crochet sur le devant, l'autre spatuliforme; et si nous eussions été moins prudens en fait de conjecture, nous eussions peut-être cherché les mâles dans les uns et les femelles dans les autres. Nous avons, par une grande défiance de nos moyens, échappé à cette méprise; mais nous avons été fort étonnés, lorsqu'après avoir mis les deux testicules lacérés d'un mâle prêt à s'accoupler, dans un verre d'eau pure, il est arrivé en peu d'heures que les testicules se sont réduits à un petit paquet flottant grisâtre, et qui au microscope ressembloit à un fragment d'éponge fine, composé qu'il étoit d'une multitude de filamens aracnoïdes s'anastomosant de mille façons. Le liquide avoit pris une teinte opaline qui en altéroit sensiblement la transparence. Examiné au microscope, nous trouvâmes ce liquide pénétré d'une multitude de Zoospermes qui le coloroient. Ces animalcules, mis à l'abri d'une trop vive lumière, et soustraits à l'influence de l'évaporation, continuèrent de vivre pendant trois jours; quelques-uns persistoient encore au quatrième, où la putréfaction se manifesta. Il est conséquemment probable que dans les marais, où les Batraciens mâles répandent bien plus de Zoospermes qu'il ne s'en utilise dans la fécondation, plusieurs de ces Zoospermes s'égarent dans l'étendue des eaux, et continuant à s'agiter parmi les lenticules, peuvent y être confondus avec le *Cercaria girinus* ou autres Microscopiques analogues.

23. Zoosperme de la Salamandre; *Zoosperma Salamandræ*. Cette espèce n'a été que mentionnée, mais elle n'étoit décrite ni figurée nulle part. Il suffit au printemps de presser le ventre des Salamandres qu'on trouve au voisinage des eaux et dans les lieux obscurs, pour en faire sortir

un sperme qui se trouve tout rempli d'animalcules en tout pareils aux suivans par les formes et dans leurs mouvemens, mais de moitié environ plus courts.

24. Zoosperme du Triton; *Zoospermos Tritonis*. Animalcules spermatiques de la Salamandre à crête; *Ann. des sc. nat. pl.* 20. *fig.* S. M. Dumas a parfaitement rendu l'aspect de cette espèce qui est fort longue, grêle, et dont le corps vu par le plat est très-petit; de profil on ne le sauroit distinguer, et le Zoosperme paroit alors linéaire comme un cheveu. Tantôt il nage en ondulant à la manière des Dragonneaux, d'autres fois le corps se courbe en un arc très-régulier d'une extrémité à l'autre, et qui se débande pour se courber dans le sens opposé. L'animalcule exerce quelquefois ce mouvement considérable, qui ne le fait point avancer, durant plusieurs minutes, sous l'œil de l'observateur.

IV. *Zoospermes des Poissons.*

C'est dans cette classe d'animaux que les Zoospermes se trouvent en plus grande quantité, et seulement quand la laite des mâles qui en semble être entièrement formée, se remplit au temps où les femelles jettent le frai. Leur appendice caudiforme est tellement fin, qu'on a souvent beaucoup de peine à le reconnoître; il est aussi d'une excessive longueur, tandis que le corps est beaucoup plus petit que dans les espèces des classes précédentes. M. Prevost a comme nous fort bien reconnu que ce corps n'étoit pas seulement, comme on l'avoit cru, un globule libre vivement agité, mais qu'il s'y lioit bien certainement un long prolongement caudal.

25. Zoosperme de la Carpe; *Zoospermos Carpionis*. Animalcules de la laite d'une Carpe; Lederm. *Recr. micr. pl.* 60. On ne trouve point de Zoospermes dans les organes mâles des Carpes qui pèsent moins de deux livres, et chez lesquelles sans doute la propriété fécondante n'est pas encore développée, mais ils abondent constamment dans les individus plus grands. Il faut, pour les distinguer, délayer la laite dans une certaine quantité d'eau, car dans l'état naturel les animalcules y sont tellement pelotonnés et serrés, qu'on n'y distingue rien qu'une agitation générale qui sembleroit s'exercer parmi les mailles d'un tissu serré jaunâtre. A peine ces petits êtres deviennent-ils indépendans les uns des autres, qu'on les voit s'élancer en tout sens, trainant à leur suite une trace onduleuse, courbe, sinueuse, diversement entrelacée, en un mot affectant diverses figures fugitives avec beaucoup de rapidité. On y reconnoit, au moyen d'une très-forte lentille et de beaucoup d'attention, une queue qui, au grossissement de mille fois, peut bien avoir de deux à quatre pouces de largeur, mais dont l'épaisseur n'égale pas encore la dixième partie du diamètre d'un cheveu. L'observateur dont nous avons cité la figure dit avec naïveté, qu'il n'est pas d'expérience plus intéressante à faire avec ses amis que la dissection d'une Carpe, parce qu'après avoir bien regardé la laite au microscope, on peut manger gaiement le poisson en buvant un bon verre de vin. Ne pouvant citer aucune autre représentation de Zoospermes de poissons qui donne la moindre idée des espèces que nous avons observées, et dont la description ne suffiroit pas pour qu'on s'en formât une idée, nous nous bornerons à l'exemple qui vient d'être rapporté.

V. *Zoospermes des Mollusques et Conchifères.*

Ils ont échappé à Needham, qui a cependant décrit avec assez de soin et d'exactitude la laite du Calmar, où cet observateur vit des corps mouvans d'une nature particulière, mais qui ne sont pas des animalcules. Ceux-ci existent cependant dans le Céphalopode qu'examina le savant jésuite, et nous en avons vu dans la Seiche mangeable, mais la circonstance où nous fîmes cette observation ne nous permit pas d'en tenir une note assez exacte, ou d'en faire un dessin qui nous puisse faciliter les moyens aujourd'hui d'en donner une description accompagnée de figures. On prétend avoir retrouvé des animalcules spermatiques dans les bivalves des genres *Unio* et *Anodonta*. Nous ne connoissons de positif sur les Zoospermes des mollusques que ce qu'on en trouve dans les excellens travaux de MM. Prevost et Dumas, et rien sur ceux des Conchifères.

26. Zoosperme de Ferussac; *Zoospermos Ferussaci*. Animalcules spermatiques de l'Escargot; *Ann. des sc. natur. pl.* 20. *fig.* E. M. le baron d'Audebard de Ferussac ayant fait représenter un grand nombre de Limaces et de Limaçons comme pour prendre possession d'une branche de l'Histoire naturelle sur laquelle sa plume n'a produit encore que des notes, des analyses, des extraits, des aperçus et des fragmens de classifications où sont mis en pièce MM. de Lamarck, Blainville, etc.; nous craindrions de nous voir admonesté dans son Journal pour avoir imprudemment fait une excursion dans ses domaines, si nous prononcions seulement le nom de *mollusque* sans citer le nom de M. le baron. C'est donc en les lui dédiant que nous mentionnerons les animalcules spermatiques d'une classe de bêtes, dont il promet depuis une dixaine d'années de se faire l'historien, et nous emprunterons la description qu'en donne M. Dumas, *Dict. clas. d'Hist. nat. pag.* 205, parce qu'il

seroit impossible de faire mieux. « Les mollusques, dit cet habile physiologiste, se prêtent merveilleusement à ce genre de recherches en raison de la dimension extraordinaire de leurs animalcules, et dans l'Escargot, par exemple, ceux qu'on y rencontre en abondance ont près d'un millième de longueur absolue, et ressemblent beaucoup pour le port et la forme générale à ceux de la Salamandre. Ils ont le corps ondulé dans toute sa longueur, se meuvent avec assez de lenteur pour qu'on puisse aisément les suivre, et se terminent en avant par une tête obovale; ils nagent toujours de la même manière que les Anguilles; mais quelquefois ils ont l'air d'être en repos complet, quoique leur tête pivote sur sa base en décrivant des oscillations fort rapides. Ce balancement peut durer fort long-temps sans que l'animal change de place. Pour les mesurer, on est forcé de prendre un grossissement moins fort qu'à l'ordinaire, car leur corps entier ne pourroit être aperçu avec celui de trois cents diamètres, quoique son champ embrasse près de cinq pouces. Il semble qu'on devroit les voir à l'œil nu, puisqu'ils ont une demi-ligne de longueur; mais si l'on réfléchit à la ténuité de leur corps, on concevra comment ils peuvent échapper aux regards lorsqu'on ne fait pas usage d'une lentille. Les autres Escargots en possèdent aussi de semblables; les Limaces, les Lymnées en ont de même nature; mais ils sont généralement plus courts que ceux de l'*Helix pomatia*. »

VI. *Zoospermes dans les animaux articulés.*

Nous avons manifesté le vœu dans l'article Microscopiques de la présente Encyclopédie, qu'on vit le savant et modeste M. Léon Dufour, qui s'occupe avec tant de zèle et de succès de l'anatomie des insectes, rechercher les Zoocarpes nourris par les mâles de cette classe; ils sont les moins connus, ils existent cependant : on prétend en avoir observé dans les Araignées ainsi que dans les Ecrevisses. Leuwenhoeck (*pag.* 18, *tom.* 2, *fig.* 5) parle de ceux des Libellules, et Ledermuller (*Micr. pag.* 66, *fig.* C) représente ceux du Bombex, des Vers à soie. Ils doivent être bien petits dans le Hanneton, puisqu'ils ont échappé aux savantes et minutieuses recherches de cet infatigable Straus, à qui nous devons une complète anatomie de ce Coléoptère.

Nous ne saurions mieux terminer cet article qu'en y reproduisant le tableau comparatif des longueurs de la plupart des espèces qu'on y trouve décrites ou simplement mentionnées. Ce tableau est emprunté de l'article Génération, que nous avons eu si souvent occasion de citer, et qui fait le principal ornement du septième volume de notre *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*.

Nom de l'animal.	Longueur en millim.	Longueur relative au Zoosperme du Chien pris pour 10
Putois	0,083	50
Chien	0,016	10
Lapin	0,040	25
Chat	0,040	25
Cobaye	0,083	50
Surmulot	0,166	100
Souris	0,080	50
Cheval	0,055	34
Ane	0,060	37
Taureau	0,058	36
Bouc	0,040	25
Belier	0,040	25
Moineau	0,033	50
Coq	0,045	28
Canard	0,032	20
Pigeon	0,054	34
Vipère	0,066	41
Couleuvre de Razomowsky	0,100	62
Orvet	0,066	41
Crapaud accoucheur	0,030	18
Grenouille verte	0,026	16
Triton ou Salamandre à crêtes	0,400	250
Escargot (*Helix pomatia*)	0,833	520
Lymnée	0,611	381

(B. de St. Vincent.)

ZOOTHAMNIE; *zoothamnia*.

Nous avons proposé l'établissement de ce genre pour y placer une espèce de Vorticellaire que nous n'avons jamais rencontrée, encore que nous l'ayions cherchée avec beaucoup de soin dans toutes les eaux des environs de Bruxelles, où Spallanzani qui la fit connoître, prétend qu'on la rencontre. Ce savant n'en donne pas les dimensions, mais elles doivent être assez considérables, puisque la figure qu'il a fait graver, et qui représente comme un élégant arbuste de sept pouces au moins de hauteur, « est, dit-il, seulement (*pag.* 268) agrandie au moyen d'une loupe *un peu forte*. » Bruguière a reproduit cette figure, réduite de moitié, dans les *Illustrations* de la présente Encyclopédie (*pl.* 25, *fig.* 10—15), sous le nom de *Vorticella ovifera* (*pag.* 75), qu'adopta M. de Lamarck (*Anim. sans vert. tom.* 2. *p.* 50. *n.* 24.). Nous n'en savons autre chose, sinon que d'une tige droite, simple, transparente, qui se fixe par

sa base dilatable, mais qui ne prend point racine, partent, vers les deux tiers de la longueur totale, des rameaux irrégulièrement divisés qui supportent, soit solitaires, soit réunis jusqu'à trois sur des ramules éparses, des animalcules en forme de clochette ou petits verres à pied, qui présentent absolument la figure et les deux faisceaux de cirres vibratiles opposés des autres Vorticellaires stomoblépharées, ou des Microscopiques du genre Urcéolaire. Outre ces animalcules qui font vivement tourbillonner l'eau, les rameaux du *Zoothamnia ovifera* supportent de très-gros corps parfaitement ronds et sans mouvement, fixés par un pédoncule court, ainsi que l'est une groseille à maquereau, et que Spallanzani appelle des œufs; il en représente un très-grossi qui paroît être transparent, et au centre duquel est comme une linéole repliée en nœud. Il paroît que le polypier peut se conserver en perdant un peu de sa figure, ainsi que ses animalcules qui en sont détachés dans la figure 5. On distingue dans la longueur de la tige une sorte de canal longitudinal plus foncé, que Spallanzani nomme l'*intestin*.

(B. DE St. VINCENT.)

ARTICLE OMIS A SA PLACE ALPHABÉTIQUE, A INTERCALER.

VOLVOCE; *volvox*.

Muller, dans son admirable ouvrage intitulé *Animalcula infusoria*, etc., constitua sous ce nom un genre auquel le savant danois imposa pour caractères : vers invisible, très-simple, transparent, sphérique. Il y comprenoit une douzaine d'espèces, dont nous avons transporté quelques-unes dans les genres nouveaux qu'il est devenu indispensable d'établir sous les noms de *Pandorine*, *Uvelle*, *Gygès* et *Anthophyse* (*voyez* ces mots), et dont Muller lui-même avoit entrevu la nécessité. Restreint dans ses justes limites, il devient parmi les Microscopiques gymnodés, le type de la famille des Volvociens, et ses caractères sont : molécule constitutive remplissant un corps obrond ou sphérique, sans anneau circulaire, dans lequel cette molécule semble s'agiter indépendamment des mouvemens communs à tout l'animal. Ce sont des Gygès moins la double enveloppe qui forme l'apparence d'un anneau autour du corps de ces derniers; ils seroient des Pandorines, si les molécules internes qui s'y agitent étoient des glomérules manifestant une vie propre, sous l'enveloppe qui semble les asservir à une existence collective. Le baron Cuvier termine son Règne animal par les Volvoces, qu'il place, sans en donner les motifs, après les Monades, êtres cependant beaucoup plus simples, puisque les Volvoces peuvent se considérer comme des amas de Monades réunis dans une enveloppe commune. M. de Lamarck les place plus naturellement dans sa méthode ascendante, en les faisant succéder au genre *Monas*. Ce sont des animalcules assez communs dans les eaux putrides, et qui se développent très-promptement en beaucoup d'infusions. Le micrographe Joblot en représente une espèce (*pl.* 5, *fig.* 2) qui s'étoit déjà manifestée au bout de deux heures dans une infusion de bluets. Les espèces de ce genre qui nous sont connues, sont :

1. VOLVOCE Sphérule.

Volvox (*Sphærula*) *sphæricus*, *moleculis similaribus rotundis*; MULL. *Inf. p.* 16. *tab.* 3. *fig.* 10. (excellente.) *Encycl. Ill. Vers. pl.* 1. *fig.* 5. SPALLANZ. *Opusc. pl.* 2. *fig.* 15. E.

Description. Cette espèce peut être considérée comme une forme végétale vivante; elle ne diffère en rien pour la figure, de la plante presque microscopique représentée dans le *Flora danica* (*tab.* 660), sous le nom de *Conferva Pisum*. On trouve fréquemment de petits amas globuleux de ce mucus, dont nous proposons de former le genre *Chaos*, pénétrés de globuline transparente, et qui ressemblent tellement, avant que de la matière verte ou toute autre substance colorante s'y soit introduite, au Volvoce dont il est question, qu'on ne les en distingueroit pas, si des mouvemens dans ce dernier ne venoient manifester qu'il n'est plus un végétal. Le Volvoce Sphérule consiste en une infinité de globules de toute taille, semblables aux petites bulles de la salive, et dont la réunion forme une petite boule où l'intérieur s'agite en divers sens, tandis que la masse tourne lentement sur elle-même d'un côté à l'autre, ou se balance de droite à gauche. « La multiplication la plus surprenante et la plus extraordinaire que j'aie observée, dit Spallanzani (*tom. I, p.* 210), est celle de quelques globes animés qui se roulent comme des pelotons dans les infusions de lentilles aquatiques, où on peut les apercevoir sans microscope. Ils sont extérieurement couverts de tumeurs; ces tumeurs sont formées de plusieurs animalcules mis l'un sur l'autre, et qui cherchent à se mettre en liberté. Imaginez un corps presque

rond, formé de couches concentriques dont chacune est un agrégat de petits animaux, vous aurez une idée sensible de ces globes. Les animalcules qui composent la couche extérieure ou la première, se séparent de cette espèce de sphère et nagent dans l'infusion; alors la seconde couche commence à se découvrir, on y voit les mêmes animalcules qui, lorsque les premiers sont sortis de leur retraite, se séparent eux-mêmes de cette masse et laissent apercevoir la troisième. Il en est de même des couches inférieures jusqu'à la dernière, de manière que le globe entier reste décomposé depuis sa circonférence jusqu'au centre, et qu'il forme une fourmilière d'animalcules; j'ai dit que le globe composant n'avoit d'autres mouvemens que celui de se rouler sur lui-même dans le fluide, mais les animalcules qu'il produit sont de la plus grande agilité, et leur nombre est si considérable, qu'il est impossible de les compter; mon expression est au-dessous de la vérité, quand je dis que chaque globe en produit une centaine. On pouvoit croire, ajoute Spallanzani, que ces globules étoient un résultat de plusieurs animalcules auparavant séparés et ensuite réunis. Pendant que les couches de ces globes se décomposoient, je m'emparai de quelques-uns de ces animalcules, je les isolai subitement; au commencement de l'isolement, chacun n'égaloit pas en volume la centième partie du premier globe; mais chacun l'égala au bout de trois ou quatre jours. A mesure que les animalcules isolés grossissoient, ils alloient plus lentement; lorsqu'ils avoient acquis leur grossissement, ou quand ils étoient devenus globes complets, ils se rouloient seulement suivant l'allure ordinaire à ces globes. La surface de leur couche extérieure étoit d'abord polie, mais elle devenoit ensuite inégale et chargée de tumeurs. Ces tumeurs étoient autant d'animalcules distincts, qui, après s'être séparés du globe primitif, nageoient dans le liquide, et chacun des globules nageans finit par former son globe. » Les observations que nous venons de transcrire sont parfaitement exactes, et nous les avons plusieurs fois vérifiées; elles nous ont fait naître la pensée que beaucoup de Microscopiques des mares et des infusions, que l'on regarde comme des Monades, pourroient bien n'être que de jeunes Volvoces Sphérules émancipées, dans leur état de simplicité, lorsque voguant librement avec agilité, elles ne sont point embarrassées dans leurs mouvemens par le développement qu'y produit la nécessité de la reproduction. Ces êtres tellement simples que nous les plaçons, avec nos devanciers, au premier ou au dernier rang de l'animalité, seroient donc pour l'animalcule dont il est question, ce que certaines Enchélides et autres Zoocarpes sont aux Phytozoaires du règne de nos Psychodiés. Les rosettes qui se développent aux extrémités des rameaux de nos Anthophyses, qui furent le *Volvox vegetans* de Muller, se divisent aussi en molécules vivantes qui, dans leur état d'isolement, peuvent être prises pour des Monades.

2. Volvoce Globule.

Volvox (*Globulus*) *globosus, posticè subobscurus;* Mull. *Inf. p.* 13. *tab.* 3. *fig.* 4. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 3.

Description. Cette petite espèce n'est guère deux fois plus grosse que le *Monas Lens*, dont elle a les allures, mais elle n'est point, comme elle, homogène et vitrée. Des molécules très-fines de tous les diamètres, et dont quelques-unes sont assez grosses pour former des corpuscules hyalins dans sa masse légèrement grisâtre, postérieurement surtout, des molécules internes, disons-nous, la composent. On la trouve dans les infusions végétales, et notamment dans celles du foin.

3. Volvoce scintillant.

Volvox (*scintillans*) *crassus, ovoideus, viridis;* N. *Leucophra* (*scintillans*) *ovalis, teres, opaca, viridis.* Mull. *Inf. p.* 147. *tab.* 22. *fig.* 1. *Encycl. pl.* 10. *fig.* 22.

Description. Cette espèce assez grosse, qu'on trouve en hiver, mais assez rarement parmi les lenticules, est de la forme d'un œuf; on diroit une vésicule gonflée d'eau; mais nous n'y avons rien distingué qui puisse être considéré comme l'orifice par où l'eau se pouvoit introduire. L'intérieur est tellement rempli de globules verts très-pressés, que l'animal en est opaque et tout coloré; cependant, par l'agitation interne de ces globules, des intervalles translucides se prononçant continuellement tout autour, il en résulte, quand le Volvoce s'agite, une scintillation sur toute sa surface qui a fait allusion à Muller, au point que soupçonnant qu'il étoit couvert de cils très-fins, il plaça ce Microscopique dans le genre des Leucophores, chez lesquels il étoit certainement exilé.

4. Volvoce Pilule.

Volvox (*Pilula*) *sphæricus, interaneis virescentibus, globulis hyalinis tri vel quinque notatis;* N. Mull. *Inf. p.* 14. *tab.* 3. *fig.* 5. *Encycl. pl.* 1. *fig.* 4.

Description. Muller rapporte comme synonyme de cette espèce un animalcule représenté en B. II. *pl. XV*, par Gleichen, provenant d'une infusion de grain, mais qui ne nous paroit y avoir aucune sorte de rapport. Gleichen nous apprend d'ailleurs que l'Infusoire qu'il signaloit, et dont il ne mentionne pas la couleur, se remue continuellement d'un endroit à un autre. De telles allures ne sont pas celles du Volvoce Pilule, qui, de même que tous ses congénères, a des mouvemens fort lents, et qui se bornent, la plupart du temps, à une rotation sur l'axe. On trouve le Volvoce Pi-

lule en hiver, assez fréquemment parmi les lenticules qui persistent à la surface des mares et des fossés. Son corps est rond, mais un peu alongé dans un sens, sans pourtant être de figure ovoïde. Coloré de matière verte, on distingue au plus épais de son corps trois à cinq globules hyalins assez gros.

Il est probable que diverses espèces d'animalcules d'infusion, figurés et décrits assez grossièrement par Joblot, appartiennent au genre Volvoce, tels que les gros poissons ovales d'une infusion de céleri, *p.* 63. *pl.* 7. *fig.* 5. — Le sphéroïde, *p.* 74. *pl.* 10. *fig.* 8. — L'animal dans de nouvelle eau d'huître, *p.* 26. *pl.* 4. *fig.* 1. I. Enfin, l'animal d'une infusion de thé, *p.* 34. *pl.* 5. *fig.* 3. N.

Le *Bursaria globina* de Muller, *Inf. p.* 118. *tab.* 17. *fig.* 15—17. *Encycl. pl.* 8. *fig.* 14—16, qui se trouve dans l'eau de mer, peut également appartenir à ce genre; du moins ne peut-il demeurer parmi les Bursaires, qui sont, comme on l'a pu voir dans le cours de ce volume, des animalcules membraneux, aplatis, et se creusant en bourse lorsqu'ils se replient sur eux-mêmes en tout ou en partie. Nous n'avons jamais eu occasion d'observer cette espèce, qui paroît fort rare. Sa forme est celle de l'œuf d'un petit oiseau; ses deux extrémités sont obscurcies : dans la transparence du reste on distingue de légères stries, avec quelques molécules internes. Ses mouvemens sont lents et vacillans; elle avance en s'agitant de droite à gauche.

Muller décrit et figure en outre, sous le nom de *Vibrio* (*Lunula*) *hemisphæricus, moleculis similaribus lunatis, Inf. p.* 17, *tab.* 3, *fig.* 11; *Encycl. pl.* 1, *fig.* 6, un être fort extraordinaire, que nous n'avons jamais été assez heureux pour rencontrer; il forme une masse hémisphérique, transparente et composée d'une innombrable quantité de molécules homogènes, transparentes, ayant la forme du croissant de la lune au premier quartier, s'agitant intérieurement et que n'enserre aucune limite fixe, de sorte que la forme totale varie continuellement par l'ondulation que ses bords reçoivent de l'agitation interne. Le mouvement est conséquemment double chez cette espèce, où chaque molécule a le sien, tandis que la masse se meut indépendamment de celui de chacune de ces molécules. Muller qui découvrit cet animal fort rare au premier printemps, dans une eau marécageuse, en parle avec une sorte d'admiration : aussi appellerons-nous l'attention des naturalistes sur cette production singulière de la nature. (B. DE St. VINCENT.)

FIN DU TOME SECOND.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google